



SAPPHIRE

This book has been generated from a scan of the original and we cannot guarantee that it is free from errors or contains the full content of the original.



This compilation
copyright © Sapphire Publications Ltd

STRICTLY NOT FOR RESALE OR REDISTRIBUTION



LE
TIMBRE-POSTE

JOURNAL
DU COLLECTIONNEUR

VINGT-DEUXIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 204 GRAVURES

SUIVI DU

TIMBRE FISCAL

ONZIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 125 GRAVURES

BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, GALERIE BORTIER, 7

1884

385.223
.T58
Hist (Phil.)

LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

—
VINGT-DEUXIÈME ANNÉE



ILLUSTRÉ DE 204 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, 14 et 18, GALERIE DORTIER, 7, 14 et 18

—
1884

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1884

Acores, 41, 77.
Afghanistan, 1, 17, 25, 33, 40, 41, 48, 77.
Afghanistan. Les enveloppes, d, 40.
Afghanistan. Les faux timbres et enveloppes de l', 38.

Aleksandria, 6, 13, 52.
Allemagne (Empire), 17, 57, 69, 77.
— — — Berlin, 69.
Angola, 79.
Antigua, 33, 77.
Antioquia, 19, 27, 34, 79.
Ardatoff, 6.
Argentine, 17, 25, 33, 49, 57, 69, 77, 89, 97.
Aïkansk, 6.
Attention, 8.
Australie du sud, 89, 97.
— — — occidentale, 25.
Autriche, 78, 89, 97.
Avis important, 89, 104.

Bahamas, 78, 90.
Bangkok, 33.
Barbade, 57.
Bavière, 1, 9, 17, 25, 57, 78.
Belgique, 1, 9, 18, 41, 49, 58, 78, 97.
Berlin, 69.
Bermudes, 26.
Bhopal, 33, 42, 49, 59, 98.
Bihar. Les inscriptions des timbres de, 31.
Biejetzk, 39, 52.
Bieloserk, 73, 83.
Bogorodsk, 22, 39, 52.
Bolivar, 79, 91, 93.
Bolivie, 34, 90, 98.
— Coripata, 90.
— Corococo, 98.
Borovitchi, 30.
Bougourouslan, 30.
Brésil, 2, 9, 18, 26, 50, 59, 78, 90, 98.
Bulgarie, 26, 59, 90, 98.

Canada, 34, 43.
Cap de bonne Espérance, 18, 43, 59.
Cap vert, 79.
Ceylan, 38, 90, 98.
Charkoff, 22, 46.
Cherson, 45, 73, 83.
Chili, 3, 26, 70, 78.
Chypre, 43, 60, 90.
Colonies françaises, 26, 43, 78.
— portugaises, 79.
Comment on fabrique les surcharges authentiques, 32.
Copenhague, 3, 43, 90.
Coripata, 90.
Corococo, 98.
Correspondance, 96.
Corrientes, 8.
Costa Rica, 26, 32.
Costas Rica surchargés. Encore et toujours les, 32.

Côte d'or, 18, 90.
Cuba, 9, 18, 34, 60.
Cuba, et Porto Rico, 79.
Cundinamarca, 19, 91.
Dancemark, 3, 43, 60, 79, 90, 98.
— Copenhague, 3, 43, 90, 98.
— Horsens, 90, 98.
Danubienne. Cie, 79, 91.
Démariés, 96.
Demiansk, 13, 22.

Deux mots de réponse à M. le docteur, 68.
Dominicaine, 3, 18, 26.
Dominique, 9, 60.
Drammen, 20, 29, 43.
Drontheim, 20, 51.

Egypte, 3, 9, 18, 70, 79, 98.
Elizavetgrad, 66, 82.
Équateur, 4, 34, 43, 60, 91, 98.
Étrata, 76.
Espagne, 26, 43, 91, 99.
Etats-Unis d'Amérique, 8, 15, 19, 23, 27, 50, 60, 71, 79, 91, 95, 99.
Etats-Unis d'Amérique. Les postes privées des, 8, 15, 23.
Etats-Unis d'Amérique. Les enveloppes 1883-84 des, 95.
Etats-Unis de Colombie, 4, 19, 27, 34, 50, 60, 71, 79, 91, 99.
— — — Antioquia, 19, 27, 34, 79.
— — — Bolivar, 79, 97, 99.
— — — Gudinamarca, 19, 91.
— — — Santander, 50, 60.
— — — Tolima, 19, 27, 80, 99.

Falkland, 34, 60.
Faridkot, 36, 60.
Faridkot. Le dentier des, 36.
Fernando Poo, 61.
Fidji, 28, 44, 61.
Finlande, 31, 80.
— Helsingfors, 80.
France, 28, 34, 44, 61, 100.

Gadiatsch, 83, 94.
Gambie, 80.
Grande Bretagne, 10, 28, 35, 61, 91, 100.
Grande nouvelle, 75.
Grèce, 36, 61, 80.
Grenade, 71.
Griazovets, 30.
Griqualand, 19, 100.
Guadalajara, 81.
Guadeloupe, 4, 19, 36, 44, 61, 71, 74, 91.
Guadeloupe. Les cartes postales de la, 74.
Guatemala, 80.
Guinée, 71, 100.
Guyane anglaise, 4, 44, 80.
— hollandaise, 28, 80.

Haiti, 28, 61, 100.
Hanovre, 100.
Haut Congo, 37, 44.
Hawaïan, 10, 62, 72, 100.
Hayderabad. La carte postale d', 8.
Helsingfors, 80.
Honduras Britannique, 37, 92.
Hong-Kong, 28, 80.
Hongrie, 80.
Horsens, 90.

Indes anglaises, 4, 10, 13, 28, 37, 62, 72, 81, 100.
Indes anglaises. Le filigranne des timbres 1854 des, 13.
Indes néerlandaises, 5, 10, 72.
— — — portugaises, 19, 28, 100.
Italie, 5, 20, 40, 44, 51, 55, 62, 72, 92.
Italie. La surcharge Estero, 40.
Italie. Les soi-disant cartes officielles d', 55.
Jamaïque, 5, 11, 63.

Japon, 11, 63.
Jassy, 38.
Jekta, 29.
Jhind, 13, 20, 28, 63, 100.
Johore, 63, 72, 81, 92.
Jummoo Kashmir, 92, 100.

Kadnikoff, 38, 46.
Kazan, 38.

Labonan, 63.
L'avenir des timbres humides d'affranchissement, 75.
Lebedin, 82, 94.
Lebedjan, 46.
Les collections de timbres en rapport avec l'histoire, 67.
Les habilités de M. le docteur, 14.
Levant (Cie russe du) 72, 81.
Liwny, 73.
Loubov, 38.
Lubeck, 8.
Luxembourg, 5, 11, 81.

Macao, 37, 44, 61, 79.
Malacca, 30, 37, 81, 100.
Malmmych, 13.
Malorachgielsk, 23, 45.
Martinique, 44, 11, 72, 92.
Mexique, 20, 28, 37, 44, 64, 72, 81, 92, 101.
— — — Guadalajara, 81.
Modène, 5.
Monaco, 81.
Montserrat, 28, 51, 64, 81, 91.
Monschansk, 22.
Mozambique, 79.
Natal, 20, 45.
Nevis, 11, 45, 81.
Nicaragua, 81.
Nikolsk, 83.
Nolinsk, 66.
Non ! Bavière n'est pas morte, 84.
Nord de Bornéo, 5, 20.

Norvège, 5, 20, 29, 41, 51, 73, 82, 93.
— — — Drammen, 20, 29, 45.
— — — Drontheim, 20, 51.
— — — Tonsberg, 93.
Nouvelle Calédonie, 21, 37, 73.
— — — Gallies, 21, 29, 64, 82.
— — — Zélande, 5, 45, 51, 93, 101.
Nowata Ladoga, 13.
Nowanuggur, 29.

Odessa, 12, 45.
Orange, 5, 21, 37, 73.
Ostaschkoiff, 38.
Ostrov, 82.
Oustyslsok, 66.

Paraguay, 64, 93.
Patiala, 101.
Pawlograd, 46, 83.
Pérak, 21, 64.
Perecaslaw, 45.
Pereslaw Zaleski, 29, 39.
Péron, 6, 11, 21, 29, 38, 45, 51, 64, 82.
Perse, 64, 84, 91, 101.
Perse. Les timbres de la, 84, 95.
Philippines, 6, 12.
Porto-Rico, 21, 38.
Portugal, 29, 32, 64, 82.

Pountch, 101*

Queensland, 21.

Rajpeela, 38.

Riazan, 39*.

Rjeff, 66.

Rosloff s/Don, 13.

Roumélie, 82.

Russie, 6*, 12*, 21*, 29*, 38*, 45*, 52*, 65*,

68, 73*, 82*, 95*, 102*.

— Aleksandria, 6, 13, 52*.

— Ardatoff, 6*.

— Atkarsk, 6*, 102.

— Biejetsk, 39, 52.

— Bielosersk, 72, 83*.

— Bogorodsk, 22, 39, 52.

— Borovitchi, 30*.

— Bougonrouslan, 30*.

— Charkoff, 23, 46.

— Cherson, 45, 73*, 83.

— Demiansk, 13, 22.

— Elizavetgrad, 66*, 82.

— Gadiatsch, 83, 94*.

— Griazovetz, 30*.

— Jassy, 38.

— Jelez, 29.

— Kadnikoff, 38*, 46.

— Kazan, 38*.

— Lebedin, 82*, 94.

— Lebedjan, 46*.

— Liwny, 73*.

— Loubny, 38*.

— Malmyche, 13.

— Maloarchangielsk, 22, 15.

Russie. Morschansk, 22*.

— Nikolsk, 83*.

— Noliusk, 66*.

— Nowaia Ladoga, 13.

— Odessa, 12*, 45*.

— Ostaschkoff, 38.

— Ostrov, 82*.

— Oustysolsk, 66*.

— Pawlograd, 46*, 83.

— Pereslaw, 45*.

— Pereslaw Zaleski, 29*, 39.

— Riazan, 39*.

— Rjeff, 66.

— Rosloff s/Don, 13.

— Sapojok, 102*.

— Schatz, 30*, 38.

— Soroka, 38.

— Tichvin, 65*.

— Tscherepovetz, 45*.

— Tver, 12, 52*.

— Woltschansk, 13.

— Zadonsk, 46*.

*Russie. Notes sur les timbres ruraux de, 68.

Saint-Christophe, 39, 66.

Sainte-Hélène, 102.

Sainte-Lucie, 6, 23, 30, 66, 83.

Saint-Thomas et Prince, 79, 94.

Saint-Thomas La Guayra, 66.

Saint-Vincent, 6, 23, 30*, 66, 102.

Salvador, 6*, 13*, 30*, 52.

Santander, 50*, 60.

Sapojok, 102*.

Schatz, 30*, 38.

Sénégal, 83, 94.

Serbie, 23*, 102.

Siam, 7.

Sierra Leone, 83.

Soroka, 38.

Stellaland, 39, 47*, 66.

Stellaland. Les timbres de, 47*.

Suède, 52, 83, 102.

Suisse, 7, 66.

Sungei Ujong, 23, 46.

Tabago, 13, 83.

Taiti, 73*, 94.

Tasmanie, 7, 66, 94, 102.

Tichvin, 65*.

Timbres de téléphone et d'affranchissement, 95.

Timbres téléphoniques, 56.

Tolima, 19, 27, 86, 99.

Tonsberg, 93*.

Transvaal, 7, 52, 73*.

Triunité, 39*, 53, 83*, 94*, 102.

Tscherepovetz, 45*.

Turk, 23.

Turquie, 13, 30, 40, 46, 53, 66, 84, 102.

Tver, 12, 52*.

Une échelle de couleurs, 103.

Uruguay, 7*, 23*, 46, 53*, 84, 94, 103.

Venezuela, 54, 94.

Venezuela. Les cartes postales de, 54.

Victoria, 13*, 31, 40, 67, 103.

Vierges, 84.

Woltschansk, 13.

Wurtemberg, 13, 31.

Zadonsk, 46*.

Nota. — Les types sont marqués par un astérisque (*).



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

AFGANISTAN.

Nous trouvons au *Philatelic Record* l'annonce de timbres en annas du type en usage. Ces timbres ne portent nullement cette valeur et en voici la preuve que nous trouvons dans la traduction des inscriptions. Autour : *Poste impériale de Caboul — Ticket (timbre)*; au centre : un *abbasi* (deux *abbasi*, une *roupie*). Un chiffre 1, 2, 9, 8, aux quatre côtés, soit 1298.

Comme on le voit, il n'est nullement question d'annas.

Le *Philatelic Record* aurait vu le 1 *abbasi* et 1 *roupie*, noirs; nous possédons le 2 *abbasi* de cette couleur. On peut donc indifféremment demander la *roupie*, noir, le 2 *abbasi* noir ou enfin l'*abbasi* noir !

D'après un de nos correspondants aux Indes, les timbres noirs qui laissent toujours apercevoir vaguement un fond violet, seraient dûs au peu de

soin avec lequel l'encre est préparée. Mais de timbres noirs, il n'en existe pas officiellement.

Notre correspondant a sans doute raison; il faut néanmoins avoir les deux séries, n'importe à quelle cause est due celle à impression noire.

BAVIÈRE.

La carte 3 pfennig a actuellement deux lignes d'inscriptions en dessous de *Postkarte* et une lettre A à l'angle inférieur gauche; de plus, le carton a le filagramme des derniers timbres :

3 pfennig, vert sur chamois.

BELGIQUE.

Le *Moniteur* a publié le 25 décembre passé un arrêté royal qui étend l'organisation du service des mandats-poste et accorde des facilités nouvelles au public pour l'envoi de petites sommes d'argent par la poste.

Depuis le 1^{er} janvier 1884, l'administration émet concurremment avec les mandats ordinaires, au choix du public, des mandats de forme réduite, désignés sous le nom de *bons de poste*. Les émissions

se feront à la valeur de 1, 2, 3, 4, 5, 6, 7, 8, 9 et 10 francs, sans fractions. Le porteur d'un bon pourra y ajouter tout appoint inférieur à 1 franc au moyen de timbres-poste. La taxe des bons est fixée uniformément à 5 centimes. La durée de validité de ces bons est fixée à trois mois à compter du jour de l'émission.

Ce système se distingue des bons de poste anglais et français en deux points essentiels.

Dans le système belge, on représente en un seul titre (taxé à 5 c.) toute valeur jusqu'à 10 francs avec des appoints en centimes au besoin, tandis que, dans les systèmes anglais et français qui comportent ces bons à valeurs fixes, il faut parfois la combinaison de deux ou plusieurs coupures, acquittant chacune la taxe, pour former la somme déterminée.

Le bon belge est pourvu d'un récépissé que l'acheteur doit conserver pour servir de titre en cas de réclamation. En France et en Angleterre, il n'est pas délivré de récépissé et faute d'une preuve de l'espèce, il est impossible de remplacer le bon perdu ou détruit. La perte du titre est absolument irrémédiable.

Ces bons sont imprimés sur papier teinté et n'ont absolument rien de particulier. D'un côté les inscriptions qui indiquent la valeur et place pour mettre le nom de l'intéressé, de l'autre des instructions.

Les nouveaux timbres-poste n'ont pas paru, malgré le décret.

BRESIL.

Nous trouvons dans l'*Ami des timbres* les lignes suivantes :

« Le nouveau timbre de 50 réis, n'a, paraît-il, été en usage qu'une huitaine de jours, de là vient sa rareté, il y a plus d'un an qu'il n'existe plus. »

Nous ne savons où notre confrère a tiré ce renseignement, ce qu'il y a de certain, c'est que le



timbre n'a pas encore été émis. On n'a donc pu le supprimer. Si nous possédons de ces timbres, c'est parce qu'un de nos correspondants, qui a le

bras aussi long que celui d'un colonel, en a obtenu par faveur pour nous.

Les cartes-lettres sont en usage depuis le 15 novembre. On a pris pour modèle la carte de Belgique et on lui a donné pour inscription aux 50 et 100 réis : *Carta Bilhete*, mots sous lesquels on a ajouté aux 200 réis, la traduction française : *Carte lettre*, destinée qu'elle est, cette carte, aux relations extérieures. Il y a quatre lignes réservées à l'adresse, la première commençant par *Ill^{mo}* aux 50 et 100 réis et par *M.* au 200 réis.



Comme on le verra par les spécimens reproduits ici les timbres qui occupent le côté droit supérieur, sont tous d'un type différent, à l'effigie du souverain.

Imprimés en couleur sur papier épais teinté verdâtre au recto et blanc au verso.

50 réis, rouge.
100 — bleu.
200 — vert.

Nous ne nous expliquons pas pourquoi les couleurs ne sont pas les mêmes que celles adoptées pour les timbres-poste. Cela ne peut manquer d'amener des erreurs, qui nous vaudront sans doute des émissions nouvelles.

Voici l'avis laconique que l'administration a adressé au public et inséré dans la *Gazetta de Noticias* du 15 décembre 1883.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

Par ordre de S. E. le Directeur général, Dr Luiz Betim Paes Leme, le public est informé qu'à partir du 15 courant, il sera mis en vente, dans cette direction, les cartes-billets de 50, 100 et 200 rs, imprimées sur papier carton bleuâtre, avec couleur incarté pour celles de 50 rs, bleues pour celles de 100 rs et vertes pour celles à 200 rs.

Tresorerie de la Direction générale des Postes, le 14 novembre 1883.

Le Trésorier intérimaire,
SALVADOR JOAQUIN PINES.

Il existe encore des cartes-lettres créées par l'industrie privée.

Le cadre est formé de petits ornements avec croix ; les armoiries sont à gauche, angle supérieur, puis à droite, un timbre poste s'y trouve collé. L'adresse est indiquée par *Sr^e* puis quatre lignes ponctuées ; l'intérieur est blanc, ligné bleu :

50 réis, bleu sur gris rosé, cadre carmin.
100 — mauve — chamois pâle —
200 — rose — verdâtre —

CHILI.

Voici un timbre télégraphe émis en septembre dernier. La beauté de ce type, à côté des misères qui ont vu le jour par les soins du gouvernement Péruvien, prouvent que le Pérou est en ce moment au Chili. Au centre d'un ovale en largeur, les armoiries du Pérou; au dessus, contournant l'ovale: *Telegrafos del Estado*; au dessous, en bas: 2 *Chile* 2. Il y en a quatre valeurs à ce type.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

2	centavos, brun pâle.
10	— vert olive.
20	— bleu.
1	peso, brun foncé.

Le *Guio* parle de 3 autres valeurs: 5, 10 et 20 pesos.

DANEMARK.

Les timbres de la poste locale de Copenhague ont vécu, la compagnie ayant cédé ses affaires à une autre compagnie qui ne s'occupe plus des télégrammes, mais seulement de la distribution des lettres et paquets. Cette dernière a émis le 24 novembre dernier deux timbres qui rappellent le type de la défunte compagnie. L'inscription est remplacée par la suivante: *BuddeBrev-og pakke-expedition*, ce qui veut dire: Expédition par porteurs, des lettres et paquets; au-dessus des armoiries: *Kjopenhavns Bypost*. -- Poste de la ville de Copenhague.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc, piqués 11 :

2	öre, bleu.
3	— violet.

La même compagnie a une enveloppe avec timbre 10 öre à droite, angle supérieur. Ces enveloppes portent diverses inscriptions en noir; à gauche:



Expresbrev 10 ore (*gratis Papir og Kouvolut*); à droite: *Alm-Brev* 3 ore, *Tryksager* 2 ore, *Cirkul* 1 ore; en haut: *A'sendt af*. . *Bopæl*; plus bas: *Kjopenhavns Bypost*. — *Expresbrev*

til — et à l'angle inférieur droit : *Kjopenhavn*. Comme toujours il y a des variétés:

1° *Format ordinaire ayant la patte de fermeture arrondie à l'extrémité*:

10	öre, bleu foncé, papier blanc uni.
10	— — — — — vergé.

VARIÉTÉS.

1° *Ayant le timbre renversé à l'angle inférieur gauche*:

10 öre, bleu foncé, papier blanc vergé.

2° *Sans timbre*.

noir sur blanc vergé.

2° *Même format, patte de fermeture terminant en pointe*.

10	öre, bleu foncé, papier blanc vergé.
10	— — — — — uni.

VARIÉTÉ.

Ayant le timbre renversé à l'angle inférieur gauche:

10 öre, bleu foncé, papier blanc vergé.

Il y a des papiers minces et épais, qu'il faut négliger, pensons-nous, pour ne pas trop encourager la Compagnie qui a cependant supprimé ces enveloppes après un usage de 15 jours, en attendant le timbre mobile au même type.

Celui-ci est imprimé en lithographie sur papier blanc et piqué 11 :

10 öre, bleu.

Enfin une carte-lettre a paru le 10 décembre. Elle est de grande dimension (142 × 117^{mm} pliée en deux) avec timbre 10 öre, type des enveloppes, à droite, angle supérieur. Il y a pour toute inscription, en ronde: *Express-Brevkort*, à la partie supérieure. Un piquage règne autour de la carte avec bords gommés comme aux cartes-lettres de Belgique:

10 öre, bleu sur blanc.

DOMINICAINE. (RÉPUB.)

M. Goutier a vu le 1 centavo, burelé rose, ayant la surcharge fautive, 10 centimos, en noir :

10 centimos s/ 1 cent., vert et rose, surch. noire.

EGYPTE.

« Dans les premiers jours de janvier, nous écrit M. Joannides, des timbres de 20 paras surchargés, seront émis afin d'utiliser les 5 piastres qui ne s'emploient guère. On attend l'autorisation du ministère pour procéder à ce maquillage.

» Il est probable que des *timbres taxe*, paraîtront en même temps, pour lesquels une autorisation est également demandée au Ministère. Il y aura 10, 20 paras, 1, 2 et 5 piastres.

» Enfin il faut s'attendre à une prochaine émis-



sion de cartes-postales avec réponse, sans oublier le changement de couleur de certains timbres pour les mettre en concordance avec les couleurs adoptées par l'Union. »

EQUATEUR.

On nous informe qu'il vient d'être émis :

1 peso, brun.

On ne nous désigne pas le type, mais il est probable qu'il rappelle les autres valeurs en cours.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

D. P. mentionne au type *no hay estampillas etc.*

5 centavos, noir sur blanc.

1 peso, — — bleu quadrillé.

un — — — — —

Le même, signale une carte avec réponse, type de la carte avec cadre du mois passé :

2+2 centavos, noir s/chamois.

La cubierta de 50 centavos, n'existe plus. Elle a été remplacée par celle ci haut que nous communiquons M. de Ferrari ; à gauche les armoiries avec l'inscription *Estados Unidos de Colombia* ; à droite : *Vale 50 centavos* dans un cartouche guilloché portant : *Correos Nacionales* au-dessus ; entre le cartou et les armoiries : *Certificacion con contenido*, puis *Salio de... en de... de 188*, et un grand espace ligné sur lequel *Remite*. Au milieu de la partie supérieure : *50 centavos*.

Imprimé en lithographie sur blanc :

50 centavos, rouge.

GUADELOUPE.

Nous avons déjà une carte à 3 lignes, en voici une autre. Elle porte :

Prix pour l'intérieur de la colonie

10 centimes

Prix pour tous les pays compris dans l'Union

10 centimes

ou assimilés aux pays de l'Union

Le cadre reste ce qu'il était pour les cartes précédentes :

noir sur gris.

A propos de cette colonie on nous a fait dire que la Martinique faisait emploi des mêmes timbres-taxé que la Guadeloupe. Rien n'est plus inexact. La Martinique ne fait pas et n'a jamais fait emploi de ces sortes de timbres.

GUYANE ANGLAISE.

D. P. annonce une carte postale avec réponse, piquée à la séparation des deux parties, type du 3 cents, carte ordinaire connue :

3 + 3 cents, carmin sur chamois.

INDES ANGLAISES.



Depuis 1854 le 1/2 anna était bleu. Pour satisfaire aux conventions postales de l'Union, ce timbre vient d'être changé de couleur ; il sera désormais vert. Ce changement de couleur entraînera d'autres changements. Faut-il le dire, c'est encore MM. De la Rue et C^{ie} qui ont livré le nouveau

type. Dans un ovale debout est l'effigie de Victoria à gauche ayant pour inscription : *India postage — half anna*; les angles du rectangle sont remplis par un ornement.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme étoile, piqué 14 :

1/2 anna. vert.

Ce timbre se rencontre avec la surcharge noire ON H. M. S. comme le représente notre modèle :

1/2 anna, vert, surcharge noire.

Une carte officielle avec timbre à effigie 1/4 anna outremer a dû voir le jour vers septembre dernier. Outre l'inscription : *East India service Post card*, il y a en-dessous trois lignes d'avis : « *The address only to be written on this side; the signature and official designation of the sender must be written on the reverse.* »

1/4 anna, outremer.

INDES NÉERLANDAISES.



cent.

Il a été émis tout récemment un timbre de 2 1/2 cent que nous adresse M. Burnett. Au centre d'un cercle guilloché, le chiffre-valeur qui se détache en blanc; cadre rectangulaire avec le caducée, en haut, de chaque côté et une ancre, en bas; à la partie supérieure : *Ned. Indie*; en bas :

2 1/2 cent, janne.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 1/2 :

M. Joannidis a reçu le 15 cent *taxe* au type des autres timbres :

15 cent, rose, surch. noire.

ITALIE.

Le timbre-taxe 50 centesimi nous a été montré par M. Diena avec le chiffre renversé :

50 centesimi, jaune et carmin.

JAMAÏQUE

Nous avons reçu aux types des cartes à 1 et 1 1/2 penny, les cartes avec réponse de ces valeurs. L'impression est sur les 1^{re} et 3^e faces avec piquage à la séparation des deux parties :

1 + 1 penny, bleu sur chamouis.

1 1/2 + 1 1/2 --- gris-perle ---

LUXEMBOURG.

Le timbre de 5 francs a paru tout récemment avec la surcharges S. P., en lettres *italiques* noires,

d'une dimension plus grande que les lettres d'at-trefois :

5 francs, brun et noir.

MODÈNE.

Une erreur rencontrée par l'insatiable M. Diena, sur le 40 centesimi, ayant CEN T 40, c'est-à-dire avec le T séparé du mot *cent* :

Cen t 40, bleu.

NORD DE BORNÉO.



Nous reproduisons le timbre 8 cents qui a pris cette valeur par une surcharge, comme nous l'annoncions il y a deux mois :

8 cents, sur 2 c., brun-rouge et noir.

Nous avons reçu cette valeur sans surcharge, imprimé en vert pâle. On ne la connaissait qu'imprimée en bleu :

8 cents, vert-pâle.

Nous avons voulu savoir si le timbre, annoncé en bleu, ne l'avait pas été par erreur, par notre correspondant. Il répond à nos doutes, en produisant l'extrait suivant du *Nieuwe Rotterdam Courant*, dont le correspondant de Londres écrit à ce journal, en date du 1^{er} juillet 1883 :

« A l'assemblée générale des intéressés, à la Compagnie anglaise du Nord de Bornéo, j'ai vu, par l'obligeance de Sir Ruthenford Alveh, les nouveaux timbres de la Compagnie de N. B. Il y a trois sortes de ces timbres, savoir : rouge, bleu et brun. Les bruns ont la valeur de 1 cent, les autres de 4 et 8 cents. »

NORVÈGE.

Le 5 öre a pris la couleur conventionnelle des timbres de l'Union postale universelle, depuis le commencement du mois passé :

5 öre, vert

NOUVELLE ZÉLANDE.

De la série, janvier 1872, connue avec le filagramme étoile, le *Philatelic Record* annonce :

1 penny, bistre sur blanc uni.

ORANGE.

D. P. mentionne un 4 pence, bleu, qui aurait la surcharge 4 comme les 6 pence, lorsqu'ils ont pris cette valeur. Serait-ce pour le différencier des 3 pence, même couleur ?

4 pence, bleu, surch. noire,

Le timbre fiscal aurait, d'après le *Deutsche Philatelisten Zeitung*, été employé à l'usage postal :

10 shillings, jaune

D. P. a vu la carte avec réponse 3+3 centavos, au type des cartes ordinaires :

3+3 centavos, bleu sur blanc.



Le même a reçu le timbre fiscal ci-contre, ayant affranchi une lettre.

Ce timbre à l'impression de couleur sur blanc et se trouve piqué :

25 centavos, brun-jaune.

SUISSE.

Le *Deutsche Philatelisten Zeitung* rapporte qu'il a vu annulé le timbre bleu 10 centimes, de 1862 avec le dessin en double impression, l'une étant renversée :

10 centimes, bleu.

SIAM.

MM. Stanley, Gibbons et Cie ont reçu communication de ce pays d'où il résulterait que les différents timbres émis seraient des valeurs suivantes :

bleu,	1 lotte	ou 1/2 att.
carmin,		1 —
vermillon,	py nung	— 2 atts.
jaune d'or,	1 songpy	— 4 —
jaune foncé,	1 salung	— 16 —
carte postale,		1 1/2 att.

La carte a absolument le timbre poste carmin qui est déclaré de la valeur 1 att, il est probable que le 1/2 att en plus, est pour le prix de la carte.

TASMANIE.



Des timbres officiels, qu'on prendrait aisément pour des Victoria, y sont en usage. M. Burnett nous en a fourni divers exemplaires au spécimen ci-contre et nous signale les variétés suivantes :

The Treasury,	noir sur blanc vergé.
—	bleu — —
—	noir — azur uni,
—	bleu — —
The Attorney general,	bleu — —
—	— — blanc vergé.
The Minister of Land,	— — — —
Postmaster General,	mauve sur ?
Statistician,	bleu — — ?
Chief Secretary,	— — — ?
R (cad) E (state) Duties	— — — ?
Department,	— — — ?

TRANSVAAL.

Le 3 pence à l'impression rouge sur papier blanc et le 1 penny est d'un noir intense :

1 penny, noir intense.
3 — rouge.

URUGUAY.

Il y a eu, comme on le pense bien, un petit avis de l'administration postale annonçant aux populations que la carte épistolaire était changée. Voilà donc Mercure ou Minerve si l'on veut, relégué au même plan que les vieilles lunes.



Le Chérubin du jour représente la Bourse de Montevideo (tous les monuments y passeront) et occupant le côté droit supérieur; en dessous: 3 centesimos; à gauche du monument, l'inscription :

Republica Oriental del Uruguay.

Tarjeta Epistolar.

2^a Série 1883

puis plus bas une ligne commençant par *Sr D.*

Sur le revers de la seconde partie, six lignes d'instructions avisant l'intéressé que le timbre de la carte pour l'extérieur, doit être complété selon les conventions postales.

Impression de couleur sur papier blanc, piqué aux quatre côtés :

3 centesimos, brun.

Voici l'avis en question :

Direction et administration générale des Postes.

AVIS.

Par disposition de la Direction générale, le 15 du courant il sera mis en circulation une nouvelle émission de cartes-lettres — 2^e série 1883 — imprimées en couleur marron et valeur de 3 centesimos.

Ces cartes peuvent s'expédier à l'extérieur de la République, complétant d'abord l'affranchissement selon les tarifs respectifs comme lettres ordinaires.

De même, on est prévenu que toute carte-lettre qui contiendrait d'autre papier écrit ou autre classe d'objets, sera passible de l'amende selon l'article 117 de la loi.

Laisse le terme de nonante jours à compter de la date indiquée pour retirer de la circulation les cartes de la classe actuellement en usage et effectuer l'échange pour des nouvelles, pour quelle opération sont autorisées tous les bureaux de postes de l'Etat.

Montevideo, 13 novembre 1883.

L'EMPLOYÉ PRINCIPAL.

Ainsi la carte-lettre pour l'étranger paie le port d'une lettre ordinaire et il est défendu d'y insérer quoi que ce soit à part la communication écrite: c'est tout simplement une mesure absurde.

La surcharge *fuera de hora* s'applique indistinctement sur tous les timbres. Cette carotte ne cessera que lorsque les amateurs refuseront ces timbres.

Attention!

Les timbres de Lubeck 1859, ont été réimprimés sur papier uni, en petit nombre, dit-on, (100 feuilles de 25). Il est donc probable qu'on fera passer les 2, 2 1/2 et 4 schillings comme timbres anciens, dont on n'a jamais rencontré aucun exemplaire authentique sur ce papier.



Nous avons à signaler encore les Corrientes dont on fait des réimpressions en quantité et en toutes couleurs, les planches ayant été vendues à un spéculateur.

Natal. Le *Philatelic Record* nous apprend que de fausses surcharges circulent et qu'on en a même inventé de nouvelles. — Pourquoi ne pas donner le nom « des mécréants » ? C'est un moyen de déjouer leurs fraudes.

La carte postale d'Hayderabad.

Ayant demandé, à différentes reprises, des cartes de ce pays que l'on prétendait ne pas connaître, nous y avons envoyé un spécimen qui y a réveillé certains souvenirs que nous faisons connaître par la lettre suivante :

« M. Fischer, étranger, vint chez moi, envoyé par S. E. l'ancien ministre. Il était accompagné d'un pion naval; collectionneur de timbres, S. E. l'avait autorisé à se procurer de ce bureau tous les timbres dont il pourrait avoir besoin, en payant.

« Peu de temps après, le collectionneur m'envoya des cartes à timbrer, ce qui fut fait au bureau. Il en paya la valeur.

« Ceci eut lieu en 1880 ou commencement de 1881.

« Vous me paraissiez être dans l'erreur en nommant le spécimen que vous me remettez, une carte postale : ce n'est qu'une carte unie sans aucune inscription, timbrée d'un timbre de valeur.

« Une carte postale a un nom de Gouvernement ou un titre marqué dessus et aussi des instructions qui montrent la définition et le pays.

« On ne m'a jamais commandé d'émettre des cartes pour le public en général et je ne l'ai jamais fait, sauf dans le cas ci-dessus, comme faveur spéciale et comme curiosité postale.

« J'ai l'honneur, etc. »

Signé, HENRY ROCKE.

D'où il résulte que la carte postale n'est qu'une fantaisie ou une spéculation, *ad libitum*.

Les Postes privées des États-Unis d'Amérique.

Suite. (Voir n° 252).

Format 145 × 82^{mm},
rouge sur papier blanc vergé.

Format 147 × 86^{mm},
Rouge sur papier chamois vergé.

Format 140 × 83^{mm},
Rouge sur papier chamois vergé.
— -- 3 c 1883 des États-Unis.

La poste de Blood employait au moins une vingtaine de timbres à main dont plusieurs étaient de dessins assez ornements et qui n'avaient, croyons-nous, aucune valeur.

CHAPITRE III.

THE PENNY POST COMPANY, DE CALIFORNIE.

On a déjà donné à sa place (1^{re} partie) l'histoire de cette poste qui avait l'entreprise des correspondances de plusieurs des villes les plus importantes de la Californie.

Les gravures donneront le mois prochain une idée de ces *franks* : il ne nous reste qu'à donner une liste des enveloppes sur lesquelles ces *franks* ont été imprimés.

1^{re} type, 14 × 7 1/2 cent.

noir s/envel. ord., chamois, (valeur 7 cents).

2^e type, 14 × 8 1/2 cent.

noir s/envel. chamois 3 c. 1833, des E.-U. (valeur 7 + 3 cents.

Au revers de cette enveloppe, se trouve : *The Penny Post Company, Office 135, California St., San Francisco. Letters enclosed in the envelopes of the Penny Post Company and Deposited in any Post Office, are delivered immediately on the distribution of the mails in San Francisco, Sacramento, Stockton, Benecia, Marysville, Coloma, Nevada, Grass Valley, Mokelumne Hill.*

(A continuer).

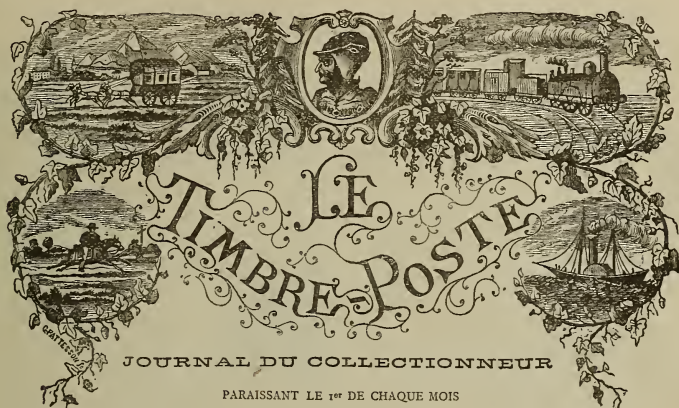
CH. H. COSTER.

CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE, enveloppes, bandes, cartes, télégraphes, offices particuliers, mandats, timbres de chemins de fer, fiscaux, essais, etc., etc., par J.-B. MOENS, vol. gr. in-8 à 2 colonnes de 780 pages de texte et 224 planches contenant 4750 gravures. Prix : 25 francs (franco).

BIBLIOTHÈQUE DES TIMBROPHILES. Les trois premiers volumes de la 4^e série sont parus. TIMBRES DES ÉTATS-UNIS, par J.-K. Tiffany, 3 vol. illustrés.

SUPPLÉMENT DU CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE. Ne paraîtra que le mois prochain. Prix : 2 fr.

Brux. — Imp. MOENS père et fils, rue aux Laines, 48



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

BAVIÈRE.

La carte 5 pfennig, violet, à l'impression sur carton à filagramme :

5 pfennig, violet.

BELGIQUE.

Le 1 centime, réséda, a été aperçu depuis janvier, à Bruxelles, mais après une courte apparition sa présence n'est plus signalée nulle part. L'Administration a sans doute eu des scrupules que nous n'avons pu pénétrer jusqu'ici :

1 centime, réséda.

BRÉSIL.

Le *Journal du Commerce* du 4 décembre 1883, contient l'avis suivant :

Postes. La convention postale de Paris, du 1^{er} Juin 1878 ayant fait dépendre d'un accord spécial entre les postes intéressées l'échange des billets postaux avec réponse payée, la Direction générale des Postes a chargé le Secrétariat international adhérent à l'accord déjà existant entre beaucoup de pays qui composent

l'Union postale universelle de faire connaître que l'échange des dits billets commencera le 1^{er} Mars prochain entre le Brésil et les pays où est déjà employée, dans les relations internationales, ladite formule de correspondance.

CUBA.

M. Calman a vu, dit-il, le 2 1/2 cent, en violet :

2 1/2 cent, violet.

DOMINIQUE (LA).

Une carte à 1 penny, violet, vient d'être émise. Le type du timbre et la disposition de la carte sont celles des cartes ordinaires des colonies anglaises des Antilles. La couleur adoptée promet un changement pour se conformer à la couleur de l'union postale.

1 penny, violet sur chamois.

EGYPTE.

Les timbres-taxé ont seuls été mis en cours le 1^{er} Janvier. Voici comment on annonce leur éclo-

sion :

AVIS.

Le public est informé qu'à partir du 1^{er} janvier 1884, les correspondances taxées comme non affranchies ou insuffisamment affranchies seront munies de timbres spéciaux « Chiffres-taxés »

représentant la valeur exacte des taxes à percevoir des destinataires.

En conséquence aucune taxe pour correspondances non affranchies ou insuffisamment affranchies ne devra être payée sans que l'objet distribué ne soit dûment muni de « chiffres-taxes » représentant la valeur du montant à acquitter.

Alexandrie, 29 Décembre 1881.



Les timbres-taxe qu'on s'obstine à appeler *chiffres-taxe* alors qu'on ne dit pas des *chiffres-poste* appartiennent tous à un même type. Au centre, un gros chiffre et de côté les mots *paras* ou *piastre* (*piastres*) et *tarif*; dans le cadre oblong qui le renferme, à gauche: *Postes Egyptiennes*, à droite: la contre-partie en caractères arabes; en haut: *A percevoir*, en bas, ces mots en caractères arabes.

Imprimés lithographiquement en couleur par V. Penasson d'Alexandrie, sur papier blanc, piqués 11 1/2:

10 paras, rouge.	—
20 — —	—
1 piastre, —	—
2 — —	—
5 — —	—

Ces timbres ne se vendent pas au public; les amateurs ne pourront en obtenir que d'oblitérés: ainsi l'a décidé le Directeur des postes actuel, de nationalité anglaise.

GRANDE-BRETAGNE.

Avec la lettre R dans un ovale, le format H (127×202^{mm}) a paru dans le courant de décembre dernier; la rosace qui remplit les trois cercles, à la partie inférieure du timbre est un peu différente de celle qui existait pour les formats F et G:

2 pence, outremer.

HAWAÏAN.

Nous avons reçu les 10 et 12 cents ayant la couleur changée, savoir:

10 cents, vermillon.	—
12 — violet.	—

On nous annonce l'apparition de cartes avec réponse 1+1 cent, violet et 2+2 cents, bleu sur chamois.

INDES ANGLAISES.

Voici quelques uns des timbres annoncés il y a quelque temps. D'abord le 9 pies avec le nouveau diadème et l'inscription nouvellement adoptée: *India postage*, au lieu de *East India*; quant au reste

du dessin, MM. De la Rue et C^e n'ont pas fait de



grands frais d'imagination: ils se sont bornés à copier le 9 pies, violet.

Nous avons ensuite les 2 et 8 annas avec plus de fioritures de dessin qu'autrefois. Après tout ce que nous a fourni la maison anglaise, on finira par trouver les nouveaux venus, magnifiques.

Imprimés en couleur sur papier blanc, au filagramme étoile, piqués 14:

9 pies, carmin.	—
2 annas, outremer.	—
8 — violet.	—

Nous avons vu le 2 annas 1854 réimprimé en vert-jaune sur papier blanc uni satiné:

2 annas, vert-jaune.



Nous avons parlé il y a quelque temps de notes postales des Indes anglaises dont il en existe trois valeurs aux types que nous reproduisons, savoir:

8 annas, rose,	surch. noir.	—
1 rupee, gris-bleu,	—	—
2 — 8 annas, brun,	—	—

INDES NÉERLANDAISES.

Le 2 1/2 cent dont nous avons fait connaître le type, le mois passé, n'est pas ou ne sera pas seul de ce type, les 1 et 2 cent, abandonnent l'effigie royale pour se présenter plus modestement avec le chiffre-valeur. Les couleurs ne sont pas changées et restent par conséquent:

1 cent, gris-vert.	—
2 — brun.	—

Le type de l'enveloppe subit également un changement, mais ce changement n'aura lieu qu'au fur et à mesure de l'épuisement des quantités d'enveloppes fabriquées à l'ancien type. Ce changement est une amélioration : nos lecteurs en jugeront par le type que nous reproduisons d'après un essai qui nous a été communiqué, lequel est imprimé en brun-roux. Il est probable que les couleurs des timbres d'enveloppes sont maintenant pour la nouvelle émission : on ne nous en dit rien.

JAMAÏQUE.

D. P. annonce le 1 penny avec le filagramme C A et couronne :

1 penny, bleu.

JAPON.



L'enveloppe actuelle dépourvue de tout ornement à la patte a vu cette fois son appendice orné du dessin ci-contre. Le format que nous adresse M. Bacon, est de

76 × 127mm :

2 sen, bistre olive.

JHIND.

En novembre dernier a été mis en usage une



carte-postale au fac simile ci-contre dont il existe six variétés sur deux rangées verticales et ne différant que par des détails de copie. Au centre d'un cercle perlé, la lettre R — rien de Rampour (Ruggbir

Singh), en dessous : *páo ána* (1/4 anna). Ce timbre occupe l'angle droit supérieur, à l'intérieur du cadre formé d'un trait et ayant à la partie supérieure deux lignes de caractères indous rédigées en *urdú*.

1^{re} ligne, de droite à gauche : *Rdjé Jind — paré'a, i-dák* — morceau (chiffon, paperasse) de poste ;

2^{me} ligne. *Sirf is taraf nám é magám aour nám é mahlúb alay darj bogd*, ce qui veut dire littéralement : Uniquement de ce côté-ci le nom de la demeure et le nom du on écrit à lui, place d'inscrire sera.

Cette traduction nous a été donnée obligeamment par M. Rodet.

Imprimé en couleur sur papier blanc épais jaunâtre. Dimension du cadre : 150 × 75mm :

1/4 anna, vert, vert pâle.

M. Roussin nous écrit que nous faisons erreur en disant qu'il n'y a que 6 variétés. Nous jugeons d'après l'envoi que nous avons reçu et nous certifions que s'il en existe davantage, nos feuilles ne nous l'ont pas prouvé : nous attendons donc la démonstration contraire de M. Roussin.

LUXEMBOURG.

L'épuisement de certaines valeurs et le plaisir d'être agréable aux collectionneurs ont engagé l'administration à faire surcharger les timbres à l'ancien type des lettres S. P. Ces lettres sont celles employées pour les timbres au nouveau type. Nous signalerons ainsi :

Impression néerlandaise.

1, 2, 5, 10, 12 1/2 20, 25, 30 centimes.

Impression locale.

4 centimes et 1 franc.

Impression de Francfort.

40 centimes.

NEVIS.

Le 1/2 penny au type des autres timbres est en usage avec le filagramme C A et couronne :

1/2 penny, vert.

Le 6 pence qui a cette couleur, la conservera-t-il ?

PÉROU

Les timbres surchargés du petit triangle arrivent en colonnes serrées. Nous signalerons, en plus de ce que nous avons fait connaître le mois passé :

1^o avec UNION POSTAL, etc., LIMA dans un ovale et le triangle.

2 cents, carmin, surch. bleu et noire,

50 — vert, — rouge —

1 sol, rose, — bleu —

Timbre-taxe 5 cents, vermillon — —

— 10 — orange — —

2^o avec la surcharge en fer à cheval, union postal et le triangle rouge.

1 centavo, vert, surcharge noire et rouge.

3^o Sans la surcharge UNION POSTAL, etc., et le triangle.

1 centavo, orange, surch. noire.

50 — vert. — —

1 sol, rose, — —

M. Bacon nous signale avec surcharge en fer à cheval : Union postal, etc. sans le triangle.

1 centavo, vert, surch. noire.

5 — bleu — —

M. Langlois a détaché d'une lettre venant de ce pays, un timbre 5 centavos, bleu, surcharge *Union postal universal Peru* en noir.

5 centavos, bleu, surcharge noire.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a vu des enveloppes aux armes chiliennes imprimées à côté du timbre et un cercle noir formé d'une ligne double dans l'angle gauche inférieur aux inscriptions *Limal-principal* et au milieu 17 fb. 82.

2 centavos, vert, sur orange, 140×83mm.

50 — rose, — blanc 225×100 —

50 — — — 225×188 — papier toile.

Un journal de Valparaiso ajoute les valeurs 5, 10, 20 centavos, sans désigner la couleur du papier ni les formats.

Nous tenons de M. Tapling un 5 soles au type ci-contre, imprimé en jaune sâle sur papier pelure.



Il y a une surcharge cintrée, noire, absolument illisible comme sur le 25 centavos qui a déjà été mentionné. La haute valeur 5 soles nous fait supposer que nous sommes en présence d'une émission fiscale. La surcharge pourrait peut-être nous apprendre si nous sommes dans le vrai; celle du 25 centavos, même type, n'est pas plus lisible. Qui sait si ces 2 timbres n'ont pas le même emploi fiscal, les taxes et les couleurs des timbres correspondant parfaitement à la dernière émission fiscale.

Comme le 25 centavos, le timbre qui nous occupe a la surcharge 1881-1882.

5 soles, jaune sâle.

PHILIPPINES.

L'*Ami* a donné son opinion, il y a quelque temps, sur une surcharge que nous avons renseignée et reproduite n° 248. Cette opinion n'était pas favorable au timbre et notre confrère vient de recevoir la confirmation de Manille, que décidément il avait raison.

Deux lignes de réponse à ce sujet: Le timbre en question a été trouvé par nous, en unique exemplaire parmi plus de cent mille timbres des Philippines, que nous avons reçus directement. Si la surcharge n'est pas connue là-bas, cela prouve-t-il que notre découverte est de mauvais aloi? Jusqu'à production de preuves plus concluantes que l'opinion d'un témoin qui n'a rien vu, nous considérons notre découverte aussi réelle que le 1^{er} type, 1 réal 1863, inconnu des autorités de Manille.

L'*Ami des timbres* ajoute les lignes suivantes: Voici les timbres émis par décret de l'intendance générale du 29 septembre 1883. *Pour la Poste.*

Timbre Judical. 12 1/8 c de peso, bleu, surch. 1 réal, noir.

Timbre-poste. 2 1/8 — — — 16 cuartos.

2 — — — rouge — 10 — vert.

Pour documents de circulation??

Timbre-Télégraphe. 250 mil de peso, bleu, surch. 25 cent, jaune.

RUSSIE.



Odessa. Le comité de la croix rouge de cette ville qui nous donne de ses nouvelles à chaque fête, a émis des enveloppes à l'ancien type de 1881, avec timbre appliqué à droite du format suivant:

Format 119 × 78mm.

10 kopecks, rouge s/B. vergé.

VARIÉTÉ.

Timbre renversé à l'angle gauche inférieur:

10 kopecks, rouge s/B. vergé.

Enfin le type ayant paru un peu vieux, il a été émis au même type une enveloppe au fac-simile ci-haut, au même format:

10 kopecks, rouge s/B. vergé.

Tver. (Tver). On a vu antérieurement que les timbres avaient été émis en 1869 avec chiffre blanc. On a fait depuis de nouvelles découvertes. Il existerait:

1869. *Chiffre blanc de 7mm sur fond bleu; cercle formé d'inscriptions en petits caractères et lessin de séparation assez court.*

2 kopecks, bleu pâle, cadre rose.

1870. *Chiffre blanc de 6 1/2mm sur fond bleu; cercle formé d'inscriptions en plus grands caractères et dessin de séparation plus maigre et plus long:*

2 kopecks, bleu foncé, cadre rose.

VARIÉTÉ. Papier damassé.

2 kopecks, bleu foncé, cadre rose.

1871. *Chiffre de couleur sur fond blanc; cadre de 1870.*

2 kopecks, bleu, cadre rose.

2 — noir, — —

1872. *Chiffre de couleur sur fond blanc, cadre de 1869.*

2 kopecks, noir, cadre rose.

2 — bleu, — —

Woltchansk (Charkoff). Le timbre tricolore (rouge, jaune et noir) a disparu depuis le 1^{er} janvier dernier. Il paraît que dans ses derniers moments le dessin en avait été refait. Les inscriptions sont généralement de caractère plus petit; le loup a la gueule plus allongée et la queue moins grosse et plus distancée de la patte gauche; enfin le timbre est piqué 11:

5 kop., rouge, jaune-orange et noir.

Rostoff s/ Don (Ekaterinoslaw) Le timbre 2 kop. de 1881 a actuellement le papier vergé et bâtonné: 2 kopecks, bleu.

Malmÿche (Viatka). Le timbre 2 kop. noir de 1876 a le papier rose au lieu de blanc:

2 kopecks, noir sur rose.

Nowaia Ladoga (St-Petersbourg). Le 5 kopecks rouge et bleu a eu son dessin refait et se trouve imprimé aujourd'hui en rouge et noir-gris.

5 kopecks, rouge et noir gris.

Aleksandria (Cherson). La surcharge sur le 10 kopecks actuel aux quatre variétés est lilas au lieu d'être bleu:

10 kopecks, rouge et lilas.

Demiansk (Novgorod). Faute de papier bleu, nous écrivait M. Breitfuss, le lithographe a imprimé en septembre 1878 les timbres sur papier blanc. En octobre de la même année, poursuit notre correspondant, les timbres furent supprimés.

3 kopecks, noir sur blanc.

SALVADOR.

M. Burnett a eu l'extrême obligeance de nous



communiquer une lettre venant de *Panama-Union* 1^{er} novembre 1883 ayant le timbre télégraphe ci-contre. Le timbre n'était pas oblitéré et, quoique la lettre ne porte point d'au-

tre timbre, elle n'est pas taxée. Est-ce à dire qu'on peut se servir indifféremment de timbres-poste ou de timbres-télégraphe? Nous ne trouvons pas quant à nous la question résolue.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12:

1 real, vert.

TABAGO.

Le 2 1/2 pence au type des timbres en cours est en circulation depuis décembre dernier; filagramme CA et couronne:

2 1/2 pence, outremere.

TURQUIE.

Une lettre que nous avons reçu de Constanti-

nople était affranchie au moyen de timbres-poste 10 paras, vert, type de septembre 1876, qui n'ont pas encore été mis en usage:

10 paras, vert et noir.

VICTORIA.



En novembre dernier, nous écrivait M. Westoby, le timbre-poste 1 penny a été remplacé par le dernier type de la carte postale que nous reproduisons pour mémoire.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme V et couronne, piqué 12 1/2:

1 penny, vert.

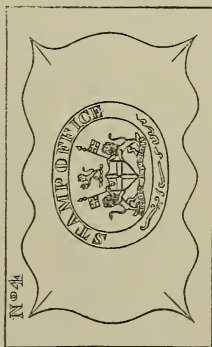
WURTEMBERG.

M. Fouré a découvert une enveloppe de la première émission, format moyen sur papier blanc, ayant à la patte le 2^{me} dessin et portant la faute dans l'inscription oblique, comme suit:

Sech Sechs Kreuzer Post Convert.
Sech Sechs Kreuzer Post Convert.

Le filagramme des timbres 1854 des Indes anglaises.

Lorsqu'il fit paraître, en 1865, son travail si intéressant et si complet sur les divers papiers employés à la fabrication des timbres, le docteur Magnus n'avait à sa disposition que quelques fragments



de feuilles pour reconstituer le dessin du filagramme des timbres des Indes anglaises. Il n'est donc pas

étonnant que ce dessin présente quelques inexactitudes.

Est-ce indifférence, est-ce oubli, toujours est-il que jusqu'à présent aucun timbrophile n'a cherché à redresser ces inexactitudes. C'est ce que nous allons faire :

Voici, tel qu'il se présente, le filagramme sur chaque moitié de feuille divisée en deux parties, l'une étant la répétition de l'autre. Ce filagramme s'étend sur quatre-vingt seize-timbres disposés sur 12 rangées verticales.

On remarquera que les armoiries qui doivent être celles de l'ancienne Compagnie des Indes sont complètement différentes de celles données par le docteur Magnus, qui a reproduit les armoiries de la Grande-Bretagne ; que la devise bien difficile à déchiffrer : *Auspicio Regis et Senatus Anglicæ* (sous les auspices du Roi et du Parlement anglais), manque, comme aussi les caractères indiens qui ne sont que la contrepartie de l'inscription : *Stamp office* et qu'enfin le léopard qui surmonte l'écu, est debout au lieu d'être couché.

Chaque partie de 96 timbres a pour cadre un filet, dont les angles sont remplis par une couronne posée sur une boule, entre quelques ornements ; une inscription en dehors de la feuille, occupe les quatre côtés, savoir, à gauche : *Ninety six Postage Stamps Price Three Rupees Per Sheet Four Annas per Row or* ; en haut : *Half anna each Stamp — Stamp of the required* ; à droite : *Amount to be cut off and affixed towards the Right hand corner of the letter on the address Side* ; en bas : *Lithographed under the Superintendence of Capt H. L. Thuillier — By H. E. Smith at the Surveyor General's Office, Calcutta. May 1854*, ce qui veut dire : nonante-six timbres-poste. Prix trois rupees par feuille, quatre annas par rangée ou un demi anna chaque timbre — les timbres du montant demandé doivent être enlevés et fixés vers l'angle de droite de la lettre, du côté de l'adresse. Lithographié sous la surintendance du Capt H. L. Thuillier par H. M. Smith du bureau de l'intendant général à Calcutta, Mai 1854.

D'après certains indices, le 1 anna avait ses timbres disposés de la même façon. Il n'en est pas de même du 2 annas qui pourrait bien avoir été émis plus tard, et être le complément de la série, dont la feuille ne porte ni le nom du lithographe, ni les inscriptions un peu naïves que nous avons fait connaître. Il y a 8 rangées verticales de dix timbres et pour cadre, un double filet, le plus gros à l'intérieur ; à la partie supérieure, dans le cadre : *Eighty*

Two-anna postage Stamps ; à la partie inférieure : *Price ten rupees*, inscriptions qui se traduisent facilement.

Un autre filagramme a été employé pour le papier timbré. Il ne diffère que par les armoiries qui sont celles de la Grande-Bretagne, avec supports Lion et licorne et la devise : *Dieu et mon droit*. Ce filagramme n'a pu être suivant nous, employé pour les timbres-poste, la compagnie des Indes ayant cessé d'exister en 1858 et les timbres 1854 remplacés en 1855. Il est donc probable que la substitution des armoiries n'a eu lieu qu'après 1858 lorsqu'il y avait déjà remplacement de timbres qui n'avaient pas de filagramme.

Les habiletés de Monsieur le docteur

Ce terme est peut-être impropre, car nous avons eu, suivant les circonstances : le docteur Magnus, M. Legrand, le rapporteur, le secrétaire, le secrétaire-trésorier de la Société française de timbrologie, un amateur et enfin le capitaine Blaguefort (*Ami des Timbres*, 1875, pages 80 et 83). Nous laissons donc nos lecteurs, juges, si les dites habiletés sont celles d'un homme grave et posé, méticuleux, savant, si elles sont d'un comptable, d'un caissier, d'un homme réfléchi ou enfin d'un folichon.

Nous avons cité récemment le cas d'un membre, démissionnaire depuis plus de deux ans, et figurant encore, pour grossir le nombre, sur la dernière liste publiée. Un de nos correspondants, nous écrit à ce sujet, qu'il a donné sa démission le 14 décembre 1879 et qu'il voit son nom comme membre, en 1883 ! Grande habileté, mais cousue de fil blanc.

Notre protestation au sujet de la singulière façon de dénoncer un faussaire, par la lettre M., est restée sans réponse ; mais M. de Ferrari, par suite de son *interpellation*, a obtenu de la Société que la confusion cesse. M. le secrétaire passe sous silence cette interpellation et le plus naturellement du monde il écrit :

« M. le Président donne lecture d'une lettre de M. Moens..... la société déclare que les initiales (il n'y en a qu'une) ne désignent pas M. Moens. Habileté mesquine s'il en fût, car nous n'aurions pas obtenu justice, sans intervention.

On fait dire à M. de Ferrari que les cartes des Indes néerlandaises avec surcharge sont fausses. Protestation de celui-ci. Le compte-rendu se borne à dire qu'une *discussion* a eu lieu et en raison du peu d'intérêt pour les lecteurs, la passe sous silence !

Ainsi on fait dire à un membre le contraire de ce qu'il pense. On déclare en son nom que les cartes

qu'il a montrées sont fausses et le *Speaker* trouve que cela n'offre pas d'intérêt. C'est à poudier de rire. Faut-il appeler cela une *habileté*?

Nous avons fait remarquer la coïncidence qu'il y avait entre deux erreurs contenues dans notre catalogue des timbres fiscaux du Chili, paru en octobre 1882 et le catalogue de la Société paru en octobre 1883. Le *speaker* nous répond *indirectement* pour sauvegarder sa dignité; on dirait en Angleterre sa dignité:

« Deux rectifications sont présentées par le secrétaire. L'une concerne les timbres du Chili qui ont été indiqués d'après les renseignements fournis par l'*Ami des timbres*, soit à son catalogue de novembre 1881, soit à sa chronique de mai 1878 et non copiés dans un catalogue qui n'existait pas encore, lorsque la question des timbres du Chili a été traitée devant la Société.

L'aveu est charmant et bon à noter. Voilà donc la science prise en flagrant délit de copie. Et où va-t-elle puiser ses renseignements? dans un journal que M. le docteur a déclaré ne pas être plus sérieux que son rédacteur, à qui il a été obligé déjà de mendier le concours pour le prêt de gravures.

Après cela il faut croire qu'une réforme salutaire a été opérée et que, journal, catalogue et propriétaire sont devenus sérieux depuis qu'ils se trouvent sous le haut patronage de M. le docteur.

Mais le plus plaisant de l'affaire, c'est que le journal auquel le *speaker* fait allusion et où il affirme, pour sa justification, avoir puisé son renseignement sur les 5 et 10 pesos du Chili ne dit rien, ABSOLUMENT RIEN de ces timbres!!! L'*Ami des timbres* se contente de mentionner les 1, 2, 5 et 10 centavos. Pieux mensonge, pour le triomphe de la science.

Mais où cela devint du plus haut comique, c'est lorsque le docteur Magnus semble ne plus se souvenir que, rédacteur du *Timbre Fiscal*, il a, en MARS 1878, publié une première fois cette erreur et comment la commet-il cette erreur? en copiant *The Stamp Journal* de janvier 1878. Copier, toujours copier, est-ce là la science bon teint qu'on porte aux nues? Mais une science pareille qui est-ce qui ne la possède pas? Qu'on nous parle de la science des compilateurs et nous serons d'accord.

Nous ne voulons pas contester les mérites du docteur Magnus qui a certes rendu et qui peut rendre encore de grands services à la timbrophilie, mais de là à vouloir poser comme homme indispensable, comme arbitre des destinées de la timbrophilie, il y a loin. Il n'y a personne d'indis-

pensable et tels porte-plumes d'autrefois qui ont déserté, ou pour nous servir d'une expression du docteur, qui ont imité Saturne en mangeant leur enfant, peuvent constater aujourd'hui, que les jeunes n'ont pas démerité des vieux. Enfin si le docteur tient absolument qu'on le hisse sur le pavois à l'instar des anciens Francs, nous ne refusons pas de proclamer ce qu'un de nos correspondants nous écrivait il y a quelque temps : Oui la timbrophilie est grande, oui ses adeptes sont nombreux et c'est le docteur Magnus qui est son prophète. Amen!

Les Postes privées des États-Unis d'Amérique.

Suite. (Voir n° 253).

3^e Type. 15 1/2 × 8 1/2 cents.
noir sur envelop. ordin. chamois, (val. 7 cents.)

— — — — — (— 5 —)

Cette dernière porte *For* au lieu de *Care of*.

4^e type, 14 × 8 cent.
noir sur envelop. chamois de 3 c., 1853 des E.-U., (val. 5 × 3 cents.)

5^e type, 14 × 8 1/2 cent.
rouge sur envelop. chamois de 3 c., 1853 des E.-U., (val. 7 × 3 cents.)

6^e type, 14 × 8 cent.
Noir sur envelop. ordin. chamois (sans valeur)

7^e type. Format?

Il a été rencontré un *frank* qui ressemble beaucoup au 4^e type, mais dont le fond est couvert de lignes horizontales laissant en blanc le mot *Paid* lequel est traversé par *From the Post office, Care of the Penny Post Company et California Penny Postage* en dessus et chiffres 5 de chaque côté.

Le petit timbre ressemble au 3 c. 1853 des États-Unis.

Bleu sur blanc.

On rencontre parfois des timbres à main du *Penny Post Company* sur des enveloppes qui ne portent pas des *franks* imprimés. Nous ne croyons pas qu'ils aient une valeur postale.

CHAPITRE IV.

SAN FRANCISCO (VILLE DE)

On a déjà donné l'histoire des postes de cette ville. Nous passons donc à l'énumération de leurs enveloppes timbrées.

SAN FRANCISCO LETTER EXPRESS.

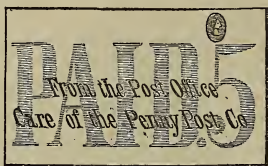
(*Van Dyck & Early*—puis *G.E. Early, propriétaires*)
Type I. Timbre frappé à main. Cadre oblong évidé aux angles, rappelant le *Wells Fargo & Co California and Coast Routes*, mais inscription : *San Francisco Letter Express*.

Noir sur envelop. ordin. blanc.

— — — — — jaune.

À la partie gauche de l'enveloppe se trouve un petit cadre pour indiquer l'heure de la réception de la lettre.

LETTERS and other MAIL MATTER deposited in *any* Post Office, will be DELIVERED in SAN FRANCISCO, SACRAMENTO, STOCKTON, or MARYSVILLE, *immediately* on the arrival of the Mails, if addressed to the care of the « PENNY POST CO ».



No

No

Street,

Cal.

The Penny-Post Co

deliver letters enclosed in these Envelopes *immediately* on the distribution of the Mails, in

San Francisco,
Sacramento,
Stockton,
Benicia,
Marysville,
Coloma,
Nevada,
Grass Valley,
Mokelumme Hill.



TO THE PENNY POST CO.

Care of

No

Street,

Cal.

The party to whose care this is directed is hereby authorized to open the same and appropriate its contents.

(A continuer). CH. H. COSTER.

Brux. — Imp. MOENS père et fils, rue aux Laines, 43.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,

7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées

Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU
TIMBRES-POSTE BELGES.

CHRONIQUE

AFGANISTAN.

Nous tenons de M. Lincoln, le 1 abâsi actuel
imprimé en rouge sur papier jaune safran vergé et
bâtonné :

1 abâsi, rouge s/jaune safran.

ALLEMAGNE (EMPIRE).



Les timbres employés par les bureaux de poste
du Levant ont été agrémentés d'une petite sur-
charge indiquant la valeur en paras et piaster.
Voici les fac-simile de cette jolie combinaison.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 15 :

10 para	sur 5 pf., violet	et noir.
20 —	— 10 —	rose —
1 piaster	— 20 —	outremer —
1 1/2 —	— 25 —	brun —
2 1/2 —	— 50 —	vert-bronze —

Il paraîtrait que la spéculation s'était emparée
des timbres allemands en vente par les bureaux de
poste à l'étranger et que l'on revendait dans le
pays avec 15 % de bénéfice sur le prix d'achat à
Constantinople. C'est afin de faire cesser ce trafic
que l'on appliqué la surcharge dont nous venons de
parler.

La carte pneumatique avec réponse 25+25 pfennig
a le chiffre 5 avec tête tournée vers le haut :
25+25 pfennig, brun s/rose.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

M. Marco del Pont a dans son album le 1/2 cen-
tavo, non dentelé :

1/2 centavo, brun.

BAVIÈRE.

Les cartes 3 et 10 pfennig et celles avec réponse
3+3 et 5+5 pfennig ont de larges ondulations en

filagramme ; de même, le mandat 20 piennig qui a un cercle pointillé sur le coupon :

Cartes :	3 piennig, vert	schamois.
—	10 — carmin	—
—	3+3 — vert	sigris fer.
—	5+5 — violet	—
Mandat :	20 — outremer	sjblanc.

BELGIQUE.

Nous ne connaissons pas les noirs desseins du Ministre des Travaux Publics, relativement aux nouveaux timbres si grassement payés à la maison De La Rue, mais il est un fait certain c'est qu'on ne peut plus en obtenir et que la poste a fait rentrer les 20 centimes dont la couleur se rapprochait trop, à la lumière, de celle du 25 centimes.

D'après l'*Etoile belge*, l'administration aurait renoncé à ces « types défectueux » sur la laideur desquels tout le monde est d'accord. Notre confrère conseille d'ouvrir un concours. Peut-être ne se rappelle-t-il pas que celui de 1864 a piteusement avorté.

Quoiqu'il en soit, nous croyons pouvoir entonner le *De profundis* pour le repos des timbres De La Rue dont on n'a pas encore osé produire les timbres de 1 et 2 francs.

Le *Philatelic Record* décrit trois cartes de service dont M. Wanner de Montevideo nous avait parlé antérieurement, mais d'une façon tellement vague, que nous n'avions pu rien faire de sa communication. Ceci pour qu'on ne suppose pas que l'émission est toute récente.

Les cartes signalées par notre confrère anglais, sont de la ville de Charleroi. En haut : *Ville de Charleroi*, plus bas : *Carte postale de service*, puis trois lignes pointillées pour l'adresse, la première commençant par *Monsieur* et la dernière par *A* ; à gauche, angle inférieur, un trait oblique sous lequel : *Le Bourgmestre de la ville de Charleroi*.

La seconde variété a pour entête de l'adresse *Monsieur*, mais il n'y a qu'une ligne pointillée commençant par *A* et ayant n° 294 en dessous ; à gauche, angle inférieur, deux lignes parallèles sous lesquelles : *Pour le Bourgmestre — Le Secrétaire communal*, puis une signature.

La troisième variété a, au lieu de *Monsieur, Monsieur le Bourgmestre* et le n° 295.

Impression noire sur carton couleur :

1 ^{re} variété,	noir sur jaune,	113x87mm.
2 ^e —	— — blanc,	—
5 ^e —	— — rose,	—
— —	— — vert,	—

BRÉSIL.

Un timbre qui remplace le type local à effigie de 20 réis, nous vient par l'entremise de M. Marco del Pont. Au centre, le chiffre 20 et R dans un cercle perlé et à fond ligné ; au dehors, un autre cercle uni, contenant : *Brazil — Correio* ; cadre rectangulaire



Imprimé en couleur sur papier blanc vergé, piqué 12 1/2 :

20 réis, gris-perle.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

D. P. a reçu le 5 shillings avec le filagramme CA et couronne :

5 shillings, orange.

COTE D'OR.

Les morceaux de timbres continuent à nous arriver de toutes les façons. Le *Philatelic Record* rapporte qu'il existe, coupé en biais, en deux parties, le 2 pence pour 1 penny et le 4 pence en biais, en quatre parties (X), chaque fraction pour un penny :

1/2 timbre 2 pence, vert-bleu.

1/4 — 4 — violet vif.

CUBA.

D'autres valeurs nous sont parvenues de la série postale de 1883 :

10 cent. de peso, brun-jaune.

20 — — bistre.

Les timbres-télégraphe ont conservé leur type, comme suit :

20 cent. de peso, bistre.

40 — — vert-jaune.

80 — — outremer.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il existe, mais sans désigner le papier :

5 centimos sur 2 c. orange, surch. renversée,

Avec grands chiffres.

10 centimos sur 2 c. orange.

50 — — 10 c. rose.

On possède à New-York, si nos renseignements sont exacts, un « estoc » de ces timbres. Les grands chiffres ne viendraient-ils pas de là ?

ÉGYPTE.



Le 1^{er} février dernier, la poste a délivré l'amour que voici sans faire valoir les avantages de ce timbre, par le moindre petit avis au public.

Au centre du timbre 5 piastres, le chiffre 20 de belle dimension ; aux an-

gles, deux traits pour cacher le chiffre primitif; à gauche, *paras*; à droite, la contre-partie en caractères turcs.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14 :

20 paras sur 5 p., vert et noir.

VARIÉTÉ. Surcharge renversée.

20 paras sur 5 p., vert et noir.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous tenons la bande du 2 cents rouge, type de novembre 1883, imprimée sur papier manille, ayant l'étoile en filigramme, plus le monogramme USPOD.

Nous avons au même filigramme, l'enveloppe de cette valeur et à ce type, imprimé sur papier bleu :

Bande 2 cents, rouge.

Enveloppe 2 — — 5/bleu, 78 × 138, 80 × 140, 86 × 149 et 89 × 160 mm.

On annonce ces impressions comme étant le résultat d'erreurs. Nous croyons plutôt qu'on utilise le restant de papier des tirages précédents

ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

Cundinamarca. Nous avons vu du timbre provisoire, 10 centavos, reproduit n° 251, quatre variétés, dont deux régulières, et ne différant que par les lettres placées typographiquement : les deux autres se reconnaissent par les fautes suivantes. A l'une il y a *general* pour *general* et à l'autre, *Amor* avec l' *m* retourné.

Un 50 centavos se présente en deux compositions de timbres, comme suit :

CUNDINAMARCA
Correos provisionarios.
CINCUENTA CVOS.

Cundinamarca
Correos provisionarios
Cincuenta cvos.

Le tout dans un cadre oblong fleuroné formé de petits losanges.

Le 1 peso a l'inscription suivante :

1 Cundinamarca 1
EE. UU. de Colombia

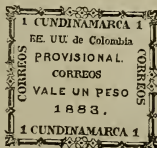
Provisional

Correos

vale un peso

1883

1 Cundinamarca 1



De chaque côté le mot *correos*, le tout dans un carré orné. Il y en a deux variétés, dont l'une a *correos* avec lettre s plus petite.

10 centavos, jaune 4 variétés.

50 — rose 2 —

1 peso, brun 2 —



EE. UU. de Colombia — E. S. de Cundinamarca
Certificación con contenido — vale veinte centavos

Correos provisionarios — de Cundinamarca

Puis deux lignes de points, la première commençant par *Remile*, puis plus bas, à gauche : *Bogota de de 188* — à droite : *El administrador General* et une signature.

Imprimé en noir sur couleur.

20 centavos, vert.

Antioquia. Voici un nouveau timbre annoncé par le *Welt Post*. Dans un rectangle aux angles coupés est l'effigie de la Liberté avec le mot *Correos* centré du haut et les chiffres dans les angles ; en bas : *de Antioquia* ; à gauche et à droite *Diez c.* Le 5 cents sera reproduit prochainement.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc vergé :

5 centavos, brun
10 — vert-bleu

Tolima. Le 5 centavos, brun, a le papier azuré, d'après le même confrère :

5 centavos, brun

GRIQUALAND.

Il existerait, d'après le *Philatelic Record*, un 3 pence du Cap de Bonne Espérance, chiffre 3 en surcharge et au filigramme C C et couronné, ayant le petit G en surcharge noire :

3 pence, rouge-brun et noir

GUADELOUPE

Autre carte à 3 lignes portant :

Prix pour la FRANCE, l'ALGÉRIE, les COLONIES FRANÇAISES et les PAYS ÉTRANGERS avec lesquels l'échange des Cartes postales est autorisé : 20 centimes.

noir sur gris-jaunâtre.

INDE PORTUGAISE.

Le 40 réis, type de 1877 avec surcharge noire 4 1, 2, n'a pas été mentionné jusqu'ici :

4 1/2 réis sur 40 r., bleu et noir.



ITALIE.

Il n'y a que le premier pas qui coûte. Nous avions des *timbres-taxé* à 5 et 10 francs, en voici de 50 et 100 francs qui nous sont annoncés par le décret suivant que nous envoie M. Diena :

HUMBERT 1^{er}.

Par la grâce de Dieu et par la volonté de la nation,
Roi d'Italie.

Vu nos arrêts des 25 novembre 1879, n° 5361 et 18 décembre 1873, n° 1749 (deuxième série). Sur la proposition de notre Ministre-Secrétaire pour les Travaux Publics, Nous avons arrêté et arrêtons :

Article premier. Aux douze sortes de chiffres taxes postaux émis suivant nos décrets mentionnés, deux autres sortes sont ajoutées : une de lire 50 de couleur verdâtre et l'autre de lire 100 de couleur rouge-pâle.

Art. 2. Les chiffres-taxe de lire 50 et de lire 100 seront mis en usage à partir du 1^{er} janvier 1884.

Nous ordonnons que le présent arrêt, muni du sceau de l'Etat, soit publié dans la collection officielle des lois et décrets du royaume d'Italie avec intimation à quiconque appartient, de le faire observer.

Donné à Rome, le 20 décembre 1883.

HUMBERT.

Vu le ministre des Sceaux,
SAVELLI.

GENALA.

D'après M. Diena, les *timbres-taxé* sont employés à divers usages. L'émission actuelle aurait pour but de faciliter la comptabilité des caisses postales d'épargne.

JHIND.

Le 8 annas a le papier vergé :

8 annas, rouge.

MALACCA.

Le 24 cents a le filagramme C A et couronne :

24 cents, vert.

MEXIQUE.



Des timbres pour la correspondance officielle postale ont été introduits depuis janvier dernier. M. Marco del Pont a eu l'obligeance de nous en faire connaître le type que nous reproduisons.

Au centre d'un ovale formé d'un trait, une effigie de profil à gauche ; en dehors, un ovale guilloché portant en lettres blanches : *Servicio postal Mexicano* et la valeur ; chiffres aux angles, posés obliquement.

Imprimé en couleur sur papier blanc mince, piqués 12 :

1	centavo, vert.
10	—
50	—

NATAL.

Le 1 penny a le filagramme CA et couronne :

1 penny, rose-carmine.

NORD DE BORNEO.



Un des vétérans de la timbrophilie, M. C.-W. Viner a bien voulu nous faire connaître l'existence de deux timbres qui pourraient bien nous valoir une réforme des autres valeurs connues, par le double emploi auquel on destine les timbres Au centre, sont les armoiries que nous connaissons déjà, mais ici elles sont avec supports ; à la partie supérieure : *North Borneo* et la valeur en lettres au-dessus ; à la partie inférieure : *Postage & Revenue* et la valeur plus bas. Le 50 cents a la valeur en chiffres aux angles supérieurs et le 1 dollar aux quatre angles.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

50 cents, violet vif.
1 dollar, rouge.

NORWÈGE.

Drontheim. D. P. annonce un timbre aux armoiries, dans un cercle, ayant au dessus : *Trondhjem* et en bas : *By Post*. Imprimé en couleur sur papier blanc :

4 ôre, violet.

Drammen. Cette poste ne demande que l'occasion de fournir les albums des amateurs. Voici l'enveloppe nouvelle de 1884, remplaçant celle de 1883 ; le type est une nouveauté... qui rappelle les timbres de 1868. Au centre d'un ovale, portant *Dram. By Post* 5 ôre, sont les armoiries de la ville ; cadre rectangulaire ayant dans les angles intérieurs un chiffre.

Imprimé sur enveloppe de grand format, à l'angle inférieur gauche :

5 ôre, bleu spallille.



NOUVELLE CALÉDONIE.

Le 75 centimes a reçu la surcharge noire qui lui donne la valeur de 5 centimes. La moitié de la feuille à la surcharge renversée. Cette émission a eu lieu le 31 décembre pour l'envoi des cartes de visite du nouvel an :

5 cent sur 75 c., carmin et noir.

VARIÉTÉ. Surcharge renversée.

5 cent sur 75 c., carmin et noir.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le 1 penny, fiscal *Duty*, de 1882 a servi à l'usage postal, nous apprend le *Philatelic Record* :

1 penny, orange.

Le *St. Collector's Journal* dit que les enveloppes 1 et 2 pence ont pour usage officiel la surcharge O.S en capitales minces pour les 1 penny et grosses capitales pour les 2 pence :

1 penny, rouge.

2 — bleu.

ORANGE.

Le timbre-poste de 1 penny a la couleur bistre et non brun-rouge : ce serait une nuance « rare » au dire du correspondant du *Philatelic Record* :

1 penny, bistre.

Le fiscal 18 pence a servi à l'usage postal écrit le même journal.

18 pence, outremer.

PERAK.

Le 2 cents, rose, de Malacca se présente avec la surcharge *Perak* en trois variétés :

2 cents, rose, C A et couronne.

PÉROU



tavos.

Nous renvoyons donc nos lecteurs à la description que nous avons donnée pour la carte simple. Quant à celle avec réponse, elle a en plus, sur la première partie, de chaque côté : *Con respuesta pagada* et sur la seconde partie : *Respuesta pagada*. Les deux parties tiennent par le haut et ont l'impression sur les 1^{re} et 4^{es} faces.

3 cents noir sur blanc grisâtre

4 — — — chamois

Il nous vient encore les timbres suivants :

Timbre 5 cents, surchargé UNION POSTAL. etc. LIMA, en rouge avec le triangle noir.

5 centavos, bleu surch. rouge et noir

Avec la surcharge ovale : *Union postale etc. Peru* et le triangle noir :

50 cent., vert, surch. rouge et noir

1 sol, rose, — bleue —

Timbre *Deficit* à 1 cent, de fin 1879 avec surcharge UNION POSTAL etc. LIMA en bleu et le triangle noir :

1 centavo bistre, surch. bleue et noire

PORTO RICO

Selon M. Calman, les timbres auraient changé de couleur, depuis le 1^{er} janvier 1884, le type étant resté le même. Notre correspondant signale :

1/2 mil. de peso, rouge-vert

1 — — carmin

3 cent — brun

QUEENSLAND

Nous avons vu une valeur nouvelle du type de 1882 dont on connaît déjà 2 et 2 sh. 6 pence, 5 et 10 shillings :

1 pound, vert.

RUSSIE



C'est le 6 février dernier que les nouveaux timbres ont été mis en vente par la poste de Saint-Petersbourg, et partiellement à Moscou et dans d'autres villes, savoir :

D'abord les 7, 14, 35 et 70 kopecks, 3 1/2 et 7 roubles. Les quatre premiers sont de vieilles connaissances dont nous avons donné antérieurement les couleurs et les dessins. Les 3 1/2 et 7 roubles n'ont pas vu leur type adopté (celui reproduit n° 243). Au lieu d'une grecque de chaque côté, on y a mis une inscription ; au lieu d'une inscription dans l'ovale, on a mis une guirlande de chêne ; les inscriptions sont en lettres blanches sur couleur, tandis que c'était le contraire sur les types qui avaient un moment la corde, lorsque les types actuels l'ont emporté de plusieurs longueurs.

Comme nous ne savons rien refuser à nos lecteurs, voici ci-haut les préférés.

Tous ces timbres sont imprimés sur papier vergé aux ondulations et piqués 15.

7	kopecks,	bleu
14	—	— contre rose
35	—	lilas — vert
70	—	bistre — orange
5 1/2	roubles	gris et noir
7	—	jaune —



Il y a encore une enveloppe en deux formats: grand et moyen qui a paru à la même date, sa couleur est, nous ne savons trop pourquoi, bleue. Pourvu que MM. les employés de poste ne fassent pas confusion, le timbre-poste de 7 kop. étant bleu. Dans tous les cas, c'est une décision qui devrait être rapportée, nous semble-t-il, car il est toujours préférable de rendre uniformes les couleurs des mêmes valeurs des timbres, enveloppes, cartes, etc., pour la facilité du public d'abord, et pour celle des employés de poste ensuite; enfin l'article que nous avons reproduit dernièrement n° 113 du *Fiscal*, prouve qu'on ne brille pas précisément par l'intelligence dans certains bureaux de l'intérieur de ce pays; il ne faut donc pas amener volontairement des complications.

Imprimé en couleur sur papier azuré ayant des lignes ondulées en filagramme, timbre estampillé à droite :

14 kopecks, bleu foncé

Le *Journal de St-Petersbourg* annonce que les enveloppes à 5 et 7 kopecks sont d'un papier à filagramme et de teinte jaunâtre; les premières ont la couleur violette et les secondes bleu clair; les cartes postales sans timbre ont le papier blanc épais; celles à 3 kop. ont le timbre rouge et le papier jaunâtre. Il est payé 1/2 kop. en plus pour les enveloppes et 1/4 kop. pour les cartes sans timbre.

Les autres nouveaux timbres 1, 2, 3 kop. et les enveloppes et cartes désignées ici ne seront mis en vente, que plus tard, après épuisement des anciens; les enveloppes 5 kop., sont réservées à St-Petersbourg et Moscou.

La carte postale 3 kop., est en circulation depuis le 23 février passé et l'enveloppe 7 kop. depuis le 28 même mois :

3	kop.,	carmin	s/chamois
7	—	bleu	s/crème

Charkoff (Charkoff). Le 5 kop., rouge-vermillon, en conservant son type de 1876, a vu sa surcharge

supprimée. Les feuilles contiennent aujourd'hui 60 timbres sur 10 rangées verticales et les têtes bèches ont disparu sur ce nouveau report :

5 kop., rouge-vermillon, piqué 11.



Morschansk (Tamboff).

Voici une des postes les plus versatiles de toutes celles de Russie. Est-ce le plaisir de papillonner, est-ce pour être agréable aux collectionneurs, toujours est-il que depuis 1879, nous sommes arrivés à la 6^e édition de timbres.

Aujourd'hui l'écusson se trouve dans un ovale uni, ayant à l'extérieur, de chaque côté, en haut et en bas, des inscriptions en noir; chiffre blanc dans un cercle bleu uni aux quatre angles; cadre rectangulaire.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 :

5 kopecks, rouge, bleu et noir.

Maloarchangielsk (Orel). Nous avons déjà eu pas mal de carottes plus ou moins officielles de cette poste. Nous apprenons aujourd'hui que, pour répondre aux demandes qui lui sont adressées, l'Administration s'est décidée à faire imprimer des timbres dont elle ne se sert plus depuis longtemps. Avis à ceux qui veulent encourager la culture de la carotte.

Bogorodsk (Moscou). Au type 1877, l'Administration a fait imprimer les fantaisies suivantes qu'on prétend être en usage, ce que nous ne croyons absolument pas :

1 kopeck, bistre, carmin, orange.

5 — — — — bleu, noir, violet pâle.

10 — — — — — — — — — —

Il y aurait donc 3 couleurs du timbre 1 kop., 6 du 5 kop. et 6 du 10 k., lesquels timbres auraient cours en même temps, chose invraisemblable.

Nous ne conseillons pas aux amateurs de prendre ces drogues là, car en encourageant des Administrations aussi peu scrupuleuses que celles de Bogorodsk et Maloarchangielsk, nous finirions par avoir des émissions quotidiennes en toutes couleurs.

Demiansk (Novgorod). Un de nos correspondants de Russie, nous écrit qu'il n'est pas d'accord avec M. Breitfuss lorsqu'il dit que le timbre a été lithographié. Ce timbre a été frappé avec un timbre à main qui existe encore et il est très probable, ajoute notre correspondant que le timbre noir sur blanc a été obtenu sur demande, personne ne connaissant ce timbre.

SAINTE-LUCIE.

Le four pence, jaune, sans surcharge, est coupé en deux diagonalement, pour être employé, chaque fraction pour 2 pence, publie le *Philatelic Record* : 1/2 timbre 4 pence, jaune.

SAINT-VINCENT

Deutsche Philatelisten Zeitung dit que le 6 pence, coupé en deux verticalement, sert aujourd'hui, chaque moitié, pour 1/2 penny, par la surcharge noire : *Half penny* :

1/2 penny sur 1/2 timbre 6 p., vert et noir.

SERBIE.

Deux cartes nouvelles nous sont adressées par M. Lubkert. La première, à 5 para, a les armoiries (aigle) sur manteau, qui ont été refaites; l'inscription au-dessus occupe une étendue de 79 au lieu de 72 mm et la lettre qui commence la première ligne de l'adresse touche pour ainsi dire le cadre; enfin les lignes sont pointillées et le cadre moins haut.



La seconde carte a la grecque refaite et toutes les inscriptions; celle de gauche, angle inférieur, touche presque le cadre; le timbre est d'un autre type, il est de profil et le roi se présente la poitrine couverte de décorations;

les chiffres sont plus petits. Les armoiries qui occupent le côté opposé au timbre sont également changées : ce sont les armoiries (aigle) mais d'un autre type que celles connues.



Impression de couleur sur carton varié :

5 para, brun sur rose.
10 — — — — — chamais.

SUNGEI-UJONG.

Le 2 cents a pris la couleur adoptée à Malacca. La surcharge existe en trois variétés :

2 cents, rose et noir, CA et couronne.

TURK (ILES DE).

Les 1 penny ont depuis quelque temps, écrit le *Philatelic Record*, le filigramme CA et couronne :

1 penny, rouge.
URUGUAY.



C'est le 16 janvier dernier qu'a été émis le joli timbre que voici. Le 10 centesimos 1877 a été barbouillé : *Provisorio 1 centesimo* 1884, en noir.

Imprimé sur papier blanc, percé en lignes :

1 centesimo 570 c., vermillon et noir.
1 — — — — — surch. réservée.

Cette émission est annoncée par l'avis suivant :

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

AVIS.

Par disposition de la Direction générale des Postes de cette date, restent autorisés à l'affranchissement, au même type que ceux de un centesimo qui circulent actuellement, les timbres-poste émission de 1876, imprimés en couleur rouge, valeur de 10 centesimos, limitée par l'inscription suivante, qui sera imprimée en noir : *Provisorio — 1 centesimo — 1884*.

Montevideo, 15 janvier 1884.

Le 1^{er} officier (des postes).



Deux autres timbres que nous expédie M. de Powal ont dû paraître le 26 janvier. Le premier, porte naturellement une surcharge : *Provisorio* 1884 en noir sur le 2 centesimos de juillet 1882; le second est un type nouveau. Il ne faut pas qu'on s'y trompe, c'est le soleil dit le décret qui se montre au milieu du losange et qui a pour inscription : *Rep. O. del Uruguay cinco cent* — *cinco cent* : en dehors du losange, dans les angles du rectangle, un gros chiffre blanc sur fond ligné.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 13 :
2 centesimos, carmin, surch. noire.
5 — — — — — bleu.

Comme de juste il y a le petit avis de rigueur :

Direction des Postes

Par disposition de la direction générale, du jour de la date, restent aptes à l'affranchissement, pour la valeur inscrite deux centesimos, les timbres émis en l'année 1882, imprimés en couleur rose, différant de ceux qui ont été retirés de la circulation, par l'inscription imprimée en encre noire : « *Provisorio 1882*. »

A la même date, il est mis en circulation une nouvelle émission de timbres-poste de cinq centesimos, imprimés en couleur azur portant dans chacun de ses angles le numéro 5 et un soleil au centre.

Il est accordé un terme de soixante jours à compter de la date, pour retirer de la circulation ceux de même valeur en usage et effectuer l'échange pour les nouveaux timbres, opération à laquelle sont autorisés tous les bureaux de postes de la République.

Montevideo, 25 janvier 1884

Le 1^{er} officier (des Postes).

Les Postes privées des Etats-Unis d'Amérique

Suite et fin. — (V^{oir} n° 254.)

CALIFORNIA CITY LETTER EXPRESS.

(Hoogs et Madison, propriétaires).

Il existe une enveloppe qui porte le nom de cette poste et qui nous donne un courrier à cheval tenant à la main une banderole avec l'inscription : *News*.

L'enveloppe porte en outre une réclame des propriétaires.

Nous croyons que cette enveloppe n'est qu'une espèce de réclame n'ayant aucune valeur postale. Nous la signalons pour mettre les Collectionneurs sur leurs gardes.

SAN FRANCISCO LETTER EXPRESS.

Type I. Nous empruntons la description au catalogue du D^r Gray, 5^e édition, page 191. *Robinson & Co's San Francisco Letter Express*. Banderole, impression bleue.

Type II. *Robinson Express Paid* au dessous, ours au centre, le tout dans un cadre irrégulier à double filet :

Noir sur 3 c. chamois, 1864.

On ignore si le type II appartient à M. Robinson de San Francisco ou à quelque autre poste du même nom.

GAHAYAN & HOWE.

Type I. Frappé à la main. Courrier à cheval allant à gauche, inscription : *San Francisco Letter Express*, cadre ovale à un seul filet.

Bleu sur enveloppes variées : chamois, orange, blanche.

N. B. On employait parfois ce timbre pour annuler les timbres mobiles, surtout après la cession de la poste de M. Loomis : nous avons lieu de croire qu'il a été utilisé aussi pour faire tout récemment des réimpressions.

CARNES' CITY LETTER EXPRESS.

Ni Carnes, ni son successeur Loomis n'ont émis des enveloppes timbrées.

PUBLIC LETTER OFFICE.

Type I. Frappé à main. Courrier à cheval portant une banderole avec l'inscription : *Public Letter Office 5 Kearny st. Letters and Parcels delivered every hour.*

Noir sur envel. ordin. blanche.

Type II. Frappé à main. Oblong orné ayant l'inscription : *Public Letter Office 5 Kearny Street. S. F. Letters delivered to any part of the City within one hour after mailing. East of Taylor and Fifth 15 c.; West, 25 c.*

Bleu sur envel. blanche.

Type III. *Public Letter Office*, en haut, courbé, en gros caractères ornements ; n° 5 dans le creux de la courbe, *Kearny St.* dessous. Imprimé dans la partie gauche supérieure de l'enveloppe. *Delivered within one hour after mailing* imprimé en travers du côté gauche de l'enveloppe.

Noir sur envel. paille 2 cents Etats-Unis 1864, U. S. Post.

A côté du timbre du gouvernement il y a un timbre à main orné avec inscription : *Paid 15 cents.*

On dit qu'il en existe une semblable avec *Paid 25 cents.*

Il y en a une autre où le timbre à main est remplacé par l'inscription manuscrite *Paid 15 c* en rouge.

PUBLIC POST OFFICE.

On dit qu'il a existé une poste de ce nom : nous croyons qu'on fait confusion avec le *Public Letter Office*.

PRIVATE POST OFFICE.

Type I. Composition typographique. *Private Post Office, 5 Kearny St. S. F. Letters delivered to any destination in the City Within One Hour After Mailing.*

East of Taylor and Sixth, 15 c.

West — — — — 25 c.

Le tout dans un cadre oblong rectangulaire avec la valeur dehors en gros chiffres.

15 cents bleu sur 3 c. blanc 1864.

25 — — — — 1 — chamois —

Presque toutes les postes privées de San Francisco employaient des timbres à main pour annuler leurs timbres mobiles ou leurs enveloppes timbrées. Nous croyons que nous avons déjà indiqué tous les timbres à main qui auraient une signification postale. Les suivants, selon nous, n'en avaient point : *City Express. G & H. 423 Wash'n St. S. E. corner Sansome St.*; petit ovale.

City Letter Delivery. S. E. corner Washington and Sansome. Ovale dentelé.

City Letter Express. Ovale.

Private Post Office. Circulaire.

Robinson & Co. City Delivery. Petit ovale.

San Francisco Letter Express. Courrier à cheval.

Ce dernier eut pendant un certain temps une valeur postale, ainsi que nous l'avons déjà dit.

CH. COSTER.

LE SUPPLÉMENT DU CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE, enveloppes, bandes, cartes, etc. est entre les mains des compositeurs qui ne se hâtent guère. Aussi n'espérons nous pas pouvoir envoyer ce travail broché, avant la fin du mois prochain.

POUR PARAÎTRE INCESSAMMENT. TIMBRES DES DUCHÉS DE SCHLESWIG, HOLSTEIN ET LAUENBOURG ET DE LA VILLE DE BERGEDORF, qui formera le 4^e volume de la 4^e série de la *Bibliothèque des timbrophiles*.

Bruxelles. — Imp. MOENS, père et fils, rue aux Laines, 48.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNEE

Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

 ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.

 Les correspondances doivent être adressées
 Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDATS-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AFGANISTAN

Qu'est-ce que cela veut dire ? Voici le 1 abasy qui se présente en diverses couleurs, au dire de MM. Stanley, Gibbons et Cie. En plus de celui que nous mentionnions le mois passé, il y a :

 1 abasy, mauve sur bleu uni
 1 — rouge — vert —

Enfin une petite rosée d'enveloppes est tombée sur le marché. Il y en a à un et deux timbres imprimés sur enveloppes de diverses couleurs. Les amateurs feront bien de calmer leur enthousiasme, jusqu'à ce que l'authenticité, fort contestable, de ces nouveaux venus, soit justifiée.

Il nous serait certes plus facile de trouver tout bon et de vendre aux amateurs les enveloppes qu'on nous offre, quitte à prouver notre bonne foi en disant que nous avons été trompé. Nous n'encourerions pas ainsi les réflexions désagréables que certains confrères nous adressent parfois, lors-

que par hasard, nous nuisons à leurs petites combinaisons.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Quelques timbres ont reçu la surcharge *Oficial*, en noir, pour usage officiel, savoir :

 1 centavo, rouge, piqué 14 1/2
 4 — brun, — 12
 8 — rouge, — 12
 12 — bleu, — 14

AUSTRALIE OCCIDENTALE



Le 1 penny, bistre, se présente avec le chiffre 1/2, en rouge qui réduit sa valeur de moitié. C'est le précurseur d'un nouveau timbre, lequel portera, si MM. De La Rue en ont l'autorisation, l'effigie de la reine Victoria :

1/2 penny, bistre et rouge

BAVIÈRE

On s'ingénie à trouver des variétés parmi les

timbres 1849-50. Ne pouvant les rencontrer, nous avons demandé communication des deux variétés du 6 kreuzer, bistre, dont l'une n'était qu'une épreuve d'essai.

M. C. Joris nous a montré une carte avec réponse, sans timbre, et les armoiries à gauche, imprimée en noir sur gris fer uni.

sans valeur, gris-fer

Il paraîtrait que le tirage de cette carte n'a été exécuté que pour faire plaisir à un « personnage. »

BERMUDES

Le 1 penny, a le filagramme C A, et couronne :

1 penny, rouge.

BRÉSIL

En février passé le papier-carton teint verdâtre ayant fait défaut, les cartes-lettres à 100 réis ont été imprimées, sur un abominable papier-carton brun.

Nous remarquons que le type a été refait, c'est peut-être le vrai motif pour lequel le carton a été changé.

Le 50 réis a les mots *Ilmo* en lettres plus grandes.

100 réis, bleu sur brun.

50 — carmin — verdâtre

Le petit timbre 50 réis, bleu, annoncé et reproduit depuis si longtemps a été enfin mis en usage, nous écrit-on de Rio de Janeiro, le 22 février dernier, et cependant il y a plus de quatre mois que nous le voyons sur des cartes privées. Mystère.

Le timbre de 20 réis, que nous venons de reproduire (le mois passé) a été émis le 1^{er} janvier dernier.

Une carte avec réponse a dû paraître le 1^{er} mars passé ; elle est du 1^{er} type 80 réis de la carte ordinaire avec les modifications suivantes : A la première partie, un avis en dehors du cadre, à gauche, angle inférieur ; à la seconde partie : *Resposta* sous *Bilhete postal*.

Impression de couleur sur les 1^{re} et 3^e faces, sur arton blanc :

80+80 réis, orange.

Cette carte était probablement imprimée depuis longtemps : de là le type primitif au lieu du type actuel du 80 réis, carte ordinaire.

BULGARIE

Il existerait des cartes avec réponse sur blanc :

10+10 stotinki.

CHILI

L. J. B. J. signale des cartes-postales sans cadre, avec timbre 1881 et l'inscription : *Union postale universelle* en arc ; en dessous : *Chile*, et 4 lignes d'adresse :

2 centavos, vert sur chamois
1 — brun-rouge — gris
5+3 — — — rougeâtre

COLONIES FRANÇAISES

Il paraît que les soi-disant erreurs dont il a été plusieurs fois question ici, sont bel et bien des *essais* comme l'avait dit M. Roussin. Que devient le communiqué de M. Campbell inséré au n° 249 ? On nous dit qu'il y a au moins quinze variétés de ces ERREURS !

COSTA RICA



M. F. Carreras Candi dit avoir vu les fiscaux actuels 1 et 2 centavos, au type ci-contre, effigie de P. Fernandez, valeurs dont nous ignorons l'existence, employés à l'usage postal :

1 centavo, rouge.
2 — bleu

DOMINICAINE (REPUBLIQUE)

L. I. B. J. mentionne l'erreur (?) 50 centimos, en surcharge noire sur le 5 centavos. Il faut croire que le papier n'a pas d'importance aux yeux du journal allemand, car on ne nous dit pas s'il est uni ou burelé.

50 centimos 5/5 centavos, bleu et noir

ESPAGNE

C'est le 1^{er} mars passé qu'ont paru des cartes postales nouvelles, ayant toutes le type des timbres-poste actuels à droite. Les cartes simples sont en trois valeurs, 5, 10 et 15 centimos. La première porte pour inscription : *Tarjeta postal — para Portugal y Gibraltar — Espana* ; viennent trois lignes d'adresse et un avis en bas. Les 10 et 15 centimos ont l'inscription : *Union postal universal — union postale universelle* ; pour le reste elles sont semblables aux cartes à 5 centimos.

Il y a aussi des cartes avec réponse de ces trois valeurs ayant les mêmes inscriptions ; la partie destinée à la réponse, porte *Respuesta* dans l'angle droit inférieur.

5 centimos de peseta, vert
10 — — — carmin
15 — — — bistre
5+5 — — — vert
10+10 — — — carmin
15+15 — — — bistre.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Un de nos correspondants, qui veut conserver l'*incognito*, nous envoie les nouvelles suivantes sur les émissions récentes de *Wells Fargo & Cie* aux types Plymton ou Morgan :

1° *Frank*. 2° *TYPE*, *Over our California and Coast routes*.

Extra Official, type 1415 de notre catalogue, 30 c., noir s/ blanc.
— — 1416 — 15 c., orange —
— — — 30 c., noir —

Ces deux dernières ont l'étoile en filagramme.

Official, type 1445 de notre catalogue, 6 c., rouge sur paille.
— — 1416 — 6 c., — — blanc.
— — — 10 c., brun — paille.
— — — 4 c., vert —

Le 10 cents a une étoile, le 4 c. le millésime 82 en filagramme.

Commercial, type 1444 de notre catalogue, 6 c., rouge s/ paille.
— — — 2 c., — —

Le 6 cents a une étoile, le 2 c., type octobre 83, a le millésime 82.

Full Letter, type 1436 de notre catalogue, 3 c., vert s/ paille.
— — — 3 c., — s/ blanc et paille.

Ces deux dernières ont le millésime 82 en filagramme; la première une étoile.

2° Nouveau frank au millésime 1883 ou 1884, chemin de fer et l'inscription en dessous: *Domestic frank*; à gauche un poney, à droite une diligence; légende: *Wells Fargo & Co's Express*; en bas: *Paid over all our lines within the United States*.

Millésime 1883, filagramme 82.

Commercial, type 1444 de notre catalogue, 2 c., rouge (oct. 83) s/ blanc.
— — — 4 c., vert —

Millésime 1884, filagramme 82.

Official, type 1416 de notre catalogue, 4 c., vert s/ blanc
Commercial, — 1444 — 2 c., rouge (nov. 83) —
Full Letter, — 1436 — 2 c., — (oct. 83) — et paille
— — — 2 c., — (nov. 83) s/ —

3° Autre frank pour Hawaii. Bateau à vapeur et paysage. Armes des Etats-Unis à droite et de Hawaii à gauche; en bas: *Wells Fargo & Co's Express*; aux côtés: arbres, navires, etc.

Official, sans timbre sur blanc.
— type 1419 de notre catalogue, 10 c., brun sur paille.

Cette dernière a une étoile en filagramme.

Commercial, sans timbre sur blanc.
— type 1443 de notre catalogue, 5 c., brun sur blanc.

Cette dernière a une étoile en filagramme.

4° Pour le Mexique.

1° Ancien frank n° 2 avec surcharge au-dessous: *Express de Wells Fargo y Ca. Republica Mexicana* — *Franco en la*, en vert.

Official, type 1446 de notre catalogue, 10 c., brun s/ blanc,
A une étoile en filagramme.

2° *Express de Wells Fargo y Ca, franco en la Republica Mexicana* dans un cadre tronqué, fond ligné, fers de lances aux coins; au-dessous: *Paid 20 cents*, le tout en vert.

Official, type 1446 de notre catalogue, 10 c., brun s/ paille.
A une étoile en filagramme.

3° Même frank, sans fers de lances aux coins et pas d'inscription au-dessous.

Sans timbre, sur blanc.

Official, type 1446 de notre catalogue, 10 c., brun s/ blanc et paille
A une étoile en filagramme.

Format 170x95mm, sans timbre sur blanc, vert.

Commercial, type 1444 de notre catalogue, sans timbre sur blanc.
— — — 5 c., brun s/ blanc et paille.

A le millésime 82 en filagramme.

ÉTATS-UNIS DE LA COLOMBIE

Antioquia. Le *Philatelic Record* a reçu le timbre 10 c. 1875, à l'effigie du personnage au long nez, avec l'impression de couleur sur papier vergé, papier qui fait croire à une reprise de ce type en 1884; le 2 1/2 centavos vert de 1882 a également ce papier au dire du même journal :

2 1/2 centavos, vert s/ blanc vergé.
10 — lilas — —



Nous donnons le fac-simile du 5 cents dont il a été question le mois passé et qui ne diffère du 10 cents déjà reproduit, que par le cadre :

5 centavos, brun s/ blanc vergé

Tolima. Le 10 centavos a également le papier azuré, nous dit M. Lubkert :

10 centavos, bleu sur azuré.

Le 50 centavos, pour lettres annotées représente un A dans une étoile, a actuellement le papier azuré vergé :

50 centavos, indigo.

FIDJI

Le 4 pence a été vu par le S. N., avec lettres V R :

4 pence, lilas

FRANCE

Le timbre-taxe de 1 franc a paru, dit le *Philatelic Record*, imprimé en brun. Nous avons vu aussi le 5 francs. On sait que ces valeurs et le 2 fr. doivent avoir cette couleur pour les différencier des 1, 2 et 5 centimes :

1 franc, brun.

5 — —

GRANDE-BRETAGNE

Une série de timbres doit paraître aujourd'hui. Grâce à M. Westoby nous en avons les spécimens sous les yeux, mais ils nous arrivent trop tard pour les reproduire. Nous dirons qu'il en est de ces types qui sont tout simplement absurdes. Les 1/2 p., 1 p., 9 p., 2 sh. 6 p. et 5 pounds restent en faveur, ils complètent avec ceux qui nous arrivent la série actuelle, savoir :

1/2 penny, noir-violacé

1 p. 1 1/2 p., 2 p., 2 1/2 p., 3 p., lilas

4 p., 5 p., 6 p., 9 p., 1 sh., vert

2 sh. 6 p., lilas

5 — carmin

10 — outremer

1 pound brun-violet

5 — orange

Nous avons des enveloppes à double timbre dont les 1 penny n'ont pas de date, savoir :

2 1/2 p. + 1 p., brun-violet et rose.

4 p. + 1 — vermillon —

6 p. + 1 — mauve —

1 sh. + 1 — vert —

GUYANE HOLLANDAISE

Deux nouvelles valeurs ont été ajoutées à celles connues et au même type, savoir :

2 cent, orange.

12 1/2 — gris-bleu.

On nous écrit de ce pays qu'il n'y existe pas de carte à 5 cent. On nous envoie la carte sans valeur sur laquelle on a collé le timbre 5 cent. Il est probable qu'on attend l'épuisement de celle-ci avant d'émettre les cartes avec timbre de cette valeur. C'est ce qui se passe aussi, du reste, à Curaçao en ce moment.

HAITI

Le 1 centime est piqué 13 :

1 centime, rouge.

HONG-KONG

Le S. N. annonce que le 10 cents a la couleur changée :

10 cents, vert

INDES ANGLAISES

Depuis le 1^{er} février dernier sont entrées en usage les cartes postales avec réponse de 1/4+1/4 anna et 1 1/2+1 1/2 anna.

Ces formules sont semblables aux cartes ordinaires, sauf que le 1/4 anna a vu son format agrandi; sous la ligne d'avis on a placé sur 3 lignes, à gauche : *The annexed card — is intended for — the answer*, mots remplacés à la seconde partie par *Reply*.

La formule à 1 1/2+1 1/2 anna a *The annexed, etc.*, dans l'angle inférieur gauche, avec traduction en français, en dessous; l'avis : *The address, etc.*, a été également traduit à la partie supérieure; la seconde partie n'a pas l'avis de gauche, mais *Reply*.

Impression sur les 1^{re} et 3^e faces, piqués à la séparation :

1/4+1/4 anna, brun-rouge,

1 1/2+1 1/2 — bleu.

Le timbre 1 anna, brun, a reçu la surcharge *On H M S*, en noir :

1 anna, brun, surch. noire.

INDE PORTUGAISE.

Le 10 réis, vert, de 1880 est signalé par le *Philatelic Record*, comme ayant la surcharge 4 1/2, variété non encore mentionnée :

4 1/2 réis sur 10 r., vert et noir.

JHIND

L'I B J annonce une nouvelle valeur au facsimile avec impression de couleur sur blanc :

1/4 anna, jaune orange



MEXIQUE.

On nous dit que les timbres récemment reproduits avec l'inscription : *Servicio postal* arrivent sur la correspondance particulière. Ce ne seraient donc pas des timbres officiels. Nous avons, en plus des 1, 10 et 50 centavos :

2 centavos, vert.

Un de nos confrères annonce : 5. 12. 15. 24. 48. 85 et 100 centavos. Cela demande confirmation

MONTSEERRAT

Les 1/2 penny et 4 p., au type des timbres 2 1/2 et 4 pence, sont en usage avec le filigramme CA et couronne :

1/2 penny, vert.

4 — bleu

NORWÈGE.

Les timbres 3 et 12 øre ont les petits chiffres de l'ovale notablement plus grands :

3 øre, orange.
12 — vert pâle.

La carte 6 øre, brun, est venu augmenter la quantité déjà si grande des cartes de ce pays :

6 øre, brun.

Drammen. Ont paru au commencement de ce mois deux valeurs nouvelles, au type des timbres en cours à 2 et 3 øre.

1 øre, bleu sur lilas, percé en lignes.
4 — — — bleu, —

VARIÉTÉ. *Tête bêche*,
4 øre, bleu sur bleu, percé en lignes.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

On nous écrit de Sydney que l'emploi des timbres-télégraphe et des bandes timbrées a cessé depuis « très longtemps ».

NOWANUGGER.

La composition des dix variétés des 1, 2 et 3 docra a été refaite plusieurs fois. Nous avons d'abord la première composition qui a le premier mot de la troisième ligne composé de trois lettres, la dernière étant une espèce de 8. Ce mot est différent pour les 2^e à 9^e timbres; à la deuxième composition des dix variétés, toutes ont le mot des 1^{er} et 10^e timbres de la première composition.

Pour le 2 docra, vert, la première composition a subi des changements par suite du déplacement d'un certain nombre de caractères; notamment aux 1^{er}, 3^e, 4^e, 5^e, 6^e, 8^e et 10^e timbres.

1 docra, rose, 2 compositions.
2 — vert, 1 —
3 — jaune, 2 —

PÉROU

Les cartes postales ont également reçu leur surcharge. On nous communique les suivantes ayant au milieu de la partie supérieure, le soleil rayonnant avec le mot *Peru* au-dessus et *Correo* au-dessous, en couleur variant pour chaque espèce de carte, savoir :

Carte simple, 3 centavos, noir s/bleu, surch. verte.

— 4 — — — — rouge.
— 5 — — — — violette.

Cartes avec réponse, 4 — — s/chem. rosé — bleu.

Les timbres-poste définitifs (?) arrivent sans surcharge. Sont venus :

2 centavos, bleu ciel.
10 — ardoise foncé.

Emprunté au *Philatelic Record* :

Surcharge en fer à cheval.

1 centavo, vert, surch. noire, triangle bleu.

Surcharge ovale: UNION POSTAL, etc., LIMA.

1 centavo, vert,	surch.	rouge, triangle noir.
2 —	carmin,	bleu,
5 —	vermill.,	noir
10 —	orange,	—

PORTUGAL



10
REIS

Le 15 mars passé, nous écrit M. J. Lima, une nouvelle carte a été mise en circulation. En voici le signalement :

A la partie supérieure : *Bilhete postal*, sur une ligne courbe; en dessous, l'écusson du pays avec drapeaux; puis : *Portugal e Hespanha* et plus bas : *dez réis*. A gauche, le timbre ci-contre ne marquant pas de valeur, mais elle se trouve en dessous; à droite : un cercle et *10 réis* plus bas. Il y a quatre traits pour l'adresse et un avis à l'angle gauche inférieur.

10 réis, brun sur chamois.

RUSSIE

Le timbre à 2 kop. a paru au commencement de mars. Son type est le même que le 7 kopecks et non comme celui de la carte ainsi qu'il avait été décidé d'abord :

2 kopecks, vert s/bleu vergé (ondulations).



Pereslaw-Zaleski (Wladimir). Du type 1874, nous avons un timbre dont la composition refaite a vu le deuxième mot de gauche augmenté de deux lettres (6 au lieu de 4). Ce timbre nous a été montré par M. Lubkert, type que nous considérons comme parfaitement authentique quoiqu'il vienne un peu tardivement. Il a dû succéder au type 1874 et précéder par conséquent celui de 1878.

Imprimé en noir sur papier de couleur :

3 kopecks, vert-bleu.

Jeletz (Orel). Le 5 kop., de forme circulaire, a le papier jaune uni et l'impression bleue. Est-ce une impression nouvelle ou... autre chose ?

5 kopecks, bleu s/jaune.



Griassowetz (Wologda). Nous avons le timbre de 1882 dont la composition a été réfaite en dix variétés sur deux rangées verticales. Les dimensions ont été réduites, le cadre intérieur est formé d'un seul trait au lieu de deux : le chiffre et *Mapka* sont de dimensions plus grandes.

Imprimé typographiquement en couleur sur blanc :

4 kopecks, carmin-violet.

Schatzk (Tamboff) Cette poste quoique supprimée?



depuis 1879, nous apporte encore de ses nouvelles sous forme de timbre. Est-ce un timbre d'outre-tombe, n'est-ce qu'une

émission nouvelle, par suite du rétablissement de la poste, c'est ce qu'il ne nous est pas possible de dire. Il y a deux variétés dont l'une des deux n'a pas le double trait de l'ovale inférieur du centre.

Le timbre est imprimé en noir sur papier blanc :

3 kopecks, noir.

Borovitchi (Novgorod). Nous connaissons un 3 kop., rappelant ce type. M. Lubkert possède celui ci-contre dans sa collection. Nous l'avons reproduit parce qu'il diffère essentiellement par les détails et le chiffre, mais nous supposons que cette variété se trouvait avec l'autre timbre sur la feuille dont chaque exemplaire était sans doute différent :

3 kopecks, bronze sur blanc.



Bougourouslan (Samara). Le timbre de 1882 est refait. Il paraît que l'administration est satisfaite de son type : Tout le monde n'est pas difficile.

L'inscription occupe aujourd'hui complètement l'ovale au lieu de laisser des intervalles ; le chiffre du centre est un tant soit peu plus petit, ainsi que le manteau impérial. Comme il était par trop commode de séparer les timbres par un piquage, la nouvelle émission n'est plus dentelée.



Les feuilles portent quatre rangées verticales de 6 timbres dont deux sont renversés :

2 kopecks, noir sur rose vif.
2 — — — tête bêche

SAINTE-LUCIE

Le timbre orange a reçu sa valeur en surcharge noire : *one shilling* ; filigramme A C et couronne, piqué 14 :

1 shilling, orange et noir.

La carte 1+1 penny, brun rouge, renseignée par le *Philatelic Record* est bien comme nous l'avions prévu de 1 1/2+1/2 penny.

SAINT-VINCENT



Est-ce que décidément MM. De La Rue et Cie auraient compris combien leur éternel type est ridicule, que cette colonie anglaise se trouve gratifiée du type ci-contre pour ses cartes postales ou bien l'administration de St-Vincent aurait-elle réclamée un type spécial qui ne vaut guère mieux ? C'est ce que l'avenir nous dira peut être un jour.

Les nouvelles cartes ont paru en février dernier. Il y en a deux valeurs au même type. En haut : *Union postale universelle* ; en dessous : *St-Vincent* (*St-Vincent*) ; plus bas *Post Card* entre les armes de la Grande Bretagne, puis sur la ligne suivante : *The address, etc.* ; timbre à droite.

Imprimé en couleur sur chamois pâle :

1 penny, carmin
1 1/2 — brun foncé.

SALVADOR

On nous écrit de ce pays qu'il n'existe pas de carte avec réponse de 2+2 centavos et au moment où nous recevons ces lignes, le *Philatelic Record* imprime qu'il la possède. On voit d'après cela combien les renseignements peuvent être contradictoires.

La carte en question à la disposition de celle à 3+3 centavos :

2+2 centavos, rouge sur chamois.

TURQUIE

« Il a été décidé dans le dernier Conseil de la Direction des Postes, présidé par le Ministre des Postes et Télégraphes, nous écrit M. A. Glavany, de rendre uniforme le type des timbres, c'est-à-dire qu'il n'y aurait plus qu'un seul et même type qui serait changé tous les deux ans, pour les correspondances de l'intérieur et de l'extérieur.

» En Europe, ajoute avec raison notre correspondant, il y aurait un long décret publié au nom du Souverain, contresigné par les Ministres, etc., etc., ici il n'y a rien de tout cela. Les nouveaux timbres seront simplement créés et émis sans aucun avis au public.

» A propos de changement, vous savez sans doute que la surcharge *Cheir* a été supprimée le 1^{er} janvier 1883 et que l'on se sert actuellement pour les lettres locales et de l'intérieur de tous les types indistinctement. Quand le public réclame aux guichets, des timbres *Cheir*, on se contente de lui dire: «affranchissez vos lettres avec les timbres ordinaires, le *Cheir* n'existant plus.»

» La décision de l'unification de type a mis la direction dans un grand embarras à cause du dépôt actuel. Il avait été question un moment de frapper les timbres existants du mot *Provisoire*, mais on a renoncé à cette idée. Le type des timbres de l'extérieur sera adopté avec changement de couleur. »

On peut dire que nous l'avons échappé belle avec tous les provisoires. Pourvu que l'administration ne revienne pas maintenant sur sa décision.

Grâce à notre correspondant nous avons vu les timbres suivants, qui ne sont pas encore en circulation, au type de septembre 1876, savoir:

2 piastres,	bleu et rose
5 —	vert — bistre
25 —	noir — gris.

Un autre correspondant nous communique les lignes suivantes parues dans l'*Eastern Express* du 3 mars.

« Une communication officielle porte à la connaissance publique, aux termes d'un Iradé impérial, que les timbres-postes actuellement usités pour la correspondance intérieure seront complètement abolis à partir du commencement du mois de mars prochain (v. s.) pour être remplacés par les timbres-postes, dont on se servait jusqu'ici pour la correspondance avec les pays étrangers. Il n'y aura ainsi qu'une espèce de timbres-postes valables pour l'intérieur et l'extérieur, dont les couleurs doivent être changées chaque deux années. »

D'après cet extrait de journal il y aurait contrairement à ce qui dit, M. Glavany, une « communication officielle » et même un « Iradé impérial ».

VICTORIA

Depuis le 21 décembre dernier le 2 pence brun a été imprimé et émis en lilas-rosé; même piqure et filigramme:

2 pence, lilas-rosé.

Depuis le 1^{er} janvier les timbres fiscaux sont admis à l'usage postal. Que les collectionneurs ajoutent quelques pages à leurs albums et qu'ils ouvrent leur bourse. Voici venir les timbres suivants dont nous empruntons la liste au *Philatelic Record*:

Stamp Duty (1880)

6 pence,	outremer sur blanc
1 shilling,	bleu — bleu
1 —	6 p., rose — blanc
2 —	bleu — vert
6 —	vert — blanc.

Stamp Statute (1869)

1 shilling,	bleu sur bleu
-------------	---------------

WURTEMBERG.

Une bande semblable à celle de l'Allemagne (Empire) a été émise le 15 mars passé. Un double trait de la couleur du timbre, dans la largeur, avec timbre 3 pfennig, type actuel, à droite; à la partie supérieure, gauche: *An* et deux lignes pointillées, la dernière commençant par *in*. Dimension 160×230 mm.

Impression de couleur sur papier blanc.

3 pfennig, vert.

Cette émission est ainsi annoncée.

A partir du 15 mars prochain, les bandes timbrées du format actuel seront remplacées par de nouvelles avec un timbre de 3 pfennig. La nouvelle bande a une longueur de 23 centimètres et une largeur de 16. Elle est pourvue d'un espace pour l'adresse, de façon que, par son emploi, le haut et le bas de l'imprimé soient enveloppés, tandis que les côtés restent ouverts. Elle présente l'espace nécessaire pour le pliage d'équerre, en ce que l'espace pour l'adresse est entouré de vert où on doit plier la bande.

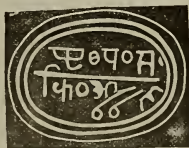
Les nouvelles bandes peuvent être obtenues à tous les bureaux à 7 pfennig les deux exemplaires.

Par la présente est abrogée l'ordonnance § 50 III n° 1 du 14 mars 1881, émettant des bandes à 3 pfennig (10 par feuille), au prix de 33 pfennig la feuille.

Stuttgart, le 11 février 1884.

MITTNACHT.

Les inscriptions des timbres de Bhore.



Nous avons reçu de M. Rodet l'explication des inscriptions qui se trouvent sur les timbres de Bhore et que nous transcrivons ici.

La première ligne, aux timbres ovale et oblong, porte trois mots en abrégé *Std — p. — s.* qui si-

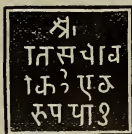
gnifient : *Stâmp* (timbre), *p* (ante) *s* (active), ou Son Excellence le Ministre d'Etat; la deuxième ligne



veut dire : *Kîmat*), valeur et au timbre ovale à (dh) demi et au timbre oblong *yak*, un; quant à la troisième ligne notre correspondant ne peut se l'expliquer pour le timbre ovale, mais signifie *anna* au timbre oblong. En résumé la traduction serait donc :

Stâmp pante Sâcive Kîmat adh (yak) ânâ.

ou
Timbre S. E. le Ministre d'Etat, valeur 1/2 (1) anna.



S. E. le Ministre d'Etat; la troisième ligne : *Kîmat* (valeur) : quatrième ligne :

- 1° au timbre lilas, *dôn - âne* (deux - annas).
- 2° — rose, *câv. â - ne* (quatre annas).
- 3° — vert, *âth âne* 8 (huit annas 8).
- 4° — jaune, *êk rupyâ* (une roupie).

Encore et toujours les Costa-Rica surchargés.

Après la déclaration si précise du Directeur général des Postes, à San-José, que nous avons reproduite, n° 251, nous croyions l'affaire des timbres surchargés bel et bien enterrée. Il n'en est rien. On cherche maintenant, par de nouvelles déclarations contraires, à réfuter celle qui a été publiée. Mais celle du Directeur général des Postes ne prête à aucun équivoque. On se rappellera qu'il disait que le sieur Ross avait été autorisé à surcharger les timbres qu'il avait achetés (3,046.890 dit-on) lesquels timbres n'avaient jamais été en circulation ainsi dans le pays.

Il est assez naturel que le sieur Ross, qui se sent menacé de devoir garder ses 3,000,000 de timbres, se démène comme un diable dans un bénitier, mais nous ne comprendrions pas que l'amateur encourageât, par ses achats, de semblables duperies, en introduisant ces fantaisies dans son album.

Un de nos amis qui a résidé longtemps dans ces

pays de l'Amérique du Sud, nous disait, il y a quelque temps et nous le répétons ici sans vouloir faire aucune personnalité, qu'on obtenait là-bas tout ce qu'on voulait, moyennant finances. Nous voulons bien croire que tel n'est pas le cas actuel, mais néanmoins, ces déclarations que publie un de nos confrères allemands, *D. P.*, nous laissent parfaitement indifférent et nous nous joignons à ce confrère, pour conseiller à l'amateur de laisser au sieur Ross, ses timbres et aussi ses déclarations.

Comment on fabrique les surcharges authentiques.

Nos lecteurs ont dû être étonnés comme nous de voir combien les fractions de timbres pullulent depuis quelque temps, la plupart de provenance de colonies anglaises. Et, ce qu'il y a de plus particulier, c'est que la découverte de ces amputés se fait le plus souvent par un marchand anglais que nous avons déjà désigné plus clairement autrefois. Un de nos correspondants à qui nous ouvrons notre cœur à deux battants, à ce propos, nous fait parvenir les lignes suivantes :

« C... a pour correspondant à N... la fille du Postmaster qui, suivant les instructions de C... se sert de timbres 1 p., coupés en deux qu'elle applique sur des lettres adressées à ses amis et connaissances, voire même à C. »

« On ne peut donc pas dire que ce sont de faux timbres, seulement on en fabrique à volonté et sur commande. »

Il est certain qu'on ne prend même plus la peine d'affranchir des lettres avec ces morceaux de timbres et qu'on les prépare sur feuille pour le débit aux collectionneurs ; les quelques lettres qui passent par la poste servent de pièces de conviction pour convaincre les incrédules : ce sont là des preuves de bonne foi du vendeur.

Il ne nous étonne pas aujourd'hui que chaque fois que nous nous sommes adressé à l'une ou l'autre des colonies anglaises qui *émettaient* ? de semblables plaisanteries, afin d'obtenir de ces provisoires amputés, que nous arrivions toujours trop tard comme les carabiniers et qu'il ne nous était possible d'en obtenir que par la voie anglaise.

Si les collectionneurs veulent sincèrement faire cesser cette fabrication à jets continus de timbres « provisoires » qu'ils refusent systématiquement ces morceaux de timbres sans aucune valeur ; si au contraire ils les admettent, qu'ils s'attendent à voir cette exploitation continuer de plus belle : ne voit-on pas déjà des timbres coupés en quatre ?

Bruxelles. — Imp. MOENS, père et fils, rue aux Laines, 48,



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AFGANISTAN.

De nouvelles variétés de timbres nous sont parvenues :

1 abasy, rouge-vermillon sur blanc vergé bâtonné
1 roupee, violet — — uni.

ANTIGOA.

Le 1 penny, type nouveau, est en usage avec le piquage 14 et le filagramme CA et couronne :

1 penny, carmin.

ARGENTINE

De nouveaux timbres ont paru avec la surcharge *Oficial* :

2 centavos, vert
24 — — bleu
60 — — noir

BANGKOK.

Le 5 cents bleu de Malacca a reçu la surcharge B. en noir :

5 cents, bleu et noir.

BHOPAL



Le 1/4 anna reprend son type de 1880, ou à peu près, et de noir redevient vert, couleur qu'il avait en 1880. Pour ne pas avouer qu'on a eu complètement tort d'abandonner ce type, les angles, au lieu d'être remplis par des lignes verticales, ont des lignes courbes. Les inscriptions n'ont pas varié, pas plus que la surcharge en relief. Il y a 28 variétés de ce type. Imprimé en couleur sur blanc, piqué 8 :

1/4 anna, vert-bleu.

L'auteur de ces timbres doit avoir eu pas mal de distractions, car le *Philatelic Record* rapporte qu'il est peu d'exemplaires exempt de fautes. Il a constaté 13 exemplaires n'ayant pas quelque lettre, onze montrent *Jan* pour *Jahan*, deux *gm* pour *gam*, un *nwab* pour *nawab*, un *shaban* pour *shah Jahan* et *Jn* pour *Jahan* et enfin trois *Jaba* pour *Jahan*.



BOLIVIE.

Le timbre fiscal, 5 centavos, a servi à l'usage postal, dit *D. P.* :

5 centavos, bleu foncé.

CANADA.

Le *Philatelic Record* annonce qu'il sera bientôt émis un *ten cents*, d'un type spécial, qui assurera à l'expéditeur, en se servant de ce timbre, de la remise immédiate de la lettre, par tout bureau de distribution entre 7 heures du matin et minuit.

En Belgique la lettre et la carte exprès existent : il suffit d'y ajouter un timbre-télégraphe — voire même un timbre-poste extra de 25 cts, pour que la lettre ou la carte soient traitées comme dépêches télégraphiques.

CUBA.

Les timbres-poste de 1, 2 et 5 c. de peso ne doivent pas avoir la couleur changée, si nous en croyons une communication officielle.

Le *Philatelic Record* a vu le 5 c. de peso, outremer qui avait été amputé par moitié, pour le grand plaisir des protecteurs et cultivateurs de la carotte :

1/2 timbre 5 c. de p., outremer.

ÉQUATEUR.

Les premières cartes postales ont paru dans cette république le 9 février dernier. Elles sont au type que nous reproduisons.

Dans un cadre ornementé de 132 × 82^{mm}, est au milieu de la partie supérieure : *Tarjeta Postal*, en lettres ornées ; à gauche, les armoiries du pays, dans un ovale ; à droite, un cercle portant un chiffre sur lequel : *tres centavos 3* ; quatre lignes pointillées pour l'adresse, la première commençant par *Sor* ; à gauche, angle inférieur : *En este lado debe escribirse — unicamente la direccion* ; en

dehors du cadre, en bas, angle droit : *Quito. Imp. de La Novedad.*

Il y en a de deux valeurs : 2 et 3 centavos, la première a été émise le 9 février, la seconde le 16, même mois.

Imprimé en typographie, sur carton blanc, la formule en noir-gris, les armoiries et le cercle en couleur :

2 centavos, mauve et noir.

3 — — —



Du même pays, MM. Gruat et Bonn nous ont fait voir un timbre 1 centavo, surchargé comme notre specimen, d'un gros chiffre 3, en rouge et oblitéré : *juin 1883*. L'exemplaire nous a paru excellent

Imprimé en couleur, sur

blanc, piqué 12 :

3 centavos sur 1 c., bistre et rouge.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE

Nous tenons de M. Breitfuss le 1 centavo, oblitéré sur fragment de lettre, qui n'était pas dentelé :

1 centavo, vert

Antioquia. Les 5 et 20 centavos nous parviennent avec le papier blanc uni :

5 centavos, bistre.

20 — brun

FALKLAND.

Les timbres 1 penny et 4 pence ont le filigramme CA et couronne sur papier blanc plus épais et le piquage 14 1/2 :

1 penny, lie de vin.

4 — brun-gris.

FRANCE

La carte-télégramme à 30 centimes a subi une modification depuis le commencement d'avril. Le plan n'est plus teinté de rose et l'inscription gau-

che a aujourd'hui : « Depuis le 1^{er} février 1884, tous les quartiers de Paris sont ouverts au service des cartes pneumatiques, à l'exception des parties ombrées : »

30 centimes, noir sur chamois.

La lettre-télégramme a subi les mêmes changements depuis fin avril :

50 centimes, noir sur bleu

Un décret du 7 mars dernier, dit le *Philatelic Record*, autorise le public à faire imprimer des cartes-lettres au prix de 4 fr. le mille, en plus de la valeur du timbre.

C'est peut-être un moyen économique de la part de l'administration, mais nous doutons de son succès.

GRANDE-BRETAGNE.



On procède, en ce moment, à l'enterrement de première classe des timbres qui, s'ils n'étaient pas beaux, avaient au moins l'immense avantage, sur ceux qui doivent être bientôt les lions du jour, de ne pas être ridicules. La maison De La Rue a certes produit de fort belles choses, mais c'est là de l'histoire ancienne, et ma foi il paraît qu'en gagnant de l'âge, elle ne produit plus guère que des avortons. On avait annoncé cependant, que, par suite d'un retour de jeunesse, la maison De La Rue, après une gestation heureuse, allait mettre au monde des amours de timbres belges : on connaît le résultat de cet effort suprême. Les timbres anglais qui doivent porter la renommée de ce pays, partout, et pour lesquels on a sans doute dépensé toutes les ressources d'un... esprit fatigué ne sont eux-mêmes que des timbres rabougris qui n'ont absolument rien de « respectable. » Aussi nous étonnons-nous de voir monopoliser entre les mains de cette maison, la fourniture des timbres anglais et de presque toutes les colonies.

C'est le 1^{er} avril (singulière date, qu'a paru le timbre 1/2 penny, dont le singulier type a été respecté : mais il porte le deuil de ses frères.

Quant aux autres timbres, ils paraîtront plus tard, mais en voici les dessins :

Les 1 p. (ancien type) 1 1/2, 2, 2 1/2 et 3 pence

ont le type différent, mais ils sont imprimés uniformément en lilas ;



Les 4, 5, 6, 9 pence (type de 1883) 1 shilling, ont également le type différent, mais leurs types correspondent aux précédents, dans le même ordre, c'est-à-dire que le 1 p. et les 4 pence sont de même, sauf le chiffre sur le côté ; que les types 1 1/2 et 5 p. sont semblables ainsi que les 2 et 6 p., les 2 1/2 et 9 pence, les 3 pence et 1 shilling. Quant à leurs couleurs elles sont toutes les mêmes, c'est-à-dire vert.



A l'exemple de ce qui se pratique pour les vieux souliers, on a mis une pièce (une mouche si l'on veut) sur le 5 sh. que nous connaissons et qui porte maintenant un chiffre de chaque côté ; l'ancien type 1 pound, devient 10 shillings avec la même modification, enfin feu le télégraphe 1 pound est approprié à l'usage postal par le changement de son inscription.

Il est à remarquer que les inscriptions varient : le 1/2 penny a le mot *postage* ; le 1 penny *Postage and Inland Revenue*, les 1, 1 1/2, 2, 2 1/2, 3, 4, 5, 6, 9 p. 1 sh., 2 sh., 6 p., *Postage & Revenue* et enfin les 5, 10 shillings et 1 pound le mot *Postage* comme le 1/2 penny déjà cité.



Nous ne comprenons pas, pourquoi, puisque

deux timbres 1/2 penny sont admis pour les quittances, que son inscription vienne indiquer le contraire; pourquoi les penny, a-t-il *Postage & Inland Revenue*, lorsque les autres ont simplement *Postage et Revenue*? mais quant aux timbres au-dessus de 2 sh. 6 p., on peut s'expliquer que, si l'*Inland Revenue* n'a pas de valeur plus élevée, les timbres de 5, 10 shillings et 1 livre soient réservés à un autre usage.

Des conventions internationales portent que les timbres des valeurs 5, 10, 25 centimes ou équivalent, auront respectivement les couleurs verte, carmin et bleue. Un commencement d'exécution de ces conventions avait eu lieu en Angleterre pour les 1/2 et 2 1/2 pence et voilà que nous recevons les images d'Epinal en noir-violet et vert!

L'impression de ces timbres est en couleur sur papier blanc au filagramme couronne de 1880, sauf les 5 et 10 shillings qui ont exceptionnellement une ancre; le piquage est 14 :

1/2 penny,	noir-violet
1 1/2 2, 2 1/2 3 pence,	lilas
4, 5, 6 p., 1 shilling,	vert
7 —	carmin
10 —	outremer
1 pound,	brun-violet

Au sujet de la date du 1^{er} avril, M. Westoby nous dit que l'année financière commence en Angleterre à cette date.

Nous avons reçu d'autres enveloppes composées, savoir :

1 p. (sans date),	+ 2 1/2 pence, rose et brun-violet.
2 p.	+ 2 1/2 — bleu —
2 1/2 p.	+ 2 1/2 — brun-violet.
3 p.	+ 2 1/2 — carmin et brun-violet.

GRÈCE.

Nous avons vu des timbres percés. Ils sont ainsi accommodés par un employé des postes, qui trouve à simplifier ainsi sa besogne pour le débit des timbres. Ce perçage est fait, nous dit-on, au moyen d'une machine à coudre :

5 lepta,	vert-jaune.
20 —	rose-carmin.

GUADELOUPE.

Les bonnes (?) idées ne chôment pas. Après la Nouvelle-Calédonie, Taïti; après Taïti, c'est la Guadeloupe qui émet des timbres avec surcharge. Oyez plutôt :

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

Arrêté transformant les timbres-poste de 4, 10 et 25 centimes en timbres de 5, 20 et 25 centimes.

Le Gouverneur de la Guadeloupe et dépendances.

Attendu que l'approvisionnement des timbres-poste en coupures de 5, 20 et 25 centimes est complètement épuisé;

Vu l'approvisionnement important des timbres-poste à 10 et 25 centimes, dont l'emploi n'est pas usuel;

Vu la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du public et de n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances;

Sur la proposition du Directeur de l'intérieur,

ARRÊTE

Article 1^{er}. Jusqu'à la réception des timbres-poste à 5, 20 et 25 centimes, il sera délivré au public, au prix de 5 centimes, des timbres à 4 centimes; au prix de 20 centimes des timbres à 30 centimes, et au prix de 25 centimes des timbres à 35 centimes.

Ces timbres-poste porteront, frappés par l'imprimerie du gouvernement à l'encre noir, les vignettes ci-dessous :

G. P. E.	G. P. E.	G. P. E.
5 centimes	20 centimes	25 centimes

(1)

Art. 2. Les timbres-poste à transformer seront remis par M. le trésorier-payeur à une commission composée de :

MM. le chef du service des contributions ou son délégué;

les chefs des 2^e et 5^e bureaux de la direction de l'intérieur ou leurs représentants;

le receveur comptable des postes.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération des transformations des timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du trésorier-payeur et la prise en décharge par le receveur-comptable du service des postes des timbres-poste transformés.

Art. 3. Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin* officiels de la colonie.

Basse-Terre, le 23 février 1884.

Signé : L. LAUGIER.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'intérieur,

Signé : A. ISAAC.



Les timbres ici annoncés ont été mis en usage vers la fin de mars dernier. Ils n'ont été imprimés qu'en nombre fort restreint, les timbres qui faisaient défaut étant arrivés de la métropole. On s'est donc contenté de livrer les exemplaires au public qui avaient subi la transformation en recevant deux des trois coupures du mot *Egypte*!

On nous écrit que les feuilles ont cinquante timbres en deux parties et qu'il y a, aux feuilles du 20 centimes, un timbre, le 50^e, qui a le chiffre 2 plus gros; que sur les feuilles du 25 centimes il y a aussi plusieurs variétés, soit 46 de la 1^{re}, 3 de la deuxième et 1 de la troisième :

20 centimes sur 30 c.,	bistre et noir.
25 —	— 35 — orange —

Il est facile de s'assurer que la composition de la surcharge a servi pour les deux valeurs. Le 6^e timbre a G. P. E., cette dernière avec accent grave,

(1) Le mot centimes n'existe pas, quoiqu'en dise le décret.

les 13° et 17° timbres ont le P plus gras et les 25° et 45° le G plus gras : enfin on constate que les filets sont plus épais, notamment aux 2°, 15° 27° 30° et 50° timbres.

Quant aux 5 centimes, ils n'ont pas été mis en cours, la commission ayant jugé que la surcharge était trop mal faite : ils seront brûlés incessamment si ce n'est fait déjà.

HAUT CONGO.



On nous a fait voir une enveloppe de l'*Association Internationale Africaine*, adressée à Anvers et *taxée*. Elle porte comme fermeture ce qu'on nous dit être un timbre que nous reproduisons ici. Le cachet rond d'origine *Manyanca* est grossièrement fait, la date est ajoutée au milieu, au crayon bleu.

Si le timbre a quelque valeur, ce doit être comme timbre de franchise qu'il donne sans doute aux lettres, jusqu'au port d'embarquement. En attendant de plus amples renseignements, nous donnons ce timbre, à titre de curiosité, sans pouvoir expliquer le mot *Homeward* :

Sans valeur, noir sur vert.

HONDURAS BRITANNIQUE

Le 1 penny, bleu, a le filagramme CA et couronne :

1 penny, bleu.

INDES ANGLAISES

On nous écrit, de source officielle, qu'il n'y a jamais eu d'enveloppe avec la surcharge *Service*. Ce serait donc encore une carotte ?

MACAO

Les timbres déposés depuis 1878 dans les caisses du Gouvernement, viennent enfin, nous écrit M. A. Treichel, d'être livrés à la circulation depuis mars dernier. Les valeurs sont celles qui ont été signalées, mais les 100, 200 et 300 réis n'ont pas été mises en usage. Par contre, en attendant qu'on puisse préparer un 80 réis, on a accommodé le 100 réis par le moyen trop connu d'une surcharge. La couronne porte donc dans un très petit cercle, le chiffre 80, en dessous duquel *réis*, avec impression noire :

5 réis, noir
10 — jaune
20 — bistre

25 réis, rose
40 — bleu
50 — vert
80 — lisas et noir

MALACCA

Le 12 cents, bleu, écrit le *Philatelic Record*, que l'on croyait épuisé depuis longtemps, réparait avec la surcharge 8 cents, sur deux lignes, en noir : 8 cents, bleu et noir.

MEXIQUE.

M. Bogert a reçu, nous écrit-il, les valeurs suivantes à ajouter à la série des nouveaux timbres dont nous avons désigné : 1, 2, 10, 50 cents :

4 cents, vert.
5 — —
6 — —
12 — —
20 — —
1 peso, bleu.
2 — —

On nous dit qu'il existe 1 peso, non dentelé. Nous n'y croyons pas. Il est facile, nous paraît-il, de rencontrer ainsi toutes les valeurs, grâce à la marge importante de ces timbres.

Notre correspondant à Mexico nous envoie une carte postale au type des derniers timbres qui ne sont décidément pas des timbres officiels, et nous écrit :

« Je joins un spécimen de la nouvelle carte postale de 5 cent. pour le service intérieur du pays. L'émission a été immédiatement épuisée et aujourd'hui (30 mars) on ne pourrait s'en procurer un seul exemplaire. L'administrateur des Postes m'informe que prochainement il mettra de nouvelles cartes en circulation, d'un type tout-à-fait nouveau. »

La nouvelle carte a les trois lettres E. U. M. ornées, traversées d'une banderole ayant : *Tarjeta postal servicio interior*; plus bas : *Senor*, et trois lignes pour l'adresse. A l'angle droit supérieur, le timbre 5 centavos; à gauche, un aigle posé sur un pied, modèle d'un aigle empaillé; à l'angle gauche inférieur, un avis.

La formule a l'impression rose-carmin sur chamois :

5 centavos, vert.

NOUVELLE CALÉDONIE

M. Breitfuss nous a fait voir le 5 centimes (5 et non 05) sur 40 centimes, avec la surcharge renversée :

5 centimes sur 40 c., vermillon et noir.

ORANGE

Un 2 pence, violet, est venu renforcer la série

des timbres existants. Il est au type des autres valeurs :

2 pence, violet.

Une carte postale a paru en même temps. Le cadre est formé d'une grecque (113×66^{mm}); au milieu de la partie supérieure les armoiries de la République entre *Brief* et *Kaart*; à droite le timbre connu, puis quatre lignes pointillées pour l'adresse, la première commençant par *Aan* et la 4^e par *Te* :

1 penny, orange sur blanc canson.

PÉROU

Il paraît qu'il existe 2 variétés de la surcharge triangulaire, la seconde, celle que nous n'avons pas encore renseignée, ayant les extrémités qui se terminent par une espèce de fleur de lis. Nous avons vu :

1 cent, orange, surch noir

2 — vermillon, — —

Cette dernière avec la première surcharge en fer à cheval.

PORTO RICO

Les timbres suivants de la série 1882 et ceux déjà signalés sont seuls changés, au dire d'une communication officielle :

20 c. de peso, vert foncé.

80 — rouge foncé.

RAJPEEPLA

D'après M. Herrmann, il existerait au type du 2 annas :

8 annas, rouge-brique.

RUSSIE.

Kadnikoff (Wologda). Cette municipalité vient d'émettre une enveloppe qui nous est adressée par M. Siewert. Le timbre est aux armoiries dans un ovale avec inscription; chiffre dans les angles d'un petit cercle extérieur; estampille à gauche sur envel. de grand et ordinaire format dont le papier est vergé :



4 kopecks, vert-bleu pâle.

Schatz (Tamboff). Il paraît que depuis la suppression des timbres, en 1879, cette poste n'en avait plus employé. L'émission que nous avons signalée ces jours-ci a eu lieu en 1884, l'abstinence ayant assez duré.

Il y a deux variétés comme nous avons dit, elles sont placées l'une à côté de l'autre sur les feuilles qui comptent quatre timbres, soit deux fois les deux variétés et disposées de manière à former deux têtes bèches.

Jassy (Bessarabie). Des tirages nouveaux ont été exécutés pour les collectionneurs : attention de la

part de cette administration. Les nouveaux venus sont percés :

2 kopecks, rouge, percé.

3 — bleu —

M. Breitfuss nous dit que le 5 kopecks bleu, considéré comme un essai a bien été en vigueur. En même temps il produit un timbre oblitéré 27 octobre 1881. On se rappelle que cette poste avait supprimé en 1879 ses timbres. Les a-t-elle repris depuis ?

Ostaschkoff (Tver). Le timbre 3 kop. a vu son type refait, mais il ne diffère aujourd'hui que par quelques petits détails. L'impression est noire sur papier couché de couleur :

3 kopecks, bleu, piqué 12.

Kazan (Kazan). M. Breitfuss nous écrit que les



enveloppes n'ont jamais cessé d'exister, quoiqu'il en ait été dit antérieurement et que les timbres ont même été changés plusieurs fois. A l'appui de sa communication, il nous envoie une enveloppe 147×115^{mm} portant le timbre ci-contre et contre-signé par le membre de l'administration du District *J. Iwanoff*.

5 kop., rose-violacé.

Le même correspondant nous fait observer que les timbres de *Tschembar* (Tver) ont eu l'impression sur deux papiers : ordinaire et demi transparent :

5 kop., vert et noir.

Soroka (Bessarabie). Nous ne connaissons pas la variété du timbre actuel que nous envoie M. Breitfuss, où la bande ondulée bleue (le fleuve!) se trouve au-dessus du château-fort. Un fleuve planant dans les airs, voilà quelque chose de neuf ! :

3 kopecks, rouge, jaune et bleu.



Loubny (Poltava). Le type connu a reçu quelques modifications. Les chiffres valeurs n'occupent plus les angles, mais les quatre côtés à l'intérieur; les cercles sont plus petits et la lettre *k* qui suivait les chiffres est supprimée; les inscriptions ne sont plus abrégées, elles ont le caractère plus grand, ce qui n'est pas un mal.

Impression lithographique de couleur sur papier uni.

5 kopecks, vermillon.

M. Breitfuss a le timbre sans valeur en noir brun.

Sans valeur, noir-brun.

Biejetzk (Tver). Le type de 1882 nous vient en bleu. C'est la composition même du timbre vert. M. Breitfuss croit que ce timbre serait antérieur au timbre vert et qu'il serait de 1881; mais il pourrait bien être aussi postérieur et par conséquent actuel : 3 kopecks, bleu.

Bogorodsk (Moscou). Le même nous dit que tous les timbres multicolores sont en usage en ce moment. Fort bien. Mais qu'on nous explique le motif de toutes ces couleurs, autrement que comme impôt levé sur la bourse des amateurs.

Pereslaw-Zaleski (Wladimir). M. Breitfuss nous dit que le timbre reproduit le mois passé se trouve sur les feuilles de 1874, ce qui est une erreur; mais une autre variété, que nous envoyons notre correspondant et qui donne 6mm de distance entre les deux mots du haut, pris depuis le point, fait supposer qu'il y a eu plusieurs compositions de ces timbres, dont cette dernière variété occupait sans doute une place sur la même feuille que la variété reproduite.



Riazan (Riazan). Ce type n'a pas encore été signalé: nous le devons à M. Breitfuss. Il rappelle le type 4014 de notre catalogue et semble avoir précédé celui-ci qui est de fin 1875 (1). La position des étoiles du cadre intérieure indique comment il faut tenir le timbre; les inscriptions sont alors les mêmes que celles de 1873: c'est ce qui nous fait supposer que ce type a précédé les timbres de 1875 où les inscriptions occupent une autre place; en plus, la couleur bleu-lilas de ces timbres nous donne à penser encore que le timbre qui nous occupe doit avoir été émis entre 1873 et 1875 :

2 kopecks, bleu-lilas.

Nous allons mettre sous presse quand nous recevons une lettre en date du 8 mai 1874 affranchie avec ce timbre, qui vient donner raison aux suppositions que nous avons faites.

SAINT-CHRISTOPHE.

Les 1 penny et 2 1/2 pence ont la couleur de

(1) On nous dit que l'émission serait de août 1875 et non de fin 1875.

l'union postale, nous apprend le *Philatelic Record* :

1 penny, rouge foncé.
2 1/2 — outremer.

STELLALAND.

Sous la date du 1^{er} avril, *D. P.* sert à ses lecteurs un timbre aux armoiries qui serait en usage dans ce pays des régions éthérées, et dont un des quartiers des armoiries représente deux poissons *embrochés* (ne pas lire en brochés) par un sabre.

MM. Moutarde frères, en confiant la rédaction de leur journal à l'illustrateur Moschkau, n'ont pas été plus heureux qu'antérieurement : ils ont mangé cette fois le poisson d'avril en bonne compagnie.

TRINITÉ.

Au type récemment émis, M. Goutier a vu :

1 shilling, rouge-brun.

D'après ce que nous apprend le *Philatelic Record*,



le type de la carte reproduit le mois passé aurait décidé ment la corde. Il vient d'être admis pour les cartes nouvelles de la Trinité et comme MM.

De La Rue et C^{ie} ne prennent pas des demi-mesures, nous devons nous attendre à voir leur favori figurer sur toutes les cartes des colonies anglaises. Quelle chance!

Il y a d'abord une carte 1/2 penny ayant une inscription sur quatre lignes : *Inland — Post Card — Trinidad — The address only* etc. et les armes de la Grande-Bretagne entre *Post* et *Card*.

La deuxième carte 1 penny a cinq lignes d'inscription : *Trinidad (Trinité) — Post Card* et armoiries; *The address only*, etc. et *For countries within 300 miles*.

La troisième carte a les 4 premières lignes de la deuxième et a la valeur 1 1/2 p.

Une quatrième carte 2 pence a en plus des inscriptions de la troisième, sur deux lignes (*For India and countries in the east — via United Kingdom*).

Enfin il y a des cartes avec réponse à 1+1 penny et 1 1/2+1 1/2 p.; elles ont au pli de séparation un piquage :

1/2	penny, brun-rouge sur blanc,	122x73mm
1	— carmin — chamois, 140x79 —	
1 1/2	— brun foncé — — —	
2	— bleu foncé — — —	
1+1	— carmin — — —	
1 1/2+1 1/2	— brun foncé — — —	

TURQUIE.

Une formule de la poste — accusé de réception d'une lettre chargée — nous a été montrée par M. Glavany. La taxe 10 paras était acquittée par un timbre fiscal, utilisé en novembre 1883 :

10 paras, carmin et jaune.

VICTORIA

Encore un timbre *Statute* ayant servi à l'usage postal. Il est écrit que tous ils y passeront.
6 pence, bien.

Les enveloppes d'Afghanistan.

Paris, 24 avril 1884.

Mon cher Monsieur,



Depuis quelque temps des faux timbres d'Afghanistan, ainsi que des enveloppes timbrées de ce pays nous parviennent d'Allemagne (fabrique de Dresde ou de Vienne). Je vous en adresse inclus une des dernières falsifications : une enveloppe avec timbre de 1875 (votre n° 20) oblitérée, et qu'on prétend avoir été employée entre Caboul et Jellalabad. La première chose qui m'a frappée, c'est que l'oblitération sur le timbre est visible au verso de l'enveloppe, ce qui prouve qu'elle ne contenait pas de lettre, car celle-ci aurait dû s'opposer nécessairement à ce que l'oblitération se reproduisît à cet endroit. J'ai porté cette enveloppe ainsi qu'une autre, avec timbre d'avril 1877 (votre n° 70) à Djemma Eddin « d'Afghan », et je lui ai demandé s'il pouvait me lire l'adresse de cette enveloppe. Il m'a répondu négativement sauf deux mots au bas de l'enveloppe, qui signifient : *Mon cher ami*. Il dit que l'écriture employée est le « Divany », ancienne écriture employée il y a quelque 400 ou 500 ans en Perse et en Afghanistan, et en usage maintenant pour les firmans du Sultan (voir les timbres fiscaux de Turquie) ; en tous cas, il affirme que pas un employé des postes, en Afghanistan, ne pourrait lire cette adresse.

Sur l'autre enveloppe, l'écriture paraît être en « Mughrehy », employée seulement au Maroc et en Algérie.

Je crois que ces remarques prouvent suffisamment la falsification, et j'espère que vous voudrez bien prémunir vos lecteurs contre ces soi-disant enveloppes.
Recevez, etc.

G. CAMPBELL.

Nous n'avions donc pas tort, lorsque dans notre numéro d'avril, nous cherchions à mettre nos lecteurs en garde contre ces carottes. Le confrère qui nous avait si bien houspillé par lettre, parce que nous n'étions pas de son avis, et qui prétendait que nous ne trouvions bon que ce qui était découvert par nous, doit convenir aujourd'hui qu'il a perdu une excellente occasion de se taire.

La surcharge Estero d'Italie

Y a-t-il un ou plusieurs types de la surcharge *Estero* appliquée sur les timbres italiens ? Le docteur Moschkau répond sans hésiter qu'il y en a

plusieurs ; si nous consultons notre réserve de ces timbres, elle répond le contraire.

A l'appui de son dire, le *savant* docteur allemand extrait d'une main tremblante, de son album, qui est un peu aussi le nôtre, si nous avons bonne souvenance, un timbre dont il fait ressortir toutes les qualités, les angles n'ayant pas été altérés comme d'habitude ! Son boniment il le fait d'une voix émue qui rappelle celle du docteur de Volpi lorsqu'il présentait ses essais bien connus sur porcelaine. Ce timbre, M. Moschkau le tient d'un haut personnage égyptien qui en a dépouillé sa correspondance pour lui en faire gracieusement hommage. Aussi, n'est-ce qu'après des torrents de larmes qu'il se décide à passer le timbre si précieux à un amateur, qui doit, avec raison, payer une séparation aussi douloureuse. Cependant, avant de se laisser attendrir, le dit amateur, qui est un homme pratique, crut bien faire de nous demander une petite consultation — non doctorale.

Nous couvons en ce moment du regard, le dit timbre, qui est un 2 lire ordinaire d'Italie ; la surcharge est effectivement différente comme le constate le docteur, mais on peut la déclarer fausse, sans aucune hésitation, la surcharge portant sur l'oblitération. Cette remarque, que tout le monde pouvait faire comme nous, sans le secours de lunettes, comment a-t-elle échappée aux béciles et à la *perspicacité* du docteur qui est généralement considéré en Allemagne comme une autorité — admettons qu'il y a exagération et qu'il n'est que le pilote de la *timbrophilie*. Comment le pilote n'a-t-il pas vu l'écueil ? C'est là un vrai guignon pour lui et qui deviendrait complet pour sa justification, si le haut personnage, déjà cité, était allé, par exemple, mourir vaillamment au Soudan, qui a fait ces derniers temps, une si grande consommation de hauts personnages.

Quoi qu'il en soit, de deux choses l'une : ou le docteur a fait notre remarque ou il ne l'a pas faite. Pourquoi, dans le premier cas, jure-t-il ses grands dieux que le timbre est bon ? S'il n'a pas fait la remarque, sa réputation est donc surfaite ?

Notre avis est que le docteur n'est pas plus ignorant qu'un autre.

Sic transit gloria mundi !

Avis

La brochure : TIMBRES DE SCHLESWIG ET HOLSTEIN et le supplément du CATALOGUE ont été expédiés ces jours-ci à tous nos souscripteurs.

Bruxelles. — Imp. MOENS, père et fils, rue aux Laines, 48



Abonnement par année

PRIN UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AÇORES

Avec la petite surcharge noire Açores, M. Lubkert possède :

Timbre-poste 150 réis, jaune, surcharge noire.
Cartes 30 --- vert ---
--- 10+10 --- brun ---

Enfin on nous avise que la nouvelle carte 10 réis, vient d'être émise avec la même surcharge : 10 réis, brun sur chamois.

AFGANISTAN

Le 2 abâsy nous arrive sur papier vergé bâtonné dans les couleurs suivantes :

2 abâsy, rouge-violet
2 --- vermillon

Quant aux timbres sur couleur dont nous avons parlé tout récemment, il paraîtrait que ce sont des tirages de fantaisie, obtenus, nous écrit-on, comme les cartes de Hayderabad, c'est-à-dire par faveur.

BELGIQUE.

Nous avons vu les cartes de service suivantes :
La première a pour toute inscription :

Service public. — Enseignement primaire,
M.

Instituteur communal
à

à gauche, un trait oblique, sous lequel : *L'Inspecteur cantonal du 10^e ressort :*

Noir sur jaune.

Ministère de l'Instruction publique, en haut ; plus bas : *Administration de l'enseignement primaire — carte postale de service*, puis les armoiries dans un cercle avec drapeaux : quatre lignes pointillées pour l'adresse, la première commençant par *M* ; à gauche, en oblique, un double trait et en-dessous : *L'Institut. communal — à* ; à droite le nom de l'imprimeur : *Liège, etc.*

Sans valeur, noir sur blanc.

Une autre carte du même ministère, à : *Administration de en caractères gras et en dessous : Carte-*

correspondance de service et non *carte-postale*; les armoiries sont les mêmes mais l'inscription oblique coupée par un gros trait a : *Contre-Seing — L'institut de la — commune de*; en bas, l'avis habituel et pas de nom d'imprimeur :

Sans valeur, noir sur blanc.

La suivante a les mêmes inscriptions comme entête, mais les armoiries sont microscopiques (lion dans un écu avec couronne, sceptre et collier de l'ordre de Léopold); l'adresse a pour désignation M. sur la première ligne; *instit. communal* à la deuxième, puis deux autres lignes ponctuées; l'inscription oblique est : *Contre-Seing : — L'inspecteur du canton — scolaire de*; en bas, l'avis connu :

Sans valeur, noir sur blanc

Du même ministère une carte a les mêmes inscriptions de caractères différents et ne porte pas d'armoiries; l'adresse a pour première ligne M suivi d'un trait, puis deux autres plus bas et l'avis en bas; à gauche : *Contre-Seing*; à droite : *Liège. Demaret Auten etc.*

Sans valeur, noir sur blanc.

Ministère de l'Intérieur en haut; plus bas: *Administration des Affaires Provinciales et Communales. — Indicateur n°* carte *correspondance de service* et en-dessous, les mêmes armoiries que la précédente; quatre traits pour l'adresse, la première ayant M.; à gauche, un trait oblique, en-dessous duquel : *Contre-Seing*; à droite, le nom de l'imprimeur : 1543. *Chez Vve Livron Willeaume, etc.*; à la partie inférieure l'avis de rigueur : *Les cartes correspondance de service etc.*

Sans valeur, noir sur rose vif.
 -- -- -- vert
 -- -- -- jaune.
 -- -- -- gris fer.
 -- -- -- blanc.

Cette dernière ne diffère que par l'adresse de l'imprimeur qui est : 1559. — B. Crahay etc.

La carte grise a été émise la première, mais sa couleur étant peu favorable à l'écriture, on y a renoncé pour en imprimer sur d'autres couleurs.

Une autre carte a les mêmes armoiries, mais de plus grande dimension et placées à gauche. Elle a pour inscriptions :

Ministère de l'Intérieur
 Affaires Provinciales et Communales.

Puis un double trait pour séparer la place réservée à l'adresse dont le premier des trois traits com-

mence par M.; à gauche, un trait oblique en-dessous duquel : *Le Bourgmestre de Montzen.*

Sans valeur, noir sur chamois.

Ministère de l'Intérieur. *Administration des ponts et chaussées et des mines.* Tel est l'entête de deux autres cartes qui ne diffèrent que par le contre-seing qui est celui du cantonnier ou *Water-vliet*; sous l'entête : *Carte correspondance de service*; plus bas, deux octogones, pour le timbre de départ à gauche et d'arrivée à droite; l'adresse a quatre lignes de points commençant, la première par *Monsieur*, la troisième par *des Ponts et Chaussées*, la quatrième par : à. En-dessous l'avis habituel :

Sans valeur, Maldegem, noir sur blanc.

— Watervliet, — — —

Nous avons encore deux autres cartes. En haut *Ministère des Finances. — Administration des contributions directes, douanes et accises* sur une ligne et *Carte postale de service* en-dessous; puis des armoiries comme aux cartes de l'*Instruction publique* décrites plus haut. La place réservée pour l'adresse est renseignée par la lettre M. sans lignes; à gauche un double trait oblique ayant en-dessous : *Contre-Seing — Le receveur des contributions — directes, etc.*; à droite : n° 439-1880-2560-Th. Lesigne; en bas l'avis connu :

Sans valeur, noir sur blanc.

La seconde carte a l'écu avec couronne et supports et à gauche un double trait oblique ayant en-dessous : *Contre-Seing — L.* ; à droite : n° 440-1883 — *Bon n° 3544 — Ad Mertens* ; en-dessous, l'avis de toutes les cartes. Pour le reste c'est la carte précédente :

Sans valeur, noir sur blanc.

Pour clore enfin ces cartes de service, nous en avons une à l'usage des administrations communales. Elle porte comme entête :

Administration Communale d.....
 Province d..... Indicateur n°.....

Carte correspondance de service.

plus bas, les armoiries avec drapeaux et un cercle de chaque côté pour le timbre d'arrivée à gauche et de départ à droite; trois traits pour l'adresse commençant par M.; à gauche, un trait oblique et *Contre-Seing*; à droite : Liège. *Chez Demaret Auten etc.*; en bas, un avis :

sans valeur, noir sur gris fer.

BHOPAL

On a repris franchement le timbre rectangulaire aux angles remplis de lignes horizontales. Il y a 32

variétés à la feuille sur quatre rangées verticales. Les quatre derniers timbres horizontaux ont l'orthographe H. H. ANAWAB ; la plupart des timbres ont la lettre N de JAHAN retournée et tous, sauf les 9 premiers, ont la valeur entre parenthèses :

1/4 anna, vert-bleu.

CANADA

L'enveloppe 1 cent avec patte de fermeture échancrée et arrondie existe, nous écrit M. Campbell :

1 cent, bleu

CAP DE BONNE ESPÉRANCE

Encore des timbres fiscaux employés à l'usage fiscal, d'après le *Philatelic Record* :

Type 1864 4 shillings, lilas.

--- 1874 2 --- 6 p., vert.

--- 1879 8 --- outremer.

Il n'y a que 137 timbres fiscaux de catalogués à notre prix-courant. Il y aura donc encore de beaux jours pour la timbrophilie avant que le défilé n'aura eu lieu complètement.

CHYPRE

M. Burnett nous dit que les enveloppes ont actuellement sur la face un grand R dans un ovale :

2 piastres, outremer

COLONIES FRANÇAISES

On signale des *Timbre-tax* semblables aux timbres de France, mais non dentelés. M. Goutier nous avise que tous les timbres qu'on lui a montrés avaient la dentelure coupée.

DANEMARK

Copenhague. Le dernier timbre 2 øre, bleu, existe non dentelé depuis le 12 décembre 1883 :

2 øre, bleu.

Le 10 øre bleu a le fond rose, mais il ne sera émis que dans quatre ou cinq mois :

10 øre, bleu et rose

Les enveloppes au même type ont été imprimées en diverses couleurs, sans aucune inscription et cela dans le but de relever les finances de la compagnie. Nous avons :

Format ordinaire 148 × 84 mm

(a. Patte de fermeture pointue)

10 øre, bleu foncé sur blanc et azur, vergé.

10 — — — crème, gris fer, uni.

(b. Patte de fermeture arrondie.)

10 øre, bleu foncé sur blanc vergé.

10 — — — crème, gris-bleu, gris fer, uni.

Format ordinaire 155 × 90 mm.

(Patte b.)

10 øre, bleu foncé sur crème, gris, uni.



Une carte-lettre d'un nouveau type circule depuis le 7 février dernier. Voici le dessin du timbre qui occupe l'angle droit supérieur. Le chiffre est dans un octogone au lieu d'être dans un ovale. Cette carte a pour inscription :

Kjøbenhavn Bypost.

Expres-Brevkort

til.

Puis deux lignes d'adresse et *Kjøbenhavn*, à l'angle droit inférieur; du côté gauche : *Expres-breve 10 øre. Alm. Breve 3 øre; au côté droit : Trykrsager 2 øre, Cirkulærer u Adresse 1 øre.*

10 øre, rouge sur blanc.

La nouvelle carte, 3 øre, a paru le 26 février dernier. Au lieu d'avoir les armoiries dans un ovale, elles sont dans un cadre cintré du haut avec chiffres dans les angles.

Comme disposition, c'est la carte 3 øre que nous connaissons, mais le format, plus grand, est porté aujourd'hui à 139 × 89 mm. A la partie supérieure : *Brevkort*, lettres traversées par une banderole, ayant : *Kjøbenhavn bypost*, au dessous : *Nedlægges i en gul Gadepostkasse; à gauche : Expresbreve og kort 10 øre Alm. Breve og kort 3 øre; à droite : Trykrsager 2 øre. Cirkulærer uden Adresse 1 øre:*

3 øre, bleu sur blanc.

EQUATEUR

D'après le *Philatelic Record* il y aurait encore une carte 1 centavo, semblable aux autres mentionnées. On nous avait écrit que la carte 2 centavos servait à l'intérieur et celles à 3 centavos pour l'extérieur. Quel serait bien l'usage du 1 centavo ? Pour l'intérieur des villes peut-être :

1 centavo, mauve et noir.

ESPAGNE

Deux timbres de *Villa Franca*, un 10 c. et un 5 c., nous arrivent portant une oblitération commune; le dernier timbre a le millésime 58 surchargé



en chiffres gras, violets; un autre timbre, même valeur, a ce millésime en surcharge noire. Quelle signification ont ces timbres que nous communiquons M. Kruger? c'est ce que nous ne pourrions dire :

5 cent. de peseta, vert, surch. violette.
5 --- --- --- noire.

FIDJI

Le 4 pence V R, signalé d'après un confrère anglais, a, paraît-il, la surcharge *four pence* en noir appliqué sur le 2 pence, lilas. L'exemplaire qu'on nous soumet est piqué 10 :

4 pence, lilas et noir.

Deux timbres fiscaux « Duty » nous sont signalés par M. Goutier comme ayant été employés sur lettre en date du 20 mars dernier. Dans un ovale, avec l'inscription : *Fiji — Stamp Duty*, est l'effigie à gauche de Victoria; cadre rectangulaire debout portant sur un cartouche horizontal, en surcharge noire : 1 d (3 d) en haut et *one penny* (three pence) en bas :

1 penny, rouge-brun, piqué.
3 --- --- ---

FRANCE

Le 60 centimes, *timbre-taxe*, au type des timbres en cours est enfin venu rejoindre ses camarades depuis le commencement de mai :

60 centimes, noir.

Le 2 francs, brun, a été également mis en vigueur avec les 1 et 5 fr. déjà signalés.

GUADELOUPE

La carte décrite n° 255, page 19, n'est pas actuelle. C'est la carte primitive de 1878 dont on connaissait un exemplaire sur carton blanc tandis que celle-ci a le carton gris-blanc.

A propos des derniers timbres émis, on nous fait remarquer que la surcharge n'indique pas seulement le nom du pays, mais encore qu'elle est une affirmation que la taxe est acquittée, lorsque l'expéditeur emploie son timbre. En effet, les trois lettres veulent dire aussi : *J'ai payé* (G P E) 20 ou 25 centimes.

GUYANE ANGLAISE

Il y aurait emploi de bandes timbrées, d'après le *Philatelic Record* qui aurait vu le 1 cent, vert sur papier manille. MM. Stanley, Gibbons et Co nous l'envoie et le 2 cents : dimensions 305×115^{mm}.

1 cent. vert sur chamois
2 --- carmin --- ---

HAUT CONGO

« Un lecteur » du *Timbre-Poste* nous avise que le mot *Homeward* signifie « vers le pays, allant vers le pays ». Dont acte.

S'il y a un timbre allant « vers le pays » il doit y en avoir un autre, sans doute, pour les lettres expédiées pour l'intérieur.

ITALIE

La « Gazzette ufficiale » publie le décret suivant, nous écrit M. Diena, en date du 4 courant :

Pour la taxe d'expédition des petits paquets par la poste, à l'intérieur du royaume et à l'étranger, sont créés des timbres qui seront mis en circulation le 1^{er} Juillet 1884, des valeurs suivantes :

50 centesimi,	couleur	géranium.
75 —	—	vert pâle.
1.25 —	—	jaune chrome d'Italie.
1.75 —	—	brun —

MACAO

Un de nos correspondants nous avise qu'il a reçu :

10 réis, vert.
40 -- jaune.
50 -- bleu.

et il s'étonne à juste titre de voir changer les couleurs de timbres qui n'ont pas existés.

MARTINIQUE

Un correspondant du *Philatelic Record* lui donne le laconique renseignement suivant : « Une nouvelle carte a été émise, noir sur vert. »

MEXIQUE

On nous présente deux étiquettes comme étant des timbres-poste. Toutes deux ont une lettre blanche C ou R, dans un ovale portant, la première : *Servicio postal Mexicana-certificado* et la seconde : *U P U — Republique Mexicaine*; en dessous, un cartouche portant N° et un espace pour un chiffre; la première a *Mexico D. F.*, en bas, la seconde a cette inscription en haut :

C. rose sur blanc.
R. bleu --- ---

Ce ne sont pas là des timbres mais simplement des étiquettes pour attirer l'attention des employés de poste sur les lettres enregistrées. Certains pays l'appliquent avec un timbre à main et jamais on n'a songé à recueillir ces marques.

Deux enveloppes nouvelles ont été signalées par D. P. Elles sont au format :

152×83^{mm} papier blanc vergé, patte pointue;
148×84^{mm} — jaune uni, — ronde

NATAL

Les 1/2 penny et 3 pence, ont le filagramme CA et couronne :

1/2 penny, vert-bleu.
3 — outremér.

Ce dernier a été émis le 23 avril dernier.

NEVIS

Il est venu, le 1 penny, carmin, au type à effigie. Il a le filagramme CA et couronne et le piquage 14 :

1 penny, carmin.

NORWÈGE.

Drammen. Le type d'enveloppe que nous avons reproduit récemment a été utilisé pour les timbres-poste. Ont paru à la fin d'Avril :

4 øre, bleu sur bleu, percé en lignes.
10 — — — gris, —

NOUVELLE ZELANDE

Sur les 200 timbres fiscaux que nous avons catalogués, nous en avons signalé déjà un certain nombre qui ont eu un emploi postal. Nous avons dû souvent renoncer à profiter des découvertes de nos confrères par les renseignements incomplets qu'ils donnent. Nous trouvons encore signalés par le *Philatelic Record* quelques timbres qui lui sont mentionnés de façon à ne rien savoir, puisque les valeurs qu'on désigne existent avec différentes surcharges et en différents types. Nous complétons donc, au petit bonheur, les renseignements sur les timbres suivants :

1861	1 penny, rouge	surch. ?	non dentelé.
1868	1 — vert	— rouge,	piqués.
1881	4 — br.-rouge	—	—
1868	2 sh. 6 p., rose	— bleue	—
1861	9 — violet	— rouge,	non —

PÉROU.

La surcharge triangulaire avec extrémités en fleur de lis nous est signalée pour le timbre 2 centavos carmin et bleu, ayant déjà la surcharge ovale : *Union postal... Lima :*

2 centavos, carmin et bleu, surch. noire.

Sans autre surcharge que le triangle :

10 centavos, vert, surch. noire.
2 — mauve, — —

Ce dernier est signalé par le *Philatelic Record* qui ajoute aux cartes que nous avons fait connaître et au même type :

	1 centavo (sur 5 c.), noir.	surch. jaune	sur blanc.
	2 — — —	— indigo	—
Avec réponse	2 — — —	— bleue	sychamois
—	3 — — —	— noire	—
—	5 — — —	— carmin	—
—	6 — — —	— noire	—

Les cartes à 2 centavos et même valeur avec

réponse, ont la valeur originale 5 surchargée d'un grand chiffre et d'un cadre octogone, oblong, dans l'angle supérieur de droite, inscrit sur quatre lignes; *Habilitado — por — 1 — centavo.*

RUSSIE.

Les enveloppes, format de dame et de visite ont été livrées à la circulation dans le courant d'Avril dernier, pour la valeur 7 kopecks :

7 kopecks, bleu s/chamois.

La carte 3 k. carmin a une compagne créée à son image, sauf qu'elle n'a pas de timbre, mais un rectangle destiné à le contenir et qu'il y a 3 lignes d'avis; elle a paru au commencement de Mai :

Sans valeur, bistre sur blanc.

M. Siewert nous écrit que les postes de Maloarchangelsk et Odessa vont reprendre l'usage des timbres, parce qu'elles ont reconnu que le contrôle des recettes laissait à désirer. Ces postes n'ont jamais été supprimées, ajoute notre correspondant, mais l'usage des timbres, ce qui est différent.

(*Tscherepowetz* (Novgorod).



Voici la nouvelle émission des timbres de cette Administration rurale. Le type ressemble, sauf les armoiries, à différents des timbres ruraux, tels que Kiriloff, Schadrinsk, etc. Il est probable qu'ils proviennent tous de la même lithographie et que nous aurons l'un de ces jours à Moscou ou à St-Petersbourg, une maison qui se chargera, à l'instar de la maison De La Rue de Londres, de fournir toutes les Administrations rurales, ce que nous regretterons amèrement.

Le nouveau timbre, porte les armoiries de Tscherepowetz et celle de Novgorod dans un ovale avec inscriptions; en dehors de l'ovale, un chiffre dans les angles

Imprimé en lithographie sur blanc, piqué 13 1/2 :

3 kop., vert émeraude.

Cherson (Cherson). Signalé par M. Lubkert : le timbre actuel 10 kop., surcharge noire renversée, existe non dentelé :

10 kopecks, vermillon et noir.



Pereiaslaw (Poltava).

Un timbre qui a dû précéder ceux que l'on connaît, nous est remis par M. Breitfuss avec les deux suivants.

La disposition est à peu près celle du timbre, dit de 1871, sauf

que le chiffre n'est pas ponctué, que cette ponctuation est plus grosse après le mot *kop*, et que les lettres du cadre sont plus maigres et l'étoile diffé-rente. Enfin, le papier est couché de couleur :

3 kopecks, jaune vif.



timbr. a peut-être précédé le 5 kop vert, s'il ne l'a pas suivi, ce que la couleur semblerait faire croire, le timbre actuel, 3^e émission, étant de couleur mauve.

Imprimé en lithographie sur blanc :

5 kopecks, mauve.



inscriptions est un écusson avec la valeur au dessous.

Imprimé en lithographie sur blanc :

5 kopecks, mauve.

Kadnikoff (Wologda). L'enveloppe format ordinaire existe non-seulement en vert-bleu, mais en vert-émeraude ; de la première il existe une variété avec les vergetures verticales :

4 kop., vert-émeraude, ord. for. papier vergé obliq.
4 -- vert-bleu, -- -- -- vertical.



Zadonsk (Woronéje). Le timbre était sans doute de dimension trop grande, que celui qui vient d'être émis dans le courant d'Avril (?) a les proportions

plus petites tout en conservant les inscriptions ; mais cette fois le timbre est piqué.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 1/2 :

5 kopecks, jaune et noir.

Charkoff (Charkoff) Le 5 kopecks bleu se présente avec la griffe noire en surcharge que possèdent certains de ces timbres :

5 kopecks, bleu pâle.

SUNGEI UJONG

Nous avons de nouvelles variétés de surcharges :

1^o *Sungei* très éloigné de *Ujong*. Le premier de ces mots a 15^{mm} sur 3 ; le second 10 sur 3. Il y en a trois variétés : S et E étroits ; S et E larges ; S étroit, E large :

2 cents, rose, CA et couronne.

2^o *Sungei* très rapproché de *Ujong*. Le premier mot a 14 1/2^{mm} sur 3, le second 10 sur 3. Il y en a également 3 variétés : S et E larges ; S étroit, E large ; S et E étroits :

4 cents, bistre, CA et couronne.

TURQUIE

On est revenu sur une décision première qui faisait donner des couleurs contraires à celles adoptées par l'Union postale et on s'est arrêté pour les couleurs suivantes que nous désigne M. A. Glavany :

10 paras, vert foncé et vert clair.
20 --- carmin et rose clair.
1 piastre, bleu foncé et azur.
2 --- bistre-jaune et jaune clair.
5 --- brun terne et bistre clair.
25 --- noir et gris clair.

Les timbres ont le papier blanc et le piquage 11 1/2, lorsqu'ils sont dentelés, car il y a deux séries avec et sans piquage. Ils verront le jour au fur et à mesure qu'ils seront imprimés, travail qui s'opère en ce moment.

On sait que ces timbres n'auront que deux années d'existence, à moins qu'Allah n'en décide autrement.

Le 20 paras a été mis en circulation le 1^{er} mai ; les 2 et 5 piastres le 15, même mois.

URUGUAY

Le timbre 5 centavos, soleil dans un losange avec chiffres aux angles intérieurs, a été refait. Mais il n'est pas plus *pschutt* qu'autrefois : les lignes sont plus espacées, les quatres boules et certaines inscriptions du losange sont plus petites :

5 centesimos, bleu terne.

Ce timbre aurait paru au commencement d'avril

et aurait été lithographié par MM. *Mege* et *Aubriot* que nous sommes heureux de faire passer à la postérité.

M. Wonneur nous dit que le 10 centesimos, devenu 1 centesimo, et le 2 c rose 1884, ont été surchargés une seconde fois du mot *Oficial*. Quel barbouillage!!

1 centesimo sur 10 cent., vermillon et noir.
2 --- rose ---

Le même, nous fait part des communications suivantes :

Le 1 centesimo, vert, existe avec le mot *franco* en surcharge noire, équivalent de *oficial* ??

1 centesimo, vert et noir

Outre les trois formats désignés de l'enveloppe 1881, il y en a un quatrième : 141x71 :

5 centesimos, vert.

Du 5 centesimos, vert, provisoire, il y aurait des exemplaires ayant seulement 1883 au centre et d'autres ayant *Provisorio* en plus de chaque côté. Sont-ce bien là des variétés qui ne proviennent que d'une irrégularité de tirage, irrégularité sans conséquence? En cherchant sans cesse des variétés « intéressantes », on finira par rendre la collection ridicule.

La Compagnie américaine a livré les nouveaux types à l'administration de Montevideo. Ils sont splendides, dit-on; mais la Compagnie n'ayant pas tenu compte de ce que le timbre 1 centesimo devait être imprimé en vert, le tirage de cette valeur (1.600.000 timbres) lui a été renvoyé, la couleur étant brune.

M. Marco del Pont nous a montré deux timbres, se tenant, 7 centesimos de 1881, *non dentelés* :

7 centimos, bleu.

Les timbres de Stellaland.

L'existence de ces timbres a été révélée à la date de mystification du 1^{er} Avril, par *D. P.* Nous y avons vu une plaisanterie de notre confrère, d'abord par les poissons que présente l'écu et qui arrivaient si à propos, et ensuite par l'existence très-problématique de ce pays des étoiles sur lequel personne ne pouvait nous donner des renseignements. Avons-nous eu tort d'être incrédule? C'est ce que nous saurons plus tard.

On nous dit que ces timbres sont arrivés de différentes sources et qu'ils doivent être par conséquent authentiques. Nous n'avons qu'à nous incliner devant ces preuves, en attendant que nous

recevions réponse à une lettre que nous venons d'adresser au pays même.

Laissons parler maintenant notre correspondant M. Viner :

« Stellaland existe et ses timbres aussi. J'en ai reçu d'un ami qui les tient du pays même. Celui que je possède est de la valeur 3 pence, orange.

« Stellaland et Land Goschen d'après ce que j'extrait d'une lettre et d'un journal, sont deux petites Républiques au S. O. du Transvaal dont le territoire appartenait autrefois à Mankoroane, Massoa, Moshette et Montsioa. Par la convention de 1881, le territoire de ces potentats fut donné en partie au Transvaal; l'autre partie, restant la possession des aventuriers de l'Afrique du Sud, qui formèrent les deux républiques. On crut un instant que ces deux républiques formeraient un seul Etat sous le nom des Etats-Unis de Stellaland. La ville de Vreieburg est la capitale; elle a plus de 40 édifices en pierre ou en brique, les habitants sont au nombre de 350. Il y a trois magasins dont un a fait pour plus de L. 7000 d'achats depuis Juin 1883. Il y a un constructeur de wagons, un forgeron, un charpentier, deux auberges et un salon de billard. Le gouvernement comprend un administrateur, Wolksraad, Landdrost, et Heermraad etc., etc. Les lois du Transvaal y ont prévalu. Il y a le bureau du Landdrost, la poste, le bureau d'enregistrement des actes, les bureaux du gouvernement, de la secrétairerie, les maisons du géolier, la prison et le bureau de police. On a employé tous les soins possibles pour affirmer les lois et l'ordre, et cela avec un grand succès. »

D'après *D. P.* ce pays, soutenu par les Boers du Transvaal est en guerre en ce moment avec l'Angleterre.

Si la capitale compte 350 habitants, la République entière doit bien compter 350 hommes valides pour tenir tête à l'Angleterre qui n'a donc qu'à bien se tenir. Si la population est si nombreuse et si bien choisie, que va-t-elle faire des timbres-poste? car il est probable que les 7/8 ne savent ni lire ni écrire. Et cependant on a émis, dit-on, un timbre de 10 pence!.. pour les collectionneurs peut-être?



Voici donc le timbre en question. Il est aux armoiries de la République, s'il vous plaît, car là bas on a songé à tout. Ces armoiries nous donnent: oiseau(?) étoile, balance, poissons, sabre, le tout dans un écu

renfermé dans un cadre portant : *Republik* à gauche ; *Stellaland* à droite ; en haut la valeur en bas : *Post-zege!*

Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc, et, excès de raffinerie, il sont piqués 12 :

- 1 penny, rouge-brique.
- 3 — jaune foncé.
- 4 — bleu clair.
- 10 — violet clair.

Les faux timbres et enveloppes de l'Afghanistan

2^e Article

Nous croyons devoir mettre en lumière les agissements d'un nommé Hafiz Hamed, l'auteur présumé ou tout au moins l'introduit des faux timbres et enveloppes d'Afghanistan, dont nous avons parlé antérieurement. Un journal américain qui s'édite à Paris, *The Morning News* du 10 mai dernier, consacre à ce sujet un article qui a paru, vu son importance, à la première page de ce journal. Et comme les Américains ont l'habitude d'appeler les « chaos » par leur nom, il ne parle de rien moins que « de deux filous qui ont cherché à carotter les amateurs. »

Les renseignements que nous publions aujourd'hui nous viennent de M. Campbell ou de lettres de marchands parisiens, à qui le dit Hafiz Hamed s'est adressé pour écouler ses drogues.

Dans la première lettre qui nous a été communiquée et qui est datée du 14 avril, l'auteur, visiblement ému, présente Son Excellence le général Yaya-Kkan-Moutahmed-ul-Meleth, ex-directeur de l'administration des postes de l'Afghanistan. Tout en laissant couler ses larmes, et entre deux hoquets, nous apprenons par Hafiz que Yaya a été révoqué de ses fonctions pour avoir vendu des timbres de Caboul à un collectionneur, gros bonnet, habitant *Saint-Petersbourg*, mais il lui reste une consolation à ce cœur généreux de Hafiz, c'est que Son Excellence est à l'abri du besoin....

Rengainant alors ses larmes, il nous apprend que la malle de Yaya est restée à Banderabassid (golfe persique) et qu'elle contient, ô bonheur ! cent cinquante timbres environ de la 1^{re} émission de Caboul ! Naturellement, Hafiz a engagé Yaya d'y expédier aussitôt une dépêche pour faire venir ces timbres et ils arriveront certainement à Marseille, car c'est là qu'habitent Hafiz et Yaya, le 19^e même mois.

Grâce au paquebot *Polé*, qui a franchi la distance du golfe persique à Marseille en 5 jours (y compris le temps qu'a mis la dépêche), les timbres étaient à Marseille le 20 avril à 8 heures du matin (c'est Hafiz qui l'affirme).

Les timbres furent envoyés le même jour à Paris. Ils étaient au nombre de 180, composés des valeurs 1/2, 1, 2 annas et 1/2, 1, 2 roupies et estimés fr. 195 la série ou fr. 4.850 le lot. Mais il fallait se hâter, car Hafiz partait le 24 pour Banderabassid et il réclamait l'argent par dépêche; enfin il joignait à son envoi, à titre gracieux et pour être repro-

duit dans « journal » comme disait autrefois notre ami de Volpi, la photographie de Yaya.

Malgré cette prévenance, les négociations n'aboutirent pas et le 24 avril (jour fixé pour son grand départ) Hafiz proposait à M. Maury les mêmes timbres, à raison de fr. 25 la série, sous une diminution de fr. 170. Yaya fut présenté également à notre confrère, comme ex-directeur des postes révoqué de ses fonctions pour avoir vendu des timbres de Caboul à un collectionneur de.... *Boukbara* (Tartarie).

En voila assez, pensons-nous, car ces lettres ne sont qu'un tissu de mensonges. Voit-on d'ici un vaisseau, même le *Polé*, pouvant arriver en 5 jours du golfe persique à Marseille, temps dont il faut déduire encore celui qu'a mis la dépêche?

On prétend que les timbres ont les valeurs 1/2, 1, 2 annas, 1/2, 1, 2 roupies, tandis que tous les timbres indiquent qu'ils sont d'une roupie, mais imprimés en couleurs variées.

Sur les timbres oblitérés « Caboul » avec signes en dessous, Hafiz prétend que ce sont des caractères *pouchtou*; or il résulte des renseignements qui ont été pris à bonne source que ces signes ne sont ni en *pouchtou*, ni persan, ni arabe, ni turc, ni syrien.

La révocation de Yaya est causée d'abord par un collectionneur de St-Petersbourg; mais comme on craint qu'on ne demande de préciser, le collectionneur de St-Petersbourg devient ensuite (lettre à M. Maury) un collectionneur de Bouk-hara!

Enfin la photographie, si audacieusement annoncée comme étant celle de S. E. le compère Yaya, ne serait autre que celle de Mirza-Alikhan-Amin-ud-Daula, ancien secrétaire du Shah de Perse et actuellement Directeur général des postes de Perse. Cette photographie a été faite à Vienne.

Quant aux enveloppes du même triste personnage et qu'un de nos confrères de Vienne dit avoir reçu d'un nommé Mirza Habdula et qui fait partie probablement de la même bande, s'il n'est l'un des deux personnages avec un faux nez, voici une lettre officielle qui nous arrive à l'instant et bien à propos :

Peshawar, 17 avril 1884.

Cher Monsieur,

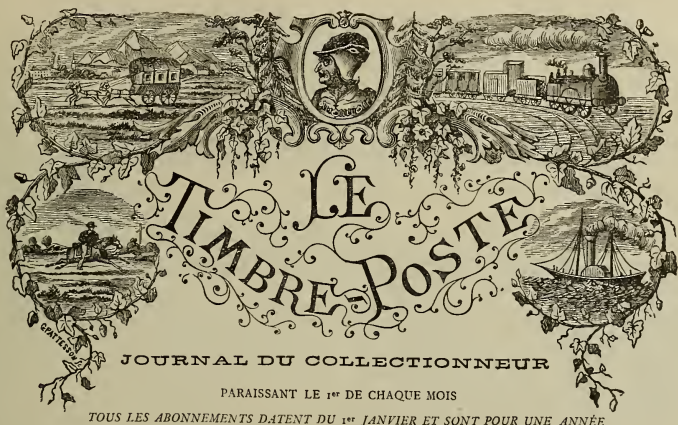
En réponse à votre lettre du 14, je vous informe que les timbres (sur couleur) et les enveloppes que vous me demandez n'ont jamais été émis par le Gouvernement de l'Emir.

Je reste, en attendant, cher Monsieur, votre dévoué,

Signature illisible.

Il ne nous reste qu'à donner le signalement des timbres. Le type ressemble au premier que nous connaissons tous. Aux quatre côtés, un dessin en dehors du cercle, puis entre ces quatre dessins un autre, plus petit.

L'impression est en couleur sur papier blanc vergé dans les couleurs : bleu, vert, violet, gris, orange, rose.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE)

Le 1^{er} Mai a paru le 5 centavos, effigie de B. Rivadavia avec la surcharge : 1884. 1/2 en chiffres gras. A reproduire le type le mois prochain : 1/2 centavo, vermillon, surch. noire.

M. Wonner a avec la surcharge *oficial*, en noir :

25 centavos, rose.
90 — bleu.

Il va sans dire que nous ne faisons pas la distinction entre l'application de la surcharge oblique ou horizontale : cela n'en finirait pas.

BELGIQUE

Il ne nous reste plus qu'un seul type de timbres-poste à faire connaître de la remarquable série des timbres gravés par MM. De La Rue et C^{ie} de Londres.

Voici le bijou. Nous constatons avec plaisir que le mot



Postes a disparu pour faire place au mot : *Belgique*. De cette façon, au moins, on connaîtra le pays d'origine, ce que la binette anglaise n'aurait jamais pu faire soupçonner.

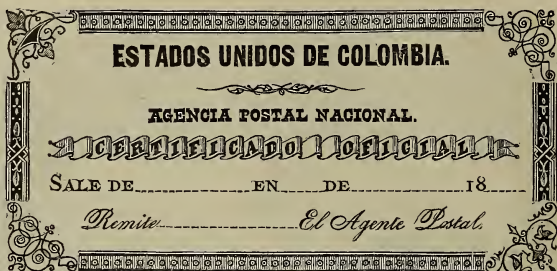
L'effigie du roi Léopold II est celle des autres types; elle est tournée à gauche dans un cercle comme le dix centimes; en haut, un cartouche horizontal sur lequel : *Belgique*; en bas, sur un autre cartouche : *deux francs*; entre le cadre et le cercle, des ornements de remplissage.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14;
2 francs, brun

Ce timbre n'est pas en usage et Dieu sait quand il le sera. Les confrères qui seraient tentés de faire connaître le type devront nécessairement citer la source d'où ils tirent leur renseignement, ce qui coûtera sans doute au célèbre docteur Moshkau, le pillard que l'on connaît.

BHOPAL

M. Roussin a eu l'obligeance de nous faire voir une feuille entière du timbre vert 1/4 anna que



nous reproduisons et qui est peut-être le dernier émis. Il y a 32 variétés sur quatre lignes verticales. Les huit premiers timbres, soit les deux premières rangées horizontales ont le jambage des N retourné.

Ce type est remarquable par les angles qui sont unis et portent les lettres, B L C I, dont nous ne pouvons donner l'explication.

Imprimé en couleur sur papier blanc vergé, piqués 8 :

1/4 anna, vert-bleu.
1/2 — noir.

BRESIL

Il nous arrive une carte-lettre d'un type refait valeur 50 réis. La tête est plus forte, la dimension du timbre plus grande. Nous reproduirons le type le mois prochain.

Pour la formule, les inscriptions ont été également refaites :

50 réis, rouge s7brun.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Nous avons vu l'enveloppe 6 cents, sur paille, ne présentant aucun filigranne, format : 110 × 245^{mm} :

6 cents, rouge s7paille.

Nous avons reçu l'enveloppe 2 c. actuelle imprimée non en rouge, mais brun et au filigranne 82 :

2 cents, brun s7blanc 149 × 86^{mm}, 140 × 83 et 160 × 90.

Reçu également les bandes avec le même filigranne :

1 cent, bleu s7manille.
2 — brun —

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE

Une cubierta officielle, que nous adresse M. Roussin, a le nom de l'Etat, en haut : *Estados Unidos de Colombia* ; plus bas : *Agencia postal Na-*

cional, puis sur chacun des plis d'une banderole : *certificado oficial* ; en dessous : *Sale de* — *en de 18* ; sur la ligne suivante : *Remite* — *El Agente Postal* ; le tout dans un cadre formé d'un ramassis de clichés typographiques :

Sans valeur, noir sur blanc.

M. Calman a vu « le 50 centavos, dernier type, brun sur papier jaune ».

Nous supposons que notre correspondant parle de la série des timbres piqués :

50 centavos, brun sur jaune.

On nous informe aussi qu'il existe une carte 2 centavos sur carton brun, type actuel :

2 centavos, noir sur jaune-brun.

Santan 1er. On connaît à peine les timbres-fiscaux



de cet Etat, que voilà que les timbres-poste nous arrivent. La nouvelle en est empruntée à D. P. qui donne le dessin ci-contre, comme étant celui des timbres qui lui sont mentionnés.

Au centre, les armoiries dans un cercle interrompu à gauche par un petit ovale, portant : 5 centavos et contenant : *Estado Soberano del Santander* ; au-dessus, suivant le cercle : *Estados Unidos de Colombia* ; en bas : *Correos*, sur une ligne droite.

Imprimés en couleur sur papier blanc :

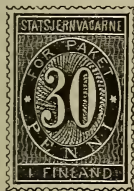
5 centavos, rouge-brun.
10 — lilas.

L'. I. B. J. qui a cité jusque 2 fois dans le même numéro, le T. P. (c'est ainsi que l'on cite aujourd'hui les confrères, par initiales, pour ne pas se compromettre, système que nous avons du adopter malgré nous, vis-à-vis de ceux qui nous traitent d'une façon si anonyme) annonce, qu'il y a en plus,

les 1 et 2 centavos, mais il n'en donne pas les couleurs.

FINLANDE

Il nous arrive quelques timbres de chemins de fer qui ont paru vers le commencement d'avril ou fin mars dernier. Nous en donnons le fac-simile.



Au milieu d'un cercle rayonnant du centre, un chiffre blanc; autour : *for paket* --- *penni (mark)* ou l'équivalent en russe et *kopecks*; cadre rectangulaire ayant à la partie supérieure : *Statsjervagnarne* et inférieure : *i Finland* ou équivalent en caractères russes.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

30 penni,	carmin.
40 ---	bistre.
50 ---	jaune pâle.
1 mark,	bleu.
10 kopecks,	carmin.
25 ---	bistre.

Non dentelé verticalement.

40 penni, bistre.

ITALIE

Le *Philatelic Record* a la mémoire courte. Il annonce un 5 centesimi fiscal ayant servi à l'usage postal. Nous l'engageons à relire ce que nous écrivions en février 1882, page 16, à propos de ces timbres, qu'il est défendu d'employer à un autre usage que celui auquel il est destiné.

MARTINIQUE

La carte dont nous n'avons pu donner le mois passé qu'une description fort *vague* est décrite par D. P.

Carte avec cadre ayant la dimension 130×185 et l'impression : *Martinique*. — *Carte-postale*. — *Prix pour l'intérieur de la Colonie 10 cent.* — *Prix pour tous les pays compris dans l'Union — ou assimilés aux pays de l'Union — 10 cent.* Puis quatre lignes pour l'adresse avec M & a.

Sans valeur, noir sur vert.

MONTSERRAT

Nous avons vu, sur enveloppes, le timbre 1 penny 1876 coupé en deux verticalement et surchargé 1/2. Le timbre de départ était *Montserrat 14 Avril 1884* et d'arrivée *Dominica 18 Avril 84*.

Ce qui prouve qu'on ne cherche qu'à duper

l'amateur, c'est que l'application des timbres à date et d'annulation des timbres se retrouvent au revers de l'enveloppe, preuve qu'elle ne contenait pas de lettre; enfin la patte de fermeture prouvait aussi, par sa gomme intacte, que l'enveloppe n'avait jamais servi.

Où il y a complicité entre les postes de Montserrat et Dominique pour timbrer les lettres, ou on a imité les cachets à date. Dans les deux cas, ce serait par trop niais que d'encourager ces exploitations-là.

NORVÈGE



Drontheim. M. Roussin nous adresse le timbre ci-contre. Au centre, les armoiries de la ville dans un cercle à fond quadrillé ayant la valeur au bas de l'écu; au-dehors du cercle, en haut : *Troudhjems*; en bas : *Bypost*; cadre octogone ayant les angles remplis par un fleuron.

Imprimé en lithographie sur blanc, piqué 12 :

4 öre, brun.

Le *Philatelic Record* a reçu d'un de ses correspondants la nouvelle que 5 timbres 3 skillings, 1856 auraient été rencontrés par lui, imprimés en *vert-pâle*. Après s'être adressé à la poste de Christiania, il lui a été répondu qu'un tel timbre avait été ainsi imprimé, mais en très-petit nombre vendu aussitôt au public.

Il nous souvient avoir rencontré ainsi, sur nos cartes de vente, ce timbre. qui n'avait pas trouvé amateur de suite et que Phébus avait caressé de ses rayons brûlants en le changeant en vert-pâle.

NOUVELLE ZÉLANDE

Le long timbre *Duty*, avec valeur imprimée en vert, a fait le service postal, annonce le *Philatelic Record*.

Ce signallement correspond aux timbres émis en 1868 et 1874. Quel est le type ?

1 penny, lilas, surch. verte.

PÉROU

Le timbre *Déficit* 1 centavo nous vient 1^o avec la surcharge ronde : *Lima-Correo*s et en seconde surcharge le triangle noir 1^{er} type. Ainsi arrangé, le timbre est réellement splendide :

1 centavo, bistre et rouge, surch. noire.

PORTUGAL



Portugal en haut, *Correios* à gauche; *telegraph*, à droite; ornements de remplissage entre l'ovale et le rectangle.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 13 :

500 réis, noir.
1000 — —

Cette couleur uniforme noire ferait assez supposer que les timbres n'ont été imprimés ainsi que comme *essais*.

RUSSIE

Les cartes de renseignements de la ville de Moscou avec timbre 3 kop. noir n'existent plus. La surcharge en rouge a été appliquée sur les cartes même valeur, carmin, récemment paries :

3 kop., carmin, sarch rouge sychamois.



Tver (Tver). Les timbres de cette poste rurale ont été remplacés par le type ci-contre dont le dessin a été fourni, dit-on, par un collectionneur. Au centre, les armoiries dans un écusson fond rouge, avec valeur en dessous, en or, et l'inscription connue; au-dessus des armoiries, *Pochtowaya Marka* (marque postale) et la valeur en chiffre aux angles. Le fond du timbre est ligné.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 :

2 kopecks, bleu, rouge et or.

Biejetzk (Tver). Le 3 kopecks, bleu, que nous renseignements tout récemment ne serait pas un timbre-poste, mais un timbre obtenu par faveur, dans cette couleur, par un nommé La... qui aurait obtenu de la même façon le timbre non dentelé de *Morschansk* (Tamboff) que l'administration des postes de cette dernière localité déclare une « imitation » par suite du manque de dentelure !

Voici la lettre de la Semstwo de Biejetzk :

« En réponse à votre lettre, je vous informe que les timbres du Semstwo de Biejetzk n'ont jamais

été imprimés sur papier bleu, mais seulement sur rouge et sur vert. »

Bogorodsk (Moscou). On nous donne explication de l'emploi des timbres multicolores. « Les 10 k. bleu et 10 k. noir servent pour les pétitions etc. et papiers officiels envoyés par la poste à l'administration et les mêmes timbres en couleur, brun, rose, violet, pour les mêmes papiers sortant de l'administration. Les timbres, brun et noir 5 kop., sont usités pour la correspondance sortant du district et ceux en d'autres couleurs pour les correspondances entrant dans le district, c'est-à-dire venant de l'extérieur du district et passant par l'administration de la poste qui y colle un timbre rose, brun, orange ou violet »

C'est très facile (?) d'avoir la correspondance classée par le timbre, mais en avoir quatre pour un même emploi, c'est du luxe, beaucoup de luxe.

Aleksandria (Cherson). Les changements assez



fréquents ne suffisaient plus. Il faut aujourd'hui des séries de timbres. Voici le nouveau type qui est imprimé en cinq couleurs pour chacun des districts.

A la partie supérieure une inscription sur quatre lignes ; en bas les armoiries dans un écu avec couronne ayant également des inscriptions des deux côtés et en bas ; un chiffre en haut, au-dessus des armoiries et 10 kop. en bas.

Imprimés en noir et couleur sur blanc, piqués

12 1/2 :

10 kopecks, vert et noir.
10 — rouge —
10 — bleu —
10 — jaune —
10 — brun —

SALVADOR

Il existerait, d'après M. Campbell, une carte ayant la faute *adresse* pour *adresse* :

5 centavos, bleu sur blanc.

SUÈDE

Le I. B. J. nous apprend qu'il y aura de nouveaux timbres l'an prochain et que les *timbres-taxe* seront supprimés.

TRANSVAAL

Le même, signale au type connu, mais sans dire si le timbre est ou non piqué :

2 pence, violet vif.

TRINITÉ

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a eu l'occasion d'examiner un paquet de lettres des années 1851 à 1854. Il a trouvé que les timbres lithographiés, dits de 1856, ont servi à affranchir, notamment une lettre, le 10 octobre 1852.

Il trouve ensuite que, pendant les années 1852 et 1853 les lettres qu'il a examinées et qui étaient adressées à la Barbade, portaient comme affranchissement de la taxe 4 pence, des timbres rouge-brun, bleu sur bleuté, bleu sur blanc, bleu, lithographié, ce qui ferait supposer que tous les timbres, quoique d'une couleur différente, auraient la même valeur.

Quelqu'un, ajoute-t-il, en terminant, peut-il expliquer comment ces différents timbres, considérés comme ayant chacun une valeur différente, ont été employés apparemment, sans distinction, pour affranchissement d'un port de 4 pence?

Nous ne le pouvons, quant à nous, aussi faisons-nous appel aux lumières d'autrui; mais les choses les plus extraordinaires sont quelquefois les plus naturelles. Ils nous souvient, par exemple, avoir lu jadis, dans le *Collectionneur de timbres-poste*, parmi les faits-divers, celui-ci, que nous cueillons dans le n° du 15 février 1866 :

« Pourquoi donc, demandait X, à son ami Z., employé chez un commissionnaire pour l'Amérique, pourquoi donc n'affranchis-tu toujours tes lettres avec des timbres de 80 centimes, de Paris à Nanterre, je croyais que c'était 20 centimes ?

— Que veux-tu, mon cher, il n'y a que des 80 centimes au bureau. »

Si un jour on retrouve les lettres de ce cher Z, on en coulera que la taxe de 20 centimes se payait avec des timbres de 80.

TURQUIE

A propos du timbre fiscal employé sur un récépissé de la poste, M. Glavany nous adresse les lignes suivantes :

« Ce timbre fiscal de 10 paras, n'est employé par la poste, que pour les récépissés de retour des lettres, pour l'intérieur, afin que dans le cas où il y aurait une réclamation à faire valoir vis-à-vis de la poste ou du destinataire, on puisse se présenter par devant l'autorité, sans avoir à payer aucun autre droit fiscal ; en un mot, le timbre fiscal de 10 paras acquitte la taxe postale et fiscale tout à la fois. »

D. P. a vu de l'émission 1870, le timbre-taxe non dentelé :

20 paras, brun.

URUGUAY



DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

Par disposition de la direction générale, il sera mis en circulation le 1^{er} Mai prochain, une nouvelle émission de timbres-poste des valeurs suivantes :

de 1 cent, de couleur verte.	
2 ---	vermillon.
7 ---	brun effigie du gén. Artigas.
10 ---	bistre --- de S. E. le Président.
20 ---	violet.
25 ---	bleu foncé. (1)

Il est accordé un délai de 60 jours à partir de la date mentionnée, pour retirer de la circulation les timbres de mêmes valeurs en usage et effectuer l'échange pour les nouveaux timbres émis, ce dont sont autorisés tous les bureaux de poste de l'Etat, prévenant que le terme accordé, une fois écoulé, les timbres des valeurs retirées aujourd'hui de l'usage seront considérés comme nuls et d'aucune valeur postale.

Montevideo, 28 Avril 1884

Le 1^{er} Employé.

Nous savons maintenant qu'il y a émission nouvelle : ce sont les timbres gravés à New-York par la *American Bank note Company* et qui forment une charmante série qui nous est connue grâce à M. de Powal.

D'abord, le 1 cent a un gros chiffre sur fond guilloché dans un cercle ayant pour inscription : *Republica Oriental-Centésimo*, en lettres bien petites pour qui n'a plus 15 ans ; en dessous : *del-Uruguay* ; le cadre est rectangulaire.

Le 2 centésimos a un gros chiffre *emprisonné* dans un cercle perlé ; au dessus : *Republica* sur une ligne cintrée et plus bas : *Oriental* ; en dessous du cercle : *Centésimos*, puis *del et Uruguay* sur une ligne courbe ; cadre rectangulaire.



Le 7 centimos représente le bon papa Artigas en costume de général, dans un ovale ayant pour inscription, si nos yeux ne nous trompent pas, car les inscriptions sont microscopiques : *Republica Ori-*

tal del Uruguay-Centesimos et le chiffre 7 de chaque côté du bas de l'ovale; cadre rectangulaire.

Le 10 centesimos nous donne un portrait flatteur de S. E. le Président Maximo Santos tourné à gauche dans un ovale ayant l'inscription : *Republica Oriental del Uruguay*, ovale coupé à sa base par le chiffre 10 sur un écu; en dessous, le mot *centesimos*; cadre rectangulaire.

Le 20 centesimos nous donne des chiffres à la diable posés obliquement, traversés et surmontés d'inscriptions : *Republica Oriental del Uruguay — centesimos*; le tout dans un cadre rectangulaire ayant au fond composé de petites lettres et chiffres.



Le 25 centesimos a les armoiries dans un cercle contenant : *Republica Oriental — Centesimos* et à la base : *del Uruguay*; le cercle est coupé en haut par les chiffres 25 en couleur et des deux côtés, en bas, par des chiffres blancs; cadre rectangulaire.

Imprimés en couleur sur papier blanc, percés en lignes.

1 centesimo,	vert.
2 ---	vermillon.
7 ---	brun.
10 ---	bistre.
20 ---	violet vif.
25 ---	pourpre.

(1) Ce doit être une erreur, le timbre étant pourpre.

Les cartes postales du Venezuela.

Les cartes postales ont été adoptées dans ce pays, en suite d'un décret du 12 juillet 1880. Elles ont dû être mises en usage immédiatement après, puisqu'un de nos confrères les signalait déjà en octobre. Il est donc probable qu'elles ont vu le jour en août ou septembre 1880.

Émission de août ? 1880.

Formules avec cadre formé d'un double filet, ayant à l'intérieur une chaîne, faisant bordure entre le double filet, et un autre, simple. Inscription :

(Union postale universelle).
Estados Unidos de Venezuela.
Tarjeta postal.

Une chaîne semblable à celle du cadre, sépare ces inscriptions de l'adresse, qui est indiquée par le

mot *Senor*; plus bas, trois traits pour l'adresse. A la partie supérieure droite, un rectangle pour contenir le timbre.

Les premiers tirages ont été exécutés sur une seule composition, qui a été refaite plusieurs fois, ou qui a subi quelque changement en manipulant la composition. Les cartes de ces tirages sont coupées uniformément à la machine, ce qui n'est pas le cas pour les émissions postérieures.

Voici en quoi on peut reconnaître les différents tirages :

	1 ^{er}	2 ^e	3 ^e	4 ^e tirage
1 ^{re} ligne	50 mm.	49 mm.	49 mm.	50 mm.
2 ^e —	66 —	66 —	69 —	71 —

Ces quatre tirages ont été exécutés en noir, bleu, carmin sur blanc.

Les cartes du premier tirage ont le 7^e chaînon de droite, sous l'entête, qui est détérioré; le filet supérieur simple est composé de deux parties ainsi que les deux premières lignes d'adresse;

Celles du deuxième tirage ont le sixième ornement inférieur gauche cassé du haut;

Les cartes du troisième tirage ont la parenthèse de *universelle*, qui touche presque la ponctuation;

Au quatrième tirage, les lettres *ALE de postale*, chevauchent.

Emission de juillet ou août 1883.

En août, peut-être même en juillet 1883, on reconnaît l'utilité de faire plusieurs compositions de la carte pour accélérer le tirage. Les feuilles comptent donc quatre variétés qui se reconnaissent par quelques points. En désignant ces variétés, nous n'entendons pas donner l'ordre qu'elles occupent sur les feuilles, les exemplaires que nous avons eus, étant tous coupés et même très-irrégulièrement, contrairement à l'émission précédente.

Comme type, la carte reste ce qu'elle était au début.

1^{re} variété. A la prem. ligne d'inscription sur une long. de 50 mm
— deux. — — — 66 —

Le rectangle destiné à contenir le timbre, formé habituellement d'un double trait, n'a qu'une partie de ce double trait à gauche, la partie supérieure n'ayant qu'un trait.

Les deux premières lignes d'adresse sont formées chacune de trois fragments de traits; *Senor* n'est pas ponctué.

2^e variété. A la prem. ligne d'inscription sur une long. de 48 mm.
— deux. — — — 66 —

Le rectangle destiné au timbre est régulier : il a le double trait ;

Les trois lignes d'adresse sont formées, les deux premières par trois traits et la troisième par deux ;

Le cadre inférieur a le dessin d'angle brisé à gauche, et il y a interruption des anneaux entre les 13^e et 14^e chaînons de droite ;

Le mot *universelle* est suivi d'une virgule.

Senor est suivi d'un point.

3^e variété. A la prem. ligne d'inscript. sur une long. de 51 1/2 mm.
— deux. — — — — 68 —

Le rectangle destiné au timbre est régulier : il a le double trait ;

Les trois lignes d'adresse sont formées comme la 2^e variété ;

Il y a interruption entre les anneaux aux 8^e et 9^e chaînons de droite supérieurs, et aux 13^e et 14^e chaînons de droite inférieurs ;

Le mot *universelle* est suivi d'un point ; *Venezuela* a une petite ponctuation au dessus de la ligne ;

Senor est suivi d'un point.

4^e variété. A la prem. ligne d'inscript. sur une long. de 47 mm.
— deux. — — — — 66 1/2 —

Le rectangle destiné au timbre est régulier : il a le double trait ;

Les trois lignes d'adresse sont formées chacune de deux fragments de traits ;

Le cadre intérieur de gauche a une partie du filet qui manque à la partie inférieure, mais ce filet, déplacé, est double, plus haut.

Il y a interruption des chaînons entre les 13^e et 14^e anneaux de droite inférieurs ;

Senor n'est pas ponctué.

Universelle est marqué fautivement *Univeselle*.

Toutes ces cartes ont l'impression noire sur carton de couleur :

- a noir sur bleu satiné.
- b — — lilas —
- c — — brun —
- d — — orange —
- e — — chamois rougeâtre satiné.
- f — — vert-jaune satiné.
- g — — pâle —
- h — — d'eau —
- i — — bleu pâle,
- j — — blanchâtre.
- k — — chair.
- l — — rose.
- m — — paille.
- n — — satiné.
- o — — blanc.
- p — — crème.

2^e variété, sans ponctuation à la 2^e ligne.

- i noir sur bleu pâle,
- j — — blanchâtre
- k — — rose.
- n — — paille satiné

Par suite d'accidents, certains traits se déplacent pendant le tirage des dernières de ces cartes. C'est ainsi que les cartes *k* à *p* n'existent pas pour la 4^{me} variété, mais par contre nous avons en plus :

2^{me} Variété. Le rectangle destiné au timbre n'a qu'un simple filet du bas, au lieu de l'avoir double :

- i noir sur bleu pâle.
- k — — chair.
- l — — rose.
- m — — paille.
- n — — satiné.
- o — — blanc.

Pendant le tirage, un cliché d'imprimerie s'est placé au dessus de *Senor* : on y a vu une variété qui, à notre avis, ne signifie absolument rien. Cependant des collectionneurs recherchent cette variété dont ils font grand cas.

Un accident analogue peut être constaté pour la 3^{me} variété. Le filet du cadre intérieur et inférieur manque presque complètement, sauf dans l'angle droit où il en est resté un fragment : il en est de même pour le second filet placé sous l'inscription supérieure, plus bas que la chaîne :

- i noir sur bleu pâle.
- j — — blanchâtre.
- l — — rose.
- n — — paille satiné.
- o — — blanc.

Sans ponctuation après VENEZUELA :

- i noir sur bleu pâle.
- j — — blanchâtre.
- k — — chair.
- l — — rose.
- m — — paille.
- n — — satiné.
- o — — blanc.

Pour la 4^{me} variété, on a cherché à rectifier le filet gauche inférieur qui était déplacé, mais cette rectification a été faite à la hâte, le filet restant encore double à la hauteur du mot *Senor* :

- i noir sur bleu pâle.
- j — — blanchâtre.
- k — — chair.
- l — — rose.
- m — — paille.
- n — — satiné,
- o — — blanc.

Les soi-disant cartes officielles d'Italie.

On se rappellera qu'il y a quelque temps, un de nos correspondants de Montevideo, M. Wanner,

attirait notre attention sur une « carte postale officielle » qui nous était décrite d'une façon qui laissait quelque peu à désirer. Depuis, M. Wonner a complété son information. Il en résulte que les inscriptions suivantes se trouvent dans un cadre oblong formé d'un filet :

Correspondence rancate.
Articolo (—)
Porti

En dehors du cadre, angle supérieur gauche : *Corr. coll'estero et (n° 226a)*. Cette carte a l'impression noire sur rose.

Une autre carte a : *Correspondence non rancate et (n° 226b)* ; l'impression est noire sur vert.

Ayant pris des renseignements sur ces cartes, voici ce que nous avons appris :

L'art. 18 du règlement pour l'exécution de la convention postale entre l'Italie et le Belgique, du 2 juillet 1870, prescrit :

« Les bureaux d'échange expéditeurs diviseront en paquets distincts les objets de différentes natures (1) formant le contenu des dépêches.

Chaque paquet, entouré d'une ficelle croisée, sera muni d'une étiquette indiquant la nature des objets (2) ou le numéro (3) sous lequel ils sont inscrits à la feuille d'avis, ainsi que le nombre des ports simples ou les sommes portées sur cette feuille. »

D'où il résulte que ces « cartes officielles » ne sont tout simplement que des étiquettes administratives sans valeur. Il va sans dire qu'il en existe d'analogues en Belgique ; mais nous croyons qu'on nous fera grâce de plus amples recherches sur des objets qui n'ont aucun rapport avec la collection.

Le dernier des Faridkot

C'est peut-être hasarder que de prétendre ce timbre être le dernier émis, car on nous écrit, qu'il n'existe pas ou plus. Enfin voici quelques détails que nous transmet M. Rodet sur ce timbre :



Au centre, à gauche : *ana*, à droite, *nim*, 1/2, donc *1/2 ana* ; dans le cadre, à gauche : *ridsat* (principauté) ; en bas : *Faridkot* ; à droite : *Sambat* — ère Samvat (57 ans avant Jésus-Christ) et au-dessus : 1934

ou 1877 ; mais comme il faut quelquefois retrancher le mois, ce serait donc 1876.

(1) Lettres, journaux, échantillons et papiers d'affaires.

(2) Lettres affranchies ou non affranchies, échantillons, etc.

(3) Le numéro porté sur la feuille d'avis indique la destination des correspondances.

Il est donc probable, d'après le millésime, qui doit être celui de l'émission, que ce timbre n'est pas le dernier des Faridkot, mais le premier.

Les timbres téléphoniques

La puissance du progrès s'étend de plus en plus et les institutions postales en fournissent une preuve évidente. Comme produit le plus récent de la perspicacité postale et comme le dernier objet de collectionnement de la philatélie, je me permets de présenter ici le timbre téléphonique.

Ce timbre est, aussi bien que les timbres postaux et fiscaux, un signe de valeur et est donc sans conteste, au même titre que ceux-ci, digne d'être collectionné et compté parmi les objets du collectionneur. Comme tout autre timbre, celui qui nous occupe est un signe de contrôle. Si, par exemple on veut utiliser le téléphone, on achète le timbre pour la valeur nominale et l'on peut commencer la conversation par la conduite après avoir établi, le raccordement.

Après avoir terminé la correspondance, l'employé arrache un coin et le remet comme pièce justificative au correspondant ; puis ce timbre est collé dans un livre et annulé avec le timbre postal ordinaire d'oblitération. Lors de la vérification, le 2^e coin est enlevé.

Bien que ces signes de valeur soient en circulation depuis longtemps déjà, ils sont cependant encore inconnus et j'espère que les lecteurs de ce journal me sauront gré de le leur avoir fait connaître.

Dans un cadre oblong formé d'un trait est au centre les armoiries d'Allemagne ; au-dessus, en cintre : *Allgemeine Fernsprech — Einrichtung* ; en dessous des armoiries, la valeur, puis sur deux lignes *« für die einmalige Benutzung — des Fernsprechers — »* aux angles inférieurs, une ligne pointillée oblique :

50 pfennig, noir sur chamois.
75 „ „ „ „ „ „
1 Mark „ „ „ „ „ „

RICH. KRAUSE

Nous ne sommes pas d'accord avec notre collaborateur nouveau. Ces timbres, à notre avis, ne sont que des marques administratives de contrôle comme les tickets de chemin de fer, les coupons de tramways etc. Et en supposant que l'on puisse considérer ces marques comme des timbres d'affranchissement des taxes « de conversation » par fil téléphonique, pourquoi n'introduirait-on pas dans la collection les coupons de tramways et chemin de fer servant à l'affranchissement du transport de nos petites personnes ?

Bruxelles. — Imp. MOENS père et fils, rue aux Laines, 48,



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS.

7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).

La surcharge 1 piaster n'est plus noire, mais bleue indigo :

1 piaster, bleu, surch. indigo.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Voici le timbre que nous n'avons pu reproduire, et dont il était question le mois passé :

1/2 centavo, vermillon et noir.

M. J. Marco del Pont nous dit avoir des timbres *oficial*, portant ce mot en

caractères italiques noirs :



1 cent, type 1882.
2 — — 1877.
4 — — 1873.
8 — — 1880.
10 — — 1867.
12 — — 1887.
16 — — 1878.
20 — —

Le même correspondant possède aussi l'enveloppe 12 centavos :

a. Sans valeur.

b. Avec double timbre, l'un frappé sur l'autre.

M. Daws nous écrit que le 1/2 centavo, épuisé, va être remplacé provisoirement par le 15 centavos surchargé 1/2 centavo, et que 300,000 en ont été commandés à l'imprimerie. En effet il nous arrive ce timbre avec la même surcharge que le 5 centavos plus haut, savoir :

1/2 cent 5/15 c. bleu, surch. noire.

1/2 — 15 — — rouge.

BARBADE.

Avec la lettre R dans un ovale, M. Hermann a reçu, nous dit-il :

1 penny, rose, 133 × 81^{mm}
4 — gris, 200 × 127^{mm}

BAVIÈRE.

Les mandats 10, 30 et 40 pfennig ont le cercle

pointillé sur le coupon, comme le 20 pfennig déjà annoncé, et dont ils ont le filagramme :

10 pfennig, rouge.
30 — brun.
40 — jaune.

BELGIQUE.

Les timbres de MM. De la Rue et Cie n'ont servi qu'à démontrer l'impuissance de cette maison à nous fournir des timbres convenables. Voilà la seconde fois que la Belgique croit trouver le parfait bonheur en s'adressant à elle, et chaque fois elle est obligée d'abandonner ces timbres qui n'ont d'autre prix que celui si grassement payé à cette maison anglaise.

Voici deux décrets. Ils annoncent le retrait de ces timbres et leur remplacement par des nouveaux.

MINISTÈRE DES TRAVAUX PUBLICS.

ADMINISTRATION DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

LÉOPOLD II, Roi des Belges,

A tous présents et à venir, SALUT.

Vu l'article 40 de la loi du 30 mai 1879, autorisant le gouvernement à émettre des timbres-poste, etc. ;

Vu Nos arrêtés du 13 novembre 1859 et du 29 août 1883, créant les types existants de timbres-poste ;

Sur la proposition de Notre Ministre des travaux publics,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. Le type de timbres-poste adopté par Notre arrêté du 29 août 1883; susvisé, pour les valeurs de 10 centimes et au-dessus, sera remplacé par un nouveau type à Notre effigie.

Art. 2. Notre Ministre des travaux publics est autorisé à déterminer les valeurs, les couleurs et les dates d'émission des marques et formules postales d'affranchissement en général.

Art. 3. Les marques d'affranchissement des modèles et couleurs actuels continueront à être employées jusqu'à épuisement. Notre Ministre des travaux publics est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Donné à Bruxelles, le 9 juin 1884.

LÉOPOLD.

Par le Roi

Le Ministre des travaux publics,

X. OLIN.

Le Ministre des travaux publics,

Vu l'arrêté royal du 9 juin 1883, qui crée un nouveau type de timbres-poste et autorise le Ministre des travaux publics à déterminer les valeurs, les couleurs et les dates d'émission des marques et formules postales d'affranchissement,

Arrête :

Art. 1^{er}. Le nouveau timbre-poste de 1 franc sera émis le 15 juin courant et celui de 10 centimes le 15 juillet prochain. Le premier sera de couleur rouge-brun et le second de couleur carmin.

Art. 2. Il sera émis, le 1^{er} juillet prochain, un timbre-poste de 1 centime et une carte postale de 5 centimes conformes au type actuel. Le timbre sera de couleur grise; la carte sera imprimée en vert et portera un texte (*sic*) modifié.

Bruxelles, le 10 juin 1884.

X. OLIN.



A la date prescrite par le décret, les timbres dont il y est question ont fait leur entrée dans le monde. L'effigie est bien celle du roi Léopold II; elle est tournée à gauche dans un cercle dont le cadre extérieur varie pour chaque valeur. Au 1 franc, premier émis, le mot *Belgique* occupe la partie supérieure, et *Postes*, celle inférieure; le chiffre de la valeur occupe l'espace qui existe entre le cadre et le cercle, côté gauche supérieur et côté droit inférieur; les deux autres côtés sont remplis par des branches. Le timbre est signé *E. M.* à la partie droite inférieure devant le chiffre, et *R. J ou R. 7*, et 35 plus bas, dans la barbe.

Le 10 centimes a l'inscription : *Belgique-Postes* en haut et les chiffres 10, de chaque côté, plus bas; à la partie inférieure, deux cornes d'abondance entre une tête de femme. Les initiales *E. M.* occupent l'angle inférieur droit.

Nous avons cherché à savoir quel était l'auteur du timbre, mais il paraît que c'est un secret d'Etat. Un moment nous avions cru le pénétrer, ce fameux secret. Un employé à qui nous nous étions adressé, après s'être assuré que personne ne l'épiait, nous glissa tout bas, dans le tuyau de l'oreille : « je n'en sais rien. » Nous imiterons donc sa réserve, tout en faisant connaître que, d'après nous, le timbre a été gravé à Paris par M. E. Mouchon, à qui nous devons les timbres luxembourgeois; l'impression sur papier *teint* semblerait aussi le faire croire. Quant aux lettres et chiffres de la barbe, c'est pour nous un rébus.

Imprimés en couleur sur papier blanc teinté, piqués 14 :

15 juin 1884 : 1 franc, rouge-brun sur verdâtre
15 juillet — 10 centimes rose sur azur.

Le timbre de 1 centime est au type connu; sa couleur seulement est changée :

1^{er} juillet 1884 : 1 centime, gris

Pour la carte dont parle le dernier décret, nous avons encore l'avis suivant de la poste :

POSTES.

Avis. — La nouvelle carte postale qui sera mise en vente à partir du 1^{er} juillet prochain ne portera

plus au recto que le titre *Carte postale*. — *Post kaart*.

« La mention : *Ce côté est réservé à l'adresse*, n'y figurera plus ; mais l'obligation consacrée par cette mention subsiste néanmoins ; l'inscription de tout ou partie d'une correspondance au recto de la carte postale reste interdite et rend celle-ci passible de la taxe des lettres.

« Les cartes postales de fabrication particulière devront reproduire exactement le titre ci-dessus, soit en français, soit en flamand, soit à la fois dans les deux langues, mais sans pouvoir porter du côté de l'adresse aucune autre indication imprimée que la firme ou la qualité de l'expéditeur. Ce titre devra être placé bien en évidence.

« L'administration engage les particuliers, en vue de leur épargner un mécompte, à lui soumettre une épreuve des cartes postales qu'ils se proposent de faire imprimer. »

Il serait superflu de donner d'autres détails sur la modification de cette carte, laquelle est annoncée par l'avis postal qu'on vient de lire.

5 centimes, vert-jaune sur chamois.

BHOPAL.

Nous avons vu les 32 variétés du 1/2 anna, noir, reproduit le mois passé.

Les 12 premières ont l'N de NAWAB, retournée, la première a NAWAB pour NAWAB ; la quatrième a SAH pour SHAH ; la deuxième a JANAN pour JAHAN ; enfin les huit premières ont JAHAN avec la lettre N retournée ainsi que la 12^e variété. Quant au mot BEGAM il est écrit tantôt ainsi tantôt BECAM.

BRÉSIL.



Voici le fac-simile de la carte-lettre mentionnée le mois passé et dont l'impression est sur papier brun. Maintenant la revoilà sur papier verdâtre. L'effigie, comme on le remarquera, est plus forte, et le cadre extérieur du timbre a un filet ; enfin *Ill^{mo}* de la formule est de caractères plus grands et les lignes réservées à l'adresse sont *pointillées* au lieu d'être marquées par des traits. A paru au commencement de juin.

50 réis, rouge sur verdâtre.

La carte-lettre, 100 réis, a vu également son timbre refait. Le type est imité de l'ancien et n'en diffère que par quelques menus détails : le plus marquant est la partie gauche de l'effigie qui est plus de face et les cheveux du même côté qui ne

marquent pas une ombre de couleur. La formule a *Ill^{mo}* en lettres plus grandes, ainsi que *Carta Bilhete* ; enfin les lignes d'adresses sont *pointillées* au lieu d'annoncer des traits.



Le 20 juin, comme le démontre le décret ci-bas, le timbre ci-contre a été mis en vente ; il faudra une loupe pour le voir. Au centre d'un cercle, l'effigie à gauche de l'empereur ; en bas : 100 réis 100 ; en haut : *Brazil*, sur une bande courbe ; cadre rectangulaire.

Imprimé en couleur sur blanc vergé, piqué 13 1/2.

100 réis, lilas.

Voici maintenant le décret :

Par ordre de S. E. M. le Directeur général, il est annoncé qu'il y a en vente des timbres de 100 réis de nouveau type, et de même couleur que ceux qui sont en circulation.

Trésorerie de la Direction générale des Postes, le 19 juin 1884.

Faisant fonction de Trésorier,
SALVADOR JOAQUIM PERES.

Nous allons avoir un de ces jours le changement de type du 50 réis. L'effigie sera remplacée par un gros chiffre, dans un cercle, avec la lettre R en-dessous. La couleur sera bleue, pense-t-on.

Le 10 réis, noir, sera imprimé désormais en rouge.

BULGARIE.



L. J. B. J. reproduit le timbre ci-contre de 10 stotinki, rose, qui aurait reçu la surcharge noire 3 :

3 sur 10 stot., rose et noir.

Der Philatelist ajoute deux autres valeurs :

5 sur 50 stot., bleu et rouge.

15 — 25 — — —

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Les timbres *lithographiés* de 1861 ont été réimprimés en couleurs foncées, sur papier blanc uni. M. Joannides nous adresse les deux valeurs :

1 penny, rouge foncé.

4 — bleu foncé.

Reste à savoir si les deux erreurs se présenteront dans le tirage nouveau ou si elles ont été enlevées des planches.

CEYLAN.

L'Ami des Timbres renseigne les timbres-télégraphe suivants :

50 rupees surchargés 1^o d'un gros chiffre au centre et 60 cents en haut et en bas ; 2^o 80 cents au

centre et *Eighty cents* sur deux lignes en haut et en bas :

60 cents sur 50 rupees, rouge-violet et noir.
80 — 50 — — — —

Nous apprenons par le *Philatelic Record* que le timbre-poste 1 p. bleu devenu fiscal par la surcharge *Drift*, etc. a été employé pour l'affranchissement d'une lettre :

1 penny bleu.
CHYPRE.

Une lettre de cette île, en destination de la France, que nous adresse un de nos correspondants, est affranchie, *sans aucune surtaxe*, avec le timbre, rose 2 cents, de Malacca, affranchissement qu'il ne nous est pas possible d'expliquer, par le timbre d'abord et par la taxe (10 centimes) ensuite.

CUBA.

On ne connaissait pas le 4 pesetas, à effigie, timbre-télégraphe de 1876 dont on vient de nous remettre un spécimen annulé :

4 pesetas, rose.

DANEMARK.

Le *W. P.* annonce les timbres de ch. de f. suivants :
« *Horsens Juelsminde Jernbane*. Locomotive dans un double cercle avec inscriptions et chiffre de valeur aux quatre coins. En haut, dans un cadre carré : H. J. J. Le papier est blanc avec impression couleur, piqué :

5 öre, vert. 15 öre, bleu. 20 öre, carmin.

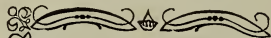
« *Hads Herreds Jernbane*. Inscription en haut et en bas. Au milieu une roue ailée avec double cercle et inscriptions; chiffre de valeur aux quatre coins, papier blanc avec impression couleur, piqué :

15 öre, vert.

DOMINIQUE (LA).

D'après M. Bacon le timbre 1 shilling *Revenue* aurait servi comme timbre-poste.

1 shilling, solfêrino et noir.



ÉQUATEUR.

Les cartes que nous avons fait connaître en Mai dernier ayant été épuisées promptement, ont été remplacées par d'autres qui ont paru au commencement d'Avril. Notre correspondant semble ignorer l'existence de la carte à 1 cent qui a été annoncée d'après le *Philatelic Record* et ne nous remet que les 2 et 3 centavos.

Ces nouvelles cartes ont le cadre ci-haut et ont été imprimées par une autre maison, ainsi que l'indique l'inscription :

Quito — Impreso por V. Montoya, placée à l'angle inférieur droit. L'adresse commence par *Sr* et non *Sor* : l'avis de gauche est en lettres capitales.

2 centavos, noir, timbre et armes en mauve.
3 — — — —

Une variété de cette dernière, à l'impression des timbres et des armoiries renversée à la partie inférieure de la carte, l'imprimeur ayant tenu le bas en haut lorsqu'il a procédé au tirage de couleur :

3 centavos, noir, timbre et armes en mauve, renversés

Le *Philatelic Record* a rencontré le 1 real, jaune, de la première émission sur papier blanc vergé :

1 real, jaune.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Outre les enveloppes 2 c., brun, signalées le mois passé, il faut ajouter, d'après *Der Philatelist* :

3 c. brun sur paille, 149 × 86, 160 × 89
2 c. — brun, 149 × 86, 100 × 225

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

De l'émission 1883, M. J. Marco del Pont pos sède les suivants, sur lesquels il ne peut y avoir doute, dit-il :

10 Timbres non dentelés :

2 centavos, rouge sur rosâtre
10 — orange sur jaune.
20 — violet sur lilas.

20 Non dentelés horizontalement :

2 centavos, rouge sur rosâtre.
10 — orange sur jaune.

Santander. Il faut ajouter aux deux valeurs signalées et au même type :

1 centavo, bleu.

FALKLAND.

M. Joannides possède la carte 1 1/2 penny, brun sur chamois, type de la nouvelle carte St-Vincent, qui a décidément la corde :

1 1/2 penny, brun sur chamois.

FARIDKOT.

Le timbre 1/2 anna dont nous parlions le mois dernier, page 56, existe non-seulement imprimé en bleu, mais aussi en vermillon : ce dernier nous est soumis par MM. Stanley Gibbons et Cie :

1/2 anna, rouge-vermillon.

Ce timbre doit être un *essai* d'après le *Philatelic Record*.

FERNANDO-POO.

50 — cents p^{ta}.

70 p. de poseta sur a. c. de p. rose et bleu

On va commencer, dans cette colonie espagnole, les mêmes expériences qu'aux Philippines. Le timbre 2 c. de peso, vient de recevoir une surcharge ovale portant en bleu : *Habilitado — para — correos —*



FIDI.

Nous donnons le fac-simile du timbre fiscal employé à l'usage postal comme nous le disions dans notre numéro de Juin.

et 1 pence, rouge-brun, surch. noire

FRANCE.

Der Philatelist nous apprend que, par ordonnance du Ministre, les bureaux de poste de Paris et les principaux bureaux des Départements, tiennent prêts à vendre au public les enveloppes 5 centimes sur blanc dont il a reçu 115 × 75^{mm}, non gommée.

GRANDE-BRETAGNE.

Le *Philatelic Record* parle d'une carte privée employée à Manchester, ayant le dessin et la couleur des cartes officielles, sauf que les armoiries sont omises, ce qui donne une apparence maladroite à *Post* et *Card*, mots qui semblent être anormalement séparés :

1/2 penny, brun-rouge (?) sur blanc.

GRÈCE.

Les 1, 2, 5, 10, 20 et 40 lep. sont piqués 15 à Patras, écrit *Der Philatelist*. Il résulte des renseignements pris à Patras, par notre correspondant M. Chaïdopoulos, que les timbres n'ont jamais été délivrés ainsi dans cette ville.

GUADELOUPE.

Un de nos correspondants nous écrit :

« Pleurons ! gémissons ! Figurez-vous que les timbres surchargés 5 ont tous été brûlés. Le jour

où l'auto-da-fé a eu lieu, j'en fus prévenu tardivement. J'allai aussitôt à l'endroit où le sacrifice avait eu lieu et à force de fouiller dans les cendres, je parvins à découvrir un timbre, un seul timbre, qui avait échappé à la destruction. Je vous l'envoie pour que vous en jugiez.

« On a brûlé ce jour là pour 300,000 francs de timbres de toutes espèces qui n'étaient plus en circulation et qui encombraient les caisses du Trésor. »

Le timbre que l'on nous envoie est fort endommagé par le feu. C'est le 4 centimes, type actuel, qui a reçu la même surcharge que les autres valeurs connues.

Maintenant voici un arrêté qui va nous donner de nouveaux *timbres-taxe* :

LE GOUVERNEUR DE LA GUADELOUPE ET DÉPENDANCES,

Vu l'article 1, de l'arrêté du 20 novembre 1896 qui restreint l'usage des chiffres-taxe aux objets de correspondance non affranchis, nés et distribuables dans la circonscription postale d'un même bureau ;

Considérant que l'emploi de ces figurines a été étendu dans la métropole à tout objet de correspondance non affranchi ou insuffisamment affranchi, quelle qu'en soit l'origine et qu'il résulte de cette généralisation de notables simplifications dans les écritures et le contrôle du service de la poste ;

Sur le rapport du directeur de l'intérieur,
Le conseil privé entendu,

ARRÊTÉ,

Article 1^{er}. La taxe applicable à tous les objets de correspondance non affranchis ou insuffisamment affranchis, quelle qu'en soit l'origine, sera désormais représentée au moyen de chiffres-taxe ou timbres gommés indiquant le montant des taxes à percevoir.

Art. 2. A partir d'une date qui sera ultérieurement portée à la connaissance du public, toute personne à laquelle il serait représenté un objet quelconque de correspondance taxé (lettre et autre objet) non revêtu de chiffres-taxe, devra refuser d'en acquiescer le port et signaler le fait à l'administration.

Art. 3. Le directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié dans le *Journal* et le *Bulletin* officiels de la colonie.

Basse-Terre, le 17 juin 1897.

L. LAUGIER.

Par le Gouverneur :
Le Directeur de l'intérieur p. i.
ORSIN.

Puisque nous parlons de *timbres-taxe*, signalons le 15 centimes actuel, en bleu foncé, au lieu de bleu pâle :

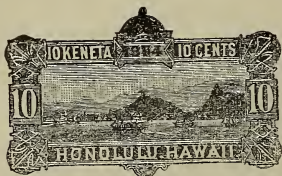
15 centimes, bleu foncé.

HAÏTI.

Il nous est venu, piqués 13.

2 cents, pourpre sur blanc
20 — brun sur brunâtre.

HAWAIIAN.



Il a été question, il y a quelque temps, d'enveloppes qui devaient être émises dans ce pays. Les différentes valeurs qui nous arrivent, prouvent, ou que l'on s'attend à un grand succès auprès du public ou que l'on compte un peu sur les collectionneurs.

Le timbre occupe la partie droite supérieure. Il représente une vue de ce pays, dans un cadre oblong, ayant : 1 *Koueta* 1884 1 cent, en haut, inscription surmontée d'une couronne et *Honolulu Hawaii* en bas ; de chaque côté, un gros chiffre valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

Format 137×76^{mm}.

1 cent, vert.
2 — rose.
5 — bleu.

Avec 3 lignes d'adresse.

2 cents, rose.

Format 150×86^{mm}.

1 cent, vermillon.
5 — bleu.
10 — noir.

INDES ANGLAISES.

Comme suite à l'article que nous avons publié, n° 254, nous pouvons ajouter :

Que les feuilles du timbre 1 anna 1854 ont la même inscription et le cadre du 1/2 anna, mais que la date, au bas, est *Calcutta Sept 1854* au lieu de *May 1854*, ce qui semblerait indiquer que cette valeur a été émise après le 1/2 anna. Enfin le chiffre n° 4 n'existe pas dans le filigramme du 1 anna.

Quant au 2 annas, dont nous avons vu une feuille entière, il a le même filigramme, sauf le chiffre de l'angle gauche supérieur qui est n° 3.

Avec la surcharge provisoire, de 1874 *On HMS*, M. Joannides a rencontré le 4 annas 1866 :

4 annas, vert et noir.

ITALIE.

Les cartes postales vont subir une modification qui étonnera le monde entier et qui remplira d'algèbre le cœur des collectionneurs :

1° Le prix de la carte sera indiqué en chiffres

arabes sur les cartes à 10 centimes simples et à 15 et 20 centimes avec réponse ;

2° L'adresse réservée à la réponse, au lieu d'être externe, sera interne comme les cartes de Belgique.

On a probablement songé, en apportant cette modification à l'impression des cartes, qu'il y aurait plus de difficultés à lire la réponse couverte par le timbrage plusieurs fois répété du timbre d'origine à date et ma foi on a immédiatement adopté la mesure.

M. Diena nous écrit :

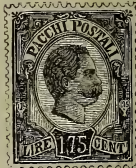
« Je viens de remarquer que vous faites erreur au sujet des nouveaux *timbres-taxe* d'Italie de 50 et 100 lire. Ils ne sont pas au type des autres valeurs, comme vous dites : le format est plus grand et le rectangle est en hauteur. Le type rappelle un peu les timbres fiscaux de *Registrazione*, mais en dimension plus grande. L'impression est à une seule couleur. »

M. Diena oublie que si le renseignement a été donné inexactement par nous, c'est d'après ses propres indications.

Les timbres de paquets dont nous avons annoncé l'émission prochaine dans notre numéro de Juin ont été mis en usage le 1^{er} Juillet passé. Ils ont l'effigie à droite du roi d'Italie dans un cadre variant pour chaque valeur et portant pour inscriptions : *Pacchi postali* et la valeur en chiffres et en toutes lettres. Voici les fac-simile.

Imprimée en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

50 centesimi, géranium
75 — vert.
1 lira 25 c. jaune.
1 75 — brun.



JAMAÏQUE.

Le 2 pence a le filigramme C A et couronne :
2 pence, rose.

La carte à 1/2 + 1/2 penny, est en usage. Elle a la disposition des autres cartes avec réponse et le type de la carte ordinaire :

1/2 + 1/2 penny, brun-rouge sur chamois.

JAPON.

Il y avait longtemps que nous n'avions parlé de ce pays. MM. Stanley Gibbons et Cie nous ont montré la bande au type ci-contre (240 X 45^{mm}), ayant le timbre placé du côté gauche et imprimé sur papier indigène :



1 sen, bleu.

M. Roussin annonce le timbre ci-contre surchargé en noir d'une griffe oblongue qui serait l'équivalent d'un *timbre-tax*. Nous avons eu ce timbre en main, dont « la surcharge » porte sur le timbre et sur la lettre, et nous ne voyons pas ce qui peut faire croire à un *timbre-tax*.



1 sen, vert et noir.

JOHORE.

Un correspondant du *Philatelic Record* informe ce confrère que les timbres de Malacca seront probablement émis sous peu avec le nom de cet Etat

LABOUAN.

Nous recevons avis qu'il existe un timbre d'un dollar que nous fait connaître le *Philatelic Record*.

La valeur *one dollar* suivi des initiales? est ajoutée en rouge sur le timbre poste actuel 16 cents :

1 dollar, bleu, surch. rouge.



MACAO.

Voici le fac-similé du timbre provisoire que nous signalions il y a quelques mois.

JHIND.

Un pleur sur la carte 1/4 anna qui n'est plus. La voilà remplacée par une autre dont le timbre est hexagone, probablement parce que la valeur est d'un quart anna. Ce timbre occupe le côté droit supérieur, il a les mêmes caractères que le défunt. Pour les inscriptions placées au côté gauche du timbre, elles sont semblables à la carte précédemment décrite, sauf que nous avons en caractères, petites capitales :

Jeend state Post Card,
entre les armoiries et plus bas : *The address only*, etc.

Impression de couleur sur papier blanc-jaunâtre, sans cadre :

1/4 anna, vert-jaune.

JUMMOOKASHMIR.

Le papier pelure a fait place au papier ordinaire pour le timbre :

1 anna, vert-bronze-pâle

Le 1/4 anna a actuellement une autre teinte :

1/4 anna, bistre, bistre-brun.

Nous avons eu en communication, de M. Evans, le reçu d'un télégramme, en date du 18 février 1884, portant différents timbres-télégraphe de 1 anna, vert-jaune, aux armoiries, semblables à celles de la carte. Le mauvais état des timbres coupés en deux ne nous permet pas de les



انجینڈ پوسٹ کارڈ
صرف ہر طرف متناہ
ہم مکتوب الیہ درج ہوگا
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.

reproduire. M. Evans a vu en plus deux autres valeurs, au même type 2 et 4 annas :

1 anna, vert-jaune.

2 — brun.

4 — bleu.

MEXIQUE.

Il nous arrive, pour le service intérieur, une carte à 5 centavos qui a paru à la fin de juin. La formule, imprimée en noir, porte à l'angle gauche supérieur les armoiries de la République; au milieu de la partie supérieure de la carte: *Servicio postal Mexicano*, en centre; plus bas, sur une ligne droite: *Tarjeta postal*, puis: *Senor*, et trois lignes pour l'adresse; en bas: *en este lado solo debe escribirse la direccion*; de chaque côté, dans le sens vertical: *Servicio interior*; enfin, à l'angle supérieur, à droite, le type du timbre-poste actuel:

5 centavos, vert.

Un groupe de timbres, 2 centavos, non dentelés, nous est venu. Il n'y a donc pas doute sur l'état de ce timbre:

2 centavos, vert.

Ajoutons à la série des timbres-poste, piqués:

10 pesos, bleu.

On nous écrit que l'effigie est celle du curé Hidalgo.



Voici un timbre officiel. L'effigie est celle des timbres-poste, mais l'inscription de l'ovale est modifiée comme suit: *Servicio postal Mexicano — Correspondencia oficial*.

Le mauvais état du timbre ne nous permet pas de dire s'il est piqué, ce qui est probable:

Sans valeur, rouge-vermillon sur blanc.

De nouvelles enveloppes de format moyen avec le papier blanc vergé nous parviennent avec l'aigle dans un cercle en filigranne, cercle contenant: *Admon. general de Correos Mexico*.

10 centavos, vert.

MONSERRAT.

Le 1 penny rouge et noir a l'impression sur papier blanc au filigranne CA et couronne:

1 penny, rouge et noir.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le 1 shilling n'était sans doute pas assez foncé. Il se présente aujourd'hui, dit le *Philatelic Record*, sur papier brun. Même filigranne qu'autrefois, piqué 10:

1 shilling, noir sur brun

PARAGUAY.

On nous annonce l'ancien timbre 1 réal rose, qui aurait reçu le chiffre 1 en surcharge noire:

1 centavo sur 1 real rose et noir.

PERAK.



Le 2 cents rose nous arrive avec la surcharge en lettres capitales de grande dimension, au fac-simile. Imprimé en couleur sur papier blanc, filigranne C. A. et couronne, piqué 14:

2 cents, rose et noir.

Un autre timbre a le mot *Perak* verticalement, après: 2 cents sur le 4 cents rose, ainsi que l'indique le fac-simile:

2 c. sur 4 c. rose et noir.

PÉROU.



Nous n'en sortirons pas des surcharges. Voici le 5 cents, bleu, qui nous arrive avec les mots *Correos — Lima*, autour d'un soleil, formant ovale et en surcharge noire.

Le papier est blanc et la piqure 12

5 cents, bleu, surcharge noire.

PERSE.



Nous avons reçu le timbre de 10 shahi coupé en deux horizontalement et portant une surcharge en bleu indigo indiquant probablement la nouvelle valeur de ce fragment de timbre. Le *Philatelic Record* a vu le 50 c. de 1882 accommodé de la même façon.

1/2 timbre 10 shahi, jaune, noir et orange, surch. indigo.

1/2 — 50 c. chamois sur noir.

M. Breitfuss nous a fait voir un timbre analogue: c'est le 1 franc coupé en deux verticalement, avec une surcharge rouge:

1/2 timbre, 1 franc, bleu et noir surch. rouge.

PORTUGAL.



Le 10 réis n'est plus. Il a aujourd'hui le cachet

des timbres de la série nouvelle, avec cadre différent des autres valeurs.

Un 2 réis a été également émis tout récemment. Il a le chiffre dans un ovale, ayant : *Correios e telegraphos* — *dois réis*; cadre rectangulaire avec dessins de remplissage pour les angles :

10 réis, vert, piqué 12 1/2.
2 — noir-gris, —

Voici un document qui parle de l'émission que nous renseignons :

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES, TÉLÉGRAPHES ET PHARES.

Ayant reconnu l'utilité de remplacer les timbres d'affranchissement de la taxe de 10 réis, actuellement en circulation, par des timbres d'un nouveau type, Sa Majesté le Roi, qui usant de la faculté consignée au n° 3 de l'art. 11 de la Loi du 7 Juillet 1880, et vu la disposition de l'art. 449 du règlement général provisoire pour le service télégrapho-postal et des phares, approuvée par décret du 23 Septembre 1880, décrète l'adoption des dispositions qui suivent ci-après :

1° Les timbres d'affranchissement de la taxe de 10 réis seront mis en vente le jour du 15 Juillet 1884, dans les îles Açores et Madère trois jours après qu'il y aura été publiée officiellement la teneur de la présente ordonnance.

A partir de la susdite date on cessera la vente des timbres d'affranchissement de la taxe de 10 réis du type actuellement en circulation aussi bien à la direction générale des postes, télégraphes et phares de Lisbonne et Porto et par les receveurs des provinces et les préposés des divers Conseils.

2° Les timbres d'affranchissement de la taxe de 10 réis du type actuellement en circulation, dont la vente continuera jusqu'au 1^{er} Juillet 1884, pourront être utilisés pour l'affranchissement de la correspondance jusqu'au jour du 31 inclusivement du dit mois.

A partir du jour du 1^{er} Août seront considérés comme nuls tous les timbres d'affranchissement de la taxe de 10 réis de tous types quelconques d'émission antérieure.

Dans les îles des Açores et de Madère les dispositions de la présente ordonnance entreront en vigueur trois jours après sa publication officielle et après un délai de dix-sept jours.

3° Seront repris à la trésorerie de la direction générale des postes, télégraphes et phares, tous les timbres d'affranchissement de la taxe de 10 réis, de tous types quelconques d'émission antérieure,

lesquels, le jour du 1^{er} Août 1884, existeront dans les Administrations des postes, télégraphes et phares de Lisbonne et de Porto, dans les caisses centrales des districts, dans les bureaux de recettes des provinces ou dans les délégations des divers Conseils. Ces timbres seront rendus par la direction générale des postes, télégraphes et phares à l'établissement de la Monnaie et du papier timbré.

4° Les Administrations des postes, télégraphes et phares de Lisbonne et de Porto, les bureaux de recettes de la province et les délégations de ceux-ci dans les divers conseils échangeront les timbres d'affranchissement de la taxe de 10 réis, d'émissions antérieures, qui leur seront présentés par les particuliers, les agents de vente de formules d'affranchissement et les agents ou chefs des stations télégrapho-postales, contre d'autres timbres de la même taxe du nouveau type de la nouvelle émission. Le délai (la durée) du dit échange sera de dix-sept jours comptés, sur le continent du Royaume à partir du jour du 15 Juillet 1884; dans les îles des Açores et de Madère trois jours après la publication officielle de la teneur de la présente ordonnance.

A l'expiration du délai de dix-sept jours dont il est question dans ce numéro, l'échange des timbres mentionnés au dit numéro, pourra avoir lieu jusqu'au jour du 31 Août 1884, moyennant requête des intéressés et dépêche de la direction générale des postes, télégraphes et phares.

Après ledit jour du 31 Août 1884 aucun échange quelconque des timbres dont il est question ne pourra plus être autorisé.

Au Palais, le 9 Juin 1884.

(Signé) ANTONIO AUGUSTO DE AGUIAR.

RUSSIE.



Tichvin (Novgorod). Le Wessiegonsk a sans doute été du goût de l'administration de Tichvin qu'elle vient de l'adopter : C'est M. Lubkert qui nous l'adresse.

Au centre, un gros chiffre sur fond uni avec *Марка* au dessus et *Коп* au dessous; de chaque côté, verticalement, des inscriptions et aux angles, un chiffre.

Imprimé en noir sur papier de couleur, piqué 11 1/2 :

; kopeck, bleu

Rjeff (Tver) Le même, nous adresse, piqué 11, 12 :

2 kopecks, bleu, centre rouge



un ovale : ce sont là les points principaux pour reconnaître les deux types.

Impression lithographique de couleur sur blanc :

2 kopecks, brun-violet.



Oustysolsk (Wologda)

Nouvelle émission. Le cadre est différent des timbres connus et à l'intérieur le chiffre n'est plus doublé de

chaque côté. Il y a 72 timbres sur douze rangées à la feuille, la moitié imprimée dans un sens et la seconde dans l'autre, de façon que l'on peut obtenir des têtes bêtes avec les 3^e et 4^e timbres de chaque rangée horizontale. Il y a 9 variétés sur trois rangées, le timbre ayant été composé autant de fois :

2 kopecks noir sur vert.



Nolinsk (Viatka) Celui-ci

est un essai qui nous est remis par M. Lubkert. Il diffère complètement par le type de tous ceux que l'on connaît de cette administration rurale.

Imprimé lithographiquement sur papier blanc uni :

2 kopecks, brun-violet.

ST.-CHRISTOPHE.

M. Joannides a vu les timbres de Nevis, surchargés *St.-Christopher* et *Revenue*, employés à l'usage postal :

6 pence, vert, noir et bleu.
1 shilling, rose - ..

SAINTE-LUCIE.

Deux timbres fiscaux que mentionne le *Philatelic Record* ont servi à l'usage postal, savoir :

« Stamp » 1/2 penny, vert et noir.
« Revenue » 4 - - - - -

Tous deux ont le filigramme CA et couronne piquage 14.

SAINT-THOMAS LA GUAYRA.

Le même confrère a vu, sur lettre, le quart du timbre 2 reales, vert-jaune, percé en pointes, ayant servi pour 1/2 real, le 30 juillet 1866. C'est très commode de découper ainsi les timbres par fraction, car il y a toujours une partie qui échappe à l'oblitération :

1/4 timbre 2 reales, vert-jaune.

SAINT-VINCENT.

En mars dernier nous avons signalé un timbre provisoire 1/2 penny surcharge sur 6 pence d'après le *Deutsche Philatelisten Zeitung*. Nous apprenons aujourd'hui par le *Philatelic Record*, que ce timbre n'a jamais été émis et qu'il n'y avait aucune nécessité d'en émettre, le 1/2 penny orange, n'étant pas encore épuisé aujourd'hui.

Notre confrère allemand a la parole

STELLALAND.

Un de nos correspondants nous adresse sur lettre un timbre de ce pays et MM. Stanley Gibbons et C^{ie} nous communiquent quelques valeurs non annoncées ici. Il n'y aurait d'après MM. Stanley et C^{ie} que :

1 penny, rouge-brûlé.
1 - - - - - jaune foncé.
1 - - - - - bleu clair.
6 - - - - - lilas clair.
1 shilling, vert.

SUISSE.

Le timbre-taxe 500 centimes, vert, est en usage depuis six semaines environ :

500 centimes, vert et rouge.

M. Breituss nous a montré le 15 centimes, timbre-poste actuel, imprimé en tête bêche et ayant le papier à fils de soie :

15 centimes, jaune

TASMANIE.

L'enveloppe 150×98 a aujourd'hui la lettre R dans un ovale.

4 pence, bleu

Aurait été émis vers le 10 Avril d'après le *Philatelic Record*.

TURQUIE.

Une carte postale a paru vers le milieu de juillet. L'impression du timbre et de la formule est en couleur rose-carmin ; il a été ajouté, dans l'angle

inférieur droit, l'avis de gauche, mais en caractères turcs; l'inscription turque : *Turquie*, est modifiée. Il y a aussi des cartes avec réponse :

20 paras, rose-carmin.
20+20 — —

A la même date ont paru les timbres-poste au même type.

10 paras, vert, fond vers d'eau.
1 pastre, bleu — bleu pile.

VICTORIA.

« Le timbre 1 penny semble avoir été retouché, écrit le *Philatelic Record* : il a maintenant la couleur vert émeraude » :

1 penny, vert émeraude.

Le même, a vu le timbre *Stamp Statute* employé à l'usage postal :

3 pence, mauve.

Les collections de timbres-poste en rapport avec l'histoire.

Discours prononcé par M. Ed. de Betta, membre effectif de l'Institut Royal Vénitien des Sciences, Lettres et Beaux-Arts, dans la séance du 20 Mars 1884.

Tel est le titre d'une brochure, en langue italienne, publiée par l'auteur. M. de Betta établit tout d'abord que la collection des timbres-poste, loin d'être une chose banale, un jouet, sert beaucoup aux connaissances de l'histoire et de la géographie. Lui-même considère sa collection, riche de 7585 pièces environ et divisée en neuf volumes, comme un petit musée.

Généralement, dit-il, on attribue l'introduction des timbres-poste à M. Rowland Hill, anglais décédé à Londres le 3 septembre 1879 à 84 ans, le grand organisateur du service des postes dont le gouvernement anglais a reconnu les mérites par les charges et les distinctions honorifiques qui lui ont été conférées.

M. de Betta raconte le fait bien connu qui aurait suggéré à M. Rowland Hill la création du timbre-poste. S'il reconnaît à l'Angleterre l'invention du timbre-poste, il revendique pour la Sardaigne la priorité pour les enveloppes de 1818 qui ont eu cours jusqu'en 1836, époque à laquelle elles ont été supprimées par décret du 30 mars 1836.

M. de Betta va plus loin, il croit que Rowland Hill ne pouvait ignorer l'existence de ces enveloppes, qui ont eu cours si longtemps, et il en

conclut que Rowland Hill aurait bien pu s'inspirer de ce qui s'était fait en Sardaigne.

La brochure parle ensuite des bandes timbrées dont la création est due aux Etats-Unis d'Amérique (1857), usage qui s'est établi depuis (en 1858) à l'Allemagne confédérée, puis à l'Angleterre, la Roumanie, la Suisse, etc.

M. de Betta arrive aux cartes postales introduites en Autriche en 1869. Il revient ensuite à son principe que la collection des timbres-poste aide aux études historiques et géographiques et démontre son analogie avec la collection numismatique. Il passe en revue les timbres d'Espagne, de France, des duchés de Schleswig et Holstein, de la Prusse en rapport aux émissions de Hambourg, Bade, Berge-Jori, Brème, Brunswick, Holstein, Lubeck, Mecklenbourg-Schwérin et Strélitz, Oldenbourg, Schleswig, Saxe, et arrive ensuite aux émissions de Pologne et Alsace-Lorraine, le tout accompagné de citations des événements historiques politiques qui ont donné lieu à la création de ces timbres.

La revue de M. de Betta est des plus intéressantes. En parlant des timbres-poste d'Italie, Sardaigne, Lombardie, Modène, Parme, Toscane, Romagne, Naples et Sicile, l'auteur s'étend avec raison sur les événements politiques qui ont amené l'unité italienne, unité que l'on retrouve aussi pour les timbres-poste.

A son discours plein d'attraits, même pour la forme, M. de Betta ajoute un ordre chronologique des émissions de timbres-poste de l'Europe et il déclare loyalement qu'il l'a puisé, à l'exception d'une légère modification pour l'Italie, dans le dernier catalogue de M. Moens, qu'il déclare « le plus riche et le plus complet qu'on puisse désirer ».

L'auteur ajoute enfin quelques mots à l'adresse de M. Moens et lui reconnaît une compétence et des connaissances toutes spéciales en matière de timbres poste. Il affirme, que, par son expérience personnelle, il doit reconnaître que M. Moens est l'un des négociants les plus consciencieux, sans oublier qu'il est le rédacteur d'un des journaux timbrophiliques le plus en renom, le *Timbre Poste* qu'il publie sans interruption depuis 22 ans et avec un intérêt toujours croissant pour les collectionneurs.

Avant de conclure, M. de Betta donne quelques conseils aux collectionneurs. A son avis on ne doit pas coller en plein, les timbres poste sur les feuilles de l'album, mais les placer de façon à pouvoir constater leur authenticité, et s'assurer de leur filigrane, dentelure, gomme etc.

Pour les enveloppes, il déplore l'usage de couper le timbre seulement. La faute en est, dit-il, en partie aux éditeurs d'albums. Dans l'étude des enveloppes la couleur et la qualité du papier ne sont pas suffisantes : le filigrane, le format, le placement du timbre soit à droite ou à gauche ou sur la patte de fermeture, les dessins de pattes sont autant de considérations pour conserver entières et intactes les enveloppes. L'auteur donne le même conseil pour les lettres télégrammes de France, les Tarjetas Epistolares du Paraguay et les cartes Bilhete du Brésil.

M. de Betta blâme le système de couper les cartes postales pour des considérations analogues et enfin les bandes timbrées, en donnant des exemples en connaisseur profond.

Ce résumé donnera une légère idée de ce qu'est la brochure de M. Betta que tout collectionneur sérieux voudra se procurer.

F. C.

Notes sur les timbres ruraux de Russie

Suite voir n° 248.

GOVERNEMENT DE PSKOFF.

District d'Ostroff. Les timbres (type 3982) y ont été émis le 25 Janvier 1875.

Au commencement de 1878 on a commandé des timbres de même dessin, mais c'est par suite d'une erreur du lithographe que la *main divine* a cette fois six doigts au lieu d'en avoir cinq. Ceux-ci ont été émis le 21 Mai 1878.

Depuis le 20 Mars 1882, les timbres ont été imprimés en *noir* au lieu de *vert*.

Toutes les variétés, dans les dessins, s'expliquent par suite des caprices du lithographe, car l'Ouprawa n'a jamais donné l'ordre de changer la forme des timbres.

District de Porchow. Depuis le 1^{er} Janvier 1876, le timbre (type 4007) y est en emploi. Jamais il n'y a eu d'autres timbres ou variétés.

District de Pskoff. Les timbres (type 4009) y furent introduits le 26 Juillet 1871. En 1877 on a commandé les mêmes timbres chez un lithographe et celui-ci s'est permis quelques légers changements dans le type.

Depuis le 1^{er} Juillet 1881, la valeur, 3 kopecks, noir, y est en emploi.

District de Toropetz. La poste rurale n'existe plus depuis des années. L'Ouprawa ne possède plus d'exemplaires de ses enveloppes, mais d'après

une ancienne « presse » (?) déjà fort usée qui a servi à fabriquer le cachet sur les enveloppes de la poste rurale, il résulte que la forme des *derniers* timbres était *ronde* et non pas *carrée*.

F. BREITFUSS.

Deux mots de réponse à M. le docteur:

Messieurs, s'écrie le docteur Magnus avec indignation, on m'accuse d'avoir copié certain catalogue relativement aux timbres fiscaux du Chili, mais comment l'aurais-je fait?... le catalogue n'était pas né à l'époque où ces timbres ont été TRAITÉS (!!) à la Société.

Sur ce, M. le docteur se rassied avec une visible satisfaction, certain que sa cause est gagnée.

Un instant, capitaine! Si votre *manuscrit* était fait avant l'apparition de « certain » catalogue, il résulte cependant que celui-ci a paru en *octobre 1882*, tandis que celui de la Société (?) n'a paru qu'un an plus tard : il vous était donc facile de faire ce que nous vous reprochons

Pour ce qui concerne notre réclamation au sujet des fausses cartes des Indes Néerlandaises, elle est parfaitement justifiée quoique vous en dites, attendu que, ayant vendu ces cartes à M. de F., vous signalez M. M. comme en étant l'auteur. L'allusion est donc assez transparente pour nous reconnaître, peut-être à tort, nous le voulons bien. Mais cette initiale ne pouvait concerner M. Mahé, comme vous le dites assez maladroitement, attendu que M. Mahé *n'est plus marchand*.

Nous serions bien aise de savoir ce que vous entendez par cette phrase énigmatique qui se trouve au dernier bulletin de la Société et qui nous concerne :

« Tout le monde connaît les motifs de la réclamation. »

Ayez donc le courage, une fois pour toutes, de dire les choses franchement, ouvertement.

AVIS.

Le n° de juillet ayant paru exceptionnellement avant sa date (15 juin), nous avons reçu diverses réclamations d'abonnés qui nous disent ne pas avoir reçu ce journal. Il leur sera facile de s'assurer que ce numéro est en leur possession depuis le 15 juin dernier.



Abonnement par année

PRIN UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MONNAIES-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

—
ALLEMAGNE (EMPIRE)

Berlin. Voici un timbre que nous soumet



M. Herrmann, et employé par une compagnie de factage à Berlin.

Le timbre n'est pas beau, mais pour un paquet....

Imprimé en couleur sur brun, piqué.

15 pfennig, rouge sur brun.

ARGENTINE (REPUBLIQUE)



Nous parlions le mois passé de timbres 15 centavos ayant reçu une surcharge et devenant par ce fait 1 2 centavo. En voici le fac-simile; mais il faut savoir qu'il y a parmi ces surcharges des variétés plus rares les unes

que les autres. Ainsi la surcharge noire n'a existé que deux jours!... elle n'était pas assez visible, c'est alors qu'on a adopté la surcharge rouge.

Fallait-il donc émettre des timbres pour savoir que la surcharge se verrait ou non? Ce qu'il y a de particulier, c'est que le plus souvent toutes ces surcharges « rares » sont obtenues par des amateurs qui emploient toute leur influence ou celle de leurs amis pour faire exécuter ces impossibilités, nous allions dire absurdités. Mais ce qu'il y a de plus ridicule c'est qu'il se rencontre des administrations qui se prêtent à ces petits calculs. Les amateurs jettent feu et flamme quand on les soulage d'une dent de lait et ils sont les plus ardents à jeter sur le marché des timbres qui seront la ruine un jour de la timbrophilie.

Consignons donc ici les variétés rares et moins rares puisqu'il y en a :

1^o Fond du timbre à lignes horizontales et obliques.

172 sur 15 c., bleu foncé, surcharge noire.

172 " " " rouge.

2° *Fond du timbre à lignes horizontales.*

1/2 sur 15 c. bleu pâle et rouge.

Nous n'avons pas fini avec les surcharges : le 1 centavo ayant été également épuisé, il a fallu pourvoir à ce manquant.



Le fac-simile ci-contre donnera une idée du barbouillage nouveau : 1 c. 1884. Nous ne savons s'il y a des variétés, ce qui ne serait pas impossible, mais jusqu'à présent nous n'avons pas encore eu l'occasion d'en constater l'existence de rares ou moins rares.

Fond à lignes horizontales et obliques.

1 sur 15 c, bleu foncé, surcharge rouge.

Enfin attendons-nous à l'arrivée d'un autre barbouillage, ainsi qu'il résulte de cet extrait de journal que M. Daws nous adresse :

TIMBRES-POSTE. « Le directeur général des postes et télégraphes s'est adressé au ministère de l'Intérieur demandant l'autorisation de réduire au prix de 4 centavos, 400.000 timbres de 5 centavos.

« Le nombre de timbres à 4 centavos allant s'épuiser bientôt et ceux, de ce prix étant les timbres les plus nécessaires, le directeur des postes s'est empressé de demander cette autorisation afin d'éviter ainsi des bouleversements dans la remise des correspondances à cause du prix d'existence des timbres de la dite valeur. »

Pour terminer, nous avons le 1/2 centavo, l'étoile



du jour! Son apparition tue les variétés rares et moins rares du timbre 1/2 centavo avec surcharge.

Le nouveau type, définitif? n'est que le dessin refait du timbre émis en 1882. Les chiffres, les inscriptions, la banderoie, le cor de poste se présentent avec plus de largeur.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 12.

1/2 centavo, bistre-rougeâtre.

CHILI

Différents confrères annoncent le timbre suivant qui occupe le côté droit supérieur sur la nouvelle carte provenant de la *American Bank Note Company*. A la partie supérieure, sur une ligne courbe : *Union postale universelle*; en dessous : *Chile*, puis



deux lignes d'adresse, la première commençant par *Sr.*; à la partie inférieure gauche, l'avis : *En este lado etc.*

Imprimé en couleur sur gris bleu, 140 × 90 mm.

3 centavos, rouge

DANUBIENNE (C^{te})

Un de nos correspondants, voyageant sur le Danube a appris que la compagnie faisait usage d'un timbre de paquet semblable à ceux connus de Galatz-Braila et vice-versa. Celui que nous renseigne notre correspondant a pour inscription.

D. D. S. G.

Ostrov

Cepack

Control — Marke

Nach

Kalaras — Silistria

40 bani.

Ce timbre est piqué 10 1/2.

40 bani, janne

Il y en aurait depuis 10 bani jusqu'à 10 francs.



Un autre timbre dont se sert la même compagnie et qui est utilisé sur toute la ligne du Danube, porte la valeur en chiffres au-dessus du mot *centimes* centré; plus bas : *Kalabaluk D. D. S. G.* Il y aurait une série composée des valeurs 50 cent. à 20 francs. (On nous promet de préciser bientôt.)

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 11.

50 centimes, rouge.

ÉGYPTE.

Aujourd'hui, 1^{er} Novembre, a du paraître une carte avec réponse payée qui nous est remise par M. Joannides. Elle est semblable à la carte ordinaire sauf que le cadre inférieur gauche contient à la première partie : *La carte ci-jointe est destinée à la réponse avec l'équivalent en caractères arabes au côté opposé*; que la première partie a sous *Egypte*, sur deux lignes : *Carte-postale — avec réponse* et la seconde partie : *Carte-postale — réponse*.

Les deux parties ont l'impression de couleur sur les première et troisième faces et sont piquées à la séparation :

20-20 paras, grosaille s/cha mois.

L'adoption des couleurs de l'union postale universelle impose des changements qui auront lieu vers la fin de l'année courante, comme suit :

- 10 paras, vert-clair
- 20 — rouge-grosseille
- 1 piastre, outremer.
- 5 — gris-vert.

Ces timbres sont prêts, ils n'attendent que le bon vouloir de l'administration.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Voici deux timbres que nous adresse M. Breitfuss et qui n'ont pas encore été signalés, nous dit-il.

Le 25 cents, est oblitéré d'une marque ovale noire, portant : *Adams & Co's Nov. Georgetown* ; le second a cette oblitération en jaune

Imprimés en couleur sur papier blanc uni :

- 25 cents, bleu foncé.
- 50 — noir.

ÉTATS-UNIS DE LA COLOMBIE.

Le 20 centavos actuel est rose nous dit M. Glavani :

20 centavos, rose sur azur.

Ce timbre rose n'aurait-il pas été obtenu par une décoloration, le violet se changeant parfaitement en rose.

Nous avons vu le timbre télégraphe 20 centavos, bistre, sur papier azuré :

20 centavos, bistre.

Par contre, nous avons sur papier blanc :

- 5 centavos, bleu.
- 50 — lilas.

GRENADE.

Le timbre 8 pence a le filigramme CA et couronne, nous écrit M. Goutier :

8 pence, bistre clair.

GUADELOUPE.

Un 40 centimes, *taxe*, type connu, imprimé en noir sur bleu, a été vu par M. Goutier. Ce timbre ne peut être qu'un *essai* à moins qu'il n'ait subi une préparation pour le rendre bleu. Renvoi à notre correspondant de la Guadeloupe :

40 centimes, noir sur bleu.

Les nouveaux *timbres-taxe* dont nous avons publié le décret le mois passé prendront probablement usage aujourd'hui 1^{er} Septembre. Ci-contre, nous en avons le type. Il nous promet un certain nombre de variétés, chaque timbre étant composé typographiquement. Au centre, un chiffre renfermé dans un carré; en dehors de ce carré, à gauche: *Chiffre*; à droite: *Taxe*; en haut: *Guadeloupe*; en bas: *A percevoir* et pour cadre extérieur un petit ornement festonné.

On tient absolument à appeler ces timbres-taxe des *chiffres-taxe*. Est-ce parce qu'il y a un chiffre? mais beaucoup de timbres-poste n'ont pas autre chose et l'on n'a jamais songé pour cela à les appeler des chiffres-poste.

La série de ces timbres est composée de sept valeurs, tirage commencé le 29 Juillet, comme suit :

- 5 centimes, blanc.
- 10 — bleu.
- 15 — violet.
- 20 — rose pâle.
- 30 — jaune.
- 35 — gris.
- 50 — vert.

L'impression est noire sur papier de couleur. Il y a soixante timbres à la feuille divisés en deux parties et ne donnant, pensons-nous, que trente variétés, ce qui est suffisant pour l'appétit d'un amateur.

GUINÉE.

L'I. B. J. a vu l'essai du timbre ci-contre, qui semble être le précurseur d'une réforme complète de tous les timbres des Colonies Portugaises, supposons-nous, car nous ne comprendrions pas la faveur accordée à la Guinée. de posséder, à elle seule, un type à l'effigie du souverain.



D'après notre confrère, les valeurs et couleurs seraient les suivantes :

- 5 réis, noir.
- 10 » vert.
- 20 » rouge.
- 25 » violet foncé.
- 40 » jaune.
- 50 » bleu.
- 100 » lilas.
- 200 » orange.
- 300 » brun.

HAWAÏAN.

Ajoutons aux enveloppes énumérées le mois dernier :

Format 150×86 ^m/_m.

2 cents, rose, intérieur bleu sur blanc.
4 " vermillon, " " "
10 " noir, " " "

Format 240×113 ^m/_m.

10 cents, noir sur blanc.

INDES ANGLAISES.

M. Glavany possède l'enveloppe 4 annas 6 pies, avec l'impression sur papier blanc-jaunâtre *uni* :

4 annas 6 pies, jaune d'or.

INDES NÉERLANDAISES.

Ce n'est que le 1^{er} Juillet que le timbre 2 cents, brun, chiffre, a été mis en usage.

2 cents, brun.

ITALIE.



Un de nos correspondants a bien voulu nous montrer les deux *timbres-taxe* dont il a été plusieurs fois question ici. Ils ont le type différent pour chacun. En haut : *Segna tasse*; plus bas : *da Lire Cinquanta (Cento)*, et brochant sur le tout le chiffre 50 (100).

Imprimés en couleur sur papier blanc, au filigramme couronne, piqués 14 :

50 lire, vert.
100 " rouge.

La carte 10 centimes, brun, a le millésime 84 :

10 centimes, brun.

JOHORE.

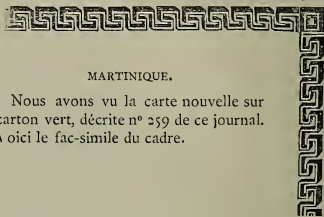
Les timbres de Malacca sont la ressource des postes sans timbre. Voici le 2 cents, rose, accommodé d'une surcharge *Johore*, en noir, lettres capitales. Cette nouvelle nous vient de l'I. B. J. :

2 cents, rose, surch. noire.

LEVANT (COMPAGNIE RUSSE DU).

Le timbre 7 kop., est aujourd'hui, nous écrit M. Glavany, imprimé en bleu foncé et fond guilloché, bleu pâle. Papier et piqure sans aucun changement.

7 kopecks, bleu foncé et bleu pâle.



MARTINIQUE.

Nous avons vu la carte nouvelle sur carton vert, décrite n° 259 de ce journal. Voici le fac-simile du cadre.

MEXIQUE.



Voici le dessin du filagramme des enveloppes dont nous avons parlé le mois dernier, et qui a pour timbre le type ovale en relief.

Ce filagramme sert maintenant pour des enveloppes, même valeur, mais ayant le type rectangulaire des timbres-poste actuels, émission qui a vu le jour vers la fin de juillet.

Format ordinaire.

10 centavos, vert-jaune, vert foncé.

A la même date a paru un timbre-poste de 3 centavos et, au 1^{er} Août, un autre de 25 cen

tavos, tous deux au type des autres valeurs de timbres-poste :

Fin Juillet 1884, 5 centavos, vert-jaune.
1^{er} Août 1884, 25 " " "

Enfin, les journaux de ce pays appellent l'attention du gouvernement sur les timbres *faux* de l'émission actuelle, qui circulent en ce moment. Il est donc probable que nous aurons une réforme de tous ces timbres dans un temps plus ou moins rapproché.

NOUVELLE-CALÉDONIE.

Le 75 centimes paraît avec la surcharge *N. C. E.* 5, lettres distancées comme au 40 centimes, qui a servi dernièrement au même usage :

5 c. 5/75 c., carmin, surch., noire.
5 c. 5/75 c., " " " renversée.

NORVÈGE.

Il existerait, d'après *Der Philatelist*, une carte avec réponse de grande dimension (140×93^{mm}) imprimée sur les 1^{re} et 4^{re} faces :

6+6 öre, brun sur blanc.

ORANGE.

M. Lubkert a une variété du 1 d. qui porte cette surcharge deux fois sur le 5 shillings, l'une au-dessus de l'autre :

1 penny, sur 5 sh., vert, double surch. noire.

RUSSIE.

Liwny (Orel). Le 19 juillet dernier a pris usage le timbre ci-contre aux armoiries renfermées dans un ovale et ayant pour inscription, en lettres blanches : *Liwnskaja Zemskaja Putschta* (Poste rurale de Liwni); un chiffre en oblique dans un cercle occupe les quatre angles.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 13 1/2 :



5 kop., vert-bleu.

Biéloserk (Novgorod). Le timbre actuel de 1883, est, nous dit-on, imprimé en vert depuis juillet passé :

2 kopecks, vert.

Cherson (Cherson). De l'émission 1871, grande dimension, M. Lubkert a le timbre avec le dessin central *renversé* :

10 kopecks, rose et noir.



l'écusson.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 :

10 kop., or, rouge et bleu.

TAÏTI.



Le timbre de 20 centimes, type actuel, a reçu une surcharge qui se présente de différentes façons. Le mot *Tahiti* (à non barré) avec 5 c en dessous et une barre au-dessus et en-dessous 1° dans le sens horizontal comme l'indique notre spécimen; 2° avec cette surcharge renversée; 3° dans le sens vertical, *Tahiti* à gauche et peut être à droite aussi. Les timbres oblitérés qui nous arrivent ont pour date 14 Juin 84 :

5 centimes, sur 20 c., brique 5/vert, surch. noire.

TRANSVAAL (RÉPUBLIQUE DU).

Les nouveaux timbres, s'ils ne sont pas émis, sont sur le point de l'être. Voici le fac-simile. Il est aux armoiries de la République, dans un cercle contenant la devise connue; en dehors, en haut : *Postzegel — Z. Afr. Republiek*; en bas : la valeur en lettres; chiffres aux angles.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués :



- | | |
|-------------|----------------|
| 1 2 penny, | gris. |
| 1 — | carmin. |
| 3 — | violet. |
| 4 — | gris verdâtre. |
| 6 — | bleu. |
| 1 shilling, | vert. |
| 2 — 6 p., | jaune. |
| 5 — | vert bleuâtre. |
| 10 — | brun clair. |

*L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte.
L'autre côté est réservé à la correspondance.*

CARTE POSTALE.

PRIX pour la FRANCE, l'ALGÉRIE, les COLONIES FRANÇAISES
et les PAYS ÉTRANGERS avec lesquels l'échange des Cartes
postales est autorisé : **20 centimes.**

M

a

Lorsque la carte est à destination
d'une ville, indiquer très exactement
la rue et le numéro de la maison.
Quand elle est destinée pour une
commune rurale, indiquer le nom du
bureau de poste qui la dessert.

Département
ou
Pays :

Les cartes postales de la Guadeloupe.

L'introduction des cartes postales s'est faite à la suite de la première convention pour l'union, en 1875 ou 1876.

Emission de 1875 ou 1876.

Formule avec cadre fleurdéssiné de 114×71 mm.
En haut, l'inscription suivante (1) :

Carte postale.

PRIX pour la FRANCE, l'ALGÉRIE, les COLONIES FRANÇAISES
et les PAYS ÉTRANGERS avec lesquels l'échange des Cartes
postales est autorisé : 20 centimes.

En-dessous, cinq lignes d'adresse, la première commençant par *M* et la troisième par *A*; en-dessous de cette lettre : Département

ou
Pays :

A gauche, verticalement, deux lignes d'inscription :

*L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte,
L'autre côté est réservé à la correspondance.*

(1) Nous donnons l'inscription telle qu'elle se trouve sur les cartes, c'est à dire comment les lignes commencent et comment elles finissent.

A droite, angle supérieur, un espace pour le timbre; en bas, même côté, six lignes verticales :

Lorsque la carte est à destination
d'une ville, indiquer très exactement
la rue et le numéro de la maison.
Quand elle est destinée pour une
commune rurale, indiquer le nom du
bureau de poste qui la dessert.

Cette carte a l'impression noire sur carton blanc-grisâtre, plus ou moins pâle.

Sans valeur, noir sur blanc grisâtre

Emission de fin 1878 ?

Le cadre et la disposition sont les mêmes qu'aux cartes précédentes, sauf *carte-postale*, qui est de caractères plus petits. Il y a cinq lignes d'adresse et cinq d'avis, comme suit :

Prix pour la France, l'Algérie, les colonies françaises
et les Pays étrangers avec lesquels l'échange des cartes
postales est autorisé. 20 centimes.
Prix pour l'intérieur de la colonie 10 centimes.
Prix pour la Martinique et Saint-Thomas. 15 centimes.

On compte trois variétés de cette carte :

a. La dernière ligne de l'avis de droite a le *b* de bureau, *d* de de, *l* de la et *d* de dessert; dont

la partie supérieure est cassée; le mot *qui* est écrit *qui* :

b. Les lettres cassées sont remplacées et la faute qui est rectifiée :

c. L'avis de gauche se termine par *carte* pour *carte*; celui de droite est semblable aux cartes b :

Sans valeur, noir sur gris-jaune.

En vertu de la convention postale, une autre carte est établie par décret du 27 mars 1879, qui change la taxe pour la Martinique et St-Thomas, et qui la porte à 10 centimes au lieu de 15.

Emission du 27 Mars 1879.

Même cadre que les précédentes. *Carte postale* de même caractère que la carte 1878.

Cinq lignes d'adresse, avis en six lignes, savoir :

Prix pour la France, l'Algérie, la Martinique, St-Thomas, St-Jean et Ste-Croix (Antilles danoises). . . 10 centimes.
 Prix pour l'intérieur de la colonie . . . 10 centimes
 Prix pour tous les pays compris dans l'Union ou assimilés aux pays de l'Union, à l'exception de ceux désignés ci-dessus . . . 15 centimes.

Il y a deux variétés de cette carte : ce sont celles a et b de 1878. sauf que la variété a a ses lettres b, d, l, remplacées :

Sans valeur, noir sur gris-jaune

— — — — — très pâle.

Par décret du 28 juin 1879, cette carte se trouve modifiée le 16 avril 1880.

Emission du 16 Avril 1880.

Cadre des cartes précédentes. Disposition de celles de 1878 et 1879. *Quatre* lignes d'adresse et *sept* d'avis, comme suit :

Prix pour la France, l'Algérie, la Martinique, St-Thomas, St-Jean et Ste-Croix (Antilles danoises), Dominique, Antigua, Nevis, Montserrat et Saint-Kitts. . . 10 centimes.
 Prix pour l'intérieur de la colonie . . . 10 centimes
 Prix pour tous les pays compris dans l'Union ou assimilés aux pays de l'Union, à l'exception de ceux désignés ci-dessus . . . 15 centimes.

Il y a deux variétés de cette carte, comme à l'émission précédente. Elles se distinguent encore par les lignes d'avis : à la variété a, le mot *la* (Martinique) se trouve entre l'o et l's de *Postale*, tandis qu'à la variété b, ce mot se trouve directement sous l's de *Postale* :

Sans valeur, noir sur gris-jaune

— — — — — foncé.

Par décret du Président de la République en date du 11 septembre 1881, la carte précédente est modifiée en décembre 1883 après l'épuisement des cartes imprimées.

Emission de Décembre 1883.

Cadre des précédentes ; *carte postale* semblable aux cartes 1878-80. *Quatre* lignes d'adresse et *trois* d'avis :

Prix pour l'intérieur de la colonie . . . 10 centimes.
 Prix pour tous les pays compris dans l'Union ou assimilés aux pays de l'Union. . . 10 centimes.

Les deux variétés existent comme pour les cartes 1879 et 1880 :

Sans valeur, noir sur gris-jaune-pâle.

On remarquera que nous ne mentionnons pas ici la carte à 3 lignes de fin 1883 : c'est la carte de 1875, dont le carton différait légèrement.

Grande nouvelle.

Voici une grande et pour certains, une heureuse nouvelle. Les clichés qui ont servis aux timbres de Moldavie, tant fiscaux que postaux, viennent d'être retrouvés dans une caisse abandonnée depuis environ trente ans dans un dépôt au Ministère des Finances. La caisse a été remise à la Direction de la fabrique des timbres-poste de l'Etat, et selon toute apparence on profitera de la trouvaille pour battre monnaie sur le dos des collectionneurs.

La caisse contient les clichés des 27, 54, 81, 108 paras de 1858 et ceux de 5, 40 et 80 paras de 1858; en plus, les clichés des timbres fiscaux de la Moldavie et des timbres secs, qui ont été introduits pour la première fois en 1856.

Allons, Messieurs, à vos poches, les réimpressions des anciens timbres de Moldavie vont bientôt faire leur joyeuse apparition.

L'avenir des timbres humides d'affranchissement

Nous ne sommes pas précisément d'accord avec M. Krause, notre collaborateur, lorsqu'il reconnaît dans certains timbres humides (F.P.D., etc.) que

L'on appliquait autrefois sur les lettres dont le port était payé d'avance, une nouvelle classe de timbres à collectionner — que l'on pourrait même augmenter encore des marques qui indiquent sur les lettres quelle était la taxe à payer.

Ces soit-disant timbres peuvent avoir leur intérêt pour quelques collectionneurs (que ne collectionnent-on pas aujourd'hui ?), mais ils seraient déplacés, à notre avis, dans un album de timbres-poste où l'on a déjà introduit tant de choses qui ne doivent pas s'y trouver, ce que nous essayerons de prouver l'un de ces jours. Nous ne voyons donc dans ces timbres humides, que des marques postales de contrôle et non des timbres d'affranchissement. Ces marques constataient que le port a été payé, mais jamais elles n'ont servi d'affranchissement. Ceci dit nous livrons la parole à M Krause.

Parmi les objets de collection dans le domaine de la philatélie qui jusqu'à maintenant n'ont joui que d'une considération fort médiocre, il faut compter les timbres d'affranchissement (Francomarken). — Si j'énonce les timbres d'affranchissement je désigne les timbres humides (Stempelaufrücke) qui doivent représenter les timbres-poste. Il s'agit donc de signes d'affranchissement qui méritent cette qualification dans l'acception la plus vraie du terme et qui, pour la valeur de collection, sont équivalents, comme importance, avec tous les autres articles de collection philatélique.

J'ai dans plusieurs journaux spécialistes fait mention des nouveaux enfants de la Philatélie et je ne vois pas du tout, pourquoi l'on ne présenterait pas les nouveaux rejets à cette feuille spécialiste si universellement répandue. — Comme la science des timbres d'affranchissement n'est pour ainsi dire pas encore sortie de l'enfance, il ne peut logiquement pas être question encore d'un groupement systématique et scientifique, et c'est pour cela que je me borne encore pour le moment aux timbres allemands que je connais le mieux.

Longtemps avant l'époque de la création des Postes de l'Empire d'Allemagne, il existait déjà partout dans l'Administration des postes prussiennes et plus tard dans celles du Nord-Allemagne, des marques (signes) d'affranchissement et qui furent aussi transférés aux Postes de l'Empire jusqu'à ce qu'ils fussent, par ordre supérieur, retirés de la circulation il y a environ 6 ans. — En couleur noire ou rouge la forme de ces signes d'affranchissement, est identique avec les timbres ordinaires allemands, ronds d'oblitération, sauf cependant qu'entre le lieu et la date ou à gauche, en bas, il se trouve un *F* qui caractérise la surcharge « d'affran-

chissement » et signifie « franco ». Sur l'étendue du territoire allemand ou prussien il n'était autrefois nullement nécessaire pour l'affranchissement d'objets postaux d'employer exclusivement des timbres-poste, il suffisait de consigner la lettre, etc. au guichet de la poste en l'accompagnant du prix de l'affranchissement, après quoi l'enveloppe était munie du chiffre de l'argent payé au crayon soit rouge, soit bleu, et à droite en haut, où généralement on colle maintenant le timbre, le timbre mentionné plus haut s'apposait. Chaque grande station postale possédait de ces timbres qui variaient à l'infini par les noms et les couleurs.

Comme un homme d'une intelligence ordinaire saurait à peine comment s'y prendre pour commencer le collectionnement de toutes les variétés (vu l'impossibilité de les obtenir) — il serait pourtant tout aussi ridicule de ramasser des centaines de timbres de *pence* anglais à cause des lettres de contrôle — il ne reste rien d'autre à faire qu'à tenir compte de chaque type et de chaque couleur en en prenant un seul exemplaire, et sans égard à la province ou à la ville d'où émane la surcharge. — Le Chili, Porto-Ricco, la Bolivie, les îles de Falkland, Parme, la Suisse, etc. possèdent également de semblables timbres, dont une partie est munie de chiffres de valeur.

Bien des enveloppes déjà dépourvues de timbres et considérées comme une *naculature* dépourvue de toute valeur, trouvera ainsi une nouvelle valeur. Un grand domaine encore inexploré attend encore des explorateurs, car on n'a pas encore d'idée sur le nombre des pays qui possèdent des timbres de l'espèce dont quelques-uns remontent peut-être aux temps où l'idée de Rowland Hill n'était pas encore éclosée.

Puisse-t-il être donné à ces lignes d'appeler l'attention du grand monde des collectionneurs sur ces timbres d'affranchissement qui ont été si négligés jusqu'à ce jour. Puissent-elles aussi apporter la conviction aux collectionneurs du monde entier qu'il importe de collectionner non seulement ce qui constitue un *timbre*, mais encore l'objet qui le remplaçait. Notre science est appelée à explorer encore des points historiques intéressant les affaires postales et dont l'étude ne pourra que donner de la force et de l'étendue à la philatélie.

RICHARD KRAUSE.

ERRATA.

Une erreur typographique donne le numéro précédent comme étant de Juillet, au lieu de Août.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN BANQUES-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AGORES.

Semblable au nouveau timbre de Portugal, il a paru un 10 reis, vert, avec petite surcharge noire : Agores :

10 reis, vert, surch. noire.

AFGANISTAN.

Sur la foi de renseignements officiels, nous avons écrit que les timbres imprimés sur papier de couleur avaient été obtenus par faveur. 1 e *Philatelic Record* répond qu'il a de ces timbres oblitérés. Dont acte.

Le 1 roupie a la couleur des 1 et 2 abasy et le papier vergé bâtonné :

1 roupie, vermillon.

ALLEMAGNE (EMPIRE D').

On annonce qu'il existe de la série 1872, les timbres suivants, avec l'aigle impérial retourné :

2 groschen, bleu.
5 — bistre,
7 krenzer, bleu.

ANTIGOA.

On nous a montré le 1 penny, CA et couronne, piqué 12 :

1 penny, rouge.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Au commencement de août dernier, on a mis en vente, nous écrit M. de Powal, des timbres de 4 centavos, portant la surcharge noire, *cuatro* — centavos — 1884, sur trois lignes, appliquée sur les timbres 5 centavos de 1867.

En voici le fac-simile que nous remet M. A. Glavany :

4 centavos, sur 5 c, vermillon et noir.

Il faut ajouter aux timbres portant le mot *oficial*, en lettres italiques :

25 centavos, rose, surch. noire.

Le 15 centavos, devenu 1 centavo par la surcharge que l'on sait, existe avec surcharge « rare, » M. Marco del Pont nous en envoie un exemplaire qui a reçu la surcharge deux fois :

Fond à lignes horizontales et obliques.

1 + 1 centavo, sur 15 c., bleu et rouge,

et M. Reinheimer nous soumet :

Fond à lignes horizontales.

1 centavo, sur 15 c., bleu pâle et rouge.

AUTRICHE.

Le timbre de l'enveloppe de la poste pneumatique est, nous écrit M. Joannidès, imprimé en gris, au lieu de bleu :

20 kreuzer, gris.

BAHAMAS.

Voici un nouveau type, récemment paru. Dans un cercle, est l'effigie, à gauche, de Victoria ; au-dessus,



sur une bande cintrée : *Bahamas*, en lettres de couleur ; en-dessous, dans un cartouche horizontal : la valeur en toutes lettres ; à la partie inférieure,

entre le cadre et le cercle : un ananas.

Imprimés en couleur, sur papier blanc, au filigranne CA et couronne ; piqués 14 :

4 penny, carmin.
4 — jaune d'or.
5 shillings, vert olive.
1 pound, brun rouge.

On remarquera que ces timbres n'ont pas le mot *postage*, de même que le 1 shilling, vert, d'émission antérieure : c'est probablement parce qu'il y a double usage : postal et fiscal.

BAVIÈRE.

Les cartes suivantes ont le filigranne lignes ondulées éloignées, placées dans le sens horizontal :

3 pfennig, vert sur chamois.
5 — violet —
10 — carmin —



Voici un nouveau timbre pour les lettres de retour de la ville de Nuremberg. L'inscription diffère des timbres connus : *Commission für*

Rückbriefe Nürnberg.

Imprimé sur six rangées de six, soit autant de variétés :

Nürnberg, sans valeur, noir sur blanc.

BELGIQUE

Nous avons appris que les nouveaux timbres sont bien d'origine française, comme nous l'avions

supposé. Un timbre de 25 centimes, de la série des 10 centimes et de 1 franc, récemment parus, sera prochainement émis, *dit-on*. Le fait est que rien ne transpire des projets de l'administration des postes et que ce que nous en disons doit être absolument *segreto*.

Les feuilles 1 centime, gris, ont un exemplaire ayant le mot BELGIGUE, par suite d'une détérioration d'un cliché.

BRÉSIL.

Le *Philatelic Record* nous apprend que le 200 reis a sa couleur modifiée, tout en conservant son type, ce qui est étonnant, car on n'est pas chiche de types depuis quelque temps :

200 reis, brun-rouge.

Les cartes-lettres viennent de subir un nouveau changement depuis le commencement de septembre. Les timbres se trouvent agrandis par un cadre extérieur suivant leur forme et ont en plus quelques légers ornements qui s'étendent vers la gauche et le bas. Au 100 reis, il y a devant le timbre un sphinx, lequel se trouve en dessous au 200 reis. Le revers, au milieu, a une inscription et un dessin qui varient comme suit :

Couronne au centre et *Carta Bilhete — 50 Reis — Brazil*, autour ;

Armoiries au centre et *Carta Bilhete — 100 reis*, autour ;

Cartouche au centre avec chiffre et *Carta Bilhete — reis — Brazil*, autour.

Le papier est véritable d'un côté et blanc à l'intérieur :

50 reis, rouge sur verdâtre.
100 — bleu — —
200 — vert — —

CEYLAN

On nous a montré les spécimens des timbres 2 et 24 cents, imprimés en d'autres couleurs et au filigranne CA et couronne, piqués 14, savoir :

2 cents, vert.
24 — brun-violet.

CHILI.

Il existe au type que nous avons reproduit le mois passé, écrit *Der Philatelist*, les cartes suivantes :

2 centavos, sur jaune-orange.
3+3 — bleu sur rouge.

Ne sont-ce pas là les cartes qui ont été annoncées par l'*I. B. J.* au commencement de cette année et « qui avaient le timbre, type 1881 ? »

COLONIES FRANÇAISES.

M. Le Roy d'Étiole nous a montré les timbres-

taxe, non dentelés, par plusieurs exemplaires se tenant. Il paraît qu'ils ne sont en usage que dans certaines colonies. Nous avons vu :

5, 10, 15, 20, 30, 40, 60 centimes, noir.
1, 2 francs, rouge-brun.

COLONIES PORTUGAISES.

(Angola, Cap vert, Macao, Mozambique, St-Thomas et Prince.)

Prochain changement des couleurs des timbres, comme suit :

20 reis, rouge.
25 — violet foncé.

On s'attend aussi à l'émission de cartes postales 10 reis, bleu; 30 reis, vert.

CUBA ET PORTO-RICO.

On nous prie de mettre en garde les collectionneurs qui seraient tentés d'acheter des timbres fiscaux, ayant servi soit disant à l'usage postal et oblitérés A O Q, oblitération de Nevis. Voilà qui est fait.

DANEMARK



ÉGYPTE.

Voici le décret de création des cartes avec réponse payée.

ADMINISTRATION DES POSTES ÉGYPTIENNES.

DIRECTION GÉNÉRALE.

A partir du 1^{er} septembre prochain seront mises en vente dans les bureaux de postes Égyptiennes des cartes avec réponse payée.

Ce modèle de cartes se compose de 2 parties repliées l'une sur l'autre. L'expéditeur enverra la carte double au destinataire en se servant de la 1^{re} partie pour sa correspondance : le destinataire utilisera la 2^{me} partie pour sa réponse à l'expéditeur ou pour toute autre communication. — La carte-réponse peut être renvoyée détachée ou adhérente à l'autre carte.

Le prix total d'une carte avec réponse est fixé à P. T. 1 (20 paras par partie).

Les prescriptions applicables aux cartes simples s'étendent aux cartes avec réponse payée.

Les cartes avec réponse payée sont admises à circuler tant à l'intérieur de l'Égypte que dans les échanges avec l'Europe (excepté la Russie et le Montenegro). — En général, l'échange des cartes avec réponse n'est pas admis par les pays hors l'Europe; la nomenclature de quelques-uns de ces pays qui admettent la circulation se trouve aux bureaux de poste à la disposition du public.

Les cartes avec réponse à destination d'un pays qui n'admet pas ce mode de correspondance sont acheminées comme des cartes simples.

Alexandrie, 16 août 1884.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

L'enveloppe 2 cents est parue dans une nouvelle couleur, écrit *Der Philatelist*; le timbre ressemble au type actuel, mais il est mieux gravé. Filigranne 82, etc. :

2 cents, rouge-garance sur blanc 86x150mm.

Le même, annonce l'enveloppe 2 cents, brun sur bleu, dans les formats 78x138 et 83x140mm :

2 cents, brun sur bleu.

Un 2^e type de ce dernier a 30 1/2 au lieu de 30mm les chiffres sont plus forts, et il n'y a qu'un filet ondulé au lieu de deux de chaque côté des inscriptions de l'ovale :

2 cents, brun sur blanc 89x160mm.

2 — — — bleu, brun 86x149mm.

ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

Nous tenons le 10 pesos, 2^e type, imprimé en rose-lilacé et piqué 11 :

10 pesos, lilas-rosé.

Antioquia. Les timbres 1, 5 et 10 centavos ont été imprimés et livrés à la circulation le 1^{er} juillet dernier, nous écrit-on de Medellin, dans les couleurs ci-après :

1 centavo, violet sur blanc vergé.

5 — — — jaune d'or — — —

10 — — — bleu — — — azur uni.

Bolivar. Le 10 centavos, violet, nous arrive avec le millésime 1884. Notre exemplaire est oblitéré 5 juillet 1884 :

10 centavos, violet, 1884.

Le *Philatelic Record* prétend avoir vu le 5 centavos avec le millésime 1885, timbre utilisé en mai dernier. Evidemment notre confrère fait erreur et il a confondu le millésime 1883 mal fait, avec le millésime 1885. Qu'on veuille bien se pénétrer d'une chose : c'est que l'Administration des postes ne peut bénévolement renoncer au bénéfice d'une série de timbres, lorsqu'elle n'a pour tous frais que le changement de chiffre. En abordant la série 1885 avant celle de 1884, elle montrerait qu'elle n'est plus à la hauteur de son exploitation et il nous semble que depuis qu'elle est si bien dirigée de

New-York qu'elle s'acquitte consciencieusement de cette besogne, sans qu'on aille encore lui faire l'injure de croire qu'elle pourrait émettre des timbres 1885 lorsqu'elle a un « estoc » de 1884 à placer.

Nous avons, quant à nous, confiance en cette Administration modèle et nous sommes persuadé que, si le *Philatelic Record* a annoncé prématurément une série 1885 qu'on ne perdra pas à attendre et que cette série nous arrivera à point.

Cundinamarca. On nous écrit de Bogota qu'une série nouvelle de timbres doit paraître à Cundinamarca et le *Philatelic World* décrit comme suit un nouveau timbre, l'avant-coureur de cette série sans doute.

« Il vient d'être émis un nouveau 5 centavos, armes au centre, dans une espèce de fer à cheval inscrit : *Estado Soberano de Cundinamarca*; en-dessous, dans un cartouche : *Correos* et en bas, dans le centre, le chiffre 5 sur une étoile entre les mots *cinco* et *cents*. Chiffres de valeur dans les angles supérieurs et en haut : *E. E. U. U. de Colombia*. La couleur est bleue, le timbre est non dentelé » :

5 centavos, bleu sur blanc.

Tolima. On nous avise qu'il y aura bientôt de nouveaux timbres.

FINLANDE.



Helsingfors. Nous trouvons au *Philatelist* qu'il y a eu changement de type pour la poste locale de Helsingfors. Celui qui vient de paraître a le chiffre de la valeur dans un ovale, contenant : *Stadspost* —

Kaupungin posti et traversé par un cartouche blanc ayant : *Helsingfors — Helsingissa*; en haut et en bas : *penni*; aux angles du rectangle, un chiffre valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 10 1/2

10 penni, brun, fond verdâtre.

GAMBIE.

Une carte avec réponse : 1 1/2 + 1 1/2 penny est en possession de M. A. G'avy. Disposition des cartes en cours :

1 1/2 + 1 1/2 penny, gris sur chamois.

GRÈCE

Un journal grec, le *Stoa*, en date du 8 août dernier, publie les lignes suivantes qui nous sont adressées par M. J. N. Chaïdopoulos :

« On va bientôt recevoir de Belgique les timbres

poste de 25 et 50 leptas qui ont été commandés dans ce pays, lesquels timbres seront dentelés. Ces nouveaux timbres, d'après lesquels seront façonnés tous les autres déjà en usage, portent, ainsi que les timbres en cours, l'effigie de Mercure mais d'un modèle différent, la forme et la figure en seront de beaucoup plus élégantes. »

A propos des timbres percés, à Patras, nous recevons de M. Topali, les lignes suivantes :

« En vous envoyant des timbres piqués, je vous informais, ainsi que je l'ai fait auprès de MM. Burnett, Campbell et Kloss que ces timbres me venaient de Patras et que je croyais qu'ils avaient été piqués au moyen d'une machine à coudre.

» Je ne veux rien brusquer. Je serai donc aussi caressant que le nom de votre correspondant Chaïdopoulos (fils des caresses). Je me contenterai d'observer que la perforation non officielle qu'elle vienne d'un employé des postes ou d'un particulier fût-il même M. Moutarde (Senf) n'a aucune espèce de valeur à mes yeux.

» L'employé en question a cessé de perforer les timbres parce qu'il a craint les foudres de ses supérieurs qui auraient pu le punir d'avoir mutilé les timbres... Mais que les collectionneurs qui attachent de l'importance à cette perforation la fassent eux-mêmes et leurs timbres auront la même valeur que si l'employé de Patras s'en était chargé. »

Nous sommes tout à fait de l'avis de M. Topali : qu'il est puéril de réunir ces fantaisies là qui doivent encourager les spéculateurs à en faire d'autres.

GUATÉMALA

Der Philatelist a vu le 1 peso, 1878, à l'état non dentelé :

1 peso, ocre jaune

GUAYANE ANGLAISE

M. Herrmann signale, sans trait d'annulation de la valeur :

1 cent sur 48 c., official, brun rouge et noir 1876
2 — 44 c., — vert — 1869

GUAYANE HOLLANDAISE

Der Philatelist enregistre l'existence de la carte :

7 1/2 cent, sur 12 1/2 c., ocre surch. bleue

HONG KONG

Le 10 cents a actuellement la couleur verte, et le filagramme C A couronne; piquage 14 :

10 cents, vert

HONGRIE

D'après *l'I. B. J.* il y aurait depuis deux ans en usage des cartes postales mandats pour le paiement

des impôts, ainsi qu'il en a été signalé pour l'Australie; le type du timbre est celui des timbres poste :

2 kreuzer, brun sur chamois

Le même, possède une carte postale employée en juillet dernier et imprimée en violet au lieu de bistre. Il faut croire que cette carte est d'émission récente :

2 kreuzer, violet sur chamois

INDES ANGLAISES

Les timbres fiscaux commencent à arriver sur lettres, nous écrit M. J. Goutier. J'ai vu ainsi les suivants de la série *foreign paper* de 1874, savoir.

2 annas, lilas

4 — vert

JOHORE

Voici le fac-similé du timbre dont nous avons parlé le mois dernier.

2 cents, rose, surch. noire



LEVANT (COMPAGNIE RUSSE DU).

M. Breitfuss nous a fait voir la série des nouveaux timbres qui doivent paraître incessamment. Ces exemplaires ne sont pas dentelés, contrairement aux timbres qui auront le piquage des timbres connus. La série sera composée comme suit :

1 kopeck, orange.

2 — vert.

3 — carmin.

5 — violet.

7 — bleu.

LUXEMBOURG.

Un timbre de 10 centimes, oblitéré, de l'impression néerlandaise, ayant la surcharge *officiel*, 1^{er} type, nous a été adressé par M. Joannides :

10 centimes, lilas, surcharge, noire.

MALACCA.

Nous revoici en pleine surcharge. Le 5 cents, bleu, a reçu la surcharge 4 cents, en rouge, et les 12 c., pourpre, la surcharge 8 cents, en noir :

4 cents, sur 5 c., bleu et rouge.

8 — — 12 c., pourpre et noir.

Enfin, le 5 cents aurait reçu, en noir, verticalement, en lettres capitales, la surcharge : *Two cents* :

2 cents, sur 5 c., bleu et noir.

MEXIQUE.

M. Campbell possède, nous dit-on, un timbre fiscal, « Documentos libros » de 1883, ayant servi à l'usage postal :

10 centavos, brun.

Guadalajara. M. Lubkert a rencontré :

1867, un real, rose.

MONACO (PRINCIPAUTÉ DE).

Nous recevons de M. A. Hanisch, la communication suivante, extraite du *Journal de Monaco* : la nouvelle est donc certaine :

« On annonce que, d'après un arrangement intervenu entre le Gouvernement de S. A. R. le Prince et le Ministère des Postes et des Télégraphes de France, faisant suite à la convention du 9 novembre 1865, on emploiera prochainement, dans la Principauté, des timbres-poste spéciaux à l'effigie de Son Altesse Sérénissime. »

Est-ce que le trente-et-quarante, qui ne « se joue qu'à l'or », ne donnerait plus suffisamment, que l'on voudrait se rattraper sur les collectionneurs de timbres ?

MONTERRAT.

Les renseignements obtenus de source officielle par le *Philatelic Record*, viennent confirmer ce que nous avons dit, n° 259, en examinant les timbres surchargés : 1/2 d., que ce ne sont que des carottes.

Nous avons vu au filagramme CA et couronne et piquage varié :

2 1/2 pence, brun, piqué 14.

6 — vert jaune et noir, — 14.

1 penny, carmin, — 12.

La carte ordinaire va changer probablement de type : celle avec réponse, qui vient de paraître, a actuellement celui de St-Vincent :

1 1/2 + 1 1/2 penny, brun sur chamois.

NEVIS.

MM. Gruat et Bonn nous ont fait voir, oblitéré, au filagramme CA et couronne, piqué 14 et au type à effigie des autres valeurs :

2 1/2 pence, outremer.

4 — gris.

NICARAGUA



M. Herrmann a communiqué à *Der Philatelist*, la carte au type ci-contre, placé au milieu de la partie supérieure. En haut, dans une bande ondulée : *Tarjeta postal*.

Les deux parties tiennent par le haut et ont l'impression sur les 1^{re} et (?) faces. Dimension : 138 x 90 mm :

3-3 centavos, bleu sur jaune.

NORWÈGE

Signalée par *Der Philatelist* :

Une carte postale pour les militaires « Militært Tjenestebrevkort » ayant l'impression noire sur papier blanc jaunâtre et pour dimension : 140×93mm. En haut, à droite, les armes de la Norvège avec couronne; à gauche : 12 lignes d'observations. Elle porte l'avis : *Portofrit*; le dos est pourvu de lignes pointillées :

sans valeur, noir s/B. jaunâtre.

La carte avec réponse existerait pour le 5 øre, vert, de grande dimension :

5+5 øre, vert sur blanc.

NOUVELLE GALLES DU SUD

On nous fait remarquer que nous n'avons pas mentionné les 2 pence bleu, filagramme N. S. W. et couronne et le 5 shillings, tous deux piqués 10 :

2 pence, bleu.
5 shillings, violet foncé.

PÉROU

Les cartes postales ont leur surcharge supprimée. Viennent de paraître ainsi :

3 centavos, noir sur blanc-gris.	
4 — — — — —	
5 — — — — —	
3+3 — — — — —	cham. rosé.
4+4 — — — — —	
5+5 — — — — —	

Les 3 centavos et 4+4 sont semblables à celles émises ou annoncées déjà comme ayant paru fin 1883 et 1884.



Nous avons reçu avec la surcharge triangulaire, au type ci-contre :

Timbres-taxe, 1 centavo, bistre et noir.	
— 5 — vermillon —	
— 10 — orange —	
— 20 — bleu —	

Les suivants ont en plus la surcharge ronde : *Lima correos*, en rouge.

Timbres-taxe, 5 centavos, verm. noir et rouge	
— 10 — orange —	
— 20 — bleu —	
— 50 — brun —	

PORTUGAL

La carte avec réponse au nouveau type, valeur 10 réis, est paru, nous apprend *Der Philatelist*. Les deux parties tiennent par le côté gauche et ont l'impression sur les 1^{re} et (?) faces; le dos a un cadre rouge :

10+10 réis, brun s/chamois.

ROUMÉLIE ORIENTALE

Les timbres vont avoir leurs couleurs changées, nous avise M. Glavany; elles seront comme suit :

5 paras, violet et violet pâle.
10 — vert — vert —
20 — rose — rose —
1 piastre, bleu — bleu —
5 — brun — brun —

Le même, possède les têtes bèches suivantes :

5 paras, olive et noir, piqué 13 1/2.
10 — vert — —
20 — rose — —
5 piastres, verm. et bleu —
5 paras, olive et noir non dentelé.
10 — vert — —
20 — rose — —
1 piastre, bleu — —

En plus, le 10 paras et le 20 paras se tenant, tous deux imprimés en rose :

10 et 20 paras, rose et noir, piqué 13 1/2.

Enfin le 1 piastre, avec chiffre suivi d'un point :

1 piastre, bleu et noir, piqué 13 1/2.

RUSSIE.

Ostrov (Pokoff). C'est le 21 juillet dernier qu'a été mis en usage le timbre ci-contre qui remplace très avantageusement les timbres en losange où « la main divine » est représentée ayant six doigts. Aujourd'hui la main divine n'en a que deux !

Ce charmant timbre porte l'écu au centre et un cartouche avec inscription en caractères russes sur deux lignes et en bas : 5 kop., 5. Le fond du timbre est jaune, le reste bleu. Imprimé en couleur sur blanc, piqué 13 :

5 kopecks, bleu et jaune
Ce timbre a été gravé et imprimé à l'imprimerie d'Etat à Saint-Petersbourg.

Elizavetgrad (Cherson). Le timbre 2 kop. reproduit n° 260 existe aujourd'hui piqué 12 1/2. Imprimé comme les timbres non dentelés par 12 timbres sur trois rangées horizontales, chacun a le chiffre 2 différent, placé au milieu de la partie inférieure :

2 kopecks, rouge et brun.

Lebedin (Charkoff). Ce timbre qui nous arrive inopinément rappelle les timbres de Starobylsk. Il a été émis tout récemment. Au centre d'un ovale, des armoiries dans un écusson avec couronne; inscription : *Lebedins kaja Zemskaja Pestscha* (Pos-



te ruaie de Lebedin;) cadre rectangulaire ayant un chiffre oblique entre le cadre et l'ovale.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :
5 kopecks, bleu outremer.



Nikolsk (Wologda). Un timbre qui se trouve dans le même cas que le précédent, nous arrive en même temps. Au centre d'un ovale avec inscriptions, des armoiries; en dehors, dans les angles du rectangle, un chiffre oblique; à la partie inférieure,

la valeur en toutes lettres.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

2 kopecks, outremer.

Pavlograd (Ekaterinoslaw). Le timbre à 5 kop., est actuellement piqué 14, nous écrit M. Lubkert :

5 kopecks, bleu.

Cherson (Cherson). Le même nous dit posséder au type reproduit le mois passé, deux exemplaires se tenant, non dentelés :

10 kop., or, rouge et bleu.



Bielozersk (Novgorod). Voici un timbre que nous adresse M. Lubkert qui nous prévient qu'il ne sera que peu en usage, un autre type étant déjà en préparation. A peine élu le voilà donc destiné à être bientôt enterré.

Le nouveau timbre est lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 : 2 :

2 kopecks, bleu.

Gadiatsch (Poltava). Nous recevons le timbre de Gadiatsch, de divers correspondants. Dans un cadre octogone ayant les angles remplis par un chiffre, est au centre, des armoiries en couleur et la valeur en dessous; autour, l'inscription : *Marka Gadiatsch (Koi) Zemsk (oi) Putschti*, ce qui veut dire : Timbre de la poste rurale de Gadiatsch.

Imprimé en deux couleurs sur papier blanc, non dentelé. L'exemplaire annulé qu'on nous adresse est oblitéré : 28 Avril 1884 :

3 kopecks, vert, centre carmin.

Des exemplaires se présentent avec les armoiries et la valeur renversées :

3 kopecks, vert, centre carmin.

Le type sera reproduit le mois prochain.

SAINTE LUCIE.

Encore deux timbres fiscaux signalés par le *Philatelic Record* et utilisés comme timbres-poste :

1 shilling orange, surch. en noir : shilling stamp.
1 — — — — — One shilling stamp.

SÉNÉGAL.

Der Philatelist publie les lignes suivantes :

« Nous avons reçu une nouvelle carte postale affranchie avec un timbre de 10 centimes, impression noire sur carton vert, 125 sur 90 m/m. Inscriptions :

Sénégal et dépendances.

Carte postale.

Prix pour la France, l'Algérie, les colonies françaises et les pays étrangers avec lesquels l'échange des cartes postales est autorisé : 10 centimes

« La carte a cinq lignes d'adresse :

Sans valeur, noir sur vert.

SIERRA LEONE.

Les timbres suivants, au filagramme CA et couronne, ont eu, sauf le 1 penny, leurs couleurs changées, selon informations de M. A. Glavany comme suit :

1/2 penny, vert.
1 — rose.
2 — bleu gris.
4 — gris.

SUÈDE.

Le piquage des timbres nous écrit M. A. Glavany est actuellement 13 au lieu de 14. C'est ainsi qu'il a trouvé :

1° La série des timbres-poste actuels.
2° — — — — — rose —
3° — — — — — officiels —

TABAGO.

On nous signale au piquage 14 et filagramme CA et couronne :

4 pence, vert-jaune.
6 — bistre.

TRINITÉ.



Der Philatelist a reçu des bandes (125×300^{mm}) ayant pour timbre les types ci-haut, à l'effigie de

Victoria, types connus déjà et employés pour d'autres colonies anglaises.

Ces bandes ont cinq lignes d'avis de la couleur du timbre :

1/2 penny. vert s/manille.
1 — carmin —

Une enveloppe pour lettres enregistrées est signalée par le *Philatelic Record*. Sur la patte est un timbre circulaire rappelant le timbre de Ceylan, même emploi. Sur le côté de l'adresse, un grand R et les inscriptions habituelles. Le format F est le seul connu :

2 pence, outremer.

Au nouveau type, sont arrivés, nous dit M. Glavany, avec le filagramme CA et couronne :

6 pence, olive foncé.
1 shilling, brun-rouge vif.

TURQUIE.

Les timbres de l'émission remplacée existent avec le piquage 11 1/2 au lieu de 13 1/2 :

10 paras, vert et noir,
20 — rose —
1 piastre, bleu —
2 — jaune —
5 — rouge et bleu.
25 — rouge-vin et rose.

La carte de 1881, avec carton chamois, existe, paraît-il, avec la surcharge octogone « local » en bleu :

20 paras, rose et noir, surch. bleue.

M. Glavany nous fait remarquer qu'on rencontre sur les feuilles des 20 paras, récemment parus, un timbre ayant la lettre O de l'Ottoman marquée C ou G.

20 paras, rose.

On nous annonce que l'Administration serait intentionnée de rétablir le service postal à Constantinople, supprimé en Juin 1881 et qu'il y aurait vraisemblablement une série nouvelle de timbres.

URUGUAY.

L'enveloppe de 1881 existe en plus des 3 formats déjà connus, selon le *Philatelic World*, dans un quatrième ayant les dimensions : 150x98^{mm} :

5 centesimos, vert.

Les timbres de 1 et 2 centavos ont la couleur changée. Le 1 centavo devient gris, abandonnant la couleur verte de l'union postale universelle; le 2 centavos a la couleur carmin. Ces deux timbres sont percés en lignes, ainsi que se présentent les exemplaires reçus de M. A. Glavany :

1 centavo, gris.
2 — carmin.

VIERGES (ILES).

Le 2 1/2 pence a été reçu par le même correspondant ayant la couleur bleu outremer et le filagramme CA et couronne :

2 1/2 pence, outremer.

Non! Barnum n'est pas mort.

Et la preuve c'est qu'il vit encore.

Une main amie, mais inconnue, nous adresse un numéro du *Newton Graphic*, où nous trouvons sans peine un article (?), grâce aux gros traits à l'encre, qui nous le désigne. Nous allons en donner un résumé, puisqu'on désire se payer une petite réclame *ad oculum*.

Un chiffonnier de New-York a, paraît-il, trouvé parmi des vieux papiers, une lettre sur laquelle se trouvait encore un timbre de Brattleboro. Ce chiffonnier a nom : John Harkins. Il va aussitôt trouver un marchand dont l'article (?) donne nom, prénom et adresse — c'est le même que nous avons désigné, il y a quelque temps, aux amateurs de faux Guadalupe — et, ce marchand, avec un désintéressement rare, offre et paie au chiffonnier la bagatelle de 300 dollars (soit fr. 1575). Voilà qui est beau, grand, noble, chevaleresque,.... mais, nous n'en croyons rien.

« M. C., dit l'article (?), a gagné le ruban bleu timbrophilique en sauvant le timbre, le plus rare du catalogue américain et cela signifie du monde.. (Parbleu!)

» Ce timbre annulé, trouvé par Harkins (ou devrait dire Sire Harkins), est inappréciable et les enchères, parmi les *philatélomaniaques* du monde, seront curieuses; même la collection de 60000 dollars du baron Edouard (sic) Rothschild et les vingt collections également précieuses de l'Angleterre et de ce pays, perdront le mérite de leur intérêt dans cet « œil du trône du paon. »

Il n'y a pas à dire, il faut absolument que les maniaques de la timbrophilie, comme dit si élégamment le *Newton Graphic*, se disputent ce timbre à coups de dollars, et, comme il ne peut y avoir qu'un heureux, on aurait tort, ma foi, à lésiner.

Il paraît, d'après l'auteur de la réclame, que cette découverte a causé une grande agitation parmi les collectionneurs.... Que va-t-il en advenir, grand Dieu!

Les timbres de la Perse.

L'histoire des timbres de la Perse est des plus étranges : des vols et des abus, on en rencontre à

chaque pas. Quoi d'étonnant, du reste? les employés mal rétribués, ne peuvent obtenir ce qui leur est dû; de même, les créanciers de la Cour et des différents ministères, qui voient, l'un et l'autre leur créance diminuée au moment du paiement: les premiers cherchent donc des compensations dans le vol, les seconds en trouvent aussi en augmentant nécessairement leurs prix, pour récupérer les retenues qu'on leur fait.

Ce sont les gouverneurs de provinces qui sont chargés d'effectuer les paiements, d'encaisser les recettes de l'Etat et de percevoir les impôts que paient seuls les paysans. S'il y a manque d'argent dans les caisses, on pressure encore les malheureux paysans et aussi les personnes aisées. Comme il n'y a pas de contrôle, les gouverneurs trouvent toutes sortes de prétextes pour ne pas payer, considérant les revenus de l'Etat comme étant les leurs: c'est ainsi que la propre signature du shah, le roi des rois, reste en souffrance et que de délais en délais on arrive souvent à en reculer le paiement au-delà d'un an. Mais à côté du mal, il y a le remède: les usuriers. Connaissant sans doute le moyen de délier les cordons de la bourse des gouverneurs, ils escomptent les créances sur l'Etat, à un taux, qui varie de 20 à 40 % !!

Quand une administration est établie sur de pareilles bases, elle ne peut qu'engendrer le vol et les abus.

Il nous a paru nécessaire de donner ces quelques détails pour établir que, s'il y a eu de nombreux changements de timbres, ce n'est pas à la spéculation qu'ils doivent être attribués.

C'est, vers la fin de 1865 qu'il fut question pour la première fois de timbres de la Perse. M. Riester ayant appris l'arrivée à Paris d'une députation de Persans qui devait s'enquérir du choix d'un timbre-poste, se hâta d'en confectionner un qu'il proposa aussitôt, appuyé qu'il était par une personne influente. C'est le type que nous connaissons et qui représente un lion couché au-dessus d'un soleil rayonnant, le tout dans un ovale renfermé dans un rectangle dont le fond est orné et laissant à la base du timbre un cartouche blanc, pour contenir une inscription. Ce timbre dont il a été imprimé des épreuves en toutes couleurs et sur tous les papiers imaginables, a figuré à l'exposition des beaux-arts appliqués à l'industrie qui fut établie aux Champs Elysées à Paris, vers cette époque.



M. Riester ne recevant pas de nouvelles de son type et « après six mois d'attente, raconte le *Timbre-Poste*, n° 33, page 65, l'auteur se décida à présenter son timbre lui-même. Courrier par courrier, son projet lui fut renvoyé avec une lettre dans laquelle on s'étonnait de ce que l'on osât graver un timbre pour la Perse, sans l'autorisation du gouvernement; qu'au surplus il y avait un type de commandé ».

Ce type avait été effectivement commandé à M. Barre à Paris. Il fut même livré à la Députation persane avant son départ et celle-ci emporta quatre clichés en cuivre de chacune des quatre valeurs: ce sont là les clichés qui ont servi, plus tard, à nous donner toutes ces belles impressions que l'on connaît.

En même temps que ces clichés, M. Barre remit un tirage des timbres exécuté en diverses couleurs: 1 shahi, lilas; 2 sh., vert; 4 sh., outremer; 8 sh., rouge-vermillon, lilas etc., etc. Ces timbres étaient piqués 13 et n'ont pas été en circulation, sauf *peut-être* le 2 shahi, vert, dont il y avait un tirage plus grand qui a pu être utilisé.

C'est en 1868 qu'on se décide à faire usage de timbres-poste. Mirza Ali Khan Amine Dauleh, premier secrétaire de Nasr Eddin Shah, Kâdjâr était ministre des postes à cette époque. Il est inutile, croyons-nous, de dire qu'il n'a pas été publié de décret à cette occasion. A quoi bon, du reste, un ordre verbal ne simplifierait-il pas la besogne? L'ordre verbal fut donc donné et on exécuta à Téhéran un tirage qui eut lieu vraisemblablement timbre par timbre. Le nombre fut constaté, séance tenante, approuvé par les personnes présentes et tout fut dit.

Emission de.... 1868.



Armoiries de Perse (Lion tenant un cimeterre); au-dessus, un soleil rayonnant, le tout dans un cercle perlé à fond uni et portant à l'extérieur, dans un cadre rectangulaire, un chiffre arabe sur fond de couleur dans un petit cercle; le fond du timbre est rempli par un léger ornement.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, d'épaisseurs variables:

A. *Impression française; piqué 13.*

2 shahi, vert.

B. *Impression locale, non dentelés.*

1 shahi, lilas, violet, mauve.

2 — vert, vert-jaune, vert foncé

- 4 shahi, bleu, bleu-pâle, bleu-licacé, bleu-vert foncé, bleu foncé, indigo.
 8 — rouge-orange, rouge-vermillon, rouge-pâle, rouge-foncé, rouge-carmin, rose, rose-foncé, carmin-foncé.

VARIÉTÉ.

Imprimé des deux côtés.

1 shahi, lilas.

Nous n'avons pas vu ce timbre qui a été signalé.

On a renseigné un timbre *gris-vert*, valeur 1 shahi : ce n'est qu'une décoloration obtenue par l'exposition du timbre, au soleil.

L'emploi de ces timbres a presque été nul. Il a été circonscrit aux villes de Tauris, Mianeh, Zendjan, Kaswin et Téhéran qui seules en ont reçu. L'envoi en fut fait dans de petites enveloppes qui contenaient cent exemplaires de ces timbres ; un autre, placé à l'extérieur, formant le cent et unième fermait l'enveloppe : il portait en encre noire l'inscription persane : *Jek sad* (un cent) que l'on a pris pour une oblitération. Le fait est que les quelques timbres qui ont été employés, étaient oblitérés, quand ils l'étaient, à la plume, par deux traits croisés allant d'un angle à un autre.

On a tout de cette émission. Voici ce que nous lisons à ce propos dans *La poste des califes et la poste du shah*, de Paul Hugounet :

« Outre cette somme dérisoire, on mettait à sa disposition (de M. Riederer) de vieux clichés qui avaient servi à fabriquer des timbres mais auxquels on avait renoncé, car l'oblitération n'existant pas en Perse, les timbres acquéraient, de ce fait, une durée indéfinie entre les mains de commerçants économes et rusés. »

Voilà donc la preuve que ces timbres ont été en cours.

En novembre 1874, le conseiller des postes autrichiennes, M. Gustave Riederer, fut nommé Directeur général des postes de Perse : il était chargé d'organiser le service postal ainsi que le shah l'en avait prié en avril 1874. Un des premiers actes de cet administrateur fut de détruire les timbres émis en 1868, dont on avait presque perdu le souvenir et qui avaient été distribués sans aucune espèce de contrôle : on prétend même que le shah en avait fait des distributions gratuites.

« Après avoir donné aux courriers une tenue spéciale et un bonnet rouge et vert avec plumet jaune, écrit M. P. Hugounet (1) dans le livre que nous venons de citer, il installa (M. Riederer) le premier service régulier entre la capitale, le camp

et la résidence du shah. Chaque matin, un courrier à cheval, porteur de la sacoche et du cor de chasse, arrivait à Niavaran au lever du soleil porter au prince les missives et les journaux d'Europe. que Nasser-Eddin suit avec le plus grand soin, les lisant dans la langue originale ou se les faisant traduire. En rentrant à Téhéran, ce courrier, sur un parcours de trois lieues, distribuait et recevait les lettres et vendait les timbres-poste comme le fait en France le moindre de nos facteurs ruraux.

» Pendant ce temps, on fabriquait à Téhéran cent vingt mille timbres, et pour déjouer la contrefaçon jusqu'alors trop aisée, M. Riederer faisait graver sur la figurine la valeur en arabe sous le ventre du lion de Perse. Des négociants devenaient entrepreneurs de ces timbres et remplissaient en Perse la tâche dévolue en France aux bureaux de tabac. »

Au commencement de 1875, M. Riederer commanda à un imprimeur anglais, résidant à Téhéran, M. Mc Lachlan, de lui faire un tirage des mêmes timbres de 1868 ; mais pour mieux les différencier, on ajouta, entre les pattes du lion, un chiffre, lequel est différent pour chacun des quatre clichés que l'on possédait, timbres qui furent imprimés sur une rangée horizontale. On changea aussi la couleur des timbres émis précédemment.

Emission de. ... commencement de 1875.



Semblables aux timbres de 1868, sauf une modification apportée au type, lequel se présente ici avec un chiffre entre les pattes du lion. Ce chiffre exécuté sur chacun des quatre clichés existants, forme autant de variétés. La disposition des variétés sur les bandes n'est pas régulière : les clichés étant mobiles, sont rassemblés indifféremment, ils n'occupent donc pas toujours la même place à chacun des différents tirages qui ont été exécutés.

L'impression reste en couleur sur papier blanc, avec ou sans perçage et sans aucune ligne ou trait de séparation entre chacun des timbres.

Le perçage a été exécuté par les soins de l'Administration des postes : il y en a diverses variétés :

A. Percés en points écartés (sorte de hachure faite au canif).

1 shahi, noir.

2 — outremer.

4 — vermillon.

8 — vert-jaune.

(1) Voir aussi l'article publié du *Timbre-Poste*, n° 161, page 39.

B. Percés en lignes droites (au moyen d'une espèce de peigne).

- 1 shahi, noir.
2 — outremer.
4 — ?
8 — vert-jaune.

C. Percés en lignes (à la roulette).

- 1 shahi, ?
2 — ?
4 — ?
8 — vert-jaune.

Le signe marque les timbres que nous n'avons pas rencontrés : cela ne veut pas dire que ces timbres n'existent pas.

Une des quatre variétés du 8 shahi a le coin supérieur détérioré : on le rencontre souvent renversé par rapport à son voisin :

VARIÉTÉ.

8 shahi, vert-jaune, tête bêche.

Le perçage étant un supplément de besogne pour les employés, ceux-ci trouvèrent plus simple de le supprimer : c'était en 1876.

Emission de 1876.

Mêmes timbres, non dentelés.

- 1 shahi, noir.
2 — outremer.
4 — vermillon.
8 — vert-jaune pâle et foncé.

Réimpressions. C'est en 1878 et 1879 qu'arrivèrent à Téhéran des commandes importantes de timbres, venant des Etats-Unis et d'Angleterre. On réclamait ce qui n'existait plus. Renvoyer l'argent, c'était se priver d'un bénéfice facile. Que faire ? On donna ordre d'exécuter un tirage conforme aux timbres supprimés.

Le 8 shahi ne fut pas réimprimé, la réserve étant suffisante ; le 2 shahi n'a pas été rencontré par nous, réimprimé, mais il est possible que cette valeur existe, quoique nous ne pouvons rien certifier à cet égard.

Quant au 1 shahi, il se présente de deux façons : par rangée horizontale de quatre variétés montrant une ligne verticale ondulée entre chaque timbre ; avec une première ligne verticale ondulée et deux autres traits droits minces et épais.

Le 4 shahi a été réimprimé par quatre et trois variétés, sur une rangée horizontale, celle avec deux places blanches sous le lion a disparu au second tirage, comme le 4 kran, bleu, imprimé en février 1878.

Ces timbres ont le papier blanc, très épais et ne sont pas percés :

1878. 1^o *Ayant trois lignes ondulées de séparation (4 variétés).*

- 1 shahi, noir.
2 — ?

1879. 2^o *Ayant une ligne ondulée et deux traits de séparation (4 variétés)*

- 1 shahi, noir.
2 — ?

1878. 3^o *Ayant une ligne ondulée et deux traits de séparation, plus un trait devant le 1^{er} timbre (4 variétés).*

- 4 shahi, vermillon.

1879. 4^o *Ayant une ligne ondulée et un trait de séparation, plus un trait devant le 1^{er} et après le 3^e timbre (3 variétés).*

- 4 shahi, vermillon.

Il y a des timbres percés au canif : ils l'ont été par spéculation.

Par mesure d'économie les timbres qui, jusqu'ici, avaient été imprimés par les soins de M. M. Lachlan, furent imprimés par les employés de la poste : on a des impressions faites à la main, avec le doigt, avec le pied !... Le papier, on se le procurait au fur et à mesure des besoins : le bazar n'était-il pas là pour s'approvisionner ? C'est pour ce motif que nous avons toutes ces variétés de papier qui ont été constatées et qu'on a cru être le fait d'une spéculation. On peut donc rencontrer les variétés suivantes :

- a. Sur papier blanc uni jaunâtre, épaisseurs variées.
b. — — légèrement azuré.
c. — — vergé.

L'impression se faisait sur fragments de papier de la grandeur de quatre timbres disposés sur deux rangées. De même que pour les émissions précédentes et toutes les suivantes, les variétés n'occupent pas toujours la même place, les clichés se plaçant au petit bonheur : on peut donc rencontrer diverses dispositions de ces variétés.

Emission de .. commencement de 1876.

Le type de ces timbres ne diffère pas de celui de 1875, mais les quatre variétés ont une autre disposition : elles occupent deux rangées, au lieu d'une. Les timbres ne sont pas percés : on sait que cette besogne était par trop pénible aux employés de poste :

Papier blanc uni ou légèrement azuré.

- 1 shahi, noir, noir-gris, gris.
4 — rouge-vermillon, rouge-orange, rouge-brun pâle, rouge-carmin.
1 kran, carmin, pâle, vif, foncé, brunâtre.
4 — jaune, sâle, pâle, safran, jaune-orange, foncé, parmesan (nuancé).

Le 1 et 4 kran, ont été imprimés respectivement sur les clichés de 1 et 4 shahi.

Le 2 shahi n'existe pas dans cette série; on le retrouvera plus tard, pour les raisons que nous ferons connaître.

Quant au 8 shahi, il n'y avait pas de motif d'en imprimer, cette valeur étant encore en réserve, en 1878 et 1879 lorsqu'on procéda à une réimpression de ces timbres, ainsi qu'on l'a vu plus haut.

Le 1 kran se présente aussi avec la gravure usée: le cercle de perles a presque disparu ainsi que les cercles des angles, usure qui se constate plus tard, sur les tirages de ces clichés. On peut rencontrer avec la gravure usée :

1 kran, carmin, foncé, très foncé, carmin-lilacé, pâle,

Il existe des timbres percés sur les quatre côtés: nous avons vu ainsi le 4 shahi qui doit son existence à la spéculation, le perçage n'ayant jamais existé pour cette émission et quant à celle de 1875 on ne trouve le perçage que sur un ou deux côtés verticaux.

VARIÉTÉ.

Ayant l'impression des deux côtés.

1 shahi, noir.

4 — rouge-vermillon, jaune.

Cette double impression n'est pas le résultat d'une erreur comme on pourrait le supposer. C'est par mesure d'économie qu'on a procédé à un second tirage, le premier n'ayant pas paru suffisamment visible.

Pour ce qui concerne le papier fortement azuré que l'on rencontre assez communément, il provient d'une oblitération à l'aniline qui s'est étendue sur le timbre, en les mettant à l'eau lorsqu'on a cherché à détacher le papier sur lequel ils étaient collés.

Papier blanc vergé.

1 shahi, noir (?).

1 kran, carmin (nuancé).

4 — jaune, safran, jaune-orange.

Le premier de ces timbres nous est signalé, mais nous ne l'avons pas vu.

C'est vers août 1876, que furent émis les timbres à l'effigie du Shah, qui avaient été commandés à l'imprimerie de l'Etat à Vienne, par M. Riederer, le Directeur général des postes. « On expédia même, dit M. P. Hugounet, de la capitale de l'Autriche à Téhéran des enveloppes timbrées. C'était là un progrès et une innovation car, auparavant, la lettre sortie des mains du *Mirza* (1) était roulée,

attachée par une petite bande de couleur et confiée ainsi au tschapar. (2)

« Le timbre lui-même est comme le témoin de cette marche en avant et de ce perfectionnement. M. Riederer, en 1876, a fait graver sous le ventre du lion héraldique et au coin du timbre la valeur en shahis. Peu après, l'effigie du Shanishah, de Nasser-Eddin remplace sur les figurines le lion armé et le soleil levant, 1878 voit apparaître le même timbre avec une surcharge: puis c'est le cadre qui change et se colore. Enfin, le dernier timbre est comparable comme perfection et comme fini aux *Stamps* les mieux venus de l'Amérique du Nord et des Colonies anglaises. Derrière un portique persan, le soleil de l'Ivan se lève pour illuminer le développement fécond de l'œuvre postale et, au dessous, une banderole rédigée en français et en arabe, renseigne le curieux sur la patrie de cette mignonne gravure. »

Emission de.... Août 1876.



Effigie de face, du Shah, dans un cercle ayant en-dessous les armoiries du pays (lion avec cimier et soleil); cadre rectangulaire à fond de réseau de couleur, le reste du timbre ayant l'impression noire: entre le cercle et le cadre,

dans les angles, le chiffre de valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 :

1 shahi, lilas et noir.

3 — vert —

2 — rose —

10 — bleu —

Les timbres avec le piquage 10 1/2 proviennent d'un second envoi :

1 shahi, lilas et noir.

5 — rose —

10 — bleu —

Le 2 shahi qui manque ici, n'avait pas été commandé. On ne prévoyait pas son épuisement sitôt, ce qui obligea l'Administration des postes à avoir recours à ses employés pour procéder à un tirage sur les clichés des timbres de 1876.

(A continuer).

F. BREITFUSS.

gnc d'une façon spéciale les scribes qui possèdent, en Perse, l'art difficile de l'écriture, et qui portent comme signes distinctifs un parchemin roulé autour de la ceinture et le *Katendun*, sorte d'encrier.

(2) Courrier de la poste.

(1) Le mot *Mirza* équivaut à notre terme « Monsieur ». Placé après le nom il signifie Prince. Dans la langue ordinaire, il dési-



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDATS-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

Avis important.

Nous croyons devoir prévenir nos lecteurs que tous les abonnements expirent avec le numéro prochain. Que les personnes désireuses de le renouveler veuillent bien nous en avertir en temps, pour éviter des interruptions dans l'expédition du journal. Le prix reste fixé à 6 fr., payables par anticipation (mandat-poste ou timbres).

CHRONIQUE

ARGENTINE.

Le 1 centavo, au type du dernier timbre 1/2 centavo, brun, a vu le jour au commencement de septembre dernier. L'enveloppe de lettre, au lieu d'être blanche, est lignée horizontalement :

1 centavo, rouge vif.

La bande avec timbre ovale de cette valeur a subi une légère modification : le timbre est d'abord bien imprimé, ensuite, la partie réservée à l'adresse, porte au milieu de la partie supérieure, comme les

bandes à 1/2 centavo : *República Argentina* ; plus bas, à gauche : *Impresos* ; enfin, l'extrémité qui est gommée, au lieu d'être arrondie, a les deux coins coupés :

1 centavo, carmin sur manille.

AUSTRALIE DU SUD

Le *W. P.* a vu une bande nouvelle où *South Australia* est plus grand et les armes plus petites. Le timbre a la tête plus petite. Dimension de la bande?? :

1/2 penny, violet sur blanc.

AUTRICHE.

Nous trouvons dans *M. des W. P. C.* qu'il existera bientôt des cartes-postales pour le service des bureaux de poste. Ces cartes n'ont pas de timbre et sont du format des cartes ordinaires. Dans le coin supérieur droit, se trouve l'aigle ; au milieu : *Portofreie Correspondenzkarte* ; en-dessous et en petites lettres : *Bezeichnung und Stempel der aufgebenden Behörde* et une ligne pointillée.

Les cartes avec réponse tiennent par le bord supérieur. La 1^{re} carte porte : *Die aufgebogene*

Karte ist für die Antwort bestimmt; la seconde : *Antwort*.

Ces cartes seront émises en plusieurs langues.

Nous puissions à la même source, qu'il a paru des reçus qui servent comme télégrammes, par le timbre 5 kr. de 1883, imprimé dans le coin supérieur droit : Il existerait ainsi :

Allemand.	Aufgabeschein.	
— Bohémien,	—	Podaci listek.
— Polonais,	—	Recepis nadawczy.
— Slave,	—	Primka.
— Italien,	—	Ricevuta d'impostazione
Italien-Illyrien,	Ricevuta d'impostazione-Primka.	

BAHAMAS

Une erreur typographique, nous a fait signaler le mois passé le 4 penny carmin c'est 1 penny, carmin qu'il faut lire.

BOLIVIE.

Le *Deutsche Philatelisten Zeitung* nous entretient d'un timbre à main semblable au Chimba, mais avec l'inscription : *Correos de Bolivia Coripata franca*. La valeur de ce timbre serait de 10 centavos. En voici le fac-simile qui nous est remis par M. G. Fouré :



Sans valeur (10 cent.) rouge.

BRESIL.

Les émissions se succèdent avec une rapidité extraordinaire. Voici, maintenant, des cartes-postales avec réponse, type à effigie des cartes ordinaires, même valeur, qui sont signalées par *Der Philatelist*. Les deux parties tiennent par le haut et sont piquées à la séparation. L'impression est en couleur sur les 1^{re} et (?) faces :

50 + 50 reis, bleu sur blanc.

BULGARIE.

Les timbres-taxi y ont été introduits. En voici le fac-simile. Au centre : un chiffre blanc dans un cercle uni, avec inscription au-dessus et au-dessous : 5 *stokinki*; plus bas : 3A; dans un cadre rectangulaire, une inscription qui se traduit par : *Taxe postale supplémentaire de Bulgarie*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, percés en serpent.



5 *stokinki*, jaune-orange.
25 — rouge.
50 — bleu.

Le prudent I. B. J., qui n'ose citer ses confrères que par des initiales, rapporte qu'il a vu le 30 *stokinki* de 1881, surchargé d'un chiffre en noir :

5 sur 30 *stokinki*, bleu et bistre, surch. noire.

CEYLAN.

L'*Ami des timbres* décrit des timbres-télégraphe avec surcharges nouvelles :

60 cents sur 2 roupées 50 cents. En haut et en bas, la valeur en lettres rapprochées sur deux lignes, en-dessous, sur l'effigie, 60 cents.

80 cents sur 25 roupées. 80 cents sur la tranche (?) du cou, en haut et en bas : au centre, la valeur en lettres sur deux lignes : *Eighty cents* :

60 cents sur 2 R. 50 c. gris, surch. noire.
70 — — 25 — carmin, — —

CHYPRE.

Nous venons de rencontrer le 1/2 piastre, avec surcharge 1/2 en noir, mais sur les timbres au filigranne C A et couronne :

1/2 piastre, vert et noir.

CÔTE D'OR.

Les timbres de 1/2 et 1 penny, ont les couleurs de l'union et le filigranne C A et couronne, piquage 14 :

1/2 penny, vert.
1 — rose.

DANEMARK.

Copenhague. Le timbre de novembre 1883; subi un léger changement dans son inscription qui se trouve remplacée à la partie inférieure par : *Budde Udleies* (des commissionnaires seront loués). On a même profité de l'occasion pour imprimer des essais en bistre, bleu, vermillon, s/bleu.

Le timbre paru le 16 septembre a l'impression de couleur sur blanc, piqué 10 1/2 et non piqué :

3 ore, violet.

Nous apprenons par M. des W. P. C. qu'il existe des timbres depuis le 1^{er} octobre passé, à *Horsens*.

D'abord, un timbre rectangulaire de format ordinaire, imprimé en couleur sur blanc et piqué. Chiffre de valeur, blanc, dans un ovale; à droite et à gauche : *øre*; en haut : *Horsens Bypost*, et, au-dessous, dans un cartouche : *Brevmaerke*; dans les angles : le chiffre 3, blanc.

De plus, ont paru, pour les lettres express, deux timbres de format 40 × 55 et 56 × 65 ^{m/m}, valeur 10 et 15 ore. L'impression est bleue sur blanc. *Expres — Horsens — Bypost — Expres*, pour le

premier; et, *Svar betalt — Expres — Horsens — Bybost, Svar betalt*, pour le second :

3 øre, rouge sur blanc, piqué.
10 — bleu — non —
15 — — — —

DANUBIENNE (C^{te}).

De la série des grands timbres de paquets, nous recevons :

Ostrov-Kalaras, 40 bani, bleu.
Ostrov-Silistria, 40 — brun.

Et de la série au type reproduit n° 261, page 70 :

100, 150, 200, 300, 400, 450, 600 centimes, rouge.

Un autre type rappelant ce dernier a pour inscription : *Ülänfjélsijegy 5 (6.10) Kr. D. G. H. T.* et sert pour la Hongrie :

5 kreuzer, rouge.
6 — — —
10 — — —

Un autre timbre sert pour l'Autriche, il a l'inscription : *Nachzahlungs-Marke 10 kr. Ser. 128 D.D.S.G.* :

10 kreuzer, rouge.

ÉQUATEUR.

Est-ce pour la différence de la carte à 3 centavos, nous ne savons, toujours est-il que la carte à 2 centavos, a actuellement le papier épais rose au lieu de blanc. Il n'y a aucun changement dans les inscriptions et leur disposition :

2 centavos, mauve sur rose.

ESPAGNE.

Une carte dont l'existence a passé inaperçue, c'est la carte de 1873, ayant l'orthographe fautive *Targeta* avec un g, et imprimée non sur carton blanc, mais sur carton fortement azuré. Nous n'en avons vu jusqu'ici qu'un seul exemplaire :

5 centimes, bleu sur azuré.

Le 2 cent. de p., lilas de 1878 a été vu en feuille entière par le rédacteur du *Deutsche Philatelisten Zeitung* :

2 cent. de p., lilas.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Ajoutons aux formats énumérés le mois passé, les suivants au 2^e type :

Format 83×140^{mm} .

2 cents, brun, sur blanc, belle paille.

Format 86×149^{mm} .

2 cents, brun sur blanc, paille.

Format 89×160^{mm} .

2 cents, brun sur bleu, brun, paille.

TATS-UNIS DE COLOMBIE.



Cundinamarca. Quoique tous les jours dans le même goût, le nouveau type est un des plus coquets qui ait vu le jour jusqu'ici.

Au centre, les armoiries de la République avec l'inscription en fer à cheval : *Estado soberano de Cundinamarca* ; en-dessous, sur une banderole : *Correos* ; plus bas : *Cinco 5 cents* ; à la partie supérieure un cartouche blanc horizontal, ayant : *E. E. U. U. de Colombia* et un chiffre en-dessous, de chaque côté.

Imprimé en lithographie sur papier blanc uni, non dentelé :

5 centavos, bleu.

C'est le timbre que nous avons décrit tout récemment.

Bolivar. Nous avons vu le timbre au millésime 1885 dont parlait le *Philatelic Record*. Il ne peut y avoir doute sur la date, contrairement à ce que nous avons dit. Mais ce timbre confirme ce que nous pensions de cette Administration, laquelle exploite les collectionneurs pour se faire des revenus annuels par la vente de ses timbres.

GRANDE-BRETAGNE

Signalé par *Der Philatelist* : une bande au type grand rectangle 1/2 penny, brun, imprimé sur papier bleu uni. Ne peut être qu'un tirage exécuté sur commande comme cela a lieu pour les enveloppes :

1/2 penny, brun sur bleu.

GUADELOUPE

Le journal officiel de la Guadeloupe du 29 août 1884 publie l'avis suivant :

SERVICE POSTAL

AVIS

« Aux termes de l'arrêté du 17 juin dernier, l'administration porte à la connaissance du public qu'à partir de la publication, à son de caisse, du présent avis, qui sera en outre affiché à la porte de chaque mairie et de chaque bureau de poste, la taxe de tout objet de correspondance non affranchi, ou insuffisamment affranchi, quelle qu'en soit l'origine, ne pourra être réclamé par le service de la poste, si cet objet n'est revêtu de chiffres-taxe représentant le montant de la taxe à percevoir ».

Des publications postales annoncées au son du tambour, voilà quelque chose de neuf, fouchtra !

Les *timbres-taxe* nous sont parvenus. Il y a 10 variétés sur deux rangées horizontales ; elles sont répétées six fois à la feuille ce qui donne autant de tirages ! On a trouvé cela plus facile que de

faire une composition de trente timbres par exemple. Nous ne féliciterons pas les imprimeurs du gouvernement qui n'ont fait en cette circonstance que de la mauvaise besogne, au point que parfois les timbres, mal venus, se présentent avec des lettres manquantes. C'est ainsi que nous avons vu un 5 centimes.

Deux variétés qui ne se trouvent pas sur les feuilles du 5 centimes que nous avons reçues, se présentent ainsi : GUADELOUPE et GUADELOUPE.

Le 20 centimes a une des variétés avec le chiffre 2 en italique.

Enfin il y a des essais de mise en train de toutes les valeurs et imprimées sur papier blanc et gris-brun où parfois l'impression est double.

Nous avons aussi le 50 centimes en deux nuances : vert-jaune et vert-bleu.

Ces timbres n'ont vu le jour que le 1^{er} octobre passé.

A propos du 40 centimes, *timbre-taxe*, que M. Goutier nous signalait il y a peu de temps, on nous répond de la Guadeloupe :

« Il n'y a jamais eu de 40 centimes, bleu. Ce timbre doit être faux s'il n'a été teint en bleu. »

HONDURAS BRITANNIQUE.

M. Glavany a reçu au filagramme CA et couronne, piqué 14 :

1 penny, rose.

ITALIE

M. Glavany nous adresse le 1 centesimo, sans altération des angles et la surcharge : *Estero*, renversée :

1 centesimo, vert, surch. *Estero*, renversée.

Il a paru dans ce pays des *timbres-taxe* de 20, 30, 40, 50, 60 lire et même de 25, 35, 45, etc. Ces timbres ont le type des 5 et 10 lire, bleus, mais ils ont été obtenus par un grattage et par l'application d'un chiffre qui donne ces valeurs impossibles. Ce ne sont donc que des carottes, aucune de ces valeurs n'ayant été émise.

JOHORE

Le *Philatelic Record* mentionne une variété du timbre reproduit le mois passé et ayant la surcharge *Johor* sans e finale. Les autorités n'étant sans doute pas fixées sur l'orthographe auront adopté *Johore* avec et sans e :

2 cents, carmin, surch. noire.

JUMMOO KASHMIR

Le *Philatelist* signale la carte actuelle mais imprimée sur papier violet bleuté :

1/4 anna, rouge sur violet bleuté.

MARTINIQUE

Les cartes imprimées en noir sur vert nous arrivent en deux variétés : la première a pour dessin d'angle, un large rectangle avec gros trait en dessous et deux autres en forme d'équerre à l'extérieur ; le mot *Prix* de la première ligne a le point sur l'i ; la seconde variété a pour dessin d'angle un rectangle debout, deux traits en équerre à gauche et un gros trait à droite ; le mot *Prix* n'est pas ponctué et l'i semble un l cassé.

Ces cartes ont été imprimées :

1 ^o	sur papier vert-jaune et collées sur carton blanc.		
2 ^o	— — — — —	papier —	épais.
3 ^o	— vert — — —	— chamois —	

MEXIQUE

Le *W. P.* signale une série de timbres *Porte de Mar* imprimés en noir sur papier jaune que nous venons de recevoir à notre tour. Le dessin rappelle le premier type de ces timbres dont le papier était blanc. Ici les chiffres sont très gras et le cadre formé de deux traits dont un gras à l'extérieur.

Les valeurs sont : 10, 25, 35, 50, 60, 75, 85, 100 centavos.

Pour nous, ces timbres sentent la carotte et ils ne nous inspirent aucune espèce de confiance.

Si nous n'avons pas encore signalé le 5 pesos bleu, au type des autres timbres en cours, c'est que nous en ignorions parfaitement l'existence et notre correspondant à Mexico était dans le même cas, quand le hasard le lui a fait connaître. Ce timbre et le 10 pesos ne se vendent pas au public, leur emploi étant uniquement réservé pour les contrats entre les éditeurs de journaux et la poste ; enfin, ces mêmes timbres demeurent annulés sur les livres à souche qui existent pour les dits contrats. Ce sont donc des timbres qui ont le même emploi que les timbres de journaux des Etats-Unis d'Amérique :

5 pesos, bleu.

Le 1^{er} octobre a paru une nouvelle carte à 3 centavos, au type des timbres-poste. La disposition est celle de la carte 5 centavos connue, sauf qu'il y a un texte français. 1^o Sous *Tarjeta postal*, il y a *carte postale* ; à gauche, de bas en haut : *Union postale universelle*, et à droite : *Union postal universal* ; enfin, l'avis : *En este*, etc., est traduit en français sur une seconde ligne plus bas : *Ce côté est réservé exclusivement à l'adresse*.

3 centavos, vert sur chamois.

D'où il résulte que la carte pour l'intérieur est fixée au prix de 5 centavos et celle pour l'extérieur à 3 centavos ! Il coûte moins d'expédier en Europe que dans le pays !!

Notre correspondant, à Mexico, nous écrit qu'il n'y a jamais eu de timbres à l'effigie de Díaz. Les timbres signalés à cette effigie ont celle de Juarez.

MONTSERRAT.



Voici le dessin de la carte dont nous avons parlé dans notre numéro précédent.

NORVÈGE.

Le timbre 12 øre est actuellement roux, sans changement de type, nous écrit M. Joannidès :

12 øre, roux

Signalé par M. des W. P. C. : timbres de chemin de fer émis en 1882. Chiffre de valeur des deux côtés ; ore à droite et au-dessus *Norges* ; à gauche et au dessous : *Statsbaner*.

Imprimé en noir sur papier de couleur, piqué :

5 øre, noir sur blanc
10 — — — jaune
50 — — — vert
100 — — — rose

Nous aurons bientôt à signaler chacune des villes de ce pays comme ayant une poste particulière. Voici maintenant venir :

Tonsberg. Il y en a deux séries : une épuisée déjà ! et toutes deux au même type. Au centre d'un rectangle les armoiries de la ville, probablement, formées de trois tours ; au-dessus : *Tonsberg — by post* ; au-dessous la valeur en toutes lettres et en chiffres ; aux angles des attributs du



commerce de la ville.

La première série a l'impression de couleur sur papier de couleur :

1 øre, bleu sur rose vif
1 — — — terne — — — pâle
3 — — — vert — — — —
5 — — — rose — — — — azur

La deuxième série a le papier blanc :

1 øre, bistre sur blanc
3 — — — ocre-brun — — —
5 — — — vert — — — —
10 — — — rose — — — —

On sait que Tonsberg est la ville la plus ancienne de la Norvège et qu'elle était déjà mentionnée, d'après Bescherelle, au IX^e siècle. Elle

est située sur le Tonsberghord, baie du golfe de Christiania et a une population de 2000 habitants.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Nous trouvons dans le *Philatelic Record* que cette colonie emploie des enveloppes sans timbre pour les lettres enregistrées et cela en trois formats :

217 × 126 mm
151 × 98 —
132 × 82 —

La face contient des inscriptions en bleu comme les enveloppes actuelles de la Grande-Bretagne et de quelques colonies, enfin un grand R (dans un ovale?).

PARAGUAY.

Les timbres du Paraguay ont été remplacés par un autre type que nous faisons



connaître ici. Au centre, les armoiries avec branches de chêne et de laurier ; autour : *Republica del Paraguay* ; cadre rectangulaire ayant un chiffre blanc dans un cercle ; entre les chiffres, en haut : *centavo* (*centavos*) et en bas : *Union postal*

universal.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

1 centavo, vert
2 — — — rouge vif
5 — — — bleu

Le même type a été employé pour les cartes postales dont nous recevons deux valeurs avec timbre à droite, angle supérieur. La formule est blanche et l'impression noire ; ce sont les inscriptions des cartes connues :

2 centavos, rouge sur blanc
3 — — — bleu — — —

Voilà donc le timbre de la carte qui a une valeur et le timbre-poste une autre, quoique ayant tous deux la même couleur.

On nous envoie le décret de création du timbre 1 real devenu 1 centavo, par une surcharge :

« Il est fait savoir que, à partir de cette date, il est mis en circulation et provisoirement, des timbres-poste de couleur rose qui étaient de 1 real, avec le chiffre 1 en encre noire et ayant la valeur de 1 centavo »

Ascension, 8 Mai 1884.

Pour le Directeur général.

RUSSIE.

Le 1 kopeck orange est enfin en circulation depuis le commencement d'octobre.

1 kopeck, orange

Lebedin (Charkoff). D'après la résolution de l'assemblée générale du district de Lebedin, tenue le 10 Septembre 1883, la poste rurale a été ouverte le 1^{er} janvier 1884 et les timbres émis à cette date.

Sur une feuille de timbres que nous recevons, il en est qui n'ont pas à l'un des côtés, le piquage vertical.

5 kopeck, outremer pâle

Gadiatsch (Poltava). Nous donnons ci-contre le



dessin du timbre dont nous parlions dans notre numéro précédent. Les premiers tirages donnaient la surcharge des armoiries d'une façon régulière et imprimée en carmin; depuis, cette surcharge en vermillon est renversée.

ST-THOMAS & PRINCE.

Le 5 réis est dit *M. des W. P. C.* actuellement imprimé en violet foncé :

5 réis, violet foncé.

SÉNÉGAL.

Le Moniteur du Sénégal et dépendances en date du 17 juin 1884 contient ce qui suit :

POSTES.

CHIFFRES-TAXE. A partir du 1^{er} Juillet 1884, sur toutes les lettres non ou insuffisamment affranchies à distribuer par les bureaux de St-Louis, Dakar, Gorée et Rufisque seront appliquées des figurines dites *Chiffres-taxe*, indiquant aux destinataires la somme à recouvrer par les facteurs.

Le Sous-Inspecteur chef du service.

Signé : T. HUBLER.

Le Directeur de l'Intérieur,

Signé : A. QUINTRIE

Nous ne décrivons pas les figurines et pour cause. Ne seraient-ce pas celles employées en France, mais non dentelées ?

Les cartes décrites, il y a peu de temps, existent en deux variétés :

La 1^{re} a *carte postale* ponctuée, la lettre a de la 4^e ligne d'adresse sans accent, et *Pays*, suivi de deux points. à la 5^e ligne.

La 2^e variété a *carte postale* sans ponctuation, la lettre à de la 4^e ligne avec accent grave, et *Pays*, suivi d'un point.

TAÏTI.

M. Campbell nous dit qu'il existe de nouvelles surcharges :

10 centimes sur le 20 c.

25 — — 1 franc.

Si ces surcharges sont aussi mignonnes que celles à 5 c., ces timbres ne sont pas faits pour embellir l'album.

TASMANIE.

Der Philatelist ajoute le format 132×82 (format F) ayant la lettre R dans un ovale, à celui que nous avons déjà annoncé, n° 260 :

4 pence, bleu sur blanc.

TRINITÉ.



L'enveloppe dont nous parlions, à l'usage des lettres enregistrees, nous est parvenue en deux formats. Le timbre est tel que nous l'avons décrit. La face des enveloppes a la disposition des enveloppes actuelles

de la Grande-Bretagne avec R dans un ovale.

Formats, 132×82^{mm} et 152×98.

2 pence, outremer.

URUGUAY.

Les timbres du 1^{er} Mai 1884 ont tous reçu la surcharge *oficial*, en noir, y compris le 2^e type 5 centesimos bleu :

2 ^e type, 5 centesimos, bleu, surch. noire.	
type 2 ^{er} mai 1884, 1 centesimo, vert	—
— 2 —	vermillon —
— 7 —	brun —
— 10 —	bistre —
— 20 —	violet vif —
— 25 —	pourpre —

Surcharge renversée.

1 centesimo, vert, surch. noire.

2^e type, 5 — bleu —

VENEZUELA.

En procédant à de nouveaux tirages de cartes, il s'est produit quelques modifications à la quadruple composition.

La première variété a le double filet, à gauche du rectangle réservé au timbre. Un ornement rond, semblable à ceux qui se trouvent aux extrémités de la chaîne qui sépare l'inscription supérieure de l'adresse, se trouve dans le cadre inférieur, le 12^e de droite à gauche.

La deuxième variété laisse une interruption entre les 14^e et 15^e chaînons du cadre inférieur; autrefois, c'était entre les 13^e et 14^e.

La troisième variété donne une interruption entre les 7^e et 8^e chaînons, entre les 16^e et 17^e du cadre inférieur.

La même variété se présente avec le filet inférieur du cadre extérieur, qui manque presque complètement; il y a interruption seulement entre les 14^e et 15^e chaînons du cadre inférieur.

Nous avons reçu :

1 ^{re} variété, noir sur violet vif et glacé.	
— — — vermillon vif —	
— — — gris fer —	
— — — gris bleu —	
2 ^e — — — jaune —	
— — — saumon —	
3 ^e — — — rose vif —	
— — — violet vif —	
— — — vert d'eau —	

Variété a, de la 3^e variété :

Noir sur gris perle.

Il est à supposer que toutes ces couleurs existent pour toutes les variétés, le tirage se faisant par quatre exemplaires à la fois.

Les enveloppes 1883-84 des Etats-Unis d'Amérique.

M. Rechert résume dans ces quelques lignes les diverses enveloppes qui ont paru depuis Octobre 1883. Pour préciser la grandeur des enveloppes renseignées par les nos officiels de la poste, voici quelles sont leurs dimensions.

N° 1	74X134 ^{mm} .
2	78X140 —
3	83X140 —
4	83X140 — (non gommées).
4 1/2	86X150 —
5	90X160 —
6	90X160 — (non gommées).
7	100X225 —
8	110X258 —
9	bandes.

Emission d'Octobre 1883.

2 cents, rouge s/ brun, n°	3.	fil étoilé.
2 — — — bleu —	2, 3, 4 1/2, 5.	—
2 — — — blanc —	1, 2, 3, 4 1/2, 5.	— 82
2 — — — paille —	2, 3, 4 1/2, 5.	—
2 — — — brun —	2, 3, 4 1/2, 5, 7.	—
2 — — — bleu —	1, 4 1/2, 5.	—

Emission de Novembre 1883.

2 cents, rouge s/ brun, n°	3.	fil étoilé.
2 — — — bleu —	2, 3, 4 1/2, 5.	—
2 — — — manille —	9.	—
2 — — — blanc —	1, 2, 3, 4 1/2, 5.	— 82
2 — — — paille —	2, 3, 4 1/2, 5.	—
2 — — — brun —	2, 3, 4 1/2, 5, 7.	—
2 — — — bleu —	2, 3, 4 1/2, 5.	—
2 — — — manille —	9.	—
4 vert — — — blanc —	4 1/2, 5, 7, 8.	—
4 — — — paille —	4 1/2, 5, 7.	—

Emission de Mai 1884 (coin de novembre).

2 cents, brun s/ blanc n°	1, 2, 3, 4 1/2, 5.	fil 82
2 — — — paille —	2, 3, 4 1/2, 5.	—
2 — — — brun —	2, 3, 4 1/2, 5, 7.	—
2 — — — bleu —	2, 3, 4 1/2, 5.	—
2 — — — manille —	9.	—

Emission de Juin 1884 (coin retouché.)

2 cents, rouge s/ blanc n°	1, 2, 3, 4 1/2, 5.	fil 82
2 — — — paille —	2, 3, 4 1/2, 5.	—
2 — — — brun —	2, 3, 4 1/2, 5.	—
2 — — — bleu —	2, 3, 4 1/2, 5.	—
2 — — — manille —	9.	—

Emission de Juin 1884 (nouveau type.)

2 cents, brun s/ blanc n°	3, 4 1/2, 5.	fil 82
2 — — — paille —	3, 4 1/2, 5.	—
2 — — — brun —	4 1/2, 5.	—
2 — — — bleu —	3, 4 1/2, 5.	—

Ces dernières sont en cours d'émission, les variétés de formats et papier sont donc encore incomplètes.

Timbres de téléphone et d'affranchissement (Réplique à nos observations).

Nous ne voulons pas qu'on puisse nous accuser de mettre la lumière sous le boisseau: aussi publions-nous la lettre qu'on nous adresse au sujet des remarques que nous a suggérées les articles de M. Krause. Mais malgré cette réplique, nous n'avons rien à retrancher de ce que nous avons dit :

L'honorée rédaction de ce journal voudra bien me permettre de dire quelques mots de réplique aux observations qu'elle a faites pages 56, 75 et 76, sur mes articles : *Timbres de téléphone et d'affranchissement*.

C'est probablement pour plaisanter que M. Moens a assigné la même valeur aux bulletins téléphoniques qu'aux billets de tramways et de chemins de fer. Le téléphone est tout aussi bien un mode d'expédition que la poste et que la télégraphie. Il est avec les deux dernières branches sous le même chef et il a ses signes de valeurs officiels. Pourquoi excluerait-on les timbres de cet établissement de communications de nouvelles, tandis que l'on collectionne les timbres de la poste et du télégraphe et que l'on ne dédaigne même pas les timbres de chemins de fer? Pourtant les timbres de port subséquent de lettres, de télégraphe, de téléphone, de chemin de fer, sont absolument de même nature, c'est-à-dire des signes de contrôle.

Mais les billets de tramway et de chemins de fer ne sont pas des signes de valeur que l'on puisse se procurer à la poste à prix d'argent. M. le rédacteur dit au sujet des timbres d'affranchissement qu'ils ne prouvent que le paiement du port, mais qu'ils ne servent jamais à affranchir. La lettre F caractéristique dans le timbre, laquelle signifie *frei, franco*, réfute cette assertion de la manière la plus éclatante. Au public, ces timbres ne servaient pas d'affranchissement, mais bien aux employés de la poste. Si l'on voulait procéder avec cette sévérité, il faudrait tout aussi bien ignorer tous les objets entiers, cartes postales etc., qui ne possèdent pas de timbres.

R. KRAUSE.

Les timbres de la Perse.

Suite. (Voir n° 262).

Emission de... 1876.

Semblables aux timbres de 1876 pour le type et l'impression par quatre variétés, sur deux rangées. Le papier a la teinte légèrement azurée :

2 shahi, bleu laiteux, bleu-gris, bleu.

Par suite d'épuisement nouveau de timbres, le 1 shahi subit le même sort que le 2 shahi et l'on procède à un tirage local.

Emission de... fin 1876.

Semblables aux précédents, sauf que les quatre variétés sont placées sur une rangée verticale et que le papier à la teinte blanc grisâtre :

1 shahi, noir.

Est-ce erreur, est-ce manque de couleur bleue, toujours est-il que paraît à la même époque et sur une bande verticale :

2 shahi, noir.

Les quatre variétés du 2 shahi sont posées irrégulièrement :

- 1° Avec les deux timbres inférieurs renversés ;
- 2° Avec les deux timbres du milieu, renversés ;

Ce qui produit donc des têtes bèches :

VARIÉTÉ.

2 shahi, noir, tête bêche.

C'est, vers la fin de 1877 que paraissent des timbres provisoires, par suite de l'épuisement momentanément à Tauris des timbres de 5 shahi.

Emission de... fin 1877.



Timbres de août 1876, 10 shahi, coupé en deux horizontalement, chaque partie ayant la surcharge : 5 shahy ou 5 shahi et imprimé en couleur, savoir :

1° Surcharge noire : 5 SHAHY.

5 shahy sur 10 sh., bleu et noir, surch. noir-vert.

2° Surcharge noir-vert : 5 SHAHL.

5 shahi sur 10 sh., bleu et noir, surcharge noire.

Il paraît que *shahi* (avec i) n'est qu'une rectification de l'orthographe fautive *shahy*.

Les timbres qui ont reçu pareille surcharge sont au nombre de 500, soit mille moitiés ou 250 de chaque variété, la surcharge ayant eu lieu à deux reprises par 500 moitiés de timbres.

Emission de Février (?) 1878.

Des vols ayant été commis, le 4 kran, jaune, fut retiré du cours et mis hors d'usage. Il fut remplacé par le 4 kran, imprimé en bleu sur bandes horizontales de trois variétés, du 4 shahi, la quatrième variété ayant subi une grande détérioration comme on l'a vu déjà pour les réimpressions datant de cette époque :

4 kran, bleu-outremer, pâle, vif, terne, bleu-gris pâle.

C'est principalement sur ces timbres que l'on retrouve des empreintes de doigts indiquant la façon toute primitive dont ces timbres ont été imprimés.

Ce tirage est parfois tellement défectueux que certains exemplaires se présentent avec le dessin tout-à-fait invisible, d'autrefois les blancs sont en couleur et vice-versa.

Emission de Juillet 1878.

Semblable aux timbres locaux de 1876 et imprimé sur les quatre variétés du 1 shahi placées sur deux rangées.

Le papier est blanc uni :

1 kran, jaune serin.

Cette couleur, jaune-serin, prêtant à la confusion, ce timbre *n'a pas été mis en usage* : le stock passé entre les mains de M. Riederer fut vendu en Europe, lorsque celui-ci quitta la Perse.

Essais. Les timbres de 1 kran allant manquer et la création d'un 5 kran étant devenu nécessaire, on précéda à des tirages d'essais. Il fut imprimé une dizaine de chacun des suivants qui furent soumis au Ministre, lequel ne trouva rien de mieux que de s'en servir pour l'affranchissement !

1 kran, rouge-bronze sur jaune.
1 — or — blanc.
1 — rouge-bronze — —
1 — argent (?) — —
5 — rouge-carmin — —
5 toman, or — bleu.

On a arrangé, frauduleusement, le 1 kran, carmin, par un grattage pour en faire un 5 kran, carmin, et le présenter comme rareté.

(A continuer.)

F. BREITFUSS.

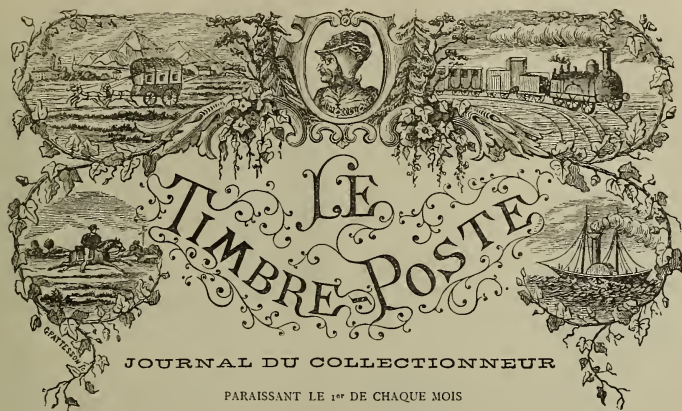
Correspondance.

M. Vlad. L. à Moscou. J'attends satisfaction aux diverses lettres que je vous ai adressées.

Demandes.

Nous désirerions savoir le domicile actuel de M. J. Capelle, autrefois rue Traversière à Gand.

Nous prions nos correspondants de ne plus nous envoyer provisoirement leurs lettres *voie de France* parce qu'elles sont sujettes à certaines mesures qui ne permettent pas de recevoir les lettres intactes. Que nos correspondants d'Italie acheminent leurs correspondances *voie d'Allemagne* et ceux d'outremer, *voie d'Angleterre*.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ARGENTINE.

La bande à 1/2 centavo, nouveau type, a paru deuxième émission, écrit le *M. des W.P.C.L.* l'indication de la valeur sera en cercle autour de l'aigle dans le coin gauche, tandis qu'elle était primitivement à droite :

1/2 centavo, brun.

AUTRICHE.

Les cartes postales officielles vont être à leur deuxième émission, écrit le *M. des W.P.C.L.* l'indication de la valeur sera en cercle autour de l'aigle dans le coin gauche, tandis qu'elle était primitivement à droite.

Au nouveau type de timbre,, mais avec le texte de la formule changé ont paru l'enveloppe pneumatique, la carte ordinaire et celle avec réponse. Il y a 14 lignes de texte à gauche, 5 en haut au milieu et 4 lignes d'adresse :

Enveloppe pneumatique	20	krenzer, gris sur blanc.
Carte	10	bleu -- bleu clair.
—	10+10	— — —

AUSTRALIE DU SUD.

Nous lisons dans le *Philatelic Record* :

« Je remarque dans votre numéro de janvier que M. A. R. Stewart a l'ancien timbre 2 p. imprimé distinctement des deux côtés. Je possède le 1 p. 1868, piqué 12, dans un état semblable avec la surcharge O. S. d'un côté seulement; aussi le 2 p. actuel surchargé deux fois (une surcharge renversée).

« Je n'ai pas vu annoncées les cartes postales officielles dont il y a deux variétés : l'une a la surcharge O. S. semblable à celle des timbres adhésifs; l'autre a une plus grande surcharge, l'O formant un cercle parfait. »

BELGIQUE.

On commence à délivrer le 5 centimes, vert, depuis le 10 novembre dernier. Le type n'a pas subi de changement :

5 centimes, vert.

Les feuilles du 1 centime, gris, ne présentent plus la faute BELGICUE.

BHOPAL.

Les quatre lettres B. L. C. I. du nouveau timbre reproduit n° 259 et qui occupent les angles signifient, nous dit-on : *Bhopal Central India*.

BOLIVIE.

Der Philatelist annonce un timbre bleu foncé ayant l'inscription : *Franca — República Bolivia — Corococo* :

Sans valeur (?) bien foncé.



BRÉSIL.

Voici qui donnera une idée de la modification apportée aux timbres des cartes-lettres, récemment émises.

BULGARIE.

Nous donnons le dessin des timbres avec surcharge 15 dont les chiffres sont plus allongés que celui qui a déjà été reproduit.

M. Breitfuss nous dit qu'il n'y a pas d'autres valeurs de la nouvelle série de *timbres-taxe*, que celles que nous avons désignées. Ces timbres s'impriment aujourd'hui à Sofia, comme tous les timbres du reste, au lieu de provenir de l'imprimerie de l'Etat à St-Petersbourg.



CEYLAN.

L'*Ami des timbres* a vu deux timbres verticaux *Stamp Duty*, 25 cents, portant, celui du dessous : *Tele* en surcharge noire et celui du dessus *Graph* afin de remplacer la valeur 25 cents momentanément absente :

25 cents, lilas, surch. noire, filigr. C A et couronne.

DANEMARK.



Copenhague. Il y a en usage depuis le 20 octobre dernier un timbre dont se sert la Compagnie et qui est frappé sur les lettres-circulaires ou imprimés. C'est afin de s'éviter la besogne de coller un timbre 2 øre, bleu, sur chacun des objets à affranchir, que la Compagnie emploie ce timbre qui est de forme ronde et contient l'inscription : *Kjobenhavns By-*

post — Franko 2 øre (Poste de la ville de Copenhague, franco, 2 øre). Il paraît que la Compagnie se trouve bien de cette mesure et qu'elle se servira incessamment d'un autre timbre semblable, valeur 1 øre :

2 øre, bleu.
2 — noir



Horsens. Voici le dessin du timbre 3 øre, rouge, décrit dans le précédent numéro et qui est piq. 11 1/2. Nous avons vu les timbres *Express* ressemblant à des étiquettes sur lesquelles on a mis au centre le cachet ovale *Horsens Bypost*. Sont-ce bien là des timbres ? On le prétend :

Express, sans valeur (10 øre), bleu.

Svar belalt Express — (15 —) —

Il y a aussi des cartes en deux formats. Le timbre reproduit plus haut découpé de sa dentelure est collé à droite sur un carton blanc (124×74, 138×89mm) ayant au côté opposé le cachet ovale *Horsens Bypost*, en bleu. Si ce sont des cartes provisoires elles sont en tous cas fort singulières :

3 øre, rouge.

EGYPTE

Voici quelque chose d'officiel que nous remet M. Joannidès relativement au changement de couleur de certaines valeurs de timbres-poste.

La Direction Générale a l'honneur d'informer le public que cette administration vient d'émettre de nouveaux timbres-poste de 10 et 20 paras et de 1 et 5 piastres aux couleurs suivantes :

10 paras, vert
20 " rose
1 piastre, bleu
5 piastres, gris

Cette nouvelle émission sera mise en cours à partir du 15 décembre prochain.

Les timbres-poste de mêmes valeurs actuellement en circulation continueront à servir soit isolément, soit conjointement avec les nouveaux, pour l'affranchissement des correspondances, jusqu'au 31 décembre 1885. A partir de cette date ils n'auront plus cours et cesseront d'être acceptés par les bureaux de poste égyptiens.

Les timbres de 5 paras et de 2 piastres continueront à être les mêmes que ceux actuellement en cours.

Alexandrie 20 novembre 1884.

EQUATEUR

Notre correspondant à Quito nous écrit que la carte 1 centavo, n'a jamais existé, contrairement à ce qu'a dit le *Philatelic Record*.

ESTADOS UNIDOS DE COLOMBIA.
AGENCIA POSTAL NACIONAL.

CERTIFICADO OFICIAL.

Sale de en de de 188
Remite El Ajente postal,

ESPAGNE

Une variété de la carte actuelle 10 centimos est signalée par le *Philatelic Record*. Mis sur la trace nous la trouvons sur une carte employée en mai dernier. Voici en quoi consistent les différences :

L'avis a 89^{mm} au lieu de 91; la lettre S de S^r au lieu d'avoir le trait supérieur recourbé vers le bas, l'a dans le sens contraire.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Un moyen facile de reconnaître les timbres vrais des réimpressions des timbres « newspapers and periodicals » c'est que les timbres authentiques ont *National Bank Note Company New-York*, sur une étendue de 29^{mm} tandis que les réimpressions ont cette firme sur 28^{mm} pour les trois valeurs.

Nous venons de voir le 2 cents en bistre-jaune. Est-ce une variété de nuance ou bien est-ce une falsification ?

2 cents, bistre jaune

La bande 2 cents au nouveau type et filagramme 82 est en vigueur :

2 cents, brun sur manille

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE

Voici, d'après *Der Philatelist* le dessin d'une cubierta officielle dont l'impression est noire sur blanc.

sans valeur, noir.

Bolivar. Toutes les valeurs au millésime 1884 sont arrivées. Il était temps. Sous peu viendront les timbres au millésime 1885 dont une valeur a déjà été émise, probablement par erreur.



Tolima. Nous donnons d'après *Der Philatelist* le type de la nouvelle série dont nous parlions tout récemment. Est-ce bien le type de toute la série ? Nous en doutons beaucoup. Nous avons cette fois tout un assortiment et les fortes valeurs même n'ont pas été oubliées ! il faut croire qu'on s'en trouve bien là-bas.

Au centre d'un cercle sont les armoiries de la République et une inscription microscopique : *Estados Unidos de Colombia*; au dessus, une autre inscription sur trois lignes, dont deux courbes : *Correos del E^o del Tolima*; au dessous, la valeur sur un cartouche horizontal.

L'impression, est comme tous les timbres de ce pays, en lithographie, sur papier blanc.

1	centavo, gris
2	— bleu
2 1/2	— rouge
5	— brun-violet
10	— bleu
20	— vert-jaune
25	— noir
50	— vert foncé
1	peso, brique
2	— lilas
5	— orange
10	— rouge-brun

C'est par le *P. W.* que nous avons pu compléter l'énumération des valeurs, *Der Philatelist* n'en faisant connaître que cinq.

FRANCE

Le 20 centimes a paru vers le commencement de novembre. imprimé en brique sur vert :

20 centimes, brique sur vert

GRANDE BRETAGNE

Nous donnons d'après le *Philatelic Record* la description d'une carte postale militaire officielle, non encore décrite :

« Sur la partie supérieure : *On Her Majesty's service* en capitales romaines et une ligne en-dessous; viennent sur deux lignes : *The — Officer Commanding.* »

» La carte est affranchie par le timbre à main, fac-simile de la signature de Georges D. Ramsay, Directeur du dépôt d'habillement de l'armée royale à Westminster. Le revers de la carte est imprimé, laissant certaines observations à l'emplir à la plume. »

Nous supposons que l'impression de la carte est noire sur blanc, ce que notre confrère ne dit pas.

GRIQUALAND EST



Nous tenons de MM. Stanley, Gibbons et Co le timbre ci-contre qui, d'après le *Philatelic Record*, aurait été en vigueur il y a dix ans par une entreprise privée.

Dans un cadre carré est l'inscription : *Mount currie*

express; à gauche, dans le cadre : *Ballance*; en bas :

de; à droite : *Goodlife*; en haut : *One penny.*

Le timbre est typographié et imprimé sur papier blanc jaunâtre, piqué 13 :

1 penny, vert-jaune.

GUINÉE

Il faut ajouter aux timbres avec *Guine* en petites lettres le suivant, d'après *Der Philatelist* :

100 réis, lilas, surch. noire.

HAÏTI

Le *Philatelic Record* a vu un timbre fiscal aux armoiries de Haïti dans un cercle ayant pour inscription : *Timbre — connaissance — exportation*, qui a fait le service postal :

70 cents, jaune-orange, piqué.

HANOVRE

Une enveloppe *Bestellgedfrie*, forme lettre, avec impression bleue du timbre rond sur papier blanc, 292 × 211 m/m, a été vue par *Der Philatelist*. Cette enveloppe n'a aucune inscription, ni valeur ? bleu sur blanc.

HAWAÏAN

L'enveloppe 2 cents, format 150 × 86 m/m nous vient avec le papier blanc uni sans l'intérieur de couleur :

2 cents, rose.

INDES ANGLAISES.

Il existerait, d'après *Der Philatelist*, des timbres officiels portant la surcharge noire :

B N
G.D.
W. R.

dans les valeurs 1/2, 1 et 2 annas :

1/2 anna, bleu et noir BN. GD. WR.
1 — brun — —
2 — orange — —

et d'après le *Philatelic Record* : 1 an. brun, ayant C. W. court of wards et 2 annas, orange

On
L F (On Local Funds Service.)
S

1 anna, brun et noir. C W.
2 — orange. On LF. S.

INDE PORTUGAISE.

Le 1 tanga actuel, est signalé par le *Philatelic Record* comme ayant été vu avec la valeur renversée à la partie supérieure en place du mot *correio* qui a été susimprimé pour redresser l'erreur :

1 tanga, rose.

JHIND.

Le 1/4 anna a le papier *vergé* au lieu d'être uni:

1/4 anna, orange.

JUMMOO KASHMIR.

Le 1 anna a sa nuance complètement modifiée. Au lieu d'être d'un vert glauque, il est vert vif sur papier blanc :

1 anna, vert vif.

Il y a aussi au même type :

1/4 anna, bleu.

MALACCA.

Le 12 cents, pourpre, devenu 5 cents par l'application de la surcharge noire : 8 cents a reçu une autre surcharge rouge d'un gros 8 sur la première,

qui n'était sans doute pas assez visible : cette fois un aveugle verra la surcharge :

8 cents, pourpre, surch. noire et rouge.



Voici enfin deux autres surcharges dont nous parlions tout récemment et qui ont été appliquées sur le 5 cents.

On nous apporte le 5 cents, outremer, ayant la surcharge 4 cents, en noir :

4 cents, outremer et noir.

MEXIQUE

Dans un lot de timbres officiels nous trouvons plusieurs exemplaires imprimés sur papier blanc épais à vergeures obliques portant à la partie inférieure des traces d'écriture qui indiquent que le timbre provient d'une enveloppe. La disposition de l'écriture indique aussi que le timbre doit occuper le côté droit.

Comme il n'y a que des enveloppes de moyen format, il est donc probable que ces enveloppes ont la dimension habituelle :

Enveloppe : sans valeur, rouge.

Il a paru, au commencement de novembre, une carte-lettre ayant le timbre à droite, type des timbres-poste et à gauche les armoiries des cartes postales. Au milieu :

Servicio postal.

Mexicano.

Tarjeta-carta.

Senor

et deux traits pour l'adresse ; à l'angle inférieur gauche :

Debe abrirse por los puntos.

Un piquage règne autour de la carte dont l'impression est noire et le timbre en couleur. Dimension : 185×143mm :

10 centavos, vert.

A bientôt d'autres cartes postales, qui nous sont annoncées.

Nous avons fait prendre des renseignements sur



les timbres *Porte de Mar* imprimés en jaune, dont nous avons parlé ici. Notre correspondant à Mexico s'est informé à la poste où il lui a été répondu que ces timbres avaient été en usage quelques semaines et cela avant l'émission des timbres, chif-

fres dans un ovale, connus comme étant de première émission. Il est particulier que ces timbres sont restés inconnus jusqu'ici et que, une fois découverts, ils arrivent par série entière. Pour être absolument rassuré sur ces timbres, nous voudrions bien en voir sur lettres, car il nous paraît que les administrations postales de l'Amérique ont énormément des attentions pour les collectionneurs.

Rappelons les valeurs :

10, 25, 35, 50, 60, 75, 85, 100 centavos, jaune.

NOUVELLE ZÉLANDE

Le 1 penny, dit le *Philatelic Record*, vient d'être utilisé comme 1/2 penny, par l'application de la surcharge : $\frac{1}{2}$ en noir :

1/2 penny, rose, surch. noire.

PATIALA

Il nous arrive une série de timbres, une carte et une enveloppe de cette contrée au moment où nous mettons sous presse. Nous y reviendrons le mois prochain.

PERSE

Le *Philatelic Record* prétend avoir la preuve (lettre du directeur des postes de Téhéran) que les timbres coupés et surchargés de lettres persanes, récemment signalés, ne sont que des *carottes* !

POUNTCH



Voilà un nom qui doit être inconnu à beaucoup de nos lecteurs et, avouons-le humblement, ce nom ne nous était pas plus familier.

Il paraît que Poucht est une petite ville située au

Kashmir, à quelques lieues (Ouest-Sud-Ouest) de la capitale *Sri-Nagare*, renseignements que nous donne obligeamment M. Rodet. Maintenant que l'on sait ce que c'est que Pountch, passons aux timbres et à leurs hiéroglyphes déchiffrés par le même correspondant.

Le premier timbre est formé d'un carré autour duquel, en hindi, caractères devanagari, à gauche : *dak likal* ; (ticket de poste); en haut : *Riydsat*; (Principauté); à droite : *Punc'h*; en bas : *Pe-unch*, 33 (pour 1933) le dernier mot est une variété orthographique pour *Punch*, admissible en Kashmir, 1933 correspond à l'année 1875-1876. Le centre du timbre est rond et contient des inscriptions en ourdou, savoir; en haut : 1933, plus bas, la valeur invisible à notre exemplaire et *1 ticket — Rydsat — Punc'h*.

Le second timbre est de même forme, mais a les inscriptions sur deux lignes en haut en devanagari, savoir :

Riasa — Pun — (Etat de Poun).
ch and (ch 1/4 (?) anna).

C'est encore la valeur qui est couverte par l'oblitération. On peut hésiter, nous dit M. Rodet entre pao 1/4 et adh 1/2.

Deux autres lignes, plus bas, en caractères persans, portent :

Riyasat Punc'h. (Principauté (de) Pountch).
19 33.

La date 33 n'est pas certaine et la valeur entre 19 et 33 est encore cachée par l'oblitération :

1^{er} type ? anna, rouge de Chine sur blanc.
2^{me} — ? — — — —

RUSSIE

Le *Philatelic Record* signale un 14 kop. coupé en deux et portant un chiffre 7 à la plume. M. Breitfuss nous dit que c'est une carotte

Atkarsk (Saratoff). Le timbre de 1883 a reçu une légère modification : les lettres blanches qui énoncent la valeur ont une plus grande étendue et le mot *kop.* ponctué :

3 kopecks, noir, rouge et bleu.

Sapojok (Riazan). Un



type que nous communiqua M. Breitfuss et qui ressemble pas mal à une étiquette de bobine porte un chiffre valeur dans un cercle entouré d'inscriptions russes en noir sur fond de couleur. Imprimés sur papier blanc uni, piqués 12 1/2;

5 kopecks, noir et rouge.
10 — — — vert

D'après M. Breitfuss le 5 kop. noir, supprimé en 1872 aurait été en emploi provisoirement depuis le 19 31 août dernier.

SAINTE-HÉLÈNE

La série des timbres, nous dit M. Herrmann, a été augmentée d'une valeur nouvelle ayant le filigramme CA et couronne :

1/2 penny, vert émeraude

SAINT-VINCENT

Le 1/2 penny est actuellement imprimé en vert sur papier au filigramme CA et couronne, piqué 12, écrit le *Philatelic Record* :

1/2 penny, vert.

SERBIE

Nous avons rencontré dans une collection une carte oblitérée, de 5 para, imprimée en lilas sur rose, type de la carte 5 para, brun sur rose, de mars 1881. L'emploi en a eu lieu le 26 mai 1882.

Est-ce par erreur que cette carte a été ainsi imprimée, c'est à supposer lorsqu'on voit que l'émission de 1883 à cette même valeur en brun comme en 1881 :

5 para, lilas sur rose.

SUÈDE

La carte officielle employée pour le service postal a vu ses dimensions modifiées : au lieu d'avoir 149 × 82 mm, elle a aujourd'hui 140 × 90.

Le cadre, par ce fait, est réduit à 124 × 75 mm, au lieu de 134 × 68 :

Sans valeur, noir sur blanc.

TASMANIE

Der *Philatelist* signale une carte imprimée dans la colonie, dont l'impression est plus grossière que celle imprimée à Londres :

1 penny, carmin sur carton blanc

TRINITÉ

Les 1/2 penny et 4 pence, type Britannia, ont existé, paraît-il, avec le filigramme CA et couronne :

1/2 penny, mauve et noir.
4 — gris.

TURQUIE

M. Glavany nous écrit :

« Non seulement le service des lettres ne sera pas rétabli, mais celui des cartes postales vient d'être

complètement supprimé. Il y a loin de cette nouvelle qui est positive, à celle que vous avez publiée dans votre feuille, d'après le dire d'un de vos correspondants. »

Le même correspondant nous adresse une enveloppe de lettre 1870, sur laquelle se trouve pour affranchissement un timbre 1 piastre, jaune, et la moitié de ce même timbre coupé en biais, duement obliérés.

Quelques erreurs provenant de la défectuosité des clichés employés à l'impression des timbres :

fin avril 1881	1 piastri, bleu et noir
—	1 piastrf — —
—	1 piast — —
—	1 pi stre — —
Juillet 1881	1 piastrf — et bleu pâle

URUGUAY

Il paraît que la Compagnie américaine avait imprimé les nouveaux timbres à 5 cents, en violet au lieu de bleu, et qu'elle se les était vu retourner en Mai dernier par la Direction des postes. Aujourd'hui les timbres viennent d'arriver avec la couleur voulue, mais ils sont accompagnés des refusés et de quelques remarques bien concluantes de la Compagnie américaine. Aussi, après mûre réflexion, la Direction générale des postes a-t-elle décidée que les timbres violets seraient mis en emploi pour usage interne et les bleus pour usage externe et qu'ils seraient mis en circulation très incessamment.

Comme dessin, ces timbres ont beaucoup d'analogie, dit-on, avec les 2 centesimos actuels.

VICTORIA

Le 2 pence a pris une autre couleur, nous dit M. Joannidès : de lilas, le voici bistre-olive ; point de changement de filagramme ; piqué 12 1/2 : Reste à savoir si ce timbre n'est pas un 2 p-brun, dont la couleur a été changée par un acide quelconque :

a pence, bistre-olive.

Une échelle de couleurs.

La nécessité de se mettre d'accord sur la désignation des couleurs est reconnue par tout le monde philatélique et depuis longtemps. Aussi, chacun applaudira-t-il, comme nous, à la tentative malheureusement infructueuse, que vient de faire la *Société Philatélique* de New-York, en publiant un livre « A color Chart » (1) qui donne l'échelle des couleurs pour établir enfin cet accord si nécessaire.

Le livre en question comprend 36 planches divisées en quatre parties (sauf la dernière planche)

donnant en tout 142 nuances. Chaque nuance est en outre composée de six gammes ou tons différents. Il y a sept classes : orange, vert, bleu, violet, brun, ai doise, rouge.

Comme exécution matérielle, on ne peut faire mieux. La société dureste en avait confié le travail à la *American Bank Note Company* de New-York.

Maintenant si nous examinons de près cette publication, que trouvons-nous ? c'est qu'elle peut être pratique pour un imprimeur et qu'elle ne peut avoir, telle quelle, aucun résultat sérieux pour nous autres timbrophiles ou timbrographes. Il peut être indifférent à un imprimeur de diviser toutes les couleurs en un certain nombre de classes, celles-ci en section, puis par numéros ; mais pour sortir résolument du chaos dans lequel nous patageons, il nous faut absolument un nom qui détermine la nuance du timbre : c'est ce que la Société philatélique semble ne pas avoir compris. Il semblerait qu'elle s'est contentée de se mettre d'accord avec son imprimeur sur la marge à suivre, puis qu'elle s'en est rapportée entièrement à lui : c'est là une erreur profondément regrettable que les lignes suivantes démontreraient, *פירוש המונחים*.

Chaque classe de timbres est composée d'une ou de plusieurs sections ; toutes les nuances d'une section ont un seul et unique mot. Pour reconnaître, par exemple, les jaune-brun, jaune, jaune d'or, jaune serin, il faut ajouter au mot « jaune » un des nos 1, 2, 3, 4 ; il en est de même pour toutes les autres couleurs. Pour se rendre compte d'une couleur annoncée, il faudra donc consulter chaque fois le livre, et, pour les renseigner, le travail n'en sera pas moins long. Ce système doit aboutir à une complication nouvelle par l'addition de ces chiffres, ce qu'il faut absolument éviter, surtout pour un catalogue qu'en compte déjà assez.

Si nous examinons la couleur BISTRE, que trouvons-nous ? Il y a bistre, section C et section F ; la première est désignée en anglais, allemand et espagnol (car les couleurs sont annoncées en quatre langues, ce que nous avions oublié de dire) comme étant brun-olive, tandis qu'en français c'est la couleur bistre ; la seconde est appelée *havane clair* en espagnol et *bistre* en français. N'est-ce pas là créer un nouveau chaos ?

Pour les BRUNS, nous cherchons en vain le vrai brun foncé, une des couleurs les plus ordinaires ou le brun-marron. Ce qui est désigné comme brun est plutôt gris-brun ; dans les « bruns-rouges », nous ne voyons pas du tout cette couleur, mais des bruns-jaunes et des bruns-gris.

(1) Nous mettons en vente ce livre au prix de 4,00 fr. (franco).

Pour la couleur ARDOISE, il y en a 8 teintes différentes : les premières bleuâtres et rougeâtres, fortement accentuées; la dernière, au contraire, *gris pâle*. Assurément, on ne peut appeler tout cela *ardoise*, même suivi d'un numéro d'ordre; il vaudrait mieux alors désigner *toutes* les couleurs par un numéro les unes à la suite des autres.

C'est bien autre chose encore pour la couleur « ROSE ». Elle est d'abord désignée *section C, n° 14*, comme *carmin*; puis, plus loin, sous son vrai nom qu'on donne ensuite, n°s 28, 29, à une espèce de *rouge-brique*!

Un autre reproche. Pourquoi six tons de chaque teinte, alors que les deux du milieu sont semblables, comme le cas se produit souvent pour les deux de gauche, qui représentent les tons vifs et foncés. Pour donner les différentes gammes d'une nuance, ne valait-il pas mieux se contenter de donner la couleur (ton moyen) qui aurait été placée au centre, par exemple, et qui aurait été ensuite s'affaiblissant à droite et s'accroissant à gauche : pâle, très pâle d'un côté; vif, très vif de l'autre? On aurait évité ainsi la confusion qui existe aujourd'hui.

Nous savons qu'il n'est guère possible de représenter toutes les nuances. Notre regretté collaborateur et ami, *M. De Rives de Seine*, n'écrivait-il pas, *Timbre-Poste*, n° 45, à propos de couleurs : « Pour se convaincre de cette infinité que les corps possèdent à divers degrés, il nous suffira de citer un exemple : un gramme pesant de cuivre, dissous dans le sel ammoniac, colore sensiblement 250 mètres cubes d'eau, et, d'après le calcul de *Musschenbroek*, il subit ainsi une division en 800 millions de molécules appréciables; or, si chacun de ces molécules, ce qui peut se vérifier au moyen du colorigrade, exerce sa part colorante, il en résulterait 800 millions de nuances différentes pour cette substance seulement! »

Nous n'en demandons pas tant à la *Société philatelle* de New-York, mais nous trouvons qu'elle aurait dû s'inquiéter, *avant tout*, des couleurs qui ont été et qui sont employées pour l'impression des timbres. Nous citerons dans les premiers timbres émis le 1/4 sgr. brun (?) de 1854, *Tour et Taxis*, couleur sur laquelle on n'est guère d'accord, et le 2 cents États-Unis, brun (?), récemment émis, que nous cherchons en vain sur les planches qui ont été publiées. La couleur noire manque également. Mais pourquoi nous dira-t-on? Est-ce que nous ne sommes pas tous fixés sur cette couleur? Pas autant qu'on le pense. N'y a-t-il pas : *Noir, noir-intense, terne, violacé, verdâtre, roux, bleu,*

gris, gris-bleu, gris-perle, gris-jaune, gris-vert, etc. etc. ?

En somme, le travail a du bon et mérite d'être encouragé : il indique une marge à suivre, ce qui est beaucoup. Mais si, comme nous l'espérons, la société philatelle américaine se remet à l'œuvre, qu'elle ne se contente pas de s'en rapporter à l'imprimeur, qu'elle établisse elle-même l'échelle des couleurs, qu'elle donne un nom à chacune des nuances, n'importe lequel, pourvu qu'il ne soit pas en opposition avec celui que nous connaissons vaguement déjà et qu'enfin elle se pénétre bien de cette idée, qu'un travail comme elle a entrepris ne peut absolument débiter par la désignation de couleurs qui n'existent que par le concours d'autres. — A-t-on jamais songé à dresser un arbre généalogique en commençant par le fils, le père, l'aïeul?

Il n'y a que trois couleurs pures : la *rouge*, la *jaune*, la *bleue*, d'où dérivent toutes les autres : c'était donc par là qu'il fallait commencer et non pas donner l'ordre que nous avons fait connaître plus haut, où l'on donne comme nuance de l'orange, la couleur jaune, tandis que c'est le contraire qui est vrai.

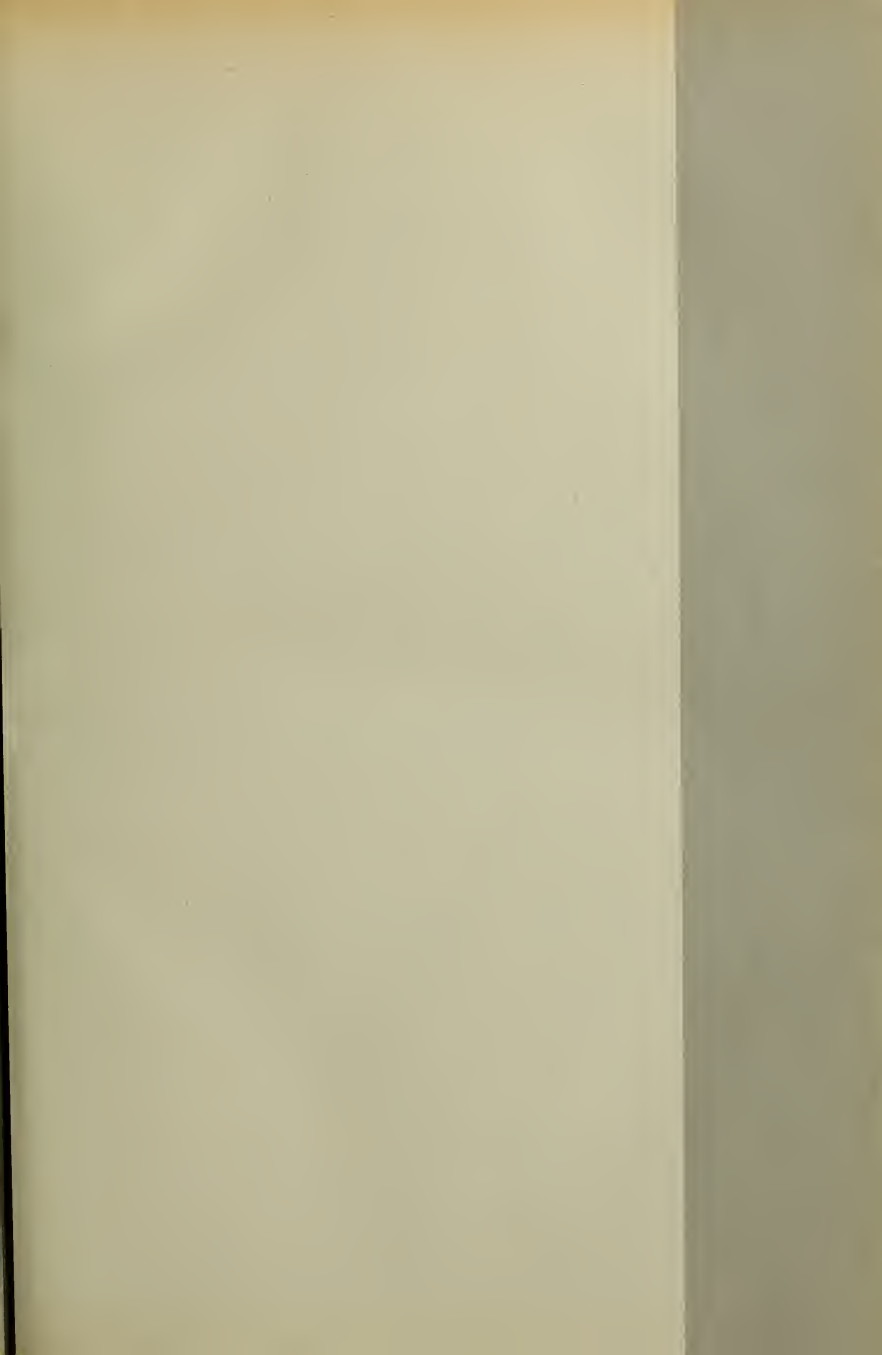
Pour terminer, dans les conditions où se présente le livre, nous regrettons énormément de ne pouvoir l'accepter pour guide, comme point de départ d'une réforme dans la désignation des couleurs, réforme que nous sommes le premier à reconnaître comme absolument nécessaire. Mais il nous semble qu'il vaut mieux suivre les anciens errements que de se lancer dans des complications nouvelles qui doivent inévitablement amener un nouveau gâchis.

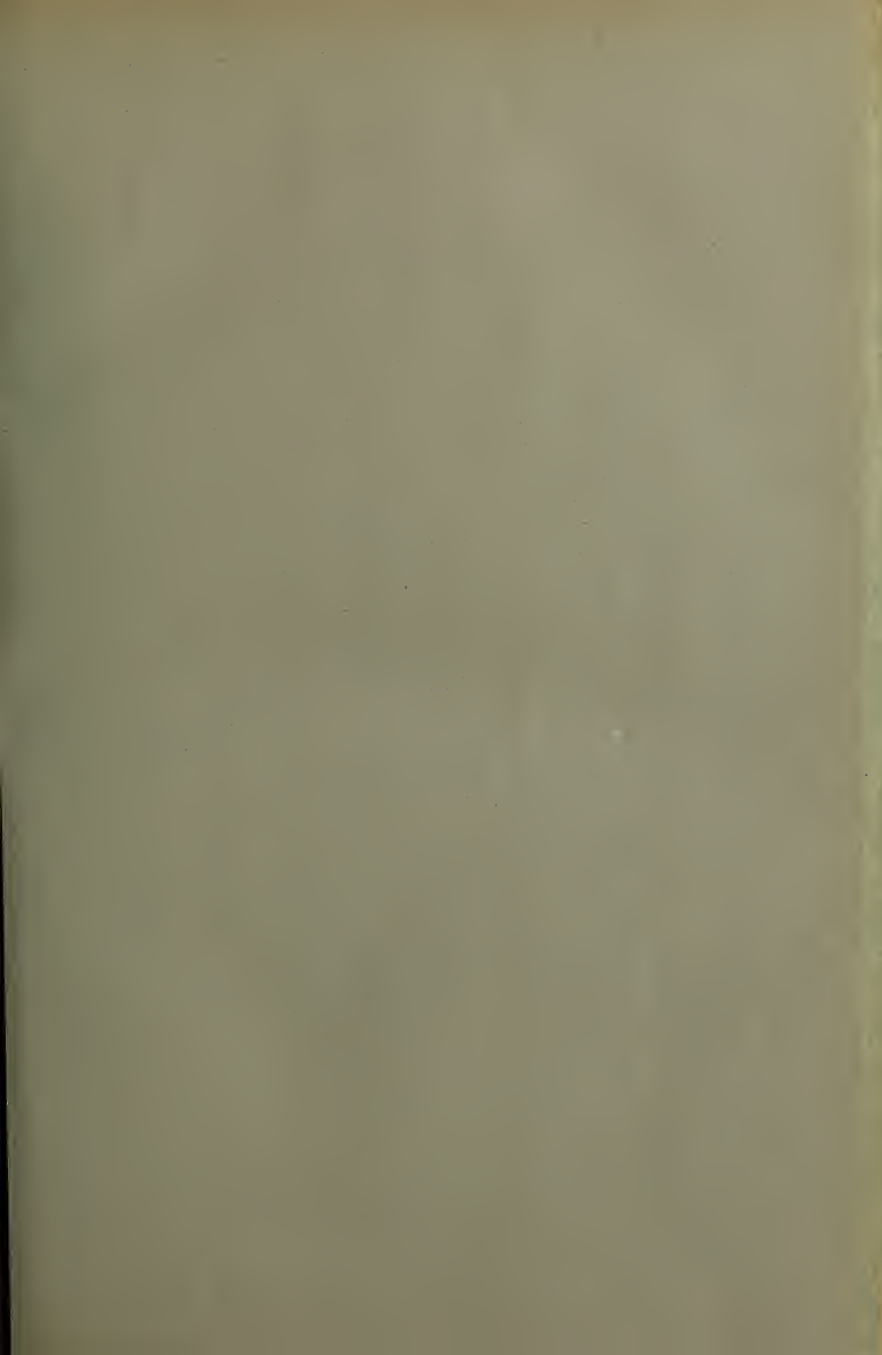
P. S. — Ces lignes étaient écrites quand il nous vient à l'idée qu'on pourrait facilement utiliser ce qui est fait. Que les diverses sociétés allemandes, anglaises, françaises, etc., etc., complètent ce travail en décidant le nom à donner à chacune des nuances reproduites; qu'elles se mettent d'accord ensuite sur ces noms et nous pourrions alors, en attendant un travail plus régulier et plus complet, ajouter à la plume, devant chaque nuance, sans inconvénient aucun, les noms qui auront été arrêtés. Si l'on connaît un moyen plus pratique, nous sommes prêt à nous y rallier.

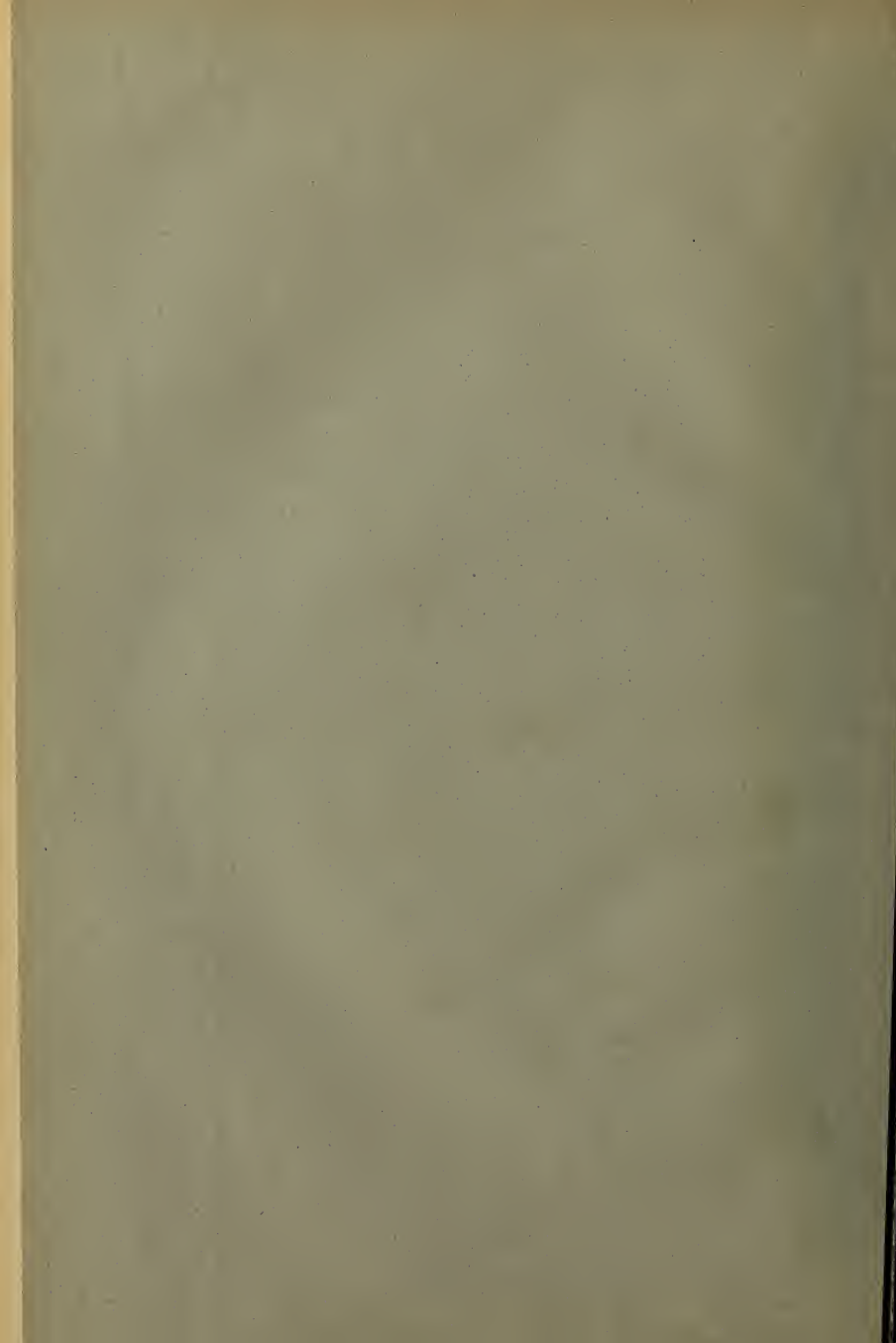
Avis important.

Nous croyons devoir prévenir nos lecteurs que tous les abonnements expirent avec le présent numéro. Que les personnes désireuses de le renouveler veuillent bien nous en avertir en temps, pour éviter des interruptions dans l'expédition du journal. Le prix reste fixé à 6 fr. payables par anticipation (mandat-poste ou timbres).

Bruxelles. — Imprimerie MOENS père et fils, rue aux Laines, 48









LE
TIMBRE-POSTE

JOURNAL
DU COLLECTIONNEUR

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 238 GRAVURES

SUIVI DU

TIMBRE FISCAL

DOUZIÈME ANNÉE

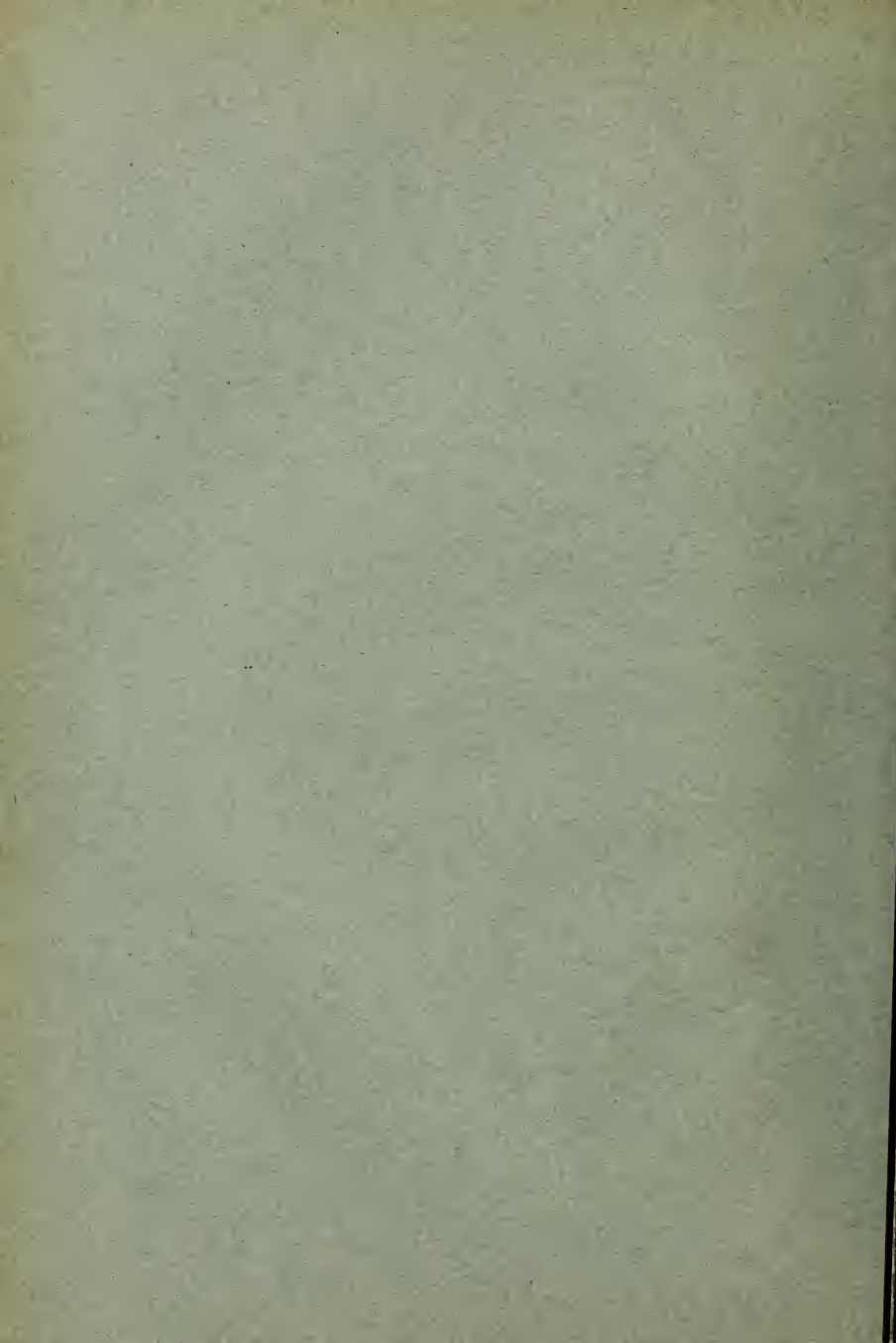
ILLUSTRÉ DE 73 GRAVURES

BRUXELLES

J.-B. MOENS, Libraire-Éditeur

GALERIE BORTIER, 7, 14 et 18

1885



LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

VINGT-TROISIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 238 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, GALERIE BOBTIER, 7

1885

BRUXELLES. — J.-B. MOENS ET FILS, IMPRIMEURS, RUE AUX LAINES, 48.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1885

- Aalborg, 55°.
 Aalesund, 13, 25°.
 Açores, 1, 9, 33, 77, 93, 101°.
Allemands (Les essais des timbres), 99.
 Allemagne (Empire), 21°, 33, 41, 99.
 Alsace et Lorraine, 41, 92.
Alsace-Lorraine (Les timbres de l), 92.
 Alwar, 61.
 Angola, 42, 53, 77.
 Antioquia, 62, 104.
 Argentine, 9, 42, 85, 93.
 Atkarsk, 15°, 47°.
 Australie du Sud, 42, 53°, 85°.
 — Occidentale, 53, 61, 77°.
 Autriche, 53, 85°.
- Bahamas, 61.
 Balaschkoff, 47.
 Baltimore-Ohio, 55°.
 Bangkok, 93°.
 Barbade, 9, 33, 42, 61, 77°.
 Barcelone, 23.
 Bavière, 1.
 Belgique, 1, 10°, 42, 53, 78, 85, 91.
 Bermudes, 1°, 54°.
 Bielozerk, 6.
 Borovitchi, 47°.
 Bongoulma, 25°, 37°.
 Bougouroulan, 63°.
 Bouzoulouk, 47°.
 Brésil, 34°, 43°, 54°, 86, 94°.
 Bulgarie, 10, 61°, 78, 94°.
 — du Sud, 94°, 101°.
- Canada, 1, 10, 22, 34, 43°.
 Cap de Bonne-Espérance, 11°.
 Cap Vert, 43°, 54, 78°.
Cartes postales (Les), 100.
 Ceylan, 22°, 34, 43°, 54°, 62, 78°, 86°, 102°.
 Charkoff, 65°.
 Cherson, 15°.
 Chili, 62.
Chronique noire, 8, 20.
 Chypre, 78°.
 Colonies Françaises, 22, 42, 55°.
 Congo, 86, 95, 102°.
 Copenhague, 2, 43°, 78°.
 Corée, 11°, 22, 55°.
 Costa-Rica, 11, 78°.
 Côte d'Or, 34°.
Curiosités postales, 106°.
- Danemark, 2, 34, 43°, 55°, 62, 78°.
 — Aalborg, 55°.
 — Copenhague, 2, 43°, 78°.
 — Odense, 34, 55°.
 Dmitroff, 47°.
- Dnieprowsk, 6°, 15°, 25°.
 Dominicaine (République), 34°, 44°, 62, 95°.
 Dominique, 23°.
 Drammen, 104°.
 Elizavetgrad, 98°.
 Equateur, 2, 11, 23, 44, 96, 103°.
 Espagne, 2, 25, 35, 106°.
 — Barcelone, 23°.
 Etats-Unis, 2°, 55°, 86°, 96°.
 — Baltimore et Ohio, 55°.
 — de Colombie, 35, 56, 62, 87, 104°.
 — — Antioquia, 62, 104°.
 — — Magdalena, 62°.
 — — Tolima, 35, 56, 62°.
 — de la Nouvelle Grenade, 45°.
- Falkland, 11°.
 Finlande, 2, 23, 45, 56, 78°.
 France, 2, 11, 23, 45, 78°.
- Gadiatch, 65°.
 Grande-Bretagne, 3, 11, 23, 49, 56, 79°, 96°.
Grande-Bretagne (Les timbres annuels V R de la), 49°.
 Grèce, 3, 23, 35, 56°.
 Grenade, 3, 12°.
 Griazowetz, 37°.
 Guadeloupe, 12, 87, 96°.
 Guinée, 12, 23°, 45, 56, 62°.
 Guyane anglaise, 88°.
 — hollandaise, 96°.
 Gwalior, 56, 79°, 87°, 104°.
- Hawaïan, 56°.
 Honduras Britannique, 56°.
 Hong-Kong, 3, 62°, 88, 96°.
 Hongrie, 3, 12, 35, 56, 62°.
- Indes anglaises, 3, 62°, 88°.
 — néerlandaises, 3, 24, 56, 63, 96°.
 — portugaises, 12, 56°.
 Irbit, 6, 65°.
 Ismail, 15°.
 Italie, 20, 26, 35, 39, 45, 79, 91, 100°.
Italie (Les enveloppes timbrées 1820 d l), 26, 39, 100°.
Italie (Les faux timbres-taxe 1803 d l), 20, 91°.
 Jamaïque, 45°.
 Japon, 3, 45°, 63°, 88°.
 Jeypore, 12°.
 Jhind, 4, 80°, 88, 104°.
 Johore, 12, 24, 35°.
 Jommo Kaschmir, 4°, 12°.
- Kazan, 47°.
 Krapivna, 47°.
- Labouan, 80°, 96°.
- Lagos, 13, 46°.
 Lgoff, 6°.
 Liebedjan, 57°, 47°, 58°.
 Livonie, 13, 56, 63°.
 Louga, 15°.
 Luxembourg, 35, 57°.
- Macao, 24, 35, 46°, 57, 63, 80, 88°.
 — et Timor, 57°.
 Madère, 46, 57°.
 Magdalena, 62°.
 Malacca, 4°, 13, 24°, 57, 80°, 96°.
 Malte, 13°, 24°, 97, 104°.
 Martinique, 35, 67°, 89°.
Martinique (Les cartes postales de la), 67°.
 Maurice, 3, 65°.
 Mexique, 4, 36, 50°, 57, 60, 63, 69°, 80, 97, 104°.
Mexique (Les timbres du), 50°, 60, 69°.
 Monaco, 81°, 89°.
 Montserrat, 13, 24°.
 Morschansk, 37°.
 Mozambique, 46, 57, 81°.
- Nabha, 81°.
 Nalal, 4, 36°, 57, 82°.
 Nicaragua, 4, 89°.
 Noliusk, 58°.
 Nord de Hornéo, 57°.
 Norvège, 13, 21, 36, 89, 104°.
 — Aalesund, 13, 25°.
 — Drammen, 104°.
 — Tonsberg, 24, 89°.
 Nouvelle-Zélande, 4°, 46, 105°.
 Novgorod, 105°.
- Odense, 34, 55°.
 Opatchka, 81°.
 Orange, 97°.
 Orgucyeff, 90°.
 Oustysolsk, 38°.
- Paraguay, 4, 14°.
 Perak, 4°.
 Percislaw, 47°.
 Perou, 14, 18°, 25, 36°, 57°, 82°.
Perou (Les sarch. triangulaires des timbres de la), 18°.
 Perse, 8, 17°, 29°, 36, 46°, 97, 105°.
Perse (Les timbres de la), 8, 17°, 29°.
 Philippines, 4°, 14, 64°.
 Porto-Rico, 14, 46, 58, 64°.
 Portugal, 15, 25, 58°.
 Pountch, 25°, 64, 82, 89°.
Prussienne 1/2 gr. de 1854 (L'enveloppe), 81°.
 Puttialla, 5°, 36, 46, 58°, 82, 97, 105°.
- Queensland, 83, 89, 105°.

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (*).

Réunion, 89°, 92°, 97°.

Réunion (*Les variétés de la*), 92°.

Riazan, 59°.

Rio de Oro, 89°.

Rjef, 90°.

Roumanie, 25, 47°, 97°.

Roumanie Orientale (*Catalogue des timbres-poste de la*), 31°.

Russie, 6°, 15°, 25°, 37°, 47°, 58°, 64°, 83, 90°, 97°, 105°.

— Atkarak, 15°, 47°.

— Balaschkoff, 47°.

— Bielozerk, 6°.

— Borovitchi, 47°.

— Bougoulma, 25°, 37°.

— Bougourouslan, 65°.

— Bouzoulouk, 47°.

— Charkoff, 65°.

— Cherson, 15°.

— Dmitroff, 47°.

— Dniérowsk, 6°, 15°, 25°.

— Elizavetgrad, 98°.

— Gadiatch, 65°.

— Griazowetz, 37°.

— Irbit, 6, 65°.

— Ismaïl, 15°.

— Kazan, 47°.

— Krapiwua, 47°.

— Lgoff, 6°.

— Liebedjan, 37°, 47°, 58°.

— Louga, 15°.

— Morschansk, 37°.

— Nolsinsk, 58°.

— Novgorod, 105°.

— Opotchka, 85°.

— Orgneyeff, 90°.

— Oustysolsk, 38°.

Italie Perciaslaw, 47°.

— Riazan, 59°.

— Rjef, 90°.

— St-Petersbourg, 37, 65°.

— Sapojok, 6°.

— Schadrinsk, 65°.

— Schatz, 37°.

— Soroka, 6°.

— Starobyelsk, 105°.

— Tichwin, 83°.

— Toula, 65, 98°.

— Tschembar, 6°.

— Zadonsk, 83°.

— Zienkow, 58, 105°.

— Zolotonoscha, 59°.

Saint-Christophe, 6, 48°, 59, 90°.

Sainte-Hélène, 6°.

Sainte-Lucie, 6, 26°, 38, 59, 65, 90, 98°.

Saint-Petersbourg, 37, 65°.

Saint-Pierre et Miquelon, 48, 59°, 65, 83, 90°.

Saint-Thomas et Prince, 48, 59, 83°.

Saint-Vincent, 48, 59°, 66°.

Salvador, 6, 90°.

Sapojok, 6°.

Sarawak, 98°.

Schadrinsk, 65°.

Schatz, 37°.

Selangor, 26, 38°.

Sénégal, 15, 59, 66, 83°.

Serbie, 15, 48°.

Shanghai, 15, 83, 90, 98, 105°.

Siam, 91, 98°.

Sierra Leone, 16, 66, 98°.

Sirmoor, 59°.

Société française de Timbrologie, 32°.

Sociétés philatéliques de St-Domingue et d'Amsterdam, 52°.

Soroka, 6°.

Starobyelsk, 105°.

Suède, 6°, 16, 66, 91, 98°.

Sungei Ujong, 26, 38°, 66°.

Suisse, 7, 105°.

Tabago, 38, 66°.

Taiti, 7, 66°.

Tasmanie, 83, 84°.

Tasmanie (*Timbres officiels de la*), 8°.

Tichwin, 83°.

Timor, 48, 60°.

Tolima, 35, 56, 62°.

Tonga, 99°.

Tonsberg, 24, 89°.

Toula, 65, 98°.

Transvaal, 26, 48, 60, 83°, 91, 106°.

Trinité, 7°, 16, 26, 60°, 91°.

Tschembar, 6°.

Turk (îles de), 8, 26°.

Turquie, 16, 48°.

Uruguay, 8, 17°, 26, 38°, 66, 99, 107°.

Uruguay (*Le 180 cent. vermillon de l'*), 93°.

Uruguay (*Timbres de l'*), 107°.

Venezuela, 17, 91°.

Victoria, 26°, 38°, 49°, 67°, 84°, 91, 93°, 106°.

Wartemberg, 17°.

Zadonsk, 83°.

Zienkow, 58, 105°.

Zolotonoscha, 59°.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIN UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bertier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AÇORES

La nouvelle carte 10+10 réis a paru avec la surcharge *Açores* en petites lettres :

10+10 réis, brun s/chamois.

BAVIÈRE

La carte à 3 pfennig n'a plus de ligne d'avis; le filagramme est composé d'ondulations verticales espacées :

3 pfennig, vert sur chamois

Le mandat 20 pf. avec cercle sur le talon a le même filagramme que la précédente carte :

20 pfennig, outremer.

BELGIQUE

La faute *Belgique* existe indépendamment du 1 cent gris, sur :

1 centime, vert.
1 — réséda.

BERMUDES

La maison De La Rue et C^{ie} de Londres s'est

mise en frais d'imagination. Elle vient de produire le type ci-contre qui nous est adressé par MM. Stanley Gibbons et C^{ie}. Il représente l'effigie de Victoria à gauche; en haut : *Bermuda*; en bas : *Two pence Half penny*. Il est a sup-

poser que ce timbre a été créé à l'usage postal quoiqu'il n'y ait aucune indication.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme CA et couronne, piqué 14 :

2 1/2 pence, outremer.

CANADA

Der Philatelist révèle l'existence d'une série complète de timbres, bande, enveloppe qui aurait reçu *jadis* ! la surcharge *Official*, lesquels timbres auraient été retirés après un court usage.

Cette nouvelle, à notre avis, a besoin de confirmation.

DANEMARK

Copenhague Un 3^e tirage de la carte 3 øre bleu a eu lieu le 22 Octobre dernier. Il ne diffère du 2^e tirage que par l'inscription 3^{die} *Oplag*, à l'angle inférieur gauche :

3 øre, bleu.

Nous avons vu quelques timbres de chemin de fer non encore signalés par nous :

Vemb. Lemvig. Gros chiffre dans un grand cadre rectangulaire dont les angles sont formés d'une grecque. Au-dessus du chiffre V.L. J (*Vemb. Lemvig Jernbane*).

5 (øre) chamois.
10 — blanc.

Il est probable que ces timbres sont provisoires. Ils sont oblitérés octobre 1880.

Nordfynske. Chiffre dans un cercle entouré de l'inscription *for pakker indtil 10 voegt*; au-dessus, un cartouche contenant : N. F. J :

20 øre, carmin, rose piqué 11 1/2.

Sydfyenske. Les timbres qui n'étaient connus que *percés en lignes* et qui datent du 12 juillet 1876, ce que nous ignorions, ont existés piqués 11 1/2 pour les 2 valeurs 5 et 50 øre :

5 øre, rouge.
50 — bleu foncé.

Il paraîtrait que ces timbres sont supprimés depuis plusieurs années.

EQUATEUR

Le *Philatelic Record* nous apprend que les dernières cartes reçues, arrivent avec des différences qu'il signale et qui se rapportent entièrement aux cartes décrites par nous en avril dernier et par ce même confrère en septembre. N'y aurait-il pas erreur de la part du *Philatelic Record* qui décrirait une seconde fois ces cartes comme cela nous est arrivé antérieurement ?

ESPAGNE

Un 4/4 c. de p., vert de l'émission 1877 est mentionné par *Der Philatelist* comme ayant le timbre supérieur gauche renversé :

4/4 c. de p., vert.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE

Les timbres d'anciennes émissions, 1847 à 1869 qui avaient été réimprimés, ont été tous jetés au feu le 1^{er} juillet dernier nous écrit-on de Washington. R. I. P.



Le nouveau type que nous reproduisons un peu tardivement, nous arrive dans le format :

100 × 225^{mm} (officiel.)

2 cents, brun sur brun vergé.

Le filagramme n'est pas changé.

FINLANDE

Nous trouvons dans *P. B. J.* la nouvelle que les timbres actuels ont subi le 1^{er} janvier les changements de couleurs suivants, tout en conservant le type. Le 10 penni ne sera délivré que le 1^{er} mai :

5 penni, vert.
10 — rouge.
20 — jaune.
25 — bleu.

Les cartes et enveloppes à ces valeurs subissent le même changement. Il y aura des nouvelles valeurs 5 et 10 marks et le 1 mark sera imprimé en deux couleurs :

1 mark, gris, centre rouge.
5 — vert.
10 — brun.

FRANCE.

Depuis le 15 décembre la poste pneumatique s'étend à toute l'enceinte des fortifications. Il y aura donc un changement aux cartes. A la même date ont paru deux cartes pneumatiques nouvelles.

Nous avons d'abord une feuille piquée aux quatre côtés, comme les lettres-cartes. Elle ressemble à celles que nous connaissons déjà, mais n'a pas de plan sur la face : elle sert aux télégrammes avec réponse payée d'avance, ce qui est énoncé sur la face.

L'avis, sur la partie inférieure porte 12 lignes, dont les dernières sont ainsi conçues :

« Le présent télégramme sera remis à son adresse avec une formule ordinaire (modèle bleu), que le destinataire sera libre d'employer pour libeller la réponse payée d'avance ».

La partie supérieure de la feuille, porte à droite, un talon à détacher. Il a pour inscription : *Bon de réponse — Timbre du bureau d'origine* (en-dessous un cercle). Le présent coupon sera détaché par le bureau destinataire qui l'annexera à son état, 1380, pour justifier de la sortie d'une carte fermée (modèle bleu.)

L'impression est noire sur couleur; le timbre est à droite au type connu :

1 franc, noir sur rose vif.

La seconde carte est également composée de deux parties ayant les timbres pneumatiques à droite; la première partie a pour inscription :

Bureau de poste, n° ..
Paris

Le revers contient diverses inscriptions qui nous apprennent que la première partie est destinée à une demande de remboursement *par tubes* !! la seconde partie en émet l'autorisation :

La seconde partie a :

Ministère des postes et des télégraphes
Caisse nationale d'épargne
(Remboursements)
Paris

30-35 centimes, noir sur carton chamois.

GRANDE-BRETAGNE.

Il y a émission de formules télégraphiques, écrit *Der Philatelist*, imprimées en noir sur papier blanc, de la dimension 220x140^{mm} avec timbre-poste actuel dont l'inscription est : *Postage and Revenue*.

1 shilling, vert sur blanc.

GRÈCE.

M. Roussin jette une note plaintive pour nous apprendre qu'on recherche trop les variétés et il avoue que « seul, à agiter le grelot, cela ne servira pas à grand chose ». Il se résigne cependant à annoncer avec le chiffre 1100 au revers :

10 leptas, orange.

GRENADE.

Le 2 1/2 pence, avec surcharge cintrée, nous a été communiqué avec la faute très distincte : PENCE :

2 1/2 pence, brun-rouge, surch. noire.

HONGRIE.

Nous avons de nouvelles cartes de service. A gauche, les armes de Hongrie, entourées de branches; au-dessus, une ligne pointillée, devant laquelle, sur deux lignes : *Felátalátoság neve — és birt. ügyszáma*; en-dessous, en grandes lettres : *Portomentes Levelezőlap*; puis trois lignes pour l'adresse et dans l'angle inférieur gauche : *Porto — mentességi — záradék*; à droite, de bas en haut : *Ára 10 darab, 2 kr.*

Il y a une carte avec réponse semblable, les deux parties tenant par le haut; la première a sur une ligne, en bas, à gauche : *A lap másik fele válasza-dra való*; la seconde a sous : *Portomentes, etc.*, les mots : *Válasz lap* :

Carte simple, sans valeur, noir sur chamois.
— double, — — —

D'après *I. B. J.*, la carte 2 kr. violet servirait à certains agents du Gouvernement, pour donner à celui-ci des renseignements.

HONG-KONG.

Cela devient fastidieux avec tous ces timbres fiscaux employés à l'usage postal. Voici venir le timbre *Duty* 3 cents, employé sur lettre :

3 cents, orange, filigr. CC et couronne,
3 — rouge pâle, — —

INDES ANGLAISES.

Une nouvelle édition de notes postales a paru au commencement de août dernier. A la partie supérieure les armoiries de la Grande-Bretagne entre *India Postal* et *Note for*; en-dessous, la valeur sur fond guilloché de couleur: de chaque côté cinq rectangles quadrillés de couleur et de chaque côté du timbre un cercle au lieu d'un carré; au-dessus du timbre, un gros chiffre 8 ou 1/ ou 2/8 en couleur. Les formules 8 annas ont les inscriptions et le guillochage bleus, le quadrillé et la valeur roses; le 1 rupee les a rouges et verts et le 2 rupees 8 annas, noirs et jaunes. Les timbres ont toujours la surcharge : *IPN* en noir :

8 annas, rose et noir,
1 rupee, gris —
2 — 8 annas, brun —

Le papier présente le plus souvent un grand cercle au centre duquel :

Govt
of
India
1883

Nous renseignons ces timbres, mais nous ne voyons pas le rapport que cela a avec les collections de timbres-poste.

Une lettre adressée à Maurice qui nous a été communiquée, porte pour timbre d'affranchissement, *sans aucune surtaxe*, le timbre actuel de Maurice de 16 cents, valeur surchargée sur le 17 cents. Le timbre d'origine est *Bhawaniapur — Calcutta, 10 sep. 84.*

Ce qu'il y a de plus singulier, c'est qu'une seconde lettre adressée par le même, également à Maurice, de la même façon, a été exempte aussi de toute surtaxe. L'origine de la lettre est *Sherghatty. Sep. 19, 84.*

Nous ne pouvons nous expliquer ces affranchissements admis par la poste des Indes anglaises.

INDES NÉERLANDAISES.

Voici la réponse que M. Moquette nous adresse à propos des cartes avec surcharges, qui ont été

condamnées à la Société française, réponse qui ne nous a pu être adressée plus tôt à cause des occupations nouvelles de notre correspondant qui a dû abandonner momentanément sa collection :

« Par rapport aux cartes postales avec diverses surcharges, il n'existe pas de pièce officielle concernant leur émission, si ce n'est que les cartes de 12 1/2 cent avec surcharge sont émises pour 5 cent, sans énoncer de quelle manière cette surcharge sera faite.

« Les cartes que je vous ai vendues et celles que quelques collectionneurs ont obtenues de moi en échange, ont été achetées par moi, au bureau de poste ou obtenues par correspondance et j'en garantis leur authenticité. Celles, neuves, que je vous ai livrées de 5 cent, vous ont été cotées au prix coûtant, sans commission aucune. Si la surcharge avait été faite par moi, croyez-le bien je ne vous aurais pas livré à 5 cent, ce qui m'en aurait coûté 7 1/2 cent : c'eût été une singulière façon de s'enrichir.

« Si je m'en souviens bien vous avez eu de moi un exemplaire avec petit 5 noir marqué Madion : cet exemplaire consistait en trois morceaux collés ensemble et je l'avais trouvé dans des papiers de rebut. J'écrivis à Madion, mais toutes les cartes étaient vendues. Sur un coin de la carte même, le maître des postes écrivit : « plus à obtenir » sans autre explication.

« Il résulte de cette expression « plus à obtenir » que je dois conclure qu'antérieurement elles avaient été obtenables. Je n'ai plus vu depuis, d'autre exemplaire et cette variété me manque encore dans ma collection. »

Nous avons toujours considéré ces cartes comme bonnes et ces variétés ne nous étonnent pas plus que la surcharge *impôts de guerre* en Espagne, dont il existe des variétés à l'infini. Il est probable que chaque administration principale a surchargé les cartes à sa façon.

JHIND.

La nouvelle carte existe en six variétés.

On nous annonce une nouvelle émission de timbres.

JUMMOO KASHMIR.

Voici enfin le dessin des timbres-télégraphe, dont l'introduction doit remonter, pensons-nous,



à environ un an. C'est un rectangle de 24 mm de haut sur 84 de large, imprimé lithographiquement en couleur, sur papier blanc ordinaire.

Au centre, les armes de Kashmir, déjà connues par les cartes postales; de chaque côté, une légende en cachmiri, nous écrit M. Rodet, la même sur toutes les valeurs, savoir : *Urbarādi Jamū Kaçmir tibāt vageyr*, ce qui veut dire : Jamou-Cachemir, la suite (c'est-à-dire les dépendances).

Il y a quatre valeurs ayant toutes, entre cette

inscription et les armes, également répétées de chaque côté, la valeur en persan :

Vert émeraude,	yak and,	1 anna.
Brun,	dū āna,	2 —
Outremer,	cehār āna,	4 —
Vermillon,	yak rūpiya,	1 roupie.

MALACCA.

Voici le fac-simile du timbre signalé le mois passé. Un exemplaire, qu'on nous remet, a, en plus, la moitié d'un autre. 8, soit 3 zéros superposés. On nous fait remarquer, enfin, que la surcharge primitive de ce timbre, qui était noire, existe en deux variétés de chiffres : chiffre 8 ordinaire et chiffre 8 avec la partie inférieure plus grosse que celle supérieure.



MEXIQUE.

Der Philatelist a reçu la carte actuelle avec le timbre imprimé au revers, angle supérieur gauche :

5 centavos, vert sur chamois.

NATAL.

Il y aurait eu emploi du timbre fiscal 1 shilling bleu, à l'usage postal, au dire de *Der Philatelist* 1 shilling, bleu.

NICARAGUA.

Il y a, au type de la carte reproduite n° 262, page 81, la carte suivante :

3 centavos, bleu sur chamois.



NOUVELLE ZÉLANDE.

Nous parlions, le mois passé, d'un nouveau timbre provisoire, 1/2 penny, que nous reproduisons, aujourd'hui, ci-contre.

PARAGUAY.

Le 10 reales, brun, de 1879, a été vu par *Deutsch Philatelisten Zeitung* à l'état non dentelé.

10 reales, brun, non dentelé.

PÉRAK.

Le 8 cents, de Malacca, flagramme CA et couronne, a reçu la surcharge *Perak*, mot ayant une étendue de 13 1/2 mm sur 2 de haut :

8 cents, jaune, surch. noire.

PHILIPPINES.

En août 1883, nous signalions et nous reprodui-

sions un timbre provisoire, portant, sur trois lignes la surcharge : *Habilitado — para — Correos*, trouvé par nous, en unique exemplaire, dans un lot important de timbres reçus de cette colonie espagnole. M. Roussin, après en avoir écrit à Manille, prétendit, dans son journal, que cette surcharge était fausse. Son correspondant ne la connaissant pas, il est probable que, sans autre information, il a condamné ce timbre, et M. Roussin en a fait tout autant.

Aujourd'hui, il nous est communiqué une surcharge analogue, mais les trois lignes d'inscriptions sont plus distancées. Le fragment de lettre, qu'on nous communique, porte deux de ces timbres et deux timbres à effigie, type actuel, de 2 c. de peso, avec surcharge verte, 8 c. de peso, ayant une oblitération commune. Il n'y a pas de doute sur l'authenticité de ces timbres, tels qu'ils se présentent ici. Nous y voyons, quant à nous, la confirmation d'authenticité du timbre mentionné en 1883.

La surcharge du timbre 1 real est rouge et l'inscription est semblable au timbre signalé en 1883. Elle est appliquée sur le timbre fiscal : *derecho judicial*, de cette valeur :

1 real, vert, surcharge rouge.

Nous avons encore d'autres variétés où la surcharge existe sur un timbre et manque sur le voisin. C'est ainsi que se présentent par deux timbres :

1 real, sur 2 c. de peso, surch. rouge et sans surch.
8 c. de peso, 2 — — verte —

PUTTIALLA OU PATIALA.



Puttialla est un petit Etat indépendant (?) dans le Pendjab. Son indépendance lui permet d'employer les timbres des Indes anglaises, qui ont été surchargés des mots *Puttialla State*, en forme d'ovale, devant et derrière la tête de la reine Victoria. Cette surcharge est rouge pour toutes les valeurs.

N'étant pas assez visible, sur le 8 annas, les



exemplaires que nous avons eus ont reçus une seconde surcharge, noire, qui sera, sans doute, définitive pour les autres impressions, si cette double surcharge n'a pas été tout à fait provisoire pour une ou plusieurs feuilles.

Le 1 anna, se présente aussi, en partie, avec cette double surcharge. La feuille, reçue par nous, a les six derniers timbres, des cinq dernières rangées horizontales ayant la surcharge rouge et noire.



Les valeurs sont les suivantes :

Filigramme étoile.

1/2 anna, vert,	surch. rouge.
1 — brun-rouge,	—
1 — —	— et noire.
2 — outremere,	—
8 — violet,	— et noire.
1 rupee, gris-lilas,	—

Filigramme tête d'éléphant

4 annas, vert, surcharge rouge.



La carte 1/4 anna a subi, également, ce changement, par l'addition de la surcharge : *Puttialla State*, aux mêmes endroits, mais cette surcharge est bleue :

1/4 anna, brun-rouge, surch. bleue s/chem.

Enfin l'enveloppe 1/2 anna, vert, a été favorisée de la surcharge : *Puttialla State*, en rouge, toujours devant et derrière l'effigie.

Format 118×66^{mm}.

1/2 anna, vert, surch. rouge sur blanc végré.



L'émission de ces timbres, carte et enveloppe date du 1^{er} octobre dernier et n'est absolument que provisoire.

RUSSIE



Tschembar (Penza). C'est le 30 septembre dernier que le type bien connu a été remplacé par celui ci-contre qui se distingue principalement du précédent par les chiffres blancs sur couleur au lieu du contraire. De plus, le timbre est piqué 12 1/2:

5 kopecks, vert et noir.

Soroka. (Bessarabie) L'ondulation placée au-dessous du Château fort et qui représente un fleuve, ne l'oublions pas, a aujourd'hui cette ondulation marquée par des traits rouges sur lesquels une bande bleu pâle :

3 kopecks, rouge, jaune et bleu, piqué 12 1/2.

Il y a même de ces timbres où le piquage manque dans le sens horizontal :

VARIÉTÉ.

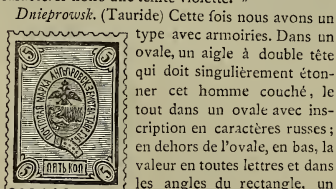
3 kopecks, rouge, jaune et bleu.

Bieloserk (Novgorod). Chacun a sa marotte. Celle de l'administration de Bieloserk est d'avoir un timbre vert-olive qui vient de remplacer le même timbre bleu :

2 kopecks, vert olive.

Sapojók. (Riazan) Les deux timbres signalés le mois passé ont vu le jour le 19 août passé, nous écrit M. Vonderbeeck.

Irbít. (Perm) M. Callo nous écrit que le timbre rose, impression violette renseigné jadis d'après un timbre de sa collection est « une décomposition chimique, produite par la délicatesse de la couleur du papier combiné avec l'encre noire typographique et la gomme arabique. Cette dernière pénétrant le papier, décompose la couleur rose et donne aux caractères noirs une teinte violette. »



chiffre oblique.

Dnieprovsk. (Tauride) Cette fois nous avons un type avec armoiries. Dans un ovale, un aigle à double tête qui doit singulièrement étonner cet homme couché, le tout dans un ovale avec inscription en caractères russes; en dehors de l'ovale, en bas, la valeur en toutes lettres et dans les angles du rectangle, un

Ce type nous est adressé par M. Vonderbeeck. L'impression est en couleur sur blanc, piqué 11 1/2: 5 kopecks, carmin, centre bleu.

Lgoff (Koursk) C'est à M. Breitfuss que nous



5 kopecks, noir, rouge, vert.

ST-CHRISTOPHE

Le 4 pence est actuellement gris perle et a le filigrane CA et couronne :

4 pence, gris perle.

SAINTE-HÉLÈNE

Les 2 et 6 pence ont actuellement le piquage 14, au dire du *Philatelic Record* :

2 pence, jaune, surch. noire.

6 — outremer — —

SAINTE-LUCIE

Le 6 pence, *Revenue*, a été employé à l'usage postal, écrit *Der Philatelist*:

6 pence, violet et noir.

SALVADOR

Der Philatelist signale les 1 et 2 cents avec la surcharge du contre scel en noir:

1 cent, vert, surch. noire.

2 — rouge — —

A propos de ces surcharges, le *Philatelic Record* a reçu une communication d'un de ses correspondants d'où il résulte que cette surcharge a pour but de dépostaliser ces timbres. Cette... nouvelle qui date de quelques beaux mois, jette notre confrère anglais dans une grande mélancolie. Il demande à ce que ce renseignement soit confirmé. Nous le renvoyons donc à notre dernier catalogue et au *Timbre Poste* de mai 1883 où il trouvera le décret relatif à ces surcharges : preuve qu'il est bon parfois de lire les décrets.

SUEDE

On nous envoie le type ci-contre comme étant celui en vigueur depuis le commencement de l'année. Il est à l'effigie d'Oscar II, à gauche dans un ovale. En haut, sur une bande cintrée : *Sverige*; en bas: *öre 10 öre*.

Impression de couleur sur papier blanc, piqués :

10 öre, carmin.

20 — bleu.



L'I. B. J. ajoute une carte et une enveloppe. Le premier rappelle les cartes en cours, l'enveloppe a le timbre à droite, format 150×88^{mm}.

carte. 5 òre, vert
enveloppe. 10 — carmin.

SUISSE.

Le timbre-taxé 20 centimes est d'un vert-olive pâle :

20 centimes, vert-olive.

TAÏTI

Le journal officiel de Taïti, sous la date du 26 juin 1884, publie le décret ci-après :

Décision relative au déclassement de 1500 timbres-poste de 20 cent.

Le Commissaire de la Marine, Gouverneur des Etablissements français de l'Océanie :

Vu l'article 66 de l'ordonnance du 27 août 1828 ;

Considérant que l'approvisionnement de timbres-poste de cinq centimes est épuisé et qu'il n'a pas encore été répondu aux demandes de figurines adressées au Département ;

Vu la nécessité d'assurer le service ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

Décide :

Article 1^{er}. Il sera suppléé au manque de timbres-poste de cinq centimes au moyen de mille cinq cents timbres de vingt centimes qui seront déclassés à cet effet et revêtus d'une griffe indiquant leur nouvelle affectation.

La moins-value résultant de ce déclassement sera portée en dépenses dans les mêmes écritures du trésorier-payeur et du receveur-comptable de la poste.

Art. 2. Le directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision puis sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Papeete, le 12 juin 1884.

MOREAU.

Par le Gouverneur,
Le Directeur de l'Intérieur,
GERVILLE-REACHE.

Nous avons vu les timbres dont nous parlions le mois passé grâce à MM. Gruat et Bonn. C'est la même surcharge que celle du 5 centimes, appliquée en noir, savoir :

10 centimes sur 20 cent., bistre et vert, piqué 13 1/2
25 — — 35 — noir et orange non piqué
25 — — 1 franc, vert-bronze — —

Les exemplaires que nous avons vus avaient la surcharge horizontale renversée, plus le suivant sans la surcharge renversée :

25 centimes sur 1 franc, vert-bronze, non piqué.

Le *Philatelic Record* donne le décret autorisant ces surcharges :

Le Gouverneur général civil des établissements de l'Océanie,

vu le manque de timbres-postes (*sic*) de 25, de 10 et de 5 centimes autorise la surcharge de :

400 timbres 20 centimes, surcharge 5.
100 — 20 — — 10.
100 — 1 franc, — — 25.

La moins-value sera passée au compte du Trésor, art. 5.

Signé : GERVILLE-REACHE.

Contresigné : COHEN.

Ces décrets prouvent que les surcharges ne sont pas faites en bien grand nombre.

TRINITÉ.

Les timbres-taxé ont été introduits, dans cette colonie anglaise, à partir du 1^{er} janvier, ainsi qu'il résulte de la circulaire que nous donnons plus bas. Nous n'avons qu'une seule valeur, celle que nous reproduisons, mais il est probable que les besoins postaux ne peuvent s'en contenter et qu'il doit y en avoir une série. Attendons donc des renseignements complémentaires.

Au centre d'un cercle est la valeur : 1 d.; au-dessus : *Trinidad*; au-dessous : *Surcharge postage*. Point d'ornements, point de fioritures : c'est un timbre.....taxé.

Imprimé en couleur, sur papier blanc, au filigranne CA et couronne, piqué 14 :

1 penny, noir.

Voici, maintenant, la circulaire adressée aux négociants :

Office général des Postes.
Port of Spain, 17 novembre 1884.

AVIS.

A partir du 1^{er} janvier 1885, la somme à percevoir du destinataire, pour les lettres non ou insuffisamment affranchies, sera représentée par un timbre spécial, semblable à l'exemplaire ci-dessous. (Voir le type ci-haut.)

Ces timbres seront appliqués sur l'enveloppe des lettres, etc.

Afin de rendre plus expéditive la distribution des courriers, en abolissant le système actuel de débiter les taxes à percevoir, dans les livres de ce Département, et aussi, enfin d'empêcher les erreurs par ces surcharges, je prends la liberté de solliciter votre coopération en fournissant votre messager, à l'arrivée de chaque courrier, d'une somme suffisante à couvrir les taxes sur chaque correspondance non ou insuffisamment affranchie, afin que ces taxes puissent être touchées lorsque la correspondance est distribuée.

A partir de la date mentionnée, toute la correspondance recommandée ou non affranchie pour votre firme, arrivant par le courrier anglais, sera distribuée dans la chambre même, à part, pour la distribution aux botliers privés, en même temps que la correspondance ordinaire.

Je suis, Monsieur, votre obéissant,

Signé :
Maître général des Postes.

TURK (ILES DE).

Le 4 pence a la couleur changée; filagramme CA et couronne :

4 pence, gris-perle.

URUGUAY.

Le 1 centesimo a la nuance vert vif. On ne connaît pas, à Montevideo, le 1 centesimo gris qu'on nous a fait voir et que nous avons déjà renseigné :

1 centesimo, vert vif.

Les timbres de la Perse.

Suite (Voir n° 263).

Emission de... 1878.

Semblables aux timbres locaux précédents. Le tirage a lieu sur les quatre variétés placées sur deux rangées du 8 shahi modifié en 5 par le changement des chiffres des angles qui se présentent actuellement comme des cœurs renversés et par celui du chiffre 8, entre les pattes du lion, modifié d'une façon très maladroite.

Il est à remarquer aussi que l'une des quatre variétés a subi également une réparation maladroite, remplaçant la partie manquante, à la partie droite supérieure par une espèce de o.

Le papier est blanc uni :

5 kran, violet, ardoise, ardoise foncé

Il y a un timbre de cette valeur, en *gris-vert* : c'est une décoloration obtenue par l'exposition au soleil.

Il avait été commandé 2000 de ces timbres; mais en l'absence des chefs, chargés du contrôle, les employés ont fait un tirage supplémentaire en leur faveur, pour les indemniser sans doute de leurs grandes fatigues. Ce fait ayant été connu, le timbre 5 kran, violet, fut remplacé immédiatement par le suivant.

Emission de... 1878.

Semblables aux timbres locaux précédents imprimer sur les quatre variétés usées du 1 shahi, pour le 1 kran et 1 toman et sur celles du 5 kr. 1878, pour cette même valeur.

Le papier est de couleur pour les 1 kran et 1 toman et blanc pour le 5 kran :

kran, carmin, vif, pâle, sur jaune
5 » or varié » blanc
toman, rouge-bronze » bleu

C'est encore par suite d'un vol que le 1 kran, carmin, sur blanc, fut imprimé sur papier jaune :

cela ne faisait pas l'affaire de MM. les voleurs, qui imaginèrent pour utiliser leur stock et profiter de leur larcin, de passer les timbres au safran. Cette fraude fut découverte, par hasard, quelques gouttes d'eau étant tombées sur une lettre portant de ces timbres mauvais teint. C'est ce qui décida l'administration à réclamer à Vienne des 1 et 5 kran, à l'effigie du Shah.

Le tirage des timbres de cette émission se décompose comme suit : 3 à 4000 des 1 et 5 kran et 500 du 1 toman.

(A continuer.)

F. BREITFUSS.

Chronique noire.

Nous trouvons dans la *Rivista della Stampa Filatelica*, journal qui en est à son 14^e numéro et qui, malgré son titre, écrit des articles en français, s'il vous plaît, un article qui mérite d'être mis sous les yeux de nos lecteurs. C'est un morceau trop succulent que pour lui enlever de sa saveur. Le voici donc tel quel :

« Nous nous faisons un devoir de signaler à la Presse Philatelique ainsi qu'à MM. les collectionneurs de Timbres-poste, un individu qui répond au nom de JACQUES PACKER, factionnaire de chemin de fer à Jassy Roumanie !

« Abusant de notre confiance, ce personnage peu délicat, a cru bien devoir nous escamoter une quantité de timbres-poste pour une somme assez ronde, dont c'est empressé de garnir son Album à nos dépenses !!

« N'ayant pas répondu aux nombreuses lettres de réclamation que maintes fois nous lui avons adressées, nous demanderons sous peu à M. le Directeur général des chemins de fer Roumains, quelques renseignements sur ce filou !!! »

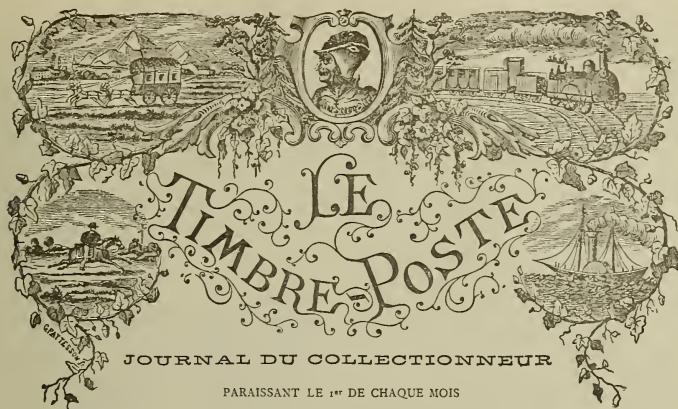
L'auteur de ces lignes a des naïvetés charmantes. On lui « escamote » pour « une somme assez ronde » et il en est encore à se demander s'il a eu affaire à un « filou ». Il se propose de réclamer des renseignements sur « le personnage » qui est factionnaire de chemin de fer. C'est un peu tard, nous semble-t-il.

Puisque nous en sommes à la *Chronique noire*, faisons connaître le fait suivant que nous cueillons dans le journal allemand, l'*I. B. J.*

Il paraîtrait que Weiss Sándor, marchand de timbres à Budapest a été condamné, par jugement du 26 juin dernier à 6 années de prison pour nombreuses filouteries et Füllern Sándor, son digne complice, à trois ans. De plus, ces MM. ont été condamnés aux frais.

S'il pouvait y avoir quelques récompenses semblables à répartir aux faussaires, il est probable que le nombre en diminuerait notablement.

Bruxelles. --- Imp. MOENS père et fils, rue aux Laines, 48



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AÇORES.

La carte 20 réis à la surcharge Açores en petites lettres :

20 réis, bleu sur chamois.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

M. de Powal possède le 4 centavos avec une double surcharge, la première en oblique :

4 centavos, vermillon et noir, double surch.

De cette même émission, le même correspondant, possède oblitéré, avec la surcharge centavos 1884 en haut, et *cuatro* en bas :

4 centavos, vermillon et noir.

BARBADE.

Le document suivant est extrait du *Philatelic Record* :

Office général des Postes.

Règlement supplémentaire concernant la recommandation des lettres et autres articles au bureau général des postes, et par les maîtres des postes des districts.

Lettres, etc., adressées à des villes à l'étranger.

1. A partir du premier janvier prochain, le coût de la recommandation sera de 2 pence, aux conditions mentionnées dans le paragraphe 2.

2. A partir de la date ci-dessus, chaque lettre remise pour recommandation (excepté dans le cas mentionné à l'art. 4), sera insérée dans une enveloppe spéciale, qu'on peut obtenir à tous les bureaux de poste des districts, et au bureau général des Postes.

3. Les enveloppes pour lettres recommandées sont des formats et seront vendues au public aux prix suivants, y compris les frais d'enregistrement imprimés sur la patte des enveloppes ;

5 1/2 pences X 3 1/4 pour 2 1/2 pence.

8 — X 5 — 3 —

11 1/2 — X 6 — 3 1/2 —

10 1/2 — X 7 — 3 1/2 —

4. A partir du 1^{er} janvier prochain, les Maîtres des postes députés, ne doivent plus accepter de lettres recommandées pour l'étranger, excepté si elles sont insérées comme il est dit au paragraphe 2 ; mais le maître colonial des postes peut permettre qu'une lettre qui n'est pas insérée de cette manière soit recommandée, s'il lui paraît que l'expéditeur ou l'envoyeur est ignorant de ce règlement, et qu'en conséquence il y aurait inconvénient à ce qu'il y eût un délit par suite du refus de la recommander.

5. Pour les lettres admises à la recommandation comme il est mentionné dans le paragraphe précédent, le coût sera de 2 1/2 pence.

6. Les paquets de livres, de documents commerciaux et d'échantillons lorsqu'ils sont recommandés, ne doivent pas être insérés dans une enveloppe spéciale, mais ils doivent être liés à la satisfaction de l'employé qui enregistre. Le coût de ces articles sera de 2 pence chaque paquet.

Lettres pour l'intérieur, etc.

7. A partir du premier Janvier prochain, toutes les lettres pour l'intérieur, remises pour la recommandation au bureau général des postes, ou à un bureau du district, seront insérées dans une enveloppe spéciale, excepté dans le cas mentionné au paragraphe 9.

8. Ces enveloppes ont 5 1/4 pouces sur 3 1/4 comme format, et seront vendues au public à 1 1/2 penny chacune, y compris le coût de la recommandation au bureau général des postes et aux bureaux de poste des districts.

9. Dans le cas où une lettre serait trop grande pour l'insérer dans une des enveloppes spéciales fournies, les maîtres des postes et les employés à la recommandation peuvent l'accepter pourvu qu'elle soit dans une enveloppe bien solide, bien fermée, et si elle contient des monnaies, ces monnaies ne peuvent être en liberté, mais être emballées et insérées de manière à ce qu'elles ne puissent à peine se mouvoir.

10. Ces règles sont supplémentaires à celles passées par le Gouverneur en Conseil, le 8 Décembre 1880.

Présenté à S. E. le Gouverneur du Comité Exécutif et approuvé le 13 novembre 1884.

GARNETT T. TAYLOR.

Officier qui agit au Comité exécutif.

Il résulte de ce décret que nous aurons de nouvelles enveloppes 1 et 2 pence en un et quatre formats.

BELGIQUE.



Le 1^{er} Janvier, nous avons reçu comme cadeau d'étranges de l'Administration des postes, un nouveau timbre à 25 centimes, destiné aux correspondances de l'union postale universelle, comme le fait pressentir le dessin des angles inférieurs représentant deux hémisphères; à la partie centrale, l'effigie du roi Léopold II, et dans les angles supérieurs, le chiffre de la valeur. Nous trouvons le type trop chargé, ce qui le rend disgracieux au dernier des points.

Imprimé en couleur sur papier teinté rose, piqué 15 :

25 centimes, bleu, sur teinté rose.

Voici l'extrait de naissance de ce timbre :

Vu l'arrêté royal du 9 Juin 1884, qui crée un nouveau type de timbre-poste, etc., un nouveau timbre-poste de 25 centimes, de couleur bleue, sera émis le premier Janvier, 1885.

Bruxelles, le 22 Décembre, 1884.

VANDENPEERDEBOOM.

L'Ami des Timbres, en reproduisant le timbre de

2 francs « qu'il n'a pu publier jusqu'à ce jour » et que nous avons fait connaître, en Juillet dernier dit : « Bien que ce timbre soit connu depuis six mois, nous ne l'avons jamais vu oblitéré, peut-être n'a-t-il pas été mis en cours. »

Nous serions curieux de savoir où l'Ami a vu ce timbre qui n'a pas même été imprimé ! C'est peut-être au *Timbre-Poste*..., Fallait le dire !

Nous trouvons au *Philatelist* la description des cartes de service suivantes de Charleroi. A la partie supérieure : *Ville de Charleroi : Carte postale de service, puis M. le Bourgmestre à* n° 295.

Sans valeur, noir sur chamois.

— — — blanc.

— — — bleu.

Comme les précédentes sauf qu'il y a obliquement à gauche : *Pour le bourgmestre. — Le secrétaire communal :*

Sans valeur, noir sur citron.

— — — blanc.

— — — rose foncé.

— — — vert foncé.

BULGARIE.

Der Philatelist a vu la carte avec réponse 5 + 5 stotinki imprimée sur les 1^{re} et 3^e faces et tenant par le bord supérieur :

5 + 5 stotinki, vert sur blanc.

CANADA.

Der Philatelist a reçu d'un de ses correspondants la carte 1 c. bleu sur chamois et les enveloppes 1 et 3 cents, 84 × 140 mm avec trois surcharges indiquant qu'elles sont de service :

a. En haut, au milieu, les armes anglaises avec lion et licorne.

b. Sur le timbre « service ».

c. En dessous, à gauche : *Head quarters.*

B. 3 RD. RAFLES.

Carte : 1 cent, bleu ; / chamois.

Enveloppes : 1 — — / blanc,

— 3 — rouge —

Le même correspondant lui a montré le timbre *Bill stamp* 6 c., vert, annulé par la poste : *Halifax N. — Canada oct. 23 84*. Or il résulte de nos informations, voir *Timbre Fiscal 1882 page 25*, que les timbres fiscaux *bill stamps* ont été abolis au Canada depuis le 5 mars 1882.

Si les enveloppes et cartes de service signalées par ce correspondant ont la même valeur que le renseignement sur les timbres « bill stamps » nous pouvons les ranger parmi les carottes déjà si abondantes de la *timbrophiloterie*.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE



a un cable; piquage 14 :

2 pence, bistre.
6 — violet vif.

Il va sans dire que ces timbres sont au 2^e type.

CORÉE.



Cette fois nous les tenons : de vrais et beaux (?) timbres qui nous sont expédiés par M.A. Treichel. Ces deux timbres, les seuls émis, ont chacun le type différent. La partie centrale est occupée par une cocarde dans un rectangle contenant, au 5 mons, à droite et à gauche des inscriptions en caractères chinois ainsi que dans le cartouche supérieur ; dans les angles supérieurs et le cartouche inférieur des caractères coréens ; en bas, dans les angles : 5 à gauche, *M^a* à droite.

Le 10 mons a le cercle central entouré d'inscriptions chinoises ou coréennes ; puis à gauche et à droite, le mot anglais : *post* ; en haut : *Corean* ; en bas : *10m^a* ; aux angles, des caractères japonais ou coréens.

Imprimés typographiquement en couleur sur blanc, piqués 10 :

5 mons, carmin.
10 — bleu

Le mon est la millième partie du dollar nous dit M. Treichel. Les inscriptions de ces timbres nous sont traduites par M. Rodet :

La légende du bas du 5 mons se lit en coréen : *Tai teyô syau kok oâ ts'o* et celle en caractères chinois du haut : *Tâ Tch' do sîtu koné yeou ch' ao* ou Grand Corée Royaume timbres-poste ; dans les angles supérieurs, en coréen et dans les cartouches verticaux en chinois : cinq *mîn*.

Au timbre 10 mons, les inscriptions sont celles

des cartouches supérieurs et inférieurs du 5 mons ; les octogones des angles supérieurs signifient à droite *sip* (dix.) à gauche : *mîn* (mons), en coréen ; en bas l'équivalent en chinois.

COSTA RICA.

Pour obtenir sans doute un nouveau succès de vente, le timbre 2 centavos paraît avec la surcharge *oficial* en noir au lieu de bleu :

2 centavos, carmin, surch. noire.

EQUATEUR.

Il y aurait, d'après le *Philatelic Record*, des timbres avec la surcharge *oficial*, en noir, en lettres capitales romaines :

5 centavos, bleu, surch. noire.
10 — orange, —

On nous envoie une carte avec réponse au type en cours, récemment décrit.

Les deux parties tiennent par le côté inférieur et ont l'impression sur les 1^{re} et 3^e faces :

2 + 2 centavos, bleu sur blanc.



FAULKLAND.

Voici le dessin de la carte 1 1/2 penny sur chamois que nous n'avions pu donner jusqu'à présent.

FRANCE.

Le 15 Janvier a donné le jour à une enveloppe pneumatique au type connu, timbre à droite, format 145x76^{mm}. Inscription *Tubes pneumatiques* et quatre lignes d'adresses, au revers un avis :

75 centimes, carmin sur lilas.

Une carte-lettre privée a paru ces jours-ci. Elle a la disposition de toutes celles connues. En haut : *carte-lettre* ; à droite, le timbre 15 c. bleu, type actuel. Un piquage tout autour et les bords gommés :

15 centimes, bleu sur brun, rose, paille, bleu pâle, gris.

GRANDE-BRETAGNE.

Une enveloppe pour lettres recommandées, est signalée par le *Philatelic Record*. Le timbre est ovale, daté 12, 2, 78 tandis que les inscriptions etc sur la face, sont celles de l'émission permanente, c'est-à-dire deux lignes d'inscriptions et espace accordé pour le timbre. La patte est dentelée, le format est celui F :

2 pence, bleu.

Le même, annonce que les formats H et I de l'émission présente, sont en circulation avec un grand R dans un ovale.

2 pence, bleu.

GRENADE.

Dénoncé par le *Philatelic Record* le timbre 1 penny, rose, actuel, portant la surcharge noire *penny-half* sur deux lignes et mis en circulation pour les amateurs trop crédules.

GUADELOUPE.

On a réimprimé en octobre dernier les 25 et 40 centimes en très petit nombre : histoire d'être agréable aux amateurs. Les feuilles contiennent huit variétés imprimées sur papier *mince*. Est-ce manque d'attention ou est-ce pour former des variétés, toujours est-il que la 1^{re} variété des 25 a un gros 2 et un 5 à tête légèrement relevée et la 8^{me} variété un 5 plus maigre et plus large. Au 40 c. il y a la 5^e variété qui a la lettre à (à percevoir) qui manque :

25 centimes, noir sur blanc.
40 — —

GUINÉE.

Nous avons avec la grande surcharge, sans aucune variété d'accent :

200 reis, orange, surch. noire.
300 — brun — —

Si nous n'avons pas de variétés pour ces deux valeurs, en revanche nous avons :

Avec accent circrconflexe sur GUINÉ :

25 reis, rose
50 — bleu.

Le *Philatelic Record* a vu avec la surcharge *Guiné* en petites lettres :

100 reis, lilas surch. noire.

Notre confrère signale encore le 10 reis, bistre. Nous supposons que c'est une erreur typographique, les 20 reis bistre et 5 noir étant déjà connus et signalés depuis longtemps.

HONGRIE.

Le timbre de journaux, 1 kreuzer, toujours non dentelé a été rencontré piqué 12 1/2 et oblitéré *Eperjes* 8/4 84 par un correspondant du *Philatelist* :

1 kreuzer, orange, piqué 12 1/2.

La carte à 5 kreuzer est signalée par le même, comme ayant les lettres couchées *M. K. POSTA* au lieu de *M. K. POSTA* :

5 kreuzer, rose sur paille.

INDE PORTUGAISE.

Quelques variétés non encore signalées dont les timbres sont tous percés, sauf indication contraire :

Non dentelé verticalement.

Mars 1876, 10 reis, noir.

Même type, de mars 1876 avec surcharge.

5 reis, sur 20 reis, rouge, surch. noire.

Deux timbres se tenant, l'un ayant une surcharge, l'autre n'en ayant pas.

5 reis sur 20 reis, rouge, sans surch.
5 — 20 — avec surch. noire.

Type de mars 1876 avec surcharge.

5 reis, sur 10 reis, noir, surch. rouge renversée.

5 — 20 — rouge — noire.

5 — 20-40 — — —

5 — 20 — — — (non dentelé)

Type de juin 1877, 3^e série à étoile et surcharge.

5 reis, sur 10 reis, noir, surch. rouge renversée

5 — 10-40 — — —

5+5 — 10 — — —

JEYPORE.

JEYPORE

Les enveloppes et cartes portant le timbre ci-con-

tre n'ont aucune valeur. Cette soi-disant surcharge a été obtenue par faveur par le même spéculateur sans doute à qui nous devons les cartes de fantaisie d'Hayderabad. Cette marque *Jeyapore* sert de timbre d'origine à cette poste et est appliquée sur toutes les pièces qui passent par ce bureau.

JOHORE.

Le 2 cents rose nous est parvenu avec les surcharges :

JOHOR ayant 9 + 3 m/m

JOHOR — 8 + 2 3/4 m/m

Der Philatelist ajoute avec un e final :

JOHORE.

mais n'indique pas les dimensions.

JUMMOO-KASHMIR.

M. Rodet nous adresse la rectification suivante à sa lecture première de la légende des timbres-télégraphe que la mauvaise impression de ces timbres, l'impossibilité de trouver dans les dictionnaires le nom du *télégraphe*, terme d'invention toute récente, ne lui avait pas permis de lire correctement. Guidé par le récépissé d'un télégramme transmis de Jamaûa à Calcutta, et sur lequel la légende est écrite en ourdou, il a pu lire.

Târ-bargy Jamû Kashmîr, tibât va gheir « fil à éclairs. Jamaû, Cachemire et dépendances. »

Ce même récépissé lui a fait voir comment ces timbres s'emploient : on les colle à cheval sur le récépissé et son talon, et lorsqu'on détache le récépissé pour le remettre à l'expéditeur, on coupe les timbres en deux, comme on agit, du reste, pour ceux de l'Inde Anglaise et de Ceylan. Une moitié adhère au récépissé; l'autre reste collée au talon : voilà pourquoi la légende et la valeur sont imprimés aux deux bouts de chaque timbre.

LAGOS.

Les timbres ont leurs couleurs modifiées comme suit et ont le filagramme CA et couronne, piqués 14 :

1 penny, carmin.
2 — gris.
4 — lilas.
6 — olive.

LIVONIE.

Les 2 kopecks actuels qui avaient la teinte du papier, jaunâtre, l'ont actuellement blancmat, piqués 11 1/2 au lieu de 13 :

2 kopecks, noir, rouge et vert.

MALACCA.

Le 5 cents, surchargé : *Two cents* de bas en haut existe en trois variétés :

1 ^{re}	la lettre E large et S étroit
2 ^e ayant à cents	— E étroit et S —
3 ^e	— E large et S large

MALTE



Nous recevons de M. A. Glavany, la communication d'une série de timbres et cartes qui ont dû paraître sans doute le 1^{er} janvier passé.

Il y a trois types de timbres, tous à l'effigie de Victoria tournée à gauche; le cadre seul diffère.

Au 1^{er} type le mot *Malta* est sur une bande cintrée au-dessus de l'effigie et la valeur en dessous, également sur une bande cintrée.

Au 2^e type, l'effigie est dans un cercle, le mot : *Malta*, en haut sur un cartouche horizontal et la valeur en bas.

Au 3^e type, *Malta* et la valeur sont renfermés dans un ovale.

Le 1/2 penny, reste en usage, mais la couleur est changée.



Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme CA et couronne, piqués 14 :

	1/2 penny, vert.
1 ^{er} Type.	1 — carmin.
2 ^e —	2 — gris.
—	4 — bistre-brun.
—	1 shilling, lilas.
3 ^e —	2 1/2 pence, outremer.

La carte a le type, faut-il le dire ? de toutes les cartes des colonies anglaises. Il est à droite, angle supérieur.

La formule a pour inscription :

Union postale universelle.

Malta (Malte)

Post Card.

The address only to be written on this side.

Les armes de la Grande-Bretagne sont placées entre *Post* et *Card* :

1 penny, carmin.
1+1 — —

La carte avec réponse a l'impression sur les 1^{re} et 3^e faces, les 2 parties tenant par le haut.

M. Glavany nous parle d'une enveloppe en plusieurs formats ayant le timbre sur la patte de fermeture et réservée aux lettres recommandées, mais ne l'ayant pas eue en communication, il nous faut remettre à plus tard la reproduction du type :

2 pence, bleu.

MONTERRAT

Au type de la carte avec réponse 1 1/2 + 1 1/2 penny, il existe :

1 penny, carmin sur chamois.

NORVÈGE

Aalesund. Nous empruntons au M. des W. P. C. la description suivante d'un timbre qui aurait paru le 15 décembre dernier.

« Ces beaux (!!) timbres en rectangle ont dans un écu le monogramme P. H. S. O. (*Postmaster Hans Sev. Oyen*) ; autour, se trouve : *Aalesund By-post frimaerke* ; en dessous, un cabillaud nageant et une étoile à six rayons contenant le chiffre de la valeur ; à droite de l'étoile : *øre* ; à gauche, l'indica-

tion de valeur. L'espace entre le cabillaud et l'écu contient deux vues : celle de gauche les montagnes Sukkertoppen, le clocher de l'église et les dépôts d'Aalesund ; à droite le Havstenen avec ses moles et son phare ; à côté, un navire à la voile au-dessus duquel vole un oiseau.

Impression de couleur sur papier blanc, dentelé et non dentelé :

3 ôre, rouge.
5 — bleu.
7 — noir.

On a émis aussi une carte-lettre portant ce timbre. Elle est gommée et perforée :

5 ôre, bleu sur papier bleu.

PARAGUAY.

Vu avec le chiffre en surcharge noire renversé.

1 cent., sur 1 real, rose et noir.

PÉROU.

Le *Philatelic Record* a vu quelques cartes qui ont reçu à l'angle supérieur de droite, dans l'espace réservé au timbre de la poste du bureau de départ, un grand chiffre arabe, large, de la couleur de la surcharge centrale :

3 centavos, noir surch. vert foncé sur blanc,
4 — — — — — vermillon — —
3+3 — — — — — indigo — — chamois.
4+4 — — — — — noir — —

L'Administration des postes semble se moquer agréablement du public. Elle surcharge tous les timbres à tort et à travers et sans aucune raison justifiée. Vise-t-on les amateurs pour rétablir les finances singulièrement obérées ? Nous ne pouvons le croire, car le défilé de cette mascarade de surcharges se succède avec une telle rapidité qu'il n'est pas possible de happer au passage les preuves de tous ces actes de folie. Quoiqu'il en soit, ce sont des timbres régulièrement émis et qu'il nous faut nous résigner à collectionner. Voici donc les derniers actes de démenée de cette folâtre Administration des postes.

La surcharge cette fois est au type soleil ayant *correos* au-dessus et *Lima* au-dessous, formant cercle. Elle est appliquée sur :

Deficit. 1 centavo, bistre, surch. noire.
— 5 — vermillon — —
— 10 — orange — —
— 20 — bleu — —
— 50 — brun — —
— 1 noir vert, — —
— 1 — orange, — —
— 2 — violet, — —
— 2 — rose, — —
— 5 — bleu, — —

Ce dernier a déjà été signalé.

Les suivants ont une seconde surcharge : *Lima Correos* dans un double cercle rouge :

Deficit. 1 centavo, bistre surch. noire et Rouge.
— 5 — vermillon — — — —
— 10 — orange — — — —
— 20 — bleu — — — —
— 50 — brun — — — —
— 1 — vert — — — —
— 1 — orange, — — — —
— 2 — violet, — — — —

Ceux qui suivent ont pour première surcharge ovale : *Union postale... Lima*, en bleu :

1 centavo, vert, surch. bleue et noire.
1 — orange, — — — —

PHILIPPINES.

M. Langlois possède le timbre 5 pesetas vert, *Derechos de firma*, de 1872, ayant servi à l'usage postal en 1880 ou 82 :

5 pesetas, vert.

Nous avons vu sur fragment de lettre, accompagnés de timbres-poste, et ayant servi par conséquent à l'usage postal :

200 mils de peso, bleu (émission de 1878).
200 — — — — — vert (— 1880).

M. Moquette attire notre attention sur la surcharge du *dos reales*, impression noire sur le 2 4/8 c. de peso dont il nous envoie deux types distincts.

Sur le 1^{er} type, l'S de *reles* qui n'a pas de ponctuation, touche presque la lettre précédente et est assez étroite ; de *dos* est en grandes lettres ; *correos* est en lettres larges ; au contraire le 2^e type a la lettre E de *reles* ponctuée, distante de S ; de *dos* est en lettres plus petites qu'au 1^{er} type ; enfin *correos* a les lettres plus maigres.

En examinant les timbres de cette valeur que nous possédons, nous trouvons des différences parmi chaque timbre, ce qui nous fait supposer que l'impression n'a pas eu lieu avec un timbre à main. Aucune des surcharges de nos timbres ne se rapporte à celles de M. Moquette. Quel est ce mystère ?

PORTO-RICO.

M. Vedel a découvert parmi un tas de timbres, écrit *Der Philatelist*, les suivants oblitérés :

1877 5 c. de p., laque
10 — — brun-rouge.

On ne dit pas si ces timbres sont dentelés ou non.

Nous partageons un peu l'incrédulité de Saint-Thomas vis-à-vis de ces timbres : il arrive très souvent qu'on imprime les timbres à Madrid en d'autres couleurs que celles officielles, il est donc facile d'en faire des erreurs d'impression.

PORTUGAL.

Nous trouvons dans le *Jornal da Manha*, du 24 décembre dernier, les lignes suivantes :

Les Timbres de 20 réis. — Nous voyons dans le *Diario*, un ordre décidant que les timbres-poste de 20 réis, de couleur carmin, sont déjà à présent mis en vente sur le continent du royaume et dans les îles des Açores et de Madère.

A partir du 1^{er} Février 1885, la vente cessera, tant par les administrations des postes, télégraphes et phares de Lisbonne et Porto, que par les percepteurs, des timbres d'affranchissement de la taxe de 20 réis d'émissions antérieures.

Les timbres de 20 réis d'émissions antérieures, vendus jusqu'au 31 Janvier 1885, pourront être utilisés pour l'affranchissement de correspondances, jusqu'au 28 Février 1885 inclusivement.

A partir du 1^{er} Mars 1885, seront considérés comme nuls, tous les timbres d'affranchissement de la taxe de 20 réis de quelque type que ce soit d'émissions antérieures; les timbres antérieurs, de cette taxe, qui existeront le 31 Janvier, dans les Administrations des postes, télégraphes et phares de Lisbonne et Porto, seront retournés à la Monnaie.

Le délai pour l'échange est fixé du 1^{er} au 28 Février 1885. A l'expiration de ce délai, l'échange de timbres pourra avoir lieu jusqu'au 31 Mars, moyennant requête des intéressés.

RUSSIE.

Le timbre 3 kop. et l'enveloppe 5 kopecks (4 formats) ont été mis en cours le 1^{er} Janvier dernier. Ils sont aux types des timbres 1, 2 kop. et enveloppe 7 kop. actuels :

Timbre-poste : 3 kopecks, carmin.

Enveloppe : 5 — violet s/éclat. avec ondulat. en filigr.

Ismail. Des enveloppes de fêtes 109×63, avis en six lignes nous sont signalées par M. Lubkert. Le type du timbre est le n° 3774 de notre catalogue :

10 kopecks, bleu s/blanc vergé.

20 — bleu — —



Atkarsk (Saratoff). Cette fois nous avons un timbre qui n'est plus une caricature. Le centre d'un ovale est occupé par les armoiries, avec inscriptions autour, en caractères russes : au-dessus et au-dessous la valeur : 3 kopecks ; le cadre est rectangulaire, et le fond rempli par un damier. Ce timbre nous est connu par M. E. Vonder-

Beek.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 :

3 kopecks, bleu et noir.

Nous avons rencontré de ces timbres où le page horizontal manque :

3 kopecks, bleu et noir.

Louga (St-Petersbourg). Le timbre actuel a probablement été refait. M. Vonder Beek nous a fait voir un exemplaire annulé, ayant l'inscription droite terminée par un point à côté d'une étoile

à sept branches. Le renard a la queue droite, et la main au-dessus de cet animal est plus forte; enfin les chiffres des angles sont très maigres :

5 kopecks, bleu foncé, piqué 13.

Dnieprowsk (Tauride). D'après ce que nous écrit M. Callo, le timbre reproduit le mois passé ne serait destiné à être mis en usage qu'en 1886, d'après une lettre qu'il a reçue de l'Administration des postes. « Nous avons déjà, nous écrit-il, la musique de l'avenir de Wagner, voilà que nous en avons les timbres. »



Le type actuellement en usage est encore celui ci-contre mais l'impression au lieu d'être jaune est rose, et le centre bleu outremer ou bleu foncé

Les timbres reçus sont piqués 12 :

5 kop, rose et outremer.

5 — — et bleu foncé.

Cherson (Cherson). M. Lubkert a vu le 10 kopecks, non dentelé, de la 2^e émission. Il nous semble qu'on fait bien des découvertes sur les timbres de Cherson, dont l'Administration nous paraît très complaisante :

10 kopecks, rose et noir.

SÉNÉGAL.

Les timbres-taxe dont nous avons parlé il y a peu de temps, sont les mêmes que ceux employés dans les autres colonies françaises, et dont il n'y a en usage que 5, 10, 15, 20, 40 centimes et 1 franc; tous non dentelés.

SERBIE.

Une carte typographique au lieu d'être lithographiée, est décrite par *Der Philatelist*.

Le timbre est le même que celui qui figure sur la carte lithographiée, mais il a les chiffres plus petits et plus maigres; l'avis de gauche est, la première ligne en caractères gras, et la seconde plus courte en caractères droits et non en italique :

10 para, brun sur chamôie.

SHANGHAÏ.

Nous avons reçu :

20 cash, vert, piqué 15 et 11 1/2

60 — mauve. — —

Il nous arrive les 40 cash surchargés 20 cash, et les 80 et 100 cash surchargés 60 cash, en bleu pâle, mais ces timbres connus piqués 15, surcharge

bleu-noir, le sont 11 1/2 : c'est ce qui distingue les nouveaux provisoires des anciens :

20	cash, carmin, surch. bleu ^e
60	— bleu — —
60	— brun — —

SIERRA LEONE.

Le *Philatelic Record* mentionne le 4 pence, bistre, et cependant on nous disait, il y a quelques mois, qu'il était *gris*, couleur adoptée pour cette valeur par beaucoup de colonies anglaises. Notons donc provisoirement, en attendant des éclaircissements :

4 pence, bistre, C A et couronne.

SUÈDE.

Le timbre de 20 öre, bleu, signalé le mois passé, ne sera mis en usage avec le 5 öre, vert, que fin Avril prochain. Ces timbres sont piqués 13.

En plus de la carte 5 öre, il y a encore une carte même valeur avec réponse : l'impression est sur les 1^{re} et 3^{es} faces, et les deux parties tiennent par le côté gauche :

5+5 öre, vert sur blanc.

Le *Philatelic Record* ajoute aux types connus :

Timbre officiel	10 öre, rose,
Carte officielle	5 — vert.

Circulaire de la Direction générale de la poste Royale.

A tous les administrateurs des postes, concernant certaines espèces de nouveaux timbres-poste, enveloppes et cartes postales.

Sa Majesté Royale après avoir communiqué par sa gracieuse note du 5 juin dernier (paru dans la circulaire de la Direction Générale des Postes Royales, n° 36), que la décision modifiée concernant la taxe du port pour des lettres et cartes postales indigènes, sera mise en vigueur à partir et le 1^{er} janvier 1885.

A par conséquent, ordonnée à la Direction Générale des Postes de fabriquer les suivants timbres-poste, enveloppes et cartes postales d'une nouvelle espèce, savoir :

Des timbres-poste ordinaires et des timbres-poste de service de la valeur de 10 öre et des enveloppes de la même valeur.

Des cartes postales ordinaires :

a) simples à 5 öre ;

b) Cartes postales de la même valeur, avec une carte pour la réponse, aussi de la même valeur, et des cartes postales de service de la valeur de 5 öre.

Les nouveaux timbres ordinaires de la valeur de 10 öre, sont comme suit

Au milieu du timbre, le buste de S. M. le roi Oscar II, vu de gauche et entouré d'une bordure ovale de perles ; dans les coins supérieurs du timbre est en forme d'un arc le mot « Sverige » avec des cors de poste de chaque côté ; sous l'effigie, le chiffre « 10 » avec les mots « öre » de chaque côté ; la couleur est rouge-carmin ; la dimension un peu plus grande que celle des timbres-poste actuels ordinaires.

Les nouveaux timbres-poste de service et les enveloppes de la valeur de 10 öre correspondent au type de timbres-poste de service actuels et des enveloppes de 12 öre, sauf le chiffre de la valeur ; la couleur des timbres-poste de service en valeur de 10 öre et le timbre de la valeur des enveloppes postales de la valeur susmentionnée, sera rouge-carmin.

Les nouvelles cartes postales se distinguent des cartes postales actuelles de la même espèce, outre en ce qui concerne le chiffre de la valeur, que la couleur du timbre de valeur, du cadre et du texte devient vert, ainsi que les nouvelles cartes postales de service qui auront le même format que les cartes postales simples ordinaires.

Vu que les nouveaux timbres-poste, enveloppes et cartes postales doivent être envoyés avant la fin de cette année à tous les bureaux de poste du Royaume, la Direction générale des Postes a autorisé les gérants du stock des timbres-poste du Département des postes, de remettre le plutôt possible et sans attendre des demandes, une certaine quantité de ces timbres poste, enveloppes et cartes-postales aux bureaux de poste complètement stables et aux inspections de postes ;

Les gérants des postes en question chargés d'approvisionner en temps opportun de nouveaux timbres-poste, enveloppes et cartes-postales, les stations de postes placés sous leurs ordres et les expéditions de poste des bateaux à vapeur qui se trouvent en activité, veilleront à ce que les facteurs ruraux placés sous leurs ordres, soient munis à partir du commencement de l'année prochaine, d'un nombre nécessaire de timbres-poste ordinaires de la valeur de 10 öre.

Les nouveaux timbres-poste, etc., etc., qui seront livrés, conformément à ce qui est dit plus haut, du stock des timbres-poste du Département des Postes, aux bureaux de poste complètement stables et aux inspections postales doivent être placés en dû ordre, pour le contrôle dans les comptes complets.

A la vente des enveloppes postales de la valeur de 10 öre, au public, il doit être pris en considération ce qui a déjà été fixé concernant le rabais pour les ventes d'au moins 100 exemplaires, à la fois, ainsi que pour 10 enveloppes de la valeur de 10 öre ; le paiement doit se faire à 1 krona 5 öre et pour une plus petite quantité les mêmes enveloppes postales doivent se payer à 11 öre chaque enveloppe.

Stockholm, le 21 novembre 1884.

WILHELM ROOS.

(Contresigné) G. E. SUNDBERG.

Publié le 27 novembre 1884.

TRINITÉ

La série des *timbres-taxe* serait composée des valeurs suivantes, au dire de M. Joannides :

1/2, 1, 2, 3, 4, 5, 6, 8 pence, noir.
1 shilling. —

TURQUIE.

M. Glavany nous prie de rectifier le paragraphe de sa lettre inséré dans le n° de Décembre, et qui a rapport à la poste *locale*, ce qui n'a pas été dit.

Un de nos correspondants nous soumet le 1 piastre (sans S) imprimé en *vert* au lieu de *bleu* et oblitéré.

Un autre correspondant de Constantinople dit posséder le 10 paras, bleu sur bleu, au lieu de vert sur vert. On nous dit que ce dernier a été soumis au chef du bureau central qui aurait déclaré le timbre bon, sans pouvoir expliquer son origine.

Les timbres verts se changent parfaitement en bleu, on a même changé des timbres bleu en vert ; n'en déplaie au chef du bureau central de Constantinople, nous croyons que ce sont des falsifications.

URUGAY.

Direction et Administration générale des postes.

AVIS.

Par disposition de cette direction, il sera mis en circulation le 19 courant, une nouvelle émission de timbres de cinq centesimos imprimés en encre bleue.

Il est accordé un délai de 90 jours à partir de la date mentionnée, pour retirer de la circulation les timbres de même valeur aujourd'hui en usage; cet échange peut s'effectuer dans tous les bureaux de poste de l'Etat. Le terme accordé une fois écoulé, les timbres retirés d'usage seront considérés comme nuls et d'aucune valeur postale.

Montevideo, le 17 décembre 1884.

Le 1^{er} employé.

L'acte de naissance du nouveau venu étant dressé il nous reste à le faire connaître. Au centre d'un cercle guilloché, un gros chiffre 5; autour : *Republica Oriental — centesimos — del Uruguay*. Le cadre est rectangulaire.



Gravé par la *American Bank Note Company* de New-York et imprimé en couleur sur blanc, percé en lignes :

5 centesimos, bleu terne.

VENEZUELA.

Nous trouvons au *Deutsche Philatelisten Zeitung*, l'annonce du 9 reales, vert, *Escuelas* employé à l'usage postal :

9 reales, vert sur blanc.

WURTEMBERG.

Une variété de l'enveloppe grand format, ayant la patte ornée du cachet circulaire à cinq cercles, est signalée par *Deutsche Philatelisten Zeitung*. Cette enveloppe aurait la double inscription oblique :

DREI KRÄU DREI KREUZER POST-COUVERT.
3 kreuzer, rose sur blanc.

Les timbres de la Perse.

Suite (Voir n° 265).

Emission de janvier 1879.

Les 5 kran, servant principalement à l'affranchissement des paquets postaux, furent rapidement épuisés : l'or manquait (ce qui est le plus souvent le cas) que faire? on utilisa le bronze du 1 toman pour imprimer 3000 timbres :

5 kran, rouge-bronze sur blanc. 4 variétés

Emission de fin janvier 1879.

Les 5 kran, de Vienne, étaient attendus avec

impatience. Ne les voyant pas venir on fut obligé de procéder à un nouveau tirage de cette valeur, mais il ne restait rien pour l'imprimer! On rassembla ce qu'on put trouver d'or, de bronze et de violet, on mélangea le tout et on arriva ainsi à imprimer 2000 à 2500 timbres en violet-rouge, ce qui permit d'attendre les timbres de l'émission suivante :

5 kran, violet-bronze sur blanc, 4 variétés

Emission de Février 1879



Les timbres de cette émission sont en tous points semblables à ceux émis en août 1876 et exécutés comme ceux-ci à Vienne, sauf que les timbres actuels ont une bordure de couleur, les autres n'en ayant pas.

Le papier est blanc, le piquage 13 :

1 kran, brun et noir, bordure brune
5 " bleu " " bleue

Ainsi que cela se produit toujours, le tirage ayant donné quelques feuilles défectueuses, celles-ci furent jointes à l'envoi, dans un paquet séparé, indiquant que le contenu était composé de maculatures. Le ministre des postes, après examen des dites maculatures, jugea que le tirage était splendide, eu égard sans doute aux tirages locaux et il décida de les mettre en circulation.

Ces timbres n'étaient pas dentelés :

5 kran, bleu et noir, bordure bleue

VARIÉTÉ

Ayant le burelage central, renversé

5 kran, bleu et noir, bordure bleue

Un des derniers envois du 5 kran, donne cette valeur avec le piquage 10 1/2 :

5 kran, bleu et noir, bordure bleue

Emission du 1 janvier 1880

Les timbres de 1876 étant de couleurs incolores et peu en rapport avec les goûts du pays, la préférence étant donnée aux couleurs vives et criardes, ces timbres furent donc remplacés comme suit, tout en conservant le type, mais ajoutant une bordure de couleur comme aux timbres 1 et 5 kran de 1879 :

1^o piqués 13

1	shahi, vermillon et noir, bordure vermillon
3	" jaune " " jaune
5	" vert " " verte
10	" violet " " violette

VARIÉTÉS

Non dentelés

1 shahi, vermillon et noir, bordure vermillon

Ayant un côté vertical non piqué.

1 shahi, vermillon et noir, bordure vermillon.

C'est probablement encore des timbres qui doivent leur existence aux mêmes circonstances que le 5 kran bleu, également non dentelé.

Emission de juin 1881.



Les fr. et centimes ayant été adoptés, en suite de la convention postale, on commanda de nouveaux timbres à Vienne.

Au centre, un soleil rayonnant; en dessous, sur une banderole: *Poste persane*; à gauche l'équivalent en caractères persans (1): *post-e mamlek-e mabhrisa-e Iran* (poste des provinces inféodées de Perse); plus bas, un chiffre valeur sur fond de couleur; en haut, dans les angles, un cercle, contenant la valeur à gauche en noms de nombres, à droite en chiffres et nom de monnaie, savoir :

	à droite:	à gauche:
violet,	yak,	1 shahy.
carmin,	dô,	2 —
vert,	panj,	5 —

Le cadre est rectangulaire, le timbre imprimé en couleur sur papier blanc uni, piqués 12.

Il y en a deux séries :

A. Imprimés en taille douce (chiffre sur fond ligné).

5 (centimes), violet,	bordure violette.
5 — violet mauve vif	bleu-violet.
10 — rose-carmin	rose-carmin.
25 — vert	verte.

B. Imprimés en lithographie (chiffre sur fond uni).

5 (centimes), violet,	bordure violette.
10 — rose-carmin	rose-carmin.
25 — vert	verte.

Ce dernier est introuvable, neuf.

Emission de janvier 1882.

(Complément de la série précédente).



(1) Les traductions des inscriptions persanes nous ont été obligeamment données par M. Rodet.

Note de l'auteur.

Le shah reparait sur les timbres de cette série, composée de 2 types.

1^{er} Type. Effigie du shah de face, dans un ovale à fond ligné horizontalement ayant une branche de laurier à gauche et une branche de chêne à droite; la valeur 50 c. ou 1 (5) f. en dessous, dans un petit cercle supportant une banderole sur laquelle, à gauche: *Poste persane* et à droite l'inscription persane donnée pour les timbres de juin 1881; au-dessus du cercle, une couronne; en haut, de chaque côté, un autre petit cercle contenant :

	à droite :	à gauche :
jaune,	dah,	10 shahy.
bleu,	yak hazâr	1000 dinârs.
rouge,	panj yak hazâr,	5000 dinârs.

Dimension des timbres 27 1/2 x 21 1/2 mm.

2^{me} Type. Ne diffère que par la dimension portée à 35 x 29 mm. L'inscription des angles supérieurs, signifie, à droite: *yak*, à gauche: 1 *tumân*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, bordure de couleur, piqués 13 :

1 ^{er} Type.	50 centimes,	chamois et noir,	bordure orange.
—	1 franc,	bleu-lilas	bleue.
—	5 —	rouge	rouge.
—	10 —	chamois et	vermillon.

(A continuer.)

F. BREITFUSS.

Les surcharges triangulaires des timbres du Pérou.

Il est bon, pensons-nous, de jeter un coup d'œil rétrospectif sur les surcharges triangulaires du Pérou, afin de résumer ce qui est connu jusqu'ici.

La liste que nous établissons est le résultat de ce qui se trouve parmi les collections de MM. Caillebotte, de Ferrari et Tapling. Nous en avons découvert 7 types : un de nos correspondants prétend qu'il y en a huit, mais malgré toute notre bonne volonté, nous ne sommes pas parvenu à saisir les différences qu'il voit.

1^{er} TYPE. Triangle fermé à double filet avec soleil à point central.

a. Sans première surcharge.

1 centavo,	orange,	triangle noir.
5 —	bleu,	—
10 —	vert,	—
10 —	—	bleu.
50 —	—	noir.
1 sol,	rose	—

VARIÉTÉ.

1 centavo, jaune, triangle noir renversé.

b. Ovale ayant UNION POSTAL. . . . PERU.

50 centavos,	vert,	triangle noir.
1 sol,	rose,	—

c. *Ovale ayant UNION POSTAL. . . LIMA.*

1 sol, rose, triangle noir.

Taxe 1 centavo, bistre — —

d. *Inscription en fer à cheval.*

1 centavo, vert, triangle noir.

1 — — — bleu.

2 — vermillon noir.

5 bleu — — —

VARIÉTÉS.

1 centavo, vert, triangle bleu renversé.

1 — — — double

2 — vermillon — noir oblique.

2° TYPE. *Triangle fermé avec soleil ayant un cercle central et simple filet.*A. *Sans aucune première surcharge.*

10 centavos, vert, triangle noir.

50 — — —

B. *Ovale ayant UNION POSTAL. . . PERU.*

50 centavos, vert, ovale rouge, triangle noir.

C. *Ovale ayant UNION POSTAL. . . LIMA*

2 centavos, carmin, ovale bleu, triangle noir.

50 — vert, — rouge, — —

1 sol, rose — bleu, — —

Taxe. 5 centavos, rouge, — — —

10 — orange, — — —

50 — brun, — — —

D. *Inscription en fer à cheval.*

1 centavo, vert, inscription noire, triangle noir.

2 — vermillon, — — —

5 — bleu, — — —

3° TYPE. *Triangle fermé avec soleil à centre blanc. PERU en petites lettres distancées de 1 mm du soleil.*A. *Sans aucune première surcharge.*

1 centavo, orange, triangle bleu.

5 — bleu, — noir.

10 — vert, — —

10 — — — bleu.

20 — rouge, — noir.

50 — vert, — —

1 sol, rose, — —

Taxe. 1 centavo, bistre, — —

B. *Ovale ayant UNION POSTAL. . . PERU.*

2 centavos, carmin, ovale bleu, triangle noir.

C. *Ovale ayant UNION POSTAL. . . LIMA.*

1 centavo, vert, ovale rouge, triangle bleu.

5 — bleu, — — noir.

5 — — — — bleu.

Taxe. 1 — bistre, — bleu, — —

10 — orange, — — — noir.

D. *Inscription en fer à cheval.*

1 centavo, vert, inscript. noire, triangle bleu.

1 — — — — noir.

5 — bleu — — — —

4° TYPE. *Triangle fermé avec soleil à centre blanc, en petites lettres touchant presque le soleil.*A. *Sans aucune première surcharge.*

1 centavo, jaune, triangle bleu.

1 — — — noir.

2 — violet, — —

5 — bleu, — —

5 — outremer — —

10 — vert, — —

50 — — — —

1 sol rose — —

Taxe. 1 centavo, bistre — —

5 — rouge — —

10 — orange — —

20 — bleu — —

50 — brun — —

VARIÉTÉS.

1 centavo, orange, double triangle noir.

10 — vert, triple — —

20 — carmin, — — renversé.

Taxe. 1 — bistre, double — —

50 — brun, — — oblique.

B. *Ovale ayant UNION POSTAL. . . PERU.*

1 centavo, vert, ovale rouge, triangle noir.

5 — bleu, — — —

50 — vert, — — —

1 sol, rose, — bleu — —

C. *Ovale ayant UNION POSTAL. . . LIMA.*

1 centavo, vert, ovale, rouge, triangle bleu.

1 — — — — noir.

2 — carmin — bleu — bleu.

5 — bleu — rouge — —

50 — vert — — — noir.

1 sol, rose — bleu — —

Taxe. 1 centavo, bistre — — —

5 — rouge — — —

10 — orange — — —

50 — brun — — —

D. *Inscription en fer à cheval.*

1 centavo, vert, inscript. noire, triangle rouge.

1 — — — — noir.

2 — vermillon — — —

5 — bleu — — —

VARIÉTÉ.

5 centavos, bleu, inscrip. noire, triangle noir obl.

E. *Cercle ayant LIMA CORREOS.*

Taxe. 1 centavo, bistre, cercle rouge, triangle noir.

10 — orange — — —

20 — bleu — — —

30 — brun — — —

5° TYPE. *Triangle fermé à centre blanc, PERU en grandes lettres.*A. *Sans aucune première surcharge.*

1 centavo, orange, triangle noir

2 — violet — —

10 — vert — —

20 — carmin — —

30 — vert — —



B. *Ovale ayant UNION POSTAL... PERU.*

2 centavos, carmin, ovale bleu, triangle noir.

VARIÉTÉ.

1 centavo, vert, ovale rouge renversé, triangle noir.

C. *Ovale ayant UNION POSTAL... LIMA.*

2 centavos carmin, ovale bleu, triangle noir.

D. *Inscription en fer à cheval.*

1 centavo, vert, inscript. noire, triangle noir.

2 — vermillon — — — —

E. *Cercle ayant LIMA CORREOS.*

2 centavos, violet, cercle rouge, triangle noir

Taxe. 5 centavos, rouge, — — — —

F. *Inscrip. en fer à cheval : LIMA CORREOS.*

1 centavo, vert, inscript. noire et cercle rouge, triangle noir.

6^e TYPE. *Triangle ouvert avec soleil à centre blanc et non à point noir comme le dessin.*Dimensions $16 \times 14^{m/m}$.A. *Sans aucune première surcharge.*

	1 centavo, orange, triangle noir		
	2 — violet — —		
	5 — bleu — —		
	10 — vert — —		
	50 — — — —		
	1 sol rose — —		

Taxe.	1 centavo, bistre — —		
	5 — rouge — —		
	20 — bleu — —		

VARIÉTÉS.

Taxe. 5 centavos, rouge, double triangle noir.

B. *Ovale ayant UNION POSTAL... PERU.*

VARIÉTÉ.

1 centavo vert, cercle rouge renversé, triangle noir renversé.

C. *Ovale ayant UNION POSTAL... LIMA.*

1 centavo, vert, ovale rouge, triangle noir.

2 — carmin — bleu — —

5 — bleu — rouge — —

Taxe. 1 — bistre — bleu — —

— 10 — orange — — — —

D. *Inscription en fer à cheval.*

1 centavo, orange, inscript. noire, triangle noir.

2 — vermillon — — — —

5 — bleu — — — —

E. *Cercle ayant LIMA CORREOS,*

Taxe. 1 centavo, bistre, cercle rouge, triangle noir.

7^e TYPE. *Triangle ouvert avec soleil à centre blanc.*Dimensions $18 \times 16^{m/m}$.A. *Sans aucune première surcharge.*

	1 centavo, orange, triangle noir		
	5 — bleu — —		
	10 — vert — —		
Taxe.	10 — orange — —		

C. *Ovale ayant UNION POSTAL... LIMA.*

1 centavo, vert, ovale rouge, triangle noir.

Taxe. 10 centavos, orange, — bleu, — —

Chronique noire.

Le mois passé nous avons donné, à titre de curiosité, quelques lignes extraites d'un journal italien mettant en cause un *factionnaire* de Jassy, M. J. Packer. Ce dernier nous adresse une lettre de protestation et nous fait savoir que, gravement malade et hors de chez lui, il n'a pu s'occuper de M. L. Mori le rédacteur (?) du dit journal. Il nous remet en même temps une lettre de ce dernier qui reconnaît avoir été désintéressé, et où il vante l'honorabilité de M. Packer dans les termes les plus plats...

Le postscriptum de cette lettre vaut son pesant d'or :

« Afin de vous prouver que toute haine contre vous à disparu depuis notre première lettre, je vous offre le nouveau enveloppe 5 centimes, paru il y a peut de jour. »

Cinq centimes d'indemnité pour insulter quelqu'un à loisir, mais c'est magnifique !

Les faux timbres-taxe 1863 d'Italie.

Parmi les nombreuses imitations du jour, il nous paraît utile de mentionner celle des timbres-taxe d'Italie de 1863.

Les timbres faux sont lithographiés comme les timbres originaux ; le papier et la gomme ressemblent beaucoup à ceux des timbres authentiques. Mais les différences les plus saillantes du dessin sont les suivantes : les lettres des deux mots *segna* et *tassa* sont un peu plus grandes, le *g* et l'*a* du premier mot sont plus ouvertes ; à *tassa* la dernière lettre touche le filet qui entoure ce mot ; enfin les chiffres 10 sont plus allongés.

Les petites perles de l'encadrement ovale sont plus grandes et mieux formées dans les timbres faux : elles sont au nombre de 50 au lieu de 51.

On a eu soin d'imprimer les timbres faux dans un grand nombre de nuances : nous rencontrons presque toutes celles des timbres originaux sauf l'*ocre orange* qui viendra peut-être.

Lorsque nous aurons dit que les timbres faux sont collés sur des fragments de papier à lettre ayant un air de jeunesse, que nous aurons ajouté que les timbres ne sont pas encore oblitérés — cela viendra peut-être — et qu'ils nous ont été offerts par M. G. CRECCHI de Livourne, nous aurons mis en garde nos lecteurs contre cette imitation.

Et puisque M. Crecchi prétend avoir été lui-même mystifié, nous lui demandons ici qu'il veuille bien couper court à cette fraude en dénonçant le coupable.

C. D.

Moralité. Le 26 décembre M. Crecchi savait que les timbres étaient faux et le même jour il nous les offrait, mais en vain, comme authentiques.

J. B. M.

Bruxelles. — Imp. J.-B. MOENS et fils, rue aux Laines, 48



Abonnement par année
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.
 Les correspondances doivent être adressées
 Rue de Florence, 42, (Avenue-Loiise).

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

CHRONIQUE

—
 ALLEMAGNE (EMPIRE).



Nous devons à M. Herrmann, la connaissance du timbre ci-contre employé pour les lettres de soldats. Il a pour inscription : *Soldaten — Brief — Eigene — Angelegenheit — den — Empfänger.*

Comme ornementation sans doute il y a une épée, un sabre et un casque qui achèvent le timbre...

Impression typographique noire sur papier de couleur, piqué 13 :

Sans valeur, noir sur jaune,

Il y a eu depuis une 2^e et 3^e émission : cela promet. La deuxième a l'inscription modifiée en :

*Soldaten
 Brief
 Eigene Angelegenheit
 des
 Empfänger.*

La troisième émission a cette inscription dans l'ordre de la première, mais l'ornementation ne s'y trouve plus : très grave !

2^e type, sans valeur, noir sur jaune, piqué 13.
 2^e — — — — —

A ce propos la feuille officielle publie l'avis ci-après :

Service des postes impériales.

Berlin, le 20 Janvier 1885.

Désignation des envois aux soldats.

Le bureau des postes impériales fait savoir que les envois aux soldats sous les drapeaux jusqu'au grade de sergent-major, ou Chef de garde inclusivement, pour autant que ces envois ont droit à une franchise de port, doivent être pourvus par les expéditeurs de petites étiquettes portant en noir :

Soldatenbrief Eigene Angelegenheit des Empfängers.

Ces étiquettes peuvent être employées pour tous les envois faits par la poste aux soldats, pour les mandats-poste, les lettres de voitures pour paquets, dans l'espace réservé à l'inscription.

A la Direction supérieure des postes A N. N.

La question est de savoir si la poste délivre ces étiquettes.

La carte pneumatique a ses chiffres changés

rappelant ceux qu'elle avait en juin 1877; toutefois si la tête du 5 n'est plus recourbée, le 2 de droite a la partie inférieure légèrement relevée. En 1877 les deux 25 étaient uniformes, maintenant il y a deux 2 différents :

25 pfennig, brun sur rose pâle.

CANADA

Der Philatelst a reçu, dit-il, la confirmation d'authenticité des timbres *Officiel* qui auraient été en usage de Mars à Octobre 1877, comme le prouve une enveloppe de service qu'il a vue.

CEYLAN



Puisque les surcharges sont à l'ordre du jour, on en a fourré partout et sur tout.

Nous avons d'abord le 24 cents qui a changé de couleur et qui devient 10 cents; le 16 cents qui devient 15 c., le 32 qui devient 20 ou 25 c.; le 48 c. qui est réduit à 28 c. et le 96 à 56 cents; enfin le



2 rupees 50 cents nous arrive 1 rupee 12 cents. Nous donnons les fac-simile de toute cette ribambelle de surcharges.



10 cents	sur 24 c.,	violet-brun et noir.
15 —	— 16 —	lilas —
20 —	— 32 —	gros-bleu —
25 —	— 32 —	— —
28 —	— 48 —	rose —
56 —	— 96 —	gris-vert —
1 rupee, 12 c.,	2 rup. 50 c.,	brun-rouge —



D'autres timbres ont en plus de la valeur, la surcharge : *Postage & Revenne*, comme suit :

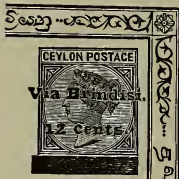


5 cents sur 8 c.,	jaune,	et noir.
5 —	— 16 —	lilas —
5 —	— 36 —	bleu —
5 —	— 48 —	rose —
5 —	— 64 —	brun-rouge —
5 —	— 96 —	gris-vert —



On nous dit qu'il existe aussi des cartes avec surcharge.

La carte 2 cents avec surcharge a eu son existence plus d'une fois discutée. M. Mo-



guette nous a mis un exemplaire sous les yeux que nous reproduisons. En dehors du cadre est l'inscription : *Union Postale Universelle*; à gauche des armoiries :

Universal-Postal Union; à droite : *Ceylan*; sur le timbre : *Via Brindisi* — 12 cents et un gros trait sur la valeur originale :

12 cents, lilas et noir sur chamois.

COLONIES FRANÇAISES.

Le 5 francs, *timbre-taxe* a été vu non dentelé :

5 francs, brun-rouge.

CORÉE.

M. Holton nous communique, à son tour, les deux Corée dont nous parlions le mois passé. Il les a reçus, dit-il, du Japon, en date du 20 décembre dernier, où ils ont été préparés. Ils portent bien du reste, leur cachet d'origine.

L'un de ces timbres était piqué 9 et on en nous signale même avec le piquage 8.

DOMINIQUE (LA).

En attendant qu'il prenne une autre couleur, celle de l'Union, le 2 1/2 pence paraît avec le filigramme C A et couronne, écrit le *Philatelic Record*.

2 1/2 pence, brun-rouge.

EQUATEUR.

Toutes les valeurs existent avec la surcharge *oficial*. Nous avons signalé les 5 et 10 centavos, il y a donc en plus :

1 centavo, brun et noir.
2 — rouge-vin —
20 — ardoise —
50 — vert. —

ESPAGNE.

M. Carreras Candi, nous adresse une carte qu'il nous dit être provisoire et qui aurait été émise à Barcelone (1), la carte 5 centimos étant momentanément épuisée. Voici le signallement de cette carte :

Cadre formé d'un triple filet 126 × 81 mm avec étoile aux angles et pour inscription :

Espana

Tarjeta postal provisoria

Por no haber en venta de las de 5 centimos.

Puis trois longs pointillés d'adresse, la première commençant par *SrD* et la troisième par *en*; en bas : *Aquí solo va la dirección — enero de 1885.*

Le carton est blanc, l'impression noire : point de timbre, mais un rectangle à droite, angle supérieur, portant : 5 centimos.

FINLANDE.

La carte avec réponse dont les deux parties tenaient par le côté gauche, sont actuellement unies par le côté opposé. La composition des inscriptions est complètement refaite : le revers surtout se remarque par les caractères complètement différents et plus distancés; le cadre est de dimension un peu plus grande :

10 + 10 penni, violet sur chamois pâle.

Nous avons vu la nouvelle enveloppe 25 penni, parue le 1^{er} janvier. Elle a le papier vergé et le format un tant soit peu plus grand que le 20 penni; la patte est arrondie et creusée de chaque côté. Le timbre reste à droite, mais nous en avons rencontré avec le timbre *renversé* à l'angle inférieur gauche :

25 penni, outremer, timbre renversé.

(1) Le fait est démontré par un correspondant de Barcelone.

Les timbres-poste à 10 penni, rouge et à 5 et 10 marks ne sont pas émis, pas plus que la carte avec réponse 10 + 10 penni rouge, mais ce n'est que partie remise.

FRANCE.

La carte pneumatique 30 centimes et la carte-lettre 50 centimes ont reçus obliquement : *Valable pour tout Paris*, en rouge. Très rare, dit-on :

30 centimes, noir sur chamois.
50 — — — bleu.

GRANDE-BRETAGNE.

Ne pouvant obtenir les télégrammes avec timbre actuel 1 shilling, que nous avons annoncé d'après *Der Philatelist* et qu'on nous disait n'avoir jamais existé, nous nous sommes informé auprès de notre confrère allemand qui, après enquête, nous déclare que son correspondant s'est trompé...

Il y a cependant une différence marquante entre l'embryon de timbre actuel et celui octogone de 1842.

De l'émission, avril 1874, tige de rose en filigramme, M. Barbarin, nous dit avoir vu, avec marge satisfaisante, le 6 pence, *non dentelé* :

6 pence, gris vert.

GRÈCE.

Divers journaux annoncent que les cartes 10 lep. bleu sur chamois et avec réponse existent avec l'inscription différente de celles carmin sur azur. Nous ne les avons jamais vues autrement.

GUINÉE.

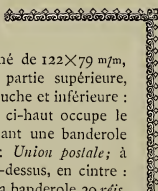
L'usage des cartes-postales a été introduit en Guinée, le 1^{er} janvier de cette année. Il y a trois valeurs, dont deux types.



1^{er} Type. Cadre de fantaisie de 115 sur 74 mm, ayant le timbre à droite, à l'effigie de Don Luis dans un ovale perlé et à gauche les armoiries du Portugal, dans un écu avec couronne et entouré de bran-

ches de lauriers; entre le timbre et les armoiries : *Billete postal*, cintré; plus bas : 10 traversé par une banderole, ayant : *dez réis*; en dessous, en lettres ornées : *Guiné Portuguesa*; puis quatre lignes pour l'adresse, la dernière plus courte et soulignée;

enfin à l'angle gauche inférieur : *D'este lado só se escreve a direcção.*



2^e Type. Cadre festonné de 122×79 mm, ayant au milieu de la partie supérieure, *Portugal*, dans un cartouche et inférieure : *Bilhete postal*; le timbre ci-haut occupe le milieu de la carte, coupant une banderole sur laquelle, à gauche : *Union postale*; à droite : *Universelle*; au-dessus, en cintre : *Guiné Portugueza*; sous la banderole, 20 réis, ou 30 réis, à gauche et à droite; quatre lignes d'adresse et l'avis de la carte précédente.

Imprimés en couleur sur carton chamois :

10 réis, bleu.
20 — carmin.
30 — vert.

INDE NÉERLANDAISE.

Signalé par *Der Philatelist*: le 1 cent, effigie, non dentelé vu à l'état oblitéré :

1 cent, gris-vert.

JOHORE.

Le timbre avec *Johore* (e final) a ce mot sur une étendue de 21×2 3/4 mm.

MACAO.

Le timbre provisoire avec surcharge n'est plus. Il a été remplacé par un timbre sans surcharge imprimé en gris sur blanc, piqué 13, lequel timbre a du paraître en janvier dernier :

80 réis, gris.

MALACCA.



La carte 4 cents a reçu, comme réduction de valeur, la surcharge : *Three cents*, en caractères gras.

A la même date a paru une carte d'une valeur nouvelle ayant le timbre au fac-simile ci-haut et de petit format :

1 cent, vert sur chamois.
3 — brun-rouge et noir —

MALTE.



Nous tenons l'enveloppe dont il a été question le mois passé. Le timbre, frappé à la patte de fermeture, est circulaire et porte au centre l'effigie en relief de la reine Victoria tournée vers la gauche et a pour

inscription : *Malta Registration. — Two pence.*

Les enveloppes ont sur la face un rectangle à droite pour le timbre et un ovale avec R à gauche; entre l'ovale et le rectangle les inscriptions habituelles :

2 pence, bleu.

Il existe les formats : 153×96 mm et 201×127.

Le Philatelic Record publie le document ci-après

Cessation d'emploi à Malte des timbres-poste du Royaume-Uni.

Bureau général des Postes

Valetta, 9 décembre 1884

Avis est donné par le présent que, à partir du 1^{er} janvier 1885, les timbres-poste du Royaume-Uni seront sans usage pour l'affranchissement des correspondances mises à la poste à Malte ou Gozo; et que toutes lettres, etc., portant des timbres impériaux mis à la poste après le 31 décembre 1884, seront traités comme non affranchis et taxés à la distribution.

Les timbres-poste de Malte, à employer à partir du 1^{er} janvier peuvent être achetés au bureau général des postes à Valetta, à partir du 27 décembre.

Des timbres-poste impériaux, s'ils sont neufs, propres et dans une condition vendable, seront rachetés par le bureau général des postes jusqu'au 24 décembre inclus, au pair; mais entre cette date et le 31 décembre, une taxe sera établie indiquée à la page 16 de l'édition courante du *Guide de la poste Impériale*.

ROGER DUKE.

Maitre des Postes de S. M.

MONTSERRAT.

Changement de couleur des timbres 2 1/2 et 4 pence à partir de janvier passé. Le filigramme est C A et couronne, piqués 14 :

2 1/2 pence, outremer.
4 — mauve.

NORWÈGE.

Tonsberg. Les timbres de cette poste locale sont piqués depuis la fin janvier dernier :

1 öre, bistre, piqué 12 1/2.
3 — ocre-brun —
5 — vert, —
10 — rose vif, —



Alesund. Voici le fac-similé des timbres dont nous parlons le mois passé. Ils ont le piquage 12.

Il y a une carte postale pour les militaires, avec réponse payée. Elle est en tout semblable à la carte ordinaire sauf que la première partie porte sous *Militaert Tjenestebrevkort*, les lignes suivantes :

Med Svar

Afsendt den..... 18

et la seconde partie, au même endroit :

Svar fra.....

Paa Brevkort af..... 18

Les deux parties tiennent par le haut :

Sans valeur, bleu sur gris-jaunâtre.

PÉROU.

Nous devons ajouter aux timbres surcharge triangulaire de la liste déjà si longue que nous avons donnée le mois passé, les suivants :

5^e TYPE. 1 Sans aucune première surcharge.

Taxe, 1 centavo, bistre, triangle noir.

— 5	—	rouge	—
— 10	—	orange	—
— 20	—	bleu	—

Le 30 centavos vert renseigné le mois passé est une faute typographique : il faut lire 50.

E. Cercle ayant LIMA CORROJO.

Taxe, 1 centavo, bistre, triangle noir.

— 10	—	orange	—
— 20	—	bleu	—

PORTUGAL.

Nous avons vu le 20 réis dont nous avons entretenu nos lecteurs le mois passé.

Le type appartient à celui des timbres en relief, piquage 13 :

20 réis, carmin.

POUNTCH.



Il nous vient de nouveaux timbres par l'entremise de MM. Stanley Gibbons et Cie. Ils sont de

même type, mais les caractères diffèrent pour exprimer la valeur.

Le 1/2 anna a le papier blanc européen ; les 1 et 2 annas le papier jaune safran.

Imprimés uniformément en couleur sur papiers variés :

1/2 anna, rouge sur blanc uni.

1 — bleu — — —

1 — rouge — safran —

2 — — — — —



Une quatrième valeur a le même type mais plus grand. Il est également imprimé en rouge sur jaune safran :

4 annas, rouge sur safran uni.

ROUMANIE.

Le *Philatelic Record* signale quelques particularités « nouvelles » à la carte 10+10 bani avec réponse. Les particularités qu'il désigne existent depuis l'introduction de cette carte, aussi ne comprenons-nous absolument rien aux remarques qui sont faites à ce sujet.

Que notre confrère veuille bien croire que nous ne voulons pas « être dur » pour lui comme il le croit : nous cherchons à éclaircir un renseignement qui a besoin de l'être.

RUSSIE.

Bougoulma (Samara). Le timbre ci-contre a été



émis le 9 novembre dernier. Le type rappelle le timbre de Bougourouslan. Au centre d'un ovale avec inscriptions en caractères russes, le chiffre de la valeur, le tout posé sur un manteau ouvert avec couronne au-dessus ; cadre rectangulaire portant dans les angles un chiffre.

Imprimé en couleur sur papier blanc, non dentelé :

2 kopecks, brun.

Dnieprowsk (Tauride). Le timbre reproduit le mois passé est en usage depuis le 18 octobre dernier.

SAINTÉ LUCIE.



1/2 penny (*Half*) sur vert émeraude, surch. noire.
6 — (*Six*) — bleu ardoise, — —

SELANGOR.

Le 2 cents, rose, C A et couronne en filigramme a, aujourd'hui, les caractères plus allongés et plus serrés : $9 \times 3 \text{ mm}$:

2 cents, rose, surch. noire.

SUNGEI-UJONG.

Le 2 cents, bistre, C A et couronne en filigramme, nous arrive sans ponctuation, après les deux lettres S et U Cette absence de ponctuation n'est pas due au hasard, tous les timbres de ce tirage étant ainsi :

2 cents, bistre, S U sans ponctuation.

TRANSVAAL.

De la série des surcharges, juin 1879, 1 penny sur 6 pence, M. Barbarin nous envoie la 1^{re} variété, chiffre à trait oblique avec la surcharge rouge renversée à la partie supérieure. Il est probable que toutes les variétés existent ainsi : le tout est de les trouver :

1 penny, gris-vert, surch. rouge renversée.

TRINITÉ.

L'I B J annonce que le timbre de 1879, 1/2 penny mauve avec surcharge noire, a existé non seulement avec le filigramme C C et couronne, mais encore avec le C A et couronne :

1/2 penny, mauve et noir.

TURK (ILES DÈ)

Emission d'une carte avec réponse, type de la carte simple ; les deux parties tiennent par le haut et sont piquées à la séparation :

1 1/2 + 1 1/2 penny, brun-rouge sur chamois.

URUGUAY.

Une variété du 2 centesimos, se présente avec la couleur orange :

2 centesimos, orange.

VICTORIA.



Il a été mis en vente le 1^{er} janvier dernier, un timbre 2 pence, lilas, d'un type nouveau. Malgré son inscription : *Stamp Duty*, aux angles inférieurs, M. E. Mortelmans l'a reçu sur une de ses correspondances.

Le type est à l'effigie de la reine Victoria, à gauche, dans un cercle, ayant à la partie supérieure : *Victoria* et inférieure : *Two pence*; de chaque côté un chiffre dans un cercle.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2; filigramme V et couronne :

2 pence, lilas.

Un 4 pence avec la même inscription en haut et les chiffres aux angles inférieurs est arrivé également sur lettre.

4 pence, carmin-violacé.

Les enveloppes timbrées, 1820 d'Italie.

2^e Article. (Voir n° 214.)

C'est en 1878 que la série des enveloppes 1820, (et non 1819 comme il a été dit) s'augmenta d'un certain nombre de variétés « intéressantes » avec étoiles de toutes dimensions, lesquelles présentées au congrès des timbrophiles à Paris par le Signor Usigli, y obtinrent auprès des amateurs, un certain succès de vente. Il est vrai que la première autorité de France et de Navarre prenait ces enveloppes sous sa protection et n'hésitait pas à délivrer l'attestation suivante :

Neuilly, le 1 juillet 1878.

Monsieur,

J'ai l'avantage de vous faire savoir que j'ai communiqué en votre nom au congrès, dans la séance du 26 juin dernier, la note que vous m'avez transmise sur les papiers timbrés postaux de Sardaigne de 1819 (sic) papiers qui me paraissent très intéressants pour les amateurs et que l'on n'avait guère pu obtenir jusqu'ici que sur des fragments de feuilles de papier filigrané.

Veuillez agréer M^r, l'assurance de ma considération distinguée.

Signé : A. LEGRAND.

Le succès de ces enveloppes ne fut pas moins grand en Angleterre où le signor recevait de la première autorité de ce pays, les lignes ci-après :

Londres 15 novembre 1878.

Monsieur,

J'ai examiné quelques échantillons des enveloppes de Piémont 1818 (sic) que M. Bonasi m'a fait voir. Je les ai trouvées de clichés anciens et véritables et j'ai pris une série pour ma propre collection de ces pièces très intéressantes aux amateurs.

Signé J. A. PHILBRICK.

C'étaient là, il faut en convenir, des passeports tout à fait en règle et devant lesquels il fallait s'incliner. Et cependant le *signor*, se rappelant qu'abondance de bien ne nuit jamais, ne manquait pas de recueillir d'autres attestations non moins catégoriques de MM. Schmidt Dewilde, Image, Ritpath, etc. etc. témoignant de l'authenticité de ces enveloppes : il fallait donc avoir les *qualités* et le caractère de maître Aliboron que pour persister à dire, comme nous, que les découvertes miraculeuses du *Signor*, n'étaient pas réelles.

C'est après ces attestations données de bonne foi, nous le reconnaissons, et devant la tenue hostile du *Signor Usigli* que nous fîmes paraître notre article, n° 214, dont nous n'avons rien à retrancher aujourd'hui. Cet article nous valut plusieurs lettres d'amateurs qui nous donnaient tort et attestaient de la parfaite authenticité des enveloppes Usigli, mais nous constatons que pas un seul amateur ne releva le défi que nous avions porté. Nous avions donné, en partie, les raisons qui nous faisaient juger différemment des premières autorités timbrophiles : était-il donc si difficile de nous apporter les preuves d'authenticité ?

Mais ces enveloppes qui nous avaient attiré les foudres de notre collègue italien, devaient encore nous procurer d'autres déboires. Une autorité allemande, avec laquelle nous n'avions pas été en rapport jusqu'ici, nous demanda, il y a quelques mois, des enveloppes 1820 que nous lui envoyâmes aussitôt. Quinze jours après, nous recevions le poulet suivant :

Monsieur,

Les enveloppes de Sardaigne que vous m'avez envoyées ne sont pas même des réimpressions, mais des falsifications tout à fait mauvaises : *Voilà mon opinion.*

Si vous voulez me prouver le contraire envoyez moi une enveloppe usée. C'est pour cela que je garde encore vos enveloppes, car je ne me laisse pas tromper ainsi avec des falsifications sans prendre mes précautions.....

Pour vous prouver que je sais très bien distinguer les enveloppes véritables je vous avertis que j'ai eu en mains 104 pièces authentiques provenant des archives du ministère italien dont plus de la moitié étaient usées. Je peux donc dire avec certitude que vos enveloppes n'ont ni le papier, ni le filigrane des enveloppes vraies et le célèbre Moens devrait le savoir aussi, même s'il ne le sait pas beaucoup, comme on s'en aperçoit dans ses catalogues (1).

Il y en avait ainsi trois pages, dans le même goût..... Devons-nous dire que nous ripostâmes sur le même ton, forçant quelque peu la note ?

Après un échange de ces aménités, l'autorité

allemande nous fit galamment ses excuses et reconnut que nos enveloppes étaient de la plus parfaite authenticité : c'était la confrontation de nos enveloppes avec celle d'Usigli que nous avait valu toutes ces réflexions désobligeantes ! Toutefois, si notre correspondant, qui semble être atteint de cécité, reconnaît nos enveloppes comme authentiques, il n'admet pas la fausseté de celles d'Usigli.

A l'appui de son opinion il nous envoie une enveloppe Usigli, oblitérée. Voyons donc le spécimen en question qui a passé par la poste (?). Mais avant tout, rappelons que les enveloppes authentiques ont toujours eu le timbre sur la moitié de la feuille entière pliée en deux, afin de permettre des communications sur trois pages.

L'enveloppe communiquée, comme du reste toutes les enveloppes Usigli, a le timbre au milieu de la feuille lorsqu'elle est complètement ouverte. Cette feuille est pliée en quatre en rabattant les côtés ; la fermeture a été complétée par un cachet de cire portant un aigle dans un ovale avec légende : *comune di Finale*. L'adresse est ainsi libellée :

A sua Eccellenza

Il Signor ministro dell' Interno

Torino

Et comme cachet d'origine de la poste : *Finale*. D'abord, si la lettre a passé par l'intermédiaire de la poste *privée* elle ne devait porter aucune trace de timbre originaire ni de destination, ce dont nous avons eu l'occasion de nous assurer différentes fois. Enfin l'*art. 5* des patentes royales, dit ceci :

« Les lettres écrites sur ce papier pourront être transportées par qui que ce soit, pourvu qu'elles soient simples, c'est à dire d'une seule feuille et pliées de manière que le timbre soit visible à l'extérieur..... »

Il est donc démontré qu'il fallait écrire sur le papier même, le timbre n'étant pas annulé et que la mention « que les feuilles devaient être simples » prouve suffisamment qu'on ne pouvait rien introduire dans la lettre. Or, l'enveloppe communiquée est vierge de toute écriture, d'où il résulte qu'en envoyer une lettre sans un seul mot n'est plus une lettre et que les Communes devaient avoir autre chose à faire qu'à expédier leur papier immaculé au ministre de l'intérieur.

Mais, nous dira-t-on, ce sont des communications officielles adressées au gouvernement par l'entremise de la poste royale : d'où le timbre originaire *Finale* et la faculté probable d'introduire des lettres sans être obligé d'écrire sur le papier timbré, lequel devient nul par l'adresse et le mot : *Finale*. Voyons donc ce cas :

(1) Il paraît que l'auteur de cette lettre n'avait pas même vu notre catalogue en écrivant cela !

D'abord, lorsque les administrations ont utilisé le papier timbré ce n'a jamais été comme dépêches officielles de service, mais bien par mesure d'économie: il y avait sans doute un stock important de ce papier et on l'a utilisé sans égard au timbre, et la preuve, c'est que presque toutes les enveloppes authentiques que nous avons rencontrées et qui avaient passées par la poste, avaient le timbre à l'intérieur. Il y en a eu certes aussi avec timbre à l'extérieur, mais c'est là une exception, provenant d'une étourderie de la part de celui qui a employé le papier. Nous remarquons ensuite que l'enveloppe *Finale* porte l'empreinte, en creux, de ce mot, sur les deux parties rabattues à l'extérieur et cela par suite d'une trop forte application.

Si la feuille timbrée avait contenu une lettre, c'est assurément celle-ci qui devait servir de tampon et empêcher que l'impression du mot *Finale* ne se reproduisit aux endroits que nous avons désignés. Donc, lorsque le timbre originaire a été appliqué, il n'y avait rien, absolument rien à l'intérieur.

Il n'est pas jusque l'encre noire de l'adresse et du mot *Finale* qui ne nous annoncent quelque chose de tout récent, quoiqu'en dise notre correspondant qui se dit être chimiste et pouvoir juger que les encres sont bien anciennes: on verra plus loin que le chimiste n'a pas plus de chance que l'amateur dans ses expertises.

Depuis que nous avons examiné cette enveloppe, il nous en est arrivé d'autres provenant toujours des administrations des Communes: celle-ci sont de *Albenga, Camagnola, Fossano, Genova*, toutes sont pliées comme l'enveloppe *Finale*, et ont le timbre au même endroit. Les adresses, toujours les mêmes, ont des encres variées: rousses, noir, noir-bleu, noir-gris etc; les cachets de fermeture sont aux armoiries aigle et le nom de la commune.

Par une fatalité pour le *Signor*, nous remarquons que la lettre d'*Albenga* a le cachet « *Comune di Altino* ».....

Honnai soit qui mal y pense!

On peut s'expliquer fort bien que le *Signor*, trompé par la ressemblance des noms ait employé un cachet plutôt qu'un autre, pour fermer la lettre, mais comment expliquerait-on qu'une commune puisse employer le cachet d'une autre commune?

Nous pourrions borner là nos observations, la cause devant être entendue, relativement à ces enveloppes, mais il nous faut forcément les poursuivre, deux autorités de Munich MM. Klenze et Haas publiant en ce moment dans un journal allemand

un article sur ces enveloppes. Nous y trouvons que les produits Usigli y figurent comme autant d'émissions !!

Les enveloppes authentiques ont généralement le papier nerveux, jaunâtre, variant par l'épaisseur. MM. Klenze et Haas y ont trouvé des traces de cheveux, ce qui n'est pas le cas pour les enveloppes Usigli, qu'ils considèrent comme antérieures.

— Nous avons cherché, en vain, ces cheveux, dont nous ne trouvons pas plus de trace que sur le crâne du *Signor*, ce qui l'a peut-être engagé, un peu forcément, à s'abstenir d'en ajouter dans le papier de ses enveloppes. — Quant au filagramme (des enveloppes authentiques), il varie beaucoup: nous en avons rencontré huit variétés et il est probable que ce nombre est plus considérable. Cette profusion de variétés provient de ce que la fabrication plus lente du papier à main aura entraîné la dépense d'un certain nombre de toiles métalliques pour fabriquer plus activement ce papier: MM. Klenze et Haas y voient autant d'émissions... C'est pousser un peu loin la plaisanterie.

Enfin, nous pouvons affirmer que *jamais*, les enveloppes authentiques ne se présentent avec étoile: ce fait nous est confirmé loyalement par MM. Rabuffetti & Cie, qui ont repris la suite des affaires Usigli et qui n'ont pas hésité à nous dire que: « Les enveloppes avec étoiles ne sont que des fantaisies créées par M. Usigli ».

Au lieu d'avoir un certain nombre de toiles métalliques, il n'en a été utilisé qu'une seule pour chacune des variétés (3 valeurs), créées par Usigli. On remarque à la partie supérieure, angle gauche, que le trait inférieur, mal assemblé, a été brisé: ce fil tordu forme ou une espèce de crochet droit ou très courbé ou enfin, il manque complètement à cet endroit: rien n'empêcherait de faire de ces accidents trois émissions!

Le mot *Generale* a, le plus souvent, aux enveloppes authentiques, la liaison de *l* dans la lettre *a* et le trait final de *e* presque droit; aux enveloppes Usigli, cette particularité n'existe pas et le trait final forme une courbe à l'intérieur. *Delle* a le trait final, aux enveloppes *petite étoile*, plus élevé que les deux *l*, ce qui n'est jamais le cas pour les enveloppes authentiques; ce mot, aux enveloppes *grande étoile*, à la dernière lettre *l* plus petite.

Mais à quoi bon multiplier toutes ces remarques. Il est clairement démontré, pensons-nous, que tous les amateurs ont été mystifiés par le *signor* qui, après notre remarque que ses enveloppes avaient été tachées d'acide pour les vieillir, a descendu son papier dans ses caves, pour lui faire

prendre une certaine humidité et arriver au même résultat. Il faut croire que le séjour y aura été trop prolongé, car certaines feuilles tombent littéralement en lambeaux.

Mais, nous dirait-on, ce sont là des suppositions toutes gratuites ainsi que l'opinion, citée plus haut, de MM. Rabuffetti & C^{ie}, et qui ne reposent sur aucune preuve. Qu'à cela ne tienne, voici la preuve: C'est une réponse du Directeur des Postes de Florence, autorisant Maître Usigli à fabriquer le papier filagrammé des enveloppes d'Italie, après en avoir sollicité l'autorisation par lettre du 16 février 1875. Cette lettre nous est encore fournie par MM. Rabuffetti & C^{ie} :

Florence, le 23 février 1875.

Administration des Postes.

Monsieur.

Direction générale.

Div. I, Bur. III, n° 16851.

Réponse à la note, 16 c^t.

—

Objet.

Réimpression des feuilles
hors cours.

—

Annonce n°

M. Carlo Usigli

Vià Ricasoli, 2, Florence.

Rien ne s'oppose à ce que vous publiez des réimpressions des feuilles dont tait mention votre lettre du 16 courant.

Comme il s'agit d'objets qui, depuis longtemps sont hors d'usage, la réimpression des mêmes ne peut donner lieu à aucun inconvénient.

Agréer, les sentiments de ma
considération distinguée.

Le Directeur général,

(Signé) M. Tentasio.

Il est donc établi par cette lettre, que c'est bien le *Signor*, qui a fait fabriquer le papier *mon* filagrammé avec ou sans étoile, et qu'à part, les timbres qui sont imprimés avec les poinçons officiels, dont se servait déjà le *signor* en 1870, pour des impressions sur fragment de papier, comme nous l'avons dit, n° 214, ces enveloppes n'ont aucune espèce de valeur, si ce n'est celle de réimpressions de fantaisie.

Aurons-nous convaincu tout le monde, y compris les autorités timbrophiliques et les... chimistes, que les enveloppes mises en vente par le *signor Usigli* ne sont pas aussi « intéressantes » que les attestations voulaient bien le dire et ces Messieurs qui ont eu la légèreté de délivrer ces attestations, reconnaîtront-ils leur erreur? Nous n'osons y compter. En tous cas, nous leur ouvrons nos colonnes pour leur donner acte de leur rétraction ou pour nous apporter leurs raisons.

L'amateur, malheureusement, a généralement un bandeau sur les yeux, il est à la recherche de l'inconnu, du rare, et quand il croit l'avoir découvert, il devient d'une crédulité sans pareille. Nous avons l'intime conviction qu'Usigli, Usigli lui-même, viendrait affirmer que les enveloppes, en question, ont bien été créées par lui, qu'il trouverait

encore des incrédules : « Usigli a peut-être créé des enveloppes, dirait-on, mais ce ne sont pas celles que je possède ». Bien mieux et ceci sera le mot de la fin, un amateur nous avise un jour que certaines surcharges de timbres turcs sont fausses. Des savants avaient pâli sur les inscriptions pour donner la signification des lettres de cette surcharge et l'avaient même trouvée, quoiqu'elle ne signifiait absolument rien. Croirait-on que cet amateur qui a ou qui avait la certitude de la fausseté de ces surcharges, a introduit ces timbres dans son album?

« Tout le monde les a, nous écrit-il, je dois donc croire que ces timbres sont bons! »

Les timbres de la Perse.

Suite (Voir n° 266).

Emission de Fin 1882.



L'adoption de la monnaie en francs et centimes créant des difficultés, on revient aux shahis. Le type du 5 shahi rappelle le timbre de 1881, sauf que le soleil à les rayons qui couvrent davantage le fond, et que la valeur est en chiffres de couleur sur fond blanc.

Le 10 shahi a le type du 50 centimes et 1 franc de Janvier 1882, à l'effigie du shah, avec la valeur sur fond blanc. Les caractères des angles ont été modifiés à tous deux, comme suit :

Le 5 sh. a les inscriptions du 25 centimes ; le 10 sh. celles du 50 centimes.

Imprimé en couleur sur papier blanc, bordure de couleur, piqués 13 :

5 shahi, vert, bordure vert foncé.
10 — chamois et noir — orange.

VARIÉTÉ.

Coupé en deux horizontalement, pour la moitié de la valeur :

1/2 timbre 10 sh, chamois et noir, bordure orange.

Coupé en deux verticalement ayant l'inscription manuscrite en noir : *Yak shahy*, un shahy.

1/2 timbre 10 centimes, rose carmin et noir.

Ce dernier a servi en septembre 1883.

Emission de mars et d'avril 1884.

Les timbres de 1882 reçoivent une surcharge rouge pour le 1 franc et indigo pour les autres. Les timbres 1 fr. sont coupés en deux verticalement et ceux de 50 centimes et 10 shahi, en deux horizontalement.

Cette surcharge est en caractères meskhy, savoir :

timbre à 1 franc : dah shihy, (dix shahi)
— à 50 c. et 10 sh panj shady, (cinq shahi)
Mars 1884. 1/2 timbre 1 fr. bleu et noir, surcharge rouge
avril — 1/2 — 50 c. cham. — — indigo.
— 1/2 — 10 sh. jaune — — —

D'après le dire du *Philatelic Record* tous ces timbres coupés ne sont dûs qu'à la spéculation, ce qui ne nous est nullement prouvé.

TIMBRES OFFICIELS.

Les timbres officiels n'ont pas été en service. Ils ont été distribués aux maîtres de poste, pour s'en servir, mais ceux-ci ont trouvé plus commode de les employer comme timbres ordinaires : ils ont donc été retirés de cours. Tous les timbres oblitérés que l'on rencontre n'ont donc servi que pour l'affranchissement des lettres du public.

Emission de..... 1881.

Armoiries en relief (lion avec cimier, soleil et couronne) dans un cercle uni ayant en dessous deux cors de poste croisés ; en dehors du cercle deux autres, le premier portant en caractères persans : *makh-cûc-é khidmet; postkând-é devlet-é Iran* (spécial à Sa Majesté, administration des postes du gouvernement de Perse) ; le second a : *service des postes persanes-franco* ; vers les angles, un petit cartouche oblique, contenant, en haut, à gauche : un (deux, cinq, dix) et à droite : *shahi* ; en bas, à gauche : *yak (do panj, dab) shahy*.

Cadre rectangulaire avec ornements de remplissage portant la valeur en chiffres en haut et en bas.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 111/2 ;

1 shahi, rouge, centre vert
2 — vert, — rouge-carmin
5 — bleu, — orange
10 — lilas, — bleu

ENVELOPPES.

Elles ont été émises sans grand succès en 1876. Le seul envoi qui en ait été fait de Vienne en portant quarante caisses dont la plupart ont été utilisées en découpant le timbre qui était appliqué sur lettres comme des timbres poste.

Emission de..... 1876.

Effigie de face, du shah, dans un cercle ayant en dessous les armoiries du pays. Le cadre est rectangulaire, le fond porte un réseau de couleur, le reste du timbre ayant l'impressionnaire. Le chiffre de la valeur occupe les angles.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, timbre à droite, angle supérieur :

Moyen format, ornée du dessin ci-contre

5 shahi, rose et noir

VARIÉTÉ.

Le réseau de couleur au lieu de porter sur le timbre est appliqué en grande partie, à côté :

5 shahi, rose et noir

CARTES POSTALES.

Avant la convention postale qui permet d'affranchir les lettres pour l'Europe, au moyen de timbres, les lettres étaient affranchies par des timbres russes et celles destinées à l'Asie, au moyen de timbres des Indes anglaises : c'est ce qui explique au début l'emploi des cartes postales russes sur lesquelles on avait apposé les timbres de Perse.

Emission de Avril ? 1878.

Formules russes sans timbre, et aux armoiries type 1872, ayant à l'angle droit supérieur un timbre de Perse 1876 de 2 sh. et la moitié de 1 sh. pour former 2 1/2 shahi :

2 1/2 shahi, vert et lilas sur gris-blanc.

Les cartes qui n'ont pas été employées et dont le timbre est néanmoins oblitéré, proviennent du maître des postes de Tauris qui a voulu faire connaître ainsi l'origine de ces cartes et empêcher la fraude.

Emission de juin ? 1878.

Type de Turquie, Avril 1876, surcharge : *Rou-mélie Orientale* en bleu, piqués 13 1/2 :

10 paras, violet, inscript. noire, surch. bleue.
20 — vert, — — —
1 piastre, jaune, — — —



Type de Turquie de Janvier 1876, surcharge R. O. en bleu piqués 13 1/2 (1) :

1/2 piastre, vert et noir, surch. bleue.
1 — bistre, — — —

Janvier et Mars 1881. Croissant et inscriptions française, turque, grecque et bulgare, couleur sur blanc :

1° Non dentelés.
2° Piqués 13 1/2.



5 paras, vert-olive et noir.
10 — vert vif —
20 — rose vif —
1 piastre, bleu foncé —
5 — rouge et bleu.

VARIÉTÉS.

Les mêmes, *têtes bèches*.

1° Non dentelés.
2° Piqués 13 1/2 :

5 paras, vert-olive et noir.
10 — vert vif —
20 — rose vif —
1 piastre, bleu foncé —
5 — rouge et bleu.

Ayant un gros point après le chiffre 1., piqué 13 1/2 :

1 piastre, bleu foncé et noir.

Timbre de 20 paras attaché à un 10 p., rose et noir, piqué 13 1/2 :

20+10 paras, rose et noir, se tenant.

Juillet 1884. Les mêmes, piqués 11 1/2 :

5 paras, olive clair et noir.
10 — vert vif —
20 — rose vif —
1 piastre, bleu foncé —
5 — rouge et bleu.

VARIÉTÉS.

Les mêmes, *têtes bèches* :

5 paras, olive clair et noir.
10 — vert vif —
1 piastre, bleu foncé —

Timbre de 1 piastre attaché à un timbre de Turquie, même valeur, piqué 11 1/2 :

1 piastre et 1 p. turc, bleu foncé et noir, se tenant.

Septembre 1884. Changement de couleur.

1° Non dentelés.
2° Piqués 11 1/2 :

5 paras, violet foncé et violet pâle.
10 — vert — vert —
20 — carmin — rose —
1 piastre, bleu foncé — bleu —
5 — brun — brun —

VARIÉTÉS.

10 Piqué 11 1/2 horizontalement et 13 1/2 verticalement.

1 piastre, bleu foncé et bleu pâle.

20 Piqué 13 1/2.

5 piastres, brun foncé et brun pâle.

A. GLAVANY.

Société française de Timbrologie.

La Société française est convoquée pour le 5 mars. Elle a à son ordre du jour un projet de révision des statuts, tendant à admettre les marchands de timbres, dans la Société, sur le même pied que les amateurs, sauf qu'ils ne pourraient être éligibles aux fonctions de président et de membres du Conseil.

Si nous ouvrons les statuts, nous y trouvons : *But de la Société :*

« Art. 1^{er}. Il est formé entre les personnes qui adhéreront aux présents statuts, une *Société timbrologique*, qui aura pour objet l'étude des timbres considérés, soit en eux-mêmes, soit dans leurs rapports avec la chronologie, l'histoire et la géographie, avec l'administration et les finances, avec la linguistique et les beaux-arts ».

Nous ne savons s'il entre dans l'idée des membres de supprimer cet article, mais s'il doit subsister, nous nous demandons ce que viendra faire l'élément marchand dans la Société. Compte-t-on sur une infusion nouvelle de science? Dans ce cas, on se trompe, le marchand ne devant avoir d'autre but que le placement de ses timbres. Or, l'art. 26 des statuts prohibe toute opération mercantile.

De deux choses l'une : Si l'on tient absolument à l'élément marchand, il faut supprimer les art. 1^{er} et 26 et en même temps l'étude de la science timbrologique qui pourrait être remplacée par des réunions où amateurs, marchands et courtiers niarrons en timbres se rencontreraient et procéderaient à toutes sortes d'opérations en timbres. Si, au contraire, les membres veulent continuer ce qui a été si bien établi, qu'ils ne révisent pas leurs statuts, fussent-ils perdre un courtier marron devenu franchement marchand de timbres depuis et qui pourrait bien être le parrain de cette malencontreuse proposition.

(1) Le 1/2 piastre existe avec la surcharge bleue renversée.



Abonnement par année
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMERO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.
 Les correspondances doivent être adressées
 Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AÇORES.

Nous avons été désagréablement surpris, en constatant que nos timbres, après un léger bain que nous leur avons généreusement donné pour les séparer, avaient leurs couleurs qui s'en allaient à vau l'eau. Il nous est resté comme fiche de consolation la surcharge *Açores* en petites lettres, là où il y avait jadis un timbre ! Nous avons constaté la chose sur des timbres :

25 réis, brun et noir.
 50 — bleu —

Nous avons vu avec la même petite surcharge :

20 réis, carmin et noir.

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Les timbres « soldatenbrief » signalés le mois passé, sont, paraît-il, d'après ce que nous écrivent divers correspondants de l'Allemagne, des éti-

quettes émises par le sieur Dauth, de Francfort, le même qui voulut jadis nous sacrifier aux mânes de M. Meyer pour ce que nous avions écrit, cependant de bien inoffensif, de ce dernier. Que serait-il arrivé si nous avions dit ce que nous n'avons pas dit !

On nous fait observer que la circulaire postale ne parle pas - d'étiquettes » mais dit : que les lettres en question doivent porter la *remarque* « soldatenbrief » etc. Comment diable, le traducteur de M. Maury a-t-il fait pour donner un texte *absolument identique* au nôtre ? C'est là un mystère, dont notre confrère aura soin de ne pas souffler mot. Il est heureux que de temps en temps pareille mésaventure arrive à ceux qui s'attribuent sans scrupule les morceaux qu'ils trouvent dans l'assiette du voisin.

BARBADE.

Le 3 pence à effigie vient seulement de faire son entrée dans le monde :

3 pence, violet.

BRÉSIL.



Un 2^e type du 50 réis a fait son apparition. M. Vervelle nous en envoie un spécimen. Ici la tête (de l'empereur bien entendu) est plus forte et remplit presque complètement le cadre intérieur. Pour le reste, ornements et inscriptions sont les mêmes :

50 réis, bleu, piqué 13.

CANADA.

Revoilà les timbres officiels à l'index. D'après *The Collector's Companion*, une lettre du secrétaire du bureau général des postes à Ottawa dit, qu'aucun timbre n'a été marqué *official*, ni émis par ce département. Le secrétaire des postes de Montréal confirme en tous points ce renseignement à un de nos correspondants.

Nous n'avons jamais pensé autrement.

CEYLAN.

Le *Philatelic Record* ajoute aux variétés énumérées le mois passé, avec le filagramme C C et couronne.

1. Avec la valeur en surcharge noire :

10 cents (ten) sur 64 c. brun-rouge et noir.
30 — (thirty) — 36 c. bleu, —

Le même, avec la surcharge renversée.

30 cents (thirty) sur 36 c. bleu et noir.

2. Avec POSTAGE & REVENUE et la valeur en noir :

5 cents sur 32 c. gros bleu et noir.

Le même, avec la surcharge renversée :

5 cents sur 16 c. lilas et noir.

Nous avons reçu le timbre 8 cents, jaune, ayant le filagramme CA et couronne :

8 cents, jaune.

CÔTE D'OR.

Les 2 pence, avec changement de couleur et les 4 pence ont actuellement le filagramme C A et couronne :

2 pence, gris-ardoise.
4 — violet vif.

DANEMARK.

Paraîtront incessamment : 1^o une carte postale à 5 öre, au type des timbres-poste de cette valeur ; 2^o une carte avec réponse 5+5 öre, et 3^o un timbre à 10 öre, carmin.

De ce type, nous avons vu des essais imprimés :

Papier blanc uni, 5 öre, vert, carmin, bleu.
— — — — — 5 — — — — —
— — — — — 10 — — — — —
— — — — — 20 — — — — —

Les timbres à 5 et 20 öre, ont actuellement le chiffre un peut plus étroit :

5 öre, vert.
20 — bleu pâle.

Odense. Le M. W. P. C. reçoit la nouvelle d'un de ses correspondants qu'il y existerait une poste locale depuis le 1^{er} février pour l'envoi des lettres ordinaires, exprès et pour paquets.

« Les timbres présentent de grands chiffres dans un ovale de couleur avec l'inscription ovulaire : *Odense Bypost* et étoile. L'ovale est entouré d'un rectangle dont les coins sont garnis de chiffre. Le format est 23 × 20 mm, l'impression de couleur sur blanc, le piquage 12 ;

3 öre, rouge
5 — brun.

» Les timbres de paquets sont de grand format 50 × 37 mm et portent aussi le chiffre et en dessous, dans un ovale ; autour de celui-ci : *Odense bypost* et étoile ; au dessus, entre une double ligne : *Pakke frimærke* ; dans ces coins en doubles cercles, le chiffre de valeur.

Impression de couleur sur blanc, piqués :

5 öre, brun.
10 — rouge.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).



Une série complète a dû voir le jour le 1^{er} janvier dernier. Nous en recevons les différentes valeurs de M. Bogert.

Armoiries de la République dans un écusson, avec branches de chêne et d'olivier ; en-dessous, la devise : *Dios, patria, libertad* ; au-dessus, sur deux lignes, la première cintrée : *Republica Dominicana* ; en-dessous, un chiffre et la valeur sur deux lignes, courbées au 2^e type.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 12 :

1^{er} type : 1 centavo, vert.
— 2 — vermillon.
— 5 — bleu.
2^e — 10 — orange.
— 20 — bistre.

On annonce aussi de nouvelles cartes à 2 centavos, orange, et 3 centavos, bleu, ainsi que des cartes avec réponse 2+2 et 3+3 centavos, aux mêmes couleurs.

ESPAGNE.

N'ayant pas reçu épreuve des dernières corrections du journal qui était sous presse, on nous a fait dire précisément le contraire de ce que nous voulions. Les cartes de Barcelone ne seraient pas officielles, mais le résultat d'une spéculation, dont nous rendons responsable M. Carreras Candi, qui les a pris sous sa protection.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Tolima. La *cubierta* 5 centavos de 1879? a été reçue par M. Glavany avec le millésime 18 au lieu de 187, et le papier *vergé* blanc.

5 centavos, ocre.

GRÈCE.

A propos des cartes dont nous parlions le mois passé, M. Schuh nous écrit :

« Pourquoi les « divers journaux » qui ont parlé des inscriptions différentes, n'ont-ils pas fait traduire l'inscription des cartes, s'ils ne connaissent pas le grec. On aurait pu leur apprendre que la carte 5+5 a pour inscription : « pour la ville même »; celle à 10+10, bleu : « d'une ville de Grèce à une autre », et 10+10, carmin - pour l'Union postale universelle ». De cette manière, ils ne chercheraient pas midi à 14 heures. »

Puisque M. Schuh paraît savoir le grec, nous aurons recours à son obligeance, à l'occasion.

HONGRIE.

Le timbre 1 kreuzer, piqué, signalé il y a peu de temps, n'est pas un piquage officiel : c'est dans les bureaux d'un journal qu'on a imaginé d'accommoder ainsi ce timbre, afin d'accélérer la séparation.

ITALIE.

La carte à 10 centimes a le millésime 1885, nous fait savoir M. Diéna :

10 centimes, bistre sur blanc.

JAPON.

L'I. B. J. signale des cartes avec réponse, correspondant pour le type, aux cartes ordinaires :

1+1 sen, rose-carmin.
2+2 — — —
3+3 — jaune-orange.

JOHORE.

Il nous vient le 2 cents, ayant *Johore* (e final ponctué) en surcharge noire, sur une étendue de 12 mm et 2 de haut :

2 cents, rose, surch. noire.

La surcharge *Johor* 13 × 2 3/4 mm a ce mot avec la faute *Jchor* :

2 cents, rose, surch. noire

De cette même surcharge, nous avons une composition de ce mot, deux fois la même, la troisième ayant la lettre H très large :

2 cents, rose, surch. noire, 2 var.

MACAO.

D'après le *Philatelic Record*, il y aurait des 5 et 10 réis avec surcharge, mais là s'arrête son renseignement. Il y aurait aussi, d'après un de ses correspondants, prochaine émission des valeurs 400, 800 et 850 réis.

LUXEMBOURG.

Les cartes à 5 et 10 centimes prennent, sans aucun changement, à partir de cette date, 1^{er} avril, les couleurs de l'union postale universelle. Cependant l'approvisionnement ne permet pas de mettre en usage à cette date, les 10 centimes qui ne seront émises que plus tard, après épuisement des quantités fabriquées :

— 5 centimes, vert.

MARTINIQUE.

Cette colonie française nous offre de nouvelles cartes, lesquelles ont dû paraître au commencement de février dernier.

Les nouvelles débarquées ont le cadre grec des dernières parues en deux variétés qui se distinguent par l'angle droit supérieur et gauche inférieur. L'avis est modifié comme suit pour la première : *Prix pour l'intérieur de la colonie . . . 10 centimes.*

Une autre a :

Prix pour tous les pays compris dans l'Union ou assimilés aux pays de l'Union . . . 10 centimes.

La première, imprimée sur vert jaune, a vu son avis de droite, angle inférieur, supprimé. Il est assez curieux d'y constater *Département ou pays*, alors que cette carte est destinée à *l'intérieur de la colonie* !

Sans timbre, noir sur vert-jaune.

— — — rose vif.

Le revers de cette carte est blanc, l'impression sur papier de couleur ayant été collée sur papier blanc.

MEXIQUE.

Émission de cartes de service décrites par *Wiener Briefmarken Zeitung*. « Ces cartes portent du côté gauche supérieur les armes du Mexique (aigle et serpent); en haut, au milieu : *Tarjeta carta*; la ligne supérieure a *Senor*; sous trois lignes de points figure en petit texte : *Debe abruir cortas puntos* :

sans valeur, vert	sur carton blanc.	
— bleu	— — —	
— carmin	— — —	
— vert	— — —	(carte double).
— bleu	— — —	
— carmin	— — —	

NATAL



Par suite de pénurie de timbres 1/2 penny, celui de 1 penny a reçu ce que l'on devine, une surcharge suivant le fac-simile, c'est-à-dire *one half-penny* et la valeur originale biflée d'un trait. Les timbres ont le filigramme C A et couronne et sont piqués 14 :

1/2 penny, carmin, surch. noire.

Comme les timbres à 1/2 penny, vert, étaient attendus, les nouveaux barbouillés vivront ce que vivent les roses. Au commencement de février il y a eu émission de bandes à 1/2 et 1 penny. L'effigie de la reine Victoria est dans un cercle portant au-dessus, à l'extérieur, sur un cartouche horizontal : *Natal* et au-dessous : *Half (one) penny*.



Cinq lignes d'avis sur la patte de fermeture. Dimension des bandes anglaises.

1/2 penny, brun-rouge sur chamois.
1 — carmin —

Nous avons eu depuis des cartes aux armoiries de la Grande Bretagne, aux mêmes valeurs et au même type; dimension : 122 × 75^{mm} :

1/2 penny, brun-rouge sur chamois.
1 — carmin —

NORWÈGE.

Der Philatelist a reçu d'un de ses correspondants, le 2 skilling, bleu, de 1854, dont on ne connaît que le 4 qui a précisément cette couleur. Ce timbre serait, paraît-il, oblitéré officiellement.

Rappelons que lorsque le 4 skilling fut créé le 29 septembre 1854, c'était pour répondre aux

besoins de la taxe uniforme portée à 4 sk. pour tout le royaume; que ce type a été remplacé en 1856 par un autre, à effigie, et que ce n'est que le 28 février 1857 que parut un 2 skilling. Comme on avait renoncé aux timbres aux armoiries, il était assez naturel que ce dernier fut au type nouveau et non au type de 1854.

Il est fort possible qu'un essai ait été fait, lorsqu'il était question d'émettre un 2 sk., comme cela est arrivé souvent dans d'autres pays, mais nous ne comprendrions pas l'émission de ce timbre qui ressuscite d'une si étrange façon. Nous pensons qu'on aura obtenu une oblitération de complaisance sur un essai qu'on cherche à faire passer, soit comme erreur d'impression (d'une valeur qui n'existait pas !) ou d'une valeur passée inaperçue (ce qui est impossible comme on l'a vu plus haut).

PÉROU.



Nous avons vu deux timbres que ne portaient d'autre surcharge que celle en fer à cheval. Les premiers qui parurent ainsi avaient en plus les armes du Chili, puis un triangle; les voici sans ces agréments nouveaux, à moins que ce ne soient des timbres qui aient échappé au martyre de la seconde surcharge :

1 centavo, vert et noir.
2 — vermillon —

PERSE.

On parle de nouveaux timbres qui doivent être émis. C'est possible. Mais une lettre de Téhéran, du 9 février, nous dit que « dans quelques jours sera émis le timbre de 1 toman (10 francs) à l'effigie du Shah, lequel n'a pas encore été en service jusqu'ici. »

PUTIALIA.

Il paraît qu'il y a des cartes avec réponse portant la surcharge *Putialia State* en bleu, sur le timbre, comme pour la carte ordinaire. Nous remarquons que la seconde partie a *Putialia* : ce n'est pas un 1 cassé ou mal venu, cette lettre touchant presque la lettre A :

1/4 + 1/4 anna, brun-rouge sur chamois.

Il y a encore une enveloppe 1 anna, ayant la même surcharge, appliquée de la même façon. Ici cette surcharge est argent :

Format 121 × 70 mm.

1 anna, brun, surch. argent sur blanc vergé.

RUSSIE.

Commençons par révéler l'existence d'une enveloppe 7 kopecks, de moyen format — nous disons moyen format parce que le fragment que nous apporte M. J. Kirchner le fait supposer — ayant, outre le timbre connu, un autre, absolument semblable, plus bas, un peu vers la gauche. La lettre est adressée à Riga en date du 19 mars 1884, les timbres consciencieusement oblitérés comme si la taxe était de 14 kopecks.

Il est bien fâcheux qu'on ait cru nécessaire de faire l'amputation d'une grande partie de cette enveloppe, qui ne doit être qu'une variété accidentelle à moins qu'on ait voulu utiliser le stock des 7 kop. pour en faire des 14 k., ce qui est peu probable.

Il a été trouvé parmi les timbres envoyés en province deux feuilles du 7 kop. qui avaient échappées au piquage et sur lesquelles les amateurs ont heureusement jeté leur grappin :

7 kopecks, bleu, *non dentelé*.

Il paraîtrait que M. Tapling, au dire du *Philatelic Record*, possède le 8 kop. dans le même état :

8 kop., gris et rouge, *non dentelé*.

M. Breifuss nous communique la nouvelle suivante :

« Nous aurons bientôt de nouveaux timbres-poste russes, la direction des postes et télégraphes ayant reçu un grand nombre de réclamations, même des employés de poste, parce qu'il est difficile de distinguer à la lumière les timbres verts à 2 kop, des timbres 7 kop. bleus. En outre, il y a des personnes qui confondent le soir les timbres oranges 1 kop. avec les timbres carmins 3 kop. Il a donc été résolu de donner satisfaction à ces réclamations et donner à chacune des valeurs 2, 3 et 7 kopecks, un type distinct.

» Le nouveau 2 kopecks porterait un grand chiffre 2 à la partie inférieure et l'aigle impérial à la partie supérieure; les 3 kopecks auraient au centre un grand aigle *sans cadre* et des chiffres 3 aux angles inférieurs; enfin le futur 7 kopecks, d'un emploi très fréquent, serait d'un dessin extraordinaire, ce dont l'expédition a été chargée. Le format de ces trois timbres serait agrandi.

» Quant au 1 kopeck, il est question de l'imprimer en jaune sur fond gris, au lieu de jaune sur jaune.

St-Petersbourg. Le même correspondant nous adresse une enveloppe, ayant le timbre à l'angle droit inférieur, format 113 × 74 mm.

5 kopecks, outremer.

Griazowetz (Wologda). Le type ci-contre a été



refait. Le cadre extérieur, dit M. Von der Beeck, est d'un filet plus gras; le timbre a un millimètre en plus en largeur, les inscriptions intérieures ne sont donc plus à l'étroit. La moitié de la feuille, (2 séries

de 12 variétés,) est imprimée dans un sens et les autres dans le sens opposé ce qui donne douze têtes bèches. Emis le 1^{er} janvier 1885 :

4 kopecks, violet foncé.

Liebedjan (Tamboff). Nous avons reçu de M. Vonder Beeck la communication du type de Liebedjan du 10 avril 1885. Il y a dix compositions de ce type formées de caractères et clichés typographiques. Ces variétés se trouvent sur deux rangées horizontales :



5 kopecks, noir sur lilas.

Schatzk (Tamboff). Le type reproduit, n° 256 et représentant une espèce d'œil a été refait en deux variétés différant par les détails de composition. Aujourd'hui le type a les lettres et chiffres du centre plus petits et plus gras. A été vu par M. Ed. Vonder Beeck, avec la date d'oblitération août 1884 :

3 kopecks, noir sur blanc.



Morchansk (Tamboff). Cette capricieuse administration s'est payée un nouveau type, depuis le commencement de 1885. Au centre, les armoiries dans un cercle avec inscriptions, le tout sur un manteau impérial; en haut et en bas des inscriptions sur une ligne courbe; aux angles un chiffre. Imprimé lithographiquement en couleur sur blanc, piqué 12 1/2.

5 kopecks, bleu et rouge.

Bougoulma (Samara). On nous fait remarquer qu'il y a deux variétés du type reproduit le mois passé. Les feuilles ont 70 timbres sur sept rangées

horizontales, la moitié (7 rangées de 5 timbres horizontaux) étant de la première variété et les autres de la seconde. Il faut la loupe pour reconnaître les deux variétés.

Les feuilles au lieu d'avoir quatre timbres sur deux rangées ont ce même nombre sur une rangée horizontale, les premiers renversés par rapport aux deux derniers.



Oustysolsk (Wologda)

Nouvelle émission. Le type rappelle les derniers parus, sauf qu'ici le cadre est formé d'un cable. Il y a neuf variétés l'une ayant le chiffre renversé :

2 kopecks, vert.

SAINTE-LUCIE.

Il a suffi de voir dans un journal, cette annonce que le timbre jaune avait la surcharge *four pence*, pour voir répéter la nouvelle par la plupart des journaux. Or, ce timbre a été émis en 1833 !

SELANGOR.

Cette fois le 2 cents, rose, a la surcharge *Selangor* en grandes lettres sur une étendue de 17 1/2 et 18 mm sur 2 3/4 de haut. Il y a deux variétés : avec L ayant un petit et grand trait horizontal :

2 cents, rose, surch. noire.

SUNGEI-UFJONG.



Le 2 cents, rose, arrive agrémenté de la surcharge noire italique : *Sungei-Ujong*, sur deux lignes. On varie les plaisirs là-bas, par toutes les surcharges imaginables :

2 cents, rose, surch. noire.

TABAGO.

Le 1 pound a été imprimé sur papier au filigrane C A et couronne :

1 pound, violet.

URUGUAY.

Le 1^{er} mars a dû être émis une nouvelle « Tarjeta Epistolar », ayant cette inscription au milieu et 3^{re} *seria* 1883 en-dessous ; puis : *S Dn* et trois lignes de points pour l'adresse ; au revers du second feuillet, un avis « Prevencion » de six lignes en sus de l'entête.



Le timbre est à droite et suivant le fac-simile, c'est à dire un chiffre blanc sur fond quadrillé, dans un cercle avec ornements extérieurs ; le cadre est rectangulaire et contient, en haut : *Repa O del U*, et en bas : *tres cents* ; aux angles : une croix de St-André.

C'est à M. Wonneur que nous devons cette nouvelle. Il nous envoie un essai de cette carte, imprimé en rouge vermillon sur papier blanc, et nous dit que l'impression de la carte sera bleue.

3 centesimos, bleu.

VICTORIA.



D'après une communication qui nous est faite par M. Vervelle, il semblerait que le timbre *Stamp Duty* que nous avons reproduit le mois passé, ne serait tout simplement qu'un modeste timbre-poste ordinaire dont l'emploi aurait été étendu à des usages fiscaux. Autrefois, à de rares exceptions près, l'emploi des timbres-poste n'était pas indiqué par le mot *Postage*, aujourd'hui on place les mots *Stamp Duty* qui annoncent encore moins qu'autrefois que ces timbres peuvent être usités pour les taxes postales. Ces remarques faites, nous passons aux timbres émis le 1^{er} janvier dernier.

Les timbres ont tous l'effigie de la reine Victoria tournée vers la gauche. Le 1/2 penny a cette effigie dans un ovale et pour inscription : *Victoria*, en haut ; *half penny*, en bas où des chiffres dans les angles. Dans le sens oblique, *Stamp* à gauche, angle supérieur et *Duty* à droite.



Le 1 penny a le mot *Victoria* en haut, sur une banderole et la valeur en lettres, en bas ; *Stamp*

à gauche : *Duty* à droite de bas en haut. Ce type a été utilisé pour deux autres valeurs : 3 et 6 pence.

Le 4 pence a été décrit le mois passé. Nous le reproduisons aujourd'hui.

Enfin le 8 pence a l'effigie dans un cadre de fantaisie avec grecque de chaque côté; le mot *Victoria* occupe la partie supérieure sur une ligne droite; *eight pence* en bas, également sur une ligne droite; *Stamp*, en dessous de *Victoria* et *Duty* au-dessus de la valeur; de chaque côté un chiffre.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piq. 12 1/2 : filagramme V et couronne :

1 ^{er} type, 1/2 penny, rose chair.	
2 ^e — 1 — vert.	
— 3 — bistre.	
3 ^e — 4 — carmin violacé.	
2 ^e — 6 — bleu.	
4 ^e — 8 — rose.	

Nous avons encore la bande timbrée, dimension de celle connue, dont elle a le filagramme. Le timbre est celui de 1 penny, vert.

1 penny, vert.

Les enveloppes timbrées, 1820, d'Italie.

(Voir nos 214 et 267).

Notre dernier article sur les enveloppes d'Italie nous a valu des félicitations d'un grand nombre de nos abonnés, la communication de quelques enveloppes et aussi, comme revers de médaille, des protestations, entre autre de MM. Rabuffetti et C^{ie}, dont nous n'avions cité le nom que favorablement. Comme ces MM. insistent pour voir leur lettre insérée au *Timbre-Poste*, nous leur donnons satisfaction. Mais avant tout, arrivons à la protestation de M. Schmidt-Dewilde, qui nous écrit : « qu'il n'a jamais eu des enveloppes de Sardaigne et que, ne les ayant pas étudiées, il proteste contre cette assertion qu'il aurait déclaré bonnes ce les que M. Usigli avait à vendre ».

A cela MM. Rabuffetti et C^{ie} produisent une lettre de M. Schmidt où celui-ci annonce à un amateur de Paris que M. Usigli possède des enveloppes italiennes qu'il croit lui manquer. Nous ne voyons là aucunement que M. Schmidt atteste quoi que ce soit. Et puisque MM. Rabuffetti et C^{ie} n'ont pas d'autre preuve de ce qu'ils ont avancé, nous déclarons l'incident clos. Voici maintenant la lettre qu'on veut absolument que nous insérions.

Rome, le 6 mars 1885.

Monsieur.

« Nous venons de recevoir votre journal, n° 267, mars 1885, contenant la publication d'un article sur les enveloppes

d'Italie, 1820. Nous y trouvons un passage qui a spécialement attiré notre attention et que voici :

« Vous dites que nous avons repris la suite des affaires Usigli, ce qui pourrait faire supposer que nous avons l'intention de le suivre dans la voie que vous *prétendez* qu'il a parcourue.

Nous tenons à déclarer que nous n'avons pas repris les affaires Usigli auxquelles nous sommes absolument étrangers, mais que nous avons acheté son magasin au complet avec l'intention de détruire tout ce qu'il pourrait y cacher de suspect. »

Nous ne comprenons pas la subtilité. Acheter le magasin et ce qu'il contient, n'est ce pas là une reprise d'affaires ? Quant à la loyauté, nous ne l'avons pas mise en jeu et nous trouvons que ces MM. ont l'épiderme bien sensible. On peut reprendre les affaires d'une maison connue par sa loyauté et faire le contraire ou vice versa. Enfin si ces MM. avaient à détruire du suspect, ce n'est pas à tort que nous *prétendions* qu'il y en avait.

« Quant aux enveloppes d'Italie oblitérées ou non, entières ou coupées que nous considérons comme des réimpressions, nous les vendons telles ainsi qu'il résulte des annonces que nous avons faites dans les divers journaux d'Europe et d'Amérique, nous basant sur ce que M. le directeur des postes a autorisé la reproduction du papier et la déclaration que le timbre est imprimé avec les poinçons officiels.

« Nous avons dit, il est vrai, que l'étoile de diverses grandeurs sur les feuilles était une fantaisie créée par Usigli, lorsqu'on nous disait que ces étoiles existaient seulement sur les feuilles neuves et lorsque les documents de MM. Legrand, Philbrick, Schmidt-Dewilde, Ridpath etc. etc. n'étaient pas dans nos mains, pour savoir à quelles enveloppes ces documents se référaient, mais lorsque nous avons vu qu'il y avait des enveloppes usées avec étoile et que les brevets d'authenticité en étaient l'objet, nous avons déclaré que ces enveloppes, nous les considérons comme bonnes, d'autant plus que nous en avions et que nous en avons à vendre. »

L'aveu est bon à retenir MM. Rabuffetti ne savaient pas que les attestations d'authenticité concernaient les enveloppes avec étoile. Ils en ont trouvé, depuis, des annulées, qu'ils considèrent bonnes, parce qu'ils en ont à vendre... Or, malgré cette abondance de biens, ces MM. n'ont pu nous mettre un spécimen sous les yeux, et celui qu'ils nous ont désigné, en possession d'un de leurs correspondants, est faux !

« Votre terrible regard a découvert, sans la loupe et sans lunettes, jusqu'au fond des caves de M. Usigli, les enveloppes y exposées à l'humidité et peut être aussi à celle des chats et des rats, vous avez su trouver, comme on dit ici le poil sur l'œuf et, tout en reconnaissant le bien fondé de certaines déclarations, nous ne sommes pas de votre avis lorsque vous déclarez fausses les enveloppes qui ne sont tout au plus que des réimpressions oblitérées de fantaisie.

« Malgré votre mérite incontesté en timbrophilie, vous reconnaîtrez, aussi, nous l'espérons, que nous sommes dans le vrai et nous nous adressons ici à votre impartialité pour nous en donner acte.

Supposons que le signor ait placé dans une cour,

dans un jardin, sur un mur, son papier plutôt que dans les caves, cela vient-il modifier en quoi que ce soit, ce que nous avons dit? Quant à avoir déclaré fausses, les enveloppes, nous serions curieux de savoir en quelle occasion. Nous trouvons au contraire, page 29, 1^{re} colonne, 36^e ligne « ces enveloppes n'ont aucune espèce de valeur, si ce n'est celle de réimpressions de fantaisie. Nous reconnaissons donc que sur ce point « réimpressions de fantaisie » nous sommes d'accord et notre impartialité n'en souffre nullement d'en donner acte.

« Pour tout dire enfin, nous devons déclarer que nous ne regrettons pas la publication des documents dont vous avez reçu copie (les originaux étant alors entre les mains de M. Klénze); mais avant d'en faire usage, vous auriez dû nous indiquer ce que vous en vouliez faire et cela d'autant plus que nous vous avions prêté de ne pas nous empêcher la vente de nos enveloppes.

« Votre silence à ce propos, qu'en Italie on traduit par « Chi tace conferma » ne nous aurait pas fait supposer qu'en Belgique c'est au contraire « Chi tace, non dice niente. »

Malgré tout, nous ne vous en voulons pas et nous vous prions etc

L. RABUFFETTI & C^{ie}.

On nous taxe d'indélicatesse pour avoir usé de documents, sans autorisation. Les déclarations de MM. Legrand et Philbrick étaient-elles faites « absolumentment segreto »? On ne s'en douterait guère, puisque nous les avons eues en mains en 1878 et qu'elles servaient uniquement au Signor, à faire passer plus facilement ses drogues. Est-ce de la lettre du Directeur des postes dont on parle? Mais si cette pièce était destinée à ne pas voir le jour, pourquoi MM. Rabuffetti et C^{ie} la communiquaient-ils à leurs correspondants? Ont-ils oublié que lorsque nous la leur demandâmes, elle était à Turin d'où elle alla à Munich et probablement ailleurs. Craignant de ne pas la recevoir en temps pour l'article que nous préparions, nous avions sollicité et obtenu copie de cette lettre, d'une autre source, et nous recevions en même temps copie de la lettre que le signor adressait à la Direction pour obtenir l'autorisation de publier, non des réimpressions, mais des *fac-simile*, c'est ainsi qu'on nous donne la traduction).

Donc, par cette lettre, le signor qui nous semble être de Gascogne, disait qu'en publiant un album pour timbres-poste, marques etc., il avait le PREMIER !!! (1) fait connaître au public que l'idée du timbre-poste est due à l'Italie et non à l'Angleterre et que, pour mieux raffermir cette idée qui fait honneur à son pays, il désirait publier quelques *fac-simile* des feuilles dont on faisait usage en 1818/20.

Enfin, il terminait sa lettre en disant qu'il avait cru de son devoir de renseigner la direction générale des postes sur ses projets, quoiqu'il pensait la chose superflue, mais à seule fin d'obtenir une déclaration, etc. etc.

(1) Le Timbre-Poste a révélé l'existence de ces enveloppes en Octobre 1864.

MM. Rabuffetti et C^{ie} insinuent que nous avons cherché à leur empêcher la vente des enveloppes Usigli, qu'ils annoncent, comme réimpressions. Avons-nous dit autre chose?

Que reste-t-il debout de toutes ces accusations? rien! Nous voici enfin aux enveloppes qui nous ont été communiquées.

D'abord, une enveloppe 1820 ayant circulé par la poste privée : confirmation de ce que nous avons dit, pas de timbre de départ, ni d'arrivée.

Une enveloppe partie en 1827, d'Alessandria 2 *apr* (2 avril) arrivée à Turin le 3. Elle ne porte pas de timbre; preuve qu'à cette époque ce papier était utilisé par économie, la lettre en question provenant de la Direction des postes, ainsi que le constatent les annotations typographiques intérieures. Comme cette lettre a passé par la poste royale, elle a le timbre d'origine, mais ce sont là d'autres caractères que ceux employés pour en faire des enveloppes authentiques « usées »; elle a même en plus la date d'arrivée 3 *apr.* en rouge.

Comment se fait-il que toutes les enveloppes annulées, du Signor, n'ont pas la date de réception? elles ont cependant soi-disant été adressées à Turin, où elle était appliquée.

Une autre enveloppe de 1818 qui n'a pas circulé par la poste, extraite sans doute des archives, nous montre sur la première moitié de la feuille, des bases sténographiques. Elle nous fournit même la preuve que le stock des enveloppes a bien été employé par les administrations, comme papier et non comme lettre, la seconde partie, celle avec timbre, étant vierge de toute inscription. Faut-il le dire? Ce sont les archives qui ont fourni toutes les enveloppes authentiques qui se trouvent dans les albums; si on en a que des demi-feuilles, la raison en est simple : on peut extraire sans inconvénient les feuilles blanches qu'on ne peut enlever aux archives les pièces qui s'y trouvent.

Preuve que le stock des feuilles timbrées était grand et qu'on a dû l'employer par mesure d'économie, c'est qu'on nous informe au moment de mettre sous presse, que ces feuilles ont été utilisées comme « Carta Bollata », c'est à dire papier timbré, à dater de 1829.

Un dernier mot. Un de nos correspondants a eu la patience d'examiner aux archives de certaine ville, plus de 200 pièces, pas une seule n'a d'étoile en filagramme; pour notre part, il nous est passé au moins un même nombre de ces feuilles, jamais l'étoile n'a brillé que par son absence!



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Contre son habitude M. Maury nous répond à propos du flagrant délit de copie constaté le mois passé. Mais suivant son habitude il répond à un « journal ». Devinez lequel. Son devoir est, paraît-il, de compléter ses renseignements dans les gazettes étrangères — ce qu'il fait consciencieusement comme on a vu — quand aux faits et aux documents officiels, dès qu'ils sont imprimés (y en a-t-il qui ne le sont pas?) ils tombent dans le domaine public. D'où il conclut qu'il peut tout s'approprier : C'est commode assurément, mais est-ce bien loyal?

Nous avons dit que les étiquettes soldatenbrief étaient de fantaisie et que la circulaire postale avait été traduite inexactement. M. Maury qui se complète dans les gazettes étrangères, écrit :

« Il paraît que les petites étiquettes dont nous avons parlé dans le dernier numéro, ainsi que la circulaire les annonçant, sont de fantaisie. »

Ce qui est de fantaisie c'est celle du confrère, car la circulaire postale existe.

ALSACE & LORRAINE.

Les timbres avec burelage renversé ont été réimprimés en nombre. Nous disons « réimprimés » parce que nous ne trouvons aucune différence entre ces timbres et ceux de 1870, sauf le mot *Postes* qui, pour toutes les valeurs, a une étendue de 12 3/4 mm au lieu d'en avoir 12 1/2 et 12 exceptionnellement pour le 25 centimes. Cependant il résulte de renseignements pris à l'imprimerie royale de Berlin que cette réimpression ne provient pas de ces ateliers. C'est le cas ou jamais de répéter comme dans la Dame blanche : « Je n'y puis rien comprendre » etc.

- | | |
|----|---------------------------------------|
| 1 | centime, vert bronze, (plus vif) |
| 2 | — brun-rouge, (plus vif) |
| 4 | — gris, (plus vif) |
| 5 | — vert-jaune, (ouance plus prononcée) |
| 10 | — bistre jaune, (plus jaune) |
| 20 | — bleu pâle, (et non outremer) |
| 25 | — brun, (moins foncé) |

Ces lignes étaient écrites quand M. Bredemeyer nous fait savoir que ces réimpressions ont été faites à Berlin. Espérons que la lumière se fera sur ces timbres.

ANGOLA.

Der Philatelist a reçu la nouvelle carte postale avec cadre qui a dû être émise le 1^{er} janvier dernier. Elle porte le même timbre que celui de la Guinée reproduit le mois passé: il est imprimé, au milieu, en haut et a de chaque côté la valeur 10 réis; en dessous: *Provincia di Angola* et trois lignes pointillées d'adresse: en haut, à gauche, en biais: *Bilhete*, à droite: *Postal*. L'angle gauche inférieur contient un avis:

10 réis, bleu sur jaune pâle.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le 5 centavos, devenu 4 c., existe avec la surcharge *renversée*:

4 centavos, vermillon et noir.

AUSTRALIE DU SUD

Nous tenons de M. G. Fouré la série complète des timbres réimprimés tous au filigranne S. A. et couronne et destinés sans nul doute aux collections officielles des gouvernements qui en font la demande. Elles seront bien montées les collections officielles! Voici ce que nous avons sous les yeux:

Type 1855	1 penny, vert foncé,	non dentelé.
— 2	— rouge,	—
— 6	— bleu foncé,	—
— 1	— vert olive,	percé en lignes.
— 2	— vermillon vif,	—
— 2	— — pâle,	—
— 6	— bleu lilacé,	—
— 6	— bleu,	—
— 1	— shilling, jaune serin,	—
1876	10 pence, — et bleu,	—
— 1860	9 — gris,	—
— 1867	3 pence, bleu et noir,	piqué 12.
— 4	— pourpre foncé,	—
— 4	— mauve,	—
— 1855	6 — bleu foncé,	—
— 1857	1 shilling, brun,	—
— 2	— carmin,	—
— 1860	9 pence, violet,	—
— 1876	8 — brun et noir,	—
— 8	— bistre	—
— 1875	1 penny, vert,	piqué 10.
— 1868	2 — orange,	—
— 1882 1/2	— — et noir,	—
— 1883 1/2	— brun,	—

Tous ces timbres ont la surcharge *reprint* en noir et rouge pour le 12 p. vert et noir. Les quatre derniers n'ont rien qui annonce une réimpression, si ce n'est le mot: *Reprint*.

BARBADE.

Le 4 pence, à effigie, est actuellement bistre et a le filigranne C A et couronne:

4 pence. bistre.

BELGIQUE.

La carte de service du ministère de la guerre, lithographiée, a été refaite sur l'ancien modèle. La ponctuation manque à *service, départ et arrivée*; les lettres du titre sont plus droites; la devise ne se trouve pas sur la banderole des armoiries:

sans valeur, bleu sur blanc.

Nous avons encore d'autres cartes de service.

Thon-Samson (Province de Namur). En haut: *Carte-Correspondance de service*, lettres à double trait; à gauche, sur trois lignes: *Commune — de — Thon-Samson*; à gauche et à droite un rectangle pour le timbre d'arrivée et de départ; entre les deux rectangles, les armes de Belgique avec lion dans un écu surmonté de la couronne, et collier de l'ordre de Léopold etc.; plus bas: *A Monsieur*; à gauche, en oblique: *Le Bourgmestre de Thon-Samson*:

sans valeur, noir sur carton vert.

Namur. Comme entête: *Ville de Namur — carte postale de service* sur deux lignes, cette dernière en caractère gras entre deux tirets; plus bas, *Monsieur le Bourgmestre... à*; à gauche, en oblique: *Le Bourgmestre*:

sans valeur, noir sur violet.

— — — — — jaune foncé.
— — — — — blanc.
— — — — — orange-rougeâtre.

Une autre composition donne: *Ville de Namur* en caractères gras; *carte postale de service* en caractères maigres et deux autres tirets entre les deux lignes:

sans valeur, noir sur jaune paille.

VARIÉTÉ.

Ayant *Le Bourgmestre* (e qui chevauche):

sans valeur, noir sur jaune paille.

On nous signale ensuite, sans autre désignation que « analogues aux précédentes »:

Montigny s/ Sambre,	noir sur blanc	—	—	—	—
—	—	—	—	—	chamois.
Fontaine l'Évêque,	—	—	—	—	blanc.
Willebroeck,	—	—	—	—	vert pâle.
Gilly,	—	—	—	—	rose foncé.
Jumet,	—	—	—	—	chamois.
—	—	—	—	—	gris.
—	—	—	—	—	jaune.
—	—	—	—	—	blanc.
Gand,	—	—	—	—	—
Trazegnies	—	—	—	—	chamois.
Molenbeek-St-Jean,	—	—	—	—	blanc.

BRÉSIL.

Direction générale des postes.

D'ordre de S. Excellence le Directeur général, le public est prévenu qu'à partir du 10 du mois courant on commencera à employer, pour l'affranchissement de la correspondance, les timbres de la taxe de 10 réis de couleur orange, fabriqués à la monnaie.

Trésorerie de la Direction générale des Postes, le 9 Mars 1885.

F. F. de Trésorier.

SALVADOR JOAQUIN PIRES.

Le timbre en question a le type du timbre noir même valeur, imprimé en orange, supposera-t-on. Rien de moins vrai. Pour imprimer le timbre d'une autre couleur on a jugé qu'il fallait refaire le type. Il rappelle, il est vrai, l'ancien, mais il diffère par les points suivants :

La tête est moins forte, le fond est ligné horizontalement au lieu d'être quadrillé, puis quantité d'autres petits détails moins perceptibles à l'œil nu.

On a renoncé aux gravures de New-York à cause de leur prix ; mais si celles faites à Rio coûtent moins, elles sont plus nombreuses et tout en offrant moins de garanties au gouvernement, le prix finira par devenir plus élevé.

CANADA.

Les cartes avec réponse 1+1 cent, ont actuellement le timbre à gauche, au lieu de l'avoir à droite, dit le *Philatelic World* :

1 + 1 cent, ardoise foncé.

CAP VERT.

Une carte postale émise le 1^{er} janvier est décrite par *Der Philatelist*. Elle est semblable à celle d'Angola, sauf qu'elle a *Bilhete postal* sur une ligne cintrée, et du côté gauche du timbre : *Provincia de* et droite : *Cabo Verde*; dans la bordure inférieure : *Dez réis* :

10 réis, bleu sur jaune pâle.

CEYLAN.

Quand il n'y en a plus, il y a encore des surcharges et toujours des surcharges.



Voici d'abord le fac simile du 30 cents, surcharge appliquée sur le 36 cents, dont nous parlions le mois passé.

Voici ensuite le 5 cents, surcharge sur le 4 cents et les 10 et 20 c. sur 24 cents, vert :

5 cents, sur 4 c., rose-carmin et noir.
10 — — 24 c., vert —
20 — — 24 c., — —



Les cartes postales, comme nous le disions antérieurement, ont également reçu une surcharge, savoir :

Celle à 2 c. est devenue 2 1/2 c.
— 6 — — 5 —
— 8 — — 10 —

Cette dernière est même aussi de 2 1/2 c.

comme nous l'apprend le *Philatelic Record*. Elle a à travers la partie supérieure du timbre, imprimé, sur trois lignes : *The price is — three cents — including the card* :

2 1/2 cents sur 2 c. lilas et noir.
2 1/2 — — 8 — brun-rouge et noir.
5 — — 6 — bleu —
10 — — 8 — brun-rouge —



L'enveloppe 4 cents est, enfin, devenue 5 cents par une surcharge, et celle de 12 vaut par le même procédé : 15 cents :

5 cents sur 4 c. outremer et noir
15 — — 12 c. rose —



COLONIES FRANÇAISES.

Les timbres-taxe 1, 2 et 5 francs, ont, paraît-il, existés en noir :

1 franc, noir.
2 — —
5 — —

DANEMARK.

Copenhague. La Compagnie a mis en vente, vers le milieu du mois passé, une carte pour paquets de 15 öre, timbre au type connu ; elle a diverses inscriptions et pour entête : *Pakkekort* :

15 öre, bleu foncé sur jaune.

La carte à 3 öre a dans l'angle inférieur gauche :
4 de Oplag :

3 öre, bleu sur blanc.



Enfin, une enveloppe pour lettres exprés, a le timbre ci-contre, sans armoiries, placé à l'angle droit supérieur; il y a diverses inscriptions à droite et à gauche, de bas en haut, et celles à la partie supérieure de l'enveloppe sont comme suit :

Afsendt af : Bopæl.
Kjøbenhavn Bypost.
Expresbrev.
til.

Kjøbenhavn.

L'impression est bleue sur enveloppes de format ordinaire 153x90 mm :

10 öre, bleu sur gris.

Quinze jours après cette émission, la carte « Pakkekort », dont le texte ne répondait pas aux désirs du directeur de cette compagnie, paraissait avec le texte rectifié. Il y a une ligne de plus à gauche et en bas; enfin, le cadre à l'impression noire sur blanc :

15 öre, noir sur blanc.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Nous avons les nouvelles cartes. Elles sont au spécimen ci-contre qui occupe le côté droit supérieur. Sur une banderole coupant les lettres R. D., l'inscription : *Tarjeta postal* et au-dessus, pour le 2 centavos : *Union postale universelle*; sous la banderole, un avis : *escribase de este lado la direccion solamente.*

Les cartes avec réponse ont en plus, sur une seconde ligne : *la otra tarjeta sirve para la respuesta*, pour la première partie et *Respuesta* sur la seconde sans cette dernière ligne.

Impression de couleur sur carton de couleur, sur les 1^{re} et 4^{es} faces pour les cartes avec réponse :

2	centavos, rouge sur jaune.
2+2	— — — —
3	— — — — bleu — — — — blanc.
3+3	— — — — — — — —

En même temps que ces cartes, nous avons reçu celle à 3 centavos, du type de 1881, sans l'inscrip-

tion : *Union postal universal*, réservée par conséquent à l'intérieur du pays, ce qui ferait presque supposer que toutes celles avec cette inscription seraient de fantaisie :

3 centavos, rouge sur blanc.

EQUATEUR.

La carte à 3 centavos existe aussi sur carton rose comme celle à 2 centavos, désignée antérieurement. Ce n'est pas tout, il paraît qu'il existe également des 2 et 3 centavos sur bistre :

3	centavos, noir sur rose.
2	— — — — bistre.
3	— — — — — — — —

Voici un extrait d'une lettre que nous recevons de notre correspondant à Quito et qui n'est pas dépourvu d'intérêt pour nos lecteurs :

« Je vous répète ici ce que je vous ai écrit il y a quelque temps, qu'il n'existe pas et qu'il n'a jamais existé de cartes à 1 centavo (qu'en pense le *Philatelic Record* qui l'a annoncée?)

» Je regrette de n'avoir pu vous envoyer de cartes à 2 centavos, sur rose; cette carte me manque même dans mon album. On a imprimé aussi le 3 centavos sur ce carton (rose), puis sur blanc et enfin sur carton bistre. Malheureusement je l'ai appris trop tard, lorsque l'expédition en avait été faite aux provinces des autres administrations de courriers.

» Voici ce qui est arrivé. Un employé au ministère des finances (qu'il n'y a pas!) arpenteur de profession, avait un stock de carton, en trois couleurs. Voulant s'en débarrasser, il a obtenu qu'au même ministère où se fait l'impression des cartes, on imprimât sur son papier, qu'il a ainsi vendu. Dans l'Amérique du Sud, ce ne sont pas des gouvernements sérieux, tout se fait en famille, ce n'est que de la *popote*, tout en cherchant cependant à sauver les apparences.

» Les choses se passant ainsi, vous comprendrez fort bien que je n'ai pu profiter de cette aubaine, d'autant plus que jamais aucun avis n'informe le public de ces changements.

» En allant à l'administration j'ai appris qu'on avait fait imprimer dans le Nord de l'Amérique, d'autres cartes, qui constitueraient une nouvelle émission.

» Je puis vous assurer d'une façon certaine que le 1 centavo, surchargé 3 a existé. J'en ai eu connaissance, mais n'ai pu en obtenir.

» Je vous ai expliqué, dans une de mes précédentes, que le pays s'était révolutionné contre le gouvernement. Le Président qui s'était retiré au

port de Guyaquil put y résister pendant de longs mois à cause de la saison des pluies qui ne permet pas d'approcher de cette ville.

» Guyaquil possédant une certaine quantité de timbres pour ses besoins postaux, mais n'étant plus ravitaillée par le ministère à Quito, où sont tous les timbres, épuisa bientôt certaines valeurs : c'est ce qui explique l'apparition du 50 cent. surchargé 10 en noir, le 1 c. bistre surchargé 3 et probablement encore d'autres.

» Comme tout se fait par propre autorité, sans décret, sans rien, on ne peut savoir les quantités ni même les valeurs qui ont été modifiées. Et comme il n'y avait aucune communication avec l'intérieur du pays, ces timbres ont été à l'étranger et c'est là seulement où on peut les trouver. »

ETATS-UNIS DE LA NOUVELLE GRENADE.

M. Castle nous a montré une paire de timbres se tenant, des valeurs 20 et 5 centavos, bleus, de l'émission 1860. Cette erreur a dû se trouver sur la feuille du 5 centavos, dont les timbres en question ont la couleur plutôt que celle du 20 :

20+5 centavos, bleu.

A propos de ces timbres nous avons remarqué que le dessin de chaque valeur a été fait séparément : ils diffèrent donc entre eux par les détails de copie.

FINLANDE.

L'I. B. G. a reçu le retour-récépissé imprimé en rose-carmin :

10 penni, rose-carmin.

FRANCE.

Un fait grave est dénoncé par l'*Ami des Timbres*. Il paraîtrait que certaines enveloppes 5 centimes vert sur vert, se présentent avec J. A. Gage, inv. dans l'angle inférieur gauche et très rarement sans ces mots. Mais ce qui ajoute à la gravité de la chose, c'est que notre confrère a remarqué, en outre, « quelques petites différences dans le dessin des figurines, ce qui lui fait supposer qu'il y a deux types, ce qu'il n'a pas trouvé dans son *estoc*, comme dit J. B. »

Notre *estoc* nous a fourni l'occasion de constater qu'il n'y a qu'un seul et même type, avec ou sans J. A. Gage, inv. :

5 centimes, vert sur vert.

GUINÉE.

D'après ce que l'on nous écrit, les timbres surchargés : *Guiné*, en petites lettres, seraient les

premiers nés, en 1879, lorsque l'administration de cette colonie portugaise fut séparée de celle du Cap Vert, dont elle employait les timbres. Ceux dont elle disposait furent surchargés à l'imprimerie nationale, à la capitale de la Guinée. Il y aurait, avec la *petite* surcharge :

5	réis, noir,	surch. noire.
20	— bistre,	— —
25	— carmin,	— —
40	— bleu,	— —
100	— lilas,	— —
200	— orange,	— —
300	— brun,	— —

Il est à supposer que les 10 réis, jaune, et 50 réis vert, ont existé ainsi : nous n'avons vu que les précédents.

ITALIE.

On trouve insuffisant l'annonce que nous avons faite, n° 260, de la carte 15 centesimi avec l'impression sur les 1^{re} et 3^e faces, carte qui aurait paru depuis, il y a deux mois environ.

15 centesimi, brun sur rose.

JAMAÏQUE.

Le 1/2, 1 et 2 pence ont actuellement la couleur changée, nous écrit M. Breiffuss ; filagramme CA et couronne, piqués 14 :

1/2	penny, vert.
1	— carmin.
2	— gris-vert.

JAPON.



On peut voir par le timbre ci-contre que nous envoi M. Diena, que l'on a trouvé très commode d'imiter le timbre des Etats-Unis pour le retour des lettres timbrées au rebut. Le timbre est oblong et les angles arrondis. Au centre, les armoiries du Japon, coupant un cartouche horizontal, sur lequel : *Officially Sealed* ; plus bas, sur une ligne courbe : *General post office of Japan* ; à la partie supérieure probablement la contre-partie, mais en caractères japonais.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 9 :

Sans valeur, bistre-jaunâtre.

LAGOS.

Le 1 shilling, orange, a enfin le filagramme CA et couronne :

1 shilling, orange.

MACAO.



Nous avons reçu les timbres provisoires 5 et 10 réis : ils sont surchargés 5 ou 10 réis obliquement sur le 25 réis, dont la valeur originale est biffée par un trait ; puis un 20 réis, même surcharge sur le 50 :

5 réis, sur 25 réis, rose et noir.
10 — — 25 — — bleu.
20 — — 50 — — vert et noir.

Der Philatelist décrit la carte postale de janvier 1885. Timbre semblable aux cartes d'Angola et Cap Vert. En haut : *Bilbete postal*, en cintre ; à gauche et à droite du timbre, le chiffre 10 traversé par *Dez réis*; en-dessous : *Provincia di Macau e Timor* :

10 réis, bleu sur jaune pâle.

MOZAMBIQUE.

Même émission d'une carte postale comme pour Angola, Cap Vert, et Macao. Le timbre est le même et occupe le côté droit ; à la partie supérieure : *Bilbete postal*, en cintre ; en dessous, 10 traversé par *dez réis* et plus bas : *Provincia de Mocimboa* :

10 réis, bleu sur jaune pâle.

MADÈRE.

Le timbre 50 réis de janvier 1881, aurait été surchargé : *Madeira*, au dire du *Philatelic Record*. Notre confrère anglais a examiné attentivement ce timbre et déclare le trouver bon.

L'emploi de la surcharge a cessé avec la fin de l'année 1880 : il nous paraît extraordinaire de voir ce timbre ainsi surchargé. Nous espérons que nos correspondants de cette colonie portugaise voudront bien nous fixer à cet égard :

50 réis, bleu, surch. noire.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Emprunté au *Philatelic Record* :

« Nous avons reçu d'un correspondant à Auckland des exemplaires de bandes employées pour l'affranchissement de la *New Zealand Gazette*, pour la Justice et la Paix et autres fonctionnaires.

» En haut, dans une courbe, sont les mots : *On public Service*; ensuite les armes royales, et en bas : *New Zealand Gazette*; puis deux lignes parallèles, entre lesquelles est imprimé : *Exempt from postage*. Dimension : 13 3/4 × 4 1/4 pouces :

Sans valeur, blanc.
— bleu.

PERSE.



Le 4 mars dernier, ont été mis en circulation de nouveaux timbres, comme plusieurs de nos confrères l'ont annoncé. M. Breitfuss nous envoie les deux valeurs reproduites ci-haut.

D'abord le 1 shahi représentant un lion couché dans une étoile à huit branches ; en bas, la valeur en chiffre dans un cercle uni ; à gauche, angle inférieur, dans le sens oblique : *Poste Persane*; en haut, deux cercles unis avec caractères persans. Le fond du timbre est couvert d'un dessin de très mauvais goût.

Le 10 shahi est une réduction des timbres connus à l'effigie du Shah, de face, dans un ovale surmonté de la couronne ; en bas, sur une banderole, à gauche : *Poste persane* et l'équivalent en caractères persans au côté opposé ; en haut, deux cercles blancs avec caractères persans.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués :

1 shahi, vert, piqués 11.
10 — bistre, — 12.

Au type du 1 shahi, l' I. B. J. ajoute :

2 shahis, rouge.
5 — violet.

Un demi-timbre 10 sh. gravé, coupé verticalement, a été employé en 1884, à Khoi, comme le prouve un exemplaire que nous tenons de M. Breitfuss :

1/2 timbre, 10 sh., carmin.

PORTO-RICO.

On nous écrit de cette colonie espagnole pour nous aviser qu'il y existe une carte à 3 cents, qu'on dit nous envoyer, mais que nous n'avons pas reçue. Elle aurait paru le 1^{er} janvier.

A plus tard sa description.

PUTIALLA.

Le 8 annas nous est arrivé avec la surcharge

rouge, au lieu de la double surcharge. Un de nos timbres portait le mot *Putialla* à droite et *Stale* à gauche, au lieu du contraire :

8 annas, violet, surch., rouge.

8 — — — — — retournée.

ROUMANIE.



Le 3 bani a vu son type remplacé par celui ci-contre où S. M. le Roi n'est pas flattée. L'effigie est tournée à gauche dans un cercle portant à la partie supérieure : *Posta Romana* et un oiseau dont on peut faire ce que

l'on veut; en bas : 3 bani 3.

Imprimé en couleur sur papier couleur, piqué 12:

3 bani, vert olive sur verdâtre

Nous avons vu ces jours-ci le type ci-contre qui avait été préparé en 1866 pour remplacer les timbres de 1865 dont on n'était pas satisfait. Il faut croire que ce mécontentement s'étendait au prince même (Couza) dont le type porte l'effigie, puisqu'il a dû quitter un peu précipitamment ses Etats.

Le timbre en question est imprimé en couleur sur papier blanc :

20 parale, rouge-brique.

RUSSIE.

Balaschkoff (Saratoff). Les timbres n'y sont plus en usage, nous écrit M. Von der Beeck, la correspondance dans le district étant distribuée gratuitement.

Pereiaslaw (Poltava). Le joli timbre que voici, nous est envoyé par M. Decroze. Au centre d'un ovale sont les armoiries du district avec inscription autour et le chiffre de la valeur; au dehors de l'ovale, une autre inscription; cadre rectangulaire à fond uni ayant les angles remplis par un petit cercle portant la valeur.

Imprimé en lithographie sur papier blanc, non dentelé :

5 kopecks, bleu foncé.

Krapiwna (Toula). Signalé par M. Lubkert, le 3 kop. bleu sur papier blanc jaunâtre très épais, qui aurait précédé les timbres sur papier quadrillé :

3 kopecks, bleu.

Kazan (Kazan). Le même, a l'enveloppe actuelle avec intérieur *jaune* et intérieur *bleu* :

Sans valeur (6 k.), rouge.



Liebedjan (Tamboff).

Le type ci-contre également signalé par le même, comme étant imprimé en bleu sur rose :

5 kopecks, bleu sur rose.

Dmitroff (Moscou). Le même, possède, imprimé en bistre et vert-jaune, couronne rose, le timbre de juin 1874 :

3 kopecks, bistre et vert-jaune, couronne rose.

Atkarsk (Saratoff). Le timbre avec lettres blanches sur une grande étendue, signalé, n° 264 existe en deux variétés. Sur la première, le deuxième pigeon a un bec, ce qui est assez naturel; sur la seconde variété ce bec manque, mais le pigeon a une gorge plus prononcée. Nous n'avons pas trouvé d'autre différence :

2 kopecks, noir, rouge et bleu.

Bouzoulouk (Samara). Nouveau timbre que nous

remet M. Von der Beeck.

Au centre d'un ovale, à fond quadrillé, le chiffre de la valeur; autour de l'ovale, l'inscription : *Bouzouloukskoï Zemskoï potschty-tricop.*, c'est-à-dire : Poste rurale de Bouzoulouk, trois kopecks; cadre rectangulaire ayant aux angles, en oblique, la valeur en chiffres romains.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc uni, non dentelé :

3 kopecks, rose.



Borovitshi (Novgorod)

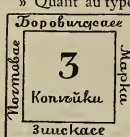
M. Callo a reçu des renseignements officiels sur les timbres de cette poste. « Le type ci-contre, dit-il, a été en usage le 10 mars 1876, jusqu'au 15 avril, même année. Il en a été imprimé

1570 exemplaires et vendu 800. Ces timbres avaient été lithographiés par..... l'arpenteur de l'admi-

nistration, M. Edouard Daulberg, en attendant les timbres qui faisaient défaut; chaque feuille contenait environ 25 timbres, sur cinq rangées, soit autant de variétés, imprimées en bronze sur blanc.

» Quant au type ci-contre il n'a jamais existé, aussi faut-il le considérer comme le résultat d'une fantaisie de votre correspondant ou bien encore comme le fac-simile du timbre officiel exécuté par oui dire. »

Un timbre exécuté par oui dire, ce serait bien difficile. Cependant ce type doit être bon puisqu'il a été extrait de la collection officielle de la poste. S'il y a des différences, cela n'a rien d'étonnant puisque M. Callo constate qu'il y a environ 25 variétés et comme il n'a pas eu le bonheur de les voir toutes, il a tort de conclure, comme il le fait, nous semble-t-il.



SAINT-CHRISTOPHE.



M. Vervelle nous a montré le timbre 1 p. carmin ayant pris la valeur 1/2 penny, par suite d'une surcharge et le 6 pence devenu 4 pence, par le même procédé. Le 1 penny cependant, par mesure d'économie sans doute, a été coupé en deux, obliquement :

1/2 penny, carmin sur 1 p. surch. noire.
4 — vert — 6 p. — —

ST-PIERRE ET MIQUELON.

Nous recevons de M. le comte de St-Saud la nouvelle que les timbres des colonies 1 franc ont été surchargés tantôt droit, tantôt de côté, tantôt renversé d'un gros 25 en chiffre trapus et des lettres S. P. M. en bas, lettres plus petites que celles employées à la Guadeloupe; le 2 centimes est également surchargé d'un 5 avec les mêmes lettres :

5 centimes, sur 2 c., brun surch. noire, non dentelé.
25 — — 1 fr., vert-bronze — — —

Cette émission doit être toute récente, les premiers timbres étant arrivés par le courrier d'Avril. Enfin il paraît, d'après un confrère, que cette révélation dont il parlait il y a quelques jours à mots

couverts (il est prudent le confrère) « va étonner bien des collectionneurs ».

SAINT-THOMAS ET PRINCE.

Cette colonie a été favorisée comme ses consœurs Angola, Cap-Vert, Macao et Mozambique. Elle a reçu le 1^{er} janvier, une carte au type des cartes de ces colonies, timbre placé à droite. En haut : *Bilhete postal* en cintre, puis *São Thomé et Príncipe*, et en-dessous : *dez réis* :

10 réis, bleu sur jaune pâle.

Il ne nous étonnerait pas d'apprendre que toutes ces colonies ont en plus des cartes à 20 et 30 réis, comme la Guinée.

ST-VINCENT.

Un confrère qui sait « faire son devoir » annonce : « Timbre de 1 p. déjà surchargé de 2 1/2 p. avec seconde surcharge 1 d., la première étant barrée » :

1 penny sur 1 p. carmin, surch. noire.

SERBIE.

Nous avons vu la carte dont il a été question au n° 266. La 2^e ligne est droite au lieu d'être cintrée, et le cadre est plus large de 2 mm. Le type est refait et les armoiries également.

Nous avons à ajouter à ce nouveau type de carte :

5 para, brun sur rose.
5 + — — — —

TIMOR.

Un des correspondants du *Philatelic Record*, informe ce journal que des timbres spéciaux pour les établissements portugais à Timor, sont actuellement en usage. Les timbres de Macao auraient été surchargés *Timor*, en petites lettres noires :

20 réis, carmin et noir.
25 — violet —
80 — gris perle —

TRANSVAAL.

Le *Philatelic Record* nous annonce « avec regret » que la variété 1 p. sur 6 p., dont nous avons parlé, n° 267, est une falsification de deux jeunes gens de Londres, « faisant le commerce de timbres... »

TURQUIE.

Le *Philatelic Record* décrit, d'après un de ses correspondants de Constantinople, un timbre de journaux de 5 paras, qui n'est autre que le timbre fiscal de 2 paras, que nous avons reproduit au *Timbre fiscal* du mois passé.

Parce qu'il sert à acquitter la taxe d'impôt dont

sont frappés les journaux et affiches, cela ne veut pas dire que c'est un timbre d'affranchissement des journaux, et nous ne comprenons pas comment notre confrère anglais s'est laissé prendre à cette ânerie de la part de son correspondant qui est cependant à la source pour ne pas se tromper.

Der Philatelist signale une variété du timbre actuel 5 piastres :

5 fiaspres, bistre.

VICTORIA.

Le timbre-poste 1 shilling a reçu une surcharge noire : *stamp* à gauche; *Duty* à droite, pour le mettre à l'unisson des timbres que nous avons reproduits ces derniers mois.



Comme ce timbre est arrivé sur lettre, il est probable qu'il a un double emploi. Mais pourquoi diable, ne pas l'inscrire sur le timbre? on n'y a peut-être pas songé!

1 shilling, bleu sur bleu, surch. noire.

Les timbres V. R. annulés de la Grande Bretagne.

Une discussion s'est élevée entre le *Philatelic Record* et *Der Philatelist*, relativement à l'authenticité de certains timbres annulés 1 p., noirs, V. R. de la Grande-Bretagne. Hippocrate dit oui, les timbres sont bons; Galien dit non, ils ne le sont pas. Balancés entre ces deux opinions diamétralement opposées, les amateurs en sont arrivés à ne plus savoir s'ils doivent se réjouir de posséder de tels timbres ou s'ils doivent chasser les intrus de leurs albums et pleurer les sacrifices qu'ils ont faits pour les obtenir.

On nous prie de tirer les amateurs de leurs incertitudes et l'on fait valoir à cette occasion de tels arguments que, ma foi, au risque de voir se renouveler pour nous, ce qui arrive le plus souvent à celui qui s'interpose en faveur d'une femme battue par son mari et qui reçoit une avalanche de coups des deux parties, nous nous risquons à faire connaître notre opinion.

Il y a déjà quelque temps que l'on nous soumettait un de ces timbres, oblitéré de cercles concentriques que nous reconnûmes authentique. On nous fit savoir depuis, que M. Schmidt De Wilde en le déclarant faux, avait ajouté que ce timbre avait été obtenu par un report lithographique MM. Herrmann et le docteur Kloss disent que les timbres

ainsi oblitérés sont faux parce que... cette oblitération n'existait pas à cette époque!

Ainsi il suffira d'oblitérer un timbre d'une griffe qui n'a pas été en usage, pour que ledit timbre devienne faux?

Nous demanderons à ces Messieurs si l'on a jamais considéré faux, les timbres d'Espagne 12 cuartos, dits de 1837, parce que le plus souvent ils sont revêtus de deux ou trois barres noires horizontales. Cette marque d'annulation n'a cependant pas plus été en usage en Espagne que celle à cercles concentriques en Angleterre; mais tandis qu'ici elle était appliquée comme essai d'oblitération, là-bas elle avait pour but d'empêcher qu'on ne mit ces timbres en circulation. Nous trouvons donc que l'argumentation de MM. Herrmann et Kloss pêche par la base lorsqu'ils déclarent que l'oblitération est la preuve de la fausseté de ces timbres V. R. N'auraient-ils pas mieux fait de nous apprendre tout d'abord par où péchaient ces soit disant timbres faux? Une oblitération peut aider à reconnaître si un timbre est ou non authentique, mais elle ne peut jamais trancher la question, surtout, comme dans le cas actuel où il n'existe aucune différence, et lorsqu'on a d'autres points bien autrement importants à examiner: le dessin, le filagramme, le papier.

L'histoire de ces timbres oblitérés est fort simple: Sir Rowland Hill se préoccupait des moyens à rendre impossible le lavage des timbres. Il a donc fait ses expériences sur les timbres V. R. qui n'ont jamais eu d'emploi comme on sait. La griffe dont il s'est servi est formée de cercles concentriques, elle a été appliquée sur une certaine quantité de timbres, puis on a essayé de la faire disparaître, soit avec de la potasse, du savon, de l'éther, de l'esprit de vin, etc., et naturellement la gravure dans bien des cas en a souffert: c'est ce qui a fait supposer à M. Schmidt De Wilde qu'il était en présence d'un report lithographique.

Cependant nous ne voyons pas trop comment on obtiendrait, par le report lithographique, la reproduction du filagramme qui, dans les timbres en question, s'il ne se présente pas d'une façon toujours très apparente, comme, du reste, dans les timbres reconnus authentiques, l'est cependant assez que pour constater qu'il ne laisse rien à désirer.

Quand nous aurons dit que ces timbres étaient la propriété de Sir Rowland Hill, et qu'ils ont été vendus depuis par son fils M. Pearson Hill qui nous autorise ici à citer son nom, nous pensons que nous aurons levé toutes les craintes des amateurs et que MM. Herrmann et Kloss reconnaîtront

Tmaulipas.	Ciudad Victoria.
	Matamoros.
	Tula de Tamaulipas.
	Tampico.
Tlaxcala.	Tlaxcala.
Vera-Cruz.	Jalapa.
	Tuxpan.
	Vera-Cruz.
	Cordoba ou Cordova.
	Orizava.
Yucatan.	Merida.
Zacatecas.	Zacatecas.

Il faut ajouter à ces noms les villes de *Soyanaquilpan* et *Oitavaram*, dont nous n'avons pu trouver la situation géographique.

Le système de surcharge employé au Mexique peut se diviser en 3 périodes principales :

1^{re} Période, de 1856 à 1864. — Le nom de la ville est seul en surcharge sur les timbres.

2^e Période, de 1864 à 1868. — Au nom de la ville on ajoute un numéro et un millésime. Cette addition est faite par le bureau central (Mexico).

3^e Période, de 1868 à 1883. — Le numéro que l'on trouve à gauche du millésime n'est plus un numéro d'envoi, mais un numéro d'ordre fixe, donné à chaque bureau.

Avec l'émission de Janvier 1884, il semble que l'on ait abandonné complètement le système des surcharges.

CATALOGUE DES TIMBRES DU MEXIQUE.

15 Juillet 1856. Effigie du curé Hidalgo.



Impression C. s7 B.

A. Sans surcharge.

1/2 real, bleu.
1 — jaune.
2 — vert.
4 — rouge.
8 — violet.

Note. — Jusqu'à 1866, les timbres ont réellement servi sans surcharge.

B. Avec surcharge.

1/2 real, bleu.	4 reales, rouge.
1 — jaune.	8 — violet.
2 — vert.	

Variété : Avec cadre inférieur du 4 réales,
imprimé au milieu du timbre :

1 réal, jaune.

Liste des surcharges de noms de villes. Emission 1856.

Acapulco.
 Apam, surc. noire, bleue.
 C. Bravos.
 Campêche, surch. noire,
 rouge.
 Cuautitlan.
 Chalco.
 Chiapas, surch. noire,
 rouge.
 Chihuahua.
 Cordova.
 Cuernavaca.
 Durango.
 $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{st}} \text{ type : } 21 \times 2 \frac{1}{2} \\ 2^{\text{a}} \quad \quad \quad 21 \times 2 \\ 3^{\text{a}} \quad \quad \quad 20 \text{ surch.} \\ \quad \quad \quad \text{en point.} \end{array} \right.$
 Guanajuato.
 Hermosillo.
 Huejutla.
 Ixtlahuaca.
 Jalapa.
 Lagos.
 Lerma.
 Maravatio.
 Mazatlan.
 Mérida.
 $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{st}} \text{ type : } 14 \times 2. \\ 2^{\text{a}} \quad \quad \quad \text{id. (lettres un peu} \\ \quad \quad \quad \text{plus hautes-} \\ 3^{\text{a}} \quad \quad \quad \text{surch. à dou-} \\ \quad \quad \quad \text{ble trait.} \end{array} \right.$
 Monterrey.
 $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{st}} \text{ type : Point de chag.} \\ \quad \quad \quad \text{côté de Morelia} \\ 2^{\text{a}} \quad \quad \quad \text{Sans points,} \end{array} \right.$
 Oajaca.
 Orizava.
 Pachuca, surch. noire,
 rouge.
 Puebla
 $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{st}} \text{ type : Surch. en lettres} \\ \quad \quad \quad \text{penchées.} \\ 2^{\text{a}} \quad \quad \quad 12 \frac{1}{2} \times 3. \\ 3^{\text{a}} \quad \quad \quad 11 \frac{1}{2} \times 2 \text{ avec points} \\ 4^{\text{a}} \quad \quad \quad 11 \frac{1}{2} \times 2 \text{ s points.} \end{array} \right.$
 Queretaro
 $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{st}} \text{ type : } 17 \frac{1}{2} \times 2. \\ 2^{\text{a}} \quad \quad \quad 18 \quad \times 3. \\ 3^{\text{a}} \quad \quad \quad 20 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2} \end{array} \right.$
 Saltillo, surch. noire,
 bleue.
 S. L. Polosi
 $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{st}} \text{ type : } 16 \times 2. \\ 2^{\text{a}} \quad \quad \quad 18 \times 2 \frac{1}{2} \\ 3^{\text{a}} \quad \quad \quad 20 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2} \end{array} \right.$
 Soyanaquilpan.
 Sultepec.
 Tabasco.
 Tampico.
 Temas Caltepec.
 Tixtla Guерero.
 Tlalpujahua.
 Toluca.
 Tula.
 Tulancingo
 $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{st}} \text{ type : } 19 \times 2. \\ 2^{\text{a}} \quad \quad \quad 19 \times 3. \end{array} \right.$
 Vera-Cruz.
 Victoria.
 Yguala.
 $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{st}} \text{ type : } 20 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2} \\ \quad \quad \quad 17 \frac{1}{2} \times 2. \\ 3^{\text{a}} \quad \quad \quad \text{surch. à la} \\ \quad \quad \quad \text{plume.} \end{array} \right.$

Janvier 1861. Effigie du curé Hidalgo,
impression N. 51 C.

A. Sans surcharge.

1/2 real, chamois.	4 reales, jaune.
1 — vert-jaune.	8 — fauve.
2 — rose.	

B. Avec surcharge.

1/2 real, chamois.	4 reales, jaune.
1 — vert jaune.	8 — fauve.
2 — rose.	

Erreur d'impression : 1 réal, rose lilacé, au lieu de vert ?

Fin 1861. Changement de couleur. Impression de couleur sur papier de couleur.

4. Sans surcharge.

4 reales, rouge s/jaune. — 8 reales, vert s/fauve.

B. Avec surcharge.

4 reales rouge s/jaune. — 8 reales, vert s/fauve.

Liste des surcharges de noms de villes. Emission 1861.

Acapulco.	Morelia	1 ^{re} type : 16 2 ^e — 13 1/2 X 2
Agua Calientes.	Oajaca.	
Apam.	Orizava.	1 ^{re} type : 16 1/2 X 2 2 ^e — 14 1/2 X 1 1/2
Campêche.	Pachuca.	
Chalco.		
Chiapas, surch. bleue.	Puebla	1 ^{re} type : 13 X 2 1/2 2 ^e — 23 X 4 1/2 3 ^e — 12 X 3 1/2
Chihuahua.	Queretaro.	
Colima.	Saltillo.	
Cordova.		
Cuernavaca.	S. L. Potosi	1 ^{re} t. : 16 X 2 2 ^e — 18 1/2 X 2 1/2 3 ^e — 21 X 2 1/2
Durango.	Sultepec.	
Guadalajara, surcharge noire, bleue.	Tabasco.	
Guajuato	Tampico	1 ^{re} type : 14 X 1 1/2 2 ^e — 15 1/2 X 2 1/2
I. del Carmen.	Tixtla.	
Ixtlahuaca.	Tlalpujahua.	
Jalapa.	Toluca.	
Lagos.	Tula.	
Maravatio.	Tulancingo.	
Mazatlan.	Vera-Cruz.	
Mexico	Victoria de Tamps.	
Monterrey.	Zacatecas	1 ^{re} type : 20 1/2 X 2 1/2 2 ^e — 21 1/2 X 3

Monterrey.

Surchargé de 2 noms de villes différentes :
S. L. Potosi et Queretaro :

2 reales, rose.

1864. Effigie du curé Hidalgo, impression C. s/B,
piqués 12 :



A. Sans surcharge.

- 1 real, rouge.
- 2 — bleu.
- 4 — brun.
- 1 peso, noir.

B. Avec surcharge.

- 1 real, rouge.
- 2 — bleu.
- 4 — brun.
- 1 peso, noir.

Nous connaissons seulement les 4 valeurs surchargées, Monterrey et Saltillo.

Mai 1864. Empire. Aigle dans un ovale,
impression C. s/B.

A. Sans surcharge.

- 3 cent., brun.
- 1/2 real, brun, rose.
- 1 — outremer, bleu-ciel.
- 2 — jaune.
- 4 — vert.
- 8 — rouge.



B. Avec surcharge.

- 3 cent., ?
- 1/2 reales, brun, rose.
- 1 — outremer, bleu-ciel.
- 2 real, jaune.
- 4 — vert.
- 8 — rouge.

(A Continuer).

CAILLEBOTTE.

Sociétés Philatéliques de St-Domingue et
d'Amsterdam.

Il s'est formé à St-Domingue, en décembre 1884, une société Philatélique qui a, ma foi, son journal. Le premier numéro nous est parvenu, il contient les statuts de la société et une notice des nouveaux timbres.

Par une lettre en date du 28 février dernier, le secrétaire nous adresse les lignes suivantes :

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de vous faire part que la « Societat Filatelica » de St-Domingue, a, dans sa séance du 1^{er} février, sur la présentation de M. J. A. Vos-Schotborgh, résolu de vous inscrire sur la liste des membres libres suivant un article de ses statuts qui dit que toute personne qui a rendu des services à la timbrologie peut être appelée à faire partie de la société
La présente vous servira etc.

Le Secrétaire,
CLOD. ARREDONDO.

La société d'Amsterdam qui promet de devenir importante, et qui a également son journal, a cru devoir nous adresser la lettre suivante, en date du 9 avril 1885 :

MONSIEUR,

Nous avons l'honneur de vous informer que, sur la proposition de notre Président, vous avez été élu membre honoraire de notre société en séance du 8 courant.

C'est un faible hommage rendu à vos travaux, à vos connaissances timbrophiliques et nous osons espérer que votre appui ne nous fera pas défaut.

Agitez etc.

Le Secrétaire,
RICH. HAIGHTON,

Le Président,
A. HUART.

Nos remerciements les plus sincères à ces deux sociétés qui ont bien voulu nous faire l'honneur de nous inscrire comme membre libre après les sociétés française et anglaise. Nous leur souhaitons longue vie et tout en leur assurant notre loyal concours, nous espérons que la société de St-Domingue se mettra bientôt en rapports avec toutes les autres sociétés d'Europe, dans l'intérêt de tous.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIN UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bartier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ANGOLA,

Ainsi que nous l'avions prévu, il existe des cartes à 20 et 30 réis pour toutes les colonies portugaises. Elles nous sont remises par M. Herrmann. Le type en a été décrit antérieurement à la Guinée :

20 réis, carmin sur jaune pâle.
30 — vert — — —

AUSTRALIE DU SUD.



La bande, au dire de l'*I. B. J.*, a eu son type refait. La Reine y est rajeunie !, l'ovale est plus élevé et par suite la dimension du timbre plus grande. Voici du reste le fac-simile que donne notre confrère :

1/2 penny, violet s/blanc.

Il y en a 2 formats : 111, 282 et 143 450^{mm}.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Emission d'un timbre 1/2 p. vert, au type du

3 pence. Le papier est blanc au filagramme C A et couronne, piqué 14 :

1/2 penny, vert.

AUTRICHE.

Nous tenons de M. Kloss une formule télégraphique imprimée en couleur sur papier orange et portant sur un talon, à gauche, le timbre 2 kreuzer, type des timbres actuels au-dessous de l'inscription : *Stundung — der Gebühren-Abrechnung*; le bas de la formule contient un coupon quittance qui s'enlève par un piquage. Dimension 260x218^{mm}.

2 kreuzer, bistre sur orange.

BELGIQUE.

Empruntons les nouvelles de notre pays à l'étranger. *Der Philatelist* décrit les cartes ci-après :

Anderlecht. Inscription : *Administration communale d'Anderlecht — Indicateur n° — Carte correspondance de service (armoiries) etc.* utilisée en 1884.

Sans valeur, noir sur blanc.

Bruxelles. Inscription. Commissariat de l'arron-

dissement — de Bruxelles, etc., comme la précédente, mais ayant : *A l'Administration communale — de — Brabant.*

Sans valeur, noir sur blanc.

Puis une autre ayant : *Au Collège des Bourgmestre et Echevins — de — Brabant, etc.*

Sans valeur, noir sur blanc.

Liège. Inscription : *Ministère de l'Intérieur — Administration — des — affaires communales — (police);* en haut, au milieu : *Carte correspondance de service (armes)* utilisée en 1885 :

Sans valeur, noir sur chamois.

Lierre. Inscription : *Administration communale de Lierre — Carte correspondance de service (armes)* employée en 1882 :

Sans valeur, noir sur blanc.

Tourneppe Inscription : *Administration communale — de Tourneppe, etc.,* ayant servi en 1885 :

Sans valeur, noir sur chamois.

BERMUDES.



Le 23 mars dernier, dit le *Philatelic Record*, la carte 1/2 penny provisoire, a été remplacée par celle au type ci-contre à l'effigie de Victoria. Le timbre est à droite; la carte a pour inscription : *Post card*

Bermuda

The address only, etc.

Entre les deux premiers mots, les armes de la Grande-Bretagne.

Impression de couleur sur carton chamois :

1/2 penny, bleu foncé.

Le même journal parle d'une carte provisoire, impression carmin sur carton chamois, avec timbre collé à droite, au lieu d'être à gauche. Nous n'avons jamais connu de cartes avec timbre à gauche et celle dont parle notre confrère est sans doute la carte qui portait deux timbres : 1/2 et 1 penny.

Donc, point d'émission nouvelle provisoire.

BRÉSIL.

Signalé par M. Herrmann, une carte-lettre ayant le carton verdâtre, type de timbre sans ornements extérieurs et lignes *pointillées* pour l'adresse :

200 réis, vert sur verdâtre.

CAP VERT.

Deux cartes postales au type des cartes décrites antérieurement à la Guinée :

20 réis, carmin sur jaune pâle.
30 — vert, — — —

CEYLAN.

Les timbres avec surcharge locale ont été remplacés par d'autres avec surcharge faite à Londres. MM. Gruet et Bonn nous envoient les suivants :



L'ancien 8 cents imprimé en lilas devient 5 cents par la nouvelle surcharge et reçoit en plus, en haut : *Revenue and postage*, supprimant d'un trait ce dernier mot qui était gravé après *Ceylon*.



Le 24 cents, imprimé en brun-violet reçoit la surcharge 10 cents et un trait horizontal sur la valeur primitive.

Le 16 cents imprimé en jaune-orange prend la valeur de 15 cents de la même façon que le 24 cents.



Le 32 cents, sans changement de couleur, devient 28 cents et le 36 cents, en bistre-olive vaut aujourd'hui 30 cents, toujours par une surcharge noire.

Le 96 cents, sans changement de couleur, est surchargé 56 cents.

Nous avons enfin le 2 rup. 50 cents qui par une surcharge analogue aux précédents ne vaut plus que 1 rupee 12 cents.



Tous ces timbres ont le filigramme C A et couronne et sont piqués 14. Nous ne pouvons pas répandre du filigramme du timbre 1 rup. 12 cents qui n'est pas visible sur notre exemplaire :

5 cents,	lilas,	surch. noire.
10 —	brun-violet,	— —
15 —	jaune-orange,	— —
28 —	gros-bleu,	— —
30 —	bistre olive,	— —
56 —	gris-vert,	— —
1 rup. 12 c.	brun-rouge	— —

Voici le fac-simile du 32 cents surchargé 5 cents dont nous avons parlé.

Empruntons « pour faire notre devoir » à une gazette étrangère qui ne cite pas ses confrères « parce qu'elle ne veut pas leur faire une réclamation » les timbres ci-après :

5 cents, sur 24 c., vert.
5 — 24 c., violet-brun.



Donnons pour terminer le fac-simile de l'enveloppe 15 cents, autrefois 12 cents, lorsqu'elle n'avait pas encore été barbouillée :

15 c., s. 12 c., rose et noir (2 form.)

CORÉE.

Il faut ajouter, disent plusieurs de nos confrères, aux deux valeurs 5 et 10 mions, les suivantes :

25 mions, vert.
50 — jaune.
100 — lilas.

COLONIES FRANÇAISES.

Deux cartes au dernier type de timbre des Colonies ont vu le jour au commencement d'Avril à la Martinique, à la Guadeloupe et probablement dans les autres colonies. Cette émission supprime du même coup toutes celles locales.

La première de ces cartes est à 10 centimes. C'est la disposition des cartes de France à quatre lignes d'adresse : timbre à droite :

10 centimes, noir sur lilas, revers blanc.

La seconde carte est avec réponse ; les deux parties tiennent par le bord supérieur ; impression sur les 1^{re} et 3^e faces :

10+10 centimes, noir sur bleu pâle.

DANEMARK.



Aalborg. L'impulsion étant donnée, les postes

locales de ce pays, vont nous arriver par bataillons. Voici maintenant Aalborg qui nous envoie deux timbres. Au centre d'un ovale ligné horizontalement, un gros chiffre et pour inscription : Aalborg Bypost ; cadre rectangulaire ayant les angles remplis par



un ornement.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5 øre, outremer.
5 — rouge.

Odense. Voici les deux fac-simile de timbres dont nous avons parlé dans notre avant-dernier numéro.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous trouvons au *Philatelic Record* cette annonce qu'un timbre de journaux de 1 cent, type des valeurs 2 à 10 cents, sera émis le 1^{er} juillet prochain, par suite d'un nouveau tarif de port des journaux.

Nous avons obtenu une série de timbres, pour télégrammes, nous dit-on, en emploi depuis mars dernier à Baltimore et Ohio, comme l'indique, du reste, les abréviations : B & O, au centre d'un rectangle dont les rayons des angles viennent



former une croix ; au-dessus, la valeur ; en dessous : *Commutation*.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 12 :

1 cent, vermillon.
5 — bleu.
10 — brun.
25 — orange.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Tolima. On nous a montré le 5 pesos, brun et jaune sur papier azuré. Si ce timbre n'est plus en usage, il est probable que c'est une réimpression, si, au contraire, le timbre est en emploi, c'est donc une variété nouvelle :

5 pesos, brun-jaune, sur blanc azuré.

FINLANDE.

Il existerait, d'après le *Philatelic Record*, une enveloppe de 20 penni, absolument semblable à celle de 25 penni :

20 penni, jaune-orange.

GRANDE-BRETAGNE.

M. Westoby nous dit avoir vu avec la surcharge noire : *I. R. Official*, les timbres ci-après :

1/2 penny, noir violacé.
2 1/2 — lilas.
1 shilling, vert.
5 — carmin.
10 — outremer.
1 pound, brun-violet.

GRÈCE.

Nous tenons de M. Chaïdopoulos, une enveloppe de lettre portant pour affranchissement deux timbres de quittance, 10 lepta rose. La lettre est du bureau de poste d'Acrata, en date du 6 octobre 1884 :

10 lepta, rose.

GUINÉE.

M. Herrmann nous a fait voir, avec surcharge en grandes lettres noires : *Guiné* et *Guine* :

25 réis, violet, surch. noire.
40 — jaune. — —

GWALIOR.

Il y existe des timbres avec surcharge noire *Gwalior* en bas et l'équivalent sans doute de ce mot, en haut, en caractères indiens, appliqué sur les timbres des Indes, savoir :

1/2 anna, vert, surch. noire.
1 — brun, — —
2 — outremer, — —

L'enveloppe et la carte ont la même surcharge

et en plus, au-dessous du timbre, des espèces d'armoiries :

Enveloppe, 1/2 anna, vert, surch. noire.
Carte, 1/4 — brun-rouge, — —

HAWAIIAN.

Le 10 cents, au dire d'un journal allemand, serait actuellement rouge-brun, couleur du 15 cents :

10 cents, rouge-brun.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Au type connu, il existe :

6 pence, jaune, C A et couronne.

HONGRIE.

L'enveloppe 3 kreuzer, écrit *Deutsche Philatelisten Zeitung*, a actuellement le filigramme : *M. K. POSTA*. Format 156 × 86 mm. Notre confrère ne dit pas si le papier est blanc ou azuré :

3 kreuzer, vert.

INDES NÉERLANDAISES.

Nous venons de voir dans la collection d'un amateur de ce pays, des cartes 12 1/2 cent surchargées d'un chiffre 5 en noir sur 12 1/2 et conformes à celles qui ont été déclarées fausses jadis par M. Legrand, *parce qu'elles étaient en destination d'une même personne*. Or, celles que nous avons vues viennent d'expéditeurs différents et adressées à divers endroits. Nous en avons vu oblitérées :

Koedoes 20 — 9 — 1879
Tylandider 21 — 7 — 1879
Pekalongan 8 — 7 — 1879
Jilatjap 2 — 2 — 1880

INDES PORTUGAISES.

Émission de cartes ayant le timbre au milieu ; elles ont pour inscription : *India Portuguesa*. Point de cadre, carton chamois :

1/4 tanga, vert.
1 — bleu.

LIVONIE.

Nous trouvons mentionnés par *Der Philatelist*, les timbres suivants des anciennes émissions : *Type 1862 avec simple trait derrière WENDEN* :

Timbre Oblong, rose sur blanc.
— — vert — —

Avec double trait derrière WENDEN :

Timbre Oblong, vert foncé sur blanc.

Type 1863, centre rouge et vert.

Rouge foncé, ovale avec ligne de cadre verte.
— clair, — sans — —

Si nous signalons à notre tour cette découverte, c'est afin de mettre l'amateur en garde contre ces timbres qui nous ont été soumis et qui sont *faux*.

LUXEMBOURG.

La carte de 10 centimes est en cours, depuis les premiers jours de mai ou pour mieux dire a été obtenue à cette date, quoiqu'elle ne se vende pas encore au public :

10 centimes, carmin.

MACAO ET TIMOR.

En plus de la carte de 10 réis, il existe deux autres semblables à celles de Guinée décrites antérieurement :

20 réis, carmin sur jaune pâle.
30 — vert — —

MADÈRE.

Nous avons eu en mains des exemplaires du 50 réis, bleu, avec surcharge, dont nous parlions le mois dernier, d'après le *Philatelic Record* qui « avait examiné scrupuleusement ces timbres ». Nous regrettons pour notre confrère d'annoncer que ces surcharges sont tout simplement fausses.

MALACCA.

Nous recevons de M. Moquette, le 12 cents, pourpre, surchargé 8 cents en bleu et en plus un gros 8 rouge; en outre, ce même timbre avec le chiffre 8 bleu retourné, et un autre timbre avec double chiffre 8 :

8 cents, pourpre, surch. bleue et 8 rouge.
8 — — — 8 bleu renversé —
8 — — — bleu et double 8 —

MEXIQUE.

The *Philatelic Record* rapporte que les timbres *Porte de mer* noir sur jaune sont exposés par le gouvernement Mexicain à la Nouvelle Orléans. On peut donc croire à l'authenticité de ces timbres.

Nous avons vu le timbre 1 réal de 1856 surchargé 1/2 en noir et on nous signale le 1/2 réal noir sur chamois en deux exemplaires se tenant portant le même chiffre. Le premier aurait-il été émis par suite de pénurie de timbres à 1/2 réal et le second aurait-il reçu la surcharge pour mieux le distinguer du 8 réales dont la couleur était à peu près la même ?

L'exemplaire du 1 réal qu'on nous montre, est oblitéré d'un osur le chiffre et vient de Orizava.

C'est à l'effet de provoquer des renseignements sur ces timbres que nous les signalons.

MOZAMBIQUE.

Emission de deux cartes semblables à celles décrites antérieurement à la Guinée.

20 réis, carmin sur jaune pâle
30 — vert — —

NATAL.

Le 1/2 penny vert, attendu de Londres et dont le retard a provoqué l'émission provisoire dont nous avons parlé antérieurement, est arrivé en vert-jaune au lieu de vert-bleu : il a été vendu le 10 avril dernier par la poste :

1/2 penny, vert-jaune.

NORD DE BORNEO.

Variété du 2 cents, brun, ayant un grand chiffre 2 :

2 cents, brun.

PÉROU.



Voici deux types qui nous sont connus par *Der Philatelist*. Ils sont de la série dont on connaît le 10 centavos et émis, dit notre confrère, par le Président Montero et Caceres, à Aréquipa.

Ces timbres ne sont pas dentelés :

25 centavos, violet foncé.
1 sol, brun.

Le 1 sol, bleu, existe avec le fer à cheval renversé et les armes chiliennes dans leur position naturelle (émission 1882) :

1 sol, bleu, surch. noire et rouge.

Le même journal rapporte qu'il a vu le timbre fiscal de 1878, portant la surcharge CORREO Y FISCAL & FRANCA, qui aurait été ainsi en usage pendant les mois d'août et septembre 1884, dans la province Trujillo :

10 centavos, jaune serin, surch. noire.



Le *Philatelic Record* soulève un coin du voile qui recouvre le mystère de toutes ces surcharges qui défilent depuis quelque temps.

Voici ce qu'un de ses correspondants lui écrit à ce propos :

« Dans le numéro de janvier, parlant des timbres du Pérou avec double surcharge, vous dites que vous croyez que ces timbres ont été émis spécialement pour les collectionneurs. Ayant un correspondant à Lima, je lui ai écrit de m'acheter quelques-uns des timbres en question et il me répond ce qui suit, qui indique que votre opinion sur ces timbres est exacte.

« J'ai découvert l'histoire des timbres avec double surcharge de *Correos Lima* et je regrette de vous dire que c'est une carotte, mais de provenance Péruvienne. Une personne ici alla chez le maître des postes et lui offrit une prime pour lui surcharger 800 dollars de timbres, ce qui fut accepté et ce sont les timbres que vous avez vus. Naturellement aucun de ces timbres ne fut vendu au Pérou, mais expédiés en Europe et aux Etats-Unis, pour carotter marchands et collectionneurs. »

La parole est à M. G. Calman.

PORTO-RICO.

La carte dont nous parlons le mois passé a la disposition de la carte des Philippines et le timbre, type des timbres-poste, à droite :

3 c. de peso, brun s/blanc.

PORTUGAL.

Der Philatelist signale le 5 réis, actuel, brun, qu'on nous dit inconnu à Lisbonne :

5 réis, brun ?

PUTIALLA.

Le *Philatelic Record* annonce les 1/2 et 1 anna avec la surcharge rouge et en plus le mot *service* en noir, lettre de 2^{mm}, sur une étendue de 8 1/2^{mm} :

1/2 anna, vert, surch. rouge et noir.

1 — brun, — — —



Puis un changement apporté à la surcharge *Putialla state*, qui, au lieu d'avoir la forme ovale, serait sur deux lignes horizontales :

1/2 anna, vert, surch. rouge.

1 — brun, — — —

2 — outremer, — — —

4 — vert, — — —

8 — violet, — — —

1 rupee, gris-lilas, — — —

Enveloppe, 1/2 anna, vert, — — —

Carte, 1/4 — brun-rouge — — —

1/4 + 1/4 — — —

RUSSIE.

Il nous a été montré, par M. Notthafft, une feuille télégramme à 20 kopecks, *sans surcharge*. La valeur est sur les bordures de côté, comme aux feuilles connues. S'il y a en émission définitive de cette valeur, n'y aurait-il pas eu aussi le type définitif du timbre télégraphe 10 kop. ?

20 kop., rose et noir.

Zienkow (Poltava). M. Von der Beeck a eu l'obligeance de nous adresser un 3 kop. qui diffère essentiellement par les détails de celui connu en bistre et en rouge : les lettres sont en général, plus maigres et plus grandes, l'inscription de gauche se termine à la hauteur du rectangle intérieur. Il est probable que ce timbre est d'une émission nouvelle :

3 kopecks, bistre.

Nolinsk (Viatska). On nous écrit d'Odessa :



Désirant prévenir une nouvelle fraude de la part d'un certain M. S. de cette ville, je vous remets sous ce pli trois exemplaires de timbres n'ayant aucune valeur et qui ont été exécutés dans cette ville, par un lithographe.

Après quelques tentatives infructueuses, quatre feuilles entières ont été remises à M. S. qui les a déjà avantageusement échangées à Moscou. Les deux exemplaires, au type ci-haut, appartiennent soi-disant au district de Nolinsk, ils sont imprimés sur papier blanc :

2 kopecks, rouge-brun.

2 — gris.

« Le troisième exemplaire est soi-disant de *Lebedjan* (Tamboff). Au centre d'un ovale, *Мапка*, 5 kop., sur trois lignes ; dans l'ovale une inscription en lettres blanches sur fond rouge-brun ; au dehors de l'ovale, en haut et en bas, la valeur en toutes lettres : aux angles, un chiffre oblique dans un petit cercle et un filet pour cadre. Le fond du timbre est bleu, le reste rouge-brun :

5 kop., rouge-brun et bleu.

Il y a un même timbre fond carmin.

« Ces timbres n'ont aucune espèce de valeur : il faut les considérer comme de simples fantaisies. »

De cette même poste, nous avons un timbre lithographié, émis le 18 mars 1885. Il remplace celui



typographié. Au centre, sur fond ligné, un chiffre en couleur; autour, l'inscription : *Lebedjanskoi Zemskoi Potchli* (poste rurale de Lebedjan); au dessus : *Marka* (timbre); au dessous *Piat Kop* (5 Kopecks). Lithographié en couleur sur blanc, piqué 11 :

5 kopecks, bleu.

Zolotonoscha (Pollava). En refaisant le type du timbre, on a complété par la même occasion, le dernier mot de la 2^e ligne qui est aujourd'hui *ЗЕМСТВА* (cette dernière lettre manquait). On remarque aussi que l'ombre n'était pas pleine autrefois à la partie supérieure de la croix, et qu'il y avait deux petits traits horizontaux au centre de cette croix, lesquels ont disparu maintenant :

2 kopecks, vert, jaune et noir sur blanc.

Le 10 kopecks n'a pas encore paru ainsi.

Riazan (Riazan). On nous a montré un timbre



au type ci contre, étoile aux angles intérieurs, imprimé en gris, dont on ne connaissait que des exemplaires en vert. Ce timbre doit avoir succédé au timbre lilas, en 1877 :

2 kopecks, gris.

De l'émission janvier 1879, nous avons le *timbre taxe*, non pas imprimé en argent, mais en cuivre, sans doute lorsqu'il y avait disette d'argent ce qui doit être souvent le cas :

2 kopecks, cuivre.

SAINTE-LUCIE.

Le 4 pence à enfilage est imprimé en bistre et au filagramme C A et couronne, piqué 14 :

4 pence, bistre.

Nous avons vu le 1 penny, type en usage, imprimé en noir-gris. Est-il d'émission antérieure au 1 penny, carmin ? C'est probable, car on n'a pu changer la couleur de ce dernier qui est celle de l'union. Ce timbre était oblitéré et avait pour filagramme les lettres C A et couronne, piqué 14 :

1 penny, noir-gris.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Voici le fac-simile de la surcharge dont il y a



cinq variétés, nous dit-on, la dite surcharge ayant été placée dans tous les sens imaginables. Qu'on dise encore que les collectionneurs sont oubliés ! Ce n'est pas seulement par la position de la surcharge qu'il y a des variétés, nous en avons encore avec chiffre 5, tête relevée et tête droite (cette dernière comme notre fac-simile); enfin le 4 centimes, piqué, est parait-il devenu 5 centimes :

25 centimes, sur 1 franc, vert-bronze surch. noire.
5 — — — 1 c, brun — — —

ST-CHRISTOPHE.

Le 1 shilling, olive, au type des timbres en usage est en circulation avec le filagramme C A et couronne, piqué 14 :

1 shilling, olive.

ST-THOMAS ET PRINCE.

La carte à 10 réis a deux compagnes dont le type est semblable à celles de la Guinée, décrites il y a plusieurs mois :

20 réis, carmin sur jaune pâle.
30 — vert, — — —

ST-VINCENT.

Voici le timbre avec double surcharge signalé le mois passé :

1 penny s/1 et 2 1/2 p., carmin et noir



SÉNÉGAL.

Der Philatelist a vu « pour correspondance intérieure », dit-il, les timbres des colonies surchargés : *Sénégal*, de gauche à droite et de bas en haut, sur une longueur de 21 mm et 4 de haut :

Timbres-postes	1 cent.	noir sur bleu,	piqué,	surch. bleu.
—	2 —	brun — jaunâtre,	—	—
—	4 —	brun — bleuâtre,	—	—
Timbres-taxe :	5 —	noir — blanc,	non-dentelé,	—
—	10 —	— — — —	—	—
—	15 —	— — — —	—	—
—	20 —	— — — —	—	—
—	40 —	— — — —	—	—
—	1 franc,	brun — — —	—	—

SIRMOOR.



Voici une émission nouvelle dont nous avons connaissance par MM. Stanley Gibbons et C^{ie}. Au centre d'un ovale, une effigie de face 3/4 vers la gauche. Inscription : *Sirmoor state postage stamp* et la valeur; aux angles un fleuron de remplissage.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués

14 1/2 :

3 pies, brun.
6 — vert.
1 anna, bleu.
2 — rose.

TIMOR.



La série des timbres dont nous parlions le mois passé est plus importante que nous ne l'avions dit. Il y a au type ci-contre :

5 réis, noir.	surch. rouge.
10 — vert,	— noire.
20 — carmin,	— —
25 — violet,	— —
40 — jaune,	— —
50 — bleu,	— —
80 — gris-perle,	— —
100 — violet pâle,	— —
200 — orange,	— —
300 — brun,	— —

TRANSVAAL.

Les timbres au type reproduit, n° 261, sont en usage depuis mars dernier.

TRINITÉ.



La bande 1 penny a servi provisoirement pour 1/2 penny, par l'application d'une surcharge : *Half penny*, en lettres longues et minces, dit le *Philatelic Record*, puis sur la valeur primitive quatre barres parallèles diminuant en longueur de 20 à 14 m^m. Les lettres de la surcharge ont 2 1/2 m^m et le mot 15.

1/2 penny, sur 1 p. rose et noir sur chamois.

Les timbres du Mexique

(Suite. Voir n° 269)

Liste des surcharges, avec nom de ville seul, de l'émission 1864 (Angle).

Aguas Calientes.	Morelia.
Apam.	Orizava.
Barca.	Pachuca.
Chalco.	Puebla.
Cordova.	Queretaro.
Cuernavaca.	S. L. Potosi.
Guadalajara.	Tampico.
Guanajuato.	Tepic.

Hidalgo.

Jalapa.

Lagos.

Lerma.

Merida.

Mexico.

Toluca.

Tulancingo.

Vera-Cruz.

Yguala.

Zacatecas.

Surchargé de 2 noms de villes différentes.

Yguala et Mexico.

2 réales, jaune.

A partir du milieu de l'année 1864, nous entrons dans la 2^e période de système de surcharge : un numéro d'envoi et un millésime sont ajoutés au nom de ville. Nous empruntons au *Philatelic* l'explication suivante de ce système : « Quand un bureau de poste manquait de timbres, il en demandait au bureau central et celui-ci imprimait sur les timbres un numéro et inscrivait sur ses registres : tant de timbres numérotés — envoyés à — à telle date — ». Ces envois sont donc faits au fur et à mesure des demandes. Il n'y a aucun ordre autre que celui de l'envoi. C'est ainsi que l'on peut rencontrer plusieurs fois les mêmes noms de ville dans la même année avec des chiffres différents ; mais jamais il n'y a 2 villes différentes avec le même n°, sauf dans un cas que nous expliquerons tout à l'heure.

On trouve par exemple en 1864 : Mexico 140-150-154-192-227, etc. Mexico a donc eu les envois nos 140-150, etc. Une raison de plus pour dire que ces numéros devaient être imprimés au bureau central, c'est l'uniformité des caractères. Les noms de ville au contraire par la dissemblance des surcharges semblent bien avoir été imprimés chacun dans la ville qui recevait les timbres.

On rencontre d'abord en 1864 des chiffres imprimés en gros caractères. Pour ceux-ci, le premier numéro que nous connaissions est le n° 118. Ce qui indiquerait simplement que, lorsqu'on a commencé ce système de numéroté les envois, 117 envois avaient été déjà faits sur lesquels on n'avait pas imprimé de chiffres. Le dernier gros numéro de 1864 est 179 : ce numéro doit bien être le dernier car, après les gros chiffres, on trouve de nouveaux chiffres en caractères plus petits et plus réguliers et le premier de ces petits chiffres est précisément le n° 180 qui fait bien la suite de la série. Le dernier n° de 1864 est 244. Ces nouveaux petits chiffres ont seuls continués à servir non seulement en 1864, 65, 66, mais encore dans l'émission suivante.

(A continuer).

CAILLEBOTTE.

Bruxelles — Imp. J.-B. MOENS et fils, rue aux Laines, 48.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS IMPORTANT.

Nos lecteurs remarqueront que nous leur envoyons aujourd'hui un numéro double du *Timbre-Poste* et du *Timbre-Fiscal*. Ce supplément servira à remplacer le numéro d'août prochain qu'il ne nous sera pas possible de faire paraître à sa date.

Nous acceptons, dès ce jour, au prix de fr. 4.00, les souscriptions au nouveau *supplément du catalogue prix-courant*, qui paraîtra vraisemblablement en octobre prochain.

Les demandes non accompagnées du montant sont considérées comme nulles.

CHRONIQUE

ALWAR.

Nous tenons le 1/4 anna, qui a échappé au perçage :

1/4 anna, bleu pâle.
1/4 — bleu terne.

BAHAMAS.

Il aurait paru au type dernièrement émis, filagramme C A et couronne, piqués 14 :

1/2 penny, vert.
2 1/2 — outremer.
1 shilling, violet.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.



Voici le fac-simile du timbre 1/2 penny, vert, que nous avons signalé précédemment :

1/2 penny, vert.

BARBADES.

Les enveloppes pour lettres enregistrées, 2 pence, outremer, ont, dit le *Philatelic Record*, toutes les inscriptions de l'enveloppe en rouge.

BULGARIE.



Le timbre de 1 franc a été accommodé de la surcharge noire 50 : c'est un moyen pratique d'utiliser économiquement les timbres hors d'usage :

50 cents, sur 1 franc, rouge et noir.

CEYLAN.

Les 16 et 36 cents ont été surchargés : *ten cents* écrit le *Philatelic Record* :

10 cents, surch. 16 c., violet et noir.
10 — — 36 c., bleu —

CHILI.

Le 10 centavos, reformé suivant le type du 5 centavos, bleu, a depuis le 30 mars, la couleur jaune-orange :

10 centavos, jaune-orange, percé en lignes.

DANEMARK.

En mai dernier ont paru des cartes de service de grand format, au type des cartes connues :

2 6re, outremer sur blanc.
4 — carmin —

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

L'enveloppe officielle, écrit le *Philatelic World*, a eu son timbre regravé. Il diffère par les détails de celui de 1880 et a la date de 1884, ce qui a été constaté sur le format $279 \times 117 \frac{m}{m}$, papier ligné en toile bleu.

Sans valeur, bleu.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

La cubierta officielle reproduite n° 259 nous arrive imprimée en noir sur papier jaune vergé au lieu de blanc uni :

Sans valeur, noir sur jaune vergé.

Tolima. Le petit timbre 50 centavos, lettre A dans une étoile, se présente imprimé comme suit :

50 centavos, vert sur blanc vergé.
50 — — — — — azur —

Magdalena. Il nous vient une cubierta officielle ayant comme cadre le dessin ci-contre et pour inscriptions :

Estados Unidos de Colombia.

(servicio de correos.)

Ajencia postal nacional en Magdalena.

Certificado oficial.

Sale . . . en . . . de . . . 188 . . .

Remite Ajente Postal.

La quatrième ligne a l'inscription sur une banderole.

Imprimé en noir sur papier de couleur :

Sans valeur, noir sur azur uni,
— — — — — bâtonné vergé.

Antioquia. Il existerait, au dire du *Philatelic Record*, le 5 centavos 1876, chiffres blancs de côté, imprimé sur papier blanc vergé :

5 centavos, vert-bleu.

Le bureau de poste de Panama ayant manqué de timbres, a publié l'avis suivant que nous empruntons au *Philatelic Record* que nous avons si souvent le plaisir de citer :

AVIS DU BUREAU DE POSTE.

Agence postale nationale. Panama, le 7 mars 1885.

Les communications avec Bogota ayant été coupées pendant les deux derniers mois, la fourniture de timbres des valeurs de un à vingt cents a été épuisée. Les personnes désireuses d'affranchir leurs correspondances pour éviter la surtaxe au lieu de destination, peuvent le faire en argent. Le montant payé sera indigé sur la lettre en présence de l'expéditeur et le timbre d'annulation y sera fixé. Le fait que ce système a été adopté sera communiqué à tous les pays appartenant à l'union postale.

Les personnes encore en possession des valeurs épuisées peuvent les employer comme précédemment. Des timbres de la valeur de 50 cents et 1 dollar sont encore en main.

GREGORIO OBREGON.

GUINÉE.

Le 20 rëis, bistré, existerait avec la surcharge *Guiné* en grandes lettres :

20 rëis, bistré et noir.

HONG-KONG.



Les timbres provisoires continuent à arriver. MM Gruat et Bonn, nous ont fait voir les 30, 48 et 96 cents ayant la surcharge : 20 cents 50 cents et 1 dollar sur deux lignes, placée à la partie inférieure, sur la valeur primitive.

Le papier est blanc, filagramme CA et couronne, piqués 14 :

20 cents 2/30 cents, vermillon et noir.
50 — 48 — bistré —
1 dollar 96 — gris-vert —

HONGRIE.

La carte avec réponse, texte croate, arrive dit le *Philatelist* avec le filagramme oblique M K POSTA:

2+2 Kreuzer, orange szechamois.

INDES ANGLAISES.



En juin dernier le 4 annas a été remplacé par le type ci-contre dont le cadre reste avec les angles coupés : la légende est celle des timbres de la nouvelle série.

Imprimé en couleur sur papier blanc, étoile en filagramme, piqué 14 :

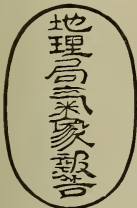
4 annas, gris-vert.

INDES NÉERLANDAISES.

Nous avons vu la nouvelle carte 5 cent. Elle est absolument semblable à celle imprimée en violet, sauf que les inscriptions du verso ont été complètement supprimées :

5 cent, vert-jaune sur blanc.

JAPON.



Voici une bande que nous communiquons à cheval sur le devoir. Il nous apprend qu'elle est de service et spéciale à l'observatoire météorologique de Tokio.

Le timbre est rouge, le papier indigène.

sans valeur, rouge.

LIVONIE.

M. Siewert nous écrit qu'il est improbable que les timbres dont nous avons parlé le mois passé, soient faux, attendu qu'ils lui viennent de M. le baron Campenhausen, l'ancien Directeur des Postes.

A cela nous répondons :

Le timbre *rose*, oblong, a vu son dessin utilisé pour le timbre *vert foncé*, qui lui a succédé et ce dessin a été refait pour le *vert-jaune* qui était encore récemment en usage. Il n'a donc pu y avoir de 2^e type.

Pour le timbre à centre vert et rouge, il a vu son type complété par un griffon et lorsque ce griffon a été abandonné, c'est encore le même dessin qu'on a utilisé jusqu'au moment où un nouveau type a paru. Donc, encore une fois, un 2^e type n'est pas possible.

Quant à M. le baron Campenhausen, c'est peut-être lui qui s'est servi d'un fac-simile de timbre découpé dans un journal, pour affranchir la réponse qu'il devait à M. Paltzer, lequel avait envoyé ce fac-simile pour faire comprendre ce qu'il voulait.

Quand une Direction des postes a à son passif une anerie semblable, on est mal venu à faire valoir sa compétence.

Nous maintenons donc, en dépit des assertions de M. le baron, que les timbres en question sont faux.

MACAO.

Il y a eu plusieurs surcharges du 25 réis, devenu

5 réis. Ce mot est écrit correctement avec un accent sur l'e et le trait qui supprime l'ancienne valeur est plus mince que lorsqu'il y a absence dudit accent :

Avec accent sur l'e de réis.

5 réis sur 25 r. carmin et noir.

MAURICE.



Vers la fin d'avril (le 25 ou 26) a eu lieu une émission provisoire d'une carte 2 cents, par suite sans doute de manque de cette valeur.

Il y avait probablement encore un stock de 8 cents qui a été surchargé : *Two cents*, en rouge :

2 cents 5/8 c., bleu et rouge.

Le 11 mai nous dit M. A Rac le timbre de cette valeur ayant également manqué, il a été pourvu à ce manquant par le timbre ci-contre, 38 cents, qui a été surchargé : 2 cents avec un trait en dessous pour montrer qu'on tenait à biffer l'ancienne valeur :



2 cents sur 38 c., violet et noir.

Le provisoire n'a sans doute pas duré longtemps car nous avons déjà sous les yeux le 2 cents, type connu, imprimé en vert et le 4 cents imprimé en carmin, avec le filigramme CA et couronne, piqués 14 :

2 cents, vert.

4 — carmin.



Enfin un 16 cents doit paraître incessamment. En voici le type que MM. Gruat et Bonn nous remettent. L'effigie de la reine Victoria est toujours à gauche dans un ovale contenant *Mauritius Postage* ; en bas, sur une ligne horizontale : 16 cents ; les angles sont remplis par un ornement. Même filigramme et papier que les précédents :

16 cents, brun-jaunâtre.

MEXIQUE.

Une erreur de plume ou typographique, nous a fait écrire le mois dernier, à propos des timbres *Porte de Mar*, exposés à la Nouvelle-Orléans, que l'emprunt avait été fait au *Philatelic Record*, au

lieu du *Philatelic World*. Nous rectifions avec plaisir cette grave erreur, sur la réclamation du premier de ces deux journaux.

Nous avons signalé en octobre 1884, un timbre fiscal ayant servi sur lettre et que possédait M. Campbell. Il résulte d'une communication que ce dernier s'empresse de faire aujourd'hui au *Philatelic Record*, que le timbre n'a rien affranchi du tout, la lettre ayant été taxée.

PHILIPPINES.

De nouvelles surcharges ont parues. Elles nous sont annoncées par le document ci-après :

Habilitation de timbres.

L'Intendance générale des finances a décrété ce qui suit :

De conformité à l'exposé des motifs de l'Administration des « Rentos y Propriedades » (revenus et domaines) et les informations de la Chambre générale des comptes; vu la nécessité pleinement justifiée de procéder à l'habilitation de différentes classes de timbres pour que les intérêts des finances ne souffrent de préjudice, ni que les services des postes ne subissent une perturbation dommageable au public, cette Intendance générale prend les dispositions ci-après :

1° Est autorisée l'habilitation de 3000 timbres-poste de 6 2/8 centimos, prenant dans ce but un nombre égal de timbres Judiciaires de 12 4/8 centimos;

2° Est également autorisée l'habilitation de 25,000 timbres pour passeports, de 20 centimos, qu'on prendra sur ceux des postes de valeur égale;

3° Et de même autorisée, l'habilitation de 25000 timbres de télégraphes de 25 centimos, à prendre de ceux des postes de même prix;

4° Est autorisée encore, l'habilitation de 20000 timbres de droits de firme de une piastre et on utilisera de ceux de même classe de 5 piastres;

5° Est de même autorisée, l'habilitation de 1000 timbres de documents de traite de 3 p. 75, prenant, à cet effet, ceux de judiciaires de 5 piastres;

6° Est autorisée de même encore, l'habilitation de 500 timbres de documents de traite de 5 p. 25, à prendre sur les timbres judiciaires de 5 piastres;

7° Est enfin autorisée, l'habilitation de 500 timbres de documents de traite de 6 p. 75, qu'on prendra sur les judiciaires de 5 piastres;

8° Les habilitations qui sont autorisées s'exécuteront par l'Administration sous la surveillance d'une assemblée du comité composé de l'Administration centrale des Revenus et des Domaines, du trésorier-général et du sec. étai des finances;

9° Pour les sept habilitations, il se confectionnera un égal nombre de timbres gravés sur bronze, qui exprimeront par des couleurs différentes la nouvelle destination des timbres habilités;

10° Quand les habilitations seront terminées, les timbres seront inutilisés en présence du Comité, lequel en dressera procès-verbal;

11° Les frais qu'occasionneront ces habilitations, seront remboursés en vertu d'un compte autorisé par le Comité et approuvé par cette Intendance à charge de l'art. 7, chapitre 7, section 5 de la disposition en vigueur.

Manille, le 10 mars 1885.

Nous avons vu, grâce à M. Marco del Pont, les timbres suivants dont parle le décret qu'on vient de lire :

1° Le timbre bleu 12 4/8 *Derecho Judicial* surchargé *Habilitado* — correos — 6 2/8 cent^s, en rouge :



2° Le timbre-poste 25 c. de peso, brun, actuel, surchargé : *Habilitado* — telegrafos — 25 cent^s, en vert :

Timbre-poste : 6 2/8 c., bleu, surc. rouge.
— telegr. : 25 — brun, — verte.

Nous tenons de M. Moquette, le timbre *Habilitado* de 1883, valeur 2 c. de peso, rose, type de 1880, qui, après avoir reçu une première fois : *Habilitado p^a correos de un real*, a eu une seconde surcharge : *Habilitado p^a u postal*, 8 cms, en vert : 8 c. sur 1 real et 2 c. de peso, rose et vert.

PORTO-RICO.

Les feuilles de timbres 3 c. de peso jaune, contiennent chacune un exemplaire du 8 c. de peso, qui a été introduit dans la planche, par erreur :

8 c. de peso, jaune.

Ayant demandé le 3 c. de peso, brun, dans cette colonie espagnole, on nous adresse cette valeur, en jaune, comme étant le timbre en usage. Le 3 c. de peso, brun, aurait-il été imprimé dans cette couleur pour le 8 c.? Cela ne nous étonnerait pas, les chiffres 3 et 8 c. étant à peu près les mêmes.

POUNTC.

M. le major Evans a vu, dit le *Philatelic Record*, le 1 anna sur blanc brut, et les 1/2, 2 et 4 annas sur papier vergé épais bleuâtre. C'est fort bien, mais nous aimerions maintenant de savoir :

1° A quel type appartiennent les 1/2 et 1 anna, car il y en a plusieurs ;

2° Quelle est la couleur du 1 anna, car il y en a en rouge et en bleu.

Quant aux 2 et 4 annas, nous supposons qu'ils sont au type reproduit n° 267.

Nous venons de voir les derniers timbres reproduits, imprimés :

1/2 anna, rouge sur blanc vergé bâtonné.

1	—	—	—	—	uni	—
2	—	—	—	—	—	—

On le voit, les variétés arrivent le plus naturellement du monde : il ne faut pas même les désirer.

RUSSIE,

La carte de renseignements de St-Petersbourg

nous vient avec le timbre 3 kop. carmin et la surcharge rouge :

3 kopecks, carmin et rouge.

Bougourolsan (Samara). Au type du 2 kop. noir sur rose, M. Decroze nous a montré un exemplaire sur blanc qu'il nous garantit ne pas être un essai :

2 kopecks, noir sur blanc.

Gadiatch (Poltava). Le timbre connu, reproduit n° 263 existe, nous dit-il même correspondant, avec les armes renversées et imprimées en noir et cadre bleu terne :

3 kopecks, bleu terne, centre noir.



3 kopecks; chiffres aux quatre angles.

Imprimé en noir sur blanc, fond burelé couleur :

2 kopecks, noir et rose.
2 — — vermillon.
2 — — — — — vif.

Ces trois nuances se trouvent sur une feuille composée de trois fois dix variétés dont deux fonds burelés différents.

Toula (Toula). L'enveloppe actuelle existe avec le timbre imprimé au coin droit supérieur. On n'en connaissait qu'avec le timbre sur la patte. M. Vonder Beck qui a eu l'obligeance de nous envoyer un exemplaire n'a pu nous dire quand ce changement avait eu lieu :

Format 146×118^{mm}.

5 kop., bleu sur blanc vergé.



blanc, piqué 10 1/2 :

5 kopecks, outremere.

Schadrinsk (Perm). Le timbre aux armoiries, de

1871, a été rencontré en bleu-violet sur papier quadrillé blanc :

5 kopecks, bleu-violet.

ST-PIERRE ET MIQUELON.

Il nous est arrivé différentes observations de collectionneurs, relativement à l'existence du timbre 5 centimes dont la surcharge a été appliquée sur le 2 centimes et qu'on nous dit ne pas exister.

La preuve que ce timbre est bien de ce monde, c'est la mention qu'en fait le document officiel suivant qui en autorise la modification :

Saint-Pierre, le 6 janvier 1885

DÉCISION RELATIVE À LA TRANSFORMATION DE TIMBRES-POSTE.

Le Commandant des Îles St-Pierre et Miquelon,

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres-poste de 0 fr. 05 centimes;

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances;

Sur la proposition du Chef de service de l'Intérieur,

DÉCIDE :

Article 1^{er}. Jusqu'à la réception des timbres-poste de 0 fr. 05 centimes il sera délivré au public, au prix de 0 fr. 05 centimes, des timbres-poste de 0 fr. 02 centimes. Ces timbres porteront, frappée par l'imprimerie du Gouvernement, à l'encre noire, la vignette ci-dessous :

S.
S. P. M.

Art. 2. Une commission composée du Trésorier-payeur et du Chef du 1^{er} Bureau du service de l'Intérieur, ou de leurs délégués, sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

Cette commission dressera procès-verbal de ces opérations, pour la régularisation dans les écritures au Trésorier-payeur de la transformation ci-dessus prescrite.

Art. 3. La transformation des timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

Art. 4. Le Chef du service de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera insérée à la Feuille et au Bulletin officiels de la Colonie.

Signé, C^{te} de ST-PHALLE.

Par le Commandant :

Le Chef du service de l'Intérieur,

Signé : A. LE FOL.

Le 7 mars 1885, même décision pour les timbres de 1 franc transformés en timbres de 0.25 centimes.

26 mars 1885, même décision pour les timbres de 0.04 centimes transformés en timbres de 0.05 centimes.

SAINTE-LUCIE

Depuis la loi du 22 avril dernier on épuise les timbres-poste pour employer au même usage les timbres *Revenue* jusqu'au jour sans doute où l'on émettra des timbres « Postage & Revenue » Il ne faut donc pas s'étonner si l'on rencontre sur

lettres des timbres qui semblent avoir une autre destination.

SAINT-VINCENT.

Le 1 penny, écrit le *Philatelic Record* a actuellement la couleur rose éclatant et le 4 pence chocolat rougeâtre. Probablement que le filagramme est C A et couronne :

- 1 penny, rose vif.
4 — chocolat rougeâtre.

SÉNÉGAL.

Les timbres suivants nous sont parvenus avec la surcharge *Sénégal* :

1 centime, noir	sur bleu,	surch. bleu foncé
2 — brun	— bistre	— —
4 — violet	— bleu	— —
5 — vert	— vert	— —
10 — noir	— lilas	— —
15 — bleu	— azur	— —
20 — brigue	— vert	— —
25 — ocre	— jaune	— —
30 — brun	— bistre	— —
35 — noir	— orange	— —
40 — vermillon	— bistre	— —
75 — carmin	— rose	— —
1 franc, bronze	— vert pâle	— —

Ces quatre derniers sont du type 1877, les autres de 1881.

SIERRA-LEONE

Le 6 pence a le filagramme C C et couronne, piqué 14 :

6 pence, mauve vif.

SUÈDE.

L'*Union* mentionne le 10 öre, *non dentelé* :

10 öre, carmin

SUNGEI-UJONG.



Le 2 cents, rose, a actuellement la surcharge en lettres italiques nous écrivint Messieurs Whitfield King et C^{ie}.

Le filagramme est C A et couronne, piqués 14 :

2 cents, rose et noir.

TABAGO.

Le 1^{er} mai a paru un timbre de 4 pence, gris perle, ayant le filagramme C A et couronne, piqué 14 :

4 pence, gris perle.

TAÏTI.

Nous avons publié l'arrêté du 12 juin 1884,

émettant des timbres provisoires à 5 centimes. Il a paru depuis d'autres valeurs dont nous n'avons pas publié l'acte de naissance. Le voici :

Décision relative au déclassement de diverses catégories de timbres-poste.

Le commissaire de la marine, Gouverneur des établissements français de l'Océanie :

Vu l'article 64 de l'ordonnance du 27 août 1828 ;

Considérant que l'approvisionnement de timbres-poste de vingt cinq centimes, de dix centimes et de cinq centimes est presque épuisé, et qu'il n'a pas encore été répondu aux demandes de figurines adressées au Département ;

Vu la nécessité d'assurer les besoins du service ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

DÉCIDE :

Art. 1. Les timbres poste dont le détail suit seront déclassés et couverts, savoir :

1^{er} Huit cent cinquante timbres de un franc en timbres de vingt cinq centimes ;

2^o Quatre cents timbres de vingt centimes en timbres de dix centimes ;

3^o Quatre cents timbres de vingt centimes en timbres de cinq centimes.

Les timbres déclassés seront revêtus d'une griffe indiquant leur nouvelle affectation.

La moins-value résultant de ce déclassement sera portée en dépense dans les écritures du trésorier-payeur et du receveur comptable de la poste.

Art. 2. Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera, publiée au *Journal officiel* et insérée au *Bulletin officiel* de la colonie.

Par le Gouverneur,
Le Directeur de l'Intérieur,
GERVILLE-RÉACHE.

Papeete, le 30 juillet 1884.
MORAU.

Ce document parle bien des timbres à 20 centimes, devenus 5 et 10 centimes, et 1 franc, devenu 25 centimes, mais on remarquera qu'il n'y est nullement question des timbres 35 centimes réduit à 25.

Reste donc à trouver « la décision relative au déclassement du 35 centimes », s'il y a eu déclassement de cette valeur.

URUGUAY.

La carte que nous renseignions, n° 268, est en circulation. Mais sa couleur n'est pas bleue comme on nous l'a fait dire, mais verte. Voici l'avis que publie l'administration des postes :

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES,

Avis.

Par disposition de la Direction générale, le 10 courant sera mis en circulation une nouvelle émission de cartes épistolaires — 3^e série 188 ; — imprimées en couleur verte et de la valeur de 3 centesimos.

Il est accordé un délai de 90 jours à partir de la date mentionnée, pour retirer de la circulation les cartes de même classe

aujourd'hui en usage et pour opérer l'échange contre les nouvelles cartes, un délai de 30 jours, ce qui peut s'effectuer dans tous les bureaux de poste de l'Etat.

Montevideo, le 9 mai 1885.

Le 1^{er} employé.

On nous a fait voir de l'émission 19 octobre 1860, avec chiffres répétés, le 180 centesimos, non pas imprimé en vert, mais en rouge vermillon et oblitéré authentiquement de la griffe ovale : *Admon de Correos-Montevideo 4 Dic* (sans année).

Il est probable que ce timbre est le résultat d'une erreur provenant de ce qu'un timbre 180 centesimos a été introduit dans la planche du 240 :

180 centesimos, rouge-vermillon

VICTORIA.

Le 2 shillings a été accommodé à la sauce fiscale, comme le timbre 1 shilling déjà signalé, en y ajoutant simplement : *Stamp* à gauche; *Duty*, à droite, en noir :

2 shillings, bleu et noir sur verdâtre.



Au type ci-contre, nous avons à signaler une

carte dont nous reproduisons le cadre. Cette carte rappelle la précédente et est imprimée en couleur sur carton chamois :

1 penny, carmin.

Une bande à 1/2 penny existe également à ce type de

timbre :

1/2 penny, rose.



On nous a mis sous les yeux la liste des timbres vendus par l'administration des postes et qui peuvent être employés à tous les usages, savoir :

Pence : 1/2. 1. 2. 3. 4. 6. 8.

Shillings : 1. 1/6. 2. 2/6. 3. 4. 5. 6. 10. 15.

Pounds : 1. 1/5,0. 1,10,0. 2. 2,5,0. 5. 6. 7. 8. 9. 10. 25. 50. 100.

Il y a là de quoi faire reculer les plus intrépides à se procurer cette collection à l'état neuf.

Cette décision d'employer les timbres fiscaux à l'usage postal et vice-versa, est de 1883. L'art. 4 de cet acte du « Post Office » est ainsi conçu :

Tout timbre émis par l'autorité du « Stamp Statute 1869 », « Stamp Duties, acte 1879 », du Post Office Statute 1866 », ici rappelés ou de cet acte-ci, peut être employé pour tous les usages des dits actes ou de cet acte-ci, sauf le cas où un timbre en relief est nécessaire. »

Les cartes postales de la Martinique

Les premières cartes postales locales parurent à la Martinique en mai 1882.

Emission de mai 1882.

Formule sans cadre (133×90^{mm} environ) ayant pour inscription :

MARTINIQUE.

CARTE POSTALE.

Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse.

Puis deux traits pour l'adresse, le premier commençant par M, majuscule anglaise.

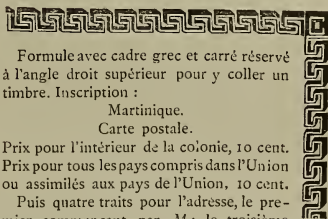
Deux variétés par le trait sous *Martinique*, dont l'un chevauche plus à droite.

Imprimé en noir sur papier de couleur collé sur papier blanc :

1^{re} variété sans valeur, noir sur rose.

2^e — — — — —

Emission de février ? 1884.



Formule avec cadre grec et carré réservé à l'angle droit supérieur pour y coller un timbre. Inscription :

Martinique.

Carte postale.

Prix pour l'intérieur de la colonie, 10 cent.

Prix pour tous les pays compris dans l'Union ou assimilés aux pays de l'Union, 10 cent.

Puis quatre traits pour l'adresse, le premier commençant par M; le troisième par a; devant le 4^e trait sur trois lignes : *Département — ou — Pays.*

A gauche, sur deux lignes, de bas en haut :

L'adresse seule doit être mise de ce côté de la carte.

L'autre côté est réservé à la correspondance.

A droite, sur six lignes :

Lorsque la carte est à destination d'une ville, indiquer très exactement la rue et le numéro de la maison.

Quand elle est destinée pour une commune rurale, indiquer le nom du bureau de poste qui la dessert.

L'impression est noire sur papier de couleur, appliqué :

1^o Sur carton blanc.

2^o — papier — épais.

3^e — — — azuré —

4^e — — — chamois —

Il y a deux variétés de ces cartes.

Les timbres du Mexique

(Suite et fin. Voir n° 270)

En 1865 et 1866 le numérotage des timbres recommence chaque année au n° 1.

En 1865, il finit au n° 225.

En 1866, il finit au n° 128.

Nous avons parlé tout à l'heure d'un cas exceptionnel où l'on trouvait 2 noms de villes différentes avec le même numéro. Il faut remarquer qu'alors il y a toujours un second n° ajouté au premier, ce second numéro n'étant pas de la même impression que celle faite par le bureau central. Cette double surcharge provient probablement d'un sous envoi : une ville qui a reçu des timbres numérotés pour elle par le bureau central a renvoyé ces mêmes timbres, surchargés d'un second numéro, à une autre ville qui a alors imprimé son nom sur ces timbres qui ne lui étaient pas primitivement destinés.

Par exemple : Mexico (bureau central) envoie des timbres à Veracruz et les numérote 17. 1865. Veracruz en ayant suffisamment pour le moment, n'y applique pas son nom ; une autre ville (Toluca) lui en demande et Veracruz lui renvoie ces timbres primitivement numérotés 17, pour elle Veracruz, et les numérote de nouveau. Toluca en les recevant y applique sa propre surcharge *Toluca*.

Nous devons particulièrement ces renseignements à M. M. del Pont dont les recherches sur les lesaigles sont certainement les plus complètes que l'on ait faites jusqu'ici.

Il nous est impossible de donner une liste entière de ces n°. Nous renvoyons ceux qu'elle intéresse au travail que M. Marco del Pont publiera prochainement.

Du reste s'il est utile de connaître la raison d'être de ces n°, il l'est peut être beaucoup moins des collectionner.

Nous donnons simplement la liste des noms de ville qui ont été surchargés 1° en gros N°, 2° en petit N°.

Liste des surcharges avec gros N°.

Chalco.	Orizava.
Cuautitlan.	Pachuca.
Cuernavaca.	Puebla.
Durango.	Queretaro.
Guadalajara.	S. L. Potosi.
Guanajuato.	Tampico.
I. del Carmen.	Tepeji.
Jalapa.	Tula.
Lagos.	Tulancingo.
Mexico.	Veracruz.

Monterrey.
Morelia.

Zacatecas.

On rencontre de ces timbres avec gros n° seuls, sans noms de ville.

Liste des surcharges avec petits N°.

Aguas Calientes.	Morelia.
Apam.	Oajaca et Oaxaca.
Chalco.	Orizava.
Chihuahua.	Pachuca.
Cocula.	Puebla } 1 ^{re} l. : 13 1/2 X 2 1/2
Cordova.	Queretaro.
Cuautitlan.	Saltillo } 1 ^{re} type : 14 X 1 1/2
Cuernavaca.	2 ^{de} " 15 X 2 1/2.
Durango.	S. L. Potosi } 1 ^{re} lettres droites.
Guadalajara.	2 ^{de} " lettres penchées
Guanajuato.	Soyanaquilpan.
Guaymas.	Tampico.
Hueljutla.	Tepeji.
Jalapa.	Tepic.
Lagos } 1 ^{re} type : 8 1/2 X 2 1/2.	Toluca.
2 ^{de} " 11 X 1 1/2.	Tula.
Maravatio.	Tulancingo.
Matamoros (surch. à la plume).	Vera-Cruz } 1 ^{re} type : 13 1/2 X 2
	2 ^{de} " 16 " X 2
Mazatlan.	Victoria.
Merida.	Yguala, surch. bleue, noire.
Mexico.	Zacatecas.
Monterrey.	Zapotlan.

On rencontre de ces timbres aux petits n° seuls sans noms de ville.

Août 1866. Effigie de Maximilien, impression lithographique C s/ B.



Le système de numérotage est le même que pour les aigles.

Nous croyons important de faire remarquer qu'on trouve ces timbres lithographiés avec le millésime 866 au lieu de 1866. Le manque du 1 n'est pas une erreur ni un oubli, c'est une abréviation voulue que l'on continuera à rencontrer dans les timbres gravés. Ces timbres avec 866 sont venus après les timbres marqués 1866.

Les timbres avec 1866 commencent au N° 1 et finissent au N° 139.

Les timbres avec 866 commencent au N° 107 et finissent au N° 139.

1° Avec N° millésime 1866 et nom de Ville.

7 cent. gris lilas

13 " bleu

25 cent. jaune
50 » vert

Liste des surcharges de nom de Ville.

Aguas Calientes	Ixtlahuaca	S.L.Potosi
Apam	Jalapa	Tampico
Chalco	Lagos	Tépéji
Cocula	Mexico	Tepic
	Mérida	Toluca
Cordova	Morelia	Tula
	Oaxaca	Tulancingo
Cuernavaca	Orizava	Vera-Cruz
Durango	Pachuca	Zacatecas
Guadalajara	Puebla	Zapotlan
Guanajuato	Queretaro	

2° Avec N° millésime 866 et nom de Ville.

7 cent. gris-lilas
13 » ?
25 » jaune
50 » vert

Liste des surcharges de nom de Ville.

Mexico
Merida
Puebla

On trouvera dans cette émission les valeurs suivantes avec numéro, millésime 1866 et sans nom de Ville :

7 cent. gris-lilas
13 » bleu
25 » jaune
50 » vert

Nous avons rencontré aussi avec nom de Ville et sans numéro ni millésime :

13 c. bleu
25 c. jaune
50 c. vert

Fin 1866, même type. Timbres gravés C s/ B.

a. Sans surcharge	7 cent. gris-lilas
	13 » bleu
	25 » jaune
	50 » vert

Ces timbres appartiennent au stock qui n'a pas été mis en emploi.

b. Avec surcharge	7 cent. gris-lilas
	13 » bleu
	25 » jaune
	50 » vert

Le système de numérotage est toujours le même. On a pris la suite des lithographies pour 1866. On peut même trouver des lithographiés

avec un numéro plus élevé que le 1^{er} gravé, ces deux séries ayant été employées ensemble.

En cette année 1866 le premier timbre gravé que nous connaissons porte le N° 103 et le dernier le N° 139.

En 1867 le numérotage recommence au N° 1 et finit au N° 19.

Liste des Surcharges de nom de Ville.

Emission 1866.

Cordova.	Morelia.
Guadalajara.	Orizava.
Guanajuato.	Puebla.
Jalapa.	Queretaro.
Mérida	Merida
Mexico.	Vera-Cruz.

1^{er} juillet 1867 Émission provisoire.



a. Reprise des anciens timbres 1850 et 1861 avec surcharge Mexico en lettres gothiques :

1/2 réal noir s/ chamois
1 » » s/ vert
2 réales » s/ rose
4 » rouge s/ blanc
4 » » s/ jaune
8 » noir s/ fauve
8 » vert s/ fauve

Ces timbres ont également servi sans surcharge mais il est impossible de les distinguer de ceux des émissions primitives.

b. Reprise du même type mais avec changement de couleur :

1° Sans surcharge { 1/2 r. vert s/ gris
2 » » s/ azuré
4 » rose s/ azuré

2° Avec surcharge Mexico en lettres gothiques.

1/2 r. noir s/ gris
1 » bleu { s/ azuré
2 » vert {
4 » rose {

1868. Effigie de 3/4 du curé Hidalgo, impression N s/ C pour les 6, 12, 50, 100 centavos et de C s/ C pour le 25 et le 100. Autant de variétés par le chiffre de la valeur que de timbres à la feuille.



a. Sans surcharge.

Non dentelés. Percés en arc ou en points

6 c. chamois	6 c. ?
12 c. vert	12 c. vert
25 c. bleu et rose	25 c. bleu et rose
50 c. jaune	50 c. jaune
100 c. noir s/ fauve	100 c. noir s. fauve.

Ici vient la 3^e période de système de surcharge : à gauche un ou deux chiffres qui n'indiquent plus un numéro d'envoi mais bien un numéro d'ordre affecté spécialement à chaque ville distributrice de timbres ; à droite le millésime en abréviation, indiqué par deux chiffres.

Cette surcharge est appliquée sur le timbre en sens vertical.

b. Avec surcharge.

Non dentelés. Percés en arc ou en points.

6 c. chamois	6 c. chamois
12 c. vert	12 c. vert
25 c. bleu et rose	25 c. bleu et rose
50 c. jaune	50 c. jaune
100 c. noir s/ fauve	100 c. noir s/ fauve
100 c. brun s/ fauve	100 c. brun s/ fauve

Erreur d'impression.

12 noir s/ brun au lieu de N s/ vert.

50 rose s/ bleu au lieu de N s/ jaune.

Nous ignorons quelle est la raison de l'ordre observé pour le classement des villes. Cet ordre n'est pas alphabétique, comme il sera dans les séries suivantes, ce n'est pas non plus l'ordre de l'importance des villes.

Liste des surcharges. Emission 1868.

1 Mexico.	15 Tulancingo.
2 Vera-Cruz } $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 15 \times 1 \frac{1}{2} \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 15 \times 1 \frac{1}{2} \end{matrix}$	16 Toluca.
3 Guadala- } $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 19 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 20 \frac{1}{2} \times 2 \end{matrix}$	17 Pachuca.
4 Puebla.	18 Orizava } $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 15 \frac{1}{2} \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 16 \times 2 \frac{1}{2} \end{matrix}$
5 S. L. Potosi } $\begin{matrix} \text{surch. noire.} \\ \text{surch. bleue.} \end{matrix}$	19 Mérida.
6 Guanajuato } $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 21 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 19 \times 2 \\ 3^{\text{e}} \text{ " } 12 \times 2 \frac{1}{2} \end{matrix}$	20 Cordova.
7 Monterrey } $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 18 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 15 \times 2 \end{matrix}$	21 Chihuahua } $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 15 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 16 \times 1 \frac{1}{2} \end{matrix}$
8 Mazatlan } $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 17 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 17 \times 2 \frac{1}{2} \end{matrix}$	22 Durango } $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 13 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 15 \frac{1}{2} \times 1 \frac{1}{2} \end{matrix}$
9 Matamoros, surch. noire, bleue.	23 Oaxaca } $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ type : } 12 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 11 \times 2 \end{matrix}$
10 Morelia } $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ type : } 15 \frac{1}{2} \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 11 \times 2 \end{matrix}$	24 Cuernavaca.
11 Colima.	25 Acapulco } $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 15 \frac{1}{2} \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 15 \frac{1}{2} \times 1 \frac{1}{2} \end{matrix}$
12 Queretaro.	26 Campêche.
13 Zacatecas } $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ type : } 16 \times 3 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 18 \times 2 \end{matrix}$	27 La Paz.
14 Jalapa.	28 Chiapas } $\begin{matrix} \text{surch. noire} \\ \text{surch. bleue} \end{matrix}$
	29 C. Victoria.
	30 Tula de Tampas.

30 Saltillo.

31 Urès.

32 Tixtla.

33 Huetjutla.

34 Maravatio.

35 Tula } $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 7 \frac{1}{2} \times 1 \frac{1}{2} \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 8 \times 2 \end{matrix}$ 36 Aguas Ca- } $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ type : } 26 \frac{1}{2} \times 2 \\ \text{lientes } 12^{\text{e}} \text{ " } 26 \frac{1}{2} \times 2 \end{matrix}$

37 Lagos.

38 Tabasco.

39 Tampico.

40 Tlaxcala.

41 Guadala- } $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 21 \times 3 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 18 \frac{1}{2} \times 1 \frac{1}{2} \end{matrix}$
41 Jajara } $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ " } 21 \frac{1}{2} \times 2 \end{matrix}$

On remarquera, dans cette série, que C. Victoria et Tula de Tampas ont le même n° 29. Ces deux villes sont du même État et, probablement, l'une a remplacé l'autre comme ville distributive de timbres.

Timbres avec fautes.

	Durango : 25 c. avec 1 au lieu de 22
Erreurs	Matamoros : 25 c. » 8 » 9
	S. L. Potosi : 25 c. » 8 » 5
	Orizava : 25 c. » 20 » 18
dans	» 25 c. » 13 » 18
	Campêche : 12 c. » 27 » 26
	Durango : 12 c. » O » 22
les Nos	Tampico : 12 c. » 33 » 39
	Cordova : 25 c. » 18 » 20
	Mexico : 100 c. » 21 » 1
d'ordre.	Oaxaca : 25 c. » 22 » 23
	Veracruz : 25 c. » 8 » 3
	S. L. Potosi avec 66 au lieu de 69.
Erreurs	S. L. Potosi : 12 c. avec 6 seul, le second
dans le	chiffre du millésime manquant.
millésime.	Puebla : 25 c. avec 95 au lieu de 69
	Maravatio : 25 c. » 63 »

Surchargés de deux noms de villes différents

12 c. avec 10 Morelia et Vera-Cruz.

12 c. avec 23 Oaxaca et Vera-Cruz.

On rencontre de ces timbres avec nos seuls sans nom de ville.



1872. — Effigie de profil à gauche du curé Hidalgo. Impression C s/ B.

a. Sans surcharge.

Sans moiré au revers

Non dentelés.

25 c. rouge.
50 c. jaune.
100 c. lilas.

Avec moiré au revers

Non dentelés.

6 c. vert.
12 c. bleu.
25 c. rouge.
50 c. jaune.
100 c. lilas.
Percé en points.
100 c. lilas.

b. Avec surcharge.

Avec moiré au revers.

Non dentelés.	Perçés en points ou en arc (non officiel).
6 c. vert.	6 c. vert.
12 c. bleu.	12 c. bleu.
25 c. rouge.	25 c. rouge.
50 c. jaune.	50 c. jaune.
100 c. lilas.	100 c. lilas.

Le système de surcharge est le même que pour l'émission précédente, mais l'ordre adopté pour le classement des villes est modifié. Mexico (capitale) a le n° 1 et les autres villes suivent dans l'ordre alphabétique de A à Z, depuis le n° 2 jusqu'au n° 51. La série finit par Guanajuato 52. La surcharge est toujours appliquée dans le sens vertical.

Liste des surcharges de noms de ville. Emission 1872.

1 Mexico	{ surch. gothique, surch. en cintre.	27 Mérida.	
2 Acapulco.		28 Monterrey.	
3 Aguas Calientes.		29 Morelia.	
4 Apam.		30 Oaxaca	{ 1 ^{re} t. : 11 1/2 X 2 2 ^e " dans un cadre
5 { Campêche.		31 Orizava	{ 1 ^{re} t. : 13 X 2 2 ^e " 16 1/2 X 2 1/2
5 { I. del Carmen.		32 Otumba.	
6 Chalco.		33 Pachuca.	
7 Chiapas.		34 Puebla.	
8 Chihuahua.		35 Queretaro.	
9 Colima.		36 Saltillo.	
10 Cordova.		37 S. L. Potosi.	
11 C. Bravos.		38 Tabasco.	
12 C. Victoria.		39 Tacubaya.	
13 Cuautitlan.		40 Tampico.	
14 Cuernavaca.		41 Tepeji.	
15 Durango	{ 1 ^{re} t. : 17 X 2 1/2 2 ^e " 13 1/2 X 1 1/2	42 ?	
16 Guadalajara.		43 ?	
17 ?		44 ?	
18 Guana-	{ 1 ^{re} t. : 21 X 2 2 ^e " 17 1/2 X 2 3 ^e " 18 X 2 1/2	45 Tlaxcala.	
juato		46 Toluca.	
19 Huejutla.		47 Tula.	
20 Jalapa.		48 Tulancingo.	
21 ?		49 Urès	{ 1 ^{re} type : 9 X 2 1/2 2 ^e " 7 X 2
22 Lagos.		50 Vera-	{ 1 ^{re} t. : 18 X 2 2 ^e " 13 X 2 3 ^e " 14 1/2 X 1 1/2
23 La Paz.		50 Cruz	
24 Maravatio.		51 Zacatecas.	
25 Matamoros.		52 Guanajuato.	
26 Mazatlan.			

Timbres avec fautes dans le n° d'ordre.

Véra-Cruz :	05	au lieu de 50
Orizava :	29	" 31
Morelia :	31	" 29
Mexico :	31	" 1

On rencontre de ces timbres avec nos seuls et avec noms de ville, sans numéros.

Nous connaissons aussi toute la série avec noms de ville seuls, sans n° d'ordre et sans millésime.



5 Mai 1874. Effigie de profil à gauche du curé Hidalgo, dans un cadre différent pour chaque valeur, piqué 12, papier épais uni ou vergé.

a. Sans surcharge.

Papier uni.

5 c. brun.
10 c. noir.
25 c. bleu.
50 c. vert.
100 c. rose.

Papier à vergeures rapprochées.

25 c. bleu.
100 c. rose.



b. Avec surcharge.

La surcharge de chiffres est toujours composée d'un n° d'ordre et d'un millésime séparés, seulement, au lieu d'être sur le timbre dans le sens vertical, elle est dans le sens horizontal.

Papier uni. Papier à vergeures rapprochées. Papier à vergeures écartées.

5 c. brun.	5 c. brun.	10 c. noir.
10 c. noir.	10 c. noir.	25 c. bleu.
25 c. bleu.	25 c. bleu.	
50 c. vert.	50 c. vert.	
100 c. rose.	100 c. rose.	

Liste des Surcharges de nom de Ville. Emission 1874
Papier épais uni ou vergé.

Le système de surcharge est le même qu'en 1872 et le même ordre a été observé pour le Numérotage des Villes depuis le N° 1 jusqu'au N° 52. A partir du N° 53 jusqu'au N° 61 prennent place 8 villes nouvelles.

- | | | |
|---|--|--|
| 1 Mexico. | 31 Orizava | $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 13 \frac{1}{2} \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 16 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2} \\ \text{surc. bleue, rose} \end{matrix}$ |
| 2 Acapulco. | 32 Otumba. | |
| 3 Aguas-Ca- (1 ^{re} t. : lettres 3 ^m lientes 2 ^e " 25 × 2 1/2. | 33 Pachuca, surch. noire, bleue | |
| 4 Apani. | 34 Puebla, surch. noire, bleue | |
| 5 Campêche et I. del Carmen. | 35 Queretaro. | |
| 6 Chalco. | 36 Saltillo | $\begin{matrix} (1^{\text{re}} \text{ t. : } 15 \times 1 \frac{1}{2} \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 14 \frac{1}{2} \times 2 \text{ surch.} \\ \text{bleue, noire.} \end{matrix}$ |
| 7 Chiapas (surch. bleue). | 37 San Luis Potosi. | |
| 8 Chihuahua- (1 ^{re} t. : 18 1/2 × 3 1/2 2 ^e " 16 1/2 × 2 1/2 | 38 Tabasco. | |
| 9 Colima, surch. noire, bleue. | 39 Tacubaya, surc. n ^{re} , bleue. | |
| 10 Cordova, surcharge noire, bleue. | 40 Tampico. | |
| 11 C. Bravos. | 41 Tepeji. | |
| 12 C. Victoria, surch. noire, violette. | 42 ? | |
| 13 Cuautitlan. | 43 ? | |
| 14 Cuernavaca. | 44 ? | |
| 15 Durango | 45 Tlaxcala. | $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ type : } 14 \frac{1}{2} \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 17 \frac{1}{2} \times 2 \end{matrix}$ |
| 16 Guadala- (1 ^{re} t. : 18 1/2 × 1 1/2 2 ^e " 18 1/2 × 1 1/2 3 ^e " 23 × 1 | 46 Toluca. | |
| 17 ? | 47 Tula. | |
| 18 Guanajuato. | 48 Tulancingo, surch. noire, bleue. | |
| 19 Huejutla, surc. noire, bleue. | 49 Uru. | |
| 20 Jalapa. | 50 Vera-Cruz | $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 14 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 17 \frac{1}{2} \times 2 \end{matrix}$ |
| 21 Jilotepec. | 51 Zacate- (1 ^{re} t. : 16 1/2 × 2, surcharge bleue, noire cas 2 ^e t. : 16 1/2 × 2 1/2 | |
| 22 Lagos. | 52 Guana- (1 ^{re} t. : 18 × 2 1/2. Juato 2 ^e " 18 × 2. | |
| 23 La Paz. | 53 Cocula. | |
| 24 Maravatio. | 54 C. Guzman. | |
| 25 Matamoros, surch. noire, bleue. | 55 Tépica. | |
| 26 Mazatlan. | 56 Parral. | |
| 27 Merida, surch. bleue, noire. | 57 Tehuacan | $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 13 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2} \\ 2^{\text{e}} \text{ " } 13 \times 2. \end{matrix}$ |
| 28 Monterrey, surch. noire, rouge. | 58 Tuxpan. | |
| 29 Morelia. | 59 Tula de T. | |
| 30 Oaxaca | 60 Zamora. | |
| $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ t. : } 14 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2} \\ 2^{\text{e}} \text{ " } \text{ dans un cadre} \\ \text{surc. noire, bleue} \end{matrix}$ | 61 Cordova et Cordoba, surch. noire, bleue | |

Timbres avec fautes.

Erreurs dans le N° d'ordre.

Zacatecas : 25 c. — 15 au lieu de 51

Vera-Cruz : $\begin{matrix} 1^{\text{re}} \text{ noir} \\ 2^{\text{e}} \text{ bleu} \end{matrix}$ — 59 — 50.
Orizava : 100 c. — 13 — 31.

Erreurs dans le Millésime.

Mexico : 10 noir. — 67 au lieu de 76.

On rencontre de ces timbres avec Nos seuls sans nom de Ville et nous avons rencontré avec nom de Ville mais sans N°.

25 c. bleu Puebla et S. L. Potosi.
50 c. vert Mexico.

1878. Même type, même piquage, mêmes papiers.

Seulement il y a un changement dans la surcharge : les numéros des Villes et le millésime ne sont plus séparés et les chiffres sont plus petits.

b. avec surcharge.

Papier uni.	Papier à vergeures rapprochées	Papier à vergeures écartées.
5 c. brun.	5 c. brun.	5 c. brun.
10 c. noir.	10 c. noir.	
25 c. bleu.	25 c. bleu.	
50 c. vert.	50 c. vert.	
100 c. rose.	100 c. rose.	

En 1878. Changement de couleur.

a. Sans surcharge.

Papier uni.	Papier à vergeures rapprochées
10 c. orange.	10 c. orange.

b. Avec surcharge.

Papier uni.	Papier à vergeures rapprochées
10 c. orange.	10 c. orange.



1^{er} Juin 1880. Complément de la série.

a. Sans surcharge.

Papier uni.
4 c. jaune.

Papier à vergeures rapprochées.
4 c. jaune.

b. Avec surcharge.

Papier uni.	Papier à vergeures rapprochées
4 c. jaune.	4 c. jaune.

Liste des surcharges de l'émission 1878.

(Chiffres rapprochés).

L'ordre observé pour le numérotage des villes est différent des émissions précédentes, c'est toujours l'ordre alphabétique mais il est renversé ; du N° 1 au N° 53 les noms se succèdent de Z à A, la série se termine par 54 Mexico (capitale) et 55 Colima.

Liste des surcharges des noms de Ville.

Émission 1874.

- 1 Zamora surch. noire, bleue, violette.
 2 Zacatecas, surcharg. noire, bleue, vermillon, carmin.
 3 Vera-
 Cruz. $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type: } 17 \frac{1}{2} \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ » } 15 \times 2 \end{array} \right.$
 4 Hermo-
 zillo. $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type: lettre maigres surc. noire, violette. } \\ 2^{\text{e}} \text{ t. lett. grass. } \end{array} \right.$
 5 Tulancingo.
 6 Tula de T.
 7 Tula $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ t. } 8 \frac{1}{2} \times 2 \text{ surch. noire bleue carmin. } \\ 2^{\text{e}} \text{ t. } 8 \frac{1}{2} \times 1 \frac{1}{2}. \end{array} \right.$
 8 Tuxpan, surcharge noire, carmin.
 9 Toluca $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ typ. } 12 \frac{1}{2} \times 2 \text{ surcharg. noire, bleue, } \\ 2^{\text{e}} \text{ t. } 12 \frac{1}{2} \times 1 \frac{1}{2} \text{ surcharg. noire, bleue, violette. } \\ 3^{\text{e}} \text{ t. } 11 \frac{1}{2} \times 3 \text{ surcharg. bleue, carmin. } \end{array} \right.$
 10 Tehuacan, surcharg. bleue, carmin, n^{re}.
 11 Texcoco, surcharge noire, bleue.
 12 Tepic.
 13 Tlaxcala surc. bleue.
 14 Tampico surch. noire, bleue, violette.
 15 Tacubaya, surcharge bleue.
 16 Tabasco.
 17 S. I. Fotosi. $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ t. } 14 \frac{1}{2} \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ t. } 15 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2}. \end{array} \right.$
 18 Saltillo.
 19 Queretaro.
 20 Puebla.
 21 Pachuca surch. noire, bleue.
 22 Orizava $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ typ. } 16 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2} \text{ surc. bleue, carmin. } \\ 2^{\text{e}} \text{ t. } 13 \frac{1}{2} \times 2 \text{ surcharg. bleue violette. } \end{array} \right.$
 23 Oaxaca $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type: dans un cadre surcharge bleue. } \\ 2^{\text{e}} \text{ t. } 14 \frac{1}{2} \times 1 \frac{1}{2} \text{ surch. bleue. } \\ 3^{\text{e}} \text{ t. } 14 \frac{1}{2} \times 2 \frac{1}{2} \text{ surch. bleue } \\ 4^{\text{e}} \text{ t. } 19 \times 4 \text{ surcharge noire. } \end{array} \right.$
 24 Morelia.
 25 Monterrey $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ t. } 19 \times 2. \\ 2^{\text{e}} \text{ t. } 22 \times 4. \end{array} \right.$
 26 Merida surch. noire, violette.
 27 Mazatlan. $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ type: } 18 \frac{1}{2} \times 2 \text{ surch. bleue. } \\ 2^{\text{e}} \text{ typ } 22 \frac{1}{2} \times 3 \text{ surcharge noire rouge. } \end{array} \right.$
 28 Mata-
 moros $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ t. } 16 \frac{1}{2} \times 2 \text{ surcharge noire bleue. } \\ 2^{\text{e}} \text{ t. surch. en pointe. } \\ 3^{\text{e}} \text{ t. } 19 \times 2 \text{ surch. en pointe. } \end{array} \right.$
 28 Mara-
 vatio. $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ t. } 11 \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ t. } 11 \frac{1}{2} \times 3 \text{ surch. noire violette. } \end{array} \right.$
 30 La Paz
 31 Lagos.
 32 Jilotepec surcharge bleue, bleu-noire.
 33 Jalapa $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ t. } 11 \frac{1}{2} \times 2. \\ 2^{\text{e}} \text{ t. } 15 \times 3. \end{array} \right.$
 34 Parral.
 35 Huejutla, surcharge bleue.
 36 Guana-
 juato. $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ t. } 21 \times 2 \frac{1}{2} \text{ surch. noire bleue. } \\ 2^{\text{e}} \text{ t. } 18 \frac{1}{2} \times 2 \text{ surch. noire rouge bleue violette. } \end{array} \right.$
 37 Guada-
 lajara. $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ t. } 21 \times 4 \\ 2^{\text{e}} \text{ t. } 20 \frac{1}{2} \times 2 \end{array} \right.$
 38 Du-
 rango. $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ surch. droite bleue, noire, vermillon. } \\ 2^{\text{e}} \text{ surch. en lettres penchées } \end{array} \right.$
 39 Chihuahua $\left\{ \begin{array}{l} 12 \times 2 \\ 12 \frac{1}{2} \times 2 \end{array} \right.$
 40 Chiapas, surcharge bleue.
 41 Chalco. $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ t. } 11 \times 1 \frac{1}{2} \text{ surch. noire, outremier. } \\ 2^{\text{e}} \text{ surch. en pointe. } \end{array} \right.$
 42 Cordova.
 43 C. Guz-
 man. $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ t. } 15 \times 2 \text{ surch. bleue. } \\ 2^{\text{e}} \text{ t. } 17 \times 4. \end{array} \right.$
 44 Cocula. $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ t. } 12 \frac{1}{2} \times 2 \\ 2^{\text{e}} \text{ t. } 11 \times 1 \frac{1}{2} \text{ surch. noire bleue. } \end{array} \right.$
 45 Cuernavaca.
 46 Cuautitlan.
 47 C. Victoria, surch. bleue, violette.
 48 C. Bravos.
 49 Colima. $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ t. } 12 \frac{1}{2} \times 2 \text{ surch. noire, bleue. } \\ 2^{\text{e}} \text{ t. } 18 \frac{1}{2} \times 3 \frac{1}{2} \end{array} \right.$

- 50 Campêche,
 51 Apam.
 Aguas
 52 Calien-
 tes. $\left\{ \begin{array}{l} 1^{\text{er}} \text{ t. } ? \times 4 \\ 2^{\text{e}} \text{ t. } ? \times 2 \\ 3^{\text{e}} \text{ t. } 28 \times 2 \frac{1}{2} \end{array} \right.$
 53 Acapulco.
 54 Mexico.
 55 Colima.

Il est à remarquer, dans cette liste, que Parral n° 34, vient après les J. Cela tient à ce que Parral est l'abréviation de Hidalgo del Parral.

Timbres avec fautes.

Erreurs dans le n° d'ordre.

Merida	25 c.	278 au lieu de 2678
Toluca	10c. jaune 280	— 980
Puebla	100 c.	379 — 2079
Vera-Cruz	25 c.	8 — 3
Tlaxcala	25 c.	12 — 13
—	10 c. jaune 12 corrigé par 13	
Chalco	5 c.	21 au lieu de 41
Tabasco	50 c.	26 — 16
Tula	25 c.	27 — 7 le 7 a été appliq. par dessus le 5.
Puebla	5 c.	29 — 20
—	10c. jaune 29	— 20
—	25 c. bleu 29	— 20
Durango	10c. jaune 35	— 38
—	100c. rose 35	— 38
—	10c. jaune 35	— 38
Queretaro	5 c.	— 19
—	25 c.	35 — 19
Mexico	10 c. jaune 45	— 54
—	25 c.	45 — 54
—	100 c. rose 4	— 54
Cuernavaca	25 c.	54 — 45
Monterrey	5 c.	55 — 25
—	10c. jaun 2851	— 2581
Mazatlan	50c.	72 — 27
C. Bravos	25 c. bleu 53	— 48
Aguascalientes	25c. bleu 56	— 52

Erreurs dans le millésime

Guanajuato	25 c.	36 68 au lieu de 78
Mexico	10 c. jaune	89 — 80
—	25 c. bleu	89 — 80
Zamora	50 c.	128 — 82

Habilitados.

On rencontre des timbres surchargés de 2 numéros d'ordre et millésime différents : ce sont des timbres qui étaient primitivement destinés à une ville et qu'on a envoyés ultérieurement à une autre ville. Nous avons déjà rencontré un fait analogue dans l'émission des aigles.

Nous connaissons :

25 c. bleu, Mexico, 5481, habilitado, 1681 (Tabasco)	
25 — Vera-Cruz 379, — 4279 (Cordova)	

On trouve des timbres de cette émission avec n° seuls, sans nom de ville.

En 1881. *Premier Changement de Papier.*

Papier vergé mince.

4 c. orange ?
5 c. brun.
10 c. jaune.
25 c. bleu.
50 c. vert.
100 c. rose ?

Fin 1881 et 1882. *2^e Changement de Papier.*

Papier uni mince.

a. *Sans surcharge.* b. *Avec surcharge.*

4 c. jaunâtre. 4 c. jaunâtre.
5 c. brun. 5 c. brun.
10 c. orange. 10 c. orange.
50 c. vert. 25 c. bleu.
100 c. rose. 50 c. vert.
100 c. rose.

En 1882. On trouve les modifications suivantes à la liste des surcharges des noms de Ville de l'Emission 1878. Le 4 Urès n'existe plus et est remplacé par le 4 Hermosillo et on trouve en plus le 44 Mascota.

Il est intéressant de faire remarquer que Hermosillo qui a pris la place d'Urès est situé dans le même Etat.

En 1883, le système général de surcharge est toujours le même, mais il y a un changement dans les caractères employés pour les chiffres. Ces caractères sont légèrement plus grands. En outre, on trouve les modifications suivantes à la liste des surcharges de nom de Ville de 1882. Le 44 Cocula n'existe plus et est remplacé par le 44 Mascota, les deux villes sont encore toutes deux dans le même état (Jalisco).

1879. *Effigie du curé Hidalgo. Papier épais vergé — piqué 12.*



On catalogue généralement deux papiers : le papier uni et le papier vergé. Nous croyons que le papier vergé existe seul. Seulement les vergeures sont souvent à peine visibles, et nous avons eu entre les mains des feuilles entières dont le haut paraissait être du papier uni tandis que le bas était sûrement du papier vergé.

a. *Sans surcharge.* b. *Avec surcharge.*
1 cent, brun. 1 cent, brun.
2 — violet foncé. 2 — violet foncé.

5 cent. orange. 5 cent. orange
10 — bleu. 10 — bleu.
25 — carmin. 25 — carmin
50 — vert. 50 — vert.
85 — violet. 85 — violet.
100 — noir. 100 — noir.

Il est inutile de refaire la liste des surcharges de nom de villes ; ces timbres ont été employés en même temps que ceux du type précédent et on trouve exactement les mêmes noms de Ville et N° en surcharge.

Il faut donc se rapporter à la liste de l'émission 1878.

Erreurs. Papier vergé.

Mexico : 1 cent brun, 45 au lieu de 54.
— 1 — — 548 — 5480 ou 81
— 1 — — 5489 — 5480
— 2 c. violet, 45 — 54.
— 2 c. — 8481 — 5481.
— 5 c. orange, 45 — 54.
— 10 c. bleu, 45 — 54.
— 10 c. — 8481 — 5481.
— 10 c. — 5487 — 5481.
— 25 c. rose, 45 — 54.
Mazatlan : 5 c. orange, 5489 — 5480.
— 10 c. bleu, 4781 — 2781.
Mexico : 50 c. avec 5548 — 5480 ou 81.

Habilitado. Voir la note que nous avons mise à la suite de l'émission 1878. Le 2^e No est ici quel-quefois noir mais le plus souvent carmin.

Nous connaissons :

Habilitado
1 c. brun 1980 (Queretaro) — 2082 surc. carm. (Puebla)
1 — Mexico 5481 — Mexico 5482
1 — Queretaro 1980 — 2082 surc. carm. (Puebla)
1 — 3782 (Guadalajara) — Mexico 5483
1 — 3881 (Durango) — Mexico 5482
1 — Tampico (surc. viol.) 1481 — Mexico 5483
1 — Chihuahua 3982 — Campêche 5083 (s. carm.)
1 — Mexico 5481 — Puebla 2082 —
1 — 2682 (Merida) — 5083 (Campêche) —
2 c. viol. f. 1980 (Queretaro) — 2782 surc. carm. (Mazatlan)
2 — 381 (Veracruz) — 3983 (Chihuahua) —
5 c. orange Durango (s. rouge) 3881 — 2782 —
5 — 2180 (Pachuca) — 2082 — (Puebla)
5 — 1981 (Queretaro) — Campêche 5083 (s. carm.)
5 — 4680 (Nanitalan) — Campêche 5083 —
10 c. bleu 680 (Tula de T.) — Mexico 5483
10 — 1880 (Saltillo) — Mexico 5483
10 — 3080 (La Paz) — Puebla 2082 (surc. carm.)
10 — 3981 (Chihuahua) — Toluca (s. viol.) 982 —
10 — 1880 (Saltillo) — Campêche 5083 (s. carm.)
10 — 3980 (Chihuahua) — 2782 s. carm. (Mazatlan)
10 — 2181 (Pachuca) — Queretaro 1982
10 — 1880 (Saltillo) — 982 surc. carmin (Toluca)
10 — 1880 (Saltillo) — Toluca (s. viol.) 982 (s. car.)
10 — Chihuahua 3980 — Toluca — 982 —
10 — 1981 (Queretaro) — Toluca — 982 —
10 — 3581 (Huejutla) — 2782 (Mazatlan) —
10 — 281 (Zacatecas) — 2782 —
10 — Mexico 5481 — 1283 (Repic) —

En 1882 Changement de papier exactement comme pour l'émission de 1878.

Papier uni mince, piqué 12.

A. Sans surcharge.	B. Avec surcharge.
1 cent, brun.	1 cent, brun.
2 — violet-lilas.	2 — violet-lilas.
5 — orange.	5 — orange.
10 — bleu.	10 — bleu.
25 — carmin.	25 — carmin.
50 — vert.	50 — vert.
85 — violet.	85 — violet.
100 — noir.	100 — noir.

1^{er} juillet 1882. Complément de la série et changement de couleur, papier uni mince, piqué 12,

A. Sans surcharge.	B. Avec surcharge.
12 c. brun.	12 c. brun.
18 c. brun-jaune.	18 c. brun-jaune.
24 c. violet.	24 c. violet.
50 c. jaune.	50 c. jaune.
100 c. orange.	100 c. orange.

Pour la liste des surcharges mêmes observations que ci-dessus, se rapporter à la liste de 1882. (effigie de profil),

Erreurs.

Mexico, 2 c. violet,	45 au lieu de	54
— 5 c. orange	8481	— 5481
— 10 c. bleu, avec	548	
Merida	2628	— 2682
Colima	4928	— 4982
Mexico 12 c. brun	3548	— 5483
—	5438	— 5483
Campêche	55	— 50
Mexico 18 c. orange	483	— 5483
—	5438	— 5483
—	2548	— 5482
24 c. violet	483	— 5483
—	5438	— 5483

Habilitado.

1 c. brun	3782 (Guadalajara)	Campêche	5083	surch. e. rm.		
1	— Merida	2682	Mexico	5483		
1	— Mexico	5482	2782	surch. carm. (Mazatlan)		
1	—	5482	1482	(Tampico) —		
1	— 3782 (Guadalajara)	5083	(Campêche)	—		
2 c. violet foncé	—	5482	Campêche	5083	surch. carm.	
2	—	—	5482	Toluca	surch. viol. 982	surch. carm.
2	—	—	5482	2782	(surch. carmin)	(Mazatlan)
5 c. orange	381 (Vera-Cruz)	Tampico	1482	(surch. carm.)		
5	— 3981 (Chihuahua)	2782	(surch. carm.)	(Mazatlan)		
10 c. bleu,	Mexico	5482	Toluca	(surch. violet)	982	surch. carm.
10	— 282 (Zacatecas)	Toluca	(surch. bleu)	982		

On trouve de ces timbres avec n° d'ordre et millésime sans noms de ville.

En 1883, le même fait se produit que dans l'émission précédente. C'est-à-dire les caractères employés pour les chiffres surchargés sont légèrement plus grands.

Il est inutile de retaire la liste des surcharges; se rapporter à la liste de 1883. On trouvera de ces timbres avec n° d'ordre et millésime sans noms de ville.



1^{er} Janvier 1882. Chiffre dans un ovale, papier uni mince, piqué 12 :

a. Sans surcharge.	b. Avec surcharge.
2 c. vert.	2 c. vert.
3 c. carmin.	3 c. carmin.
6 c. bleu.	6 c. bleu.

Liste des surcharges de noms de ville comme en 1882 (effigie de profil).

On trouve de ces timbres avec n° d'ordre et millésime, sans nom de ville.

1883, même changement dans les caractères des chiffres que dans les deux émissions précédentes. Liste des surcharges des noms de ville comme en 1883, effigie de Profil. On trouve de ces timbres avec n° d'ordre et millésime, sans nom de ville.

Note générale relative aux 3 émissions :

Effigie de Profil 1878.

» de Hidalgo.

Chiffres.

Ces trois émissions ont servi en même temps. Il n'y a aucun intérêt à les distinguer les unes des autres au point de vue de la surcharge.

Janvier 1884. Effigie de profil à gauche dans un ovale

C. s/ B., piqué 12 :



1 c. vert.	20 c. vert.
2 c. »	25 c. »
3 c. »	50 c. »
4 c. »	1 peso, bleu.
5 c. »	2 » »
6 c. »	5 » »
10 c. »	10 » »
12 c. »	

Les surcharges ont disparu complètement. Toutefois, nous avons vu un 10 c. vert surchargé Cuernavaca, sans aucun chiffre. C'est probablement une erreur commise par le bureau de poste de Cuernavaca.

CALLEBOTTE.

Bruxelles. — Imp. J.-B. MOENS et fils, rue aux Laines, 48.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMERO 0.60
ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.
 Les correspondances doivent être adressées
 Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS IMPORTANT

Nous acceptons, dès ce jour, au prix de fr. 4.00, les souscriptions au nouveau *supplément du catalogue prix-courant*, qui paraîtra vraisemblablement en novembre prochain.

Les demandes non accompagnées du montant sont considérées comme nulles.

CHRONIQUE

AÇORES.

Le 2 réis, chiffre dans un ovale, a été mis en usage avec la surcharge : *Açores*, en petites lettres rouges (?) :

2 réis, noir, snrch. rouge?

ANGOLA.

Changement de couleur des timbres 20 et 25 réis :

 20 réis, rouge.
 25 — violet.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le 1 penny étant venu à manquer on a suppléé



à cette insuffisance par l'émission d'un 3 pence, sur lequel on a appliqué la surcharge verte : 1 d. au milieu du timbre.

Nos exemplaires ont pour filigramme le CC et couronne : il est probable qu'il doit en exister avec CA et couronne :

1 penny sur 3 p., brun et vert.

A ce dernier filigramme, nous avons :

6 pence, mauve.

BARBADE



Voici le dessin de l'enveloppe pour lettres enregistrees dont nous avons parlé antérieurement. Il y en a 3 formats que l'on nous désigne en pouces 5 1/4 x 3 1/4, 8 x 5 et 10 x 7 pouces :

2 pence, outremer.

BELGIQUE.

L'administration des postes a mis en vente le mois dernier la carte à 10 centimes avec une légère modification d'inscription. On a remplacé : *Ce côté est réservé* etc. par *Postkaart*.

Pourquoi n'a-t-on pas donné satisfaction entière aux flamingants en traduisant les autres inscriptions : *Union postale universelle* — *Belgique* ?

Il nous paraît qu'il est bien autrement difficile de se rendre compte de la valeur de ces mots que de *carte postale* que tout le monde comprend. Après cela nous aurons peut être cette traduction plus tard :

10 centimes, carmin sur azur.

Der Philatelist a vu des cartes de service ayant l'impression noire sur blanc et l'inscription : *Administration communale de Liège* ou *1^{er} régiment d'artillerie*.

BULGARIE.

Au type des timbres en cours, il faut ajouter deux valeurs nouvelles :

1 stotinki, ardoise.
2 — vert-russe.

CAP VERT.

Les 20 et 25 réis ont la couleur changée :

20 réis, rouge.
25 — violet.

CEYLAN.

De nouvelles variétés à ajouter à celles déjà si nombreuses. Elles sont signalées par le *Philatelic Record*.

Carte postale 6 cents, bleu, surchargée 10 cents en noir, en travers de la valeur originale : trois variétés par les caractères des surcharges, ainsi que le 6 cents sur 8 cents.

Enveloppe pour lettres enregistrées ayant *fifteen cents* sur le 12 cents, en trois formats F. G. H. ou $5 \frac{1}{4} \times 3 \frac{1}{4}$ pouces, $6 \times 3 \frac{3}{4}$ et 8×5 pouces. Cette dernière existe aussi avec la surcharge renversée.

L'enveloppe ordinaire a la surcharge imprimée actuellement en carmin.

Les timbres 5 c sur 4 c et 5 sur 36 existent avec la surcharge renversée. Résumons donc :

<i>Carte postale</i>	10 c	sur	6 c	bleu, surch. noire (3 var).
<i>Enveloppe</i>	15 c	—	12 c	rose — (3 form).
—	15 c	—	12 —	— renversée
—	4 cents,	outremer	—	carmin
<i>Timbres-poste</i>	5 —	sur 4 c	carmin	noire —
	5 —	— 36 c	bleu	— —



Carte postale : 5 cents sur 8 cents, brun-rouge et noir.
— 2 1/2 — 2 — lilas —

CHYPRE.

Le timbre anglais, 2 1/2 p. outremer, d'avril 1881, a été vu par M. Roussin avec la surcharge noire *Cyprus*.

Il nous paraît que ce timbre a mis bien du temps à se faire connaître. Emis partiellement en Angleterre en avril 1881, il faudrait admettre une circulation immédiate à Chypre, puisque en juillet 1881 les timbres en pence, faisaient place à d'autres en piastres. Donc sous toute réserve :

2 1/2 pence, outremer, surch. noire.

COSTA RICA.

La surcharge *oficial* du 1 cent est actuellement NOIRE :

1 cent., vert et noir.

DANEMARK.

Copenhague. On n'accusera pas la compagnie de Copenhague de rester inactive. M. Vedel nous a remis de la dite compagnie :

1^o Un timbre 15 öre, au type connu, émis le 26 mai dernier ;

2^o Un timbre semblable surchargé en travers du chiffre noir 10, émis le 1^{er} juin ;

3^o Un timbre 10 öre, vert, type de l'enveloppe reproduit n° 269, émis le 15 juin :

15 öre, rouge.
10 — s/15 — et noir.
10 — vert.

FINLANDE.

La carte avec réponse 10+10 penni rose, est entrée en usage en juillet dernier :

10+10 penni, rose et noir.

FRANCE.

Les cartes pneumatiques ont paru fin juillet dépourvues du plan de Paris :

30 centimes, noir s/chamois.
50 — — s/bleu.

Nous avons reçu aussi la carte 8 cents, brun-rouge, surchargée 5 cents, en noir, et la carte 2 c. ayant au-dessus de la valeur biffée : 2 1/2 cents, en lettres capitales noires, suivant le fac-simile. Le timbre ne porte plus les inscriptions de la carte provisoire précédemment émise.

M. Glavany nous écrit :

« Les timbres français pour les bureaux du Levant, ont été surchargés de la monnaie turque. Cela permettra de les vendre à meilleur compte, suivant en cela l'exemple des postes russes, autrichiennes et allemandes, lesquelles tout en faisant figurer sur leurs timbres la taxe fixée par Berne, c'est-à-dire 7 k. les Russes, 10 soldi les Autrichiens et 20 pf. les Allemands ne perçoivent cependant qu'une piastre, soit 20 % de moins.

« Les postes française et anglaise qui arrivent toujours les dernières lorsqu'il s'agit d'introduire une amélioration dans leur administration continuaient à percevoir 25 centimes la première et 2 1/2 pence la seconde soit 1 1/2 piastre pour un port simple ce qui leur a fait perdre la plus grande partie de leurs clients.

« Depuis le 16 août la France s'est décidée à suivre l'exemple des Allemands et a fait paraître les timbres 1, 3 et 4 piastres moyennant une surcharge appliquée en noir sur les 25, 75 centimes et 1 franc. »

Voici comment se trouve annoncée cette émission :

POSTES FRANÇAISES

A partir du 16 août courant, la poste française vendra les timbres-poste de 25 cent., 75 cent. et 1 fr., au prix de 1 piastre, 3 piast. et 4 piastres.

Le public est prié de se munir de monnaie turque pour éviter les difficultés et les pertes de change.

Constantinople, le 5 août 1885.

GRANDE-BRETAGNE.



venus 40, 80 paras et 12 piastres :

40 paras 1/2 1/2 p., lilas et noir.
80 — 5 — vert —
12 piastres 1/2 sh 6 pilas —

GWALIOR.



Nous avons reçu les timbres décrits en juin dernier. Ils ont été émis le 1^{er} juillet et s'il en existe dans les collections avant cette époque, c'est qu'ils ont été obtenus par faveur.

On nous affirme qu'il n'y a pas d'autres valeurs en usage que les 1/2 et 1 anna; le complément de la série suivra sous peu.

Ce sont les nouveaux timbres des Indes anglaises sur lesquels il a été appliqué *Gwalior* en bas et l'équivalent en haut, en caractères indiens :

1/2 anna, vert.

1 — brun-violet.



L'enveloppe 1/2 an. et la carte 1/4 an. ont la même surcharge et en plus les armoiries de cet Etat, c'est-à-dire, un soleil entre deux serpents debout :

Enveloppe. 1/2 an vert et noir sur blanc vergé.

Carte-postale. 1/4 — brun — — chamois.

Il y a encore des notes postales. Ce sont les mêmes que celles des Indes anglaises, nous écrit-on, avec addition de l'armoire imprimée dessus.

ITALIE.

La carte de l'union a été rencontrée par M. Diena avec la date de fabrication 84 :

10 centimes, brun sur vert.

JHIND.



Le 1^{er} juillet dernier est entré en usage une série nouvelle de timbres, cartes et enveloppes en remplacement des timbres connus.

Les nouveaux timbres ne sont que les timbres indiens surchargés *Jhind State* de gauche à droite et par erreur sur chaque feuille ces mêmes mots de droite à gauche. Cette surcharge est noire pour toutes les valeurs.

Le 4 annas est à l'ancien type et a par conséquent une tête d'éléphant en filigramme au lieu d'une étoile; cette valeur n'a pas la faute d'inscription signalée plus haut; elle ne se présentait pas du moins sur la feuille que nous avons reçue.

Quelques-uns de ces timbres ont reçu une seconde surcharge noire : *service* pour usage officiel.



Les cartes et les enveloppes ont *Jhind State* de droite à gauche, contrairement aux timbres poste; au dessous de l'estampille, les armoiries de l'Etat dans un cœur renversé :

Timbres poste	1/2 anna, vert.	surch. noire.
—	1 — brun violet	—
—	2 — outremer	—
—	4 — vert	—
—	8 — violet	—
—	1 rupee gris-llas	—
Timbres de service	1/2 anna, vert	—
—	1 — brunviolet	—
—	2 — outremer	—
Cartes-postales	1/2 — brun rouge	bleue
—	1/2 — vert	—
Enveloppes	1/2 — brun	rouge.
—	1 — brun	argent et brun.

Cette dernière enveloppe a un éléphant sur fond brun dans un cercle, à la patte de fermeture.

LABOUAN



Le 16 cents bleu est devenu 2 cents, par une surcharge, c'est convenu. Cette surcharge est en travers de l'effigie et annoncée 2 cents, en noir.

2 cents, sur 16 c. bleu, surch. noire

Le filigramme est CA et couronne.

MACAO

Les 20 et 25 réis prennent la couleur adoptée pour les Angola et Cap vert, savoir :

20 réis, rouge.

25 — violet.

Quant aux 10 réis vert, 40 jaune, 50 bleu, annoncés en juin 1884, ils viennent seulement d'être distribués à cette colonie.

Le *Philatelic Record* prétend que les timbres surchargés avec et sans accent se trouvent sur la même feuille. Ce n'est pas le cas pour les feuilles que nous avons qui toutes ont les timbres portant *reis* sans accent.

MALACCA



La carte 4 cents arrive avec la surcharge noire: *Three cents*, en petites capitales :

3 cents sur 4 c., brun-rouge et noir.

MEXIQUE

La nouvelle suivante est empruntée à *Der Philatelist* :

Avis au public.

Wells Fargo et C^{ie} ayant obtenu une concession du Gouvernement, sont en mesure de recevoir la correspondance de première classe pour tous les points de la République du Mexique, Etats-Unis et Europe.

Des « franks » sont vendus à toutes nos agences. Les correspondances doivent-être contenues dans les enveloppes affranchies de la Compagnie.

Des soins particuliers sont donnés pour la prompte remise des lettres.

DANIEL TURNER.

Intendant supérieur.

« Donc, dit notre confrère, le Mexique a concédé à Wells Fargo et C^{ie} l'autorisation d'envoyer des lettres.

» Ils ont émis à cet effet des enveloppes particulières sur papier blanc et bleuté à l'intérieur, format 152x85 mm et portant dans le coin supérieur droit le timbre Mexicain vert et à gauche, en vert,

la grande inscription: *Express Wells, Fargo et Cia — Precio — 15 (br 25,30) ctus — Franco en la — Re publica Mexicana — y por todas las lineas de la Compania.* Il y a :

6 c.	(prix 15 c.)	pour Etats-Unis (1/2 or.)
10 —	15 —	Mexique —
12 —	15 —	Europe —
12 —	25 —	Etats-Unis (1 or.)
20 —	25 —	Mexique —
24 —	30 —	Europe —

L'enveloppe 12 c. porte en dessous de l'inscription verte de gauche : *Para cartas 1/2 oz à Europa exclusivamente.*

» On ne peut pas coller de timbre sur ces enveloppes. Si, par exemple, une lettre pour les Etats-Unis pèse plus de 1/2 once (15 gr), la Cie Wells Fargo colle au dos de la première une seconde enveloppe 6 cents, les timbres qui y seraient collés n'ayant aucune valeur. Il en est de même pour les autres pays.

« Les lettres mêmes doivent être portées au bureau de Wells Fargo (plus tard il sera établi des boîtes à lettres). Elles sont estampillées : *Express Wells, Fargo — y Cia — (Date) — de — Mexico.*

» Le prix ayant été élevé, ces enveloppes n'ont plus cours. Elles ont reçu une surcharge rouge sur l'inscription verte de gauche. Il y aurait :

Envel. Provisoire :	6 c.	vert sur blanc et bleuté à 20 c.
—	10 —	— — — — 20 —
—	12 —	— — — — 30 —
—	24 —	— — — — 35 —

MONACO (PRINCIPAUTÉ DE).

Le *Journal de Monaco* du 30 juin. publie l'avis suivant, que nous envoie « un de nos abonnés » :

AVIS

A partir du 1^{er} juillet, il sera mis en vente au guichet des bureaux de poste et de télégraphe de Monaco et de Monte Carlo, chez les débiteurs de tabac et autres personnes autorisées à vendre des timbres-poste, des timbres de 5, 15 et 25 centimes à l'effigie de S. A. S. le Prince Charles III.

Sept autres catégories de timbres, portant la même effigie, seront mises en vente au fur et à mesure de la fabrication.

Ces timbres pourront être employés pour l'affranchissement des correspondances déposées dans les boîtes ou au guichet des bureaux de poste et de télégraphe de la Principauté exclusivement.

Provisoirement et pour éviter toutes difficultés, les timbres-poste français de 5, 15 et 25 centimes pourront être utilisés concurremment avec les figurines de nouvelle création.

Les autres catégories de timbres-poste français,

les cartes postales, les enveloppes et les bandes timbrées du type actuel resteront, comme par le passé et jusqu'à nouvel ordre, en circulation dans la Principauté.

Les timbres ont l'effigie du Prince Charles III à droite dans un cercle, ayant au-dessus, sur un cartouche horizontal : *Principauté de Monaco* et en bas : *Postes* entre des chiffres. Le nom *D. Dupuis* en dehors du timbre, à gauche, est celui du dessinateur et *E. Mouchon*, à droite, celui du graveur.

Ce timbre ne nous paraît pas heureux.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 1 2 :

5	(centimes ?)	bleu.
15	—	carmin.
25	—	vert.

Les autres catégories de timbres, dont parle l'avis qu'on vient de lire, sont les suivantes :

1	centime, olive.
2	— violet.
10	— brun sur jaune.
40	— bleu — rose.
75	— noir —
1	franc, — — jaune.
5	— carmin — vert.

MOZAMBIQUE.

De même que les timbres Angola, Cap Vert et Macao, les 20 et 25 reis de Mozambique paraissent :

20	reis, rouge.
25	— violet.

NABHA.



Cet Etat du Pendjab a émis, le 1^{er} juillet dernier, une série complète de timbres, cartes et enveloppes. Ce sont les timbres des Indes anglaises qui ont été accommodés pour la circonstance, comme les premiers timbres de Puttialla, c'est à dire avec le nom du pays cintré à gauche et *State* à droite de l'effigie.

Nous avons ainsi :

1/2 anna,	vert,	surch. noire.
1	—	brun-violet,
2	—	outremer,
4	—	vert,
8	—	violet,
1	rupee,	gris-tilas,



UNION POSTALE UNIVERSELLE
TRES CENTAVOS
CORREOS
REPUBLICA PERUANA



Sauf le 4 annas, qui est du type 1866, et a, par conséquent, une tête d'éléphant en filagramme, les autres valeurs ont une étoile dans le papier.

En plus de ces timbres, nous avons une série de timbres officiels, semblables aux précédents, sauf qu'on a ajouté, sur une ligne horizontale : *Service*, en noir.

1/2 anna, vert,	surch. noire.
1 — brun-violet,	—
2 — outremer,	—

Les cartes ont la surcharge bleue et en-dessous les armoiries de cet Etat, également en bleu :



Carte postale : 1/4 anna, brun-rouge et bleu sur chamois.
— 1/4+1/4 — — —

Les enveloppes ont, le 1/2 anna, la surcharge rouge et les armoiries de la même couleur ; quant au 1 anna, la surcharge est argent et les armoiries brunes. La patte de fermeture de cette dernière a, contrairement au 1/2 anna, un éléphant en relief, blanc sur brun :

Enveloppe : 1/2 anna, surch. rouge.
— 1 — — argent et brun.

Il y a encore des notes postales portant des armoiries sur les formules des Indes anglaises.

NATAL.

Le *Philatelic Record* annonce une nouvelle variété du 1/2 penny provisoire ayant une *penny* actuel surchargé *half penny* :

1/2 penny sur 1 p., rose et noir.

PÉROU.



Il nous arrive deux timbres nouveaux émis à Arequipa par le général Caceres, aux armoiries de ce pays. Au 5 centavos ces armoiries (avec drapeaux) se trouvent dans un ovale à fond blanc ayant pour inscription : *Correos del Peru — cinco centavos*, ovale placé sur un grand écusson contenant aux angles supérieurs un chiffre ; en bas, sur un cartouche horizontal : *Franqueo*.

Le 10 centavos a les armoiries dans un écu ; en-dessous, l'inscription de la valeur en toutes lettres sur une banderole coupée par un chiffre.

Imprimés en couleur sur papier blanc, non dentelés, surchargés en noir d'un timbre rond ayant : *Arequipa* ou *Puno* :

5 centavos, olive,	surch. Arequipa et Puno en noir.
10 — gris-bleu — — —	— et bleu.

Il faut ajouter aux cartes ayant reçu un gros chiffre vers l'angle droit, (voir ci haut) :

5 cent, noir, surcharge bleue	sur blanc.
5 — — — — —	violette — chamois.
5+5 — — — — —	— — — — —

POUNTCH.

Aux observations contenues dans le n° précédent de ce journal, M. Evans nous répond que les timbres dont il a parlé ont été reproduits n° 267 du *Timbre-Poste* et qu'ils ont les couleurs et papiers suivants :

1/2 anna, rouge sur bleu épais vergé.
2 — — — — —
4 — — — — —
1 — — — — — blanc brut
2 — — — — —

PUTTIALLA.

On a annoncé la série complète de ces timbres, avec surcharge *Puttialla State* sur deux lignes. Il

paraîtrait qu'il n'existerait seulement que les suivants :

	1/2 anna, vert,	surch. rouge.
	1 — brun-violet,	— noire.
Carte :	1/4 — brun-rouge,	— —
Enveloppe :	1/2 — vert,	— rouge.
	1 — brun,	— noire.

M. Roussin dit qu'il a vu les variétés suivantes :

Ayant PUT TIALLA et AUTTIALLA :

1/2 anna, vert, surch. rouge.

Ayant double impression, noire et rouge :

Carte postale : 1/4 anna, brun-rouge, surch. noire et rouge.

On nous écrit qu'il y existe des notes postales, semblables à celles des Indes anglaises, et en plus les armoiries de cet Etat.

QUEENSLAND.

L'I. B. J. prétend que les cartes actuelles, au lieu d'avoir le carton blanc, l'ont en chamois clair, rappelant la couleur du carton employé primitivement. Pas de changement à la carte :

1 penny, carmin sur chamois clair.

RUSSIE.

Zadonsk (Woronéje). Le timbre 5 kop. n'est plus piqué. Est-ce accidentellement? nous n'en savons rien :

5 kop., vert-jaune et noir.

Tichvin (Novgorod). Les derniers 5 kop. sont d'un bleu foncé, au lieu de bleu pâle :

5 kop., bien foncé.

Opotchka (Pskoff). Le timbre 5 kop., gris, de 1881, est actuellement imprimé en rose; piqué :

5 kop., rose.

ST-PIERRE ET MIQUELON.

Voici de nouvelles surcharges qui nous arrivent. C'est le 40 centimes, non dentelé, des colonies françaises, qui sert aujourd'hui à faire les valeurs manquantes. En haut : 10 ou 15; en bas : S. P. M. en lettres gothiques. Nous reproduirons le type le mois prochain :

10 centimes	sur 40 c.,	vermillon et noir.
15 —	40 c.,	— —

ST-THOMAS ET PRINCE.

Les 10 réis, vert, 40 réis, jaune, annoncés depuis 1881, sont entrés en usage, et les 20 et 25 réis ont eu leur couleur changée :

20 réis,	rouge.
25 —	violet.

SÉNÉGAL.

On nous écrit de cette colonie :

« Ainsi que vous l'avez lu dans les diverses publications qui s'occupent de timbrologie, il est parfaitement vrai que les timbres-poste et les timbres-taxe de la colonie portaient la surcharge *Sénégal*, mais ces timbres n'étaient destinés qu'à la circulation intérieure et après un essai qui n'a duré que fort peu de temps, il a été décidé, par l'administration, qu'on ne ferait plus emploi de cette surcharge. »

Cet avis nous arrive d'un collectionneur qui doit être au courant des émissions qui lui passent sous les yeux. Voici maintenant une lettre administrative qui dit précisément le contraire.

« L'apposition du timbre « Sénégal » dont vous m'entretenez a eu lieu par suite du manque de timbres à dates dans quelques-uns des bureaux de la colonie, qui n'avaient pas d'autre moyen d'oblitérer leurs timbres dans l'origine. Mais chacune des postes de la colonie étant actuellement pourvu de timbres à dates envoyés par le métropole et récemment reçus ici, l'application du timbre « Sénégal » devient rigoureusement interdite et les timbres frappés de ce mot que vous avez vus en feuille ne proviennent que de la complaisance d'un bureau. »

SHANGHAI.

Le *Philatelic Record* a reçu information qu'une carte postale provisoire, valeur 20 cash, bleu, serait en usage, en attendant une nouvelle fourniture.

Nous avons toujours cru que le type en cours était d'émission locale. La carte qui viendrait d'être émise serait semblable, pourquoi provisoire ment, si le tirage se fait dans la localité?

20 cash, bleu.

TASMANIE.

La carte actuelle est changée de couleur. Elle avait celle de l'union, elle est actuellement marron dit le *Philatelic Record* :

1 penny, marron sur blanc.



TRANSVAAL.

Le 3 pence, rouge sur blanc, a servi à nous donner des 1/2 penny, par l'application d'une surcharge verticale : *Halve penny*, comme le fac-simile :

1/2 penny, rouge et noir.



VICTORIA.

Il paraîtrait que nous avons fait erreur le mois dernier, en donnant le 2 sh. comme portant le mot : *Stamp Duty*. C'est le type ci-contre qui a reçu cette surcharge :

2 shillings, bleu s/ vert, surch. noire.

Timbres officiels de la Tasmanie.

Les timbres officiels ont été introduits en juillet 1883. Ils sont appliqués à la main indifféremment sur les enveloppes, bandes, imprimés. Il y en a donc sur papiers bien variés. Voici la liste de ce qui existe :

The Treasury, noir, bleu.
The Attorney General, bleu.
The Minister of Lands, bleu.
The Public Works Office, Hobart, noir.
The Government Statistician, bleu.
The Education Department, noir, bleu.
The Chief Secretary, bleu, mauve.
The Governor of Tasmania, bleu.
Tasmanian Railways, bleu.
The Postmaster General, bleu, mauve.
The R (ead) E (state) Duties Department, bleu.

Le même, ayant un N au-dessous des armoiries et employé pour le District Nord.

Il existe aussi une carte The Government Statistician, bleu.



L'enveloppe prussienne 1/2 sgr. de 1854.

L'enveloppe dont nous allons nous occuper doit être connue en Allemagne; les journaux de ce pays en ont sans doute fait mention, ce qui a dû nous échapper, ne comprenant évidemment pas la langue allemande. Si encore elle était écrite comme ce programme de concert que nous avons sous les yeux et qui annonce : « fantasie für cornet à piston », cette langue deviendrait compréhensible pour nous, malheureusement il n'en est pas toujours ainsi et nous en sommes réduits à attendre le *Volapük*, langue universelle qui est destinée, dit-on, à mettre toutes les langues comme les chiffres, à la portée de tout le monde. Nous parlerons donc ici pour ceux de nos lecteurs qui n'avaient pas plus connaissance que nous, de cette enveloppe, avant la communication qui nous en a été faite ces jours-ci par M. Fouré.



D'après ce correspondant, l'enveloppe en question aurait été émise en 1854. Elle porte deux lignes d'inscription oblique : *ein halber silbergroschen post-couvert*, au-dessus du timbre à gauche, lequel montre l'effigie de Frédéric Guillaume IV, comme du reste toutes les autres valeurs d'enveloppes à effigie. Son inscription diffère cependant, elle est : *Stadt post brief* (lettre de la poste de ville) ce qui indiquerait un usage local; en bas, la valeur 1/2 sgr. dans un cartouche blanc. La patte est ornée du même dessin en relief que les enveloppes 1851/53; le timbre est imprimé en rouge orange sur grand format, le seul connu.

L'exemplaire que nous communiquons M. Fouré est une épreuve d'artiste imprimée en noir sur papier de chine, mais il existe, dit notre correspondant, des spécimens qui montrent que cette enveloppe a été en emploi et qui ont la valeur biffée d'un trait de plume, en bleu. Effectivement la collection de M. de Ferrari contient un exemplaire ainsi annulé, mais faut-il en conclure que des enveloppes semblables ont été en usage? Nous ne le pensons pas et en voici les raisons :

La taxe des lettres a été dès le début (loi du 21 décembre 1849), portée à 1 sgr. pour une distance de 10 milles (74 kilomètres) et au-dessous, et pour un poids de moins de 1 loth (16 2/3 grammes); on payait double port pour 1 à 2 loths, triple pour 2 à 3 loths, etc. Si la loi du 21 mars 1861 a aboli cette progression et a considéré comme double port toute lettre au-dessus de 1 loth, elle n'a pas réduit la taxe de 1 sgr. qui est restée celle des villes. Cette taxe était encore en vigueur en 1867 puisque la Société Victoria pour le soin des invalides, se voyait exceptionnellement favorisée par la réduction des 2/3 du port des lettres qui était pour elle de 4 au lieu de 12 pfennige ou 1 sgr. S'il y a eu à cette époque des enveloppes 3 et 6 pfennige réservées au Duché de Hesse Cassel, c'était afin de ne pas mécontenter les néo-Prussiens qui ne payaient que 3 pf. leurs lettres de la ville pour la ville et 6 pour l'intérieur du Duché.

Il a peut-être été question, en 1854, de réduire la taxe postale de la ville, mais assurément ce changement n'a pas eu lieu : toute enveloppe à 1/2 sgr. eût été par conséquent bien inutile.

On doit donc considérer, d'après nous, cette enveloppe comme étant un *essai* qui a vu le jour vers 1854 si nous nous en rapportons à certains indices : le dessin de patte de fermeture et l'inscription oblique.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ARGENTINE.

Les 2, 4 et 24 cents nous viennent avec la surcharge *oficial* en carmin imprimé en oblique de gauche à droite d'un angle à un autre et en plus les 2 et 4 cents de droite à gauche :

2 cents, vert, surch. carmin.
4 — brun, — —
24 — bleu, — —

AUSTRALIE DU SUD.

Le 1/2 penny aurait paru imprimé en vert et piqué :

1/2 penny, vert.

AUTRICHE.

Il paraît que les réimpressions des tirages précédents étaient épuisés. On en a donc fait de nouveaux pour tous les timbres et pour les enveloppes dont celles de 1861 ont été réimprimées, cette fois, en grand et moyen format.

Une carte postale, au type des timbres en cours,

aurait paru avec texte Bohémien-Italien, au dire du W. B. Z. :

2 kreuzer, brun sur chamois.

BELGIQUE.

Nous avons des cartes de service du Ministère des Finances. — Administration des contributions directes, douanes et accises : 1^o avec l'inscription : N° 439 fr. 1883. — Bon n° 3543. — Ad. Mertens, à droite et contre-seing — Le receveur des contributions directes, etc., à ; à gauche et 2^o avec n° 440 — 1884. — Bon n° 4130. — Ad. Mertens et contre-seing — L aux mêmes endroits ; 3^o même que 1^o, mais avec deux textes français et flamand et à droite : N° 439a — 1884. — Bon n° 3770. — Ad. Mertens :

Sans valeur, noir sur blanc (3 types).

Un de nos confrères parisiens imprime les lignes ci-après : « Bruxelles fait distribuer par les facteurs du télégraphe, les lettres qui ont en surtaxe un timbre-télégraphe de... 25 centimes (croyons-nous). Tout cela serait parfait si, dans la pratique, les *messagers* n'attendaient pas trop long-



Nothing but the address to be on this side



temps, afin d'avoir une *fournée qui en vaille la peine*, à ce point que souvent la poste ordinaire va plus vite. »

On voit bien que notre confrère parle de ce qu'il ne connaît pas et qu'il juge tout, d'après ce qui se fait à Paris : c'est du reste, la manie des habitants de la grande ville.

A Bruxelles, toutes les voitures de tramway sont pourvues de boîtes destinées à recueillir les télégrammes, lettres ou cartes exprès. A chaque arrêt, un employé du télégraphe prend connaissance du contenu de la boîte et donne la direction voulue à son contenu vers les bureaux expéditeurs, de sorte qu'en moins de 20 à 30 minutes, les dépêches arrivent à destination dans toute l'agglomération bruxelloise, les facteurs et porteurs de dépêches étant autorisés à se servir des voitures de tramway ou omnibus.

BRÉSIL.

Une nouvelle qui nous étonne beaucoup nous vient du *Philatelist*, M. Schack Sommer aurait le 300 réis, orange et vert, *percé en lignes*. Ce timbre n'est connu seulement que piqué :

300 réis, orange, centre vert, *percé en lignes*.

CEYLAN.



L'enveloppe 12 cents au lieu d'être surchargée *fifteen cents* a cette inscription remplacée par 15 cents, c'est-à-dire avec valeur en chiffres. Cette surcharge est noire, elle est appliquée indifféremment sur tous les

formats :

15 cents, sur 12 c., rose, surch. noire.

Nous avons une variété de l'enveloppe 4 cents devenue *five cents* par ces mots en surcharge noire. Le mot *cents* n'est pas ponctué ici :

5 cents, sur 4 c., outremer, surch. noire.

Un 32 cents gris foncé et non gros bleu, nous est parvenu avec la surcharge : *Twenty-five cents*, en noir; filagramme C C et couronne :

25 cents, gris foncé, surch. noire.

CONGO (ETAT INDÉPENDANT DU)

La date d'entrée de cet Etat dans l'union postale universelle est fixée au 1^{er} janvier 1886. Nous aurons donc inmanquablement des timbres-poste.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

On a mis en vente dans le courant d'août dernier, (le 28) une carte postale nouvelle ayant à droite le timbre ci-haut représentant l'effigie de Jefferson, à gauche dans un ovale et entouré de branches de lauriers; en dessous, une banderole portant la valeur : *one cent*.

Le milieu de la carte porte : *Postal card* sur un cartouche horizontal surmonté de 13 étoiles, dans un autre cartouche plus petit et ayant au-dessus, sur une bande cintrée : *United States*; sous *Postal card*, l'avis : *Nothing but the address to be on this side*.

Imprimé en couleur sur carton chamois pâle :

1 cent, brun-rougâtre.

Nous trouvons à propos d'un timbre qui devait être émis le 1^{er} juillet et qui ne verra le jour que le 1^{er} octobre, les lignes suivantes que nous cueillons dans le *Philatelic Record* :

Washington D. C., juillet 10. Le maître général des postes Vilas, a approuvé aujourd'hui le dessin pour le nouveau timbre spécial de distribution autorisé lors de la dernière session. Par les termes de la loi, le maître général des postes fut chargé d'établir un système de distribution spéciale des courriers aux bureaux de poste où la population n'est pas inférieure à 4000. Cela étant laissé à sa discrétion, dans la matière, il essaiera, par conséquent, le nouveau système à New-York et dans quelques-uns des plus grands bureaux, le 1^{er} octobre.

Le plan consiste à envoyer une lettre au bureau de distribution, lequel l'enverra à destination par un messenger sans que l'on ne doive attendre que le facteur sorte pour sa tournée ordinaire. En addition au port ordinaire des lettres, un timbre spécial de distribution doit être fixé aux objets à remettre immédiatement.

Le dessin du timbre est très joli et la vignette représente un messenger en uniforme portant une lettre à la main et le cartouche à l'angle supérieur porte ce qui suit : *U. S. Special postage delivery*; puis entouré d'une charmante guirlande de fleurs est : *Secures immediate delivery at a special delivery office* (Sécurité d'une distribution immédiate à un bureau spécial de distribution). Au-dessous est placé la dénomination du timbre en chiffre et en lettres.

Le nouveau timbre sera fait par la *American Bank Note Company* de New-York et sera mis en vigueur comme essai, dans les grandes villes seulement.

Par cet arrangement, une grande partie de temps sera épargné dans la distribution des lettres d'affaires; car ces lettres, portant des timbres spéciaux de distribution, seront envoyées immédiatement par messenger à leur destination.

TIMBRE DE DISTRIBUTION D'UN DESSIN ARTISTIQUE.

Washington D. C., juillet 11. Le maître général des postes a approuvé le dessin du 10 cents, timbre de distribution autorisé par le congrès dans sa dernière session. Le timbre aura environ deux fois le format du timbre-poste ordinaire et la forme d'un billet d'un dollar. A gauche du timbre, il y aura, une gentille vignette d'un messenger en uniforme. En travers la tête du timbre sont les mots : *United-States special postal delivery* et au bas le prix du timbre : *ten (10) cents*, exprimé en chiffre et lettres. En évidence, sur le timbre, sont les mots : *Secures immediate delivery at the special delivery office*. Le dessin est joli et fait beaucoup d'effet. Le maître général des postes l'a mis hier entre les mains de la *American Bank Note Company*.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

M. Castle a découvert un 2^e type du timbre actuel 10 centavos, orange, piqué. Il diffère par les détails de copie, mais se distingue particulièrement par les mots : *de los*, qui, au lieu d'être de petits caractères, sont à peu près de même grandeur que les autres mots de l'inscription.

Ayant cherché ce type parmi nos timbres, nous l'avons trouvé en un seul exemplaire sur la feuille

du type connu. Il occupe mystérieusement la 6^e place sur la 5^e rangée horizontale :

10 centavos, orange sur jaune pâle.

On se demandera peut être comment un 2^e type a pu s'égarer parmi ces timbres. Rien de plus simple. Le lithographe en faisant son report a introduit un 20 centavos dans la feuille du 10 et pour réparer son erreur, il aura, au dernier moment, changé le 2 en 1, ce qui se constate par le 0 plus maigre qu'aux autres timbres de 10 cent.

Nous avons reçu de cette série de timbres piqués :

50 centavos, brun sur blanc.

GWALIOR.

De nouvelles valeurs sont venues renforcer celles que nous avons déjà signalées.

Nous en avons même qui n'avaient pas encore reçu de surcharges, savoir 1 an. 6 pies, 3 annas et 6 annas. Tous les timbres des Indes anglaises ont la surcharge *Gwalior* en lettres capitales et l'équivalent de ce mot en caractères indiens; seulement les nouveaux venus, sauf le 2 annas, ont ces deux lignes d'inscription à la partie inférieure du timbre comme le montre l'exemplaire ci-contre, au lieu d'avoir une ligne en haut et une en bas.

Le filigramme est celui des timbres des Indes en cours, c'est-à-dire une étoile à cinq branches ou une tête d'éléphant pour les 4 et 6 annas :

1 anna 6 pies,	bistre-gris,	surch. noire.
2 —	outremer,	— —
3 —	orange,	— —
4 —	vert,	— rouge.
6 —	bistre,	— noire.
8 —	violet,	— —
1 rupee,	gris lilas,	— rouge.

En même temps que ces timbres a paru l'enveloppe 1 anna avec armoiries en brun et la surcharge *Gwalior* en noir. C'est le type que nous avons reproduit. L'enveloppe a pour cachet à la patte de fermeture, un éléphant en relief blanc sur brun, dans un cercle perlé :

1 anna, brun, surch. noire et brune.

GUADELOUPE.

Les timbres-taxe, épuisés, ont nécessité un nouveau tirage. Au lieu d'une composition de dix timbres, il y en a eu cette fois 15 nouvelles sur trois rangées horizontales. Ont été mis en emploi le 25 juin dernier.

Il en a été imprimé :

6000 à 5 centimes.	
6000 10 —	
6000 15 —	
6000 20 —	
10000 30 —	
6000 50 —	

Quant au 35 centimes dont l'approvisionnement était suffisant il n'en a pas été imprimé à nouveau.

Parmi les quinze variétés, les mêmes pour toutes les valeurs, nous remarquons les particularités suivantes :

1° Différences dans le cadre aux 2°, 7°, 11°, 12°, 13°, 14° et 15° timbres;

2° S de centimes, cassé au 7° timbre;

3° Lalettre S de centimes chevauche au 12° timbre;

4° *Guadeloupe* touchant presque le cadre par la lettre G.;

5° Gros filet du cadre intérieur, au dessous de centimes du 13° timbre et en plus le filet supérieur en partie cassé.

Pour les 5 centimes il y a différents chiffres 5 et la particularité 3° n'existe pas;

Pour les 10 centimes rien de particulier :

Pour les 15 centimes il y a différents chiffres 5;

Pour les 20 centimes régularité des chiffres, mais les particularités 3° et 4° n'existent pas;

Pour les 30 centimes les clichés du cadre, mal assemblés, laissent un intervalle entre eux; la particularité 4° n'existe pas;

Pour les 50 centimes il y a différents 5; suppression du 4° mais par contre à certaines feuilles la lettre S de centimes chevauche au 14° timbre, et tout en ayant la même particularité pour le cadre qu'au 30 centimes; enfin une feuille avec cadre régulier a pour inscription au 11° timbre *A percée* (les deux dernières lettres étant déplacées).

Pour le tirage par 10 variétés on nous fait remarquer :

1° que le 7° timbre a *uadeloupe* pour *Guadeloupe* au 35 centimes;

2° que ce même 7° timbre a parfois au 50 centimes, *G uadeloupe*, *Guad eloupe* ou enfin *Guadeloup e* touchant par le G le cadre du timbre et ayant le dernier e séparé de ce mot.

GUYANE ANGLAISE.

Le *Philatelic Record* mentionne deux timbres officiels surchargés de caractères entièrement nouveaux. Le mot *official* a 20^m/₁₀ de long et 3 en hauteur, allant diagonalement de l'angle inférieur

gauche à l'angle supérieur droit. L'application en a été faite à la main :

1 cent., gris. surcharge (?), filigr. C A et couronne
4 — bleu, — (?) — —

Notre confrère semble avoir des distractions, car il oublie de nous renseigner sur la couleur de la surcharge.

HONG-KONG.

Les timbres actuellement en usage sont les suivants : 2, 5, 10, 20, 30, 50 cents et 1 dollar, plus les 2 et 3 dollars *Duty* et les cartes 1 et 3 cents. Toutes les autres émissions n'ont plus cours, nous écrit-on.

INDES ANGLAISES.

Le 4 annas, vert, type *Foreign bill* de 1874 a servi, nous dit M. Langlois, comme timbre-télégraphe après avoir reçu comme les 1 et 2 annas, la surcharge noire : *Telegraph*, en lettres capitales noires dans la largeur du timbre :

4 annas, vert et noir.

JAPON.

Un de nos confrères parle laconiquement de timbres-télégraphe qui viendraient de voir le jour. Voici comment il s'exprime :

Petit format, chrysanthème, types divers :

1 sen, brun.
2 — rose.
3 — jaune.
4 — vert.
5 — bleu clair.
10 — rouge.
15 — brun-rouge.
25 — bleu foncé.
50 — violet.
1 yen, bleu et rouge.

Les cartes ordinaires 1 et 2 sen ont été imprimées :

1 sen, carmin.
2 — —

JHIND.

La dernière série de timbres avec lettre R a été piquée, si nous en croyons les spécimens que nous adressent MM. Whitfield King et C^{ie}, savoir :

4 annas, vert, sur blanc uni, piqué 12.
8 — rouge, — — vergé, —

MACAO.

Les mêmes nous communiquent quatre feuilles du timbre 25 réis surchargé 5 Réis en noir. La première de ces feuilles a le mot *Reis* sans

accent; la deuxième a ce mot avec accent sur tous les timbres; la troisième n'a que les sept timbres verticaux de la 4^e rangée qui ont un accent et toutes trois ont la valeur primitive biffée d'un gros trait; enfin la 4^e feuille a *réis* avec accent et un trait mince sur 25 *réis*.

En résumé il y a 3 variétés :

Gros trait sur 25 réis (sans accent).

5 réis sur 25 r., carmin et noir.

Gros trait sur 25 réis (avec accent).

5 réis sur 25 r., carmin et noir.

Trait mince sur 25 réis (avec accent).

5 réis sur 25 r., carmin et noir.

Il arrive de nouvelles surcharges :

10 réis sur 40 r., bleu, surch. noire.

10 — — 50 — vert, — bleue.

20 — — 80 — gris, — noire.

40 — — 50 — vert, — rouge.

On emploie le 40 réis pour en faire un 10 et pour avoir des 40 réis en doit avoir recours au 50 réis....
spéculation et mystère !

MARTINIQUE.

Des renseignements officiels nous apprennent que les cartes postales émises le 25 juillet 1885 ont été faites en petit nombre : 1000 vertes pour l'extérieur, 500 pour l'intérieur.

Ces cartes, comme on le sait, ont été remplacées par celles envoyées de la métropole.

MONACO.

Les sept valeurs qui manquaient à l'appel et que nous avons décrites le mois passé ont fait leur joyeuse entrée dans ce monde le 7 septembre dernier. La vente est productive sans doute, car on parle d'émettre des bandes et des enveloppes timbrées.

NICARAGUA.

L'I. B. J. rapporte qu'il a été émis une carte avec réponse de la valeur de 2+2 centavos, au type de la carte ordinaire. La seconde partie porte : *Respuesta pagada*.

L'impression est en couleur sur les 1^{re} et 4^e faces :

2+2 centavos, brun-rouge sur chamois.

NORVÈGE.

Tonsberg. Le timbre 5 öre aurait servi provisoirement par la surcharge 3 en noir pour cette valeur :

3 öre, vert, surch. noire.

POUNTC.

Signalé par le *Philatelic Record* :

Timbres 1 et 4 annas sur papier bâtonné blanc et le 2 annas sur jaune, tête bêche :

1 annas, rouge sur blanc vergé bâtonné.

4 — — — — —

2 — — — — — jaune — (tête bêche).

Les types sont ceux actuellement en usage.

QUEENSLAND.

Der Philatelist aurait vu le 2 pence, actuel, non dentelé :

2 pence, bleu.

RÉUNION.

Les Colonies françaises semblent obéir à ce mot d'ordre « En cas de pénurie de timbres, surcharger les valeurs qui existent en plus grande quantité pour y obvier. »

Nous devons supposer ce mot d'ordre en voyant la Nouvelle Calédonie, Taïti, la Guadeloupe, St-Pierre et Miquelon et aujourd'hui la Réunion nous gratifier de ces abominables surcharges, la joie des faussaires.

Les timbres qui nous viennent aujourd'hui par l'entremise de MM. Whitfield King et C^{ie} ont dans le sens vertical : *La Réunion*, en lettres capitales, puis 5c. (25) et un gros trait plus bas. Cette surcharge est appliquée sur les 2 et 20 c. qui se trouvent par ce fait augmentés de prix.



5 c. sur 2 c., brun sur bistre, surch. noire, piqué 13 1/2.
25 — — 20 — brique sur vert, — —

RIO DE ORO.



Rio de Oro est une possession espagnole de la côte Occidentale de l'Afrique où se sont établies récemment de grandes factoreries pour encourager le commerce avec l'intérieur et avec les îles Canaries.

Pressé sans doute de fournir des timbres à cette possession, l'Espagne pour éviter les désagréments qu'elle a en ce moment avec les îles Carolines n'a trouvé rien de mieux que d'émettre des timbres

employant ceux usités chez elle sur lesquels elle a appliqué la surcharge : *Africa Espana — Rio de Oro*, en couleur. Nous ne connaissons jusqu'à présent que trois valeurs, savoir :

5	centimos, vert, surch. carmin.
10	— carmin, — bleue.
15	— chair, — violette.

RUSSIE.

Rjeff (Tver). M. Siewert nous a fait voir différentes variétés de ce type composé, comme on sait, typographiquement. Il y a des différences dans les mots et notamment dans *posta*, mais la plus notable est la présence d'étoiles de chaque côté du chiffre.

Notre correspondant termine sa lettre en nous disant : « Je suis heureux d'avoir découvert ces timbres avec étoiles qui ont été inconnus jusqu'à ce jour. » Cette joie de M. Siewert sera partagée sans doute par chacun de nos lecteurs. Quant à nous cette découverte nous met dans le ravissement.

Orgueyeff (Bessarabie). M. Von der Beeck nous apporte le nouveau type des timbres de cette poste rurale. Au centre, les armoiries renfermées dans un ovale ayant pour inscription en caractères russes : *Orgueyeffskoy Zemskey Potschty* (Poste rurale d'Orgueyeff) : en bas, en dehors de l'ovale : *Try kop.* (trois kop.) ou *Shest kop.* (six kop.); dans les angles du rectangle, un chiffre en oblique dans un ovale.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

3	kopecks, carmin.
6	— vert.

SAINT-CHRISTOPHE.

Nous avons annoncé dernièrement un timbre de 1 shilling. Information prise, il en résulte que ce timbre n'existe qu'avec une surcharge qui lui donne une valeur fiscale.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Un de nos confrères dénonce une contrefaçon des timbres surchargés de cette colonie française, mais il oublie un point, celui d'éclairer sa lanterne en nous indiquant les moyens de reconnaître cette

contrefaçon. Il nous fait savoir depuis que M. Jacquet, de Neuilly, est le coupable et il l'invite à comparaître devant lui.

Dénoncer les contrefaçons c'est parfait; imprimer en lettres de feu le nom du coupable, c'est magnifique, mais pousser « le devoir » jusqu'à l'usurpation des fonctions de commissaire de police, c'est aller un peu loin.... Trop de zèle mon bon !

A la place de M. Jacquet nous ne ferions que rire des menaces de M. Maury (Arthur pour les dames).



Voici le fac-simile de la nouvelle surcharge qui couvre presque complètement le timbre. C'est par suite d'un avis daté du 27 juillet dernier, au dire d'un confrère, que cette émission a eu lieu. Cette surcharge appliquée sur le 40 centimes, *non dentelé*, des Colonies françaises, nous donne les 05, 10 et 15 centimes :

5	centimes sur 40 c., vermillon et noir.
10	— — 40 c., — —
16	— — 40 c., — —

MM. Gruat et Bonn nous ont montré une variété dont nous ne nous expliquons pas du tout l'existence. Nos feuilles montrent que la surcharge a été faite à la main : elles doivent donc être toutes semblables. Or on nous produit une feuille où il existe des timbres ayant la lettre *M* renversée c'est-à-dire avec les espèces de fer de lance au-dessus.

Quant aux chiffres 10 et 15 qui semblent plus grands et qu'on nous indique comme variétés, cela tient à une mauvaise application de la surcharge.

SAINTE-LUCIE.

Le 4 pence est actuellement imprimé en brun; filagramme C A et couronne, type avec cadre octogone intérieur :

4 pence, brun.

SALVADOR.

Le 1^{er} août passé les timbres de 10 et 20 centavos ont été délivrés avec la surcharge du contre scel en noir. Il y a donc une série complète de ces timbres aujourd'hui, ce qui comblera de joie tous les Galimars de la timbrophilie :

10	centavos, noir.
20	— violet.

SHANGHAI.

Les 80 et 100 cash vont avoir leur couleur changée, nous écrivent MM. Whitfield King et C^{ie}.

SIAM.

Annoncé par un journal parisien :
« Carte en cours avec *Union postale universelle*
po-1-card 4 att, en surcharge noire :

4 att sur 1/8 fuang, rouge et noir sur jaune.

SUÈDE.

Nous avons déjà eu bien des surcharges, mais jamais nous n'avons eu un barbouillage aussi complet que celui que nous constatons sur la carte 6 öre actuelle que nous communique M. Hermann. Le timbre est recouvert d'un autre, plus grand, de forme ronde, contenant un gros 5 en couleur, au milieu et l'inscription circulaire suivante : *Kongl Svenska post-verket — fem öre* :

5 öre sur 6 öre, violet, surch. bleue.

TRANSVAAL.

Il y a deux variétés du timbre provisoire *halve penny* : 1° de bas en haut et 2° de haut en bas. Cela tient à ce que chaque feuille, partagée en deux parties, a la surcharge imprimée en deux fois. Cette surcharge existe sur les timbres 3 pence et 1 shilling aux armoiries et on en a appliqué une autre *two pence* — *Z A R* en rouge sur le 6 pence à effigie. De ce dernier timbre, nous n'avons eu qu'une variété, celle ayant la valeur de bas en haut :

1/2 penny, sur 3 p., rouge, surch. noire (2 variétés).
1/2 — 1 sh., vert, — — — —
2 — 6 pence, gris-vert — rouge (1 variété).

TRINITÉ.

Extrait du *Philatelic Record*, le document ci-après :

G. P. O. Trinidad, le 24 Juillet 1885.

AVIS.

A partir du 1^{er} septembre 1885, tous les timbres (autres que ceux décrits ci-bas) émis dans cette colonie antérieurement au 1^{er} septembre 1883 sont périmés et ne seront plus, après cette date, acceptés en paiement de port.

Tous ceux qui auraient de tels timbres, peuvent, avant la date ci-dessus les échanger pour leur valeur dans l'émission courante, en s'adressant au bureau général des postes de Port of Spain.

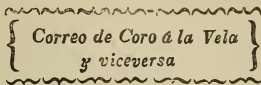
Emission en cours des timbres-poste de Trinité :

Effigie de la Reine, couronnée, à gauche dans un cercle orné ; inscription : *Trinidad postage* dans un cartouche courbé, en haut ; valeur en lettres dans la partie inférieure ; angles ornements en couleur sur blanc.

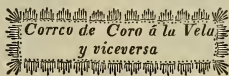
1/2 p. vert ; 1 p. rose ; 2 1/2 p. bleu ; 4 p., ardoise ; 6 p., olive ; 1 sh., brun ; aussi 5 sh. rose, grand rectangle.

(Signé) G. A. BULMER.
Maire général des Postes.

VENEZUELA.



Il paraîtrait qu'on a découvert « dans les papiers d'un administrateur décédé..... » quelques timbres qui auraient servi en 1869. Il y en a deux types de cadre : 1° suivant le fac-simile ci haut, et 2° au type de cadre que nous connaissons et que nous reproduisons à nouveau, mais d'une dimension plus grande et ayant deux dessins (?) de plus en largeur et un en hauteur.



Ces timbres n'ont pas la faute *Correo* et sont imprimés en noir sur papier de couleur glacé :

1^{er} type, noir sur rose.
2° — — — —

VICTORIA.

Les timbres à deux usages, postal et fiscal, parus en janvier ont été utilisés pour les enveloppes. Il y en a deux formats de chaque valeur. Le 2 pence occupe l'angle droit supérieur, le 4 pence la patte de fermeture, mais ici le timbre est couché, la patte trop petite ne permettant pas de mettre le timbre dans sa position naturelle.

Le 4 pence sert aux lettres enregistrées. Les enveloppes ont donc comme autrefois des inscriptions en rouge, un rectangle à droite et une croix sur les deux faces :

Formats 127×89 et 222×90 mm.

2 pence, lilas sur blanc vergé.

Formats 132×78 et 144×90 mm.

4 pence, carmin violacé, sur blanc vergé.

Les faux timbres-taxe 1863 d'Italie.

Nous avons publié, n° 266, un article de M. C. Diena où l'auteur nous renseigne sur les parties faibles des faux timbres-taxe italiens de 1863. Malheureusement il a commis un *lapsus calami*, ce qui a valu à un de nos confrères d'être malmené de la belle façon par un de ses clients qui avait acheté un exemplaire authentique..... 15 centimes!

Voulant détourner l'orage qui s'amoncelle sur

la tête d'un innocent, nous saurons « faire notre devoir » en apprenant aux populations que les timbres authentiques doivent avoir 50 perles et que ce sont les timbres faux qui en ont 51.

Notre confrère, qui nous prend par les sentiments pour obtenir justice, sera-t-il satisfait? Espérons-le ô mon Dieu!

Les variétés des timbres de la Réunion.



On sait généralement que les réimpressions des timbres de cette Colonie française ont trois variétés pour chacune des deux valeurs 15 et 30 centimes et qu'elles figurent sur la même feuille sur deux rangées horizontales. On en a conclu avec une certaine apparence de raison que les timbres authentiques existaient en même nombre de variétés, ce qui est une erreur ainsi que nous avons pu en juger par une 4^e variété du 15 centimes qu'on nous a fait voir, et par la découverte plus récente de cette même quatrième variété du 15 et du 30 centimes par M. Caillebotte, timbres sur lesquels il ne peut y avoir doute.

On se demandera peut-être pourquoi il n'y a pas un nombre égal de variétés des deux tirages : celui de 1851 et la réimpression de 1866 : c'est ce que nous allons faire savoir.

Lorsque nous sollicitâmes, en 1866, une réimpression des timbres de la Réunion, nous reçûmes la réponse suivante :

« Les clichés qui ont servi au seul et unique tirage exécuté en 1851, ont été descendus ensuite dans les caves où l'humidité les a complètement rendus impropres à l'impression. Pour y arriver, il faudra leur enlever la rouille ce qui retardera quelque peu votre demande..... »

C'est donc vraisemblablement la rouille qui aura fait distraire des feuilles deux timbres, sans doute trop endommagés ou qui auront été perdus en les nettoyant par le désassemblage des pièces formant le timbre. C'est toujours à cause de la rouille que les cadres ont subi une modification, remplaçant le double filet par un seul d'épaisseur un peu moindre.

Reste une question secondaire : comment les feuilles de 1851 étaient-elles composées? Portaient-elles quatre timbres d'une même valeur ou huit timbres des deux valeurs sur deux rangées horizontales ou deux verticales? Des exemplaires unis pourraient seuls répondre à ces questions. Et il ne sera pas aisé d'en trouver vu la rareté de ces timbres dont quelques centaines seulement ont été débités par la poste.

Les timbres de l'Alsace-Lorraine.

Voici quelques documents assez curieux sur l'émission des timbres-poste de l'Alsace-Lorraine. On remarquera que le premier ne parle que des correspondances de l'administration des postes de Nancy, tandis qu'il est question, dans le deuxième document, daté de six semaines plus tard, du gouverneur général de l'Alsace et de la Lorraine allemande.

Voici ces documents :

N° 153. *Service des correspondances avec l'administration des postes de Nancy.*

Berlin, le 6 septembre 1870.

Relativement au service des correspondances avec le ressort de l'administration des postes, à Nancy, les dispositions suivantes seront mises en vigueur :

Pour l'affranchissement des envois de la poste aux lettres, du ressort de l'administration des postes à Nancy, il sera mis en usage de nouveaux timbres-poste, portant la désignation de « Postes » et le montant de la valeur en « centimes ». Des timbres seront émis à 1, 2, 4, 10 et 20 centimes, savoir :

A	1 centime, imp.	en vert clair sur papier blanc.
» 2	—	— brun foncé —
» 4	—	— gris —
» 10	—	— brun clair —
» 20	—	— bleu —

Ordonnance du 28 octobre 1870, concernant le service des postes dans l'administration du Gouverneur général de l'Alsace et de la Lorraine allemande.

Nous, Guillaume, par la Grâce de Dieu, Roi de Prusse, etc., Commandant en chef des armées allemandes, Ordonnons ce qui suit :

§ 6. Les établissements de la poste doivent, pour un règlement de détails de l'autorité supérieure des postes, avoir disponibles des timbres pour l'affranchissement des envois postaux et les débiter au prix de la valeur y énoncée. Outre les timbres actuellement en usage, il en sera débité à 5 et 25 centimes.

Les établissements de la poste sont autorisés à s'occuper aussi du débit d'enveloppes d'affranchissement, de cartes-postales et de formulaires de mandats de poste ; cependant, pour les enveloppes d'affranchissement, il sera perçu, en dehors de la valeur énoncée sur le timbre, un supplément équivalent aux frais de fabrication des enveloppes.

Il est certain que les enveloppes et les mandats, dont il est ici question, n'étaient que ceux employés en Allemagne. Nous en trouvons la preuve dans le document suivant, annonçant une émission de mandats de poste :

N° 210. *Introduction du service de mandats de poste en Alsace-Lorraine.*

Berlin, le 8 novembre 1870.

A partir du 15 novembre 1870, le service des mandats de poste sera introduit dans les districts des directions supérieures des postes en Alsace et dans la Lorraine allemande.

Le paiement à lieu sur un formulaire semblable à ceux en usage dans le service des mandats de l'Allemagne du Nord.

Bruxelles. — Imp. J.-B. MOENS et fils, rue aux Laines, 48



Abonnement par année

PREX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MONNAYE-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS IMPORTANT.

Les abonnements au *Timbre-poste* expirant tous avec le prochain numéro, nous prions les personnes désireuses de le renouveler de bien vouloir nous en avertir joignant le prix à leur demande soit 6 frs.

CHRONIQUE

AÇORES.

Les 500 et 1000 réis, types connus du Portugal, ont fait leur récente apparition aux Açores. De même que le 2 réis dont nous avons parlé, leur surcharge est rouge et en petites lettres :

500 réis, noir, surch. rouge.
1000 — — — — —

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le 12 centavos, gravé par la *American Bank Note Company*, vient par son apparition de

compléter la série des trois valeurs au type enveloppe de lettre. On nous écrit que ce timbre a paru le 12 septembre à une heure de l'après-midi. Voilà quelque chose de précis au moins :

12 centavos, bien vif,

BANGKOK.

Nous tenons de l'obligeance de MM. Peniberton



Wilson et C^{ie}, le timbre primitif de Malacca qui aura servi tout récemment à Bangkok, grâce à la surcharge B, en noir :

32 cents s/2 an. orange surch. noire.
Les mêmes nous ont fait voir le 30 cents de 1873, accomodé de la même façon :

30 cents brun-violet, surch. noire.

BELGIQUE.

Der Philatelist annonce une carte de service

portant pour inscription : *Ville de Binche — carte postale de service — Monsieur :*

Sans valeur noir sur blanc.



BRÉSIL.

Le 3 octobre un nouveau type 100 réis a fait son apparition. Cette nouvelle est annoncée dans les termes suivants :

Direction générale des postes.

Par ordre de S. E. le directeur général des postes, il est annoncé au public qu'il y a en vente des timbres de 100 réis d'un nouveau type, fabriqué dans l'Hôtel des Monnaies et qui sont de même type que ceux qui sont en circulation.

Trésorerie de la direction générale des postes, le 3 octobre 1885.
ff. de Trésorier : Salvador Joaquin Pires, inspecteur.

Ce nouveau type que nous reproduisons ci-haut porte au centre d'un cercle un chiffre 100 dans un petit rectangle ; autour : *Brazil — Correio — Réis* ; ornements aux angles du cercle pour former un rectangle.

Imprimé en couleur sur blanc vergé, piqué 13 :

100 réis, mauve.

BULGARIE.

Les *timbres-tax*e existent non dentelés, mais le 25 stotinki qu'on nous a montré dans cet état, quoique oblitéré et ayant censément été utilisé, avait toute sa gomme qui démontrait qu'il n'y avait jamais eu emploi. Ce sont probablement des épreuves d'imprimerie sur lesquelles on aura apposé une griffe, soit pour faire passer plus facilement les exemplaires comme non dentelés ou par mesure administrative.

5 stotinki, jaune orange.
25 — rouge.
50 — bleu foncé.

BULGARIE DU SUD.



En attendant que les puissances ratifient ce qui s'est passé dans la Roumélie, le gouvernement provisoire de ce pays vient de notifier son existence aux timbrophiles par l'envoi de timbres-

poste également provisoires. Ce n'est pas qu'ils sont jolis jolis, mais le temps pressait : on s'est contenté de surcharger les timbres Rouméliotes d'un lion — celui de Bulgarie, — mais qui ressemble plutôt à un polichinelle.

Les timbres qui ont reçu la surcharge, sont les suivants :

5 paras, olive et noir	surcharge bleue.
5 — violet et violet pâle	— —
10 — vert et vert	— —
20 — rose et rose	— —
1 piastre, noir et bleu	— noire.
5 — rose et bleu	— —
5 — —	— bleue.

VARIÉTÉ,

Double surcharge :

10 paras, vert et vert pâle surch. bleue.

Il faut croire que cette surcharge n'a pas fait florès, puisque mise en circulation le 22 septembre dernier, elle était remplacée deux jours après par une autre surcharge qui n'a de remarquable que sa laideur et qui est aussi provisoire.

Ici le lion « de Bulgarie » est plus grand. Il est renfermé dans un cadre octogone dont la partie supérieure porte le mot : *Joujna* et celle inférieure *Bulgaria*, soit Bulgarie du Sud.

Une série existe également comme pour les précédents, savoir :

5 paras, violet et violet pâle, surcharge noire.
10 — vert et vert — —
20 — rose et noir — —
20 — rose et rose pâle, — —
1 piastre, noir et bleu — —
5 — rose — —

Comme il ne saurait y avoir de surcharge sans variété, nous avons à constater l'existence des suivantes :

20 paras, rose et noir, surch. noire renversée.
5 piastres, rose et bleu — — couchée horizontalement.

Ces timbres ont été employés aussi sur carte. C'est ainsi que nous avons :

Au 1^{er} type lion.

5 paras, olive et noir.
5 — violet et violet pâle.
10 — vert et vert pâle.
10 — rose et noir.
20 — rose et rose pâle.

Au 2^e type lion dans un octogone.

Seulement les quatre dernières valeurs que nous venons de signaler :

5 paras, violet et violet pâle.
10 — vert et vert pâle.
20 — rose et noir.
20 — rose et rose pâle.

Voici maintenant les pièces officielles qui ont été publiées au sujet de cette émission. Il nous en manque une, la première, que nous n'avons pu obtenir. Elle ordonne d'employer les timbres surchargés pour la correspondance internationale et ceux non surchargés pour la correspondance intérieure. On remarquera que le dernier document annonce le décès de tous les timbres Rouméliotes ou Bulgarie du Sud qui se trouvent aujourd'hui remplacés par les timbres de la Bulgarie : il y a donc fusion entre les deux Bulgarie depuis le 13 octobre.

DIRECTION
des
POSTES
et des
TÉLÉGRAPHES

(Dépêche Circulaire)
N° 189
du 18³⁰ Septembre 1885.

A toutes les stations télégrapho-postales
de la Bulgarie du Sud.

Employez pour les deux Bulgaries les timbres surchargés du Lion et gardez en dépôt ceux qui ne portent pas de surcharges.

L'Inspecteur,
(signé) J. MICHAÏLOFF.

CIRCULAIRE N° 379
du 27 Septembre 1885,
9 Octobre n. s.

A toutes les stations Télégrapho-postales
et aux employés des trains.

Conformément à l'ordre du Commissaire du Prince enjoignant l'introduction dans la Bulgarie du Sud, à partir du 1^{er} octobre (correspond au 13 oct. n. s.) prochain, des timbres et des tarifs et taxes télégrapho-postaux adoptés dans la Bulgarie du Nord, je vous envoie sous ce pli :

- 1) Un extrait des taxes des Postes et des Télégraphes en vigueur dans la Bulgarie du Nord (correspondance intérieure);
- 2) Des instructions pour l'application du tarif des Postes concernant la correspondance internationale, simple et recommandée;
- 3) Un tarif des postes pour les taxes des lettres, cartes-poste, imprimés, registres commerciaux et échantillons de marchandises circulant dans la Principauté pour l'intérieur de la Bulgarie;
- 4) Taxe pour la correspondance internationale, simple et recommandée;
- 5) Liste des Etats faisant partie de l'Union postale Universelle et
- 6) Un tarif des monnaies acceptées dans les Caisses de la Bulgarie du Nord.

Je vous envoie en outre des timbres-poste pour la somme de Frs. . . . C., dont les valeurs et la quantité sont désignées dans la contre-quittance ci-jointe que vous me retournerez aussitôt réception des timbres, pourvue de votre signature.

Vous commencerez à employer ces timbres à partir du 1^{er} octobre prochain pour la correspondance intérieure et internationale. Vous mettrez en vigueur également à cette même date les tarifs et taxes susmentionnés des Postes et Télégraphes et vous n'accepterez que les monnaies qui sont désignées dans le tarif des monnaies ci-inclus.

Vous me retournerez sans retard tous les timbres de la Roumélie Orientale.

Pour tout ce que ne vous paraîtra pas clair dans ces nouvelles dispositions, adressez-vous à moi pour demander des instructions. Les taxes pour la correspondance télégraphique internationale vous seront communiquées par télégraphe vers le 1^{er} octobre.

Le Directeur Gérant,
(Signé) IV. STOYANOVITCH.

DÉPÊCHE CIRCULAIRE N° 436
du 30 Septembre 1885,
12 octobre n. s.

Aux mêmes.

Dès demain tous les timbres de Roumélie avec Lion ou sans Lion tombent et vous ne les accepterez pas du tout.

(Signé) IV. STOYANOVITCH.

CONGO (ÉTAT INDÉPENDANT DU)

Ainsi que nous l'avions prévu, l'entrée de cet Etat dans l'union postale universelle devait nous donner des timbres-poste. Il n'y a *ad* à dire, comme prononcent nos voisins d'outre-Quévrain, la chose est officielle. Et la preuve c'est que l'administration compétente vient d'envoyer aux ateliers de Malines la matrice pour la fabrication des timbres-poste du Congo.

Les timbres présenteront quelque analogie avec ceux de Belgique, puisque les coins de 1869-75 ont été appropriés pour la circonstance par M.A. Doms. Le champ portera donc au milieu le buste de S. M. Léopold II. Les timbres auront pour inscription : *Etat indépendant du Congo*, ou *Etat Ind. du Congo*.

Il y aura quatre valeurs : 5, 10, 25, 50 centimes. Nous n'avons vu que ces deux dernières qui étaient respectivement aux types de Belgique de 25 et 50 centimes. Le 10 centimes sera sans doute aussi du type belge à cette valeur; quant au 5 centimes, nous n'avons rien pu savoir. Les couleurs sont les suivantes :

5 centimes	vert.
10 —	carmin.
25 —	bleu.
50 —	réséda.

Outre ces timbres, il y aura une carte postale à 15 centimes, brun sur chamois.

Cette émission prendra cours provisoirement le 1^{er} Janvier prochain et sera remplacée par des types où l'effigie sera de face, nous assure-t-on, il y aura pour ornementation des palmiers sur les côtés. C'est M. Doms qui est chargé de graver ces timbres.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

M. Breitfuss nous envoie une curiosité du timbre 5 centavos sur papier uni ayant une seconde

impression au revers, mais retournée, provenant de la maculature d'un autre timbre et ayant sur cette maculature la surcharge noire en chiffres maigres : 25 céntimos, et oblitéré de ce côté :

25 centimos, bleu et noir.

EQUATEUR.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a vu deux timbres fiscaux de 1884-1885 employés par la poste à Guyaquil. Ils sont surchargés des mots *Union postale — Guyaquil* dans un cercle et appliqués avec un timbre à main :

2 cents, brun, surch. violette.
5 — rouge, — —

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



10 cents, bleu.

Voici le timbre dont nous avons parlé le mois dernier et qui nous est arrivé après l'impres-
sion du journal :

GRANDE-BRETAGNE.

Une formule télégraphique de petit format nous est remise par M. Evans. Elle porte à l'angle droit supérieur le timbre octogone 6 pence qui a décidément la vie dure, car il date, comme on sait, de 1854. L'exemplaire communiqué est au millésime 23-9-83 ou 23 septembre 1885 :

6 pence, violet sur blanc uni.

GUADELOUPE.

On sait que le 4 centimes devenu 5 centimes par la surcharge G. P. E. a été brûlé sans avoir été mis en usage. Il paraît qu'on en a ressuscité, mais aujourd'hui les lettres sont plus grasses et plus rapprochées, les filets du cadre, plus gras, sont plus rapprochés des côtés et plus éloignés dans la hauteur; enfin le filet sous G. P. E. est plus distancé. La comparaison peut facilement se faire au moyen des timbres à 20 et 25 centimes.

GUYANE HOLLANDAISE.

Il paraît que les *timbres-taxé* ont été introduits dans cette colonie hollandaise. Le type est celui des timbres-taxé des Pays-Bas imprimés dans les couleurs et valeurs ci-après :

2 1/2 cent, violet, piqué 12.
5 — — —
10 — — —
20 — — —
25 — — —
40 — — —

HONG KONG.



Les trois valeurs au type ci-haut, chiffre dans un cercle et le 25 cents, vert, à effigie également reproduit ici, ont servi à l'usage postal malgré leur destination contraire.

1 cent, lilas
5 — —
10 — —
25 — vert

INDES NÉERLANDAISES.



10 cent, brun marron.

La *Deutsche Philatelisten Zeitung* mentionne l'enveloppe au type ci-contre que nous avons déjà fait connaître en février 1884 et qui vient seulement d'être mis en usage. Le format est 149x82 m/m, le papier blanc uni, la patte de fermeture en pointe :

LABOUAN.

Le 8 cents rouge, C A et couronne en filigramme, est devenu 2 cents par une surcharge noire, semblable à celle qui a fait du 16 cents un 2 cents, comme on a vu en septembre dernier :

2 cents sur 8 c., rouge, surcharge noire.

Les timbres à 2 et 8 cents vont changer de couleur, si ce n'est fait. MM. Gruat et Bonn nous envoient ces valeurs imprimées comme suit et ayant le filigramme C A et couronne :

2 cents, rouge.
8 — violet.

MALACCA.

Nous avons reçu de MM. Pemberton, Wilson et C^{ie} le 5 cents, bleu outremer, surchargé 3 cents comme le représente notre fac-simile.



3 cents, outremer, surcharge noire.

Nous recevons en communication un timbre 2 cents, rose, portant les lettres grandes

capitales S. F. P. qu'on attribue à une des villes de la Péninsule Malaise. Il y aurait un même timbre avec lettres plus petites. Nous espérons que ces lignes amèneront quelques éclaircissements sur ces timbres.

MALTE.

Un confrère parle de l'émission d'une bande timbrée à 1/2 penny, sur papier bulle « genre des timbres en cours » :

1/2 penny, vert.

On nous a fait voir un timbre 5 shillings ayant l'effigie de la reine au milieu d'une croix de Malte. Sa couleur est rose. Sera reproduit le mois prochain.

MEXIQUE.

Le 1^{er} juillet devait donner naissance à une série nouvelle de timbres dont chaque valeur aurait une couleur différente, tout en conservant le type des timbres en cours. Mais l'approvisionnement devant s'écouler d'abord, l'émission en a donc été retardée et deux valeurs 5 et 6 cent., ont seulement été mises en usage; les autres paraîtront plus tard, savoir :

1	centavo, vert pâle.
2	— carmin.
3	— vert.
4	— rose.
5	— bleu.
6	— brun.
10	— jaune orange.
12	— sépia.
25	— bleu pâle.

On ne connaît pas jusqu'ici les couleurs des autres valeurs; quant au timbre officiel, il est imprimé en vert :

Timbre officiel, vert.

Nous voyons annoncé par plusieurs de nos confrères une carte pour l'intérieur, valeur 2 centavos, qui serait piquée en haut et en bas. Inscription : *Servicio postal Mexicano — Tarjeta postal — Señor —* et sur le côté : *Servicio urbano*. La piqure provient probablement de ce que l'impression se faisant par plusieurs cartes à la feuille on veut en faciliter la séparation :

2 centavos, vert, sur chamois.

ORANGE.

Un journal parisien qui « n'a pas l'habitude de se vanter !! » a reçu des timbres-poste surchargés perpendiculairement du mot : *Tele — graaf* sur deux lignes, en violet, savoir :

1	penny, brun-rouge, surcharge violette.
3	— bleu, — —
6	— rose, — —
1	shilling, orange, — —

PERSE.

Prochaine émission de bandes à 1 shahi et d'enveloppes 6 et 12 shahis : puis viendra un peu plus tard une nouvelle série de timbres-poste avec l'effigie du Shah de profil.

Enfin pour que le bonheur des timbrophiles ne laisse rien à désirer, et aussi, dit-on, pour satisfaire aux demandes des offices postaux étrangers, il y a eu réimpression des timbres au premier type avec chiffre sous le ventre du lion, comme suit :

2	shahi, bleu	sur blanc.
4	— vermillon	— —
4	— jaune d'or	— —
5	kran, violet.	— piqué 13 1/2.
5	— or	— —

Les 8 shahis, verts, n'ont pas encore été réimprimés, mais ils le seront. Quant au 1 shahi noir et 1 kran, carmin, 1 toman, or, ils ont les blancs en général plus fortement marqués : le cercle blanc des angles est plus large, le perlé de l'ovale plus gros, le cadre plus large, etc., comme cela s'est présenté pour les derniers tirages du 1 kran, carmin sur papier épais et peut-être pour le 1 toman que nous n'avons pas sous les yeux :

1	shahi, noir	sur blanc.
1	kran, carmin	— —
1	tomán, or.	— piqué 13 1/2.

PUTTIALLA.

Avec la surcharge *service* en noir, il existerait le 2 annas, surch. rouge d'après l'I. B. J.

2 annas, bleu, surch. rouge et noire.

RÉUNION.

A ajouter aux deux valeurs signalées le mois passé :

5 cent., sur 4 c., violet, surch. noire.

ROUMANIE.

Deux valeurs nouvelles, au type du 3 bani connu, savoir : 1 1/2 et 15 bani. La première valeur était signalée depuis quelque temps mais n'avait pas été mise en usage. Ce sont probablement les bruits de guerre qui auront fait surgir 1 1/2!

1	1/2 bani, noir.
15	— brun.

RUSSIE.

On sait que les timbres de ce pays sont imprimés en deux fois, ce qui nous a déjà valu un 3 kopecks avec le fond du 5 kop. Aujourd'hui M. Baude, vient de découvrir un 7 kop. dont le fond pointillé en losange a été imprimé par inadvertance le haut en

bas, ce qui laisse à la partie inférieure du timbre le contour de la couronne en blanc :

7 kop., bleu, piqué.



Elizavetgrad (Cherson). Nouvelle série de timbres que nous fait connaître M. Von der Beeck. Dans un ovale les armoiries; autour, l'inscription : *Potschtowaja Zemskaja Marka* (timbre-poste rural d'Elizavetgrad, le cadre est rectangulaire et porte dans les angles un chiffre en oblique et au bas de l'ovale la valeur en toutes lettres. En dehors du cadre on a simulé une dentelure pour prouver sans doute qu'il y a progrès.

Imprimés en lithographie sur blanc :

2 kopeks, noir.
5 — vert-jaune.
10 — rouge.
20 — bleu foncé.

Toula (Toula). L'enveloppe actuelle avec le timbre à droite nous vient sur papier de couleur uni du format 146×118 mm :

5 kop., bleu sur paille uni.
5 — — — crème —

Il paraît que le type serait changé et qu'on en aurait adopté un autre, ayant simplement deux lignes d'inscription dans un cadre oblong. Le format ordinaire nous est désigné par M. Vonder Beeck:

5 kop., bleu sur ?

SAINTE LUCIE.

Nous avons vu au type des autres valeurs avec cadre octogone intérieur et effigie de Victoria, le 1 shilling, ayant le filigrane C A et couronne, piqué 14 :

1 shilling, orange.

SARAWAK.

Un 3 cents *receipt* a été vu sur une lettre payant le port de Sarawak à Singapore par notre confrère anglais *The Stamp news*.

3 cents, rouge.

SHANGHAI.

Les 80 et 100 cash, nous arrivent sans changement de type dans les couleurs suivantes :

80 cash, chair, piqué 15.
100 — jaune serin, piqué 15.

Quant à la carte, elle est encore orange et du type même valeur des timbres-poste et non grossièrement fait comme antérieurement :

20 cash, orange.



SIAM.

Voici le fac-similé de la carte dont nous avons entretenu nos lecteurs.

SIERRA LEONE.

Le *Samp necos* raconte une histoire assez invraisemblable. En 1884, par suite d'une décision que les timbres poste serviraient à deux usages : postal et fiscal, on surchargea le 6 p. en noir du mot *Revenue* et les 1, 3 p. et 1 shilling furent imprimés en Angleterre uniformément en lilas avec valeur en surcharge rouge, brune, bleue et également le mot : *Revenue*, en noir. Mais prévoyant des difficultés, on renonça à cette émission. Cependant le 1 shilling vert a reçu la surcharge suivante :

Sierra
5 S.
Leone.

On avoue que le système n'a pas été mis en vigueur et néanmoins on aurait mis en emploi un 5 shillings, après avoir reconnu, lorsque la chose semblait praticable, que quatre valeurs étaient seulement nécessaires.

SUÈDE.

Il n'y aura pas, paraît-il, de timbres-poste de 20 öre, type du 10 öre à effigie en usage. L'administration, nous écrit-on, a décidé de faire confectionner des timbres-poste d'un nouveau modèle, en taille douce, des valeurs à 5, 10 et 20 öre, lesquels seront mis en cours dans le premier trimestre de l'année prochaine.



Nous reproduisons la nouvelle carte 5 öre, dont il existe aussi la carte avec réponse, obtenue par un même barbouillage sur la carte 6+6 öre! 5+5 öre, sur 6 öre, violet surcharge bleue.

Voici le décret de création que nous cueillons dans le *Philatelist* :

Aux différents bureaux.

Concernant l'estampillage d'un nombre de cartes.

Attendu que, en suite du changement de taxe survenu au commencement de cette année, pour une partie de cartes postales, un très grand nombre de cartes à 6 öre ont été remises par les différents bureaux ;

Le Directeur général des postes royales a arrêté que ces cartes seraient réduites à 5 öre comme suit :

Sur le timbre actuel à 6 öre sera appliqué en couleur bleue un timbre rond, au milieu duquel se trouve le nouveau chiffre 5, entouré de filets étoilés. Ces filets seront entourés d'une ligne ronde dans laquelle on lira, en haut, les mots : *Kongl. Svenska, Postverket* (Postes royales Suédoises) et dessous : *Fem öre* (cinq öre). Ce cercle sera lui même entouré d'un rang de perles.

Le présent acte, etc.

Stockholm, le 21 mai 1885.

(Signé) Wilhelm R.

G. E. Sundberg.

TONGA.

Le *Philateli World* annonce que des timbres sont sur le point de paraître et qu'ils seront préparés par les soins de l'imprimerie Coloniale du Gouvernement à Wellington (N. Zélande) pour les îles de Tonga situées non loin de Fidji.

VICTORIA.

Ce n'est plus sur carton chamois que la carte 1 penny se présente, c'est sur carton blanc, sans modification de type. Ce changement a eu lieu en août dernier :

1 penny, carmin.



Le timbre fiscal ci-contre a été employé tout récemment à l'usage postal.

Imprimé en couleur sur blanc au filagramme V et couronne, piqué 12 1/2.

5 pounds, carmin.

Le 180 centesimos vermillon de l'Uruguay.

M. E. Wonner nous prie d'insérer les quelques lignes qu'il nous adresse. Nous voulons bien pour cette fois être agréable à un de nos plus anciens correspondants, mais il comprendra que le format

du journal ne nous permet pas de donner l'opinion de Pierre et de Paul sur des sujets indiscutables.

« Dans le n° 271/72, j'ai lu vos lignes à propos du 180 centesimos rouge, chiffres répétés. Vous êtes en erreur. Je possède une feuille entière et il n'y a jamais eu de 180 rouge. C'est une belle imitation et je vous défie de me prouver le contraire. Envoyez moi le timbre et je vous convaincrai de vos torts. »

L'argumentation du docteur Wonner ressemble un peu à celle du docteur Legrand qui prétendait que notre catalogue mentionnait une quantité de timbres qui n'existaient pas *parce qu'il ne les avait pas dans son album et ne les avait jamais vus*. Il a fallu, pour convaincre le cher homme, lui mettre les timbres, en partie sous les yeux.

M. Wonner prétend lui, que le timbre n'est pas bon *parce qu'il n'est pas sur la feuille entière du 240 centesimos qu'il possède*. A ce compte là, les erreurs de Belgique, Espagne, Finlande, Roumanie, Suède etc., seraient des imitations puisque ces erreurs ont disparu des feuilles, lorsqu'elles ont été désignées à ces diverses administrations.

Quant à envoyer le timbre à M. Wonner pour tâcher de le convaincre, nous n'en voyons pas la nécessité. Après lui viendrait un autre et cela n'en finirait pas. C'est peut-être beaucoup de prétention de notre part, que de comparer notre savoir à celui M. Wonner, mais nous croyons pouvoir aussi bien que notre correspondant juger, si un timbre est ou non authentique. Et comme d'autres que nous ont vu ce timbre et l'ont jugé bon, nous croyons pouvoir clore l'incident.

Les essais des timbres Allemands.

Le collectionnement des essais est répandu partout : il leur est porté beaucoup d'intérêt bien que ces timbres ne soient que des épreuves d'impression.

Les divers changements auxquels un type est soumis avant son adoption officielle, excitent de l'intérêt et la prédilection pour ces épreuves paraissent par cela fondée. Je fais suivre ci-après une liste des essais allemands.

1871. Semblable au type officiel des timbres. Inscription à gauche : *Deutsches* (allemand); en haut : *Reichs* (de l'empire); et à droite : *Postgebiet* (territoire postal). Aigle avec petit écu imprimé en relief, blanc. Le fond se compose de losanges avec perle au centre, imprimé en couleur sur papier blanc et piqué :

2 groschen, bien.

* 1872. Aigle avec grand écu, type officiel. Impression de couleür sur papier carton blanc, piqués.

1/4	groschen, violet.
1/2	— vert.
1	— orange.
1	— rose.
2	— bleu.
2 1/2	— brun.
5	— brun clair.

* 1872. Les mêmes, imprimés en couleur, papier carton bleu clair avec bordure large :

1/2	groschen, violet.
1/2	— vert.
1	— orange.
1	— rose.
2	— bleu.
2 1/2	— brun.
5	— brun clair.

1875. Type semblable au timbre 5 pfennig. Chiffre de la valeur ; en dessous : *Pfennige* (sur ligne droite) dans un ovale ; au dessus : couronne (le cor de poste manque). Dans les quatre angles de petits médaillons renfermant des aigles impériales. Inscription en courbe : *Deutsche-Reichs-Post* (poste impériale allemande).

2	pfennige, orange sur blanc, piqué.
2	— lilas — — —
2	— vert — — —

1875. Même type : en bas, un cor de poste :

5	pfennige, rouge,	sur blanc, piqué.
5	— bleu	— —
5	— brun	— —
5	— rouge-brun	— —
5	— brun-lilas	— —

1875. Type semblable, sans aigle dans les quatre angles :

5	pfennige, jaune, sur blanc, piqué.
5	— vert — — —
5	— brun — — —
5	— lilas — — —

1875. Semblables au type officiel des timbres, des valeurs de 10 à 50 pfennig, aigle dans un ovale. Inscription : *Deutsche-Reichs-Post*. Les ornements des angles sont différents dans les timbres. Un chiffre de valeur directement en dessous de l'aigle :

10	pfennige, rouge, sur blanc, piqué.
10	— bleu — — —
10	— brun — — —
10	— lilas — — —

1875. Type presque semblable à celui officiel saut qu'au dessus du médaillon portant le chiffre-valeur, se trouve au lieu des ornements de petites lignes horizontales :

10 pfennige, rouge

1875. Type officiel :

5	pfennige, vert (chiffre).
10	— rouge (aigle).

Toutes les gravures ont été fait par M. Schilling.
RICHARD KRAUSE.

* Manuel du collectionneur d'essais Dr A. Moschkau.

Les cartes postales.

Il est question de supprimer en France les cartes postales. Ce qui déciderait le nouveau Ministre des postes à supprimer ce moyen économique de correspondance, c'est l'abus coupable qui en est fait par des gens mal intentionnés, qui en profitent pour écrire à des particuliers toutes sortes de choses injurieuses qui peuvent être lues par un tas de gens, les facteurs, les concierges, les domestiques, avant d'arriver au destinataire.

La suppression de la carte postale aurait pour conséquence l'abaissement du prix d'affranchissement des lettres ordinaires, pour l'intérieur de la France et des colonies, au prix du tarif actuel des cartes postales : c'est ce qui devait arriver, et nous espérons que cette réforme s'étendra à tous les pays, quitte à employer des cartes-lettres, si on tient aux facilités que procurent les cartes-postales.

Les enveloppes 1820 d'Italie.

MM. Klenze et Haas ont, en terminant leur article sur les enveloppes d'Italie, publié dans un journal allemand, répondu à quelques unes de nos remarques. Mais ils le font avec une telle partialité que la discussion dans ce cas est tout à fait impossible.

Ainsi lorsque nous montrons les enveloppes authentiques avec les bords coupés, on nous répond que si d'autres ne sont pas ainsi, c'est qu'elles sont d'émissions antérieures ! Et cependant nous avons eu en mains de ces enveloppes authentiques utilisées en 1820, date de leur origine, jusqu'en 1829. Où donc placer les six émissions de ces MM. qu'ils prétendent être les premières ?

Lorsque nous citons des pièces prouvant qu'il y a réimpression, si on peut appeler réimpression des enveloppes dont le timbre seul est bon, on passe ces pièces sous silence qu'on a eu cependant en mains MM. Rabuffelli et C^{ie} nous ont déclaré avoir vu les trois chassis qui ont servi à la fabrication du papier de ces réimpressions.

Lorsque nous montrons que le pliage diffère, on nous dit que c'est parce que le papier servait, non à écrire, mais à envelopper les pièces officielles, alors que le texte du décret royal démontre qu'on ne peut rien insérer dans ces feuilles. La vraie raison de cette différence, ainsi que nous l'avons appris depuis, provient de ce que le pliage a été confié à l'ignorance du domestique d'Usgili.

Enfin, ces MM. prétendent avoir livré ces enveloppes à l'expertise, ainsi que le papier, l'encre et l'écriture, lesquels ont été déclarés anciens ; mais on a soin, pour les besoins du la cause, de taire le nom de ces autorités !

Nous n'irons pas plus loin. Nous terminerons en faisant connaître que notre confrère Maury s'est tout récemment raillé en tous points aux raisons que nous avons fait valoir. Cette opinion est pour nous autrement précieuse que celle de MM. Klenze et Haas.

Bruxelles. — Imp J.-B. MOUENS et fils, rue aux Laines, 48.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMERO 0.60

 ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
 7, Galerie *Bortier*, Bruxelles.

 Les correspondances doivent être adressées
 Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS IMPORTANT.

Les abonnements au *Timbre-poste* expirant tous avec le présent numéro, nous prions les personnes désireuses de le renouveler de bien vouloir nous en avertir joignant le prix à leur demande, soit 6 frs.

CHRONIQUE

AÇORES


 Enveloppe. 50 réis, rose-carmin et noir.
 Timbre-poste. 2 — noir —

BULGARIE

Nous n'avons pas remarqué le mois passé sur

Nous tenons l'enveloppe 50 réis, format ordinaire, avec la petite surcharge noire Açores et le timbre 2 réis, avec la même surcharge noire :

les quelques exemplaires reçus qu'il y avait deux types de chaque émission de surcharges. Ils n'ont pas succédé l'un à l'autre, mais ont été employés simultanément pour aller plus vite. Il nous faut donc revenir sur ce que nous avons écrit.

1^{er} TYPE. *Lion*

VARIÉTÉ A. *Petit lion de 14 mm*, la queue est plus courte qu'à la variété b, et la patte gauche a une touffe.

5 paras,	olive et noir	surch. bleue.
5 —	violet et violet pâle	— —
10 —	vert et vert	— —
1 piastre,	bleu et noir	— —
5 paras,	violet et violet pâle	noire.
10 —	vert et vert	— —
1 piastre,	bleu et noir	— —

VARIÉTÉ B. *Lion plus grand 16 mm*, queue plus longue et patte gauche sans touffe.

5 paras,	violet et violet pâle, surch. bleue.
10 —	vert et vert — — —
20 —	rose et rose — — —
5 piastres,	rose et bleu — — —
5 paras,	violet et violet — — —
20 —	vert et vert — — —
5 piastres,	rose et bleu — — —

Quant au 5 piastres rose et bleu, surcharge cou-
chée, nous n'avons pu déterminer la variété à
laquelle il appartient.

2^e TYPE. *Lion dans un octogone.*

VARIÉTÉ A. *La première lettre est 1 0 à l'inscript.
supér. ; la queue du lion est éloignée du corps.*

5	paras, violet et violet pâle, surch. noire.		
10	— vert et vert	—	—
20	— rose et noir	—	—
20	— rose et rose	—	—
1	piastre, noir et bleu	—	—
5	— rose	—	—

VARIÉTÉS. *Surch. renversée.*

20	paras, rose et noir, surch. noire renversée.		
1	piastre, noir et bleu,	—	—

VARIÉTÉ B. *La première lettre est 10 à l'inscript.
sup. ; la queue du lion est rapprochée du corps.*

5	paras, violet et violet pâle, surch. noire.		
10	— vert — vert	—	—
20	— rose — noir	—	—
1	piastre, noir — bleu	—	—
5	— rose —	—	—

Il y a un 5 paras avec surcharge renversée, mais
nous ne l'ayant pas sous les yeux, nous ne pouvons
le classer.

CEYLAN

La carte postale 2 cents est signalée par le *Phi-
tatic Record*, comme ayant reçu la surcharge :
10 cents, *union postale universelle. Ceylan (Ceylan)* :

10 cents sur 2 c., lilas et noir.

CONGO (ÉTAT INDÉP. DU)



Nous avons eu la bonne for-
tune de voir plusieurs nouveaux
timbres du Congo qui doivent
paraître le 1^{er} janvier 1886.
Nous avons déjà dit que ces
timbres ne sont que provisoires
et qu'il y a simple changement
de nom de pays aux timbres

Belges de 1869-75.

Voici d'abord le 50 centimes,
puis le timbre de la carte à 15 cen-
times. Le premier est au type 50
centimes, le second est au type 50
francs dont on a changé les chif-
fres, remplaçant le mot *Belgique*
par *centimes* et *cinq francs* par
Etat ind. du Congo.

Le timbre de la carte est imprimé à droite ; la
formule a pour inscription :



Carte postale
Union postale universelle
Etat indépendant du Congo.
(côté réservé à l'adresse).

plus bas la lettre *M*, indiquant où l'adresse doit
commencer :

Timbre-poste. 50 centimes, réséda, piqué 15.

Carte-postale. 15 — brun-rouge schamois.

Voici maintenant le décret de création des tim-
bres où il n'est pas fait mention des valeurs créées.

Etat indépendant du Congo.

Décret postal du 16 septembre 1885.

Léopold II, Roi des Belges,

Souverain de l'Etat Indépendant du Congo,

A tous présents et à venir, Salut.

Considérant qu'il est nécessaire de jeter, par des dispositions
légalles, les bases d'un service des postes à établir sur le territoire
de l'Etat Indépendant du Congo ;

Sur la proposition de notre Conseil des Administrateurs
généraux,

Nous avons décrété et décrétons :

Article premier. Il est établi par les soins de l'Etat sur le terri-
toire de l'Etat Indépendant du Congo, une Administration des
postes chargée de recueillir, dans toutes les localités où il existe
un bureau de poste, et de transporter entre ces localités :

Les lettres ordinaires,

Les cartes postales,

Les papiers d'affaires,

Les impressions de toute nature,

Les échantillons de marchandises et tous les objets qui seront
désignés ultérieurement par notre Administrateur général du
Département des Affaires étrangères.

Art. 2. Notre Administrateur général du Département des
Affaires étrangères indique les localités dans lesquelles pourra
être institué un bureau de poste.

Art. 3. L'Administration des postes a le monopole du service :

1^o Des lettres, missives closes ou ouvertes ;

2^o Des cartes postales.

Sont exceptées du monopole postal :

1^o Les lettres et les cartes postales transportées entre les
localités où il n'est pas établi de bureau de poste.

2^o Les correspondances que des particuliers s'expédient par
des courriers spéciaux dépendant de leurs établissements.

Art. 4. Toute entreprise privée de transport à l'intérieur, soit
par voie ferrée, soit par porteurs, par bateaux ou par voitures est
tenu d'effectuer gratuitement le transport des correspondances
pour le compte de l'Administration des postes. L'entrepreneur
fait connaître aux autorités postales les localités qu'il dessert,
l'itinéraire et l'horaire de son service.

Art. 5. Tout commandant d'un navire arrivant ou relâchant
dans un des ports de l'Etat Indépendant du Congo, où il est
établi un bureau de poste, est tenu de remettre sans retard à
celui-ci les correspondances transportées par son navire à l'excepti-
on seulement.....

Art. 6. Tout commandant d'un navire qui quitte un des ports
de l'Etat Indépendant du Congo est tenu de transporter et de
remettre contre décharge régulière aux bureaux ou offices
destinataires, toutes les correspondances qui lui seront confiées
par l'Administrateur de l'Etat.....

Art. 7. Tout commandant d'un navire qui ne se sera pas
conformé aux prescriptions.....

Art. 8. Notre Administrateur général du Département des



Affaires étrangères est autorisé à fixer les taxes à percevoir à un titre quelconque....

Art. 9. L'Administration des postes n'est autorisée à ouvrir que les correspondances tombées en rebut....

Art. 10. Les fonds et valeurs trouvées dans les correspondances tombées en rebut et non réclamés par les intéressés, sont acquis à l'Etat après un délai de deux ans, à compter du jour du dépôt à la poste.

Art. 11. L'expéditeur d'un objet postal quelconque en conserve la propriété jusqu'au moment de la remise de l'objet au destinataire....

Art. 12. Tout fonctionnaire ou employé de l'Administration de l'Etat, qui, tous les cas prévus par l'art. 9, aura ouvert ou supprimé des lettres, des cartes postales ou autres objets confiés à la poste.... peut être puni par Notre Administrateur.

Art. 13. Tout fonctionnaire ou employé des postes qui aura révélé l'existence ou le contenu d'une lettre ou d'une carte postale, hors le cas où la loi l'y obligerait, peut être puni par le chef de l'Administration d'une amende.....

Art. 14.....

Art. 15. La franchise de port est accordée, à l'intérieur, aux correspondances qui émanent des Administrateurs de l'Etat.

Notre Administrateur général du Département des Affaires étrangères pourra aussi, par un arrêté pris à ces fins, admettre à la franchise de port des correspondances adressées aux Administrateurs de l'Etat.

Art. 16. Notre Administrateur général est autorisé à émettre à des conditions qu'il détermine, des timbres-poste, des cartes postales et autres valeurs représentant les taxes ou droits à percevoir par la poste. Il soumet au Souverain, à la fin de chaque année, un relevé indiquant les quantités de timbres, cartes et autres valeurs émis pendant l'année et donnant la justification de leur emploi.

Art. 17.....

Art. 18. L'Administration des postes, n'assume aucune responsabilité....

Art. 19/24.....

Donné à Ostende le 16 septembre 1885.
LÉOPOLD.

Par le Roi-Souverain
L'Administrateur général du Département
des Affaires étrangères
EDM. VAN EETVELDE.

L'Administrateur général du Département des Affaires étrangères,

Vu le décret postal du 16 septembre 1885, donnant une base légale à l'Administration des postes;

ARRÊTE :

Article premier. Le décret n° 1 du 16 décembre 1883 sera mis en vigueur le 1^{er} janvier 1886.

Art. 2. Il sera établi un bureau de poste dans chacune des localités suivantes : Banana, Boma, Vivi.

Bruxelles, le 18 septembre 1885.
EDM. VAN EETVELDE.



Puisque nous sommes au Congo restons-y encore quelques instants pour parler de ce qu'on cherche à faire passer comme timbre. Cette étiquette ici présente est tout simplement une monnaie obsidionale valant un certain nombre de « mitagos ».

Le mitago est une certaine longueur de fil de laiton employé comme monnaie dans l'Afrique centrale. Lorsque les agents n'ont pas de monnaie en nature pour faire leurs paiements, ils donnent un certain nombre de ces mitagos qui sont échangés à la première occasion.

Nous ne savons si notre graveur a de meilleurs yeux que nous, mais nous ne voyons pas l'éléphant qu'il nous donne, mais une tâche d'impression. Par contre, la lettre S qui précède mitagos doit être un 5 mitagos, rouge pâle.

ÉQUATEUR.

Les cartes commandées à la *American Bank Note company* de New-York ont été mises en usage en octobre dernier. En voici le fac-simile. Dans un cadre orné est, à la partie supérieure, du côté gauche, les armoiries de cette république dans un cercle, avec l'inscription : *Republica del Ecuador*, et du côté droit, un chiffre portant l'inscription : *dos ou tres centavos de sucre* également dans un cercle. Les deux côtés sont reliés par un cartouche horizontal orné sur lequel : *Tarjeta postal*.

La carte 3 centavos diffère par le cartouche qui supporte une bande courbée, sur laquelle : *Union postale universelle*.

Il y a quatre lignes pointillées pour l'adresse, les deux dernières plus courtes et la première commençant par *Sr*; dans l'angle inférieur gauche, sur deux lignes : *En este lado debe escribirse — únicamente la direccion*.

L'impression est noire sur carton de couleur :

2 centavos, blanc
3 — rose.

Nous ignorons absolument ce que signifie cette nouvelle dénomination de *centavos de sucre*. S'il faut accepter à la lettre cette annonce, nous craignons que beaucoup là-bas ne mangent leur argent.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

L'existence du timbre suivant est constatée par un confrère. Nous croyons de « notre devoir » de le signaler à notre tour. Timbre 5 centavos au type en cours, imprimé non en bleu sur blanc, mais en gris sur bleu et dentelé; en bas, à la plume, 3 centavos et en travers, *Cali. 1884*, également à la plume.

3 centavos, gris sur bleu.

Antioquia. — Nous empruntons au *Philatelic World* la nouvelle suivante :

« Nous venons de recevoir six nouveaux timbres :

1 centavo, vert bleu sur blanc.	
1 — noir — vert pâle.	
2 1/2 — — — chamois pâle.	
5 — vert — blanc.	
10 — lilas — —	
20 — bleu — —	

Tous sont à l'ancien type excepté le 20 c. qui est nouveau. Il a la tête de la Liberté, dans une bande circulaire inscrite : *Antioquia* en haut : *veinte cents*, en bas; en haut du timbre, dans une bande courbe : *Correos de* et dans les angles de grands chiffres.

Il est question de supprimer les timbres des divers Etats de la Colombie, le nouveau gouvernement étant devenu central, nous écrivait-on, et toutes les branches de l'administration devant participer à ce nouveau système.

GWALIOR.

L'enveloppe 1/2 anna, vert, a la surcharge rouge au lieu de noire. Cette surcharge, en deux lignes, est placée en bas, comme au 1 anna, au lieu d'être divisée en haut et en bas

1/2 anna, vert, surcharge rouge.

Il paraît que l'enveloppe 4 annas, 6 pies, a reçu une surcharge analogue à la précédente; les armoiries sont oranges :

4 annas, 6 pies, jaune d'or, surcharge noire.

JHIND.

La défunte émission existe en série complète de timbres piqués comme les 4 et 8 annas que nous avons déjà signalés :

1/4 anna, orange sur blanc vergé.	
1/2 — orange — uni.	
1 — brun — vergé.	
2 — bleu — uni.	

Le 1/2 anna appartient à la série ayant des inscriptions autour de la feuille.



timbre est sur deux lignes en couleur :

Carte postale 1/4 anna, brun rouge, armes brun rouge, surch. noire.
Enveloppe 1/2 — vert, — vertes, — rouge.

MALTE



(filagramme invisible).

5 shillings, rose.

MEXIQUE.



Voici le dessin du timbre *Wells, Fargo y Co* dont nous parlions récemment n° 273.

NORVÈGE.

Drammen : M Fischer, de Christiania, découvre une masse de choses depuis quelque temps..... Aujourd'hui c'est un deuxième type 1868, avec contrôle, 1 sk. noir sur jaune, et un autre sans contrôle, valeur 4 sk. noir. Malheureusement pour ces découvertes, M. Hagen, le Directeur de cette poste, nous a avisé, peu après la suppression de ces timbres, qu'il n'y avait jamais eu que les 1 sk. noir

sur jaune et 2 sk. rose avec et sans contrôle. On peut donc considérer ces timbres comme des carottes.

NOUVELLE ZÉLANDE.

MM. Whitfield King et C^{ie} ont reçus de la direction générale des postes à Wellington, la lettre suivante, à propos du timbre 1/2 penny avec surcharge :



Ce 21 septembre 1885.

Messieurs,

En vous retournant conformément à votre demande le timbre-poste de un penny, marqué en noir ^{HALF} 1/2 reçu avec votre lettre du 25 éconlé je prends la liberté de vous dire que ce timbre n'a pas été officiellement émis comme timbre de 1/2 penny.

Jusqu'à ce jour le gouvernement n'a jamais du recourir à la mesure de réimprimer des valeurs sur des timbres déjà imprimés. J'ai l'honneur d'être, etc.

W. GRAY,
Secrétaire.

PERSE.

On nous écrit de Téhéran :

« Il y aura prochainement une émission de trois timbres avec surcharge pour combler une lacune, ce qui permettra d'écouler un stock de la précédente émission. Aux termes de la convention qui régit les diverses administrations postales, la taxe d'une lettre est de 25 centimes, mais nous sommes admis à percevoir 6 shahis. La lettre recommandée payant 12 shahis, nous aurons donc pour une lettre simple recommandée, une taxe de 18 shahis. Or cette division n'ayant pas été prévue lors de la commande des timbres, il en résulte une lacune que les surcharges combleront.

PUTTIALLA.

Nous avons reçu, avec la surcharge sur deux lignes :

- 2 annas, outremer, surch. rouge.
- 4 — vert — —
- 8 — violet — —
- 1 rupee gris-lilas — rouge.

VARIÉTÉ.

Ayant double surcharge : rouge et noire.

4 annas, vert, surch. rouge et noire.

En outre il y a deux variétés de ces timbres par la position des deux mots : à la première, la lettre s de *stale* est juste au dessous, entre les lettres u et r de *Puttialla*; à la seconde variété la lettre s est sous le premier r de *Puttialla*.

Nous avons aussi reçu les cartes postales avec

réponse 1/4 + 1/4 anna; la surcharge est noire :
1/4 + 1/4 anna, brun-rouge, surch. noire.

QUEENSLAND.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a vu le 1 penny, jaune franc avec le filagramme Q et couronne et piqué 12 1/2. Ne serait-ce pas la faute qui a été signalée il y a quelques années et qui se trouvait dans la feuille du 4 pence ?

1 penny jaune.

RUSSIE.

Starobyelsk (Charkoff). Le type ci-contre qui nous vient de M. Von der Beeck remplace celui connu depuis 1876. Au centre, les armoiries dans un losange ayant pour inscription :



Potschtowaja Marka (timbre-poste) *Starobyel* (*skago*) *Zemstwa* (de l'arrondissement de Starobyelsk); au-dessus du losange, la valeur en chiffres romains: en bas : 3 *kop*; le cadre est rectangulaire avec le fond en losanges et la valeur aux angles.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

3 kopecks, bleu.

Le timbre-taxe n'a probablement pas encore son type changé, ce timbre manque à notre envoi.

Novgorod (Novgorod). Le coin du timbre 5 k. noir sur jaune, légèrement retouché, a été imprimé en noir sur lilas :

5 kopecks, lilas.

Zienkow (Poltava). Le 3 kopecks a repris son type de 1880 avec chiffre à tête droite.

3 kopecks, carmin.

SHANGHAÏ.

On nous avise que la carte 20 cash. bleu y est tout à fait épuisée et remplacée par cette même valeur imprimée en orange et signalée par nous le mois passé.

SUISSE.



Schreibers Rigi Kulm. Un de nos amis a rapporté de son voyage en Suisse, l'été dernier, le timbre ci-contre des hôtels Schreibers et Rigi Kulm. Au centre, la rose des Alpes dans un ovale rouge et les noms des hôtels autour. Cadre rectangulaire ayant un dessin dans les angles.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 1/2 :

Sans valeur (10 centimes), vert et rouge.

TRANSVAAL.

Le 3 pence, nouveau type, est noirci de la même façon que les 3 p. et 1 sh., c'est à-dire qu'il a de haut en bas : *halve penny* et un trait de chaque côté dans le sens vertical. Nous devons cette nouvelle à MM. Whitfield King et Cie :

1/2 penny sur 3p., violet et noir.

Un confrère a vu le timbre à effigie 6 pence ayant la surcharge rouge verticale : *Halve penny ZAR* :

1/2 penny, gris-vert et rouge.

Ce même confrère imprime les lignes suivantes :

« Un correspondant du Transvaal nous envoie, outre des timbres surchargés, une enveloppe curieuse mais un peu compliquée : à l'angle droit d'une enveloppe ordinaire, est collé le timbre du Transvaal 3 p. rouge, armes, type ancien, surchargé : *Halve penny*, de plus, un cachet rond à l'aniline violette, frappe ce timbre et l'enveloppe, on y lit l'inscription suivante : *Post-kantor nieuwe Republiek Z A* en dedans *Vryheid*, puis la date manuscrite 18-9-85. C'est bien de l'ouvrage pour une enveloppe d'un sou, mais on nous prévient que ces enveloppes employées par la *Nouvelle République* seront très rares attendu que ladite Nouvelle République va incessamment se joindre à Stellaland et à ? (illisible) pour former la colonie *Bechualand Britannique*, au nord de la colonie du cap. On attend des timbres à cet effet, surchargés BB.VR (British Bechualand Victoria Regina). »

L'inscription *Nieuwe Republiek Zuid Afrika*. n'annonce-t-elle pas le Transvaal, c'est-à-dire depuis 1882 Nouvelle République de l'Afrique du sud ? Nous serions tenté de le croire. Il nous semble difficile d'admettre la réunion de cette république et du Stellaland qui iraient former une colonie anglaise, alors qu'on a prouvé qu'on tenait à être avant tout indépendant.

Nous attendrons donc la naissance du BB — VR.

VICTORIA.

La carte avec réponse a, paraît-il, reçu la surcharge : *Stamp* à gauche ; *Duty* à droite :

1 + 1 penny, violet, surch. violet.



Le 1 shilling *Duty* qui sert aux usages postaux a été rencontré à cet usage par M. Langlois, ayant l'impression bleue sur papier jaune pâle ; filigramme connu :

1 shilling, bleu sur jaune.

Enfin nous avons l'enveloppe 2 pence en petit format :

Format 121 × 62 mm.

2 pence, lilas sur blanc vert.

Curiosités postales.

Un de nos correspondants, fouillant dans des papiers administratifs, a trouvé quatre exemplaires se tenant du 6 reales, bleu, 1850, d'Espagne, sur lesquels on avait appliqué, en rouge, 1/2 ou S/2 suivant le fac simile. Sommes-nous en présence d'une rareté rarissime ou est-ce simplement une oblitération ?

Dans les deux cas, il est nécessaire que la lumière se fasse sur cette surcharge, les timbres en question n'ayant pas servi. La bonne foi de notre correspondant ne laisse aucun doute sur la légitimité de sa trouvaille.

Voici maintenant d'autres timbres :

En 1861. L'Espagne ayant fait une expédition à Saint-Domingue, donna comme en 1860, lors de l'expédition d'Afrique, la franchise de port aux lettres envoyées en Espagne par ses soldats. Cette franchise était constatée par l'apposition, sur les lettres, de timbres de Cuba 1857, sur papier blanc uni. Nous en avons vu oblitérés du timbre à date ayant, dans un double cercle, en haut, une inscription que nous n'avons pu déchiffrer et en bas : *Isla de Sto Domingo*. La date d'emploi est au centre. Nous en avons vu ayant 21 janvier 1864 et 17 février 1864 sur l'unique timbre 1 réal :

1 réal, vert-jaune, vert, vert vif.

A la même époque, 1861, les Espagnols furent amenés à une intervention militaire au Mexique, de concert avec la France et l'Angleterre, pour mettre un terme aux violences du Président Juarez. La France ayant été abandonnée par ses alliés, n'en poursuivit pas moins son entreprise jusqu'au jour où le « glorieux Bazaine » abandonna à son tour l'infortuné Maximilien.

C'est pendant son occupation au Mexique que l'Espagne se servit, comme à Saint-Domingue, du même timbre de Cuba 1857, toujours pour la franchise de port des lettres, accordée à ses soldats.

Ces timbres étaient annulés au moyen d'une marque ronde portant, comme notre fac-simile, en haut : *Division espedicionaria a Mexico* et au centre *Correo*.

Deux valeurs nous sont

passées par les mains :

1/2 réal, bleu.
1 — vert vif.



Nous devons avouer que nous ne comprenons absolument rien à une franchise de port représentée par des timbres portant une valeur, car du moment où il y a franchise, toute valeur nous semble superflue. Il paraît qu'il n'en est pas de même en Espagne, car nous avons eu deux valeurs différentes. Quoi qu'il en soit, ces timbres sont précieux à recruter et dignes d'entrer dans l'album.

Timbres de l'Uruguay.

RÉPONSE A UN DÉFI.

Un œuf philatélique, couvé depuis de longues années par M. le docteur E. Wonner, vient de faire éclosion dans les colonnes du *Bulletin de la Société française de timbrologie*. En découvrant son... travail, le docteur n'a pas manqué de faire entendre le cocorico de rigueur :

« Je crois, dit-il, et je puis aussi vous assurer Monsieur le Secrétaire, que personne ne pourra vous donner de plus amples renseignements, NI RECTIFIER LES DONNÉES QUE JE VOUS COMMUNIQUE »

C'est là, nous paraît-il, un petit défi lancé aux amateurs et que nous nous empressons de relever pour notre part. Il ne nous déplaît pas de prouver qu'on peut être docteur et ne pas moins être un homme, c'est-à-dire faillible. N'est-il du reste pas écrit dans notre destinée que nous rencontrerions sans cesse des docteurs sur notre chemin ? Ainsi il en est un qui nous avait promis de nous frotter le nez comme à un chat malpropre et qui imite le silence prudent de Conrad, plutôt que d'avouer qu'il est peccable; un autre se retranche derrière ses 104 enveloppes d'Italie, qu'il presse sur son cœur, et plutôt que de faire son *mea culpa* il avance les raisons les plus abracadabrantes; enfin, ce qui prouve qu'un docteur ne peut et ne doit avoir tort, c'est en voyant M. Wonner qui charge aujourd'hui notre conscience de tous « ses pressés », comme on le verra plus loin.

Mais entrons de suite dans le vif du débat :

LES DILIGENCIAS.

Qu'est ce que les « diligencias ? » Cette question a déjà été résolue ici en 1866, lorsque nous fîmes paraître un article sur ce sujet, au *Timbre-Poste*, n° 42 ; mais puisque les diligencias sont remis en question, voici ce qu'en dit M. Prudencia Echeverriarza, l'administrateur général des postes de l'Uruguay, dans son rapport au ministre don Antonio Diaz, en date du 6 février 1859.

L'Administrateur, instruit par la pratique et les usages des autres nations plus anciennes que notre jeune république, croit de convenance publique de réglementer les diligencias, pour éviter tout désagrément. Il pense devoir le faire tout en respectant comme il l'a fait jusqu'à l'exagération, le droit de chacun de s'adonner à l'industrie qui lui convient le mieux.

Le but des diligencias est de transporter d'un lieu à un autre les personnes qui ont affaire : l'intérêt de leurs maîtres ou propriétaires n'étant pas toujours d'accord avec les convenances et la sécurité des voyageurs, l'exagération de la charge peut amener des inconvénients, d'où la nécessité pour l'administration de prendre des mesures.

Depuis l'établissement des timbres-poste, les diligencias peuvent transporter les lettres affranchies, et sont obligées d'aviser, dès leur arrivée, l'administration, afin que l'on puisse prévenir je public et remettre la correspondance aux destinataires.

Voici les observations que je crois nécessaires de présenter, pour que l'administration remplisse complètement la grande mission qui lui est confiée et s'élève à la hauteur que le gouvernement donne à la République.

Votre Excellence connaît parfaitement combien l'Etat a fait de progrès depuis un an dans cette partie, et comment les travaux du Gouvernement Supérieur tiennent à assurer l'avenir de la République, le grand mouvement d'affaires et les nécessités de la situation actuelle demandant une augmentation indispensable du personnel. Ses travaux comprennent le paquebot anglais, les courriers de l'intérieur et les vapeurs pour Buenos-Ayres ; nous avons, outre le *Camilla*, deux autres vapeurs brésiliens et pour l'intérieur, le *Sydel* nous fait un service presque journalier, nous auront bientôt les vapeurs des messageries impériales de France et le vapeur *Salto*. Les travaux se font à heures fixes, en sorte qu'il n'est pas possible d'y pourvoir sans augmenter le nombre des employés ; je devais soumettre ces observations pour faire connaître le mouvement de l'administration générale des postes.

Les réformes que le gouvernement supérieur a introduites dans toutes les branches de l'administration m'ont convaincu de la nécessité de présenter ce mémoire, et s'il obtient l'approbation de Votre Excellence, j'aurai complètement rempli mon devoir qui était de vous communiquer le fruit de mon expérience et de mes connaissances.

Dieu garde V. E. beaucoup d'années.

PRUDENCIA ECHEVERRIARZA.

On remarquera que le passage relatif aux émissions de timbres ne parle pas de timbres de la poste gouvernementale mais seulement des timbres des diligencias ; il n'en est pas plus fait mention dans la brochure d'où nous extrayons les lignes qu'on vient de lire et rédigée, ne l'oublions pas, le 6 février 1859. Donc, toutes les émissions antérieures à cette date, ne proviennent pas de la poste du gouvernement.

Il semble démontré par ces lignes — mais ce serait une contradiction de ce que nous venons de dire — que les diligencias n'étaient qu'une dépendance de la poste dont elles relevaient, ce qui viendrait donner une apparence de raison à M. E. Wonner, lorsqu'il écrit au bulletin de la *Société* etc :

« Plusieurs ont soutenu que ces timbres étaient comme un office particulier. Si M. Lapido avait

été chargé particulièrement du service des malles-postes, je partagerais cette opinion, mais M. Lapido était aussi administrateur général des postes par un décret du gouvernement, et il était payé pour cela. »

Mais nous avons en réserve un décret qui vient prouver l'erreur dans laquelle a versé M. Wonner, et qui nous apprend qu'avant d'être administrateur des postes, M. Lapido était entrepreneur des diligences.

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

DÉCRET.

Montevideo, avril 1856.

Comme il y a convenance évidente à réunir l'Administration générale des postes (correos) à la Direction des Courriers (postas) et une économie réelle à mettre à la tête des deux services réunis l'ENTREPRENEUR de ces derniers, le Président a décrété :

Article 1^{er}. D. Atanasio Lapido, entrepreneur des Courriers (asentista de postas) sera chargé, sans aucune rétribution, de l'Administration des postes pour tout le temps de son contrat.

Art. 2. L'entrepreneur-administrateur est autorisé à proposer les employés sous sa dépendance, à l'exception du contrôleur qui sera choisi exclusivement par le gouvernement.

Art. 3. (Sans intérêt).

Art. 4. La capitainerie du port sera régie par les dispositions de l'art. 1^{er} du décret du 27 août 1856 en ce qui touche la correspondance particulière transportée par les capitaines de navires, les passagers et autres personnes se trouvant à bord.

Après avoir pris connaissance de ce décret, nos lecteurs conviendront que toute discussion devient superflue. M. Lapido était entrepreneur des diligences d'après contrat ; il a été nommé ensuite, en Avril 1856, directeur des postes, sans aucune rétribution, dit le décret, pour contrarier sans doute M. Wonner, qui dit absolument le contraire. Il est probable qu'il y avait des avantages attachés à la charge, que l'on ne dit pas ici, car il nous paraît que M. Lapido se serait rappelé qu'il y avait des juges à Montevideo comme à Berlin. Quoi qu'il en soit, les postes ont été réunies aux diligences, et administrées par un entrepreneur qui choisissait lui-même ses employés : tous les timbres qui ont été émis sous cette administration doivent donc être considérés comme de provenance particulière et cela est si vrai que lorsque le gouvernement se décide, en 1859, à exploiter lui-même les postes, il dit :

Art. 1^{er}. L'affranchissement des lettres au moyen des timbres-poste est établi et l'administration générale des postes n'expédiera aucune lettre si elle n'est revêtue de timbres.

Nous trouvons encore une autre preuve dans les lignes suivantes écrites par M. Prudencia Echeverriarza, pages 11 et 12 de sa brochure :

« L'administration propose au gouvernement l'emploi de timbres-poste pour en finir avec le

mode d'affranchissement employé jusqu'à ce jour et assurer par ce moyen le recouvrement des droits et offrir au commerce des avantages signalés par tous les pays qui les ont adoptés. »

Enfin, voici une autre pièce assez concluante :

Le règlement concernant les postes du 20 mars 1829 et le décret du 29 août 1836, ayant cessé d'être en usage, l'administration actuelle s'est vue dans l'obligation de proposer à V. E. la nomination d'un commissaire chargé de recueillir la correspondance à bord de bateaux d'outremer et du cabotage et de veiller à ce qu'elle ne soit portée aux bureaux et aux diligences que munie de l'affranchissement correspondant. Cette mesure a pleinement satisfait les vues du Gouvernement, car elle a produit une augmentation dans le rendement, en empêchant presque complètement la fraude qui se commettait au préjudice du fisc.

Pour couper court à cet abus et en facilitant les rapports prévus, frapper d'une amende les délinquants, l'administration croit nécessaire de créer des timbres-poste ou d'affranchissement et d'établir quatre succursales :

Ces succursales ou agences n'exigent d'autres frais que ceux d'un commissaire à cheval chargé de recueillir la correspondance.

Le mode d'affranchissement de la correspondance usité jusqu'à ce jour facilite sa transmission clandestine, aussi l'administration a-t-elle fait faire des timbres-poste et comme il lui paraît urgent de commencer à en faire usage le 1^{er} mars ; elle propose, si Votre Excellence daigne l'approuver :

Pour l'intérieur.

Brun,	lettre simple,	60 centesimos.
Jaune,	— double,	80 —
Rose,	— triple,	100 —

Pour l'extérieur.

Blen,	lettre simple,	120 —
Vert,	— double,	180 —
Ponceau,	— triple,	240 —

L'usage des timbres-poste et l'établissement de succursales doivent contribuer à augmenter le rendement. Dès que les premiers seront en service, il ne pourra y avoir ni raison ni prétexte au non-affranchissement de la correspondance. Le commissaire spécial peut employer l'amende à la moindre contravention, afin de moraliser ceux qui seront chargés du transport de la correspondance et déraciner pour toujours les abus qui portent tant de préjudices aux revenus de l'État.

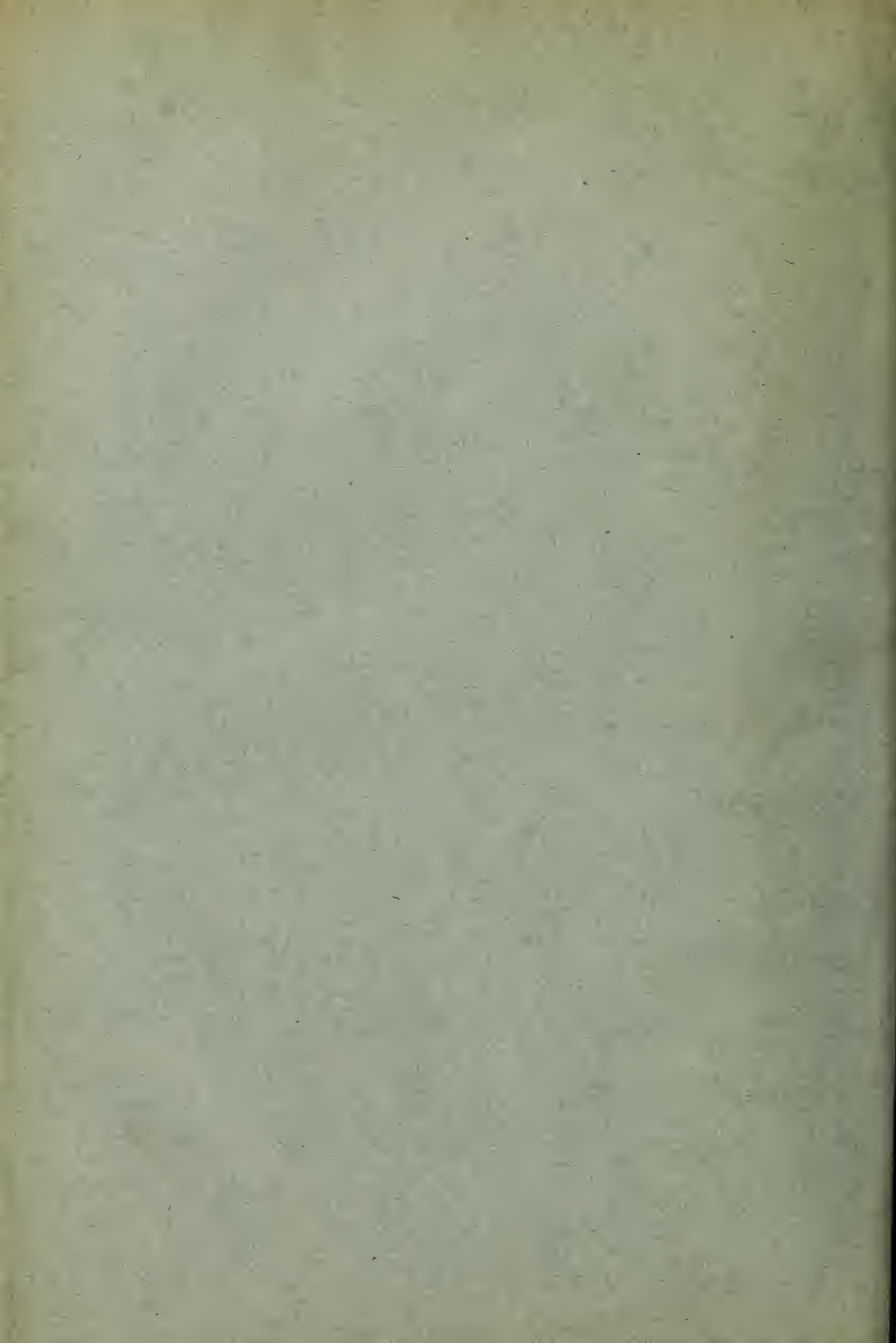
Tous ces considérants indiquent clairement qu'avant l'émission de 1859 tous les timbres étaient d'entreprise privée. Une nouvelle preuve, car elles abondent dans nos mains au détriment de M. Wonner, sans doute, qui n'a rien trouvé : c'est une balance d'entrée et de sortie de toutes les correspondances de l'année 1858 et des dépenses : il n'y est pas question de timbres-poste ; par contre, le tableau de 1859 lui réserve une colonne pour les mois de juillet à décembre.

En voilà assez, pensons-nous, sur ce sujet.

Nous arrivons aux émissions de timbres.

A continuer.







LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 275 GRAVURES

SUIVI DU

TIMBRE FISCAL

TREIZIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 95 GRAVURES

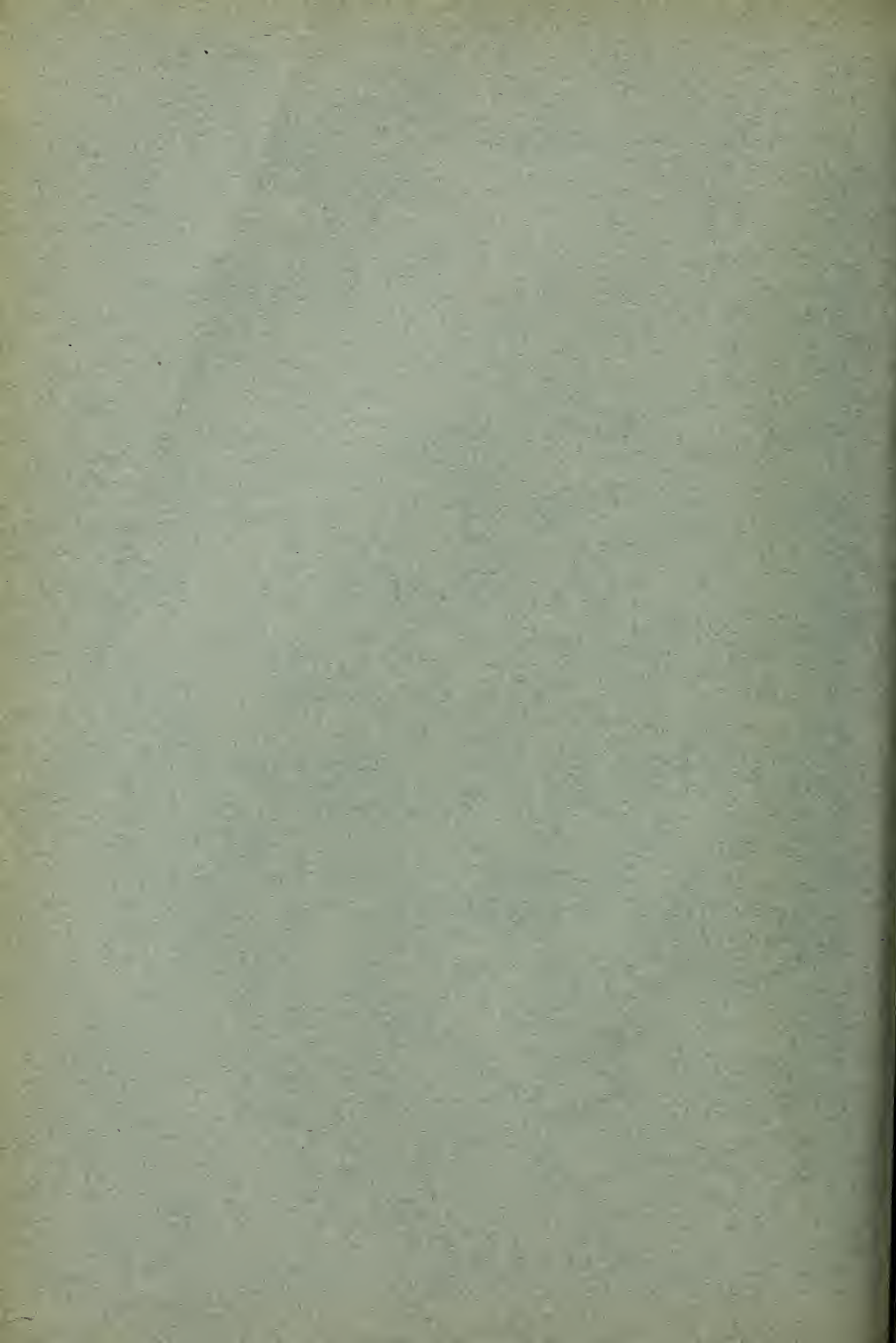
BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR

7, GALERIE BORTIER, 7

1886





LE
TIMBRE-POSTE

JOURNAL
DU COLLECTIONNEUR

VINGT-QUATRIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 275 GRAVURES



BRUXELLES
J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
7, 14 et 18, GALERIE BORTIER, 7, 14 et 18.
—
1886

Bruxelles. — imprimerie J.-B. MOENS et fils, rue aux Laines, 48.

Aalborg, 18°, 33°.
Açores, 17, 27, 33, 51°
Açores et Madère rimpriées, 51°
Algistan, 89°
Allemagne (Empire) 23, 33, 53, 61°, 69°, 81°,
 89°, 100, 101°
— Apolda, 90°
— Berlin, 61°, 69°, 81°, 89°
— 101°
— Carlsruhe, 103°
— Cologne, 102°
— Dresde, 101°
— Francfort, 90°
— Gœrlitz, 92°
— Hambourg, 102°
— Heidelberg, 90°, 102°
— Leipzig, 33, 102°
— Mannheim, 90, 103°
— Strasbourg, 90, 103°
— Stuttgart, 102°.

Wiesbaden, 90, 103.
Allemagne. (Les postes particulières an) 100.
 Angola, 45, 70.
 Antigua, 1, 33, 53, 62, 70.
 Antioquia, 2, 64, 72, 91.
 Apolda, 90.
Archipel des Pérou et des Siam, 44.
 Arendal, 21, 28, 41.
 Argentine (Rep.), 33, 53, 62, 70, 82.
 Arzamas, 90.
 Australie du Sud, 62, 70.
 Autriche, 17, 21, 33, 53, 70, 82, 90, 103.
 Avisa, 1, 89, 101, 108.
 Bangkok, 1, 34.
 Barbade, 17, 91.
 Barrow, 62, 71, 103.
 Bechuanaland Britannique, 26, 34, 62, 82.
 Belges de f. r. (Le parquet et les timbres) 68.
 Belgique, 1, 9, 25, 34, 62, 68.
 Berlin, 61, 69, 81, 89, 101.
 Bermudes, 26, 62.
 Bohême, 34, 45, 91.
 Biejetzk, 29, 95.
 Bielozerk, 95.
 Birmanie, 62.
 Bolivie, 9, 45.
 Borovitchi, 95.
 Bosnie et Herzogovine, 71.
 Brésil, 34.
 Brounisch, 82.
 Brunswick, 34.
 Bulgarie, 26, 34, 82, 101.

Cap de bonne Espérance, 17, 26.
Cap vert, 34, 45.
Carlister, (*Les timbres*), 32, 43.
Carlsruhe, 103.
Cartes administratives, 59, 100.
Celle-lettre (La) 60.
Ceylan, 2, 9, 17, 34, 46, 54, 83, 91.
Chamba, 82.
Charkoff, 42.
Chihuahua, 27, 52.
Chihuahua, (*Les timbres de*), 52.
Chili, 2, 26, 35.
Chine, 10, 18.
Chypre, 35, 54.
Cocinchine, 54, 71, 91.
Colombie (Rep. de), 48, 103.
Cologne, 102.

Colonies françaises, 35, 54.
Congo, 2°, 54-71.
Copenhague, 46.
Corée, 10, 46°.
Costa-Rica, 18°, 63, 71°.
Cote d'Or, 63.
Cuba, 35°.
Cuba et Porto-Rico, 63.
Cundinamarca, 10°, 64.
Curacao, 35, 63, 103.

Danemark, 18°, 26°, 35°, 46, 71, 103°. —
— Copenhague, 18°, 35°, 103°. —
— Horsens, 71, 103°. —
— Odense, 26°.

Demande, 68, 78°.

Dominicaine (Rép.), 10, 46, 63.
Dominique, 35°, 54, 63, 71°.

Drumlin, 46°.

Dresde, 10°.

Egypte, 72.
 Equateur ², 18, 46, 63, 72.
 Espagne, 31⁴, 43⁴, 44, 50, 52, 64⁴.
 Espagne, *La poste en* 41.
 Espagne 1850 avec surcharge *5/2*. (*Timbre d'*).
 12.
 Etats-Unis d'Amerique, 36⁴, 47, 63, 72, 83⁴.
 de Colombie, 2⁴, 10⁴, 19⁴, 26⁴.
 — — — — — 72, 84, 91⁴, 103⁴.
 — — — — — Antioquia, 2⁴, 64⁴.
 — — — — — 72, 91.
 — — — — — Condimamarca, 10⁴.
 — — — — — 64.
 — — — — — Santander, 19⁴, 26⁴.
 — — — — — 91⁴.
 — — — — — Tolima, 2⁴, 19⁴.
 — — — — — 47⁴, 58⁴, 64, 72, 84.

 Faridkot, 19⁴, 72, 84⁴.
 Fatiej, 57, 88.
 Fernando Poo, 26.
 Finlande, 4, 37, 91, 104.
 France, 37, 40⁴, 54⁴, 72, 84, 91, 104.
 Francfort, 90.

Gabon, 84*.
Gambie, 55*, 72, 91.
Gibraltar, 10, 19*, 85.
Goerlitz, 102*.
Grande Bretagne, 55, 75.
Grèce, 37*, 85.
Grenade, 65, 73*, 91*.
Griazowetz, 77*.
Guadeloupe, 48.
Guatemala, 3*, 77.
Guatemala, 48, 59*, 65*.
Guatemala, 37, quelques remarques sur les der-
niers* 59*.
Guinée, 38, 48*.
Guyane anglaise, 1, 20*, 55.
Gwalior, 26, 38, 74*.

Haiti, 65, 74, 85.
Hambourg, 102*.
Hawaïi, 55, 92*.
Hayderabad, 74*, 92*.
Heidelberg, 90*, 102*.

Heureux nouvelle, 83.
Hoffner J. g. 88.
Holkar, 27, 38, 55.
Hong Hong, 83.
Hongrie, 27, 38*, 74*, 92, 104.
Horsens, 71.

Indes anglaises, 3, 39, 55*, 65.
 — *néerlandaises*, 39, 56.
 — *portugaises*, 20*, 27.
Irbis, 22*, 42.
Islande, 74.
Italie, 27, 39, 48*.

Jamaïque, 49.
Japon, 11*,
Jelcz, 4, 14.
Jhind, 39*, 49*, 75, 92.
Johore, 56, 75.
Jummo Kaschmir, 92.

Kazan, 87.
Kraguje, 66*,
Labouan, 3*, 56.
Lagos, 27.
Les collectionneurs de timbres-poste, 107.
Leipsick, 33, 102*.
Levant, 30, 65, 92.
Levant. (Essais des timbres allemands du) 30.
Liberia, 11*.
Loubny, 14*.
Lunga, 95*.
Luxembourg, 104.

Macao, 3°, 11.
 Madagascar, 3, 49°, 85°, 92.
 Madère, 51°.
 Malacca, 11, 20, 27, 39, 49, 75.
 Mannheim, 90, 103.
 Martinique, 65°, 75, 86°, 92.
 Manrice, 65.
 Mexique, 11, 20, 27, 39, 49°, 65°, 75°, 86
 93°, 103.
 — Chihuahua, 27°.
 Monaco, 11, 28, 40, 86, 93.
 Montserrat, 57.
 Moresnet-Neutre, 96°, 105.
 Morschansk, 22°.
 Mozambique, 21°.

Nabba, 40°, 50°.
 Natal, 21°.
 Nepal, 105.
 Nevis, 17.
 Nicaragua, 66.
 Nord de Bornéo, 86°, 93°, 105.
 Norfolk, 21.
 Norwège, 21°, 28°, 41°, 57°, 66°, 95°, 105.
 — Arendal, 21°, 28°, 41°.
 — Drammen, 66.
 — Kragerø, 66°.
 — Tonsberg, 105.
 Nouveau Brunswick, (L 2 1/2 da) 108°.
 Nouvelle Calédonie, 75° 86°, 93° 105.
 — Ecône, 105.
 — Galles du Sud, 28°, 41°, 57°, 66°, 105.
 — — (Le 5 pence, bleu de
 la, 108°)
 — Zélande d'Afrique du Sud, 76°, 105.
 — Répé, 91 06°.

Nowanuggur, 66.

Océan pacifique. (C^{ie} de l') 106*.

Odense, 26*.

Orange, 28*, 87.

Oster, 67*.

Oustysolsk, 77*.

Paraguay, 41*, 66, 94*.

Pays-Bas, 76.

Perak, 57*, 76*, 87*, 106*.

Périsla w, 14.

Périslaw Zaleski. (Le dernier mot sur cer-
tain) 79*.

Péron, 4*, 22*, 41, 44*, 66, 76, 95, 106*.

Perse, 12*, 28*, 41, 50, 76, 87.

Pétare. (Le timbre de) 99*.

Philippines, 22*, 29, 67*, 77, 87*.

Porto Rico, 95.

Portugal, 29, 67, 106.

Pountch, 13, 22, 77.

Puttialla, 57.

Récompense, 16.

Rétour de l'Océan, 79.

Réunion, 4, 13*, 67, 77.

Rio de Oro, 22, 29.

Rijeff, 4, 42*.

Roumanie, 4, 29, 50.

Russie, 4*, 11*, 22*, 29*, 41*, 57*, 67, 77*,
79*, 87, 95*, 106*.

— Arzamass, 57.

— Biejetzk, 29*, 95*, 106*.

— Biejetzk, 57*.

— Borovitchi, 95*.

— Bronnitchi, 88.

— Charkoff, 42*.

— Faléje, 57*, 88.

Russie Griazovetz, 77*.

— Irbit, 22*, 42.

— Jeleiz, 4, 14.

— Kazan, 87.

— Loubny, 14*.

— Longa, 91*.

— Merschansk, 22*.

— Oster, 67*.

— Oustysolsk, 77*.

— Pereiaslaw, 14.

— Pereiaslaw-Zaleski, 79*.

— Pétkoff, 106.

— Rijeff, 4, 42*.

— Schatz, 95.

— Shadrinsk, 57*, 106.

— Soroka, 4*.

— Soudja, 22*.

— Starobyselsk, 4, 77*.

— Stichigry, 87.

— Toula, 4*.

— Welsh, 22*.

— Zadonsk, 57.

Saint-Christophe, 57, 67*, 95.

— Pierre Miquelon, 5, 14*, 21, 29, 38.

— Thomas et Prince, 42, 106.

Sainte-Lucie, 14, 23, 77.

Salvador, 77.

Santander, 19*, 26, 91*.

Schatz, 95.

Selangor, 57.

Serbie, 5, 23*, 42, 50, 57*.

Shadrinsk, 57*.

Shanghai, 29*, 50, 78, 96*.

Siam, 5, 23, 44, 51, 57, 68, 106.

Siam, (A propos du 2^e tical de), 51.

Soroka, 4*.

Soruth, 42.

Soudja, 22*.

Starobyselsk, 4, 77*.

Stichigry, 87.

Stellaland, 29.

Strasbourg, 90, 103.

Stuttgart, 102*.

Suède, 5, 50, 68, 78, 96, 106.

Suisse, 23*, 42, 78*, 96*.

Sungei Ujong, 57, 88*.

Tabago, 21, 30*, 43, 88.

Tahiti, 5, 43*, 50.

Tasmanie, 14, 80, 98, 106.

Tasmanie. (Le 4^e p. de la 1^{re} émission de), 80.

98.

Timbre-Poste. (Le 21^e anniversaire du), 96.

Tolima, 28*, 19*, 36*, 47*, 58*, 64, 72, 84.

Tolina réimprimés. (Les premiers timbres

du) 58*.

Tonsberg, 105.

Toula, 4*.

Transvaal, 5*, 30.

Turquie, 5, 14, 24, 30, 43, 68.

Uruguay, 6*, 15, 15*, 24, 106.

Uruguay. (A propos de l'article, les timbres

de l') 50.

Uruguay. (Certificat d'authen. de certaines

cartes et timbres de l') 15.

Uruguay. (Les timbres de l') 6*, 15*, 24.

Venezuela, 43, 99*.

Victoria, 14*, 24, 30, 43, 50, 68, 78*, 88, 96.

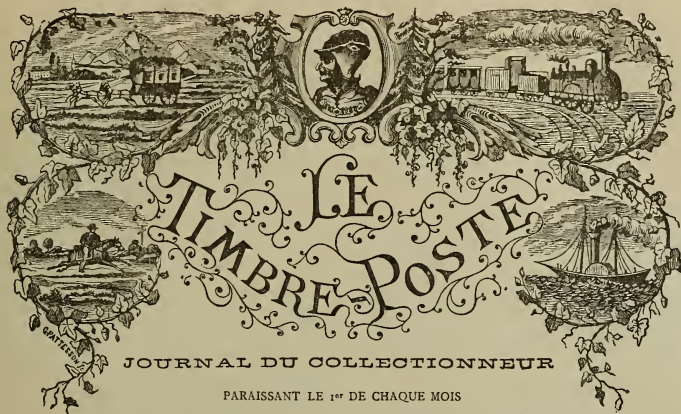
Welsh, 22*.

Wiesbaden, 90*, 101.

Wurtemberg, 50, 106.

Zadonsk, 57.

Nota. — Les types sont marqués par un astérisque. (*)



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MONNAYE-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS

Nous venons de livrer à la composition le SUPPLÉMENT DU CATALOGUE DE TIMBRES-POSTE retardé par suite de diverses causes indépendantes de notre volonté. Nous espérons pouvoir le mettre en vente dans le courant de février prochain. Prix 4 frs. franco.

POUR PARAÎTRE INCESSAMMENT. *Almanach du Timbre-Poste*. Prix frs. 2 franco.

CHRONIQUE

—
ANTIGOA.

Emprunté au *Philatelic Record* :

Timbre *Stamp Duty* 1 penny ayant servi le 11 octobre à l'usage postal; même timbre ayant *Stamp Duty* oblitéré par une ligne noire et *Postage and Revenue* en travers le cartouche inférieur :

1 penny, bleu, surch. noire.
Postage and Revenue 1 — — — —

BANGKOK.

La carte de Malacca 3 cents, bleu, a reçu la surcharge B, en noir sur le timbre :

3 cents, bleu, surch. noire.

BAVIÈRE.

On a mis en vente le 1^{er} décembre dernier des bandes nouvelles semblables à celles de l'Allemagne et du Wurtemberg. Le timbre est à droite et la place de l'adresse est indiquée par *An* et quatre lignes de points, la troisième commençant par *in*, le tout entre deux doubles traits de la couleur du timbre. La dimension de la bande est 230×160^{mm}; le partie extrême est gommée et les deux coins coupés.

Le papier a des lignes ondulées rapprochées dans le sens vertical :

3 pfennig, vert sur blanc.

BELGIQUE.



Nous voici en présence d'une émission qui vient

renforcer la série des timbres gravés à Paris, à l'effigie du roi Léopold II.

Le 20 centimes a, à la partie supérieure, de chaque côté, sur le chapiteau d'une colonne, le lion de Belgique et en bas la valeur en chiffres, mais quels chiffres ! C'est peut-être nouveau, mais assurément ce n'est pas beau ; en haut : *Belgique*, en bas : *Postes*. Le 50 centimes a, au lieu d'armoiries, un buste, mais lequel ? Le mot *Belgique* occupe la partie inférieure et *Postes* celle supérieure ; chiffre valeur dans les angles supérieurs.



Le 2 francs, valeur attendue depuis longtemps, mais dont la nécessité n'est nullement prouvée, a une bien triste corne d'abondance dans l'angle gauche inférieur et la valeur en chiffres impossibles au coin opposé et, dans l'angle gauche supérieur, entouré de branches de laurier : *Belgique* est en haut, *Postes* en bas.

Pour confondre plus facilement le 2 francs avec le 50 centimes violet on lui a donné la couleur de ce dernier.

Imprimés en couleur sur papier teinté, piqués 15 :

20 centimes, olive.
50 — ocre.
2 francs, violet.

Signalées par *Der Philatelist* les cartes de service suivantes :

Commune de Seraing s/Meuse, impression noire sur citron ; légende : *carte-postale de service*.

Administration communale de Morlanwelz, impression noire sur chamois, légende : *Carte correspondance de service* etc.

La même, noir sur blanc ; légende : *Carte postale de service*. — *Le Bourgmestre de Morlanwelz*.

Ministère des chemins de fer. — *Postes et télégraphes*. — *Administration des postes et télégraphes*, à droite, en haut : N° de l'indicateur ; à la partie supérieure : *Carte postale de service*, armoiries etc. ; à droite : *Série A. N° 4. (Postes et Télégraphes) Bon n° 1 — 1885*, noir sur blanc.

CEYLAN.

Il nous vient une carte de 3 cents, lilas, que nous reproduirons le mois prochain.

CHILI.

La couleur du 20 centavos est changée :

20 centavos, gris.

Le *Deutsche Philatelisten Zeitung* signale la carte 3 centavos mais avec l'impression lithographique :

3 centavos, vert sur rose.

CONGO.



Les types des timbres du Congo que nous n'avons pu reproduire, répondent, les 5 et 10 centimes au type 5 francs de Belgique et celui de 25 centimes au type même valeur.

ÉQUATEUR.



Voici la surcharge, car c'est bien une surcharge dont se trouvent frappés les timbres fiscaux à Guayaquil, en l'absence de timbres-poste, sans doute. Nous avons vu :
2 centavos, brun, surch. violette.
5 — rouge, — —

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Tolima. On nous a fait voir, sur papier azuré vergé et bâtonné de bleu, au type ci-contre, quatre timbres en groupe qui correspondaient par leurs détails aux quatre dernières des six variétés de cette valeur sur papier blanc. L'aspect des timbres fait croire à leur authenticité. Ce que nous ne comprenons pas, c'est qu'après avoir passé par le papier azuré quadrillé, vergé, uni, pour adopter le chamois on aurait repris le papier azuré vergé pour l'abandonner encore pour le papier blanc, celui-ci étant certainement le dernier papier employé :



5 cents, noir sur azuré vergé bâtonné



Antioquia. Voici le dessin du timbre 20 centavos nouvellement émis et dont nous parlerons tout récemment. Le papier est blanc vergé :

20 centavos, outremer.

FINLANDE.

Il paraît que les timbres-poste à 5 et 10 marks ont fait leur apparition depuis plusieurs mois :

5 marks, vert, centre rouge.
10 — brun — —

GUANACASTE.



Nous recevons de nouveaux timbres d'un pays fort peu connu si nous en jugeons par les livres spéciaux qui la plupart n'en parlent pas.

Ce sont les timbres de Costa Rica qui ont reçu la surcharge *Guanacaste* dans la largeur pour les 1, 2, 40 centavos et dans le sens vertical pour les 5 et 10 centavos. Cette dernière valeur a les lettres capitales comme le prouve notre fac-simile.

L'impression est en couleur sur blanc, piqués 12 :

1 centavos, vert.	surch. noire horizontale
2 — carmin	— — —
5 — ardoise	— — verticale
10 — orange	— — —
40 — bleu foncé	— rouge horizontale

Guanacaste est un Département occidental de la République de Costa Rica. Il se divise en quatre cantons : Liberia, Santa Cruz, Nicoya et Bagaces et comptait au recensement de 1864 un peu plus de 10000 habitants.

Jusqu'en 1858 il appartenait au Nicaragua qui l'a cédé par traité conformément au vœu des habitants. Sa capitale est Guanacaste ou Libéria (*Nouveau dictionnaire de géographie universelle de Vivien de St-Martin.*)

GUYANE ANGLAISE.

La carte 3 cents, aurait été vue par le *Philatelic Record* ayant *one cent* imprimé en travers le timbre, en noir et la valeur originale biffée à l'encre ordinaire :

1 cent sur 3 c. carmin 57chamois.

INDES ANGLAISES.

Les cartes avec réponse 1/4+1/4 anna, ne seraient plus piquées à la séparation, au dire de *I. B. J.* et auraient leur dimension réduite à la grandeur des cartes ordinaires, même valeur :

1/4+1/4 anna, brun-rouge.

LABOUAN.



Il se fait une consommation étonnante de timbres 2 cents. Voici encore un nouveau qui nous est remis par plusieurs correspondants. La surcharge 2 cents est en oblique de gauche à droite :

2 cents sur 8 c., rouge et noir.

MACAO.

Les timbres provisoires continuent. Voici les 25 et 50 réis, qui deviennent respectivement 5 et 10 réis, par la surcharge 5 ou 10 sur la couronne et par la suppression du chiffre primitif, le tout en noir :



5 réis sur 25 réis, rose et noir.
10 — — 50 — vert —

On nous écrit de cette colonie portugaise qu'il n'y existe pas de cartes postales : celles qui circulent sont donc obtenues par faveur.

MADAGASCAR.

Le *Philatelic Record* nous fournit l'occasion de lui faire l'emprunt suivant :

Parlant de timbres reçus d'un de ses correspondants, il dit : « Le timbre est formé d'un rectangle ayant pour cadre une ligne double d'environ six centimètres de hauteur sur 3 1/4 en largeur, il est divisé en trois parties presque égales par deux lignes horizontales ; dans l'espace, en tête, sous les capitales B C M (*British Consulate Madagascar*) Consulat anglais Madagascar. Dans l'espace central 1 oz *Postal Packet* et dans l'espace inférieur : *one penny*. Le tout imprimé en brun-rougeâtre.

« Chaque timbre est séparé de ses voisins (mais seulement aux côtés) à la roulette sur une ligne pointillée de la même couleur. Dans le centre du timbre est imprimé en noir, avec un timbre à main, le sceau ordinaire du consulat qui consiste dans les armes royales dans un cercle inscrit : *British vice-Consulate Antananarivo*. Le timbre n'a pas de gomme si ce n'est une petite ligne à l'angle gauche supérieur. A l'apparence d'une étiquette de bagage en dimension réduite : ».

1 penny, brun rougeâtre, percé en lignes de couleur
2 — — — — —
3 — — — — —
6 — — — — —

PÉROU

Der Philatelist annonce le timbre fiscal annulé de 1880/81 ayant les armes chiliennes en surcharge bleue et l'inscription *Caja fiscal de Lima* :

20 centavos, rouge-brun et bleu.



Très forts les lithographes péruviens. On en jugera par les deux spécimens ci-haut, arrivant d'Arequipa où ils sont en usage.

Le 5 cents représente le portrait de M. Grau, un amiral dit-on, il est tourné à droite dans un ovale ayant à la partie supérieure, *Correos del Perú* et à celle inférieure : *Cinco 5 cents*; le cadre est rectangulaire.

Le 10 cents nous montre de face le général Bologneci qui doit être flatté de se voir si beau; les inscriptions sont les mêmes qu'au 5 cents sauf la valeur en bas; les angles supérieurs ont un chiffre en oblique.

Le lithographe, pour qu'on n'en ignore, a placé le nom de chaque portrait au bas du buste.

L'impression est en couleur sur papier blanc uni :

5 centavos, bleu paille.
10 — olive.

Ces timbres existent aussi avec la surcharge *Arequipa* dans un cercle noir.

Les teintes sont aussi réussies que le dessin, ce qui n'est pas peu dire.

RÉUNION.

Il paraît que les timbres avec surcharge récemment décrites, ne sont que des dupes mises en circulation par une bande de carottiers à Paris.

ROUMANIE.

Au nouveau type, le 50 bani existe depuis le 15 décembre;

50 bani, jaune.

RUSSIE.

M. Vonder Beeck a eu l'obligeance de nous renseigner sur les timbres ci-après :

Jeletz (Orel). Le type 1874/76 5 kopecks a été utilisé :

- a. En bleu sur bleu uni, percé en points.
b. — — jaune citron.

Ce dernier a une oblitération peu visible et qui ressemble à 1882. C'est probablement entre les années 1876 et 1881 que ces deux timbres ont été émis. Depuis le 1^{er} novembre est en circulation un nouveau timbre sur papier jaune, même dessin que les timbres de 1881/82, mais les lettres sont un peu plus grandes, le cadre a deux lignes et la valeur est de 5 kopecks :

5 kopecks, bleu sur jaune.

Rjeff (Tver). Le timbre de 1874 existe avec le fond brique et pointillé de bronze :

2 kopecks, brique, bronze et noir.

Storobyelsk (Charkoff). Le type du mois passé existe comme *timbre-taxe*, depuis le 14 novembre, imprimé en rouge sur blanc et ayant le même piquage :

3 kopecks, rouge.

Soroka (Bessarabie). Emission du 15 octobre Au centre d'un ovale, un château fort; plus bas : une ligne ondulée représentant un fleuve; autour de l'ovale l'inscription : *Sorokoskoy Zemskoy Potschty* (De la porte rurale de Soroka); en bas : *Try kop* (trois kopecks); dans les angles un chiffre.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 13/12; le château et fleuve sont bleus, le cadre intérieur et le cadre de l'ovale jaune-brun, et l'ovale ligné verticalement de rouge; les inscriptions et chiffres sur fond noir :

3 kopecks, jaune-brun, noir, rouge et bleu.

Toula (Toula). Le nouveau timbre, dont nous parlions tout récemment, est celui qui se trouvait autrefois en-dessous du timbre en relief. Il est appliqué aujourd'hui à droite sur les enveloppes, dont nous avons obtenu les variétés suivantes :

**ЗЕМСКАЯ ПОЧТА
ПЛАТА 5 КОП**

Grand format : 145×120 m/m.

5 kopecks, bleu sur paille uni.
— — blanc vergé.

Moyen format : 145×80 m/m.

5 kopecks, bleu sur paille uni.
5 — — blanc vergé.

Grand format : 150×122 m/m.

5 kopecks, bleu sur gris fer.

Moyen format : 150×90^{m/m}.

5 kopecks, bleu sur paille uni.

Ces deux derniers formats existent aussi dans le type ovale, imprimé à droite, également en bleu.

SERBIE

La guerre doit marquer sa place dans les albums. Il paraît que les militaires en campagne se servent de cartes qui donnent à celles-ci la franchise. Ces cartes ont pour cadre une grecque de 130×80^{m/m}. A la partie supérieure les armoiries nouvelles, aigle à double tête, dans un écu posé sur manteau royal surmonté d'une couronne, ayant de chaque côté des drapeaux, sabres, fusils et canons, quelque chose de terrible, enfin; sous les armoiries, l'inscription : **BOJHNYKA AONINCHA KAPTA**, et plus bas, trois lignes d'adresse, la première et dernière commençant par T ou Y; à la partie inférieure un avis indiquant que l'adresse seule doit être mise de ce côté.

Le revers ne contient aucune indication. Ces cartes sont imprimées dérisoirement en rose :

sans valeur, rose

Un de nos confrères annonce une carte avec réponse ayant : *Réponse payée pour réponse payée*. La couleur est jaune :

sans valeur, jaune.

Le même, signale aux armoiries aigle, « genre du 5 c. de 1884 » :

10+10 paras, brun sur jaune.

ST-PIERRE ET MIQUELON

Voici le décret de création des timbres avec lettres gothiques. On remarquera qu'il y est question de timbres à 5 centimes : mais personne ne les ayant vus il est probable qu'ils n'ont pas été émis, un approvisionnement étant arrivé en temps.

Décision relative à la transformation de timbres-poste.

Saint-Pierre, le 27 juillet 1885.

Le Commandant des îles St-Pierre et Miquelon,

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres-poste de 0 fr. 05 ; 0 fr. 10 ; 0 fr. 15 ;

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave au service des correspondances ;

Sur la proposition du Chef de Service de l'Intérieur.

Décide :

Article 1^{er}. Jusqu'à la réception des timbres de 0 fr. 05 ; 0 fr. 10 ; 0 fr. 15, il sera délivré au public, des timbres-poste de quarante centimes, ces timbres porteront, frappée (sic) par l'imprimerie du Gouvernement, à l'encre noire, les vignettes ci-dessous.

05

10

15

s p m

s p m

s p m

Art. 2. — Une commission composée du Trésorier payeur et du Chef du 1^{er} Bureau de l'Intérieur, ou de leurs délégués, sera chargée de suivre l'opération de transformation de ces timbres-poste.

Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations, pour la régularisation dans les écritures du Trésorier-payeur de la transformation ci-dessus prescrite.

Art. 3. — La transformation de ces timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

Art. 4. — Le Chef du Service de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera insérée à la *Feuille* et au *Bulletin officiels* de la colonie.

Signé : C^{te} DE ST-PHALLE.

Par le commandant

Le Chef de service de l'Intérieur.

Signé : A. LE FOL.

SIAM

Le 1/2 att serait surchargé en rouge, lettres capitales : *1 tical* soit 2 sh. 6 pence :

1 tical, bleu, surch. rouge.

SUÈDE

La surcharge des cartes 6 et 6+6 öre a été appliquée aux cartes de service 6 öre :

5 sur 6 öre, lilas, surch. bleue.

TAÏTI

Nous avons les 4 et 35 centimes avec la surcharge TAÏTI 5 c. que l'on connaît :

5 centimes 1/4 c. violet saumon, et noir.

5 — 35 c. noir et jaune —

Ces timbres viennent de Paris et tout fait supposer qu'ils n'ont aucune valeur.

TRANSVAAL.

Voici d'abord le fac-simile de l'enveloppe que nous renseignions le mois passé, mais ayant le millésime 85 et non 58, comme l'indique notre graveur.



Le *Philatelic Record* a reçu au type en cours un timbre de 2 pence et une carte postale. Cette dernière a pour inscription : *Zuid Afrik Republiek Briefkaart*, en caractères minces et larges ; le type est celui des timbres-poste :

Timbres-poste : 2 pence, brun.

Carte postale : 1 penny, carmin sur chamois.

TURQUIE

Paraltront sous peu :

5 paras, lilas et lilas clair.

25 piastres, noir et gris-noir.

formant le complément de la série actuelle.

Puis, attendent pour paraître à leur tour :

5 paras, noir	sur fond blanc.
2 piastres, rouge	— — vert-bleu.
5 — bleu	— — —
25 — brun foncé	— brun clair.

Il y aura, encore comme on le voit, de beaux jours pour la tintrophilie.

Les Timbres de l'Uruguay.

RÉPONSE A UN DÉFI.

(Suite. — Voir N° 276)

Première émission.



M. Wonner, en 1865, nous avisait que les premiers timbres *Diligencias* avaient été émis le 16 Octobre 1856 et il nous garantissait cette date comme toutes les autres qu'il nous adressait en même temps.

Aujourd'hui, ce ne serait plus le 16 mais le 14 Octobre 1856. Et à l'appui de son dire, il donne le document suivant :

Circulaire du 14 Octobre 1856.

Administration des postes et courriers (correos y postas).

Dans le but d'éviter une perte de temps et d'autres difficultés aux personnes qui doivent adresser la correspondance à l'intérieur, par les « *Diligencias* », il a été convenu que pour que l'on puisse vérifier l'affranchissement convenablement, dans les agences, on pourrait agir ainsi que dans l'administration générale.

Nous avons lu et relu cette circulaire sans trouver trace de l'introduction des timbres. Nous constatons au contraire que ce système d'affranchissement était en vigueur à l'administration des postes le 14 Octobre 1856 et que la circulaire n'a eu d'autre but que celui de l'étendre aux autres bureaux.

Une autre circulaire du 25 Septembre 1856 reproduite par M. Wonner, arrête qu'à partir du 1^{er} Octobre les lettres doivent être affranchies d'avance et le montant versé à l'administration. Donc, on affranchissait encore en numéraire le 1^{er} Octobre et le 14 les bureaux secondaires recevaient les timbres. L'introduction s'est donc faite, selon nous, entre ces deux dates.

De cette émission il y avait trois valeurs : 60 80 centavos, 1 real.

Passons maintenant à la 2^e émission, si émission il y a.

Deuxième émission.



Rappelle le type précédent sauf le mot *Diligencia* qui occupe entièrement le cartouche et les côtés qui sont différents.

Il n'y a qu'une valeur :

60 centavos, bleu.

M. Wonner, en 1866, nous écrivait que sa découverte provenait d'une lettre de 1859; maintenant la date est changée, sa trouvaille aurait été faite dans une lettre de 1857 et plusieurs de ses amis ont eu la même chance dans de vieilles lettres de 1856 et 1859.

S'il y a eu trouvaille dans une lettre de 1856, pourquoi M. Wonner prétend-il que le timbre a été émis en 1857 ? Cela n'est pas plus rationnel que de rencontrer les timbres dans des lettres plutôt que sur des lettres.

« M. Moens, dit-il, a cru pouvoir nier ce timbre, mais sans droit ». Nous n'avons jamais nié ce timbre, puisque nous l'avons eu en mains, mais nous avons douté de son existence comme timbre, comme c'est notre droit. Voici du reste nos raisons :

M. Wonner s'est toujours montré vis-à-vis de nous plus complaisant qu'exact. Nous en fournissons maintes preuves plus loin. Et lorsqu'il nous affirmait une chose, elle était, le plus souvent, inexacte. En 1866, il nous remettait le 2^e type *Diligencia* qui ne nous rassurait guère; il nous promettait cependant de nous prouver que nous nous trompions. En 1874, lorsqu'il dénicha un 3^e type, il renouvela sa promesse, sans plus la tenir et aujourd'hui encore les détails « complets et circonstanciés » qu'il nous devait font absolument défaut dans son travail. M. Wonner promettait donc ce qu'il ne pouvait tenir.

L'usage des timbres *Diligencia* se prolongea, dit M. Wonner, jusqu'en 1859, malgré l'ordre du 5 avril 1858 que voici :

Montevideo, le 5 Août 1858.

A Messieurs les Administrateurs subalternes.

A la suite d'un ordre supérieur, vous suspendrez l'affranchissement de toute correspondance, et vous renverrez à cette administration, le plus tôt possible, les timbres qui se trouvent en votre possession et le compte de ceux que vous avez vendus.

PRUD. ECHIVARRIARZA, interventor.

Nous croyons que le contrat passé avec M. Lapido, qui expirait sans doute en 1858, a nécessité la mesure qui a donné le jour à l'ordre du 5 août 1858, puisque le document qu'on a pu lire, page 108, nommait l'entrepreneur Lapido, Directeur des

postes, jusqu'à la fin de son contrat seulement. Et nous en trouvons la preuve encore dans le décret du gouvernement du 1^{er} Décembre 1858 qui nommait administrateur général des postes M. Prud. Echevarriarza et entrepreneur des postes, M. Lapido qui reprenait ainsi ses fonctions primitives de 1856.

Puisque ce 2^e type a été employé soit disant en 1856, le 1^{er} type n'aurait donc été en usage que deux ou trois mois et cependant on le rencontre dans toutes les collections ! Le 2^e type supprimé en août 1858 aurait eu un usage de 18 mois et il n'y en aurait que 3 ou 4 exemplaires de connus ! Enfin en 1863, le stock fut vendu à feu M. de Laplante et ce timbre seul manquait ! Et notons que la taxe 10 centavos était la plus usitée, puisque c'était celle des lettres ordinaires.

Quand on voit M. Wonner adopter autant de dates différentes, il est permis de croire que ses renseignements ne sont pas sérieux et qu'ils ont grand besoin d'être confirmés par des personnes qui subissent moins l'influence du vent : car ne serait-on pas tenté de croire que si M. Wonner donne la date de 1857 après avoir donné 1859 c'est qu'il a à introduire avant cette dernière date deux émissions qui le gênent considérablement.

Nous croyons donc jusqu'à plus ample information que ce 2^e type n'est tout simplement qu'un *essai*.

Troisième émission.
(Douteuse ou essais). (1)

M. Wonner est réellement surprenant. Il sup-



pose que la poste est gouvernementale et par suite tous les documents qu'il rencontre, il les interprète selon ses besoins. M. Lapido est nommé *asistentista de postas*. Ce qualificatif le gêne sans doute pour

la thèse qu'il défend, car sinon n'eût-il pas dit *entrepreneur* des courriers ? Et M. Legrand qui a mis en ordre le travail de M. Wonner a étonnamment observé la même réserve, quoique traduisant parfaitement l'espagnol,

Quand une circulaire de M. Echevarriarza réclame aux administrateurs subalternes le retour des timbres à son administration, M. Wonner d'un trait de plume supprime cette circulaire qui le met dans l'embarras : « Il n'en a pas été tenu compte, dit-il » Et cependant il ne faut pas être doué d'une bien grande perspicacité que pour se dire : « M. Lapido était entrepreneur des postes et

courriers, son contrat est ou va expirer, il faut une reddition de comptes, d'où la circulaire. »

S'il a été rencontré des timbres *Diligencias* employés en 1859, rien de plus naturel : Le public se servait encore des timbres qu'il avait achetés avant la circulaire de M. Echevarriarza.

M. Wonner a rencontré comme nous la balance d'entrée et de sortie des lettres et des imprimés jusque fin 1859. Il y constate qu'il n'est question de vente de timbres qu'en juillet 1859, et gravement il annonce que l'émission est du 26 juin 1859 : on aurait donc employé les timbres avant de les avoir vendus !

M. Wonner n'est pas plus heureux dans ses citations que pour l'interprétation des documents officiels. Parlant des timbres au type ci haut, il dit :

« On parle d'un de ces timbres au *Timbre-Poste*, n° 5, 1863. »

Le malheur est que le *Timbre-Poste* est muet sur tout timbre de l'Uruguay, mais dans le n° 3 il est mentionné les *Diligencias* 60, 80 centavos, 1 real et le 240 centesimos, double chiffre, et *correo*, inconnus à cette époque.

Le type qui nous occupe est carré, il a *Diligencia*, en haut, et sept boules *oblongues* ? (ovales. sans doute, M. Wonner ?) de chaque côté. On ne peut donc faire confusion avec les timbres annoncés au *Timbre-Poste* et rappelés si hors de propos par le collaborateur du Bulletin.

Mais s'il n'a pas été question de ces timbres en 1863, nous en avons parlé en 1874, n° 139. C'est même à cette occasion que M. Wonner nous promettait des détails circonstanciés qui ne sont pas encore venus, malgré de si alléchantes promesses.

D'après M. Wonner, il n'existerait que peu d'exemplaires qui ont été trouvés en partie annulés, dans les papiers, à la mort de M. P. Echevarriarza, l'administrateur général des postes. « Mon opinion est établie, dit M. Wonner, que ces timbres servaient pour l'affranchissement des lettres sur Buenos-Ayres et que l'émission a du avoir lieu entre le 9 août et le 6 novembre. » A l'appui de son opinion, il cite les documents suivants :

A. M. l'Administrateur général des Postes
de l'État de Buenos-Ayres.

Montevideo, le 9 août 1857.

Le soussigné a en l'honneur de recevoir la communication de M. l'Administrateur général des postes de l'État de Buenos-Ayres, sous la date du 6 juillet dernier, dans laquelle on lui fait connaître le nouveau port établi pour les lettres introduites dans son *estafeta*. Cette administration a disposé, comme vous le

(1) C'est ainsi que l'intitule M. Wonner.

solicitez, qu'un port égal soit fixé à la correspondance de ce point destiné à cette ville.

AT. LAPIDO.

A M. l'Administrateur général des Postes de Buenos-Ayres.
Montevideo, le 14 octobre 1857.

J'avais retardé la réponse à votre dernière que j'ai eu l'honneur de recevoir, attendant pouvoir vous communiquer la résolution de mon gouvernement pour l'époque à laquelle devait être exécutée la mesure projetée pour l'affranchissement de la correspondance, mais sachant par les journaux que cette mesure a déjà été adoptée dans votre pays, je suis autorisé à l'établir dès le 1^{er} novembre prochain.

AT. LAPIDO.

Montevideo, le 6 novembre 1857.

Administration générale des Postes.

Par autorisation supérieure le public est prévenu que toute correspondance pour Buenos-Ayres et autres points du même État qui devra être envoyée par la poste, devra être affranchie dans cette Administration en payant le montant qui lui est assigné d'après la « tarifica » suivante :

Lettre simple, 120 centesimos.
— double, 180 —
— triple, 240 —

Pour un poids plus élevé, en proportion du poids.

AT. LAPIDO.

Nous n'irons pas chercher d'autres preuves que celles fournies par M. Wonner pour lui prouver combien son opinion est fautive.

M. Lapido, le 14 octobre 1857, renouvelle son acceptation, de la proposition de la Direction générale des postes de Buenos-Ayres, qui doit entrer en vigueur à dater du 1^{er} novembre 1857; mais un avis du 6 novembre prouve que M. Lapido ne put mettre son projet à exécution qu'à partir du 6 novembre : Il n'a donc pu être émis des timbres entre les dates d'acceptation, 9 août 1857 et celle du 6 novembre, l'accord n'ayant été ratifié que le 14 octobre, pour entrer en vigueur le 1^{er} novembre.

Il n'y a que deux valeurs :

180 centesimos, vert.
240 — rouge.

M. Wonner trouve tout naturel qu'il n'a pas été émis de 120 centesimos, parce que deux timbres 60 fesaient 120. Admettons cette raison un instant : il ne fallait donc pas non plus de 180 centesimos, parce que 3 fois 60 font 180, et il fallait encore moins de 240, à notre avis, parce que 4 fois 60 font 240 et trois fois 80 le même chiffre.

Il faut convenir que c'est là une argumentation joliment tirée par les cheveux.

Notre opinion est, que ce type a été proposé, par M. Mege, puisque Mege il y a, et qu'il a été refusé à cause de son inscription *Diligencia*, qui ne rappelait nullement les postes de Montevideo. Il est naturel que ces essais aient été trouvés dans les papiers du Directeur général des postes, à qui on a sans doute présenté des exemplaires neufs et annulés, si l'annulation ne provient pas de ce dernier.

Une autre raison, qu'on fait valoir et qui vaut son pesant d'or, est celle-ci :

« Ceci est sûrement le même type que celui des timbres 2^e émission pour les rayons finissant en pyramide. En effet, quelques jours seulement après, furent lithographiés les trois timbres doubles (des timbres doubles!?), avec la valeur en bas. »

M. Wonner ne sait qu'une chose sur ces timbres, c'est qu'ils ont été trouvés dans les papiers d'un administrateur des postes, il n'en fait pas plus pour qu'il vienne affirmer qu'ils ne furent en usage que quelques jours! C'est d'une maladresse incroyable qui ne s'explique que par le désir de placer « les quelques exemplaires qu'il possède seulement. » Ce qui s'explique moins, c'est l'indifférence du secrétaire de la société qui écrit le mot « Science » sur son drapeau et qui laisse passer des choses aussi invraisemblables.

Deux mots encore et nous abandonnons ces timbres.

Le dessin central du 180 centesimos, répond en tous points au dessin central du timbre à double chiffres de l'émission suivante, mais du 240 centesimos; par contre le 240 centesimos a donné son dessin central à la valeur 180 centesimos, même émission, remarques qui ont été faites par M. Ch. Diena : elles ont été reconnues exactes à Paris. C'est une preuve de plus que les timbres en question ont été refusés à cause de leur inscription, comme nous venons de le dire et que le dessin central a été utilisé avec un nouveau cadre pour aller plus vite : c'est probablement à ce refus d'adoption du type *diligencia* qu'il faut attribuer le retard de 6 jours constaté par les documents produits plus haut : 14 octobre et 6 novembre 1857.

On peut donc considérer cette émission « douteuse » comme n'ayant jamais existée qu'à l'état d'essai.

A continuer.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MONNAIE-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

BELGIQUE.

Der Philatelist annonce les cartes de service avec réponse, ci-après :

1^o *Ministère des chemins de fer, postes et télégraphes*. A gauche, en haut, armes dans un cercle avec inscription : *Chemins de fer de l'Etat*. — *Belgique*. A gauche, sur le côté de la carte : *Série A*, n° 4^{ter}. — *Bou 23 de 1835*.

Sans valeur, noir sur blanc.

2^o *Ministère des travaux publics*, les deux derniers mots barrés d'un trait bleu et en dessous, imprimé dans cette couleur : *Chemins de fer, postes et télégraphes* sur les deux parties. Armes en cercle, à gauche, en haut comme la précédente carte; sur le côté de la première partie : *Série A*, n° 4^{ter},

Sans valeur, noir sur blanc.

BOLIVIE.

Le Philatelic World parle d'une prochaine émis-

sion de timbres dont les valeurs seraient : 1, 2, 3, 5, 10, 15, 20 centavos et probablement 25, 50 et 100 centavos. On n'est pas fixé sur le type qui serait ou les armes du pays ou le portrait du général Bolivar.

CEYLAN.



Voici présentement le type de la carte dont nous parlons le mois passé. Le timbre occupe le côté droit supérieur. Les inscriptions de la carte sont :

Post card

The address only to be written on this side.

Entre ces deux lignes, les armoiries de la Grande Bretagne; sous ces deux lignes, deux autres en caractères cinghalais et tamoul dont nous avons la traduction par M. Rodet, comme suit :

« La première ligne est en cinghalais, c'est la

reproduction de ce qui figurait tout en haut du cadre de l'ancienne carte. Elle se lit :

Pil aligananama pamanak mei pui-te ligauu.

L'adresse seulement ce côté doit s'écrire.

« La seconde ligne est en tamoul : elle formait le bas du cadre de la carte ancienne. Il faut encore lire et traduire :

Mâl vildsattei mdra inda pâkattil ejudavum.

Pas plus que l'adresse seulement ce côté sur écrire

L'impression est en couleur sur carton chamôis. »

3 cents, lilas.

Il y aurait aussi, dit un confrère, avec *Union postale Universelle* :

5 cents bleu.

10 — brun.

CHINE.

Les timbres sont changés. Nous avons reçu le nouveau type. Ce changement n'est pas heureux. Il y a encore trois valeurs :

1 candarin, vert-jaune.

3 — violet.

5 — jaune-pâle.

Nous reproduirons le type et le filagramme, car il y en un, le mois prochain.

CORÉE.

Un de nos correspondants à même d'être bien informé, nous écrit ce qui suit :

« Il n'y a jamais eu que deux valeurs de timbres 5 et 10 mons. On fait erreur en prétendant qu'il y en a davantage. Je suis en correspondance régulière avec un ami, officier des postes coréennes, qui m'a appris que les japonais ont la direction des postes et usent de leurs timbres. Pour vous en convaincre, voici une enveloppe ayant le 10 sen outremer du Japon, couvert de la griffe postale coréenne ; celle de Nagasaki s'y trouve aussi parce que les navires font escale dans ce port et les malles transportées pour la Chine, ceci parce que le service régulier est seulement entre Nagasaki et Corée. »

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Nous recevons de ce pays, directement, les enveloppes ci-après :

Format 210×93 m/m.

30 centavos, carmin sur blanc uni.

Format 153×86 m/m.

10 centavos, carmin sur paille vergé.

15 — jaune — —

Format 140×79 m/m.

5 centavos, bleu sur paille vergé.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



Cundinamarca. Cet Etat se décide résolument à nous fournir une série nouvelle de timbres, dont le type ne diffère guère du 5 centavos tombé en défaveur : C'est M. de Ferrari qui a eu l'obligeance de nous les faire connaître.

Au centre, les armoiries du pays dans un cercle, contenant : *Estado Soberano de Cundinamarca — Correos*; en dehors du cercle, en haut : *EE. UU. de Colombia*; en bas : *centavos* ou un *peso* sur une ligne droite ou cintrée; dans les angles inférieurs un chiffre dans un octogone aux 5 et 50 centavos; dans un ovale aux 10 centavos et 1 peso, et dans un cercle aux 20 centavos; le 50 centavos a le mot *centavos* sur fond de couleur, au lieu d'être sur fond blanc.



Imprimés lithographiquement en couleur sur papier

blanc :

5 centavos, bleu pâle et foncé.

10 — orange sur lilas.

20 — vert-jaune.

50 — violet.

1 peso, chocolat.

GIBRALTAR.

Nous recevons avis de M. Glavany qu'il existe pour cette possession anglaise, une série de timbres. La décision ayant été prise au pied levé, on a utilisé les types des Bermudes, sur lesquels on a appliqué en haut : *Gibraltar*, en noir. Il y aurait :

1/2 penny, vert et noir.

1 — rose —

2 — brun violet —

2 1/2 — bleu —

4 — brun —

6 — violet —

1 shilling, brun —

Il y aurait aussi une carte 1/2 penny et une bande de cette valeur, surcharge sur les mêmes de Natal et une carte 1 penny, de St-Vincent !

JAPON.

Nous tenons enu les timbres télégraphe, grâce à l'obligeance de M. Le Roy d'Etiolles. Chaque valeur est d'un type différent. Malgré notre recommandation, notre graveur a voulu absolument reproduire l'oblitération de chacun des exemplaires qui lui ont été fournis et qui figurent par un petit cercle.

1^{er} type. Inscription en caractères japonais au dessous de la chrysanthème, dans un cercle ayant une inscription en caractères japonais, dont nous avons la traduction anglaise *Telegraphs*, dans le même cercle; soudres dans les angles; 1 à gauche, 5^u à droite, dans de petits cercles.



2^e type. Le dessin central du 1^{er} type se trouve dans un losange avec la valeur 2 Sn, lequel losange est placé dans un cercle à fond uni, ayant les mêmes caractères japonais avec traduction anglaise que le 1^{er} type.



3^e type. Même dessin central que les précédents, mais dans un cercle à fond guilloché, ayant les inscriptions des autres types; à gauche 3, à droite 5^u.

4^e type. Toujours même dessin central, mais en blanc, ainsi que les inscriptions sur fond de couleur; à gauche 4; à droite 5^u, dans un petit cercle.



5^e type. Les inscriptions japonaises et la chrysanthème sont dans un cercle rappelant le 1^{er} type, les angles sont remplis par une grecque.



6^e type. Le dessin central est sur fond quadrillé, dans un cercle ayant les inscriptions en blanc sur couleur; à gauche: 10; à droite: 5^u.



7^e type. Dessin central sur fond blanc, ayant dans le cadre les inscriptions sur fond ligné; à gauche: *Telegraphs*; à droite: 15 Sen.



8^e type. Semblable au 7^e type, mais les inscriptions sont sur fond blanc.



9^e type. Ne diffère guère du 8^e type que par le fond du timbre.

10^e type. Le dessin central est quelque peu modifié et se trouve dans un double cercle, ayant les inscriptions japonaises; en bas: *Telegraphs* entre le chiffre 1 et 5^u, qui sont placés dans les angles; en haut, dans les angles, une grecque.



L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 12:

- 1 sen, bistre.
- 2 — rose.
- 3 — jaune-orange.
- 4 — vert.
- 5 — bleu.
- 10 — rouge-orange.
- 15 — brun-rouge.
- 25 — bleu foncé.
- 50 — violet.
- 1 yen, bleu et rouge.

LIBÉRIA.



Cette république, fatiguée de ses beaux timbres, en a commandé en Angleterre qui ne sont pas « splendides ». Il y en a trois types:

1^{er} type. Dans un cadre hexagone, un gros

chiffre sur fond uni, renfermé dans un rectangle, ayant pour inscription : *Republic*, à gauche; *Liberia*, à droite; en haut : *Postage*; en bas : la valeur.

2^e type. Chiffre dans un petit ovale, renfermé dans un rectangle contenant les mêmes inscriptions, aux mêmes endroits; la valeur est sur une banderole au lieu d'être sur un cartouche horizontal.

3^e type. Il est assez cocasse celui-ci : Vaisseau à trois mâts en pleine mer (?); à l'horizon un soleil levant; dans les airs une colombe tenant un journal grand comme le *Times* et tout déployé; au premier plan, une charue sur laquelle *Liberia* et un palmier à droite. En haut, une banderole sur laquelle : *Thirty two*; en bas : *cents*, sur une autre banderole.

Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc, piqués 11. Il y a aussi une série de ces timbres, non dentelés :

- 1^{er} type : 1 cent., carmin.
2 — vert-bleu.
3 — violet.
4 — bistre.
6 — gris.

- 2^e type : 8 — bleu clair.
16 — jaune-orange.

- 3^e type : 32 — bleu.

La communication de ces timbres nous vient de MM. Whitfield, King et Cie.

MACAO.

Une variété du 5 réis sur 25 réis, dernier type, se présente avec le chiffre primitif non biffé.

5 réis sur 25 réis, carmin et noir.

MALACCA.

Un confrère signale le 32 cents, avec la surcharge *three cents*, en noir :

3 cent sur 32 c., carminé et noir

et une carte avec réponse, type 1879, des cartes ordinaires :

3½ cents, bleu schamouis

MEXIQUE.

La *Philatelic World* annonce le 3 centavos, brun-rouge, que nous avons vu en vert-bronze. Que vient faire cet intrus? Va-t-on nous en faire voir de toutes couleurs ou serait-ce un timbre dont la couleur a été changée?

3 cents, brun-rouge.

M. Marco del Pont nous a montré au type aigle,

de 1864, un timbre 2 reales, rouge, oblitéré. Est-ce une erreur d'impression, est-ce un timbre orange qui a peut-être été changé ainsi, nous ne saurions le dire :

2 reales, rouge.

MONACO (PRINCIPAUTÉ DE).

Depuis le 1^{er} janvier 1886 les timbres-poste français ne pourront plus être employés dans cette principauté, les timbres à effigie de Charles III étant seuls admis à l'affranchissement.

PERSE.



Nous avons reçu les timbres 6 et 12 shahis qui doivent combler une lacune à Téhéran. Le 5 shahi de 1882 a reçu la surcharge *Officiel 6* en noir, soit en biais, soit sur deux lignes horizontales et le 10 centimes la même surcharge : *Officiel 12*. On pourrait supposer, n'étant pas prévenu, que ces timbres sont d'un emploi officiel : on sait par la communication que nous avons faite en novembre, que ces deux timbres sont réservés aux correspondances internationales :

6 shahi sur 5 sh., vert, surch. noire.
12 — 10 cent., carm. —

Il y a encore le 50 centimes, noir-gris, qui n'a été en usage, nous dit-on, que quelques jours. Mais quand? Voilà ce qu'on oublie de nous dire. Quoiqu'il en soit, il paraît que ce timbre, par une surcharge, est destiné à devenir 1 toman, celui de 10 fcs à effigie du shah, de grande dimension, étant retiré de cours avec le 5 francs, même type, plus petit. Que l'on se rassure, si ce dernier est retiré, c'est pour faire place à un autre en rapport avec l'émission présente et qui, avouons-le, est assez ridicule :



50 centimes, noir-gris.

Nous avons encore une bande pour imprimés et des enveloppes de différentes valeurs, au type ci-contre, du 8 shahi de 1876, avec une modification des angles, contenant aujourd'hui la valeur nouvelle : 1 (6,12) ch.

Le timbre est imprimé à droite sur papier uni :



Dimension 318×56 mm.

Bande. 1 shahi, carmin sur maille.

Format 145×112 mm.

Enveloppe 6 shahi, carmin sur blanc uni.

Format 150×120 mm.

— 12 shahi, violet rougeâtre sur blanc uni.

POUNTCH.

Nous avons reçu :

1/2 anna, rouge sur satin uni
2 — — blanc vergé bâtonné.

RÉUNION.

Cette fois-ci nous tenons des timbres provisoires, surchargés. Les timbres de 30 et 40 centimes ne s'écoulant guère, on a imaginé de les employer en se servant du moyen si répandu aujourd'hui. Les collectionneurs ne vont faire qu'une bouchée de ces timbres dont voici l'arrêté *sans date* ! (qui est du 10 décembre) autorisant le service des postes à mettre en circulation 300,000 timbres surchargés, arrêté inséré au *Journal officiel de la Réunion*, le 19 décembre 1885 :

Nous Gouverneur de l'île de la Réunion,
Vu l'art. 9 du sénatus-consulte du 3 mai 1854;
Vu le rapport du Chef du service des contributions indirectes et des postes;

Sur la proposition du Directeur de l'intérieur.

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. Le service des postes est autorisé à mettre en circulation la quantité de 300,000 timbres-poste surchargés pour les catégories suivantes dont l'approvisionnement est devenu insuffisant :

167,500 timbres de 0.05 c.
82,500 — de 0.10 c.
50,000 — de 0.25 c.
300,000

Art. 2. La surcharge se fera sur les timbres de trente et quarante centimes dont l'approvisionnement excède les besoins de la Colonie.

Art. 3. Le chiffre représentant la nouvelle valeur des timbres-poste sera placé en noir sur la partie supérieure du disque intérieur des timbres-poste ci-après décrits :

1^{re} Timbres de trente centimes, de couleur brune à l'effigie de l'empereur Napoléon III, et portant en titre ces mots : « Empire français, » et au-dessous : « 30 c. Postes. — 30 c. »

2^{es} Timbres de quarante centimes de couleur rouge, portant à l'intérieur du disque une aigle couronnée avec ces mots en tête : « Colonies de l'empire français, » et au-dessous : « 40 c. Poste. — 40 c. »

3. Timbres de 40 centimes de couleur jaune-orange à l'effigie de la République, portant en tête ces mots : « République française, » et au-dessous : « 40 c. Postes. — 40 c. »

Cette valeur sera placée à la partie supérieure de la figurine dans les timbres de quarante centimes, de couleur rouge-carmin, nouveau modèle, représentant l'union du Commerce et de l'Agric-

culture et portant en tête ce mot : « Poste » et au-dessous ces mots : République française. »

Dans toutes les surcharges, la lettre R (Réunion) placée au-dessous de la nouvelle valeur du timbre, indiquera le lieu d'émission.

Art. 4. Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et inséré au *Bulletin officiel*.

CUINIER.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'intérieur,

ED. MANÈS.



D'après le décret qu'on vient de lire, il y a quatre types dont la réserve a été utilisée pour en faire des valeurs nouvelles.

Nous avons d'abord la tête laurée... de Napoléon III, 30 c., qui reçoit la surcharge 5 c. et la lettre R (Réunion) en dessous ;

La tête de Liberté 40 centimes reçoit une même surcharge ;

Le 40 centimes (Commerce et Paix), le décret dit : Commerce et Agriculture, devient 5 et 10 centimes par le même moyen ;

Enfin, le 40 centimes (aigle) devient 5 et 25 centimes, toujours de par le barbouillage officiel.



Résumons donc :

Type 30 c. Napoléon III :	5 centimes, bistre, surch. noire.
— 40 c. Liberté :	5 — vermillon — —
— Commerce etc. :	5 — — — —
— :	10 — — — —
— (Aigle) :	5 — — — —
— :	25 — — — —

Ces surcharges sont certes de bon aloi, mais nous avons l'intime conviction qu'elles ont vu le jour dans le seul but de se débarrasser d'un stock gênant, en faveur des collectionneurs : Ce sont les demandes de timbres surchargés qu'on croyait bons et dus aux filous parisiens, qui auront donné l'idée à l'administration d'écouler ainsi un vieux stock.

RUSSIE.



Loubny (Poltava). Les premiers timbres, nous écrit M. Ed. Vonder Beeck, ont été émis le 20 janvier 1879. Ce type vient d'être repris après avoir été abandonné en 1884. Les timbres sont actuellement imprimés en rose-carmin.

5 kopecks, rose-carmin.

Jeletz (Orel). Il nous faut revenir sur l'opinion émise le mois dernier. Le 5 kopecks étant une valeur en emploi avec le 3 kop., il est donc présumable que les 5 kop., au type rond, que nous signalions le mois passé, n'ont fait que précéder le timbre actuel rectangulaire.

Pereiaslaw (Poltava). Le timbre reproduit il y a quelque temps et ayant une tour au centre d'un ovale est actuellement imprimé en noir sur papier de couleur :

5 kopecks, noir sur rouge-orange.

SAINTE-LUCIE.

Le timbre *Revenue*, surcharge noire sur 1 penny, lilas, a servi à l'usage postal. Filigramme C A et couronne, piqué 14 :

1 penny, lilas, surch. noire.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.



Nous avions à peine imprimé que le 05 sur 40 centimes, type commerce et Paix n'existait pas, que ce timbre était mis en circulation.

Le receveur des postes n'est du reste pas inactif en surcharges et il sait fort bien tirer profit de ces timbres provisoires, en les vendant au plus offrant. Aussi ne comprenons-nous pas comment l'administration supérieure laisse trafiquer ainsi ses employés et faire d'un bureau de poste une véritable boutique et une exploitation qui semble n'avoir aucune limite.

Les nouveaux venus sont de deux types et de diverses variétés :

Type commerce, 5 c. sur 35 c., orange et noir, surch. noire.

— 5 c. — 75 c., camin, — —

— 5 c. — 1 f., vert-bronze, — —

Type figurine assise, 5 c. — 20 c., bistre et vert, — —

TASMANIE.

M. Ridpath nous dit avoir rencontré une « erreur d'impression » de la carte postale :

1 penny, mauve sur blanc.

TURQUIE.

M. Glavany nous adresse une réclamation parce que nous avons oublié le mois dernier de citer son nom, chose extrêmement grave, à propos de la nouvelle cependant bien petite que nous avons insérée ici.

Satisfaction ayant été donnée à notre correspondant, nous croyons devoir avertir, une fois pour toutes, les personnes qui ont l'obligeance de nous adresser des renseignements pour le *Timbre-Poste*, que nous entendons mettre un terme à ces exigences de voir citer des noms ici à propos de rien. Nous comprenons que l'auteur d'un article soit connu, qu'un journal soit cité lorsqu'on lui fait des emprunts, mais nous n'entendons pas continuer à citer des noms qui n'intéressent personne, et cela pour des faits sans aucune importance.

VICTORIA.



Voici le nouveau timbre destiné à être employé à la sauc postal ou fiscale. Le type rappelle le 2 pence, sauf que les chiffres et les inscriptions sont placées sur fond de couleur, au lieu d'être sur fond blanc.

Ce timbre est arrivé avec la malle du 3 décembre. Il est imprimé en couleur sur papier jaune-pâle et piqué 12 1/2; filigramme V et couronne :

1 shilling, bleu sur jaune.



Voici enfin le fac-simile de la carte avec réponse qui a reçu sur le timbre la surcharge : *Stamp duty*, en violet.

1 + 1 penny, violet, surch. violette.

Certificat d'authenticité de certaines cartes et timbres de l'Uruguay.

M. Ch. Druillet, nous envoie la pièce ci-bas, dont il nous demande l'insertion, les cartes et timbres dont il y est question ayant été considérés comme de mauvais aloi. Cette pièce a toutes les garanties d'authenticité.

CERTIFICAT. — *Emission de cartes postales mises en usage en mars 1883.*

Cartes postales simples de 2 centesimos, impression en encre noire sur carton jaune, rouge, bleu ciel et blanc, avec le bâtiment de la poste, lithographié dans les angles.

Cartes postales doubles de 2+2 centesimos, impression en encre marron sur carton couleur violet, jaune, bleu, brique, rouge et blanc, avec le Palais du Gouvernement lithographié dans un des angles.

Cartes postales simples de 3 centesimos, impression en encre bleue, sur carton jaune, brique, rouge, bleu et blanc, avec le bâtiment de l'école des arts et métiers, lithographié dans un des angles.

Cartes postales doubles de 3+3 centesimos, impression en encre verte sur carton rouge, brique, bleu et blanc (1), avec le bâtiment de l'école des arts et métiers, lithographié dans un des angles.

A l'émission de timbres de 1 centesimo, vert, de mars 1883, on ajouta, en mars 1884, le mot *Franca*, placé en biais: ce fut provisoirement pour la correspondance officielle.

Montevideo, le 14 octobre 1885.

(Signé) MAYO F. ESTEVER.

Les Timbres de l'Uruguay.

RÉPONSE A UN DÉFI

(Suite. — Voir n° 127).

Quatrième émission (lisez deuxième)

Le *Timbre-Poste* est mis sur la sellette, par



M. Wonner, dans les termes suivants: « Le journal le *Timbre-Poste* fixe la date de ces trois timbres au 19 octobre 1860. C'est une erreur. »

D'accord. Mais l'origine de cette erreur s'il vous plaît!

M. Wonner a-t-il oublié que c'est, sur son affirma-

tion, que nous l'avons adoptée non sans avoir fait quelques observations qui nous semblaient nécessaires. La réponse de M. Wonner fut:

« Voulant différencier complètement les timbres destinés à l'intérieur d'avec ceux de l'extérieur, on émit pour cet usage le 19 octobre 1860 etc. »

Et voyez les contradictions de ce qu'avance aujourd'hui M. Wonner. Plus loin, après avoir *sarzé* notre conscience de ses *pesés*, en avançant que les timbres avaient été émis le 19 octobre 1860, nous trouvons:

« Les détails que j'avais donnés en 1866 (1865 s. v. p.) au rédacteur du *Timbre-Poste* me furent remis par un employé de l'administration des postes peu scrupuleux dans certains détails. »

Nous aimons à croire que M. Wonner reconnaîtra que si nous avons fait erreur, c'est grâce à lui seul.

Nous acceptons d'après les documents fournis au *Bulletin de la Société* etc la date du 6 novembre 1857 et non 1^{er} novembre 1857 comme dit M. Wonner, comme étant celle de l'émission des timbres à chiffres doubles et émis, non par l'administration générale des postes, mais par l'entrepreneur Lapido.

Il y a comme on sait, trois valeurs:

120 centesimos,	blen.
180	— vert.
240	— rouge.

VARIÉTÉS

a. *Tête bêche.*
120 centesimos, bleu
180 — vert

b. *Erreur d'impression*
180 centesimos, rouge.

A propos de ce dernier timbre, M. Wonner intercale dans son article les quelques lignes qu'il nous a écrites, en *ajoutant* ces mots « que ce timbre pourrait être le produit d'un acide. » Cette allégation de sa part est absolument *fausse* car si M. Wonner avait émis cette idée dans la lettre qu'il nous a écrite, nous n'aurions pas manqué de lui demander comment il pouvait s'y prendre pour changer le vert en rouge. Enfin n'ayant pas la compétence du Docteur Klenze, qui se dit grand chimiste, c'était une occasion pour nous de nous instruire. Nous lui posons donc ici la question tout en protestant contre des procédés aussi peu loyaux que ceux dont nous nous plaignons.

M. Wonner a relevé diverses oblitérations, savoir: 19 octobre 1859, 21 septembre 1859 et 2 août 1857..... Ainsi on a vu des timbres obli-

(1) M. J. Marco del Pont nous dit qu'il a en plus, des cartes sur carton violet et jaune.

térés août 1857 et on prétend que l'émission est de novembre 1857 : mystère, profond mystère!

« L'observation qu'on ne trouve pas de timbres oblitérés n'a plus de force, dit-on. Voyez à ce sujet, la note suivante du ministre en date du 5 mai 1860. »

OBLITÉRATION

Montevideo, le 5 Mai 1860.

A Monsieur l'Administrateur général des Postes,

Le Gouvernement a approuvé l'intention d'oblitérer (inutilizar) les timbres-poste qui servent à la correspondance qu'on échange avec Buenos-Ayres en mettant notre bureau d'accord avec celui de cette ville pour éviter la fraude etc.

EDUARDO ACEVEDO.

S'il n'y avait pas de marque d'oblitération, comment se fait-il que M. Wonner ait rencontré les timbres qu'il dit et comment se fait-il que tous les timbres de 1859 (juillet) soient oblitérés suivant l'art. 2 du décret du 11 juin 1859 qui dit :

« Le timbre sera annulé par une marque spéciale, afin qu'il ne puisse plus servir. »

On serait tenté de croire que M. Wonner n'a pas lu ce décret et qu'il s'est contenté de le faire copier au *Timbre-Poste* si nous en jugeons par la comparaison des deux textes.

Revenant sur ces timbres, plus loin, M. Wonner nous dit qu'il ont été émis le 6 novembre 1857 (variante du 1^{er} novembre) et supprimés le 1^{er} décembre 1858. C'est encore inexact. Ces timbres ont bien été émis le 6 novembre 1857, mais ils ont été supprimés le 5 août 1858 comme nous l'avons prouvé par la lettre du Directeur des postes réclamant la rentrée de tous les timbres. La date du 1^{er} décembre 1858 est celle d'un décret nommant un administrateur général des postes et un entrepreneur des courriers. Il faut avouer que ce brave docteur nous fait patauger dans un fameux gâchis.

M. Wonner prétend qu'après cette suppression (décembre 1858) ces timbres ont été remis en usage à cause de l'importance des quantités fabriquées. Et il donne la preuve en avançant qu'il a vu des timbres oblitérés septembre et décembre 1859, juillet et octobre 1860.

C'est encore une erreur, suivant nous, car nous avons possédé, par deux exemplaires se tenant, les trois premiers *Diligencias* et les 3 timbres à double chiffre, ayant une oblitération commune octobre 1859 (si notre mémoire ne nous fait pas défaut) et à cheval sur les deux timbres.

C'est assurément là une fantaisie administrative, car certainement les *Diligencias* n'ont pas été remis en cours après l'expiration du contrat de M. Lapidó

et lorsque la poste gouvernementale avait ses timbres : la même raison devait exister pour les timbres à double chiffre de même provenance.

Emission du 1^{er} juillet 1859.

(a. Série à chiffres maigres).



D'après M. Wonner l'émission de ces timbres serait du 26 juin 1859. Il a vu cependant comme nous, le tableau de l'administrateur général des postes où il établit qu'il avait délivré en juillet 1859 pour 1516 pesetas 640 centesimos de timbres et non avant cette date. Les timbres n'ont donc pu circuler avant juillet puisqu'il n'en a pas été vendu. Mais s'il faut une preuve plus palpable, la voici, car nous ne saurions rien refuser à M. Wonner :

Page 26 du rapport dont nous avons parlé, plusieurs fois, on lit :

« Le produit des administrations de l'intérieur a été pour 1858 de 18,2 piastres 376 centavos, l'usage des timbres établi depuis le 1^{er} juillet 1859 l'a fait monter à 3920 piastres 713 centavos. »

Nous maintenons donc la date du 1^{er} juillet 1859 pour les timbres suivants :

60 centesimos,	violet-ardoise.
80 —	jaune, orange.
100 —	rouge-brun, pâle.
120 —	bleu.
180 —	vert, foncé.
240 —	vermillon, foncé.

Novembre ? 1860. B. Série à chiffres gras.

Le décret du 19 octobre 1860 qu'on nous avait servi comme étant celui de la création des timbres à chiffres doubles est relatif à . . . cinq pierres qui ont servi à l'impression des timbres à chiffres gras : 60. 80 100 120. 180 centesimos ! Pas de commentaires, n'est-ce pas ?



(A continuer.)

Récompense

de cent francs est offerte à la personne qui pourra faire retrouver une petite caisse expédiée de Paris vers le 1^{er} Janvier à notre adresse, et contenant environ 1200 enveloppes du Japon de toutes valeurs, forme et émissions.

Ceux de nos confrères à qui il serait offert de ces enveloppes en nombre, sont priés de bien vouloir nous en avertir.

Bruxelles. — Imprimerie MOENS père et fils, rue aux Laines, 48



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, *Galerie Borlier*, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MONnaie-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AÇORES.

Der Philatelist mentionne les deux timbres suivants, portant la petite surcharge noire : Açores :

25 réis, lilas, surch. noire.
300 — vert, — —

AUTRICHE.

Si nous en croyons le *W. B. Z.* le 2 kreuzer actuel aurait été imprimé par erreur, sur le papier des récépissés télégraphiques et deux feuilles seulement en auraient été vendues au public. On sait que ce papier est chamois :

2 kreuzer, bistre sur chamois.

BARBADE.

Emprunté au *Philatelic Record*, le document ci-après du 28 novembre 1885 :

* A partir de cette date une nouvelle enveloppe pour lettres enregistrées de 6 pouces et 3 1/4, sera émise dans ce bureau. Le prix, y compris la recommandation, est 2 1/2 pence.

Wm P. TREMINGHAM.
Maître général des postes.

BERMUDES.

MM. Stanley, Gibbons et C^{ie} nous informent que la couleur du 3 pence est changée :
3 pence, gris perle.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Le *Deutsche Philatelisten Zeitung* a vu au filagramme ancre :

1 shilling, vert.

Et un autre journal signale :

1 penny, carmin.

CEYLAN.

L'*Ami des Timbres* mentionne les variétés suivantes de timbres-télégraphe :

Timbres 50 cents, ayant :

1^o Un petit chiffre au centre ; 40 cents en haut et en bas :

40 cents sur 50 c., bleu et rouge.

2^o Un très gros chiffre au centre : forty cents en haut et en bas :

40 cents sur 50 c., bleu et rouge.

Timbre 1 rupee, 1^{er} type, ayant :

1° La valeur primitive du centre biflée de deux traits et la valeur en lettres très espacées sur deux lignes en haut et en bas :

80 cents sur 1 rupee, brique et noir.
80 — — 1 — — —

2° Le centre porte un gros chiffre : *sixty cents* (lettres capitales) en haut et en bas sur une ligne :

60 cents sur 1 rupee, brique et noir.

Timbre 2 1/2 rupees, ayant :

Un gros chiffre au centre, valeur primitive biflée par deux traits et plus bas : *eighty cents* (lettres capitales) sur une ligne :

80 cents sur 2 1/2 rupees, ardoise et noir.

Timbre 5 rupees, ayant :

La valeur primitive biflée d'un trait ; 80 cents sur le cou de l'effigie et 80 c. sur la valeur centrale.

80 cents sur 5 rupees, orange et rouge.

Timbre 10 rupees, ayant :

La valeur primitive biflée d'un trait et 80 cents au-dessous ; 80 c. au centre :

80 cents sur 10 rupees, violet et noir.



Après cet affolement de surcharges, voici venir un type définitif? C'est un assez triste timbre portant l'effigie de Victoria dans un rectangle ayant une bande contenant des inscriptions, cintrée en haut et en bas. Ce timbre sert à deux usages comme l'indique son inscription : *Postage — Revenue*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14 : filagramme CA et couronne.

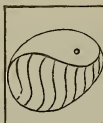
5 cents, lilas.

CHINE.



La Chine a voulu avoir des timbres fabriqués en Europe : elle a eu tort. Les timbres qu'on lui a servi de Londres et que nous reproduisons sont d'abord mal faits et n'ont pas le cachet local des autres timbres. Règle générale nous aimons mieux un timbre mal fait au besoin, mais local, qu'un de ces timbres commandés aux grandes fabriques qui ont un type d'où elles ne sortent pas.

Le timbre actuel a la prétention de représenter un monstre : le dragon. Le fait est qu'il faut être prévenu de ce que le timbre représente, que pour le deviner, entouré qu'est le dragon de dessins qui viennent rendre le tout confus.



L'impression est en couleur sur papier blanc, portant en filagramme une espèce d'es-cargot qui représente le *yang* et le *yin*, c'est-à-dire le principe actif et le principe passif. Les timbres sont piqués 13 :

1 candarin, vert-jaune.
3 — violet-rougâtre.
5 — jaune-pâle.

COSTA RICA.



Il circule des timbres ayant la surcharge *Muestra* comme le fac-simile. Nous croyons devoir avertir nos lecteurs que cette surcharge n'indique pas un nom de département comme *Guanacaste*, mais veut dire tout simplement *spécimen*. Cette surcharge est tantôt rouge ou noire suivant la couleur du timbre et pour rendre cette surcharge distincte.

DANEMARK.



Aalborg. Nous en avons reçu un timbre pour lettre et paquet, par M. F. Kyster. Au centre, les armoiries dans un cercle ayant l'inscription en rouge : *Aalborg bypost de pakke-expedition*. (Expédition des lettres et des paquets de la ville d'Aalborg); sous le cercle un chiffre 3 entre les mots : 3 øre cintré et répété de chaque côté; sur un cartouche horizontal : *Bude udleies* (commissionnaires à louer) en rouge.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

3 øre, vert et rouge.
3 — — — tête bêche.

ÉQUATEUR.

M. Glavany a vu les timbres fiscaux suivants, ayant été employé à l'usage fiscal :

1 centavo, outremer.
2 — bistre.
5 — vermillon.
20 — pourpre.

Il doit y avoir là, nous paraît-il, un peu de complaisance de la part de l'un ou l'autre collectionneur de ce pays.

Nous avons enfin la signification du mot *sucre* qui suit la désignation des cartes nouvelles.

Sucre est le nom des nouvelles piastres fortes argent, titre 900 mil., poids 25 grammes. Ce nom lui a été donné en souvenir du « Gran Marixal

Sucre » qui s'est distingué contre les Espagnols pendant l'indépendance Sud-Américaine. L'Equateur n'a fait que suivre l'exemple donné par le Venezuela qui a sa monnaie *Bolívar*; la Bolivie qui a le *Boliviano* et le Pérou qui possède le *sol* (soleil, ou Père des Incas).

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE



Santander. Ils n'ont pas eu la vie dure les premiers timbres de cet Etat de la Colombie, les voici remplacés par trois autres ayant au centre les armoiries de la République; au dessus, sur une bande horizontale : *E. S. de Santander*; plus haut, formant cintre : *EE. UU. de Colombia* et le mot *correos*, plus bas, sur une ligne droite; la valeur est à la partie inférieure sur un cartouche horizontal.



Le 1 centavo a les chiffres-values de chaque côté des armoiries et dans les angles extérieurs supérieurs; le 5 centavos n'a pas ces chiffres du haut et le 10 centavos ne les a pas sur les côtés.

Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc :

1 centavo, bleu vif.
5 — rouge.
10 — violet vif.

Tolima. Voici un 5 pesos, qui doit avoir vu le



jour en 1884, avant la série actuelle, s'il a réellement existé, car les deux timbres ci-bas nous feraient supposer qu'on a quelque attention pour les amateurs. Au centre, les armoiries de la République et pour inscription dans le cercle qui les renferme : *EE. UU. de Colombia. E. S. del Tolima*; à la partie supérieure, sur une banderole : *Correos del Estado* et inférieure : *cinco pesos*; quelques dessins de remplissage pour former un rectangle et contenant un chiffre 5 aux quatre côtés.

Lithographié en couleur sur papier blanc :

5 pesos, jaune d'or.

Der Philatelist signale les timbres 5 et 10 centavos de juillet 1879 imprimés dans d'autres couleurs que celles connues :

5 centavos, jaune-orange.
10 — rouge-brique.

Ces timbres arrivent bien tardivement pour être réels à moins qu'on n'ait abandonné le type de 1884.



FARIDKOT

Le timbre, au type ci-contre, nous vient imprimé en noir sur papier blanc uni, non dentelé :

1/2 anna noir.

GIBRALTAR.



Gibraltar est un des trois. . . pays nouveaux, que nous avons cette année à ajouter à l'album, y compris le Congo et Guanacaste.

L'émission qui nous arrive aujourd'hui n'est composée que d'emprunts forcés faits à diverses colonies anglaises, comme Gibraltar, du reste n'est lui-même qu'un emprunt très-forcé fait à l'Espagne, en 1704. Les Bermudes font les frais pour les timbres poste, Natal pour les bandes et



certaines cartes; St-Vincent pour d'autres cartes, enfin la Barbade pour les enveloppes. Il faut croire que le temps pressait énormément que pour voir faire pareils emprunts, après avoir attendu si longtemps pour doter cette possession anglaise de timbres particuliers.

Comme nous le disions le mois passé, il y a sept valeurs de timbres Bermudes surchargées Gibraltar en noir, dont plusieurs imprimées dans d'autres couleurs. Ces timbres ont le piquage 14 et le filagramme CA et couronne :



1/2 penny, vert, surcharge noire.

1 — rose. — —

2 — brun-violet — —

2 1/2 — bleu — —

4 — orange, — —

6 — violet, — —

1 shilling, bistre, — —

La bande à 1/2 penny de Natal n'a subi d'autre changement que le nom en surcharge :

1/2 penny, brun-rouge, surcharge noire.



La carte du même pays à 1/2 penny a reçu sur la formule la surcharge nécessaire *Gibraltar* couvrant *Natal*.

1/2 penny brun-rouge sur chamois.

Semblable modification a été apportée à la carte *St-Vincent*.

1 penny, carmin sur chamois.



Quant aux enveloppes Barbade, le changement de destination s'est opéré par le simple mot *Gibraltar* appliqué en surcharge sur une ligne horizontale à la partie supérieure.

Nous avons vu le format

suivant :

Inscriptions de l'enveloppe en bleu et lettre R dans un ovale :

Format 290 × 115 m/m.

2 pence, bleu, surch. noire.

Maintenant que nous avons des timbres provisoires, attendons-nous bientôt à une émission définitive, pour autant qu'on peut appeler définitif ce qui n'est pas d'un provisoire certain.

GUYANE ANGLAISE.

Voici le timbre de la carte devenu 1 cent par la surcharge *one cent* et un trait de plume sur la valeur primitive.

1 cent sur 3 cents, carmin et noir.



INDE PORTUGAISE.

Nouvelle émission.

Rappelle le type portugais de 1870. Au centre, l'effigie du roi Don Luis, en relief et pour légende : *India portuguesa*. Ce type est destiné à prendre la place du timbre « couronne » lorsqu'il sera épuisé.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 1/2, 13 :

1 1/2 reis, noir.

4 1/2 — bistre.

6 — vert.

1 tanga, rose.

2 — bleu vif.

4 — pourpre.

8 — orange.



MALACCA.

M. Moquette nous écrit que les trois lettres S.F.P. rencontrées sur certains timbres de cette colonie, signifient : *Singapore. Free Prepaid* (Singapore port payé).

Le *Philatelic Record* rapporte que le timbre 5 cents, surchargé, 3 cents, sert à la taxe des mandats et ne se délivre pas au public.

Notre confrère doit être dans l'erreur pour ce qui est de la vente au public, car nous venons précédemment de recevoir ces timbres.

L'I. B.J. décrit une carte officielle, comme suit : Carton-papier blanc ayant dans le coin supérieur droit les armes anglaises et à gauche l'inscription suivante :

OFFICIAL POST CARD
STRAITS SETTLEMENTS.

The address only to be written on this side.

Sur le dos, l'inscription : *This card must only be used for official correspondence and by officers authorized to frank.*

Sans valeur, noir sur blanc.

MEXIQUE.

Après le 2 reales, rouge, 1864, voici venir le 1 réal rouge de 1856. Ce dernier nous semble la

condamnation du premier sur lequel il nous restait des doutes. Nous ne croyons pas qu'il faut être grand chimiste, comme certain docteur de Munich, que pour faire d'un timbre *rouge-orange* un timbre rouge, la couleur première étant composée de rouge et de jaune.

Nous croyons jusqu'à preuve du contraire, que c'est une carotte nouvelle qu'on nous sert avant la saison.

Notre confrère allemand, *Der Philatelist*, est quelque peu distrait lorsqu'il dit que les premiers timbres n'ont pas été émis en 1857, mais en 1856. Notre catalogue de 1883 donne la date réelle : 16 juillet 1856.

De nouvelles cartes ont été émises. Le timbre reste ce qu'il était. Les formules ont l'impression noire et le timbre de couleur à droite; au côté opposé l'aigle. Les cartes de 2+2 et 5+5 c. sont percées à la séparation des deux parties et piquées des deux côtés, ce qui semble annoncer que l'impression a eu lieu en feuilles portant un certain nombre de cartes.

2 + 2 centavos rose, (*servicio urbano*) sur chamais.
3 + 3 — brun (*union postale*) —
5 + 5 — bleu (*servicio interior*) —

Nous avons reçu, en plus, une carte ordinaire ayant la formule imprimée en carmin et le timbre vert. A la partie supérieure, entre l'aigle de gauche et le timbre de droite, les lettres *E. U. M.* traversées par une banderole contenant: *Tarjeta postal-servicio interior*.

5 centavos, vert sur chamais.

Un de nos confrères signale :

3 centavos, brun (*union postale*).

MOZAMBIQUE.



Voici le timbre qui est destiné à remplacer le type avec couronne dans un temps plus ou moins rapproché.

Le type est le même pour toute la série. Au centre, l'effigie en relief du roi Don Luis, rappelant les timbres portugais de 1870; légende : *Provincia de Mocambique*.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 12 1/2, 13:

5 réis, noir.
10 — vert
20 — carmin vif.
25 — lilas pâle.
40 — brun chocolat
50 — bleu vif.
100 — brun.
200 — violet.
300 — orange.

NATAL.



Le 7 janvier dernier a fait sa joyeuse entrée dans le monde le 3 pence devenu 2 pence par le moyen connu, trop connu, d'une surcharge. L'ancienne valeur a été effacée par un trait et la nouvelle brille au-dessus

par les mots : *two pence* en noir. Le timbre a la nuance gris-perle.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 14: filagramme CA et couronne.

2 pence sur 3 p., gris-perle et noir.

NORFOLK (ILES)

Le *Ph. Monthly* dit que le tirage des timbres pour cette île a été exécuté à l'imprimerie du gouvernement, à Sydney et qu'ils seront émis incessamment.

NORVÈGE

Arendael. On s'est mis en frais d'imagination pour nous fournir un type de timbre convenable. C'est à M. Hermann que nous en devons la communication.

Au centre d'un cercle, ayant l'inscription : *Arendals-Bypost* ðre, est un vaisseau, et plus près les armoiries de la Norvège dans un écu entouré de sapins; au dehors du cercle, en haut, un ornement dans les angles du rectangle; en bas un chiffre.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2:

2 ðre, outremer, cintre bistre.
5 — brun — bleu.
7 — rose — vert.
10 — vert — rose.

Ces timbres auraient été émis le 9 novembre au dire du *Philatelic Record*. Le jour suivant, le 10, les 7 et 10 ðre, furent surchargés d'un 5 :

5 ðre, sur 7 ðre, rose centre vert et noir
5 — 10 — vert — rose. —

Depuis, une nouvelle émission aurait donné les timbres suivants, dans d'autres couleurs :

2 ðre, brun-jaune, centre bleu.
5 — vert — rose.
7 — bleu — brun.
10 — vermillon — vert.

Voilà bien des émissions pour une poste qui vient de naître. Il est vrai que les frais d'installation ont peut-être vidé la bourse du maître des postes et qu'il a compté un peu sur celle des amateurs, pour rétablir un équilibre dans ses finances.

PÉROU



Les deux timbres ci-haut sont signalés par *Der Philatelist* comme portant la surcharge noire ci-contre, de forme triangulaire :



10 centavos, bleu, surch. noire.
25 — violet foncé —

PHILIPPINES

Un de nos confrères annonce avec la surcharge *Habilitado para telegrafos* le timbre-poste de 1882 : 25 c sur 2 4/8 outremer et carmin.



Il nous vient un timbre qui a du vraisemblablement voir le jour le 1^{er} janvier dernier. Il est à l'effigie de feu le roi Alphonse XII dans un ovale et tournée à droite. C'est le type des timbres en cours, sauf qu'il a pour inscription, à la partie supérieure : *Filipinas Impresos* (Philippines-imprimés).

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 14 :

1/8 de centavo, vert-jaune.

POUNTCH

Encore de nouvelles variétés de papier :

4 annas, rouge sur blanc vergé,
1/2 — — — safran — — —

RIO DE ORO

Les timbres que nous avons décrits il y a peu de temps sont d'invention, paraît-il, d'un marchand des îles Canaries à qui nous avons demandé des explications.

RUSSIE.



Morschansk (Tamboff). Voici un nouveau type de la féconde administration rurale de Morschansk. Ce timbre est en usage depuis janvier dernier. Au centre, les armoiries dans une banderole en forme de fer à cheval contenant l'inscription : *Morschanskoi Zemskoi Ou-*

pravi (De l'administration rurale de Morschansk) ; au dessus, un cartouche ayant : *Potschtowaja Marka* (Timbre-poste) ; en bas : *Piat Kop (ieyk) serebrom* cinq kopeeks argent ; chiffres aux quatre angles.

Imprimé lithographiquement en couleur sur blanc, piqué 12 :

5 kopeeks, rouge, bleu, noir et bronze.



Irbis (Perm). Le timbre ci-contre à la deuxième ligne qui se présente sur certains timbres avec la première lettre manquante, sur d'autres avec ce mot en deux parties : trois lettres à gauche, quatre (dont la lettre A plus petite) à droite ; enfin avec la dernière lettre séparée du reste : ce sont là des indications qui nous viennent de M. Von der Beeck.

Ce type, depuis février a subi un léger changement : le mot *копѣ* au lieu d'avoir un trait sous ce mot a une ligne ondulée :

2 kopeeks, noir et vermillon.



Welsh (Vologda). Nous n'avions pas encore de timbres de cette poste. M. Von der Beeck nous fait connaître ce type. Au centre, un écu dans un ovale ayant l'inscription : *Welskaja Oujednaja Zemskaja Marka* (Timbre rural de l'arrondissement de Welsh) ; sous l'ovale, une banderole ayant : *Tri kop* (trois kopeeks) ; cadre rectangulaire ayant un chiffre en biais dans les angles. Emis le 7 Février dernier.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 10 1/2 et non piqué.

Les feuilles présentent deux timbres tête bêche.

3 kopeeks, vert.



Soudja (Koursk). Le même correspondant nous adresse le timbre ci-contre. Inscription dans un ovale ayant pour légende : *Soudjanskoi Oudjesdnoi Zemskoi Potschty* (De la poste rurale de l'arrondissement de Soudja) ; au dessus et au dessous une banderole portant : *Piat kop* (cinq kopeeks) ; la valeur est imprimée en chiffres dans les quatre angles. Emis le 1^{er} Janvier dernier.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 et non piqué.

5 kopecks, rouge pâle.

SAINTE-LUCIE.

Nous signalions il y a quelque temps un timbre 1 penny, type à cadre octogone intérieur, imprimé en noir sur blanc. On nous a montré depuis, un 3 pence, bleu, type 1859 avec la valeur nouvelle en carmin. Ces deux timbres sont présentés comme raretés et de fait personne n'en a pu obtenir. Mais il paraît que la surcharge *Revenue* complète ces timbres, mot qui a disparu sans grande difficulté, la couleur carmin dans laquelle il est imprimé s'enlevant comme par enchantement.

Les soi-disant raretés ne sont donc que d'abominables carottes.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Les timbres à 5 centimes ayant manqué au 1^{er} janvier, nous écrit M. A. Glavany, le 4 centimes en a tenu lieu par la surcharge d'un gros chiffre à tête droite (il faut bien faire des variétés pour les amateurs) et les lettres S P M comme autrefois, M. le receveur des postes étant peut-être à bout d'imagination :

5 centimes sur 4 c., brun-violet et noir.

L'exemplaire communiqué a la surcharge revenue : nous ne comprendrions pas M. le receveur des postes s'il en était autrement.

Le document suivant, qui nous arrive au dernier moment, semble faire croire que des ordres doivent avoir été donnés pour mettre un terme aux spéculations du receveur des postes et de quelques collectionneurs :

St-Pierre, le 5 Janvier 1886.

Le Commandant des îles de St-Pierre et Miquelon

Vu, etc.

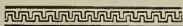
Sur la proposition.....

Décide :

Jusqu'à nouvel ordre les lettres seront affranchies au guichet de la poste et il ne sera plus délivré de timbres-poste à emporter.

SERBIE.

Nous indiquions en janvier, d'après un confrère, une carte de la guerre « avec réponse payée ». Or, voici ce qu'on nous écrit officiellement à ce propos : « Je m'empresse de vous informer qu'il n'est employé par nos troupes en campagne que des cartes correspondance simples et non avec réponse qui n'auraient aucune raison d'être. »



Nous ignorons où ledit confrère a puisé son renseignement, mais il ne peut alléguer qu'il a fait confusion avec une carte simple imprimée comme autrefois par

deux exemplaires, attendu qu'il n'en existe pas de semblables, chaque carte étant séparée.

Voilà une réponse payée pour le renseignement du confrère.

D'après ce que nous apprenons, il n'y en a que :

Sans valeur rose.

— jaune-pâle.

— foncé

Il paraît qu'il a été émis de nouvelles cartes avec réponse imprimées sur les 1^{re} et 3^e faces, les deux parties tenant par le bord supérieur. A gauche les nouvelles armoiries ; à droite, le timbre effigie ; au milieu :

Serbie-Union postale universelle carte postale, etc., puis : *réponse payée* sur l'une des deux parties :

10 + 10 paras, brun sur chamois.

SIAM.

Le timbre bleu a reçu la surcharge un *tical* en rouge :

Un tical sur 1/16 fyang, bleu et rouge.

SUISSE.

Maderanerthal. Il paraîtrait que ce timbre a fait une apparition sans tambour ni trompette, car MM. Whitfield King et Cie nous disent l'avoir reçu il y a 6 ou 7 mois.



Le type rappelle l'ancien, mais il a pour inscription : *Maderanerthal — extra dienst* ; les coins, au lieu de porter un chiffre, ont une rosace.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 :

Sans valeur, outremer

TABAGO.

Le 1 penny, dit le *Philatelic Record*, a la couleur changée ; filagramme CA et couronne, piqure 14 : 1 penny, carmin.

MM. Withfield, King et Cie nous ont soumis le timbre 6 pence, bistre, avec la surcharge : 1/2 penny, en noir, sur l'effigie, qui n'aurait été en vigueur que trois semaines :

1/2 penny sur 6 p., bistre et noir.

TURQUIE.

Nous tenons les 5 paras et 25 piastres, piqués 11 1/2 et 13 1/2, que nous annonçons tout récemment, et parus en février dernier :

5 paras, lilas et lilas.
25 piastres, noir et gris-noir.

VICTORIA

Nous trouvons dans le *Philatelist* que les timbres poste 3 pence, jaune, de octobre 1869 et 4 pence, carmin, de octobre 1881, ont reçu la surcharge : *Stamp* à gauche ; *Duty* à droite, en noir, qui leur donne le double usage des autres timbres déjà signalés :

3 pence, jaune, surcharge noire.
4 — carmin — —

Les timbres de l'Uruguay

(Suite et fin. Voir n° 278.)

Le 29 octobre, arrive, dit M. Wonner, un avis du ministre qui ordonne de procéder au tirage de ces timbres. Il n'en faut pas plus pour M. Wonner pour y voir la date d'émission. Or, si le ministre ordonne le tirage le 29, il est matériellement impossible de livrer le même jour l'impression de ces timbres et les débiter au public : c'est donc une erreur que de prétendre que l'émission date du 29 octobre 1860.

M. Wonner retranche et avec raison le 240 centesimos de cette série à chiffres gras. Mais que devient alors cette affirmation qu'il possédait ce timbre. En 1865, il insiste tellement que nous finissons par l'ajouter à la liste, mais avec un ? et semblable observation il nous la fait à chaque édition nouvelle de notre catalogue. Et maintenant, après nous avoir certifié pendant vingt ans qu'il avait le 240 centesimos, il s'écrie, avec double point d'exclamation, que ce timbre n'a jamais existé et pour qu'on n'en ignore il le dit deux fois : pages 223 et 224 du bulletin !

Décidément s'il est des docteurs sérieux, ce n'est assurément pas M. Wonner.

Il y a donc :

60 centesimos, brun foncé, pâle, brun-rouge, gris, violet pâle et foncé.

80 — jaune, jaune-orange.

100 — rose, pâle, carmin.

120 — bleu, foncé, pâle.

180 — vert, foncé.

Nous n'irons pas plus loin. Nous croyons avoir suffisamment démontré que l'exactitude n'est pas une des vertus dominantes chez M. Wonner et qu'il a eu tort de parler d'une perfection qu'on chercherait en vain dans son travail. Il lui a été toutefois attribué (et non donné) une médaille d'argent. En l'absence de tout rapport, nous nous demandons si l'on a voulu récompenser la longueur ou le mérite du travail. Dans le premier cas, puisqu'on annonce une publication dans cinq numéros du *Bulletin de la Société*, etc., nous approuvons. Car la copie manque sans doute et le travail de M. Wonner sauve la situation ; dans le second cas, nous ne pouvons

que désapprouver la Commission des prix qui, après avoir exceptionnellement accordé des délais après la fermeture du concours, récompense au pied levé une œuvre sans mérite aucun.

Cependant puisqu'il a été attribué une médaille de 2^e classe à M. Wonner et que M. Legrand a contribué pour sa part à propager toutes les erreurs que nous avons signalées et qu'il pouvait (et qu'il devait) redresser comme nous, nous proposons de donner cette médaille en partage aux deux docteurs. Ils auraient droit de la porter alternativement, l'un, les jours pairs, l'autre les jours impairs. Et comme la société ne distribue pas les médailles qu'elle décerne, nous ouvrons une souscription pour l'achat de cette médaille et nous inscrivons en tête :

La rédaction du *Timbre-Poste*. o 05

Au moment de clore cet article, nous recevons de M. Druillet la communication d'une pièce signée E. Wonner, par laquelle le signataire prend l'engagement suivant :

« Acceptant vos indications, j'accepte la proposition que vous m'avez faite de publier ici (à Montevideo) mon travail sur les timbres de cette République et je m'engage à ne pas le publier ailleurs, aux conditions suivantes :

1^{re} Les frais seront à la charge de la société ;

2^o Deux copies du livre me seront remises ;

3^o La concession est à ma charge ;

4^o Pour titre, à peu près : *Timbres de la République Orientale* par MM. le docteur Wonner et L. Durante, sous les auspices de la société Philatologique de l'Uruguay.

Montevideo, 17 juillet 1882,

(Signé) E. Wonner.

P. S. L'ouvrage sera publié en français, pour la facilité de la vente.

M. Druillet ajoute : La Société ne voyant pas venir le manuscrit, délègue MM. Perez et Fardaguila auprès de M. Wonner qui répondit que la convention passée ne valait rien et que c'était chose d'enfant. Nous n'avons compris cette réponse inexplicable qu'après avoir vu le *Bulletin de la Société française* contenant le travail de M. Wonner.

« Quant au 100 centavos, vert, de Bolivie que M. Wonner a reçu de moi à cette occasion et qui avait une grande valeur lorsqu'il lui a été donné, ce M. n'a pas cru jusqu'ici convenable de le restituer : c'est peut-être encore chose d'enfant parce que l'engagement n'en parle pas. »

Vient de paraître

ALMANACH DU TIMBRE-POSTE

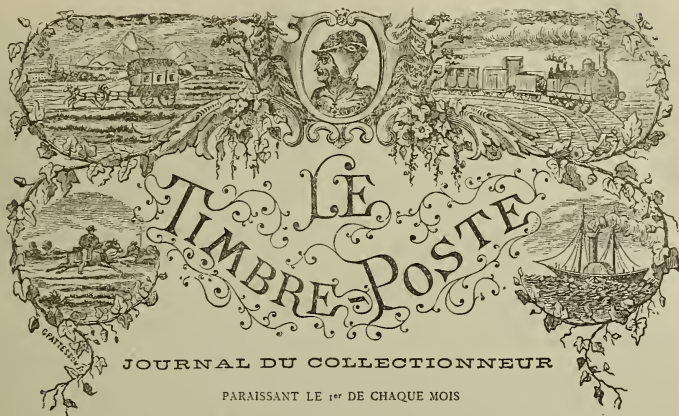
contenant des prédictions faciles de chaque jour, soit sur les timbres, timbrophiles ou marchands, des éphémérides et quelques faits divers se rapportant aux postes et aux timbres

par X. Y. Z.

illustré de gravures sur bois

PRIX : 2 FR. franco

Bruxelles. — Imprimerie J.-B. Moens et fils, rue aux Laines, 48



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AÇOKES.

Il paraît que les timbres 2 1/2 réis ont fait défaut en janvier dernier et qu'on a remédié à l'inconvénient en coupant les timbres 5 réis en deux. On nous présente ainsi ce timbre sur un journal de cette date :

1/2 timbre 5 réis, noir-gris et noir.

AUTRICHE.

On annonce le prochain changement de couleur des timbres 50 kreuzer et soldi, violets.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.



Un de nos confrères allemands l' I. B. J. donne le dessin du timbre ci-contre qui serait en usage dans ce pays. On remarque que c'est encore par une surcharge qu'on a obtenu ce timbre. *British Bechuanaland*

est imprimé sur les timbres du Cap de Bonne Espérance, en noir. Il est signalé les suivants :

1/2 penny, noir (C. A. et couronne).

1 — carmin (ancrer).

2 — bistre —

6 — lilas —

Ce pays est situé au nord du Cap de Bonne Espérance dont une partie doit avoir été annexée à cette colonie anglaise; le Stetteland ferait partie du Bechuanaland, mais non pas le Transvaal, comme l'avait annoncé Arthur. Nos prévisions n'étaient donc pas si mal fondées que veut bien le dire celui qui porte le nom chéri des dames.

BELGIQUE.

Nous faisons l'emprunt suivant à *Der Philatelist*, il concerne les cartes de service :

1^o Inscription : *Carte-correspondance de service* (armes) puis : *le colonel commandant le 2^e régl. de guides*. Imprimé en noir sur blanc : 127 × 86m.m.

2^o 7^e régiment d'artillerie — *Carte-correspondance de service*, imprimé en bleu sur blanc : 128 × 84 m.m.

30 5^e régiment de ligne — Carte-correspondance de service (armes); à gauche : le colonel commandant le régiment; imprimé en noir sur blanc : 125 × 87 m/m.

40 Régiment des grenadiers — Carte-correspondance de service; à gauche : le commandant de l'école régimentaire; imprimé en noir sur blanc : 123 × 88 m/m.

50 Carte avec réponse : Ministère des travaux publics — en bleu, à gauche sur les deux cartes et Chemins de fer, postes et télégraphes en-dessous; enfin pour entête : Carte postale de service; imprimé en noir sur blanc : 140 × 88 m/m.

60 Carte-correspondance de service — Monsieur; en-dessous, à gauche : Le juge de paix du canton d'Aubel; imprimé en noir sur blanc : 117 × 80 m/m.

70 La même, ayant carte-correspondance de service, en caractères plus grands. Dimension : 130 × 91 m/m.

BERMUDES.

Nous voyons annoncé dans plusieurs journaux que certaines valeurs : 1/2, 2, 4, 6 pence et 1 shilling, existent dans les couleurs adoptées pour Gibraltar. Nous croyons que c'est le tirage pour cette possession anglaise qui aura fait supposer à un changement auquel nous ne croyons pas, quant à présent.

La carte 1 1/2 penny est en usage :

1 1/2 penny, carmin sur chamois.

BULGARIE.

Un « journal étranger » pour rester dans le vague, comme lui, annonce :

5 stotinki, noir sur gris.

15 — bleu-ciel sur bleu.

On omet de décrire le type « pour ne pas encombrer la chronique du mois », supposons-nous.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Selon *Der Philatelist*, le 1/2 penny, aurait actuellement le filagramme ancre :

1/2 penny, noir.

CHILI.

On annonce un timbre de retour rappelant celui du Canada. Il a, au lieu de la légende en anglais : *Cierro oficial. — Valparaiso Chile* :

Sans valeur, vernillor sur blanc, piqué.

DANEMARK.

Odense. Le timbre est refait à peu près sur le



fres des angles.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2.

3 öre, outremer.

Les feuilles sont composées de cent timbres, sur dix rangées, imprimées, les cinq premiers de chaque ligne renversés par rapport aux cinq derniers, de sorte qu'en prenant les 5^e et 6^e timbres de chaque rangée horizontale, il y a dix têtes bêtes à la feuille.

ÉTATS-UNIS DE LA COLOMBIE.

Santander. M. de Ferrari a rencontré, au nouveau type, le 5 centavos, imprimé en violet, au lieu de rouge. Ce timbre se trouve probablement sur la feuille des 10 centavos dont il a emprunté la couleur :

5 centavos, violet vil.

FERNANDO POO.

Nous avons reçu de M. A. Benitez, de Santa Cruz Ténériffe, le 2 c. de pes. surchargé 50 cent. 5^{es}, timbre que nous connaissons depuis longtemps. Mais ici la surcharge est imitée, ce monsieur ayant été encouragé par le succès de ses Rio de Oro.

La tête du chiffre 5 est plus ramassée; P et R de para, plus larges; S de correos moins ouvert, et enfin la lettre c de cent qui, au lieu d'être plus petite comme sur les timbres authentiques, est de la même grandeur que les autres lettres de ce mot cent.

GWALIOR.

Les trois plus petites valeurs qui avaient la surcharge divisée, c'est-à-dire les caractères indiens en haut et Gwalior en bas, ont actuellement, comme toutes les autres valeurs, ces deux surcharges réunies à la partie inférieure, Gwalior au-dessus des caractères indiens; de plus la couleur de la surcharge est changée pour les 1/2 et 2 annas :

1/2 anna, vert, surch. rouge.

1 — brun-violet, — noire.

2 — outremer, — rouge.

La carte avec réponse aurait sa dimension réduite au dire du *Philatelist*. Elle aurait aujourd'hui 122 × 77 m/m et serait sans perforation :

1/4 + 1/4 anna, brun-rouge sur chamois.

HOLKAR.



Le timbre ci-contre a paru au commencement de cette année. Il représente sans doute le rajah de cet Etat. Son effigie 3/4 de face est placée dans un ovale renfermé dans un cadre rectangulaire ayant pour inscription à droite : *Holkar State postage*; à gauche : *Hol kar shahi* — *dak kafil*, c'est-à-dire : Revenu de la poste du royaume de Holkar; en bas : *half anna*; en haut : *d'ho ana* (1/2 anna).

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 15 :

1/2 anna, mauve.

D'après Grégoire, Holkar qui a donné son nom à cet Etat situé au N. E. de Sarati et au N. O. du Dekkan, dans le Malwa, était un chef Mahratte (1700-1766) fils d'un berger du Dekkan, qui par son courage devint l'un des chefs les plus puissants de la Confédération des Mahrattes. Après sa mort, cet Etat, affaibli par des dissensions a été divisé et fait partie depuis 1857 des possessions anglaises avec vasselage. L'Etat de Holkar est connu aussi sous le nom d'Indore ou Indour.

HONGRIE.

Renseignée par *Der Philatelist* la nouvelle carte 5 kreuzer 161×71 m/m, ayant le timbre connu et pour inscription : *Posta-takareklap* :

5 kreuzer, carmin sur paille.

INDE PORTUGAISE.

Nous avons rencontré quelques variétés non encore signalées de l'émission décembre 1881 :

RÊIS, lettres grasses et accent circonflexe.

6 réis, vert-jaune,

RÊIS, avec accent grave.

6 réis, vert-jaune.

RÊIS, avec accent aigu, lettres maigr es.

6 réis, vert-jaune.

TANGA, en lettres maigres

1 tanga, rose.

ITALIE.

On vient de distribuer à la chambre, le projet de la réforme postale. On y propose l'institution de billets postaux (cartes-lettres) à 15 centimes.

Est réduite de 30 à 25 centimes la taxe de recommandation; est abolie la formalité de vérification des valeurs dans les lettres assurées; est élevée de

2 à 5 centimes, la taxe pour les avis et circulaires; réduite d'une lire à 50 centesimi, la taxe pour billets d'identité: sont abaissées les taxes des mandats supérieurs à 100 francs; est facilité le payement des mandats: on autorise la poste à l'encaissement des effets de commerce, on admet l'expédition des colis postaux à port fixe avec valeur déclarée; on rend obligatoire la remise des paquets à domicile.

Si après leur avoir octroyé toutes ces faveurs, MM. les Italiens ne sont pas contents, c'est qu'ils doivent avoir le caractère mal fait.

LAGOS

Le 1/2 penny, type connu, arrive imprimé en vert, avec le filigramme CA et couronne et piqué 14 :

1/2 penny, vert.

MALACCA.

Nous trouvons annoncé par notre confrère *Der Philatelist* l'émission d'une carte avec réponse payée dont les deux parties tenant par le haut ont le piquage à la séparation :

3+3cents, bleu sur chamois.

MEXIQUE.

Nous tenons de MM. Whitfield, King et C^{ie}, plusieurs enveloppes de la Compagnie Wells, Fargo et C^{ie}, qui a obtenu du gouvernement mexicain la concession du transport de la correspondance.

Nous avons d'abord une enveloppe de format moyen 152×83 m/m, ayant à gauche le timbre vert 15 centavos de la Compagnie et à droite le timbre mexicain connu de 10 centavos, orange; en plus, une surcharge violette sous le timbre Wells Fargo et C^{ie}: *Para carta 1/2 oz en la Republica Mexicana exclusivamente*.

Une autre enveloppe, de format officiel : 225×100 m/m de la valeur de 25 centavos avait deux timbres mexicains de 12 centavos, verts, à droite, enfin une inscription en surcharge rose sous le timbre de MM. Fargo.

Moyen format :

15 centavos, vert + 10 cent., orange, surch. violette.

Format officiel :

12 cent., vert + 12+12 c. vert, surch. rose.



Chihuahua. Nous trouvons dans le *Philatelist* la description du timbre ci-contre que nous reproduisons à notre tour, à l'effet d'attirer l'atten-

tion des amateurs sur ce timbre qui aurait été émis, d'après notre confrère allemand, en 1872, pendant la révolution.

Il en existerait les valeurs suivantes :

25 centavos, noir sur blanc jaunâtre.
2 reales, — — —

Il y avait encore avec l'inscription *Correos Chihuahua un p^a* :

1 peso, brun, rouge, piqué.

Si ces timbres ont été émis en 1872 d'où vient-il qu'il y ait des timbres en reales, monnaie abandonnée en 1868 après avoir été reprise en 1867 ?

MONACO (PRINCIPAUTÉ DE)

Monaco, le 23 Mars 1886.

AVIS

A partir du 1^{er} avril 1886, il sera mis en vente aux bureaux de poste de Monaco et de Monte-Carlo, et dans tous les autres débits de la Principauté, des cartes postales à 10 et 20 centimes (réponse payée), des enveloppes timbrées à 1 centime, des enveloppes à 15 centimes de grand, moyen et petit format, et des bandes timbrées à 1 et à 2 centimes à l'effigie de S. A. S. le Prince Charles III.

Les cartes-postales, enveloppes et bandes timbrées, de même que les timbres poste du type français, n'auront plus cours dans la Principauté, et toute correspondance trouvée dans une boîte du territoire monégasque (boîtes de bureau, boîtes supplémentaires), et qui porterait une figurine française, serait taxée à destination.

NORVÈGE.

Arendael. Nous trouvons au *Philatelic Record* l'annonce d'un timbre pour journaux sans indication de valeur. Il a pour inscription : *Arendaels-by-post* sur deux lignes avec *aviser*, en bas. Le texte est renfermé dans un cadre rectangulaire formé d'une seule ligne avec disques unis pleins dans les angles. L'impression est noire, la dentelure 10. Chaque timbre a *G. o. u.* en lettres italiques noires :

Sans valeur, noir sur vert.

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Nous avons reçus de MM. Stanley Gibbons et C^{ie} le timbre ci-contre qui change de destination par la surcharge *postage* indiquant son nouvel emploi.

Les amateurs de timbres fiscaux savent que ce timbre a le filigramme N. S. W. et qu'il est piqué 13 :

5 shill. vert, centre viol., surch. noire

ORANGE.

Nous avons signalé il y a quelque temps, d'après un confrère, les timbres télégraphes

provisoires 1, 3, 6 pence et 1 shilling. Nous venons de les recevoir, mais la dernière valeur au lieu d'être un timbre-poste est un timbre fiscal. Est-ce une nouvelle émission ? Cela ne nous étonnerait guère

Quoiqu'il en soit, nous avons les timbres suivants :

TELE-GRAAF sur deux lignes verticales de bas en haut :

1 penny, brun-rouge, bleu-violet
3 bleu, — — —

TELE-GRAAF sur deux lignes verticales de haut en bas :

1 penny, brun-rouge, surch. bleu-violet.
6 — rose, — — —



1 shilling, brun-violet, surch. bleu-violet.

PERSE.



un cartouche : *Perse*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 13 :

1, 2, 5, 6, 10, 15 shahi, indigo.
1, 2, 5 kran, —
1 toman, —

D'après ce qu'il nous revient ces timbres sont entre les mains des marchands avant leur arrivée au pays. Il doit donc y avoir un abus de confiance de la part du graveur ou de l'imprimeur.

Nous tenons ces timbres imprimés comme essai, en noir.

Les timbres surchargés *officiel* nous sont arrivés. Il n'y a pas de 12 sh. sur 10 centimes carmin. Il existe :

Surcharge horizontale.

6 shahi sur 5 sh. vert, surch. noire.
12 — — 50 cent. noir, —
18 — — 10 sh. orange, —
1 toman, — 5 fr. rouge, —



Le 1 shilling est comme nous venons de le dire du type fiscal et la surcharge est appliquée sur deux lignes horizontales :

Surcharge oblique.

6 sbahi sur 5 sh. vert, surch. noire.

Le timbre 50 centimes, noir, a été émis dans le courant de 1882. Il a été retiré de cours parce que certains employés de Tauris, très forts sur la soustraction, avaient détourné une partie de ces timbres pour multiplier leurs écus.

Le 5 kran, type des petits timbres à effigie en usage, a fait son apparition le 15 février dernier :

5 krans, violet.

On annonce l'arrivée prochaine du 1 toman, au même type. Sa couleur serait brun-jaune.

PHILIPPINES.

Un timbre paru cette année porte une surcharge dont on connaît le type; l'inscription *Habilitado* p^{re} correos de 16 cts, est en carmin sur le timbre-poste 1882 2 4 8 c. de peso :

16 cuartos, sur 2 4/8 c. de p., outremer & carmin.

PORTUGAL.

Le 25 réis, actuellement la teinte brun-rougeâtre :

25 réis, brun-rougeâtre.

RIO DE ORO.

M. A. Benitez, de Santa Cruz Ténériffe, n'ayant aucune bonne raison à donner prend le parti d'éluder la question que nous lui avons posée. Il prétendait autrefois avoir reçu ces timbres directement ; il paraît qu'il n'en est rien.

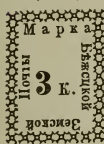
ROUMANIE.

Nous avons reçu, au nouveau type, le 5 bani, vert et le W. B. Z. possède le 25 bani, bleu à ce type :

5 bani, vert.
25 — bleu.

RUSSIE.

Biejsk. (Tver) Voici un nouveau type de timbre



dont il y a huit compositions, soit autant de variétés, ces timbres étant formés de clichés typographiques.

Les inscriptions sont celles d'autrefois, mais le chiffre cette fois est de proportion plus importante.

Imprimé en noir sur papier de couleur.

3 kopecks, lilas.

St-PIERRE & MIQUELON.

M. le comte de St Saud a reçu des nouvelles de cette colonie. On lui apprend que, par suite de la transformation de timbres, tout le stock a été

épuisé et que la colonie complètement dépourvue de timbres, s'est vue obligée d'émettre celui comme ci-contre $\frac{P.D}{5}$ (10 ou 15) en noir.

L'exemplaire qu'on nous envoie couvre le timbre à date 17 février 1886. On apporte sa lettre à la poste et l'employé colle cette étiquette sur l'objet à affranchir ce qui ne se fait que pour l'intérieur de la colonie.

Nous nous refusons à croire à ce mode d'affranchissement par trop primitif et sur lequel on ne peut exercer aucun contrôle. Que l'on applique comme autrefois le P. D. (port déboursé) par suite de manque de timbres, soit ! mais appliquer le timbre à date, y apposer par dessus le P. D. et un chiffre qui varie, ce serait par trop naïf. Il ne serait pas étonnant que le receveur des postes continuât sa spéculation qui lui a si bien profitée et qui a amené la disette complète de timbres à la poste.

Dans un passage de la lettre de son correspondant, M. le comte de St Saud relève les détails suivants qui donnent le nombre approximatif des timbres transformés :

1885	6 Janvier	5 sur 2 c. environ	300
	7 Mars	25 — 1 fr. —	3600 (2 types)
	26 —	5 — 4 —	900
	27 Juillet	10 — 40 —	20000
		15 — 40 —	20000
	17 Décembre	05 — 40 —	6500
	21 —	05 — 1 fr. —	13500
		05 — 75 —	1800
	31 —	05 — 35 —	1500
		05 — 20 —	13500

SHANGHAI.



Les timbres 80 et 100 cash ont reçu une surcharge oblique comme le représente notre fac-simile. La première valeur est devenue 40 cash ; la seconde 60. Cette opération s'est faite le 29 janvier dernier :

40 cash sur 80 cash, chair et bleu.
60 — 100 — jaune-serin —

Au 40 cash il est à remarquer que les lettres du mot *cash* vont en agrandissant.

Un de nos correspondants nous écrit que ces timbres n'ont été en usage qu'un seul jour : nous sommes mieux informé, puisque nous savons que l'emploi n'a duré que de 7 à 8 heures du matin....

STELLALAND.

Signalons sous toute réserve, la nouvelle emportée à *Der Philatelist*. Le timbre 4 pence aurait

été rencontré avec la surcharge *Twoe* en lettres gothiques sur *vier* :

2 pence, sur 4 p., bleu et noir.

Enfin, d'après ce journal, les timbres n'auraient plus en usage, ce pays ayant été réuni au Bechuanaland britannique. On aurait même brûlé tout le stock de timbres d'une valeur de 10 000 livres.

TABAGO.



Voici le fac-simile du timbre dont nous parlions le mois passé :

1 1/2 penny, sur 6 p., bistre et noir

Le *Philatelist* nous apprend qu'il y a une carte au type 1 1/2 penny :

1 penny, carmin sur chamois.

TRANSVAAL.

Les 2 sh. 6 p., et 5 sh., que nous avons annoncés il y a longtemps, viennent seulement, dit le *Philatelist*, d'être mis en circulation :

2 sh., 6 p., jaune.
5 — — vert-bleu.

Il est probable que le 10 shillings aura vu le jour en même temps :

10 shillings, brun clair.

TURQUIE

Le 25 piastres nous arrive non dentelé ; le 2 piastres nous est adressé le 20 mars dernier ayant la couleur orange et le fond bleu :

25 piastres, gris et noir non dentelé.
2 — — orange et bleu piqué.

VICTORIA.

Les bandes pour imprimés arrivent en quelques variétés qui se trouvent signalées au *Philatelic Record* et dans un journal allemand que nous ne nommons pas, par réciprocité :

1° Le timbre d'enveloppe de 1882, paraît avoir été imprimé sur bande sans filagramme, au format 161X370 m/m :

1 penny, vert sur blanc.

2° Le type de 1885 aurait vu le jour au format 110X258 m/m sur les papiers suivants avec le perçage en lignes sur couleur et au filagramme N. S. W. :

1 1/2 penny, rose sur gris-verdâtre.
1 1/2 — — — azur.

Sans filagramme.

1 1/2 penny, rose sur blanc uni.

Sans le perçage en lignes sur couleur.

1 1/2 penny, rose sur blanc uni.

Le papier N S W a été proposé il y a quelques années par le poste de Sydney, mais il a été trouvé impropre et non adopté. On l'a utilisé aujourd'hui probablement par suite d'un nettoyage général : papier et timbres.

3° Les types 1874 et 1875 auraient reçu en surcharge de couleur les mots : *Stamp Duty* ; le filagramme est *one penny Victoria* et couronne :

1 1/2 penny, rose, surch. bleue, type 1874.
1 — — vert — — 1875.

Cette dernière bande a seule le perçage en lignes sur couleur.

Les enveloppes de 1869, 1882 et celles pour lettres enregistrées de 4 pence ont également reçu la surcharge : *Stamp Duty* de la couleur du timbre :

1 penny, vert et vert sur blanc vergé.
1 — — — — — azur
2 pence, rose et rose — blanc —
2 — — — — — azur —
4 — violet et violet — blanc —

Ces enveloppes sont probablement dans tous les formats qui existaient avant l'émission de janvier 1885.

Essai des timbres allemands du Levant

Depuis quelques temps on a exposé au musée postal de Berlin les essais des timbres allemands des postes de Constantinople. Ces essais se distinguent des timbres en cours soit par les surcharges de couleur, ou partie par l'indication de la valeur. Comme mes connaissances ne sont pas bien fondées sur l'existence de ces essais, je donne aux lecteurs de ce journal la liste complète qui sera utile soit aux uns, soit aux autres.

1883. Surcharge sur le 5 pfennig, lilas, officiel.

10 paras ayant 10 en bleu.
10 — — — 10 — rouge.
1/4 piaster — 1/4 — bleu.
1/4 — — 1/4 — rouge.
1/4 — — 1/4 — noir.

1883. Surcharge sur le 10 pfennig, rouge, officiel.

20 paras, ayant 20 en bleu.
20 — — — 20 — rouge.
1/2 piaster — 1/2 — bleu.
1/2 — — 1/2 — rouge.
1/2 — — 1/2 — noir.

1883. Surcharge sur le 20 pfennig, bleu, officiel.

1 piaster, ayant 1 en bleu.
1 — — — 1 — rouge.

1883. Surcharge sur le 25 pfennig, brun, officiel.

1 1/4 piaster, ayant 1 1/4 en bleu.
1 1/4 — — 1 1/4 — rouge.

1883. Surcharge sur le 50 pfennig, verdâtre, officiel.

2 1/2 piaster, ayant 2 1/2 en bleu.
2 1/2 — — 2 1/2 — rouge.

Peut-être, plus tard, pourrai-je vous donner des renseignements sur d'autres essais du Levant et même sur les colonies allemandes.

R. KRAUSE.

Les timbres carlistes.

On sait dans quelles circonstances naquirent les timbres carlistes. Don Carlos, à l'affût des moindres circonstances qui pouvaient lui fournir l'occasion de s'emparer du trône de toutes les Espagnes, avait suscité, en 1873, des troubles dans le nord de l'Espagne, lorsque le gouvernement de ce pays, mal assis, se trouvait en butte à toutes sortes de difficultés intérieures. Le Prétendant, ayant vu couronner son entreprise de quelques succès assez marquants, ne manqua pas de se rendre au milieu de ses partisans, pour poursuivre son but, lorsqu'il jugea que sa royale peau ne courait plus le moindre danger.

Il fallait se ménager des relations avec l'extérieur. Les correspondances furent donc dirigées par messagers spéciaux sur la France, et les lettres affranchies au moyen de timbres-poste de la République française, mais surchargés d'une fleur



de lis, au type ci-contre, qui devint plus tard une marque d'oblitération. Cette fleur de lis avait pour but de marquer l'origine des lettres. Comme il n'y avait aucun bénéfice à se servir de timbres français et que l'envoi par messagers spéciaux ne rapportait probablement absolument rien, ces timbres ne restèrent en usage que juste le temps qu'il fallait pour créer des postes et des timbres.

Les amateurs ont peut-être eu tort, nous dit-on, de ne pas recueillir ces timbres français qui ont leur intérêt, car ce sont en définitif les premiers timbres carlistes. Nous partageons cette opinion, mais les amateurs n'ont peut-être pas eu plus connaissance que nous de ce mode d'affranchissement et ils ont du forcément négliger de recueillir ces timbres qui leur étaient inconnus comme à nous. Quoi qu'il en soit, il y aurait, d'après le correspondant qui nous fait connaître ces timbres et qui a été quelque peu mêlé aux affaires carlistes, toute la série des timbres français avec cette surcharge et l'oblitération française, savoir :

Type 1852.	5 centimes, vert.
Type 1872.	1 — vert-bronze.
	2 — brun-rouge.
	5 — vert.
	15 — bistre.
	25 — bleu.
	40 — orange.
	80 — carmin.

Le premier de ces timbres est à l'effigie, non laurée, de Napoléon III, en usage en 1873; timbre qui serait des plus rares, nous assure-t-on.

Cet état de choses n'était que provisoire. Le curé Santa Cruz, le fameux curé Santa Cruz, ayant été chargé de l'organisation des postes, imagina un service dans les provinces du nord de l'Espagne qui commença à fonctionner le 1^{er} janvier 1874. Le siège de la Direction générale des postes fut établi à Bayonne, et M. le comte de C. B. nommé directeur. Il y avait d'abord quatre sous-directions, à Elizondo, Vergara, Durango et Alava.

Les courriers qui apportaient les lettres en destination de l'extérieur de l'Espagne venaient tous aboutir à Urdax et à Valcarlos et l'échange se faisait à Ainhoa. Ces lettres étaient sous double enveloppe: la première avec la suscription: *Al encargado de la correspondencia — Bayona*, affranchie avec un timbre 1 real de Don Carlos et contenant le montant de l'affranchissement en timbres neufs détachés, soit de Don Carlos ou de France, dans la proportion d'un timbre par dix grammes; la seconde enveloppe portait l'adresse du destinataire, lettre affranchie à Bayonne par les soins du directeur des postes, M. le comte de C. B.

L'intendant général des troupes carlistes interdît dans les provinces en possession des carlistes, la circulation des lettres qui ne portaient pas le timbre du Prétendant, menaçant les personnes ou les autorités qui contreviendraient à cet ordre, d'être traduites devant un conseil de guerre. C'est ainsi que des correspondances furent brûlées, notamment, à Vendiell, Villafranca, Calaf, etc.

Nous ne reproduirons pas ici la circulaire du Conseil de régence de Navarre du 15 décembre 1873. Nous l'avons publiée n° 137, p. 35 et nous y renvoyons nos lecteurs.

Les premiers timbres carlistes parurent avant l'organisation définitive de la poste.

1^o POUR LES PROVINCES DE BISCAYE, NAVARRE, GUIPUSCOA ET ALAVA.

Emission du 1^{er} juillet 1873.



Effigie à gauche de Don Carlos dans un ovale à fond ligné horizontalement, ayant au dehors, à la partie supérieure, le mot : *Franqueo* (affranchi) en lettres de couleur sur une ligne cintrée et sur fond blanc et en bas : *Espana*; de chaque côté 1 *rl.* ou *rl.* 1. Le cadre est rectangulaire en hauteur ayant l'espace compris entre le cadre et l'ovale rempli par des lignes horizontales.

Ce timbre a été lithographié à Bayonne par

M. Closeau et imprimé en couleur sur papier blanc uni varié :

1 real, bleu-pâle, sur blanc.
1 — — — — — épais

Il existe deux reports de ces timbres : le premier a 84 timbres à la feuille, (sept rangées verticales de 12); le second a 11 rangées de 11 timbres soit 121.

Après s'être montré des plus crédules, en 1867, pour les timbres de Moresnet, un de nos confrères pêchant par excès contraire, se montra d'une incrédulité sans pareille lorsque le *Timbre-Poste* révéla l'existence des timbres ca. listes. Comparant l'effigie du timbre avec celle des photographies, on lui reprochait son peu de ressemblance; il n'y avait pas jusqu'au petit toupet qui frisotte qui n'était sujet à critique; mais ce qui était l'abomination de la désolation, c'était l'absence de *tilde* sur l'n de *Espana* : preuve suffisante que les timbres étaient faux.

Ce type, comme nous l'avons dit, a été créé à Bayonne (France). Il était assez naturel qu'un lithographe de nationalité française ignorât l'orthographe espagnole : d'où la faute qui fut rectifiée, aussitôt signalée.

Réimpressions. En août 1881, M. le comte de C. le détenteur de la pierre lithographique portant le timbre Don Carlos, la confia à un lithographe de Paris, pour en tirer quelques épreuves d'essais; un marchand de timbres en eut connaissance et eut l'indécatesse de se faire imprimer une grande quantité de ces timbres. Le lithographe craignant de se compromettre, Don Carlos essayant en ce moment de renouveler son escapade de 1873, crut devoir avertir la police du tirage de timbres qu'il avait fait, à la suite de quoi la pierre fut saisie. C'est avec les plus grandes peines du monde et en faisant valoir certaines influences que la dite pierre fut enfin remise à son propriétaire. Constatons donc ce tirage :

1 real, bleu.

Essais. Nous ne connaissons que :

1 real, noir, carmin sur blanc glacé.

Il en existe qui ont été imprimés en août 1881 comme suit :

1 real, lilas, lilas vif, vermillon, carmin, noir.

Pour réparer la faute commise par le lithographe, une légère modification fut apportée à la planche du premier report de 84 timbres : on supprima le filet blanc cintré placé au-dessus du mot *Espana*, laissant subsister juste ce qu'il fallait pour simuler un accent sur l'n.

Emission de septembre 1873.



Semblable au timbre précédent, mais avec tilde (accent) sur l'n d'*Espana* et suppression de la ligne blanche inférieure, sous l'ovale

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier blanc épais :

1 real, bleu, bleu-vif.

On a fait plus tard un nouveau report de 180 timbres à la feuille sur 15 rangées horizontales.

Réimpression. S'est faite en août 1881, dans les mêmes conditions que la précédente réimpression de l'émission de juillet 1873 :

1 real, bleu.

Essais. A la même date, il a été fait des tirages de fantaisie, savoir :

a. Sur le type même ;

1 real, bleu, rouge, noir sur blanc.

b. Sur le report ;

1 real, lilas pâle et vif, vermillon, carmin, noir sur blanc.

(A continuer).

2^e SUPPLÉMENT (1885-86)

à la sixième édition

ou

Catalogue Prix-Courant de Timbres-Poste, etc.

Prix : fr. 4 franco

Nous avons expédié ces jours derniers à tous les souscripteurs de cette publication les cinq premières livraisons, soit 84 pages, et deux cahiers de planches.

Les autres livraisons paraîtront incessamment.

Vient de paraître

ALMANACH DU TIMBRE-POSTE

contenant des prédictions faciles de chaque jour, soit sur les timbres, timbrophiles ou marchands, des éphémérides et quelques faits divers se rapportant aux postes et aux timbres

par X. Y. Z.

illustré de gravures sur bois

PRIX : 2 FR. franco

Cette publication a été généralement bien accueillie. Elle nous a même valu des encouragements à persévérer et l'on nous réclame pour l'an prochain un almanach nouveau pour lequel quelques amateurs nous adressent de la copie.

Nous croyons devoir avertir les gens peu pressés de se procurer au plus tôt ce livre, car il se trouvera bientôt épuisé.

Bruxelles. — Imprimerie L.-E. MOUTON et fils, rue aux Laines, 43



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIN UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AÇORES.

Les timbres à 25 réis, violet, et 300 réis, vert, que nous avons signalés d'après notre confrère allemand *Der Philatelist*, n'existeraient pas, suivant une information qui nous vient de Lisbonne. Nous espérons que notre confrère s'assurera s'il a été ou non mystifié.

ALLEMAGNE (EMPIRE).

L'établissement bien connu de Edouard Geucke et C^{ie}, pour l'expédition des paquets, dit le *Deutsche Philatelisten Zeitung*, se sert, comme la société berlinoise, de très jolis timbres imprimés en lithographie sur papier blanc et piqués 12 1/2. Ils portent les inscriptions : *Express-Verkehr — Leipzig-Berlin-Dresden. E. Geucke & Co.* Le milieu de chaque timbre montre un triangle avec chiffre de valeur. Il y aurait :

5 (pfennig), violet foncé.
10 — rouge-carmin.
30 — brun.
50 — vert mousse.

ANTIGOA.

Cette colonie a émis de nouvelles cartes postales. Il y aurait au type connu, 1 1/2 penny :

1 penny, carmin.
1-1 — —
1 1/2-1 1/2 — brun-rouge.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Il existerait le 90 cents, bleu, avec surcharge *Oficial* en lettres italiques rouges, d'après le *Philatelist* :

90 cents, bleu foncé, surch. rouge.

AUTRICHE.

Le *Wiener Briefmarken Zeitung* annonce que le 50 kreuzer a paru en rouge-cerise au lieu de violet : 50 kreuzer, rouge-cerise.

Le même, annonce, pour le 1^{er} mai, l'émission de cartes-lettres 3 et 5 kreuzer, 3 et 5 soldi, dans

les 8 langues, soit 18 variétés nouvelles et non 32, comme le dit notre confrère allemand.

M. Caillebotte a découvert le 3 kreuzer, enveloppe (aigle) de format moyen, ayant la première coupe des enveloppes 1863, mais avec *filagramme* à lettres rapprochées et grand fleuron à la patte de fermeture :

3 kreuzer, vert.

BANGKOK.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a vu une lettre du maître des postes à Bangkok, où il annonce que, depuis le 1^{er} juillet, les timbres de Malacca, surchargés B, ont cessé d'être en usage, par suite de l'entrée du royaume de Siam dans l'union postale universelle.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

En plus des timbres signalés, il y aurait :

1 penny, rose et noir (CA et couronne).
3 — rouge-brun — —

BELGIQUE.

Les cartes-lettres ont le type des timbres récemment émis :

10 cent., carmin sur bleu.
25 — bleu — rose.

BHOPAL.

Le 1/2 anna, noir, n'est plus. Ne le pleurons pas trop, car il a été remplacé par un type créé à son image et formant 32 nouvelles variétés. Il se distingue par les lettres N de *Nawab* et de *Jahan Begam*, qui sont retournées. On trouve encore une autre particularité : le 4^e timbre a SAH pour SHAH :

1/2 anna, rouge, non dentelé, sur blanc uni.

Pour ceux qui préfèrent les timbres plus grands, il y a encore de la série 1881/82 une émission à ce type où le 1/2 anna a 32 variétés sur 8 rangées horizontales de 4. Les lettres sont notablement plus grandes, et, pour bien marquer l'émission, tous les timbres sont orthographiés *Begam* (n pour m); enfin, le 1^{er} timbre a NWAB pour NAWAB. Une autre particularité de ces timbres est que les lettres sont formées d'une manière toute fantaisiste :

1/2 anna, rouge pâle et vif sur blanc uni.

Pour compléter le bonheur du public, le 4 annas de 1881/82 a eu ses 24 variétés refaites et pour qu'il n'y ait pas d'équivoque avec l'émission de 1886, celle-ci a vu ses timbres piqués par un clou comme certains timbres antérieurs. Les 5^e, 7^e, 8^e, 10^e, 11^e, 12^e, 14^e, 16^e, 21^e timbres ont JANEECAM pour JANBECAM :

4 annas, jaune sur blanc vergé, piqués 6 1/2.
4 — olive — — —

BRÉSIL.

Il existe, dit le *Deutsche Philatelisten Zeitung*, une carte de service sur papier blanc brunâtre (115×78 m/m), piqué 10 1/2 et portant les surcharges rouges : *Carta Bilhete, Ilmo, Directoria Geral Dos Correios 2^a secção* :

Sans valeur, rouge, brun et blanc.

BRUNSWICK.

Des enveloppes au moyen format, petite gomme, première émission, il nous est signalé par M. Lubkert, les variétés suivantes de l'inscription transversale :

Zwei silbergroschen Post-couvert Post-couvert.
Drei silbergroschen Post-couvert Post-couvert.
Drie silbergroschen Post-couvert Post-couvert.

BULGARIE.

Nous rapportons d'après *l'Ami* que les timbres 30 stotinki auraient été mis en usage, coupés en biais le 7 janvier à Bazardjik, ce qui aurait nécessité une circulaire du gouvernement défendant aux employés un tel emploi de timbres.

Le même journal aurait vu le timbre fiscal 10 stotinki utilisé pour l'affranchissement de lettre : ce serait peut-être l'occasion de lancer une autre circulaire pour arrêter la spéculation :

1/2 timbre 30 stotinki, bleu et bistre.
1/2 — 30 — violet et vert.
Fiscal 10 — gris perle.

CAP VERT.

Il paraîtrait d'après le *Philatelic Record*, que cette Colonie aurait adopté le type en relief que nous avons déjà fait connaître pour Mozambique et Indes portugaises. Les valeurs seraient :

5 réis, noir.
10 — vert.
20 — carmin.
25 — violet.
40 — chocolat.
50 — bleu vif.
100 — brun.
200 — ardoise.
300 — orange.

CEYLAN.

Nous tenons de M. Campbell la carte 2 1/2 cents sur 6 cents, surcharge noire, ayant en haut, sur le timbre :

The price is
Three cents
including the card.

Cette même surcharge existe sur le 8 cents que nous avons catalogué avec un ? et qui nous a été envoyé par le même correspondant :

2 1/2 cents sur 6 c., bleu et noir.

CHILI.



Sans valeur, vermillon.

CHYPRE,

MM. De la Rue et Cie, de Londres, ont produit, dit le *Philatelic Record*, une nouvelle valeur de timbre, au type en usage. Le papier est blanc avec filigramme C A et couronne; piqué 14 :

12 piastres, rouge de Venise.

Nous avons parlé il y a quelque temps d'un timbre 2 1/2 pence, outremer, surchargé *Cyprus*, qui avait été signalé par l'*Ami des timbres*. On nous communique une lettre officielle confirmant ce que nous avons dit : que ce timbre n'a jamais existé.

COLONIES FRANÇAISES.

Les 1, 2, 3, 4 centimes, noirs, *timbres-taxe*, sont venus rejoindre les amis. Un de nos correspondants nous dit que cette nouvelle lui est connue depuis octobre dernier : deux jours d'arrêt à ce correspondant pour s'être oublié... si longtemps :

1	centime, noir.
2	— —
3	— —
4	— —

On nous a montré la carte sans timbre ayant : *Marine-1876* (1188), et une autre semblable, portant dans l'avis « bureau de po te » :

20 centimes, noir sur blanc

CUBA.

M. Le Roy d'Etiolles nous a soumis oblitéré 1885 le 2 1/2 c. de peso, imprimé en bleu outremer. C'est probablement le précurseur d'un changement de la série en usage l'an dernier :

2 1/2 c. de peso, outremer.

CURAÇAO.

Les cartes avec surcharge 7 1/2 cent existaient au dire du *Philatelic Record*, non seulement en noir, mais encore en vert-bleu. A ce type de carte il en aurait paru une de cette valeur sans surcharge qui aurait vu le jour le 1^{er} avril.

Cette annonce, notre confrère anglais le fait

Voici le timbre dont nous avons parlé tout récemment et qui nous est communiqué par M. Diena.

sous le titre incompréhensible de « Antilles danoises ».

7 1/2 cent, orange surch. vert-bleu.
7 1/2 — bleu.

DANEMARK.

M. Vedel nous envoie le timbre de service 8 øre, carmin, ayant reçu la surcharge *service*, en bleu, qui aurait été émis le 23 mars dernier.

Ainsi, voilà des timbres qui portent en langue danoise l'inscription : *Timbre-poste de service* et après un usage de 15 années on éprouve le besoin d'écrire en français (à l'usage des danois !) le mot *service* ! Est-ce que les employés de poste en seraient arrivés à ce point de ne plus comprendre que le français ?

Aalborg. Les collectionneurs ne se plaindront



pas de cette poste. Nous avons d'abord les timbres à la mode : des provisoires surchargés qui ont vu le jour le 15 mars passé. Le chiffre 1 a été appliqué sur les timbres 3 et 5 øre de 1885 et 3 øre 1886. De ce dernier il n'y a pas de tête bêche, celle-ci ayant disparu sur les derniers tirages.

Il y a donc :

1	øre sur 3 øre, bleu.
1	— — 5 — rouge.
1	— — 3 — vert et rouge.

Passons au définitif ? Ces timbres ont paru le 1^{er} avril en quatre types, sauf le 2 øre qui n'a vu le jour que le 8 même mois :



1^{re} Type. Armoiries dans un ovale ayant à la partie inférieure le chiffre de la valeur : l'ovale porte l'inscription : *Aalborg bypost — Circulaire merke* (Timbre de la poste d'Aalborg pour circulaires); en dehors de l'ovale, un chiffre aux angles, renfermé dans un rectangle.

2^e type. Mêmes armoiries dans un losange contenant au lieu de circulaire, le mot *accord*. Il paraît, d'après M. Vedel, que certaines firmes ont leurs lettres expédiées pour 2 øre au lieu de 3; de là le mot *accord*.



3^e type. Les armoiries sont dans une banderole en forme de fer à cheval et ont un chiffre au dessus; cette bande contient: *Aalborg bypost og pakke expedition* (poste d'Aalborg, expédition de paquets) en dessous: *Bude udleies* (commissionnaires à louer).

4^e type. Il est plus grand que les autres, l'inscription est la même qu'au 3^e type, sauf que l'inscription inférieure manque et la valeur occupe la partie inférieure.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

1 ^{er} type,	1 øre, brun.
2 ^e —	2 — bleu.
3 ^e —	5 — brun et bleu.
4 ^e —	10 — noir et brun.
	20 — vert et noir.
	25 — noir et bleu.
	50 — bleu et or.

VARIÉTÉ.

Ayant un piquage au milieu du timbre, dans le sens vertical.

20 øre, vert et noir.

DOMINIQUE.



couleur.

1/2 penny sur 6 p., vert et noir.

La surcharge ayant été imprimée par la composition du mot *Half penny* pour chacun des timbres de la feuille, on peut rencontrer quelques variétés par le rapprochement ou l'éloignement des lettres:

ainsi *Half* a la lettre *l* soit juste au-dessus du deuxième *n* de *penny*, soit entre les deux *n*.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Il paraît que le 12 février 1885 une compagnie américaine aurait émis trois timbres télégraphe que nous reproduisons ici et qui ont chacun le type différent.

Le 10 cents a le chiffre dans un ovale festonné, le 25 dans un écu et le 50 dans un ovale; la légende pour tous est: *Postal telegraph company* placée différemment.



L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

10 cents, vert.
25 — bleu.
50 — brun.

Signalé par M. Lubkert, l'enveloppe 30 cents, noir, format extra officiel, ayant le filigrame 82 et *U.S.P.O.D.*

30 cents, noir.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

La *Deutsche Philatelisten Zeitung* nous apprend qu'il a reçu communication d'un timbre dont il donne la description suivante :

« Buste d'un patriote à gauche (inconnu pour nous) dans un ovale avec inscription circulaire: *Republica de Colombia*; au bord inférieur: 10 centavos. »

Imprimé en couleur sur blanc, lithographié, piqué 13 1/2 :

10 centavos, orange.

D'après une lettre que nous recevons de ce pays, tous les timbres seront changés au fur et à mesure de leur épuisement. Ils porteront désormais: *Republica de Colombia*. Nous sommes donc en présence de l'avant-coureur d'un changement général.



Tolima. Der Philatelist révèle l'existence de deux types inconnus. Le premier est non dentelé, il appartenait sans doute à la série précédente. Quant au deuxième type, il y en a deux valeurs. Ces timbres étant piqués 11, sont probablement d'émission récente :

1 ^{er} type,	20 centavos, lilas, non dentelé.
2 ^e —	5 — brun, piqué 11.
	10 — bleu, —

FINLANDE.

M. Lubkert nous signale sur papier vergé blanc :

Format 145×80 mm.

32 penai, rose.

Format 149×83 mm.

25 penai, rose.

FRANCE.

M. Le Roy d'Etiolles nous a fait connaître le premier que les 25 centimes avaient la couleur changée et qu'ils étaient actuellement imprimés en noir sur teinté rose. Ces timbres ont commencé à circuler, à Paris, vers le 20 avril :

25 centimes, noir sur rose.

GRÈCE.

Qu'on ne suppose pas en voyant le type ci-contre voir une étiquette de bobine, c'est bien un timbre-poste. Et puisqu'il ne faut rien cacher à nos lecteurs, avouons qu'il est d'origine belge..... et pour qu'on n'en ignore, voir à la partie inférieure les lettres HH — AD, répondant aux noms *H. Heindrickx* et *A. Doms*. Le premier a fourni le dessin, le second l'a exécuté : c'est encore ce dernier à qui nous devons les timbres belges de 1869 et qui grave en ce moment les timbres du Congo. Nous espérons bien que le nouveau type grec ne restera pas longtemps en usage.

C'est à M. Topali que nous devons la connaissance de cette émission, datant du 1^{er} avril comme le prouve le document ci-bas envoyé par M. Chaidopoulos.

L'impression est en couleur sur papier blanc, non dentelés :

25 lepta,	blen.
50 —	vert-bronze.
1 drachme,	gris.

Sur la forme et la mise en circulation des timbres-poste réglés par l'article 1^{er} du décret royal en date de 5 avril 1883.

GEORGES 1^{er},
Roi des Hellènes.

Vu l'article 13 de la loi 693 datée 21 Mai 1860, sur la proposi-

tion de Nos Ministres des finances et de l'intérieur, Nous avons décidé et Ordonnons.

Article 1^{er}. — Les timbres-poste valant 25 lepta, 50 lepta et une drachme, réglés par l'article 1^{er} du décret en date de 5 Avril 1883 auront la forme rectangulaire, ayant 18 mm de large et 22 mm de long et porteront au milieu l'effigie de Mercure dans un cercle de 13 mm de diamètre, au-dessus le mot ΕΛΛΑΜ et au-dessous la valeur du timbre-poste en chiffres.

Article 2. — Ces timbres seront mis en circulation à partir du 1^{er} Avril, de l'année courante.

Nous chargeons de l'exécution du présent décret Nos Ministres des finances et de l'intérieur.

Athènes, le 29 Mars 1886.

GEORGES.

Le Ministre de l'Intérieur,
N. PAPAMICHAÏPOULOS.

Le Ministre des Finances,
THÉODORE P. DÉLYANIS.

GUATÉMALA.

Pour les délices des amateurs, il a été appliqué sur les timbres de Costa-Rica une nouvelle surcharge. *Guanacaste* est en caractères gras (16×2 ou 18×2 1/2 mm), sur une ligne horizontale ou verticale. Nous ne devons pas désespérer d'en avoir bientôt d'autres :

GUANACASTE, 16×2 mm.

1 centavo, vert,	surch. rouge horizontale.
2 — carmin,	— noire —
5 — ardoise,	— rouge —
10 — orange,	— noire —
40 — bleu foncé,	— rouge —

GUANACASTE, 18×2 1/2 mm.

1 centavo, vert, surch. rouge horizontale.

Les mêmes caractères gras, signalés antérieurement; avaient 17 1/2×2 mm.

GUANACASTE, caractères gras, 20×2 1/2 mm.

2 centavos, carmin, surch. noire verticale.

GUANACASTE, caractères gras, 18 1/2×2 1/2 mm.

2 centavos, carmin,	surch. noire verticale.
5 — ardoise,	— —
10 — orange,	— —

GUANACASTE, en petites capitales rapprochées, 15×3 1/2 mm.

2 centavos, carmin,	surch. noire verticale.
5 — ardoise,	— —

GUANACASTE, en capitales plus grandes, 18 1/2×4 mm.

2 centavos, carmin,	surch. noire verticale.
5 — ardoise,	— —

GUANACASTE, en capitales distancées, 20 1/2×3 mm.

2 centavos, carmin,	surch. noire verticale.
5 — ardoise,	— —

Ces cinq variétés de surcharges verticales se trouvent sur une feuille.

GUATÉMALA.

Voici un pays qui ne demande qu'à aller... Le



type ci-contre nous donne le fac-simile d'un timbre de chemin de fer, dont vous et moi ignorions l'existence. Dans un ovale est l'effigie du général Don Justo Rufino Barrios, qui a été président pendant douze ans et qui a été tué à la bataille de Chalchuapa, à Salvador, le 2 avril 1885. Cette effigie est tournée vers la gauche; l'inscription qui l'entoure est en lettres blanches : *Republica de Guatemala*; au-dessus, une banderole ayant : *Ferro carril al norte*; en bas, sur un cartouche horizontal : *Vale un peso*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :
1 peso, rouge-vermillon.

La date d'émission de ce timbre nous est inconnue.



Le type a été utilisé pour en faire des timbres-poste par l'addition d'un barbouillage qui défigure le timbre.

A la partie supérieure : *Correos Nacionales*; à celle inférieure, la nouvelle valeur : 25, 50, 75 centavos; 100, 150 centavos; au centre : *Guatemala* avec chiffres de chaque côté, au-dessus et au-dessous; entre les chiffres un dessin qui varie et qui est à peu près le même pour les trois petites valeurs et différent pour les autres; le mot *Guatemala* est d'un même caractère pour les 25, 50, 75 cts, et d'un autre pour les 100 et 150 centavos.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 12 :

25 c. sur 1 p., vermillon, surch. noire.

50 — 1 p., — —

75 — 1 p., — —

100 — 1 p., — —

150 — 1 p., — —

Comme il ne faut pas qu'il existe d'arrière-pensée au sujet de cette émission, nous pouvons affirmer avoir reçu plusieurs lettres affranchies au moyen de ces timbres et dont voici, du reste, le décret d'émission :

Comme il est évident qu'il est nécessaire de mettre en circulation des timbres poste de valeurs plus élevées que celles de l'émission de 1881 et afin de suppléer à ce manquant, le Président décrète :

1° Qu'il sera fait une émission provisoire divisée en cinq lots, aux valeurs suivantes :

300,000 de 25 cents.

300,000 50 —

250,000 75 —

150,000 1 piastre.

100,000 1-50.

Ces provisoires sont légalisés pour la valeur exprimée et circuleront jusqu'à ce qu'une série nouvelle et uniforme soit faite.

Qu'on se le communique.

Approuvé par le Président

HERPES,

ministre de « Fomento, »

Palais du Gouvernement, Guatemala, 12 février 1886.

L'ordre du maître général des postes permet l'emploi du restant des timbres en usage pour le paiement de la taxe du chemin de fer du Nord.

GUINÉE.

Les timbres au type que nous avons reproduit il y a quelque temps sont, au dire du *Philatelic Record*, à la veille de paraître, après quoi viendra une série de timbres en relief comme ceux des Indes portugaises, Mozambique et Cap vert.

Nous avons vu au type couronne :

20 réis, bistre surch. noire.

GWALIOR.

Der Philatelist nous apprend qu'il existe avec la surcharge : *service* :

1/2 anna, vert, surch. rouge..

1 — brun — noire.

2 — outremer — rouge.

Enveloppe 4 an. 6 p., orange, — noire.

La carte 1/4 anna nous est arrivée avec la surcharge *Gwalior* et la ligne de caractères indiens, réunis. Les armes restent bistre :

1/4 anna, brun-rouge surch. noire et bistre.

HOLKAR.

M. J. Siewert, nous écrit :

« Pourquoi n'avez-vous pas donné la description du timbre bleu d'Holkar » ?

R. Pour la bonne raison, c'est que nous ne le connaissons pas.

A notre tour nous dirons. Pourquoi, lorsque nous ne décrivons pas un timbre, ne nous le communiquez-vous pas ? Cela simplifierait les choses.

HONGRIE.



On nous adresse le timbre de franchise ci-contre employé par la compagnie orientale du chemin de fer hongrois qui jouissait de la franchise des droits sur tous documents susceptibles d'en payer, moyennant obligation de se servir de ce timbre. Ladite compagnie au-

rait eu depuis ses chemins de fer réunis aux chemins de fer royaux, et les timbres auraient été brûlés à cette occasion. Mais la prévoyance timbrophilique veillait et on aurait pu sauver quelques timbres du feu.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 10 :

Sans valeur, bleu.

Nous empruntons à *Der Philatelist* la nouvelle suivante qui brille du clair obscur :

« Nouvelles cartes avec timbre sur le recto et inscriptions modifiées » :

2 + 2 kreuzer, brun.

a. Adointes, texte hongrois.

b. Intes. — —

c. Intes. Foglio d'ammonizione, texte hongrois-italien.

d. Adointer. Foglio d'ammonizione, texte hongrois-italien.

e. Opomena, texte croate

f. Porezna opomena, texte croate.

Puis sans timbre :

a. imp. noire sur chamois, pour avis provinciaux au ministère du commerce.

b. Imp. noire sur vert, pour avis au ministère.

INDES ANGLAISES.

M. Castle a découvert le 2 annas, vert, 1^{re} émission, percé en points et il ne doute pas, dit-il, de l'authenticité de ce perçage d'accord avec plusieurs amateurs qui cet exemplaire a été montré :

Il est très possible qu'il n'y a pas fraude en cette occasion, mais nous croyons que ce perçage doit être dû au caprice de l'expéditeur.

On nous soumet deux timbres portant la lettre L en surcharge noire dont la présence ne s'explique pas. Peut-être que ces lignes nous apporteront la lumière sur ces timbres :

1/2 anna, bleu, 1 surch. L en noir.

2 — orange, — L —

Le *Philatelic Record* nous apprend que le timbre d'enveloppe 1/2 anna, vert depuis 1883, a repris sa couleur primitive bleue. N'est-ce pas plutôt un vieux stock qu'on a remis en usage ?

1/2 anna, bleu sur blanc vergé.

Le même, nous dit que la carte de service a actuellement le timbre à gauche et l'impression sur chamois :

1/4 anna, outremer sur chamois.

INDES NÉERLANDAISES.

La carte 7 1/2 cent circule depuis le commencement de mars avec le carton blanc au lieu de chamois :

7 1/2 cent, bistre sur blanc.

ITALIE.

De nouveaux timbres de paquets sont annoncés pour aujourd'hui 1^{er} mai, comme suit :

Art. unique. Pour la taxe d'expédition des colis postaux dans le Royaume et à l'étranger, à partir du 1^{er} mai 1886 sont mis en vigueur deux nouveaux timbres-poste spéciaux, des valeurs suivantes :

10 centesimi, vert-olive.

20 — bleu.

JHIND.



Les émissions se succèdent à Jhind. Nous voici à une nouvelle édition. L'orthographe est modifiée en *Jeend state* : l'avenir nous dira si on est cette fois dans le vrai. Ce sont toujours les timbres Indiens qui fond les frais par l'addition d'une surcharge *Jeend state* sur deux lignes, en couleur :

1/2 anna, vert, surch. rouge.

1 — brun-violet, — noire.

2 — outremer, — rouge.

4 — vert, — —

8 — violet, — noire.

1 rupee, gris, — rouge.

Il y a aussi trois timbres de service accomodés de la même façon et en plus : service en haut :

1/2 anna, vert, surch. rouge.

1 — brun-violet, — noire.

2 — outremer, — rouge.

Nous aurons bientôt sans doute les cartes et enveloppes avec la nouvelle orthographe si ce n'est fait.

MALACCA.

La carte à 1 cent existe avec réponse : les deux parties tiennent par le haut et se séparent par un piquage :

1 + 1 vert sur chamois.

MEXIQUE

Il vient de nous arriver une avalanche de cartes nouvelles.

Des cartes postales « Union postale universelle » avec timbre 2 centavos, carmin, non piquées : des cartes 5 centavos, outremer pour service intérieur et des cartes avec réponse, non piquées, type du 3+3 centavos, c'est-à-dire avec inscription en ronde sous la ligne courbe, et réservées aussi à l'Union postale universelle :

2 centavos, carmin sychamois (Union postale univ.) non piq.
 2+2 — — — — —
 5 — outremier — (Servicio interior) —

La carte qu'on nous avait envoyée comme de récente émission et décrite en mars, a été émise en 1884 et non 1886.

Il nous est arrivé encore des cartes-lettres disposition de celle connue, sauf qu'elle a en plus : *Servicio urbano* ou *Servicio interior* de chaque côté, dans le sens vertical et que le timbre 10 centavos a la couleur orange :

a. *Carton blanc.*

4 centavos, vermillon.
 10 — orange.

b. *Papier blanc.*

4 centavos, vermillon.

c. *Papier blanc azuré.*

4 centavos, vermillon.

De la Compagnie Wells Fargo, nous avons obtenu :

Moyen format : 152×85 mm.

Cette enveloppe n'a pas le chiffre 15 surchargé, mais a à côté : *Precio 20 ctvo* en violet, frappé à la main. L'inscription carmin ne commence pas, par *Precio*, comme une autre enveloppe 20 centavos, surchargée et déjà renseignée.

20 s/15 c., + 12 c., vert et violet, ins. carmin.

Les 6 et 10 centavos ont le timbre 15 centavos de la Compagnie et en dessous : *Para cartas 12 oz a los Estados Unidos (en la Republica Mexicana) exclusivamente*, en carmin :

15+ 6 c. verts, ins. carmin.

15+10 — — —

Ces deux enveloppes existent avec les inscriptions en violet (nous avons déjà signalé le 10 cent) et le format officiel avec timbre Wells Fargo de 25 cent et le timbre poste 20 c.

15+ 6 centavos, verts, inscript. violette.

15+10 — vert et orange, — —

Grand format 225×100 mm.

25+20 centavos, verts, inscript. violette.

Le *Journal of America* annonce qu'il a vu coupés en deux diagonalement et employés pour la moitié de la valeur, les 10 cents orange et 12 cents brun de l'émission 1885 :

1/2 timbre 10 cents, orange.

1/2 — 12 — brun.

Le même journal signale le 10 centavos bronze surchargé 20 cts. Nous croyons que la nouvelle demande confirmation.

Der Philatelist a vu deux enveloppes de service au type connu imprimé à droite, angle supérieur.

a. Papier blanc vergé 196×133 mm avec grand timbre rond, rouge, à la patte : aigle mexicaine avec inscription : *Secretaria de Fomento colonización, industria y Comercio-Mexico.*

b. Papier blanc uni : 254×113 mm avec grand timbre noir rond dans le coin supérieur gauche, aigle mexicaine avec inscription : *Republica Mexicana — Aduana Maritima de Veracruz.*

Nous croyons qu'on peut se dispenser de collectionner les enveloppes de service avec leurs différents cachets administratifs marquant simplement l'origine.

Pour clore les nouvelles de ce pays, annonçons que le 1^{er} juillet prochain paraîtront de nouveaux timbres dont les modèles viennent d'être approuvés et dont le tirage commencera dans les premiers jours de Mai.

MONACO (PRINCIPAUTÉ DE)

L'*Eclaireur* jette quelque lumière sur la vente des timbres-poste et constate que les collectionneurs sont de bons clients pour le prince Charles III :

« Une quantité surprenante de timbres-poste à l'effigie du prince s'est vendue depuis leur émission qui date du 1^{er} janvier.

« Cette quantité atteint près de 214,000, savoir : 84,450 à 1 cent. ; 32,089 à 2 cent. ; 37,328 à 5 cent. ; 6,116 à 10 cent. ; 35,787 à 15 cent. ; 12,604 à 25 cent. et 4,300 de 40, 75 cent. et 5 fr.

« Il va sans dire que ce ne sont pas les correspondances expédiées de la principauté qui ont provoqué une telle vente.

« L'apparition des nouveaux timbres a fait la joie des collectionneurs, et de nombreuses demandes de collections sont arrivées d'Angleterre, de Belgique, d'Amérique, etc. »

NABHA.

On nous dit que la surcharge ovale a été réformée et remplacée par une sur deux lignes horizontales :

1/2 anna, vert, surch. rouge.

1 — brun-violet — noire.

2 — outremier — rouge.

4 — vert — —

8 — violet — noire.

1 rupee, gris — rouge.

Les enveloppes et cartes auraient partagé le sort des timbres :

Enveloppes, 1/2 anna, vert, surch. rouge.

— 1 — brun — noire.

Cartes, 1/4 — — —

— 1/4+1/4 — — —

Cette dernière de petite dimension 121×75 mm.

Quant aux armoiries, elles ont pour les enveloppes et cartes la couleur du timbre.

NORWÈGE.

Arendal. Voici le timbre dont nous avons parlé antérieurement. Il sert, paraît-il, pour les expéditions de journaux et le public n'est pas admis à en recevoir. La valeur de ces timbres est 80 øre le cent.



Sans valeur, vert,

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Nous avons connaissance, par le *Philatelic Record* d'une pièce officielle qui ne se distingue pas précisément par sa limpidité. La voici telle quelle : elle est datée du 4 février dernier :

« Un nouveau timbre-poste de cinq shillings a été émis par l'autorité. En voici la description : Effigie de la reine Victoria contenant les mots : *New South Wales* en haut et *Stamp Duty*, en lettres blanches sur champ oblong (?) avec 5 S au haut et *five shillings* au bas, le tout entouré par des lignes de bordure se rattachant au centre par les côtés. Le mot : *Postage* en lettres noires imprimées sur *stamp Duty* en couleur; lignes du centre et bordures violettes avec champ en vert nuancé, valeur 5 s.

» Nouveau timbre-poste de 10 shillings et une livre de semblable modèle, à l'exception que le premier a un « enroulement » (?) et l'autre un champ carmin. »

D'après le type que nous avons reproduit le mois passé on voit que la description n'est pas des plus exactes; mais elle nous apprend cependant qu'il y a deux valeurs au même type dont le cadre extérieur a le fond différent pour chaque valeur. Ajoutons donc :

10 shillings, carmin centre violet.
1 pound, — — —

PARAGUAY.

Le 5 centavos, actuel, de 1884 existe, au dire du *Philatelist* à l'état non dentelé :

5 centavos, bleu.



Les timbres y sont changés. Le nouveau type ne vaut guère mieux qu'autrefois. Il a été confectionné à Buénos Ayres. Au centre, les armoiries avec la devise *paz y justicia* dans un cercle ayant : *Republica del Paraguay*; dans les angles, un chiffre ren-

fermé dans un cercle ; en haut : *centavo* ou *centavos*; en bas : *Union postal — universal*.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 12 :

1 centavo, vert.
2 — vermillon.

Le 5 centavos a pris également ce type, mais en mars dernier il n'était pas encore en usage.

PÉROU.

Le *Philatelic Record* nous apporte une nouvelle qui sera bien accueillie par les amateurs, si elle met enfin un terme à toutes ces surcharges, vrai casse-tête chinois. On annonce donc une émission nouvelle composée des valeurs :

2 centavos, jaune.
5 — gris.
10 — bleu.
20 — vert.
50 — rose.
1 sol, noir.

Attendons le complément de cette nouvelle, c'est-à-dire la description des types, etc., et espérons que cette émission sera définitive... pour quelque temps.

PERSE.

Les timbres 5 shahi devenus 6 shahi par une surcharge, qui viennent de nous parvenir, ont le mot *officiel* en bas du timbre, en lettres plus rapprochées qu'antérieurement; le chiffre 6 à la tête moins recourbée en dehors, il est placé sur l'ancien 5 : cela nous fait trois surcharges de caractères différents en y comprenant celle oblique :

6 sur 5 shahi, vert, surch. noir-roux.

RUSSIE.

La Russie se décide enfin à émettre une carte postale avec réponse payée pour les relations extérieures. La formule est noire et contient pour première ligne des caractères russes dont la traduction, française : *Union postale universelle. Russie* est en dessous; pour troisième et quatrième ligne d'entête il y a à droite : *Carte postale — avec réponse payée* et l'équivalent en langue russe à gauche. De ce côté, les armes du pays et à droite le timbre, type des cartes ordinaires même valeur.

Il y a cinq lignes de points pour l'adresse et un avis en russe et en français : *Côté réservé exclusivement — à l'adresse*, la seconde partie a : *Réponse au lieu de Réponse payée*.

Tenant par le haut, ces cartes ont l'impression noire et couleur sur les 1^{re} et 3^e faces sur carton chamois : Dimension 141 × 91 mm.

3 + 3 kopecks, rose sur chamois.



Charkoff (Charkoff). Un nouveau timbre qui rappelle le 5 kop. bleu récemment reproduit, nous donne encore les mêmes armoiries où nous constatons que la tête du cheval est plus écharbée; les étoiles du haut et du bas plus grandes et les inscriptions en lettres plus espacées.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué III 1/2:

5 kopecks, rouge carminé pâle et vif.

Irbit Perm. Nous avons rencontré le type actuel avec les trois premières lignes séparées par un trait de la quatrième, ayant le burelage, non seulement au recto mais encore au verso :

2 kopecks, noir et vermillon.



Rjeff (Rjett). M. Edm Von der Beeck nous avise qu'il a vu dans la collection d'un de ses amis, le type ci-contre dûment oblitéré.

Reste à savoir si le timbre imprimé en noir a également servi :

2 kopecks, bleu sur blanc.

ST THOMAS ET PRINCE.

Un essai 50 réis, noir, non dentelé, a passé par la poste, affranchissant un numéro de journal, ainsi que le constate le fragment de bande qui nous a été montré et sur lequel il est appliqué et oblitéré. C'est une curiosité postale, rien de plus :

50 réis, noir, non dentelé.

SERBIE.

Nous avons reçu les cartes avec réponse payée. Comme elles ont été imprimées par deux exemplaires, il y a deux variétés.

La première variété a *réponse payée* (accent grave sur l'a). Cette carte montre encore d'autres particularités : *côté* est écrit avec un accent aigu sur l'o comme du reste sur toutes les autres cartes; *a l'adresse* a un accent aigu sur l'a. Sur la 2^e partie, il y a : *Ce côté est réservé*, c'est-à-dire que l'accent manque sur e de *côté* et e de *réservé*.

La seconde variété a : *Répons payée*. On voit que s'il y a rectification pour l'accent de *payée*, il y a manque d'un e final à *Réponse*. La seconde partie de cette carte a *ce côté est réservé*. Il n'y a donc pas de fautes pour les accents, sauf sur l'o de *côté*.

Ce n'est pastout. De ces deux variétés de cartes il y a des sous variétés où la seconde partie au lieu d'avoir un cadre bistre a le cadre noir; il y a même de ces cadres bistre et noir à la première partie des *répons payée*.

Résumons :

Ayant réponse payée.

10 + 10 para bistre cadre bistre sur paille pâle et vif

Ayant répons payée.

10 + 10 para, bistre cadre bistre sur paille pâle et vif.

La 1^{re} partie a le cadre noir, la 2^e bistre.

Répons payée.

10 + 10 para, bistre sur paille pâle et vif.

La 1^{re} partie a le cadre bistre, la 2^e noir.

a. Réponse payée.

10 + 10 para, bistre sur paille pâle et vif,

b. Répons payée.

10 + 10 para, bistre sur paille pâle et vif.

De cette dernière nous avons encore rencontré un exemplaire où les deux lignes d'avis se trouvent, la première dans l'intérieur du cadre, la seconde à l'extérieur :

10 + 10 para, bistre sur paille pâle.

De la carte 1883, avec armoiries (croix), nous avons un exemplaire dont la seconde partie n'a pas de cadre :

10 + 10 para, bistre, cadre bistre et sans cadre.

Il est à remarquer que le cadre de ces cartes forme un tirage séparé : de là les variétés constatées.

Il existe des récépissés télégraphiques en usage depuis 1885. Leur dimension est de 115 × 160^{mm}. Ils ont à gauche les armoiries (aigle) sur manteau, à droite le timbre-poste 5 para. L'impression est noire sur blanc jaunâtre :

5 para, noir.

SORUTH.

Les timbres 1 anna et 4 annas sont actuellement piqués 12 :

1 anna, vert, vert vif.

4 — rouge vif, brique, rouge-brun.

SUISSE.

Deux cartes de service (156 × 100 ^mm) sont signalées par *Der Philatelist*. En haut : *Postkarte*; à gauche, supérieur : *Amtlich*; en dessous, le bureau d'expédition :

a. Kreiskommando — Basel Stadt.

b. Kreiskommando — Solothurn.

Sans valeur, noir sur blanc, 1^{er} type.

— — — 2^e type —

TABAGO.

La surcharge 1/2 penny, appliquée sur le 6 pence, l'a également été sur le 2 1/2 pence, outremer :

1/2 penny sur 2 1/2 p., outremer et noir (CA et couronne).

TAÏTI.



Il paraît qu'il a existé des bandes timbrées dont il y en a trois valeurs connues imprimées sur papier manille.

Ces timbres ont tout simplement le mot *Tabiti* et la valeur en dessous, entre deux gros traits, comme le montre notre dessin et frappé du timbre à date : *Papeete — Taïti* et la valeur au centre qui est sur les exemplaires communiqués 5, 8 et 12 août 1884 :

5 centimes, noir sur manille,
10 — — —
25 — — —

Nous observons que ces timbres ont identiquement les mêmes surcharges que celles appliquées sur les timbres-poste à la même époque : au 5 cent. l'a de *Tabiti* n'est pas barré et au 10 l'a est très large comparativement au 25 qui est étroit.

TURQUIE.

Les voilà remplacés les 5 paras, les 5 et 25 piastres. Leur apparition s'est faite en même temps que le 2 piastres signalé le mois passé.

Sauf le 5 paras qui n'a pas de fond (précisément comme le pays qui l'émet) les autres valeurs montrent comme autrefois un dessin en couleur pâle sur le fond.

Imprimés en couleur sur blanc. piqués 13 1/2 et non piqués :

5 paras, noir.
5 piastres, vert-bleu et vert pâle.
25 — bistre et bistre pâle.

VÉNÉZUELA.

Emprunté au *Philatelic Record* cette nouvelle, qu'il y aurait eu, vers la fin de l'année passée, une émission de cartes-postales du même type que précédemment, mais *Tarjeta Postal* en lettres ornements ombrées au lieu d'être unies. Les cartes sont toutes du même type et le 9° ornement du haut à gauche et le 12° en bas, sont cassés. L'impression est noire sur carton de couleur; point d'indication de valeur :

Sans valeur, blanc.
— gris-verdâtre.
— jaune.
— ocre.

Sans valeur, rose.

— rouge pâle.
— brigue.
— vert foncé.
— — très pâle.
— paille.

VICTORIA.

The S. N. signale au type *Stamp duty* de 1885, les enveloppes suivantes :

Format 137×78 m/m

1 penny, vert sur blanc vergé.
1 — — — azur —
2 — lilas — —

Format 120×68 m m.

2 pence, lilas sur blanc vergé.

Format 146×89 m/m.

2 pence, lilas sur blanc vergé.

Format 223×95 m/m.

2 pence, lilas sur blanc vergé.

Les timbres carlistes

(Suite, voir n° 280.)



Un essai qui n'a pas été adopté et qui a été fait antérieurement au type précédent, d'après les ordres du curé Santa Cruz, représente Don Carlos 3/4 de face vers la droite, dans un ovale ayant les mêmes inscriptions placées aux mêmes endroits que le type adopté en 1870. L'impression est en lithographie sur papier blanc uni :

1 real, bleu-pâle, sans tilde sur l'n de *Espana*.
1 — — avec — —

Cet essai présenté le 15 mars 1873, ayant été jugé imparfait, il n'a pas été adopté. Il en existe une cinquantaine d'épreuves avec tilde; quant à celles sans tilde, il n'en a été tiré qu'une ou deux épreuves qui ont été détruites; le lithographe ayant eu l'imprévoyance de n'en pas conserver, il n'en existe donc plus d'exemplaire.

Un essai que nous n'avons pas retrouvé, malgré toutes nos démarches, est celui qui a été annoncé en 1873, par le *Philatelist*. Voici la description que feu notre confrère anglais en donnait :

« Représente Don Carlos de face, dans un cercle de perles avec le mot *Paz* sur un noeud de rubans; branches de chêne et d'olivier sur les côtés : lignes diagonales dans les angles supérieurs. Dans le cadre qui contient le portrait, on lit, sur les côtés : *Correos*; au-dessous : *Franco* et au-dessus : *Espana Unida* sépare les armes d'Espagne, le tout imprimé en violet vif.

Le portrait est noir, l'impression mauve clair sur papier blanc ayant une fleur de lis en filigramme.»

Il nous semble qu'il y a là beaucoup de complications pour un timbre qui ne porte pas de valeur,

2° PROVINCE DE CATALOGNE.

Poursuivant sa marche, l'armée de Don Carlos envahit la Catalogne et y établit aussitôt un service postal semblable à celui en vigueur déjà dans les quatre provinces de Biscaye, Navarre, Guipuzcoa et Alava. Mais la correspondance pour l'étranger, au lieu d'être expédiée à Bayonne était envoyée à *Pratts de Mollo*, ville française située sur la frontière des deux pays (France et Espagne). Les lettres devaient être mises sous double enveloppe et avec les mêmes formalités que pour celles passant par les frontières du nord.

L'intendant général Francisco Sola a publié à cette occasion des documents que nous avons déjà insérés au *Timbre Poste* et auxquels nous renvoyons nos lecteurs (voir n° 140, page 61). Le timbre qui est annoncé par ces documents était réservé exclusivement à la province de Catalogne et l'emploi en a commencé le 15 avril 1874.

Rappelons les principales dispositions de ces documents qui donnent à ce timbre deux emplois : l'usage fiscal et postal et rappelons aussi quelques rodомontades de Monsieur l'Intendant :

1° Est établi un impôt sur les correspondances qui sera perçu par le moyen de timbres spéciaux qui reproduiront le buste de S. M. le Roi de N. S. D. Carlos VII (que Dieu garde) La valeur de chaque timbre sera de 47 centimes de réal (4 cuartos) :

2° Cette imposition commencera à être obligatoire le quinzième jour du courant, et restera sans cession à partir de cette date toute la correspondance qui ne sera pas accompagnée des timbres s'y rapportant désignés.

3° Le dépôt des timbres dans chaque ville sera dans le ou les bureaux de vente du gouvernement ennemi, faisant tomber toute la responsabilité sur les dépositaires, si dans quelque occasion ils en manquent, puisque par l'administration du département leur seront fournis tous ceux qu'ils jugeront nécessaires.

(A continuer.)

La poste en Espagne.

Un de nos correspondants nous écrit ce qui suit :

« En avril 1879, j'allais de St-Jean Pied de Port (Basses Pyrénées) à Roncevaux, visiter le théâtre de la défaite du paladin Roland. J'étais en voiture. Comme je montais une côte lentement, tout près de la frontière d'Espagne, je fus rejoint par le facteur-piéton, un espagnol, qui portait les dépêches de St-Jean Pied de Port à Valcarlos. La conversation s'engagea et au bout d'un instant il me pria de me charger du sac de dépêches. J'acceptai et lui rendra chez lui.

« En arrivant au village espagnol de Valcarlos, je remis le paquet au maire, qui était justement l'aubergiste qui me fit déjeuner, il le prit nullement

étonné de ce que j'avais fait *la poste*, or je venais dans ce pays pour la première fois, je n'y étais nullement connu.

« En mai 1881, j'étais à Séville, qui est une de ces villes.... d'Espagne où l'on n'a guère souci des voyageurs. La poste restante ne s'ouvrait que de 10 à 11 heures le matin et de 5 à 6 heures le soir, juste au moment des repas dans les hôtels. Le matin de mon départ, pressé d'avoir mon courrier qui, grâce à ces heures je n'avais pu retirer, je me présentai à 9 heures : moyennant une *buena mano* de 1 piecette, l'employé m'introduisit dans son bureau, étendit sur la table tout le courrier de la poste restante, et sortant il me dit de prendre ce qui serait pour moi ; au bout d'un quart d'heure, il revint, comme je finissais de découvrir deux lettres à mon adresse dans le tas.... »

On le voit, la poste restante en Espagne n'offre pas de bien grandes difficultés aux employés pas plus que le courrier aux facteurs-piétons.

A propos des Pérou et des Siam.

CHER MONSIEUR,

Je vois que vous signalez au *Timbre-Poste*,



n° 279, des timbres du Pérou, portant en surcharge un triangle ayant *Habilitado Arequipa*.

Je puis vous dire que depuis les quatre ou cinq années que je suis en relation avec ce pays, j'ai toujours reçu les timbres dès leur apparition. Or, ces timbres ne me sont jamais parvenus et j'ai l'intime conviction que ce sont des *carottes allemandes*.

Pour les Siam, bleus, avec surcharge 1 tical, je crains bien qu'ils n'ont pas plus de valeur que les Pérou, car, il y a trois ou quatre semaines, j'ai reçu un envoi de ce pays et les timbres bleus étaient vierges de toute surcharge. Il serait extraordinaire, enfin, de voir par une simple surcharge porter la valeur d'un timbre de 2 1/2 centimes à 2 sh. 6 pence.

G. B. CALMAN.

2° SUPPLÉMENT (1885-86)

à la sixième édition

ou

Catalogue Prix-Courant de Timbres-Poste, etc.

Prix : fr. 4 franco

Les 148 premières pages ont été expédiées à tous nos souscripteurs, le complément de l'ouvrage sera expédié très incessamment.

Bruxelles. — Imprimerie I-B MOENS et fils, rue aux Laines, 48



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIN UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ANGOLA.

The Philatelic Record a vu de la nouvelle série à effigie, type du Cap vert, Mozambique et Inde portugaise, les valeurs suivantes. Il est probable que la série est complète :

5 réis, noir.
10 — vert.
20 — carmin.

BHOPAL.

Le 1/4 anna, de juin 1884, actuellement imprimé sur papier blanc vergé, nous vient *nou dentelé*. Les 32 variétés de ces timbres ont même été refaites et quelques unes ont les fautes : NWAB, NWABA, NAWA pour NAWAB.

Type juin 1884. 1/4 anna, vert-bleu, non dentelé.

— 1886. 1/4 — vert-gris et vif —

BOLIVIE.

Le *Philatelist* annonce le 10 centavos de 1879

coupé diagonalement en deux, comme timbre de 5 centavos.

Les nouveaux timbres qui doivent paraître, d'après le *Philatelic World*, seraient les suivants : 1 c. rose, 2 c. violet, 5 c. outremer, 10 c. vert.

Il y aurait des enveloppes : 5 c. bleu, 10 c. orange; des cartes postales, 1 c., brun sur vert-pomme, pour l'intérieur et 2 c. outremer sur crème pour l'union postale universelle.

Enfin on préparerait encore des timbres de 3, 15, 20, 25, 50 cents et pour lettres enregistrées : 10, 15, 20 cents.

CAP VERT.

Nous donnons le fac-simile des timbres à effigie d'après un spécimen annulé qu'on vient de nous remettre. Ce nouveau type est donc actuellement en cours, si pas pour toutes les valeurs, au moins pour quelques unes.



CEYLAN.



Voici ce que MM. De La Rue et C^{ie} ont pu nous livrer de plus neuf. S'inspirant des timbres de l'Inde, ils ont placé la reine Victoria tournée à gauche dans un petit octogone, en dessous duquel un chiffre pour ceux qui ne voient guère. A la partie supérieure, sur une bande horizontale: *Ceylon postage*.

Impression de couleur sur papier blanc au filigranne CA et couronne, piqués 14; point de surcharge !:

25 cents, bristole.
28 — gris-bleu.

Ces timbres auraient paru le 15 avril dernier.

CORÉE



Il paraît que les trois timbres, 25, 50 et 100 mons, dont nous avons parlé il y a quelque temps et qui restent enveloppés de mystère, n'ont pas les couleurs telles qu'elles ont été désignées d'après un confrère. Le type à chacune de ces valeurs diffère aussi des deux valeurs connues, ainsi qu'on pourra en juger par les spécimens que nous reproduisons ici : le 50 mons surtout est d'un type tout à fait différent des autres.

L'impression est en couleur sur papier blanc piqués :

25 mons, orange, piqué 9
50 — vert, — 10
100 — bleu et rose, — 9



ferme la cocarde.

M. Rodet avec son obligeance habituelle nous donne la traduction des inscriptions comme suit :

Une partie de la cocarde, le cadre circulaire, les branches de côté et les inscriptions supérieures et inférieures sont roses, au 100 mons, le reste bleu, sauf les caractères ou chiffres des angles qui sont blancs, ainsi que le cercle qui ren-

Les trois timbres ont, en haut, en coréen, la légende : *Tái Tsyo-Syên huk ú tcho* : dans le grand ovale moyen du 50, dans le cadre circulaire du 25 et du 100, de 2 à 10 heures (en sens inverse des aiguilles) en chinois : *Tái Tshdo-sien kweh yeou shâ* (« papier monnaie de la poste du grand royaume de la fraîcheur matinale »).

Au timbre orange, au bas du cadran, de 4 1/2 à 7 1/2 heures, sens des aiguilles, en chinois (les deux premiers chiffres en ku-wên, le dernier et le nom de monnaie en ordinaire) 2.10+5 cash. A l'angle supérieur droit, en coréen *i-sip* (vingt) ; à l'angle gauche *ô mûn* (cinq mons).

Au vert, de chaque côté (en chinois fantaisiste, le chiffre 10 en Kû-wên) 5.10 cash dans les deux angles du haut, en coréen : *o-sip* (cinquante).

Au bleu, au bas du cadran, caractère fantaisiste, en chinois 100 cash; dans l'angle supérieur à droite, en coréen, *pâik* (cent); à gauche : *mûn*.

DANEMARK.

Copenhague. Les amateurs ne montrant pas trop d'enthousiasme pour les 1^{er}, 2^e, 3^e et 4^e tirages des cartes, la compagnie a fait imprimer son 5^e tirage en noir au lieu de bleu. On peut lire aujourd'hui à la partie inférieure : *5^e oplag — Hovedkontor : Gl. Strand 46, Stuen*.

3 ôre, noir sur blanc.

Enfin, pour en faire voir de toutes les couleurs à ces bons collectionneurs, cette dernière carte a été imprimée comme suit :

a. Carton couleur.

3 ôre, noir s/brun, rose, paille, cachou, gris fer, gris, gris-jaunâtre.

b. Carton blanc, couleur couchée.

3 ôre, noir s/bleu pâle, orange, chamois rougeâtre, jaune-brun.

c. Papier blanc vergé.

3 ôre, noir.

Si après cela les amateurs ne sont pas contents, on pourra leur exécuter d'autres tirages. Il suffit de parler.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Signalons après un confrère discret, les enveloppes suivantes :

Format 140×79^{mm}.

10 centavos, carmin sur paille.

Format 186×96^{mm}.

20 centavos, brun sur blanc.

Format 240×101^{mm}.

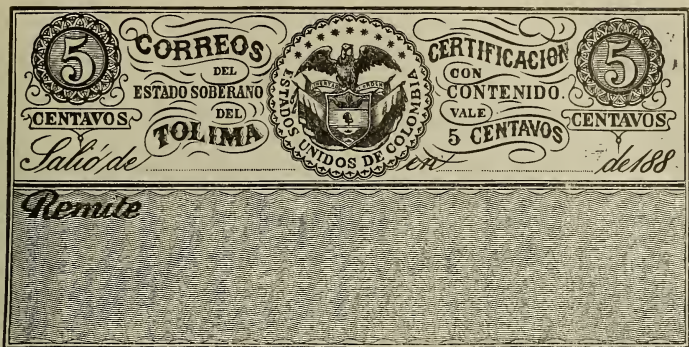
40 centavos, brun sur azur.

45 — violet — blanc.

60 — vert — azur.

EQUATEUR.

La variété des cartes postales (avril 1884) avec armoiries et chiffres dans un cercle renversés



à la partie inférieure qui a été signalée ici sur carton blanc, existe également sur les cartons suivants :

3 centavos, mauve et noir sur rose.
3 — — — bistre.

Il y a encore une autre variété de ces cartes où l'impression noire, c'est-à-dire le cadre et les inscriptions, ont été imprimés deux fois, la seconde fois renversée, mais ne portant qu'une fois les armes et le chiffre :

3 centavos, mauve et noir sur rose, double cadre.

Indépendamment de la carte avec réponse 3+3 centavos, type avril 1884, il existe encore la carte 2+2 centavos et du 1^{er} type, février 1884, celle à 3+3 centavos, mais les deux parties tenant du haut au lieu du bas :

Type février 1884. 3+3 centavos. mauve et noir sur blanc.
— avril — 2+2 — — —

Pour les timbres *oficial* qui ont été signalés, l'administrateur général des postes de l'Equateur, interrogé, ne connaissait pas cette émission et ne l'avait jamais ordonnée.... Il est donc probable que MM. les faussaires auront encore fait des leurs en cette occasion.

L'administration des postes a donné ordre de ne plus accepter à l'affranchissement des lettres, les timbres fiscaux dont les quatre plus petites valeurs 1884-1885 ont été signalées et dont il y a en plus un 5 centavos 1886-1887 et peut-être d'autres encore :

5 centavos, vermillon et noir.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Voici quelques renseignements sur les timbres télégraphe reproduits le mois dernier.

La *Postal Telegraph Co* a été organisée en janvier 1885 et ses timbres parurent en février même année. Par suite de circonstances qu'on ne nous dit pas, la compagnie cessa tout à coup d'exister.

Ces timbres ont été gravés par la *American Bank Note Co* qui en détruisit les matrices ; quant au stock il a été brûlé, mais... un livre contenant 100 exemplaires du 25, 10 du 10 et 10 du 50 cents fut retrouvé pour le bonheur des collectionneurs.

Espérons qu'on retrouvera bientôt d'autres livres avec timbres, la perspective de palper des dollars brisant tous les obstacles aux États-Unis.

Un autre correspondant nous dit que la compagnie existe encore, mais... qu'on ne peut avoir de ses timbres...

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

« Le timbre télégraphe, dit l'*Ami des timbres* a été refait : la roue ailée du haut est placée en biais au lieu d'être de face, le cadre des angles supérieurs est ligné au lieu d'être blanc ; enfin, entre le cercle et la valeur en lettres du bas, le fond est ligné au lieu de blanc. Impression de couleur sur blanc uni : »

20 centavos, brun.

Tolima. C'est encore de cette poste que nous avons à parler. Il y aurait un nouveau type cubierta des valeurs de 5, 10 et 50 centavos au lacsimile ci-haut que nous cueillons dans un journal

qui ne cite pas ses confrères et dont nous imiterons la réserve.

L'impression est en lithographie sur papier blanc, non dentelés :

5 centavos, jaune.
10 — bleu.
50 — rouge.

Aux timbres 5 et 10 centavos reproduits le mois passé, il faut ajouter les suivants, piqués 11 :

50 centavos, vert.
1 peso, vermillon.

Ces deux valeurs ont *centavos* et un *peso* sur une ligne droite. Le 50 a seul le chiffre 50 dans un octogone.

COLOMBIE (REPUBLIQUE DE).



Voici le timbre dont nous parlons le mois passé. Le personnage ci-contre est, nous dit-on, le président Nunez qui représente assez bien un homme malade.

L'impression est en couleurs/papier blanc, piq. 13 1/2 :

10 centavos, orange.

FRANCE.

Une carte télégramme 30 centimes, noir sur chamois a été en usage pendant le temps du choléra à Paris, écrit *l'Ami des timbres*. Cette carte est la même que les cartes ordinaires actuelles, c'est-à-dire sans plan. Le recto porte l'inscription : *Carte télégramme — Monsieur le Directeur des pompes funèbres, Avenue du Maine, 141, Paris; et à gauche, sur trois lignes verticales de bas en haut : Préfecture de la Seine, ville de Paris, service de la vérification des décès; à gauche, un coupon piqué sur lequel il n'y a d'inscriptions qu'au verso : M. le D^r — médecin de l'état-civil du — arrond^e de Paris — n°... Réquisition adressée à l'administration des pompes funèbres pour la mise en bière d'urgence de M. ... — rue... n°... décédé le... 188... à... heure du... Paris, le... 188... à... heure du...*

Sur la ligne pointillée du coupon : *Vérification des décès et sur le verso de la carte : N°... du soussigné Médecin de l'Etat-Civil du... arrondissement de Paris, délégué à cet effet par le Maire, Officier de l'Etat-Civil, requiert l'Administration des Pompes funèbres d'effectuer la mise en bière d'urgence de M. ... décédé à Paris, rue... n°... au... étage, le... 188... à... heure du... la dite urgence motivée par... Paris, le... 188... à... heure du... signature...*

Dimensions du corps : longueur... largeur... nature du cercueil...

30 centimes, noir sur chamois.

Il a été émis une carte pour les bureaux du Levant. C'est la carte actuelle à quatre traits pour l'adresse, ayant le timbre surchargé 20 paras en rouge sur deux lignes, les lettres de grande dimension et couvrant la largeur du timbre :

20 paras, noir s/filas, surcharge rouge.

La *Lanterne* du 14 mai dit que vers le 25 mai seront créées des cartes postales fermées au prix de 15 centimes, tout en maintenant la carte postale ouverte à 10 centimes.

Au moment de mettre sous presse, nous n'avons pas encore vu ces cartes.

GUADELOUPE.

Nous avons vu le timbre-taxe 15 centimes oblitéré et portant une double impression. C'est très probablement un essai de mise en train que l'on aura jugé bon d'utiliser, l'administration se rappelant sans doute qu'il n'y a pas de petite économie :

15+15 centimes, violet.

GUATÉMALA.

Il paraît que les timbres surchargés vont être remplacés par une série nouvelle que le gouvernement de Guatémala recevra *gratis* en échange du stock de timbres surchargés.

Il faut convenir qu'un gouvernement qui pose des actes semblables est bien peu respectable.

GUINÉE.

Il paraîtrait d'après le *Philatelic World* que les timbres à effigie au type ci-contre auraient été mis en usage, savoir :



5 réis, noir.
10 — vert.
20 — carmin.
25 — violet.
40 — chocolat.
50 — bleu.
100 — brun.

ITALIE.



Nous donnons les deux timbres nouveaux pour

paquets qui ont paru le 1^{er} mai ainsi que nous l'annonçons le mois passé.

L'impression est en couleur sur papier blanc, au filagramme couronne, piqués 14 :

10 centesimi, vert-olive.
20 — bleu.

JAMAÏQUE.

Les feuilles-télégrammes ont vu leur dimension réduite. De 220×170^{mm} elle a été portée à 226×149^{mm}. Autrefois il y avait huit lignes de points au verso dont les deux dernières commençant par 1/9 et 2/—, aujourd'hui il y a seulement six lignes :

Télégramme 1 shilling, rose sur blanc.
— officiel, 1 — — et noir — vert.

JHIND.

Les timbres 1/4 anna, piqués, nous viennent en feuilles de 25 variétés sur cinq rangées, au lieu d'avoir cinquante timbres. Cela nous a fait examiner ces derniers de plus près, et nous avons pu constater que ce ne sont pas cinquante variétés, mais vingt-cinq qu'il y a à la feuille, les cinq derniers timbres horizontaux de chaque rangée, n'étant que la répétition des cinq premiers.

1/4 anna, orange-brunâtre, piqué 12.

MADAGASCAR.



qui nous avons emprunté la nouvelle.

Les quatre plus petites valeurs ont pour inscription : 1 oz (2, 3, 4) *postal packet*; les autres ont 1/2 oz (1, 1 1/2, 2) *letter*. La couleur du 6 pence

est sans doute changée puisque nous la recevons en rouge. Enfin le 4 pence a 1 oz changé en 4 à la plume.

Ces timbres sont percés en lignes de couleur et ont le papier blanc :

Postal packet.

1 penny, 1 oz, violet, surch. noire.
2 — 2 — — — —
3 — 3 — — — —
4 — 4 — — — —

Letter.

6 pence, 1/2 oz, violet, surch. noire.
1 shilling, 1 — — — —
1 — 6 p., 1 1/2 — — — —
2 — 2 — — — —

1886. Changement de couleur.

6 pence, 1/2 oz, rouge pâle, surch. noire.

Les timbres ont été composés deux fois typographiquement. On reconnaît ces deux compositions par les points ombrés qui suivent les lettres B. C. M. A la première variété, le premier point est plein, à la deuxième il est blanc; aux 1 shilling et 1 shilling 6 pence, c'est le dernier point qui se présente ainsi.

Il est à remarquer que ces timbres n'ont qu'un point de gomme à un angle. Cela tient, nous écrit M. Diena, à ce que les envois postaux sont affranchis avec ces timbres jusque Maurice, où l'affranchissement s'opère en timbres de cette île, substituant probablement l'un timbre à l'autre.

MALACCA

M. Moquette rectifie ce que nous avons écrit à propos de timbres ayant S. F. P. C'est *Singapore free press* qu'il faut lire, *Press* étant le nom d'un journal.

MEXIQUE.



On nous envoie un essai imprimé en noir sur chine dont le type est destiné à être mis en usage le 1^{er} juillet prochain. Notre correspondant nous écrit que c'est là le specimen des nouveaux timbres-poste.

Au centre d'un ovale à fond quadrillé obliquement est le chiffre de la valeur; au dehors, un autre ovale guilloché contenant : *Servicio postal Mexicano — Cinco centavos*.

Ce timbre, comme l'indique l'inscription placée à l'extérieur de l'ovale, sort des ateliers du gouvernement à Mexico.

Plusieurs correspondants nous ont montré le

timbre ovale pour la correspondance officielle imprimé en rouge pâle.

Sans valeur, rouge pâle.

Ce même timbre, appliqué sur enveloppes de diverses couleurs nous vient de M. Le Roy d'Etiolles, mais les timbres étant coupés nous ne pouvons signaler les formats :

Sans valeur, rouge vif sur paille uni.
— — rouge — safran vergé.

NABHA.



Voici les fac-simile des timbres portant la nouvelle surcharge. Le 4 annas se présente avec la faute NAB'HIA.

NOUVELLE CALÉDONIE.

Il doit y avoir eu plusieurs compositions de la surcharge 25 c. sur 35 et sur 75 c., car on nous présente ces deux timbres sur lettres où les chiffres et NCE sont plus étroits :

25 c. sur 35 c., orange et noir.
75 c. — 75 c., carmin —

VARIÉTÉ. *Surcharge renversée.*

25 c. sur 75 c., carmin et noir.

PERSE.

Il paraît que les deux formats d'enveloppes existent pour chacune des deux valeurs 6 et 12 shahis, soit 145 × 112 et 150 × 120 ^{m/m}.

6 shahis, carmin.
12 — violet-rougeâtre.

Nous avons raison de dire que les *timbres-taxe* qui circulent déjà devaient avoir été obtenus par suite d'un abus de confiance de la part de l'imprimeur qui réside à Paris, nous dit-on. Et la preuve, c'est que ces timbres ne sont pas prêts à être émis, l'imprimeur ne connaissant pas encore les quantités qu'il doit en fabriquer : on ne se gêne pas, on le voit, avec le gouvernement persan.

ROUMANIE.

Le 15 avril dernier a été émis le 10 bani au nouveau type :

10 bani, rouge.

SERBIE.

M. Roussin a vu deux cartes doubles de 1881, impression bleue sur rouge. A l'une la partie

destinée à la réponse n'a que l'encadrement sans légende ni timbre, tandis que la seconde a la légende et le timbre, mais n'a pas d'encadrement :

5+5 paras, bleu sur rose avec et sans timbre.
5+5 — — avec et sans cadre.

Nous n'avons jamais catalogué cette carte à 5+5 paras que nous considérons comme essai.

SHANGHAI.

Le 40 cash a paru le 28 Mars dernier imprimé en brun-chocolat et piqué 15 :

40 cash, brun-chocolat.

SUÈDE.

Les 10 öre, à effigie n'ont plus de filigramme, mais ils ont, nous écrit un de nos correspondants, au derrière du timbre un cor imprimé en bleu. Cette idée de placer un cor à cet endroit, nous paraît assez drôle :

10 öre, carmin, cor bleu au revers.

TAÏTI.

Outre les trois bandes signalées, il en est une quatrième avec double timbre *Tabiti Tabiti* servant par

5 10

conséquent pour 15 centimes :

5+10 centimes, noir 5/manille.

VICTORIA.

Un fragment de bande qu'on nous envoie, donne deux timbres 1/2 penny, rose, type 1^{er} janvier 1885, placés l'un à côté de l'autre et marquant la séparation des bandes par deux filets, dont un gros à l'extérieur.

Nous ne pourrions dire s'il y a ou non un filigramme :

1/2+1/2 penny, rose sur blanc.

WURTEMBERG.

Le 3 pfennig bande a le papier chamois. Dimension 232 × 16 ^{m/m}.

3 pfennig, vert sur chamois.

A propos de l'article : les timbres de l'Uruguay.

Si ce n'est au nom des lois, c'est comme un de vos anciens correspondants que je vous prie d'insérer les lignes suivantes dans le journal que vous rédigez :

J'ai reçu le n° 279 du *Timbre-Poste* où j'ai lu ce que vous dites à propos de mon mémoire sur *Les postes et timbres de l'Uruguay*, etc., comme j'ai lu aussi toutes les critiques des numéros précédents.

Je me contenterai de répondre à la lettre de M. Druillet qui termine vos critiques : cette explication sera mon dernier mot sur cette affaire (1).

La Société philatélique de Montevideo, presque dissoute, ne voyant jamais arriver les clichés qu'on disait avoir demandé à Paris ou ailleurs, j'en suis bien persuadé à présent comme je l'étais en 1883 et 1884 ne serait pas intervenue dans les frais de publication de mon mémoire comme c'était convenu et m'aurait laissé ledit mémoire chez moi. J'ai attendu deux ans et ne pouvais raisonnablement attendre toute ma vie : ce sont là les motifs qui m'ont engagé à remettre à Paris ce mémoire dont le titre n'est pas : *Les timbres de l'Uruguay*, mais *Mémoire sur l'administration de ladite République*, travail dont les recherches ont été faites toutes par moi, sauf quelques copies extraites du *Timbre-Poste* à qui j'ai toujours fourni les documents depuis 1863 et dont je me suis privé en sa faveur, ce dont vous avez profité pour tirer contre moi (2).

Encore un mot. Je ne dois pas un seul centime à M. Druillet comme le prouve le reçu que je tiens de ce monsieur et contrairement à ce qu'il affirme. Le timbre de Bolivie ou tout autre a été payé à M. Druillet qui doit bien s'en rappeler.

C'est la dernière fois que je m'occuperai de cette affaire et que je publierai quelque chose dans votre journal, ayant décidé de faire cession de ma récolte??

Je vous remercie d'avance pour cette publication.
D^r WONNER.

Montevideo, 14 Avril 1886.

A propos du 1 tical de Siam.

Pour confondre M. Calman, voici une enveloppe portant le timbre bleu de Siam, surchargé 1 tical en rouge, timbre sur lequel vous conviendrez, il ne peut y avoir absolument aucun doute (3).

E. VERVELLE.

(1) Puisque M. Wonner n'a pas trouvé un mot de regret pour atténuer les torts qu'il a vis-à-vis de nous, nous serions en droit de lui refuser l'insertion de sa lettre et attendre qu'il ait recours aux lois dont il parle. Nous préférons cependant lui donner satisfaction de suite, comprenant qu'il est pénible pour un docteur d'avouer qu'il n'est qu'un simple mortel comme nous.

(2) Nous avons si peu profité des documents de M. Wonner que nous nous sommes servi de renseignements dont il ne soupçonnait même pas l'existence. M. Wonner peut être persuadé qu'il est d'autres personnes obligées que lui.

(3) L'enveloppe communiquée ne laisse effectivement aucun doute sur l'authenticité du timbre oblitéré Bangkok 11-3. 86, M. Calman peut donc être rassuré et les amateurs aussi.

J.-B. M.

Açores et Madère réimprimés.

L'administration des postes de Portugal, non contente de trafiquer de ses timbres de colonies, en les faisant vendre par son homme de paille, a fait réimprimer les timbres des Açores et Madère de 1868 piqués et non piqués. C'est son droit, assurément, mais il est bon aussi d'être prévenu : « Nous saurons donc faire notre devoir » comme dirait Arthur.

Les collectionneurs naïfs s'étonnent de ne pas voir renseignés certains timbres non dentelés qu'ils vous présentent avec une marge satisfaisant les plus difficiles, mais ils n'aperçoivent pas la ficelle que nous allons leur montrer. Commençons par Açores.

Il n'y a jamais eu, en 1868, que les 5, 10, 20, 50, 80 et 100 réis non dentelés. L'administration des postes portugaise y ajoute le 25 réis : il faut bien faire des collections entières lorsqu'on rencontre des amateurs qui refusent des séries parce qu'il n'y a pas le même nombre de timbres que dans celle qui précède ou celle qui suit.



Les timbres réimprimés ont la surcharge Açores non de 1868, mais de 1875, c'est-à-dire que l'a est un peu plus ouvert, C ne forme pas un O ouvert mais un C bien marqué et plus large ; l'o et l'r sont plus larges et l'S plus ouvert.

Pour les couleurs nous remarquons que le 10 est plus orange, le 20 d'un bistre plus pâle, le rose, n'a pas la teinte carminée de cette époque mais est d'un rose tendre, le 50 réis a la couleur trop pâle ainsi que le 80, enfin le 100 réis a la teinte des 300 réis au lieu d'être d'un violet très foncé.

Le papier est plus blanc, la gomme aussi.

Ces remarques peuvent s'appliquer à la série piquée et non piquée. En cas de doute, la surcharge est là pour empêcher de faire confusion, puisqu'elle n'a jamais existé sur les timbres de 1868.

Il y a donc, avec la surcharge de 1875 :

1° Non dentelés.		2° Piqués 13 112	
5 réis, noir,	surch.noire	5 réis, noir,	surch.rouge
10 — jaune orange —	—	10 — jaune —	noire
20 — bistre pâle —	—	20 — bistre foncé —	—
25 — rose pâle —	—	25 — rose vif —	—
50 — vert pâle —	—	50 — vert pâle —	—
80 — orange —	—	80 — orange —	—
100 — violet pâle —	—	100 — violet vif —	—
		100 — lilas pâle —	—
		120 — bleu —	—
		240 — violet vif —	—

Nous passons aux timbres de Madère.



Les timbres de Madère non dentelés n'existent que dans les valeurs 5, 20, 50, 80, 100 reis. On a ajouté aux réimpressions les 10 et 25 reis et aux timbres piqués un 5 reis, surcharge noire : il faut bien satisfaire les appétits.

Tout ce que nous avons dit plus haut des nuances, papier et gomme, peut s'appliquer aux timbres réimprimés de Madère. Pour la surcharge c'est celle de 1876 et non de 1868 : les lettres D E R sont donc plus larges.

Nous avons avec la surcharge de 1876 :

1° Non dentelés.	2° Piqués 13 172.
5 reis, noir, surch. noire	5 reis, noir, surch. rouge
10 — jaune orange — —	5 — — — — — noir
20 — bistre pâle — —	10 — jaune — — —
25 — rose — — —	20 — bistre — — —
50 — vert pâle — — —	25 — rose vif — — —
80 — orange — — —	50 — vert — — —
100 — violet — — —	80 — orange — — —
	100 — violet vif — — —
	100 — lilas pâle — — —
	120 — bleu — — —
	240 — violet vif — — —

Les timbres de Chihuahua.



Nous avons mentionné il y a peu de temps des timbres de Chihuahua qui auraient été en emploi en 1872. N'ayant pas les exemplaires sous les yeux, nous avons du nous contenter d'en parler sans faire connaître notre avis. Depuis, nous avons obtenu en communication les 25 (centavos) et 2 (reales). Si le papier est en apparence le même pour ces deux timbres, quoique émis à diverses époques, l'oblitération à la plume, deux traits en croix, ne nous paraît pas de bon aloi ; enfin, il ne nous semble pas du tout que ces timbres ont jamais été revêtus de gomme comme on le prétend. A notre avis et c'est aussi celui de M. de Ferrari à qui nous avons montré ces timbres, pour avoir l'appui d'un de nos principaux timbrophiles, nous serions en présence d'une sorte de marque P. D. appliquée à la poste sur les lettres affranchies au bureau.

Nous avons encore dans le même genre, un autre spécimen : *Franco-Tepic* et numéro à la plume, au centre de l'ovale, ce qui nous fait croire que ces sortes de marques existent ou ont existé au Mexique dans différents bureaux.

On remarquera que le chiffre 25 débordé sur le trait intérieur de l'ovale dont on voit encore la continuité sous le chiffre et le cas est le même pour le 2 reales, ce qui indique une double applica-

tion : du timbre ovale d'abord, du chiffre ensuite, formalité nécessaire lorsqu'on ne connaît pas d'avance la taxe. Si les timbres étaient mobiles on aurait certainement cherché à simplifier la besogne en introduisant un chiffre au centre du timbre ovale, surtout dans un pays où on a un faible très prononcé pour la vie contemplative.



Nous ferons remarquer en passant que le 2 reales a la valeur couchée comme on le voit par notre spécimen et que la lettre S au-dessus du chiffre est une manière, nous dit-on, d'indiquer le mot *real*, comme *Ry* veut dire *Thaler*, etc., etc.

Nous croyons que, si l'on admet ces Chihuahua, qu'il n'y a aucune raison de refuser les P. D. ; P. P., timbre rond à date et chiffre-valeur des états-Unis, etc., qui n'ont aucune raison d'être, selon nous, dans une collection de *timbres-poste*

Timbres d'Espagne 1850 avec surcharge S/ 2



La marque que nous venons de reproduire pour le 2 reales du Mexique, nous engage à revenir sur les timbres d'Espagne 1850 6 reales ayant la surcharge S/2 en rouge (signifiant on le sait maintenant 2 reales) et dont il a été rencontré,

ainsi que nous l'avons dit antérieurement, quatre exemplaires neufs se tenant.

Il résulterait de cette découverte que, déjà en 1850 la nécessité de créer un 2 reales s'était fait sentir, puisqu'on avait préparé cette valeur par l'addition d'une surcharge qui changeait la valeur première du 6 reales. Mais comme il n'a jamais été vu d'exemplaires oblitérés, il se présente ici cette question : Ce timbre a-t-il été en emploi ? C'est peu probable, toutefois, si cette valeur était déjà jugée nécessaire en 1850, il est fort présumable que le 2 reales 1851 a bien été émis avec toutes les autres valeurs le 1^{er} janvier, contrairement à l'avis de M. E. Argiles qui nous a fait écrire un article à ce propos.

Nous croyons qu'on peut considérer le 2 reales 1850 comme timbre préparé, mais non émis et la date d'émission du 2 reales 1851 comme étant celle du 1^{er} janvier.

VIENT DE PARAÎTRE

2° SUPPLÉMENT (1885-86)

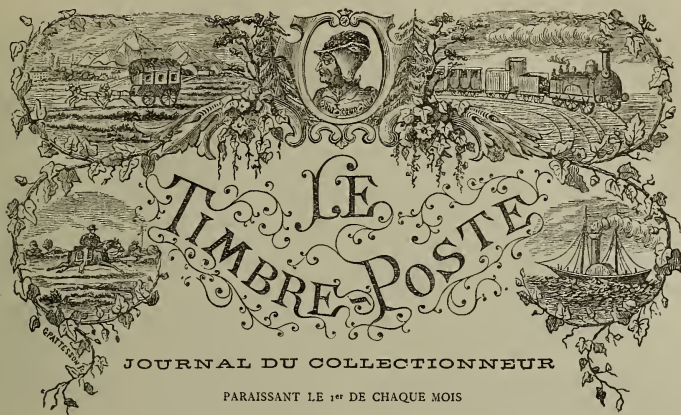
à la sixième édition

DU

Catalogue Prix-Courant de Timbres-Poste, etc.

Prix : fr. 4 franco

Bruxelles. — Imprimerie I.-B. MOENS et fils, rue aux Laines, 48



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIN UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Der Philatelist signale un timbre 2 gr, brun, avec grand aigle, imprimé de la couleur du timbre 2 1/2 groschen, qui aurait été rencontré sur une lettre de voiture, porteur de l'oblitération 7. XI. 73.

Nous connaissons depuis longtemps le 2 gr. brun, *essai*, piqué 14 comme les autres valeurs. Nous devons supposer qu'on en aura fait une erreur d'impression lesquelles sont plus recherchées aujourd'hui que les essais et on aura demandé à la complaisance d'un employé des postes d'apposer une oblitération sur un exemplaire appliqué sur une lettre de voiture. Il n'est pas jusqu'au nom de ville qui nous est suspect, beaucoup de carottes étant venues déjà de Breslau.

ANTIGOA.

Le même, a reçu au type à effigie, cadre octogone intérieur :

1 shilling, lilas, (CA et couronne).

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE)

Der Philatelist a vu les timbres provisoires 5 c., devenus 1/2 centavo (mars 1882) ou 4 centavos, par une surcharge noire, ayant une seconde surcharge oblique *oficial* :

1/2 centavo, s/ cent., vermillon, surch. noire.

4 — — — — —

AUTRICHE.

Nous avons vu quelques cartes-lettres dont le piquage n'est pas toujours le même. L'impression est noire sur papier teinté, intérieur blanc ; le timbre, type actuel des timbres-poste placé à l'angle droit supérieur.

Le *W. B. Z.* donne le décret de cette émission :

Emission de cartes-lettres.

En suite du décret du Ministère du Commerce, en date du 10 de ce mois, à partir du 1^{er} juin 1886 seront émises des cartes-lettres à 3 kr. et 5 kr., desquelles nous faisons remarquer ce qui suit :

1. Les parties intérieures des cartes-lettres faites sur papier blanc et verdâtre pour le 3 kr. (service local) et blanc et grisâtre pour le 5 kr. servent à la correspondance. En tête les cartes-lettres

portent le mot : *Kartenbrief* et dans le coin supérieur droit l'impression du timbre 3 kr. on suivant le cas 5 kr. A gauche, le long de la bande piquée, une courte notice indique au destinataire la manière d'ouvrir la lettre. Au dos des cartes, une notice dit que pour l'emploi de la carte 3 kr. dans un rayon extérieur au rayon local ou bien la carte 5 kr. pour un pays pour lequel le port est supérieur à 5 kr., le supplément de taxe doit être appliqué en timbres sur la partie extérieure de la carte.

2. Les cartes-lettres doivent être remises fermées au bureau de poste. Cette fermeture s'effectue en mouillant d'abord le bord gommé et perforé, superposant les deux parties intérieures de la carte-lettre et la pressant avec les mains.

3. La recommandation des cartes-lettres est facultative et supporte le droit y affecté, soit 5 kr. dans le rayon local et 10 kr. pour autres lieux. La taxe de recommandation s'acquie en collant au recto (côté de l'adresse) les timbres correspondants.

4. Les cartes-lettres sont en langue allemande et pour chaque canton postal dans lequel une autre langue se parle, outre la langue allemande, en langue correspondante. Elles sont mises en paquet de 25, le public peut se les procurer par exemplaire au prix de 3 ou de 5 kreuzer.

5. Dans tous les autres cas, (envoi, vente, échange, rebut) les observations sont les mêmes que pour les enveloppes timbrées.

CEYLAN.

Ce n'est pas deux valeurs qui existent du timbre reproduit le mois passé, mais trois, ainsi que nous l'a prouvé M. Fouré. Ajoutons donc :

15 cents, olive.

CHYPRE.



M. Vervelle nous montre que les timbres à 1/2 piastre, verts, ont reçu encore une fois la surcharge $\frac{1}{2} \frac{1}{2}$ comme le

fac-simile, surcharge qui diffère de la précédente par les chiffres complètement différents et plus éloignés l'un de l'autre :

1/2 piastre, vert, surch. noire (C A et couronne).

COCHINCHINE.



Le même, nous adresse le timbre 25 centimes qui, dans un moment de pénurie de 5 centimes a vu sa valeur réduite et portée à ce dernier prix par la surcharge d'un chiffre 5 en noir sur la valeur primitive :

5 centimes, ocre, surch. noire.

COLONIES FRANÇAISES.

Le 25 centimes a subi le même sort que le timbre de cette valeur en France. Le voilà devenu noir sur rose nous écrit M. Vervelle et comme preuve de ce qu'il avance, il nous en fournit un exemplaire oblitéré 10 mai 1886 — Madagascar :

25 centimes, noir sur rose.

CONGO (Etat indépendant du)

Par suite d'oubli de la traduction des mots *Côté réservé à l'adresse*, en langue anglaise, la carte a été changée et imprimée dans une autre couleur. La quatrième ligne porte donc aujourd'hui :

(Côté réservé à l'adresse — Address to be written on this side.)

Le timbre reste ce qu'il est, mais l'impression est bleu outremer et le carton azuré :

15 centimes, outremer sur azur.

Ce n'est pas tout, un timbre de 5 francs était devenu nécessaire. Servira-t-il pour la caisse d'épargne comme en Belgique ou pour l'envoi de petits Congolans par la poste. Nous ne sommes pas dans la confidence des Dieux, mais il nous semble que la nécessité d'un timbre de 5 francs — provisoire — n'est pas établie. Quoiqu'il en soit le nouveau Benjamin est au type du 15 c. de la carte sauf le mot *francs* qui remplace *centimes* à la partie supérieure.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 15 :

5 francs, violet vif.

DOMINIQUE (LA).

Le 4 pence, suivant *Deutsche Philatelisten Zeitung* est actuellement gris, avec filigranne C A et couronne :

4 pence, gris.

Le même journal révèle l'existence des cartes suivantes, au format 88x139 mm, savoir :

1 penny, carmin sur chamois.

1 + 1 — —

1 1/2 — brun —

1 1/2 + 1 1/2 — — —

Le type serait paraît-il celui de Natal, Trinité, etc.

FRANCE.

Voici le texte de l'avis publié par le ministère des postes et télégraphes, inséré dans le *Journal officiel*, du 28 mai :

« A partir du 15 juin prochain, des cartes-lettres à 15 et à 25 centimes seront mises à la disposition du public, moyennant le simple remboursement du prix du timbre d'affranchissement : 15 centimes ou 25 centimes.

« Les principaux bureaux de poste de Paris et des départements seront approvisionnés dès le début ; les autres bureaux seront approvisionnés successivement, au fur et à mesure du développement de la fabrication.

« Les cartes-lettres à 25 centimes sont particulièrement destinées aux relations internationales ; les cartes-lettres du service intérieur pourront également être utilisées pour les pays étrangers, mais elles seraient taxées à destination si l'expéditeur ne complétait pas l'affranchissement au moyen de timbres-poste.

« Il est permis d'insérer dans les cartes-lettres une ou plusieurs feuilles de papier, ainsi que tout objet dont l'insertion est autorisée dans les lettres ordinaires.

» Les cartes-lettres pourront être recommandées moyennant un droit fixe de 25 centimes, et donner lieu dans ce cas, à l'émission d'un avis de réception de 10 centimes.

» Les timbres-poste déconçus dans les cartes-lettres ne pourront pas servir à l'affranchissement d'autres correspondances, mais les cartes-lettres hors d'usage avant d'avoir été jetées à la boîte seront admises à l'échange contre des timbres-poste, au guichet de tous les bureaux.

Ces cartes annoncées pour le 15 juin se vendaient dès le 10 à Paris. Elles ont le type des timbres-poste à droite et pour entête : *Carte-lettre* avec trait endessous, puis quatre lignes pour l'adresse, la première commençant par *M.* Un piquage comme aux cartes connues avec bords gommés pour la moitié de la carte :

15 centimes, bleu sur paille.
25 — noir sur rose.



Voici le fac-similé de la carte que nous avons fait connaître le mois passé. Renseignements pris, il paraît que c'est une fantaisie de la part d'un collectionneur qui, ayant trouvé anormal l'emploi de ces cartes en centimes

lorsqu'on faisait usage de timbres en piastres, a appliqué cette surcharge sur laquelle le bureau de poste français a fermé les yeux.

Laissons donc à ce collectionneur ses fantaisies sans plus nous en occuper davantage, car il serait par trop facile de créer des émissions de timbres par la complicité d'un employé des postes.

GAMBIE.

Signalé par M. Diena, au type connu, filigranne CC (P) et couronne, piqués 14 :

2 1/2 pence, outremere.
3 — gris.

GRANDE BRETAGNE.

Les enveloppes enregistrées sont destinées, dit le *Philatelic Record* à porter un avis imprimé sur le verso indiquant les conditions d'assurance. Depuis le 1^{er} Mai le stock des enveloppes qui se trouvent imprimées, ont cet avis collé à l'endroit désigné.

Le même confrère rapporte qu'il existe un changement dans le type de l'inscription de ces enveloppes, format H. Celles émises en 1883 ont les instructions en lettres romaines capitales de 2 1/2 m/m, les deux lignes mesurent 110 × 88 m/m et la lettre R dans un ovale formé d'une ligne étroite. Quant aux instructions elles sont en caractères de 2 1/4 m/m et mesurent 125 et 102 m/m, la ligne de l'ovale plus épaisse.

Un exemplaire du format G a le papier teinté azuré d'une nuance verdâtre :

Format H. 2 pence, outremere, instruction en cap. romaines.
— G. 2 — sur azuré verdâtre.

Enfin le *Philatelic Record* a vu une carte postale privée ayant le timbre en relief sur des formules portant un cadre formé de grecques comme la première émission ; l'inscription est la même, mais les armoiries sont remplacées par une ligne. Au revers le nom de la firme et la date 187 en bleu ce qui nous annonce du vieux neuf :

1/2 penny, rose.

GUYANE ANGLAISE.

Signalé par le *Deutsche Philatelisten Zeitung*, une carte postale destinée à l'intérieur, valeur 1 cent et du format 139 × 88 m/m.

« Cette carte se distingue par un médaillon plein de goût » :

1 cent, gris sur chamois.

HAWAIIAN.

Le 12 cents est actuellement rouge, nous dit-on :

12 cents, rouge.

HOLKAR.

On nous annonce l'émission des valeurs 1, 2, 4, 8 annas. Ces timbres ont-ils le type du 1/2 anna que nous avons fait connaître ? c'est ce qu'on ne nous dit pas. Peut-être aurons-nous de nouveaux timbres, Son Altesse Tukaji Rao Holkar, le Maharajah que nous avons vu si beau étant mort le 16 juin dernier.

INDES ANGLAISES.

Il y a eu le 1^{er} mai dernier diverses émissions, savoir :



D'abord le timbre-poste à 4 annas 6 pies, ayant l'effigie de Victoria tournée à gauche dans un cadre formé de huit côtés et contenant : *India postage*, en haut ; *four annas six pies* en bas ; cadre rectangulaire ayant les angles remplis par un petit cercle. C'est ce que MM. De la Rue et Cie de Londres ont fait de mieux depuis quelque temps.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 14, étoile en filagramme :

4 annas 6 pies, vert-jaune,

Nous avons ensuite les enveloppes 1/2 et 1 anna dans de nouveaux formats, et ce qui prouve que la couleur verte de la première de ces deux valeurs

n'a pas été changée, comme l'a prétendu un moment le *Philatelic Record*, c'est qu'elle est émise dans cette couleur. Le timbre reste frappé à droite, le papier est blanc vergé assez mince pour le 1/2 anna, et blanc uni épais pour le 1 anna. Point de dessin à la patte de fermeture :

Format 120 × 94 mm.
1/2 anna, vert sur blanc vergé mince.
1 — brun — uni épais.



Nous avons encore l'enveloppe pour lettres enregistrées. Le timbre est rond et porte au centre l'effigie en relief de Victoria à gauche dans un cercle uni; au dehors, un cercle guilloché festonné extérieurement et contenant :

India registration — *two annas*. L'impression est en couleur sur la patte de fermeture ouvrant à droite. Le recto porte les inscriptions suivantes :

A gauche : *Registered* dans un petit rectangle dont la partie inférieure reste blanche pour des inscriptions; devant le rectangle, un R., puis trois lignes d'inscriptions :

Registered letter.

This letter must be given to an Officer of the Post Office to be Registered, and a Receipt obtained forth it.

Dans l'angle droit supérieur un rectangle avec les inscriptions usuelles, le tout imprimé en bleu avec trait en croix.

Format 133 × 83 mm.

2 annas, outremier s/papier toile blanc.

Il y a encore un format plus grand mais il ne nous est pas parvenu.

D'habitude les enveloppes enregistrées portent sous la patte le nom *McCorquodale & Co, Patent etc.*; les enveloppes des Indes ont : *Thos. De La Rue & Co Patent*. Est-ce à dire que ces derniers ont un même brevet que *Mc Corquodale & Co* ?

Voici un avis postal qui parle de ces émissions :

AVIS POSTAL.

A partir du 1^{er} mai prochain, les quatre dénominations d'enveloppes postales décrites ci-dessous pourront être vendues au public aux bureaux de poste ou par les vendeurs de timbres patentés aux prix indiqués.

ENVELOPPES CARRÉES 1/2 ANNA.

	R	A	P
Tout nombre inférieur à 16	chacune	0	0 8
Paquet de 16	le paquet	0	10 6
Exemple :			
3 enveloppes coûtent		0	2 0
6 — —		0	4 0
12 — —		0	8 0

ENVELOPPES CARRÉES UN ANNA.

Tout nombre inférieur à 8	chacune	0	1 2
Paquet de 8	le paquet	0	9 3
Exemple :			
3 enveloppes coûtent		0	3 6
6 — —		0	7 0

ENVELOPPES ENREGISTRÉES, PETIT FORMAT.

Tout nombre inférieur à 16	chacune	0	2 2
Paquet de 16	le paquet	2	2 6
Exemple :			
3 enveloppes coûtent		0	6 6
6 — —		0	13 0
12 — —		1	10 0

ENVELOPPES ENREGISTRÉES, GRAND FORMAT.

Tout nombre inférieur à 8	chacune	0	2 8
Paquet de 8	le paquet	1	5 3
— 16	—	2	10 6

Exemple :
3 enveloppes coûtent 0 8 0
6 — — 1 0 0

2. Les nouvelles enveloppes half anna et one anna sont plus grandes en format que celles qui sont maintenant en usage et la qualité de papier est également supérieure dans les nouvelles enveloppes.

3. Les enveloppes d'un demi anna et un anna en relief qui existent, seront encore vendues à la valeur y indiquée.

4. Les enveloppes enregistrées des deux formats, sont maintenant introduites dans les Indes pour la première fois; elles sont recommandées pour les lettres enregistrées car elles assurent la transmission contre tout dommage et contre toute machiavation.

On doit se rappeler que le timbre en relief sur les enveloppes enregistrées ne représente que l'enregistrement et que, lorsqu'on emploie ces enveloppes, des timbres-poste pour le montant requis doivent être fixés de la manière usuelle, en paiement du port ordinaire.

5. Un timbre adhésif de la valeur de 4 1/2 annas pourra aussi être vendu au public à partir du 1^{er} mai ou bientôt après. Ce timbre est destiné au Royaume Uni et aux contrées comprises dans le Royaume Uni.

Simla le 13 avril 1886.

L. G. WAIT.

2^e Assistant Directeur général des postes.

INDES NÉERLANDAISES.

La correspondance par « *Zeepost* » ayant la taxe réduite à 12 1/2 cent au lieu de 20, des enveloppes et des timbres à 12 1/2 cent paraîtront incessamment. On attend aussi l'émission de cartes avec réponse de 7 1/2 + 7 1/2 cent.

JOHORE.

La surcharge *Johore* appliquée sur les timbres de Malacca 2 cents, rose, arrive avec de nouveaux caractères ayant 11 mm sur 2 1/2 annonce le *Philatelist*:
2 cents, rose, surcharge. noire.

LABOUAN.

Nous trouvons au *Deutsche Philatelisten Zeitung* l'annonce des timbres suivants, au filagramme CA et couronne :

10 cents, bistre-noir.
16 — bleu-gris.

MONTERRAT.

Le *Deutsche Philatelisten Zeitung* ajoute aux cartes connues, celle avec réponse payée, piquée à la séparation et au type Natal, Trinité, etc. :

1-1 penny, carmin sur chamois.

NEVIS.

Deux cartes avec réponse, piquées à la séparation, sont signalées par le même, au type Natal, Trinité, etc. :

1-1 penny, carmin sur chamois.

1 1/2-1 1/2 — brun-rouge — —

NORWÈGE.

Il y aurait deux variétés de la carte 5 öre, vert, suivant le *Philatelic Record*, qui donneraient les mots *Kun Adressen* écrits : *Kun* à la première et *Adressen* à la seconde :

5 öre, vert sur blanc (*Kun*),

5 — — — (*Adressen*).

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Philatelic Record* mentionne une enveloppe officielle format « commercial » ayant le timbre connu 1 penny, avec altération des angles où les ornements ont été enlevés et remplacés par les lettres O. S. :

1 penny, rouge-brique sur blanc vergé.

PERAK.

Der *Philatelist* signale la nouvelle surcharge *Perak* en noir 10 1/2 sur 2 1/2 mm.

2 cents, rose, surch. noire.



Nous avons une autre surcharge : 1 cent *Perak* en lettres italiques sur le 2 cents, rose, dont voici le type; l'émission serait du 1^{er} mai dernier :

1 cent sur 2 c., rose, surch. noire.

PUTTIALLA.

Le 2 annas, *service*, vient seulement de paraître, nous écrit-on. D'après ce correspondant il n'y aurait pas de semblable valeur avec l'inscription en ovale. Le timbre qui nous arrive a : *Service* en haut; *Puttialla State* en bas, sur deux lignes. Le premier de ces deux derniers mots se présente aussi parfois avec la taute *Puttilla* :

2 annas, outremer surch. rouge.

RUSSIE.

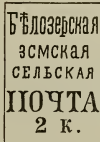
Depuis le commencement de juin, il existe une carte postale à 3 kopecks pour l'Union postale universelle. Le type et la dimension sont empruntés

à la carte avec réponse, qui a la même destination :

3 kopecks, rose.

Fatje (Koursk). On nous a montré une enveloppe de format moyen, 139x80^{mm} ayant le timbre renversé et frappé à la patte de fermeture sur papier à la main vergé blanc grisâtre, portant en filigranne le monogramme AR surmonté d'une couronne :

4 kopecks, bleu foncé.



Bielozerk (Novgorod). Nous n'avons pas encore signalé au type ci-contre, c'est-à-dire avec 2 k. au lieu de 2 kop., le timbre :

2 kopecks, noir sur blanc.

On ne connaissait que le 2 kop bleu foncé.

Zadonsk (Woronéje). Le timbre actuel émis en novembre 1883 piqué, puis en 1883 non piqué, se présente maintenant avec le seul piquage vertical pour séparer le talon du timbre :

5 kop., vert-jaune et noir, piqué verticalement.

Arzamass (Nijnij Novgorod). Vient de paraître le 5 kopecks au type en usage, mais en lilas vif, et seulement en dix variétés reproduites trois fois à la feuille :

5 kopecks, lilas vif.



Schadrinsk (Perm). Le 3 kopecks, vert, est remplacé. L'ovale central est devenu un cercle ayant le même dessin et les mêmes inscriptions: le chiffre reste dans les angles, en biais, dans un petit cercle.

Le timbre est imprimé d'une couleur différente et a le piquage 13 :

3 kopecks, violet.

SAINT-CHRISTOPHE.

Il y aurait émission de cartes postales avec réponse payée, d'après le *Deutsche Philatelisten Zeitung*, type Natal, Trinité, etc., et piquées à la séparation :

1-1 penny, carmin sur chamois.

1 1/2-1 1/2 — brun-rouge — —

SELANGOR.

La surcharge *Selangor* a actuellement 15 1/2 sur 2 1/2^{mm} dit le *Philatelist* et M. Vervelle nous en montre avec lettres maigres 14x3^{mm} :

2 cents, rose, surch. noire, 1^{re} type.

2 — — — — 2^e —

SERBIE.

La carte 5 para conserve actuellement le type de timbre ci-haut, mais a les armoiries nouvelles



de la carte avec réponse 10+10 para, c'est-à-dire avec l'écu terminé en pointe :

5 para, brun sur rose.

SIAM.

La carte surchargée 4 atts, en noir, a été vue par *Der Philatelist* avec la surcharge renversée à la partie inférieure :

4 atts, rouge et noir.

SUNGEI UJONG.

Les timbres de Malacca 2 cents, ont été surchargés *Sungei Ujong*, en noir, 11 1/2 sur 2 1/2 mm :

2 cents, rose, surch. noire.

Les premiers timbres de Tolima réimprimés (1)



a donné lieu tout récemment à une réimpression dont nous allons parler quoiqu'on nous présente les timbres comme étant d'émissions anciennes. La suite prouvera si nous avons raison.

Depuis l'origine, jusqu'à l'époque où parurent les timbres imprimés sur papier blanc, les variétés étaient au nombre de quatre, sur deux rangées; (2) on en fit six plus tard pour le 5 cents sur blanc. Les timbres que nous recevons aujourd'hui sont imprimés par deux variétés sur bande horizontale de huit timbres, lesquels renversés à la rangée suivante, forment des têtes bèches, ce qui permet d'augmenter la vente pour les deux valeurs 5 et 10 cents imprimés sur papiers variés, car on a reconnu aussi cette nécessité de varier les papiers.

Les six variétés du 5 cents sur papier blanc sont ainsi ponctuées sur les timbres vrais :

EE. UU. DE C.
E. S. DEL T.
correos del Estado
VALE 5 Cts.

EE. UU. DE C.
E. S. DEL T.
correos del Estado.
VALE 5 Cts.

EE. UU. DE C.
E. S. DEL T.
correos del Estado.
VALE 5 Cts.

EE. UU. DE C.
E. S. DEL T.
correos del Estado
VALE 5 Cts.

EE. UU. DE C.
E. S. DEL T.
correos del Estado.
VALE 5 Cts.

EE. UU. DE C.
E. S. DEL T.
correos del Estado.
VALE 5 Cts.

On verra que la ponctuation n'est jamais la même et que lorsqu'il y a uniformité comme pour les variétés 2 et 3, le mot *del* est là pour reconnaître de suite à quelle variété le timbre appartient.

Les nouveaux timbres qui nous arrivent sont ainsi composés :

EE. UU. DE C.
E. S. DEL T.
correos del Estado
VALE 5 Cts.

EE. UU. DE C.
E. S. DEL T.
correos del Estado.
VALE 5 Cts.

La première variété ne se rapporte par la ponctuation, à aucune des six variétés précédentes, sauf à la 4^e qui a *Correos* (c majuscule); il est facile de constater aussi que les deux premières variétés 5c. sur blanc ont servi de modèle, pour obtenir les deux variétés de réimpression dont on a conservé *correos* à la seconde. « L'œil » de *Vale 5 Cts* n'est pas le même aujourd'hui; enfin le 5^e cliché supérieur est incomplet (les ombres extrêmes manquent) à la première variété réimprimée et ce cliché est le plus souvent très peu visible aux impressions sur papier blanc. Le chiffre 5 surtout est remarquable par le creux très prononcé de la tête.

Nous avons vu :

* 5 cents, noir sur blanc uni.
5 — — bâtonné bleu.
5 — — vergé.
5 — — azur — et bâtonné.

Ce dernier avec tête bèche.

Si nous passons au 10 centavos, remarquons-nous ?

C'est que ce sont encore les deux premières variétés qui ont servi de modèle : elles diffèrent des authentiques par les points suivants :

1^{re} variété. L'orthographe *Eetado* est conservée et l de *del* qui chevauche, mais nous trouvons un cliché qui sert à bloquer devant E. S et entre S (*correos*) qui chevauche et d. (*del*) aux réimpressions sur papier blanc.

Au timbre authentique le 3^e cliché du cadre gauche se trouve au dehors (chevauche); en redressant ce cliché, on a déplacé aux réimpressions la lettre V (*Vale*) qui se trouve plus à droite, juste en-dessous des trois lettres *cor* (*correos*) au lieu d'être au-dessous du c seulement.

2^e variété. La lettre C (*Cts*) touche presque le o de 10 : c'est tout ce que nous avons remarqué.

(1) Voir l'article que nous avons publié n° 146, page 13 et qui peut être fort utile ici en présence des timbres réimprimés qui viennent d'arriver.

(2) Le catalogue de la Société française parle de six variétés, ce qui reste à démontrer.

Cette valeur a été imprimée comme suit :

10 centavos, noir sur blanc, bâtonné bleu.
 * 10 — — — — — azur uni.

Toutes deux avec la tête bêche par bande horizontale de huit timbres.

Dernière remarque : on a pris la précaution de rechercher de vieux papiers jaunissés pour mieux établir l'ancienneté des timbres.

En résumé si les timbres que nous venons de signaler peuvent être considérés comme des réimpressions, en revanche ceux précédés d'un * ne sont que des fantaisies, puisque semblables timbres n'ont jamais existé.

Carottes administratives.

C'est de l'Administration des postes de France dont il s'agit. Un journal de cette ville, *la Chronique*, du 29 mai dernier, l'accuse d'un fait qui nous a paru tellement... extraordinaire que nous avons tenu à lui donner notre publicité, espérant que ce fait serait démenti.

« L'administration des postes, en France, a pris depuis quelque temps une mesure dont nous croyons qu'il est utile d'informer nos lecteurs de Belgique.

« Quand, d'aventure, une lettre n'est pas affranchie par l'expéditeur, ou est affranchie d'une façon insuffisante, l'administration des postes applique sur cette lettre un timbre adhésif spécial, représentant le montant de l'amende à laquelle elle s'arroge le droit de condamner le destinataire d'une lettre quand l'expéditeur s'est mis en défaut avec les règlements postaux.

« Ce n'est pas tout. Si le destinataire n'est pas chez lui au moment où le facteur présente la lettre ainsi surtaxée, le facteur la remporte et la représente à une distribution ultérieure, mais en ajoutant un second timbre spécial d'amende au premier. Si le destinataire est encore absent, le facteur revient une troisième fois avec un troisième timbre de surcharge, et ainsi de suite jusqu'à six fois, toujours avec un nouveau timbre et une nouvelle amende. C'est le système du cumul des peines édicté par le Code belge appliqué au système postal, avec cette différence que la pénalité accumulée ainsi tombe sur un individu absolument innocent du fait pour lequel on le frappe.

« A la sixième tournée, la lettre est mise au rebut, et on l'ouvre pour rechercher l'adresse de l'expéditeur, auquel alors on la retourne avec la petite boule de neige des timbres-poste supplémentaires à acquitter.

« Il en peu résulter que si un Belge, par exemple, envoie à Paris une lettre sur laquelle, par mégarde, il aurait mis un timbre-poste de dix centimes au lieu d'un timbre de vingt-cinq centimes, il est exposé à voir le facteur lui rapporter, au bout d'une dizaine de jours, sa lettre avec une note de trois francs à payer.

« Ce système de carottes administratives est d'autant plus absurde, que nulle loi au monde ne peut forcer un citoyen à recevoir une lettre ainsi surtaxée. C'est donc de la tracasserie en pure perte. Nous signalons le fait parce que, quand on nous aura fabriqué des timbres-poste en flamand, les facteurs français seront tentés plus encore qu'aujourd'hui de trouver l'affranchissement insuffisant. »

Quelques remarques sur les derniers Guatémala.



Les timbres qu'on nous envoie nous permettent de faire connaître les remarques que nous y avons faites et que voici.

Les trois plus petites valeurs ont reçu la même surcharge. On l'a composée 100 fois, après quoi le tirage a été exécuté

d'abord pour le 50 centavos. La feuille porte au troisième timbre, c'est-à-dire le dernier de la 3^e rangée horizontale, la faute suivante : 50 centavos pour centavos et au cinquième septième, cette autre faute *carreos* pour *correos*. N'ayant que la moitié de la feuille, cinq rangées verticales de droite, nous ne pouvons dire s'il y a d'autres erreurs.

Par le seul changement de chiffre on a procédé ensuite au tirage du 75 centavos qui a sur notre même fragment de feuille les deux mêmes fautes et en plus le chiffre 50 à droite, ce qui nous donne :

75 c. 50 c.
 75 c. 75 c.

Ce chiffre 50 est bien la preuve que le tirage a eu lieu après la valeur 50 centavos.

Quant au 25 centavos, on a substitué au chiffre 75, le chiffre 25 rectifiant la faute *carreos*, mais laissant subsister celle *centavos*. Par suite d'un accident survenu pendant le tirage sans doute, le 26^e timbre se présente ainsi : *corre cionales*.

Il est possible qu'il existe d'autres particularités sur les cinq rangées verticales de gauche que nous n'avons pas vues : si nous ne parlons pas du dessin entre les deux premiers chiffres 25, au dessus de

Guatemala, qui se présente parfois avec le centre noir, c'est que cela tient à un tirage défectueux où l'encre a couvert le dessin et que cela n'offre aucun intérêt.



Si nous passons aux 100 et 150 centavos, nous trouvons que les surcharges sont différentes pour ces deux valeurs.

100 centavos. Nous n'avons malheureusement qu'un quart de feuille : cinq rangées de cinq, de la partie *gauche supérieure*. Nous n'avons qu'une seule erreur, c'est le 31^e timbre, il a la valeur ainsi énoncée :

110 c. 100 c.
100 c. 100 c.

La rangée suivante, c'est-à-dire la cinquième horizontale a tous ses timbres ayant *Guatemala* d'un caractère beaucoup plus gras et prenant toute la largeur du dessin.

150 centavos. Nous avons également un quart de feuille, cinq rangées de cinq, de la partie *gauche inférieure*. Les seules remarques que ces timbres nous permettent sont que le 52^e timbre a *Guatemala* avec le G renversé et le 91^e avec le dessin inférieur sous *Guatemala* également renversé.

Nous continuerons nos remarques lorsqu'il nous sera permis de le faire.

En résumé il y a les fautes suivantes :

CARREOS pour CORREOS.

50 centavos, vermillon et noir.

75 — — —

CENTANOS pour CENTAVOS.

25 centavos, vermillon et noir.

50 — — —

75 — — —

Ayant pour chiffre supérieur droit 50 c.

75 centavos, vermillon et noir.

Ayant 110 pour chiffre sup. gauche et 100 inf. gauche.

100 centavos, vermillon et noir.

GUATEMALA en caractères gras sur toute la largeur du timbre.

100 centavos, vermillon et noir.

GUATEMALA ayant le G renversé.

150 centavos, vermillon et noir.

Dessin entre les deux chiffres inférieurs, renversé.

150 centavos, vermillon et noir.

La carte-lettre.

La première *carte-lettre* a fait son apparition en Belgique le 15 décembre 1882. Est-ce à dire que l'idée première vient de ce pays? Evidemment non, la France possédait une carte identique depuis mai 1879, réservée il est vrai non aux lettres mais aux télégrammes. Antérieurement à cette date, le 6 juillet 1878, un journal illustré de Leipzig « *Illustrierte Zeitung* » publiait à ce propos les lignes suivantes :

« Qui n'a jamais, étant en voyage, été dans l'impossibilité d'écrire faute de ce qu'il faut pour cela? Les cartes de visite lettres dont chacun pourra se munir comme on se charge de cartes de visites ordinaires, sont destinées à supprimer ce désagrément car elles pourront être expédiées par la poste, fermées et non lisibles pour chacun comme le sont, les cartes correspondances en usage.

» Les billets de correspondance forment la base de cette nouveauté qui a cependant cet avantage d'avoir trois des côtés gommés ce qui permet de les fermer hermétiquement. Il en existe aussi qui n'ont qu'un côté de gommé, le supérieur, la partie de dessous pouvant toujours servir comme carte de visite ordinaire si on la détache de l'ensemble. »

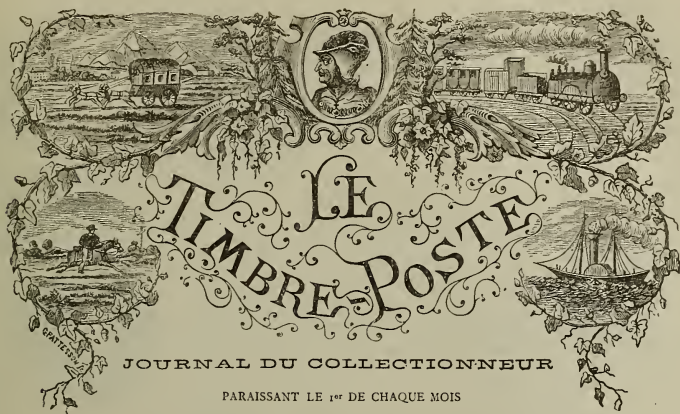
Nous ne savons si le propriétaire de ce journal revendique l'idée de la carte-lettre, toujours est-il qu'en Finlande, la poste locale d'Helsingfors avait émis bien avant 1878 des cartes-lettres, ouvertes aux deux bouts, il est vrai, mais qui n'en sont pas moins des cartes-lettres : elles sont en usage depuis janvier 1874.

Enfin si nous remontons plus haut, nous trouvons dans le livre de M. Tiffany que nous avons édité : *Les timbres des Etats-Unis d'Amérique*, la proposition suivante qui nous paraît être l'origine de la carte lettre :

« C'est une carte blanche sans aucune inscription ni lignes à l'extrémité de laquelle on a ajouté une feuille de papier manille destinée à recouvrir l'écriture de la carte. Cette feuille a trois pattes, dont deux, celles de côté sont rabattues sur le carton, la troisième, celle du haut gommée aux deux côtés, se repliant sur les deux autres. Les bords une fois collés ne permettent plus de voir la teneur du message.

» La face de la feuille manille a pour encadrement une grecque de 4^{mm} et mesure 118 sur 70^{mm} ; à la partie supérieure, dans le cadre : *American Post Card Company*; à la partie inférieure : *Address, Post Office Box 3838, New-York*; au coin supérieur, à l'intérieur du cadre, un aigle aux ailes éployées; à droite, un double filet formant un rectangle avec le cadre, au haut duquel : (*Stamp*); plus bas, trois lignes pour l'adresse; à la partie supérieure : *Patented August 8 1871*, le tout imprimé en vert. »

Ce n'est donc pas en 1882, 1879, 1878 ou 1874 qu'est née l'idée de la carte-lettre, mais en 1871, comme en fait foi le brevet qui a été pris à New-York le 8 août de cette année.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
 Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE EMPIRE.

Nous apprenons par le *Deutsche Philatelisten Zeitung* que de nouvelles cartes postales universelles doivent paraître. L'inscription a d'autres lettres, le bord supérieur porte maintenant : *Deutschland, Allemagne*; la carte même a : *Postkarte mit Antwort*. — Carte postale avec réponse payée. *Weltpostverein*. Union postale universelle. A gauche : *Nur für die Adresse*. — Côté réservé à l'adresse.

La seconde partie a : *Postkarte — Antwort* — Carte postale — Réponse — *Weltpostverein*. Union postale universelle :

10+10 pfennig, rouge et noir sur chamois.

Berlin. Une nouvelle compagnie alléchée sans doute par la perspective d'une fructueuse vente de timbres, vient d'en émettre une carte.



Le type est comme ci-contre
 avec impression de couleur
 sur papier blanc et le piquage
 11 1/2 :

2 (pfennig) bleu.
 3 — noir.

La carte a la dimension
 144×101 mm. Son inscrip-
 tion est :

*Neue Berliner Omnibus und Packetfabrik-Actien-
 Gesellschaft-Correspondenzkarte.*
An....

Puis deux lignes de points pour l'adresse; en
 dessous, vers la droite : *Berlin* et plus bas une tri-
 sième ligne commençant par : *Wohnung*.

Impression de couleur sur carton gris :

2 (pfennig) bleu.

Le *Deutsche Philatelisten Zeitung* ajoute que ces
 timbres sont remplacés par d'autres mieux exécutés
 où les chiffres sont plus grands et les arabesques
 des angles autrement disposés :

2 (pfennig) brun-jaune
3 — bleu-marin

Une autre poste privée « Hansa » aurait, au dire du même confrère, deux timbres lithographiés sur papier blanc et piqué 12 1/2. Sous un chiffre-valet, aux deux côtés, sont une ancre et une corde. En haut, les inscriptions : *Hansa Berliner Verkehrs Anstalt* :

2 (pfennig) vert
3 — rouge

ANTIGOA.

Le 6 pence, type 1862 à le filagramme C A et couronne et le piquage 14 :

6 pence, vert foncé.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

L'*Empire State Philatelist* a vu le timbre 20 centavos, piqué 12, au lieu d'être percé en lignes. Le timbre avait été utilisé en 1884 :

20 centavos, bleu.

AUSTRALIE DU SUD

Le *Timbre* mentionne des timbres de chemin de fer comme suit :

Le dessin représente au centre d'un rectangle, dans un cercle, une locomotive de face sur deux rails. Le cercle porte en haut, dans un cartouche centré : *South Australian*, en bas dans un cartouche : *Railways* et de chaque côté dans un petit cercle, la valeur P ou S. Dans la partie supérieure du timbre, un cartouche oblong porte : *Parcels stamp*, tandis qu'en bas, la valeur est exprimée en toutes lettres. Dans les deux angles de gauche se trouve un V et dans les deux angles de droite un R.

Imprimés en lithographie sur blanc-jaunâtre uni, piqué 12 :

1 penny, vert-éméraude. 3 pence, gris-noir.
2 — jaune. 1 shilling, brun.

Les bandes arrivent sur papier jaune-brun : 44×13 1/2 centimètres :

1/2 penny, lilas sur jaune-brun.

BAVIÈRE.

Un mandat-poste à 20 pfennig, filagramme larges lignes ondulées verticales, nous vient avec une série de numéros de contrôle au bas du timbre, comme suit :

0 1 2 3 4 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9 0 1 2 3 4 5 6 7 8 9

20 pfennig, outremer.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Ce ne sont pas seulement les timbres qui ont reçu une surcharge de naturalisation, mais les cartes également. Nous donnons ici le dessin de la dite carte portant sur deux lignes l'inscription noire :

*British
Bechuanaland.*

Impression de couleur sur carton blanc :

1 penny, rouge-brun, surch. noire.

L'enveloppe pour lettres enregistrées a subi le même sort, comme on le verra par notre dessin. Nous n'avons rencontré qu'un seul format, mais il est fort probable que les autres auront passé par les mêmes formalités. Il y a sans doute aussi des bandes à 1/2 et 1 penny, car il n'y a aucune raison d'en priver les habitants de cette colonie et les collectionneurs :

Format 253 × 75 mm.

4 pence, bleu, surch. noire.

BELGIQUE

Le nouveau type des timbres de chemin de fer s'applique tout doucement à toutes les valeurs. On parut dans le courant de juin, dans quelques bureaux, les suivants :

10 centimes, brun-rouge
20 — bleu.

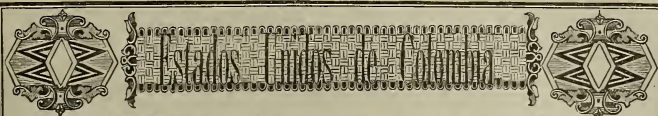
BERMUDES.

Un correspondant du *Philatelic Record*, vient donner raison à ce que nous avons dit que les couleurs employées à Gibraltar pour les timbres-poste ne sont pas celles adoptées aux Bermudes. D'après un autre, on serait même indigné en haut lieu du sans gêne de MM. De la Rue et C^{ie} qui ont pris sans façon les types de cette colonie anglaise.

BIRMANIE.

L'*Almanach du Timbre-Poste* prédit qu'il y aura des timbres en Birmanie. Cette prédiction est un fait accompli ! C'est M. A. Glavaney qui nous en donne la nouvelle en nous remettant cette espèce de



		
SERVICIO DE CORREOS NACIONALES.		
Peso.—Gramos,.....	CERTIFICADO OFICIAL.	Número.....
<i>Salé de Bucaramanga en</i>	<i>de</i>	<i>de 188</i>
REMITTE		
<i>El Administrador</i>		

pain à cacheter, que nous reproduisons ici sans enthousiasme et avec peu de foi et où notre graveur a vu un paon faisant la roue.

L'impression est en couleur sur papier blanc vergé :

? gris-bleu

COSTA-RICA

Les timbres *Oficial* arrivent avec uné nouvelle surcharge :

OFICIAL en lettres capitales : 13×3 m/m.

1	centavo, vert (?)	surch.	noire
2	—	carmin	—
5	—	ardoise	— rouge
10	—	orange	— noire.

OFICIAL en lettres capitales grasses: 16×3 1/2 m/m.

1	centavo, vert,	surch.	noire
2	—	carmin	—
5	—	ardoise	— rouge
10	—	orange	— noire.

Le timbre 1 centavo marqué ? doit exister puisque les deux variétés sont réunies sur les feuilles: nous ne désignons que ce que nous avons vu.

CÔTE D'OR.

M. A. Glavany a avec le filagramme CA et couronne les deux timbres 1/2 penny, bistre, et 1 penny, bleu, qui n'ont jamais été signalés ainsi :

1/2	penny bistre
1	— bleu.

CUBA ET PORTO-RICO.

M. Langlois possède des timbres fiscaux *Documentos de Policía* ayant eu un usage postal, comme suit :

1873	31 c. de p.,	bleu.
—	50	— noir.
—	62	— brun.
1875	50	— carmin.

CURAÇAO.

La carte qui a paru le 1^{er} avril a, au dire d'un journal qu'on ne nomme pas, le carton teinté bleu d'un côté et le revers blanc; l'impression est vert-olive et non bleu, comme nous l'avons dit d'après le *Philatelic Record* :

7 1/2 cent, vert-olive sur bleu.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

L'*Ami* a vu le timbre fiscal 5 centavos, noir sur vert vif, ayant servi à l'usage postal :

5 centavos, vert vif.

DOMINIQUE

Mentionné par le *Deutsche Philatelisten Zeitung*, un timbre 1 shilling, CC et couronne, porteur de la surcharge : *One penny* et le 6 pence avec surcharge : *Half penny* :

1	penny sur 1 shilling, solferino,	surch.	noire
1/2	—	— 6 pence,	vert.

ÉQUATEUR.

Encore une variété de carte non renseignée : il s'agit de la première émission. Cette variété se présente avec le timbre et les armoiries imprimées des deux côtés, seulement le verso n'a pas les inscriptions ni le cadre du recto :

3 centavos, mauve et noir, imp. de couleur au verso.

A propos de ces cartes, M. Roussin a fait à l'une des séances de la *Société française*, une révélation qui a été le clou de la soirée. C'est ainsi que la docte assemblée a appris les dates d'émissions de

ces cartes, mais elle ne s'est pas aperçue que ces dates figurent au *Timbre-Poste* de mai et juillet 1884..... soit il y a 2 ans !

Ce n'est pas avec des nouvelles semblables que l'ami Roussin arrivera bon premier.

ESPAGNE.

HPN Ceci est du vieux-neuf, c'est une nouvelle de 1868. La marque ci-contre nous avait déjà été montrée, mais comme rien n'est plus facile que de surcharger un timbre de trois lettres, nous avons attendu la preuve d'authenticité. Elle vient de nous être fournie par un timbre 50 mils de escº, bistre, portant la surcharge H P N (Habilitado por Nacion) et oblitéré bien authentiquement : *Villa.. Canarias* et une date invisible. D'après la disposition des lettres, nous supposons que *Villa* n'est que le commencement du mot *Villaverde* dont il existe une ville de ce nom dans l'île de « Hierro » (du fer) ainsi que nous l'apprend un de nos correspondants : 50 mils de escº, bistre et noir.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

L'enveloppe 90 cents, *extra-official*, est en vente avec le filigramme 82 :

90 cents, carmin sur blanc vergé.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

M. Roussin a eu l'obligeance de nous faire voir la cubierta officielle ci-haut, portant aux angles supérieurs un dessin en violet-brun. Les inscriptions sont noires sauf *certificado oficial* qui est en violet-brun et *Estados Unidos de Colombia* qui est placé sur un fond bistre.

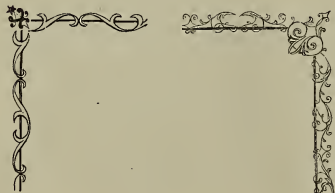
Imprimé en typographie sur papier blanc uni :

Sans valeur, noir, violet-brun et bistre.

Voici deux autres cubiertas officielles employées en 1883 différant entre elles par le cadre et les inscriptions de la deuxième ligne qui occupe un espace de 83 m/m sur le 1^{er} type et 108 au 2^e :

Sans valeur, noir sur blanc 1^{er} type.

— — — 2^e —



Cundinamarca. Le 10 centavos connu sur papier lilas existe également aujourd'hui sur papier blanc.

10 centavos, vermillon.

Antioquia. Le timbre actuel, 10 cents, lilas, existe dit M. A. Glavany, imprimé sur papier vergé : nous ne le connaissons que sur *uni*. Le même, nous signale le 5 centavos, bistre, de 1883, sur papier chamois :

5 centavos, bistre sur chamois.
10 — lilas — blanc vergé.



M. Roussin nous a fait voir un nouveau type de timbre qui ne correspond nullement à tout ce qui nous est arrivé de ce pays : les inscriptions sont même modifiées en *Correos de Antioquia*, sans qu'il soit question comme autrefois des Etats-Unis de Colombie. Sous les armoiries, la valeur en toutes petites lettres.

Imprimé en lithographie sur papier couleur, non dentelé :

20 centavos, violet sur chamois.

Tolima. De la série des timbres récemment parus, il existe, nous écrit M. de Ferrari, les non dentelés suivants :

5 centavos, brun.
10 — bleu.
50 — vert.

Le 5 pesos, au dire du *Timbre* serait rouge au lieu de jaune d'or :

5 pesos, rouge.

Quelques renseignements communiqués à la *Société française*, par M. Michelsen :

La cubierta de 1879, 5 c. ocre, est fautive et de fabrication américaine comme le 50 centavos, lettre A dans une étoile ; les cubiertas de 1879 en trois couleurs existent en trois valeurs, 5, 10 et 50 centavos ; en 1885, on a ajouté une valeur 1 peso. Enfin, le 5 pesos dit de 1878, est faux : le timbre vrai a le dessin en couleur rouge sur blanc, tandis que le faux est brun et les détails ressortent en blanc sur l'impression de couleur.

Si M. Michelsen affirme que les timbres que nous venons de signaler sont faux, pourquoi après avoir différé si longtemps de parler ne nous apporte-t-il pas d'autres preuves que celle de son opinion ?

Il ne s'agit pas de dire ce timbre est faux, il faut prouver. Nous attendons donc la démonstration.

GRENADE.

Emission d'enveloppes pour lettres recommandées, annoncée par le *Deutsche Philatelisten Zeitung*. Le timbre est frappé à la patte, les inscriptions de la face sont rouges. Le papier toile est blanc :

2 pence, outremer sur blanc, 132×82 m/m.

Il y a encore des bandes timbrées 300×125 m/m, disposition des bandes de Barbade, Trinité, etc. Type non décrit :

1/2 penny,	vert	sur chamois.
1	—	carmin
1 1/2	—	brun-rouge
2	—	indigo

Comme il faut ne rien laisser à désirer, des cartes au format 121×74 m/m ont été préparées aussi pour cette colonie, le type est celui de Natal, etc.

a. Pour l'intérieur :

1/2 penny,	vert-émeraude	sur chamois.
1/2+1/2	—	—

b. Pour l'union postale universelle :

1 penny,	carmin	sur chamois.
1+1	—	—
1 1/2	—	brun-rouge
1 1/2+1 1/2	—	—

GUATÉMALA.

Le *Ph. Monthly* décrit le nouveau timbre 1 centavo d'après un essai qu'il a eu entre les mains :

« Dans le centre est un rouleau inscrit : *Libertad* 15 de septembre 1821, sur lequel est assis l'oiseau national. Ceci est entouré d'un fer à cheval portant : *Union postal universal* ; dans l'angle supérieur gauche est un train et dans l'angle supérieur de droite, un paquebot. Sous le fer à cheval *Guatemala CA* ; en bas la valeur. »

HAÏTI.

Le 20 cents imprimé sur papier blanc a pris un nouveau piquage nous écrit M. Le Roy d'Etiolles :

20 cents, brun sur blanc, piqué 16.

INDES ANGLAISES.

Signalé par *Le Timbre*, une feuille timbrée de 1 anna, brun sur azur vergé bâtonné avec dessin ? à la patte et qui doit avoir été émis en... 1857. Voilà une émission qui a mis le temps à se faire connaître :

1 anna, brun sur azur vergé.

LEVANT (Cie Russe du).

On sait que vers la fin de 1876, les timbres 10 kop. ont été surchargés d'un 8 ; ces timbres avaient à cette époque le piquage 15. Il paraît que certains bureaux avaient encore des timbres avec

le piquage 17 1/2, car nous avons vu cette même surcharge sur ces derniers timbres et même le chiffre 7 gras sur des timbres 1879 :

8 kop. sur 10 kop.,	carmin,	surch. noire,	piqués 17 1/2.
8 — 10 — — —	bleue,	— —	—
7 — 10 — — —	noire,	— —	—

MARTINIQUE



La disette de timbres à 5 centimes est devenu un mal chronique. Voilà la Martinique qui doit appliquer un 5 sur le timbre à 20 centimes et pour bien marquer l'origine le mot *Martinique* a été placé en

haut, en surcharge noire :

5 centimes sur 20 c., brigue s/vert, surch. noire.

MAURICE.

Le dernier tirage des timbres 50 cents, nous donne ce timbre imprimé en orange, filigranne CA et couronne, piqué 14. M. G. Fouré nous en a montré un spécimen :

50 cents, orange.

MEXIQUE.



Nous tenons de M. Diena, le timbre ? ci-contre ayant les armoiries dans un ovale coupant l'inscription *Cerrado y sellado* ; au dessus : *Administración local de Correos* ; en dessous : *por la oficina Mexico D. F.* Cadre oblong aux angles arrondis.

Imprimé en couleur sur blanc, non dentelé :

Sans valeur, brun.

La timbrophilie s'étant introduite dans ce pays, il faut s'attendre à toutes sortes de carottes. Nous avons déjà eu l'occasion d'en signaler quelques unes, en voici d'autres.

Le 1 real, rouge, 1864, est exporté avec la surcharge 1/2 en noir. C'est à peine s'il y a eu quelques timbres en usage de cette série, et l'on veut nous faire croire qu'il y a eu pénurie ou absence de 1/2 real. A d'autres !

De l'émission 1872 on présente comme erreur d'impression le 50 centavos imprimé en bleu sur

blanc, sans surcharge, percé et gommé. Selon nous c'est un *essai*.

Pour peu qu'on encourage la vente de ces cartottes, on nous en enverra des bottes.

NICARAGUA

Le 10 centavos, piqué 12, arrive en couleur chair au lieu de vermillon.

10 centavos, chair.

NORWÈGE.

A l'instar des timbres de Suède, le 10 øre au lieu d'un filagramme porte un cor bleu au revers dit le *Deutsche Philatelisten Zeitung* :

10 øre, carmin.

Der Philatelist constate l'existence d'une carte de chemin de fer 143x95mm ayant les armes de Norwège, en haut, à droite, dans un cercle et pour inscription: *Norges Statsbaner*; puis *Jernbane Brevkort* et quatre lignes d'adresse :

Sans valeur, noir ? sur chamois.

Drammen. Le même a vu au type 1884 :

3 øre, bleu sur rouge, foncé.

Kragerø. Nouvelle poste locale en attendant que d'autres surgissent.



Le dessin représente, dit le *Ph. Record*, une île, probablement Langø, un petit promontoire avec phare à l'extrémité et un bateau dans le lointain : au-dessus des oiseaux prenant leur vol. Le dessin est renfermé dans un cercle au-dessus duquel : *Kragerø Bypost*; sous le cercle, sur une ligne étroite : *øre*, de chaque côté d'une étoile à six rayons renfermant le chiffre de la valeur.

Lithographié et imprimé sur papier de couleur, piqués 11 1/2 :

2 øre, vert	sur vert	pâle.
5 — brun	— rose	—
7 — ocre	— paille	—
10 — rouge-brun	— saumon	—

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Un correspondant du *Philatelic Record*, rapporte à ce journal que les enveloppes officielles dont il a été question ici ont été imprimées au début en vermillon, couleur abandonnée pour celle rouge-brûlée, qui devait respecter davantage le coin du timbre. Le département d'éducation aurait seul reçu cette première teinte :

1 penny, vermillon.

NOWANUGGER.

Voir *Timbre Fiscal* de ce mois.

PARAGUAY.

Un de nos correspondants de l'Amérique du Sud, en rapports constants avec le Paraguay, nous écrit :

« Je remarque dans votre catalogue que vous mentionnez le 1 real rose, surchargé 5 en noir : cette valeur existe seulement avec le chiffre 1, mais jamais avec le chiffre 5. On rencontre à Buenos-Ayres pas mal de ces timbres, mais ils sont faux, et je crois même que c'est dans cette ville qu'ils sont nés. J'ai vu mentionné dans un catalogue allemand, des timbres 4 c. avec surcharge qui n'ont pas plus de valeur. Depuis les surcharges 1 et 2 sur 10 centavos vert, il n'a existé au Paraguay d'autres surcharges que celle du chiffre 1 sur 1 real rose.

» Sous peu paraîtront des timbres officiels dont il y aura deux séries : la première pour l'intérieur, la seconde pour l'extérieur ».

Deux séries de timbres officiels, mais c'est magnifique !

PÉROU.

M. H. Lubkert dit posséder la carte avec réponse 5 + 5 centavos, ayant un soleil rayonnant en noir, couleur adoptée pour le 3 centavos :

5 + 5 centavos, noir, surch. noire.

Il arrive des timbres avec toutes sortes de surcharges de noms de villes. Bien des amateurs ont eu la patience de recueillir ces surcharges qui, nous le répétons, n'ont aucune espèce d'intérêt puisqu'elles marquent l'origine du bureau qui les vend, tout en laissant la faculté d'utiliser ces timbres dans un autre endroit. En refusant ces surcharges les amateurs mettront un terme aux spéculations dont le produit ferait oublier bientôt les mines d'or proverbiales du Pérou.

Voici enfin la série définitive qui va mettre, espérons-le, un terme à toutes ces débauches de surcharges. Les types restent ce qu'ils étaient, mais les timbres ont d'autres couleurs, savoir :

1 centavos, pourpre.
2 — vert.
5 — orange.
50 — vermillon pâle.
1 sol., bistre grisâtre.

Le 10 centavos, ardoise, de 1884, reste en faveur. Ces timbres ont le papier blanc uni sans grille en relief au revers et le piquage 12.

Le décret d'émission est du 29 avril; la mise en usage du 1^{er} juin, comme on peut s'en assurer :

NOUVEAUX TIMBRES D'AFFRANCHISSEMENT.

Lima 29 avril 1886.

Attendu que par suprême décret d'hier la direction « del ramo » est autorisée à mettre en circulation dans la République :

trente jours après ledit décret, les timbres d'affranchissement demandés dernièrement aux Etats-Unis et qui se conservent en dépôt dans l'hôtel de la Rente;

Que l'objet de la nouvelle émission est de retirer de la circulation ceux avec une contremarque spéciale qui occasionnaient des complications dans le service;

Qu'on met dans la même condition les timbres sans contremarque de 10 centavos, couleur perle qui circulent;

Que devant retirer les timbres contremarqués il est nécessaire que le public dans les pays adhérent à l'union postale connaissent les types et les couleurs de ceux qui doivent être mis en circulation.

D'où il résulte :

A partir du 1^{er} juin prochain seuls seront valables pour l'affranchissement, les timbres suivants : De un centavo, couleur lilas — de deux centavos, couleur verte — de cinq centavos couleur jaune — de dix centavos couleur perle — de cinquante centavos couleur rouge et de un sol, couleur « cabrilla »

Ordre est donné aux administrations des districts postaux afin qu'à partir de la date exprimée, de considérer comme non affranchie la correspondance qui porterait des timbres qui ne sont pas de l'espèce, type et couleur mentionnés dans ce décret.

On remettra pour la comptabilité les contingents nécessaires de la nouvelle émission aux distributeurs afin que, à l'occasion, ils puissent les envoyer aux distributions succursales et reprendre les timbres contremarqués qui doivent être retirés et rentrés à la direction « del ramo » ? dans un terme qui ne doit pas excéder le 30 juin prochain ; il est entendu que les timbres contremarqués qui rentreront à cette date seront imputables en compte-courant des distributeurs respectifs.

Ordre est aussi donné à la comptabilité de former les collections nécessaires de la nouvelle émission pour les remettre aux pays de l'union postale pour que ceux-ci en prennent note.

Communiqué, curegistré, publié et mis aux archives. Munoz.

PHILIPPINES.



M. Le Roy d'Etiolles nous a communiqué le timbre-poste 2 4/8 c. de peso, porteur de la surcharge *Habilitado telegrafos* 1 cent^o (2 4/8 cent^o, 5 cent^o, 20 cent^o) en couleur. Le 2 4/8 a l'ancienne valeur biffée de trois traits horizontaux de la couleur de la surcharge :

1 cent ^o de peso, outremer, surch. noire.			
2 4/8 — — — — —	—	—	carmin.
5 — — — — —	—	—	—
20 — — — — —	—	—	noire.

Ces timbres auraient été créés en vertu d'une autorisation en date du 7 mars dernier, insérée dans la *Gazette de Manille* de ce jour.

PORTUGAL.

On nous apprend que l'administration des postes ne s'est pas contentée de réimprimer les timbres des Açores et Madère, mais qu'elle a réimprimé aussi les timbres du Portugal 1833, 1835, 1836, 1837, 1862, 1866 et 1868, 5, 10, 20, 25, 50 et 80 réis.

Décidément les Portugais sont toujours gais !

RÉUNION.

Pour satisfaire au vœu si légitime des collectionneurs, l'administration des postes s'étant aperçue que les 5 et 20 centimes commençaient à manquer a pris la résolution héroïque de faire une nouvelle émission des timbres surchargés qui a eu lieu le 20 mai dernier.

C'est le 30 centimes, type Commerce et Paix, qui a été sacrifié. On a appliqué sur ces timbres la surcharge 5 c. ou 20 c. et un R en dessous. Pas la moindre petite erreur, pas la moindre petite variété. C'est désolant ! C'est à dire si, on nous signale du 5 c. un R d'un soupçon plus petit que les autres. Très intéressant :

5 centimes sur 30 c., bistre, surch. noire.
20 — — — — — 30 — — — — —

RUSSIE.

Oster (Tschernigow). Les timbres de cette poste rurale ont été émis le 1^{er} novembre 1885, nous écrit M. Von der Beeck.



Antérieurement à cette date il n'y en avait pas : donc toute trouvaille qu'on pourrait faire plus tard ne serait que de la carotte.

Dans un ovale, les armoiries et autour, l'inscription : *Osterskoy zemskoy Pochtitsy* (Poste rurale d'Oster) ; en bas : *Try kop* (trois kopecks) ; en dehors de l'ovale, dans les angles, un cercle portant un chiffre en oblique.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 : 3 kopecks, brun rougeâtre.

SAINT-CRISTOPHE.



On s'est bien trouvé des surcharges, c'est pourquoi on y a recouru encore une fois. Le 6 pence est devenu 4 pence par l'application d'un 4 suivi de *d* et l'annulation de l'inscription *six pence*, par un trait, le tout en noir. Il y a trois variétés constatées sur les quelques exemplaires qui nous arrivent. Avec petit et gros point après *d* et sans point.

4 pence, vert, surch. noire (C C et couronne).

Cette même valeur a reçu aussi la surcharge : *one-penny* :

1 penny sur 6 p. vert, surch. noire (CC et couronne.)

SIAM.

Emprunté cette nouvelle au *Timbre* qu'il y aurait le 1/2 att portant non seulement 1 *tical*, mais *tic* en lettres plus petites.

Voilà un timbre qui indique d'un mot la maladie du jour :

Tic sur 1/2 att, bleu, surch. rouge.

SUÈDE.

La carte officielle 6 öre, bistre, de 1874, dit le même journal a reçu également la surcharge bleue comme nous l'avons indiqué pour la même carte en violet :

5 öre sur 6 öre, bistre et bleu.

TURQUIE.

« Le timbre 5 paras, violet, n'a été gravé qu'à 5000 pièces environ » écrit le *Timbre Levantin*.

Voilà un journal qui a la prétention d'instruire ses lecteurs et qui ne sait pas encore faire la distinction entre graver et imprimer !..

VICTORIA.

Les bandes timbrées foisonnent. En voici de nouvelles, annoncées par le *Philatelic Record*.

Type de décembre 1878, (notre confrère veut dire janvier 1878, supposons-nous) surchargé : *Stamp Duty* en bleu et sur papier au filagramme couronne et one penny *Victoria* :

1 penny, vert, surch. bleue.

Puis les suivantes, type 1885, le timbre placé près de l'extrémité :

1/2 penny,	rose	sur	blanc	uni.
1	vert	—	—	—
1	—	—	jaune	—
1	—	—	azur	—

Toutes ces bandes seraient-elles bien officielles et ne proviendraient-elles pas de commandes faites par des particuliers ?

Le timbre et l'enveloppe 2 pence ont actuellement la teinte violet-rose, au lieu de violet :

Timbre-poste, 2 pence, violet-rose.
Enveloppe — — —

Une communication officielle de Melbourne signale au journal cité plus haut, l'épuisement des timbres 1/2, 1 et 6 pence, la carte-postale 1 p. et leur remplacement prochain (1^{er} juin) par une émission composée comme suit : bandes 1/2 et 1 p., cartes-postales 1 p. et pour le 1^{er} juillet, timbres-poste à 1/2, 1 et 6 pence. Et ce qui doit combler de de joie les collectionneurs qui ont « des jaunets » l'apparition pour le 1^{er} août des timbres 5, 6, 7, 8, 9 et 10 livres.

Le parquet et les timbres belges de 5 fr.

On sait ou on ne sait pas que les timbres Belges de 5 francs créés sans aucune utilité et parce que le voisin d'outre Quiévrain avait sans doute des timbres de cette valeur, ont été retirés de cours il y a quelques années pour être employés pour les livrets de caisses d'épargne, où les timbres sont oblitérés en noir d'une marque toute spéciale : deux traits horizontaux entre lesquels des losanges.

Lorsqu'il fallut détruire les livrets, on les vendit pour être mis au pilon avec d'autres papiers, à une maison allemande, nous dit-on. Celle-ci détacha les timbres et les mit dans le commerce. Un marchand allemand en envoya une centaine à un de ses correspondants à Bruxelles, lequel chercha à les vendre sur place. La personne à qui il s'adressa, n'ayant pas confiance en ces timbres, alla s'informer à un bureau de poste s'ils étaient bien authentiques, l'oblitération lui étant inconnue. Le receveur des postes s'inquiéta aussitôt de la provenance des timbres et quand il eut pris les noms, prénoms et domicile des intéressés il déclara qu'il confiscait provisoirement les timbres.

À la suite d'une enquête minutieuse où vendeur et acheteur durent comparaître différentes fois et subir mille ennuis, le parquet rendit, après trois mois environ, une ordonnance de non lieu.

Aujourd'hui, la maison allemande réclame le paiement de ses timbres, ou leur restitution, mais les démarches de son correspondant n'ont pas encore abouti à faire lever le provisoire d'une confiscation qui lui a suscité déjà tant d'ennuis.

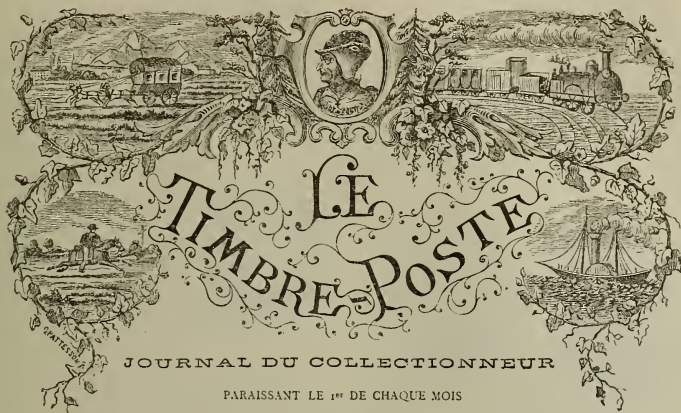
Cela nous rappelle que la poste, inquiète un jour, de rencontrer un grand nombre de timbres 5 centimes, citron, sur les livrets de caisses d'épargne fit une enquête à ce sujet. N'ayant rien pu savoir, elle envoya aux renseignements chez nous et nous fûmes assez heureux que de calmer ses inquiétudes en lui faisant remarquer que ces timbres avaient pris cette nuance par une exposition trop prolongée au soleil.

Demande.

Nous prions nos lecteurs de bien vouloir nous procurer celles des armoiries suivantes qu'ils auraient en leur possession, tout en nous faisant connaître les couleurs héraldiques :

Angola, Antilles danoises, Bahamas, Barbade, Bermudes, Ceylan, Chine, Cote d'or, Curaçao, la Dominique, Fernando Poo, Fiji, Gambie, Grenade, Grigoland, Guadeloupe, Guinée, Guyane hollandaise, Haïti, Indes anglaises, Indes néerlandaises, Islande, Labouan, Lagos, Macao, Malacca, Montserrat, Natal, Nevis, Nouvelle Calédonie, Nouvelle Zélande, Perak, Porto-Rico, Prince Edouard, Queensland, Réunion, Roumélie orientale, Saint Christophe, Ste-Hélène, Ste-Lucie, St-Vincent, Samoa, Sarawak, Shanghai, Sierra Leone, Simoor, Taïti, Terre Neuve, Tabago, Turk, Trinité, Vancouver.

Bruxelles. — Imprimerie I - B MOENS et fils rue aux Laines, 48



Abonnement par année
 PAIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS. 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.
 Les correspondances doivent être adressées
 Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE)

Prenons notre courage à deux mains et signalons d'après le *Deutsche Philatelisten Zeitung* :

Berlin. La *Cie Neue Berliner omnibus und paket* a fait paraître : 1° des cartes-lettres « stadtbrieve » en deux couleurs, format de celles connues ?

3 'pfennig) bleu sur rose.
 3 — — vert.

2° Des cartes avec réponse rappelant les cartes ordinaires :

2 1/2 'pfennig) brun sur jaune.

3° Un timbre à 10 pfennig. 1^{er} type :

10 'pfennig) violet.

4° Au type reproduit le mois passé :

5 'pfennig) vert émeraude.
 10 — bleu.

5° Une carte ayant un timbre qui a des attributs

dans les coins et imprimé à droite. Format 142×90 m/m :

2 'pfennig) brun-jaune sur jaune.

6° Même carte, format 138×100 m/m :

2 'pfennig) brun-jaune sur rose.

7° Des cartes-lettres à l'usage du public ? (ne le sont-elles pas toujours ?). Dimension 150×116 m/m et perforées de trois côtés avec timbre dans l'angle droit supérieur :

3 'pfennig) bleu sur rose.

Continuons. Dans la même ville, l'office *Hansa* a aussi émis des cartes-lettres « Hansa Zettel » ayant l'impression lithographique rouge sur papier rose, 150×116 m/m. Les inscriptions sont celles des cartes antérieures ? :

3 'pfennig) rouge sur rose.

Il y a aussi des cartes avec réponse semblables aux ordinaires, 144×103 m/m. La première carte porte : *Die abgebogene Karte ist für die Rückantwort bestimmt* et la seconde : *Antwort*.

Impression lithographique de couleur sur rose :

2+2 (pfennig), bleu sur rose.

Les cartes ordinaires existent avec le timbre collé sur la formule imprimée en noir sur papier jaune ou rose :

2 (pfennig) sur jaune.

2 — — rose.

Avec le timbre imprimé en couleur et l'inscription en noir : *Hansa Berliner Verkehrs Anstalt — An — Berlin — Treppen*. Dimension : 145×98 m/m :

2 (pfennig) bleu sur rose.

2 — — jaune.

Il y en a avec les inscriptions plus grandes :

2 (pfennig) bleu sur rose.



Egalement avec les inscriptions : *Hansa — Karte — An — Berlin — Strasse — Platz —* N° : 146×96 m/m.

2 (pfennig) bleu sur rose.

Ce timbre présente des traits étroits, etc.

Ayant en plus, après N° , le mot *Treppen* : 137×94 m/m :

2 (pfennig) bleu sur rose.

Il y a encore des cartes-lettres (162×122 m/m) à 3 pfennig. Inscription : *Hansa — Zettel — An — Berlin — Strasse, Platz — N° — Treppen* :

3 (pfennig), rouge sur bleu.

Enfin, pour terminer, la firme Albert Meyer de Leipzig a fondé un service express pour paquets et emploie de très jolis timbres lithographiés en couleur sur blanc, piqués 12 1/2. Les timbres, assez petits, portent un chiffre-valeur dans un cercle avec l'inscription : *Express-Packet-Verkehr*. En haut : *Albert Meyer* ; en dessous : *Leipzig* :

5 pfennig, vert-clair.

10 — brique.

20 — bleu.

30 — brun.

50 — noir-gris.

Il y a même un récépissé 198×137 m/m. Sans timbre :

Sans valeur, noir sur jaune.



Au moment de mettre sous presse on nous envoie de Berlin le type ci-contre entré en vigueur le 18 Août dont il y a les valeurs suivantes :

2 (pfennig) rose.

3 — vert.

10 — bistre.

Imprimés en lithographie sur blanc et piqués 11 1/2.

Il y a encore au même type une carte avec timbre à l'angle droit supérieur et pour inscription : *Lloyd Karte — An — Berlin — Treppen* ; un trait vertical à gauche ayant de bas en haut : *Absender — Wohnung*.

2 (pfennig) rose sur vert pâle.

Il viendra tant de ces compagnies que le gouvernement y mettra un terme en les supprimant.

ANGOLA



Nous avons signalé une série à effigie en relief. Nous en donnons ici le fac simile.

ANTIGUA

Le 6 pence a actuellement le filagramme C A et couronne, type 62 :

6 pence, vert.

ARGENTINE (REPUBLIQUE)

Les 15 centavos (fond horizontal et oblique) surchargés 1884 1/2 existent avec cette surcharge renversée :

1/2 cent sur 15 c., bleu foncé, surch. noire.

1/2 — — 15 c., — — rouge.

Les cartes 2 centavos étant épuisées on en a fait d'autres où le type a été refait. Les dessins des angles sont supprimés ; les extrémités de la banderole inférieure flottent en dessous ; le soleil est plus dissimulé et le demi-cercle n'est plus marqué par un trait :

2 centavos, noir sur bleu pâle.

AUSTRALIE DU SUD



Voici le dessin du timbre de chemin de fer dont nous entretenons nos lecteurs le mois passé et que nous devons à l'obligeance de M. Roussin.

La bande 1/2 penny, sur jaune-brun existe en deux formats : 288×106 et 448×140 m/m :

1/2 penny, lilas sur jaune-brun satiné.

AUTRICHE

Der Philatelist a reçu avis qu'il existe une carte-

lettre, texte italien, ayant à un 5 kr. l'inscription du dos du 3 kr. :

5 kreuzer, carmin sur gris.

BAVIÈRE

Le 15 juillet dernier ont commencé à circuler des cartes postales universelles simples et avec réponse ayant le timbre connu à droite et les inscriptions suivantes :

Deutschland - - Allemagne
Bayern - - Bavière
Postkarte - - Carte postale
Weltpostverein - Union postale universelle

puis sur le côté gauche, dans le sens oblique, sur deux lignes : *Nur für die adresse - côté réservé à l'adresse*; quatre lignes de points pour l'adresse. Les deux premières lignes sont en rose, couleur du timbre, les autres inscriptions sont noires. Ces cartes fort *cholies* ont pour filigranne des lignes écartées ondulées dans le sens horizontal :

10 pfennig, carmin sur chamois pâle.
10 + 10 - - -

Le timbre-taxe 10 pf. avec ondulations verticales en filigranne est en possession de M. Diena depuis plusieurs mois. Il avait déjà été signalé mais n'était pas émis. Le 3 pf. a paru enfin il y a quelques jours :

10 pfennig, gris surch. rouge.
3 - - -

BOSNIE ET HERZÉGOVINE

Ce pays a profité de l'émission des cartes-lettres d'Autriche et en a reçu à la même époque. Le type de ces cartes est, sauf le timbre actuel de Bosnie, celui d'Autriche. L'inscription est :

Karten-Brief
Pismo s Kartom.

5 kreuzer, ?
5 - - carmin sur gris.

COCHINCHINE



Par suite d'oubli sans doute, les timbres 25 centimes devenus 5 par un chiffre en surcharge et qui ne marquaient pas leur origine, arrivent maintenant avec les lettres C. CH. Il est bon d'être prévenu que ces trois lettres veulent dire : Cochinchine.

5 cent. sur 25 c., ocre surch. noire.

CONGO

Le *Bulletin officiel de l'Etat indépendant du Congo* n° 5, contient l'avis suivant :

L'administrateur général du Département des Affaires Étrangères, par arrêté pris le 1^{er} juillet 1886, en exécution des articles 16 et 21 du décret sur les postes en date du 16 septembre 1885, a émis les valeurs suivantes, destinées à l'affranchissement des correspondances :

Des timbres-poste de 5, 10, 25 et 50 centimes et de 5 francs ;
Une carte-postale de 15 centimes.

COSTA-RICA



Le 15 juin dernier a donné le jour à deux enveloppes de type semblable, mais différant par le cadre. L'effigie représente, suppose-t-on, Don Bernardo Soto, le président actuel de la République; le millésime rappelle la date d'entrée de ce pays dans l'Union postale universelle.

Le timbre est imprimé à droite, angle supérieur sur un seul et même format : 136 × 79 m/m :

5 centavos, bleu sur blanc vergé.
10 - - orange - - épais.

DANEMARK

Horsens. Signalé par *Der Philatelist*, le 3 øre rouge, piqué et non piqué, ayant BYBOST :

3 øre, rouge, piqué.
3 - - non -

DOMINIQUE (LA)

Il semblerait que le 6 pence vert a reçu par erreur la surcharge *one penny* au lieu de *half penny* et ce qui est désespérant pour les collectionneurs c'est que, au dire d'une « bonne autorité » qui en a fait la confiance au *Philatelic Record*, cette erreur n'aurait eu lieu que sur une seule feuille !

1 penny sur 6 pence, vert surch. noire.

Pour mettre fin à toutes les surcharges de la valeur 1/2 penny, ce timbre aurait paru en vert, couleur de l'Union postale universelle :

1/2 penny, vert, piqué 14 (C A et couronne).



Voici le nouveau type des cartes dont nous avons parlé en juillet dernier.

EGYPTE

M. Kempner annonce sans filagramme, les timbres-laxe :

- 1 piastre, rouge.
2 — — —

EQUATEUR

La carte avec réponse 2+2 centavos, sur carton blanc, de Avril 1884, nous est montrée avec la seconde partie ayant au verso les armes et le chiffre, indépendamment de ce qui se trouve au recto :

2+2 centavos, mauve et noir, double imp. coul.

ETATS-UNIS

Une nouvelle carte postale est attendue dans quelques mois. On dit que le dessin est un grand progrès sur tous ceux qui ont été employés précédemment ; elle a le timbre tête de Jefferson dans le milieu et en haut de la carte ; les mots « United States » en haut et « Postal Card » sur les côtés, dans des panneaux avec des ornements ; sous le timbre sont les mots : *Nothing but te adress to be on this side*. Les couleurs de l'encre et du papier ne sont pas encore connues. (*Philatelic World*).

ETATS UNIS DE COLOMBIE

Le 5 pesos, 2^e type, est actuellement imprimé en orange et piqué 11 :

5 pesos, orange.

Antioquia. Le timbre reproduit le mois passé existe en série complète, très complète. Voici les valeurs :

1 centavo, vert	sur rose.
2 1/2 — noir	— jaune.
5 — outremer	— chamôis.
10 — rose	— —
20 — violet	— —
50 — bistre	— —
1 peso jaune	— vert.
2 — vert	— mauve.

Tolima. Il nous faut revenir sur ce que nous avons dit le mois passé de certains timbres déclarés faux par M. Michelsen et biffés, après cette déclaration, sans autre forme de procès, du cata-

logue de la *Société Française de timbrologie*. M. Roussin ayant protesté par lettre, le secrétaire répond :

« La Société, en recevant les communications qui lui sont adressées, ne déclare pas pour cela en admettre l'authenticité absolue. Chaque opinion est émise sous la responsabilité de son auteur et c'est ce qui a eu lieu pour M. Michelsen ».

Que veulent dire alors ces lignes du compte-rendu précédent ?

« Mettant à profit les renseignements fournis par M. Michelsen, présent à la séance, la *Société* rectifie les détails erronés rappelés au catalogue des timbres de Tolima ».... Elle sait également que les administrations postales de Colombie sont loin d'être parfaitement renseignées sur leurs propres émissions ».

Ainsi la Société connaît l'ignorance des administrations de ce pays et sur le simple dire d'un amateur qui a du se renseigner à ces administrations, elle biffe de son catalogue des timbres qu'elle a admis antérieurement, après quoi, sans avoir jamais fait aucune restriction, elle annonce que la responsabilité d'une communication incombe à l'auteur !

Il nous semble que lorsqu'on rectifie une chose, c'est qu'on en reconnaît la justesse et que lorsqu'il y a doute on s'abstient.

FARIDKOT

Le timbre actuel se présente imprimé en vert :

1/2 anna, vert.

FRANCE

Il paraît que tout Français n'est pas né malin, et qu'il en est qui n'ont pu deviner ce qu'il fallait faire pour ouvrir les cartes-lettres. M. Le Roy d'Etiolles nous adresse la carte 15 centimes où l'avis suivant a été ajouté sous le pointillé inférieur du recto :

« Pour ouvrir la carte-lettre, déchirer en suivant le pointillé » et aussi « le bointille : »

15 centimes, bleu sur chamois pâle.

GAMBIE

Nous avons reçu le 4 pence avec le filagramme CA et couronne placé horizontalement. Les 2 1/2 et 3 pence, signalés n° 283 sont imprimés de même :

4 pence, brun.

Le *Philatelic Record* dit que le 1 shilling a sa couleur changée et se trouve imprimé dans les conditions du précédent :

1 shilling, brun-marron.

GRANDE-BRETAGNE

On annonce avec la surcharge noire : *Gout*
Parcels, les timbres suivants :

1 1/2 penny, lilas, surch. noire.
 6 — vert. — —

GRENADE



Voici le fac simile des cartes signalées le mois
 passé et celui des enveloppes dont il existe le for-
 mat signalé 135 x 83^{mm} :

2 pence, entremier.

GUATEMALA

Nous n'avons pas remarqué que le 60^e timbre
 sur chaque feuille a l'orthographe *Centavos* pour
 les 25, 50 et 75 centavos provisoires :

25 centavos, vermillon, surch. noire.
 50 — — — —
 75 — — — —

Nous n'avons pas donné le décret suivant qui
 donne la date d'emploi de ces timbres.

AVIS

En vertu du décret du Gouvernement du 11 février dernier, on
 met en circulation, à partir d'aujourd'hui, les timbres-poste de
 25 jusqu'à 150 centavos chacun, qui seront admis provisoirement
 en attendant la nouvelle émission.

Direction générale des Postes. Guatemala, le 6 mars 1886.



Coco est mort, vive Coco!

Le voici comme nous le
 disions le mois passé, per-
 ché sur un rouleau ayant
 pour inscription la date de
 la déclaration d'indépen-
 dance de l'Amérique cen-
 trale : *Libertad 15 de Se-
 tiembre 1881* et renfermé
 dans un cercle. Le type est le même pour toutes
 les valeurs et Dieu sait s'il y en a, les timbres
 provisoires et antérieurs étant supprimés.

Gravés par la *American Bank Note Company* de
 New-York et imprimés en couleur sur papier blanc,
 piqués 12 :

1 centavo, bleu.
 2 — bistre.
 5 — violet.

10 centavos vermillon.
 20 — vert-bleu.
 25 — orange.
 50 — vert-brouze.
 75 — carmin.
 100 — brun-ruge.
 150 — bleu-foncé.
 200 — jaune d'or.

L'oiseau désigné « Coco » est, comme on le sait
 déjà, un quezal. M. Léon de Pontelli nous apprend
 ce qu'il est.

« Le quezal est d'un vert-émeraude mordu
 dont le plumage a le chatouement des plus belles
 pierreries. Il est de la grosseur du coucou et est
 surtout remarquable par sa queue d'une longueur
 extraordinaire. Cet oiseau construit son nid
 sur des arbres et est toujours au bord de
 ravins profonds et suspendu en manière de pen-
 dule. Le nid a deux orifices, l'un pour entrer,
 l'autre pour sortir, de telle façon que la queue de
 l'oiseau ne soit pas endommagée. Au dire des
 Indiens le quezal est tellement vain de cette parure
 que, s'il lui arrive d'en ombrer une seule plume, il
 meurt de chagrin.

« Il m'a été impossible de vérifier ce fait, et je le
 livre aux naturalistes sous la seule garantie du
 témoignage des Indiens. »

D'après *The Empire State Philatelist* « le quezal
 serait l'oiseau sacré des nations qui habitaient
 autrefois le sud du Mexique et le Guatemala. Impos-
 sible de le garder en captivité : le quezal est donc
 le véritable oiseau de la Liberté. »

Voici maintenant quelques documents qui seront
 lus avec intérêt par nos lecteurs. Le premier nous
 donne la preuve d'un tripatage régularisé ; le
 deuxième est une réclame en faveur de ce tripa-
 tage ; enfin nous avons l'avis d'émission.

Contrat relatif aux timbres-poste.

Le Secrétaire d'Etat et du Département des Travaux publics,
 dûment autorisé par décret de cette date, d'une part, et l'ingé-
 nieur Carlos Parker, de l'autre, ont passé le contrat suivant :

1^o Le Gouvernement fera fabriquer par l'entremise du Consul
 de la République à New-York, à la « American Bank Note Com-
 pany » ou par toute autre maison de pareille importance, deux
 millions de timbres-poste des valeurs suivantes :

250 000	de 0,01 centavos
150 000	» 0,02 »
500 000	» 0,05 »
300 000	» 0,10 »
200 000	» 0,20 »
100 000	» 0,25 »
100 000	» 0,50 »
100 000	» 0,75 »
100 000	» 1,00 »
100 000	» 1,50 »
100 000	» 2,00 »
2,000,000	

2° Les timbres seront fabriqués conformément aux instructions qui seront communiquées à cet effet au dit Consul; chaque série devant être de couleur différente et devant exprimer également la valeur correspondante.

3° Les timbres devront arriver à cette capitale au plus tard le dernier jour du mois de Juin prochain.

4° Parker s'oblige à payer la valeur de tous les timbres indiqués, ainsi que tous les frais de transport, change, assurance, etc., en donnant pour garantie de l'obligation qu'il souscrit, une caution à la satisfaction du Secrétariat.

5° Pour toute compensation, le Gouvernement fera remettre à Parker le stock des timbres-poste émis en 1884, ainsi que celui des timbres du chemin de fer du Nord qui ont été « habilitados » par décret de cette date, lorsque les uns et les autres n'auront plus aucune valeur légale, en vertu de la mise en circulation de ceux de la nouvelle émission, objet du présent contrat.

En foi de quoi et pour que cela soit constant, on signe deux contrats de la même teneur au Secrétariat des Travaux Publics de Guatemala, le 21 Février 1886.

C. Herrera. Charles Parker C. E. M. E.

TIMBRES-POSTE

Le Gouvernement a reçu vendredi des timbres-poste au nombre de deux millions, divisés en onze séries, chacune ayant sa couleur et sa valeur respectives, comme suit :

250.000	de 0,01 cts, bleu clair.
150.000	» 0,02 » brun.
500.000	» 0,05 » violet.
300.000	» 0,10 » lie de vin clair,
200.000	» 0,20 » vert.
100.000	» 0,25 » orange.
100.000	» 0,50 » olive.
100.000	» 0,75 » rose.
100.000	» 1,00 » brun foncé.
100.000	» 1,50 » bleu foncé.
100.000	» 2,00 » jaune.

2.000.000

Il faut dire que M. Parker a eu un très bon goût dans le choix des couleurs, chose qui n'est pas si simple qu'elle le paraît à première vue, quand il s'agit de choisir onze couleurs différentes, d'autant plus qu'il fallait que toutes les teintes fussent claires.

En regardant la gravure nous voyons avec plaisir que notre ami, M. Parker n'a rien omis pour que la gravure fût ce qu'elle est effectivement, de premier ordre. Le bateau à vapeur, la locomotive, le quetzal, tout enfin est un travail parfaitement exécuté.

L'allégorie nous paraît être du meilleur goût, car d'après nous, elle représente le progrès du pays : et à la recommandation spéciale de l'ingénieur M. Parker, nous faisons savoir que l'idée première de cette allégorie appartient exclusivement à M. le Directeur général de la Poste, docteur Emilio de Léon.

La circulation de ces timbres commencera le 1^{er} Juillet prochain.

Les timbres actuellement en circulation doivent être échangés du 1^{er} au 10 juillet à l'Administration générale des Postes.

AVIS OFFICIEL

Nouveaux timbres-poste

Le 1^{er} Juillet prochain, on mettra en circulation et auront la valeur légale, les timbres-poste de la nouvelle émission décrétée le 21 Février dernier. En conséquence, depuis le 1^{er} Juillet jusqu'au 10 du même mois, ceux qui auront en leur pouvoir des timbres de l'émission de 1884, pourront se présenter à la Direction Générale pour les échanger contre les nouveaux timbres.

Poste Nationale : Guatemala, le 19 Juin 1886.

GWALIOR



L'enveloppe 4 annas 6 pies à l'inscription en surcharge comme aux timbres-poste. Au lieu d'être en haut et en bas, les deux lignes de surcharge sont réunies à la partie inférieure :

4 annas, 6 pies, janne d'or et noir.

HAÏTI

Un journal parisien donc universel, annonce que les timbres ont eu leur type refait : le chiffre est plus grand ainsi que le mot *cent*, les ombres de la tête au lieu d'être formées de traits obliques, consistent en traits horizontaux et verticaux :

1 cent, rouge,
2 » violet.

Notre confrère, qui s'occupe plus de charlatanisme que de timbres, n'a-t-il pas pris une imitation pour un type refait ?

M. Le Roy d'Étiolles nous a fait voir, piqué 16 :

1 cent rouge vif sur blanc.

HYDERABAD

L'enveloppe 5 annas nous paraît en gris-bleu sur blanc vergé ayant le dessin ci-contre à la patte ou étant complètement dépourvue de dessin. Format 137×80 m/m :

5 annas, gris-bleu.



HONGRIE



Une émission de cartes-lettres s'est faite en Hongrie en même temps qu'en Autriche. C'est la disposition des cartes de ce dernier pays, mais avec le timbre ovale ci-contre et l'inscription : Magyar Kir

Posta — Zart-Levelerő-Lap :

3 kreuzer, vert sur jaune.
5 — rouge — —

ISLANDE

Une bande timbrée à 5 aur, type des timbres-poste, a dû être émise le mois passé, suivant *Der Philatelist* :

5 aur, vert.

JHIND

Le 1/2 anna, bleu, de 1876, nous parvient piqué
12 sur papier blanc vergé :

1/2 anna, bleu.

JOHORE

Avec la surcharge *Johor* (sans r final) nous avons
en lettres maigres, 9x3 m/m :

2 cents, rose, surch. noire.

MALACCA

Le 5 cents, violet-brun, existe avec la surcharge
3 cents sur deux lignes (*Der Philatelist*) :

3 cents sur 5 c., violet-brun, surch. noire.

MARTINIQUE

On nous indique deux variétés de la surcharge
5 sur 20 centimes :

1^o les deux parties sont plus éloignées ;

2^e le chiffre 5 suivi de c. est très petit.

5 cent. sur 20 c., brique sur vert, surch. noire.



MEXIQUE

A l'instar de la compagnie Wells Fargo, le
gouvernement mexicain a mis en vente des vi-
gnettes semblables, mais imprimées sur bandes de
240 X 82 mm ayant la partie droite gommée à
l'extrémité et les angles coupés. Cette vignette
représente l'aigle mexicain dans un cadre oblong
et l'inscription : *Servicio postal de los Estados Uni-
dos Mexicanos* et en dehors : *Fajilla para impresos* ;
à droite, le timbre à effigie, imprimé en couleur.
Sous le timbre : *Sr* et trois lignes pointillées, la der-
nière commençant par : *Estado de* ; à gauche, dans
le sens vertical de haut en bas : *Esta fajilla serve
para impresos cuyo peso no exceda de 60 (120) gra-
mos* ; à droite, même sens de bas en haut : *Servicio
interior*.

1 centavo, bleu et noir sur orange uni pour 60 grammes.

2 — carmin — — — 120 —



Les timbres au type ci-contre
sont arrivés. On dit qu'ils ne
seront en vigueur que dans
deux ou trois mois. D'après
les renseignements que notre
correspondant de Mexico nous
avait donnés, les timbres de-
vaient être en usage le 1^{er} juil-
let dernier.

Voici les couleurs adoptées, imprimées sur papier
blanc uni, piqués 12 1/2 :

1	centavo, vert,
2	— rouge.
3	— violet-brun.
4	— —
5	— outremer.
6	— violet-brun.
10	— —
12	— —
20	— —
25	— —
50	— —
1	peso, carmin sur chamois.
2	— —
5	— —
10	— —

Les timbres en peso sont signalés par l'*Empire
State Philatelist*.

M. Marco del Pont est en possession de deux
enveloppes, au même type, timbre à droite, sur
papier blanc vergé :

5 centavos, outremer.
10 — violet.

En plus, une enveloppe 5 centavos ayant à gauche
le timbre actuel *Wells Fargo et Cie* de 15 centavos
et une inscription en surcharge violette en-dessous :
5 + 15 centavos, outremer et vert, surch. violette.

NOUVELLE CALÉDONIE

La maladie, manque de timbres à 5 centimes,
s'étend à toutes les colonies. Voici la Nouvelle
Calédonie qui en est atteinte pour la quatrième ou
cinquième fois, peut-être plus. Cette fois on y a mis
du luxe : les lettres N. C. E. sont ombrées et en-
dessous le chiffre 5 suivi de C. Cette surcharge a

été appliquée sur le timbre dentelé actuel de 1 franc. Le *Journal officiel* du 8 juillet rend compte, nous dit-on, de cette émission. Inclignons-nous et résignons-nous.

Comme il n'y a pas de surcharge sans variété, il y a des timbres où la surcharge est renversée. Très rare, dirait notre ami de Volpi avec des larmes dans la voix :

5 centimes sur 1 franc, vert-bronze et noir.
5 — — — — — surch. renversée.

NOUVELLE REPUBLIQUE DE L'AFRIQUE DU SUD



Il nous arrive des timbres baptisés *République des Boers* par le *Philatelic Record*; Zouloulund par l'*Ami des Timbres*, et *République Boer-Zouloulund* par un journal allemand que nous ne citerons pas. Si nous consultons le *Manuel of South African geography*, nous trouvons que par Ré-

publique des Boers on entend les Etats d'Orange et de Transvaal, tandis que le Zululand a des Cafres pour population. Il n'est pas possible, dans ce cas, de désigner ce pays sous le nom de République des Boers ou même en y ajoutant Zouloulund. La désignation de l'*Ami* est plus correcte, mais il nous semble qu'il vaut mieux d'adopter le nom qui a été pris et qui se trouve sur les timbres.

Le nouveau type, provisoire sans doute, comme celui que nous avons décrit à Transvaal et qui appartient décidément à ce pays, a pour toute inscription : *Nieuwe Republiek 1 (2) d*, la date d'emploi et *Zuid Africa*. Il a été rencontré de ces timbres ayant 9 janvier 1886 : il est donc probable que l'emploi en a commencé avec l'année.

Imprimés en couleur sur papier de couleur, peints 12 :

1 penny, violet et noir sur chamois.
2 — — — — —
3 — — — — — bleu.

PAYS-BAS

La carte 5 cent a reçu une destination nouvelle, ainsi que l'annonce son inscription qui a été modifiée ainsi :

BRIEFKAART (CARTE POSTALE)

Algemeene Post-vereeniging (Union postale universelle).

Zegde voor het adres bestemd (coté réservé à l'adresse)

5 cent, bleu sur bleu pâle.



PERAK

Le 4 cents, bistre, a été employé, suivant un journal allemand, pour 2 cents par l'application des mots 2 cents Perak sur deux lignes verticales de bas en haut :

2 cents sur 4 c., surch. noire.

PÉROU

La bourse des collectionneurs est destinée à refaire les finances de ce pays, comme le prouve le document suivant extrait du *Philatelic Journal of America* :

Lima, 27 Avril 1886.

Le département des Postes, après mûre considération, a décidé de mettre en circulation les nouveaux timbres-poste qui sont prêts et de vendre les anciens le plus cher possible.

L'avantage qu'il y a d'employer ceux de la nouvelle émission est que nous aurons une espèce de timbre uniforme dans tout le pays et ainsi nous épargnerons au Trésor la nécessité de surcharger les anciens où leur emploi doit être continué, supprimant les frais de surcharge et mettant en compte les recettes qui seront accrues par la vente des vieux, aux collectionneurs, le revenu du Gouvernement augmentera.

La vente pour les usages postaux des nouveaux timbres, des dénominations de 1, 2, 5, 10, 50 et 100 centavos commencera trente jours à partir de cette date-ci et le retrait de l'ancienne émission commencera aussi et l'argent réalisé de la vente, affecté à la fabrication des nouveaux.

Cet ordre ayant été approuvé par le Conseil des ministres, nous le publions et en réservons une copie.

SANCHEZ.

PERSE

L'*Union des...* Charlatans prétend que les timbres-taxa ont été confectionnés et inventés par un lithographe de Paris qui a voulu se faire des rentes.

Nous n'avons pas à défendre le lithographe que nous ne connaissons pas, mais si le *catalogue universel* (pour autant qu'il n'a pas eu un enterrement de 3^{me} classe) est rédigé sur des renseignements semblables, nous devons nous attendre à une de ces gasconades dont le réformateur de la timbrophilie a le secret.

Nous maintenons ce que nous avons dit que les timbres-taxa ont été commandés par le gouvernement de Perse et que ceux qui circulent ont été livrés avant que l'ordre d'imprimer n'était venu de Téhéran. Que le 26 juillet dernier aucun envoi de timbres-taxa n'était parvenu dans cette ville et qu'on n'y avait aucun avis d'expédition ; enfin ces timbres doivent porter une inscription persane qui manque sur les timbres livrés si prestement par l'imprimeur.

Quant aux timbres surchargés officiel, en oblique, que *Der Philatelist* dénonce comme faux, nous dirons que nous les tenons de source officielle.

PHILIPPINES

Les timbres-télégraphe nous sont désignés comme suit par M. Le Roy d'Étiolles. Au type connu :

- 25 c. de peso, vert-bronze.
2 pesos, brun clair.

Il y a aussi le timbre-poste 2 48 c. de peso, outremier, qui a reçu la surcharge : *Habilitado — telegrafos — submarinos — 1 peso*, sur quatre lignes en rouge, les première et dernière cintrées. Nous reproduirons le type avec notre prochain numéro :

1 peso sur 2 48 c. de p., outremier, surch. rouge.

On signale à notre correspondant des 50 cent. de peso, 5 et 10 pesos, mais sans désigner les couleurs qui ont sans doute été modifiées.

PONTCH

Il nous vient sur papier chamois uni bâtonné :

- 1/2 anna, rouge.
4 — —

RÉUNION

Une feuille qui demande un renfort de 1000 abonnés, malgré un tirage de 5000 exemplaires, ... annonce avoir vu le 40 centimes, aigle, surchargé 52 c. au lieu de 25; timbre qui aurait servi le 1^{er} Juillet 1886 :

52 c. sur 10 c., vermillon et noir.

Les derniers timbres signalés ont été émis le 20 mai dernier.

RUSSIE



Voici le dessin de la carte 3 kop. et avec réponse 3+3 kop., ayant des foudres entrelacées aux cors de poste, sous les armoiries. C'est afin d'annoncer, dit un de nos confrères, la fusion des postes et des télégraphes. Il faut donc s'attendre à une modification semblable pour tous les timbres-poste.



Outsyzolsk (Wologda) Le 9 février dernier il a paru de nouveaux timbres, au type ci-contre, ayant les mêmes inscriptions qu'autrefois. Il y a 9 variétés sur trois rangées répétées trois fois dans la largeur; les neuf premières étant renversées par rapport aux autres, on peut obtenir trois têtes bèches.

Impression typographique sur papier de couleur :

- a Papier épais vert-jaune
b Papier mince vert

- 2 kopecks, vert jaune.
2 — vert bleu.
2 — tête bèche.



Griazowetz (Wologda). Pour peu que nos lecteurs veulent bien laisser tomber leurs complaisantes prunelles sur le type ci-contre, ils constateront avec nous un changement, si pas dans le type, au moins dans les inscriptions et dans les caractères employés en cette occasion, notamment dans les deux premières lignes du centre.

Il y a 6 variétés de ce type, sur une ligne horizontale. Emis en janvier 1886 :

- 4 kopecks, violet.



Starobyelsk (Charkoff) Nous tenons de M. Von der Beeck deux timbres au type ci-contre. Dans un écusson ovale surmonté d'une couronne, un cheval au galop; dans l'ovale qui renferme l'écusson : Starobyelskaja Zemskaja Pochtta (Poste rurale de Starobyelsk.)

Imprimé en couleurs sur papier de couleur, piqués

11 12 :

- 3 kopecks, violet sur blanc.
3 — noir — gris (taxe).

SAINTE-LUCIE

Nous annonçons, d'après le *Deutsche Philatelisten Zeitung* un 3 pence, lilas, surcharge *Three pence et St-Lucia*, en vert. Type De la Rue en cours, piqage 14 et filagramme CA et couronne :

- 3 pence, lilas, surch. verte.

SALVADOR

Le document suivant nous apporte la nouvelle d'une émission prochaine de timbres :

Palais National, San Salvador, le 14 juin 1886.

Ayant épuisé la partie des timbres-poste de la République suivant l'exposé du Directeur général du Trésor, le Pouvoir Exécutif décrète :

Que par le moyen du consul de Salvador à New-York, il sera commandé une émission nouvelle de timbres-poste de la forme suivante : cinq cent mille de dix centavos, couleur jaune d'or sur blanc et cinq cent mille de trois centavos, couleur café clair sur blanc. Lesdits timbres seront de la grandeur ordinaire et suivant le modèle présenté par le Directeur général des Postes.

Paraphé par le Señor Président.
(signé) ESTUPINAN.

SHANGHAI

Le 40 cash sur 80 cash, existe avec la surcharge oblique renversée, c'est-à-dire de droite à gauche, vers le haut :

40 cash sur 80 cash, chaire, surch. bleue.

SUÈDE

Les 20 et 30 öre actuels ont au revers un cor bleu comme le 10 öre :

20 öre, vermillon.

30 — brun.

SUISSE

Un de nos amis a eu l'occasion de monter au Rigi. Il nous en rapporte les nouvelles suivantes : « Je me suis rendu tout d'abord au Rigi Kalbad, le premier hôtel dont on connaît des timbres. On ne savait ce que je voulais dire et l'on me renvoya au bureau de poste, d'où l'on m'engagea à aller à celui de la gare où je ne fus pas plus avancé. Le hasard me fit rencontrer à ladite gare un employé de l'hôtel que j'interrogeai aussitôt. Il m'apprit que les timbres étaient supprimés depuis plusieurs années parce qu'ils n'avaient plus leur raison d'être depuis l'établissement du chemin de fer et des bureaux de poste sur cette montagne.



« J'allai ensuite au Rigi-Coulm où le concierge — ne pas confondre avec le portier d'étage (valer faquin) *sic* — me délivra immédiatement le type ci contre, tout en me faisant observer qu'il n'avait aucune valeur postale. Ayant insisté pour en connaître l'usage, on m'avoua que ledit timbre imprimé l'an dernier était destiné exclusivement aux collectionneurs ; qu'on en trouverait difficilement l'emploi, le messager qui portait autrefois les lettres au bas de la montagne, pour le bureau de poste le plus voisin ayant été supprimé, la poste se chargeant aujourd'hui du soin d'expédier la correspondance.

« Le Rigi Scheideck se trouvant dans les mêmes conditions que les deux précédents hôtels, les timbres de 1880 n'ont donc pas plus de valeur que celui débité aujourd'hui par les frères Schreiber du Rigi Coulm.

« Il me paraît que ces MM. rançonnent déjà assez agréablement les voyageurs, sans que nous les encouragions encore à exploiter les collectionneurs. »

VICTORIA



Reçu par M.M. Stanley Gibbons et Cie, la carte au type ci-contre placé à l'angle droit supérieur et représentant l'effigie de Victoria tournée à gauche dans un cadre cintré du haut et contenant pour inscriptions, à la partie supérieure : *Victoria* et inférieure : *One penny* ; sur une bande, à la base de l'effigie : *Stamp duty*.

La formule porte *Post Card* avec armes d'Angleterre entre ces mots, puis trois lignes d'inscription : *Note. On affixing an additional One Penny Stamp to this Card, it may pass through — the Post to Any of the following Colonies, viz. : — New South Wales, South Australia — Queensland, Western Australia, Tasmania, New Zealand and Fiji* ; puis en lettres capitales : *The address, etc.*

Impression de couleur sur chamois. Dimension 124×84 mm :

1 penny, rouge-brun,

Au même type, a paru en Juillet dernier une bande à 1 penny sur blanc sans filagramme, dimension 286×140 mm, bandes séparées entr'elles par deux traits et percées en lignes sur couleur :

1 penny, vert-jaune, percé en lignes s/ coul.



Puis, une autre valeur ayant la même effigie dans un cercle, renfermé dans un cadre oblong ayant en haut sur une ligne cintrée : *Victoria*, et en bas : *half-penny* ; au dessus de la valeur, en toutes lettres, celle en chiffres, à gauche et à droite et au dessus de ces chiffres : *Stamp duty*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, dimensions de la bande précédente :

1/2 penny, mauve, percé en lignes s/ coul.

Emission d'un nouveau timbre 2 shillings, brun sur vert, type da 8 pence, en cours (*Der Philatelist*) :

2 shillings, brun sur vert, piqué 13 (V et couronne).

Demande de renseignements



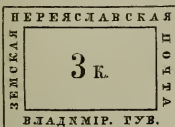
Nous nous joignons à notre confrère *Der Philatelist* à l'effet d'obtenir des renseignements sur le timbre ci-contre, imprimé en rouge sur papier blanc et non dentelé.

Il y aurait un même timbre avec

deux chiffres 2 au lieu de 1 qui serait imprimé en vert :

1 anna ? rouge.
2 — ? vert.

Le dernier mot sur certain Pereslaw-Zaleski



Voulant en avoir le cœur net sur le timbre que nous avons suspecté jadis et dont plusieurs exemplaires nous ont passé par les

main, un de nos correspondants les a adressés à la poste rurale de Pereslaw et en a reçu la réponse suivante :

« Le tribunal de l'arrondissement rural de Pereslaw du gouvernement de Wladimir, certifie par la présente que les quatre timbres-poste de la poste rurale de Pereslaw présentés par le Bourgeois de Pereslaw Jean-Jean Tschuksine, sur papier de couleur vert d'un format à quatre coins, ne sont pas réels, mais faux, car des timbres de ce dessin n'ont jamais été en usage par la poste rurale de Pereslaw.

» Ayant mis le cachet de l'arrondissement sur le revers des timbres présentés, ils ont été retournés à M. Tschuksine avec le certificat actuel.

» 27 Mai 1886.

- Signé Président du Tribunal P. VICHTEZEFF.

» Le chargé d'affaires KOMMUN. »

On nous fait remarquer à ce sujet que les administrations rurales sont très souvent ignorantes de ce qui se passe chez elles. En effet, à Piriati on a prétendu qu'il n'y avait jamais eu de timbres, à Jeletz, à Zienkow et à Dnieprwosk que certains n'avaient pas existés, etc. Tout en tenant compte de la remarque, il nous semble que la pièce est on ne peut plus explicite et qu'il faut y croire, sinon nous n'aurions plus qu'à admettre aveuglément toutes les carottes qu'il plairait aux faussaires de nous servir de toutes façons.

Retour de l'Océan.

Nos lecteurs ont encore présent à la mémoire le désastre du 14 mars dernier arrivé à l'Orégon au phare Island. Ce steamer sombra emportant avec lui les 598 sacs de dépêches dont il était porteur : une faible partie de ces sacs fut toutefois sauvée. Parmi eux se trouvait le *Timbre-Poste* qui, après son bain, fut distribué aux abonnés lesquels reçurent

ainsi des nouvelles toutes fraîches... Un autre sac, trouvé le 7 juin sur le rivage près du cap Hatteras, arriva au bureau de poste le 3 juillet. Il contenait des imprimés de Liverpool pour les États-Unis dont une faible partie seulement a pu être délivrée, les adresses étant illisibles et les bandes faisant défaut, ce qui s'explique, le courrier ayant été entraîné à environ 400 milles du naufrage et trouvé profondément enfoncé dans les sables.

La Merritt Wrecking Company ayant été chargée par le gouvernement américain de rechercher les dépêches perdues, celle-ci, profitant d'un temps favorable, parvint à retirer du navire, dans les premiers jours de juillet, un grand nombre de sacs de dépêches qui furent séchés et le contenu distribué aussitôt, sauf 14 des imprimés. Les courriers étaient de provenance d'Autriche, Belgique, France, Grande-Bretagne, Italie, Portugal, Prusse, Russie, Suisse pour Boston, Chicago, New-York, Philadelphie, San-Francisco, les bureaux canadiens d'Halifax, Hamilton, Montréal, Québec et Toronto et pour les Bermudes, la Havane et le Mexique.

En somme, sur 598 sacs, 461 ont été retrouvés.

Les lettres recommandées venaient de l'Autriche, Belgique, Grande-Bretagne, Italie, Portugal, Russie et Suisse. Parmi elles se trouvait une lettre que nous adressions à un de nos correspondants américains et que celui-ci nous envoya à titre de curiosité. Le bain de mer forcé qu'a pris notre lettre, n'a pas précisément embelli les timbres. Les jaunes et oranges sont devenus bruns, les verts sont noirs, une carte de Malacca 4 cents au lieu de brun est devenue gris-bleu, bref tous les timbres sont aujourd'hui méconnaissables par le grand voyage qu'ils ont fait. Nous ne dirons pas qu'ils doivent entrer dans la collection, mais les voilà devenus intéressants par leur malheur.

Pour expliquer les retards apportés à la remise de la correspondance et aussi à l'état peu satisfaisant du contenu, l'administration des postes a fait imprimer un avis qu'elle a collé sur les objets distribués et que voici :

P. O. New-York, N.Y., July 6 th, 1886.

This piece is a portion of the mail forwarded from Queenstown-Ireland, per steamer OREGON on march 7th, and damaged by the sinking of that vessel off Fire Island on march 14 th. Recovered from the wreck July 1-4.

HENRY G. PEARSON.

N. Y. P. O. PRINT.

Postmaster.

Le 4 pence de la première émission de Tasmanie (1).

Article lu devant la Société philatélique de Londres
par T. K. Tapling, vice-président

Pendant ces trois ou quatre dernières années une grande partie de l'attention s'est portée sur les émissions de certains pays, dont les timbres étaient gravés chacun séparément sur les planches, et se rencontraient conséquemment en autant de variétés de types qu'il y a de timbres à la feuille. L'examen de ces variétés, et les tentatives faites pour reconstituer les planches se sont trouvées être une branche d'études intéressantes et ont conduit, dans certains cas, à des découvertes d'une importance considérable. Il m'est arrivé qu'une note au sujet d'une ou deux matières non généralement connues ne manquerait pas d'intérêt pour les membres de la Société, et, pour ce motif, j'appellerai votre attention pendant quelques instants au sujet de ces remarques. « Le four pence de la première émission de Tasmanie ».

Le timbre en question est des plus embarrassants, la différence de type étant très minime, et la difficulté de classer les variétés étant encore augmentée par la couleur de l'impression.

Il y a deux nuances très distinctes de cette impression — rouge orange et jaune. Je ne pourrais dire quelle est celle qui parut d'abord, mais je suis disposé à croire que c'est la première des deux.

La tradition dit qu'il y eut, sur la feuille, 24 timbres, différents les uns des autres, et imprimés en rangées de quatre.

J'ai commencé, dernièrement, à essayer la reconstitution de la planche, en d'autres termes, à tâcher de placer les variétés de type dans l'ordre régulier, et dans ce but, je m'adressai à trois amis, qui étaient les possesseurs fortunés de plusieurs groupes et paires de ces timbres, et qui eurent l'obligance de mettre leurs exemplaires à ma disposition.

En comparant les différentes collections avec mes propres exemplaires, je fus intrigué de trouver qu'il y avait apparemment beaucoup plus de 24 variétés de type. Après une recherche soigneuse, et faisant la part de l'impression défectueuse, il me fut impossible de résister à cette conclusion qu'il y avait non-seulement plus de 24 variétés de type, mais que dans les collections réunies se trouvaient exactement quarante-huit variétés.

L'expérience de la première et seconde variétés

de la Nouvelle Galles du Sud m'inspira l'idée d'une retouche à la planche, ou peut-être d'un report, mais un examen plus attentif démontra qu'ici ce n'était pas le cas.

Naturellement, pour indiquer une retouche il est nécessaire de comparer les mêmes timbres aux variétés, c'est-à-dire occupant la même place sur la feuille. Pour y arriver, il est de plus nécessaire d'être en position de prouver l'arrangement, ou une partie de l'arrangement des variétés sur la planche, avant que nous puissions comparer les mêmes timbres. Lorsque, il y a quelques années, je commençai à rassembler les variétés de type, il me vint à l'idée de remonter une feuille de chacune des deux teintes rouge sombre et orange. J'y ai réussi en partie, et récemment, en examinant plus soigneusement les deux feuilles, je fus frappé de certaines particularités qui semblaient *transpercer* à travers tout, ou plutôt des timbres jaunes, mais dont la trace ne se rencontrait pas chez les rouges-sombres. Je commençai en conséquence à soupçonner l'existence de deux planches différentes. Or, au bas de la feuille se trouvent les mots: « Printed by H. & C. Best » et « C. W. Coard, Sc ». Il y a quelque raison de penser que ces mots étaient imprimés respectivement à l'angle gauche et au droit de la feuille, mais cela est indifférent pour le cas actuel.

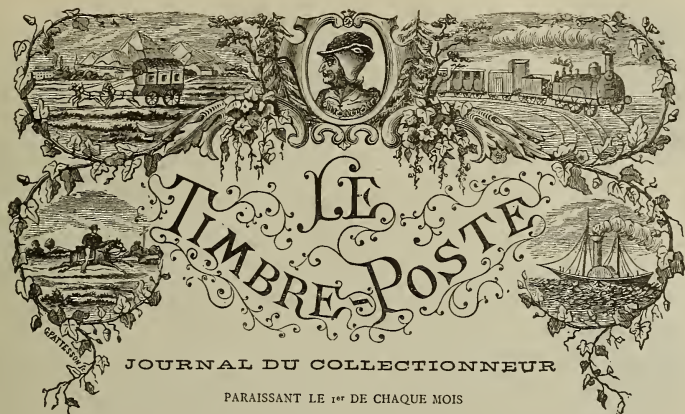
Leur importance se trouve dans ce fait qu'il nous permet d'assurer, avec certitude, la position actuelle sur la planche de certaines variétés de type.

Je recherchai donc parmi mes exemplaires, et enfin j'en trouvai deux, l'un imprimé en rouge sombre, l'autre en jaune et tous deux avec une marge suffisante pour montrer des parties des mots: « Printed by H. & C. Best » immédiatement en bas. Il était donc moralement certain que ces deux exemplaires occupaient la même position sur la planche, excepté dans une hypothèse dont je vais m'occuper directement.

Deux minutes d'examen me suffirent pour me démontrer évidemment que les timbres n'étaient pas du même type ou variété; et de plus, que aucun d'eux n'était une retouche au report de l'autre. Encore, les lettres et mots « Printed by H. & C. Best » étaient espacés différemment; et dans le cas du timbre jaune, ils occupaient moins de place que sur l'autre exemplaire.

(A continuer.)

(1) Extrait du *Philatelic Record*.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).

L'épidémie des timbres continue à sévir. Chaque jour des décès et... des naissances.

Berlin (Hansa). Au type reproduit le mois passé, il y a les timbres suivants :

2 (pfennig) blen.
3 — rouge.

Berlin (Lloyd). Une carte semblable à celle décrite, mais imprimée sur un autre papier. Format 141 × 98mm :

2 (pfennig) rose sur rose et noir.

Une carte en impression typographique. Format 142 × 113mm :

2 (pfennig) noir sur carton rose.

Absender serait suivi de *Name*.

Il y aurait même un mandat, car on pense à tout pour cet heureux coquin de public, qui aurait la dimension 144 × 101mm avec impression noire sur carton rose et un timbre 10 pf. collé sur ledit mandat.

Inscriptions principales : *Lloyd-Deutsche Privat Post — Anweisung auf die Summe* etc. — *An — Berlin* etc.

10 (pfennig), jaune-brun sur rose et noir.

Berlin. La Société Berlinoise etc., a fait subir une modification à son timbre 20 pf. qui serait : *Neue Berliner Omnibus - u Packetfahrt-Actien-Ges* :

20 (pfennig), rouge-brun.

Quant aux timbres destinés aux lettres et imprimés, il nous arrive cette grave nouvelle qu'ils portent maintenant en haut et en bas : *Neue Berl. Omnibus-u Packetfahrt Actien Ges* au lieu de *Drucksachen Verkehr* :

2 (pfennig), brun.
3 — blen.

Enfin le *Deutsche Philatelisten Zeitung* qui enregistre toutes ces nouvelles nous apprend que les timbres pour les Express Packet Verkehr ont reçu également l'inscription : *Neue Berliner Omnibus u Packetfahrt Actien Ges*, sans changement de papier ni de piqure :

30 (pfennig), carmin,
50 — jaune-orange.



Voici le type de la carte 2 (pfennig) et 2 + 2 annoncé dans le numéro précédent. Les cartes avec réponse ont l'impression sur les 1^{re} et 4^e faces :

2 (pfennig), brun-jaune s/chamois.
2+2 — — —

ARGENTINE (REPUBLIQUE).

Le dernier timbre 12 centavos a reçu la surcharge oblique noire : *oficial* :

12 centavos, bien, surch. noire.

AUTRICHE



Le 3 soldi, réservé aux bureaux de poste du Levant a subi une modification : il est devenu 10 para par la surcharge 10 para 10, en noir, à la partie inférieure :

10 para, vert et noir.

Cette émission a été ordonnée par décret du ministre I. et R. du Commerce en date du 2 août, n° 27907 prescrivant qu'à partir du 1^{er} septembre les timbres de 3 soldi seraient vendus par les bureaux autrichiens du Levant au prix de 10 paras. Cette même décision a été portée à la connaissance des bureaux par le commissaire I. et R. de la poste de Constantinople par sa circulaire en date du 26 août, n° 1650. Cette circulaire prescrit de renvoyer à la direction de Constantinople tous les vieux timbres de 3 soldi qui resteraient invendus à la date du 31 août 1886.

Enfin la poste autrichienne fait publier dans les journaux de la localité, l'annonce ci-après.

AVIS.

A partir du 1^{er} septembre a. c., seront mis en vente au prix réduit de 10 paras des timbres-poste autrichiens nouveaux ayant la forme et la couleur (verte) des timbres-poste autrichiens de 3 soldi, dont ils ne diffèrent que par l'inscription « 10 paras 10 » imprimée au bas du timbre.

L'émission de ces timbres-poste, lesquels doivent servir exclusivement à l'affranchissement d'imprimés de toute nature (journaux, etc.), de papiers d'affaires et d'échantillons de marchandises ne porte point altération à la taxe respective. Cette taxe est fixée, comme antérieurement, pour les imprimés, les papiers d'affaires et les échantillons, à 3 soldi par chaque poids de 50 grammes ou fractions de 50 grammes; de même, reste en vigueur la disposition réglementaire prescrivant que la taxe des papiers d'affaires ne peut être inférieure à 10 soldi — 40 paras et que la taxe des échantillons ne peut être inférieure à 5 soldi — 20 paras.

Direction des Postes I. R. d'Autriche.

Constantinople, 30 août 1886.

La raison qui a nécessité la surcharge est qu'il n'existe pas de pièce de 2 paras. Le 3 soldi valant

12 paras, il n'y avait jamais moyen de payer exactement la valeur de l'affranchissement : tantôt c'était 10 paras que l'on donnait, tantôt 15; c'est afin de régulariser la chose que le ministère a décidé la vente du 3 soldi au prix uniforme de 10 paras.

Il est à noter que ces timbres ne peuvent servir à l'affranchissement des lettres, mais simplement pour les imprimés comme le dit la circulaire qui insiste sur cette clause, ce qui est une anerie à notre avis, car du moment qu'il est reconnu que le timbre vaut 10 paras, peu importe comment il est employé, la valeur primitive ne signifiant plus rien.

Le 15 septembre dernier a paru pour les bureaux du Levant une carte-lettre à 10 soldi ayant le timbre connu à droite et l'inscription :

Karten-Brief

Cartolina-lettera — Carte-lettre.

Puis *An A. . in à* et quatre lignes de points pour l'adresse; à gauche, verticalement : « Ouvrez en détachant la marge perforée » après deux autres lignes de texte allemand et italien.

La disposition de la carte est celle des 3 et 5 kr. connus :

10 soldi, bleu sur gris, inter. blanc.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

De l'enveloppe 4 pence, deux formats nouveaux nous sont parvenus : 150×97 et 292×150 m/m. :

4 pence, bleu, surch. noire.

BULGARIE

Les timbres 1 et 2 stotinki ont reçu une modification dit un journal « étranger ». La valeur au lieu d'être orthographiée EDIN et DWA est aujourd'hui EDNA et DWE :

1 stotinki, ardoise.

2 — vert russe.

CHAMBA (ETAT DE).



Il est convenu que, dès qu'il y aura des timbres à émettre dans l'un ou l'autre de ces États indépendants des Indes, qu'on utilisera les timbres des Indes anglaises sur lesquels on apposera une surcharge.

Voilà qui est fait pour l'État de Chamba qui doit avoir fait paraître en août dernier, des timbres-poste,

IF NOT CALLED FOR
IN TEN DAYS
POSTMASTER WILL PLEASE
RETURN TO



UNITED STATES

UNIVERSAL

ENVELOPE



des officiels, des cartes et des enveloppes. Il sera bon de réserver une place d'avenir dans l'album, car les Néo-Chamba forment probablement l'avant-garde de ce qui doit arriver.

Le 4 annas de 1866 a décidément pris sa retraite, c'est le 4 annas de 1885 qui en tient lieu. « Chaque son tour » dirait notre député d'Alost. Voici ce qui existe :

Timbres-poste.

1/2 anna, vert,	surch. noire.
1 — brun-violet,	— —
2 — outremer,	— —
4 — vert-gris,	— —

Timbres de service.

1/2 anna, vert,	surch. noire.
1 — brun violet,	— —
4 — vert-gris,	— —

Ces trois derniers ont le mot *service* à la partie supérieure. Le 2 annas, outremer, ne peut manquer de venir prendre rang dans cette série.



Des enveloppes, nous n'en avons qu'une valeur. La surcharge *Chamba State* est en noir sur deux lignes et en dessous du timbre un soleil rayonnant imprimé en surcharge verte.

Format 118×66^{mm}.

1/2 anna, vert, surch. noire et verte sur blanc vergé.

La carte a la même surcharge noire sur le timbre et le soleil en dessous, en brun :

1/4 anna, brun-rouge, surch. noire et brune.

CEYLAN.

La carte 10 cents signalée en février nous est

arrivée. Elle a pour type le timbre de la carte 3 cents et pour inscriptions :

Union postale universelle.

Ceylon (Ceylan).

Post Card.

The address only etc.

Entre les mots *Post* et *Card* les armes de la Grande-Bretagne.

Impression de couleur sur chamois. Dimensions 140×89^{mm}.

10 cents, brun.

La carte 5 cents, bleu, signalée à la même date n'était pas en usage en août dernier.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Il nous vient une carte-lettre qui a fait son apparition le 21 août dans les bureaux principaux en attendant que l'usage soit généralisé.

Elle diffère complètement des autres cartes-lettres. Pliée en trois parties, cette carte a en plus une patte gommée; les côtés de la carte ont les bords gommés, et perforés pour faciliter l'ouverture, comme l'indique les mots : *to open, tear off the ends*; la face, côté réservé à l'adresse, porte à droite le timbre rectangulaire à l'effigie du général Grant ayant pour inscription : *United States Postage two 2 cents*; à gauche du timbre : *United States* et les armoiries devant *letter sheet* sur un large cartouche; *envelope* en dessous. Cette carte aura certainement un succès de vente auprès des collectionneurs.

Imprimé en couleur sur papier blanc :

2 cents, vert.

Ces cartes-lettres se vendent 3 cents par exemplaire, 2 pour 5 c., 3 pour 7 c., 4 pour 10 c., 5 pour 12 c., 6 pour 14 c., 7 pour 17 c., 8 pour 19 c., 9 pour 21 c., 10 pour 23 c., 25 pour 58 c., 50 pour 1 d. 15 c., 100 pour 2 d. 30 c., 500 pour 11 d. 50 c. et 1000 pour 23 dollars.

M. J. Rechart nous dit qu'il y aura le 1^{er} octobre une nouvelle série d'enveloppes (ça manquait) dont le type resterait le même, mais dont les formats subiraient seuls un changement. Il y en aurait sur papier manille au lieu d'orange.

Le timbre « special messenger » serait également changé à la même date, tous les *post office* étant obligés de délivrer les lettres par « special messenger » ce qui n'était pas le cas jusqu'ici, les villes de 10.000 habitants ayant eu seules cet avantage.

ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

Tolima. Les timbres de 1884, 2 et 2 1/2 centavos, auraient leurs couleurs changées : certains disent que ce sont des erreurs d'impression :

2 centavos, bleu.

2 1/2 — — brigue.

FARIDKOT (ETAT DE).



Cet Etat, modeste jusqu'ici, quoique versatile dans le choix des couleurs de ses timbres, a été gratifié de deux séries de timbres : une de timbres-poste et une de timbres de service. Les timbres des Indes anglaises ont reçu la surcharge : *Faridkot State* et pour ceux de service le mot *service*, en plus, à la partie supérieure.

Nous avons :

Timbres-poste.

1/2 anna, vert, surch. noire.

1 — brun-violet, — —

2 — outremer, — —

3 — orange, — —

4 — vert-gris, — —

6 — bistre, — —

8 — violet, — —

1 rupee, gris-bleu, — —

VARIÉTÉS.

Ayant ARIDKOT pour FARIDKOT.

4 annas, vert-gris, surch. noire.

6 — bistre, — —

8 — violet, — —

1 rupee, gris-bleu, — —

Timbres de service.

Mêmes valeurs et couleurs.

VARIÉTÉ.

Ayant ARIDKOT pour FARIDKOT.

6 annas, bistre, surch. noire.

C'est tout pour le moment.

FRANCE.

Les cartes-lettres à 15 centimes se vendent actuellement non pliées et non gommées pour les commerçants qui ont à prendre copie de leurs let-

tres, indépendamment des cartes pliées et gommées. 3 variétés du mot : Bointille, pointillé, pointille pour les 2 séries.

GABON.



Cette colonie française subit le même sort que les autres, grâce aux envois irréguliers de la métropole. Voici la preuve de la disette de timbres qui régnait en juillet dernier au Gabon.

DÉCRET.

ETABLISSEMENT FRANÇAIS
DU
GOLFE DE GUINÉE
SERVICE DE L'INTÉRIEUR.

Nous Commandant supérieur
des Etablissements Français du
Golfe de Guinée.

Emission des timbres-poste
Surchargés
N° 671.

Vu le retard apporté dans la
livraison de la commande des
timbres-poste nécessaires à la
colonie pour l'année 1886.

Attendu qu'il ne reste en approvisionnement que des timbres de 0,15 et de 0,20, que pour faciliter la vente au comptant il est absolument nécessaire d'effectuer une émission des timbres surchargés

Sur la proposition du Chef du service de l'Intérieur p. i.

Décisons :

Article premier :

Il sera procédé par les soins du commis de l'Intérieur à la transformation de

300	timbres de 0, F. 15	en timbres de 0, F. 75
10,500	» » 0, » 15	» » 0, » 50
900	» » 0, » 20	» » 0, » 25
900	» » 0, » 20	» » 0, » 10
900	» » 0, » 20	» » 0, » 05

Ces timbres seront mis en circulation à compter du 1^{er} Août 1886.

Article deux :

Le chef du service de l'Intérieur p. i. est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Par le commandant supérieur :

Le Chef du service de l'Intérieur p. i.

(signé) SAOUREAU.

Libreville, le 31 Juillet 1886.

(signé) G. PRADIER.



La surcharge dont parle le document qu'on vient de lire, consiste dans l'application des mots G A B dans un pointillé et le chiffre-valeur.

Au 5 centimes, le chiffre 5 est sur l'ancienne valeur et G A B en haut; au 10, le chiffre occupe la partie supérieure et les lettres cachent l'ancien chiffre; au 25, le chiffre est en biais dans l'angle droit supérieur comme au 75 centimes; quant au 50, ce chiffre est dans l'angle opposé :

1 ^{er} type	5 centimes	sur 20 c.	brigue sur vert et noir.
2 ^e	10	— 20 c.	— — — —
3 ^e	25	— 20 c.	— — — —
4 ^e	50	— 15 c.	bleu — — — —
5 ^e	75	— 15 c.	— — — —

La côte de Gabon, dit L. Grégoire, s'étend du Camarones au Cap Lopez; les français ont fondé en 1842 quelques comptoirs de commerce dans la baie formée par le Gabon, et sont, avec les nègres de l'intérieur, trafic de gomme, de plantes oléagineuses, de caoutchouc, etc. Les principaux établissements sont les villages de Libreville et de Louis, et la mission française de Denis, de Glass, où les américains ont une mission.

GIBRALTAR.

Les timbres *mercenaires* vont bientôt disparaître. Le *Deutsche Philatelisten-Zeitung* annonce avoir vu ceux qui doivent bientôt nous réjouir. Ils sortent des ateliers de La Rue. Notre confrère ne juge pas nécessaire d'en donner la description, et de fait la maison De la Rue n'a qu'un type. Les timbres auraient le filigramme CA et couronne et le piquage 14 :

1/2 penny,	vert,
1	— carmin.
2	— brun.
2 1/2	— outremer.
4	— rouge-brun,
6	— lilas.
1 shilling,	mauve.

« Outre que je dirais » pour parler comme Tartarin, il y a encore une carte pour l'intérieur et une pour l'Union postale universelle, cette dernière de dimension plus grande : 140×89 au lieu de 121×74 :

1/2 penny,	vert-jaune sur chamois,
1	— carmin — —

« Différemment » dirait encore Tartarin, il y a une enveloppe et une bande pour compléter l'émission. L'enveloppe est pour envois recommandés avec impression rouge sur la face, type de l'enveloppe Malte :

Format 82×131mm.

2 pence, rouge-brigue sur blanc.

« La bande a les observations d'usage. » Quant au type, notre confrère le connaît, cela lui suffit sans doute, car il n'en dit rien : Dimension 298×125mm :

1/2 penny, vert sur manille.

GRÈCE.

Les trois néo-grecs 25, 50 lepta et 1 drachme nous sont remis par M. L. Decroze, porteurs d'une surcharge bleue en caractères grecs : *ipourgeïon eksoterichon* (ministère des affaires étrangères) afin d'éviter les abus commis par les employés des postes qui recevaient la correspondance du ministère, l'affranchissaient et faisaient ensuite des comptes d'apothicaires. Ce sont donc, ajoute notre correspondant, des timbres tenant lieu de timbres officiels.

HAÏTI.

Nous avons posé cette question le mois dernier : Le 2^e type ne serait-il pas une imitation ? Un de nos correspondants parisiens, juste, mais sévère, nous écrit que nous avons traité ce 2^e type un peu à la légère... qu'il est parfaitement authentique et comme preuve, qu'il tient son renseignement du graveur même. Il ne nous reste plus qu'à offrir notre tête en holocauste au journal qui a annoncé cette bienheureuse nouvelle.

M. Le Roy d'Etiolles a reçu, piqué 14 :

1^{er} type 5 cent, vert-jaune sur blanc.

HONG-KONG.

La carte 3 cents brun a reçu la surcharge *one cent* depuis le 28 mars dernier écrit le *Philatelic Record*. Cette surcharge est semblable à celle qui a fait d'un 4 cents, un 1 cent en 1880.

1 cent sur 3 c., brun et noir.

MADAGASCAR.



Le vice-consul Britannique à Madagascar, après

les timbres *postal packet* et *Letter* a créé une autre série « *postache* » comme disaient autrefois les jeunes gens d'ici. Ami des grandeurs, le vice-consul anglais nous donne cette fois un timbre affiche ayant un cadre ornementé en couleur et le chiffre de la valeur au centre, en rose; *Postage* en haut et *one penny (twopence)* en bas, en noir, puis le cachet du vice-consulat au centre, également en noir. Si le timbre n'est pas beau il a au moins une dimension peu ordinaire.

Un point de gomme à un des angles de chaque timbre comme pour les précédents; percés en lignes sur couleuvre dans le sens vertical :

1 penny, rose et noir.

2 — — — — —

MARTINIQUE.



Voici la variété du 5 centimes dont il n'y a eu, dit-on, que 250 feuilles, d'autres disent 250 timbres, d'imprimés :

5 cent., sur 20 c., briques vert, surch. noir.

MEXIQUE.

Nous venons de recevoir le *Bulletin de la Société française de timbrologie*. A propos des timbres jaunes *Porte de Mar* nous y trouvons ce paragraphe :

« Le secrétaire rappelle que dans la séance, la société, ignorant quelle pouvait être la valeur de ces timbres, a jugé à propos de les passer sous silence ».

C'est à se demander si l'on rêve. Comment, tous les journaux ont annoncé que ces timbres avaient été exposés par le gouvernement mexicain à l'exposition de la Nouvelle-Orléans et la *Société* (?) le phare de la timbrophilie... en est encore à se demander si ces timbres sont authentiques !

Et dire que la crrème des collectionneurs et des marchands assistait *peut-être* à cette séance.

MONACO.

Aujourd'hui 1^{er} octobre ont du paraître des cartes-lettres de 15 et 25 centimes. Sans les avoir vues nous croyons pouvoir dire qu'elles sont au type des cartes-lettres de France avec le timbre de la Principauté.

NORD DE BORNÉO.

Un confrère allemand a reçu au type connu :

1/2 cent, rose-violet.

1 — orange.

10 — bleu.



placé à la base de l'écusson.

Il fallait l'œil du collectionneur pour découvrir cette modification qui fait peut-être d'un timbre d'une compagnie, un timbre d'une possession anglaise.

Deux autres valeurs ont vu le jour en même temps. Elles servent à deux usages : postal et fiscal. Au centre, les armoiries des 50 cents et 1 dollar connus, qui auront sans doute leur inscription modifiée l'un de ces jours; puis en haut : *British North Borneo*; et en bas : *Postage & Revenue*.



1^{re} type. 1/2 cent, rose-violet, pignés 12.

— 1 — orange. — —

2^e — 25 — gris-bleu. — 14

3^e — 2 dollars, vert-olive. — —

NOUVELLE CALÉDONIE.



Voici la pièce qui régularise l'émission dont nous avons parlé et dont voici le type. On prévoit, nous écrit-on, qu'il y aura bientôt de nouvelles surcharges : cela devient amusant !

N° 655. — DÉCISION relative à la transformation de timbres-poste.
(Du 29 juin 1886).

LE GOUVERNEUR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES,
CHEVALIER DE LA LÉGION-D'HONNEUR (1),

Vu l'approvisionnement considérable des timbres-poste de diverses coupures, dont l'emploi est usuel aujourd'hui, par suite d'une taxe unique pour tous les pays compris dans la convention de l'Union postale universelle;

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres de 0,05 cent;

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances;

(1) Echanté de le savoir.

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

DÉCIDE :

Art. 1^{er}. Jusqu'à la réception des timbres-poste de 0,05 c., il sera délivré au public, au prix de 0,05 c., des timbres de 1 fr. Ces timbres porteront, frappée à l'encre noire, la vignette ci-dessous :

N. O. E.
5 c.

Art. 2. Une Commission composée du Trésorier-Payeur et du Chef du 3^e bureau de la Direction de l'Intérieur ou de leurs délégués, sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

Cette Commission dressera procès-verbal de ses opérations, pour la régularisation dans les écritures du Trésorier-Payeur, de la transformation ci-dessus prescrite.

Art. 3. La transformation des timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

Art. 4. Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera insérée au *Journal* et au *Bulletin* officiels de la colonie.

Nouméa, le 29 juin 1886.

NOUET.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur p. i.,

L. GAUHAROU.

On trouve que les surcharges chaument à la Nouvelle-Calédonie. Un brocanteur de Paris a c' truc d'en proposer de nouvelles et de fournir le type, mais le bras dont il s'est servi n'étant pas suffisamment long, sa proposition a été rejetée. On s'attend à voir reprendre l'idée avec l'aide d'un bras de colonel.



Il n'a pas fallu attendre longtemps. Au moment de mettre sous presse la nouvelle émission est arrivée : les lettres sont maigres mais le chiffre et la lettre C sont gras et plus large et la lettre suivie d'un gros point :

5 c. sur 1 fr., vert pâle et noir.

POSTES
ART. 46
10 c.

Un de nos correspondants, débitant à Nouméa, s'est vu condamner en simple police pour avoir laissé éteindre la lampe du débit pendant la nuit... L'avertissement de la Direction générale de l'enregistrement, des domaines et du timbre, expédié par la poste, porte le timbre ci-contre appliqué avec un timbre à main, en noir. Il est de la valeur de 10 centimes. Notre correspondant oublie de dire si c'est lui qui a du payer la taxe, ce qu'il serait important de

savoir, car dans ce cas ce serait un timbre taxe-tandis que si c'est l'enregistrement qui a appliqué le timbre, on serait en présence d'un timbre officiel d'affranchissement :

10 centimes, noir.

ORANGE.

Le timbre fiscal 8 shillings, devenu 6 pence par une surcharge a été employé à l'usage postal :

6 pence, jaune, surch. noire.

PÉRAK.



Voici une autre surcharge du timbre 2 cents devenu 1 cent par les mots : *one cent-Perak* en noir.

1 cent, rose, surch. noire.

PERSE.

Renversons notre vapeur et faisons machine en arrière.

Les timbres-taxe sont arrivés à Téhéran *sans la surcharge persane*. Cette nouvelle vient de nous arriver de cette ville. Les timbres à percevoir ne sont donc pas des timbres persans mais bien des timbres français. Après cela, on en fera peut-être d'autres et ceux sans surcharge persane deviendront « rares ».

Il nous semble qu'on se moque agréablement là-bas des amateurs.

PHILIPPINES.



Voici le télégraphe décrit le mois passé et dont nous ne connaissons jusqu'ici qu'une seule valeur. Il a la surcharge *telegramas* et non *telegrafos* comme nous avons dit.

RUSSIE.

Kazan (Kazan). L'enveloppe avec timbre ovale et imprimé en rose-violacé, de 1884?, existe aussi en format 145×80mm, papier vergé blanc :

1^{re} Timbre à cheval sur les pattes sup. et inférieure.

4 kopecks, rose violacé.

2^o Timbre sur la patte supérieure.

4 kopecks, rose violacé.

Son prix est de 4 et non 5 kop. comme autrefois : peut-être est-ce à cause de la réduction du format.

Stchigry (Koursk). Nous avons vu le timbre

connu ayant l'impression noire remplacée par une impression bistre-brun :

3 kop., 1 rose, bleu, jaune et bistre.
armes bleu, rouge et vert.

Fatije (Koursk). On nous a montré des enveloppes avec double timbre, le premier noir, le second rouge ou bleu, pour réparer sans doute une erreur :

Format 140×110mm.

sans valeur, (4 kop.) noir et bien sur blanc vergé.
— — (6 —) — et rouge — —

Cette dernière à l'intérieur vert.

Bronnitzi (Moscou). Le 1^{er} type d'enveloppe a existé sur papier azur satiné, au format 140×118mm :

5 kopecks, outrecr.

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

L'Ami des Timbres nous gratifie du document suivant où il est question des correspondances affranchies par les lettres P. D.

Saint-Pierre, le 22 Janvier 1886.

« Le commandant des îles Saint-Pierre et Miquelon, Vu la décision du 5 janvier 1886, relative à la vente des timbres-poste dans la Colonie :

Sur la proposition du Chef de service de l'intérieur ;
Décide :

Jusqu'à la réception des timbres-poste de France; les lettres pour l'intérieur de la Colonie seront affranchies au guichet de la poste au moyen de la mention P. D.

Le Chef de service de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera et insérée à la *Feuille* et au *Bulletin* officiels de la Colonie.

COMTE DE SAINT-PHALLE.

Par le Commandant,
Le Chef de service de l'intérieur.
A. LE FOI.

Il n'est pas question ici de vignettes ^{P.D. P.D P.D.}_{5 10 15} mais de la mention P. D. comme cela s'est pratiqué autrefois partout. Nous croyons donc que les employés se sont joués des amateurs en leur collant des vignettes qui ne coûtent rien et rapportent beaucoup.

SUNGEE-UIJONG.



Le défilé continue. Après les surcharges en petites lettres en voici avec caractères d'affiches 10 1/2 et 8 1/2 sur 3 m/m., toujours impression noire :

2 cents, rose et noir.

TABAGO.

Le 1/2 penny a pris la couleur verte, conservant le filigramme CA et couronne et le piquage 14 :

1/2 penny, vert.

VICTORIA.

Le nouveau type reproduit le mois passé existe aussi sur enveloppe de papier vergé couleur, dans les formats suivants :

Format 138×79mm.

Patte de fermeture cintrée et arrondie.

1 penny, vert-jaune sur blanc vergé.

Format 135×79mm.

Patte de fermeture droite et pointue.

1 penny, vert-jaune sur azur vergé.

Heureuse nouvelle.

Veut-on savoir combien il y a actuellement de collectionneurs de timbres-poste ? Le rédacteur du *Timbre Levantin* les a comptés. Il y en a deux millions, *pd* un de plus, *pd* un de moins.

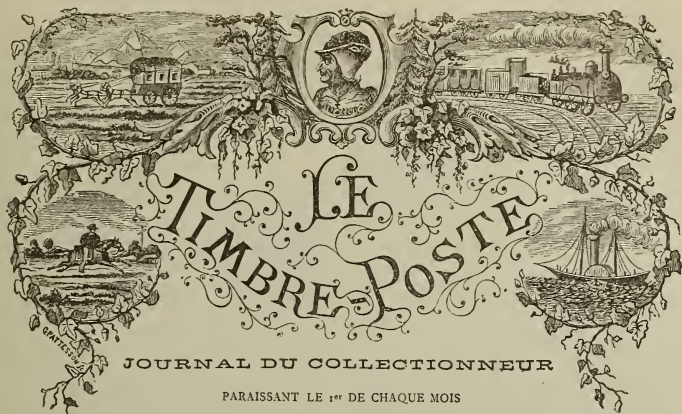
J. J. Hoferlin.

Nous avons le regret d'annoncer à nos lecteurs la mort de notre cher collaborateur et ami Jean-Joseph Hoferlin, décédé le 11 septembre dernier à Luxembourg, à l'âge de 62 ans. Cette mort nous prive d'un ami des plus dévoués et d'un correspondant, dont l'obligeance, depuis les vingt-cinq années que nous étions en rapport, ne s'est pas démentie un seul instant. C'est à cet ami que nous devons tous les renseignements que nous avons publiés jusqu'à ce jour sur les timbres de ce Duché, depuis la naissance du *Timbre-Poste*, renseignements qu'il se faisait un plaisir et un devoir de nous communiquer avant tout le monde, aussi l'histoire des timbres de Luxembourg, ne laisse-t-elle aucun point obscur. C'est encore à lui que nous devons les articles si précis et si intéressants sur les timbres et les cartes du Luxembourg, lesquels ont été publiés ici en 1871 et 1874. C'est toujours grâce à son obligeance qu'il nous a été permis de publier la brochure sur les timbres de ce Duché, en nous procurant tous les documents qui nous étaient nécessaires et en collaborant pour une très grande part à ce travail que, dans sa modestie, il refusa de signer, malgré toutes nos instances.

Nous ne parlerons pas de son désintéressement. Toutes les personnes qui ont été en rapport avec lui ont été à même d'en juger ainsi que de sa parfaite loyauté.

Nous ne remplacerons jamais ce correspondant.

Bruxelles. — Imprimerie L.-B. MOENS et fils, rue aux Laines, 48



PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS
TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

Avis important.

Les abonnements finissant tous avec le prochain numéro, nous prions les personnes intentionnées de le renouveler de bien vouloir nous en avertir en y joignant le montant fr. 6.00.

CHRONIQUE

AFGANISTAN

Véritable débauche de couleurs des timbres actuels, comme suit :

- | | |
|---|---|
| 1 | abasy, rouge sur jaune, rouge-orange, rose vif uni. |
| 2 | — — — — — — — — — — |
| 1 | roupie, — — — — — — — — — — |
| 1 | abasy, — — — — — vert, lilas vergé. |
| 2 | — — — — — — — — — — |
| 1 | roupie, — — — — — — — — — — |

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Voici les deux types dont nous avons parlé antérieurement.



De l'office Omnibus u Packetsahrt etc, il y a encore deux enveloppes au format 150x124mm., avec timbre à droite, type portant *Drucksache* en haut et valeur dans un ovale, mais ce mot remplacé par *stadtbrief* :

- | | |
|---|---------------------------|
| 2 | (pfennig), brun sur gris. |
| 3 | — — — — — bleu — olive. |

De ce même office il y a des cartes-lettres lithographiées ayant pour timbre celui des enveloppes. L'inscription *stadtbrief* de la formule est en *petite* ronde. Il y a :

- | | |
|---|----------------------------|
| 3 | (pfennig), bleu sur jaune. |
| 3 | — — — — — vert foncé. |

3 (pfennig), bleu sur gris.
 3 — — — rose vif.
 3 — — — bleu-vert.

Puis une autre, type refait, ainsi que le timbre, ayant *stadtbrief*, en ronde plus grande, que les précédentes :

3 (pfennig), bleu sur blanc-gris.
 3 — — — gris.
 3 — — — jaune.

De l'office *Hansa*, nous avons la carte à 2 pfennig ayant une seconde partie qui donne les conditions d'abonnement d'un journal, celle avec timbre étant destinée à être réexpédiée à la direction du journal, en cas d'abonnement :

2 (pfennig), bleu sur rose.

Une autre carte double a un timbre sur chaque partie, la seconde étant destinée à être renvoyée à un éditeur de Berlin en souscrivant à un ouvrage proposé. La première partie a pour entête : *Drucksachen* ; la seconde *Buchervestenkarte* :

2+2 (pfennig), bleu sur blanc.

De l'office *Lloyd* il y a des cartes sans timbre avec annonces du côté de l'adresse. A droite, la place pour coller le timbre ; au milieu, l'inscription :

Lloyd — Karte.

An

Berlin.

Il y en a de diverses couleurs, savoir :

Sans valeur, noir sur gris-blanc.
 — — — vert-jaune.
 — — — bleu-vert.

La dimension n'est pas très régulière, elle varie de 140×110 à 136×115.

Un mandat imprimé en noir sur jaune porte pour inscription :

Lloyd

Deutsche Privat-post

Auftrag

Sans valeur, noir sur jaune.

A *Heidelberg* il y aurait aussi la poste privée de



Arnold qui ferait usage du timbre aux armoiries ci-contre, dans un ovale, ayant pour inscription : *Privat-Brief Verkehr* ; valeur 1 pfennig. Le *Philatelist* à qui nous empruntons la nouvelle, nous apprend que ce timbre a le papier blanc et n'est pas dentelé :

1 pfennig, noir.

Les lettres ouvertes pour la ville paient 1 pfennig nous dit notre confrère et fermées 2 pfennig, ce qui ferait supposer qu'il doit y avoir un timbre de cette valeur.

A *Apolda*, il y aurait aussi d'après *Deutsche Philatelisten Zeitung*, l'office J. W. Harris qui aurait émis une série de timbres. Au centre, un chiffre-valeur dans un cercle et les inscriptions : *Expressverkehr — J. W. Harris — Apolda.*

Impression lithographique sur papier blanc, piqués 9 1/2 :

5 pfennig, vert clair.
 10 — bleu.
 30 — carmin.
 50 — ocre-jaune.



A *Wiesbaden* il y a depuis le 1^{er} octobre une poste privée qui a déjà épuisé certaines émissions. Le type de timbre est comme ci-contre, dans les valeurs ci-après :

1^{er} octobre, 1 1/2 pfennig, noir sur rose vif.
 1^{er} — 2 — — — jaune vif et pâle
 15 — 2 — — rouge — jaune.

Il y a aussi des cartes portant pour inscription :

Wiesbadener Transport-Anstalt

Privat — Post-Karte

An

Hier

Ces cartes ont la dimension 142 × 92 mm et l'impression noire sur couleur ; le timbre est collé à droite :

Sans valeur, noir s/vert.
 — — lilas.

D'autres cartes, lithographiées, ont les mêmes inscriptions et le timbre imprimé au même endroit :

2 pfennig, jaune sur bleu.



A *Frankfurt s/Mein* on se sert de ce timbre ayant des armoiries au milieu d'un ovale contenant : *Privat-Brief Verkehr — Frankfurt* ; en bas, la valeur : 2 pfennig 2.

Imprimé sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 pfennig, noir.

Ce timbre est collé à droite sur carte ayant l'inscription :

Privat-Brief-Verkehr

Frankfurt a/M.

An

Hier

Sans valeur, noir sur chamois.

On nous parle encore de timbres émis à Strasbourg et Mannheim, mais nous ne les avons pas vus.

AUTRICHE.

Il paraît qu'il y a une surcharge faite à Constan-

tinople indépendamment de celle de Vienne. Afin de ne pas retourner dans cette dernière ville le stock d'environ 100 feuilles de 100 timbres de 3 soldi existants, on a appliqué une surcharge identique qui se distingue de celle de Vienne par les points suivants : 10 *parato* a une longueur de 16^{mm} à Constantinople et 15 à Vienne; *para* a 6^{mm} à Constantinople et 6 1/2 à Vienne; les lettres sont donc un peu plus espacées ici :

Constantinople :	10 para,	vert pâle,	surch. noire.
Vienne :	10 —	—	—
	10 —	vert vif	—

Prenant goût à la chose, il paraît que tous les timbres autrichiens du Levant, sauf le 2 soldi, seront surchargés, nous écrit M. Glavany :

Les 5 soldi	deviendront 20 para.
10 —	— 1 piastre,
20 —	— 2 —
50 —	— 5 —

BARBADE.

Le *Deutsche Philatelisten Zeitung*, rapporte qu'il a reçu les timbres suivants, au nouveau type, filigranne et piqure en usage pour les autres valeurs :

6 pence,	brun-gris.
1 shilling,	brun-rouge.
5 —	jaune-brun.

Cesont probablement les trois timbres annoncés depuis 1832 et dont le 5 shillings paraît dans une autre couleur.

Le confrère cité plus haut a également obtenu au type actuel, dimension 139×88^{mm} :

1 1/2 penny, lilas sur chamois.

BHOPAL.

Le 1/4 anna, vert, type refait avec lettres B L C I aux angles est actuellement imprimé sur papier blanc uni, toujours non dentelé :

1/4 anna, vert.

CEYLAN.



Les surcharges continuent à faire florès. Voici l'enveloppe 4 cents qui a reçu sur une ligne l'inscription *Five cents*, comme le fac-simile qui nous est remis par MM. Pemberton Wilson et Cie.

5 cents sur 4 c., bleu et noir.

COCHINCHINE.

On nous apprend que les timbres surchargés 5 ont été émis le 16 mai 1886 et qu'il y en a eu 10.000 d'imprimés; que ceux avec 5 — *c* ont vu le jour le 9 juin même année et que 20.000 en ont été tirés.

Il n'y a pas eu d'arrêté du gouverneur.

ÉTATS UNIS DE COLOMBIE.

Antioquia. Les derniers timbres parus se présentent avec la valeur 50 centavos dans la planche du 10 centavos.

50 centavos, carmin sur chamois.



Reste à savoir si le 10 centavos n'est pas dans la planche du 50 c., ce que nous n'avons pu constater.

Santander. Voici le dessin du timbre 10 centavos violet vif, portant par erreur l'inscription : *cinco centavos* dont il a été question il y a quelque temps :

5 centavos, violet vif.

FINLANDE.

L'I. B. J. décrit une carte avec réponse sans cadre de la valeur 10+10 penni, ayant le timbre connu à droite. A gauche du timbre, en quatre langues : suédoise, russe, finlandaise et française, les inscriptions : *Wallpostverein* et *Postkarte aus Finnland mit bezahlter Antwort* ou *Antwortkarte nach Finland*; au dessous, cinq lignes d'adresse pointillées. A la partie inférieure, un avis en quatre langues. Format 140×90^{mm} :

10+10 penni, rose sur chamois.

FRANCE.

Le 14 octobre dernier a été émis en vente, nous écrit M. Glavany, le timbre à 25 centimes, noir sur rose, surchargé de la valeur 1 piastre 1, en rouge :

1 piastre, noir sur rose, surch. rouge.

GAMBIE.

Le 6 pence a la couleur vert-olive et le filigranne des timbres en cours :

6 pence, vert-olive.

GRENADÉ.



Le Three half pence fiscal, a reçu une surcharge qui lui donne une autre valeur et une autre destination. Il nous est expédié en date du 30 septembre dernier. Cette surcharge consiste dans la lettre *D* et 1 et le mot : *Postage*, en noir. Chose extraordinaire, il n'y a pas de variété.

Impression de couleur sur papier blanc au filigranne étoile, piqué 14 :

1 penny sur 3/2 p., orange, vert et noir.

Le type des bandes est celui des cartes.

Quant aux enveloppes, il en existe six formats, ni plus ni moins :

133×83, 150×98, 202×128, 127×102, 250×150 et 252×177^{mm}.



HAWAIIAN.

La vignette ci-haut de la Compagnie Wells Fargo et Cie existe imprimée à gauche sur les enveloppes de ce pays. Nous avons rencontré ainsi.

Format 150×86mm (inter. bleu).

5 cents, bleu et bistre.

Format 240×113mm.

10 cents, noir et bistre.

HAYDERABAD.

On connaissait 2 types du 1/2 anna, enveloppe, en voici un troisième, quatrième et cinquième qui viennent de nous arriver.

Ils se distinguent par les deux petits triangles placés au milieu, dans l'ovale intérieur, en haut et en bas. Prenons celui inférieur :

Au 1^{er} type il y a trois traits croisés dirigés vers le bas ;

Au 2^e type, les trois traits sont croisés vers les côtés ;

Au 3^e type, il y a deux traits obliques dirigés à droite vers le bas et quatre vers la gauche ;

Au 4^e type, deux traits obliques dirigés à droite vers le bas et trois à gauche vers les côtés. De plus, le dessin en losanges placé à gauche entre les deux cartouches supérieurs et inférieurs est seulement ligné obliquement.

Au 5^e type, deux traits obliques dirigés à droite vers le bas et trois à gauche vers les côtés. De plus, le dessin en losanges placé à gauche entre les deux cartouches supérieurs et inférieurs est seulement ligné obliquement.

Il est à remarquer que les lettres a de anna ne sont pas complètes au 3^e type et qu'elles finissent à la barre horizontale ; que les chiffres 2 sont à peine formés aux 4^e et 5^e types.



On connaît la nomenclature des 1^{er} et 2^e types, voici ce que nous avons vu des autres types :

Format 135×75mm.

3^e type, 1/2 anna, rouge sur lilas vergé bâtonné, patte A.

— 1/2 — — — — — azur — — — — — A.

— 1/2 — — — — — — — — — — — C.

Format 135×78mm.

4^e type, 1/2 anna, rouge sur rose uni, sans dessin à la patte.
5^e — 1/2 — — — — — — — — — — — — — — — —

HONGRIE.

Il existe des cartes-lettres, les espèces suivantes, ayant l'inscription :

Magyar Kir Posta.

Zárt-Levelezô-lap.

Czim.

puis :

Magyar Kir Posta.

Zárt-Levelezô-lap.

Kr. U G. Posta.

Zat Vorena Dopisnica.

Czim.

Naslou.

Ces deux espèces existent en deux valeurs 3 et 5 kreuzer.

JHIND.

On en revient toujours à ses premières amours. Le cas se présente encore aujourd'hui. Après l'orthographe Jeend nous revoici à Jhind. C'est avec cette surcharge que nous recevons :

1/2 anna, vert,	surch. noire.
1 — brun-violet,	— —
2 — outremier,	— —
4 — vert-gris,	— —
8 — violet,	— —
1 rupee, gris,	— —

Le 4 annas est du type 1885 des Indes anglaises, c'est bien la preuve que l'émission ayant Jeend est antérieure, celle-ci ayant dans la série le 4 an. de 1866.

JUMMOO-KASCHMIR.

Le 1/8 anna, nous parvient en jaune-serin sur papier blanc mince, toujours en 15 variétés :

1/8 anna, jaune-serin.

LEVANT (C^{ie} Russe du).

Les 10 kopecks ayant été surchargés à Beyrouth, en 1879, le chiffre 7 est donc différent de ceux connus. M. Glavany vient de découvrir cette variété dont le chiffre mesure 13mm en hauteur et qui n'a été en usage qu'en Syrie :

7 sur 10 kop., carmin et vert, surch. noire, piqués 15.

MADAGASCAR.

Au nouveau type, il a paru avec armes en surcharge lilas :

1 penny, rose et lilas
2 — — — — —
3 — — — — —

MARTINIQUE.

Les derniers timbres arrivent, nous dit M. Le Roy

d'Etiolles, avec le chiffre 5 précédé d'un O et les chiffres plus rapprochés du mot *Martinique*. Après un pareil changement voilà la colonie sauvée !

05 centimes, brigue s/vert et noir.

MEXIQUE.

Nous lisons dans le *Philatelist* qu'il existerait des enveloppes 1° avec timbre 5 centavos à effigie, bleu sur blanc, intérieur bleu, format 153×89mm ayant le timbre Wells Fargo et Cie de 15 centavos vert et surcharge rouge foncé au-dessous : *Para cartas 1/2 oz a los Estados Unidos exclusivamente* ; 2° Avec timbre 10 centavos, orange, ayant le filagramme aigle dans un cercle :

5 centavos + 15 c., bleu et vert.
10 — + 15 c., — —

Un timbre 20 centavos, vert, coupé en deux aurait servi pour la moitié de la valeur :

1/2 timbre 20 cent., vert.

Une nouvelle carte est décrite par l'I. B. J.

Type nouveau, chiffre dans un ovale, à l'angle droit supérieur ; à gauche, au milieu de l'espace restant, en noir, les armes mexicaines au fac-simile, montrant un aigle aux ailes éployées ; au-dessus de l'aigle, dans une courbe ondulée, les mots : *Servicio postal mexicano* ; en dessous : *Tarjeta postal*. La première ligne d'adresse commence par *Senor* ; devant la 3^e ligne : *En este lado* etc. ; aux cotés de droite et gauche : *Servicio interior*. Dimension 140×95mm :

5 centavos, bleu s/chamois.

MONACO.

Les cartes-lettres sont bien comme nous l'avons dit le mois passé. Voici leurs couleurs :

15 centimes, rose sur jaune.
25 — gris-vert sur rose.

NORD DE BORNEO.



C'est une affaire terminée. Les 50 cents et 1 dol-

lar portent aujourd'hui l'inscription modifiée : *British North Borneo* au lieu de *North Borneo*.

Il n'y a pas d'autre changement, mais il était nécessaire pour mettre ces types à l'unisson des autres :

50 cents, violet, piqué 14.
1 dollar, carmin, — —

NORVÈGE.

Les cartes 5 et 10 öre ont subi quelques petites modifications. Le cadre a au lieu d'un filet ondulé intérieur, des petits festons simulant un perlé ; le mot *Til*, au 5 öre, a la première lettre avec traits ornés ; quant au timbre, son chiffre 5 de l'ovale est plus maigre :

5 öre, vert-jaune sur blanc uni.
10 — carmin — —

La carte avec réponse 10+10 öre qui nous parvient en même temps a également quelques particularités qu'il importe de signaler : la première ligne cintrée qui n'était pas ponctuée l'est maintenant et le mot *Til*, au lieu d'occuper la première ligne d'adresse, se trouve à la hauteur de *Paa denne side* etc., tant sur la première que la seconde partie. L'impression reste sur les 1^{re} et 4^e faces :

10+10 öre, rose sur blanc uni.

NOUVELLE CALÉDONIE.

Du dernier type, celui avec le chiffre suivi d'un c gras, dont il y a eu 15,000 timbres, il existe, paraît-il, des exemplaires avec la surcharge renversée :

5 c. sur 1 f., vert pâle et noir.

Une demi feuille de 25 timbres ont la surcharge en travers nous dit-on, mais on ne nous précise pas si c'est de la surcharge 1^{re} ou 2^e variété.

Par mégarde....une autre demi feuille de 1 franc, type 1877, aurait reçu la surcharge de ces derniers temps, mais encore une fois on ne précise pas.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Le *Philatelic Record* annonce une carte avec réponse 1+1 penny, de la dimension 125 × 78 1/2mm pliée et percée en lignes à la séparation. L'impression est sur la première et quatrième faces et le dessin est dans un cadre ornementé. Dans l'angle supérieur de droite, le timbre 1 penny de 1874, et à gauche *post* et *card* entre les armes de la Grande-Bretagne ; plus bas, est *New Zealand* suivi sur la première moitié de la carte par *with reply card* et au-dessous, l'inscription habituelle : *The address, etc.* Sur la partie réponse, *with reply card* est omis et au-dessous des instructions, on a placé : *Reply card* :

1+1 penny, rouge-brun sur chamois.

PARAGUAY.



Voici deux décrets du journal *El Orden* des 20 et 29 août.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

On fait savoir qu'à cette date, la direction générale met en circulation une émission provisoire d'estampilles officielles pour l'usage exclusif de l'affranchissement de la correspondance officielle pour l'étranger.

Ces estampilles sont imprimées sur papier de fil, sans perforation, avec le mot : *oficial* sur lesdites estampilles des valeurs et couleurs suivantes :

- | | |
|------------|---------------|
| 1 centavo, | orange. |
| 2 — | violet foncé, |
| 5 — | rouge. |
| 7 — | vert. |
| 10 — | marron. |
| 15 — | bleu foncé. |
| 20 — | carmin. |

Assomption, le 20 août 1885.

Le Directeur général,
José R. Mazo.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

On fait savoir que le 1^{er} septembre prochain la direction générale mettra en circulation l'émission définitive d'estampilles officielles pour l'usage exclusif de l'affranchissement de la correspondance officielle pour l'étranger.

Lesdites estampilles sont imprimées sur papier chrome avec le mot *oficial* dans les couleurs et valeurs suivantes :

- | | |
|------------|----------|
| 1 centavo, | vert, |
| 2 — | ponceau, |
| 5 — | bleu. |
| 7 — | orange. |
| 10 — | carmin. |
| 15 — | marron. |
| 20 — | bleu. |

Assomption, le 28 août 1886.

Le Directeur-général,
José R. Mazo.

Puisque ces estampilles sont destinées à un usage officiel, pourquoi en aviser le public et pour quoi émettre, pour dix jours, une série provisoire ? Carotte et mystère !



Les timbres dont il est ici question sont de type différent pour chaque valeur.

Le 1^{er} type est connu, c'est celui des timbres-poste portant le mot *oficial* en surcharge oblique comme notre fac-simile.

Le 2^e type a le lion à droite qui se repose sur ses lauriers; la valeur est au-dessus, dans un cercle; à la partie supérieure : *Republica del Paraguay*; à celle inférieure : *Union postal Correos*.

Le 3^e type a une étoile rayonnante dans un ovale contenant : *Republica del Paraguay*; en haut, une tête de Liberté entre le mot *centavos* répété de chaque côté; plus bas un chiffre; à la partie inférieure : *Correos union postal*.

Le 4^e type a le bonnet phrygien dans une étoile renfermée dans un cercle ayant : *Republica del Paraguay*; à la partie supérieure : *Correos* sur un cartouche horizontal et *centavos* à la partie inférieure.

Le 5^e type a une étoile entre branches de chêne et laurier dans un cercle contenant : *Republica del Paraguay*; au-dessus, une tête de femme; au-dessous, la tête de mercure supportant une banderole ayant : *Union postal*; dans les angles supérieurs, un chiffre en oblique.

Le 6^e type est oblong. Il nous montre un train de chemin de fer dans un cercle, placé à la partie gauche inférieure; au-dessus, une banderole en biais ayant pour inscription : *Republica del Paraguay*; un chiffre au côté droit; en haut, en petites lettres : *Union postal*; en bas : *Correos*.



Le 7^e type nous donne un vapeur dans un cercle; au premier plan un pli cacheté et les attributs du commerce; au-dessus, une banderole cintrée contenant : *Republica del Paraguay*; dans le cadre oblong, à la partie supérieure : *Correos*; inférieure : *Union postal*; à gauche et à droite : *Centavos*; dans les angles un chiffre en biais.

Ce qui semblera assez étonnant c'est que les timbres « provisoires » sont du type des timbres adoptés définitivement dont le piquage est 11 1/2.

La surcharge *oficial* est la même pour toutes les

valeurs sauf pour le 2 centavos, de l'émission provisoire qui a ce mot en écriture anglaise.

On nous dit qu'après épuisement des timbres-poste, ceux-ci seront imprimés aux types des timbres officiels ici reproduits.

Nous allions oublier de dire que les timbres non dentelés ont au revers un dessin imprimé en bleu, le millésime 1886 et une lettre A à G en noir, suivant la valeur. Le 1 cent a pour dessin un ovale debout ayant *Asuncion* ; le 2 cents a ce mot et 1886 en bleu : le 5 cents, une étoile entre branches de lauriers ; le 7 cents a *Asuncion* en biais ; le 10 cents, un ovale avec *Asuncion* et une étoile au milieu ; enfin le 20 cents a un ovale large ayant *Asuncion*.

PÉROU.

Renseigné par *Der Philatelist* une carte avec réponse ayant les armes et le chiffre rouges au lieu de noir :

4+4 centavos, noir, surch. rouge.

PORTO RICO.

On connaissait les timbres de 1876 avec un, deux, trois paraphes, M. Le Roy d'Etiolles nous signale le 50 c. de peseta avec quatre paraphes : probablement le double parafre deux fois reproduit :

50 c. de peseta, outremer et noir.

RUSSIE.

Borovitchi (Novgorod). Les timbres vert sur jaune d'un dessin si primitif vont enfin être remplacés. Voici le Benjamin du jour. Au centre d'un cercle les armoiries connues ; autour, une inscription semblable à celle des timbres antérieurs. Ce cercle est renfermé dans un losange, puis dans un rectangle

debout dont les angles supérieurs contiennent un chiffre en biais dans un petit cercle ; en bas, sur une banderole : *kop 3 kop*.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc, piqués 12. Plusieurs têtes bèches à la feuille :

3 kopecks, rose.
3 — — tête bèche.
3 — — non dentelé.

Il y a aussi des rangées de timbres où le piquage manque :

3 kopecks, rose, non dentelé verticalement.
3 — — — horizontalement.

Biejetzk (Tver). Le type ci contre est en emploi depuis juin dernier. Il y en a dix variétés sur une



bande horizontale. L'inscription se lit, en haut : *Марка* ; autour, commençant par la droite : *Biejetzkoy Zemskoy Potselty* (de la poste rurale de Biejetzk) ; sous le chiffre : *три k.* (trois kopecks).

Les chiffres sont d'habitude en oblique aux angles, cependant la première variété a ce chiffre droit à l'angle supérieur droit et inférieur gauche, comme le type ici reproduit, et à la huitième variété à l'angle supérieur droit ; 3 k. n'est pas ponctué aux 2^e et 7^e variétés ; la couronne enfin est différente à la 9^e.

Imprimé en noir sur papier de couleur, percés en lignes sur noir :

3 kopecks, vert-bleu.

Schatzk (Tamboff). Les derniers timbres qui nous arrivent sont imprimés par quatre variétés. L'ovale intérieur n'a qu'un gros trait du bas aux 1^{re} et 3^e variétés et toutes quatre ont l'inscription centrale ponctuée : enfin le chiffre 3 touche le cadre au lieu d'en être distancé :

3 kopecks, noir sur blanc.

Longa (St-Petersbourg). Une nouvelle émission



d'un type qui ne se rapporte nullement aux précédents, nous arrive à l'instant. Dans un cadre rectangulaire, au centre, sur fond guilloché, un chiffre valeur et inscription en caractères russes autour ; aux angles, un chiffre en biais.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

3 kop., rouge pâle.
3 — — tête bèche.

Non dentelé horizontalement.

3 kop., rouge pâle.
3 — — tête bèche.

Une enveloppe au même type, timbre à gauche, a paru en même temps :

Format 149×116mm.

3 kop., rouge, vermillon sur blanc uni.

SAINT-CHRISTOPHE.

Signalé par *Deutsche Philatelisten Zeitung*, les valeurs suivantes au filagramme C.A. et couronne et piquées 14 :

3 pence, lilas.
6 — orange.

SHANGHAI.

Le gouvernement chinois a résolu d'étendre le service postal des douanes à tous les ports du traité, en établissant un office national des postes. Pour ces motifs, les timbres du bureau local de Shanghai seraient supprimés.

Nous avons sous les yeux plusieurs documents de août dernier qui en parlent. Il est probable que la suppression de ce bureau de poste est chose faite aujourd'hui ou le sera très incessamment.

SUÈDE.

Le cor de poste bleu paraît sur les timbres :

4 öre, gris
5 — vert.

SUISSE.

Le timbre télégraphe existe avec fils de soie :

3 francs, bistre.

A propos des timbres télégraphe leur usage a été supprimé le 1^{er} octobre passé. Voici un timbre de *Belalp* qui n'a pas encore été signalé que nous sachions. On nous affirme qu'il a été en usage. Nous disons a été en usage car ce timbre n'existe plus aujourd'hui, quoique le bureau de poste fédéral man-



que sur cette montagne :

5 centimes, mauve sur blanc, non dentelé.

VICTORIA.

Les timbres 1/2, 1 et 6 pence dont on annonçait l'épuisement, ont paru tout récemment. Le type du 1/2 p.. est celui de la bande; celui du 1 penny est de la carte dont nous avons parlé en septembre dernier; quand au 6 pence, le voici.



L'effigie de Victoria est à gauche dans un ovale contenant *Victoria* à la partie supérieure et couronne au-dessus avec fond rayonnant; au bas: *Stamp Duty* et la valeur en toutes lettres.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme

V et couronne, piqué 12 1/2 :

1/2 penny, mauve.
1 — vert.
6 — outremer.

Le 25 anniversaire du Timbre-Poste.

Le *Timbre-poste* entrera bientôt dans sa 25^e année. C'est un âge qui n'a pas encore été atteint par aucune des publications timbrophiliques. D'où vient cette longévité exceptionnelle? De la fidélité des abonnés, des renseignements précis des collaborateurs et un peu aussi à la constance de l'éditeur.

Pour rappeler cet anniversaire que nous n'aurons certainement pas l'occasion de célébrer une seconde fois, nous nous proposons de faire paraître dans les premiers mois de 1887, un numéro spécial qui serait délivré gratuitement à tous les abonnés du *Timbre-Poste*. La rédaction en serait confiée à toutes les personnes qui ont collaboré jusqu'ici à ce journal, accueillant toutefois avec plaisir toute collaboration nouvelle.

Les articles ne devraient pas dépasser deux colonnes du journal et devraient être expédiés au plus tard le 15 février prochain.

Tout collaborateur recevra son numéro imprimé sur papier de luxe. Nous faisons tout particulièrement appel à l'obligeance des collaborateurs suivants, espérant que cet appel sera entendu :

MM. O. Berger, F. Breitfuss, M. Burnett, Caillebotte, F. Carotti, J.-J. Casey, Ch. H. Coster, Ed. B. Evans, Ph. de Ferrari, Pardo de Figueroa, G. Fouré, A. Glavany, R. Krause, Diego de la Llave, A. Legrand, H. Lubkert, Perrinelle, F. Philbrick, A. de Portes, Rodet, A. de Rothschild, A. de St-Saud, Schmidt Dewilde, A. Schulze, J.-K. Tapling, J.-K. Tiffany, L.-H. Walker, W. Westoby et E. Wöner.

Moresnet-Neutre.

2^e édition, revue, corrigée et considérablement exploitée.

La première édition ne comptait que des timbres imaginaires dont le type avait été donné au *Timbre-Poste*, le 1^{er} avril 1867, afin de mieux faire passer la fausse nouvelle destinée aux confrères qui copiaient sans scrupule, histoire de faire du journalisme.

La seconde édition, qui vient de paraître (1^{er} octobre), a pour parrain le docteur W. Molly qui en a offert la primeur à l'Union des Chaîlatans. Heu reuse Union ! Quel succès pour son n° 24 et quel triomphe l'attend au n° 100 !..

Mais avant d'examiner de plus près les timbres, donnons en d'abord la description et le type.



Au centre d'une étoile à huit branches, le chiffre de la valeur, puis pour inscription en cercle ou sur un cartouche horizontal : *Kelmiser Verkehrs anstalt, neutrales gebiet von Moresnet — Poste intérieure, territoire neutre de Moresnet.*

Lithographiés en couleur sur papier blanc :

1° Non dentelés ; 2° piqués :

1	pfennig, vert.
2	— bleu.
3	— violet.
4	— jaune.
5	— brun.
10	— carmin.
20	— gris.
50	— vermillon.

Les timbres piqués ont paru le 9 octobre, dit l'*Union*.

Voyons maintenant si la poste intérieure était nécessaire à Moresnet, et quel est le but de cette émission de timbres.

Le territoire de cette commune forme un triangle d'environ une lieue de longueur sur une demi-lieue de largeur à sa base ; il renferme les mines de zinc exploitées par la *Société de la Vieille Montagne*.

Cette commune est placée sous la surveillance de deux commissaires, un belge et un allemand, et administrée par un Conseil communal.

La population est de 2728 habitants, composée en majeure partie d'agriculteurs et d'ouvriers allemands dont plus de 500 occupés par la *Société de la Vieille Montagne*.

La commune n'a pas de bureau de poste, mais elle est desservie encore aujourd'hui mi-partie par le bureau de poste de Montzen (Belgique) et mi-partie par celui de Herbersthal (Prusse) (dont elle est séparée par la route de Liège à Aix-la-Chapelle) selon que les correspondances viennent de l'un ou de l'autre de ces deux pays. Il y a deux boîtes à lettres levées respectivement par les facteurs des deux bureaux prénommés et l'affranchissement de la correspondance se fait en timbres-poste belges ou allemands selon la destination des lettres.

Ces détails, publiés en 1867, étaient nécessaires d'être remis en mémoire ici pour ce qui suit.

Ainsi il y a deux postes pour une commune microscopique dont le trafic ne doit pas être bien grand et cela ne suffit pas encore puisqu'on reconnaît la nécessité d'instituer une poste particulière qui vient se dresser en concurrence de celles de Belgique et d'Allemagne, car il paraît que cette poste n'est pas communale.

Supposons un trafic considérable à Moresnet. N'est-il pas élémentaire, dans ce cas, et lorsqu'on convoite les bénéfices des voisins, de se mettre en

règle pour éviter tout désagrément ? Nous le croyons. Or, aucune autorisation d'établissement de poste n'a été demandée et d'après ce qu'il nous revient, la poste « intérieure » a dû cesser après une quinzaine de jours d'existence....

On nous dira peut-être « la poste était sérieuse et la preuve c'est qu'il y avait un bureau de poste et un homme qui portait les correspondances ».

Si la poste était sérieuse, elle ne devait pas travailler dans l'ombre. Elle devait demander une autorisation en règle et afin de s'attirer la faveur du public, faire connaître le tarif de ses correspondances. Rien de tout cela n'a été fait, preuve que l'on ne se souciait guère du public. Mais on a fait mieux, on a créé des timbres en deux séries, très complètes, comprenant même des valeurs 20 et 50 pfennig dont l'emploi ne s'explique pas dans une commune grande comme la main.

Cette autorisation, indispensable pour rester en vie, on se serait bien gardé de la demander, car elle aurait été refusée. On a préféré faire vivre une poste, ne fut-ce qu'un jour, une heure, afin de dissimuler le but qu'on voulait atteindre : exploiter les collectionneurs, en vendant des timbres dont l'existence se trouvait régularisée par l'établissement d'une poste dont la suppression les rendait plus précieux encore.

Si la spéculation de M. le docteur Molly et de ses amis associés à quelque succès auprès des collectionneurs, nous ne voyons pas trop pourquoi chacun de nous ne créerait pas une poste de quelques instants et des timbres, dont on pourrait faire au moins quatre séries : des dentelés et non dentelés sur papier uni ; des dentelés et non dentelés sur papier à filigranne, et justifiant l'existence des premiers par le provisoire, par exemple.

En attendant, nous ne cataloguerons pas ces timbres, et nous espérons bien que les amateurs n'encourageront pas une entreprise semblable par leurs achats, réservant leurs fonds pour choses plus sérieuses.

Ayant demandé à M. le docteur Molly les tarifs de cette poste, une copie des avis au public et de l'autorisation pour son établissement, nous recevons au moment de paraître, la réponse suivante, véritable échappatoire.

Quant à la poste de Moresnet, il ne s'agit nullement d'une poste comme les journaux l'ont répandu. Il y a ici une *verkehrs anstalt* qui se charge de la distribution des imprimés et lettres dans l'endroit même à des taxes inférieures à celles de la poste, chose qui n'est pas importante ici naturellement. En second lieu il s'agit des paquets et des commissions de toute espèce. Le com-

merce entre Moresnet et Aix-la-Chapelle est assez important pour pouvoir réussir. Comme les sociétés en Allemagne, la notre avait fait faire des timbres; les petites valeurs pour le service postal 1, 5, 10 pfennig; les autres pour expédition des paquets.

Ces timbres ont été en service pendant près de 14 jours, lorsqu'ils furent mis hors cours par les commissaires qui ont cru qu'ils n'étaient pas conformes aux lois, vu leur inscription « poste intérieure ».

Ils sont simplement des timbres privés et n'ont rien à faire avec la commune ou plutôt avec le nom fier « République » que Moresnet porte maintenant par les gazettes.

Ainsi les timbres ne sont pas émis par une poste et ce mot figure sur les timbres; bien mieux, l'inscription annonce un service *intérieur* et le principal trafic réside dans les commissions de l'*extérieur*; enfin la dernière phrase est significative : « Ces timbres n'ont rien à faire avec la commune de Moresnet ! »

Nous maintenons nos conclusions précédentes.

Le 4 pence de la première émission de Tasmanie

(Suite. Voir n° 285)

Ces faits semblaient indiquer fortement que deux planches séparées du four pence avaient été préparées. Il était encore naturellement très possible que la feuille était plus grande qu'on ne l'avait communément supposé, et consistait soit en 48 variétés. Mais dans ce cas les mots « Printed by H. & C. Best » doivent avoir été répétés sur la feuille, chose qui ne paraît pas possible; et l'on ne doit pas oublier que, conformément au renseignement à la disposition de la société, et apparemment de M. Moens également, 24 a toujours été reconnu comme le nombre d'exemplaires sur la feuille. Nos collections unies donnent juste 48 variétés; et je pense que nous avons le droit de conclure que, pour une raison ou pour une autre, probablement, usure ou dégat, deux planches séparées du four pence furent préparées. Un autre point est à remarquer : j'ai mentionné que les timbres étaient supposés avoir été imprimés en six rangées de quatre.

Je puis montrer que dans le cas de la seconde planche, ils furent imprimés en quatre rangées de six. Je ne saurai dire si ce fut ou non l'arrangement des deux planches. Je n'ai qu'à indiquer, autant que possible, les différences entre les deux planches. Celles-ci comme celles qui existent entre les timbres eux-mêmes, ne sont d'aucune façon clairement définies.

En l'absence d'exemplaires datés, ou d'une évidence par des documents, il est impossible de dire quelle est celle qui parut d'abord; et jusqu'à ce que

les planches soient entièrement reconstituées et les variétés arrangées dans l'ordre régulier, je crains que les marques distinctives ne soient pas trouvées tout à fait satisfaisantes.

1. *La couleur de l'impression.* En parlant exactement les exemplaires de la planche I sont imprimés en rouge-orange sombre, ceux de la planche II en jaune. Des exemplaires de toutes deux existent en rouge-orange vif; mais je n'ai jamais vu un timbre de la planche I imprimé en jaune, ou un de la planche II dans la teinte particulière à la planche I.

2. *L'impression.* Bien que les deux planches soient gravées par M. C. W. Coard, la planche I, à mon avis montre mieux le travail que la planche II. Les impressions de la première sont généralement plus claires et les lignes un peu plus minces, que dans les timbres imprimés de la planche II, spécialement ceux tirés en jaune.

3. *Dessin.* Sur la planche I les cheveux de derrière de la reine semblent être relevés en brides ou plutôt en rouleaux tordus, ce qui m'a-t-on dit est l'expression correcte : sur la planche II ils ont l'apparence de tresses tordues.

Le timbre est entouré d'une ligne octogonale double, et juste dans celle-ci, et suivant la forme de l'octogone, vous remarquerez un nombre de petits ornements en forme de dents, les pointes tournées vers l'intérieur. Sur la planche I celles-ci sont beaucoup plus grandes que sur la planche II et varient comme nombre en tant que je les ai comptées de 78 à 80. Celles de la planche II sont plus petites et varient en nombre de 80 à 82.

4. *Les caractères de « Van Diemen's Land » et « Four Pence ».* Sur la planche I les lettres de ces mots, sont comme une règle, et plus allongées que celles de la planche II, la différence étant spécialement perceptible dans les deux A de *Van* et *Land*. Sur la planche II celles-ci sont, pour ainsi dire, de forme trapue et plus aplaties. La même remarque s'applique mais avec une étendue moindre aux quatre N.

Les feuilles que j'ai le plaisir de vous présenter à examiner aideront à vérifier ces détails autant que possible. Je crains que ces distinctions soient bien vagues, jusqu'ici il semble presque impossible d'en donner d'autres. C'est principalement par une étude patiente et l'examen des exemplaires qu'il sera possible de reconnaître promptement les caractères distinctifs des deux planches : et je n'ajouterai en conclusion que cet avis de M. Pemberton :

« Etudiez les timbres et un sens imperceptible vous viendra. »

Depuis que cet article a été publié, M. A. F. Basset Hull a envoyé au *Philatelic Record* un article dont voici les choses les plus intéressantes.

Donnant raison à M. Tapling qu'il existe deux planches du 4 pence, M. Hull poursuit :

Le premier avis que des timbres adhésifs étaient mis en vente a été publié dans le *Hobart Town Gazette* (organe officiel) du 27 septembre 1853, comme suit :

Bureau général des Postes, 6 septembre 1853.

« Avis est donné par la présente, que le nouvel acte postal de 1853 entrera en vigueur le 1^{er} jour de novembre prochain. Qu'à partir de cette date, toutes les lettres et tous les paquets (les journaux seuls exceptés) mis à la poste à n'importe quel bureau de poste de la Colonie doivent être affranchis au moyen de timbres adhésifs.

« Que les timbres seront vendus à Hobart Town, en grandes ou petites quantités, comme on les demandera, au bureau général des postes, MM. Walch et fils, Elizabeth street et MM. Huntabh et ^{co}, Murray street, au bureau de poste de Launceston, et chez tous les libraires respectables de Launceston et dans les différents bureaux de poste dans l'île.

Le 25 octobre 1853, des règlements pour l'administration des postes, par acte du Conseil 17 Vict. no 6 furent publiés dans la *Gazette*. Le seul s'occupant des timbres est le suivant :

« *Prix des timbres.* Les timbres seront des valeurs suivantes, savoir :

« Timbres de 1 penny — 1 penny chacun »

« — — 4 pence — 4 pence — »

Dans le Letter-book de la poste il est dit qu'un employé était chargé exclusivement de la surveillance et vérification du tirage des timbres chez l'imprimeur. Mais il paraît que la tâche était ardue car un témoin oculaire raconte qu'une bouteille de Rhum était là pour ranimer le courage de l'imprimeur s'il faiblissait et il paraîtrait que de nombreuses rasades témoignèrent des défaillances de l'ouvrier.

Le compte de la gravure et de l'impression de MM. H. et C. Best, daté du 30 septembre 1853, contient ce qui suit :

Pour graver la planche des timbres 1 p., 24 têtes à 30 sh. L. 36.00
— — — — — 4 — 24 — à 30 — — 36.00

Après d'autres comptes relatifs à des timbres à date paraît le poste :

Pour regraver la planche des timbres 4 p., 24 t. à 25 sh. L. 30.00

Il n'a pas été imprimé moins de 11100 feuilles

ou 266400 timbres avant qu'une gravure nouvelle fut nécessaire. L'usure de la planche a du être certainement la cause. Le mot « *regravé* » sur le compte de MM. H. et C. Best prouve qu'il y a eu deux planches et non retouche de la première.

M. Tapling donne à la planche la moins bien gravée, la seconde place, ce qui est une erreur pour les raisons suivantes :

1° La planche effacée, celle en possession du Département postal et dont il fut tiré des réimpressions est bien celle qui fut bien gravée.

2° Le seul exemplaire daté est de la plus belle planche, il est de 1855, deux années après la date du compte d'impression.

3° Les impressions de la planche 1 montrent des signes d'usure qui ne paraissent pas sur les tirages de la seconde.

M. Hull entre dans diverses explications d'où il résulte que la planche I de M. Tapling doit être la planche II et vice versa. Il nous apprend enfin que la planche du 1 penny avait 24 timbres en quatre rangées de six timbres.

Le timbre de Petare.



Le timbre de Petare a fait peu de bruit en naissant. Il s'est présenté du reste sous de si singulières allures qu'il n'a pas rencontré bon accueil chez la plupart des amateurs à qui il a été offert. Nous étant renseigné sur ce qu'il vaut, un de nos correspondants de ce pays,

nous écrit les lignes suivantes :

« Petare est une ville de 4 à 6000 habitants située à 8 kilomètres de Caracas. En 1870, il n'existait pas de courrier entre les deux villes. Quelques habitants des deux localités se réunirent et se formèrent en société, laquelle prit le titre de « Sociedad Progresista de Petare » dans le but de travailler au développement de cette dernière ville. Son premier signe de vie fut d'établir un courrier journalier entre les villes de Petare et Caracas. A cet effet, on fit imprimer l'estampille représentée ci-haut qui valait un demi réal. Cela dura peu de mois, car l'illustre général américain Antonio Guzman Blanco établit une poste aux frais du gouvernement.

« L'impression du timbre est en couleur sur papier blanc, et les inscriptions de cette couleur : »

Sans valeur (1/2 real), violet foncé.

JOSÉ DOMINGO SOSA.

Les postes particulières en Allemagne.

L'*Illustrirte Zeitung* de Leipsick publie à propos de ce nouveau service, les lignes suivantes :

L'installation des postes particulières est sans contredit un pas de fait dans la question du service postal. Rien dans la législation actuelle ne s'y oppose du reste.

Le paragraphe 1^{er} de la loi sur les postes, défend les entreprises particulières pour le transport des lettres, mais seulement d'un endroit à un autre et non dans le même endroit. Une circulaire du secrétaire d'Etat de la poste royale a autorisé ces entreprises.

L'industrie particulière semble s'être emparée de ce genre d'affaires : elle a commencé par Berlin, et s'étendra sans doute, si la chose réussit ici, à d'autres grandes villes.

La taxe de ces postes particulières est sensiblement moins élevée que celle de la poste de l'état et ces établissements pourraient fort bien, à un moment donné, si elles parviennent à établir un service rapide et sûr, arriver à absorber la plus grande partie de la correspondance pour l'intérieur des villes.

La Compagnie berlinoise pour le transport des paquets, ne s'est occupée jusqu'ici que du transport des petits colis et des expéditions par express à destination de Leipsick, Dresde et Hambourg, ainsi que du service de ses omnibus. Actuellement elle se charge aussi des lettres à destination de Berlin et aura bientôt en dehors de ses 500 bureaux pour la réception des paquets, encore plusieurs centaines de boîtes à lettres disséminées dans tous les quartiers de la ville.

Le prix du port d'une lettre ordinaire est de 3 pfennig ; celui d'une lettre ouverte de 2 pfennig.

Carottes administratives.

Nous avons, sous ce titre, fait paraître, il y a peu de temps, un article extrait de la *Chronique* (de Bruxelles) espérant que les faits qu'elle contenait seraient démentis. Un « journal français » répond :

« Voici l'explication du fait qui est tout administratif : dans les grandes villes, les lettres taxées sont remises au facteur au grand Bureau (recette principale) où il paie d'avance le montant des taxes ; si la lettre taxée ne trouve pas son destinataire, elle est

remise par le facteur au bureau du quartier qui la lui rembourse et biffe le timbre. Cette lettre retourne au triage et de nouveau la recette principale appose un timbre neuf que le facteur paie encore d'avance.

« La lettre est présentée un nombre ILLIMITÉ (!!) de fois lorsque le destinataire est inconnu ; c'est un petit procédé pour recoler les timbres taxes »

Il nous paraît avoir lu quelque part que la taxe à payer par le destinataire était toujours représentée par des timbres-taxe. Or, s'il y en a de biffés et d'autres annulés, le facteur peut, lorsqu'il a la conscience large, réclamer à bien des gens le montant total des timbres qui se trouvent sur la lettre et c'est ce qui doit arriver et c'est ce dont se plaint la *Chronique*. Nous trouvons que la mesure administrative est on ne peut plus maladroite et devrait être rapportée pour éviter des tentations aux facteurs et des mécomptes au public.

..

Puisque nous parlons carottes, n'abandonnons pas ce champ si fertile. Un de nos confrères parisien dit à ce propos :

On nous demande ce qu'est une *œuvre missionnaire* qui s'occupe des esclaves fugitifs de Saint-Louis (Sénégal), lesquels esclaves seraient recueillis et instruits dans la religion chrétienne grâce à des dons de vieux timbres-poste, etc. Eh bien c'est une carotte aussi bête que celle des *petits Chinois*, mais grâce à laquelle un marchand allemand a trouvé le moyen de se faire faire de la réclame en France. »

Hé! hé! l'affaire des *petits Chinois* n'était pas déjà si bête puisqu'elle a produit pas mal de millions. Si le marchand allemand peut obtenir les mêmes résultats, notre confrère parisien pourra retrouver bientôt le calme de ses nuits, car il aura alors un concurrent de moins qui se fera rentier, sans songer probablement à se payer un hôtel des timbres avec ou sans sonnerie électrique.

Pour paraître incessamment.

TIMBRES DE PRUSSE

joil vol. in-18, illustré

formant le dernier volume de la 4^e série

Prix : 4 francs

Bruxelles. — Imprimerie I.-B. MOENS et fils, rue aux Laines, 48.



Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

 ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.

 Les correspondances doivent être adressées
 Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.
Avis important.

Les abonnements finissant tous avec le présent numéro, nous prions les personnes intentionnées de le renouveler de bien vouloir nous en avertir en y joignant le montant fr. 6.00.

CHRONIQUE**ALLEMAGNE (EMPIRE).**

Les postes locales dépasseront bientôt en nombre celles de Russie. Voici le bilan du mois :

BERLIN. Office *Hansa*. Emission le 22 octobre dernier, d'une enveloppe avec timbre connu à droite, angle supérieur ; à gauche, un avis de cet office annonçant où sont situés ses huit bureaux :

Format 152 × 119^{mm}.

3 (pfennig) rouge sur gris.

Office *Neue Berliner*, etc. Les cartes-lettres ont les inscriptions modifiées comme suit :

Absender — *Stadtbrief* — *An... Berlin* —
Wohnung.

3 (pfennig), bleu sur blanc.

Prochaine émission d'enveloppes à 3 pfennig.



Dresde. Signalé par *Der Philatelist* les timbres au type ci-contre ayant paru le 1^{er} février dernier.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2:

5 (pfennig), lilas.

10 — rouge.

30 — brun.

50 — gris.

Hambourg. Le même, reproduit les deux types ci-contre.



Au premier type, un timbre aux armoiries d'un ovale : légende : *Briefbeförderung — Hammonia — Stadbrief.* Le papier est blanc, piqué : 2 pfennig, bleu.

Au 2^e type, une carte 142×93^{mm} ayant un cadre noir. Inscription : *Briefbeförderung Hammonia — Briefkarte — an — in Hamburg — Strasse n° — etage.*

2 pfennig, noir sur chamois.



Heidelberg. Il existait bien un 2 pfennig, comme nous le supposions. Mais voici un type semblable au 1 pfennig reproduit, sauf que les armoiries font place à un gros chiffre 2 :

2 pfennig, noir, piqué 11.

Leipsick. Le 15 novembre a paru le type ci-contre appartenant à une société nouvelle. Au centre, des armoiries dans un ovale ayant pour inscription : *Privat-Brief Verkebr.* Leipzig; aux angles inférieurs, un chiffre, entre le mot *pfennig*.

Au 2 pfennig, le timbre est imprimé moitié bleu en biais, pour la partie supérieure et l'autre moitié jaune; le 3 pfennig à le cadre bleu et les armes jaunes.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 15 :

2 pfennig, bleu et jaune.

3 — — — — —



Goerlitz. Signalé par *Der Philatelist* les timbres suivants ayant un chiffre dans un cercle avec inscription : *Express Packet — Verkebr* et *H. Kienitz* en haut. Le papier est blanc, le piquage 12 1/2 :

5 pfennig, vert clair.

10 — carmin.

20 — bleu.

30 — brun.

50 — vert.



Cologne. Le 11 novembre a paru le type ci-contre aux armoiries dans un ovale contenant l'inscription : *Privat-Brief Verkebr-Koeln a/Rb* : en bas, 2 pfennig 2. Papier blanc, piquage 11 1/2 : 2 pfennig, bleu.

Une carte de la même entreprise nous donne un type ovale aux armoiries ayant au-dessus un gros 2; à la partie supérieure et inférieure : *pfennig*. Ce timbre occupe le côté droit supérieur; la formule a pour inscription :

*Privat-Brief-Beförderung
Cöln*

an



*Hier
Strasse und n°.*

Imprimé en noir sur chamois.

2 pfennig, noir s/chamois.

Stuttgard. Une annonce parue dans le *Neues Tagblatt* du 11 novembre dernier et que nous ne reproduirons pas vu son étendue, fait savoir au public qu'à partir du 12 est établi un service local. A cette occasion, on a créé des timbres, des enveloppes et des cartes au fac-simile.



Des timbres-poste, il y en a quatre valeurs ayant le papier blanc et le piquage 13 1/2 :

1 pfennig, jaune serin.

2 — brun.

3 — outremer.

10 — rouge.

Ce dernier pour les paquets de 1 kilo.

Les enveloppes sont de deux formats : moyen et grand :

Moyen. 3 pfennig, outremer, bleu sur azur vergé.

Grand. 3 — bleu — lilas uni.

La carte a un cadre de 131×76^{mm} comme l'indique notre dessin. Au milieu de la partie supérieure : *Privat-stadtpost Stuttgart.*

An

*Absender in
Wohnung.*

Le timbre est à droite, le carton est chamois.

2 pfennig, brun.

Mannheim. Au type rappelant celui de Heidelberg aux armoiries, le même journal signale sur papier blanc, piqué 12 1/2 :

2 pfennig, noir.



Karlsruhe. Il y a deux types de timbres de cette poste. Nous en donnons les facsimile, d'après une communication de M. Fouré.

Le premier est aux armoiries dans un ovale ; le second a un chiffre dans un écu et la même inscription : *Privat Brief Verkehr-Karlsruhe.*

Imprimés en lithographie sur blanc, non dentelés :

1 pfennig, brun.
2 — bleu.

Strasbourg. Semblable au 1 pfennig de Karlsruhe :

1 pfennig, rouge.
2 — bleu (?)

Wiesbaden. Le 1 1/2 pfennig a l'impression jaune sur rose vif :

1 1/2 pfennig, rose sur jaune vif.

AUTRICHE.

Voici une nouvelle cueillie dans *Der Philatelist* :

* A partir du 15 septembre conrant, seront mises en vente au prix d'une piastre des cartes-lettres autrichiennes dont on pourra se servir pour la correspondance à destination de tous les pays de l'union postale universelle.

* Direction des Postes, I. R. d'Autriche.
* Constantinople, le 14 septembre 1886. *

BAVIÈRE.

Le mandat 30 pfennig, avec ligne de chiffres au bas du recto, a paru au commencement de novembre. Il appartient à la série dont le 20 pf. a déjà été signalé.

30 pfennig, bistre.

BULGARIE.

Divers journaux annoncent l'émission d'une nouvelle carte 5 stotinki qui aurait paru au commencement d'octobre dernier. Les inscriptions de la carte ne sont plus noires mais de la couleur du timbre. Il y a quatre lignes d'adresse et l'avis inférieur est réduit à 7 mots :

5 stotinki, vert sur blanc.

Le *Philatelic Record* signale imprimé sur papier des autres valeurs et au même piquage :

5 stotinki, rouge sur rose.

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE).



Der Philatelist nous fait faire connaissance avec le type ci-contre représentant, nous paraît-il, l'effigie du général Bolivar tournée vers la gauche dans un ovale et ayant pour inscription : *Correos de la Republica de Colombia* ; au bas de l'ovale le chiffre de la valeur et en dessous sur un cartouche horizontal : *centavos*.

Imprimé en couleur sur papier couleur : 1° non dentelé, 2° piqué 11.

5 centavos, bleu foncé sur bleu-pâle, non dentelé.
5 — — — piqué 11,

CURAÇAO.

On annonce au type en cours :

7 1/2 cent, jaune.

DANEMARK.

Horsens. La poste de cette ville a été reprise par M. Melgaard, qui y a établi des téléphones, nous écrit M. Vedel. On se sert indifféremment des mêmes timbres pour la correspondance et pour le téléphone. Voici le type de ce qui vient d'être émis en deux valeurs. L'impression est en cou-



leur sur papier blanc, piqués 12 :

3 øre, bleu.
10 — rouge.

Il paraît que les timbres de l'ancien entrepreneur des postes, M. Bagger, ne seraient pas admis à l'usage et que le stock restant entre les mains du nouvel entrepreneur ont été surchargés d'un chiffre :

5 sur 3 øre, rouge et noir.
10 — 3 — —

Ces timbres n'auraient pas eu cours ; mais on a surchargé d'un gros 1 en vert foncé ou entouré l'ovale d'un fond vert les timbres 3 øre qui auraient en plus aux angles H T B P en vert :

1 sur 3 øre, rouge et vert
3 — 3 — —

Aalborg. Les timbres de certaines valeurs étant



épuisés?... on a repris l'ancien type qui a reçu la surcharge

18 86 ou 18 août 1886 date

d'émission. Ce qu'il y a de plus drôle, c'est qu'on imprime deux valeurs de couleurs différentes pour les surcharger uni-

formément d'un chiffre qui leur donne la même valeur.

Ce n'est pas tout, pour varier les plaisirs, cette poste pour rire nous donne quelques jours après le 3 ore qu'elle surcharge 2; malheureusement ce 3 ore qu'on prodigue si généreusement vient à manquer fin septembre, ce qui oblige le spéculateur de la poste d'Aalborg de surcharger d'un chiffre 3 le 5 ore :

18 août 1886, 2 ore sur 3 ore, bien, surch. 18/8 86 en noir.

—	2	—	5	—	—	—
25	—	2	—	3	—	bleu, — 2
fin sept.	—	3	—	5	—	rouge, — 3

FINLANDE.

Il nous arrive une enveloppe de 25 penni au format ordinaire 150×82^{mm}, ayant les pattes supérieure et inférieure se terminant en pointe. Elle a en filagramme le mot *Express*, en lettres à double trait, dans un cartouche placé en oblique comme le filagramme des enveloppes de Wurtemberg. L'enveloppe à 20 penni a le même format que le 25 penni, mais la patte supérieure reste échancrée, tandis que celle inférieure se termine en pointe; les pattes latérales sont distancées d'un centimètre au lieu de se toucher :

25 penni, outremer sur blanc vergé.

20 — jaune — — —

FRANCE.

M. Granet a fait signer un décret modifiant les tarifs applicables au transport de la correspondance par tubes pneumatiques.

D'après ce décret, les cartes-postes seront admises au même titre que les cartes-télégrammes, en payant un supplément pour arriver au chiffre de 50 centimes pour les cartes fermées et de 30 centimes pour les cartes ouvertes. Le prix des cartes-télégrammes, en réponse payée, est fixé à 60 centimes.

Le *Petit Journal* du 12 novembre 1886 publie une lettre où un de ses correspondants se plaint d'avoir acheté des timbres-poste faux dans un bureau de tabac à Paris, ce qui a valu un retard apporté à l'envoi de ses lettres, une surtaxe aux destinataires et un procès-verbal pour lui.

La rédaction du journal fait observer que les marchands de tabac ne devraient pouvoir se fournir qu'à l'Administration et elle ne trouve pas intéressants ces marchands dupés, tandis que le public qui s'adresse à eux ne peut pas être dupe.

Ces réflexions sont suivies de la dépêche suivante de Saint-Étienne en date du 10 novembre.

« Hier, par dépêche, le parquet de Grenoble signalait une

femme âgée, qui avait vendu plusieurs milliers de timbres-poste de quinze centimes faux.

« Cette femme s'était rendue à Saint-Étienne, et on racontait que, sous des costumes différents, elle se présentait chez les débitants, offrant en vente des timbres.

« Le service de la sûreté fouilla les auberges et les garnis sans rien découvrir.

« Ce matin, à huit heures, à la gare de Châteauroux, trois agents ont vu monter dans le train deux personnes suspectes, deux sœurs répondant au signalement donné par le débitant.

« Ces femmes ont été arrêtées et on les a trouvées nanties d'une somme de 2,850 francs, de dix enveloppes contenant chacune 300 timbres, et 70 autres enveloppes vides ayant contenu chacune le même nombre de timbres.

« Elles auraient écoulé, à Saint-Étienne seulement, 20,000 timbres faux.

« Les deux femmes avaient pris des billets pour se rendre à Rive-de-Gier.

« Elles ont avoué avoir vendu une grande quantité de timbres à Grenoble, à Lyon et dans d'autres villes plus au midi ».

Dernière nouvelle, extraites du *Petit Journal* du 14 novembre.

On nous télégraphie de Chalon sur Saône, 12 novembre.

« Le nommé Conry, rédacteur du journal le *Chicard*, était le principal fabricant des faux timbres-poste.

« On vient de l'arrêter, et tout le matériel de fabrication a été saisi.

« Conry, accablé par l'évidence, n'a pu nier.

« Les nommés Durelin et Munier, les maris des deux femmes arrêtées à Saint-Étienne, ont également été arrêtés.

« Une perquisition, pratiquée à leur domicile respectif, a amené la découverte de nombreux objets servant à la fabrication des faux timbres, papier teinté, etc.

« Durelin et Munier ont avoué avoir écoulé une grande quantité de timbres faux à Paris ».

HONGRIE.

C'est peut-être de l'histoire ancienne, mais comme la nouvelle n'a pas encore été publiée, apprenons à nos..... 100.000 lecteurs, que le 1 kreuzer, orange, a actuellement le filagramme des autres valeurs :

1 kreuzer, orange.

Les cartes 2+2 kreuzer, texte hongrois-croate nous viennent sans filagramme :

2+2 kreuzer, brun, hongrois.

2+2 — — hongrois-croate.

Enfin des enveloppes, sans ornement à la patte, ayant pour filagramme : *Magyar Kir Posta*, en lettres couchées :

3 kreuzer, vert-jaune.

5 — rose-carmin.

LUXEMBOURG.

Le 2 centimes au lieu d'être piqué 13 a actuellement le piquage 14, écrit *Der Philatelist* :

2 centimes, gris.

MEXIQUE.

Reçu par l'entremise de M. Diena, l'enveloppe 10 centavos au format ordinaire, intérieur bleu, ayant à gauche le timbre *Wells Fargo & Co* de 15 centavos et à droite celui de 10 centavos du Mexique, type actuel. La surcharge, sous le timbre Wells Fargo, est violette :

10 centavos + 15 c., violet et vert.

MORESNET.

L'*Union des charlatans*, pour faire passer les drogues que nous avons dénoncées le mois passé, vient affirmer que la poste de Moresnet continue à fonctionner sans timbres et qu'elle n'attend que la décision des commissaires pour en émettre de nouveaux, énoncés d'une façon conforme aux vœux des commissaires...

Nous avons pris de nouveaux renseignements à Moresnet. Il en résulte qu'après la comédie qui a été jouée pour l'émission de timbres, la poste (?) a cessé de fonctionner. Si une seconde émission a lieu, ce sera le pendant de l'autre.

Nous engageons donc la « maison de confiance » qui « n'est sur aucun coin » à ne pas continuer à..... vendre ses drogues puisque la voilà avertie.

NEPAL.

Le papier indigène a été employé pour le dernier tirage :

1 anna, bleu terre
2 — lilas
4 — vert pâle.

NORD DE BORNÉO.

Les 4 cents, surchargés 3 c. *Revenue*; les 8., surchargés 5 cents et les 50 cents, surchargés 10 cents, quoique d'un usage fiscal ont été employés à l'usage postal, dit la *Deutsche Philatelisten Zeitung*. C'était pas la peine assurément de faire d'un timbre-poste, un timbre fiscal, pour le voir reprendre sa première destination. C'est probablement une main timbrophilique qui aura trempé dans cette affaire ténébreuse :

3 cents sur 4 c., carmin et noir
5 — 8 vert —
10 — 50 violet —

NORVÈGE.

Tonsberg. Le *Philatelic Record* a reçu une nouvelle valeur au type connu, piqué 12 1/2 :

20 öre, bleu-pâle.

NOUVELLE CALÉDONIE.

Nous avons vu quelques variétés de la récente surcharge lettres à double trait, comme suit :

Surcharge renversée.

a double surcharge l'une sur l'autre ;
b — — l'une au-dessus de l'autre ;
c — — la seconde en oblique.

A quand les triples surcharges?

NOUVELLE ÉCOSSE.



Notre réserve ayant été mise sens dessus dessous pour découvrir un timbre 3 pence du nouveau Brunswick surchargé 1 1/2, nous avons été heureusement inspiré de pousser une reconnaissance parmi nos 3 pence de la Nouvelle Écosse. Notre étonnement a été grand de rencontrer un exemplaire neuf ayant dans un double ovale 5 c., ce qui est évidemment l'abréviation de 5 cents. Ce timbre a-t-il servi, après 1860, dans un moment de pénurie de cette valeur? Nous ne pourrions le dire, mais la surcharge nous paraît excellente. Après cela c'est peut-être la joie d'avoir fait aussi une découverte qui nous fait voir ce timbre d'une façon aussi bienveillante :

5 cents sur 3 p. bleu et noir,

NOUVELLE GALLES DU SUD.

M. Taping, dit le *Philatelic Record*, possède un timbre oblitéré NSW dans des ovales concentriques, de la valeur 5 pence, au type connu, mais imprimé en bleu, au lieu de vert et ayant pour filigranne le chiffre 5.

Si le timbre en question n'est pas un timbre vert chargé en bleu, ce qui se fait très proprement, c'est assurément un essai qui aura été oblitéré : on ne peut croire à une erreur d'impression, aucun timbre à ce type, n'ayant jamais été imprimé en bleu.

NOUVELLE RÉPUBLIQUE DE L'AFRIQUE DU SUD.

Nous relevons dans l'*Indépendance Belge* quelques lignes relatives à ce pays et qu'on nous saura gré de rapporter ici :

« On se rappelle que lorsque l'Angleterre rendit l'ex-roi des Zoulous, Cettywayo, à la liberté et à son trône, elle détacha du Zululand un morceau de territoire, dit « de réserve », destiné à former une sorte de barrière entre les Etats de Cettywayo et la colonie anglaise du Natal, et en même temps à servir de refuge à celles des tribus des Zoulous qui ne voulaient plus vivre sous le gouvernement du roi restauré. Advint la mort de Cettywayo, suivie de compétitions sanglantes entre les chefs de Zoulous qui se disputaient son domaine. Ce fut sur ces entrefaites que les Boers du Transvaal, profitant habilement des querelles des indigènes, intervinrent

et occupèrent une bonne partie du territoire Zoulou, où ils érigèrent une « nouvelle République » calquée sur le modèle du Transvaal ».

NOUVELLE ZÉLANDE.

La carte a actuellement le cadre ci-contre, nous apprend *Der Philatelst*.

L'impression reste en couleur sur carton chamois :

1 penny, rouge-brun.

Océan Pacifique (Cie de Navigation de L').



Il y avait longtemps que nous n'avions eu l'occasion de parler de cette compagnie connue pour ses beaux timbres.

En voici un qui n'est pas inférieur aux timbres précédemment émis et qui nous vient de M. J. Goutier.

Dans un cadre oblong, un vaisseau renfermé dans un ovale contenant l'inscription : *Compania de navegacion por vapor en el pacifico*; dans le cadre, en haut, à droite et à gauche : *un sol*; en bas : *un sol* entre un chiffre de contrôle imprimé en noir; dans les angles P S N C.

Le chiffre de contrôle, n° 5, indique une émission récente.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2 : 1 sol, rose violacé.

PERAK.

Nouveau timbre provisoire rappelant le 1 cent Perak, devenu one cent Perak. Il y en a trois compositions, donc 3 variétés. Le plus souvent la première se présente CFNT et la troisième avec one renversé, soit :

310
CENT
PERAK



Impression de couleur sur papier au filagramme CA et couronne, surcharge noire, piqué 14 :

1 cent sur 2 c., rose et noir

PÉROU.

La voie des économies forcées étant ouverte, les anciennes enveloppes sont utilisées moyennant l'application, à côté du timbre, d'un cachet ovale qui leur donne aujourd'hui, la faveur de circuler. Cette mesure a été prise en suite des vols qui ont été com-



mis pendant la guerre et qui ne permettent plus d'utiliser les enveloppes sans cachet. On a commencé ainsi l'emploi le 15 septembre dernier.

Nous avons vu :

Format 140×83^{mm}.

2 centavos, vert russe et bleu, s/orange vergé.

10 — rouge — blanc —

Format 162×90^{mm}.

20 centavos, violet vif et bleu sur blanc uni.

Format 225×180^{mm}.

50 centavos, carmin et bleu sur blanc, doublé toile.

Le timbre 20 centavos a la couleur changée en bleu :

20 centavos, bleu.

PORTUGAL.

Voici une nouvelle pour avril 1887.

CARTES-LETTRES.

Le *Diario do Governo* publie le décret suivant :

A l'usage public et comme meilleur moyen de correspondre, tant pour les relations intérieures que pour le service international, nous avons décrété ce qui suit :

Article premier. J'ai autorisé une émission et la circulation de cartes-lettres à partir du 1^{er} avril 1887 d'une taxe de 25 réis pour l'intérieur, les îles adjacentes et l'Espagne; et 50 réis pour les pays qui font partie de l'union postale à l'exception de l'Espagne.

Art. 2. Les cartes-lettres auxquelles se rapportent l'art. 1^{er} s'imprimeront à l'Hôtel des monnaies et on y appliquera les timbres respectifs d'affranchissement conformément aux modèles et instructions que tracera la direction générale des postes et télégraphes.

Art. 3. Les cartes-lettres marquées du mot *Agores* seront valables dans les districts de Angra de Herasmo, Horta et Ponta Delgada.

Le public ne pourra utiliser les cartes de la taxe de 25 centimes pour les communications à destination des pays de l'union postale ou des provinces portugaises d'outre-mer, qu'en comptant la taxe nécessaire au moyen de timbres-poste.

Art. 3. Il sera permis d'insérer dans les cartes tout objet qu'il est permis d'introduire dans les lettres ordinaires, de manière que jamais le poids de cette carte-lettre et contenu n'excèdent jamais 15 grammes sinon cette carte sera taxée comme insuffisamment affranchie, à moins que la taxe n'ait été complétée au moyen de timbres-poste.

Les timbres coupés des cartes-lettres ne pourront être employés pour l'affranchissement des autres espèces de correspondances et ne pourront être échangés contre d'autres espèces de timbres

§ unique. Lorsqu'un type de cartes-lettres sera retiré de la circulation, il sera permis d'échanger ces cartes pour des timbres en circulation, pourvu que lesdites cartes soient intactes.

Les cartes-lettres pourront être enregistrées et accompagnées d'accusés de réception.

Les ministres et secrétaires d'Etat et des travaux publics, commerce et industrie sont chargés de l'exécution du présent décret.
Paris, le 28 octobre 1886.

Roi.

MARIANNO CYRILLO DE CARVALHO.

ENYDIO JULIO NAVARRO.

RUSSIE.

Shadrinsk (Perm). Le timbre reproduit n° 283 est déjà changé par une lithographie analogue. Le renard a la queue plus courte; le ciel est formé de lignes plus espacées; le fond a le dessin plus resserré; les lettres sont plus maigres; enfin le dessin a un demi-millimètre de moins en largeur :

3 kopeks, mauve.

Biejetzh (Tver). Le timbre 3 kop. lilas au type ci-contre a été émis le 15 novembre 1885. Il existait d'abord en huit variétés sur deux rangées horizontales. Depuis, ce type a été recomposé en dix variétés sur une ligne horizontale où les dites variétés ont plus de largeur parce qu'elles ont un cliché typographique de plus, c'est-à-dire 11 clichés :



3 kopeks lilas. 10 variétés.

Pskoff (Pskoff). Le timbre a son type refait où l'animal se présente la queue presque droite. Il y a diverses têtes bêtes à la feuille; les timbres sont piqués 12 1/2.

3 kop., noir

ST-THOMAS ET PRINCE.

M. Marsden nous a montré un 10 réis, orange, couleur du 200 réis, piqué 13, qu'il suppose avoir été imprimé ainsi par inadvertance, tandis que sa couleur devait être jaune ou verte. Nous croyons plutôt à un *essai* :

10 réis, orange.

SIAM.

Der Philatelist a vu, avec double surcharge, le 1 tical sur 1/2 att, bleu, la première surcharge noire, recouverte d'une autre rouge :

1 tical s/ 1/2 att bleu, noir et rouge.

SUEDE.

Une carte 10 öre, carmin, type en relief des enveloppes aurait été vue par *Der Philatelist*. Nous supposons qu'elle est du format actuel des cartes,

car celles antérieures avaient toutes le type en relief et par conséquent la nouvelle n'aurait rien d'extraordinaire :

10 öre, carmin sur blanc.

TASMANIE.

On aurait employé à Ellesmere, ainsi que l'atteste une lettre qui est arrivée entre les mains du *Philatelic Record*, pendant un moment de pénurie, 1 penny, le timbre 2 pence qui aurait été coupé en deux. Ce moyen de fractionner les timbres serait continué là-bas, paraît-il :

1/2 timbre 2 p. vert (TAS en fil.)

URUGUAY.

Un nouveau tirage des cartes-lettres donne le 3 centesimos d'une autre teinte :

3 centesimos, vert foncé.

WURTEMBERG.

Les enveloppes-mandats ont à gauche les deux lignes du milieu réduites à une seule : *Name des Absenders* :

15 pfennig, orange.

20 — bleu.

Les collectionneurs de timbres-poste.

Tout le monde a pu lire comme nous cet article qui a été reproduit par presque tous les journaux petits et grands et relatif aux collectionneurs de timbres-poste. On y parle d'un marchand « bien connu de Paris » qui offre 120 francs pour chaque timbre toscan antérieur à 1860 et 400 francs pour ceux parfaitement conservés. Les timbres français de 1849 sont cotés 25 francs dans le catalogue de ce marchand; 2,000 francs certains Maurice, etc., etc.

En lisant cette... fumisterie, les propriétaires si éprouvés depuis quelque temps, ont fouillé aussitôt la correspondance de leur jeunesse pour tâcher de contrebalancer un peu leurs pertes et mettre la main sur des 25, 120, 400 et 2,000 francs. Malheureusement l'adresse de ce marchand si connu, personne ne peut la donner, pas même au journal qui a lancé cette histoire. Les heureux chercheurs ont donc fait leurs propositions à des marchands moins connus, mais dont l'adresse se trouve plus facilement.

Nous avons reçu, pour notre part, diverses demandes d'information pour connaître le domicile de la célébrité parisienne et quantité de propositions, entre autres celle d'un propriétaire qui nous offre trois timbres annulés 20 c. de 1849 au prix de f. 30 et deux de 25 centimes 1850 à f. 20.

Comme nous n'avons pas encore profité de cette offre brillante, nous gardons l'adresse à la disposition de celui qui voudra s'enrichir, ce qui ne se présente pas tous les jours.

Le 1 1/2 penny du Nouveau Brunswick.



en deux surchargé 1 1/2. Ne l'ayant pas vu et ne pouvant justifier de son authenticité nous l'avons marqué d'un *.

Le *Philatelic Record*, sur certaines observations d'un de ses correspondants, nous apprend que le port des lettres était fixé, en 1857, du Nouveau Brunswick et de la Nouvelle Ecosse, pour l'Angleterre, à 7 1/2 pence; que c'est à cette occasion que le timbre 3 pence a été coupé en deux, ce qui, avec deux timbres 3 pence ou un de 6 pence, donnait le prix de la taxe qui n'était pas représentée par un timbre.

Notre confrère arrive à une conclusion différente de la nôtre. Il trouve qu'en 1860 les surcharges n'étaient pas connues; qu'il est particulier que ce timbre n'existe dans aucune collection, sauf celle appartenant au fils de l'ancien Maître général des Postes; que l'émission de 1860 ne comptait pas de timbre équivalent à 1 1/2 penny et qu'il faut enfin une dose de crédulité qu'il n'a pas pour croire à l'authenticité de ce timbre.

Il est vrai, qu'en 1860, les surcharges étaient à peine connues (on en avait tâté en 1858 au Pérou) mais il nous semble que du moment où l'on autorisait le public à fractionner les timbres, que la poste a dû être assaillie de demandes, soit pour connaître la façon de couper le timbre, soit aussi sur le moyen d'obtenir la taxe de 7 1/2 pence et qu'il a dû se présenter aussitôt cette idée à l'esprit de l'Administrateur des postes, d'appliquer un chiffre sur le haut et sur le bas du timbre ce qui répondait à toutes les demandes. Cela n'a peut-être été qu'à l'état de projet, vu l'émission attendue de 1860, mais la chose ne nous paraît pas tellement invraisemblable que pour nous donner cette dose de crédulité qui manque à notre confrère anglais, lequel avouera avec nous que, s'il y a eu spéculation, qu'elle n'a pas dû rapporter de grands bénéfices à son auteur.

Le *Stamp Collector's Chronicle* de St-John (Nouveau Brunswick) a reproduit, paraît-il, ce timbre en 1873 en disant que la surcharge était rouge-brûlée. Nous l'avons désignée comme noire d'après un renseignement probablement erroné.

Nous avons signalé dans notre dernier catalogue, sur le dire d'un de nos correspondants, un timbre de 3 pence coupé

Le 5 pence, bleu, de la Nouvelle Galles du Sud.



Au moment d'imprimer le journal, nous recevons de M. Tapling le 5 pence, bleu, dont il est question dans la chronique de ce mois. Notre correspondant nous informe que, d'accord avec M. Philbrick, ils considèrent le timbre qu'il nous adresse et qui a la couleur primitive, comme étant de la plus parfaite authenticité.

Si le timbre a la couleur primitive, inconnue jusqu'ici, il doit donc être non dentelé comme les timbres de 1854. Nous voyons bien que l'exemplaire soumis a passé chez le dentiste et qu'il y a absence apparente de dents, mais si nous poursuivons notre examen de plus près, nous remarquons que le praticien, ayant conscience sans doute de l'acte malhonnête qu'il posait, n'a pas opéré convenablement. Il y a au côté droit, quatre ou cinq traces de dents et en bas, deux autres, qui dénotent l'inexpérience de l'opérateur et l'aveuglement de notre trop crédule ami Tapling qui s'est laissé arracher une molaire sans douleur.

Ces traces de dents nous démontrent que le timbre était piqué : première preuve de carotte.

La couleur indécise nous est une autre preuve, car ce bleu impossible est certainement composé de plusieurs couleurs. Or, le vert, qui est la couleur ordinaire du 5 pence, n'est, on le sait, qu'un mélange de bleu et de jaune. En soumettant à l'action chimique les timbres verts-bleus, on peut obtenir sans difficulté un timbre bleu, parce que c'est cette couleur qui domine ici. Il est donc probable que la « couleur primitive » a été obtenue de cette façon.

Nous pourrions critiquer l'oblitération qui a une encre indécise, qui pourrait bien être la suite d'une altération; nous pourrions encore nous étonner de toute absence de gomme, mais nous croyons que les premières preuves données sont suffisantes et que le timbre bleu peut être jugé sans appel.

AVIS

Le 2^e Supplément (1886)

ou

Catalogue Prix-Courant des Timbres
(6^e édition)

est complètement épuisé.

Bruzelles. — Imprimerie L.-B. MOENS et fils, rue aux Laines, 48.



ALBUM ILLUSTRÉ POUR TIMBRES-POSTE & TÉLÉGRAPHE

classé par ordre alphabétique, par J.-B. MOENS

Nouvelle édition (1886) entièrement refondue et considérablement augmentée. Joli volume grand in-8° oblong, imprimé sur beau papier vélin satiné. Chaque page est entourée d'un encadrement fleuroné: il est enrichi, en outre, de cent neuf armoiries des principaux Etats du globe (*) et de deux mille cinq cents types de timbres-poste et télégraphe. Le volume est de 284 pages, nombre bien supérieur à celui de l'édition précédente. Malgré cette augmentation de frais et le grand nombre de types gravés exclusivement pour l'album, les prix restent les mêmes.

PRIX DES ALBUMS :

Demi-toile, couverture imprimée . . .	Fr.	5 »
Pleine toile anglaise, rouge, plat doré . . .	»	6 »
Le même, un fermoir . . .	»	6 50
» deux fermoirs . . .	»	7 »

LE MÊME ALBUM, dont le recto est resté en blanc, mais avec le même encadrement, formant 568 pages.		
Pleine toile anglaise, rouge, plat doré . . .	Fr.	9 »
Le même, un fermoir . . .	»	9 50
» deux fermoirs . . .	»	10 »
» doré sur tranche, un fermoir . . .	»	12 »
» » deux fermoirs . . .	»	12 50
» plein maroquin, un fermoir . . .	»	25 »

(*) On peut obtenir les clichés en galvano de nos armoiries, au prix de trois francs chacun.

ALBUM pour timbres-poste, classé par ordre géographique et suivi d'une table alphabétique, illustré de 632 types, gravés d'après les originaux, et de 78 armoiries, vol. in-8° oblong, relié en pleine toile, rouge, plat doré . . . fr. 2 »

GATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE

par J.-B. MOENS

Nouvelle édition (64). Cet ouvrage, qui est complètement remanié, comprend la description de tous les timbres-poste, timbres pour lettres enregistrées, timbres de journaux, bandes, timbres-taxe, retour, contrôle, administratifs, officiels, franchise, timbres de bureaux de poste, enveloppes timbrées avec l'énumération de tous les formats et variétés, enveloppes particulières et officielles, cartes postales, cartes-feldpost, officielles, de service et avec réponse, timbres-télégraphe, feuilles et cartes-télégrammes, cartes-dépêches, mandats, enveloppes-mandats, réimpressions, offices particuliers et postes locales, timbres de chemin de fer et de factage, timbres fiscaux, timbres faux, ayant affranchi la correspondance, et enfin la description de quantité d'essais de timbres, enveloppes, cartes-télégrammes et fiscaux avec leurs prix de vente.

Un volume grand in-8° à deux colonnes, illustré de 4750 types de timbres (*), imprimés sur planches à part de la grandeur du volume et formant ensemble 1004 pages. Prix : 25 francs ou 20 shill., 20 marks ou 5 dollars (franco).

(*) Les clichés de tous les timbres contenus dans ce catalogue sont à obtenir à des prix très modérés.

LES TIMBRES-POSTE ruraux de Russie, précédé d'une introduction sur l'histoire des postes rurales, avec notes géographiques et historiques par S. Kowrowski, volume in-8, avec prix de vente, illustré de 130 gravures . . . fr. 2 50

Exemplaire d'amateur, imprimé sur papier vergé de Hollande . . . fr. 4 »

NOTICE sur l'origine du prix uniforme de la taxe des lettres et sur la création des timbres-poste en Angleterre, par Arthur de Rothschild, in 18, papier vergé . . . fr. 2 »

LA POSTE anecdotique et pittoresque, par Pierre Zaccane. Deuxième édition, un vol. in-12 de 310 pages, 3 fr. (franco.)

BIBLIOTHÈQUE des timbrophiles. Cette publication se compose uniquement d'ouvrages se rapportant aux timbres.

Précis historique et géographique est donné en tête du volume et les renseignements sont appuyés de documents officiels; quelques notes traitent de l'origine et de l'histoire des armoiries.

La souscription, limitée à 150, est fixée à 18 fr. pour la série en publication de 6 vol. in-18 illustrés. Séparent les volumes subissent une majoration de prix.

J.-B. MOENS. Timbres de Naples et de Sicile, 1 vol. . .	fr.	20 »
Id. Timbres du Pérou, 1 vol. ill. . .	»	8 »
Id. id. de Parme, Modène, Romagne, 1 vol. ill. . .	»	6 »
Id. id. de Toscane, St-Marin, Eglise, 1 vol. ill. . .	»	6 »
Id. id. de Maurice, 1 vol. ill. . .	»	4 »
Id. id. de Saxe, 1 vol. ill. . .	»	4 »
Id. id. de Mecklenbourg-Schwérin et Strélitz, 1 vol. ill. . .	»	4 »
Id. id. du Gr.-Duch. du Lux. 1 vol. ill. . .	»	6 »
Id. id. de Tour et Taxis, 1 vol. ill. . .	»	4 »
Id. id. d'Egypte, 1 vol. ill. . .	»	4 »
Id. id. de Belgique, 2 vol. ill. . .	»	8 »
Id. id. de Wurtemberg, 2 vol. ill. . .	»	8 »
Id. id. d'Argentine, 2 vol. ill. . .	»	8 »
Id. id. de Schleswig-Holstein, Lauenbourg et Bergedorf, 1 vol. ill. . .	»	4 »
Id. id. de Prusse, 1 vol. ill. . .	»	4 »
CH. COSTER. Les postes privées des Etats-Unis, 2 vol. ill. . .	»	8 »
WALKER & MOENS. Les timbres de Natal, 1 vol. ill. . .	»	4 »
TIFANY. Timbres des Etats-Unis, 3 vol. ill. . .	»	12 »

TIMBRES de Moldavie et de Roumanie, par Je D^r Magnus, in-12, illustré de 30 gravures . fr. 1 50
Id. sur papier de couleur, tiré à 16 exempl. fr. 6 »

LA POSTE à un penny, par Arthur de Rothschild, avec illustrations, in-18, papier vergé . . fr. 1 50

HISTOIRE de la poste aux lettres, depuis ses origines les plus anciennes jusqu'à nos jours par Arthur de Rothschild. Paris, imp. Jouaust, papier de Hollande . . . fr. 3 50

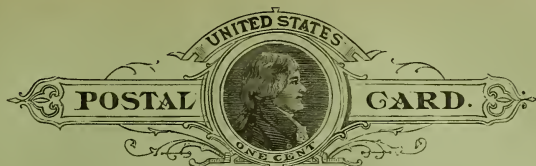
ON THE FALSIFICATION of postage stamps or a general nomenclature of all the imitations and Forgeries as well as of the Various essay Stamps of all Countries, by J.-B. Moens, translated by E. Doble. In-12 broché, prix : 1 franc (franco).

5000 TYPES en galvano, pour illustrer les circulaires, prix-courants, journaux et ouvrages concernant la timbrophilie, en vente à des prix très modérés. On s'abonne également pour les nouveaux types qui paraissent dans le *Timbre Poste* ou dans le *Timbre Fiscal*.

ALMANACH DU TIMBRE-POSTE

par X. Y. Z.

contenant des prédictions faciles de chaque jour, soit sur les timbres, timbrophiles ou marchands, des éphémérides et quelques faits divers se rapportant aux postes et aux timbres. Volume in-8° illustré de gravures sur bois. Prix : 2 francs (franco).



NOTHING BUT THE ADDRESS TO BE ON THIS SIDE.



LE TIMBRE-POSTE

JOURNAL
DU COLLECTIONNEUR

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 433 GRAVURES

SUIVI DU

TIMBRE FISCAL

QUATORZIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 65 GRAVURES

BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRIE-ÉDITEUR

7, GALERIE BORTIER, 7.

1887

LE
TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

VINGT-CINQUIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 433 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, LIBRAIRE-ÉDITEUR
GALERIE BORTIER, 7

1887

BRUXELLES. — Imp. J.-B. MOENS et Fils, rue aux Laines, 48.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1887

- Aalborg, 94, 110.
 Aarhus, 5, 41.
 Açores, 13, 73.
 Afghanistan, 1.
 Aleksandria, 10.
 Allemagne, Empire, 1, 15, 25, 37, 45, 57, 73, 85.
 — Apolda, 25, 37, 85.
 — Auerbach i Voigt, 26.
 — Barmen, 37, 45, 85.
 — Berlin, 1, 2, 13, 26, 37, 57, 73.
 — Bochum, 38, 46, 57, 73, 86.
 — Bonn, 74.
 — Breslau, 14, 26, 46.
 — Brunschw., 4, 14, 26, 38, 58.
 — Carlsruhe, 14, 26, 74.
 — Chemnitz, 74, 86.
 — Cologne, 14, 26, 46.
 — Dantzig, 14, 27, 75.
 — Dresde, 4, 15, 27, 38, 46, 75.
 — Elberfeld, 15, 27, 58.
 — Francfort s/Mein, 2, 15, 38, 46, 58, 75, 86.
 — Freibourg, 39, 46.
 — Goerlitz, 27, 46.
 — Hambourg, 3, 27, 87.
 — Hanovre, 2, 39, 75.
 — Heidelberg, 2, 27, 39, 46, 75.
 — Leipzig, 3, 16.
 — Magdebourg, 38, 46, 76.
 — Mannheim, 16, 28, 39, 76.
 — Mayence, 16, 28, 39, 76.
 — Meitz, 28, 39, 58, 87.
 — M. Gladbach, 4.
 — Stuttgart, 75.
 — Strasbourg, 4, 16, 29, 40, 87.
 — Stutgard, 29, 46.
 — Wiesbaden, 2, 46, 59, 77, 87.
 — Zittau, 77, 87.
 Allemands employés par fractions, (Réflexions sur les timbres, XIV).
 Allemands. Les plus vieux timbres, 116.
 Ananieff, 10.
 Angola, 17.
 Antigua, 4, 27, 93.
 Antilles danouises, 4, 59, 77.
 Antioquia, 93.
 Anvers. Exposition de Timbres à, 41, 67.
 Apolda, 25, 37, 85.
 Arendael, 9.
 Argentine (Rép) XXII, 46, 77, 93.
 Arzamass, 10.
 A tout seigneur tout honneur, 35.
 Atharsk, 90, 105.
 Auerbach i Voigt, 26.
 Australie du Sud, 17, 29, 47, 59, 77.
 — Occidentale, 17, 59.
 Autriche, 47, 101.
 Avant-propos 1.
 Avoir important, 101, 109.
 Barmen, 37, 45, 85.
 Bavière, XIII, 29, 47, 59, 101.
 Bavière. Le 6 k. 1849 de, XII.
 Bayonne. Timbre de, 97.
 Bechoanaland Britannique, 17, 29, 40, 47, 87, 95, 101.
 Belgique, 17, 30, 59, 77, 109.
 Berlin, 1, 2, 13, 26, 37, 57, 73.
 Bermudes, X, 1, 30.
 Bermudes. Les timbres-poste de, X.
 Bielozorsk, 81.
 Bochum, 38, 46, 57, 73, 86.
 Bokhara, 4, 84.
 Bokhara. Les timbres de, 84.
 Bolivie, 69.
 Bonn, 74.
 Bosnie et Herzégovine, 30.
 Brésil, 10, 40, 60, 109.
 Breslau, 14, 26, 46.
 Brunswick, XVII, 4, 14, 26, 30, 38, 58.
 Bulgarie, 30, 88, 94, 102.
 Canada, 94.
 Cap de bonne Espérance, XXII, 91.
 Carlites. Les timbres, 22, 54, 98, 107.
 Carlsruhe, 14, 26, 74.
 Centenaire de 1789. Le, 34.
 Ceylan, 17, 30, 40, 61, 83, 94.
 Charkoff, 81.
 Chemnitz, 74, 86.
 Christiansund, 104.
 Cochinchine, 30, 40, 61, 78, 88, 109.
 Cologne, 14, 26, 46.
 Colombie, 17, 30, 48, 61, 78, 95, 102, 110.
 Colonies allemandes, 30.
 — françaises, 40, 110.
 Comment naquit le Timbre-Poste, 1.
 Congo, 94.
 Copenhague, 5, 31, 94.
 Costa Rica, 40, 94.
 Correspondances, XXXVI.
 Crefeld, 26, 38, 86.
 Croissant Thongra, XXIV.
 Cuba, 30, 40.
 Cundinamarca, 41, 48.
 Cuzco, 94.
 Danemark, 5, 17, 31, 40, 78, 88, 94, 102, 110.
 — Aalborg, 94, 110.
 — Aarhus, 5, 41.
 — Copenhague, 5, 31, 94.
 — Holbaek, 110.
 — Horsens, 5, 17.
 — Kolzing, 111.
 — Odense, 5, 41, 111.
 — Randers, 5, 31, 78, 102, 111.
 — Vejle, 111.
 — Viborg, 41, 94.
 Dantzig, 14, 27, 75.
 Demande d'information, 100, 108.
 Dominicaine, Rép., 18, 111.
 Dominique, 61.
 Drammen, 61, 104.
 Dresde, 4, 15, 27, 38, 46, 75.
 Drontheim, 31, 104.
 Egypte, 5, 61, 112.
 Elberfeld, 15, 27, 58.
 Equateur, 61, 95.
 Espagne, XXXI, 22, 31, 54, 92, 98, 107.
 Espagne. Variété du 6 c. 1832 d, 92.
 États intéressants. De quelques, XVI.
 États Confédérés, 31, 97.
 — Bayonne, 97.
 — Ionesberg, 11.
 — Milbury, 97.
 États de l'Eglise, VII.
 États-Unis d'Amérique, 6, 18, 48, 78, 88, 95, 102, 112.
 — 88, 95, 95, 103, 112.
 — Antioquia, 93.
 — Cundinamarca, 41, 48.
 — Santander, 95.
 — Tolima, 18, 31, 88, 92, 103, 111.
 Falkland, 6, 48.
 Faridkot, 31, 78, 103, 112.
 Fernando Poo, 32.
 Finlande, 6, 89, 103.
 — Helsingfors, 6.
 — Helsingfors Boback, 89, 103.
 Français bleu e. et des ch. taxe 1875. A propos des timbres, XV.
 Français. Les faux timbres-poste, 31.
 Français. Les premiers timbres, XXVII.
 France, XV, XXVII, 6, 18, 32, 51, 62, 78, 103, 112.
 Francfort s/Mein, 2, 15, 38, 46, 58, 73, 86.
 Freibourg, 39, 46.
 Gabon, 17, 18, 62.
 Gadiatsch, 30, 82.
 Gambie, 48.
 Gdoff, 103.
 Gibraltar, 7, 32, 41, 48, 62, 78.
 Goerlitz, 27, 46.
 Grande Bretagne, 18, 62, 89.
 Grèce, 19.
 Grenade, 7, 41, 62.
 Grätzowetz, 114.
 Grimstad, 33.
 Griqualand, 78.
 Guadeloupe, 19.
 Guatemala, 7, 20, 48, 62, 79, 92, 103.
 Guatemala. Quelques remarques sur les timbres, 92.
 Guinée. Les timbres-poste de, XXVI.
 Guyane anglaise, 49, 79.
 — française, 62, 79, 103.
 — hollandaise, 62.
 Gwalior, 79, 103.
 Hambourg, 3, 27, 87.
 Hambourg. De quelques enveloppes, de, XX.
 Hanovre, 2, 39, 75.
 Hayderabad, 20, 11, 112.
 Heidelberg, 2, 27, 39, 46, 75.
 Helsingfors, 6.
 Helsingfors-Boback, 89, 103.
 Holbaek, 111.
 Honduras Britannique, 20.
 — République, 89.
 Hongkong, 49.
 Hongrie, 8, 49, 79, 113.
 Horsens, 5, 17.
 Inde anglaise, XXX, 32, 62.
 Inde néerlandaise, 8, 42, 103, 113.
 Inde. Notation des monnaies dans l', XXX.
 Inde portugaise, 42, 103.
 Italie, V, VI, VII, VIII, X, 8, 32, 42.
 Italie. Les timbres-poste en, V.
 Italie. Notes sur quelques timbres de, VI.
 — Eglise, VIII.
 — Italie, VII.
 — Lombardo-Vénétie, IX.
 — Modène, VII.
 — Naples, VIII.
 — Romagne, IX.
 — Sicile, VIII.
 — Toscane, VIII.
 Italiennes devant la justice. Les postes, 92.
 Jamaïque, 8, 113.
 Jelez, 90.
 Jhalavar, 108.
 Jhnd, 20, 42, 49.
 Jonesberg, 11.
 Jummoo-Kashmir, 8, 20.
 Kolding, 110.
 Koloma, 10.
 Lagos, 8, 62, 113.
 Lebedin, 50.
 Leipzig, 3, 16.
 Leof, 82.
 Liebedjan, 51.
 Liberty, 116.
 Lombardo-Vénétie, IX.
 Louby, 51, 82.
 Luxembourg, 49, 91, 104.
 Luxembourg. Les timbres de, 91.
 Macao, 20, 32, 79, 104.
 Madagascar. Les timbres de, 83.
 Magdebourg, 38, 46, 76.
 Malacca, 20, 49, 65, 95, 104.
 Malmby, 105.
 Mandal, 33.
 Mannheim, 4, 16, 28, 39, 58.
 Martinique, 61, 87, 89, 104.
 Maurice, 32, 90, 95.
 Mayence, 16, 28, 39, 76.
 Meitz, 28, 39, 58, 87, 112.
 Mexique, XXXI, 9, 20, 32, 42, 61, 79, 95, 104, 113.
 M. Gladbach, 4.
 Milbury. Le timbre de, 97.
 Modène, VII, 9.
 Monaco, 9, 113.

Moniteur le Docteur Legrand, xx.
 Montserrat, 20.
Morenet. Les timbres de 36.
 Morschansk, 51^a.
 Naples, viii^a.
 Natal, 104^a.
 Nepal, 114^a.
 Nevis, 20^a, 79.
 Nord de Bornéo 91^a, 21^a, 49^a, 63, 80.
 Norvège, xxiii, 9, 21, 33^a, 63^a, 80, 90, 104^a, 114.
 — Arendael, 9.
 — Christiansund, 104.
 — Drammen, 63^a, 104^a.
 — Drontheim, 33^a, 104^a.
 — Grimstad, 33^a.
 — Mandal, 33^a.
 — Tromsø, 80^a, 90.
 Nouvelle Calédonie, 9, 107^a.
 Nouvelle Calédonie. Le timbre 10 c. de la 107^a.
 Nouvelle découverte, 116^a.
 Nouvelle Ecosse, xxiii^a, 9.
 Nouvelle Galles du sud, 35, 49, 63^a, 90, 106^a, 112.
Nouvelle Galles du sud. Le 5 p. bleu de 35.
 Nouvelle Rép. d'Afrique du Sud, 10, 21, 43, 63^a, 80, 96.
 Nouvelle Zélande, xxiii, 49^a, 100, 105, 114.
 Nowgorod, 105.
 Nowanngur, 90.
 Odense, 5^a, 41^a, 111^a.
 Orgueyeff, 51.
 Oustysolsk, 51^a.
 Paraguay, 43, 49^a, 80, 90.
 Particularités postales, xxxi.
 Pays-Bas, 10, 63, 80, 116.
 — Rotterdam, 63.
Pays-Bas. Les timbres-Porteux des 116.
 Péron, 33, 55^a, 63^a, 106.
 Péron. Les timbres du 55^a.
 Péron surchargés. Les timbres du 106.
 Perse, 61.
 Philippines, 10^a, 21, 33, 63.
 Porchow, 82^a.
 Porto Rico, 33, 80, 90.
 Portugal, 10, 21, 49, 80^a, 90^a, 96^a, 105.
 Pountch, 50^a, 105, 114.
 Prilouky, 10, 51.
 Préstation, 12.
 Puntilla, 43^a, 82^a.
Quelques remarques à l'occasion de ce numéro jubilaire, xxxiii.
 Rajcepla, 33.

Randers, 5^a, 31, 78, 102^a, 111^a.
 Réunion, 10, 63.
 Richmond, 116^a.
 Rjask, 34^a.
 Rjef, 51^a, 90^a.
 Romagnes, 18^a.
 Rotterdam, 63.
 Roumanie, 44, 105.
 Russie 11^a, 10, 22, 33, 50^a, 81^a, 90^a, 105, 114^a.
 — Aleksandria, 50.
 — Anisioff, 10.
 — Arzamas, 10.
 — Atkarsk, 90, 105.
 — Biélozersk, 81^a.
 — Charkeff, 81.
 — Gadziatch, 50^a, 82^a.
 — Gdoff, 105^a.
 — Griazowetz, 114^a.
 — Jeletz, 90.
 — Koloma, 10.
 — Lebedin, 50^a.
 — Lgoff, 82.
 — Liebedjan, 51.
 — Loubny, 51, 82.
 — Malmeye, 105^a.
 — Morschanch, 51^a.
 — Novgorod, 105^a.
 — Orgueyeff, 51.
 — Oustysolsk, 51^a.
 — Porchow, 82^a.
 — Prilouky, 10, 51.
 — Rjask, 34^a.
 — Rjef, 51^a, 90^a.
 — Shadrinsk, 11.
 — Solikamsk, 105^a.
 — Tichvin, 51^a.
 — Tschambar, 82^a.
 — Zadonsk, 51.
Russie. Renseignements sur les premières enveloppes et timbres de, ii^a.
 Saint-Christophe, 51, 82^a.
 Sainte-Hélène, 82.
 Sainte-Lucie, 52, 105, 115^a.
 Saint-Thomas et Prince, 44^a.
 Saint-Vincent, 22.
 Salvador, 52^a, 82, 91, 96, 105.
 Samoa, 22^a, 34, 44, 52, 82.
 Santander, 95^a.
 Selangor, 91, 105.
 Sénégal, 66^a, 91, 105, 115.
 Serbie, 52.
 Shadrinsk, 11.
 Siam, 52, 65^a, 91, 115.
 Sicile, viii^a.

Sierra Leone, 66^a.
Société Timbrophilique de Bruxelles, 84.
 Solikamsk, 105^a.
 Soruth, 22.
 Stettin, 76^a.
 Strasbourg, 4, 16^a, 29, 40, 87.
 Stuttgart, 30^a, 46.
 Suède, 44, 83, 96^a.
 Suisse, 52, 96.
 Sungai-Ujong, 66^a.
Synley. L'enveloppe locale de, 106^a.
 Tabago, 11.
 Tasmanie, 11, 34.
 Terre-Neuve, 66, 115^a.
 Tichvin, 51^a.
Timbre Poste. Numéro jubilaire du, 12, 24.
Timbres. Les faux, 12.
 Timor, 22, 34^a.
 Tollma, 18, 31^a, 88, 92^a, 103, 111, 116^a.
Tolima. Timbres de, 92^a, 116^a.
 Tonga, 11^a, 66^a.
 Toscane, viii^a.
 Transvaal, 11^a, 44^a, 53, 85^a.
 Trébouaux, 27.
 Trinité, 34.
 Tromsø, 80^a, 90.
 Tschambar, 82^a.
 Turk, 91.
 Turquie, xxiv^a, 22.
 Uruguay, 11, 115^a.
Utilité des timbres oblitérés. De l', xxii^a.
 — Argentine, xxii^a.
 — Brunswick, xxii^a.
 — Cap de Bonne Espérance, xxii.
 — États-Unis de la Nouvelle Grenade, xxiii^a.
 — Italie, xxiii^a.
 — Mexique, xxiii^a.
 — Nouvelle Ecosse, xxiii^a.
 — Nouvelle Zélande, xxiii.
 — Victoria, xxiii^a.
 — Wurtemberg, xxiii^a.
 Varis, 108.
 Veile, 111^a.
 Venezuela, 53^a, 66, 83^a, 96, 108^a, 115.
 Viborg, 41^a, 94^a.
 Victoria, xxiii^a, 11, 34^a, 44^a, 53^a, 66^a, 83, 97^a, 106.
 Vierges, 106, 115^a.
Wenden. Une enveloppe de, 106.
 Wiesbaden, 2, 46, 59^a, 77^a, 87.
 Wurtemberg, xxiii^a, 22, 53, 66.
 Zadonsk, 51.
 Zittau, 77, 87^a.

NOTA. — Les chiffres romains se rapportent au numéro jubilaire qui doit être placé en tête de ce journal.
 Les types sont marqués par un astérisque. (*)



AVANT-PROPOS

Comment naquit « LE TIMBRE-POSTE »

C'était vers la fin de 1862; nous cherchions à résoudre ce problème assez difficile : publier un prix-courant de timbres, sans frais, tout en évitant la rapacité du fisc en pareille circonstance, qui exigeait à cette époque un droit de timbre.

Un prix-courant, donné comme annonce, pouvait, il est vrai, nous soustraire à ce droit, mais les annonces ne sont pas précisément pour rien : il fallait trouver autre chose... Des annonces à un journal, il n'y a qu'un pas. Si nous faisons un journal de timbres? Après tout, pourquoi pas? Mais il ne suffit pas d'avoir une idée, encore faut-il savoir la mettre en pratique. Après mûre réflexion, nous trouvâmes qu'au besoin les quatre pages minimum d'un journal pouvaient comprendre des annonces pour l'une d'elles, le prix-courant pour deux autres, et sur la quatrième, entretenir le lecteur des timbres.

C'était là le programme, mais qui ne laissait pas cependant de nous inquiéter. Parler timbres, c'est fort bien, mais que dire? qu'ils sont beaux, laids, c'est monotone, puis après? Cette critique du beau et du laid fut cependant un trait de lumière pour nous : nous conçûmes aussitôt l'article *palpitant*

d'intérêt : « Les timbres-poste envisagés au point de vue artistique », qui nous fournit deux colonnes sur trois, consacrant cette dernière colonne au petit boniment de rigueur « But de cette feuille.

Mais quand il fallut écrire « le but de cette feuille », nous trempâmes plus de vingt-cinq fois notre plume dans l'encre, sans arriver à tracer autre chose que « But de cette feuille ». Le fait est que « le but » nous échappait complètement.

Il était bien convenu que c'était afin « de combler une lacune » que nous faisions paraître notre feuille, mais encore fallait-il, si pas le prouver, au moins essayer de le démontrer.

Le but de la feuille a-t-il été rempli? nous le pensons, puisque nous voilà célébrant nos vingt-cinq printemps.

Maissi « le but de cette feuille » et « les timbres-poste envisagés au point de vue artistique » avaient sauvé la situation pour le premier numéro, il fallait à tout prix trouver autre chose pour le deuxième; car, à notre grand étonnement, les abonnements nous arrivaient de toutes parts : on nous prenait donc plus au sérieux que nous ne nous prenions nous-mêmes. Nous apprîmes même qu'il existait à Bath, depuis le 15 février 1863 un journal « The Stamp Collector's Magazine », lequel s'était laissé distancer depuis le 15 décembre 1862, par un autre : *The Monthly Advertiser* que nous ne

connûmes que plus tard. Et ces deux journaux ne contenaient pas de prix-courant ! nous n'en revenions pas de cette témérité.

Nous nous remetmes au travail et cette fois, la *Chronique* et un *mot* sur l'origine des timbres-poste firent les frais du deuxième numéro. Nos inquiétudes augmentaient chaque jour, il fallait établir un troisième numéro, quand nous reçûmes de Gènes le spécimen d'un timbre proposé par MM. Pellas frères et qui avait été refusé par le gouvernement italien. On faisait par la même occasion, appel à l'influence ! de notre feuille.

Inévitablement notre petit amour-propre devait se trouver flatté de la demande, aussi trouvâmes-nous le timbre admirable et nous écrivîmes « les timbres d'Italie » ce qui fut une occasion de faire paraître le troisième numéro, conçoit-on cela ? avec deux pages de texte ! Cette prodigalité pouvait nous être fatale, mais bast ! nous avions confiance dans notre étoile qui nous a rarement abandonné.

Pour le quatrième numéro, il nous arriva un collaborateur, M. De Rives de Seine (capitaine E. Belleville, aujourd'hui décédé) ; il nous remettait « Les timbres-poste considérés au point de vue de l'histoire ». Cette bonne fortune nous engagea à donner un supplément de deux pages... d'annonces. Nous ne doutions plus de rien !

Un collaborateur nouveau, M. Léon Chandelier, également décédé, devait porter la lumière... sur « Les mémoires d'un timbre-poste de la Nouvelle-Ecosse » et nous prouver ainsi qu'il n'était pas si difficile de publier un journal ; c'est ce qui nous décidait à entamer, pour notre numéro 6, la troisième page, et nous attaquions bravement « Le service des postes en Belgique » en faisant paraître un article sous ce titre. Que dire du numéro 7 ? qu'il ressemblait au numéro 6 ; mais le numéro 8 était un vrai régal pour les lecteurs du *Timbre-Poste* : ce numéro contenait 2 1/2 pages de texte, quatre de prix-courant et une et demi d'annonces ! aussi la jubilation des abonnés fut-elle grande. Cela ne pouvait durer. Après les numéros 9 et 10, qui n'étaient que de nouveaux échantillons de notre prodigalité de texte, annonces et prix-courants, nous prîmes la résolution de remettre nos lecteurs à la portion congrue, c'est-à-dire deux pages de texte et deux de prix-courants ou d'annonces pour les deux derniers numéros, lesquels, remarquons-le bien, parurent le même mois !

Nous étions arrivé, sans trop d'encombre, à publier nos douze numéros, nous avions trouvé

notre boussole pour nous diriger ; nous prîmes la résolution de suivre l'exemple donné et d'illuster désormais le texte du journal, des types de timbres tout en changeant le format trop grand, et adoptant, à partir de janvier 1864, celui que nous avons conservé jusqu'ici.

Telles sont les tribulations de la première année du *Timbre-Poste*. J.-B. MOENS.

Renseignements sur les premières enveloppes et timbres de Russie



Avant l'introduction des timbres en Russie, le département des postes envoya M. Tcharnkowski en Allemagne pour y étudier le système postal. Il resta deux ans absent et rapporta une collection de timbres-poste en emploi jusqu'en 1856 dans les pays d'Allemagne, Suède, Angleterre, France, etc.



Les premiers essais présentés par l'Expédition portaient une tête de Mercure ou un aigle au centre d'un cercle guilloché. Ces deux types ont déjà été décrits au *Timbre-Poste*, n° 220. Une des gravures représente ici le dessin d'une oblitération essayée à cette époque et imprimée en noir ou frappée en relief.

On rencontre de ces types sur enveloppes de papier blanc jaunâtre (138×118^{mm}) avec estampille à droite, savoir :

1^{re} type. 10 kopecks, vert, rose, noir, bleu, carmin.
2^e — 10 — vert. — — —

Imprimé en deux couleurs sur fragment de papier blanc.

1^{re} type. 10 kop., bleu, centre noir.

Les spécimens présentés au Département étaient découpés suivant leur forme et collés sur enveloppes.



10 kop., noir sur blanc, paille, jaune, rose, rouge, bleu foncé, vert.

L'idée de l'Expédition était de les percer en cercle; c'est ainsi qu'elle présentait quelques essais, oblitérés d'une marque ronde ayant un chiffre 12 au centre, dont plusieurs avec le perçage en lignes suivant la forme du timbre.

M. Tcharnkowski insistant pour avoir des timbres imprimés en deux couleurs, l'Expédition se hâta de présenter le même type des enveloppes comme on le désirait.

Nous en avons vu les spécimens ci-après, imprimés sur papier blanc-jaunâtre :

10 kopecks, cadre vert.	aigle sur fond bistre.
10 — — — —	rose.
10 — — brun — —	—
10 — — — —	gris.
10 — — — —	vert-jaune.
10 — — carmin — —	—
10 — — — —	mauve.
10 — — — —	lilas.

A une époque que je ne puis préciser, mais vers 1856, Gottlieb Haase, fils, de Prague, présenta un type à l'aigle impérial en relief, au centre d'un ovale contenant son adresse et placé sur manteau impérial avec couronne au dessus; le fond est quadrillé en losange et l'impression est bistre avec centre bleu.



Ce type servit plus tard de modèle au chef des graveurs, M. François Keppler pour les timbres russes émis en 1857.

De la première émission 1857, il n'y a eu que 3,000,000 de timbres non dentelés, d'imprimés: c'est ce qui explique sa rareté.

Du 20 kopecks 1858, il nous a été donné de voir des essais, piqués 15, imprimé sur papier à filigrane, chiffre 2 et sans filigrane :

20 kopecks, vert, centre lilas, ch. 2 eu fil.
20 — — — — papier uni.
20 — bleu — orange —

Nous avons encore le 10 kopecks, mise en train, imprimé sur papier blanc-jaunâtre, sauf les armoiries centrales et dont l'ovale reste blanc :

10 kopecks, noir, piqué 15.

Voici maintenant quelques documents qui n'ont pas besoin d'explications :

Extrait de la communication du Département des Postes, au chef général.

Votre Altesse a bien voulu, en juillet dernier, faire la proposition au Conseil Impérial, d'introduire dans l'Empire, des timbres adhésifs pour la correspondance ordinaire.

Le Ministre des Finances a fait ensuite part à Votre Altesse des communications techniques pour la fabrication des papiers d'Etat, et la manière de fabriquer les timbres, ajoutant, par la même occasion, huit enveloppes timbrées de modèles faits par l'Expédition et imprimées en différentes couleurs.

L'Expédition propose :

1. D'imprimer ces timbres sur papier mécanique spécial fin et glacié;
2. Afin de distinguer les timbres, les imprimer en noir, de deux loths en bleu foncé et des trois loths en rouge;
3. La solidité de la matière collante n'a pas d'importance particulière, qu'elle soit de simple colle, amidon ou gomme arabique; mais pour empêcher l'enlèvement des timbres pour les utiliser une seconde fois, les bureaux de réception doivent y apposer un timbre d'oblitération en couleur on sec, comme il est démontré sur les modèles;
4. La gravure, ainsi que le guillochage, représentant un dessin délicat, ne peuvent être faits que par des artistes habiles et présentant assez de difficultés à imiter les timbres.

L'Expédition ajoute que, dans le cas où il y aurait des difficultés d'envoyer des marques d'oblitération aux localités nombreuses où la réception des lettres aurait lieu, qu'il se serait possible de confier aux receveurs des postes, avant la distribution, le soin de biffer à l'encre, les timbres, comme cela se fait actuellement pour les enveloppes timbrées, ce qui fait économiser des frais de préparation des marques d'oblitération.

Puisque le premier projet d'introduction des timbres adhésifs est formé par le Conseiller de Cour Tcharnkowski qui connaît spécialement la marche de cette affaire dans d'autres pays, les communications susdites de l'Expédition pour la fabrication des papiers d'Etat, furent d'abord présentées à lui, Tcharnkowski, auquel était confié, en outre, pendant son dernier séjour à l'étranger, l'étude de la façon la plus expéditive, l'ordre, l'installation de la fabrication et l'emploi des timbres adhésifs en Prusse.

M. Tcharnkowski ayant présenté actuellement des projets détaillés recueillis dans ce but à Berlin, a fait valoir ses remarques sur les communications de l'Expédition, spécialement sur le

moyen de fabriquer les timbres adhésifs et rendre impossible leur contrefaçon. M. Tcharnkowski trouve qu'il est possible d'accepter le dessin présenté par l'Expédition, mais avec les changements suivants.

a. Les armes de la poste doivent être exécutées de manière à ce qu'elles donnent un dessin en relief blanc, comme sur les enveloppes timbrées. Un tel relief rendrait impossible toute imitation sur pierre et en outre, sur ce fond blanc, la marque du poinçon d'oblitération doit être plus visible;

b. De laisser sur la partie inférieure l'inscription : *10 kop. pour un lot*, sans changement, mais de remplacer la partie supérieure par l'inscription : « Timbre-poste »;

c. Les deux cercles doivent être séparés pour être imprimés d'après le système Congrève, c'est-à-dire que sur la planche supérieure serait découpé le cercle extérieur dans lequel pourrait être placé le cercle intérieur provenant d'une seconde planche inférieure. Par ce moyen, le cercle intérieur peut être couvert d'une couleur et le cercle extérieur d'une autre et donner ainsi une empreinte de deux couleurs avec un dessin central en relief;

d. Il serait plus commode de diminuer le format du timbre, en cas contraire la feuille de papier de cent timbres serait trop grande et incommode pour être transportée, et imprimant moins de cent timbres, les comptes seraient embarrassants;

e. Les timbres ronds se collent plus commodément sur une lettre que des timbres quadrangulaires, mais pour les vendre, il serait fort embarrassant de les découper et par conséquent il est nécessaire d'introduire des timbres d'une forme ronde, mais entouré d'une rangée de trous pour faciliter la séparation du timbre comme ceux d'Angleterre et de Suède, ou enfin de laisser le cercle intérieur dans le même état, et remplacer le cercle extérieur par un cadre quadrangulaire;

f. On pourra juger de la qualité du papier, lorsque l'Expédition aura présenté des timbres entièrement terminés et non gommés. Presque partout, en Europe, les timbres-poste s'impriment sur papier à filigrane et par conséquent il faudrait préparer le papier de façon à ce que sous chaque timbre, un dessin spécial (initiales de l'Empereur, cor de poste ou un chiffre) soit placé;

g. On sait par expérience que la colle ordinaire, ainsi que l'amidon se brisent facilement ou se détachent du papier; en outre la colle mouillée par une petite quantité d'eau froide n'a que très peu de viscosité et par conséquent il vaudrait mieux employer la gomme arabique;

h. L'empreinte d'oblitération sur les timbres soumis est bien faite, mais on voit qu'elle a été exécutée par une presse; pour établir de semblables moyens dans toutes les localités postales, le prix en serait trop élevé pour la Couronne et en outre il prendrait trop de temps pour se servir de la presse; par conséquent, pour annuler les timbres, on pourrait les frapper d'un simple poinçon indiquant la date de réception de la lettre.

Voici un deuxième document :

Les timbres-poste s'impriment à l'Expédition pour la fabrication des papiers d'Etat, sur un papier spécial avec filigrane préparé par la même Expédition et puisque les timbres sont conformes en trois différentes valeurs, le chiffre se trouvant dans chaque timbre indique le poids de la lettre qu'elle peut affranchir. La bordure des feuilles montre la valeur des timbres-poste se trouvant sur la feuille et l'année de la préparation. L'arrière partie de la feuille est couverte d'une solution de gomme arabique, afin qu'en humectant cette partie du timbre, il soit possible et commode de le coller sur la lettre.

La température de l'air et le degré d'humidité ont une grande influence sur les feuilles ainsi préparées; par la sécheresse et la chaleur elles se forment en tubes. Pour diminuer ces inconvénients, chaque feuille est aussi couverte, du côté de la face, d'une faible solution de colle avec blanc d'Espagne et l'humidité agissant sur les deux faces de la feuille diminue ainsi l'inconvénient. En outre, ce procédé blanchit le papier et polissant sa surface rend l'impression plus distincte.

Pour imprimer chaque feuille, on emploie toujours deux presses typographiques; sur la première s'imprime à forte pression le médaillon central avec dessin en blanc des armoiries de la poste; sur la seconde s'imprime le dessin du manteau et la partie extérieure du timbre.

L'Expédition n'ayant pas de presses suffisamment fortes pour imprimer les dessins en relief, elles furent commandées à Berlin.

Pour la vente des timbres, il est nécessaire de les séparer l'un de l'autre et dans ce but on emploie ordinairement les ciseaux; il arrive souvent que dans la grande hâte on coupe un timbre ou un morceau. Pour éviter cet inconvénient et pour épargner du temps aux receveurs, des timbres séparés l'un de l'autre par une rangée d'ouvertures ont été introduits en Angleterre et en Suède.

Prenant en considération la facilité que ce moyen procure de séparer les timbres et qu'il est en outre une difficulté pour leur imitation, la machine à perforer a été commandée à l'Imprimerie Impériale de Vienne, conformément à la machine qui s'y trouve dans ce but.

L'Imprimerie Impériale a apporté des retards à l'envoi de cette machine et l'a expédiée dans un état peu satisfaisant qui a nécessité à l'Expédition de grandes réparations, ce qui l'a obligée de confectionner les trois premiers millions de timbres sans denteline.

Tous les dessins ont été faits à l'Expédition, où ils ont été gravés et où les stéréotypes ont été fondus.

Actuellement l'impression se fait sur trois paires de presses dont chaque paire peut préparer environ 700 feuilles par jour et la machine perforer 2,400 feuilles. De cette façon il est possible de fabriquer hebdomadairement 12,500 feuilles soit 1,250,000 timbres, dont il y a lieu de retrancher quelques feuilles de rebut.

Les timbres préparés et contrôlés, sont liés en paquets et livrés au Département sous bande de 100 feuilles ou 10,000 timbres par paquet.

Le 3^e document nous apprend la suppression du papier à filigrane :

25 octobre 1878.

CIRCULAIRE GÉNÉRALE,

Le papier à filigrane employé jusqu'à présent pour la préparation des timbres-poste, par suite de sa dureté et son épaisseur et vu l'inconvénient essentiel résidant dans cette circonstance que les timbres se décollent facilement des lettres sur lesquelles elles sont fixées;

Pour éviter de pareils inconvénients, les timbres seront désormais imprimés sur papier spécial plus fin, sans filigrane, commandé spécialement dans ce but à l'étranger. Le Département des postes considère qu'il est nécessaire d'en faire part aux établissements des postes, afin qu'on en ait connaissance.

Signé, Chef de Section : D. PUCHKOFF.
Contresigné, Chef de table : R. SPERLING.

F. BREITFUSS.

Les Timbres-Poste en Italie



Monsieur le Directeur,

Vous avez bien voulu faire appel à ma bonne volonté pour la collaboration du numéro jubilaire de votre intéressant journal le *Timbre-Poste*, en m'engageant à vous adresser un article.

Je ne vous dissimulerai pas toute mon hésitation relativement au sujet à traiter et surtout en raison des articles d'autres écrivains plus autorisés, à côté desquels il faut que je m'exécute. Je vous adresse néanmoins ces quelques lignes sur les *timbres-poste en Italie*, au point de vue de leur introduction et de leur emploi.

En causant des timbres-poste italiens, on ne saurait perdre de vue cette grosse question de la création des timbres dont l'Italie (Piémont), revendique l'honneur de l'invention, et je ne saurais refuser cette satisfaction à mon pays, malgré l'opinion contraire exprimée au *Timbre-Poste* de février 1877 : je veux parler des enveloppes 1819-20 des valeurs 15, 25 et 50 centimes introduites au Piémont par les ordonnances des 7 novembre, 3 décembre 1818 et 13 novembre 1819.

Lorsque le *Timbre-Poste* (mars 1865) annonça le premier ces enveloppes aux timbrophiles, on objecta que ce n'étaient pas là de vrais timbres-poste : les objections principales arrivèrent d'Angleterre, qui jusqu'à ce jour jouissait de la réputation d'avoir inventé les timbres-poste.

Je n'entends pas m'étendre ici sur ce sujet ; mais, à mon avis, on aurait tort de contester à l'Italie le brevet auquel elle tient. (1)

En dehors de cette émission, l'Italie a pris place parmi les premières nations qui ont adopté l'usage des timbres. Un simple examen des dates d'émission, dans les diverses régions italiennes, établit ce fait, savoir :

Piémont : 1851, 1852, 1854, 1858, etc.

Toscane : 1851, 1852, 1856.

Modène : 1852, 1854, 1856, 1860.

Parme : 1852, 1854, 1858, 1859.

Naples : 1857, 1858.

Romagnes : 1859.

Sicile : 1859.

Autre prémisses : l'administration des postes a toujours visé à ce que la fabrication des timbres-poste eût lieu en Italie et ses efforts pour maintenir ce principe dont elle a dû s'écarter un instant, attestent évidemment que, en dehors de la considération d'une plus grande sécurité, l'administration des postes italiennes se faisait de cette fabrication une question d'amour-propre national.

Il suffit de relire les articles sur les essais italiens (voir numéros 63, 68 et 69 du *Timbre-Poste*) pour se rappeler les efforts inouïs qui furent faits à cette occasion. Malheureusement l'administration des postes italiennes a échoué devant l'urgence créée par les événements politiques, en devant fournir de grandes quantités de timbres-poste.

De même, par la convention conclue avec la maison De La Rue de Londres, l'administration italienne a affirmé, une fois de plus, son regret de recourir à l'étranger, les artistes italiens n'ayant pas répondu à son appel. En effet, on sait que le but principal, en dehors de l'approvisionnement des timbres-poste, a été de procurer aux artistes et aux ouvriers italiens admis à l'atelier de la maison anglaise, l'occasion de s'instruire en faisant un apprentissage suffisant, afin d'introduire ensuite en Italie une fabrication de timbres-poste.

C'est ainsi que maintenant l'Italie a pu installer à Turin des ateliers qui sont devenus les fournisseurs, non-seulement de timbres-poste, mais de timbres fiscaux, de papiers ou titres de valeur, billets de banque compris.

J'ai encore une observation à ajouter : dans les *Précis historiques* que vous avez publiés (n° 21 et suivants de votre journal 1864), il y est dit que l'administration des postes en Italie, ou mieux en Piémont, accordait une prime à tous ceux qui

lettres à Bruxelles, dont la correspondance serait affranchie d'avance au moyen de marques (voir *Timbres de Belgique* par J.-B. Moens). L'idée du timbre est donc bien antérieure à 1819.

J. B. M.

(1) La France avait un système d'affranchissement des lettres en 1653 au moyen de marques, lequel devait être bien connu, puisque en 1776 M. de l'Epinaud proposait d'établir une poste aux

faisaient usage de timbres-poste. Néanmoins l'emploi des timbres a été bien restreint et ce n'est qu'à la suite de nouvelles prescriptions sur l'affranchissement des correspondances que le public a enfin compris tout l'intérêt qu'il avait à faire usage de timbres-poste.

Aujourd'hui, leur emploi, en Italie, où l'affranchissement ne peut se faire que par timbres-poste, est général, et en voie d'augmentation notable, attendu le développement des correspondances toujours croissant.

Les données officielles que nous possédons par le rapport le plus récent publié par l'administration des postes italiennes, nous apprennent que dans l'année financière 1884-1885 on a expédié 368 429 432 objets en y ajoutant 46 014 209 en franchise, on arrive au total de

414 443 641 objets transportés par la poste.

Voici le chemin progressif suivi par les cartes postales :

1874	9 824 047
1875	9 898 270
1876	12 193 680
1877	14 231 579
1878	17 242 260
1879	19 886 840
1880	22 355 271
1881	25 001 235
1882	28 182 359
1883	31 171 938
1884	35 521 098 dont
32 005 417	cartes simples et
3 515 681	— avec réponse.
35 521 098	

Les villes où l'emploi des cartes a été le plus important, sont : Milan, Turin, Gênes, Rome, Naples, Florence, Novare.

L'introduction des enveloppes timbrées a été étudiée en Italie à différentes époques et à cette occasion on a rappelé celles de 1818-19. L'obstacle principal a été une question de principe : on a objecté que l'Italie a adopté le système des timbres mobiles dans la perception des différents droits à percevoir et que ce serait y déroger en adoptant des enveloppes, ce qui a fourni l'occasion à différentes chambres de commerce de les réclamer avec plus d'instance.

Le Gouvernement a présenté son projet de loi pour la réforme du service postal, projet qui vise essentiellement à établir un rapport logique entre les taxes des lettres pour l'intérieur et celle pour

l'étranger et à introduire une harmonie assez complète avec l'Union postale et les résolutions arrêtées par les Congrès dont le Commandeur Tanterio, actuellement Directeur général des postes, a été le coopérateur intelligent et actif.

Il est certain que les enveloppes timbrées seraient bien agréées dans mon pays, surtout si on admettait le public à présenter ses enveloppes au timbre de la poste : les enveloppes à 2 centimes pour circulaires, cartes de visite, etc., répondraient au désir de tout le monde.

En attendant, le projet de loi propose de créer le *biglietto postale* (carte postale) et le *biglietto-vaglia* (carte mandat de poste) à 15 et à 20 centimes : c'est un premier pas vers la diminution de la taxe d'affranchissement à l'intérieur qui est encore à 20 centimes.

Quid est in Votis !

F. CAROTTI.

Notes sur quelques timbres d'Italie



L'histoire des émissions des timbres qui se sont suivies dans les anciens Etats d'Italie, excepté seulement la Lombardo-Vénétie, dont l'étude doit être comprise dans celle des timbres d'Autriche, et la Sardaigne-Italie, a déjà été traitée d'une manière si complète, qu'il ne reste que bien peu à ajouter, après la publication des volumes de la *Bibliothèque des Timbrophiles*. (1)

Je donnerai des renseignements restés encore inédits sur quelques timbres.

(1) *Timbres de Naples et de Sicile*, par J.-B. Moens (1877). *Timbres des Etats de Parme, Modène et Romagne*, par J.-B. Moens (1878). *Timbres des Etats de Toscane et Saint-Marin*, par J.-B. Moens et des *Etats de l'Eglise*, par Pio Fabri (1878).

ITALIE.

L'existence de timbres coupés par moitié, ayant servi à l'affranchissement de la correspondance, n'avait pas été signalée jusqu'à présent. Les deux seuls exemplaires que je connaisse appartiennent à l'émission de 1855, et sont coupés en biais, obliquement :



Demi-timbre, 40 cent., vermillon, foncé, portant l'oblitération de *Rieti* (Ombrie), octobre (1861).

Demi timbre, 80 cent., orange, portant une double oblitération *Sinigallia*, 31 octobre (1861), et un losange à traits obliques, oblitération jadis en usage dans les Etats de l'Eglise et Romagnes.

On trouvera dans ce même article une liste des timbres coupés, ayant servi pour une partie de leur valeur dans les Etats de l'Eglise et Romagnes ; on ne doit donc pas être surpris de voir permis, ce système, dans les provinces qui avaient appartenu aux domaines du Pape et qui venaient d'être annexées au royaume d'Italie.

..

Je passe maintenant aux timbres faux de 15 cent.



de l'émission du 11 janvier 1863, ayant servi à affranchir la correspondance. Je connais de ces timbres avec oblitération de Naples et d'Aquila (Abruzzes).

M. Moens signale à son catalogue ce timbre faux provenant de Lago (?). Il y aurait donc là trois différentes falsifications d'un même timbre.

Les faux, provenant de Naples, sont tous d'un même type qu'il sera aisé de reconnaître par ce seul fait qu'ils sont gravés en creux, en taille douce, au lieu d'être lithographiés. Les caractères de la légende sont composés de traits plus grêles, la lettre S de *Postale* est penchée vers la gauche. L'effigie du roi a une expression tout-à-fait différente, la ligne courbe du nez est plus sensible, l'ovale ligné horizontalement qui renferme l'effigie et qui touche presque le cadre aux timbres vrais, en est un peu plus éloigné aux timbres faux ; enfin la couleur est bleu sale et l'impression a donné au papier une teinte légèrement bleuâtre. Les trois exemplaires que je possède sont oblitérés par le cachet de Naples de juillet 1883. (1)

Les timbres faux ayant servi à Aquila sont très mal réussis et peuvent être aisément reconnus, non seulement par les particularités du dessin et par l'expression qui est, aussi bien que pour les faux provenant de Naples, en creux, en taille douce, au lieu d'être lithographique, mais surtout par la couleur qui est d'une nuance bleu-noir.

Un premier examen rend presque inconcevable, que ces timbres, grossièrement imités, d'une impression qui est plus proche du noir que du bleu, aient pu passer inaperçus au bureau de poste d'Aquila : mais il faut remarquer que la couleur noire n'est que le résultat d'une altération du bleu. On sait du reste que, sans recourir à l'eau de javelle ou à tout autre agent chimique spécial, l'air, la poussière, la gomme et même la salive employée pour coller les timbres agissent sur les couleurs, surtout lorsqu'elles n'ont pas été préparées convenablement ; de sorte que des bleus et des vermillons (péroxyde de plomb) prennent une teinte brun foncé ou noire.

Les quatre exemplaires de ces timbres que j'ai sous les yeux et que je dois considérer comme très rares, diffèrent entre eux par les particularités du dessin, ce qui prouve que le faussaire les a gravés séparément. Il me paraît inutile de les décrire, car je suis bien sûr qu'ils seront très facilement reconnus même des amateurs les moins expérimentés.

Le cachet d'Aquila porte différentes dates du mois de décembre 1863.

MODÈNE (Duché).



L'émission des timbres-poste de ce duché a été indiquée erronément comme ayant eu lieu le 4 septembre 1852. Je me suis aperçu que cette date n'était pas exacte en trouvant des lettres de juin et juillet 1852, affranchies par des timbres.

J'ai pensé pouvoir éclaircir ce point en cherchant dans la collection du journal officiel du gouvernement ducal, et j'ai trouvé en effet, dans la *Messagere di Modena*, n° 570, du 21 avril 1852, un avis des Ministères des Affaires Etrangères et des Finances du 19 avril même année, dont l'article XXIX est ainsi conçu :

en 1861 et en 1862. Les faussaires auraient été arrêtés en septembre 1862 après avoir mis en circulation des timbres-poste pour la somme minime d'une centaine de ducats. J.-B. M.

(1) A propos de contrefaçons, M. N. Rondet, dans le *Magasin Pittoresque*, annonce que les timbres italiens ont été contrefaits

« La présente notification et les règlements qui s'y rapportent » deviendront obligatoires à partir du 1^{er} juin 1852; de cette époque on devra considérer comme abolies toutes les dispositions et les tarifs antérieurement publiés, etc. » (1).

La date du 1^{er} juin 1852, qui avait été donnée par M. Moens dans la cinquième édition de son catalogue, est aussi celle de la première émission des timbres du duché de Parme.

Il me semble bien étrange que le règlement imprimé par le Ministère des Finances, porte la date du 4 septembre 1852; c'est ce qui m'avait fait supposer que l'émission avait été retardée de quelques mois.

Disons en passant que le 40 cent *bleu ciel* a précédé de quelques semaines le *bleu foncé*: le petit nombre des exemplaires que l'on trouve, fait supposer que le premier tirage a été limité à une petite quantité de feuilles. Peut-être la nuance a-t-elle dû être changée par la facilité de confondre à la lumière cette couleur avec celle du 5 cent.

MODÈNE (Gouvernement provisoire).



Je n'ai qu'à faire connaître une variété qui n'a pas été signalée, étant difficilement appréciable; je l'ai rencontrée dans des timbres neufs et dans des timbres usés: c'est le 20 cent. lilas avec N de cent

retourné N.

TOSCANE (Grand-Duché).

Les *timbres-taxe* des journaux (*Bollo Straordinario*) de 2 soldi étaient imprimés à la main par feuilles de quatre-vingts timbres, formant un seul groupe et disposés en huit rangées horizontales de dix timbres chacune; un filet tracé en rose indique la séparation. Les feuilles n'avaient pas de marge.

On m'a montré un fragment de feuille dont la moitié, soit cinq rangées verticales de huit timbres est imprimée, par erreur, tête bêche par rapport à l'autre moitié; il en résulte donc huit paires de timbres tête bêche. Dans le temps, j'ai eu occasion de voir quelques feuilles entières de ces timbres, mais je n'ai jamais rencontré la disposition du fragment en question. Comme cette variété n'a pas encore été signalée, il faut en conclure que



cette erreur d'impression a dû se présenter dans un nombre très limité de feuilles.

NAPLES (Royaume).



Je signale le timbre de 1 grano de 1858 ayant l'impression *double face*.

On n'a pas encore pu déterminer en combien de variétés se présentent les faux timbres de cette même émission. Celles que j'ai rencontrées sont deux du 2 grana, cinq du 10 grana et cinq du 20 grana, et il est probable qu'il en existe davantage. Une variété du 10grana se présente sur papier vergé verticalement. C'est par erreur que l'on a dit que ces timbres faux sont lithographiés: comme il faut supposer qu'il y a eu plus d'un faussaire, il se peut que l'on en trouve soit des lithographiés, soit des gravés à l'eau-forte, mais ces derniers semblent être les plus nombreux.

NAPOLITAINES (Provinces).

Des timbres, ayant l'effigie renversée, on a signalé comme ayant été en usage deux valeurs seulement, soit: 1/2 tournée, vert et 5 grana rouge. Il faut ajouter: 1 grano, noir et 2 grana, bleu, que j'ai rencontrés en exemplaires ayant des oblitérations originales.



Il est probable aussi que les autres valeurs avec effigie renversée ont également été en usage.

SICILE.

Du 2 grana, bleu, j'ai à signaler une variété qui présente l'impression *double face*; l'exemplaire est oblitéré: il ne s'agit donc point d'une épreuve de mise en train, comme on pourrait supposer.



ÉTATS DE L'ÉGLISE.

Voici quels timbres de l'émission de 1852 j'ai trouvés *sur lettre*, coupés et ayant servi pour une partie de leur valeur, pour réparer sans doute l'épuisement de certaines valeurs.

Je ne crois pas inutile d'indiquer les dates et les provenances des exemplaires que je possède:

Demi timbre, 1 baj. vert-bleu, coupé en biais, ayant servi pour 1/2 baj. (Bologne, décembre 1854 et mai 1857).



(1) Le *Magasin pittoresque* donne la date du 1^{er} mai 1852.

Demi timbre, 2 baj, vert-jaune, coupé en biais, ayant servi pour 1 baj. (Bologne, juillet 1859).



Un tiers de timbre, 3 baj. chamois, coupé verticalement, ayant servi pour 1 baj. (Bologne, juillet 1859).

Demi timbre, 4 baj. brun, coupé en biais, ayant servi pour 2 baj. (Cento, 17 juin 1854).



Demi timbre, 6 baj. gris-vert, coupé verticalement, ayant servi pour 3 baj. (Ravenna....)

Groupe de deux timbres et demi de 2 baj. vert d'eau, ayant servi pour 5 baj. (Civitavecchia, 31 octobre 1864.)

Je possède encore une lettre venant de Bologne (14 juillet 1859) affranchie par un tiers de timbre de 3 baj. et demi-timbre de 8 baj. pour former l'affranchissement de 5 baj.



De la série 1868 j'ai à mentionner le 80 cent. non dentelé horizontalement ; j'en ai sous les yeux un fragment de feuille.

ROMAGNES.

J'ai rencontré un 6 baj. coupé par moitié, verticalement, ayant servi pour 3 baj. Ne possédant plus l'exemplaire en question, je ne saurais dire dans quel bureau il a été employé, ni à quelle époque.



LOMBARDO-VÉNÉTIE

En 1880, j'ai fait connaître un timbre de 15 cent. de la première émission sur papier *vergé*, mais les catalogues dans lesquels sont pourtant indiquées trois séries de ces timbres, savoir, sur papier *mince*, *rayé* et *épais*, ne font point mention de ce timbre. Peut-être a-t-on supposé que le papier que j'avais désigné comme *vergé* était celui indiqué comme *rayé*. Pour témoigner que le timbre est imprimé sur papier *franchement vergé verticalement*, il suffira de présenter de nouveau la lettre sur laquelle il se trouve encore collé, portant la date de Crémone, 11 février 1852. Parmi des milliers de timbres de cette émission, je n'ai remarqué que ce seul exemplaire sur cette sorte de papier.



Un article paru au numéro 135 du *Timbre-poste* (année 1875), décrivait, d'après ma communication, trois timbres faux, type de 1850, de 15, 30 et 45 cent., ayant servi à Milan en 1858 pour l'affranchissement des lettres. Ces timbres diffèrent entre eux par les particularités du dessin, ce qui montre qu'ils ont été exécutés séparément : ils sont gravés sur bois et imprimés en typographie sur papier épais. Des recherches postérieures me firent trouver une autre variété du 30 cent., employée à Milan en décembre 1857. Cette variété est plus grossièrement gravée que l'autre ; la couronne est plus petite qu'aux timbres vrais, la banderole entre la couronne et l'écu est moins recourbée, la partie supérieure de la lettre L. de *Stempel* touche le cadre, le lion, ainsi qu'au 15 cent. décrit à l'article cité, est remplacé ici par une espèce de *serpent*. Enfin l'impression empâtée et défectueuse montre que le tirage a dû être fait à l'aide d'une presse au lieu d'une machine typographique. Les timbres venant de Milan ont un air de famille, et ils sont très probablement l'œuvre d'un même faussaire.

Il ne reste maintenant à signaler une autre imitation de ces mêmes timbres. Les lettres affranchies par ces timbres faux sont de septembre 1853 et viennent de Vicenza. J'ai rencontré seulement le 15 cent.

Ce timbre est parfaitement imité, mais il sera reconnu par les personnes expérimentées à distinguer les différentes manières de gravure et d'impression. Ce timbre est gravé en creux, sur acier ou sur cuivre ; le dessin a donc un certain relief qui est apprécié à l'œil et même légèrement au toucher.

Voici quels traits peuvent servir à le reconnaître: les glands de la branche de chêne sont plus grands, les lettres *ST* de *Post* un peu plus petites: dans l'inscription inférieure la lettre *N* est plus ouverte et *S* plus large. Tous les moindres détails du dessin sont bien nets, et l'exécution excellente dépasse de beaucoup celle des timbres authentiques: ce qui me paraît de nature à montrer que la main qui a gravé ce timbre était autant habile que.... malhonnête. L'impression est des plus soignées, la couleur est rouge-vermillon vif.

Je termine en signalant simplement comme curiosité une lettre venant de Belluno, 21 avril 1864, affranchie par deux enveloppes de 1861, découpées en rectangle, de 3 soldi vert et une de 15 soldi bleu. Cela me semble confirmer, une fois de plus, le fait que les timbres adhésifs de ces deux valeurs, ainsi que le 2 soldi jaune, recherchés en vain longtemps par les amateurs, n'ont jamais existé qu'à l'état de réimpression.

CHARLES DIENA.

Les Timbres-Poste des Bermudes



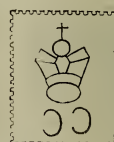
L'histoire timbrophilique de ces îles n'est ni longue ni animée, mais cependant je pense qu'un court aperçu sur les timbres des Bermudes, écrit sur les lieux mêmes et contenant une certaine partie de renseignements obtenus de source officielle, ne manqueront pas d'intéresser pour les collectionneurs.

Les variétés ordinaires sont si bien connues qu'elles ne nécessitent pas de description, mais pour rendre mon histoire complète, il n'est que juste que je la donne.



Les trois premières valeurs mises en usage se ressemblent beaucoup comme dessin: Effigie diadémée à gauche de la reine Victoria sur un fond ligné dans un cercle; légende: *Bermuda* dans un cartouche en haut; valeur en toutes lettres, en bas: les arcs de voûte remplis par des ornements.

Les inscriptions sont toutes blanches sur fond de couleur uni; dans le *one penny*, les deux cartouches contenant les inscriptions sont horizontaux: dans le *six pence* tous deux sont courbés; dans le *one shilling*, le cartouche supérieur est courbé et l'inférieur horizontal.



Le rapport officiel, dans le bureau du receveur général, constate que ces trois valeurs furent d'abord émises par le Maître des postes coloniales le 13 septembre 1865.

Emission du 13 septembre 1865.

L'impression de ces timbres est sur papier blanc au filigrane *CC* et couronne; piqués 14:

1 penny, rouge-rose
6 pence, violet.
1 shilling, vert.

Six mois plus tard, une quatrième valeur fut émise, d'un dessin très semblable, mais avec le nom dans un cartouche horizontal et la valeur en lettres de couleur sur un fond blanc dans un cartouche courbé en bas.



Emission du 14 mars 1866.

Même impression sur papier blanc au filigrane *CC* et couronne; piqué 14:

2 pence, bleu.

En 1873, un timbre de 3 pence fut émis pour le paiement du simple prix d'affranchissement avec le Nord anglais de l'Amérique.

Dessin. Effigie diadémée à gauche de la reine Victoria comme précédemment dans un cercle, mais renfermée dans un cadre octogone ; des cartouches horizontaux en haut et en bas contenant le nom et la valeur respective, dans les deux cas en lettres de couleur sur un fond blanc. Les espaces triangulaires qui restent sont remplis par des ornements.

Une partie (fourniture de 9,800 de ces timbres) fut reçue le 10 mars 1873 et sans aucun doute les timbres furent immédiatement mis en circulation.



Emission du 10 Mars 1873.

Imprimé en couleur sur papier blanc au flagramme CC et couronné, piqué 14 :

3 pence, chamois-jannâtre.

Cette fourniture de timbres 3 pence fut épuisée juste en douze mois et on eut recours à la surcharge d'autres timbres qui existaient en stock à ce moment ; c'est au sujet de quelques-unes de ces variétés surchargées que doivent être recherchés les points douteux concernant les timbres de cette colonie.

Je donnerai d'abord les renseignements officiels que j'ai pu obtenir à cet effet ; je considérerai ensuite leur histoire d'après les journaux timbrophiliques.

Je ne suis pas encore parvenu jusqu'ici à trouver trace de correspondance annonçant le manque de timbres 3 pence, bien que cela doive avoir eu lieu comme il est démontré par les actes du Sénat local : 1874, 21 février.

Le Conseil approuve l'émission d'une partie des timbres-poste one shilling en provision, comme timbres 3 pence avec distinction « three » en travers ou « 3 d » si possible d'une encre différente.

Les livres du Receveur général indiquent que 4,500 timbres one shilling ont été convertis en timbres 3 pence, le 12 mars 1874, le même nombre le 20 mars 1874, et de nouveau la même quantité le 9 mai 1874 ; soit 13,500 timbres one shilling convertis en timbres 3 pence en mars et mai 1874. 4,000 de ces timbres sont indiqués comme fournis au Maître des postes le 12 mars 1874, 2,400 le 31 mars et la même quantité le 19 mai.

Il ne m'a pas été possible de trouver aucun rapport de l'impression de ces surcharges, et il n'y a naturellement aucun avis dans les livres officiels du fait qu'il y a deux variétés de type de la surcharge ; enfin il n'y a aucun rapport officiel des valeurs autres que le one shilling converti en 3 pence ni à ce temps ni dans d'autres.

Une autre partie de timbres de 3 pence fut reçue d'Angleterre le 2 juillet 1874 et les seules livraisons de cette valeur au Maître des postes, entre le 12 mars et cette dernière date, furent les 4,000 et les deux quantités de 2,400 chacune, mentionnées ci-haut.

En fait de rapports officiels, nous n'avons autorité que pour une émission provisoire de one shilling surchargés 3 pence, laquelle surcharge, nous le savons comme collectionneur, consiste dans les mots *three pence*, en deux variétés de caractères. Je ne crois pas que ces deux variétés ont été jamais rencontrées sur deux timbres joints ensemble, et, en l'absence de cette preuve, nous devons supposer qu'elles sont dues à deux impressions séparées (1) Pour ces motifs, la première de l'une de ces variétés de surcharge sur un timbre 1 penny ou 2 pence ne serait pas une preuve que l'autre variété a existé également sur les deux valeurs. En supposant que les variétés soient dues à des émissions différentes, la question se présente : quelle était la première ?

Dans le *Timbre-poste* de juillet 1874, le 3 pence provisoire est mentionné comme annoncé dans l'*American journal of Philately*, mais le type de surcharge n'est pas décrit ; dans le *The Philatelist* du même mois, le type en italique est annoncé et dans le numéro de novembre de ce dernier journal, le fait des deux types de surcharge est renseigné.

Le type en lettres italiques est apparemment le moins rare des deux : je les placerai pour ce motif comme suit :

Emission du 12 mars 1874.



La surcharge *Three pence* est en capitales italiques de fantaisie :

3 pence, sur 1 sh., vert, surch. noire.

Emission du 19 mai 1874.

La surcharge *Three pence* est en capitales romaines.

3 pence, sur 1 sh., vert, surch. noire.

(1) Les feuilles de timbres sont habituellement divisées en deux parties. Comme les 2 variétés se retrouvent tant sur les 1 shilling que sur les 1 et 2 pence, il est à supposer que l'une des variétés occupait une partie de la feuille et l'autre la seconde partie.

Également en 1874, des changements de nuances sont annoncés sur les one penny et six pence; la valeur inférieure est mentionnée comme étant rouge foncé et la valeur supérieure, mauve vif.

Ce n'est qu'en 1875 que nous trouvons des surcharges du *three pence* dans les mêmes types que sur le 1 shilling, annoncées comme existant sur le 1 et 2 pence. Les deux variétés semblent avoir été rencontrées sur la première valeur et le type en italique seul, sur la seconde. Malheureusement je ne trouve pas de description détaillée sur les exemplaires, rien n'indiquant s'ils étaient neufs ou annulés (1); mais il est évident qu'ils étaient considérés comme d'une émission postérieure au 1 shilling surchargé, car on a remarqué cette circonstance particulière que le 3 pence sur 1 p. et 1 p. sur 3 p. auraient paru en même temps, tandis que la surcharge de 3 p. sur 1 shilling aurait été abandonnée alors qu'il y avait encore une partie de timbres de 1 shilling utiles pour la conversion en 1 p.

Cependant, comme je l'ai fait voir, une fourniture de timbres 3 pence avait été reçue en 1874 et il n'y avait pas de nécessité d'une émission provisoire de cette valeur, en 1875; je pense donc qu'il ne peut y avoir aucun doute que toutes les surcharges de *three pence* qui furent imprimées à Bermudes soit sur le 1 p. ou 2 p., furent exécutées en 1874, en même temps que celles sur le 1 shilling.

Il y a quelques années, une partie d'un quart de feuille 1 penny portant une surcharge *Three pence*, en capitales italiques, fut trouvée dans le bureau du receveur général et donnée par lui à un collectionneur d'ici. J'ai vu les exemplaires qui restent encore et la surcharge est exactement la même que celle qui se trouve sur les one shilling.

Ces surcharges furent imprimées sous l'administration du receveur général précédent et l'opinion de son successeur est, que c'étaient des timbres qu'il avait achetés et laissés par oubli dans un tiroir de son bureau. Il me paraît cependant improbable que le receveur précédent de ce bureau aurait acheté un nombre de timbres de 3 pence de ce type particulier et oublié ensuite de les employer; au contraire, en l'absence d'autre évidence, je pense que le fait, que ces timbres étaient trouvés où ils étaient est plutôt une preuve qu'ils formaient une portion d'une feuille d'essais imprimée pour montrer l'apparence de la surcharge et qu'on a employé

à cet effet une feuille de la valeur la plus basse au lieu d'employer une feuille à 1 shilling. De la même manière, l'autre type de la surcharge peut avoir été essayé sur une feuille du 1 penny et une ou les deux variétés sur le 2 pence également; des exemplaires de ceux-ci peuvent être tombés entre les mains des collectionneurs locaux et autres et peuvent avoir été employés par eux sur des lettres ou marqués de la poste sans avoir été utilisés; le fait qui reste acquis cependant, c'est que c'est la surcharge sur le one shilling qui paraît être la seule approuvée et enregistrée officiellement et les exemplaires que j'ai mentionnés sont les seuls timbres d'autre valeur que j'ai vus ici portant la même surcharge.

Exactement un an après que les timbres provisoires 3 pence furent faits, une émission locale de timbres 1 penny fut préparée. Je n'ai pu trouver aucun procès-verbal du Conseil relatif à celle-ci, mais le rapport du Receveur général est suffisamment clair sur ce point. Il indique 14,400 timbres *one shilling* convertis en one penny, le 11 mars 1875; 6,720 de la même valeur et 4,800 *two pence* traités de même le 31 mars 1873 et une nouvelle quantité de 2,880 one shilling surchargés, le 16 avril 1875, tandis que le rapport indique aussi que 50 feuilles (12,000) de timbres *three pence* furent convertis en timbres 1 p. vers la même époque, bien que la date exacte ne soit pas donnée.

La surcharge, comme nous savons tous, consiste dans les mots « one penny » sur deux lignes, en caractères romains ordinaires, avec un point après le second mot; j'ai vu une variété annoncée sans le point, mais je ne sais s'il en existe un exemplaire authentique.



Emission du 11 Mars 1875.

Surcharge one penny appliquée en noir sur timbres one shilling de 1865 :

1 penny sur 1 shilling, vert et noir.

Emission de Avril 1875.

Même surcharge appliquée sur timbres 5 pence de 1865 et 3 pence de 1873 :

1 penny sur 2 pence, bleu et noir.

1 — 3 — jaune et noir.

En 1877, il y eut des bruits de timbres provisoires 1/2 penny, formés par la surcharge du 1 penny, mais rien de ce genre n'a existé : en effet cette valeur ne fut nécessaire qu'en 1880 lorsque les timbres 1/2 penny et 4 pence furent émis ensemble.

(1) M. de Ferrari possède les 2 variétés, lettres italiques, à l'état neuf et oblitéré, mais la date est illisible; également les 2 variétés, lettres capitales, neuves seulement.

J. B. M.

Effigie diadémée à gauche de Victoria, comme précédemment. Sur le 1/2 penny, dans une bande ovale inscrite *Bermuda*, en haut; *half penny*, en bas; ornement en grecque de chaque côté. Les arcs de voûte remplis au moyen d'un dessin uni. Sur le 4 pence, dans un cercle perlé avec nom et valeur dans des cartouches courbés, en haut et en bas, respectivement des ornements complétant un dessin rectangulaire aux angles coupés et arrondis. L'inscription et l'ornementation sont dans les deux cas en blanc sur fond de couleur unie.

Emission du 25 Mars 1880.



L'impression est en couleur sur blanc, au filigrane CC et couronne, piqué 14 :

1/2 penny, bistre.
4 pence, orange.



En 1884, le 1 penny fut annoncé avec le nouveau filigrane CA et couronne; destiné aux colonies anglaises; piqué 14 :

Mai 1884. 1 penny, rose.

Plus tard, dans la même année, une nouvelle valeur fut émise pour le paiement d'un simple port pour les Etats-Unis. Dans ce but, le 1/2 penny et le 2 pence furent d'abord employés ensemble en attendant le timbre valant ces deux prix.

Effigie diadémée à gauche de Victoria dans un cercle renfermé dans un cadre hexagonal, aux côtés supérieurs duquel est attaché un cartouche inscrit : *Bermuda*, et aux deux inférieurs un autre cartouche semblable, portant : *two pence half penny* en blanc sur couleur. Les arcs de voûte sont remplis au moyen d'ornements en couleur sur blanc.

Emission du 10 Novembre 1884

L'impression est en couleur sur papier blanc, au filigrane CA et couronne, piqué 14 :

2 1/2 pence, outremer.

En janvier 1886, le 3 pence de 1873 paraît dans une nouvelle couleur avec le filigrane



actuellement en cours. Je n'ai aucun rapport de date exacte de l'émission :

3 pence, gris.

En décembre même année, des changements analogues, moins marqués, eurent lieu pour le 1 penny et le 2 pence, qui ont le nouveau filigrane :

1 penny, carmin.
2 — bleu.

Ainsi se termine l'histoire des timbres adhésifs de Bermudes.

Pour ce qui concerne les cartes postales, je ne puis rien ajouter à ce qui a été publié et, pour ce motif, je ne m'en occuperai pas pour le moment.

Bermudes, janvier 1887.

E. B. EVANS.

Le 6 kreuzer 1849 de Bavière



Il ne faut pas se livrer à un examen bien approfondi des premiers timbres de Bavière que pour se convaincre que les timbres, chiffre dans un cercle, de 1848-1859 sont tous de type différent et que l'émission de 1861-62 a été imprimée sur les mêmes planches.

Il résulte de cet examen que le 1 kreuzer a le chiffre dans un cercle marqué par un petit espace blanc formant filet, mais interrompu de chaque côté, en haut et en bas; que ce cercle mal fait entaillait le cadre de chaque côté s'il n'était brisé à ces endroits; enfin l'angle droit empiète davantage sur le cercle;

Le 3 kreuzer a le même cercle dans des proportions également mal prises et qui déborderait davantage sur le cadre s'il n'était brisé aux côtés ;

Le 6 kreuzer a ce cercle mieux proportionné et il n'y a pas un filet blanc tout autour, le fond uni marque parfaitement le cercle ;

Le 9 kreuzer est dans le même cas ;

Les 12 et 18 kreuzer ont le filet blanc formant complètement le cercle.

Tous ces timbres ont les angles intérieurs qui diffèrent.



Mais un 6 kreuzer dont on n'a pas encore parlé dans ce journal ne répond nullement à aucun des types que nous venons de décrire. Il se rapproche des 1 et 3 kreuzer et plus particulièrement de ce dernier :

le cercle y est brisé de chaque côté, contrairement au 6 kreuzer connu ; *sechs* a la lettre c plus fermée ; les fleurons des angles sont exceptionnellement encadrés d'un filet blanc ; si les chiffres des angles diffèrent et sont plus allongés en revanche le chiffre central est identiquement le même que celui du 6 kreuzer ordinaire ; enfin le timbre a les filets du cadre plus gros, tant à l'intérieur qu'à l'extérieur : c'est donc bien un 2^e type du 6 kreuzer.

Les différents exemplaires qu'il nous a été donné de voir ont tous la même teinte bistre pâle, légèrement rosée qui ne ressemble en rien aux autres timbres de cette valeur ; ils ont les fils de soie et leurs oblitérations ne laissent rien à désirer sous le rapport de l'authenticité. Une de ces oblitérations est à date et nous apprend que les timbres en question étaient en usage le 8 mars 1850 ce qui démontre que la variété qui nous occupe a dû être émise en même temps que les 1 kreuzer, noir et 3 kreuzer, bleu, c'est-à-dire le 1^{er} novembre 1849. Sa grande rareté fait supposer que la planche de ces timbres n'a guère été en service et qu'elle a été remplacée bientôt pour un motif que nous cherchons en vain à pénétrer.

PHILIPP VON FERRARY.

Réflexions sur les timbres allemands employés par fractions



En fouillant parmi de vieilles lettres, l'on rencontre en Allemagne un assez grand nombre d'exceptions concernant le mode d'affranchissement des lettres ; il est donc d'une assez haute importance pour les timbrophiles sérieux, de fixer le caractère et la valeur scientifiques de tous les timbres fractionnés à dessin et mis en circulation par les employés de poste ou par le public avec autorisation de la poste. Il ne sera mention ici que des anciens timbres d'Allemagne.

Toute personne qui s'est un tant soit peu occupée de timbres, s'étonnera tout d'abord de rencontrer en état fractionné surtout des timbres de 2 silbergroschen et de 4/4 schillinge ; cependant le fait n'a rien d'extraordinaire, car si l'on considère que la plupart des timbres de 2 silbergroschen et de 4/4 sch. n'ont été imprimés qu'en petit nombre, et que la majeure partie des timbres employés pour la moitié de la valeur formait le plus souvent le port des lettres, soit 1 silbergrosche. Bien entendu je ne parle ici que des timbres utilisés pour la moitié de la valeur par les employés ou par le public lui-même. Je passerai sous silence les nombreuses variétés qui doivent leur existence au hasard, à la complaisance ou à la spéculation.

BRUNSWICK. 1853. 2 silbergroschen, bleu (1/2 timbre)			
1854. 1/4 gutg.	brun	(1/4 —)	
1/2 —	—	(1/2 —)	
3/4 —	—	(3/4 —)	
4/4 —	—	(4/4 —)	
5/4 —	—	(5/4 — etc., etc.)	
1865. 2 sgr., noir sur bleu, percé, (1/2 timbre)			
HAMBURG. 1864. 1/2 schilling, noir (1/2 timbre employé avec le			
[1 sch. pour 1 1/4 sch.]			
— 2 1/2 — vert (1/2 timbre)			

HANOVRE. 1851.	1/15 th.	bleu	(1/2 timbre)
1859-64.	2 gr.	outremer	(1/2 —)
HOLSTEIN. 1864.	1 1/4 sch.	bleu	(1/2 — ou 5/8 sch.)
MECKLEMB. SCHWÉRIN. 1856-64.	1/4 sch.	rouge	(1/4 timbre)
	1/2 —	—	(1/2 —)
	3/4 —	—	(3/4 —)
	4/4, 5/4, 6/4, etc.		

ALSACE-LORRAINE. 1870. 20 cent., bleu (1/2 timbre).

Ajoutons que dans les derniers temps une des postes privées les plus renommées de l'Allemagne a fait emploi de quelques-uns de ses timbres pour la moitié de sa valeur. Espérons que cette masse de pauvres postes privées actuelles ne vont pas suivre cet exemple, dicté, à ce qu'on nous dit, par la nécessité.

Si l'on considère que le fractionnement des timbres-poste a eu lieu presque à dater de leur existence et que ce mode d'affranchissement s'est maintenu jusqu'ici dans un grand nombre de pays, il faut en conclure que ce singulier système durera longtemps encore. Quoiqu'il en soit, de semblables variétés resteront toujours intéressantes pour les collectionneurs sérieux, et les œuvres si nombreuses de M. Moens ont acquises un grand mérite en les faisant connaître.

Je ne puis clore ces lignes sans déposer une guirlande de lauriers et mes félicitations les plus sincères sur le bureau de la rédaction du *Timbre-Poste*, à l'occasion du 25^e anniversaire de son existence : un quart de siècle de labeur !, et de formuler ce vœu que ce journal atteigne, sous les auspices de son savant et spirituel rédacteur, sa 50^e année.

Ce vœu sera, je l'espère, partagé par tous les timbrophiles et notamment par ceux qui ont collaboré à cet intéressant journal.

GEORGES FOURÉ.

A propos du timbre français bleu 20 c. et du chiffre-taxe noir même valeur de 1875.

En 1874, plusieurs députés s'étant plaints à la Chambre que les colonies françaises se servaient encore des anciens timbres, invitèrent le ministre des postes et télégraphes, à faire cesser l'affranchissement des lettres, par les timbres représentant l'effigie de Napoléon III et les aigles.

Il y eut un concours, et en 1876 parurent les nouveaux timbres représentant deux figurines, symbole du commerce et de la paix.

En 1875, un groupe de députés demanda la diminution du port des lettres. Le ministre propo-

sa une réduction de 5 centimes, c'est-à-dire, 20 centimes au lieu de 25, par 15 grammes et déclara devant la commission, qu'il ne pouvait faire de réduction plus forte, sans s'exposer à une perte budgétaire.

De suite, il fit tirer le 20 c/brun en bleu, au chiffre de 200,000, pour parer aux premières difficultés et ne pas avoir recours à des surcharges ; et de plus, il fit tirer un certain nombre de chiffres-taxe noirs de 20c7. Mais la commission était d'avis que, sans porter atteinte au budget, on pouvait admettre la taxe de 15 cent. et la Chambre, puis le Sénat, en séance publique, votèrent le rapport de la Commission.

Le ministre, M. Cochery, s'exécuta de bonne grâce et fit donc tirer en bleu le timbre-poste de 15 cent. qui avait été gris jusqu'alors. Ce dernier fut supprimé.

Quelques temps après, on apprit que tout le stock des timbres-poste bleus de 20 cent. avait été envoyé dans une des colonies françaises : Guadeloupe ou Martinique, mais on ne put jamais rien affirmer de positif, quant à la localité.

Dernièrement, M. J.-B. Moens, recevait une lettre de son correspondant de la Guadeloupe, qu'il résume dans le n° 260 du *Timbre-Poste*, pages 60 et 61, et qui constate un auto-da-fé de timbres de la valeur de 300,000 francs.

JE POSE LA QUESTION SUIVANTE :

Dans le sacrifice de ce jour-là, n'aurait-on pas brûlé les timbres-poste de 20 /bleus, ainsi que les chiffres-taxe 20 c. noirs ?

RÉPONSE S. P. P.

La réponse est à M. J.-B. Moens.

J. GOUTIER.

Nous regrettons de ne pouvoir répondre aux questions qui nous sont posées et que nous avons fait tenir à notre correspondant de la Guadeloupe. En attendant cette réponse, voici notre opinion :

Le type des timbres français n'étant pas celui des timbres des colonies, il nous paraît peu probable que ce 20 centimes, bleu, ait pris le chemin de la Martinique ou de la Guadeloupe. Mais il y a des gens si heureux qu'il ne nous étonnerait pas d'apprendre un jour qu'on a retrouvé quelques-uns de ces timbres au fond d'un tiroir quelconque où ils avaient été... oubliés.

Pour le timbre-taxe 20 centimes il nous paraît moins probable encore qu'ils aient été envoyés à l'une de ces deux colonies, attendu que la Martinique n'emploie pas les timbres-taxe et quant à la

Guadeloupe, elle ne fait usage que de ceux qu'elle a émis dans la colonie même: il n'y avait donc aucun motif de les adresser à ces colonies, la Cochinchine et le Sénégal recevant seules des timbres-taxe de la métropole.

Le mystère qui entoure ces timbres, le voyage qu'on leur fait faire, ne cachera-t-il pas un détournement?

De quelques essais intéressants



Je me trouve dans l'heureuse situation de présenter aux lecteurs de ce beau numéro jubilaire, quelques observations sur d'intéressants essais, espérant que cette description contribuera au développement de la science de cette classe de timbres.

CONFÉDÉRATION DE L'ALLEMAGNE DU NORD.

1868. *Type officiel.* Chiffre dans un hexagone courbé. Les coins sont remplis en noir, le papier ordinaire, tous non dentelés :

3 kreuzer, noir.

Type officiel. Impression sur fond brun :

1 groschen, rouge.

3 kreuzer, —

Chiffres maigres et plus petits ; fond gris, impression noire :

1/3 groschen, (barre horizontale).

1/2 — — —

1/2 — — — oblique.

1 — — —

2 — — —

Le même, comme le chiffre officiel :

1 groschen, noir.

Même type, semblable à l'officiel, fond brun :

1/3 groschen, (barre horizontale) noir.

1/2 — — —

1/2 — — — oblique —

1 — — — comme officiel —

ALLEMAGNE (EMPIRE).

1^o Timbres

1871. Inscriptions : *Deutscher Reichs-Postgebiet* ; à gauche *Deutscher* ; en haut *Reichs* ; à droite : *Postgebiet*. Fond de cercles et de lignes.

Aigle avec petit écusson ; piqué.

2 groschen, bleu.

1872. Aigle à grand écusson ; type officiel. Impression de couleur, papier blanc, piqué.

Inscription : *Deutscher Reichs-Post.*

2 groschen, gris.

2 — vert-gris.

2 — brun clair.

2 — brun foncé.

1875. Type semblable au 5 pfennige. Chiffre de valeur au milieu ; en dessous, en ligne droite : *pfennige* ; en ovale, en dessous, une couronne (Le cor de poste manque) ; aigle aux quatre coins.

Impression de couleur sur papier blanc, piqué.

2 pfennige, orange.

2 — lilas.

2 — vert.

1875. Les mêmes, ayant le cor de poste :

5 pfennige, lilas.

5 — vert.

5 — orange.

5 — brun.

5 — brun clair.

5 — — foncé.

5 — — rouge.

5 — — lilas.

5 — rouge.

5 — bleu.

1875. Même type, sans aigle aux quatre coins :

5 pfennige, jaune.

5 — brun.

5 — vert.

5 — lilas.

1875. Semblable au type des timbres officiels 10 à 50 pfennige dont il a les inscriptions. Un chiffre de valeur directement sous l'aigle.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqué :

10 pfennige, rouge.

10 — bleu.

10 — brun.

10 — lilas.

1875. Comme le type officiel, mais les volutes surmontant le chiffre sont remplacées par des petits traits horizontaux ; piqué.

10 pfennige, rouge.

1875. Type officiel, non dentelés ou piqués :

5 pfennige, vert, non dentelé.

10 — rouge, —

1 pfennig, noir, piqué.

3 pfennige, —

5 — —

10 — —

1875. Type officiel, piqué :

2 marks, lilas.

1875. Chiffre de valeur dans un rectangle conché.

3 marks, lilas.

3 — brun.

2° Cartes-postales.

1871. Type des cartes officielles; carton chamois.

1/2 groschen, vert.

1/2 + 1/2 — —

1 kreuzer, —

1 + 1 — —

3° Nouveaux essais du Levant.

Depuis que j'ai fait paraître dans le numéro 280 de cette feuille, une étude sur ces essais, il faut y ajouter les suivants.

Surcharge sur 5 pfennig officiel, mais on la trouve en haut à la tête de l'aigle.

1/4 piaster, 1/4 surcharge rouge.

1/4 — 1/4 — noire.

10 pfennig, timbre officiel rose.

1/2 piaster, 1/2 surcharge rouge.

1/2 — 1/2 — noire.

20 pfennig, timbre officiel bleu.

1 piaster, 1 surcharge rouge.

25 pfennig, timbre officiel brun.

1 1/4 piaster, 1 1/4 surcharge rouge.

50 pfennig, timbre officiel vert-gris.

2 1/2 piaster, 2 1/2 surcharge rouge.

De 1850 à 1877 les gravures furent faites par Schilling; depuis c'est Schiffler de l'imprimerie impériale qui en a été chargé.

RICHARD KRAUSE.

Les timbres-poste de Guinée.



Avant le 24 mai 1879, les colonies portugaises de Guinée et des îles du Cap Vert étaient sous une

seule et même administration, y compris les postes, de sorte que ces deux colonies employaient les mêmes timbres, c'est-à-dire ceux du Cap Vert. Avant la date susmentionnée, cependant, la Guinée était formée en provinces séparées, ayant une administration distincte, et on peut dire que c'est à partir de ce temps que commence l'histoire postale de Guinée.

Les timbres du Cap Vert qui restaient invendus en Guinée furent envoyés à l'imprimerie du Gouvernement à Bolama, le chef-lieu de la Guinée, où ils furent surchargés GUINÉE en petits caractères noirs de 2 m/m de hauteur, le mot ayant une longueur de 9 m/m. La surcharge fut faite au moyen d'un timbre à main. La date exacte à laquelle eut lieu son application, ne peut être certifiée maintenant, car il n'y a eu aucun rapport, mais les timbres ainsi surchargés furent très probablement expédiés à Cacheu, dans la première partie de 1881, époque à laquelle arrivèrent les timbres de la métropole avec grande surcharge.

La série consiste en timbres du Cap Vert, imprimés sur papier mince des premières émissions et piqués 12 1/2; généralement ces timbres ne sont pas gommés. Ils sont des couleurs et valeurs suivantes:

5 réis, noir,	surcharge noire.
10 — jaune,	— —
25 — bistre, pile,	— —
25 — rose,	— —
40 — bleu,	— —
50 — vert,	— —
100 — lilas,	— —
200 — orange,	— —
300 — brun,	— —

ERREUR.

Ayant MOÇAMBIQUE au lieu de CABO VERDE dans le cercle.

40 réis, bleu, surcharge noire.

Les feuilles étaient composées de sept rangées horizontales de quatre timbres et l'erreur mentionnée était le 2^{me} timbre de la cinquième rangée.

Toutes les valeurs peuvent se rencontrer avec et sans accent; enfin le 100 réis, peut se trouver avec une triple surcharge.

100 réis, lilas, triple surcharge.

Le 1^{er} avril 1881, les timbres de Guinée surchargés à Lisbonne, furent expédiés à la colonie; la surcharge est imprimée en noir typographiquement et mesure 3 1/4 m/m en hauteur, le mot ayant 11 1/2 m/m en longueur.

Voici les quantités et les valeurs expédiées :

2000 timbres de 25 réis, rose foncé, surch.	noire.
2000 — — 50 — vert foncé,	— —
1300 — — 100 — lilas,	— —

Comme les précédents, les feuilles sont de vingt-huit timbres; le 1^{er} et 2^e timbres de la 3^e rangée et le 4^e de la 4^e rangée, avaient la surcharge avec un accent grave au lieu d'un accent aigu; enfin toutes les valeurs peuvent se rencontrer sans accent.

D'autres quantités de timbres furent expédiées de Lisbonne, aux dates ci-après :

19 août 1881.

6000 timbres de	25 réis.	rose foncé,	surch. noire.
6000 — —	50 —	vert pâle et bleu pâle,	— —
1000 — —	100 —	lilas,	— —

18 août 1882.

150 timbres de	5 réis,	noir,	surch. rouge.
150 — —	10 —	vert foncé,	— noire.
1000 — —	25 —	rose foncé,	— —
2000 — —	50 —	bleu pâle,	— —
1000 — —	100 —	lilas,	— —

Le 1^{er} avril 1883.

500 timbres de	5 réis,	noir,	surch. rouge.
500 — —	10 —	vert foncé,	— noire.
2000 — —	25 —	rose pâle,	— —
4000 — —	50 —	bleu —	— —

Le 1^{er} août 1883.

2000 timbres de	5 réis,	noir,	surch. rouge.
2000 — —	10 —	vert pâle,	— noire.
4000 — —	25 —	rose —	— —
4000 — —	50 —	bleu —	— —
2000 — —	100 —	lilas foncé	— —

Dans cet envoi on constate une seule erreur de surcharge dans la feuille: c'est le 4^e timbre de la 4^e rangée où il y a un accent grave au lieu d'un aigu.

L'écrivain possède un exemplaire annulé, *non dentelé*, du 50 réis de cette émission.

On peut noter ici l'envoi de quelques valeurs ayant le mot *Guiné*, renversé, lesquelles furent détruites à leur arrivée dans la colonie, sans qu'il en fut distribué au public.

Le 18 avril 1884.

2000 timbres de	25 réis,	rose pâle,	surch. noire.
3000 — —	50 —	bleu foncé,	— —
500 — —	100 —	lilas —	— —

Le 18 octobre 1884.

1000 timbres de	5 réis,	noir,	surch. carmin.
2000 — —	10 —	vert pâle,	— noire.
1000 — —	25 —	rose —	— —
1000 — —	50 —	bleu foncé,	— —
1000 — —	100 —	lilas —	— —
500 — —	200 —	orange,	— —
500 — —	300 —	brun,	— —

Le 7 octobre 1885.

? timbres de 25 réis, lilas, surch. noire.

Le 5 avril 1886.

Ces timbres sont à l'effigie du roi Don Luis.

? timbres de	5 réis,	noir.
— —	10 —	vert.
— —	25 —	lilas.
— —	50 —	bleu.
— —	100 —	brun.

En plus des timbres indiqués plus haut, type couronne, plusieurs peuvent être rencontrés, imprimés et surchargés évidemment par le gouvernement portugais, mais n'ayant pas été en usage: ils doivent être considérés comme essais ou plutôt comme timbres préparés, mais non émis. L'écrivain a néanmoins affranchi des lettres avec l'assentiment des autorités postales, timbres qu'ils considère comme curiosités. Ce sont :

5 réis,	noir,	surch. noire.
10 —	jaune,	— —
20 —	bistre,	— —
20 —	carmin,	— —
40 —	bleu,	— —
40 —	jaune,	— (1)

Il n'y a pas d'erreur ici dans les feuilles des 40 réis, bleu et 40 réis, jaune, c'est-à-dire avec timbre portant *Moçambique*. C'est là une preuve qu'ils ont été imprimés sur la planche qui a été rectifiée aussitôt l'erreur reconnue.

Il est arrivé, qu'en Guinée, certaines valeurs de timbres ont fait défaut. Pour y suppléer, les autorités employaient un timbre à main: *Franco de porte* (franco de port) qui était appliqué sur les correspondances; parfois aussi, ces mots étaient écrits par le maître des postes.

Voici pour finir, la liste complète des timbres de Guinée.

Emission du commencement de 1881.

Couronne dans un cercle ayant pour légende :



Capo verde. Imprimés en couleur sur papier blanc mince et piqués 12 1/2, le plus souvent non gommés :

1^{re} surcharge *Guiné* en petites lettres noires : 2 m^m de haut et 9 m^m pour la longueur du mot :

5 réis,	noir,	surch. noire.
10 —	jaune,	— —
20 —	bistre, pâle,	— —
25 —	rose,	— —
40 —	bleu,	— —
50 —	vert,	— —
100 —	lilas,	— —
200 —	orange,	— —
300 —	brun,	— —

(1) M. Marsden est dans l'erreur, le 40 réis, jaune, nous étant parvenu directement. J.-B. M.

ERREUR.

Ayant MOÇAMBIQUE dans le cercle, au lieu de CABO VERDE.

40 réis, bleu, surch. noire.

VARIÉTÉS.

a. Triple surcharge, dont deux, l'une sur l'autre, la troisième isolée, en dessous :

100 réis, lilas, surch. noire.

b. Ayant GUINÉE pour GUINÉ.

5 réis, noir, surch. noire.

10 — jaune, — —

20 — bistre, — —

25 — rose, — —

40 — bleu, — —

50 — vert, — —

100 — bleu, — —

200 — orange, — —

300 — brun, — —

Emission du 1^{er} avril 1881.

Les mêmes, surcharge *Guiné* sur une longueur de 3 1/2 m^m, les lettres en ayant 1 1/2 en hauteur.

Imprimés en couleur sur papier blanc mince ou fort, piqués 12 1/2, 13 :

25 réis, rose foncé, surch. noire.

50 — vert — — —

100 — lilas, — — —

VARIÉTÉS.

Ayant au lieu de GUINÉ.

1^o GUINÉ, 2^o GUINÉ.

25 réis, rose foncé, surch. noire.

50 — vert — — —

100 — lilas — — —

Emission du 19 août 1881.

50 réis, vert pâle, surch. noire.

50 — bleu — — —

VARIÉTÉS.

Ayant au lieu de GUINÉ.

1^o GUINÉ, 2^o GUINÉ.

50 réis, vert pâle, surch. noire.

50 — bleu — — —

Emission du 18 août 1882.

5 réis, noir, surch. rouge.

10 — vert foncé, — — —

VARIÉTÉS.

Ayant au lieu de GUINÉ.

1^o GUINÉ, 2^o GUINÉ.

5 réis, noir, surch. rouge.

10 — vert foncé, — — —

Emission du 1^{er} avril 1883.

25 réis, rose pâle, surch. noire.

VARIÉTÉS.

Ayant au lieu de GUINÉ.

1^o GUINÉ, 2^o GUINÉ.

25 réis, rose pâle, surch. noire.

Emission du 1^{er} août 1883.

10 réis, vert pâle, surch. noire.

100 — lilas foncé, — —

VARIÉTÉS.

Non dentelé accidentellement.

50 réis, bleu pâle, surch. noire.

Ayant au lieu de GUINÉ.

1^o GUINÉ 2^o GUINÉ.

10 réis, vert pâle, surch. noire.

100 — lilas foncé, — —

Emission du 18 avril 1884.

50 réis, bleu foncé, surch. noire.

VARIÉTÉS.

Ayant au lieu de GUINÉ.

1^o GUINÉ 2^o GUINÉ.

50 réis, bleu foncé, surch. noire.

Emission du 18 octobre 1884.

5 réis, noir, surch. carmin.

200 — orange, — — —

300 — brun, — — —

VARIÉTÉS.

Ayant GUINÉ (accent circonflexe) pour GUINÉ.

25 réis, rose pâle, surch. noire.

50 — bleu, — — —

Timbres non émis :

5 réis, noir, surch. noire.

10 — jaune, — — —

20 — bistre, — — —

20 — carm., — — —

40 — bleu, — — —

Emission du 5 octobre 1885.

25 réis, lilas, surch. noire.

(1). 40 — jaune, — — —

VARIÉTÉ.

Ayant GUINÉ pour GUINÉ.

25 réis, lilas, surch. noire.

Emission du 5 avril 1886.

Effigie de Don Luis dans un ovale, C. sur B. glacé épais, piqués 13 :

5 réis, noir.

10 — vert.

25 — lilas.

50 — bleu.

100 — brun.

J. N. MARSDEN.



(1). Nous ajoutons ce timbre que nous avons reçu directement comme nous l'avons dit plus haut. J. B. M.

De quelques enveloppes de Hambourg.



Je ne trouve signalée nulle part, une enveloppe 7 schilling de Hambourg de la *seconde* émission. J'en possède un exemplaire depuis longtemps dont la coupe correspond tout à fait à cette émission, mais le filagramme manque. L'inscription oblique est également formée de mêmes petits caractères en noir-gris différant des caractères de la première émission.

Afin que vous puissiez juger de ce que j'avance, je vous envoie ci-joint le spécimen, de ma collection. J'ignore si cette enveloppe a été mise en cours, ce qui est peu probable, ou si elle a été préparée seulement comme le 3 schilling (1).

J'oubliais de noter cette particularité de l'inscription oblique marquant COUVERT pour COUVERT.

Je possède encore de la seconde émission, les variétés suivantes qui n'ont pas été encore signalées, savoir :

a. Sans fleuron à la patte :

- 3 schilling, bleu-pâle.
- 4 — vert.
- 7 — violet.

b. Ayant le filagramme oblique, les tours penchées à droite :

- 3 schilling, bleu-pâle.

HUGO LUBKERT.

(1) Si l'enveloppe en question avait été préparée, elle aurait certainement le filagramme des autres valeurs. Il est donc très probable que cette enveloppe n'est qu'un *essai*.

J.-B. MOENS.

Monsieur le docteur Legrand (1)



Nous avions bien compté offrir à nos lecteurs, à l'occasion du 25^e anniversaire du *Timbre-Poste*, quelques lignes du plus fécond de nos collaborateurs, mais des circonstances imprévues nous ont obligé à renoncer à ce projet. Nous avons donc pensé, qu'à défaut d'article, quelques notes biographiques seraient lues avec intérêt, sur celui qui fut pendant de longues années le père nourricier du *Timbre-Poste* et qui nous exprime ses regrets de ne pouvoir collaborer à ce numéro.

M. J. A. Legrand est né à Paris, en août 1820. Ayant choisi la médecine pour profession, il passa par les cours ordinaires et fut admis au degré de docteur en médecine en 1847. Il alla s'établir à Neuilly s/Seine où il continue à exercer sa profession.

Après avoir encouragé son fils aîné qui avait réuni quelques timbres communs dès janvier 1862, il continua la collection pour lui-même, son fils l'ayant abandonnée, et il ne tarda pas à devenir l'un des plus fervents collectionneurs de Paris.

Il se révèle en 1865 par un coup de maître, en publiant comme premier article, dans le *Timbrophile*, une étude sur les filigranes, étude si complète qu'elle n'a guère donné l'occasion d'être complétée, si ce n'est par les émissions parues depuis.

On n'avait jusqu'alors fait aucune distinction entre les divers papiers employés pour les timbres ; les révélations de M. Legrand eurent le mérite d'ouvrir les yeux aux amateurs, qui ne tardèrent pas à profiter des remarques si laborieusement faites par lui.

Ce travail a été reproduit en anglais, en 1866, par le *Stamp Collector's Magazine* et le docteur

(1) Exceptionnellement nous donnons ici le portrait de M. Legrand au lieu du portrait de l'auteur de l'article. J.-B. M.

Moschkau se l'est même approprié, plus tard, en le publiant en allemand.

Après ce premier succès, le *Timbrophile* publie successivement du même auteur : *Les timbres espagnols lithographiés*; *Les soi-disant timbres de Gibraltar*; *Recherches sur les timbres de Victoria*; *Les timbres de Cuba, Natal et Finlande* qui sont autant d'études consciencieuses.

En octobre 1866, le *Timbre-Poste* a la bonne fortune de publier l'article intitulé : *Dentelés et non dentelés*, le point de départ d'une réforme nouvelle de la collection des timbres. En y précisant les variétés, en donnant un nom aux diverses dentelures, le docteur Legrand réussit encore, malgré tous les Pendragonites, à convaincre le plus grand nombre des amateurs, à faire ces distinctions fort négligées jusqu'alors. Il propose son *odontomètre* destiné à mesurer le nombre de dents ou trous des timbres, en adoptant une longueur conventionnelle (il choisit deux centimètres), ce qui permet de se rendre compte de l'écartement qu'il y a entre les dents ou trous, ce qui ne serait pas le cas si l'on comptait ces dents aux timbres qui ont des dimensions très variées. Ce système a été adopté et il est encore usité aujourd'hui par tous les amateurs.

A partir de cette époque, l'activité de M. Legrand devient fébrile. Il collabore aux deux journaux : le *Timbrophile* et le *Timbre-Poste*, à qui il envoie régulièrement des articles, toujours savamment étudiés, trouvant encore le temps de rédiger le catalogue de M. Mahé qui paraît en 1867.

La même année, à court de copie, nous réclamons de l'obligeance de notre collaborateur, de nous écrire l'article : *Timbres de Moldavie et de Roumanie*, ce qu'il fait au pied levé, pour nous être agréable.

En 1868, arrive sa proposition de changer la dénomination des côtés des timbres : le côté droit (dextre) deviendrait le gauche (senestre) et celui-ci le droit. Nous combattîmes cette proposition de compte à demi avec feu notre ami De Rives de Seine (capitaine Belleville). Avons-nous réussi à convaincre le docteur des inconvénients de sa proposition? toujours est-il qu'il ne donne pas suite à son idée.

La même année (1868) paraît au *Timbre-Poste* de Mai, l'article magistral : *Des enveloppes timbrées*, qui se continue avec succès jusqu'en 1876, tout en traitant d'autres sujets dans différents journaux. C'est ainsi que le *Timbre-Poste* imprimait successivement : *Les timbres de Maurice, 1^{re} émission*; *les timbres post-office de Maurice*; *Variétés du 5 réis Don Pedro*; *Le 10 kop. noir de Finlande*, etc. Nous

recevions par ballon monté, en 1870 : *Le siège de Paris et la timbrophilie*. Vinrent ensuite : *A propos des réimpressions lithographiques*; *Quelques mots sur les timbres de Moldavie des 2 premières émissions*; *Les timbres de service américains*; *Réimpression de 1873 des premiers timbres et enveloppes de Prusse*; *Les soi-disant timbres de Pahlunpoor*; *Les timbres de Caboul*; *Réimpressions américaines*; *De quelques termes employés en timbrologie*; *Le 20 k. 1850 de Finlande (2^e sous-type)*; *Le timbre-poste international*; *Un timbre-poste espagnol*; *Les surcharges des Açores et le papier timbré de Sardaigne*.

Le *Timbrophile* donnait à son tour une série d'articles : *Timbres des offices particuliers*; *Timbres de Kaschmir*; *Timbres à chiffre 5 d'Hawaii*; *Le gommage des enveloppes*; *Réimpressions de la Nouvelle Grenade*; *Le 2 pence Victoria, reine au trône*; *Les timbres de Zurich*; *Le 5 c. de Bolivie*; *Les timbres et le service des postes en France, 1870-71*, et bien d'autres que nous passons.

En 1872, devenu le rédacteur de la *Gazette des timbres*, il y donne des articles fort intéressants, surtout dans la *Petite Gazette*, et destinés à instruire les jeunes collectionneurs; en 1873, par suite de changements apportés au journal par son propriétaire, M. Legrand rédige seulement la *Petite Gazette* et l'année suivante, par suite d'autres changements... la *Petite Gazette* se trouve supprimée. C'est alors que nous lui proposons d'éditer un journal nouveau « *Le Timbre Fiscal* » dont il serait le rédacteur et qui ne s'occuperait que de timbres fiscaux. M. Legrand accepte avec empressement et se dévoue avec ardeur à cette œuvre nouvelle, jusqu'au jour où (septembre 1878) les rapports cessent entre nous. Mais... *Schwamm Druber!*

Depuis longtemps, le Dr Legrand nourrissait le projet de former une société timbrophilique à Paris. Ce projet qui n'avait pu se réaliser en 1865 réussit enfin en 1874. L'idée n'était pas neuve, mais l'exemple donné à Paris a porté ses fruits, puisque des sociétés analogues existent depuis, un peu partout.

M. Legrand est nommé, dès le début, secrétaire de la *Société française de timbrologie*, fonction qu'il n'a cessé d'exercer jusqu'aujourd'hui. C'est sur son initiative, que la société fait paraître un bulletin qui contient des articles savamment traités. Cependant nous reprocherons à ce bulletin de paraître trop tardivement, ce qui lui enlève une grande partie de son intérêt pour les « nouvelles » qui n'en sont plus.

En 1878, il devient l'organisateur principal du congrès international des timbrophiles, dont nous

n'avons jamais bien compris l'utilité. Quoiqu'il en soit, nous lui devons un livre qui contient des choses fort intéressantes à consulter.

En résumé, il faut reconnaître que c'est M. le docteur Legrand qui a fait d'une timbromanie qu'elle était au début, une science nouvelle à laquelle il a donné une impulsion et une direction qui manquaient absolument. C'est à ses écrits que nous devons en grande partie cette classification rationnelle, consistant à tenir compte des différents

papiers, dentelures, etc., des timbres, et l'abandon presque complet de cette idée saugrenue de couper les timbres de leurs enveloppes, au lieu de les conserver dans l'état où elles sont émises.

Nous regrettons beaucoup que notre ancien collaborateur ait déposé sa plume, si active jadis, mais cependant quand on a à son actif un passé comme celui dont nous avons parlé, on a le droit de se reposer sur ses lauriers.

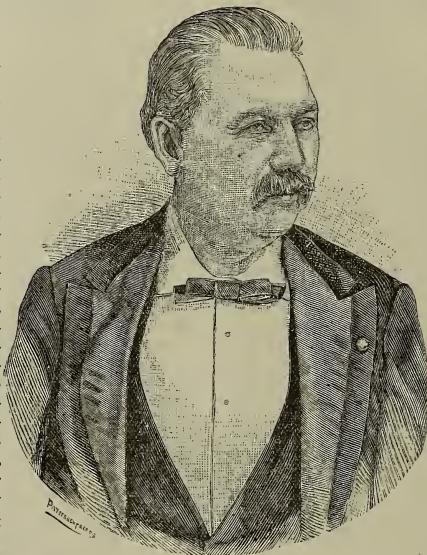
J.-B. MOENS.

De l'utilité des timbres oblitérés.

L'histoire des timbres est à remettre sans cesse sur les chantiers. A-t-on élucidé tous les points douteux, comme nous l'avons fait dans notre brochure sur les timbres de la RÉPUBLIQUE ARGENTINE, grâce au concours de plusieurs de nos correspondants, qu'il arrive un beau jour des timbres pour contrarier les renseignements péniblement obtenus. Ainsi le Directeur des postes réclame en date du 19 juin 1867 l'autorisation de pouvoir imprimer des timbres sur papier ordinaire, celui spécial à filigranne étant complètement épuisé. On



11 septembre 1866 que nous venons de rencontrer. Faut-il croire qu'on a imprimé et débité avant la



pourrait croire, d'après cela, que les timbres n'ont pas été émis antérieurement. Erreur. Et la preuve ce sont les deux exemplaires, piqués 12, oblitérés : *Correos del Paraguay*

nous envoie un exemplaire de cette enveloppe ayant été employé le 24 septembre 1847!

Le CAP DE BONNE ESPÉRANCE a son timbre triangulaire 1 shilling, de couleur vert-éméraude, émis non pas en 1864, mais plus tôt, comme nous l'apprend notre exemplaire en date

demande d'autorisation, c'est possible ou bien a-t-on réclamé une autorisation avant celle du 19 juin 1867, cela ne nous paraît guère probable lorsqu'on prend connaissance des diverses pièces que nous avons publiées. Quoi qu'il en soit, les timbres en question sont là devant nous et existent en plusieurs exemplaires :

Septembre 1866?
5 centav. carmin, piqué 12.

Autre preuve que les oblitérations ne sont pas à dédaigner. L'enveloppe locale du BRUNSWICK a toujours été considérée comme ayant été émise le 1^{er} janvier 1852. Or, M. Berger, notre fidèle Berger,



du 21 juillet 1863.

LES ETATS-UNIS DE LA NOUVELLE GRENADE nous fournissent un autre exemple :



Les timbres de la deuxième émission ont été catalogués jusqu'ici comme ayant été émis en 1860. C'est une erreur et nous en trouvons la démonstration sur des exemplaires des 2¹/₂ et 20 centavos, oblitérés : Medellin..., septembre 1859 !

ITALIE. Un décret du 29 novembre 1857, arrête qu'il y aura à partir du 1^{er} janvier 1858 de nouveaux timbres. Si nous consultons nos timbres nous rencontrons des 5, 20 et 40 centesimi oblitérés depuis février 57 jusque décembre. Nous avons même un 20 centesimi, oblitéré, 26 septembre 1856!! après cela, fiez-vous aux décrets.



Les timbres du MEXIQUE, à l'effigie de Maximilien, lithographiés, avaient été émis, pensait-on, en septembre 1866. Et cependant il nous vient un exemplaire du 25 centavos, oblitéré : Mexico août 1866, ce qui n'est sans doute pas le dernier mot.



LA NOUVELLE ECOSSE n'aurait-elle pas émis des timbres en même temps que le Nouveau Brunswick, en août 1851 ? Nous serions tenté de le croire puisqu'il nous est venu en mains une lettre en date de mars 1854 et portant le 1 penny. En tous cas la date de 1857 est erronée



Et la NOUVELLE ZÉLANDE ? Ses timbres piqués, avec étoile, sont plus anciens que 1864, ayant en notre possession, en ce moment, plusieurs exemplaires de 2 pence, oblitérés juin et août 1863.

Ce n'est pas tout. Voici VICTORIA qui s'en mêle. Ces timbres ont été vus, revus et travaillés de toutes les façons, et cependant après l'unanimité sur certaines dates. les voici quelque peu modifiées, par les timbres que nous possédons. Nous avons d'abord un 2 pence au type à effigie



de Victoria, attributs dans les angles, sur papier vergé, percé en lignes. Il est oblitéré : Adelaïde 7 août 1859. Et cette émission était considérée comme étant de avril 1861! Faut-il considérer maintenant ces timbres comme étant antérieurs à ceux sur papier uni, non dentelés et percés, et au 6 pence, bleu, Reine Victoria sur trône, ou faut-il pour ceux-ci, chercher d'autres dates que celles de 1860, mars et avril 1861 ? C'est un problème difficile à résoudre et pour lequel il faudra consulter certainement tous les timbres oblitérés avec date.

Au même type, attributs dans les angles, nous rencontrons un exemplaire du 1 penny, vert, sur papier blanc uni, non dentelé, marqué de l'oblitération *Newspapers sept. 16 1858 Geelong* et couronne au dessus de la date. D'après ce timbre, la série sur papier uni ne serait pas de 1860 mais de 1858, si pas antérieure encore. C'est toujours à ce même type que nous avons des exemplaires, 1 penny, piqués, ayant le filigranne en toutes lettres et porteurs des oblitérations suivantes : 5 juillet, 19 septembre 17 octobre 1861, au lieu de 1862, date adoptée.

Faut-il parler des 3 pence, bleu, et 6 pence, noir, type à effigie dans un ovale, ayant de petits chiffres aux côtés et portant la valeur en toutes lettres en filigranne ? Nous avons la première valeur utilisée le 16 juillet 1861 et comme le même timbre, sur papier vergé, est antérieur, la date de fin 1861 se trouve être modifiée par ce fait ; quant au 6 pence, noir, un exemplaire que nous avons porte la date du 25 janvier 1862.

Nous finirons par le WURTEMBERG dont nous tenons un timbre 1 kreuzer, vert, percé en lignes, disant de juin 1866 et oblitéré : Stuttgart 8 janvier 1866. Ce timbre a donc été en vigueur 6 mois plus tôt que ne nous l'avaient appris toutes nos recherches antérieures.



On le voit, les timbres oblitérés ont du bon, et n'auraient-ils d'autre but que de démontrer que l'infaillibilité n'existe pas ici bas, que ce serait déjà quelque chose.

J.-B. MOENS,

Membre libre des sociétés timbrologiques
d'Amsterdam, Londres, New-York, Paris, et Santo Domingo
et membre correspondant
des sociétés de timbrologie de Dresde et Sydney.

Croissant-Toughra.

ARMOIRES DE L'EMPIRE OTTOMAN.



Tout le monde sait que les timbres de la Turquie ne portent pas, comme généralement la plus grande partie des autres timbres, l'effigie du souverain. Maintes fois cette question a été discutée et la réponse générale est toujours que la « loi de Mahomed défend la reproduction de la figure humaine ». Sans discuter cette question, que je compte examiner et développer dans une prochaine occasion, je me bornerai aujourd'hui à parler du Croissant, du Toughra et des Armoires de l'Empire Ottoman.

Le Croissant a été de tout temps regardé comme étant les armoires de l'Empire Ottoman. Quant à son adoption comme telles, l'on peut diviser en deux grandes catégories les opinions émises à ce sujet. Les uns, et ce sont les plus nombreux, disent que les Turcs en prenant possession de Constantinople conservèrent le Croissant qui était l'emblème de Byzance, les autres disent que les Turcs avaient adopté le Croissant bien avant cette victoire.

Parmi les premiers, citons Bouillet, qui dit à propos du Croissant que celui-ci paraît avoir appartenir de toute antiquité à la ville de Byzance. Trévoux (1) dit « avant que les Turcs se fussent » rendus maîtres de Constantinople et de toute » antiquité, la ville de Byzance avait pris un » Croissant pour symbole, comme il paraît, par les » médailles Byzantines frappées en l'honneur » d'Auguste, de Julia Domna, de Caracalla, etc. » J'ai tâché de vérifier cette assertion et j'y suis

heureusement parvenu, en consultant un ouvrage (1) très intéressant et dans lequel j'ai trouvé le dessin des deux pièces de monnaies ci-dessous.



La première appartient à l'époque antérieure aux empereurs. Henkel en cite plusieurs ayant toutes sur la face une tête de divinité, et au revers l'inscription constante *BYZANTIUM* avec divers attributs. Entre autres, il cite comme le plus commun le Croissant et l'étoile. Quant à la seconde, son inscription en exergue sur la face dit :



« *ΔΟΜΙΤΙΑΝΟΥ ΚΑΙΣΑΡΟΣ* » Domitien César et au revers la même inscription que la première : « *BYZANTIUM* » Byzance : c'est une des monnaies dites « Impériales » et qui sont très communes entre Auguste et Gallien. — Celle-ci semble appartenir à Domitien, fils de Vespasien, le dernier des douze Empereurs Romains qu'on appelle vulgairement les douze Césars, qui succéda à Tite, son frère, le 13 septembre de l'an 81 après J.-C.

Trousset (2) dit aussi : « Avant d'être adopté » par les Turcs, le Croissant avait été un symbole » de souveraineté chez les Grecs, les Romains et » les Byzantins. Maîtres de Constantinople les » Turcs le conservèrent et décorèrent leur pavil- » lon, leurs enseignes et leurs minarets ».

Ces assertions qui semblent avoir un certain fondement, se basant sur ce fait que le Croissant a été un signe de souveraineté chez les Byzantins, tendent à prouver que les Turcs n'ont adopté le croissant que depuis la prise de Constantinople (1453).

(1) *Imperium Orientale, sive antiquitates Constantinopolitanae, opera et studio Domini Anselmi Banduri — Venetiis Ex typographia Bartholomei Javarina MDCCXIV.*

(2) *Nouveau Dictionnaire Encyclopédique, publié sous la direction de M. Jules Trousset (Paris 1885).*

(1) Voir grand dictionnaire de Trévoux (Paris MDCCXLIII). Tome II, colonne 747.

D'autre part, maints livres d'Histoire que j'ai consultés à ce sujet, finissent presque tous par ces mêmes mots, pour ainsi dire, stéréotypés, le chapitre racontant la prise de Constantinople : « *Les turcs, maîtres de Constantinople, remplacèrent la Croix par le Croissant* » ce qui dénotait que ceux-ci possédaient déjà le Croissant comme emblème.

Ici une nouvelle difficulté se présente : établir l'époque avant la prise de Constantinople à laquelle les Turcs adoptèrent le Croissant.

Sansovino, dans son ouvrage très précis sur l'origine de l'Empire ottoman (1) dit : « Che i » turchi non usano ne impresse ne insegne partico- » lari eccetto il signore loro che porta Luna. La » quale molti dicono che egli ha avuta da poi che » s'impadronì di Bosna, perchè la Luna con una » *Stella* era già impressa del re di Bosna. »

Ce qui signifie, mot à mot : « que les Turcs » n'usent ni emblème, ni enseigne particulière, sauf » leur seigneur qui porte la Lune. Pour laquelle » beaucoup disent qu'il l'a eu depuis qu'il se rendit » maître de la Bosnie, car la Lune avec une *Etoile* » était déjà l'emblème du roi de Bosnie.

Cet auteur ferait déjà remonter l'origine du Croissant à 1389, époque de la victoire remportée par les Turcs à Kossowo par Mourad I et qui fut assassiné sur le champ de bataille par un Servien ; c'est son fils Bajazet I surnommé Ildirim (la foudre) qui lui succéda ; ce devrait être donc ce dernier qui le premier prit le Croissant pour emblème.

Von Hammer, un des historiens les plus accrédités pour ce qui concerne l'Empire ottoman, nous donne une origine bien plus ancienne encore ; voici ce que nous trouvons (2), à ce sujet dans cet auteur :

« Aladdin Teketsch (3) engagé dans des » guerres multipliées à l'intérieur avec des frères et » des fils, au dehors avec les Seldjucs de Perse et » les souverains de Karatchai, se signala par sa » valeur et sa magnanimité, par des exploits et » son amour pour les sciences. Il plaça sur ses » drapeaux et sur ses tentes le Croissant, qui depuis » en Europe fut regardé comme les armes exclu- » sives des Ottomans (4), mais qui déjà longtemps » auparavant avec l'empreinte du Soleil, décorait » la couronne des chosroes de Perse sur leurs

» monnaies, comme symbole d'un pouvoir s'éten- » dant sur le soleil et sur la lune. »

D'après cet historien l'origine du croissant remonterait donc au temps d'Alaedin, soit vers l'an 1229 et d'après moi c'est cette dernière opinion que nous devons adopter, car la plus grande majorité des érudits musulmans consultés à ce sujet m'ont tous répondu que les Turcs possédaient déjà le Croissant comme emblème bien avant la prise de Constantinople par Mahomet II.

Les timbres de la première émission (1863) et les timbres fiscaux actuels portent le *toughra*, ou la *main* comme on l'appelle généralement en Europe.

A propos de la *main*, je dois rappeler au lecteur un article très intéressant qui a déjà paru dans le *Timbre-Poste* de juin 1867. Ces lignes offrent un grand intérêt pour les détails minutieux qu'elles donnent sur les attributions de la main dans la religion mahométane. Quant à l'origine du *toughra*, c'est encore Von Hammer qui nous la donne (1) en ces termes :

« Si les fondations des mosquées témoignent » de la piété de Mourad I ; il ne faut pas conclure » que ces établissements d'écoles nombreuses » prouvent son goût pour l'étude et ses progrès » dans les sciences. Son ignorance est attestée par » la signature du premier traité de protection » accordé aux Ragusins, dans l'année même où » furent commencées les mosquées de Brousse, et » le sera d'Andrinople (1365), et par lequel, » moyennant le tribut annuel de cinq cents ducats, » il leur accordait protection et liberté de com- » merce dans les mers du Levant. Mourad n'étant » pas en état de former les lettres de son nom, » trempa la main dans l'encre et l'apposa en tête » de l'acte, les trois doigts du milieu réunis, le » petit doigt et le pouce écartés ; ce mode d'em- » preinte fut adopté à l'avenir et consacré jusqu'à » nos jours comme *toughra* ou signature du » sultan. »

Il ne faut pas conclure de cela que chaque fois que S. M. doit signer une pièce c'est dans cette forme que la signature est faite. En Turquie, en parlant de signature d'un turc, c'est de son cachet que l'on entend parler généralement. Ce cachet porte simplement le nom de son propriétaire ; ce nom est tracé d'une certaine manière qui, grâce à la calligraphie turque, peut former toute espèce de dessins : c'est donc le cachet des sultans qui est

(1) M. Francesco Sansovino. *Istoria Universale dell' origine dell' Impero Turco* (Venetia MDC.).

(2) M. de Hammer. *Histoire de l'Empire ottoman*, 3 vol. Paris, 1844 (voir livre I, page 17, colonne 1).

(3) Arrière petit-fils d'Isif, prince indépendant de Chuaresm.

(4) Voir *Insigna turcica*. Yenæ. 1683.

(1) M. de Hammer. *Histoire de l'Empire ottoman*, 3 vol. Paris, 1844 (voir vol I, liv. VII, p. 77, 2 col.).

tracé de cette manière, la vraie signature manuscrite de S. M. étant un simple paraphe placé soit au bas soit au verso des pièces qui lui sont soumises.

Comment se fait-il donc, demandera-t-on, que tous les toughras ont la même forme? Voici la réponse : Les caractères qui se trouvent dans le toughra sont de deux espèces ; les caractères que j'appellerai *constants* qui sont précisément ceux qui constituent l'égalité et l'uniformité des toughras, et les caractères qui changent avec chaque Sultan.

L'inscription constante est la suivante :

Hazîrî el musafer daim.
qui signifie :

Sa Majesté . . qu'il soit toujours victorieux.

Outre ces mots constants, chaque toughra contient le nom du Sultan régnant et celui de son père.

Pour rendre plus claire cette explication, nous reproduisons les types des toughras qui peuvent intéresser en quelque point la philatélie : ce sont ceux des sultans Abd-ul-Medjid, Abd-ul-Aziz et Abd-ul-Hamid II. (1). Le lecteur, avec un peu d'attention, remarquera la différence qui existe entre les trois types, elle porte surtout dans les caractères se trouvant dans la partie inférieure du toughra.

Le premier est celui du sultan Abd-ul-Medjid, 31^e souverain de la famille d'Osmán, né l'an de l'hégire 1237, il monta sur le trône le 18 Rebi-ul-Akhir 1255 (1^{er} juillet 1839). Ce toughra que l'on rencontre seulement

sur quelques-uns des premiers papiers timbrés de la Turquie, se lit comme suit :

Hazîrî Abd-ul-Medjid bin Mahmoud, el musafer daim : c'est-à-dire : Sa Majesté Abd-ul-Medjid fils de Mahmoud, qu'il soit toujours victorieux.

Le second est le toughra du sultan Abd-ul-Aziz, 32^e souverain de la famille d'Osmán, il naquit l'an de l'hégire 1245, et monta sur le trône le 16 Zilhidjé 1277 (25 juin 1861).



C'est le toughra que l'on voit sur les timbres turcs de la première émission (1/13 mars 1863), les papiers timbrés émis sous le règne de ce sultan, ainsi que les timbres proportionnels de l'émission du 1713 mars 1875.

Les caractères de ce toughra disent :

Hazîrî Abd-ul-Azîz bin Mahmoud, el musafer daim : Sa Majesté Abd-ul-Aziz fils de Mahmoud, qu'il soit toujours victorieux.

Nous omettons le toughra du sultan Mourad V, qui n'a aucun intérêt pour les timbrophiles. Ce souverain n'ayant régné que quelques mois, on ne rencontre son toughra que sur une seule espèce de papier timbré, celle sur laquelle sont rédigées les pétitions au souverain (Unkiari Arzohal).

Vient enfin le toughra de S. M. Abd-ul-Hamid II, le sultan ac-



tuellement régnant, qui est le 34^e de la famille d'Osmán et le 28^e depuis la prise de Constantinople. Né le 16 Chaban 1258 (22 septembre 1842) il

monta sur le trône, succédant à son frère Mourad V, le 12 Chaban 1293 (31 août 1876). Nous rencontrons ce toughra sur les deux émissions de timbres proportionnels du 1/13 mars 1879, et les différents papiers timbrés émis au commencement du règne de ce sultan, car actuellement les papiers timbrés sont abolis en Turquie.

Le toughra de S. M. Abd-ul-Hamid II se lit comme suit :

Hazîrî Abd-ul-Hamid bin Medjid, el musafer daim. (Sa Majesté-Abd-ul-Hamid, fils de Medjid, qu'il soit toujours victorieux).

La petite inscription latérale porte les mots *el ghaîz*, le victorieux; une pareille inscription se rencontre également à la même place du toughra du sultan Mahmoud, elle dit *el hadîl*, le juste.

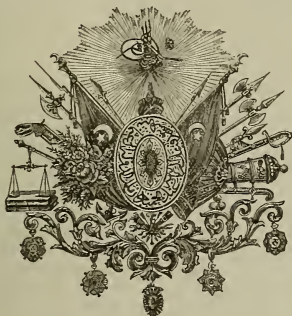
Le toughra n'est donc pas, à proprement parlé, la signature de Sa Majesté ; placé toujours en tête des documents officiels, il remplace tantôt les armoiries de l'Empire, tantôt la formule ordinaire placée en tête des actes émanant de la personne du souverain dans les autres pays (lois, décrets, etc.).

Sous le règne glorieux du Sultan actuel, la Turquie a adopté des armoiries qui sont actuellement les armoiries officielles.

Avant de clore ce petit exposé, nous croyons

(1). La formule *Abd-ul* composée de deux mots arabes signifie *serviteur de*; Abd-ul-Medjid, serviteur du Glorieux, Abd-ul-Aziz, serviteur du Très-Saint, Abd-ul-Hamid, serviteur du Vertueux.

intéressant de les faire connaître au lecteur; les voici :



Au centre, un écu ovale, portant en exergue l'inscription :

« *El mucheyid teufikatur rebbaniyê Abd-ul-Hamid-
Han melik-ul-devlet osmaniye.* »
qui signifie :

(Par la grâce de Dieu le fort Abd-ul-Hamid, Souverain de l'Empire Ottoman).

L'écu est surmonté de la coiffure impériale avec l'aigrette, et du *toughra* impérial de S. M.; à droite, une lance, un drapeau (rouge), des halebardes, un canon, une cuirasse, deux sabres et trois boulets; à gauche, également une lance, un drapeau (vert), un revolver, une balance s'appuyant sur deux livres (les lois), une corne d'abondance et une ancre; au centre, sous l'écu, se trouve un trophée relié par une trompette et formé de carquois et de flèches. Le tout repose sur une console à laquelle sont suspendus les ordres impériaux de l'*Osmani*, du *Medjidî*, du *Nichani Eftichiar*, du *Nichani-Imtiaz* et du *Chefukat*.

Telles sont les quelques notes qui, je me plais à l'espérer, attireront l'attention et intéresseront les personnes qui se dévouent à l'étude sérieuse de la philatélie.

Constantinople, le 1^{er} février 1887.

F. MONGERI.

Les premiers Timbres français

Mon cher monsieur Moens,

Vous me demandez de faire, pour ce que vous nommez : *Le Numéro Jubilaire de votre journal le Timbre-Poste*, un article sur les premiers timbres français. Vous ne pouvez douter de mon bon vouloir en ceci; mais le sujet que vous m'indiquez a été tellement exploité que je ne sais vraiment s'il y a encore là quelque chose à glaner. En outre, isolé comme je le suis, tout en dehors du mouvement des choses qui se rapportent aux timbres, et dépourvu de tous documents, j'ai bien peur de ne faire rien qui vaille. Quoiqu'il en soit et sans autre préambule, je mets ce qui suit à votre disposition; à vous de juger si ces quelques lignes peuvent remplir votre but.

C. P. M. P.

C'est en 1848 que la France, toujours à la tête du progrès, s'il faut en croire de maladroits chauvins, songea sérieusement à se pourvoir de timbres-poste.

Un projet de décret dans ce sens fut présenté le 26 mai 1848, à l'Assemblée Nationale; l'on était alors en République. Une Commission fut nommée immédiatement et malgré les néfastes événements de juin, un rapport favorable put être déposé moins de trois mois après, le 17 août, sur le bureau de l'Assemblée, par le citoyen St-Priest.

Le décret ne fut pas voté d'emblée; il y eut lutte, vu le mauvais état des finances. Cependant le bon sens l'emporta et le 24 août 1848, le décret heureusement passa. Pouvait-on plus longtemps rester en arrière? Depuis neuf ans déjà l'Angleterre avait accompli sa réforme postale, et dans la même voie étaient entrés, depuis, divers grands et petits gouvernements; tels que ceux des Etats-Unis d'Amérique, de l'Empire du Brésil, du canton suisse de Zurich, de celui de Genève, de la ville de Bâle, de l'île Maurice (colonie anglaise), etc.

Cette réforme postale portait sur quatre points. Jadis le taux de la taxe des lettres était basée sur la distance à parcourir: ce taux était fort élevé; la taxe était généralement payée par le destinataire et elle devait l'être en monnaie, au moment de l'envoi ou de la réception de la missive. Or, la réforme à accomplir visait au contraire 1^o un taux uniforme quelle que fut la distance; 2^o une taxe aussi réduite que possible; 3^o le paiement de cette taxe par l'expéditeur plutôt que par le destinataire; enfin 4^o la possibilité de mettre l'expéditeur à même de payer cette dite taxe, à toute heure de nuit et de jour, sans avoir besoin d'entrer dans aucun bureau de poste.

Les deux premiers points devaient amener une notable diminution dans les recettes, du moins au début; mais on comptait, avec juste raison, sur un

accroissement considérable et toujours progressif des correspondances. Toutefois on n'osa pas, en France, imiter tout-à-fait l'Angleterre, et réduire à 10 centimes le taux uniforme de la taxe d'une lettre; on ne descendit pas plus bas que 20 centimes pour toute missive du poids de 7 grammes et demi et au-dessous, circulant de bureau à bureau à l'intérieur de la France y compris la Corse et l'Algérie. Les lettres pesant de 7 grammes et demi à 15 grammes furent taxées à 40 centimes. Enfin les lettres et papiers d'un poids excédant 15 grammes et n'en dépassant pas 100 devaient payer 1 franc. Au-delà de 100 grammes la taxe fut fixée aussi à 1 franc par chaque 100 grammes ou fraction de 100 grammes excédant.

Quant aux deux derniers points ils furent atteints en mettant à la disposition du public des cachets ou timbres mobiles, gommés au dos et pouvant ainsi être apposés sur les lettres avant de les jeter à la poste. Ces timbres, de couleurs différentes, devaient être vendus par l'Administration au prix de 20 centimes, de 40 centimes, et de 1 franc, et placé sur une lettre, servir à son affranchissement selon son poids.

Ce ne fut qu'à partir du 1^{er} janvier 1849, que le nouveau système put être mis à exécution.

Dans l'intervalle, l'Administration des finances eut à s'occuper des moyens d'exécution du décret voté par l'Assemblée nationale et entra autres du dessin des timbres, de la reproduction de ce dessin, ainsi que de la couleur à attribuer à chacune des valeurs à émettre.

Le dessin et la gravure de ces premiers timbres français sont l'œuvre, croyons-nous, du célèbre graveur de la Monnaie de Paris, J. J. Barre, et peut-être aussi de son fils A. Barre qui, quelques années plus tard, succéda à son père dans les fonctions de graveur de la Monnaie. La reproduction du coin et la fabrication des timbres furent ensuite confiées à un autre graveur, célèbre aussi, et nommé Hulot. Grâce à ces éminents artistes la France, par ses premiers timbres-poste put immédiatement rivaliser avec les plus beaux spécimens alors connus : ceux de la Grande-Bretagne par exemple, et ceux des États-Unis d'Amérique.

On fut moins heureux en ce qui regarde les couleurs des timbres. Il est vraiment déplorable d'avoir à constater que, soit ignorance, soit insouciance, on a fait, un peu partout et notoirement en France, à ce sujet, école sur école. Pour nous en tenir, ici, aux seuls timbres français de la première émission, nous n'allons parler que

de la faute commise, à l'époque de cette émission, en ne profitant pas des expériences faites ailleurs et par suite en faisant emploi, pour l'un des trois timbres à émettre, d'une couleur déjà reconnue défectueuse. Nous voulons parler du timbre noir de 20 centimes.

La couleur noire avait déjà été, neuf ans avant la création des timbres français, désignée, en Angleterre, pour les timbres de taxe simple fixée à un penny et c'est ainsi, du reste, qu'ils firent leur apparition et furent maintenus en circulation depuis mai 1840 jusqu'en janvier 1841. Mais on se rendit bien vite compte des désagréments qu'entraînait son emploi. D'abord la contrefaçon du timbre en était facilitée; ensuite, et surtout, on constata que les marques d'oblitération, noires aussi, restaient le plus souvent invisibles et que par cette similitude de couleurs, le même timbre pouvait, presque impunément, servir plusieurs fois, au moyen d'un lavage, et même sans lavage ni grattage. On chercha à obvier à cet inconvénient en substituant, pour les oblitérations, la couleur rouge à la couleur noire; mais cela eut peu de succès et au bout de huit mois, c'est-à-dire en janvier 1841, de nouveaux timbres de un penny, imprimés cette fois en brun-rougeâtre, parurent et vinrent supplanter les timbres noirs primitifs.

La question devait donc être, dès lors, considérée comme tranchée pour tout le monde. Le noir était une couleur qui ne pouvait être employée pour les timbres-poste qu'après avoir épuisé toutes celles dont l'emploi ne présentait aucun inconvénient, et on devait, pas dessus tout, ne l'attribuer, en tous cas, à aucune des valeurs d'un usage fréquent.

Le gouvernement français fit donc tout le contraire de ce qu'il fallait faire en donnant à son timbre de taxe simple la couleur noire. Il s'en repentit immédiatement, mais moins prompt que les anglais, à revenir sur l'erreur commise, ce ne fut qu'en juillet 1850 que la faute fut réparée et que les timbres-poste servant à l'affranchissement des lettres simples devinrent, de noirs qu'ils étaient à leur début, les timbres bleus que nous connaissons aujourd'hui et qui sont demeurés tels depuis, sauf le dessin, bien entendu.

Un autre des trois timbres décrétés le 24 août 1848, eut à subir une modification analogue.

Sur ces trois timbres, deux seulement furent livrés au public le premier janvier 1848, le timbre-poste noir de 20 centimes représentant la taxe d'une lettre ne pesant pas plus de 7 grammes et

demî, et le timbre de 1 franc destiné à l'affranchissement des lettres et papiers d'un poids dépassant 15 grammes et n'allant pas au delà de 100 grammes; à ce timbre on affecta la couleur vermillon; c'est ainsi qu'il parut en effet. Cela dura six à sept mois, mais en août 1849, on changea tout à coup la couleur du timbre de 1 franc. De vermillon il devint carmin plus ou moins foncé; avis en fut donné à tous les directeurs des postes et un spécimen du timbre avec sa nouvelle couleur leur fut envoyé.

Quel fut le motif d'un pareil changement? Nous l'ignorons; mais voici ce qui est supposable.

Le timbre de 40 centimes n'avait pas été livré au public en janvier 1849, comme ceux de 20 centimes et de 1 franc; il ne parut même qu'en décembre 1849 et il était de couleur orange. Or, le vermillon du timbre de 1 franc, et la couleur orange du timbre de 40 centimes devaient forcément se confondre. On s'en aperçut probablement et fort heureusement à temps, et avant de lancer le 40 centimes, orange, on modifia la couleur du 1 franc et on le rendit carmin.

Les trois timbres dont nous venons de parler forment ce qu'on peut appeler la première série des timbres-poste français. Cette première série dura de janvier 1849 à juillet 1850, époque à laquelle la taxe postale fut portée de 20 centimes à 25 centimes.

PREMIÈRE SÉRIE DES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS.

République française. Taxe à 20 centimes.

1° 20 centimes : noir sur papier blanc ou légèrement teinté jaunâtre ou verdâtre. Émis janvier 1849.

2° 40 centimes : orange; papier très légèrement teinté jaunâtre, ou mieux « cream laid ». Émis décembre 1849.

3° 1 franc : vermillon; papier plus ou moins légèrement teinté jaunâtre. Émis janvier 1849. Couleur vermillon changée en carmin à partir d'août 1849.

DURÉE DE LA SÉRIE.

De janvier 1849 à juillet 1850.

TYPE :

Tête de Liberté dans un cercle perlé. — REPUB. FRANC. en haut. Valeur avec le mot POSTES, en bas.

Papier uni, teinté. Timbres non perforés.



Laréforme postale en France fut décrétée comme nous l'avons dit en août 1848, à propos du budget de 1849.

Lorsqu'en 1849 on eut à s'occuper du budget de 1850, la question fut mise de nouveau à l'ordre du jour. On ne toucha pas au système de la taxe

uniforme, mais en face des embarras de plus en plus grands causés par la crise financière on résolut d'élever la taxe et de la porter de 20 centimes à 25 centimes: misérable ressource; mais la majorité à l'Assemblée Nationale le voulut ainsi.

Le projet fut présenté le 3 août 1849; le rapport fut déposé par le citoyen Gouin le 16 mars 1850; la discussion eut lieu le 17 mai suivant et le lendemain, 18 mai, la loi fut votée, pour entrer en vigueur à partir du 1^{er} juillet 1850. Conformément à cette loi, le timbre de 20 centimes devint timbre de 25 centimes; les timbres de 40 centimes et de 1 franc demeurèrent sans modification, et comme appoints, au lieu de créer un timbre de 50 centimes supprimant celui de 40 centimes, on créa deux nouvelles valeurs, savoir : un timbre de 10 centimes et un de 15 centimes.

Le public fut généreusement averti qu'il pourrait à l'aide de ces divers timbres, faire toutes les combinaisons pour arriver à l'affranchissement de ses lettres; en outre, on le prévint, non moins généreusement, que s'il en mettait, de ces timbres, plus qu'il n'en fallait, le surplus ne lui serait pas remboursé.

Les mêmes artistes que précédemment concoururent à la création et à la multiplication des nouveaux timbres et continuèrent à donner, tant à l'Administration qu'au public, toute satisfaction.

Le timbre de 10 centimes eut la couleur bistre; celui de 15 centimes fut émis vert; le 25 centimes fut imprimé en bleu et non en noir comme son prédécesseur le 20 centimes; le 40 centimes resta orange, et le 1 franc continua à être carmin, mais d'un carmin de plus en plus foncé.

Rien à dire contre cet arrangement si ce n'est peut-être que le timbre vert de 15 centimes pouvait, à la lumière, être parfois confondu avec le 25 centimes bleu.

Nous allons terminer cet aperçu des premiers timbres français en donnant, pour la deuxième série, comme nous l'avons fait pour la première, un tableau synoptique des valeurs qui la composent.

DEUXIÈME SÉRIE DES TIMBRES-POSTE FRANÇAIS.

République française.

Taxe à 25 centimes.

1° 10 centimes : bistre sur papier légèrement teinté. Émis 23 juillet 1850.

2° 15 centimes : vert sur papier teinté. Émis 12 septembre 1850.

3° 25 centimes : bleu sur papier teinté. Émis 1^{er} juillet 1850.

4° 40 centimes : orange sur papier teinté. Émis décembre 1849.

5° 1 franc : carmin foncé sur papier teinté. Émis 1^{er} janvier 1850, en vermillon puis changé en carmin août 1850.

DURÉE DE LA SÉRIE :

Du 1^{er} juillet 1850 au 12 août 1852.

TYPE :

Semblable en tous points à celui de la 1^{re} série. Timbres imprimés sur papier sans filigrame officiel, et livrés au public sans être perforés.

25 Avril 1887.

C. P. M. P.

Notations des Monnaies dans l'Inde.



Les Collectionneurs de Timbres-poste connaissent par quelques exemplaires au moins les noms suivants de monnaies usitées dans l'Inde :

1^{re} La *Roupie*, c'est-à-dire « pièce à effigie » (de *rūpa* « figure ») valant, au pair, à peu près fr. 2-40 de notre monnaie.

2^o L' *Anna*, écrit *āna* sur tous les documents indigènes, seizième partie de la roupie, valant donc fr. 0-15 (trois sous).

3^o Le *Pāisā* ou *pāisā* (on écrit de deux façons dans l'Inde) *quart* de l'anna, et par conséquent synonyme de *pāo āna*, (*pāo* « un quart »). Les Anglais l'écrivent *pice*.

4^o Le *Pāi*, que les Anglais écrivent *pie* parce que chez eux ce monosyllabe (qui signifie « pâte ») se prononce à peu près comme notre mot *paille*, est contenu douze fois dans l'anna : c'est donc l'égal de nos anciens liards.

5^o Le *Do-herā* ou « double carat » de Navānagare (car c'est ainsi qu'il faut prononcer le monstreux *Nuvanuggur* des Anglais) est la moitié du *pāisā*, le huitième de l'anna.

Dans le sud de l'Inde on entend parler encore de :

6^o La *Pagode* à l'étoile, qui vaut $\frac{1}{2}$ roupies.

7^o Le *Fanam* valant $\frac{1}{4}$ anna.

8^o Le *Cash*, dont, au témoignage d'une belle monnaie de cuivre bien connue qui porte l'équivalence, dont nous allons parler, écrite, en quatre lignes de beau caractère taālīq ; — dont, disais-je, 20 font 4 *foloīs*.

9^o Si le *foloīs* (corruption arabe du grec *obolos* : voir la 1^{re} Emission de Faride-Kôte) est, comme l'indiquent les Dictionnaires, la même chose que le *pāisā*, les 20 *cash* font 1 anna.

Mais de toutes ces monnaies, les seules qui soient d'un usage général dans toute l'Inde, et dont fasse usage l'Empire Anglais, sont la *Roupie* de 16 annas, l' *Anna* et le *Pāi* ou *pie* (n'oubliez pas de prononcer *paille*) dont 12 à l'anna.

Ces monnaies ont donné lieu à une représentation numérique particulière, fréquemment employée sur les timbres postaux ou fiscaux, et que pour cette raison il est intéressant d'expliquer aux Collectionneurs : c'est ce que je me propose de faire dans cet article. Or, on sait que toute la population de l'Inde se partage, au point de vue des choses de la civilisation, en deux grandes parts ; ceux qui suivent encore les religions Brahmanistes ou Bouddhistes, et font usage de l'écriture sanscrite ou, comme au Bengale, en Guzerate, au Pendje-ābe et au Cachemire, d'écritures apparentées de très près au sanscrit ; d'autre part les Musulmans, qui n'écrivent qu'au moyen des caractères arabes. Chacune de ces deux grandes subdivisions a dû inventer une notation monétaire adaptée à son genre d'écriture : il nous faudra donc exposer ces deux systèmes au lecteur.

1. Notation Hindoue.

Les Hindous étant les inventeurs probables de notre système de notation des nombres au moyen de *neuf chiffres* et d'un *zéro*, il n'est pas extraordinaire de trouver ce système en usage chez eux.

Pour les fractions, il existe un système sans doute fort ancien, conservé dans toute son intégrité chez les seuls Telingas, consistant à exprimer toutes les fractions par des puissances successives de un *quart*. Je n'explique : après avoir compté par *quarts*, on compte par *quarts de quart*, puis par *quarts de quarts de quart* etc. Les *quarts*, s'écrivent par une barre dressée verticalement après les chiffres représentant les unités ; les *quarts de quart* ou *seizièmes* sont exprimés par des barres couchées ; de nouveau les quarts de seizièmes par des barres verticales, et ainsi de suite.

C'est assurément ce système qui a inspiré la manière d'écrire les monnaies dont nous parlions ut à l'heure ; en effet :

to

1° Les *roupies* s'écrivent en chiffres ordinaires ;
2° Les *quarts de roupies*. Des barres droites placées après ces chiffres, vaudront autant de *quarts de roupies*, chacun desquels est égal à quatre annas.

3° A la droite de ces barres verticales, d'autres barres couchées, soit horizontalement, soit un peu en biais, représenteront les seizièmes de roupies, ou les annas simples.

4° Vient ensuite une figure curviligne, un arc, une sorte de croissant, tournant sa concavité du côté de la place des notations déjà nommées, et tantôt assez prolongé pour les entourer entièrement par dessous, tantôt ne dépassant pour ainsi dire pas la ligne d'écriture. C'est cette dernière forme qui va figurer dans les exemples qui vont suivre, où, pour des raisons typographiques faciles à deviner, nous figurons l'arc en question au moyen d'une parenthèse d'italique.

5° A la droite de l'arc discriminateur *)*, une barre verticale représentera les *quarts d'anna*, *pāo āna* ou les *pāisas* (*pices* en orthographe anglaise).

6° Et des chiffres ordinaires serviront à compter les *pāis* (*pies*).

Exemples : Soit à effectuer les additions

68 II)II	c'est-à-dire	68 r. 8 a 1/2
12)I		6 a 1/4
4 -)		4 r. 1 a
72 III≡)II		72 r. 15 a 3/4
49 III≡)6		49 r. 15 a 6 p.
32 II)7		22 r. 8 a 7 p.
25 'I≡)8		25 r. 7 a 8 p.
107 III≡)9		107 r. 15 a 9 p.

Remarque. L'emploi de l'arc discriminateur dispense de faire usage d'un zéro pour suppléer à l'absence des roupies, des quarts de roupie (quatre annas) et des annas : —) ne peut signifier que 1 anna, II) deux quarts d'anna, un demi anna (voir aux timbres de Cachemire, 1^{re} émission, au centre, et pour II) valant 1/4 anna, les timbres de Bhopâl).

II. Notation Musulmane.

Les Musulmans ont dû adopter une notation qui s'adaptât aisément à leur écriture.

Chez eux, ce sont les *annas* qui s'écrivent en chiffres connus : on les fait suivre d'un petit trait oblique placé un peu au bas des chiffres, comme ceci *↗*; mais si nous voulions transporter cette notation dans notre écriture qui marche de gauche à droite, il faudrait le placer comme ceci *↖*. Avant

cette barre on place encore s'il en est besoin, une grosse barre horizontale — signifiant un *quart d'anna*, un gros point carré . voulant dire un *demi anna* et l'ensemble des deux — signifiant *trois quarts d'anna*. Les fractions d'anna s'écrivent après le trait oblique, en chiffres connus, et sont toujours suivies de leur nom en toutes lettres. Du reste, les Musulmans du Nord de l'Inde font usage dans leurs comptes d'une très grande variété de ces fractions. En outre du *pāisa*, quart d'anna, ils ont encore un *dhēla* ou demi-pāisa, un *danuri*, demi-dhēla et un *ddm*, dont vingt-cinq au pāisa.

J'ai dit qu'ils écrivent les annas et leurs fractions en chiffres connus, parce qu'ils se servent pour noter les roupies des *chiffres commerciaux* des Persans, fragments très défigurés à dessein des noms de nombres arabes, dont le tableau complet est beaucoup trop étendu pour pouvoir être donné ici. Du reste cette notation musulmane ne s'est pas encore présentée, que je sache, sur des timbres postaux ou fiscaux : Je ne l'ai vue encore que sur les bordures de feuilles des timbres-poste de Jind, qui portent, en pendjābi et en ourdou (ce dernier en caractères arabes) le nom et l'adresse du lithographe, la valeur des timbres et le prix des cinquante timbres contenus dans la feuille.

Décembre 1886.

L. RODET,

Membre libre de la *Société Timbrologique* de Paris et membre de la *Philatelic Society of London*.

Particularités postales.

(LETTRE-CAUSERIE)



Mon cher Monsieur Moens,

C'est bien aimable à vous d'insister ainsi pour un envoi de quelques lignes à l'occasion des *Noëes*

d'Argent du Timbre-Poste, mais je suis si peu compétent en matière philatélique ! Ah ! quand ce sera pour ses *noces de diamant*, je ne me ferai pas prier... ce sera la preuve, en effet, qu'à cette époque je vivrai, malgré octante sonnés. Je serai bien vieux, si Dieu me prête vie jusqu'alors, mais notre ami T.-P., lui, sera en pleine activité, tirant à 100,000 !

Dans le n° 281 du T.-P. vos lecteurs se souviendront peut-être d'avoir lu deux anecdotes, non signées, relatives aux postes espagnoles. Votre serviteur va raconter encore ce qui lui est arrivé cet été.

Au retour d'une excursion topographique sur les confins de l'Andorre, je longeais dans la Cerdagne espagnole, les gorges ensoleillées du Rio Sègre. Le courrier, c'est-à-dire un catalan sur un mulet, vient à me rejoindre, et arrêtant sec sa monture, tire de sa sacoche, en me disant simplement : *buenos dias* (bonjour) une lettre et... me la remet ; cette lettre était effectivement pour moi.

Il ne m'avait jamais vu, mais avait pensé que je devais être le destinataire d'une lettre arrivée la veille à la Seu d'Urgel ; aussi, sans s'informer si j'avais un droit sur elle, me la donnait-il, lui, qui n'était pas facteur, mais courrier chargé de porter les dépêches dans un sac fermé. (?)

En ces pays d'Espagne les choses ne se passent point comme ailleurs. L'an dernier, certain jour vinrent à manquer au bureau de poste d'Olot, quelques timbres nécessaires à l'affranchissement de périodiques. Dans une Antille anglaise ou dans un de ces nombreux états *souverains* de l'Amérique du Sud, on eut coupé un timbre en deux, en trois, même en morceaux pour la plus grande joie et satisfaction (?) des collectionneurs.

Dans la petite ville de Catalogne, point de subterfuge, ou imprima sur la bande du journal, au point où l'une des extrémités se colle sur l'autre : NO HAY SELLOS (il n'y a pas de timbres-poste), puis on se rendit à la mairie, où le secrétaire de l'*ayuntamiento* apposa le cachet de la *muy leal villa de Olot* (très loyale ville, — on ne marchande pas avec les épithètes élogieuses dans le pays du Cid), on fuma une cigarette, et tout fut dit. Deux de ces raretés postales me sont parvenues, l'une est dans ma collection, j'ai échangé l'autre à M. de Ferrari.

Les gens d'Olot ne se doutent pas qu'il y a eu un précédent dans la péninsule Ibérique. Lors du siège de Bilbao par les carlistes, on appliqua à Portugalete le cachet du bureau de poste, sur des

lettres, à défaut de timbres-poste, et on ajouta à la plume : *correos, bale* (sic) *por dos sellos por no haberlos* (postes, cela vaut deux timbres, parce que on ne les a pas).

Pour ne pas sortir d'Espagne, voici une autre particularité. Je possède un *20 centimos 1866*, violet, qui par suite d'un report défectueux sans nul doute, porte *cmus* et 1861 au lieu de *cmos* et 1866. J'ajoute, pour ceux que cela peut intéresser, que l'on a vu couper un *2 centimos noir* (émission actuelle) pour la moitié de sa valeur, et cela sur une lettre recommandée, donc admise à la poste ; puis que les cartes-postales à l'effigie d'Alphonse XII, *10 centimos bleu sur chamois*, existent sur papier satiné et non satiné. Quand aux nouvelles, datant de 1883, on ne les vend qu'à Madrid. N'auraient-elles été créées que pour les collectionneurs ? On ne trouve pas non plus de timbres de 20 et 40 centimos en dehors de cette capitale. Arrêtons-nous, nous deviendrions fastidieux.

Ce n'était pas assez des surcharges pour être désagréables (d'autres se serviraient d'une expression moins parlementaire) par leur nombre exagéré aux amateurs sérieux, il faut que les villes d'Allemagne, à l'instar des comptoirs poissonneux de la côte norvégienne, viennent inonder le marché des produits — peu coquets — de leurs postes locales.

Ces timbres ont un acte de naissance remontant à quelques mois à peine, et déjà que de variétés ! Je juge les autres d'après moi-même.

Ces timbres d'apparence norvégienne viendraient-ils par hasard du pays du soleil de minuit ? Ceux de là-bas viennent bien d'Allemagne. Vous souriez d'incrédulité, mon cher Monsieur ; eh bien ! voici ce qui m'arriva à Thronhjøm (Drontheim) en 1883.

Désireux de rapporter de mon intéressant voyage des timbres vraiment authentiques de la poste locale de cette petite ville, je finis, à force d'insistance, par me faire indiquer où se trouvait cette poste, si particulière que bien des Thronhjømois en ignorent l'existence. C'était dans une petite boutique de libraire. Là, on ne put me vendre qu'une seule valeur de timbres. Comme je demandais avec insistance d'autres valeurs, quelques anciens etc..., il me fut alors répondu en me tendant des feuilles de toutes sortes de timbres de tous pays, dépôt de M. Z...r, de N., marchand bavaïrois bien connu : « Vous en trouverez là dedans, nos timbres n'existent que pour et par les Allemands ».

Honnête M. Brækstad, directeur d'une poste sans employés, vous ne saviez pas que vous parliez à un français !

COMTE DE ST-SAUD.

QUELQUES REMARQUES
A L'OCCASION DE CE NUMÉRO JUBILAIRE
& NOTES

sur quelques variétés de timbres de Ceylan

J'ai accepté avec grand plaisir l'invitation de M. Moens de collaborer, par un article succinct, au numéro jubilaire du *Timbre-Poste*. Non seulement par une amitié de longue date, à laquelle je suis redevable de nombreux souvenirs, et qui rendrait impératif à mon égard d'exaucer ce vœu exprimé par celui que je puis compter presque parmi mes plus anciens amis timbrophiliques, mais je trouve que le fait pour le *Timbre-Poste* d'avoir atteint son âge actuel, constitue en lui même une époque dans notre science, et que, pour ce motif, comme ne représentant cependant qu'en petit, l'école avancée des collectionneurs anglais, je ne puis faire moins dans une occasion aussi importante, que d'exprimer, bien qu'imparfaitement, les obligations que nous, collectionneurs anglais, devons à M. Moens, pour la résolution et l'habileté qu'il a déployées dans la diffusion de la science et de la timbrophilie.

Je me rappelle très bien les discussions qui parfois s'élevaient, il y a plusieurs années, entre le *Timbre-Poste* et les journaux anglais, consacrés à l'étude des timbres. En ce temps là, il y avait des conflits aigus d'opinion sur différents sujets, et sur ce qui devait ou ne devait pas pas être compris dans les limites d'une collection. Il m'est souvent arrivé de penser qu'une série d'articles, sur les progrès de la timbrophilie, seraient très intéressants pour plusieurs collectionneurs de date récente, mais il est également vrai que ces articles devraient être écrits maintenant, tandis que nous sommes encore en état de nous servir des souvenirs et des réminiscences de plusieurs collectionneurs éminents des jours passés, et qui, heureusement, vivent encore, qui seraient à même de nous faire partager des renseignements qui paraissent en danger d'être perdus pour nous. Une description des différentes grandes collections qui ont été formées, leur histoire postérieure, et quelques notes personnelles sur leurs propriétaires, seraient de grande valeur pour les futurs historiens timbrophiliques en se servant de cette branche de son sujet. D'un autre côté, en donnant une description des progrès obtenus dans l'étude des timbres et dans leurs méthodes de classification.

Je vois clairement maintenant qu'un écrivain pourrait retirer beaucoup de matériaux des volumes passés du *Timbre-Poste*. Je pense pouvoir dire sans crainte d'être contredit, qu'aucun autre journal n'a fait plus pour garder l'opinion timbrophilique dans la bonne direction et pour établir notre science sur des lignes exactes et scientifiques que le journal qui est édité d'une manière si capable, par M. Moens.

Dans les remarques qui précèdent, je me suis appliqué succinctement à ce qui me semble une lacune dans la littérature timbrophilique. Maintenant, chaque timbre de chaque émission est annoncé avec exactitude scientifique et avec les détails qui, dans les premiers temps, étaient considérés inutiles ou superflus, mais dont la valeur commence seulement aujourd'hui à être appréciée et qui ne sont jamais omis par aucun journal timbrophilique d'une certaine importance.

Ainsi, la partie technique de notre science, si je puis l'appeler ainsi, est étudiée avec grand soin, mais après tout, en ces temps de personnalités, lorsque les incidents de la vie privée des individus paraît exciter presque autant d'intérêt que leurs actes publics, aucun historien de timbrophilie ne pourrait ignorer les réminiscences des grandes collections et des grands collectionneurs qui à mon idée, ne constituent pas la partie la moins intéressante du sujet de l'élévation et du progrès de la timbrophilie.

A ma connaissance propre, il y a plusieurs messieurs, y compris M. Moens lui-même, qui sont spécialement qualifiés pour entreprendre la tâche et j'espère que l'année jubilaire du *Timbre-Poste* sera marquée par une collaboration à cette branche de la littérature timbrophilique, par ceux dont les connaissances les désignent à notre plus favorable estime. J'ai remarqué que chacun écrivant une histoire se croit obligé de rétéler au *Timbre-Poste*, mais je devrais ajouter que la réputation de M. Moens ne dépend pas de ce journal seulement. Je n'ai pas l'intention de donner une liste détaillée des publications qu'il a émises, ou d'entrer dans un examen critique des mérites respectifs des ouvrages compris dans la *bibliothèque des timbrophiles*. Personne ne peut les lire sans être frappé de l'immensité des recherches détaillées et par la quantité de renseignements qu'ils contiennent, obtenus de sources officielles, renseignements qui sont fréquemment de la plus grande valeur.

Je désire cependant dire un mot au sujet de la

dernière édition du grand catalogue de M. Moens. Moi et d'autres qui avons parfois écrit sur des sujets timbrophiliques, avons naturellement l'occasion de nous essayer sur la compilation de listes de références (catalogues) de timbres de certains pays. Personne ne peut, s'il n'a essayé la tâche de préparer un catalogue scientifique, avoir une idée, lorsque les séries sont après tout compliquées, de la somme de travail qui est nécessaire. Donc lorsque nous rappelons que ce catalogue est le plus complet qui existe à l'heure actuelle, qu'il comprend outre une liste certaine des émissions orthodoxes de timbres-poste, enveloppes, cartes et mandats postaux, une description complète des variétés de timbres télégraphe et fiscaux, des essais et réimpressions, des émissions régulières, il devient presque impossible pour le collectionneur ordinaire, d'apprécier convenablement la grande somme de travail dépensée dans la production d'un catalogue comme celui de M. Moens. Je n'ai pas l'intention d'arroindrir le travail qui est fait par plusieurs Sociétés timbrophiliques qui procèdent d'une manière différente et dont les publications sont naturellement plus diffusées que des catalogues prix-courant. Le fait reste cependant établi que M. Moens a réussi à faire ce qu'aucune société timbrophilique n'a pu accomplir jusqu'à ce jour, c'est-à-dire d'établir un catalogue complet de chaque chose appartenant à la collection de timbres-poste. Il fut complété dans un temps qui paraît incroyablement court et restera comme un des ouvrages les plus corrects, de la littérature timbrophilique.

Les lecteurs du *Timbre-Poste* me pardonneront, je l'espère, l'étendue de ces observations, mais je désirais appeler l'attention sur le double caractère des services que M. Moens a rendus à nos collectionneurs comme marchand, en nous assistant dans la fourniture des manquants de nos collections, et comme collaborateur dans la littérature de recherches qui, à mon avis peuvent être mises sur le même rang que la science numismatique.

Je considère qu'une occasion aussi favorable de présenter ces observations ne se présentera plus et je tenais à saisir l'occasion d'exprimer à M. Moens l'appréciation avec laquelle ses efforts dans la cause de la science ont été accueillis de ce côté de la Manche.

Je m'occupe maintenant de la seconde partie de cet article, et j'appelle l'attention sur un ou deux points auxquels se rattachent certaines émissions des timbres de Ceylan, et qui paraissent avoir été

perdus de vue par les collectionneurs. Pour le plus grand nombre d'entre eux, la classification des timbres de ce pays dans les catalogues principaux est exacte, et pour ce motif, il n'est pas nécessaire que je donne quoi que ce soit, en fait de catalogue. Il y a cependant quelques variétés non encore annoncées, et en les décrivant, je prendrai les émissions « *seriatim*, »

Emission 1^{re} 1857. On la donne habituellement comme non dentelée, mais il n'est pas généralement connu que plusieurs valeurs furent percées. Je possède le 1/2 p. et 1 p et j'ai vu le 2 pence. Je ne saurais dire si la série entière existe ou non. Le perçage est long et mesure 7 dents sur 2 centimètres; il rappelle fortement une perforation semblable à celle de Transvaal.

Cette perforation, comme celles du Transvaal et Nouvelle Zélande, fut probablement non officielle et pratiquée par quelque firme privée ou par les employés d'un petit bureau de poste rural. Je n'ai aucun motif de douter de l'authenticité de mes exemplaires qui furent trouvés accidentellement parmi de grandes quantités de timbres. Il serait cependant intéressant de voir, maintenant que l'attention a été portée sur les exemplaires percés, si MM. les contrefacteurs en produiront un certain nombre. Les collectionneurs feront donc bien d'être sur leurs gardes, concernant la source dont les exemplaires leur parviennent.

II Emission 1861. Je possède une paire de 10 p. piqués 13 1/2 horizontalement et non dentelés verticalement.

III et IV Emissions. 1863-1864. Un point difficile s'élève ici se rattachant aux émissions de 1863-64. La distinction se fait généralement sur l'absence ou la présence de filigrane dans le papier, l'émission 1863 étant sans filigrane et piqué 13, celle de 1864 ayant le filigrane CC, couronne et piqué 12 1/2.

Il y a quelques années, un catalogue de ces timbres fut compilé par la *London Philatelic Society* et si mes souvenirs sont exacts, fut ensuite publié dans le *Philatelist*. On signalait à cette époque que les timbres de 1864 étaient d'une dimension moindre d'environ un millimètre en longueur que ceux de l'émission suivante. Maintenant encore, plusieurs collectionneurs paraissent ignorer ce fait, mais dans le catalogue du major Evans, nous trouvons la note suivante : « Ces timbres sur papier sans filigrane sont très rares. Ils sont apparemment (certainement, pouvons-nous dire) des mêmes

planches que les autres émissions, mais en même temps les impressions sur ce papier sont d'environ 126 de pouce plus petit que celles sur d'autres papiers. Ceci ne peut avoir été occasionné que par le papier qui se sera retiré depuis que les timbres étaient imprimés, ce qui expliquerait aussi pourquoi la dentelure était de 13 au lieu de 12 1/2.

Le major Evans a raison dans ses faits, mais je suis complètement en désaccord avec lui dans ses conclusions, que la différence de la longueur des timbres et de la dentelure sont dues à la contraction du papier. D'abord comment se fait-il que les timbres de chaque valeur se soient contractés jusqu'à un format exactement semblable ? Il est parfaitement vrai, que dans certains cas, une contraction du papier peut altérer le format d'une impression. Ce fait peut se remarquer dans les cartes postales de Finlande. Dans quelques émissions il y a des différences aux extrémités du cadre, qui varient en longueur de 1/2 à 1 1/2 et même 2 millimètres en longueur. Mais dans ce cas, il y a de nombreuses longueurs intermédiaires, tandis que la variation des timbres de Ceylan est constante. Le major Evans n'était évidemment pas non plus certain que plusieurs valeurs des timbres du grand format existaient sur papier uni, ni que les timbres plus courts se trouvaient sur papier avec filigrane, couronne CC et piqués 12 1/2. Ce dernier fait dispose de sa théorie pour la différence de dentelure due aussi à la contraction du papier, comme la différence dans la longueur des timbres provenant de cette cause, je pense que si cette explication avait été correcte nous aurions inévitablement trouvé des variations intermédiaires comme celles qui se rencontrent dans les cadres des cartes postales finlandaises. Dans mon opinion, en aucune valeur elles n'existent et je me crois permis de poser une question : Comment se fait-il qu'aucun spécimen des formats courts ne se trouve dans les 5 p. et 10 p., le papier CC. et couronne employé pour ces valeurs étant le même que celui qui fut employé pour les autres ?

Maintenant il y a une différence entre les papiers unis, et les filigranes employés pour les timbres les plus courts.

Le premier est plutôt mince et plus ferme et il y a une différence dans la texture qui n'est pas aussi facile à expliquer, mais dont les collectionneurs pourront juger eux-mêmes par comparaison. Autant que mes propres connaissances s'étendent, le papier mince et ferme non filigrané ne fut employé que pour les timbres les plus petits; les longs

timbres étant sur le papier qui est exactement semblable aux ordinaires CC et couronne, excepté pour l'absence de filigrane. Je suis donc enclin à penser que les derniers exemplaires sont dus à un accident dans la manufacture de papier, qui fut par inadvertance envoyé à l'imprimeur sans filigrane. On devrait aussi observer que le timbre court avec filigrane CC et couronne est sur papier exactement semblable comme texture employé pour les longs timbres, avec ce même filigrane.

Je crains que tout cela ne paraisse compliqué et ce n'est pas chose facile de l'en donner une explication claire, mais dans mon opinion, il paraît probable que les timbres longs et les timbres courts ont été imprimés sur des planches différentes. Maintenant, les timbres sur les feuilles de n'importe quelle valeur étaient tous identiques comme type. Ils furent gravés sur acier, je pense par MM. Perkins Bacon et Co., chaque timbre par un procédé de réduplication, étant reproduit d'une matrice; la planche étant ensuite durcie pour l'impression.

Il n'y a par conséquent pas de variété de types, les lignes des gravures sur les timbres courts étant les mêmes que celles sur les timbres longs, excepté qu'elles sont un tant soit peu contractées. Je pourrais montrer différents exemples, notamment dans le cas des première et seconde émissions de la Nouvelle Galles, où il fut trouvé que les besoins du service postal rendaient une planche de chaque valeur insuffisante et de nouvelles planches furent conséquemment préparées par un procédé de report ou de réduplication.

Il n'est aucunement impossible que la nécessité d'une double série de planches de certaines valeurs fut reconnue dans le cas des timbres de certaines valeurs de Ceylan. Je ne suis pas capable de parler avec la connaissance technique mais il me semble plus que probable que la différence en longueur des exemplaires puisse être attribuée à un léger défaut dans le procédé de réduplication des planches de la matrice originale.

Si j'avais le moyen de posséder un renseignement officiel, il me semble que l'évidence serait très probablement obtenue en faveur de cette théorie. Les valeurs que j'ai rencontrées, et qui varient en longueur, sont : 1 p., 5 p., 6 p., 8 p., 9 p. et 1 shilling.

S'il pouvait être démontré qu'il y a eu une plus grande demande pour ces valeurs que pour d'autres, la supposition d'une double série de planches employées, perd son improbabilité.

Voici un court exposé des variétés que j'ai rencontrées. Toutes sont dans ma collection :

A TIMBRES FORMAT COURT

1 *Sans filigrane* 1 p., 5 p., 6 p., 9 p., 17
2 *Avec* — 1 p., 6 p., 8 p., 11

B TIMBRES. FORMAT PLUS LONG.

1 *Sans filigrane* 1 p., 5 p., 6 p., 10 p.
2 *avec* — toutes les valeurs.

Il est probable que d'autres variétés existent, mais je n'ai jamais eu l'occasion de faire de plus grandes recherches sur ce sujet intéressant mais difficile et sans aucun doute l'un ou l'autre lecteur du *Timbre-Poste* pourra ajouter quelque chose à la liste que j'ai donnée. Le four pence, octogone, rose, filigrané « couronne c. c. » existe sur papier très-épais, presque sur carton et piqué 12 1/2 ; quelques feuilles du même furent aussi émises non dentelées. J'en possède un exemplaire marqué de la poste.

Le 3 pence, rose, de la même émission se rencontre piqué 12 1/2 et 14.

Ceci termine les quelques notes que j'ai faites sur les timbres de Ceylan. Je dois m'excuser pour la nature décousue de mes observations et ne puis qu'espérer qu'elles contiennent quelque chose de neuf pour les lecteurs du *Timbre-Poste*.

Encore une fois je félicite M. Moens du numéri jubilaire de son journal et j'espère être encore vivant pour collaborer, par un article, au prochain numéri jubilaire, et qu'il soit là pour l'éditer.

T. K. TAPLING.

CORRESPONDANCES.

S. Paulo (Brésil) le 15 mars 1887.

Monsieur J. B. Moens, à Bruxelles.

Cher Monsieur,

Je ne puis laisser passer cet événement mémorable dans la presse et dans les faits philatéliques sans vous en féliciter sincèrement.

Le numéri jubilaire du *Timbre-Poste* est un succès pour nous tous, collectionneurs, et pour vous, cher Monsieur, tout particulièrement, qui êtes toujours resté sur la brèche pendant ces vingt-cinq années.

C'est avec plaisir que j'ai consacré quelques instants pour écrire ce petit souvenir de musique que vous me permettez de vous dédier.

Il se trouvera certainement parmi les lecteurs du *Timbre-Poste* des personnes qui ne dédaigneront pas ce travail d'un collectionneur. (1)

A vous cher Monsieur, mes salutations les plus sincères et une poignée de main des plus affectueuses.

L. LEVY.

Folkestone, 24 Mai 1887.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

Permettez, cher Monsieur, à un des plus anciens abonnés du *Timbre-Poste*, de venir vous offrir ici ses félicitations les plus sincères à l'occasion de la 25^e année de votre journal. C'est là une véritable bibliothèque philatélique, qui forme l'histoire la plus continue que nous possédions du progrès de la philatélie pendant toute cette période et j'ai tenu à vous apporter ici mon faible témoignage pour la grande exactitude et la précision parfaite des renseignements que cette publication contient.

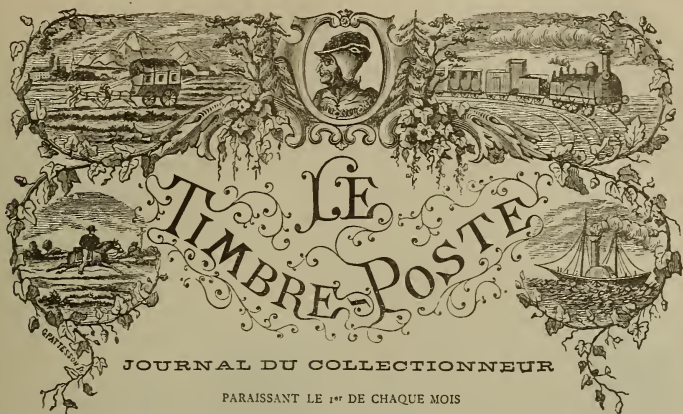
Les monogrammes qui ont paru de temps en temps ont démontré cette profondeur de recherches qui établit la distinction entre le réel et le superficiel philatéliste ; pour tout dire, il n'existe pas d'ouvrage auquel nous devions tant que celui que vous avez inauguré en 1863.

Les auteurs sont vraiment rares qui ont soutenu leur programme et celui que vous avez fait connaître dans le premier numéri du journal « qu'il serait la chronique de tout ce qui, directement ou indirectement, aura trait aux timbres-poste », a été rempli dans sa plus grande et scrupuleuse étendue.

Il n'y a personne qui souhaite aussi sincèrement une carrière continue et brillante au *Timbre-Poste*, que votre ancien abonné et vieil ami,

W. WESTOBY.

(1) Le souvenir dont parle M. Levy est une polka-mazurka intitulée « Timbrée ». Malgré tout le désir que nous avons de répondre à ce témoignage si affectueux, de la part de notre correspondant, nous regrettons de ne pouvoir le faire paraître ici, le format du *Timbre-Poste* ne s'y prêtant pas, et les frais de ce numéri spécial nous ayant entraîné plus loin que nous ne l'avions supposé. Nous ne voulons cependant pas en faire l'objet d'une spéculation, et nous le mettons en vente au prix de 50 centimes, pour les abonnés de ce journal.



Abonnement par année
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.
 Les correspondances doivent être adressées
 Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AFGANISTAN.

Il faut ajouter encore aux timbres multicolores :

1 abasy, violet sur bleu.

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Les mandats poste ont subi, dit le *Deutsche Philatelisten Zeitung*, quelques modifications dont les principales, les voici : la place pour l'inscription du montant n'est plus sur fond ligné, mais uni ; le coupon porte : *Nahme Wohnort und Wohnung — Strasse und Hausnummer — des Absenders, etc.* ; le dos du coupon porte maintenant : *Mittheilungen* : 20 pfennig, bleu sur rose.

La lutte des postes privées contre la poste de l'Empire continue et ne semble pas prête à s'apaiser. Il en surgit partout ; la taxe étant à meilleur compte que la poste officielle, celle-ci voit ses recettes diminuer. Il n'y a pas de loi pour mettre un terme à cette concurrence, mais la chose n'est

pas impossible et il faut s'attendre à voir disparaître toutes ces postes privées l'un de ces jours.

Donnons en attendant le bilan du mois.

BERLIN. *Office Hansa*. Le 25 novembre dernier,



Berliner Hansa Verkehrs Anstalt.

Imprimés lithographiquement en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

2 (pfennig), bleu.
 3 — rouge.
 10 — vert.

En plus, une enveloppe ayant le même timbre à droite et pour inscription, à la partie supérieure *Hansa-Brief*.

Grand format 152×120^{mm}.

3 pfennig, rouge sur olive.

Des cartes simples et avec réponse ayant le timbre à droite; la formule porte: *Hansa — Karte — An — Berlin.*

Celles avec réponse dont les deux parties tiennent par le haut ont en plus un avis sur deux lignes à la première partie, dans l'angle gauche inférieur et *Antwort* pour la seconde partie :

2 pfennig, bleu sur rose.

2+2 — — — —

BERLIN. *Neue Berliner Omnibus, etc.* Au type en cours ont paru le 6 décembre :

Enveloppe. 3 pfennig, bleu sur blanc uni, 120×84^{mm}.

Bande. 2 — brun — chamois, 550×65 —

Hannovre. Cette poste se met sous la protection de



Mercur, dont l'effigie dans un petit cercle contenant : *Privat Stadt-Brief expedition*; en dessous, un cercle avec chiffre; cadre rectangulaire ayant à gauche, à droite et en haut, le mot : *Mercur* : c'est Mercur partout !

Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

1 pfennig, vert émeraude.

2 — brun.

2 1/2 — outremer.

En plus une carte au même type ayant pour inscription :

Mercur-Karte

An

Hannover

Wohnung

Absender :

L'impression est sur carton chamois.

2 pfennig, brun.

Une carte-lettre aux mêmes inscriptions que la carte, sauf l'entête : *Mercur-Brief* au lieu de *Mercur-Karte*.

3 pfennig, violet sur blanc.

L'administration n'ayant pas prévu les demandes, s'est trouvée dépourvue de timbres. Le tirage du 9 décembre se présente *non dentelé*, le temps manquant pour denteler les timbres. A la même date a paru provisoirement un 15 pfennig, noir, et un timbre 1 1/2 pfennig, surcharge violette 1/2 sur le timbre 1 pfennig. Enfin le 15 décembre, même mois, nous nous avons le timbre définitif 1 1/2 pfennig, piqué 11 1/2 :

1 pfennig, vert émeraude, non dentelé.

2 — brun —

2 1/2 pfennig, outremer, non dentelé.

15 — noir —

1 1/2 sur 1 — vert émeraude et violet, piqué 11 1/2.

1 1/2 — vert russe —

Frankfort. La carte sans timbre a été remplacée par une ayant le timbre imprimé à droite, les inscriptions restent les mêmes :

2 pfennig, noir sur chamois.

2 — — — — paille.

Wiesbade. Le 6 décembre ont paru des cartes avec composition refaite et des enveloppes :

Carte postale. 2 (pfennig), bleu sur chamois.

Enveloppe. 2 — — — — blanc vergé.

Dimensions 148×84 ^{mm} pour les enveloppes.

Nous avons encore un timbre-poste :

1 1/2 pfennig, jaune sur rose vif.

Heidelberg. Une société concurrente « Mercur » a été instituée le 1^{er} novembre et a émis des timbres au type ci-contre, dont il y a quatre valeurs : 1 pfennig pour les circulaires; 2 pf. pour les lettres; 3 pf. pour les environs: Neuenheim et Schlierbach; 5 pf. pour les lettres exprès et un de 10 pf. pour les lettres enregistrées.

Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

1 (pfennig), outremer.

2 — rouge.

3 — —

5 — vert.

10 — orange.

La carte a le même type de timbre et porte pour inscription :

Privat brief forderungen anstalt.

Mercur.

An

et quatre lignes de points :

2 pfennig, noir sur chamois.

Il est à supposer que cette entreprise ne vivra pas longtemps, les sympathies du public étant pour la première société qui a émis jusqu'ici les timbres suivants :



1^{er} type. Aux armoiries. Remarquable par le trait

blanc du cadre qui ne se prolonge pas jusqu'en bas de chaque côté et par le lion qui a trois griffes ! :

1 pfennig, noir sur blanc, non dentelé.

Type refait. Le trait blanc se prolonge de chaque côté extérieurement, jusqu'en bas. Le lion a cinq griffes à la patte gauche :

1 pfennig, noir sur blanc, non dentelé.

2^e type. Rappelle les précédents sauf que le chiffre 2 orné remplace le lion :

2 pfennig, noir sur blanc, non dentelé.

Nouvelle lithographie du 1 pfennig. Les fleurons des angles différent ; les ovales avec chiffres sont plus petits ; le lion a trois griffes ; l'impression est plus nette :

1 pfennig, noir sur blanc, piqué 11.

VARIÉTÉ DE FIGURE.

1 pfennig, noir, non dentelé verticalement



3^e type. Semblable à ce dernier sauf qu'un gros chiffre remplace le lion :

2 pfennig, noir sur blanc, piqué 11.

Enfin il existe une carte à double feuillet, les deux parties tenant par le haut ayant des annonces sur la 1^{re} et 4^e faces et un avis du côté de l'adresse. Le timbre (4^e type) est à droite, l'impression est noire sur couleur :

2 pfennig, noir sur vert

Leipsick. Semblable au type reproduit le mois passé, nous avons des cartes qui ont ce timbre à droite. Les formules ont pour inscription :

*Privat — Post.
Leipzig*

An

in

et quatre lignes pour l'adresse.

Les cartes avec réponse ont en plus, pour la première partie : *Antwort bezahlt* ; leur impression est sur la première et quatrième faces, les deux parties tenant par le haut.

Imprimées en couleur sur gris, revers blanc :

2 pfennig, bleu et jaune sur gris,

2+2 — — — —



Les timbres et ces cartes imprimés en bleu et jaune n'ont été en usage que huit jours, défense ayant été faite aux entrepreneurs d'employer les armes et les couleurs de la ville (bleu et jaune).

Il a donc paru 2 timbres nouveaux imprimés en noir et aux types ci-haut :

2 pfennig, noir, piqué 11 1/2
3 — — —

Des cartes sans timbre ont le carton orange. Il y en a en trois variétés ayant l'inscription :

*Privat-Post
Leipzig*

An in

et un carré à droite ayant 2 pfg marke pour y coller le timbre.

Sans valeur, noir sur orange. 3 var.

Puis une autre avec type 2 pf. ci-haut et également sans timbre et pour inscription :

*Brief-und Packet-Verkehr.
Leipzig*

An in

Sans valeur, noir sur orange.
2 pfennig, — — —



Indépendamment de cette poste locale, il y a encore l'entreprise Albert Meyer qui se charge de l'expédition des paquets sur Berlin et Dresde. On se sert des timbres au type ci-contre.

5 pfennig, vert-jaune, piqué 11 1/2.
10 — rouge —
20 — outremer —
20 — brun —
50 — gris. —

Ce M. Albert Meyer est le correspondant de la Société Express Packet Gesellschaften de Berlin et de l'Express packet Verkehr Dresde, Berlin, Leipzig, Albert Geucke, à Dresde.

Hambourg. Nous avons omis de signaler au type conau :

10 pfennig, rouge, piqué 14 1/2.

et une carte sans cadre, inscription en lettres gothiques, type de timbre déjà reproduit :

2 pfennig, noir sur chamois.

Les timbres à 2 pfennig ont le mot *Hamburg* remplacé par *stadbrief* afin de pouvoir les utiliser sans doute dans les diverses succursales ouvertes par cet office, entre autres à *Altona*, *Brême* et *Brunswick* :

2 pfennig, noir sur chamois.



Brunswick. Nous en recevons les timbres 2 pfennig de *Hamburg* et la carte au type ci-contre, qui n'est que le dessin refait de la carte de *Hamburg* où la tête de femme est plus forte, *Hamburg* remplacé par *Hammonia* et *pfennig* écrit sans e final. Le mot *Hamburg* de la formule a disparu. Cette carte remplacera sans doute à *Hambourg* celle qui y est en usage lorsqu'elle sera épuisée :

2 pfennig, noir sur chamois.

Dresde. Le *Deutsche Ph. Zeitung* a reçu avis qu'il existait des timbres de la compagnie *Hansa*, ayant une tête de *Saxonia* ? à gauche, avec l'inscription : *Privat Brief Verkehr Hansa* ; en dessous, sur fond blanc : *Stadtbrief*.

Impression lithographique de couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

- | | |
|------------|------------------|
| 1 pfennig, | outremér. |
| 1 1/2 | vert émeraude. |
| 2 | rouge-vermillon. |

On attend une carte avec même timbre.

Strasbourg. En plus de ce que nous avons décrit, il y a, dit le même journal, une carte avec timbre à droite. Les inscriptions sont : *Strasburger Privat Stadtpost. Correspondenzkarte-An-in Strasbourg* :

2 pfennig, noir s/chamois.

Mannheim. Il y aurait aussi, d'après le même :

2 pfennig, noir, non dentelé.

et une carte typographiée ayant les inscriptions : *Privat-Brief Verkehr Mannheim An. Hier*. Dans le coin droit supérieur : 2 pfennig :

2 pfennig, noir s/gris-jaunâtre.

Une autre carte aurait un timbre « réellement beau ». Dans un ovale orné avec « beaucoup de goût » ayant *pfennig* en haut et en bas, est un écusson avec chiffre 2 ; les inscriptions sont : *Privat-Brief-Beförderung Mannheim. An. Hier-Wohnung. Lit n° 4°*.

Impression noire sur carton paille :

2 pfennig, noir sur paille.



M Gladbach. Une compagnie pour l'envoi des paquets est signalée par le même confrère de Berlin. Voici le type, le même pour toutes les valeurs :

- | | | |
|------------|-------|---------------|
| 5 pfennig, | vert, | piqué 12 1/2. |
| 10 | — | ronge, |
| 20 | — | bleu |
| 30 | — | violet, |
| 50 | — | brun foncé, |

ANTIGOA.

Nous n'avons pas encore reproduit et pour cause, le type des nouvelles cartes de cette colonie, savoir :

- | | |
|-------------|---------------|
| 1 penny, | carmin. |
| 1 1/2 | — brun. |
| 1+1 | — carmin. |
| 1 1/2+1 1/2 | — brun-rouge. |

ANTILLES DANOISES.

Le *W. B. Z.* a reçu, dit-il :

Carte postale : 3 c., carmin s/jaune clair.

BERMUDES.

Le 1 penny est actuellement rouge-violet avec le filagramme *C. A.* et couronne :

1 penny, rouge-violet.

BOKHARA OU BOUKHARIA.



Dans le numéro de septembre nous avons reproduit le timbre ci-contre à l'effet d'obtenir des renseignements. M. Rodet nous envoie la traduction suivante : En haut : *ichâpârâh bâmé*, maison de poste, comme sur les timbres de l'Afghanistan ; au milieu *pûl* obole ou argent ; en bas : *Bokhâra*.

Le Khanat de Bokhara, dit Grégoire, est un des États du Turkestan ou Tartarie indépendante qui n'a pas de limites déterminées ; touche vers le N. au Khanat de Khokand ; à l'E. au Hissar et au Khanat de Koundouz ; au S. au Hérat ; à l'O. au Khanat de Khiva.

La population est d'environ 3 000 000 d'habitants ; capitale : Bokhara.

Rappelons qu'il y a deux valeurs au type ci-haut :

- | | |
|------------|------------------|
| 1 anna (?) | rouge sur blanc. |
| 2 | — vert — |

Ces timbres ouvrent des horizons nouveaux !

CURACAU.

Ce n'est pas un 7 1/2 cent, comme on nous l'a fait dire, mais un 12 1/2 cent jaune qui a paru.

DANEMARK.

Odense. Suivant M. Vedel, il y aurait eu émission de timbres le 19 novembre dernier. Deux valeurs ont été mises en circulation, au type ci-contre. Au centre, des armoiries; un roi quelconque, nous semble-t-il, exécutant le pas de matelot, dans un cercle; au-dessus : *Odense bypost*; au-dessous : *øre 3 øre*, le chiffre dans une étoile.

Impression de couleur sur papier de couleur, piqués 11 1/2 :

3 øre, rouge sur orange.
10 — bronze — jaune.



Horsens. Voici les types signalés le mois passé. La surcharge est noire au premier; elle est verte au second pour les lettres H T B P des angles, et le gros chiffre au milieu. Tous deux ont : *Bypost*.

Peut-être existe-t-il des timbres avec *Bypost* pour *bypost* :

5 øre, rouge et noir.
10 — — —
1 — — — vert.
3 — — — —



Copenhague. Les timbres 2 øre étant venu à manquer, on a surchargé tout ce qui était susceptible de l'être : les 4 øre, les 5 øre et les 25 øre de 1880. Le premier en rouge, les deux autres en noir :

2 øre sur 4 øre, vert, surch. rouge.
2 — — 5 — brun, — noire.
2 — — 25 — or et bleu — —



Aarhus. On nous fait remarquer que nous n'avons pas encore parlé des timbres de cette poste locale qui en a émis au commencement de 1885 aux types ci-haut. Notre excuse est que nous avions pensé être en présence de timbres pour téléphones, dont nous ne nous occupons pas. Leur destination est, paraît-il, à deux usages : le téléphone et la correspondance : Imprimés en couleur sur blanc, piqués 12 :

1^{er} type. 3 øre. rouge.
— 5 — bleu.
2^e — 10 — jaune.
— 25 — vert-jaune.



Handers. C'est encore de l'histoire ancienne, paraît-il. Le 1^{er} type a paru en 1885 en deux valeurs. Au centre, un chiffre dans un ovale sur fond ligné contenant, *Handers Bypost* et cadre rectangulaire, les coins remplis par un ornement sur fond ligné :

3 øre, outremer, piqué 12.
5 — rouge, —

Le second type est de 1886. Il n'y a jusqu'ici qu'une valeur. Au centre, des armoiries avec *øre 3 øre* au-dessus, dans un ovale contenant : *Handers bypost og pakke expedition*; cadre rectangulaire; en bas, sur un cartouche horizontal : *Bude udleies*.
Sous peu un 5 øre !

3 øre, outremer, piqué, 12.

ÉGYPTE.

Les timbres taxe 1 et 2 piastres désignés comme ayant le papier uni ont un compagnon 20 paras. C'est, paraît-il, le papier actuellement adopté : il est plus blanc que celui à filigranne :

20 paras, rouge.

Incessamment, retraite générale de tous les timbres par suite de l'adoption d'une monnaie nouvelle.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Vient de paraître une carte à 1 cent. Nous la reproduirons le mois prochain.

Depuis le 1^{er} octobre ont paru des enveloppes dont le filagramme est *U S* lettres entrelacées sans millésime, sur papier vergé varié et dans les formats ci-après :

a	Extra officiel	111	×	255	mm.
b	officiel	98	×	224	—
c	?	94	×	170	—
d	Extra Letter	88	×	160	—
e	Commercial	86	×	149	—
f	Full Letter	83	×	140	—
g	?	105	×	130	—
h	?	91	×	117	—
i	Note	73	×	135	—

Voici l'énumération des enveloppes que nous avons reçues :

Format	1 cent, bleu s/paille, chamois, blanc.
— F	1 — — — —
— A à F	2 cents, brun s/ — — chocolat, bleu.
— C et I	2 — — s/blanc.
— A à D	4 — vert s/paille, chamois.
Bande	1 — bleu s/chamois. 140 × 236 mm.
	2 — brun — — —

Le 1^{er} janvier apportera un changement des types et des couleurs d'enveloppes. Cela promet !

FALKLAND.

Une carte avec réponse, type des cartes en usage, a paru ces jours-ci ; elle est piquée à la séparation des deux parties et a la disposition des cartes connues des Colonies anglaises :

1 1/2 + 1 1/2 penny, brun.

FINLANDE.

Helsingfors. La carte 10 penni a actuellement le papier blanc rosé et n°. a retrouvé son point d'autrefois :

10 penni, vert-jaune.

Il est curieux de constater que malgré les changements de types des timbres poste, celui de la carte reste en faveur.

FRANCE.

Nous avons reçu, par M. Roussin, une carte-lettre « opaque » (c'est ainsi que l'appelle l'administration des postes) qui aurait été mise en circulation le 24 novembre. Elle est en tous points semblable aux autres, sauf que le carton est gris des deux côtés :

15 centimes, bleu sur gris.

D'après M. Le Roy d'Étiolles la carte télégramme pour le service médical de la dernière épidémie du choléra n'a jamais été mise en usage.

Signalé par l'*Ami des timbres*, le timbre fiscal de dimension 20 centimes violet, aux armes de l'empire, ayant été employé à l'usage postal en 1886, à Paris :

20 centimes, violet.

M. Goutier nous écrit :

« Il existe à Paris des maisons spéciales qui se chargent de la distribution des imprimés à domicile. Mais le concierge qui s'aperçoit que ce sont des imprimés, ne les remet pas, d'où une perte pour les maisons de commerce. Qu'est-il arrivé ? depuis 3 mois environ plusieurs maisons ont fait lithographier des timbres étrangers et les collent sur les enveloppes ou bandes, ce qui donne le change au concierge, qui se décide alors à remettre les imprimés aux destinataires.

» Jusque là rien de mal, mais on recherche ces timbres et on les vend comme authentiques. Il y a jusqu'à présent Sierra Leone 2 p. bleu et St^e-Hélène ».

Les journaux quotidiens sont appelés à traiter d'une foule de choses dont ils ne connaissent, souvent pas le premier mot. C'est ainsi que tout récemment un article signé Paul Genistry (du XIX^e siècle, pensons-nous, parlant des timbres-poste, citait notre journal comme édité à Paris, il faisait de M. Maury le grand prêteur de la timbrophilie, de M. Roussin un amateur marchant sur les traces de M. de Ferrari, de M. Seaf un amateur « dont on a reproduit la collection en un album curieux comptant trois mille cinq cent soixante-dix timbres » etc. etc.

Le *Figaro*, du 6 décembre, daignant s'occuper des timbres nous apporte cependant quelques lignes qui ne sont pas dépourvues d'intérêt, les voici :

LES FAUX TIMBRES-POSTE. — Voici, comme complément à notre nouvelle d'hier, sur la découverte de deux fabriques de timbres-poste, les signes auxquels peuvent se reconnaître les faux timbres.

A première vue, ces timbres, quelle que soit leur origine, sont plus pâles que les vrais. Cependant ce n'est point une preuve. Les vrais timbres actuels sont foncés, mais il y en a eu quelques-uns de pâles.

Le vrai caractère de fausseté est l'impression et surtout la dentelure.

Si on examine, surtout à la loupe, un timbre authentique, on remarque la netteté de son impression typographique ; toutes les tailles de la gravure sont franches, on distingue assez bien les moindres détails, comme par exemple l'expression des deux petites figures, les fruits ronds de la branche tenue par la Paix, et on lit en partie les signatures sur la marge du bas : A SAGE INV et E MOUCHON D ??

La dentelure en trons ronds réguliers a 13 points, en haut ou en bas, et 15 points sur les côtés, plus une petite fraction de trou, exactement aux quatre angles.

Les faux fabriqués à Paris sont les plus imparfaits : obtenus par la photolithographie, leur dessin est semblable à celui des vrais, mais il est rongé ou empâté, il ne supporte pas un instant la comparaison ; pas de fruits ni de feuilles bien indiqués à la branche, des points au lieu de lettres microscopiques pour les signatures du bas. Impression bleu laiteux. Dentelure en petits trous, mal percés, se déchirant mal, 12 en haut, 16 sur les côtés, les trous des quatre angles tombant irrégulièrement, ce qui se voit surtout en feuilles.

Les faux de Chalon sont bien supérieurs : leur dessin serre d'assez près l'original tout en étant incorrect ; les têtes sont mauvaises, des feuilles mais pas de fruits à la branche, O de poste est moins rond qu'aux vrais, RÉPUBLIQUE FRANÇAISE est en lettres plus petites ; pas de signatures lisibles, la couleur se rapproche du bleu des timbres actuels, plus claire cependant ; la dentelure, régulière sans aux angles, a 12 trous en haut et en bas au lieu de 13, les côtés sont piqués exactement. Comme ensemble, ces timbres sont un peu moins larges que les authentiques ; si on en place 5 se tenant sur 5 vrais, le groupe a environ 2 millimètres de moins.

C'est peut-être là la meilleure façon de les reconnaître.

GABON.

Nous avons plusieurs variétés du 25 centimes qui d'habitude a le chiffre placé en biais, dans l'angle droit supérieur. Celles que nous avons sous les yeux ont, la première, ce chiffre 25 placé horizontalement ; la seconde en oblique, mais marquée 52 surchargé 25 ; la troisième a la surcharge 25 en double, l'une sur l'autre : une quatrième a les lettres *G. A. B.* vers le chiffre au lieu de lui tourner le dos :

Chiffre 25 sur une ligne horizontale.

25 centimes sur 20 c., brique sur vert et noir.

Double chiffre 25 en biais.

25 centimes sur 20 c., brique sur vert et noir

Chiffre 52 surchargé 25 en biais.

52 centimes sur 20 c., brique sur vert et noir,

G. A. B. retourné.

25 centimes 5/20 c. brique sur vert et noir.

Puis le 25 centimes, sans chiffre, tenant à un 25 c.

Sans valeur sur 20 c., brique sur vert et noir.

Des variétés de 50 c., valeur qui a le chiffre en oblique dans l'angle gauche supérieur, nous avons :

Chiffre 50 sur une ligne horizontale.

1° *G. A. B. oblique.*

50 c. sur 15 c., bleu et noir.

2° *G. A. B. verticalement.*

50 c. sur 15 c., bleu et noir.

Ces surcharges faites au compositeur ne doivent pas se rencontrer souvent : donc elles doivent être « rares. »

GIBRALTAR.



La série nouvelle a fait acte de présence le mois passé, par l'apparition du 2 1/2 pence. Dans un ovale brisé l'effigie de la reine Victoria ; légende : *Gibraltar two pence half penny* ; cadre rectangulaire, ayant un fleuron dans les angles.

Imprimé en couleur sur blanc au filagramme
CA et couronne, piqué 14 :

2 1/2 pence, outremier.



Les 1 et 2 pence ont paru depuis. Nous les reproduisons ici.

1 penny, carmin
2 — brun-violet

GRENADE.

Ce n'est pas seulement sur le timbre fiscal 3/2 pence que la surcharge *d* 1 a été appliquée nous l'avons rencontrée aussi sur le 4 pence et 1 shilling :

1 p. sur 4 p. orange et vert, surch., noir.
1 — 1 sh. — — — —

Variété ayant la surcharge renversée

1 p. sur 3/2 p. orange et vert, surch., noir.

GUATÉMALA.



Le 2 centavos, bistre, est devenu 1 centavo, pas n'est besoin de le dire, par une surcharge consistant dans les mots : *Provisional, 1886* 1 — *un centavo*, en noir. Cette émission est ainsi annoncée :

AVIS

Il est porté à la connaissance du public qu'ayant épuisé la provision des timbres-poste de 1 centavo, la Direction générale des postes, avec l'autorisation nécessaire du secrétaire de « Fomento » a décidé de destiner à cette valeur la quantité qui sera nécessaire de ceux à 2 centavos, pour mettre en circulation à partir de la date et jusqu'à la réception de ceux de cette espèce qu'on a à expédier de New-York.

Guatemala, 12 Novembre 1886.

EMILIO DE LEÓN,
Directeur Général.

HONGRIE.

On annonce comme devant paraître aujourd'hui 1^{er} janvier, des enveloppes, avec timbre ovale imprimée sur papier gris-pâle. Mais cette émission ne se fera que pour autant qu'il y a épuisement de l'ancien type.

INDES NÉERLANDAISES.

L'annonce que nous avons faite, n° 283, de nouveaux timbres et enveloppes, est un fait accompli depuis le 1^{er} novembre dernier. Ont paru à cette date :

Timbre poste	12 1/2 cent., gris.
Timbre-taxe	50 — rose et noir.
Enveloppe	12 1/2 — gris.

Comme type, ce sont ceux en cours des autres valeurs ; comme format, l'enveloppe 12 1/2 cent a celui du 10 cent.

Le timbre 5 cent doit changer de type l'un de ces jours. L'effigie sera remplacée par un chiffre comme les 2 et 2 1/2 cent en cours.

ITALIE.

Un de nos correspondants nous communique deux timbres « très curieux » qui ont été découverts par M. Egidio Foresti dont on nous prie de faire passer le nom à la postérité : voilà qui est fait !

Ces deux curiosités consistent en timbres 20 c. de 1865 avec fer à cheval (sans points) ayant la première, la surcharge renversée et le fer à cheval cachant l'inscription supérieure, au lieu de celle inférieure ; la seconde variété n'a pas le chiffre 20 et c. dans les angles inférieurs et ne montre que les extrémités du fer à cheval.

Mais si nous examinons de près ces « curiosités », nous constatons que les c sont plus ouverts, les 2 plus cambrés, les o plus étroits, la couleur d'un brun noir-roux, toutes choses qui les rendent infiniment moins curieux et les fait classer sans hésitation parmi les « carottibus grandi flora ».

JAMAÏQUE.

Le 3 pence, sans changement de type, a la couleur changée :

3 pence, vert-olive.

JUMMOO KASHMIR.



Nous recevons le type ci-contre sur lequel les renseignements nous font défaut. La légende, nous écrit M. Rodet, est en indoustani dans l'ellipse et se lit toujours :

Mah s ul d ak qalamrav Ja-i o r

mân Kashmîr, ou revenu de la poste des domaines

de Jummoo et Kashmir puis *pâô âna* ou un quart anna : autour de l'ellipse, la légende en Cachemiri un peu modifiée. Il faut se placer, pour la lire, en dehors du cadre, et marcher en sens inverse des aiguilles ; seulement au lieu de commencer, comme dans la dernière émission, à XI heures, elle commence à 6 pour se terminer à 4 heures, après avoir fait le tour du cadran ; elle porte :

Masôl d ak Kalamrav Jamû Kaçmir

puis entre 4 et 6, à, initiale de âna et le signe) I = 1/4 anna.

Il y a douze variétés sur trois rangées horizontales.

L'impression est en couleur sur papier blanc grisâtre uni avec gros cadre de couleur renfermant les 12 timbres :

1/4 anna, rouge,

Nous avons encore au type 1867 de Kashmir les timbres suivants imprimés sur le même papier :

1/2 anna vert, rouge, noir, bleu.

1 — brun,

Le 1/2 anna a les 25 variétés sur une feuille ; le 1 anna a les 5 variétés mais deux fois répétées, la deuxième rangée renversée, par rapport à la première.

Il paraîtrait que ce sont là des réimpressions.

LAGOS.

Signalé par le W. B. Z. les valeurs suivantes au type en cours, piquées 14 et au filagramme C A et couronne :

2 sh. 6 pence, bleu foncé.

5 — bleu.

10 — violet-brun

MADAGASCAR.



Le vice consulat étant devenu un consulat, grâce aux événements qui se passent sans doute là bas, nous avons de nouveaux timbres rappelant les derniers, saut le cachet du consulat qui porte aujourd'hui : *British Consular mail Antananarivo*. La famille s'est augmentée aujourd'hui de nouvelles valeurs :

1	penny, rouge et noir.
1 1/2	— — —
2	— — —
3	— — —
4 1/2	— — —
8	— — —
9	— — —

Pour les personnes qui auraient encore des doutes sur la valeur *three half*, nous les engageons à examiner le 1 1/2 p. qui pourra les convaincre que *three half pence* font 1 1/2 p. et non 3 1/2 pence.

Les 1 sh., 1 sh. 6 p. et 2 sh. ne sont pas parus, ils viendront plus tard : nous pouvons les attendre en toute confiance.

MEXIQUE.

La bande 2 centavos a le type chiffre et au lieu de l'aigle dans un cadre oblong des bandes précédentes, nous avons l'aigle reproduit n° 287 et les inscriptions suivantes : *Servicio postal mexicano* et au-dessus : *Fajilla para impresos*, sur une ligne cintrée :

2 centavos, rouge sur chamois

Un journal allemand signale les cartes suivantes antérieures à celles décrites, n° 287.



Ces cartes sont lithographiées et ont l'aigle et le timbre ci-haut. Il y en a trois valeurs, les 2 et 3 centavos pour l'union postale universelle et le 5 cents pour l'intérieur :

2	centavos, carmin sur chamois.
3	— violet —
5	— bleu —

L'aigle, au 5 c., se présente au milieu ou à gauche.

MONACO.

La couleur jaune-serin des cartes postales déplaisant aux habitués de Monaco, on l'a remplacée par une autre, lilas :

10 centimes, brun sur lilas, revers blanc.

MODÈNE.

Aux 2 timbres italiens dont nous avons parlé était joint une autre « curiosité » de ce Duché, découverte par le même. C'est le 5 centimes, vert, ayant un 5 à côté du premier 5 et qui, en prenant la place du point donne la valeur 55 centimes. Par malheur le 2^e chiffre 5 diffère du premier ce qui le rend suspect au dernier des points. On pourrait ajouter, nous semble-t-il, avec le même succès, un chiffre 5 devant le premier, ce qui le rendrait 500 fois plus curieux.

Des découvertes semblables on peut en faire tant qu'on veut.

NORD DE BORNEO.



Le 10 cents, bleu, *British Postage Borneo* a reçu la surcharge : *and Revenue* en noir comme le facsimile, ce qui lui donne deux destinations ;

10 cents, bleu et noir.

Les autres valeurs avec la légende : *British North Borneo* sont en notre possession y compris le 10 cents, savoir :

2	cents, brun-rouge, piqué 14.
4	— carmin —
8	— vert —
10	— bleu —

Le 1 cent, orange, est arrivé aussi avec le piquage 11 1/2 :

1 cent, orange, piqué 11 1/2.

NORVÈGE.

Arendael. Signalé par le *Philatelic Record*, le timbre non dentelé :

7 öre, bleu et brun.

NOUVELLE CALÉDONIE.

« En cherchant la petite bête » comme dit Arthur, on peut rencontrer les variétés suivantes signalées par l'*Ami des timbres* et ayant les lettres simples :

Type 1877. 5 c. sur 1 f., vert et noir.
— 1881. 5 — 1 f., — — surch. de côté.

NOUVELLE ÉCOSSE.

A propos du timbre que nous avons reproduit le mois passé, nous recevons avis de M. de Ferrari qu'il existe dans sa collection des timbres ayant une surcharge analogue à la nôtre, c'est-à-dire *sans ovale*, et ayant simplement : 5 cents.

Cette surcharge, il la possède sur les timbres 3 et 6 pence :

5	cents sur 3 p., bleu et noir.
5	— — 6 — vert —

Notre révélation est donc on ne peut plus sérieuse. Il serait à désirer qu'on recherchât à quelle époque ces timbres ont été ainsi surchargés.

NOUVELLE RÉPUBLIQUE DE L'AFRIQUE DU SUD.

A ajouter aux timbres connus :

1 penny, violet sur paillon.
6 pence, — — gris-bleu.
1 shilling, — — —

PAYS BAS.

La carte avec réponse pour l'union postale universelle, dont la carte ordinaire a paru ces derniers temps, est en vigueur :

5 + 5 cent, bleu sur bleu, revers blanc.

PERAK.

Le 2 cents, rose, arrive avec la surcharge *Purak*, capitales romaines 2 1/2 x 13 m.m. (*Philatelic Record*) :

2 cents, rose et noir.

PHILIPPINES.



suit :

1 centimo de peso sur 2 4/8 c. outremer, surch. rouge.
10 — — — — — noir.

Puis les mêmes timbres 2 4/8 c. de p. surchargés : *Habilitado telegrafos un cent^o ou 5 cents* en lettres plus grandes que celles du type que nous avons déjà reproduit, n° 284 dont la plus petite valeur était énoncée 1 et non un et le 5 c. avait la surcharge en carmin :

1 cent de peso, sur 2 4/8 c. outremer, surch. noire.
5 — — — 2 4/8 — — brune.

PORTUGAL.

Le 5 réis noir est supprimé depuis le 1^{er} janvier. Il est remplacé par un autre, imprimé en vert. Nous y reviendrons le mois prochain en publiant le décret.

RÉUNION.

Voici, un peu tardivement, l'arrêté qui décide l'émission des surcharges dont nous avons parlé il y a quelque temps :

ARRÊTÉ.

autorisant le service des Postes à mettre en circulation quatre-vingt mille timbres surchargés.

Nous Gouverneur de l'île de la Réunion,

Vu l'art. 9 du Sénatus-consulte du 3 mai 1854,

Vu le rapport du Chef des services des contributions indirectes et des postes p. i.;

Sur la proposition du Directeur de l'intérieur,

Nous avons arrêté et arrêtons :

Art 1^{er}. Le service des postes est autorisé à mettre en circulation la quantité de quatre-vingt mille timbres-poste surchargés pour les catégories suivantes dont l'approvisionnement est devenu insuffisant :

54,000 timbres de 0 fr. 05 c.

26,000 timbres de 0 fr. 20 c.

80,000

2. La surcharge se fera sur les timbres de trente centimes dont l'approvisionnement excède les besoins de la colonie.

3. Le chiffre représentant la nouvelle valeur des timbres-poste sera placé en noir sur la partie inférieure de la signature de couleur brune nouveau modèle, représentant l'union du commerce et de l'agriculture et portant en tête le mot « Poste » et au-dessous, ces mots : « République Française ».

Dans toutes les surcharges, la lettre « R » (Réunion), placée au-dessous de la nouvelle valeur, indiquera le lieu d'émission.

4. Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera publié et inséré au *Bulletin officiel*.

Saint-Denis, le 20 mai 1886.

CUINIER,

Par le Gouverneur :

Le directeur de l'intérieur p. i.,
B. JACOB DE CORMEY.

RUSSIE.

Quelques nouvelles reçues par M. E. Von der Beeck :

Ananieff (Cherson). Le timbre multicolore de 1883 est imprimé actuellement en vert :

5 kop., vert.

Kolonna (Moscou). Les timbres-taxe bleus de 1880 ont leur type refait. L'ovale a un demi-millimètre en moins, 23 pour 23 1/2 : les lettres sont plus petites ainsi que 5. K. des angles.

Lithographié en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, bleu foncé.

Arzamass (Nijnij Novgorod). Les 10 variétés lilas vif, sont refaites : il n'y en a plus que cinq sur une rangée horizontale. Mais nous rencontrons quatre feuilles aux chacune cinq variétés différentes, soit 20 variétés sur deux papiers, ordinaires et épais :

5 kop., lilas sur blanc,
5 — mauve — — épais.

Prilouky (Poltava). Signalé par *L'Ami*. « Type refait : le nez du boeuf est formé de deux trous, le nez est formé d'un gros trait oblong, la tête repose sur un fond de lignes plus espacées, les caractères de la légende sont plus gros, enfin la marque de séparation des timbres est indiquée par un pointillé noir. »

5 kop., noir sur rose vif.

Shadrinsk (Perm). Il paraît que le 2^e type est faux. Il a été imité à Moscou par un membre de la famille du lithographe.

C'est le type qui a le ciel formé de traits espacés qui est bon.

TABAGO.

Le 6 pence est actuellement orange :

6 pence, orange

TASMANIE.

Les morceaux de timbres 2 pence collés sur les lettres, étaient, paraît-il, nous apprend le *Philatelic Record*, le fait d'un amateur faisant ses débuts dans la culture de la carotte. La poste y a mis le holà!

TONGA (ILES DE).

L'émission prévue et annoncée ici, n° 275, est



arrivée. Nous en avons reçu le type par l'obligeance de M. Westoby qui en a vu des exemplaires oblitérés. Dans un ovale, au centre, l'effigie du Souverain (car le Tonga a un Souverain), est tournée vers la gauche; autour, l'inscription:

Tonga postage and Revenue et la valeur en toutes lettres. Le cadre est rectangulaire et contient en haut, dans les angles, un ornement et en bas la valeur en chiffres 1 d (2 d 6 d 1 s).

L'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme N Z et étoile, piqués 12 1/2 :

1 penny, rose.
2 — pourpre.
6 — bleu.
1 shilling, vert.

Le filagramme de ces timbres indique la provenance. D'après le *Philatelic Record* le type en aurait été gravé à Wellington (Nouvelle Zélande) par MM. Cousins, de Bock et Cousins.

Les îles Tonga, nous apprennent les livres spéciaux, ont une superficie de 997 kilomètres carrés et une population de 24 000 habitants. Elles sont situées dans la partie méridionale de l'océan pacifique et comprennent trois groupes : *Haafulubas* avec *Vavaou* (île principale); *Haabai* avec *Lefuka* et *Tonga* dans lequel les îles de *Tongutabiro* et d'*Eua*, les plus grandes, en outre les îles *Keppel*, *Boscauen*, *Nevafou* et *Pylstaart-Nouhoualofu* où est le siège du gouvernement.

Depuis le commencement du siècle ces îles forment un Royaume-Uni.

Le Roi serait Georges I^{er} Toubaou lequel serait représenté ici.

TRANSSVAAL.



Le *Philatelic Record* annonce que la distribution des correspondances laissant à désirer par la poste du gouvernement, une compagnie locale exprès distribue les lettres aujourd'hui à Maroba, Nylstroom et Prétoria et que des timbres ont été émis à cette occasion.

Le type consiste dans les mots : *Vry-tot-Posth-Maroba stad* (Prétoria ou Nylstroom) dans un cadre carré formé d'une double ligne, entre lesquelles, en haut : *Express* et en bas : *Company*; à gauche : F. H. B; à droite : Z. A. R. Dans chaque angle est le chiffre de la valeur.

Un timbre-taxe dans lequel est l'inscription : *Te betalen* a aussi été émis.

Lithographiés et imprimés en noir sur papier de couleur, non dentelés :

Nylstroom. 1/2 penny, noir sur gris-bleu.
Prétoria. 1 — — — rouge.
Maroba. 1 — — — vert.
Timbre-taxe. 1/2 — — — blanc.

URUGUAY.

Le 5 centesimos au lieu d'être bleu est actuellement violet-ardoise. Malgré ce changement dont beaucoup ne s'apercevraient pas, l'administration croit devoir retirer les timbres bleus : c'est du plus haut comique, écoutez !

AVIS

Par disposition de la Direction générale il sera mis en circulation le premier Décembre prochain, une nouvelle série de timbres poste à 5 centesimos, imprimés en encre violette et du même type que ceux émis le 19 Décembre 1884.

Il est accordé un délai de 90 jours à partir de la date mentionnée plus haut, pour retirer de la circulation les timbres de mêmes valeurs, aujourd'hui en usage, avec obligation d'échange en timbres pour ceux de la nouvelle émission dans les délais indiqués, tous les bureaux de timbre de l'état étant autorisés de faire cette opération.

Une fois écoulé le terme de 90 jours, les timbres poste retirés seront considérés comme nuls et d'aucune valeur postale.

Biontévidéo, 27 Novembre 1886,

Le premier employé,

VICTORIA.

Un journal français dit que les enveloppes 1869, 2 pence, ont été remises en usage avec l'addition d'une surcharge *Stamp Duty*. Arthur oublie de nous dire la couleur.

Protestation.

M. Chaidopoulos ayant communiqué à la Direction générale des Postes à Athènes l'Articlet qui a paru au *Timbre Poste*, n° 286, en a reçu la réponse suivante que nous insérons volontiers, laissant à notre correspondant M. L. Decroze la responsabilité de la communication que nous avons insérée.

ROYAUME DE GRÈCE

Athènes, le 4 Novembre 1886.

DIRECTION GÉNÉRALE

DES
POSTES
N° 18720.

A Monsieur
Jean Chaidopoulos
à Patras.

J'ai reçu votre lettre du 7 octobre dernier et je vous remercie de la communication que vous m'avez faite, à propos de ce qu'on a publié sur les timbres-poste apposés aux dépêches du Ministère des Affaires Étrangères.

Il y a quelques temps, en vue de simplifier le travail et pour dispenser le service du bureau de poste d'Athènes de s'occuper aussi de l'apposition des timbres-poste sur les dépêches du Ministère des Affaires Étrangères, occupation qui était incompatible avec les devoirs du service postal, dont les règlements défendent rigoureusement aux commis des postes de coller des timbres sur la correspondance à expédier en général, soit particulière, soit administrative, à la suite de la demande faite par la Direction Générale des Postes, le Ministère des Affaires Étrangères s'est chargé lui-même de faire apposer les timbres-poste ; Il a jugé en même temps convenable, simplement pour le bon ordre, de poser au pied des timbres son cachet officiel. Les timbres-poste des dépêches du Ministère des Affaires Étrangères ainsi délivrées à la poste pour être expédiées, sont oblitérées au moyen du timbre à date.

Je vous prie de démentir catégoriquement ce qu'on a publié dans le journal le *Timbre-Poste* paraissant à Bruxelles, à propos des prétendus abus commis dans le bureau de poste, par rapport aux dépêches du Ministère des Affaires Étrangères, en ajoutant qu'il n'y a eu en Grèce et que n'a pas même de valeur aucun autre type pour paiement des ports de lettres de la correspondance officielle.

Le Directeur Général,
E. LOURIOTIS.

D. GIANOULATOS.

Les faux timbres.

On nous prie de fulminer contre certains marchands qui vendent sans scrupule des timbres faux qu'ils mettent en dépôt chez les papetiers, marchands de musiques, etc., etc.

Nous voulons bien fulminer, mais à quoi bon ? Nous savons d'avance que ce sera un nouveau coup d'épée dans l'eau. Enfin, voici à quel propos on nous demande d'agiter notre tonnerre.

Une victime se plaint d'avoir fait l'acquisition d'un timbre de Mecklembourg-Schwérin 4/4 sch. de 1864, lequel aurait servi provisoirement en Moldavie ! en y appliquant le timbre 54 paras de ce pays avec un timbre à main.

Nous ne comprenons pas comment on a la naïveté de se laisser prendre à pareille glu et de lâcher 250 francs pour cette image barbouillée.

Le Mecklembourg en question est une imitation des plus grossières et le Moldave ne vaut guère mieux. Comment expliquer que, lorsque la mémoire des dates fait défaut, on ne consulte pas au moins un catalogue ? On saurait immédiatement que le Moldave remplacé en novembre 1858 n'a pu être appliqué sur un Mecklembourgeois qui n'a vu le jour qu'en octobre 1864. Réellement il faut être absolument aveugle que pour donner dans un piège aussi grossièrement tendu.

Quand on voit ces chercheurs de hasards, à la recherche de l'inconnu, se faire voler aussi naïvement, nous nous demandons s'ils ont bien le droit de se plaindre ? Comment ils ont sous la main des marchands honnêtes qui ne manquent certes pas et ils s'en vont encourager par leurs achats les maîtres fripons. Ils paient 250 francs une ordure et ils lésinent le plus souvent pour quelques sous vis-à-vis des gens qui les traitent loyalement et à qui ils demandent conseil lorsqu'ils se sont fait voler. Non seulement nous ne les plaignons pas, mais nous sommes enchanté de ce qui leur arrive et nous soulaitons pareille mésaventure à tous ceux qui se laissent *embobiner* par l'appât du bon marché ou d'une découverte mirobolante.

..

Puisque nous parlons de faux timbres, annonçons l'arrestation à Brème du marchand trop connu P. R., de T. ayant habité Barcelone, Madrid et autres lieux. Il aurait été arrêté, nous écrit-on, pour avoir vendu des timbres faux, pour la bagatelle de 40 marks pièce. A quand l'arrestation d'autres faussaires ?

Il nous semble que si les diverses sociétés timbrophiliques poursuivraient ces MM. en prenant fait et cause pour leurs membres, qu'on verrait bientôt, après quelques condamnations, diminuer le nombre de ces exploiters.

Numéro jubilaire du Timbre-Poste.

Les personnes intentionnées de participer à la collaboration du numéro jubilaire du *Timbre-Poste*, sont priées de bien vouloir joindre à leur article un exemplaire de leur photographie, en carte de visite si possible, ayant l'intention de donner les portraits des collaborateurs de ce numéro.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, *Galerie Bortier*, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉ DU
MONTANT EN MONNAIE-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AÇORES.

Un timbre qui n'a pas été signalé, c'est le 50 réis, bleu, type en relief, portant *Açores* en petites lettres. M. Marsden nous en a fait voir un exemplaire :

50 réis, bleu, surch. noire.

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Les compagnies continuent leurs émissions qu'il nous faut bien faire connaître puisque c'est de l'histoire.

Il paraît que plusieurs de ces postes sont sous une même administration : telles sont celles de Barmen (dont nous parlerons le mois prochain) Cologne, Elberfeld, Manheim et Mayence qui sont sous la direction (Kirchhoffer) de Francfort sur Mein ; nous avons déjà parlé de la poste de Hanibourg (Hammonia) qui administre les postes privées d'Altona, Brunswick et Brême.

A Francfort, la compagnie semble ne plus

battre que d'une aile, des désagréments de toute espèce étant survenus qui ont retiré la confiance inspirée tout d'abord. Attendons-nous, si pas à une liquidation, au moins à une reprise, si un petit bout de loi ne vient pas donner la mort à toutes ces entreprises privées.

Voici ce qui est arrivé à notre connaissance :

BERLIN. *Neue Berliner Omnibus etc.* Le 1^{er} janvier a donné le jour à diverses cartes. Une carte pour télécommunications de nouvel an ayant sur la face le timbre actuel à l'angle droit supérieur, puis *An* la première lettre ornée, en rouge, la seconde noire ; en dessous, quatre lignes pour l'adresse, la troisième ayant *Berlin*, la première lettre ornée en rouge, les autres lettres noires ; puis plus bas : *Strasse N°* en noir. Au revers, un ange couché sur une corne d'abondance et diverses inscriptions en noir : *c'est splendide !*

2 pfennig, vermillon.

La deuxième carte a le même timbre ; la formule à double feuillet tenant par le haut, porte des

annonces et un bulletin de souscription puis l'inscription suivante :

*Neue Berliner
Omnibus und Packetfahrt — Aktien — Gesellschaft.
An
die Expedition der — Berliner Zeitung — Berlin
S. W. 23 Roch Strasse 23.*

2 pfennig, brun sur blanc rosé, revers gris,

Une même carte a les trois premières lignes d'inscription., puis : *Berlin — Wohnung* en noir. A l'intérieur, des annonces :

2 pfennig, brun sur chamois.

Une autre a pour inscription : *An — Berlin — Wohnung*, en noir :

2 pfennig, brun sur chamois.

Le *Deutsche Philatelisten Zeitung* a reçu :

1° Une carte analogue, ayant : *Bucher Bestellzettel — An — Die — Angehogen Karte*, etc. (Bulletin de souscription pour livres — A — la carte ci-jointe, etc.).

2 pfennig, brun sur chamois.

2° Des enveloppes de « félicitations », imprimées comme suit :

2 pfennig, brun sur blanc, 90 × 72^m/₁₀.

2 — bleu — — —

De l'Office *Hansa* (1^{re} édition), il a existé :

Timbres-poste. 2 pfennig, jaune, piqué 11 1/2.

3 — vert — — —

Enveloppes. 2 — jaune sur gris, grand format.

3 — vert — — —

De l'Office *Hansa* (2^e édition), il existe au type Mercure, depuis janvier 1887, les enveloppes au format 120 × 94^m/₁₀ :

Hansa-Brief. 3 pfennig, rose sur blanc vergé.

Hansa-Eil-Brief. 10 — vert — — —

BRESLAU. Une émission dont le tirage « rappelle à s'y méprendre », dit le *Deutsche Ph. Zeitung*, les timbres de la *Berliner Packetfabrt*, est employée pour l'envoi des paquets.

L'impression est en couleur sur blanc, piqués 12 1/2 ou non piqués :

5 (pfennig), vert, non dentelé.

10 — bleu, piqué 12 1/2

30 — rouge, — — —

50 — jaune-brun, — — —

BRUNSWICK. On nous dit qu'avant la poste Hammonia, il en existait une autre qui allait cahin-caha et que dirigeait M. Riedesel, devenu depuis le Directeur de la poste Hammonia. Le prix des lettres avait été établi à 2 1/2 pfennig, taxe réduite à 2 pf., la reprise. Le 1^{er} janvier,



les timbres à 2 pf., bleus, étant venu à manquer, la poste Hammonia a délivré le 2 1/2 pf., rouge, à 2 pf et en a bientôt épuisé le stock. Ce timbre a donc été employé sous les deux administrations, d'abord comme 2 1/2 pf., puis comme 2 pf. sans aucun changement.

Lithographié et imprimé en couleur sur blanc, non dentelé et piqué 11 1/2 :

2 1/2 pfennig, rouge.

CARLSRUHE. Nouvelle émission différent légèrement pour le type, de celui à 1 pfennig déjà reproduit n° 288. Ici, nous avons la valeur dans les quatre angles :

2 pfennig, lilas, piqué 14 1/2.

3 — rouge, — — —



COLOGNE. Par ordre supérieur, les timbres bleus aux armoiries ont dû subir un changement pour empêcher la confusion avec les timbres de la poste gouvernementale. La surcharge était là, on l'a employée en imprimant sur les 2 pfennig un gros chiffre couvrant presque complètement le timbre :

2 pfennig, bleu, surch. rouge.



Ce double travail a mis bientôt à la réforme ce timbre, remplacé fin décembre par celui ci-contre aux mêmes armoiries, mais dans un cercle; un chiffre a été placé aux quatre angles.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

2 pfennig, orange.

DANTZIG. C'est une avalanche de timbres qu'il



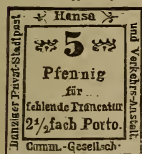
nous vient de cette féconde compagnie. Il y a de tout, comme dans la soupe de l'auvergnat. Qu'on en juge :

1 ^{er} type.	Timbres-poste.	2 pf., bleu et jaune, percé en arc.
2 ^e —	—	10 — rouge et vert, non dentelé.
3 ^e —	Timbres-taxe.	5 — noir sur vert, —
	Cartes postales.	2 — bleu — chamois, 137×90 "7/8".
	— réponses.	5 — — — 143×95 —
	— lettre.	2 — — — 128×122 —
1 ^{er} —	Enveloppes.	2 — jaune — vert, 152×122 —
	—	— — — gris, —
	—	2 1/2 — bleu — blanc vergé 117×78 —
	—	3 — — — 120×94 —

VARIÉTÉ.

Ayant le timbre retourné à l'angle gauche inférieur.

Enveloppes. 2 pfennig, jaune sur vert, 152×122 mm.



On nous dit que le timbre 10 pfennig sert aux lettres express.

Nous remarquons qu'il existe 25 variétés du 2 pfennig, 3 du 10 et 3 du 5.

Les enveloppes et cartes ont des avis de la couleur du timbre sur la face, sauf les enveloppes à 2 1/2 et 3 pfennig qui ont *Hansa Franko couvert*, en ronde.

La carte avec réponse a le timbre de la seconde partie marqué O au lieu de 5.

DRESDE. Nous avons parlé le mois passé d'une émission de timbres ayant Saxonia. Voici donc pour ceux qui l'ignoraient, comme nous, ce que



c'est que Saxonia, dont nous avons ici l'effigie. Elle nous paraît assez bonne fille, sans être jolie, jolie.

Les timbres sont tous d'un même type, lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 ;

- 1 pfennig, outremer.
- 1 1/2 — vert-émeraude.
- 2 — rouge-vermillon.
- 2 — — — non dentelé.
- 2 — chair —

Nous avons en plus une carte au même type de timbre, à droite, et pour inscription :

Deutsche Privat Post "Hansa"
Correspondenz-Karte
An—Dresden—Stadttheil.

2 pfennig, rouge sur jaune, citron, orange.

Vers le 15 janvier a paru le type ci-haut. La

« Saxonia » se plaignait sans doute de son isolement, on lui a donné un compagnon à lunettes. Pas beau ce monsieur !

10 pfennig, lilas, piqué 11 1/2.

ELBERFELD. Nous avons vu un 2 pfennig, bleu, semblable au type de Cologne, Francfort, etc., sauf les armoiries et une carte comme celle de Cologne et Mannheim. Nous reproduirons l'un et l'autre le mois prochain :

Timbre. 2 pfennig, bleu, piqué 11 1/2.

Carte. 2 — — noir sur chamois.

FRANCFORT-SUR-MAIN. Le 16 décembre ont été



mis en circulation un timbre et une carte : 2 pfennig. Le timbre qui ressemble par trop à celui de l'empire a dû recevoir en surcharge le chiffre 2 en carmin ; quant à la carte, on lui a fait grâce de ce chiffre, le cadre festonné empêchant toute confusion. La formule a pour inscription : *Privat-Brief—Verkehr-Frankfurt a. m.—An—Hier.*

Timbre-poste 2 pfennig, bleu et carmin, piqué 14 1/2.

Carte postale 2 — — sur chamois.

Nous n'avons pas encore eu le temps d'annoncer le timbre bleu que le voilà déjà supprimé et remplacé par un autre aux armoiries de la ville dans un cercle. Ce timbre a paru le 15 janvier ;

2 pfennig, orange, piqué 11 1/2.



Enfin, pour les imprimés, il y a un timbre qui simplifie la besogne du collage. Au lieu de mettre cent timbres à 1 pfennig, on colle le timbre ci-contre représentant la valeur des imprimés à affranchir, lequel sert de contrôle à la compagnie :

1 mark noir, piqué 11 1/2.

Ce timbre est le même dans toutes les localités desservies par la compagnie.

Il existe une autre entreprise qui a commencé le service le 1^{er} janvier en émettant le timbre ci-contre, servant à l'affranchissement des imprimés et cartes de nouvel an.



Typographié et imprimé en noir sur couleur, piqué 11 1/2 :

1 pfennig, noir sur jaune.

Cette entreprise a aussi une carte sans timbre avec cadre fleuroné, et l'inscription ci-après :

Privat-Circular-Beförderung.

Frankfurt a. m.,

Bomheim, Sachsenhausen.

puis quatre lignes de points pour l'adresse, la première commençant par *an*; à droite, un rectangle pour le timbre :

Sans valeur, noir sur blanc.



Dans les premiers jours de janvier est venu le timbre *provisoire* (c'est un collectionneur qui a l'entreprise de cette poste; pourquoi ne nommerions-nous pas,

M. Dauth?) représentant une vue de la ville et du Mein. Comme cela donne bien une idée de ce que c'est qu'une poste privée!

On nous promet une autre vue, toujours du Mein avec le petit bateau qui va sur l'eau.

L'impression de ce timbre est en couleur sur couleur, piqué 11 1/2 :

1 pfennig, brun sur lilas.

LEIPSICK. Le 15 décembre ont paru deux valeurs nouvelles de timbres aux fac-simile ci-bas.

L'impression est noire sur papier blanc, piqués 11 1/2 :



5 pfennig, noir.



10 — —

MANNHEIM. Voici le 1^{er} type que nous n'avons pu encore reproduire. Il existe sous deux états : non dentelé et piqué 11 1/2 :



2 pfennig, noir, non dentelé.

2 — — piqué 11 1/2.

Depuis, il a paru un même timbre aux armoiries 1^o sans surcharge, 2^o avec un gros chiffre 2 en surcharge rouge:

2 pfennig, bleu, piqué 11 1/2.

2 — — et rouge, —

Quant à la carte, car il y a une carte, c'est le type de celle de Cologne, sauf les armoiries. Le timbre est à droite et la formule a pour inscriptions celles données le mois passé. Le carton n'est pas paille mais orange; il y a double feuillet dont un d'annonces.



2 pfennig, noir sur orange.



Il faut croire que l'affaire n'était pas considérée mauvaise car une société concurrente a émis le type ci-contre donnant le nom de la compagnie et un chiffre bien visible. N'a duré que 8 jours!

Lithographié et imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 et non dentelé :

2 pfennig, vermillon.



MAYENCE. Nous ne connaissons que le type ci-contre qui a dû succéder à un timbre rappelant le 2 pfennig de Mannheim. Le chiffre est en surcharge, comme au timbre de la poste précédente :

2 pfennig, bleu et rouge, piqué 11 1/2.

Il doit y avoir une carte que nous attendons.

Ce n'est pas tout. La concurrence s'en mêlant, nous avons le type ci-contre d'une autre compagnie.



Le type représente une colombe messagère rien que ça et de chaque côté un gros 2. En

haut : *Mainzer Privat brief* ; en bas : *Beförderung* :

2 pfennig, rouge s/blanc, piqué 11 1/2.



STRASBOURG. Ici nous avons un arriéré, la compagnie allant vite en besogne. Voici les émissions qui viennent de défiler sous nos yeux.

Le 1^{er} type est aux armoiries dans un ovale. Il y en a 2 séries :

- 1 pfennig, vert.
2 — orange.
1 — rouge.
2 — outremer.



Le 2^e type représente la cathédrale de face. Il y en a également plusieurs séries :

- 1 pfennig, jaune, piqué 11 1/2.
2 — vert, —

Ces deux timbres reçoivent une surcharge en noir, sur la valeur primitive :

- 1 1/2 pfennig, sur 1 pf., jaune et noir, piqué 11 1/2.
3 — — 2 — vert —

Aux mêmes types arrivent un 3 pfennig sans surcharge et un autre avec surcharge :

- 3 pfennig, jaune, piqué 11 1/2.
3 — sur 1 pf. — et rouge, —

Ce dernier est en usage avec le 1 1/2 pf. surchargé et 2 pf. vert.

Enfin paraît le 25 janvier, toujours au même type :

- 10 pfennig, lilas, piqué 11 1/2.

Il y a encore une carte au 1^{er} type aux armoiries à droite et la cathédrale (on y tient) à gauche. Légende de la formule :

Strassburger Privat-Post.

Correspondenz Karte.

An — in Strassburg — innerhalb der Stadtumwallung.

- 2 pfennig, noir sur chamois.
2 — — — — — pâle.

ANGOLA.

La série à effigie en relief est complète, au dire du *Deutsch Philatelisten Zeitung*. Il y aurait donc :

- | | |
|---------------|-------------------|
| 5 réis, noir. | 50 réis, bleu. |
| 10 — vert. | 100 — rouge-brun. |
| 20 — carmin. | 200 — ardoise. |
| 25 — lilas. | 300 — orange. |
| 40 — brun. | |

AUSTRALIE DU SUD.

M. Diena a vu la carte avec réponse, surchargée des lettres *O S*, comme carte officielle :

- 1 + 1 penny, rose sur chamois.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le *Philatelic Record* nous apprend que le timbre-poste 1 penny, épuisé, a été remplacé provisoire-

ment par le 1 penny, télégraphe, ce qui s'était déjà fait en 1879, circonstance qui a même fait connaître les timbres-télégraphe.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Le 1 shilling, du Cap de Bonne-Espérance, ancre en filagramme, et le 4 pence, CC et couronne ont reçu la surcharge : *British Bechuanaland* :

- 1 shilling, vert, surch. noire.
4 pence, bleu —

Les enveloppes ont une autre surcharge; au lieu d'être formée de petites capitales, elle est actuellement :

British
Bechuanaland.

Nous n'en avons qu'un format : 151 × 98 mm.

- 2 pence, bleu, surch. noire.

La carte aurait eu la même faveur :

- 1 penny, rouge-brun et noir sur blanc.

BELGIQUE.

La Nation rapporte qu'on étudie en ce moment un système d'oblitération des timbres-poste.

On substituerait au timbrage à l'encre grasse un timbrage pointillé et légèrement pénétrant.

Ce système présenterait le triple avantage : pour l'État d'annuler plus sûrement le timbre-poste ; pour les commerçants et la banque, de marquer en même temps que l'enveloppe la première feuille de la lettre, en supprimant toute contestation sur la date de l'envoi ; pour les particuliers, de rendre apparente toute tentative d'indiscrétion.

CEYLAN.

L'enveloppe 4 cents a reçu la surcharge *Five Cents* en petites lettres carmin. On flotte irrésolument du carmin au noir pour prendre et abandonner l'une de ces couleurs. Cette surcharge a 16 mm en longueur et les lettres, 2 en hauteur :

- 4 cents, outremer surch. carmin.

COLOMBIE (REPUBLIQUE DE)



Les timbres commencent à arriver avec la nouvelle dénomination. Voici le facsimile du timbre 1 cent, qui ne diffère du précédent que par l'inscription.

Inprimé en couleur sur papier teinté, piqué 12 :

- 1 centavo, vert sur verdâtre.

DANEMARK.

Horsens. Au type récemment paru et que nous avons reproduit, n° 288, il y a depuis le 28 Décem-



NOTHING BUT THE ADDRESS TO BE ON THIS SIDE.

bre 1886 trois valeurs nouvelles indispensables, paraît-il, au service de cette poste. Ce sont :

- 1 òre, jaune serin.
- 2 — vert-jaune.
- 5 — violet.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Nous avons vu les enveloppes suivantes :

- format 153 X 86 15 c., jaune s/blanc vergé.
- 210 X 93 45 — violet — uni.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le 1^{er} janvier a vu paraître une nouvelle carte au fac-simile ci-haut. L'effigie de Jefferson est à



droite dans un cercle au-dessus duquel : *United States*; en bas la valeur et l'avis; à gauche : *Postal*; à droite : *card* sur un large cartouche :

1 cent, noir sur chamois pâle.

Voici le dessin du filagramme des nouvelles enveloppes que nous signalions le mois passé.

ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

Tolima. Les timbres piqués vivront désormais de compagnie avec d'autres valeurs 1 et 2 centavos. M. G. Fouré nous adresse en communication :

- 1 centavo, gris, piqué 12.
- 2 — lilas rosé —
- 5 — brun foncé —

Ce dernier est une variété de nuance et de piquage du 5 cent., bistre, piqué 11.

L'*T. B. J.* parle d'un changement apporté aux 5 et 10 pesos. La différence réside dans le chiffre de valeur qui n'est plus entouré d'un ovale, mais bien d'un octogone.

Impression de couleur sur papier blanc, piqués 12 :

- 5 pesos orange.
- 10 — rose.

FRANCE.

La dernière carte pneumatique 30 + 30 centimes de 1882 a reçu la surcharge noire oblique : *Valable pour tout Paris*. Est-ce quelque chose de neuf? nous ne savons, les collectionneurs parisiens étant si discrets depuis quelque temps :

30 + 30 centimes, carmin et noir.

Cette carte, nous écrit M. Le Roy d'Etiolles, est supprimée depuis le 20 janvier et remplacée par une autre avec timbre noir. Il n'y plus que deux lignes à gauche; celle « Tubes pneumatiques » est supprimée de l'entête et l'avis sous *carte-télégramme*:

30 + 30 centimes, noir.

Par suite de diminution de taxe, l'enveloppe a le timbre qui subit une modification : le chiffre 75 est biffé de 6 traits et à côté se trouve l'inscription oblique : *Taxe réduite — 60 c.*

60 centimes sur 75 c., carmin sur lilas.

GABON.

Encore des variétés. M. de Ferrari possède le 75 centimes surchargé d'abord 57 biffé par deux traits croisés à l'encre, puis 75 plus bas :

57 + 75 centimes, sur 15 c., bleu et noir.

GRANDE BRETAGNE. —



Une émission nouvelle a été commandée à MM. De La Rue & Co pour la date du 1^{er} janvier, mais les timbres ne doivent être mis en circulation que pour autant qu'il y a épuisement des timbres de l'émission tombée en disgrâce.

La série se compose de dix types, soit autant de valeurs : le 1 penny reste en faveur tel quel, ainsi que les valeurs au-dessus de 1 shilling.

Au premier abord, les nouveaux timbres sont

trouvés charmants, car ils plaisent à l'œil et sont d'une exécution parfaite, l'impression surtout étant irréprochable; mais au *second abord*, toutes ces effigies semblent bien mesquines et les inscriptions trop peu visibles : on a tout sacrifié pour donner des chiffres qui frappent l'œil.

On nous dit qu'on a eu raison de mettre les inscriptions en lettres microscopiques, personne ne les lisant. Il eut été plus simple encore de n'en pas mettre du tout.



Le 1/2 penny, rappelle un peu le type supprimé : c'est le moins beau, l'effigie est dans un double cercle et contient l'inscription : *Postage & Revenue* qui est du reste celle de tous les autres types.

Le 1 1/2 penny a l'effigie dans un ovale placé sur un manteau royal et la valeur en bas ;



Le 2 pence n'est qu'une copie des derniers Ceylan ; l'effigie est dans un cercle avec branches de chêne de chaque côté et la valeur en bas ;

Le 2 1/2 pence ne diffère guère du 2 pence, sauf qu'il a des branches d'olivier ;

Le 3 pence a l'effigie dans un ovale et le dessin surchargé d'ornements ; la valeur est placée de chaque côté ;

Le 4 pence a l'ovale qui renferme l'effigie sur une croix de Malte et des chiffres dans les quatre angles ;

Le 5 pence nous montre l'effigie dans un octogone ; en bas, les armes de la Grande-Bretagne et de chaque côté un chiffre :



Le 6 pence avec quelques variantes, (suppression de branches) nous rappelle les 2 et 2 1/2 pence ;

Le 9 pence a la croix de Malte du 4 pence, mais l'effigie est dans un petit octogone et les chiffres aux angles ;

Le 1 shilling enfin, pour varier, ne montre aucun chiffre et l'effigie est dans un cercle.

Les timbres sont imprimés la plupart en couleurs fugitives sur papier blanc ou de couleur ; filagramme couronne de 1880 ; piqués 14 :

1/2 penny, vermillon	sur blanc.
1 1/2 — lilas et vert	— —
2 — vert et carmin	— —
2 1/2 — violet	— bleu.
3 — brun	— safran.
4 — vert et brun	— blanc.
5 — lilas et bleu	— —
6 — violet	— rouge.
9 — violet et bleu	— blanc.
1 shilling, vert	— —



L'impression en deux couleurs était, paraît-il, très demandée. Pour satisfaire à ce vœu, on a imprimé ainsi les valeurs les moins employées et d'autres sur papier de couleur. Quant au 1 penny, la fantaisie d'imprimer ce timbre en deux couleurs aurait coûté la bagatelle de 800 000 francs par an, la consommation étant de 120 000 feuilles de 240 timbres par semaine — les autres valeurs atteignent seulement ensemble le chiffre de 40 000 feuilles. On a trouvé que c'était payer trop cher une fantaisie et on a bien fait.

Nous avons reçu les enveloppes formats H et K avec avis pour l'assurance imprimé en bleu, texte des « emplâtres » employés sur les enveloppes en stock :

2 pence, outremer.

GRÈCE.

Le 5 lepta, vert-jaune sur blanc, sans chiffre au revers, marque la valeur sur l'exemplaire qu'on nous communique, par deux clichés blancs :

Sans valeur, vert-jaune sur blanc.

GUADELOUPE.

En septembre 1884, nous avons parlé d'un *timbre-taxe* 40 centimes, bleu, dont nous avait entretenu M. Goutier. Nous le considérons comme un essai ou un timbre blanc passé au bleu...

M. Le Roy d'Etiolles nous écrit qu'il vient de découvrir ce timbre, *oblitéré* : *Pointe à Pitre* 7 février 1878; que le papier rappelle celui du 15 centimes de 1879.

L'adoption de deux papiers pour cette dernière émission a peut-être eu lieu antérieurement à 1879, pour mieux différencier le 25 du 40 centimes imprimés l'un et l'autre depuis 1877, sur papier blanc.

Jusqu'à preuve du contraire (n'ayant pas vu le timbre) nous pensons que cette émission n'a rien d'in vraisemblable, et que si le timbre n'a pas été teint, on peut considérer ce 40 c. bleu comme bon.

GUATÉMALA.

M. H. Lubkert dit avoir le nouveau 1 cent provisoire, sans la surcharge 1886.

HAYDERABAD.

Émission d'une enveloppe de 2 1/2 annas, remplaçant le 4 1/2 annas :

2 1/2 annas, gris-lilas.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Le 1 shilling a la couleur changée :

1 shilling gris.

JHIND

L'enveloppe 1 anna, sans fleuron à la patte, nous vient avec la surcharge : *Jhind state* sur le timbre et armes brunes en dessous :

1 anna, brun et noir.

JUMMOO KASHMIR

La carte est imprimée actuellement sur papier blanc uni épaïs :

1/4 anna, rouge.

MACAO.

La série des timbres à effigie en relief, type du Cap vert est parue, dit le *Deutsche Ph. Zeitung*, mais est-elle en circulation ? Les valeurs sont les suivantes :

5 réis, noir.	50 réis, bleu.
10 — vert.	80 — gris.
20 — rose.	100 — brun-rougeâtre.
25 — lilas.	200 — ardoise.
40 — brun.	300 — orange.

MALACCA.

Savait-on que le 32 cents avait aujourd'hui le filagramme CA et couronne ? Non. Dans ce cas, voilà un fait connu :

32 cents, orange.

MEXIQUE.

La bande nouvelle avec chiffre dont nous parlions le mois passé existe en cinq variétés.

Pour imprimés de 120 grammes.

a. Le timbre est renfermé dans un rectangle formé de points.

b. Le timbre est renfermé dans un rectangle formé de traits.

c. Comme b, mais ayant l'avis de gauche pour imprimés de 60 grammes.

d. Sans avis à droite et à gauche. *Fajilla para impresos* en caractères gras suivi de deux lignes horizontales :

Union postal universal. — Union postale universelle.

Mexico. — Mexique.

plus quatre lignes de points pour l'adresse ; le timbre est dans un rectangle formé de traits ;

e. même que d. sauf que *fajilla* etc., est en caractères petites capitales ; le timbre est dans un rectangle formé de points.

2 centavos, rouge sur orange.

Nous remarquons ne pas avoir encore signalé l'existence de l'enveloppe 10 centavos, au filagramme armoiries dans un cercle :

10 centavos, orange.

Le timbre *cerrado y sellado* à les mots *Mexico D. F.* supprimés, la partie reste blanche. Communication de M. Diena :

Sans valeur, brun.

Nous tenons de M. Marsden le 1 réal, jaune, 1836, qui, retourné, montre très distinctement au milieu de la figure d'Hidalgo le cartouche du 4 réales et les lettres /TRO RE ou QUATRO REALES.

Notre correspondant explique la présence de ces lettres par ce fait que la plus ancienne planche du 1 réal aurait été gravée sur le 4 réales. Cela nous paraît impossible. Nous croyons plutôt qu'une feuille du 1 réal fraîchement imprimée, aura adhéré, en partie, du côté de l'impression, à la planche du 4 réales où elle aura pris ce que nous avons dit.

La carte avec timbre et aigle au milieu, se présente avec la faute : *Tabjeta* pour *Tarjeta*.

5 centavos, outremer.

MONTSERRAT.

La carte 1 1/2 penny, en changeant de type, et prenant celui qui a l'effigie de Victoria dans un cercle, appliqué à toutes les colonies, a vu sa dimension portée à 140 × 88 mm :

1 1/2 penny, brun sur chamois.

NEVIS.



Il a paru au type à effigie dans un cadre octogone intérieur, une carte 1 1/2 penny, brun-rouge, d'une dimension plus grande qu'autrefois. Cette dimension est portée à 140 × 88 mm au lieu de 121 × 86 :

1 1/2 penny, brun-rouge.

Quant aux cartes avec réponse, signalées n° 283, elles sont de même dimension, piquées à la séparation et imprimées sur les 1^{re} et 3^e faces, les deux parties tenant par le haut et ont le type ci-contre appliqué à toutes les colonies anglaises, tant ce type est trouvé admirable :

1 + 1 penny, carmin s/chamois.
1 1/2 + 1 1/2 — brun —

NORD DE BORNEO.

Le 1/2 cent 1^{er} type a reçu aussi la surcharge en noir « and Revenue » comme le 10 cents, signalé le mois passé :

1/2 cent, rose-violet et noir.



Maintenant que toutes ces valeurs sont en circulation, en avant les provisoires !

D'abord le 4 cents, type *Postage* à la partie supérieure, est surchargé 3 cents ; puis le 8 cents, même type, surchargé 5 cents, en noir :

3 cents, sur 4 c., rose et noir.
5 — — 8 — vert —

Comme on fait avancer la réserve des timbres anciens, il faut s'attendre à d'autres provisoires. Nous aurons ensuite une nouvelle série où les mots *and Revenue* seront gravés sur les timbres.

Cette compagnie devient réellement amusante !

NORVÈGE.

Un amateur a fait « gentiment » observer à un journal allemand, que la carte 1883 avait été imprimée par erreur en violet-rouge, couleur du 50 öre et qu'il n'y en aurait eu que 1000 exemplaires :

10 öre, violet-rouge.

NOUVELLE RÉPUBLIQUE DE L'AFRIQUE DU SUD

Nous avons reçu quelques uns de ces timbres qu'on fera bien de ne pas mettre à l'eau, pour ne avoir de mécomptes. Voici ce que nous connaissons aujourd'hui :

1 penny, violet sur paille.
2 — — —
3 — — —
4 — — —
1 — — — gris-bleu.
2 — — —
3 — — —
4 — — —
6 — — —
1 shilling — —

Le papier chamois annoncé antérieurement est sans doute le papier paille.

Le millésime qui varie: 9 janvier 1886, 24 mai 86,

30 août, 6 septembre 86, 13 octobre 86 n'a d'autre signification que d'annoncer la date de l'impression.

PÉRAK.

Nous avons reproduit, d'après l'*I.B.J.*, un timbre provisoire 2 cents sur 4 c., en septembre dernier. Une communication de source officielle, en date du 1^{er} novembre passé, faite à un des correspondants du *Philatelic Record* nie l'existence de ce timbre.

Notre confrère allemand est prié de s'expliquer à ce sujet. Mais il fera le mort comme toujours en pareille circonstance.

PHILIPPINES.

Voici deux timbres-télégraphe qui nous viennent par M. E. Le Roy d'Étiolles, avec surcharges nouvelles : *Habilitado telegrafos* 2 4/8 (20) cent^s, en couleur comme suit, sur le timbre-poste 2 4/8 c. de peso :

2 4/8 c. sur 2 4/8 c. de peso, bleu, surch. bleu foncé.
20 — — 2 4/8 — — — rouge.

PORTUGAL.

Un avis que publient les journaux de ce pays, annonce le changement de type du timbre 5 réis, comme suit :

Timbre de 5 réis. On remplacera les timbres d'affranchissement de 5 réis, actuellement en circulation par des timbres d'un nouveau type.

Les nouveaux timbres seront mis en vente dans le royaume et dans les îles des Açores et Madère le jour du 1^{er} janvier de l'année prochaine, (1887) à partir de laquelle date cessera la vente des timbres du type actuellement en circulation, tant dans les administrations des postes et télégraphes de Lisbonne et Porto que par les receveurs du pays et du Conseil.

Les timbres d'émissions antérieures qui auront été vendus jusqu'au jour du 31 décembre courant, pourront être utilisés pour l'affranchissement de correspondances jusqu'au 31 inclusivement du mois de janvier 1887.

A partir du jour du 1^{er} février 1887, ils seront considérés comme nuls.

Tous les timbres d'affranchissement de la taxe susdite et de tout type quelconque d'émissions antérieures qui existeront le jour du 31 du mois courant dans les administrations des postes et télégraphes de Lisbonne et Porto, dans les caisses centrales des districts et dans les bureaux de recette du pays et du Conseil, seront renvoyés à la maison de la Monnaie et du papier timbré.

Les administrations des postes et télégraphes de Lisbonne et Porto et les bureaux de recette échangeront les timbres sus-indiqués qui leur seront présentés par les directions et les stations télégrapho-postales, par ceux qui sont chargés de la vente des formules d'affranchissement et par les particuliers, contre d'autres timbres de même taxe de couleur noire maintenant en usage.

Le délai pour cet échange sera du 1^{er} au 31 janvier 1887. Ce délai expiré, l'échange de timbres ne pourra avoir lieu que jusqu'au 28 février, moyennant requête des intéressés et autorisation de la Direction générale des postes et télégraphes.

Les stations télégrapho-postales devront, pendant le mois de janvier, se prêter à échanger au public de petites parties de timbres d'affranchissement de la taxe de 5 réis, actuellement en circulation, contre un même nombre de timbres de la même taxe de la nouvelle émission.

En lisant ce décret, on doit supposer que le timbre en question a vu le jour le 1^{er} janvier. C'est une grave erreur. Le timbre n'a pas paru malgré tout le radotage officiel, mais on nous fait remarquer que le 5 réis est noir, (nous le voyons d'une teinte un peu moins grise) et se présente piqué 11 1/2:

5 réis, noir-gris piqué 11 1/2.

On nous affirme que c'est là le timbre qui a provoqué ce décret : ce serait une plaisanterie. Après cela les Portugais.....

RUSSIE.

Il nous arrive une nouvelle d'un changement prochain au dessin du timbre d'enveloppe de 7 kopecks, bleu. Ce changement consiste dans l'addition de foudres comme cela a eu lieu aux cartes. Les formats seront les suivants :

N° 1	14 1/2 sur 12 cent.
2	14 1/2 — 8 —
3	11 1/2 — 8 —
4	14 1/2 — 6 —

Nous avons vu la carte avec réponse 3 + 3 kopecks, dont la seconde partie est absolument semblable à la première :

3 + 3 kop., rose.

SAINT-VINCENT.

Le timbre fiscal 1 penny, lilas-rosé, CA et couronne en filagramme, est annoncé par le *Deutsche Philatelisten Zeitung* comme ayant servi à l'usage postal :

1 penny, lilas-rosé, surch. noire.

SAMOA.



On croyait (nous croyions) les timbres de cette île bel et bien enterrés. Voilà qu'il nous en vient une série nouvelle par l'obligeance de M. A. Beddig.

Au centre d'un cercle perlé, un énorme palmier et deux autres palmiers bébés; à la partie supérieure, cintrée : *Samoa postage*; à la partie inférieure, la valeur en toutes lettres. Quelques dessins de remplissage pour les angles.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 :

1/2 penny, brun-violet,
1 — vert.
2 — orange.
4 — bleu.

Les timbres communiqués sont oblitérés Apia, 12 novembre (1886 probablement).

SORUTH.

Le 4 annas n'a plus le papier vergé, mais uni :

4 annas, rouge-brun, piqué 12.

TIMOR.

Signalé par le *Deutsche Philatelisten Zeitung*, la série des timbres effigie en relief, comme ceux du Cap vert, etc., dans les valeurs suivantes :

5 réis, noir.	50 réis, bleu
10 — vert.	80 — gris.
20 — rose.	100 — brun-rougeâtre.
25 — lilas.	200 — ardoise.
40 — brun.	300 — orange.

TURQUIE.

M. Glavany nous écrit que le 10 paras ayant manqué à Constantinople, dans le courant de décembre, les éditeurs de journaux ont coupé les timbres 20 paras par moitié, en biais, ce que la poste a du accepter, vu son imprévoyance.

Un employé de la poste, amateur de timbres, s'est amusé à mettre un chiffre 10 sur chacune des parties. Ça coûte si peu s'est-il dit, et ça fait tant plaisir.... à celui qui les vend !

Cette spéculation fait écrire au *Timbre Levantin* que la surcharge n'a existé que quelques heures.

Ce journal doit prendre ses lecteurs pour de fameux imbéciles que pour avancer un pareil fait.

WURTEMBERG.

Le Wurtemberg emboîte le pas sur l'Allemagne (Empire) : c'était écrit !

Voici donc une carte dont le cadre est interrompu à la partie supérieure, par les mots :

Deutschland — Allemagne
Württemberg.

La formule a pour inscription en noir : *Post Karte — Carte postale — Weltpostverein — Union postale universelle*; à gauche, verticalement : *côté réservé à l'adresse* et en allemand :

10 pfennig, rouge sur chamois.

Les timbres carlistes (1)

(Suite, voir n° 281)

Emission du 15 avril 1874.



Effigie à droite de Don Carlos dans un ovale renfermé dans un cadre rectangulaire debout; en haut de l'ovale, dans une bande cintrée : *Dios, Patria, Rey*; en bas, sur une bande horizontale. *Correos 16 m^s v^a*; à gauche : *ano de 1874*; à

1) Une erreur typographique s'est glissée dans notre n° 281. A la neuvième ligne, il faut lire 1873 et non 1870.

droite : *Cataluna* ; entre le cadre et l'ovale les parties sont remplies par des lignes obliques croisées.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc uni :

16 maravédís, rose, rose vif.

Les feuilles de ces timbres en contenaient cent sur douze rangées horizontales, la première n'en ayant qu'un seul.

Un report défectueux donne à l'impression les variétés suivantes :

DIOS PAIRIA RFY.

DIOS PAIRIA KFY.

DIOS PATRIA RFY.

ANO EN pour ANO DE.

10 m^s v^s pour 16

Cette dernière faute, si on peut l'appeler faute ne se rencontre qu'une fois, au 37^{me} timbre ; quant aux autres, elles occupent les premières rangées.

Essais. Nous n'en connaissons pas.

1° POUR LES PROVINCES DE BISCAYE, NAVARRE, ETC.



Les timbres-poste ayant manqué dans certains bureaux durant le siège de Bilbao (février-mai 1874), les administrations des postes y pourvoient, notamment à Portugaleta, par la mention manus-

crite suivante que nous trouvons sur divers fragments de lettres :

Correos

Correos

*Vale por dos sellos
por falta de ellos*

*Vale por dos sellos
por no haberlos*

ce qui veut dire : Postes — Bon pour deux timbres pour manque des mêmes ou parce qu'il n'y en a pas.

Il y avait en plus le cachet ci haut, appliqué en noir : *Portugaleta — Vizcaya — correos* qui était employé aussi pour l'oblitération des timbres, ainsi que nous avons pu le constater sur différents exemplaires du 1 réal, bleu.

« Les victoires brillantes et répétées, obtenues par les armes Royales, » ainsi que l'écrit l'intendant général F. Sola, dans le document du 1^{er} avril 1874, méritaient certes à Don Carlos de se montrer la tête ceinte de la couronne de lauriers. La sous-direction des postes de Navarre se distinguant entre toutes les autres, réclame et propose un autre type de timbre, dès juin 1874, comme on le verra plus loin. Ce vœu si légitime ne pouvait qu'être accueilli favorablement.

Nous n'avons pas de décret de cette émission et nous croyons qu'il n'en existe pas, la Junte de

Navarre ayant à cette époque donné sa démission et le Directeur des postes remplacé par M. Belascoain, qui doit même avoir perdu le souvenir des fonctions qu'il a remplies autrefois, depuis qu'il s'est rallié au gouvernement de feu Alphonse XII.

Les services sont installés définitivement à Tolosa, à partir du 1^{er} juillet 1874.

Emission du 1^{er} Juillet 1874.



Effigie laurée à droite de Don Carlos dans un cercle à fond uni renfermé dans un cadre rectangulaire en hauteur et contenant sur une banderole, en haut, le mot *España*; en bas : 1 r/ franqueo r/ 1.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc uni :

1 réal, lilas, lilas-rougeâtre, gris-lilas.

Essais. Ils sont imprimés sur papier blanc :

1 réal, carmin, bleu.

La sous-direction des postes de Navarre, qui avait soumis un type en juin 1874, ne l'a pas vu accepter quoique d'une exécution plus soignée que le type précédent. Il est probable que certaines rivalités n'ont pas été étrangères au rejet de ce type.



La tête de Don Carlos, couronnée de lauriers, cela va sans dire, est tournée à droite dans un ovale à fond ligné; les inscriptions sont celles du type de 1873 qu'il rappelle aussi par le dessin.

Imprimé lithographiquement sur papier blanc :

1 réal, bleu, noir, rouge, vert.

Il n'existe que quelques rares épreuves dans deux ou trois collections, le lithographe n'en ayant imprimé que quatre exemplaires de chacune de ces quatre couleurs.

Pendant qu'on s'occupait en Espagne à représenter Don Carlos couvert de lauriers, paraissait à Bruxelles un type où le roi des montagnes était représenté avec le beret, coiffure ordinaire des Basques. L'auteur, M. Paltzer, n'a certes pas flatté Don Carlos, mais tel n'a pas été son but, pen-



sons-nous : il a cherché tout simplement à profiter des difficultés qu'il y avait d'obtenir des renseignements sur les émissions Carlistes, pour placer un type, n'importe

lequel, dont il a fait une série complète, dont les exemplaires étaient piqués 14 :

2	cuartos, vert.
4	— brun.
12	— jaune.
1	real, bleu.
2	— rouge.

Depuis 1874, ces timbres ont été imprimés en d'autres couleurs et vendus comme essais. Il nous en est même revenu d'Espagne où ils avaient fait tout doucement leur chemin, pour reprendre celui de Belgique, avec cette remarque « très rare »

Si nous avons entretenu nos lecteurs de cette carotte, c'est afin de l'enterrer une bonne fois.

Le succès continuant, les généraux de Don Carlos entrent dans la province de Valencia qui est gratifiée aussitôt d'une émission spéciale de timbres. Les documents officiels nous manquent sur cette émission qui date de septembre 1874. Le prétendant n'est pas couronné de lauriers, les flatteurs lui ayant sans doute manqué làbas : on s'est contenté de le représenter coiffé à la Titus !

3° POUR LA PROVINCE DE VALENCE.

Emission de septembre 1874.



Effigie à droite de Don Carlos dans un ovale à fond ligné et pour inscription, en haut : *Espana Valencia* sur une banderole, *correos 1/2 real* en bas, sur une autre banderole ; de chaque côté, une fleur de lis ;

fond couvert de lignes rayonnant du centre.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc :

1/2 real, rose, rose oncé.

Les feuilles de ces timbres contiennent deux variétés occupant alternativement la rangée horizontale, de sorte que deux timbres verticaux donnent toujours les deux variétés reconnaissables aux points suivants :

1° *Variété*, 1° La banderole supérieure touche le cadre ;

2° *Espana et Valencia* forment deux mots distincts ;

3° L'ovale contient à gauche 31 lignes horizontales et 29 à droite ;

4° Il y a trois lignes horizontales entre la partie supérieure de l'ovale et la tête ;

5° Fleurs de lis de 8 $1/2$ mm.

6° La valeur en chiffres occupe le milieu de l'espace existant entre *correos* et *real*.

Deuxième variété, 1° La banderole supérieure est distante d'un demi millimètre du cadre ;

2° *Espana et Valencia* semblent ne former qu'un mot : la lettre v ressemble fort à un y ;

3° On compte dans l'ovale 34 lignes horizontales à gauche et 32 à droite ;

4° Dans l'ovale, au-dessus de la tête, il y a deux lignes horizontales ;

5° Fleurs de lis de 8 millimètres ;

6° Valeur en chiffres très rapprochée de *real* ; les deux premières lettres de ce mot chevauchent.

Essais. Inconnus.

Quelques mois après l'apparition de ces timbres, nous recevions, mai 1875, le même type refait et se rapprochant énormément du fac-simile donné d'une façon imparfaite dans ce journal. Comparant le nouveau venu avec notre dessin donné en décembre 1874 on serait tenté de croire que celui-ci a servi de modèle à celui-là rectifiant l'orthographe fautive *Valenca* pour *Valencia*.

Cette remarque que nous faisons aujourd'hui, nous la fîmes en 1875 lorsque nous reçûmes ces timbres d'un administrateur des postes carlistes, lequel, sur nos observations, nous répondit que c'était une contrefaçon découverte à Chelvei et provenant d'un cabecilla nommé *Marco de Bello*, singulier nom, qui expiait en prison cet abus de confiance d'avoir voulu frustrer les postes carlistes.

Un mois après, nous recevions un autre type, toujours copié sur celui de septembre 1874, avec cette observation à laquelle nous ne fîmes pas attention « ce type ci est mieux ».

Rapprochant aujourd'hui tous ces faits, nous avons la quasi-certitude que les deux derniers types ne valent pas mieux l'un que l'autre et que le Cabecilla qui a ce singulier nom de *Marco de Bello* n'a probablement jamais existé.

A continuer.

VIENT DE PARAÎTRE TIMBRES DE PRUSSE par J.-B. MOENS

joli vol. in-18, illustré de 37 gravures

Prix : 4 francs (franco).

NUMÉRO JUBILAIRE DU TIMBRE-POSTE

Plusieurs amateurs désireux de collaborer à ce numéro, nous prient de bien vouloir en différer la publication. Nous attendrons donc jusqu'au 1^{er} Mai prochain. Avis aux retardataires.

Bruxelles. — Imprimerie I.-B. MOENS et fils, rue aux Laines, 48.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNEE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).

La carte avec réponse, au nouveau type, annoncée depuis longtemps, n'a mis le nez au vent que depuis le mois passé.

Les postes privées végètent en Allemagne; en revanche celles pour l'envoi des petits paquets sont prospères et se multiplient un peu partout. A Berlin la poste Hansa II, successeur de Hansa I^{er} a pris sa retraite; à Mayence, la compagnie franco-germanoise a cessé d'exister avec l'année: à Breslau, par contre, la compagnie Hammoniu de Hambourg y a établi un service postal; à Heidelberg il y a reprise de la poste *Mercur*; à Mannheim, on nous dit *Atien*, poste qui était sous la direction de celle de Carlsruhe en même temps que celles actuelles de Heidelberg, Strasbourg et Stuttgart.

Toutes ces postes, tous ces timbres, font tourner la tête à la maison de confiance parisienne qui

s'écrie mélancoliquement qu'on bat monnaie sur le dos des collectionneurs, oubliant qu'elle-même annonce et essaie de tirer parti des carottes Moresnet, comme si c'étaient des timbres authentiques. N'est-ce pas que c'est là un joli toupet de la part du Mangin de la Timbrophilie?

Mais revenons aux postes, que nous avons abandonnées un instant, de crainte qu'on ne nous accuse de désertion.



Apolda. Voici le type du timbre signalé numéro 287et émis par une entreprise privée pour l'expédition des paquets.

Il y en a quatre valeurs, comme nous l'avons dit :

5 (pfennig), vert clair, piqué 10.
10 — outremer —
30 — carmin —
50 — ocre jaune —



AUERBACH 1 VOIGTL (Saxe).
Emission de timbres pour paquets datant de 1886, nous apprend *Der Philatelist*.

Il y en a cinq valeurs, au type ci-contre, imprimées en couleur sur papier blanc et piquées

11 1/2 :

- 5 pfennig, vert.
- 10 — brique.
- 20 — bleu.
- 30 — brun.
- 50 — gris foncé.

BERLIN. La *Neue Berl. Omnibus* a cru devoir reformer son timbre d'enveloppe. Il faut s'attendre à un même changement pour les timbres mobiles.



Le type actuel est celui que nous connaissons, mais dans des proportions réduites. Le timbre est imprimé à droite, angle supérieur. Voici les formats et valeurs qui ont fait leur apparition au commencement de février :

Format 150 × 125 mm.

- 1 pfennig, bleu sur olive.
- 3 — — — bleu.

Format 156 × 126 mm.

- 2 pfennig, brun sur gris foncé.
- 3 — bleu — chamois.

Format 190 × 119 mm.

- 3 pfennig, bleu sur blanc uni.

BRESLAU. La poste Hammonia, de Hambourg, y a établi un service postal et emploie exceptionnellement, en attendant un nouveau type, dit-on, le type à effigie, imprimé en bleu outremer pâle :

2 pfennig, outremer pâle.

BRUNSWICK. Par suite d'une explication mal donnée, nous devons revenir sur ce que nous avons dit le mois passé.

La première poste a été instituée le 16 décembre 1886. M. Riesell en avait obtenu la concession et avait même commandé son timbre à Hanovre. Par suite d'arrangements avec Hammonia, de Hambourg, il céda à celui-ci ses droits et devint le directeur de la poste. Le 29 décembre 1886 furent mis en emploi les timbres Riesell, la poste n'en ayant pas reçu de Hambourg.



CARLSRUHE. Nous en avons trois cartes, aux armoiries coupant les inscriptions suivantes, en gothique pour les deux premières :

*Mittheilungs Karte
der Privat Stadt brief
Beförderung Karlsruhe.*

à droite, un rectangle pour le timbre ou celui ci-contre; puis : *An — in* et deux lignes de points.

La troisième carte a *Mittheilungskarte* au-dessus des armoiries, puis les deux autres lignes coupées comme ci-dessus; au-dessous : *Bureau : Ecke der Blumen & Bürgerstr. 7*; plus bas : *An — in Karlsruhe*. Cette carte a un rectangle pour le timbre :

- 1^{er} type. Sans valeur, noir sur chamois.
- 2 (pfennig), — — —
- 2^e — Sans valeur, — — —

COLOGNE. Nous avons vu la première carte émise, non encore décrite par nous. Elle est semblable aux autres, sauf que l'inscription : *Privat* etc.. mesure 89 mm au lieu de 68 et *Cöln* 7 au lieu de 6 mm.

CREFELD. On nous signale la présence à Crefeld de timbres et cartes émis par une compagnie particulière, pour la distribution de la correspondance dans cette ville, depuis 1886.

Il y en a deux valeurs au fac-simile.

Imprimés en couleur sur blanc, percés ou piqués, nous ne savons trop :

- 2 pfennig, bleu.
- 3 — rouge.

La carte n'a pas de timbre, elle a pour inscription : *Express — Compagnie — Correspondenzkarte — Herrn — in — Crefeld*. Dimension : 140 × 90 mm.

Sans valeur, noir sur chamois.

Une autre carte a le timbre ci-haut, la même dimension et les mêmes inscriptions en noir :

3 pfennig, rouge sur chamois.

Une deuxième émission nous donne le type ci-contre, dont il y a deux valeurs avec impression de couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

- 1 pfennig, vert, piqué 12.
- 2 — — — noir. —



Une carte de la dimension 142 × 91 mm a pour inscription : *Crefelder Express — Compagnie — Correspondenzkarte — Herrn — in Crefeld*.

Le timbre est à droite, l'impression est en noir sur carton blanc :

2 pfennig, noir.

DANTZIG. Nous avons une enveloppe dont la patte de fermeture n'est pas arrondie ni échancrée de chaque côté : celle qui nous arrive a la patte en pointe :

Format 116 × 75^{mm}. 2 1/2 pf., outremer.

DRESDE. Au type « Saxonia » nous avons encore :

Timbre : 1 pfennig, bleu, non dentelé.

— 5 — brun, piqué 11 1/2.

Carte : 2 — rouge sur vert.

Une carte, type refait, un vrai chef d'œuvre à côté des caricatures précédentes. Au milieu, un cartouche orné, ayant : *Dresdner Verkehrsanstalt* « Hansa » — *Correspondenzkarte*. — *An* — *Dresden* — *Wohnung* :

2 pfennig, rouge sur chamois.

Une autre, sans timbre, peut-être de première émission, ayant deux rectangles pour les contenir à droite. Elle a l'inscription : *Hansa-Karte* — *An* — *Dresden* — *Bitten genaue Angabe-Wohnung* : Sans valeur, noir sur chamois.

Enfin, des cartes-lettres avec l'inscription cintree : *Privat-Brief Verkehr* « Hansa » ; plus bas : *Dresden* — *Stadtbrief* etc.

3 pfennig, bistre sur blanc.

5 — — — jaune.

5 — — — chamois.

5 — — — vert.

5 — — — rose vif.



La Compagnie E. Geucke a retourné ses timbres dans le courant de février dernier. En voici le type qui rappelle, dans des proportions réduites, celui supprimé, sauf que *Leipzig Berlin* ne figure pas ici :

5 pfennig, lilas, piqué 11 1/2.

10 — — — rose, —

20 — — — outremer, —

25 — — — bistre, —

50 — — — gris, —

ELBERFELD. Nous parlons le mois dernier du



2 pfennig bleu, surchargé en rouge dont voici le type. Nous avons également reçu le type sans surcharge et qui est antérieur :

2 pfennig, bleu, piqué 11 1/2.

2 — — — et rouge —

La carte a le type de celles employées à Cologne Mannheim etc.

L'impression est noire sur chamois :

2 pfennig, noir s/chamois.

Il y en a deux variétés, par l'inscription : *Privat-Brief-Beförderung* de caractères différents et occupant une étendue de 75 et 89 ^{mm}.

GOERLITZ. A paru au commencement de l'année, un timbre 100 pfennig, au type des autres valeurs et émis par M. Kienitz, pour l'express-packet :

100 pfennig, violet vif.

HAMBOURG. La poste privée Hammonia a changé la couleur de son timbre pour les différentes entreprises d'Altona, Brême, Brunswick, type ayant *Stadtbrief* en bas :

2 pfennig, vert.

Il y aurait même un timbre, comme ci-contre, ayant *Hamburg* à la partie inférieure et qui sert aussi pour ces villes.

L'impression est en couleur sur blanc, piqué 14 1/2 :

1 mark, vert-émeraude.

Depuis, le type de la carte (effigie) aurait été imprimé en vert d'eau et piqué 11 1/2 :



2 pfennig, vert d'eau.

Au même type, il y aurait une carte avec réponse, semblable à la carte simple, sauf la 2^e partie qui aurait *Bezahlte Rückantwort* et l'impression sur les 1^{re} et 3^e faces :

2 + 2 pfennig, noir sur chamois pâle.

Enfin, le type refait, tête plus petite, viendrait de paraître pour le timbre 3 pfennig (e final) piqué 11 1/2 :

3 pfennig, violet vif.

HEIDELBERG. La poste « Mercur » a été reprise et à cette occasion la nouvelle direction aurait émis une carte ayant pour timbre le type ci-contre, et pour inscription : *Privatbriefbeförderung-Anstalt Mercur*.

An et *qu* tre lignes de points pour l'adresse :

2 pfennig, noir sur chamois pâle.

2 — — — foncé.

Depuis, cédée à M. G. Arnold, celui-ci, en attendant qu'il émette à son tour timbres et cartes,



applique son nom, en gothique, sur le stock qui lui est resté, savoir :

Timbres 1 pfennig, outremer, surcharge carmin et violette				
— 2 — rouge — — —				
— 3 — — — — —				
— 5 — vert. — — —				
— 10 — orange — — —				
1 ^{re} type carte 2 — noir. — — —				
2 ^e — — 2 — — — —				



qués :

1 1/2 pfennig, bleu clair.	
2 — — foncé.	
2 1/2 — — vert.	

Puis une *carte postale* ayant le timbre ci-haut et l'inscription sur la formule : *Privat stadtbrief Beförderung-Courier-Courier-Karte-An-in-Wohnung-Absender*. Dimension : 141 × 91 mm :

2 1/2 pfennig, vert foncé sur chamois.

Enfin, une *enveloppe* avec type ci-dessus. Papier jaune clair ; format : 153 × 90 mm :

2 1/2 pfennig, vert foncé sur jaune clair.

MANHEIM. De la poste, entreprise francfortoise, nous avons une carte sans timbre ayant pour inscription :

Privat-Brief-Verkehr.

Mannheim.

An-Hier,

Sans valeur, noir sur chamois pâle.



De la poste concurrente, il y a une carte portant l'inscription :

Hansa.

Privat-Post-Mannheim.

An Hier-Wohnung lit n° et deux lignes de points pour l'adresse.

Le timbre est au fac-simile ci-contre :

2 pfennig, noir sur chamois pâle.

MAYENCE. De la compagnie ayant émis la colombe messagère, nous avons :



Beförderung ; cadre oblong.

1^{re} type : Ayant un chiffre 3 dans un petit rectangle et de chaque côté un losange ; en haut : *Mainzer Privatbrief* ; en bas :

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :
3 pfennig, bleu foncé.



Imprimé en couleur sur blanc, percé :
2 pfennig, bistre sur blanc verdâtre.

Une autre carte de cette compagnie nous donne le timbre ci-contre à droite. Elle a pour inscription : *Privat. Brief Beförderung-Mainz-An-Hier* :



Pour remplacer sans doute cette compagnie dissoute, il a été institué une autre compagnie pour l'envoi des lettres et paquets, le 10 novembre dernier, nous apprend le *Philatelist*. Il y a deux timbres au type ci-contre imprimés en noir sur papier blanc et piqués :

2 pfennig, noir (stadtbriefverkehr).
10 — (packetverkehr).

METZ Deux types, soit autant d'émissions.

1^{re} type. Armoiries de la ville dans un ovale contenant : *Privat Briefverkehr-expédⁿ de lettres privée-Metz* ; en bas : *pfennig* ; chiffres aux angles, dans un petit ovale :

1 pfennig, noir, piqué 11 1/2.

La direction de police ayant interdit l'émission sous prétexte que les armoiries de la ville pouvaient faire croire à une entreprise de la ville ou garantie par elle, le suivant prit la place le 23 novembre 1886.



2^e type. N'en diffère que par le dessin central ayant ici le chapeau de Mercure, le caducée et des lettres. Les inscriptions restent les mêmes :

1 pfennig, noir, piqué 11 1/2.

L'entrepreneur de la poste pour ne pas perdre le tirage



de son premier type a demandé l'autorisation de l'employer, vu que tout le monde à Metz savait aujourd'hui que l'entreprise ne relevait nullement de la ville. Cette demande fut accordée et le 1^{er} janvier 1887 parut le 1^{er} type interdit qui circula qu'au 31, même mois.

Un timbre de 2 pfennig a paru le 16 février, suivant le 2^e type :

2 pfennig, outremer, piqué 11 1/2.

Le 18, interdit sur le timbre parce qu'il ressemble trop au 20 pfennig de l'empire. L'imprimeur fait alors bureler les timbres en rouge et les fait paraître le 24 décembre :

2 pfennig, outremer et rouge, piqué 11 1/2.

Voilà pour les timbres, passons aux cartes.

Le 23 novembre parurent des cartes-lettres. A droite, le timbre 2^e type et pour inscription : *Privat-briefverkehr — expédition de lettres privée*; deux lignes ponctuées, puis *Metz*. Dimensions 120 × 150 mm :

2 pfennig, noir sur chamois.

Le 24 décembre ces cartes-lettres furent remplacées par des cartes ouvertes. Dimensions 120 × 75 mm. Il y avait en plus, à gauche : *Strasse und Haus nummer : rue et numéro*. Le type était légèrement modifié aux ovales des angles :

2 pfennig, rouge sur orange.

STRASBOURG. Il y a une variété que nous n'avons pas signalée :

3 pfennig sur 1 pf., jaune, surch. noire.

Enfin, il y a :

10 pfennig, lilas, non dentelé.

Nous n'avons pas parlé de la carte sans timbre, de première émission, ayant pour inscription :

*Strassburger Privat Stadtpost
Correspondenzkarte*

An — in

A droite, un rectangle pour le timbre :

Sans valeur, noir sur chamois

Une bande 133 × 223 mm a été émise ces jours-ci, type des timbres actuels. Inscription *An — in* :

2 pfennig, noir sur blanc.



STUTT GARD. Deux valeurs nouvelles rappelant le type connu, sauf que le cadre est en losange et que le chiffre est aux autres côtés. En plus : *Unfrankirt*, ce qui veut dire : *Non affranchi*. Donc, des timbres *taxe* :

Ils sont non dentelés :

1 pfennig, bleu foncé.
6 — vert.

Enfin, il y a une enveloppe 150 × 122 mm ayant le papier de couleur :

3 pfennig, bleu sur gris.

AUSTRALIE DU SUD.



Il doit y avoir réforme des timbres si nous en jugeons par les types que nous reproduisons. Nos exemplaires sont annulés janvier 1887.

Au centre d'un cercle, l'effigie de Victoria bien connue des collectionneurs; au-dessus : *Postage & Revenue — South*; en dessous : *Australia*; plus bas, la valeur en toutes lettres, forme rectangle allongé.

Imprimés en couleur sur blanc, au filagramme SA et couronne, piqués 10 :

2 shillings, 6 pence, lilas.
5 — rose.

Le type pour les valeurs moins élevées est plus petit. Il porte la même effigie dans un ovale ayant les mêmes inscriptions; les angles sont coupés et évidés :

3 pence, vert pâle.



BAVIÈRE.

L'administration n'est pas encore contente de ses mandats. Voilà qu'on en annonce d'un nouveau type avec chiffre de contrôle. Attendons les sans trop d'impatience et avec résignation.

Der Philatelist mentionne l'existence d'un 6 kreuzer, bleu, non dentelé, coupé en deux, adhérent encore à la lettre et oblitéré : *Munchweiler 29/9 67* et à côté l'inscription manuscrite : *Aus Mangel an 3 kr. Marken. Kgl Postex. Krefer*. (Par suite du manque de timbres 3 k., l'expéditeur des postes royales Krefer).

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Signalé par *Der Philatelist*, la bande 1 penny du Cap de Bonne-Espérance, surchargée : *British Bechuanaland*, sans désigner, malheureusement, le caractère de la surcharge, dont il y a cependant 2 types bien différents :

1 penny, brun-rouge, surch. noire.

Le même, signale avec faute : *ritish* pour *British* :

1 shilling, vert, surch. noire.

BELGIQUE.

Il est question d'agrandir le format des cartes postales et probablement aussi celui des cartes-lettres, ce qui n'est pas malheureux.

Le timbre 25 c. de chemin de fer, a paru dans le courant de février au type des 10, 20, 50 et 80 centimes :

25 centimes vert.

Nous trouvons, mentionné au *Philatelist*, deux cartes de service ayant pour inscription : *Ministère des chemins de fer, postes et télégraphes*; armées dans un cercle, contenant : *Chemins de fer de l'Etat — Belgique*; puis : *N° de l'indicateur — du... 1888*. Carte correspondance de service —

Au côté gauche. a. Série A., n° 41 — Bon 146 de 1885.

Au côté gauche. b. 1 c. 28 (Ancien A. 41). Bon 142 — 1886.

Sans valeur, noir sur blanc.

BERMUDES.

Le 2 pence, bleu, filagramme CA et couronne a paru en décembre dernier.

2 pence, bleu.

BOSNIE ET HERZÉGOVINE.

Carte postale de service annoncée par M. des O. P. C. ayant l'impression noire sur carton blanc 144 × 82 mm, texte en deux langues : allemand et serbe croate. Inscription : *Porto frei correspondenz-karte* :

Sans valeur, noir sur blanc.

BRÉSIL.



Emission de deux timbres de création locale, valeurs 300 et 500 réis. La légende est la même pour tous deux : *Correio Imperio do Brazil*. Au 1^{er} type, dans le cercle, sont cinq étoiles de diverses grandeurs; au 2^e type, il y a une couronne impériale.

Imprimés en couleur sur papier blanc vergé, piqués 13 :

300 réis, bleu.
500 — olive.

BRUNSWICK.

Le *Deutsche Philatelisten Zeitung* révèle l'existence d'une enveloppe de format ordinaire, première émission, petite gomme, ayant le timbre sans couleur :

2 silbergroschen, sans couleur.

BULGARIE.

Le timbre de 1 franc, porterait, au dire d'un correspondant du *Philatelist*, l'inscription *Edin Lev*. au lieu de *Edin Franc* :

1 Lev. noir et rouge.

CEYLAN.

Une carte, semblable à celle de 10 cents, pour l'*Union postale universelle*, a paru tout récemment :

5 cents, bleu foncé sur chamois.

Le 15 cents sur 16 c. reproduit il y a quelque temps est entré seulement en usage.

COCHINCHINE.

On a arrangé le 2 centimes à la façon du 25 centimes, en lui appliquant plus ou moins sur l'ancienne valeur le chiffre 5 et plus bas les lettres C. CH :

5 centimes sur 2 c., brun et noir.

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE DE).



Voici un timbre de la nouvelle république que nous adresse M. Gomez. La bande qui traverse les armoiries a le mot : *Retardo* annonçant un usage pour les lettres en retard, supposons - nous. L'ovale qui contient les armoiries a : *Republica de Colombia*; à la partie supérieure : *correos*; à celle intérieure : *centavos* et un chiffre au-dessus.

Lithographié et imprimé en noir sur papier de couleur, piqué 10 1/2.

2 1/2 centavos, lilas.

COLONIES ALLEMANDES.

D'après *Der Philatelist*, les colonies allemandes seront dotées, dans le courant de 1887, de timbres de mêmes valeurs et couleurs que les timbres de la mère-patrie. L'inscription sera : *Colonien des Deutschen Reichs*; en bas : *Afrika* ou *Neuguinea*.

CUBA.

Un timbre 5 c. de p. bleu, actuel, est signalé par *Der Philatelist*, comme ayant la surcharge 3 en rouge, 3 quoi? il n'y a pas de valeur de 3 c. de peso.

Par ce temps de carotte, avoir une foi très limitée en ce timbre.

CURAÇAO.

Signalé par le *Philatelist Record*, une carte ayant l'inscription : *Briefkaart uit de kolonie Curaçao (carte postale des Antilles néerlandaises) Algemeene postvereniging (Union postale universelle)* :

5 cent, rouge sur rose, revers blanc.

DANEMARK.

Copenhague. Les



changements s'y succèdent et se ressemblent. Letype ci-contre a paru le 24 janvier dernier. Les trois tours disparaissent à peu près derrière l'ovale contenant un chiffre; enfin on a placé des inscriptions sur trois lignes, en bas.

Lithographié et imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2:

2 øre, vermillon.

Handers. Suivant le 3 øre, reproduit il y a peu de temps, il vient de paraître un 5 øre :

5 øre, rouge.

ESPAGNE.

L'Administration des postes s'est laissée attirer. Elle autorise l'emploi de cartes postales privées. En voici la preuve :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Direction générale des postes et télégraphes. Section des postes,
Bureau 5, circulaire n° 19.

Des demandes ont été faites à cette Direction générale pour l'annulation de l'ordre du 9 novembre 1873 qui défend l'usage des cartes qui n'ont pas été imprimées à la fabrique nationale des timbres; et pour l'admission des cartes imprimées par des personnes privées.

Cette Direction générale, d'accord avec celle des Finances, a résolu que, depuis la réception de cet ordre, les bureaux de poste donneront cours à destination de la Péninsule, des adjacentes et bureaux espagnols du Maroc, aux cartes postales non imprimées à la fabrique nationale, pourvu qu'elles soient soumises aux conditions suivantes :

1° Leurs dimensions ne doivent pas excéder 10 centimètres en longueur et 9 en largeur;

2° Elles devront porter, dans l'angle supérieur droit de la partie antérieure, un timbre-poste de la valeur égale au prix de vente des cartes officielles de même destination;

3° Elles devront être imprimées sur du carton de bonne qualité afin de pouvoir être facilement manipulées par les employés de la poste.

4° Elles ne porteront sur la partie antérieure d'autre écriture que le nom et l'adresse du destinataire. Toutefois, l'expéditeur pourra consigner son nom, adresse ou quelque autre indication, à l'aide d'un cachet ou autre procédé typographique.

5° La circulation de ces cartes, par la poste, est soumise aux règles de l'instruction du 10 mars 1871, qui est en vigueur pour les cartes-officielles.

6° Les cartes qui seront trouvées dans les boîtes, en dehors des conditions déterminées, ne seront pas expédiées et les employés de la poste en avertiront les expéditeurs si ceux-ci sont connus, afin qu'ils puissent remédier aux défauts qui empêchent la circulation des dites cartes.

Veuillez accuser la réception de cet ordre, en donner copie aux bureaux de poste de votre dépendance et la publier dans le journal officiel de votre département pour la connaissance du public.

Dieu vous garde.

Madrid, le 31 décembre, 1886.

Le Directeur général,
ANGEL MANSI.

Monsieur le Directeur principal des postes du...

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.

Jonesborg, Tenn. Signalé par *Der Philatelist*, le timbre de Jonesborg ayant dans un cercle : *J. E Williams PM (Postmaster) Paid 5 Jonesborg Tenn*, imprimé en noir sur papier brun.

Il paraîtrait, d'après notre confrère, que le maître des postes vit encore et qu'il a garanti l'authenticité de ce timbre qui lui a été montré sur enveloppe :

5 cents, noir sur brun.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



Tolima. Aux trois valeurs renseignées le mois passé, il faut ajouter les suivantes, au type ci-contre, ayant les angles différents et la valeur sur un cartouche horizontal; piqués 12 :

2 1/2 centavos, orange brunâtre.

20 — jaune citron.

25 — noir.

2 pesos, lilas.

5 — jaune orange.

10 — rose vineux.

Der Philatelist, ajoute :

2 pesos, lilas, tête bêche.

5 centavos, violet, piqué 12.

5 — brun, non dentelé.

10 — bleu, —

50 — vert, —

FARIDKOT.

Il nous arrive enveloppes et cartes : ce sont celles des Indes anglaises avec accompagnement de surcharges du pays d'abord, en noir, sur le timbre et des armoiries ensuite, couleur du timbre, sous celui-ci.

Ce qu'il y a de particulier à cette émission c'est l'enveloppe 1 anna qui a le papier vergé azuré, avec ornement brun à la patte et qui a vécu de 1874 à 1877 aux Indes. Comment cette enveloppe ressuscite-t-elle



à Faridkot ? probablement par la découverte d'un « estoc » qu'on a voulu utiliser. Et comme ledit « estoc » ne peut être important, attendons-nous à une retraite précipitée de cette enveloppe qui deviendra de l'or en barre plus tard.

L'enveloppe à 1/2 anna n'offre rien de particulier : elle a l'impression verte et se trouve dépourvue d'ornement à la patte :

Format 118 × 66 mm.

1/2 anna, vert, surch. noire sur blanc vergé.

Format 121 × 71 mm.

1 anna, brun, surch. noir sur azur vergé.



Quant aux cartes, ce sont celles connues au petit format tant pour celle ordinaire que pour celle avec réponse dépourvue de piquage à la séparation :

1/4 anna, brun-rouge, surch. noire s/chaun.
1/4 + 1/4 — — —

FERNANDO POO.

Le 5 c. de peso bleu vif, a été vu par *Der Philatelist* porteur de la surcharge ronde : *Habilitado para correos 50 cent pla*, en bleu :

50 c. de peso, bleu, surch. bleue.

Un 5 c. qui vaut dix fois plus, rien que par une surcharge....

FRANCE.

Voici le fac-simile de la carte pneumatique dont nous avons parlé le mois passé. M^r Campbell en a une variété avec les surcharges sans couleur, probablement en creux.

QUES.
TAXE RÉDUITE
60 c.



GIBRALTAR.



Le 1/2 penny, type définitif, a fait son apparition. En voici le fac-simile.

Impression de couleur sur papier blanc au filigrème CA et couronné, piqué 14 :

1/2 penny, vert.

INDES ANGLAISES.

L'enveloppe 1 anna, n'a plus de fleuron à lapatte :
1 anna, brun sur blanc vergé.

ITALIE.

Signalé par *Der Philatelist* une carte postale sans timbre, 130 × 80 mm.

Inscription : *Circolare postale—due centesimi* (armes), puis quatre lignes d'adresse.

a. Inférieur gauche sans remarque ;

b. — — avec inscription :

N. B. *Si questo lato non deve—scriversi chi il solo indirizzo.*

2 centesimi, brun sur blanc.

Ces cartes seraient d'un usage privé avec le consentement de la poste.

MACAO.



Nous reproduisons ici le type des timbres dont nous avons parlé dans notre dernier numéro.

MADAGASCAR.

De la série, cadre rose, avec surcharge des armes du *Vice-Consulat* en lilas, M. Siewert nous a fait voir, outre les 1, 2 et 3 pence, les suivants :

1 1/2 penny, rose, noir et lilas.

4 1/2 — — —

et le 4 pence violet de la première émission ayant 1 oz., chiffre non modifié en 4, à la plume :

4 pence, 1 oz, violet, surch. noire.

Enfin nous avons vu de la série actuelle, *Consulat* :

6 pence, rose, surch. noire.

MAURICE.

Ce n'est que depuis le 15 janvier que le timbre 50 cents, orange, a vu le jour :

50 cents, orange, CA et couronne, piqué 14.

MEXIQUE.

La carte 5 centavos, avec timbre à droite, existe d'après *Der Philatelist* avec ledit timbre renversé dans l'angle inférieur gauche :

5 centavos, outremer s/chaïmois.

Quelques enveloppes Wells Fargo et C^{ie} signalées par le même :

20 centavos, violet sur blanc, intérieur bleu, avec timbre Wells Fargo, 25 centavos et sous impression : *Para cartas 1 oz en la Republica Mexicana exclusivamente* :

1° format 142 × 90 mm, papier blanc, intérieur bleu.
2° — 226 × 100 — — —

20 centavos, violet sur blanc, intérieur bleu, timbre vert Wells Fargo, 15 centavos, cette dernière indication biffée en rouge et à côté l'indication de la valeur : *Precio 35 ctvo* et en dessous : *Para cartas 1 oz à Europa exclusivamente*; format 153 × 88 mm.

20 centavos, violet sur blanc, intérieur bleu, timbre vert Wells Fargo, 25 centavos, cette dernière valeur biffée en rouge et à côté, à droite, de bas en haut : *50 ctvos*; au-dessous : *Para cartas 2 oz à los Estados Unidos exclusivamente* :

1° format 153 × 188 mm, papier blanc, intérieur bleu.
2° — 226 × 100 — — —

NORVÈGE.

La carte avec réponse 10 + 10 øre à le cadre modifié comme les 5 et 10 øre :

10 + 10 øre, rose.



Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 :

4 øre, outremer.

Dronthjem. M. Ch. Matzenauer a eu l'obligeance de nous remettre le nouveau timbre de Dronthjem. Au centre d'un cercle, un gros chiffre sur fond uni; au-dessus, sur une bande courbe : *Thronthjem*; au-dessous : *by post*.



Impression de couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

1 øre, rouge.
2 — violet foncé.
5 — vert-jaune.
7 — bistre.
10 — brun-olive.



blanc, piqués 11 1/2 :

Grimstad. Emission du 15 janvier 1887. Cinq valeurs de timbres représentant au centre d'une jarretière en cercle, un vaisseau; autour : *Grimstad bypost*; en bas : *øre øre* et un chiffre au milieu de ces mots.

Impression de couleur sur

1 øre, bistre.
2 — vert.
5 — rouge.
7 — brun clair.
10 — violet.

PÉRAK.

Der Philatelist constate l'existence d'un timbre Malacca 2 cents, surchargé de bas en haut, verticalement, de deux lignes d'inscription : *One cent — Perak*, lettres capitales bleues :

1 cent sur 2 c., rose et bleu.

Le même, annonce la carte de Malacca, surchargée *Perak*, en noir :

1 cent, vert, surch. noire.

PÉROU.

Signalé par M. J. Goutier le timbre 10 centavos, vert, ci-contre, surchargé en rouge :

*Sello
provisorio
payta
ano 1886.*

10 centavos, vert, surch. rouge.



PHILIPPINES.

On nous a fait voir de l'émission, janvier 1882, un timbre *Derecho judicial*, 2 reales, bleu, porteur de la surcharge *Habilitado p^a u postal 8 cmos* en rouge-pâle et ayant une seconde surcharge, celle-ci sur la première : *Habilitado para Correos de dos reales*, en carmin :

8 cent. et 2 reales, sur 2 reales, bleu, surch. rouge-pâle et carm.

PORTO RICO.

Le 3 c. de p., brun, existe dans la planche du 8 c. comme le 8 c. jaune existe dans la planche du 3 l. y a eu échange de politesse entre ces deux valeurs.

RAJPEEPLA.

Le *Philatelic Record* a appris de source officielle que le stock de timbres avait été détruit, après en avoir supprimé l'usage.

RUSSIE.

La parole est à la chimie. On nous envoie un 10 kop. de 1859, imprimé en rouge-brun, centre vert. Le timbre est sur un fragment de lettre dont l'oblitération déborde sur ce fragment.

Comment a-t-on réussi à changer le brun en rouge indéfinissable, et le bleu vif en vert sale, notre science ne va pas jusque-là. Mais pour ceux qui auraient confiance au timbre, nous trouvons qu'il est étrange que cette *erreur d'impression* ne

se rencontre pas sur un timbre à l'aniline : il est vrai qu'ici la chimie n'a pas d'action.

Riajsk (Riazan). Le timbre de 1882 a subi quelque changement. Le cadre intérieur est formé d'un gros et d'un mince filet; celui extérieur a un double filet et d'autres ornements d'angles.

Au lieu de six variétés, il n'y en a plus que deux, l'une à côté de l'autre; puis deux autres timbres sur la même rangée sont renversées : on distingue de suite les 2 variétés par la ponctuation 3 k. marqué d'un petit point et d'un gros point carré :

3 kop., noir sur rose vif.

SAMOA.

La série signalée le mois dernier n'est pas complète. D'autres valeurs seront émises jusqu'à 2 shillings. A propos de ces timbres, on nous dit qu'une lettre, venant de ce pays, datée du 7 Décembre, portait un timbre 5 cents des Etats-Unis et on en tire cette conclusion que les timbres n'étaient pas en usage à cette date. Pour les relations extérieures, c'est possible, mais ne l'étaient-ils pas pour celles intérieures ?

« En septembre dernier, il y avait, ajoute-t-on, deux rois qui se battaient comme des chats. Auquel des deux rois devons-nous cette émission, car les cocotiers, représentés sur ces timbres et qui sont les plus importants personnages de ces îles, ne nous apprennent rien ? »

TASMANIE.

Nous avons reçu le 2 pence, vert, chiffre maigre 2 en filagramme, à l'état non dentelé :

2 pence, vert.

M. Petterd nous envoie le 1 penny, rouge, avec chiffres droits 10 et italiques 10 :

1 penny, rouge.

Le *Philatelic Record* croit devoir revenir sur les timbres amputés, parce que nous en avons parlé d'une façon générale, or il paraîtrait que ceux employés à Ellesmeu sont bons tandis que ceux de Scottodale ne le sont pas. Mais comment reconnaître le coup de ciseaux officiel de celui non officiel, si les timbres n'ont pas été oblitérés avec le timbre d'origine ?

Nous n'avons pas voulu rester plus longtemps sans faire connaître ce fait grave, auquel notre cher confrère semble attacher beaucoup de prix.



TIMOR.

Ci-contre le dessin des timbres annoncés le mois passé.

TRINITÉ.

Il existerait une carte avec réponse 2+2 pence, semblable aux cartes 1+1 et 1 1/2 + 1 1/2 penny au dire du *Philatelist* :

2+2 pence, bleu sur chamois.

VICTORIA.



Le coin du 2 pence a été retouché. Le nez pointu de Victoria a fait place à un nez rond, la bouche a subi aussi quelques retouches, l'œil et ses ombres ont reçu quelques modifications, enfin la tête ne se détache plus sur fond uni,

mais sur fond ligné horizontalement :

2 pence, mauve, piqué 12 1/2 (v. et couronne).

Nous trouvons renseigné au *Philatelist* les bandes suivantes 270 × 112 m/m : sans lignes de séparation et sans filagramme ?

1/2 penny, lilas sur jaune et bleu.
1 — vert — — —

Le centenaire de 1789.

M. le Ministre des postes et des télégraphes a reçu la lettre suivante, que nous sommes heureux de publier :

Monsieur le Ministre,

En mai 1876, le « Postmaster general » des Etats-Unis d'Amérique, pour fêter dignement le centenaire de l'indépendance et le rappeler au monde entier, fit mettre en cours deux enveloppes de trois cents (rouge et vert) portant à droite, un médaillon frappé dans le papier, représentant un courrier à cheval, des poteaux télégraphiques et une locomotive.

Serait-il indiscret de demander à M. Granet, ministre des postes et des télégraphes, en France, pour fêter le centenaire de 1789 et rappeler les bienfaits qu'en a retiré le monde entier, qu'il fasse quelque chose d'analogue, en mettant en cours pour le 1^{er} janvier 1889, des enveloppes de différentes valeurs.

Emises à cette époque, l'une de 5 centimes, pour-ait servir à l'envoi des cartes de visite, qui, chaque

année, pour Paris seul, se chiffrent par centaines de mille; l'autre, de 15 centimes, servirait à l'affranchissement des lettres ordinaires.

Agréez, Monsieur le Ministre, l'hommage de mes sentiments les plus respectueux.

Votre très humble serviteur,

J. GOUTIER.

A tout seigneur tout honneur.

Le journal, la *France*, dans son numéro du 11 juillet 1886, sous la signature de M. Raoul Frary, a publié un article, dans lequel M. Henniker Héaton, membre de la Chambre des Communes à Londres, avait demandé l'abaissement à dix centimes pour l'affranchissement de toutes les lettres et que l'amendement, quoique rejeté, avait été appuyé par 129 voix.

En lisant cet article, M. Frary laisse supposer que M. Héaton est le promoteur de cette idée.

C'est une erreur qu'il ne faut pas laisser subsister. L'idée première et la demande à exécution ont été émises par M. le baron Arthur de Rothschild, ex-président de la *Société française de timbrologie*, à Paris.

M. de Rothschild a publié en 1876, une brochure intitulée : *La poste universelle à un penny*.

L'ouvrage a eu trois éditions et est en vente chez M. Moens, libraire-éditeur de publications philatéliques, 7, Galerie Bortier, à Bruxelles.

J. GOUTIER.

Le 5 pence, bleu? de la Nouvelle-Galles du Sud.

Il faut croire que M. Tapling a jugé la cause du 5 pence, bleu?, de la Nouvelle-Galles du Sud, bien désespérée, qu'il a été la confier, pour la défendre, à un avocat, M. Philbrick. Un avocat, s'est-il probablement dit, a l'habitude de plaider que noir c'est blanc et vice versa, il n'aura pas de peine à prouver victorieusement que vert c'est bleu.

La plaidoirie de M. Philbrick est magnifique : elle s'occupe un peu de tout : de M. Image et de ses souvenirs d'il y a 25 ans, du catalogue de MM. Bellars et Davie de 1865, de la couleur bleue qui est pure par elle-même, de notre incrédulité et crédulité, d'ellipse, des *piqures* (rien du philosophe athénien) et enfin de l'épée de Damoclès... qui est un cimeterre, mais qu'il était nécessaire cependant d'agiter pour donner plus d'autorité aux paroles.

Les souvenirs de M. Image, dit-on, lui rappellent

parfaitement que le timbre 5 pence, bleu, était en sa possession, non pas il y a 24 ans $\frac{3}{4}$, ni 25 ans $\frac{1}{4}$, mais il y a 25 ans : le chandelier est que a mémoire devient rebelle lorsqu'il s'agit de déterminer si le timbre lui est tombé du ciel ou s'il sort des fourneaux d'un de ces marchands qui cuisinent les timbres.

Tout en regrettant ce manque exceptionnel de mémoire pour un cas aussi utile, nous voilà toutefois fixé sur un point : le timbre était prisonnier de M. Image il y a 25 ans, soit en 1861. Donc, un an après que le piquage avait été introduit dans la Nouvelle-Galles du Sud : ainsi sont expliqués les tons que nous montrons. On nous objectera peut-être que M. Image n'a pas reçu le timbre directement des mains de l'imprimeur et qu'il a dû nécessairement passer par d'autres mains pour lui arriver. C'est précisément notre avis, M. Image, sage comme son nom, étant incapable de martyriser un timbre d'une façon aussi exceptionnelle que celui mis en discussion aujourd'hui.

Le bleu, dit M. Philbrick, est par lui-même une couleur qui n'est pas composée. Nous en tenons note, et le timbre 5 pence qui nous occupe est, selon lui, d'un bleu vrai, entier, plutôt *bleu mort*...

Un bleu mort qui est pur ! Nous avouons ne pas saisir la ... nuance. Nous voyons le timbre d'un ton neutre, qui ne s'obtient que par le mélange : c'est même la raison pour laquelle ce bleu a été appelé par nous : bleu impossible, indéfinissable si l'on veut. M. de Tocqueville aurait peut-être mieux précisé en l'appelant *bleu électrique*.

M. Philbrick s'extasie sur la marge du timbre. Pas difficile, le défenseur du bleu. A gauche et en haut, nous voyons une marge qui a bien, en lui donnant la bonne mesure, un quart de millimètre : par contre, à droite et en bas, le dessin est entamé d'un quart de millimètre. Avouons en toute humilité que M. Philbrick a raison, il n'y a pas 4 ou 5 trous à droite comme nous l'avons dit, mais..... 7 et en outre 3 trous en bas, ce que conteste l'avocat de M. Tapling qui ne découvre qu'un seul trou et encore, grâce à une puissante loupe, lequel trou, on l'affirme, aurait été fait au moyen d'une épingle ou d'une aiguille.

Ainsi, parce que M. Philbrick ne voit pas un trou de la dimension d'un poing, c'est un trou d'aiguille. Dans quel but, du reste, aurait-on piqué le timbre à cet endroit ? le motif nous échappe complètement.

Da. is le but d'éclaircir cette affaire, M. Tapling, sur notre demande, a eu l'obligeance de nous remettre des fragments de feuilles d'essais, non

dentelés, des timbres 5 et 8 pence, rappelant de loin, par la teinte, celle du fameux 5 pence. Il y a 1 3/4 à 2 1/4^m de distance en hauteur et 2 à 3^m en largeur, entre chaque timbre : donc, toute facilité de donner une marge raisonnable aux timbres non dentelés et cependant l'exemplaire d'un bleu si.... pur n'en a pas du tout, sauf le quart de millimètre aux endroits que nous avons dit.

La joie de M. Philbrick débordait lorsqu'il agitait à nos yeux étonnés le catalogue Bellars qui renseigne ce timbre en 1865. C'est là un argument qui devait être sans réplique. Malheureusement si c'est là la seule preuve d'authenticité de ce timbre qu'on a à nous fournir, elle est bien maigre, car, si elle était admise, nous recommanderions aux faussaires la confection d'un 62 paras, vert, de Moldavie renseigné en 1862 par M. Potiquet et par nous ensuite, la même année.

Résumons les débats :

Nous montrons un timbre d'une couleur équivoque : on nous répond que la couleur est splendide, que c'est un bleu mort. Si par bleu mort on entend un bleu *très passé*, nous sommes d'accord.

Lorsque nous faisons remarquer l'absence de marge, on la trouve irréprochable. Futilités que les 10 piqûres indiquées par nous : elles se réduisent à une seule dit M. Philbrick et encore c'est par une aiguille ou une épingle qu'elle a été faite ; après cela, c'est peut-être un moyen nouveau d'attacher un timbre délicatement.

Enfin, l'absence de gomme qui n'aurait pas d'importance en d'autres circonstances et qui est ici le complément de preuve que le timbre a été au bain, pour le faire passer... au bleu, ne prouve rien, absolument rien, nous dit-on, si ce n'est « *qu'elle a été enlevée à tort ou à raison* ». Cela fait rêver....

On le voit, ce n'est pas un timbrophile qui discute pour faire la lumière, c'est un avocat qui, en présence de faits palpables, répond par des arguments bons ou mauvais pour gagner une cause.

Deux mots encore et nous finissons :

A propos de la couleur du 5 pence, on nous reproche d'avoir annoncé le timbre d'Atjeh et d'avoir dû reconnaître ensuite qu'il était faux. Pourquoi ce reproche vient-il ici ? Veut-on dire qu'il suffit d'avoir commis une erreur pour être incapable de reconnaître le bon grain de l'ivraie ? Mais à ce compte-là notre contradicteur est tout aussi incapable que nous, car n'a-t-il pas payé 900 francs, si nous ne nous trompons, neuf enveloppes italiennes 1820 qui n'étaient que d'abominables carottes, tout en ayant la... faiblesse de délivrer une attestation au Signor Usigli, comme preuve

de l'authenticité de ces enveloppes ?

Si nous avons annoncé de bonne foi le timbre d'Atjeh, d'après un renseignement donné de bonne foi, au moins nous avons eu la franchise de reconnaître notre erreur, aussitôt que des renseignements nous parvinrent de ce pays, tandis que M. Philbrick, qui n'a pas retiré son certificat des mains du Signor, n'a pu jusqu'ici se résigner à suivre notre exemple.

Un avocat du reste n'a jamais tort. Quand il perd sa cause, il va en cassation, en appel, il épuise toutes les juridictions et quand finalement il se tait, ce n'est pas parce qu'il s'avoue vaincu, mais parce qu'il est incompris : c'est du moins ce qu'il affirme.

Les timbres de Moresnet.

M. le docteur Molly nous prend à partie dans le *Philatelist* et pour prouver que les timbres de Moresnet sont bons, il publie une attestation de son ami intime, M. H. Schmitz, bourgmestre de la commune, certifiant que... la poste locale a annoncé son trafic et que patente a été prise le 1^{er} octobre dernier (jour de l'émission des timbres !)

Cette attestation ne signifie et ne prouve absolument rien. Et pourquoi cache-t-elle le nom de l'entrepreneur de cette poste ? pour ne pas citer celui de M. Molly qui en est le créateur avec M. Crickboom (en français cerisier). Enfin puisqu'on nous pousse dans nos retranchements, voici une lettre qui prouvera que M. le docteur, l'échevin de la commune de Moresnet, ne dit pas vrai lorsqu'il certifie que sa poste est encore en vie.

Nous espérons que nos confrères voudront bien donner à cette lettre la publicité de leur journal, pour en finir une bonne fois avec ces étiquettes.

Verviers, le 15 février 1887.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles,

En réponse à votre lettre du 12 de ce mois, je m'empresse de vous faire connaître que, dans le courant du mois d'octobre dernier, on avait effectivement établi au territoire neutre de Moresnet, un service postal uniquement pour l'intérieur de ce territoire.

Mais aussitôt que mon collègue, le commissaire prussien et moi avons eu connaissance de ce service postal, nous nous sommes empressés de l'interdire, et il a été immédiatement supprimé et n'a ainsi existé que pendant huit jours.

Ce service postal n'était pas sérieux, et n'avait aucune chance de durée, car, n'existant que pour l'intérieur du territoire neutre, quelle correspondance peut-il y avoir entre les habitants d'une commune rurale comme le territoire neutre qui ne compte que 2,700 habitants.

C'ÉTAIT TOUT SIMPLEMENT UNE SPÉCULATION FEU HONNÊTE, POUR VENDRE LEURS TIMBRES-POSTE À DES COLLECTIONNEURS.

Agréz, Monsieur, mes salutations empressées.

Signé : M. CRAMER.

M. Cramer est le commissaire belge qui administre cette localité avec le commissaire prussien ; il est aussi président honoraire du tribunal de Verviers : ce témoignage est donc indiscutable.

Une dernière preuve. Nous avons trouvé étonnant que la poste de Moresnet s'est abstenue de toute annonce dans les journaux. M. Molly riposte en citant le n° 92 du journal « Das Freie Wort » Nous avons eu la curiosité de nous procurer ce numéro qui date du 8 décembre 1886. Soit deux mois après la fermeture de la poste !

Brux. Imp. J.-B. MOENS et fils, rue aux Laines, 48.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00

LE NUMERO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNER DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).

La carte à 5 pfennig a subi une légère modification. La quatrième ligne d'adresse commence par ces mots : *Wohnung* — (*Strasse und — Hausnummer*) sur trois lignes en petits caractères. La carte est datée, angle droit inférieur : 287 ou 387 :

5 pfennig, violet sur chamois.

Arrivons aux postes privées à qui on refuse de donner le coup de grâce jusqu'ici :

APOLDA. De la série signalée et dont le type a été reproduit, il y a une valeur non mentionnée : 20 pfennig, bistre.

BARMEN. Il n'y a pas de poste locale dans cette ville. La Société francfortoise avait conçu le projet d'y établir une poste, mais les affaires allant mal, elle y a renoncé et elle a bien fait.

BERLIN. Emission de cartes avec réponse pour les *Ortskrankenkassen*.

La première émission a 147 × 96 mm et le timbre (1^{er} type *stadtbrief* sur une ligne droite) dans le coin droit supérieur; les formules ont: *Neue Berliner — Omnibus und Packetfabri, etc.*, en noirsur carton varié.

Imprimés sur les première et troisième faces, les deux parties tenant par le haut :

2 + 2 pfennig, brun sur chamois.
2 + 2 — — — rose.

La deuxième émission que nous avons sous les yeux, n'a pas de timbres, mais un cadre guilloché plus large du haut et contenant *Packetfabri Karte*, au milieu d'un losange un chiffre 2 répété dans les extrémités de ce losange, et p^o entre chaque chiffre : *An die Ortskrankenkassen der — Berlin* et un avis en dessous. Les deux parties tiennent par le haut : impression de couleur sur les première et troisième faces; inscription sur les deux autres :

2 + 2 pfennig, brun sur chamois.
2 + 2 — — — rose.

Les deuxième et quatrième faces ont le mot :

Anmeldung aux cartes chamois et *Abmeldung* aux cartes roses.

Il paraîtrait que les règlements de police obligent toute personne qui emploie un personnel d'employés ou ouvriers, d'en faire la déclaration à la caisse de secours pour les malades. La carte sur chamois sert à annoncer que la personne engagée a commencé son service; celle sur rose qu'elle a quitté le service.

La réponse est un accusé de réception de la déclaration.

D'autres cartes ordinaires ont le même cadre, mais le chiffre du losange est remplacé par un grand 2 dans un rectangle. Elles ont pour adresse : *An — Berlin — Wohnung :*

2 kreuzer, brun sur chamois.
2 + 2 — — — —

Enfin une carte avec timbre, *Stadtbrief* à droite et l'inscription *Neue Berliner* sur une ligne droite, et *Omniibus und Paketfahrt etc.* cintré :

2 pfennig, brun sur gris.



BOCHUM. Voici un timbre qui vient de paraître et dont nous ne connaissons qu'une seule valeur : 2 pfennig :

Imprimés en lithographie sur blanc, piqués 11 1/2 :

2 pfennig, jaune orange.

BRUNSWICK. Cette poste locale a été rachetée le 8 mars dernier par M. H. Düwel, le secrétaire. Dans un but de contrôle il a fait rentrer tous les timbres et cartes sur lesquels il a appliqué son monogramme H D en rouge. Et à partir du 15 Mars les timbres sans surcharge n'ont plus eu cours. Il existe :

Type armoirées :	2 1/2 pfennig, carmin, non dentelé.
—	2 1/2 — — — piqué.
Figurine « stadtbrief » :	2 — — — bleu, —
Effigie :	2 — — — — —
—	2 — — — gris-vert, noir, —
Timbre de contrôle :	1 mark, vert, piqué.
Carte-postale :	2 pfennig, noir sur chamois.

Le 2 1/2 pfennig, carmin, piqué, a même été surchargé en bleu.

Il y a eu aussi comme contrôle un piquage imperceptible, vertical pour les timbres, oblique pour les cartes, mais les collectionneurs partageront notre avis qu'il y a assez de variétés, sans s'arrêter à celle-ci qui n'a aucune signification.

Depuis le 21 mars on a surchargé les timbres et cartes d'un 3 magnifique en carmin,



Timbre figurine « Stadtbrief » : 3 sur 2 pt., bleu, piqué.
Carte postale : 3 — 2 — noir s/chamois.

La carte postale existe aussi avec le monogramme et le chiffre 3.

C'est tout pour le moment.

CREFELD. Au type de la carte, grand ovale et colombe, nous avons reçu le timbre mobile imprimé en noir sur papier blanc et piqué 11 1/2. Il y a plusieurs têtes bèches à la feuille :

2 pfennig, noir.
2 — — — tête bèche.

Les timbres dont nous ne pouvions déterminer le piquage sont :

1° percés en points.
2° — — — lignes.
3° piqués 11 1/2.

De ce dernier, il n'y a que le 3 pfennig, vermillon.

Nous avons encore la carte au type ci-contre, rappelant le timbre-poste de Finlande. Au centre d'un ovale, une lettre, puis des inscriptions autour et chiffres aux angles.

La formule a pour inscription :

Crefelder —

Express — Brief — Beförderungs —

Correspondenzkarte.

An — in Crefeld — Strasse, Hausnummer.

2 pfennig, noir sur chamois.

Enfin, au même type, un timbre-poste :

2 pfennig, vert, piqué 11 1/2.

DRESDE. De la nouvelle carte avec large cartouche, il y a en plus de celle signalée le mois passé :

2 pfennig, rouge sur jaune d'or.
2 — — — vert.

FRANCOFORT s/MEIN. La Privat circular a fait



paraître au commencement de Mars une carte au type ci-contre, dont nous donnons une partie du cadre. La formule a pour inscription :

Privat — Circular — Beförderung

Frankfurt a. M.,

Bornheim, Sachsenhausen,

puis quatre lignes de points pour l'adresse, la première commençant par *An* :

1 pfennig, rose sur chamois.

Un timbre de même type a paru le même jour ; piqué 11 1/2 :

1 pfennig, brun sur lilas.

Indépendamment de la carte ci-haut, il y a encore au 1^{er} type de carte sans timbre :

1 pfennig, noir sur brun.

Depuis Mars passé, le timbre 1 pfennig avec vue sur le Mein qui vient d'être supprimé, a reçu la surcharge noire : *1 M. 5 M. 10 M.*, après avoir été imprimé en bleu sur rose glacé. Ces trois timbres servent de contrôle pour les paquets de circulaires de 100, 500 et 1000 exemplaires :

1 Mark sur 1 pf. bleu sur rose, piqués 11 1/2.
5 — — — — —
10 — — — — —

La compagnie Francofortoise avait émis un timbre 2 pfennig, brun. Mais la police veillait : elle l'a interdit parce qu'il y avait ressemblance avec le timbre 25 pf. brun. Qu'on en finisse donc une bonne fois en supprimant ces postes locales absolument inutiles.

Le timbre 2 pf., brun, n'ayant pu paraître, il a été imprimé en jaune d'or :

2 pfennig, jaune d'or.



FREIBOURG. Au type ci-contre, il y a deux valeurs :

1 pfennig, noir sur blanc, piqué 11-2
2 — — — — — rose, —

HANOVRE. Depuis le 26 février ont paru des enveloppes avec timbre connu à droite, angle supérieur et l'inscription suivante comme direction de l'adresse : *An...* deux lignes de points : *Hannover* ; plus bas : *Wohnung* ; angle gauche inférieur : *Absender* devant une ligne de points.

3 pfennig, violet sur blanc vergé, 148 × 81 m/m.
3 — — — — — gris — 155 × 128 —



valeurs :

1 pfennig, outremer, piqué 11.
2 — — — — — brique, —
3 — — — — — violet, —

MANNHEIM. Emission d'un 3 pfennig, au type ci-contre, ayant les armes dans un cercle.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

3 pfennig, brun.

On avait imprimé au même type un 2 pfennig, rouge-orange, dont la partie droite supérieure est coupée en biais par une impression bleue. Ce timbre n'a pas été émis : c'est toujours un de moins.

MAYENCE. Les timbres de la Compagnie Francofortoise n'ont jamais été en vigueur dans cette ville par la raison bien simple que la poste privée n'a jamais existé. Comment les amateurs de cette ville n'ont-ils pas fait connaître la fraude plus tôt ?



METZ. Depuis le 15 mars, on se sert de nouveau de cartes-lettres. Le timbre ci-contre est à droite ; la formule a pour inscriptions : *Privat-Briefverkehr* — *Expédition de lettres privée* ; pour l'adresse, il y a trois lignes de points et Metz — *Strasse und Hausnummer* — *Rue et numéro*.

L'impression est en couleur sur papier varié, piqué autour :

3 pfennig, violet sur crème.
3 — — — — — vert d'eau.
3 — — — — — gris.
3 — — — — — azur pâle.
3 — — — — — bleu pâle.
3 — — — — — rose pâle.
3 — — — — — paille.

Qu'on n'aille pas croire que c'est par spéculation qu'il y a sept couleurs de papier, « c'est au contraire pour satisfaire au goût du public. » Il paraîtrait même que l'entrepreneur de la poste a reçu des reproches « à diverses reprises » auxquels il a été fort sensible, de ce que la couleur des cartes

était « peu gentille. » C'est l'entrepreneur qui nous écrit cela, donc ce doit être vrai....

Pourvu que le public trouve maintenant les couleurs « gentilles » car sinon l'entrepreneur, qui ne sait rien refuser à ce bon public, pourrait bien émettre d'autres cartes.

Des couleurs « gentilles » délivrez-nous Sciegnur!

STRASBOURG. Au type des cartes simples, il y a des cartes avec réponse. Les deux parties sont unies par le haut et l'impression est sur la 1^{re} et 4^e faces :

2 + 2 pfennig, noir sur chamois.

De plus, il y a des cartes-lettres ayant le type cathédrale à droite et un autre dessin de la cathédrale à gauche; entre les deux cathédrales :

Strassburger privdt-stadtpost.
Karten-brief.

puis *An* et trois lignes d'adresse.

L'impression est noire sur orange, piquées; à la 4^e face des annonces. Dimension 122 × 150 ^m/_m :

3 pfennig, noir sur orange.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Le 1/2 penny du Cap de Bonne-Espérance, ancré en filagramme, a actuellement la surcharge : *British Bechuanaland* en noir. Un timbre se présente avec le premier mot sans B :

1/2 penny, noir, surch. noire.

VARIÉTÉ. *ritish.*

1/2 penny, noir, surch. noire.

BRÉSIL.



bas : *correio.*

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 13 :

50 réis, outremer.

CEYLAN.

L'enveloppe 4 cents, surchargée : *Five Cents* en petites lettres (16 sur 2 ^m/_m) existe non seulement en carmin, mais encore en noir :

5 cents sur 4 c., outremer, surch. noire.



Il y a aussi une autre surcharge qu'on est adressée par MM. Stanley Gibbons et C^e. Elle porte : 5 cents en noir, les caractères sont gras et ont 13 ^m/_m sur 2 :

5 cents, sur 4 c., outremer et noir.

COCHINCHINE

Le timbre 25 centimes, noir sur rose, a reçu la surcharge 5, chiffre de 9 1/2 ^m/_m. Et le C. CH que devient-il, ô mon Dieu ! Espérons une nouvelle émission avec ces lettres, le besoin s'en fait sentir :

5 centimes sur 25 c., noir s/ rose, surch. noire.

COLONIES FRANÇAISES.

Un de nos correspondants nous a fait voir un timbre oblitéré de 10 centimes, type actuel, qui lui est venu de Saint-Denis (Réunion) à l'état non dentelé :

10 centimes, noir sur lilas.

COSTA RICA.



Il nous vient deux valeurs, au type ci-contre représentant Don Bernardo Soto, le président actuel, dans un ovale ayant : *Union postal universal* — Costa Rica et quatre étoiles; dans trois angles le chiffre de la valeur; dans le quatrième, à droite supérieur : 1° enro

1883, date de l'entrée de ce pays dans l'union postale.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

5 centavos, ardoise.

10 — orange.

CUBA.

Nous avons l'explication du timbre renseigné le mois passé, d'après *Der Philatelist*.

Le Cuba en question est tout simplement le timbre de 1883, surchargé d'un dessin ayant un losange intérieur, où le chiffre 5 ponctué est renversé. C'est à M. Jonas que nous sommes redevables de la communication de ce timbre :

5 c. bleu, surch. 5 renversé dans le cadre.

DANEMARK.

Il y a rivalité entre les postes locales danoises et les postes locales allemandes : C'est à qui produira le plus. Voici quelques émissions nouvelles et par la même occasion des anciennes qu'on découvre? toujours en pareille circonstance.



Odense. Fin Décembre dernier il y a eu une fournée de timbres au type reproduit en janvier, c'est-à-dire représentant St-Knud!! (ne pas lire Knout qui n'est en faveur qu'en Russie). St-Knud est le roi Canud IV tué dans une église de cette ville pour avoir montré trop de zèle pour l'église. Il y a 4 valeurs à ce type :

- 1 øre, bistre sur blanc, piqué 11 1/2.
2 — olive — rose, —
3 — rouge — jaune, —
5 — bleu — chamois. —



Puis au type ci-contre, ayant la lettre T dans un ovale et pour inscription : *Odense bypost* et la valeur :

- 1 1/2 øre, vert sur blanc, piqué 11 1/2
4 — carmin — — —
15 — — et argent — — —

Ces trois derniers seraient de

janvier 1887.

Viborg. Le 6 septembre 1886 (voilà qui est précis au moins) nous avons comme première émission le type ci-contre rappelant divers timbres locaux de Danemark. Dans un ovale ligné, un chiffre entouré de l'inscription : *Viborg bypost*.



- 3 øre, bleu, non dentelé.
5 — vermillon, —

Le 20 septembre 1886, les timbres ont été percés en lignes :

- 3 øre, bleu.
5 — vermillon.

Le 20 février 1887 paraissent deux nouveaux types aux armoiries.



1^{er} type. Armes dans un écu entourées de l'inscription : *Viborg bypost og pakke ekspedition*; en dessous, un cartouche ayant : *Brevmark*; plus bas : 3 øre 3 et *Rejesegods besørger*.

2^e type. Mêmes armoiries dans un ovale ayant : *Express Brev mark*; cadre rectangulaire aux coins arrondis contenant : *Viborg bypost expedition* — *Rejesegods besørger*; chiffres aux angles supérieurs et sous les armoiries :

- 3 øre, vert-jaune sur blanc, piqué 11 1/2.
5 — brun-rouge — —

Aarhus. Deux cartes aux types reproduits n° 289. Le timbre est à droite; la formule a *Brev kort* et un avis en dessous : à gauche : *Aarhus Telefon og bypost*. Un filet comme cadre :

- 3 øre, rouge sur blanc.

La seconde carte a *Pakkehørt* puis cinq lignes d'inscription en dessous; deux lignes d'adresse :

- 10 øre, rouge s/ paille.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Cundinamarca. Il paraît qu'il y a deux types du 5 centavos 1884. Voici le signallement. La légende est très visible; les chiffres 5 sont à la 4^e ligne du haut au lieu d'être à la 3^e; les fers de lances des drapeaux ne sont pas terminés par une pointe et à gauche il y a deux de ces fers, tandis que le

1^{er} type connu n'en a qu'un; cent^{es} à la lettre S plus grande :

- 5 centavos, bleu.

Le 1 peso de 1882 existe non seulement en brun pâle, mais encore en brun jaunâtre :

- 1 peso, brun-jaunâtre.

GIBRALTAR.

Le 1 shilling est venu rejoindre les 1/2, 1, 2, 2 1/2 pence de la nouvelle série. Il a pour type, celui du 2 pence :

- 1 shilling, bistre, piqué 14 (CA et couronne).

GRENADA.

« Le type paraît encore plus bizarre qu'antérieurement, écrit le *Philatelic Record*, l'inscription ayant été changée en *Grenada — Postage and revenue* sur deux lignes. Pour effectuer ce changement, le format des lettres de *Grenada* a été réduit et la seconde ligne introduite en lettres microscopiques. »

Imprimé en couleur sur blanc au filagramme CA et couronne, piqué 14 :

- 1 penny, rose carminé.

HAYDERABAD.

Ayant voulu obtenir des enveloppes sur papier de couleur, nous nous sommes adressé à notre agent aux Indes, lequel vient de nous expédier un paquet de surprises. Nous sommes servi au-delà de nos désirs. Qu'on en juge!



Format 146 × 90 mm.

1/2 anna, rouge sur jaune bulle. (1)

1 — brun — — — — —

2 1/2 — gris-vert — — — — —

4 1/2 — jaune d'or — — — — —

5 — rouge — — — — —

Format 138 × 79 mm.

1/2, 1, 2 1/2, 4 1/2, 5 annas, rouge sur azur vergé.

Format 120 × 95 mm.

1/2, 1, 2 1/2, 4 1/2, 5 annas, outremer sur saumon uni.

1/2, 1, 2 1/2, 4 1/2, 5 — gris-fer — gris foncé.

Format 120 × 65 mm (bords festonnés).

1/2 anna, rouge sur azur, rose, vert, lilas, crème, bâtonné

1 — brun — — — — —

2 1/2 — gris-vert — — — — —

4 1/2 — jaune d'or — — — — —

5 — rouge — — — — —

Le 1/2 anna, au format 146 × 90 mm est d'un 6^e type; les autres 1/2 anna d'un 7^e type de cette valeur.

Le 6^e type a les lettres *anna* très larges et le triangle qui suit ce mot a trois lignes croisées en biais: le 7^e type un N étroit et un N large, le triangle a cinq lignes oblongues de gauche à droite et trois de droite à gauche.

Il n'y a aucun dessin à la patte de fermeture de toutes ces enveloppes.

INDES NÉERLANDAISES.

La carte au type chiffre dans un cercle guilloché, dont nous avons prévu l'émission dans un de nos précédents numéros, a fait son entrée dans le moule en janvier dernier. Le timbre est placé à droite, angle supérieur et les armoiries des Pays-Bas, type des cartes de ce pays, au côté opposé. La formule porte pour inscription au milieu: *Briefkaart*: à droite: *Kartoe pos* — *Alamat*; et la contre partie de ces deux dernières lignes à gauche en caractères indous; au-dessous de *Briefkaart*, le mot *Adres*. Il y a cinq lignes de points pour l'adresse. Dimension: 139 × 92 mm:

5 cent, vert sur blanc.

INDE PORTUGAISE.

On a déjà signalé bien des variétés de surcharges. En voici une qui n'est pas encore connue, pensons-nous, et que nous rencontrons parmi un tas de timbres reçus de cette colonie portugaise. C'est le 200 réis, jaune, de 1872, ayant le chiffre 6 en surcharge noire:

6 réis, sur 200 réis, jaune, surch. noire.

ITALIE.

La carte *circolare postale*, décrite le mois passé, d'après le *Philatelist*, est sans valeur aucune, nous

(1) Ne pas confondre avec John Bull.

écrit M. Diena, puisqu'il ne s'agit que d'une circulaire commerciale.

JHIND.

Nous avons reçu les cartes 1/2 anna ayant *Jhind state* sur deux lignes, en noir et les armoiries en bistre au-dessous, ayant la même inscription. L'émission précédente avait les armoiries et *Jeend state*, qui est la prononciation native.

L'enveloppe 1 anna nous arrive comme la carte 1/2 anna:

Carte: 1/4 anna, brun-rouge, surch. noire et bistre.

Enveloppe: 1 — — — — —

Cette dernière a le papier blanc vergé et pour format 118 × 66 mm, sans dessin à la patte de fermeture.

MADAGASCAR.

Le 1 shilling, violet, de la première émission, a servi comme 1 penny, nous apprend le *Philatelic Record*, par l'inscription manuscrite *penny*, en rouge et l'annulation du mot *shilling* par un trait:

1 p. sur 1 sh., violet, noir et rouge.

M. Marsden nous envoie cette même valeur ayant 1 oz surchargé en rouge 4 1/2 et de trois lettres initiales du vice-consul, sans doute. La valeur est biffée d'un trait de plume. Ce timbre aurait donc eu exceptionnellement la valeur de 4 sh. 6 pence, puisque les lettres paient 6 pence par 1/2 oz:

4 1/2 shilling, violet, noir et rouge.

MEXIQUE.

Nous avons, il y a quelques mois, parlé d'un timbre 1 real qui nous avait été présenté avec la surcharge 1/2, en noir et qui ne nous inspirait qu'une médiocre confiance.

Nous avons eu l'occasion, depuis lors, de rencontrer un

fragment de feuille ayant 50 timbres sur 5 rangées horizontales et portant au milieu de la dite feuille le cachet de l'administration des postes, c'est-à-dire un timbre ovale large ayant pour inscription autour: *Admon pral de correos Saltillo*; de plus, ces timbres avaient tous la surcharge verticale: *Saltillo*.

Le chiffre 1/2 qui donne une valeur nouvelle au timbre a été appliqué avec un timbre à main comme le démontre l'irrégularité de la surcharge.

On nous fait observer que le 1/2 real avait toujours existé au Mexique et que, manquant dans la série, on a dû y remédier de la façon que nous venons d'indiquer. La chose ne nous paraît pas

impossible : toutefois, le timbre reste mystérieux. Ce qui nous chiffonne, c'est la surcharge *Sartillo* dont les caractères maigres ne sont nullement ceux des timbres connus antérieurement ayant ces caractères gras et plus petits.

L'*I B J* a reçu la bande 1 centavo, type chiffre. D'après la description donnée, les variétés seraient les mêmes que pour les 2 centavos :

1 centavo, gris-bleu sur orange

NOUVELLE RÉPUBLIQUE DE L'AFRIQUE DU SUD.

Il y aurait un nouveau renfort de valeurs au dire de *l'Illustrites Briefmarken Journal* comme suit :

13 janvier	86	—	9 pence,	violet sur paille.
24 novembre	86	—	9	— — gris bleu.
—	—	—	10 sh,	— — —
—	—	—	13	— — —
—	—	—	30	— — —

Ce ne sont pas là des timbres-poste, ce sont des billets de banque, comme valeur.

PARAGUAY.

M. Lubkert nous envoie le document suivant par lequel il est mis fin à l'usage de tous les timbres antérieurement émis.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

Il est porté à la connaissance du public qu'à partir de cette date sont retirés de la circulation pour la régularité du second affranchissement, les timbres poste des valeurs suivantes :

De un real, couleur rose, de deux reales, couleur bleu, de 3 reales, noir, de dix centavos, vert, de cinq centavos orange, comme aussi les timbres de la même espèce surchargés qui ont été autorisés à être employés précédemment comme provisoires de 1, 2 et 5 centavos.

Asuncion le 23 juin 1886.

Le Directeur général,
Josi R. Mazo.

Le même correspondant a vu les variétés suivantes de l'émission 1878 :

1° GRAND CHIFFRE.

a. En double.

5 (cent) sur 1 real, rose et noir.
5 — — 2 — bleu —

b. Deux timbres se tenant dont un sans surcharge.

5 (cent) sur 1 real, rose et noir.

c. Chiffre 5 couché horizontalement, la tête à gauche.

5 (cent) sur 2 reales, bleu et noir.

2° PETIT CHIFFRE.

a. En double.

5 (cent) sur 3 reales, noir et bleu.

b. En double, le premier chiffre couché horizontalement la tête à gauche, le second renversé.

5 (cent) sur 3 reales, noir et bleu.

c. En double, le premier comme b. le second couché horizontalement la tête à droite.

5 (cent) sur 3 reales, noir et bleu.

PERAK.

Nouvelle variété de surcharge : *one cent Perak* sur trois lignes où le dernier mot est en lettres plus maigres et plus rapprochées qu'au type connu. La surcharge est horizontale; il y a 3 variétés de composition :

1 cent sur 2 c., rose et noir.

Nous avons prié, ces jours-ci, *l'Illustrites Briefmarken Journal* de s'expliquer au sujet d'un timbre 2 c., sur 4 c., une communication officielle niant son existence.

Notre confrère rectifie d'abord l'erreur que nous avons commise, en annonçant pour *bistre* la couleur de ce timbre, qui est *rose*, ce qu'il n'avait pas dit et ce que nous ne pouvions prévoir, les timbres étant bistre depuis 3 ans.

Le confrère aurait rectifié, plus tôt, dit-il, si nous l'avions désigné par son nom, au lieu de « un journal allemand ». Le reproche ne nous atteint pas. Si nous avons désigné ainsi ce journal, c'est à cause du sans gêne qu'il montre, en pillant ses confrères, sans autrement les citer que par des initiales, quand il s'y résigne.

Nous sommes tout disposé à mettre un terme à ce genre de citation, si l'*J. B. J.* veut nous en donner l'exemple.

PUTTIALLA.



Nous ne pouvions rester plus longtemps sans connaître les armoiries de Puttialla. Aussi venons-nous de les recevoir. L'émission des cartes et enveloppes qui les portent doit dater de janvier ou février dernier.

La surcharge *Puttialla State*, lettres capitales sur deux lignes, reste ce qu'elle était, c'est-à-dire noire; en dessous, les armoiries de la couleur du timbre.

Afin de jeter le désarroi dans les idées, l'enveloppe 1 anna se présente comme en 1872 pour les Indes anglaises, c'est-à-dire en brun sur azur vergé et patte ornée d'un dessin en relief brun; le 1/2 anna n'a pas cette bagatelle.

Nous avons reçu :

Enveloppe. Format 118 × 66^{mm}.

1/2 anna, vert, surch. noire et verte sur blanc vergé.

Enveloppe. Format 121 × 71^{mm}.

1 anna, brun, surch. noire et brune sur azur vergé.

Carte. Format 121 × 74^{mm}.

1/4 anna, brun-rouge, surch. noire et brune sur chamois.

1/4 + 1/4 — — — — —

Cette dernière a le format double de la carte ordinaire et n'est pas piquée à la séparation.

ROUMANIE

Le 3 bani a la couleur changée :

3 bani, lilas

SAINT-THOMAS ET PRINCE.



La série des nouveaux timbres est imprimée, ce qui ne veut pas dire qu'elle est en usage. Voici le type que nous envoie M. Herrmann.

C'est le type des autres colonies portugaises avec timbre à effigie en relief. Il y en a 9

valeurs, savoir :

5 réis, noir,	piqué 13 1/2.
10 — vert,	—
20 — carmin,	—
25 — violet,	—
40 — brun-foncé,	—
50 — outremer,	—
100 — brun-jaune,	—
200 — ardoise,	—
300 — orange,	—

SAMOA.

Au type reproduit n° 290 il faut ajouter :

1 shilling, rose violacé,

SUÈDE.

Le 50 öre a comme les 4, 5, 10, 20, 30 öre, le cor de poste au revers. Reste à paraître ainsi les 3, 6, 12, 24 öre et 1 krone :

50 öre, rose.

TRANSVAAL.



Le 3 pence de 1885 a reçu une nouvelle destination par l'application de la surcharge 2 d. et deux traits sur la valeur originale. Voir ci-contre.

2 p. sur 3 p., lilas, surch. noire.

VICTORIA.

Voici l'enveloppe dont nous avons parlé n° 289 d'une façon bien vague, d'après un confrère. Le mot : *Stamp Duty* a été ajouté dans l'intérieur de l'ovale du type des enveloppes 1869. L'impression du timbre est à droite. Nous avons vu :



Format 136 sur 78.

2 pence, violet, sur azur rouge
2 — — — blanc —

Exposition de timbres à Anvers.

La Société du *Palais de l'Industrie, des Arts et du Commerce*, sous la présidence d'honneur de M. L. De Wael, le bourgmestre de la ville d'Anvers, organise pour le mois de mai prochain une exposition qui promet d'être très intéressante, mais dont le programme arrive un peu tardivement. Il s'agit de l'exposition des collections de timbres-poste, cartes postales, enveloppes, etc.

Il y aura deux médailles en or dont une pour la collection qui comprendra le plus de timbres rares et l'autre pour la collection la plus belle ;

10 médailles en argent dont 6 pour les plus belles collections de 3 à 8,000 timbres, 2 pour les collections d'enveloppes, 2 pour les cartes postales (non coupées bien entendu) ;

15 médailles en bronze pour les collections suivantes :

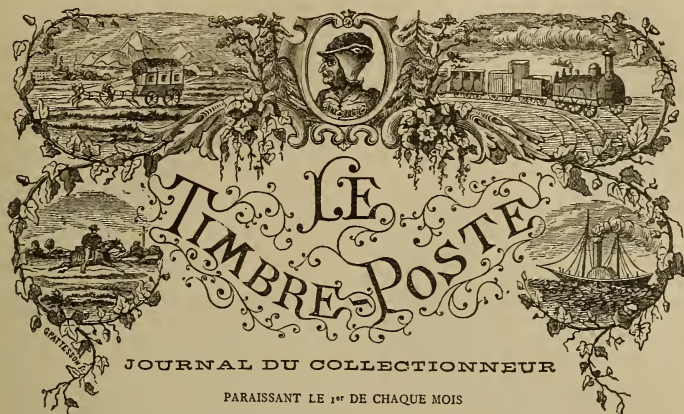
- Collection de timbres-poste.
- de cartes postales.
- d'enveloppes.
- de timbres fiscaux.
- Tapisseries formées au moyen de timbres-poste.

Le jury sera composé du président, du secrétaire, de trois membres de la commission du *Palais de l'Industrie* et de deux collectionneurs choisis parmi les exposants qui seront par ce fait mis hors concours.

L'envoi des collections doit se faire du 15 au 25 avril au Palais de l'Industrie à Anvers au nom de M. Th. Van Haesendonck, le secrétaire.

Un programme détaillé est envoyé à toute personne qui en fera la demande au secrétaire.

Bruxelles. — Imp. J.-B. MOEKS et fils, rue aux Laines, 48.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Les postes privées n'iront plus loin : la police les traque, les harcèle, dresse procès-verbaux sur procès-verbaux; enfin les contributions augmentent sans cesse, sans tenir compte des protestations. Devant de pareils arguments il faut bien que les postes privées disparaissent... La poste gouvernementale ne remet même pas les correspondances adressées aux postes privées. Nous en savons quelque chose puisque cinq fois une même lettre nous a été retournée avec cette mention : « Inconnu » malgré l'exactitude de l'adresse, nom du destinataire, rue, numéro !

Il faut avouer que tout cela est bien mesquin, car, de deux choses l'une, ou les postes privées ont le droit d'exister ou elles ne l'ont pas. Si elles l'ont, pourquoi les tracasse-t-on et pourquoi leur refuse-t-on leur correspondance ? Si elles n'ont pas le droit d'exister, qu'on les supprime carrément ;

enfin si l'autorité n'a pas les pouvoirs nécessaires pour supprimer, qu'elle les demande à la législature.

La poste Hammonia, de Hambourg, renonçant à la lutte, a rendu le dernier soupir le mois dernier et avec elle, toutes ses succursales : ce n'est pas nous qui les regretteront.

Continuons en attendant à faire de l'histoire, et annonçons ce que les postes suivantes ont donné :



2 phennig, rouge-brûlé.
3 — — —

BARMEN. A peine avons-nous écrit qu'il n'y a pas de poste locale que *Der Philatelist* signale la nouvelle suivante :

1887. Timbres imprimés en couleur sur papier blanc, au fac-simile, piqués :

Enfin il est employé comme carte postale celle d'Elberfeld, à 2 phennig, noir sur carton chamois, portant collé à droite du timbre ovale, le

2 pf. bleu de Elberfeld coupé en deux horizontalement avec ou sans la surcharge 2.

BOCHUM. Le même confère à reçu le type contre imprimé en couleur sur blanc et piqué. Il n'y a qu'une seule valeur, mais en deux couleurs « gentilles » sans doute, comme on dit à Metz :



2 pfennig, bleu.
2 — jaune.

BRESLAU. Voici le fac-similé des timbres dont nous entretenions nos lecteurs en février dernier. Le timbre 5 pfennig, qui n'était pas piqué existe piqué comme les autres valeurs. Il était temps, la compagnie venant de trépasser.

5 pfennig, vert, piqué 11 1/2.



COLOGNE. Au type connu, il y aurait encore :

2 pfennig, brun, piqué.
2 — jaune, —



DRESDÉ. L'homme à lunettes a été surchargé d'un gros 2 en rouge. Il paraît que le besoin s'en était fait sentir. La nouvelle nous en est donnée par M. C. A. Bohme. Ci-contre l'effet de la surcharge :

2 pfennig sur 10 pf., violet et rouge.

FRANCFORT S/MEIN. En attendant qu'il plie bagage, M. Dauth a voulu nous dire un dernier adieu en émettant une série de timbres des plus complètes. Voici donc le type qui sera le chant du cygne de cette poste. Très jolie, n'est-ce pas cette femme aux accroche-cœur ?

Il y en a cinq valeurs à ce type :

1 pfennig, outremer, piqué 11 1/2.
2 — rouge, —
1 mark, cuivre, —
2 — argent, —
5 — or, —



FREIBURG. Non-seulement il y a des timbres, mais aussi une carte annoncée par *Der Philatelist*. Dimension 140 × 78 mm avec inscription noire : *Privat Correspondenz-Karte — An — Hier :*

2 pfennig, noir sur carton rouge.

GÖRLITZ. La compagnie défunte de Breslau a cédé ses timbres à la compagnie de Görlitz par laquelle elle était sans doute administrée. On a, pour la circonstance, imprimé : *H. Kienitz* de haut en bas, à droite, en noir et *Görlitz* à gauche en lettres capitales :

5 pfennig, vert et noir piqué 11 1/2.
10 — bleu — —
30 — rouge — —
50 — bistre — —

HEIDELBERG. La série des timbres, type reproduit le mois passé a plus de valeurs que nous ne pensions. Il faut ajouter :

5 pfennig, vert
10 — orange.

Nous ne savons si c'est à la demande générale du public, mais il y a une série des 5 valeurs, à l'état *non dentelé*. Leur mise en usage a commencé le 18 mars dernier.

M. G. Arnold qui administre cette poste a repris celle « mercur » pour supprimer toute concurrence.

MAGDEBOURG. Cette poste a de tout. Nous avons décrit des timbres, cartes et enveloppes, voici des cartes-lettres annoncées par *Der Philatelist* : « papier blanc 141 × 110 mm avec ligne de perforation. Inscription noire du côté de l'adresse : *Privat Stadtbeförderung — Courier (3 pf.) an — in — wohnung — Absender* » :

2 1/2 pfennig, noir sur blanc.

STUTTGARD. Nous avons reçu de l'émission 1886, une carte postale de carton chamois où le mot *Absender* est supprimé ; plus une carte avec réponse :

2 pfennig, brun sur chamois.
2 + 2 — — —

Cette dernière tient par le milieu avec impression sur les 1^{re} et 4^{me} faces.

Il y a aussi des timbres-poste 1 1/2 et 5 pfennig, piqués :

1 1/2 pfennig, violet.
5 — vert.

WIESBADEN. Carte-postale sans timbre imprimée en noir sur carton lilas-bleu, vert et crème. Même inscription que celles connues :

sans valeur, noir sur lilas-bleu.
— — — vert
— — — crème.

ARGENTINE (REPUBLIQUE).

Voici un document concernant l'affranchissement de la correspondance officielle :

Considérant 1° que dans le congrès postal de Paris et dans celui qui eut lieu à Lisbonne, en 1885, il a été reconnu unanimement par les autorités techniques que la correspondance officielle doit être affranchie, afin d'éviter les abus auxquels peut donner lieu la franchise au détriment du fisc ;

2° Que, conformément à cet ordre d'idées, on stipula dans les conventions arrêtées, la suppression de la franchise de la correspondance officielle internationale;

3° Que, quoique les résolutions de ces congrès ne concernent pas la correspondance de l'intérieur, et que, par conséquent, la franchise officielle établie par la loi des postes reste en vigueur, il est du devoir du P. E. d'adopter les mesures nécessaires pour prévenir les abus qu'occasionne ce privilège, tant qu'une loi la supprimant n'est pas votée.

4° Que l'application des timbres-poste à la correspondance dont il est question peut s'établir de façon à ce que, sans contrarier le texte de la loi, elle puisse jusqu'à un certain point, servir de contrôle à l'usage de la franchise, en bénéfice du fisc.

5° Que, en outre, ce système a l'avantage de faire connaître d'une manière certaine l'importance des services que la poste rend au gouvernement national et à ceux des provinces, dans le libre transport de la correspondance exempte d'affranchissement, puisque les timbres doivent revenir. Pour ces raisons :

Le Président de la République arrête et décrète :

ART. 1^{er}. A partir du 1^{er} mars 1887, la correspondance qui, d'après l'article 42 de la loi des postes est exempte d'affranchissement, ne pourra pas circuler librement par la poste, sans être munie de timbres-poste représentant le port d'après le tarif.

ART. 2. Est exempte de la prescription de l'article précédent, la correspondance des ou pour les soldats en campagne, au service de la nation et celle du service des postes et télégraphes de la Nation.

ART. 3. Tant qu'une émission spéciale de timbres ne sera pas décidée, serviront aux objets de l'article 1^{er}, ceux qu'on emploie pour l'affranchissement de la correspondance du public, mais la Direction générale des postes et télégraphes les fera surcharger préalablement de l'inscription « Officiel ».

ART. 4. La dite Direction générale, dans la capitale de la République et dans les provinces du territoire, les administrations des postes dans les capitales respectives, fourniront aux fonctionnaires et bureaux que comprend l'article 42 de la loi des postes, les timbres officiels nécessaires, moyennant une demande par écrit et contre reçu.

ART. 5. Dans les premiers jours de chaque deux mois (bimestre) à compter du 1^{er} mars 1887, la Direction générale des postes et télégraphes demandera au ministre de l'intérieur, la décharge des valeurs représentant les timbres officiels fournis pendant les deux mois précédents, en vertu de l'article 4, avec un état détaillé de la valeur totale remise à chaque fonctionnaires ou bureau, et comme preuve à l'appui, les notes des demandes faites avec les bordereaux relatifs à la remise des timbres.

ART. 6. Dans les ministères nationaux, les timbres seront sous la responsabilité des « officiales mayores » qui les feront appliquer à la correspondance par les directeurs de section ou employés qui seront désignés à cet effet. Dans les bureaux de leur dépendance, le chef ou un employé supérieur désigné par lui, veillera à la sécurité desdits timbres et à leur fidèle application.

ART. 7. Tout employé à l'administration nationale qui vendrait ou remettrait à des particuliers les timbres dont il s'agit, créés uniquement pour la correspondance en franchise, sera destitué et l'usage de ces timbres pour une autre correspondance que celle indiquée par ledit article 42 de la loi des postes sera puni suivant ce qui est établi par la même loi, art. 139.

ART. 8. La poste fournira un exemplaire du tarif postal à chaque fonctionnaire et bureau qui ont droit à la franchise postale et aura soin de leur annoncer en temps voulu, les modifications qui y seraient introduites.

ART. 9. Les bureaux de poste renverront immédiatement aux bureaux, aux fonctionnaires expéditeurs toute pièce de correspondance en franchise qu'il leur sera remise sans les timbres officiels,

représentant la valeur du port, suivant le tarif, annotant au dos de la dite pièce le motif de la dévolution.

ART. 10. Lorsque la poste recevra une pièce revêtue de toutes les conditions externes nécessaires pour pouvoir circuler en franchise, mais dont le vrai caractère paraîtrait douteux, elle sera renvoyée en consultation à l'envoyeur. Mais si ce procédé doit occasionner un retard à la correspondance jusqu'à l'expédition postérieure, on lui donnera son cours, tout en restant dans l'obligation d'obtenir de la part du destinataire l'enveloppe ou bande, afin de pouvoir, munis de ces pièces à l'appui, consulter le susdit envoyeur.

ART. 11. La Direction générale des postes et télégraphes fera connaître au Ministère de l'Intérieur les cas auxquels se rapporte l'art. 10, aussitôt les enquêtes terminées.

ART. 12. Le présent sera communiqué, publié et inséré dans le registre national.

Signé: JUAREZ CELMAN,

E. WILDE, N. LEVALLÉ, N. QUIRMO COSTA,

N. PACHECO, FILEMON POSSE.

En lisant ce décret on serait tenté de croire que les timbres officiels n'existent pas, quoique connus depuis 1884.

AUSTRALIE DU SUD.

M. Goutier nous dit que les 2 sh. 6 p. et 5 shillings, ont des camarades de même type, savoir :

10 shillings, bleu.
3 pouds, vert/jaune.
10 — or.

AUTRICHE.

Plusieurs confrères annoncent une carte lettre à 5 soldi. On nous écrit de Constantinople que ce renseignement est faux et qu'il n'en existe pas pour les bureaux du Levant.

BAVIÈRE.

La carte avec réponse 10 + 10 pfennig a le millésime 87 à gauche :

10 + 10 pfennig, carmin sur chamois.

La série des mandats avec chiffres à la partie inférieure est complète par l'apparition des suivants :

sans timbre, bleu sur blanc.
10 pfennig, carmin.
40 — jaune.

Il y a aussi des mandats sur carton rose clair :

1° Avec « coupon » 2° avec « abschnitt » :

sans valeur, bleu sur rose-clair.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.



Voici la nouvelle surcharge dont nous avons parlé tout récemment.

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE DE).

A propos des timbres « Retardo », voici ce qu'on nous écrit :

« Ces timbres ont été créés comme droit supplémentaire en vertu d'une loi du 17 novembre 1886 et l'usage en a commencé le 1^{er} janvier dernier. Les lettres présentées après la fermeture des dépêches, qui doivent être expédiées par le courrier du jour, paient une surtaxe de 2 1/2 centavos par 15 grammes ou fraction, et par quart d'heure ou fraction de quart d'heure, indépendamment de la taxe ordinaire.

« Les lettres qui ne portent pas le nombre voulu de ces timbres ne jouissent pas du privilège de partir avec le courrier du jour et sont expédiées par le courrier suivant avec cette mention : « Tarde ».

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Un de nos correspondants nous écrit que le *timbre-taxe* 1 cent. a été délivré et employé comme timbre-poste les 14 à 16 février 1885, par suite de manque de timbres. On en employa 60, dit-on, tous oblitérés : *Bergen Point N. J.*

1 cent, brun.

La compagnie télégraphique *Baltimore et Ohio* a émis jusqu'à ce jour les timbres suivants :

14 avril 1885. — 1 cent, vermillon.

5 — bleu.

10 — brun.

25 — orange.

Nous les avons déjà reproduits et décrits.

Le juin 1885 ces timbres furent surchargés d'un numéro :

1 cent, vermillon, chiffre rouge.

5 — bleu, — —

10 — brun, — bleu.

1^{er} oct. 1885. 25 — orange, — —

Ces timbres étaient gravés par la *American Bank Note Co* de New-York.

La couleur est changée comme suit, (on ne nous dit pas la date) :

1 cent, vert, chiffre rouge.

5 — bleu de Prusse, — —

10 — ambre, — —

25 octobre 1885. 25 — bistre, — —

De la même compagnie il existe aussi une marque de franchise parue en 1886 et gravée par la *Kendall Bank Note Co* de New-York :

Sans valeur, noir.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le timbre de 1883, 2 centavos, existe dit le *Philatelist*, imprimé en rouge sur jaune et piqué :

2 centavos, rouge sur jaune.

Cundinamarca. Un de nos correspondants nous



adresse le timbre ci-contre « qui semble dit-il être un timbre pour lettres chargées. » Nous en doutons beaucoup. Le Gouvernement avait formé un district fédéral, ajoute notre correspondant, de l'ancien

Etat de Cundinamarca qui, après août 1886 a été changé en département. Le district fédéral aurait existé depuis décembre 1885 à août 1886. Nous espérons que ces lignes provoqueront des renseignements :

Sans valeur, bleu sur blanc.

FALKLAND.

Selon le *Philatelic Record* le 6 pence aurait le filagramme de côté C A et couronne :

6 pence, gris.

GAMBIE.

Les timbres 1/2, 1 et 2 pence ont les couleurs changées, comme suit :

1/2 penny, vert.

1 — carmin.

2 — orange.

GIBRALTAR.

Une bande au type définitivement adopté... pour le présent, a remplacé celle avec surcharge. C'est le type dû à la féconde imagination de la maison De La Rue de Londres. Il y a cinq lignes d'instruction à une extrémité de la bande. Une carte postale de cette valeur a le même type :



Bande 1/2 penny, vert foncé sur manille.

Carte 1/2 — — — chamois.



Une enveloppe, format G. a la tête de la Reine dans un cercle sur fond uni. Elle rappelle toutes les enveloppes pour lettres enregistrées dont elle partage l'usage. Les inscriptions de la face sont rouges

avec R. dans un ovale à gauche :

2 pence, rouge brique.

GUATÉMALA.

La dernière série des timbres était imprimé

lithographiquement; elle nous arrive en taille-douce pour les valeurs :

1 centavo, bleu.
2 — bistre.

Les autres valeurs suivront : n'en doutons pas !

GUYANE ANGLAISE.

La carte 3 cents a pour inscriptions : *Union postale universelle — British Guiana — Guyane Britannique — Post Card — The address, etc.*; elle a le médaillon supprimé et la première ligne d'autrefois :

3 cents, carmin sur chamois.

HONG KONG.

La carte 3 cents a le carton blanc :

3 cents, brun sur blanc.

HONGRIE.

La carte-lettre a actuellement le carton bleu-gris et le timbre carmin :

5 kreuzer, carmin sur bleu-gris.

JHIND.

L'enveloppe 1/2 anna. sans dessin à la patte, existe aussi avec *Jhind State* sur deux lignes, en noir et la même orthographe pour les armoiries, comme l'enveloppe 1 anna renseignée le mois passé :

1/2 anna, vert, surch. verte et noiret

LUXEMBOURG.

Deux cartes avec réponse, 24 août 1873 et 12 avril 1875 nous ont été remises sans le perforage :

1874. — 5+5 cent., violet sur blanc azuré.
1875 — 5+5 — lilas — — —

MADAGASCAR.

Le *Philatelic Record* ajoute les valeurs suivantes à la série ayant « consular mail », savoir :

4 pence, rouge et noir.
6 — — —
1 shilling, — — —
1 — 6 p., — — —
2 — — — —

MALACCA

Nouvelle carte à 3 cents, de la dimension 140×89 m/m :

3 cents, bleu sur chamois.

NORD DE BORNEO.

Une valeur nouvelle vient d'être émise. C'est le 3 cents. Le type est celui connu mais avec cette différence que la banderole intérieure contient maintenant : *Postage & Revenue* :

3 cents, lilas vif, piqué 11.

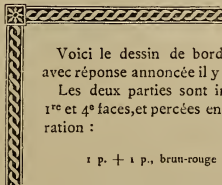


NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Philatelic Record* rapporte que le 1 penny a été imprimé sur le papier des timbres fiscaux qui porte les lettres N S W sans couronne en filigramme. Cet emploi aurait eu lieu entre les 13 et 17 septembre dernier, dans un moment de pénurie :

1 penny, rouge.

NOUVELLE ZÉLANDE.



Voici le dessin de bordure de la carte avec réponse annoncée il y a quelque temps. Les deux parties sont imprimées sur les 1^{re} et 4^e faces, et percées en lignes à la séparation :

1 p. + 1 p., brun-rouge sur chamois.

PARAGUAY.

Il nous vient le timbre ci-contre annulé, précurseur d'une réformation plus complète des autres valeurs. A la partie supérieure, les armes du pays dans un petit ovale et surmontées du bonnet phrygien dans une étoile rayonnante; à la partie inférieure, un large ovale à fond uni portant un gros chiffre et *centavos* en dessous; plus bas, sur un cartouche horizontal : *Paraguay*; dans le cadre, à gauche et à droite : *Union postal universale*.



Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

5 centavos, bleu pâle.

PERAK.

La carte 1 cent de Malacca a reçu la surcharge *Perak* :

1 cent, vert et noir sur chamois.

PORTUGAL.

Suivant le décret que nous avons publié l'an dernier, les cartes-lettres ont fait leur joyeuse entrée dans ce monde le 15 avril dernier. Le timbre, type des timbres-poste est à gauche; la formule a pour inscription : *Cartão postal — para — Portugal e Hespanha ou para os — países estrangeiros*. Il y a quatre lignes de points pour l'adresse, la dernière soulignée d'un trait; piquées comme toutes les cartes-lettres. Dimensions 119 × 73 m/m :

25 réis, bistre sur chamois foncé, intérieure blanc.
50 — bleu — azur, — —

POUNTCHE.

Nous avons reçu une nouvelle valeur dont nous donnons le fac-simile. Ce type ressemble au 1^{er} type connu, avec lequel il est *peut-être* contemporain.



M. Rodet, consulté, nous répond :

« Le petit rond central renferme la valeur du timbre en urdû, *yak pâi* » un pâi (pie) équivalent à 1/4 anna. Cette inscription décide de l'orientation du timbre. Au-dessus, entre les deux cercles concentriques, on voit en urdû et dans la bande supérieure en devanagari qui se lisent l'un et l'autre *mahar-tiket* (tiket de chef, probablement de l'État).

« Les deux légendes commencées ensemble ici se continuent, celle du cercle en sens rétrograde, celle du carré en sens direct, en sorte qu'à 9 heures dans la première, sur le côté droit dans la seconde (c'est-à-dire ici opposé l'un à l'autre) on voit les deux mots qui se lisent *rigdsat* « royaume, principauté, État ».

« Les deux courriers se croisent à 6 heures : la légende urdûe écrit : *Punch*, et celle en devanagari : *Pundch*.

« Enfin les légendes se terminent par la date opposée l'une à l'autre comme dans la seconde partie : en urdû 1 *ana* 1942, en Devanagari *Samvat* 1942, cette dernière indiquant qu'on a affaire à l'ère Samvat (57-58 avant J.-C.).

« Cette date de 1942 correspond à 1884, tandis que l'ancien timbre portait nettement 1933=1875. Quant à l'expression de *Mahar-tiket*, (timbre du chef) elle semblerait indiquer un timbre fiscal. Il est fort possible qu'il en ait été autant de l'ancien, car c'était par pure conjecture que j'avais restitué *ddk tiket* « timbre-poste ».

« Quant à la valeur, 1 *pâi* (pie des anglais) ou 1/4 d'anna, elle n'a rien d'insolite, surtout depuis que nous connaissons le timbre de *minô pâô and* un demi quart d'anna du Cachemire (le timbre jaune sur jaune). Toutefois c'est la première fois que je vois le mot *pâi* sur un timbre ».

Notre correspondant des Indes ne nous a rien dit sur la destination du timbre qu'il nous remet avec ceux que nous désignons plus bas.

L'impression est en couleur sur blanc vergé, plusieurs têtes bèches à la feuille :

1/4 anna, rouge sur blanc vergé.

1/4 — — — — tête bèche.

Les autres valeurs nous arrivent comme suit :

1/2, 1, 2, 4 annas, rouge sur vert pâle vergé.

RUSSIE.

On nous a fait voir le 2 kopecks, vert, avec piquage irrégulier, c'est-à-dire coupant le timbre par le milieu ; également le 1 kop, orange, avec le fond qui forme comme on sait une seconde impression complètement déplacé ; enfin on nous dit avoir le 2 kop, vert, *non dentelé*.

Il est probable que ces timbres ont été obtenus à l'imprimerie du timbre, par un gros bonnet, avec des irrégularités de ce genre se rencontrant dans toutes les imprimeries.

A propos du timbre 10 kop. imprimé en rouge-brun, dont nous parlions le mois dernier, on nous fait observer que le timbre est imprimé à l'aniline et piqué 15. Qu'il a été en usage en 1866 et trouvé parmi des lettres remises gratis à notre correspondant.

A nos amis de Saint-Petersbourg à faire la lumière sur ce timbre.

Une carte sans timbre, pour l'union postale universelle, semblable à la carte 3 kop., a été émise le 17 mars dernier :

Sans valeur, bistre sur blanc.

Aleksandria (Cherson) De l'émission 1882, nous avons vu ce timbre sans surcharge, c'est-à-dire sans valeur :

Sans valeur, rouge sur lilas.

Gadiatch (Poltava). Emission de timbres



(2 valeurs) de types différents. Au centre, les armoiries dans un cercle ou dans un écu ; inscriptions autour, dans le cadre, au dessus et en dessous des armoiries :

3 kopecks, rose et vert, sur blanc.

6 — — — — et bleu, — —



Lebedin (Charkoff). Cette poste s'est adressée à l'imprimerie impériale de St-Petersbourg pour avoir un timbre plus convenable. Nous regrettons cette détermination. Combien aimons-nous mieux tous ces produits locaux, beaux de

leur laideur. Enfin, il faut accepter ce que l'on nous envoie. Le nouveau type est en vigueur depuis avril. Il représente les armoiries au centre d'un rectangle; au dessus : *Lebedinskaja Zemskaja Potshta* (poste rurale de Lebedin); en bas : 5 kop.

Gravé et imprimé en couleur sur blanc, piqué 13 1/2 :

5 kopecks, bleu.

Liedjan (Tamboff). Le timbre 5 kop., bleu, de 1885, lithographié, reparait en rose après l'émission typographique de cette valeur en lilas :

5 kop., rose, piqué 10 1/2.

Loubny (Poltava). Le 5 kopecks a été refait, c'est-à-dire le type avec cercles aux angles. Aujourd'hui le fond ligné est remplacé par des lignes croisées formant losanges; les lettres en général sont plus maigres, plus allongées et le mot placé sur le cartouche supérieur a une lettre de plus, c'est-à-dire qu'il se termine par un K au lieu d'un C :

5 kopecks, rose.



Morschank (Tamboff).

Depuis 1886, cette poste n'avait pas encore changé ses timbres. Le type ci-contre devient le favori du jour, à dater de mai courant. C'est toujours une impression tricolore, cette fois en couleurs criardes. Le bord est rose, le

cadre et les armoiries bleues sur fond rouge :

5 kopecks, bleu, rouge et rose, piqué 12.

Enfin voici un timbre qui n'est pas précisément neuf et qui doit avoir été émis le premier, car ce n'est pas là le timbre dont a parlé en 1883 M. Breifuss. Ils s'en rapproche, il est vrai, sauf que le cadre et les inscriptions sont absolument différents. C'est M. Von der Beeck qui nous fait connaître ce type :

5 kop., noir sur blanc.

Il ne peut y avoir doute sur la valeur du timbre annulé authentiquement.

Orgueyeff (Bessarabie). Le type de septembre 1885 a été refait. Manquant de timbres, l'administration en avait fait commander à un lithographe qui n'a pas exécuté le type à la satisfaction de l'administration. Elle a donc chargé un autre lithographe de faire son timbre et elle espère être mieux servie. En attendant elle a dû mettre en



usage le type qui n'est pas plus laid ni moins bien exécuté que celui de 1885. Il en diffère par les points suivants :

La couronne est plus large, l'arbre montre plus de blanc, les lettres, les chiffres, et l'ovale, sont plus grands :

3 kopecks, rouge, piqué 13.



Oustysolsk (Wologda).

Voici un nouveau type où l'ours ne paraît pas précisément de bonne humeur. Il est dans un cercle contenant : *Oustysolskoi Zemskoi Potshti* (Poste rurale d'Oustysolsk); en bas : *Dvuj kop.* (deux kopecks).

Lithographié en couleur sur blanc, piqué 12 1/2 :

2 kopecks, rouge-vin.

Prilouky (Poltava). Le dernier des Prilouky a pris la couleur libérale bleue :

5 kopecks, noir sur bleu.

Rjef (Tver). Cette administration veut nous offrir quelque chose de neuf.

Depuis le 18 mars dernier, elle emploie ce type. Au centre, les armoiries (un caniche, un lion voulons-nous dire, faisant le beau) dans un ovale avec inscriptions; cadre rectangulaire à fond quadrillé ayant aux angles le chiffre de la valeur.



Lithographié et imprimé en couleur sur blanc, piqué 13 :

2 kopecks, vert pâle.



Tichvin (Novgorod). Nouvelle émission et nouveau type. Au centre, les armoiries avec la date 1773. Les inscriptions sont celles des autres timbres, sauf que l'année d'émission 1887 est placée au bas du timbre :

5 kop., noir sur rose, piqué 12.

Zadonsk (Woronje). Le timbre de cette administration n'est plus vert, mais bleu; le type a été refait et signé ! point de piqûre :

5 kopecks, noir et bleu sur blanc.

SAINT-CHRISTOPHE.

Le *Philatelic Record* annonce au type en vigueur, filigramme CA et couronne, piquage 14 :

1 shilling, pourpre.

SAINTE-LUCIE.

Au type des timbres en cours, nous avons reçu le 6 pence, lilas vif, ayant le filagramme et la piqure des autres timbres. Il y avait déjà de cette nuance lilas, le 1 penny (paru au commencement de 1886) et le 3 pence, lilas et vert.

6 pence, lilas vif.

SALVADOR.



Les voici les deux timbres dont nous avons parlé, n° 285. Le premier type représente la Liberté personnifiée par une femme tenant le drapeau, dans un ovale entouré de 14 étoiles; au-dessus, sur un cartouche horizontal : *Servicio postal del*; plus bas *Salvador*; en bas : *tree-centavos*; dans les angles intérieurs, quatre noms de patriotes, sans doute; de chaque côté, la valeur.

Le 2^e type a les armoiries du pays dans un rectangle orné, portant en haut : *Servicio postal del Salvador*; à gauche : *America*; à droite : *central*; en bas, la valeur en lettres et en chiffres.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 12 :

3 centavos, brun.
10 — orange.

Ces timbres ont dû paraître le 1^{er} avril dernier. Trois enveloppes doivent paraître en juin ou juillet prochain. Nous avons la bonne fortune d'en faire connaître les types avant leur apparition. Le premier type représente un personnage remarquable par le nez qui doit tenir les personnes à distance : un ovale



entoure cette effigie et contient : *Servicio postal del Salvador* — *cinco centavos* et un chiffre de chaque côté.

Pour qu'on ne confonde pas ce travail avec ceux des compagnies américaines, l'auteur a signé son œuvre : *Rucivol*, nous semble-t-il. Cette signature démontre qu'on n'a pas voulu s'adresser à l'étranger.

Le deuxième type nous donne — nous ne le certifions pas cependant — Notre-Dame des Sept Douleurs, de face, dans un ovale, contenant les mêmes inscriptions que le précédent, sauf que les chiffres sont renfermés dans de petits ovales — il faut bien varier! On admirera avec nous les plumes formant une auréole à cette jolie dame qui conserve parfaitement son sérieux. Il n'y a pas de signature visible à l'œil nu.



Le troisième type est plus sérieux. Ce sont les armoiries du pays dans un écu surmonté du bonnet phrygien rayonnant et de l'inscription 15 de sep. 1821, la date de l'indépendance du pays; de chaque côté de l'écu, des drapeaux et deux branches d'olivier. Les inscriptions ne varient pas : ce sont celles des 1^{er} et 2^e types. La valeur est de 11 centavos, valeur inconnue jusqu'ici.



Nous ne dirons pas quelles sont les couleurs adoptées pour ces trois enveloppes, dont les deux premiers types font rêver, et cela pour la raison bien simple, c'est que nous l'ignorons. Nos exemplaires sont imprimés dans les couleurs suivantes :

5 centavos, bleu terne sur blanc uni.
10 — rouge — — —
11 — outremer — — —

SAMOA.

Autre valeur signalé par *Der Philatelist* :

2 shillings 6 pence, violet.

SERBIE.

La carte actuelle, 5 paras, a été rencontrée par M. Herrmann, avec les inscriptions et le timbre noirs au lieu de bruns :

5 paras, noir sur rose, cadre brun.

SIAM.

Le 1^{er} avril passé ont été mis en circulation des timbres-poste de 2, 3, 4, 8, 12, 24 et 64 atts et deux cartes postales de 4 et 4 + 4 atts, valeurs indiquées en caractères siamois et en caractères romains.

L'affranchissement des lettres est devenu obligatoire en timbres à partir de cette date.

SUISSE.

Jusqu'ici les timbres avaient des armes en relief,

ce qui se voyait quelquefois fort bien au revers. Est-ce hasard ou a-t-on reconnu l'inutilité de ces armoiries, toujours est-il que nous recevons sans ces armoiries :

20 centimes, orange.
25 — vert-jaune.

TRANSVAAL.

MM. Stanley Gibbons et C^o nous font remarquer que la dernière rangée des 3 pence surchargés 2 pence, donne sur chaque feuille des chiffres 2 avec ligne horizontale du bas au lieu de l'avoir recourbée :

2 pence, lilas et noir.

VENEZUELA.



Depuis 1882, les collectionneurs attendent la complétion des deux séries de timbres émises en partie à cette époque. Et voici qu'il paraît au commencement de mars un timbre de 20 bolivars, au fac-simile, type de l'émission de 1880!

20 bolivars, carmin.

Cette apparition détruit toutes les espérances que nous avions fondées sur le décret suivant :

NOUVEAU DÉCRET

relatif aux timbres d'écoles et postaux

Le Président de la République ayant le vote affirmatif du Conseil Fédéral.

DÉCRÈTE :

Article 1^{er}. Le type des timbres d'écoles appliqués à la correspondance intérieure et autres usages établis par les dispositions en vigueur sur ce sujet et des timbres postaux destinés à la correspondance extérieure, aura la forme et autres conditions stipulées dans le présent décret.

Art. 2. L'un et l'autre de ces types auront une forme rectangulaire, mesurant 2 cent. et demi de longueur et 2 cent. de largeur; ils auront au centre le buste du Libérateur, présentant le profil du côté droit sur les timbres d'écoles, et le gauche sur les timbres postaux. A la partie supérieure, les premiers auront le mot *Eseuelas* (écoles); les seconds auront l'inscription : *Correos de Venezuela*; à la partie inférieure de l'un et de l'autre sera indiqué leur valeur respective en chiffres.

Art. 3. Les valeurs des timbres écoles seront les suivantes : de cinq, dix, vingt-cinq et cinquante centimos de bolivar; de un, trois, dix, vingt et vingt-cinq bolivars. Les valeurs des timbres-poste seront : de cinq, dix, vingt-cinq, cinquante centimos et d'un bolivar.

Art. 4. Les timbres écoles de cinq centimos seront verts; gris ceux de dix; jaunes ceux de vingt-cinq; bleus ceux de cinquante; rouges ceux de un bolivar; violet-brun ceux de trois bolivars; sienne ceux de dix bolivars; solferino ceux de vingt bolivars; et noirs ceux de vingt-cinq bolivars. Les timbres-poste de cinq centimos de bolivar seront bleus; sienne ceux de dix centimos; verts ceux de cinquante centimos; et violet-brun ceux de un bolivar.

Art. 5. Au fur et à mesure que les timbres actuellement en circulation s'épuiseront, ils seront remplacés par ceux qui seront émis en vertu du présent décret.

Art. 6. Le décret du 6 mars 1870, par lequel on unifia les types des timbres, et la décision du 20 mars 1880, qui fixa les couleurs correspondant aux timbres écoles, sont abrogés.

Art. 7. Le Ministre de l'Instruction Publique est chargé de l'exécution du présent décret.

Signé, scellé et contre-signé au Palais Fédéral de Caracas, le 14 avril 1882. An 19 de la loi et 24 de la Fédération.

Signé : GUZMAN BLANCO.

Contre-signé : Le Ministre de l'Instruction Publique,
ANIBAL DOMINGICI.

VICTORIA.



L'enveloppe 1 penny à timbre ovale, a subi la même modification que le 2 pence par l'addition des mots : *Stamp duty* dans l'ovale intérieur. Un seul format : 136 × 78^{mm} :
1 penny, vert sur blanc, vergé.
1 — — — — — azur —

L'imprimeur nous a fait dire le mois dernier azur-rouge pour *azur vergé* pour le 2 pence enveloppe.

Une nouvelle bande nous vient par M. W. Herrmann. Elle a 110 × 290 m/m, avec bordure couleur et percée. Type du 1/2 lilas :

1/2 penny rose, sur blanc uni.

WURTEMBERG.

La carte avec réponse, type de la carte ordinaire même valeur, est en circulation dit le *Philatelist* :

10 + 10 pfennig, rose sur chamois.

Les faux timbres-poste français

Les faussaires ont été condamnés, le 24 décembre dernier, par le tribunal correctionnel de Châlons : le principal inculpé Conry à quatre ans de prison et deux mille francs d'amende; Mugnier et Rodet à deux ans de prison et mille francs d'amende; les femmes Mugnier et Derlin à six mois de prison et cent francs d'amende. Tous solidairement aux dépens.

A propos de faux timbres, ce cher Arthur rappelle « un mot amusant » de Th. Grimm du *Petit Journal* où il est dit « qu'un timbre faux se vend couramment fr. 3 et 3,50 alors que le timbre vrai se place à 15 centimes; que demain ces mêmes timbres imités se vendront 5 et 10 francs peut-être, à moins qu'un industriel ne parvienne à imiter ces timbres imités ».

Or, veut-on savoir de qui Th. Grimm tient « le

mot amusant » ? d'Arthur lui-même ! On ne saurait être plus modeste.

« Oh ! sa tête, sa tête ! »

Cet article, composé depuis plusieurs mois, attendait son tour pour paraître. Voici que les tribunaux ont eu l'occasion depuis de s'occuper d'autres faussaires à ce qu'en écrit le *Petit Parisien* du 9 avril dernier :

« Quatre contrefacteurs dont l'industrie illicite consistait à fabriquer des faux timbres-poste et à les lancer dans la circulation viennent de comparaître devant le Tribunal correctionnel de la Seine.

» Le mode de procéder était des plus simples : après avoir fabriqué clandestinement les faux timbres, ces individus allaient les vendre dans les débits de tabac.

» Les contrefacteurs ont été condamnés :

» Centy à cinq ans de prison et 500 fr. d'amende; Guisnot à quatre ans et 500 fr. d'amende; Cabaret à deux ans et 200 fr ; Domergue à treize mois et 100 francs. »

Les timbres carlistes.

(Suite voir n° 290)

Depuis que la guerre Carliste est terminée, on a retrouvé des 1/2 real, type de septembre 1874, en deux variétés, dans différentes villes, mais les deux autres n'ont pas été rencontrées. Voici le signalement de ces deux types, venus en mai et juin 1875.



1^{er} Type. Voir ci-contre. Remarquable par sa ressemblance avec notre dessin incorrect qui donne les cheveux se dressant sur la tête, puis ensuite :

1^o Les banderoles supérieure et inférieure touchent le cadre;

2^o Les inscriptions ont les lettres très rapprochées;

3^o L'ovale contient 41 lignes à droite, 43 à gauche;

4^o Il y a quatre lignes horizontales au-dessus de la tête;

5^o La fleur de lis a 8 1/2 mm à gauche, 8 à droite;

6^o Les chiffres de la valeur sont très rapprochés;

7^o Les cheveux se dressent sur la tête, la moustache est raide, l'oreille percée !

Ce timbre est lithographié en couleur sur papier blanc :

1/2 real, vermillon pâle et vif.

VARIÉTÉ.

4/4 real, vermillon pâle et vif.

2^e Type. « Celui-ci est mieux » comme on nous écrivait. Il se rapproche du type en usage par le dessin et la couleur. Il en diffère cependant par les points suivants :

1^o La banderole supérieure est distante d'un demi millimètre du cadre;

2^o *Espana* et *Valencia* forment deux mots;

3^o L'ovale contient à gauche 30 lignes horizontales et 29 à droite;

4^o Il y a trois lignes horizontales au-dessus de la tête;

5^o Fleurs de lis de 8 m/m;

6^o La valeur se rapproche du mot *real*;

7^o La tête paraît plus longue, le cou plus maigre.

Nous avons vu que la direction des postes de Navarre avait transféré son siège à Tolosa depuis juillet 1874 : C'est de là qu'est daté le décret qui décide l'émission de nouveaux timbres.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Vu l'approbation, par ordre royal du 15 janvier dernier, de la résolution du changement des timbres d'affranchissement, l'usage de nouveaux timbres sera rendu obligatoire à partir du 1^{er} mars prochain. Ils seront de deux classes, savoir :

Le timbre de un real, couleur bistre.

Pour les lettres de poids simple (15 grammes) dirigées d'une province à une autre du Royaume. Pour chaque fraction de 5 à 10 grammes excédant, le poids fixé pour les lettres simples.

Timbre de 50 centimos, couleur verte.

Servant pour les lettres de poids simple (15 grammes) et qui ne sortent pas des limites d'une juridiction provinciale. Pour chaque fraction de 5 grammes en sus du poids des lettres simples. Pour l'enveloppe extérieure des lettres de poids simple (15 grammes) en destination de l'étranger.

Tolosa, le 9 février 1875.

Par ordre de S. E. le Secrétaire général.

JOSÉ LÉON DE JURRITA.

Emission du 1^{er} mars 1875.



Cette émission se compose de deux valeurs, d'un même type, mais différant par quelques légers détails.

50 centimos. Effigie laurée à droite de Don Carlos dans un cercle blanc ayant un autre cercle formé d'un trait à l'extérieur, le tout renfermé dans un rectangle en hauteur dont le haut porte l'inscription : *Dios patria Rey* et le bas : 50 c. *Espana* 50 c.; de chaque côté, une grecque; entre le cadre et le cercle, des lignes verticales remplissent le fond; les angles supérieurs ont chacun une fleur de lis.

1 real. Semblable au précédent, sauf la grecque qui commence et finit différemment et l'addition d'une fleur de lis dans les angles inférieurs.

Les feuilles à 50 centimos sont doubles (cent timbres à chaque partie) et ne contiennent aucune variété ; celles à 1 real ont vingt-cinq timbres par rangée horizontale.

Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc uni varié :

a. *Papier blanc azuré, mince.*

50 centimos, vert.

b. *Papier blanc épais.*

1 real, marron, pâle, foncé.

50 centimos, vert-jaune, vif, vert émeraude, pâle et vif.

On peut même rencontrer des 50 centimos bleus : ce sont des timbres verts mis à l'eau de Javelle.

Ces timbres eurent cours jusqu'en février 1876, date à laquelle prirent fin les exploits guerriers de Don Carlos.

Essais. Nous sont inconnus.

Il existe cependant un essai qui n'a pas été adopté, pas plus que la valeur qui y est représentée.



L'effigie laurée de Don Carlos est tournée à droite dans un cercle à fond uni, ayant en haut, à l'extérieur du cercle, sur un cartouche horizontal : *Dios Patria Rey* et en bas, sur un autre cartouche : 2 R^o *Espana* 2 R^o ; de chaque côté du rectangle, une grecque ; les angles remplis par une fleur de lis.

Imprimé en lithographie sur papier blanc uni :

2 reales, noir.

(A continuer.)

Les timbres du Pérou.

La société philatélique de Lima vient de publier en français une brochure de 52 pages sur les timbres du Pérou. Elle est très instructive et mérite à tous égards d'être lue et consultée. Cette société a, à notre avis, bien mérité de la timbrophilie, et nous lui offrons ici nos félicitations les plus sincères. Ce travail n'est certes pas la perfection, mais qui oserait prétendre qu'il puisse produire quelque chose de parfait ?

Nous savons, par expérience, que beaucoup d'amateurs, au lieu d'encourager les auteurs et les éditeurs, préfèrent consacrer leur argent à l'achat de timbres. Mais en voulant économiser quelques francs pour un livre qui peut garantir les achats contre les fraudes, il arrive le plus souvent qu'on

se fait voler pour dix fois la valeur du livre, faute de renseignements : c'est ce que nous avons démontré ces jours-ci à un de nos récalcitrants souscripteurs qui a fini par où il aurait dû commencer.

Examinons donc la brochure, pour ceux qui aiment les économies mal placées.

Le Pérou a fait usage, comme essai, en 1857, des timbres de la Compagnie du Pacifique. Nous en avons catalogué une valeur : 1 real. Il paraît, d'après la brochure, que le 2 reales, rouge, a été également en cours. Les autres timbres n'auraient jamais été émis, même par la compagnie, dit-on : ce seraient des essais.

Nous maintenons cependant ce que nous avons dit dans notre brochure sur le même sujet, que ces timbres ont été reçus par nous de l'administration de la Compagnie du Pacifique à Lima.

Nous relevons pour l'honneur du drapeau, cette date erronée de janvier 1859 pour la deuxième émission, possédant de ces timbres oblitérés décembre 1858 qui nous paraît être la date d'émission vraie.



D'après la société philatélique de Lima, toutes les surcharges au type ci-contre, seraient « capricieuses » et faites en 1882 par un spéculateur très connu (?).

Avouons en toute humilité que nous nous sommes laissé bêtement prendre à ce piège, comme tous nos confrères.

En juin 1858 (voir page 32 de notre brochure) le 1/2 peso, valeur inutile fut supprimée. Or, il existe des surcharges sur le 1 peseta de décembre 1858 ! Supprimons donc des albums cette carotte péruvienne que certains amateurs ont payée en beaux billets de cinq et dix livres, somme qu'ils peuvent passer aujourd'hui par profits et pertes.

De 1858 à 1880 rien d'inconnu. A propos de l'émission de janvier 1880, voici ce que nous apprend la société philatélique de Lima :

« Depuis plusieurs années la valeur de tous les timbres-poste au Pérou se payait en papier-monnaie, jusqu'au 5 janvier 1880, date à laquelle, par décret de la direction générale des postes, il fut ordonné que les timbres d'affranchissement pour l'étranger seraient payés en monnaie d'argent, en leur apposant la surcharge : *Union postal universal — Peru — Plata* (circulaire 5 janvier 1880). »

Puis plus loin :

« Comme la plupart des bureaux de postes établis sur la côte du Pérou étaient desservis par les Chiliens, pendant l'occupation de la capitale (17 janvier 1881 au 22 octobre 1883), la Direction générale des postes péruviennes, qui siégeait à Lima, résolut de changer la contre-marque des timbres-poste pour l'étranger en

remplaçant le mot « Peru » par « Lima » (communication n° 10 du 28 janvier 1881, archives de la poste à Lima) ».

De l'émission décembre 1881 et non janvier 1882, comme nous l'avons dit, il y aurait à retrancher les timbres suivants confectionnés par une personne qui avait libre accès à la poste en 1882/83, pendant l'occupation chilienne et qui serait même l'auteur des 1/2 peso 1858, surchargés. Ces fantaisies seraient :

1	centavo, jaune, armes chiliennes rouges.	
2	— violet, — — —	—
1	— jaune, — — —	jaunes.
2	— violet, — — —	—
10	— vert, — — —	violettes.

La série de *timbres-taxe*, février 1881, que nous donnions comme timbres émis pour l'affranchissement des lettres, serait restée sans changement d'emploi et aurait vu le jour le 28 janvier 1881. Les mêmes timbres que nous présumions de janvier 1882 et émis par les Chiliens, sont bien d'émission péruvienne et du 20 octobre 1881.

Des timbres avec triangle, la société reconnaît 4 types au lieu de 7, lesquels auraient commencé à circuler le 23 octobre 1883.

« Vers la fin de 1883 et 1884, dit la brochure, ont paru d'autres falsifications, faites par des jeunes gens de Lima qui, ayant imité le coin aux armes chiliennes, ont contremarqué une grande quantité de divers timbres-poste neufs en plusieurs couleurs. On a constaté jusqu'à présent les fausses contremarques, savoir :

» Armes chiliennes en rouge : sur 1 centavo vert, sans autre surcharge (ce timbre n'a jamais été émis avec la surcharge chilienne seule, ni même sans aucune surcharge; le seul timbre vert de 1 centavo, émis par les Chiliens est avec fer à cheval).

» Armes chiliennes en noir : sur 1 centavo, jaune d'or, (ce timbre n'a été émis qu'avec surcharge bleue) ».

Armes chiliennes en noir	} sur 2 cent. violet clair rougeâtre (ce timbre n'a jamais été émis par les Chiliens, ayant été retiré de la circulation avant l'occupation).
— — — bleu	
— — — rose	
— — — noir	} sur 2 centavos, rose foncé.
— — — bleu	
— — — —	

(Ce timbre n'a été contremarqué du triangle qu'après la désoccupation des bureaux de poste par les chiliens, la réunion de ce triangle avec l'armoire chilienne est donc absurde).

Armes chiliennes en grosseille ou violet : sur 5 centavos, bleu foncé (L'unique surcharge légitime sur ce timbre est rouge).

Armes chiliennes en bleu	} sur 10 cent. vert (ce timbre n'a été émis qu'avec surcharge rouge).
— — — jaune	
— — — noir	
— — — rouge	
— — — grosseille	} sur 20 centav. carmin. (Ce timbre n'a été émis qu'avec la surcharge bleue).
— — — bleu	
— — — noir	

Parmi les falsifications qui on pu être constatées au Pérou, on doit porter plus d'attention sur les imitations des surcharges des

timbres-poste qui ont été réellement émises et dont on trouvera plus bas quelques renseignements pour reconnaître les fausses. Quant aux falsifications des timbres-poste ou plutôt des surcharges comme celles ci-dessus, qui n'ont jamais existé et que l'on peut considérer comme inventions spéculatives, on n'en aurait pas fait mention dans ce catalogue si plusieurs d'entre elles n'étaient pas considérées dans les ouvrages de plusieurs marchands de timbres-poste à l'étranger.

Il faut remarquer aussi que l'on considère dans ces mêmes ouvrages des timbres surchargés aux armes chiliennes sur d'autres contremarques et, n'ayant jamais été émis des exemplaires parcellés on pourrait croire à d'autres falsifications faites ailleurs ; tels sont les timbres suivants :

Armes chiliennes en rouge :	sur 10 cent., vert, avec fer à cheval.
— — — —	— — — 20 — carmin — —
— — — —	— — — noir — 20 — — —
— — — —	— — — bleu — 20 — — —
— — — —	— — — rouge — 50 — vert — —
— — — —	— — — noir — 1 sol, chair — —
— — — —	— — — bleu — 1 — — —

dont la surcharge du fer à cheval est aussi fausse.

« Comme les contremarques fausses à l'armoire chilienne ont été faites avec différents coins, imitant plus ou moins bien les légitimes, il n'est pas toujours facile de reconnaître les fausses, mais pour y parvenir on peut prendre pour règle générale les indications suivantes :

» Dans les fausses contremarques l'étoile, de l'armoire chilienne est plus petite ou plutôt les 5 angles saillants sont moins longs et aigus que dans les légitimes ; la forme et la disposition des plumes de quelques impressions fausses sont les mêmes que celles des légitimes, mais elles sont complètement ombrées, c'est-à-dire sans blanc en dedans ; d'autres fausses ont les plumes avec du blanc en dedans, mais elles sont plus minces et plus relevées, c'est-à-dire que le dessin fait apparaître les plumes moins rabattues ou renversées sur l'écusson ou vers le bout plus haut de la branche à gauche, et aussi les hachures de l'écu sont plus grossières et la couleur de l'encre plus noire ou le bleu plus clair que dans les légitimes.

» Mais toutefois, comme tous ceux qui ont falsifié les contremarques chiliennes, et surtout la personne qui disposait du vrai coin, ont aussi surchargé grande quantité de timbres avec les couleurs officielles sur les valeurs correspondantes, et aussi considérant que les surcharges légitimes sont quelquefois mal faites, qu'ainsi les fausses leur ressemblent souvent, on ferait mieux, en tous cas, de se procurer des exemplaires vraiment émis par la poste.

» Toutes les contremarques aux armes chiliennes faites avec n'importe quelle couleur d'aniline, doivent se réputer fausses, n'en ayant jamais fait usage l'office chilien ; aussi est-il inutile de parler d'autres falsifications de ce genre, au sujet de timbres dont l'émission n'est pas indiquée dans ce catalogue.

« N.B. — Les quelques timbres fiscaux surchargés aux armes chiliennes et avec l'inscription « Caja Fiscal Lima » qu'on trouve usés par la poste, n'ont aucun caractère postal officiel ».

Nous croyons avoir démontré par ces quelques passages, cités textuellement, que l'acheteur de la brochure fera parfaitement ses frais en faisant un sacrifice de fr. 3.85 qui le garantira contre un tas de filouteries qui inondent en ce moment le marché.



Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

 ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.

 Les correspondances doivent être adressées
 Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Toujours les postes locales. Voici le bilan du mois :

 BERLIN. Depuis le 22 mai, la compagnie *Neue Berl. Omnibus* etc., emploie le type ci-contre dont il n'y a jusqu'à présent qu'une seule valeur ayant l'impression de couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2 :


3 pfennig, bleu foncé.

Encore deux cartes de la même compagnie. La première avec le petit timbre reproduit il y a peu de temps et avec cadre orné :

2 pfennig, brun sur chamois.

La seconde a le grand timbre et une inscription centrée sur la face :

2 + 2 pfennig, rouge sur chamois.

BOCHUM. Trop de fleurs ! Il nous vient trois



types nouveaux, dont plusieurs « anciens » nous dit-on. Lesquels ? mystère !

Nous les donnons donc au petit bonheur, en attendant l'ordre d'émission.

Du 1^{er} type il n'y a qu'une valeur :

2 pfennig, rose et bleu, piqué 12 1/2.

Du 2^e type il y en a trois valeurs, imprimées uniformément en une seule couleur : rose vif :

1 pfennig, rose vif, piqué 12 1/2.

3 — — — —

5 — — — —

Du 3^e type il y en a quatre, savoir :



- 1 pfennig, violet, piqué 12 1/2.
2 — vert, —
3 — outremer, —
5 — rouge, —

Il y a aussi une carte avec timbre à droite, chiffre orné dans un cadre orné à fond uni. Légende de la carte : *mittheilung durch die-Privat-Post für Bochum etc.* deux lignes pour l'adresse et un avis à gauche.

2 (pfennig) noir sur chamois.

BRUNSWICK. Un fait extrêmement grave vient de se passer. Le chiffre 3 n'est plus rouge sur les cartes, il est noir et le timbre n'a plus de monogramme ! :

3 pfennig, noir, surch. noire.

Le timbre-poste, même valeur, a reçu pour surcharge un chiffre 3, petit et trapus de couleur bleue ; il est placé à la partie inférieure, entre les deux chiffres 2 ; d'autres ont reçu un 3 aux quatre angles.

3 pfennig sur 2 pf., vert pâle, surch. bleue.

Enfin un particulier a fait timbrer des enveloppes sur papier gris, timbre sans surcharge.

Format 160 × 123 mym :

2 pfennig rouge sur gris foncé



2 pfennig, orange, piqué 11 1/2.

FRANKFORT-S/MEIN. Pour avoir des couleurs « gentilles » à offrir à sa clientèle, M. Dauth a fait imprimer la carte avec timbre, comme suit :

- 1 pfennig, noir sur chamois et brun.
1 — rouge — —

Une commande pressée étant survenue, le guignon a voulu que les timbres fussent épuisés ! — il a fallu imprimer de suite des 1 pfennig qui n'ont pas été dentelés, le temps manquait !

1 pfennig, violet sur bleu.

Les derniers timbres de contrôle existent aussi à l'état *non dentelé*, probablement encore par suite d'un ordre pressé :

- 1 mark, cuivre.
5 — argent,
10 — or.

Enfin, la fortune n'étant pas venue, M. Dauth a saisi cette occasion par les cheveux, de céder son établissement à M. C. Allmeritter qui a plus de confiance dans l'avenir. Celui-ci a commencé ses opérations le 15 mai.



causer ! :

- 1 kreuzer, bleu lilas, non dentelé.
1 — — piqué.

On annonce des cartes qui paraîtront très prochainement.

Enfin, comme timbre de contrôle, il y a le 1 pfennig surchargé 1. (5. 10) mark, en noir :

- 1 mark sur 1 pf., bleu et noir.
5 — 1 — —
10 — 1 — —

MANNHEIM. La Société francfortoise, toujours elle ! a émis un timbre 2 pfennig, orange, au type reproduit récemment :

2 pfennig, orange, piqué 11 1/2 :

METZ. Un changement de tarif porte les lettres à 2 1/2 pf.; les imprimés à 1 1/2; les journaux quotidiens à 1/2; les paquets de 1 k° à 10 pf.; 1 à 3 k°, 15 pf. et 3 à 5 k°, 20 pf.: pris à domicile, le prix est de 5 pf. en plus.

A cette occasion, il y a une nouvelle émission qui vise directement les collectionneurs : c'est une exploitation en grand et non déguisée ! Qu'on en juge !

a. Le timbre à 1 pfennig se vend coupé en deux morceaux ;

b. Le 2 pfennig est surchargé 1 1/2, 2 1/2, 5 en rouge, puis 10, 15, 20 en double surcharge ;

c. La carte 2 pf. est surchargée 2 1/2 en rouge ;

d. La même, avec instruction au revers, pour les imprimés à prendre à domicile, avec double chiffre 10, 15, 20 sur le timbre ;

e. Puis une enveloppe non gommée pour les imprimés 2 pf. violet sur paille, et une pour lettre 3 pf., même couleur sur gris foncé ; format 154 × 123^m/₁₀.

f. Une enveloppe cartes de visite!!! 115 × 67^m/_m
2 pf. violet sur blanc vergé;

g. Une bande, même valeur, 447 × 62^m/_m, timbre
2 pf. violet, appliqué vers le milieu de la bande.

h. Enfin, des enveloppes pour cartes de visite, de
deuil 111 × 73 m/m papier blanc vergé et des bandes
pour lettres de faire part sur papier blanc uni
315 × 60 m/m toujours deuil, valeur 2 1/2 pfennig
timbre noir.



WIESBADE. Les timbres
ont vu leur type refait. On a
modifié l'inscription en bas
qui, après avoir été : *local
verkehr* devient maintenant :
Privat-Post, comme sur les
cartes, ce qui est extrême-
ment grave : les chiffres des
angles n'ont plus le fond ligné, mais uni :

1 1/2 pfennig, brun sur rose, piqué 11 1/2.
2 — — — — — jaune. — — —

ANTILLES DANOISES.

M. K. Ruse nous envoie le timbre ci-contre qui a
paru le 12 mai dernier. Il nous
fait espérer qu'il y aura bientôt
d'autres surcharges, les valeurs
5 et 10 cents commençant à
manquer à la poste, grâce à la
métropole qui n'a pas expédié
en temps opportun l'assorti-
ment voulu.



1 cent sur 7 c., mauve et jaune, surch. noire.

AUSTRALIE DU SUD.



Nous tenons de MM. Stanley
Gibbons et C^{ie} une valeur nou-
velle de la série 1887. Le type
rappelle le 3 pence, déjà repro-
duit : les cartouches de côté ne
sont plus courbés et les angles
sont différents.

Imprimé en couleur sur
blanc, au filigramme S A et couronne, piqué 10 :

6 pence, bleu pâle.

Voici quelles sont les valeurs en usage : 1 2, 1, 2,
3, 4, 6, 8, 9, p., 1, 2, 2.6, 5, 10, 15 shillings ;
1, 2, 2.10, 3, 4, 5, 10, 15, 20 pounds.

Nous tenons de source officielle qu'il n'y a
jamais eu de 1/2 penny vert, sauf l'essai sur papier
uni.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le 1/2 penny aurait changé de type, au dire du

Deutsche Philatelisten Zeitung. Il aurait celui du
3 pence et le filigramme CA et couronne de côté,
piqué 14 :

1/2 penny, vert clair.

BAVIÈRE.

Le filigramme des cartes à 5 pfennig est placé
horizontalement depuis le commencement de mars.
Ces cartes ont le millésime 87 :

5 pfennig, violet sur chamois.

BELGIQUE.

Quelques cartes de service ont été exposées à
Anvers, savoir :

Ministère de la Guerre. Carte sans désignation
de ministère comme celles connues. Les armoiries
sont plus petites ; les lettres de carte etc. ombrées.

Sans valeur, noir sur blanc, lithogr.

Ministère de l'Intérieur. Semblable à celle por-
tant *Adm^m des affaires provinciales et communales*,
sauf qu'ici cette inscription est en lettres grasses et
que *carte-correspondance de service* occupe un
espace de 112^m/_m au lieu de 93 ; l'avis est sur deux
lignes au lieu d'une :

Sans valeur, noir sur gris.

Nous avons encore du même type les cartes
suivantes :

1^o *Ministère de l'intérieur et de l'instruction publique*.
Service de santé, hygiène publique et voirie communale.

2^o *Ministère, etc.*

Secrétariat général (comptabilité générale et pensions)

3^o *Ministère, etc.*

Administration de l'enseignement primaire.

Toutes trois en noir sur azur.

En voici une qui a l'inscription :

Ministère de l'Intérieur — Administration des mines.

Noir sur blanc.

Il y a encore :

1^o *Ministère de l'agriculture, de l'industrie et des
travaux publics*.

(*Secrétariat général*)

2^o *Ministère, etc.* (Cabinet)

3^o *Ministère, etc.* *Adm^m des ponts et chaussées*

Noir sur blanc.

4^o N° 3.

Ministère, etc.

Administration de l'Agriculture et de l'Industrie.

Eaux et forêts

Celle-ci, contrairement à toutes les précédentes,
a : *Carte postale de service*.

En voici d'un autre ministère :

1^o *Ministère des finances — Administration de la
trésorerie et de la dette publique*.

Carte postale de service.



2° Ministère, etc.

Ministerie van financiën—Bestuur der Schatkist, etc.

Carte postale de service — *Dunst briefkaart*

1884. Bon n°.... L. Bourlard et V. Havaux.

sur le côté :

Sans valeur, noir sur blanc.

Enfin, pour finir, deux cartes du ministère des chemins de fer.

1° A gauche, angle supérieur :

Ministère
des

Chemins de fer, Postes et télégraphes

Administration

de la
Marine

A gauche : *Mod. 228. Imp. X. Havermans. Bon 170 — 1886.*

Il n'y a pas de cercles à cette carte pour indiquer les timbres d'arrivée et de départ.

2° A gauche, angle supérieur :

Ministère des Chemins de fer

Postes et Télégraphes

Administration

des Postes et Télégraphes

A droite : *Série A. n° 4 (Postes et télégraphes).*

Bon n° 10 — 1886.

Sans valeur, noir sur blanc.

BOLIVIE.

Les nouveaux timbres sont venus. Ils ont pour type celui de 1871 avec 11 étoiles. Les 1 et 2 centavos ont la valeur en haut, en chiffres, placés dans la position naturelle et un petit dessin de chaque côté, vers le milieu; les 5 et 10 centavos ont les chiffres couchés, comme autrefois. Les autres valeurs :



15, 20, 25, 50 cents et celle pour lettres enregistrées 10, 15, 20 centavos, ne nous sont pas parvenues. Il est probable qu'elles sont toujours en « préparation ».

Ces timbres sont imprimés en couleur sur blanc et percés en lignes :

- | | |
|----|------------------------|
| 1 | centavo, rose-violeté. |
| 2 | — violet-ardoise. |
| 5 | — outremer. |
| 10 | — orange. |

A propos de ce type on nous a fait voir le 10 centavos, 11 étoiles, oblitéré, octobre 1869, ce qui nous a fait vérifier de plus près la date de la série à 9 étoiles, qui serait Mars ou Avril 1868, ces timbres ayant été annoncés au *Timbre-Poste* de juin de cette année.



Outre les timbres-poste ci-dessus décrits, il existe encore des enveloppes ayant le timbre ci-contre, imprimé à l'angle droit supérieur.

Ces enveloppes ont le papier crème vergé et le format 150 X

85 mm :

- | | |
|----|-----------------|
| 5 | centavos, bleu. |
| 10 | — orange. |

Les cartes postales ont, sur un cartouche orné qui varie pour les deux valeurs : *Republica de Bolivia. — Tarjeta postal* et pour dimension : 134 X 85 mm. Le type est celui des timbres-poste :

- | | |
|---|--|
| 1 | centavo, brun sur vert : <i>Interior</i> |
| 2 | — bleu — blanc. <i>Union Postal etc.</i> |

BRÉSIL.

Une nouvelle cueillie dans *Deutsche Philatelisten Zeitung* qui ne brille pas précisément par la clarté : « On nous a montré la carte-lettre 100 réis (petit type) en couleur bleue sur carton blanc-brunâtre. Impression et perforation comme anciennement. »



CEYLAN.

Les surcharges n'existent plus pour le timbre 1 rupee, 12 cents ! Le successeur a son type qui rappelle celui de 2 rup. 50 cents sauf quelques ornements entourant l'octogone qui sont différents. Voici du reste le nouvel élu.



Imprimé en couleur sur papier blanc au filigramme CA et couronne : piqué 14 :

1 rupee, 12 cents, violet-rouge.

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE).



Nous avons une carte avec la nouvelle dénomination. Dans un cadre ornementé dont voici le dessin, en haut : *Union postale universelle* ; en bas : *Union postal universal* ; à gauche : *Carte postale* ; à droite : *tarjeta postal*. La formule

porte, à la partie supérieure : *Republica de Colombia*, — *Escribase etc. : A, en et y a la vuelta la comunicacion* ; à l'angle droit supérieur, le timbre aux armoiries que nous reproduisons :

2 centavos, noir sur orange.

Le *Philatelic Record* parle d'une carte avec réponse au type de la carte ordinaire de 1885 avec impression sur les 1^{re} et 4^e faces ; nous n'avons pu comprendre si l'inscription est celle de la carte que nous signalons ici :

2 + 2 centavos noir sur chamois foncé

COCHINCHINE.

Annoncés par M. Le Roy d'Etiolles, les timbres suivants :

1^{re} avec deux 5 en surcharge le second 5 plus grand sur le premier trouvé trop petit, sans doute, et les lettres C. CH. en bas sur 25 c. rose ;

2^{re} avec surcharge sur 25 c. ocre, le 5 en bas, les lettres C. CH. en haut :

5 + 5 c. sur 25 c., noir et noir sur rose,
5 — 25 c., ocre — — jaune.

DOMINIQUE.

Le 1 penny est actuellement carmin ; filagramme C. A. et couronne, piqué 14 :

1 penny, carmin.

ÉGYPTE.

Nous tenons de M. L. Colucci les renseignements suivants :

« Il a été commandé des enveloppes timbrées de la valeur 1 piastre. Le timbre sera rond avec inscription en français et en arabe : « *Postes Egyptiennes — une piastre* ». Le fond sera bleu outremer et au milieu la pyramide et le sphynx en camée blanc.

« Sur les timbres on substituera à l'inscription française, celle arabe et vice-versa de sorte que l'inscription française sera placée en dessous. Au lieu de 5, 10, 20 paras, il y aura 1 M, 2 M, et 5 M.; en arabe on mettra « *ochra gueren* » au lieu de M.

« Des modifications semblables seront apportées aux cartes-postales dont le carton sera plus épais.

« Il n'y aura pas de bandes timbrées, comme il avait été décidé en principe ».

EQUATEUR.



Fatiguée de ses timbres, la République de l'Equateur brûlait du désir d'en avoir d'autres. Voici les fac-similes des valeurs qui nous sont parvenues. Elles ne diffèrent guère entre elles que par le cadre.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1^{er} type. 1 centavo, vert.
2 — carmin.
5 — bleu.
10 — orange.
2^e type. 80 — gris.

Il y aura ensuite une enveloppe 5 centavos et des cartes pour l'Union postale universelle de 5

centavos et 5 + 5 centavos. En voici les fac-simile en attendant que nous puissions faire connaître leurs couleurs.



FRANCE.

La surcharge valable pour tout Paris, sur les cartes pneumatiques, 30 et 50 centimes, existe en deux variétés 72 1/2 m^m de long et 83, celle-ci, la dernière émise, est plus commune que la première dont les caractères sont un peu plus petits. Communication de M. Le Roy d'Etiolles:

30 centimes, noir et rouge sur vert et noir.
50 — — — — — bleu

GABON.

Signalé par *Der Philatelist* :

double surcharge : G. A. B.

25 centimes, sur 20 c. brique sur vert et noir.

surcharge : G. B. B.

25 centimes, sur 20 c., brique sur vert et noir.

GIBRALTAR.

Les 4 et 6 pence, sont en circulation. Ils ont pour type celui du 2 pence déjà reproduit :

4 pence, orange.
6 — violet.

GRANDE BRETAGNE.

L'enveloppe 2 1/2 pence a été imprimée en brun, le 2-4-87, dit le *Philatelic Record*, couleur du 1 1/2 penny :

2 1/2 pence, brun.

Le *Wiener Briefmarken Zeitung* mentionne le 2 shillings 6 pence ayant la surcharge noire: officiel. Ne serait-ce pas I. R. officiel ?

2 shillings, 6 pence, lilas et noir.



Voici le timbre destiné à remplacer le 40 paras pour les bureaux du Levant. Il n'est pas encore en circulation : on attend d'abord l'épuisement des timbres en cours.

40 p., s/2 1/2 p., viol. s/bleu, s. noire.

GRENADE.

Le 2 shillings *Revenue 1 d.* en noir a circulé à l'usage postal dit le *Philatelic Record* :

2 p. sur 2 sh., orange et noir.

GUATEMALA.

Le 5 centavos, gravé, est en cours :

5 centavos, violet.

GUYANE FRANÇAISE.

Ont été vus par M. Goutier, les timbres poste 2 c., vert, figures allégoriques et 2 c., brun, figurine assise, ayant la surcharge : *Guy. Franç. 5* :

Type 1877 5 c., s/2 c., vert, surch. noire.

— 1881 5 — 2 — brun, — —

GUYANE HOLLANDAISE.

Le 25 cent. est actuellement bleu terne :

25 cent. bleu terne.

INDES ANGLAISES.

Le grand format pour les lettres enregistrées, prévu par l'avis postal en date du 13 avril 1886, publié dans notre n° 283, est en usage, nous apprend le *Philatelic Record*. Il aurait 10 × 4 1/2 pouces et après avoir donné cette mesure anglaise d'un autre âge, notre confrère nous apprend que le cadre de l'angle gauche supérieur mesure 42 × 20 m^m.

Format 253 × 105 m^m.

2 annas, outremer.

LAGOS.

Un de nos confrères allemands nous a fait annoncer, n° 289, des timbres dont les couleurs sont inexacts. Suivant M. de Brito, elle seraient :

2 shillings 6 pence, vert, valeur en carmin.
5 — — — — — bleu.
10 — — — — — brun.

L'I. B. J. ajoute le changement suivant apporté à l'impression, savoir :

2 pence, lilas, valeur en bleu.
4 — — — — — noir.
6 — — — — — lilas.
1 shilling, vert, — noir.

MADAGASCAR.

Le journal d'Arthur publie sans raison une lettre de M G. Campbell où il est dit que le consul anglais de Tamatave soutient que les timbres que nous connaissons n'ont jamais existé. M. Campbell n'a pas eu la patience d'attendre la réponse à une nouvelle demande d'information qu'il doit recevoir, dit-il, vers le 1^{er} août. C'était cependant prudent car le consul anglais parle de ce qu'il ne sait pas.

A son affirmation, nous répondons que nous avons eu en mains la lettre que le consul de Antanarive a écrite à M. Siewert en lui envoyant les timbres qu'il emploie et qu'il a émis. MM. Whitfield King et Cie et M. Marsden doivent avoir des lettres semblables.

Donc beaucoup de bruit pour rien.

MALACCA.

Le *Philatelic Journal of America* a reçu le 32 cents, rouge-lilas, surchargé *Three cents*, en noir :

3 cents s/32 c., rouge-lilas et noir.

MARTINIQUE.



Qui a bu, boira !

Voici de nouvelles surcharges : il y en a pour tous les goûts. C'est M. Le Roy d'Étiolles qui a l'obligeance de nous les faire connaître le premier.

Il y a d'abord la surcharge *M.Q.E.* 15 c. (2 variétés de lettres, de dimensions différentes) puis *Martinique* 015 et enfin *Martinique* 15. Ces trois surcharges on les rencontre sur le type dentelé actuel, valeur 20 centimes.

M. Q. E. 15 c. sur 20 c., briques s/vert et noir, 2 variétés.

Martinique 015 — 20 c., — — —

Martinique 15 — 20 c., — — —

Ont été émis le 2 Mai dernier.

MEXIQUE.

De la compagnie Wells Fargo, il nous vient du type actuel ovale :

5 centavos, outre mer. Timbre vert *Wells Fargo* de 15 cent; en dessous : *Para cartas 172 oz a los Estados Unidos exclusivamente* en lilas.

Format 152 X 88 mm, intérieur bleu sur blanc

10 centavos, violet semblable à la précédente sauf l'inscription lilas : *Para cartas 172 oz en la Republica Mexicana exclusivamente*.

Même format 152 X 88 mm, int. bleu sur blanc.

20 centavos, violet. Timbre vert *Wells Fargo* 25 cent. valeur biflée en rouge ayant à côté en lilas : *Precio 35 ctvo* et en dessous du timbre vert, en lilas : *Para cartas 1 oz a Europa exclusivamente* :

Format 226 X 100 mm, papier blanc.

40 centavos, violet. Formés de deux timbres 20 c., timbre Wells Fargo 25 c., vert avec valeur biflée en rouge et en surcharge : 50 centavos. *Para cartas 2 oz en la republica Mexicana exclusivamente*.

Format 152 X 88 mm.

The Philatelic Journal of America résume les enveloppes qu'il connaît, au type 1885 et qui auraient les armoiries au centre, en filagrammes :

Format 87 X 142 mm.

4 centavos, vermillon.

5 — bleu.

6 — brun.

10 — jaune, orange.

12 — brun.

NORD DE BORNEO.

Il paraît que certaines feuilles des timbres 4 cents ont par erreur un exemplaire du one cent. Cette erreur ne serait-elle pas un peu volontaire ? il nous semble que les émissions se succèdent trop rapidement que pour ne pas le croire :

1 cent, carmin.

NORVÈGE.

Drammen. Signalé par *Der Philatelist* un nouveau timbre 5 öre. Dans l'ovale intérieur les armes avec l'inscription : *Drammen Bypost* 5 öre ; dans les coins supérieurs le chiffre de valeur ; dans les angles inférieurs : *B. Hagen*.

Impression de couleur sur papier blanc, piqué 12 :



5 öre carmin.

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Voici le fac-similé de l'enveloppe officielle signalée il y a peu de temps ici. Format 138 X 79 mm, timbre à droite :

1 penny, rouge pâle.

La carte 1 p. 1^{re} émission existe avec le mot *to* en anglaise au lieu de caractères ordinaires ; la carte avec réponse a actuellement le carton blanc (*Philatelic Record*).

1 penny, rouge sur chamois pâle.

1+1 — — — blanc.

NOUVELLE RÉPUBLIQUE DE L'AFRIQUE DU SUD.

Cela devient amusant. Au dire d'un journal allemand il y aurait encore :

1° *Papier paille.*

	6 pence, violet.	
1	shilling, 6 p.,	—
2	—	—
5	—	—
6	—	—
7	—	—
10	—	—
10	— 6 p.,	—
13	—	—
30	—	—

Les 10 et 30 sh. n'existeraient pas sur papier bleu comme il a été dit, n° 292, d'après ce confrère.

2° *Papier bleu, fils de soie.*

2	sh., 6 pence, violet.	
4	—	—
1	livre,	—
30	shillings.	—

Le *Philatelic Journal of America* allonge cette nomenclature des suivants :

Timbres non dentelés.

1	pence, violet sur paille.	
2	—	—
3	—	—
1	— — — bleu, fils de soie.	
2	—	—
3	—	—
6	—	—

Timbres piqués

7	sh., 6 p. violet sur bleu, fils de soie.	
12	—	—

plus une enveloppe au format 145 × 94 m/m.

2 pence, violet sur blanc.

Enfin une nouvelle émission nous est connue par l'obligeance de MM. Stanley Gibbons et C^e.



Le type n'a plus de millésime, mais par contre il a des armoiries en relief qu'il n'est pas toujours aisé de voir. Les deux couleurs de papier restent en usage :

1	penny, violet sur bleu, fils de soie.	
2	—	—
3	—	—
3	— — — paille.	
4	—	—

Il est probable que toutes les valeurs existent ou existeront sur les deux papiers.

PAYS-BAS.

Rotterdam. Depuis octobre 1886 les cartes ont valeur composition refaite en d'autres caractères.

Il y a en plus, après les cinq lignes du haut :

(*Geldig tot een afstand van 1250 meter*)

Il n'y a plus de n° sur le coupon et la valeur est marquée sur deux lignes : 7 1/2 — cents.

Octobre 1886	7 1/2 cents, noir sur azur.	
Janvier 1887	7 1/2 — — — rouge.	
—	7 1/2 — — — orange.	

PÉROU



Un journal allemand rapporte après quelques formes oratoires auxquelles nous n'avons rien compris, qu'il existerait une surcharge, dont voici le fac simile, rencontrée par lui sur deux timbres taxe de 10 centavos. Nous admettrions cette surcharge sur deux timbres-poste 10 cent., à défaut de *timbre taxe*, mais faire une surcharge pour apprendre que 2 fois 10 font 20, cela nous dépasse. Aussi attendrons-nous, comme saint Thomas, que nous puissions toucher pour croire :

10+10 centavos, orange, surch. noire.

PERSE.

Le *Philatelic Record* a vu le 2 shahi, de mars 1885 surchargé en noir : 15 *para*, le chiffre appliqué sur le lion et *para* à la partie inférieure du timbre. Il serait employé pour le Levant.

La poste a du mal de s'administrer chez elle et elle établit des bureaux de poste ailleurs ? *Qui trop embrasse, manque le train !*

D'après une correspondance de Constantinople il ne s'y trouve pas de poste persane, les lettres pour ce pays étant confiées aux bureaux Turcs et Russes.

S'il n'y a pas de bureau de poste persan à Constantinople, où diable peut-il en exister ?

PHILIPPINES.

Nous n'avons pu désigner en septembre dernier la couleur des deux timbres télégraphes que nous recevons aujourd'hui, savoir :

5	pesos,	vert.
10	—	bleu.

Nous avons reçu au type à effigie, le timbre poste :

50 millesinas, bistre-jaune.

REUNION.

M. de St Saud vient de recevoir de la Réunion une carte semblable à celle connue, mais les angles portent une fleur de lis :

Sans valeur, noir sur blanc.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

SIAM.

Ils ne sont plus, ces beaux timbres qui font une des belles pages de l'album. Ils ont été remplacé le 1^{er} avril par d'autres types gravés à Londres.

Dans un ovale, l'effigie du roi, dont le nom Chow-Fa-Chula-Longkorn a de quoi

contenter plusieurs personnes; autour de l'ovale, une inscription en caractère siamois *prai-sa-ni lé ngeun-tantrá Syám*, dont nous avons en bas la traduction en anglais : *Siam postage & revenue*; à droite, dans un petit octogone, un chiffre et la contre partie à gauche, en caractères siamois; dans les angles supérieurs, un ornement. L'impression est



en deux couleurs sur papier au filagramme ci-contre, piqués 14 1/2 :

2	atts, vert et carmin.
3	— — bleu.
4	— — bistre.
5	— — jaune.
12	— lilas carmin.
24	— — bleu.
64	— — bistre.

La carte postale a le timbre à l'angle droit supérieur; les armoiries siamoises au côté opposé. L'inscription de la carte est en trois lignes doubles avec les mots français : *Union postale universelle — carte postale — côté réservé à l'adresse* et en caractère siamois. A gauche la lettre A pour l'adresse.

La carte avec réponse est semblable à la carte ordinaire; une perforation indique à la partie supérieure l'endroit de la séparation :

4 atts, carmin sur chamois.
4 + 4 — — — —



SÉNÉGAL.



Le 8 avril dernier, le timbre de 20 centimes a été réduit de valeur par l'application d'une surcharge noire donnant six variétés de chiffres 15, nous écrivit M. L. Gorgérat.

15 centimes sur 20 c., brique sur vert, surch. noire.

Der Philatelist imprime que la feuille de 150 timbres donne les 6 variétés réparties comme suit : 5, 10, 20, 30, 35, 50 exemplaires.

SIERRA LEONE.

Il y a quelque temps nous avons parlé d'un timbre 1 shilling, devenu 5 shillings, par l'application d'une surcharge noire : *Sierra 5 s. Leone*. En voici le fac-simile. On nous affirme que ce 5 shillings a été en vigueur; nous devons dire cependant n'en avoir jamais vu d'oblitéré :

5 sh., sur 1 sh., vert et noir (CC et couronne).



Nous avons vu deux variétés de chiffre 5, la première avec tête droite, la seconde avec tête penchée.



Une émission de timbres fiscaux nous procure l'avantage? de signaler un de ces timbres employé à l'usage postal. Ci-contre le fac-simile.

Imprimé en couleur sur blanc au filigramme CA et couronné, piqué 14 :

1 penny, lilas, surch. de la valeur en vert.

SUNGEE UJONG.

Encore une nouvelle variété de surcharge en lettres capitales allongées 10 1/4 et 9 mm.

sur 3 :

2 cents, rose et noir.



TERRE-NEUVE.

On annonce de nouveaux types pour les 1/2, 1, 2, 3, 5, et 10 cents.

TONGA

Les timbres de franchise sont également con-



nus dans ce pays et en voici la preuve. Le dessin ci-contre représente le type de timbre recueilli par nous sur une enveloppe de papier vergé horizontalement et de format 290 x 125 mm.

Il représente une couronne et non un vieux colbach comme on pourrait le supposer. L'estampille est noire et se trouve à l'angle droit supérieur. L'enveloppe s'ouvre à gauche :

sans valeur, noir.

VENEZUELA

Au type reproduit le mois passé, il faut ajouter :

25 bolivares, carmin.

VICTORIA.

Le timbre 1/2 penny a pris la couleur de la bande même valeur :

1/2 penny, rose, piqué 12 1/2, (couronne et v en fil.)

Le 4 pence a vu son type refait comme le 2 pence. Le fond sur lequel se détache l'effigie n'est plus uni mais ligné horizontalement et la tête est mieux achevée. Il est probable que cette mesure a été prise pour obvier aux inconvénients que présente l'impression, avec fond uni :



4 pence, rouge, piqué 12 1/2, (couronne et v en fil.)

Le timbre 1 shilling dont on ne connaissait qu'un timbre provisoire est en circulation depuis peu. Il nous est envoyé et les précédents, par MM. Stanley Gibbons et Cie.

Comme type, c'est à peu près le 1/2 penny. En haut : *Victoria* sur un cartouche horizontal ; en bas, la valeur en toutes lettres et en chiffres de chaque côté ; au centre du cadre oblong, l'effigie en petit de Victoria :

1 shilling, brun-violet, piqué 12 1/2 (couronne et v en fil.)

WURTEMBERG.

Le mandat-poste a subi quelques modifications. Sur le coupon il y a *Name Wohnort und Wohnung* etc., sur le précédent : *Verzehrung des Abendens*; au lieu de lignes rapprochées pour la valeur en toutes lettres, il y a un dessin guilloché.

L'impression du verso est renversée par rapport à celle du recto, et par ce motif le coupon est à gauche :

40 pfennig, violet-rougeâtre sur rouge-orange.



L'exposition de timbres à Anvers.

L'ouverture de la première exposition de timbres a eu lieu le 1^{er} Mai, ainsi qu'il avait été décidé et annoncé. Il n'y a pas eu de discours d'ouverture ni le tralala habituel de ces sortes d'exhibition: l'ouverture s'est faite modestement à midi, alors que les ouvriers mettaient encore la dernière main à l'œuvre.

Lorsque les portes furent ouvertes, la foule (7 à 8000 personnes) qu'un double service de tramway avait amené à l'exposition, envahit aussitôt les galeries où chacun se pressait devant les nombreuses curiosités exposées. Le Président, le principal organisateur, avait l'air radieux, mais un peu fatigué. Nous l'entendîmes plusieurs fois murmurer en se tenant le front, comme Arthur: « Oh! ma tête, ma tête! Le fait est qu'il y avait de quoi.

A trois heures, la commission administrative du palais de l'Industrie, présidée par M. De Prelle, reçut dans le salon d'honneur le Comité organisateur auquel il adressa des félicitations pour la réussite complète de cette entreprise, et tout particulièrement à son Président, M. J.-B. Moens, qu'il remercia pour le dévouement sans bornes dont il avait fait preuve pour l'organisation de l'exposition, tout en exprimant le vœu de pouvoir compter encore l'an prochain sur son concours, pour l'exposition postale universelle projetée.

M. Moens a répondu « qu'il n'avait fait que continuer le but qu'il poursuivait depuis plus de trente ans, c'est-à-dire la diffusion de cette jeune science qui embrasse toute l'histoire contemporaine dans ses ramifications multiples, notamment au point de vue numismatique, géographique, historique, artistique, politique et linguistique (que de tics!) et que la ville d'Anvers pouvait compter sur son entier dévouement.... »

Le soir, de 7 à 9 heures, un concert avait été organisé dans la grande salle du palais. La commission ayant exprimé le désir que les locaux de l'exposition restassent ouverts pendant le concert, le Président dut prendre des mesures en vue d'assurer les objets exposés. A cet effet, il fit appel à l'obligeance du commandant du bataillon scolaire, qui mit gracieusement à sa disposition ses jeunes soldats, pour protéger les vitrines, etc.

La précaution n'était pas vaine. Un visiteur ayant voulu se procurer un souvenir gratis de l'exposition, commençait le dépouillement d'une borne postale dont le dessus, les panneaux et les saillies étaient couverts d'une profusion de timbres, lorsqu'il fut aperçu par un des futurs défenseurs de la

patrie qui, furieux de ce qu'on ne tenait pas compte de ses avertissements, se fâcha pour de bon: « Si vous ne cessez pas aussitôt, s'écria-t-il, je vous passe la baïonnette à travers le corps »! C'est ce qu'il s'appelle observer la consigne.

A 9 1/2 heures, un feu d'artifice fut tiré dans les jardins. La pièce principale représentait une locomotive de face, ayant le cor de poste, et entourée d'attributs télégraphiques et de timbres-poste.

..

Quantité de grands journaux ont bien voulu s'occuper de cette exposition. Nous citerons les suivants:

Le *Précurseur* et l'*Escout* d'Anvers; l'*Etoile Belge*, la *Nation*, la *Réforme*, le *Patriote* de Bruxelles; le *journal de Bruges*; *The Belgian-News and Continental Advertiser*; *Het Handelsblad*; de *Koophandel d'Anvers*; *Nieuwe Rotterdamsche Courant* et un des grands journaux de Copenhague dont M. Petersen ne nous envoie que la traduction, et probablement quantité d'autres qui ne nous ont pas été envoyés.

Nous devons cependant une mention toute particulière au journal francfortois: *Die Frankfurter Nachrichten* qui imprime les lignes suivantes, après avoir parlé d'une carte qui a fait le tour du monde en 90 jours (on verra s'il y a de quoi).

« Un célèbre collectionneur et marchand d'Anvers, M. J.-B. Moens est le principal exposant. »

Puis, plus loin, (il paraît que M. Moens a exposé à son insu):

« Une collection de 157 différentes cartes postales »!!!

Et tout ce qu'écrit le journal, il le tient de Jean-Baptiste même!

Faisons maintenant comme les grands confrères et parlons de l'exposition des timbres. Voici tout d'abord le dessin de ce qu'était que cette exposition. Nous le donnons d'après une photographie exécutée obligeamment pour le *Timbre-Poste*, par un des exposants, M. P. J. Van Renterghem qui a droit à nos remerciements les plus sincères.

Ce qui frappe l'œil du profane en entrant, ce sont les divers tableaux de timbres appendus à la muraille.

Voici d'abord 20 tableaux contenant 50,000 timbres chacun, disposés sur 25 rangées verticales de paquets de 100 timbres et formant des dessins variés par toutes sortes de combinaisons de couleurs. Il y a là, prêtent-on, un million de timbres « ein million » dit l'inscription. Naturellement ce sont tous timbres communs et l'on y cherchera en vain le moindre petit *Post office* de Maurice.

M. H. J. De Beer d'Utrecht, l'exposant, est tellement ravi de son idée et de l'exécution de son travail, qu'il n'a pas quitté l'exposition durant les quatre premiers jours. On était certain de le trouver, à toute heure, en contemplation devant son œuvre et donnant les explications suivantes :

« Un timbre-poste mesure 2 1/2 sur 2 centimètres ;
 » Plaçant de ces timbres sur une ligne de 2 cent. de large, donc 50 sur un mètre, cela fait 20,000 mètres ;

» Placés en carré, chaque côté compté 250,000 timbres et chaque côté 5000 mètres ;

» Posés en carré, d'un côté 50 et de l'autre 40 timbres soit $50 \times 40 = 2000$ par mètre carré et le 1000,000 = 500 mètres carrés.

» Sur rouleau à tapisser de 10 mètres de long et 1/2 mètre de large à 2000 timbres par mètre carré, cela donne 10,000 timbres par rouleau ;

» Ils font une longueur de papier de 1000 mètres et la quantité de 100 rouleaux ou 100 mètres carrés de superficie ;

» On peut avec cela tapisser 8 grandes chambres ;

» Le millier de timbres devant être nettoyé, décollé et assorti en paquet de 100 timbres par un ouvrier, s'il y travaille 10 heures par jour à 12 cents par heure, et en prépare 500 par jour, il emploiera 2000 jours à 1 fl. 20 cents, ce qui fait 2400 florins.

» Combien produira ce million de timbres exposés en vente, et qui vaudra les acheter ?

L'exposant a oublié d'autres calculs non moins importants : quelle hauteur aurait un million de timbres superposés ? quel temps a-t-il fallu pour les imprimer, les gommer ? quelle quantité de couleur a-t-on employé ? etc., etc.

M. De Beer n'a mis que 24 ans à réunir son million de timbres... Il est disposé à le vendre pour une œuvre de bienfaisance. On parle de 10,000 frs. ! En attendant, on a octroyé une médaille de bronze à cet exposant qui ne l'a pas volée, s'il a eu la constance d'amasser ce *trésor* pendant 24 années.

M. John Ryckx, de Kampen, qui devrait s'appeler M. Bontemps, expose la patience qu'il a dépensée en travaux *utiles* (?), confectionnant 25 objets divers : tableaux, écran, armoires, animaux etc., etc.. le tout fait en timbres-poste....

Très recommandé, ce travail, aux personnes douées d'une patience angélique, qui n'ont absolument rien à faire. Elles ont la perspective de pouvoir contempler, après un labeur de quelques années, une œuvre des plus intéressante ?..

La patience est sans doute une des vertus domi-

nantes en Hollande, car voici M. le Baron Rom. Kruijenhoff, bourgmestre de Kinderdyk, qui nous fait voir une table ornée d'oiseaux, de branches d'arbres et de fleurs confectionnées au moyen de découpures de timbres. Tout cela est admirablement fait, fort joli de tons, mais devant ce travail de bénédictin on ne manque pas de faire cette réflexion : « Le Bourgmestre de Kinderdyk doit être un homme très-occupé. »

Les Hollandais ne sont pas seuls patients et ingénieux, voici un Anglais qui a arrangé (?) à moins de frais, sur une feuille de papier, quelques timbres communs de diverses couleurs. Il a dû être étonné de ne pas avoir été récompensé. Après un examen des plus attentifs on finit par... supposer que l'exposant a voulu former de timbres, son nom : *Crawford*.

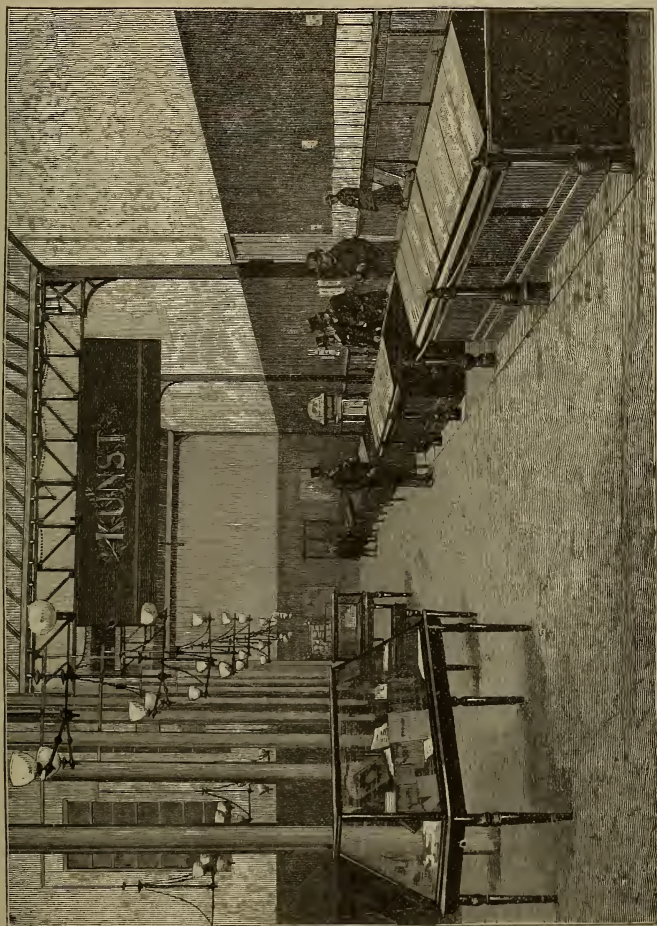
Ce n'est pas tout. Dans le fond de la salle s'étaient deux grands tableaux formés de timbres entiers. Ils sont exposés par les frères de St Jean de Dieu de Gand, qui ne semblent pas, comme le sous-lieutenant de la chanson, accablés de besogne ni trop préoccupés de leurs prières. Le premier de ces tableaux représente un château fort, le second une corbeille de fleurs. Le *Précurseur* d'Anvers les trouve admirables ; la *Nation* et la *Réforme* sont d'avis qu'ils sont « affreux ».

D'accord cette fois avec le *Patriote*, nous trouvons qu'ils n'ont d'autre *cachet* que l'oblitération des timbres...

Cependant une jeune demoiselle a bien voulu exprimer tout haut son opinion devant nous. « Sais-tu ce que je trouve de plus beau ici, dit-elle à sa compagne ? c'est cette corbeille de fleurs ; quant à tous ces autres petits carrés de papier, cela ne signifie rien.

Poursuivant notre chemin, en même temps que la jeune fille, nous entendons cette exclamation poussée devant la collection du *Philatelic Record*, éblouant les portraits photographiés de l'élite des collectionneurs : « Dieu quelles têtes ! c'est encore ce gros moustachu qui est le moins laid ! » Puis, avisant les timbres actuels de Belgique, elle fit remarquer, toujours à sa compagne, que le roi avait une grande lettre R dans la barbe. « Sais-tu pourquoi ? dit elle. Parce que le graveur a voulu donner au roi ce que son burin n'a pu reproduire : un R de distinction » Et les jeunes filles de rire.

La société *Volapuk* s'est révélée ici en plaçant à jour, sur une glace, un certain nombre de cartes postales reçues de différentes contrées et écrites en *volapuk*, sauf l'adresse. On peut prendre connais-



Vue de l'Exposition Internationale de timbres-poste à Anvers.

sance de ce qui se trouve sur les deux faces des cartes Au centre, est la photographie de M. Schleyer, le promoteur de cette langue.

La boîte postale a encore excité d'autres convoitises, par ses timbres, que celle dont nous avons parlé. Un collectionneur en herbe de 7 à 8 ans, fasciné par ce qu'il voyait, cherchait à détacher des timbres, quand il fut pris en flagrant délit. Conduit au bureau du directeur et après lui avoir fait décliner ses nom, prénom, etc., domicile de ses parents. « Pourquoi avez-vous volé ce timbre ? » lui dit sévèrement le directeur. « Parce que je ne le possédais pas dans ma collection M'sieu » dit le gamin en pleurnichant. On l'a renvoyé à ses parents après une semonce.

Passons à plus sérieux.

Les divers éditeurs de journaux et d'albums ont exposé leurs produits. Ces albums qu'on ne saurait recommander sont à peu près tous les mêmes, destinés qu'ils sont aux collectionneurs qui ont besoin d'être dirigés, Dieu sait souvent comment !

L'illustre docteur Moschkau montre *in* brochure sur les filigranes, qui n'est qu'une copie servile du travail du docteur Legrand.

En fait de collections, il y en a d'importances diverses : de 5, 7, 8, 9 et 11.000 timbres.

Malheureusement, et heureusement pour leurs propriétaires, le public n'est pas autorisé à feuilleter les albums, il ne peut juger de leur valeur que par l'exposition d'une page. Une seule collection, celle de M. Wallaert est renfermée dans douze volumes, dont les feuilles sont mobiles. Ce système d'album a permis de montrer une partie de la collection qui ne renferme pas, il est vrai, des raretés de premier ordre, comme les Post Office de Maurice, les premiers Hawaii, les Réunion, etc., mais qui est riche en rareté de deuxième ordre. Cette collection est arrangée avec goût, il n'y règne pas le désordre qu'on peut constater dans les autres collections, aussi a-t-elle décroché la timballe sous forme de médaille d'or.

La collection Manus, d'Amsterdam, qui renferme 11.000 timbres et qui avait été annoncée comme une huitième merveille, est dans un désordre des plus désolants. Elle contient de tout, jusque des assignats, et plus de 400 timbres faux....

Une autre collection, de M. Van Rentergem, d'Anvers, méritait à tous égards la médaille d'argent qui lui a été octroyée. Chose exceptionnelle, elle ne compte que fort peu de timbres faux. Il en est de même d'une autre collection d'Anvers, appartenant à M^{me} Cockx-Van Reeth.

Nous n'en dirons pas autant de l'album de M. De Buck, de Bruxelles.

Un italien, dont le nom nous échappe, mais qui se termine en i, comme tous les noms italiens, montre des spécimens d'enveloppes de Piémont, de 1818/20, ayant servi à cette époque.

Ils sont là, sans inscription, ce qui fait que le commun des mortels passe sans s'y arrêter.

M. Achille Nys (rien du bouillant Achille), expose un tableau de quelques timbres télégraphes suisses sur lequel il annonce être le seul possesseur de ces timbres. Achille est vraiment par trop modeste !

M. Castle, le brasseur anglais millionnaire, n'a pas dédaigné de faire un envoi de quelques pages de son album, tous timbres rares et de premier choix. Il expose entre autres, deux planches du 1 penny Sydney, des Australie occidentale, une épreuve de l'enveloppe Mulready, avec signature de Sir Rowland Hill, etc. (1)

MM. Peniberton Wilson et C^{ie} exposent aussi des timbres de grande valeur : Guyane anglaise, Nouveau Brunswick, Nouvelle Ecosse, etc.

M. Mortelman n'a pas fait un envoi important, mais il a eu le bon esprit de placer quelques notes à côté de chaque timbre, ce qui donne un réel intérêt à son exposition, ce qui n'est pas le cas pour la plupart des autres exposants.

M. Ch. Dumercy, d'Anvers, nous révèle, par son exposition, l'existence de diverses cartes de service non encore décrites (voir la chronique de Juin).

MM. Senf frères exposent un tableau admirablement bien conçu et contenant de nombreuses raretés. Mais c'est là un tableau de réclame et non d'exposition. Il ne suffit pas de faire voir cinquante exemplaires d'un timbre « rare » qui perd ainsi de sa valeur, il faut savoir varier l'assortiment.

La poste d'Anvers et celle de Bruxelles ont fait voir les différentes cartes de nouvel an qui ont été échangées entre les divers bureaux de poste, et parmi lesquelles il en est de fort curieuses.

(1) M. Maury constate un peu à la légère que M. Castle, l'exposant de quelques feuilles de timbres rares, n'a obtenu qu'une médaille de bronze, précisément comme M. de Beer qui a exposé un million de timbres communs. Cependant, s'écrit Arthur avec indignation, M. Castle possède une des plus belles collections du monde !!!

La réflexion est amicale. A ce compte là, à une exposition de faïences, par exemple, vous envoyez votre vase de nuit. Et, parce que vous avez une admirable collection *chez vous*, il faudrait vous accorder la plus haute récompense !

Ah quel est ce l'objet exposé qu'il faut récompenser ou bien celui qu'on garde précieusement chez soi ?

Enfin, parmi toutes ces curiosités, nous remarquons un numéro de journal ayant le timbre de journaux de cette époque (1838). Il est du jour du couronnement de la reine Victoria et a l'impression lithographique dorée. Au centre de la première page est la tête de la reine Victoria telle qu'on la voit encore sur les timbres actuels, *preuve* qu'elle n'a pas vieilli. Par le travail de la gravure, cette tête semble être en relief comme un camée.

Ce précieux numéro appartient à M. De Prelle.

M. Moens, mis hors concours, a apporté le plus fort contingent à l'exposition. Il y a d'abord toute la collection du *Timbre-Poste* et du *Timbre-Fiscal*, les nombreux ouvrages qu'il a édités, et ce qui fait écarquiller les yeux des profanes, la bibliothèque timbrophilique et le fameux catalogue de 800 pages in-8. C'est épâtant, quoi!

En fait de timbres, il y a quantité de feuilles telles qu'elles sont sorties des presses : ruraux de Russie, Lubeck 2 sch. brun avec fautes, les 40 variétés du 1 real 1854 des Philippines; la feuille des 12 enveloppes 1 penny Mulready; une épreuve de la planche des timbres carlistes 1873 montrant le portrait de pied du fameux curé-général Santa-Cruz; une feuille entière des cinquante variétés des timbres de la Nouvelle Calédonie, feuille qui a été détachée de la porte du bureau de poste à Nouméa, où elle avait été clouée. C'est du moins ce que M. Moens nous a affirmé, et comme preuve de ce qu'il avance, il a attiré notre attention sur les traces de rouille provenant du clou.... Nous avons demandé des nouvelles de ce clou. On n'a pu nous en donner. Que serait-il devenu hélas! ce clou historique?

Il y a aussi des quantités d'essais de timbres belges proposés ou adoptés. Il y a même une lettre de 1847 portant le timbre de la *Cie des steamers Mc. Leod* de la Trinité.

Un timbre devant lequel s'arrêtent tous les visiteurs, c'est le timbre de la Réunion qu'expose son heureux propriétaire, M. Moens. A côté du timbre vrai, sont placées les réimpressions, et plus bas les imitations.

Le même a réuni une collection fort intéressante d'épreuves des timbres fiscaux employés en Belgique de 1790 à nos jours. Il y en a de tous modèles.

Il a été exposé aussi, sous le patronage d'un membre de la commission, une carte-postale, qui aurait, à l'exemple de Philéas Fogg, fait le tour du monde en 90 jours, comme nous l'apprend un avis placé à côté de cette carte. En somme, ce n'est

qu'une grossière imitation de la carte authentique ayant appartenu à l'ex-percepteur des postes de Boscoop (Hollande) qui s'en est défait en faveur d'un collectionneur de La Haye et que l'*Illustration Catholique* a fait confectionner, sans autorisation, par le procédé Bogaert de Bois-le-Duc, comme moyen de réclame, par l'addition d'un second feuillet avec annonces, lequel a été enlevé à la carte exposée, pour lui donner un cachet d'authenticité auquel s'est laissé prendre beaucoup de visiteurs.

Par suite d'une décision de l'administration, il a été placé à côté de cette imitation, une carte réelle des Pays-Bas. On voit ainsi de suite la mystification de l'exposant, dont l'avis a disparu par la même occasion.

L'exposition de toutes ces curiosités a duré 15 jours. La fermeture a eu lieu le 15 mai.

Les récompenses annoncées ont été accordées aux exposants suivants :

Médaille d'or : M. Wallaert-Vanderrest de Bruxelles.

Première médaille d'argent : M. B. H. Manus d'Amsterdam, avec mention honorable pour les enveloppes postales.

Deuxième médaille d'argent : M. Van Rentergem d'Anvers, avec première mention honorable pour les cartes postales.

Troisième médaille d'argent : M^{me} Cockx-Van Reeth pour les timbres-poste.

Quatrième médaille d'argent : M. Debuck de Bruxelles, avec deuxième mention honorable pour les cartes postales.

Médailles de bronze.

pour collection de moins de 6000 timbres.

1. Les frères St-Jean de Dieu, de Gand, avec mention spéciale pour leur envoi de tableaux.

2. Richter, de Leipzig.

3. Fr. Rosseels, d'Anvers.

4. Michel Stuyck, de Borgerhout.

5. Pittoors frères, d'Anvers.

6. Termonia, de Seraing.

7. Georgen, de Namur.

8. De Grave, de Gand.

Mentions honorables.

MM. Adriaenssens, Collignon, Lauwers, Retsin, Van Aken, Verryken et Vervoort, tous d'Anvers.

Exposants méritants. — *Médailles de bronze.*

M. Castle de Brighton, — envoi de timbres rares.
M. Grassi de Salonique (Turquie) fraction de collection.

M. de Beer, d'Utrecht. — Exposition d'un million.

M. Joh. Ryks, de Kampen (Holl.) 25 tableaux.
M. Krayenhoff, bourgmestre de Kinderdyk (Holl.).

Concours entre les éditeurs d'albums, etc.

1. M. Heitmann, de Leipzig, diplôme de 1^{re} classe en partage avec la maison Senf frères de Leipzig.

2. MM. Pemberton, Wilson & C^{ie}, diplôme de première classe.

3. MM. Maury de Paris, Philbrick et Westoby, Stevens and Son, Lincoln, de Londres; Friedl de Vienne, diplôme de deuxième classe en partage.

Le jury du concours était composé de MM. J. B. Moens, président, Kennis, vice-président, Van Haesendonck, secrétaire, d'Heygere, Ch. Dumercy, P. Génard, Ratinckx et Rooman membres.

Les membres exposants du jury étaient hors concours.

A l'occasion de cette exposition, il a été ouvert un concours de dessin pour l'obtention d'un timbre-poste belge. Voici le programme :

I. Il est ouvert un concours pour le dessin d'un type uniforme de Timbre-Poste Belge avec inscriptions en français et en flamand.

II. Les artistes belges et ceux résidant en Belgique seront seuls admis à concourir.

III. Les concurrents fourniront : 1° Un dessin mesurant 18 centimètres en largeur sur 22 centimètres en hauteur ; 2° Une réduction photographique de ce dessin à la grandeur du timbre poste actuel (0.018 x 0.022.)

IV. Les envois devront parvenir à l'adresse de M. l'Administrateur délégué de la Société du Palais de l'Industrie, des Arts et du Commerce, avenue du Sud, 186, au plus tard le 14 mai.

V. Ils porteront pour toute indication une devise qui sera répétée sur une enveloppe fermée contenant les nom, prénom et domicile du concurrent.

VI. L'auteur du dessin primé recevra, à son choix, une somme de deux cents francs ou une médaille de cette valeur.

VII. Les dessins resteront la propriété des concurrents.

VIII. Le jugement du concours se fera par un jury spécial.

POUR LA COMMISSION :

Le Secrétaire, Le Président,
TH. VAN HAESEDONCK. J.-B. MOENS.

Vingt-huit concurrents se sont présentés.

Voici les devises des différents envois :

1. Pro Patria ; 2. 1^{er} projet Labor, 2^e projet Constantia ; 3. Passe partout ; 4. En avant (4 projets) ; 5. Pro Patria ; 6. une lettre cachetée ; 7. Rust roest ; 8. Observore ; 9. Binnen en buiten ; 10. De wereld rond ; 11. Nieuws ; 12. Iets onder ons ; 13. Liberté ; 14. Etoile ; 15. Lg. N ; 16. Triangle dans un cercle ; 17. Als ik kan ; 18. Liefde voor alles wat kunst is ; 19. Secret et rapidité ; 20. Antwerpen ; 21. Moed ; 22. Vaderland ; 23. Audaces fortuna privat ; 24. Faute d'un point.

Ces propositions ont été soumises le 16 mai à l'examen du jury composé comme suit :

MM. K. Verlat, directeur de l'Académie d'Anvers ; J. de Brackeleer et Michiels, professeurs à l'Institut supérieur de l'Académie ; Hasse, architecte et Kennis, professeur à l'Institut Commercial d'Anvers.

Après une longue délibération le prix de deux cents francs ou une médaille de cette valeur a été décerné à l'unanimité, au projet portant le devise *als ik kan*, soumis par M. Emile Petitot de Boisfort lez-Bruxelles.

Les divers dessins qui ont été envoyés à l'Exposition y ont été exposés le dimanche suivant, 23 mai.



M. Petitot ayant bien voulu nous communiquer une épreuve de son timbre, nous en donnons ici la reproduction. Nous formulerons le même vœu que le jury, celui de trouver plus de ressemblance au roi, si le gouvernement

se décidait à adopter ce type.

Quelques renseignements avant de terminer.

Le projet d'une exposition de timbres s'est fait un peu au pied levé et à titre d'essai. — Nous avons entendu un anglais qui se lamentait de ce que cette première exposition n'eût pas eu lieu en Angleterre ; ce qui le consolait un peu, c'est qu'il en avait eu l'idée il y plus d'un an. — La première circulaire a été expédiée seulement le 24 mars ; néanmoins les résultats en ont été très favorables à tel point que l'Administration du Palais de l'Industrie se propose, l'an prochain, d'ouvrir une exposition plus importante qui comprendrait en même temps, tout ce qui se rattache aux timbres-poste, télégraphes et téléphones. Le gouvernement a promis son concours ; les divers gouvernements étrangers seront invités à y participer. On parle même d'un congrès timbrophilique !

Les collectionneurs qui n'ont pu prendre part à l'exposition de 1887, connue trop tardivement, ont donc le temps de se préparer à celle de 1888 et de venir disputer les récompenses qui seront accordées aux collections les plus méritantes. IGREC.

Bruxelles — Imp. J.-B. MOENS et fils, rue aux Laines, 48



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALGÈRES.

Les cartes-lettres ont été introduites en même temps aux Algères qu'en Portugal, ce que nous avons omis de dire :

25 réis, bistre et noir sur chamois, int. blanc.
50 — bleu — azur. — —

Il est à supposer que les nouveaux timbres 20 et 500 réis et la carte 20 réis ont été mis en usage en même temps qu'en Portugal (voir plus loin).

ALLEMAGNE (EMPIRE).

La carte avec réponse 5 + 5 pfennig existe avec les mots : *Wohnung (Strasse und Hausnummer)* :

5 + 5 pfennig, violet sur chamois.

Quant aux postes privées « ist kolossal » ce

qu'il y a de paru depuis peu. Voici toujours une faible partie de ce que nous connaissons.

BERLIN. Dans les premiers jours de Juillet le 2 pfennig, type reproduit tout récemment, a été mis en usage.

Une carte, type de petite dimension, avec *Stadtbrief*, en haut, a vu le jour en même temps. Elle a pour cadre deux filets dont un gros à l'extérieur et pour inscriptions : *Packfabrikart* :

Timbre poste 2 pfennig, brun-rouge.

Carte postale 2 — brun foncé, sur chamois.

BOCHUM. Voici le dessin de la carte dont nous parlions tout récemment.



De cette poste il y a encore une série de timbres d'un nouveau type. Livre couché dans un demi-cercle contenant : *Privat-Brief-Verkehr-Stadt-brief* ; en dehors, en haut : *Bochum* ; aux angles, un chiffre dans un



cercle et pfennig en haut et en bas :

- | | |
|-----------------------------------|---|
| 1 pfennig, outremer, piqué 11 1/2 | — |
| 2 — rouge, — | — |
| 3 — vert, — | — |
| 5 — violet, — | — |

Une autre série, antérieure dit-on, n'a pas été signalée par nous. Le type représente un chiffre dans un octogone ayant diverses inscriptions.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

- | |
|------------------|
| 1 pfennig, vert. |
| 2 — rose. |
| 3 — outremer. |
| 5 — rose. |



Il y a aussi une bande au type ci-contre :

2 pfennig, vert.

BOHN. Une compagnie express a émis le type ci-contre qui rappelle celui de diverses autres compagnies.

Au centre d'un cercle le chiffre de la valeur et pour inscription, autour : *Express packet Verkehr*; en bas, une banderole ayant : *C. Norrenberg-Bonn*.



Lithographiés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

- | |
|-----------------------|
| 5 (pfennig) vert-pâle |
| 10 — carmin |
| 20 — bleu-foncé |
| 30 — violet |
| 50 — brun |

CARLSRUHE. Changement de type. Au centre, une pyramide entourée de quatre révérentes. Légende : *Privat Beförderung Karlsruhe* et la valeur.

Imprimés sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

- | |
|------------------|
| 2 pfennig orange |
| 3 — vert |



CHEMNITZ. La carotte se montre ici dans toute sa splendeur et nous croyons qu'il ne faudra pas trop encourager cette poste si elle existe.



1^{er} type. Une valeur en trois couleurs !!!

- | |
|---------------------------------------|
| 2 pfennig, bleu, rouge, vert, piqués. |
| 3 — brun sur chamois. — |

2^e type. Même type portant les attributs du commerce en surcharge couleur :

- | |
|-----------------------------------|
| 2 pfennig, bleu, surcharge rouge. |
| 2 — — — — — noir. |
| 2 — rouge — — — |
| 2 — vert. — — — |

3^e type. Même que les précédents avec armoiries



en surcharge couleur :

- | |
|--------------------------------|
| 2 pfennig, bleu, surch. rouge. |
| 2 — — — — — noir. |
| 2 — rouge, — — — — — bleu. |
| 2 — — — — — noir. |
| 2 — vert, — — — |
| 2 — — — — — bleu. |

Les mêmes, surcharge renversée.

4^e type. Tête de femme dans un petit ovale. Il n'y en a que six valeurs dont une à 1 mark qui a été dorée comme pour certaines pilules difficiles à avaler.

- | |
|--------------------------------|
| 2 pfennig, orange, cadre bleu. |
| 10 — rouge, — vert. |
| 12 — vert, — rouge. |
| 20 — brun, — outremer. |
| 50 — argent, — noir. |
| 1 mark, noir, — or. |

Tous ces timbres sont piqués 11 1/2.

Le timbre 1 mark de Hammonia de Hambourg a reçu pour surcharge un caducée :

1 mark, vert, surch. noir.

La carte de la même compagnie Hammonia, 2 pf. noir, sert à toutes sauces...



La voici 1^{re} avec la surcharge armes dans un ovale et 2^e avec attributs de commerce, en noir et en rouge.

Puis une nouvelle carte lithographiée au même type mais avec l'inscription : *Hammonia Eil Karte* — *An — Breslau — Strasse n° Etage* et nom de ville, surchargé : *Eilbrief*. Le timbre a pour surcharge un caducée. Pourquoi ? Carotte et mystère !



10 pf. vermillon et noir sur chamois.

Il y a encore une foule d'autres choses : ce sera pour plus tard.

DANTZIG. Voici un timbre qui a été émis en Mai dernier.

La valeur est dans un ovale, en chiffres ; elle est répétée de même dans les angles :

2 1/2 pfennig, bleu s/ blanc gris-burelé.



A la même date, ont paru au type ci-contre, une bande de la dimension 337×52 mm, une carte sur chamois et un timbre, savoir :

Bande : 2 1/2 pfennig, violet s/ blanc
Carte : 2 1/2 — — chamois
Timbre : 2 — — blanc et jaune

DRESDE. De la carte avec large cartouche, il y en a avec réponse, les deux parties tenant par le haut, avec impression sur les 1^{re} et 4^e faces :

2 + 2 pfennig, vert sur chamois.

Un congrès timbrophilique ayant eu lieu, paraît-il, à Dresde, les 28 à 31 mai, la compagnie Hansa a fait paraître à cette occasion le timbre 3 pf. dans les couleurs suivantes :

3 pfennig, noir sur rose et vert.
3 — vert — — et jaune.
3 — brun — —

Puis une carte avec cartouche au milieu : *Internationaler etc.*, et un timbre 2 pf. de chaque côté ; enfin une carte avec réponse!! imprimée sur les 1^{re} et 4^e faces. Les timbres sont jaunes, la formule noire sur blanc.

Lorsque des philatélistes réunissent en congrès et encouragent la carotte au point d'imprimer un timbre en cinq couleurs (qui sait s'il n'y en a pas 10) et faire des cartes avec réponse, absolument

inutiles, il faut réellement désespérer de l'avenir.



La compagnie de factage a émis le timbre ci-contre ayant un chiffre dans une étoile et les inscriptions des autres timbres :

100 pfennig, rose violacé, piqué 11 1/2.

FRANKFORT S/MEIN. A l'occasion des fêtes du tir, la poste locale a fait paraître en juin dernier le type ci-contre montrant un tireur dans un cercle avec inscription ; en dessous, un chiffre dans un cercle ; de chaque côté, le millésime 1862-1887 ; à la partie supérieure : *Privat-Briefverkehr*.



Il y a deux impressions : rouge et verte. La première a servi gratuitement pour la correspondance du Comité des fêtes ; la seconde sert aujourd'hui pour le public.

Impression de couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

2 pfennig, rouge.
2 — vert.

Une carte de la même compagnie a vu le jour vers la même époque. Le timbre aux armoiries (aigle) dans un ovale est à droite, angle supérieur et à la gauche du timbre un grand cartouche contenant :

*Frankfurter
Privat-Briefverkehr
Correspondenzkarte.*

An — Hier — Strasse und Nummer :

2 pfennig, brun s/ chamois.

HANOVRE. Au commencement de juin il a paru une carte ayant le timbre, type des timbres-poste, à droite ; le cadre est formé d'une petite grecque. En haut : *Absender.....* ; en dessous :

*Mercur
Privat-Stadtbrief-Expedition
An — Hannover.*

Strasse u haus nummer :

2 1/2 (pfennig) bleu sur blanc.

HEIDELBERG. M. Kohlhaagen nous dit que les timbres reproduits, n° 292, ont été interdits parce qu'ils portaient l'inscription : *Privat-Stadt post*. Pour utiliser le stock imprimé, l'entrepreneur a ajouté depuis le 15 mars la surcharge couleur : *Privat-Briefverkehr*, qui a enfin apaisé la farouche administration des postes de l'Etat. Il y a donc :

- | | |
|----|-------------------------------------|
| 1 | pfennig, outremer, surch. violette. |
| 2 | — brigue, — |
| 3 | — violet, — noir. |
| 5 | — vert-jaune, — — |
| 10 | — jaune, — — |

Et pour ne plus avoir recours aux surcharges, M. Arnould a fait refaire son type ayant la nouvelle inscription. Il n'y a de paru que :

- | | |
|---|--------------------|
| 1 | pfennig, outremer. |
| 2 | — brigue. |
| 5 | — vert-jaune. |

Une nouvelle carte au type lion nous donne ce timbre à droite et une vue du Château d'Heidelberg à gauche. A la partie supérieure :

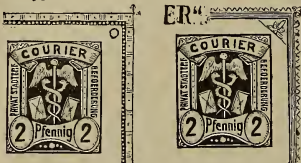
*Privat-Brief-Beförderung
Heidelberg*

Von G. Arnold. Gegr. 29 juli 1886.

puis : *An — Hier — Wohnung... N°.*

2 pfennig, bleu s/charmois.

MAGDEBOURG. Une avalanche de timbres et moult types :



Au type attributs du commerce, il y a un timbre non dentelé et piqué.

2 pfennig, brun sur blanc.

puis une carte avec réponse ayant pour chaque partie le cadre différent et imprimée :

- | | |
|----|------------------------------------|
| 1° | avec le recto paille, verso blanc. |
| 2° | — — blanc, — paille. |

L'impression est sur la 1^{re} et 3^e faces; le timbre est à droite :

- | | |
|-------|--------------------------------------|
| 2 + 2 | pfennig, violet sur paille et blanc. |
| 2 + 2 | — — — blanc — paille. |



Un timbre portant mercure en personne remplace le précédent : Il y a :

2 pfennig, carmin, vermillon, non dentelé et piqué.

Et des cartes avec réponse imprimées comme les précédentes :

- | | |
|-------|--------------------------------------|
| 2 + 2 | pfennig, carmin sur paille et blanc. |
| 2 + 2 | — — — blanc et paille. |

Enfin une carte ordinaire sans cadre :

2 pfennig, carmin sur charmois.

En voici d'autres :



Ces deux types forment, supposons nous, la série en cours ?

- | | |
|-------|--|
| 1 1/2 | pfennig, bleu sur blanc, piqué 11 1/2, |
| 2 1/2 | — — — vert — — — |

Puis encore des enveloppes, cartes et cartes-lettres au type ci-contre, dont le timbre est à droite.

Enveloppes. 3 pfennig violet, sur blanc
vergé 147 X 82 mm.

- | | | | |
|---|---|----|---------------|
| — | 3 | — | gris |
| — | — | un | 156 X 125 mm. |

Carte lettre 3 — — charmois.

- | | | | |
|-------|-------|---|--------|
| Carte | 2 | — | rouge. |
| — | 2 + 2 | — | — |



MAYENCE. Nous avons une série nouvelle au type ci-contre, dont il y a trois valeurs :



- | | |
|---|-------------------------------|
| 2 | pfennig, rose s/ vert, piqué. |
| 3 | — — — rose — |
| 6 | — — — jaune — |

Plus une carte au même type avec timbre à droite de l'inscription : *Mainzer Privat-Brief et Packet-Beförderung. — Bureau : Insel neben Café Neuf.*

2 pfennig, bleu sur charmois.

Un autre timbre nous donne une surcharge sur l'ancienne valeur, en chiffres, de chaque côté :

3 pfennig sur 2 pf. rouge et noir.



STETTIN. Les timbres de la défunte compagnie de Hambourg servent ici par la surcharge : *Stettin*, en noir, à la partie inférieure du 2 pfennig, vert-



gris; puis par *Stettin*, en haut et 3 en bas avec le mot *Hammonia* biffé; enfin par le mot *Stettin*, en haut et en bas et un chiffre 10 :

2 pfennig sur 2 pf., vert-gris, surch. noire.
3 — — — — — rouge.
10 — — — — — — —



Il y a encore la carte de la même compagnie, celle ayant in — *Strasse n° Etage* sur deux lignes; qui a le mot *Hammonia* biffé sur le timbre au lieu de l'entête *Briefbeförderung Hammonia*, il y a un dessin qui couvre cette inscription remplacée au dessus, en lettres gothiques par : *Stadbrieftörderung zu Stettin*, en noir :

2 pfennig, noir, surch. noire.

WIESBADE. Nouveau type ci-contre, ayant le



chiffre dans un ovale sous le mot *pfennig*; les angles portent un cor de poste au lieu d'un chiffre :

Il y en a cinq valeurs :

2 pfennig, vert sur blanc, piqué 11 1/2.
3 — brun — jaune, —
5 — rouge — blanc, —
10 — chocolat — — —
20 — outremer — — —

Une seconde série, nous donne un chiffre dans un carré, pour les valeurs suivantes :

5 pfennig, noir et blanc, piqué 11 1/2
10 — — — — — chamois —
15 — — — — — vert —
20 — — — — — rose vif —

ZITTAU. Emission de timbres par une compagnie de factage. Au centre d'un cercle ligné, le chiffre de la valeur et autour : *Express Packet — Beförderung*; à la partie supérieure, sur une bande-rolle : *Theodor Wuensch*; en bas : *Zittau*.

Imprimés en noir sur couleur, piqués 11 1/2 :

5 (pfennig), noir sur vert.
10 — — — — — rose.
20 — — — — — bleu.
30 — — — — — chamois.
50 — — — — — gris fer.
100 — — — — — lilas.

ANTIGOA.

Les timbres avec cadre octogone intérieur ont maintenant le filigramme CA et couronne et piqués 14 pour les valeurs :

2 1/2 pence, bleu.
4 — — — — — brun-rouge.

ANTILLES DANOISES.

Les cartes avec réponse 2+2 cents, ont actuellement six lignes d'adresse au lieu de quatre, dit l'I. B. J. :

2+2 cents, bleu sur blanc.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le 24 centavos, bleu foncé, au lieu d'être percé en lignes est depuis mai ou juin dernier, piqué 12. C'est à la suite d'une réclamation de l'administration des postes que cette modification a été apportée à ce timbre; elle le sera sans nul doute aux autres valeurs :

24 centavos, bleu foncé.

Ce timbre existerait aussi avec la surcharge noire *oficial* et le 60 centavos avec cette même surcharge en rouge :

24 cents, bleu foncé, surch. noire.
60 — — — — — noir, — — — — — rouge.

AUSTRALIE DU SUD.

Un mauvais point à M. Goutier. Le 10 shillings n'est pas bleu comme il nous l'a fait dire, mais *vert*, ce dont nous avons pu nous assurer.

L'I. B. J. fait connaître les couleurs des valeurs suivantes :

15 shillings, orange.
1 pound, bleu.
2 — — — — — brun.
2 — 10 — — — — — rouge.
4 — — — — — jaune.
5 — — — — — carmin.
10 — — — — — bleu laiteux.
15 — — — — — bronze.
20 — — — — — or.

D'après M. Goutier le 5 pounds serait gris cendré et on a signalé le 10 pounds comme or?

BELGIQUE.

Un obligé anonyme nous envoie la carte de

service de la future exposition de Bruxelles 1888.
Elle a pour inscription :

Concours International des Sciences et de l'Industrie
1888 Bruxelles 1888.

Carte postale de service
Postkaart.

M.

Les deux premières lignes sont noires, les trois suivantes vertes, moins les mots de service qui ont été ajoutés en noir.

En travers, à droite : *Ministère de l'agriculture*
de l'industrie et des
travaux publics.
Cabinet.

en impression bleue :

sans valeur, noir, vert et bleu.

COCHINCHINE.

L'Ami des Timbres a vu le timbre-taxe 30 c., des Colonies, avec la surcharge 20 cents et 1 franc qui aurait été appliquée l'an dernier :

20 cents sur 30 c., noir, surch. (?)
1 franc — 30 c., — — (?)

COLOMBIE. (ÉTATS-UNIS DE)



Voici deux timbres appartenant à la série portant la nouvelle dénomination. Le 2 centavos représente le maréchal Siare; le 20 centavos le général Narinos (don Antonio) tous deux héros de la guerre de l'Indépendance, nous dit-on. D'après Larousse ce dernier serait un aventurier américain, le premier Dictateur de la Colombie, né à Santa Fé de Bogota en 1769 et mort à Cadix vers 1822.

2 cents, rouge sur rose, piqué 13 1/2.
20 — violet — lilas, —

Ce dernier a *Republica* pour *Republica*.

DANEMARK.

Randers. Les timbres aux armoiries (voir type n° 289) ont reçu une surcharge à la main d'abord, lithographiée ensuite :

1 øre sur 3 øre, outremer, surch. noire.
2 — — 5 — rouge, — —

La surcharge à la main a le chiffre 1 et 2 plus gras, ce dernier a le trait horizontal du bas lequel trait est recourbé à la lithographie.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Au type connu, il arrive au nouveau filagramme, l'enveloppe format *official* 10 cents, imprimée sur quatre papiers différents :

10 cents, brun, saille, chamois, orange, bleu.

FAIRIDKOT.

L'enveloppe 1 anna n'a plus le papier azuré vergé, mais blanc; point de dessin à la paille :

1 anna, brun, surch. noire sur blanc vergé.

FRANCE.

La carte avec réponse 10+10 centimes a actuellement quatre lignes d'adresse et les mots : *réserve exclusivement* modifiés en *exclusivement réservé* :
10+10 centimes, noir sur bleu pâle.

Nous avons dit, d'après un renseignement de M. Le Roy d'Etiolles, qu'il existait deux variétés de surcharge de la carte pneumatique (voir n° 294). D'après un avis qui nous arrive de Paris, la soi-disant surcharge « rare », la plus petite, aurait été faite par un imprimeur dans le but unique de mettre en route notre correspondant, à qui des exemplaires annulés furent même montrés pour compléter la mystification.

Donc, sans valeur cette surcharge « rare ».

Aux termes d'un arrêté ministériel du 12 mai dernier, les commerçants ou industriels pourront vendre à prix réduit ou même délivrer gratuitement les enveloppes timbrées ou cartes sur lesquelles des annonces auraient été imprimées. Il y a cependant certaines formalités à remplir qu'énumère le dit arrêté.

Profitant de cette mesure « La Missive » a obtenu l'autorisation de vendre les cartes-lettres chez les débitants de tabac, par l'addition de réclames et annonces sur les deux faces intérieures et d'autres annonces ajoutées à un feuillet qu'il est défendu d'enlever. Ces cartes se vendent 5 centimes, ainsi qu'il est annoncé sur la face, en dessous de *carte lettre*, par les mots : *vendue 5 centimes*; au revers il y a en oblique :

Arrêté ministériel du 12 mai 1887

Autorisation ministérielle du 12 mai 1887

5 centimes sur 15 c., bleu, surch. bleue.

GIBRALTAR.

La carte à 1 penny est parue au type de celle à 1/2 penny (voir type 293) :

1 penny, carmin sur chamois.

GRIQUYLAND.

Nous avons vu, employés à l'usage postal, les timbres fiscaux suivants :

Type 1878. 1 shilling, bistre.

— 2 — vert-bleu.

— 4 — gris-bleu.

Type 1864 du Cap. 1 — noir-gris.

— 1 — surch. renversée.

GUATÉMALA.

Nous avons rencontré le 20 centavos, avec le cadre renversé :

20 centavos, orange et vert.

Le *Philatelist* constate la même erreur sur :

5 centavos, vermillon et vert.

GUYANE ANGLAISE.

La carte avec réponse a subi le même changement la carte ordinaire signalée n° 293 :

1+3 cents, carmin sur chamois.

GUYANE FRANÇAISE.



Le renseignement donné en Juin n'était pas complet, la surcharge donnant en plus de *Guy. franc.* et la valeur, un millésime. Il y aurait, d'après des communications qui nous parviennent de plusieurs correspondants :

Type liberté :

Avril 1887 0,25 sur 30 c. brun, surch. noire.

Type 1877, figures allégoriques.

Déc. 1886 0,05 sur 2 c., vert, surch. noire

Avril 1887 0,05 — 2 c., — — —

— — 0,20 — 35 c., noir s/orange.



Type 1881, figurine assise.

Déc. 1886 0,05 sur 2 c., brun, surch. noire

Le 20 centimes qu'on nous a montré 2, au lieu de Avril, ce mot ayant les deux premières lettres interverties et renversées, ainsi Avril.

GWALIOR.

L'enveloppe 1/2 anna nous parvient avec le timbre recouvert de la surcharge *noire* sur deux lignes rapprochées, au lieu de rouge ; les armoiries sous le timbre sont vert-jaune :

1/2 anna, vert, surch. noire.

HONGRIE.

Nous devons à l'I. B. J. la connaissance du type d'enveloppe ci-contre qui ne prendra cours qu'après épuisement de l'ancien type. Le timbre est estampillé à droite sur enveloppes 112×140 ^m/_m de papier gris mince, ayant en filigranne :

Magyar Kiraly posta. Il n'y aura qu'une valeur :

5 Kreuzer, carmin.

MACAO.

Le 80 réis est devenu la planche de saut de l'administration des postes, par l'addition d'une surcharge 5 (10, 20) réis, en noir et un trait sur la valeur primitive. Voir ci-contre :

5 réis, sur 80 réis, gris, surch. noir.

10 — — 80 — — — —

20 — — 80 — — — —

Le *Philatelic Record* publie à propos de cette émission, le document ci-après, extrait de la *Gazette officielle* de Macao du 7 Avril dernier. n° 50.

LE GOUVERNEMENT DE MACAO, TIMOR ET DÉPENDANCES,

Vu la nécessité dont j'ai été informé par le Maire des postes, de supprimer les inconvénients qui résultent dans le service des postes par suite de manque de timbres-poste des valeurs de 5, 10 et 20 réis.

Je trouve nécessaire d'ordonner que 30,000 timbres-poste de la valeur de 80 réis chacun soient transformés en valeur 5, 10 et 20 réis dans la proportion de 10,000 timbres pour chacune de ces nouvelles valeurs ; le département compétent devra dresser un rapport indiquant comment ce changement de valeur aura été opéré.

Les autorités auxquelles il incombe de prendre connaissance de la présente et de la mettre à exécution, doivent le faire.

Le Gouverneur de la Province,

Firminio Jose da Costa

Maison du Gouverneur. Macao 1^{er} Avril 1887.

« Un avis de la Cour du Trésor, dit notre confrère, daté du 13 Avril 1887, indique que cette conversion a été opérée en introduisant la nouvelle valeur en noir sur la couronne avec une barre sur la valeur originale. »

Les timbres furent émis le 18 avril.

MEXIQUE.

Signalé par M. H. Lubkert :

Une carte 5 c. à effigie ayant *Union postale universelle* sur le côté, au lieu de *servicio interior*.

NEVIS.

La carte 1 1/2 penny a le type effigie dans un cercle reproduit n° 290. Format 140 × 88 ^m/_m :

1 1/2 penny, brun-rouge s/chamois.

NORD DE BORNÉO.

Le 50 cents de 1883 aurait été surchargé 10 cents, au dire d'un confrère parisien :

10 cents sur 50 c., violet et noir.

NORVÈGE.



Tromsø. Un nouveau timbre a paru en Mai dernier. En voici le fac-simile que nous devons à M. Roussin. Le renne est sur fond rose; le cadre est bleu.

Lithographié et imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 :

2 øre, bleu et rose,

NOUVELLE RÉPUBLIQUE DE L'AFRIQUE DU SUD.

Le *Philatelist* signale avec timbre humide sans date, et probablement avec armes en relief ? :

6 pence, violet sur jaune.
1 shilling, — — —

Les timbres à date ont reçu la surcharge armoiries en relief, au dire de l'*I. B. J.* :

1 penny, violet s/bleu, armes en relief.
1 — — s/paille, — — —

PARAGUAY

Nous avons reçu les timbres suivants au type reproduit antérieurement :

1 centavos, vert
2 — carmin
7 — brun
10 — lilas
15 — orange
20 — rose

Leur émission et celles de bandes et enveloppes sont annoncés par les documents suivants :

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Il est annoncé que la Direction Générale des postes et télégraphes, à partir de cette date, met en circulation pour l'affranchissement des correspondances postales, les valeurs suivantes :

Timbres de cinq centavos couleur bleue piqués et lithographiés sur bon papier. Des enveloppes de lettres portant un timbre de cinq centavos de couleur bleue lithographiés.

Des bandes postales pour journaux avec un timbre de deux centavos couleur ponceau et lithographié.

Ascension, 7 mars de 1887.

José R. Maço.
Directeur Général.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

Il est annoncé que la Direction Générale des Postes, à partir de cette date, met en circulation, pour l'affranchissement de toutes espèces d'objets postaux, les valeurs suivantes :

Timbres de un centavo, couleur verte.
— deux — — ponceau.
— sept — — café.
— dix — — violet.
— quinze — — orange.
— vingt — — rose.

Tous seront perforés et lithographiés sur papier de bonne qualité (de fil fin), ils auront dans la partie supérieure les armoiries nationales et dans l'inférieure un grand chiffre indicatif de la valeur du timbre en centavos, avec l'inscription suivante : *Union postal universal Paraguay.*

Ascension, 28 Mai 1887.

Le Directeur général,
José R. Maço.

PAYS-BAS.

Les *timbres-taxe* 5 et 10 cent qui manquaient à la série des timbres bleus et noirs sont enfin de ce monde, depuis juin passé :

5 cents, bleu et noir.
10 — — —

PORTO RICO.

Nous avons dit que la planche des timbres 8 c. de p. brun contenait un timbre de 3 c. C'est une erreur. C'est la planche des 3 c., qui, imprimée d'abord en jaune et aujourd'hui en brun, contient la faute 8 c., ce qui est bien différent. Il y aurait par conséquent pour erreurs, les 8 c. jaune et 8 c. brun.

PORTUGAL.

De nouvelles réimpressions viennent de nous arriver.

Emission de 1853. La réimpression de 1864 montrait au 5 réis, quelques petites différences dans les ornements; la bouche était entrouverte et le chignon n'avait que la première partie de la boucle en tire-bouchon. Aujourd'hui la bouche est fermée et il y a suppression complète de mèche au chignon.

Les autres valeurs n'offrent rien de remarquable si ce n'est leur impression qui est fort belle. Le papier est blanc mat satiné; non gommés :

5 réis, brun, brun-rougeâtre.
25 — bleu ciel.
50 — vert-jaune vif.
100 — lilas.

Emission de 1855. — Le 5 réis a le cadre refait; les ornements, traits au dessus des angles, au lieu de former un nœud ouverts les ont simplement courbés; le chiffre est plus large du bas, l'S de *Réis* est plus fermé du haut et l'e de *Correio* est plus étroit. La couleur n'est plus brun-rouge (acajou) mais brun.

Le 25 réis est du type avec cadre refait. Il a, avec les valeurs 5, 50 et 100 réis, le papier blanc mat satiné et l'impression soignée; non gommés :

5 réis, brun.
25 — bleu ciel.
50 — vert-jaune vif.
100 — lilas.

Emission de 1856. Les 5 réis, brun, et 25 réis, bleu, n'ont subi aucun changement dans le type. Ce dernier est avec le réseau serré et non du cadre refait :

Papier blanc mat satiné, non gommé, belle impression :

5 réis, brun,
25 — bleu.

Emission de 1857. Le 25 réis, rose, qui doit avoir le cadre refait a été imprimé sur le type de 1856 avec réseau serré. Même papier que les précédents :

25 réis, rose.

Emission de 1862/64. Ne diffèrent des timbres authentiques que par le papier blanc mat satiné non dentelés :

5 réis, brun.
10 — jaune-orange.
25 — rose.
50 — vert-jaune.
100 — lilas.

L'épreuve que nous avons du 5 réis a le chiffre contre le dessin de gauche ; il est probable que la variété où le chiffre en est éloigné existe aussi, puisqu'elle se trouvait autrefois sur la planche de ces timbres.

Emission de 1866. Toutes les valeurs ont été réimprimées sur le papier des précédents :

5 réis, noir. 50 réis, vert-jaune.
10 — jaune. 80 — orange.
20 — bistre, 100 — lilas.
25 — rose. 120 — bleu de ciel.

Emission de 1868. Semblables aux précédents et en plus :

100 réis, violet.

Emission de 1870/84. Existents tous sur le même papier, les 120 et 150 réis en bleu de ciel au lieu de bleu terne. Sont excepté cependant les 5, gris, 10, vert, 20, carmin, 25, bistre, 50, bleu, 500 et 1000 réis noirs.

Le *Diario de Governo* a publié le décret suivant :

Etant de nécessité reconnue de remplacer les timbres d'affranchissement des taxes de 20, 25 et 500 réis, aussi bien que les cartes postales internationales de 20 réis, Sa Majesté le Roi en le secrétariat du Ministère des travaux publics, Commerce et Industrie, s'est déterminé, usant de la faculté consignée dans le n° 3 de l'article du décret ayant force de loi du 29 juillet passé, à adopter les dispositions suivantes :

1° Les timbres d'affranchissement de taxes de 20, 25 et 500 réis au nouveau type, ainsi que les nouvelles cartes postales internationales de la taxe de 20 réis, seront mis en vente dans l'étendue du royaume des îles Açores et Madère, à partir du 1^{er} juillet prochain.

2° La fourniture, l'échange des nouveaux timbres seront faits en conformité des dispositions des instructions réglementaires qui font partie du décret du 3 février dernier publié dans le *Diario de Governo*, n° 31 du 10 de ce mois et des dispositions du chap. 3 des instructions pour le service de comptabilité des postes, télégraphes et phares approuvé par décret du 23 avril 1886.



il a été imprimé en violet :

20 réis, rose, piqué 12 1/2.
500 — violet, — 13 1/2.

Au moment de mettre sous presse, nous recevons le 25 réis, qui est en cours dans quelques localités, type rappelant le 25 réis brun :

25 réis, violet vif.

La carte n'est pas bien belle. Elle a un cadre de mesure mesurant 125 X 65 mm avec timbre à gauche et pour inscription :
Union postale universelle.

Carte postale.
puis quatre lignes d'adresse et côté réservé à l'adresse dans l'angle gauche inférieur :

20 réis, carmin s'chamois pâle.

PUTTIALLA.

Les timbres de service 1/2 anna ont la surcharge *Puttialla State*, en rouge, sur deux lignes et service en noir :

1/2 anna, vert, surch. rouge et noire.

RUSSIE.

Bielozersk. Le 1^{er} juin dernier a été émis en quatre variétés sur une ligne horizontale le type ci-contre destiné à vivre ce qui vivent les roses. Il y a 24 timbres à la feuille sur six rangées horizontales, les trois dernières renversées par rapport aux trois premières. On peut donc avoir 4 têtes bêtes à la feuille :



2 kop., orange, bistre, sur blanc.

Charkoff. (Charkoff). On ne sait pas trop s'il faut ou non surcharger les timbres de la grille

d'autrefois. Voilà qu'elle reparait sur les timbres de 1886 avec tête de cheval :

5 kops, rouge-carmin, surch. noire.

Gadiatsch (Poltava). Le 23 Avril dernier est le jour mémorable où le type ci-contre a été en usage. St-Georges n'a pas de bouche; il terrasse mélancoliquement le dragon, dans un ovale ayant pour inscription : *Gadiatskoi zemskoi Potschty* (Poste rurale de Gadiatsch); la valeur est en chiffres, dans les angles inférieurs.

Lithographiés en couleur sur blanc, non dentelés :

3 kopecks, rose
3 — vert-jaune.

On ne nous a pas donné le temps d'annoncer le type ci-haut et voici déjà un autre type, plus laid encore, imprimé en deux couleurs, le centre outremer, le cadre rose.

Lithographié sur papier blanc, non dentelé.

3 kopecks, rose et outremer.

On nous écrit qu'il a été émis le 9 Juin dernier. *Lgoff* (Koursk). Changement de couleur du timbre de 1884. De chamois qu'il était, le fond du timbre devient actuellement ardoise :

5 kopecks, noir, rouge, vert et ardoise.

Loubny (Poltava). Nous annonçons, no 293, un nouveau 5 kop., rose, lequel a déjà fait place à un autre, créé à son type. Voici le signalement du nouveau venu :

Chiffres des angles à tête droite au lieu d'être courbée; *Posta* non ponctué; N° avec un trait au lieu de deux en dessous de o; plus bas : une ligne horizontale qui n'est pas ornée (?) au milieu; les lignes formées en losange sont verticales ici :

5 kopecks, rose.

Porchow (Pskoff). Voici un charmant timbre qui vient d'être émis. Il a les armoiries dans un écu et a pour inscription, en haut : *Zemskaja Potschta* (Poste rurale); en bas : *Porchowskago Oujesda* (de l'arrondissement de Porchow); dans les angles, un chiffre.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, bleu foncé.



Tschembar (Benza). Nouveau type où le fond est formé de losanges allongés; la couronne est plus petite, les chiffres sont différents ainsi que tous les détails de copie du type supprimé :

5 kopecks, vert pâle et noir.

A été émis le 20 mars 1886.

SAINT-CHRISTOPHE.

Les cartes 1 et 1 1/2 penny ont actuellement le type des cartes des colonies anglaises avec effigie dans un cercle :

1 penny, carmin sur chamois.
1 1/2 — brun — —



Dans un moment de pénurie les timbres à 1/2 penny, sont devenus 1 penny par la surcharge *one penny* et la valeur primitive biffée en noir :

1 penny, sur 1/2 p. vert et noir.

SAINTE HÉLÈNE.

Le 3 pence est violet vif; filagramme C A et couronne; piqué 14 :

3 pence, violet vif, surch. noire.

SALVADOR.

M. Diena nous envoie le 1 centavo, avec surcharge : *Contrasello* en noir, mais d'un autre type. L'écusson est plus large, moins élevé; les branches montent à peu près à la hauteur de l'écu et ont une étoile à huit branches en dessous, au lieu d'un fleuron; enfin les lettres sont plus grandes et le cercle a 14 1/2 mm au lieu de 13 :

1 centavo, vert, surch. noire.

L'enveloppe 5 centavos, dont nous avons reproduit le type il y a peu de temps, représente le général Morazan; le 10 cents nous donne..... le portrait d'une indienne. Il est bon d'être prévenu.

Ces enveloppes devant être imprimées sur commande, il faut donc s'attendre à voir surgir des variétés à l'infini.

SAMOA.

Nous avons reçu ces timbres et vu des oblitérés qui sont bel et bien authentiques, quoiqu'en pense Arthur. Ils ont le filagramme des timbres actuels de la Nouvelle Zélande, c'est à dire étoile et N. Z, ce qu'il n'est pas aisé de découvrir sur tous les timbres.

La série de 1877 a été imitée d'une façon assez réussie. Au dessus de *Postage*, les trois points blancs

doivent être d'inégale grosseur : à la contrefaçon ils sont d'égale grosseur ; en dessous de M de Samoa il faut deux points vers la droite : à l'imitation il y en a trois posés régulièrement sous la lettre M. Enfin le piquage est 11 1/2 aux timbres faux au lieu de 13.

SUÈDE.

Les cartes avec réponse ont actuellement pour 2^e ligne, à la première partie, les mots « med betalt swar » et « svar » pour la 2^e partie, au même endroit :

5+5 öre, vert sur blanc.

TRANSVAAL.

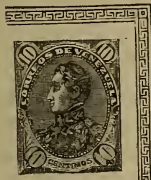
Le 2 pence est olive depuis le 1^{er} Mai dernier :

2 pence, olive.

VENEZUELA.

Les derniers 5 centimos, *escuelas*, qui nous arrivent, sont lithographiés et forment un dessin nouveau exécuté d'après le même timbre gravé ; ils sont d'impression locale. Moins bien imprimés, il ont la teinte d'un vert pâle, le papier cotonneux et le piquage : 11

5 centimos, vert pâle.



Les cartes ont actuellement le timbre imprimé à gauche avec cadre comme le type que nous reproduisons ici. Il y en a deux valeurs pour l'union postale universelle.

10 centimos, bleu sur bleu-pâle.
10+10 — vert — chamois.

VICTORIA.

On nous informe que les valeurs de timbres de 1 pound et au dessus sont actuellement comme suit :

Shillings 20. 25. 30. 40. 45.

Les autres valeurs restent comme nous l'avons dit n° 271.

Quelques valeurs de timbres de chemins de fer viennent de nous arriver. Dimension 82 mm sur large sur 48 de haut.

1^o Aux armoiries de la Grande Bretagne et l'inscription : *Victorian Railways*, puis la valeur et un avis de quatre lignes ; cadre variant pour chaque valeur.

Imprimés sur papier blanc au filagramme V et couronne, piqués 12 1/2 :

1/2 penny, brun-violet.
8 — violet vit.
10 — bistre-jaune.

2^o Effigie de Victoria dans un petit cercle entre les mots : *Victorian Railways*, même avis qu'aux précédents mais sur huit lignes ; dans l'angle inférieur gauche le chiffre 1d ; cadre formé de grecques.

Imprimé en noir sur papier de couleur au filagramme V et couronne, piqué 12 1/2 :

1 penny, vert.

Les timbres de Madagascar.

M. Maury a une façon toute particulière de discuter. Quand, par aventure, il s'y décide, ce n'est pas à MM. Pierre, Paul ou Jacques qu'il répond, c'est à M. On. « On nous accuse de pessimisme » ; « On nous accuse de faire beaucoup de bruit » etc. etc. C'est du reste encore la même tactique qu'il a adoptée pour faire son journal. Voit-il chez un confrère un.....fruit qui lui convient, il s'en empare sans façon et le sert comme de provenance directe des jardins de l'hôtel des timbres, ce qui fait, qu'il peut dire, à l'instar de Figaro : « il n'y a pas de coup de piston, il n'y a pas de nouvelle, voulons-nous dire, qui n'émane de votre serviteur Maury ».

Entre deux représentations de son théâtre guignol, l'ami Arthur s'est senti quelques velléités de fulminer contre les timbres de Madagascar trop encombrants dans un album. Il a donc saisi l'occasion qui se présentait à lui de publier la lettre de M. G. Campbell résumant celle que celui-ci avait reçue du Consul général à Tamatave.

Il est certes fort louable de chercher à garantir les amateurs contre toutes les carottes qui surgissent à chaque instant. Mais il nous semble étrange de voir mettre à l'index les timbres de Madagascar, admis généralement comme bons, tout cela parce qu'il a plu à un Consul ignorant mais général, de dire : « Ces timbres n'existent pas et n'ont jamais existés ».

Cette réponse du Consul, nous la connaissons depuis longtemps. Elle a été faite textuellement à un officier français, vers août 1886, lorsqu'il se présenta dans les bureaux du Consulat à Tamatave, le *Timbre-Poste* à la main où le type se trouvait reproduit.

Ainsi voilà un Consul... général à qui l'on présente un timbre qu'il déclare immédiatement faux. Il le voit revêtu du cachet du consulat, ce qui ne l'émeut pas, et c'en est qu'un an après qu'il s'aperçoit que le timbre a existé comme on le verra par la lettre suivante. Quant à faire une enquête comme tout le lui commandait, il n'y a seulement pas songé.

Voici la lettre.

Cher monsieur Campbell,

Depuis ma dernière lettre j'ai trouvé que des timbres-poste semblables à ceux dont vous m'avez envoyé un exemplaire ont été en existence dans la capitale, mais comme ils ne sont pas autorisés, j'ai ordonné qu'on en cesse la vente.

Croyez-moi etc.

Tamatave 1^{er} Mai 1887.

JOHN G. HAGGARD.
Consul général d'Angleterre.

Antérieurement à cette lettre, M. le Consul général déclare que les lettres et paquets d'Antanamarive passent par son consulat et que jamais ils n'ont été revêtus de timbres. C'est un peu hasardé, nous semble-t-il.

Si le courrier consulaire pour l'Europe, voie de Maurice ou Réunion passe par Tamatave, il est certain qu'il est empaqueté et cacheté comme cela se fait partout et toujours. M. le Consul général n'a donc pas l'occasion de s'assurer s'il y a ou non des timbres sur la correspondance.

Quant à ordonner la cessation de la vente des timbres, nous croyons que M. le Consul général n'en a pas le droit, et à la place du Consul d'Antanamarive, nous l'enverrions carrément promener.

Les timbres émis à Antanamarive ne sont pas des timbres-poste destinés à affranchir ; leur présence n'a d'autre but que de constater ce qui a été payé au consulat de cette ville et selon que les lettres ou paquets sont acheminés voie de Maurice ou de la Réunion, ils sont affranchis dans ces dernières îles d'après la valeur des timbres Madagascar qu'on y a collé par un des angles. Le correspondant de Maurice ou Réunion en détachant ces timbres a ainsi une reconnaissance de dette de la part du Consul.

Ces timbres ne sont donc que des bons de remboursements et s'il plaît aux correspondants du Consul d'Antanamarive de les accepter, cela ne regarde nullement M. le Consul général qui n'a à intervenir que lorsqu'il y a fraude.

Comme il n'a été donné aucune bonne raison pour faire croire à la fausseté des timbres de Madagascar, nous continuerons à les considérer comme bons. Nous est avis qu'un Consul peut être aussi honorable qu'un Consul général et que la loyauté ne se jauge pas d'après le rang qu'on occupe.

Maitre Arthur, conviendra peut-être qu'il ne s'agit pas, comme dans cette circonstance, de lancer un pétard à tout hasard, et qu'il vaut toujours mieux attendre le moment psychologique.

Les timbres de Bokhara.

De passage à Téhéran, j'ai lu, chez un ami, dans



le *Timbre-Poste*, une note relative aux timbres de Bokhara. Comme je me trouve à proximité de ce pays, je puis vous donner quelques renseignements sur les timbres y employés.

A Bokhara, il n'y a pas, à proprement parler, une poste du Gouvernement. L'Emir de Bokhara a donné le droit d'établir une poste pour l'expédition des lettres, colis et groupes dans l'intérieur du pays, à un marchand qui, actuellement a installé des communications assez régulières entre Bokhara, Khiva, Kavta-Kourghan et Tschurdjouy sur l'Amou-Daria. Cependant, il est à peu près certain, que le chemin de fer russe qui traverse déjà la distance entre Ouzoun-Ada et la frontière de l'État de Bokhara, aille bientôt jusqu'à Samarquande, en traversant le Bokhara, ce qui placera la poste entièrement entre les mains de la Russie dont les timbres seuls seront employés.

Actuellement on emploie à Bokhara les timbres suivants :

Rouge à 11 poul.
Vert — 22 —
Lilas — 65 —

L'argent de Bokhara n'est pas l'anna de l'Inde, mais le *Tenga* ou 25 kopecks de Russie. Il rappelle l'ancien Kran de Perse, mais il est de plus petite dimension. Le *Tenga* vaut 65 poul et varie suivant l'usure jusque 64 et 63 poul.

Les poul sont des petits morceaux de cuivre jaune ou bronze, très mal faits et ne présentant presque aucune empreinte.

Quant aux timbres, confectionnés d'une façon très primitive, à la main, ils n'ont guère d'emploi et sont assez rares. Comme il est très peu de russes, sauf quelques employés, qui visitent ce pays, il est très probable que ces timbres resteront rares, vu la difficulté à se les procurer.

Espérant que ces détails auront quelque intérêt pour vos lecteurs, je vous prie d'agréer, cher Monsieur, mes salutations très empressées.

DE SEMENOFF.

Société timbrophilique à Bruxelles

Il s'est formé à Bruxelles une section de l'Association internationale des Philatélistes de Dresde, ayant pour titre « Les Timbrophiles ».

Inutile de faire connaître le but de la société : c'est celui de toutes les sociétés timbrophiliques.

Bruxelles — Imp. J.-B. MORNÉ et fils, rue aux Laines, 48.



Abonnement par année

PRIN UNIFORME POUR TOUS PAYS: 6.00
LE NUMERO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).

La spéculation des timbres de postes privées s'accuse si effrontément que nous renoncerons à les faire connaître si ce scandale ne cesse bientôt.

Résignons-nous encore cette fois à signaler les émissions suivantes.



APOLDA. Voici un timbre aux armoiries, de la compagnie de factage d'Apolda. Inscription : *Express-packet-Verkehr-Apolda*; chiffre aux quatre angles.

Lithographié et imprimé en couleur sur blanc, piqué 10 :

5 pfennig, vert-jaune.

BARMEN-ELBERFELD. Nous recevons de M. F. Von Schell, les lignes suivantes :

« Depuis le commencement de juin cette entreprise fut ruinée par suite du manque de confiance

et de travail. L'entrepreneur, comme premier signe de vie, émit la carte bien connue dont il n'y a rien à dire, si ce n'est que le bas prix fut le commencement de l'agonie de cette poste. En effet il n'est guère possible de se charger, pour 2 pf., de la remise d'une carte dans un pays montagneux comme ici.

» L'entrepreneur ayant à Mannheim un établissement analogue, une partie des cartes de cette localité fut destinée au service Barmen-Elberfeld. Le timbre fut recouvert d'un timbre 3 pf. brun de Mannheim et mis en circulation dans la vallée de Wapper. Le mot *Mannheim* fut biffé sur la carte et au-dessus de *Privat Brief-Beförderung* on ajouta en bleu : *Abtheilung Barmen — 32 Karlstrasse 32*. Ces cartes ayant des annonces sur la 4^e face, elles furent biffées le plus souvent par une croix.

» Par économie, les cartes d'Elberfeld reçurent le timbre coupé en deux de 2 pf. bleu avec et sans surcharge rouge ».

Le même correspondant nous a montré le 2 pfennig rouge surchargé 1 1/2 en noir :

1 1/2 sur 2 pf., rouge et noir.



La dernière émission des timbres de cette compagnie est au type ci-contre dont il y a deux valeurs :

2 pfennig, rouge, piqué 11 1/2.
3 — — —

BOCHUM. Les émissions ? se suivent avec une rapidité vertigineuse. Voici trois nouveaux types. Mercure debout dans un ovale et renfermé dans un rectangle ayant de chaque côté : *Privat-Brief-Verkehr*; en haut : *Bochum*; en bas, un chiffre dans les angles et *pfennig* entre eux :



1 pfennig, vert, non dentelé.
2 — lilas —
3 — carmin —
5 — outremer —

Les mêmes, piqués 11 1/2.



Le 2^e type est un losange ayant la tête de Mercure au milieu, dans un cercle; de chaque côté: *Bochum*; en haut: un cor de poste; en bas: *Privat-Brief-Verkehr*; en bas: un chiffre sur une lettre :

1 pfennig, bleu et rouge.
2 — vert —
3 — violet —
5 — bistre —

Le 3^e type paru le 15 août, représente la douce colombe messagère dans un ovale; cadre rectangulaire ayant pour inscription: *Privat Stadtpost Bochum pfennig*; un chiffre aux quatre angles :



1 pfennig, vert, piqué 11 1/2.
2 — violet, —
5 — outremer, —
10 — rouge, —



Les cartes n'ont pas été oubliées. Voici d'abord un 1^{er} type ayant un chiffre dans un rectangle orné :

2 pfennig, noir sur chamois pâle.

Un 2^e type représente assez ridiculement la tête de Mercure dans un petit rectangle renfermé dans un cercle uni portant à l'intérieur : *Privat — Brief — Verkehr — Bochum*; chiffres dans les angles supérieurs :

2 pfennig, noir et rouge sur chamois.
2 — — — — — jaune.

CHEMNITZ. La plaisanterie continue. Voici d'abord le type du timbre dont nous connaissons les valeurs suivantes :



2 pfennig, rose sur blanc, piqué 11 1/2.
3 — vert — —
3 — rouge sur jaune, —
10 — blanc — —

Puis une carte ayant pour inscription : *Briefbeförderung Hammonia Briefkarte* avec timbre dans un cercle comme ci-contre :

2 pfennig, brun sur chamois.
2 — vert — —
2 — bleu — —
2 — rouge — —
10 — violet — —



Cette dernière avec Eilkarte.

CREFELD. La carte est lithographiée et a les mêmes inscriptions que celle typographiée, le timbre reste à droite :

2 pfennig, vert sur chamois.

FRANCFORT SUR MEIN. La *privat circular Beförderung* a fait paraître dans le courant de juin des cartes postales à 1 pfennig, timbre à droite, qu'elle vend 2 pf., le carton ayant la valeur du timbre.

Il y en a pour tous les goûts :



1	pfennig, noir sur jaune d'or.
1	— — — gris foncé.
1	— — — rose vif.
1	— — — bleu vif.
1	— — — vert.
1	— — — rose violacé.

Il y a une enveloppe de papier paille :

1 pfennig, noir sur paille, 156x124^{m/m}.

Cette même poste, jalouse des lauriers remportés à l'occasion des fêtes du tir par la poste concurrente, a imaginé de faire paraître, dans le courant d'août, le type ci-contre à l'occasion des fêtes organisées par le cercle des vélocipédistes.... Le type n'est pas beau, mais pour l'usage qu'on veut en faire, il paraît qu'il l'est assez. Le tout est de savoir si les amateurs continueront à se laisser rançonner. Notons que ces timbres sont destinés aux circulaires seulement et qu'on en a mis en usage que juste ce qu'il faut pour faire croire à une émission sérieuse :

1	pfennig, bleu, centre rose
1	— — — piqué 11 1/2.

La « Francfurter Privat Briefverkehr » a émis à la même époque une carte, type aux armoiries, de 2 + 2 pfennig imprimée sur les 1^{re} et 4^e faces, comme la carte ordinaire :

2 + 2 pfennig, brun sur chamois.



HAMBURG. Une poste semble s'être reconstituée dans cette ville : l'insuccès de Hammonia ne l'a pas empêché.

Voici le nouveau type, dont il existe :

3 pfennig, rouge sur blanc, piqué.
plus 2 autres cartes au même type et pour légende, sur la formule : *Stadt-Briefbeförderung Briefkarte*.

2	pfennig, brun sur chamois.
3	— — — bleu —

Une autre série, type vaiseaux dans un cercle ayant pour inscription : *Stadtbriefbeförderung Hamburg*; dans les angles un chiffre.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

2	pfennig, vert.
3	— — — bleu.



METZ. Les timbres provisoires ne sont plus. Le type des cartes-lettres a été utilisé pour en faire des timbres *définitifs*!!! Les exemplaires qui nous parviennent et « qui deviendront rares » parce qu'ils ne sont pas dentelés, sont au nombre de 7, savoir :

1/2	pfennig, jaune-serin sur blanc.
1 1/2	— — — jaune-orange. —
2 1/2	— — — vert. —
5	— — — violet. —
10	— — — rouge-orange. —
15	— — — brun. —
20	— — — brun-violet. —

Par ces valeurs, l'entrepreneur pourra faire ses frais et se la couler douce si les amateurs encouragent ces émissions.

STRASBOURG. Au type cathédrale, il a paru en juillet dernier :

Bande.	2	pfennig, violet sur blanc, 324 x 49 ^{m/m} .
Enveloppe.	2	— — — noir — bleu 155 — 125 —
—	3	— — — — — 131 — 116 —
—	10	— — — orange — — 155 — 125 —

WIESBADE. Les timbres, chiffre dans un ovale, de « Privat-post » ont reçu la surcharge noire suivante :

2	sur 1 1/2	pfennig, brun sur rose.
3	— 1 1/2	— — — — —
3	— 2	— — — — — jaune.



ZITTAU. Voici le dessin des timbres que nous avons décrit le mois passé.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Le 5 shillings du Cap devait inévitablement recevoir la surcharge. On l'annonce en petits caractères :

5 shillings, orange, surch. noire.

Signalé par le *Philatelic Record* les bandes et cartes du Cap de Bonne Espérance ayant une petite surcharge de 7 et 14^{m/m} :

Bandes :	1/2 p.	vert-bronze et noir sur manille.
—	1	— brun-rouge — — —
Cartes :	1	— — — — — blanc.

Il nous arrive quelques timbres rappelant certains fiscaux anglais et destinés à remplacer les timbres du Cap surchargés.

Le 1^{er} type à l'effigie de Victoria dans un rectangle aux coins coupés et portant la valeur ; en bas, un cartouche contenant sur trois lignes : *British Bechuanaland Postage & Revenue* en noir.

Un 2^e type a le rectangle allongé et a la même effigie dans un ovale avec valeur ; en bas, un cartouche portant l'inscription du précédent :

1 penny, lilas, surch. noire.
3 — — — —
6 — — — —
1 shilling, vert — —

Nous reproduirons les deux types le mois prochain.

BULGARIE.

M. Goutier possède au type connu :

20 stot., bleu pâle.
50 — vert-bleu.

Le timbre-taxa est actuellement piqué 13 1/2 écrit l'I. B. J :

25 stotinki, carmin.

CEYLAN.

L'I. B. J. signale l'emploi actuel de l'enveloppe 5 cents semblable au type 4 cents et ayant le papier blanc vergé :

140 X 78 mm 5 cents, outremere.

COCHINCHINE.

Une variété du 25 centimes, noir sur rose, a une triple surcharge : deux petits 5 l'un sur l'autre et un grand 5, puis C. CH en double :

5 centimes sur 25 c., noir s/rose et noir.

DANEMARK.

Les cartes à 10 øre ont depuis le 10 août l'inscription : *Verdenspostforeningen* — (Union postale universelle — Danmark — Brevkort (carte postale) — *Paa denne Side Skrives kun Adressen* (côté réservé à l'adresse)).

10 øre, carmin s/chemois.

Les cartes à 5, 5 + 5 et 10 + 10 øre subiront le même changement dans leur inscription.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Vers le 15 juin 1887, le Département commencera l'émission d'un nouveau type des timbres ordinaires one cent dont voici une description. Le centre du timbre consiste en une effigie en buste de Benjamin Franklin (d'après l'original de Caracci) regardant à gauche dans un disque ovale sur fond ombré, la partie inférieure de l'ovale est bordée de perles et la partie supérieure d'un cadre courbé contenant en petites lettres blanches, les mots

Le 1 cent a été remplacé dans le courant de juin par le type ci-contre. Le *Philatelic Record* publie à propos de ce timbre, le document ci-après :

DÉPARTEMENT DES POSTES - BUREAU DU MAÎTRE GÉNÉRAL DES POSTES
Washington D. C. 23 Mai 1887.

« United States Postage ». Le tout est gravé en ligne sur cartouche en forme d'écu à base de pyramide tronquée portant les mots « one » et « cent » de chaque côté du chiffre 1. La couleur du timbre est bleu outremere et son aspect général est quelque peu semblable au timbre maintenant en usage.

« Avant de commander des fournitures des nouveaux timbres, les maîtres des postes sont invités à épuiser leur stock des anciens, qui continuent à être en cours. En aucun cas les anciens timbres ne pourront être envoyés au Département pour rachat ou échange.

WILLIAM T. VILAS.

Maître général des postes.

Impression de couleur sur papier blanc, piqu. 12:

1 cent, outremere.

Le *Philatelist* annonce au nouveau filagramme les enveloppes suivantes : de 10 cents, savoir :

formats : 81 X 134 sur blanc et jaune.
83 X 140 — — et orange.
89 X 160 — orange et bleu.
96 X 172 — — —

On nous écrit que le 10 septembre paraîtront de nouvelles enveloppes au filagramme récemment adopté, comme suit :

1 cent, bleu,	Franklin.	Nouveau dessin.
2 — vert,	Washington.	—
4 — carmin,	—	—
5 — bleu,	Garfield.	—
30 — brun.	—	Ancien dessin.
90 — pourpre.	—	—



Depuis le commencement de 1883 la *Northern Mutual telegraph company* a fait usage pendant peu de temps, nous écrit M. W. P. Brown, du timbre ci-contre dont il y avait quatre valeurs imprimées uniformément en bistre. Les feuilles portaient sept rangées horizontales de cinq timbres répartis ainsi : 10 à 25 c. ; 5 à 20 c. ; 10 à 10 c. et 10 à 5 c. Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 1/2 :

5, 10, 20, 25 cents, bistre.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Tolima. Il paraîtrait que M. Michelsens a pris à cœur de prouver que les timbres 5 pesos, brun-jaune ; 50 cent, (étoile) et 5 C. cubierta, jaune qu'il avait condamnés, sont réellement faux.

Il a reçu une lettre de M. Juan de la Cruz Legama, le trésorier des finances de l'Etat de Tolima à qui incombe la charge des timbres de cet Etat. Cette lettre dit que ces timbres ne sont pas d'émissions officielles, c'est-à-dire que ce sont des imitations.

Il y avait en plus trois autres lettres de D. Ayala, D. Parides et Léon Vellaberdan, tous trois impri-

meurs qui déclarent que ces timbres n'ont jamais été imprimés chez eux.

Ces déclarations ont été faites sous serment et les signatures légalisées.

M. Chute qui a lancé ces timbres prétend les avoir reçus d'un nommé Agosto Perez de Bogota et Marsch de Panama. Or ces Messieurs sont inconnus dans cette ville !..

D'où il résulte que M. Chute....

Santander. Les timbres actuels ont l'inscription changée en *Republica de Colombia — Departamento de Santander*, écrit *Der Philatelist* :

1 centavo, bleu.

FINLANDE.

Helsingfors-Boback. Les timbres suivants nous sont communiqués par M. Diena :

10 penni, bleu, bistre et vert russe, percé en lignes.

25 — bistre et bleu — —

50 — vert et bleu piqué 12 1/2.

GRANDE-BRETAGNE.

Le 5 p. a paru avec la surcharge 80 *paras*, pour le Levant :

80 paras sur 5 p., violet et bleu, surch. noire.

HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

La formule télégraphique, 2 reales, a sa composition refaite et la dimension plus grande; la valeur qui était jusqu'ici à gauche est placée à droite; les deux cachets ronds, noirs, placés à la partie inférieure du verso, sont aujourd'hui bleus au recto; enfin, à la partie supérieure est apposé un autre cachet, en lilas. Le papier est blanc au lieu de jaune :

2 reales, noir sur blanc.

Pour les formules sur papier jaune, nous connaissons :

1° AYANT LA VALEUR A GAUCHE.

A. Deux cachets ronds, noirs, au revers.

2, 3, 4, 5, 6, 7, 8 reales, jaune.

B. Ayant en plus, un cachet rose, en haut.

3, 4 reales, jaune.

C. Ayant en plus deux cachets rose et bleu, en haut.

3 reales, jaune.

D. Ayant en plus deux cachets violet et rose, en haut.

3 reales, jaune.

E. Ayant en plus deux cachets violet et rose, ce dernier en bas.

3 reales, jaune.

F. Ayant en plus deux cachets violets, en haut.

3 reales, jaune.

G. Ayant en plus deux cachets violets, dont un au revers.

3 reales, jaune.

H. Ayant en plus deux cachets violets, dont un en bas.

3 reales, jaune.

2° VALEUR AU MILIEU.

I. Ayant en plus un cachet rose, en bas.

5 reales, jaune.

Comme b.

5 reales, jaune.

J. Ayant en plus deux cachets rose et violet, ce dernier en bas.

5 reales, jaune.

3° VALEUR A DROITE.

Comme b.

6 reales, jaune.

K. Ayant en plus un cachet bleu, en bas.

6 reales, jaune.

L. Ayant en plus un cachet violet, en bas.

6 reales, jaune.

M. Ayant en plus un cachet noir, au revers.

6 reales, jaune.

4° VALEUR A GAUCHE, sous la double ligne.

Comme b.

7, 8 reales, jaune.

Comme k.

8 reales, jaune.

MADAGASCAR.

Répondant à un de ses correspondants, le *Philatelic Record* dit avoir vu des lettres de Madagascar portant des timbres comme nous l'avons indiqué. Donc, ils ont été en usage, donc le consul général ne sait ce qu'il dit lorsqu'il prétend que ces timbres n'ont pas eu d'emploi. Mais un fait d'une gravité toute exceptionnelle, révélé par notre confrère anglais, est que nous semblons ignorer qu'il y a un consul à Madagascar et deux vice-consuls dont un non rétribué. C'est pourtant vrai. Nous nous demandons cependant le rapport qu'il peut bien y avoir entre trois consuls ou vice-consuls anglais rétribués ou non et des timbres-poste : un fauteuil d'orchestre à la première représentation du guignol d'Arthur à qui pourra nous instruire.

MARTINIQUE.

Les timbres-taxe ont été introduits dans cette colonie française le 1^{er} août, nous écrit M. Planus. D'après ce correspondant, ces timbres seraient surchargés du mot : *Martinique* en rouge placé obliquement. Nous ne voyons pas trop pourquoi des timbres destinés à être employés exclusivement pour la colonie recevraient une surcharge qui, selon nous, ne peut être



qu'une oblitération comme jadis les timbres du Sénégal.

Il y aurait les valeurs suivantes :

Centimes : 1, 2, 3, 4, 5, 15, 30, 40, 60, noirs.

Francs : 1, 2, 5, brun-rouge.

Le 10 centimes n'existerait pas.

MAURICE.

On nous écrit de Port Louis :

« Au commencement de juillet, les 13 cents, noirs, devenus inutiles par suite des taxes qui n'en permettent plus l'emploi, furent envoyés à l'imprimerie pour y être surchargés en leur donnant une valeur nouvelle : 2 cents. Mais l'impression défectueuse engagea le maître des postes à arrêter ce travail pour en référer aux autorités supérieures : 20 feuilles de 120 timbres furent ainsi imprimées.

» Le courrier ayant apporté les 2 cents qui manquaient, le travail fut définitivement abandonné et les timbres allaient être détruits, quand dans la matinée du 6 juillet (le courrier avait été mis en quarantaine) le 2 cents manqua et la poste obligée d'émettre les timbres surchargés ce qui eut lieu le 6 de 8 heures du matin à midi, lorsque les timbres 2 cents attendus, furent enfin délivrés.

» Pendant les quatre heures que les timbres surchargés furent en vente, on en distribua 40, le restant ayant été partagé entre 13 collectionneurs qui se sont associés pour la vente de ces timbres.

» Offerts à 2, 3, 5 et 10 roupées, on espère les faire monter à 10 et 15 livres sterling la pièce ».

Nous reproduirons le type le mois prochain :

2 cents sur 13 c., noir-gris, surch. rouge.

NORWÈGE.

Tromsø. Au type reproduit le mois passé, il faut ajouter :

5 öre, brun-rouge, centre bleu.

8 — vert, — rose-brun.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Reçu l'enveloppe 1 penny sur papier vergé azuré sans dessin à la patte de fermeture qui est échan-crée :

1 penny, rouge, sur azur vergé.

NOWANUGGER.

Les timbres actuels sont imprimés par 15 timbres à la feuille sur trois rangées verticales comme au début de l'émission et sont un peu plus étroits que les timbres imprimés par 10 sur deux rangées verticales :

Papier uni.

1 docra, noir sur rose.

2 — — vert et vert-jaune.

3 — — — jaune.

Papier vergé horizontalement et verticalement.

3 docra, noir sur jaune.

PARAGUAY.

Les enveloppes et bandes renseignées le mois passé sont en notre possession. Le timbre est à droite et au type des timbres-poste :

Enveloppes. Format 152 $\times$ 83 ^m/_m.

5 centavos, bleu sur crème vergé.

Bandes. Format 236 $\times$ 160 ^m/_m.

2 centavos, rouge sur manille nni.

PORTO-RICO.

Les dernières cartes qui nous arrivent ont le carton chamois au lieu de blanc :

3 cent. de peso, brun sur chamois.

PORTUGAL.



Voici le fac-simile du timbre 25 réis dont nous avons mentionné l'existence le mois passé.

La carte nouvelle dont nous avons donné le dessin le mois passé existe aussi avec réponse, les deux parties tenant par le côté gauche avec impression sur les 1^{re} et 3^e faces. Le cadre diffère légèrement :

20 + 20 réis, carmin sur chamois pâle.

RUSSE

Atkarsk (Saratoff). Le type primitif 3 kop. de 1874 a été rencontré par M. Von der Beeck avec le dessin refait. Il aurait été émis après 1874 et avant 1881. Voici à quoi on peut le reconnaître :

Les lettres sont plus grandes, plus espacées ; l'écusson ne se termine pas en pointes ; les poissons sauf celui du bas sont sans nageoires ; le papier est jaunâtre au lieu de blanc azuré :

3 kop, noir sur blanc jaunâtre.

Jeletz (Orel). Le timbre bleu sur jaune, 5 kop, de 1885 est actuellement piqué 12 :

5 kop, bleu sur jaune.



Rjeff (Tver). M. Siewert a découvert le timbre ci-contre dans les circonstances suivantes rapportées au *Philatelist* et que nous résumons ici.

Vers la fin de 1886, les timbres allant manquer, de nouveaux timbres furent commandés chez un lithographe de Moscou. Ne les recevant pas, la poste commanda à Rjeff, chez un typographe, le type ci-contre dont 700 exemplaires furent fournis

et mis en circulation en Janvier. Une nouvelle commande de 300 timbres fut faite en février, les timbres de Moscou n'étant pas arrivés. Ces timbres étaient presque employés quand arrivèrent enfin, dans le courant de Mars, les timbres lithographiés qui furent immédiatement mis en circulation.

Le papier des deux tirages se distingue par la teinte d'un blanc plus brut au second tirage :

2 kopecks, noir.
2 — — tête bêche.

SALVADOR.

Nous apprenons, par le *Deutsche Philatelisten Zeitung*, que des timbres fiscaux auraient été employés à l'usage postal, savoir :

25 centavos, brun-janne
50 — vert-émeraude
1 peso, noir
4 — brun.

SELANGOR.

Une variété, en lettres capitales de fantaisie, est signalée par le *Philatelic Record*. Dimension des lettres 3 sur 14 1/2 mm.

2 cents, rose, surch. noire.

SÉNÉGAL.

M. Le Roy d'Etiolles a découvert une septième variété où le chiffre 1 n'a pas de trait horizontal en haut et en bas :

15 c. sur 20 c., brique sur vert et noir.

SIAM.

La nouvelle émission de timbres est annoncée dans les termes suivants :

Avis.

Le 1^{er} avril 1887, le Département des postes du Royaume de Siam émettra une nouvelle série de timbres-poste et cartes postales dont voici les dénominations :

Timbres de 2, 5, 4, 8, 12, 24 et 64 atts ; cartes internationales de 4 atts et la même avec réponse 8 atts.

Les nouveaux timbres peuvent être employés pour affranchir les objets de correspondance pour l'intérieur et l'étranger, ainsi que pour les usages douaniers et fiscaux. Mais après la date ci-dessus, les timbres actuellement en cours ne seront plus employés que pour la correspondance intérieure. Pour ce motif tous les objets de correspondance pour d'autres administrations ou à destination des pays étrangers de l'Union Postale, dont le port est affranchi au moyen de l'espèce de timbres précédemment en usage, seront considérés comme non affranchis après Avril prochain et traités comme tels. Toutefois, afin que le public puisse s'accorder avec ce règlement, il est autorisé que les anciens timbres de 12 atts et les cartes internationales de 4 atts seront acceptés par tous les bureaux, en échange des nouveaux timbres ou cartes des dénominations correspondantes pendant le mois d'avril, mai et juin.

Il n'est pas permis de les échanger contre de l'argent.

Par ordre de son Altesse Royale.

LE MINISTRE DES POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

Bureau Général des Postes,
Bangkok, 4 janvier 1887.

TURK (ILE DE).

Signalé par *Der Philatelist* au filagramme C A et couronne :

1 penny, carmin, piqué 12,
6 — brun olive, — 14,
1 shilling, brun — 14.

Les timbres de Luxembourg.

MM. les Luxembourgeois viennent de s'apercevoir — ils y ont mis le temps — que leur type de timbre (décembre 1882) est affreux. La douce quiétude dans laquelle ils vivaient est troublée aujourd'hui par cet affreux cauchemar de timbre. Ce qui est plus grave, c'est la qualité de papier de ces maudites vignettes, qui est reconnue mauvaise, et la gomme qui n'adhère pas.

Une campagne a été ouverte à ce sujet par les divers journaux. Surenchérissant sur ses confrères, le *Journal du Luxembourg* prétend que les ciseaux sont devenus un objet de toute nécessité pour séparer les timbres et qu'un pot de colle est indispensable maintenant lorsqu'on veut ne pas perdre le fruit de son affranchissement.

Si le papier des timbres est mauvais, si la gomme n'adhère pas, qu'on mette la maison d'Harlem, où s'impriment les timbres, en demeure de remédier à ces inconvénients. Mais il nous semble que si, dès le début, il y avait eu un contrôle plus sévère des fournitures de timbres, il n'y aurait pas lieu aujourd'hui d'instituer des commissions et de faire toutes ces réclamations, le Luxembourg n'ayant jamais eu de timbres aussi bien imprimés.

Nous sommes d'accord que le type est affreux ; que le dessin a été emprunté à un sujet de pendule, et que le précédent était en tous points préférable ; mais encore une fois tout cela n'est pas la faute de la maison d'Harlem qui imprime le type qu'on lui fournit.

Nous partageons aussi cet avis qu'il vaudrait mieux imprimer les timbres dans le pays, que partout ailleurs. Le Luxembourg est déjà assez tribulaire de l'étranger, sans encore y faire imprimer ses timbres lorsqu'il peut le faire très convenablement chez lui, ce que M. P. Bruck a prouvé en 1874. Si nous recommandons ce dernier, que nous ne connaissons du reste personnellement pas, nous lui ferons cependant ce reproche de trop chercher à être agréable à ses amis, en leur fournissant, avec ou sans autorisation, des tirages fantaisistes des timbres qu'il imprime. C'est là un abus contre lequel il faudrait réagir, en établissant

un contrôle sérieux, sévère, de ce qui se fait à l'imprimerie, si l'administration était décidée à écouter notre conseil. Mais on verra qu'on n'en fera rien et qu'on préférera continuer à s'adresser à l'étranger. Du reste, M. Bruck n'est pas seul à constater que nul n'est prophète dans son pays.

Variété du 6 cuartos, 1852, d'Espagne.



On a découvert, il y quelque temps, un timbre 6 cuartos, 1852, d'Espagne, ayant certaines particularités qui ont jeté le désarroi dans les idées des collectionneurs. La découverte a-t-elle été faite par plusieurs personnes, ou bien la nouvelle s'en est-elle répandue promptement, toujours est-il qu'on nous a envoyé ce timbre de divers côtés, avec demande d'informations.

Suivant certains, ce timbre serait une contrefaçon qui aurait circulée en Espagne à l'insu du gouvernement ; suivant d'autres, le timbre serait authentique : Ces derniers ont raison.

Les différences minimes constatées dans certaines lettres de l'inscription : *franco...Cs*, proviennent de ce que le cartouche est resté blanc sur le coin et que les inscriptions ont été introduites après, sur les clichés, pour former la planche à imprimer : de là quelques lettres irrégulières.

Quand au chiffre 2, de 1852, la *great attraction* de ce timbre, il est en apparence différent ; cependant ce chiffre est absolument le même que celui des autres timbres et s'il est déformé, cela provient simplement de la détérioration d'un cliché : on peut s'en assurer en rétablissant les parties manquantes de ce chiffre pour avoir un 2 identique aux autres 2.

Les postes italiennes devant la justice.

Il cittadino du 24 décembre dernier a publié l'article suivant, que les besoins de la mise en pages ne nous ont pas permis de faire connaître plus tôt.

M. l'avocat Gozzi a plaidé cette cause, qui n'est pas dépourvue d'intérêt, devant le Conciliateur suppléant de Bologne.

Il avait été expédié à M. Cociolo, volontaire d'un an au 90^e régiment à Bologne, une lettre de Lucques, sur laquelle on avait apposé deux timbres fiscaux de 5 centimes, au lieu de timbres-poste de la même valeur.

L'officier des postes a considéré la lettre comme tout à fait dépourvue de timbres, la taxant à 20 centimes et annulant les timbres fiscaux.

M. Cociolo, représenté par son frère, a cité

devant le conciliateur local, l'administration des postes royales, demandant le remboursement des 20 centimes indument perçus, car, d'après un récent arrêt de la cour suprême de cassation, les timbres fiscaux doivent être assimilés aux timbres-poste et ce n'est pas un abus d'employer ceux-ci pour ceux-là.

En second ordre, M. Cociolo peut exiger le remboursement de 10 centimes pour annulation illégale des timbres.

L'administration étant décidée à s'opposer aux deux demandes, le conciliateur royal en revisant un arrêt, en date du 2 décembre courant, accorde la réclamation du demandeur, condamne l'administration des postes royales à payer à M. Cociolo la somme de L. 0.10 et les frais de justice qui se montent à environ 7 francs.

La sentence a été notifiée hier à la partie perdante, avec la formule habituelle qui se termine comme suit :

Commandons à tous les huissiers qui en seront requis et à chacun de mettre à exécution la présente, au ministère public d'assister, à tous les agents et officiers de la force publique de concourir en tant que requis.....

Quelques remarques sur les derniers Guatémala.

(Suite et fin voir n° 283).

Dans un précédent article, n'ayant que des fragments de feuilles de ces timbres 1886 surchargés, nous avons dit qu'il y avait 100 variétés de chaque espèce. C'est une erreur. Il n'y a que 50 variétés des 25, 50 et 75 centavos, la feuille ayant été séparée en deux, verticalement et 25 variétés des 100 et 150 centavos par suite de la division des feuilles en quatre.

Il n'y a donc pas d'autres variétés que celles que nous avons décrites.

Timbres de Tolima.



Faisant en ce moment l'étude des timbres de Tolima, 1^{re} émission au type ci-contre, nous sommes arrêté, par suite de manque d'exemplaires.

Nous prions instamment les personnes qui auraient en leur possession de ces timbres, sur papier azuré et sur chamois, de bien vouloir nous les communiquer pour 24 heures, afin de pouvoir poursuivre notre travail. Nous comptons sur leur obligeance et nous les en remercions d'avance.

Bruxelles — Imp. J.-B. Moitte et fils, rue aux Laines, 48.



Abonnement par année

PREX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

—
ANTIGOA.

Le *Philatelic Record* a vu avec une marge satisfaisante, le 6 pence, vert, non dentelé, étoile en filigranne, de 1862.

6 pence, vert.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Antioquia. Nous avons rencontré le 10 centavos de 1869, sur papier blanc mince, imprimé non en lilas ou mauve, mais en bleu vif et comme le 2 1/2 centavos. Notre exemplaire n'était pas oblitéré :

10 centavos, bleu vif.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Voici le dessin du 1^{er} type des timbres dont nous avons signalé trois valeurs le mois dernier. Du second type nous avons signalé une seule valeur : 1 shilling, mais il est probable que les 2 shillings, 2 sh. 6 p., 5 sh. et 10 sh. que nous signalent MM. Whiffeld King et C^e appartiennent à ce type. Le



même correspondant nous parle de timbres à 1 et 5 livres.

Enfin nous donnons le fac-simile d'un timbre que nous envoie M. Roussin et qui est estampillé à droite en noir sur un fragment d'enveloppe :

10 pence, noir.

BRITISH N
BECHUANALAND
CANCELLED
10 P.

BULGARIE.

Les deux timbres annoncés le mois passé ne sont pas des timbres-poste mais des timbres fiscaux, ce que le brave Goutier avait oublié de nous dire.

L'inscription de la carte a été modifiée dit le *Philatelist*. Au lieu de *Otbopebo* etc., c'est aujourd'hui *Pochtenska Karta* :

5 stot., vert sur blanc.

CANADA.

Nous trouvons annoncé une carte ayant la légende modifiée du type ovale. Le mot *postage* a été remplacé par *postcard* :

1 cent, bleu s/ chamois.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Le 5 shillings a actuellement le filagramme ancre :

5 shillings, orange.

CEYLAN.



Nous trouvons au *Philatelic Record* la description de quelques variétés de surcharges des enveloppes savoir :

FIVE CENTS sur deux lignes.
renversée à travers le cou.

en haut, verticalement de haut en bas.
— bas en haut.

FIVE CENTS sur une ligne.

en haut, horizontalement renversée.
— verticalement de haut en bas.
— bas en haut.

5 CENTS (lettres capitales) sur une ligne
(voir type ci-haut).

en haut, horizontalement renversée et non.

5 CENTS sur deux lignes.

en haut, horizontalement renversée.

Le timbre-poste 4 cents, au type connu, est actuellement rose carmin avec le filagramme CA et couronne ; piquage 14 :

4 cents, rose-carmin.

CONGO.

Il nous arrive deux nouveaux timbres au type ci-contre. Il représente le roi Léopold II dans un ovale surmonté de l'inscription : *Etat Indépendant du Congo* avec palmiers de chaque côté et une étoile en haut, l'étoile du Congo ; en bas la valeur et le sceptre. Malgré toute cette



mise en scène ce n'est pas encore là le type qui fera battre notre cœur.

L'impression assez empâtée est en couleur sur papier blanc, piqués 15 :

50 centimes, brun-chocolat.
1 franc, lilas.

COSTE RICA.

Nous tenons de M. Leroy. d'Etiolles, le 10 centavo 1887, surchargé officiel en lettres capitales ayant 2 1/4 x 16 mm., ponctuation comprise :

10 centavos, orange et noir.

DANEMARK.



Aalborg. On a mis en vente le 15 juillet dernier le type ci-contre rappelant le timbre de même valeur en brun, sauf les inscriptions supérieures qui, au lieu d'être en petites capitales, sont en caractères gras,

chaque mot commençant par une majuscule.

Imprimées en couleur sur blanc :

1 øre, vert-jaune,
1 — — piqué — 1 1/2.

Une autre valeur a paru depuis, elle vient compléter la série de 1886. Les armoiries sont les mêmes et renfermées dans un petit cercle à la partie supérieure d'un rectangle al. longé. En bas, dans un écu :

3 øre.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

3 øre, rouge.



Copenhague. Le 13 juillet a paru le type ci-contre qui rappelle les types précédents.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 øre, bleu.

Viborg. Nouvelle émission datant du 3 juillet. Le type nous donne Adam, Eve, le serpent et ce pommier qui a donné la fameuse pomme à laquelle notre premier père n'a pu résister.

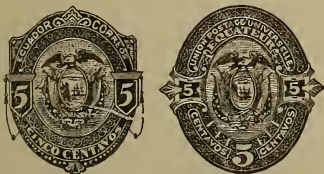
Nous nous demandons ce que ce fâcheux souvenir vient faire ici.

Il y a deux valeurs :

1 ôre, brun, piqué 11 1/2.
2 — bleu, — —

Une carte émise le 1^{er} mars nous donne un cadre grec de 122 × 78 m/m; elle a pour inscription : *Viborg bypost* dans le cadre, et la formule : *Brev-Kort*, puis quatre lignes de points pour l'adresse, la première commençant par *Til*; dans l'angle droit supérieur 3 ôre pour indiquer la place du timbre.

ÉQUATEUR.



Nous avons reçu les nouvelles enveloppes dont il existerait onze variétés. Nous signalons celles qui nous sont parvenues.

Au 1^{er} type ci-haut :

Format 139 × 82 m/m.

5	centavos, bleu	sur paille vergé.
5	—	— — — azur —
10	—	— — — orange —
10	—	— — — orange —
10	—	— — — blanc —

Au 2^e type, réservé pour l'union postale universelle, ce qui est un comble :

Format 149 × 91 m/m.

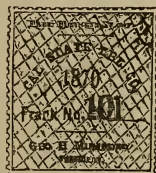
5	centavos, bleu	sur blanc vergé.
5	—	— — — azur —

Il paraît que la capitale ne possède pas encore les nouveaux timbres-poste. On nous écrit de Quito, à ce propos, les lignes suivantes :

« Il n'existe pas ici de ministère des postes et télégraphes. Nous avons simplement un administrateur qui relève directement du Ministère de « Hacienda ». Il y a quatre à cinq mois l'administrateur de Quito fut tout étonné de voir sur des lettres venues de Guayaquil des timbres de types qui lui étaient inconnus. Voici ce qui s'était passé. L'administration des postes de Guayaquil manquant de timbres, en fit la demande au Ministère « Hacienda ». Or, comme il était arrivé à Guayaquil, notre unique port situé à 100 lieues de Quito, des timbres aux nouveaux types, imprimés aux

Etats-Unis et destinés audit Ministère, celui-ci autorisa l'administrateur de Guayaquil de délivrer à la poste de cette ville les timbres qui lui étaient nécessaires. A Quito et ailleurs on épuise encore les anciens types ».

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Le 2 cents brun-rouge est actuellement imprimé en vert :

2 cents, vert.

M Diena exhume le timbre télégraphique ci-contre de 1870 qui est probablement le premier timbre émis par la *Cal. State Telegraph Co.*

L'impression est noire sur papier blanc ayant le fond composé de losanges bleus-pâles; le chiffre de contrôle est rouge :

sans valeur, noir et bleu, piqué 13 1/2.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Santander. Nous donnons ci-contre le dessin du timbre avec inscription modifiée en *Republica de Colombia*.



MALACCA.



Nous donnons ici le dessin du timbre 32 cents devenu 3 cents par une surcharge annoncée il y a peu de temps.

Il existe un nouveau timbre provisoire, paru en juillet dernier. La surcharge 2 cents est appliquée sur le 5 cents, en noir :

2 cents s/s; c. bleu, surch. noire.



MAURICE.

Voici le timbre qu'on offre à des prix variant de 2 à 10 roupies et dont nous avons parlé le mois passé.

MEXIQUE.

Les timbres de 5 et 10 centavos viennent avec le piquage modifié par un perçage en points très

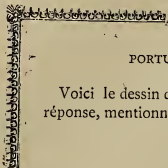
espacés; le papier est blanc uni ordinaire et bâtonné bleu pour le 5 centavos:

5 centavos, outremer.
10 — violet-brun.

NOUVELLE RÉPUBLIQUE DE L'AFRIQUE DU SUD.

Avec armoiries en relief, on nous signale:

9 pence, violet sur paille.



PORTUGAL.

Voici le dessin du cadre de la carte avec réponse, mentionnée le mois passé.

SALVADOR.

Il nous vient quelques enveloppes dont il existerait une cinquantaine de variétés, nous écrivait. Nous avons vu avec *Provisional*, en surcharge noire au dessus du timbre estampillé à droite :

Format 142×81 mm.

5 centavos, outremer sur blanc vergé

L'intérieur de l'enveloppe est bleu, rose, vert, jaune, azur, brun, violet, cette dernière aussi avec double surcharge.

Même format.

10 centavos, rouge sur blanc vergé, int. bien.

Format 135×86 mm.

10 centavos, rouge sur blanc vergé.

11 — bleu laiteux — —

Format 152×123 mm.

11 centavos, bleu laiteux, sur blanc uni.

11 — lilas — — —

Les 11 centavos n'ont pas de surcharge noire.

SUÈDE.



Voici une carte de service estampillée du timbre ci-contre et appliqué à droite, dans l'angle supérieur. Le cadre à le dessin que nous donnons et mesure 122×69 mm. La formule porte en haut :

Jernvågs-Brefkort (carte de chemin de fer), puis trois lignes pour l'adresse, la première commençant par *Till*; devant la troisième *Tjenstesak* puis *fran med lag n° den 188* ou (service de ... par train n° le 188).

L'impression est en couleur sur carton blanc:

sans valeur, outremer.

Les 3 öre et 1 krone existent avec le cor de poste bleu au revers:

3 öre, brun.
1 krone, bleu s/ bistre.

SUISSE.

Les cartes 10+10 centimes sont actuellement imprimées comme les 5+5 centimes, c'est-à-dire sur les 1^{re} et 4^e faces :

10+10 centimes, vermillon.

VENEZUELA.

Voici de nouveaux timbres qui vont nous arriver l'un de ces jours. L'annonce en est faite par la pièce officielle suivante:

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

Le Ministre de l'Instruction publique dument autorisé par le Conseil Fédéral exécutif d'une part;

et d'autre part MM. Aramburn frères, lithographes dans cette capitale, ont conclu pour l'impression de timbres « escuelas » et pour les divers types établis par la loi sur la matière, le contrat suivant, avec le vote du Conseil Fédéral :

Article 1^{er} — MM. Aramburn frères s'engagent à fabriquer les timbres dans l'imprimerie nationale aux conditions requises par la loi, en employant pour l'impression l'encre lithographique délébile qui est indiquée sur les échantillons qui ont été présentés au Gouvernement.

Le nombre auquel doit s'élever l'émission, comme celui auquel doit correspondre chaque type, sera fixé par le Ministre de l'Instruction publique.

Art. 2. Le Gouvernement s'engage payer à MM. Aramburn frères, par mille timbres de n'importe quel type à Bolivar, 1,37 1/2 y compris le compte de l'encre des couleurs que détermine la loi pour employer à l'impression et à la préparation du papier destiné à cet effet.

Le Gouvernement s'oblige en outre à mettre à la disposition des dits lithographes désignés, l'atelier de lithographie existant à l'imprimerie nationale, avec tous ses accessoires, les ouvriers, le papier nécessaire à l'édition et la gomme pour enduire les timbres.

Art. 3. MM. Aramburn frères s'engagent à commencer le travail dix jours après avoir reçu du Ministre de l'Instruction publique, le papier nécessaire pour l'émission; à ne pas suspendre le dit travail jusqu'à la fin; et à livrer les feuilles gommées, perforées et imprimées avec tous les soins.

Art. 4. Le paiement de la somme à laquelle se montera le coût de l'impression, se fera par le Gouvernement à MM. Aramburn frères de la manière suivante :

Le quart en commençant le travail, un autre quart lorsqu'ils auront remis la moitié de l'édition et le restant lorsque tout sera terminé.

Art. 5. Le défaut d'exécution des stipulations de ce contrat, produirait la résiliation immédiate.

En foi de quoi a été fait un double etc.

Caracas, le 20 Août 1887.

Signés: M. ORTEGA MARTINEZ.
ARAMBURN FRÈRES.

Pour copie, Caracas 22 Août 1887.

Le Directeur de l'Instruction publique,
Signé: N. LOPEZ CAMACHO.

VICTORIA.

Au type effigie en relief nous avons les enveloppes suivantes au format 124×76 mm.

1 penny vert-jaune s/ blanc-vergê.
1 — — — — — azur uni.



patte de fer-meture :

Format 140×80 mm. 4 pence, rose.

L'enveloppe pour lettres enregistrées a en son type modifié d'après le *I. B. J.* On a introduit dans le centre de l'ovale, les mots : *Stamp duty* en lettres blanches. La couleur n'est plus violette, mais rose ; le timbre reste frappé sur la

Le timbre de Milbury.

Nous avons introduit dans le dernier supplément de notre catalogue un timbre qui n'a été découvert que depuis fort peu de temps. Le *Philatelic Journal of America* publie, à propos de ce timbre, quelques détails qui seront lus avec intérêt par nos lecteurs. En voici le résumé :

Le Maître des postes de Milbury, à cette époque (1846) étant intéressé dans une manufacture, envoya à New York son délégué qui, voyant le timbre des bureaux de poste de New York, pensa que celui de Milbury pouvait également en posséder un, et fit graver aussitôt le coin à Boston. Une fourniture en fut faite en noir sur blanc.



Jusqu'à présent, il n'y a que trois exemplaires de connus. Ils portent les dates

suivantes et sont en possession des collections dont nous donnons les noms :

Juillet 18, 1846, Henry Waterman
Août 20, — Musée d'antiquités
Décembre 16, — E. H. Sandford.

A cette époque la malle était transportée entre Worcester et Milbury, par C. Stockwell courrier postal, et par les relais de Penman et Eddy.

Tribunaux.

Sous cette rubrique, nous lisons dans l'*Etoile Belge* du 15 mai dernier :

« La ville de Breslau vient d'être mise en émoi par un singulier procès, qui s'est plaidé devant le tribunal de la ville. L'accusé était un *privat-docent* de l'Université, M. Joseph, docteur en médecine

et docteur ès-lettres, praticien distingué, professeur aimé et goûté. M. Joseph était amateur passionné de timbres-poste ; sa passion l'avait entraîné à s'approprier partout où il le pouvait, par le vol, des timbres rares. Son avocat a cherché à l'excuser en déclarant que ses facultés avaient subi un trouble. Le tribunal l'a fait mettre, en effet, « en observation » dans une maison de santé ».

Timbre de Bayonne (New Jersey.)

The *Bayonne Times* du 5 Août 1886 a publié l'article suivant qu'il est intéressant de connaître, quoique venant un peu tardivement.

La Cité de Bayonne N. J. était, avant son incorporation, composée de hameaux épars, chacun ayant son bureau de poste. Aujourd'hui encore, elle a dans ses limites non moins de quatre bureaux de poste, ce qui fait que les lettres doivent être transportées d'un bureau à un autre, dans moins d'un mille, pour être envoyées à New-York et retournées, ce qui donne souvent lieu à de graves délais.

Vers le milieu d'Avril 1883, la compagnie locale des dépêches de Bayonne fut organisée avec l'intention de remédier au mal, de manière à doter les habitants de Bayonne d'une prompte distribution, et rendre les affaires profitables à eux-mêmes.

La circulaire de la compagnie de ce temps sera intéressante :

AVIS AU PUBLIC.

La compagnie locale des dépêches annonce ce qui suit aux habitants de Bayonne :

Que leurs messagers se rendront aux résidences et centres d'affaires pour recevoir et distribuer les paquets et correspondances locales qui pourraient les concerner.

Les objets destinés aux courriers extérieurs des Etats-Unis ; Les objets adressés aux soins de la R. C. D. Co (Bayonne City Dispatch Co) seront promptement distribués à l'arrivée des courriers des Etats-Unis à tous les bureaux.

Les raccordements téléphoniques seront bientôt établis avec le système de la N. Y. et N. J. Telegraph Co.

Les tarifs seront fournis par les facteurs.

R. EDWARD SMITH, DIRECTEUR.

Form. 3, 2000, 2 Ed. 4. 10. 83.

Les affaires furent considérables et spécialement par les sociétés, compagnies d'assurances et les gens de commerce pour l'expédition de leurs comptes. Voici une copie du tarif :

Sud de la vingtième rue	1 cent.
— — trentième —	2 —
Est — l'Avenue F	3 —
Sud — rue Division	2 —
Nord — — —	3 —
Communication par 100	80 —
Messagers, par heure	20 —

Les patrons auront la bonté de tenir note des délais.

Form. 5-1.800-1-1.83

B. C. D. Co

Dans les premiers temps de la carrière de la poste, on fit comprendre aux propriétaires que les affaires seraient facilitées par l'usage d'un timbre-poste, et, adoptant cette idée, le Directeur visita les postes de Boyd et Hussey à New-York, et à son retour il prit immédiatement des dispositions pour émettre un timbre; en conséquence le 15 Avril 1883 parut celui ci-contre.



Ces timbres sont composés de caractères typographiques et imprimés en feuilles de dix, n° dentelés 22 sur 28 mm. Le dessin ci-contre est donné d'après une reproduction photographique de l'un des timbres de cette compagnie.

Pendant le mois de Mai, pour servir une demande d'enveloppes timbrées, un timbre en caoutchouc fut fait du même dessin que les adhésifs et imprimé en rouge sur enveloppes jaunes dont un seul format fut émis 84×112 mm.

Il est bon de noter ici qu'un autre timbre fut renseigné le 12 Juin 1883 dans l'*Evening Journal* de Jersey City « Il y a quelques jours un timbre local a paru dans cette ville. La distribution est faite par une compagnie privée qui prétend qu'aussi longtemps que le Gouvernement des États-Unis n'a pas de facteurs autorisés dans cette ville, elle peut recevoir tous les paquets locaux et généraux confiés à ses soins, sans violer les lois postales et sans crainte de poursuites. La compagnie organiserait un service complet et aurait l'intention de se mettre en rapport avec les fils de la New-York et N. J. Telephone Co. Elle était près d'aboutir et fournirait ainsi un service de messages pareil au district téléphonique dans d'autres et plus grandes villes. »

La compagnie a des boîtes réceptrices à différents endroits dans la Cité, dans les hôtels et dans les dépôts de tramways. Les messagers employés varient de 3 à 10 et pour les paquets ceux de la *Sweeney Bayonne City Express* et de la *City Central Express* furent employés.

La plaque de la compagnie pour les messagers porte ce qui suit:

Bayonne City Dispatch Co
No

Special Messenger

Pendant le mois de juin 1883, cependant, le gouvernement américain déclara une guerre rigoureuse aux compagnies de distributions dans plusieurs de nos grandes villes, et força même celle de New-York qui était établie depuis 40 ans, à

suspendre à ce moment et à cesser d'employer des timbres. La *B. C. D.* conclut qu'il était préférable de s'arrêter avant de s'échauder, sachant selon toute probabilité qu'elle devrait faire de même, elle retira donc tous les timbres des mains de ses clients.

Plusieurs enquêtes ayant été faites récemment par la presse, concernant l'organisation ci-dessus, nous nous sommes donné la peine de nous assurer de ces faits concernant cette compagnie qui, bien qu'étant encore en service il y a 3 ans, semble avoir été oubliée par ceux qui l'employaient le plus.

Nous avons vu des insignes de la compagnie et une boîte réceptrice qui est la propriété d'un antiquaire de Bergen. Le reste, apprenons-nous, a été éparpillé et on ne sait où cela est allé.

Aucune affaire n'a été faite depuis le 1^{er} juillet 1883 et la *B. C. D. Post* appartient au passé.

Les timbres Carlistes.

(Suite. — Voir n° 293).

Il nous reste à parler du 3 cuartos, bleu, aux armoiries.

Nous n'avons pas l'intention de rouvrir ici un débat à ce sujet, mais il nous faut forcément dire quelques mots de ce timbre, puisque nous avons entrepris les émissions Carlistes.

C'est en juillet 1875 qu'un 3centavos fut annoncé au *Timbre-Poste*, pour la première fois, d'après la communication fournie par un correspondant qui faisait partie de l'expédition chargée de déloger les Carlistes de la ville de Villahermosa. La découverte de plusieurs timbres à main provenant des Carlistes, engagea notre correspondant, M. J. Bacener, à prendre quelques empreintes et en bon timbrophile et correspondant du *Timbre-Poste*, dare dare il nous fit connaître ce qu'il venait de trouver, nous remettant par la même occasion des spécimens de sa trouvaille consistant en un timbre-poste de 3 cuartos et deux timbres officiels ovales que M. J. Bacener imprima en bleu, lui-même, sur la même feuille, se servant de cette encre sans idée préconçue, et parce qu'il avait de l'encre bleue sous la main.

L'imperfection des épreuves était telle que nous fûmes forcés de remettre à notre graveur un modèle des armoiries qu'on pouvait à peine soupçonner, tout en lui faisant connaître les inscriptions qui se lisaient avec difficulté. Dans ces conditions, la reproduction devait être ce qu'elle a été, c'est-à-dire imparfaite. C'est ainsi que notre graveur nous



livra un timbre où les armoiries se présentent comme ci-contre, c'est-à-dire sur champ uni; quant aux détails ils laissent beaucoup à désirer.

Plus tard, en 1877, lorsque nous reçûmes des exemplaires bien imprimés, nous conçûmes des soupçons. Nous réclamâmes aussitôt de l'obligeance de M. Bacener, une communication nouvelle du timbre qu'il nous avait fait voir, et nous n'eûmes pas de peine à constater que notre dessin avait été mal donné et qu'il devait être comme celui ci-contre.

On remarquera ici une notable différence, non seulement par le champ qui est ligné horizontalement, mais encore par les ornements des angles intérieurs.

Comparant le spécimen fautive-ment donné par nous en 1875 avec le soi-disant Cantavieja donné en 1877, il n'y a pas de doute que l'un a été copié sur l'autre jusque dans toutes ses imperfections.

Après les discussions interminables qui ont été soulevées dans ce journal, nous avons pris de nouveaux renseignements que nous allons faire connaître :

M. Bacener ayant découvert le timbre, c'est à lui que nous nous sommes adressé tout d'abord. Voici sa réponse :

« Après une affaire, près de Villahermosa, nous fîmes notre entrée dans cette ville. Les carlistes l'avaient évacuée avec précipitation, abandonnant leurs effets. Vous devez comprendre qu'après une entrée semblable et avoir fait le coup de feu toute la journée, combien le désordre était grand. Le bruit arriva jusqu'à moi qu'on avait trouvé plusieurs timbres à main dans une maison de l'Intendance Carlisle. Je m'y rendis aussitôt et je pris les empreintes que vous avez vues. Le timbre à main du 3 cuartos a disparu depuis ; j'ignore ce qu'il est devenu.

» La guerre terminée, j'ai vu à Madrid d'autres timbres 3 cuartos ; j'ai l'intime conviction qu'ils sont faux. J'ai fait cadeau d'un de mes timbres à un Monsieur et je crois qu'on a voulu imiter ce timbre.

» Il est difficile de retrouver le commandant Carlisle de Villahermosa, comme vous me le demandez ; cependant je ferai de mon mieux et si j'y parviens, je lui réclamerai les renseignements que vous désirez ».



Un autre correspondant, feu M. Argiles, a compulsé tous les documents carlistes à notre intention et il n'a rien trouvé sur le 3 cuartos. Il a même fait prendre des renseignements auprès de tous ses correspondants à Villahermosa, Cantavieja, etc., etc., et personne n'a jamais vu de timbre 3 cuartos....

Un 3^e correspondant, de Barcelone, a fait la même enquête auprès de tous ses amis : même résultat ; un 4^e correspondant, de Madrid, ayant certaines attaches officielles, n'a pas été plus heureux ; enfin, nous nous sommes adressé à divers autres correspondants et tous n'ont fait que confirmer ce que nous avons dit : qu'il n'y a jamais eu de 3 cuartos en usage et que toutes les épreuves connues ne sont que des imitations du timbre de M. Bacener, qui ne doit jamais avoir eu cours.

Pour en revenir à notre graveur, celui-ci nous livre en 1875 un dessin tout à fait de fantaisie, et il se trouve que deux années plus tard, ce même dessin n'est pour ainsi dire que la photographie d'un timbre qui aurait été en emploi à Cantavieja. Cela est-il possible ? Remarquons encore que *séptimo* peut s'écrire aussi *sétimo*, mais dans les deux cas avec un accent sur l'e ; notre graveur qui ignorait comme nous cette particularité ne met pas d'accent et le Cantavieja qui se revêtit plus tard, à ce mot orthographié de la même façon, *c'est-à-dire sans accent*.

Lorsque nous nous étonnons que l'enveloppe « Cantavieja » nous apparait toujours avec le timbre non oblitéré, on nous répond que cela n'a rien d'étonnant puisqu'il n'y avait pas de poste et que les lettres étaient envoyées par occasion, par piéton.

Si nous faisons remarquer que l'adresse de certaine enveloppe empiète sur le timbre, c'est parce que les enveloppes se vendent timbrées. Et cependant là où les occasions de correspondre devaient être rares, il y a des enveloppes sur papier uni et vergé blanc, azur, vert, etc.

Plus tard, *quoiqu'il n'y ait pas de poste*, on trouve des timbres annulés, 1^o avec le timbre du commandant militaire. 2^o à date. Un de ces derniers avait même été appliqué lorsque l'enveloppe était déchirée, comme le prouve l'annulation qui a porté en même temps sur le premier et le second pli, celui-ci étant plus large que le premier.....

Quant aux timbres oblitérés avec le timbre à date, nous avons vu :

Alcala de Chisvert.	Castellon de la Plana.	17 mars 74.
—	—	23 avril —
—	—	3 juin —

Si nous donnons ces diverses dates, c'est pour démontrer que si une malle-poste carliste a été prise en 1875 par les troupes du gouvernement dans la province de Cantavieja, comme l'a écrit M. Ysasi voulant démontrer que « M. Moens n'y connaissait rien » qu'elle devait être bien en retard, la correspondance étant de Mars à Juin 1874. Car notons le bien, *c'est de cette capture, prétend-on, que proviennent toutes les enveloppes 3 cuartos qui ont été jetées sur le marché et qui portent les dates que nous avons dites.*

Si d'autre part la correspondance était envoyée par piéton, comme on l'a affirmé, il n'y avait donc pas de malle-poste à capturer, et si le piéton représentait la malle-poste carliste, il faut croire qu'il n'était guère pressé, car après avoir réuni une correspondance de Mars à Juin, soit 3 mois, il se faisait prendre seulement 6 ou 8 mois après !

Il y eut, en 1878, une imitation de l'imitation, laquelle parut à Cadix lancée par MM. Grosso frères. On nous fit observer aussitôt que nous confondions avec cette imitation qui était lithographiée au lieu d'être frappée à la main avec de l'encre à tampon comme les Cantavieja et les Villahermosa.

Nous n'eumes pas la pensée alors d'examiner de près si le fait avancé était vrai. Ayant acquis depuis une partie de la collection de feu M. Ysasi, nous y trouvons de ces timbres et même une enveloppe neuve et entière — aurait-elle aussi fait partie du courrier capturé ? et nous constatons à notre grande surprise, d'accord avec plusieurs amis, que le timbre soit-disant frappé à la main n'est qu'une méchante lithographie ; enfin M. Mahé, dont personne ne contestera la compétence en cette matière, déclare que le timbre a été dessiné sur papier et reporté sur pierre.

Donc le timbre qui était soit-disant imprimé à la main comme le 3 cuartos Villahermosa n'est qu'une vulgaire lithographie....

Voit-on d'ici l'administration Carliste choisir le moyen le plus encombrant et le plus dispendieux : l'émission d'enveloppes timbrées lithographiquement, tandis qu'elle pouvait émettre plus facilement des timbres-poste.

On peut admettre les enveloppes timbrées à la main parce qu'elles s'obtiennent promptement et facilement et selon les besoins, mais des enveloppes lithographiées !

Y avait-il seulement un lithographe à Cantavieja ? Nous passons aux timbres officiels et nous terminons.

TIMBRES OFFICIELS.

Il existe une quantité de timbres officiels, marques qui, appliquées à la main sur les lettres, leur donnaient la franchise.



Celle de la direction des postes des provinces du Nord a été en usage dès le principe jusqu'en août 1874. Elle représente une fleur de lis dans une étoile ; elle servait également de marque d'oblitération.

Nous en signalerons quelques autres :

NAVARRÉ.

1^{re} Real Junta Gobernacion del reino de Navarra.

Cette inscription se trouve dans un double ovale large avec les mots : *Dios, Patria, Rey*, au centre, sur deux lignes, le dernier mot formant la seconde.

2^o Comisaria de Guerra del reino de Navarra.

Ecusson aux armoiries, surmonté d'une couronne entre deux branches de lauriers et de l'inscription cintrée : *Dios Patria Rey*; en bas, l'inscription que nous donnons plus haut : *Comisaria* etc. sur deux lignes.

Il y avait encore les marques appliquées sur les lettres des militaires :

Primero de Navarra	—	El Rey.
Segundo	—	La Reina.
Tercero	—	Príncipe Jaime.
Cuarto	—	Dona Blanca.
Quinto	—	Infanta Elvira.
Sexto	—	Rey Don Juan.
Setimo	—	Dona Beatrix.
Octavo	—	Eraul.
Noveno	—	Infante Alfonso.
Decimo	—	Navarra.

N^{os} 11 et 12 sans dénomination.

Commandant général du corps royal de Cutas (?)

(A continuer.)

Demande d'informations.



Je voudrais bien savoir... quel est ce timbre... s'il est bien authentique... et comment il se nomme...

On me dit qu'il est de la Nouvelle Zélande et affecté à la correspondance officielle ; mais rien n'indique cette origine, ni les mystérieuses lettres P(ostage) A(nd) S(tamp) D(uty), ni le papier qui devrait avoir le filigrane étoile et N Z.

L'impression du timbre en question est noire sur papier blanc uni ; piquage 13. ZED.

Bruxelles — Imp. J.-B. MOENS et fils, rue aux Laines, 48.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

 ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
 7, Galerie Bortier, Bruxelles.

 Les correspondances doivent être adressées
 Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.
Avis important.

Nous prévenons nos lecteurs que *tous* les abonnements expirent avec le prochain numéro. Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui seraient intentionnés de renouveler leur abonnement de bien vouloir nous adresser francs 6 — montant de leur souscription.

CHRONIQUE**AUTRICHE.**

Selon le décret du 5 septembre, du Ministère du Commerce, il y a eu par suite de diminution de taxe, le 2 octobre dernier, des cartes-lettres pneumatiques ayant le type des timbres-poste actuels. Elles ont pour inscription : *Kartenbrief* — N°; puis des enveloppes pneumatiques ayant pour inscription : *Brief* en cintre, N° *zur pneumatischen express beförderung*. Le timbre de ces dernières est placé

en bas, celui des cartes est à droite, en haut :

Carte-lettre. 15 krenzer, noir-gris sur rose.*Enveloppe.* 15 — — — blanc (142×86).**BAVIÈRE.**

Les cartes 3, 10, 5+5 pfennig ont actuellement le millésime 87 :

3 pfennig, vert jaune sur chamois, fil. horiz.

10 — carmin — — —

5+5 — violet — gris — vertic.

Les mandats 20, 30, 40 pfennig ont aussi le millésime 87 et *abschnitt* au lieu de *coupon*; filagramme horizontal; quant au 10 pfennig, il est semblable aux 20, 30, 40 pfennig, mais sans millésime :

10 pfennig, carmin sur blanc.

20 — outremer — —

30 — bistre — —

40 — jaune — —

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Les baades 1/2 et 1 penny signalées récemment, répondent aux types ci-dessus.



Nous avons omis de dire que les timbres-poste 1, 3, 6 pence ont pour filigranne un globe et le 1 shilling les lettres italiques V R.

BULGARIE.

Les timbres *taxe* 5 et 50 stotinki sont piqués 11 1/2 comme le 25 et non 13 1/2 contrairement à ce qu'on nous a fait dire :

5 st., orange.
50 — bleu.

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE DE).

Le timbre 1 cent aurait été rencontré par *The Philatelic journal of America*, imprimé non sur papier vert, mais sur papier *crème* :

1 cent, vert sur crème.

DANEMARK.

Randers. Un incendie ayant détruit cette poste, il a fallu songer à faire imprimer de nouveaux timbres. En voici le type. C'est un chevalier, selon toute apparence, renfermé dans une bande cintree du haut, et contenant : *Randers by post og Pakke expedition*; en bas : la valeur.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 12 :



1 Øre, brun.
2 — vert.
3 — bleu.
5 — carmin.
8 — orange.
10 — lilas.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Voici comment sont annoncés les changements des timbres et des enveloppes :

DÉPARTEMENT DES POSTES.

Bureau du 3^e assistant, M. G. des Postes.

Washington, D. C. 15 août 1887.

Vers le 12 septembre 1887, les changements suivants dans la série des timbres-poste ordinaires, seront apportés :

La couleur du timbre 2 cents sera verte au lieu de la couleur rouge métallique ;

La couleur du timbre 3 cents (émission dont on fait encore usage dans les grands bureaux de poste) sera vermillon au lieu de verte.

Vers la même époque les changements suivants seront faits dans les timbres en relief sur enveloppes timbrées :

Le timbre 1 cent sera imprimé au moyen d'un coin nouveau, de la tête de Franklin, d'après le buste de Caracci ;

Le 2 cents sera vert au lieu de rouge métallique et contiendra la tête de Washington d'un nouveau coin, d'après Hovdon ;

Le timbre 4 cents sera carmin au lieu de vert ;

Le timbre 5 cents sera bleu foncé au lieu de brun-chocolat et aura la tête de Grant au lieu de Garfield ;

Le 30 cents sera brun au lieu de noir ;

Le 90 cents sera pourpre au lieu de carmin.

Outre ces changements, les bordures autour du 1, 2, 4 et 5 cents, timbres en relief seront quelque peu différents des bordures maintenant employées.

Voici une description des nouveaux dessins :

Dans la partie supérieure d'une bande ovale, entre deux lignes dentées, sont les mots : « United States Postage », en lettres blanches ; dans la partie inférieure de la bande, il y a des mots du même genre de caractères, indiquant la dénomination qui est aussi indiquée en chiffres arabes dans un écusson en bas. La partie supérieure et la partie inférieure de la bande sont séparées par une rosette à huit points, de chaque côté du timbre.

Les enveloppes timbrées ne seront pas changées comme couleur et qualités de papier, ni comme dénomination, ni prix.

H. R. HARRIS.

Troisième assistant M. G. des Postes.



Il nous reste à faire connaître les nouveaux types d'enveloppes. Ils ne sont pas « boulange » pour nous servir de la nouvelle expression, et sont inférieurs en tous points à tout ce qui a paru jusqu'ici dans ce pays. Serait-ce par économie ?...

L'apparition des nouvelles enveloppes date du 15 septembre et mois suivant.

On a vu par la pièce officielle qui précède que les effigies sont celles de B. Franklin, Washington, Jackson et Grant, toutes renfermées dans un même ovale festonné et portant la valeur en bas, dans un écu.



L'impression des timbres est en couleur sur

papiers variés, ayant le filagramme U. S. des derniers tirages.

Voici les formats qui nous sont parvenus, mais on nous annonce 68 variétés sans préciser malheureusement :

Format $140 \times 83 \text{ m/m}$.

- 1 cent, bleu sur blanc vergé.
- 2 — — — vert — — —
- 2 — — — paille — — —

Format $150 \times 87 \text{ m/m}$.

- 2 cents, vert sur blanc vergé.
- 2 — — — — — azur — — —
- 2 — — — — — saumon — — —

Format $160 \times 89 \text{ m/m}$.

- 1 cent, bleu sur manille vergé (patte non gommée).
- 2 — — — vert — — — blanc — — —
- 2 — — — — — paille — — —
- 4 — — — rouge — — — blanc — — —
- 5 — — — indigo — — — — —

Format $172 \times 96 \text{ m/m}$.

- 2 cents, vert sur paille vergé.

Bande: $141 \times 238 \text{ m/m}$.

- 1 cent, bleu sur manille vergé

D'après le *Ph. W.* les cartes-lettres auraient aujourd'hui le filagramme U. S. et dans l'angle gauche supérieur « serie 1 » :

- 2 cents, vert sur blanc.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Tolima. Un nouveau type est en circulation, annonce la *Philatelic Record*. Il rappelle le type récemment reproduit, sauf que le cartouche inférieur est légèrement courbé et l'espace au-dessus laissé blanc au lieu d'être ligné :

- 2 centavos, lilas-rose, piqué 12.

FARIDKOT.

La carte 1/4 anna n'a plus les armoiries en bistre, mais en noir comme la surcharge sur le timbre :

- 1/4 anna, brun-rouge et noir schamois.

FINLANDE.



Helsingfors-Boback. Le timbre de 25 penni a actuellement le piquage 12 1/2 comme le 50 penni, mais la partie gauche au lieu d'être bistre est imprimée en vermillon dans le sens diagonal ; la partie droite reste bleue :

- 25 penni, vermillon et bleu.

Le 10 penni est d'un nouveau type avec les mêmes inscriptions. Au centre, un écu portant : PENNI 10 penni ; un chiffre-valeur occupe les quatre angles dans un petit rectangle.

Imprimé en deux couleurs sur blanc, piqué 12 1/2 : 10 penni, bleu et jaune.

FRANCE.

On y fait usage depuis peu d'enveloppes grand format avec annonces, qui, au lieu de 15 centimes se vendent 5. Le timbre est à gauche.

D'après M. Le Roy d'Étiolles ces enveloppes et les cartes-lettres annoncées ne se vendent pas au public. A qui alors ? Nous avons toujours supposé que les annonces étaient faites pour le public et ce serait à lui maintenant à qui on refuserait ces enveloppes et ces cartes !!

GUATÉMALA.

De la série des timbres rouges surchargés, il y a deux variétés que nous n'avons pas signalées et que nous n'avons pas remarquées sur les feuilles : 25 cen avos et 150 Guatemala. Cette dernière variété a même les quatre 5 de 150 plus petits, et couchés.

GWALIOR.

Le 2 annas n'a plus la surcharge rouge, mais noire. Nous parlons des timbres ayant deux lignes d'inscription au bas :

- 2 annas, outremer, surch. noire.

GUYANE FRANÇAISE

Le timbre 2 c. brun sur paille de 1879 existe avec la surcharge Déc. 1886, 0,05 cent. en noir :

- 0,05 c. sur 2 c. brun rouge s. paille et noir.

INDES NÉERLANDAISES.

Le timbre à 5 cent a paru au type des 2 et 2 1/2 cent, chiffre dans un cercle :

- 5 cent, vert, piqué 13.

INDES PORTUGAISES.

La carte postale à 1 tanga (1885) a été surchargée 3 reis sur deux lignes (reis en capitales romaines de 6 1/4^m) sur la valeur, de chaque côté du timbre et avec tres reis sur la valeur en toutes lettres, en dessous de *India portuguesa*. Les surcharges sont rouges.

NOTE. Reis est accentué à droite et non à gauche (*Philatelic Record*) :

- 3 reis sur 1 tanga, bleu, surch. rouge sur chamois.

JHALAVAR.

Le pays de Jhalavar, situé au centre des possessions de Gwalior et d'Indore, éprouvait le besoin d'avoir ses timbres particuliers. Nous en recevons une valeur au fac simile qui n'est pas précisément le *nee plus ultra* des timbres.

Au centre, une espèce de poli-



chinelle représentant, nous dit M. Rodet, une apsara, c'est-à-dire une des nymphes destinées à embellir par leurs danses le paradis d'Indra. Cette apsara, puisque apsara il y a, est renfermée dans un ovale portant à gauche, en dévanagari, pour les Indous, à droite en tavgil, pour les Musulmans : *Raj Jhald-vār* ; en haut, en dévanagari, en bas, en tavgil la valeur : *ek paisa* (1 paisa ou 1/12 d'anna.) Le cadre est rectangulaire.

Impression de couleur sur papier blanc vergé :

1 paisa, vert-jaune.

Les timbres sont imprimés par bande de douze exemplaires.

LUXEMBOURG

Les deux A de *Carte postale* ont actuellement aux cartes 5 centimes un trait horizontal au lieu de l'avoir en forme de V :

5 centimes, vert sur chamois.

MACAO.

The Philatelic World annonce le 100 réis surchargé en noir, sur deux lignes : 5 réis et le 200 réis surchargé de la même façon : 10 réis.

Le 80 réis sur 100 réis viendrait avec et sans accent sur l'e.

MALACCA.

On nous signale le 8 cents, jaune, CA et couronne agrémenté de la surcharge 10 cents en italique, émission qui date probablement depuis longtemps :

2 cents sur 8 c., jaune et noir.

MARTINIQUE.

Il paraîtrait que les *timbres-taxe* sont bien authentiques avec la mystérieuse surcharge *Martinique*. Il y aurait, d'après une communication de M. Ch. Diena, une valeur en plus que nous n'avons pas signalée : 20 centimes.

MEXIQUE.

Le timbre fiscal 10 centavos, bleu, 1885-1886 « *Timbre Mexico* » nous a été montré sur une enveloppe de lettre de Monterey, en date du 2 décembre 1885 :

10 centavos, bleu.

Le timbre officiel est actuellement imprimé en bistre-olive et piqué 12 1/2 :

sans valeur, bistre-olive.

Le 10 centavos actuel est comme le 5 centavos, imprimé sur papier bâtonné bleu :

10 centavos, brun-violet.

Der Philatelist annonce l'enveloppe *Wells Fargo* ayant deux timbres 20 c. brun-violet, chiffre, à

droite, en haut côte à côte, plus le 20 c. vert, Wells Fargo, valeur biffée et à côté 70 *cos* en surcharge rouge. La sous-impression du timbre vert est rouge et se lit : *Para cartas 2 oz a Europa Exclusivamente*. Le format est 150 × 85; le papier est blanc avec intérieur bleu :

70 centavos (20 + 20) vert et brun-violet et rouge s/bleu.

La carte 5 centavos, type chiffre, portant l'aigle au milieu, se présente avec le mot : *postal* pour *postal* :

5 centavos, outremer sur chamois.

NATAL.

Le 2 pence provisoire n'existe plus. Il a été remplacé par un autre dont le type est connu comme servant à toutes les colonies anglaises avec changement de nom :

2 pence, gris-vert, piqué 14. (CA et couronne).

NORWÈGE.

Drammen. Annoncé par *Der Philatelist* un nouveau type format rectangle vertical, 32 × 39 mm ayant au centre un pigeon voyageur ?.... et aimoires; au-dessous dans un arc : *Job. Eriksen*. Inscription : *Drammens By & pakkepost*.



Impression noire sur couleur, piqué ou percé sur couleur :

3 øre, noir s/jaune, piqué.

5 — — — blanc, percé.

5 — — — vert et piqué horizont.

10 — — — bleu, en lignes sur coul.

25 — — — rouge, — — —

Christiansund. Signalé par le *Philatelic Record* un 5 øre en trois couleurs ayant pour dessin un chiffre sur fond uni dans une banderole inscrite 5 øre dans la partie inférieure et *Christiansund* *by* dans une bande superposée sur la partie supérieure. Les angles de voute sont remplis au moyen de lignes verticales et le chiffre de la valeur dans chacun d'eux.

Impression de couleur sur papier blanc uni, piqué 11 1/2 :

5 øre, rouge, bleu, vert.



Drontheim. Nouvelle série ayant le type ci-contre c'est-à-dire un chiffre au centre d'un cercle et pour inscription : *Trondhjems* en haut; *by post* en bas :

- 2 ôre, jaune, piqué 12.
4 — orange.
8 — violet.
16 — brun



NOUVELLE-ZÉLANDE.

Le timbre sur lequel nous demandions des renseignements le mois passé est, paraît-il, de la Nouvelle-Zélande, d'après M. D. Cohn. Ce correspondant nous a même adressé un exemplaire non dentelé paraissant appartenir à une enveloppe d'où il aurait été coupé.



PERAK.

Dessin ci-contre de la carte mentionnée il y a peu de temps :

- 1 cent, vert, surch. noire s/chamois.

PORTUGAL.

Der Philatelist a vu le 2 1/2 réis en brun au lieu de vert. Ne serait ce pas une altération de couleur ?

- 2 1/2 réis, brun.

POUNTCH.

Signalé par le *Philatelic Record* le 1/4 anna, rouge s/bleu, bâtonné :

- 1/4 anna, rouge s/bleu.

En plus, nous recevons :

- 1 anna, rouge, sur vert bâtonné
2 — — blanc vergé épais.

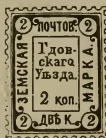
ROUMANIE.

Le 3 bani, violet, existe sur papier teinté bleu et sur papier blanc, nous écrit M. Langlois.

RUSSIE.

Atkarsk (Saratoff). Les timbres n'existent plus la correspondance étant délivrée gratis depuis le 1^{er} janvier 1887.

Gdoff (St-Petersbourg). Voici un type nouveau de cette poste rurale. Point de dessin, mais des inscriptions en masse. Au centre, les trois lignes se lisent : *Gdoffskage Oujesda* (De l'arrondissement de Gdoff) ; dans le cadre, commençant à gauche : *Zemskaja Potschtow. Marka* (timbre-poste rural) ; en bas : *dwe k.* (deux k.).



Imprimé en noir sur couleur, piqué 12 :

- 2 kop., rose.

Malmyche (Viakta). Le type de 1876 imprimé en noir sur blanc et en noir sur rose arrive aujourd'hui imprimé en noir sur bleu foncé avec des modifications dont les principales sont : le burelage du fond plus espacé aujourd'hui, les chiffres des angles plus gros et la bordure extérieure unie au lieu d'être festonnée :



- 2 kopecks, noir s/bleu foncé.



Novgorod (Novgorod). On ne varie guère le type des timbres quand on le change. Voici le succès du jour. Il n'est pas plus beau ni plus laid que les précédentes émissions, mais il est moins bien imprimé, ce qui est une compensation :

- 5 kopecks, noir s/lilas.

Solikamsk (Perm). Un timbre qui vient de paraître nous dit M. G. Kirchner répond au type ci-contre. Les armoiries sont assez bizarres. Dans le cadre intérieur et extérieur, des inscriptions en langue russe ; enfin une bordure entièrement festonnée : on ne se refuse rien là-bas, comme on voit.



Imprimé en noir sur papier de couleur :

- 2 kopecks, rose.

SALVADOR

Le format 142x81 mm existe pour le 10 centavos. Impression de couleur sur blanc vergé :

- 10 centavos, rouge

SAINTÉ LUCIE

Le timbre 1 shilling, dit *I. B. J.* est actuellement imprimé en lilas et carmin sur blanc ; filagramme C A et couronne, piqué 14 :

- 1 shilling, lilas et carmin

SELANGOR

Nouvelle variété signalée par le *Philatelic Record* portant en petites capitales romaines de 1 1/2 m sur 16 :

- 2 cents, rose, surch. noire.

SÉNÉGAL.

S'étant bien trouvé de ses surcharges, le Sénégal

en a fait d'autres. M. Langlois nous a montré 4 variétés du 5 cent. et 8 du 15 sur 20 centimes; M. Verville dit qu'il y a aussi 8 variétés du 10 sur le 20 c. :

5 c.	sur 20 c.	brigue sur vert et noir.
10	— 20	— — —
15	— 20	— — —

VICTORIA.

La carte 1 penny brun-rouge a subi une modification dans ses inscriptions d'avis. Au lieu de commencer par *on affixing*, elle a, suivant *Der Philatelist*, sur trois lignes :

This Card may pass through the Post without additional postage to any of the following — Colonies, namely: — New South Wales, South Australia, Queensland, Tasmania, and Western — Australia; but an additional One Penny Stamp must be affixed if addressed to New-Zealand or Fiji.

1 penny, brun-rouge sur chamois.

VIÈRGES.

L'I. B. J. nous apprend que le 4 pence n'est plus rouge-violet, mais brique sur blanc et qu'il a le filigramme CA et couronne, piqué 14.

La carte n'a plus le type avec effigie dans un octogone, mais dans un cercle. Les formules restent ce qu'elles étaient.

Timbre-poste 4 pence, brique.

Carte Postale 1 1/2 pence, brun-rouge et chamois.

Les timbres du Pérou surchargés.

M. G. Calman ayant voulu mettre sa responsabilité à couvert, à propos des timbres du Pérou surchargés en diverses couleurs et ayant soit un triangle, soit un soleil rayonnant avec *Correos Lima*, s'est adressé à l'Administration générale des postes et en a reçu la réponse suivante, avec la liste de ces timbres :

Mon cher Monsieur,

Lima, 4 février 1885.

En réponse à votre estimée je vous dirai que les timbres auxquels vous faites allusion furent vendus par l'hôtel de la monnaie selon les ordres et dispositions de la Direction générale du Trésor de la poste de cette capitale.

Signé : GUILLARMO CARRERA.

« Contador fiscal del Ramo de Correos.

A nos lecteurs à tirer la conclusion de cette lettre.

Une enveloppe de Wenden (Livonie).

Nous avons eu en communication de M. Edm. Von der Beeck une enveloppe de grand format ayant à l'angle droit supérieur 1 Δ ou 1 loth 10 kopecks, que notre correspondant considère

comme une rareté rarissime de la collection, quelque chose d'aussi précieux qu'une prunelle. Cette enveloppe a été utilisée le 29 décembre 1857.

Nous regrettons de ne pas être d'accord avec notre correspondant et nous ne voyons ici qu'une marque constatant la taxe payée en espèces et non un timbre qui affranchit.

L'enveloppe locale de Sydney.

Le *Philatelic Record* publie plusieurs pièces



relatives à l'émission del'enveloppe timbrée, au type ci-con tre. pour Sydney, dont la date précise était inconnue jusqu'ici. Une de ces pièces parle même de timbres!... Cene serait donc pas l'Angleterre

qui aurait la première eu l'idée d'enveloppes timbrées, mais bien la Nouvelle Galles du Sud à qui reviendrait tout le mérite de l'invention.

Nous livrons ces pièces aux méditations filiales de M. Patrick Chalmers qui revendique pour « son illustre père » James Chalmers, l'honneur d'avoir inventé le timbre-poste adhésif, en août 1834. Ces pièces ajouteraient certainement à son argumentation et prouveraient que Sir Rowland Hill n'a rien inventé du tout, qu'il n'est qu'un « usurpateur » et qu'il n'a par conséquent aucun droit à la reconnaissance publique, les enveloppes timbrées étant en usage à la Nouvelle Galles du Sud en novembre 1838 d'où il aura emprunté l'idée, tout en s'appropriant celles de James Chalmers.

Qu'il est fâcheux cependant que les revendications de M. P. Chalmers n'aient pas été formulées plus tôt, du vivant de Sir Rowland Hill, par exemple. Mais voilà, M. P. Chalmers avait sans doute des raisons majeures pour ne pas parler plus tôt.

Voici ces pièces, elles sont extraites de la *Gazette*, datée du 3 novembre 1838.

Bureau général des postes, Sydney.

1^{er} novembre 1838.

Comme il a été considéré par la transmission des lettres, invitations, avis, notes, etc., sous enveloppes postales timbrées, que la distribution de ces lettres est plus expéditive en évitant le délai nécessaire au facteur pour en attendre le paiement, Son Excellence le Gouverneur, dans ce but, et afin d'effectuer une réduction de port sur de telles communications à destination et dans les limites de la ville de Sydney, a bien voulu encourager leur transmission sous des enveloppes que l'on peut obtenir au Bureau général des Postes, contre paiement de 1 sh. 3 p. la douzaine comprenant tous les frais de papier et de distribution. Cet arrangement n'a pas pour but de suspendre ou arrêter par la

présente la distribution postale de 2 pence qui continuera en tous points comme précédemment.

JAMES RAYMOND, Maître général des Postes.

Ce prix de 1 sh. 3 pence est modifié par la pièce suivante :

Bureau général des postes, Sydney.
4 janvier 1841.

ENVELOPPES TIMBRÉES

Par un avis de ce bureau, daté du 1^{er} novembre 1838, il était annoncé que des enveloppes timbrées pouvaient, à partir de ce moment, être obtenues au prix de 1 sh. 3 pence par douzaine, y compris les lettres enveloppes, qui, mises à la poste, à Sydney exempterait de tous frais futurs dans les limites de la distribution à 2 pence.

Maintenant S. E. le Gouverneur, dans le but d'étendre encore la facilité, a bien voulu sanctionner une réduction du prix à 1 sh. par douzaine ou 8 sh. le 100; des timbres ou enveloppes peuvent à l'avenir être obtenus à ce taux par n'importe quelle quantité en s'adressant à ce bureau.

JAMES RAYMOND, Maître général des postes.

Le *Philatelic Record* ajoute que le major Evans a rencontré une enveloppe 5×2 1/2 pouces, avec un timbre en relief qui y avait été collé, et portant dans l'angle la signature d'un fils du gouverneur Sir C. Fitzroy. « Ce timbre a dû être coupé d'une feuille timbrée ajoute notre confrère, car il ne paraît y avoir aucun avis officiel d'une émission semblable. »

Nous ne sommes pas de cet avis. Nous croyons que notre confrère n'a pas remarqué cette dernière phrase du document de 1841 qui dit : « des timbres ou enveloppes peuvent être obtenus », ce qui fait supposer qu'il a dû être émis des timbres séparément, peut être au type des enveloppes mais gommés.

Le timbre 10 c. de la Nouvelle Calédonie.



Nous avons, dans le n° 286, parlé du timbre ci-contre sans pouvoir préciser ce qu'il était. Un de nos correspondants à Nouméa nous envoie copie de l'art. 46 dont il est fait mention sur le timbre et

extrait du *Bulletin officiel* de la Nouvelle Calédonie de 1876.

Voici ce qu'il dit :

CHAPITRE III, SECTION II.

TAXES ET TARIFS. — Du paiement et du refus de paiement du port et des lettres, journaux, imprimés et objets divers à prix réduits.

Art. 46. Sont admis à l'affranchissement, au prix du tarif réduit, les livres et brochures sur la couverture ou l'une des feuilles desquels est placée une dédicace ou un hommage manuscrit; les premiers avertissements, les sommations sans frais et les avis officiels adressés par les percepteurs aux contribuables; les contraintes décernées par les agents de poursuites, et les avis officiels adressés aux débiteurs par les comptables du Trésor, alors même que ces pièces contiendraient les indications manuscrites que leur texte comporte.

Les avis de conciliation devant le juge de paix et les autres convocations judiciaires émanant des greffiers et des syndics de faillite seront affranchis, vu la recommandation dont ils sont l'objet, au prix uniforme de 10 centimes.

Sauf les exceptions ci-dessus indiquées, les imprimés présentés à l'affranchissement, ou affranchis en timbres-poste et déposés dans les boîtes, ne devront contenir aucune écriture à la main, si ce n'est la date et la signature, ni présenter le caractère de correspondance personnelle.

C'est l'enregistrement qui paie à la poste, ajoute notre correspondant. Mais il tire cette conclusion que le timbre est fiscal, ce qui n'est pas notre avis.

Un timbre fiscal sert à payer un impôt. Le port de l'envoi d'une lettre n'a jamais été considéré comme un impôt puisqu'il paie un service rendu. Dans le cas qui nous occupe, le timbre constate le prix de la lettre expédiée, que ce soit l'enregistrement ou le destinataire qui le paie : c'est donc bel et bien un timbre-poste.

Les timbres Carlistes.

(Suite et fin. — Voir n° 298).

GUIPUSCOA.

Il y avait :

- Timbre de la Députation.
- Timbre de bataillon (dont voici un type)
- Timbre des guides royaux.
- Timbre du commissaire de Guerre, de Guipuzcoa.
- Timbre du tribunal de Guerre.



BISCAYE.

- Timbre de la Députation.
- de bataillons.
- de la direction des postes.
- du commissaire de guerre.

ALAVA.

- Timbre de la Députation.
- de bataillon.
- de la direction des postes.
- du commissaire de guerre.

POUR LE SERVICE DU ROY.

Secretaria de S. M.

Escolta del Rey.
Estado mayor general.
Secretaria de Guerra de S. M.
— de Estado.

Direccion de Artilleria etc.

On en a désigné d'autres et il est probable qu'il en existe en quantité, portant toutes sortes d'inscriptions. Voici d'abord celui aux armoiries des Bourbons portant la couronne royale au dessus de l'écu; l'ovale qui renferme les armoiries porte : *Ejercito Real — Columna general de operaciones*; dans l'ovale : *C (arlos) VII.*

Imprimé en bleu.

Un autre type porte le blason de Biscaye : un arbre et deux loups passants; au dessus du blason, une tête de lion et de chaque côté des griffes qui montrent qu'il tient le blason, le tout dans un ovale ayant pour inscription : *Deputacion general del M. N. Y. M. L (May noole y mal leal) — Senorio de Vizcaya.*

Imprimé en noir.

Un même type a l'inscription : *Comandancia general del M. N. y. n. L — Senorio dans l'ovale*; sous les armoiries : *Carlos VII Senorio de Vizcaya.*

Imprimé en bleu.

Le type ci-contre a toujours les armoiries de Biscaye, mais l'inscription diffère ainsi que le type. L'inscription se lit : *Distrito militar de Guernica — Carlos VII — Senor de Vizcaya.*

Imprimé en bleu.

Un timbre de même provenance est

aux armoiries des Bourbons avec couronne royale qui les surmonte; l'inscription autour de l'ovale qui renferme les armoiries, se lit : *Comandancia general — del Senorio de Vizcaya.*

Imprimé en bleu.

Enfin, pour finir l'énumération de ces timbres,



nous avons encore le suivant : Armoiries des Bourbons et couronne royale renfermées dans un ovale ayant pour inscription : *Comandancia general de Castilla — Dios-Patria-Rey.*

Imprimé en bleu.

D'après l'inscription, on voit que les Carlistes étaient loin quand ils ont émis ce timbre.

Varia

Le Petit journal du 19 octobre 1887 rapporte le fait suivant :

Il y a quelques jours, à la suite d'une rixe, on arrêtait, à Levallois-Perret, boulevard Bineau, le nommé Jean Vrolik, sujet hollandais, inculpé d'outrage aux agents.

Jean Vrolik avait été employé chez M. A., marchand de timbres-poste pour collections.

M. A. s'aperçut, après l'arrestation de son employé, de la disparition d'une énorme quantité de timbres oblitérés et d'albums pleins de timbres fort rares et par suite de grand prix pour les collectionneurs.

M. Boursy, juge d'instruction, chargea M. Dulac commissaire aux délégations, de pratiquer une perquisition au domicile du prisonnier, boulevard Bineau. Ce magistrat découvrit là une malle pleine d'albums et une énorme caisse remplie de timbres.

Jean Vrolik, amené hier matin dans le cabinet de M. Dulac, a avoué ces vols, en ajoutant qu'il avait l'intention d'aller vendre les timbres volés à Londres.

Jean Vrolik est un ancien inspecteur de police d'Amsterdam, révoqué pour inconduite.

Demande d'informations



Puisqu'on a pu nous renseigner sur le timbre du mois dernier, ouvrons nos colonnes à celui de nos lecteurs qui pourrait nous dire ce qu'est le timbre ci-contre, originaire du Venezuela. L'inscription *centenario* (centenaire) *Merida* ne nous a rien appris. *Merida* est le nom du chef lieu de la province de son nom, situé à 530 kilomètres S. O. de Caracas.

Le timbre a l'impression or sur papier blanc :

1 centimo, or

Bruxelles — Imp. J.-B. Moens et fils, rue aux Laines, 48.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

ON S'ABONNE CHEZ J.-B. MOENS,
7, Galerie Bortier, Bruxelles.

Les correspondances doivent être adressées
Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise).

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

Avis important.

Nous prévenons nos lecteurs que *tous* les abonnements expirent avec le présent numéro. Nous prions instamment ceux de nos abonnés qui seraient intentionnés de renouveler leur abonnement de bien vouloir nous adresser 6 francs, montant de leur souscription.

Le 3^e supplément du CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE, enveloppes, bandes, cartes, télégraphes, fiscaux, etc, par J. B. MOENS, paraîtra en partie dans le courant de janvier prochain. Le prix de la souscription est fixé à 6 francs.

CHRONIQUE

BELGIQUE.

La carte à 5 centimes a subi un changement 1^o dans son inscription où l'on retrouve aujourd'hui l'avis : (*côté réservé à l'adresse — zijde voor het adres alleen*) sous Postkaart et 2^o dans sa dimen-

sion portée à 140×90 ^{mm} au lieu de 120×87. Ce changement a eu lieu en novembre dernier dans certaines villes :

5 centimes, vert jaune sur chamois.

BRÉSIL.



Une carte-lettre a été émise au type ci-contre. Elle rappelle, comme disposition, celles connues. La patte inférieure montre comme filagramme les armes du Brésil avec l'inscription : *Correio Geral Brazil*.

Impression de cou-

leur sur verdâtre :

50 réis, rouge sur verdâtre.

COCHINCHINE.

M. Goutier a vu des timbres-taxé annulés à la

plume, en 1886, portant diverses surcharges qui leur donnent d'autres valeurs, savoir :

10 centimes sur 20 c., noir,
30 — — — 20 c., —
30 — — — 1 fr., —

COLOMBIE (REPUBLIQUE DE).

Signalé par le *Philatelic Record* une carte avec réponse, type reproduit n° 294. Elle est pliée en tête et a l'impression sur les 1^{re} et 4^e faces :

2 + 2 centavos, noir sur chamois foncé.



Il nous vient un timbre fort curieux et tout à fais nouveau, par M. A. da Costa Gomez. Il représente une carte géographique, partie des Antilles et de l'isthme de Panama que l'on

perce en ce moment. De chaque côté, une grecque ; en haut : *Colombia* ; en bas : 10 centavos.

Imprimé en noir sur papier de couleur, piqué 13 1/2 :

10 centavos, jaune.

Le timbre qui nous occupe est oblitéré 6 novembre 1887.

COLONIES FRANÇAISES.

Le *Philatelist* a reçu une carte-lettre en communication, de la dimension 132x80 mm et au type des timbres en cours :

25 centimes, noir sur rose.

DANEMARK.

Répondant à ce que nous disions des armoiries de Viborg, M. Vedel nous apprend que certaines villes de Danemark ont parfois plusieurs armoiries et que Viborg et Odense sont du nombre. Si cela intéresse nos lecteurs, tant mieux !

Aalborg. Nouveau changement de timbres.

D'abord un 2 øre semblable au 3 øre reproduit en octobre dernier.

23 septembre 1887. — 2 øre, brun, piqué 11 1/2.



Ensuite, un 5 øre ayant les armes et la valeur au centre d'un ovale portant : *Aalborg bypost og pakke-expedition* ; cadre rectangulaire ayant dans les angles supérieurs une couronne murale et dans ceux inférieurs, un dessin ; en bas : *Bude ualeies*.

Lithographié en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

10 octobre 1887. — 5 øre, rouge et noir.

Puis au type du 10 øre, ici reproduit, deux autres valeurs. A la partie supérieure les armoiries entre deux cors de poste ; en dessous, un double cercle portant la valeur au centre et entouré de l'ins-

cription : *Aalborg Bypost og Pakke Expedition* ; cadre rectangulaire allongé.



Imprimés en deux couleurs sur blanc, piqués

11 1/2 :

13 octobre 1887. — 10 øre, brun, cadre bleu,
10 — — — 25 — vert, — rouge.
— — — 35 — rouge, — gris.



Au 50 øre, les armoiries sont dans un cor de poste surmontées d'une couronne murale et renfermées dans un ovale contenant : *Aalborg bypost og pakke expedition* ; en haut : 50 dans les angles ; en bas : 50 øre, de chaque côté, sur une banderole ; sous le cor un grand chiffre 50.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

24 octobre 1887. — 50 øre, noir, bleu et or.

Kolding. Depuis octobre dernier, il y a deux timbres de dessins différents aux types ci-contre.



Le premier type a les armoiries dans un écu renfermé dans un cadre ayant les inscriptions, à gauche : *Reisegeads Besørges* (les bagages seront transportés), à droite : *Pakker Besørges* (les paquets seront transportés) ; en haut : *Kolding by post* (poste locale de Kolding) ; en bas : *Accord mæerke* (timbre d'accord) ; au dessus de cette inscription : 2 øre ; et dans les angles inférieurs un chiffre.

Le 2^e type représente le château en ruines de Kolding dans un cercle ; au dessus, une inscription cintrée : *Kolding bypost og pakkepost* ; en bas : *Brevmærke* — 3 øre et un chiffre de chaque côté.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

2 öre, bistre-jaune.

3 — —

Randers. Qui l'aurait cru ? le chevalier à la triste



figure que nous avons reproduit le mois dernier est le chevalier Niels Ebbesen de Randers qui sauva le Danemark en tuant, d'autres disent en assassinant, le comte Gert. C'est M. Vedel qui nous révèle ce fait historique. Dont acte !

Au type chevalier, il y a d'autres valeurs que celles que nous avons fait connaître.

D'abord le 8 öre devenu 4 öre par la surcharge 4 *Strommen* (fleuve, ne serait-ce pas carotte ?), sur deux lignes, selon le fac-simile.

2° Le 5 öre a la surcharge : *Randers Mark* (champ de Randers??, champ de carottes ?) :

4 öre, orange et noir.

5 — rouge —

Enfin le 3 öre devient 1 1/2 öre par une surcharge noire représentant chiffres cette valeur nouvelle :

1 1/2 sur 3 öre, outremer et noir.



Veile. Encore une poste nouvelle, de novembre dernier, nous apportant une série de timbres au type que nous représentons. Au centre, une colombe passagère : au dessus, sur une bande courbe : *Veile*

hypost; en dessous : *og pakke*

expedition 1 (2, 3, 5, 10) öre.

1 öre, bistre.

2 — jaune pâle.

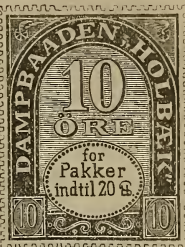
3 — vert.

5 — rouge.

10 — bleu.

Compagnie des bateaux à vapeur de Holbaek. Ce n'est pas assez de timbres-poste privés, nous voici embarqués dans les timbres de compagnies de bateaux à vapeur. Le type qui nous occupe n'est plus de ce monde depuis environ six ans, nous

écrit M. Vedel. Tant mieux ! Au centre est la valeur ; en dessous, un ovale renferme : *for Pakker indtil 20* (pour des paquets jusque 20 livres) ; dans le cadre qui contient la valeur : *Dampbaaden Holbaek* (bateau à vapeur Holbaek), en bas : la valeur en chiffres dans les angles.



Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

10 öre, noir.

20 — lilas.



Compagnie des bateaux à vapeur d'Odense. Le type ci-contre a été émis en juillet 1882. La valeur est représentée au centre d'un cercle contenant : *Dampbaadene paa Odense aa*, ce qui veut dire (bateaux à vapeur sur la rivière Odense) ; en dessous du cercle, un cartouche contenant : *for pakker indtil 5 (10) vægt* (pour paquets de 5 (10) livres) : dans les angles, une fleur de lis, les armoiries de la ville d'Odense.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

5 öre, noir.

10 — violet.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Une compagnie télégraphique française ayant obtenu l'exploitation

des lignes de la République Dominicaine a émis à cette occasion des timbres-télégraphe dont il existe deux valeurs connues au fac-simile. La valeur est au milieu, dans un carré ; au-dessus, l'inscription :



Cie des télégraphes de la ; au-dessous : *République Dominicaine* ; cadre rectangulaire formé d'une grecque.

Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 14 :

50 centimes, jaune.

1 pesetas, (sic) brun.

EGYPTE.

Le timbre-taxe 5 piastres a actuellement le papier uni comme les 20 paras, 1 et 2 piastres :

5 piastres, rouge.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous avons les 68 variétés et d'autres encore, qu'on nous annonçait le mois passé pour les enveloppes nouvelles. Elles ont toutes le papier vergé au filagramme nouveau, savoir :

Format 135 × 73 $\frac{m}{m}$.
2 cents, vert sur blanc.

Format 131 × 81 $\frac{m}{m}$.
2 cents, vert sur blanc et paille.

Format 117 × 90 $\frac{m}{m}$.
2 cents, vert sur blanc.

Format 131 × 106 $\frac{m}{m}$.
1 cent, bleu sur blanc.

2 — vert — — — — —
Format 138 × 82 $\frac{m}{m}$.

1 cent, bleu sur blanc, paille et manille.
2 — vert — — — — — azur, saumon, manille, jaune olive.

Format 150 × 86 $\frac{m}{m}$.
1 cent, bleu sur blanc, paille, manille, jaune olive.
2 — vert — — — — — azur, saumon.
5 — bleu — — — — —

Format 160 × 89 $\frac{m}{m}$.
1 cent, bleu sur manille vergé.
2 — vert — — — — — blanc, paille, manille, jaune olive, azur, saumon.
4 — carmin — — — — —
5 — bleu — — — — —
30 — brun — — — — —

Format 170 × 95 $\frac{m}{m}$.
2 cents, vert sur blanc, paille, manille, jaune olive, azur, saumon.
4 — carmin — — — — —
30 — brun — — — — —
30 — brun — — — — —

Format 225 × 99 $\frac{m}{m}$.
2 cents, vert sur blanc, paille, manille, jaune olive, azur, saumon.
4 — carmin — — — — —
30 — brun — — — — —
90 — pourpre — — — — —

Format 258 × 42 $\frac{m}{m}$.
2 cents, vert sur blanc, paille, manille, jaune olive, azur, saumon.
4 — carmin — — — — —
90 — pourpre — — — — —

Bande 238 × 140 $\frac{m}{m}$.
1 cent, bleu sur manille.
2 — vert — — — — —

ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

Tolima. Le Philatelist énumère les variétés de nuances qui lui sont passées par les mains de la

valeur 5 centavos. Ce sont : brun, brun-violet, violet, brun foncé, brun-jaune et brun-rouge.

Le 20 centavos de la même série existe tête bêche.

FARIDKOT.



Revoici le type de 1882 légèrement modifié par les dessins des angles et la dimension plus grande tant en largeur qu'en hauteur; les légendes ne sont pas changées. Dans le cadre circulaire, en Penjâbi, écriture gurumukhi : *Riyâsat Faridkôte* au lieu de *Faridkôte*, la bande inférieure porte comme autrefois : *ticket-i-khat, to* (libre pour lettres) et la valeur : *ek pāisa* (un païsa) :

1 pie, (1/12 d'anna) noir.
1 — — — — — outremér.

FRANCE.

Le XIX^e Siècle du 10 novembre dernier fait connaître le vœu de la commission du budget, comme suit :

« A propos de la discussion du budget des postes et télégraphes, M. Turquet a soulevé la question de la franchise présidentielle, ou plutôt de la franchise postale.

» Il a proposé à la commission d'émettre le vœu que le gouvernement fût invité à étudier le système mis en pratique aux Etats-Unis.

» Aux Etats-Unis, le pouvoir exécutif et chaque ministère reçoivent de la direction des postes le nombre de timbres nécessaires à assurer leur service respectif. Ces timbres sont d'une couleur particulière pour chaque ministère. Ils portent l'effigie d'un grand homme de la République. Comme valeur, ils correspondent à tous les timbres ordinaires mis en circulation; ils n'en diffèrent que par la couleur qu'ils portent à l'effigie dont ils sont frappés.

» En fin d'exercice, le directeur des postes collationne les reçus délivrés par le pouvoir exécutif et par chaque ministère. La commission du budget et le Congrès sont ainsi mis à même de savoir exactement quel a été l'usage fait de la franchise par le pouvoir exécutif et par chaque département ministériel.

» Si un abus a été commis dans un ministère, la commission du budget et le Congrès peuvent ainsi le relever.

» La commission du budget a adopté le vœu de M. Turquet. »

HAYDERABAD.

L'enveloppe 5 annas nous parvient en vert-jaune

sur blanc vergé, format 138 × 79 millimètres :

5 annas, vert-jaune.

HONGRIE.

L'A. B. A. annonce la carte-lettre 3 kreuzer sur gris clair et l'apparition prochaine de timbres-taxe :

3 kreuzer, vert sur gris-clair.

INDE NÉERLANDAISE.



Le timbre 1 cent, chiffre dans un cercle, type des 2, 2 1/2 et 5 cent. est enfin paru. En voici le fac-simile :

1 cent, gris-vert.

JAMAÏQUE.

Une évolution s'est produite à la Jamaïque : les timbres-poste et les timbres fiscaux vont être employés à deux usages, en attendant une série nouvelle. Le document ci-après nous renseigne à ce propos :

Timbres-Poste, Revenu et Justice 1887.

D'après la loi n° 18 de 1887, l'usage de timbres adhésifs postaux est autorisé pour tout emploi où les timbres fiscaux sont admis et d'autre part les adhésifs fiscaux peuvent être employés pour l'affranchissement des ports ; mais dans le cas où il y aurait de l'écriture ou une marque quelconque sur ces timbres fiscaux, ils seront considérés sans valeur et ne seront pas acceptés en paiement de port.

FRÉD. SULLIVAN,

Maître des postes pour la Jamaïque.

Bureau général des postes.

12 octobre 1887.

LAGOS.

La carte à 1 1/2 penny, a pris des dimensions plus grandes. Au lieu d'avoir 122 × 87 m/m, elle a aujourd'hui 138 × 89 m/m :

1 1/2 penny, brun-rouge sur chamois.

MADAGASCAR.

Nos lecteurs se rappelleront que nous avons publié, n° 296, une lettre SIGNÉE John G. Haggard, Consul général d'Angleterre, d'après une communication faite à un de nos confrères, par M. Campbell.

Or, dans une lettre toute récente du même M. Haggard, que nous trouvons au *Philatelic Record*, ce M. croit se rappeler qu'il n'est pas Consul général, mais Consul, et il se décide à avouer que les timbres de Madagascar ont eu l'emploi que nous avons dit, qu'ils sont bien authentiques et enfin qu'ils ont été en usage à Antananarive.

Nous n'en demandons pas davantage, mais il est assez drôle de constater que ce Consul général qui n'est plus aujourd'hui que Consul était singulièrement informé, lorsqu'il affirmait que les timbres de Madagascar n'avaient jamais existés, puis qu'ils étaient faux et enfin que lui-même en avait interdit l'usage en temps....

Quant à la question de savoir si M. le vice Consul d'Antananarive avait ou non le droit d'émettre ces timbres, cela nous importe peu, leur existence officielle étant constatée.

Cet excellent Arthur publie à son tour la lettre du Consul général redevenu consul et en tire cette conclusion que nous étions dans notre tort, alors que la lettre confirme en *tous points* ce que nous avons écrit et que c'est lui, Arthur, chose incroyable, qui a raison !....

Notre aimable confrère qui relève « d'une année entière d'un travail acharné (c'est à frémir !) et loin de toute distraction » (pauvres marionnettes délaissées !) a rêvé (pardonnons-lui) que nous avions attaqué et non défendu, les Madagascar, aussi trouve-t-il notre « attaque puérile » et nous comprenons ça.

Arthur, mon ami, plus d'excès de travail. ..même « attrayant » et surtout ménages-toi... je t'en supplie !

MEXIQUE.

Nous avons rencontré la carte avec réponse 5+5 centavos, à effigie, ayant *servicio urbano* au lieu de *interior* :

5+5 centavos bleu sur chamois.

Et on nous signale, avec le timbre renversé :

2 centavos. rouge sur chamois.

Le timbre-poste de 3 centavos a sa couleur changée. Ce timbre est actuellement imprimé en rouge vif comme le 2 centavos ; piquage 12 :

3 centavos, rouge vif.

Ce changement de couleur doit entraîner nécessairement, dans un temps rapproché, le changement du timbre violet de la carte même valeur.

Le timbre-poste à 1 centavo nous vient percé comme les 5 et 10 centavos, 1° et sur papier ordinaire, 2° sur papier bâtonné bleu :

1 centavo, vert sur blanc, percé.

1 — — — bâtonné bleu, percé.

MONACO.

Des journaux, dont la montre retarde, annoncent que la carte 10 centimes est actuellement imprimée en brun sur violet pâle. Le *Timbre-Poste* de janvier a publié cette nouvelle.

NEPAL.



Une carte imprimée sur papier grisâtre parcheminé vient d'être émise à Népal. Quoique grossièrement faite, elle a un petit cachet local qui plaît. A droite, le timbre ci-contre représentant deux poignards croisés surmontés de trois lotus ou padmas ; le centre de ces lotus est occupé par un *cakra* (prononcez tchakra) ou disque, arme favorite de Krishna, devenu chez les Bouddhistes un symbole de la perfection et du bonheur, comme chez nous le nom de la fortune. Bouddha porte de ces *cakras* imprimés sous la plante de ses pieds, il se pourrait donc bien que le toutici, les deux poignards et les trois lotus soient un *Cripada* l'empreinte d'un divin pied de Bouddha. En tous cas, ces trois lotus, avec le *cakra*, représentent assurément le *triratna*, «les trois bijoux» à savoir : *Bouddha*, *Dharma*, *Sangha*, ou *Boudha*, la Loi, l'Eglise.

Ces détails nous sont donnés par M. Rodet qui poursuit ; au bas du timbre se lit la valeur : *pāisa* 3 1/2.

Cette formule a pour cadre un simple filet ; à la partie supérieure, à gauche du timbre, se lit en dialecte *nēvdrī*, écriture *dēvanagari*, à gauche d'un cheval dont la signification reste un problème : *Nēpale sarkāri* (Principauté du Népal) ; à droite : *bulke patra* (feuille postale), des fleurons séparent cette première ligne de la seconde qui se lit : *Yakhire patra pat, hānūre pānēko nāmra patā mātra lēkhiyoga* (sur cette feuille par l'expéditeur au destinataire, le nom, l'adresse seulement sera écrite) ; plus bas, quatre accolades sur deux lignes, les équivalents probablement de : *ā, en. ā,* etc., trop mal imprimés pour en donner la signification exacte, ce qui importe, du reste, fort peu ; dans les angles intérieurs du cadre, un ornement.

L'impression de la formule est noire ; le timbre rouge :

3 1/2 paisa, rouge.

NORVÈGE.

Signalé par *Der Philatelist* : 1° Une carte postale militaire de service ayant l'impression noire sur carton chamois de la dimension 140x93 mm. En haut, à droite, les armes dans le centre et *Militært Tjenestebrevkort* — (*Mönstringskort*) — *Adressaten maa være officer eller fastlønnet underbefalingsmand* ; à gauche, dix lignes d'instructions pour l'usage :

Sans valeur, noire sur chamois.

2° Une enveloppe pour lettres en retour ayant le papier jaune et la dimension : 166x123 mm ; à gauche, en haut, imprimé par un timbre en caoutchouc, l'inscription rouge : *Som — ubesörget — aabnet i — Postytrelsen* dans un encadrement de lignes :

Sans valeur, rouge sur jaune.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Une enveloppe officielle est annoncée au *Philatelist*. Elle porte le timbre actuel 2 pence surchargé o.s. en noir et a pour dimensions 222x100 mm. et le filagramme ? (marque de fabrique) *Valleyfield* et sur la patte de fermeture les armes d'Angleterre dans un ovale transversal fond rouge :

2 pence, bleu et noir.

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Nous avons reçu de M. Le Roy d'Etioilles le timbre *Postage free* sur lequel nous demandons des renseignements il y a deux mois.

Ce timbre est imprimé sur des formules de papier blanc ayant un cadre formé de deux filets et portant pour inscription : *On public Service Only*, en haut ; *Printing and Stationery Department — Wellington N Z...* 188 en bas. Ces formules ont 127x83 mm.

Sans valeur, noir sur blanc.

Un autre correspondant nous adresse des exemplaires de ce timbre, non dentelé, ayant le papier blanc azuré et la couleur rose-violacé :

Sans valeur, rose-violacé.

POUNTCH.

Autres variétés qui nous arrivent par MM. Stanley Gibbons et C^{ie} :

1/2 anna, rouge sur vert vergé bâtonné.

2 — — — — —

RUSSIE.

Griazovetz (Wologda). Une émission nouvelle vient de nous parvenir en quatre variétés sur deux rangées verticales répétées quatre fois à la feuille ; deux étant renversées par rapport à leurs voisins, il y a donc six timbres tête-bêche à la feuille. Formés de clichés typographiques, on peut rencontrer le dessin inférieur recourbé dans deux sens opposés comme le modèle ou régulièrement ; il y en a avec le dessin ligné et uni ; enfin le trait au-dessus de 4 *kop.* est parfois formé de trois boules au milieu.



Imprimé en typographie sur papier blanc, non dentelé :

4 kopecks, outremeur.

SAINTE-LUCIE.



Nous donnons le fac-simile de nouvelles bandes, valeurs 1/2 et 1 penny, représentant l'effigie de Victoria dans un cercle, type adopté ou imposé par MM. De LaRue et C^{ie} pour toutes les colonies anglaises. Le format est celui de toutes les bandes :

1/2 penny, vert foncé sur manille.

1 — carmin — —

Le timbre-poste à 6 pence a aujourd'hui la valeur imprimée en bleu, le timbre étan lilas :

6 pence, lilas et bleu.

SÉNÉGAL.

Nous tenons de M. Le Roy d'Etiolles le 4 centimes, piqué, devenu 10 centimes par une surcharge sur l'ancienne valeur. Que l'amateur subisse cette émission avec l'impassibilité de Job sur son fumier : *Hakoun Erbi*, doit-il se dire « Ordre de Dieu ! »

10 centimes sur 4 c., violet et noir sur bleu.

SIAM.

M. H. Lubkert a vu la carte surchargée :

1^{re} avec la surcharge renversée au bas de la carte.

2^e — — en double.

TERRE-NEUVE.

Les beaux timbres s'en vont tout doucement. Le magnifique 10 cents, noir, vient d'être remplacé à



tout jamais par un médiocre type représentant un vaisseau dans un cadre oblong, ayant une bande cintrée à la partie supérieure contenant : *Newfoundland* ;

en bas : *ten cents* et de chaque côté le chiffre 10. Voir le dessin.

Le 1 cent, buste du prince de Galles a sa couleur changée. Il prend celle de l'union, c'est-à-dire la couleur verte.

Un demi-cent a vu le jour à la même époque, comme nous l'avons déjà annoncé. Le type représente la tête d'un chien de Terre-neuve, originaire de ce pays, qui manquait à la série de timbres. Cette tête tournée à droite est renfermée dans un cercle blanc ayant à l'extérieur, pour inscription : *New-*



foundland — *Half 1/2 cent* ; cadre carré à fond ligné. Ce type est réellement pitoyable.

Impression de couleur sur papier blanc, piqués 12 1, 2 :

1/2 cent, rouge.

1 — vert.

10 — noir.

URUGUAY.



Nous revoici dans les lithographies. Le type 10 centesimos ci-contre, remplace le timbre même valeur, à l'effigie de Santos, un héros, sans doute, remplacé aujourd'hui par un zéro précédé d'un 1.... Quelle chute !

Dans un cercle, à fond uni, entouré du mot *Diez* quatre fois répété, est le chiffre de la valeur ; autour, un dessin de remplissage et l'inscription : *Republica oriental del Uruguay* — centesimos ; cadre rectangulaire debout.

Imprimé en lithographie sur papier blanc, percé en lignes :

10 centesimos, violet.

L'émission date du 17 octobre dernier. Elle nous est annoncée par M. Carlos Antoine. Voici l'acte de naissance de ce timbre.

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Par disposition de la Direction, il sera mis en circulation le 17 du courant, une nouvelle émission de timbres-poste de 10 centesimos imprimés en encre violette.

Il est accordé un délai de 90 jours de la date mentionnée pour retirer de la circulation les timbres aujourd'hui en usage ; et pour en opérer l'échange contre ceux de la nouvelle émission un délai de 30 jours, ce qui peut s'effectuer dans les différents bureaux de poste de l'Etat.

On est prévenu que passé le délai de 90 jours, les timbres-poste retirés seront considérés comme nuls et d'aucune valeur postale.

Montevideo, 15 octobre 1887.

Le premier employé.

VENEZUELA.

De nouvelles valeurs de timbres lithographiés viennent de nous parvenir. Elles auraient été émises dans le commencement d'octobre. Les types sont les mêmes que ceux des timbres 1882 avec les différences de copie :

Pour l'extérieur : 25 centimos, bistre.

— l'intérieur : 25 — orange. (Escuelas.)

VIERGES.

Nous reproduisons le dessin de la carte dont nous avons parlé le mois passé.







LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 248 GRAVURES

SUIVI DU

TIMBRE FISCAL

QUINZIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 82 GRAVURES

BRUXELLES

J.-B. MOENS, Négociant en Timbres-Poste

42, RUE DE FLORENCE, 42

1888



LE
TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

VINGT-SIXIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 248 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, Négociant en Timbres-Poste
RUE DE FLORENCE, 42.

1888

BRUXELLES. — Imprimerie ALEXIS MOENS, rue aux Laines, 48.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1888

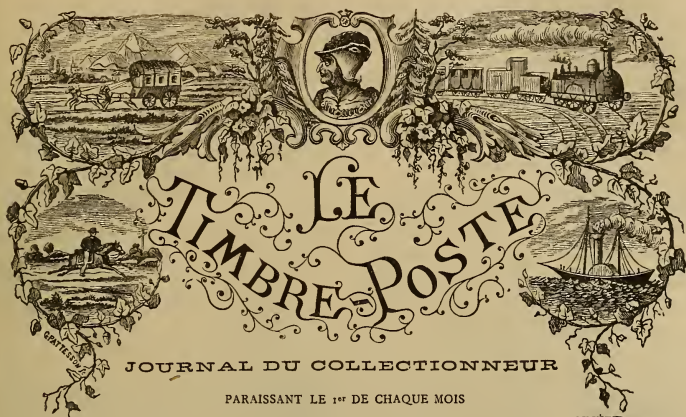
- Aalborg, 58°, 62.
 Aarhus, 2°.
 Açores, 93.
 Afghanistan, 45, 77.
Allemandes. Les deuxièmes dispositions des enveloppes, 51°.
 Annam et Tonkin, 23°, 37°, 69.
 Antigua, 10°.
 Antilles danoises, 85.
 Antioquia, 27, 63, 87.
 Arendael, 13°.
 Argentine, 9°, 17°, 23°, 45°, 53°, 69, 77°, 93;
 — Buénos-Ayres, 78°.
 Arzamass, 14.
 Atkarsk, 57.
 Australie du sud, 61.
 Autriche, 1, 18, 46, 55°, 85.
Avis, 9, 95.
 Bahamas, 53.
 Barbades, 18°, 38.
 Balon-Rouge, 3°.
 Navire, 10, 69, 93.
 Bechmanald britannique, 1, 10°, 26°, 46°, 61, 69
 78°, 85, 91.
 Belgique, 18, 26, 70, 78°, 85, 94.
Bibliothèque des timbrophiles, 24, 53.
 Bielozerk, 14°.
 Bogorodok, 41, 97°.
Bokhara, Les mystérieux timbres de 92°, 99.
 Bolivie, 11°.
 Bonzoulouk, 50.
 Brésil, 18, 38°, 46°, 54.
 Buénos-Ayres, 78°.
 Bulgarie, 18°, 27, 94.
 Californie, 3°.
 Canada, 11, 18, 27, 38°, 46, 61, 70°, 86°, 94.
 Cap de bonne Espérance, 54, 61°, 86.
 Cauca, 71.
 Ceylan, 1, 7, 19, 27, 46°, 54, 70, 79°.
Ceylan. Sur quelques variétés de timbres de 7.
 Chalcó, 81, 96°.
 Chamba, 79°, 86.
 Charkoff, 21°, 57, 59, 74.
Charkoff. Les timbres de 59.
 Christiansund, 28°.
 Cochinchine, 27°, 46°, 61°, 91.
 Colonies françaises, 1, 19.
Confiance. La maison de, 44.
 Congo, 2°, 19°, 38°.
 Copenhague, 39°, 62°.
 Costa-Rica, 2, 86.
 Cote d'or, 94°.
 Cuba, 11°, 71, 86, 94°.
 Danemark, 2°, 11°, 19°, 38°, 62, 71°, 81, 86.
 — Aalborg, 58°, 62.
 — Aarhus, 2°.
 — Copenhague, 39°, 62°.
 — Kolding, 71°.
 — Randers, 11°, 62°, 80.
 — Svendborg, 19°.
 Danemark. Vester Norre Osterbroes, 38°.
 — Viberg, 19°, 62.
 Danubienne. (C^o.) 71°.
 Dominicaine, 27, 4, 95.
 Dominique, 86, 93.
 Drammen, 5°, 29, 49, 73°.
 Egypte, 2, 11°, 19°, 47.
 Equateur, 12, 71, 86.
Espagne. De quelques essais d', 42°.
 Etats confédérés d'Amérique, 3°, 62, 80°.
 — — Baton-Rouge, 3°.
 — — Greenwood, 3°.
 — — Jonesboro, 80.
 — — Raleigh, 62.
 Etats-Unis d'Amérique, 3°, 15, 28, 39°, 47°, 54°.
 62, 71, 80°, 87°.
 — — Californie, 3°.
 — — *A propos des enveloppes des, 15.*
 — de Colombie, 3°, 12°, 19°, 27, 47°, 55°, 63°,
 71, 80°, 87°, 93°.
 — — Antioquia, 27, 63, 87.
 — — Cauca, 71.
 — — Panama, 47°, 55°, 63°, 80.
 — — Sautander, 13, 27, 47°.
 — — Tolima, 4°, 12°, 19, 87°.
 Faridkot, 40, 80°, 88, 95.
 Fidji, 80.
 Finlande, 28, 63, 71.
 Formose, 55, 63°, 71, 81°, 95.
 France, 20, 40.
 Gadiatch, 41°.
 Gambie, 72.
 Gambiers, 4°, 13.
 Gibraltar, 95.
 Glasoff, 57°.
 Gothenbourg, 50°, 75, 82°, 97.
 Grande Bretagne, 4°, 55, 63°, 72, 81, 88.
 Grèce, 13.
 Greenwood, 3°.
 Grenade, 40, 47, 55.
 Guadalaajara, 48.
 Guanacaste, 81.
 Guatémala, 63°.
 Guyane française, 20, 28, 72, 88.
 Gwalior, 47.
 Haïti, 4°, 47, 55.
 Halo-grande, 10.
 Hammerfest, 75°.
 Hayderabad, 28.
 Holkar, 55.
 Holmstrand, 61°.
 Honduras Britannique, 20, 28°, 40, 47°. 55, 88,
 95°.
 Hongrie, 4, 28, 48, 55°.
 Indes anglaises, 15°, 48°.
 — françaises, 88.
 — néerlandaises, 28, 56°, 81, 88°.
 — portugaises, 20.
 Italie, 4, 13, 48, 56°, 81.
 Jamaïque, 81.
 Japon, 48, 56, 59, 63°, 72, 88.
Japonnaise. Une carie, 59.
 Jeletz, 21, 50.
Jérusalem. Le poste à, 98.
 Jonesboro, 80.
 Jummo-Kaschmir, 40, 72°.
 Juucos, 29°.
 Kirilloff, 64, 74°.
 Kolding, 71°.
 Kologriff, 74°.
 Kolomna, 14, 30°.
 Lagos, 5, 40.
 Lavanger, 73°.
 Libéria, 81.
 Luxembourg, 72, 81.
 Macao, 5°, 28.
 Madagascar, 15, 20.
Madagascari. Notes sur les timbres de, 15.
 Malacca, 73, 89.
 Martinique, 40, 48, 56, 73, 81.
 Manrice, 20, 95.
 Merida, 51°.
 Mexique, 5, 20, 28, 40, 49°, 56, 73, 81, 89, 95°.
 — Chalco, 81, 96°.
 — Guadalaajara, 48.
 Monaco, 41.
 Montenegro, 13.
 Montserrat, 64.
 Morschansk, 50, 41°.
 Naguabo, 29.
 Numos, 75°.
 Natat, 41, 89.
 Nicaragua, 89, 96.
 Nord de Bornéo, 13, 28.
 Norwège, 5°, 15°, 28°, 49, 64°, 75°, 82, 89.
 — Arendael, 15°.
 — Christiansund, 28°.
 — Drammen, 5°, 29, 49, 73°.
 — Hammerfest, 75°.
 — Holmstrand, 64°.
 — Levanger, 73°.
 — Namsos, 73°.
 — Stenkaer, 73°.
 — Tyrifjord, 5°.
Nouveau Brunswick. Le timbre Conuel, 75°.
Nouvelle Calédonie. Les timbres surebargés de
la, 59, 66°.
Nouvelle Ecosse. Les timbres de la, 22°, 31°.
 Nouvelles Galles du sud, 20, 29, 41°, 42, 64°, 71,
 82°, 89, 96°.
 Nouvelle République de l'Afrique du sud, 5.
 Nouvelles Hébrides, 82.
 Norgorod, 64.
 Orange, 50, 89.
 Oustysolsk, 64.
 Panama, 47°, 55°, 63°, 80.
 Pays-Bas, 89°.
 Perak, 6°.
 Perciaslaw, 21°.
 Péron, 96.

Perse, 6, 13°, 20.
 Philippines, 14, 20°, 74, 90, 97°.
 Porto-Rico, 29°.
 — Halo grande, 30.
 — Juncos, 29°.
 — Naguabo, 29.
 Portugal, 20, 74.
 Pountch, 6, 74, 90.
 Prilouky, 6.
 Protectorat Britannique, 69°, 82, 97.
 Pattialla, 97.
 Queensland, 64.
 Raleigh, 62.
 Randers, 1°, 62°, 86.
Rectifications, 60.
Réunion. Le timbre 52 de la, 76°, 90.
 Rjeff, 90°.
 Rostoff/Don, 74.
 Roumanie, 6, 21.
 Russie, 6°, 14°, 21°, 30°, 41°, 50, 57°, 64, 74, 82°, 90°, 97°
 — Arzamass, 14.
 — Alkarsk, 57.
 — Biclouerk, 14°.
 — Bogorodsk, 41, 97°.
 — Bonzoulouk, 50.
 — Charkoff, 21°, 57, 59, 74.
 — Gadiatch, 41°.
 — Glasoff, 57°.
 — Jelezt, 21, 50.
 — Kiriloff, 64, 74°.
 — Kologriff, 74°.
 — Kolomna, 14, 30°.
 — Morschansk, 30, 41°.
 — Novgorod, 64.
 — Onstsy solkk, 64.

Russie. Pereiaslaw, 21°.
 — Prilouky, 6.
 — Rjeff, 90°.
 — Rostoff/Don, 74.
 — Sapojok, 30, 41.
 — Schatz, 14, 57°, 74°.
 — Skopin, 21°.
 — Solikamsk, 30°.
 — Starobyelsk, 50°, 57.
 — Tichvin, 21, 41°, 74, 82°.
 — Toula, 6, 21, 30°.
 — Valdai, 6°, 30°.
 — Weissiegonsk, 21.
 — Welsk, 31.
 — Wolsk, 65°.
 — Zadonsk, 6°, 42°.
 — Zienkow, 42°.
 Saint-Christophe, 7, 57.
 Sainte-Hélène, 97.
 Sainte-Lucie, 14°, 91.
 Saint-Vincent, 91.
 Salvador, 65, 74, 91°, 97.
 Santander, 13, 27, 47.
 Sapajok, 30, 41.
 Schatz, 14, 57°, 74°.
 Selangor, 50.
 Sénégal, 7°.
 Serbie, 57°, 65, 74.
 Shanghai, 21, 42, 50, 65, 75.
 Sierra Leone, 21.
 Sirmoor, 91.
 Skopin, 21°.
 Solikamsk, 30°.
 Stenkaer, 73°.
 Starobyelsk, 50°, 57.
 Stockholm, 7°, 22, 50, 58°, 75, 83°, 97.

Suède, 7°, 22, 50°, 58°, 65, 75, 82°, 97.
 — Gothenbourg, 50°, 75, 82°, 97.
 — Stockholm, 7°, 22, 50, 58°, 75, 83°, 97.
 Suisse, 83, 93.
 Svendborg, 19°.
Sydney. L'enveloppe locale de, 42.
 Tasmanie, 65°.
 Terre-Neuve, 7, 75.
 Tichvin, 21, 41°, 74, 82°.
 Tolima, 4°, 12°, 19, 87°.
 Toula, 6, 21, 30.
 Trinité, 98.
 Tunis, 58°, 65, 83, 91, 98.
 Turquie, 7°, 14, 31, 36°.
Turquie. Les timbres postes avec grille de, 36°.
 Tyrifjord, 5°.
 Uruguay, 15, 22°, 51°.
 Valdai, 6°, 0°.
Varia, 60.
 Véntzuela, 15, 22, 31, 42°, 51°, 58, 75, 83°, 91.
 — Mérida, 51°.
 Vester-Norra-Oesterbroes, 38°.
 Viborg, 19°, 62.
 Victoria, 42, 84, 98.
 Vierges, 51, 84°.
 Wadhwan, 84°.
 Weissiegonsk, 21.
 Welsk, 31.
 Wolsk, 65°.
 Wurtemberg, 65, 91.
 Zadonsk, 6°, 42°.
 Zienkow, 42°.
 Zululand, 51, 58°, 75, 92°.

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (*).



Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMERO 0.60

 Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à **J.-B. MOENS**
 Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise) BRUXELLES
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AUTRICHE.

D'après le *W. B. Z.* le timbre-poste 20 kreuzer
 serait brun au lieu de gris :

20 kreuzer, brun.

Le même, signale l'émission d'un 15 para sur-
 charge noire sur le 5 soldi actuel qui daterait du
 1^{er} janvier :

15 para sur 5 soldi, rouge et noir.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Les timbres signalés tout récemment par nous
 n'auraient été mis en usage qu'en octobre dernier,
 écrit le *Philatelic Record* Il y aurait à ajouter,
 d'après notre confrère :

1 ^{er} type :	2 pence, lilas, surch. noire, fil. globe.				
	4 —	—	—	—	—
2 ^e —	2 shill., vert,	—	—	—	V. R.
	2 — 6 p.,	—	—	—	—
	5 —	—	—	—	—
	10 —	—	—	—	—

Le même nous apprend que le timbre anglais
 actuel 1/2 penny aurait été envoyé précédemment,
 porteur de la surcharge noire : *British Bechuanaland*
 autour du cercle de l'effigie :

1/2 penny, vermillon et noir.

Il y aurait encore de la Grande Bretagne les
 enveloppes *registration*, formats 152 × 98, 225 ×
 178 et 293 × 152 mm, les bandes et les cartes 1 penny
 de l'Union postale avec la même surcharge :

Enveloppes :	2 pence, bleu et noir.
Bandes :	1/2 penny, brun-rouge —
—	1 — — — —
Carte :	1 1/2 — — — —

CEYLAN.

L'enveloppe pour lettres enregistrées a reçu la
 surcharge : 15 cents en noir sur une ligne :

15 cents sur 12 c., rose et noir.

COLONIES FRANÇAISES.

D'après le *Philatelic Record* tous les timbres
 auraient été réimprimés il y a quelque temps
 d'après l'autorisation d'un ministre complaisant.

Les 3 centimes ocre, 3 centimes gris et 25 centimes noir sur rouge pourraient s'obtenir aujourd'hui, mais ils diffèrent des originaux par la gomme qui est blanche au lieu d'être grisâtre.

Il faut ajouter une seconde valeur aux cartes-lettres dont nous avons parlé le mois dernier :

15 centimes, bleu sur gris.

M. Maury signale une variété ayant l'impression sur les deux côtés extérieurs :

15 centimes, bleu sur gris.

CONGO.

Voici le décret d'émission des derniers timbres 50 c. et 5 francs :

TIMBRES-POSTE. — EMISSION.

L'Administrateur Général du Département des Affaires étrangères, par arrêté du 20 octobre 1887, pris en exécution de l'article 16 du décret sur les postes, a émis les nouvelles valeurs suivantes, destinées à l'affranchissement des correspondances :

Des timbres-poste de 50 centimes, couleur brune ;

Des timbres-poste de 5 francs, couleur violette.

A partir du 1^{er} décembre 1887, les timbres de même valeur de la première émission (*Bull. off.*, 1886, p. 85) cesseront d'être débités par les bureaux de poste.



En août dernier le timbre de 5 francs a été réduit de valeur pour l'usage inscrit en surcharge bleu foncé : *colis postaux fr. 3,50*, appliquée sur deux lignes. Cette émission est passée inaperçue et nous ne l'avons apprise que par

hasard Renseignements pris il paraît que tout le stock des 5 francs a été ainsi surchargé et envoyé au Congo. On a fait subir le même sort au nouveau 5 francs, depuis le 1^{er} décembre passé :

3 francs 50 c., violet et bleu.

3 — 50 c., — —

COSTA-RICA.

Le 5 centavos, nouveau type, a reçu la surcharge *oficial* comme le 10 centavos, déjà signalé :

5 centavos, lilas et noir.

DANEMARK.

La carte de 5 øre circule avec les inscriptions danoises et françaises depuis le 25 novembre passé :

5 øre, vert sur chamois

Aarhus. Emission de novembre dernier. Représente dans un cercle avec l'inscription :

Aarhus Telefon og by post, un

jon couché devant une mai-

sonnette contenant des rames,

d'où l'explication : rame *Aare* ;

maison, *Hus*, soit Aarhus ;

En dessous, une lettre avec chiffre de valeur : plus bas, sur une banderole : øre.



Lithographiés en couleur sur blanc, piqués 13 :

1 øre, brun
2 — vert
3 — carmin
5 — outremer

EGYPTE.

Les nouveaux timbres, cartes, enveloppes et timbres-taxe ont dû paraître aujourd'hui comme nous l'avons annoncé il y a des mois.

M. Joannidès nous adresse les renseignements suivants, avec quelques essais de *timbres-taxe*, savoir :

10, 20 paras, 1, 2, 5 piastres, vert, bleu, orange, carmin sur blanc
2, 5 millièmes — — — —

Ces deux derniers ont millièmes de chaque côté du chiffre ; le chiffre 5 au lieu d'avoir la tête droite à l'extrémité qui se dirige vers le bas. A ce même chiffre, il y a encore :

5 piastres, gris, piqué

Les timbres en millièmes sont de la nouvelle série, mais il paraît qu'on en a modifié le type au dernier moment : les timbres auront simplement au centre, un chiffre ; à gauche : *Postes Egyptiennes* ; en haut : *millièmes* ; en bas et à droite, des caractères arabes, contre-partie des inscriptions françaises. Les valeurs sont les suivantes ; elles ont la dentelure des timbres rouges et sont imprimées sur papier blanc uni :

2 millièmes, vert
5 — rouge
1 piastre, bleu
2 — jaune
5 — gris fer

Les timbres-poste conservent leur type dans les valeurs et couleurs ci-après. Filigramme et piqure des timbres remplacés :

1 millième, brun
2 — vert
5 — rouge
1 piastre, bleu
2 — jaune
5 — gris fer

Les cartes postales sont :

5 millièmes, brun
5 + 5 — rouge

L'enveloppe a une pyramide en relief sur fond blanc, valeur 1 piastre.

La piastre égyptienne qui était divisée en 40 paras se divise aujourd'hui en dix dixièmes et la livre égyptienne de 100 piastres ou mille millièmes.

Par ordre supérieur, les inscriptions arabes doivent primer celles anglaises et françaises sur les documents de toutes sortes. Les mots « Postes

Egyptiennes » font donc place sur les timbres à l'inscription arabe qui occupe aujourd'hui la partie supérieure.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS.



La chasse aux timbres locaux est donnée activement et tout le monde fouille ses correspondances passées

pour y découvrir des dollars sous forme de timbres. Le *American Philatelist* exhume le timbre de Greenwood (Virginie) dont cinq exemplaires auraient été rencontrés tout récemment. Il a été constaté que la signature est bien celle du Maître des postes de cette époque qui, en l'apposant, a ajouté aussi la valeur du timbre : *Ten cents*.

L'impression est faite avec un timbre à main :

10 cents, noir sur blanc

Le même journal a reçu le *Baton rouge* ci-contre qui appartient à un type qui diffère de celui connu par le dessin de la bordure. Le papier, et les caractères en général sont absolument ceux de l'ancien type. Deux exemplaires sont connus :



5 cents, rouge et vert

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le timbre 3 cents nous est arrivé le 17 novembre imprimé en vermillon. Sans changement aucun dans le type :

3 cents, vermillon



Voici le dessin du timbre télégraphe de franchise de la Compagnie Baltimore et Ohio. Il y en a deux variétés de connues, au même type :

1885, brun, chiffre bleu.

1886, noir, — rouge.

CALIFORNIE. Nous avons fait connaître il y a peu de temps un timbre télégraphe de 1870 qui devait être provisoire. En voici un autre de la même année. Le millésime occupe le centre sur fond rouge ; le reste du timbre est noir.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

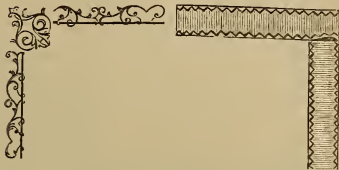
sans valeur, noir et rouge

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

De la série 1883, il existe une valeur non encore signalée et que fait connaître M. Herrmann au *Philatelist*, c'est le 10 pesos, qui aurait été mis en usage en 1886 :

10 pesos, noir sur rose, piqué 11.

Viennent d'arriver les quelques cubiertas offi-



cielles suivantes ayant pour cadre, ceux ci-contre

La première a un cadre de 135×90 m/m ; elle vient de Cali en date du 22 septembre 1885 et porte pour inscriptions :

Estados Unidos de Colombia

Servicio de correos nacionales.

Certificado oficial.

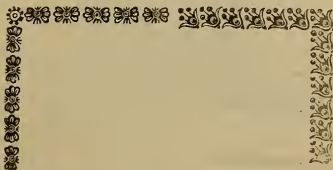
Sale de en-de-Remite — El administrador.

sans valeur, noir sur blanc uni

La deuxième (133×85 m/m) vient aussi de Cali 12 février 1886 et a les mêmes inscriptions. Colombia est suivi de deux points.

sans valeur, noir sur blanc verdâtre.

La troisième (145×118 m/m) toujours de Cali 11 février 1887) a la première ligne remplacée

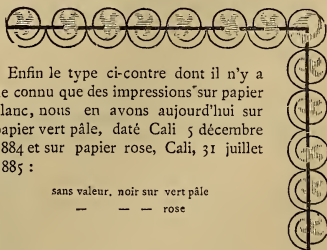


par : *República de Colombia*. Le papier est blanc, bâtonné bleu. Nous en avons une variété où le dessin d'angle est répété quatre fois dans chacun des angles :

sans valeur, noir sur blanc bâtonné bleu

La quatrième (145×96 m/m) encore et toujours de Cali, 15 juin 1886 a les inscriptions de la précédente. Le papier est blanc rosé vergé :

sans valeur, noir sur blanc rosé vergé.



Enfin le type ci-contre dont il n'y a de connu que des impressions sur papier blanc, nous en avons aujourd'hui sur papier vert pâle, daté Cali 5 décembre 1884 et sur papier rose, Cali, 31 juillet 1885 :

sans valeur, noir sur vert pâle
— — — rose

Le timbre 10 centavos que nous avons reproduit le mois passé, nous montrant l'isthme de Panama, a des compagnons, savoir :

1 centavo, gris
5 — azur

Ce dernier existe même non dentelé.



Tolima. Le timbre ci-contre arrive actuellement en rose. Nous trouvons qu'on semoque des amateurs en produisant des timbres semblables remplacés depuis longtemps par une série uniforme.

Il y a déjà un 5 pesos jaune dont l'existence ne se justifie guère et quant au rose, son existence ne se justifie pas du tout. Avis à ceux qui aiment d'encourager la culture de la carotte :

5 pesos, rose

GAMBIERS (ILES).

GAMBIERS
10c

Il y a là-bas, là-bas, dans l'Océanie, un groupe de cinq îles découvertes par le capitaine Wilson en 1797 et placées sous le protectorat de la France depuis 1844, qui, manquant de timbres a frappé le 1 centime actuel de la surcharge : *Gambiers 10 c.* entre deux gros traits. Cette surcharge a été frappée aussi sur le timbre originaire à date : *Gambiers 10 mars 1887 Océanie.*

10 cent sur 1 c, noir sur blanc et noir.
10 — — — — gris.

HAÏTI.



Un nouveau type, pour quatre valeurs, vient de nous arriver. Il représente un auguste vieillard aux cheveux blancs qui doit être un personnage de grand mérite, si nous en jugeons par toute sa ferblanterie. Il a un crachat à droite !..., une étoile en sautoir, une rosette à gauche, sans compter toutes les décorations invisibles à l'œil nu et parmi lesquelles doit se trouver certainement l'ordre du buste du Libérateur : ce serait donc un collègue d'Arthur, Charles et Jean-Baptiste !

Le portrait est renfermé dans un ovale ; au-dessus, en cintre : *Haïti* et de chaque côté une étoile avec chiffre ; en bas, la valeur en toutes lettres et en chiffres.

Gravés et imprimés en couleur sur blanc piqués 14 :

1 cent, carmin.
2 — violet.
3 — bleu.
5 — vert-jaune.

HONGRIE.

La nouvelle enveloppe, type reproduit il y a quelques mois, est décidément en cours. Nous en avons vu un exemplaire annulé 8 décembre :

5 krenzer, carmin sur gris.

ITALIE.

Le décret ci-après nous fait connaître l'émission de cartes pour les colis postaux :

Art. 1^{er}. Pour le paiement anticipé des taxes d'expédition des colis postaux dans l'intérieur du royaume et à l'étranger, sont créées des cartes spéciales sur lesquelles l'expéditeur écrira les indications nécessaires à l'envoi du colis.

Les cartes seront vendues dans tous les bureaux de poste dans les *Collettorie* de première et deuxième classe aux prix suivants, savoir : 50 centimes, (couleur blanche) pour les colis à retirer dans les bureaux ; 75 centimes, (couleur rose) pour les colis à être délivrés à domicile ; 1 fr. 25 c. (couleur verte) et 1 fr. 75 c. (couleur orange) pour les colis adressés à l'étranger.

Le complément d'affranchissement nécessaire à l'expédition des colis adressés à l'étranger pour lesquels il n'existe pas de carte spéciale, devra se faire d'après les tarifs, en y ajoutant des timbres spéciaux créés par nos décrets du 4 mai 1884, n° 2284 et 15 mars 1886, n° 3757, 3^e série et cela jusqu'à leur épuisement.

Art. 2. Les cartes sont composées de deux parties : la première est réservée au bulletin d'expédition proprement dit et à l'avis à donner au destinataire ; la seconde comprend la matière à conserver par le bureau et le regn à livrer à l'expéditeur.

Art. 3. Les cartes dûment remplies par l'expéditeur seront présentées avec les colis à expédier au bureau postal de consignation et elles tiendront lieu de bulletin établi par l'arr. 5 du règlement approuvé par notre décret du 26 juillet 1881 n° 359, 3^e série.

Art. 4. Aux titulaires des bureaux de poste de 2^e classe et des Collettorie de 1^{re} et 2^e classe, est alloué sur la vente des cartes pour les colis, un escompte égal à celui fixé pour la vente des timbres-poste et des cartes postales.

Art. 5. Les dispositions du présent décret seront mises en vigueur le 1^{er} février 1888.

LAGOS.

Nous avons la carte ordinaire et avec réponse, de grand format, au type des timbres-poste en cours et piquées à la séparation pour ces dernières :

1 1/2 penny, brun sur chamois.

1 1/2 + 1 1/2 — — — —

MACAO.

The Philatelic Journal of America publie le décret suivant relatif à l'émission provisoire dont nous avons parlé n° 299 et extrait du Boletim de Macau du 11 août :

N° 109. Gouvernement de la Province de Macau, Timor et dépendances.

Comme il est nécessaire de remédier aux inconvénients qui résultent dans le service postal, par suite du manque de timbres de valeurs 5 et 10 réis, comme il m'a été observé par le Directeur de la poste de cette colonie;

Par le présent j'ordonne que 5725 timbres de la valeur de 80 réis et 6000 timbres de la valeur de 100 réis soient changés en valeurs de 5 réis, et 4000 timbres de la valeur de 200 réis en valeur de 10 réis, et les départements que cela incombe indiquent la manière dont ces changements se feront.

Palais du Gouvernement à Macan, 9 août 1887.

Le Gouverneur de la Province,
FIRMINO JOSÉ DA COSTA.



Les timbres fiscaux sont encore bons à quelque chose et en voici la preuve qui nous est fournie par M. W. Herrmann.

Manquant de timbres et tout à fait aux abois, l'administration des postes a imaginé le petit travail que voici : Séparant les cartouches supérieurs et inférieurs du timbre « Imposto » par un piquage, elle y a fait appliquer au dessus de la couronne, le mot : *Correio*; sur l'écu : 5 (10, 40) et en dessous : *reis*; pour avoir le piquage complet des quatre côtés elle a perforé les côtés verticaux, ce qui donne un timbre de la dimension habituelle des timbres-poste. C'est se donner bien du mal pour faire un timbre.

5 réis, vert-jaune, surch. rouge, piqué 12 1/2.

10 — — — — —
40 — — — — —

MEXIQUE.

Le Philatelic Record a vu les enveloppes suivantes au type 1884, format 140 et 82^m, et ayant pour armoiries les armes dans un cercle :

4 centavos, vermillon.
5 — bleu.
6 — brun foncé.

Nous passons décidément au rouge. Après le 3 centavos, voici venir le 10 imprimé sur papier blanc épais et piqué 12 1/2. Émis en novembre dernier :

10 centavos, rouge.

NORVÈGE.

Drammen. Nouveau type aux armoiries rappelant celui reproduit il y a quelques mois, mais dans une proportion réduite aujourd'hui.

L'impression est en noir sur papier de couleur, non dentelés :

5 öre, noir sur lilas.
10 — — — bleu-lilacé.

Tyrifjord (C^{ie} des bateaux à vapeur de). Est en usage pour l'affranchissement des objets transportés par le vapeur Tyrvi. Au centre d'un ovale le monogramme D. T. S.; dans les angles du cadre intérieur la valeur 5 öre; en haut : *Transportmaerke* *jæbende*.



Imprimé en couleur sur blanc, piqué :

5 öre, rouge.

NOUVELLE RÉPUBLIQUE DE L'AFRIQUE DU SUD.

On nous communique une lettre du Directeur général des postes où il est dit qu'il n'existe que les valeurs suivantes, à l'usage postal : 1, 2, 3, 4 pence, les autres valeurs ayant un usage fiscal.

PERAK.



Nous trouvons au *Philatelist* deux nouveaux timbres surchargés. La première surcharge consiste dans la valeur 1 cent et Perak plus bas, en noir ; la seconde a simplement la lettre P. et le correspondant qui communique ce timbre à notre confrère allemand ajoute qu'il en a vu un exemplaire avec P. P. qui serait bien l'abréviation de *post paid*.

Il est donc à craindre que la seconde surcharge n'est simplement qu'une oblitération.

1 cent, sur 2 c., rose et noir.

2 — — — — —

PERSE.

D'après une communication faite au *Philatelist*, les timbres avec surcharge *officiel* n'auraient plus cours depuis le 17 octobre dernier.

POUNTCHE.

Les variétés de papier se multiplient à l'infini. Voici venir aujourd'hui :

2 annas, rouge sur blanc fortement azuré et bâtonné.

ROUMANIE.

Le timbre-taxi à 10 bani est vert depuis le commencement de décembre dernier :

10 bani, vert, piqué 13.

RUSSIE.

Prilouky (Poltava). Le timbre 5 kop. est maintenant lilas :

5 kop., noir sur lilas.

Toula (Toula). L'enveloppe actuelle se présente en divers formats, en violet, savoir :

Format 144 × 81 m/m.

5 kop., violet sur blanc uni.

Format 152 × 88 m/m.

5 kop., violet, sur paille uni.

Format 141 × 113 m/m.

5 kop., violet sur paille uni.

Format 149 × 120 m/m.

5 kop., violet sur blanc uni.

Format 182 × 124 m/m.

5 kop., violet sur gris uni.

Valdai (Novgorod). Le timbre connu depuis



1871, modifié légèrement en 1878, n'est plus de ce monde. Son type est depuis le 2 novembre, jour des morts, de dimension plus grande comme le fac-simile.

Il paraît que la commande en avait été faite à Novgorod au lithographe ordinaire, mais celui-ci ne se hâtant pas de livrer les timbres, la commande fut passée à un autre lithographe de cette même ville qui ne fut pas plus exact ; c'est en désespoir de cause que l'administrateur se décida à faire confectionner chez elle, par sa propre lithographie, le petit chef-d'œuvre que voici et dont il y a 25 variétés sur cinq rangées.

L'impression est noire sur papier rose :

2 kop., noir sur rose.



Le timbre définitif (?) a vu le jour le 18 novembre : ce sont les mêmes armoiries, mais les dimensions du type sont celles de 1871 et 1878. Aujourd'hui la couronne est plus petite et les chiffres des angles sont moins mal faits ; enfin le

timbre est rose vif et piqué 11 1/2 :

2 kopecks, noir sur rose vif.

Zadonsk. (Woronège). Aujourd'hui, 1^{er} janvier ont été émis les timbres au type ci-contre rappelant les timbres Danois. Au centre d'un ovale, la valeur en chiffre dans un petit cercle, le tout surmonté d'une couronne entre branches d'olivier ; autour, l'inscription : *Zadonskaja* (de Zadonsk), *Zemskaja Pochta* (poste rurale) ; cadre rectangulaire ayant la valeur en chiffres dans les angles.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

1 kop., carmin

3 — vert-jaune

5 — bleu pâle

ST-CHRISTOPHE.

Nous avons reçu des cartes avec réponse piquées à la séparation et de grand format, ayant le type effigie dans un cercle.

1 + 1 penny, carmin sur chamois

1 1/2 + 1 1/2 — brun — —



SÉNÉGAL.



5 sur 50 c., brun, surch. noire

SUÈDE.

De nouveaux horizons s'ouvrent devant nous. Après les postes locales de Danemark et Norwège, voici celles de Suède qui s'avancent. Stockholm donne l'exemple : C'est son droit :

Stockholm. Le 6 décembre, jour de St-Nicolas, ont paru les timbres au type ci-contre. Au centre d'un ovale large est une tête de femme couronnée; légende de l'ovale: *Stockholm-Stadspost*; en bas la valeur et dans les quatre angles.



Impression de couleur sur papier blanc, les trois plus fortes valeurs imprimées en deux couleurs, piquées 11 :

- 1 öre, bleu
- 2 — bistre
- 3 — rose
- 4 — bleu et or
- 5 — bistre et vert
- 10 — vert et rouge

Il y a aussi une carte au même type de timbre placé à droite. La formule a pour inscriptions en lettres maigres et allongées: *Brefkort* et sur ces lettres une banderole portant: *Stockholm Stadspost*:

4 öre, bleu sur blanc

Ces timbres provenant de Copenhague, avaient l'o de öre traversé d'un trait oblique au lieu d'avoir le tréma. La poste de Stockholm ayant des scrupules d'émettre des timbres dans ces conditions, avait fait faire un nouveau tirage avec la faute rectifiée. Mais voilà que ce tirage ayant été épuisé immédiatement, il a fallu mettre les timbres avec faute en usage.... C'était écrit !

TERRE-NEUVE.

Les valeurs suivantes nous sont arrivées avec les modifications de couleurs suivantes :

- 2 cents, orange.
- 3 — brun.
- 5 — bleu foncé.

TURQUIE.

Les timbres seront changés en mars prochain. nous écrit M. Glavany.

Nous ne savons s'il faut prendre au sérieux les émissions de timbres surchargés par la poste, de complicité, croyons-nous avec des collectionneurs, mais nous avons reçu différents timbres coupés sur 1205 lettres qui nous engagent à parler de ces timbres, ne fut-ce que pour provoquer des renseignements.

Pour former le plus grand nombre de variétés possibles, les timbres coupés en biais ont la surcharge 10 (20) *paras*, 1 (2) *piastre* en oblique pour la partie gauche du timbre et sur une ligne horizontale pour la partie droite.

Il existe, dans ces conditions :

10 paras sur 20 p., rose,	surch. noire.
20 — — 1 p., bleu,	— —
1 peseta — 2 p., jaune et bleu —	— —
2 — — 5 p., vert,	— —

Il suffit d'examiner ces diverses variétés pour se rendre compte, nous semble-t-il, de leur peu de valeur : On s'aperçoit un jour qu'il manque des 10 paras : les 20 y suppléeront par la surcharge : 10 *paras*; mais voilà que par ce fait le 20 paras se trouve épuisé, il faut donc avoir recours au 1 piastre qui manque à son tour comme le 2 piastres dont on a fait des 1 piastre, et c'est le 5 p. qui doit donner enfin des 2 piastres !

En plus de toutes ces variétés il y a encore des 2 piastres avec le chiffre 2 en rouge sur le 5 piastres vert, coupé en biais et oblitérés *septembre 1887* :

2 piastres s/ 5 p., vert et rouge.

Sur quelques variétés de timbres de Ceylan.

Dans le numéro jubilaire du *Timbre-Poste*, pour lequel je vous offre mes compliments les plus sincères, se trouvent quelques notes sur des variétés de timbres de Ceylan, écrites par un de mes meilleurs amis, M. Tapling, où il est fait allusion à une théorie avancée par moi sur certains timbres sans filigrane au sujet desquels j'aimerais à présenter quelques explications.

Mon catalogue dans lequel cette théorie est avancée, est, comme la plupart des ouvrages de l'espèce, une compilation et dans ce cas j'ai suivi la liste dressée par la *Société Philatélique* de Londres et publiée comme dit M. Tapling dans le *Philatelist* (vol. IX, page 10.)

Il est dit que les timbres sans filigrane sont de format plus petit que les autres et sont sur papier plus mince ; les seuls exemplaires que j'ai pu examiner sont conformes à cela et je les ai trouvés aussi piqués 13, tandis que les autres timbres de Ceylan, de dentelure semblable, mesurent 12 1/2, dentelure que l'on trouve sur un grand nombre de timbres des Colonies anglaises. Dans ces circonstances, il était naturel de conclure que le format des timbres et la jauge de la dentelure étaient dus à la nature du papier, puisque, autant que je le sache, les petits timbres avec la petite dentelure se trouvaient toujours dans cette espèce particulière de papier et mon opinion est encore, que si le papier était toujours de même nature et épaisseur, la contraction serait toujours la même ou à peu près, ainsi que la différence peu appréciable.

Le cas des cartes finnoises est tout à fait différent. Les deux côtés de celles-ci étaient imprimés sur du papier et étaient ensuite collés ensemble ayant le carton entre eux et soumis à une pression, et passés probablement au laminoir ; la pression peut donc varier et l'épaisseur du carton aussi, et ainsi le papier sur lequel le dessin était imprimé aurait une étendue plus ou moins grande ; la différence, dans ce cas, étant due à l'expansion produite par la pression et non pas à la contraction après avoir été mouillé comme dans le cas des timbres.

Il est certain que s'il y a des timbres du plus petit format sur le papier exactement le même que ceux du grand format, nous devons chercher une autre source pour la cause de la différence dans le format. Mais je doute que nous trouverons une différence réelle dans les planches dont ils furent produits. Il n'est pas du tout improbable que plus d'une planche peut avoir été faite pour certaines valeurs de ces timbres, et il est possible que MM. Perkins, Bacon et C^{ie} aient le souvenir de ce fait ; mais pour confirmer la théorie de M. Tapling il serait nécessaire de montrer que certaines planches furent en usage pendant un temps très court seulement, vers l'époque où la couronne, CC, vint en usage, car autrement nous trouverions tous les timbres de certaines valeurs après cette date, du format plus petit et il n'est pas probable que plus

d'une planche fut en usage en même temps ou que différentes planches de chaque valeur furent nécessaires. Enfin, s'il y avait changement dans les planches, elles ne varieraient certainement pas à la même étendue dans différentes valeurs.

M. Tapling cite les timbres de la Nouvelle-Galles du Sud comme exemples dans lesquels plus d'une planche fut nécessaire pour une même valeur, mais il ne mentionne pas un exemple plus notable de timbres imprimés par des planches faites par le même procédé par les mêmes fabricants, comme celles de Ceylan, je fais allusion aux anciens timbres one penny de la Grande-Bretagne pour lesquels plus de quatre cents planches furent construites et, cependant aucune différence n'a été annoncée dans le format des timbres qui furent imprimés.

Pour ce qui concerne l'absence de filigrane, je suis disposé à croire qu'aucun des timbres de Ceylan (excepté le 1/2 p.) ne fut jamais imprimé sur des feuilles de papier non filigrané mais par suite d'un défaut dans la fabrication ou dans la nature du papier des parties de quelques unes des feuilles n'avaient pas de filigrane ou s'ils l'avaient précédemment, ne le montraient plus lorsqu'elles avaient été mouillées et imprimées.

Du papier de nature semblable était probablement employé pour les timbres de l'Australie occidentale, vers la même époque, ou il est possible que les planches établies pour imprimer sur les papiers à filigrane étoile ou cygne n'étaient pas de format à remplir le papier couronne et CC et ainsi quelques uns des timbres de chaque feuille étaient imprimés sur des parties où il n'y avait pas de filigrane. Ensuite de nouvelles planches auraient été faites et arrangées selon le papier et ainsi s'expliquerait la rareté des timbres sans filigrane.

Pour ce qui est des timbres percés en lignes de Ceylan, j'en ai possédé un jour deux exemplaires du 1/2 penny dont l'un est probablement maintenant dans la collection de M. Tapling ; ils me furent donnés par un ami de la Banque Orientale qui les avait depuis quelques années ; je ne crois pas invraisemblable qu'ils furent percés en lignes à la succursale de la Banque Orientale, à Colombo, pour la facilité de l'usage.

ED. B. EVANS.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

Avis.

Nous prions instamment nos correspondants de bien vouloir nous adresser désormais leurs correspondances et tout ce qui concerne les timbres, rue de Florence, 42, Bruxelles.

CHRONIQUE

ARGENTINE (REPUBLIQUE).

Les timbres-télégraphe ont été introduits dans la République Argentine le 8 décembre dernier. M.

Marco del Pont nous les fait connaître et nous adresse le type ci-contre dont il a deux valeurs :



10 centavos, rouge, piqué 11 1/2.
40 — bleu, —

Il paraît que ces timbres ne se vendent pas au public, destinés qu'ils sont à payer la réponse des télé-

grammes affranchis anticipativement. C'est le bureau télégraphique même qui expédie au destinataire le timbre destiné à payer l'affranchissement. Ces timbres ont été confectionnés chez MM. Juan H. Kidd et C^o.

Il y aurait aussi des timbres-télégraphe spéciaux pour la province de Buénos-Ayres rappelant les précédents dont il y a les mêmes valeurs, entre autres un 40 centavos orange. Nous y reviendrons.

C'est chez ce même lithographe H. Kidd qu'on prépare la série nouvelle des timbres-poste. D'après le nouveau tarif, on a changé le port des lettres, mettant à 3 centavos au lieu de 4 le port de la correspondance urbaine, et 5 centavos, au lieu de 8 celui des lettres pour l'intérieur du pays.

Un journal local donne la liste des timbres en préparation.

2 mil* de peso, portrait du général Lopez.	
1/2 cent, — — — Urquiza.	
2 — — — de M. Derqui.	
3 — — — du général Mitre.	
5 — — — de Rivadavia.	

6 cent,	portrait	du général Sarmiento.
10 —	—	de M. Avellaneda.
15 —	—	— San-Martin.
20 —	—	du général Roca.
25 —	—	—
30 —	—	du colonel Dorrego.
40 —	—	Moreno.
50 —	—	du général Paz.
5 piastres,	—	du docteur Velaz Sarsfield.

Enveloppes.

5 centavos,	portrait de Rivadavia.
10 —	— Avellaneda.
15 —	— San-Martin.

Bandes.

4 centavos,	portrait du général Lopez.
-------------	----------------------------

Les cartes et les formules télégraphiques auront le portrait du Président actuel, M. Mignel Juarez Celman.

C'est, on le voit, une réforme complète. Il paraît qu'on veut protéger l'industrie nationale et on a raison. Les timbres y perdront peut-être en beauté, mais au moins aurons-nous des produits du pays.

Signalé par *Der Philatelist*, le timbre de 8 centavos, piqué, ayant la nouvelle surcharge représentée par le type ci-contre :

8 centavos, rouge et noir.



Nous avons reçu quelques valeurs des timbres énumérés ci-haut.



Le 5 centavos nous donne l'effigie de Rivadavia, type de 1867, avec les inscriptions modifiées aujourd'hui en *Correos Argentinos* au lieu de *Republica Argentina*.

Le 10 centavos représente l'effigie de Avellaneda dans un ovale. Le cadre est absolument celui du 10 centavos, vert, de 1887, avec substitution d'effigie au centre ; les inscriptions suivantes : *Correos Argentinos* ont remplacé les anciennes.



Le 15 centavos, de 1867, nous arrive sans autre changement que les inscriptions. C'est toujours l'effigie de San-Martin.



Impression lithographique de couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5 centavos,	carmin.
10 —	brun.
15 —	jaune-orange.

ANTIGUA.

Nous donnons, d'après un confrère allemand, le fac-simile d'un timbre fiscal, 1 penny, qui aurait reçu sur la valeur du cartouche inférieur, la surcharge noire : *Postage & revenue* tout en biffant les mots : *Stamp Duty* par un trait de la couleur de la surcharge.

Notre confrère aurait rencontré ce timbre sur une lettre de janvier 1885 :

1 penny, bleu et noir.



BAVIÈRE.

Depuis le 1^{er} janvier, les timbres-poste ont un nouveau piquage et le filagramme ondulations horizontales rapprochées. Il y a :

3 pfennig,	vert,	piqué 14 1/2.
5 —	lilas,	—
10 —	carmin,	—
20 —	outremes,	—
25 —	brun pâle,	—
50 —	brun foncé,	—

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

On finira par tout savoir. Il y a encore au type du 1 shilling, déjà reproduit, les valeurs suivantes renseignées par le *Philatelic Record* :

1 pound,	vert, fil. V.R.,	piqué 14.
5 —	—	—



Voici le dessin du timbre anglais naturalisé par la surcharge : *British Bechuanaland*, et signalé le mois passé :

1/2 penny, vermillon et noir.

CORREOS

Porte Franco

COLQUECHACA

BOLIVIE.

Nous trouvons renseigné au *Philatelist* le timbre ci-contre, appliqué en noir sur une enveloppe de papier blanc uni, au format 140 × 82 et utilisée le 8 mars 1887.

On a recueilli depuis quelque temps pas mal de timbres de ce genre provenant des républiques de l'Amérique du Sud.

Nous croyons que ces marques administratives constatent simplement que la lettre est affranchie, comme le mot PAID, PP, PD, etc., et qu'il ne faut pas y ajouter plus d'importance.

CANADA.

Signalé par l'*I. B. J.* la carte 1 + 1 cent. gris-vertâtre, ayant pour type le timbre ovale à l'effigie de Victoria et pour inscription : *Post card au lieu de Postage* :

1 + 1 cent. gris-vertâtre s/chamois.

Ce qu'il y a de particulier, c'est que la carte ordinaire à ce type annoncée par tous les journaux est complètement inconnue des autorités postales.

Il en est de même des cartes, enveloppes et bandes de service dont on annonce même une émission nouvelle.

CUBA.



Les timbres-poste parus le 1^{er} janvier sont toujours au même type, sauf les nouvelles valeurs qui portent : *Cuba impresos* à la partie supérieure, comme le démontre notre modèle.

Les autres valeurs ont simplement : *Cuba* comme autrefois. Voici ce qui nous est parvenu :

1/2 mil ^e de peso,	noir,	piqué 14.
1 —	—	—
2 —	—	—
3 —	—	—
4 —	—	—
8 —	—	—
2 1/2 cent.	brun-jaune,	—
10 —	—	—
20 —	gris perle,	—

Les timbres télégraphe, en conservant leur type, ont repris les couleurs qu'ils avaient en 1882, savoir :

20 cent. de peso,	vert-jaune.
40 —	—
80 —	—

Les teintes de ces deux derniers étaient plus pâles en 1882 qu'en 1888 : c'est la seule différence qu'il y a entre les deux émissions.

DANEMARK.



Randers. Voici une émission de Avril dernier sur laquelle nous manquions de renseignements et que nous n'avons pas fait connaître plus tôt, cette poste s'étant mise sur le pied d'exploiter les amateurs. Au centre d'un cercle, sont les armoiries de la ville : légende : *Randers bypost og Pakke-expedition* ; au dessus : *Bude udleies*. Il y a deux valeurs :

1 ôre, violet, piqué 11 1/2.
2 — vert, —

Le 2 novembre, le timbre 1 ôre devint 3 ôre par la surcharge noire sur le chiffre :

3 ôre, violet et noir, piqué 11 1/2.

Il y a de ces timbres avec la lettre R en surcharge noire sur le 2 ôre et T pour le 3 ôre. La lettre R sert à contrôler que le timbre est employé pour le retour de formules et la lettre T pour leur envoi.

ÉGYPTE.

Nous tenons quelques renseignements nouveaux sur les émissions qui devaient paraître le 1^{er} Janvier et qui nous sont envoyés par M.A. Joannidès. Voici d'abord une circulaire postale :

1. — Nouvelle émission de timbres-poste et de cartes postales.

A partir du 1^{er} Janvier prochain les timbres-poste actuels de 5 et 10 paras seront remplacés par de nouveaux timbres de 1 et 2 Millièmes. En conséquence dans l'expédition pour la consommation du mois de Janvier les timbres de 5 et 10 paras seront remplacés par des timbres de 1 et 2 Millièmes.

Sous aucun prétexte ces nouveaux timbres ne devront être mis en circulation avant le 1^{er} de l'an, et, à cette date, il ne devra plus être vendu des 5 et 10 paras actuels : ceux qui resteront devront être renvoyés à cette Direction Générale avec le compte-rendu du mois de Décembre, et leur contrevaletur portée au crédit de ce compte sous une rubrique spéciale "Timbres de 5 et 10 paras renvoyés".

Il est bien entendu que les dispositions contenues dans le Bulletin du 20 Octobre dernier, N° 42, Art. 1, n'auront plus effet à partir du 1^{er} Janvier et que l'on pourra délivrer au public les catégories de timbres qu'il demandera.

Il sera également mis en cours dès le commencement de l'année des nouveaux timbres-poste de 5 Millièmes qui sont destinés à remplacer les 20 paras actuels, ainsi que des nouvelles cartes postales dont la valeur est exprimée en millièmes. Cependant, comme il existe encore un certain stock des timbres de 20 paras et des cartes postales actuelles, les nouveaux timbres de 5 Millièmes, ainsi que les nouvelles cartes, ne seront expédiés aux bureaux en général que lorsque les anciens seront épuisés.

Les quelques bureaux qui, dans leur approvisionnement pour le mois de Janvier, recevront des nouveaux timbres de 5 Milli-

mes ainsi que des nouvelles cartes postales, ne devront, sous aucun prétexte, en vendre avant le 1^{er} de l'an, et, à partir de cette date, ils pourront les vendre simultanément avec les anciens.

Si, d'ici à la fin du mois, les titulaires venaient à avoir besoin de timbres de 5, 10 et 20 paras, ainsi que de cartes postales actuelles, ils auraient à adresser une demande supplémentaire.

Des instructions seront données ultérieurement aux agents au sujet du délai de validité des timbres actuellement en cours.

2. — Nouvelle émission de chiffres-taxes.

Il a été émis des nouveaux chiffres-taxes des valeurs suivantes :

5	Piastres
2	»
1	»
5	Millièmes
2	»

Il a été adopté pour chacune de ces valeurs la même couleur que pour les timbres-poste de même valeur.

On continuera à faire usage des chiffres-taxes actuels jusqu'à ce que le stock en aura été épuisé. Exception sera faite pour ceux de 10 paras qui, à partir du 1^{er} Janvier, ne devront plus servir et seront remplacés par ceux de 2 Millièmes.

En conséquence, dans les expéditions de chiffres-taxes pour la consommation du mois de Janvier, les 10 paras seront remplacés par des nouveaux de 2 Millièmes. Les chiffres-taxes de 10 paras, qui resteront aux titulaires le 31 Décembre au soir devront être renvoyés à cette Direction Générale avec le compte-rendu du mois de Décembre, et leur contre-valeur portée au crédit de ce compte-rendu sous une rubrique spéciale "Chiffres-taxes de 10 paras renvoyés".

De nouvelles décisions ayant été prises depuis l'apparition de cette circulaire, les timbres à 1 et 2 millièmes ont seuls disparu.



Leurs types sont, ainsi que nous l'avons dit, ceux des 5 et 10 paras, avec les modifications dont on peut juger par les fac-simile, ci-haut.

Le papier, le filigranne et la piqure n'ont pas varié :

1	millième, brun.
2	— vert.

Les timbres-taxe conservent leur type. Nous en avons reçu deux valeurs :

2	millièmes, vert.
5	— carmin.

Un avis au public donne au sujet de cette émission quelques détails utiles à connaître :

A partir du 1^{er} janvier prochain, seront mis en cours :

1° Des timbres-poste de 2 millièmes et 1 millième, qui remplaceront respectivement les timbres-poste actuels de 10 paras et 5 paras.

2° Des enveloppes timbrées de piastre 1 qui seront vendues 1/2 millième par enveloppe en sus de la contre-valeur du timbre-poste : les 20 enveloppes coûteront donc piastres 21 ;

Les timbres-poste de 5 et 10 paras cesseront d'être valables à partir du 1^{er} janvier, mais ils continueront à être valables soit isolément, soit avec les nouveaux pour l'affranchissement des correspondances jusqu'au 30 juin 1888. A partir de cette date, ils n'auront plus cours, et jusqu'au 31 décembre 1888 seront échangés contre d'autres timbres à la Direction générale des postes ; après ce dernier terme, ils ne seront plus acceptés à quelque titre que ce soit.

Alexandrie, le Décembre 1887.



Voici le dessin de l'enveloppe, dont parle le document qu'on vient de lire. Il est loin de répondre à notre attente et n'est pas digne de la maison De la Rue, de Londres, qui a déjà fourni de si beaux spécimens d'enveloppes. Le timbre est estampillé à droite, en relief, sur enveloppes de papier blanc vergé, du format 146 × 111 m/m :

1 piastre — outremer

EQUATEUR.

Aux enveloppes signalées n° 298, il nous faut ajouter :

Format 139 × 82 m/m.

a. Type à chiffres de côté.

5	centavos, bleu sur blanc vergé
5	— — orange —
10	— orange — paille —

b. Type à chiffres de côté et en bas.

5 centavos, bleu sur azur vergé

Format 149 × 91 m/m.

5	centavos, bleu sur paille vergé
5	— — orange —

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Tolima. Un de nos correspondants nous écrit qu'il ne s'explique pas pourquoi nous trouvons que le 5 pesos rouge est une abominable carotte, alors qu'il a été prouvé à la Société française de timbrologie que le 5 pesos, 1878, rouge-brun, était faux et que des preuves d'authenticité des 5 pesos orange et 5 pesos rouge avaient été apportées.

Nous avons en vain cherché ces preuves que nous réclamons encore. Ce qui vient confirmer que nos soupçons sont assez fondés, c'est que M. Diena nous apporte à l'instant le 1 peso 1884 imprimé en noir au lieu de rouge. Ce changement de couleur est insensé, puisque la série comprenait déjà un 25 centavos, noir. Il est même à remarquer que les

petites valeurs, les plus employées, restent invariables, tandis que les fortes valeurs subissent des changements à vue, parce que ces changements ont une importance capitale.



Nous trouvons dans l'I. B. J. l'annonce d'un type nouveau pour deux valeurs : 10 et 50 centavos et ayant pour légende, en haut : *Republica de Colombia; Departamento del Tolima* et en bas : *Correos* (10,) 50, centavos; au centre, sont les armoiries si

connues de ce pays.

Imprimé en couleur sur blanc, non dentelés, lithographiés :

10 centavos, vert
50 — bleu

Santander. Au type reproduit, n° 298, avec l'inscription : *Republica de Colombia*, il y aurait, d'après le même confrère :

5 centavos, rouge brique

GAMBIERS.

Les timbres que nous signalions le mois passé, seraient, d'après l'*Ami des Timbres*, une spéculation d'un nommé Julien Copilon.

GRÈCE.

M. Chaidopoulos nous avise que de nouveaux timbres doivent incessamment paraître (1^{er} Février suppose-t-on) au type des 25 et 50 lepta. Ils seront des valeurs et couleurs suivantes :

1 lepta, brun, non dentelé
2 — ocre —
5 — vert —
10 — orange —
20 — carmin —
40 — violet —

INDES ANGLAISES



Une communication de M. Diena nous montre le 1 anna, brun, de 1865, porteur de la surcharge : *District Roads Rungpore*, en noir. C'est assurément du vieux neuf :

1 anna, brun et noir.

ITALIE.

Nous venons de voir les bulletins d'expédition pour les colis postaux. Ce sont de grandes formules en deux parties ayant le timbre des paquets postaux imprimé uniformément en brun, à droite, sur cartons variés, savoir :

50 centesimi brun sur blanc.
75 — — — rose.
125 — — — vert.
175 — — — jaune.

MONTÉNÉGRO.

Nous avons une émission de cartes postales du 1^{er} Janvier. Il y a des cartes simples et des cartes avec réponse, toutes d'un même type.

Dans un cadre formé d'un petit dessin serpentant, est, à droite le timbre, type des timbres-poste, et à gauche les armoiries du pays sur manteau royal avec couronne, rappelant comme disposition celles de la Roumanie. Entre le timbre et les armoiries, l'inscription :

Union postale universelle.

Carte postale.

Administration des postes de Monténégro

et la contre-partie en caractères russes.

En bas, angle gauche : *Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse* (sans accent sur *destiné* et à), et cette même inscription en caractères russes.

Les cartes avec réponse ont au-dessus de cette inscription de gauche, en russe et en français : *La carte ci-jointe (sic) est destinée à la réponse* (sans accent).

Lithographiées et imprimées en couleur sur couleur ; les deux parties de la carte avec réponse imprimées sur les 1^{re} et 3^e faces :

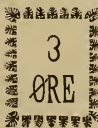
2 novitch, rouge sur chamois
2 + 2 — — — —
3 — noir — azur
3 — 3 — — — —

NORD DE BORNÉO.

Semblable au 3 cents, violet, reproduit l'an dernier, nous avons reçu une nouvelle valeur :

5 cents, gris fer.

NORVÈGE.



Arendael. Cette poste a émis, le 1^{er} Janvier dernier, une carte ayant le timbre ci-contre de chaque côté; entre eux : *Brev-Kort-Arendals Bypost-Til*; cadre formé de deux filets dont un ondulé à l'intérieur.

Lithographié en couleur sur carton blanc :

3 øre, rouge sur blanc.

PERSE.

On s'était trop pressé de mettre en vente les bandes et les enveloppes. Le nouveau directeur des postes y ayant vu un abus, a fait surcharger

depuis le 1^{er} janvier passé les timbres des inscriptions persanes suivantes :

a sur la bande  qui signifie *Jeek Schahi* ou 1 schahi.

b sur l'enveloppe 6 sh.  *Schisch Schahi* qui veut dire six schahi.

c sur l'enveloppe 12 sch.  *Daulo Farsi* ou Empire Ottoman.

Bande 318 et 56 m/m.

1 schahi, carmin et noir s/manille,

Enveloppes 150 × 119 m/m et 145 × 112 m/m

6 schahi, rose et noir s/blanc.

12 — violet — —

PHILIPPINES.

Nouveaux timbres parus en 1888. Ils conservent leur type, savoir :

1 cent. de peso, vert,	piqué 14.
5 — — bleu ardoise,	—
6 — — brun-jaune,	—
8 — — — — —	—

Les timbres-télégraphe conservent aussi leur type pour 1888, pour les valeurs ci-après :

1 cent. de peso, bistre,	piqué 14.
2 — — — carmin,	—
2 4/8 — — brun-jaune,	—
5 — — — bleu,	—
10 — — — vert-jaune,	—
10 — — — mauve foncé,	—
20 — — — violet,	—

On remarquera qu'il y a deux timbres de même valeur ; le 10 c. de peso, vert, sert aux dépêches de l'Union postale universelle !! Il faut croire que c'était absolument nécessaire.

RUSSIE.

Arzamass (Nijnij Novgorod). Les timbres 5 kop., violets ont encore une fois subi des modifications dans les chiffres, lesquels sont différents par les cinq timbres de rangée horizontale :

5 kop., violet vif sur blanc épais unis.

Bielozerk (Novgorod). Nous avons à faire connaître l'émission au type ci-contre dont il y a deux variétés, placées côte-à-côte et répétées trois fois par rangée horizontale, sur cinq rangées, les deux dernières renversées sur la feuille. La première de ces deux variétés se



punctuation et le 6^e cliché de la deuxième ligne supérieure, renversé.

Imprimé en typographie, couleur sur papier blanc épais jaunâtre et sur papier ordinaire :

2 kopecks, violet sur blanc-jaunâtre épais.

2 — — — —



Il paraît que le type qui a précédé celui que nous venons de renseigner avait été également imprimé en violet après l'avoir été en bistre-brun et bistre-jaune en quatre variétés ; la dernière a, sauf aux timbres bistre-brun, le coin gauche supérieur différent des autres et se terminant en pointe, par suite de bris de clichés. Revoici le type pour mémoire :

2 kopecks, bistre-brun 4 variétés

2 — bistre-jaune —

2 — mauve, violet —

Kolomna (Moscou). Le timbre bleu de 1887 a vu son type employé pour l'impression des timbres rouge vermillon ; piqué 11 1/2 :

5 kopecks, rouge vermillon.

Schatz (Tamboff). Le timbre ovale en largeur, valeur 3 kop., est actuellement imprimé par feuille de vingt, soit quatre rangées de quatre dont la moitié renversée et deux timbres de chaque côté placés verticalement. Il n'y a toujours que deux variétés, les mêmes d'autrefois, différentes entre elles par les filets intérieurs doubles au dessus et simples au dessous à la première variété, tandis que c'est le contraire à la seconde :

3 kop., noir sur blanc.

ST^e-LUCIE.



sont pas connus :

2 pence, outremer sur blanc.

TURQUIE.

Les timbres qui doivent paraître le 1^{er} mars seront, nous écrit M. A. Glavany :

5 paras, vert sur jaune.

2 piastres, violet — bleu.

5 — brun — gris.

25 — rouge — jaune.

Il y aura des *timbres-taxe* au type « Emp. Otto-man » des valeurs suivantes :

20 paras, noir sur blanc.	
1 piastre, — — —	
2 — — — — —	

URUGUAY.

Changement de couleur des timbres suivants, à partir du 1^{er} janvier :

2 centesimos, carmin, percé en lignes	
5 — bleu ciel, —	
7 — orange, —	
20 — bistre, —	
25 — vermillon, —	

Changement de type du 10 cent, et de la carte 2 centesimos que nous reproduirons le mois prochain.

VÉNÉZUÉLA.

Le 15 décembre a paru une nouvelle lithographie du 5 centimos *Escuelas*, mieux faite que la précédente et exécutée par un autre lithographe. L'effigie est plus petite ; le fond du timbre, au lieu d'être ligné horizontalement, est quadrillé en losanges ; enfin, le timbre est percé en lignes :

5 centimos, vert pâle.

A propos des enveloppes actuelles des Etats-Unis.

On nous demande l'insertion de la pièce suivante, ce que nous faisons avec plaisir, donnant toute notre approbation à la résolution prise par la *Société Timbrologique* de St-Louis.

Une assemblée régulière de la *Société Timbrologique* de St-Louis fut tenue samedi, 12 novembre, après-midi, à son local, Turner Building. M. Tiffany, président, occupait le fauteuil de la présidence. Le procès-verbal de la séance précédente a été lu et approuvé.

M. Tiffany montre le souvenir anniversaire de « l'International Philatelist-Verein » de Dresde, qui est un charmant album relié, contenant les portraits des quelques six cents membres de la société. Chacun admire ce souvenir.

M. Dill lit des extraits du *Philatelic World* ainsi que du *Philatelic Journal of America*, au sujet des nouvelles enveloppes 5 c., 10 c., 30 c. et 90 c., et après une assez longue discussion il fut décidé de prendre la résolution de dénoncer la spéculation. Il est proposé par M. Chandler et appuyé par M. Custer que nous irions en comité sur toute la question. Adopté.

A la demande du président, M. Tiffany, M. Chandler prend la présidence.

Après une longue discussion, le comité annonce que son rapport est prêt.

M. Tiffany rouvre la séance, après quoi le président du comité donne lecture du rapport qui suit :

Attendu que, certains marchands se sont prévalus de la provision attachée aux circulaires aux maîtres des postes (Form. 3337) autorisant ceux-ci à commander des enveloppes timbrées, « lorsqu'elles sont désirées par un client » de n'importe quel

format et qualité, dans les dénominations de 10 c., 30 c., ou 90 c. lorsqu'elles sont commandées en lots de au moins 1,000 dans chaque cas, et ont commandé pour la spéculation un grand nombre de variétés en format, couleur ou qualité de papier de ces valeurs, et ont aussi obtenu des enveloppes de la valeur de 5 c., non prévues par le décret régulier, ou sur la permission ci-dessus mentionnée, et offrent maintenant ces enveloppes en vente aux collectionneurs aux prix excessifs, le 5 c. et le 90 c. à 5 dollars chacune. Il est maintenant résolu, que cette manière d'agir est contraire aux intérêts des collectionneurs de timbres-poste et tendent à décourager la collection des enveloppes régulièrement émises.

Et il est résolu de plus que la *Société Timbrologique* de St-Louis, classera ces enveloppes comme émissions de spéculation, n'ayant aucune valeur timbrologique quelconque.

Et de plus il est résolu que nous recommandons à tous les collectionneurs de ne pas encourager la collection ou la vente de ces enveloppes obtenues plutôt dans un but spéculatif et qu'un exemplaire de ces résolutions sera envoyé aux éditeurs de l'*American Philatelist*, *Western Philatelist*, *Philatelic Journal of America*, *The Stamp*, *Quaker City Philatelist*, *Figaro*, *Philatelic Record*, *Le Timbre-Poste* et *Der Philatelist* avec prière de les publier, et qu'un exemplaire marqué du journal officiel de cette société sera envoyé au 3^e Assistant Postmaster General.

N. W. CHANDLER, président.

Proposé par M. Dill, appuyé par M. Fuchscher que nous adoptons les résolutions telles qu'elles sont lues. Adopté.

Comme il n'y avait plus rien à l'ordre du jour, l'assemblée s'est ajournée au 26 novembre à 8 heures.

EUG. DILL, secrétaire.

Notes sur les timbres du Courrier consulaire de Madagascar.

Les marques de franchise furent d'abord émises au mois de mars 1884 par M. le vice-consul de Sa Majesté Britannique, à Antananarivo, pour simplifier le paiement du port des lettres transmises par le Courrier consulaire qu'il a établi à cette époque pour la facilité des sujets anglais résidant dans l'intérieur de Madagascar, et à leur demande spéciale.

Le premier avis au public concernant le courrier consulaire contenait l'annonce suivante et un tarif qui furent reproduits dans le *Madagascar Times*, journal hebdomadaire publié à Antananarivo.

« Pour faciliter les affaires, des marques de franchise de différentes valeurs ont été émises. On peut les acheter au vice-consulat à toute heure pendant les heures de bureau. Elles ne doivent pas être collées sur les lettres, mais seulement attachées par le coin gommé. »

Un second avis parut en avril 1886 ; il est ainsi conçu :

COURRIERS CONSULAIRES ANGLAIS.

Jusqu'à nouvel avis les courriers quittant Antananarivo seront formés chaque quatrième vendredi, commençant le vendredi 30^e jour d'avril, et seront transmis via Réunion par l'entremise du bureau de poste français à Tamatave aux taux de ports suivants :

D'Antananarivo à	Lettres grammes			Journaux, imprimés etc. grammes				
	15	30	45	90	150	100	150	200
Angleterre et pays de l'Union postale	d	d	d	d	d	d	d	d
Australie et pays hors de l'Union postale	4 1/2	9	13 1/2	18	1 1/2	3	4 1/2	6
Tamatave (Consulat Britannique)	8	16	24	32	2	4	6	8
	2	4	6	8	1	2	3	4

Non compris les frais qui pourraient être occasionnés par la distribution.

Toutes les lettres, etc., doivent être mises à la poste du vice-consulat avant midi, les vendredis susmentionnés. Après midi le double port sera compté.

Le port doit être payé à l'avance et on conseille particulièrement l'emploi des marques postales de franchise qui ont été émises pour faciliter les affaires.

On peut les acheter au vice-consulat pendant les heures d'ouverture des bureaux.

N. B. Quinze grammes pèsent un peu plus que la 1/2 once anglaise, ils peuvent être représentés par S 4 c 3 de monnaie malgache. Cinquante grammes peuvent être calculés comme équivalant de a 1 s 6 c 6.

Vice-Consulat de Sa Majesté.

Antananarivo, 23 avril 1886.

Ces deux avis reçurent une large publicité et furent reproduits aussi dans le *Madagascar Times*, et naturellement des exemplaires en furent expédiés au Consulat de S. M. à Tamatave.

Les marques de franchise avaient pour but d'obvier aux difficultés adhérentes au paiement et à la recette de la monnaie de Madagascar, qui consiste en dollars argent coupés, et qui doivent être soigneusement pesés pour éviter des pertes.

Comme il était clairement indiqué et par leur format et par la gomme d'un seul des angles, les marques de franchise n'étaient pas destinées à rester attachées aux lettres pendant leur transport.

Le mode d'emploi sera clairement compris par les exemples suivants :

1° Une personne à Madagascar centre désirant expédier une lettre du poids de 15 grammes à Londres, via Maurice, envoyait au vice-consulat à Antananarivo avec une marque de franchise de 6 pence y attachée.

« Cette lettre était alors reçue par le vice-consul comme affranchie, et il se rendait responsable de la transmission.

» La marque de franchise était enlevée et la lettre adressée par le courrier consulaire au maître colonial des postes à Port-Louis. Là, la lettre était affranchie au moyen des timbres de Maurice à la taxe de 4 pence par 15 grammes, et cette somme était portée au débit du vice-consulat d'Antananarivo.

2° Si l'expéditeur désirait que sa lettre fût envoyée via Réunion, il la mettait à la poste avec une marque de franchise de 4 1/2 p. y attachée, et, comme dans le précédent cas, le vice-consul devenait responsable de la transmission.

» Le réaffranchissement était effectué ici à Antananarivo, au moyen de timbres de la République, à la taxe de l'union postale de 2 1/2 p. par 15 grammes, et la lettre était transmise par le courrier consulaire à Tamatave et là, déposée au bureau de la poste française.

3° Les marques de franchise étaient également employées pour l'affranchissement des lettres adressées à Tamatave et autres villes de la côte orientale de Madagascar.

» Dans ce cas la lettre ainsi affranchie, n'avait pas besoin d'être réaffranchie, car elle voyageait toute la route par les courriers consulaires. La marque de franchise pouvait donc rester attachée, mais pour la facilité elle était enlevée pour éviter d'être déchirée dans le transport, et alors la lettre était marquée PAID, ou recevait l'empreinte du timbre à main consulaire qui signifiait la même chose.

» L'émission de ces marques de franchise fut discontinuée il y a quelques mois, mais elles sont encore reçues en paiement de port au vice-consulat d'Antananarivo, celles qui étaient entre les mains dans le pays ayant conservé nécessairement leur valeur entière.

W. CLAYTON PICKERSGILL.

Vice-Consul de S. M. Britannique

Antananarivo, 9 novembre 1887.

De ce qui précède, il résulte que les renseignements que nous avons publiés étaient absolument exacts. Si le vice-consul d'Antananarivo s'est procuré quelques bénéfices en vendant ses timbres aux collectionneurs, il était facile de les lui enlever sans supprimer l'usage des timbres qui offraient de grandes facilités au public, puisqu'il lui procurait les moyens d'affranchir sa correspondance sans être obligé de se rendre dans les bureaux du vice-consulat pour y régler la taxe en espèces. C'est ce que n'a pas compris M. le consul de Tamatave qui se disait autrefois consul général, en supprimant l'emploi. Il a mis dans cette affaire la même légèreté que lorsqu'il expédiait à M. Campbell des renseignements inexacts depuis le premier jusqu'au dernier mot.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUTS.

CHRONIQUE

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



La série des nouveaux timbres se complète tout doucement.

Voici d'abord le 1/2 centavo, représentant le capitaine-général don Justo José de Urquiza, qui fut Président de la Confédération Argentiné.

L'effigie est tournée à gauche dans un ovale contenant : *Correos Argentinos*; en haut, la valeur en chiffres, dans les angles; en bas, en toutes lettres sur une banderole; cadre rectangulaire debout :

1/2 centavo, bleu, piqué 11 1/2.

Ce timbre a été émis le 15 janvier. ainsi qu'une enveloppe 5 centavos, au type des timbres-poste actuels reproduit le mois passé et représentant

l'effigie de B. Rivadavia. Le timbre est frappé à droite sur enveloppes de papier blanc vergé, format: 152 × 95 mm :

5 centavos, carmin.

Une autre émission, du 24 janvier, nous apporte ce qui suit :

Un 3 cents d'abord, représentant Juarez Celman, nous dit-on, tandis qu'on nous avait promis le général Mitre. L'effigie est 3/4 de face à droite dans un ovale ayant la même inscription que le précédent ; dans les angles, les armoiries du pays ; en bas : *tres 3 tres et centavos*; cadre rectangulaire.



Puis un 6 centavos, où nous avons cette fois un général pour de bon. Cette tête de nègre tournée à droite, est celle de Sarmiento, elle est dans un cadre octogone ayant les armoiries de la République de chaque côté, dans un ovale; au-dessus : *Correos Argentinos* sur une banderole; au-dessous : *seis 6 centos*; cadre rectangulaire debout :

3 centavos, vert-bleu, piqué 11 1/2.
6 — rouge, —

Le même jour a été émis une enveloppe 10 centavos, type déjà reproduit le mois passé pour le timbre même valeur; l'estampille est à droite sur enveloppes de format 152 X 95 mm :

10 centavos, brun sur blanc vergé.



dos et centavos de chaque côté de l'ovale, en bas.

Lithographié en couleur sur papier blanc ayant le fond couvert par des lignes obliques, et pour toute inscription, en haut : *Tarjeta-Carda*; piquée tout autour et gommée :

2 centavos, bleu.

AUTRICHE.

D'après une communication de M. A. Glavany, le timbre de 5 soldi qui aurait été soi-disant surchargé 15 *pava*, au dire du *W. B. Z.*, n'existerait pas. Ce serait donc une carotte.

BARBADES.

Nous avons eu en communication de M. Le Roy d'Etiolles, le timbre-poste 1 penny, piqué en biais, de l'angle gauche inférieur à l'angle droit supérieur et ayant sur le piquage le mot : *Revenue*, en lettres italiques noires. Divisé ainsi en deux parties, chacune d'elles a, en outre, en petites capitales : *half penny* de bas en haut. Ce timbre a servi sur une lettre portant le cachet de la poste : *Barbados, 3 janvier 1888* :

1 penny, rose et noir.

BELGIQUE.

Les cartes-lettres au type des timbres-poste actuels ont commencé à circuler vers la fin de

janvier dernier. La formule reste telle quelle :

25 centimes, outremer sur rose.

Les timbres télégraphe sont aujourd'hui :

10 centimes, lilas-ardoise.
25 — vert-jaune pâle.

BRÉSIL.

On sait ou on ne sait pas que les cartes à effigie comptent un grand nombre de variétés, et à ce propos un de nos correspondants nous écrit qu'il possède :

20 reis brun, cadre ruban, 22 variétés.
50 — bleu, — — 9 —
80 — orange, — lignes, 4 —
20 — brun, — — 9 —

Nos amis de Rio de Janeiro ne pourraient-ils, pendant qu'il en est temps encore, nous renseigner sur la quantité de variétés qui existent de chaque espèce.

BULGARIE.

Nous avons reçu le nouveau type qui est destiné à prendre cours l'un de ces jours. Il nous est envoyé par plusieurs correspondants. Au centre d'un ovale est le buste du prince Ferdinand avec toute sa ferrblanterie; il est coiffé du kalpak bulgare avec un formidable panache qui marque une toche blanche du plus mauvais effet, sur l'inscription de l'ovale dans lequel le buste est renfermé; cette inscription se lit : *Bulgarska Posta* (poste bulgare), *detchet stotni* (dix stotni); de chaque côté de l'ovale, le lion bulgare dans un petit cercle; en dehors de l'ovale, dans les angles, le chiffre 10, en biais, dans un petit ovale; entre le cadre et l'ovale, le fond est rempli d'un petit dessin.

Le timbre qui nous sert de modèle a l'impression de couleur sur papier blanc et le piquage 7. Il y en a de différentes couleurs, savoir :

10 stot bleu, lie de vin, violet, orange, carmin, vert, brun-jaunâtre, rose.

Ce type est réellement magnifique et le prince aura moins de mal à s'implanter dans tous les albums que dans sa nouvelle patrie.

CANADA.

The Halifax Philatelist annonce que le 2 cents, paru en vert foncé, a été regravé. On ne parle pas des différences de dessin....

D'après une nouvelle officielle qui nous arrive au moment de mettre sous presse, il paraîtrait que les



cartes, enveloppes et bandes avec surcharge : *service* ou *oficial*, sont bien authentiques ; mais il n'y aurait plus que les cartes en cours.

CEYLAN.

Le 15 cents, avec gros chiffre, a paru depuis un mois environ :

15 cents, olive.

COLONIES FRANÇAISES.

M. A. Schoeller nous dit que la carte-lettre à 5 centimes existe : 1° sur carton gris ; 2° sur carton bleu clair.

CONGO.

Nous donnons ici le fac-simile du nouveau timbre de 3 fr. 50, porteur de la surcharge : *colis postaux* fr. 3-50, imprimé avec un timbre en caoutchouc :

3 fr. 50 sur 5 fr., violet et noir.



DANEMARK.

Svendborg. Encore une poste locale, datant du 1^{er} décembre 1887. Le dessin nous montre un château à trois tours ayant un arbre de chaque côté et surmonté d'une étoile, d'une lune en croissant et d'une couronne murale, le tout renfermé dans une bande ovale inscrite : *Svendborg bypost og pakke expedition* interrompu à la partie inférieure, par une bande courbée inscrite : *øre* et un chiffre de chaque côté.

Impression de couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

- 1 òre, vert.
- 2 — brun.
- 3 — vermillon.
- 5 — bleu.
- 10 — vermillon, centre noir.

Viborg. Emission du 2 octobre dernier. Représente un bâtiment à deux tours qui pourrait bien être une église, dans un rectangle contenant un chiffre aux quatre angles et les inscriptions : *Viborg bypost*, à gauche ; *og pakke*, en haut ; *expedition* à droite ; *Budde udleies* en bas, et en dessous du bâtiment *expres brev maerke*.



Lithographié en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

5 òre, bleu et rouge.

EGYPTE.

On nous écrit d'Alexandrie :

« Les *timbres-taxe* à 5 piastres n'ont jamais été imprimés sur papier uni. Ceux qui existent sur ce papier sont faux ; le papier est même plus ordinaire que certaines valeurs de *timbre-taxe* sans filigrane parus antérieurement. »

Voici le dessin du nouveau *timbre-taxe*. Le chiffre comme on peut s'en assurer, diffère du 5 piastres, rouge, connu, de l'émission précédente :



5 millièmes, carmin.

On nous écrit que toutes les valeurs sont en usage. Il y a donc lieu d'ajouter :

- 1 piastre, bleu.
- 2 — jaune.
- 5 — gris.



Le 5 millièmes a paru, suivant un confrère allemand, au type que nous reproduisons. Comme les timbres précédents, c'est l'inscription arabe qui occupe à juste titre la partie supérieure, et l'inscription française, celle inférieure.

A part ce changement, le type reste ce qu'il était. Même papier, même piqure :

5 millièmes, carmin.

Les cartes avec réponse ont le même type de timbre et le cadre des cartes en paras. Le format est 140 × 89^m.

Les inscriptions sont restées les mêmes, sauf que l'inscription française du haut se trouve au milieu et les inscriptions arabes à gauche.

5 + 5 millièmes schamois.

ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

Tolima. Il faut ajouter aux timbres dont nous avons reproduit le type, le mois passé, la valeur suivante :

5 centavos, rouge brique.



FRANCE.

Nous avons une carte sans timbre de la couleur des cartes à 10 centimes. La disposition est semblable à cette dernière, avec quatre lignes pour l'adresse; mais les mots : *carte postale* sont de caractères différents et plus petits. C'est certainement une carte qui a été fabriquée sur commande.

sans valeur, noir sur lilas, revers blanc

GUYANE FRANÇAISE.



Voici un timbre de décembre 1887, comme l'indique la surcharge. Il y a en plus, comme les timbres déjà connus, l'inscription *Guy franc* en surcharge noire et un chiffre valeur en dessous. Mais jugeant sans doute qu'ils étaient trop visibles sur les précédents émis, on s'est contenté d'un chiffre microscopique :

5 centimes sur 30 c., brun et noir.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Nous trouvons annoncé par plusieurs journaux que, par suite du changement de monnaie, les timbres ont reçu une surcharge noire, lettres de 3 m/m de haut, savoir :

2 cents sur 6 pence, carmin et noir.

3 — 3 — brun —
10 — 4 — violet. —

INDE PORTUGAISE.

Le *Philatelic Record* mentionne trois variétés de la carte surchargée. On sait que cette surcharge consiste dans l'inscription : *3 reis*, placée de chaque côté de la carte. Or, ce mot est écrit avec ou sans accent sur l'e :

1° 3 reis — 3 reis.
2° 3 réis — 3 réis.
3° 3 reis — 3 réis.

MADAGASCAR.

On nous demande notre opinion sur les timbres suivants :

Lion bondissant dans un ovale, ayant : *Mudagaskar* en haut; *postage* en bas, et sur banderole : *cents-cent* et un chiffre au milieu de ces deux mots :

10 cents, vert sur jaunâtre.
20 — jaune — rose.
50 — carmin — —

Nous les considérons comme vignettes destinées à rançonner les collectionneurs.

MAURICE.

Reçu de M. Le Roy d'Etiolles une variété du 38 cents surchargé 2 cents en haut et inversé :

2 cents sur 38 c., violet et noir.

Le même, possède la carte 6 cents, vert, surchargée 2 cents, mais dépourvue de barre sur *Union postale universelle*.

MEXIQUE.

Le timbre officiel, selon M. de St-Sand, est actuellement vert foncé et piqué 7 (probablement percé en points) :

Sans valeur, vert foncé.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Le *Philatelic Record* annonce qu'une carte postale nouvelle est en préparation. Le format est plus grand que celui actuel et n'a pas de bordure. Les inscriptions restent ce qu'elles sont.

Le même, a reçu copie de l'avis officiel du gouvernement réclamant un dessin pour une série nouvelle de timbres à émettre l'an prochain, à l'occasion du centenaire de la fondation de la Colonie. Les valeurs seraient : 1, 2, 4, 6, 8 pence, 1, 5 et 20 shillings et l'inscription : *New South Wales Postage*, la valeur en lettres et aussi : *One hundred years*.

Il est arrivé depuis peu des timbres, type, tête laurée : 2 pence, avec étoile aux angles, 6 pence, type retouché et des 8 pence.

Le papier-carton annonce suffisamment que ce ne sont pas là des timbres anciens. Il est probable que ce sont des épreuves de graveur qui viennent d'être retrouvées.

PERSE.

Les timbres suivants ont paru avec la surcharge *officiel* et un chiffre en noir : au 10 sh., ce mot est en lettres capitales maigres et aux deux autres en lettres grasses, la lettre c. plus petite que les autres :

3 sur 5 sh., vert et noir,
6 — 10 — orange —
8 — 50 c., noir —

PHILIPPINES.



On a trouvé que cela devenait fastidieux de toujours répéter les mêmes surcharges. En voici une que nous remet M. Le Roy d'Etiolles; elle n'est pas plus belle, c'est vrai, mais elle est différente de celles connues. Dans un ovale, l'inscription : *Union gral postal-Habilitado*; au centre : 8 cent. C'est l'éternel timbre 2 4/8 c. de peso qui a servi à cette modification :

8 cent., sur 2 4/8 c. de peso, outremer et carmin.

PORTUGAL.

Le 300 réis a la couleur violet très vif au lieu de lilas mauve :

300 réis, violet très vif.

ROUMANIE.

Les timbre-taxe 5 et 30 bani ont paru imprimés en vert, comme le 10 bani :

5 bani, vert.
30 — —

RUSSIE.

On nous signale l'enveloppe format moyen, 7 kop., ayant un second timbre à l'angle gauche inférieur :

7 + 7 kop., bleu sur crème.

On parle de réorganiser les postes rurales et de les incorporer dans les postes impériales. En attendant cette réorganisation qui peut encore tarder, faisons connaître les émissions qui sont arrivées jusqu'à nous.



Charkoff (Charkoff). Un timbre riche vient de nous parvenir. Il a l'impression bleu et or sur papier blanc glacé (ce qui est de circonstance pour un timbre russe) ; sous la tête de cheval est placé le chiffre de la valeur sur un cartouche blanc ; au-dessus de la tête, trois étoiles d'or ; le tout renfermé dans un ovale contenant : *Zemskaja Pochtta Charkowskago oujesda*. (Poste rurale de l'arrondissement de Charkoff) ; cadre rectangulaire contenant un chiffre aux angles et pour cadre une chaîne d'or !

L'émission date du 22 octobre dernier :

5 kop., outremer et or, piqué 11 1/2.

Jeletz (Orel). Le timbre 5 kop., bleu sur jaune, n'est plus piqué : il est aujourd'hui percé en lignes :

5 kopecks, bleu sur jaune.

Pereiaslaw (Poltava). C'est le 1^{er} janvier qu'a paru ce nouveau type. Les armoiries sont au dessus de l'écu qui renferme : *J. K. Postschswaja Marka* (Timbre-poste) *Pidit Kop* (cinq kop) ; au-dessus de l'écu, en cintre : *Perejaslawskago Zemstwa*. (Du district rural de Pereiaslaw) ; le tout renfermé dans un cadre formé de trois filets.

On demande toujours du neuf ; voilà un type complètement nouveau.

Imprimé en couleur sur papier couleur :

5 kopecks, bleu sur rouge-orange.



Skopin (Riazan). Nouvelle émission rappelant le type des timbres de police de Moscou. A la partie supérieure, les armoiries ; dans les angles, un chiffre dans un cercle ; sur une bande, en forme de fer à cheval : *Skopinskaja Zemskaja Pochtta* (Poste rurale de Skopin) ; la valeur est sous les armoiries.

Lithographié en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

3 kopecks, vert.

Tichvin (Novgorod). Sans changement de type le timbre rose est imprimé en lilas-ardoise depuis septembre dernier :

5 kop., noir sur lilas ardoise, piqué 11 1/2.

Toula (Toula). En plus des enveloppes renseignées le mois passé, il nous est parvenu :

Format 144 × 81 m/m.

5 kopecks, violet sur blanc vergé.

Ayant le timbre renversé à l'angle gauche inférieur.

5 kopecks, violet sur blanc vergé.

Format 149 × 120 m/m.

5 kopecks, violet sur blanc vergé.

5 — — — gris uni.

5 — — — paille —

Format 194 × 122 m/m.

5 kopecks, violet sur blanc uni.

Weissiegonk (Tver). Les timbres actuels sont, dit le *Philatelist*, imprimés à l'aniline, savoir :

1/2 kop., jaune pâle.

1 — vert foncé.

SHANGHAI

Les 40 et 80 cash ont reçu la surcharge bleue : 20 cash et l'équivalent en caractères chinois en dessous. Le premier de ces timbres a paru le 10 janvier et le second le 17 même mois :

20 sur 40 cash, brun et bleu, piqué 15

20 — 80 — chair — —

SIERRA LEONE

Le *Philatelic Record* a vu sur lettres les timbres fiscaux *Revenue*, suivants :

1 penny, lilas, carmin et noir.

3 — — brun —

1 shilling, — bleu —

6 pence, — — —

Ce sont les types des timbres-poste devenus fiscaux par leur surcharge et redevenus postaux sur lettres !

SUÈDE.

L'enveloppe 10 öre, nous arrive avec la patte de fermeture changée. Elle est plus large et plus arrondie :

10 öre, carmin.

Stockholm. Nous recevons une carte avec cadre fleuroné, 122 × 72 mm, ayant à droite un rectangle large formé de petits points pour y coller un timbre; à gauche de ce rectangle :

Brefkort.

Stockholm Stadspost.

Cette dernière ligne dans un cartouche blanc; puis, deux lignes pour l'adresse :

sans valeur, lilas sur blanc.

URUGUAY.



Nous n'avons pu faire connaître le nouveau type 10 centesimos gravé par la *American Bank. Note Company*, ni la carte de la même compagnie, émis le 1^{er} janvier dernier. Le timbre 10 centesimos n'est pas inférieur à ses confrères de la même série. Il est aux armoiries du pays dans un ovale avec drapeaux et canons comme le 25 centesimos, auquel il ressemble énormément; au bas : *del Uruguay 10 centesimos*; en haut, en cintre : *Republica Oriental*; cadre rectangulaire à fond ligné.

Imprimé en couleur sur blanc, percé en lignes :

10 centesimos, ardoise.

La carte a le timbre ci-contre à droite, aux mêmes armoiries que le précédent, mais surmontées d'un soleil rayonnant; au bas des armoiries, le chiffre 2 et de chaque côté; en haut, en cintre, sur deux lignes, *Republica Oriental del Uruguay*; en bas : *centesimos*.

La formule porte, à gauche du timbre : *Union Postal Universale* et sur la lettre U, une banderole ayant : *Tarjeta*; puis sous la première ligne :

Union Postale Universelle.

Ano 1887.

Escribase de este lado la direccion y la comunicacion del otro.

La présence du millésime 1887 ne s'explique



guère pour une carte émise en 1888; il n'indique pas non plus l'entrée dans l'union, puisque nous avons des cartes de l'Union depuis 1880.

L'émission de ce timbre et carte est ainsi annoncée :

Direction Générale des Postes.

Avis.

Par disposition de la Direction, il sera mis en circulation le 1^{er} janvier prochain une série des valeurs postales suivantes :

Les timbres à 1 cent imprimés en encre verte.

—	2	—	—	carmin.
—	5	—	—	bleue.
—	7	—	—	orange.
—	10	—	—	lilas.
—	20	—	—	bistre.
—	25	—	—	vermillon.
Les cartes	2	—	—	bleue.

Il est accordé un délai de 90 jours de la date mentionnée pour retirer de la circulation les timbres et cartes de mêmes valeurs actuellement en usage, sauf le 1 cent qui est de mêmes type et couleur que celui actuel.

L'échange des timbres et cartes susmentionnés se fera dans le délai de 90 jours, à partir de la date du présent avis. Tous les bureaux de postes de la République sont autorisés à effectuer cette opération.

Montevideo, 30 décembre 1887.

Le 1^{er} Employé.

VÉNÉZUELA.

Le timbre-poste 10 centimos de la série 1882 vient enfin de paraître :

10 centimos, rouge.

Le timbre « Escuelas » de 1 bolivar, a vu son dessin refait en lithographie :

1 bolivar, brique, piqué 11.

et le 25 centimos est à été refait pour la seconde fois et percé en lignes :

25 centimos, jaune-orange, percé en lignes.

Les timbres de la Nouvelle Ecosse.

Tout le monde a été frappé comme nous de la date d'émission (1857) attribuée à la première série des timbres de la Nouvelle Ecosse et celle du Nouveau Brunswick qu'on faisait remonter à l'année 1851. Il n'y a pas bien longtemps encore, nous constatons ici que des timbres 1 penny avaient été rencontrés par nous sur une lettre datée 4 mars 1854, et qu'il était probable que la Nouvelle Ecosse et le Nouveau Brunswick avaient émis leurs timbres à la même époque.

Il y a quelques mois, un collectionneur américain, M. Donald A King, publiait le résultat de ses recherches sur les premiers timbres de la Nouvelle

Ecosse et arrivait à cette conclusion qu'ils avaient été émis en 1851. En suite de nouvelles recherches, plus heureuses, ce même amateur est parvenu enfin à retrouver la date réelle de l'introduction des timbres dans cette colonie anglaise.

Laissant de côté toutes les suppositions qui ont été faites en premier lieu par M. King, nous nous contenterons de faire connaître les documents qui nous permettent d'établir l'histoire des timbres de la Nouvelle Ecosse d'une façon certaine.

Voici l'avis que le Directeur des Postes adresse au public :

Des timbres-poste ayant été reçus d'Angleterre, un avis est donné ici que les 3 pence, 6 pence et 1 shilling peuvent être achetés à ce bureau *lundi 1^{er} septembre* prochain.

Nota. Avant de se servir des timbres, ou devra les examiner pour s'assurer qu'ils adhèrent fortement (car s'ils venaient à se détacher, les lettres seraient considérées comme n'ayant pas de timbre); ils devront être placés du côté de l'adresse, au coin droit supérieur. Si cette direction n'était pas suivie, par suite de la rapidité avec laquelle la tâche doit être remplie, les lettres qui porteraient des timbres pourraient être taxées et les destinataires auraient beaucoup d'embarras d'obtenir le remboursement de la taxe réclamée indûment.

En cas de réclamation dans les irrégularités, l'enveloppe de lettre (et le contenu si possible) devra être invariablement gardée et envoyée au bureau des postes, fournissant ainsi les seuls moyens de faire des recherches pour les réclamations.

A. WOODGATE. D. P.-M. G.

Général P. O. Halifax, 25 août 1851.

D'après ce document, il est prouvé que le 1 penny n'a pas été émis au début et qu'il n'y a eu par conséquent que trois valeurs.

Il paraîtrait que la fourniture en a été faite par Treylayney Saunders de Londres.

Emission du 1^{er} septembre 1851.



Petit octogone avec couronne au centre, entouré de quatre étoiles contenant les fleurs héraldiques de la Grande Bretagne: rose (d'Angleterre) en haut; chardons (d'Ecosse) à droite, en souvenir, peut-être, de l'Ordre du Chardon; trèfles (d'Irlande) à gauche, emblème de ce pays depuis que Saint Patrice y prêcha la foi en 431 et s'en servit pour expliquer le mystère de la Trinité; enfin en bas, le *may-flower* (aubépine) plante particulière à la Nouvelle Ecosse. Le tout est renfermé dans un losange ayant le fond guilloché dont le cadre porte les inscriptions: *Nova Scotia Postage* et la valeur en lettres; aux extrémités, un chiffre.

Gravés par MM. Perkins, Bacon et C^{ie} de Londres et imprimés en couleur sur papier blanc.

a. *La gomme verte a modifié le papier qui paraît azuré :*

3 pence, bleu-terne, pâle, vif, foncé.
6 — vert-jaune, pâle, vif, vert-foncé.
1 shilling, violet, mauve, ardoise.

b. *La gomme n'a pas réagi sur le papier qui se présente blanc :*

3 pence, bleu-vif, bleu.
6 — vert-jaune.
1 shilling, violet.

Il est à remarquer que chacune des trois valeurs a été gravée séparément; que c'est bien la gomme qui a réagi sur le papier qui se présente parfois azuré au verso lorsqu'on enlève la gomme, et blanc, en partie, au recto.

Essai. Il y aurait eu de proposé un type qui n'a pas été adopté. *The Stamp Collector's Magazine*, juin 1863, en donne la description que nous lui empruntons :

Chiffre 6 dans un cadre octogone; légende: *Nova Scotia*, à droite et à gauche; *six*, en haut; *pence*, en bas; chiffre 6 aux quatre angles.

Imprimé en noir sur fond rose et blanc :

6 pence, rose et blanc.

Pour l'émission du timbre de 1 penny, voici ce qui a été rencontré dans un rapport du Directeur général des postes du 7 janvier 1854, pour l'année précédente :

Les timbres de 1 penny ayant été reçus récemment de Londres et mis en circulation, peuvent être obtenus maintenant à tous les bureaux de poste de la Nouvelle Ecosse. Il y a à présent des timbres de 1 shilling, 6 pence, 3 pence et 1 penny; le public ainsi a toutes les facilités pour se permettre d'affranchir les lettres pour toutes villes pour lesquelles on peut les affranchir.

Le Gouvernement ayant introduit le système d'affranchissement par les timbres, c'est un sujet de félicitations, dont le public en général commence à sentir et apprécier les avantages, un nombre beaucoup plus élevé ayant été émis dans mon bureau pendant l'année passée que les précédentes, soit une augmentation de plus de 25 p. c. comme il sera vu dans le rapport 1.

Dans le rapport du 2 janvier 1850 pour l'année 1852, le maître des postes dit :

« Une application doit être faite pour les timbres à 1 penny qui doivent arriver, sous peu. »

Donc, en janvier 1853, les timbres 1 penny n'étaient pas en cours, mais comme le rapport de 1854 pour 1853 en parle, il est donc certain que le timbre a vu le jour cette année, probablement dans les premiers mois, son arrivée étant prévue en janvier, pour bientôt.

Emission de mars ? 1853.

Buste de Victoria de face dans un losange à fond guilloché ayant une moitié d'étoile aux quatre côtés, le tout renfermé dans un carré contenant les mêmes inscriptions que les timbres précédents.

Gravé en taille douce par Perkins, Bacon et C^{ie} de Londres et imprimé en couleur sur papier aruré. Même gommage que les précédents :

1 penny, brun-rouge, pâle et vif.

Il y a des timbres très suspects où le papier est blanc.

Essai. Imprimé en noir sur blanc :

1 penny, noir.

(A continuer).

Bibliothèque des timbrophiles.

LES TIMBRES-POSTE D'AUSTRALIE (1)

(Arrangés et publiés par la société timbrophilique de Londres).

L'importante augmentation à la Bibliothèque des timbrophiles qui a été annoncée depuis longtemps, a enfin paru. Comme l'indique son titre, c'est l'œuvre de nos confrères philatéliques de la société de Londres et nous nous permettrons de complimenter ceux qui l'ont écrite et ceux qui lisent la production d'un ouvrage qui marque un pas distinct en avant dans les progrès de la timbrophilie.

Ce livre, bien imprimé sur d'excellent papier, contient 150 pages d'impression grand in-8° ; il porte l'empreinte d'une étude longue et patiente ; les différentes émissions et tous les renseignements officiels désirables sont présentés succinctement et l'ouvrage est illustré de 27 pages de fac-simile de timbres.

Ces illustrations ont été obtenues par le procédé bien connu de la photo-lithographie et comprennent 23 planches entières des timbres gravés séparément de la Nouvelle Galles du Sud, Victoria et Tasmanie : Ce sont certainement ces derniers qui attireront le plus l'attention des collectionneurs, car c'est la première fois que, au moyen de la photographie, une reproduction exacte des timbres-poste aura été

donnée. La grande difficulté qu'on a rencontrée de réunir une quantité suffisante d'exemplaires de la Nouvelle Galles du Sud, pour démontrer le nombre de variétés des planches respectives, a été la cause du délai, quelque peu long, qui a retardé l'apparition de l'ouvrage, notamment la planche des timbres « registered » de la Nouvelle Galles du Sud. Maintenant encore, la substitution d'exemplaires inférieurs aurait été une amélioration dans quelques cas.

Nous n'avons pas besoin de démontrer la valeur de ces planches, en faisant remarquer que tout collectionneur peut maintenant, avec leur aide, s'assurer non-seulement de la position exacte d'un timbre sur la planche, sans avoir recours aux grands collectionneurs, mais découvrir immédiatement une imitation, par son absence de la planche. Il serait à désirer, qu'un amateur entreprenant fit un travail semblable pour les timbres de Suisse : il sauverait la poche des collectionneurs à un haut degré, tout en se couvrant de gloire !

C'est une tâche bien ingrate et il n'est pas étonnant que lorsque quelqu'un entreprend un problème aussi difficile que celui qui nous occupe, que quelques erreurs se glissent malgré toute l'attention qu'on peut y apporter. Nous relèverons, pour le bénéfice de nos lecteurs, une ou deux omissions mais de si minime importance qu'elles ne peuvent détruire en rien notre opinion sur l'exactitude générale de l'ouvrage.

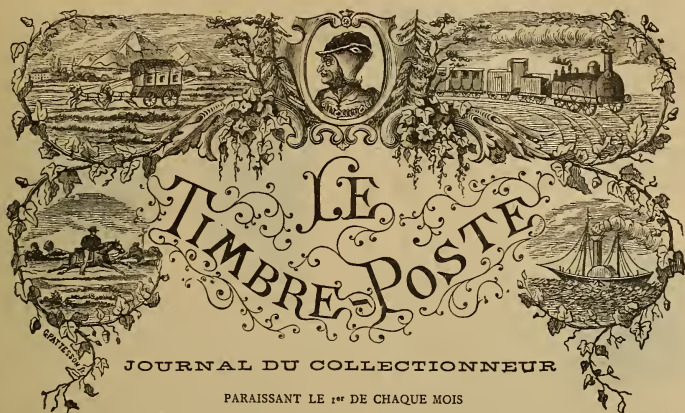
Les pages consacrées à ce pays si intéressant pour les collectionneurs, (Nouvelle Galles du Sud) ne se chiffrent pas à moins de soixante-dix : ce sont de longs et patients articles du Président et du Vice-Président de la Société de Londres, traitant depuis 1850 à 1856 des vues de Sydney et têtes laurées. Un aperçu de ces articles parfaits et raisonnés montrera que plusieurs des questions difficiles sur ce point ont été résolues : il est démontré ainsi que le nombre des timbres des planches des vues de Sydney, est de 24 pour le 2 pence et 25 pour les 1 et 3 pence.

Les deux planches du 1 p., sont considérées par M. Tapling et avec raison, croyons-nous, que le fait de la gravure défectueuse est une retouche de la regravure finale, ce qui est clairement établi par les traces de la première impression, visibles sur les timbres correspondants de la seconde.

(A continuer).

X.

(1). On peut obtenir ce livre au bureau du journal, au prix de fr. 17-50, (14 marks ou 14 shillings) franco.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ANNAM ET TONKIN.



Il est dit que toutes les Colonies françaises y passeront : c'est un moyen de les populariser.

M. Le Roy d'Etiolles nous adresse le type ci-contre dont il y a plusieurs valeurs. La surcharge semble avoir été faite avec un timbre à main dont il y a nécessairement plusieurs variétés, savoir :

A et T (A étroit.)

1 sur 2 c., brun sur bistre, surch. noire.
5 — 10 — noir — lilas, — —

A et T (A ouvert.)

1 sur 2 c., brun sur bistre, surch. noire.

Le même correspondant nous signale encore aux deux variétés :

1 sur 4 c., violet sur bleu, surch. noire.
5 — 2 — brun — bistre, — —

Ce dernier est probablement un *essai*.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Voici de nouveaux débarqués.



D'abord le 2 centavos qui devait nous donner le portrait de M. Derqui, représenté comme autrefois l'effigie à gauche de Vincente Fidel Lopez dans un ovale dont les côtés sont coupés par le mot *dos* : au dessus, sur une banderole : *Correos Argentinos* ; en bas, dans l'ovale, le mot : *centavos*, de chaque côté ; au milieu de la partie inférieure, les armoiries dans un petit ovale et la valeur en chiffres aux quatre angles.

Le 40 centavos n'est qu'une copie servile du 4 centavos. Il représente l'effigie à gauche de D. Mariano Moreno dans un ovale contenant à la partie supérieure : *Correos Argentinos* et à celle inférieure, sur une banderole : *Cuarenta centavos*; chiffres en haut, dans les angles.



Lithographiés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2.

2 centavos, vert-jaune.
40 — ardoise.



Le 20 février est venu le 30 centavos. C'est le portrait à droite du colonel Dorrego qui fut gouverneur de la province de Buénos-Ayres après la guerre de l'Indépendance. Ce portrait est renfermé dans un ovale ayant : *Correos Argentinos*; cadre rectangulaire portant un chiffre dans les angles supérieurs.

Lithographié en couleur sur blanc, piqué 11 1/2.
30 centavos, brun chocolat.

Le timbre à 5 centavos, lithographié, a vu la tête remplacée par une autre, moins mal exécutée. Le fond au lieu d'avoir des hachures obliques croisées a maintenant des petits losanges. La tête a les détails plus clairs, la figure moins ombrée, enfin Bernardo Rivadavia a du col de chaque côté, ce qu'il n'avait pas dans la lithographie de janvier 1888.

L'enveloppe a reçu les mêmes modifications dans son type :

Timbre-poste 5 centavos, rouge.
Enveloppe 5 — —

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Nous parlions il y a peu de temps d'une fournée de bandes, cartes et enveloppes d'Angleterre envoyées là-bas avec des surcharges leur donnant un nouvel emploi. Voici les fac-simile.



Nous avons d'abord l'enveloppe pour lettres enregistrées qui de 2 pence devient 4 pence par le simple mot *four* appliqué en noir sur l'effigie des enveloppes actuelles d'An-

gleterre et le mot *two* biffé de deux traits; au dessus, à l'extérieur du timbre : *British Bechuanaland*.
Formats 150 × 98, 253 × 177 et 290 × 150 mm.

4 sur 2 pence, outremer et noir.



Les bandes à 1/2 et 1 penny ne changent pas de valeur, mais elles portent à la partie supérieure le mot : *British* et inférieure : *Bechuanaland*. L'avis est biffé de dix traits obliques.

1/2 penny, brun-rouge et noir sur chamois.
1 — — — — —

Quant à la carte à 1 penny on a biffé d'un trait : *Union postale universelle* et ajouté en dessous : *British Bechuanaland*, en noir :

1 penny, brun et noir sur chamois.

BELGIQUE.

Nous avons reçu une carte officielle communiquée par M. Robyns d'Inkendaale. Elle porte pour entête :

Commission médicale provinciale de la Flandre Occidentale. [dentale.

puis des armoiries avec drapeaux etc., et trois lignes de points pour l'adresse; à gauche, en oblique : *Le Secrétaire* et au bas, l'avis habituel :

Sans valeur, noir sur carton blanc.

La carte-lettre est détrônée par l'enveloppe-lettre depuis le 25 mars dernier. La forme est celle d'une enveloppe ouverte, dont la patte inférieure est carrée. Le timbre 10 centimes actuel est sur la face, à droite; à gauche du timbre, se trouve l'inscription : *Enveloppe-lettre*, et en-dessous : *Omslagbrief* :

10 centimes, carmin sur azur.

Cette enveloppe ne fera pas regretter la carte-lettre, qui vous obligeait à promener la langue sur les quatre côtés, ce qui n'était pas sans danger; toutefois, les communications *secrètes* ne devront pas être couchées sur l'enveloppe-lettre qui n'est pas à l'abri des indiscrétions.

BULGARIE.

Les renseignements que nous avons donnés le mois passé ont été contestés par une lettre de Sophia dont on nous a communiqué le contenu. D'après cette lettre il y aurait eu trois types dont les dessins seulement ont été présentés, savoir :

1° Un timbre représentant deux déesses (Bulgarie du Sud et du Nord) debout, se tenant par la main et rappelant les timbres français ;

2° Un type à l'effigie du Prince Ferdinand ;

3° Comme le type actuel avec cette différence que le lion est plus grand.

C'est ce dernier type qui aurait été adopté par le Conseil des Ministres.

D'après cette lettre, le type que nous avons reproduit le mois passé, aurait été créé par la spéculation.....

Ayant écrit à Constantinople, à ce propos, nous en recevons la réponse suivante :

« L'essai que je vous ai remis n'est nullement une carotte, mais bien un essai officiel dont plusieurs exemplaires ont été remis à la Rédaction du *Stampboul* par M. le Dr Voulcovich, agent de la Principauté Bulgare auprès de la Sublime Porte, avec prière d'annoncer la mise en circulation de ces timbres pour le 1^{er} 13 janvier 1888. »

Si ces timbres n'ont pas été mis en usage, c'est probablement parce qu'on a craint que le type n'aurait pas été reconnu par le bureau de l'Union postale universelle.

CANADA.

On annonce que le 10 cents est maintenant rouge-carmin :

10 cents, rouge-carmin.

CEYLAN.

D'après l'*I. B. J.* le 4 cents, mauve-violet et rose, aurait reçu la surcharge *two cents* sur une longueur de 16 mm. La surcharge était renversée sur les exemplaires qui ont été vus par notre confrère :

2 cents sur 4 c., mauve-violet et noir.
2 — — 4 c., rose, — —

L'*Ami des timbres* décrit quelques variétés de timbres-télégraphe, comme suit :

Timbre de 25 cents, 2^e type, valeur en haut et en bas biffée de deux traits noirs, avec gros chiffre 12 sur l'effigie.

Timbre de 50 cents, valeur en haut et en bas biffée de deux traits noirs, gros chiffre 12 sur la valeur centrale et 12 cents sur l'effigie.

Timbre de 50 cents, petit chiffre 40 sur la valeur centrale et *forty cents* en petites capitales en haut et en bas sur la valeur primitive.

Timbre de 1 roupie, 2^e type, valeur du haut et du bas biffée de deux traits noirs sur deux lignes sous l'effigie ; le chiffre 60 en gros caractères.

Timbre de 2 roupies 50 cents avec 60 cents en haut et en bas ; le chiffre 60 en caractères gras.

Timbre de 2 roupies 50 cents, avec 80 cents en haut et en bas sur une seule ligne.

Timbre de 10 roupies, valeur du haut et du bas biffée de deux traits noirs et 80 cents sur deux lignes sous l'effigie ; le chiffre 80 en gros caractères :

12	cents	sur	25	c.,	vert	et	noir.
12	—	—	50	—	bleu	—	—
40	—	—	50	—	—	—	—
60	—	—	1	roup.	brique	—	—
60	—	—	2	— 50 c.,	gris	—	—
80	—	—	2	— 50 c.,	—	—	—
80	—	—	10	—	violet	—	—

COCHINCHINE.

Le timbre taxe 1 franc étant venu à manquer, le 60 centimes en a tenu lieu par la surcharge noire :
1 — franc (gros chiffre et lettres capitales) :

1 franc sur 60 c., noir et noir.

COLOMBIE (RÉPUB. DE),

La cubierta 50 centavos, rose, a reçu une modification dans son inscription qui est aujourd'hui : *Republica de Colombia* au lieu de *Estados Unidos de Colombia*. Il n'y a pas d'autre changement :
50 centavos, rose.

Antioquia. Le timbre actuel 5 centavos est changé de couleur, annoncent plusieurs journaux américains :

5 centavos, rouge sur vert pâle.

Santander. Au nouveau type : *Republica de Colombia*, arrive une troisième valeur :

10 centavos, violet.

La cubierta officielle qui portait la désignation : *Republica de Colombia*, en lettres gothiques, existe avec ces mots en lettres maigres et allongées ; la deuxième ligne : *Servicio de Correos nacionales* est plus longue (85 au lieu de 83 mm) ; *Sale de* est complété par *Bucaramanga* ; enfin le cartouche inférieur n'a plus le mot *Remite*.

Nous avons un exemplaire oblitéré 5 mars 1887.

Sans valeur, vermillon et noir sur blanc uni.

DOMINICAINE. (RÉPUBLIQUE).

Il faut ajouter les valeurs suivantes à la série reproduite il y a peu de temps, des timbres télégraphes de la Compagnie française :

25 centimes, vert.
5 pesetas, bleu.
10 — — rouge.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le timbre 30 cents est paru imprimé en rouge-brun et le 5 cents, en bleu foncé :

30 cents, rouge-brun.
5 — bleu foncé.

FINLANDE.

Le *Moltagningsbevis* de 25 penni, rouge, a sa couleur changée en bleu. Le verso a vu ses inscriptions modifiées :

25 penni, bleu.

GUYANE FRANÇAISE.

C'est au tour du 30 centimes, type Commerce et Paix, de recevoir la même surcharge que le timbre reproduit le mois passé, c'est-à-dire :

DEC. 1887. — GUY. FRANÇ. — 5 c.

Comme précédemment la surcharge est noire :

5 cent., sur 30 c., bistre et noir.

M. Vervelle nous apporte de Février 1888 :

5 c. sur 30 c., bistre et noir (liberté)
10 — 75 c., rose — (groupe)

HAYDERABAD.

Nous n'en finirons plus avec les variétés de couleurs des enveloppes. Au format 138 × 79 ^m/_m, le *Philatelist* signale :

1/2 anna, jaune d'or sur blanc vergé.

HONDURAS BRITANNIQUE.



Voici le fac-simile des nouveaux timbres. Nous avons annoncé que la surcharge 2 cents avait été appliquée sur le 6 pence, carmin. Cette nouvelle que nous avons prise dans plusieurs journaux doit être une erreur, car nous trouvons cette surcharge sur le 1 penny, de cette couleur. Nous avons reçu également plusieurs autres valeurs. Il y aurait donc, à notre connaissance :

2 cents sur 1 p.,	carmin et noir,	CA et couronne.
3 — — 3 —	brun	CC —
10 — — 4 —	violet	CA —
20 — — 6 —	jaune	— —
50 — — 1 sh.,	gris perle	— —

Le timbre de la carte a reçu également une surcharge : de 1 1/2 penny, le voila devenu 5 cents :

5 cents sur 1 1/2 penny, brun, surch. noire.

HONGRIE.

La carte-lettre 5 kr., avec texte Croate, arrive, dit le *Philatelist*, imprimé sur carton azuré :

5 kreuzer, carmin sur azur.

INDES NÉERLANDAISES.

Nous trouvons mentionné au *Philatelist* l'émission d'une nouvelle carte ayant le type chiffre des timbres-poste. Cette formule a pour inscription : BRIEFKAART uit Nederlandsch Indië (Carte postale des Indes Orientales Néerlandaises) — *Algemeene Postvereniging* (Union postale universelle) Adreszide (côté réservé à l'adresse) ; à la partie gauche supérieure, les armoiries :

7 1/2 cent., brun sur blanc.

MACAO.

Ce n'est pas seulement le timbre fiscal 10 réis qui a été accommodé à la sauce postale, mais aussi d'autres valeurs. Le *Philatelist* mentionne 5 réis sur 60 réis, 10 réis sur 60 réis et 40 réis sur 20 réis ; mais comme la valeur primitive est le plus souvent enlevée, cela n'a pas grande importance.

MEXIQUE.

Le 4 centavos est actuellement imprimé en rouge vif :

4 centavos, rouge vif, piqué 12
4 — — percé en points.

Nous recevons une enveloppe au format ordinaire, type actuel, ayant le timbre imprimé en brun violet sur papier vergé blanc et pour filigranne, les armoiries dans un cercle :

10 centavos, brun-violet.

Nous avons découvert parmi nos bandes 2 centavos, type à effigie, dans un carré formé de quatre filets, un exemplaire *servicio interior* ayant l'impression noire, (aigle et inscriptions) des deux côtés de la bande et le timbre d'un seul côté :

2 centavos, rouge.

La carte 2 centavos, type chiffre, a actuellement l'avis de gauche ainsi libellé : *Ce cô té* (en deux mots) :

2 centavos, rouge sur chamois.

NORD DE BORNÉO.

Il y a deux variétés du 25 cents, lesquelles nous ont été montrées par M. W. Herrmann. Elles se distinguent par les points suivants :

Les inscriptions sont, à la 2^e variété, un tant soit peu plus petites, l'o final de *Borneo* se distingue particulièrement, cette lettre étant plus petite que les autres de ce mot et touche les ombres finales de la banderole. Autre particularité : les festons ne touchent pas l'écu à la partie supérieure.

NORVÈGE.

Christiansund. Nous avons parlé, en novembre



dernier, d'un nouveau timbre imprimé en trois couleurs qui vient de nous parvenir aujourd'hui. Nous en donnons le fac-simile :

5 öre, carmin.
5 — outremer.
5 — vert émeraude.

Drammen. Au type reproduit, n° 301, il faut ajouter :

3 öre, noir sur jaune.

L'exemplaire qu'on nous soumet a le 3 retourné.

De cette même poste nous possédons une carte avec cadre formé d'une grecque (118 × 70 mm) et pour inscription :

Brev-Kort.

Drammens By & Pakkepost.

Cette dernière ligne en ronde; puis *Til* commençant la première des deux lignes de points pour l'adresse. Dans l'angle droit supérieur, un gros chiffre 3 au dessus de *öre*, dans un petit rectangle formé de deux filets, dont un gros à l'extérieur :

3 öre, noir sur rose.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'en décembre dernier, le 2 pence, bleu, a été imprimé sur papier blanc au filagramme des timbres fiscaux, c'est-à-dire sans couronne les lettres N S W :

2 pence, bleu.

Le même, signale la carte 1 penny, dont il a été question le mois dernier. Elle aurait vu le jour le 15 décembre :

1 penny, caïmin sur blanc.

Un de nos correspondants a reçu les timbres 2, 6 et 8 pence dont nous avons parlé le mois dernier. L'impression avait maculé le papier qui les enveloppait. Il n'est donc pas bien difficile de conclure à la réimpression.

Le concours pour l'obtention de nouveaux types de timbres a donné, dit le *Philatelic Record*, 956 dessins pour environ 250 concurrents !

Les premiers prix ont été alloués aux timbres suivants :

1 penny. Vue de Sydney, par M. Tannenbergh ;

2 pence. Portrait du Gouverneur portant en arc : *New South Wales* supporté par des colonnes ayant la valeur et l'inscription : *One Hundred Years*, par M^{lle} Davine ;

4 pence. Un portrait du Capitaine Cook entouré de l'inscription : *New South Wales* ; en dessous, un ému et un kangouro, par M. H. A. Barraclough ;

6 pence. Un portrait de Victoria ayant la couronne impériale et armes de la Colonie, par M. Tannenbergh ;

8 pence. Portrait de Victoria avec couronne impériale au dessus d'une vue de Sydney, par M. Tannenbergh ;

1 shilling. Représentation de la statue du Capitaine Cook, par M. C. Turner ;

5 shillings. Carte miniature de l'Australie dans un octogone, par M. C. Turner ;

20 shillings. Portraits de Lord Carrington le premier gouverneur et Philip le gouverneur actuel, par M. F. W. Stoddart.

Un journal illustré de Sydney *«Town and Country Journal»* a donné la reproduction des 6, 8 pence, 5 et 20 shillings et en plus le 1 penny, mais aux armoiries de la Colonie : ce ne sont pas là des timbres à faire battre notre cœur.

PORTO-RICO.



JUNCOS. Nous tenons de l'obligeance de M. Schuh, le timbre ci-contre et les suivants dont nous ne nous expliquons pas du tout l'emploi. Il semblerait que les municipalités interviennent — à quel titre ? — dans l'expédition des dépêches et que des timbres spéciaux seraient employés concurremment avec les timbres-poste du gouvernement. Un des exemplaires qu'on nous soumet adhère encore à un fragment d'imprimé sur lequel nous lisons : *Telegrama para... núm* et nous rencontrons sur des imprimés semblables des timbres-poste à 5 centimos, tantôt oblitérés T dans un cercle comme les timbres télégraphes municipaux, tantôt des 5 et 8 c. de peso oblitérés des armoiries d'Espagne dans un écu surmonté d'une couronne.

La valeur du timbre télégraphe Juncos n'est pas bien importante, 3 centimos officiels (y en aurait-il de non officiels ?), ce qui ferait croire à une taxe fiscale sur l'envoi des télégrammes.

Impression de couleur sur papier jaune, piqué 12 1/2 :

3 centimos officiels, rouge sur jaune.

La municipalité de NAGUABO a le même type de timbre avec son nom substitué à Juncos. La valeur est de 2 c. officiels avec impression rouge sur vert :

2 centimos officiels, rouge sur vert.

Enfin une autre municipalité HATO-GRANDE se sert d'un même timbre mais imprimé en rouge sur saumon, valeur 21 c. offic :

21 centimos, offic, rouge sur saumon.

Il est probable que nous aurons à revenir sur ces timbres qui doivent être plus nombreux en valeurs et probablement en municipalités.

RUSSIE.

Le *Messenger officiel* du 6 mars publie l'avis suivant de la direction centrale des postes et télégraphes :

« Il a été remarqué que la coloration de certains timbres-poste existants est défectueuse en ce sens qu'à la lumière artificielle il est très difficile de distinguer les timbres bleus de 7 cop. des timbres verts de 2 cop. et les timbres rouges de 3 cop. des timbres orange de 1 cop. Par autorisation de S. Exc. M. le Ministre de l'Intérieur, la nuance de ces timbres est maintenant modifiée, de manière à ce qu'on ne les confonde plus à la lumière artificielle. Les timbres ainsi modifiés viennent d'être mis en circulation, mais la direction centrale des postes et télégraphes prévient le public que les timbres-poste d'autrefois continuent à rester valables. »

La modification dont il est ici question consiste simplement dans la nuance un tant soit peu plus pâle pour les 1 et 3 kopecks et dans l'impression vert-jaune au lieu de vert-bleu pour les 2 kopecks.

Un nouveau format d'enveloppe a paru pour le 7 kopecks, vers le milieu de mars dernier. Le papier crème avec ondulations a été continué comme pour les autres formats :

7 kopecks, bleu sur crème, format 145 × 120 mm.

Kolonna (Moscou). Nouvelle variété de dessin du timbre-taxe 5 kop. portant aujourd'hui en surcharge oblique, côté gauche inférieur au côté droit supérieur, le mot : *Dolgowaia* en rouge, ce qui veut dire : de dette. Cette taxe est perçue sur les lettres venant d'une ville d'arrondissement pour un endroit de l'intérieur.

5 kopecks, bleu et rouge, piqué 12.

Morschansk (Tamboff). Le timbre de janvier 1885 avec l'impression bleue et rouge et les inscriptions bleues nous est apparu avec les dites inscriptions et chiffres noirs :

5 kopecks, bleu, rouge et noir

Sapozok (Riazan). Le timbre rond à 10 kop. arrive avec une légère modification dans ses chiffres et le mot qui précède *kop*. Les chiffres sont plus gras et plus petits et le mot *desiat* (dix) est en caractères plus grands. Ces différences proviennent de ce qu'il n'y a qu'un type pour les deux valeurs et que les inscriptions et chiffres changent suivant les besoins :

10 kopecks, vert sur blanc, piqué 12 1/2. (3 variétés.)



Solikamsk (Perm.) Emission du 15 décembre dernier d'un nouveau type aux mêmes armoiries que celui connu, mais dans un ovale surmonté d'une couronne et renfermé dans un double ovale contenant des inscriptions en caractères russes en haut et en bas ; la valeur en chiffres microscopiques de chaque côté, cadre rectangulaire debout.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 :

2 kopecks, lilas.

Toula (Toula) On s'y décide enfin à adopter l'usage du timbre-poste. Cette décision date du 25 février dernier.

Voici le fac simile d'un type rappelant les Morschank. Au centre d'un rectangle, les armoiries dans un écu surmonté d'une couronne ; chiffres aux angles ; inscription en caractères russes, dans le cadre ; à droite : *Toulsha Oufesda* (de l'arrondissement de Toula) ; en haut : *Marka* (timbre) ; à gauche : *Zemskoi Pochtli* (de la poste rurale) ; en bas, la valeur : *Piat kop* (cinq kopecks.)

Lithographié en couleur sur blanc, percé en points ou non dentelés.

5 kopecks, bleu et rouge, percé en points.

5 — — — non dentelé.

On nous dit qu'il y a « petit et grand perçage. »

Valdai. (Novgorod.) Nouveau changement de type, ne s'écartant jamais beaucoup du premier type. Au centre, les armoiries dans un cadre rectangulaire portant les mêmes inscriptions qu'autrefois, mais abrégées ; en bas, la valeur en toutes lettres.

Imprimé en noir sur blanc teinté verdâtre, piqué 11 1/2 :



2 kopecks, noir sur verdâtre.

Welsk (Vologda). Au type du 3 kop. vert, nous avons le même timbre imprimé en rouge :

3 kopecks, rouge, piqués 13 1/2.

TURQUIE.

Le 17 mars ont paru les timbres re.enseignés, n° 302. Ils sont ainsi annoncés :

Les timbres-poste ottomans.

Une communication de l'Administration des postes et télégraphes informe que les couleurs des timbres-poste ottomans devant être changées tous les deux ans, en vertu d'un ordre souverain, les nouveaux timbres seront mis en circulation à partir du 1/13 mars prochain.

Le timbre de 25 piastres est sur fond jaune foncé avec inscription en rouge ; le timbre de 5 piastres sur fond blanc, inscription couleur noisette ; le timbre de 2 piastres sur fond bleu clair, inscription pourpre et le timbre de 5 paras sur fond jaune clair, inscription verte.

Pour ce qui est des timbres de 40, 20 et 10 paras, appelés timbres types de l'Union postale, ils seront maintenus tels quels.

De nouveaux timbres de 2 piastres, 40 et 20 paras, destinés aux lettres dont le port doit être payé à destination ont été également imprimés. Ces timbres sont sur fond blanc avec inscription noire.

VÉNÉZUELA.

Au commencement de février de cette année, le timbre-poste, pour les correspondances extérieures, a été remplacé par un même type lithographié et imprimé de la même couleur. Le perçage de ces timbres est assez singulier. Alors que certaines rangées de la feuille se présentent avec le perçage en lignes, d'autres rangées ont un perçage en trous carrés :

5 centimos, bleu foncé, percé en lignes.
5 — — — en trous carrés.

Les timbres de la Nouvelle Ecosse

(Suite et fin, voir n° 303).

Nous avons fait connaître, l'an dernier, un timbre 3 pence surchargé 5 c. dans un ovale et M. de Ferrari nous a appris qu'il possédait cette même valeur et 6 pence frappées 5 cents, mais sans ovale. Nous avions cru à un usage provisoire. D'après M. King, une convention postale étant intervenue entre la Nouvelle-Ecosse et les Etats-Unis, à une époque qu'il ne peut préciser, mais qu'il croit être 1854, la taxe des lettres fut fixée à 5 cents et le timbre de 3 pence de la Nouvelle-Ecosse considéré comme ayant cette valeur.

Toutes les lettres, dit M. King, affranchies ou non, provenant de l'ouest de la Nouvelle-Ecosse,

et destinées aux Etats-Unis, étaient frappées, du côté de l'adresse, par le bureau expéditeur de la malle aux Etats-Unis.

Le timbre employé à cette occasion, correspondant avec les soi-disant surcharges, il est probable qu'il aura été appliqué parfois sur les timbres, d'où la découverte qui aura été faite plus tard de timbres surchargés 5 c.

Ces raisons nous paraissent fort admissibles, mais elles demandent toutefois d'être confirmées.

En 1857, a-t-on dit, le port des lettres pour l'Angleterre fut réduit de 1 shilling à 7 1/2 pence ; mais cette valeur ne se rencontrant pas parmi les timbres émis et l'administration voulant être économe des deniers publics, elle imagina certaine combinaison relatée dans un rapport du directeur des postes de janvier 1852, que M. A. King nous fait connaître comme suit :

Pour remédier jusqu'à un certain point, au sérieux inconvénient éprouvé par les marchands et autres, causé par le manque des timbres courants de 7 et 1/2 pence par lesquels les parties seraient désireuses de pouvoir payer le port de leurs lettres pour l'Angleterre et ne voulant pas occasionner à la province d'autres dépenses pour obtenir une autre gravure, je pense qu'il serait bon de permettre l'emploi de demi-timbres avec ceux en usage pour obvier au manque d'adaptation dont on se plaint ; une circulaire fut alors envoyée à mes sous-directeurs et une notice au public déclarant que les lettres pouvaient être affranchies pour l'Angleterre avec des timbres soit avec un 6 pence ou deux de 3 pence ajoutant la moitié d'un timbre de 3 pence. Le timbre de 3 pence étant coupé diagonalement, la moitié est l'équivalent de 1 1/2 p. Le timbre de 3 pence seulement pouvant être employé à cet usage.

Si le rapport que nous venons de citer est réellement de 1852 que deviennent les affirmations du *Philatelic Record* qui prétend qu'un service direct *Via Halifax* fut établi pour l'Angleterre en 1857 et qu'il a pu s'assurer au bureau général des postes à Londres que les ports des lettres du Canada, Nouvelle-Ecosse et Nouveau-Brunswick étaient fixés à 7 1/2 pence.

Cette date est même confirmée par l'apparition au Canada d'un timbre de cette valeur, en Juin 1857 et de timbres coupés du Nouveau-Brunswick rencontrés sur lettres de 1857.

M. King ferait donc bien de s'assurer s'il n'a pas confondu et au besoin rechercher l'avis au public dont il est question dans le rapport donné plus haut.

Emission de Juin 1857 ou 1852 ?

Semblables aux timbres de 1851 mais coupés obliquement pour la moitié de la valeur y exprimée :

1/2 timbre 3 pence, bleu.
1/2 — 6 — vert.



Il ne devait y avoir suivant l'autorisation de la poste que des timbres 3 pence coupés en deux ; néanmoins nous avons vu le 6 pence et il est très probable que le 1 shilling aura été traité de la même façon par le public qui, à défaut de timbres 3 pence ou 6 pence, aura coupé les 6 pence et 1 shilling par moitié.

Par suite d'un changement de monnaie, les timbres sont changés et la *American Bank Note Company* de New-York est chargée de la fourniture de la nouvelle série.

L'extrait suivant est pris du rapport du Maître général des postes pour 1860.

Des timbres-poste d'un nouveau dessin et adaptés au système décimal furent obtenus du consentement du Gouverneur par Conseil, de la compagnie de la *American Bank Note* et circulèrent le 1^{er} octobre dernier (1860)

Le dessin, la couleur et la valeur des timbres sont comme suit : 1 cent, noir ; 5 c., bleu ; 8 1/2 c., vert ; 10 c., écarlate et 12 1/2 c., noir.

Un approvisionnement de 19.000 feuilles ou 1.900.000 timbres égaux en valeur pour dollars 112.000 ont été obtenus de la firme ci-dessus coûtant pour leur fabrication et accessoires dollars 901 88.

Emission du 1^{er} octobre 1860.

Il y en a trois types.



1^{er} type Effigie de Victoria à gauche dans un cercle blanc ayant le fond ligné horizontalement ; au-dessus : *Nova Scotia* en centre sur fond quadrillé en losange ; en bas : *one cent* ou *five cents* : ornements à l'extérieur.

2^e type. Valeurs 8 1/2 et 10 cents. Même effigie de face sur fond de lignes obliques croisées : les inscriptions supérieures et inférieures placées sur banderoles ont le fond ligné verticalement ; ornements à l'extérieur comme pour les types précédents.



3^e Type. 12 1/2 cents. Semblable au deuxième type et ayant l'effigie sur le même fond ; l'inscription supérieure : *Nova Scotia* sur banderole, a le fond uni ; celle inférieure est sur un cartouche horizontal également à fond uni ; les ornements extérieurs sont ceux du 2^e type.

Gravés en taille douce et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

A. — Papier blanc jaunâtre.

1 ^{er} type.	—	1 cent,	noir.
—	5	—	bleu foncé, bleu.
2 ^e	—	8 1/2	— vert.
—	10	—	vermillon, vif.
3 ^e	—	12 1/2	— noir.

B. — Papier blanc mat.

1 ^{er} type.	—	1 cent,	noir.
—	5	—	bleu, bleu vif.
2 ^e	—	8 1/2	— vert.
—	10	—	vermillon, vif.
3 ^e	—	12 1/2	— noir.

Essais. — Il en a été imprimé sur papier de Chine, savoir :

1	cent,	noir, rouge, vert, bleu, orange.
5	—	— — — — —
8 1/2	—	— — — — — émeraude — — brun.
10	—	— — — — —
12 1/2	—	— — — — — vert.

Une réduction de taxe nous donne une valeur nouvelle que le Maître des postes signale comme suit :

Pour me mettre à même d'exécuter cette partie de l'acte (*County Postage Act*) passé à la dernière session que la poste réduisit le port des lettres à 2 cents pour celles mises à la poste de et pour le pays, il devenait nécessaire de procurer au public un timbre pour l'acquit de cette classe de lettres, une demande fut faite à la *American Bank Note Company* de New-York pour un approvisionnement et 5000 feuilles furent envoyées au département au prix de dollars 226 y compris la gravure.

La réduction de taxe commença le 11 mai dernier et a rapporté pour les premiers cinq mois, y compris le 30 septembre dernier (aussi loin que j'ai été à même de m'en assurer par les retours en ma possession) un revenu d'après moi inférieur de dollars 450 à celui réalisé par le prix plus élevé pendant la même période.

Emission du 11 mai 1863.

Type du 1 et 5 cents de 1860, à effigie de Victoria, à gauche.

Gravé en taille douce et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12.

2 cents, lilas-brun, lilas.

Essai. — Imprimé en couleur sur papier de Chine.

2 cents, orange.

Bibliothèque des timbrophiles.

LES TIMBRES-POSTE D'AUSTRALIE

(Arrangés et publiés par la Société philophile de Londres).

(Suite. Voir n° 303).

Les planches du 2 pence, comme il est bien connu, présentent plusieurs points de difficultés,

aussi y a-t-il divergence d'opinions entre les différents écrivains. Dans la liste de référence annexée à l'émission I de la Nouvelle Galles, 2 pence, le nombre des planches est donné comme 3 : n° 1 ayant été retouché une fois et n° 3 deux fois. La première planche (avec burelage vertical) a sans doute été gravée sur métal quelque peu doux, ce que semble démontrer l'usure rapide de la planche : delà la première phase de son existence. La nécessité d'une retouche ou d'une réparation a probablement eu lieu, cependant en l'absence d'un nombre suffisant de timbres se tenant, il n'a pu être prouvé si la planche avait été retouchée entièrement ou partiellement, la probabilité est que, seule, la rangée inférieure de la planche a été traitée de cette manière. Il paraît cependant à peu près probable que cette retouche ne s'est pas étendue à toute la planche, mais seulement d'une façon très limitée.

La planche II, qui suit sur la liste de référence, est celle dont les timbres ont la balle avec date et où les arcs de voûte sont lignés horizontalement; la planche III est celle sur laquelle cette date de la balle est omise et où les lignes simples, en travers, remplacent les doubles lignes des timbres précédents.

C'est, sur ce point, que les différents champions des listes s'attaquent. M. Tapling avance que les exemplaires suivants, avec le cercle ajouté dans le coin étoilé, sont les premières retouches et que ceux, avec les perles bien connues à la base de l'ornement ressemblant à un éventail, sont les secondes retouches de la planche 3. M. Philbrick, lui, considère que les deux dernières sont des reports ou pratiquement des planches regravées sur de nouveaux métaux et doivent être classées comme planches 4 et 5 respectivement. A notre avis, il y a sans aucun doute un rapport, non seulement entre ces trois planches, mais entre toutes les six phases de la seconde.

Le fait qu'elles furent gravées de cette manière tout à fait anormale de deux rangées horizontales de 12 timbres, donne un air de probabilité à cette supposition qu'elles eurent une parenté ou base d'existence.

Il est démontré que, comme le couteau de Jean-not, ce fut toujours la planche originale, bien que par suite de rapiécages, il n'y eut plus à la fin la moindre trace d'existence visible du premier état, mais pas la moindre, si nous prenons les timbres correspondants des six phases (y compris la retouche de la première planche), nous trouvons que les coïncidences sont les moins significatives.

Nous pensons qu'il n'est pas vraisemblable que, en vue du court espace de temps que la planche I fut en usage, avant qu'elle eut besoin de réparation, elle put avoir suggéré l'idée au gouvernement de s'adresser à un autre graveur qui, sans doute, a approfondi seulement les lignes d'une manière restreinte et suffisamment pour lui permettre de prendre le format et les lignes principales du timbre et le transfert sur son propre métal. L'hypothèse est aussi soutenable que, ayant l'ordre de faire une autre planche avant de retoucher, il prit un report et alors, afin d'épargner le temps que cela prenait, il calqua l'ancienne; toute la gravure montre une main nouvelle qui suit « more suo » le dessin de son prédécesseur, remplissant les détails selon sa propre faculté artistique, ou son manque de faculté.

Touchant la planche II, nous ne pensons pas que la détérioration, bien que palpable, fut si rapide que dans le cas de la précédente, mais peut-être, pour les mêmes raisons que celles qui sont données plus haut, un report fut-il pris aussitôt que l'usure de la planche se montra et les deux planches employées concurremment. Quelques-uns des exemplaires de la planche II se trouvent si usés qu'il est difficile de croire que le bureau de poste n'ait pas songé à prendre des mesures pour les remplacer.

La planche III a subi successivement deux changements : le premier a l'addition d'un petit cercle dans le milieu des étoiles des angles et la réinstallation de la ligne double sur la balle; et le second a la substitution de la perle pour cet ornement à la base du cercle.

Nous pensons que ces deux points de ressemblance entre ces deux et leur prédécesseur sont ainsi marqués et le travail supplémentaire si comparativement petit qu'ils peuvent difficilement être des reports, mais simplement des retouches de la planche originale. (III) M. Philbrick, parmi d'autres raisons, considère qu'ils peuvent ne pas avoir été des retouches car les lignes ne paraissent pas avoir été tracées plus profondément. Nous n'attachons pas tant d'importance sur ce point et ne sommes pas d'accord sur ce dire au sujet de la profondeur de l'impression. Les arcs de voûte, cadre, ligne extérieure et caractères, même sur les exemplaires les plus usés de la planche III sont nettement bien préservés et il suffirait simplement d'un petit coup de burin pour approfondir les lignes lorsqu'il est nécessaire et presque imperceptible; la légende *Six fortis Etruria Crevit* au contraire n'est pas lisible sur les derniers exemplaires

et de là on peut remarquer que, après la planche II, la plus grande différence sur les planches respectives doit trouver ses traces ici. Nous avons cependant devant nous des exemplaires de la planche III, première retouche, qui montrent visiblement que les lignes ont été renforcées et bien que dans un degré peu marqué également de la seconde retouche.

Il nous paraît que le graveur, étant mécontent de l'usure rapide des planches I et II fit un transport de cette dernière pour la planche suivante sur un métal plus dur.

Nous n'avons jamais trouvé le type perlé sur un type beaucoup usé et chaque planche successive, montre une étape de sa période d'existence.

Lorsque nous réfléchissons que l'emploi des exemplaires ultérieurs doit avoir énormément augmenté, cela donne de l'apparence à cette supposition. Cependant pour le monde des collectionneurs, la discussion sur ces points, bien que pleine d'intérêt pour le collectionneur scientifique ne changera pas l'arrangement des exemplaires car dans chaque cas les coins sont consécutifs et nous passons à l'émission suivante, car le 3 pence, Sydney, n'embrasse aucun point spécial de discussion.

Nous remarquons en passant que dans le livre, il est souvent fait mention de MM. Caillebotte de Paris et un tribut de louanges leur est dû pour leur grand travail de perspicacité.

La série des timbres dont l'émission commence le 24 juillet 1851, connue sous le nom de tête laurée, présente presque autant d'intérêt que les timbres antérieurs. Quelque petite différence d'opinion se manifeste de nouveau ici, en ce qui concerne le mode de transport et les dates d'émissions des trois variétés du 2 pence. Celle avec filigrane est considérée comme étant une reproduction de la planche de celle mieux gravée, sans filigrane.

La planche III, selon M. Tapling est le 2 p. avec étoile à six rayons dans les angles.

Par suite de la rareté des 2, 6 et 8 pence correctement gravés (avec étoile), une grande difficulté se présente en rejoignant les types. Les feuilles 2 pence contiennent 50 variétés, et par suite d'une acquisition récente de quelques fragments de feuilles, par le Vice-Président de la société de Londres, l'arrangement peut être considéré comme effectué.

La planche du 6 pence contient 25 timbres. et ainsi qu'il a été désigné, comme étant un report regravé du 6 p. avec fond à lignes fines dont l'arrangement est bien connu, tous les doutes concernant

l'ordre de succession de ce timbre sont donc résolus.

Il y a 50 variétés du 8 pence comme dans tous les timbres laurés, sauf le 6 pence.

Ce n'est que tout récemment, que par les forces unies de deux collectionneurs, une série complète de 50 variétés de ces timbres rares fut réunie. M. Tapling dit que, « comme les groupes de ces timbres de cette valeur sont fort rares, ce serait un ouvrage de temps et de difficultés que de placer les variétés dans l'ordre régulier, mais il n'y a aucun doute raisonnable que l'arrangement était bien de 5 rangées de dix. » Le proverbe bien connu, « Tout vient à point à qui sait attendre. » a rarement reçu un exemple plus frappant que ce fait que quelques semaines après l'émission d'un travail retardé depuis une longue période de temps, les planches (probablement réimprimées) complètes et neuves des 2 pence étoile, 6 et 8 pence ont été montrées à la Société philatélique de Londres par un collectionneur australien bien connu.

Cette découverte intéressante et inattendue jette la lumière sur l'un des coins obscurs des timbres océaniques. Elle parle en faveur de l'exactitude du livre, avec cette réserve que si quelques 8 pence n'ont pas été placés dans leur ordre exact, l'ouvrage entier de la Société est corroboré à une ou deux exceptions.

Les planches 2 et 8 pence sont signées par Javas en bas, mais non le 6 pence. Cette omission paraît indiquer que Javas n'a pu se croire autorisé à signer de son nom un ouvrage qui n'était pas le sien, puisqu'il n'était que le report du travail d'un autre.

Le 2 pence avec filigrane fut, comme il a été dit aussi non signé et probablement pour la même raison.

Dans les émissions suivantes, comme dans le cas de Victoria, les timbres sont pour ainsi dire groupés ou classés ensemble par leur dessin, chaque variété de filigrane ou de dentelure se suivant, conformément à la date d'émission, jusqu'à ce qu'il soit remplacé par un nouveau dessin, pour la même valeur.

Dans l'arrangement des variétés de filigranes et de dentelures de ces deux Colonies, ce plan a le grand mérite de simplifier et d'être un procédé moins épars. Nous avons vu ainsi montés les timbres de Victoria avec tables chronologiques ajoutées à chaque émission, la correction n'étant pas sacrifiée ainsi à l'apparence.

Dans le cas de Victoria, ces tables de dates sont très concises, notamment celles qui ont rapport à

ces émissions avec emblèmes dans les angles et celle suivante avec tête laurée.

Il est fait allusion à ce fait que la Colonie de Victoria n'était pas séparée de la Nouvelle Galles du Sud jusqu'au 15 juillet 1851 : de là des vues de Sydney qui se rencontrent parfois portant l'annulation de Victoria. On dit que le 3 pence n'a pas été vu ainsi, mais nous avons rencontré récemment un exemplaire annulé très distinctement de l'oblitération bien connue « papillon. »

Parlant du 2 pence, reine assise sur le trône, il est dit qu'en plus des deux reports lithographiques déterminés, il est probable qu'il y en eut d'autres, car deux exemplaires existent, où les marches du trône sont brisées et ayant le mot *two* au lieu de *two*, dans la désignation de la valeur.

Confirmant ceci, nous avons vu un de ces timbres montrant le cadre ornemental au côté gauche, séparé du restant de l'impression. Dans le type VII, celui des emblèmes dans les angles, le 4 pence sur papier vergé non dentelé est donné comme papier vergé horizontalement au lieu de verticalement ! Le même timbre, percé en lignes, est annoncé avec des lignes vergées dans les deux variétés de papier : nous ne l'avons vu que dans le sens horizontal. Le même timbre, vergé verticalement, percé en lignes a été omis.

Bien que ce ne soit pas un point de première importance dans un ouvrage comme celui-ci, embrassant chaque détail, nous pensons que nos amis, au-delà de la Manche, n'ont pas pris la mesure de toutes les dentelures dans leurs collections, car dans la plupart des émissions nous avons des dentelures qui ne sont pas notées. Cependant la liste de Victoria est, dans son ensemble, excessivement bien dressée et sera précieuse à tous les collectionneurs.

Dans la liste de la Nouvelle-Zélande, il est fait mention de l'extrême rareté du one shilling sur papier bleu, à l'état neuf. Dans l'émission suivante de 1855/59 sur papier épais sans filigrane, une liste est ajoutée des variétés non officielles de dentelures et perçages qui provoqueront des sentiments de désespoir dans le cœur de ceux qui n'en ont conservé que peu.

Dans l'émission V (filigrane étoile, piqué 13) le 4 pence, jaune, est annoncé sur gros papier sans filigrane.

A Queensland on dit que le filigrane étoile de 1863 existe en deux formats, probablement sur la même feuille. Les variétés inférieures des lettres, sur l'émission 1879/80 et 83 sont aussi traitées, bien

qu'aucun renseignement n'est donné, quant à leur origine.

Les timbres de Tasmanie comprennent des articles lus à la Société Timbrophilique de Londres, par M. Tapling et des lettres de M. Bassett Hull et de M. W. F. Petterd, sur le 4 p. de la première émission, dans lesquels le fait qu'il y en a en deux planches est démontré.

Les variétés de gravure sur ces timbres sont très minimes, ils sont imprimés en jaune sombre; nous recommandons cordialement aux timbrophiles qui composent des planches, de commencer leur arrangement avec ces timbres, car en y parvenant ils seront récompensés ensuite pour déchiffrer plus facilement toutes les autres planches.

Dans la liste de l'Australie occidentale, les variétés du 4 p. octogone avec lettres de différents formats, sont mentionnées comme indiquant que différents cadres ont été employés, le centre étant imprimé après, d'où l'explication du cygne renversé pour cette valeur. La lumière sur ce point est à désirer.

La date de la 1^{re} émission est donnée pour les octogones 2 p. et 6 p. comme étant de 1885 et pour les 4 p. et 1 shilling de 1858. Jugeant par la rareté et l'exécution des timbres, cela semble correct au lieu des dates assignées par quelques catalogues qui placent le 1 penny noir d'abord, les 2 p., 6 p. et 1 shilling et 4 p. ensuite. (1)

La formidable série de dentelures et de perçages, probablement non officielle (2) donnera satisfaction à ceux qui les possèdent. La liste de références nie l'existence du 1 p. bistre et 1 sh. vert de 1865-80 avec cygne en filigrane et mentionne le 1 sh. bistre couleur du 1 p. de 1869 (fil. CC et couronne).

A l'Australie du Sud nous avons la découverte importante d'un 1 shilling, 1^{re} émission, imprimé en bleu purpurin au lieu de orange.

Dans les dentelures nous avons vu plusieurs variétés non cataloguées, savoir : 2 p. (2^e type) filigrane S A et couronne, piqués 11 1/2 ; one shilling, brun, piqués 11 1/2 et non dentelé verticalement ; 1 p. vert, piqué 13 1/2 sur les 4 côtés et percé probablement par erreur. Nous avons vu tout récemment le 2 p. type 1, percé, avec la surcharge officielle S M renversée.

(1) Notre catalogue donne l'ordre que n'a pas adopté la Société Philatélique de Londres. Les dates nous ont été données par l'Office postal de Perth en 1864. Nous avons publié la lettre que nous avons reçue, au *Timbre-poste* n° 20, page 64.

(2) Nous pouvons affirmer avoir reçu de la poste de Perth des 2 p. orange 1860 percés de deux façons différentes. J.-B. MOENS.

Le catalogue de Fiji est donné et cinq listes des cartes postales et enveloppes de tous pays de l'Australie. L'espace ne nous permet pas de nous étendre sur plusieurs points dignes d'intérêt qu'on y trouve et comme conclusion, nous félicitons nos confrères de la Société Timbrophilique de Londres de l'émission d'un ouvrage aussi important qui, lorsqu'il est lu, évoquera, nous en sommes convaincu, la reconnaissance des timbrophiles à venir, pour ceux qui ont consacré leur temps et leurs aptitudes en élucidant les questions les plus difficiles de notre science.

X.

CROISSANT-THOUGRA.

Nous venons de mettre en brochure le travail de M. F. Mongeri, qui a pour titre : *Croissant-Thougbra* et qui a paru en partie dans le numéro jubilaire du *Timbre-Poste*. L'auteur a profité de la circonstance pour compléter son travail et y ajouter des chapitres des plus intéressants.

Le prix de la brochure est fr. 2,00 *franco*.

Les timbres-poste de Turquie, avec grille



Dans la dernière édition de son catalogue, M. Moens mentionne aux timbres turcs, sous les numéros 107 B et 108, deux timbres percés en points de 1 piastre jaune et de 2 piastres vermillon, avec grille au revers, de l'émission 1871, mais la désignation est précédée d'un astérisque, ce qui indique, d'après les instructions du dit catalogue, que ces timbres sont de fantaisie ou des timbres sur lesquels il y a doute.

Désirant éclaircir ce sujet et n'ayant trouvé ces timbres indiqués nulle part, j'ai cherché cette grille parmi tous les timbres de l'émission 1871 que j'ai pu rencontrer et, grâce à M. A. Maury qui a mis à ma disposition tout son stock de timbres de ce pays, j'ai pu réussir à établir d'une manière certaine que toute cette émission de 1871 à dentelure irrégulière existe avec grille au revers, sauf le 25 piastres que je n'ai pas trouvé mais qui existe vraisemblablement.

Il me semble qu'il est nécessaire de cataloguer ces timbres, qui constituent non seulement une vraie variété, mais encore une série complète : c'est ce qui m'a décidé à écrire ces quelques lignes pour attirer l'attention des amateurs sur ces timbres.

Cette grille n'est pas la même dans tous les tim-

bres ; quelquefois on voit une, deux, trois rangées de points en haut, en bas, sur un des côtés ou sur deux côtés, un horizontal, l'autre vertical.

Quand la grille est bien visible, elle se présente sous la forme d'une bande, ayant des points d'un demi centimètre de largeur, souvent on la voit sur deux côtés, formant équerre, mais on la trouve aussi sur trois côtés et, dans ce dernier cas, elle occupe presque tout le timbre.

Pour savoir dans quelle disposition se trouvait cette grille sur la feuille, il faudrait en avoir une entière ou de grands fragments, ce que je n'ai pu rencontrer n'ayant eu que des timbres isolés, ou tout au plus deux timbres se tenant.

Voici quel est le résultat de mes recherches :

TIMBRES-POSTE

10	paras,	brun pâle.
20	—	vert.
1	piastre	jaune, vif.
2	—	chair, vermillon, vit.
5	—	bleu.

TIMBRES-TAXE

20	paras,	bistre-jaune.
1	piastre,	—
2	—	—
5	—	—

TIMBRES-TAXE AVEC CHEÎR

1	piastre,	bistre-jaune, surcharge noire.
1	—	—
1	—	—
1	—	bleu.

Ainsi que je l'ai dit plus haut, si je n'ai pas trouvé le 25 pesetas, ce n'est pas une preuve qu'il n'existe pas; enfin, il est probable qu'il existe d'autres timbres que ceux que je viens d'énumérer.

JOSÉ MARCO DEL PONT.

POUR PARAÎTRE EN MAI PROCHAIN

3^e SUPPLÉMENT (1883-1888).

DU

CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE

enveloppes, bandes, cartes,
télégraphes, offices particuliers, mandats, timbres
de chemins de fer, fiscals, essais, etc.,

PAR

J.-B. MOENS

PRIX DE LA SOUSCRIPTION 6 FRANCS (FRANCO).

Bruxelles. — Imprimerie ALEXIS MOENS, rue aux Laines, 48.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ANNAM ET TONKIN.



M. Le Roy d'Etiolles précise, en nous envoyant les différentes variétés qu'il a rencontrées surcharges qui ont été appliquées avec un timbre à main gravé sur bois ou sur cuivre :

1^o Gravure sur bois.

A de A et T étroit.

1 sur 2 c., brun sur bistre, surch. noire. (2 variétés.)
1 — 4 — violet — bleu, — — (2 —)
5 — 10 — noir — lilas, — —

Il y a deux variétés du 1 sur 2 c., chiffre ayant

8 3/4 ou 8 mm ; (voir le 1^{er} type), il y a aussi deux variétés du 1 sur 4 c., chiffre ayant 8 3/4 et 9 1/4 mm.

A de A et T large.

1 Sur 2 c., brun sur bistre, surch. noire.
1 — 4 — violet — bleu, — —

Le chiffre 1 est plus grand ici ; il a 10 mm. Il est aussi plus gras et le trait oblique le relie à un petit trait horizontal, (voir le 2^e type).

2^o Gravure sur cuivre.

A de A et T étroit.

1 sur 2 c., brun sur bistre, surch. noire.
1 — 4 — violet — bleu, — —
5 — 2 — brun — bistre, — —
5 — 10 — noir — lilas, — —



Le chiffre 1 a le trait oblique supérieur qui se prolonge au dehors, à droite, le 5 est plus grand que la gravure sur bois.

La gravure sur cuivre a enfin le mot &, plus grand.

Voici le décret :

Extrait du Journal *l'Avenir du Tonkin*.

Le Secrétaire général, Résident général p. i. de la République française en Annam et au Tonkin chevalier de la Légion d'honneur.

Vu le rapport de M. le Directeur des postes et télégraphes rendant compte que l'approvisionnement des timbres-poste de 1 et de 5 centimes est presque totalement épuisé.

Attendu que ces timbres sont d'un usage courant et qu'il est indispensable de prévenir le manque complet.

Vu l'urgence :

Décide.

M. le Directeur des postes et télégraphes est autorisé à surcharger pour les transformer en timbres de 1 et de 5 centimes les quantités des timbres-poste de 2, 4, et 10 centimes indiquées ci-dessous.

- 1° En timbres de 1 centimes.
20,850 timbres de 2 centimes.
30,000 timbres de 4 centimes.
- 2° En timbres de 5 centimes.
45,000 timbres de 10 centimes.

Hanoi le 21 Janvier 1888.

RAOUL BERGER.

BARBADES

Un de nos amis a reçu une lettre des Barbades que le timbre reproduit il y a peu de temps, d'après une communication de M. LeRoy d'Etiolles, est tout simplement une carotte. On nous cite Londres comme étant la ville où ce légume est cultivé sur une grande échelle.

BRESIL.



Nous avons reçu le type ci-contre oblitéré 13 mars 1888. L'exemplaire communiqué par M. Le Roy d'Etiolles n'est pas précisément irréprochable. Le cartouche supérieur du centre nous paraît représenter une

meule de foin ou une montagne ; celui inférieur le chiffre 1.000 et, plus bas : *réis* ; à la partie supérieure du timbre, le mot : *Brazil*.

Imprimé en couleur sur blanc vergé, piqué, 13 :

1.000 réis, gris perlé.

CANADA.



Signalé par le *Philatelist*, la carte 1 cent ayant l'effigie ombrée par des lignes au lieu de points et l'ovale intérieur contenant une ligne ondulée qui manquait au type précédent. La légende est : *Canada Postage* :

1 cent, bleu sur chamois pâle.

En examinant nos cartes, nous trouvons plusieurs exemplaires n'ayant pas les lignes ondulées indiquées sur le type précédent et le dessin diffère entre les inscriptions du haut et du bas :

1 cent, bleu sur chamois pâle.

CONGO.



Il va être mis en usage une nouvelle carte qui doit faire oublier celles antérieures, dit-on.

La formule est formée de deux filets ; à gauche, les armoiries ; à droite, le timbre (Palmier et étoile), de forme rectangulaire, ayant *Congo* sur les quatre côtés et le chiffre 15 dans les angles. Entre les armes et le timbre :

Union postale universelle.

Etat indépendant du Congo.

Carte postale.

pnis 3 lignes de points pour l'adresse, la première commençant par *M*, majuscule anglaise ; dans l'angle gauche inférieur : *Côté réservé à l'adresse*.

Impression noire pour la formule et couleur pour le timbre, sur carton saumon montrant au milieu, cintré, le mot : *Congo*, en filigramme :

15 centimes, orange sur saumon.

DANEMARK.

Aalborg. Voici un timbre que nous n'avons pas encore fait connaître : il date de fin septembre ou octobre dernier. Il paraît qu'il y avait pénurie de timbres 3 øre. On a donc surchargé le 20 øre d'un 3 sur les armoiries et sur le chiffre 20, en rouge :



3 sur 20 øre, vert, noir et rouge
3 — 20 — — (surch. renversée).

Vester-Norre-Osterbroes : Ce sont là des fau-

Vester-Nørre-Østerbroes
Pak- 10 Øre Vogn.
 Indleveringssteder:
 L. Kongensg. 18. Gothersg. 31.
 Vesterg. 21.

V

bourgs d'ouest, nord et est de Copenhague qui employaient en 1880 le timbre ci-haut.

Pak-Vogn veut dire : fourgons; *Indleveringssteder*, etc. (ce sont les stations) :

10 øre, noir sur gris, piqués.
 15 — — — — —

Vester-, Nørre- & Østerbroes
Pak- 10 Øre. Vogn.
 Indleveringssteder:
 L. Kongensg. 18. Gothersg. 31
 Frederiksbergg. 9. Smalleg. 19
 M

En décembre 1885, le type est modifié par suite de nouvelles stations. Il est comme le fac-simile :

10 øre, noir sur blanc, percé en lignes sur couleur.
 15 — — — — — vert, — — — — —

En 1887, la poste de Copenhague racheta les affaires et les timbres prirent fin à cette date.



Copenhague. Nous avons plusieurs valeurs de timbres à signaler. D'abord un 3 øre aux armoiries ayant une inscription dans l'ovale qui le renferme, savoir : *Kjøbenhavn bypost* ; cadre rectangulaire ayant à gauche : *Budde-Brew og* ; à droite : *Pakke expedition* ; dans les angles supérieurs, un chiffre ; sous les armoiries, la valeur : *øre 3 øre* ; plus bas : *Budde udeies*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

3 øre, violet vif.

Les 20 et 30 øre sont resplendissants : ils sont imprimés en or et couleur. Dans un grand ovale

avec inscriptions, les armoiries au centre ; au bas, la valeur en chiffres ; sur le cartouche horizontal inférieur au 20 øre : *Flytte og gods expdt*, et au 30 øre : *før pakker til indlandet*.



Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

20 øre, rouge, noir et or
 30 — bleu, — — — — —



Enfin, un timbre employé par les magasins du Nord analogues au *Bon marché* ou *Louvre* de Paris nous donne les armoiries dans un rectangle, avec grecques aux angles. A la partie supérieure : *Kjøbenhavn* ; à celle inférieure : *by post* ; à gauche et à droite : *M du N*.

On a créé ce type spécialement pour cette maison qui, ayant contracté des engagements avec la poste locale a reçu des concessions sur les prix de la taxe.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

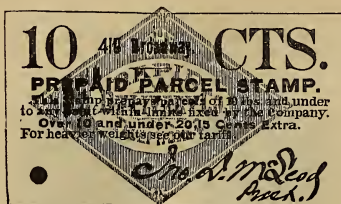
3 øre, rose.
 3 — — non dentelé.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le 90 cents a paru le 1^{er} avril imprimé en violet vif :

90 cents, violet vif.

Nous donnons, d'après le *Philatelist*, la reproduction d'un timbre, employé par la Société de transports «The Rapid Delivery Co.» de la ville de Milwaukee, Wisc. Cette Société se charge de l'expédition des paquets dans la ville et a ouvert vingt-cinq succursales pour y recevoir les objets à être délivrés. Elles sont reliées au bureau principal, 48, Broadway, par le téléphone.



La taxe des objets est ainsi fixée :

10 livres et en dessous	10 cts.
10 — à 20 livres	15 —
20 — 30 —	20 —
30 — 50 —	25 —

Notre confrère n'a oublié qu'une chose, c'est de nous renseigner sur la couleur de ces timbres.

M. W. Brock nous a montré le nouveau timbre de paquets du chemin de fer Pennsylvanien, consistant en inscriptions dans un cadre oblong.

En haut, une bande cintrée portant: *Pennsylvania Rail Road Co*; en dessous: *Package 5 stamp*, puis :

Under 10 lbs	5 cents.
10 to 25 lbs	10 —
over 25 to 50 lbs	15 —

— Gen'l Pass'r agent.
Liability limited to twenty-five dollars.

Timbre imprimé en noir ayant le fond couvert par un dessin rose, piqué 12 1/2 :

5 cents, noir et rose.
10 — ?
15 — ?

FARIDKOT.

L'enveloppe 1/2 anna, surcharge noire sur deux lignes se présente avec les armoiries en noir; format 118 × 66 mm :

1/2 anna, vert, surch. noire.

FRANCE.

M. Goutier aurait vu l'enveloppe 5 centimes, vert sur verdâtre, ayant un second timbre renversé à l'angle gauche inférieur :

5 centimes, vert sur verdâtre.

GRANADE.

Nous recevons en date du 31 mars, un timbre fiscal 2 shillings surchargé en noir: 4 d. (lettres italiques) et *Postage* (lettres capitales) :

4 pence sur 2 sh., orange, vert et noir.

HONDURAS BRITANNIQUE.

M. Vedel nous a fait voir le 6 pence, rose,

surchargé 2 cents en noir dont nous doutions, pensant qu'on avait fait confusion avec le 1 penny, même couleur :

2 cents sur 6 p., rose et noir.

JUMMOO KASCHMIR.

Nos lecteurs apprendront avec joie que la carte 1/4 anna est actuellement imprimée sur chamois très pâle. La bourse ne s'est pas ému de ce changement :

1/4 anna, rouge sur chamois pâle.

LAGOS.

On a déjà donné différentes couleurs au timbre 5 shillings. Nous venons de le voir imprimé en bleu, et la valeur de cette couleur :

5 shillings, bleu.

MARTINIQUE.

On nous écrit de Port de France :

« Le bureau central des postes de cette ville vient de surcharger un grand nombre de timbres-poste de 20 centimes en un, cinq et quinze centimes. »

On ne connaît pas de 1 centime surchargé; quant aux 5 et 15 centimes il faudrait savoir si ce sont de nouvelles surcharges (nous allions dire exploitations).

MEXIQUE.

Le timbre-poste de 5 centavos a actuellement le papier ligné bleu et le piquage 12 1/2 :

5 centavos, outremer, ligné bleu.

Comme pour le 2 centavos, nous avons la carte à 3 centavos ayant *postal—carte* et *postal... carte*.

3 centavos, violet.

Quelques enveloppes *Wells Fargo* et *Cie* nous arrivent en format ordinaire, papier blanc vergé avec intérieur bleu :

1° *Type de timbre (effigie d'Hidalgo)*.

Le timbre *Wells Fargo* a la valeur 15 ctvs surchargée 20 en rouge; sous le timbre, l'inscription est violette :

12 + 20 centavos, vert et rouge et violet.

2° *Type de timbre (chiffre)*.

Le timbre *Wells Fargo* a la valeur 15 centavos; l'inscription est carmin sous ce timbre :

5 + 15 centavos, outremer, vert et carmin.

Le timbre *Wells Fargo* a la valeur 15 ctvs surchargée 25 ctvs en violet avec inscription de même couleur sous le timbre :

10 + 25 centavos, brun-violet, vert et violet.

Le timbre *Wells Fargo* n'a pas de surcharge; l'inscription sous le timbre est carmin ou violette :

10 + 15 centavos, rouge, vert et carmin.
20 + 25 — — — —
10 + 15 — — — et violet.

Le timbre *Wells Fargo* a la valeur 25 ctvs, bifé en rouge; à côté, de bas en haut: 50 ctvos avec trait au dessus des lettres, en violet; l'inscription sous le timbre a cette couleur :

20 + 50 centavos, brun-violet, vert, carmin et violet.
20 + 20 + 1 peso, — — — et violet.

Ce dernier n'a pas de trait au dessus de la valeur surchargée.

Le timbre *Wells Fargo* 25 ctvs a la valeur surchargée : 50 ctvos en violet; l'inscription sous le timbre a cette couleur :

20 + 20 + 50 centavos, brun-violet, vert et violet.

MONACO (PRINCIPAUTÉ DE).

La carte-lettre 25 centimes est actuellement imprimée en noir sur rose au lieu de vert, nous écrivons M. de St-Saud. L'émission daterait du 1^{er} avril :

25 centimes, noir sur rose.

NATAL.

Le 16 mars a paru le timbre 1 shilling, type connu, mais imprimé en jaune orange avec la surcharge : *Postage*, sous l'effigie, en cintre :

1 shilling, jaune-orange, surch. rouge.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.



Nous reproduisons les timbres dont nous avons parlé le mois passé. Nous ne savons si ces types primés sont destinés à être mis en usage, mais on sera d'accord avec nous, pensons-nous, que ce n'est pas encore là le type des timbres

rêvé.



RUSSIE.

Bogorodsk (Moscou). Plusieurs correspondants nous ont fait voir l'enveloppe 5 kop., rouge, type 1871, du format de la même valeur imprimé en bleu. On parle d'une erreur d'impression. Il est plus probable qu'il y avait non seulement en usage, en 1871, une enveloppe 5 kop., bleu, format 140 × 110, et 10 kop., bleu, format 190 × 127 mm, mais encore ces mêmes formats et valeurs en rouge, comme enveloppes taxes.



Gadiatch (Poltava). M. Vonder Beeck a eu l'obligeance de nous remettre le nouveau type de cette capricieuse administration et les suivants. Dans un ovale, au centre, les armoiries; sur les côtés: *Marka Gadiatskoi Zemskoi Potschti* (timbre de la poste rurale de Gadiatsch); en bas, la valeur: 3 kop.; dans les angles, une étoile, en haut, et la valeur en chiffres romains en bas.

Lithographié en couleur sur papier blanc :

3 kopecks, violet vif.

Morschansk (Tamboff). Le timbre ci-contre est entré en usage en février dernier. Au centre d'un double cercle, les armoiries; légende : *Morschanskoi Zemskoi Ouprawi* (de l'administration rurale de Morschansk) dans le cercle; au-dessus, cintré : *Potschtowaja Marka* (Timbre poste); en bas : *Piat 5 kop.* (cinq 5 kopecks).



Impression noire et couleur sur blanc, piqué 13 1/2 :

5 kopecks, noir et bleu.

Sapojok (Riazan). Ce que nous disions le mois dernier du 10 kopecks, rond, s'applique aussi au 5 kop., qui a les lettres de la valeur plus grandes aujourd'hui :

5 kopecks, vermillon et noir.



Tichvin (Novgorod). Un nouveau timbre, assez coquet, nous vient de M. Vonder Beeck; il remplace le violet depuis le 9 février dernier. Au centre d'un rectangle, les armoiries dans un écu en deux couleurs bleu et rouge; au-dessus, sur une bande courbée : *Potschtowaja Marka* (Timbreposte); en bas, en demi cercle

Tichwinskago Zemstwa (du district rural de Tichvin).

Impression noire et couleur sur papier saumon, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, noir, bleu et rouge.



Zadonsk (Woronéje). Emission du 1/13 Mars. Au centre d'un ovale contenant: Zadonskaja Zemskaja Potcha (Poste rurale de Zadonsk), les armoiries dans un écu surmonté d'une couronne, le tout dans un rectangle debout ayant un chiffre aux quatre angles.

Imprimé en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

1 kopeck, bleu et jaune.
3 — — et vert.
5 — — et rouge.

Zienkow (Poltava). On ne varie guère les types. Celui d'aujourd'hui ressemble à ceux précédemment émis, sauf toutefois que le centre a le fond de couleur au lieu de l'avoir uni. Les inscriptions restent aussi ce qu'elles ont toujours été.

Lithographié en couleur sur blanc :

3 kopecks, vert-jaune.

SHANGHAI.

Le 80 cash, surchargé 20 cash, se présente avec la surcharge renversée : c'était dans le programme d'avoir cette variété :

20 cash, sur 80 c., chair et bleu.

VÉNÉZUELA.



Le 1^{er} Mars nous a fait connaître le 3 Bolivares, valeur annoncée déjà pour l'émission de 1881, mais que nous n'avons jamais eu le plaisir de rencontrer.

Le buste de Bolivar — qui sert de thème à un de nos confrères pour apprendre aux populations étonnées qu'il a reçu cet ordre pour des services éminents qu'il oublie de faire connaître — est tourné à droite dans un ovale perlé ; en haut de l'ovale : Escuelas ; en bas : 3 Bolivares 3 ; deux boules dans les angles supérieurs.

Lithographié et imprimé en couleur sur blanc, percé en lignes :

3 Bolivares, violet vif.

VICTORIA.

Le Département des Travaux publics, écrit le *Philatelic Record*, semble faire usage d'un timbre d'affranchissement d'un nouveau type. Le nom du Département paraît sur une jarrettière circulaire ayant un diamètre intérieur de 16 mm environ, dans laquelle se trouve une étoile à six branches avec Melbourne en courbe, en haut, et Victoria en courbe vers le haut, en dessous ; sur la jarrettière, une couronne :

Sans valeur, violet.

L'enveloppe locale de Sydney.

(Suite ; voir n° 299.)

Le document de 1841 que nous avons publié n° 299, nous a fait faire alors cette réflexion que peut-être des timbres adhésifs avaient été émis en 1838.

Le *Philatelic Record* ayant fait quelques remarques à ce propos, a reçu d'un de ses correspondants de Sydney une lettre dont nous extrayons les passages les plus intéressants.

D'après M. Andrew Houison, le correspondant du *Philatelic Record*, il ne faut pas croire que « des timbres ou enveloppes peuvent être obtenus, » veulent dire que la poste débitait des timbres et des enveloppes, mais qu'elle appliquait sur les enveloppes du public le même timbre que celui qui se trouvait sur les enveloppes que la poste débitait, ce qui aurait été confirmé par un des amis de M. A. Houison, employé à la poste de Sydney en 1833 ; que cette coutume de faire timbrer s'est même continuée en 1850 après l'émission des timbres mobiles.

Il en résulte, ajoute M. Houison, qu'on peut rencontrer des enveloppes, dites 1838, sur tous les papiers possibles.

Le décret postal de 1851 maintient l'emploi de ces enveloppes dans les termes suivants :

« Que les timbres doivent être appliqués ou imprimés sur toutes les lettres ou paquets sur leur partie extérieure et au dessus de l'adresse. »

De quelques essais d'Espagne.

Les changements de types des timbres ont occupé longtemps, en Espagne, les artistes. Du temps d'Isabelle la pudibonde, les timbres étaient changés presque chaque année. Ne prévoyant pas le voyage forcé de la mère de celui qui fut Alphonse XII, quelques artistes avaient préparé des types qui n'ont pas été adoptés et pour cause.

M. Mauricio Salas est l'auteur de quelques essais savoir :

1^{re} type. Effigie de profil de la reine Isabelle II dans un ovale à fond quadrillé et renfermée dans un double cadre rectangulaire en hauteur sans aucune inscription ni ornement.

Gravé en taille douce et imprimé en couleur sur papier ou carton blanc :



Sans valeur, rouge-vermillon, bleu, sur papier blanc.
— — noir — — carton —

2^e type. Même effigie à gauche, 3/4 de face, dans un même ovale à fond quadrillé, le tout dans un rectangle formé d'un simple filet.

Gravé en taille douce et imprimé en couleur sur papier ou carton blanc :

Sans valeur, bleu, noir sur papier blanc :
— — — — — carton —



3^e type. Même effigie tournée dans le sens opposé :

Sans valeur, bleu, rouge-vermillon sur papier blanc.

4^e type. Même effigie de face à droite, dans un ovale quadrillé renfermé dans un double cadre rectangulaire à fond ligné, ayant pour inscription à gauche: *Correos*; à droite: *de Espana*; en bas: 50 mil^a de eo.

Gravé en taille douce et imprimé en couleur sur papier blanc :

50 mil^a de eo, bleu, rouge-vermillon.

Le même, sauf que les inscriptions sont sur fond blanc :

50 mil^a de eo, rouge-vermillon sur carton blanc.

Le même, ayant le cadre formé du double trait, sans inscription aucune, le fond étant resté blanc :

Sans valeur, bleu, noir sur papier blanc.
— — — — — carton —

5^e type. Même effigie de face, vers la droite, dans un ovale à fond quadrillé ayant à l'extérieur, dans un autre ovale blanc : *Correos de Espana*, en haut, et 25 mil^a de eo, en bas; les angles du rectangle sont remplis par un quadrillé.

Gravé en taille douce et imprimé en couleur sur papier blanc :

25 mil^a de esc^o, bleu.



Le même, les angles, au lieu d'être quadrillés, sont blancs :

25 mil^a de esc^o, vermillon sur carton blanc.

6^e type. Même effigie, de profil à gauche, dans un cercle perlé à fond quadrillé; au-dessus et au dessous du cercle, un cartouche blanc destiné à contenir des inscriptions; cadre rectangulaire à fond ligné, ornements aux angles.

Gravé en taille douce sur papier-carton blanc.

Sans valeur, rose.



7^e type. L'effigie est la même que celle des précédents, mais l'ovale est guilloché et contient à la partie supérieure, d'une façon peu visible: *Correos*, et en bas, sur une banderole : 50 mil^a de esc^o; cadre rectangulaire ayant les angles remplis par un ornement.

Gravé en taille douce et imprimé en couleur sur carton blanc :

50 mil^a de esc^o, noir, vert, bleu pâle et foncé, rouge, orange vermillon.

Des essais de gravure, du même auteur, donnent ce type dans des proportions notablement plus grandes; au-dessus, de chaque côté, des sphinx; au dessous, également de chaque côté, une corne d'abondance renversée et deux cartouches superposés au milieu pour contenir des inscriptions; à la partie supérieure, une couronne entre deux banderoles blanches. Dimension : 50 X 39 mm.

Sans valeur, bleu, noir, vermillon sur carton blanc.

M. N. Alègre a produit le type ci-contre, en taille douce, représentant la reine Isabelle II, à droite, dans un ovale à fond ligné horizontalement, avec armes de Léon et Castille aux angles du rectangle; en bas, une place restée blanche pour une inscription :



1^{re} sur cartons variés.

Sans valeur, noir, bleu, outremer, violet, carmin-violacé, rouge pâle, vert sur blanc.

— — — — — noir — — — — — rosé.
— — — — — — — — — — — vert pâle.

2^e sur papiers variés.

Sans valeur, violet vif, carmin, vermillon sur blanc.
— — — — — noir — — — — — bleu.

Lorsqu'après la révolution de 1868, il fut question de changer les timbres d'Isabelle, pour les remplacer par d'autres, ne montrant aucun signe trop marquant de la nouvelle forme du gouvernement (Régence Serrano), divers types virent le jour.

Nous avons fait connaître déjà, n° 207, le type proposé par M. R. Martinez, le directeur du bureau de la gravure de la banque de San-Fernando; nous le citerons donc que pour mémoire. Mais nous avons d'autres projets dont nous allons parler :

M. Alègre propose le portrait de Goya, peintre espagnol, né en 1746, à Fuente de Todas (Aragon), imitateur du peintre Rembrandt. Ce portrait est tourné à gauche, 3/4 de face dans un cercle ayant au dessus, sur un cartouche horizontal : *Museo*, et au dessous : *Goya*.

La seule épreuve qui nous est passée par les mains est imprimée en noir-gris sur papier de Chine : Sans valeur, noir-gris.

Un autre type, gravé par D. Camilio Alabern, nous donne une tête de femme de face, personnifiant l'Espagne. Cadre rectangulaire en hauteur à fond ligné horizontalement; en haut, en lettres blanches : *C. Espana C.*; abréviation de *Correos*; en bas, un cartouche resté blanc destiné à contenir la valeur.

Gravé en taille douce et imprimé en couleur sur papiers variés :

1° *Imprimé sur le coin même.*

a. *Sur carton blanc.*

Sans valeur, noir.

b. *Sur papier blanc.*

Sans valeur, bleu pâle, vif, vert-jaune, vert vif, vert, noir, noir-gris, bistre, brun, jaune serin, jaune d'or, jaune sale, rouge, rouge-carmin, rouge-brun, rouge-vermillon, mauve pâle, vif, mauve-brun, rose-chair.

c. *Papier blanc glacé.*

Sans valeur, noir, outremere.

Nous avons une épreuve où l'inscription supérieure est modifiée en *Espana*, les deux lettres *C* étant supprimées; sur le cartouche inférieur on a placé : *P. del P. E.*

Sans valeur, brun sur blanc.

La maison de confiance.

La maison de confiance a élu domicile dans la grande ville. Elle publie un journal l'*Oignon des*

timbrophiles qui a un tirage de 5000 exemplaires : elle ne vend que des timbres authentiques — elle le dit, le proclame, l'imprime — et cela à des prix qui défient toute concurrence.

Dans le but, pensons-nous, de nous être agréable, elle nous a fait offrir indirectement deux timbres de la Réunion 15 et 30 centimes — un vrai nanan, quoi ! — adhérent encore à de vieilles lettres commerciales de 1852 qui avaient même été cotées, mais dont le texte manquait, la couverture seule étant présente.

Les timbres en question, quoique non oblitérés, ne pouvaient absolument être suspectés. N'étaient-ils pas fixés sur de vieilles lettres? Ne provenaient-ils pas de la maison de confiance qui ne vend que des timbres vrais? Le chef de la maison n'est-il pas expert, principalement en Réunion dont il annonçait, il y a quelque temps, dans son journal, la vente, des 15 et 30 cent., à un prix fabuleux, annonce qui a dû causer bien d'amères réflexions à l'acheteur?

Donc, lorsque ladite maison offre des Réunion, comme dans le cas actuel, on peut acheter les yeux fermés et en toute confiance. Et cependant, quand on nous présentait les deux pièces vénérables, nous eûmes l'indécatesse de ne pas nous en tenir à toutes les raisons qui devaient nous engager à faire l'acquisition, sans hésitation aucune; au lieu de tomber en pamoison devant les précieuses lettres, nous examinâmes les timbres mêmes et, sans un grand effort d'intelligence, nous reconnûmes aussitôt que nous étions en présence de deux réimpressions de 1866, arrangées pour la circonstance, par la suppression complète de toute marge et par la modification de la teinte obtenue, soit par l'exposition des timbres au soleil, soit par tout autre procédé aussi peu délicat.

On nous demandait, pour ces deux pièces, la bagatelle de 1000 francs. Eh bien ! franchement ce n'est pas trop et nous trouvons le prix parfaitement justifié. Pensez donc une réimpression faite en 1866, employée en 1852....., n'est-ce pas là le comble de la rareté?

Au moment où l'offre nous fut faite, nous étions en froid avec notre ministre des Finances; aussi ne pûmes-nous profiter de cette occasion toute exceptionnelle et si généreusement offerte. Mais si parfois il était un de nos lecteurs désireux de dénicher ces deux merles blancs, qu'il s'adresse à Paris, le nom est inutile, il remplit toute la grande ville : c'est au 33 de la rue.... qui a pris le nom du grand ministre de Louis XIII, l'amateur des chats; petit logement, épatant, au premier, sur le devant, aurait dit le chanteur Paulus.

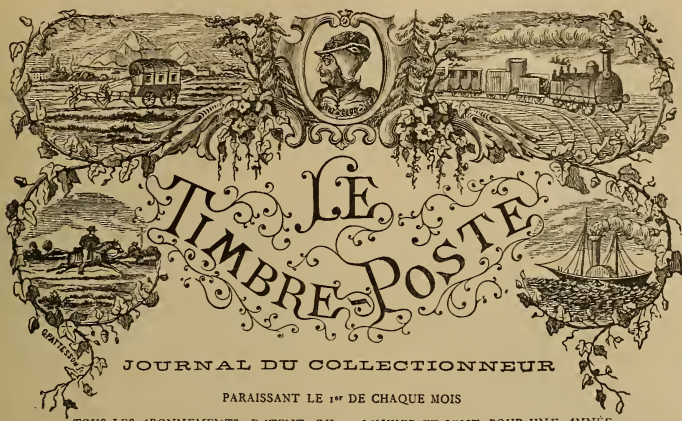
3° SUPPLÈMENT (1883-1888).

DU

CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE

Après avoir annoncé à diverses reprises la prochaine apparition de ce livre, nous regrettons de devoir informer nos souscripteurs que nous ne pouvons le faire paraître aujourd'hui. Nous annoncerons ultérieurement quand nous le pourrons.

Bruxelles — Imp. Alexis MOENS, rue aux Laines, 48.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

—
AFGANISTAN.

Nous trouvons signalé au *Philatelic Record*, les
variétés de couleurs suivantes des timbres ci-après :

1 abasy, noir	sur magenta.
1 — brun pourpre	— orange.
1 — —	— vert vergé bâtonné.
1 — noir pourpre	— lavande —
1 — —	— rose —
2 — —	— — —
1 roupie,	— — —

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Le 50 centavos ici présent a été émis le 5 avril passé. Ce n'est pas l'effigie de notre confrère Maury, comme on pourrait le supposer, c'est celle de l'homme le plus populaire de la République, un ex Président, le général Bartolomé

Mitre. Cette effigie est renfermée dans un ovale contenant : *Correos Argentinos — cincuenta centavos*; cadre rectangulaire, portant aux angles la valeur en chiffres.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc de très mauvaise qualité, piqué 11 1/2 :

50 centavos, bleu.



A la même date est venue une carte-lettre qui a une autre inscription que celle précédemment émise. Elle a aujourd'hui, sur fond ligné obliquement : *Tarjeta postal*, au lieu de *Tarjeta carta*. A droite, l'effigie du Président Celman, qu'on prodigue, nous semble-t-il : elle est 3/4 à droite dans un ovale inscrit : *Correos Argentinos — cuatro centavos*; cadre rectangulaire avec ornement aux angles.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué :

4 centavos, rouge-brun.

AUTRICHE.

Après avoir annoncé un 15 para pour le Levant, nouvelle qu'on nous a fait démentir, voilà qu'on signale comme ayant été émis, le 1^{er} mai, les suivants, valeur surchargée sur les timbres en kreuzer et suppression des timbres en soldi :

10 paras sur	3 kr.,	vert et noir.	
20 — —	5 —	rose —	
1 piaster —	10 —	bleu —	
2 — —	20 —	gris —	
5 — —	50 —	violet —	
Carte :	20 paras	5 —	rose —
20+20 —	5+5 —	—	
Carte-lettre :	1 piaster	10 —	bleu —

La carte pneumatique à 10 k. n'a plus d'avis à gauche ; elle a pour toute inscription :

Correspondenz-Karte

N° —.

zur pneumatischen Expressbeförderung
et un avis sur deux lignes en dessous, puis quatre lignes de points pour l'adresse.

10 kreuzer, bleu sur azur.

L'usage des mandats, pour contributions, avec cartes correspondances, vient d'être étendu à d'autres villes que Vienne, qui en a commencé l'emploi. Mais le carton, au lieu d'être vert, est rose :

2 kreuzer, noir sur vert.

2 — — — rose.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.



Nous trouvons signalé, à l'I B J, le timbre ci-contre, dont il y a deux valeurs. L'effigie de Victoria, à droite se trouve dans un ovale à fond ligné avec valeur : *one (five) pound (s)* ; au-dessus de l'ovale, centré sur deux lignes : *British — Bechuanaland* ; au dessous : *Postage — and revenue* ; cadre rectangulaire en hauteur.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

1 pound, lilas et noir.

5 — — —

BRÉSIL.



Les types ne doivent pas coûter grand chose dans ce pays, car on en fait une consommation effrayante, tant en timbres-poste qu'en fiscaux. Voilà le 100 réis changé, tout cela pour que le chiffre soit sur fond blanc, au lieu

d'être sur fond guilloché.

Imprimé en couleur sur papier blanc vergé, piqué 13 :

100 réis, lilas pâle.

CANADA.

Les enveloppes ont, dit l'I. B. J., le papier blanc légèrement rosé pour les deux valeurs :

format : 138x79 mm 1 cent, bleu.

— 150x85 — 3 — rouge.

CEYLAN.

Toujours des variétés de surcharges. Elles nous viennent de M^r Le Roy d'Étiolles.

Timbre 50 cents ayant la valeur du haut et du bas biffée par deux traits ; au centre, un très gros chiffre 20 en noir.

Même timbre ayant un trait en haut et en bas pour biffer la valeur ; au centre, un gros chiffre 40

Timbre 1 rupee 2^e type (fin 1881), ayant deux gros traits en haut et en bas annulant la valeur ; au centre, un très gros chiffre 60, et *cents* plus bas en grandes capitales.

Timbre 25 rupees portant à la partie supérieure et inférieure : *Eighty cents* ; au centre, un très gros chiffre 80, et *cents* plus bas, en grandes capitales :

20 c. sur 50 c., bleu et noir

40 — — — 50 — —

60 — — 1 rup. brigue —

80 — — 25 — rose —



Voici le dessin du timbre 4 cents, devenu 2 cents par la surcharge : *Two cents*, dont nous avons parlé tout récemment.

COCHINCHINE.



Il faut varier les plaisirs Manquant de timbres à 15 centimes, *supposons-nous*, car on finit par douter de tout, le timbre de 30 centimes a reçu le chiffre 15 aux deux extrémités : gauche supérieure et droite inférieure, avec séparation d'un trait oblique à l'encre, ce qui fait 2 1/2 timbres de 30 centimes.

15 sur 1/2 timbre 30 c., bistre et noir.

Décidément, on s'amuse dans cette colonie. Voici que le *timbre-taxe* 30 centimes, a sa valeur réduite par la surcharge 20 *cents*, en noir.

20 sur 30 c., noir, surch. noire.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Le *Philatelist* mentionne deux timbres fiscaux ayant été employés à l'usage postal :

1 centavo, rouge.
5 — vert.

ÉGYPTE

Voici le décret émettant certains timbres dont nous avons déjà parlé :

ADMINISTRATION DES POSTES ÉGYPTIENNES.

A partir du 1^{er} avril 1888, seront mis en cours :

1^o Des timbres de 5 millièmes qui remplaceront les timbres actuels de 20 paras ;

2^o Des cartes postales, d'un format un peu plus grand que les actuelles, qui porteront le nouveau timbre de 5 millièmes. Le prix de la carte simple sera de 5 millièmes, et celui de la carte réponse payée de 10 millièmes. (P. T. I.)

Pendant le mois d'avril, les bureaux de poste vendront simultanément les nouveaux timbres de 5 millièmes et les actuels de 20 paras, ainsi que des cartes actuelles et des nouvelles.

Les timbres et les cartes de 20 paras cesseront d'être vendus à partir du 1^{er} mai, mais ils continueront à être valables jusqu'au 31 octobre 1888.

A partir de cette date, ils n'auront plus cours.

Alexandrie, le 21 mars 1888.

On nous apprend que la poste prépare l'émission d'enveloppes à 1 piastre, d'un format plus petit que celui actuel et d'une valeur nouvelle : 2 piastres. Enfin, on nous promet des bandes pour imprimés.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Une erreur d'impression assez curieuse nous a été montrée par M. Hubbard. C'est le 2 cents, *Navy Dept*, non pas imprimé en bleu-outremer, mais en vert foncé, couleur des *State*. Notre correspondant nous dit qu'il en a été trouvé une demi-feuille adhérent à d'autres timbres, dont il a fallu les détacher : c'est ce qui explique l'absence presque complète de gomme. Les timbres sont piqués :

2 cents, vert foncé, *Navy*.



Dans notre n° 281, nous signalions trois timbres-télégraphe émis par la *Postal Telegraph Company*, émis le 12 février 1885. Il paraît qu'il y avait une quatrième valeur, que nous reproduisons ici.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

15 cents, vermillon.

L'enveloppe actuelle 1 cent sur papier gris, format 89 × 10 mm., a été rencontrée par le *Philatelist* avec le timbre sans couleur :

1 cent, sans couleur.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le 5 pesos, type 1 centavo avec l'inscription nouvelle : *Republica de Colombia* est signalé par l'*I. B. J.*

5 pesos, brun-jaune, piqué 11.

De l'émission 1881, tête à droite, il y aurait les valeurs suivantes imprimées fautivement d'après le *Philatelist* :

5 cents, noir sur rose.
5 — — — vert.

	PANAMA
R	N ^o
	COLOMBIA
	DIEZ CENTAVOS

pier bleu-gris et piqué :

10 centavos, bleu-gris.

Santander. Signalé par *Der Philatelist*, le timbre 10 c. de 1886 imprimé fautivement (?) en bleu.

10 centavos, bleu :

GRANDE-BRETAGNE.

Le montant de l'assurance étant changé et la compensation ayant été élevée de 2 à Liv. 5, dit le *Philatelic Record*, un changement est imminent dans l'inscription d'assurance qui occupe le revers des enveloppes recommandées.

Les timbres actuels 1 1/2 et 6 pence portent la surcharge *Govt Parcels*, en noir, sur deux lignes :

1 1/2 penny, lilas et vert surch. noire.
6 — rouge — —

GRENADE.

Le nouveau provisoire existe avec la surcharge en caractères ordinaires et italiques. Le *Philatelist* dit qu'il y a un exemplaire avec *Postag* sans e final.

GWALIOR.

L'enveloppe 1 anna n'a plus actuellement de dessein à la patte de fermeture :

1 anna, brun sur blanc.

HAÏTI.

La carte postale nous arrive en rose sur crème, écrit le *Philatelic Record*, avec les mêmes inscriptions que précédemment. Format : 119 × 89 mm., avec timbres adhésifs y ajoutés :

sans valeur, rose sur crème.

HONDURAS BRITANNIQUE



La poste, aux abois, n'ayant plus de 2 cents, a été obligée de surcharger les 1 shilling qui avaient déjà la surcharge 50 cents, d'une seconde surcharge *two* en rouge sur le chiffre 50 :

2 sur 50 c. — 1 sh., gris perle, surch. noire et rouge.

Il y a même des 2 cents sur 1 p. qui ont été coupés en deux pour la moitié de la valeur : c'est du moins, ainsi qu'on nous en a fait voir des exemplaires :

1/2 timbre 2 c. sur 1 p., carmin et noir.



2 cents sur 1 p., carmin et noir.
3 — — — brun — —

Le *Philatelist* signale comme erreur d'impression, nous ne savons pourquoi :

5 cents sur 1 sh., gris et noir.

HONGRIE.

M. Weiss nous a fait voir les deux plus petites valeurs d'une nouvelle série de timbres et nous signale les autres valeurs. Le type reste ce qu'il est, sauf que le 8 kreuzer et les suivants ont des lignes verticales de couleur ; piquage 11 1/2 :

1 kreuzer,	noir
8 —	orange lignes oranges.
12 —	brun — jaunes.
15 —	violet — bleues.
24 —	lilas foncé — roses.
30 —	olive — grises.
50 —	cinabre — rouges.
1 florin,	bleu-gris — argent.
3 —	rouge vin — or.

Le 8 kreuzer que nous avons, a le chiffre noir en surcharge. Nous ignorons s'il en est de même pour les autres valeurs.

INDES ANGLAISES.



Le timbre de 1876 a fait sa réapparition le 1^{er} avril avec une légère modification dans l'inscription supérieure. Au lieu de *East India postage*, on lit maintenant : *India postage*; le papier n'est plus blanc, mais vermillon vif; le filigramme est celui du jour, c'est à dire une étoile à cinq branches.

Imprimé en couleur, sur papier de couleur, piquage 14 :

12 annas, brun sur vermillon.

Le 2 annas, paraît avec la surcharge *On. H. M. S.* en noir.

2 annas, bleu et noir.

ITALIE.

Le *Philatelist* attire l'attention de ses lecteurs sur une vaste carotte qu'on cherche à placer aux collectionneurs. Les timbres officiels de 2 centimes à 10 lire auraient reçu la surcharge verte : *Servizio postale per i reggimenti di campagna in Abessinia* — gratis.

Nous savons qu'il y a un *estoc*, comme dirait le papa Gruat, assez considérable de ces timbres et pour en faciliter le placement on a probablement trouvé ingénieux de les surcharger.

JAPON.

Un correspondant du *Philatelic Record* lui écrit en date du 12 mars que les timbres-poste de 25 sen et 1 yen seraient émis le 10, suivant un avis officiel, mais qu'il supposait que l'émission en serait retardée jusqu'au 1^{er} avril en même temps que seraient remplacés les timbres télégraphe par les timbres-poste suivants :

4 sen,	bistre.
8 —	violet.
10 —	orange foncé.
15 —	pourpre.
25 —	vert-pâle.
30 —	rouge.
50 —	brique.
1 yen,	écarlate.

Les timbres de 3, 6, 12, 30 et 45 sen et les enveloppes de 4 et 6 sen, seraient mis hors d'usage à la même date.

Le timbre-poste de 20 sen, bleu, nous parvient avec le piquage 14 :

20 sen, bleu.

MARTINIQUE.

Nous avons devant nous un des timbres dont nous parlions le mois passé, c'est-à-dire le 1 centime. La surcharge consiste dans le mot *Martinique* en dessous duquel est en gros chiffres :

01 c. sur 20 c., brique sur vert et noir

Ces timbres et le décret suivant nous viennent de M. Le Roy d'Etiolles.

Le sous-Directeur honoraire de l'Administration des Colonies, Gouverneur de la Martinique, officier de la Légion d'honneur, Vu la lettre du receveur comptable des postes faisant connaître que l'approvisionnement en timbres-poste de différentes taxes est épuisé.

Attendu qu'il y a urgence de pourvoir aux besoins du public ; Sur la proposition du Directeur de l'intérieur,

Décide :

Art. 1^{er}. Le service du Trésor est autorisé à mettre à la disposition du receveur comptable des postes 150000 timbres poste de 0 fr 20 c. qui seront surchargés de la manière suivante, savoir :

60000 du chiffre	fr. 0,01.
60000 — —	— 0,05.
30000 — —	— 0,15.

Art. 2. Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera enregistrée partout où besoin est.
 Port de France, le 6 Mai 1888.

ALBERT GRODET,
 Par le Gouverneur,
 Le Directeur de l'intérieur,
 V. CORBON.

MEXIQUE.

Il nous vient un timbre, par M. Leroy d'Etiolles, sur lequel nous manquons absolument de renseignements. Aussi l'annonçons-nous sous toutes réserves. Est-ce un timbre poste, est-ce un timbre d'envolope, est-ce autre chose ? C'est ce que l'exemplaire qui nous est communiqué n'a pas permis de



déterminer.

Au centre d'un ovale à fond quadrillé est un chiffre noir ; en dehors, un autre ovale guilloché ayant l'inscription : *Servicio postal Mexicano-cuatro centavos* :

4 centavos, noir sur jaune paille.

On signale le 5 centavos comme ayant la couleur changée en vert-gris :

5 centavos, vert-gris.

Il vient de nous parvenir le 10 centavos, rouge, imprimé sur papier blanc, rosé par la couleur qui s'est étendue sur le papier et ligné de bleu :

10 centavos rouge, ligné bleu, piqué 12 1/2.

Le 2 centavos a le même papier ligné bleu et piqué 6.

2 centavos, rouge-carmin, ligné bleu, piqué 6.

Le *Philatelist* a vu le 2 reales 1861 percé et adhérent à la lettre. Il n'est pas bien difficile d'obtenir cela au Mexique et bien d'autres choses encore. Si elles sont admises par les amateurs on nous en enverra des assortiments complets.

Au moment où nous écrivons ces lignes, on nous fournit une preuve nouvelle :

Guadalajara. On ne connaissait pas de ces timbres avec surcharge noire d'un nom de ville. Un exemplaire « fort rare » qui nous est communiqué établit qu'il a existé ainsi de ces timbres. Mais l'application du mot *C. Guzman* ayant été faite sur le timbre déjà placé sur la lettre, on le retrouve en partie en relief au revers de la lettre, preuve de fraude.

NORVÈGE.

Drammen. Au type des timbres aux armoiries, petite dimension, nous possédons une carte litho-

graphiée ayant le timbre à droite et pour inscription : *Brevkort*, avec double trait en dessous ; puis deux lignes de points pour l'adresse, la première ayant *Til* :

3 öre, bleu sur rose.

De même que le timbre-poste, la carte a son timbre avec le 3 retourné.

Plusieurs journaux publient l'article suivant, qui est une véritable énigme pour nous.

« 500,000 francs de timbres-poste. — M. Swertrup, président du conseil des ministres de Norvège, n'est pas actuellement en odeur de sainteté auprès de ses concitoyens. Il vient de les scandaliser tous par un acte qui est jugé d'autant plus sévèrement qu'en Norvège la probité est pour ainsi dire une vertu nationale.

« Racontons les choses comme les racontent les feuilles scandinaves :

« Depuis fort longtemps le gouvernement norvégien avait en caisse pour un demi-million de timbres-poste de 2 skillings (environ 10 centimes) d'un modèle qui n'avait pas été adopté. En raison de leur rareté relative, ils étaient fort recherchés des collectionneurs et couramment on les vendait un franc pièce sur les divers marchés européens.

« Cette circonstance donna à M. Swertrup l'idée de faire faire une belle opération à son chef de cabinet, qui est en même temps son ami.

« Il déclara donc que le gouvernement avait tout intérêt à se débarrasser de ces timbres qui ne servaient à rien et qu'il fallait profiter de l'offre obligeante que faisait son chef de cabinet de s'en rendre acquéreur pour leur valeur nominale, c'est-à-dire pour 500,000 francs. Et des paroles, il passa aussitôt aux actes. Deux jours après, les timbres étaient vendus ; mais vendus dans des conditions telles qu'il y a eu partout une clameur d'indignation. En effet, l'acquéreur a quinze ans pour se libérer et si, par hasard, il lui prend la fantaisie, ce laps de temps écoulé, de rendre une partie de sa marchandise, le gouvernement sera tenu de la lui reprendre.

« On voit d'ici combien ce marché est peu avantageux pour l'Etat, mais combien il l'est pour l'ami de M. Swertrup. Celui-ci va commencer par écouler ses timbres tout doucement, en bénéficiant de la plus-value qu'ils ont acquise par leur rareté ; puis, quand les prix baisseront en raison du grand nombre d'entre eux mis en circulation, il rendra au gouvernement ce qui aura cessé de plaire.

« La combinaison est certes fort ingénieuse, mais elle est peu appréciée par les Norvégiens. Aussi M. Swertrup a-t-il du coup perdu une grande partie de sa popularité. »

Il est certain que la spéculation du chef de cabinet de M. Swertrup ne produira pas les fruits qu'il en attend. Acheter — même avec certaines restrictions — pour 500,000 francs de timbres non émis, d'une seule valeur, ce n'est pas là une idée géniale selon nous, quoique ces timbres que personne ne connaît « sont fort recherchés des collectionneurs et se vendent couramment un franc. »

Le Trésor peut s'attendre à revoir ses timbres dans un délai très rapproché.

ORANGE.

Nous apprenons par un confrère parisien que les timbres-télégraphe n'ont plus la surcharge : *Telegraf* sur deux lignes, mais les lettres T. F. Autrefois c'était le bourreau qui appliquait ces deux lettres sur certaines épaules, aujourd'hui c'est la poste qui les place sur les timbres. Il est vrai qu'elles n'ont plus la signification d'autrefois (travaux forcés) :

3 pence, bleu et noir,
6 — rose —
1 shilling sur 9 sh., bistre et noir.

Ce dernier est le timbre fiscal 9 sh. avec valeur bifide d'un trait.

RUSSIE.

Bouzoulouk (Samara). Nous recevons de M. Breitfuss le type 1876 imprimé avec cadre rouge et centre bleu-ardoise. Notre correspondant nous dit que ce timbre est de 1875. Nous pensons que c'est un essai, l'exemplaire qu'on nous fournit ayant été imprimé sur carton.

Le même correspondant nous envoie un timbre rappelant celui de 1879, mais d'un dessin refait qui n'est pas non plus celui de 1881. Le cadre est vert, le centre brun sur un rectangle rouge. M. Breitfuss pense qu'il aurait été émis en 1878. Il nous paraît peu probable que ce timbre ait pu être en usage : les timbres de Bouzoulouk sont loin d'être beaux celui-ci est atroce et absurde.

Jeletz (Orel). Le timbre à 5 kop. n'a plus l'impression bleue, mais noire, toujours sur papier jaune et percé en lignes :

5 kopecks, noir sur jaune.



Starobyelsk (Charkoff). Les timbres de 1886 étant épuisés il a été créé un nouveau type, rappelant celui supprimé. Dans un cercle surmonté d'une couronne, un cheval au galop, au centre et pour légende circulaire : *Ziemskaia Potcht (owaja) marka* (timbre-poste rural) ; au dessus du cercle,

une inscription cintrée : *Starobjelskaya* (de Starobyelsk) ; en bas : *Tre 3 kop. (3 kop.)*. Cadre rectangulaire avec ornements aux angles.

Imprimés en couleur sur blanc, piqués 12 1/2 :
3 kopecks, rose.
3 — vert (timbre-taxe).

Nous avons vu des essais sur papier blanc azuré, non dentelés, imprimés en vert émeraude et en violet. Ils ont l'inscription circulaire : *Potchtowaya marka* (timbre-poste) qui a dû être modifiée pour le type adopté.

SELANGOR.

La dernière surcharge a, dit le *Philatelic Record*, les lettres en petites romaines capitales de 17 m/m avec point final :

2 cents, noir et rose.

SHANGHAÏ.

Les 20 et 60 cash ont changé de couleur depuis fin mars dernier. On s'attend à un même changement pour les autres valeurs :

20 cash, bistre-grisâtre, piqué 15.
60 — rose, —

SUÈDE.

Stockholm. Depuis le commencement de mai a été émise une carte-lettre ayant l'inscription suivante imprimée en bleu sur deux lignes :

Stadspostens slutna Brefkort

Läggis i gul låda

puis deux lignes de points et *Stockholm* comme troisième ligne.

A droite, un rectangle pointillé indique la place où doit se coller le timbre qui est ici le 4 öre bleu et or.

Impression de couleur sur papier blanc, piqué :

4 öre, bleu et or sur blanc.

Une enveloppe-annonce de grand format a été émise le 20 Mai dernier. Elle a un timbre d'un nouveau type, à droite, que nous reproduirons le mois prochain :

4 öre, bleu sur paille.

Depuis le 1^{er} Mai ont paru des timbres oblongs à



GOTENBOURG. Au centre d'un ovale, le buste de Don Quichotte (?) ; à droite, pour inscription : *Goteborgs stadspost* ; chiffres aux angles ; öre de chaque côté.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1 öre, bleu.
2 — vert-jaune.
3 — rouge.

URUGUAY.



La 4^e série des cartes-lettres est en circulation depuis le 1^{er} avril dernier. A droite, le timbre ci-contre, ayant un chiffre 3 dans un cercle et pour inscription, au-dessus : *Rep^a O. del U. — tres cents*; à gauche du timbre, l'inscription cintrée : *Tarjeta epistolar 4^a serie 1887, (pourquoi 1887?) puis trois traits pour l'adresse, la première ayant Sr Dn.*

Imprimé en couleur sur blanc, piqué :

3 centavos, vert.

VENEZUELA.

En attendant mieux, voici ce qu'on nous dit de ce timbre :

Il a été employé à Mérida (ville du Venezuela) pendant l'année 1881, centenaire de Don Andres Bello Venezolano, le premier poète de l'Amérique qui a vécu plusieurs années au Chili et fit plusieurs lois....

Mécontent des timbres lithographiés, l'administration supérieure a pris l'arrêté suivant :

Caracas, 7 Avril 1888.

Décret

Ayant considéré suffisamment les difficultés insurmontables que présente la fabrication des timbres dans le pays, le Président de la République, sur le vote du Conseil Fédéral, a résolu : de charger de l'impression de ces timbres la Compagnie Américaine des Billets de Banque de New-York ; en conséquence il autorise le chargé d'affaires à Washington de renouveler avec la dite compagnie le contrat qui a été conclu pour le même objet le 30 Septembre 1881, par le citoyen Gamacho, qui exerçait alors cette charge diplomatique et pour que dans le même acte il passe la commission suivante :

Des timbres de Escuelas (écoles)

Six millions	à 5 centimes	6.000.000
Cinq cent mille	à 10 —	500.000
Un million	à 25 —	1.000.000
Trois cent mille	à 50 —	300.000
Trois cent mille	à 1 B.	300.000
Cent mille	à 3 B.	100.000
Cinquant mille	à 10 B.	50.000
—	à 20 B.	50.000

8.300.000

Des Timbres Poste

Deux cent cinquante mille	à 5 centimes	250.000
Cent mille	à 10 —	100.000
Deux cent cinquante mille	à 25 —	250.000
Cent mille	à 50 —	100.000
Cinquante mille	à 1 B.	50.000
		750.000

Communiqué et Publié

Pour le Pouvoir Exécutif,
M. A. SILVA GANDOLPHI.

VIERGES.

Le 6 pence a changé de couleur. De carmin, le voilà devenu lilas-ardoise, filigranyme CA et couronne et piqué 14 :

6 pence, lilas-ardoise.

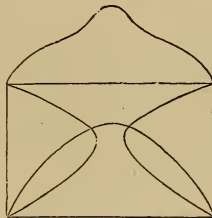
Emission d'une carte postale semblable au 1 1/2 penny :

1 penny, carmin sur chamois.

ZUZULAND.

Les timbres anglais y sont employés avec la surcharge : *Zuzuland* en noir :

1 penny, lilas	surch. noire.
2 — vert et carmin, —	—
3 — brun, —	—
4 — vert et brun, —	—
6 — rouge, —	—

La 2^{me} disposition des enveloppes allemandes.

pays. (Voir le fac-simile.)

Cette date semble anormale à M. Tiffany, qui nous fait observer que les enveloppes du Mecklembourg-Schwérin qui s'imprimaient par les soins de l'imprimerie royale de Berlin, comme les enveloppes de Prusse, ont été émises, d'après notre brochure sur les timbres de ce duché (1) le 1^{er} juillet 1856 et qu'enfin nous maintenons, depuis 1862, dans nos différents catalogues, la date du 1^{er} août 1855 comme celle de l'émission des enveloppes de Brunswick, confectionnées par la même imprimerie.

Il doit y avoir ici, dit notre correspondant, avec une certaine apparence de raison, une date erronée, car si la deuxième disposition des enveloppes de Prusse n'a paru qu'en 1857, les autres dates doivent être inexactes et si, au contraire, elles sont telles qu'elles ont été données, il n'est guère

(1) On peut se la procurer au prix de fr. 4,00 (franco.)

possible que la Prusse ne se servait pas de ces enveloppes en même temps que le Brunswick et le Mecklembourg-Schwérin, c'est-à-dire en 1855 et 1856.

Nous avons déjà fourni la preuve d'exactitude de la date d'émission des enveloppes du Mecklembourg-Schwérin, en reproduisant le décret dans notre brochure. Il nous reste à prouver que la date du 1^{er} août 1855, pour le Brunswick, n'en est pas moins exacte. Voici donc le décret :

A partir du 1^{er} août de l'année courante, il sera, en dehors des timbres-poste, introduit également des enveloppes timbrées pour l'affranchissement des lettres. Ces enveloppes seront débitées par tous les bureaux de poste du pays, en grand et petit format, au prix de la valeur exprimée sur le timbre : 1, 2, 3 silbergros, non en détail, mais par paquets de 10 pièces.

Les enveloppes portant à l'angle supérieur gauche, imprimée en couleur, l'empreinte du timbre aux armes du pays (cheval galopant, surmonté de la couronne) entourées d'un cadre orné dans lequel est imprimé la valeur du timbre en lettres et en chiffres. Le timbre de l'enveloppe à 1 sgr. est en couleur jaune ; celui de l'enveloppe à 2 sgr., en bleu clair ; et celui de l'enveloppe à 3 sgr., en rose.

L'extrémité de la patte de fermeture est pourvue d'une rosette en relief et est gommée au côté intérieur, de sorte que les enveloppes peuvent être fermées par la simple humectation de la partie gommée. Cette préparation n'exclut pourtant pas un autre mode de fermeture de la lettre, au moyen de cire à cacheter, etc.

Quant à l'emploi des enveloppes timbrées par le public correspondant, il est limité aux cas dans lesquels il est permis jusqu'ici de faire usage de timbres-poste, et, sous ce rapport, sont applicables toutes les dispositions relatives à l'emploi des timbres-poste, contenues dans notre publication du 26 décembre 1851 (Voir feuille d'annonces de Brunswick du 27/12 51.)

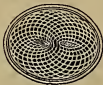
Brunswick, le 24 juillet 1855.

*La Direction des chemins de fer et postes du
Duché de Brunswick-Lunebourg.*

Signé: REIBENTROP.

La justification de la date d'émission étant faite, tant pour les enveloppes du Mecklembourg-Schwérin, que pour celles du Brunswick, il nous reste à prouver l'exactitude de celle que nous avons assignée aux enveloppes de Prusse.

En novembre 1853, les enveloppes à fils de soie sont remplacées par d'autres portant deux lignes d'inscriptions obliques. Elles conservent leur disposition première ainsi que le dessin en relief de la patte de fermeture qui est la tresse oblongue bien connue et que voici.



Cette tresse était encore en vigueur en 1856 puisqu'elle a été appliquée, à cette époque, aux enveloppes du Mecklembourg-Schwérin, qui paraissent le 1^{er} juillet de cette année. Il n'est donc pas admissible que les enveloppes deuxième disposition, avec tresse ronde, étaient en emploi en 1854,

comme on a pu le croire un instant. Ce serait donc plutôt après juillet 1856 et avant juillet 1858, l'imprimerie de Berlin ayant fourni à cette dernière date les enveloppes du grand Duché de Bade, deuxième disposition, avec tresse ronde. Ayant rencontré une enveloppe 3 sgr. oblitérée 9 juillet 1857, nous avons conclu que le changement avait été opéré cette année, peut-être en 1856, après juillet, ce qui reste à démontrer.



Nous avons à expliquer comment l'imprimerie de Berlin livrait en 1855 au Brunswick et en 1856 au Mecklembourg-Schwérin des enveloppes de la deuxième disposition, alors qu'elle délivrait à l'Administration prussienne celles de la première disposition.

Nous n'avons aucune pièce ni renseignement officiels, mais, jusqu'à preuve du contraire, nous croyons que l'Administration des postes prussienne a voulu utiliser, pour elle, le stock qu'elle avait en magasin, réservant à ses clients un format régulier qu'elle n'a pu, elle, se permettre qu'en 1857, lorsque la première disposition des enveloppes avait été complètement employée.

Nous pensons donc pouvoir maintenir les diverses dates que nous avons données pour les émissions de Brunswick, Mecklembourg-Schwérin et Prusse

3^e SUPPLÉMENT (1883-1888).

DU

CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE

*enveloppes, bandes, cartes,
télégraphes, offices particuliers, mandats, timbres de
chemins de fer, fiscaux, essais, etc.*

par

J.-B. MOENS

Prix de la souscription, 6 francs (franco).

Nous avons livré à la composition la 1^{re} livraison qui paraîtra très incessamment.

Bruxelles — Imp. Alexis MOENS, r. aux Laines, 48.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Depuis le commencement de mai, nous avons l'enveloppe 15 centavos. Elle représente l'effigie du général Paz tournée à gauche dans un ovale contenant l'inscription : *Correos Argentinos* — quinze centavos ; cadre rectangulaire ayant un chiffre dans les quatre angles.

Le timbre est imprimé à droite en couleur sur papier blanc vergé. Format : 141×114 mm :

15 centavos, bleu.

Le 23 mai, une carte-lettre 1 1/2 centavo, avec réponse, a été mise en circulation. L'idée n'est pas ingénieuse : ce sont deux cartes de format différent tenant ensemble par un petit fil métallique ; la première carte a la dimension 127×80 mm ; la

seconde n'a que 119×74 mm. Le type de timbre est le même que celui des cartes-lettres à 4 centavos, mais avec chiffres aux angles ; la formule a la même disposition :

 $1\frac{1}{2} + 1\frac{1}{2}$ centavo, rouge sur blanc.

AUTRICHE.

Voici le dessin des nouveaux timbres parus pour les bureaux de poste autrichiens du Levant.



La carte-lettre est en trois langues : allemande, italienne et française, et porte l'inscription :

Karten-Brief.

Cartolina-letterra. Carte-lettre.

Un avis à gauche et un sur le verso.

BAHAMAS.

Le 2 1/2 pence, outremer, annoncé depuis longtemps, vient seulement d'être mis en cours :

2 1/2 pence, outremer.

BRÉSIL.

Plusieurs confrères annoncent avoir reçu copie d'un avis officiel qui mettrait à la réforme les cartes à 20 réis, l'Etat n'y trouvant pas son compte, et qui seraient remplacées par d'autres à 40 réis. Il y aurait des cartes avec réponse 40 + 40 réis, des nouveaux timbres à 20, 50, 100, 200, 300, 500, 700 et 1000 réis, des timbres taxe, des bandes, des enveloppes 100, 200 et 300 réis et, pour comble de bonheur, des mandats avec timbre !

CANADA.

La compagnie « Canadian Pacific Railway » fait usage depuis 1887 d'un timbre qui nous est signalé par M. Donald King, et qui sert à donner la franchise aux dépêches télégraphiques envoyées par les lignes de cette Compagnie.

Le timbre est gravé par la *British American Bank Note Company*, et imprimé en noir sur papier crème uni, piqué 12.

Le type représente, si nous en jugeons bien par un dessin incomplet qu'on nous donne, l'hémisphère occidental dans un double cercle contenant : *Canadian Pacific Railway Telegraph* ; à gauche, le chiffre 18 dans un petit écu ; à droite : 87 dans un autre petit écu, chiffres formant l'année de l'émission (1887) ; cadre rectangulaire contenant en haut : *Frank*, plus bas, un cartouche pour un numéro d'ordre de contrôle ; en bas : la signature : *Chas. R Hosmer, manager*, et en dessous : *Complimentary*.

Toutes ces inscriptions sont en lettres blanches :

Sans valeur, noir sur crème.

M. Evans nous fait observer que la bande 1 cent répondant au type de la carte même valeur reproduite ces jours-ci au *Timbre-Poste*, existe depuis environ un an et qu'elle n'a pas encore été signalée. En effet, nous rencontrons au format 278×117 ou 124 m/m, avec timbre à droite :

1 cent, bleu pâle sur jaune paille.
1 — outremer — crème.

The *American Philatelist* donne à propos des enveloppes et cartes officielles les renseignements suivants :

« En 1885, lors de l'invasion indienne dans le N.-O., quelques milices des différentes provinces furent précipitamment rappelées pour le service actif. Des mesures rigoureuses devant être adoptées, notification fut donnée aux hommes de s'apprêter vivement. Pour distinguer les correspondances envoyées à cette occasion de celles des courriers ordinaires, le mot *service* fut appliqué sur

le timbre. Il y en eut d'imprimé en noir, en bleu, en rouge, jusqu'au moment où un acte du Parlement déclara franches de tout port les correspondances postales militaires du service actif. »

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Les timbres-poste 6 pence et 1 shilling sont signalés par un confrère parisien comme ayant reçu la surcharge : *Military telegraphs* en noir, le premier mot en haut, le second en bas :

6 pence, violet et noir. (ancré)
1 shilling, vert — (C C et couronne)

CEYLAN.

Der Philatelist a reçu le 25 cents brun imprimé en jaune vert :

25 cents, jaune vert.

Nous remarquons avoir oublié de noter le mois passé que les variétés signalées étaient des timbres télégraphes.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous avons une communication de M. Hoencke qui nous démontre qu'il y a eu deux types du 2 cents, vert, enveloppe, que nous reproduisons à nouveau.



D'après notre correspondant, le 1^{er} type n'aurait été en usage que pendant les mois de septembre et octobre derniers.

Voici le signalement de ce premier type :

La tête est moins bien faite ; il y a quelques différences que la comparai-

son des deux types peut seulement relever ; l'ovale à 72 festons au-dessus de l'inscription, au 1^{er} type, nombre réduit à 67 au 2^e type ; les ornements séparant les inscriptions du haut et du bas sont plus larges au 1^{er} type qu'au second ; enfin, le caractère distinctif pour reconnaître les deux types est la lettre *g* de *postage* marquée *POSTAGE*, tandis que le 2^e type a *POSTAGE*.

Format 160 × 90 m/m.

2 cents, vert sur blanc vergé.

Il y en aurait aussi sur papier jaune, mais on ne nous indique pas le format.

Annoncé par *Der Philatelist*, un timbre portant pour inscription :

Boston & Albany RR. Co. Suburban parcel delivery. — Good for transportation of One Package,

Weight not exceeding 20 lbs : Value not exceeding 25 Dolls, between Boston and Newton Lower Falls-Newton Highlands and intermediate Stations. Price ten cents. J M. Griggs Gen'l Ticket Agent — (Série numérotée).

Impression noire sur papier de couleur ; émission 1885 :

10 cents, noir sur jaune.

Un timbre local est signalé par le même. Il a été découvert sur une lettre timbrée : U. S. Express Mail N. Y. du 19 mai (1846). Il a pour inscription : *Union-post* en caractères ornés et H. R. S. :

Sans valeur, noir sur bleu.

Le *Journal of Philately* signale aussi un timbre local de 1845, émis par la City Mail Company. Le type consiste en les mots : *City Mail-Free Stamp* sur deux lignes avec cadre formé d'une double ligne avec fleurs de remplissage :

Sans valeur, noir sur bleu.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



Panama. Voici le dessin du timbre que nous n'avons donné le mois dernier qu'approximativement :

10 centavos, noir sur gris-bleu.

Il nous arrive par M. Le Roy d'Etioilles deux nouvelles valeurs de la série représentant la carte de l'isthme de Panama. Si le type est le même, la bordure est différente pour chacune des valeurs. Au 2 centavos, c'est une bordure de fantaisie ; au 20 centavos, c'est une bordure grecque plus régulière qu'aux 1, 5 et 10 centavos connus :

2 centavos, noir sur rose.
20 — — — lilas.

FORMOSE (ILE).

MM. Stanley Gibbons et C^{ie} ont eu l'obligeance de nous adresser un timbre qui leur a été remis par le consul Britannique à Tamsui et destiné à Formose, île de la Chine.

Dans un rectangle de 31 et 32 ³/₄ mm, au centre, un dragon au-dessous duquel un cheval au galop se dirigeant à gauche ; dans les angles, un chiffre ; en haut : *Formosa* ; en bas : *China* ; de chaque côté des caractères chinois. Gravé par MM. Bradbury Wilkinson et C^{ie} de Londres.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 141/2.

20 (cash), rose
20 — vert

Nos correspondants n'ont rien appris sur ce luxe d'impression d'une valeur en deux couleurs. Nous reproduirons le type dans notre prochain numéro.

Formose a reçu ce nom des Portugais à cause de la beauté du climat et des productions. C'est une des premières villes de la Chine ; elle est ouverte aux étrangers. Elle est située dans le grand Océan, la mer de Chine et la mer de Corée.

GRANDE-BRETAGNE.

Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a vu une variété de l'enveloppe enregistrée, format L, timbre sans date, patte unie, coutures festonnées, R dans un ovale où le nom du fabricant est ajouté sous la patte en petits caractères noirs : *Patent registered envelope* :

2 pence, bleu, format L.

GRENADE.

Sur la dernière rangée des nouveaux 4 pence provisoires, nous remarquons une variété qui a la lettre d, droite, au lieu d'être couchée :

4 pence, sur 2 sh., orange, vert et noir.

HAÏTI.

Un timbre 7 cent, piqué 14, type tête de Liberté, nous a été montré par M. Le Roy d'Etioilles. La teinte est bleu terne ; le timbre oblitéré du mois de mai de l'année à trois 8 (1888) :

7 cent, bleu terne, piqué 14.

HOLKAR.

L'I. B. J. rapporte qu'il a vu des timbres fiscaux 1 et 2 annas ayant affranchi la correspondance :

1 anna, rose.
2 — vert.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Signalé par le *Philatelic Record* le timbre 1 shilling devenu 50 cents, puis 2 cents, mais ayant *two* en noir au lieu de rouge. Notre confrère prétend que c'est par suite d'une erreur. Nous ne le croyons pas. Nous pensons plutôt que la surcharge essayée en noir a été reconnue trop peu visible et qu'on l'a imprimée ensuite en rouge.

Le même confrère, signale avec *gros* chiffre, type reproduit le mois passé, le 10 cents sur 4 pence :

2 sur 50 c., gris et noir.
10 — 4 pen. violet —

HONGRIE.

Nous sommes en possession des timbres que nous signalions le mois passé. Ils ont tous le filigramme, cercles entrelacés avec K L au centre et



valeurs l'ont noir.

A propos de ces timbres, on nous envoie un article qui a paru dans les journaux du pays :

Timbres empoisonnés. « Il paraît que les timbres émis le 1^{er} juin contiendraient sur le dos un poison, car des symptômes d'empoisonnement ont été remarqués chez beaucoup de personnes qui mouillèrent le timbre avec la langue. C'est ce que mande un journal de Vienne, et cette nouvelle eut dans cette ville, surtout dans les cercles postaux, un grand retentissement. On a surtout fortement discuté cette nouvelle dans l'imprimerie de l'Etat où se fabriquent les timbres-poste et fiscaux. L'existence de poison de ces timbres paraît si peu douteuse, ajoute ce journal, que le gouvernement hongrois s'occupait de retirer les nouveaux timbres, du service.

» Dans les cercles compétents, trois possibilités sont admises : En premier lieu, le poison peut provenir de la couleur et peut aussi provenir de la fabrication du papier. Enfin, ce pourrait être la colle que portent les timbres, sur le dos, à laquelle des additions de matières étrangères auraient pu être faites. »

Voilà qui va donner à réfléchir aux lècheurs de timbres.

Le 1^{er} juillet courant a paru une carte-lettre pour l'envoi de dépêches par l'entreprise de la poste afin d'éviter d'aller soi-même au bureau. Singulier moyen, nous semble-t-il, lorsqu'on est pressé comme toujours d'expédier une dépêche.

La carte a la dimension 157 × 97 ^{mm} et est piquée tout autour ; sur le dos un avis ; à l'intérieur, des inscriptions ; sur la face :

Magyar Kir. posta és táviratlap.
Távirat-lap.

A. m. Kir. posta-és táviratüvatalnak.

A droite, le timbre reproduit ci-haut mais non rayé verticalement :

35 kreuzer, bleu foncé sur chamois.

INDES NÉERLANDAISES.

L'enveloppe 10 cent. est signalée comme ayant le papier blanc mat et non jaunâtre :

10 cent, brun-jaune.

au type ci-contre, moins le 1 k. qui n'a pas les lignes verticales.

Le 12 kr. a les lignes vertes et non pas jaunes ; le 50 kr. est vermillon, lignes brunes ; les 1 et 3 florins ont le chiffre rouge, les autres



ITALIE.

Le timbre ci-contre, pour les bureaux de poste italiens du Levant, est enfin en circulation, écrit un de nos confrères allemands. Et comme preuve, il reproduit le type que nous donnons à notre tour :

2 lire, orange, surch. noire.

JAPON.

Nous avons reçu les 4, 5, 10, 15 sen qui ont les couleurs que nous avons dit, sans changement de type. Nous avons aussi le 20 sen, rouge orange, type connu, et le 25 sen d'un type nouveau que nous reproduirons le mois prochain.

Armoiries entre deux branches dans un cercle avec inscription en japonais en haut et *Imperial Japanese Post*, en bas ; cadre rectangulaire ayant en haut un cartouche horizontal avec inscriptions en japonais, et en bas 25 sen 25, les chiffres posés en oblique.

Tous les timbres ont l'impression de couleur sur blanc et sont piqués 14 :

20 sen, rouge-orange.
25 — vert pâle.

MARTINIQUE.

Reçu par M. Le Roy d'Étiolles le 15 c. surcharge noire sur le 20 c., mais le gros chiffre 15 suivi de C., ce qui manquait aux précédentes émissions ; puis la même surcharge appliquée par *erreur* ! sur le 4 c., dont il n'y a que 50 pièces en existence.

L'arrêté fixe que la surcharge se fera sur le 20 c. Le fond de ce timbre est vert et on imprime *par erreur* !!! un fragment de feuille, 50 exemplaires, sur un timbre *brun*. Est-ce croyable ?

Ce n'est pas la première fois que ces choses se produisent à la Martinique ; aussi croyons-nous qu'il y a complaisance coupable de la part de l'imprimeur pour favoriser quelque protégé.

MEXIQUE.

M. Schewelesff nous dit avoir reçu sur lettre le 2 centavos, carmin, percé, et imprimé sur papier ligné bleu avec la surcharge :

IIIII
Vale I Cvo

Les cinq traits verticaux sont entre des filets ondulés.

M. Gurdji nous signale le même timbre, et

ajoute qu'il est originaire de Colima où cette valeur a manqué vers le commencement de mai dernier.

A Colima il y a des collectionneurs... Méfions-nous !

Parmi nos timbres 1861 1/2 real, noir sur chamois, nous en avons rencontré un exemplaire ayant le papier vergé :

1/2 real, noir sur chamois vergé.

RUSSIE.

Atkarsk (Saratoff). M. Vonder Beeck nous écrit que la poste rurale d'Atkarsk a supprimé ses timbres depuis le 1^{er} janvier dernier, la correspondance dans le district étant délivrée gratuitement, ce qui n'est pas cher.

Glasoff (Viakta). Nous avons le timbre ci-contre qui rappelle les timbres de Kotelnitch.

Au centre d'un ovale large, le chiffre de la valeur en noir se détachant sur un fond quadrillé avec le mot *kopeck* en couleur ; autour de l'ovale : *Potschtowaja marka* (timbre-poste) — *Glazowskoï Zemsk, Ouprawa* (de l'administration rurale de Glasoff) ; cadre oblong ayant la valeur en chiffres aux angles.

Imprimé en noir et couleur sur blanc :

2 kopecks, vert et noir.

L'émission date du 1^{er} janvier dernier.

Schatz (Tamboff). Nous revoici aux timbres aux armoiries. Le type ci-contre a paru le ?

Dans un cadre rectangulaire, au centre, les armoiries surmontées d'une couronne ; autour, l'inscription : *Schtskoï Zemskoi Potschti* (De la poste rurale de Schatz) ; en bas : *Marka 3 k.* (timbre 3 k.).

Imprimé en noir sur couleur, percé en lignes :

3 kopecks, rose.

Il y a deux têtes bêtes à la feuille.

Starobyelsk (Charkoff). Les timbres signalés le mois passé ont pour le 3 kop., vert, le type légèrement modifié. Les ornements des angles inférieurs et sous l'ovale contenant le chiffre 3, sont supprimés. Le papier employé est vergé :

3 kop., vert, sur blanc vergé.

SAINT-CHRISTOPHE.

Le 2 1/2 pence, outremer, sert comme 1 penny, par l'addition de la surcharge noire, en lettres capitales : ONE PENNY, sur deux lignes, et la valeur originale biffée par un trait de même couleur :

a. Lettres de 3 m/m.

1 penny, sur 2 1/2 p., outremer et noir.

VARIÉTÉ. *Surch. renversée.*

1 penny, sur 2 1/2 p., outremer et noir.

b. Lettres de 2 m/m.

1 penny, sur 2 1/2 p., outremer et noir.

SERBIE.

Nous avons vu dans une collection deux cartes qui n'ont pas encore été décrites que nous sachions.



La première a le timbre de la carte actuelle 5 bani et le cadre, mais l'inscription est en grandes lettres occupant une étendue de 79 m/m, les lettres ayant 5 m/m ; sur la carte connue les dimensions sont 78 et 2 3/4 m/m. Les armoiries sur cette carte sont celles ci-haut où l'écu se termine en pointe ; les deux lignes pointillées pour l'adresse sont très rapprochées, et l'avis au bas de la carte est en petite ronde et composé de cinq mots.

5 bani, bistre sur rose sale.



La seconde carte est avec réponse. Elle a le type des timbres en cours, à droite et pour armoiries celles de la première émission, mais de dimension plus grande : le reste pour le cadre et les inscriptions rappelle la carte avec réponse de la deuxième émission.

L'impression est en couleur sur papier rouge, sur les 1^{re} et 3^e faces :

5+5 bani, bleu sur rouge.

SUÈDE.

Stockholm. Voici le dessin de l'enveloppe-annonce mentionnée le mois passé.



TUNIS (RÉGENCE DE).

Nous avons reçu de M. Langlois cette nouvelle que la Régence de Tunis aurait songé à émettre des marques d'affranchissement pour la correspondance et qu'elle serait entrée dans l'union postale universelle. A cette occasion, des timbres-poste, des cartes postales, des cartes-lettres et des enveloppes timbrées auraient été émis, le 1^{er} juillet courant.



Les timbres appartiennent tous à un seul et même type et ont le cachet d'origine : la France. Dans un cadre de forme ogivale, au centre, des armoiries; en bas : Régence de Tunis sur un cartouche horizontal; entre le premier et le deuxième mot, le chiffre de la valeur; au dessus de l'ogive, le mot : *Postes*. Signé *Casse* dans l'angle gauche inférieur.

L'impression est en couleur sur papier blanc teinté. L'exemplaire qu'on nous a montré n'a pas de dentelure :

1 centime,	noir	sur	bleu.
2	—	brun	— paille.
5	—	vert	— verdâtre.
15	—	bleu	— gris-bleu.
25	—	noir	— rose.
40	—	verm.	— jaune.
75	—	carm.	— rose.
5 francs,	violet	—	lilas pâle.

On nous avait montré ces jours-ci un timbre français 5 c., surchargé en noir, *Timbres-postes* (sic) *Tunis*. Il est à remarquer que les carottes précèdent toujours une émission vraie.

Quant aux cartes, elles sont semblables à celles de France. Il n'y en aurait qu'une valeur pour les cartes ordinaires et une pour celles avec réponse payée :

10 centimes,	noir	sur	jaune pâle.
10+10	—	—	bleu —

Les cartes-lettres seraient aussi semblables à celles de France :

15 centimes,	bleu	sur	gris foncé.
25	—	noir	— rose.

Les enveloppes seraient des formats français ci-après :

5 centimes, vert sur blanc, *petit format*.
15 — bleu — bleu ciel, *moyen* —

Il est curieux de constater qu'il n'y a aucune inscription arabe ni sur les timbres, ni sur les cartes et enveloppes : preuve qu'on ne compte pas beaucoup sur MM. les indigènes pour l'emploi de ces marques postales d'affranchissement.

VENEZUELA.

Les timbres-poste pour la correspondance extérieure, valeur 50 centimos et 1 bolivar, paraissent lithographiés depuis la fin mai dernier. Leur type ne diffère des timbres gravés à New-York que par les détails de reproduction.

50 centimos, vert-jaune pâle, percé en lignes.
1 bolivar, violet — —

On nous avait annoncé antérieurement que, par suite d'un vol de timbres lithographiés, ceux-ci avaient été retirés de cours et leur emploi défendu. C'est fort bien. Mais si les timbres lithographiés sont hors d'usage, pourquoi le gouvernement en émet-il de nouveau, et pourquoi recevons-nous encore de ces timbres sur nos lettres ?

Veut-on savoir notre avis ? Une série nouvelle commandée à New-York est à l'horizon, on veut faire mousser les timbres lithographiés et en faire déjà des raretés : c'est un peu tôt.

ZULULAND.



Voici les timbres dont nous parlions le mois passé. Ils portent tous le mot *Zululand*, en surcharge noire, au dessus de la valeur.

Le *Philatelic Record* rapporte que le territoire du Zululand, situé dans le sud de l'Afrique, est composé de la réserve du Zulu, auquel on a ajouté la partie qui n'a pas été prise par les Boers de la nouvelle République et qui était autrefois en possession de Dinizulu, fils de Cetiwayo.



Les timbres sont, comme on sait, imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme couronné et piqués 14 :



1 penny, lilas	surcharge noire.
2 — vert et carm.	— —
3 — brun s/jaune	— —
4 — vert et brun	— —
6 — brun s/rouge	— —

Une carte japonaise.

C'est ainsi qu'on présente comme une rareté rarissime bien antérieure aux cartes connues, la carte dont nous allons parler. Elle est à double feuillet avec cadre rappelant celui des cartes première émission. Elle a un timbre rond, portant au milieu la lettre *a* de l'écriture *hira kana* et des caractères japonais autour comme les cartes de la deuxième série; enfin, il y a un petit rectangle au coin opposé du timbre, avec quatre rangées de caractères, précisément comme les cartes de la deuxième série.

L'impression est orange sur papier japonais rosâtre.

Intrigué de ce qu'une émission aurait pu passer inaperçue, nous nous sommes renseigné auprès d'un de nos correspondants, qui nous répond que les inscriptions du timbre et du rectangle se rapportent simplement à un dépôt de soie et coton; qu'il n'y a là rien de postal ni fiscal et que cette soi-disant carte n'est probablement qu'un prospectus qui se délivre en rue, et qu'elle ressemble aux cartes officielles comme les billets de cent flancs ou cent farces ressemblent aux billets de banque.

Nous avons tenu à avertir nos lecteurs pour qu'ils réservent leurs billets de cent francs à plus sérieux qu'aux farces d'origine japonaise.

Les timbres de Charkoff.

M. le baron Von Rosen raconte dans le *Philatelist* la singulière histoire des timbres de Charkoff que voici. Il l'a obtenue du gouvernement de Charkoff...

« Les timbres rouges sont réservés à l'affranchissement des lettres : ils portent toujours la surcharge noire ; les timbres bleus sont des timbres-taxe et n'ont pas de surcharge.

» La surcharge est un contrôle sur les timbres rouges et jamais il n'en a été employé autrement sur les lettres ; ceux qui n'ont pas le cachet de contrôle ont été vendus sur les instances de marchands, comme les timbres-taxe, avec le contrôle qui n'a jamais existé pour cette classe de timbres.

» En résumé, les timbres rouges doivent toujours avoir le contrôle ; les bleus, jamais. »

N'en déplaise à l'administrateur des postes, mais ce qu'il avance n'est que pur radotage.

Les premiers timbres rouges ou bleus ont toujours eu la surcharge jusqu'en 1876, époque à laquelle paraît le premier timbre bleu sans surcharge. C'est peut-être à cette date qu'a été prise la décision dont il est question dans la lettre résumée par M. Von Rosen. Cette décision nous étonnerait fort cependant, car en 1883 et 1886 notre agent nous fournissait les timbres rouges *sans contrôle*, et nous répondons que ces timbres n'ont pas été fournis ainsi sur commande.

Donc, si depuis 1876 il y a eu des variétés, elles sont certainement le fait de la négligence ou du zèle des employés, suivant qu'il y a ou qu'il n'y a pas de surcharge, et nous certifions que tout ce que la lettre officielle raconte à ce sujet est contraire à la vérité.

Les timbres surchargés de la Nouvelle Calédonie.

(1881 à 1888.)

Les premiers timbres surchargés qui parurent à la Nouvelle Calédonie, l'ont été d'après la décision suivante :

ADMINISTRATION DE L'INTÉRIEUR

N° 442. — *Décision relative à l'emploi des timbres-poste à 0 fr. 25 c. pour les taxes à 0 fr. 25 c. (Du 1^{er} juin 1881.)*

« Nous, Contre-Amiral, Gouverneur de la Nouvelle Calédonie et dépendances, Commandant en chef de la Division navale.

« Attendu que par suite d'un retard dans la réception de l'envoi annuel des timbres-poste, l'approvisionnement des figurines à 0 fr. 25 c. ne permet plus de faire face aux besoins du public et que les coupures d'une valeur inférieure ne peuvent constituer une taxe de 0 fr. 25 c. qu'avec l'emploi d'un trop grand nombre de timbres ;

« Vu l'approvisionnement relativement considérable des timbres-poste à 0 fr. 35, dont l'emploi est peu usuel aujourd'hui, par suite de la fixation d'une taxe unique de 0 fr. 25 c. pour la France, l'Algérie et les colonies françaises ;

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances ;

Sur la proposition de l'Ordonnateur et du Directeur de l'Intérieur,

« Avons décidé et décidons :

« Art. 1^{er}. Jusqu'à la réception des timbres-poste à 0 fr. 25 c.

attendus dans la colonie, il sera délivré au public, au prix de 0 fr. 25 c., des timbres-poste de 0 fr. 35 c. portant, frappés par l'imprimerie du Gouvernement, la vignette ci-dessous.

N C E

25

« Art. 2. Une commission composée du Trésorier-Payeur, du Commissaire des fonds et du Chef du 3^e bureau de la Direction de l'Intérieur ou de leurs délégués, sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste de 0 fr. 35 c. en timbres-poste de 0 fr. 25 c.

« Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la régularisation, dans les écritures du Trésorier-Payeur, de la transformation ci-dessus précitée.

« Art. 3. La transformation des timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

« Art. 4. L'Ordonnateur et le Directeur de l'Intérieur sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera insérée au *Bulletin* et au *Moniteur* officiels de la Colonie.

Nouméa, le 1^{er} juin 1881.

A. COURBET.

Par le Gouverneur :

L'Ordonnateur,
MICHAUX.

Le Directeur de l'Intérieur,
DUFREUIL.

A continuer.

Varia.

Les journaux « sérieux » petits et grands se sont fait l'écho des plaintes du public qui trouve que la gomme des timbres de Belgique n'adhère pas, tout en ayant un goût détestable. Suivent des réflexions plus ou moins obligeantes pour l'administration.

Il faut croire cependant que le public a raison, car on nous informe confidentiellement et nous publions la nouvelle de même, que M. Vanden Peereboom, le Ministre des postes, donnera satisfaction complète à ce bon public, en émettant dans un délai très rapproché des timbres qui auront la gomme tellement adhérente qu'il sera impossible de détacher les timbres des correspondances; quant au goût de la gomme il aurait celui de l'acheteur.

Pour les gens d'un palais difficile, on mettrait en vente: des timbres gommés à la framboise, citron, groseille, café, absinthe, chocolat, gingembre, etc.

Pour ceux dont le palais est moins délicat, il serait délivré: des timbres gommés au sel, pickles, moutarde, poivre de cayenne, goudron, ail, etc., etc.

Pour les personnes enfin qui aiment les parfums, il y aurait: des séries de timbres à l'essence de rose, au musc, à la violette, au patchouli, il y en aurait même au fromage de Herve, de Bruxelles

et autres parfums plus ou moins délicats. (1)

Si après cette mesure le public réclame encore, c'est qu'il est impossible de le contenter.

**

Grand concours international de Bruxelles. — Le compartiment de l'Espagne nous montre la collection presque complète des timbres de ce pays et de ses colonies. Deux visiteurs passent devant cette exposition.

— Tiens! des timbres;

— Mais ils sont faux!

— Pourquoi?

— Mais ne vois-tu donc pas qu'ils sont neufs. Pas de commentaires, n'est-ce pas?

Rectification.

On nous prie de bien vouloir rectifier certains passages de l'article critique du livre: les *timbres-postes d'Australie*;

page 33, du 3^{me} paragraphe de la 1^{re} colonne, il faut lire « du 2^e pence », au lieu « de la seconde »;

page 34, 1^{re} colonne, avant dernier paragraphe il faut lire: par suite de la rareté des 2, 6 et 8 pence, grossièrement gravés et non correctement.

page 34, 2^{me} colonne, 4^{me} paragraphe, lisez *Jarvis* au lieu de *Javas*.

(1) La Hongrie a trouvé mieux, elle offre des timbres empoisonnés comme on a vu par notre chronique de ce mois.
J.-B. M.

VIENT DE PARAÎTRE

3^e SUPPLÉMENT (1883-1888).

DU

CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE

enveloppes, bandes, cartes, télégraphes, offices particuliers, mandats, timbres de chemins de fer, fiscaux, essais, etc.

par J.-B. MOENS

Prix de la souscription, 6 francs (franco).

La première livraison, composée de 36 pages, a été expédiée à tous nos souscripteurs.

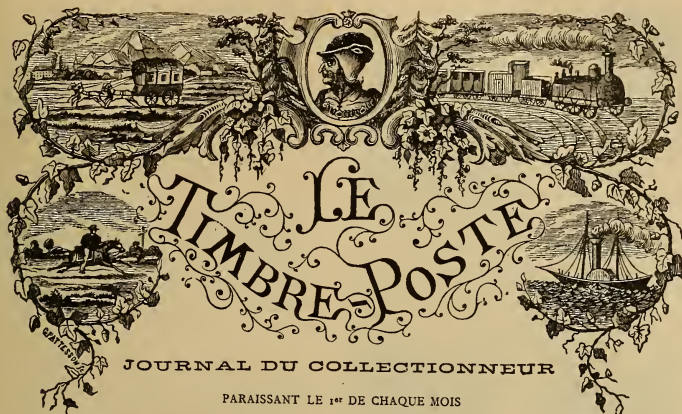
Les timbres-poste d'Australie

Arrangés et publiés par la Société timbrophilique de Londres.

Par suite de découvertes récentes, quelques planches qui se trouvaient inexactes ont été remplacées par d'autres planches rectifiées.

Les personnes qui ont acheté l'ouvrage chez nous, peuvent avoir ces planches gratuitement.

Bruxelles — Imp. Alexis MOENS, r. aux Laines, 48.



PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS
TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42, (Avenue-Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AUSTRALIE DU SUD.

Le 6 pence actuel aurait la surcharge 0. s. pour usage officiel :

6 pence, bleu et noir

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Il nous arrive une enveloppe au format 150 sur 98 ^{mm} ayant le timbre du Cap de Bonne-Espérance surchargé : *British Bechuanaland* sur deux lignes, lettres microscopiques employées sur les timbres-poste de 1886 :

4 pence, bleu, surch. noire.

CANADA.

Le *Philatelic Record*, parlant du type refait du 2 cents, a reçu, dit-il, ce timbre qui est un report lithographique.

Nous avons également reçu ce timbre qui paraît lithographié, par suite d'usure de la planche,

croyons-nous, car la feuille entière que nous avons annonce que l'impression a été faite, comme antérieurement, par la *British American Bank note Company* de Montréal et Ottawa, qui ne s'occupe pas d'impression lithographique que nous sachions.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous avons signalé, le mois passé, deux timbres : *Military telegraphs* : nous en donnons ici le dessin :

6 pence, violet et noir.
1 shilling, vert



Le *Philatelic Record* nous dit que ces timbres furent employés dans l'une des expéditions militaires sud-africaines sous les ordres du colonel Methuen.

COCHINCHINE.

Nous avons, à plusieurs reprises mentionné les timbres-taxe porteurs de surcharges modifiant leur



valeur primitive. Les 20, 30, 40, 60 centimes seraient devenus, 1 franc par un barbouillage officiel ; aujourd'hui, voilà le 10 centimes qui devient 20 centimes, et à ce propos on nous dit que l'emploi de ces timbres sert à l'expédition des pièces judiciaires de la Colonie et qu'ils ne sortent pas des différents bureaux du greffe de tribunal, d'où on conclut que leur usage est fiscal, ce qui ne nous est nullement démontré.

DANEMARK.

Aalborg. Nous avons reçu des cartes 3 et 5 øre, qui ont été émises le 11 juillet dernier. Elles ont un cadre grec et pour légende : *Brevkort* en lettres ornées traversées d'une banderole sur laquelle : *Aalborg Bypost* ; en dessous : *Paa denne Sede skrives kun Adressen*, puis *Til* et deux lignes d'adresse ; à droite, le timbre aux armoiries du 7 septembre 1887 ou octobre 1887, ce dernier avec le mot : *Expres* sur le cartouche inférieur.

L'impression est en couleur sur carton blanc :

3 øre, vert.
5 — bleu.

Copenhague. Depuis le commencement de juin nous avons une enveloppe nouvelle, valeur 3 øre, au fac-simile ci-contre imprimé à droite ; à la partie supérieure une banderole ayant : *Kjopenhavns bypost* ; à droite, à gauche et en bas une inscription.

Impression noire sur papier blanc vergé. Format moyen : 150 × 82 mm.

3 øre, noir.

Randers. Le 10 øre a été converti, le 3 mai dernier, en 2 øre, au moyen de l'invention diabolique de la surcharge, comme suit :

2 sur 10 øre, violet, surch. noire, non piqué.	
2 — 10 — — — — —	11 1/2.
2 — 10 — — — — — rouge, —	
2 — 10 — — — — —	11 1/2.

Surcharge renversée.

2 sur 10 øre, violet, surch. noire, non piqué.
2 — 10 — — — — — rouge, —



Le 1^{er} juin vient le type nouveau ci-contre ayant le chevalier dans un ovale contenant les mêmes inscriptions qu'autrefois, mais sur fond de couleur.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 11 1/2 :

2 øre, vert.
2 — — non dentelé

La même poste a donné le jour à des enveloppes au type chevalier dans un cadre cintré, ayant le timbre à droite :

Format ordinaire.

2 øre, vert.	sur blanc vergé
3 — outremere, — — —	
5 — rouge, — — —	

Il y a aussi des cartes au même type de timbre, cadre formé de deux filets, dont l'un orné ; à gauche s. c. dans un rectangle de fantaisie ; à la partie supérieure, l'inscription : *Randers Bypost*, cintré, puis : *Brevkort* ou *Expres Brevkort* :

3 øre, vert sur jaune.
5 — rouge — —

Viborg. Le 12 juin a été livré à la circulation le 10 øre, qui ne diffère du type reproduit, n° 303, que par l'inscription inférieure qui est ici : *Pakke marke* au lieu de : *Express Brev marke* :

10 øre, vert, armes rouges, piqué 11 1/2.

En juillet passé il a été émis une carte avec bordure grecque ayant les inscriptions des cartes *Aalborg* décrites plus haut ; à droite, le timbre aux armoiries d'octobre 1887, sauf que la banderole inférieure est sans inscription aucune.

Imprimé en couleur sur carton blanc :

3 øre, vert.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE.

Le *American Philatelist* annonce une découverte de deux timbres de la poste *Raleigh N. C* ayant le mot *paid* dans un cercle, et pour inscription : *Raleigh N. C* 5.

5 cents, noir sur blanc.
5 — — — — — jaune.

Sont-ce bien des timbres ou des cachets comme la poste en employait à cette époque ? En ce temps de carotte, il est bon d'avoir une confiance limitée dans ces découvertes, qui ne sont le plus souvent que des marques administratives lorsqu'elles ne sont pas des dupes.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Notre correspondance nous fournit un affranchissement singulièrement effectué. Au lieu de 5 cents, port de la lettre, il n'y a qu'un timbre 2 cents devant lequel se trouvent six lignes noires, au

milieu desquelles un chiffre 3, lignes se prolongeant sur le timbre qui se trouve par ce fait oblitéré :

3

Le chiffre 3 constate-t-il que l'affranchissement a été complètement payé et qu'il manquait des timbres à 3 et 5 cents : c'est ce qu'il nous serait impossible de dire. Toujours est-il que ce chiffre a une signification, la lettre n'ayant pas été taxée.

Les cartes-lettres actuelles ont à l'angle gauche supérieur : *Series 2*, au lieu de *series 1*, que portaient les cartes-lettres avec filagramme :

2 cents, vert.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Antioquia. Il nous arrive une nouvelle qui va désoler bien des amateurs. Le 5 centavos, rouge sur vert, en usage depuis quelques mois, n'est plus de ce monde. Il a fait place, le 1^{er} mai dernier, à un autre timbre semblable, mais imprimé dans une autre couleur, lequel a fait son apparition avec d'autres valeurs, comme suit :

- 1 centavo, rouge sur violet.
- 2 1/2 — violet — mauve.
- 5 — rouge — chamois.
- 10 — bistre — vert.



Panama. Ci-haut le dessin des deux timbres que nous mentionnions le mois passé :

- 2 centavos, noir sur rose.
- 20 — — lilas.

FINLANDE.

De l'émission 1860, M. Lindberg nous a adressé le 10 kop., non dentelé, adhérent encore à un fragment de lettre et oblitéré : *Botgu?* 28 apr. 1861. La marge du timbre ne laisse aucun doute sur son authenticité :

10 kop., rose, non dentelé.

FORMOSE (ILE).



Nous donnons le fac-simile des timbres dont nous avons parlé. Toujours le même mystère sur l'émission d'une valeur en deux couleurs différentes :

20 (cash), rose.
20 — vert.

GRANDE-BRETAGNE.

Signalé par le *Philatelic Record* le timbre actuel 1/2 penny, porteur de la surcharge : *I. R. Official* :

1/2 penny, vermillon, *I R official*.

GUATÉMALA.



Un confrère allemand a reçu deux timbres provisoires qui n'auraient vécu que huit jours. Ils appartiennent au type chemin de fer, 1 peso, dont il y a déjà pas mal de provisoires. Notre confrère en garantit l'authenticité. Tant mieux, car ils n'ont pas l'heur de nous plaire :

2 cent sur 1 peso, rouge, surch. noire.
5 — 1 — —

JAPON.



Le 25 sen, dont nous parlions dans notre dernier numéro, est reproduit ici, en même temps que le 1 yen, qui montre les armoiries au centre d'un cercle entouré d'inscriptions en caractères japonais :

25 sen, vert.
1 yen, carmin.

MONTSERRAT.

Le *American Philatelist* rapporte qu'il a vu le 1 d. coupé en deux, porteur de la surcharge noire : 1 d. Couper un timbre en deux et lui donner la valeur qu'il avait, c'est là une singulière idée, qui doit avoir germé dans le cerveau d'un carottier. Il serait bon d'attendre la confirmation de cette nouvelle.

NORVÈGE.

Un timbre provisoire vient d'être émis. C'est le 12 òre qui a été le souffre-douleur pour recevoir la surcharge : 2 òre, qui en fait un timbre de cette valeur :



2 òre sur 12 òre, bistre et noir.

Même opération pour obtenir une carte provisoire de 3 òre, en surchargeant le 6 òre brun et les cartes avec réponse, même valeur :

3 sur 6 òre, bistre et noir sur blanc.

3 + 3 sur 6 + 6 — — —

Holmestrand. Petite ville de 2200 habitants, possède des bains de mer au pied de rochers de porphyre. Cela ne lui suffit plus, il lui faut une poste locale : c'est chose faite.

Voici, ci-contre, le type qui n'est pas beau, mais il est à présumer qu'il est provisoire. La valeur est au centre d'un ovale; cadre oblong contenant à droite et à gauche : *Bypost*; en haut : *Holmestrand*; en bas : òre.



L'impression est en couleur sur papiers variés, non dentelés :

3 òre, noir sur vert vergé.

5 — or — jaunâtre vergé bâtonné.

10 — carmin sur azur uni.

Ce dernier existe avec le chiffre 1 renversé.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Nous avons la bonne fortune de faire connaître le nouveau type de timbre 1 penny, qui a dû prendre cours, selon toute prévision, en juillet passé. d'après ce que nous écrit M. Westoby, de qui nous tenons notre communication.



Nous revoici donc aux vues de Sydney. La légende *sic fortis etruria crevit* est aujourd'hui *one hundred years* pour rappeler l'âge de la colonie; au-dessus du cercle : *New South Wales Postage*; de chaque côté,

des palmiers, et en bas : *one penny*, sur un cartouche horizontal. Ce timbre est réellement charmant.

L'épreuve que nous avons est imprimée en noir, mais le violet est la couleur adoptée :

1 penny, violet.

Nous trouvons dans le *Philatelic Record* l'annonce du 1 shilling actuel qui aurait été imprimé en vert, avant de l'être en noir.

Ce timbre, gravé par MM. De la Rue et C^{ie} de Londres aurait été expédié par cette maison avec quelques feuilles imprimées en vert pâle sur papier N S W et la *Gazette* du 28 février 1876 aurait annoncé, parlant de ce timbre vert que, « jusqu'à ce que la fourriture du one shilling actuel soit épuisée, ce timbre peut être employé en paiement du port. »

Le 19 mai, la *Gazette* annonçait le changement de couleur en noir.

Il nous souvient que, lorsque la même maison envoya la planche du 12 penny à l'administration des postes de l'Australie du Sud, elle joignit aussi quelques feuilles imprimées en vert, lesquelles n'étaient là que pour juger du travail. Nous avons l'intime conviction que le 1 shilling, vert, est dans le même cas et qu'il ne faut attacher aucune importance à cette découverte.

QUEENSLAND.

On nous a présenté du type actuel le 1 shilling bleu outremer, nuance du 2 pence, et le 1 penny, orange, qui pourrait passer pour une variété de timbre du 4 pence.

Ces timbres ont certainement été mis dans un acide, le papier étant devenu « buvard », ce qu'il est facile à constater en mouillant le timbre.

Donc, attention aux carottes !

RUSSIE.

Ktirloff (Novgorod). Annoncé par *Der Philatelist* au type en cours, les suivants, piqués 13 1/2 :

2 kopecks, rose
2 — bleu

Novgorod (Novgorod). Le même, signale un nouveau type sans le décrire. Impression de couleur sur couleur, non dentelé :

5 kopecks, bleu sur violet.

La feuille contiendrait 600 timbres !

Oustysolsk (Wologda). Le timbre a vu sa couleur changée : Elle est aujourd'hui d'un rouge vif :

2 kopecks, rouge vif, piqué 15.

Wolsk (Saratoff). Nous tenons de M. Vonder Beeck, la communication suivante.



Après s'être décidé à confectonner un timbre-poste, l'administration de *Wolsk* a du se résigner à ne pas en émettre, l'assemblée générale rurale ayant arrêté qu'il n'y avait pas lieu d'introduire cet usage.

Les timbres qui étaient préparés, furent impitoyablement brûlés. Comme toujours en pareille circonstance il en est qui ont pu échapper à l'auto da fé. C'est ce qui nous permet de reproduire le type.

Au centre, les armoiries (noir sur bleu) dans un écu surmonté d'une couronne et renfermé dans un rectangle à fond ligné portant à gauche : *Wolskabo Ziemstwa* (de l'administration de *Wolsk*); en haut : *Pocht (owaya) Marka* (timbre-poste); à droite : *Saratofskoy Gubernii* (gouvernement de *Saratoff*); en bas : *Txiéna Trii k.* (Prix trois kopecks); les angles portent un chiffre noir sur fond bleu.

Imprimé en couleur sur papier blanc épais; percé en lignes :

3 kopecks, noir et bleu

SALVADOR.

M. Herrmann signale les enveloppes suivantes :

Format 143 × 110 m/m.

10 centavos, rouge sur blanc vergé jaunâtre.

Format 143 × 82 m/m.

11 centavos, lilas sur blanc vergé mince.

Et nous recevons au même format :

11 centavos, outremer sur blanc vergé, intérieur violet.

SERBIE.

La carte avec grande inscription, décrite le mois passé, nous est parvenue avec le cadre bistre, mais les armoiries, les inscriptions et le timbre en noir :

5 bani, bistre et noir sur rose viv.

Parmi ces cartes, nous en avons trouvé un exemplaire n'ayant que le cadre !

Enfin, nous recevons cette même carte avec une grecque allongée, rappelant celle des cartes des Pays-Bas :

5 bani, bistre sur rose viv.

SHANGHAÏ.

Le 100 cash a été outragé de la même façon que

les 40 et 60 cash, par l'application d'une surcharge, mais en oblique comme autrefois :

40 cash, sur 100 cash., jaune et bleu.

SUÈDE.

Signalé par M. Goutier les timbres de chemins de fer ci-après :

Emission de Décembre 1831. Monogramme G. H. J. (Gards Harads Jernväg), sur fond burelé lilas, impression de couleur sur papier blanc et piqués :

5 öre, jaune.	1 krone, bistre.
10 — bleu.	5 — vert.
25 — carmin.	10 — vermillon.
50 — violet.	

En emploi pour les stations de Cimbrishamn, et Tomelilla.

Le 12 décembre 1832. Nouvelle série pour les stations de Cimbrishamn, Jerrestad, Tomarp, Gärsnäs, Smedstorp, Lunnarp et Tomelilla.

Monogramme C. T. J. (Cimbrishamn, Tomelilla, Jernväg) sur fond burelé lilas et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués :

5 öre bleu.	1 krone, vermillon.
10 — vert.	5 — violet.
25 — jaune.	10 — carmin.
50 — bistre.	

Ils ont été retirés de la circulation le 1^{er} janvier 1833.

TASMANIE.



Le timbre 4 pence avec étoile en filagramme de l'émission de 1835 est dans la collection de M. de Ferrari non pas en bleu, mais en vert foncé, couleur du 2 pence. Nous le considérons comme bon, rien n'indiquant une altération de couleur :

4 pence, vert foncé.

TUNIS (RÉGENCE DE).

Tous les timbres signalés le mois dernier nous sont parvenus piqués 13 1/2. Il est probable que les non dentelés ne sont que des tirages d'essais ou de complaisance.

WURTEMBERG.

Le *Postwertzeichen* rapporte qu'il a vu une enveloppe 3 kreuzer, inscriptions obliques vertes, armées à la patte de fermeture ayant un second timbre 10 pfennig comme cela s'est fait en 1875; notre con-

frère s'étonne et avec raison de cette découverte, le dessin de la patte datant de juin 1874 et les inscriptions vertes de 1864/1865.

Comme il n'est pas possible qu'on puisse rencontrer ces particularités sur une même enveloppe, nous pensons qu'il doit y avoir spéculation ou fantaisie de la part d'un gros bonnet qui, ayant rencontré une enveloppe sans dessin à la patte parmi les déchets d'imprimerie, se sera payé cette satisfaction d'y faire ajouter le timbre actuel et des armes à la patte : il a ainsi ce que personne ne possède.

Le même, signale une modification apportée à la coupe des enveloppes. La patte de fermeture est moins échancrée et celles de côté ne sont plus arrondies mais présentent l'extrémité aiguë.

3 kreuzer, rose s/azur, dessin à la patte.
3 — — — sans — — —

Les timbres surchargés de la Nouvelle Calédonie.

(Suite et fin, voir le n° précédent).

Emission du 1^{er} juin 1881.



La surcharge consiste dans le chiffre de la valeur nouvelle, les lettres *NCE* et un gros trait en haut et en bas du timbre. Elle a été appliquée comme l'atteste la pièce plus haut sur les timbres de 35 centimes, type des colonies françaises de 1877.

Les trois lettres *NCE* ont une étendue de 14 1/2 mm et 4 de haut :

25 sur 35 c., jaune et noir, surch. noire

VARIÉTÉ

Ayant la surcharge renversée.

25 sur 35 c., jaune et noir, surch. noire.

Inutile, pensons-nous, de dire que les 10, 30 et 40 c., surchargés 25 c., n'ont jamais existé.

Jusqu'en octobre 1882 la colonie reste tranquille : le besoin de fournir les amateurs ne se fait pas encore sentir ; mais à cette date paraît la décision suivante :

N° 760. — Décision relative à la transformation des timbres-poste. (Du 21 octobre 1882.)

« Nous, Gouverneur de la Nouvelle Calédonie et dépendances, Commandant de la Division navale,

« Attendu que, par suite des modifications successivement apportées aux tarifs de l'Union postale universelle, l'approvisionnement des timbres-poste en coupures de fr. 0,25 et de fr. 0,05 ne permet pas de faire face aux besoins du public et que les

figurines d'une valeur inférieure ne peuvent constimer les taxes réglementaires qu'avec l'emploi d'un trop grand nombre de timbres ;

« Vu l'approvisionnement relativement considérable des timbres-poste de diverses coupures, dont l'emploi est peu usuel aujourd'hui, par suite de la fixation d'une taxe unique pour tous les pays compris dans la convention de l'Union universelle ;

« Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances ;

« Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

A avons décidé et décidons :

ARTICLE 1^{er}. Jusqu'à la réception des timbres-poste à fr. 0,25 et fr. 0,05 il sera délivré au public, au prix de fr. 0,25 des timbres-postes de fr. 0,75 ; et au prix de fr. 0,05 des timbres-poste de fr. 0,40 ; ces timbres-poste porteront, frappés par l'Imprimerie du Gouvernement, à l'encre noire, les vignettes ci-dessous :

NCE	NCE
25	5

ART. 2. Une commission composée du Trésorier-Payeur, des Commissaires des Fonds et du Chef du 3^e bureau de la Direction de l'Intérieur ou de leurs délégués, sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

« Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la régularisation dans les écritures du Trésorier-Payeur de la transformation ci-dessus prescrite.

« ART. 3. La transformation des timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

« ART. 4. L'Ordonnateur et le Directeur de l'Intérieur sont chargés en ce qui le concerne, de l'exécution de la présente décision, qui sera insérée au *Bulletin* et au *Moniteur* officiels de la colonie.

Nouméa, le 21 octobre 1882.

PAILL.

Par le Gouvernement :

L'Ordonnateur, p. i.,
ROYER.

Le Directeur de l'Intérieur,
DUPRÉNIL.

Emission du 21 octobre 1882.

La surcharge est la même que celle de 1881 ; les lettres ont la même distance, c'est-à-dire 14 1/2 sur 4 mm.

5 sur 40 c., vermillon s/jaunâtre, surch. noire,
25 — 75 c., carmin — rosâtre, — —

VARIÉTÉS

Surcharge renversée.

5 sur 40 c., vermillon s/jaune, surch. noire.
25 — 75 c., carmin — rosâtre, — —

Conformément à la décision prise le 21 octobre 1882, on procède à un nouveau tirage le 15 mars 1883, sans autre formalité.

Emission du 15 mars 1883.

Il n'y a, ici, que les 40 centimes qui reçoivent la surcharge. Ils deviennent, par ce fait, des 5 centimes comme antérieurement, mais le chiffre est précédé d'un 0, ce qui forme la seule différence entre les émissions de 1882 et 1883 :

05 sur 40 c., vermillon s/jaune, surch. noire.

Le 28 décembre 1883, paraît une nouvelle décision qui modifie la valeur des 75 centimes pour en faire des 5 centimes. Voici cette décision :

N° 350. — *Décision relative à la transformation de timbres-poste.* (Du 28 décembre 1883.)

« Le Capitaine de vaisseau, Gouverneur de la Nouvelle Calédonie et dépendances, Commandant la Division navale.

« Vu l'approvisionnement relativement considérable des timbres-poste de diverses coupures, dont l'emploi, peu usuel aujourd'hui, par suite de la fixation d'une taxe unique pour tous les pays compris dans la convention de l'Union postale universelle ;

« Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres de 0 fr. 05 cent. ;

« Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances ;

« Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur p. i.,

Décide :

« ART. 1^{er}. Jusqu'à la réception des timbres-poste de 0 fr. 05 cent., il sera délivré au public, au prix de 0 fr. 05 cent., des timbres-poste de 0 fr. 75 cent. ; ces timbres porteront, frappés par l'imprimerie du Gouvernement, à l'encre noire, la vignette ci-dessous :

N C E

5

« ART. 2. Une commission composée du Trésorier-Payeur et du Chef du 3^e bureau de la Direction de l'Intérieur ou de leurs délégués, sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

« Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la régularisation, dans les écritures du Trésorier-Payeur, de la transformation ci-dessus prescrite.

« ART. 3. La transformation des timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

« ART. 4. Le Directeur de l'Intérieur p. i. est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera insérée au *Moniteur* et au *Bulletin* officiels de la colonie.

Nouméa, le 28 décembre 1883.

PALLU.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur p. i.,

L. GAUJAROU.

Emission du 28 décembre 1883.

Si la surcharge est toujours la même, les lettres N C E plus distancées occupent aujourd'hui une étendue de 17 ^mm ; le chiffre 5 n'est pas précédé d'un o comme les derniers timbres de Mars 1883 :

5 sur 75 c., carmin s/roseâtre, surch. noire.

5 — 75 — grosseille — — —

VARIÉTÉS.

Ayant la surcharge renversée.

5 sur 75 c., carmin s/roseâtre, surch. noire.

5 — 75 — grosseille — — —

La colonie réclame à de nouvelles surcharges son abandon par la métropole qui n'envoie pas en temps voulu, toujours les timbres à 5 centimes.

Voici la nouvelle décision du 29 janvier 1884.

Le Capitaine de vaisseau Gouverneur de la Nouvelle Calédonie et dépendances, Commandant la division Navale :

Vu l'approvisionnement relativement considérable des timbres poste de diverses coupures, dont l'emploi est peu usuel aujourd'hui par suite de la fixation d'une taxe unique pour tous les pays compris dans la convention de l'union postale universelle.

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres poste de 0 fr. 05 ;

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances.

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur. P. I.

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}. Jusqu'à la réception des timbres-poste de 0 fr. 05, il sera délivré au public et au prix de 0 fr. 05, des timbres-poste de 0 fr. 40. Ces timbres porteront, frappée par l'imprimerie du Gouvernement la vignette ci-dessous.

N C E

5

ART. 2. Une commission composée du Trésorier-Payeur et du chef du 3^e bureau de la Direction de l'Intérieur, ou de leurs délégués, sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

Cette commission dressera procès-verbal de ces opérations, pour la régularisation dans les écritures du Trésorier-Payeur de la transformation ci-dessus prescrite.

ART. 3. La transformation des timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

ART. 4. Le Directeur de l'Intérieur P. I. est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera insérée au *Moniteur* et au *Bulletin* officiels de la Colonie.

Nouméa, le 29 janvier 1884.

PALLU.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur p. i.,

L. GAUJAROU.

Emission du 29 janvier 1884.

La surcharge est celle des timbres décembre 1883 ; avec lettres distancées sur une espace de 17 ^mm et chiffre 5 non précédé d'un o.

5 sur 40 c., vermillon s/jaune, surch. noire.

VARIÉTÉS.

a. *Surcharge renversée.*

5 sur 40 c., vermillon s/jaune, surch. noire.

b. *La surcharge est double et imprimée entre deux moitiés de timbres.*

5 + 5 sur 40 c., vermillon s/jaune, surch. noire

En 1886, nouvelle disette de timbres à 5 centimes. constatée par la pièce ci-après :

N° 655. — DÉCISION relative à la transformation des timbres-poste.

(Du 29 juin 1886).

LE GOUVERNEUR DE LA NOUVELLE CALÉDONIE ET DÉPENDANCES,
CHEVALIER DE LA LÉGIION-D'HONNEUR.

Vu l'approvisionnement considérable des timbres-poste de diverses coupures dont l'emploi est usuel aujourd'hui, par suite d'une taxe unique pour tous les pays compris dans la convention de l'Union postale universelle ;

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres de 0,05 cent.

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur.

DÉCIDE :

ART. 1^{er}. Jusqu'à la réception des timbres-poste de 0,05 c., il sera délivré au public, au prix de 0,05 c., des timbres de 1 fr. Ces timbres porteront, frappée à l'encre noire, la vignette ci-dessous :

N. C. E.

5

ART. 2. Une Commission composée du Trésorier-Payeur et du Chef du 3^e bureau de la Direction de l'Intérieur ou de leurs délégués, sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

Cette Commission dressera procès-verbal de ses opérations, pour la régularisation dans les écritures du Trésorier-Payeur, de la transformation ci-dessous prescrite.

ART. 3. La transformation des timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

ART. 4. Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera insérée au *Journal* et au *Bulletin* officiels de la colonie.

Nouméa, le 29 juin 1886.

NOUVEAU.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur p. i.,

L. GAUHAROU.

Emission du 29 juin 1886.



La surcharge change cette fois : cela devenait aussi fastidieux que les décisions qu'on en a pu lire et qui sont toujours les mêmes. Les lettres N C E ponctuées, sont ornées à traits doubles, le chiffre 5 est suivi de C, enfin il y a suppression des traits supérieur et inférieur. L'application de la surcharge a lieu cette fois sur les timbres de 1884 :

5 c., sur 1 fr., vert sur vert, surch. noire.

VARIÉTÉS.

a. Surcharge renversée.

5 c., sur 1 fr., vert sur vert, surch. noire.

b. Double surcharge (l'une sur l'autre.)

5 c., sur 1 fr. vert sur vert, surch. noire.

c. Double surcharge (l'une au dessus de l'autre.)

5 c., sur 1 fr., vert sur vert, surch. noire.

d. Double surcharge, la seconde oblique.

5 c., sur 1 fr., vert sur vert, surch. noire.

Emission d'août 1886.



5 c., sur 1 fr., vert sur vert, surch. noire.

VARIÉTÉ.

a. Surcharge renversée.

5 c., sur 1 fr., vert sur vert, surch. noire.

b. Double surcharge, la seconde renversée.

5 c., sur 1 fr., vert sur vert, surch. noire.

Tels sont les timbres avec surcharges parus jusqu'ici. Il a été annoncé un 25 c sur 35 c jaune et noir, et un 25 c sur 75 c carmin et noir avec lettres N C E et chiffres plus étroits, dûment oblitérés. Nous croyons que ce sont là des surcharges de fantaisie, celle de 1881 étant restée plus tard la même pour les émissions de 1882 et mars 1883, comme celle de décembre 1883 est restée la même pour l'émission de 1884 : nous ne voyons donc pas comment ces surcharges auraient pu servir en 1881, abandonnées ensuite, puis reprises en 1882, puis de nouveau abandonnées.

VIENT DE PARAÎTRE

3^e SUPPLÉMENT (1883-1888).

DU

CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE

enveloppes, bandes, cartes,
télégraphes, offices particuliers, mandats, timbres de
chemins de fer, fiscaux, essais, etc.

par J.-B. MOENS

Prix de la souscription, 6 francs (franco).

La deuxième livraison, composée de 48 pages,
a été expédiée à tous nos souscripteurs.

Bruxelles — Imp. Alexis MOENS, r. aux Laines, 48.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42, (Avenue Lonise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ANNAM ET TONKIN.

Nous avons une lettre officielle qui nous dit que le 5 c. sur 2 c. n'a jamais existé. Le décret du reste n'a pas prévu ce timbre. Qu'est-ce alors ?

Un banquier (?) de Paris, devenu marchand de timbres-poste « par plaisir » a obtenu là-bas des surcharges variées : il est donc probable que ce 5 c. appartient à la série des carottes obtenues par ce rapace banquier.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le 7 août passé, a été mis en usage une carte-lettre avec réponse 3 centavos, semblable à la carte-lettre 1 1/2 centavo. Le type a la même effigie, mais non le même cadre. Nous le reproduirons le mois prochain :

3 + 3 centavos, vert sur blanc :

Bavière.

Les cartes postales ont subi un nouveau change-

ment depuis le commencement d'août. Les armoiries de gauche, dans un écu au lieu d'un ovale, ont vu leur dimension réduite. Le carton a pour filigranne des ondulations horizontales ou verticales distancées :

3 pfenning, vert, ond. horizontales.
5 — violet, — —
3 + 3 — vert, — verticales.
5 + 5 — violet, — —

BECHUANALAND BRITANNIQUE.



Il faut croire qu'on a à ménager la susceptibilité africaine, car les timbres viennent de recevoir, là-bas, la surcharge *Protectorate*, en noir. On avait

oublié que ce n'était pas une annexion : il est vrai qu'il y a si peu de différence. On nous dit qu'il existe ainsi :

1^{er} type. — Voir ci-contre :

1/2 penny, vermillon, surch. noire.

2^e type. — Voir ci-contre :

1 penny, lilas, surch. noire. et 1 d.

2 — — — — — 2 d.

3 — — — — — 3 d.

4 — — — — — 4 d.

6 — — — — — 6 d.

3^e type. — Disposition du 2^e type, plus allongé.

1 shilling, vert, surch. noire.

2 — — — — — —

2 — 6 p. — — —

5 — — — — — —

10 — — — — — —

Il est à supposer que toutes les autres valeurs, bandes, cartes, enveloppes, etc., auront subi le même sort.

BELGIQUE.

Les timbres-poste de 1 et 10 centimes qui ont été délivrés, par le dépôt du timbre, pendant les mois d'avril, de mai, de juin derniers sont enduits de dextrine. Or, cette substance n'est pas suffisamment adhésive et a un mauvais goût.

Pour donner satisfaction aux réclamations qui se sont produites, l'Administration vient de renoncer à l'employer et a décidé de remplacer les feuilles de timbres-poste gommées à la dextrine qui se trouveraient encore dans les approvisionnements des bureaux.

CANADA.



Ci-contre le fac-simile du timbre de franchise dont nous avons parlé tout récemment et dont fait usage la Compagnie télégraphique canadienne.

Sans valeur, noir sur blanc.

Le *Halifax Philatelist* annonce que les 1 c. brun-rouge et 3 c. rouge de 1867 ont existé avec papier à filigranne. Mais lequel? c'est ce que notre confrère ne dit pas. Il est probable qu'il a vu une marque de fabrique qu'il a prise pour un filigranne.

Le même, reproduit la nouvelle carte officielle des douanes, dont on fait usage pour annoncer aux destinataires l'entrée de colis à leur adresse dans la douane.

L'impression est noire sur carton chamois.

Customs Postage Package Office

188

There has arrived at this office by mail from the United States, addressed to you as over, the following dutiable package, which will be delivered or forwarded to you on the receipt of the duty payable and the return of this card.

N° OF MANIFEST	N° OF PACKAGE	DESCRIPTION	DUTY PAYABLE
			£ cts

E. 14. Collector.

CEYLAN.

Quelques timbres télégraphe signalés par l'*Ami* :
Timbre de 1 rupee, 2^e type, ayant *sixty cents* en petits caractères en haut et en bas; au centre, *60 cents* en caractères allongés.

Timbre de 2 rupees 50 cents, avec *60 cents* en caractères allongés en haut et en bas; *sixty cents* en petits caractères sur l'effigie.

Timbre de 5 rupees, avec *eighty cents* en haut et en bas; *80 cents* en lettres capitales au centre.

Timbre de 10 rupees, ayant *eighty cents* en haut et en bas; *80 cents* en capitales sur deux lignes au centre.

Timbre de 25 rupees, ayant *eighty cents* en haut et en bas; *80 cents* au centre, en caractères allongés :

60 cents sur 1 rup.,	brigue et noir.
60 — — 2 — 50 c.,	gris —
80 — — 5 —	orange —
80 — — 10 —	violet —
80 — — 25 —	carmin —

CHAMBA.

Signalé par *Der Philatelist*, les timbres ci-après :
Timbres des Indes anglaises surchargés : *Chamba* — *State*, en bas, sur deux lignes en noir :

3 annas, orange et noir.
8 — violet —
1 rupee, gris —

puis, en plus, avec *Service*, en haut :

8 annas, violet et noir.

Enfin, les enveloppes et cartes arrivent avec les armoiries (soleil) imprimées en noir au lieu de vert, au type ci-contre, montrant, au lieu de rayons irréguliers, des rayons égaux formant cercle.



Enveloppes : 1/2 anna, vert, surch. et armes noires.

— 1 — brun, — — —

Cartes : 1/4 anna, brun-rouge, surch. et armes noires.

CUBA.

Nous apprenons, par l'I. B. J., que les cartes 2 et 4 c. de peso n'ont plus le fond orné, mais le carton chamois uni :

2 c. de peso, vert.

4 — — carmin foncé.

DANEMARK.

Kolding. Le timbre de 3 öre est remplacé, depuis juillet dernier, par le type ci-contre, dont les armoiries sont renfermées dans un double ovale.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

3 öre, rose.



DANUBIENNE (COMPAGNIE).

Il nous arrive une série de timbres pour paquets



de 1888, tous au même type et la valeur en francs et centimes ! à côté du mot turc, *Kalabalük* (paquet); les lettres D. D. S. G. signifient : *Donau Dampf Schiff Gesellschaft*.

L'emploi a lieu de Vidue à Ostrov, pour l'affranchissement des paquets par bateaux de la Compagnie.

Impression de couleur sur papier blanc :

50 centimes, brique.

1 franc, bleu.

2 — bistre.

3 — violet.

5 — vert.

8 — brun.

10 — bleu et bistre.

15 — rouge et violet.

20 — jaune et vert.

EQUATEUR.

L'Ami des Timbres annonce que le 4 reales, vermillon, de 1865, a été remis en usage, comme timbre-télégraphe et le type refait.

Notre confrère se trompe. Ce timbre est une contrefaçon qui nous a été offerte de Quito par milliers d'exemplaires.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Canca. Le *Philatelic Record* rapporte ce qui suit :

« Nous avons reçu le timbre le plus drôle que nous ayons jamais vu. consistant plutôt en les initiales S. P. dans un monogramme. Il est accompagné d'une masse d'extraits, de rapports du gouvernement provincial tendant à prouver qu'en 1879, une première émission fut faite, portant comme dessin les armes de la province. Qu'une seconde émission de deux cent cinquante fut faite ensuite avec les mêmes initiales S. P. en monogramme renfermées dans des lignes de couleur, et une troisième de cinq cents a été faite depuis, du même dessin, mais sur les lignes de couleur, la feuille étant réglée horizontalement au crayon pour montrer où le monogramme doit être frappé. Il est dit que la feuille de timbres consiste en cent huit timbres, toute l'émission serait donc de quatre feuilles et un morceau. Aucune valeur n'est attachée à ces timbres, mais quelques-uns de la seconde émission ont 5 dans les angles. Il est dit que les initiales-timbres, mais nous devons avouer que la foi nous manque absolument.

« Notre correspondant dit qu'il a des exemplaires de la première et de la deuxième émission, attachés aux enveloppes originales. »

Nous ne savons si notre confrère a confiance dans ces initiales-timbres, mais nous devons avouer que la foi nous manque absolument.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Reçu l'enveloppe 4 cents, actuelle, imprimée en rose pâle sur papier paille au format officiel :

4 cents, rose pâle.

FINLANDE

Depuis le 1^{er} juillet, la carte 10 penni est changée. A droite, le timbre connu ; à gauche, un écu aux armoiries, surmonté d'une couronne ; entre l'écu et le timbre, l'inscription :

Union postale universelle.

Carte postale.

Finlande.

Postkort.

Finland

Postikortti.

Suomi

ОТКРЫТ ОЕЩЕНСЬМО.

ОННАЯИЯ

puis quatre lignes de points pour l'adresse sur blanc jaunâtre, timbre en couleur :

10 penni, rose-carmin.

FORMOSE.

On nous communique quelques passages extraits

d'une lettre officielle adressée de Fornose en date du 14 mai 1888 à Pékin :

« Pour information j'inclus une copie du nouveau règlement présent adopté par le Gouvernement de Fornose. Sous ce règlement, l'ancien mode officiel d'expédition des lettres est devenu un service postal régulier pour le public. En voici les principaux articles :

- » 1^o La poste est portée par des courriers pédestres ;
- » 2^o Les routes postales sont divisées en étapes comprenant une journée de voyage, soit en longueur 70 à 100 li ;
- » 3^o Les lettres et les paquets sont transportés à raison de 20 cash par tael et par étape, avec droit supplémentaire pour la remise aux endroits qui ne sont pas sur la route commune ;
- » 4^o Les timbres-poste sont de deux espèces : les officiels et les ordinaires. Les premiers sont fournis sans frais aux bureaux publics pour être employés aux envois de pièces officielles, et les derniers sont vendus au public.

» Pour ce qui est des timbres, le système est embarrassant et est sujet aux critiques, la vente n'étant pas faite à discrétion au public. Ainsi quelqu'un ayant à envoyer une lettre de Mobei à Teckham, par exemple, se rend au bureau du district de Mobei où il paie anticipativement 60 cash pour les 3 étapes. La poste lui donne un reçu de sa lettre et colle elle-même les timbres. La lettre est alors envoyée à Tapei et de là à Tiongleck et Tekeham, recevant à chaque étape un timbre supplémentaire probablement comme preuve de la responsabilité du bureau qui colle le timbre. »

GAMBIE.

Le 4 pence a actuellement pour filigramme les lettres C A et couronne :

4 pence, brun foncé.

GRANDE-BRETAGNE.

Extrait du *Philatelic Record* :

« MM. De La Rue & Co nous favorisent d'un 3^e type des armes royales sur les cartes à 1/2 penny simples et doubles. Le 2^e type était une amélioration du premier, mais le nouveau type n'est pas une amélioration du deuxième ; il est plus court d'un millimètre que le deuxième. »

GUYANE FRANÇAISE.

La pièce suivante qui nous vient de M. Le Roy d'Etiolles n'a pas encore été publiée. Elle a trait à une émission de 1887 :

Cayenne, le 21 décembre 1887.

Le Gouverneur p. i. de la Guyane française,

Vu l'insuffisance de l'approvisionnement des timbres-poste coloniaux de 5 centimes existant à la poste aux lettres de Cayenne ;

Considérant qu'il est urgent d'assurer le service des correspondances à destination des pays compris dans l'Union postale universelle du 1^{er} juin 1878, lesquelles doivent obligatoirement être affranchies en timbres-poste ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur p. i.,

Décide :

Article 1^{er}. Jusqu'à la réception des timbres-poste coloniaux demandés pour les besoins de la poste aux lettres pendant l'année 1888, il sera délivré au public des timbres de 30 centimes transformés en timbres de 5 centimes.

Ces timbres seront frappés à l'encre noire, par les soins de l'imprimerie du Gouvernement, de la marque ci-après :

Décembre 1887
Guyane française
o f. 05 c.

Une Commission composée de :

- MM. le Chef de bureau des Finances ;
- le Receveur comptable des postes ;
- le Chef de l'imprimerie du Gouvernement ;

assistera à cette transformation qui sera faite de 6,000 timbres de 30 centimes en timbres de 5 centimes pris sur l'approvisionnement existant actuellement à la poste.

Le Receveur comptable de la poste aux lettres portera en dépenses dans ses écritures la moins-value de 15,000 francs résultant de cette opération de transformation.

Art. 2. Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision.

Cayenne, le 21 décembre 1887.

F. DE FRIBERG.

Par le Gouverneur :
Le Directeur de l'Intérieur p. i.,
C. CERISIER.

JAPON.

L'enveloppe 2 sen existerait aux formats :

135 × 87 mm, papier uni.
208 × 75 — — —

JUMMOO-KASCHMIR.



Le timbre rouge signalé en janvier 1887 et dont nous reproduisons à nouveau le type, nous arrive avec l'impression noire sur blanc uni :

1/4 anna, noir.

De l'émission 1867 de *Kaschmir*, nous avons reçu les réim-

pressions suivantes :

a. Papier blanc-gris uni.

1/2 anna, gris-bleu, jaune, 20 variétés.
1 — rouge, 5 —

b. Papier vergé indigène.

1/2 anna, orange-brunâtre, 20 variétés.
1 — — 5 —
1 — gris-bleu foncé, 5 —

LUXEMBOURG.

Depuis août passé un changement a été apporté à la carte 5 centimes, changement qui s'étendra aux autres valeurs 10, 5 + 5 et 10 + 10 centimes, mais plus tard, quand le stock sera épuisé. La carte dont nous parlons porte aujourd'hui :

Grand-Duché de Luxembourg — Grossherzogthum Luxemburg.

Carte postale — Postkarte.

Le reste comme la carte remplacée :

5 centimes, vert-jaune schémois pâle.

MALACCA.

Le 96 cents a actuellement le filagramme CA et couronne :

96 cents, gris-vert.

MARTINIQUE.

Cette colonie fait parler d'elle... Chaque mois elle manque de timbres et cependant on nous en offre annulés en feuille! Voici un nouveau décret, il est extrait du *Moniteur de la Martinique* en date du 15 mai et nous est envoyé par M. Le Roy d'Etiolles

Le Sous-Directeur honoraire de l'administration des Colonies, Gouverneur de la Martinique, officier de la Légion d'honneur,

Vu la demande du chef de service des contributions signalant que l'approvisionnement en timbres-poste de 0 fr. 01 et de 0 fr. 05 sera bientôt épuisé ;

Attendu qu'il y a urgence de pourvoir aux besoins du public ;

Sur la proposition du Directeur de l'intérieur, p. i.

Décide :

Art. 1^{er}. Le service du Trésor est autorisé à mettre à la disposition du receveur comptable des postes 30,000 timbres de 0 fr. 02 ; 30,000 dito de 0 fr. 04 et 30,000 dito de 0 fr. 20 pour être surchargés en :

60,000 timbres de 0 fr. 01 ;

et 30,000 timbres de 0 fr. 05 ;

Art. 2. Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera enregistrée partout où besoin est.

Fort de France, le 11 Mai 1888.

ALBERT GRODET,

Par le Gouverneur,

Le Directeur de l'intérieur p. i.,

A. THIÉRES.

MEXIQUE.

Reçu les timbres 20 et 25 centavos, imprimés en rouge et piqués 11 :

20 centavos, rouge.

25 — — —

NORVÈGE.

Les cartes avec surcharge n'ont fait que passer. Nous voici en présence des successeurs. Le cadre a été supprimé. Il y a simplement les inscriptions habituelles et le timbre bien connu à droite. Le format a vu ses dimensions portées à 142 X 93 m/m. Les cartes avec réponse ont l'impression sur les 1^{re} et 4^e faces :

3 øre, orange sur blanc.

3 + 3 — — —

Voici maintenant quelques nouvelles émissions de postes locales, de vraies malédictions du ciel :

Drammen. Cor de poste dans un double cercle ayant pour inscription : *By post Drammen* ; en bas, un cartouche horizontal pour contenir la valeur ; cadre rect.



allongé avec ornements de remplissage dans les angles.

Imprimés en noir sur papier de couleur :

3 øre, bronze sur lilas.

5 — — — noir — vert.

10 — — — — — jaune.

Hammerfest. Armoiries dans un cadre oblong, ayant aux angles un chiffre ; à gauche et à droite, la valeur ; en haut : *Hammerfest* ; en bas : *by post*.

Imprimé en lithographie sur blanc, piqués

11 1/2 :



2 øre, gris.

4 — — — carmin.

8 — — — outremer.

10 — — — brun.



Levanger. Armoiries (chevalier portant pour la croisade ?) dans un ovale de forme oblongue et contenant la valeur aux côtés ; *Levanger* en haut ; *by post* en bas ; chiffres aux angles.

Lithographiés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

2 øre, violet.

4 — — — carmin.

8 — — — vert-jaune.

10 — — — orange.

Namsos. Armoiries (poisson) dans un double ovale contenant la valeur aux côtés ; *Namsos*, en haut ; *by post*, en bas, et un chiffre aux quatre angles.

Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :



2 øre, brun.

4 — — — carmin.

8 — — — violet.

10 — — — vert-jaune.



Stenkjaer. Armoiries (ours) dans un double ovale ayant les inscriptions des précédents, sauf le mot *Stenkjaer*, en haut :

Lithographiés en couleur sur blanc, piqués

11 1/2 :

- 2 ôre, vert-jaune.
4 — carmin.
8 — orange.
10 — brun.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le timbre 20 shillings est paru, dit le *Philatelic Record*. Il représente l'effigie du premier gouverneur lord Carrington et celle du gouverneur actuel Philip avec médaillon aux millésimes 1788 et 1888.

Nous espérons pouvoir reproduire ce timbre le mois prochain.

20 sh., bleu, piqués 10 (5 s. en filigr.)

PHILIPPINES.

Semblable à la surcharge ovale reproduite n° 303, nous avons reçu, de M. Le Roy d'Etioilles, le timbre 1 cent de peso, vert, surchargé en carmin 2 4/8 cmos; l'ovale porte : *Habilitado para comunicaciones* :

2 4/8 cmos sur 1 c. de p., vert et carmin.

POUNTCH.

Le 1/2 anna arrive en noir sur papier blanc vergé mince, écrit le *Philatelic Record* :

1/2 anna, noir.

RUSSIE.

Charkoff (Charkoff). En réponse à l'article paru n° 307, relativement aux surcharges qui doivent toujours exister sur les timbres rouges, M. Von der Beeck nous écrit que les derniers timbres qu'il a reçus étaient composés de 5 kop. rouge (tête de cheval) mi-partie avec surcharge et mi-partie sans surcharge. Donc, ce que M. le baron Van Rosen a avancé est bien inexact comme nous l'avons dit.

Voici quelques nouvelles qui nous sont adressées par M. Von der Beeck :

Kiriloff (Novgorod). C'est depuis le 1^{er} juin que circulent les nouveaux timbres au type de 1883, renseignés le mois passé :

- 2 kop., bleu.
2 — grosseille,
2 — bleu, tête bêche.
2 — grosseille, —



Il est probable que l'un des deux timbres sert comme *timbre taxe*.

Kologriff (Kostroma). Emission du 1^{er} janvier dernier. Armoiries de l'arrondissement (tête de cheval) et du gouvernement de Kostroma (bateau) dans un écu entouré d'un ovale, contenant l'in-



scription : *Kologriffskaja Potch-towaja Zemskaja Marka* (timbre-poste rural de Kologriff); à la partie inférieure : *Dwie kop.* (Deux kopecks); dans les angles, un chiffre en biais.

Imprimé en noir sur papier de couleur, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, noir sur solferino.

Rostoff sur Don (Ekaterinoslaw). Les timbres ont aujourd'hui le papier uni et ont plusieurs têtes bèches à la feuille :

2 kopecks, bleu.
2 — — tête bêche.

Schatzk (Tamboff). Depuis le 10 juin nous avons un nouveau timbre, toujours aux armoiries dans un écu surmonté d'une couronne et ayant les mêmes inscriptions.

Imprimé en noir sur azur, percé en lignes :

3 kopecks, noir sur azur.



Tichvin (Novgorod). Changement de couleur du timbre actuel, qui, depuis septembre, a le papier vert, les armoiries bleu et rouge et l'impression noire :

5 kopecks, noir, bleu et rouge sur vert, piqué 11 1/2.

SALVADOR.

Le *Philatelic Journal of America* rapporte qu'un nouveau 5 centavos et une enveloppe de même valeur paraîtront très incessamment. Ils ont été commandés à New-York ainsi que les timbres dont parle la pièce suivante :

Ministère de l'Instruction publique, Travaux publics et Assistance publique.

San-Salvador, 21 avril 1888.

En suite des arrangements pris avec la Direction générale des Postes lui donnant le pouvoir de faire confectionner à New-York un million de timbres, soit 400 000, 20 centavos; 300 000, 50 centavos, et 300 000, 100 centavos, le Président autorise le Secrétaire du Trésor à destiner une somme de 650 dollars, argent américain, dans le but de couvrir les dépenses provenant de la fabrication des dits timbres.

Publicité sera donnée à cette décision par ordre du Président.

ALVARADO,

Secrétaire des Travaux publics.

SERBIE.

Nous signalions, n° 307, une carte avec réponse 5 + 5 bani, bleu sur rouge. Il paraît qu'il a existé en même temps une carte simple ayant l'impression bistre-noir sur papier rouge. Nous venons

d'en voir un exemplaire ayant passé par la poste :

5 bani, noir sur rouge.

SHANGHAI.

Depuis juillet dernier circulent les timbres 40, 80 et 100 candaréens dont la couleur est changée comme suit :

40 candaréens, noir, piqué 15.	
80 — vert, —	
100 — bleu, —	

SUÈDE.

Stockholm. Les enveloppes avec annonces ont le papier gris-bleu uni et conservent leur format :

4 öre, outremer sur gris-bleu.

Gothembourg. Ce n'est pas don Quichotte qui se trouve sur les timbres de cette poste, mais Gustave-Adolphe II, nous écrit-on. Il est bon d'être prévenu.

TERRE-NEUVE.

Les 5 cents brun et 5 cents noir ont existé, dit le *Halifax Philatelist*, avec le perçage en lignes :

5 cents, brun, percé en lignes.	
5 — noir, — —	

VÉNÉZUELA.

Le timbre lithographié 25 centavos, pour les relations extérieures, a, depuis juin dernier, le perçage en lignes. Cette émission prouve bien, ce que nous disions, que les timbres lithographiés sont encore en usage, mais qu'on escompte l'émission prochaine des timbres commandés à New-York pour tâcher d'amener la hausse sur les timbres lithographiés en prétendant qu'ils ne sont plus en cours :

25 centavos, brun foncé.

ZUZULAND.

Le timbre de Natal 1/2 penny, CA et couronne en filagramme, est employé dans ce pays avec la modification : *Zuzuland*, en haut du timbre, en surcharge noire :

1/2 penny, vert, surch. noire.

Le timbre Connell du Nouveau-Brunswick.

Différentes versions existent sur le timbre Connell. Nous ne résistons pas au désir de mettre l'article suivant sous les yeux de nos lecteurs. Il est extrait du *Halifax Philatelist* qui se distingue depuis quelque temps.

Le maître des Postes du Nouveau-Brunswick ayant été autorisé, par décret du Conseil, en Décembre 1859, à se charger d'une nouvelle série de



timbres, par suite de changement de monnaie, se crut autorisé à commander les dessins qu'il jugea nécessaires pour les valeurs 1, 5, 10 et 12 1/2 cents. Dans sa modestie il voulut bien ordonner de reproduire ses traits sur le 5 cents. La

chose lui parut même si naturelle qu'il ne s'en cachait pas auprès de ses amis ; aussi le Conseil fut-il averti charitablement de cette décision du Maître général des Postes et celui-ci reçut ordre de soumettre les timbres avant de les mettre en circulation. Le résultat fut que M. Connell dut commander un autre timbre de 5 cents à l'effigie de Victoria et de détruire les timbres 5 cents qu'il avait reçus.

M. Connell ne voulut pas se soumettre à cette décision et donna sa démission de Directeur des Postes. Il écrivit à ce propos au Lieutenant Gouverneur de la Province cherchant à expliquer que, s'il démissionnait c'était parce qu'il ne voulait pas participer au gaspillage gouvernemental et parce que ses collègues manquaient de confiance en lui pour une chose aussi minime que celle de l'émission du timbre 5 cents à son effigie.

On voit donc que ce timbre n'a jamais été en vigueur et que les timbres oblitérés qui ont échappé à la destruction l'ont été par complaisance.

Voici maintenant quelques extraits de lettres donnés par le même journal et que l'auteur a pu se procurer, ayant été autorisé à voir la correspondance officielle échangée à propos des timbres.

Memorandum du Conseil Exécutif en Comité.

A son Excellence l'Hon. S. H. T. Manners-Sutton, lieutenant-gouverneur, etc.

Nous conseillons à Votre Excellence d'approuver et de donner des ordres pour que les timbres-poste de 1 c., 10 c. et 12 1/2 c., fournis par le Maître général des Postes soient distribués et nous conseillons de plus à V. E. de commander un nouveau timbre de 5 cents portant le portrait de la Reine au lieu du timbre 5 cents déjà fourni par le Maître général des Postes.

S. L. TILLEY, A. T. SMITH, W. H. STEMER,

P. MITCHELL, CHARLES WATTERS, DAVID WART.

Approuvé le 12 Mai 1860. J. H. T. MANNERS SULTON.

Lettre à l'Hon. Charles Connell du Secretariat provincial.

MONSIEUR,

J'ai été chargé par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de vous prier de distribuer les timbres-poste de un, dix et douze et demi cents que vous avez procurés et de vous prier de prendre les mesures nécessaires pour faire imprimer un timbre de 5 cents portant le portrait de la Reine, pour une distribution future.

J'ai, etc.

S. L. TILLEY.

Le directeur qui est passablement rageur répond aussitôt :

Bureau des postes, 15 Mai 1860.

MONSIEUR,

Je suis en possession de votre honnorable m'informant que vous avez été chargé par Son Excellence le Lieutenant-Gouverneur de me prier de distribuer les timbres-poste de 1, 10 et 12 1/2 cents procurés par moi et de fournir un timbre cinq cents pour une distribution future. Vous voudrez bien annoncer à Son Excellence que j'étais autorisé par les Ministres du Conseil en Décembre dernier de procurer un timbre-poste de 1, 5, 10 et 12 1/2 cents et que ces valeurs sont maintenant dans le bureau de ce département, prêts à être distribués.

J'ai, etc.

A. l'Hon. S. L. TILLEY.

CHARLES CONNELL.

Après un nouvel échange de lettres, Charles Connell, désespérant de voir son timbre rejeté, donne sa démission de Maître général des Postes.

Le timbre 52 centimes de la Réunion.



C'est en 1886 qu'une feuille parisienne révélait l'existence d'un timbre 40 c. (aigle) surchargé par erreur 52 pour 25. Depuis, un silence de mort s'est fait sur ce timbre, jusqu'au jour où, tout récemment, M. Le Roy d'Etiolles exhibait aux yeux étonnés de la *Société française de timbrologie*, un exemplaire de cette rareté rarissime. Il est probable que beaucoup d'amateurs envierent alors cette heureuse fortune de M. Le Roy d'Etiolles : on verra s'il y a de quoi.

La présentation ayant été faite régulièrement à la docte assemblée, on jugea sans doute que le moment était opportun pour faire avancer la réserve de ce mythe dont il n'y a que 400 *pièces*, comme on dit en Allemagne, et formant tout le tirage qui a passé dans les mains d'une seule et même personne : l'inspecteur général des postes et contributions de la Réunion....

L'achat de ces timbres nous ayant été proposé, nous exprimâmes quelques doutes sur leur authenticité. On nous fit valoir alors que M. Le Roy d'Etiolles, déjà nommé, avait présenté ce timbre à la *Société française de timbrologie* ; qu'il était coté par certains marchands, 25, 50 et 125 fr. et, enfin, on nous envoyait une lettre régulièrement (?) affranchie et portant trois timbres : 1 à 5, 1 à 10 et 1 à 52 centimes, ce qui représente une singulière taxe pour une lettre expédiée (?) dans l'intérieur de la colonie. Cela ne pouvait que confirmer nos soupçons. Aussi lorsque, sur notre demande, on nous apprit que ces 52 centimes avaient été imprimés régulièrement par feuille de 100 timbres,

nos doutes se changèrent en certitude que ces timbres ne devaient le jour qu'à la spéculation.

On sait que le changement de valeur des timbres de la Réunion a été obtenu par l'impression typographique, la valeur nouvelle ayant été composée autant de fois qu'il y avait de timbres à la feuille, c'est-à-dire 100 fois. On pourrait admettre, au besoin, que, par suite de distraction de la part du compositeur ou par accident survenu pendant le tirage, un timbre portât 52 centimes parmi les 25 ; mais, est-il possible que la distraction du compositeur ait été telle qu'il ait pu composer 100 fois le chiffre 52 pour 25, sans s'en apercevoir ? que cette erreur ait pu échapper au contrôle du prote chargé de la vérification des travaux typographiques et qu'enfin cette erreur n'ait été découverte qu'après un tirage de quatre feuilles ?

Qu'il n'y ait eu que quatre feuilles d'imprimées, c'est possible, mais certainement elles n'ont pas été imprimées par erreur. Notre avis est que, lors de l'impression des timbres qui modifiait leur valeur, M. l'inspecteur général des postes voulant refaire ses finances, se sera procuré quatre feuilles de cent timbres 40 centimes (aigle) et qu'il se sera réservé un tirage spécial qui, en somme, ne lésait en rien le trésor et qui ne compromettait absolument personne.

Aujourd'hui, M. l'inspecteur ayant été appelé en France, est venu recueillir les fruits de sa spéculation, et comme le timbre était connu depuis 1886, par le journal qui se dit le mieux renseigné !!! et par la déclaration de M. Le Roy d'Etiolles, la vente s'est faite régulièrement et sans éveiller le moindre soupçon.

VIENT DE PARAÎTRE

3^e SUPPLÉMENT (1883-1888).

DU

CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE

enveloppes, bandes, cartes, télégraphes, offices particuliers, mandats, timbres de chemins de fer, fiscaux, essais, etc.

par J.-B. MOENS

Prix de la souscription, 6 francs (franco).

La troisième livraison, composée des pages 85 à 110, a été expédiée à tous nos souscripteurs.

A partir du 1^{er} décembre, le prix du supplément sera porté à 8 francs.

Bruxelles — Imp. Alexis MOENS, r. aux Laines, 48.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MONÉTI-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AFGANISTAN.

Signalé par le *Philatelic Record* les timbres suivants imprimés sur papiers vergés de couleur :

- | | | |
|---|--------------|------------------------------|
| 1 | abasi, | noir sur rouge, jaune, vert. |
| 2 | — | puce — — — |
| 1 | roupie, bleu | — — — |

Notre confrère, en mentionnant la valeur « puce », oublie de nous dire si c'est puce folâtre, en goguette ou en colère que sont les timbres.

Par suite d'un emploi trop fréquent, le timbre qui servait à faire des 1 abasi, a dû être remplacé par un autre qui a été créé à son image. Au lieu d'avoir 26 m/m, le nouveau type en a 28, les cercles inférieur et extérieur étant plus larges ; le pointillé y est aussi plus distancé ; quant aux caractères, ils sont en général plus gras :

1 abasi, rose vineux, sur blanc vergé bâtonné.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Voici le dessin de la carte-lettre avec réponse.

Le type représente le président actuel, Juarez Celman, dans un ovale ayant l'inscription de tous les timbres nouveaux ; en bas, la valeur en toutes lettres et de chaque côté un chiffre.

Cette carte-lettre porte *Tarjeta postal* qui semble décidément être l'inscription adoptée définitivement :

3 + 3 centavos, vert-bleu.

M. Marco del Pont en a rencontré les variétés suivantes :

- 1^o Ayant deux petites cartes au lieu d'une ;
- 2^o La grande carte non dentelée à droite ;
- 3^o — avec double perforation en bas.

Dans celle à 1 1/2 x 1 1/2, il a été constaté les variétés ci-après :

- 1° La petite carte non dentelée à gauche;
- 2° — — — à droite;
- 3° — — — en haut et en bas;
- 4° — — — en haut;
- 5° — — avec double perforation à gauche.
- 6° — — — en haut;
- 7° La grande carte — — en bas;
- 8° — — — à gauche;
- 9° — — non dentelée à droite;
- 10° — — en haut;



Nous avons enfin une formule pour dépêches télégraphiques. Elle a le timbre ci-contre à l'effigie de Miguel Juárez Celman dans un ovale portant : *Telegrafo nacional*; au dessus les armoiries du pays, et en bas, la valeur : 40 cents 40. C'est probablement par flatterie qu'on prodigue

ainsi le portrait du président actuel.

La formule a pour dimensions 175 x 243 m/m. Elle a entre les deux mots : *Telegrafo nacional*, les armoiries du pays et en dessous : *Republica Argentina*; puis divers avis pour aider à remplir le télégramme.

Impression typographique noire pour la formule et lithographique pour le timbre sur papier blanc :

40 centavos, bleu.

Le nouveau timbre-poste à 20 centavos est à la veille de paraître, si ce n'est fait au moment où nous écrivons ces lignes. Il aura l'effigie du général Julio A. Roca qui fut Président de la République de 1880 à 1886; le 1 cent sera également changé et aura l'effigie du Dr Velez Sarsfield; c'est en un mot la galerie des hommes illustres de la République Argentine que nous aurons sur la série des timbres 1888, lithographiés par MM. Kidd.

Ce n'est pas tout, l'administration des postes peu satisfaite des produits lithographiés, ce qui n'étonnera personne, a passé un contrat avec la *Compania Sud Americana de Billetes de Banco*, de Buénos-Ayres, pour la livraison de ses timbres.

Cette compagnie s'est mise résolument à l'œuvre et a déjà produit le timbre ci-contre qui est magnifiquement gravé. Au centre, le portrait, l'inévitable portrait du Président actuel; dans l'ovale qui l'entoure, l'inscription : *Republica*



Argentina; en bas, sur une banderole, la valeur en lettres et dans les angles, en chiffres. Aucune indication que c'est un timbre poste. Le type que nous donnons nous est envoyé par M. Marco del Pont qui ne nous adresse qu'un essai dont il y aurait des exemplaires en carmin, vert et bleu.

BUÉNOS-AYRES. Nous avons signalé en février dernier, des timbres-télégraphe spéciaux pour la Province de Buénos-Ayres, lesquels viennent de nous parvenir. Ils rappellent ceux employés pour la République, sauf que le chiffre de la valeur n'est pas en bas, mais des deux côtés du timbre et que : *Buénos-Ayres*, occupe la partie inférieure sur une banderole.

Lithographiés en couleur sur papier blanc, par MM. Juan. H. Kidd et C^{ie}; piqués 11 1/2 :

10 centavos, bistre.
40 — orange.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Le 5 shillings du Cap de Bonne-Espérance, filigranne CC et couronne existe avec la petite surcharge noire. *British Bechuanaland* :

5 shillings, orange et noir.



Les 1 et 2 pence nous arrivent avec la surcharge de la valeur 1 d. ou 2 d. en couleur :

1 penny, lilas et noir, surcharge noire.
2 — — — rouge.

BELGIQUE.

La carte postale avec réponse payée de 5 + 5 centimes a le format de la carte ordinaire actuelle, même valeur. Il y a en plus, entre *Postkaart* et la ligne d'avis, les mots : *Avec Réponse — Met Antwoord*, pour la première partie et *Réponse — Antwoord* pour la seconde.

Impression de couleur sur les 1^{re} et 3^e faces sur carton chamois :

5 + 5 centimes, vert-jaune.

La carte 10 centimes avec réponse a le même format aujourd'hui, le timbre actuel et l'inscription :

CARTE POSTALE AVEC RÉPONSE PAYÉE
POSTKAART MET BETAALD ANTWOORD

Union-postale universelle — *Wereldpostvereniging*.
Belgique — *Belgie*.

Côté réservé à l'adresse — *Zijde voor het adres alleen*.
M

La seconde partie commence par,

CARTE POSTALE-RÉPONSE
POSTKAART-ANTWOORD

Impression de couleur sur les 1^{re} et 3^{me} faces
sur carton azur :

10 + 10 centimes, rose.



Une nouvelle valeur est venue renforcer la série des timbres-télégraphe. Le type reste à peu près le même, sauf l'effigie plus petite et quelques menus détails dont on jugera par le fac-simile :

60 centimes, réséda.

Voici l'acte de naissance de ce timbre :

TÉLÉGRAPHES.

Emission de timbres-télégraphe de soixante centimes.

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes, Vu l'art. 3 de l'arrêté royal du 22 mai 1871, autorisant le Ministre des Travaux publics (actuellement Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes) à régler la valeur et la couleur des timbres-télégraphe ainsi que la date de la mise en usage de ces marques d'affranchissements,

ARRÊTE :

Article unique. — Il est créé un timbre-télégraphe de la valeur de soixante centimes et de la couleur réséda foncé.

Ce timbre sera émis à partir du 1^{er} septembre prochain.

Bruxelles, le 9 août 1893.

J. VANDENPEERBOOM.

Le timbre des chemins de fer, valeur 1 franc, est au type nouveau depuis septembre dernier. Même piqure :

1 franc, brun violacé.

CEYLAN.



Voici encore des timbres télégraphe qui viennent de nous parvenir.

Le 50 cents a les inscriptions supérieure et inférieure et le chiffre 50 central biffés par un trait ; en haut et en bas : 12 cents (gros chiffres et petites lettres.)



Le même 50 cents a les inscriptions supérieure et inférieure biffées par un trait ; le chiffre 50 central est surchargé 40 en gros chiffres et à la partie inférieure sur l'effigie : 40 cents (gros chiffres et grandes capitales.) C'est le type décrit incomplètement le mois passé.

Le 25 cents reçoit deux traits sur la valeur primitive, en haut et en bas, et un gros chiffre aux mêmes endroits.

Le 1 rupee, 2^e type, reçoit également deux traits en haut et en bas et au milieu : 60 (80) cents, (gros chiffres et petites lettres) en haut ; cents 60 (80), en bas.

12 cents sur 50 c.,	bleu et noir
40 — —	50 — —
20 — —	25 — vert —
60 — —	trappe, brique —
80 — —	1 — — —

L'enveloppe 4 cents arrive encore avec une surcharge que nous n'avons pas signalée et qui occupe la partie supérieure du timbre. Elle est en lettres grasses :

5 cents sur 4 c., outremeur et noir.





15 sur 12 cents, rose et noir.

DANEMARK.

D'après un avis de la Direction générale des postes, en date du 26 septembre, il y aura aujourd'hui, 1^{er} octobre 1888 :

a Des timbres-poste et des timbres de service de diverses valeurs.

b Des cartes-lettres avec timbre bleu 4 øre et avec timbre rouge 8 øre.

c Des cartes postales avec timbre gris 3 et 3 + 3 øre, des cartes avec timbre vert 5 øre et 5 + 5 øre.

d Des cartes postales de service 3 øre, timbre gris et 5 øre, timbre vert.

e Des bandes pour imprimés, 4 et 5 øre.

Attendons maintenant cette émission de pied ferme.

ÉTATS CONFÉDÉRÉS D'AMÉRIQUE.

Nous voyons dans le *American Philatelist* la gravure ci-contre du timbre de Jonesboro (Tenn) qui a été fraîchement découvert. L'émission est noire sur papier de couleur :

5 cents, brun.



ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Nous empruntons au *Philatelic Journal of America* les renseignements suivants sur le timbre ci-contre découvert tout récemment.

« On verra, dit notre confrère, que le type est le même que celui de la *Merchants Line Telegraph* de New-York, sauf le changement d'adresse en 25 Canal St. Providence. Cela conduit naturellement à croire que c'est un embranchement de l'autre compagnie.

» Environ huit exemplaires furent découverts dans une ancienne maison de commerce de Providence, R. J. par un membre de la firme Bruger & C^{ie} de New-York.

» Les timbres sont collés sur les pattes des

Reçu l'enveloppe *Registered* avec la surcharge : fifteen cents sur deux lignes en lettres capitales de grande dimension. Format 121 x 84 m/m, ayant *Registered* sur la face sur un large cartouche :

enveloppes, l'un est daté 23 février 1850; l'autre 22 novembre même année. Ceux qui ont été rencontrés ont les couleurs ci-après :

Noir sur papier rouge glacé.
— — — vert —
— — — jaune —

Notre confrère est-il bien certain que ce sont là des timbres télégraphe, l'absence de valeur pourrait faire supposer que ce sont des étiquettes de fermeture de dépêches, ce qui est bien différent.

Le *Guide Postal* de juin contient l'avis ci-après :

« Afin de pouvoir aux autres demandes pour les plus grandes valeurs d'enveloppes timbrées qui ne sont pas prévues par le décret 3200, le Directeur des postes du bureau de New-York NY, a été autorisé à conserver pour vendre à tous ceux qui désirent les acheter, les émissions irrégulières mentionnées ci-dessous. Cette concession est strictement limitée aux enveloppes ici décrites et peuvent s'obtenir à ce bureau. Ceux qui commandent par lettre joindront le port et la recommandation en entier, au prix des enveloppes timbrées. Ce décret ne restreint pas le privilège actuel d'acheter ces enveloppes en quantités de 1000 et plus de la manière en vogue dans tous les bureaux de postes.

» H. R. HARRIS.

» Troisième Adjoint Maître général des Postes.

» Département des Postes, 1^{er} mai 1888. »

Suit l'énumération des formats et couleurs des enveloppes, 4, 5, 10, 30 et 90 cents.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Panama. La série des timbres avec carte s'est enrichie d'une nouvelle valeur au type des 1, 5 et 10 centavos :

50 centavos, bistre.

FARIDKOT.

Le timbre ci-contre nous a été remis en vert et le *Postwertzeigen* l'annonce comme l'ayant reçu en noir :



1/4 anna, vert sur blanc uni.
1/4 — noir — —



Voici un nouveau type qui rappelle tous les précédents. Il existe en deux nuances, outremer et bleu terne, et a la piqure 12 :

1/4 anna, bien outremer.
1/4 — bleu terne.

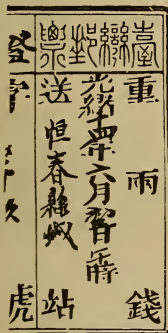
FIDJI.

MM. Stanley Gibbons & C^{ie} nous envoient un grand diable de timbre de 50 m/m carré, qu'ils ont reçu, disent-ils, du Directeur des postes de Java. Au centre, deux palmiers ; en bas, quelque chose voulant montrer un soleil rayonnant, puis une

pirogue avec deux naturels ou deux sauterelles debout. L'inscription est dans le cadre : *Fiji* à gauche ; *Suva* à droite ; *post* en bas ; *Cake fair* en haut ; *S d* dans l'angle droit supérieur.

Que signifie le mot *Suva* ? Nous ne pourrions le dire, mais : *Cake* (gâteau) *fair* (foire) semble annoncer une foire de pain d'épices ; il est donc probable que c'est pour faire aller nos correspondants et les collectionneurs en même temps que cette étiquette aura été envoyée en Europe. Il y a des spécimens en brun sur vert et bleu et en rouge sur jaune et orange, couleurs couchées sur blanc.

FORMOSE



Nous recevons une nouvelle lettre qui nous entretient des timbres de Formose. A cette lettre est joint le spécimen que nous reproduisons et les renseignements suivants : « Le timbre que je vous envoie est collé sur les lettres présentées au bureau pour lesquelles on paye 20 ou 40 cash, la seconde partie reste en possession du bureau, comme contrôle. Lorsque le timbre a été collé sur la lettre, celle-ci ne

peut plus être remise à l'expéditeur. »

Le timbre en question a l'impression noire sur papier blanc indigène, quelques caractères sont rouges.

Il serait intéressant de connaître la signification de tous ces caractères diaboliques !

GRANDE-BRETAGNE

La bande 1/2 penny a son avis réduit à quatre lignes au lieu de cinq :

1/2 penny, brun-rouge sur chamois

GUANACASTE.

Les 5 centavos de Costa-Rica, au nouveau type, a reçu la surcharge : *Guanacaste* en lettres allongées grasses ou maigres mesurant, les premières : 16 1/2 x 4 mm, et les secondes 14 x 3 mm.

5 centavos, ardoise et noir.

INDES NÉERLANDAISES.

La série des *timbres-laxe* s'est enrichie d'une

valeur nouvelle et les enveloppes 25 cents ont reçu la surcharge 15 :

Timbre laxe : 30 cent, carmin et noir.

Enveloppe : 15 sur 20 — violet et noir.

ITALIE.

M. E. Diena nous dit que la carte 50 c. pour colis postaux a maintenant un perçage en lignes horizontales permettant de séparer le récépissé pour l'expéditeur et la partie destinée à rester au bureau.

Le projet de réforme postale approuvé par la Chambre des députés porte la création d'une carte-lettre « biglietti postale » ; la réduction à 50 centimes au lieu d'une lira, des livrets de billets de reconnaissance, l'admission des cartes fabriquées par des particuliers et la réduction à 25 centimes au lieu de 30 pour le prix du chargement des lettres.

On se berce peut-être d'un fol espoir que la loi pourra être mise en vigueur le 1^{er} janvier prochain.

JAMAÏQUE.

MM. Stanley Gibbons et C^{ie} nous annoncent l'émission d'une bande pour imprimés au type adopté pour toutes les colonies anglaises :

1/2 penny, vert et chamois.

LIBÉRIA.

La carte actuelle est signalée comme ayant le carton blanc :

3 cents, bleu et rouge sur blanc.

LUXEMBOURG.

Le changement dont nous parlions le mois passé s'est étendu aux autres cartes. Le 10 centimes commence par : *Union postale universelle* — *Weltpostverein*, et celles avec réponse payée ont en plus : *Réponse payée* — *Antwort bezahlt* :

5 + 5 centimes, vert sur chamois.

10 — rose —
10 + 10 — — —

MARTINIQUE.

Suivant la décision du 11 Mai dernier que nous avons donnée le mois passé, nous avons reçu :

01 c. sur 2 c., brun et paille, surcharge noire.

01 — 4 c., violet et azur, — —

05 — 20 — brique et vert — —

On nous avise que cette fois la fin des surcharges est arrivée, l'approvisionnement ayant été reçu de France. Pourvu que cet approvisionnement ne se fasse plus attendre désormais !

MEXIQUE

Chalco. M. Westoby nous a montré un timbre

oblong, aux coins coupés, typographié, imprimé en noir sur papier de couleur glacé et *percé en lignes* ! il a pour inscription : *Correos 2^{as} de Chalco*, sur trois lignes; il est oblitéré de la marque ovale *franco 1867 en Chalco*. Il serait « very rare ».

Pour qu'il conserve toute sa rareté nous croyons que l'amateur ferait bien de ne pas s'aventurer à acheter ce timbre.

NORWÈGE.

Il paraît que la vente de timbres dont nous avons parlé dans notre n° 306, d'après un article paru dans presque tous les journaux, n'est pas comme nous l'avons rapporté. Ce serait tout le stock de timbres, cartes et enveloppes qui aurait été vendu.

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Nous tenons le timbre 20 shillings dont le dessin est absolument comme nous l'avons dit. Il porte à la partie supérieure : *New South Wales Postage*; sur une banderole séparant les deux gouverneurs : *one hundred years*. En

somme c'est plus drôle que beau :

20 shillings, outremer, piqué 10.

A propos de la nouvelle série qui se prépare bien péniblement, le *Philatelic Record* reproduit un extrait du *Morning Herald* de Sydney du 11 juillet dernier :

« Le nouveau timbre 2 pence, gravé par M. William Bell, sera prêt à être soumis à l'approbation du Maître général des postes, dans un jour ou deux. Le dessin, de M. Devine, montre un ému dans le milieu d'une bande ovale sur laquelle sont inscrits les mots : *One Hundred Years, two pence*, les quatre angles ont les mots : *New South Wales Postage* avec une bande de feuilles de « lily-pilly » et « corea » ou fuchsia local et brindilles de plumes. Ce dessin a été substitué à l'original qui contenait un portrait de Lord Carrington. »

Notre confrère annonce qu'il y a en préparation une nouvelle carte postale, au nouveau type penny avec meilleure représentation du « Warratah » de la carte actuelle.

NOUVELLES HÉBRIDES (C¹^e DES)

On nous annonce que les Nouvelles Hébrides placées sous le protectorat de la France et de l'Angleterre pourraient bien avoir incessamment des timbres, une poste devant y être instituée par la Compagnie des Nouvelles Hébrides.

PROTECTORAT BRITANNIQUE.

Les timbres attribués au Bechuanaland britannique avec la surcharge *Protectorate* ne sont pas de cette possession anglaise. Il paraîtrait, d'après ce que nous informe M. Campbell, qu'un service postal a été établi le 28 juillet dernier entre Vryburg, la capitale du Bechuanaland, et certaines villes du nord de ce pays, savoir : Gubulaways, Tati, Shoshong, Molopolole, situées, les deux premières dans le « Trans-Protectorate », et les deux dernières dans le « Protectorate ».

RUSSIE



Tichwin (Novgorod). Nous tenons de M. Ed. Von der Beeck une découverte qu'il vient de faire d'un timbre qui aurait été émis en 1876. Il n'est pas beau ce timbre, mais cette administration n'a jamais professé un amour bien grand pour ce qui est beau : elle a donc été heureuse de ce type et nous croyons que ceux qui l'auront dans leur album ne seront pas moins heureux.

Le timbre est lithographié en couleur sur papier blanc :

5 kopecks, bleu.

SUÈDE.

Göteborg nous donne depuis le commencement de septembre dernier, le timbre triangulaire ci-contre, représentant quelque chose qui pourrait être deux lutteurs (nous n'en répondons pas cependant) : à gauche, dans le cadre : *Lokal*; à droite : *Post*; en bas : *Göteborg*; un chiffre aux trois extrémités.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 öre, bleu.

A propos des timbres de cette localité, le *Tidning Frimarkssamlare* nous envoie quelques pierres dans notre jardin :

« L'ignorance de la géographie et de l'histoire, écrit notre confrère suédois, est tellement grande chez les nations parlant le français, qu'elle est devenue un proverbe, mais c'est par trop bête quand M. Moens, dans le *Timbre-Poste*, déclare que les timbres de la poste locale de Göteborg portent

le portrait de Don Quichotte. M. Moens n'aurait-il jamais osé parler de Gustave-Adolphe II, ou n'a-t-il jamais vu son portrait ? »

Notre aimable confrère, si fort en géographie et en histoire, semble oublier, s'il l'a jamais su, que la Belgique et la France forment deux pays distincts. Il ignore sans doute (on ne peut pas tout savoir) que, si une partie de la Belgique se sert de la langue française, elle n'a pas pour cela les défauts qu'il lui prête; enfin, si nous avons dit que le timbre représentait Don Quichotte, c'était par plaisanterie et tout le monde l'a compris ainsi. Et si dans cette caricature il faut voir Gustave-Adolphe II, que faut-il supposer de cette autre caricature de forme triangulaire que nous reproduisons plus haut? Sont-ce encore des personnages appartenant à l'histoire de Suède, ou sont-ce les rédacteurs du journal suédois? Vite qu'on nous donne leurs noms pour les faire passer à la postérité!

Stockholm. Voici un nouveau timbre émis le



3 öre, rose-carmin.

15 août dernier. Il a les armoiries de la ville et une bande cintrée au-dessus, contenant: *Stockholms Stadspost*. Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2:

Le même mois, il a paru une carte-lettre, avec timbre, type des enveloppes avec annonces, imprimé à droite; un cartouche orné, à la partie supérieure, contient: *Stockholms Stadspost* et plus bas: *Slatet brefkort*, puis deux lignes pour l'adresse et en dessous: *Stockholm*.

Impression lithographique de couleur sur gris, piquée:

4 öre, bleu foncé.



Voici les types des timbres de chemins de fer signalés n° 308. Ils ont tous le piquage 11 1/2.

Il en est d'autres signalés par le *Tidning Frimarkssamlare*, savoir:

CHEMIN DE FER DANNEMORA-HARG.

1879. Ovale de 50X33 mm avec inscription:

Dannemora Hargs Jernväg 25 öre Godsfrimarke, imprimé à la main en rouge sur papier jaune.

Les timbres se trouvent deux par deux dans des livres à souche, dont l'un est remis pour l'affranchissement, l'autre conservé pour le contrôle. Il y a 50 timbres par livre. Est encore en vigueur aujourd'hui.

CHEMIN DE FER GÄRDS HÄRADS.

Janvier 1885. Semblable au 2^e type ci-haut, mais le monogramme est plus grossièrement exécuté. Les chiffres et la valeur sont plus petits ainsi que le fond ayant des lignes ondulées croisées.

5 öre,	jaune,	borelé gris clair.
10 —	bleu,	—
25 —	carmin,	—
1 krone,	brun,	—

Ont été supprimés le 15 octobre 1886.

CHEMIN DE FER HOR-HÖRBY.

25 octobre 1882. Carré de 40X37 mm. En haut: *Hör Hörby* en cintre, et en dessous la valeur des deux côtés et la monnaie. Plus bas: *Jernväg*, également cintré. Cadre formé d'un trait ayant les angles simulant un cœur! Les valeurs sont:

5 öre,	noir	sur vert, piqué.
10 —	—	— bleu.
25 —	—	— jaune.
50 —	—	— rose.
1 krone,	vert	— blanc
5 —	noir	—
10 —	brûlé	—

Ont été retirés de cours le 1^{er} mars 1884.

SUISSE.

Les cartes à 5 et 10 centimes ont actuellement les inscriptions suivantes. A gauche: *Côté réservé à l'adresse*; à droite: *Lato riservato all' indirizzo*; sous *Carte postale*, au milieu: *Nur für die adresse*:

5 centimes,	noir	sur chamois pâle.
10 —	rouge	—

TUNIS.

Une idée pas très heureuse c'est celle d'employer comme *timbres-taxe*, les timbres-poste ordinaires en les perforant d'une lettre T.

VÉNÉZUELA.



Les timbres *Escuelas* de 1881, valeurs 5 et 10

bolivares sont entrés en usage depuis août dernier. Leur type rappelle les autres valeurs de cette série, sauf le cadre qui est différent.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

3 Bolivares, violet-ardoise.

10 — brun.

Il paraît que les timbres récemment commandés à New-York appartiendront aux types antérieurs de la compagnie américaine, dont l'émission a été suspendue un moment.

Inséré dans la *Gaceta oficial* du 9 août 1888.

MINISTÈRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

États-Unis de Venezuela. — Ministère de l'Instruction publique Direction de l'Instruction populaire.

Caracas, le 26 juin 1888.

Il a été confirmé qu'il y a en circulation une quantité de timbres d'origine frauduleuse et qui sont vendus avec connaissance de leur origine illégale, n'ayant pas été obtenus aux bureaux autorisés à les vendre et n'étant pas objets sur la valeur desquels un escompte peut être obtenu. En conséquence le Président de la République, conformément au vote du Conseil Fédéral, a résolu :

1° Aussitôt qu'arriveront dans le pays tous les timbres commandés à la compagnie américaine des billets de banque de New-York, conformément à la résolution du 7 avril dernier, tous les bureaux du Département en seront pourvus.

2° Les timbres qui existent et qui n'ont pas été fabriqués par la susdite compagnie, ne conserveront aucune valeur légale à partir du jour suivant la date à laquelle cette résolution aura été publiée dans chaque localité, soit par la presse ou par tout autre moyen.

3° La date à laquelle se réfère le numéro 2 se fixera par acte que dressera en triple, respectivement le trésorier, agent ou l'économe et la première autorité civile de chaque localité dans l'acte duquel sera jointe la présente résolution.

Des exemplaires dudit acte, il en sera conservé un pour le bureau de chacun des signataires et l'autre sera envoyé par l'entremise du bureau immédiat supérieur, à l'agent ou expéditeur des timbres à la Trésorerie générale du Département qui les conservera à son copie de lettres et tous ces actes seront soigneusement conservés pour être utilisés au besoin.

4° Le Trésorier général de l'Instruction Publique, prendra les mesures nécessaires afin que les trésoriers subalternes, agents et expéditeurs, envoient le plus tôt possible les timbres annulés par cette résolution, et qu'ils aient dans leurs bureaux.

5° Les détenteurs des timbres périmés peuvent en demander l'échange pour ceux en vigueur, en s'adressant dans la forme légale à ce Ministère dans le délai strict de 60 jours à compter de la date à laquelle se publie cette résolution dans la gazette officielle.

Les demandes devront être accompagnées de preuves suffisantes pour justifier la provenance légitime des timbres qu'on prétend échanger et contenir l'énumération de ceux-ci pour la valeur.

6° En présence du Ministère de l'Instruction Publique, du Président des comptes et du Trésorier général du Département, il se pratiquera mensuellement dans le Palais du Domaine, l'incinération des timbres annulés, on dressera un acte en triple expédition qui indiquera le nombre et la valeur des timbres brûlés, et dont on conservera un exemplaire dans ce Ministère, un autre à la Cour des Comptes et un autre à la trésorerie générale.

Dans ce but seront faites les opérations correspondantes par ce Ministère et avis en sera donné chaque fois au Trésor aux fins de la loi.

Communiqué et publié au moment voulu.

Pour le Conseil fédéral exécutif,
M. A. SILVA GANDOLPHE.

Les timbres lithographiés sont mis hors d'usage pour de bon cette fois, ainsi qu'il résulte de la pièce officielle suivante :

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES

Caracas, le 11 Août 1888.

En conformité de l'article 2 du décret du Ministère de l'Instruction publique en date du 26 juin dernier, publié par la *Gaceta oficial* n° 4405, en date du 9 courant, il est porté à la connaissance du public, qu'à partir de cette date, il ne sera plus reçu dans ce bureau aucune correspondance qui ne serait pas affranchie avec les timbres provenant de la Compagnie américaine des billets de banque de New-York.

JUAN PEROZO.

VICTORIA.

Un timbre fiscal employé en juillet 1888, valeur 1 sh. 6 pence, nous arrive sur lettre. Nous en donnons le type dans le *Fiscal* de ce mois :

1 shilling, 6 pence, bleu.

VIERGES (ILES).



Cette colonie entre dans une nouvelle voie : la voie des surcharges, Dieu sait où cela va nous mener. Le 1 shilling, avec bordure couleur a été frappé simplement 4 d en caractères gras de couleur violette :

4 pence 5/1 sh., rouge et n°, surch. 4^{te}.

WADHWAN (ÉTAT DE).

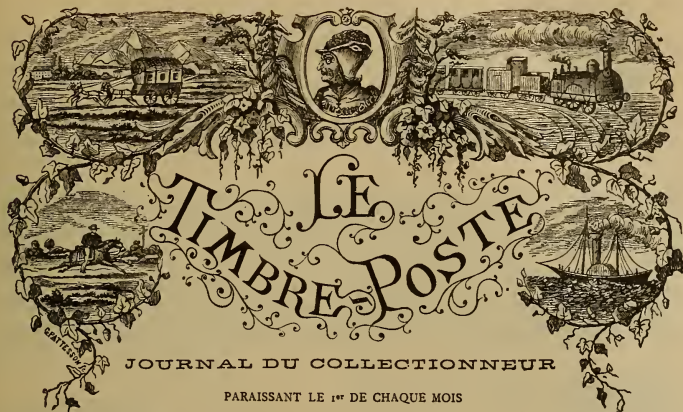
Nous empruntons à un confrère allemand la nouvelle qu'il existerait un timbre dans l'Etat de Wadhwan situé dans la province Guzerat, presque toujours dans la mer arabique, dans l'Hindoustan Nord-Ouest au Nord-Nord-Est de Bombay.



Le type est aux armoiries de l'Etat probablement. Au centre, dit notre confrère, le mot indien : *Oma* (le Tout Puissant) ; sur la banderole : *Yeshow* (succès) ; *Bhoosbar* (gloire) ; *Sarwada* (toujours dans la suite) ; *Vardbaman* (augmenter) ce qui signifierait : Puisse le tout Puissant laisser s'accroître notre renommée et nos succès ; au-dessus des armoiries, le nom de l'Etat : *Wadhwan State*. Impression de couleur sur papier blanc percé en points :

1/2 pice, noir.

Bruxelles — Imp. Alexis MOENS, r. aux Laines, 48.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ANTILLES DANOISES.

Les derniers 1 cent sont arrivés au *Philatelic Record*, avec le centre rose et le cadre vert-jaune :

1 cent, rose et vert-jaune.

AUTRICHE.

L'enveloppe pneumatique 20 kr., a reçu la surcharge 15 kr. en noir, dit le *Philatelist* :

15 sur 20 kreuzer, gris et noir.

Le 5 kreuzer aurait, selon le *Postwertzeichen*, été imprimé sur papier jaune :

5 kreuzer, rouge sur jaune.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Les 4 et 6 pence et 1 shilling ont reçu la surcharge d'un chiffre comme les 1 et 2 pence signalés le mois passé. Sait-on pourquoi? parce que Son Excel-

lence l'administrateur a mis, par inadvertance, deux timbres 6 pence sur une lettre pour deux timbres à 1 penny. C'est, du reste, partout la même chose. Quand une mésaventure arrive à un gros bonnet on exige une réparation immédiate; quand c'est le commun des mortels qui a des désagréments la consigne est de ronfler.

BELGIQUE.

La carte postale à 10 centimes au nouveau type de timbre et aux inscriptions de la nouvelle carte 10 + 10 centimes, est délivrée par quelques bureaux de poste depuis le courant d'octobre :

10 centimes, carmin sur azur.

Pour utiliser l'encre réséda qui restait en magasin, on a imprimé à nouveau le 1 centime de cette couleur. Il a été distribué ainsi vers le 20 octobre dernier. La gomme n'étant pas jaunâtre mais grisâtre, le papier reste plus blanc :

1 centime, réséda.

CANADA.



On nous envoie les essais des futurs timbres 12 1/2 et 15 centavos qui doivent compléter, un peu tardivement, la série des timbres à ce format. Nos exemplaires sont imprimés, le premier en lilas, le second en vert sur papier de Chine.

Le timbre *registered* nous est remis en rouge vif par M. Donald A. King. Il a été émis le 16 septembre dernier; le timbre-poste 3 cents a la même couleur :

2 cents, rouge vif.
3 — —

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Le J. B. J. rapporte que le 1^{er} janvier paraîtront de nouvelles cartes à 1 1/2 p. pour l'Union et 1/2 p pour l'intérieur.

CHAMBA.

Une faute qui se répète une fois sur toutes les feuilles des diverses valeurs, 1/2, 1, 2, 4 annas et *service* 1/2, 1, 4 annas de 1886, est le mot STATE écrit 8 TATE. Ce n'est pas un S. fermé comme on pourrait le croire, mais bien un 8 :

	1/2 anna, vert et noir.
	1 — brun violet —
	2 — outremeur —
	4 — vert-gris —
<i>Service</i>	1/2 — vert —
	1 — brun-violet —
	4 — vert-gris —

Der Philatelist a reçu :

Timbre de service	2 annas, outremeur et noir.
Carte postale	1/4 + 1/4 — brun s/chamois.
— service	1/4 — — —
Enveloppes	1 — — s/blanc vergé
— recommandée	2 — bleu s/toile B.

Les cartes et les enveloppes ont le soleil avec rayons formant cercle; le format de l'enveloppe recommandée a 135×83 ^m/_m.

COSTA RICA.

Si nous en croyons l' I. B. J. de nouveaux timbres auraient été commandés à Londres. Ils porteront l'inscription : *Correos y telegraphos* et seront des valeurs : 1, 2, 5, 20 centavos, 1, 2, 5, 10 pesos.

Un timbre de 10 pesos, quand le prix d'une lettre est de 25 centimes pour 15 grammes pour les relations extérieures !

CUBA.

Nous trouvons signalé par *Der Philatelist* le timbre 10 c. de peso brun comme étant non dentelé. C'est probablement le timbre imité, dont nous avons rencontré des exemplaires ayant passé par la poste et reconnaissables par les points suivants :

Les c. de Cuba et 10 c. sont plus ouverts à l'imitation; les espèces de grecque des angles ont les lignes plus rapprochées; les traits qui entourent l'ovale sont fortement marqués et le nom du graveur *Julia*, sur la tranche du cou, fait défaut; enfin le papier est mince, les timbres sont non dentelés ou montrant parfois des hâchures tenant lieu de piquage.

DANEMARK.

Les cartes parues le 1^{er} octobre sont du type connu, savoir :

Carte postale	3 øre, gris sur blanc.
— 3 + 3	— — —
— 5	— vert —
— 5 + 5	— — —
Carte service	3 — gris —
— 5	— vert —
Carte-lettre	4 — bleu — jaunâtre.
— 8	— carmin —

Les cartes avec réponse ont l'impression sur les 1^{re} et 3^e faces; les cartes-lettres ont un piquage autour et l'intérieur blanc; elles ont à gauche les armoiries du pays dans un écu surmonté d'une couronne.

Les bandes qui ne se délivrent plus en feuille, n'ont pas reçu de changement sauf qu'elles ont un millimètre de moins en largeur, d'un filet à l'autre et le papier un peu plus jaunâtre.

L'enveloppe 4 øre a un autre chiffre 4. Le petit trait vertical de droite s'arrête au trait horizontal : il se prolongait plus bas autrefois :

4 øre, bleu.

Randers. Outre les enveloppes 2, 3, 5 øre, déjà décrites, nous avons reçu au format ordinaire, papier blanc vergé.

10 øre, violet-pâle (*Express M. Sv.*)
10 — — (*Telefon Middelsta.*)

DOMINIQUE.

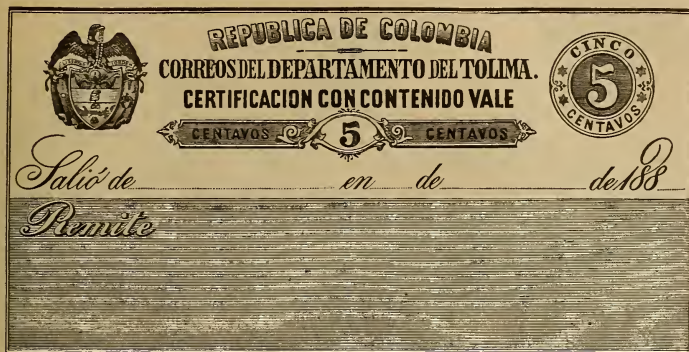
Sans changement de type nous recevons au filagramme C. A. et couronne, piqués 14 :

2 1/2 pence, outremeur.
6 — vert.

ÉQUATEUR.

L'enveloppe 5 centavos de l'union postale universelle, format 139 × 82 ^m/_m dont nous supposons l'existence, vient de nous parvenir :

5 centavos, bleu sur blanc vergé.



ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Sans valeur, noir sur blanc.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Nous donnons ici la copie d'une circulaire qui a été insérée au *Journal officiel* du 11 mai dernier :

Bogota, 6 mai 1888.

Conformément au décret du 27 avril dernier, rétablissant dès le 1^{er} juin prochain l'usage des timbres pour dépêches télégraphiques, il vous sera envoyé ceux qu'il sera trouvé suffisant pour le bureau; les autres timbres devant être brûlés, vous ne devrez employer que ceux de l'émission présente, savoir :

0.05 centavos, ocre; 0.10, carmin et jaune; 0.20, bleu; 0.50, jaune et 1 peso, vert.

Au chef du bureau télégraphique de.....

R. REYES.



Voici toujours trois des timbres dont il est

question dans ce document, mais les couleurs ne se rapportent pas à celles données. Ils sont tous trois de types différents et portent la nouvelle dénomination : *Republica de Colombia*, puis *Telegrafos nacionales* et la valeur disposés de diverses façons.

Impression de couleur sur papier de couleur :

10 centavos, bistre sur chamois jaunâtre.
20 — bleu — lilas.
50 — noir — chamois.

Antioquia. Le timbre de 1873, valeur 20 centavos, nous arrive en bistre sur chamois jaunâtre :

20 centavos, bistre sur chamois jaunâtre.

TOLIMA (État de). La nécessité de créer de nouvelles cubiertas s'étant fait sentir, l'administration des postes n'a pas hésité à faire paraître une nouvelle série au type ci-haut. Il y a quelque différence dans le cercle contenant le chiffre de la valeur pour les 10 et 50 c., mais elle est insignifiante. A la partie supérieure, l'inscription :

Republica de Colombia
Correos del Departamento del Tolima
Certificacion con contenido vale
centavos 5 (10.50)

A gauche, les armoiries de la république; en bas, un cartouche ligné.

Lithographiés en couleur sur papier blanc uni :

5 centavos, bistre.
10 — vermillon.
50 — bleu.



Au type reproduit n° 302, il nous faut ajouter les timbres suivants, piqués 10 1/2, renseignés par *Der Philatelist* :

5 centavos, rouge-brique.
10 — vert.
50 — bleu.
1 peso, brun clair.

FARIDKOT.

M. Moquette nous a montré avec STATE (petite lettre A) les suivants :

1/2 anna, vert, surch. noire.
2 — outremer, — —
Service 1/2 — vert, — —

Il est à supposer que toutes les valeurs existent ainsi.

Signalé par l'I. B. J. les timbres suivants, piqués 12, au petit type oblong reproduit le mois passé :

1/4 anna, vert.
1/4 — bleu.

Enfin du type 1883, carré, nous avons, piqués 12 :

1/4 anna, noir.
1/4 — brique.
1/4 — bleu.
1/4 — vert.

GRANDE-BRETAGNE.

Le timbre 1 pound a aujourd'hui trois globes en filagramme (*Postwertzeichen*) :

1 pound, brun-violet.

GUYANE FRANÇAISE.

Le *Moniteur de la Guyane française* du 23 avril 1887 fait connaître l'arrêté ci-bas dont nous avons connaissance par M. Le Roy d'Etiolles :

« Cayenne, le 18 avril 1887.

« Le Gouverneur de la Guyane française,

« Vu l'insuffisance de l'approvisionnement de timbres-poste coloniaux de 5, 20 et 25 centimes existant à la poste aux lettres de Cayenne ;

« Considérant qu'il est urgent d'assurer le service des correspondances à destination des pays compris dans l'Union postale universelle pour lesquels l'affranchissement en timbres-poste est obligatoire ;

« Sur le rapport du Directeur de l'Intérieur,

« Décide :

« Article 1^{er}. Jusqu'à la réception des timbres-poste coloniaux demandés pour les besoins de la poste aux lettres pendant l'année 1887, il sera délivré au public des timbres de 2 centimes transformés en timbres de 5 centimes, des timbres de 30 centimes transformés en timbres de 25 centimes et des timbres de 35 centimes transformés en timbres de 20 centimes.

« Ces timbres seront frappés à l'encre noire par les soins de l'imprimerie du Gouvernement des marques ci-après :

Ceux de 0 f. 02.	Ceux de 0 f. 30.	Ceux de 0 f. 35.
Avril 1887.	Avril 1887.	Avril 1887.
Guyane française.	Guyane française.	Guyane française.
0 f. 05.	0 f. 25.	0 f. 20.

« Art. 2. Une Commission composée de :

MM. le Chef du bureau des finances ;

le Receveur-comptable des postes ;

le Chef de l'imprimerie du Gouvernement,

assistera à cette opération qui sera faite de 3.000 timbres à 2 centimes, 10.000 à 30 centimes et 5.100 à 35 centimes pris sur l'approvisionnement existant actuellement à la poste.

« Art. 3. Le Receveur-comptable des postes portera en recette la somme de quatre-vingt-dix francs et comprendra dans ses dépenses celle de douze cent soixante-cinq francs, le tout résultant de l'opération de ces transformations.

« Art. 4. Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision.

« Cayenne, le 18 avril 1887.

« LE CARDINAL,

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur,

F. DE FRIBERG. »

HONDURAS BRITANNIQUE.

Au type avec surcharge gros chiffre, imprimé à Londres, il faut ajouter le timbre 50 cents sur 1 shilling :

50 cents sur 1 shilling, gris perle et noir.

INDES FRANÇAISES.

On nous soumet un timbre 75 c., carmin, type 1881, des Colonies françaises, surchargé 30 le 3 plus grand que le 0. Son oblitération nous semble bonne et porte sur le chiffre 30. Elle est de Pondichéry en date du 9 avril 1884.

Cette émission n'ayant pas été signalée, que nous sachions, nous espérons obtenir quelques renseignements à ce sujet par l'un de nos lecteurs.

INDES NÉERLANDAISES.



Voici le dessin de l'enveloppe provisoire 25 c. devenue 15 cent comme nous l'avons dit le mois passé.

D'après ce qu'on affirme, il n'y aurait eu que 300 exemplaires qui auraient été tous achetés par la spéculation ; d'après le *Philatelist*, il y en aurait eu 20.000, chiffre que nous comprenons mieux :

15 sur 25 c., violet et noir.

Cette enveloppe a fait place à une autre ayant le type effigie dans un ovale, du 12 1/2 cent et qui a paru en août dernier.

Le format est celui connu sur papier blanc uni :

15 cent, bistre.

JAPON.

Les timbres suivants nous arrivent piqués, comme suit :

1 sen, vert foncé, piqué 13 1/2.
2 — carmin, — 13.
15 — vert, — 13 1/2.
50 — carmin, — 13 1/2.



MALACCA.

Deux des hautes valeurs en cours ont été changées comme couleur, filagramme C A et couronne, piqués 14 :

1 dollar, vert, valeur en noir.
2 — — — — — bleu.

C'est le *American Philatelist* qui nous fait part de cette nouvelle, que nous ne comprenons absolument pas, n'ayant pas souvenance de timbres de ces valeurs qui auraient jamais été émis et dont on changerait la couleur aujourd'hui.

MEXIQUE.

L'enveloppe 10 centavos a le timbre chiffre imprimé en rouge sur format ordinaire, et ce grand placard d'armoiries connu pour filagramme :

10 centavos, rouge.

NATAL.

Le timbre 1 penny, imprimé en violet porte une nouvelle valeur en surcharge carmin (*The American Philatelist*) :

4 shillings, violet et carmin.

NICARAGUA.

Le journal « le mieux renseigné » a reçu une enveloppe postale avec timbre 10 centavos, imprimé à droite sur papier bleu. ... Et c'est tout. Si ce journal est le mieux renseigné, à coup sûr ce n'est pas celui qui renseigne le mieux :

10 cent., violet sur bleu.

The Philatelic World mentionne une carte nouvelle 3 cents où le type actuel est au centre ; *Tarjeta* est à gauche ; *Postal* à droite sur des cartouches étroits.

NORWÈGE.

Une carte 5 øre, sans cadre, semblable à celle à 3 øre, vient d'être émise ; elle a le carton blanc :

5 øre, vert sur blanc.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le nouveau 2 pence décrit le mois passé est en notre possession. Il a fait son apparition le 1^{er} septembre dernier. Nous en donnons ici le dessin qui est appelé, croyons-nous, à avoir un succès légitime.

Impression de couleur sur papier blanc au filagramme N S W et couronne, piqué 12 :

2 pence, bleu.

ORANGE.

Le 3 pence bleu a reçu la surcharge noire 2 d :

2 pence sur 3 p., bleu et noir.

PAYS-BAS.

Ce pays qui avait jusqu'ici suivi la Belgique en se conformant à tout ce qui s'y est fait en timbres, vient de faire paraître (15 octobre) une carte-lettre rappelant celle des Etats-Unis comme disposition. C'est une feuille de papier blanc avec patte gommée et piquée autour ; sur la face une banderole contenant *Post blad* et au centre le portrait du roi à gauche ; au-dessus : *Nederland* ; au-dessous : 5 cent ; plus bas, deux lignes d'adresse, la première commençant par *Aan*.

Impression de couleur sur papier blanc, piquée :

5 cent, bleu.

Cette carte a été annoncée par l'avis postal suivant, selon l'arrêté du 3 août qu'on lira plus loin.

POSTES.

Les postes lettres, mentionnées dans l'arrêté royal ci-joint du 3 août dernier (*Staatsblad* n° 101) seront émises le 15 octobre prochain, et mises en vente pour le public.

Une première provision sera envoyée officiellement aux directeurs des bureaux de postes dans la première moitié de ce mois. Provisoirement elles seront fournies sur demande par les directeurs aux collecteurs de lettres seules.

Le prix des formulaires, conformément à l'art. 3 de l'arrêté royal, est fixé à 5 1/2 cent par pièce. La demande et la remise des nouveaux formulaires, de même que la responsabilité de la valeur, sont sur le même pied que pour les timbres-poste et les cartes-postales.

Il n'est pas défendu d'enfermer quelque chose dans les lettres-postes ; mais si, par là, le poids de 15 grammes est surpassé, le port plus élevé sera dû comme pour les lettres du même poids, lequel sera attaché en timbres-poste à la gauche de l'adresse de la lettre poste.

On agira de même pour les lettres-postes destinées pour l'étranger.

Des notes ordinaires sont permises. Elles devront cependant être conformes à ce qui est déterminé par § 2 du n° 6 de la collection de 1888.

Arrêté du 3 août 1888 n° 19 (*Staatsblad* n° 101) par rapport à l'introduction de cartes-lettres, destinées aux communications écrites.

Nous, Guillaume III, par la grâce de Dieu, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, etc.

Vu l'art. 5, de la loi du 22 juillet 1870 (*Staatsblad* n° 138).

Sur le rapport de Notre Ministre des ponts et chaussées, du commerce et de l'industrie, du 31 juillet 1888, n° 13, division Postes.

Avons approuvé et entendu d'arrêter ce qui suit :

Article 1^{er}. Sous la dénomination de cartes-lettres seront introduits des formulaires pour les communications écrites, qui seront pourvus de bords gommés pour la fermeture.

Art. 2. Il y sera imprimé un timbre-poste de 5 cent, représentant le port simple pour l'intérieur du pays.

Art. 3. Les formulaires seront mis en vente dans les bureaux de postes au prix de 1/2 cent, au-dessus de la valeur du timbre.

Notre Ministre des ponts et chaussées, du commerce et de l'industrie est chargé de l'exécution de cet arrêté, lequel sera inséré au *Staatsblad* et au *Staats Courant*.

Au Loo, 3 août 1888.

GUILLAUME.

Le Ministre des ponts et chaussées, du commerce et de l'industrie.

HAVELAAR.

Les cartes 5 cent et avec réponse que nous venons de recevoir ont subi une modification dans leurs inscriptions : Elles ont aujourd'hui entre les armoiries et le timbre :

Briefkaart.

(*Carte postale.*)

Algemeene postvereniging (union postale universelle) zijde voor het adres bestemd (côté réservé à l'adresse).

Voilà pour les cartes ordinaires. Celles avec réponse ont la deuxième ligne remplacée par :

Met betaald antwoord.

Carte postale avec réponse payée.

pour la première partie et pour la seconde par :

Betaald antwoord.

(*Carte postale réponse.*)

L'impression reste en couleur sur papier teinté bleu au recto et blanc au verso.

PHILIPPINES.

La surcharge ovale carmin a été appliquée sur le 5 c. de peso, nous écrit M. Le Roy d'Etiolles :

2 4/8 sur 5 c. de peso, outremer et carmin.

Vu deux timbres se tenant, avec surcharge ovale carmin, ayant l'un : 8 cent, l'autre : 3 cent :

3 cent sur 2 4/8 c. de p., outremer et carmin.

Une lettre de Manille en date du 10 septembre que nous venons de recevoir, nous porte le timbre télégraphe 1 c. de peso, bistre, porteur de la surcharge ovale, rouge : *Habilitado para comunicaciones* 2 8/4 cms :

2 4/8 sur 1 c. de peso, bistre et rouge.

On nous écrit que le 50 mil. a paru aussi avec la surcharge 2 4/8 cms, mais on ne nous dit pas quelle est la couleur de la surcharge.

POUNTC.

Toutes les valeurs ont le papier blanc vergé bâtonné :

1/2, 1, 2, 4 annas, noir.

REUNION.

A la dernière séance de la *Société française de timbrologie*, présidée, le croirait-on ? par l'impayable Gruat père, l'homme aux « estock » en faveur de qui les « statuts » ont été révisés, M. Le Roy d'Etiolles, a, dit le compte rendu, rétabli la vérité sur certains faits (?) rapportés dans notre article, sur le 52 c. de la Réunion. C'est fort bien, mais comme notre contradicteur nous a avoué depuis qu'il ignorait absolument comment la soi-disant erreur s'était produite et le nombre qui en avait été imprimé, ce que nous savons par le Receveur des postes, l'intéressé même, et c'est ce qui nous a engagé à conclure, comme nous l'avons fait, nous nous demandons alors comment M. Le Roy d'Etiolles a pu « rétablir la vérité » sur des choses dont il ignore l'a. b. c. C'est là une plaisanterie qui a du trouver certainement sa place à une séance qui n'a pu qu'être bouffonne, présidée par un..... Gruat.

Nous sommes peut être sévère pour la *Société française*, mais nous lui devons la vérité, parce qu'une présidence de ce genre n'est possible que comme *zwanze* (grosse farce), comme on dit à Bruxelles.

RUSSIE.

Rjeff (Tver). D'après ce qu'on nous annonce, cette administration aurait émis à titre d'essai 1000 enveloppes au type ci-contre ayant au centre un chiffre 3 et autour : *Rjeffskaja Zemskaja Pochtta — Tri Kop.* (Poste rurale de Rjeff — 3 kop.)

De ces 1000 exemplaires, 875 en auraient été vendus aussitôt au public et le reste acheté par un spéculateur. L'administration étant décidée à faire une émission nouvelle, le spéculateur se trouve maître du marché et demande de ses enveloppes un prix exorbitant.

Cette spéculation qui doit avoir pour complice un membre de l'administration devrait absolument faire long feu ; aussi engageons-nous les amateurs à s'abstenir de tout achat s'ils ne veulent voir renouveler ces spéculations à chaque émission.

L'enveloppe a existé comme suit avec le timbre à gauche :



Format 148 × 115 mm.

3 kopecks, bleu sur chamois uni.

Format 149 × 120 mm.

3 kopecks, bleu sur blanc vergé.

Format 140 × 107 mm.

3 kopecks, bleu sur blanc vergé.

Format 144 × 80 mm.

3 kopecks, bleu sur blanc vergé.

SAINTE-LUCIE.

L'enveloppe pour lettres enregistrées dont nous n'avons pu donner les formats, n° 302, arrive comme suit :

Format 150 × 95 mm.

2 pence, ocremer.

SAINT-VINCENT.

On annonce au lieu de vert, le 6 pence en lilas qui aurait le filigramme CA et couronne et le piquage 14 :

6 pence, lilas.

SAVADOR.



Le 5 centavos dont nous signalons la prochaine arrivée nous est parvenu grâce à l'obligeance de M. Herrmann. Dans un ovale, une femme coiffée du bonnet phrygien tient un drapeau ; autour, quatorze étoiles ; au dessus : *Salvador* ; au dessous : *U.P.U.*

(Union postale universelle) ; sur un cartouche, à la partie supérieure : *Servicio postal del* ; en bas, sur un autre cartouche : *Cinco centavos* ; à gauche et à droite, le chiffre 5.

Imprimé en couleur sur papier blanc, percé en lignes :

5 centavos, bleu.

SIRMOOR.

La série des timbres à effigie est complétée par une valeur nouvelle :

3 pies, orange sur blanc, piqué 14 1/2.

TUNIS.

Emission d'un timbre 1 franc qui nous est annoncé par M. Le Roy d'Etioilles :

1 franc, vert bronze sur verdâtre.

Les cartes-lettres 25 c. ; cartes à 10 et à 10 + 10 centimes sont également en usage :

Carte-lettre 25 centimes, noir sur rose.

Carte postale 10 — — — chamois pâle.

— 10 + 10 — — — bleu pâle.

VÉNÉZUELA.

La *Gaceta oficial* du 1^{er} septembre publie le document suivant constatant l'arrivée des timbres commandés à New-York et le rejet d'une valeur.

Estados-Unidos de Venezuela. — *Ministerio de la Instrucción Pública.*
Dirección de la Instrucción pública.

Caracas, 6 août 1888.

S'étant réunis aujourd'hui à 2 1/2 heures après midi dans le local de la Trésorerie Générale de l'Instruction Publique, le Ministre de l'Instruction publique, le citoyen Santiago González Guinán, le président de la Cour des Comptes, le citoyen docteur Francisco Solano, et le Trésorier Général de l'Instruction Publique, le citoyen docteur Pedro Arnal, afin de recevoir le quart de la remise de timbres qu'a fait la compagnie américaine des billets de banque de New-York suivant la commande qui a été faite en suite de la résolution exécutive du 7 avril dernier, i est procédé à l'ouverture des cinq caisses dans lesquelles sont contenus les dits timbres et constatent ce qui suit :

3,950,000 timbres de 5 centimos de Bolivar	B	197,500
1,000,000 " " 25 "	B	250,000
100,000 " 3 bolivares	B	300,000
50,000 " 10 "	B	500,000
50,000 " 20 "	B	1,000,000

5,150,000 timbres d'une valeur de B 2,247,500 et par lesquels est complétée la commande à laquelle on en a référé.

Il a été constaté qu'étant résulté que les timbres de 20 bolivares sont de couleur jaune au lieu de solferino que prescrivait le décret Exécutif du 14 avril 1882, sur la matière, seront retournés à la compagnie mentionnée, par l'entremise de MM. H. L. Boulton et Co, les cinquante mille timbres de la dite valeur pour qu'elle en fasse de la couleur légale, et en conséquence ils sont livrés par ce même acte au citoyen Frederico Mawdsley, employé chez ces Messieurs, chargé de présenter le compte de la remise. Le Trésorier Général de l'Instruction Publique demeure en possession des cinq millions cent mille timbres qui restent et dont la valeur se monte à 1,247,500 bolivares ; cet acte est dressé en triple et signé par tous ceux qui sont présents ; donnant un exemplaire au Ministre de l'Instruction Publique, l'autre au Président de la Cour des Comptes, l'autre au Trésorier Général de l'Instruction Publique, en conformité de l'article 62 du décret du 27 juin 1870 sur l'Instruction populaire.

Le Ministre de l'Instruction publique,
S. GONZÁLEZ-GUINÁN.

Le Président de la Cour des Comptes,
FRANCISCO SOLANO.

Le Trésorier général de l'Instruction Publique,
PEDRO ARNAL.

L'écho de la *timbrologie* signale les deux timbres Escuelas 5 et 25 centimos comme ayant reçu, le premier, la surcharge 1 *avo*, le second 1/2 *real*, en bleu :

1 c. sur 5 c., vert et bleu, piqué 12.

1/2 real — 25 c., orange — —

1/2 — 25 c., — — — — et percé verticalement.

Cette nouvelle a besoin d'être confirmée.

WURTEMBERG

Cueilli dans le *Philatelist* cette nouvelle qu'il y aurait des enveloppes 5 pfennig, lilas, type actuel,

format 153×123 ^{m/m} sur papier bleu et rose, probablement de fabrication particulière :

5 pfennig, lilas sur bleu.
5 — — — rose.

ZULULAND.



Voici le timbre de Natal devenu zoulou de par la surcharge : Zululand et dont nous parlions en septembre :

1/2 penny, vert, surch. noire.

Les mystérieux timbres de Bokhara.

Depuis que nous avons publié en août 1887 des détails sur les timbres et la poste privée de Bokhara, que nous tenions de M. De Semenoff « de passage à Téhéran », nous avons voulu contrôler les renseignements de cet obligant correspondant. Une lettre de Téhéran nous apprit bientôt que les timbres n'existaient pas à Bokhara; mais comme on nous promettait une enquête sérieuse, nous avons différé jusqu'ici de mentionner cette réponse et de parler des articles qui ont été écrits à propos de ces timbres. Le silence de notre correspondant devenant inquiétant et pouvant se prolonger à l'infini, comme pour toutes les enquêtes sérieuses, nous nous décidons à revenir sur ces timbres.

Le *Philatelist* a publié deux articles : le premier est extrait du *Journal de St-Petersbourg*. L'auteur s'attache à démontrer qu'il n'y a pas de poste officielle à Bokhara et que les timbres ont des caractères « qui n'appartiennent à aucune langue orientale. »

Dans notre article n° 296, que nous engageons nos lecteurs de relire, il est dit que les timbres appartiennent à une poste privée, et pour ce qui est des caractères, « qui n'appartiennent à aucune langue orientale, » il est assez étonnant que M. Rodet ait pu déchiffrer que les timbres étaient de Bokhara et avaient la valeur exprimée en *poul*.

Donc, le journal de St-Petersbourg n'a rien prouvé.

Le second article du *Philatelist* plaide en faveur des timbres et s'appuie surtout sur une lettre reçue par un marchand de Vienne, en date du 10 septembre 1886, où il est dit :

« Traversant cette stupide contrée (Bokhara), je

trouve qu'on y emploie quelque chose comme un timbre pour la poste à chameaux. J'en ai demandé et obtenu deux exemplaires que je vous envoie comme raretés pour votre album. »

Signé : GEORGE MC KAMON.

La lettre était, paraît-il, affranchie avec deux timbres, un rouge et un vert, et annulés par un cachet ayant les caractères agrandis de la dernière ligne des timbres et qui ont été traduits par M. Rodet comme signifiant : *Bokhara*. La lettre est arrivée ainsi à Vienne, sans supplément de port, ayant pour cachets postaux : celui de *Bako 15 septembre*, un indéchiffrable, et *Ober Dobling 6/10*, preuve, dit M. de Emerich Doczkalik, l'auteur de l'article, que ces timbres appartiennent à une poste officielle et non à une poste privée.

A cet article nous opposons les renseignements suivants qui nous viennent de M. A. Scheweloff qui, après lecture du précédent article, écrivit aussitôt au gérant de la poste russe à Bokhara et en reçut les détails suivants :

En 1886, la correspondance ne pouvait absolument pas être dirigée sur Bacou (1) par cette simple raison, c'est que le chemin de fer n'allait pas au-delà de Merw, la ligne sur Echarldjoï n'ayant été inaugurée qu'en novembre 1886. La poste se dirigeait de Kchattacourgane sur Apeldri; et de Kchattacourgane sur Bokhara, elle allait par l'entremise d'un entrepreneur de la poste privée.

(A continuer.)

(1) Bacou est le nom de la ville que portait la lettre arrivée à Vienne.

VIENT DE PARAÎTRE

3^e SUPPLÉMENT (1883-1888).

DU

CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE

enveloppes, bandes, cartes, télégraphes, offices particuliers, mandats, timbres de chemins de fer, fiscaux, essais, etc.

par J.-B. MOENS

Prix de la souscription, 6 francs (franco).

La quatrième livraison, composée des pages 117 à 132, a été expédiée à tous nos souscripteurs. Un nouvel envoi sera fait très incessamment.

A partir du 1^{er} décembre, le prix du supplément sera de 8 francs, lequel prix sera porté à 10 francs l'ouvrage une fois terminé.

Bruxelles — Imp. Alexis MOENS, r. aux Laines, 48.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42, (Avenue Lonise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

Avis.

Tous les abonnements au *Timbre-Poste* expirent avec le présent numéro. Le prix reste fixé à 6 francs payables par anticipation en un mandat-poste ou timbres-poste.

CHRONIQUE

AÇORES.

Le *Philatelic Record* a reçu le 5 réis, violet, surchargé *Açores* en petites lettres noires et piqué 12. Un 5 réis violet ? ne serait-ce pas plutôt le 25 réis, violet ?

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE.)

La bande 1/2 centavo est paru avec son dessin refait. Voici le signalement : la lettre est presque carrée, les chiffres plus rapprochés, *centavo* en lettres maigres ; le cor de poste non ombré, touche la lettre par le pavillon ; couronne de laurier

rapprochée de la lettre surtout du côté droit, rayons du soleil, blancs ; *Republica* sans accent sur l'u ainsi que pour la bande elle-même où *Argentina* n'est pas ponctué ; enfin la bande a 7 ^m/₁₀₀ de moins en largeur.

On nous l'envoie en date du 25 octobre comme d'émission toute récente :

1/2 centavo, bistre sur manille.

Depuis le 3 novembre on a mis en vente le 1 cent à l'effigie de Velez Saarsfield dans un ovale, premier produit de la *Société Sud Américaine des billets de banque*. L'inscription : *correos y telegrafos* annonce le retrait des timbres télégraphes.

Nous reproduirons le type prochainement :

1 cent, bistre-brun, piqué 1 1/2.

BAVIÈRE.

La carte sans timbre, *petites armoiries* à gauche nous arrive sur carton chamois foncé et millésime 88 dans l'angle gauche inférieur :

Sans timbre, noir sur chamois foncé.

REPUBLICA DE COLOMBIA.

SERVICIO DE CORREOS NACIONALES. Certificado Oficial.

Sale de

en de

de 188

Remite

El Administrador

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Signalé par le *Philatelic Record* le 2 pence, surchargé 2 d en bleu-vert :

2 pence, lilas, surch. bleu-vert.

BELGIQUE.

Le timbre à 5 centimes, vert, se présente avec une faute que M. Moquette vient de nous mettre sous les yeux. Certains timbres se présentent ayant BELGIQUE c'est-à-dire i pour l, très distinctement :

5 centimes, vert.

BULGARIE.

Un décret du 30 septembre dernier, dit le *Philatelist* met hors d'usage tout timbre provisoire surchargé, y compris ceux avec lion.

CANADA.

Il nous vient une carte avec réponse, au nouveau type 1 cent, mais toujours avec la légende : *Canada postage*, celle ayant *Canada post card* faisant encore défaut et restant invisible à l'œil nu. Nous supposons que le confrère qui a annoncé cette grande nouvelle aura confondu la légende de la carte avec celle du timbre :

1 + 1 cent., noir-vert.

COCHINCHINE.

Les timbres-taxi 5 et 15 centimes nous sont parvenus avec la surcharge 20 en noir :

20 sur 5 c., noir, surch. noire.

20 — 15 — — —

CÔTE D'OR.

Les enveloppes de la Grande-Bretagne pour



lettres enregistrées ont reçu, dit l'*I B J*, l'addition d'un cartouche cintré au-dessus du timbre, avec l'inscription *Gold Coast Colony*, en lettres blanches en relief sur fond

noir. Ce travail aurait été fait dans la Colonie. Notre confrère mentionne les formats 152 x 98 et 234 x 106 mm :

2 pence, outremer et noir.

CUBA.

Un de nos correspondants de Madrid nous communique une feuille et un fragment des timbres 5 c. bleu et 10 c. bistre de 1882, surchargés des dessins qui ont été appliqués en 1883. Sauf le premier type, sans chiffre (5129 de notre supplément) ces dessins sont tous imités et imprimés en noir sur les deux valeurs de timbres. Le dessin ci-contre a été couché comme nous le faisons figurer ici, et



appliqué à cheval sur deux timbres, le chiffre placé dans sa position naturelle.

Voilà nos lecteurs prévenus, à eux de savoir s'ils veulent encourager les cultivateurs de carottes.

DOMINICAINE (République).

On annonce la carte 3 centavos, et avec réponse, même valeur, ayant la surcharge bleue : *Union postale universelle*.

DOMINIQUE (LA).

Le *Timbre* a reçu au type connu, filagramme C A et couronne, et piqué 14 :

6 pence, brun-jaunâtre.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le *Philatelist* annonce que la cubierta officielle ci-contre sert à Sogamose. Elle est de format 105×80 mm et à la faute *Republica* comme le modèle employé le 13 Août 1887 :

Sans valeur, noir sur blanc.

FARIDKOT.

La carte au petit format 1/4 + 1/4 anna, nous arrive avec les armoiries en noir, comme la carte ordinaire, même valeur, signalée en 1887 :

1/4 + 1/4 anna, brun-rouge, surch. noire.

FORMOSE.

Il résulte des renseignements obtenus par M. Le-grand, que les inscriptions du timbre reproduit n° 310, sont les suivantes : la partie supérieure est en caractères antiques, et se lit : *Tai Wan yew-pias* (Poste de Formose) ; au dessous : 14^e année, 6^e mois. Expédié : Heng tchun-hien tching.

Ce ne serait donc pas un timbre d'affranchissement, mais un récépissé.

GIBRALTAR.

Les enveloppes 2 pence nous parviennent avec la firme nouvelle : Thos. de la Rue & Co Patent, en rouge, sous la patte portant le timbre. Nous en avons 2 formats :

131 × 83 mm, et 152 × 97.

HONDURAS BRITANNIQUE.

La carte provisoire a fait son temps. Elle vient d'être remplacée par une autre, au type des colonies anglaises, ci-contre, représentant la reine Victoria dans un cercle, avec l'inscription : *British Honduras*, en haut,



et la valeur : *five cents*, en bas ; la formule est celle des cartes remplacées :

5 cents, brun sur chamois.

MAURICE (ÎLE).

Des paroles aigres-douces ont été échangées entre le journal « le mieux renseigné » et des collectionneurs de Maurice, ceux-ci prétendant que celui-là n'avait pas raison lorsqu'il déclarait faux certains timbres 13 cents surchargés 2 cents. Or, voici ce qu'on nous écrit de cette île :

« Le Directeur de la poste s'étant aperçu qu'on affranchissait ici des lettres d'un district à l'autre en utilisant des 13 cents qu'on avait au préalable surchargés 2 cents, surcharge rappelant celle officielle, a fait confisquer les lettres et a menacé de poursuites celui qui se servirait encore de ces timbres. Et pour mettre un terme à cet abus, il a été décidé qu'on ne vendrait plus de 13 cents et qu'ils seraient tous brûlés, ce qui a eu lieu tout récemment. »

D'après ces lignes le confrère parisien avait donc raison de dénoncer de fausses surcharges.

MEXIQUE.

Un de nos correspondants attire notre attention sur deux timbres oblitérés, 1 real, jaune, type 1856, qu'il nous communique et portant, comme on peut le voir sur notre modèle, la surcharge 1/2, en noir. Les deux exemplaires sont authentiquement annulés ; les bureaux originaires *Puebla* et *Vera Cruz* ont frappé leur nom sur l'un des côtés du timbre. Notre correspondant nous dit les avoir reçus d'un de ses amis, consul, qui en a dépouillé ses vieilles lettres à son intention. Il ne peut donc être question de fraude.

D'autre part, M. le comte de Saint-Saud nous avait signalé, il y a longtemps, comme étant dans une collection de Bordeaux, deux timbres neufs, se tenant, de 1861, valeur 1/2 real, ayant la même surcharge 1/2 non pas appliquée dans le sens ordinaire, mais dans le sens horizontal — la barre de séparation également horizontale et non oblique. Ils indiquent la provenance : *Campêche*.

Enfin M. de Ferrari dit tenir dans son album le 2 reales, vert, de 1856, porteur de la même surcharge que le 1/2 real de 1861 et venant aussi de Campêche.

Ces diverses surcharges, de provenances diverses, ont-elles une valeur ? Nous le croyons,

quoiqu'on ne s'explique guère la surcharge 1/2 sur un timbre 1/2. Nous espérons toutefois que ces lignes provoqueront quelques recherches et nous apporteront la lumière qu'il est nécessaire d'avoir ici.

Le *Philatelist* a reçu la carte 2 c., chiffre, avec les inscriptions : *Servicio urbano*, à droite et à gauche, au lieu de *Union postale universelle*. Notre confrère a également reçu le 5 c., avec *Servicio interior*. Cela n'a rien d'étonnant puisque toutes les cartes 5 c. ont cette inscription. Notons donc seulement :

2 centavos, rouge, *servicio urbano*.



Ci-contre le dessin du timbre *Chalco* mentionné dans notre numéro 310.

NICARAGUA.

Nous apprenons qu'il a été émis des enveloppes 5 et 10 centavos au type des timbres-poste, imprimé par report lithographique à l'angle droit supérieur. Format 160×89 mm.

5 centavos, bleu sur crème vergé.
10 — violet — azur —

Le *Philatelic journal of America* a reçu une nouvelle valeur au type en cours :

50 centavos, lilas.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.



Fatigué d'attendre la gravure du 2 p., nous avons paru, le mois passé, sans la reproduire. En voici aujourd'hui le type et celui du 4 pence que nous adresse M. Hagen. Si le 2 pence est coquet, en revanche le 4 pence est des plus insignifiant. Au centre d'un ovale, le capitaine Cook, ce célèbre navigateur tant aimé, si apprécié jadis par les natu-

rels d'Owhihée et pour qu'on n'en ignore on a placé son nom : *Captain Cook* dans l'ovale intérieur ; au bas du buste, les armoiries de la Nouvelle-Galles ayant comme supports, un ému et un kangaroo ; dans l'ovale qui renferme l'effigie : *New South Wales postage* ; cadre rectangulaire ayant en haut : *one hundred years* et en bas : la valeur : *four pence*.

Imprimé en couleur sur papier blanc qui doit contenir, supposons-nous, car notre exemplaire ne nous fait rien voir, les lettres NSW et couronne, piqué 10 :

4 pence, brun-rouge.

Ce timbre aurait vu le jour le 11 octobre passé, en même temps qu'une carte postale à 1 penny, au type vue de Sydney à droite et le *Warratab* à gauche dont la présence est un luxe qui ne s'explique guère ; la formule à l'inscription *New South Wales* cintrée et les armoiries de la Grande-Bretagne plus étendues qu'à la carte 1 p., rose :

1 penny, lilas sur chamois.

Enfin, nous recevons du même correspondant l'enveloppe au même type de timbre à droite sur papier blanc vergé sans ornement à la patte, au format 137×80 mm émis en septembre et que le *Philatelic Record* dit être en circulation depuis le 15 juillet :

1 penny, lilas.

On nous informe qu'il y a des enveloppes avec divers dessins à la patte de fermeture.....

Le timbre 1 penny vue de Sydney a été imprimé sur le papier des timbres fiscaux au filigranne NSW :

1 penny, lilas, piqué 10.

A une séance de la *Société philatellique* d'Australie, il a été présenté 2 timbres du 3 pence, tête laurée, ayant pour filigranne le chiffre 2 à double trait :

3 pence, vert, fil. 2.

Le 12 juillet dernier, une couverture de papier blanc uni a été fournie à la *Australian Joint Stock Bank* écrit le *Philatelic Record*, type vue de Sydney actuel :

1 penny, lilas, couverture privée.

Le même confrère annonce que le timbre 1 penny a reçu depuis le 17 juillet dernier, la surcharge officielle : O. S. en noir :

1 penny, lilas, surch. noire.

PÉROU.

De la série aux armes en relief, M. de Ferrari a rencontré, par hasard, parmi d'autres timbres, le 1 peseta, vert, couleur du timbre 1 Dinero, 1868, oblitéré : *Ayababa* en bleu dans un ovale pointillé. Notre correspondant attribue ce timbre à une erreur d'impression. Nous ne sommes pas de cet avis. Voici pourquoi :

L'exemplaire en question a le cadre du 1 peseta et les armoiries du 1 Dinero. Pour admettre une erreur d'impression, il faudrait qu'il y eût : 1° une erreur du cliché, 2° une erreur de l'imprimeur ce qui nous semble inadmissible. Il nous paraît plutôt qu'après avoir imprimé le 1 Dinero avec les armoiries sur fond de couleur, on a voulu tâter du système pour le 1 peseta, après quoi on a du y renoncer, cette dernière valeur ayant toujours eu les armoiries blanches. C'est afin de juger sans doute, de l'effet, qu'on aura imprimé le 1 Dinero en vert dont la nuance ne ressemble en rien aux timbres 1 Dinero et qu'il aura été oblitéré à titre d'essai. Il ne saurait donc y avoir erreur, et cela est d'autant plus inadmissible que ces timbres ne s'imprimaient pas par planches où un intru peut se glisser facilement, mais au moyen d'une machine (Lecocq) qui ne donnait qu'un timbre à la fois et dont le mécanisme ressemblait assez à un orgue de Barbarie : on moulait les timbres comme on moule de la musique.

M. de Ferrari, parce qu'il a découvert ce timbre parmi un tas d'autres, ne croit pas à une fraude. Nous le croyons comme nous le disons plus haut, mais parce qu'un timbre extraordinaire est rencontré parmi d'autres, cela veut-il dire qu'il a existé tel qu'on le trouve. Mais tous les jours nous rencontrons dans le *tout-venant* des timbres de ce genre dus au caprice ou aux expériences d'amateurs et de marchands et il ne nous est jamais venu à l'idée de revendiquer pour ces timbres le droit d'entrer dans la grande famille des timbres d'affranchissement.

PHILIPPINES.

Il faut croire



que la consommation du timbre 2 4/8 est bien grande, car voilà qu'on annonce la surcharge ovale de cette valeur sur le 50 milsimas olive :

2 4/8 sur 50 mil., olive et carmin.

Ci-contre, le type du timbre télégraphe surchargé.

PROTECTORAT BRITANNIQUE.

Les enveloppes pour lettres enregistrées, format G. I. K., ont reçu la surcharge *Protectorate*, en noir :

4 pence, bleu, surch. noire,

PUTTIALLA.

La carte avec réponse 1/4 anna aurait, dit le *Philatelic*, les armes en surcharge noire :

1/4 + 1/4 anna, brun-rouge et noir.

RUSSIE.

Bogorodsk (Moscou). Les timbres de cette administration rurale ont changé d'armoiries. Au lieu d'avoir celles du gouvernement, ils ont depuis le courant d'octobre, celles de l'arrondissement de Bogorodsk, ce qui est plus logique. Ces armoiries sont dans un ovale contenant l'inscription : *Selskoja Pochtta Bogorodskago Oujesda* (Poste rurale du district de Bogorodsk).



1 kopeck, rouge-vin.
5 — vermillon.
5 — bleu.
10 — bleu-pâle.
10 — vermillon.

SAINTE-HÉLÈNE.

Le 1 penny, aurait paru avec le filagramme C A et couronne, piqué 14 :

1 penny, rouge et noir.

SALVADOR.

Le *Philatelic Journal of America* renseigne l'enveloppe 11 centavos, non pas imprimée en bleu, mais en jaune-brun-pâle. Format : ?..

11 centavos, jaune, brun-pâle sur blanc.

Et le *Philatelic Record* mentionne au format ordinaire :

5 centavos, bleu sur jaune, vif vergé.

SUÈDE.

Stockholm. L'enveloppe 4öre circule depuis octobre sans aucune annonce, timbre à droite sur papier jaune, et format 153×123 mm :

4 öre, bleu sur jaune uni.

Göteborg. Une enveloppe jaune et orange avec annonce porte le timbre triangulaire à droite, mais sans les chiffres. Format 153×123 mm :

Sans valeur, blanc sur jaune vergé.

— — — orange —

SUISSE.

Les 25 centimes se présentent avec le pi-
quage 10 :

25 centimes, vert-jaune.

TRINITÉ.

Communiqué par M. Vervelle, un timbre de *one pound*, oblitéré : 19 Août 1888 et au type des timbres actuels dont il emprunte la couleur au 1/2 penny, idée géniale s'il en fût :

1 pound, vert.

TUNIS.

Ils n'étaient que provisoires les timbres dont nous avons parlé il y a peu de temps. Ils ont été remplacés par une série nouvelle aux mêmes valeurs, sauf le 5 francs qui n'est pas épuisé. Les différences entre l'ancien et le nouveau type sont les suivantes :

Les timbres sont gravés sur acier au lieu d'être de la photogravure; le chiffre de la valeur est en caractères gras, l'écu plus grand et le fond pointillé au lieu d'être blanc et les mots *Régence de Tunis* ont le fond blanc.

Timbres-poste	1 centime noir	sur blanc.
—	2 — brun	— gris.
—	5 — vert	— vert.
—	15 — bleu	— azur.
—	25 — noir	— rose.
—	40 — orange	— jaune.
—	75 — carmin	— rose.
—	1 franc, olive	— gris.
Enveloppes	5 cent. vert	— blanc,
—	15 — bleu	— azur.
Carte postale	10 — noir	— crème.

VICTORIA.

Reçu l'enveloppe 1 penny, type des timbres-poste, imprimé à droite, angle supérieur, sur format 146×88 et 120×67 m/m, sans dessin à la patte et ayant le papier blanc vergé :

1 penny, vert-jaune.

La poste à Jérusalem (1)

Pour arriver de la place de la Plainte à la Porte de Jassa, on a à traverser la ville de l'Est à l'Ouest.

Le chemin conduit à travers le bazar et un coin du quartier juif où il règne une animation dont on pourrait à peine se faire une idée, car ici comme dans tout l'Orient, toute la vie se concentre dans la rue.

Le bazar de Jérusalem comparé à ceux du Caire

et de Constantinople n'est que peu important et n'offre de l'intérêt que pour les voyageurs fraîchement arrivés d'Europe.

Je me faufilai en ce moment avec grand empressement à travers toute cette foule et arrivai à la porte de Jassa, d'où je pris à gauche, passant devant le consulat américain où flottait le drapeau étoilé, laissant à droite la caserne de l'infanterie turque avec ses sentinelles et son poste, aux uniformes usés et déchirés, et, prenant devant moi, je pris à gauche une ruelle fabuleusement étroite, aux maisons sans fenêtre et au pavé détestable. Un mauvais pressentiment me fit presser le pas de telle sorte que de grosses gouttes de sueur me tombèrent du front. Je m'arrêtai enfin devant une maison en pierre, de peu d'apparence, dont les volets fermés me frappèrent de stupeur. Cette petite maison renfermait la poste impériale d'Autorité... et était déjà fermée maintenant à 5 heures de l'après midi.

Pour que le lecteur puisse se faire une idée de mon désappointement, qu'il écoute ceci :

J'avais sur moi tout un tas de lettres et cartes que j'adressais à mes parents et amis d'Allemagne. La poste étant fermée et devant quitter Jérusalem le lendemain à 6 heures du matin, je perdais l'espoir de pouvoir expédier de cette ville ma correspondance qui, datée de Jérusalem eût fait plaisir aux destinataires. Je me trouvais donc dans l'obligation d'emporter avec moi à Jaffa et peut être même à Beyrouth, mon courrier pour pouvoir le remettre à la poste.

Toute la correspondance et colis postaux, expédiés de Jérusalem, sont d'abord envoyés par une voiture à la poste autrichienne à Jaffa, pour être remis en cet endroit au vapeur servant au transport des passagers et de la poste. Ces vapeurs partent d'un côté dans la direction de Port-Saïd et Alexandrie (Egypte), et de l'autre vers Constantinople, Smyrne et Beyrouth. Ces bateaux ne partent qu'une fois par semaine, de sorte qu'une lettre qui est remise trop tard à la poste de Jérusalem, subit de prime abord un retard de 8 jours dans l'expédition.

Comme j'avais fort à cœur de faire porter à ma correspondance le timbre de Jérusalem, je me rendis à la poste impériale turque, qui se trouve également dans un endroit écarté de la ville.

En passant par un petit vestibule étroit et sombre, j'arrivai devant un guichet par lequel j'entrevis un bureau, et un employé en costume français écrivant à une table. Lorsque je le priai, en langue française, de bien vouloir expédier ma correspon-

(1) Extrait d'une brochure que vient de publier à Berlin, M. P. Lietzow.

dance, contre paiement du port fixé, par l'union postale universelle, de sorte que mes lettres etc., à côté des timbres en soldi autrichiens, auraient encore portés un timbre turc, il me refusa net, me faisant observer que c'était l'affaire de la poste autrichienne. L'employé en cela avait positivement tort, car il devait me délivrer des timbres turcs et expédier mes lettres munies de ces timbres ; en ne le faisant pas, il portait préjudice à la caisse de son gouvernement qui se trouve dans une pénurie sans précédent.

Mon déplaisir n'était pas petit, je vous l'assure, pourtant je devais enfin atteindre mon but ; tout près de la poste de Jaffa se trouvait une boutique de tabac, qui est en même temps une succursale de la poste autrichienne. Je reconnus à ma grande joie, dans son propriétaire, un jeune Syrien qui parlait allemand et que j'avais vu, jouant du trombone, le jour de mon ascension sur la tour de l'église du Jardin des Olives. Ce coréligionnaire me reçut amicalement, se chargea de mes lettres en me promettant de les expédier. Il a tenu parole, car toutes mes lettres et cartes sont arrivées à destination.

Maintenant un mot sur l'établissement des postes à Jérusalem. Il est situé comme je l'ai dit tantôt, très à l'écart et n'a qu'une fenêtre du côté de la rue. Celui qui a affaire à la poste, doit rester à l'extérieur, sur le trottoir, exposé aux rayons du soleil, ou de la pluie, et communiquer de là par un guichet avec l'employé (1) qui, comme tous ses confrères en Orient, porte des habits bourgeois au lieu d'uniforme (les employés de la poste impériale allemande ne font pas exception).

A côté de la fenêtre-guichet, se trouve pendu à la muraille, un cadre en bois, renfermant les lettres etc., poste-restante : de façon que chaque étranger peut savoir s'il est arrivé quelque chose pour lui. A côté de cette armoire renfermant la correspondance de la poste-restante, se trouve une toute petite boîte aux lettres, jaune, d'après un modèle de l'an 1801, dirait-on. Une boîte aux lettres comme celle-là, est un bienfait, notamment quand la poste est fermée, mais ces MM. les Autrichiens sont entêtés. Quand la poste est fermée, ce qui arrive souvent, même dans la semaine, la boîte disparaît en même temps. N'est-ce pas dérisoire ?

Comme la poste Autrichienne de Jérusalem

n'expédie absolument que des lettres et cartes, et pas de mandat que je sache, on avouera que l'administration des postes, dans la ville sainte, laisse encore infiniment à désirer.

Mon étonnement fut encore plus grand lorsque quelques jours plus tard, les employés de la poste autrichienne de Jaffa me refusèrent, à moi et à M. Nold de Nüremberg, une caisse minuscule contenant des objets en bois d'olivier, ne pesant que quelques livres, nous disant de la confier à un expéditeur ! C'est prendre le service postal un peu trop à la légère. — A la poste de l'empire allemand, ces choses là sont absolument impossibles.

Si l'on considère que Jérusalem est visitée dans une année par au moins 30.000 pèlerins dont au moins 25 000 expédient ou reçoivent des lettres, on trouvera comme moi, qu'une réforme dans l'administration des postes, est devenue ici indispensable.

Les mystérieux timbres de Bokhara.

(suite et fin, voir le n° précédent.)

Quant à M. George Mc Kamon à Bokhara (l'envoyeur des timbres et de la lettre), il n'a laissé aucune trace de son passage dans cette ville, à l'époque du 10 septembre, ainsi que l'atteste l'agent politique établi à Bokhara depuis le 19 juillet 1886, lequel, dans les premiers jours du mois d'août de cette année, a ouvert son agence où tous les voyageurs étrangers doivent forcément s'arrêter.

Pour ce qui est de l'oblitération des deux timbres dont parle le *Philatelist*, elle a été obtenue par le cachet d'un entrepreneur de poste privée bien connu à Bokhara et qui a nom Kchan Souvari Bournacheff : il est d'origine tartare. C'est lui qui, dans les derniers temps, menait la poste de Bokhara à Kchattacoupgane et vice versa.

A Bokhara personne n'a entendu parler de ces timbres, personne n'en a vu, par conséquent personne n'en a employé.

Venons maintenant à l'article publié par le *Timbre* et qui a pour auteur M. le Dr Heyfelder, conseiller d'Etat impérial russe à Bokhara :

« De différents côtés on m'a demandé des timbres de Bokhara ; je n'ai pu les fournir pour la bonne raison qu'ils n'existent pas. Avant mon départ de St-Petersbourg, des amis russes, belges et allemands m'avaient recommandé de leur envoyer des timbres bokhariens, et moi-même, possesseur d'une belle collection, j'avais tout intérêt à m'occuper de cette affaire. Aussitôt arrivé j'appris

(1) Cela ne se passe pas autrement à Interlaken.

que l'on ne possédait pas de timbres d'affranchissement dans ce pays. D'ailleurs je ne pouvais ignorer l'existence d'une poste indigène pour les raisons suivantes : j'habite l'hôtel de l'ambassade avec toute la colonie russe; en ma qualité de médecin je suis en rapports journaliers avec les principales maisons de commerce, et un grand nombre de clients bockhariens, entre autres le frère du Diwan Begi, le mirokure de l'ambassade, les beys de Tscharshui, Karabal, Kermini, Zia Udin que je connais tous personnellement. En outre j'ai parcouru trois fois le Khanat dans tous les sens, et s'il avait existé un service de postes, je l'aurais certainement utilisé pour ma correspondance au lieu d'avoir recours aux Dshigites, aux courriers de l'ambassade ou à la poste privée de Burnaschow.

» Lorsque j'eus reçu plusieurs Revues timbrologiques reproduisant le fameux timbre, je me suis empressé de répandre ces journaux dans les cercles européens. Je soumis un exemplaire à l'appréciation d'un groupe d'hommes compétents qui, unanimement, déclarèrent que nous nous trouvions en présence d'une grossière plaisanterie. Je demandai si les caractères tracés sur le timbre étaient réellement Bockhariens, ou si l'ensemble n'était qu'une reproduction du cachet que les fonctionnaires supérieurs gardent toujours sur eux, attaché à une chaînette, et qu'ils appliquent sur les lettres, ordres, etc. Mais un érudit en langues orientales, M. W. O. Klemm, secrétaire et drogman de l'agence politique, ainsi que Mir Haidar Hodscha Mirbadalow, un khirgiz qui a suivi les cours d'une université russe, m'ont déclaré formellement que les caractères n'étaient pas Bockhariens et que le dessin n'était pas la reproduction d'un sceau ou cachet. En outre, M. Klemm m'assura qu'il n'y a à Bockhara aucune entreprise quelconque qui ressemblerait aux postes européennes et que jamais il n'a existé sur le territoire de l'Émir un timbre ou un objet analogue.

» La poste privée de Burnaschow, qui fonctionnait avant l'ouverture du chemin de fer, consistait tout simplement en ceci : le tartare Burnaschow, entre mille objets divers, vendait dans son bazar, moyennant une légère augmentation du prix réel, des timbres-poste russes : il se chargeait aussi de faire remettre les lettres ainsi affranchies aux bureaux de poste russes les plus voisins : Kutty Kurgan à l'Est, Tscharshui à l'Ouest. Le comptoir commercial Kudrin et C^{ie} Nadashka offraient deux fois par semaine les mêmes facilités et fai-

saient porter les lettres à Tscharshui par ses postillons. Si un indigène avait une lettre à expédier à l'intérieur du Khanat, il le faisait par courrier monté.

» J'ai vu souvent les courriers de l'Émir parcourir le pays porteurs de la correspondance officielle enroulée autour d'une baguette et pourvue du sceau dont j'ai parlé plus haut. Je joins à la présente une lettre provenant d'un grand personnage et revêtu d'un sceau au recto et au verso. Vous pourrez vous convaincre que le timbre qui nous occupe ne ressemble en rien à ce cachet. »

De tout ce qui précède il résulte pour nous :

Qu'il n'existe pas de timbres émis par une poste officielle : ils n'ont donc pu être employés alors, comme il a été dit, aucune poste gouvernementale n'acceptant pour valables les timbres de poste privée;

Que la signature Kamon est fautive;

Que la lettre signée de ce nom, envoyée d'une si singulière façon, n'est qu'une mystification, ainsi que la lettre que nous avons reçue de M. De Seménoff;

Que M. Kamon n'est pas plus connu de notre confrère viennois que notre correspondant d'occasion, de nous même;

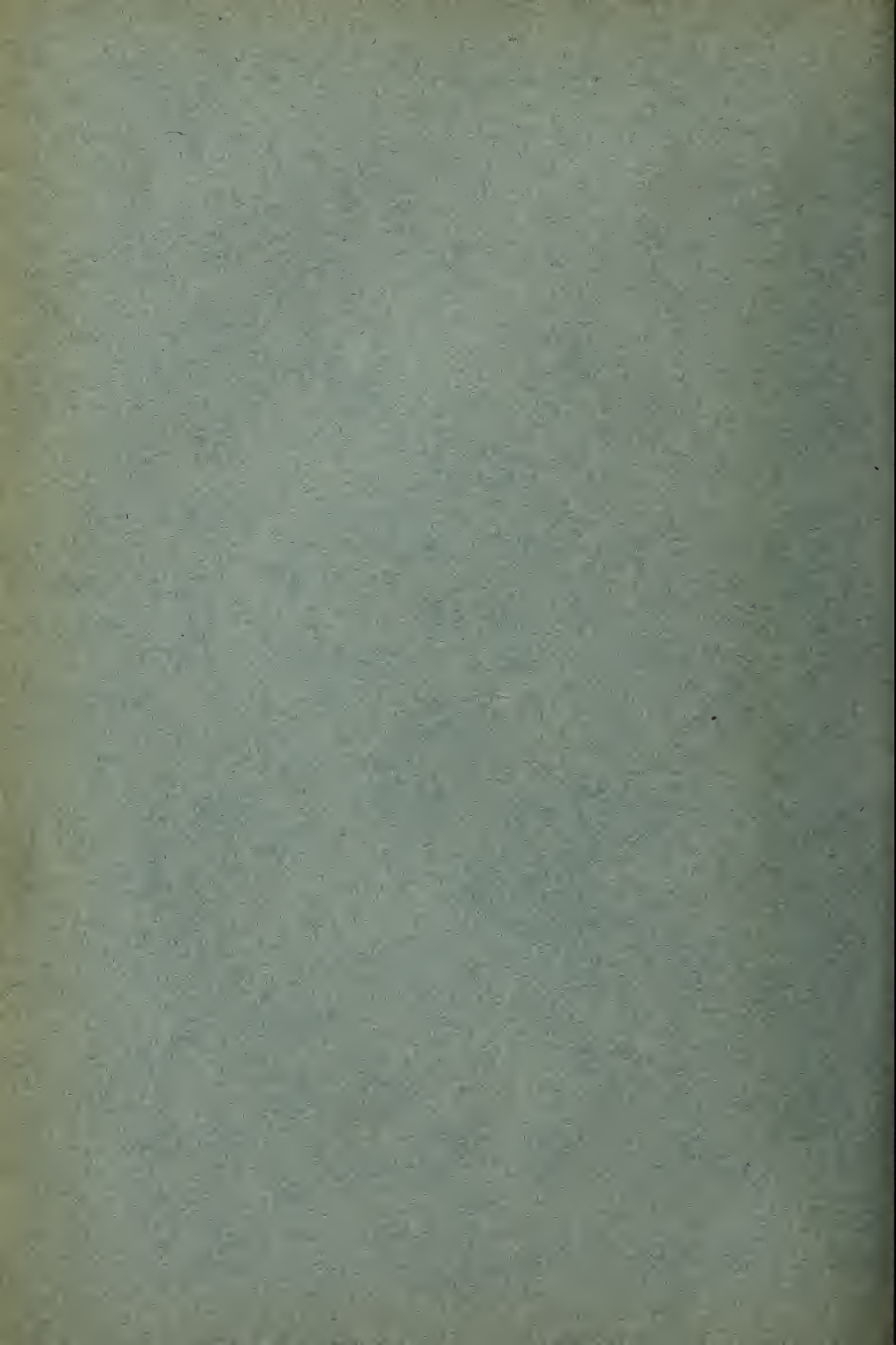
Enfin, que ces Messieurs, tous deux « de passage » là-bas, ne sont peut-être qu'une seule et même personne, s'ils ne sont pas entendus pour mieux nous mystifier.

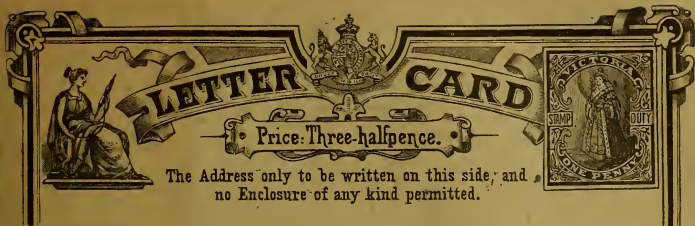
Pour toutes ces raisons, les timbres de Bockhara ne nous semblent mériter aucune confiance.

Cependant, puisqu'il est prouvé que les timbres ou soi-disant timbres ont une origine Bockharienne, nous réclamons de l'obligeance de M. Schewelev et de notre confrère *le Timbre*, une dernière démarche auprès de leurs correspondants.

Il est à peu près certain que le Bournacheff de notre correspondant est le Burnachow de M. Heyfelder et que c'est là l'entrepreneur qui a oblitéré les timbres ou étiquettes en discussion. En s'adressant à lui, il est probable qu'on obtiendrait facilement le mot de l'énigme, résolue peut-être par un autre de nos correspondants de Téhéran, qui nous apprenait que « s'il n'y avait pas de timbres à Bockhara, il y existait des empreintes dont sont revêtues les feuilles de papier qui servent à la confection des cigarettes, » ce qui expliquerait aussi pourquoi les timbres se présentent tous par exemplaire séparé.







LE TIMBRE - POSTE

JOURNAL
DU COLLECTIONNEUR

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 283 GRAVURES

SUIVI DU

TIMBRE-FISCAL

SEIZIÈME ANNÉE

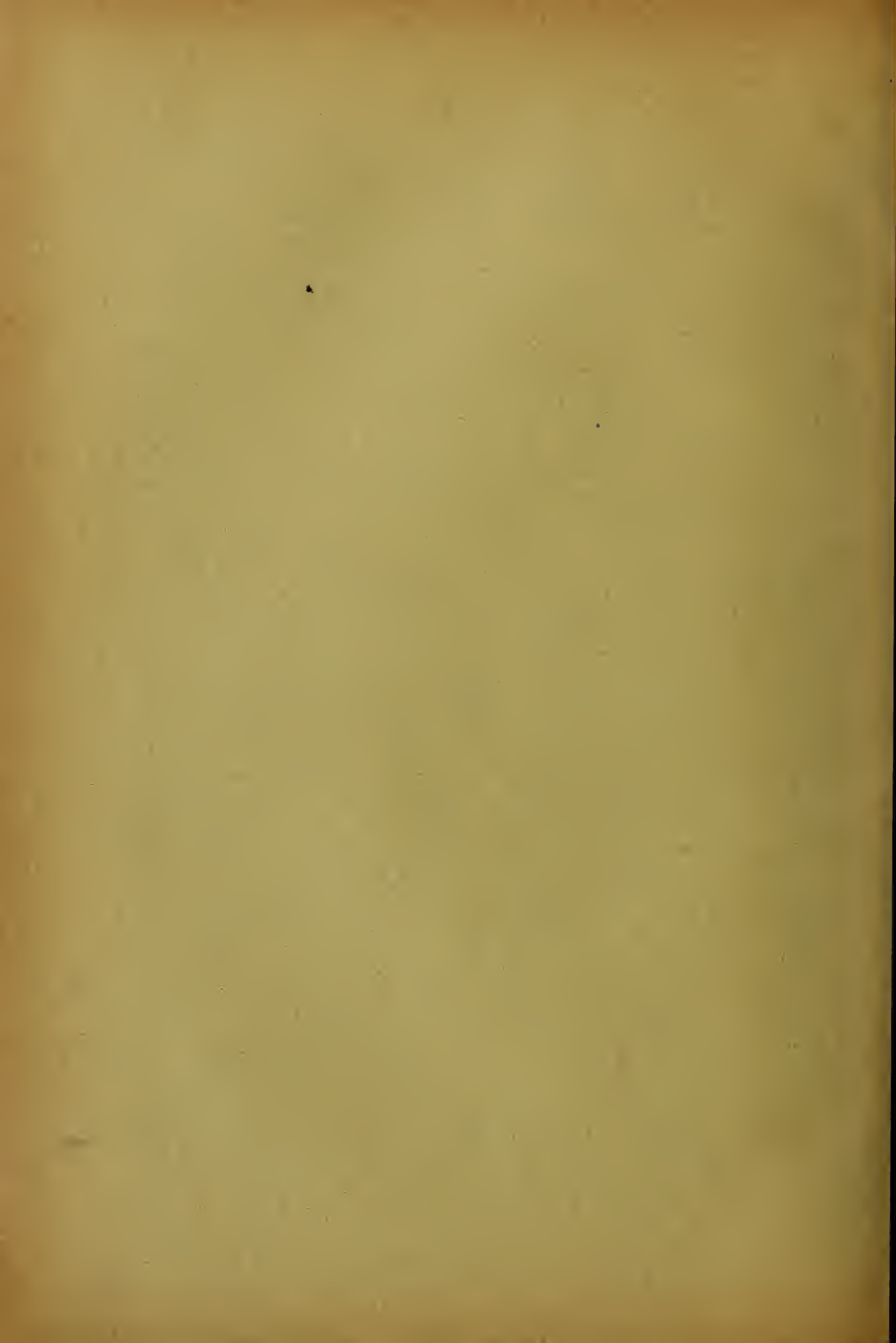
ILLUSTRÉ DE 70 GRAVURES

BRUXELLES

J.-B. MOENS, rue de Florence, 42

1889





LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

VINGT-SEPTIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 283 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, rue de Florence, 42.

—
1889

Bruxelles. — Imp. Moens (De Neef, successeur), rue aux Laines, 48.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1889

Aarhus, 99°.
 Açores, 41°.
 Alerie, 96°.
 Allemagne (Empire), 9, 73, 85°, 97°.
 Antigua, 65°.
 Antilles néerlandaises, 17°.
 Antioquia, 11, 43, 77°, 88°, 100°.
 Argentine (Rép.), 1°, 17, 23°, 33°, 41°, 49°, 53°, 63°, 73°, 86°, 97°.
 Arzamass, 81°.
 Australie du sud, 17, 63°.
 — occidentale, 9, 41, 57°.
 Autriche, 9, 33, 54, 74°, 95°, 97°, 107°.
 Autrichiens de Beyrouth (*A propos des timbres*), 54°, 95°.
 Bade, 31°.
 Barbades, 49°.
 Bavière, 25, 97°.
 Bechuanaland Britannique, 17°, 49, 57, 66°.
 Belgique, 2, 9°, 17, 26, 34, 49, 66, 74°.
 Bhopal, 26, 34, 97°.
 Bibliothèque des Timbrophiles, 96°.
 Bielozerk, 92°.
 Bogorodsk, 1, 92°.
 Bogota, 58, 67°.
 Bougonlma, 30°.
 Bougonlonk, 42°.
 Brésil, 3°, 20°, 34, 41, 66, 86, 97°.
 Bulgarie, 10, 18°, 31°, 31, 42, 50°, 56, 66, 87°.
 Canada, 2, 50°, 71, 87°.
 Cap de Bonne-Espérance, 27°.
 Ceylan, 1, 18°, 34, 42°, 66°, 74, 87°, 98°.
 Chalco, 45°.
 Chamba, 18°, 12, 74, 93°.
 Charkoff, 71°.
 Chiapas, 45°.
 Chili, 3, 87°.
 Christiansund, 12°.
 Colonies françaises, 10, 27, 34°.
 Congo, 27°, 34°, 42°.
 Copenhague, 66°.
 Coro à la Vela, 61°.
 Correspondance, 108°.
 Costa-Rica, 34°, 57, 74°, 87°, 98°.
 Côte-d'Or, 3, 18, 50°, 75°.
 Cuba, 50, 84°, 98°.
 Curaçao, 18, 50, 75, 88°.
 Danemark, 28, 34°, 66°, 75°, 99°.
 — Aarhus, 99°.
 — Copenhague, 66°.

Danemark. — Fredericia, 51°.
 — Hørsen, 66°, 75°.
 — Viborg, 99°.
 Danubienne (Gie.), 35°.
 Dominicaine (Rép.), 75, 88, 99°.
 Dominique, 57°.
 Drammen, 12°, 21°.
 Egypte, 10°, 18°, 28°, 75, 99°.
 Equateur, 18, 39°.
 Espagne, 10°, 19, 75°, 100°.
 Espagnols. Variétés du type 1880/89 des Colonies, 84°, 107°.
 États-Unis d'Amérique, 3, 11, 35, 50°, 67, 76°.
 — — Portsmouth, 51°.
 — de Colombie, 11, 19, 35°, 43°, 51, 58, 67°, 76°, 88°, 100°.
 — — Antioquia, 11, 43, 77°, 88°, 100°.
 — — Bogota, 58, 67°.
 — — Panama, 43°, 67, 77°.
 — — Santander, 33°.
 — — Tolima, 43, 100°.
 Exposition philatélique de Munich, 106°.
 Exposition internationale d'Amsterdam, 16, 48°.
 Faridkot, 11, 19, 28, 43, 67°.
 Fernando-Poo, 58, 84°.
 Fidji, 19, 77°.
 Finlande, 36°, 43, 51°, 77°, 100°, 100°.
 Formose, 36°.
 France, 11, 36, 67, 77°.
 Fredericia, 54°.
 Gabon, 19, 28°, 43°, 51, 58°.
 Gadiatsch, 13°, 52°, 92°.
 Gambie, 77°.
 Gibraltar, 19, 77°, 89, 100°.
 Gothenbourg, 25°, 48, 82°.
 Grande Bretagne, 3°, 28, 43, 67°, 89, 101°.
 Grèce, 28, 43, 51, 67, 89°.
 Grenade, 51, 101°.
 Griazowetz, 3, 10°, 39, 92°.
 Guanacaste, 89°.
 Guadeloupe, 19, 28°, 56, 51°, 67°.
 Guatemala, 3, 40°, 68, 89°, 101°.
 Guinée, 78°.
 Guyane anglaise, 4°, 11, 59, 68°, 89°, 101°.
 — française, 14°, 44°.
 Guyane française (*Essai de classification des timbres de la*), 11°.
 Guyane hollandaise, 4, 28°.
 Gwalior, 37, 78, 101°.

Haïti, 101°.
 Hammerfest, 12°.
 Hanovre, 101°.
 Hawaï, 90°.
 Holkirk, 20°, 90°.
 Holmerstrand, 5, 12°.
 Honduras Britannique, 37°.
 Hongrie, 20°, 78, 90°.
 Hørsen, 66°, 75°.
 Indes anglaises, 37, 101°.
 — néerlandaises, 4, 20, 78°.
 Indo-Chine, 20, 29°, 37, 59°.
 Islande, 90°.
 Italie, 17, 68°, 79, 90°, 101°.
 Jamaïque, 20°, 37, 44°, 51°.
 Japon, 44°.
 Jhindh, 51, 69, 79°.
 Joazeiro, 102°.
Notice de la Carte-postale, 107°.
 Jummoo-Kashmir, 4, 37, 90°.
 Kolonne, 15°, 23°.
 Lebedjan, 5, 104°.
 Levant, 44°.
 Libéria, 44, 102°.
 Livonie, 51°.
 Liwny, 47°.
 Longa, 81°.
 Luxembourg, 45°.
 Madagascar, 45, 59, 79°.
 Malacca, 4°.
 Malmo, 53°, 105°.
 Malmiche, 25°.
 Martinique, 20°.
 Maurice, 20°.
Messieurs les faussaires, 34, 39, 55°.
 Mexique, 4, 11, 21, 37, 45, 52°, 59, 69, 79°, 90°.
 — 102°.
 — Chalco, 45°.
 — Chiapas, 45°.
 Modène, 102°.
 Moldavie, 40, 55°.
 Morschansk, 47°, 52°.
 Nabho, 29, 58, 79°.
 Natal, 4, 38, 59°.
 Nevis, 4°.

Nicaragua, 11.	Russie, 5, 13*, 22, 30*, 39, 40, 46*, 52*, 61, 71*, 81*, 92*, 103*.	Sungu-Ujong, 53.
Nord de Bornéo, 59, 90*.	— Arzmass, 81.	Suisse, 31, 54, 82, 93.
Norvège, 4, 12*, 21, 29, 38*, 60*, 70.	— Bielozerk, 92*.	Swaziland, 105*.
— Christiansund, 12.	— Bogorodsk, 5, 92.	
— Drammen, 12*, 21.	— Bongoulma, 30.	Tabago, 54, 82*, 95.
— Hammerfest, 12*.	— Bouzoulouk, 17*.	Tasmanie, 24*, 48, 105*.
— Holmestrand, 5, 12*.	— Charkoff, 71.	Terre-Neuve, 54*, 95, 105*.
— Tonsberg, 38*.	— Gadziatch, 11*, 52*, 92*.	Tichvin, 81*.
Nossi-Bé, 60, 70, 79.	— Griazowetz, 5, 30*, 39, 92.	Tiflis, 47.
Nouvelle-Ecosse (Les timbres surchargés de la).	— Kolonna, 13*, 21.	Tolima, 43, 100.
15.	— Lebedjan, 5*, 104*.	Tonsberg, 38*.
Nouvelle-Galles du Sud, 12*, 21*, 29*, 38*, 45*,	— Liwny, 47.	Toscane, 96*.
52, 70, 91*, 103.	— Longa, 81.	Trangsal, 83.
— Guinée, 12*.	— Malmyche, 21.	Travaucore, 6, 24*, 103.
— Zélande, 45, 91.	— Morschansk, 47*, 52*.	Trinité, 48.
Novgorod, 39, 52, 92*.	— Novgorod, 39, 52, 92*.	Tschembar, 23*.
Nowamuggur, 5.	— Oportchka, 101.	Tscherdina, 47*, 53*.
	— Oustloujna, 104*.	Tunis, 6*, 14*, 31, 105.
Océan pacifique, 38.	— Oustysolsk, 11*, 53*, 92.	Turk, 39, 61, 83*.
Opotchka, 104.	— Perciaslaw, 21.	Turquie, 14.
Orange, 38, 70*.	— Prilouky, 23, 104.	Tver, 1*.
Oudeypoor, 12*, 38.	— Rostoff s/Don, 53*.	
Oustloujna, 104*.	— Schatz, 31*.	Une grande rareté, 106*.
Oustysolsk, 31*, 53*, 92.	— Spask Riasanski, 93.	Uruguay, 83, 105*.
	— Tichvin, 81*.	
Pahang, 103*.	— Tiflis, 47.	
Panama, 43*, 67, 77.	— Tschembar, 23*.	Vénézuëla, 6, 54*, 61*, 83, 93*.
Paraguay, 29*.	— Tscherdina, 47*, 53*.	— Corc à la Vela, 61*.
Pays-Bas, 5.	— Tver, 93*.	Viborg, 99.
Perak, 80*.	— Welsk, 81*.	Victoria, 14, 24*, 83*.
Pereiaslaw, 23.	— Werchotour, 81*.	Vierges, 24, 84.
Pérou, 21*, 60*, 70*.	— Zadonsk, 19.	
Perse, 12, 21*, 38, 45, 52, 70*, 80, 103.	— Zienkow, 61, 71.	
Philippines, 5, 13, 22*, 30*, 38*, 52, 54, 60, 70,		
80, 103, 107.	Saint-Christophe, 47.	Wadhwan, 14, 39.
Philippines (Variétés de surch. du 1 réel type	Sainte-Lucie, 39, 104.	Welsk, 81*.
1880-1882 des), 54, 107.	Sainte-Hélène, 47, 104.	Werchotour, 81*.
Portsmouth, 51*.	Saint-Vincent, 81.	Wurtemberg, 6, 14, 84.
Porto-Rico, 52, 107, 108*.	Salvador, 23, 31*, 53, 61, 71, 81*, 93.	
Porto-Rico (Les timbres-télégraphes municipaux	Samos, 23*, 32.	Zadonsk, 19.
de), 108*.	San-Luis (Les timbres officiels de), 53.	Zienkow, 61, 71.
Prilouky, 23, 104.	Santander, 55*.	Zouloulad, 6, 14, 39, 84.
Prince-Edouard, 103.	Sarawak, 14*, 23, 31, 9*, 101*.	
Protectorat Britannique, 5, 22, 30*, 52, 80, 91*.	Schatz, 31*.	
Pattialla, 80.	Sedangs, 61*, 71, 82, 93, 104.	
	Selangor, 82.	
Queensland, 22, 30*, 80, 103.	Serbie, 47, 53.	
	Shanghai, 39, 47*, 61, 72*, 82, 93.	
Rajpepla, 22*, 52, 81.	Siam, 93*.	
Réunion, 6, 39*, 40, 45, 62, 97.	Sierra-Leone, 6, 72.	
Réunion (Le timbre 52 c. de la), 6, 62.	Spask-Riasanski, 93.	
Rostoff s/Don, 13*.	Suède, 23*, 39, 48*, 53*, 72*, 82, 91*, 103*.	
Roumanie, 13, 22*, 32, 92, 103*.	— Gottembourg, 23*, 48, 82.	
	— Malmo, 53*, 103*.	

Nota. — Les types sont indiqués par astérisque (*).



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ARGENTINE (REPUBLIQUE).



M. Marco del Pont nous écrit que le timbre 8 centavos, Rivadavia, surchargé : *Oficial* comme le dessin ci-contre et que nous avons fait connaître d'après le *Philatelist*, est une fausse surcharge.

A propos de fausses surcharges, ce correspondant nous écrit qu'il y en a du 2^e type appliquées probablement sur toutes les valeurs. Elle a même été appliquée sur des timbres oblitérés en date de 1881, alors que la surcharge n'a été employée que depuis 1884!

Il y a eu, dit notre correspondant, des surcharges « *oficial* » sur certains des derniers timbres lithographiés et cela malgré la suppression des *oficial* depuis le 1^{er} janvier 1888.

L'administrateur des postes de la province de

San Luis n'ayant pas fait attention à la circulaire postale qui supprimait ces timbres trouva tout naturel de surcharger les 5, 10 et 15 centavos lithographiés du mot *oficial* en grandes lettres, sur une ligne horizontale. L'administrateur général aussitôt qu'il eut connaissance de la chose avertit l'administrateur de San Luis de l'irrégularité de la mesure et les timbres ne furent plus employés.

Il nous semble qu'il y a du roman dans cette histoire, car les bureaux de poste recevant leurs timbres du bureau principal ne peuvent pas se croire autorisés à émettre les timbres qui peuvent leur manquer.



Voici le timbre de la Compagnie Sud-Américaine des billets de banque dont nous avons parlé le mois passé. L'effigie est celle de Velez Saersfield connue par les timbres 30 centavos. Le papier porte au milieu, deux sphères

sur lesquelles : *La union* et au-dessus un monogramme : c'est la marque de la Compagnie Sud-Américaine.

Nous avons vu un essai de ce timbre, imprimé en noir sur chine et collé sur carton.

Impression de couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

1 centavo, bistre-brun.

BELGIQUE.

Les cartes-lettres à 10 centimes subissent des changements à vue. Vers le commencement de décembre, elles arrivaient avec le carton entièrement azuré, c'est-à-dire sans le verso blanc :

10 centimes, carmin sur azur.

Voici qui annonce un changement nouveau.

ORDRE SPÉCIAL.

Bruxelles, le 20 novembre 1888.

L'Administration a fabriqué des cartes-lettres à 10 centimes au moyen d'une partie de papier rose et blanc qui restait disponible en magasin.

Ces cartes-lettres entrent dans la composition des envois qui seront faits aux bureaux à partir du mois de décembre prochain.

Le Directeur général des Télégraphes,
DELARGE.

Le Directeur général des Postes,
STASSIN.

Donc vers la fin de décembre, les différents bureaux de poste de la capitale, et peut-être de la province, recevaient un approvisionnement nouveau de cartes-lettres à 10 centimes, imprimées *provisoirement* sur carton rose avec intérieur blanc et pour instruction de ne les délivrer au public qu'après épuisement des cartes sur azur. Le motif de cette émission est que le carton rose employé pour les cartes-lettres à 25 centimes encombrerait les magasins..., après ce tirage on reprendra le carton bleu.

Il y a quelque temps on retrouvait de l'encre réséda dans un coin des magasins et, mesure économique que nous approuvons, on l'utilisait pour l'impression des timbres à 1 centime. Mais employer un carton plutôt qu'un autre pour désencombrer les magasins, c'est là une mesure dont l'utilité nous échappe.

On nous suggère que c'est parce que le gouvernement veut nous faire voir *provisoirement*, tout en rose : c'est bien possible.

A propos des timbres à 1 centime, redevenus réséda, ce cher Arthur raconte que c'est à la suite de vols commis au Chemin de fer.... qu'on a retrouvé, parmi mille choses, le pot au vert réséda !

Notre confrère parle de ce qui se passe en Bel-

gique, à peu près comme ce journaliste parisien qui annonçait avoir vu — en rêve probablement — les fortifications de la Meuse qui s'élevaient comme par enchantement, alors qu'on n'avait pas mis la main à l'œuvre !

Des abus de confiance — surélévation de prix — ont été commis au Chemin de fer à *Bruxelles* et pour ce motif on aurait découvert, dans cette même ville, de l'encre réséda destinée à l'impression des timbres à *Malines* ! Toujours bien informés ces chers amis d'outre-Quévrain !

Par mesure d'économie, supposons-nous, le 2 c. outremer, couleur assez chère, est depuis fin décembre, imprimé en brun-rougeâtre. Il va de soi que le type reste sans changement aucun :

2 centimes, brun-rougeâtre.

Depuis le 1^{er} janvier nous avons été favorisé d'un nouveau timbre-télégraphe à fr. 25.00, Voici du reste, les pièces officielles qui s'y rapportent :

TÉLÉGRAPHES.

CRÉATION ET ÉMISSION D'UN TIMBRE-TÉLÉGRAPHE
DE VINGT-CINQ FRANCS.

Léopold II, Roi des Belges.

A tous présents et à venir, Salut.

Vu l'arrêté royal du 22 mai 1871 qui crée le type des timbres-télégraphe actuellement en usage ;

Sur la proposition de Notre Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes :

Nous avons arrêté et arrêtons :

Article 1^{er}. — Il est créé un nouveau type de timbre-télégraphe d'une valeur de vingt-cinq francs, portant notre effigie.

Article 2. — La couleur de ce timbre, ainsi que l'époque de son émission sera déterminée par notre Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

Donné à Laeken le 24 décembre 1888.

LÉOPOLD.

Par le Roi :
Le Ministre des Chemins de fer,
Postes et Télégraphes,
J. VANDENPEEREBOOM.

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes.

Vu l'arrêté royal du 24 décembre 1888 qui crée un nouveau type de timbre-télégraphe, et notamment l'art. 2 ;

ARRÊTE :

Article premier. — Les timbres-télégraphe de la valeur de vingt-cinq francs seront imprimés en vert sur fond rouge.

Article 2. — La date de l'émission de ce timbre est fixée au 1^{er} janvier prochain.

Le directeur général des Télégraphes est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bruxelles, le 24 Décembre 1888

J. VANDENPEEREBOOM.

CANADA.

The Halifax Philatelist a vu le timbre, registered, vert, à l'état non dentelé :

5 cents, vert.

On nous communique une lettre officielle où il est dit qu'il n'y a jamais eu ni cartes, ni bandes, ni enveloppes avec le mot *official*.

Nous l'avons toujours cru, mais un de nos correspondants ayant fait une enquête, est arrivé à s'informer précisément à celui qui en avait fait l'objet d'une spéculation et qui cumule, les fonctions d'officier de la milice coloniale, tout en étant marchand de timbres.

Naturellement il a prouvé que ses drogues avaient le cachet officiel.

BRÉSIL.



Un 700 réis nous est arrivé par M. Roussin. Le type nous donne le chiffre-valeur au centre d'un double cercle contenant : *Correio Brazil — réis*; à l'extérieur, quelques dessins

de fantaisie.

Imprimé en couleur sur papier blanc vergé, piqué 12 1/2 :

700 réis, mauve vif.

CEYLAN.

Signalé par l'*Ami des Timbres* un 25 cents télégraphe, 2^e type, ayant deux traits en haut et en bas bifant la valeur primitive; gros chiffre sur l'effigie :

20 sur 25 c., vert et noir.

A notre tour, mentionnons un 2 1/2 rupees ayant la valeur primitive surchargée : **80 cents** en caractères gras de 2 1/2 m/m; rien au centre, en fait de surcharge :

80 cents sur 2 1/2 rupees, gris et noir.

CHILI.

Les cartes que nous venons de recevoir, ont :

La carte à 1 cent. le carton vert au lieu de gris; la carte à 2 cents, le carton bleu ardoise et au-dessus de : *Union postale universelle*, les mots : *carte postale* :

1 centavo, carmin sur vert.

2 — rouge — bleu-ardoise.

CÔTE D'OR

Un confrère annonce au type en cours, piqués :

1 shilling, violet.

2 — brun.

Signalé par le *Philatelist*, au type des timbres en usage :

2 pence, brun, piqué 14 [C. A. et couronne].

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Depuis le commencement de décembre, le 4 cents, vert, a paru imprimé en rouge vif.

4 cents, rouge vif.

Un confrère parisien annonce le 5 cents bleu à l'effigie de Grant sur lequel nos confrères américains sont muets :

5 cents, bleu foncé.

GUATÉMALA.

Nous lisons dans le *Philatelic Record* que les 1 et 5 centavos ont été vus avec le type refait par une autre compagnie, *dit on*.

Le 1 centavo est à peu près la copie exacte du 1 c; le 5 centavos a un tout autre chiffre 5, plus large; la couleur est un peu plus foncée.

GRANDE-BRETAGNE.

Nous avons attendu pour parler des timbres « *Military telegraphs* » employés dans le service télégraphique des forces britanniques en Egypte, d'avoir vu ces timbres et de pouvoir les reproduire. Voici l'émission de septembre 1885.

L'impression et la surcharge a été confiée à MM. De la Rue et C^{ie} de Londres.

La série se composerait de 3 types, savoir :

1^{er} type. Effigie de Victoria à gauche, type des timbres *Patent* etc., ayant cette inscription remplacée par *Military telegraphs* : à droite et à gauche la valeur; filigranne globe :



1 penny, lilas, surch. noire.

3 — — — brune.

6 — — — verte.

Les mêmes, avec la valeur en monnaie égyptienne sur la valeur première :

one dime sur 1 p., lilas et noir.

two — — 2 — — bleu.

five — — 3 — — brun.

one piaster, — 6 — — vert.

two — — 8 — — carmin.

2^e type. L'effigie de Victoria est dans un ovale contenant la valeur; en bas, sur le cartouche horizontal : *Military telegraphs*; filigranne V. R. en capitales anglaises.



1 shilling, vert, surch. noire.

2 — — — bleu.

5 — — — mauve.

10 — — — carmin.

Avec valeur en monnaie égyptienne :

five piastres sur 1 sh., vert et noir.

ten — — 2 — — bleu.

twenty — — 5 — — mauve.

fifty — — 10 — — carmin.



3^e type. La dimension de ce type est plus grande que celle des précédents; *Military telegraphs* est dans la partie cintrée; la valeur dans l'ovale intérieur; filagramme globe :

1 pound, lilas. surch. noire.

Valeur en monnaie égyptienne.

one hundred piastres s/ 1 peso,
lilas et noir.

Antérieurement à cette émission le département télégraphique en Égypte trouvant inconvénient à faire ses comptes pour les petites sommes avait demandé dans la même année 1885 des timbres qui leur furent expédiés aussitôt. Ce sont les mêmes que les précédents, mais le cartouche était resté blanc et la surcharge : *Military telegraphs* avait été appliquée en Égypte. Il y aurait si toutes ces valeurs ont bien existé :

1 ^{er} type,	1 2 3 4	6 8 p.,	lilas,	surch. noire?
2 ^{me} —	1 1/6 2 2/6	5 10 sh.,	verts,	— —
3 ^{me} —	1 2 3 5	6 20 pounds	lilas	— —

Ces détails sont empruntés au *Philatelic Record*.

GUYANE ANGLAISE.



Nous recevons sur une de nos lettres, un timbre mauve, au type des timbres poste en cours, ayant à la place de la valeur, la surcharge : *Revenue* et sur le mot *Postage*, le mot *Inland*; enfin au dessus de *Revenue*, la valeur : 72 cents, le tout en noir.

L'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme C A et couronne, piqué 14 :

72 cents, mauve et noir.

Ce timbre fiscal, employé à un usage postal, nous fait entrevoir des horizons nouveaux, c'est-à-dire une série de timbres aux deux usages.

Les enveloppes qui nous sont parvenues ont le papier blanc jaunâtre et non bleuâtre, la patte de fermeture plus grande et plus cintrée et au lieu de *M^c Corquodale & Co's* etc, la firme nouvelle : *Thos. De La Rue & Co Patent*.

Le seul format qui nous est parvenu a 154×97 mm avec ouverture de l'enveloppe à droite. C'est un véritable camée que le timbre :

4 cents, rouge-vermillon.

GUYANE HOLLANDAISE.

The Philatelic World annonce comme devant

paraître prochainement les timbres-poste de 15, 20, 30, 40 cent, et 1 guilder.

INDES NÉERLANDAISES.

Depuis le commencement de novembre nous avons une nouvelle valeur de timbre-poste, au type à effigie des timbres en cours, savoir :

30 cent, vert, piqué.

M. Moquette qui nous envoie ce timbre, se fait l'écho d'une nouvelle qu'il a recueillie et annonçant l'émission prochaine d'enveloppes à cette valeur et des cartes lettres comme en Hollande. Espérons que les cartes lettres ne seront pas aussi ridicules que celles de ce dernier pays.

JUMMOO-KASHMIR.

M. Moquette nous dit avoir vu la série des timbres télégraphe imprimés en noir, pour usage officiel, savoir :

1 anna, noir
2 — —
4 — —
1 rupee, —

Il y aurait même des feuilles-télégramme « avec grand timbre rouge... »

MALACCA.

Les timbres 1 et 2 dollars dont nous avons parlé d'après un journal américain, ne sont pas des timbres-poste, mais des timbres fiscaux.

MEXIQUE.

Le 20 centavos rouge existe avec lignes bleues dit le *American Philatelist*. Est-ce percé, est-ce piqué? Notre confrère n'en dit rien :

20 centavos, rouge.

NATAL.

Le même, rectifie l'erreur qu'il a commise et qu'il nous a fait commettre en parlant d'un timbre-poste 4 shillings qui est un fiscal.

NEVIS.

On annonce au type en cours, piqué.

6 pence, rouge-pâle.

NORWÈGE.

Deux cartes de franchise nous parviennent à l'instant :

1^{re} Formule avec cadre grec; légende : *Jernbane-Brevkort* en dessous d'une roue ailée avec couronne; plus bas : *Norsk Hoved-Jernbane* et trois lignes d'adresse ayant *Til — Tjenestey — fra... med Tug n° den 18 :*

Sans valeur, vert sur chamois.

2° Semblable à la précédente sauf que *Ierubane-Brevkart* n'a pas de ligne en dessous ni de roue ailée au-dessus; à droite, un timbre rond ayant pour inscription : *Norges statsbane* et au centre un écu aux armoiries de Norvège surmonté d'une couronne :

Sans valeur, rouge sur chamois.

Holmestrand. Signalé par le *Philatelic Record* une carte 3 öre et avec réponse même valeur.

Le dessin montre un cadre d'ornements typographiques avec un timbre du type des adhésifs dans l'angle droit supérieur. L'inscription est *Brev-Kort*, suivie des instructions, en-dessous de quoi : *Til* et trois lignes pointillées pour l'adresse. La carte avec réponse est du même type sauf qu'immédiatement sous : *Brev-Kort* est *med betalt svar* sur la première partie et *sva* sur la réponse. Imprimé sur les 1^{re} et 4^e faces :

3 öre, bleu foncé sur blanc.
3 + 3 — — — — —

NOWANUGGUR.

M. Evans a reçu le 2 docras imprimé en noir sur bleu pâle au lieu de vert :

2 docras, noir sur bleu pâle.

PAYS-BAS.

Depuis le 15 décembre nous avons au type des timbres-poste en cours, trois valeurs nouvelles ayant l'impression de couleur sur papier blanc et le piquage 12 :

7 1/2 cent, brun-rouge.
22 1/2 — vert-bleu.
1 florin, lilas.

Voici l'acte de naissance de ces timbres :

(*Staatsblad* n° 151.) Arrêté du 20 novembre 1888 portant émission de timbres-poste de 7 1/2 cents, 22 1/2 cents et 100 cents.

Nous, Guillaume III, roi des Pays-Bas, prince d'Orange-Nassau, grand-duc de Luxembourg, etc., etc.

Sur la proposition de Notre Ministre des Ponts et Chaussées, Commerce et Industrie, du 15 novembre 1888, L^e C, Division Postes,

Vu l'art. 8 de la loi du 22 juillet 1870 (*Staatsblad* n° 138);

Avons approuvé et voulons :

Article premier. Il sera émis pour l'affranchissement des lettres et autres pièces de timbres-poste de la valeur de 7 1/2 cents, 22 1/2 cents et 100 cents. Ces timbres seront mis à la disposition du public le 15 décembre prochain.

Art. 2. Les dispositions de l'arrêté royal du 12 novembre 1851 (*Staatsblad* n° 115) seront applicables aux timbres énoncés dans l'art. 1^{er}.

Notre susdit Ministre est chargé de l'exécution de cet arrêté, dont copie sera envoyée à la Chambre des Comptes, et lequel sera publié dans le *Staatsblad* et le *Staatscourant*.

Au Loo, le 20 novembre 1888.

GUILLAUME.

Le Ministre des Ponts et Chaussées, du Commerce et de l'Industrie, HAVELAER.

Publié 27 novembre 1888.

Le Ministre de la Justice,
RUY VAN BEERENBROEK.

PHILIPPINES.

Voici qui promet encore de beaux jours pour les surcharges : c'est une ordonnance en date du 4 octobre dernier :

L'excellentissime Gouverneur général a décidé que seront rendus valables 150,000 timbres-poste de 2 4/8 centimos, en employant à cet effet :

110,000 de l'Union postale générale de 10 centimos,	
219,500 de timbres-poste	de 1/8 —
20,500 de passeports	de 20 —

Ce changement sera effectué par le système de l'administration frappant chaque timbre des mots : « *Habilitado para comunicaciones 2 4/8 centimos* », à l'effet de quoi l'intendance du Domaine donnera les instructions nécessaires.

PROTECTORAT BRITANNIQUE.

Le 1/2 penny, vermillon, a une surcharge plus grande : au lieu d'avoir 16 sur 1 1/4 m/m, elle a aujourd'hui 18 sur 1 1/2 :

1/2 penny, vermillon, surch. noire.

RUSSIE.

M. John Siewert a communiqué à un de nos confrères, l'enveloppe 7 kopecks sur crème, format 114×80 m/m. Il en a été trouvé 12 exemplaires dans un petit bureau intérieur et l'on suppose que ce format n'est pas officiel.

Il y a donc des formats non officiels? Ils n'ont pas été signalés jusqu'ici.

Bogorodsk (Moscou). Nous avons une bande au type de 1871 qui n'a pas encore été signalée. L'exemplaire qu'on nous a fait voir, semble avoir servi et porte en écriture russe « le marchand Kriwosotoff ne s'est pas trouvé. »

Cette bande mesure 222×28 m/m

1 kop rouge sur blanc.

Griazovetj (Wologda). Les timbres de 1887 ont actuellement le papier blanc-bâtonné :

4 kop., outremer.

+ — — tête bêche.



Lebedjan (Tamboul). Un nouveau timbre rappelant ceux de l'Australie occidentale a paru il y a quelque temps. Au centre d'un rectangle, un cygne en relief; autour, les inscriptions : *Potschtowaja Marka*, (timbre poste); à gauche, à droite et en bas : *Lebedjanskago Ouyezdnaya ziemstwa* (de l'Assemblée rurale de Lebedjan); dans les angles, la valeur en chiffres et en bas en toutes lettres :

5 kopecks, rouge sur jaune orange.

SIERRA LEONE

Nouvelle émission d'un timbre 1 shilling, brun-rouge, renseigné par le *Philatelist*.

1 shilling, brun-rouge, piqué 14 (CA et couronne).

TRAVANCORE.

« Le 16 octobre dernier, nous apprend le *Philatelic Record*, ont été émis des timbres-poste et une carte postale. Le dessin est le même pour tous les timbres et consiste en une conque droite sur un groupe de lignes horizontales; sur une bande ovale, dans la partie supérieure: *Travancore Anchel*; dans l'inférieure, la valeur en toutes lettres exprimée en chukrams. En dehors, une bande semblable, contenant l'équivalent en hindou. Le rectangle est complété par les ornements des angles. L'impression est sur papier blanc vergé, piqué 12. »

Il y a aussi une carte postale dont la fabrication semble être indigène. Le dessin du timbre qui est dans le centre de la partie supérieure, consiste en un enroulement dirigé vers le haut avec l'inscription: *Trav.-anchore-anchel-card*, les mots étant séparés comme il est montré par un autre enroulement passant au dessus de celui-ci. Dans l'espace central, entre les courbures, il y a une conque dans un ovale et les espaces libres sont remplis par des ornements. En haut est: *Cash Eight* et dessous ce que nous prenons pour l'équivalent en hindou. A gauche du timbre: *Travancore — Anchel card — The address only to be written — on this side* en quatre lignes, et à droite l'équivalent en hindou.

L'impression est rouge-orange sur papier indigène, blanc-jaunâtre :

Timbres-poste 1 chukram = 1/2 anna, bleu.

— 2 — — 1 — rouge vermillon.

— 4 — — 2 — vert.

Carte-postale 8 cash — 1/4 — orange-rouge.

Un gentleman a proposé l'an dernier à Arthur, de lui donner le monopole de toutes les émissions des timbres indiens à venir, grâce à ses relations avec tous les petits princes. Ce farceur, car ce ne peut être qu'un farceur, s'est fait prendre, paraît-il au sérieux, car voilà que notre confrère voit déjà un commencement d'exécution à une proposition qui aurait été acceptée ailleurs. Tous jours crédules ces petits parisiens!

VENEZUELA.

Le *Philatelist* révèle l'existence de timbres porteurs de la surcharge lilas ou noire: *Fuera de Horo* sur trois lignes. Il doit y avoir là, suivant nous, la main d'un carottier quelconque. Cette surcharge existerait sur :

Timbres 5 centavos, bleu	surch. violette.
— 10 — brun.	— —
— 25 — brun-jaune.	— —
— 50 — vert.	— —
— 1 bolivar, violet.	— —
Eselas 5 centavos, vert.	— noir.
— 10 — brun foncé.	— —
— 25 — orange.	— —

TUNIS.



Carte postale 10 + 10 cent., noir sur bleu pâle.

Carte-lettre 25 — — rose.

Le nouveau type nous arrive aussi avec un pointillage en forme de T. et qui sert comme *timbre-taxe*.

WURTEMBERG.

Nous apprenons que l'emploi des timbres de chemins de fer pour pesage a cessé depuis le 1^{er} Avril dernier.

ZULULAND.

Le 1/2 penny, vermillon, de la Grande-Bretagne sert actuellement en remplacement du 1/2 penny, vert, avec la même surcharge: *Zululand*

1/2 penny, vermillon, surch. noire.

Le timbre 52 c. de la Réunion.

M. Chopy, l'inspecteur général des postes à la Réunion, en congé en France, nous fit offrir, par intermédiaire, il y a quelques mois, des 52 c., imprimés ainsi par erreur? au lieu de 25. Il n'y en avait, nous disait-on, que 400 exemplaires d'imprimés, devenus la propriété de M. Chopy, sauf les « quelques » exemplaires vendus au guichet de la poste.

L'importance de la somme demandait réflexion et surtout certains apaisements au sujet de l'authenticité de ces timbres.

Nous coulâmes les lignes suivantes, sur le papier, qui furent adressées à M. Chopy: « Avant de me décider à tout achat, je désirerais savoir si les erreurs 52 c. ont été imprimées l'une à côté de l'autre, en feuille, ou bien si elles se trouvaient, par hasard, sur la feuille, parmi les 25 centimes. »

La réponse (25 juillet), fut :

« Les 52 c. pour 25 c. étaient bien en feuilles, mais comme il y en avait beaucoup au milieu de la feuille qui étaient déchirées,

force m'a été de découper les bons et de les coller sur papier blanc pour les faire oblitérer à la date de 1886. Il ne m'en reste etc... Mais dites lui bien qu'il n'y a eu que QUATRE FEUILLES de 100 de ces erreurs et que je suis le seul qui les ai achetées à la poste, moins celles déchirées qui ont été brûlées et QUELQUES UNES qui ont été vendues au guichet. »

Cette réponse de M. Choppy ne laisse place à aucune équivoque : Elle constate que les erreurs 52 c. étaient bien en feuille, c'est-à-dire qu'elles étaient réunies les unes à côté des autres, et non réparties parmi des 25 c. ; qu'il y en avait un certain nombre de déchirées, ce dernier mot annonce bien des erreurs et non des timbres ; bien mieux, cette lettre revient plus loin sur le premier paragraphe, et constate une seconde fois le nombre en répétant « qu'il n'y avait eu que quatre feuilles de 100 de ces erreurs. »

Suffisamment édifié, nous déclinâmes tout achat et nous fîmes paraître un article à ce propos qui a paru dans notre n° 309.

Avant de poursuivre, disons que nous n'avons aucune animosité contre M. Choppy que nous ne connaissons pas, et que nous n'avons aucune espèce d'intérêt ni direct ni indirect, à discréditer ses timbres dont nous n'avons pas acquis un seul exemplaire : nous recherchons simplement la vérité dans l'intérêt des collectionneurs, comme notre devoir d'éditeur d'un journal de timbres nous y oblige.

Voici maintenant les nouvelles explications de M. Choppy qui nous parviennent par une tierce personne à qui elles sont adressées :

« S'il (Moens) avait attendu, il aurait su que ces erreurs se sont produites non sur 4 ou 5 feuilles entières, (il n'a jamais été question de 5 feuilles) de 100 timbres chacune, mais bien sur deux ou trois figurines sur chaque feuille. J'ai pu par un *lapsus lingue* ou *plume*, dire ou vous écrire qu'il y avait en 4 ou 5 feuilles (toujours 5 feuilles!) de ces erreurs typographiques, mais le bon sens indiquait bien que c'est une quantité égale au nombre de figurines contenu dans 4 ou 5 feuilles ».

Ouvrons une parenthèse. Nous demandons à M. Choppy si les erreurs se trouvent côte à côte sur la feuille, ou si elles sont parmi les 25 c. On nous répond à deux reprises que les 52 c. sont bien en feuille, et qu'il y en a, de ces erreurs, déchirées au milieu de la feuille, et après cela, quand nous avons mis le doigt sur la plaie, et quand M. Choppy sent enfin où le bât le blesse, il vient nous dire que c'est un *lapsus plume* et que le bon sens indique que c'est le contraire qu'il a voulu dire !! Mais laissons-le parler.

« En effet si, ce qui est inadmissible, l'imprimeur avait répété deux fois cette erreur sur la planche, le prote l'aurait bien vite remarqué et l'administration coloniale même n'ent pas autorisé la vente de timbres surchargés à 52 c. au lieu de 25 c. S'il a été vendu un certain nombre de ces erreurs au guichet, c'est qu'elles

se sont trouvées sur deux ou trois figurines dans la feuille, et comme à ce moment, il nous manquait des timbres poste, puis-que la commande expédiée au ministre depuis plus d'un an n'avait pas reçu son effet, et que d'un autre côté il fallait satisfaire aux nécessités du moment (le départ du courrier d'Europe était très proche) on a reçu, à la hâte le travail de l'imprimerie et au fur et à mesure du tirage des feuilles, on les débitait au guichet de St-Denis, et on en dirigeait sur les autres bureaux des divers quartier de l'île. C'est lorsque le receveur comptable s'aperçut que parmi les feuilles, il se trouvait quelques figurines à 52 pour 25, que le service prescrivit à l'imprimeur de corriger ses planches. Mais déjà, à St-Denis, on avait vendu au public, comme dans les autres quartiers, ces 52 pour 25 centimes, et tout ce qui était resté a été détruit. Il est donc impossible de déterminer le nombre d'erreurs 52 c. qui ont existé. D'après ce que j'avais acheté à St-Denis et dans les autres bureaux, ce qui a été vendu au guichet et la quantité détruite, je l'ai estimé approximativement à 500 figurines environ, représentant, conséquemment, cinq feuilles de cent. Voilà la vérité vraie.

« M. Moens qui est peu au courant paraît-il (malgré sa compétence en matière de timbrologie,) de nos tarifs postaux, trouve singulier un affranchissement de 40 centimes sur une lettre circulant à l'intérieur de la colonie. Ainsi, il indique une enveloppe sur laquelle auraient été appliqués un timbre erreur de 52 c., 1 de 5 c. et 1 de 10 c., total donc 40 centimes, puisque le 52 c. avait été vendu au guichet pour 25 centimes. Eh bien, l'affranchissement à l'intérieur de la colonie était en 1886 encore de 20 centimes par 15 grammes ou fraction de 15 grammes, et si les enveloppes que vous avez eu l'obligeance de placer, portaient des timbres pour une valeur de 40 centimes, c'est qu'elles avaient renfermé des papiers d'un poids dépassant 15 grammes; autrement les expéditeurs n'auraient pas été assez niais pour y apposer 40 centimes pour 20 c.

Je me permets de vous donner ces explications pour que votre religion soit faite sur ce fameux timbre erreur qui a tant tourmenté le cerveau de M. Moens. Mais il reste la preuve officielle à vous fournir. La voici :

ILE DE LA RÉUNION SERVICE DES POSTES.

Je soussigné, receveur comptable des postes, déclare que lors de la transformation des timbres poste en 1885, quelques figurines sur les feuilles à transformer, ont reçu, par erreur typographique la surcharge : 52 c./R. au lieu de 25 c./R. Dès que le service s'est aperçu de cette transposition de chiffres, il a été prescrit à l'imprimeur de corriger les planches, et les autres feuilles ont été tirées sans erreurs.

Avant qu'on eut remarqué ces déficiences, qui ne s'étaient produites, du reste, que sur quelques feuilles, il s'en était vendu un certain nombre au guichet. Tout le reste a été détruit et incinéré.

St-Denis, le 7 novembre 1888.
A. LASERVE.

Vu.
L'inspecteur, chef du service des postes.
PREMARY.

M. Choppy trouve, comme nous, qu'il est inadmissible qu'on puisse commettre 100 fois la même erreur, et pour expliquer son chiffre de 400, qui est 500 aujourd'hui, il nous arrive avec cette raison joliment tirée par les cheveux, que 500 erreurs représentent le nombre de cinq feuilles, oubliant que, s'il n'y avait que 2 ou 3 erreurs à la feuille, comme l'indique sa seconde version, il ne pouvait « y en avoir beaucoup de déchirées au milieu de

la feuille, » en supposant même la réunion des 2 ou 3 exemplaires à cet endroit de la feuille. Mais passons.

L'arrêté du 10 décembre 1885 porte que 50,000 timbres seront convertis en 25 centimes. Au dire de M. Chopy, les feuilles ayant 100 timbres, il y avait donc 500 feuilles à convertir.

On nous dit que le receveur comptable s'étant aperçu des erreurs après un tirage de « quelques » feuilles, a fait rectifier les erreurs aussitôt et que, par conséquent, la suite du tirage n'a pas d'erreurs. Soit! mais que peuvent bien représenter « quelques » feuilles? le mot « quelques » veut dire « peu, » mettons 20 feuilles. Si ce n'est pas assez, doublons, triplons, quadruplons, quintuplons. Ce « peu » devient ainsi « beaucoup » car, en quintuplant le nombre 20, nous voilà au chiffre de 100, lequel multiplié par les 2 ou 3 erreurs accusées par M. Chopy, nous donne donc le chiffre de 200 ou 300 erreurs *ad libitum*. Nous reviendrons plus loin sur ce chiffre de 200 ou 300. Voyons d'abord la dose de crédulité qu'il faut pour croire à l'authenticité de ces timbres :

D'abord la bêtise du compositeur qui aurait répété son erreur 100 fois, chiffre réduit aujourd'hui à 2 ou 3, ce qui est encore énorme ;

La distraction de l'ouvrier qui, imprimant les épreuves, n'aurait pas vu des chiffres 52 gros comme le poing ;

La négligence impardonnable du prote qui aurait corrigé les épreuves les yeux fermés ;

La cécité des employés chargés de la vente, délivrant pour 25 c., des timbres marqués 52, sans s'en inquiéter davantage, cécité si complète, que c'est le receveur comptable qui doit s'en apercevoir... *dit-on*; (Cette erreur ne saurait être comparée à celle du 15 c., dans la planche du 10 c. de France, où les chiffres sont à peine visibles);

Que le public, pas toujours malin, aurait deviné que 52 voulait dire 25 ;

Que les timbres 52, ci devant 25, destinés à l'extérieur, aient été précisément employés par le public pour des lettres doubles (40 c.) pour l'intérieur, combinant cette valeur avec d'autres timbres;

Que le hasard mette justement dans les mains de M. Chopy ces « quelques » 52 c. employés par le public et portant la date 1886, toujours comme les timbres déchirés 52 c. qu'il a marqués, avoue-t-il, de cette date, ce qui n'est pas des plus régulier ;

Enfin pour admettre l'authenticité de ces timbres, il faudrait oublier le passage relatif à la destruction des erreurs dont parle la pièce officielle du 7

novembre 1888, conçue dans les termes suivants :

« Il s'en était vendu un certain nombre au guichet. Tout le reste a été détruit et incinéré »

Mais peut-être est-ce là encore un *lapsus pluma*, car il serait difficile de s'expliquer qu'un tirage, que nous évaluons au maximum à 300, d'après les données qui nous ont été fournies, et que M. Chopy estime aujourd'hui à 500, après avoir AFFIRMÉ qu'il n'y en avait QUE 400, puisse permettre d'en vendre « un certain nombre » détruire les déchirés suivant la première version, le reste suivant la seconde, et malgré tout cela, en laisser encore environ 400 exemplaires à ce trop fortuné Chopy, qui n'a pas eu l'idée, et pour cause, de présenter ses 52 c. accouplés à des 25 c.

Encore quelques mots et nous finissons :

Un de nos correspondants de Paris a bien voulu chercher parmi tous les numéros du *Journal officiel* de 1886, la preuve de l'incinération dont il est question plus haut : il n'y en a pas la moindre trace. Nous avions toujours cru qu'en pareille circonstance, les autorités dressaient un procès verbal, relatant ce qui avait été incinéré pour leur décharge et la régularité des écritures. Il faut croire que nous nous sommes trompé ou que cela ne se pratique pas ainsi entre amis à la Réunion...

Nous avons mis toutes les pièces du procès sous les yeux de nos lecteurs. A eux de juger si les raisons de M. Chopy ont pu les satisfaire. Quant à nous elles ont eu l'effet contraire qu'on en attendait, et malgré la menace qu'on nous fait, nous maintenons plus que jamais, les conclusions de notre premier article.

VIENT DE PARAÎTRE

3^e SUPPLÉMENT (1883-1888).

DU

CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE

enveloppes, bandes, cartes, télégraphiques, offices particuliers, mandats, timbres de chemins de fer, fiscaux, essais, etc.

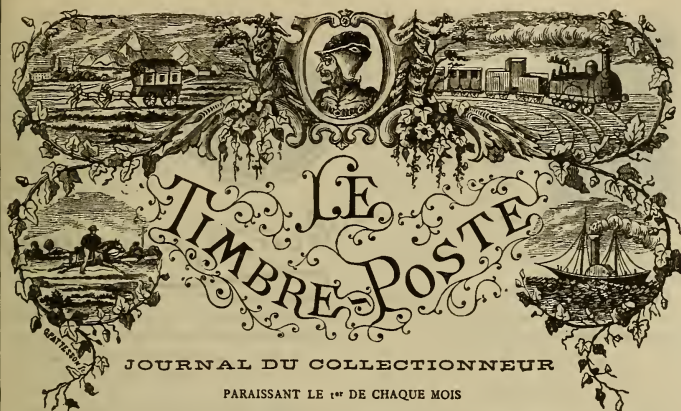
par J.-B. MOENS

Prix de la souscription, 8 francs (franco).

La sixième livraison, composée des pages 181 à 220, a été expédiée à tous nos souscripteurs. Un nouvel envoi sera fait très incessamment.

Le prix de l'ouvrage sera porté à 10 francs aussitôt terminé.

Bruxelles — Imp. Alexis MOENS, r. aux Laines, 48.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUPS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE.

De l'office Tour et Taxis établi au Wurtemberg en 1847, le *Philatelist* signale une enveloppe du format 146 × 117 m/m :

Sans valeur, (1 1/2 kr.), rouge.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le même a vu les deux timbres-poste devenus fiscaux par la surcharge verte I. R, et redevenus postaux par leur emploi sur lettres :

1 penny, bistre-jaune et vert.

2 — jaune-orange —

AUTRICHE.

L'enveloppe pneumatique provisoire n'est plus. Elle est remplacée depuis les premiers jours de janvier par une autre ayant le timbre connu, à l'angle droit supérieur et pour inscription : *Brief—no—zur pneumatischen Expressbeförderung*; puis quatre lignes de points pour l'adresse, la première commençant par *An*.

Impression noire de la formule et couleur pour le timbre sur papier rose uni :

Format : 144 × 88 m/m.

15 krenzer, gris et noir sur rose.

BELGIQUE.

Le timbre 2 centimes brun que nous avons signalé le mois dernier a été annoncé par l'avis suivant paru au *Moniteur* du 8 janvier :

MINISTÈRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES.

ADMINISTRATION DES POSTES.

Le Ministre des chemins de fer, postes et télégraphes, Vu l'arrêté royal du 7 juin 1884, qui autorise le Ministre des travaux publics à déterminer les valeurs, les couleurs et les dates d'émission des marques et des formules postales d'affranchissement,

Arrête :

Article unique. Le timbre-poste à 2 centimes, actuellement de couleur bleue, sera dorénavant imprimé en couleur rouge-brun.

Bruxelles, le 31 décembre 1888.

J. VANDENPEERBODD.



collaborateur.

En disant que le timbre est affreux nous ne croyons pas trop médire.

La couleur réséda retrouvée si inopinément, a servi à l'impression du timbre dont le fond est ligné rouge. Papier blanc uni, piqué 15 :

25 francs, réséda et rouge.

BULGARIE.

Un timbre provisoire a été émis le 30 décembre dernier par un des bureaux de la province. C'est le 5 stotinki qui a été choisi comme victime. On lui a appliqué aux quatre angles un chiffre surchargeant plus ou moins l'ancien, mais dans sa position naturelle, au lieu d'être oblique. Au milieu, sur le lion, qui disparaît ainsi, les mots ТРН-СТОТ sur deux lignes, en lettres capitales noires :

3 sur 5 stot., vert et noir.

Le *Timbre* donnait ces jours-ci le nouveau type qui devait régner bientôt en Bulgarie et gravé à Paris. On nous informe cependant que le type actuel reste en faveur, et qu'il s'imprime en ce moment dans les valeurs et couleurs suivantes, pour être livré à la circulation le 13 mars prochain :

- 1 stotinki, gris, centre rose, ovale et chiffres bleus.
- 2 — vert — jaune — jaunes.
- 5 — lion, — rouges.
- 10 — rouge sur fond jaune.

COLONIES FRANÇAISES.

Une lettre du Tonkin nous apprend qu'on y a introduit des enveloppes timbrées à 5 et 15 centimes en plusieurs formats et des bandes à 1, 2 et 3 centimes. Cette nouvelle également arrivée de la Réunion fait croire que l'usage a été étendu à une grande partie des Colonies françaises.

ÉGYPTE.



On nous signale l'émission d'une enveloppe 2 piastres, orange, en deux formats, au type ci-contre, avec filagramme qui aurait vu le jour le 1^{er} janvier dernier. A cette date auraient également paru : le timbre-poste 10 piastres,

Postes Égyptiennes

violet, des bandes à 1 et 2 millièmes et un nouveau format de l'enveloppe 1 piastre :

Enveloppe	1 piastre, outremer	120 X 95 mm.
—	2 — orange	145 X 112 —
—	2 — —	176 X 117 —
Timbre	10 — violet	
Bande	1 millés. brun	125 X 300 —
—	2 — vert	—

ESPAGNE.

On annonce que des pièces de 5 pesetas ont paru, représentant... le nouveau chef de l'État, et, conséquence assez naturelle, on s'attend à ce que la mesure soit étendue aux timbres-poste. Il nous semble qu'on s'est trop hâté à faire voir le fils d'Alphonse XII, qui, tout récemment encore, travaillait activement le... biberon. Espérons que les insignes royaux, couronne et sceptre, seront remplacés très avantageusement par le bourelet et le hochet ; c'est alors qu'on aura une juste idée de ce qu'est le puissant souverain de toutes les Espagnes.

Nous avons découvert dans une collection de timbres oblitérés, un exemplaire du 10 mil^l de esc^o, de 1867, porteur du chiffre 5, noir (voir ci-contre), qui nous paraît une surcharge, le timbre étant en outre oblitéré de la griffe ordinaire. Peut-être que ces lignes décideront nos amis d'Espagne à faire des recherches sur ce timbre énigmatique :

5 sur 10 mil^l de esc^o, brun et noir,

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

En même temps que le 4 cents, carmin, a paru le timbre 10 cents, bleu, « special postal delivery, » qui a aujourd'hui son inscription modifiée, comme



suit, sur cinq lignes : *Secures — immediate — delivery — at any — post office :*

10 cents, bleu.

Les renseignements qui nous arrivent de ce pays, confirment ce que nous avons dit du timbre télégraphique : « Merchants Line Telegraph, » qui n'aurait servi que comme fermeture d'enveloppe. Et on en demandait un nombre indéterminé de centaines de dollars pour cette étiquette !

ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

Antioquia. Nous avons vu des réimpressions de la série 1869. Voici les points principaux pour les reconnaître :

2 *112 centavos*. Le 112 qui a toujours eu le 2 un peu empâté, surtout dans les derniers tirages, a dû être retouché, car les réimpressions se présentent avec ce chiffre plus ouvert, mieux formé ; enfin, les chiffres 112 (partie inférieure du timbre), ont le trait de séparation plus large.

Le papier est assez épais, la nuance d'un bleu foncé.

10 *centavos*. A la couleur mauve-brunâtre, également sur papier épais et cotonneux. Point de retour visible. Les timbres authentiques ont la teinte : mauve pâle et le papier plus sec.

1 *peso*. Imprimé en vermillon vif sur papier blanc plus épais que les timbres vrais.

FARIDROT.

Le timbre carré, d'origine locale, a été refait, dit le *Philatelic Record*. Le 112 anna qui arrive ainsi est mieux gravé, les lignes d'encadrement sont maintenant parfaitement droites ; l'impression est sur papier blanc, avec piqure 12 :

112 anna, vermillon avec piqure 12.

FRANCE.

M. A. Schoeller nous communique le document suivant, extrait du *Journal officiel* du 6 janvier dernier.

Décret autorisant les fonctionnaires publics à faire emploi pour leur correspondance officielle, expédiée en franchise, de cartes simples destinées à circuler à découvert.

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu l'ordonnance du 17 novembre 1844, sur les franchises postales, et notamment l'article 21, relatif au mode d'envoi de la correspondance officielle des fonctionnaires publics ;

Sur le rapport du Ministre des finances,

DÉCRÈT :

Article 1^{er}. — Les fonctionnaires publics sont, à titre facultatif, autorisés à faire emploi pour leur correspondance officielle, expédiée en franchise, de cartes simples destinées à circuler à découvert, et fournies ou fabriquées par les divers départements ministériels ou par les fonctionnaires eux-mêmes.

Art. 2. — Ces cartes devront avoir, au minimum, neuf centimètres de longueur et six centimètres de hauteur, et, au maximum,

quatorze centimètres de largeur et neuf centimètres de hauteur. Leur poids ne devra pas excéder cinq grammes, ni être inférieur à un gramme et demi.

Art. 3. Le recto de ces cartes est réservé à l'adresse du destinataire et au contre-seing du fonctionnaire expéditeur et, au besoin, à la désignation du service ou de l'administration auxquels appartient le contre-signataire.

Le verso est destiné à recevoir la correspondance officielle.

Art. 4. — Il est interdit de joindre, attacher ou coller à ces cartes, aucune pièce ou aucun objet quelconque.

Art. 5. — Toute carte expédiée en contravention aux dispositions des trois articles précédents, sera passible de la taxe des lettres ordinaires.

Art. 6. — Ces cartes sont d'ailleurs soumises à toutes les conditions imposées par l'ordonnance du 17 novembre 1844 qui ne sont pas contraires aux dispositions qui précèdent.

Art. 7. — Le Ministre des finances est chargé de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des lois* et au *Journal officiel*.

Fait à Paris, le 1^{er} décembre 1888.

CARNOT.

Par le Président de la République :

Le Ministre des Finances,

P. PETRAL.

Les journaux « sérieux » reproduisent la nouvelle suivante :

M. Pierre Legrand, ministre du commerce et de l'industrie, vient de décider la création d'un deuxième format d'enveloppes timbrées à 5 centimes.

Les enveloppes timbrées mises en vente jusqu'à ce jour ont été d'un format unique dont les dimensions correspondent aux cartes de visite pour l'expédition desquelles elles ont été spécialement créées ; M. Pierre Legrand a pensé que des enveloppes d'un plus grand format pouvant contenir des imprimés rendraient au public commercial un réel service, étant donné le nombre considérable de prospectus, prix courants, factures, circulaires, etc., journellement expédiés.

GUYANE ANGLAISE.

Reçu aujourd'hui seulement le 6 cents, brun avec filagramme C A et couronne :

6 cents, brun.

MEXIQUE.

Le timbre 6 centavos est paru imprimé en rouge sur papier blanc uni, piqué 12 :

6 centavos, rouge.

Reçu l'enveloppe 20 centavos, rouge, ayant à gauche le timbre de la compagnie Wells Fargo, dont la valeur est biffée d'un trait rouge et remplacée à côté par : 35 *cvos* ; en dessous de ce timbre : *Para cartas 1/2 oz a Europa exclusivamente*, le tout en surcharge rouge :

35 sur 15 c., + 20 c., vert et rouge, surch. rouge.

NICARAGUA.

L'E de la T. nous apprend que les cartes à 2 et à 2 + 2 ont reçu une modification dans leur inscription qui, au lieu d'être *Tarjeta postal*, est maintenant : *Tarjeta postal para el interior* :

2 centavos, rouge-brun.

2 + 2 — —

NORVÈGE.

Christiansund. Au type, chiffre dans un ovale, dont il y a le 5 øre connu, en trois couleurs, nous avons aujourd'hui :

1 øre, rouge, piqué 11 1/2 et non dentelé,	
2 — — — — —	—
3 — — — — —	—
10 — — — — —	—



Drammen. Vient de paraître un nouveau type de timbre, réduction d'un des nombreux types de cette poste. Au centre d'un double cercle, ayant *Drammens bypost*, est un cor de poste; en bas, sur un cartouche horizontal, la valeur; cadre rectangulaire ayant les armoiries de la ville dans les angles.

Lithographiés et imprimés en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

3 øre, bleu.
5 — vert,
15 — rouge.

Au même type il y aurait encore des cartes 5 et 5 + 5 øre carmin, avec cadre, dit le *Philatelist* ;

5 øre, carmin.
5 + 5 — —

Hammerfest. Les 10 et 8 øre ont reçus en surcharge le chiffre 2 ou 4 en rouge, ce dernier a parfois le chiffre renversé :

2 sur 10 øre bistre et rouge.
4 — 8 — bleu —

Variété, chiffre renversé.

4 sur 8 øre, bleu et rouge

Holmestrand. Les timbres, chiffre dans un ovale, connus non dentelés, ont existé percés en lignes, savoir :

3 øre, noir sur vert	vergé,
5 — or — chamois —	—
10 — rouge — bleu — uni.	—



Une nouvelle série est en circulation depuis décembre dernier. Au centre, un groupe de maisons; au-dessus, une bande cintrée, contenant : *Holmestrand*; en dessous, la valeur et *bypost*.

Lithographiés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

3 øre, rouge,
4 — bleu,
10 — vert,

Nous avons encore des enveloppes à ce type, ayant au milieu de la partie supérieure : *Konvo-*

lutter — for — Holmestrand bypost, et le timbre à droite. Format 149 × 83 mm :

5 øre, rouge sur brun-gris,
5 — — — gris-blanc.

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Le 6 pence est en circulation depuis le 20 novembre dernier. C'est une copie à peu près exacte de l'essai que nous avons fait connaître n° 305, sauf que l'effigie de la reine Victoria est de dimension plus grande. Comme aspect général, l'effet en est désastreux, l'impression aussi.

Le papier est blanc au filagramme NSW et couronne, piqué 12 :

6 pence, carmin.

La bande à 1 penny, a aussi le type « vue de Sydney ».

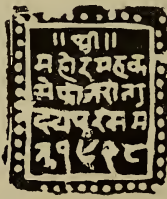
1 penny, violet.

NOUVELLE GUINÉE. (C^o allemande de la)

Nous avons une formule émise par la Compagnie allemande de la Nouvelle Guinée, sortant de l'imprimerie royale de Berlin et destinée à l'affranchissement des colis postaux. Cette formule est imprimée en noir sur carton gris-blanc avec timbre en couleur au type ci-contre imprimé dans l'angle droit supérieur.

2 mark rouge brigue.

OUDEYPOOR.



Nous tenons de MM. Senf frères, le timbre ci-contre, imprimé en noir sur papier blanc. M. Rodet, à qui nous avons montré le spécimen, n'a pu le déchiffrer, les caractères appartenant à un alphabet particulier. En tête est le mot *eri* (divin) Le nom du pays est écrit *Odeypouram*; il y a aussi : *samvat* (pour la date) et 19 28, soit 1871 :

2 noir sur blanc.

PERSE.

M. de St-Saud nous écrit :

« Je reçois à l'instant de Perse les renseigne-

ments suivants : Les *officiels*, émis il y a un an, sont supprimés, et la série de 1882, remise provisoirement en cours. Les enveloppes surchargées sont supprimées. On annonce pour le 1^{er} janvier une nouvelle émission d'enveloppes, et peut-être des timbres ordinaires et des officiels, sans rien spécifier. »

PHILIPPINES.

Nous avons reçu le timbre 1/8 c. de peso, surchargé 2 4/8 c. dans un ovale, dont parlait le décret reproduit le mois dernier :

2 4/8 sur 1/8 c de peso, vert et carmin.

ROUMANIE.

M. Moroiu nous écrit que, pendant le courant du mois de novembre, les timbres Roumains ont été imprimés comme suit :

1 1/2 bani, noir	sur papier bleu-vif.
3 — violet	— — — — — pâle.
15 — brun-rouge	— — — — — rose.
25 — bleu	— — — — — bleu-pâle.
25 — —	— — — — — rose.

Depuis les 1^{er} et 15 décembre ils ont eu d'autres modifications, savoir :

1 1/2 bani, noir	sur azur.
1 1/2 — —	— — — — — rose.
10 — rouge	— — — — — chamois.
15 — rouge-brun	— — — — — jaunâtre.
25 — bleu-foncé	— — — — — paille.

Les timbres *taxe* ont le papier jaune mais ne sont pas encore en usage :

2, 5, 30 bani, vert sur jaune.

Le motif de cette apparition de timbres imprimés sur toutes sortes de papier, est qu'on a voulu se débarrasser de tout ce qui encombrerait les magasins, autrement dit c'est un nettoyage complet, en attendant que de nouveaux timbres paraissent bientôt, car on nous parle de Avril.

Il paraît qu'un premier essai n'a pas été adopté, mais qu'on fonde de grandes espérances sur un second... qui est charmant comme le prouve l'épreuve reçue.

RUSSIE.

Gadiatsch (Poltava). Depuis le 5 décembre on se sert de trois types de timbres, rien que ça !



Le 1^{er} est imprimé en noir sur blanc. Il est aux armoiries dans un écu surmonté d'une couronne, dans un grand ovale contenant, en haut : *Gadiatschaja* — (de Gadiatsch) ; en bas : *Zemskaja Potschta* (Poste rurale) ; chiffres sur les côtés.

Le 2^e type est en deux couleurs, bleu et rouge. Il est aux mêmes armoiries, plus petites, dans un ovale plus petit ; les inscriptions sont aussi les mêmes ; 3 k. sur les côtés ; en haut, la valeur en chiffres romains ; kop, en bas ; ornements dans les angles.

Le 3^e type rappelle le 2^e, sauf qu'au lieu de kop en bas, il y a III, et sur les côtés TPN KOU ; l'inscription est *Zemskoy Potschti* (de la poste rurale). Il est imprimé en noir et rouge.

Pourquoi trois timbres d'une même valeur ? C'est ce qu'il ne faut pas chercher à pénétrer :

1^{er} type ; kop., noir sur blanc.

2^e — 3 — bleu et rouge sur gris.

3^e — 3 — noir et — — —



Kolonna (Moscou). Voulant sortir de son type de timbre qu'elle a depuis toujours, l'administration de Kolonna a fait paraître, le 1^{er} janvier, le timbre ci-contre aux armoiries dans un rectangle, contenant pour inscription : *Kolomenskoy Zemskoy Selskoy potschty* (De la poste rurale de Kolonna) ; dans le cadre intérieur, de chaque côté : *Oplatshennaja* (payé) ou *Dolgowaja* (non payé).

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2.

Timbres-poste 1 kopek, blen.

— 2 — —

— 3 — —

Timbre-taxe 1 — —

— 3 — —

Les feuilles de ces timbres ont huit rangées horizontales de 16 timbres de valeurs variées. Ainsi les bleus ont 5 timbres 1 kop., 6 de 2 et 6 de 3 par rangée horizontale ; les rouges ont, au contraire, les quatre premières rangées horizontales de 1 kop. et les quatre autres de 3 kopecks.

SARAWAK.



Une émission nouvelle vient de voir le jour. Elle est nécessitée par l'adoption d'un timbre unique pour les usages postaux et fiscaux. L'effigie nous est connue déjà par les timbres 1871-75: c'est celle du Rajah actuel, Charles Brooke; l'ovale qui la renferme contient: *Postage Sarawak & Revenue*: en bas, un gros chiffre.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14 :

8 cents, vert et carmin.



TUNIS.

Voici le type des timbres-taxi dont nous avons eu l'occasion de parler ici plusieurs fois.

VICTORIA.

De la série des timbres de chemins de fer dont nous avons signalé, n° 296, le 1 penny à effigie de Victoria dans un petit cercle, nous recevons au même type :

1 1/2 penny,	noir sur jaune.
2 —	— blanc.
3 —	— bleu.
6 —	— bleu — rose.
1 shilling,	— jaune.

Ces timbres sont piqués 12 1/2 et ont le filigranne V et couronne.

WADHWAN.

Le *Philatelic Record* croit que le timbre que nous avons annoncé et reproduit, est un timbre fiscal, aucune inscription n'y annonçant un usage postal. C'est fort bien, mais rien n'annonce non plus un usage fiscal.

WURTEMBERG.

Les enveloppes-mandats 15 et 20 pfenning et le carton-mandat 20 pf. ont tous le millésime 18 au lieu de 188.

ZULULAND.



Voici le dessin du nouveau timbre 1/2 penny, renseigné le mois passé.

Essai de classification des timbres de la Guyane française.

D'après une communication de M. Erard Le Roy d'Etiolles, et de plusieurs correspondants,

nous pouvons faire connaître les timbres ci-après, dont plusieurs variétés n'ont pas été signalées.

Emission de décembre 1886.

Type, groupe, des colonies françaises, 1877.

a. La surcharge porte DÉC. 1886 — GUY. FRANÇ.
— of 05, c'est-à-dire que la ponctuation manque après le millésime et qu'il a un F à la valeur :

o f 05 sur 2 centimes, vert et noir.

VARIÉTÉ.

b. Ayant 1886 ponctué et absence de lettre F entre les o de la valeur; les deux lignes d'inscription sont plus distancées qu'au premier timbre :

o, 05 sur 2 centimes, vert et noir.

Type figurine des colonies françaises de 1881, piqué 13 1/2.

a. A la surcharge de a précédent, mais 1886 est ponctué :

o f 05 sur 2 centimes, brun et noir.

VARIÉTÉ.

b. Semblable à b précédent, sans la lettre F :

o 05 sur 2 centimes, brun et noir.

Emission de avril 1887.

Type, groupe, des colonies françaises de 1877.

Entre la 1^{re} ligne de la surcharge et la 2^e, il y a un trait. La valeur est exprimée: o f 05, o f 20; FRANÇ n'a pas de ponctuation.

o f 05 sur 2 centimes, vert et noir.

o f 20 — 35 — orange —

VARIÉTÉS.

a. La ponctuation existe à FRANÇ. :

of 05 sur 2 centimes, vert et noir.

b. AVRIL est marqué: AVRIL, c'est-à-dire qu'il y a transposition des deux premières lettres, lesquelles sont renversées.

of 20 sur 35 centimes, orange et noir.

c. même que le b. mais 1887 non ponctué.

of 20 sur 35 centimes, orange et noir.

d. même que c. avec GUY FRANÇ. et O F 20 en double surcharge.

of 20 sur 35 centimes, orange et noir.

Type Tête de Liberté des colonies françaises de 1872.

La surcharge est la même que pour les 5 et 20 centimes, mais franc. est toujours ponctué :

of 25 sur 30 centimes, brun et noir.



VARIÉTÉ.

N'ayant pas la lettre F après le o.

o 25 sur 30 c., brun et noir.

Emission de décembre 1887.

Type, groupe, des colonies françaises de 1877.

La première ligne de la surcharge a les caractères plus petits, par contre, ceux de la deuxième sont plus grands; la valeur est indiquée 5 c.

5 sur 30 c., bistre et noir.



Type tête de Liberté des colonies françaises de 1872.

Même surcharge que le précédent sauf que *Franc* est ponctué :

5 sur 30 c., brun et noir.

VARIÉTÉS.

Avec surcharge renversée.

5 sur 30 c., brun et noir.

Groupe de 2 timbres avec et sans surcharge :

5 sur 30 c., brun et noir.

Emission de février 1888.

Type, tête de Liberté, des colonies françaises de 1872.

La surcharge est en petites lettres comme aux premières émissions. *Franc* n'est pas ponctué; la valeur est représentée par un chiffre non suivi de la lettre c :

5 sur 30 centimes, brun et noir.

VARIÉTÉS.

a. Ayant pour toute inscription FEVRI — GUY. 5.

5 sur 30 centimes, brun et noir.

b. ayant FEVRIER — GUY. F. — 5.

5 sur 30 centimes, brun et noir.

c. n'ayant aucune date.

5 sur 30 centimes, brun et noir.

Février

GUY. FRANC.

5

5

Février 1888

GUY. FRANC.

5

d. deux timbres se tenant, le premier n'ayant pas l'année; entre les deux timbres un deuxième chiffre 5 comme ci-contre.

5 sur 30 centimes, brun et noir.



Type, groupe, des colonies françaises de 1877.

Même surcharge que le précédent.

10 sur 75 c., carmin et noir.

10 — 75 — rose —

Les timbres surchargés de la Nouv. Ecosse.

Un intéressant article que publie le *Halifax Philatelist* nous permet de faire connaître les particularités les plus marquantes, qui nous apprendront ce que valent les timbres surchargés dont nous avons parlé ici il y a quelque temps.

M. Donald A. King, l'auteur de l'article, nous apprend qu'il a obtenu plusieurs lettres de janvier 1860 portant des 3 pence surchargés 5 c. dans un ovale. Ces lettres ont une même origine : Baddeck. Suivant informations prises auprès du Directeur des postes remplissant ces fonctions à cette époque, ce serait ce même Directeur qui aurait confectionné sur bois la marque dont sont recouverts les timbres en question.

Un autre collectionneur a montré à M. King des exemplaires du 6 pence, ayant le chiffre 10, se trouvant encore sur une lettre de février 1860, et il fait cette remarque, que la monnaie ayant été changée en 1860 par suite de l'adoption de celle en dollars et cents, il est probable que le chiffre rappelait la valeur actuelle et annulait en même temps le timbre, car il est à remarquer que tous ces timbres n'ont pas d'autre oblitération, quoique ayant servi.

M. King observe aussi qu'un traité postal entre les Etats-Unis et la Nouvelle Ecosse, en date de 1854, porte que la taxe des lettres est fixée à 3 pence par 1/2 once et que les lettres affranchies, envoyées par la Nouvelle Ecosse aux Etats-Unis seraient timbrées sur le recto : *Paid 5 cents*, équivalent de la monnaie des Etats-Unis, 3 pence ou 10 cents pour le port double.

Ce doit être là, à notre avis, le pourquoi de l'application de cette marque qui aurait été mise parfois sur les timbres, pour simplifier le travail d'annulation.

Dans ces conditions, ce ne serait plus une surcharge et cette marque n'aurait pas plus d'importance que les chiffres 5 qui se rencontrent souvent sur les timbres 1847 des Etats-Unis d'Amérique, au lieu d'être apposés sur les lettres comme cela se faisait à cette époque.

Société Néerlandaise de Timbrophiles
AMSTERDAM

5^{ème} ANNIVERSAIRE DE LA FONDATION
(1884-1889)

Exposition internationale

PROGRAMME.

ARTICLE 1. — L'exposition se tiendra à Amsterdam au local « Eensgezindheid » (l'Union) au Spui 12 et sera ouverte au public les 21, 22 et 23 Avril 1889 de 11 à 5 heures.

L'ouverture solennelle en présence des autorités, membres et invités aura lieu le 20 Avril à 8 heures du soir.

ART. 2. — L'exposition sera internationale. Y seront admis: les timbres, chiffres-taxe, entiers (cartes-postales, cartes-lettres, enveloppes et bandes), albums (en blanc) permanents et autres, catalogues, traités de Timbrologie, journaux, revues, gravures, photographies, planches coloriées représentant les moyens de transport anciens et modernes et les costumes des maîtres de postes, postillons et courriers de toutes les époques.

ART. 3. — Tous les timbres ou entiers exposés devront être fixés sur des feuilles spécialement affectées à cet usage. Ces feuilles seront fournies à raison de 20 centimes pièce. (Voir l'art. 5 des stipulations générales.)

ART. 4. — Les possesseurs de feuilles d'album détachées peuvent les utiliser à condition qu'elles ne dépassent pas 50x35 centimètres. Les feuilles d'album ou cartons destinés à l'exposition ne pourront pas être pliés.

ART. 5. — Le nombre des objets à exposer est illimité. Les collections logées en album ne seront pas admises. Tous les objets seront placés sous verre et assurés contre l'incendie. Il est donc nécessaire d'en faire connaître la valeur au comité.

ART. 6. — Il ne sera perçu aucun droit de location des exposants, par contre ceux-ci sont obligés de prendre au moins 3 lots dans la tombola mentionnée à l'art. 6 des stipulations générales.

ART. 7. — Les distinctions honorifiques mises à la disposition du Jury sont :

a) Pour l'exposant du plus grand nombre de timbres rares :

1^{er} Prix : *Une médaille en vermeil, grand module.*

2^e » *Un diplôme d'honneur.*

b) Pour l'exposant de la collection la plus complète de timbres-poste, chiffres-taxe, entiers, d'un même pays ;

1^{er} Prix : *Une médaille en vermeil, grand module.*

2^e » *Un diplôme d'honneur.*

c) Pour l'exposant de la collection la plus complète de timbres-poste et chiffres-taxe d'Europe, comprenant sans nuances, 2000 timbres au moins :

1^{er} Prix : *Une médaille en argent.* (Don de la Section d'Utrecht de la Sté Néerlandaise).
2^e » *Un diplôme d'honneur.*

d) Pour l'exposant de la plus complète collection d'enveloppes et cartes-postales :

1^{er} Prix : *Une médaille en bronze doré, grand module.*

2^e » *Un diplôme d'honneur.*

e) Pour l'exposant de la plus complète collection de cartes-lettres et bandes ;

1^{er} Prix : *Une médaille en argent, grand module.*

2^e » *Un diplôme d'honneur.*

f) Pour l'exposant-auteur des plus utiles traités ou ouvrages sur la Timbrologie :

1^{er} Prix : *Une médaille en argent, grand module.*

2^e » *Un diplôme d'honneur.*

g) Pour l'éditeur de l'album permanent le plus pratique et le moins coûteux :

1^{er} Prix : *Une médaille en bronze, grand module.*

2^e » *Un diplôme d'honneur.*

h) Pour l'éditeur de l'album le mieux réussi et le plus pratique :

1^{er} Prix : *Une médaille en bronze, grand module.*

2^e » *Un diplôme d'honneur.*

De plus deux accessits seront mis à la disposition du Jury.

Stipulations générales.

1. Le Jury se composera de 5 membres, hors concours.

2. Ceux qui désirent prendre part à cette exposition devront en faire part avant le 1^{er} Avril prochain à M. A. HUART, Président du comité, Nieuwendijk 114, à Amsterdam.

3. Les objets destinés à l'exposition devront être rendus à Amsterdam (franc de port à l'adresse du Secrétaire de l'Exposition de Timbrologie, Achterburgwal, 215, à Amsterdam.

4. Par décision Ministérielle les objets destinés à cette Exposition sont exemptés de tout droit d'entrée en Hollande. Les exposants n'auront donc à payer comme droits de Douanes, que quelques menus frais de permis de transit.

5. Les feuilles visées par l'art. 3 du programme devront être réclamées à M. JOH. K. KONING, Secrétaire, Achterburgwal 215, à Amsterdam. Toute demande devra être accompagnée d'un mandat-poste représentant la valeur des feuilles demandées et des 3 lots, imposés par l'art. 6 du programme.

6. Une grande Tombola de timbres-poste et entiers sera annexée à cette exposition. Le prix des lots est fixé à fr. 1.— pièce, plus 25 centimes pour l'affranchissement. Les lots sont à réclamer chez le Secrétaire susdit.

7. Tous frais de transport pour le renvoi des objets etc., sont à charge de l'exposant.

8. La remise solennelle des récompenses se fera le Mercredi 24 Avril, à 8 heures du soir.

9. La vente de timbres dans les salons de l'Exposition est rigoureusement interdite.

Le Comité de l'Exposition Internationale.

Bruxelles — Imp. Alexis MOENS, r. aux Laines, 48.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ANTILLES DANOISES.

La carte à 2 cents a actuellement cinq lignes
d'adresse comme celle à 3 cents, déjà signalée :

2 cents, bleu sur blanc.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Une variété de la formule télégraphique se pré-
sente avec le timbre au milieu de la partie supé-
rieure, au lieu d'être à gauche :

40 centavos, bleu.

AUSTRALIE DU SUD.

Signalé par le *Philatelist* la bande 1 penny,
imprimée en vert sur jaune-gris au format
145 × 283 mm :

1 penny, vert sur jaune-gris.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Le 1/2 penny, ancre en filagramme, se présente
avec la surcharge : *British*, en haut et *Bechuana-*
land, en bas, en vert :

1/2 penny, noir, surch. verte.



Le 1/2 penny ayant manqué
on a fait paraître provisoire-
ment le 3 pence, avec la sur-
charge : *One - Half - Penny*,
sur trois lignes masquant com-
plètement l'effigie de Victoria ;
la valeur primitive : *three pence*
est biffée par un trait. (Voir

le type ci-contre.)

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 14, globe
en filagramme :

1/2 penny, 'ilas, surch. noire.

D'après le *Philatelist*, le 5 shillings qu'on nous a
signalé jadis n'aurait pas été émis et cependant il
existe dans plusieurs collections.

BELGIQUE.

Il nous vient quelques cartes de service, savoir :
Ministère de l'Intérieur et de l'Instruction
publique ayant : *Carte correspondance de service*,
des armoiries entre deux cercles et les inscriptions
suivantes :

a Administration de l'enseignement primaire ;
b. — des affaires provinciales et communales ;

c. Secrétariat général (comptabilité générale et pensions) ;

d. Service de santé, hygiène publique et voirie communale.

Toutes ces cartes ont l'impression noire sur azur.
M. A. Robyns d'Inkendaële nous a fait voir les suivantes :

Ministère de l'Intérieur — Administration des affaires provinciales et communales — Carte correspondance de service, puis les armoiries avec drapeaux :

- | | |
|----|-------------------------------|
| a. | Impr. noire sur carton vert ; |
| b. | — — — — — jaune ; |
| c. | — — — — — gris ; |
| d. | — — — — — solferino ; |
| e. | — — — — — bleu ; |
| f. | — — — — — saumon ; |
| g. | — — — — — vert d'eau ; |
| h. | — — — — — gris-jaune ; |
| i. | — — — — — orange ; |
| j. | — — — — — rose clair. |

Province de la Flandre orientale — Service technique. — Monsieur et en oblique : Le Sous-ingénieur à Audenarde :

Noir sur blanc.

BULGARIE.



En attendant le nouveau type qui ne vient pas et sur lequel les journaux ne sont pas d'accord, voici le timbre provisoire dont nous avons parlé et dont il n'y a eu que 4000 exemplaires d'imprimés.

CEYLAN.

Il nous vient une carte provisoire qui n'a pas été signalée que nous sachions. La surcharge n'est pas sur l'ancienne valeur, elle est au-dessus, comme le représente notre dessin. C'est la carte 6 cents qui a été sacrifiée :

5 cents sur 6 cents, bleu et noir.



Le 1 rup. 12 c. sans surcharge vient seulement de paraître. Nous en avons donné le type il y a longtemps :

1 rup. 12 c., brun rouge, CC et couronne, piqué 14.

CHAMBA.



Voici le dessin de l'enveloppe pour lettres enregistrées et de la carte avec les armoiries en cercle.

Carte : 1/4 penny. brun, rouge et noir sur chamois.
Enveloppe : 2 — outremor — blanc.

Cette dernière au format 133 × 83 mm.

COTE D'OR.

Le 6 pence, orange, a le filagramme CA et couronne (Philatelist).

6 pence, orange.

CURAÇAO.

Il y a quatre nouvelles valeurs au type connu, qui ont été émises le 1^{er} janvier, savoir :

*15 cent,	gris,	piqué 12.
30 —	gris-perle,	—
60 —	jaune,	—
1 g. 50 c.	bleu, centre noir,	—

EGYPTE.



Voici le dessin du nouveau timbre 10 piastres qui a le même papier et la même piqure que ses compagnons actuels :

10 piastres, violet.

EQUATEUR.

M. Roussin revient sur le 2^e type 4 reales de l'Equateur et parce qu'il a confiance en la sincérité de M. Baudry qui en a dans la personne de qui il les tient, il considère ce timbre comme bon.

Nous regrettons de ne pas partager la confiance de l'Ami. Les timbres qu'on nous a proposés n'étaient pas d'un, mais de plusieurs types. Ils étaient comme ceux de nos confrères collés sur des fragments de télégrammes et on nous avisait qu'ils étaient en cours, et de l'ancien type.

Or, il suffit de comparer les anciens timbres avec les nouveaux arrivés pour se rendre compte immédiatement de la valeur de ceux-ci.

ESPAGNE.

A propos du timbre porteur d'un chiffre 5 reproduit le mois dernier, M. G. Beil nous écrit :

« Selon moi, ce « 5 » a été frappé sur ce timbre, ici, en France, peut-être même à Paris, et représentait une taxe à percevoir. J'ai souvent vu ces grands chiffres 5, 10, 15, frappés sur diverses cartes et enveloppes, la série des *chiffres taxe*, 1 c. à 5 fr., n'existait pas encore et le hasard seul a fait tomber ce « 5 » en plein sur le timbre espagnol, au lieu d'a côté où il aurait fallu qu'il fût, et a ainsi créé un type hybride. »

Notre correspondant peut avoir raison, mais la communication d'un de ces chiffres dont il parle serait absolument nécessaire pour trancher la question, une opinion ne pouvant le faire.

ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

Il nous vient une *cubierta* officielle, ayant pour cadre un double trait, et pour inscription :

Republica de Colombia.
Servicio de correos nacionales.
Certificado oficial.

Sal de en de de 188
Remite Et Administrador.

Impression noire sur papier blanc bâtonné bleu.

FARIDKOT.

L'enveloppe 1 anna, format 118×66 mm sans dessin à la patte, arrive, dit le *Philatelist* avec la surcharge des armoiries en noir.

1 anna, brun sur blanc verné.

FIDJI.

Le *Philatelist* a reçu en communication le timbre *Duty* 1 shilling, portant le mot : *Postage*, en noir et annulé par la poste.

Puisqu'il est admis que les timbres fiscaux peuvent être employés sur lettres, et on en a signalé différents cas, nous ne voyons pas pourquoi on ajouterait le mot *Postage*, tout à fait inutile. Il doit avoir été appliqué, suivant nous, par une personne intéressée à faire cette variété.

GABON.

Les colonies françaises font parler d'elles avec leurs surcharges. Voici un nouveau cas de disette qui nous procure ces satanées surcharges :

N° 1. Arrêté autorisant la transformation d'un stock de timbres-poste.

Nous, Lieutenant-Gouverneur du Gabon,
Officier de la Légion d'honneur.

Vu la perte, pour cause de force majeure, de deux envois de timbres-poste effectués consécutivement à destination de la colonie par les voiliers français le *Brave* et la *Violette*, et le retard apporté jusqu'à ce jour dans l'envoi de la nouvelle commande faite d'urgence au département par câblogramme, à la date du 29 septembre dernier ;

Vu l'impossibilité de satisfaire, au moyen du stock des timbres-poste restés disponibles, aux demandes d'affranchissement des correspondances à destination de la France, de l'étranger et des différentes postes de la colonie ;

Considérant que si l'affranchissement en numéraire n'est pas admis dans les relations internationales, la facilité d'adopter cette mesure ne saurait plus être contestée à l'Administration lorsqu'il s'agit de l'affranchissement des correspondances circulant à l'intérieur de la colonie ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur p. i.,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS CE QUI SUIT :

Article premier. Il sera procédé, par les soins du Receveur des postes, à la transformation de :

4000 timbres de 0 fr. 05 cent. en timbres de 0 fr. 25 cent. au moyen d'une simple surcharge avec un timbre humide.

Art. 2. Jusqu'à l'arrivée du stock de timbres-poste demandé à la Métropole, les affranchissements se feront au guichet en timbres-poste pour les correspondances à destination de l'extérieur, et au moyen du timbre P. D. pour les correspondances à destination de l'intérieur de la colonie.

Nulle vente de timbres-poste n'aura lieu que pour servir à un affranchissement immédiat.

Art. 3. Le Directeur de l'Intérieur et le Receveur des postes sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera.

Libreville, le 28 décembre 1888.

BALLAY.

Par le Gouverneur,

Le Directeur de l'Intérieur p. i.,
COUSTURIER.

La surcharge dont il est question consiste simplement dans le chiffre 25 appliqué en noir sur le timbre de 5 centimes, piqué.

GIBRALTAR.

On nous informe que des nouvelles cartes et bandes timbrées ont été émises au commencement de février dernier, savoir :

Cartes postales : 1 1/2 penny, brun s/chamois.
— 1/2 + 1/2 — vert —
— 1 + 1 — carmin —
Bandes : 1 — — carmin.

Le type est celui de la carte à 1 penny.

GUADELOUPE.

Voici une nouvelle émission de surcharges dont nous avons connaissance par M. Langlois, qui nous remet le document suivant :

Arrêté transformant les timbres-poste de 20 centimes en timbres de 3, 15 et 25 centimes.

Le Gouverneur de la Guadeloupe et dépendances,
Attendu que l'approvisionnement des timbres-poste en coupures de 3, 15 et 25 centimes est complètement épuisé ;

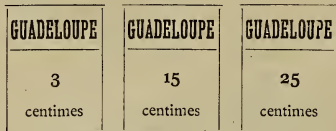
Vu l'approvisionnement important des timbres-poste à 20 centimes, dont l'emploi n'est pas usuel ;

Vu la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du public et de n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances ;

ARRÊTE :

Article premier. Jusqu'à la réception des timbres-poste de 3, 15 et 25 centimes, il sera délivré au public au prix de 3, 15 et 25 centimes des timbres-poste de 20 centimes.

Ces timbres-poste porteront, frappés par l'imprimerie du Gouvernement à l'encre noire, les vignettes ci-dessous :



Art. 2. Les timbres-poste à transformer seront remis par M. le Trésorier-payeur à une Commission composée de :
MM. le chef du service des contributions ou son délégué ;
les chefs des 2^e et 5^e bureaux de la direction de l'Intérieur ou leurs représentants ;
le Receveur comptable des Postes.

Cette Commission sera chargée de suivre l'opération des transformations des timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Trésorier-payeur et la prise en charge par le Receveur comptable du service des Postes, des timbres-poste transformés.

Art. 3. Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin* officiels de la colonie.

Basse-Terre, le 31 décembre 1888.
A. LE BOUCHER.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur,
P. FEILLET.

HOLKAR.



Le timbre que nous connaissons a la réputation d'être un joli timbre. En voici un qui l'est davantage : c'est comme chez Nicolet, de plus en plus fort. L'effigie montre le Rajah actuel : Shivaji Rao Holkar coiffé d'un béret et portant, comme le précédent, des colifichets féminins. Si la dimension du timbre est réduite, la disposition est restée la même ainsi que les inscriptions.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piq. 14 1/2 :

1/2 anna, pourpre.

HONGRIE.



la valeur :

Les lettres pour envoi d'argent, format 172 X 134 mm, ont le timbre ci-contre portant une couronne au-dessus de laquelle une inscription et en-dessous un cor de poste et

1 kr., noir sur blanc.

INDO-CHINE.

M. Roussin nous envoie un timbre provisoire 35 centimes, 1881, surchargé, en haut : *Indo-Chine* 89, sur la valeur primitive un 5 et dans les angles inférieurs, R à gauche, D à droite :

5 sur 35 c., noir sur jaune.

INDES NÉERLANDAISES.

Cueilli dans le *Philatelist* :

L'enveloppe 25 c. aurait reçu diverses surcharges dont nous avons signalé la principale :

- a. Petit 15 (3 mm de haut) ;
- b. 15 cent (11 1/2 sur 2 1/2 mm) ;
- c. 15 cents (14 sur 2 1/2 mm).

Cette dernière surcharge nous fait présumer qu'il doit y avoir fraude, cent s'écrivant toujours sans s.

JAMAÏQUE.

La bande que nous mentionnons il y a quelques mois a le type ci-contre, imprimé à droite sur papier manille semblable à celui des colonies anglaises :



1/2 penny, vert sur manille.

MARTINIQUE.

On nous signale quatre timbres qui n'ont pas été mentionnés dans notre dernier catalogue :

- a. MARTINIQUE et la valeur non suivie d'un C.
01 sur 20 c., brique et noir sur vert.
- b. MARTINIQUE et la valeur suivie d'un C.
05 c sur 4 c., brun et noir sur bleu.
- c. MARTINIQUE en bas, sur République française
15 c. en haut.
15 c. sur 20 c., brique et noir sur vert.
- d. Même que c sans le mot MARTINIQUE.
15 c. sur 20 c., brique et noir sur vert.

MAURICE.

Le 1^{er} janvier dernier a été émis un timbre fiscal

Inland revenue, surcharge appliquée sur le timbre-poste 4 cents, rose. Ce timbre nous a été remis sur lettre dûment affranchie :

4 cents, carmin et noir.

MEXIQUE.

Après lecture de ce que nous avons écrit sur certains timbres surchargés 1/2, un de nos correspondants nous a montré le 2 reales, vert jaune, de 1856, ayant de chaque côté une surcharge noire : 1/4, sans pouvoir nous expliquer la présence de ces chiffres.

L'enveloppe *Wells Fargo & Co*, décrite le mois passé, arrive sans trait sur la valeur primitive, la surcharge 35 cvos qui s'y trouvait à côté, a été appliquée à cette place, ce qui simplifie la besogne déjà si compliquée de surcharges :

15 sur 15 c., + 20 c. vert et rouge, surch. rouge.

NORWÈGE.

Drammen. En plus des enveloppes, par nous signalées, il y aurait :

3 òre, bleu sur jaune, gris, vert.

5 — rouge — gris, vert.

C'est probablement pour offrir des couleurs « gentilles » au public comme la poste locale de Metz.

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Nous avons, cette fois, le « jubilee stamp » sous forme de carte postale. A la partie supérieure un grand placard de timbre, rappelant au centre le type de l'enveloppe émise en 1838, et pour inscription : *design of the first postage stamp — Commemoration of the fiftieth year of the issue of postage stamps in the Colony*; dans les angles supérieurs, un chiffre, et inférieurs : 1838-1888; à gauche, en haut : *jubilee*; à droite : *stamp*; le cadre est formé de deux lignes ornementées. Dimensions : 137×78^{mm}.

Imprimé en couleur sur carton blanc :

2 pence, bleu.

La formule a pour inscription : *Post card — The address only to be written on this side on the card for the United Kingdom by the long sea Route.*

Une carte à 3 pence, au même type, a la destination renseignée par son inscription : *for United Kingdom etc. Overland, via Italy :*

3 pence, vert.

PÉROU.



Le timbre provisoire de 1881-82 a servi en 1888. Ce timbre déjà si beau, a reçu à cette occasion une surcharge qui se présente de deux façons : 1° avec le millésime 1888; 2° avec *Habilitado* 1888. On jugera du bel effet que cela produit par les fac-simile ci-haut :

25 centavos, rouge et noir 1888.

25 — — — — *habilitado*.

PERSE.



Il vient d'être expédié de Paris une nouvelle série de timbres au type ci-contre que nous trouvons tout simplement atroce. On nous dirait que c'est un produit local que nous ne nous en étonnerions pas. Au centre d'un ovale, une inscription persane; au-dessus, une couronne; en-dessous : un lion couché; à la partie supérieure, sur une banderole : *Poste Persane*; dans les angles inférieurs, un chiffre à gauche, *Ch* à droite, dans de petits cercles.

Impression de couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 chahi, rose pâle

2 — bleu —

5 — violet —

M. le comte de St-Saud a reçu une lettre à son adresse ayant l'enveloppe 6 chahis, au format 144×111^{mm} et sans autre surcharge que le mot *officiel*. Ce serait une erreur, dit-on. Nous croyons plutôt que cette « erreur » a été commise volon-

tairement en employant l'enveloppe sans surcharge persane, sur laquelle on a apposé le mot *officiel*. Ces fantaisies-là peuvent s'obtenir facilement dans ce pays.

PHILIPPINES.



Suivant le décret publié ces jours derniers, nous avons une nouvelle surcharge sur le timbre « Derechos de firma » 20 c. de peso, brun. 1888 Cette surcharge est carmin-violacé : 2 4/8 sur 20 c. de peso, brun et carmin.

Cette même surcharge a été appliquée aussi sur le 200 mil DERECHOS DE FIRMA, 1880 :

2 4/8 sur 200 mil, vert et carmin.

PROTECTORAT BRITANNIQUE.

Signalé par le *Philatelic Record*, le 4 pence ayant : *Protectorat* sur 16 m^m, en noir et 4 d. en rouge :

4 pence, lilas, surch. noire et rouge.

QUEENSLAND

Emission des cartes postales à 2 et 3 pence sur lesquelles nous reviendrons le mois prochain.

RAJPEEPLA.

On nous adresse le timbre ci-contre comme étant de Nandode

M. Rodet, à qui nous l'avons fait voir, nous traduit ainsi les inscriptions. Dans l'ovale qui renferme le Croissant : *Swa-Sibane Rāja-pīpēlā* (Etat autonome de Rājapīpēlā) ; au bas de l'ovale : *Sidmāp*, (Stamp) timbre ; sur le cartouche inférieur : *ek dūō*, un anna.

Les premiers timbres connus avaient un cimeterre remplacé aujourd'hui par un croissant.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 ; 32 variétés à la feuille sur quatre rangées horizontales :

1 anna, orange.

ROUMANIE.

Le timbre-taxé 2 bani à le papier blanc et non jaune comme nous le disions le mois passé, mais c'est le 10 bani qui a ce dernier papier :

2 bani, vert sur blanc.
10 — — — jaune.



Voici le type dont nous parlions le mois passé. Nous en donnons le dessin d'après un essai imprimé en noir sur chine et qui est parfaitement bien réussi. Mais pourra-t-on l'imprimer ?

Les valeurs restent celles de la série en usage, savoir : 1 1/2, 3, 5, 10, 25, 50 bani ; les 5 et 25 bani conservent leur couleur, nous dit-on, c'est-à-dire verte et bleue.

Nous recevons une lettre de M. l'Inspecteur général des Finances de la Roumanie qui nous affirme que les timbres suivants sur papier de couleur, sont seuls authentiques :

Papier azuré.

1 1/2 bani, noir.
3 — violet.
5 — vert.

Papier jaune.

25 bani, bleu.
50 — bistre.
5 — vert.
10 — —
30 — —

Timbre-taxé

Papier chamois.

10 bani, carmin.
15 — brun.

Les timbres imprimés sur d'autres papiers : 1 1/2 bani sur bleu *vif* et rose, 25 bani sur bleu et rose, n'ont aucune valeur et ont été obtenus par des moyens frauduleux. M. Moroiu est prié de s'expliquer.

RUSSIE.

Nous avons annoncé que M. Siewert avait découvert (?) l'enveloppe 7 kop, au format 114 × 80 m^m, format qui n'aurait pas été officiel et qui serait nécessairement fort rare. Pressé de faire paraître le journal, nous n'avons pas songé, en ce moment, que le *Timbre-Poste* avait annoncé, en 1887, n° 290, la modification des formats d'enveloppes qui devaient être comme suit :

N° 1	14 1/2 sur 12 centimètres.
2	14 1/2 — 8 —
3	11 1/2 — 8 —
4	14 1/2 — 6 —

Nous rappelons cette annonce pour entrayer la spéculation qui s'est emparée de cette soi-disant découverte, que beaucoup ont faite depuis, et qu'on offre comme une grande rareté, c'est-à-dire à prix inabordable.

Kolomna. M. Ed. Vonder Beeck a reçu la pièce suivante qu'il nous communique avec son obligation habituelle :

Notification de l'Administration rurale de Kolomna.

Par suite d'un résumé élaboré par le tribunal rural, affirmé par l'Assemblée rurale ordinaire de Kolomna, section 1888, on établira, à commencer du 1^{er} janvier 1889, la taxe suivante pour l'expédition de la correspondance par la poste rurale, dans l'intérieur du district rural et retour. (1)

- 1) Pour lettres et ann. ordin. de toute espèce 1 k par pièce.
 2) — — et paquets recommandés 5 — —
 3) — — avec valeur 1 — par romble.
 4) — impr., journ. et gazettes de toute espèce 2 — pour un

Président : D. JEWLEFF. [paquet d'une semaine]

Secrétaire : P. KOLMAKOFF.

Kolomna, 2 décembre 1888.

Notre correspondant ajoute que les timbres signalés par nous, dans le n° 314, servent, les bleus 1, 2, 3 kop., à l'affranchissement des lettres et paquets de Kolomna à l'intérieur du district et les rouges 1 et 3 kop. de l'intérieur du district à Kolomna, ou plus loin.

Malmyche (Viatka). Le timbre 2 kop. noir sur bleu foncé de 1887 a fait place à d'autres, qui nous parviennent comme suit :

- 2 kop., bleu sur blanc.
 2 — solferino — —

Nous ignorons pourquoi ce timbre a été imprimé en deux couleurs.

Pereiaslaw (Poltava). Le timbre de janvier 1888, imprimé en bleu sur orange, vient d'être remplacé par un même timbre, mais imprimé en rouge sur jaune et piqué 12 1/2 :

5 kopecks, rouge sur jaune.

Prilouky (Poltava). Les timbres sont, depuis le 1^{er} janvier, imprimés en vert jaune ou vert bleu :

- 5 kopecks, noir sur vert jaune.
 5 — — — vert bleu.



1) *Tschembar (Penza).* Emission d'un nouveau timbre que mentionne le *Philatelist*. Dans un écu surmonté d'une couronne, les armoiries du district, entre branches ; cadre rectangulaire. Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12. A été émis le 22 novembre dernier :

Sans valeur (5 k.) noir, vert, jaune et bleu.

SALVADOR.

Signalé par le *Timbre*, l'enveloppe 11 centavos,

(1) Lettres, etc., allant de Kolomna dans l'intérieur du district et de l'intérieur à Kolomna.

olive clair sur blanc vergé, format 146×82 mm, ayant à la patte de fermeture, le timbre sec : *Contad. nyor* — 11 c.

11 centavos, olive clair.

SAMOS.



Un correspondant qui nous est complètement inconnu, nous avise que M. Tallasinos a déposé des timbres de Samos chez M. M... et il nous prie de faire connaître, par la voie de notre journal qu'une émission de timbres a eu lieu à Samos. Voilà qui est fait.

M. Tallasinos a donné signe de vie depuis, en nous adressant la carte suivante :

Monsieur !

Dans mon excursion, seront les jours de 10 et 11 du mars dans votre ville, je descendrais à l'Hôtel d'Europe. Ainsi si vous voulez faire des affaires avec moi, j'y serais à la maison de 9-12 heures du matin et de 5 à 8 du soir.

Comme nous n'avons aucune espèce de confiance dans les timbres que patronne M. Tallasinos nous attendrons réponse à la lettre que nous avons écrite à Samos.

Disons, en attendant, que la série de ces... timbres ? ne se compose que de 7 valeurs :

- 1^{re} type. 5 paras, gris, chiffre gris, sur blanc.
 10 — vert, — noir, — — —
 20 — rose, — — — — —
 40 — bleu, — — — — —
 2^e type. 2 piastres, gris, — rouge — —
 5 — violet, — — — — —
 25 — brun, — — — — —

SARAWAK.

Les valeurs au type reproduit le mois passé, sont les suivantes :

- 2 cents, lilas et rouge.
 1 — — bleu.
 4 — — jaune.
 6 — — brun.
 8 — vert, rouge.
 12 — — bleu.

SUÈDE.

Gothembourg. L'admirable lithographie dont nous donnons aujourd'hui le dessin appartient à l'enveloppe-annonce dont nous avons parlé il y a



Stockholm. Emission d'un 4 öre, type semblable au 3 öre, récemment paru :

4 öre, bleu et or, piqué 11 1/2.

TASMANIE.

Valeur nouvelle obtenue, comme toujours, par une surcharge. C'est le 1 penny qui a été sacrifié. On l'a agrémenté de la surcharge noire : *half penny*, sur la valeur primitive, en lettres grasses.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 14; T A S en filigramme :

1/2 penny sur 1 p., carmin et noir.

Le *Philatelist* a reçu une carte d'impression locale, 123 × 74 mm avec l'impression rouge brique sur blanc :

1 penny, rouge brique.

TRAVANCORE.



Les timbres de Travancore sont arrivés. Au centre de l'ovale, une conque marine, d'autres prétendent que c'est une trompe d'éléphant, certainement sans y voir ; autour de l'ovale, nous dit M. Rodet, est la légende malayala : *Tiru-viddā gūr dā tchel* ; le premier mot est l'orthographe locale de Travancore ; le second veut dire : Gouvernement, Régie ; en bas, les trois timbres, portent : *Tchukram* (cercle, rond), puis : *Onnu, ran, du, ndlu* (un, deux, quatre).



Le cadre est différent pour chacune des trois valeurs ; l'impression est couleur sur papier blanc, avec piquage 11 1/2 :

1 chukram, outremer.
2 — rouge.
4 — vert.

Le chuckram vaut, paraît-il, 1/2 anna.

La carte a le type ci-contre. Au milieu la conque marine au centre de deux banderoles dont l'une porte une inscription en malayala, savoir : *Tiru-viddā gūr dā tchel* et au-dessous : *Kātechu et, t, n* ou 8 cash ; à droite de la conque quatre lignes de mêmes caractères, la première et la troisième ayant encore : *Tiruviddā gūr dā tchel bāto to a* ; les deux autres se lisent ainsi : *Mel vildāsam mātram-ē* l'adresse seulement) *i-vaçam elutvu* (de ce côté soit écrite).



Impression de couleur sur papier blanc jaunâtre.

8 cash, orange.

VICTORIA.



Cette colonie a émis de nouvelles cartes à 2 et à 3 pence et une carte-lettre. Les premières sont d'un même type ; à droite, le timbre actuel, à gauche, faisant pendant au timbre, les armoiries de la Grande-Bretagne, entre eux :

Post-card for the United Kingdom, cintré ; plus bas : *By the long sea route (Via Italy)* ; puis ; *The address etc.*

La carte-lettre a pour timbre la reine Victoria (nous le supposons du moins) debout ; au côté opposé une femme assise ; au milieu : *Letter-card* cintré et les armoiries au-dessus ; plus bas, un cartouche portant : *Price three half pence. The address, etc ; au revers : bateau, mallo-poste, train de chemin de fer :*

Carte postale 2 pence, violet sur chamois foncé.

— 3 — rose — vert.

Carte-lettre 1 1/2 — bleu — gris, piquée.

VIERGES.

Le timbre 1 shilling, type actuel, a changé de couleur ; filigramme CA et couronne ; piquage 14 : 1 shilling, brun.

Bruxelles — Imp. Alexis MOENS, r. aux Laines, 48.



Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

 Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées

à J.-B. MOËNS

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

On annonce que la carte postale à 6 centavos a communication sous *Tarjeta postal* et *Comunicacion* sous *Carte postale* : c'est tout simplement la moitié de la carte avec réponse.



La Compagnie sud américaine des billets de banque vient de livrer le typeci-contre dont M. Marco del Pont nous envoie l'essai. Rivadavia ayant conservé la corde, a l'heureuse chance de voir ses traits reproduits comme autrefois sur le 5 cents. Son effigie est au centre d'un double cercle portant pour inscription : *Correos y telegrafos — Republica Argentina*; les angles supérieurs sont remplis par un chiffre dans un petit cercle; en bas, est la valeur en toutes lettres.

L'essai que nous avons eu en communication est bistre : il en existe un autre en rouge sur carton blanc.

BAVIÈRE.

Le timbre-poste 3 pfennig, piqué 14 1/2, a le filagramme horizontal :

3 pfennig, vert-jaune.

Les timbres taxe 3, 5 et 10 pf. ont le nouveau biquage 14 1/2 :

3, 5, 10 pfennig, gris et rouge.

La carte 5+5 pf., type des dernières cartes, est en circulation. Elle a pour filagramme des signes verticales ondulés et pour millésime 88 :

5+5 pfennig, violet et gris.

Les cartes à 3, 5 et 10 pfennig, ont le même filagramme, mais horizontal, et le millésime 89 :

3 pfennig, vert-jaune.

5 — violet.

10 — carmin.

Les mandats 10 à 40 pf. arrivent avec le millésime 89 et des lignes ondulées verticales en filagrame :

10 pfennig, carmin.
20 — outremere.
30 — brun.
40 — jaune.

Sans timbre, carton blanc uni.

BELGIQUE.

Le *Timbre-Poste* n'a pas plutôt signalé une faute qui se trouve sur les timbres, qu'elle disparaît aussitôt sur les planches. C'est la preuve de l'influence du journal... et du désir de bien faire de notre paternel gouvernement. Voici encore deux fautes constatées sur les timbres de 1 centime, réséda : 1° avec *Belgique*, 2° avec *België* :

1 centime, réséda.

Le mois dernier nous trouvions étrange de voir les initiales du dessinateur et du graveur sur le timbre télégraphique de 25 francs, alors qu'on n'avait pas trouvé place pour le nom du pays. Ces réflexions ont inspiré M. Frémy, qui s'écrie : « *Cà, c'est malin, savez-vous !* »

Voilà au moins quelque chose de spirituel et de neuf surtout : *On dirait du veau.*

BIOPAL.

Les timbres avec lettres aux angles : B L C I ont leur type refait. En général les B et C sont plus petits. Il existe les fautes suivantes parmi les 32 variétés.

SAH pour SHAH
NAWA — NAWAB.

Sans compter les lettres A qui ne sont pas barrées.

L'impression est en couleur sur papier blanc uni :

1/4 anna, vert-bleu, non dentelé.
1/4 — vert-noir, piqué 6.

Les non dentelés se présentent également sans les inscriptions en relief.

Le 1/4 anna, type carré, avec cadre octogone intérieur nous arrive aussi en 32 variétés qui se distinguent par l'orthographe BECAN pour BECAM ; il y a cependant un timbre qui a BECAN.

1/4 anna, noir sur blanc uni, non dentelé.

BRÉSIL.

Une avalanche de cartes, enveloppes etc., est arrivée pour les étreintes des collectionneurs. L'émission en est ainsi annoncée :

Direction générale des postes.

Par ordre de S. E. M. le Directeur général et conformément aux dispositions de l'art. 8 du règlement du 26 mai dernier, il est

porté à la connaissance du public qu'an 1^{er} février 1889, il sera mis en circulation les formules suivantes d'affranchissement :

ENVELOPPES TIMBRÉES.

Le timbre fixé sur ces enveloppes est représenté par un dessin formé de deux « pelisses » ? au milieu desquelles se trouve le nom et l'effigie de Sa Majesté l'Empereur en relief blanc : au dessus de celui-ci, toujours en relief blanc, le mot *Brazil* et la valeur exprimée en reis, en toutes lettres, au-dessous et finalement aux extrémités de la partie inférieure, deux petits demi-cercles, avec la valeur indiquée plus haut, en caractères de fantaisie.

La couleur du fond de ces enveloppes est vert pour celles de 100 reis, brun pour celles de 200 reis et rouges pour celles de 300 reis.

CARTES-LETTRES.

Le timbre fixé est de la valeur de 80 reis imprimé à l'angle supérieur de droite et est représenté par un rectangle formé d'arabesques rouges contenant dans une ellipse centrale, l'effigie de Sa Majesté l'Empereur surmontée du mot : *Brazil* en lettres blanches et en bas de ce mot : 80 reis ; au-dessus, en sens oblique, le chiffre 80 de chaque côté. A droite du timbre, on voit une ligne contenant les mots : *cartas-bilhete*, au-dessus desquels se trouvent une série de vingt étoiles sur fond rouge et au dessous la destination : *Neste lado so se escreve o endereço* (sur ce côté s'écrit l'adresse) ; à l'angle inférieur droit on lit le mot *Brazil* en lettres rouges.

CARTES POSTALES.

Le timbre fixé est de la valeur de 40 reis. Le dessin en est égal à celui des cartes-lettres, sauf que le fond est bleu et contient dans la ligne, à droite du timbre, les mots : *Bilhete postal* au lieu de *Cartas bilhete*.

BANQUES TIMBRÉES.

Le timbre fixe est imprimé et dessiné comme celui des enveloppes avec la différence unique concernant l'indication des valeurs : rouge est le fond des timbres de celles à 20 reis, bleu les timbres à 40 reis, et havane celui à 60 reis.

TIMBRES POUR JOURNAUX.

Les timbres sont plus grands que ceux des autres espèces de forme rectangulaire et sont de couleur orange. Au-dessus, en caractères blancs, les mots : *correio* ; au-dessous : *Brasil* ; sur une ligne diagonale on lit, de bas en haut, le mot : *Jornaes* ayant de chaque côté la valeur en chiffres et le mot *reis*.

Division centrale du directeur général des postes, le 15 décembre 1888.

Le Sous-Directeur,
JOSÉ FRANCISCO SOARES

Les enveloppes appartiennent au type de 1869, sauf que le papier n'a pas de filagrame :

Format 138 x 78 m/m.

100 reis, vert sur blanc vergé.

Format 120 x 95 m/m.

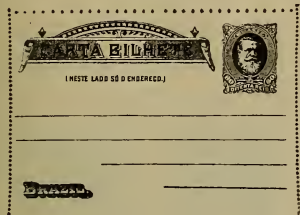
300 reis, carmin s/ blanc vergé.



Les cartes-lettres ont le timbre à effigie de Don Pedro à droite, au fac-simile ci-contre ; à gauche du timbre, sur un cartouche horizontal : *Carta Bilhete* avec cintre orné au-dessus ; plus bas : *Neste lado só o endereço* ; à l'angle gauche inférieur : *Brazil*.

Imprimée en couleur sur carton blanc et piquée :

80 reis, rose.



Cette carte - lettre a été fabriquée par la *American Bank - Note Company* de New-York.

Les cartes postales ont été livrées par la même compagnie. Elles sont du même dessin que les cartes-lettres et existent en cartes simples et doubles :

40 reis, bleu sur chamois.
40 + 40 -- --



Les bandes timbrées ont le type qui rappelle celui des enveloppes, sauf que l'inscription supérieure a été complétée par le mot : *Correio*. L'impression du timbre est à

droite sur bandes de dimensions variées : 255, 310, 380 sur 128 m/m.

20 reis, violet sur manille.
40 -- bleu -- --
60 -- lilas -- --

Les timbres pour journaux dont nous ne nous expliquons pas trop l'utilité ont pour inscription : *Correio* en haut ; *Brasil* (orthographe nouvelle ?) en bas ; en biais, de bas en haut et de gauche à droite, le chiffre de la valeur entre mot *Jornaes*.

Il n'y a que neuf valeurs, toutes au même type avec l'impression de couleur sur papier blanc et percés en lignes :

10 reis, jaune.
20 -- --
50 -- --



100 reis, jaune.
200 -- --
300 -- --
500 -- --
700 -- --
1000 -- --

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.



Emission d'une carte au fac-simile ci-contre. L'impression est brune sur carton blanc. Format 121 × 74 m/m et pour inscription : *Post card* entre les armoiries ; *Cape of Good Hope. The Address, etc.*

1/2 penny, brun sur blanc.

Les enveloppes *Registered* à 4 pence nous viennent avec une nouvelle firme sous la patte de fermeture : *Thos De La Rue & Co Patent*. Il y a deux formats que nous avons vus : 201 × 127 m/m et 150 × 95 m/m :

4 pence, outremer.

COLONIES FRANÇAISES.

Les enveloppes seraient des formats suivants :

Format 116 × 76 m/m

5 centimes, vert s/bleu.

Formats 116 × 76, 123 × 96, 147 × 113 m/m.

15 centimes, bleu s/bleu-gris.

CONGO.

Le timbre à 25 centimes, type du 5 francs actuel, est en usage depuis mars dernier :

25 centimes, bleu terne.

De nouvelles cartes, 10 et 15 centimes, ont vu le jour. Le timbre est remplacé à droite

par celui ci-contre montrant l'étoile du Congo entre deux palmiers ; en dessous, la valeur et *Congo* ; au côté opposé du timbre l'écusson avec couronne des cartes précédentes ; la formule du 15 c. a la même inscription, en d'autres caractères, que celle supprimée de même



valeur ; quant à la carte à 10 centimes, elle porte :

ÉTAT INDÉPENDANT DU CONGO.

Carte postale.

(Service de l'intérieur et des pays limitrophes jusques et y compris Libreville au nord et Mossamedes au sud.)

L'impression est en couleur sur carton de couleur, sans filagramme.

10 centimes, noir sur blanc.
15 " carmin sur chamois.

Enfin le timbre de 5 francs paraît avec la surcharge: *Colis postaux*, fr. 3,50 dans un cadre oblong formé de deux filets: il paraît que ce changement était absolument nécessaire... pour les recettes. Il n'y a pas encore de surcharge renversée;

3 f. 50 sur 5 f. lilas et bleu.

DANEMARK.

Les cartes à 5 øre avaient sans doute les chiffres trop grands dans les angles: ils ont été remplacés par des chiffres plus petits. Est-ce comme amélioration?

5 øre, vert-jaune sur blanc.

EGYPTÉ



Les timbres-taxe actuels sont appelés à disparaître pour faire place à d'autres au type ci-contre. Au centre d'un ovale large, le chiffre de la valeur en millièmes de chaque côté; à droite:

Postes égyptiennes et l'équivalent à gauche, en caractères turcs; en bas: *A percevoir* et la même inscription, en haut, en caractères turcs.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme croissant; piqués 14.

2 millièmes, vert.
4 " brun-carmin.
1 piastre, outremer.
2 " orange.

FARIDKOT.

Il faut croire que chaque tirage demande un dessin nouveau, car voici le type de 1882 refait en 1888, qui arrive avec son type refait pour la 3^e fois. Il se rapproche aujourd'hui du type 1882, mais avec les dimensions plus grandes. Il mesure 21×26 mm au lieu de 20×25:

1/4 anna, outremer sur blanc uni, non dentelé.

GABON.

Voici le nouveau 25 centimes dont nous parlions le mois passé et dont la surcharge a été appliquée sur le 5 centimes:

25 c. sur 5 c., vert et noir.



Voici un extrait du *Journal Officiel* du Gabon-Congo, du 9 février 1889, (n° 6).

Arrêté portant transformation de 2.200 timbres-poste.

(Du 7 février 1889.)

Nous, Lieutenant-Gouverneur du Gabon, Officier de la Légion d'honneur.

Vu notre arrêté en date du 28 décembre 1888;

Vu le manque absolu de timbres-poste de fr. 0,15 et l'insuffisance des timbres-poste transformés, ayant une valeur de fr. 0,25; Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur;

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS:

ART. 1^{er}. — Il sera procédé, selon les moyens spécifiés en l'arrêté sus-visé, à la transformation de:

1200 timbres de 1 franc en timbres de fr. 0,15;

1000 timbres de fr. 0,75 en timbres de fr. 0,25.

ART. 2. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré où besoin sera.

Libreville, le 7 février 1889.

BALLAY.

Par le Gouverneur:

Le Directeur de l'Intérieur p. i.,

COUSTURIER.

GRANDE-BRETAGNE.

Le *Philatelic Record*, nous apprend que le 9 pence actuel a reçu la surcharge: *Gout parcels*. Le même sort attend sans doute toutes les autres valeurs:

9 pence, violet et bleu, surch. noire.

GRÈCE.

Le 1 lepton a été imprimé d'une façon grossière, à Athènes:

1 lepton, brun, non dentelé

GUADELOUPE.



Voici le fac-simile des timbres dont il est question dans le document qu'on a lu le mois passé. Pour le moment, on n'en connaît pas encore de variétés:

3 cent sur 20 c., brigue s/vert et noir.

15 — — 10 — — —

25 — — 20 — — —

GYANE HOLLANDAISE.

M. Langlois nous annonce. l'apparition de nouvelles cartes, savoir:

2 1/2 cent, carmin sur rose (pour l'intérieur).

2 1/2 + 2 1/2 — — — — —

5 — violet — bleu (pour l'union postale).

5 + 5 — — — — —

Cette dernière a les inscriptions commençant par: *Briefkaart met betaald*, etc.

Le revers de ces cartes est blanc.

Il y aurait encore les timbres ci-après :

15 cent, gris.	
20 — vert.	
30 — brun-rouge.	
40 — brun.	
1 gulden, brun-rouge et gris.	
Taxe : 30 — lilas, chiffres noirs.	
— 50 — — — —	

INDO-CHINE.



Ce n'est pas un type qui existe de la nouvelle surcharge, mais deux.

Le premier dessin est celui dont nous avons parlé le mois dernier ; le second nous est signalé par MM. Senf frères. Les inscriptions : *Indo-Chine*, sont en lettres capitales ; plus bas : 1889, puis 5 et enfin les lettres mystérieuses *R.D.* L'émission date du 9 janvier :

1 ^{er} type 5 sur 35 ; c., jaune et noir surch. noire.
2 ^e — 5 — 35 c., — — — rouge.

NABHA.

Le timbre-poste 1/2 anna a la surcharge noire au lieu de rouge ; le timbre de *service*, même valeur, est accommodé à la même sauce ; enfin un 4 annas, vert-olive, renforce la série des timbres de service :

1/2 anna, vert,	surch. noire.
Service 1/2 — — —	
— 4 — vert-olive — —	

Les cartes 1/4 anna ont les armoiries en noir.

1/4 anna, brun-rouge et noir.

NORWÈGE.

La carte 10 + 10 öre, *sans cadre*, circule depuis le commencement de mars passé. Elle a pour inscription : *Verdenspostforeningen* (cintre) ; plus bas : (*Union postale universelle*) ; puis : *Brevkort med betalt Svar* (*Carte postale avec réponse payée*) ; enfin quatre lignes de points pour l'adresse, avec avis dans l'angle inférieur gauche : *Paa denne Side skrives kun. — Adressen. (Côté réservé à l'adresse)* ; la deuxième partie a pour 3^e et 4^e lignes : *Svar Brevkort. (Carte postale-réponse)*.

Imprimé en couleur sur les 1^{re} et 3^e faces, les

deux parties tenant par le haut : timbre connu à droite, carton blanc rosé :

10 + 10 öre, carmin s/blanc rosé.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Nous avons reçu deux formats nouveaux d'enveloppes pour lettres enregistrées, ayant le timbre frappé sur la patte de fermeture. Le premier format, forme sac, a 230 sur 100 m/m ; le second a 149 × 88 m/m, tous deux avec instructions en rouge sur la face et le papier toile blanc ;

Format : 230 × 100 m/m.

4 pence, carmin s/blanc.

Format : 149 × 88 m/m.

4 pence, carmin s/blanc.

4 — — — rosé.
4 — — — verdâtre.

La bande à 1 penny nous vient encore à l'ancien type et le papier vergé gris-verdâtre à filigramme : *One penny* :

1 penny, rouge.

L'enveloppe 1 penny, vue de Sydney, a paru, dit le *Philatelic Record*, avec les lettres o s en noir dans les angles supérieurs et au format moyen.

Une autre enveloppe de format officiel, porte le même type et en bas, sur l'enveloppe, les inscriptions : *Printed matter only* :

1 penny, violet s/3 vergé, format moyen.
1 — — — — officiel.

Une 3^e enveloppe a le timbre 6 pence et les lettres *O S* aux mêmes endroits que le précédent timbre : elle porte dans l'angle gauche supérieur : *Registered letter* :

6 pence, violet et noir, format officiel.



La reine Victoria, qui devait figurer sur le timbre de 8 pence, a été supplantée par l'oiseau-lyre (*Menura Superba*). Ce timbre a paru le 1^{er} janvier dernier et a pour inscription, dans l'ovale : *New South Wales postage — one hundred years* ; cadre rectangulaire avec ornements de fleurs ; en bas : *eight pence*.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigramme *N S W* et couronne, poids 12.

8 pence, lie de vin.

PARAGUAY.

Reçu par MM. Senf frères le timbre ci-contre nous donnant, au centre d'un cadre oblong, le bonnet



biais dans les angles.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2:
15 centavos, violet-rougeâtre.

PHILIPPINES.



Il nous arrive une nouvelle surcharge *Habitado para comunicaciones* en ovale, appliquée sur le timbre-poste à effigie de feu Alphonse XII, de la valeur de 10 centimos, vert, timbre qui n'était pas connu dans cette couleur; nous donnons aussi le type du 1/8 cent surchargé:

2 1/8 sur 10 c., vert et carmin.

PROTECTORAT BRITANNIQUE.

Le 1 penny, type avec chiffre en surcharge, a la faute: *Protectorate* pour *Protecorate*:

1 penny, lilas et noir.

Le 1/2 penny du Cap de Bonne-Espérance, ancre en filagramme, nous est venu porteur de la surcharge: *Bechuanaland*, en haut; *Protecorate*, en bas, en vert:

1/2 penny, noir et vert.



Contractors:

Format 292 × 151 mm.

4 pence, bleu, surcharge verte.

Cette enveloppe a sur la face *Registered* dans un cadre oblong.

phrygien au milieu d'une étoile à cinq branches; en dessous, centré: *Republica del Paraguay*; à gauche et à droite: *centavos*; en haut: *correos*; en bas: *Union postal*; chiffre en

Nous avons cette même surcharge appliquée sur des enveloppes ayant sous la patte de fermeture la firme: *Thos De La Rue & Co Patent* en deux formats:

Format 200 × 127 mm.

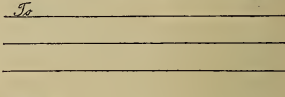
4 pence, outremer, surch. verte.

Format 150 × 95 mm.

4 pence, outremer, surcharge noire.

Ces deux derniers formats ont la lettre R dans un ovale, sur la face; *Bechuanaland* n'est pas ponctué pour la surcharge verte; elle l'est pour la surcharge noire qui diffère un peu par le caractère des lettres.

QUEENSLAND.



Emission de deux cartes postales au fac-simile ci-haut et pour deux destinations différentes: « VIA DIRECT ROUTE » ou « VIA BRINDISI OR NAPLES » indiquée sous le timbre à effigie. Au côté opposé du timbre, les armoiries de la Grande-Bretagne; au milieu de la partie supérieure: *Post card, Queensland. Australia*.

Imprimé en couleur sur carton chamois. Dimensions: 120 × 75 mm.

2 pence, bleu.

3 — mauve.

RUSSIE.

Bougououlma (Samara). L'émission de 1884, comptait deux variétés à la feuille, la première à gauche par cinq timbres sur chaque rangée horizontale, la seconde à droite complétant les rangées également par cinq timbres. Aujourd'hui tout est changé. Il y a une troisième variété et toutes trois sont placées au petit bonheur: C'est à M. Von der Beeck que nous devons ces remarques:

2 kopecks, brun sur blanc (3 variétés).

Griazowetz (Wologda). En février dernier, il a été émis un nouveau type comme ci-contre, dont

il y a quatre variétés diffé-
rant entre elles par les orne-
ments ou lettres, le timbre
ayant été composé typogra-
phiquement.

L'impression est noire sur
papier blanc :

4 kopecks, noir sur blanc.



Oustysolsk. (Wologda),

Le timbre Ours de 1887, a
été remplacé par un confrère
qui se démène au pied d'un
arbre. Il est renfermé dans
un ovale, au lieu d'un cercle:
le chiffre de la valeur reste
établi dans les quatre angles;
en bas, la valeur en toutes
lettres.

Lithographie et imprimé en couleur sur blanc,
piqué 11 1/2 :

2 kopecks, rouge vif.

Schatz (Tamboff). En avril 1888
il y avait une émission qui fut sui-
vie bientôt d'une autre le 10 juin;
en voici une nouvelle qui date du
12 janvier et au même type une
émission est prête à paraître, si ce
n'est fait. Celle du 12 janvier a
l'impression de couleur sur papier blanc :



3 kopecks, rose.

3 — — percé en lignes.

Celle qui attend son tour a l'impression noire
sur papier de couleur :

3 kopecks, noir sur rose vif, non dentelé.

3 — — percé en lignes.

SALVADOR.

Les nouveaux timbres ont reçu la surcharge
d'un contre-scel, au dire du *Postwertzeichen*,
savoir :

3 centavos, brun, surcharge violet foncé.

5 — bleu, — noire.

10 — orange, — —



Nous reproduisons le tim-
bre ci-contre appartenant
à une nouvelle émission.
Il n'y en a jusqu'à présent
qu'un seul format : 151 sur
86 $\frac{m}{m}$, avec timbre im-
primé à droite :

5 centavos, bleu sur janne vergé.

5 — — — blanc —

5 — — — bleu —

SARAWAK.

Il y a encore une valeur que nous n'avons pas
signalée, c'est :

25 cent, vert et rouge-brun

SUISSE.

Depuis le commencement de janvier dernier on
se sert du 50 centimes, bleu foncé et depuis février,
du 20 centimes piquage 10 du 25 centimes. Ce
piquage ne manque pas d'inconvénient, nous di-
ton : le principal est de déchirer les timbres en
les séparant, ce qui ne doit pas être précisément le
but, nous semble-t-il :

50 centimes, bleu foncé, piqué 10.

20 — orange. —

TUNISIE.

D'après M. le comte de St-Saud les timbres-taxe
auraient la perforation T en trois variétés : dia-
mètre du trou, 1, 1 $\frac{2}{3}$ et 2 $\frac{1}{2}$ $\frac{m}{m}$.

Le nouveau type a présentement la valeur
5 francs, au dire de M. d. Berl, Ph. C. :

5 francs, violet sur lilas pâle.

Messieurs les faussaires.

BADE. Une nouvelle invraisemblable nous arrive
par le *Frankfurter Zeitung*, du 13 mars dernier.
Voici ce qu'il dit :

Karlsruhe, 11 mars. L'arrestation du commissionnaire Schmitt
que je vous ai déjà annoncée et qui a pour motif la vente de vieux
timbres badois, prend de plus en plus d'importance.

Samedi passé, le propriétaire de l'ancienne imprimerie Hasper,
Mr Cöckel, ainsi qu'un de ses lithographes ont été arrêtés à leur
tour.

Un graveur qui avait confectionné une demi-estampille postale,
destinée à annuler les timbres, a été également mis en état
d'arrestation, le dernier pourtant remis en liberté à la suite de
son interrogatoire.

On peut se faire une idée du chiffre d'affaires fait avec ces
timbres, lorsqu'on saura que Schmitt a reçu pour une feuille de
100 timbres de 30 kreuzer la somme de 2000 marks.

L'exécution de 4 différentes espèces était projetée; deux sont
déjà exécutées. Pour ce qui concerne Schmitt, il y a escroquerie
évidente, car il a déjà vendu d'importantes quantités de ces
timbres.

Le timbre 30 kreuzer authentique vaut fr. 0 50
ou fr. 50 les 100 timbres, et d'après le *Frankfurter
Zeitung* on aurait vendu une feuille de faux tim-
bres fr. 2,500 ! Il y a là évidemment une erreur que
nous ne nous expliquons pas.

BULGARIE D'après une lettre
que nous recevons de ce pays le
timbre surchargé 3 stot. n'aurait
jamais été émis : ce serait l'œuvre
d'un faussaire.

Mr Arthur Zermikian de Sofia
nous a remis ce timbre et ceux
de Bulgarie en deux couleurs qui



pouraient bien avoir été coloriés par celui-ci, comme le timbre roumain dont il s'est servi pour affranchir sa lettre expédiée de Roumanie.

ROUMANIE. Nous avons signalé dans nos derniers numéros des timbres imprimés sur papier de couleur que M^r l'inspecteur général des Finances de la Roumanie déclarait frauduleux. Il paraît que M^r Moroiu, qui nous les avait envoyés, a reconnu les avoir coloriés. C'est l'*Indépendance Roumaine* du 10/22 mars qui nous l'annonce et en même temps l'arrestation de ce M^r Moroiu, bien connu.

Voici l'article que nous ne sommes pas à même de contrôler : nous le livrons sans commentaire :

Timbres-poste falsifiés. Hier une dénonciation des plus graves était portée à la préfecture de police. Il ne s'agissait de rien moins que de l'existence, au centre même de la capitale, d'une fabrique de faux timbres-poste.

« Le faussaire dénoncé répond au nom de Moroiu, capitaine en retraite.

« Le colonel Algin, préfet de police, délègue aussitôt M. Carlova, directeur de la police, pour commencer des investigations et voir si la dénonciation était fondée. M. Carlova, après quelques recherches préliminaires, acquit la conviction que quelque chose de louche se passait au domicile du capitaine en retraite Moroiu; il informa du fait, MM. Roldur - Voinesco, premier procureur, et Papp, juge d'instruction, et tous trois se rendirent chez Moroiu.

« Dans une première perquisition, ils trouvèrent une quantité considérable de timbres neufs. Le capitaine Moroiu, interrogé sur leur provenance, répondit qu'il était grand collectionneur de timbres, qu'il les vendait ensuite aux amateurs du pays et de l'étranger, et que, s'ils paraissaient neufs, c'est qu'il les coloriait.

« Les magistrats confisquèrent les timbres et se rendirent ensuite à la direction des postes et télégraphes et au palais de la Monnaie où l'on fabrique les timbres-poste. A la fabrique, on leur répondit que ces timbres n'étaient pas faux, mais que leurs nuances étaient seulement altérées.

« Cependant, dans la soirée une personne vint dire à M. Carlova de poursuivre ses investigations au domicile de Moroiu, l'assurant qu'il trouverait à un endroit, qu'il lui indiqua, une grande quantité de clichés servant à la fabrication de timbres-poste, non seulement roumains mais étrangers.

« MM. Papp, Roldur-Voinesco et Carlova se sont rendus ce matin sur les lieux et ont découvert en effet plus de 200 clichés. Il y en a même un qui sert à la fabrication des timbres de Buenos-Ayres.

« Le capitaine Moroiu, pris ainsi en flagrant délit, a fait des aveux complets. Il a été écroué à Vacaresti.

« *Détail.* Il y a dans cette affaire de nombreux complices; l'un parle même de la complicité d'un haut fonctionnaire des postes et télégraphes.

« Nous tiendrons nos lecteurs au courant de cette affaire, qui nous promet un nouveau grand scandale.

« Grâce aux collectivistes, nous en avions pourtant bien assez. »

Nous regrettons que le parquet n'ait pu saisir par la même occasion les clichés qui servent à la fabrication des timbres 27, 54, 81, 108 paras qui sont collés sur lettres ou papiers et que la Société de timbrologie de Bucarest déclare authentiques

sur certificats portant force signatures, et auxquels se laissent prendre tant d'amateurs.

M. Bernescu (un inconnu pour nous) nous avise que M. Moroiu vient de mourir après s'être empoisonné et 6 jours après sa mort il nous écrit !

SAMOS. Nous avions raison de suspecter les Samos, de ce bon M. Tallasinos. Voici la réponse à la lettre que nous avons écrite à Samos.

« Samos, le 2 mars 1889.

» MONSIEUR,

« Je m'empresse de répondre à votre estimée du 15 février dernier, déclarant que la Principauté de Samos n'a eu et n'a pas de timbre-poste spécial pour elle, par conséquent les timbres de diverses valeurs que l'on fait circuler ne sont que des timbres faux et comme vous venez de le dire, c'est une supercherie pour duper les collectionneurs »

« Son Altesse le Prince, auquel j'ai eu l'honneur de montrer votre lettre et le soi-disant timbre de Samos, m'autorise à vous prier de faire publier dans les journaux la non-existence de timbres-poste samiens et par ce moyen en prévenir le public.

« Son Altesse aussi, va, de son côté, écrire à ce sujet à la Légation ottomane.

« Veuillez agréer, Monsieur, l'assurance de ma parfaite considération.

Le Directeur des Postes et Télégraphes de Samos,
M. CRUKORIA.

D'autre part, on nous envoie, l'extrait suivant d'un journal grec *Epithéorissis* :

« Le *Samos* (journal) écrit que les spéculateurs, non contents d'avoir imité les divers vins de Samos, ont fabriqué des timbres de fantaisie qui n'ont jamais existé. Ces timbres faux sont de couleur rouge et portent le mot « Samos » en caractères français et au-dessous : *Empire Ottoman*. Ces produits de spéculateurs se vendent en Europe à des prix fabuleux. »

Voilà bien des nouvelles de Messieurs les faussaires, lesquels hélas ! ne sont que trop encouragés par les collectionneurs qui, dans l'espoir de faire un hasard, de découvrir des variétés à bon compte achètent aux premiers venus et se font voler 99 fois sur 100.

3^e SUPPLÉMENT (1883-1889).

ND

CATALOGUE PRIX-COURANT DE TIMBRES-POSTE

enveloppes, bandes, cartes, etc.,

par J.-B. MOENS

Prix, 8 francs (franco).

A dater du 1^{er} mai, le prix sera de 10 francs.

Nos souscripteurs ont reçu jusqu'ici les 340 premières pages. Un nouvel et dernier envoi sera fait très incessamment.

Bruelles — Imp. Alexis MOENS, r. aux Laines, 48.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00 LE NUMÉRO 0.60	Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées⁵	TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUFS.
---	--	--

CHRONIQUE

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le timbre 5 centavos, type reproduit le mois passé, est en usage depuis le 12 mars dernier :

5 centavos, rouge, piqué 12.

Il avait été question un moment de surcharger le 8 centavos, pour en faire un 5 ; l'autorisation, nous dit M. Marco del Pont, avait même été obtenue du gouvernement, quand on retrouva des 5 centavos 1867 en nombre suffisant qu'on remit en usage, en attendant le 5 centavos au nouveau type paru en mars dernier.

Une carte-lettre a paru le même jour. Elle nous donne l'effigie de face de Juarez Celman dans un double cercle contenant : *Correos y telegrafos — Republica Argentina*; cadre rectangulaire avec fond ligné portant en bas : 2 centavos 2 ; la formule a pour toute inscription :



Carta postal et deux lignes pour l'adresse.

Si c'est là ce que la nouvelle compagnie sait faire de mieux, il n'y avait pas grand avantage à changer de fournisseur :

2 centavos, brun-rouge s/jaunâtre, revers blanc, piquée.

AUTRICHE.

Le *Philatelic Record* raconte que M. Glavany a trouvé dans le bureau de poste autrichien de Beyrout, des timbres en soldo surchargés : 20 paras 20 ou 1 piastre 1 etc., surcharge qui aurait eu lieu par les soins de ce bureau de poste, préférant faire cette surcharge plutôt que de retourner les timbres à Trieste.

M. Glavany a trouvé jadis, dans cette même ville, les timbres du Levant russe surchargés d'un 7. Or, on prétend que cette surcharge est fautive et qu'elle a été faite au pinceau à l'aide d'une plaque de cuivre dont on avait découpé le chiffre...

Est-ce que les Levant autrichiens ne seraient pas dans le même cas ? Il nous semble que les ordres devaient être formels et que le retour des timbres a dû avoir lieu, suivant ces ordres.

M. Glavany aurait donc rencontré :

20 paras	sur 5 soldi,	carmin et noir,	piqué 9 1/2.
1 piastre	— 10 —	bleu — — —	—
2 —	— 20 —	gris — — —	—
5 —	— 50 —	violet — — —	—

BELGIQUE.

Deux cartes de service signalées par le *Philatelist* :

a. Carton jaune, 130 × 90 mm, inscription noire : *Province de Brabant — Indicateur n° : — Carte-correspondance de service (armes) ; obliquement : Le conducteur provincial — du 1^{er} district.*

b. Carton rose au lieu de jaune, 128 × 88 mm sans inscription pour l'adresse, mais simplement au dos : *Le cantonnier.*

BHOPAL.

Le 1/4 anna, noir, grand carré, écrit le *Philatelist*, arrive piqué 7 1/2 :

1/4 anna, noir, piqué 7 1/2.

BRÉSIL.

Les timbres de journaux, type reproduit le mois passé, ne sont employés, paraît-il, que par les éditeurs de journaux et ne peuvent être délivrés au public. L'uniformité de couleurs a valu à l'administration un concert de réclamations, à la suite desquelles il a été décidé que les timbres seraient changés, tout au moins leurs couleurs

BULGARIE.

L'I. B. Z. nous apprend que la carte actuelle de 10 st., a le carton blanc et l'inscription rouge : *Union postale Universelle. Bulgarie. — УТБОПЕНО HNCMO.*

10 stot, carmin s/ blanc.

CEYLAN.

Le *Philatelist* renseigne le 4 cents surchargé 2 cents ayant toutes sortes de variétés de surcharges et reçues par un correspondant de Londres. Nous ne savons ce qu'il y a de réel dans ces surcharges, mais ce que nous savons, c'est ce que ce même correspondant reçoit toutes sortes de fantaisies de Ceylan où l'on semble se moquer agréablement des collectionneurs.

COLONIES FRANÇAISES.

On nous avait écrit qu'il existait des bandes à 1, 2 et 3 centimes et voilà qu'on en annonce à 4 et 5 centimes. Les couleurs seraient :

1 centime,	noir	sur chamois.
2 —	brun	— — —
3 —	vermillon	— — —
4 —	violet-brun	bleu.
5 —	vert	chamois.

CONGO.

Le carton des cartes à 10 centimes n'est plus blanc, mais blanc azuré :

10 centimes, noir.

Voici le dessin du nouveau timbre 3 fr. 50 renseigné le mois passé :

3 fr. 50 sur 5 fr., lilas et bleu.

Le 5 centimes à ce type est en circulation ; le 10 centimes le sera l'un de ces jours :

5 centimes, vert.

COSTA-RICA

Une lettre de San-José que nous communiquons M. Da Costa Gomez, est affranchie au moyen de deux timbres fiscaux de 5 centavos au type ci-contre, représentant l'effigie à gauche de B. Soto dans un ovale contenant : *Republica de Costa-Rica* en haut ; *cinco centavos* en bas, et *timbre proporcional* sur un cartouche horizontal plus bas ; chiffres dans des angles supérieurs et vers ceux inférieurs.

Gravé et imprimé en couleur sur blanc, piqués 12 :

5 centavos, brun-rouge.

DANEMARK



Fredericia. Si les timbres de cette poste locale ne sont pas beaux, en revanche ils sont nombreux. Prenons notre courage à deux mains et décrivons :

1^{er} TYPE. Aux armoiries de la ville (lion dans un écu) surmontées d'une couronne dans un cadre rectangulaire contenant : *Fredericia bypost*, à gauche ; *og pakke expedition*, à droite ; en bas la valeur :

15 øre, rouge s/rose, piqué 11 1/2 et non dentelé.

2^e TYPE. Mêmes armoiries sur fond blanc renfer-

mées dans un ovale ayant la même inscription ; cadre rectangulaire ayant la valeur en bas sur un cartouche :

20 ôre, vert sur bleu, piqué 11 1/2 et non dentelé.

3° TYPE. Le dessin représente un monument rappelant la lutte soutenue par les Danois contre la Prusse ; l'inscription est : *Fredericia bypost og pakke expedition* ; valeur en chiffres dans les quatre angles.

Lithographié en couleur sur papier blanc, non dentelés et percés en ligne :



3 ôre, carmin — sur blanc.
5 — bistre — vert.
6 — brun-rouge — gris.
9 — bistre — blanc.
10 — pourpre — —



4° TYPE. Même dessin que le précédent dans des proportions réduites ; la valeur est en biais dans les angles supérieurs :

3 ôre, bleu sur gris, piqué 11 1/2 et non dentelé.

5° TYPE. Le dessin central se trouve dans un ovale ; il n'y a pas de chiffre aux angles supérieurs :

5 ôre, rouge sur jaune, piqué 11 1/2 et non dentelé.

6° TYPE. Rappelle le 5° type, sauf qu'en bas la valeur ôre 10 ôre est cintrée et qu'il y a un chiffre dans les angles inférieurs :

10 ôre, bistre sur vert vit, piqué 11 1/2 et non dentelé.

DANUBIENNE (c^{ie}).

Il y a eu en 1887 une série de quatre timbres qui n'a pas été signalée jusqu'à présent et dont nous avons connaissance par M. Ed. Heim, qui nous en garantit l'authenticité. En voici le type dont le dessin est en relief, savoir :



5 kreuzer, carmin — sur blanc.
10 — bleu foncé —
20 — vert —
50 — indigo — sur jaune.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Renseigné par le *American Philatelist*, des timbres-télégraphe au type Baltimore et Ohio avec croix de Malte au centre, mais ayant : *Conn. River* en haut et en bas, savoir :

1 cent, noir sur orange.
5 — — —
1 — — — bleu.
5 — — — —

Surchargés D H en rouge sur deux timbres :

1 cent, noir sur orange.
5 — — — —

ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

L'Ami des timbres a vu au type à effigie :

Télégraphe, 1 peso, noir.

Deux cartes officielles renseignées par le *American Journal of Philately*. La première, de 1887, porte pour inscription :

REPUBLICA DE COLOMBIA.

Administracion subalterna de Correos nacionales.
Gramos — Numero

Certificado oficial

Salé de la Mesa en de de 188 .
Remite al Señor

El Administrador,

Cette cubierta a pour cadre un filet serpentant : dimensions 130×85 mm :

sans valeur noir sur bleu bâtonné.

La seconde, de 1888, a l'inscription :

REPUBLICA DE COLOMBIA.

Servicio de correos nacionales

Numero.

Certificado oficial

Salé de Chámeza en de de 188 .
Remite.

El Administrador,

Le cadre est formé d'un double filet.

sans valeur, noir sur blanc.

SANTANDER. Une autre cubierta officielle est signalée par le même journal ; elle a le type reproduit à la page suivante.

L'impression est en couleur sur papier bleuté :

sans valeur, violet.

REPUBLICA DE COLOMBIA.
SERVICIO DE CORREOS NACIONALES. CERTIFICADO OFICIAL.
Peso Gramos No
<i>Sale de Bucaramanga en de de 188'</i>
REMITE
El Administrador,

FINLANDE.



- 25 penni, vermillon, rouge.
 1 mark, bleu.
 7 kopeck, rouge.
 28 — bleu.

FORMOSE (ILES)

On nous écrit de Shanghai :

« Les timbres de 20 cash sont en usage aux îles Formose : j'en ai vu des exemplaires oblitérés. Ce qu'il y a de curieux, c'est qu'ils sont tous de même origine : le consulat anglais. Il y a à Formose plusieurs bureaux de la douane et tous n'emploient que les étiquettes dont il a été question au *Timbre-Poste*. »

FRANCE.

Le timbre du Levant, 1 piastre, a été rencontré par le *Philatelic Record*, ayant la surcharge : 1 piast 1.

1 piastre sur 25 c., rose et rouge.

Statsjernvagnarne. Le type ci-contre, timbre de chemin de fer, est en usage depuis le commencement de 1888 : C'est du vieux neuf, comme on voit. Nous n'en connaissons encore que les valeurs suivantes, le type précédent restant en vigueur pour certaines valeurs :

Est-ce le grand désir de voir Boulanger 1^{er} à la tête du gouvernement, toujours est-il qu'il nous vient d'Allemagne une série complète de timbres ! ? représentant le *brav'général*. Il y en a de 1 centime à 20 francs, soit douze valeurs !

GUADELOUPE.

Voici de nouvelles surcharges annoncées par l'arrêté suivant, transformant les timbres-poste de 20, 30 et 40 centimes en timbres de 10, 15 et 25 centimes.

LE GOUVERNEUR DE LA GUADELOUPE & DÉPENDANCES.

Attendu que l'approvisionnement des timbres-poste en coupures de 10, 15 et 25 centimes est complètement épuisé ;

Vu l'approvisionnement des timbres-poste à 20, 30 et 40 centimes, dont l'emploi n'est pas usuel ;

Vu la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du public et de n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances ;

Sur la proposition du directeur de l'intérieur ;

ARRÊTE :

Article premier. — Jusqu'à la réception des timbres-poste de 10, 15 et 25 centimes, il sera délivré au public, aux prix de 10, 15 et 25 centimes, des timbres de 20, 30 et 40 centimes.

Ces timbres-poste porteront, frappées par l'imprimerie du Gouvernement, à l'encre noire, les vignettes ci-dessous :



Art. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis, par M. le trésorier-payeur, à une Commission composée de :
MM. le chef de service des contributions ou son délégué ;
les chefs des 2^e et 5^e bureaux de la direction de l'intérieur
ou leurs représentants ;

le receveur-comptable des postes.

Cette Commission sera chargée de suivre l'opération des transformations des timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du trésorier-payeur et la prise en charge par le receveur-comptable du service des postes, des timbres-poste transformés.

Art. 3. — Le directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin* officiels de la colonie.

Basse-Terre, le 22 mars 1889.

A. LE BOUCHER.
Par le GOUVERNEMENT :
Le Directeur de l'Intérieur,
P. FEILLET.

Nous avons dit que les timbres 3, 15 et 25 centimes ne comptaient pas de variétés. M. Piet de Latauderie nous fait remarquer qu'il y en a avec c ouvert et fermé et le mot *centimes*, sur une étendue de 10 1/2, 11, 11 1/2, 12 et 12 1/2 mm.

GWALIOR.

Le *Philatelic Record* rapporte avoir vu une enveloppe 1/2 anna, bleu, de 1877, oblitérée : 22 décembre 1887 et portant en surcharge rouge : *Gwalior* et l'équivalent en indou comme seconde ligne; les armes sont en outremer foncé :

1/2 anna, bleu, surch. rouge et outremer foncé.

Nous avons reçu récemment :

Carte postale 1/4 anna, brun-rouge, armes noires.
— 1/4 + 1/4 — — —
Enveloppe 1/2 — vert — —

HONDURAS BRITANNIQUE.

Le 20 cents, surcharge de Londres avec gros chiffres, est en circulation, dit-on :

20 cents, sur 6 p., jaune et noir.

INDES ANGLAISES.

Il y a quelques mois, le *Philatelic Record* annonçait une carte de service avec timbre à gauche. Ayant demandé de ces cartes, nous en recevons aujourd'hui avec le timbre à droite, comme autrefois. Notre confrère n'aurait-il pas pris sa droite pour sa gauche ? Mais, si le timbre n'est pas à gauche, en revanche les inscriptions sont différentes de la carte de septembre 1883, qui avait pour première ligne une longueur de 73 1/2 mm, réduite aujourd'hui à 65, les caractères étant plus petits. Les trois lignes d'avis sont également de plus petits caractères et commencent et finissent comme suit :

Type nouveau.

1^{re} ligne : The . signature
2^e — and . on
3^e — the . reverse

Type 1883.

The the
signature . . . sender
must reverse

Impression de couleur sur papier blanc jaunâtre :

1/4 anna, outremer.

INDO-CHINE.

Un de nos confrères rapporte que le dernier timbre de chaque fragment de feuille de cinquante timbres n'a pas le millésime 89. Les lettres R. D. seraient celles de MM. *Richaud*, résident général d'Indo-Chine, et *Demars*, directeur des postes et télégraphes de Saigon. Enchanté de connaître le nom de ces Messieurs.

ITALIE.

La carte 10 c., brun sur blanc, a, nous écrit M. Diena, le millésime 89; la carte pour colis postaux 75 cent., brun sur rose est percée en lignes :

Carte postale : 10 centesimi, brun sur blanc.
Colis postaux : 75 — — — rose.

JAMAÏQUE.

Le changement prévu par le document que nous avons publié il y a quelque temps, est un fait accompli. Les 1 et 2 pence ont aujourd'hui pour inscription : *Postage and revenue*, ce qui leur donne un double emploi. Nous en reproduirons le type avec notre prochain numéro :

1 penny, lilas.
2 — vert.

Ces couleurs prouvent que cette colonie anglaise renonce aux couleurs adoptées par l'Union postale universelle.

JUMMOO KASCHMIR.

D'après une information que nous recevons des Indes, il paraîtrait que la série des timbres-télégraphe se compose des valeurs : 1, 2, 4 annas, 1, 2, 5, 10, 20 rupees; ces quatre derniers timbres n'étaient pas connus : on ne nous en indique pas les couleurs ni le type.

MEXIQUE.

La bande, type à effigie, 2 centavos, existe avec la faute *60 gramos*, au lieu de 120 comme la bande même valeur, type chiffre : M. Diena vient de nous en fournir la preuve :

2 centavos, rouge.

Le même, nous a fait voir le 2 reales 1867, *Mexico* en gothique, avec double impression : le verso

montre deux moitiés de timbre, l'impression n'ayant pas été égale des deux côtés :

2 reales, lilas, double impression.

Signalé par le *Philatelist* une carte nouvelle : 3 centavos, rouge-carmin sur carton chamois et avec inscription : *Servicio postal Mexicano* (aigle) *Tarjeta postal*. Carte postale ; à gauche : *Union postal universal* ; à droite : *Union postale universelle* :

3 centavos, rouge-carmin, sychamois.

NABHA.

La surcharge sur deux lignes, du 1 rupee, est actuellement noire :

1 rupee, gris-lilas et noir.

NATAL.

Le timbre 5 shillings a le filagramme CA et couronne, placé de côté, et piqué 14 :

5 shillings, brun-violet.

NORWÈGE.



Tonsberg. Le timbre 5 øre, piqué, a, ne soyons pas surpris, été surchargé 3 øre en noir sur la valeur primitive :

3 sur 5 øre, vert et noir.

NOUVELLE-GALLES DU SUD.

Voici le nouveau 1 shilling. Représente un kangourou assis et entouré de feuillage ; cadre cintré du haut, portant : *One hundred years* ; sur les côtés : *New South Wales Postage* ; en bas, la valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme N S W et couronne, piqué 12 :

1 shilling, brun violacé.



Océan Pacifique (C^{ie} DE L').

Le grand timbre que nous reproduisons, n° 288, n'est pas seul de son type. Il y en a encore deux autres, savoir :

20 centavos, noir.

80 — bleu.

Ces timbres étaient employés pour paquets et ne seraient plus en usage.

ORANGE.

Le *Berliner Philatelisten Club* a reçu une carte provisoire de papier blanc, 113 × 87 mm avec double ligne de cadre contenant alternativement des petits w droits et renversés ; dans chaque coin un o. Inscription en haut : *Brief-kaart* ; entre les deux mots est collé un timbre de l'Etat libre d'Orange à 1 penny.

Notre confrère croit à une carte provisoire. Ne serait-ce pas une carte privée ?

1 penny, brun-rouge s/blanc.

OUDEYPOOR.

On écrit de ce pays à un de nos correspondants :

« En réponse à votre lettre, je vous informe qu'il n'existe pas ici de timbres-poste particuliers. Nous employons les timbres impériaux. »

D'autre part, l'I. B. J. a reçu la traduction complète de ce timbre, d'où il résulterait que ce soldisant timbre ne serait qu'un cachet.

PERSE.

Suivant M. le comte de Saint-Sand il y aurait les timbres suivants avec le mot OFFICIEL en noir :

8 sur 5 sh., vert, sarch. horiz. noire.

8 — 10 — orange, — obl. —

6 — 10 — — — — —

Ce dernier a la surcharge oblique de haut en bas renversée et de droite à gauche.

PHILIPPINES.



M. Le Roy d'Etiolles nous apporte un timbre-poste 2 1/8 c. de peso, devenu fiscal par la surcharge noire : *Habilitado* — *Recargo de Consumos* et qui a été remis en usage comme timbre-poste.

2 1/8 c. de peso, bleu, sarch. noire.

Voici le décret qui nous donne la preuve de ce que nous disons plus haut :

Gouvernement Général des Philippines.

FINANCES.

Manille, le 29 janvier 1889.

En conformité de la proposition faite par l'Intendant général des Finances et en vue d'assurer aux bureaux la distribution des timbres nécessaires à la consommation, en attendant l'arrivée de la Péninsule, de la commande faite au Ministère d'Outremer, je viens d'ordonner que les timbres de 2 1/8 centimos qui furent habilités par décret de ce Gouvernement Général en date du 21 décembre 1887 pour la taxe de la consommation du tabac sur

L'impôt des cédulas personnelles, lesquels existent aujourd'hui dans les magasins généraux du Département, qu'ils soient mis en vente et rendus à leur application primitive, c'est-à-dire pour la poste et pour le prix indiqué de 2 4/8 centimos, devant en conséquence considérer sans valeur l'habilitation qui s'y trouve.

Publiez ce décret en le faisant connaître au Ministère d'Outre-mer et aux autres effets, le retournant à l'Intendance des Finances.

WEYLER.

RÉUNION.

Remis par M. Roussin le timbre-taxe ci-contre composé de clichés typographiques. Le cadre rappelle les premiers timbres de cette île :

5 centimes, noir sur blanc.

RUSSIE.

GRIAZOWETZ (*Wologda*). Le type reproduit le mois passé existe en bleu et en brun rougeâtre. Ces tirages de couleur étaient mêlés à l'impression noire et livrés ainsi par l'imprimeur. On vend donc indifféremment les timbres en noir, bleu ou brun :

4 kopecks, bleu.

4 — brun rougeâtre.

Les feuilles sont composées de 48 timbres sur 8 rangées horizontales.

NOVGOROD (*Novgorod*). Un fait extraordinaire s'est passé à Novgorod. Le timbre de 1888, bleu sur lilas, a été imprimé en bleu sur papier blanc vergé, sans changement de type. Cette résolution héroïque a eu lieu le 15 mars dernier :

5 kop., bleu sur blanc vergé.

ZADONSK (*Woronje*). Les timbres de janvier 1888, chiffre dans un ovale, abandonnés en mars 1888, ont été imprimés dans d'autres couleurs ; piquage 11 1/2. Ce changement a eu lieu le 25 février dernier :

1 kopeck, vert.

3 — orange.

5 — bleu indigo.

VARIÉTÉ.

Non dentelé verticalement.

1 kopeck, vert.

SAINTE-LUCIE.

Les cartes à 1 1/2 penny sont actuellement de grand format comme le 1 penny :

1 1/2 penny, brun-rouge.

SHANGHAI.

On s'attend à une émission nouvelle de timbres avec filagramme, les timbres ayant été contrefaits en Europe.

SUÈDE.

La carte 10 öre a un nouveau cadre, dit le *Philatelist*, consistant en cors de poste avec *Sverige* entre deux filets et *Sverige-Suède*, à la partie supérieure; la formule qui a le timbre ovale connu porte pour inscription :

Brefkort

(Carte postale)

Verldspostföreningen

(Union postale universelle)

Side afsedd för adressen (côté réservé à l'adresse).

10 öre, carmin sur blanc.

TURK (ILES DE).

Le timbre 6 pence a changé de type dit-on ; il a actuellement celui de 1881 :

6 pence, brun-jaune, CA et couronne, piqué 14.

WADHWAN.

Les timbres sont piqués 12 1/2 :

1/2 pice, noir.

ZOULOULAND

On annonce le 1 1/2 penny, anglais, vert et lilas surchargé *Zululand* en noir :

1 1/2 penny, vert et lilas, surcharge noire.

Messieurs les faussaires.

(Suite, voir le numéro précédent.)

Les besoins de la mise en pages nous ont obligé le mois passé à supprimer quelques passages de notre article, entre autres celui de l'Equateur. Au moment où nous allions fournir la preuve de la fausseté du 4 reales ressuscité, on en proclamait ailleurs l'authenticité, parce qu'il en avait été vu sur télégramme !

Nous aussi, nous en avons vu sur télégramme, et c'est précisément ce qui nous les a rendus suspects, la correspondance télégraphique étant secrète et ne pouvant par conséquent être rendue au public ; du reste, les formules se délivrant gratis, ne peut-on y coller ce que l'on veut ? Voici ce que nous allions faire paraître le mois passé :



ÉQUATEUR. Nous avons écrit à Quito pour avoir des renseignements sur le 4 reales so-disant remis en usage. La personne à qui nous nous sommes adressé est à même d'être bien informée. Voici sa réponse.

Vous me demandez des renseignements relativement au timbre de 4 reales 1865. J'ai à vous répondre que depuis l'émission de 1865, qui a duré 10 à 12 ans, il n'en a pas été émis aucun autre de cette valeur d'abord, et ensuite ce timbre une fois épuisé il n'est jamais reparu. Il est faux qu'il ait été réimprimé et réémis officiellement soit comme timbre-poste, soit comme timbre pour télégrammes.

Je savais qu'il en existait de faux, qui ont été refaits par le même graveur, qui est une femme.

Je ne saurais vous affirmer si c'est M^r Manuel de Jesus Patino de Quito qui les a mis en circulation.

GUATÉMALA. Nous avons parlé dans notre n° 308, de deux timbres provisoires signalés par un confrère allemand qui en garantissait l'authenticité.

Un de nos correspondants de Guatémala s'est inquiété de cette nouvelle et, après renseignements pris à la poste, il nous avise que ces deux provisoires ne sont que des carottes suivant la déclaration du Directeur général des Postes. Nous attendons la preuve du contraire de notre confrère.

MOLDAVIE. Il circule depuis longtemps des imitations des timbres de 27, 54, 81 et 108 paras qui ne sont dangereuses que pour les personnes qui n'ont jamais vu les timbres authentiques. La vente ayant sans doute baissé, on a imaginé les certificats d'authenticité signés de membres de la *Société de timbrologie* de Bucarest. Voici un de ces certificats :



PROCÈS-VERBAL.

Les sous-signés Philatélistes et Experts de Bucarest, membres de la société de Timbrologie Roumaine, ayant pris en examinations les timbres de Moldavie, suivants,

deux pièces de	27 paras,	1858;
une	— 54	—
deux	— 108	—

Trois pièces et une sur une enveloppe adressée à M. Draghiti, de 81 p., 1858.

Ayant écouté M. A. Petruțu, expert et Paleographe des Archives du Royaume,

Nous avons constaté que des toutes ces timbres excepté une de 81 p., toutes sont bonnes et authentiques imprimés dans l'atelier des timbres de Jassy en 1858. Celle de 81 p. reconnue fautive est de celles fabriquées en Belgique.

Examinant les estampilles d'oblitération de la poste, nous avons reconnu qu'elles sont véritables et authentiques.

Les timbres reconnus bon porteront au revers la signature de M. Petruțu et le mot *bon* imprimé. Le timbre faux lui sera appliqué le mot *fals*. L'adresse sur l'enveloppe de 81 p., écrite en lettres ciriliques est : Onorat Pummelal Siager Marinciu Draghici — La Visluiu.

En résumé, nous déclarons toutes ces timbres hors un de 81 p. bon, authentiques et hors de doute.

Pour cela nous avons dressé et signé le présent procès revetu du timbre de la société.

Fait à Bucarest, le 24/12 janvier 1889.

Membres : { J.-G. Poengiopolu.
S. S. Demetrius.

Expert-Paleographe,
A. Petruțu.

Le Secrétaire de la Société,
M. Moroni.

Ces illustrations timbrophiles nous étant absolument inconnues, nous avons pris des renseignements sur leur compte. Voici ce que nous avons appris :

« La société de timbrologie n'existe plus : elle a été dissoute faute de membres ;

M. Demetrius a quitté Bucarest ;

M. Petruțu a encore sa collection ;

M. J. Poengiopolu s'occupe d'agriculture... ; il a vendu sa collection depuis longtemps. »

Ces renseignements ne disent pas beaucoup : ils nous apprennent cependant que cette soi-disant société n'existe pas et que certains signataires s'occupent d'agriculture, autrement dit de carottes. Tout s'explique alors, même les certificats d'authenticité de ce que l'on sait pertinemment être faux.

RÉUNION. On n'a pas oublié qu'à l'instar du brave général, M. Choppy (avec deux p) avait rectifié ? ce qu'il avait dit des variétés du 52 centimes. « Le bon sens indiquait que le chiffre 100... était réellement 2 ou 3. » Or, nous venons de rencontrer 12 variétés, ce qui fournira sans doute l'occasion à M. Choppy, déjà nommé, de faire une rectification nouvelle d'un *lapsus* rectifié.

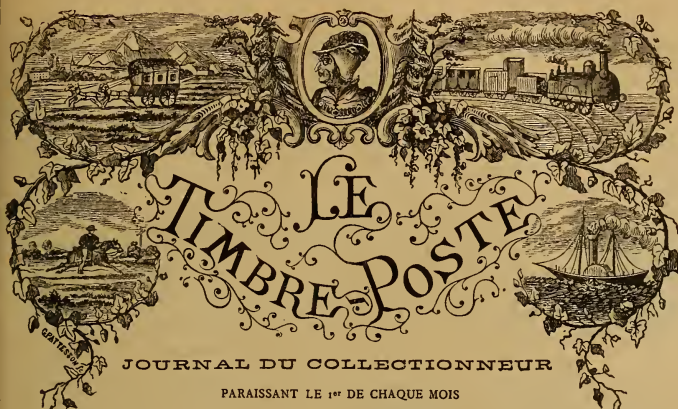
Nous reviendrons sur ces timbres prochainement.

RUSSIE. Pour que nos lecteurs ne soient pas dupes d'une flibusterie nouvelle, voici un passage extrait d'une lettre d'un de nos correspondants de ce pays :

« Il y a deux mois, je reçus de la province cinq timbres de Russie 2 kop., émission actuelle, imprimés en bleu au lieu de vert. Ces timbres avaient été achetés pour moi, par un de mes amis, qui pensait m'être agréable. Ils étaient gommés, mais la gomme, plus claire, ne ressemblait pas à celle des timbres ordinaires. Je m'aperçus bientôt que j'avais devant moi une falsification et comme je voulais avoir ces timbres oblitérés, je m'en servis sur deux lettres qui sont bien arrivées à destination sans surtaxe.

» Comme on pourrait faire passer des timbres semblables pour authentiques, j'ai tenu à vous en avertir. »

Nous trouvons au *Philatelist*, que les timbres de Pskov 5 kop. de 1877, ont reçu la surcharge 3 en noir, surcharge qui serait fautive.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

 Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANÈGE-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

—
AÇORES.

Une variété du 2 1/2 réis, actuel, nous est adressée par M. E. Diena. La surcharge y est renversée :

2 1/2 réis, bistre jaune et noir.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



C'est le 15 Mars dernier qu'a paru une nouvelle bande. Le dessin doit en être trouvé admirable, car voilà la quatrième fois qu'il est refait ; quant à l'exécution..... elle est de plus en plus pitoyable. On reconnaît la nouvelle récolte, comme dit un de nos correspondants, aux points suivants : les branches se prolongent de chaque côté, du haut, jusque sur les hampes qui supportent les bonnets phrygiens ; le cor de poste n'est pas suspendu à la lettre : il est placé en dessous ; le soleil (!) prend toute la largeur de l'enve-

loppe et montre deux yeux aux larges sourcils ; l'enveloppe porte deux traits obliques croisés d'un angle à un autre ; *Republica* a un accent sur l'u.

La formule a les mots : *Republica Argentina* en lettres grasses ; le timbre, toujours à droite, est imprimé en couleur sur papier manille jaunâtre :

1/2 centavo, brun.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le 1 penny arrive imprimé en rose-violacé et le 4 pence en chocolat clair ; filagramme couché C A et couronne, piqués 14 :

1 penny, rose-violacé.

4 — chocolat clair.

BRÉSIL.

Le *Philatelist* signale des nouvelles bandes avec le timbre placé exactement dans les inscriptions (?)

20 réis, violet sur jaune-gris, 255 X 128 m/m.

40 — bleu — — 315 X 128 —

60 — brun — — 371 X 128 —

BULGARIE.

La carte à 10 stotinki n'a plus la nuance rose, mais vermillon :

10 stotinki, vermillon sur crème.

Le *Philatelist* a vu la carte 10+10 avec l'impression de couleur au lieu de noir sur les 1^{re} et 3^e faces :

10 + 10 stotinki, rose sur crème.

CEYLAN.



Ci-contre le dessin du nouveau 2 cents, dont on a fait des variétés à l'infini : ce sont là des carottes officielles qui devraient bien prendre fin, la plaisanterie ayant assez duré :

2 sur 4 cents, mauve-violet et noir.

CHAMBA.

Renseigné par le *Philatelist*, une carte 1/4 anna ayant le soleil rayonnant *brun clair* au lieu de noir et les inscriptions en deux lignes sur le timbre.

Nous devons supposer que notre confrère parle du soleil avec rayons formant cercle, car si les rayons étaient irréguliers, la nouvelle serait en retard :

1/4 anna, brun-rouge, surch. noire.

CONGO.

Voici deux documents officiels par lesquels nous apprenons que des cartes avec réponse ont été émises.

POSTES. — TARIF D'AFFRANCHISSEMENT

L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL du Département des Affaires Étrangères :

Vu l'article 8 du décret du 16 septembre 1883; l'autorisant à fixer les taxes à percevoir sur les objets de correspondance recueillis et expédiés par les bureaux de poste, à destination de l'intérieur et de l'étranger ;

Revu l'article 11 de l'arrêté du 18 septembre 1883,

ARRÊTE :

ARTICLE UNIQUE.

Le tarif du prix d'affranchissement est modifié comme il suit :

Pour l'intérieur.

Lettre simple, par 15 grammes	25 centimes.
Carte postale simple	10 —
Carte postale avec réponse payée	15 —
Papiers d'affaires, imprimés et échantillons de marchandises, par 50 grammes	5 —

Pour les pays étrangers.

Lettre simple, par 15 grammes	50 centimes.
Carte postale simple	15 —
Carte postale avec réponse payée	25 —
Papiers d'affaires, imprimés et échantillons, par 50 grammes	10 —
avec un minimum de 25 centimes pour les papiers d'affaires.	

Droit fixe de recommandation.

Pour l'intérieur	25 centimes.
Pour l'étranger	50 —
Avis de réception	25 —

Les correspondances à destination des colonies voisines jusques et y compris Libreville, au nord, et Mossamedes, au sud, sont passibles des mêmes taxes d'affranchissement que celles qui circulent à l'intérieur.

Bruxelles, le 25 mars 1889.

EDM. VAN EETVELDE.

POSTES. — ÉMISSION DE VALEURS POSTALES

L'ADMINISTRATEUR GÉNÉRAL du Département des Affaires Étrangères :

Vu les articles 16 et 21 du décret postal du 16 septembre 1883;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER.

Il est émis :

- 1^o Un timbre de fr. 0,25 de couleur bleue ;
- 2^o Une carte simple de fr. 0,15, impression rouge sur fond jaune paille, pour le service international ;
- 3^o Une carte simple de fr. 0,10, impression noire sur fond gris pâle ;
- 4^o Une carte avec réponse payée de fr. 0,25, impression noire sur fond vert pâle, pour le service international ;
- 5^o Une carte avec réponse payée de fr. 0,15, impression brune sur fond gris pâle.

La carte simple de fr. 0,10 et la carte avec réponse payée de fr. 0,15 sont destinées au service intérieur et à celui des pays limitrophes jusques et y compris Libreville, au nord, et Mossamedes, au sud.

ARTICLE 2.

Les timbres de fr. 0,25 de la première émission ainsi que les cartes postales de la troisième émission, actuellement en possession des bureaux de poste, continueront à être débités par eux et seront admis pour l'affranchissement des correspondances.

Bruxelles, le 1^{er} mars 1889.

EDM. VAN EETVELDE.

Les cartes avec réponse sont semblables aux cartes ordinaires, elles ont l'impression sur les 1^{re} et 3^e faces et la valeur des deux parties différente :

5+10 centimes, bistre sur blanc.
15+10 — noir — vert d'eau.

De sorte que la réponse est plus chère pour les relations intérieures et moins chère pour les relations extérieures.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Il nous vient une curieuse variété de la carte avec réponse de 1883, celle ayant la légende : *Estados Unidos de Colombia*. D'habitude, lorsque les deux parties sont ouvertes, la première est renversée par rapport à la seconde (destinée à la réponse) qui ne l'est pas. La carte que nous avons est imprimée dans le sens contraire : c'est donc la seconde partie qui est renversée :

2 + 2 centavos, noir sur orange.

Emission d'un nouveau timbre pour lettres enregistrées : cadre oblong ornementé, ayant la lettre R à gauche ; *Colombia* en haut ; plus bas : n° 10 centavos.



Imprimé en couleur sur blanc, piqué :

10 centavos, rouge.

ANTIOQUIA. On nous écrit de Medellin que les réimpressions annoncées au *Timbre-Poste*, il y a quelques mois, n'ont jamais été faites dans ce pays. Renvoyé à l'intérêt, pour explications.

PANAMA. Signalé par *The American Journal of*



5 sur 10 centavos, noir sur jaune, surch. violette.

TOLIMA. Un particulier a obtenu du gouvernement de Tolima l'autorisation de refaire les timbres dont les dessins originaux n'existent plus, et cela afin de compléter les séries des émissions de 1884 et 1886.

Fort de cette autorisation, ce spéculateur se figure que les amateurs devront forcément prendre ses produits, comme si une imitation, officielle ou non, n'est pas toujours une contrefaçon.

Nous tenons ces détails de M. Michelsen.

FARIDKOT.

C'est à n'y rien comprendre. Le petit type 1/4 anna 1878 arrive non dentelé, comme suit :

1 païsa (1/4 anna), noir.
1 — (1/4 —) vert.
1 — (1/4 —) jaune.

Le type 1888, en noir et piqué 12.

1/2 anna, noir.

Enfin le type 1889 refait, imprimé en plusieurs couleurs, non dentelé :

1/2 anna, noir.
1/2 — rouge.
1/2 — vert.

FINLANDE.

Le 1^{er} mai a été émise une nouvelle carte 10+10 penni, pour l'Union postale universelle. Elle porte à droite le timbre connu et à gauche un rectangle de la grandeur du timbre contenant avec un peu de bonne volonté la carte de Finlande. Il y a cinq lignes d'inscription à la partie supérieure.

Imprimée en noir et couleur sur les 1^{re} et 3^e faces sur carton chamois, percée à la séparation :

10+10 penni, rouge.

GABON.



La disette des timbres a fait éclore de nouveaux timbres. Nous recevons de M. St. Saud cette nouvelle qu'il existerait des timbres-taxe surchargés : Gabon en haut : *Timbre* sur la banderole en lettres capitales ; en bas : 15 ou 25. Les exemplaires qui ont été vus étaient oblitérés : *Libreville*, 6 avril 1889, et étaient arrivés en Europe sur une lettre adressée à Bordeaux :

15 sur 5 c., noir, surch. noire.
25 — 20 — — —

GRANDE-BRETAGNE.

Le *Philatelic Record* a vu des formules pour télégrammes avec timbre octogone 10 pence, de 1848, qui ont été mises en usage le 1^{er} avril passé pour l'envoi de dépêches à Paris par les agents de change :

10 pence, bleu-ciel.

GRÈCE.

Vers la fin de mars, les 20 lep. étant à peu près épuisés, on a procédé à Athènes au tirage de cette valeur sur les planches venues de Belgique : après les 1 et 20 lep., le timbre 25 lep. est venu et ce dernier a été mis en vente le 10 mai dernier.

M. Chaïdopoulos, qui nous donne ces renseignements, nous fait remarquer que les feuilles de timbres portent en filigramme trois mots grecs, lettres de cinq centimètres environ de haut, qui signifient : « papier de service public ». Si ce fila-

gramme (?) a pour but de mettre des entraves à la contrefaçon, nous ne croyons pas qu'il gênera beaucoup MM. les faussaires :

20 lepta, carmin.
25 — outremer.

Ces timbres sont toujours non dentelés. La machine à perforer est cependant depuis quelques mois en possession de l'administration, mais celle-ci ne sait pas se décider à l'utiliser, quoique installée au Palais de la Monnaie.

Espérons qu'elle se décidera un jour !

GUYANE FRANÇAISE.

Voici le décret de création des timbres 5 et 10 centimes, extrait du *Moniteur de la Guyane française*, du 18 février 1888 :

Cayenne, le 11 février 1888.

Le Gouverneur p. i. de la Guyane française,

Vu l'arrêté en date du 29 décembre 1887, établissant la perception d'une taxe sur les lettres ordinaires et autres objets circulant dans la colonie, de bureau à bureau ou originaires et à destination d'un même bureau de poste ;

Vu l'épuisement de la série des timbres-poste de 5 centimes et de 10 centimes, signalé par M. le receveur-comptable ;

Sur la proposition du directeur de l'intérieur p. i. ;

DÉCISE :

Article premier. — Jusqu'à la réception des timbres-poste coloniaux, demandés par les besoins de la poste aux lettres, pendant l'année 1888, il sera délivré au public des timbres de 30 centimes transformés en timbres de 5 centimes et des timbres de 75 centimes transformés en timbres de 10 centimes.

Les timbres à transformer seront frappés, à l'encre noire, par les soins de l'imprimerie du Gouvernement, de la marque ci-après :

FÉVRIER 1888

GUYANE FRANÇAISE

5

ou 10 c

Une Commission composée de :

MM. le chef du bureau des finances

le receveur-comptable des postes ;

le chef de l'imprimerie du Gouvernement ;

assistera à cette opération.

Art. 2. — Le nombre des timbres, soit de 30, soit 75 centimes à transformer, est fixé à 6.000.

Art. 3. — M. le trésorier-payeur recevra décharge de la valeur nominative montant à 6.300 francs, des 6.000 timbres à 30 centimes et des 6.000 timbres à 75 centimes, dont il fera remise à M. le receveur-comptable des postes, en présence de la même Commission.

Il sera, au contraire, pris charge par le receveur-comptable des postes, de la somme de 900 francs représentant la valeur des 6.000 timbres de 5 centimes et des 6.000 timbres à 10 centimes provenant de la dite transformation.

Art. 4. — Le directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision, qui sera enregistrée et publiée partout où besoin sera.

Cayenne, le 11 février 1888.

F. DE FRIBERG.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'intérieur p. i.,

C. CERISIER.

JAMAÏQUE.



Voici le timbre 1 penny renseigné le mois passé et dont le type nous est remis par M. Da Costa Gomez. On s'est appliqué à rendre les inscriptions invisibles. Ce type n'est décidément pas beau :

1 penny, lilas, piqué 14 (CA et couronne).

JAPON.



Nous avons reçu quelques explications au sujet du timbre - taxe renseigné jadis par l'*Ami*. La lettre qu'on nous envoie est adressée des États - Unis, au Japon. L'affranchissement étant insuffisant, on a frappé la lettre, sur la face, d'un cachet rond ayant le mot *due*, en ajoutant un 6 à la plume ; sur le verso de l'enveloppe, deux timbres japonais 1 de 5 et 1 de 1 sen, représentent la taxe due par le destinataire. Ces deux timbres sont estampillés d'une marque analogue à notre dessin, sauf qu'elle signifie ici : « Dû 6 » (sen)

Il va sans dire que tous les timbres peuvent se présenter ainsi, suivant la taxe à réclamer du destinataire.

LEVANT (C^{ie} Russe du.)

Un changement de taxe va nous donner des 10 kopecks comme autrefois et entraînera la suppression des 7 kopecks.

LIBÉRIA.

On nous a fait voir le 8 cents 1882, imprimé en bleu outremer et piqué 14. Ce timbre est de provenance directe de l'administration des postes qui a probablement fait faire une imitation de son timbre, car il diffère par les détails, de celui connu.

LUXEMBOURG.

Le 2 centimes a la nuance bistre-brun :

2 centimes, bistre-brun.

MADAGASCAR.

Les bureaux de poste français établis à Madagascar, manquant sans doute de timbres à 25 centimes, ont suivi l'exemple général en surchargeant les timbres inutiles d'un gros chiffre 25 en noir. C'est ainsi que nous arrive, par l'entremise de M. de St-Saud, un 40 centimes, piqué, oblitéré : *Tamatave 27 mars 1889*. Notre correspondant ne croit pas que la création de ce timbre ait pour origine Tamatave, la France n'ayant là qu'un bureau de distribution :

25 sur 40 c., vermillon et noir.

MEXIQUE.

La carte postale à 5 centavos a les inscriptions de côté : *servicio interior*, en lettres plus larges et donnant à ces deux mots 41 m/m au lieu de 38 ; l'avis non ponctué aujourd'hui est dans le même cas, il mesure : 58 1/2 m/m au lieu de 57 :

5 centavos, outremer sur chamois.

On annonce l'émission d'une enveloppe 20 centavos au type connu :

20 centavos, rouge.

CHALCO. Le *Philatelic Record* revient sur le timbre de Chalco. Il en a vu, dit-il, un exemplaire dans une collection de timbres recueillis au Mexique. Notre confrère cependant ne se prononce pas sur l'authenticité du timbre. En supposant même qu'il arrive en droite ligne du Mexique, qu'est-ce que cela prouve ? absolument rien, la plupart des faux Guadalajara venant de ce pays. Malgré l'extrême rareté de ce timbre qui n'aurait eu vie que 70 jours, on le voit arriver tout doucement un peu de partout. Cela nous rappelle le faux timbre de la Nouvelle Orléans, de feu notre ami Pauwels, qui disait avoir un timbre « unique » et nous en connaissions au moins une dizaine d'exemplaires de ce timbre « unique ».

CHIAPAS. Le même confrère a reçu un 4 reales au type du 2 reales :

4 reales noir sur blanc.

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Le 5 shillings de la nouvelle série vient de nous arriver par l'entremise de MM. Stanley, Gibbons et C^{ie}. On devait s'attendre à quelque chose de soigné, vu sa valeur élevée : le dessin et l'impression en sont tout bonnement atroces. Au centre d'un octogone, la carte de l'Australie ; à gauche, les armoiries de la Grande-Bretagne ; à droite, des armoiries rappelant celles de la Nouvelle Galles. L'inscription du cadre octogone est : *New South Wales Postage — Five shillings*. Il n'y est pas question de *One hundred years* comme sur les autres valeurs.

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme 51, piqué 10 :

5 shillings, violet foncé.

Voici le dessin de l'enveloppe qui a été signalée il y a deux mois. Les lettres o. s. ne sont pas en noir comme on nous l'a fait dire :

1 penny, violet s/blanc vergé.



NOUVELLE ZÉLANDE.

Le timbre officiel, couronne et *Postage free* dans un cadre grec, nous vient imprimé en noir sur bleu-pâle, piqué 13 :

Sans valeur, bleu-pâle.

Il paraît que ces timbres sont employés par l'administration pour tous les paquets et lettres, sans tenir compte du poids.

PERSE.

Signalé par M. de S^t Saud les variétés suivantes :
Timbre à 50 centimes, noir, surchargé : *officiel* et ayant 17 × 3 1/2 m/m avec chiffre 6 au lieu de 8 :

6 sur 50 c., noir, surch. noire.

Une enveloppe 6 sh. rose, format ? , ayant la surcharge en travers, du côté gauche supérieur au côté droit inférieur.

RÉUNION.

Les *timbres-taxe*, type reproduit le mois passé existent en quatre valeurs :

5, 10, 20, 30 centimes, noir sur blanc.

RUSSIE.

L'enveloppe 14 kopecks existe en format de dame. Un de nos correspondants en possède un exemplaire oblitéré :

14 kopecks, bleu foncé s/azur.

Un de nos confrères, moins oublié que nous par ses correspondants de Russie, reproduit le document ci-après :

Avis de la Direction générale des Postes et des Télégraphes.

Conformément à un avis du Conseil de l'Empire, sanctionné par S. M. l'Empereur, le 24 janvier dernier, les nouvelles taxes ci-dessous mentionnées ont été établies pour la correspondance internationale et les colis et groupes d'argent, tant intérieurs qu'internationaux.

1. — Taxes pour la correspondance internationale :

1° Pour chaque 15 grammes d'une lettre expédiée affranchie et d'une lettre avec valeur déclarée, lorsque cette dernière est adressée dans un pays ayant adhéré à l'arrangement concernant l'échange des lettres avec valeurs déclarées — 10 kop. (au lieu de 7 kop.).

2° Pour chaque 15 grammes d'une lettre reçue non affranchie — 20 kop. (au lieu de 14 kop.).

3° Pour une carte postale simple et pour chacune des deux parties d'une carte postale avec réponse payée — 4 kop. (au lieu de 3 kop.).

4° Pour chaque 50 grammes de tout envoi sous bande avec imprimés, papiers d'affaires ou échantillons de marchandises — la taxe existante de 2 kop. : cette taxe ne peut être inférieure à 10 kop. (au lieu de 7 kop.) pour les envois avec papiers d'affaires et à 4 kop. (au lieu de 3 kop.) pour les échantillons de marchandises.

5° Pour une lettre, une carte postale ou un envoi sous bande ordinaires insuffisamment affranchis — le double de l'insuffisance d'affranchissement.

6° Pour la recommandation d'une correspondance — 10 kop. (au lieu de 7 kop.) et la même taxe pour la recommandation d'une lettre avec valeur déclarée adressée dans un pays ayant adhéré à l'arrangement mentionné ci-haut.

7° Pour la remise de l'avis de réception d'une correspondance recommandée ou assurée — 10 kop. (au lieu de 7 kop.).

II. — Taxes pour les colis et les groupes (y compris les envois avec les objets de librairie) :

1° Pour le transport des colis dans le rayon local et pour leur échange dans les limites du gouvernement ou de la province du lieu de dépôt — 5 kop. par livre (ou fraction de livre).

2° Pour les colis adressés au delà des limites du gouvernement ou de la province du lieu de dépôt, par livre (ou fraction de livre), jusqu'à une distance de 500 verstes, 5 kop. par livre ; au delà de 500 jusqu'à 1000 verstes, 10 kop. par livre ; de 1000 à 2000 verstes, 10 kop. par livre, et ainsi de suite, en augmentant 10 kop. par livre pour chaque distance jusqu'à 1000 verstes.

Le minimum de la taxe pour un colis ou group est fixé à 20 kop. Les distances mentionnées au § 2 sont calculées :

a) Pour les colis (et groupes) inférieurs à partir du chef-lieu du gouvernement ou de la province du lieu de dépôt jusqu'au chef-lieu du gouvernement ou de la province du lieu de destination ;

b) Pour les colis (et groupes) internationaux : à partir du chef-lieu du gouvernement ou de la province du lieu de dépôt ou de destination dans l'Empire ou jusqu'au chef-lieu du gouvernement ou de la province où se trouve le bureau-frontière russe, par

lequel le colis (ou group) à destination ou provenant de l'étranger est transmis.

C'est pour se conformer à ces changements de taxe que de nouveaux timbres ont paru le 2/14 mai dernier. On s'attendait à des enveloppes à 10 et 20 kopecks, à des cartes à 4 et à 4 + 4 kop., mais elles ne sont pas venues ; ce sera pour plus tard.



Les nouveaux timbres sont charmants, ils appartiennent tous à un type, mais avec quelques variantes. Les armoiries avec cors de poste et foudres, aux 4 et 10 kopecks, sont renfermées dans un fer à cheval avec inscriptions en caractères russes : en bas est la valeur ; cadre rectangulaire aux coins évidés. Le fond intérieur du timbre est quadrillé de la couleur du cadre.

Les 20 et 50 kop sont absolument les mêmes que les timbres précédents, sauf que les armoiries au lieu d'être en couleur sur fond ligné horizontalement se détachent en blanc sur fond de couleur ; le chiffre de la valeur est de la même couleur que celle de l'ovale.



Le 1 rouble est de plus grande dimension. Les armoiries se détachent aussi en blanc sur fond de couleur, mais de chaque côté il y a un chiffre dans un petit cercle ; le fond extérieur du timbre n'a pas des losanges, mais des ovales qui s'entrecroisent.

Impression de couleur sur papier blanc vergé au flagramme ondulations, piqués 15 :

1^{er} type : 4 kopecks, carmin.

10 — bleu indigo.

2° — 20 — bleu, centre rouge.

50 — lilas, — vert.

3° — 1 rouble, bistre, — orange.

M. Notthafft, pour ne pas mériter le reproche que nous faisons plus haut à nos correspondants, nous adresse l'avis ci-joint, extrait du *Journal de St-Petersbourg*, du 3/15 mai :

— A partir d'aujourd'hui, 2/14 mai, l'administration des postes et des télégraphes met en vente, à St-Petersbourg, les nouveaux timbres-poste pour la correspondance étrangère. Ces timbres-

poste sont de forme octogone. Ceux de 4 cop. sont rouge sur fond rose clair, les timbres-poste de 10 cop. bleu foncé sur fond bleu clair, ceux de 50 cop. lilas sur fond lilas clair, avec un médaillon vert sur lequel se détachent en blanc les armes impériales, ceux d'un rouble brun sur fond brun clair, avec médaillon orange. Le timbre-poste d'un rouble est d'un format plus grand que les autres et identique au format déjà existant des timbres-poste de 1 r. 50 cop. et de 7 r.

Dans quelques jours seront aussi mises en vente les nouvelles enveloppes timbrées et les nouvelles cartes postales pour la correspondance étrangère. Il y aura deux catégories d'enveloppes : de 10 cop. (timbre bleu clair sur fond bleu foncé, papier teinté jaune à filigrane) et de 20 cop. (timbre identique au précédent, mais papier bleuté à filigrane). Les cartes postales auront un timbre rouge sur carton teinté jaune. Il y en aura de deux espèces : de 4 cop. (carte ordinaire) et de 8 cop. (réponse payée). Les enveloppes timbrées se vendront un demi-copec plus cher que le prix indiqué sur le timbre, les cartes postales à leur prix nominal.

L'échange des anciens timbres-poste contre les nouveaux n'est pas admis ; les timbres ordinaires pourront servir pour la correspondance avec l'étranger pourvu qu'ils représentent le prix exact de l'envoi.

(Gazette officielle.)

BOUZOULOUK (Samara). On a retrouvé un timbre annulé sur lettre, qui rappelle le 1^{er} type paru auquel il semble avoir succédé : c'est M. Breitfuss qui nous l'a remis. Les angles de ce type n'ont pas de dessin, les inscriptions en lettres plus grandes sont sur fond uni à la partie supérieure ; celles du bas sont moins grasses :



3 kopecs, rouge, cadre vert-jaune.

LIWNY (Orel). Le timbre de juillet 1884 n'est plus imprimé en vert, mais en bleu. Même papier, même piqure. Ce changement a eu lieu en avril dernier :

5 kopecs, bleu.

MORSCHANSK (Tamboff). M. Vonder Beeck a découvert le type ci-contre imprimé, les armoiries et la valeur en noir, le cadre bleu, le médaillon d'en haut et la bande d'en bas, en rouge. L'exemplaire était oblitéré. Est-ce un essai accommodé ainsi pour la circonstance, est-ce une émission passée inaperçue ? C'est ce qu'il n'est pas aisé de dire :



5 kopecs, noir, bleu et rouge.

TSCHERDINA (Perm). Découvert par M. E. Vonder Beeck le type ci-contre en circulation depuis octobre dernier. Au centre d'un ovale a fond ligné horizontalement : *tziena dwie kop* (valeur deux kop.); dans l'ovale : *Potehtowaja Marka* Timbre-poste ; *Tscherdinsk* Gienstwa (de l'administration rurale de Tscherdina).

Impression noire sur papier de couleur, piqué 11 :

2 kopecs, noir sur rose.

TIFLIS. On nous écrit qu'il y a eu jadis, mais quand ? un timbre-poste de cette ville. Interrogé, le Directeur des postes se rappelle parfaitement cette émission, mais sans pouvoir donner des renseignements. Espérons qu'un de nos lecteurs sera plus savant que ce Directeur des postes et qu'il nous enverra ce mythe.

SAINT-CHRISTOPHE.

Les 3 pence lilas et 6 p. orange, annoncés il y a quelque temps par le *Deutsche Philatelisten Zeitung* n'existent que dans l'imagination de notre confrère qui aura supposé que ces timbres devaient exister ainsi, parcequ'ils auraient une surcharge pour leur emploi fiscal !

SAINTE-HÉLÈNE.

Le 2 pence, jaune, nous vient encore avec le filagramme c c et couronne et le piquage 14 :

2 pence, jaune.

SERBIE.

M. A. Glavany, nous annonce l'émission prochaine de nouveaux timbres à l'effigie du jeune Roi.

SHANGHAI.



Le 100 cash. jaune serin, a reçu une surcharge double dont nous ne comprenons pas absolument la nécessité. D'abord 100 cash. en oblique, en rouge, marqué le plus souvent avec le dernier 0 de 100 cassé, et simulant un c retourné ; puis, dans un petit rectangle aux coins arrondis et formé d'un double trait : 20 cash. et l'équivalent en caractères chinois, en noir.

Il n'y a eu que 96 de ces timbres, pas même 100! et la preuve en a été donnée par écrit par le Directeur des postes, — Billet La Châtre, sans doute :
20 + 100 cash., jaune serin, surch. noire et rouge.

SUÈDE.

La carte avec réponse 10+10 öre n'est plus rouge, elle est rose-carmin ; la 2^e partie, a réponse (sans accent), contrairement aux cartes rouges ; de ces dernières nous en avons où la première partie est marquée : **POSTALE** :

10+10 öre, rouge — *Postalf.*
10+10 — rose — *Réponse.*



Ci-contre le fac-simile de la nouvelle carte mentionnée le mois dernier, dont il y aurait encore :

15+15 öre, vert sur blanc.

On annonce la prochaine émission de nouveaux timbres 5 ö., vert, 10 ö., carmin, 20 ö., bleu et des cartes-lettres.

Il nous arrive une carte de service ayant le



timbre ci-contre à droite et pour cadre des petits festons (123×74 mm) ; la formule a pour inscriptions, en haut : *Jernvägs-Brefkort*, puis : *Till* devant la première des trois lignes d'adresse ; *Tjenstesak* — *fran* — *med tåg* *no den 188.* ; dans l'angle gauche extérieur : (*Form. n° 946f*). L'exemplaire que nous avons a servi le 11 février 1887 :

Sans valeur, outremer sur carton blanc.

GOTHEBOURG. Le *Tidning för Frenærksamlare* mentionne au type du 5 öre actuel :

Timbre-poste 3 öre, bleu.
— *service, sans valeur, or.*
Carte-postale, 3 öre, bleu sur rougeâtre.

TASMANIE.

Le timbre provisoire 1/2 penny a été remplacé par un autre, depuis le 8 avril dernier. Il est au type des timbres en cours dont il a le filigramme et la piqure 11. Il est d'impression locale, ce qui se voit facilement à son tirage grossier :

1/2 penny, orange.

TRINITÉ.

Le timbre 1 pound qui nous a été signalé jadis par un de nos correspondants parisiens, n'existe pas et n'a jamais existé, nous écrit-on de l'administration des postes de cette Colonie : C'est donc encore une carotte ! Il paraît que ce 1 pound a été obtenu par le grattage sur le timbre 1/2 penny.

Exposition internationale de Timbres

(AMSTERDAM)

Ayant concouru, classe F, « pour les plus utiles traités ou ouvrages sur la Timbrologie », en exposant les différents ouvrages que nous avons publiés, nous avons reçu la lettre suivante en même temps que la médaille d'argent :

Amsterdam, le 30 avril 1889.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles,

Le Comité de l'Exposition internationale de timbres-poste, etc., tenue à Amsterdam, du 20 au 23 courant, a l'honneur et le plaisir de vous informer que le Jury vous a accordé, à l'unanimité, le 1^{er} prix de la classe F (médaille d'argent). Cette distinction vous parviendra dans quelques jours.

Avec nos sincères félicitations, nous vous prions d'agréer, Monsieur, l'assurance de notre parfaite considération.

LE COMITÉ SUSDIT :

A. HUART, *Président.*
J.-K. KONING, *Secrétaire.*

Bruxelles — Imp. Alexis MOENS, r. aux Laines, 48.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMERO 0.60
Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



La bande 1/2 centavo n'est plus. Elle a été remplacée cette fois par un autre type, moins mauvais que les précédents. Au centre d'un ovale, les armoiries de la République : à gauche de l'ovale : *Republica* ; à droite :

Argentina ; en haut, sur une bande cintrée : *Correos y telegrafos* ; en bas, une lettre sur laquelle : 1/2 centavo.

L'impression est en couleur sur bande de papier manille jaunâtre ayant pour inscription : *Republica Argentina*. — Impresos : Dimension 238 X 162 ^m/_m, timbre à droite :

1/2 centavo, bistre sj manille jaunâtre.

BARBADES.

Les enveloppes *Registered*, 2 pence, portent le nom *De La Rue & Co* au lieu de *Corquodati*.

L'I. B. J. en annonce 2 formats : 134 X 83 et 200 X 125 ^m/_m, ce dernier avec l'ouverture à droite au lieu d'être à gauche :

2 pence, bleu.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Il nous vient du 1/2 penny, noir, surchargé en vert, filagramme ancre, les variétés ci-après :

British
Bechuanaland.
Bechuanaland.

British
British
Bechuanaland.
Bechuanaland.

BELGIQUE.

Quelques cartes de service renseignées par le *Philatelist*.

a. Impression noire, carton jaune 131 X 88 ^m/_m ; PROVINCE DE BRABANT — *Indicateur* n° — *carte correspondance de service*. — (armes) ; à gauche, en oblique : *Le conducteur provincial — du 1^{er} district*.

b. Impression noire, carton gris-bleu 133 X 88 ^m/_m. SERVICE VOYER DU BRABANT. — *Indicateur*

n° — CARTE CORRESPONDANCE DE SERVICE (armes); à gauche : *Le conducteur provincial à Hal.*

c. Impression noire, carton blanc, 131×88 mm. SERVICE PROVINCIAL DU BRABANT. — *Routes provinciales. Cours d'eau. Voirie vicinale* — CARTE CORRESPONDANCE DE SERVICE; à gauche : *Le conducteur provincial — commissaire voyer du 3^e district.*

d. Impression noire, carton blanc, 123×88 mm. (armes); CARTE CORRESPONDANCE DE SERVICE; à gauche : *Le conducteur provincial.*

e. Impression noire, carton blanc, 130×88 mm comme c, sauf à gauche. *Le commissaire voyer.*

f. Impression noire, carton gris clair, 131×88 mm. CARTE POSTALE DE SERVICE — (armes); à gauche : *Le conducteur provincial.*

g. Impression noire, carton jaune clair, 130×88 mm. SERVICE VOYER PROVINCIAL DU BRABANT *Carte postale de service.* — *Indicateur n°*; à gauche : *Le commissaire voyer du 8^e district — conducteur provincial.*

h. Impression noire, carton gris foncé, 123×90 mm (avec réponse) 1. NEUVIÈME DISTRICT VOYER DU BRABANT. — *Indicateur n° — carte postale de service (armes); à gauche : Le conducteur provincial. 2^e carte postale de service (armes) Monsieur le conducteur provincial.* — *Jodoigne.*

BULGARIE.



Voici décidément le type adopté tout récemment. La première valeur de la série, 5 stotinki a été émise le 3 mai dernier. Le type a été gravé à Paris, ce dont on ne se douterait guère en le voyant. Au centre, le lion Bulgare dans un petit ovale avec l'inscription du type remplacé; en bas, un écusson portant un chiffre; en dessous, un cartouche horizontal ayant : *stotinki*.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, piqué 13 :

5 stotinki, vert-jaune.

CANADA.

Un avis de la poste du 8 mai dernier élève les frais d'enregistrement de 2 à 5 cents. Il n'y aura donc, après épuisement, que le 5 cents en vigueur. Cet avis est ainsi conçu :

AVIS AU PUBLIC.

Le droit d'affranchissement des lettres du Canada adressées à

l'une des places de la Dominion ou aux Etats-Unis, sera de 3 cents par once au lieu de 3 cents par demi-once comme autrefois.

Pour les lettres remises à un bureau dont les lettres sont déviées par un courrier, le droit sera de 2 cents par once au lieu de 1 cent par 1/2 once. L'affranchissement des lettres, sauf pour les villes où est établie la distribution gratuite, est de 1 cent par once.

Le droit d'enregistrement d'une lettre ou de tout autre article à expédier est de cinq cents pour toute espèce de correspondance passant dans l'intérieur de la Dominion. Pour le moment et jusqu'à nouvel ordre, le droit d'enregistrement peut être acquitté au moyen de timbres Registration de 2 cents et de timbres-poste pour parfaire le montant.

Les lettres insuffisamment affranchies paieront le double de la taxe manquante pourvu qu'un paiement partiel ait été fait.

Les lettres non affranchies seront mises au rebut pour être retournées à l'expéditeur.

JOHN C. HACCART.
Maitre général des Postes.

Office postal du Département.
Ottawa, le 8 mai 1889.

Le 2 cents Registered, avant de disparaître à tout jamais, nous est montré par M. Morency, comme ayant la nuance rouge brique pâle et foncé :

2 centavos, brique pâle et foncé.

CÔTE D'OR.



Le 6 pence orange a reçu la surcharge : *one penny* en noir avec gros trait dissimulant complètement la valeur primitive :

1 penny s/6 p., orange et noir.

CUBA.

On nous dit qu'il va être émis incessamment deux nouvelles valeurs :

Cuba-impresos, 1/2 et 1 centavo, noir.

Pour les années 1890/1891 nous aurons des timbres avec le buste d'Alphonse XIII. Nous verrons donc bientôt le bambino royal.

CURAÇAO.

Signalé par le *Philatelist* une série de timbres-taxe, type de Surinam ayant l'impression verte et le chiffre noir :

2 1/2, 5, 10, 12 1/2, 15, 20, 25, 30, 40 cents, vert et noir.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le timbre télégraphe *Western Union* est imprimé en bleu depuis 1888, écrit le *A. J. of P.* :

Sans valeur, bleu.

Un journal américain fait remarquer que le timbre 1 cent 1857 se présente avec la ligne courbe

non interrompue sous le cartouche portant : *one cent*. Ce sont les premiers tirages de 1857 qui ont cette ligne courbe comme l'ont du reste tous les timbres *non dentelés* 1851 :

1 cent, bleu.



S'il faut en croire le *Philatelic Journal*, il y aurait eu à Portsmouth, en 1846, des enveloppes ayant au côté droit le type ci-contre. Nous n'avons qu'une médiocre confiance dans ce timbre que nous rensei-

gnons au petit bonheur :

5 (cents), noir sur blanc, 130 x 85 mm.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le timbre 5 pesos, type mai 1883 avec légende EEU. U. de Colombia nous est parvenu piqué 11 :

5 pesos, bistre sur jaunâtre.

FINLANDE.



UNION POSTALE INTERNATIONALE
FINLAND SUOMI FINLANDS FINLANDS.

Postkort - 1912.
Отечественное Письмо.
1912.

Postkortti - 1912.
CARTE POSTALE.
réponse.



Sida för adressen. — Opostiten puoli. — Chapeau des aspects — Cité reserve à l'adresse

Représente la carte décrite le mois passé.

GABON.

M. de St-Saud a reçu le 10 centimes, noir sur lilas, type 1881, surchargé 25. Notre correspondant a reçu ce timbre sur enveloppe avec d'autres timbres connus et suppose que l'émission a eu lieu après le décret de février 1889 :

25 sur 10 c., noir sur violet surch., noire, piqué 13 1/2.

Cette colonie, aux abois, vient d'émettre deux timbres qui nous ont été signalés d'abord par M. Christophe. Cadre oblong portant en haut : *Gabon-Congo* ; plus bas : *Postes* ; en biais, de gauche supérieur, à droite inférieur : *République Française* et dans le coin gauche inférieur, un chiffre :

15 centimes, noir sur rose.

25 — — — vert.

GRÈCE.

M. Chaidopoulos nous écrit :

« La machine à perforer a été gravement détériorée par l'inexpérience des employés qui en firent l'essai. On a cependant piqué, à titre d'essai, quelques feuilles du 20 lep, qui ont toutes été expédiées au bureau de poste de Syra, lequel a mis ces timbres en vente le 16/28 mai dernier.

» La piqure des timbres est remise aux calendes grecques. »

20 lepta, rouge, piqué 13 1/2.

Le 20 juin a paru le 10 lepta, de tirage local, toujours non dentelé :

10 lepta, orange.

GRENADE.

L'enveloppe à 2 pence, pour lettres enregistrées, arrive avec le nom du nouveau fournisseur : De La Rue & Co dans les formats 135x83 et 152x95 mm, les inscriptions restent rouges :

2 pence, outremer.

GADELOUPE.

Voici le dessin de la surcharge appliquée sur les timbres du 22 mars 1889 dont nous avons parlé dans notre n° 317.



JAMAÏQUE.

Le timbre télégraphe 3 pence a le ligature C A et couronne et le piquage 14 :

3 pence, lilas.

JIHND.

Le *Philatelic Record* a reçu avis que tous les timbres natifs étaient supprimés.

LIVONIE.



Le timbre 2 kop. de 1875 a été découvert par M. A Glavany avec le chiffre 3 renversé à l'angle droit supérieur. Cette variété se trouve deuxième sur la première rangée de chaque feuille. A-t-on corrigé la faute plus tard, le fait est que cette faute n'a été vue que sur les 2 kop. vert-bleu et non sur les vert-jaune.

2 kopecks, vert-bleu et rouge.

MEXIQUE.

Le timbre de 25 centavos serait en cours, dit l'*I B J*. Notre confrère ne nous renseigne ni sur le papier ni sur la piqure :

25 centavos, rouge.

On nous a fait voir de l'émission 1882 sur papier mince, le timbre 10 cents, sans surcharge noire, type ci-contre, imprimé en brun pâle, couleur du 12 cents. On nous dit que c'est une erreur d'impression.



10 centavos, brun pâle, piqué 12.

Un journal américain annonce une autre erreur d'impression :

25 centavos, brun-rouge.

L'*Ami des timbres* a vu trois autres valeurs au type du 4 centavos, timbre ovale renseigné et reproduit en mai 1888. L'obscurité continue à se faire sur cette émission. N'y aura-t-il donc pas un amateur mexicain qui voudra bien nous renseigner à cet égard ? Les valeurs signalées sont :

5 centavos, noir sur jaune.
10 — — — azur.
10 — — — bleu — blanc.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

L'enveloppe, type du centenaire, est parue. Elle mesure 138x78 mm :

2 pence, bleu sur blanc vergé.

PERSE.

Reçu par M. de St-Saud les timbres suivants surchargés : *Official* horizontalement :

6 sur 10, surch. orange et noir.
8 — 10, — — —

Le premier a la surcharge en haut du timbre.

PHILIPPINES.

Il a fallu de nouvelles valeurs de timbres « impresos », lesquelles ont paru au type du 178 de centavo, le 1^{er} mai dernier, savoir :

1 mila. de peso, rose.
2 — — — bleu.
5 — — — brun.

Les timbres de 1890-91 auront le buste d'Alphonse XIII ; quant aux timbres télégraphe, ils représenteront les armoiries d'Espagne, pour mieux les distinguer des timbres-poste.

PORTO-RICO.

Les timbres-poste seront changés en 1890-91, comme à Cuba et Philippines, et représenteront le buste d'Alphonse XIII !

PROTECTORAT BRITANNIQUE.

De même que pour le Bechuanaland britannique, nous avons du 172 penny, noir, surcharge verte, filagramme ancre, les variétés suivantes :

- 1^o Protectorate
- 2^o Protectorate
- Bechuanaland

Ce dernier mot sur *Postage half penny*.

- 3^o Bechuanaland
- Bechuanaland
- Protectorate.

RAJPEEPLA.

Le timbre reproduit n° 315 arrive imprimé en bleu-outremer et vert-jaune ; piqure 11 1/2 :

- 1 anna, outremer.
- 1 — vert-jaune.

RUSSIE.

GADIATSCHE (*Poltava*). Il paraît que parmi les émissions qui se sont succédé si rapidement, il y a un type qui nous a échappé. C'est le 6 kop. ci-contre imprimé en bleu sur fond rose, l'écu étant bleu : les inscriptions doivent se lire : *timbre de la poste rurale de Gadiatsch — 6 kop.* :



6 kopecks, bleu et rose sur blanc, non dentelé.

MORSCHANSK (*Tamboff*). Une récente émission

nous vaut le type ci-contre avec les armoiries différentes d'autrefois. L'ovale qui les renferme contient l'inscription : *Morschansk. Ziemsk. Ouprawy*. (De l'administration rurale de Morschansk) ; au-dessus, sur la bande : *Potcht (owaya) marka* (timbre-poste) ; puis, touchant le cadre inférieur : *Piat Kop.* (5 kopecks) ; la valeur est dans les angles, en chiffres.

Imprimé en noir et couleur sur blanc, piqué 12 :

5 kopecks, noir et rouge via.

NOVGOROD (*Novgorod*). Tout a une fin. L'affection qu'avait cette administration pour son type,

depuis 1871, a été reportée depuis le 1^{er} juillet, sur un nouveau favori. Mais, en attendant, les derniers tirages du 5 kop. se présentent avec le papier blanc-gris ou blanc mat uni :

5 kopecks, bleu sur blanc-gris uni.
5 — — — blanc mat —

OUSTYSLSK (Wologda). Il a été émis depuis mai ou juin dernier des enveloppes timbrées dont il n'a été imprimé, paraît-il, que 200 exemplaires, à titre d'essai. Le type est celui du dernier timbre-poste dont on a enlevé le dessin extérieur de l'ovale.

Il n'y en a qu'un format : 150 × 120 ^m/_m; la valeur est de 2 kop., plus 1 kop. pour l'enveloppe :

2 kopecks, rouge, timbre à droite.

ROSTOFF SUR DON (Ekaterinoslaw). Tout faisait supposer que cette administration était satisfaite de son timbre, mais il paraît que cette satisfaction de 1881 n'était qu'apparente. Elle vient de se payer un nouveau type, mais comme elle ne sait se décider à abandonner l'ancien, celui-ci reste sur la moitié des feuilles, c'est-à-dire que le côté gauche est réservé au type 1889 et le côté droit au type 1881. Les armoiries aujourd'hui sont dans un ovale et les inscriptions qu'il contient sont modifiées comme suit : *Ziemskaia Ouprawa* (administration rurale) en haut ; *Postowsk na Donou Oujesla* (de l'arrondissement de Rostoff sur le Don), en bas ; la valeur est sous les armoiries ; dans les angles un chiffre, comme autrefois, ce qui est extrêmement commode.

Lithographié en couleur sur papier blanc uni :

2 kopecks, bleu pâle.
2 — — — tête-bêche.

TSCHERDINA (Perm). Le timbre reproduit le mois passé a été émis le 1^{er} janvier dernier. Le type qui nous arrive aujourd'hui rappelle le type supprimé, sauf qu'il y a des ornements dans les angles, suppression des chiffres sur les côtés et que le fond de l'ovale est uni au lieu d'être ligné. Pour l'administration c'est, paraît-il, toujours



même la chose...

Imprimé en couleur sur papier rose vif, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, bleu sur rose vif.

SALVADOR.

Au format 143 × 81 ^m/_m, papier blanc vergé avec intérieur de couleur, type 1887 à effigie, nous avons reçu les enveloppes suivantes ayant sur la patte de fermeture, en relief : *Contad. Myor 5 c.* :

5 centavos, outremer, int. rose.	
5 — — — violet.	
5 — — — vert.	
5 — — — jaune.	
5 — — — gris-perle.	
5 — — — ocre-brun.	
5 — — — bleu.	

SERBIE.

Contrairement à ce que nous a fait dire M. Glavany, on nous écrit de Belgrade qu'il n'est pas question de changer les timbres.

SUÈDE.

MALMÖ. Nous avons depuis 1888, une série complète de timbres pour l'envoi des paquets. Dans un ovale avec inscription, en haut, les armoiries de la ville et de la Suède ; en bas, la valeur en chiffre.

Imprimé en lithographie sur papier blanc, piqués 11 1/2 :



10 öre, vert et lilas.
25 — noir — rouge.
35 — bleu — jaune.
40 — rouge — vert.
50 — bleu — brun.
75 — argent — bleu.
1 krona, or — rouge.

SUNGEI UJONG.

On nous communique, obliérés, avec la surcharge s u, lettres non ponctuées :

2 cents, carmin et noir.
8 — jaune —

Les derniers 2 cents, rose, qui nous arrivent, ont la surcharge en lettres capitales de grande dimension, le J étant de la même grandeur que les autres lettres. Dimension : 16 et 14 sur 3 ^m/_m. Il y a trois compositions de cette surcharge :

2 cents, rose et noir.

SUISSE.

Le 1 franc a le piquage des 20, 25 et 50 centimes, depuis mai dernier :

1 franc, lie de vin, piqué 10

TABAGO.

On nous écrit de cette colonie qu'il n'y existe pas de *timbres-poste* à 1 penny, carmin, cette valeur ayant conservé sa couleur brun-rouge depuis 1882.

TERRE-NEUVE.



1 cent, vert et noir sur chamois.

TURQUIE.

Les timbres s'impriment en ce moment sur papier à filigranne, pour calmer peut-être les inquiétudes du Trésor (?)

Les cartes ont paru le 25 mai avec le carton crème, nous écrit M. A. Glavany :

20 paras, rouge s/crème.

VÉNÉZUELA.

Voici le dessin du timbre 20 bolivares que nous n'avons pu encore faire connaître. Il ressemble à tous les autres timbres de la même série, sauf que le cadre est différent :



20 bolivares, pourpre-rougâtre.

A propos des Timbres autrichiens de Beyrouth

Ayant émis des doutes sur l'authenticité des timbres autrichiens en soldo, surchargés à Beyrouth, nous avons reçu le mois passé la lettre suivante de M. A. Glavany :

Constantinople, le 8 mai 1889.

Cher Monsieur,

En réponse à vos lignes de ce mois, concernant les timbres

d'Autriche en soldo surchargés de la valeur turque, je vous remets, ci-inclus, trois enveloppes entières portant chacune un



10 soldo surchargé 1 piast 1 et un 20 soldo surchargé 2 piast 2. (Voir ci-contre). J'avais reçu plusieurs lettres de Beyrouth ainsi affranchies, mais sans faire attention à la nouvelle surcharge et à cette circonstance que les timbres étaient en soldo. Lorsque je m'en aperçus, je priai mon gendre, qui demeure à Beyrouth, d'en prendre à la poste et je m'en servis à Constantinople, comme

vous pouvez le voir par les lettres que je vous adresse.

La troisième enveloppe m'a été retournée par mon fils, à qui je l'ai adressée, à Paris. Elle porte, remarquez-le, deux timbres 3 soldo, ayant : 10 para 10, avec chiffres plus petits et la surcharge renversée.

Quant au Levant Russe, grand chiffre 7 que j'ai trouvé moi-même à Beyrouth, il y a je crois cinq ans, permettez-moi de vous dire que celui qui prétend, comme vous le dites dans votre feuille, page 33, du mois dernier, que cette surcharge est fautive, ne sait absolument pas ce qu'il dit. Dans quel but le faussaire aurait-il fait cette variété ? A part les quelques-uns que vous avez eus de moi et ceux gardés par moi, je ne pense pas qu'il s'en trouve d'autres, sauf ceux employés par la poste russe de Beyrouth et qui se trouvent Dieu sait où.

Bien à vous,

A. GLAVANY.

Voici la réponse du Directeur des postes de Beyrouth, qui vient donner raison à ce que nous avons écrit :

Beyrouth, le 27 mai 1889.

Monsieur,

En réponse à votre lettre du 13 mai, j'ai l'honneur de vous informer qu'un jour de l'année passée, nous avons trouvé dans notre boîte diverses lettres affranchies avec des timbres-poste de l'espèce dont vous m'avez donné la description. Ayant moi-même proposé au Ministre du Commerce à Vienne d'appliquer à nos timbres la valeur en piastre et d'utiliser les timbres en *kraucher*, il m'était connu qu'il n'existait pas de timbres en soldo avec la valeur ottomane. Je dénonçai sans délai le cas à la Direction des postes à Trieste, qui découvrit que la falsification avait été faite à Constantinople par un certain Monsieur G., qui voulait, disaient-ils, se procurer des timbres spéciaux pour sa collection.

Je PROTESTE ÉNERGIQUEMENT CONTRE LA CALOMNIE QUE C'EST MOI QUI AI FAIT CONFECTIONNER LES DITS TIMBRES-POSTE.

Agréez, Monsieur, l'assurance de ma considération.

JOSEPH BERNHAUPT.

Directeur du bureau des postes autrichiens.

Donc ces surcharges ne sont que des carottes. Qu'en pense M. Glavany ?

Variétés de surcharges du 1 real, type 1880-82, des Philippines.

Les variétés de surcharges dont nous allons parler appartiennent à la série ayant en ovale :

timbres, revêtus, à mon insu, de ma signature, et accompagnés de cette espèce d'actes, que pour ceux qui voudraient désormais acheter de tels timbres, je déclare :

1° Que jamais de ma vie, je n'ai signé de tels timbres ou actes; jamais je n'ai eu et je ne possède la qualité d'être expert.

2° Que j'ignore absolument s'il a existé autrefois ou s'il existe aujourd'hui une Société Philatéliste à Bucarest.

3° Que je ne connais pas du tout les personnes qui ont signé à côté de mon nom.

4° Qu'enfin cette affaire n'est autre chose que l'œuvre de certains charlatans.

Je me vois donc contraint de faire appel à vos sentiments d'honneur et d'équité et de vous prier, M. le directeur, de bien vouloir insérer ces quelques lignes dans le prochain numéro, en vous remerciant par anticipation.

Je vous prie, en même temps, d'avoir l'obligeance de m'envoyer, à mes frais, l'original dudit procès-verbal pour que je puisse être en état de poursuivre, par la voie de la justice, ces misérables charlatans qui ont eu l'intention de me fourrer dans une affaire aussi vile qu'infamante.

Agréez, M. le directeur, l'assurance de ma considération la plus distinguée.

A. PETRUTU,
Des Archives de l'Etat, à Bucarest.

Nous regrettons de ne pouvoir déférer au désir bien légitime de M. Petrutu. Le procès-verbal n'est plus entre nos mains; il est entre celles du parquet de Bucarest à qui nous envoyons la dénonciation de faux de M. Petrutu.

Voici une autre lettre, émanant de la *Societatea Philatelica Romana* (?) de Bucarest. Elle est signée d'un nom suspect : A. Bernescou, lequel doit être le même personnage qui nous écrivait le 25 mars dernier en signant A. Bernescu, pour nous annoncer « la mort du plus grand philatéliste roumain. » (Moroiu). Or, ce dernier n'est pas mort et nous a déclaré ne pas connaître A. Bernescu....

Voici la lettre qui ne dit pas un mot du procès-verbal :

Le 22 mai 1889.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles.

Monsieur,

Dans le dernier n° de votre journal le *Timbre-Poste*, je voi publié une relation sur la société dans laquelle vous dites que la société n'existe plus; ceux qui vous ont donné les informations vous ont trompé.

La société existe, cher Monsieur, elle se compose :

MM. G. Demetrius,	Président.
G. Radovici,	
C. Lasca,	
G. Antoniu,	membres du comité.
H. Horasian,	
A. Jenesco,	
M. Constantinesco,	secrétaire.
N. Eliesco,	expert.

Membres : N. Salomon, G. Millesco, G. Marculesco, C. Malhasovico, N. Potamianos, etc., etc.; O. Kleiner, L. Steiner, B. Leon, membres actifs à Bucarest et en province.

Pour prouver son existence la société a donné pleins pouvoirs à M. G. Antoniu qui vient de partir pour Paris, Berlin, etc., afin d'entrer en relation avec les sociétés de ces villes.

Je vous prie donc, Monsieur, de rectifier cela dans votre prochain numéro.

Votre dévoué.

A. BERNESCOU.

Lorsque nous disions qu'il n'existait plus de *Société philatélique* à Bucarest, nous ne faisons que répéter ce que nous affirmait M. Moroiu, à même d'être bien informé, puisqu'il a toujours été l'âme de cette société.

Voici pour finir, des nouvelles du timbre 5 stotinki de Bulgarie, surchargé faussement 3 stotinki. Ce timbre, comme nous l'avons déclaré, nous venait d'un nommé Arthur ou Artus Zarmikian écrivant pour son frère, de Roustchouk, sur lettre avec entête : *Georges Zarmikian — Sofia*.

M. G. Zarmikian, le vrai, ayant appris qu'on se servait de son nom, pour faire passer de faux timbres, nous envoie la lettre suivante dont nous insérons les principaux passages, sous la responsabilité entière de notre correspondant :

Bucarest, le 14 juin 1889.

Monsieur J.-B. Moens à Bruxelles.

Je vous demande mille pardons de ce que je vous ai écrit de Varna. Je viens d'arriver ici et j'ai découvert toutes les machinations relatives aux timbres faux de Bulgarie avec surcharges et ceux de Roumanie. L'auteur n'est autre que ce brigand Moroiu. Il a fait imprimer des enveloppes portant l'adresse : *Georges Zarmikian*, demeurant à Roustchouk et à Sofia. Il a surchargé lui-même certains timbres de la Bulgarie avec chiffres 5, etc., il en a vendu et répandu dans toute l'Europe avec les enveloppes à l'appui. Comme ce... du monde philatélique a compromis beaucoup mon nom, je le poursuis judiciairement devant le parquet, ici, dont je vous communiquerai ultérieurement le résultat.

Des faux timbres roumains

Veillez donc, Monsieur, par votre prochain numéro du journal, annoncer et qu'il n'existe pas de *Georges Zarmikian* de Roustchouk ou de Sofia.

Agréez, Monsieur, mes sincères salutations.

G. ZARMIKIAN.

Espérons que tout ce monde sera récompensé bientôt suivant ses mérites.

En vérité, tout cela est bien malpropre : Faux timbres, certificats émanant d'une société qui n'existe pas et signés de faux noms....

Espérons que tout ce monde sera récompensé bientôt suivant ses mérites.

Brux. — Imp. A. MOENS (DE NEEF, succ.), rue aux Laines, 48.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à **J.-B. MOENS**
 Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANÉAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

On annonce le 2 pence, actuel, comme ayant été imprimé en ardoise; filagramme CA et couronne, piqué 14 :

2 pence, ardoise.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Le *Philatelic Record* a vu l'enveloppe de la Grande-Bretagne 4 pence, datée 28-2-89 et imprimée en vermillon sur la patte du format G. Cette enveloppe devait porter, comme celles destinées à cette possession anglaise, un cartouche à la partie supérieure et le nom de ce pays; les inscriptions de l'enveloppe sont bleues :

4 pence, vermillon, format G.

COSTA-RICA.

Extrait du *Philatelic Journal of America* :

D'après les renseignements obtenus de l'Amérique Centrale, une nouvelle série de timbres sera

émise pour Costa-Rica et Honduras, ce mois-ci. Des spéculateurs timbrophiles de New-York se sont engagés, par contrat, à faire *gratis* une nouvelle émission postale chaque mois, pendant dix ans, pour avoir le stock restant et le privilège d'employer les planches de chaque émission périmée.

Nous demandons qu'on fasse connaître ces spéculateurs et qu'on les mette en quarantaine avec leurs timbres.

DOMINIQUE.

Nous trouvons au *Philatelic Record*, les lignes suivantes :

« Nous avons reçu le mois dernier une lettre affranchie au moyen de timbres, dont l'un, le one penny lilas, surchargé : *Revenue*, tandis qu'un autre, de même valeur, était carmin, aussi surchargé : *Revenue*, mais en petits caractères épais. Notre correspondant nous informe qu'en août dernier, en attendant l'arrivée d'Angleterre d'une nouvelle fourniture de *one penny*, lilas, le Tré-

sorier de l'île ordonna que six feuilles du *one penny*, carmin, seraient surchargées : *Revenue*. Un quart à peu près de ces timbres furent employés à la poste et les autres pour reçus :

1 penny, carmin, *REVENUE*, en noir.
1 — lilas, — —

ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

BOGOTA. Le *Philatelic Record* rapporte qu'il a reçu un timbre 1/2 centavo, pour Bogota, et employé pour les journaux tandis que les timbres ordinaires servent pour les lettres. Le timbre en question montre un aigle sur un écu dans un cadre rubané. Autour de la partie supérieure, l'inscription : *Correo urbano de Bogota*, et en bas, dans une ligne horizontale : *Medio centavo*. Point d'encadrement extérieur rectangulaire, mais une ligne très fine le long de la dentelure 13 1/2 :

1/2 centavo, noir sur blanc, piqué 13 1/2.

FERNANDO POO.

Signalé par le même le 10 c. de peso, type en cours :

10 c. de peso, brun, piqué 14.

GABON.

Le mois passé nous signalions un timbre 25 c. sur 10 c. dont la date d'émission nous était inconnue. Voici, parmi les documents que nous envoie M. Langlois, celui qui y est relatif et qui mentionne une autre valeur en possession d'un de nos correspondants :

N° 17. — ARRÊTÉ portant transformation d'un stock de 1,200 timbres-poste.

(Du 8 mars 1889.)

NOUS, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU GABON,
OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR,

Vu nos arrêtés en date des 28 décembre 1888 et 7 février 1889 ;

Vu l'insuffisance des timbres-poste transformés, ayant une valeur de fr. 0,25 et de fr. 0,15 ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Il sera procédé, selon les moyens spécifiés dans les arrêtés susvisés, à la transformation de :

800 timbres-poste de fr. 0,10 en timbres de fr. 0,25.

400 — — 0,10 — — 0,15.

Art. 2. Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera.

Libreville, le 8 mars 1889.

Par le Gouverneur :
Le Directeur de l'Intérieur,
WEBER.

BALLAY.

Signalons donc la valeur non encore mentionnée par nous :

15 sur 10 c., noir sur violet, surcharge noire, piqué 13 1/2.

Voici maintenant les décrets qui ont fait des timbres-poste nouveaux en employant des timbres-taxe.

ARRÊTÉ portant transformation de timbres-poste.

NOUS, LIEUTENANT-GOUVERNEUR DU GABON-CONGO,
OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR,

Vu nos arrêtés en date du 28 décembre 1888, 7 février et 8 mars 1889 ;

Vu l'insuffisance de timbres-poste transformés ayant une valeur de fr. 0,25 et de fr. 0,15 ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Il sera procédé, selon les moyens spécifiés dans les arrêtés susvisés, à la transformation de :

1,500 chiffres, taxe de fr. 0,20 en timbres-poste de fr. 0,25.

1,500 — — de fr. 0,05 — — de fr. 0,15.

Art. 2. Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera.

Libreville, le 27 mars 1889.

BALLAY.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur,
L. WEBER.

N° 27. — ARRÊTÉ portant transformation de timbres-poste.

(Du 16 avril 1889.)

NOUS, COMMISSAIRE GÉNÉRAL P. I. DU GOUVERNEMENT DU GABON-CONGO, OFFICIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR,

Vu nos arrêtés en date des 28 décembre 1888, 7 février, 8 mars et 27 mars 1889 ;

Vu l'insuffisance des timbres-poste transformés ayant une valeur de fr. 0,25 ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Art. 1^{er}. Il sera procédé selon les moyens spécifiés, dans les arrêtés susvisés, à la transformation de :

1,200 chiffres-taxe de fr. 0,20 en timbres-poste de fr. 0,25.

Art. 2. Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Libreville, le 16 avril 1889.

BALLAY.

Par le Commissaire général p. i. :

Le Directeur de l'Intérieur,
WEBER.

Enfin, épuisant à peu près tous les timbres-taxe, voici un nouvel arrêté transformant pour la 3^e fois le 20 c. en 25 centimes et une valeur nouvelle 30 centimes devenant 15 centimes.

N° 29. — ARRÊTÉ portant transformation de timbres-poste dans la colonie.

NOUS, COMMISSAIRE GÉNÉRAL P. I. DU GOUVERNEMENT DE LA RÉPUBLIQUE AU GABON-CONGO, CHEVALIER DE LA LÉGIION D'HONNEUR,

(Du 1^{er} mai 1889.)

Vu nos arrêtés en date du 28 décembre 1888, 7 février, 8 mars, 27 mars et 16 avril 1889 ;

sans couleur sur fond de lignes horizontales; inscription : *Nord Borneo* avec *British* dans un cartouche en haut et *postage* en bas avec chiffre dans un petit écusson au-dessus répété dans les angles supérieurs; de chaque côté de l'écu : *cents*; armes à gauche avec inscription dans la langue locale.

Entre les armes et le timbre : *British North Borneo* sur deux lignes et *Post card* sur un cartouche étroit avec instructions suivies de 20; l'inscription japonaise est sur le côté dans toutes les cartes.

Lithographié en couleur sur carton blanc épais :

1 cent,	ocre	pour usage local.
3 —	brun-pourpre,	— pays orientaux.
—	bleu,	— l'Europe.
—	vert,	— l'Amérique.

NORWÈGE



Le 1^{er} juillet dernier il a été émis des timbres-taxe au fac-simile ci-contre : Chiffre dans un petit rectangle avec *At betale* au dessous; à gauche et à droite, une couronne, le mot *øre* et un cor de poste; en haut: *Norge*; en bas : *Portomaerke*.

Imprimés en couleur, sur papier blanc, au filagramme cor de poste, piqués 13 1/2 :

1 øre,	bistre-gris.
10 —	carmin.
50 —	—

NOSSI-BÉ (ÎLE DE)

Cette possession française, depuis 1841, est située sur la côte N.-O. de Madagascar. Elle a aussi voulu faire parler d'elle. M. Le Roy d'Etiolles nous a fait voir les 40 centimes 1877 et 1881 surchargés 25 en bleu et oblitérés, le premier 30 mai, le second 4 juin 1889 :

type 1877,	40 centimes, vermillon, surch. bleue.
type 1881,	40 — — — piqué 13 1/2 :

PÉROU.

Un document publié par le *American Philatelist* :

ADMINISTRATION GÉNÉRALE DES POSTES DU PÉROU.

Lima, 14 mars 1889.

Au distributeur de timbres à . . .

Le gouvernement suprême a, par décret du 10 courant, autorisé mon département à employer les timbres de 1 et 10 centavos qui ont été retirés de la circulation et de les mettre en vente.

Le motif de cette autorisation est la non-réception jusqu'à ce jour des timbres ci-dessus mentionnés de la *American Bank-Note Co.*, qui est blâmable de ne nous avoir fourni qu'une petite quantité actuellement épuisée.

Comme suite aux pouvoirs qui m'ont été accordés, mon département a fait le nécessaire pour avoir une provision suffisante de 1 et 10 centavos en employant les anciens timbres. Sur le premier elle a fait imprimer un cachet triangulaire rouge, contenant le mot *Peru*; sur le dernier elle a fait imprimer un cachet en ellipse contenant : *Union postale universelle Plata-Lima*.

Je vous avise que les timbres du même type qui, jusqu'à présent ont été en circulation et dont une petite quantité se trouve seulement pour le public, seront employés au même titre que les timbres provisoires pour le paiement de l'affranchissement des correspondances dans le but de rendre leur échange inutile.

Je ne crois pas inutile de déclarer que, l'émission ci-dessus a un caractère provisoire et est en stricte concordance avec les intérêts du Trésor et ceux du public, car les timbres de cette émission sont réduits au strict nécessaire pour pouvoir affranchir les correspondances de chaque courrier.

Dieu vous protège.

D. C. URREA.

Se rappeler que l'économie est une vertu, l'administration des postes a fait frapper ses timbres des griffes qu'elle possédait.



Le 1 cent, vert, avec *Union postal universal* en noir, a reçu la surcharge triangulaire ci-contre, en rouge, laquelle correspond au 6^e type sans point central, contrairement à notre dessin.

Le 10 centavos, vert, pour varier, a reçu la surcharge ovale de janvier 1880. Elle est également appliquée en rouge :

1 centavos, vert, surch. noire et rouge
10 — — — — —



PHILIPPINES.

Au type des timbres-poste en cours, ajoutons :

1 c. de peso, vert-jaune.

Un décret du 30 mars dernier donne une destination nouvelle aux timbres fiscaux *consumos*. Ce décret, que nous ferons connaître le mois prochain, parle des valeurs 5, 7 1/8, 10, 11 2/8, 17 1/8, 25, 40, 75, 1 p. 1 p., 25.

Voici ce que M. Le Roy d'Etiolles nous a fait voir avec la surcharge ovale : *Recargo de consumos*, etc :

a. *Timbres-poste*.

2 1/8 sur 2 c., rose surch. noire.

b. *Timbres télégraphe*.

2 1/8 sur 2 1/8 c. de p. brun-jaune surch. noire.

Ces deux timbres servent à l'usage postal, les suivants pour télégrammes.

5	sur 20 c. de p., violet, surch. noire.
7 1/8 — 20	— — — —
10 — 20	— — — —

RUSSIE.

ZIENKOW (*Poltava*). Le timbre de fin 1889 a actuellement l'impression en rouge-lilas :

3 kop., rouge-lilas.

SALVADOR.

Le *Ph. journal of America* donne la liste des timbres, enveloppes, cartes et bandes qui seront en usage en 1890 et provenant des ateliers de la *Hamilton Bank Note Co* de New-York qui doit fournir, si nous sommes bien informés, les émissions nouvelles de Costa-Rica et Honduras :

Timbres-poste	3 centavos,	citron.
—	5 —	bleu.
—	10 —	lilas.
—	20 —	jaune d'or.
—	25 —	cramoisi.
—	50 —	marron.
—	1 peso,	écarlate.
Enveloppes	5 centavos,	bleu.
—	10 —	rouge.
—	11 —	citron.
—	20 —	rouge.
—	22 —	jaune.
Cartes	2 —	chocolat.
—	2+2 —	—
—	3 —	orange.
—	3+3 —	—
Bandes	3 —	brun.
—	6 —	—
—	12 1/2 —	—
—	25 —	—

SÉDANGS (ROYAUME DES).

En attendant que Sa Majesté le roi d'Araucanie, des Sédangs voulons-nous dire, installe une poste dans son vaste royaume situé entre le Siam et l'Annam, elle a fait graver à Paris, pour le bonheur de ses 250,000 sujets, une série de sept timbres, depuis 5 centimes jusque 5 francs. Elle a même daigné consentir, avant son départ tout récent de cette dernière ville, sans trop se faire tirer l'oreille, disent les méchantes langues, à livrer de ses timbres à quelques marchands, en souvenir, croit-on, du bon conseil donné par l'un d'eux de ne pas oublier les collectionneurs. C'est grâce à cet acte de haute sagesse ou de haute spéculation, comme on voudra, que nous avons le plaisir (?) de faire connaître ces timbres.

L'*Echo de la timbrologie* a promis de publier incessamment le décret d'émission. C'est fort bien. Mais si nous pouvions avoir la preuve qu'une poste plus sérieuse que celle du docteur Molly de

Moresnet, dont nous avons eu l'occasion de parler, existe, cela ferait joliment notre affaire.

Le type représente au centre d'un rectangle l'écusson royal : un tigre d'or sur champ d'azur, qui semble prendre la place d'une carotte sur champ d'azur ; sur les côtés, l'inscription : *Deb Sedang* (Royaume Sedang) ; en haut, un chiffre ; en bas, la valeur en monnaie du pays ; dans les angles, une couronne. Les valeurs sont :

1/2 math,	bistre,	piqué 11.
1 —	violet,	—
2 —	vert,	—
4 —	rouge orangé	—
1 mouk,	bleu,	—
1/2 piastre,	jaune,	—
1 —	rose,	—

Nous n'avons pas encore vu de ces timbres non dentelés, mais Sa Majesté y aura probablement songé : il est à peu près certain que nous en verrons l'un de ces jours.

La valeur des monnaies du royaume des Sédangs est, dit l'*Echo de la Timbrologie*, 5 francs pour la piastre, 1 franc pour le mouk et 10 centimes le math.

SHANGHAI.

Le 100 cash, bleu, a été surchargé : 20 cash, en rouge :

20 cash, sur 100 cash, bleu et rouge.

Le 20 cash, gris, arrive avec un grand caractère japonais en filagramme ; piqué 14 1/2 :

20 cash, gris.

TURK (ÎLE DE).

Le 2 1/2 pence de 1882 est surchargé : *One penny*, en travers (*Philatelic Record*) :

1 penny sur 2 1/2 p., brun-rouge et noir.

VENEZUELA.



été donnée sous le gouvernement de l'ancien Etat souverain de Falcon.

Après avoir abandonné les premiers timbres, on s'est décidé à en émettre de nouveaux, le 1^{er} janvier 1889.

CORO A LA VELA. Il a été établi en 1863 ou 1864, nous dit-on, une poste privée entre Coro et La Vela pour l'envoi des correspondances entre ces villes et Curaçao, Puerto Cabello et La Guaira. L'autorisation a

Ces timbres ne se délivrent pas au public. Les particuliers qui envoient leurs lettres par l'entremise de cette poste, doivent les présenter au bureau, où l'employé utilise les timbres en les appliquant sur les correspondances.

Les commerçants de Coro qui soutiennent cette poste et qui paient un tantième par mois, peuvent envoyer leur correspondance gratuitement; de là le timbre « Porte libre »; les commerçants qui ne soutiennent pas la poste paient le double port des particuliers.

Ces renseignements qui nous sont donnés par M. R. Curiel Coutino, nous semblent assez extraordinaires. Ainsi il est formé trois classes : L'abonné ne paie rien; le particulier paie simple port et le commerçant double port.

Les timbres sont tous d'un même type. Dans un rectangle, au milieu, une colombe messagère : quatre étoiles au-dessus, sept au-dessous : dans le cadre, à gauche : *Correo del i Entre*; en haut : *Coro y*; à droite : *La Vela — Comercio*; en bas la valeur.

Imprimés en noir sur papier de couleur, percés en lignes de couleur :

Port libre, chamais.	
1/2 real, bleu.	
1 — rose.	
2 — vert.	
3 — lilas.	

Les Lapsus de M. Choppy

ou

LE 52 C., DE LA RÉUNION.

(Voir nos 309 et 313.)

Il s'est trouvé un défenseur de la cause cependant bien véreuse du 52 c., de la Réunion. Un rapport a vu le jour à cette occasion : il est absolument favorable à ce timbre. Nous allons donc l'examiner une dernière fois et faire connaître ce que nous avons observé :

Voici d'abord un exemplaire du 52 c., acheté au débotté de M. Choppy en France. Ce timbre a été collé sur fragment de papier blanc et oblitéré *St-Denis, 2 juillet 1886* ;

Nous avons ensuite quatre autres exemplaires choisis par un de nos correspondants parmi 39 mêmes timbres, tous oblitérés, nous affirme-t-on, de la date *2 juillet 1886* et collés de la même façon sur petits papiers blancs.

Dans un moment de douce expansion, M. Choppy après nous avoir déclaré qu'il possédait 400 exem-

plaires environ du 52 c., nous faisait écrire par un de ses amis, le 19 juillet 1888 :

« Quant aux 52 c., mon ami Choppy n'en possède que onze sur enveloppes originales ayant servi à la poste (nous les examinons plus loin) ; le reste n'est pas en feuille, mais collé sur papier revêtu du timbre de la poste (juillet 1886). On les a fait oblitérer au moment où ils ont été trouvés, afin qu'on ne puisse pas contester leur authenticité. »

et, plus tard, 25 juillet 1888 :

« Comme il y en avait beaucoup (de 52 c.), un milieu de la feuille, qui étaient déchirés, force m'a été de découper les bons et de les coller sur papier blanc pour les faire oblitérer à la date de 1886. »

Donc, c'est bien M. Choppy qui a oblitéré ou fait oblitérer les 40 timbres mentionnés plus haut et lorsqu'il déclare qu'ils étaient déchirés, c'est probablement par suite d'un lapsus. Oblitérer les timbres, c'est là une chose toute naturelle. En effet, cette oblitération n'est là que pour enlever tout doute à l'acheteur, précisément comme les fausses étiquettes sur les bouteilles de champagne frelaté.

Venons aux 52 c., sur enveloppes originales. On y trouve le timbre de départ et d'arrivée, mais les adresses des destinataires manquent ; elles ont été prudemment enlevées pour éviter toute enquête de ce côté. Les enveloppes « originales » que nous avons, sont datées :

St-Denis, 14 avril 1886.	St-Leu, 14 avril 1886.
— 8 mai —	— 8 mai —
— 8 —	— 11 —
— 7 juin —	St-Denis, 7 juin —
— 19 —	— 19 —
— 23 —	— 23 —
— 2 juillet —	St-Paul, 4 juillet —
— 4 —	— 4 —
— 5 —	St-Denis, 5 —
— 9 —	St-Paul, 9 —

M. Choppy avoue avoir oblitéré de la date 2 juillet 86 les timbres collés sur petits papiers, et voilà que nous rencontrons, est-ce l'effet du hasard, un lapsus peut-être, une enveloppe « originale » ayant précisément cette date du 2 juillet ; est-ce encore le hasard de voir deux lettres partant ensemble d'un même point, pour une même destination et y arrivant à six jours d'intervalle (8 et 14 mai) ; ou bien encore ces deux lettres partant à différentes dates : 2 et 4 juillet et arrivant à destination le même jour ?

Il faut avouer qu'il y a parfois des hasards ou des lapsus bien malheureux : des fausses dates sur des timbres déjà suspects. C'est un comble !

Revenant sur un premier aveu, M. Choppy nous a appris qu'il n'y avait pas à la feuille 100 variétés du 52 c., mais 2, ou 3, qui se trouvaient intercalées parmi les timbres de 25 centimes. Or, l'examen d'une feuille de ces 25 centimes prouve que la composition typographique a été faite d'une

façon irréprochable et qu'il n'y a pas la moindre variété parmi les 90 timbres dont se compose la feuille.

M. Choppy a dit 100 timbres, mais c'est assurément un lapsus fort excusable puisqu'il lui était nécessaire pour l'explication des quatre feuilles de 100 timbres.

Il est utile de constater que tous les timbres de 25 c., ont 12 millimètres pour la première ligne de surcharge, ponctuation comprise et 2 $\frac{1}{4}$ m d'espace entre la première et la seconde ligne. Et s'il est vrai qu'il y a deux timbres dont l'un a un c et l'autre un 5 cassés, ces irrégularités n'en sont pas au point de vue du travail, qui est d'une régularité mathématique.

Ayant établi que tous les 90 timbres n'en formaient pour ainsi dire qu'un seul par la surcharge, voyons les 15 timbres de 52 c. qui nous sont passés par les mains. Nous donnons la date d'oblitération à chacun pour qu'on puisse au besoin contrôler nos dires :

1° Trois exemplaires 52 c., ayant la régularité du 25 c. (2 juillet 86).

2° Le 5 chevauche du haut a 1/2 $\frac{1}{4}$ m (2 juillet 86).

3° Le 5 chevauche du haut a 1/4 $\frac{1}{4}$ m (2 juillet 86 ou 14 avril 86).

4° Le 5 a la partie inférieure qui est interrompue (8 mai 86).

5° Le 5 chevauche du haut a 1/4 $\frac{1}{4}$ m mais le 5 a la partie inférieure interrompue (8 mai 86).

6° La première ligne a 12 1/4 $\frac{1}{4}$ m ; le 5 chevauche du haut a 1/4 $\frac{1}{4}$ m (7 juin 86).

7° Le 5 chevauche du haut a 1 1/4 $\frac{1}{4}$ m ; le 2 a 1 $\frac{1}{4}$ m et la lettre R distante de 2 1/4 $\frac{1}{4}$ m de la première ligne chevauche à droite vers le haut (19 juillet 86).

8° La première ligne a 12 1/2 $\frac{1}{4}$ m ; le 5 chevauche du haut a 1 $\frac{1}{4}$ m et le 2 a 1/2 $\frac{1}{4}$ m ; R a un trait en dessous (23 juin 86).

9° Le 5 chevauche du bas a 1/4 $\frac{1}{4}$ m (2 juillet 86).

10° La première ligne a 12 3/4 $\frac{1}{4}$ m ; le 5 chevauche du haut a 1/2 $\frac{1}{4}$ m et le 2 a 1/4 $\frac{1}{4}$ m ; c a l'extrémité inférieure recourbée qui manque (4 juillet 86).

11° La première ligne a 12 3/4 $\frac{1}{4}$ m ; le 5 chevauche du bas a 1 1/4 $\frac{1}{4}$ m ; le 2 a 1 $\frac{1}{4}$ m ; la lettre R chevauche vers le haut à droite : le c est brisé à la partie inférieure recourbée (5 juillet 86).

12° La première ligne a 12 3/4 $\frac{1}{4}$ m ; le 5 chevauche du haut a 1/4 $\frac{1}{4}$ m ; le c est cassé du bas (9 juillet 86).

Nos remarques portent sur QUINZE timbres et nous avons DOUZE variétés ! Il y a loin des 2 ou 3 déclarées *in extremis* par ce cher M. Choppy. On constate d'une part la régularité parfaite du 25 c.,

soi-disant remanié à 3 places et l'irrégularité des 52 non remaniés et où, sur les 12 variétés, nous en comptons 10 avec chiffres ou lettres qui chevauchent ! Pourquoi ? parce que les 25 c., ont été faits au composteur et que les 52 c., apparemment, ont été faits sur la forme du 25 en transposant les chiffres, après le tirage officiel ; d'où les irrégularités inévitables.

Nous signalerons, sans vouloir en tirer profit, que les enveloppes dites « originales », bien originales en effet, ont le même papier bulle de grand format pour les n°s 3, 4, 5, 6, 11, et le même papier blanc vergé, avec intérieur de couleur pour les 9, 10, 12.

Il nous reste à comparer les dires de M. Choppy avec les attestations officielles.

D'après les rectifications revues et corrigées de M. Choppy et après avoir consulté sa mémoire jusque dans ses moindres replis, il y a eu environ 500 timbres de 52 c. ; d'après les autorités postales dont les déclarations sont là pour appuyer M. Choppy, il n'y aurait eu que quelques feuilles d'imprimées, portant les 2 ou 3 variétés. Le mot « quelques » étant indéterminé et signifiant peu, mettons 10 feuilles, 20 feuilles, pour donner la bonne mesure. La surcharge ayant été imprimée typographiquement, par la presse à pédale, nous dit-on, sait-on combien de temps il a fallu pour imprimer ces 20 feuilles ? UNE minute, une SEULE minute ! (la presse à pédale donne 14 à 1500 tirages à l'heure, chiffre que nous réduisons même à 1200). Or, M. Choppy et les autorités postales, viennent nous dire :

« Que, pour satisfaire aux nécessités du moment (le départ du courrier pour l'Europe était très proche), on a reçu à la hâte le travail de l'imprimerie et au fur et à mesure du tirage des feuilles, on les débitait au guichet de St-Denis et on en dirigeait sur les autres bureaux des divers quartiers de l'île. C'est lorsque le receveur-comptable s'aperçut que parmi les feuilles il se trouvait quelques figurines à 52 pour 25 que le service prescrivit à l'imprimeur de corriger ses (P) planches. »

et plus loin :

« Avant qu'on eût remarqué ces défauts, qui ne s'étaient produites, du reste, que sur quelques feuilles, il s'en était vendu un certain nombre au guichet. Tout le reste a été détruit et incinéré. »

La date la plus ancienne que nous relevons sur les enveloppes dites « originales » est du 14 avril 1886, soit quatre mois après le tirage, ce qui n'indique pas précisément la grande nécessité dont il a été question. Ces onze enveloppes représentant le débit de quatre feuilles de 90 timbres, cela nous fait 360 timbres délivrés en une minute au public, en supposant qu'on n'en ait pas vendu d'autres.

Il faut décidément avoir un fameux toupet que pour chercher à faire avaler cette bourde-là.

M. le Receveur-comptable nous a appris qu'il s'était aperçu des erreurs contenues dans la feuille des 25 c., après un tirage de « quelques » feuilles. Nous avons démontré qu'il ne fallait qu'une seule minute pour imprimer 20 feuilles. Dans ces conditions, est-il possible qu'une seule feuille ait pu sortir de l'imprimerie, et encore moins être détaillée au public? Les enveloppes « originales » n'ont donc pas plus de valeur que les timbres collés sur petits papiers et oblitérés si consciencieusement par M. Choppy.

Si nous acceptons le chiffre de M. Choppy, environ 500 timbres, cela nous donne 180 feuilles ou le tiers du tirage entier de 50,000 timbres, nous voyons que l'impression de ces 180 feuilles se fait en moins de neuf minutes, temps absolument insuffisant pour la somme de travail que nous venons d'énumérer.

Tout le secret de cette affaire pour nous est celui-ci : M. Choppy a obtenu l'autorisation d'imprimer des 52 c. Il a utilisé la composition du 25 c. après le tirage officiel, en faisant transposer les chiffres, d'où cet aveu dont il n'avait pas saisi l'importance d'abord :

« Les 52 c. pour 25 c. ÉTAIENT BIEN EN FEUILLES, mais comme il y en avait beaucoup, au milieu de la feuille, qui étaient déchirés, force m'a été de découper les bons et les coller sur papier blanc pour les faire oblitérer à la date de 1886. Mais dites-lui bien qu'il n'y en a eu QUE QUATRE FEUILLES DE 100 de ces erreurs et que je suis le seul, etc. »

Enfin, si les timbres étaient tous oblitérés, c'est parce qu'on aura voulu probablement empêcher l'emploi de cette fantaisie.

En résumé, nous avons démontré qu'il est matériellement impossible que les 25 c., par leur régularité, aient pu contenir parmi eux des 52 c. ; au contraire, les 52 c., par leur irrégularité, prouvent qu'ils ont subi une manipulation ; enfin, après avoir prouvé qu'en fait de timbres oblitérés il n'y a que ceux qui l'ont été par M. Choppy, il ne reste rien, absolument rien des affirmations et rectifications de M. l'Inspecteur général des postes et des contributions indirectes. Quant à la déclaration officielle, elle nous restera comme souvenir des efforts tentés pour sauver un ami dans l'embarras.

Nous proposons le jugement suivant :

JUGEMENT.

Attendu qu'il résulte des contradictions nombreuses et flagrantes du sieur Choppy, notamment

celle d'avoir annoncé que les timbres 52 c. étaient imprimés en feuille, pour prétendre ensuite que c'est le contraire qu'il faut croire ; qu'on ne saurait ajouter foi à toutes ces explications embarrassées et invraisemblables ;

Attendu qu'il est suffisamment prouvé que les 25 c., par leur régularité, n'ont pu contenir une erreur et encore moins trois ; que les 52 c., par contre, vu leur irrégularité et les 12 variétés qui ont été rencontrées parmi le nombre restreint de quinze de ces timbres, qui ont été examinés, donnent lieu de croire que ces 52 c. appartiennent bien à la planche du 25 c., remaniée ; qu'il est matériellement impossible qu'il ait pu être distribué et vendu des 52 c. pour les raisons qui ont été données ; que l'attestation officielle est sans valeur puisqu'elle est en contradiction avec les faits établis ; qu'en conséquence, il ne saurait exister de timbres oblitérés, si ce n'est ceux qui l'ont été par complaisance et dans le but d'en faire un commerce illicite ; d'où il résulte que ces 52 c. n'ont été créés que pour la vente aux collectionneurs.

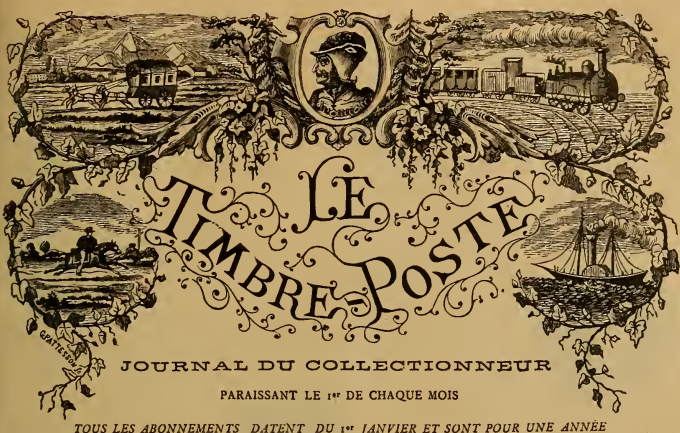
Par ces motifs,

Et en présence de cette circonstance exceptionnelle et inespérée pour le sieur Choppy, qu'un amateur s'est chargé de sa défense en présentant à la société de timbrologie de un rapport favorable à ces soi-disant timbres, lequel rapport aurait été approuvé ;

Qu'il en résulte que certains amateurs ne demandent qu'à être trompés, puisque toutes les différentes pièces ayant été soumises audit rapporteur celui-ci les a retournées sans examen ; qu'on peut supposer que le sieur Choppy avait connaissance de cette faiblesse des collectionneurs et qu'il aurait eu en vue, tout en réalisant des bénéfices, de leur être agréable ;

Vu ces circonstances atténuantes et les bons antécédents du prévenu, dont on ne saurait assez désapprouver la conduite dans cette circonstance, condamnons purement et simplement le sieur Choppy à la restitution des fonds qui lui ont été versés et qu'il a indûment encaissés, et cela à la première réquisition de toute personne qui lui en fera la demande, contre la restitution des soi-disant timbres.

Le présent jugement pourra être inséré dans tous les journaux philatéliques qui ont à cœur les intérêts de leurs lecteurs.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

 PAIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

 Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ANTIGOA.

Il paraît que M. Holton possède deux timbres unis, non dentelés, de la 1^{re} émission :

1 penny, rouge-violet.

ARGENTINE (REPUBLIQUE).

Comprenant toute l'infériorité de la dernière carte-lettre, on en a mis en vente une nouvelle, en juin dernier. Le type est moins mal fait et diffère de celui remplacé par les angles supérieurs qui ont un dessin, au lieu d'être lignés; les accents qui manquaient à *telégrafos* et à *Republica* se voient aujourd'hui; enfin la cravate est un peu dissimulée par le cercle.

Il y en a sur carton et sur papier épais :

 2 centavos, brun-rouge s/ papier épais jaunâtre.
 2 — — — carton —
 2 — — — — blanc.


La bande du 15 mars dernier a le plus souvent un accent sur l'u du mot *Republica*. Cet accent manque quelquefois au timbre et à la bande.

Bande ayant REPUBLICA avec accent.

1/2 centavo, brun avec accent sur le timbre.

1/2 — — sans — — —

Bande ayant REPUBLICA sans accent.

1/2 centavo, brun avec accent sur le timbre.

Enfin la bande de mai reproduite, n° 319, se présente aussi avec le mot *Republica* sans accent sur la bande :

1/2 centavo, brun

AUSTRALIE DU SUD.



La série des timbres de chemin de fer se compose des valeurs suivantes; le 1/2 penny est de dimension plus petite que les autres valeurs dont le type a été reproduit antérieurement. Tous ces timbres ont le papier teinté jaunâtre.

1/2 penny, vert	sur jaunâtre, piqué 12
1 — —	— — —
2 — —	jaune orange — — —
3 — —	gris-noir — — —
4 — —	violet — — —
6 — —	bleu — — —
9 — —	mauve — — —
1 shilling, brun	— — —
2 — —	rose — — —

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Le 1 shilling vert arrive avec la surcharge 1 s. :

1 shilling, vert, surcharge noire.

Les enveloppes du Cap de Bonne-Espérance ont reçu la surcharge verte : *British*, en haut ; *Bechuanaland*, en bas, suivant le fac-simile.



BECHUANALAND

Il y a des enveloppes de deux fournisseurs comme suit :

a) M^e Corquedall & Co.

Format 293×153 m.^m.

4 pence, bleu, surcharge verte

b) Tbos De La Rue & Co.

Format 152×96 m.^m.

4 pence, outremer, surch. verte

Format 200×127 m.^m.

4 pence, outremer, surch. verte

BELGIQUE.

Signalé par le *Philatelist* les cartes de service suivantes :

a. Impression noire sur carton blanc : 121 × 90 m.^m (armes). *Service provincial du Brabant* — Monsieur Capelle — Ingénieur d'arrondissement — rue du Cornet, 67, à Etterbeek — Le cantonnier provincial.

b. Impression noire sur carton blanc : 130 × 88 m.^m. *Carte correspondance de service* — Monsieur le Conducteur provincial du — district — L'ingénieur d'arrondissement.

c. Impression noire sur carton blanc : 121 × 88 m.^m (armes). *Service provincial du Brabant* — Routes provinciales. Cours d'eau. Voirie vicinale. — Carte correspondance de service — L'ingénieur d'arrondissement.

d. Impression noire sur carton blanc 143 × 105 m.^m. *Province de la Flandre orientale* — Service technique provincial — Monsieur — Le Sous-Ingénieur à Audenaerde.

BRÉSIL.

Les timbres 20 et 50 réis nous sont venus percés en lignes, comme suit :

20 réis, vert pré
50 — orange pâle

L'*Ami des timbres* nous fait connaître les couleurs nouvelles des autres valeurs :

10 réis, olive
100 — rouge
200 — noir
300 — rose
500 — vert foncé
700 — bleu
1000 — brun

BULGARIE.

Au nouveau type, a paru en juillet dernier :

1 lev, brique

Nous avons trouvé parmi nos cartes 10 + 10 st. un exemplaire ayant les deux parties de même et semblables à la carte destinée à la réponse :

10+10 st., rose sur blanc

CEYLAN.

La carte 5 cents a reçu la surcharge 3 cents sur le timbre suivant le fac-simile ci-contre :

3 sur 5 cents, bleu et noir sur chamois.



DANEMARK.

Les cartes-lettres ont, paraît-il, reçu une inscription sur le bord, du côté de l'adresse, savoir : *kortet aubnes ved at afgive Randen* :

Carte lettre : 4 öre bleu st crème
— 8 — rouge —

COPENHAGUE. Le timbre de 1885 a reçu pour surcharge le chiffre 5 en noir, depuis juillet dernier :

5 sur 10 öre, vert, surch. noire

Depuis, il est paru un timbre définitif ? Y a-t-il là quelque chose de définitif ? Nous en donnons le fac-simile ci-contre :

5 öre, brun piqué 11 1/2



HORSEN. Voici le type d'un timbre qui a paru il y a quelques mois. La nécessité s'en était fait sentir, paraît-il. Il y en a de piqués et non piqués.

Impression de couleur sur papier blanc :

3 öre, rouge, non dentelé
3 — — piqué 11 1/2



ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

On s'attend à de nouveaux timbres, l'expiration du contrat des fournisseurs actuels ayant lieu en octobre.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

On nous écrit qu'on a défendu la vente de tous les timbres qui ne portent pas la légende : *Republica de Colombia*. Les « *retardo* » vont être changés.



BOGOTÁ. Nous avons l'avantage de faire connaître le type du timbre décrit le mois dernier. Les exemplaires que nous avons reçus ont le papier blanc très mince :

1/2 centavo, noir

PANAMA. M. Le Roy d'Etiolles nous a communiqué la pièce suivante qui doit avoir été adressée à toutes les administrations postales faisant partie de l'Union postale universelle. Nous en respectons l'orthographe.

EE. UU. de Colombia.

Numéro 1°

Estado Soberano de Panama

Colon y Panama, le 7 mars 1885.

Agencia postal Nacional.

MONSIEUR,

Les timbres-postes pour l'affranchissement des correspondances dont on se sert dans nos bureaux, nous sont fournis par l'Administration centrale de Bogotá, capitale de la République, et par suite de la guerre intérieure que le pays subit à présent, nous ne pourrions pas les recevoir en ce moment; et nous nous trouverons sous peu de jours dépourvus absolument de cet article.

En vue des circonstances exceptionnelles où se trouveront nos bureaux, nous avons l'honneur de vous informer que pour éviter au public le déboursement des doubles taxes qu'inflige la Convention postale universelle dans le cas de non affranchissement préalable, nous ferions effectives les taxes en argent en timbrant avec les timbres d'annulation qu'on voit à la marge, les respectives correspondances, et nous vous prions de les considérer comme dûment affranchies, étant entendu que celles qui porteront en outre la lettre T seront traitées comme déficientes, et celles qui porteront la lettre T seulement, seront considérées comme non affranchies absolument.

Agrez Monsieur, l'assurance de notre considération.

L'Agent postal de Colon,
IWAN PEINE.

L'Agent postal de Panama,
GREGORIO OIEGORA.

Les marques qui indiquent que les lettres sont affranchies consistent dans un ovale formé de larges traits pour *Panama* et avec chiffre au centre pour *Colon* : ce ne sont pas là des timbres, mais des marques indiquant comme P. P. et P. D. que le

port a été payé, rien de plus. Nous n'avons donc pas à nous en inquiéter davantage.

FARIDKOT.



Le timbre rectangulaire de 1882 nous vient par l'entremise de M. J. Moquette, imprimé en bleu sur papier jaune épais :

1/4 anna, bleu sur jaune

L'I. B. J. a vu l'enveloppe des Indes anglaises 120 × 94 avec la surcharge : *Faridkot State* sur deux lignes et les armoiries en noir :

1/2 anna, vert, surch. noir

Le même, signale l'enveloppe pour lettres enregistrées, ayant subi les mêmes outrages et probablement sur les deux formats :

2 annas, bleu, surch. noir

FRANCE.

Vers le 15 août a paru une enveloppe de papier chamois, au format 152 × 117^{mm} ; timbre toujours à droite sans changement de type, patte non gommée :

5 centimes, vert s/chamois

Cette enveloppe se vend 5 1/2 centimes.

GRANDE-BRETAGNE.

Le 1^{er} septembre courant doit donner le jour à une carte nouvelle, valeur 3 pence, nous montrant à droite une grosse maman qu'on nous dit être la reine Victoria. Elle est debout, tenant un éventail, dans un ovale encadré d'un rectangle irrégulier en haut et en bas et contenant : *Postage — Three pence* ; à la gauche du timbre : *Post (armes) card* ; en dessous : *British empire*, puis : *The address only to be written on this side*.



Impression de couleur sur carton chamois :

3 pence, rose chair

GRÈCE.

Les 20 lep., impression locale, ont la teinte carmin, nous écrit M. Chaidopoulos :

20 lepta, carmin

GUADELOUPE.

Le 1 centime a subi le sort des timbres à 20 et

30 centimes, arrêté du 25 juin, en recevant une destination nouvelle qui lui donne la valeur de 5 centimes au moyen d'une surcharge semblable à celle récemment adoptée pour noircir les timbres :

5 sur 1 c., noir s/ bleu, surch. noire

GUATÉMALA.

Le *Postwertzeichen* a reçu le 5 centavos, violet, imprimé en bleu. Mais, cher confrère, rien n'est plus facile que de changer le violet en bleu.

GUYANE ANGLAISE.



2 cents, lilas, surch. noire et rouge

ITALIE.

La nouvelle loi postale, nous écrit M. E. Diena, est entrée en vigueur le 1^{er} août. A cette occasion nous avons six nouveaux timbres.



Voici d'abord cinq timbres-poste : 40, 45, 60 centesimi et 1 et 5 lire (le 6^e paraîtra plus tard). Ils sont tous à l'effigie [du roi Humbert de face dans un ovale ayant le cadre différent.

Au 40 centesimi les inscriptions et chiffres sont sur fond blanc ; au 45 centesimi les inscriptions et chiffres sont sur fond de couleur et les chiffres des angles placés en biais ;



Au 60 centesimi les inscriptions sont celles du 45 centesimi, mais les angles sont tout à fait différents ;

Le 1 lira a les inscriptions et chiffres en couleur sur fond teinté jaune, le centre étant imprimé en brun ;

Le 5 lire ressemble au 45 centesimi sauf que les chiffres des angles sont sur fond blanc ; le cadre est vert, le centre carmin.

Imprimés en couleur sur papier blanc ou teinté, au filigranne couronne, piqués 14 :



40	centesimi, brun
45	— vert-gris
60	— violet
1	lira, brun, et jaune
5	— carmin et vert

Il y a ensuite une carte postale à 5 centesimi destinée à circuler dans l'intérieur d'une même ville. La formule a pour inscription : *Cartolina postale* — da cinque centesimi ; plus bas *A* devant la première des trois lignes d'adresse ; à gauche, un avis. A la partie supérieure droite est le timbre aux armoiries, croix de Savoie, dans un écu surmonté de la couronne royale, le tout dans un ovale contenant : *Poste italiana* — centesimi cinque ; aux angles, un chiffre.

Imprimé en couleur sur saumon :

5 centesimi, vert foncé

Viennent deux cartes-lettres au format 142 × 162 mm ayant pour inscription : *Biglietto postale da 5* (20) centesimi ; trois lignes d'adresse, la première commençant par *A* et un avis sur le bord inférieur.

La carte 5 centesimi a le timbre précédent et celle à 20 centesimi le type des timbres-poste de cette valeur :

5	centesimi, vert	sur gris
20	— rouge	— orange

La série des cartes pour colis postaux s'est enrichie aussi de deux valeurs nouvelles, 25 centesimi et L. 2,70. Nous donnons le type du 25 centesimi dont le texte de la formule est complètement en langue italienne comme les 50 et 75 c., et « sert pour les frais de retour des récipiendaires », nous écrit M. Diena ; le L. 2,70 est destiné aux colis de la Grande-Bretagne, le texte est en italien et en



français ainsi que les L 1,25 et 1,75 ; les 50 et 75 ont le format des deux précédentes : $121 \times 224 \text{ m/m}$.

Les 1,25 et 1,75 restent en usage jusqu'à épuisement par l'enlèvement de la 2^e partie. On nous reproche de ne pas avoir dit que ces deux valeurs ont été percées en lignes :

25 centesimi, brun sur saumon	
50 — — — blanc	
75 — — — rose	
L. 2,70 — — — gris	

Voici quelques articles extraits du règlement général qui nous est adressé par M. E. Diena :

Art. 132. — Les timbres-poste pour la correspondance sont de petits feuillets rectangulaires de 0,20 m/m de haut sur 0,19 de large. Ils ont comme légende : *Poste Italienne* et l'indication de leur valeur respective.

Sur ceux de 5 centimes est imprimé, en plus, l'écusson royal et sur ceux de 10 centimes et au-dessus est imprimée l'effigie souveraine.

Il y en a dix espèces :

1 centesimi, vert olive.	
2 — brun-rouge.	
5 — vert ananas.	
10 — rouge géranium.	
20 — jaune de chrome.	
25 — bleu turquoise.	
40 — brun d'Italie.	
45 — vert olive.	
60 — pourpre aniline.	
1 lire, f ^{te} jaune orang., effig. royale, terre de sienne.	
5 — " vert ananas, — — rouge géranium	

Les mêmes timbres-poste sont en usage pour la correspondance locale, les offices italiens extérieurs et pour l'union postale.

On peut les employer pour la caisse d'épargne, suivant le décret royal des 8 février et 25 novembre 1883, n° 12616 et 1698 (série 3), et pour affranchir les télégrammes au départ, suivant décrets royaux des 17 décembre 1882 et 25 avril 1889, n° 1146 et 6059 (même série).

Art. 133. — Les cartes postales dont la forme et les dimensions sont déterminées à l'art. 55, sont de sept espèces :

a) Pour l'intérieur (district)	5 centimes, roux.
b) — — (hors du district)	10 — blanc.
c) — — (—)	15 — rose.
d) — l'étranger, simple	10 — vert.
e) — — — —	15 — bleu pâle.
f) — — double	20 — vert.
g) — — — —	30 — bleu clair.

Pour le service des colis postaux, il existe d'autres cartes spéciales indiquées à l'art. 207.

Art. 135. — Les billets postaux sont de deux espèces :

a) Pour les districts,	5 centimes, gris.
b) Hors des —	20 — jaune.

Les billets de 5 centimes sont valables pour les autres localités du royaume et comme les 20 centimes pour les rapports avec l'extérieur, pourvu que l'affranchissement soit complété par des timbres-poste.

Art. 207. — Les cartes dont on parle à l'article précédent (pour les colis postaux) sont de six espèces et sont vendues par les bureaux de poste et par les marchands de timbres, savoir :

a) 25 cent., rouge, pour le renvoi des récipiendaires vides, suivant l'art. 227.

b) De 50 et 75 cent., couleurs rouges et blanches, pour les paquets dirigés dans le royaume et échangés avec les offices italiens hors du royaume.

c) De lire 1,25, 1,75 et 2,70 de couleurs vertes, jaunes et bleu clair, pour les paquets à destination des bureaux dépendant d'administrations étrangères.

Chaque fois qu'il n'existe pas de cartes de la valeur correspondante à la taxe à payer, la différence doit être représentée par des timbres appliqués sur la carte employée.

Sont appliquées à ces cartes les dispositions du dernier paragraphe de l'art. 55.

Moyennant le paiement de 5 centimes par carte, en remboursement des dépenses de fabrication.

Art. 239. — Les timbres et les cartes de correspondance à l'effigie de Victor Emmanuel, les timbres spéciaux, avec la légende « Estero », émis suivant le décret royal du 18 décembre 1873, n° 1748 (série 2), et ceux de 30, 50 centimes et 2 lire, suivant le décret royal du 27 juillet 1879, n° 5016 (série 3) cesseront d'être valables à partir du 1^{er} janvier 1890.

Il en sera admis l'échange pendant toute l'année.

Seront soumis aux mêmes dispositions les timbres réduits de 5 centimes dont la forme est changée, remplaçant l'écusson royal par l'effigie du Roi.

Art. 240. — Les timbres-poste spéciaux, pour le service des paquets émis par décrets royaux des 4 mai 1881 et 15 mars 1886, n° 2284 et 3751, commenceront à être employés en même temps que les ordinaires jusqu'au jour où, suivant les dispositions du Ministère des postes et des télégraphes, leur validité sera annulée, mais pas après le 31 décembre 1895.

Après le jour d'invalidation, ils ne seront plus admis, pas même à l'échange.

Art. 241. — Les nouveaux timbres de 5, 40, 45, 60 centesimi, 1 et 5 lire, les nouvelles cartes de 5 cent. et ceux pour les paquets de 25 c. et de L. 2,70, dont on parle aux art. 132, 133 et 207 du présent règlement, seront employés à mesure qu'ils seront prêts.

Art. 242. — Est supprimé, le timbre spécial pour livrets de reconnaissance institué par les art. 19 du décret royal en date du 9 septembre 1873, n° 1572 (série 2).

JHIND.

Nous avons reçu avec armoiries en noir et surcharge sur deux lignes sur le timbre, orthographiée : *Jhind state* :

Carte postale	1/4	anna, brun-rouge et noir
—	1/4 + 1/4	— —
Enveloppes	1/2	— vert —
118 x 66 mm	1	— brun —

MEXIQUE.

Il nous vient une carte 2 centavos, rouge, exactement semblable à celle de 3 centavos, rouge, signalée il y a quelques mois, c'est-à-dire avec l'inscription : *Union postale universelle*. Nous remarquons que ces deux cartes ont l'avis libellé ainsi : *Ce côté (au lieu de côté) est réservé exclusivement (au lieu de exclusivement) à l'adresse :*

2 centavos, rouge

En même temps que cette carte, nous recevons celle à 5 centavos de 1888 ayant les capitales

grasses à droite et à gauche et le timbre renversé à l'angle gauche inférieur :

5 centavos, bleu

Puis, ce qui est une énigme pour nous, sur formules lithographiées de mars 1884, *Union postal universal*. *Union postale universelle*, les 2 et 3 centavos, type actuel, chiffre dans un ovale :

2 centavos, rouge carmin
3 — brun-violet
3 — rouge-vermillon

NORWÈGE.

Le 50 øre, *timbre-taxe*, dont nous n'avons pu donner la couleur le mois dernier, est violet :

50 øre, violet

NOSSI-BÉ (ÎLE DE).

Signalé par M. Le Roy d'Etiolles :

5 sur 10 c., noir sur lilas, surch. bleue, piq. 13 1/2

NOUVELLE GALLES DU SUD.

L'enveloppe 4 pence, pour lettres recommandées, a une coupe nouvelle : la patte inférieure n'est plus arrondie, mais pointue et celles latérales ne forment plus un creux rond ; enfin la dimension est légèrement différente : 145 × 89 mm :

4 pence, carmin sur blanc grisâtre.

ORANGE.



Voici le fac-simile de la carte dont nous avons parlé dans notre n° 317 :

1 penny, brun-rouge s/ blanc.
1 — — — rose.

PÉROU.



Ce n'est pas 1888 que portent les timbres 25 centavos ci-contre, mais 1883 : le fait est qu'il faut être prévenu. Un fragment de feuille nous fait relever les variétés de surcharges suivantes :

1° avec chiffre 83 sous le millésime 1881-1882.
2° — 1883 — — —
3° — 1883 au-dessus du — — —

Les deux dernières variétés existent aussi sur les timbres 10 centavos bleu, papier pelure :
10 centavos, bleu, surcharge 1883, en noir.

M. Roussin dit avoir vu :

5 soles, jaune, surch. 1883, en noir.

PERSE.



Voici un complément de série, à paraître plus tard, l'envoi en ayant été fait de Paris ces jours-ci :

Au centre d'un ovale, le shah, de face, entouré, s'il vous plaît, de branches de chêne et laurier ; au-dessus et dans les angles, une

inscription en caractères persans ; en bas, une tête de lion, entre deux cercles pour la valeur. Légende de l'ovale : *Poste Persane*.

M. Le Roy d'Etiolles nous a fait voir les valeurs suivantes, toutes avec l'impression de couleur sur blanc, piquées 13 1/2 :

10 chahis, noir
1 kran, orange
2 — rose
5 — vert

PHILIPPINES.

Les surcharges *Recargo de consumos* existent encore sur les timbres suivants, en plus de ceux signalés le mois passé :

a. *Timbres-poste*.

2 4/8 sur 1 c., vert, surch. noire.
2 4/8 — 5 — bleu, — —
2 4/8 — 12 4/8 — rose, — —

b. *Timbres-télégraphe*.

2 4/8 sur 1 c., bistre, surch. noire.
2 4/8 — 5 — bleu, — —
2 4/8 — 10 — vert, — —
2 4/8 — 20 — violet, — —

Voici maintenant le décret dont nous avons parlé le mois passé :

GOUVERNEMENT GÉNÉRAL DES PHILIPPINES.

TRÉSOR.

Manille, le 30 mars 1889.

Conformément à la proposition de l'Intendance générale du Trésor, et en vue de compléter l'existence des timbres-télégraphe dont aucun n'a été reçu de la Péninsule, de la commande supplémentaire des effets timbrés adressée au ministère d'Outremer.

Considérant que les timbres qui furent rendus valables pour l'impôt de consommation du tabac sur l'impôt des cédulas personnelles et capitations de chinois, correspondant au 1^{er} semestre de 1888, n'ont pas été épuisés et qu'il en existe dans les magasins du Trésor.

Le Gouverneur général décrète ce qui suit :

1° Les timbres qui furent habilités pour l'impôt de consommation susdit des valeurs de pfs. 1,25; 1,00; 0,75; 0,40; 0,25; 0,174; 0,112; 0,10; 0,074 et 0,05 s'utiliseront pour le télégraphe exclusivement, étant mis en vente dans ce but pour les prix indiqués qui figurent sur le timbre d'habilitation estampillés sur les mêmes :

2° De la même manière, les timbres rendus valables pour l'impôt indiqué de consommation avec le prix de pfs. 0,02 4/8 dont le prix figure sur le timbre d'habilitation, s'appliqueront aussi pour cette valeur comme télégraphe, sauf ceux qui furent mis en vente par la poste, par décret de ce gouverneur général du 29 janvier dernier, lesquels seront utilisés pour la poste uniquement.

3° L'Intendance générale du Trésor donnera les instructions nécessaires pour le complément de ce décret dont il sera rendu compte en temps utile à S. E. le ministre d'Outremer pour la sanction supérieure.

Publié et vu à la Direction centrale du Trésor aux effets correspondants.

WEYER.

Après la lecture de ce décret, on se demande quels sont les timbres qui servent à l'usage postal et quels sont ceux pour télégrammes, le décret de janvier ne parlant que d'un timbre, le 24/8 bleu. Mais il paraît qu'on a interprété le décret en vendant tous les timbres 24/8 à la poste.

RUSSIE.

Il y a des cartes nouvelles, 3 et 4 kop. et avec réponse, depuis le 5 juillet dernier. Les cartes à 3 kop. ne sont plus pour l'Union postale universelle. Leur inscription de 3 lignes est réduite à une seule; par contre, celles à 4 kop. ont les inscriptions des cartes à 3 kop. d'autrefois.

Les 3 kop. conservent leur type de timbre; les cartes à 4 kop. ont celui ci-contre qui est le type des timbres-poste, même valeur, sauf les inscriptions et chiffres qui sont blancs lorsque les timbres les ont en couleur et qui les ont en couleur lorsque les timbres les ont blancs; enfin le fond est uni, au lieu d'être ligné. Mêmes dimensions que les dernières cartes :



3	kopecks, rouge sur chamois
3 + 3	— — — —
4	— — — —
4 + 4	— — — —

Les cartes avec réponse ont l'impression sur les 1^{re} et 3^a faces, les deux parties tenant par le haut.

CHARKOFF (*Charkoff*). Il y a chassé-croisé de couleurs. Ce qui était bronze en 1888 est bleu outremer aujourd'hui et vice versa :

5 kopecks, bronze et bleu sur blanc satiné

ZIENKOW (*Poltava*). Le 3 kopecks nous arrive

imprimé en vert-bleu au type chiffre à tête ronde sur fond blanc, mais refait. Les inscriptions supérieures et inférieures sont en lettres plus grandes, ainsi que *Kon*; par contre, le chiffre 3 est plus petit :

3 kopecks, vert-bleu

SALVADOR.

D'après un journal américain, qui pille volontiers notre chronique sans jamais nous citer, le 1 centavo, vert, aurait le papier mince et bâtonné :

1 centavo, vert

SÉDANG (ROYAUME).

L'*Echo de la Timbrologie* a tenu parole : il a publié les décrets promis, créant : 1° une poste; 2° des timbres; 3° approuvant le type de ceux-ci. La lecture de ces pièces ne nous a pas fait changer de sentiment, bien au contraire. Mais leur rédaction nous a paru si cocasse que nous ne résistons pas au plaisir de les faire connaître à nos lecteurs. Qu'on savoure ceci :

Décret établissant le service des Postes du royaume Sedang.

Marie, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Roi des Sédangs, à tous présents et à venir, Salut.

Considérant qu'il importe de régler un service de poste par courrier entre le royaume Sedang et le port de Quin Hon, avons décrété et décrétons ce qui suit :

Le courrier sera porté deux fois par mois de Pelei Agna à Quin Hon, de façon à concorder avec le bâtean des Messageries allant en Europe.

Les lettres, mises dans un sac cacheté seront, sous la responsabilité des chefs, portées de village en village jusqu'à la frontière d'où le chef de village fera porter à Quin Hon. Il en sera de même pour le retour.

Le porteur des dépêches fera signer le registre au Receveur des Douanes de Quin Hon, lequel indiquera le nombre de lettres reçues.

De Pelei Agna à Quin Hon le coût de chaque lettre sera de nue piastre. Les lettres de Quin Hon à Pelei Agna seront taxées au même prix.

Entre les villages et pour le service des colons, les timbres varieront de prix suivant la distance parcourue.

Fait à Kon-Jeri, le 9 juillet 1888.

Signé : MARIE.

Pour copie conforme :
Le Secrétaire des Commandements,
Signé : illisible.

Ainsi il est reconnu qu'il importe « de régler un service de poste par courrier » et il est décrété que « Le COURRIER sera porté deux fois par mois de Pelei Agna à Quin Hon ». Reste à déterminer qui portera la correspondance et le courrier.

« Le chef de village après avoir reçu le sac cacheté, fera porter à Quin Hon. » Quoi? le sac ou le courrier?

« Le porteur des dépêches fera signer le registre au Receveur des Douanes de Quin Hon, lequel indiquera le nombre de lettres reçues. » Qu'est-ce que cela signifie ? Le Receveur des Douanes devra-t-il indiquer sur le registre le nombre de lettres reçues ou est-ce au porteur qu'il devra faire sa déclaration ?

« Entre les villages et pour le service des colons, les timbres varieront de prix suivant la distance parcourue. »

Donc ce n'est pas la taxe qui varie suivant la distance, ce sont les timbres !

Ce décret du 9 juillet 1888 ne dit pas *quand* le service des postes fonctionnera et les autres décrets sont également muets à cet égard. Il n'y a donc ni poste, ni timbres-poste. Continuons :

Décret ordonnant la création de timbres-poste.

Marie, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Roi des Sédangs, à tous présents et à venir, SALUT.

Vu le décret en date du 9 juillet 1888, Afin d'établir un contrôle des lettres,

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. — Toutes les lettres partant de la frontière annamite pour le royaume Sédang seront refusées par les Trams si lesdites lettres ne sont timbrées d'un timbre (1) de notre royaume ou d'un timbre d'une nation ayant traité de commerce (2).

ART. II. — Toute lettre portée de l'intérieur à l'intérieur (3) sera également revêtue du timbre du royaume.

ART. III. — Toute lettre ne portant pas ledit timbre sera taxée double.

ART. IV. — Les timbres en usage seront les suivants : Timbres de 1 piastre, — timbres de 1/2 piastre, — timbres de 1/2 math, — timbres de moi math, — timbres de ber math, — timbres de pouen math, — timbres de moi mouk. Ces timbres porteront les armes royales au centre ; en exergue le prix du timbre.

Afin de distinguer ces différents timbres, ils auront une couleur différente quoique de même grandeur (4).

Les timbres de 1/2 math	seront	marrons
» » » moi » » »	» » »	violet
» » » ber » » »	» » »	verts
» » » pouen » » »	» » »	vermillons
» » » moi mouk » » »	» » »	bleus
» » » 1/2 piastre » » »	» » »	jaunes
» » » 1 » » »	» » »	carmin

Le modèle de ces timbres sera annexé au présent, après approbation.

Le Secrétaire des Commandements est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait à Kon-Jeri, le 24 août 1888.

Signé : MARIE.

(1) « Timbrées d'un timbre » comme c'est joli !
 (2) « Le timbre d'une nation ayant traité de commerce ». On ne dit pas avec qui le traité de commerce doit avoir été conclu. Serait-ce indifférent ?
 (3) de l'intérieur à l'intérieur !!!
 (4) ils auront une couleur différente quoique de même grandeur !

Annexe au décret ci-dessus.

NOUS, Marie I^{re}, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Roi des Sédangs, à tous présents et à venir, SALUT.

Vu le décret du 9 juillet 1888,

Vu le décret du 24 août 1888,

Acceptons la série de timbres ci-dessous, conformément, aux types indiqués.

Ici se trouvent les 7 timbres émis portant tous le cachet royal.

Fait à Paris, le 6 juin 1889.

Signé : MARIE.

Il résulte du décret du 24 août 1888 que les timbres seront émis (mais quand ?) « afin d'établir un contrôle des lettres ». Un contrôle des lettres ... par les timbres, c'est à pousser de rire.

On nous rapporte que ces décrets ne sont pas imprimés : ils se trouvent manuscrits dans un cahier d'écolier, le *Moniteur*, peut-être, du royaume Sédang !

On parle d'une nouvelle émission de timbres....

SANGHAI.

Le timbre 80 cash a été surchargé 20 cash en rouge et l'équivalent en caractères chinois :

20 sur 80 cash, vert et rouge

Voici le dessin du filagramme signalé le mois passé pour le 20 cash. Ces caractères veulent dire : *Kong boo* ou Conseil municipal. Les autres valeurs paraîtront au fur et à mesure de leur équipement.

On prépare pour le 1^{er} janvier prochain une émission nouvelle dont la valeur sera exprimée en cents.

SIERRA-LEONE.

Nous avons toujours oublié de mentionner un filagramme CA et couronne, piqué 14 :

2 pence, violet foncé

SUÈDE.

Les nouveaux timbres ne sont pas encore en circulation, mais en voici le type. Le format est un peu plus petit ainsi que la tête ; le chiffre 1 de 10 est ornementé, le 0 plus gras.

Les cartes-lettres annoncées depuis longtemps seront mises en usage, supposé-on, au commencement de septembre.



Brux. — Imp. A. MOENS (DE NEEF, succ.), rue aux Laines, 48.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).

On mettra prochainement en circulation les timbres-poste d'un nouveau modèle. C'est notamment la couronne et l'aigle impériales qui sont modifiées conformément à un décret impérial du 6 décembre 1888.

En ce qui concerne les couleurs, les timbres de 3 pf. seront bruns, ceux de 5 pf., verts, ceux de 25 pf., orange, ceux de 50 pf., rouge-brun, tandis que les timbres de 10 et de 20 pf. resteront, savoir : les premiers, rouges, les derniers bleus.

Les bandes 3 et 5 pfennig auront la couleur des timbres poste.

Les cartes postales subiront des modifications analogues ; on se servira, en outre, de caractères allemands pour l'imprimé de ces cartes. Les nouveaux timbres ne seront mis en circulation à partir du 1^{er} octobre, qu'après épuisement de l'ancien stock.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Nouveau produit de la Compagnie Sud-Américaine des billets de banque. L'émission de 1888 nous donnait le péquin Justo José de Urquiza, que nous avons cette fois dans le costume de général. Dans un demi-cercle, l'effigie à gauche ; légende : *Republica Argentina* ; en haut, sur une banderole : *Correos y telegrafos* ; en bas : 12 centavo ; cadre rectangulaire.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

1/2 centavo, outremer.

Ce timbre a été mis en vente à Buenos-Aires le 9 août dernier ; il en a été imprimé des épreuves, comme essai, en vert sur carton blanc.

Le 2 septembre nous a donné un timbre à 12 centavos, bleu, représentant le docteur Juan Bautista Alberdi. Nous y reviendrons le mois prochain.

AUTRICHE

M. P. Fabri nous fait remarquer qu'il y a deux types du timbre mercure paru pour la première fois en 1867. Depuis quand date le 2^e type, c'est ce qu'il n'est pas facile de dire, mais il doit exister au moins depuis une dizaine d'années ! Voici les différences de ces



deux types :

- 1^{er} TYPE. *a.* La partie supérieure du chapeau (petase) est *pointillée* ;
b. L'aile droite est *plus* élevée ;
c. L'aile gauche a *sept* traits ;
d. le derrière du petase est presque droit ;
e. le bord du petase sur le devant, est *pointillé* ;
f. les ombres ne touchent pas les cheveux et laisse un espace blanc ;
g. la tête a un *m^m* en moins ;
b. l'œil, le front, la bouche, l'oreille et le menton diffèrent.

- 2^e TYPE. *a.* La partie supérieure du petase est *lignée* ;
b. L'aile droite est *moins* élevée ;
c. L'aile gauche a *huit* traits ;
d. le derrière du petase est légèrement creusé ;
e. le bord du petase, sur le devant, est *ligné* ;
f. les ombres touchent les cheveux ;
g. la tête a un *m^m* en plus.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Le *Philatelic Record* a reçu le format I (175×253 *m^m*) avec la firme : M. C. Corquedall & Co, non signalé par nous le mois passé :

4 pence, bleu, surcharge verte.

BELGIQUE.

La couleur réséda étant épuisée, notre économe (?) ministre a décidé que les timbres à 1 centime reprendraient leur couleur noir-gris, ce qui est fait depuis fin août dernier.

CANADA.

Le 2 cents est actuellement vert-bleu :

2 cents, vert-bleu.

CEYLAN.

L'enveloppe 15 cents est parvenue au *Philatelic Record* porteur de la surcharge rouge : *fifteen cents* sur deux lignes, en lettres "block" format F.

15 cents 3/12 c., rose, surch. rouge.

Quelques timbres télégraphes signalés par l'*Ami* et le *Philatelic Record* :

25 CENTS, 2^e type, ayant la valeur du haut et du bas barrée par deux traits noirs : 12 cents en petites capitales en bas et en haut, gros chiffre 12 sur l'effigie.

- a.* Avec le chiffre 2 avec trait horizontal.
b. — 2 — recourbé.

Le même, ayant le chiffre 20 et la valeur primitive barrée de deux traits.

50 CENTS. *a.* Valeur originale du haut biffée d'un trait, 20 cents en petites capitales sur l'effigie, gros chiffre 20 en-dessous.

b. Valeur biffée d'un trait, 40 cents en petites capitales sur l'effigie et gros chiffre 40 en-dessous.

1 RUPEE. (2^e type). Valeur originale biffée d'un trait ; en-dessous : 60 cents en petites capitales et gros chiffre 60 sous l'effigie.

Le même, avec chiffre 80.

2 RUP. 50 c. *a.* Le mot *fifty* est surchargé en noir avec 60.

b. Valeur originale biffée de deux traits et 80 cents, en petites capitales sur l'effigie.

c. Valeur originale biffée en noir par 80 en gros chiffres et cents en petites capitales :

12 cents s/ 25 c.	vert-jaune et noir	1 ^{re} var.
12 — 25 —	—	2 ^e —
20 — 25 —	—	—
20 — 50 —	bleu	—
40 — 50 —	—	—
60 — 1 rup.	brigue	—
80 — 1 —	—	—
80 — 2 — 50 c.	gris	—
60 — 2 — 50 —	—	—
80 — 2 — 50 —	—	—

CHAMBA.

Renseigné par le *Philatelist*, le timbre de service actuel, 1 anna, ayant le mot *service* imprimé en double, sur deux lignes :

1 anna, brun-violet et noir

COSTA-RICA.

Le timbre fiscal "proportional" 10 centavos a servi sur lettre, nous apprend l'*I B Z.*

10 centavos, bleu



Si les timbres fiscaux sont admis pour affranchir la correspondance, comment se fait-il qu'il arrive de ces timbres avec la surcharge

noire : *correos*, pour le moins inutile. Il est donc probable que nous voilà encore en présence d'une carotte nouvelle. Il y aurait ainsi :

1	centavo, carmin
2	— bleu
5	— brun-rouge

C'est M. Seebeck de New-York qui a en décidément l'idée de rançonner les collectionneurs en passant des contrats avec les républiques américaines du centre, pour l'émission de timbres, cartes, enveloppes et qui paraîtraient annuellement. Un confrère américain propose de "boycotter" ces émissions. Les divers journaux sont favorables à cette idée. Boycottons donc tous ces timbres et ne les renseignons pas ni dans les journaux ni dans les catalogues et surtout qu'on laisse sur les bras de ce bon M. Seebeck tout ce que son imagination lui suggérera en timbres-carottes.

COTE D'OR.

Au type connu, P. I. B. Z. rapporte qu'il a été émis un 3 pence, vert-jaune, au filagramme C A et couronne, piqué 14 :

3 pence, vert-jaune

Puis trois autres valeurs d'un dessin nouveau ayant la tête de Victoria en huit bordures octogones; au-dessous, dans l'écusson d'une autre couleur, l'indication de la valeur; à droite de l'effigie : *Revenue*; à gauche : *Postage*; au-dessus de la tête : *Gold Coast*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, au filagramme C A et couronne, piqués 14 :

5	shillings, lilas, valeur en bleu
10	— — — carmin
20	— vert — —

CURAÇAO.

La série des timbres actuels a été renforcée de deux valeurs nouvelles au type chiffré des Indes néerlandaises. (*Philatelist*) :

1	cent, gris
2	— violet

DANEMARK.

HORSSENS. Toujours des surcharges. Elles ont été appliquées cette fois sur les timbres de 1886 et 1887 de 5 et 10 øre au type ci-contre.

Timbres de 1886.

Le 5 øre de 1886 a été surchargé par feuille de 25. On y a imprimé le chiffre 1 en 5 types, savoir :

a. Gros chiffre 1 avec gros trait de liaison en haut (5 timbres) ;

b. Gros chiffre 1 avec trait mince de liaison en haut et trait mince en bas (5 timbres) ;

c. Gros chiffre sans liaison et sans trait (5 timbres) ;

d. Grand chiffre mince avec traits (5 timbres) ;

e. Comme d sans trait (5 timbres) ;

Le 10 øre 1888 a été imprimé par feuille de 50, en 5 types, savoir : 6 de a ; 14 de b ; 10 de c ; 5 de d et 15 de e.

1	sur 5 øre, violet, surch. noire 5 types
1	— 10 — rouge — — 5 —

Timbres de 1887.

L'ovale intérieur a le trait qui l'entoure plus distancé qu'au précédent.

Le tirage a été fait par feuille de 25 timbres.

a. Gros chiffre 2 et trait horizontal (6 timbres) ;

b. — 2 — recourbé (14 —) ;

c. Moyen — 2 — — (3 —)

2	sur 5 øre, violet, surch. noire (3 types)
2	— 10 — rouge, — — (3 —)

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Les timbres actuels ont reçu la surcharge noire : *oficial* en oblique, de gauche à droite vers le bas, écrit le *Philatelist*. Cette surcharge mesure 17 1/2 sur 5 mm :

1	centavo, vert, surcharge noire
2	— rouge — —
5	— bleu — —
10	— orange — —

A quand les surcharges de droite à gauche, horizontale et verticale ?

EGYPTE.

Le *Philatelist* nous apprend que le 2 mill. vert existe avec la surcharge renversée ainsi que toutes les enveloppes. Nous ne savons si c'est un effet d'optique, mais nous avons beau examiner timbres et enveloppes, nous n'y voyons aucune espèce de surcharge.

Un peu de lumière s. v. p.

ESPAGNE.

A la mort du roi Alphonse XII, il avait été commandé par le Gouvernement au graveur E. Julia, un nouveau type qui était prêt, mais qui n'a pas été émis. L'effigie du roi y est tournée de deprofil à droite dans un ovale renfermé dans un cadre rectangulaire assez chargé d'ornements; en haut : *Comu-*



nicaciones ; en bas, la valeur. Nous reproduisons ici le type qui a été imprimé en couleur sur papier blanc uni satiné épais, dans les valeurs suivantes :

2	centimos, pourpre
5	— bleu vif
10	— vert-bleu
15	— orange-brunâtre
20	— rouge-carmin
25	— pourpre
30	— brun
40	— solférino
50	— brun-jaune
75	— vert-bleu
1	peseta, bistre
4	— pourpre
10	— bleu vif

Bénéficiaire de l'héritage paternel, Alphonse XIII est entré depuis le 1^{er} octobre courant, dans le cadre réservé à son père. Ce gros bébé que nous voyons ici, c'est Alphonse XIII, le roi de toutes les Espagnes.....

Le type est gravé par M. E. Julia, l'auteur du type précédent qui a signé son œuvre sur la tranche du cou de ces effigies.

L'émission se compose de 13 valeurs, chiffre qui semble décidément être celui du poupon royal. Les timbres ont tous l'impression de couleur sur papier blanc et le piquage 14 :

2	centavos, vert-bleu
5	— outremer
10	— brun-jaune
15	— brun-violet
20	— vert-jaune
25	— bleu foncé
30	— vert russe
40	— brun
50	— rose pâle
75	— rouge-orange
1	peseta, pourpre
4	— carmin
10	— chair

Voici le décret d'émission :

MINISTÈRE DE L'INTÉRIEUR.

Direction générale des contributions indirectes.

Cette Direction générale, suivant ses attributions, a décidé qu'à la fin de ce mois seront retirés de la vente de tous ses bureaux, les timbres actuels des postes et télégraphes, excepté ceux de 1 c. de peseta, et qu'à partir du 1^{er} octobre prochain seront mis en circulation les nouveaux timbres de (comunicaciones) avec le buste de S. M. Don Alphonse XIII (Q. D. G.).

En même temps, et pour éviter au public l'ennui de devoir échanger les timbres qui étaient en usage et qu'il pourrait avoir en sa possession, la Direction a accordé qu'il pourrait les employer simultanément avec les nouveaux jusqu'au 31 décembre

prochain de l'année courante ; à partir de cette date, ils seront considérés comme périmés.

Ceci est annoncé au public pour qu'il en prenne connaissance. Madrid, le 2 septembre 1889.

*Le Directeur général,
RAMON CROS.*

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

L'Administration des postes vient de décider, nous écrit M. Hatcher, qu'il y aurait des cartes postales de trois grandeurs différentes, toutes de un cent : 117 × 74, 131 × 77 et 156 × 75 mm.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Les timbres avec légende : E. E. U. U. de



Colombia étant retirés de cours, il fallait bien les remplacer par d'autres (courant de juillet dernier) ayant la nouvelle légende : *Estado de la Republica de Colombia*. C'est pour ce motif que nous avons à constater l'existence des quatre timbres 50 centavos 1, 5 et 10 pesos, dont nous reproduisons les types.

Le 50 centavos est conforme au 1 centavo paru en janvier 1887 ; le 1 peso rappelle l'ancien type, sauf qu'il n'y a pas d'étoiles aujourd'hui au-dessus de l'aigle et que la valeur est énoncée 1 peso au lieu de 1 un peso ;



Le 5 pesos a les dispositions du 1 peso, mais l'ovale est plus allongé ; le 10 pesos a l'aigle plus grand et les drapeaux des armoiries disposés différemment des types précédents.

Imprimés lithographiquement en couleur sur papier blanc ou de couleur, piqués 11 :

50	centavos, bistre	sur jaunâtre
1	peso, lie-de-vin	— blanc
5	— brun-jaune	— —
10	— noir	— rose foncé

ANTIOQUIA. Dans les premiers jours de juillet,



il a paru deux timbres provisoires qui nous sont venus par l'entremise de M. Michelsen. Les types sont différents pour chacun, mais les inscriptions sont les mêmes. Le nom *Medellin* est celui de la capitale de l'État d'Antioquia.

Il y a deux variétés de 2 1/2 centavos et six du 5. Elles sont sur la même feuille, disposées sur quatre rangées horizontales, la dernière occupée par le 2 1/2 centavos.

Imprimés en typographie sur papier de couleur :

2 1/2 centavos, noir sur jaune vif, 2 var.
5 — — — 6 —

Il y a depuis août deux timbres analogues imprimés en rouge sur blanc et sur jaune. Nous y reviendrons le mois prochain :

2 1/2 centavos, rouge sur blanc, 2 variétés
5 — — — jaune, 10 —

PANAMA. Le timbre 10 c. surchargé d'un 5 est décidément une carotte, ainsi qu'il résulte des informations reçues de ce pays, par le *Philatelic Record*.

FIDJI.

Dans notre numéro de mars nous signalions, d'après le *Philatelist*, un timbre fiscal surchargé *Postage* tout en exprimant des doutes sur son authenticité. Une lettre reçue par le *Philatelic Record* vient nous donner raison ; il n'y a jamais eu de timbres fiscaux surchargés *Postage*.

FINLANDE.

BORGA-KIRVO BANAN. Ce chemin de fer, en conservant la forme triangulaire de ses timbres en a changé le dessin. A la partie supérieure, un gros chiffre ; en dessous, un cartouche horizontal arrondi aux extrémités et portant : *Borga-Kirvo — Banan* ; de chaque côté, centré, le mot : *penni* ; le tout en blanc sur fond de couleur :

30 penni, bleu sur blanc, piqué 11 1/2.

THYRA (C^o du bateau à vapeur). Il n'a pas été signalé jusqu'à présent l'émission de deux timbres 10 et 25 penni faite en 1882 ou 1883, au type reproduit ci-contre. Dans un cercle à fond uni, la



valeur au centre ; au-dessus, le nom du bateau : *Thyra* ; en dessous, la valeur 10 (25) penni ; ornements entre le cercle et le cadre.

Impression lithographique de couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

10 penni, rouge
25 — outremer

Le 10 penni sert à l'affranchissement des lettres ; le 25 penni pour les paquets.

Ce bateau fait le service entre Helsingfors, Pikkala, Landviken et Porkkala, ce dernier est un petit village sur le cap Porkkala à environ 35 kilomètres à l'ouest d'Helsingfors.

FRANCE.

L'I. B. Z. dit que le timbre de 5 francs sert actuellement pour les bureaux de poste français du Levant avec l'addition de la surcharge noire : 20 piastres :

20 piastre sur 5 francs, lilas foncé et noir

Les journaux rapportent que la *Société de la Tour Eiffel*, à l'Exposition de Paris, a eu l'idée de demander au Gouvernement français l'autorisation de débiter sur la tour des cartes postales spéciales, ornées de gravures qui rappellent un souvenir de l'Exposition.

Du 3 au 24 août, il s'est débité à la tour Eiffel CINQUANTE-SEPT MILLE CINQ CENTS CARTES POSTALES.

Et depuis que les cartes spéciales, ornées de gravures, ont été mises en vente, il en a été délivré de CINQ A SIX MILLE PAR JOUR.

GAMBIE.

On annonce, comme venant de paraître, au type en cours et probablement au filagramme CA et couronne, piqués 14 :

2 pence, orange
6 — bleu

GILBRALTAR.



Le système décimal ayant été introduit dans

cette possession anglaise, les timbres en cours devenaient sans valeur. En attendant une émission régulière, nous avons l'émission provisoire : ce sont les timbres démonétisés surchargés de la nouvelle valeur ; mais la série ayant été réduite, deux valeurs 2 et 2 1/2 pence ont été surchargées : 25 centimos :



Le 1/2 penny devient donc 5 centimos ; le 1 penny, 10 cent. ; le 2 pence, 25 cent. ; le 2 1/2 pence, 25 cent. ; le 4 pence, 40 cent. ; le 6 pence, 50 cent. et enfin le 1 shilling vaut aujourd'hui 75 centimos.



Toutes ces surcharges sont noires, et ont été appliquées plus ou moins sur l'ancienne valeur, savoir :

5 centimos, s/	1/2 p., vert et	noir
10 — —	1 — carmin	—
25 — —	2 — brun-violet	—
25 — —	2 1/2 — outremer	—
40 — —	4 — orange	—
50 — —	6 — violet	—
75 — —	1 sh., bistre	—



Les bandes, cartes et enveloppes ont subi le même sort. Nous avons au type ci-contre :

CARTES POSTALES.

5 centimos s/	1/2 p., vert et noir	s/ chamois
5 + 5 — —	1/2 + 1/2 — —	— —
10 — —	1 — carmin	— —
10 + 10 — —	1 + 1 — —	— —
15 — —	1 1/2 — brun	— —
15 + 15 — —	1/2 + 1/2 — —	— —

On nous écrit qu'il n'y a pas de cartes à 5 centimos : nous présumons qu'on a voulu dire qu'il n'y en avait plus.

La carte à 15 centimos se présente en deux variétés : a, chiffre 1 sans trait et centimos sur 17 m/m ; b, chiffre 1 plus mince en haut, centimos sur 17 1/2 m/m.

BANDES.

5 centimos s/ 1/2 penny, vert et noir s/ manille



ENVELOPPES.

Nous n'en avons reçu que trois formats : F. I. K. mais il est probable que le quatrième existe, comme suit :

Format 150 × 290 m/m. (K.)

20 cent sur 2 p., rouge-brique et noir

Format 183 × 255 m/m. (I.)

20 cent sur 2 p., rouge-brique et noir

Format 97 × 152 m/m. (G)

20 cent sur 2 p., rouge-brique et noir

Format 83 × 131 m/m. (F.)

20 cent sur 2 p., rouge-brique et noir

Ce dernier format se paie 25 centimos ; les autres 30.

GUINÉE.

Au type actuel à effigie ont paru de nouvelles valeurs :

80	orêts, gris,	piqué 13
200	— lilas pâle,	—
300	— orange,	—

GWALIOR.

Il faut ajouter aux timbres parus, les suivants que mentionne le *Philatelist* :

4 annas,	vert,	surch. noire
1 rupee,	gris-lilas,	—

HONGRIE.

Extrait de l'I. B. Z. la nouvelle suivante qu'il serait émis le 1^{er} octobre des nouveaux timbres sur papier de chanvre (Wilcox). Il n'y aurait que quinze valeurs, savoir : 1, 2, 3, 5, 8, 10, 12, 15, 20, 24, 30, 50, 75 kr., 1 et 3 florins.

INDES NÉERLANDAISES.

Nous trouvons au *Philatelist* l'annonce d'une nouvelle carte ayant pour timbre de valeur le

type de la carte à 5 cent, mais ici l'impression est en bleu foncé sur bleu clair, avec verso blanc :

5 cent, bleu foncé sur bleu clair

ITALIE.

La carte de l'Union postale universelle a subi quelques changements. Au-dessous des deux lignes d'entête il y a (*cent. 10*), puis trois lignes pour l'adresse et une quatrième dans l'angle gauche inférieur, entre parenthèses et la lettre *a.* qui renvoie à l'avis de droite : (*a.*) *Stato estero di destinazione*. L'avis est à gauche de bas en haut et le timbre 10 centesimi à droite, type connu, remplace celui à ovale perlé sans valeur :

10 centesimi, carmin s/ carton vert

Cette carte a le millésime 89 à gauche.

On nous dit que la carte avec réponse à 15 centesimi a subi le même changement ; le timbre porterait la valeur 7 1/2 centesimi.

JHIND.

Après la surcharge noire, voici la surcharge rouge pour tous les timbres ayant : *Jhind State* ou *Service Jhind state* (*Philatelist*) :

1/2 anna, vert,	surch. rouge
1 — brun-violet,	— —
2 — outremer,	— —
4 — vert,	— —
4 — vert-gris,	— —
8 — (?)	— —
1 rupee, gris-tilas,	— —
<i>Service</i> 1/2 anna, vert,	— —
1 — (?)	— —
2 — outremer,	— —

MADAGASCAR

Ci-contre le type du timbre 05 sur 10 c. signalé par nous, il y a deux mois :

05 s/10 c., noir s/ violet et noir

MEXIQUE.



Vu dans le *American Journal of Philately* le... timbre ? ci-contre, qui est brun, dit notre confrère. Est-ce le papier qui est brun, est-ce l'impression ?

Il en aurait avec et sans le mot *Mexico D. F.* :

Sans valeur, brun

— — — ayant *Mexico D. F.*

Nous signalons le mois dernier la carte 2 centavos : *Union postale universelle*, ayant *exclusivement* pour *exclusivement*. Cette carte, nous venons de la recevoir avec la première ligne interrompue au milieu et ponctuée seulement aux deux extrémités :

2 centavos, rouge s/ chamois

Cette carte se trouve remplacée par une autre ayant le texte recomposé. Le mot *Senor* est de caractères plus petits avec lettre *S* ouverte ; les inscriptions de côté sont en caractères plus petits ; la ponctuation manque à *Universal* et la ligne d'avis en langue française est corrigée, c'est-à-dire *côté* et non *côte* ; *exclusivement* et non *exclusivement* ; à (accent grave) et non *d* (accent aigu) ; *adresse* est ponctué :

2 centavos, rouge s/ chamois

NABHA.

Reçu par le *Philatelist* les timbres ci-après avec surcharge *Nabha State* ou *Service Nabha State* sur deux ou trois lignes :

2 annas, outremer, surch. noire
4 — vert-gris — —
<i>Service</i> : 2 — outremer — —

Un autre confrère allemand annonce avec surcharge et armoiries en noir :

Cartes postales : 1/4 + 1/4 anna, br^e-rouge, surch. n^{re}

<i>Enveloppes</i> :	1/2 — vert	—	—	118 × 66 mm
	1/2 — —	—	—	120 × 93 —
	1 — brun	—	—	122 × 71 —

NOSSI-BÉ.

Le *Moniteur officiel de Nossi-Bé*, que nous envoie M. Le Roy d'Etiolles, publie le 8 juin dernier l'arrêté ci-bas :

ARRÊTÉ.

Nous, Administrateur Principal de Nossi-Bé,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Attendu que l'approvisionnement des timbres-poste en coupure de 0,05 et de 0,25 est complètement épuisé ;

Vu l'approvisionnement des figurines de 0,10 c., 0,20 c. et 40 c. dont l'emploi n'est pas usuel ;

Vu la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du public et de n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances ;

Sur la proposition du chef des Bureaux de l'Intérieur ;

Avoons arrêté et arrêtons :

Article premier. — Jusqu'à réception dans la Colonie des timbres-poste de cinq et de vingt-cinq centimes, il sera délivré au public aux prix de cinq et de vingt-cinq centimes des timbres de 10, 20 et 40 centimes.

Les dits timbres porteront à l'encre bleue, les empreintes: 5 ou 25, suivant le cas.

Art. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de :

MM. le Chef des Bureaux de l'Intérieur ou son délégué ;

le Trésorier-payeur p. i. ou son délégué ;

le Receveur de la Poste.

Cette Commission sera chargée de suivre l'opération des transformations à apporter aux timbres-poste au fur et à mesure des besoins du service.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Receveur des postes et la prise en charge par le même employé des timbres-poste transformés.

Art. 3. — Le Chef des Bureaux de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au *Moniteur* et *Bulletin Officiels* de la Colonie et communiqué où besoin sera.

Hell-Ville, le 5 juin 1889.

JOSEPH FRANÇOIS.

Il y aurait donc eu d'après l'arrêté :

5 c.	sur 10 c., noir s/ lilas, surch. bleue, piqué 13 1/2
25	— 40 — vermillon — — —
25	— 40 — — — type 1881.

Le 5 c. a le chiffre suivi d'un c.

Des suivants, l'arrêté ne parle pas :

15	sur 20 c., bistre s/ vert, surch. bleue, piqué 13 1/2
25	— 30 — — — — —

Voici d'après M. Le Roy d'Etiolles ce qui en aurait été imprimé :

60 timbres de 10 c., surchargés 5 c.
300 — 20 — — 15 —
250 — 30 — — 25 —
815 — 40 — — 25 — (2 types)

PÉRAK.



Nous avons pu nous procurer une feuille entière des derniers 1 cent, ayant la surcharge noire : *One cent Perak*, sur les 2 cents Malacca. Cette feuille compte soixante variétés en 4 types sur dix rangées horizontales. Les cinq premières et

la septième rangées ont la surcharge en lettres couchées comme le fac-simile, sauf cependant le dernier timbre de la cinquième rangée qui a *Perak* en lettres droites et allongées ; comme les deux premiers timbres de la sixième rangée laquelle est complétée par quatre timbres ayant le mot *cent* en capitales ; les huitième, neuvième et dixième rangées ont *one* en lettres grasses, *cent* en capitales et *Perak* en lettres droites allongées. Ces variétés sont donc réparties comme suit :

35 variétés du 1^{er} type, ayant *one cent Perak*, en lettres couchées ;

3 variétés du 2^e type, comme le 1^{er} type, mais *Perak* en lettres droites allongées ;

4 variétés du 3^e type, ayant *one* en lettres couchées, *cent* en capitales, *Perak* en lettres droites allongées ;

18 variétés du 4^e type, ayant *one* en lettres grasses ; *cent* et *Perak* comme 3^e types 60 var. :

1 sur 2 cents, rose et noir

PERSE.

Signalé par le *Philatelist*, une erreur (volontaire sans nul doute) du 5 shahi, portant 12 et *officiel* en noir :

12 sur 5 sh., vert et noir

Le même, signale de l'émission 1879 une autre erreur :

5 sh. noir et rouge (au lieu de noir et vert)

PHILIPPINES.

Il a été mis en vente, en juillet dernier, deux cartes nouvelles, une simple et une avec réponse au type des timbres-poste à l'effigie d'Alphonse XII. C'est la disposition des cartes de Cuba s/chamois avec le timbre placé au milieu de la partie supérieure, entre les mots : *Tarjeta* et *postal* et quatre lignes d'adresse, la première commençant par *S^e D.* ; en bas, un avis.

La carte avec réponse est semblable à la précédente sauf que la première partie porte en bas, en dehors du cadre : *La otra tarjeta es para la contestacion* et la seconde : *contestacion pagada*. Les deux parties tiennent par le haut et ont l'impression sur les 1^{re} et 4^e faces :

2 c.	de peso, brun s/ chamois
3 + 3	— carmin —

PROTECTORAT BRITANNIQUE (BECHUANALAND).

Il existerait, selon le *Philatelic Record*, le format I (175 × 253 mm) avec la firme : *M. C. Corquedall & Co* :

4 pence, bleu, surch. verte

PUTTIALLA.

Un journal allemand annonce avoir vu le timbre de service 1 anna, avec surcharge noire et l'enveloppe 2 annas, pour lettres enregistrées, type des Indes anglaises avec la même surcharge noire et les armoiries de cet Etat, en dessous :

Service	: 1 anna, brun-violet, surch. noire
Enveloppe	: 2 — outremer — —

Le *Philatelist* signale avec surcharge rouge, y compris le mot *service* :

Service : 1/2 anna, vert, surch. rouge

QUEENSLAND.

Il paraît que la date d'émission des premiers

timbres n'est pas le 1^{er} novembre 1861, comme nous l'avons donné dans nos catalogues, d'après une information officielle. Le *Philatelic Record* publie le document suivant qui rectifie cette date :

Office général des Postes.

Brisbane, 21 septembre 1860.

QUEENSLAND, TIMBRES-POSTE.

Il est ici notifié à l'information publique qu'une certaine quantité de timbres-poste de Queensland a été reçue d'Angleterre et sera émise dans les premiers jours de novembre prochain, date à laquelle les timbres de la Nouvelle Galles du Sud, maintenant en usage, ne pourront plus être employés sur les lettres mises à la poste dans cette colonie.

Conséquemment toute lettre mise à la poste à Queensland après le 1^{er} novembre, portant des timbres de la Nouvelle Galles du Sud, seront traitées comme non payées et seront donc ouvertes et renvoyées à l'expéditeur.

R. R. MACKENZIE.

RAJPEELA.

D'après le *Philatelist* les timbres 1 anna, orange, bleu et vert signalés il y a quelque temps seraient des timbres fiscaux pour le paiement des droits sur les reçus.

RUSSIE.

Les nouvelles enveloppes à 10 kop. et à 20 kop. ont parues le 2 septembre dernier. Le type est celui des cartes à 4 kop. que nous renseignions le mois passé. Elles ont le timbre placé à l'angle droit supérieur et sont imprimées uniformément en bleu sur papier de couleur varié présentant des ondulations en filigrane.

Nous trouvons assez malencontreuse cette idée d'imprimer les timbres d'une même couleur : cela doit inévitablement amener des erreurs. Voici ce qui a paru :

Format 145×80 mm.

10 kopecks, bleu sur paille
20 — — — azur

Format 145×120 mm.

10 kopecks, bleu sur paille
20 — — — azur

ARZAMASS (*Nijni Novgorod*). Les timbres actuels ont les chiffres des angles un peu plus grands qu'autrefois. Il y en a cinq variétés :

5 kopecks, violet vif

LOUGA (*St-Petersbourg*). Le timbre de 1886, chiffre sur fond guilloché, nous vient avec le papier blanc bâtonné :

5 kopecks, rouge

TICHVIN (*Novgorod*). Le 1/13 août dernier a



cercles.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 10 :

5 kopecks, noir, bleu, rouge, or et argent

WELSK (*Vologda*). Le timbre de 1888 est changé, ou plutôt les dimensions sont plus grandes sur le type qui nous arrive lequel contient encore les mêmes inscriptions.

Lithographié en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, bleu pâle



WERCHOTOUR (*Perm*). L'infatigable M. Vonder



Beeck a déniché la poste de Werchotour qui possède des timbres depuis le 1^{er} janvier 1889, valeur 2 kop., au type ci-contre. Au centre, un chiffre dans un ovale à fond guilloché et ayant pour inscription : *Werchotourskoe Zemstvo — Postotowaja marka* (Administration rurale de Werchotour — Timbre-poste); aux angles, un chiffre dans un petit cercle sur fond blanc.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, chocolat pâle

ST-VINCENT.

Semblable au timbre de 1883, le 1 penny, imprimé cette fois en bleu, a été également surchargé : 2 1/2 pence :

2 1/2 sur 1 p., bleu pâle et noir.

SALVADOR.

Le timbre 3 centavos a baissé de prix : il est devenu 1 centavo par une surcharge noire comme le montre notre fac-simile.

1 sur 3 c., brun, surch. noire

L'enveloppe 10 centavos, rouge, existe avec le papier orange uni, au format



140x109 mm et l'inscription : *Contad. Myor 10 c.*, en relief à lapatte de fermeture :

10 centavos, rouge s/ orange uni

SÉDANG (ROYAUME).

Il paraît que les décrets que nous avons examinés le mois passé n'étaient que pour rire : quant aux timbres (?) placés sous l'aile protectrice de l'*Echo*, leur vente a servi à faciliter les projets que nourrissait le roi de faire un voyage à Ostende. Nous savons de bonne source que les dits décrets seront rapportés et qu'une émission sérieuse (!?) cette fois, aura lieu. On parle même de cartes, enveloppes, etc.

Nous avions tort de douter de la poste des Sédangs. La *Chronique* du 22 septembre dernier publie un article d'où il résulte que la poste de ce pays à une succursale à... Bruxelles (1). Toutes nos excuses à Marie I^{re}. Voici ce qu'écrivait la feuille bruxelloise :

« Un de nos confrères, rédacteur en chef d'un journal bruxellois, va partir prochainement pour l'Asie méridionale, où il va occuper d'importantes fonctions dans le royaume des Sédangs.

» Déjà, pour se rendre utile à ses futurs administrés, notre confrère a fait placer dans son vestibule une boîte aux lettres sur laquelle figure cette inscription :

LETTRES

ROYAUME SEDANG

Administration des postes

« Ceux de nos concitoyens qui auraient des commissions pour le royaume des Sédangs n'ont qu'à s'adresser chez notre confrère, qui portera lui-même à domicile, très prochainement, les lettres et petits paquets postaux adressés aux sujets du roi Marie I^{re} de Mayrena. »

SELANGOR.

Nous trouvons au *Philatelic Record* l'annonce d'un 2 cent, rose, ayant la surcharge verticale *Selangor* sur une longueur de 18 mm :

2 cent, rose, surch. verticale noire

SHANGHAI.

Dans le courant de juillet dernier, le 40 cash, noir, a été émis avec papier blanc à filigramme, type reproduit le mois passé :

40 cash, noir

On nous écrit de Shanghai :

« Je n'ai pu vous envoyer de ces doubles surcharges 100 c. et 20 c. sur 100 jaune parce qu'il y en a eu peu d'émis. Voici la raison de cette singulière surcharge :

Le *Postmaster* avait surchargé 800 timbres de 100 c., avec la valeur de 20 c. Un "globe trotter" de passage à Shanghai se trouvant à la poste au moment de la mise en vente de ces timbres, acheta toute la quantité, croyant qu'il n'y aurait plus de surcharges, les timbres avec filigramme étant attendus de moment en moment; mais ceux-ci n'arrivant pas, le *Postmaster* changea les 80 c. vert en 20 c. en les surchargeant, ce que voyant notre "globe trotter", pour une raison que je ne m'explique pas, voulut obliger le *Postmaster* de reprendre les timbres, ce que celui-ci refusa. Plainte ayant été portée au secrétaire du Conseil municipal, le *Postmaster* fut prié de reprendre les timbres 100 c. surchargés. Mais ayant suffisamment de 20 cash, on rendit la valeur première aux timbres par une seconde surcharge en rouge : Voilà toute l'histoire de ces timbres. »

SUÈDE.

Les cartes-lettres viennent de paraître. Nous en reproduisons le type le mois prochain.

GOTHEMBOURG. Une carte-lettre est en cours depuis plusieurs mois. A droite, le timbre octogone; inscription de la formule : *Brefkort — Göteborgs Privata Lokalpost*; deux lignes d'adresse, la première ayant : *Till*, la seconde : *Gaten n°*; inscription sur les bords, en dehors du piquage :

3 öre, bleu sur rose, intérieur blanc

SUISSE.

Les cartes à 5+5 centimes, imprimées sur les 1^{re} et 3^e faces ont les inscriptions des côtés des cartes simples 5 et 10 centimes.

5+5 centimes, noir sur chamois

TABAGO.

Le *American Journal of Philately* annonce le 2 1/2 pence, outremer, comme ayant reçu une surcharge réduisant sa valeur à 1 penny.

1 sur 2 1/2 p., outremer et noir.



(1) 43, Boulevard Anspach.

TRANSVAAL.

Un avis de la poste, que nous venons de recevoir, porte la taxe de certaines lettres à 7 1/2 pence, valeur qui n'existe pas dans la série en cours. Il est donc probable qu'un timbre de ce prix verra le jour, si ce n'est fait :

ORDONNANCE

Ayant appris qu'une grande partie des correspondances pour l'Europe sont affranchies insuffisamment par les expéditeurs, il est porté à la connaissance du public par la présente, que le tarif est établi comme suit :

LETTRES

Royaume-Uni. Pour chaque 1/2 once ou fraction 6 pence
Continent Européen. Id. 7 1/2 —

Toutes les lettres qui ne seraient pas affranchies suivant ce tarif seront considérées comme non affranchies et le destinataire paiera le double du port ordinaire.

JOURNAUX.

Royaume-Uni. Chaque journal qui ne pèse pas plus de 4 onces, 1 penny et pour chaque 4 onces supplémentaires ou fractions, 1 penny ;

Continent Européen. Chaque journal qui ne pèse pas plus de 4 onces, 2 pence et pour chaque 4 onces supplémentaires ou fraction, 2 pence.

Chaque journal doit être compté séparément. Ceux qui seraient insuffisamment affranchis ne seront pas envoyés et anéantis.

ISAAC VAN ALPHEN,
Maître général des Postes.

Bureau général des Postes,
Pretoria, 6 Août 1889.

TURK (ILE DE)



Nous donnons ici le fac-simile du timbre annoncé en août dernier et portant la surcharge : *One penny*, en noir :

1 sur 2 1/2 p., brun-rouge et noir

Depuis l'émission de ce timbre, la colonie a reçu des 1 penny au 1^{er} type, qu'elle employait en 1883.

URUGUAY.

On nous écrit de Montevideo qu'un certain B. de cette ville, a contrefait le timbre *Diligencia* 60 centavos. Un autre correspondant nous en envoie 2 types où *Diligencia* a 12 1/2 m/m au lieu de 11 1/2. Le 1^{er} type a le g formé comme un c, le second a le mot ponctué, ce qui ne doit pas être; 60 centavos a une étendue de 13 m/m pour les deux imitations au lieu de 14. Il y a encore bien des différences : nous notons les principales.

VENEZUELA.

Après les timbres « Fuera de Hora », voici venir les *Tarde*, employés à Puerto Cabello. Cette surcharge ne doit pas être plus sérieuse que la première.

La carte à 10 centimes a son type refait. Pour ne parler que du timbre, celui-ci a le fond ligné horizontalement au lieu d'avoir les lignes croisées en oblique :

10 centimes, bleu sur bien pâle.

VICTORIA.

La carte-lettre a le papier fortement satiné :

1/2 pence, bleu sur gris

L'enveloppe *Registration*, 4 pence, a la composition de la formule refaite. Pour le petit format les caractères sont en petites capitales, sans aucune majuscule ; pour le format plus grand il y a des majuscules. La patte de fermeture, au lieu d'être en pointe, est arrondie et échancrée des deux côtés :

Format 145×90 m/m.

4 pence, rouge chair

Format 134×78 m/m.

4 pence, rouge chair

VARIÉTÉ.

Ayant un second timbre, en relief blanc, au-dessus du timbre de couleur :

4 pence, rouge chair et blanc

L'I. B. Z. prétend que cette enveloppe a paru sur papier bleu clair, dans le format 145×90 m/m.

4 pence, rouge chair et bleu clair.

L'enveloppe 2 pence, type en relief, existe dans le format 147×90 m/m et a la patte ornée d'une jarrettière en relief portant *Victoria* en haut et une couronne au centre :



2 pence, lilas sur blanc vergé

De la série des timbres de chemin de fer, 1887, à effigie de Victoria dans un petit cercle, nous avons, outre les 1, 1 1/2, 2, 3, 6 p. et 1 shilling déjà mentionnés, les valeurs suivantes :

8 pence, bleu sur jaune
10 — — — bleu
2 shillings, rouge sur rose
3 — — — bleu

VIERGES.

Reprise de l'ancien type, imprimé en carmin, filagramme C A et couronne, piqué 14 :

1 penny. carmin

WURTEMBERG.

Modification de la valeur de la carte simple à 5 pfennig qui a le k également modifié :

5 pfennig, violet sur chamois

ZOULOULAND.

Les timbres anglais actuels 1 1/2, 2 1/2 et 5 p., surchargés *Zululand* qui ont été signalés depuis quelque temps sont l'œuvre de faussaires (*The Philatelic Record*).

Variétés du type 1880/89 des Colonies espagnoles.

L'Espagne a adopté, en janvier 1880, l'uniformité de type pour les timbres de ses colonies. Ce type est à l'effigie d'Alphonse XII à droite, dans un ovale avec cadre rectangulaire et simple changement de nom : *Cuba*, *Fernando-Poo*, *Puerto-Rico*, *Filipinas*. En 1881, on changea le millésime à Cuba et Porto-Rico et en 1882 on le supprima tout à fait.

Le type n'ayant été gravé qu'une seule fois, pour toutes les colonies, devait bientôt s'altérer. C'est, sur ce point, qu'attire notre attention, M. de Fabregas, lequel nous fait remarquer les différentes gravures qui ont été faites. En effet, vers la fin de 1883, nous avons une gravure nouvelle pour le 5 c. de peso, de Cuba, et en janvier 1886, à l'occasion de l'émission d'un timbre 1/8 de centavo, aux Philippines, le type est remplacé par un autre.

Nous avons donc trois gravures de ce type qui se rencontrent parfois pour une même valeur, celle la plus employée sans doute. Voici les points principaux auxquels on peut les reconnaître :



1^{er} TYPE. C'est à l'arrangement des cheveux que l'on reconnaît immédiatement les différents types.

Nous avons ici, au-dessus des tempes, un léger creux allant en se rétrécissant, pour se terminer presque en pointe; le cadre ovale est formé complètement d'un *gros trait*, contrairement à notre gravure.

2^e TYPE. Le creux ici est plus accentué, plus arrondi et les cheveux descendent davantage sur le front; cadre ovale formé d'un trait mince sauf à la partie supérieure droite où le trait est épais.

3^e TYPE. Le creux des 1^{er} et 2^e types n'existe pour ainsi dire pas ici, les cheveux étant légèrement ondulés sur le front. L'ovale est formé comme au 2^e type. Nos gravures donnent, du reste, une idée assez exacte de ce que sont les 3 types.

Il nous reste maintenant à déterminer le type auquel appartiennent les différents timbres émis jusqu'ici :

CUBA.

1^o Timbres-poste.

Janv. 1880 à juin 1883	tous au 1 ^{er} type
Décembre 1883	— — 2 1/2 c., bleu lilacé
—	— — 5 — bleu pâle
Janvier 1884	1 ^{er} — 2 1/2 — violet
—	2 ^e — 10 — bistre-jaune
—	1 ^{er} — 20 — bistre
Mars 1886	3 ^e — 5 — bleu pâle
Décembre —	— — 1 — vert
Janvier 1888	— — 1/2, 1, 2, 3, 4, 5 mil.
—	1 ^{er} — 2 1/2 c., brun-jaune
—	2 ^e — 10 — bleu
—	1 ^{er} — 20 — gris perle

En résumé, il y aurait le 1 cent du 3^e type et le 5 cents des 2^e et 3^e types qui n'auraient pas été remarqués jusqu'ici.

2^o *Cartes postales*. Sont toutes au 1^{er} type de timbres.

FERNANDO-PO.

Les timbres de 1881 et 1882 sont tous du 1^{er} type
1883 10 c., brun, 3^e —

(A continuer.)



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMERO 0.60

 Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).



Les timbres dont nous parlions le mois passé ne paraîtront pas avant janvier, suppose-t-on. Voici les types de cette nouvelle série qui ressemblent énormément à ceux en cours. L'empire d'Allemagne étant suffisamment connu, on a jugé que le mot *Deutsche* n'était plus nécessaire et il a été supprimé sur les nouveaux timbres. Par contre, le mot : *Reichspost* est en vedette quoique la dernière syllabe rappelle un mot français qu'on devrait absolument réformer pendant qu'on y est.

1^{er} Type. A le chiffre valeur en blanc dans un

cercle à fond uni surmonté de la couronne impériale entre branches de chêne et de laurier ; en bas, un cartouche uni sur lequel on lit : *Reichspost*. Rappelle le timbre 5 c. de Belgique actuel.

2^e Type. Montre l'aigle impériale dans un cercle formé d'un trait et pour fond des lauriers . . . ; en haut, le mot : *Reichspost*, sur un cartouche horizontal ; en bas : *pf.* (un chiffre) *pf.*, également sur un cartouche.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 1/2 :

1 ^{er} type.	3 pfennig, brun
—	5 — vert
2 ^e —	10 — rose
—	20 — outremer
—	25 — orange
—	50 — brun-rouge

L'émission se complète comme suit :

BANDES	1 ^{er} type.	3 pfennig, brun, 162 × 230 m/m
ENVELOPPES	2 ^e —	10 — rose 147 × 84 —
CARTES	1 ^{er} —	5 — vert s/ chamois
—	—	5 + 5 — —
—	2 ^e —	10 — rose —
—	—	10 + 10 — —



MANDAT	2 ^e type. 20	pf., outr. s/rose	
ENVEL. « ROHRPOST »	— 30	— bleu	— 126 X 81 mm
CARTES	— 25	— orange	—
—	— 25-1-25	—	—

Pour les bureaux du Levant, le changement est



le même. Les nouveaux types reçoivent une surcharge noire : 10 (20) para ; 1 (1 1/4, 2 1/2) piaster, savoir :

1 ^{er} type.	10 para	s/ 5 pf., vert,	surch. noire
2 ^e	— 20 —	— 10 — rose,	— —
	1 piaster	— 20 — outremer,	— —
	1 1/4 —	— 25 — orange,	— —
	2 1/2 —	— 50 — brun-rouge,	— —

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Le nouveau timbre 12 centavos, dont nous parlions le mois passé, le voici. Il est du 3 septembre et porte l'effigie du docteur Juan Bautista Alberdi, de face, dans un double cercle contenant : *Correos y telegramos — Republica Argentina* ; en bas, de gros chiffres dans les angles ; en haut, un dessin de remplissage.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

12 centavos, bleu, bleu vif

Il existe un essai imprimé en bleu sur carton blanc.

Le 5, même mois, il a été mis en circulation un produit du lithographe Kidd qui attendait pour paraître l'épuisement du timbre 20 centavos, bleu. Le type représente encore un général. C'est Julio A Roca que nous avons cette fois. L'effigie est 3/4 de face vers la droite dans un ovale portant l'inscription :



Correos Argentinos ; dans les angles, le chiffre de la valeur, en biais ; en bas : *centavos* sur un cartouche horizontal.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

20 centavos, vert-bleu pâle

Le 2 octobre a paru enfin le 3 centavos dont nous avons fait connaître le type en octobre 1888. Il représente le président Juárez Celman dans un ovale, avec chiffres aux angles supérieurs. Le timbre, fort mal imprimé, a l'impression de couleur sur

papier blanc, piqué 12 :

3 centavos, vert-bleu pâle.

M. Marco del Pont nous avise qu'un 25 centavos, lithographié, paraîtra bientôt. Il porte l'effigie du général Belgrano, et est imprimé en violet. Ce timbre qui n'est pas émis est déjà condamné officiellement à mourir et à être remplacé par un autre portant l'effigie du général (toujours des généraux !) Alvear, imprimé en vert foncé.

Les changements suivants sont décidés et annoncés officiellement :

Le 2 centavos, aura le portrait de M. Derqui, en violet au lieu de M. Lopez, en vert ;

Le 6 centavos, même portrait que le timbre lithographié, mais en bleu indigo ;

Le 15 centavos, même portrait que l'actuel, en grenat ;

Le 24 centavos, général Pueyrredon, couleur vermillon ;

Le 25 centavos, général Alvear, vert foncé ;

Le 30 centavos, portrait actuel, en orange ;

Le 40 centavos, portrait actuel, vert olive ;

Le 50 centavos, portrait actuel, jaune.

Tous ces timbres seront gravés par la Compagnie Sud-Américaine des Billets des banques.

L'enveloppe 8 centavos a été surchargée d'un 5, par suite d'un changement de taxe, mais on ne les met pas en vente à cause des quantités 8 centavos à écouler ! Qu'on les surcharge toutes d'un 5 et qu'on n'en parle plus.

BRÉSIL.

On nous écrit de Rio que les tristes timbres-poste, actuellement en usage, vont faire place à une nouvelle série avec la *Croix du Sud*.

La *Croix du Sud*, dit l'*Echo*, est une constellation... Fort bien. Mais alors qu'est-ce qu'une constellation ? Serait-ce une Croix du Sud ?

BULGARIE.

La carte avec réponse 5 + 5 stotinki a pris le type de la carte ordinaire même valeur, de fin 1887, c'est-à-dire avec lettres de dimensions plus grandes et sans aucune inscription en lettres couchées.

Ces cartes ont, comme toutes celles avec réponse, l'impression de couleur sur les 1^{re} et 3^e faces :

5 + 5 stotinki, vert s/ blanc

Parmi le lot de ces cartes que nous venons de recevoir, nous avons trouvé deux variétés fort curieuses. L'une n'a pour toute impression que la première partie; l'autre n'en a que la seconde, le reste étant blanc. Cela s'explique facilement. L'imprimeur aura fait son tirage sur deux feuilles à la fois, croyant ne tenir qu'une feuille :

1^{re} partie : 5 stotinki, vert s/ blanc

2^e — 5 — — — —

CANADA.

Le timbre *Registered* 5 cents a la teinte du 2 cents, depuis septembre, c'est-à-dire vert-bleu :

5 cents, vert-bleu

Le *American Philatelist* annonce des enveloppes pour lettres non distribuables et devant être renvoyées à l'expéditeur. Format 175 × 120 ^m avec impression noire sur gris; en haut, à droite, grand chiffre noir 3 appliqué après coup, et pour inscription : *Returned Dead letter — Post office Department Canada — Dead letter office*. Au revers : *The enclosed Dead Letter is returned by order of the Postmaster-General for the reasons there on assigned*.

3 centavos, noir s/ gris

Il y aurait encore des 1, 6, 9, 12, 18 centavos, port payable par l'expéditeur de la lettre retournée.

CEYLAN.

Signalé par le *Philatelist*, l'enveloppe 12 cents, type reproduit n° 310, avec la surcharge : *fifteen cents* (19 1/2 et 15 1/2 sur 3 ^m), formats 202 × 126 ^m et 135 × 83 ^m :

15 cents s/ 12 cents, rose et noir



Encore une surcharge appliquée cette fois sur le 4 cents, rose, comme l'indique notre fac-simile :

2 cents s/ 4 c., rose et noir

CHILI.

Nous avons la carte actuelle 1 cent. imprimée par erreur en carmin au lieu de vert :

1 centavo, carmin s/ vert

COSTA-RICA.



Il nous arrive une série de timbres gravés par MM. Waterloo & Sons, de Londres, donc rien du spéculateur Seebeck, de New-York. L'effigie est celle du Président actuel, P. Fernandez; le cadre varie pour chaque valeur.

Au 1 centavo, l'effigie est dans un double cercle contenant : *Costa-Rica — Correos y telegrafos* et chiffre aux angles, sur les côtés et en bas 1 centavo.

Au 2 centavos, l'effigie est dans un ovale; les inscriptions du précédent sont dans le cadre; chiffres aux quatre angles. *U. P. U. (Union postale universelle)* en monogramme à la partie supérieure pour ces deux timbres.



Au 5 centavos, l'ovale qui renferme l'effigie est plus petit; *Costa-Rica* est en haut sur une bande-roule et *Correos y telegrafos* en bas sur une bande cintrée; chiffres dans les angles inférieurs et 5 centavos sous la bande cintrée. *U. P. U.* à la partie inférieure.

Au 10 centavos, nous avons l'effigie dans un grand ovale de fantaisie guilloché avec l'inscription : *Correos y telegrafos* en haut; *Costa-Rica* dans les angles supérieurs et 10 centavos contenus dans le bas de l'ovale; chiffres de chaque côté; *U. P. U.* dans les angles inférieurs.



Au 20 centavos, l'effigie est renfermée dans un

ovale formé d'un trait blanc; en haut *Costa -- U. P. U. -- Rica*; en bas *Correos y telegrafos* cintré; en-dessous : 20 -- centavos.

Au 50 centavos, l'ovale est remplacé par un cercle perlé contenant en haut : *Correos y telegrafos* et au-dessus, sur une banderole : *Costa - U. P. U. - Rica*; en bas, de chaque côté, 50 et centavos en-dessous.



Au 1 peso, l'effigie est dans un double ovale placé sur un écu et contenant l'inscription des précédents; en bas, sur une banderole : 1 peso; en haut de l'ovale le chiffre 1; dans les angles supérieurs : *U. P. U.*

Au 2 pesos, nous avons l'effigie dans un double cercle avec l'inscription habituelle; dans les angles supérieurs et de chaque côté le chiffre 2; en bas, 2 pesos et de chaque côté : *U. P. U.*



Au 5 pesos, l'effigie est dans un grand écu avec cercle sur fond ligné; en haut, une banderole ayant *Costa-Rica* et un chiffre de chaque côté; en bas, sur une bande cintrée : 5 pesos, et plus bas : *Correos y telegrafos*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 15 ou 14 :

1 centavo, brun,	piqué 15
2 — vert-gris,	— 15
5 — orange,	— 15
10 — chair foncé,	— 14
20 — vert-jaune,	— 14
50 — carmin,	— 15
1 peso, bleu,	— 15
2 — pourpre,	— 15
5 — olive,	— 14

CURAÇAO.



Nous avons reçu les deux nouveaux timbres 1 et 2 cent. Ils ont un chiffre dans un rectangle à fond guilloché avec les coins évidés et pour inscription, en haut : *Curacao*; en bas : cent 1 (2) cent.

Imprimés en couleur sur

papier blanc, piqués 12 1/2 :

1 cent, gris
2 — violet

D'après le *Philatelist* il y aurait à ce type :

2 1/2 cent, vert
5 — rose

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Timbre provisoire annoncé par le *Philatelist* et portant en surcharge l'inscription : 1 cent, en bleu, sur le timbre 2 centavos :

1 cent s/ 2 c., rouge et bleu

ETATS-UNIS DE COLOMBIE.



Le timbre avec faute : *Republica* pour *Republica* a été remplacé par un autre, aussi mal fait, mais n'ayant pas la faute. Nous avons donc encore le général Narinos dans un double ovale mais avec chiffre 20 de chaque côté du mot centavos au lieu d'un ornement. Nous empruntons la nouvelle à l'*American Journal of Philately*.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

20 centavos, violet

ANTIOQUIA. Voici les deux timbres dont nous



parlions le mois passé. Ils ont succédé aux timbres noir sur jaune dont on n'avait fait qu'un tirage restreint; les timbres attendus n'arrivant pas, il a fallu faire une nouvelle émission qui n'a fait que paraître pour disparaître.

Nous ignorons combien il y a de variétés du 2 1/2 centavos; quant au 5 c. il y en a dix sur deux rangées horizontales.

Le nom Medellín n'annonce pas un timbre local, mais l'endroit où les timbres ont été fabriqués, par suite de manque de ces valeurs.

Imprimés typographiquement en couleur sur papier de couleur, non dentelés :

2 1/2 centavos, rouge s/ blanc.	? var.
5 — — — — — jaune orange.	10 var.

Une série de timbres lithographiés montre les



armoiries du pays dans un double cercle contenant : *Correos del Departamento de Antioquia*; à la base, un chiffre et le mot : *centavo (centavos)* sur une banderole; à la partie supérieure, sur un cartouche horizontal : *Republica de Colombia*.

Les quatre types représentant les valeurs 1, 2 1/2, 5, 10 centavos, ne diffèrent guère entre eux que par le fond et le chiffre sous les armoiries placé,



soit dans un ovale allongé ou large; enfin, le 10 centavos a les mots : *Republica et Colombia* commençant par une lettre majuscule et les chiffres blancs sur fond uni.

Lithographiés en noir sur papier de couleur, piqués 13 1/2 :

1	centavo, rose
2 1/2	— bleu pâle
5	— jaune
10	— vert

GIBRALTAR.

Réparons un oubli du mois dernier et signalons la bande :

10 centimos sur 1 penny, carmin et noir

GRANDE-BRETAGNE.

Les formules télégraphiques à 6 pence ont subi une modification dans leurs inscriptions de la face. Sous le timbre, au lieu d'avoir : *The Name and Address*, etc., il y a la « notice » des formules précédentes où elle se trouvait à la partie inférieure; enfin, au lieu du nom de l'imprimeur *Harrison and sons, Printers, London*, il y a : (*Printed by Mc Corquedale & Co Limited*) :

6 pence, violet sur blanc

GRÈCE.

Le 5 lep., impression locale, a été mis en vente en août dernier à Athènes :

5 lep, vert

M. Chaïdopoulos a rencontré le 1 lep. brun, impression locale, piqué 13 1/2. On aurait expérimenté la machine sur cette valeur, indépendamment du 20 lep. :

1 lep. brun, piqué 13 1/2

GUANACASTE.



1 centavo, brun, piqué 15.
2 — vert-gris, —

GUATÉMALA.

Nous venons de recevoir le 10 centavos de 1886, avec la surcharge noire sur deux lignes : 1889 — *Oficial*, ce qui indique une contribution nouvelle pour les collectionneurs. Attendons-nous à voir arriver toutes les valeurs :



10 centavos, rouge, surch. noire

GUYANE ANGLAISE.



Les timbres avec impression uniforme lilas ont été remplacés par d'autres, plus petits, ayant le type ci-contre et l'inscription modifiée en *Postage & Revenue* qui occupe la partie supérieure du timbre; en bas, un cartouche avec valeur qui varie, ainsi que l'inscription du haut, par la couleur suivant la valeur; à gauche : *British*; à droite : *Guiana*; au centre, les armoiries de la Colonie.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filigrane couronne et CA, piqués 14 :

1	cent, lilas et vert
2	— — orange
4	— — bleu
6	— — brun
8	— — rose
12	— — lilas
24	— — vert
48	— — rouge
72	— — bistre
96	— — carmin

Les seules valeurs en usage en ce moment sont 2, 8, 72 et 96 cents.

HAWAII

L'I. B. J. indique comme venant de paraître, au format 150 × 85, l'enveloppe 1 cent. sur papier blanc glacé :

1 centavo, vert
HOLKAR.



Dak Karkhana (division postale); au centre : *Ardba anna* (un demi-anna); ce timbre ne porte pas de trace de gomme :

1/2 anna, noir sur rose
HONGRIE.

Le *Timbre* a vu la carte-lettre 5 kreuzer ayant l'impression rouge-brique et le gros trait de l'adresse ayant 172 ^{mm} de plus en longueur, ce qui n'est pas bien grave :

5 kreuzer, brique sur azur
ISLANDE.

Une variété de la carte 10 öre est renseignée par le *Philatelist*. Elle porte la ligne cintrée *Allsherjarpöstfelag* au lieu de *Alsherjar — postfelagid* soit deux l au lieu d'un, o sans accent, suppression des deux dernières lettres et les deux mots réunis en un :

10 aur, carmin s/ blanc



ITALIE.

Voici le type de la carte avec réponse signalée le mois passé :

7 1/2 + 7 1/2 cent., carmin s/ rose.

JUMMO-KASCHMIR.

Le papier des timbres 2 annas, n'est plus jaune-vert, mais jaune, toujours papier pelure; le 4 annas, imprimé en vert olive a le papier nuance satiné :

2 annas, rouge sur jaune
4 — vert olive — blanc

MEXIQUE.

M. A. Beddig nous observe qu'il y a depuis quelques mois des timbres 1864 réimprimés. A l'appui de ce qu'il avance il produit un specimen des plus petites valeurs. Si le papier des 1 et 2 reales est d'un blanc mat alors qu'il est le plus souvent,

aux timbres authentiques, d'un blanc-gris, nous avons cependant de ces derniers des exemplaires avec le papier blanc, mais la nuance de la réimpression est vermillon vif et bleu vif au lieu d'être vermillon foncé et bleu pâle ou foncé; quant au 4 reales le papier se rapproche assez du timbre authentique.



Il n'y a que la teinte pour reconnaître la réimpression qui est d'un brun pâle au lieu d'être brun-jaunâtre foncé.

Contrairement à ses habitudes, la *American Bank-Note Company*, qui avait gravé ces timbres pour le gouvernement Juariste, n'avait pas mis sa firme sur les feuilles de timbres, afin de ne pas se compromettre sans doute vis-à-vis du gouvernement de Maximilien : Cette firme figure aujourd'hui sur les réimpressions :

1 real, vermillon vif
2 — bleu vif
4 — brun pâle
1 peso, noir

Nous venons de recevoir des enveloppes, forme sac, 5 et 10 centavos, avec patte s'ouvrant à gauche; sur la face, à droite, le timbre actuel, chiffre dans un ovale; à gauche, un aigle avec banderole en dessous, portant : *Servicio postal Mexicana* en rouge :

5 centavos, outremer et rouge s/ blanc uni
10 — rouge — — —

Nous recevons en même temps une enveloppe, format 146 × 89 ^{mm}, avec timbre à droite, sur papier blanc vergé, au filigramme armoiries dans un cercle :

5 centavos, outremer s/ blanc vergé.

NORD DE BORNÉO.

Nous trouvons dans l'I. B. J. la reproduction des deux timbres ci-contre, nous donnant deux valeurs élevées de 5 et 10 dollars. Ils sont aux armoiries de la Colonie sur fond guilloché dans des cadres variés, mais





5 dollars, violet
10 — brun

Le timbre de 2 cents aurait la désignation :
Postage & Revenue dit P. B. J. :

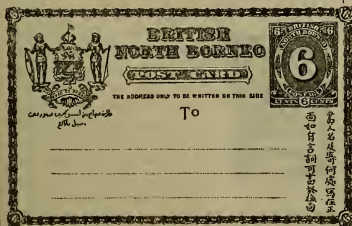
2 cents, brun-rouge

Nous avons parlé il y a peu de temps de cartes postales. En voici les dessins.



De ce type nous avons les valeurs suivantes :

one cent, ocre sur blanc
3 — brun pourpre — —



Du 2^e type il y a :

6 cents, bleu sur blanc
8 — vert — —

ayant tous deux la même inscription : *British North Borneo, Postage & Revenue* et également en chinois et en indien.

L'impression de ces timbres est en couleur sur papier blanc uni, piqués 14 :

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Le *American Journal of Philately* décrit deux enveloppes Registered avec inscriptions connues sur la face. Le type est celui de 1864, ci-contre, que possède M. Broeck. Au lieu de *one penny*, les timbres portent *two pence*. Les formats sont de 82×133 et de 97×155 mm ; la patte de fermeture porte deux timbres semblables, noirs sur le grand format, bleus sur le petit. La date d'émission serait inconnue.

Il nous paraît que si ces enveloppes avaient été émises, qu'on en aurait eu connaissance. Jusqu'à preuve du contraire, nous ne voyons ici que des essais. S'il était facile de changer la valeur *one penny* en *two pence*, ne pouvait-on tout aussi facilement mettre les mots : *four pence*, si cette valeur était réellement nécessaire, sans se payer le luxe de deux timbres pour arriver au même résultat. Les couleurs variées noires et bleues viennent appuyer notre opinion que ce sont bien là des essais :

Format 82×133 mm.

2 + 2 pence, bleu.

Format 97×155 mm.

2 + 2 pence, noir.

NOUVELLE ZÉLANDE.

La bande 1/2 penny, avec filagraamme étoile et couronne, porte les quatre lignes d'inscription sur rectangle au-dessous du timbre formé aujourd'hui de lignes ondulées, dit le *Philatelist* :

1/2 penny, rose sur gris-blanc.

PROTECTORAT BRITANNIQUE (BECHUANALAND).

Le timbre du Bechuanaland, valeur 1/2 penny, a vu sa valeur portée à 4 pence ! Le mot *Protectorate* est plus près de la première ligne de surcharge ; plus bas, le mot : *four pence*. Les caractères employés étant la plupart cassés, nous relevons les variétés suivantes :



Protectorate — four
Protectorate — four
Protectorate — four
Protectorate — four
Protectorate — four
Protectorate — four

Il y a encore des o de *sour* qui se présentent avec cette lettre cassée par moitié.

RÉUNION.

M. Le Roy d'Etioilles nous a montré le 30 centimes, *timbre-taxe*, avec double impression et oblitéré. La complaisance étant une des qualités de l'administration des postes de St-Denis, il se peut donc fort bien qu'une épreuve de mise en train ait été oblitérée comme les fameux 52 c. de M. Choppy.

ROUMANIE.

Signalé par le *Philatelist*, la carte avec réponse 5+5 bani ayant l'impression noire sur rose et le revers blanc jaunâtre. Les deux parties tiennent par le bord inférieur de la première carte, qui a pour inscription : *carta postala* ; à gauche, en-dessous : *Acesta fata este rezervata pentru adresa — Alaturata carta este destinata pentru respuns*. L'inscription de la seconde carte a : *Carta postala — Respuns*, et à gauche, l'inscription de la première carte :

5+5 bani, noir sur rose.

RUSSIE.

BIELOZERSK (Novgorod). Voici le fac-simile du nouveau timbre qui a paru le 1^{er} octobre dernier. Au centre, les armoiries ; chiffre aux quatre côtés intérieurs : en haut, sur une bande horizontale : *Bjelozerskaja* (de Bielozerk) ; en bas : *Dwie kop* (deux kop) — *zemskaia Putschta* (Poste rurale).

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, non dentelés et piqués 12 1/2 :

2 kopecks, noir	sur rose
2 — —	— vert d'eau
2 — vert d'eau	— blanc
2 — orange	— —
2 — jaune	— —
2 — bleu	— —
2 — violet	— —
2 — rouge	— —

BOGORODSK (Moscou). Le timbre de 1871 existe comme *timbre-taxe*, imprimé en rouge. M. de Ferrari nous dit l'avoir vu :

5 kopecks, rouge.

GADIATSCHE (Poltava.) Depuis le 17 juillet nous avons les deux types ci-contre. Pourquoi toujours deux types à la fois ? C'est un mystère à éclaircir.

Le 1^{er} type a les armoiries (St-Georges terrassant



le dragon) dans un petit écu avec couronne et renfermé dans un rectangle contenant pour inscription : *Marka Gadiatskoy Zemskoy Putschty* ; en bas, la valeur et sur le fond du cadre extérieur, des signes cabalistiques, des 3, des k, des iii, etc.

Le 2^e type a les mêmes inscriptions et les mêmes armoiries, mais dans un écu plus grand — il faut bien varier — le fond est composé de lignes obliques croisées, le cadre est de fantaisie ; chiffre 3 en bas, dans les angles, en haut et à gauche.

Ces timbres font honneur à l'administration qui les émet. Elle est, du reste, coutumière du fait. St-Georges ressemble assez ici à un gondolier conduisant sa barque.

Lithographiés en couleur sur blanc :

3 kopecks, bleu et rose, fond ligné
3 — — — — quadrillé.

GRIAZOWETZ (Wologda.) Le type de janvier 1889 nous vient imprimé en couleurs nouvelles, savoir, toujours aux 4 variétés :

4 kopecks, gris-bleu
4 — violet
4 — noir
4 — vert
4 — jaune
4 — rouge.

Les deux premiers se présentent avec les quatre variétés tête-bêche, tandis que les quatre derniers n'en ont pas.

NOVGOROD (Novgorod). Depuis le 1^{er} septembre



nous avons le nouveau type ci-contre ayant les armoiries en couleur (vert, rouge, or, noir) dans un écu surmonté d'une couronne, le tout dans un rectangle portant des chiffres aux angles dans de petits cercles et les inscriptions suivantes : à gauche : *Nowgorodskoi* (de Novgorod) ; à droite : *Zemskoi Putschti* (de la poste rurale) ; en bas : *Piat kop* (cinq kopecks).

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

5 kop. bleu, vert, rouge, or et noir

OUSTYSOLSK (Wologda.) L'enveloppe dont nous

avons reproduit le type au n° 319, a subi, au nouveau tirage qu'on vient de faire, une petite modification : la partie droite recourbée de la banderole, manque :

Format 150x120 m/m.

2 kop. rouge sur blanc vergé.

SPASSK RIASANSKI (Riazan). Le timbre-taxe de 1883 a actuellement le papier rose vif glacé :

3 kop., noir sur rose vif.

TVER (Tver.) Voici un joli petit timbre portant les armoiries au centre d'un ovale et ayant pour inscription : *Tverskoï Zemskoï Potscht* (De la poste rurale de Tver) ; en bas, la valeur : 2 kop ; cadre octogone aux coins évidés.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni, piqué 13 :

2 kop., chocolat rougeâtre
2 — brnn.



SALVADOR.

Au type 3 centavos, M. Le Roy d'Etiolles nous a fait voir le 1 centavo, vert, ayant une grosse barre noire sur la ligne supérieure, pour cacher sans motif : *Servicio postal del :*

1 centavo, vert et noir.

SARAWAK.

Il paraît que l'administration de ce pays connaît le moyen d'obtenir les valeurs qui peuvent lui manquer. Voici le 8 cents qui devient 2 cents par la simple surcharge 2 c. en noir, sur le chiffre primitif :

2 sur 8 c., vert et rose, surch. noire

SEDANG (ROYAUME).

Nous avions déjà les bonbons-Marie, nous avons aujourd'hui les timbres-Marie, mais avec cette différence que les premiers, appréciés, conservent leur valeur, tandis que les seconds, déappréciés, dégringolent de fr. 12,00 la série à 20 centimes. Et encore ne trouve-t-on pas acheteur à ce prix et cela se conçoit.

Découragée de cet insuccès, la spéculation s'est rabattue sur les Etats-Unis. Un nommé Solrac (Carlos renversé) personnage mystérieux qui pourrait bien habiter la rue de la Victoire à Paris, a envoyé au *American journal of Philately*, sous ce nom d'emprunt, un article historique (?) sur les timbres de Sedang afin de vendre sa marchandise. Mais notre confrère n'est pas tombé dans le piège et nous espérons bien que les collectionneurs amé-

ricains imiteront les collectionneurs européens, en laissant à certain banquier les timbres qu'il vend de compte à demi avec une Majesté dans la dèche.

Non content de vouloir exploiter les collectionneurs, notre banquier, la *Providence*!! des marchands gênés, a essayé avec quelque succès d'exploiter les diverses administrations des postes qui font des échanges entre elles. Voici la lettre-circulaire qu'il leur a adressée :

M

Paris, le 1889.

Sa Majesté Marie I^{re}, roi de Sédang, dont j'ai l'honneur d'être l'agent accrédité, me charge de vous adresser les deux collections ci-jointes de timbres en service dans l'Administration des Postes de son Royaume.

Sa Majesté vous serait très reconnaissante si vous vouliez bien lui envoyer, à titre de réciprocité, un égal nombre de séries des timbres-poste de votre administration, tant de l'émission actuelle que des émissions anciennes.

Je vous prie d'agréer, M , l'assurance de ma haute considération.

DORSAN ASTRUC,
Banquier, Rue de la Victoire.

De cette lettre, il résulte que le roi Marie (David pour les dames) et son agent accrédité, sont faits pour s'entendre....

L'*Echo de la Timbrologie* s'étant fait inconsciemment le complice de cette.... spéculation, reconnaitra, pensons-nous, qu'il a été induit en erreur. Nous attendons cet aveu de la loyauté de son directeur.

SHANGHAI.

Dans le commencement de août dernier, il a été émis avec le filigramme connu :

80 cash, vert, piqué 12
100 — bleu terne, —

Le *Philatelist* ajoute :

60 cash, carmin, piqué 15

SIAM.

Le timbre 2 atts de 1881 est encore de ce monde. Il a reçu une surcharge noire sur l'ancienne valeur qui, de 2 atts, en fait un timbre de 1 att lequel manque dans la nouvelle série. Serait-ce de précurseur d'un nouveau timbre ?



1 sur 2 atts, vermillon et noir, piqué 15

La surcharge noire comparée à l'inscription du timbre carmin de 1 att 1881, semble incorrecte, mais c'est au contraire ce dernier qui n'a pas les caractères voulus. La surcharge veut bien dire : 1 att.

SUÈDE.



Voici le dessin de la carte-lettre. A gauche, sont les armoiries du pays dans un écu avec couronne : à droite, le joli timbre ci-contre, marquant la valeur en chiffre dans un cercle perlé et ayant pour inscription, en haut : *Sverige* ; en bas, la valeur en lettres ; cadre rectangulaire formé d'une tresse ; entre les armoiries et le timbre : *Kortbref*, puis quatre lignes d'avis pour l'adresse ; en haut, en dehors de la bordure piquée, un avis en langue suédoise :

5 öre, vert sur azur
10 — carmin —

Les 12 öre et 24 öre ne se vendaient plus, par suite d'un changement de taxe. On a pris alors la résolution héroïque d'utiliser le stock des timbres imprimés, en les surchargeant comme ci-contre. La valeur primitive est couverte par un cercle guilloché avec armoiries de Suède (3 couronnes) au centre ; dans les angles supérieurs, en biais, le chiffre 10 ; en bas, sur une ligne horizontale : *tio öre*.

Ce n'est peut-être pas joli, joli, mais c'est une économie réalisée par l'administration :

10 sur 12 öre, bleu, surch. bleu
10 — 24 — jaune — —

L'économie s'est étendue aux timbres de service et aux enveloppes hors cours.



Les timbres de service sont agrémentés aujourd'hui d'une couronne de chaque côté, dissimulant les ovales contenant la valeur, puis la valeur nouvelle cache l'ancienne par l'inscription : *tio 10 öre* ; enfin comme la destination du timbre a été supprimée par les couronnes, on a ajouté sous : *Sverige*, le mot : *Tjenstefrimärke*, le tout en bleu :

10 sur 12 öre, bleu, surch. bleu
10 — 24 — jaune — —

Quant à l'enveloppe, elle a subi la transformation ci-contre et, contrairement aux timbres où



10 sur 12 öre, outremer, surcharge bleue.

En somme, en fait de barbouillage de timbres, ce sont encore les plus jolies surcharges que nous connaissons.

A propos de l'émission dont nous venons de parler, nous avons les documents officiels ci-après qui en parlent :

CIRCULAIRE N° XLI

65

A tous les administrateurs de la poste, avec notification concernant la surcharge de certains timbres ordinaires, officiels et enveloppes.

La direction générale de la poste royale a pour but, par la présente, de transmettre son ordonnance de ce jour à la connaissance de tous les administrateurs de la poste, relative à la surcharge d'un certain nombre de timbres ordinaires et officiels de la valeur de douze et de vingt-quatre öre, ainsi que des enveloppes avec la valeur de douze öre.

Stockholm, le 30 septembre 1889.

WILHELM ROOS.

e. f.

E. BÖCKSTRÖM.

66

Ordonnance

concernant la surcharge de certains timbres ordinaires officiels et enveloppes.

L'emploi de la valeur des timbres ordinaires de douze et de vingt-quatre öre, ainsi que des enveloppes de la valeur de douze öre ayant actuellement diminué, la direction générale de la poste royale a fait surcharger de la valeur dix öre, un nombre de ces timbres et enveloppes qui se trouvaient au dépôt de timbres de la poste aux lettres, lesquels se trouvent modifiés comme suit :

Sur les timbres ordinaires de la valeur de douze öre et de vingt-quatre öre, il a été appliqué en bleu foncé, sur le cercle, les armes « trois couronnes » qui couvrent les anciens chiffres de la valeur, ainsi qu'en haut et en bas les mots : *Frimärke* et *Tolf öre*, respectivement *Tjugofyra öre* ; en partie, sur le dessous, couvrant le mot : *Sverige* la nouvelle valeur *Tio öre*, laquelle se retrouve ainsi indiquée en chiffres dans les coins supérieurs du timbre.

Sur les timbres officiels de la valeur de douze et de vingt-quatre öre, il a été appliqué en impression de couleur bleu foncé, le mot : *Tjenstefrimärke* en dessous du mot : *Sverige* et à droite et à gauche des armes du pays les ovales sont surchargés chacun par une couronne royale, lesquelles couronnes sont unies par un ruban sur lequel on lit la nouvelle valeur : *tio öre* ainsi qu'en chiffres.

Sur les enveloppes, au-dessus de la partie inférieure du timbre, il est imprimé en couleur bleu foncé, une bande rectangulaire se terminant des deux côtés en flèche sur laquelle on lit : *Kongl*

Peitverket ; sous la bande, la valeur : *Tio öre* est imprimée dans la même couleur et aussi au milieu du timbre.

Fait à Stockholm, par la direction générale de la poste royale, le 30 septembre 1889.

WILHELM ROOS,

e. f.

E. BÖCKSTRÖM.

Publié le 2 octobre 1889,

SUISSE.

Le mandat-poste interne nous vient avec les mots *R et S* — 11.89 — 1.256 000 :

20 centimes, rose violacé sur blanc

Depuis fin septembre dernier, le 40 centimes a le piquage 10 :

40 centimes, gris

TERRE-NEUVE.

Il vient d'être émis, au type des bandes de la Trinité, des bandes de trois valeurs, ayant : *Newfoundland*, en haut et la valeur en toutes lettres, en bas. Nous reproduirons le type le mois prochain :

1 cent, vert foncé.

2 — carmin.

3 — brun.

TABAGO.

Le 6 pence, orange, de 1887 a reçu la surcharge : 112 penny semblable à celle reproduite tout récemment :

1/2 penny sur 6 p., orange et noir

VENEZUELA.



Nous avons reçu le 10 bolivares, brun, de la série *Escuelas* de 1881 et qui n'avait pas paru jusqu'ici, pensons-nous.

Le type rappelle les autres valeurs, sauf le cadre.

Impression de couleur sur papier blanc, piqué 12 :

10 bolivares, brun

Encore les timbres surchargés de Beyrouth.

Nous recevons les lignes suivantes dont on nous demande l'insertion :

« Je viens de lire dans le compte rendu sommaire de la *Société française de timbrologie*, que M. Glavany y a envoyé une lettre portant un timbre autrichien 5 soldi, avec surcharge 20 par, qu'il affirme être de Beyrouth et « qui a été niée, » dit le compte rendu. L'authenticité a été niée mais jamais la surcharge. Le rapporteur reconnaît que cette surcharge n'est pas conforme aux timbres officiels et qu'elle a dû être, par conséquent, opérée dans les bureaux du Levant!.... Il me semblait cependant que la question était résolue après la

lettre si affirmative de M. J. Bernhaupt, le directeur des postes de Beyrouth, publiée au *Timbre Poste* n° 319 et qui infligeait à M. Glavany, le démenti le plus formel à ses audacieuses affirmations.

» En voyant la protection dont la *Société française de timbrologie* couvre depuis quelque temps des produits aussi véreux que le timbre autrichien de Beyrouth et le 52 c. de la Réunion, je me demande dans quel but elle agit. Est-ce aveuglement, hostilité au *Timbre Poste* ou bien est-ce pour encourager la fraude et décourager ceux qui la dénoncent ? »

Nous n'avons pas qualité pour répondre au nom de la *Société française de timbrologie*, mais il nous semble qu'elle n'a pas d'aussi noirs desseins que lui prête notre correspondant. Il est certain toutefois que la fraude, dans cette occasion, y trouve un large profit.

« Autre question. Je ne comprends pas comment les bureaux de poste du Levant acceptent les lettres affranchies avec des timbres dont la surcharge est reconnue fautive et je vous serais fort reconnaissant de m'éclairer sur ce point. »

La question nous paraît assez naïve. Les bureaux de poste du Levant n'ont pas à se préoccuper si la surcharge est officielle ou non, du moment que le timbre est bon. Cette surcharge n'a d'autre but que d'empêcher la réexpédition des timbres en Autriche, où la piastre (10 kreuzer) vaut 25 centimes, alors qu'en Orient elle n'a de valeur que 23. On peut donc indifféremment employer en Orient les timbres avec ou sans surcharge, tandis que les premiers, dont la valeur est moindre, ne seraient pas admis en Autriche.

Comme preuve de ce que nous avançons, nous tenons à la disposition des incrédules : 1° une lettre ayant quatre timbres dont trois sans surcharge ; 2° une lettre affranchie avec deux timbres 5 kreuzer et surchargés 20 paras (5 finale et un chiffre 20).

Cette surcharge de fantaisie a été faite par nous, à Bruxelles et appliquée sur deux timbres 5 kreuzer que nous avons envoyés à Salonique, d'où il nous sont revenus, sur notre demande, affranchissant la lettre que nous nous sommes fait adresser.

Cette opération peut se faire également sur les timbres français, anglais et allemands du Levant. Et cela est si vrai que M. Glavany nous adressait, il y a quelque temps, une carte, en surchargeant le timbre 20 paras comme le fac-simile.

La cause est-elle entendue cette fois ?



Alerte !



On imprimait il y a quelques années, sur un cliché retrouvé, des épreuves du type 1851 de Toscane où la valeur manquait. Est-ce un succès de vente ? toujours est-il que le nombre de ces épreuves n'a pas du être bien grand, car il ne s'en rencontre que fort peu.

L'expérience étant venue depuis, on s'est dit qu'on pourrait utiliser plus avantageusement ce cliché en introduisant dans la partie restée blanche, l'énonciation des valeurs qui manquent généralement aux collections.

Nous avons devant nous le 1 quattrino qui vient d'être imprimé et que nous allons examiner. Nous ne parlerons pas du dessin ni des inscriptions du cadre, puisque dessin et inscriptions sont les mêmes pour toutes les valeurs.

Inscription. 1 QUATTR.

Le chiffre 1 n'est pas barré du bas à droite ;

Le Q n'a pas la queue dans l'intérieur de l'O, lequel est plus rond ;

U a le deuxième jambage de droite sans trait au-dessus ;

T T au lieu d'être semblables sont différents, le second T ayant le trait droit supérieur descendant perpendiculairement au lieu d'être un peu en oblique ;

R doit avoir la partie inférieure légèrement recourbée, au lieu d'être droite.

Quant au papier, il a été fabriqué expressément pour ce tirage, mais le filigramme moins bien imité que l'inscription, permet au premier coup d'œil de juger si le timbre est authentique ou non.

Les timbres authentiques doivent avoir des ovales allongés et non des losanges allongés.

Nous avons reçu aussi des 60 crazie et 2 soldi, en nombre, mais n'ayant pas de point de comparaison, nous ne pouvons signaler ici les différences.

Bibliothèque des timbrophiles.

Nous avons reçu, malheureusement trop tard pour être renseigné le mois dernier, la superbe brochure : *The postage Stamps, envelopes, wrappers and post cards of the north American colonies of Great-Britain* que la Société Philatélique de Londres vient d'éditer à grands frais.

Cette brochure, imprimée sur papier de luxe,

a 67 pages grand in-8° et six planches reproduisant en photo-lithographie 108 types de timbres, cartes, etc. des pays suivants : Colombie et Vancouver, Canada, Nouveau Brunswick, Terre-Neuve Nouvelle Ecosse et Prince Edouard.

C'est l'œuvre patiente de M. E.-D. Bacon, soumise à la Société de Londres et revue par celle-ci. L'auteur a fait consciencieusement son travail : il a tout contrôlé, timbres et dates d'émission. Et lorsqu'il modifie ce qui a été admis, il apporte les preuves de ce qu'il avance. Aussi ne saurions-nous assez recommander ce travail à nos lecteurs.

Le prix du volume est fixé à fr. 10,50 (franco).

On peut se le procurer au bureau de ce journal.

AMATEUR, est le titre d'un journal en trois langues (anglais, allemand, français) que nous recevons de Vienne. Revue internationale pour collectionneurs — timbrologie — numismatique — héraldique — estampes, autographes — objet d'art — antiquités — curiosités.

Voilà au moins un programme assez étendu. Voyons ce qu'on dit de la timbrologie :

D'après notre nouveau confrère, le mot *Philatélie* aurait été importé d'Amérique, ce qui est une erreur, puisqu'il a été proposé à Paris. Ce mot serait impropre et *timbrologie* vaudrait mieux. L'auteur s'étonne que le titre de D^r Philatéliste n'ait pas encore été inventé par « un de ces écrivains périodiques qui ont eu soin de pourvoir à leur immortalité par la reproduction de leurs portraits dans les journaux ».

La timbrologie n'est pas une science... d'autant plus que, comparée à la numismatique, l'héraldique, le sphragistique, etc., elle est de trop nouvelle date ! enfin, elle entre très peu en relation avec l'histoire, la géographie...

L'article où nous puisons ces détails est fort curieux à lire par les idées nouvelles qu'on y rencontre. Ainsi, pour ne pas nous étendre trop longuement, voici, pour finir, quelques lignes à l'adresse des jeunes collectionneurs :

« A notre point de vue, nous trouvons très mauvais que la jeunesse fasse collection, car pour cela l'idée de trafiquer qui sommeille plus ou moins dans chaque enfant, l'envie d'acquérir de l'argent pour satisfaire ses désirs, grandissent en lui. »

Le lecteur qui voudra prendre connaissance de ce journal peut s'adresser à M. J.-G. Schoener. Doebling, Mariengasse, 27, à Vienne (Autriche). Le prix est de fr. 8 l'an.

Brux. — Imp. A. MOENS (DE NEEF, succ.), rue aux Laines, 48.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42, (Avenue Louise) BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS.

Les abonnements expirant tous avec le présent numéro, prière aux personnes désireuses de le renouveler, de nous avertir, joignant en même temps le prix de la cotisation, soit fr. 6 en un mandat ou timbres-poste.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).



Les timbres à 1 1/4 et 2 1/2 piaster ont la surcharge différente de celles des 20 para et 1 piastre. Leurs chiffres ont été placés au-dessus du mot *piaster*, l'espace ne permettant pas de les mettre sur la même rangée comme cela existe aux 20 para et 1 piastre :

1 1/4 piaster sur 25 pf. orange et noir
2 1/2 — — 50 — brun-rouge —

La carte nouvelle a reçu la surcharge : 20 para 20 :

20 para, carmin et noir.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

La dernière bande se présente avec une singulière erreur dans l'inscription de la bande. Elle a : *República* pour *Republica* :

1/2 centavo, bistre sur manille

AUTRICHE.

La carte-lettre de la poste pneumatique n'a plus le carton rose, l'intérieur étant gris, dit l'*I. B.* :

15 krenzer, gris et noir sur rose, int. gris

BAVIÈRE.

La carte 5 pfennig, violet, a le filagramme ondulations *verticales* et le millésime 89 :

5 pfennig violet s/ chamois

BHO'AL.

Le 1 anna, brun, est paru piqué 7 1/2 :

1 anna, brun

BRÉSIL.

Le timbre de journaux 100 réis, violet vif, est paru le 21 septembre dernier :

100 réis, violet vif

On annonce que, depuis le nouvel état de choses au Brésil, il a paru de nouveaux timbres représentant un globe bleu entouré des mots : *République des Etats-Unis du Brésil*.

CEYLON.

Nous avons signalé et catalogué, d'après les informations d'un confrère, qu'il existait un 25 cents, olive, au type ci-contre. Nous avons demandé ce timbre à tous les échos, quand nous reçûmes en communication de M. Piet-Lataudrie, un 25 cents, où le chiffre seul est olive, la valeur ayant été ajoutée après coup. Ce n'est donc pas un timbre olive qui existe, mais un timbre bistre avec chiffre olive :



25 cents, bistre, chiffre olive

CHAMBA.

M. Glavany nous écrit qu'il possède :

	3 annas, orange	surch. noire
	8 — violet,	— —
	1 rupee, gris,	— —
Service	2 annas, outremier,	— —
	8 — violet,	— —

COSTA-RICA.

La série des timbres mentionnée le mois passé est à l'effigie de B. Soto, contrairement à ce que nous avons dit. Ces timbres sont annoncés par le décret suivant, publié dans la *Gaceta* du 17 septembre dernier :

BERNARDO SOTO.

Président de la République de Costa-Rica.

Par suite de pouvoirs que lui confère le paragraphe 28 de l'article 102 de la Constitution, décrète :

Article premier. — Les impôts fiscaux des postes et télégraphes seront payés désormais au moyen de timbres-poste-télégraphes qui s'emploieront indistinctement dans l'un ou l'autre service.

Art. 2. — Il est établi une nouvelle classe de timbres-poste et télégraphes de la forme, valeurs et couleurs indiquées comme suit :

Forme rectangulaire de 25 ^m/_m de haut sur 21 de large et portant « Costa-Rica » à la partie supérieure et « Correos y telegrafos » à la partie inférieure et la valeur du timbre en conformité des couleurs suivantes :

vert olive	5 pesos
violet	2 —
bleu	1 —
rouge	0,50
vert clair	0,20
ocre brun	0,10
orange	0,05
vert de mer	0,02
Sienne brûlée	0,01

Art. 3. — L'emploi des timbres de la nouvelle émission prendra cours le 20 du mois présent, jour auquel on les emploiera pour payer le prix des télégrammes dans les bureaux du trésor.

Le même jour, 20, cessera légalement l'usage et la circulation des timbres employés jusqu'à ce jour dans les bureaux de poste.

Art. 4. — Les timbres actuellement en circulation, que les expéditeurs auraient en dépôt, seront échangés dans la section du Timbre national jusqu'au 31 octobre prochain.

Art. 5. — Pour tout achat de timbres de la nouvelle émission d'au moins 25 pesos, il sera bonifié à l'acheteur un escompte de 6 %.

L'escompte de cet achat pour la province de Guanacaste est fixé à 12 %.

Art. 6. — Les timbres qui seront employés en paiement de l'impôt des télégrammes devront parvenir à la Direction du Trésor en parfait état de propreté pour que, une fois certifiés, le Directeur ou l'employé désigné, lorsque l'impôt est légalement payé, les inutilise au moyen de son timbre, exigeant immédiatement des télégraphistes, la remise pour la vérification qui doit se pratiquer périodiquement.

Fait en la ville de San José, dans le Palais Présidentiel, le 14 septembre 1889.

BERNARDO SOTO.

Le Ministre des Finances et Commerce,
MAURO FERNANDEZ.



Ce décret ne fait mention que des valeurs qui ont été renseignées par nous le mois passé. Un de nos confrères cependant complète la série par le 10 pesos ci-contre qui aurait été émis par décret présidentiel du 9 octobre.

L'impression du timbre est noire sur papier blanc, piqué 15 :

10 pesos, noir

Ce timbre existerait aussi pour Guanacaste.

CUBA.

Les timbres télégraphes à 40 centavos, sont employés, coupés en deux diagonalement, pour la moitié de la valeur. Nous publions deux documents qui nous viennent de MM. Gutierrez frères. Le premier de ces documents autorise le fractionnement des timbres, le second crée de nouveaux timbres.

Administration centrale du Trésor.

EFFETS TIMBRÉS.

S. E. le Gouverneur général, d'accord avec l'Intendance générale du domaine et sur la proposition de cette administration centrale, a permis de diviser diagonalement les timbres-télégraphes de 40 centavos pour remplacer ceux de 20 de la même espèce.

Havane, le 2 septembre 1889.

A. MARQUIS DE GAVIRIA.

Administration centrale du Trésor et loteries.

EFETS TIMBRÉS.

S. E. le Gouverneur général, d'accord avec la proposition de l'Intendance générale du Domaine, sur l'information de l'Administration centrale, a permis, attendu qu'il n'existe pas de timbres-télégraphe à 5 et 10 centavos dont l'emploi est devenu nécessaire en vertu de la réforme du tarif des dépêches télégraphiques introduites par décret du Gouvernement général de cette île en date du 13 août dernier, a permis l'emploi des timbres « pagos del estado » des mêmes valeurs. Il est entendu que, comme ces timbres sont doubles, c'est-à-dire se divisent en deux parties, que chacun des 5 ou 10 centavos qui sont les valeurs susdites, doivent adhéser l'une et l'autre au télégramme, de manière qu'aucune partie ne soit séparée bien que l'expression les timbres cités.

Publié pour la connaissance générale.

Havane, le 7 septembre 1889.

A. MARQUIS DE GAVIRIA.



Les timbres fiscaux dont il est question dans ce dernier décret, sont du type ci-contre, qui nous montre les armoiries d'Espagne dans un écu surmonté de la couronne royale, le tout renfermé dans un double ovale, contenant : *Pagos al estado 5 (10) c. de peso*; en haut : *Cuba -- as 1888 y 89*; en bas : *parte superior*, ou, pour le second timbre : *parte inferior*. A l'intérieur du timbre, de chaque côté, un numéro en noir, imprimé au composteur.

Impression de couleur sur papier blanc :

5 c. de peso, noir
10 — — bleu

DANEMARK.

AARHUS. Depuis novembre dernier nous avons une série nouvelle de timbres ayant les armoiries dans un ovale large, surmonté d'une couronne, et pour inscription : *Aarhus -- Telefon of bypost et la valeur*.

Imprimé lithographiquement en couleur sur blanc, piqués 11 1/2 :

1 öre, bistre-brun
2 — violet
3 — rouge
5 — jaune



VIBORG. Une série d'enveloppes, au type des timbres actuels, a été mise en circulation vers le milieu de 1888, savoir :

Format 150x83 mm.

a. La patte de fermeture à l'extrémité arrondie.

2 öre bleu	sur blanc vergé
3 — vert-jaune	— — —
5 — rouge	— — —
10 — brun	— — —
10 — violet	— — —

Les enveloppes à 5 öre ont le mot *Expres*, les 10 öre, brun : *Expres M. SV.*

b. Patte de fermeture terminant en pointe.

2 öre, bleu	sur blanc vergé
3 — vert-jaune	— — —
5 — rouge	— — —
10 — violet	— — —

L'enveloppe 5 öre a également le mot *Expres*.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).



Voici le fac-simile du timbre soi-disant provisoire qui n'a jamais existé et celui des timbres officiels qui ne valent, sans doute, pas davantage. Ils ont été mentionnés ces mois derniers.

EGYPTE.

Il y a deux mois, nous réclamions un peu de lumière du *Philatelist*, relativement au timbre 2 millièmes qui aurait, de même que toutes les enveloppes, la surcharge renversée, alors que ces timbres se présentent toujours sans surcharge.

Notre confrère répond qu'il s'agit du 2 millièmes, vert, surchargé : 10 paras; qu'il l'a examiné attentivement et que cette surcharge répond en tous points à l'ancienne; pour ce qui est des enveloppes, notre confrère n'en dit plus mot.

Que la surcharge soit ou ne soit pas identique à celle des anciens (?) timbres (Serait-ce à celle de 1879 que notre confrère fait allusion?) toujours est-il qu'on ne peut admettre, qu'après avoir abandonné définitivement une monnaie pour une autre, on irait appliquer sur la dernière, celle dont on ne veut plus.

Et puisque les timbres surchargés ont été trouvés parmi une masse d'autres, d'après notre confrère, il est fort probable qu'en les y mettant on aura voulu provoquer des demandes.

ESPAGNE.

La carte 10 c. à effigie du nouveau roi (1) est en usage, dit-on.

10 centimos brun sur chamois

ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le timbre à 5 pesos ressemblant trop pour la couleur au 50 centavos, a été imprimé en noir sur blanc et a paru vers le milieu d'octobre :

5 pesos, noir sur blanc, piqué 12

La cubierta 50 centavos n'a plus le papier blanc jaunâtre et la teinte rose rougeâtre, elle a actuellement le papier blanc légèrement azuré et l'impression rose lilacé.

50 centavos, rose lilacé

ANTIOQUIA. De même que le 5 centavos, rouge sur jaune, il y a 10 variétés du 2 1/2 centavos, rouge sur blanc, type reproduit le mois passé.



TOLIMA. M. Michelsen nous écrit qu'il existe, de la série 1886, plusieurs types de chacune des valeurs, lesquelles auraient été exécutées par plusieurs lithographes. En effet, le 1 peso qu'il nous envoie a, pour le 1^{er} type, la valeur en chiffre dans un octogone; l'aigle a la tête mal venue et les ailes ne touchent pas les drapeaux des deux côtés.

Le 2^e type, au contraire, a les chiffres dans des ovales, la tête de l'aigle est bien marquée et quant aux ailes, elles touchent les drapeaux des deux côtés.

Nous donnons les dessins des deux types.

Lui 1^{er}, c'est-à-dire avec chiffre dans un octogone, nous connaissons :

2 1/2 cent.,	orange brunâtre
50 —	vert
1 peso,	vermillon
2 —	lilas
5 —	jaune orange
10 —	rose

Au 2^e type, chiffres dans un ovale :

1 peso, vermillon

Nous ne pouvons déterminer le type des 5 c. violet, 10 bleu, 20 jaune citron, 25 noir, que nous n'avons pas vus.

FINLANDE.



Le type des timbres-poste actuels, est changé. Il rappelle énormément celui qui n'est plus en faveur. *Suomi* est aujourd'hui en haut; à droite, une inscription russe; en bas, à gauche : *pen* dans un cercle et l'équivalent en caractères russes au côté opposé; entre les deux cercles inférieurs, un chiffre.

Imprimé en couleur sur blanc, piqué 12 1/2 :

25 penni, outremer

C'est la seule valeur parue jusqu'à présent.

GIBRALTAR.

Le format G (97×152 mm) existe. Nous l'avons vu en deux types de surcharge, savoir : Le 1^{er} type a été reproduit déjà, n° 322. Le second type, est comme ci-contre, avec chiffres larges et centimos en lettres rapprochées. De ce dernier type, nous avons vu en plus le format F (83×131 mm) :



20 centimos sur 2 p., rouge-brique et noir



L'émission des timbres surchargés est remplacée, depuis les premiers jours de novembre par d'autres, portant la nouvelle monnaie, sans surcharge. C'est le type 2 pence qui a été employé pour toute cette émission. (Voir ci-contre).

L'impression est en couleur sur papier blanc au flagramme C A et couronne, piqués 14 :

5 centimos,	vert
10 —	carmin.
25 —	outremer.
40 —	orange.
50 —	violet.
75 —	réséda.
1 peseta,	bistre.
5 —	gris fer.

Les deux premières valeurs sont seules en usage en ce moment; les autres nous ont été communiquées par M. Le Roy d'Etiolles.

La carte à 5 centimos a paru à la même date. Elle conserve son type et les inscriptions de la formule : la valeur seule est modifiée :

5 centimos, vert sur chamois



Nous avons aussi des enveloppes avec la valeur nouvelle : C'est là le seul changement qui a été apporté au type. Nous n'en avons vu jusqu'ici qu'un seul format F (83x131 mm).

20 centimos, rouge-brique.

GRANDE BRETAGNE.

Signalé par l'I. B. J., le timbre 9 pence, lilas sur blanc, ayant la surcharge noire : *Gout parcels* :

9 pence, lilas s/ bleu, surch. noire.

GRENADE.

Le P mentionne au type actuel « Postage ».

1 pound, vert, CA et couronne, pigné 14.

GUATEMALA.

Au type *Oficial* du mois passé, il y aurait en plus du 10 centavos :

1 centavo, bleu, surch. noire
5 — violet, — —

GUYANE ANGLAISE.

Il paraît que les timbres de fin 1888 avec l'inscription « Revenue » ont été retirés de cours.

GWALIOR.

M. Glavany a, au type ci-contre, c'est-à-dire avec des caractères indiens en haut et *Gwalior* en bas, les timbres suivants, liste que nous complétons par les types que nous connaissons déjà :



1° *Caractères indiens sur 13 1/2 mm de longueur.*

a. *Ayant 13 mm entre les deux mots :*

1/2 anna, vert, surch. noire
1 — brun-violet, — —
2 — outremer, — —

b. *Ayant 15 mm entre les deux mots :*

4 annas, vert, surch. noire

c. *Ayant 16 à 17 mm entre les deux mots :*

1/2 anna,	vert,	surch. noire
1 —	brun-violet,	— —
1 — 6 p,	bistre,	— —
2 —	outremer,	— —
8 —	violet,	— —
1 rupee,	gris,	— —

2° *Caractères indiens sur 15 mm de longueur.*

a. *Ayant 15 mm entre les deux mots :*

6 annas, bistre, surch. noire

HAÏTI.

M. Carreras Candi nous parle d'un timbre rond qui aurait les lettres blanches sur fond noir : *postes* au milieu ; *Haiti, Cap Haïtien* autour. Le timbre est sur fragment de lettre en date du 16 juillet 1888.

Notre correspondant a reçu ce timbre de Santo-Domingo, avec cet avis qu'il aurait été émis par « les Nordistes de la dernière révolution ».

Ne serait-ce pas tout simplement un cachet administratif ?

HANOVRE.

Nous venons de voir des réimpressions récentes du 1/10 thaler sans burelage et avec le large burelage. Naturellement, on les vend comme étant de premiers tirages.

Aujourd'hui les timbres non burelés n'ont pas de filagramme ; les autres ont le burelage *par timbre*, au lieu d'être burelés en *feuille* ; la marge est donc restée blanche. Il y a des têtes bèches du 1/10 thaler non burelé et probablement aussi des timbres burelés. Tous deux ont la gomme blanche :

1/10 thaler, noir s/ jaune

1/10 — — — blanc, burelé jaune

INDES ANGLAISES.

M. Goutier possède le 4 rupees, timbre-télégraphe de 1861, type et couleur des 4 annas, 1 et 2 rupees, les seuls connus :

4 rupees, violet

ITALIE.

Le nouveau timbre 5 centesimi aux armoiries, type de la carte même valeur, a été mis en circulation dans le courant du mois passé :

5 centesimi, vert-bleu

La nouvelle carte pour l'intérieur est aussi en usage. Nous en avons reçu, par M. Diena, un exemplaire oblitéré 13 novembre.

A droite, le timbre de 10 centesimi, type Humbert ; à la partie supérieure : *Carlolina postale* —

(cent. 10.); plus bas, les armoiries, trois lignes d'adresse et (a —) à gauche, angle inférieur, et (a) *Provincia*, à droite; à la partie gauche, de bas en haut, un avis et le millésime 89 :

10 centesimi, carmin s/ crème

JOUGUE.



Le timbre octogone 4 annas des Indes anglaises a été rencontré par nous avec la surcharge : *Jougue* et oblitéré de trois barres noires, en partie sur la surcharge. Ne trouvant ce nom nulle part, nous faisons appel aux lumières de nos lecteurs :

4 annas, vert, surch. rouge

LIBÉRIA.

Un de nos confrères allemands a découvert 3 types de l'enveloppe 10 cents, savoir :



Le 1^{er} TYPE se distingue par le mot *Liberia* en lettres grasses; *Registration* a le *g* qui forme presque un *c*; *cents* en grandes lettres grasses a l'*s* finale qui touche la ligne de côté.

Le 2^e TYPE a *Liberia* en lettres plus petites et plus maigres; *Registration* est en lettres plus allongées et plus maigres, le *g* bien formé; *ten cents* est en petites lettres grasses.



Le 3^e TYPE a *Liberia* et *ten cents* en lettres plus grandes mais plus maigres que le 2^e type; *Registration* est en petites lettres maigres, commençant et finissant à un millimètre du bord. Les ornements sont plus maigres au 2^e type qu'aux 1^{er} et 3^e; celles qui commencent et finissent les inscriptions sont différentes aux trois types; enfin la dimension en largeur est de 31 1/2 m/m au 1^{er} type; 31 au deuxième et 32 au

troisième. Les nuances sont également distinctes :

1^{er} type : 10 cents, bleu
2^e — 10 — bien pâle laiteux
3^e — 10 — outremer

Il y en a 3 formats : 132 × 83, 132 × 98 et 225 × 101 m/m. Ces trois formats existent pour le 1^{er} type; le 3^e seulement pour le 2^e type et le 1^{er} pour le 3^e type.

Il est à remarquer aussi que la patte avec timbre était à gauche en principe : elle est à droite aujourd'hui. La lettre *R*, au 2^e type seulement, est dans un ovale.

MEXIQUE.

Nous avons demandé, en mai 1888, des renseignements sur le timbre ci-contre. En juillet 1889, nous faisons un nouvel appel aux amateurs mexicains et le même mois nous recevons enfin les lignes suivantes :



« Je ne puis vous assurer que ces timbres n'ont jamais circulé pour le public, et bien moins encore décrétés par le Gouvernement. Nous avons eu le 4 c. violet et le 4 c. rouge sur blanc, mais jamais, jamais, 4 noir sur paille, et je puis en dire autant des 1, 2, 3, 5, 6, 10, 12, 20, 25, qui n'ont jamais circulé en noir sur paille. Vous pouvez donc assurer que ces timbres sont des essais ou peut-être même des plaisanteries et pas autre chose. »

N'ayant pu rien démêler de ces lignes, nous demandâmes de nouvelles explications. On nous renvoie à un article paru dans le *Bulletin de la Société Philatélique Mexicaine*, plus incompréhensible que les lignes que nous venons de reproduire.

S'il y a eu un 4 c. violet et un 4 c. rouge sur blanc, le type est donc authentique et partant les 1, 2, 3, 5, 6, 10, 12, 20, 25 ne peuvent être des fantaisies.

Si l'auteur de l'article, qui paraît assez chatouilleux de sa nature, veut qu'on ait confiance dans ce qu'il dit, il faut au moins qu'il se fasse comprendre, car après sa lettre et l'article auquel il nous renvoie nous restons plongé dans les ténébres.

MODÈNE.

M. E. Diena, nous fournirait une variété assez curieuse du timbre 40 centesimi du Gouvernement provisoire.

Devant la lettre *c* de *cent*, il y a un 5 retourné. Comment expliquer cette erreur ? Les caractères et chiffres étant mobiles. On aura voulu, à la suite d'un accident



peut-être, rapprocher les caractères et, au lieu de prendre des "espaces", on aura pris, par inadvertance, un 5, à moins qu'en décomposant la planche du 5 centesimi pour faire celle du 40, un chiffre 5 ne se soit égaré à la place d'un "espace". En tous cas, le timbre est absolument authentique. Il est annulé conjointement avec un 20 centesimi, du timbre à date :

40 centesimi, carmin

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Nous trouvons mentionné au *Philatelic Record* l'enveloppe officielle 2 pence, type ému du centenaire, ayant "On Her Majesty's Service". Le timbre est surchargé en noir : *O. S.*

2 pence, bleu s/ blanc vergé (format 120 et 95 m/m.)

L'I. B. J. a reçu au format 137×78 m/m, les enveloppes 1 et 2 pence actuelles, imprimées sur papier azuré cancellé :

1 penny, violet s/ bleu
2 — bleu — —

PAHANG.

Pahang est une ville de l'Inde Transgangeétique (Malacca) sur la rivière de ce nom, à 20 kilomètres de la mer de Chine. C'est le chef-lieu d'un royaume situé entre ceux de Tringano au N. et de Selangore à l'O. et de Johore au S.

Cette ville éprouvait le besoin d'avoir ses timbres. La colonie anglaise du détroit de Malacca n'a pu lui refuser les siens et elle les a surchargés, comme on peut le voir, par le fac-simile ci-haut, du mot : *Pahang*, en noir.

Attendons-nous à avoir bientôt autant de variétés de surcharges que pour Selangore, Johore, etc., etc. :

2 cents, rose, surch., noir

PERSE.

Plusieurs journaux signalent les surcharges *Official* douteuses, pour nous, sur les timbres suivants :

6 c.	s/ 5 ch.	vert	et rouge
6 —	25 c.	—	noire (gravé)
12 —	50 —	noir	— rouge
12 —	10 ch.	chamois	— noir
18 —	50 c.	noir	— —

PHILIPPINES.

Le *Timbre* publie l'avis suivant de l'administration des postes de Manille.

Par décret du 22 mai dernier, le Gouverneur général a décidé que les timbres avec la surcharge *Habilitado* seraient admis à l'affranchissement des lettres et télégrammes jusqu'au 10 août. Nous rappelons au public que toute lettre remise après cette date aux bureaux des postes ou jetée dans les boîtes et pourvue d'un timbre *Habilitado* ne sera pas expédiée.

PRINCE EDOUARD.

M. D. A. King nous écrit qu'il a rencontré sur lettre, le 2 pence, rose, non dentelé. Notre correspondant omet de nous donner la date.

QUEENSLAND.

Le *Philatelic Record* annonce qu'une carte à 1 penny, rappelant celles à 2 et 3 pence, a été émise dans les premiers mois de cette année, avec un timbre de même dessin, sans légende en dessous, mais avec la légende au centre :

1 penny, laque s/ chamois

M. Le Roy d'Etioilles nous a montré au type connu, filagramme et piqure des timbres en usage :

2 shillings, brun chocolat.

ROUMANIE.



Après le pot aux roses découvert à Bucarest, on a jugé utile d'imprimer les timbres sur papier à filagramme, laissant néanmoins en usage ceux qui n'en ont pas. Ce filagramme consiste dans les armoiries du pays, suivant le fac-

simile ci-contre.

Nous avons rencontré ce filagramme sur les valeurs suivantes :

1 1/2 bani, noir	s/ blanc, piqué 13
15 — brun-rouge	— — —
25 — bleu	— — —

Un de nos confrères ajoute :

5 bani, vert clair

RUSSIE.



Les foudres ont été placées sous les cors de poste, depuis le milieu de novembre dernier, aux enveloppes à 7 kop., comme cela existait déjà pour les cartes à 3 kopecks, même type (voir ci-contre). De même que pour les enveloppes 10 et 20 kopecks, il n'y a pas d'autres formats que les suivants, qui ont le papier crème :

Format : 145×120 m/m.

7 kopecks, bleu

Format : 145×80 m/m.

7 kopecks, bleu

Une carte sans timbre, destinée à l'intérieur, a paru à la même date, au grand format : 142 X 90 mm. Il y a une ligne d'inscription en haut et en bas, les armes à gauche, et un rectangle pour le timbre, à droite :

Sans valeur, brun sur chamois pâle.

Le 1^{er} janvier paraîtront enfin les bandes 1 k. jaune, 2 k. vert, attendues depuis si longtemps. En même temps des cartes-lettres à 5 k. lilas, 7 k. bleu, 10 k. bleu s/azur.

LIEBEDJAN (*Tamboff*). Il nous vient le timbre lithographié ci-contre sur lequel nous ne possédons aucun renseignement. Il est imprimé en deux couleurs sur papier blanc, le fond du timbre est bleu avec impression rouge :

5 kopecks, rouge et bleu



ОРОТЧКА (*Pskoff*). Le timbre de 1885 n'est plus rose-carmin, il est rose jaunâtre :

5 kopecks, rose jaunâtre

ОУСТИОУЖА (*Novgorod*). C'est grâce à l'ami Von der Beeck que nous connaissons le timbre ci-contre appartenant à une poste inconnue jusqu'à présent. Les quatre lignes d'inscription se lisent : *Oustioujskaia Zemskaja Pochtta* (Poste rurale de Oustioujna); puis 3 *kopeiki* (3 kopecks). Il y a cinq variétés, sur une rangée horizontale, par la disposition des dessins du cadre.

Imprimé en noir sur papier de couleur, piqués 11 1/2 :

3 kopecks, noir s/orange
3 — — — tête bêche.

L'émission date de mars dernier.

ПРИЛУКЫ (*Poltava*). Les timbres redeviennent rose comme ils l'ont été en 1887, la teinte est cependant plus prononcée aujourd'hui :

5 kopecks, rose vif

3^{te} LUCIE.

M. Calman a fait une enquête au sujet des timbres 1863 surchargés, venus tous par le canal de

M. Schmidt-Dewilde. Il lui a été répondu officiellement que ces surcharges étaient fausses et qu'on serait désireux de connaître le nom du vendeur à Paris.

Puisque M. Schmidt-Dewilde a cherché à faire jadis la lumière sur ces timbres, il pourrait, nous semble-t-il, tout en citant la source d'où il tient ses timbres, être plus heureux qu'autrefois en s'adressant à M. D. G. Garraway, trésorier colonial à Castries, qui nie leur authenticité.

3^{te} HÉLÈNE.

Le 6 pence, filagramme C A et couronne, piquage 14, nous est venu imprimé en gris perle :

6 pence, gris perle

SARAWAK.

Voici le fac-simile du timbre que nous avons fait connaître le mois passé.



SÉDANG.

M. Dorsan-Astruc est ennuyé, fort ennuyé. Nous comprenons ça. Après les révélations du mois dernier, la Société philatélique de Paris a prié l'agent accrédité d'une majesté errante, de bien vouloir donner sa démission de membre.

Maître Harpagon, n'ayant aucune bonne raison à donner, a écouté le conseil qu'on lui envoyait, reconnaissant par là qu'il n'était plus digne de ses collègues et qu'il était bien le complice de son coréligionnaire David Mayrena.

Les deux compères étant démasqués, reste M. Frémy. Celui-ci, après avoir battu la caisse en faveur de ses patrons, après avoir certifié que les timbres étaient authentiques, après avoir publié un article de Solrac (Charles Schauptmeier), des décrets de fantaisie où l'on reconnaît le charabia de S. M. Marie I^{er}, se décida-t-il enfin à parler. Tout lui en ait un devoir, le silence en pareille circonstance étant de la complicité.

Si les timbres sont authentiques, qu'il le prouve ; s'ils ne le sont pas, qu'il le reconnaisse : ses acheteurs ont intérêt à le savoir.

Quand on se dit l'organe de la Société française de timbrologie, on ne doit pas se mettre dans le cas de ce bon M. Dorsan.

SUÈDE.



MALMO. La dimension des timbres a été réduite de moitié. C'est toujours la même disposition, armoiries dans un double ovale avec les inscriptions du type supprimé.

Lithographiés et imprimés en couleür sur papier blanc,

piqués 11 1 2 :

- 10 öre, vert
- 25 — bleu-gris
- 35 — bistre
- 40 — rouge
- 50 — jaune
- 75 — argent et bleu
- 1 krone, or et rouge

SWAZIELAND.

Les timbres de Transvaal ont été surchargés *Swazieland*, en noir, suivant le fac-simile, depuis les premiers jours d'octobre, nous dit-on. Il y en a cinq valeurs, savoir :



- 1/2 penny, gris, surch. noire
- 1 — carmin, — —
- 2 — brun, — —
- 6 — outremer — —
- 1 shilling, vert — —

Swazieland est un des pays limitrophes du Transvaal.

TASMANIE.

Une erreur du 1/2 penny, surcharge, sur le 1 penny, se présente ayant : *Half* pour *Half* :

1/2 penny, carmin et noir

TERRE-NEUVE.



Nous trouvons dans le *Philatelist* l'annonce d'une émission d'enveloppes au fac-simile ci-contre. Le type représente l'effigie en relief de Victoria dans un ovale guilloché ayant pour inscription : *Newfoundland postage* en haut, la valeur en bas.

Imprimé en couleür sur papier blanc vergé :

- 3 centavos, lilas foncé, format 120 × 94 mm
- 5 — bleu, — — 140 × 78 mm

Quant aux bandes, en voici le dessin. Nous en avons parlé dans le dernier numéro :

- 1 cent, vert, sur manille
- 2 — carmin, — —
- 3 — brun, — —



TRAVANCORE.

Les premiers timbres parus avaient le papier vergé et au milieu de la feuille les armoiries du pays entre branches d'olivier et pour inscription, au-dessus : *Government*; au-dessous *of Travancore*. On nous envoie maintenant le 1 chuckram imprimé en bleu outremer sur papier blanc uni ayant les mêmes armoiries à peu près de la grandeur du timbre, mais huit fois dans la largeur de la feuille et sept fois en hauteur, de sorte que chaque timbre n'a pas son filagramme, les feuilles étant de 10 timbres en largeur et 8 en hauteur :

1 anna, outremer

Les cartes dit *I. B. J.* ont le papier chamois, cannelé :

8 cash, orange

TUNIS.

Reçu par M. Diena la carte avec réponse actuelle ayant la partie destinée à la réponse imprimée sur le verso de la première partie, la seconde restant sans timbre et sans impression aucune :

10 + 10 cent., noir sur bleu pâle

URUGUAY.



Par suite d'un malentendu, le 5 centesimos, chiffre, avait été imprimé, il y a quelques années, en violet. L'administration refusa le tirage, mais après un échange de lettres avec l'imprimeur, elle se décida à mettre ce timbre en usage tel quel. Lorsque l'impression en bleu lui parvint elle supprima le timbre violet. Mais voilà qu'il reparait le 14 octobre, par suite d'insuffisance sans doute de timbres bleus, mais cette fois surchargé du mot : *Provisorio* en noir. Voilà donc un timbre émis provisoirement deux fois :

5 centavos, violet, surch. noire

Un avis de la poste rend compte de cette émission :

AVIS.

Par disposition de la Direction générale des postes, le 14 courant sera mis en circulation une série provisoire de timbres-poste de cinq centimes chacun, au même type que ceux émis le 1^{er} décembre 1886 et ayant pour impression en surcharge noire le mot « Provisorio ».

Montevideo, le 12 octobre 1889.

Le Secrétaire.

Exposition philatélique de Munich.

La *Bayarischer Philatelisten Verein* de Munich ayant insisté à plusieurs reprises pour nous voir participer à son exposition, nous lui avons adressé la collection du *Timbre-Poste* et du *Timbre Fiscal* ainsi que la *Bibliothèque des timbrophiles*. Nous connaissons le résultat de ce qui nous concerne par la lettre suivante :

Munich, le 20 octobre 1889.

M. J.-B. Moens à Bruxelles.

Par ordre de l'Association Philatélique Bavaoise, nous avons le plaisir de vous informer que votre « Bibliothèque Timbrophilique » a obtenu la

« Médaille de Bronze »

à la 2^e exposition philatélique internationale.

Il est fâcheux que votre grand catalogue manquait car il aurait pu concourir avec succès pour la grande médaille.

Avec tous nos respects.

OTTO SEDLMAYR.
Président.

ANT. BACHT.
Secrétaire.

En retournant cette médaille si généreusement offerte, nous avons fait suivre ce retour des lignes suivantes :

Bruxelles, le 29 octobre 1889.

Monsieur le Président de la Société Philatélique à Munich.

J'ai le regret de vous annoncer que je viens de vous retourner par chemin de fer, franco, la médaille que vous m'avez adressée, conformément à votre lettre du 20 courant. Voici quelles sont mes raisons :

J'ai envoyé, sur votre demande expresse, la collection complète de mon journal le *Timbre-Poste* se composant de 26 volumes, plus 17 autres que j'ai écrits, de la *Bibliothèque des Timbrophiles*.

Vous avez jugé que tout cela ne valait pas un catalogue allemand et que mes 43 volumes devaient être rangés, comme mérite, sur le même pied que certain catalogue et album.... allemands de timbres privés de l'Allemagne !

Après m'être vu décerner la plus haute récompense par les Sociétés française de timbrologie de Paris et néerlandaise des timbrophiles d'Amsterdam, j'ai lieu de m'étonner d'une semblable décision. Je n'ai pas l'habitude de me décerner des louanges, mais je puis dire, sans forfanterie, que le *Timbre-Poste*, la plus ancienne publication de ce genre, jouit de quelque notoriété parmi les collectionneurs ; que la *Bibliothèque des timbrophiles* n'est pas non plus sans valeur, puisque vous-même, vous avez sollicité l'autorisation de pouvoir traduire les ouvrages en langue allemande.

Que vous cherchiez à encourager les écrivains allemands, c'est parfait, je vous approuve et je vous félicite de cette idée qui n'a, malheureusement, jamais trouvé d'écho en France ; mais que vous insistiez pour que l'expose mes œuvres à Munich pour les faire servir de tremplin à un catalogue allemand, dont je ne discute pas les mérites, c'est là une faiblesse que je ne m'explique pas et qui ne sera approuvée de personne.

Recevez, Monsieur, mes salutations bien sincères.

J.-B. MOENS.

Il faut croire que la décision du jury n'a pas contenté tout le monde, car nous apprenons que MM. le Dr Kloss, C. Joris et M. Pétritz ont retourné à leur tour les médailles. Ce dernier s'était mis hors concours et avait protesté contre les décisions du Jury dont il faisait partie.

Veut-on savoir maintenant comment était composé le jury ? Le *Timbre* va nous l'apprendre. Ce farceur de jury, dit-il, était composé de MM. Lindenberg et Th. Haas (médailles d'argent), Castle (médaille d'or), E. Petritz (médaille de bronze), M. Bachl, sans récompense : Il est vrai qu'il n'avait rien exposé !

En présence d'une abnégation aussi grande, nous offrons à M. Bachl la médaille de bronze que nous avons retournée. C'est égal, il faut convenir que le jury était bien composé : tous gens de mérite et qui savent apprécier au moins leur valeur, quand elle ne l'est pas par d'autres.

Une grande rareté.

M. Granberg d'Helsingfors a fait une découverte intéressante. Il le dit du moins. Cette découverte consiste dans une enveloppe de Finlande, 10 kop., rouge, type 1845, dont l'existence officielle a été niée et démontrée par M. F. Breitfuss.



M. Granberg a montré cette enveloppe au bureau du timbre « Charta Sigillata », où les coins des timbres sont conservés, et il paraît qu'on n'a pas hésité à reconnaître immédiatement que cette enveloppe était parfaitement authentique et appartenait

à une émission dont il n'y avait eu que 100 exemplaires. Voilà une nouvelle qui va confondre l'ami Breitfuss.

Examinons cependant cette découverte. L'enveloppe est de papier gris-blanc uni et de petit format (117 x 73 mm). Elle porte le timbre ovale à l'angle gauche inférieur comme les 10 k. noir et 20 k.

rouge; elle a comme marque postale un petit cachet oblong ayant 18 jun, un chiffre 5 suivi d'un autre, mais... *gratté*; l'adresse porte en partie sur le timbre, preuve qu'il doit être bon, seulement en l'examinant de plus près on s'aperçoit bientôt que l'écriture a dû disparaître d'abord pour faire place au timbre, après quoi elle a été reconstituée sur celui-ci, la différence d'encre étant là pour le prouver. Au verso, il y a un autre petit cachet postal contenant ANE 23 et l'on remarque qu'une partie

de l'enveloppe manque, grandeur d'un timbre, 1856, qu'on a enlevé pour les besoins de la cause.

C'est ce que M. Granberg appelle « une grande rareté! ».

Le jubilé de la carte postale.

Le premier octobre 1889, il y a eu vingt ans que les premières cartes postales du monde furent mises en circulation, une des grandes institutions du service postal.

L'Autriche fut le premier Etat qui institua ce moyen de correspondance dont nous ne saurions nous passer aujourd'hui.

L'idée, c'est-à-dire l'invention des cartes postales — car, en effet, c'est une invention — est de M. le Dr Emanuel Herrmann, professeur d'économie nationale à l'académie militaire, imp. et roy., à Wiener-Neustadt, qui publia dans le journal du soir de la « Neue Freie Presse » du 26 juillet 1869, un article intitulé : « Nouveau moyen de correspondance postale » dans lequel il déployait ses idées sur la création de la carte postale.

Cet article attira l'attention de M. le baron Ad. Maly, qui était alors directeur général des postes en Autriche, et qui réussit, par son initiative, à dégourdir cette idée, de sorte que le 25 septembre 1869, un décret du ministère du commerce parut dans le *Bulletin des lois de l'Empire*, par lequel la création de la carte postale (le nom officiel qu'on lui donna et qu'elle a gardé jusqu'à ce jour fut « correspondenz — karte — carte correspondance ») était instituée et le premier octobre 1869 fixé pour la mise en circulation.

L'attrait de la nouveauté fit qu'au mois d'octobre on employa en Autriche (sans la Hongrie) 1,401,522 cartes, puis ce nombre tomba peu à peu à 41,223 jusqu'au mois de février 1870. A partir du mois de mars 1870, l'emploi se releva lentement mais continuellement et a atteint avec le temps une hauteur dont on ne s'était pas douté.

Le grand succès que l'Autriche en obtint excita les autres Etats à employer ce moyen de corres-

pondance et en 1870, nous trouvons la carte postale dans la plupart des Etats européens.

Une bonne idée, surtout quand elle s'applique à un objet d'aussi peu d'apparence, a rarement produit une plus grande révolution dans le commerce universel que celle du Dr Herrmann, qui mérite que son nom soit arraché à l'oubli, pour briller éternellement comme réformateur dans les annales postales.

Amateur (octobre 1889.)

Variétés du type 1880-89 des Colonies espagnoles.

(Suite. — Voir n° 322)

PHILIPPINES.

1° Timbres-poste.

De 1880 à fin 1882,	1er type,	tons
1883,	2e	2 4/8 c. de p., outremer vit
Mars	1er	tons, sansf
—	2e	2 reales s/ 2 4/8
juillet et fin	1er	tons.
Janvier 1886,	3e	1/8 de c., vert-jaune
—	1er	16 s/ 2 4/8, outremer et carmin
Janvier 1887,	2e	1 — 2 4/8, —
—	—	10 — 2 4/8, — et noir
Avril	3e	50 mil., bistre-jaune
1888,	—	1 c., vert
—	—	6 — brun-jaune
—	2e	8 s/ 2 4/8, outr. et carm.
—	3e	2 4/8 — 1 c., vert
—	1er	2 4/8 — 5 — outr.
—	3e	2 4/8 — 50 mil. bistre
Septembre	—	2 4/8 — 1 c., —
4 Octobre	—	2 4/8 — 1/8 c., vert
—	1er	2 4/8 — 10 — —

a. Surcharge CONSUMOS sur timbres-poste.

Janvier 1889,	2e type,	2 4/8 s/ 2 4/8 c., bleu et noir
—	1er	2 4/8 — 2 — rose —
—	3e	2 4/8 — 1 — vert —
—	1er	2 4/8 — 5 — bleu —
—	—	2 4/8 — 12 4/8 — rose —

b. Même surcharge, sur timbres-télégraphe.

Mars 1889,	3e type,	2 4/8 s/ 1 c., bistre et noir
—	—	2 4/8 — 2 4/8 — brun —
—	—	2 4/8 — 5 — bleu —
—	—	2 4/8 — 10 — vert —
—	—	2 4/8 — 20 — violet —
—	—	2 4/8 — 20 — —
—	—	2 4/8 — 20 — —
—	—	2 4/8 — 20 — —
Mai	—	1 mil ^a , rose
—	—	2 — bleu
—	—	5 — bistre
—	—	1 c. de peso, vert-jaune

Le 2 4/8 c. de p. au 2^e type seul n'a pas été signalé.

2^e Timbres-télégraphe.

Janvier 1880 à 1881	tous au 1 ^{er} type
Mars 1886	— 2c — avec surcharge
—	— 1c — sans —
Janvier 1887	— 2c — avec —
1888	— 3c — sans —

Surcharge CONSUMOS.

Mars 1889	tous au 3 ^e type, 5 c., violet
—	— — — 7 4/8 —
—	— — — 10 —

3^e Cartes postales.

Toutes les cartes postales 1881/89 sont au 1^{er} type.

PORTO-RICO.**1^o Timbres-poste.**

De janvier 1881 à janvier 1884,	1 ^{er} type
Courant de — 2c —	5 c. de p., bleu pâle
Mars 1886,	3c — 5 —

Ces deux derniers, 5 c. de peso, n'ont jamais été signalés.

Mentionnons, à titre de curiosité, deux timbres de Cuba, 1 c., vert, et 5 c., bleu pâle, au 3^e type, employés à Porto-Rico, et que possède M. de Fabregas.

2^o Cartes postales.

1885	au 1 ^{er} type
1887	— 3c —

Cette dernière émission ferait supposer qu'il existe un timbre-poste 3 c. de peso au 3^e type, que nous n'avons pas rencontré.

Les timbres-télégraphe municipaux de Porto-Rico.

La complaisance limitée de nos correspondants de cette colonie espagnole, ne nous permet pas encore de parler de ces timbres avec connaissance de cause. *Toutes nos demandes sont restées sans réponse.* Force nous est de nous contenter de donner la nomenclature des timbres qui nous sont remis par M. Schuh.

Emission de

1888?



Au type ci-contre, nous avons eu le piquage 11 1/2 :

ANASCO.

9 c. offic,	rouge sur vert bleu,
21 —	— — orange.

CAYEY.

21 c. offic,	rouge sur orange.
--------------	-------------------

HATO-GRANDE.

3 c. offic,	rouge sur jaune,
21 —	— — saumon.

JUNCOS.

2 c. offic,	violet sur vert,
3 —	— rouge — jaune.

LARES.

3 c. offic,	vert sur jaune.
-------------	-----------------

LUQUILLO.

3 c. offic,	rouge sur jaune,
21 —	— sur saumon.

NAGUABO.

2 c. offic,	rouge sur vert,
21 —	— rose.

VEGA-BAJA.

3 cents,	rouge sur jaune.
6 —	— bleu-lilacé,
21 —	— orange.

Le cartouche inférieur destiné à la signature de l'Alcalde porte soit une griffe, une signature à la plume, un cachet et le plus souvent rien.

Emission de

1889?



Reconnaissant sans doute l'inutilité de la griffe ou signature de l'alcalde ou pour ne plus déranger ce dernier, les timbres qui arrivent aujourd'hui n'ont plus ce cartouche. Le dessin se termine en bas par un gros trait, comme le type ci-contre. Le piquage des timbres reste toujours 11 1/2 :

JUNCOS.

21 c. offic,	rouge sur saumon.
--------------	-------------------

NAGUABO.

3 c. offic,	rouge sur jaune.
21 —	— — saumon.

Ces derniers timbres s'emploient concurremment avec ceux de l'émission précédente qu'on cherche à épuiser d'abord. Il y aurait encore des Yanco, mais les valeurs et couleurs ne sont pas connues : Espérons que le sommeil léthargique de nos correspondants ne durera pas toujours.

Correspondance.

Londres, le 7 novembre 1889.

A. M. l'Éditeur du « Timbre-Poste ».

MONSIEUR,

Dans le numéro de votre journal de ce mois, je trouve une notice attirant l'attention sur un ouvrage de la société philatélique de Londres sur les timbres du Nord américain britannique.

Permettez-moi de corriger une erreur que l'écrivain de cet article a faite, en disant que cette publication est mon ouvrage révisé par la société. Ce n'est pas ainsi, car les notes préliminaires à la tête de chaque colonie sont seules mon travail, le reste du catalogue, à l'exception de certains articles reproduits du *Halifax Philatelist* est l'ouvrage en commun de tous les membres de la société fréquentant les réunions.

Je reste votre dévoué,
E. D. BACON.

Brux. — Imp. A. MOENS (DE NEEF, succ.), rue aux Laines, 48.





LE
TIMBRE - POSTE
JOURNAL
DU COLLECTIONNEUR

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 301 GRAVURES

SUIVI DU

TIMBRE-FISCAL

DIX-SEPTIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 88 GRAVURES

BRUXELLES
J.-B. MOENS. Négociant en Timbres-Poste
42, RUE DE FLORENCE, 42

1890



LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

VINGT-HUITIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 301 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, NÉGOCIANT EN TIMBRES-POSTE

42, rue de Florence, 42.

1890

Bruxelles. — Imprimerie DE NEEF, rue aux Laines, 48.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1890

Aalborg, 72, 96.
Açores, 69, 105.
Afghanistan, 29, 49, 57.
Almaguer, 72, 98, 120.
Afrique orientale (c^{te} Brit.), 85, 93, 103.
Allemagne (Empire), 17.

Antigua, 1.
Antioquia, 98, 112, 120.
Antioquia (Les réimpressions d'), 112.
Arendal, 22, 44.
Argentine, 1, 9, 17, 29, 41, 49, 57, 69, 85, 95, 105, 117.
— Buenos-Ayres, 1, 91.
Arzamass, 111.
Australie du Sud, 49, 70.
— occidentale, 17, 57, 70, 85, 94, 118.
Autriche, 29, 41, 50, 70, 85, 92, 94, 106, 117.
Autriche 1867. (Les types de journaux d'), 92.

Bale. (Le 1 Kreuzer 1862 de), 6.
Bahamas, 118.
Bale réimprimé. (Le timbre de), 6.
Bamra, 17, 70, 94, 106, 118.
Bavière, 2, 9, 17, 29, 71, 107.
Bechuanaland Britannique, 2, 9.
Belgique, 38, 58, 71, 94, 107.
Bhopal, 18, 50, 87, 107, 119.
Bibliothèque des timbrophiles, 125.
Bogorodsk, 4, 36, 79.
Bouzelouk, 16, 45.
Brésil, 9, 18, 50, 42, 57, 71, 107, 119.
Buenos-Ayres, 1, 94.
Bulgarie, 30, 50, 71, 107.

Californie, 72.
Canada, 2, 50, 71, 107.
Cap de Bonne-Espérance, 58, 71.
Carotti. Mort de Félix, 116.
Cama, 88, 99.
Ceylan, 10, 19, 50, 71, 95, 107, 119.
Ce qu'on voit sur les timbres, 28.
Chamba, 30, 87, 119.
Charkoff, 4.
Chili. (Les timbres-télégraphe du), 7.
Chypre, 87, 94.
Colonies françaises, 95.
Congo, 10.
Correspondance, 48.
Costa Rica, 10, 42, 96.
Côte-d'Or, 119.
Cuba, 19, 30, 42, 96.
Curaçao, 42, 96.

Danemark, 10, 19, 31, 72, 96, 119.
— Aalborg, 72, 96.
— Horsen, 72.

Demiansk, 102.
Dernières nouvelles, 115.
Diégo Suarez, 19, 31, 42, 58, 96, 115.
Dnieprowsk, 54.
Dominicaine (Rép.), 31, 98.
Dominique, 88.

Egypte, 10, 19, 31.
Espagne, 6, 11, 42, 56, 97, 126.
Espagne (Le 2 reales bleu d'), 56.
Espagne surchargé. (Le 10 mils 1867 d'), 6.
Espagne. (Trois variétés d'), 126.
Etats-Unis d'Amérique, 2, 20, 32, 42, 72.
— Californie, 72.
— de Colombie, 2, 11, 20, 35, 42, 51, 58, 72, 88, 98, 108, 112, 120.
— Almaguer, 72, 98, 120.
— Antioquia, 98, 112, 120.
— Cauca, 88, 99.
— Magdalena, 108.
— Santander, 2, 33.
— Tolima, 11, 20, 51, 72, 88.
— de l'Amérique centrale, 50.

Exposition philatélique de Munich, 15.
Exposition philatélique de Vienne, 38, 65, 81.
Exposition timbrophilique de Londres, 65.

Faridkot, 2, 33.
Finlande, 2, 11, 20, 33, 42, 73, 88, 99, 121.
— Tammerfors, 33.
Formose, 34.
France, 2, 42, 51, 73, 109, 121.

Gabon, 20.
Gadiatsch, 4, 89.
Gaieté des adresses, 116.
Gdoff, 45.
Gibraltar, 2, 21, 42, 59.
Grande Bretagne, 3, 34, 51, 59, 74, 99, 109.
Grèce, 51, 82.
Grèce. (Les timbres piqués de), 82.
Grenade, 21.
Guadeloupe, 51.
Guanaçaste, 21, 42, 99.
Guatemala, 34, 43, 51.
Guyane anglaise, 76, 99, 109.
— hollandaise, 3, 88, 99.
Gwalior, 21, 43.

Haïti, 43, 59, 99, 121.
Hawaï, 76.
Hayderabad, 43, 121.
Héligoland, 76.

Holkv, 21, 76.
Honduras (République), 21, 34, 59.
Hong-Kong, 99, 121.
Hongrie, 21, 76.
Horsen, 72.

Indes anglaises, 88, 100, 114, 121.
Indes anglaises. (Les premiers timbres de), 114.
— néerlandaises, 11, 43, 76.
— portugaises, 21.
Italie, 3, 52, 76, 100, 109, 121.

Jamaïque, 43, 52, 77, 88, 101, 110.
Japon, 11, 77.
Jeyapore, 3.
Jhalavar, 77, 122.
Jummoo-Kashmir, 34, 77.

Kadrikoff, 79.
Kashmir, 101, 122.
Khean-Gnan, 11, 52.
Kologitiff, 79.
Kolomna, 60, 79.
Kotelnitch, 45.
Koungour, 45, 54.

Leeward, 122.
Levant, 11.
Liebedjan, 45.
Londres. (Exposition timbrophilique de), 65.
Loubny, 36.
Louga, 45.
Luxembourg, 59.

Madagascar, 21.
Magdalena, 108.
Maisons de confiance (Les), 127.
Maurice, 21, 41.
Mayotte, 122.
Mexique, 5, 11, 22, 34, 52, 59, 78, 88, 101, 110.
— Palzcuaro, 88, 125.
— Zacatecas, 101.
Monaco, 35, 47.
Monaco. Considération sur l'union douanière avec la France, 47.
Monténégro, 8, 44, 53, 78, 101, 110.
Monténégro (Les cartes-postales de), 8.
Munich (L'exposition philatélique de), 15.

Nabha, 53.
Namsos, 44.
Natal, 5.
Nevis, 53, 78.

Nicaragua, 12, 22°, 35°, 59°, 78°, 110.
 Nollinsk, 13°, 24.
 Nord de Bornéo, 3, 78, 111.
 Norwège, 22, 44°, 53, 122.
 — Arcadael, 22, 44°.
 — Namsos, 44.
 Nossi-Bé, 12°, 122°.
 Nouvelle Calédonie, 12, 78, 116.
 — Galles du Sud, 3, 22, 44, 53°, 59, 83, 89°, 90, 101, 111.
Nouvelle-Galles du Sud. Histoire de la poste aux lettres de la), 83, 90.
 Nouvelle Zélande, 44°, 78, 101, 122°.
 Nowanuggur, 53.
 Ossa, 45°, 54, 79°.
 Oster, 38°, 54.
 Oustjouina, 38, 46°.
 Pahaug, 3, 22°, 44, 53.
 Paraguay, 3, 12°, 60, 101.
 Patzcuaro, 38°, 125°.
Patzcuaro. (Le timbre de), 125°.
 Pays-Bas, 35, 60.
 Perak, 12°, 22°, 44, 78°.
 Perciaslaw, 46.
 Pérou, 22, 33°, 89.
 Perse, 4, 35°, 78, 102.
 Philippines, 7, 23, 44, 53.
Philippines. (Variétés de surcharges des timbres consues des), 7.
 Porto-Rico, 23°, 123°.
 Portugal, 13.
 Pountch, 44, 123.
 Protectorat Britannique, 102.
 Pskoff, 79°.
 Puttialla, 102.
 Queensland, 36°, 60, 124.
 Réunion, 102, 123°.
Revendications de M. Chalmers. (Les), 61.
 Roumanie, 23°, 44, 53, 89°, 111, 124°.
 Russie, 4°, 13, 24°, 36°, 44°, 53°, 60°, 79°, 89°, 102, 111°, 124°, 126°.
 — Arzamass, 111°.

Russie, Bogorodsk, 4, 36, 79°.
 — Bouzoulouk, 36, 45°.
 — Charkoff, 4°.
 — Demiansk, 102.
 — Dnieprowsk, 54°.
 — Gadiasch, 4°, 89°.
 — Gdoff, 41°.
 — Kadnikoff, 79°.
 — Kologriff, 79°.
 — Kolomna, 60, 79°.
 — Kotelnitch, 45°.
 — Koungour, 45°, 54.
 — Liebedjan, 45°.
 — Loubny, 36°.
 — Longa, 45°.
 — Nollinsk, 13°, 34.
 — Ossa, 45°, 54, 79°.
 — Oster, 38, 54.
 — Oustjouina, 38, 46°.
 — Perelasslaw, 46.
 — Pskoff, 79°.
 — Sapojok, 24°.
 — Schadrinsk, 79°.
 — Schatz, 4°, 13, 38°, 46.
 — Skopin, 103.
 — Solikamsk, 38, 80°.
 — Soroka, 124°.
 — Soudja, 60°.
 — Tscherdin, 46°.
 — Zienkow, 105°.
Russie. (Le timbre à souche de), 126°.
 Saint-Christophe, 54, 80.
 Sainte-Hélène, 24, 60°.
 Saint-Mariin, 54, 80, 103.
 Saints Pierre et Miquelon, 25.
 Saints-Thomas et Prince, 4°, 13, 25°.
 Saint-Vincent, 124.
 Salvador, 5, 14°, 24°, 38, 103.
 Santander, 2°, 33°.
 Sapojok, 24°.
 Schadrinsk, 79°.
 Schatz, 4°, 13, 38°, 46.
 Cluide, 80°.
 Schleswig-Angler, 111°.
 Sedang, 5, 16, 25, 40.
Sedang! Sedang! Sedang!, 16.
Sedang (Affaire), 40.

Selangor, 38.
 Serbie, 25°, 38, 54, 80°, 89°, 111.
 Seychelles, 38°, 46, 54°, 80.
 Shanghai, 26°, 46.
 Siam, 14°, 103, 125.
 Sierra-Leone, 39, 46.
 Sirmoor, 14, 80, 125.
 Skopin, 103.
 Solikamsk, 38, 80°.
 Soroka, 124°.
 Soruth, 26, 39°, 46°.
 Soudja, 60°.
 Suède, 26, 103°.
Suède. (Les enveloppes de), 103°.
 Suisse, 5, 6, 46, 80, 89, 111.
 — Bâle, 6.
 Sungei-Ujong, 14, 39.
 Swaziland, 39, 112.
 Tabago, 14.
 Tammersfors, 33.
 Tasmanie, 26, 39.
 Terre-Neuve, 5°, 14, 80.
 Timor, 5.
 Tolima, 11, 20, 51, 54°, 72°, 88.
Tolima. (Les timbres 5 p. 1879 et 1 p. 1884 de), 54°.
 Travancore, 5°, 27°, 39, 46, 112.
 Transvaal, 81.
 Tscherdina, 46°.
 Turquie, 5°, 14°, 27°, 60, 81.
Turquie. (Variété des 20 paras 1863 de), 27°.
 Une Amérique, 116.
 Uruguay, 14°, 59, 60°, 90, 125°.
Ventes publiques de timbres. (Les), 40, 56.
 Victoria, 5, 27°, 39°, 54, 61, 90, 112.
Vienne. (Exposition philatélique de), 48, 65, 81.
 Wurtemberg, 5°, 15, 27°, 47, 61, 81°, 125°.
 Zacatecas, 101.
 Zanzibar, 103, 125.
 Zienkow, 103°.
 Zouloulund, 125.

NOTA. — Les types sont indiqués par un astérisque (*).



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

—
ANTIGOA.

Nous avons vu le 6 pence de la première émission, imprimé sur papier blanc uni, piqué 15 1/2 :

6 pence, vert

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Malgré l'annonce officielle que le nouveau timbre 6 centavos serait imprimé en bleu indigo, nous avons reçu ce timbre, imprimé en couleurs variées sur papier blanc.



Comme nous l'avons dit dans notre n° 323, le type représente de profil à gauche le général Don Faustino Samiento dans un ovale à fond uni; cadre rectangulaire contenant à gauche: *República*; à droite: *Argentina*; en haut, sur une banderole: *Correos y telégrafos*; en bas: *centavos*, entre deux chiffres 6, placés dans des cercles. A été émis le 21 novembre dernier.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

6 centavos, noir-bleuâtre
6 — noir-verdâtre
6 — bleu
6 — vert-bleu

Voilà bien des nuances pour un premier tirage. Qu'aurons-nous pour les suivants ?

BUENOS-AYRES. M. Marco del Pont nous fait remarquer que les timbres-télégraphe ont subi quelques modifications avant de disparaître, leur emploi devenant inutile depuis que les timbres-poste servent à l'affranchissement des télégrammes et des objets postaux. Voici en quoi consistent les modifications : les armoiries se rapprochent davantage du mot *centavos* et s'éloignent par conséquent de l'inscription supérieure : les rayons du soleil sont plus longs, par suite du déplacement des armoiries ; ces rayons sont aussi mieux marqués :

10 centavos, rouge
40 — bleu

BAVIÈRE.

Suivant le *Philatelist* les cartes suivantes auraient le filigramme en lignes verticales :

3 pfennig, vert sur chamois
10 — carmin — —

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Signalé par le *Philatelic Record* la carte du Cap de Bonne-Espérance ayant la surcharge : *British Bechuanaland*, sur deux lignes, en grosses lettres de 2 1/2 mm et sur une longueur de 9 1/2 et 18 1/2 mm, avec point carré à la seconde ligne, tandis que la surcharge connue avait des lettres de 2 mm et les lignes sur une longueur de 17 et 23 mm :

1 penny, rouge-brun, surch. noire

CANADA.

L'l. B. J. rapporte que la carte avec réponse actuelle a repris le type qu'elle avait en 1882, c'est-à-dire avec les grands ornements sous les cercles de chaque côté. La teinte est celle des cartes 1888, le timbre est à droite :

1 + 1 cent, gris-verdâtre

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le timbre-télégraphe *Western Union* est vert-olive depuis 1889 :

Sans valeur, vert-olive

ETATS-UNIS DE COLOMBIE.

SANTANDER. Nous apprenons par le *American Journal of Philately* qu'il a été émis un nouveau type comme



ci-contre. Au centre d'un double ovale avec l'inscription : *Departamento de Santander*, les armes du pays; au-dessus, sur une bande cintree : *Republica de Colombia*; au-dessous : *1 centavo*, dans un petit ovale entre les mots *correos*.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

1 centavo, bleu

FARIDKOT.

Le type ci-contre était connu comme ayant été imprimé en bleu-outremer et bleu terne, le voilà maintenant imprimé en vert-bleu foncé, rouge et noir !

1/4 anna, vert-bleu foncé, piqué 12
1/4 — rouge, —
1/4 — noir, —



Il a même été imprimé, sans dentelure, comme suit :

1/4 anna, noir
1/4 — vert
1/4 — rouge
1/4 — bleu

FINLANDE.

M. Breitfuss attire notre attention sur les timbres 10, 20 et 25 penni qui existaient en deux séries : les premiers avec ombres sur le lion, les seconds sans ombre. Nous ne voyons pas le grand intérêt qu'il y a à faire deux séries de ces timbres parce que les ombres ont disparu par suite de l'usure de la planche ou du coin.

Le même correspondant nous fait remarquer que l'écu du dernier type reproduit, n° 324, contient neuf étoiles au lieu de huit. Cela tient à ce que depuis quelque temps on a fait d'un gouvernement du Nord de la Finlande, deux gouvernements. Les premiers timbres avaient 7 étoiles; serait-ce pour un motif semblable que les timbres, depuis 1867, avaient 8 étoiles ?

Le *Philatelist* signale, d'après une communication qui lui est faite par un de ses correspondants, qu'il aurait existé en 1845 une feuille-lettre avec timbre 10 kopecks, noir.

Si nous nous en rapportons au décret du 18 novembre 1844, nous voyons que les 10 kopecks ont 4 1/4 pouces de long sur 2 7/8 de large et les 20 kop., 5 1/2 sur 3 1/8. Il n'est nullement question de lettre-timbrée. Il est donc probable que cette exhumation n'a pas plus de valeur que celle dont nous parlions le mois passé.

FRANCE.

L'enveloppe pneumatique avait été employée depuis 1887, avec une surcharge sur le chiffre 75 qui la réduisait à 60 centimes. Cette enveloppe vient de paraître sans surcharge pour le même prix et sans autre changement que le chiffre. Cette communication nous a été faite par M. Le Roy d'Etiolles :

60 centimes, carmin sur lilas

GIBLARTAR.

Les 1 et 5 piastres sont en usage depuis le commencement de décembre :

1 piastre, bistre
5 — gris fer

Ont paru à la même date :

Bande : 5 centimes, vert
— 10 — carmin
Carte : 10 — —

GRANDE-BRETAGNE.

Le 1 shilling actuel a reçu la surcharge *I. R. Official*, en noir :

1 shilling, vert, surch. noire.

GUYANE HOLLANDAISE.

Nous avons la carte 15 cent surchargée 7 1/2 cent en violet avec quelques variétés comme suit :

a. *Surcharge horizontale.*

7 1/2 cent sur 15 c., gris et violet

VARIÉTÉS.

Double surcharge, la seconde sous le timbre.

7 1/2 + 7 1/2 cent sur 15 c., gris et violet

Ayant 17 1/2 pour 7 1/2.

17 1/2 cent sur 15 c., gris et violet

b. *Surcharge oblique.*

7 1/2 cent sur 15 c., gris et violet

La surcharge oblique va de bas en haut ou de haut en bas vers la droite.

ITALIE.

L'administration des postes rappelle au public les dispositions qui ont été prises relativement aux timbres-poste et cartes mis hors cours, savoir :

Au 31 décembre du mois courant, 1889, cessent d'avoir cours les timbres-poste et les cartes postales susindiqués et seront admis à l'échange, depuis le 1^{er} janvier, jusqu'au 31 du mois de décembre 1890, savoir :

Toutes les cartes et les timbres-poste portant l'effigie de Victor Emmanuel ;

Les timbres-poste avec la légende *Estero* ;

Les timbres-poste de 30 et 50 centimes et de 2 lire ;

Les timbres de 5 centimes actuellement en usage avec l'effigie de S. M. Humbert I^{er}, étant substitués par ceux aux armoiries de Savoie ;

Les cartes postales avec l'effigie du roi Victor-Emmanuel qui seront mises à la poste du 1^{er} janvier 1890 et après, seront assujetties aux taxes des lettres non affranchies, de même que les correspondances affranchies avec des timbres-poste hors cours.

Néanmoins, les intéressés pourront présenter aux bureaux de poste les timbres ou les cartes postales pour être échangés par des cartes et des timbres-poste en vigueur.

JEYPORE.

Das P. mentionne les timbres des Indes anglaises portant la surcharge : *Raj. Service* sur deux lignes :

1/2 anna, vert, surch. noire

1 — brun-violet, — —

2 — outremer, — —

4 — gris-vert, — —

1/2 — vert, — — rouge

1 — brun-violet, — —

2 — outremer, — —

4 — gris-vert, — —

Ces timbres ne nous inspirent qu'une confiance modérée. Avant les timbres officiels, il nous paraît qu'on doit songer d'abord au service public

MEXIQUE.



Voici quelles sont les armoiries des enveloppes-sac dont nous avons entretenu nos lecteurs en novembre passé. L'inscription est fautive. Elle porte *Mexicana* pour *Mexicano*.

NATAL.

Les timbres 3 pence ont leur couleur modifiée. Depuis le commencement de novembre ils paraissent en gris-perle, filagramme et piqûre sans changement :

3 pence, gris-perle

NORD DE BORNEO.

Les 8 et 10 cents ont l'inscription modifiée en *Postage & Revenue* :

8 cents, vert
10 — bleu

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Stamp News* annonce avec la surcharge *O. S.* les timbres actuels :

4 pence, brun, surch. noire
6 — rose, — —
5 sh., violet, — — rouge

et les deux timbres fiscaux avec *Postage* et *O. S.* :

10 sh., lilas et rose, surch. noire
20 — — — —

PAHANG.

Il y a encore une valeur, le 10 cents, portant la surcharge noire : *Pahang* :

10 cents, ardoise et noir

PARAGUAY.

Nous trouvons dans l'*I. B. J.* le décret suivant de l'administration des postes, en date de Asuncion 5 octobre 1889 :

Nous faisons savoir que la Direction générale, à partir de ce jour, met en circulation une nouvelle série de timbres de service qui est exclusivement destinée à l'affranchissement des correspondances de service de l'extérieur.

Ces timbres sont :

5 centavos, non dentelé. Le mot « Oficial » et l'indication de valeur sont imprimés en rose sur le timbre de 15 centavos ;
3 centavos, non dentelé. Le mot « Oficial » et l'indication de la valeur sont imprimés en violet sur le timbre de 15 centavos ;
1 et 2 centavos, non dentelés. Le mot « Oficial » et la valeur à 1 et 2 c., sont imprimés en carmin sur le 15 centavos.

PERSE.

Signalé par M. E. Diena, le 7 chahis, brun, piqué 13 1/2, type à inscription persane dans un ovale, reproduit en mars dernier :

7 chahis, brun.

RUSSIE.

Depuis le commencement de décembre, le timbre à 7 kopecks a subi une légère modification. Entre les armoiries et les cors de poste on a ajouté des foudres comme aux enveloppes, même valeur, désignées le mois passé :



7 kopecks, bleu.

BOGORODSK (Moscou). M. de Ferrari nous écrit qu'il possède au premier type (St-Georges à cheval à droite) les enveloppes taxe suivantes, sur papier blanc uni :

Format 188 × 125 ^m/_m.

5 kopecks, rouge.

Format 150 × 122 ^m/_m.

5 kopecks, rouge.

La première a la patte de fermeture qui se termine en pointe : la seconde a cette patte festonnée et arrondie à l'extrémité.

CHARKOFF (Charkoff). Depuis le 10 octobre dernier, la corne d'abondance et le caducée ont repris leur place sur les timbres, après avoir été remplacés eux-mêmes par une tête de cheval. C'est le cas de dire ou jamais qu'on en revient toujours à ses premières amours.

Le type ci-contre est le favori du jour. Il porte les mêmes inscriptions que les timbres antérieurs.

Imprimé en bleu et or sur blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, bleu et or.

GADIATSCHE (Poltava). Les timbres de juillet ont à peine connus que les voilà remplacés. On a pro-



cédé, jusqu'ici, par deux types à la fois ; nous sommes en progrès, l'émission du 30 octobre en compte trois, savoir :

1^{er} type. Armoiries dans un petit écu surmonté d'une couronne ; inscription en forme de fer à cheval qui est celle des timbres précédents : en haut, dans les angles : 3 K : en bas, la valeur en toutes lettres sur deux lignes.

Le cadre, les armoiries et la couronne sont verts, les inscriptions et le fond sont roses.

2^e type. C'est à peu près la disposition du premier type, avec variantes de l'inscription ; la valeur 3 K est sur les côtés ; en bas, la valeur en toutes lettres sur une ligne.

L'impression est rouge, fond ligné vert.

3^e type. Les armoiries ont les mêmes inscriptions que les précédents, un dessin intérieur forme le cadre. Il n'y a pas de chiffre pour indiquer la valeur ; elle se trouve en toutes lettres sous l'écu.

L'impression est bronze sur papier de couleur :



1^{er} type, 3 kopecks, rouge et vert sur blanc.

2^e — — — — —

3^e — — — bronze — gris.

SCHATZK (Tamboff). Il y a une nouvelle émission de timbres au type du 12 janvier dernier, savoir :

3 kopecks, rouge s/blanc, piqué 11 1/2.

3 — — — gris, —

De cette poste, M. Vonder Beeck a découvert un type non décrit et émis probablement avant le timbre rose de mai 1888. Les inscriptions sont les mêmes, sauf celle de la partie supérieure qui est cintrée ici.

Imprimé en noir sur papier de couleur, sans dentelure :

3 kopecks, noir sur rose.



ST-THOMAS & PRINCE.



Le directeur des postes de San. Tomé, subissant « l'influenza »... de la carotte, a jugé qu'il serait utile d'émettre un 5 reis provisoire, en surchargeant le 10 de l'inscription : 5 reis, comme le fac-simile, afin de lever quelques contributions sur la bourse des collectionneurs.

La direction générale des postes de Lisbonne ayant eu vent de la chose, au dire du *Timbre*, a réprimandé le directeur des postes de San Tomé, oubliant qu'elle ne fait pas autre chose avec les réimpressions des timbres de Portugal et de ses colonies.

5 sur 10 réis, vert, surch. noire.

SALVADOR.

Le *Philatelic Record* nous apprend qu'il existerait deux valeurs non signalées du type 1883; des timbres-télégraphe, dont une seule valeur, le 1 réal, vert, a été signalée. Le correspondant, qui donne cette nouvelle à notre confrère, ajoute que toutes les valeurs existent avec et sans surcharge „ contra sello ”.

Lorsque nous avons reçu le 1 réal, vert, on nous a bien dit qu'il n'existait qu'une seule valeur, laquelle n'a jamais été vue avec surcharge. Nous craignons que le correspondant du *Philatelic Record* ne confonde ces timbres avec la série 1879 qui existe, celle-là, avec et sans surcharge. Nous donnons donc sous réserve :

2 réales, carmin, piqué 12.
4 — violet, —

SEDANG (ROYAUME).

Il y a de la brouille entre S. M. et son agent accrédité. La vente des timbres ne donnant plus, les rentes mensuelles ont été retirées à Marie 1^{re}. D'où procès. Ce sera curieux et édifiant. On demande un reporter.

Y a-t-il indiscrétion à demander à M. Ch. Schauptmeier, s'il maintient l'article invraisemblable qu'il a écrit sous le nom de C. de Solrac ?

SUISSE.

Tout le monde n'aime pas la couleur jaune... En Suisse, on a décidé de la remplacer, pour les 15 centimes, par la couleur violette. L'émission a été annoncée pour le 15 décembre; cependant on nous en a montré avant cette date :

15 centimes, violet.

TERRE-NEUVE

L'enveloppe 3 cents n'est pas du type du 5 centavos que nous avons fait connaître le mois dernier. En voici le dessin.

3 centavos, lilas foncé sur blanc.



TIMOR

Le *American Journal of Philately* a vu le 50 réis, vert, type couronne, surchargé : *Timor*.

Les timbres-poste ayant été émis à Timor en 1883 et les 50 réis de toutes les colonies portugaises ayant la couleur bleue depuis 1881, il est donc impossible qu'il existe un 50 réis, vert, à moins que l'Administration générale des postes de Lisbonne n'ait créé cette fantaisie pour le bonheur des amateurs.

TURQUIE

On nous communique une enveloppe originaire de Bagdad. Elle est affranchie avec un demi-timbre 2 piastres, coupé en biais, portant un cachet rond, noir, de 12 1/2 mm avec caractères turcs et en dessous : P. 1, ce qui indiquerait 1 piastre.

Le cachet d'oblitération porte en partie sur le fragment de timbre, lequel n'a pas la surcharge entière, une partie du cercle manquant, ce qui semblerait indiquer que la surcharge a été faite avant l'annulation. On peut donc supposer que c'est la poste qui a appliqué ce cachet sur le timbre :

1/2 timbre, 2 p., violet et bleu, surch. noire.

TRAVANCORE

Voici le nouveau filigramme des timbres actuels, mentionnés le mois passé et qui n'existe encore que pour le 1 chukram.



D'après le *Timbre*, le dessin représenterait « le coquillage sacré, « Sankho », l'emblème divin de Vichnou entouré d'une branche de lauriers flanquée de deux éléphants, trompe en l'air et se posant sur des arabesques ».

VICTORIA

Le timbre 1 sh. 6 pence, outremer, a changé de couleur. M^r Le Roy d'Etiolles nous remet :

1 sh 6 pence, orange-brunâtre.

WURTEMBERG.

L'enveloppe pour soldats a actuellement, dit le *Philatelist*, l'impression noire sur papier jaune en format 148 x 89 mm et les inscriptions modifiées avec suppression de celles du dos. Point de dessin à la patte de fermeture :

Sans valeur, noir s/ jaune



Nous avons vu, annulé 9 mai 1874, l'enveloppe 1 kreuzer, avec inscriptions obliques et la patte ci-contre :

1 kreuzer, vert-jaune s/ azur.

Le timbre de Bâle.... réimprimé.

M^r Henri Goegg, de Genève, a adressé à un de nos correspondants la lettre suivante :

« Ayant racheté une des machines qui servaient antérieurement à la Confédération suisse, pour la fabrication d'un de ses timbres-poste, je viens vous offrir ci joint une réimpression de la colombe de Bâle à 23 fr. la douzaine, soit en bleu ou en vert. »

Moralité. Le timbre de M^r H. Goegg est faux. Il est mis en vente collé sur fragment de lettre et oblitéré !

Le 1 kreuzer, 1862, de Bade.

On a signalé jadis la "celebrated", rareté, 1 kreuzer, noir, de Bade, ayant les armoiries sur fond blanc et le piquage 13 1/2 (voir le type ci-contre) que M. Tapling était seul à posséder.

Ayant eu la curiosité de voir ce timbre, nous avons reconnu immédiatement que, non seulement la piqure était fautive, mais encore le dessin : ce n'est qu'une vulgaire contrefaçon !

Encore une illusion de perdue pour ce pauvre M. Tapling !



Le 10 mil^e 1867 d'Espagne, surchargé.



vants sur ce timbre :

J'ai soumis le cas du timbre espagnol surchargé d'un grand "5" à quelques amis de la Direction des Postes, qui tous ont confirmé d'une façon absolue ce que j'ai eu l'honneur de vous écrire à ce sujet et inséré au *Timbre-Poste* n° 315.

Il y a quelque temps nous faisons un appel à nos amis d'Espagne pour avoir quelques renseignements sur le timbre 10 mil^e 1867, surchargé. Cet appel n'a pas été entendu, mais M. G. Beil nous envoie les détails sui-

Je me résume donc en portant à votre connaissance quelques faits assez lointains qui intéressent peut-être aussi vos nombreux lecteurs :

1° Les premiers chiffres-taxe de France ne servaient que de bureau à bureau d'une même ville et se trouvent souvent oblitérés par la griffe OR dans un cercle, qu'il faut lire par "Origine rurale", toute autre taxe de ville à ville était marquée à l'encre ou au crayon rouge.

2° Vers les années 1862-1868, tout journal, carte ou lettre originaires d'Espagne était taxé en France d'un droit fixe, dit de *Distribution*, de 5 centimes par objet, que le facteur devait encaisser ; c'est donc de cet usage que date la création du cachet à main "5" dont nous nous occupons en ce moment. *Cette mesure ne s'appliquait qu'à ce seul pays.*

La série de griffes a été complétée après la guerre, pour taxer tout objet suivant le cas, puis sont revenus les timbres dits chiffres-taxe de 1 centime à 5 francs.

J'ai été assez heureux d'avoir pu me procurer les deux empreintes du 25 et 30 que je vous remets ici ; vous remarquerez que le 5, quoique une idée plus petite que le vôtre, rappelle son origine d'une façon incontestable.

Voici maintenant copie des

Instructions de l'Administration.

Circul. n° 157 — page 10 . . . Janvier 1860.

Dispositions diverses. — § 25. Les bureaux d'échange français appliqueront sur la suscription des lettres, des échantillons de marchandises et des imprimés de toute nature qu'ils recevront des bureaux d'échange espagnols, à destination de la France et de l'Algérie, les chiffres indiquant les taxes ou droits que devront payer les destinataires de ces objets.

Le chiffre destiné à exprimer le droit fixe dont sont passibles, aux termes des §§ 7, 19 et 24 précédents, les lettres ordinaires, les échantillons de marchandises et les imprimés affranchis jusqu'à destination, sera apposé sur l'adresse de ces objets au moyen d'un timbre, fournissant à l'encre noire l'empreinte suivante :



D'autre part, je vous donne également copie du décret qui a rapport à cette disposition :

Décret Impérial

pour l'exécution de la convention de poste conclue le 5 août 1859, entre la France et l'Espagne :

NAPOLÉON, par la grâce de Dieu et la volonté nationale, Empereur des Français ;

A tons présents et à venir, SALUT :

Vu la convention de poste conclue entre la France et l'Espagne, le 5 août 1859 ;

Vu la loi du 14 floréal an X (4 mai 1802) ;

Vu le décret organique sur la presse du 17 février 1852 ;

Sur le rapport de Notre Ministre Secrétaire d'Etat au Département des Finances ;

Avons décrété et décrétons ce qui suit :

Art. 4. Les taxes on droits à percevoir par l'Administration des Postes de France soit pour les lettres, les échantillons de marchandises et les journaux, gazettes, ouvrages périodiques, brochures, catalogues, prospectus, annonces et avis divers imprimés, gravés, lithographiés ou autographiés, qui seront expédiés de l'Espagne, des Baléares, des Canaries et des possessions espagnoles de la côte septentrionale d'Afrique pour la France et l'Algérie, tant par la voie des Pyrénées que par la voie des bâtiments naviguant entre les ports espagnols et les ports français, soit pour les lettres et les journaux, gazettes, ouvrages périodiques, brochures, catalogues, prospectus, annonces et avis divers imprimés, gravés, lithographiés ou autographiés, qui seront expédiés de Gibraltar pour la France et l'Algérie, par la voie d'Espagne seront payés par les destinataires, conformément au tarif ci-après :

Suit un tarif d'où il résulte que la taxe à payer par le destinataire est de 5 centimes.

Art. 10. Les dispositions du présent décret seront exécutoires à partir du 1^{er} février 1860.

Fait au Palais des Tuileries, le 31 décembre 1859.
NAPOLÉON.

Par l'Empereur :

Le Ministre Secrétaire d'Etat au Département des Finances,
P. MAGNE.

Texte en main je prouve que l'empreinte provenir de France, cette disposition n'ayant été rapportée que vers 1878-79 ; mais en rapprochant les deux types il est indéniable qu'ils ne se ressemblent guère, votre s'est plus grand que le mien, il l'est même tellement, que debout il dépasserait le cadre du timbre espagnol ; néanmoins il se peut que tel ou tel bureau d'échange français a fait emploi après des années, à la suite d'usure ou mise hors d'usage pour une cause ou une autre, d'une nouvelle griffe, laquelle différerait quelque peu du premier type officiel, tout en maintenant la taxe en question.

G. BEIL.

Nous sommes de l'avis de notre correspondant que la question du timbre d'Espagne est résolue et cela d'autant mieux que nous avons rencontré un 2^e exemplaire, lequel a des traces du C. qui suit le chiffre 5 de la griffe française et qui n'aurait aucune raison sur le timbre d'Espagne 1867.

Au moment où nous terminons ces lignes, on nous remet : 1° un 12 c. 1864, un 2 c. 1866 et un 50 mils, bistre, 1867, portant le chiffre 5 c. très visiblement marqué.

Les timbres-télégraphe du Chili.

La date d'émission des timbres-télégraphe n'a pas encore été établie, grâce aux collectionneurs chiliens et en partie à nos correspondants de ce pays qui ne répondent jamais à aucune de nos interrogations. Il est probable que la vie contemplative a bien d'autres charmes encore pour eux, que la timbrophilie. Espérons cependant que l'un deux nous fera connaître un jour la couleur du 20 pesos.

Santiago, le 2 mars 1883.

EST DÉCRÉTÉ :

1° A partir du 1^{er} juillet de l'année courante, le paiement des dépêches télégraphiques se fera au moyen de timbres qu'expédiera le comptoir général du Ministère des affaires de la région de la même manière qu'elle se fait pour l'expédition des timbres-poste, par décret suprême du 13 décembre de l'année dernière ;

2° Pour affranchir il suffira de coller sur la feuille de papier qui porte la dépêche un ou plusieurs timbres représentant la valeur de transmission suivant les tarifs en vigueur ;

3° L'office de transmission aura soin d'annuler les timbres des dépêches qu'il reçoit, devant refuser celles qui ne seront pas suffisamment affranchies ;

4° La Direction générale enverra à tous les bureaux des instructions nécessaires pour que le présent décret soit appliqué uniformément.

Pour toutes ces raisons, il a été communiqué et publié.

SANTA MARIA.

J. M. BALMACEA.

Emission du 1^{er} juillet 1883.



Armoiries dans un ovale large, ayant au-dessus l'inscription : *Telegrafos del Estado* ; en bas : *Chile*, entre le chiffre de la valeur ; au-dessus de ce mot : la valeur en lettres.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

2	centavos, brun pâle
10	— vert olive
20	— bleu
1	peso, brun foncé
5	— vermillon
10	— vert
20	— ?

Variétés de surcharges des timbres Consumos des Philippines.

Ce n'est pas assez des surcharges appliquées sur quantité de timbres-poste et télégraphe, il faut qu'il y ait encore différents types de ces surcharges. M. Moquette nous fait connaître 4 types que nous avons retrouvé sur nos timbres.

1^{er} TYPE. Le mot de entre *Recargo* et *consumos* est éloigné de ces deux mots ; la lettre S devant la valeur est assez étroite.

2^e TYPE. Le mot de (e s'écartant du haut de d) est très rapproché de *Recargo* et *consumos* et semble ne faire qu'un mot des trois : S est plus large.

3^e TYPE. Les O sont plus ouverts qu'au 1^{er} type ; la lettre B de *Habilitado* est plus large et *consumos* a toujours *consumes* ; chiffre 2 très raide.

4^e TYPE. La distance entre H de *Habilitado* et R de *Recargo* est de 2^m comme au 2^e type, mais le mot de est éloigné de ces deux mots ; S est moins large qu'au 2^e type.

Voici maintenant ce que nous avons rencontré :

a. Timbres-poste.

1er type,	2 4/8 sur 1	c., vert	et noir
—	2 4/8	2	rose
—	2 4/8	2 4/8	bleu
2e	2 4/8	1	vert
—	2 4/8	2	rose
—	2 4/8	2 4/8	bleu
—	2 4/8	5	bleu pâle
—	2 4/8	12 4/8	rose
3e	2 4/8	2	—
—	2 4/8	2 4/8	bleu
4e	2 4/8	2 4/8	—

VARIÉTÉS.

Ayant double surcharge.

1er type,	2 4/8 sur 2 4/8 c.,	bleu et noir.
2e	2 4/8	1 — vert —

b. Timbres-télégraphe.

1er type	2 4/8 sur 1	c., bistre	et noir.
—	2 4/8	10	vert-jaune
—	2 4/8	10	violet
—	2 4/8	20	—
2e	2 4/8	1	bistre
—	2 4/8	2 4/8	brun
—	2 4/8	5	bleu
3e	2 4/8	2 4/8	brun
—	2 4/8	20	violet
4e	2 4/8	20	—

Les valeurs suivantes ont chacune leur type.

5	sur 20 c.,	violet et noir.
7 4/8	20	—
10	20	—

Les cartes postales de Monténégro.



Union postale universelle
ОТБОРНО ПИСМО
CARTE POSTALE.

АДМИНИСТРАЦИЈА ПОШТА И ТЕЛЕГРАФИ
Administration des postes de Monténégro.



Дана наредна етикета за одговор.
La carte ci-jointe est destinée à la réponse.
En sans réponse n'avez pas à répondre.
Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse

Les premières cartes postales parurent le 1^{er} janvier 1888. Il y en a deux espèces : les cartes simples et les cartes avec réponse. Elles sont toutes d'un même type. Dans un cadre ondulé de 127×77^m, à droite, le type des timbres-poste à l'effigie du

prince Nicolas I^{er} ; à gauche, les armoiries du pays sur manteau ouvert : entre les armoiries et le timbre : *Union postale universelle* — *Administration des postes de Monténégro* et l'équivalent en caractères russes ; en bas, dans l'angle gauche, un avis en russe et en français dont l'orthographe varie, savoir :

a). Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse.
b). Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse.
Cette dernière n'a pas d'apostrophe à l'adresse.

2 stotinki, rouge sur vert.
3 — noir — azur.

Les cartes avec réponse ont l'impression sur les 1^{re} et 3^e faces. L'avis en quatre lignes, pour la première partie, et en deux lignes pour la seconde, est en deux langues : russe et français. L'orthographe est assez singulière :

1^{re} partie. La carte ci-jointe est destinée à la réponse.

Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse.

2^e partie. Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse.

2 + 2 stotinki, rouge sur chamois.
3 + 3 — noir — azur.

Ces cartes ont été bientôt remplacées par d'autres.

Emission du 15 janvier 1888.

Le type est semblable aux précédents, l'avis a une orthographe nouvelle :

a). Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse.
b). Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse.

Sur les premières, les accents sont généralement omis, ici on en a mis partout.

Ces deux variétés n'existent que pour le 2 stotinki qui a probablement été imprimé par deux cartes : le 3 stotinki ayant été imprimé plus tard, n'a dû l'être que par un exemplaire à la fois.

L'avis est le même que a, précédent.

2 stotinki, rouge sur chamois.
3 — noir — vert d'eau.

Les cartes avec réponse ont subi surtout un changement dans l'orthographe de l'avis : elles restent imprimées sur les 1^{re} et 3^e faces. L'avis est ainsi conçu :

2 STOTINKI. 1^{re} partie. La carte ci-jointe est destinée à la réponse.

Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse.

2^e partie. Ce côté est exclusivement destiné à l'adresse.

3 STOTINKI. A la même orthographe sauf que l'accent grave se trouve sur a de : a l'adresse.

2 + 2 stotinki, rouge sur chamois.
3 + 3 — noir — vert.

VARIÉTÉ.

La 2^e partie n'a pas réponse et l'équivalent en russe.

3 + 3 stotinki, noir sur vert.

Toutes les cartes avec réponse ont *Reponse* pour *Reponse*.

Bruxelles. — Imprimerie DE NEEF, rue aux Laines, 48.



Abonnement par année	Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées	TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANUAT-POSTE OU TIMBRES-POSTE NEUTS.
PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00	à J.-B. MOENS	
LE NUMÉRO 0.60	Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES	
	Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées	

CHRONIQUE

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Le 21 décembre dernier a paru le 40 centavos, vert-bronze, que nous reproduirons le mois prochain.

Il paraît que si les enveloppes 8 centavos, surchargées 5 centavos, ne sont pas émises, c'est à cause de la grande quantité d'enveloppes de cette dernière valeur qu'il reste à écouler d'abord.

Le mois passé nous avons parlé de timbres-télégraphe modifiés de Buénos-Ayres. C'est une erreur, ces timbres sont de la République Argentine.

BAVIÈRE.

Le P. K. nous apprend que les couleurs des timbres, cartes et bandes, etc., vont être mis à l'unisson des timbres allemands, savoir : 3 pf., brun, 5 pf., vert, 25 pf., orange, 50 pf., brun-rouge ; bande : 3 pf., brun ; cartes : 3 et 3 + 3 pf., brun ; 5 et 5 + 5 pf., vert.

L'émission aura lieu au fur et à mesure de l'épuisement des quantités fabriquées.

BECHUANALAND.

BRITISH BECHUANALAND.



Voici le dessin de l'enveloppe renseignée il y a quelques mois.

BRÉSIL.

Nous recevons un extrait de journal brésilien qui nous donne, en date du 21 décembre, des nouvelles de la prochaine émission de timbres :

Il vient d'être approuvé une réforme dans les timbres présentés à S. E. Roy Barboza, Ministre des Finances, par Ennes de Souza, directeur de la Monnaie.

Cette réforme est complète.

Elle a lieu pour le dessin, la devise, la couleur, le papier, la dimension, même pour la matière collante.

Les dessins qui s'harmonisent (dans les limites du possible à cause des petites dimensions des timbres) avec les prescriptions du décret n° 4 du gouvernement de la République du 19 décembre 1889, consistent en « Croix du Sud » dans un cercle ou dans une ellipse au centre, entourée de 21 étoiles représentant les 21 Etats-Unis du Brésil et avec la valeur, l'inscription « E. U. do Brazil » montrant à peine le mot *Republica* pour ne pas excéder les dimensions toutes réduites, le drapeau ne pouvant être accolé davantage aux côtés de ce mot imperceptible.

Les couleurs sont aussi variées que vives et belles. Elles sont dues à M. Correa da Costa, ex-essayeur du laboratoire de chimie de la Monnaie, en remplacement de celles existantes dues à M. Maximo Innocencio Furtado de Mendonça, chef du même laboratoire.

Le papier est de meilleure qualité que dans les anciens timbres; on a constaté l'impossibilité de le contrefaire vu la sensibilité aux réactifs.

La matière collante qui était jusqu'à présent la gomme arabique est substituée par la dextrine qui n'est pas aussi hygroscopique, qui sèche plus vite et coûte un tiers du prix de la gomme arabique, malgré le même poids de l'une ou de l'autre qui suffit à gonfler la même quantité de papier.

Maintenant il ne nous reste plus qu'à attendre ces merveilles de timbres !

CEYLAN.

Signalé par le *Philatelic Record* les timbres-télégraphe suivants : 1° ayant 40 cents sur 50 cents, en petites majuscules au-dessus de la tête :

40 s/ 50 c., bleu, surch. noire

2° Ayant 60 cents, en petites majuscules et 60 en grands chiffres sous la tête supérieure du 1 rupee, 2° type :

60 cents s/ 1 rupee, 2° type, brun-rouge, surch. noire

COSTA-RICA.

Depuis le 15 décembre dernier on a commencé à délivrer le timbre à 10 centimes, au nouveau type :

10 centimes, carmin

COSTA-RICA.



Les 1 et 2 centavos, nouveaux types, arrivent avec la surcharge *oficial*, en lettres maigres allongées au fac-simile :

1 centavo, brun, surch. noire, piqué 15
2 — vert, — — — 14

DANEMARK.

Depuis le 1^{er} janvier, nous dit M. Vedel, on se sert d'un nouveau timbre pour les lettres en retour.

Dans un cadre oblong à fond guilloché, au centre, la couronne dans un cercle : de chaque côté, un cartouche avec inscription : au-dessus, cintré : *Generaldirektoratet* ; en dessous, également cintré : *for postvaesenet* (Direction générale des postes) ; dans les angles, un cor de poste.

Ces timbres sont imprimés par huit sur quatre rangées horizontales, les côtés extérieurs ne sont pas piqués :

Sans valeur, bistre, piqué.

Il y a aussi une enveloppe de grand format 198 × 127 mm, ayant dans un ovale un timbre aux armoiries en relief, surmontées d'une couronne avec la même inscription autour et frappée à la patte de fermeture ; sur cette patte sept lignes d'inscriptions en noir :

Sans valeur, rouge s/ jaune.

Nous reproduirons ces deux types le mois prochain.

EGYPTE.



Le 18 décembre dernier ont paru deux enveloppes pour cartes de visite différant entre elles par le cadre extérieur, suivant nos dessins. Le timbre est imprimé à droite sur petites enveloppes de papier vergé (118 × 70 mm) ayant en filigranne : *Postes Egyptiennes* comme les autres valeurs d'enveloppes. Il y a une incision dans la patte inférieure pour y glisser celle supérieure :

1 millième, brun s/ azur vergé
2 — vert — — —

L'administration des postes égyptienne a eu le courage d'imiter l'administration des postes belge en émettant une enveloppe-lettre de la valeur d'une piastre. Si le succès est aussi grand en Egypte qu'en Belgique, il sera absolument nul.

La dimension de l'enveloppe-lettre pliée est de 120 × 94 mm. Le timbre est à droite ; à la partie supérieure de l'enveloppe, on lit : *Enveloppe-lettre* et l'équivalent au-dessus, en caractères turcs :

1 piastre, outremer s/ bleu uni

ESPAGNE.

Union Postal Universel
UNION POSTALE UNIVERSELLE
ESPAÑA.



En une fois on achète uniformément la totalité

Nous avons omis de signaler la carte pour l'Union postale universelle, type des timbres à l'effigie du roi-lettre Alphonse XIII, paru dans le mois de décembre :

10 centimos, rouge s/ chamois

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

TOLIMA. Signalé par le P. K. des timbres d'un type rappelant les derniers timbres d'Antioquia, piqués, savoir :

1	centavo, noir	sur	rose
2 1/2	—	—	bleu
5	—	—	jaune
10	—	—	vert

FINLANDE.

Le 20 penni, au dernier type, a paru le mois dernier :

20 penni, jaune

INDES NÉERLANDAISES.

Le timbre à 5 cent a subi le même changement que la carte même valeur. De vert, le voilà bleu, dit Arthur :

5 cent, bleu

JAPON.

Un avis publié dans l'*Official Gazette* annonce que l'usage des timbres télégraphe sera supprimé après le 20 février 1890. L'échange contre des timbres ordinaires se fera jusqu'au 31 mars.

KHEAN-GUAN.

Le timbre de Malacca sert à Khean-Guan avec la surcharge verticale de ce nom sur une longueur de 20 m^m :

2 cents, rose, surch. noire

LEVANT (COMPAGNIE RUSSE DU).

On vient de nous montrer des 10 kopecks, surchargés 7 (chiffre trapu) en noir et en bleu. Le chiffre de la surcharge paraît plus petit que les timbres connus; la teinte est d'un bleu clair au lieu

de bleu foncé, et noir-verdâtre au lieu de noir. Le papier est blanc azuré au lieu de blanc-jaunâtre, ce qu'il est facile de voir au verso; enfin l'impression des timbres est d'une teinte plus claire.

D'où viennent ces timbres? M. Glavany pourra probablement nous le dire puisqu'il nous les a offerts, même avec des têtes bèches!... Mais il n'y a pas de doute pour nous que cette surcharge vient d'être appliquée sur les timbres 10 kop, que la Compagnie a remis en vente tout récemment, les lettres ayant été portées de 7 à 10 kopecks :

10 kop., carmin pâle et bleu sur blanc azuré (ondulations).

MEXIQUE.

Nous avons quelques enveloppes Wells Fargo non encore signalées; celles de format moyen ont l'intérieur de couleur bleue; toutes ont la vignette Wells Fargo à gauche; le timbre mexicain à droite, type chiffre :

Format moyen (152 × 86 m^m).

a. *Para cartas 1 oz a Europa exclusivamente* (en rouge). Timbre Wells Fargo 15 ctvo :

15 + 20 c., vert et rouge, surch. rouge

La même, ayant la valeur : 15 ctvo couverte par une surcharge rouge : 35 cvos :

35 sur 15 + 20 c., vert et rouge, surch. rouge

b. *Para cartas 1 oz a los Estados Unidos exclusivamente* (en rouge). Timbre Wells Fargo 15 ctvo biffé d'un trait : en dehors de la vignette, verticalement, de bas en haut : 25 cvos :

25 sur 15 + 10 c., vert et rouge, surch. rouge.

Para cartas 1 2 oz comme a, mais en petites lettres. Timbre Wells Fargo 15 c :

15 + 5 c., vert-jaune et outremier, surch. rouge

c. *Para cartas 1 oz en la Republica Mexicana Exclusivamente* (petites lettres rouges), timbre Wells Fargo, 25 ctvo :

25 + 20 c., vert-jaune et rouge, surch. rouge

Grand format (226 × 100 m^m).

Deux lignes de surcharge, la première : *Para cartas 1 oz en la Republica Mexicana exclusivamente* est biffée d'un trait à l'encre rouge et remplacé par *Para cartas 1 oz a los Estados Unidos exclusivamente*. Timbre Wells Fargo, 25 ctvo :

25 + 10 c., vert et rouge, surch. rouge

La même, sans la première ligne :

25 + 10 c., vert et rouge, surch. rouge

Para cartas 1 oz en la Republica Mexicana exclusivamente (en rouge), timbre Wells Fargo, 25 ctvo :

25 + 20 c., vert et rouge, surch. rouge.

NICARAGUA.

Le *American Journal* signale l'enveloppe 10 centavos ayant reçu la surcharge rouge qui en fait un 5 centavos :

5 sur 10 c., violet, surch. rouge sur azur vergé

NOSSI-BÉ.

Voici l'arrêté du 25 juillet 1889 que nous envoie M. Le Roy d'Etioilles :

ARRÊTÉ.

Nous Administrateur Principal de Nossi-Bé,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Vu notre arrêté en date du 5 juin 1889 autorisant la transformation des timbres-poste de o f. 10; de o f. 20 et de o f. 40 en timbres de o f. 05 et de o f. 25;

Vu la note qui nous a été fournie par le Receveur des Postes relativement à l'approvisionnement des timbres existant en ce moment au bureau de Nossi-Bé;

Considérant que les figurines de o f. 40 sont complètement épuisées, et qu'il y a lieu de transformer les timbres-poste de o f. 30; de o f. 20 et de o f. 10 en timbres de o f. 25; de o f. 15 et de o f. 05, de façon à n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances pour l'extérieur de la Colonie;

Vu l'urgence;

Avons arrêté et arrêtons :

Article premier. Le Receveur de la poste est autorisé jusqu'à réception dans la Colonie des timbres-poste demandés, à se servir du timbre PP (port payé) pour toutes les correspondances circulant dans l'intérieur de la Colonie de Nossi-Bé.

Art. 2. Une commission composée de MM.

Le Chef des Bureaux de l'Intérieur, président;

Le Chef du Secrétariat de l'Administration;

Le Receveur de la poste.

Est chargé de suivre la transformation à apporter aux timbres de o f. 30 c., de o f. 20 et de o f. 10, au fur et à mesure des besoins du service, dans les mêmes conditions prévues par l'arrêté du 5 juin dernier sus-visé.

Art. 3. Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera, inséré au *Moniteur* et *Bulletin officiels* de la Colonie, et notifié à M. le Receveur de la Poste.

Hell-Ville, le 25 juillet 1889.

JOSEPH FRANÇOIS.

Voici maintenant la reproduction des types.



De l'émission 5 juin 1889, il y aurait :



1^{er} type. 5 c. sur 10 c., noir s/ lilas, surch. [bleue, piqué 13 1/2]
2^e type. 25 c. sur 40 c., vermillon, surch. [bleue, piqué 13 1/2]
3^e type. 25 c. sur 40 c., vermillon, surch. [bleue, type 1877]

De l'émission 25 juillet 1889, nous avons :

2^e type. 15 c. sur 20 c., bistre s/ vert, surch. bleue, piqué 13 1/2
— 25 — 30 — bistre, — —

Le 5 sur 10 c., dont parle ce dernier décret est le même timbre que celui du 5 juin 1889.

NOUVELLE CALÉDONIE.

Il y a peu de temps le *Philatelist* signalait une marquetriangulaire constatant l'absence de timbres dans cette colonie française. La plupart des journaux ont reproduit la nouvelle... annoncée au *Timbre-Poste* de juillet 1876 soit il y aura bientôt 14 ans !

PARAGUAY.

Nous parlions le mois passé de timbres officiels que nous avons reçus depuis. C'est le type ci-



contre, qui a reçu la surcharge. Pour donner quelque besogne à ses employés, l'administration a imaginé de surcharger les timbres en deux fois, d'abord du mot *oficial*, ensuite du chiffre de la valeur, ce qui fait qu'on voit le chiffre à toutes distances du mot *oficial*. Nous avons :

15 écentavos, rouge-violet, piqué 11 1/2
1 — — et noir, —
2 — — — — —
3 — violet — non dentelé.
5 — rouge-violet — —

PERAK.

Nous avons reçu le nouveau timbre Perak porteur des trois lettres P. G. S. ce qui veut dire : *Perak Government Service*. Cette surcharge comme toujours est noire :



2 cents, carmin, surch. noire

PORTUGAL.

La couleur violet vif du 25 réis la faisant confondre avec le timbre de 500 réis, elle a été modifiée en violet rougeâtre depuis le 1^{er} décembre; le 80 réis est jaune-orange :

25 réis, violet-rougeâtre
80 — jaune-orange

La carte à 10 réis n'a plus de quadrillé au revers depuis le 15 écoulé :

10 réis, bistre sur chamois

RUSSIE.

Le 1 kopeck, jaune-orange a paru fin décembre avec les foudres et cor de poste :

1 kopeck, jaune-orange

Le journal de St-Petersbourg du 18/30 décembre contient l'annonce suivante :

« D'après un avis du chef de la direction générale des postes et télégraphes, publié dans le *Messenger officiel* de ce matin, il sera mis en circulation l'année prochaine :

1) « Des *banderoles postales* spéciales pour les expéditions sous bandes, qui seront recouvertes d'un timbre postal, et 2) des *cartes-lettres* munies d'un timbre postal, destinées à remplacer le papier à lettre et l'enveloppe.

« Les *banderoles postales* seront de trois formats : petites, moyennes et grandes, et pour que l'on puisse fermer en croix les expéditions, les *banderoles* moyennes et grandes pourront se diviser en deux bandes. Leur prix sera de 1 1/4 cop. pour les petites et de 2 1/2 cop. pour les moyennes et les grandes.

« Les *cartes-lettres* auront toutes le même format et ne se distingueront que par la couleur du papier, qui sera blanche pour les lettres envoyées par la petite poste (dans la ville même), timbre de 5 cop., *jaune* pour les lettres expédiées à l'intérieur de l'Empire — timbre de 7 cop., *grise* pour les lettres expédiées à l'étranger, timbre de 10 cop.

« Les *cartes-lettres* seront vendues à raison d'un demi-coeck en sus de leur prix nominal.

« Les *banderoles* et *cartes-postales* seront mises en vente à St-Petersbourg le 1/13 janvier 1890 et plus tard progressivement à Moscou, à Varsovie, à Odessa, à Kiew, à Riga et dans les autres villes. »



Nous avons les bandes et cartes-lettres. Les premières ont le type des *cartes postales* à 3 kop., sauf que les chiffres sont sur fond blanc au lieu de fond de couleur et que les inscriptions sont sur fond de couleur au lieu d'être sur

fond blanc.

Le timbre est imprimé à droite sur bandes de papier chamois, ayant pour les 1 kop. 376 × 88 mm et pour les 2 kop. 376 × 34 ou 444 × 176 mm. Les bandes à 2 kop. sont séparées en deux dans la

largeur, par un gros trait vertical de la couleur du timbre :

1 kop., orange sur chamois
2 — vert — — (2 formats)

Les *cartes-lettres* ont pour timbre le type des *cartes* à 3 kop. (avec fond pointillé de couleur pour le 7 kop.) imprimé à droite de formules portant au côté opposé les armes de l'empire : entre le timbre et les armoiries. Les mots : *carte-lettre*, en caractères russes. Il y a six lignes d'adresse et un piquage autour de la carte avec avis en russe à la partie inférieure :

5 kopecks, violet sur crème
7 — bleu et rouge — chamois

Ces *cartes* sont destinées à l'intérieur; celle pour l'extérieur a pour type, le 10 kop. des *enveloppes* imprimé à droite, avec armoiries au côté opposé; l'inscription est en russe et en français : *Carte-lettre — Union postale universelle — Russie*.

Il y a cinq lignes d'adresse, un piquage autour et un avis en russe, alors que les *cartes* sont destinées aux pays de l'Union postale universelle! Il y a là une boulette que l'administration ferait bien de rectifier :

10 kopecks, bleu sur gris

NOLINSK (*Viatka*). Il a été rencontré par notre ami Von der Beeck le type ci-contre de 1871, non pas imprimé en noir sur jaune, mais en noir sur blanc légèrement jaunâtre. Le timbre était collé sur lettre et oblitéré :



5 kopecks, noir sur blanc jaunâtre

SCHATZ (*Tumboff*). Le type reproduit le mois passé est celui en usage. Il y en a quatre variétés par la disposition des inscriptions et par la ponctuation de : 3 k. Il y a quarante timbres à la feuille sur cinq rangées horizontales; les vingt timbres de droite étant renversés par rapport à ceux de gauche : il y a donc cinq têtes bèches à la feuille :

3 kop., noir sur rose, tête bèche

ST-THOMAS ET PRINCE.

M. Piet Lataudrie nous écrit que le 5 réis manquant toujours, le Directeur des postes a surchargé le 20 réis, et pour varier il a indiqué la nouvelle valeur 5 — cinco — réis en noir :

5 sur 20 réis, rose, surch. noire.

SALVADOR.



Voici le timbre 1 centavo, vert, signalé par nous il y a quelque temps. A propos de ce timbre, le *Philatelic Record* publie quelques renseignements que nous allons résumer :

Par suite d'un malentendu, le mot *Servicio* fut remplacé par *Union* sur les nouveaux timbres 1 centavo, vert. L'administration s'étant aperçue de l'erreur, fit biffer la première ligne : *Union postal del par* un trait noir :

1 centavo, vert, surch. noire

SIAM.



1 sh 2 atts, vert et rouge, surch. noire

SIRMOOR.

Un faussaire économe a imaginé de se servir d'un de nos clichés, type 1880, dont il a fait des impressions en bleu. La dentelure simulée sur notre dessin est encore visible sur cette contrefaçon. Au lieu d'avoir un piquage irrégulier, elle a le piquage régulier 12 1/2.

SUNGEE UJONG.

Signalé par le *Philatelic Record* le nouveau 2 cents ayant en majuscules italiques sur deux lignes ponctuées de 14 1/2 et 9 1/2 mm, les mots : *Sungee Ujong*. Une variété a *Unjog* :

2 cents, rose, surch. noire
2 — — — — (Unjog)

TABAGO.

M. de Ferrari possède au filagramme CA et couronne, non dentelé :

6 pence, bistre

TERRE-NEUVE.

Les enveloppes 3 et 5 cents existent dans les deux formats : 120 × 94 et 140 × 78 mm.

TURQUIE.



Ce n'est pas une mais deux surcharges qu'il existe pour faire des 1 piastre du 2 piastres. Voici le bijou en question qui n'aurait vécu que deux jours, au dire de l'*Ami* et qui aurait été remplacé par le type du mois passé. C'est réellement fâcheux qu'on ait tranché ses jours si tôt à ce malheureux :

1/2 timbre, 2 p., violet et bleu, surch. noire

URUGUAY.

M. le Roy d'Etioilles nous fait remarquer qu'il existe une faute sur les feuilles du 5 centesimos, violet, provisoire, qui se répète aux 28^e et 91^e timbres.

Cette faute consiste dans le mot *Provisorio* écrit avec un A renversé pour V :

5 centesimos, violet et noir



Voici deux magnifiques timbres gravés à Londres qui nous sont envoyés par M. Westhofen. Ils sont de types différents comme le seront les 10, 20, 25, 50 centavos et 1 peso qui doivent paraître bientôt.

1^{re} Type. Chiffre de fantaisie sur fond guilloché dans un ovale contenant l'inscription : *Republica Oriental del Uruguay*; banderole en dessous, ayant : *centesimos*; dans les angles supérieurs, un chiffre 2, en biais; cadre rectangulaire, avec fond guilloché.

2^e Type. Armoiries dans un cercle avec l'inscription du précédent, placées à la partie supérieure du timbre; en dessous, un 5 et plus bas : *centesimos* sur une banderole; cadre rectangulaire avec dessins de remplissage.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 15 :

2 centesimos, rose
5 — — — — bleu

Cette émission est annoncée par le document suivant :

Direction et administration des postes.

AVIS.

Par décision de la Direction générale, il sera mis en circulation le 1^{er} décembre prochain, une nouvelle émission de timbres-poste de deux et cinq centésimos imprimés, les premiers en rose, les seconds en bleu.

Détermine la période de 90 jours, à partir de la date indiquée, pour retirer de la circulation les timbres anciens d'égale valeur. L'échange de ces timbres contre les nouveaux d'égale valeur devra se faire pendant la trentaine du délai indiqué, dans tous les bureaux de poste de l'Etat.

Décide que pour ce délai, les timbres qui ne seraient pas retirés de la circulation seraient considérés comme nuls et sans valeur pour l'affranchissement.

Montevideo, le 28 novembre 1889.

Le Secrétaire,

WURTEMBERG.

Département des affaires étrangères.

Ordonnance du ministère des affaires étrangères. Section des établissements d'échange, relativement au changement de couleur de quelques timbres de Wurtemberg.

A partir du 1^{er} janvier 1890, les timbres de Wurtemberg suivants changeront de couleur, sans que toutefois le dessin ne change.

Les timbres-poste et les timbres sur les cartes pour imprimés et bandes à 3 pfennig, qui étaient vert clair, seront à l'avenir, bruns;

Les timbres adhésifs et autres, sur les cartes postales et enveloppes à 5 pfennig, qui étaient violets, seront verts;

Les enveloppes pour mandats à 15 pfennig, jusqu'à présent orange clair, seront à l'avenir violets;

Les timbres à 25 pfennig, jusqu'à présent brun-orange, à l'avenir orange;

Les timbres à 50 pfennig, jusqu'à présent vert-gris, seront brun-rouge;

Les timbres pour les relations de service des autorités de l'Etat à 1 M. qui étaient orange clair, seront violets.

Les couleurs des autres timbres ne changeront pas.

L'émission des nouvelles couleurs ci-dessus, qui correspondent à celles des timbres de l'empire, ne pourront être vendus que lorsque l'espèce correspondante aux anciennes couleurs sera épuisée.

La détermination de la date à laquelle les timbres ci-dessus, aux anciennes couleurs, seront sans valeur, sera annoncée plus tard.

Stuttgart, le 21 décembre 1889.

MITTNACHT.

L'exposition philatélique de Munich.

Monsieur J.-B. Moens à Bruxelles.

Je n'ai ni le droit, ni la volonté de justifier les récompenses données par le Jury à l'exposition de Munich, contre les attaques des exposants qui n'ont eu qu'un succès d'estime, mais je réclame la faveur de présenter quelques observations pour édifier vos lecteurs.

1^o Les noms des membres du Jury ont été annoncés des premiers, partout;

2^o Il y avait trente médailles, dont quatre ont été décernées aux membres du Jury;

3^o Lorsqu'il y avait concurrence entre un exposant et un membre du jury, celui-ci sortait du Comité et le vote avait lieu en son absence;

4^o Les médailles décernées aux membres exposants du jury l'ont été en faveur de MM. E. Petritz, Th. Haas, C. Lindenberg et moi.

M. Petritz a, comme vous l'avez dit, retourné sa médaille, fait dont vous semblez heureux, puisque vous le mettez hors de cause.

M. Haas n'avait pas de compétiteur dans sa classe: une librairie philatélique de 500 volumes, qui était la collection de sa vie...

Quant à moi, lors de mon arrivée, on m'a prié de faire partie du jury, sous la condition absolue d'être hors concours comme les autres membres. J'y ai consenti et ce n'est que deux jours après que j'ai su que le jury était revenu de sa décision.

J'ai offert, avant la publication du résultat du concours, de céder ma médaille d'or à un exposant qui avait quelque mérite à l'avoir: je réitère mon offre aujourd'hui. Enfin, si la société de Londres, par exemple, pense que la médaille ne m'est pas due, je suis prêt à la restituer.

Reste M. Lindenberg qui semble avoir été la cause de votre critique acerbe. J'ai eu le plaisir de faire votre connaissance et celle de M. Lindenberg. Je n'ai qu'à me louer de tous deux. Permettez-moi cependant de vous faire observer que votre réputation et votre position philatélique n'ont pas besoin de médailles de bronze ou d'argent et qu'il eût mieux valu passer sous silence cet incident et vous contenter de l'estime de vos amis, dont moi "farceur" je suis heureux d'être du nombre.

Votre tout dévoué,

M. P. CASTLE.

Donc, le premier mouvement, qui est toujours le bon, a été pour le jury de se mettre hors concours; mais le second mouvement a suivi de près le premier. Ce jury exceptionnel, ce farceur de jury, comme dit le *Timbre*, a reconnu que personne n'était à même de juger de ses mérites comme lui-même: il est donc revenu purement et simplement de sa décision et s'est posé carrément concurrent de ceux qu'il avait à juger!

Il y avait trente médailles à décerner, nous apprend M. Castle, et le jury ne s'en est attribué que quatre, de métal varié! Mais n'est-ce pas là le comble de la modestie et de l'impartialité? Car enfin le jury pouvait tout aussi bien s'attribuer toutes les médailles...

On voit d'ici la scène qui s'est passée :

Un membre du jury est en cause, modestement il sort, car pour rien au monde il ne voudrait entendre les louanges dont on va l'accabler. Plus tard, il rentre ému et triomphant. Il sait ce qui l'attend. On lui passe au cou la rondelle, il sourit, toujours ému, reçoit les félicitations de ses collègues et prend place à côté d'eux.

Même jeu pour les camarades, tour à tour modestes, émus et triomphants.

Eh bien ! devant une abnégation aussi rare, nous demandons un supplément de récompense pour chacun des membres d'un jury aussi bien composé : une aubade par exemple ne serait pas de trop (nous avons failli écrire charivari!)....

On doit la vérité à ses amis. Nous dirons donc à M. Castle :

Vous avez peut-être mérité 100 fois la médaille que nous vous reprochons, mais dans les conditions où elle vous a été offerte, elle ne vous appartient pas, vous n'aviez aucun titre et cela malgré la douce violence qu'on vous a faite ;

A MM. Lindenberg et Haas, que nous ne connaissons pas, nous n'avons pas de conseil à leur donner, ils semblent, du reste, trop tenir à leurs rondelles si laborieusement gagnées, que pour leur faire entendre raison. Mais c'est égal, se voir décerner une médaille d'argent parce qu'on a exposé ce qu'on appelle "la collection de sa vie" LE LABEUR D'AUTRUI, c'est là une idée géniale qui ne pouvait germer qu'à Munich où les gens d'élites ne manquent pas.

L'incident est clos.

Sédang ! Sédang ! Sédang !

Après avoir longtemps hésité, M. Frémy s'est enfin décidé à parler... pour ne rien dire.

Il compare l'Etat de Sédang aux petits Etats de l'Inde. C'est tout simplement enfantin. Les Etats de l'Inde sont régulièrement constitués, ont un souverain reconnu, des postes et des timbres. Au contraire, le Sédang est tout à fait inconnu, a eu un souverain de hasard, qu'il ne doit certes pas regretter et n'a jamais eu de postes. Que ferait-il alors de timbres dont l'utilité pour lui serait celle d'un peigne à un chauve ? Et parce qu'il a plu à un joyeux drille, écoutant les conseils d'un ou de plusieurs spéculateurs, pour se créer des ressources, de mettre en circulation à Paris des images de la forme d'un timbre, il faudrait les accepter pour la collection, mais ce serait le comble de l'absurde.

On nous dit, les décrets sont authentiques. Nous n'avons jamais nié qu'ils ne fussent de M. Mareyna, les sottises qu'ils renferment ne sont-elles pas là pour nous l'apprendre.

Des 22 lignes écrites par le propriétaire de l'*Echo*, nous retons ceci : " Les timbres de Sédang sont *morts-nés*, " mais après cet aveu, craignant aussitôt des demandes de remboursement de ses acheteurs, notre confrère ajoute : " Si l'ex-roi était retourné dans ses Etats, comme il l'avait promis, l'authenticité des timbres n'aurait pas donné lieu à aucune contestation. "

M. de la Palisse n'aurait pas mieux dit : " Si les timbres étaient authentiques, ils ne seraient pas faux. "

Mais puisqu'on avoue que les timbres sont *morts-nés* et qu'il n'y a pas de postes à Sédang, que M. Mareyna n'est pas plus roi des Sédangs que vous et moi, que sont donc les timbres qu'il a créés ? d'ignobles carottes dont on vend même des exemplaires oblitérés pour les gogos qui jugent qu'un timbre est authentique lorsqu'il est maculé.

Preuve que les timbres ne devaient jamais voir le jour à Sédang, c'est ce que nous a dit le *secrétaire de S. M. Marie 1^{re}* à Bruxelles : " Les décrets seront rapportés, ces timbres ne seront pas émis, il y en aura d'autres. " Est-ce clair ?

Il ne reste qu'une issue pour terminer cette misérable affaire. Que les spéculateurs et vendeurs renoncent aux bénéfices qui ne leur appartiennent pas, qu'ils annoncent le remboursement des sommes versées, ils prouveront ainsi que, s'il y a eu tentative de duperie, la garantie d'authenticité qu'ils ont donnée n'est pas un leurre et qu'ils ne considèrent pas l'argent encaissé comme définitivement acquis.

Dans le cas où M. Frémy persisterait à ne pas désintéresser ses acheteurs, nous demanderions à la *Société française de timbrologie* si elle se montrera moins chatouilleuse envers M. Frémy que la *Société philatélique* de Paris ne s'est montrée vis-à-vis de l'agent accrédité du roi des Sédangs.

P. S. — Nous mettrons sous presse quand nous apprenons que M. Frémy, ne pouvant pas plus fournir que son compère, Dorsan Astruc, des explications à la *Société philatélique* de Paris qui les lui demandait, a envoyé sa démission de membre, qui a été immédiatement acceptée.

Tout se réduit donc à une misérable question d'argent : on encaisse volontiers, ou ne rembourse jamais.

Quant à la garantie d'authenticité.... Turlututu !

Bruxelles. — Imprimerie DE NEEF, rue aux Laines, 48.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PAIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Nous avons reçu un mandat sans timbre, type des mandats ordinaires ayant au verso 13 lignes d'inscription en gothique sur le talon. Ce mandat, ainsi que l'indique l'avis, est destiné à souscrire à une loterie ouverte par l'Etat prussien pour lui fournir les fonds nécessaires à la démolition d'un bloc de maisons situé en face du château royal à Berlin :

Sans valeur, non sur rose

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Voici le timbre que nous annoncions le mois passé. Il représente l'effigie de Mariano Belgrano dans un ovale contenant : *Correos y telegrafos — Republica Argentina*; dans les angles, un chiffre; en bas, la valeur en toutes lettres.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

40 centavos, vert bronze

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

La carte 1 penny, bleu, a la surcharge 1/2 en noir, chiffres rappelant ceux appliqués jadis sur le timbre 1 penny. Cette surcharge ne serait-elle pas une carotte?

BAMRA.

L'I. B. J. a reçu le timbre ci-contre en deux valeurs, mais sans cadre, contrairement au dessin. La bande-roule sous la valeur en caractères indiens, est probablement une ornementation :

BAMRA
postage
1120001
S

4 annas, noir s/ jaune
8 — — rose

Bamra serait, au dire de notre confrère, une principauté de 85,000 habitants. Cet Etat a tenu à se faire connaître aux collectionneurs.

BAVIÈRE.

Les timbres et cartes suivants sont en circulation, dit le *Philatelist* :

Timbres-poste :	3 pfennig, brun,	fil. lignes ondul. étroites
—	25 — orange,	—
Cartes postales :	3 — brun,	— horizont.
—	5 — vert,	—
—	5 + 5 — —	— verticales.

Les 3 et 5 pfennig ont le carton chamois ; les 5 + 5, le carton gris : toutes ont le millésime 90. Il aurait existé avant ces cartes :

10 + 10 pfennig, carmin sur chamois, mill. 89	—
3 — vert,	— 90
5 — violet,	—
5 + 5 — —	—

Les cartes simples ont en filagramme des lignes horizontales, celles avec réponse, des lignes verticales.

Le même, signale les cartons-mandats suivants :

a) Sans timbre, avec impr. bleue sur carton rouge et 89 : sur le talon : *M. Name und Wohnort* — des *Absenders* ; observation au dos.

b) Sans timbre, bleu sur carton rouge avec 90 : sur le talon : *M. ... Pf. — eingezahlt von — Name, Wohnort — und Wohnung — Strasse und Hausnummer des Absenders* ; sans observation au dos.

BHOPAL.

Les 1 anna et 4 annas nous arrivent non dentelés. Les feuilles contiennent 24 variétés semblables aux mêmes valeurs piquées, dont les timbres ont été refaits :

1 anna, brun, non dentelé sur blanc uni	—
4 — jaune, — — — — — vergé	—

Les deux valeurs ont la faute *Eecam*.

BRÉSIL.

La carte-lettre à 80 réis au lieu d'avoir la patte de fermeture arrondie, l'a pointue : cette patte a le piquage plus espacé et le papier blanc crème au lieu de blanc légèrement azuré :

80 réis, rose



En décembre 1889, de nouveaux timbres-taxa ont été mis en usage. Ils sont imprimés uniformément en rouge carmin et d'un seul type. Cadre rectangulaire portant dans un ovale : *Tuxa*, un chiffre et *Devida* (taxe due) ; à l'extérieur, en haut : *Correio* ; en bas : *Brazil*.

Ces timbres sont imprimés sur papier blanc et percés en lignes :

10 réis, rouge carmin	—
20 — —	—
50 — —	—
100 — —	—
200 — —	—

300 réis, rouge carmin	—
500 — —	—
700 — —	—
1000 — —	—

L'I. B. J. parle d'un changement de couleur de ces timbres qui seraient désormais imprimés : 10 réis, orange, 20, bleu, 50, olive, 100, carmin, 200, violet foncé, 300 vert foncé, 500, gris, 700, bleu foncé et 1000, noir-bleu.

Nous avons diverses nouvelles concernant les nouveaux timbres dont le type « croix du Sud » a dû être refait par suite de la proclamation de la République. Comme les nouvelles se contredisent, nous nous contenterons de publier le décret que l'*Ami des Timbres* donnait le mois passé :

DIRECTION GÉNÉRALE DES POSTES.

Par ordre du Directeur général, on fait savoir qu'à partir du 20 janvier prochain, seront mis en circulation les nouveaux timbres ordinaires, spéciaux pour journaux et timbres-taxa, suivant l'épuisement des anciens.

Les timbres ordinaires sont formés d'un cadre (1) ovale orné de vingt étoiles portant en haut les mots : *E U do Brazil*, sur l'ovale il y a un ornement représenté par un cartouche (2) sur lequel est écrit le mot : *Correio* ; à la partie inférieure, il existe un ornement identique où on lit la valeur du timbre en chiffres. Le cadre limite un plan formé par des lignes droites parallèles, et sur ce plan est dessinée la croix du Sud.

Les nouveaux timbres sont des couleurs suivantes :

20 réis, vert de Paris	—
50 — vert olive	—
100 — carmin	—
200 — violet	—
300 — bleu foncé	—
500 — brigue	—
700 — violet	—
1000 — jaune	—

Les timbres spéciaux pour journaux sont du dessin suivant :

Un cadre formé de lignes mixtes entrelacées, limitant un plan dans lequel sont placés trois cartouches ; dans le premier, on lit le mot : *Correio*, dans le deuxième : *Jornaes* et dans le troisième : *E U do Brazil*. Entre le premier et le deuxième cartouche, on lit la valeur du timbre en chiffres et entre le deuxième et le troisième, le mot : *reís*. Les timbres de 20 réis sont de couleur bleu clair et les autres sont identiques comme couleur à celles des timbres ordinaires.

Les timbres-taxa sont formés par un rectangle qui limite un ovale et sur des cartouches se trouvent écrits, dans la partie supérieure, le mot : *Correio* et dans la partie inférieure : *E U do Brazil* et le rectangle est couvert d'un réseau de lignes courbes.

Dans l'ovale on lit la valeur du timbre en chiffres, au-dessus de la valeur, sur un cartouche blanc, on lit le mot : *Taxa* et en dessous le mot : *Devida*.

Les chiffres-taxa sont des mêmes couleurs et valent que les timbres spéciaux pour journaux.

Bureau central, le 18 décembre 1889.

Le Sous-Directeur,
JOSÉ FRANCISCO SVARES.

D'après ce décret, les timbres-taxa devaient

(1) Notre confrère traduit cadre par moulure et cartouche par hache ou flambeau ! (J.-B. M.)

avoir la couleur correspondante à celle des timbres-poste : ils ont paru en carmin. Les couleurs renseignées par l'I. B. J. comme celles d'un futur changement ne se rapportent pas même à celles des timbres ordinaires. Il semble qu'on perd la tête là-bas depuis qu'on est en République.

CEYLAN.

Deux nouvelles variétés de surcharges signalées par l'Ami. Elles ont été appliquées sur le timbre-télégraphe 50 cents, bleu.

1° Valeur du haut biflée d'un trait; en dessous, 12 cents en capitales et gros chiffre 12 sur la valeur centrale :

12 sur 50 c., bleu et noir

2° Avec 20 cents en caractères ordinaires en haut et en bas, gros chiffre 20 au centre :

20 sur 50 c., bleu et noir



Le timbre ci-contre existe, d'après l'I. B. J., en deux variétés :

1° Avec une double surcharge, la seconde renversée à la partie supérieure; 2° avec cette dernière surcharge en haut, renversée. Ce timbre existerait aussi en mauve violet :

2 cents, mauve violet, surch. noire

2 + 2 — rose, — renversée et non

2 — — — — —

Les enveloppes G. I. K., fifteen cents sur 12 c., rose, sont signalées par M. Ruben :

15 sur 12 cents, rose, surch. noire

CUBA.



Nous avons reçu les nouveaux timbres de Cuba pour 1890, émis le 1^{er} janvier. Ils ont le type des timbres d'Espagne. Ce qui les distingue seulement, c'est l'inscription sur le cartouche supérieur.

Ils ont tous l'impression de couleur sur papier blanc et le piquage 14 :

a. Inscription : CUBA-IMPRESOS.

1/2 mil* de peso, bistre jaunâtre

1 — — —

2 — — —

3 — — —

4 — — —

8 — — —

b. Inscription : ISLA DE CUBA.

1 cent de peso, bistre-brun

2 — — — bleu foncé

2 1/2 — — — vert-bleu

5 — — — vert bronze

10 — — — bistre violacé

20 — — — violet foncé

La carte qui nous arrive à le cadre formé de deux filets comme les cartes Alphonse XII. Ici c'est le 2^e type Alphonse XIII (voir ci-haut) qui occupe la place d'Alphonse XII :

2 c. de peso, vert s/ chamois

DANEMARK.



Voici le timbre pour les lettres en retour signalé le mois passé. Voici également l'enveloppe destinée au même usage :



Sans valeur, bistre

— — — rouge sur jaune

Vu sur la feuille du 3 öre, un timbre, le 54^e, ayant D nmark pour Danmark, la deuxième lettre n'étant pas :

3 öre, noir-gris et bleu

DIÉGO-SUAZÉ.

M. Le Roy d'Etiolles nous a remis un timbre de cette possession française, oblitéré 29 janvier 1890 et portant en surcharge oblique bleue le chiffre 15 sur le chiffre du type figurine des Colonies 20 c., brique sur vert. Nous en reproduisons le type prochainement

Diégo-Suarez est une baie située dans la partie N. de l'île de Madagascar :

15 sur 20 c., brique s/ vert, surch. bleue

EGYPTE.

Voici le décret d'émission des enveloppes signalées le mois passé :

POSTES EGYPTIENNES.

Avis.

A partir du 18 courant seront mises en vente :

1^{re} Des enveloppes timbrées de 1 millième pour les cartes de visite de la ville pour la ville ;

2° Des enveloppes timbrées de 2 millièmes pour les cartes de visite à destination de l'intérieur de l'Egypte et l'étranger :

3° Des enveloppes-lettres de P 1 (M 10) qui pourront être tant échangées dans l'intérieur de l'Egypte qu'expédiées à destination de l'étranger.

Les enveloppes-lettres sont des cartes d'une certaine consistance, se repliant sous forme d'enveloppe et que l'on peut fermer comme toute autre enveloppe, après y avoir écrit intérieurement une correspondance quelconque.

Ces nouvelles enveloppes timbrées et enveloppes-lettres seront vendues par paquets de 20, au prix de 10 millièmes par paquet en sus de la valeur du timbre-poste y adhérent.

Elles seront aussi vendues séparément à raison de 1/2 millième par chaque enveloppe en sus de la valeur du timbre-poste y adhérent.

Alexandrie, 16 décembre 1889.

A partir du 1^{er} mars le port des lettres dans l'intérieur de l'Egypte, qui était le même que celui des lettres pour l'étranger, — 1 piastre — sera réduit à la moitié, soit 5 millièmes.

Le même jour, des enveloppes-lettres de 5 millièmes seront mises en circulation.

Les enveloppes-lettres à 1 piastre subiront une petite modification, quant à la patte; ces sortes d'enveloppes ont acquis, paraît-il, une grande vogue à laquelle les collectionneurs ne doivent pas être étrangers.

On nous envoie un timbre 1 piastre, 1879, surchargé d'un gros 3 et traits obliques aux quatre angles, en nous priant de faire la lumière sur cette émission.

Nous trouvons que c'est faire beaucoup d'honneur à ce timbre que de s'en occuper. Nous avons tenu cependant à être agréable à notre correspondant, parlant au nom d'autres amateurs; nous pouvons leur dire qu'il résulte des renseignements obtenus qu'il n'a jamais été question d'émettre un 3 piastres et que le timbre en question n'est qu'une grossière fumisterie.

ETATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous trouvons dans *The American Philatelist* qu'il a été rencontré des timbres-télégraphe copiés du B & O ayant les lettres A T C^o dans la croix de Malte. Ils avaient des numéros d'ordre et étaient oblitérés *Treasurer* en violet-rouge. On suppose que ces timbres seraient de l'*Atlantic Telegraph Co.*:

10 cents, brun-rouge
25 — carmin

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Nous avons signalé il y a quelque temps, n° 322, un 10 pesos, noir sur rose avec l'inscription : *Correos de la Republica de Colombia*. Il paraît que ce timbre a existé avec l'inscription : *Correos nacionales de los EE, UU. de Colombia* :

10 pesos, noir sur rose glacé, piqué 11

Vu de l'émission 1870 :

1 peso, rouge sur blanc, tête bêche



Au commencement de janvier a paru un nouveau timbre. Au centre d'un ovale à fond uni, les armoiries du pays : plus bas, dans les angles, le chiffre de la valeur, *centavos* et *Republica de Colombia*.

Imprimé en couleur sur

papier de couleur, piqué 13 1/2 :

10 centavos, brun sur jaune

Suivant M. Michelsen, il y aurait depuis janvier de nouvelles *cubiertas*, type des *cubiertas* actuelles, mais imprimées uniformément en bleu :

centavos, 10, 20, 30, 40, 50, 60, 70, 80, 90, bleu
peso, 1, —

TOLIMA. Du type 1885 avec chiffre dans un cercle à droite et à gauche et armes au milieu, nous avons, avec couleurs verticales jaune, bleu, rouge, disposition des *cubiertas* de 1883, et impression noire :

5 centavos, noir, jaune, bleu, rouge
10 — — — — —
50 — — — — —

FINLANDE.

Les 2, 5 et 10 penni au nouveau type, ont fait leur apparition dans la deuxième quinzaine de janvier :

2 penni, gris
5 — vert
10 — rose

La carte à 10 penni a paru également avec le nouveau timbre; comme disposition c'est la dernière carte émise dont il y aurait, paraît-il, deux variétés, la dernière ayant l'écusson de la carte avec réponse où la couronne et les perles sont plus petites; c'est cet écusson qu'a la nouvelle carte :

10 penni, rose sur carton crème

GABON.

M. Millet de Marseille offre des timbres du Gabon dont les surcharges sont certainement fausses. Qu'en on juge !

Gabon, a le G ayant 3 1/2 mm en hauteur et en largeur, au lieu de 3 3/4 et 3 1/4; l'A est trop fermé, ce qui se remarque du haut surtout; o est trop rond; n trop ouvert du haut :

Timbre, le r a les traits verticaux trop courts; r est marqué sans le trait inférieur recourbé ;

25. Le chiffre 2 doit avoir l'extrémité inférieure

droite et non relevée : le 5 a la tête plus large et plus creuse.

Enfin, ce qui permettra de reconnaître aussi ces timbres, c'est qu'ils sont tous collés sur papier manille et qu'ils ont une oblitération commune : 20 nov. 89

M. Millet garantit l'authenticité de ces timbres, mais... ne rembourse pas.

GIBRALTAR.

Le timbre 40 centimos, au nouveau type, est entré en usage :

40 centimos, orange

Nous avons reçu les 4 formats d'enveloppes 290 X 153, 255 X 113, 152 X 97 et 131 X 83 m^m , avec le nom du nouveau fournisseur *Tb. De La Rue & Co* :

20 centimes, rouge brique

GRENADA.



Le timbre fiscal 2 shillings a été accommodé à la sauce postale par la surcharge noire *Half penny* sur l'effigie & *postage* plus ou moins sur la valeur primitive. Cette émission a eu lieu au commencement de l'année et le tirage épuisé

en six jours :

1/2 p. sur 2 sh. orange et vert, surch. noire

GUANACASTE.

Les nouveaux timbres arrivent avec la surcharge *Guanacaste*, lettres maigres de 5 $1/2 m^m$ sur une étendue de 18 :

1 centavo, brun, surch. noire
2 — vert, — —
5 — orange, — —

GWAJIOR.

Le 1/2 anna n'a plus la surcharge rouge, mais noire :

1/2 anna, vert, surch. noire

HOLKAR.



D'après l'I. B. J., le timbre ci-contre, reproduit l'an dernier, serait un timbre provisoire, en attendant ceux à effigie qui se trouvent momentanément épuisés :

1/2 anna, noir sur rose.

HONDURAS (REPUBLIQUE).

Les timbres aux armoiries sont de nouveau en



favor M. Le Roy d'Etioilles nous envoie le type ci-contre ayant les armes du pays dans un ovale, contenant : *Republica de Honduras*; en bas de l'ovale : *Servicio postal* et plus bas, un cartouche avec valeur : *centavos 5 (10) centavos*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

5 centavos, bleu.
10 — orange.

HONGRIE.

Nous avons reçu de M. de Ferrary deux variétés de timbre- fort curieux, ayant passé par la poste. Le 20 kreuzer, 1881, sans chiffre, employé le 22 septembre 1888 et le 8 kr. avec double chiffre, le premier placé à l'extrémité de la lettre, le second à sa place, en partie sur le premier :

sans chiffre, noir sur blanc.
8+8 kr., orange et noir.

INDES PORTUGAISES.

Il nous vient une carte 1 tanga, surchargée 3 réis en rouge et par dessus 3 ou tres, le chiffre 6 en noir. Cette seconde surcharge est-elle bonne ? Jusqu'à preuve du contraire, nous croyons à une fantaisie.

MADAGASCAR.



La disette règne encore à Madagascar. Un arrêté du résident-général, nous dit M. M. Langlois, en date de 8 décembre 1889, a décidé que les timbres de 25 centimes seraient employés comme 5 par la surcharge noire 05 sur le 25. Il y en a eu 2000 d'imprimés dont 800 employés à Tananarive, la capitale, et 1200 à Tamatave. L'approvisionnement des 5 c. étant arrivé le 26, la surcharge n'a pas été continuée :

05 sur 25 c., noir sur rose, surch. noire.

MAURICE.

Reçu une carte 6 cents ayant la valeur primitive biffée d'un trait, ainsi que la première ligne d'inscription et la valeur nouvelle : 2 cents, le tout en rouge.

Nos amis de Maurice feraient bien de nous renseigner sur la valeur de cette carte qui nous est suspecte.

Il paraît que les timbres fiscaux font l'objet d'une

Les timbres actuels suivants ont reçu la surcharge rouge : *Gobierno*, dans un petit cadre oblong de 18 sur 11 1/2 mm appliqué avec un timbre à main :

1 cent.	violet,	surch. rouge
2 —	vert,	—
5 —	orange,	—
10 —	ardoise,	—
20 —	bleu,	—
50 —	orange pâle,	—
1 sol.	bistre gris,	—

Le malheureux chargé d'appliquer la surcharge a fait sa besogne régulièrement pour les exemplaires reçus par nous. Il ne faut cependant pas désespérer et nous aurons certainement l'un de ces jours des surcharges renversées, doubles, etc., etc.

PHILIPPINES.

Vu par M. Le Roy d'Étiolles, le timbre télégraphe 2 c. de peso, carmin, surcharge : *Habilitado consumos*, etc., au 2^e type :

2 1/8 sur 2 c., carmin, surch. noire



Voici le nouveau type 1890. Il ne diffère aucunement du type d'Espagne, sauf l'indication du pays et la monnaie.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

a. Ayant l'inscription : FILIPINAS IMPRESOS.

1 mil ^{ls}	de peso, violet foncé
2 —	—
5 —	—

1/8 de centavo, bistre violet

Les trois premières valeurs n'ont pas encore été mises en usage.

b. Ayant l'inscription : FILIPINAS.

2 c.	de peso, rouge-brun
2 1/8 —	outremer
5 —	bleu foncé
5 —	vert bronze
8 —	vert-jaune
10 —	vert-bleu
12 1/8 —	vert
20 —	rose
25 —	bistre



On remarquera qu'il y a deux timbres 5 c. de peso : c'était absolument nécessaire. Le 5 c. bleu est pour l'union postale, le vert pour l'intérieur !

La série des timbres télégraphe est d'un type nouveau, aux armoiries, comme nous l'avons dit il y a quelques mois.



Au centre d'un ovale, les armoiries d'Espagne avec couronne royale entre branches de chêne ; cadre rectangulaire orné comme les timbres

poste : en haut : *Telegrafos*, sur un cartouche horizontal ; en bas : la valeur, sur un même cartouche.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

1 cent.	de peso, vert-bleu
2 —	—
2 1/8 —	— brun violacé
5 —	— rose
10 —	— bistre
12 1/8 —	— rouge-brun
20 —	— bleu foncé
25 —	— bistre
1 peso,	vert-bronze
2 —	brun-orange
5 —	vert-jaune
10 —	violet foncé

On a une singulière façon aux Philippines de réduire les fractions à leur plus simple expression, 4/8 pour 1/2 ! pourquoi pas 8/16 ?

PORTO-RICO.

Les timbres de 1890 ont comme les timbres des Philippines l'effigie du nouveau roi, Alphonse XIII. L'inscription seule diffère. En haut : *Puerto Rico*

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

1/2 mil ^{ls}	de peso, noir
1 —	— vert-bleu
2 —	— rose
4 —	— vert bronze
6 —	— brun
8 —	— bistre verdâtre
1 cent.	— bistre jaune
2 —	— violet foncé
5 —	— bleu foncé
5 —	— bistre violacé
8 —	— outremer
10 —	— rose
20 —	— rouge-vermillon
40 —	— orange
80 —	— vert-jaune

ROUMANIE.

Les timbres à filagramme 3 et 10 bani sont en usage :

3 bani,	violet sur blanc
10 —	chair —



Le nouveau type est entré en usage depuis le commencement de février. Nous le reproduisons à nouveau pour mémoire.

L'impression est fort défectueuse : le papier est blanc, il a le filagramme des timbres supprimés : piquage 13 1/2 :

1 1/2	bani, rouge-violacé
3	— violet
5	— vert de mer
10	— rouge-brûlé
15	— bistre
25	— outremer

RUSSIE.

NOLINSK (Viatcha). Nous avons vu le timbre que nous annonçons le mois dernier sur le dire de notre ami Von der Beek. Ce timbre ne nous inspire aucune confiance : le papier boit ! ce qui est toujours l'indice d'une carotte.

SAPOJOK (Riazan). De nouveaux timbres viennent de nous arriver. Ils sont aux armoiries dans un écu, avec couronne et chiffres de chaque côté des armoiries et dans l'ovale ; valeur en toutes lettres dans l'écu. Les inscriptions sont celles des timbres précédents.

Imprimé lithographiquement en couleur sur papier couleur, piqués 12 1/2 :

5	kop.,	rouge	sur blanc
10	—	noir	— vert

Il y a trois variétés du 10 kop. par la disposition de la valeur en toutes lettres.

SAINTÉ-HELENE.

Nous apprenons que le 2 pence, jaune, a été retiré depuis peu.

SALVADOR.

Signalé par le *Philatelist*, les enveloppes suivantes :

Format	152 × 120	m/m.	10 cent.,	rouge sur blanc
—	152 × 83	—	—	— orange
—	143 × 109	—	11 —	brun — blanc

Avec timbre à la patte dit notre confrère ; mais quel timbre ?

Semblable au timbre vert, avec barre noire sur l'inscription supérieure, il existe :

2 centavos, rouge-carmin

Les autres valeurs ont reçu *in extremis* la surcharge noire : 1889, savoir :

1	centavo, vert,	mill 1889 en noir
3	— brun,	— — —
5	— outremer,	— — —
10	— orange,	— — —

Cette surcharge a été appliquée sur les timbres, à la suite d'un incendie qui détruisit le Palais nation-

nal. Le *Philatelist* publie à ce sujet la circulaire ci-après :

Par suite de ce que beaucoup de timbres ont été perdus au moment où M. le Contrôleur du Trésor a, avec quelques personnes, sauvé une partie de timbres et la provision de l'ardeur du feu du 20, le Directeur général du bureau soussigné, a décidé que aucun exemplaire ne serait plus admis à l'affranchissement des lettres sans que ceux-ci ne soient pourvus de la surcharge. En conséquence les marchands et les personnes qui auraient acheté des timbres dans le courant de l'année, devront les présenter à ce bureau ou au bureau général du Trésor afin de recevoir ladite surcharge.

San Salvador, le 21 novembre 1889.

S. J. CARAGO.

En janvier 1890 il devait paraître de nouveaux timbres, mais ils ont vu le jour plus tôt, pour obvier à l'inconvénient de la surcharge. C'est encore au *Philatelist* que nous empruntons le décret suivant :

San Salv. dor, le 3 décembre 1889.

Palais du Gouvernement.

Par suite de ce que la nouvelle émission de timbres, enveloppes timbrées, cartes-postales et bandes de journaux est prête, le Pouvoir exécutif ordonne :

- 1) A dater du 1^{er} janvier 1890, les bureaux de poste de la République n'admettront plus à l'avenir à l'affranchissement des journaux et lettres que les timbres de la nouvelle émission qui ont paru le 27 mars 1889.
- 2) Les timbres actuellement en usage seront déclarés nuls et sans valeur, à partir du et après le 1^{er} janvier.
- 3) Les personnes qui posséderaient des timbres, devront les échanger jusqu'au 31 du mois courant. L'échange devra se faire directement par l'administrateur du bureau.
- 4) Le Directeur général des postes donnera conséquemment les ordres nécessaires pour l'exécution du présent arrêté.
- 5) Toute la quantité de timbres de l'émission hors de service et qui sera reprise, ainsi que tout le stock de ces exemplaires se trouvant au bureau fiscal, sera livré à M. F. Seebeek, secrétaire de la compagnie Hamilton de New-York, en exécution de l'art. 6 du contrat antérieur.

Contresigné par M. le Président,

Le Secrétaire,
LARREYNAGA.



Nous avons hésité à parler des timbres de cette république qui passe des contrats avec des particuliers pour mieux rançonner les collectionneurs, mais puisqu'il n'y a pas entente entre confrères pour faire le silence sur ces timbres, parlons-en tout en faisant remarquer que M. Seebeek est entré en possession de tous les timbres périmés....

Voici le type qui rappelle celui supprimé. Au centre d'un ovale une femme debout personnifiant la Liberté et tenant un drapeau ; autour : *Salvador*,

en haut ; *America central* en bas ; à la partie supérieure, sur un cartouche : *Servicio postal del* ; à la partie inférieure la valeur en toutes lettres et le millésime 1890 qui nous annonce une émission annuelle. Allons-nous être heureux !

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

3 centavos, jaune
5 — bleu
10 — violet
20 — orange
25 — rouge
50 — violet
1 peso, laque

Il y a aussi des enveloppes avec timbre à droite, suivant le fac-simile. Au centre de l'ovale est la Liberté debout, en relief, avec étoiles au-dessus ; cadre guilloché, contenant : *Servicio postal — Republica del Salvador — Centavos* et de chaque



côté la valeur sur un écu à fond de couleur :

Format : 160 × 90 mm.

5 centavos, bleu	sur blanc
5 — —	— jaune
5 — —	— azur
10 — brun-rouge	— vert
11 — —	— —
20 — rouge-violet	— —
22 — jaune-brun	— azur

Les bandes sont au même type sauf que la valeur est sur fond uni :

3 centavos, brun sur blanc, 195 × 260 mm
6 — — — — — 198 × 294
12 1/2 — — — — — 198 × 294
25 — — — — — —

Il y a encore des cartes postales en deux types ayant un cadre guilloché. Nous les reproduirons le mois prochain :

2 centavos, brun	sur jaune
2 + 2 — —	— —
3 — rouge	— blanc
3 + 3 — —	— —

ST-PIERRE ET MIQUELON.

Nous ne savons s'il y a eu nouveau barbouillage de timbres, toujours est-il que nous recevons en communication une lettre datée du 3 novembre 1889 portant diverses surcharges, entre autres, deux exemplaires du 4 centimes ayant : 5 S. P. M. chiffres et caractères différents de ceux de 1885.

Le chiffre 5 a la tête moins ouverte, le plein plus accentué, il est régulièrement à 2 mm des

lettres S P M qui sont de caractères gras et distancées à 2 1/2 mm l'une de l'autre ; aux timbres de 1885, la surcharge a été faite en deux fois, de sorte que le 5 n'a pas de place régulière ; quant aux lettres S P M, elles sont de caractères maigres et distancées à 3 1/2 mm.

En examinant cependant différents timbres annuels de 1885, nous trouvons deux variétés par les lettres S P M, de caractères beaucoup plus maigres qu'à la première et distancées l'une de l'autre à 3 mm (parfois l'M est à 4 mm). Nous rencontrons la seconde variété sur les 2 c. et 4 c., tandis que nous n'avons pas vu la première surcharge sur les 2 c.

SAINT-THOMAS ET PRINCE.



Ci-contre le fac-simile de la nouvelle surcharge appliquée sur le 20 réis et renseigné le mois passé :

5 sur 20 réis, rose et noir

SEDANG.

L'homme de paille du désopilant Astruc, le finassier-propritaire de l'Echo de la Timbrologie, a reçu ordre de son patron de nous faire une réponse énergique. Demande-t-on de l'énergie à un homme de paille ? Cela n'est bon tout au plus qu'à effrayer les moineaux.

Si l'acte énergique doit être une résignation de remboursement aux acheteurs des Sedangs, tant mieux, les sociétés philatéliques de Dresde et de Paris auront probablement à tenir compte alors de cette résolution arrachée au jeune Frémy, en ne prenant pas des mesures trop radicales à son égard, commandées cependant par les circonstances.

SERBIE.

Nous trouvons dans le Timbre le type ci-contre sortant de l'imprimerie de l'Etat de Berlin et qui serait, d'après notre confrère, le type adopté. Il représente le jeune roi Alexandre.



D'après le Philatelist, qui reproduit aussi ce type, les valeurs seraient :

5 para, vert
10 — rouge
15 — bleu
20 — orange
25 — brun
50 — lilas
1 dinar, rouge-violet

SHANGHAI.

Les nouveaux timbres-poste sont ainsi annoncés :

AVIS MUNICIPAL.

N° 912.

Office de la poste locale.

De nouveaux timbres-poste ayant été reçus d'Angleterre, ils seront en usage à partir du 1^{er} janvier 1890 :

20 cents, violet
15 — bleu
10 — noir
5 — laque
2 — brun

Les personnes ayant d'anciens timbres peuvent les échanger pour des nouveaux au bureau du maître des postes jusqu'au 31 janvier 1890.

Par ordre

R. F. THORBURN, Secrétaire.

Council Room,

N° 23, Kiangse Road.

Shanghai, le 27 décembre 1889.



Voici maintenant le type des timbres. Au centre d'un double cercle, un écu avec caractères chinois et dragons pour supports; dans l'ovale : *Shanghai*, en haut; *local post*, en bas; dans les angles inférieurs, la valeur dans des petits ovales et *cents* au milieu; caractères chinois un peu partout.

Imprimés en couleur sur papier blanc varié, piqués 15 :

a. Papier blanc uni.

2 cents, brun
5 — rose
15 — bleu

Cette dernière valeur est marquée fautivement en caractères chinois 5 cents, plus la moitié de 10 cents = 10 cents!

b. Papier blanc à filagramme des timbres 1889.

10 cents, noir
20 — violet

A-t-on renoncé à ce dernier papier qui n'aurait été employé que pour l'utiliser, ou est-ce le papier uni qui est provisoire? Notre correspondant ne nous en dit rien.

Le filagramme n'ayant pas été préparé pour des timbres de ce format ne se montre qu'en partie: parfois même il y a des exemplaires qui n'en ont pas!

Il paraît que le public n'est pas précisément enchanté de ces timbres. Le *Daily News* publie la lettre assez cocasse que voici et émanant d'un philatéliste :

Monsieur,

Je ne puis m'empêcher de vous donner des détails sur les nouveaux timbres émis par notre poste locale. Les avez-vous vus? Ils sont hideux, horribles et contre toutes les notions de goût artistique. Depuis le 1^{er} janvier, quand ils furent émis, j'ai essayé en vain de comprendre cette horrible image — ces deux anguilles supportant un écusson aristocratique avec le « Kong-pu » en caractères chinois grotesques et exécrablement écrits. Puis les 10 et 20 cents sont avec filagramme, tandis que les trois autres n'en ont pas; en outre, en haut il y a les inintelligibles caractères chinois Ying Yang, anglais et étrangers, le tout rendant difficile à comprendre ce que le « génie » qui dessina ces horreurs avait l'intention de reproduire. Mais le pire de cette absurdité est que le 15 cents est marqué en chinois « pan Ko » c'est-à-dire la moitié d'une pièce de 10 cents. Est-ce que cette erreur n'aurait pas dû être découverte avant le tirage? Le dessinateur de pareilles horreurs n'est certainement pas un chrétien, il doit être pour le moins un cannibale. Je propose et suis sûr d'être approuvé par tous ceux qui ont quelque idée artistique, que tous les timbres ainsi que le dessinateur et l'imprimeur soient brûlés. Qui! je comprends l'existence de la Sainte Inquisition dans de tels cas!

Figurez-vous les personnes de Shanghai envoyant de tels timbres sur leurs lettres!

Je suis, etc.,
UN PHILATÉLISTE.

Shanghai, 9 janvier.

Si le philatéliste qui a écrit cette lettre est sérieux (on en rencontre quelquefois) nous le trouvons réellement charmant. Qu'on brûle les timbres s'ils n'ont pas l'heur de plaire, soit! mais le dessinateur et l'imprimeur. . . . Ce serait pousser la plaisanterie un peu loin.

Notre opinion est que ces timbres, parce qu'ils sont laids, sont réellement chinois: nous demandons qu'ils restent en usage.

SORUTH.

Communiqué par M. de Ferrary, le timbre 1 anna, imprimé en relief sur papier blanc vergé de couleur couchée et piqué 11 1/2. Le dessin est identiquement le même que celui des timbres en cours :

1 anna, vert

SUÉE.

Les cartes-lettres à 10 öre ont été modifiées, dit l'*I. B. J.* Elles ont reçu seize lignes pointillées à l'intérieur :

10 öre, rose sur azur

TASMANIE.

Depuis que nous avons annoncé le timbre 1 penny surchargé par erreur : *Half penny*, nous avons reçu la surcharge régulière : *half penny*, renversée. Etonné de ces erreurs, nous y avons regardé de plus près et nous avons reconnu que ces surcharges étaient fausses. Elles ont été faites par cette bande de filous londoniens qui s'est créée une spécialité de voler les amateurs : n n a pas les

traits aussi gras; A doit avoir le trait inférieur relevé; L et F doivent être plus longs et plus maigres, etc

TRAVANCORE.

Le timbre à 4 chuckram a le filagramme du 1 chuckram reproduit en janvier et le papier uni : 4 chuckram, vert



Le Philatelist a reçu une série d'enveloppes aux types que nous reproduisons. L'impression est en couleur sur papier blanc vergé, timbre à ? :

Format : 136×80 mm.

- 1 chuckram, bleu foncé
2 — rouge brique



Format : 120×94 mm.

4 chuckram, vert foncé.

VICTORIA.

Une lettre en date du 7 janvier nous parvient avec un nouveau timbre 1 penny, rap- pelant le premier timbre 2 annas des Indes. Dans un rectan- gle, l'effigie à gauche de Victoria avec diadème sur champ uni et Stamp Duty au bas de l'effigie; à la partie supérieure : Victoria; à celle inférieure : one penny; ornements dans le cadre.

Imprimé en couleur sur papier blanc au fila- gramme V et couronne, piqué 12 1/2 :

1 penny, brun-rouge.

WURTEMBERG.

Les timbres 3 et 5 pfennig sont en usage dans leurs nouvelles couleurs. Ils ont fait leur appari- tion dans le courant de février.

3 pfennig, brun.
5 — vert.

La carte à 5 pfennig est également en cours et l'enveloppe-mandat, toutes deux sans changement de type :

5 pfennig, vert sur chamois.

15 — violet —

Nous avons la carte avec réponse 5+5 pfennig violet ayant *Königreich Württemberg* sur 66 au lieu de 69 mm et les lettres majuscules plus petites :

5+5 pfennig, violet s/ chamois.

Voulant donner des facilités au public, l'admini- stration des postes a autorisé les divers partis politiques de ne pas affranchir leurs circulaires avec des timbres, lesquelles étaient frappées à la poste du cachet ci-contre en rouge :

STUTTG 1 19 FEB

FRANKO 5

3 pfennig, rouge.

Variété du 20 paras 1863 de Turquie.



M. Tapling a présenté à la *Société Philatélique* de Londres une variété du timbre 20 paras 1863 de Turquie ayant le papier épais, que M. E. Dena avait montré déjà à la *Société française de timbro- logie* (séance du 4 juin 1885) et dont le dessin est complètement retourné (Voir le 1^{er} type ci-haut. Nous donnons le 20 paras ordinaire pour qu'on puisse mieux juger de la différence.)

D'après les renseignements donnés à M. Tapling par le docteur Vedel, cette variété aurait été ren- contrée sur les douze premières feuilles, le graveur ayant fourni 99 clichés négatifs et un positif. L'er- reur une fois reconnue, le graveur dut fournir le 100^e cliché; néanmoins les 12 timbres-erreurs furent vendus comme les autres. Cette version est absolument inadmissible.

Les timbres de 1863 étant lithographiés, les planches se forment par report : les clichés sont donc tout à fait inutiles. Il est ensuite matérielle- ment impossible d'obtenir des épreuves lithogra- phiques ou autres, qui seraient retournées. Le timbre est dessiné à l'envers, et ne peut donner



directement que des épreuves à l'endroit. Ce que dit M. Vedel est donc du domaine de la fable.

Ces timbres ont été émis en janvier 1863 sur papier pelure : plus tard, en décembre, l'émission s'est faite sur papier ordinaire épais. En supposant un report nouveau après dix mois, il ne pouvait qu'être identique à celui de janvier. Cepen- tant nous reconnaissons que le timbre est de la plus parfaite authenticité. Mais à quelles circonstances doit-il la vie? Voici notre avis :

Pendant le tirage il a pu se faire qu'une feuille ayant l'impression trop fraîche ait maculé sur une autre, non encore imprimée. Dans ce cas, cette maculature devait être ce qu'est le timbre discuté. En faisant l'impression de la bordure, l'ouvrier ne se sera aperçu de rien et aura procédé au second tirage, après quoi la feuille ainsi imprimée aura été débitée comme les autres. Il y aurait donc cent de ces timbres et non douze. On prétend qu'il n'y a que deux exemplaires de connus : ceux de MM. Tapling et Badetti, nous ajouterons ceux de MM. de Ferrary et Diena.

Somme toute, ce timbre mérite d'être recherché, car il n'y a aucun doute sur son authenticité.

Puisque nous parlons timbres de 1863, signalons une variété qui n'a pas encore été mentionnée : un 20 paras sur papier épais ayant le papier jaune des deux côtés, au lieu de l'avoir blanc au verso.

Ce qu'on voit sur les timbres.

Sous ce titre, notre vieil ami Arthur public parfois des articles fort intéressants. Nous ne savons s'ils pèchent tous par l'inexactitude, comme celui que nous allons critiquer, dans ce cas ils appartiennent au domaine de la haute fantaisie. C'est fâcheux !

Parlant des armes et couleurs de Belgique, ce cher Arthur imprime les lignes suivantes :

" Dans la journée du 26 août, tandis que la garde bourgeoise s'organisait, et qu'une foule se pressait sur la grande place, deux jeunes gens de bonne famille se saisirent de l'échelle du réverbère placé au-DESSUS de l'hôtel de ville, et attachèrent à ce réverbère un drapeau aux trois couleurs, rouge, jaune et noir, ce fut là qu'elles virent le jour pour la PREMIÈRE fois. "

Nous pouvons affirmer à notre confrère que les échelles de réverbères n'ont jamais été attachées au-DESSUS de l'hôtel de ville qui a 114 mètres. Ce serait un endroit peu commode et trop élevé que pour aller chercher et remettre chaque soir les

échelles ; nous dirons ensuite que le drapeau belge n'a pas été attaché à un réverbère, mais au balcon de l'hôtel de ville et qu'une seule personne s'est chargée de ce soin ; que pour y parvenir, on ne s'est jamais servi d'échelle ; enfin que les couleurs belges n'ont pas été arborées non plus ce jour là pour la première fois, puisqu'elles étaient le drapeau de la révolution brabançonne (1789-90). Pour ces motifs, les couleurs des armoiries n'ont pu servir non plus en 1830 à former le drapeau de l'indépendance belge qui existait, on le voit, depuis longtemps.

A part ces petites rectifications, l'article est exact. Voici du reste comment les choses se sont passées. Nous l'avons relaté dans notre brochure sur les *Timbres de Belgique* :

Une main demeurée inconnue avait arboré le drapeau français. M. Jottrand père, dans une lettre adressée au *Droit*, raconte comment la substitution eut lieu :

" La question du " comment faire " nous jetait dans quelque perplexité. Presque tout le monde, surtout les jeunes Belges, avait oublié les vieilles couleurs de la révolution des patriotes de 1789. Des souvenirs de famille avaient, toutefois, servi à me faire garder la mémoire de ces couleurs, tout à la fois nationales et démocratiques, je possédais les insignes militaires d'un parent qui avait servi dans l'armée du général Vandermersch ; ils étaient aux trois couleurs : rouge, jaune et noir, de l'étendard de notre république de 1789-90, la première importation sur notre continent d'Europe, des idées américaines ; à preuve, l'appellation *République des Etats Belgiques Unis*. Je proposai à Ducpétiaux de réarborer notre drapeau d'alors. Il s'en chargea, et courut sur-le-champ vers l'hôtel de ville ; acheta sur sa route, dans un magasin d'aunages — celui des demoiselles Abts, alors au coin, à gauche, de la rue de la Colline et du Marché aux Herbes — trois bandes de mérinos aux couleurs susdites, qu'il fit coudre à la hâte ; et alla les arborer au bout d'une perche grossière, à la place du drapeau français, qu'il abattit sans opposition de personne.

" Ducpétiaux vint rendre compte au bureau du *Courrier des Pays-Bas* des heureux résultats de son expédition improvisée. Cela s'était passé de 9 à 11 heures du matin ; je m'en souviens comme si c'était d'hier : le soir, tout Bruxelles avait adopté les anciennes couleurs brabançonnnes. "



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AFGANISTAN.

M. de Ferrary nous a montré le 1 abasy, rouge-violet sur blanc vergé fort mal venu et, pour ce motif sans doute, imprimé une seconde fois au verso. L'imprimeur ne s'est pas toujours montré si difficile, car le plus souvent, pour ne pas dire toujours, les timbres sont très mal imprimés :

Double impression : 1 abasy, rouge-violet sf blanc vergé bâtonné.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Nous n'en sortirons pas des lithographies. Voici l'émission du 21 février. Elle nous donne l'effigie de J. Segundo de Agüero dans un double ovale contenant : *Republica Argentina — Correos y telegrafos* ; en bas : *centavos*, de chaque côté du chiffre de la valeur.

Imprimé fort médiocrement en lithographie sur bande de papier manille de la dimension 230 sur



166 m/m. La bande porte à droite, comme entête : *Republica Argentina.*

4 centavos, bleu sur manille

Les timbres-télégraphe peuvent être employés, nous écrit-on, pour l'affranchissement des lettres, depuis qu'il n'y a plus qu'une seule classe de timbres pour les deux usages : postes et télégraphes.

Des changements de taxe vont bientôt nous donner de nouveaux timbres.

AUTRICHE.

Le *Philatelist* nous apprend que, par décision du ministre du commerce, de nouvelles enveloppes pour envoi d'argent seront mises en circulation après l'épuisement de celles en cours.

Les nouvelles enveloppes porteront les inscriptions en allemand et allemand-bohème, illyrien, italien, polonais, slave, roumain et ruthène.

BAVIÈRE.

Les nouveaux timbres sont tous parus. Ils ont pour filigranne des lignes ondulées horizontales et le piquage 14 :

5 pfe unig, vert
10 — brun-rouge.

La carte avec réponse 3+3 pfennig a également fait son apparition avec les lignes ondulées verticales et écartées en filagramme :

3+3 pfennig, brun sur gris

Les cartes pour l'union postale avec et sans réponse existent avec le millésime 90 et un filagramme varié :

a. *filagramme ondulations horizontales.*

10 pfennig, carmin sur chamois

b. *Filagramme ondulations verticales.*

10 pfennig, carmin sur chamois

10+10 — — — (2 variétés)

Ces dernières ont une orthographe nouvelle : *Bavière* pour *Bavière*. Lorsque cette faute existe sur la première partie de certaines cartes, elle n'existe pas sur la seconde et lorsqu'elle existe sur la seconde, elle ne se rencontre pas sur la première.

Au même millésime, la carte sans timbre se présente avec le carton uni :

Sans timbre, noir s/ chamois

Nous avons encore différents mandats : 1° Avec une série de chiffres en bas, 90 sur le coupon et 18 sur la formule :

10 pfennig, carmin, *ondul. verticales*

20 — outremeur, — —

30 — brun, — —

40 — jaune, — —

Sans timbre, bleu sur s/ se uni

2° 90 sur le coupon, 189 sur la formule :

20 pfennig, outremeur, *ondul. verticales*

30 — brun, — —

40 — jaune, — —

3° Sans la série de chiffres en bas, 90 sur le coupon, 189 sur la formule :

20 pfennig, outremeur, *ondul. verticales*

30 — brun, — —

40 — jaune, — —

4° Sans les chiffres de contrôle, 90 sur le coupon, 189 sur la formule et suppression du cercle sous le timbre :

10 pfennig, carmin, *ondul. verticales*

20 — outremeur, — —

30 — brun, — —

40 — jaune, — —

Sans timbre, bleu sur rose uni

BRÉSIL.

Le timbre qui devait être une merveille nous est arrivé. Nous nous attendions à quelque chose de surprenant : il n'y a que *désastre* pour cette fameuse croix du Sud !

Dans un double ovale sont réunies cinq étoiles (la croix du Sud) ; inscription : *E. U. do*

Brazil, ce qui est, paraît-il, une erreur qu'il va falloir rectifier en : *E. E. U. U. do Brazil*, soit *Etats Unis* et non *Etat Uni* ; au-dessus de l'ovale, une banderole contenant : *Correos* et au-dessous une autre banderole avec valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

100 réis, lilas rougeâtre

C'est la seule valeur en usage.

M. L. Levy nous écrit au sujet de la croix du Sud, les lignes suivantes :

" Parmi tous les symboles représentatifs de la grandeur historique, des aspirations élevées et des glorieux destins que promettaient à la nation brésilienne, il n'y en a aucun qui puisse être comparé à l'admirable constellation du "cruzeiro", qui domine, par son ineffable lumière, le ciel de la patrie.

" C'est à la croix sidérale qu'Alvares Cabral doit sa découverte dans les mers inconnues de l'hémisphère du sud. La dénomination de "Santa-Cruz" (Sainte Croix) fut donnée à la première habitation brésilienne sur les côtes de Bahia et le Brésil reçut le nom de "A terra de Santa-Cruz" (La terre de la Ste-Croix).

" Le plus grand diamant trouvé au Brésil a été nommé "Cruzeiro do Sul".

Maintenant que nous savons ce que c'est que la croix du Sud, passons aux *timbres-taxe* dont nous avons vu la série en couleurs variées. Elle est telle que nous l'avons désignée, sauf que le 900 réis est violet et non bleu foncé.

BULGARIE.

Le 6 mars passé a paru le 10 stotinki, au nouveau type :

10 stotinki, rouge

CHAMBA.

On nous en fait voir de toutes les couleurs. Voici les armes en bleu : soleil à rayons en cercle, (*American Journal of Philately*) :

Format 118 x 66 mm.

Enveloppes, 1/2 anne, vert sur blanc vergé, surch. noire et bleue

— 1 — brun — — — — —

CUBA.

Les timbres-télégraphe ont conservé leur type, écrit un de nos confrères ; leurs couleurs changent seulement depuis janvier :

40 cent de p., brun-rouge

En plus de la carte 2 cent. de p., renseignée le mois passé, il existe, dit le *Philatelist* :

4 c de peso, carmin s/ chamois



DANEMARK.

M. Ruben nous a fait voir la carte-lettre ayant échappé à la piqure :

Carte-lettre, 4 øre, bleu sur gris, non dentelée.



DIEGO-SUAZES.

Voici le type du timbre décrit le mois passé. La surcharge est comme nous l'avons dit, oblique et imprimée en bleu :

15 sur 20 c., brique s/vert, surch. bleue

Le décret suivant que nous remet M. Langlois, met fin à la franchise postale qui avait été accordée aux militaires à Diego-Suarez et Madagascar. C'est à la suite de ce décret qu'ont été faits, à Diego-Suarez, les 15 centimes avec surcharge sur 20.

N° 414. — DÉCRET mettant fin à la franchise postale accordée aux militaires en service à Diego-Suarez et à Madagascar.

(22 novembre 1889)

LE PRÉSIDENT DE LA RÉPUBLIQUE FRANÇAISE,

Vu la loi du 30 mai 1871 accordant la franchise postale aux lettres provenant ou à l'adresse des militaires ou marins faisant partie des corps d'armée en campagne ;

Sur le rapport du Président du Conseil, Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER.

La franchise dont jouissent actuellement les correspondances provenant ou à l'adresse des militaires ou marins faisant partie des troupes en service à Diego-Suarez et du corps expéditionnaire de Madagascar cessera d'être appliquée à partir du 1^{er} janvier 1892.

ART. 2.

L'exemption du droit de 1 p. 100 sur les mandats adressés aux militaires ou marins désignés en l'article précédent cessera également d'être appliquée à partir de la même date.

ART. 3.

Le Président du Conseil, Ministre du Commerce, de l'Industrie et des Colonies, et le Ministre de la Marine sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent décret, qui sera inséré au *Bulletin des Lois* et au *Journal officiel de la République française*.

Fait à Paris, le 22 novembre 1889.

Signé : CARNOT.

Par le Président de la République :

Le Président du Conseil,
Ministre du Commerce, de l'Industrie
et des Colonies Le Sénateur, Ministre de la Marine,
Signé : P. TIRARD. Signé : E. BARBEY.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE)

Il y a de nouvelles cartes, bandes et enveloppes, depuis le commencement de l'année, qui nous parviennent par l'entremise de M. Le Roy d'Etiolles et qui sont exactement semblables aux cartes de

UNION POSTALE UNIVERSELLE.



ESCRIBASE DE ESTE LADO LA DIRECCION ECLAMANTE.



l'union que nous reproduisons ici. Elles ont l'inscription: *Servicio interior* remplaçant: *Union postale universelle*; il y en a des ordinaires et avec réponse. Elles ont l'impression de couleur sur carton jaune olive et le nom de l'imprimerie *American Bank-Note Co* dans l'angle gauche inférieur. Les cartes avec réponse tiennent par le haut et ont l'impression sur les 1^{re} et 4^e faces.

1 centavo, vert sur jaune olive
1+1 - - - -

Les bandes ont le même timbre à droite imprimé sur papier manille avec une extrémité arrondie et gommée :

240x156 mm; 2 centavos, carmin
300x142 - 3 - orange

Les enveloppes, toujours au même type, ont le timbre imprimé à droite et sont de trois valeurs :

5 centavos, bleu vif sur blanc vergé
10 - orange - - -
20 - brun - - -

EGYPTE.

DÉCRET.

Nous, Khédive d'Egypte,

Vu le décret du 29 mars 1879; sur la proposition de Notre Ministre des Finances et l'avis conforme de Notre Conseil des Ministres;

Décrétons :

Article premier. — La taxe pour les lettres circulant dans tout l'intérieur de l'Egypte est réduite à cinq (5) millièmes en cas d'affranchissement et au double dans le cas contraire, pour chaque lettre et par chaque port de 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

Art. 2. — Le présent décret entrera en vigueur le 1^{er} mars 1890.

Art. 3. — Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au Palais d'Héliouan, le 4 Gamad-Akher 1307 (25 janvier 1890).

MÉNEMET THEWFIK.

Par le Khédive :

Le Président du Conseil des Ministres,
RIAZ, Ministre des Finances.

L'avis suivant annonce de nouvelles émissions :

ADMINISTRATION DES POSTES EGYPTIENNES

En exécution du décret khédivial du 25 janvier éconlé, à partir du 1^{er} mars prochain, la taxe pour les lettres circulant dans tout l'intérieur de l'Egypte sera réduite à 5 millièmes (20 paras) en cas d'affranchissement et au double dans le cas contraire, par chaque lettre et par chaque port de 15 grammes ou fraction de 15 grammes.

Dès la même date, et pour correspondre à cette nouvelle taxe,

seront mises en vente de nouvelles enveloppes timbrées et enveloppes-lettres de 5 millièmes.

Alexandrie, 15 février 1890.

C'est en suite de cet avis que des enveloppes et des lettres-enveloppes virent le jour le 1^{er} mars dernier. Elles sont au type ci-contre, rappelant les enveloppes connues, mais avec la bordure festonnée. Le timbre est à droite et imprimé en relief et en couleur



sur papier vergé.

Les enveloppes ordinaires ont le papier vergé azuré au filagramme des autres enveloppes :

Format 120 x 94 m/m 5 millièmes, rouge-sang sur azur vergé
— 145 x 112 — 5 — — — — cham, uni
— 120 x 94 — 5 — — — —

Cette dernière est l'enveloppe-lettre; elle a l'inscription "enveloppe-lettre", et l'équivalent en caractères turcs, disposition de celle connue.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous recevons de M. G. Calman, la notice suivante extraite d'un journal américain :

Washington, 20 février (1890). — Le Maître général des postes Wanamaker a envoyé aujourd'hui une lettre-circulaire aux directeurs des postes, relative aux nouvelles séries de timbres-poste qui devront être mises en vente le 22 courant dans les principaux bureaux. Le Maître des postes dit dans sa circulaire :

Le Département a eu l'idée, il y a environ un an, de faire une pleine révision des dessins et du style des timbres-poste employés pour le paiement anticipatif du droit postal des objets passant par les courriers. La chose a nécessairement subi un délai pour attendre un changement imminent du contrat pour la fourniture des timbres adhésifs, d'après lequel les nouveaux types pouvaient être arrêtés. Le nouveau contrat a été signé en novembre dernier et le travail du dessin et de gravure fut immédiatement commencé. Toutes les préparations nécessaires ayant été achevées, les nouveaux timbres seront émis en une fois et mis en vente aux principaux bureaux de poste, samedi, 22 courant.

L'émission des timbres de 4 et 5 centavos est remise pour peu de temps, par suite de la difficulté de produire des portraits présentables de Lincoln et Grant. Entretemps, le Département continuera à fournir des timbres de four et five cents du vieux modèle. Les timbres restant dans les bureaux doivent être vendus et les directeurs ne doivent pas demander les nouveaux timbres aussi longtemps qu'ils auront une provision suffisante de timbres du vieux modèle. Les vieux timbres ne doivent pas être renvoyés au Département pour l'échange ou le remboursement. Les directeurs de poste ne doivent pas échanger ou rembourser les timbres du vieux type restant entre les mains du public. Les timbres au type actuellement en usage continueront à être reçus également avec ceux de la nouvelle émission en paiement du port. Les timbres des anciennes émissions qui sont encore valables, consistent en trois types différents et sont respectivement connus comme des séries de 1861, 1869 et 1870.

Les deux émissions de timbres faites avant la guerre de rébellion et désignées comme étant de 1847 et 1851, ont depuis longtemps été déclarées sans valeur. On croit qu'il y a encore beaucoup de timbres de ces deux dernières émissions et les directeurs des postes ne doivent pas les accepter en paiement de droits de port. Les objets portant ces timbres et présentés pour le courrier, devront être considérés comme non affranchis. Il n'y aura aucun changement dans la distribution contraire spéciale des timbres-taxe ou timbres de journaux ou périodiques, de même que les timbres imprimés sur les enveloppes timbrées ou sur les enveloppes feuilles de lettres timbrées ne seront pas changés pour le moment. Aucun spécimen des émissions présentes ou passées ne sera fourni directement par le Département.

Les nouvelles séries comprennent les mêmes dénominations que les séries actuellement en usage. Les timbres diffèrent tant soit peu de forme d'avec ceux actuellement en cours et sont plus petits d'environ 1/8. Les dessins contiennent en traits principaux les portraits des personnages importants de l'histoire américaine. Les portraits sont en médaillon avec un fond ombré et mis dans un cadre orné contenant les mots et les chiffres relatifs à l'objet et à la valeur du timbre. Les timbres sont imprimés en belles couleurs vives et gravés sur acier.

Le timbre *one cent* porte le buste de profil, d'après Rubrecht, de Benjamin Franklin, imprimé en outremer.



Sur le *two cents* est le buste de profil, d'après Houdon, de Georges Washington, regardant à gauche



dans un disque ovale et imprimé en carmin.

Le timbre *three cents* contient un buste de profil, d'après Powers, d'Andrew Jackson, dans un disque ovale et imprimé en violet.



Le *four cents* a le portrait d'Abraham Lincoln, d'après une photographie 3/4 regardant à droite. Couleur chocolat.

Le *five cents* est le portrait du général Grant, d'après photographie 3/4 à droite; couleur brun pâle.

Le *six cents* a le portrait de James A. Garfield, d'après une photographie de 3/4. La couleur de ce timbre n'est pas encore tout à fait déterminée.

Le *ten cents* contient un portrait de Daniel Webster, d'après un daguerrétype de 3/4 à gauche. Couleur vert-bleu.



Le *fifteen cents* a un portrait de Henry Clay, d'après un daguerrétype. Couleur bleu foncé.

Le *thirty cents* est un buste de profil de Thomas Jefferson, d'après Ceracchi. Couleur noire.

Le *ninety cents* contient le buste de profil du Commodore O. H. Perry, d'après la statue de Wolcott; couleur orange.



Toute la série est dessinée et imprimée par la « American Bank-Note Company », sous la direction de M. Hagers, 3^e assistant.

Tous ces timbres ont l'impression de couleur sur papier blanc et sont piqués 12 :

- 1 cent, outremer
- 2 — carmin
- 3 — violet vif
- 10 — vert-bleu
- 15 — indigo
- 30 — noir
- 90 — orange

Constatons que le timbre de la plus petite valeur de toutes les émissions a toujours été à l'effigie de B. Franklin. Est-ce parce que c'est la valeur la plus employée et par conséquent la plus populaire? Depuis 1870, le Commodore H. Perry est représenté sur le timbre de la valeur la plus élevée. Serait-ce pour prouver que c'était un homme de la plus haute valeur?

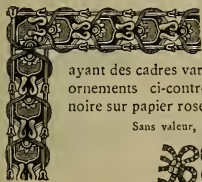
ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Les 1 peso arrivent avec le papier épais au lieu d'être azuré :

- 1 peso, rose, piqué 11 1/2

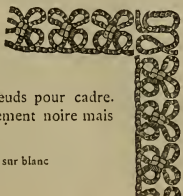
La dernière carte « Republica de Colombia », a vu son format agrandi. Le cadre mesurait autrefois 118 × 74 mm, porté maintenant à 129 × 83. Il n'y a aucun autre changement :

- 2 centavos, noir sur orange



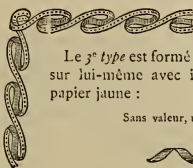
Le Philatelist signale quatre cu-biertas officielles ayant des cadres variés. Le 1^{er} type a les ornements ci-contre avec impression noire sur papier rose :

Sans valeur, noir sur rose



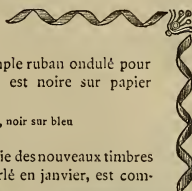
Le 2^e type a des nœuds pour cadre. L'impression est également noire mais sur papier blanc :

Sans valeur, noir sur blanc



Le 3^e type est formé d'un ruban se repliant sur lui-même avec impression noire sur papier jaune :

Sans valeur, noir sur jaune



Le 4^e type a un simple ruban ondulé pour cadre. L'impression est noire sur papier bleu :

Sans valeur, noir sur bleu

SANTANDER. La série des nouveaux timbres dont nous avons parlé en janvier, est com-



plétée par les deux valeurs aux types ci-haut.

Les armoiries de la République sont dans un double losange au 5 centavos et dans un double cercle au 10 ; *correos* occupe les deux angles supérieurs au 5-cent. et le bas du cercle au 10 ; les chiffres sont sur fond blanc au 5 et sur fond de couleur au 10.

Imprimés en couleur sur papier blanc pelure, piqués 13 :

- 5 centavos, vermillon
- 10 — violet vif

FARIDKOT.

Ci-contre le dessin des enveloppes pour lettres enregistrées, signalé il y a quelque temps :



Format 132 × 82 mm.

- 2 annas, outremer, surch. et armes [noires]



FINLANDE.

TAMMERFORS. Le timbre rouge 12 penni, a le

type modifié du timbre vert-bronze même valeur. Il semblerait que ces deux timbres sont en emploi en même temps : peut-être ont-ils un usage différent. On sait que la modification consiste en ce que le chiffre 12, au-dessus de l'écu, a le fond ligné et le chiffre central plus maigre et plus grand :

12 penny, rouge et vert-jaune.

FORMOSE.

Le *Stamp News* annonce les timbres non dentelés, au type connu :

20 cash, bleu, brun, vert, rouge.

GRANDE-BRETAGNE.

L'administration des postes anglaises vient d'être saisie d'une assez curieuse proposition consistant à autoriser la circulation d'une carte postale à talon, permettant de laisser entre les mains de l'expéditeur une analyse de ce qu'il a écrit.

Ces cartes, attachées à leurs souches et numérotées, seraient réunies en carnet comme des chéquers.

L'expéditeur n'aurait qu'à les détacher pour les mettre à la poste et pourrait même, moyennant une taxe minime, faire apposer au guichet, sur la carte et le talon, le timbre du bureau afin de conserver une mention authentique de la date.

Dans les premiers jours de mars a paru une nouvelle valeur de timbre plus drôle que beau. Dans un rectangle, l'effigie toujours jeune de la reine Victoria tournée à gauche; au-dessus : *Postage*; au-dessous : *& Revenue*; à l'extérieur, un cadre octogone, le tout renfermé dans un rectangle imprimé en rouge à fond uni avec bordure lignée et chiffres de chaque côté.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigranne couronne, piqué 14 :

10 pence, lilas et rouge

Les dernières cartes 1/2 penny, qui nous arrivent, ont de nouvelles armoiries :

1/2 penny, brun sur chamois

Vu dans la collection de M. de Ferrary, à l'état non dentelé :

4 pence, vert-olive, 1877.

GUATEMALA.

Aux valeurs 1, 5, 10 centavos, déjà signalées avec la surcharge *oficial*, il faut ajouter, d'après *l'Ami des Timbres* :

2 centavos, brun-jaune et noir
20 — vert —

HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

La série des timbres dont nous avons reproduit le type le mois passé est composée comme suit :

1	centavo, vert
2	— rouge
5	— bleu
10	— orange
20	— brun-jaune
25	— rose
30	— violet
40	— bleu
50	— brun
75	— vert-bleu
1	peso, rose



Le type ci-contre est imprimé à droite sur enveloppes de formats variés, savoir :

Format : 150 × 87 mm.

5 centavos, bleu sur blanc
5 — — — — — azur

Format : 160 × 92 mm.

10 centavos, orange sur blanc
10 — — — — — azur

Format : 195 × 80 mm.

20 centavos, brun sur blanc
20 — — — — — azur

Format : 239 × 103 mm.

25 centavos, rose sur blanc
25 — — — — — azur

Les bandes sont au même type, format 193 × 260 mm :

1	centavo, vert	sur maille
2	— rouge	—
5	— bleu	—

Il y a encore des cartes postales pour l'intérieur et pour l'union postale, avec cadre guilloché et timbre au milieu de la partie supérieure. Nous les reproduirons quand elles nous seront parvenues :

2	+ 2	—	—
3	—	bleu	— blanc
3	+ 3	—	—

JUNMOO KASHMIR.

Signalé par le *Philatelic Record*, sur papier blanc vergé :

1/4	anna, brun
1/2	— rouge vif

MEXIQUE.

La bande pour l'intérieur a la forme simplifiée : les coins gommés du côté du timbre ne sont plus coupés :

1 centavo, vert sur orange

Il y a une variété qui est une erreur d'impres-

sion, nous dit-on. Elle porte " 120 gramos " pour " 60 gramos ". Cette erreur est rectifiée par l'addition d'un second timbre à droite du premier :

1 + 1 centavo, vert sur orange

Le timbre-poste 12 centavos, brun-violet, est enfin en usage depuis le commencement de février :

12 centavos, brun-violet, piqué 12 1/2

En plus des enveloppes 5 et 10 centavos, nous avons au même format sac, avec armoiries à gauche, en rouge :

4	centavos, rouge sur blanc
6	— — — —
12	— — — —
20	— — — —

Les cartes-lettres ont changé de type. Elles ont à gauche l'aigle ci-contre, à droite le timbre chiffre ; entre eux :



Servicio postal Mexicano.

Tarjeta Carta

puis *Señor* et deux traits pour l'adresse.

A gauche et à droite : *Servicio Urbano*, en lettres capitales, ou *Servicio interior* en ronde ; en bas, à gauche : *Debe abrirse por los puros*.

Impression de la formule en noir et couleur pour le timbre, piquées. Il y a un trait noir pour indiquer la pliure :

4	centavos, rouge sur chamois
10	— — — — rose

VARIÉTÉ.

Sans l'avis du dessous :

4 centavos, rouge sur chamois

Le 4 centavos n'a été imprimé qu'à 400 exemplaires, le 10 centavos à 700.



Voici ci-contre les armoiries qui se trouvent à gauche, angle supérieur, des cartes décrites le mois passé et imprimées sur carton blanc.

Il existe, depuis janvier ou février, des certificats d'identité, livret d'une vingtaine de pages avec coupons pour retirer les lettres et portant à l'intérieur de la couverture le timbre-poste 20 centavos imprimé en rouge sur blanc au-dessus de la photographie de l'intéressé :

20 centavos, rouge.

MONACO.

Dans les premiers jours de mars, la carte avec

réponse a paru avec l'impression brun-violet sur bleu pâle. Les deux parties tiennent par le haut ; impression sur les 1^{re} et 3^e faces :

10 + 10 centimes, brun-violet sur bleu pâle

Les timbres à effigie d'Albert 1^{er} " dépasseront en beauté tout ce qui a été fait jusqu'ici " nous écrit-on. Ils ne paraîtront guère avant 2 ou 3 mois.

NICARAGUA.

Au type connu et reproduit le mois passé, il existe :

<i>Bandes :</i>	195 × 238 m/m	1	centavo, vert
—	—	2	—
—	199 × 290 —	4	—
<i>Enveloppes :</i>	150 × 86 m/m	5	bleu
—	160 × 91 —	10	gris
—	172 × 95 —	20	rose
—	195 × 93 —	30	brun-rouge
—	239 × 105 —	50	violet

Il y a aussi des cartes-postales pour l'intérieur et l'union postale avec cadre guilloché. Nous les reproduirons quand nous les recevrons :

2	centavos, brun sur chamois
2 + 2	— — — —
3	bleu — —
3 + 3	— — — — percée

PAYS-BAS.

De la Compagnie néerlandaise de Rotterdam, nous avons les cartes ci-après avec commissionnaire à gauche :

Mill., nov. 87, 7 1/2 cent, noir sur vert d'eau.

— mars 89, 7 1/2 — — — brun et bleu pâle.

— févr. 90, 7 1/2 — — — bleu, vert, rose, saumon.



PÉROU.

Nous reproduisons le timbre ci-contre pour donner une idée de la surcharge des timbres renseignés le mois dernier.

PERSE.

Un second type de la série des timbres à l'effigie du Shah nous est signalé par M. Fabri et nous en trouvons quelques exemplaires parmi notre réserve.

L'effigie, depuis 1877, a toujours été la même pour les émissions de 1879 et 1880. Cette dernière étant assez rare, il est probable qu'on n'a pas observé le changement qui existe pour certaines valeurs et peut-être pour toute l'émission. Le Shah



se présente avec une aigrette bien détaillée et en éventail, avec force brillants; sur le type découvert par M. Fabri, le chapeau et l'aigrette sont plus courts, celle-ci moins détaillée, mais il y a un gros brillant entouré d'autres, plus petits; le nez du Shah est aussi busqué que celui de M. Dorsan Astruc; le fond du cercle est couvert de lignes courbes plus espacées; le double cercle, formant cadre, a les traits plus éloignés. Nous avons vu :

2 shahi, jaune et noir
5 — vert —
10 — violet foncé —

QUEENSLAND.

Sur les indications du *American Journal of Philately* qu'il y avait deux types du timbre 1 penny, émission de fin 1882, nous avons examiné nos timbres. Nous en avons trouvé 3. Les deux premiers, en bons camarades, vont par deux, alternativement et se rencontrent par conséquent cinq fois sur chaque rangée horizontale.

Le 1^{er} type, sur la feuille, se reconnaît de suite au dessin de gauche, de l'ovale, qui se termine du haut et du bas par une espèce de fourche très ouverte.

Le buste tombe entre N & E de *one*;

La ponctuation à *penny* est sous le dessin de droite.

Le 2^e type a le dessin gauche de l'ovale, recourbé en dedans, du haut, et en fourche peu marquée du bas.

Le buste tombe sur l'E de *one*;

La ponctuation à *penny* est devant le dessin :

1 penny, chair, 1^{er} type
1 — — — 2^e —

Le 3^e type est complètement refait. Le dessin de droite de l'ovale est recourbé en deux parties en haut, vers la droite et en bas, vers la gauche;

Les lettres *one penny* sont distancées;

Le buste tombe sur l'E de *one*;

Il n'y a pas de ponctuation à *penny* distancé du dessin de droite :

1 penny, jaune-orange
1 — — — jaune d'or
1 — — — rouge-orange

Nous pourrions multiplier les différences : nous avons donné celles qui frappent l'œil.

Poursuivant nos recherches, nous avons trouvé qu'il y avait deux variétés du 4 pence et 1 shilling.

Le dessin de l'ovale, à gauche, a l'extrémité inférieure et supérieure plus longue qu'à la seconde;

four pence a l'r plus éloigné à la 1^{re} variété et le c plus rapproché qu'à la 2^e :

4 pence, jaune d'or

Au 1 shilling le dessin de l'ovale a l'extrémité supérieure plus longue, et moins longue à celle inférieure qu'à la seconde variété; G de *shilling* est plus éloigné de l'M qu'à la 2^e :

1 shilling, violet

Les 2 variétés 4 pence et 1 shilling sont comme les 1^{er} et 2^e types 1 penny, l'une à côté de l'autre.

RUSSIE.

Les cartes à 3 kop. au lieu d'avoir les armoiries et les inscriptions en noir ont été imprimées uniformément de la couleur du timbre :

3 kopecks, rouge sur chamois

Le timbre 2 kop. a paru avec les foudres :

2 kopecks, vert-jaune

BOGORODSK (*Moscou*). Les timbres sont actuellement piqués 11 1/2 :

Timbres poste :	1 kopeck, violet
—	5 — — — bien foncé
—	10 — — — bien pâle
Timbres-taxe :	5 — — — vermillon
—	10 — — — rouge

BOUZOULOUK (*Samara*). On nous a montré un timbre bleu, avec l'inscription en lettres blanches sur fond bleu pour la moitié supérieure du timbre; au centre un gros 3 en couleur et plus bas : *kon*.

Ce timbre n'a pas l'heur de nous plaire. Il nous paraît avoir certain degré de parenté très rapproché avec les Sedangs trop connus :

3 kop., bleu

A propos des timbres de Bouzoulouk, nous avons appris qu'il existait là-bas une personne s'occupant de la fabrication de ces timbres, en toutes couleurs et types qu'il vendait à prix fort élevé. Ce renseignement date d'une année et c'est depuis cette époque qu'on a vu apparaître toutes sortes de "raretés".

Le timbre rose de 183; est actuellement piqué en trous carrés :

3 kopecks, rose sur blanc.

LOUBNY (*Poltava*). Cette fois l'administration



s'écarte du type, qu'elle possédait, avec quelques légères variantes, depuis 1881. L'émission doit être de février dernier.

Au centre d'un ovale, il y a place pour un numéro désigné par : n° et des lignes horizontales carmin; à l'extérieur, en-

core des lignes mais en vert et dans le cadre une inscription en rouge, qu'on lit : *Loubenskaja Zemskaja Selskaja Pochtta* (Poste rurale de Loubny); dans les angles, un chiffre carmin.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc uni, non dentelé :

5 kopecks, vert et carmin

OSTER (*Tschernigow*). M. Breitfuss nous envoie un fragment d'enveloppe où le timbre, type du timbre-poste, paraît imprimé à gauche, angle supérieur :

3 kopecks, brun et rouge.

OUSTOÛJNA (*Nougorod*). Il y aurait, nous dit-on, un timbre rappelant celui reproduit, n° 324, mais ayant pour bordure des *traits* au lieu de *festons*. Ce type serait le premier émis :

3 kopecks, noir sur orange

SCHATZ (*Tamboff*). Les timbres au type ci-contre se rencontrent avec le millésime 18 angle gauche supérieur et 89 angle droit supérieur. Il n'y a qu'un exemplaire à la feuille, le premier de la première rangée, seulement cette première rangée n'existe plus sur les feuilles que délivre la poste. Pourquoi ? Parce qu'un noble spéculateur (un Baron, nous dit-on) s'est entendu avec le lithographe pour avoir une variété "intéressante" qui doit amener à lui le pactole. En attendant, il laisse vieillir ses carottes : imitons-le.



SOLIKAMSK (*Perm*). Le timbre de 1887 nous vient non en lilas-ardoise, mais en violet :

2 kopecks, violet

SALVADOR.

Au type des timbres-poste reproduits le mois passé, il faut ajouter :

1 centavo, vert
2 — brun

Les bandes sont plus nombreuses que nous ne pensions. M. Seebeck, le grand ordonnateur, a fourni en plus de ce que nous avons signalé :

195 × 260 m/m 3 centavos, rouge sur azur
— 6 — — —
— 12 1/2 — — —
— 25 — — —

Il y a encore des enveloppes 160 × 90 m/m comme suit :

5 centavos, bleu sur vert
10 — rouge — blanc, paille, azur
20 — jaune — — —
22 — rose — — —
22 — jaune — — — vert

Voici le fac-simile des deux cartes, la première est réservée à l'intérieur, la seconde à l'extérieur. Rappelons leurs couleurs :

2 centavos, brun sur chamois
2+2 — — —
3 — rouge — blanc
3+3 — — —

Les cartes avec réponse tiennent par le haut avec impression sur les 1^{re} et 4^e faces.

SELANGOR.

Le *Philatelist* signale le 2 c. rose de Malacca ayant reçu la surcharge *Selangor* comme suit :

a. Horizontale 16 1/2 sur 1 1/2 m/m;
b. Verticale de bas en haut, 17 sur 2 m/m;
c. — — — 20 — 2 —

SERBIE.

Les nouveaux timbres sont en circulation. M. de Ferrary nous envoie la série suivante, type reproduit le mois dernier :

5 para, vert, piqué 13
10 — rose —
15 — violet —
20 — orange —
25 — bleu ordoise —
50 — bistre —
1 dinar, lilas —

Les cartes ont fait aussi leur apparition. Elles ont une grecque pour cadre. Elle est plus grande au 5 para qu'au 10. On a conservé les mêmes dispositions que pour les cartes antérieures. Pour le 5 para les armes sont au milieu avec inscriptions au-dessus et timbre à droite; deux lignes d'inscription et avis; pour les 10 para, les armes sont à gauche et le timbre à droite. Il y a trois lignes d'inscription, la première en français; quatre lignes pointillées d'adresse et une d'avis en bas.

Les cartes avec réponse tiennent par le haut et ont l'impression sur les 1^{re} et 3^e faces. La grossière faute *réponse payée* n'existe plus :

5 para, gris-bleu sur rose
5+5 — — —
10 — rouge — chamois-orange
10+10 — — —

SEYCHELLES (ILES).

Il n'y aura bientôt plus un petit îlot appartenant à la Grande Bretagne, sans qu'il ait une série plus que complète de timbres. C'est au tour des Seychelles, qui ont cependant pour toute population environ 8,000 habitants.

Ces îles sont situées au N.-E. de Madagascar et au N. de l'île Maurice, du gouvernement dont elles dépendent.

Voici le type des timbres fourni par M. M. De La Rue et C^{ie} que nous devons à M. de Ferrary.



Au centre d'un cercle, l'effigie à gauche de Victoria; en bas, un cartouche de couleur pour la valeur et des ornements de chaque côté; en haut, *Seychelles* de la couleur du cartouche; à gauche et à droite : *postage*.

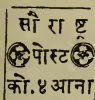
Imprimés en deux couleurs sur papier blanc, au filagramme CA et couronne, piqués 14 :

2	cents, vert	et carmin
4	—	carmin — vert
8	—	brun — bleu
10	—	bleu — brun
13	—	gris — noir
16	—	orange — bleu
48	—	vert-jaune — vert
96	—	violet — carmin

SIERRA LÉONE.

Le *American Philatelist* signale le 6 pence comme étant brun. Nouvelle à confirmer :

6 pence, brun
SORUTH.



La première émission de timbres vient de reparaitre, non pas imprimée sur les anciennes planches dont les types étaient composés de clichés typographiques, lesquels ont dû être "distribués"

depuis, mais sur une composition nouvelle dont nécessairement les 12 variétés forment autant de variétés nouvelles. Nous avons vu :

a. Non dentelés.

1	anna, rouge sang	sur blanc
1	—	noir — bleu foncé
4	—	— — —
4	—	— — — blanc

L'I. B. J. ajoute les suivants :

b. Piqués.

1	anna, rouge sang	sur blanc
1	—	noir — bleu
4	—	— — —
4	—	— — — blanc

SUNGEI UJONG.

Les timbres de Malacca 2 cents, ont reçu, dit le *Philatelist*, la surcharge : *Sungei Ujong* en noir, comme suit :

- a. 1^{re} ligne 11 m^m, 2^e ligne 9 sur 2 1/2 m^m.
b. 1^{re} — 10 — 2^e — 9 — 3 —

SWAZIELAND.

Les timbres avec *Swazieland* sur une étendue de 12 m^m, décrits antérieurement, existent dans les variétés ci-après :

a. *Swazieland*.

1/2 penny, gris, surch. noire
1 — rose, — —
6 — ? ? ?
1 shilling, vert, — —

b. *warzieland*.

c. *eland*.

d. *land*.

2 pence, olive, surch. noire

Une autre surcharge nous est envoyée par M. de Ferrary. Elle a les lettres plus larges ; elles occupent 15 1/2 m^m :

1/2 penny, gris, surch. noire
2 — olive, — —

VARIÉTÉS.

Ayant double surcharge l'une au-dessus de l'autre :

1/2 penny, gris, surch. noire
2 — olive, — —

TASMANIE.

On signale l'apparition de notes postales parues le 1^{er} janvier. Comme cela ne fait pas partie de la collection postale, nous nous abstenons d'en parler.

TRAVANCORE.

Les enveloppes à 1 chuckram existent en deux variétés, différant par la coupe de l'enveloppe. La première a les pattes latérales creusées où elles se rejoignent comme le 2 chuckrams ; la seconde a ces pattes sans le creux :

1 chuckram, bleu s/ blanc vergé, timbre à droite

URUGUAY.

Reçu par M. de Ferrary, les variétés suivantes :

Mars 1883.	5 centesimos, bleu,	non dentelé
Oct. 1883.	5 — violet, surch. renversée	
Nov. 1883.	5 — bleu, non dentelé horizon	

VICTORIA.

En même temps que le timbre 1 penny que nous signalions le mois passé paraissait l'enveloppe même valeur imprimée en brun, type 1887. Nous en avons reçu un format : 146×89 m^m, sans dessin à la patte.



1 penny, brun-rouge sur blanc vergé

VARIÉTÉ.

Ayant un second timbre, sans couleur.

1+1 penny, brun-rouge et blanc sur blanc vergé

Affaire Sédang.

Suite et fin.

Voulant contrôler les assertions du sieur Mareyna, plus connu sous le sobriquet de roi des Sédangs, et de ses acolytes, nous avons écrit à l'Annam à une personne que sa position officielle permet de nous renseigner d'une façon certaine. Voici quelle est sa réponse :

Cher Monsieur,

..... le 21 janvier 1890.

Je reçois votre lettre du 13 décembre me demandant des renseignements sur le soi-disant Roi des Sédangs.

Il suffit de consulter une carte pour voir que le Sédang fait partie de l'Annam et par conséquent dépendant de notre Protectorat, en un mot, qu'il n'y a pas place pour un aventurier.

Les soi-disant fidèles sujets du Roi Marie I^{er} sont des gens à demi-sauvages, dont le nombre peut être estimé à 10,000 environ. M. Mareyna ayant reçu du Gouverneur de la Cochinchine des subsides à condition d'abandonner *Saigon*!!! se porta vers le Sédang où, entre parenthèses, on comptait, sans aucun doute, qu'il resterait. Il en est revenu après s'être proclamé *lui-même* Roi de cette peuplade et depuis, il a eu une série d'aventures comme celle qui, paraît-il, vient de lui arriver dans une ville de Belgique. Faisant des dettes partout, il quittait un endroit lorsqu'il n'y avait plus moyen pour lui d'y rester.

L'émission de timbres a dû être un de ses expédients et peut-être un des plus lucratifs. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'il ne peut plus revenir par ici; qu'avant des siècles il n'y aura pas de bureaux de postes chez les *sûjets* mais sauvages sujets et que tout ce qui a pu être raconté au sujet de sa Royauté est absolument de la fantaisie que ne pas dire plus.

En un mot, c'est un bon truc pour faire des dupes et si le bannquier qui *meo-truc* dort sans inquiétude ni remords, c'est qu'il est complice. Je le plains toutefois, car il ne deviendra jamais ni ministre des finances... ni celui des postes et télégraphes du Royaume des Sédangs.

Je vous prie, etc.

X...

Après cette lettre on peut clore toute discussion, nous semble-t-il, mais les acheteurs trop confiants devront faire leur deuil d'un argent qui ne leur sera pas restitué. Mareyna vient au reste de s'embarquer à Anvers le 13 janvier sur le *Sichsen* pour des rives plus hospitalières, abandonnant à Bruxelles, sa belle en pleurs, n° 2, lui jurant qu'il reviendrait *peut-être*; Astruc, le mystificateur des postes (voir sa circulaire n° 323 de ce journal), continue à cacher sa couardise derrière son homme de paille; Ch. Schnapmeier, dit Ch. Solrac, après avoir écrit sa page d'histoire des Sédangs, a vu sa plume frappée de paralysie et lui-même, atteint d'une surdité incurable qui l'empêche d'entendre toute demande de remboursement (prieux pour lui!); quant au jeune et trop intéressé Frémy, le nourrisson des jeux d'esprit, après avoir vu sa conduite désapprouvée par les sociétés philatéliques de Paris, d'Amsterdam et de Dresde, dont il a dû se retirer, après avoir entendu tout récemment la décision de la Société française de timbrologie "lui rendre sa liberté d'action", il est fermement résolu de ne pas désintéresser ses acheteurs et reste où il est si bien, à *Paris*, le *refugiun peccatorum*, en attendant qu'il exhale enfin une colère

plusieurs fois annoncée, plusieurs fois rentrée.

Demandez, la grande colère du jeune Frémy!

Dernier écho :

Un hôtelier d'Ostende a adressé une requête au président du tribunal de 1^{re} instance tendant à être autorisé à assigner en justice S. M. Marie I^{er}, roi des Sédangs, en paiement d'une somme de 7,500 francs que S. M. (?) devait payer endéans une quinzaine et en garantie desquels elle a remis comme gage un collier de perles fines enfermées dans une cassette scellée du sceau royal.

Le créancier demande à être autorisé à ouvrir la cassette et à mettre le gage en vente.

Le malheureux n'y trouvera probablement que des soi-disant timbres de Sédang au lieu de perles fines!

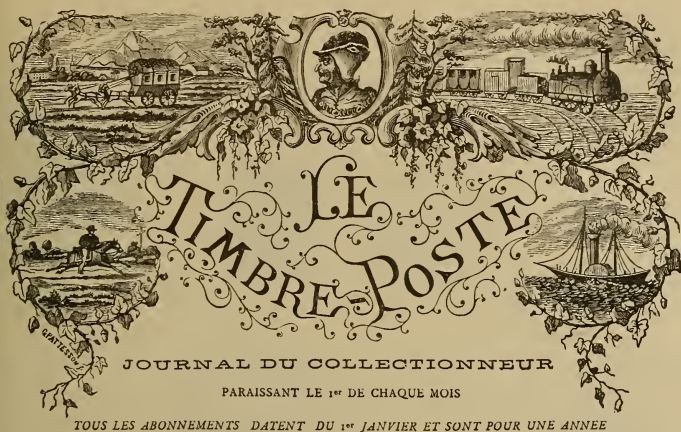
Le domicile de S. M. est actuellement inconnu. L'assignation a été faite à son dernier domicile à Bruxelles, boulevard du Hainaut, où S. M. (?), qui est l'objet de poursuites de la part du Gouvernement français, habitait sous le nom de comte de Drey. L'affaire sera appelée le 2 avril courant.

Les ventes publiques de timbres.

Il se fait depuis longtemps des ventes publiques de timbres à Londres et aux Etats-Unis, où les timbres arrivent parfois à être vendus, dit-on, à des prix vraiment fantastiques. Désintéressé dans la question, depuis qu'on nous a livré un chat pour un lièvre, nous ne nous sommes plus inquiété des ventes; nous n'avons pas même cherché à savoir s'il n'y avait pas la des « entraîneurs » et si les adjudications étaient bien réelles ou si elles n'étaient seulement que fictives. Cela importe peu du reste. Mais ce qui importe beaucoup, c'est que l'acheteur ne soit pas dupe de sa confiance. Il faut pour cela surtout que le Directeur des ventes soit apte à distinguer un timbre vrai d'un faux, en un mot qu'il soit expert. Or, c'est ce qui n'est pas. Nous pourrions en citer qui sont loin d'être à la hauteur et qui acceptent par conséquent tout ce qui se présente pour être vendu à l'encan. Ce sont donc les faussaires et les filous qui seuls profitent de ces ventes, parce qu'elles leur permettent de placer facilement leurs produits anonymement et à réaliser des bénéfices illicites.

Pour ne citer qu'un exemple, nous parlerons de cette mésaventure toute récente arrivée à un de nos correspondants qui, donnant commission pour une rareté, ne reçut, au lieu du merle blanc qu'il attendait et qui devait assurer en partie son bonheur ici bas, qu'une ignoble carotte consistant en un timbre oblitéré porteur d'une double surcharge sur *l'oblitération*. Lorsqu'un Directeur de ventes n'est pas à même de distinguer un piège aussi grossier, n'est-il pas responsable de cette adjudication? Nous ne le croyons. Malheureusement, il n'en est pas ainsi et les ventes publiques deviennent par le fait de véritables traquenards.

Avis aux pigeons désireux d'être plumés!



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Deux nouveaux timbres viennent d'être émis tout récemment,

Le 2 centavos a vu le jour le 6 mars dernier ; il représente l'ex-Président de la Confédération Argentine, le Dr Derqui, de face, dans un ovale ayant pour inscription : *Republica Argentina* ; en haut, sur une bande cintrée : *Correos telégrafos* ; en bas : *dos centavos* entre les chiffres 2.

Le 60 centavos est du 11 mars ; il nous donne le même portrait qu'autrefois de D. Gervasio A de Posadas, tourné à gauche dans un double ovale ayant pour inscription : *Correos y telégrafos. Repu-*

blica Argentina ; chiffres aux angles, dans un petit ovale et *centavos* entre eux.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

2 centavos, violet vir
60 — noir



Reçu de M. Langlois le timbre ci-contre qui aurait appartenu à une Compagnie télégraphique et sur lequel nous attirons l'attention de nos amis de là-bas, avec espoir qu'ils nous enverront des renseignements.

Le type représente au centre d'un ovale, la lettre T avec l'inscription : *Telegrafo Trásandino*, probablement au-delà des Andes ; chiffres aux angles inférieurs et *centavos* au milieu.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

10 centavos, rose-carmin

AUTRICHE.

M. J. Holly nous écrit :

« Lorsque la provision actuelle des cartes postales sera épuisée, celles-ci seront remplacées, comme l'annonce la Direction des postes, par d'autres de meilleure qualité et d'un format un peu plus grand : 14x9 centimètres, avec ornementation pour cadre du côté de l'adresse. »

Les timbres de journaux sont officiellement piqués 9, écrit *Der Philatelist* :

1/2 krenzer, vert
Sans valeur (1 kr.) lilas

Ce renseignement est démenti formellement par un de nos correspondants de Vienne.

BRÉSIL.

Le 200 réis est en usage depuis le milieu de mars dernier :

200 réis, violet-ardoise

COSTA-RICA.

En plus des 1, 2 et 5 centavos, avec la surcharge *Official*, déjà annoncés, il nous faut ajouter :

10 centavos, chair foncé, surch. noire	—	—
20 — vert	—	—
50 — carmin	—	—

Il n'y a pas de 1, 2, 5, 10 pesos de cette série : ce doit être assurément un oubli qui sera réparé l'un de ces jours.

CUBA.

C'est par erreur que nous avons signalé les *pagos al estado* comme étant noir pour le 5 c. et bleu pour le 10 : c'est le contraire qui est vrai.

Le timbre-télégraphe 40 centavos annoncé le mois passé, est le seul qui a été expédié de la métropole à Cuba. La mesure du 7 septembre 1889 reste donc en vigueur, et les timbres 5 et 10 centavos *pagos al estado* de 1890-1891 employés à l'usage des télégrammes. Ces timbres sont du type reproduit n° 324 ; il n'y a que le millésime qui diffère : il est aujourd'hui : 1890 y 91 :

5 centavos, noir
10 — brun violacé

CURAÇAO.

Les 2 1/2 c. vert et 5 c. rose, annoncés en novembre dernier, viennent seulement de paraître, écrit le *Philatelist*.

DIÉGO SUAREZ.

La *Revue Philatèlique* signale au type connu :

15 sur 25 c., noir sur rose, surch. violette.

ESPAGNE.

Une nouvelle carte à l'effigie du roi-bébé a paru vers la fin de mars. Elle a pour inscription :

*Tarjeta postal
para
Portugal y Gibraltar
Espana*

L'impression est verte sur chamois :
5 centimos (de peseta), vert

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Où nous envoie le nouveau timbre dont nous avons parlé le mois dernier. Il est à l'effigie de James A. Garfield à gauche dans un ovale, avec l'inscription : *United States Postage* et la valeur en dessous.

L'impression est en couleur sur papier blanc ; piqué 12 :

6 cents, rouge brun

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Le nouveau 2 centavos est d'un type rappelant le 10 c., dernier venu. A reproduire le mois prochain :

2 centavos, rouge sur rose, piqué 13 1/2

FINLANDE.

Les enveloppes au nouveau type sont entrées en usage. Le format est 150x85 mm ; le papier blanc vergé.

20 penni, jaune
25 — bleu

Les journaux russes publient la nouvelle suivante : « Les nouveaux timbres russes seront mis en circulation en Finlande le 1^{er} mai prochain. »

FRANCE.

Le timbre de 75 centimes, devenu inutile, est supprimé par décision ministérielle. Il sera remplacé par un timbre, plus utile, de 50 centimes.

GIBLALTAR.

Les 25 et 75 centimes sont en circulation, ainsi que les cartes avec réponse et le 15 centimos :

Timbres-poste. 25 centimos, outremeur

—	75	—	réséda
Carte postale.	5 + 5	—	vert
—	10 + 10	—	carmin
—	15 + 15	—	brun
—	15	—	—

GUANACASTE.



Les timbres nouveaux nous arrivent avec la surcharge ci-contre, en lettres capitales, (20 1/2 sur 2 mm). C'est ainsi que nous avons reçu :

20 centavos, vert, surch. noire	—	—
50 — carmin,	—	—
1 peso, bleu,	—	—
2 — ardoise	—	—

Le 10 centavos a les lettres allongées comme les 1, 2 et 5 centavos déjà signalés :

10 centavos, chair foncé, surch. noire

GUATÉMALA.



Nous avons à signaler des bandes, des enveloppes et des cartes. Ci-contre le dessin de la bande montrant un chiffre dans un rectangle avec gros filet pour cadre, le fond couvert de fioritures; à gauche et à droite : *Guatemala*; en haut et en bas : *centavos*; dans

les angles, le monogramme : *U. P. U.*

La dimension de la bande est de 137×300 m/m :

2 centavos, brun sur chamois

Les enveloppes sont aux types ci-contre : cor de poste dans un ovale en argeur ayant un cadre ovale guilloché portant : *Guatemala* en haut; la valeur



en toutes lettres, en bas; de chaque côté un chiffre.

Le 10 centavos a en plus : *U. P. U.* dans le cor :

Format

153×89 m/m.

5 centavos, bleu sur blanc vergé

10 — rouge — — —

Les cartes postales pour l'intérieur ont le type ci-bas : celles pour l'union postale universelle ont



le quetzal à droite, et un chiffre au milieu de la partie supérieure :

3 centavos, bleu sur blanc

3 — carmin — —

3+3 — — — —

GWALIOR.

Signalé par l'I. B. J. l'enveloppe 1/2 anna, vert, ayant les surcharges, nom et armes en violet-gris, au lieu de noir :

1/2 anna, vert, surch. violet-gris



HAÏTI.

Il y a quelques mois nous parlions du timbre ci-contre. M. Roussin vient de nous le montrer sur une lettre ayant en plus le timbre à date 5 août 1889. Il aurait été employé à défaut de

timbre, sans doute :

sans valeur, noir

HAYDERABAD.

Il y a un 3^e type du 1/2 anna. Nous venons de le découvrir parmi nos enveloppes 1/2 anna jaune, de 7^e type. Le nouveau venu a ceci de remarquable, c'est qu'il a les chiffres et le mot *anna* de dimension plus grande que les types précédents. L'enveloppe que nous possédons a la patte ornée d'une jarretière ronde en relief.



Format 137×80 m/m.

1/2 anna, jaune sur blanc vergé

On nous en a fait voir d'autres, sans ornement et d'un format un tant soit peu plus petit :

Format 134×77 m/m.

1/2 anna, jaune sur citron vergé

1/2 — — — paille uni

1/2 — — — rose —

1/2 — — — bleu —

1/2 — — — vert —

1/2 — — — violet —

INDES NÉERLANDAISES.

En plus du 5 cent. bleu outremer, signalé il y a peu de temps ici, le *Timbre* dit qu'il existe au même type, chiffre :

3 cent, violet clair

JAMAÏQUE.

Les timbres 1/2, 1 et 2 pence arrivent, depuis le 1^{er} avril dernier, avec la surcharge : *Official*, en noir, sur les timbres ordinaires imprimés, les 1 p, en carmin, les 2 pence en gris. L'est-ce le précurseur

d'un changement des timbres-poste, c'est fort possible, les surcharges étant locales.

Pour le 1/2 penny, les caractères sont en capitales maigres : 17 1/2 X 2 1/2 mm, et pour les 1 et 2 pence, les caractères sont en capitales grasses : 16 X 2 3/4 mm :

1/2 penny, vert, surch. noire
2 — carmin, — —
2 — gris, — —

MAURICE.

La carte 6 cents, surchargée en rouge : 2 cents, dont nous avons parlé au n° 327, appartient décidément, comme nous l'avions supposé, à la catégorie des Sedangs de *frémissante* mémoire. Ce renseignement nous vient de source officielle.

MONTENEGRO.

Il existe un mandat avec timbre 25 novtch, type des timbres-poste. (*Der Philatelist*) :

25 novtch, violet

NORWÈGE.

NAMSOS. Les timbres de 8 et 10 öre arrivent, nous écrit-on, avec un gros chiffre 2 ou 4 en surcharge :

2 sur 8 öre, violet, surch. noire ?
4 — 10 — vert-jaune — —

Nous reproduisons la carte signalée en mars dernier, dont il y a :

3 öre, rouge-brun
sur chamois

1 + 3 — —

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le timbre à 5 shillings, lilas, piqué 10, est imprimé sur papier blanc mat, ayant pour filigramme, dans un losange : 5/ et en-dessous : N S W :

5 shillings, lilas

NOUVELLE ZÉLANDE.



Le *Philatelic Journal of Americanos* fait connaître deux timbres de chemin de fer émis le 1^{er} janvier dernier, au type ci-contre, qui rappelle le timbre officiel.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué.

1/2 penny, noir
2 — bleu

PAHANG.

Le 10 cents Malacca, surchargé : *Pahang* est encore une de ces nombreuses carottes que nous devons à cette association de filous londoniens.

PÉRAK.

Il paraît que les timbres avec surcharge : P. G. S. existent dans les valeurs suivantes que vient de nous remettre M. de Ferrary :

2 cents, rose	(C A et couronne)
4 — bistre	— —
6 — violet	— —
8 — jaune	— —
10 — ardoise	— —
12 — bleu	(C C —)
12 — brun-rouge	(C A —)
24 — vert	(C C —)

PHILIPPINES.

La surcharge *Habilitado consumos*, 1^{er} type, existe aussi sur le 50 mil^{ls} :

50 mil^{ls}, bistre-jaune, surch. noire

POUNTCHE.

Le 2 annas est paru sur bleuâtre, écrit l'*I. B. J.*

2 annas, rouge sur bleuâtre

ROUMANIE.

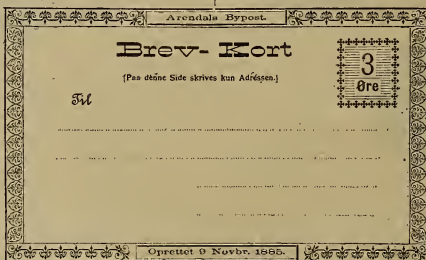
Le P. K. a reçu le timbre-taxe, 30 bani, ayant le filigramme des timbres-poste actuels :

30 bani, vert

RUSSIE.

Nos remarques relatives aux cartes-lettres, pour l'Union postale

universelle ont été prises en considération. Au lieu d'une inscription en caractères russes indiquant comment il faut ouvrir la carte, cette inscription sera désormais en français et peut-être également en russe, ce qui serait absolument inutile, personne ne lisant cette langue en dehors de la Russie. Un de nos amis nous suggère que toute désignation est absolument inutile, tout le monde connaissant aujourd'hui le moyen d'ouvrir les cartes-lettres. Pas tant que cela, car tout récemment encore en Belgique, un propriétaire ayant à faire une communication à un de ses fermiers lui écrit une carte-lettre dont il attend en vain la réponse. Survient un beau matin le paysan,



la carte-lettre (non ouverte) à la main : « Monsieur, dit-il, j'ai reçu votre carte, j'ai reconnu votre écriture, mais vous avez oublié d'écrire au dos. »

Les bandes timbrées seront modifiées bientôt. Elles porteront des instructions sur l'emploi, etc., ce qui ne sera pas du luxe.

BOUZOULOUK (Samara). Voici le timbre de Bouzoulouk que nous suspicions le mois passé. Il a été détaché d'une lettre, nous écrit M. Breitfuss en date de septembre 1874. Quel dommage, dirons-nous, qu'on l'ait détaché de cette lettre !

3 kop., bleu foncé sur blanc

Le second timbre est de 1875-1876, il nous vient du même correspondant qui le tient d'un ami qui l'a reçu du district de Bouzoulouk.

Mais c'est précisément là que réside le spéculateur qui nous a déjà fait voir un nombre indéterminé de types, tous plus anciens les uns que les autres.

La bonne foi de M. Breitfuss ne peut être mise en cause, mais nous croyons que notre correspondant est dupe de sa trop grande confiance et nous ne sommes pas seul de cet avis.

L'impression de ce dernier timbre est verte sur papier blanc avec chiffre encadré de rouge :

3 kopecks, vert et rouge

A propos des timbres dentelés dont nous parlions le mois passé, il paraît qu'ils ne sont ainsi que pour la facilité de l'Administration, « qui n'est pas obligée ainsi de couper les timbres ». Pour le public c'est autre chose, on les délivre non dentelés...

GDOFF (St-Petersbourg). Le timbre rose de 1887 a été refait. Les caractères diffèrent notablement par la forme et le chiffre 2 est beaucoup plus raide et plus grand. Il y en a cinq variétés placées les unes à côté des autres sur une rangée horizontale.

Le nouveau venu à l'impression noire sur papier azur, piqué 12 :

2 kopecks, noir sur bleu

KOTELNITCH (Viatska). M. Vonder Beeck nous dit que le timbre ci contre, connu sans souche, existe aussi avec souche. Et comme preu-



ve il nous en montre un exemplaire, donc pas de doute possible :

3 kopecks, jaune

KOUNGOUR (Perm). Il vient d'être émis un timbre au type ci-contre, ayant pour armoiries un ours portant quelque chose sur le dos que nous ne distinguons pas bien, et en dessous une corne d'abondance, le tout dans un double ovale, contenant une inscription en caractères russes et surmonté d'une couronne : cadre rectangulaire formé d'un double filet avec chiffre aux angles.

Imprimé en noir sur papier de couleur, piqué 11 1/2.

2 kopecks, noir sur rose

LIEBEDJAN (Tamboff). C'est à M. Vonder Beeck que nous sommes redevable de ce type qui a probablement suivi en 1882 le premier timbre vert. Les deux lignes supérieures se lisent : *Marka Liebedjanskoï* (timbre de Liebedjan); et les deux lignes inférieures : *Temskoy Poleshty* (de la poste russe); au milieu, sur deux lignes : *Tzédna Kopeck* (valeur kopecks); des deux côtés, un chiffre 5 en jaune, ainsi que le dessin central et les filets intérieurs :

5 kopecks, mauve et jaune

Il existe une variété de ce timbre où les chiffres sont renversés.

5 kopecks, mauve et jaune, chiffres renversés



LOUGA (St-Petersbourg). Le même correspondant nous adresse le timbre ci-contre différant du type connu, qu'il a dû précéder, par la dimension plus grande (12 mm en hauteur); la couronne est aussi plus petite, les inscriptions plus

grandes et plus distancées du haut et du bas; l'étoile est de dimension plus grande.

Imprimé en relief blanc et couleur sur papier blanc.

bleu outremer (2 kopecks)

OSSA (Perm). Nouvelle émission rappelant le timbre de Koungour, décrit plus haut, sauf que la



corne d'abondance est remplacée par une ruche (?) ressemblant assez à une guérite.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

2	kopecs, vert,	fond quadrillé, vert-jaune	
2	—	—	vert pâle
4	—	bistre jaune	bistre —
8	—	bleu	bleu —

Il y a deux variétés du 4 kopecs : elles sont placées l'une à côté de l'autre sur les feuilles ; la première a un petit chiffre 4, mal fait, dans l'angle gauche supérieur ; la seconde a ce chiffre plus grand et moins mal fait ; par contre, l'étoile (?) qui précède le chiffre dans l'ovale, est remplacée par un trait.

Nous avons aussi deux variétés de 8 kopecs. A l'une, l'étoile précède le chiffre dans l'ovale, à l'autre il n'y en a pas, le chiffre étant plus éloigné de *kopec*.



ОУСТОЮЖНА (Novgorod).

Nous donnons le dessin du timbre qui a précédé le type reproduit n° 324. Le cadre seul diffère. Au lieu d'un dessin en serpentant, nous avons un double filet, le plus gros des deux à l'extérieur.

Imprimé en noir sur papier de couleur, piqué 11 :

3 kopecs, noir sur orange

PERELASLAW (Poltava). Le timbre de 5 kopecs, rouge pâle sur jaune, de 1889, avait un double filet pour cadre et un autre à l'extérieur. Celui-ci vient d'être supprimé en même temps qu'on imprimait ce timbre en rouge plus vif sur papier jaune plus foncé, variant par le piquage, qui devient 11 au lieu de 12 1/2 :

5 kopecs, rouge vif sur jaune vif, piqué 11

SCHATZ (Tumboff). C'est bien M. le Baron ... qui décidément a eu l'idée du millésime 1889 sur les timbres 3 kopecs, rouge sur blanc et sur gris, piqués, et qui a livré ces timbres à l'administration, dans des conditions équivalentes peut-être à celles inaugurées récemment par le trop ingénieux Seebeck.

Il y a eu aussi, au même type, de même provenance sans doute, les enveloppes suivantes dont il n'y a eu que cent exemplaires ..., savoir :

a. *Timbre à droite.*

Format 147 × 117 mm.

3 kopecs, noir sur blanc vergé

3 — — — paille uni

Format 152 × 124 mm.

3 kopecs, noir sur gris uni

b. *Timbre à gauche sur enveloppe.* 7 k. 1884.

Format 140 × 110 mm.

3 kopecs, noir sur crème



TSCHERDIN (*Perm*). On s'est mis en frais d'imagination pour se créer un type convenable de timbre. Au centre, un écu aux armoiries (ours et cerf) (?) surmonté d'une couronne et chiffres de chaque côté ; à la partie supérieure, cintré : *Tscherdinskaja* (de *Tscherdin*) ; à la partie inférieure, également cintré : *Zemkaja Pochtla* (poste rurale) et plus bas : *Marka* (timbre) et *dwie* à gauche, *kop* à droite (deux kopecs).

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 1/2 :

2 kopecs, rouge

SEYCHELLES.

Il y aurait en plus des timbres décrits le mois dernier, les cartes suivantes :

4 cents, carmin sur chamois
8 — brun — —

SIERRA-LÉONE.

En annonçant le mois passé le 6 pence, brun, nous doutions de son existence. M. Langlois nous dit l'avoir vu.

SORUTH.

Signalé par le *Philatelist*, le timbre ci-contre qui serait de 1864 (!) et dont l'inscription en sanscrit se lit : *Saurāthū-posta-āndō*.

Imprimé en noir sur papier de couleur :

1 anna, gris-noir sur bleuâtre

SHANGHAI.

Nous avons oublié de constater l'existence de la carte 2 cents parue en même temps que les timbres. Comme disposition, c'est la carte à 20 cash, sauf le nouveau type qui remplace l'ancien :

2 cents, orange sur carton blanc

SUISSE.

Le *timbre-taxe* 3 centimes est actuellement vert-jaune comme la plupart des autres valeurs.

3 centimes, vert-jaune

TRAVANCORE.

Le *Philatelist* a reçu d'un de ses correspondants

la carte 8 cash, imprimée en carmin au lieu d'orange :

8 cash, carmin

L'I. B. J. signale au format $137 \times 80 \text{ mm}$, type du 1 ch. :

3 chuckram, violet

WURTEMBERG.

Le même, annonce l'enveloppe pour les correspondances de municipalités, imprimé en vert au lieu de violet, dans les formats 350×140 et $180 \times 120 \text{ mm}$:

5 pfennig, vert sur jaunâtre

Principauté de Monaco.

Considérations sur l'Union douanière avec la France.

SERVICE POSTAL.

Les cessions successives du comté de Nice et du territoire monégasque de Menton, faites en 1860 et en 1861 à la France, y enclavèrent entièrement la principauté de Monaco. Un étroit voisinage existait désormais entre la France et Monaco, et de même que les rapports de l'état monégasque avec l'état sarde (lorsque la principauté occupait vis-à-vis de la Sardaigne la situation qu'elle occupe aujourd'hui vis-à-vis de la France) avaient été nettement déterminés par un traité, de même les relations de Monaco avec la France demandaient un règlement prompt et durable.

C'est dans ces circonstances que se conclut entre les deux pays une convention d'union douanière, qui fut signée à Paris le 9 novembre 1855.

Aux termes de ce traité la France obtenait l'administration des douanes et des postes dans l'état monégasque, mais des droits conservés au prince de Monaco y limitaient l'action étrangère.

Voici l'article 15 de ce traité se rapportant aux postes :

« Il sera établi à Monaco un bureau des postes dont le titulaire sera nommé par le gouvernement de sa Majesté Impériale, mais devra être agréé par le Prince, ainsi que ses subordonnés et agents, sans préjudice de la faculté qui appartiendra à son Altesse Sérénissime de réclamer, le cas échéant, leur remplacement. Ce fonctionnaire, qui sera considéré comme un employé mixte, correspondra avec l'administration française, en recevra des ordres pour le service général et se conformera aux instructions des autorités instituées par son Altesse Sérénissime pour ce qui concerne le service intérieur de la principauté

« Le produit net des recettes de ce bureau sera également partagé entre les deux gouvernements, à partir du jour où aura lieu la prise de possession du bureau de Monaco par l'administration des postes françaises.

« Le Prince et le gouverneur général de la principauté jouiront de la franchise postale dans les bureaux de France et de Monaco. »

A cette époque, divers organes de l'opinion publique, en Angleterre et en Allemagne principalement, attribuèrent à cette union douanière une portée qu'elle n'avait pas, en exagérant ses effets politiques et ses conséquences commerciales.

Pour eux, le traité du 9 novembre 1855 consacrait l'annexion indirecte de Monaco à la France. Ils oublièrent que l'immixtion française ne se produisit à Monaco que pour les douanes et les postes, et encore avec diverses restrictions.

Le journal officiel de Monaco prouva la fausseté de ces allégations en démontrant que la France ne s'ingérait nullement dans l'administration intérieure de la principauté, qui conservait son gouvernement, sa législation, son organisation judiciaire, etc. Aujourd'hui, beaucoup de personnes prétendent encore que Monaco se trouve placé sous la tutelle de la France, et cela pour les mêmes raisons invoquées par la presse il y a vingt-cinq ans.

L'histoire nous offre de nombreux exemples qui réfutaient cette opinion erronée, mais nous préférons baser notre argumentation sur des faits existants. Si donc, comme on l'a soutenu, le fait d'être lié à l'étranger par une union douanière ou le fait de la gestion par l'étranger de son service douanier ou postal constitue pour tel pays la perte de son indépendance, ces faits doivent entraîner les mêmes conséquences partout où ils se produisent. Or, trois états reconnus généralement comme indépendants, le grand duché de Luxembourg, la principauté de Liechtenstein et la république de Saint-Marin, possèdent des unions douanières respectivement avec l'Allemagne, l'Autriche et l'Italie.

On ne contestera pas non plus l'indépendance de la Turquie et de la Chine; pourtant les grandes puissances gèrent une notable partie des postes ottomanes et des bureaux postaux anglais et français existant dans le Céleste-Empire.

Si ces exemples ne suffisent pas, nous prouverons l'affirmation de la souveraineté de l'état de Monaco. Et cette affirmation date précisément du règne du prince Charles III qui a conclu avec la France le traité du 9 novembre 1855 ! Et c'est ce même prince qu'on prétendait dépouillé de sa couronne, et c'est sur ce traité qu'on se base pour contester à Monaco la conservation de son autonomie !

L'indépendance de la principauté se constate dans ses rapports avec les puissances, qui sont réellement des rapports d'état à état, dans les relations de la maison Grimaldi avec les cours

étrangères, véritables relations de famille souveraine à famille souveraine, dans les traités particuliers conclus par la principauté avec les divers pays et dans la reconnaissance par les gouvernements des agents diplomatiques ou consulaires monégasques.

Remarquons aussi l'établissement de consulats étrangers à Monaco. (Le corps consulaire accrédité près le gouvernement princier se compose actuellement des représentants de quinze puissances : Belgique, France, Allemagne, etc.).

Notons enfin la récente consécration de l'autonomie religieuse de Monaco par l'érection de la principauté en diocèse distinct.

En résumé, Monaco a maintenu son indépendance pleine et entière. L'union douanière a largement contribué à sa prospérité en facilitant ses rapports commerciaux avec la France.

Le service postal de la principauté ne diffère pas beaucoup du service postal de la France. Les règlements et l'organisation y sont les mêmes et les taxes françaises sont applicables à la principauté. Mais les marques d'affranchissement monégasques diffèrent quelque peu quant à la valeur et complètement pour les types, des marques françaises. (Les timbres-poste sont à l'effigie du souverain de Monaco, et les timbres fiscaux portent les armes de l'état monégasque.)

Les postes comptent deux bureaux dans la principauté, l'un à Monaco, l'autre à Monte-Carlo ; ils sont administrés chacun par un receveur et dépendent de la direction des postes des Alpes maritimes.

Par suite de l'exiguïté du territoire monégasque, il est peu probable qu'une augmentation se produise dans le nombre des bureaux de poste y établis, mais les postes de la principauté acquerront un développement relativement considérable dans un avenir rapproché. L'accroissement de la population de Monaco, l'extension de ses relations avec l'étranger, les efforts tentés par les deux gouvernements intéressés permettent de le croire.

Les Princes de Monaco se sont toujours efforcés d'introduire dans le service postal de leur pays, les réformes, les améliorations et les institutions nouvelles qui se remarquent dans les états voisins.

C'est ainsi que le prince Charles III autorisa en 1888 les bureaux de poste de la principauté à faire toutes les opérations relatives au service de la caisse d'épargne postale, tel qu'il est établi en France.

Personne n'ignore l'excellente organisation des

postes françaises et surtout la remarquable régularité de leur fonctionnement. A Monaco la constante sollicitude du prince et de son gouvernement leur donne une perfection plus grande encore.

En publiant cet article, notre but a été de nous rendre utile à la rédaction et aux lecteurs de ce journal ; nous avons voulu aussi donner un témoignage de sympathique intérêt à la principauté de Monaco, pays qui, bien que modeste, tient un rang honorable et même distingué parmi les pays de l'Europe, jouit d'une prospérité sans égale et a su se concilier l'estime et la juste considération de toutes les cours et de tous les gouvernements.

ALBERT ROBINS D'INKENDAELE.

Exposition philatélique de Vienne.

Le secrétaire de l'exposition philatélique de Vienne a eu l'obligeance de nous informer par dépêche télégraphique que le jury nous avait décerné la médaille d'or pour nos ouvrages de la *Bibliothèque des timbrophiles* et nos journaux que nous y avons exposés... précisément comme à Munich.

Merci au jury de Vienne d'avoir donné la leçon au jury de Munich et de s'être rallié aux décisions antérieures prises vis-à-vis de nous, à Paris et à Amsterdam.

Correspondance.

Au jeune et adolescent Frémy, à Paris. — Votre réflexion par trop bête, n'est pas même "un jeu d'esprit !" C'est la réflexion d'un moutard qui vient de quitter les jupes de sa maman.

Quand vous aurez suivi le sage conseil du *Timbre*, en restituant l'argent, peut-être alors consentirai-je à discuter avec vous. En attendant, puisque vous vous êtes fait le protecteur de l'agriculture (classe carottes), méditez l'instructive et philosophique information suivante que donnent les journaux :

"Le gouvernement français a donné ordre aux autorités judiciaires de l'Annam, du Tonkin et de la Cochinchine d'arrêter le sieur de Mayrena, se disant roi des Sedangs, contre lequel est décerné un mandat d'amener pour escroquerie. Lorsqu'il était officier au service de la France, il a également détourné des instruments de marine qui lui étaient confiés."

L. HANCIAU.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE**AFGANISTAN.**

On y obtient sur commande ce que l'on veut, semble-t-il. Voilà que le *Philatelic Record* annonce sur papier uni de couleur :

1 abasy, noir sur orange, bleu, rose, vert, jaune, violet
2 — — — — —
1 roupie, — — — — —

Il est probable que le 1 abasy appartient au 2^e type, en ce moment en usage.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Nous ne savons pour quel motif on a supprimé le type émis l'an dernier, pour le remplacer le 8 avril par un autre, des plus pitoyables et qui fera certes regretter les lithographies cependant détestables de Kidd et C^{ie}.

La tête de Rivadavia est fort mal faite, le tirage des plus

mauvais. Comme disposition, c'est le type de l'an dernier avec tête plus petite et inscriptions vraiment microscopiques.

C'est la compagnie sud-Américaine qui a produit ce chef-d'œuvre.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

5 centavos, rouge vif.

AUSTRALIE DU SUD.

En examinant nos timbres, nous remarquons qu'ils présentent deux flagrammes distincts. En 1855, l'étoile paraît comme notre fac-simile avec les pointes effilées; vers 1868 arrive la seconde



étoile, plus large. Il y aurait donc un nouveau classement à faire parmi ces timbres.



Pour le filigrame S A et couronne, nous rencontrons également deux types. Le premier a la couronne assez large et les lettres S A éloignées l'une de l'autre : C'est celui qui a paru en juillet 1870. Le second type, avec lettres rapprochées, doit avoir paru en 1876 après le timbre 1 penny qui débute par le premier type couronne et S A.

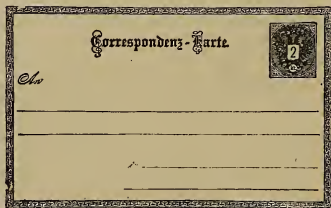
Ce filigrainne se rencontre pour les deux valeurs :

1 penny, vert
2 — orange

Au contraire, le 1/2 penny vert, surchargé en noir, n'existe qu'avec le second filigrainne et cela se conçoit, puisqu'il n'a été émis qu'en 1882.

AUTRICHE.

Les cartes avec cadre ont commencé à paraître. En voici le dessin ; les inscriptions et les lignes d'adresse sont noires :



2 kreuzer, bistre sur chamols.

BHOPAL.

Les artistes de ce pays ne manquent pas de travail. Revoici le 1/4 anna, refait en 24 variétés et piqué 7. Chose exceptionnelle et inexplicable, il n'y a aucune faute d'orthographe à signaler !

1/4 anna, noir ; piqué 7.

BULGARIE.

La série des timbres, au type actuel, est complétée par les timbres suivants, écrit un de nos

confrères. D'après un de nos correspondants de Sofia, ces timbres ne sont pas encore en usage :

1 stotinki, violet
2 — gris
3 — brun bistre
15 — bistre-jaune
25 — bleu terne
30 — brun foncé
50 — vert-bleu

CANADA.



Le timbre ci-contre, qui existe comme on sait, imprimé en noir sur blanc, avec le millésime 1887, existerait, d'après la *Revue Philatélique*, avec les millésimes 1888, 1889 et 1890, tous de même impression.

Le timbre-poste 15 cents a la couleur violet clair.

15 cents, violet clair

CEYLAN.

Le 15 cents, vert-olive, a reçu la surcharge :

Postage five cents. Revenue comme une masse d'autres, en 1885, mais les premier et dernier mots sont en lettres capitales. Ci-contre le fac-simile.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigrainne C A et couronne, piqué 14 :



5 sur 15 c., vert olive et noir

Le 4 cents, rose, a aussi reçu la surcharge *Two cents* en lettres grasses au milieu du timbre et valeur primitive biffée d'un trait :

2 sur 4 c., rose et noir

ÉTATS-UNIS DE L'AMÉRIQUE CENTRALE.

La *Revue Philatélique* rapporte qu'à partir du 15 septembre prochain, les cinq États de l'Amérique centrale : Costa-Rica, Guatemala, Honduras, Nicaragua et Salvador se trouveront réunis en une seule République.

Il est à espérer que les contrats de M. Seebeck, qui devaient nous donner des émissions à jets continus, comme dit fort bien notre confrère, seront, par ce fait, résiliés et qu'il n'y aura qu'une émission commune aux cinq États.



ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Voici le dessin du timbre
signalé le mois passé :

2 centavos, rouge sur rose.

TOLIMA. M. Michelsen nous écrit que, contrairement à ce qu'a dit le *P. K.* il n'y a pas de nouveaux timbres à Tolima.

FRANCE.

Le nouveau 50 centimes a paru le 1^{er} mai dernier, type des autres valeurs :

50 centimes, carmin

GRANDE BRETAGNE.

A propos du timbre non dentelé, 4 pence, que nous avons signalé, le *Philatelic Record* dit qu'il connaît une collection où il y a des spécimens de toutes les planches, non perforés, sauf nos 5 et 6.

Notre confrère ajoute : « un correspondant nous dit avoir trouvé le 4 pence actuel, avec le filigranne à l'envers ».

Il serait bon de savoir ce que c'est qu'un filigranne à l'envers, et comment il faut tenir le timbre pour savoir comment il est à l'endroit. Est-ce en regardant le timbre de face ou de dos ; si c'est de dos, comment faut-il retourner le timbre : est-ce en le renversant comme cela se pratique le plus souvent pour les monnaies ?

GRÈCE.

Nous tenons de M. Chaïdopoulos un 40 lepta ayant au dos le chiffre 20, le 2 surchargé d'un 4, le tout de même couleur que le timbre :

40 lepta, violet sur azur

Le timbre de 20 lepta piqué qui vient de réapparaître en février dernier à Athènes, en rouge vif, ne serait, au dire de ce même correspondant, que la suite d'essais de piquage qui ont été faits il y a quelque temps et dont les feuilles étaient restées en magasin. Ils auraient disparu depuis. Ne serait-ce pas plutôt un commencement d'exécution de la mise en usage des feuilles piquées, retirées pour épuiser celles qui ne le sont pas ?

20 lepta, rouge vif, piqué 1/3 1/2

Le timbre à 25 lepta est d'un bleu terne foncé, non dentelé :

25 lepta, bleu terne foncé

Notre correspondant nous dit qu'on lui a fait voir les suivants, piqués :

5 lepta, vert, impression belge

20 — rouge, — —

25 — bleu, — —

Rien de plus facile que de piquer des timbres ; il doit y avoir là une fantaisie ou une spéculation.

GUATÉMALA.



Voici le dessin de la nouvelle carte dont nous avons parlé le mois passé et dont il y a deux valeurs :

3 centavos, rouge sur blanc

3 + 3 — — —

GUADELOUPE.

Nous trouvons dans la *Revue Philatèlique*, la copie du décret émettant les timbres de 5 centimes, surcharge noire sur le 1 centime dont il a déjà été ici question et dont M. L'anglois possède un exemplaire avec la surcharge *renversée* :

5 sur 1 centime, noir sur bleu, surch. noire

Voici le décret :

ARRÊTÉ

transformant les timbres-poste de 1 centime en timbres-poste de 5 centimes.

Le Gouverneur de la Guadeloupe et dépendances, attendu que l'approvisionnement des timbres-poste en coupures de 5 centimes est complètement épuisé ; vu l'approvisionnement des timbres-poste à 1 centime, vu la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du public et de n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances ;

Sur la proposition du Directeur de l'intérieur,

Arrête :

ARTICLE PREMIER. Jusqu'à la réception du timbre-poste de 5 centimes, il sera délivré au public, au prix de 5 centimes, des timbres de 1 centime. Ces timbres-poste porteront, frappés par l'imprimerie du Gouvernement et à l'encre noire, la vignette ci-dessous.

ART. 2. Les timbres-poste à transformer seront remis à M. le trésorier-payeur et à une commission composée de MM. le chef du service des contributions ou son délégué ; les chefs des 3^e et 5^e bureaux de la direction de l'intérieur ou leurs représentants, le receveur comptable des postes.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du trésorier-payeur et le prix en charge par le receveur-comptable du service des postes, des timbres-postes transformés.

ART. 3. Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin officiels* de la Colonie.

Basse-Terre, le 25 juin 1889.

A. LE BOUCHER

Par le gouverneur,
Le Directeur de l'intérieur,
P. FEILLET.

ITALIE.

La *Gazette officielle* du 19 avril 1890 publie le décret suivant portant le numéro 6778 (3^e série). Il nous est adressé par M. E. Diena.

HUMBERT 1^{er}, etc.

Vu l'art. 239 du Règlement approuvé par le décret royal du 29 juin 1889, n° 6152, 3^e série, par lequel ont été mis hors d'usage les timbres-poste de 30 cent. et de 50 cent., devenus inutiles, après la réduction de la taxe de chargement des correspondances, arrêtée par l'art. 1^{er} de la loi du 30 juillet 1888, n° 5618 (même série);

Vu qu'il reste disponible un grand stock des dits timbres-poste qu'il ne convient pas de détruire,

Vu aussi qu'il se trouve en magasin une quantité, dépassant les besoins, de cartes postales pour l'étranger de 15 cent. et de 30 cent., qu'il est convenable d'utiliser d'une autre manière,

Vu l'art. 137 du dit Règlement,

Sur la proposition de Notre Ministre, Secrétaire d'Etat pour les Postes et les Télégraphes, nous avons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ARTICLE PREMIER. Les timbres-poste de 30 cent. et de 50 cent., retirés de la circulation, d'après l'art. 239 du Règlement approuvé par le décret royal du 20 juin 1889, n° 6152 (3^{me} série), seront mis en vente au prix de 20 centimes chacun, pour être employés au lieu de ceux de cette dernière valeur, après que l'atelier des papiers-valeurs de l'Etat aura ajouté sur chaque timbre, la légende : cent. 20.

ART. 2. Une partie du stock de cartes postales pour l'étranger à 15 cent. et à 30 cent., qui se trouve aux magasins du dit atelier et qui dépasse les besoins présumables, sera convertie en cartes postales pour l'intérieur, à 10 cent. lesquelles seront également mises en vente, après avoir ajouté sur celles à 15 cent. et sur chacune de celles à 30 cent. (sic) la légende *valevole anche per l'interno* (valable aussi pour l'intérieur) et après que au prix indiqué on aura substitué celle de 10 cent.

ART. 3. Les timbres et les cartes dont il est question plus haut, pourront être utilisés par le public à partir du 1^{er} juin 1890, jusqu'au mois correspondant de l'année 1891; après cette époque ils ne seront plus valables, mais ils seront reçus en échange jusqu'à la fin du premier semestre de 1892.

Donné à Rome, le 11 mars 1890.

(Signé) HUMBERT.
LACAVA.

Vu : le Garde des sceaux,
ZANARIELLI.

JAMAÏQUE.

La *Revue Philatellique* annonce au type en cours, effigie de Victoria dans un hexagone, filagramme C A et couronne, piqué 14 :

6 pence, jaune d'or

KHEAN-GUAN.

Le *Philatelist* nous apprend que les timbres surchargés de ce nom appartiennent à la firme commerciale : *Khean-Guan Marine Insurance Co...*

MEXIQUE.

On utilise sans doute les formules imprimées pour cartes, car nous recevons celle de fin 1887 ayant *Ce côté pour Ce côté* dont il existe un 2 centavos, mais avec le timbre rouge de 3 centavos :

3 centavos, rouge sur chamois

Nous avons encore la carte avec réponse 2 + 2 centavos, à effigie, piquée à la séparation, ayant au dos de la 1^{re} partie, à gauche, un timbre double 2 centavos, le dessin retourné. C'est certainement une maculature, mais comme le timbre est aussi bien venu que celui de la face, nous croyons voir ici la confirmation de ce que nous disions du timbre-taxe turc de 1860 dont il a été question n° 327 :

2 + 2 centavos, rose sur chamois

Nous avons signalé assez de variétés des enveloppes Wells Fargo et Co et cependant il nous reste à en faire connaître d'autres :

Grand format (226 × 100 mm)

Timbre *Wells Fargo*, 25 c., vert, au milieu.
Para cartas 1 oz a los Estados Unidos exclusivamente, en violet.

25 c., vert + 10 c., brun-violet

Timbre *Wells Fargo*, 25 c., vert, à gauche.
Para cartas 1 oz en la Republica Mexicana exclusivamente, en rouge.

25 c., vert + 10 c., rouge

Format moyen (152 × 86 mm)

Timbre *Wells Fargo*, 20 c., vert, à gauche.
Para cartas 1/2 oz a Europa exclusivamente, en rouge.

20 c., vert + 10 c., rouge

Nous voyons dans l'*I.B.J.* qu'il existerait des enveloppes sur jaune soufre ayant à gauche un aigle rouge et à droite le timbre 5 ou 10 centavos et pour inscription *Servicio postal* :

5 centavos, outremer
10 — rouge

MONTÉNÉGRÓ.

Un de nos confrères annonce l'apparition de nouvelles cartes postales. Informations prises, ce sont celles de 1888. Mais nous constatons une petite modification apportée à la 2^e ligne d'avis de la carte-réponse. Cette deuxième ligne a une étendue de 68 mm au lieu de 60 :

3 + 3 novitch, noir sur vert

NABHA.



On ne pouvait laisser cet Etat sans lui donner, comme aux autres, des enveloppes pour lettres enregistrées. Voici le fac-simile de cette enveloppe dont nous ne connaissons qu'un format : 133x83 mm. La surcharge du timbre et celles des armoiries en dessous, sont noires ; le timbre occupe comme toujours la patte de fermeture :

2 annas, outremer, surch. noire

Le *Philatelic Record* a reçu les timbres suivants :

	3 annas, orange,	surch. noire
	6 — bistre,	—
	12 — brun-rouge	—
Service	3 — (?)	—
	6 — bistre,	—
	8 — violet,	—
	12 — brun-rouge,	—

NEVIS.

Apparition du timbre 1 shilling, au type à effigie et carte à 1 penny, type du 1 1/2 penny :

Timbre-poste 1 shilling, lilas
Carte postale 1 penny, carmin

NORWÈGE.

Le timbre 2 öre avec surcharge a fait place à un timbre sans surcharge, de cette valeur, type des timbres en cours :

2 öre, bistre

Une carte sans cadre est annoncée par le *Philatelist* :

10 öre, rouge

NOUVELLE GALLES DU SUD.

La carte avec réponse nous parvient sans autre changement que le type "vue de Sydney" remplaçant celui à effigie avec impression violette :

1+1 penny, violet sur blanc



NOWANUGGUR.

Les timbres de 1877 viennent de repaître mystérieusement en place du 1 docra, rose. Au début, les timbres étaient imprimés par feuille de 32 timbres sur huit rangées horizontales, puis le même nombre de timbres sur quatre rangées, la deuxième ayant une tête-bêche. Les feuilles ont toujours aujourd'hui ces mêmes quatre rangées mais sans tête-bêche et le papier vergé plus épais :

1/4 anna, bleu foncé, bleu

Le 3 docra nous vient avec le papier chamois jaunâtre satiné :

3 docra, chamois jaunâtre, satiné

PAHANG.

Le *Philatelic Record* dit que la première surcharge existerait sur le 8 cents, orange. On aurait donc accusé à tort ces pauvres innocents filous de Londres, d'avoir créé le 10 cents :

8 cents, orange, surch. noire

PHILIPPINES.

La surcharge *Recargo de consumos* aurait été appliquée, d'après la *Revue philatélique*, sur le timbre 1/8 centimo :

2 4/8 sur 1/8 cent., vert, surch. noire

M. Roussin signale un 5^e type de cette surcharge dont l'ovale est formé de petits traits : de a les lettres inégales et le c de *consumos* est très fermé :

2 4/8 sur 2 4/8 c. de peso, outremer, surch. noire

ROUMANIE.

Les timbres-taxe paraissent avec le filagramme des timbres-poste :

5, 10 bani, verts

Nous avons vu une série des timbres actuels imprimés comme *essais* sur papier blanc épais, non dentelés. La couleur du 50 bani est orange : c'est celle adoptée pour cette valeur.

RUSSIE.

Le 3 kopecks est annoncé comme ayant les foudres :

3 kopecks, carmin



DNEPROWSK (*Tauride*). Un changement vient d'être apporté au timbre 1885. Le fond, au lieu d'être uni, est ligné horizontalement; les armoiries au lieu d'être bleues, sont vertes.

Lithographié en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, rose et vert

KOUNGOUR (*Perm*). Il y a deux valeurs du type reproduit le mois passé : elles ont été émises au commencement de l'année 1890. Les feuilles des 1 kopeck présentent deux variétés par le chiffre 1 qui, lorsqu'il est maigre, a un petit point et lorsqu'il est gras en a un gros :

1 kopeck, noir sur blanc, piqué 11 1/2

Le 2 kopecks a plusieurs têtes-bêches à la feuille :

2 kopecks, noir sur rose, tête-bêche, piqué 11 1/2

OSSA (*Perm*). M. Vonder Beeck nous dit avoir à l'état *non dentelé* et oblitéré :

2 kopecks, vert

Il nous paraît que la difficulté ne doit pas être bien grande d'obtenir des timbres non dentelés, vu la marge de 4 et 5 mm qu'ont ces timbres.

OSTER (*Tschernigow*). Nous avons reçu l'enveloppe 3 kop. brun-rouge et non brun et rouge comme on nous l'a fait dire. Le timbre est à gauche. Il existe les deux formats : 143×114 et 141×76 mm :

3 kopecks, brun-rouge sur blanc vergé

ST-CHRISTOPHE.

Le P. K. signale au type connu, piqué 14 et filagramme C A et couronne :

6 pence, gris-vert.

SAINT-MARIN.

Deux nouvelles valeurs ont fait leur apparition en avril dernier. Elles sont au type connu dont elles ont le filagramme et la piqure :

5 centesimi, jaune d'or
25 — brun-violet.

SERBIE.

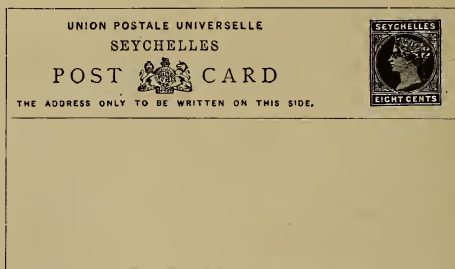
Le récépissé télégraphique a subi quelques changements. Les armoiries sont plus larges et plus petites; l'aigle, au lieu d'être en couleur sur fond blanc, est blanc sur fond de couleur; l'inscription entre les armoiries et le timbre occupée 25 1/2 mm au lieu de 47; le reste de la composition typographique est entièrement refait et de caractères en général un peu plus petits. Le type de timbre est toujours celui de Milano :

5 para, noir sur vert-pâle (au lieu de blanc)

SEYCHELLES (ILES).

Voici le dessin des nouvelles cartes ayant l'impression de couleur sur carton chamois :

4 cents, carmin
8 — brun



On annonce l'émission prochaine d'enveloppes timbrées, savoir :

8, 16, 25 cents

VICTORIA.

L'enveloppe pour lettres enregistrées, valeur 4 pence, nous vient avec la patte de fermeture arrondie et échancrée et les inscriptions en lettres grasses au lieu d'être en capitales. Format 144 × 89 mm :

4 pence, chair

Les timbres 5 pesos 1879 et 1 peso 1884 de Tolima.

Il a été question au *Timbre-Poste* de l'authenticité du timbre 5 pesos de Tolima de l'émission 1879. Croyant que quelques indications à ce sujet pourraient être favorablement accueillies et pour-

raient même aider à éclaircir la question, je me permets de vous les envoyer.

La première nouvelle qui a été publiée sur l'existence de ce timbre fut donnée par le *Guia del coleccionista de sellos de correos*, journal édité à Valparaíso (Chili) dans son n° 14 du mois de février



1879 (1). Il en donnait le type ci-contre.

Voici ce que le journal chilien écrivait :

« Notre correspondant à Bogota nous fait part de l'émission du timbre 5 pesos dont nous donnons le fac-simile

ci-contre.

» On peut confondre ce timbre avec celui de 5 centavos de Tolima, car il est exactement égal à celui-là, sauf la valeur.

« Impression lithographique sur BLANC : »

5 pesos, jaune

Il faut remarquer que le timbre était signalé comme étant tout à fait semblable au 5 centavos de l'émission de 1871, sauf la valeur et la couleur qui, dans le 5 centavos était brun foncé ou chocolat, et jaune pour le 5 pesos.

Les journaux timbrologiques européens publièrent ensuite la nouvelle empruntée sans doute au *Guia* (2), mais par une bizarrerie que je ne puis m'expliquer, le fac-simile du timbre ne correspondait nullement au timbre plus haut qu'on donnait avec les inscriptions blanches sur fond de couleur au lieu du contraire.



La plupart des journaux et catalogues illustrés ont reproduit le type ci-contre, mais sachant combien de fois des types ont été reproduits inexactement, je n'y attachai aucune importance.

Dès que j'appris, par le *Guia*, la nouvelle de l'émission d'un 5 pesos dont je n'avais nulle connaissance, j'écrivis à un de mes amis à Veiva, alors capitale de l'Etat de Tolima, lui demandant de m'acheter deux de ces timbres. Je les reçus par le retour du courrier,

imprimés non en jaune, mais en vermillon, type conforme à la gravure donnée par le *Guia*.

Quelque temps après, un de mes amis, de passage à Tolima, m'envoyait, sur ma demande, d'autres timbres, 5 pesos, lesquels, cette fois, étaient imprimés en jaune et en orange, mais sans changement de type.

A cette époque j'eus connaissance par les annonces publiées en Allemagne, qu'on vendait le timbre de 5 pesos, neuf et annulé, à des prix relativement bas, vu la valeur nominale assez élevée de ce timbre. J'en réclamai à un ami de Hambourg, qui m'en envoya deux exemplaires achetés, l'un à un marchand des plus honorables de Londres, l'autre à un marchand très avantageusement connu de Copenhague. Les deux timbres rappelaient tout à fait le type reproduit par les journaux et non ceux achetés directement à la poste.

Quand il fut question, il y a deux ou trois ans, de l'authenticité des petits timbres A dans une étoile, dont je m'occuperai bientôt, je profitai de l'occasion pour adresser au Gouvernement de Tolima les deux types 5 pesos, avec prière de me renseigner à leur égard.

Je les reçus en retour l'an dernier. On me disait que les timbres avec inscriptions de couleur sur blanc avaient seuls été émis par le Gouvernement, mais on ne pouvait m'en donner la date d'émission ; quant aux autres, vendus en Europe, avec inscriptions blanches sur couleur, ils étaient tout à fait inconnus là-bas. Les lithographes du Gouvernement ont déclaré que ce timbre n'avait jamais été fait par eux ; M. Daniel Ayala a reconnu le 5 pesos, inscription de couleur sur blanc, comme sortant de chez lui et ayant été fait d'après la planche du 5 centavos brun. Il croit se rappeler que c'est en 1877 ou 1878 qu'il en a imprimé 2,525 dans les couleurs rouge, orange et jaune.

Voilà, je l'espère, des preuves suffisantes pour constater que le 5 pesos, rouge, orange et jaune ont été vraiment en usage et qu'ils sont authentiques ; que le 5 pesos, rouge-brun, inscriptions blanches sur couleur, est au contraire une carotte qui aura été faite d'après le fac-simile publié par les journaux (1).

Reste à découvrir l'auteur de cette falsification, ce qui ne serait peut-être pas une tâche bien difficile.

Quant au timbre 1 peso, 1884, imprimé en noir au lieu de rouge, je vais en dire quelques mots.

(1) En nous rapportant à ce que nous avons écrit au *Timbre-Poste*, nous trouvons que ce timbre a été annoncé par nous en novembre 1878.

(2) Pour notre part cela devenait difficile, la nouvelle ayant été donnée avant le *Guia*. J. B. M.

(1) Nous croyons plutôt que les journaux auront reproduit le type d'après le timbre condamné ici.

J'avais obtenu quelques feuilles de ces timbres imprimés dans d'autres couleurs que celles officielles et je les avais montrés avec mon album aux différentes personnes qui en avaient témoigné le désir, leur observant toujours que c'étaient des timbres *d'essais*. Ayant reçu une offre qui me parut acceptable, je cédai ces timbres à un de mes correspondants. J'appris depuis qu'ils avaient été offerts comme erreurs d'impression. Je chargeai M. Campbell de rectifier la chose, ce qui fut fait au *Philatelic Record*.

Comme on semble ne pas avoir tenu compte de cette certification, j'ai tenu à la renouveler ici.

G. MICHELSEN.

Le 2 reales bleu, 1851, d'Espagne.

Un de nos confrères, M. Maury, a mis en vente au prix de 500 francs, un timbre neuf d'Espagne de 1851, de la valeur de 2 reales et imprimé en bleu. Au dire de notre confrère, il n'y en aurait que quatre exemplaires de connus dans le monde entier.

Intrigué de voir le bijou, dont nous ne connaissions qu'un exemplaire oblitéré, nous sollicitâmes la faveur d'un examen qui nous fut accordé immédiatement. A notre grande stupefaction, nous reconnûmes bientôt que le timbre était faux. Nous en avertîmes notre obligé confrère, avec lequel nous fûmes d'accord aussitôt sur les points suivants :

La couleur du timbre en question a le bleu terne qui ne correspond à aucune des nuances du 6 reales bleu, même émission ;

Le papier ne répond pas au papier officiel, dont il n'a ni la teinte, ni l'épaisseur, ni la qualité.

Mais où notre confrère se regimbe, c'est lorsque nous avançons que son timbre a été obtenu par un report lithographique. Aussi fait-il appel aujourd'hui aux lumières de ses lecteurs et puisque nous en sommes, nous reprenons la discussion où nous l'avons laissée.

M. Maury prétend, contrairement à nous, que son timbre est imprimé très nettement ; que le 2 reales, orange, doit *forcément* servir lorsqu'on veut obtenir un cliché photographique de cette valeur ; que ces timbres oranges étant tous d'une impression empâtée, on ne saurait avoir que des épreuves semblables et non de meilleures.

Nous ne discuterons pas ce point d'impression nette où empâtée, mais nous observerons simplement à notre confrère qu'il existe de par le monde des épreuves d'artiste, imprimées en noir sur papier

jaunâtre épais, lesquelles se prêtent admirablement mieux que tous les timbres oranges possibles, aux combinaisons malpropres de MM. les faussaires. Donc pas d'emprunt *forcé* aux timbres oranges.

M. de Ferrary, qui possède l'unique 2 reales bleu, oblitéré, en a un second exemplaire neuf. Nous l'avons interrogé à ce sujet et voici ce qu'il nous écrit :

« J'ai *toujours* eu des doutes sur mon 2 reales bleu, *neuf* et l'ai *toujours* considéré comme ne présentant pas les caractères d'impression ni de couleur de l'ancien oblitéré que j'ai de M. Westoby. Je crois que le timbre de M. Maury n'est pas meilleur : il est *identique* à mon timbre neuf.

M. Maury peut donc faire son deuil des 500 fr. qu'il avait la perspective de toucher ; il saura toutefois s'y résoudre facilement lorsqu'il lui sera prouvé qu'il a tort, n'étant pas de bois dont on fait les Edouard.

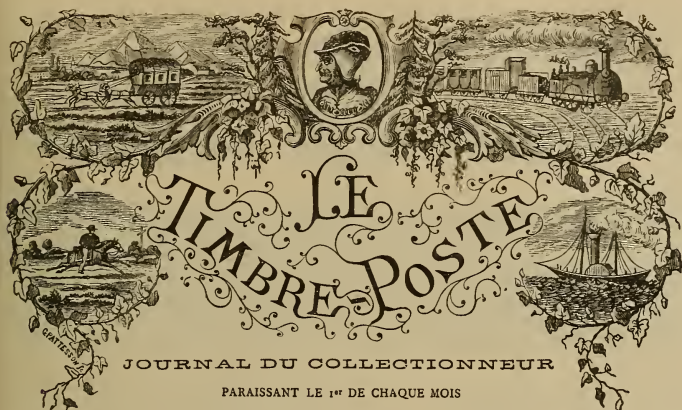
Les ventes publiques de timbres.

Une victime des ventes publiques de timbres, dans le but fort louable de prémunir les autres contre les mésaventures qui lui sont survenues en achetant des timbres par commission, a eu la naïveté de confier ses chagrins... au jeune Frémy ! Celui-ci, sans sourcilier, sans protester, a enregistré la plainte, preuve qu'il compâtit aux malheurs des timbrophiles... lorsqu'il n'est pas en cause.

La victime, quoique fort intéressante, a tort de se plaindre. Une des conditions de vente, est, qu'il n'est admis aucune réclamation après l'adjudication. Donc, l'acheteur est prévenu de ce qui l'attend et s'il veut courir les risques de l'aventure, il n'a absolument que ce qu'il a voulu.

Combien est différente cette façon d'annoncer à son de *trompe* (nous ne l'avons pas cherché) que les Sédangs sont authentiques, que les décrets le sont aussi et que toute garantie est donnée à l'acheteur. Et quand il est prouvé que décrets et timbres ne valent pas plus que l'aventurier qui les a émis, on fait un pied de nez à celui qui réclame un remboursement.

N'est-ce pas là le comble de l'impudence, si ce n'est le comble de la bêtise ?



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à J.-B. MOHNS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS.

Le numéro d'août ne paraîtra pas exceptionnellement à sa date: il sera expédié vers le 15. Nos lecteurs voudront bien excuser ce léger retard.

CHRONIQUE

AFGANISTAN.

Le *Philatelic Record* nous révèle l'existence d'un timbre qui se trouve dans la collection de M. Tapling portant la date de 1868, mais d'une valeur inconnue. Nous le reproduisons ici :

? mauve foncé sur papier
blanc vergé

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

La bande actuelle, dit l'*Echo de la Timbrologie*, a le timbre à gauche au lieu de l'avoir à droite; quant au mot *impresos* il prend la place du timbre :

1/2 centavo, brun sur chamois



La *Revue philatélique* annonce l'enveloppe 10 centavos comme ayant le papier uni au lieu de vergé :

10 centavos, brun

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

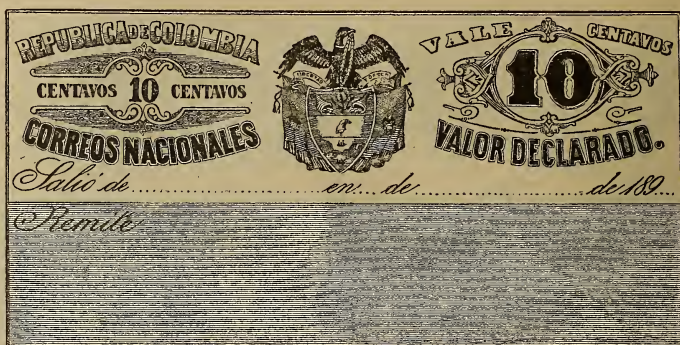
Le timbre à 1 penny ayant cessé de plaire, vient d'être remplacé par un type qui rappelle le 3 pence connu depuis des années. Il est imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme C A et couronné, piqué 14 :

1 penny, carmin

BRÉSIL.



Le nouveau type pour journaux dont nous avons parlé il y a quelque temps est du dessin ci-contre que nous donnons d'après le *Philatelist*. Nous avons désigné les valeurs dans notre n° 327, page 18.



Les timbres-poste à 20 et 300 réis, au nouveau type, viennent d'être mis en emploi :

20 réis, vert-bleu
300 — bleu foncé

BELGIQUE.

Emission prochaine d'un timbre de 35 centimes.

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Une nouvelle carte nous arrive pour l'Union postale universelle. Elle a le timbre à droite, à l'effigie de la reine Victoria et l'inscription : *Cape of Good Hope* en haut ; *three half pence* en bas.

La formule a pour inscription : *Cape of Good Hope (Cape de Bonne-Espérance)*, puis : *The address*, etc.

1 1/2 penny, gris-vert sur chamois

DIÉGO-SUAREZ.

La *Revue philatélque* publie l'arrêté suivant relatif à la transformation du timbre de 25 centimes.

Nous Gouverneur de Diégo-Suarez et dépendances p. i

Vu le décret du 22 novembre 1889,

Supprimant la franchise dont jouissaient les correspondances des troupes en service à Madagascar,

Vu notre arrêté du 25 janvier dernier relatif à la transformation des timbres-poste de 20 cent. en valeur de 15 cent.

Considérant que ces dernières coupures sont complètement épuisées.

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Article premier. Une nouvelle transformation de timbres-poste de 25 cent. en valeur de 15 cent. est effectuée pour assurer les besoins du service,

Mention à l'encre violette sera faite sur ces nouvelles coupures.

Art. 2. Cette transformation sera opérée en présence d'une Commission composée de :

MM. Bérard, chef du bureau de l'intérieur,
Poirier, agent du service postal,
Willemont, facteur du dit service.

Les opérations de la Commission seront consignées dans un procès-verbal qui servira de décharge à l'agent de la poste et de prise en charge de la valeur des timbres transformés.

Art. 3. Le chef du service de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Par le Gouverneur,
Le chef du service de l'intérieur, Antsirane, le 24 février 1890.
TIRET. JOSEPH FRANÇOIS.

ETATS-UNIS DE COLOMBIE

M. J. Goutier nous remet les deux pièces suivantes extraites du *Journal officiel* de Bogota des 2 mai et 10 septembre 1889.

MINISTÈRE DES FINANCES,

Bogota, le 16 avril 1889.

Sont absolument défendues, la vente et la circulation des timbres nationaux de l'émission en cours. Ces timbres doivent être retournés par les préposés à la vente, à M. le trésorier général de la République, afin de les brûler.

CONTRAT

M. Rufino Gutierrez, directeur général des postes et télégraphes, dûment autorisé par M. le ministre du gouvernement d'une part, et M. Gustave Michelsen agissant en son nom personnel, d'autre part, ont accepté le contrat suivant :

Rufino Gutierrez au nom du gouvernement, vend à M. G. Michelsen tout ce qui existe en timbres-poste et autres du même genre qui ne portent pas le titre de *République de Colombie* et qui sont en possession du gouvernement.

M. G. Michelsen lui paiera aux prix suivants :

pour 1000 timbres-poste	5 pesos
pour 1000 cartes postales	10 pesos
pour 1000 cubiertas	140 pesos

Ce prix sera exigible et payé à la Trésorerie générale de la République aussitôt que M. le surintendant de l'administration générale des postes aura avisé M. Michelsen que les timbres en question sont comptés et arrangés pour lui remettre.

La remise de ceux-ci et autres pièces postales dont il est parlé dans le présent contrat, s'effectuera à partir du 1^{er} octobre de cette année.

Dans le cas où, à la date du 1^{er} octobre prochain, tous les timbres-poste existant dans les bureaux de l'administration et de la République n'auraient pas été retournés, M. Michelsen s'oblige à les acheter aux prix ci-haut indiqués, même après cette date.

En foi de quoi, il a été signé deux exemplaires d'une même teneur à Bogota, le 17 avril 1889,

R. GUTIERREZ.

G. MICHELSEN.

Le *American Journal of Philately* donne le dessin d'une nouvelle série de cubiertas qui vient d'être émise. Nos lecteurs seront étonnés en apprenant qu'il n'y en a que trois valeurs réservées aux lettres recommandées, avec valeur déclarée, comme l'indique le type que nous reproduisons page 58.

Imprimé en couleur sur papier de couleur :

10 centavos, noir sur rose
20 — — jaune
1 peso, vermillon sur blanc.

GIBRALTAR

Le 50 centimos est en usage depuis juin ; il complète la série :

50 centimos, violet.

GRANDE BRETAGNE.

Après avoir annoncé et démenti plusieurs fois qu'il existait une enveloppe à 10 pence, type 1848, un confrère " qui a passé la Manche " nous annonce que cette fois l'apparition de cette enveloppe peut être considérée comme officielle :

10 pence, bleu
10 + 10 — —

A l'occasion de l'exposition du cinquantenaire de la réforme postale, il a été mis en vente des cartes à 1 penny au prix de 6 pence, au profit de la Caisse de secours de la poste. Le tirage était de 10.000 exemplaires qui a été vendu immédiatement, maintenant ces cartes sont offertes à des prix invraisemblables, 1, 2 et 3 livres!!

A la partie supérieure, les armoiries de Londres : au-dessous. *Penny postage Jubilee 1890* et plus bas : *Guildhall, London*; à gauche, les lettres *V R* avec trèfle, rose et chardon surmontés de la couronne royale ; à droite, le timbre 1 penny des cartes actuelles :

1 penny, carmin sur chamois

L'ami Arthur ayant annoncé l'apparition récente d'un 14 pence, on nous écrit de Londres que notre confrère a la berlue, un 14 pence n'ayant aucune raison d'être.

HAÏTI.

M. Maury assure que les timbres-poste arrivent actuellement avec les lettres *R. S.* en surcharge noire. Faut-il croire ou non à cette surcharge? En attendant, il est bon de s'abstenir, pensons-nous.

HONDURAS (REPUBLIQUE).

Les séries de timbres, enveloppes, etc., n'étaient pas assez nombreuses. Il y aurait, d'après le *P. K.*, des timbres officiels surchargés *oficial*, en rouge, dans les valeurs ci-après :

Centavos, 1, 2, 5, 10, 20, 25, 30, 40, 50, 75
Peso, 1

Tous imprimés en jaune-brun, surcharge rouge, piqués 12.

LUXEMBOURG.

Un fait excessivement grave se passe dans ce Duché. Les cartes postales avaient 142 X 93 1/2^{mm} et elles ne peuvent en avoir suivant la convention de Berne, que 140 sur 90^{mm}. La fraude ayant été découverte, la dimension a été réduite aussitôt à cette dernière mesure. Les cartes n'ont subi aucun changement, sauf la couleur du carton :

5 centimes, vert jaune sur chamois jaunâtre satiné
10 — rose — — très pâle

MEXIQUE.

Ainsi qu'il fallait s'y attendre, la bande à 2 centavos a paru comme le 1 centavo sans les angles coupés à l'extrémité droite :

2 centavos, rouge



NICARAGUA.

Nous donnons le dessin des enveloppes et des bandes dont nous parlions dans un de nos numéros précédents. Nous en avons énuméré les valeurs, couleurs et formats.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le timbre 20 shillings a actuellement pour filigranne, dans un cercle : 20/ — *NSW*, ces trois lettres en dessous.

20 shillings, outremer

PARAGUAY.

Nous avons vu le timbre 1 centavo, vert, 1884, ayant au verso des ondulations jaunes, comme les timbres officiels de Août 1886, mais sans le dessin de ceux-ci :

1 centavo, vert, ondulations jaunes

PAYS-BAS.

Le *Stamp News* décrit une carte-lettre comme suit :

Timbre au centre; *Post* et *Blad* de chaque côté; *Nederland* en haut; 5 cent en bas; *Nederland* en grandes lettres en haut; 2 lignes pour l'adresse, la première ayant *Aan* :

5 cent, bleu sur grisâtre.

Nous avons pris nos informations sur cette carte qui doit avoir été vue en rêve comme le 14 pence anglais de l'ami Arthur.

QUEENSLAND.

Le même, possède le 1 shilling 1879 avec l'erreur: *Qoeensland* et ayant au revers une bandeburelée de couleur. On ne connaissait avec ce burelage que les 1 et 2 pence :

1 shilling. violet
1 — — (Queensland)

RUSSIE.

Le 5 kopecks a les foudres comme les, 1, 2, 3, 7 kop. :

5 kopecks, violet.

KOLOMNA (*Moscou*). Les timbres-taxe ont vu leur type refait. Les inscriptions sont généralement plus grandes, ainsi que les chiffres. Les feuilles ont huit rangées horizontales de quinze timbres, les cinq premiers étant de 1 kop., les cinq suivants de 2 kop., les cinq derniers de 3 kop. Le chiffre est blanc sur couleur pour les 1 kop., noir sur blanc pour les 2 kop. et rouge sur blanc pour les 3 kop. :

1 kopeck, bleu
2 — — et noir
3 — — et rouge

SOUDJA (*Koursk*).

Un timbre qui rappelle assez le timbre de Toula, émis en 1888, vient d'être mis en cours à Soudja. Au centre d'un rectangle fond rouge, les armoiries du district; dans le cadre, de gauche à droite : *Potschtowaja marka Soudjanskoi zemskoi potschti* (Timbre-poste de la poste



rurale de Soudja); en bas : *piat kop* (cinq kop.); dans les angles, un chiffre.

Imprimé en deux couleurs sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, bleu et rouge

VARIÉTÉ.

5 kopecks, bleu et rouge, non dentelé

SAINTÉ-HELENE.



On signale une nouvelle valeur 1 1/2 penny, type rappelant les timbres des Seychelles. Nous le reproduisons ici.

Le 4 pence aurait été imprimé sur le 6 pence, mais en brun-gris, 1^{er} type connu :

1 1/2 penny, brun clair et vert
4 pence sur 6 p., brun-gris, surch. noire.

TURQUIE.

Les timbres arrivent dans des couleurs impossibles :

20 paras, vert d'eau très pâle
1 piastre, bleu sale

Le 20 para, nous écrit M. Glavany, doit avoir bientôt le rose modifié et les 2 et 5 piastres d'une couleur différente de celle qu'ils ont. Les 5 paras et 25 piastres ne seront pas changés.

URUGUAY.

De nouveaux timbres sont annoncés par l'avis suivant :

Direction et Administration générale des postes.

Par ordre de la Direction générale, le 1^{er} mai prochain sera mis en circulation une nouvelle série de timbres-poste des valeurs et couleurs suivantes :

de 1 centesimo, vert clair
7 — marron
10 — vert de mer
20 — orange
25 — brun-rouge
50 — bleu clair
100 — lilas

Il est accordé un délai de 90 jours, comptant la date susdite, pour retirer de la circulation les timbres d'égales valeurs en usage; l'échange de ceux-ci, contre ceux de la nouvelle émission, devra être vérifié endéans le délai de trente jours accordé pour cette opération autorisée pour les bureaux de poste de l'Etat.

Le délai une fois expiré, tous les timbres-poste de l'émission supprimée seront considérés comme nuls et comme n'ayant aucune valeur pour l'affranchissement.

Montevideo, le 19 Avril 1890,
Le secrétaire.



Le 1 centesimo est aux armoiries dans un petit ovale entre branches de chêne et drapeaux ; au-dessus, cintré : *Republica Oriental* ; plus bas : *del Uruguay* ; de chaque côté et en bas un chiffre ; *centesimo* sur le chiffre inférieur ; orne-

ments aux angles supérieurs.

Le 7 centesimos a sur fond d'arabesques un chiffre 7 de fantaisie traversé par une banderole contenant : *Centesimos* ; au-dessus, cintré : *Republica Oriental* ; en bas : *del*, puis : *Uruguay* cintré ; dans les quatre angles un chiffre.



Le 10 centesimos a les armoiries du 1 centesimo également entre branches de chêne et drapeaux ; au-dessus, cintré : *Republica Oriental* ; plus bas : *del Uruguay* ; en dessous : *Centesimos* ; dans les angles inférieurs, un chiffre ; ornements



sur les côtés.

Le 20 centesimos a la valeur en chiffres de fantaisie, au centre, dans un petit cercle à fond uni de couleur ; en-dessous, en lettres microscopiques : *Centesimos* ; en haut, un petit cartouche ayant : *Republica Oriental* ; en bas : *del Uruguay* ; fond composé d'arabesques.



Le 25 centesimos nous montre sur un piédestal la Justice personnifiée par une femme debout tenant le glaive et la balance ; dans l'angle droit inférieur, les armoiries de la République ; inscription des précédents sur banderoles entourant la Justice ; à la partie supérieure, de chaque côté, le chiffre 25 dans une étoile et *centesimos* entre les chiffres.



Le 50 centesimos représente non un sauvage, mais Mercure assis tenant le caducée et regardant à droite dans un ovale à fond uni : *Republica* à gauche ; *Oriental* en haut ; *del Uruguay*, à droite ; 50 en bas.



Le 1 peso, enfin, est aux armoiries entourées de branches de chêne et drapeaux ; au-dessus : *Republica Oriental* cintré ; plus bas : un *peso* ; en bas : *del*, puis *Uruguay* cintré ; chiffre 1 répété trois fois à la partie supérieure.

Gravés à Londres, ces timbres ont l'impression de couleur sur papier blanc, piqués 15 :

1 centesimo,	vert-jaune
7 —	bistre
10 —	vert-bleu
20 —	orange
25 —	brun-rouge
50 —	bleu ciel
1 peso,	lilas

VICTORIA.

La carte à 1 penny et la bande même valeur ont le type des timbres-poste récemment émis :

1 penny, brun-orange	s/ chamois.
1 —	blanc

WURTEMBERG.

Les timbres suivants viennent de paraître avec le piquage habituel :

25 pfennig,	orange
50 —	rouge-brun

La carte avec réponse, couleur nouvelle, est aussi en usage. Elle est conforme à celle qu'elle remplace :

5 + 5 pfennig, vert sur chamois

Les revendications de M. Chalmers. (1)

Nous ne sommes pas intervenu jusqu'ici dans l'interminable et peu récréative discussion soulevée par M. P. Chalmers, revendiquant pour son père la priorité d'invention du timbre-poste adhésif, les faits nous ayant démontré qu'il y a des Père Lorient partout.

Un moment, nous avions cru cependant intervenir, mais ayant posé une série de questions à M. Chalmers, celui-ci nous promit une réponse qui ne vint jamais. Nous étions dès lors fixé sur M. Chalmers et ses absurdes revendications.

Ayant été accablé ces jours-ci d'une nouvelle lettre circulaire du dit Chalmers, nous l'adressâmes à M. Pearson Hill, le fils de Rowland Hill, afin de savoir s'il en avait connaissance. Nous

(1) M. Pearson Hill vient de faire paraître une brochure complète sur ce sujet. Prix : 3 pence.

avons reçu la lettre suivante que nous insérons volontiers ici, parce qu'elle fait bonne justice de toutes les élucubrations d'un désœuvré.

Nous donnons la parole à M. Pearson Hill.

Londres, le 17 mai 1890.

CHER MONSIEUR,

Je vous remercie de m'avoir fait connaître la circulaire imprimée que vous avez reçue de M. P. Chalmers, voici ma réponse :

Il n'y a aucun doute que M. Chalmers ne soit un monomane. Aucune personne de bon sens n'oserait publier des faits aussi faux que ceux qu'il imprime et aussi faciles à réfuter.

Sa déclaration qu'il a été invité par les employés supérieurs de la Poste de montrer à l'exposition du " Guildhall " de la ville de Londres, les modèles de timbres-poste exécutés par son père, M. James Chalmers, est absolument inadmissible, ainsi que les conséquences qu'il en tire, savoir que les autorités postales auraient reconnu maintenant James Chalmers, comme l'inventeur du timbre-poste adhésif !

M'étant informé au bureau de la poste, j'ai appris qu'un employé subalterne, désireux d'obtenir des objets intéressants pour l'exposition, avait écrit à M. Chalmers, *sans l'autorisation de ses chefs*, pour s'informer de l'ancien projet de son père, relatif aux timbres-poste. La conduite de cet employé fut immédiatement blâmée par les autorités postales qui savaient fort bien que M. Chalmers n'est qu'un imposteur et les *timbres ne furent pas admis à l'exposition*.

Quant à l'exposition de la *Société Philatélique* de Londres, c'est M. Chalmers lui-même qui demanda l'autorisation d'y exposer les modèles de timbres proposés jadis par son père, mais non pas *acceptés* en 1838-39. Cette autorisation lui fut accordée comme elle l'aurait été à tout autre qui aurait envoyé des *essais* de même espèce ; mais le comité, loin de reconnaître les prétentions de M. P. Chalmers, refusa au contraire de recevoir les spécimens s'il ne retirait sa déclaration que James Chalmers était l'inventeur du timbre-poste adhésif.

J'ai moi-même exposé, parmi d'autres choses, des essais identiques à ceux envoyés par James Chalmers en 1838 et 1839 qui démontrent que le prétendu essai, nommé " timbre-poste Chalmers de 1834 ", qui fut exposé récemment à Vienne, n'est autre qu'un duplicata de ceux qu'il avait envoyés en réplique au " Treasury minute " du 23 août

1839. En vérité, les mêmes mots, dans ce prétendu essai de 1834, prouvent qu'il n'est qu'un imposteur, le tarif qui s'y trouve en dessous " General postage not exceeding one ounce — Two pence " s'accordant entièrement avec le *nouveau* tarif postal proposé dans la brochure de Rowland Hill de 1837, *tandis qu'en 1834 ce tarif n'existait pas* et on ne songeait même pas à l'établir dans aucune partie du Royaume uni. Du reste, comme je l'ai fait souvent remarquer une proposition d'émettre des timbres-poste en 1834, lorsque les lettres n'étaient jamais affranchies, eût été tout à fait inutile.

Dans la circulaire de M. P. Chalmers que vous m'avez envoyée, il y a à peine un fait matériel qui ne soit une erreur ou un mensonge. Cet homme semble avoir perdu tout jugement entre ce qu'il s'imaginerait et ce qui est la vérité.

Son inqualifiable et extravagante déclaration que M. Rowland Hill, le 3 mars 1838 écrivait à M. James Chalmers pour blâmer l'emploi du timbre adhésif en est un exemple. Cette assertion est absolument fausse et si quelques-uns de ceux qui ajoutent foi à ce que dit M. Chalmers, désirent en avoir une preuve, qu'ils lui demandent sur quoi il se base pour oser faire une telle déclaration : Il sera forcé d'avouer qu'il n'en a aucune à fournir.

Quant à sa déclaration, que " la Société même à laquelle appartient M. Pearson Hill — la Société philatélique de Londres, admet maintenant que Sir Rowland Hill n'est pas l'inventeur du timbre-poste adhésif ", c'est d'une fausseté absolue. Voici la lettre de M. Philbrick, Président de la dite Société, qui fait bonne justice de ce mensonge. Elle a été publiée dans le *Standard* du 7 mai dernier.

L'ORIGINE DES TIMBRES-POSTE ADHÉSIFS.

Monsieur le Rédacteur du « Standard »

Dans l'intéressant article sur l'exposition des timbres-poste à Vienne, lequel a paru dans votre numéro du 25 avril, vous parlez des prétentions rivales qui ont été mises en avant, de temps en temps, par certaines personnes qui ont prétendu qu'elles avaient été les premières à suggérer l'adoption des timbres-poste adhésifs pour aider à l'établissement de la réforme postale à laquelle le nom de Sir Rowland Hill est associé.

Mon attention a été fixée sur une feuille mise en circulation la veille de l'exposition philatélique de Londres, dans laquelle on dit que cette société admet maintenant que Sir Rowland Hill n'est pas l'inventeur du timbre-poste adhésif, l'invention

étant revendiquée pour M. James Chalmers de Dundee. *Permettez-moi de dire qu'une telle assertion est absolument fausse.*

La Société philatélique de Londres, il y a quelques années, fit des investigations actives à ce sujet; après beaucoup de recherches et après examen des documents originaux, elle décida à l'unanimité que les prétentions avancées par M. Patrick Chalmers, pour son père, n'avaient aucun fondement. Depuis ce temps, la Société n'a eu aucune raison de changer d'opinion à ce sujet, et certainement n'a pas exprimé une semblable opinion ni admis aucun des faits déclarés dans cette feuille.

Ceux qui s'intéressent à cette question pourront voir à l'exposition de la Société, dans les *Postman Rooms*, de ce mois-ci, des spécimens des timbres mêmes proposés autrefois par James Chalmers et ils pourront juger par eux-mêmes de leur valeur. Je dois déclarer ici qu'environ cinquante personnes envoyèrent des modèles de timbres-poste adhésifs, en réponse à l'invitation du Gouvernement, en 1839; plusieurs de ces personnes proposaient l'introduction du timbre dans le cachet de la lettre, laissant flotter la partie inférieure. Cet impraticable plan fut aussi adopté par M. James Chalmers, mais considéré inutile par les Autorités.

Quant à la question de priorité, il n'y a pas le moindre doute que Sir Rowland Hill fut le premier, car, comme il est déclaré dans votre article, dans son rapport fait en présence du Comité établi en permanence, et chargé de l'examen à l'établissement postal « Commissioners of Post Office Inquiry », le 13 février 1837, il proposa l'emploi des timbres-poste adhésifs et non adhésifs, pendant que M. James Chalmers, dans son projet imprimé et dans ses lettres *qui sont en ma possession*, dit qu'il a publié son projet pour la première fois, au mois de novembre 1837.

Agrez, etc.

Fréd.-A. PHILBRICK.

Il ne me reste, cher Monsieur, qu'à vous remercier pour l'insertion de cette lettre et recevez l'assurance de ma parfaite considération.

PEARSON HILL.

L'Exposition timbrophilique de Londres.

L'idée d'organiser une exposition pour célébrer le cinquantenaire de l'introduction du timbre-poste dans la métropole est de celles qui devaient venir à toutes les classes de timbrophiles.

La récente exposition de Londres a été un succès brillant, indubitable, et nous devons féliciter cordialement nos confrères de la Société de Londres d'avoir mené leurs travaux à bonne fin.

Il est évident qu'une entreprise aussi vaste ne pouvait être amenée à une heureuse réussite sans un travail assidu et c'est au Comité choisi par les membres de la *Société timbrophilique* de Londres que les timbrophiles anglais et étrangers doivent adresser leurs remerciements.

Le local choisi était les salons *Portman*, dans le West End, magnifique suite de salons admirablement adaptés pour cet usage, comme grandeur et comme lumière.

L'Exposition s'ouvrit lundi 19 mai par S. H. R. le duc d'Edimbourg, qui est non seulement collectionneur mais encore timbrophile, et dont l'aide gracieuse contribua pour une large part au succès de l'entreprise.

Suivant un exemple si haut, le public afflua journellement et il est regrettable que le Comité n'ait pu disposer des salons pendant plus de huit jours, sinon il eût recueilli une moisson d'or.

Dans le cadre restreint de cet article, il est impossible de décrire entièrement le contenu varié et précieux de cette exposition et l'omission de maint objet, ne doit en aucun cas signifier que ce soit par manque d'appréciation de son mérite.

Le Comité divisa sagement les principales branches de cette exposition — les timbres adhésifs — et dans ceux-ci des groupes ou divisions.

La classe (n° 1) constitua les traits principaux de l'étalage et embrassait plusieurs collections magnifiques. L'action du Comité dans celle-ci, classant d'abord les pays d'après le degré de difficulté d'acquisition est une action qui aura probablement un effet marqué dans le courant futur, dans la voie des collections spéciales.

Dans le groupe I, de cette classe, il est difficile de mentionner quelque chose séparé, mais l'exposition de M. Tapling, composée de France et Colonies, Hawaï, Maurice et Nouvelle Galles du Sud était superbe et aurait remporté la plus haute distinction s'il n'avait pas, comme membre du Jury été hors concours. La page de la première émission de Hawaï avec les séries complètes, neuves et annulées, 12 en tout, était, à notre idée, la plus belle feuille dans le bâtiment.

L'exposition de M. Castle, dans ce groupe, était composée de Nouvelle Galles du Sud, Victoria et Tasmanie et par le nombre et la beauté devait sans doute obtenir la médaille d'or spéciale, et elle l'obtint.

Il n'est que juste de dire, à notre avis, que pour le caractère complet et la grande variété des planches complètes et la condition générale de l'exposition des timbres du Japon de M. E. D. Bacon, celui-ci aurait été également un concurrent sérieux pour le grand prix, s'il n'avait été membre du Jury.

La collection de la Grande-Bretagne exposée par le comte de Kingston n'était pas seulement composée de brillants exemplaires, mais était également complète et lui a rapporté la médaille d'or.

M. Douglas Garth montra une très belle collection de Guyane anglaise, des Indes et de Ceylan, ce qui lui valut la même récompense.

Un très beau lot des premiers Guyane anglaise fut aussi exposé par M. E. B. Luard, contenant une paire unique du 2 c. rose de la première émission et une enveloppe avec 3 magnifiques exemplaires du 4 c. bleu de 1856.

La Nouvelle Galles du Sud fut aussi exposée par MM. W. B. Thornhill et R. P. Rodd, avec de belles expositions.

Dans la classe des marchands, MM. Pemberton, Wilson et C^{ie} exposèrent la collection de C. avec toutes les planches complètes de la Nouvelle Galles du Sud et il ne peut y avoir de doute que jamais à la face du monde et il n'y a eu un tel assemblage de timbres de ce pays. L'Afghanistan, par le major Evans et M. G. Harrison et la Nouvelle Zélande, Tasmanie, Mexique, Pérou, Nouvelle Grenade, Etats confédérés, Cap et Natal, Cashmir, Philippines furent exposés en masse par plusieurs grands collectionneurs.

Il est regrettable que la collection des Etats-Unis n'ait pas été de pair avec les pays ci-dessus, excepté une belle collection des locaux E. U. envoyés par le Dr Mallmann de Vienne qui lui assurèrent une médaille d'argent.

Nos frères timbrophiles de New-York, etc., ont-ils craint d'envoyer leurs trésors si loin? Cette distance n'a pas eu le même effet comme il a été montré par les splendides expositions envoyées par les gouvernements de Tasmanie et Nouvelle Galles du Sud et autres colonies de l'empire Britannique.

Dans le groupe 2 de cette classe, le plus haut prix fut accordé à M. L. Blanchard pour une brillante collection de Suisse.

Avec les timbres d'Autriche, Hongrie, etc., exposés par M. R. Schwarz de Vienne, de Bolivie par M. F. de Coppet, de l'Amérique du Nord par M. C. Colman et de Roumanie par M. W. Krapp, méritèrent bien les prix qui leur furent décernés :

d'autres belles expositions dans cette classe, comme Buenos-Ayres (M. Tapling), un lot brillant, Australie Occidentale et Méridionale (M. Castle), aussi du beau d'Italie (M. Diéna), Etats allemands (M. T. W. Jones) et Espagne (M. L. Gibb).

Dans le groupe 3 de cette classe, le moins bon lot des Indes occidentales, Afrique et Colonies d'Europe, Grèce, Nord de l'Europe, etc., était uniformément d'une bonne qualité et les timbres doivent avoir rendu la tâche des juges autre chose qu'une sinécure.

S. H. R. le duc d'Edimbourg était exposant de plusieurs lots.

Classe II, consistant en : collections entières, comprend deux ou trois bijoux : ceux de MM. Pearson Hill, le fils de feu sir Rowland Hill, et du colonel Hughes qui sont absolument pleins de timbres précieux ; cette dernière contenait le plus beau Cap de Bonne Espérance, 4 p. rouge sur bois que nous ayons jamais vu neuf et en belle condition et tous deux obtinrent les médailles de Société. Messieurs W. B. Thornhill et H. Townsend ont exposé aussi une belle collection de Grande-Bretagne.

Les enveloppes (Classe III) ont été décidément au-dessous des autres expositions, et l'on doit regretter que les premiers collectionneurs en Angleterre, France et Allemagne n'aient pas contribué à montrer quelques-unes des grandes raretés qui existent parmi eux. La médaille d'or a été donnée justement à M. G. Harrison pour ses Etats-Unis et celle en argent à M. L. Schwartz pour Austro-Hongrie. Les Maurice de M. Tapling embrassent les trois variétés de patte du rare one shilling.

Classe IV, cartes postales, et V, Expositions de marchands, peuvent être rapidement passées, bien qu'elles contiennent une exposition de grande valeur, par suite de plusieurs noms bien connus.

La classe VI, littérature, etc., contenait plusieurs ouvrages très intéressants, et M. J.-B. Moens doit être félicité pour avoir remporté la médaille de bronze (1) pour ses ouvrages timbrophiliques bien connus. La Société française de timbrologie aussi obtint une médaille pour ses ouvrages ainsi que le gouvernement de la Nouvelle Galles du Sud, pour ses ouvrages sur ses timbres et pour son Histoire postale de son pays.

(1) La médaille de bronze qui nous a été attribuée était la plus haute récompense accordée par la Société philatélique de Londres, alors que l'exposition de Magdebourg nous donnait une médaille d'argent et celle de Vienne une médaille d'or. J.-B. M.

Classe VII (albums) était bien représentée et classe VIII divers, non seulement réunissait le plus grand nombre d'exposants, mais était des plus intéressants. Epreuves, essais, falsifications, caricatures et dessins pour timbres, arrangements historiques et géographiques, marques de franchise, photographies et une centaine d'autres choses appartenant exclusivement à la timbrologie et aux matières postales, constituaient un assortiment très amusant, le dessin original au crayon, de l'enveloppe Mulready par l'artiste lui-même, demande une mention spéciale.

Nous mentionnerons également l'envoi des Autorités postales qui ont fait une exposition précieuse comprenant un spécimen de chaque planche de timbres et ceux MM. Perkins Bacon et C^{ie} et autres graveurs qui ont exposé quelques spécimens exquis de leurs travaux.

L'espace nous manque pour faire ressortir le côté mercantile de cette exposition où un grand nombre de marchands bien connus ont augmenté leurs affaires. Qu'il suffise de dire que, dans sa conception et ses résultats, l'Exposition timbrophilique de 1890 était en tout digne de la Société qui l'avait organisée, et après avoir fait le bonheur de milliers de visiteurs, elle aidera sans aucun doute à placer la timbrophilie sur des bases plus fermes dans l'estime du grand public. X.

Première Exposition philatélique de Vienne

20 Avril. — 4 Mai 1890.

Cinquante années se sont écoulées depuis la grande réforme postale accomplie en Angleterre, réforme dont le plus grand résultat a été l'invention du timbre-poste, laquelle doit être classée parmi les plus importantes des temps modernes. C'est grâce à cette invention que le service des expéditions par la poste, qui a été si sensiblement facilité, a pris des proportions aussi inattendues. Des milliers de millions de lettres parcourent maintenant le monde dans toutes les directions, répandant partout la civilisation, encourageant la science, servant le commerce et facilitant les rapports. Il n'y aurait rien d'étonnant que, de tous côtés, on ne se préparât à fêter le jubilé d'un événement aussi éminemment important dans l'histoire de la civilisation.

Le *Club philatéliste autrichien*, à Vienne, avait déjà songé l'été dernier à fêter dignement l'année jubilaire; et que pouvait-il faire de mieux que

d'organiser une exposition de timbres-poste, par laquelle on pourrait se rendre compte des progrès des postes pendant les cinquante dernières années. Pour le dit Club, il s'agissait, dans ce cas, non seulement de célébrer le jubilé du cinquantenaire du timbre-poste en général, mais aussi le jubilé du quarantième anniversaire de son introduction en Autriche, et — *last, not least* — le dixième anniversaire de la fondation du Club. Il va de soi que cette Exposition devait être internationale et que les philatélistes du monde civilisé entier devaient y être conviés. Aussitôt que le projet eût été bien muri, la Société *Briefmarkenbörse* et le propriétaire du Musée international de timbres-poste, à Unter Döbling, M. Sigmund Friel, furent invités à prêter leur concours à l'Exposition; cette invitation reçut de toutes parts le plus chaleureux accueil. Aussi, de la part des autorités, l'entreprise a-t-elle été généreusement patronnée. Son Excellence M. le Ministre du Commerce, marquis Baquehem, a daigné accepter le patronage de l'Exposition.

Le Musée I. et R. des arts et de l'industrie a obligeamment mis à la disposition des organisateurs deux salles, et Son Excellence M. le Ministre des Cultes, Freiherr von Gautsch, a autorisé à percevoir un droit d'entrée à l'Exposition. Le produit net éventuel a été destiné à l'alimentation de deux caisses de secours pour les employés des postes et les facteurs. Disons tout de suite que, dans le but en question, une somme assez importante pouvait être prélevée.

Des adhésions nombreuses sont arrivées de tous côtés sur l'invitation à participer à l'Exposition que le Comité a fait insérer dans les plus importantes feuilles philatélistes du monde entier. Faisons surtout remarquer que les Directions générales des postes de l'Autriche-Hongrie, de la Bavière, de l'Italie, de l'Égypte, du Brésil et de l'Australie méridionale, promettaient leur participation.

Si parmi les objets envoyés pour l'Exposition il s'en est trouvé quelques-uns de peu de valeur et même plusieurs contrefaits, il ne faut pas le reprocher au Comité qui croyait devoir donner au public une occasion de se former lui-même un jugement.

L'Exposition a été inaugurée conformément au programme, le 20 avril, par son protecteur M. le Ministre du Commerce Baquehem. Dès le premier jour, l'affluence du public était grande et l'intérêt que celui-ci prenait à l'Exposition semblait augmenter de jour en jour. Dans les derniers jours, les vastes salles étaient si fréquemment bondées que la circulation y était parfois interrompue.

L'Exposition a été spécialement honorée de la visite de S. M. l'Empereur. Celui-ci a séjourné pendant près d'une heure à l'Exposition, accompagné du Président du Comité, M. Krapp. Il s'est vivement intéressé aux objets exposés et a fait l'éloge de tout ce qu'il avait vu. Un grand nombre d'exposants présents ont été présentés à Sa Majesté qui leur a adressé des félicitations.

La visite de Sa Majesté fut suivie de celles de MM. les Archiducs Kainer, Louis Victor et Franz Salvator.

Pour parler des objets exposés, commençons par les collections complètes. La plupart de celles-ci ne valent pas la peine d'être citées. A cette occasion, il a été prouvé, une fois de plus, qu'une collection de tous les timbres-poste y compris les enveloppes et bandes timbrées, ne peut arriver à être parfaite que si le collectionneur peut y consacrer énormément d'argent et de temps. Abstraction faite de collections telles que celles si célèbres de MM. de Ferrary, à Paris (1), et Tapling, à Londres, où tous les timbres ont été classés d'après les filigranes, les différences de dentelures, nuances, etc.; où les raretés se trouvent par douzaines et même par centaines, on devra donner la préférence à chaque bonne collection d'un pays ou d'un continent avant les collections universelles, dans lesquelles les timbres ordinaires se trouvent une fois et les rares très clairs.

Les meilleures collections de ce genre, exposées ici, étaient celles de Borgen, Copenhague et Stadtbauer, à Vienne. Le premier avait exposé une riche collection de timbres, pour la plupart non oblitérés, en 12 volumes, et un album avec les enveloppes et bandes timbrées de Danemark et de la Russie. Ces deux pays étaient spécialement bien représentés dans la collection de timbres-poste, et il y avait aussi une riche collection de timbres ruraux. La collection de Stadtbauer comprend plus de 9,000 timbres. Pour quelques pays il a été, en partie tenu compte de toutes les différences de filigranes. Nous ne pouvons que conseiller à l'intéressé de continuer dans cette voie.

Chelius, de Munich, a exposé une collection spéciale de timbres de l'Europe. La collection est complète à quelques raretés près, les timbres sont tous beaux et l'arrangement de l'album fait par lui-même est de bon goût.

Nous pouvons en dire autant de la collection de Schuch, à Graz, qui exposait également les timbres de l'Europe.

Parmi les collections spéciales, citons d'abord celle de l'Autriche-Hongrie, exposée par Louis Schwarz, à Wöhrling, près Vienne. Elle comprend tous les timbres des dits pays, entre autres les rares têtes de Mercure de 1830-36, les rouge brique servi et non servi. Un *unicum* qui n'est catalogué nulle part est un Mercure, rouge brique sur papier vergé.

Très intéressants aussi les objets exposés par trois anglais. M. P. Castle, de Brighton, qui ne collectionne que les timbres des Colonies australiennes, a exposé les timbres de Tasmanie et de l'Australie occidentale. Dans la Tasmanie, nous remarquons surtout les deux timbres de 4 pence, de l'émission 1853, sur papier vergé, puis l'assortiment de feuilles entières de timbres d'un penny, bleu clair, et 4 pence, orange et jaune, de l'émission 1853. De l'Australie occidentale, les timbres rares percés de 1860 et 61 sont bien représentés. Intéressante aussi l'impression fautive de 1865, 2 pence, lilas au lieu de jaune. Il est encore à remarquer que la collection de Tasmanie contient environ 1,500 timbres, dont Australie occidentale, 450. De Douglas Garth, de Chelsea, près Londres, nous avons vu les timbres de la Nouvelle-Zélande et de la Guyane anglaise; dans celle-ci nous avons remarqué les timbres si rares de la première émission: M. Charles Colman, Kew, près Londres, a envoyé des timbres de l'Amérique septentrionale anglaise, y compris celui de 12 cents du Canada, émission 1851, celui de 3 cents sur toutes les sortes de papier, papier vergé large et étroit, papier pelure, etc., le 1 cent, 1868, également sur papier vergé. Du Nouveau-Brunswick, nous avons vu le timbre de 1 shilling, 1851, ainsi qu'un timbre partagé en deux, sur lettre, et encore des timbres de 1 shilling avec des timbres de 6 pence partagés en deux, etc.

De la Suisse il avait été envoyés trois collections spéciales.

La plus jolie était incontestablement celle de M. Adolphe Schulze, de Zurich, avec beaucoup d'exemplaires des timbres-poste cantonaux en de magnifiques spécimens. Les plus intéressants étaient les « tableaux de types » de timbres de rayon, avec et sans encadrement de la croix, tous au complet, jusqu'aux timbres « poste locale » sans encadrement de la croix dont il y avait là dix-huit types. Il est cependant passablement difficile, sinon impossible, de compléter ce tableau.

(1) A propos de M. de Ferrary, tous les journaux ont parlé d'un achat de 100,000 francs qu'il aurait fait à l'exposition de Vienne; cet achat se réduit à 1,400 francs.
J.-B. M.

De même, tous les types de 4 et 6 rappen de Zurich étaient représentés, entre autres les cinq types des 6 rappen ensemble en une feuille.

M. Hauser Daepfner, de Lucerne, avait dans sa collection spéciale de la Suisse deux « double Genève » non oblitérés, encore ensemble; trois mêmes sur lettres, dix pièces non encore séparées, de l'émission de timbres de Genève, 1849, puis trois timbres partagés en deux « double Genève » ayant servi pour la poste locale, dont deux sur lettre; de Zurich, un timbre partagé de 4 rappen avec un timbre entier ayant servi.

M. Eder, Blanel, de St-Gall, a exposé également une collection spéciale de la Suisse ressemblant à celle dont nous venons de parler, dans laquelle se trouvait aussi des tableaux de types comme ceux décrits ci-dessus.

La Moldavie et la Roumanie étaient représentées deux fois. M. Steiner, de Galatz, a exposé l'une de ces collections contenant tous les timbres-poste et timbres télégraphiques, timbres adhésifs d'effets, cartes postales et bandes. Il est à regretter que la bonne impression laissée par cette collection ait été amoindrie par le fait que le timbre de 81 para de la première émission de Moldavie et les deux timbres de journaux de 1858 étaient faux.

La collection de M. Krapp, de Vienne, se présentait incomparablement mieux. Là étaient représentés les timbres de la 1^{re} émission de Moldavie, tous en plusieurs exemplaires, le 54 para et le 108 para même sur lettre. De la deuxième et troisième émission, il y avait un beau choix d'exemplaires d'unités et de 2 à 4 encore réunis. Les différents modes d'estampillage étaient représentés en grand nombre.

Les émissions ultérieures aussi étaient représentées en toutes nuances, différences d'impression et de dentelure. Inutile de dire que les rares impressions défectueuses ne manquaient pas. La collection du Cap de Bonne Espérance, du Dr Mallmann, contenait, dans ses plus beaux spécimens, tout ce que ce pays a produit en fait de timbres, y compris les deux impressions fautives xylographiques. La collection Buénos-Ayres, du même exposant, était également plus que complète et elle renfermait quelques-uns des rares exemplaires sur lettres de timbres de bateaux à vapeur. A mentionner encore la collection de M. Frank, Vienne, qui exposait des timbres du Transvaal, du Portugal, des Açores et de Madère; M. Ehrenbach, de Francfort s/Mein, avec sa collection spéciale de l'Australie, M. Eschenbach, de Vienne, qui a

montré, avec ses collections de France, Alsace-Lorraine, Hanovre et San Marino, des débuts modestes mais louables de collections spéciales; M. Glasewald, à Gösenitz, qui exposait des timbres de Grèce suivant sa méthode, et Verkrüzen, à Hambourg, avec ses timbres, cartes postales et bandes de Terre-Neuve. Les Directions générales de postes citées plus haut ont exposé les timbres de leur pays, entre autres la Bavière et la Hongrie dans de magnifiques albums. Des collections de cartes et bandes de Ludwig Schwarz, à Währing, les enveloppes d'Autriche-Hongrie, Lombardo-Vénétie sont de nouveau à citer en premier lieu, surtout les enveloppes si rares de 1801, grand format, en beaux exemplaires non servis. A côté de cela étaient exposées aussi les nouvelles réimpressions de ces enveloppes. La superbe collection des Etats-Unis d'Amérique du Nord du Dr Kloss, à Leipzig, est connue et n'a plus besoin d'être louée ici. M. Stadtbauer, de Vienne, avait exposé une belle collection d'enveloppes et bandes de tous les pays, parmi lesquelles se distinguent surtout les cartes postales première émission du Japon, avec encadrement rouge, puis les enveloppes Oldenbourg, Mecklembourg, Saxe, Prusse, ainsi que des cartes postales du Mexique.

Keller à Trieste avait exposé dans un certain nombre de cadres, 14 feuilles de papier à lettre entières et 65 demi-feuilles, employées « postalement », de Sardaigne, année 1819.

Le Musée de timbres-poste à Unter-Döbling a exposé des essais de nombreux pays en plus de 6000 exemplaires, entre autres l'essai très connu et répandu en Angleterre de *Chalmers* de l'année 1837. Le timbre-poste « très discuté de Bokhara » se trouvait ici aussi. Nous aimons à penser que le propriétaire lui-même ne croit pas à l'existence de ce timbre.

Greiml à Vienne avait exposé de très rares essais d'une enveloppe de la poste pour la ville de Berlin avec la tête de Frédéric-Guillaume IV et des essais d'enveloppes du district postal de l'Allemagne du Nord.

Parmi les « postes privées » se distinguait brillamment la collection de timbres de postes privées américaines du Dr Mallmann. Des nombreuses raretés, nous ne mentionnons que *Boyd's City express* de 1844, de 2 cents vert; de *Blood* 3 types de 1843, *Hussey's post* 1863, 5 cents noir sur rouge, seul exemplaire connu employé; les différents timbres *City dispatch*, *letter express*, *Westenwell*, etc.

Les collections de timbres-poste privés alle-

mands de Schimmelfennig à Bartenstein et Wagner, Apelern ne sont dignes d'être citées qu'à cause de l'énorme peine que les collectionneurs se sont donnée pour recueillir ces objets. Le premier en a amassé environ 9000 et le dernier plus de 21000.

Parmi les raretés et curiosités nous avons remarqué : diverses enveloppes, cartes-bandes rares et surtout un mandat-poste servi du Schleswig-Holstein, une bande de la poste de la ville de New-York de 1851 à 1 cent noir avec la tête de Franklin et 3 enveloppes anglaises avec 10 fils de soie (type précédant les enveloppes Mulready, le tout de Fouré à Berlin).

De Künast, Berlin. — Enveloppes d'Oldenbourg, Lübeck, Tour et Taxis avec impression lilas ; Prusse, le tout en grand et petit format, et une enveloppe de l'île Maurice à 1 shilling jaune.

Giwell, Londres. — Un grand nombre de raretés, dont une série complète de timbres de Colombie 1862, Lübeck 2 1/2 brun, impression défectueuse sur lettre, Espagne 1851, 2 reaux ; cuartos Madrid, le tout non servi. Suisse, double Genève, Nouvelle Calédonie, une feuille originale avec 50 types des premiers timbres.

Enterlein à Rostock. — 20 différentes enveloppes rares d'Etats allemands, dont la rare enveloppe bleue de 5 shilling de Mecklembourg-Schwérin, grand format.

Eschebach, Vienne. — 50 enveloppes Mulready noires servies par Mulready lui-même.

Michalski, Amsterdam. — Des premiers timbres anglais à 1 penny noir, 1 feuille de 240 timbres réunis.

Baron Paselti, Vienne. — Les timbres de 1 penny de 1864 classés d'après les numéros (71-225).

Un intéressant et beau travail a été fourni par Knorr de Vienne : c'est un tableau indiquant tous les formats des timbres-poste. Le travail de Doczkalik à Vienne était non seulement intéressant mais instructif. Celui-ci avait, pour démontrer la vitesse avec laquelle se fait le service des postes, expédié 136 cartes postales dans différentes directions du monde entier avec instructions qu'elles lui revinssent immédiatement. Sur un tableau spécial étaient indiqués les différents trajets parcourus, et, en jours et en heures, le temps exact employé.

La littérature philatélique était principalement représentée par des feuilles périodiques et de petites brochures.

J.-B. Moens de Bruxelles a exposé un grand catalogue remarquablement beau et beaucoup de

travaux détachés sur les timbres de chaque pays, et *Heimann, Leipzig* le grand manuel de philatélie 1^{er} volume de Lindenberg.

Parmi les albums, nous avons remarqué surtout celui de Bösenberg de Leipzig. Dans le genre albums, Schwaneberger et Schaubeck ont fait preuve de progrès indéniables.

Pour les non initiés aussi, les expositions de la Direction I. et R. supérieure des postes d'Autriche (partie située au-dessous de l'Ens) étaient très intéressantes. Celle-ci avait exposé un grand nombre de gravures représentant les aménagements, uniformes et bâtiments postaux depuis 40 années, ce qui contribuait encore à rehausser l'éclat des salles déjà si belles. La Direction générale des télégraphes avait exposé un certain nombre de téléphones, mis à la disposition du public, ainsi qu'une station intermédiaire pour cent abonnés et un appareil imprimeur de types.

L'imprimerie I. et R. de la Cour et de l'Etat imprimait au moyen d'une presse des timbres d'exposition du type 1850, timbres que le public pouvait aussi voir gonner et perforer.

Chaque visiteur recevait en souvenir un de ces timbres.

Cette exposition a été, sous tous les rapports, un immense succès et a beaucoup contribué à augmenter le prestige de la philatélie. Les visiteurs appartenaient presque tous aux plus hautes classes et l'on a pu voir à cette occasion quelle extension la philatélie a prise dans ces sphères.

Outre que le public a pu s'assurer par cette exposition que, collectionner des timbres-poste n'est pas un jeu d'enfant, beaucoup de collectionneurs qui jusqu'à présent n'osaient pas se livrer ouvertement à ce genre de sport, se grouperont autour du drapeau de la philatélie. Mais il est à espérer que l'exposition aura eu pour résultat de montrer au monde que les philatélistes autrichiens ont parmi eux des collections capables qui n'ont pas besoin de cacher leur lumière sous le boisseau.

Pour terminer, voici les récompenses :

Le jury se composait de MM. les : Oberlandsgerichtsralh, Suppantisch, à Gratz ; Procureur du Roi, M. Von Vaghy, Oedenburg ; A. E. Glaserwald, Gössnitz (Saxe-Altenburg) ; D^r M. Vedel, Copenhague ; M. Giwelb, Londres ; John Siewert, Moscou et D^r F. Mallmann, Vienne.

(A continuer.)

X. X.

Bruxelles. — Imprimerie DE NEEF, rue aux Laines, 48.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS: 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE**AGORES.**

Le 2 réis, noir, se présente avec une seconde surcharge renversée à la partie supérieure du timbre, par erreur dit-on. Malheureusement le mot *Agores* a une étendue de 10 1/2 mm au lieu de 10, par suite de ce que la distance est plus grande entre l'r et l'e : la lettre o est aussi plus ovale. Ces timbres ont été oblitérés à la poste . . .

2 reis, noir, surch. noire

ARGENTINE (REPUBLIQUE).

1/4 centavo, bien, surch. noire

Depuis le 31 mai dernier nous avons le timbre de 12 centavos, bleu, barbouillé de deux pâtes d'encre sur la valeur ancienne et les chiffres 1/4 placés entre eux. L'effet en est saisissant :

Ce timbre est destiné à l'affranchissement des journaux de et pour la ville. Il était attendu depuis le 1^{er} janvier, ce qui donne une idée de la somme de travail dépensé pour arriver à un résultat aussi pitoyable. Est-ce comme amélioration? toujours est-il qu'on nous annonce ce timbre comme devant paraître bientôt avec la surcharge rouge.



Le 19 juin a paru un autre timbre, lithographié celui-ci par Kidd. Il représente l'effigie du général Belgrano (c'est à croire que tout le monde est général dans ce pays), dans un ovale contenant l'inscription : *Correos Argentinos*, *veinticinco centavos*; dans les angles supérieurs un chiffre; cadre rectangulaire ayant le fond ligné :

25 centavos. violet vif, piqué 11 1/2

Le 3 juillet a été mis en usage le nouveau timbre 50 centavos, à l'effigie du général Mitre dans un double ovale ayant : *Republica* à gauche ;

Argentina à droite ; *centavos* en haut, entre les chiffres 50 ; en bas, sur une banderole : *Correos y telegrafos*.

Gravé et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2. Nous le reproduirons prochainement :

50 centavos, orange.



Depuis environ six mois, le ministère de la Justice, Cultes et Instruction publique fait usage d'une carte-lettre qui n'a pas encore été signalée ici. A droite, est le timbre à effigie de B. Rivadavia dans un double cercle portant *Republica Argentina* ; en haut, sur une banderole : *Correos y telegrafos* ; en bas : *cinco 5 cents* sur une autre banderole, le chiffre étant dans un petit ovale. La formule, qui est de dimension antédiluvienne, mesure 245x127 mm. Elle a pour inscription, en haut : *Oficio postal*, avec trait en dessous ; deux lignes d'adresse et à gauche, angle inférieur : les armes du pays et l'inscription :

Republica Argentina
Ministerio de Justicia, Culto
e Instruccion Publica.

L'impression est en couleur pour le timbre et noire pour le reste, sur papier épais azuré, blanc au revers :

5 centavos, rouge sur azur uni

Une autre carte a été remise à un de nos correspondants par le vice-Président de la République. Elle est conforme à la carte-lettre de 4 centavos connue, sauf qu'il y a dans l'angle inférieur gauche, sur trois lignes, de la couleur de la carte :

Vice-Présidente
de la
Republica

D'habitude, le chef de l'Etat jouit de la franchise de port ; il est donc probable que cette carte-lettre est d'un usage officiel et que l'inscription n'est là que pour empêcher l'emploi, par d'autres, que par le *Vice-Président*.

N'y en aurait-il pas pour le Président ? C'est probable :

4 centavos, brun sur blanc

AUTRICHE.

Les cartes avec cadre arrivent peu à peu. Il y aurait de paru, outre la carte avec texte allemand :

Texte allemand : 2 + 2 kr., noir brun sur chamois

— Bohème 2 — — — —
— Allemand 20 paras, rouge — —

Nous recevons les timbres actuels suivants, piqués 11 1/2 et 13, comme suit :

2 kreuzer, noir et bistre, piqué 13
3 — — vert, — —
5 — — rouge — 11 1/2
10 — — bleu — 13

Non dentelé horizontalement et piqué 10 1/2 verticalement.

5 kreuzer, noir et rose

Les timbres, cartes, enveloppes, etc., doivent être changés. Il y aura à l'effigie de l'empereur, des timbres de 1, 2, 3, 5, 10, 12, 15, 20, 24, 30, 50 kreuzer, 1 et 2 florins.

Nous publierons le décret le mois prochain et probablement des détails sur cette émission.

AUSTRALIE DU SUD.



Le *Philatelic Record* a vu un nouveau 4 pence. Le dessin, dit-il, est celui du 4 cents Maurice, avec le nom et la valeur en blanc sur fond de couleur et pour inscription : *Postage*, à gauche ; & *revenue* à droite.

L'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme S A et couronne, piqué 10 :

4 pence, violet

AUSTRALIE OCCIDENTALE.



Ci-contre le fac-simile du timbre annoncé le mois passé :

1 penny, carmin

Dans le même genre, il nous parvient, par l'entremise de MM. Langlois et Evans, un 2 pence, gris, au filagramme C A et couronne, piqué 14 :

2 pence, gris

BAMRA.

La série des timbres est arrivée dans les valeurs et couleurs ci-après :

3 pies (1/4 anna), noir sur jaune
6 — (1/2 —) — rose
1 anna — bleu foncé



2 annas, noir sur vert
4 — — janne
8 — — rose

Les deux derniers ont été déjà annoncés.

Il y a en plus une enveloppe de 6 pies (1/2 anna) au format sac, 185×64 mm et timbre imprimé sur la patte, sur papier gris-blanc et un autre 113×67 avec timbre à droite :

6 pies, noir sur gris-blanc
6 — — —

BAVIÈRE.

Dans le courant du mois dernier, la bande avec modification de couleur a été mise en usage; petites lignes ondulées rapprochées dans le sens horizontal, en filigranne :

3 pfennig, brnn.

BELGIQUE.

Une carte de service nous est soumise par M. A. Robyns d'Inkendaale. Elle porte simplement :

*Observatoire royal
Bruxelles.*

A gauche, en biais : *L'observatoire.*

Sans valeur, noir, sur janne

Les timbres-poste à 1 centime sont actuellement noirs, légèrement verdâtre :

1 centime, noir-verdâtre

BRÉSIL.

Les 20 et 300 réis, au nouveau type, sont en usage depuis juin dernier :

20 réis, vert
300 — bleu

L'Echo de la Timbrologie nous apprend que les timbres ne seront plus imprimés à la glycérine, mais à l'encre grasse. Le 15 juin a paru ainsi imprimé, le 100 réis, qui a les caractères du bas, un peu plus petits :

100 réis, lilas pâle.

BULGARIE.

La carte actuelle est renseignée comme existant imprimée sur les deux faces :

5 stot, vert

CANADA.

La carte 1 centavo est imprimée en vert-gris, au lieu de bleu laiteux :

1 centavo, vert-gris

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

Nous donnons le dessin de la carte décrite le mois dernier :

1 1/2 penny, gris-vert sur chamois pâle

Le 4 pence, 2^e type, a paru avec le filigranne ancre et câble :
4 pence, bleu vit

CAPE OF GOOD HOPE (CAP DE BONNE ESPÉRANCE)

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



Vu le format d'enveloppe 133×84 mm avec la nouvelle firme : *Thos De La Rue & Co Patent* :

4 pence, outremer

CEYLAN.

Les enveloppes avec surcharge semblent avoir fait leur temps. Voici un nouveau type où l'indication de la valeur n'est plus en surcharge et qui rappelle le 12 cents supprimé.

Le timbre est estampillé à la patte de fermeture sur enveloppes de papier-toile en formats variés :



Formats 202×127; 153×96 et 132×82 mm :

15 cents, rose

Voici le type du timbre décrit n° 330 dont il existe :

2 sur 4 cents, rose, surch, noir
2 — 4 — mauve-violet, — —



DANEMARK.



L'office *Adams express* fait usage, depuis le 19 novembre, écrit le *P. K.*, des timbres de 10 et 20 øre pour l'affranchissement des paquets. Ils sont d'un même type, ayant dans un double cercle, la valeur au centre et l'inscription : *Adams express København* autour ; cadre carré avec fleurons aux angles.

Imprimés en noir sur papier de couleur couchée, piqués 12 :

10 øre, noir sur rouge
20 — — vert

HORSÈNS. Cette poste locale n'existe plus, le Gouvernement l'ayant rachetée. A quand la vente des autres ? En attendant, signalons, d'après le *Philatelist*, la dernière émission de :

AALBORG. Armes dans un fer à cheval ; autour, la firme ; en bas, en arc : *Bymarke* ; à droite et à gauche, dans de petits cercles, le chiffre de la valeur entre : *D C E* :

5 øre, vert sur blanc, piqué
10 — carmin, — —
25 — bleu, — —
50 — jaune orange — —

Une autre valeur, de format plus grand 44×78 mm a à gauche un grand chiffre-valeur dans un ovale perlé, et au bas : *Aalborg* ; imprimé en couleur sur blanc, piqué :

20 øre, brun

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Les deux valeurs 4 et 5 cents sont venues compléter la série de 1890 depuis juin passé. Pour arriver dernières, elles ne sont pas mieux gravées.

Le 4 cents nous donne l'effigie d'Abraham Lincoln à droite, dans un ovale ayant pour inscription : *United States Postage* ; en bas, un chiffre de chaque côté et *four cents* sur une banderole ; cadre rectangulaire ayant le fond ligné.

Le 5 cents représente le général Grant à droite dans un cadre semblable au précédent, dont il a les inscriptions.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

4 cents, brun
5 — bistre jaunâtre

CALIFORNIE. La *Revue Philatélique* nous fait connaître le type ci-contre, mais avec le millésime 1873. Le timbre a la même impression que celui connu de 1870, c'est-à-dire noire et rouge, piqué 13 :



Sans valeur, noir et rouge

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

La série des *Cubiertas* signalée le mois passé, n'est pas complète en trois valeurs ; il y a encore les suivantes, renseignées par *The American Journal of Philately* :

30 centavos, noir sur orange
40 — — — bleu
50 — — — vert
60 — jaune — blanc
80 — vert — —
90 — brun — —

Le 70 centavos ne peut manquer d'arriver l'un de ces jours.



Une série de timbres provisoires vient de paraître. Au centre d'un ovale, ayant l'inscription : *Vale un centavo provisional* est le chiffre de la valeur surmonté d'un aigle ; en dehors de l'ovale, à gauche : *Correos interior nacional* ; à droite : *franco de porte* ; en haut : *Republica Colombia* ; en bas : *Almaguer, el Admor.*

Imprimés en noir sur papier de couleur, piqués 11 1/2 :

1 centavo, noir sur bleu
2 — — — rose
5 — — — jaune

TOLIMA. Il y a quelque temps nous disions qu'il existait plusieurs types de la série 1886 et nous reproduisons, par la même occasion, les deux du 1 peso (voir n° 324). Aujourd'hui nous pouvons donner la reproduction des deux types des 5 et 10 centavos.



Le 5 centavos, 1^{er} type (voir ci haut), a les ailes de l'aigle qui s'étendent jusque sur les drapeaux dont on voit deux fers de lance qui touchent l'ovale à droite; au-dessus de la partie inférieure courbée, il y a un petit espace blanc : les chiffres sont dans des ovales et centavos cintré.

Le 2^e type a les ailes de l'aigle plus courtes et plus fournies; il n'y a qu'un fer de lance touchant l'ovale de droite; un large espace blanc est laissé au-dessus de centavos :

1^{er} type, 5 centavos, brun, brun-jaune
2^e — 5 — brun-violet, brun



Le 10 centavos a son 1^{er} type semblable à celui du 5 centavos. Quant au 2^e type, il a les armoiries semblables à celles du 2^e type, 5 centavos, mais les chiffres sont placés dans un octogone, le mot centavos sur un cartouche horizontal et l'espace blanc au-dessus de ce mot n'existe pas ici :

1^{er} type, 10 centavos, bleu, bleu-foncé
2^e — 10 — bleu foncé

FINLANDE.

Le 31 mai (12 juin) a paru le manifeste suivant relativement à l'unification du service postal dans le grand-duché de Finlande avec celui de l'Empire :

« Ayant trouvé utile d'établir une complète homogénéité dans l'organisation du service postal sur toute l'étendue de l'Empire de Russie, ordonnons que l'administration des postes de la Finlande soit concentrée au ministère de l'intérieur de l'Empire et soumise à l'organe administratif général des postes et télégraphes sur la base suivante :

» 1. Il appartient au ministre de l'intérieur de :

» a) Introduire dans le service postal du grand-duché de Finlande, en remplacement des règlements locaux, les lois et taxes en vigueur dans l'Empire, et donner aux employés de cette administration des instructions sur leurs devoirs et charges, en portant ces mesures à la connaissance du gouver-

neur général de Finlande, dans le premier cas pour être publiées dans l'ordre indiqué et, dans le second cas, pour être mises à exécution, et

» b) Procéder, par l'organe du chef de l'administration principale des postes et télégraphes ou à l'aide de ses sous-ordres, à la revision des institutions postales de la Finlande.

» 2. Nous nommons le directeur des postes de Finlande à la suite d'un rapport fait par le gouverneur général et préalablement consenti par le ministre de l'intérieur.

» 3. La nomination des autres fonctionnaires de l'administration des postes en Finlande a lieu selon les règles en vigueur et les employés désignés par le sénat de Finlande sont nommés d'accord avec le chef de l'administration principale des postes et télégraphes.

» 4. La connaissance de la langue russe est obligatoire pour toutes les personnes admises au service des institutions postales du grand-duché et du gouvernement de Vibourg.

» 5. Les questions budgétaires du service des postes en Finlande sont préalablement examinées par l'administration principale des postes et télégraphes et remises ensuite, revêtues de la décision de cette dernière, au sénat du grand-duché de Finlande pour exécution ultérieure."

(Bulletin des lois du 22 juin 1890, n° 60.)

Nous ne savons si les timbres, cartes, etc., sont supprimés; toujours est-il que nous recevons encore au type dernièrement émis :

Enveloppes. Format 153×120 mm.

20 penni, jaune sur blanc, vergé
25 — outremer — —

Cartes postales avec réponse.

10 + 10 penni, rose sur carton blanc

La formule est identique à la carte, même valeur, du type précédent.

Récapissé, 10 penni, rose sur blanc uni.

FRANCE.

Le timbre de 50 centimes a reçu la surcharge 2 piastres 2, en noir, depuis juin dernier :

2 piastres sur 50 c., rose, surch. noire

Le 7 mars dernier, une décision ministérielle supprimait le timbre-poste de 75 centimes comme étant inutile. De nombreuses protestations ayant eu lieu, notamment par les bijoutiers qui expédient un grand nombre de menus objets uniformément déclarés pour une valeur de 50 francs et frappés par suite d'une taxe de 75 centimes, le ministre du

commerce, de l'industrie et des colonies françaises, après enquête, a décidé le rétablissement du timbre à 75 centimes qui sera imprimé en violet foncé sur fond orange.

Voici l'extrait du Bulletin mensuel des postes et des télégraphes de juillet 1890 relatif à cette émission :

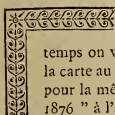
Par décision ministérielle du 17 juillet 1890, le timbre-poste à 35 centimes est supprimé, et le timbre-poste à 75 centimes qui avait été lui-même supprimé par décision ministérielle du 7 mars dernier, est rétabli.

Le nouveau timbre-poste à 75 centimes sera imprimé en violet foncé sur fond orange comme l'est le timbre actuel à 35 centimes, et il sera mis en circulation le 15 octobre prochain.

Divers journaux rapportent qu'on vient d'arrêter à Belfort un individu porteur de trois mille francs de timbres-poste français à 15 centimes reconnus faux. Ces timbres sont des mieux imités et ne diffèrent que par le perforage. La fabrication doit avoir eu lieu en Suisse.

Depuis le 1^{er} juillet, la carte à 10 centimes a été livrée à la circulation, imprimée en noir sur carton chamois :

10 centimes, noir sur chamois



La Carte postale nous apprend que " depuis quelque temps on voit apparaître des spécimens de la carte au type ci-contre, avec " 5 centimes pour la même ville " et 2714 — Décembre 1876 " à l'angle inférieur droit. Ces cartes avaient été préparées à cette date par l'imprimerie nationale, en prévision d'une réduction de taxe.

" Cette réduction n'ayant pas eu lieu, les cartes ne furent pas mises en service, mais utilisées par l'administration comme fiches après avoir été recouverte d'un feuillet blanc au recto pour cacher l'impression.

" C'est en décollant le feuillet que l'on met à jour les cartes offertes aux amateurs, qui présentent par suite, des restes de gomme ou des traces évidentes de nettoyage.

" A classer donc, parmi les cartes préparées et non mises en cours et ne pas payer les prix élevés qui en sont demandés. "

Vu une carte de service ayant l'inscription suivante :

(Décret du 1^{er} décembre 1888).

Contributions directes.

Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse du destinataire et au contreseing du fonctionnaire expéditeur.

Monsieur
à

Il y a quatre lignes d'adresse; à gauche, en biais: *Le . . . des contributions directes* : à droite, angle supérieur, un cercle précédé de: *Timbre à date*.

Sans valeur, noir sur carton blanc.

GRANDE BRETAGNE.

L'ami Arthur confesse qu'un Anglais de ... Paris l'a induit en erreur en lui faisant annoncer l'émission d'un timbre de 14 pence.

Serait-ce encore un Anglais de Paris qui lui aurait annoncé l'enveloppe 10 p. bleu qui n'existe pas, d'après les informations que nous recevons de Londres? Lorsqu'on nous pousse l'héroïsme jusqu'à « traverser la Manche » on ne devrait pas rapporter ces canards-là.



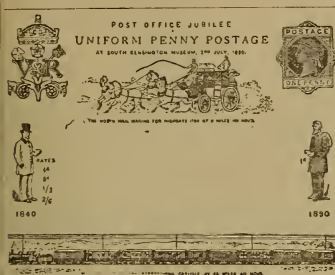
Voici le dessin de la carte (et son oblitération) dont nous parlions le mois passé. Le prix de fr. 75 est aujourd'hui descendu à fr. 20, ce qui est encore dix fois trop cher. Mais comme il y a eu un tirage de 10,000 exemplaires, les amateurs feront bien d'attendre la baisse qui ne peut manquer d'arriver.

Les employés de la poste à Londres ont fêté aussi le jubilé du timbre-poste, le 2 juillet dernier. On a profité de la circonstance pour rançonner les timbrophiles en émettant une enveloppe timbrée contenant une carte au format 134 X 106 mm, qui valait 1 penny et qui se vendait 1 shilling !

L'enveloppe est assez enfantine. Elle porte à la partie supérieure les quatre lignes d'inscriptions suivantes :

Post office Jubilee
of
Uniform penny postage
at South Kensington Museum 2nd July 1890.

A gauche de cette inscription, sont les lettres V R, et les emblèmes symboliques du pays : rose,

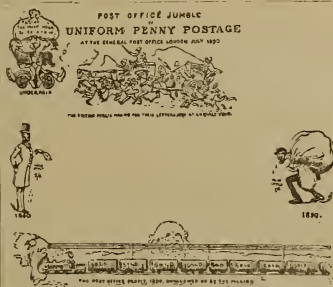


cardon et trèfle, le tout surmonté d'une couronne; à droite, est le timbre actuel de la carte postale; sous l'inscription, un *coach* à quatre chevaux ayant sur le panneau *Leeds Royal Mail*; plus bas : *The North Mail Making for Highgate, 1790, at 8 miles an hour*; sous les lettres V R, le facteur de 1840, ainsi que l'annonce le millésime; devant lui, le tarif de l'époque : Rates, 4 d., 8 d., 1/2, 2/6; au côté opposé le facteur actuel et la taxe du jour, 1 d.; à la partie inférieure, un train de chemin de fer se dirigeant à gauche avec l'inscription plus bas : *The North Mail, 1890, approaching Carlisle at 48 miles an hour.*



Enveloppe et carte se vendaient, comme nous l'avons dit, 1 shilling. Le produit de la vente a été versé au *Rowland Hill Benevolent Fund*, institution fort utile ayant pour but d'assister les veuves et les orphelins des employés de poste.

Pour écouler plus rapidement le tirage, en forçant la vente d'une émission qui n'a jamais été pour le public — car, quel est celui qui paierait 1 shilling ce qui n'est reçu que pour 1 penny? — on a imaginé de détruire pompeusement les coins, en présence d'une commission nommée pour la circonstance, laissant entendre qu'aucune réimpression ne serait faite. Mais comme le tirage a été de 250,000 exemplaires, il y en aura pour tout le monde. Il ne sera pas même nécessaire d'user « de la haute protection d'un fonctionnaire du Post Office », dont parle un confrère, pour se procurer cette enveloppe,



De même qu'en 1840, pour les enveloppes Mulready, on a fait en 1890 des caricatures dont la vente a été interdite aussitôt. Serait-ce pour empêcher la concurrence? Quoi qu'il en soit, voici le dessin de l'une d'elles. A la partie supérieure, on lit :

Post Office Jumble
of

Uniform penny postage

At the General Post Office, London, July, 1890.

Au-dessous, deux voitures dont un *hansom* et une foule de gens pressés : plus bas : *The British public making for their letters, 1890, at an early hour*; le facteur de 1840 est représenté par un domestique de bonne maison, il a devant lui : *This style 2/6*; au côté opposé, un facteur de 1890 ruisselant de sueur et pliant sous le poids d'un sac; inscrip-

La carte, plus sérieuse que l'enveloppe, nous donne le portrait de Rowland Hill, à gauche, avec l'inscription : *He gave us penny postage* (il nous donna la poste à un penny), ce qui est une réponse aux revendications insensées de P. Chalmers. A droite, un large cartouche aux armoiries avec V. R. et l'inscription : *Penny Postage Jubilee 1890*.

Le dessin de la carte et celui de l'enveloppe ont été fournis par M. F. E. Baine, secrétaire assistant de la poste; l'impression s'est faite chez MM. De la Rue et Cie, comme il est indiqué sur l'enveloppe :

1 penny, outremer sur blanc

tion : *This style 1 d.*, 1890. A la partie inférieure, un train formé de lingots d'or entrant dans la bouche d'un monsieur à lunettes (le Ministre des Finances peut-être) et l'inscription au-dessous : *The Post Office profit, 1890, Swallowed up by the million.* L'ombre de Rowland Hill plane sur ce train.



La carte nous donne le portrait de M. Raikes (?) le maître des postes, et l'inscription : *He dit not gave U S penny postage* ; à gauche, un large cartouche contenant un cercle au milieu et les armoiries remplacées par une tête fort commune à la Brasserie royale de Munich ; V à gauche, R à droite ; en dessous : *Penny postage 1890 jubilee*. Format 137×109 mm.

Imprimé en bleu outremer sur blanc.

Une autre imitation ne nous paraît pas bien heureuse.

A gauche, Mercure assis avec divers attributs du commerce dans un cercle surmonté des lettres V R ; à droite, une femme assise tenant une quenouille ; à ses pieds un marteau, des ciseaux, une tête coiffée du bonnet phrygien, le tout dans un cercle avec *Postage* en haut, *one penny* en bas ; entre ces deux cercles :

July 2nd, 1890.

Uniform penny postage
Commemoration

puis un « coach » à quatre chevaux dirigé à droite, et l'inscription de l'enveloppe officielle ; les facteurs de 1840 et 1890 sont également ceux de l'enveloppe officielle ; quant au train de chemin de fer qui occupe la partie inférieure, il est dirigé à droite ; en dessous, les inscriptions : *Conveying her Majesty's mails at over 50 miles an hour* et le nom de l'éditeur.

A l'intérieur de l'enveloppe un feuillet de papier porte en haut, au milieu, le buste de Rowland Hill et V 1890 R au-dessus ; de chaque côté, deux

vapeurs : *penny postage* à gauche, *Commemoration* à droite et trois lignes d'inscriptions.

L'impression est également en bleu outremer sur blanc. Format : 134×108 mm.

GUYANE ANGLAISE.

Vu le timbre, *Inland Revenue 1 dollar* avec la surcharge rouge : *One cent* en lettres grasses :

1 cent 1/2 dollar, vert et rouge.

HAWAÏ.

La Carte postale renseigne les cartes postales avec réponse commémorant n'étant plus percées à la séparation des deux parties :

1 + 1 centavo, violet sur chamois orangé
2 + 2 — bleu pâle — blanc

HÉLIGOLAND.

Petits blancs ayant été échangés contre petits noirs, sans leur assentiment, bien entendu, l'île d'Héligoland appartient à l'Allemagne depuis août. Par la même occasion les timbres spéciaux à cette île doivent avoir été supprimés.

HOLKAR.

Le 1/2 anna, à effigie, a reparu en brun-violet :

1/2 anna, brun violet

HONGRIE.

La carte-lettre, la carte postale et l'enveloppe ont actuellement la nuance rouge-orange :

Carte-lettre : 5 kreuzer, rouge orange

Carte postale : 5 — —

Enveloppe : 5 — —

INDES NÉERLANDAISES,

Selon le Timbre, les 5 et 12 1/2 cent seraient parus aux types chiffres dans un cercle, comme suit :

5 cent, carmin, piqué 12 1/2
12 1/2 — gris —

ITALIE.



Les collectionneurs étant pressés d'avoir les cartes et les timbres surchargés, ils ont été servis aussitôt. Nous donnons le fac-simile des deux variétés de timbres. Cmi 20 a été appliqué en noir sur le 30 et sur le 50 centesimi :

20 sur 30 centesimi, brun, surch. noire
20 — 50 — violet — —

Voici aussien
quoi consiste la
modification
apportée aux
cartes avec ré-
ponse destinées
à l'étranger. Les
deux chiffres 15
ont été biffés
de deux traits
et remplacés à
côté par le chif-
fre 10; entre les
2^e et 3^e lignes



UNIONE POSTALE UNIVERSALE
CARTOLINA ITALIANA PER L'ESTERO
valevole anche per l'interno.
10 ~~15~~ CENTESIMI ~~15~~ 10

NB. Su questo lato non deve
scriversi che il solo indirizzo.

La carte pour
l'intérieur, nous
écrivons M.E. Dina,
à la partie gau-
che inférieure :
Provincia di au
lieu de (a); le
millésime 89 est
remplacé par 90.
La carte avec
réponse 7 1/2 X
7 1/2 subira sans



UNIONE POSTALE UNIVERSALE
CARTOLINA ITALIANA PER L'ESTERO
10 ~~15~~ CENTESIMI ~~15~~ 10
RISPOSTA

NB. Su questo lato non deve
scriversi che il solo indirizzo.

on a ajouté en
surcharge: *Vale-
vole anche per
l'interno*, en bif-
fant le mot
" *Risposta* " sur
la carte réponse:

1^{re} variété: 10 sur
15 cent, brun, surch.
noire.

2^e variété: 10 sur
15 cent, brun, surch.
noire.

doute la même
modification :

10 centesimi, carmin
sur cième.

Le même
correspondant
nous dit que la
taxe des colis
postaux est por-
tée maintenant
à 60 centesimi
pour l'intérieur.

On emploie néanmoins les cartes à 50 c. avec l'addition d'un timbre à 10 centesimi en attendant
l'apparition des cartes à 60 centesimi; celles à 75 cent, devenues inutiles, sont retirées de la circulation.

JAMAÏQUE.

Le *Ph. IV.* signale un 4 pence recouvert de la
surcharge suivante: *Two pence half penny* que
nous renseignons sous réserve :

2 1/2 sur 4 p., vermillon et noir

Le 6 pence, orange, annoncé ces jours-ci, n'est
pas encore en usage.

JAPON.

Le *Timbre* publie les renseignements suivants :

" Les cartes postales japonaises de la 2^e émis-
sion, relativement rares déjà, se présentent dans
ces derniers temps falsifiées. Ces falsifications sont
d'origine japonaise. Le truc consiste en ce que la
carte très commune de la 3^e émission a été pour-
vue de la suscription " Carte postale " en japo-
nais, au pinceau et avec une couleur s'effaçant
facilement. Or la carte de la 3^e émission portant
entre les branches l'inscription japonaise: " Carte

postale " et non pas " Timbre postal " comme
celles des 1^{re} ou 2^e édition, la fraude est facilement
reconnaissable avec un peu d'attention. "

JHALAVAR.

Nous recevons un nouveau
timbre remplaçant le type con-
nu. Il a conservé la nymphe
Aspara mais dans un cadre
octogone; caractères indiens
autour.

Imprimé en couleur sur pa-
pier blanc :

1 paisa, vert.

JUMMOO KASHMIR.

Le papier des timbres officiels noirs, est blanc
mat pour les 1/2 et 1 anna, au lieu de blanc
jaunâtre :

1/2 anna, noir sur blanc mat

1 — — — —



MEXIQUE.

Nous connaissons déjà une enveloppe Wells Fargo avec vignette au milieu et inscription biffée et remplacée en dessous par une autre. Nous avons au même format avec timbre à gauche :

25 + 10 cent., vert et rouge, surch. noir

Au format ordinaire, nous avons avec timbre Wells Fargo à gauche :

Para cartas 1 07 a los Estados Unidos exclusivamente, 15 ctvo, chiffre 1 modifié à la plume par un 2 en noir.

25 + 10 cent., vert et rouge, surch. noir et carmin

Para cartas 1/2 07 en la Republica Mexicana Exclusivamente, 15 ctvo, en petites lettres carmin.

15 + 10 cent., vert et rouge, surch. carmin

MONTENEGRO.

On nous a fait voir une "feuille d'accompagnement" avec cadre formé d'un double filet, le plus gros à l'extérieur. A droite, le timbre-poste connu de 5 novtch ; à gauche, les armes du pays. Le texte est en langue russe et en français, savoir :

Coupon — Office de consignation — Consignataire; Feuille d'accompagnement, Pour ; valeur flor. sold ; à ; à ; Poids (sans doute poids) gr. ; franco-Porto. (Pour port probablement).

Il y en a avec impression de couleur ou noire sur carton de couleur :

5 novtch, bleu sur vert
5 — noir — chamois

Cette dernière formule serait en usage. Pourquoi ? C'est ce que nous n'avons pu savoir.

NEVIS.

La carte à 1 1/2 penny a le type à effigie dans un cercle comme les autres valeurs :

1 1/2 penny, brun sur chamois

NICARAGUA.



NORD DE BORNEO.

Nous empruntons à la *Carte postale*, les lignes suivantes :

Le *American Journal of Philately* nous fait connaître l'enveloppe ci-contre dont il omet de donner la couleur du timbre, les formats, etc., etc.

"La carte 1 cent, orange sur blanc, existe avec deux types de timbres bien distincts :

" Dans le 1^{er} type, semblable à celui de la carte de 3 cents, le mot *postage* est en grandes lettres sur une banderole cintrée dont les enroulements extrêmes recouvrent les deux cartouches latéraux du timbre ;

" Dans le 2^e type, le mot *postage* est en petites lettres sur un cartouche légèrement ondulé et qui laisse les deux cartouches latéraux du timbre complètement libres. Les armoiries sont plus grandes : le navire notamment est plus long. Enfin les petits enroulements qui terminent la banderole supérieure sont tournés vers le bas, au lieu de l'être vers le haut comme dans le 1^{er} type."

1 cent., orange sur blanc

NOUVELLE CALÉDONIE.

La *France Australe* rapporte la nouvelle suivante :

" Par dépêche en date du 15 février 1890, M. le sous-secrétaire d'Etat aux colonies propose de créer des timbres spéciaux pour chaque colonie.

" Cette idée paraît excellente au Conseil qui adopte la manière de voir du Département à ce sujet."

NOUVELLE ZÉLANDE.

" Une nouvelle carte dont l'émission est la conséquence des nouveaux arrangements postaux intervenus entre les colonies australiennes est parue", dit la *Carte postale*.

" Cette carte n'a pas de cadre et le timbre est au type connu. L'entête est le suivant :

New Zealand.

*Inland and Australian
Post (armes) card*

The address, etc.

1 penny, bleu sur chamois clair.



PÊRAK.

Au type ci-contre, mais les deuxième et troisième lignes en lettres capitales, nous avons reçu la fautive *Perak* pour *Perak* :

1 cent sur 2 cents, rose et noir

PERSE.

Le *Stamp News*, parlant du 2^e type à effigie, que nous avons décrit n° 328, nous apprend qu'il connaissait ce timbre depuis plus de deux ans ; qu'il en a vu des centaines et qu'il a toujours considéré ce type comme faux.

Les deux ou trois exemplaires que nous avons vus, nous viennent de la poste de Téhéran. D'habitude la poste ne vend pas de faux timbres, c'est plutôt une spécialité de certains directeurs de ventes publiques de timbres.

M. de Ferrary a dans sa collection le 5 sh., vermillon, oblitéré à ce même 2^e type :

5 sh., vermillon

RUSSIE.

Le timbre de 14 kopecks a paru avec les foudres au commencement de juin dernier.

14 kopecks, bleu, centre rose

BOGORODSK (Moscou). Un type rappelant celui



ci-contre a été découvert par M. Von der Beeck. Les lignes du fond de l'ovale sont plus espacées, ainsi que le pointillé; il y a des lignes rapprochées sur le fond du cadre et des lignes ondulées au lieu d'avoir un réseau. Les chiffres des angles ont le rectangle avec

lignes espacées.

D'accord avec notre correspondant, nous considérons ce timbre comme un essai, quoique gommé.

10 kopecks, noir

KADNIKOFF (Wologda). Reçu de M. Breitfuss le timbre de 1883 refait et imprimé en deux couleurs. Les lettres sont en général de caractères plus petits, mais ce qui distingue l'émission actuelle de celle de 1883, ce sont les festons rouges sur les côtés, en haut et en bas; les lettres et les chiffres sont rouges, le reste vert. L'exemplaire est oblitéré 26 juin 1890.

3 kopecks, rouge et vert, piqué 11 1/2



KOLOGRIF (Kostroma). Le 18 juin dernier a été



mis en usage le type ci-contre, ayant les armoiries dans un écusson surmonté d'une couronne; le tout dans un ovale ayant à gauche *Kologrifskaja* (de Kologrif); à droite : *Zemskaja Potschtu* (poste rurale); en bas la valeur : *Dwie kop.* (deux kop.).

Imprimé en bronze (l'écusson), le reste en bleu sur papier blanc, piqué 11 1/2.

2 kopecks, bronze et bleu foncé

KOLOMNA (Moscou). Voici les fac-simile des



timbres que nous signalons le mois dernier, savoir :

1^{er} type : 1 kopeck, bleu

2^e — 2 — — et noir

3^e — 3 — — et rouge

OSSA (Perm). L'émission annoncée en mai est déjà supprimée. Voici le nouveau type dont nous n'avons qu'une seule valeur. Il a les mêmes armoiries, les mêmes inscriptions et la même disposition que le type remplacé, mais dans des proportions plus grandes.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

2 kopecks, vert pâle, vif



PSKOFF (Pskoff). Nous tenons de M. Von der Beeck un timbre qui n'a pas encore été décrit jusqu'ici et qui doit être le premier émis. La forme est un losange comme les timbres de 1871 et 1877. L'ovale mesure 13 × 16 1/2 au lieu de 12 1/2 × 16 1/2 et 12 × 16 mm; les lignes sont très rapprochées aux des-sins triangulaires placés devant et après les chiffres; le 5 est éloigné du haut de l'ovale qui, seul, a la tête relevée, les autres 5 l'ayant droite; aux armoiries, la main donne à gauche deux petits doigts :

5 kopecks, violet foncé



SCHADRINSK (Perm). Un timbre oblitéré,



mai 1890, nous vient par M. Breitfuss. Il porte au centre le renard connu dans un ovale et pour inscription : *Schadrinskoy Zemskoy Potschty* (De la poste rurale de Schadrinsk) : *tri kop.* (trois kop.) en haut et en bas; chiffres aux angles.

Imprimé en noir, les armoiries et les chiffres sur vermillon, le reste bleu sur blanc, piqué 11 1/2.

3 koeks, noir, vermillon et bleu

Le 1^{er} juin, le timbre ci-haut a été remplacé par un type semblable, mais imprimé en bleu pour l'ovale central, le reste en rouge, piqué 11 1/2.

3 koeks, bleu et rose

SOLIKAMSK (Perm). Voici un nouveau timbre, paru dans les premiers mois de cette année. Au centre, les armoiries du district et du gouvernement dans un écu surmonté d'une couronne, type rappelant le 2 K., Tscherdin de cette année; de chaque côté un chiffre dans un cercle; en dessous : *Solikamskaja Zemskaja Pochtta*, *Dwie kop.* (Poste rurale de Solikamsk, Deux kop.); *marka* (timbre) en bas.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

2 koeks, rouge

ST-CHRISTOPHE.

Manquant de timbres, cette colonie a eu recours à plus fortunée qu'elle, en empruntant, en février dernier, à la colonie anglaise d'Antigua, les timbres 1 penny dont elle avait besoin.

On peut les reconnaître à l'oblitération Aoz qui est celle d'Antigua, tandis que celle de St-Christophe est A12. Pour l'oblitération à date, ce n'est pas une difficulté de reconnaître l'origine :

1 penny, rouge

SAINT-MARIN.

Signalée par la *Carte postale* une carte-lettre ayant le type des timbres-poste et pour entête : *Biglietto* — da 20 centesimi et trois lignes d'adresse; à gauche : *Provincia di* ; avis en une ligne, en bas :

20 centesimi, orange sur jaune

SCINDE.



Le *Philatelic Record* signale le timbre ci-contre imprimé en relief sur fond rouge et le papier glacé :

1/2 aune, rouge

SEYCHELLES (ILES).

Les timbres-poste de Maurice, jusqu'ici en emploi aux Seychelles, ont été retirés de l'usage dans ces îles par l'avis suivant qui annonce l'émission des timbres dont nous avons parlé il y a quelques mois :

AVIS DE L'OFFICE POSTAL.

Il est donné avis que les timbres-poste des Seychelles des valeurs de 2 c., 4 c., 8 c., 10 c., 15 c., 48 c., 96 c. et les cartes postales de 4 c. et 8 c., peuvent être achetées au bureau des postes des Seychelles.

Trois mois après cette date, les timbres de Maurice ne seront plus acceptés.

Les personnes ayant en leur possession des timbres de Maurice pourront les échanger pour des timbres des Seychelles et sont priées de le faire,

Office postal, Seychelles, 5 Avril 1890.

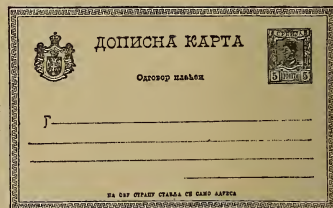
GEO. HOLLIER ROULET,

Maire des postes.

La *Revue Philatèlique* dit qu'il y aura prochainement un 25 centes « très utile pour l'affranchissement des lettres à destination de l'Australie ».

On annonce aussi l'émission d'enveloppes timbrées 8, 16 et 25 centes.

SERBIE.



La carte 5+5 para a subi un changement. Les armoiries, au lieu d'être sous la première ligne d'inscription, sont à gauche ; il y a quatre lignes d'adresse et le cadre est carmin :

5 + 5 para, gris-vert sur rose, cadre carmin

SIRMOOR.

L'l. B. J. a reçu le 6 pies, vert, surchargé en ON S (On Simoor State, Service) et son cors

respondant annonce les autres valeurs comme ayant semblable surcharge :

Service : 6 pies, vert, surch. rouge

SUISSE.

Le même, dit que le dessin ondulé de chaque côté du timbre, a été remplacé par des traits droits au mandat-poste 20 cent :

20 centimes, rose-vert

TERRE-NEUVE.

Le *Philatelic Record* devient réjouissant. Il demande si le *Timbre-Poste* est incorrect lorsqu'il

annonce les enveloppes 3 et 5 cents comme ayant deux grandeurs de format : 120x95 et 140x78 ^{m/m}.

Nous tenons les quatre enveloppes à la disposition du nouveau rédacteur du *Ph. R.*, avec l'espoir qu'il voudra bien nous dire ce qu'il y a d'in vraisemblable dans la nouvelle que nous avons donnée.

TRANSVAAL.

Sur les indications de MM. Whitfield King et C^{ie}, nous avons trouvé parmi nos timbres 3 pence actuels, surchargés : *Halve penny*, un timbre ayant la faute : *halve pruny* :

1/2 sur 3 pence, violet, surch., noire

TURQUIE.

Les 2 et 5 piastres sont en usage avec fond gris :

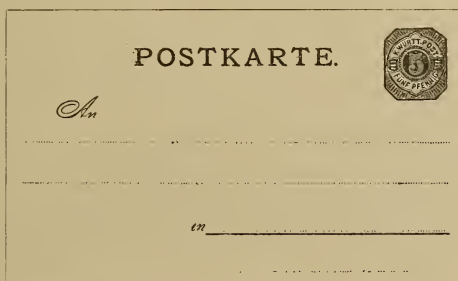
2 piastres, jaune
5 — chair

La carte avec réponse 20+20 paras a le carton blanc crème comme le 20 paras l'avait depuis 1889 ; aujourd'hui, cette dernière a le carton blanc azuré :

20 + 20 paras, rose sur blanc crème
20 — — — — azuré

WURTEMBERG.

Nous avons une carte avec timbre octogone, en relief, type des enveloppes, imprimé à droite. Elle porte pour inscription : *Post karte* (59 x 5 ^{m/m}) en haut ; puis : *An*, et quatre lignes de



5 pfennig, violet sur chamois

points, la troisième commençant par *in*. C'est assurément une carte de commande, comme l'indique le verso qui contient quatorze lignes pointillées de dent... 18... P. P.

Emprunté au *Philatelist* les nouvelles suivantes :



Les timbres pour la correspondance de service sont sans changement de type :

3 pfennig, brun
5 — vert
25 — orange
50 — brun-rouge
1 mark, violet

Les enveloppes au même type sont imprimées sans relief :

5 pfennig, vert sur orange, satiné, format (?)
10 — rose — (2) — (2)



L'enveloppe pour la correspondance des municipalités est restée aussi la même, mais imprimée comme suit :

Papier orange satiné

5 pfennig, vert, petit format (?)
5 — — grand — (?)

Les enveloppes-mandats de ces deux services paraissent avec le timbre violet et le millésime 189 .

15 pfennig, violet sur chamois
15 — — — —

Enfin le mandat-poste actuel a le millésime 189 .

20 pfennig, outremer sur chamois

Première exposition philatélique de Vienne

(Suite et fin, voir le n° 331).

La médaille d'or a été décernée à MM. M.-P. Castle, Brighton ; Douglas Garth, Chelsea, Londres ; J.-B. Moens, Bruxelles ; Ad. Schulze, Zürich.

La médaille de vermeil à MM. Borgen à Copenhague ; Charles Colman à Kew près Londres ; Dr P. Kloss à Leipsick ; L. Lindenberg à Berlin.

La médaille d'argent à MM. J.-P. Bösenberg à Leipsick; Ad. Cheluis à Munich; E. Doczkalik, Währing près Vienne; R. Ehrenbach à Francfort s/Mein; Moriz Schuck à Graz.

La médaille de bronze à MM. An. Berger à Luxembourg; A. Eder-Blauel à St-Gall; P. Eschebach à Vienne; Georges Fouré à Berlin; R. Friedl à Vienne; Arth. Glasewald à Gossnitz; Greiml à Vienne; W. Hauser-Doepfner à Lucerne; Ernst Heitmann à Leipsick; Ernst Keller à Trieste; L. Knorr à Vienne; W. Kunast à Berlin; A. Larisch à Munich; W. Lincoln à Londres; C.-C. Sauer, Mahr Ostran; Senf frères à Leipsick; E. Wagner, Apelern à Hesse-Nassau.

Etaient hors concours les membres du jury, les diverses Directions générales de postes et les exposants Viennois: Ant. Frank, Wih. Krapp, Dr Mallmann, Ludw. Schwarz, Dom. Stadlbauer et le Musée international de Philatélie à Unter-Dobling.

X. X.

Les timbres piqués de Grèce.

En juin dernier, nous écrivions ici :

“ Notre correspondant (M. Chaidopoulos) nous dit qu'on lui a fait voir les timbres suivants, piqués :

5 lepta, vert, impression belge	
20 — rouge — —	
25 — bleu — —	

” Rien de plus facile que de piquer des timbres : il doit y avoir là une fantaisie ou une spéculation.”

Cette réflexion, bien inoffensive a cependant “ offensé ” notre correspondant qui n'a eu rien de plus pressé que d'écrire à la direction générale des postes d'Athènes. Voici la réponse qu'il en a reçue et que notre correspondant a immédiatement communiquée à tous les journaux, sans attendre ou sans nous demander des explications.

Athènes, le 4 juin 1890 (v s)

Monsieur Jean N. Chaidopoulos, à Patras.

En réponse à votre lettre du 31 mai (v s), nous vous informons que, lorsque la machine à perforer les timbres fut arrivée de Paris, un artisan français est également venu ici; en vue donc d'essayer la machine accompagnée par lui, on a piqué quelques feuilles de toutes les valeurs, à l'exception du 50 lepta et 1 drachme, non seulement de ceux imprimés en Belgique, mais aussi ceux imprimés à la Monnaie nationale.

Entretiens la machine a été endommagée, mais il est à espérer que le fonctionnement en sera prochainement repris.

Le Directeur-Général,
Signé. S. Floros.

Il est clair que si des essais ont été faits sur les timbres de toutes les valeurs, moins les 50 lepta et 1 drachme, qu'il doit exister des feuilles appartenant au tirage belge, les 2 et 40 lepta n'étant pas encore aujourd'hui parus en impression locale. La lettre du Directeur des postes ne dit pas, du reste, qu'il y a eu des piqûres de toutes les valeurs, tant de l'impression belge que de l'impression locale. Ce serait une contre-vérité ainsi que nous allons le prouver par les renseignements mêmes, fournis par notre correspondant.

En avril 1889 paraissent à Athènes le 1 lepton et ensuite les 20 et 25 lepta, impression locale.

En mai suivant, M. Chaidopoulos nous avise que :

“ La machine à perforer est depuis quelques mois en possession de l'Administration, mais celle-ci ne sait pas se décider à l'utiliser, quoique installée au Palais de la monnaie.”

Donc, à l'époque où paraissent les 1, 20 et 25 lepta d'impression locale, remplaçant ceux d'origine belge épuisés, la machine n'avait pas été essayée.

En juin, nous recevons d'autres nouvelles de notre correspondant :

“ La machine à perforer a été gravement détériorée par l'inexpérience des employés qui en firent l'essai. On a cependant piqué, à titre d'essai, quelques feuilles du 20 lepta, qui ont toutes été expédiées au bureau de poste de Syra, lequel a mis ces timbres en vente le 16/28 mai dernier.”

Et à l'appui de son dire, M. Chaidopoulos nous remettait le 20 lepta impression . . . d'Athènes! et plus tard le 1 lepta, toujours impression . . . d'Athènes et piqués l'un et l'autre 13 1/2.

Depuis, ces mêmes valeurs nous sont venues piquées 14, preuve que la machine a été réparée et cependant le Directeur des postes, en terminant sa lettre, vit toujours d'espoir de la voir réparée bientôt.

En présence de tous ces mystères, avons-nous eu tort d'émettre des doutes, non sur la bonne foi de notre correspondant qui n'est pas en cause, mais de ce qu'il a vu? Nous ne le pensons pas. Nous croyons au contraire que nos réflexions ont démontré aujourd'hui que les 20 et 25 lepta, piqués (?) et de tirage belge n'ont pu être piqués officiellement et il est probable que le 5 lepta, de la même collection, ne vaut guère mieux.

Notre correspondant, qui paraît avoir l'épiderme trop sensible, perd de vue que nous sommes responsables, vis-à-vis de nos lecteurs, des nouvelles que nous leur donnons et que nous avons, par

conséquent, à contrôler autant que possible, les renseignements qui nous arrivent de n'importe qui, abstraction faite de la bonne foi de nos correspondants.

Histoire de la Poste aux lettres à la Nouvelles Galles du Sud.

Ce charmant volume est un succès pour l'entreprise de nos amis des antipodes.

Vu le peu de temps que l'auteur et ses collaborateurs avaient à leur disposition, il est merveilleux qu'on l'ait même tenté, car si nous considérons qu'il fut écrit, imprimé, illustré de nombreuses photographies et édité tout relié en un mois, c'est presque une merveille du XIX^e siècle et l'on se demande si au lieu de le faire figurer à l'exposition timbrophilique de Londres, on n'eût pas été mieux inspiré en consacrant plus de temps à l'étude d'une œuvre aussi importante.

Écrit en grande hâte, il est difficile de se rendre compte de ses mérites littéraires timbrophiles, bien qu'il soit dit, dans la préface : " Il doit bien être entendu que ce volume n'a pas de prétention comme mérite littéraire, c'est plutôt une compilation de rapports officiels et, comme tel, sujet à de nombreuses redites „

Un examen de l'ouvrage justifie cette observation, mais dans une certaine mesure, car le but étant d'écrire l'histoire de la poste aux lettres, et en même temps celle du timbre-poste, il devait nécessairement comporter une compilation des rapports officiels pour mettre en lumière plusieurs points intéressants pour les timbrophiles.

Les vingt ou trente premières pages du livre contiennent une histoire intéressante de l'origine et des progrès de la Poste dans la Nouvelle Galles du Sud, avec la photographie du dernier bâtiment de la Poste à Sydney : ce dernier peut rivaliser avec le Bureau général des postes à Londres.

Le premier chapitre sur les timbres eux-mêmes est consacré à l'enveloppe timbrée en relief de 1838 et démontre qu'en novembre de cette année le premier port fut prépayé au moyen de timbres émis officiellement, précédant ainsi, d'environ 14 mois, l'émission du timbre adhésif, pour le même but, dans la mère-patrie.

La lettre suivante du Maître des postes de cette époque est du plus grand intérêt :

BUREAU GÉNÉRAL DES POSTES

Sydney, le 7 septembre 1838.

Monsieur,

Ayant parcouru attentivement les propositions de M. Rowland Hill au sujet de l'introduction d'enveloppes timbrées, comme moyen de simplifier et de réduire le port, j'ai essayé de perfectionner une enveloppe que j'ai l'honneur de soumettre à l'inspection de S. E. le Gouverneur.

D'accord avec le plan promulgué, je propose que des demi-feuilles de papier timbrées comme le modèle, soient fournies au public à un prix tel qu'il comprendrait le port; et les lettres ainsi enveloppées seront reçues et passeront par ce bureau pour être distribuées dans la circonscription locale de Sydney, franchises de toute autre charge, après avoir été, au préalable, timbrées du cachet à date du bureau de poste.

Par cette expérience, j'espère une large extension des communications dans la ville, et voir bientôt les invitations, billets, avis et toutes les communications commerciales, transmises sous le couvert de ces enveloppes, ce qui augmentera matériellement les revenus, en engageant à envoyer les communications de cette nature par la Poste, tandis que le travail ne sera pas ressenti par les facteurs qui n'auront qu'à les remettre successivement lorsqu'ils font leur tournée, la plus grande perte de temps et la difficulté dans la distribution résultant dans le temps perdu pour payer et remettre la monnaie.

Si votre S. E. daignait permettre qu'une expérience fût faite, si elle ne répond pas à l'attente, elle pourrait être retirée à tout moment, car je n'ai pas l'intention de m'immiscer ou de jeter le trouble dans la distribution actuelle du two pence ou dans les autres établies maintenant, jusqu'à ce que l'expérience ait prouvé si des améliorations subséquentes peuvent étendre le système à un emploi général.

Pour commencer les opérations, il n'est besoin que de la sanction du Gouverneur, car d'après la troisième section de la loi sur les Postes, William IV, n° 34, il est de la compétence de S. E. de changer, renoncer ou varier les règlements aussi bien que le port, pourvu qu'il n'y ait pas d'augmentation au port établi dans l'article ci-dessus.

Le prix du port à fixer doit être pris en considération, mais à mon humble avis un penny serait une compensation suffisante pour le papier et la distribution, car un prix aussi peu élevé amènera une affluence de lettres dont profitera le Trésor, et sera considéré par le public comme un bienfait des mains de S. Ex.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très obéissant serviteur.

JAS. RAYMOND.

A l'Honorable Secrétaire Colonial.

Il est assez curieux que ces bandes timbrées ne furent pas favorablement accueillies; aussi, en 1841, le prix en fut-il réduit de 1 shilling 3 pence la douzaine à 1 shilling; cependant l'usage de celles-ci s'accrut dans la suite, puisqu'il se trouve qu'en 1848, 15,223 furent employées et, comme dit le docteur, " on se demande où elles sont allées „

Le chapitre suivant est intitulé " la première émission de timbres adhésifs de la Nouvelle Galles

du Sud. Il contient une variété de renseignements intéressants au sujet des diverses phases dans lesquelles entra la préparation de ceux-ci, et comprenant le rapport d'un M. Robert Clayton, le graveur, au Comité parlementaire. La subdivision suivante de ce chapitre, contient un compte rendu long et intéressant sur la production et l'usage des vues de Sydney, si connues.

La lettre suivante est de la plus haute importance, car elle contient non seulement les noms des graveurs, mais encore le nombre de coins composant les planches.

A cette occasion, et bien que cela ait déjà paru autre part, nous n'hésitons pas à la reproduire ici pour nos lecteurs :

BUREAU GÉNÉRAL DES POSTES

Sydney, 21 décembre 1849.

MONSIEUR,

J'ai l'honneur de soumettre les rapports ci-dessous pour les gravures de timbrés-poste sur cuivre, et vous prie de m'obtenir l'autorisation de les déduire.

Le montant peut être payé de la somme votée en faveur de ce département, pour l'année courante, une somme de £ 5,800 restant disponible ; mais comme explication de la différence de prix, je prends la liberté de dire que j'ai été obligé d'employer des graveurs séparés, le besoin des planches étant urgent et j'ai fait de mon mieux dans ces circonstances.

Robert Clayton, pour avoir fourni une planche en cuivre contenant 25 gravures du timbre-poste à un penny, 10 livres st., (£ 10).

John Carmichael, pour avoir fourni une planche en cuivre contenant 24 gravures du timbre two pence, douze livres st., 12 shillings (£ 12-12 sh.)

H. C. Jervis pour avoir fourni une planche en cuivre contenant 25 gravures du timbre 3 pence (£ 7).

Charles Kay, pour avoir fourni les matières nécessaires à l'impression des timbres, 5 livres st., 11 shillings, 9 pence. (£ 5-11 sh., 9 p.)

Le montant au total à 35 livres st., 3 shill. et 9 pence st.

J'ai l'honneur d'être, Monsieur, votre très obéissant serviteur.

JAS. RAYMOND.

A l'honorable Secrétaire Colonial.

Si le renseignement contenu dans cette lettre avait été trouvé il y a trois ou quatre ans, il aurait épargné plus d'une heure d'études perplexes à quelques-uns de nos frères timbrophiles !

Le Dr Houison confirme ce fait que, le 1 p. grossièrement gravé était une regravure du timbre sans les nuages, et appuie son opinion sur ce que cette réparation fut effectuée par Carmichael, non seulement à cause du style, mais sur des renseigne-

ments officiels disant que, ni Clayton ni Jervis ne furent en faveur auprès des autorités de cette époque, à cause de leur négligence dans l'exécution de leur travail. Nous croyons que le docteur a raison et que Carmichael fut employé à cette regravure.

Le 2 pence. La première émission de celui-ci, comme nous l'avons vu dans la lettre précédente, fut aussi gravé par Carmichael (avec des arcs composés de lignes verticales) et le Dr Houison est d'avis que cela indique d'une manière concluante l'existence d'une planche seulement pour la valeur 2 pence, avec de nombreuses retouches.

D'après une lettre datée du 5 janvier, du Maître général des postes, il est évident que cette planche montra bientôt des signes de détérioration ; cela indiquerait qu'un nombre considérable de timbres en aurait été imprimés, aussitôt les coins terminés, afin d'en fournir les différents bureaux de poste, et paraît aussi montrer combien il serait difficile, à cette époque, d'acquérir des exemplaires de ce timbre dans son tout premier état.

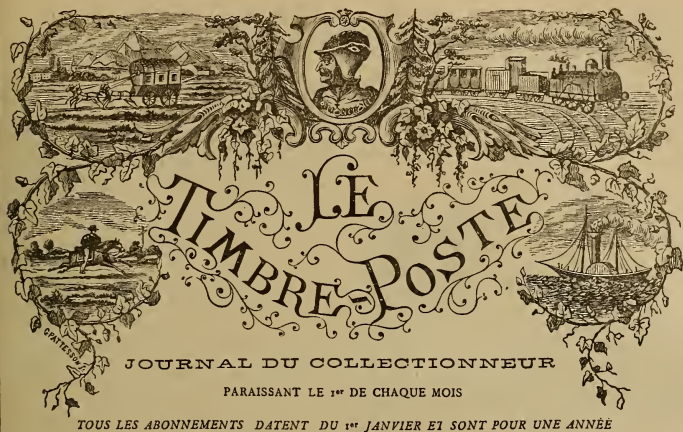
Les planches furent rapidement détériorées au point de ne plus montrer trace de ligne du dessin, ne laissant apercevoir que les traits les plus profonds ; elles furent alors apparemment regravées sur les anciennes lignes des planches de cuivre, mais on ne nous donne pas la date de cette retouche, ce qui est regrettable.

Dans une lettre du Procureur de la Couronne, datée du 18 février 1851, il est dit que " les planches présentes, spécialement celles du two pence, sont très endommagées et réclament de fréquents *aiguisements* ". Ceci ne peut être vrai qu'en partie, car nous savons que la planche du one penny ne fut retouchée qu'une fois et si l'on en juge par les exemplaires de ce timbre, ils ne paraissent pas assez usés que pour nécessiter une réparation nouvelle.

Le 28 février 1851, M. Boyd adresse le rapport suivant au Conseil des postes :

« Avec les planches actuelles il est presque impossible de fournir les demandes. Il est absolument nécessaire d'avoir en mains une grande provision, car d'après l'état des planches actuelles, nous ne pouvons dire quand elles seront hors de service, et toute réparation occasionnera un arrêt de quinze jours au moins dans le tirage. »

(A continuer.)



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AFRIQUE ORIENTALE (C^{ie} BRITANNIQUE).

Un de nos confrères allemands fait connaître des timbres anglais qui auraient reçu la surcharge "British East Africa Company", en noir et qui seraient employés à Lamu, petite île de la côte Witu, qui appartient à l'Angleterre depuis nombre d'années.

Une compagnie particulière faisant usage de timbres anglais dont on change la valeur, cela nous paraît suspect. Il serait bon de s'abstenir de tout achat avant d'avoir des renseignements précis sur ces timbres :

1 anna sur 2 pence, rouge et vert, surch. noir
4 — — 5 — violet + bleu, — —

ARGENTINE (REPUBLIQUE).

Comme on nous le faisait pressentir, le 1/4 centavo a reçu une surcharge rouge semblable à la

noire signalée le mois passé et a été mis en usage le 22 juillet dernier :



1/4 sur 12 cent. bleu, surch. rouge.

Voici le dessin du nouveau timbre de 50 centavos que nous renseignions le mois passé :

50 centavos, orange.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le 4 pence de la nouvelle série a fait son apparition le 15 juillet ; en voici le fac-simile.

Imprimé en couleur sur papier blanc satiné au filigranne CA et couronne, piqué 14 :



4 pence, brun-jaunâtre.

AUTRICHE.

Voici les pièces officielles dont nous parlions dans notre dernier numéro :

133

ORDONNANCE DU MINISTÈRE DU COMMERCE, DU 27 JUIN 1890,
concernant l'émission de nouveaux timbres-poste.

En remplacement des timbres-poste actuellement en usage, il en est émis des nouveaux, avec changement du dessin, soit :

A	1 kreuzer, gris foncé
— 2 —	brun clair
— 3 —	vert
— 5 —	rouge
— 10 —	bleu
— 12 —	rouge foncé
— 15 —	rouge carminé
— 20 —	vert olive
— 24 —	gris-bleu
— 30 —	brun foncé
— 50 —	violet
— 1 gulden, bleu foncé	
— 2 —	rouge foncé

Les nouveaux timbres-poste sont de forme carrée élevée, avec les bords dentelés.

A. Sur les timbres de 1 à 50 kr. se trouve l'effigie de S. M. l'Empereur tournée vers la gauche et entourée d'une banderole portant, de chaque côté, sur fond clair, l'inscription : « Kais. Koenigl. Oesterr. Post. » en haut et en bas le mot : « Kreuzer » également sur fond blanc.

Cette banderole est interrompue aux quatre coins par des ronds guillochés, contenant, imprimé en noir, le chiffre de la valeur.

Ces timbres sont typographiés, et imprimés sur un papier contenant des filaments bruns-noirs très fins.

B. Les timbres à 1 et 2 florins portent également l'effigie de S. M. l'Empereur, mais exécutée en relief, et tournée vers la droite.

La tête est d'abord entourée d'un cercle perlé, puis d'une banderole sur laquelle se trouvent de chaque côté, sur fond de couleur, l'inscription suivante : « Kais. Koenigl. Oesterr. Post. » en haut et en bas sur fond de couleur, le mot : « gulden (florin) » en clair.

Cette banderole ovale est interrompue aux quatre coins par des ronds guillochés en couleur, contenant le chiffre de la valeur en clair.

Au bas du timbre se trouve l'indication de la valeur 1 gulden ou 2 gulden sur un fond ligné horizontalement.

Ces timbres sont gravés sur cuivre, et imprimés sur un papier contenant des filaments bruns-noirs.

C. Les timbres imprimés en relief sur les enveloppes postales, les cartes correspondance, cartes-lettres et les bandes sont identiques comme couleurs, aux timbres-poste ; excepté ceux qui se trouvent sur les cartes correspondance accompagnant les mandats fiscaux, qui sont imprimés en noir.

Pour ce qui concerne la forme, ces timbres portent également l'effigie de S. M. l'Empereur tournée vers la gauche et entourée d'une banderole de couleur, carrée en bas et finissant en haut, en demi-cercle, et portant à droite et à gauche l'inscription : « Kais. Koenigl. Oesterr. Post. » et en bas le mot : « Kreuzer ».

Cette banderole qui est entourée d'un cercle perlé est interrompue en bas dans les coins et en haut au milieu, par des petits carrés allongés, en forme de trapèze, dans lesquels se trouvent sur fond clair la valeur imprimée en couleur.

Les coins supérieurs du timbre sont remplis par des ornements qui finissent en haut et en bas, par des motifs d'architecture.

D. Les timbres destinés à être mis en usage dans les bureaux du Levant, auront comme jusqu'ici la surcharge en valeur turque.

Pour le moment il ne sera mis en usage, dans les bureaux en question, que des timbres-poste à 3, 5, 10, 20 et 50 kreuzer, des cartes correspondance à 5 kreuzer, des cartes avec réponse à 5 kr. et des cartes-lettres à 10 kr.

Les nouveaux timbres-poste à 1, 12, 15, 24 et 30 kr., et ceux à 1 et 2 florins seront mis en usage le 1^{er} septembre, les autres seulement après épuisement du stock existant actuellement.

L'époque à laquelle les timbres-poste actuellement en usage perdront leur valeur, est fixée au 31 décembre 1890. Cependant ils seront encore échangés gratuitement par feuilles ou par dixième de feuilles contre des nouveaux timbres, jusque y compris le 31 mars 1891.

Les timbres de journaux existants restent en cours.

BACQUEHEM, M. P.

134

ORDONNANCE DU MINISTÈRE DU COMMERCE, DU 27 JUIN 1890,
concernant le prélèvement des taxes postales
dans le service des chemins de fer, au moyen de timbres-poste.

§ 1.

A partir du 1^{er} septembre de l'année courante, l'affranchissement des envois postaux par chemin de fer, des lettres chargées, des paquets postaux, ainsi que des envois contre remboursement, devra être effectué au moyen de timbres-poste.

§ 2.

Pour les lettres chargées les timbres devront être appliqués dans le coin droit supérieur, en laissant assez de place pour les annotations à inscrire par l'employé de la poste.

Si la place n'est pas suffisante sur le recto de la lettre, il est de règle d'appliquer tous les timbres nécessaires à l'affranchissement sur le verso de la lettre.

Les timbres ne pourront être appliqués ni sur l'écriture de l'adresse, ni sur les bords extrêmes de l'enveloppe, ni sur le cachet de fermeture.

Il est également défendu d'appliquer un timbre, de telle façon qu'une partie se trouve collée sur la face et l'autre sur le revers de l'enveloppe de la lettre.

Si plusieurs timbres sont nécessaires à l'affranchissement d'un envoi postal, ils devront toujours être appliqués de façon à ce qu'il se trouve entre chaque fois 2 timbres au moins l'espace d'une demi-largeur de timbre, afin qu'il soit toujours facile de constater l'intégralité de l'enveloppe.

Les lettres chargées qui ne remplissent pas les conditions exigées ci-haut, ne seront pas acceptées à l'expédition.

Il est désirable que l'affranchissement des lettres chargées se fasse au moyen d'un nombre aussi restreint que possible de timbres-poste.

§ 3.

Pour les envois de colis postaux, les timbres-poste devront être appliqués comme jusqu'ici sur le côté droit des formules.

Dans le cas où plus de 2 timbres seraient nécessaires à l'affranchissement, le surplus devra être collé sur l'espace réservé aux observations (bernerkung).

§ 4.

Les timbres pour l'affranchissement des envois contre remboursement, devront être appliqués à côté de ceux destinés à l'affranchissement du paquet.

§ 5.

L'application des timbres-poste sur les lettres ou les formules, devra être faite par l'expéditeur, l'employé de la poste, qui est tenu d'avoir toujours un stock suffisant de timbres à la disposition du public, aura le cas échéant à y prêter la main.

Les envois insuffisamment affranchis devront, si leur affranchissement ne peut être instantanément complété, être remis à cet effet à l'expéditeur.

La valeur totale des timbres-poste nécessaire à l'affranchissement d'un envoi, devra être inscrite par l'employé de la poste, à l'angle droit supérieur de l'enveloppe ou de la formule, et de la même façon que jusqu'ici.

§ 6.

Sur les formules des envois de retour par chemin de fer, l'employé aura à appliquer le timbre comme sur les lettres en retour.

Pour les envois postaux de chemin de fer, l'employé de la poste devra appliquer le timbre d'affranchissement sur la formule.

§ 7.

Les taxes prélevées au moyen de timbres-poste seront inscrites comme jusqu'ici sur les réquis ou les livres d'expédition.

§ 8.

Dans le cas exceptionnel où un employé des postes ne serait pas pourvu de la quantité de timbres-poste nécessaire à l'affranchissement d'un envoi postal, ou que pour l'affranchissement d'un envoi, l'emploi des timbres de la plus haute valeur ne serait pas même suffisant, le prix de l'affranchissement devra être perçu en argent.

Le montant de l'affranchissement des envois par chemin de fer, remis dans les bureaux du Levant, devront également être perçus en argent.

Les envois remis non affranchis à la poste seront traités comme jusqu'ici.

HACQUEHEM, M. P.



Voici les dessins des timbres en kreuzer et en florins dont il est question dans les décrets que nous venons de lire. Ils ne feront certes pas sensation par leur beauté.

Pour les timbres en kreuzer, l'effigie de l'empereur, couronnée de lauriers, est tournée à gauche, tandis que pour les timbres en florins, elle est à droite. Les inscriptions sont les mêmes pour tous : *Kais Koenigl Oesterr post; kreuzer ou gulden* en haut et en bas. Les chiffres des angles sont noirs aux timbres en kreuzer :

1 ^{er} type. —	1 kreuzer, gris	et noir
—	12 —	rose —
—	15 —	violet —
—	24 —	bleu pâle —
—	30 —	bistre —
2 ^e type. —	1 florin, bleu foncé	
—	2 —	carmin

BHOPAL.

Le 4 annas, refait, signalé en mars dernier,

comme imprimé sur papier blanc vergé, existe aussi sur papier *uni* mince et toujours à l'état non dentelé :

4 annas, jaune (24 variétés)

CHAMBA.

Nous recevons de ce pays cette nouvelle, qu'il n'y a jamais eu d'enveloppes avec surcharge *bleue* comme le *Am. J. of Ph.* nous l'a fait dire après lui.

CHYPRE.



Nous avons rencontré, par hasard, il y a peu de temps, le timbre ci-contre sur lequel nous nous perdions en conjectures, quand un de nos amis nous envoie en communication quelques timbres fiscaux portant la même surcharge :

Postal surcharge. Nous comprenons au besoin cette mesure pour des timbres fiscaux, mais non pour un timbre-poste. Notre exemplaire oblitéré 1883, porte en plus, à la plume, un monogramme assez indéchiffrable : *G M L*, nous semble-t-il.

Quant aux fiscaux, ayant *Postal surcharge*, en noir, ce sont : le 8 pence, petit format comme ci-contre; *Cyprus*, en carmin. Il porte comme oblitération postale : *Larnaca Cyprus* et une date illisible; nous avons encore les 1 et 2 piastres, du



type que nous reproduisons, oblitérés, 2 novembre 1883 et 3 janvier 1884; enfin, au type du 5 shillings, ci-haut, les 1, 2, 5 et 10 shillings, oblitérés, les 1 et 5 shillings, illisiblement, le 2 shillings, 28 mars 1885 et le 10 shillings, 4 février (1886 supposons-nous).

Quelques éclaircissements sur ces timbres seraient absolument indispensables :

1^{er} type. *Timb.-poste.* 30 paras s/ 1 p., rose et noir (CC et couronne)
2^e — *Timb. fiscaux* 8 pence, lilas et brun (jarretière)

3 ^e type. <i>Timb. fiscaux.</i>	1 piastre, lilas	(CA et couronne)
—	2 — — —	—
4 ^e —	1 shilling, vert et noir (VR majuscules angl.)	—
—	2 — — — bleu	—
—	5 — — — violet	—
—	10 — — — carmin	—

DOMINIQUE (LA).

Le 1 shilling, surchargé *one penny*, en noir, a d'habitude la lettre *o* au-dessus de *E* de *penny* et *NE* au-dessus des lettres *NN* du même mot. Nous avons cependant une variété où les lettres du mot *one* sont complètement déplacées comme suit :

O N E
P E N N Y

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

Emission d'un timbre 20 centavos rappelant le 2 centavos, sauf qu'il y a à la partie supérieure : *Republica de Colombia* en lettres de couleur sur une banderole et ornements aux angles ; *centavos* est à la partie inférieure, également sur banderole ; un chiffre 20 de chaque côté, au-dessus de *centavos*.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier B. pelure, piqué 13 :

20 centavos, violet vif.

M. Michelsen nous fait tenir les lignes suivantes :

« Le timbre de 25 centavos, noir sur rose, a réellement existé ainsi qu'un 25 centavos, noir sur jaune, au même type. Ils ont remplacé les vieux *sobre portes*.

» De l'émission 1868-76, la série entière existe : 1^{er} sur vergé, 2^e sur bleuté, 3^e sur verdâtre.

» Les timbres de 1881 ont été imprimés, par erreur, sur papier lilas et sur papier rose (je ne connaissais que le 5 c. sur vert et sur rose)

» En 1889 on a surchargé les timbres courants (émission 1883 et Nunez) avec « *correspondencia a Debe* », car depuis 1886 on paie en timbres la taxe des lettres non affranchies. »

CAUCA. Le *Philatelic world* signale un nouveau timbre provisoire ayant l'inscription : *Cauca-Vale ctvos — Provisional — P de A* sur quatre lignes avec cadre ornementé :

5 centavos, rouge sur blanc.

TOLIMA. Le même, a vu de 1871 :

10 centavos, bleu sur blanc vergé
10 — — — — — double face.

GUYANE HOLLANDAISE.

Le *Timbre* signale une série de *timbres-taxe*, au type connu, imprimés en vert et noir des valeurs

2 1/2, 10, 12 1/2, 15, 20, 25, 30, 40, 50 cent. Il nous semble que ce sont là les timbres de Curaçao avec lesquels notre confrère fait confusion sans doute et qui sont précisément imprimés dans les couleurs et valeurs indiquées.

FINLANDE.

Le timbre de 1 mark de la nouvelle série est en vigueur depuis environ un mois. Nous en donnons ci-contre le type :

1 mark, gris et rose.

Le *Philatelist* a reçu au même type :

5 marks, vert et rouge.

INDES ANGLAISES.

M. Moquette nous a fait voir les timbres actuels surchargés LFS (*Life Fund Service*) en lettres grasses noires. Ces timbres sont oblitérés : Tanjor 18 janvier 1887 :

1/2 anna, vert, surch. noire.

1 — brun — —

2 — outremere, — —

JAMAÏQUE.



Voici les dessins des timbres officiels signalés il y a peu de temps.

1^{er} type 1/2 penny, vert, surch. noire.

2^e type 1 — rose — —

— 2 — gris — —

MEXIQUE.

PATZCUARO. On a découvert récemment le timbre-ci-contre qui aurait été en usage, dit-on, à Patzcuaro en 1867. Patzcuaro ne figure dans aucun des dictionnaires géographiques que nous avons consultés et aucun des timbres du Mexique n'a jamais

été frappé de ce nom. C'est donc encore un timbre qu'il ne faudra accueillir qu'après renseignements :

• Sans valeur (a reales) noir sur blanc uni.

— — — — — quadrillé.





NOUVELLE GALLES DU SUD.

M. Langlois nous a fait-voir un fragment de l'enveloppe officielle 6 pence, ayant les lettres O. S. imprimées dans les angles supérieurs.

6 pence, violet vif

L'enveloppe pour lettres enregistrées, forme sac, a la patte de fermeture à droite. Jusqu'ici les enveloppes-sac avaient le timbre à gauche :

Format 133×83 et 142×98 mm.

4 pence, carmin.

PÉROU.

Le *Philatelist* rapporte que, par suite d'un décret de la Direction générale des Postes du 12 juin 1890, les timbres 1 cent vert actuels (sans surcharge) seront mis hors cours après 8 jours de la date du décret, pour Lima et environs, 15 jours pour la côte et 30 jours pour le reste du pays, pour être remplacés par d'autres timbres, du même type, mais imprimés en lilas.

ROUMANIE.

Les cartes à 5 et 10 bani ont été remplacées depuis un mois par un nouveau type portant à droite le timbre ci-contre, chiffre dans un ovale ayant : *Romania — cinci bani* et à la partie opposée les armoiries : entre eux : *Carta postala* ; puis quatre lignes de points pour l'adresse, la première commençant par *D* et la troisième par *la*. Il y a seize cartes à la feuille séparées entre elles par un piquage :



5 bani, noir sur rose, verso crème

10 — — — gris, — —

Cette dernière est renseignée par le *Timbre*.

RUSSIE.

GADIATSCHE (*Poltava*). Cette Administration ne procède plus que par émission de plusieurs types à la fois. Voici une fournée de trois comme en octobre dernier. Pourquoi trois types se demandera-t-on ? C'est un mystère qu'il ne faut pas chercher à pénétrer. En attendant, décrivons-les :



1^{er} TYPE. Armoiries surmontées d'une couronne dans un rectangle en hauteur ayant les angles extérieurs coupés et arrondis pour faire place à la valeur en lettres en haut, en chiffres en bas ; autour des armoiries : *Marka Gatiatsch* —

Skoy zemskoy postschti (Timbre de la poste rurale de Gatiatsch).

Impression lithographique en deux couleurs, le filet extérieur, les inscriptions des angles et le cadre intérieur rouges, le reste bleu sur papier blanc :

3 kopecks, bleu et rouge

2^e TYPE. Mêmes armoiries, mais rouges ainsi que le cadre ; les inscriptions, qui sont les mêmes que celles du précédent type, sont bleues : chiffres aux quatre angles dans des petits cercles.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc :



3 kopecks, rouge et blanc



3^e TYPE. Mêmes armoiries que les deux précédents. Inscriptions à gauche et à droite : *Gadiatschak* (*aja*) *zem — skaja potschta* (Poste rurale de Gatiatsch) ; cadre rectangulaire contenant des ornements aux angles et la valeur

3 k au pied des armoiries.

Lithographié en couleur sur papier blanc :

3 kopecks, bistré

SERBIE.

СУДУ ОПШТИНСКОМ

БЕОГРАД



Le *Philatelist* fait connaître la carte-lettre officielle ci-haut comme étant employée par la commune de Belgrade. Elle a pour dimension : 143×83 mm et a l'impression noire sur papier jaune. Un timbre à main, rond, aux armoiries, est appliqué en bleu dans l'angle droit supérieur.

D'après notre confrère, ces cartes-lettres servent à l'envoi franco de port des avis de la présidence du Conseil municipal :

Sans valeur, bleu et noir sur jaune

SUISSE.

Les cartes à 5 centimes ont les caractères d'avis

des côtés un peu plus grands et, par suite, occupent une étendue de 40 1/2 et 46 m/m au lieu de 37 et 44. 5 centimes, noir sur chamois

URUGUAY.

Le 5 centavos, violet, surchargé l'an dernier : « provisorio » existe, nous dit-on, avec la surcharge rouge au lieu de noire.

Il n'en a été imprimé qu'une feuille comme *essai*.

VICTORIA.

L'enveloppe pour lettres enregistrées, forme sac, a, comme toujours, son timbre frappé sur la patte de fermeture à droite, mais l'extrémité de celle-ci est aujourd'hui arrondie et les côtés échancrés. Le texte des inscriptions de la face est en caractères gras :

Format 134X78 et 144X90 m/m.

4 pence, rose sur blanc vergé

Variété du 1^{er} format.

Ayant un 2^e timbre en relief blanc, frappé en partie sur le bord.

4 pence, rose sur blanc vergé

La carte-lettre a les inscriptions du cartouche, sous les armoiries, remplacées par : *Price: 1/3 per doz.*

1 penny, bleu sur gris.

Histoire de la poste aux lettres à la nouvelle Galles du Sud.

(Suite et fin, voir numéro 332.)

L'importante lettre suivante est donnée ensuite :

Bureau du timbre, 25 mars 1851.

MONSIEUR,

Inclus, je vous soumetts pour inspection une feuille spécimen du timbre two pence. La planche qui a servi à l'impression a été réparée trois fois et se trouve maintenant impropre à l'usage.

Carmichael doit fournir par contrat des planches en acier pour les trois espèces de timbres à la fin de juin ; mais nous savons que les planches de 1 penny et 3 pence ne sont pas commencées ; et le two pence, celui qui est le plus nécessaire n'est qu'à moitié et ne sera livrable avant six mois au moins. Il peut donc en résulter des inconvénients sérieux, car notre imprimeur nous dit qu'il ne saurait tirer plus de 20,000 (ouvrage de 4 jours) de la planche two pence.

Dans ces circonstances, nous avons l'honneur de vous prier de prendre des mesures pour nous permettre de continuer notre émission au public. La planche actuelle peut donc être réparée comme précédemment dans ce bureau. Cela prendrait environ seize jours de 9 à 5 heures ; mais prévoyant notre position, nous avons une grande provision, suffisante, pensons-nous, pour éviter tout inconvénient pendant que la planche sera entre les mains du graveur.

Nous vous serions obligé de nous retourner la feuille incluse (48 timbres), aussitôt que vous le jugerez convenable, car nous n'en avons pas tenu note de la sortie.

Nous avons, etc.

J. C. C. BOYD.
A. W. MANNING.

Les réparations de la planche peuvent être effectuées le plus tôt possible et la nécessité de presser l'exécution et l'achèvement des nouvelles planches signalées à M. Carmichael, C. W. R., 31.

Nous avons donc un renseignement officiel positif que cette planche a été réparée trois fois et qu'une quatrième fois elle fut commandée, formant ainsi 5 planches du two pence, la retouche partielle de l'émission lignes verticales n'étant qu'un expédient temporaire et intermédiaire.

Il faut aussi noter que les réparations furent exécutées dans le bureau du timbre.

Cette lettre est intéressante au plus haut point, car elle nous prouve l'existence d'une seule planche pour le two pence vue de Sydney, d'abord gravée et retouchée quatre fois ou regravée sans doute par Carmichael.

Cette dernière réparation fut probablement terminée vers le 16 avril 1851 et comme nous savons que le 2 pence avec effigie laurée a été mis en usage le 24 juillet 1851, il aurait eu une vie d'environ trois mois. D'après une photographie de la planche détruite, ajoutée au volume, il est évident que la planche n'a pas eu une forte usure matérielle. Et comme nous lisons que le cuivre était d'une assez grande épaisseur, elle pouvait facilement, s'il était nécessaire, être réparée de nouveau.

D'après un rapport fait devant le Comité parlementaire, nous trouvons qu'en janvier 1851 le nombre de timbres émis de toutes les dénominations fut 73,904 et en février, 87,096. En tenant compte d'une augmentation rationnelle, cela donnerait une émission de 1,600,000 pour cette année. La proportion des vues de Sydney fut d'environ 2 two pence pour 1 one penny et environ 6 1/2 two pence pour 1 three pence.

Considérant que pendant les six premiers mois de 1851 (après quoi les 2 p. et 1 p. furent supprimés) il fut émis 500,000 timbres des 3 valeurs, nous aurions 151,163 one penny, 302,326 two pence et 46,511 three pence. Il est étrange qu'avec toutes ces quantités, ces timbres soient devenus rares et que chaque année ils le deviennent davantage !

Il n'y a aucun renseignement nouveau au sujet du three pence et nous pouvons attribuer à l'usage relativement moins grand qu'on a fait de ce timbre, qu'il n'y a eu aucune occasion de réparation.

La division suivante traite de la série laurée. Nous apprenons que le 3 novembre 1850 (?) Carmichael consentit à graver trois planches sur acier de chacune 50 timbres pour £ 150 (probablement le 1 p. le 2 p. et le 3 p.), mais outre ces renseignements, la destruction de quelques planches des timbres tête laurée et 3 pence vue de Sydney, nous n'y apprenons rien de neuf.

Au sujet du 2 pence, nous trouvons cependant que le 8 août 1853, H. C. Jervis fut chargé de graver une nouvelle planche en cuivre aussi semblable que possible à la planche d'acier maintenant en usage, au prix de £ 40 et de réparer la planche en acier pour la somme de £ 40. Cette planche en cuivre, avec six étoiles rayonnantes dans les angles fut donc une intermédiaire pendant la réparation ou regravure de la planche en acier qui est donc plus récente et qu'il est correct de désigner planche III.

Il est certain que cette planche et la planche de cuivre, ont été employées en même temps jusqu'à ce que cette dernière ait été trop usée pour s'en servir.

Pour ce qui est des planches gravées par H. C. Jervis, 2 p. avec 6 étoiles rayonnantes, 6 p. fond brut et 8 p. qui ont été découverts depuis peu en tels nombres, il est à regretter que ni le D^r Houison ni ses amis officiels ne soient parvenus à prouver la destruction de ces planches !

Touchant le 5 p. et le 8 p., grands timbres carrés de 1855, une correspondance intéressante est ajoutée qui montre que les autorités postales désapprouvèrent tellement ces timbres au sujet de leur format et de leur similitude, qu'elles refusèrent de les accepter et ordonnèrent qu'ils fussent retournés en Angleterre : cependant des événements subséquents modifièrent leur aversion, car nous trouvons que l'usage des planches fut annoncé en novembre et en décembre 1855.

L'éditeur appelle l'attention sur ce fait, que cette émission fut imprimée en feuilles de 100 et non 50 comme il a été dit en Océanie et qu'à l'exception des essais, l'impression en fut faite entièrement à Sydney ; la même remarque s'applique aussi aux 1 p., 2 p. et 3 p. de la série à effigie diadémée.

A propos du timbre 5 shilling, il est intéressant de lire combien les autorités craignaient la contrefaçon à cause de sa haute valeur nominale ; c'est le motif pour lequel ils chargèrent leur agent général à Londres " non seulement " d'engager les meilleurs graveurs sur cuivre ou sur acier, mais de veiller à ce que le dessin fût assez compliqué pour

défier la contrefaçon. Le résultat fut, comme nous le savons, un véritable joyau pour les timbrophiles, car il est peu de timbres aussi gracieux que celui-ci.

Il est regrettable, toutefois, que cette appréhension des imitations, avec de telles conséquences, n'ait pas continué ces dernières années et ne se soit pas soutenue chez les autorités postales des colonies ! Le D^r Houison ajoute que ce timbre ne fut jamais émis non dentelé et que l'impression en eut lieu à Sydney.

Parmi les notes au sujet des émissions récentes, nous trouvons une correspondance officielle au sujet de la couleur du one shilling lorsqu'il fut d'abord émis.

Il avait été dit par le D^r Houison et par d'autres, qu'il avait été originairement vert, mais le premier, établit qu'ensuite d'un examen complet de la correspondance et d'une discussion avec l'imprimeur du gouvernement, il doit reconnaître qu'à l'exception d'une feuille-épreuve, ce timbre n'a jamais été émis en vert.

Les longs timbres de 5 et 10 shilling et une livre, surchargés *postage* paraissent avoir été introduits lorsque les télégrammes ont été rendus payables au moyen de timbres-poste, mais il est évident et par la surcharge et par l'emploi de ces timbres, qu'ils sont une sous-émission postale, valables naturellement pour les deux usages.

Les notes au sujet des timbres " registered " pour lettres recommandées ont déjà paru dans les pages d'un confrère, mais vu leur intérêt, nous insérons la lettre ci-dessous :

Le Secrétaire Colonial au Maître général des postes.

BUREAU DU SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Sydney, le 23 juin 1855.

MONSIEUR,

En réponse à votre lettre (55. 5.606) du 16 courant, je suis chargé de vous informer que S. E. le Gouverneur général a approuvé les dessins d'un timbre pour lettres enregistrées ici soumis et accepté par le soumissionnaire M. Carmichael, pour l'exécution des planches,

Je suis, etc.

W. ELYARD,
pour le Secrétaire Colonial.

Copie du Soumissionnaire :

Moi, John Carmichael, graveur, m'engage par la présente, de graver deux planches en acier pour imprimer des timbres enregistrés, contenant cinquante exemplaires d'un dessin approuvé par S. E. le Gouverneur général et de les exécuter d'une manière satisfaisante et délivrer les mêmes d'ici à quatre mois de la date du reçu de l'ordre pour la somme de L. 87,10. Je suis d'accord aussi que les dites planches seront soumises à l'approbation du

Maitre général des postes et de l'inspecteur des timbres, quant à leur exécution, et de me soumettre à une déduction du prix convenu de L. 2 pour chaque semaine de retard que les planches aient éprouvées après la première quinzaine passée de la date spécifiée de quatre mois.

Témoin: F. W. HILL.

Signé le 23 mai 1855.

JOHN CARMICHAEL.

Le docteur dit que 4 mois avaient été alloués à Carmichael, ce qui, avec le délai usuel, nous conduisit à octobre pour la terminaison de la planche, ce qui fait qu'elle fut prête en temps pour l'émission du 1^{er} janvier 1855.

Il mentionne les dates des dentelures 12 et 13 comme étant de 1860 et 13 uniformément en 1862; il donne la lettre officielle les rappelant de l'usage public après janvier 1868.

Une description complète est donnée des dessins et la méthode de production de l'émission du centenaire, bien illustrée de clichés pris des coins qui paraissent mieux imprimés que les originaux!

Les enveloppes et cartes postales sont traitées succinctement; le docteur laisse échapper un mot ou deux en faveur des enveloppes provisoires, dites pour lettres enregistrées, faites en employant deux types de la bande 1 p. de 1855, à côté l'une de l'autre, mais avec valeur changée en two pence et imprimée en noir. Naturellement les types permanents n'étaient pas prêts et ceux qui leur furent substitués ne furent en usage que quelques jours. *Voilà une idée nouvelle!*

Il y a quelques intéressantes tables de statistique au sujet de la Poste et une variété de renseignements généraux d'une nature timbrophilique.

Les photographies sont en grand nombre dans l'ouvrage; de plus, le papier ivoire, l'excellente impression et la belle apparence du volume en font le bienvenu dans les bibliothèques timbrophiliques.

X.

Les types de journaux d'Autriche, 1867.

Nous avons indiqué, il y a quelques mois (octobre 1889), d'après les observations de M. P. Fabri, qu'il existait deux types du timbre mercure 1867, d'Autriche. En classant nos timbres, nous avons trouvé un 3^e type. Nous donnons les points principaux pour les reconnaître :



1^{er} TYPE. Les filets du cadre extérieur sont plus rapprochés ici;

Les cheveux couvrent le front;

Les ombres de la figure sont formées de points;

Le chapeau (pétase) ne se détache pas du fond;

Le filet blanc du cercle supérieur touche presque le filet du cadre.

2^e TYPE. Les filets du cadre extérieur sont plus éloignés qu'au 1^{er} type;

La figure est plus maigre, le cou surtout, les cheveux ne sont pas sur le front;

Les ombres de la figure sont formées de points; de points et de traits sur le front;

Le pétase se détache du fond;

Le cercle supérieur, moins gros, laisse intact le trait de couleur;

La grecque gauche supérieure a le premier trait plus long (exagéré par notre graveur).



3^e TYPE. Les filets du cadre extérieur, la figure maigre et la disposition des cheveux rappellent le 2^e type;

Les ombres de la figure sont formées de traits, sauf sur la joue;

Le pétase se détache du fond;

Au-dessus du cercle supérieur il y a interruption du filet, ce qui permet de reconnaître aussitôt le 3^e type.

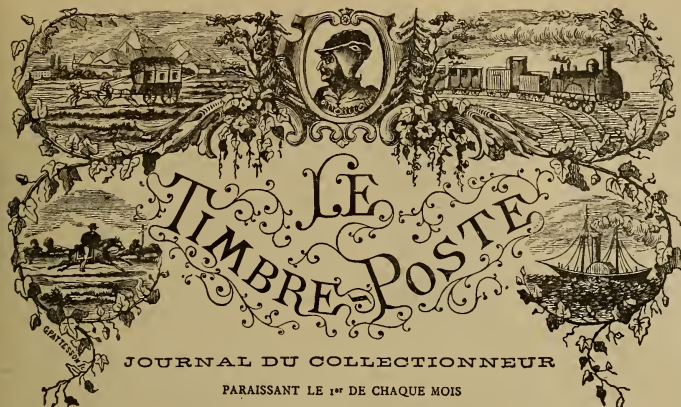
Ces timbres ont été imprimés :

1^{er} TYPE : en gris-brun très varié allant jusqu'au brun et gris-pâle;
en violet (nuancé);
en ardoise (nuancé);

2^e TYPE. A conservé la nuance ardoise (nuancé); puis a été imprimé en violet foncé et finalement en mauve.

3^e TYPE. La nuance mauve a été reprise. Elle varie jusqu'au mauve violacé, gris et gris ardoise.

Nous ignorons les dates d'émission des 2^e et 3^e types, qui doivent avoir fait leur apparition, le 2^e type vers 1872 et le 3^e vers 1880 ou 1881.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE.

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

AFRIQUE ORIENTALE (C^{ie} BRITANNIQUE).

Nous avions tort, le mois dernier, de suspecter les timbres de cette compagnie. Ils ont été vus, paraît-il, sur lettres. Inclignons-nous. Il y aurait même en plus des deux valeurs surchargées sur timbres anglais, la suivante :

1/2 anna sur 1 penny, lilas, surch. noire

Le *Stamp News* a vu certains timbres des Indes, ayant : *India* biffé à la plume et les lettres *B. E. A.* en travers du timbre, le tout en rouge :

1 anna, brun-violet, surch. rouge
3 — orange, — —
1 rupee, gris, — —

Le *Monthly Journal* décrit un type définitif (?) comme suit :

Au centre, un soleil surmonté d'une couronne dans un cadre en fer à cheval, ayant l'inscription : *Imperial British East Africa Company*; en haut, une banderole supportant : *Postage — Revenue* et en bas, la devise : *light and liberty* sur une autre

banderole. Un cadre rectangulaire complète le dessin avec la valeur sur une bande droite au bas.

Imprimés en couleur sur papier blanc, mince, piqués 14 :

1/2 anna, bronze-brun

1 — vert

2 — vermillon

4 — brun

8 — bleu, gris

1 rupee, rose, gris

Les deux plus fortes valeurs sont imprimées en deux couleurs! il y a peut-être essai pour la couleur grise.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Les grands hommes de la République Argentine ne doivent guère être flattés de voir reproduire leurs traits d'une façon aussi grossière. On avait fondé de grandes espérances sur la Compagnie sud-américaine des billets de banque, mais en voyant ce qu'elle produit, c'est à regretter les lithographies de Kidd.

Aujourd'hui nous recevons le 10 centavos, paru le 24 août dernier. L'effigie est celle de l'ancien Président Avellaneda, « poète d'imagination et de sentiment », regardant à gauche dans un cadre rectangulaire ayant à la partie supérieure : *Correos y telegrafos* et le chiffre 10; à gauche : *Republica*; à droite : *Argentina*; en bas : *Diez — Centavos*.

Gravé et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

10 centavos, bistre pâle, foncé

L'*Ami des Timbres* ajoute à la seule valeur connue du *telegrafo trasandino* une autre, même type :

40 centavos, orange

BUÉNOS AYRES. Il paraît que les timbres-télégraphe de cette province sont toujours en vie. Nous en recevons même deux valeurs nouvelles au type des 10 et 40 centavos, qui auraient parues il y a quelque mois, mettons juillet dernier :

1 centavo, bleu, piqué 11 1/2

2 — — — rouge, —

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Le timbre de 1 shilling a paru en août dernier. Il est au type du 4 pence, reproduit le mois passé :

1 shilling, réséda

AUTRICHE.

Quelques cartes avec cadre, texte Polonais, Ruthène, Slave, ont paru et sont annoncées par le *Philatelist* :

2 kreuzer, brun sur chamois

BAMRA.



Il nous vient un nouveau type formé de caractères typographiques et pour qu'on en ignore, les timbres portent aujourd'hui le mot : *feudatory* (feudataire) ! Au centre, est un petit dessin de remplissage, supposons-nous, avec une inscription indoue en dessous; autour : *Bamra feudatory state-half anna*.

Composés typographiquement et imprimés en noir sur papier de couleur :

1/4 anna, noir sur rose

1/2 — — — vert

1 — — — jaune

Le *Monthly Journal* ajoute d'autres valeurs et variétés :

2 annas, noir sur rose lilas

4 — — — rose

8 — — — rose lilas

1 rupee, — — —

VARIÉTÉS

Ayant : 1° QUATRE; 2° POSTAGE (e renversé) :

1/4 anna, noir sur rose

Ayant EUUDATORY pour FEUDATORY.

Cette erreur existerait pour toutes les valeurs dont il y aurait 20 variétés sur cinq lignes horizontales.

De la série précédente, le même confrère signale :

1° Banderole vers la droite, les variétés suivantes :

p ostage

1/2 anna, noir sur rose

sans o à la 3^{me} ligne

1/2 anna, noir sur rose

, pour o, à la 3^{me} ligne

1 anna, noir sur bleu

2 — — — vert

2° Banderole vers la gauche, toutes les valeurs, puis comme variétés :

pos tage

1/2 anna, noir sur rose

sans o à la 3^{me} ligne

1/2 anna, noir sur rose

BELGIQUE.

Encore et toujours des cartes de service.

Le *Philatelist* décrit :

Ministère des — Chemins de fer, Postes et Télégraphes — Administration des postes; en haut, à droite : N°... de l'Indicateur — Carte postale de service; au milieu, armoiries et des deux côtés un cercle pour le timbre. A gauche du cadre : *Série A. n° 4. — Bon 9 de 1889* :

Sans valeur, noir sur blanc

Ministère des Chemins de fer — Postes et Télégraphes — Administration — des Postes et Télégraphes; à droite, en haut comme la précédente; à droite du cadre : *Série A. n° 9 (Postes et Télégraphes) Bon n° 20 — 1887* :

Sans valeur, noir sur blanc.

CHYPRE.

A propos des timbres « postal surcharge » dont nous avons parlé le mois dernier, voici ce qu'on nous écrit :

“ En passant à Chypre, j'ai pu me procurer un de ces timbres. D'après les explications que je tiens du Directeur de la poste lui-même, ces timbres sont réservés au service particulier et spécial de la poste. Ce sont les mêmes que ceux employés

pour l'affranchissement des lettres, moins la surcharge. Le sceau qui sert à imprimer cette surcharge reste toujours entre les mains du Directeur, qui ne doit en user que pour son service. Toutes les pièces portant ces timbres doivent être brûlées, mais quelques-unes échappent toujours bien à cet autodafé et c'est ce qui explique pourquoi il se trouve en circulation quelques-uns des timbres en question, qui sont vendus pour ainsi dire en cachette aux collectionneurs.

"La vente au public, de ces timbres ainsi surchargés, est interdite par les règlements postaux."

Ces renseignements sont loin d'être satisfaisants et en voulant exagérer la rareté de ces timbres on avance des faits tout à fait invraisemblables. On emploierait des timbres et par ce fait les pièces sur lesquelles ils se trouveraient devraient être brûlées !

Voici une explication plus plausible : elle nous vient d'un autre collectionneur qui l'a reçue de la Direction des Postes. Il possède, nous écrit-il, le timbre-poste 1/2 piastre, vert, avec cette surcharge noire : *Postage surcharge* :

1/2 piastre, vert, surch., noire (C A et couronne)

"En réponse à votre lettre, je puis vous dire que les timbres "postal surcharge" furent émis au commencement de 1882, comme moyen de faire payer les surtaxes de la correspondance.

"L'usage en a été supprimé l'an dernier (1889)"

"On a employé tous les timbres-poste à cet usage, sauf le 30 paras actuel, lilas et aussi tous les *revenue stamps*".

D'où il résulte que nous sommes en présence de *timbres-taxe* qui ont vécu.

CEYLAN.



Le plaisir des surcharges continue à Ceylan.

Nous avons reçu quelques timbres-télégraphe en ce moment en usage.

Le 50 cents a reçu pour surcharge un gros chiffre 20 ou 40, cachant le chiffre central; en haut et en bas, un trait annulant la valeur primitive : puis : *Twenty (Forty) cents*, le tout en surcharge noire :

20 sur 50 cents, bleu, surch. noire
40 — 50 — — —



Le 1 rupee, 2^{me} type, n'a pas de gros chiffres. Il a un trait en haut, au milieu et en bas biffant l'ancienne valeur; puis, comme valeur nouvelle : *Sixty cents*, à la partie supérieure et inférieure.

Le 2 rupees 50 cents a le gros chiffre 80 au milieu, la valeur biffée aux parties extrêmes par un trait sur les deux lignes, puis : *Eighty cents*, en haut et en bas :

60 cents sur 1 rupee, brique et noir
80 — — 1 1/2 — gris —

On nous a montré une contrefaçon bien dangereuse du 1 sh. 9 pence, non dentelée, mise en circulation par les détrousseurs de Londres (ils sont une douzaine), associés à un graveur qui ferait mieux de consacrer son talent et son temps à des travaux moins dangereux et plus honnêtes.

Sur la contrefaçon, la lèvres inférieure, à l'effigie, est pendante; les ombres du cou marquées par un pointillé ne vont pas dans le sens vertical mais horizontal;

Postage doit avoir ses lettres extrêmes touchant à peu près le cadre; à l'imitation, l'e est distancé du cadre;

Entre *Ceylan* et *Postage* il faut un blanc après le cadre, ce qui n'existe pas à la contrefaçon où le guillochage touche le filet blanc;

N de *nine* sont trop ouverts, c de *pence* trop fermés;

Comme il est difficile de suivre ces détails sans la comparaison d'un timbre vrai, il suffira de s'assurer du filigramme. Les contrefaçons n'ont pas l'étoile qu'ont les timbres vrais.

COLONIES FRANÇAISES.

Variété signalée par la *Revue Philatlique* :

Carte postale : 10 + 10 c., noir si bleuté (tenant par le bas).

COSTA RICA.

Un de nos confrères allemands fait connaître l'émission de cartes, enveloppes et bandes qui doit avoir eu lieu en août.



L'enveloppe a le type aux armoiries de Costa Rica avec drapeaux, et U. P. U. en dessous, dans un ovale guilloché contenant : *Correos de Costa Rica*, à la partie supérieure : un chiffre sur les côtés ; la valeur en toutes

lettres, en bas.

Le timbre est à droite, le format est de 152 × 92 m/m :

5 centavos, orange sur blanc
10 — brun-violet —

Les bandes sont d'un autre type. Grand chiffre dans un double cercle ayant pour inscriptions : *Correos de Costa Rica* ; des deux côtés, le monogramme : U. P. U. ; cadre rectangulaire ayant les angles remplis par un ornement ; valeur en bas sur un cartouche horizontal.

Imprimé en couleur sur papier de couleur :

2 centavos, vert sur gris jaunâtre, 378 × 125 m/m

Les cartes sont au type ci-contre ayant le même



timbre que les bandes :

2 centavos, vert sur chamois
3 — carmin —

CUBA.

Après s'être fait longtemps désirer les timbres-télégraphie sont enfin arrivés de la métropole. Il y en a les suivants au type du 40 cent, signalé il y a quelques mois.

5 c. de peso, rouge violacé
10 — ardoise foncé
20 — bistre
80 — bleu

Ce dernier nous ne l'avons pas vu.

CURAÇAO.

Au type des timbres avec chiffre sur fond guiloché, un confrère parisien annonce :

Timbre-poste 3 cent, bistre, piqué 13
Carte postale 5+3 — carmin sur rose

DANEMARK.

AALBORG. Voici quelques variétés de surcharges sur les timbres 1885-86, qu'il est intéressant de renseigner, dit le *Montly Journal*.

Grand chiffre 3 sur le 5 øre de 1885 et grand chiffre 1 renversé sur les 3 et 5 øre 1885 et 3 øre 1886. Egalement le 2 øre de 1886 divisé diagonalement et employé comme 1 øre :

3 sur 5 øre, rouge,	surch. noire
1 — 3 — bleu,	— — renversée.
1 — 5 — rouge	— — —
1 — 3 — vert et rouge	— — —
1/2 timbre, 2 øre, bleu	

DIÉGO-SUAREZ.

On nous annonce de nouvelles surcharges au type figurine :

15 cent sur 1 cent, noir s/ bleu, surch. violette
15 — — 5 — — vert — —
15 — — 10 — — lilas — —

Ces surcharges ont été créées en vertu des arrêtés suivants, mentionnés à la *Revue Philatélique* qui donne par la même occasion les arrêtés antérieurs que nous lui empruntons également :

Arrêté n° 10

NOUS GOUVERNEUR

de la colonie de Diégo-Suarez et dépendances.

Vu la dépêche du Sous-Secrétaire d'Etat du 18 décembre 1889 — n° 1547 — ordonnant de promulguer à Diégo-Suarez le décret du 22 novembre 1889, supprimant, à partir du 1^{er} janvier 1890, la franchise dont jouissaient les correspondances provenant ou à l'adresse des militaires et marins faisant partie des troupes en service à Diégo-Suarez et du corps expéditionnaire de Madagascar.

Vu notre arrêté de promulgation du 31 décembre 1889.

Attendu que notre approvisionnement de timbres-poste, en coupures de 0,15 est complètement épuisé et qu'il importe en vue de satisfaire aux prescriptions de la dépêche précitée de n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances ;

Sur la proposition du chef du service de l'Intérieur,

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. — Jusqu'à la réception dans la Colonie des timbres-poste demandés par notre lettre du 4 janvier 1890, il sera délivré au public au prix de quinze centimes, des timbres-poste de 0,20 (vingt centimes).

Ces timbres porteront, en surcharge à l'encre violette le chiffre 15.

Art. 2. — Cette transformation sera opérée en présence d'une commission composée de :

MM. Bérard, chef du bureau de l'Intérieur.

Poirier, agent du service postal.

Wellement, facteur du dit service.

Les opérations de la commission seront consignées dans un procès-verbal qui servira de décharge à l'agent de la poste, et de prise en charge de la valeur des timbres transformés.

Art. 3. — Le chef du service de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Antsirane, le 25 janvier 1890.

Signé : E. FROGER.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire du Gouverneur,
GIRARD.

Arrêté n° 109.

LE GOUVERNEUR

de la colonie de *Diégo-Suarez* et dépendances.

Vu l'approvisionnement considérable de timbres-poste de 0,01 et de 0,05 existant dans l'encaisse du trésor ;

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres-poste de 0,15 ;

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances ;

Sur la proposition du chef du service de l'Intérieur,

Décide :

Art. 1^{er}. — Jusqu'à la réception des timbres-poste de 0,15, des timbres de 0,01 et de 0,05 seront délivrés au prix de 15 centimes. Ces timbres porteront, frappée à l'encre violette la vignette ci-dessous : 15.

Art. 2. — Une commission composée du trésorier-payeur et du chef du bureau de l'Intérieur sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

Cette commission dressera procès verbal de ses opérations pour la régularisation dans les écritures au trésorier-payeur de la transformation ci-dessus prescrite.

Art. 3. — La transformation de timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

Art. 4. — Le chef du service de l'Intérieur est chargé du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Antsirane, 15 juillet 1890.

Signé : E. FROGER.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire du Gouverneur,
GIRARD.

ARRÊTÉ N° 1217

Le Gouverneur
de la Colonie de *Diégo-Suarez*
et dépendances.

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres-poste de 0,15 ;
Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances ;

Sur la proposition du Chef du Service de l'Intérieur.

Décide :

Article 1^{er}. — Pour suppléer à l'absence de timbres-poste de 0,15 il sera délivré au public, au prix de 0,15 des timbres de 0,10. Ces timbres porteront frappée à l'encre violette la vignette 15.

Article 2. — Une commission composée du Trésorier-payeur et du chef du bureau de l'Intérieur sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la régularisation dans les écritures du Trésorier-payeur de la transformation ci-dessus prescrite.

Article 3. — La transformation des timbres aura lieu au fur et à mesure des besoins du public.

Article 4. — Le chef de service de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Antsirane, le 3 août 1890.

Signé : E. FROGER.

Pour copie conforme :

Le Secrétaire du gouvernement,
GIRARD.

ESPAGNE



TARJETA POSTAL.



Une carte à 10 centimos a paru en province. Informations prises à la poste de Madrid, on ne le connaît pas !

Le timbre est à gauche, en haut, au lieu

d'être au milieu ; à la droite du timbre : *Tarjeta postal* et les armoiries d'Espagne, en-dessous.

10 centimos,
brun-violet
sur chamois

En este lado debe escribirse solamente la direccion.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE)

Le sieur Seebeck ayant les coudées franches depuis que le type ci-contre n'est plus en usage, va nous faire voir des variétés et des valeurs nouvelles à l'infini. On avance timidement aujourd'hui deux enveloppes qui n'ont jamais été en usage et si les amateurs encouragent ce monsieur, par leurs achats, nous en verrons bien d'autres, c'est certain. Ces enveloppes sont :



2 centavos rose sur azur vergé, format 739 x 77 m/m
25 — violet — blanc — — 186 x 96 —

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE

Voici le timbre renseigné le mois passé et qu'il ne nous a pas été permis de reproduire alors :

20 centavos, violet vif, piqué 13



Le *Am. J. of Ph.* a reçu d'un de ses correspondants une lettre dont il nous donne l'extrait suivant relatif au timbre ci-contre.

« Si l'on vous offre des provisoires de l'administrateur Almaguer, ne les achetez pas parce qu'ils ne sont pas meilleurs que des contrefaçons.

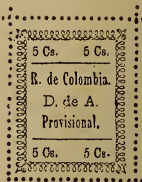
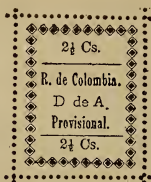


Le maître des Postes Almaguer, avait cherché d'être à court de timbres et il en a émis des provisoires à son profit personnel; mais sur des plaintes, il fut jeté en prison. Si quelques-uns de ces timbres ont passé par la malle, ils ne furent acceptés qu'avec des timbres additionnels. J'en ai vu sur des enveloppes, mais je suis content qu'elles n'ont pas passé par le bureau de poste.»

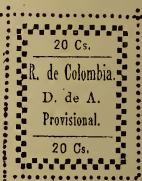
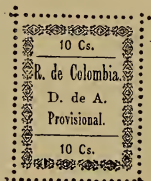
Voilà donc cet ingénieux Almaguer en prison pour avoir tenté de cultiver la carotte officiellement !

ANTIOQUIA. Il y a peu de temps, on nous avisait de Medellin que les 2 1/2 et 5 centavos étant à la veille de manquer, on allait procéder à un tirage provisoire de ces deux valeurs. Il faut croire que la disette a été complète depuis, car il nous arrive deux autres valeurs en plus : 10 et 20 centavos.

Cependant il n'y a aucun doute pour nous qu'il y a là spéculation de la part du Directeur des postes



et qu'il n'y avait aucune raison de faire des timbres provisoires lorsqu'on pouvait plus facilement faire un tirage des lithographies qui demandent moins de temps que de composer dix fois un timbre, soit



autant de variétés de chaque valeur. Preuve de spéculation, c'est que le 10 centavos est imprimé sur deux papiers différents ! Mais peut-être que l'un des deux était insuffisant pour le tirage réservé aux collectionneurs...

Voulant bien faire les choses, on s'est payé le luxe d'un cadre différent pour chaque valeur; donc on n'était guère pressé.

Le 2 1/2 centavos a eu des losanges à intérieur de couleur, le 5 cent. des festons, le 10 cent. des losanges ornés et le 20 cent. un damier.

La composition du 2 1/2 centavos a servi à celle du 5 comme le prouve le point qui chevauche après A de : *D de A* à la première variété et le filet tordu à la 5^e.

Il faut croire que la mésaventure du Directeur des postes Almaguer n'était pas connue du Directeur des postes de Medellin, qu'il a eu le toupet de nous donner une série plus que complète de timbres provisoires.

Composés et imprimés typographiquement en noir sur papier de couleur, piqués 14 1/2.

- | | |
|-----------------|--|
| 1 ^{er} | type 2 1/2 centavos, noir sur chamois pâle |
| 2 ^e | — 5 — — — — — jaune foncé |
| 3 ^e | — 10 — — — — — chamois pâle |
| — | — 10 — — — — — rose pâle |
| 4 ^e | — 20 — — — — — jaune foncé |

Ces timbres ne sont pas gommés, il fallait bien se hâter de servir les collectionneurs !



CAUCA. Ci-contre le rec-simile du timbre mentionné l'mois passé.

D'après M. Michelsen, ce timbre ne vaudrait pas mieux que les timbres de ce bon Almanguer dont nous venons

de parler.

M. Michelsen réclame la rectification de certains faits qui ont été publiés ici en juillet dernier.

Il paraît que le document du 16 avril 1889 se rapporte aux timbres fiscaux....

Quant au contrat de vente des timbres passé avec le gouvernement, le prix par 1000 timbres n'est pas de 5 pesos, mais de 8.

Nous avons voulu donner satisfaction à M. Michelsen, quoique les rectifications manquent absolument d'intérêt.

FINLANDE.

Le journal *Nya Pressen* annonce qu'à partir du 1^{er} janvier 1891, la correspondance postale avec la Russie et l'étranger ne pourra être affranchie qu'au moyen de timbres russes ; la correspondance pour l'intérieur de la Finlande le sera avec des timbres finlandais ou des timbres russes.

C'est un premier acheminement vers la suppression complète des timbres, cartes, etc., de la Finlande.

GRANDE BRETAGNE.

Il paraît qu'avant de nier l'existence de l'enveloppe 10 pence nous devions nous renseigner d'abord. C'est là une réflexion du *Stamp News*.

Notre confrère sera bien étonné qu'en niant l'existence de cette enveloppe nous nous faisons l'écho de ce qui avait été répondu à *Somerset House* (où s'impriment les enveloppes) à MM. Bacon, Evans et Westoby. Né avant le *Stamp News*, nous devions avoir avant lui cette idée de nous renseigner avant de parler...

Notre confrère, notre aimable confrère, ayant mis à notre disposition un exemplaire de l'enveloppe 10 pence, nous attendons des nouvelles de *Somerset House* où nous l'avons fait présenter.

GUANACASTE

Le *Monthly Journal* a vu le 1 cent, non dentelé. La boutique Seebeck marche bien, comme on voit :

1 centavo, brun, surch. noir



GUYANE ANGLAISE.

Nous reproduisons le 1 cent, renseigné par nous il y a deux mois.

1 cent sur 1 dollar, vert et rouge.

1	2	—	—
1	3	—	—

Le timbre-poste au nouveau type, valeur 4 cents, est en usage.

4 cent, lilas et bleu

GUYANE HOLLANDAISE.

Les timbres à effigie tendent à disparaître. Voici le 3 cent montrant au centre d'un rectangle à fond guilloché le chiffre 3 en blanc, dans un cercle perlé. En haut, entre deux fleurons, *Suriname*; en bas, sur cartouches blancs 3 ct.



Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

3 cent, vert

L'I. B. Z. annonce le 25 cent ayant la surcharge 15. Cette nouvelle a besoin d'être confirmée :

15 sur 25 cent, bleu et noir.

HAÏTI.

MM. Gutierrez frères nous envoient le timbre



ci-contre trouvé récemment dans les papiers d'un général haïtien, avec un autre timbre du même type, mais ayant le chiffre 30. Nos correspondants nous font part de leur découverte à l'effet d'obtenir des renseignements sur cette émission, si émis-

sion il y a :

1 cent, bleu, chiffre et armes bruns, percé en lignes de couleur 30 — — — carmin. — — —

Le cachet noir du Cap Haïtien, dit la *Revue Philatèlique*, n'a jamais servi comme timbre d'affranchissement, les lettres arrivées à destination payant une surtaxe, comme non affranchies. Notre confrère a peut-être raison, mais l'enveloppe qui nous a été montrée n'annonçait aucune surtaxe.

HONG-KONG.

La *Revue Philatèlique* annonce que de nouveaux timbres ont paru à Hong-Kong : 10, 20, 30 et 50 cents ; 1, 2, 3 et 5 dollars.

Ne seraient-ce pas là des timbres fiscaux ?

INDES ANGLAISES.

La carte de service, au type ci-contre, n'a plus le carton blanc

On Postal Service.
EAST INDIA POST CARD.
 (The address only to be written on this side.)

satiné, mais chamois non satiné : Sans valeur, vert-jaune.

ITALIE.

M. E. Diena a l'obligeance de nous envoyer les renseignements suivants :

Une loi du 12 juin 1890, approuvée par décret du 2 juillet, modifie le décret du 20 juin 1889 (voir *Timbre-Poste*, n° 321). Cette nouvelle loi et le règlement y annexé sont entrés en vigueur le 21 juillet, sauf en ce qui concerne les cartes-mandats.

Voici le premier alinéa de l'art. 22 du décret :

« La taxe d'expédition des colis postaux, dont le poids n'excède pas trois kilos, est portée à 60 centimes. »

Nous extrayons du règlement général les articles suivants :

Art. 132. — ... On pourra mettre en vente des enveloppes timbrées et bandes pour journaux avec timbre imprimé par l'Atelier des papiers-valeurs, en mettant à la charge des acheteurs le prix des dites enveloppes et bandes, dans la mesure qui sera fixée par décret ministériel.

On pourra aussi faire imprimer des timbres sur enveloppes et bandes fournies par l'industrie privée, pourvu que soient observées les conditions qui seront fixées, comme indiqué plus haut.

Art. 136. — Les timbres-taxe sont de treize valeurs, soit en centimes, 5, 10, 20, 30, 40, 50 et 60 et de liras 1, 2, 5, 10, 50 et 100...

Art. 176. — Les cartes-mandats servent, de même que les mandats ordinaires, pour faire des paiements dans l'intérieur du Royaume et pour les localités au dehors de l'Etat où il se trouve des bureaux de poste italiens; ils diffèrent des dits mandats, étant de sommes fixes, sauf l'exception établie à l'art. 177. Elles sont remplies par les envoyeurs, doivent être expéditées sans bande ni enveloppe; de même que les cartes postales ordinaires, elles sont payables dans n'importe quel bureau.

Au coin supérieur droit de la face est imprimé un timbre-poste dans la mesure indiquée par le dernier alinéa de l'art. 20 de la loi du 12 juin 1890 (n° 6889, 3^{me} série).

Art. 177. — Les cartes-mandats sont fournies par l'Atelier des papiers-valeurs du Gouvernement; leur couleur diffère suivant la série à laquelle elles appartiennent. Ces séries sont au nombre de neuf, savoir :

a) Sans valeur, carton orange et impression à la partie antérieure en couleur géranium sur fond brun-rouge

b) de 1 lira, carton brique, impression comme ci-haut.

c) de 2 lire, carton rose, impression comme ci-haut.

d) de 3 lire, carton vert, impression comme ci-haut.

e) de 4 lire, carton azur pâle, impression comme ci-haut.

f) de 5 lire, carton jaune, impression comme ci-haut.

g) de 10 lire, carton blanc, impression à la partie antérieure en brun-rouge sur fond rouge-marron, avec timbre de la même couleur du fond.

h) de 15 lire, carton blanc, impression à la partie antérieure en brun-rouge sur fond jaune foncé, avec timbre de la même couleur du fond.

i) de 20 lire, carton blanc, avec impression toujours du côté antérieur, en brun-rouge sur fond bleu, avec timbre de la même couleur du fond.

Le verso des cartes-mandats est imprimé en noir.

Par décrets ministériels, les couleurs des cartons et des impressions pourront être modifiées.

Art. 179. — Les cartes-mandats sont formées de deux cartons ayant 9 cm. de hauteur sur 14 de largeur, portant deux coupons, l'un au côté droit, l'autre au côté gauche, sauf celle de la série a qui porte un seul coupon au côté gauche.

Le coupon à gauche est large de 4 cm. et celui à droite de 3 cm. l'un et l'autre ont la même hauteur de cartes-mandats...

Art. 246. — ... Sur chaque livret (de reconnaissance postale) est appliqué, lorsqu'ils sont délivrés, un timbre-taxe de 50 cent. et de 1 lira, suivant qu'ils sont destinés pour l'intérieur du Royaume, y compris les localités où il se trouve des bureaux italiens, ou pour l'étranger.

Art. 257. — Les timbres-poste spéciaux pour les colis, établis par les décrets royaux du 4 mai 1884 et du 15 mars 1886, n° 2284 et 3751 (3^{me} série), continueront à être employés jusqu'à la fin du mois de décembre 1890, même si cumulativement aux timbres ordinaires pour la correspondance, pour complément de l'affranchissement des colis dont la taxe n'est pas représentée exactement par des cartes.

Les timbres pour colis restés en possession du public après la date fixée seront admis à l'échange jusque tout le mois de décembre 1891.

Ceux qui se trouvent à l'Atelier des papiers-valeurs seront transformés, à l'aide d'une surcharge spéciale en timbres-poste ordinaires de 2 centimes, qui seront mis en usage à partir du jour qui sera fixé par un arrêté ministériel; ils seront valables pendant le temps qui sera établi par le même décret, et successivement seront admis à l'échange pendant la durée d'un an.

Art. 258. — Les cartes pour colis de 50 et 75 cent. sont su primées.

L'usage de celles à 50 cent. terminera à partir du jour où les nouvelles cartes à 60 centimes, dont il est fait mention au § b du précédent article 219, seront mises en usage.

Dans cette période de temps les cartes à 50 cent. seront utilisées en y ajoutant un timbre de 10 centimes.

L'usage des cartes à 75 centimes cessera à partir du jour de la mise en vigueur du présent règlement. (21 juillet 1890.)

Aussi bien les unes que les autres seront reçues à l'échange jusqu'à la fin de 1891.

Celles qui pourraient rester en magasin pourront, par arrêté ministériel, être transformées en cartes de 60 centimes par une surcharge spéciale, imprimée par l'Atelier des papiers-valeurs et pourront être mises en usage et employées jusqu'à la fin du 1^{er} semestre 1891; après cette époque, celles qui seraient restées en possession des particuliers, seront à leur tour admises à l'échange pendant la durée d'une autre année.

Art. 239. — Les timbres-taxe de 1 et de 2 centimes sont également supprimés.

Ceux qui resteraient en magasin pourront, par décret ministériel, être transformés en timbres-taxe d'autres valeurs par une surcharge spéciale, imprimée par l'Atelier des papiers-valeurs et seront employés jusqu'à leur épuisement.

Il résulte de tout ceci qu'il y aura encore de beaux jours pour la timbrophilie et que l'Italie, en fait de surcharge, n'aura bientôt plus rien à envier aux pays les plus surchargeants.

Les timbres-taxe 1 et 2 centesimi, devenus inutilisés, vont sans doute monter de valeur par un barbouillage quelconque.

JAMAÏQUE.

Le *Philatelic Record* signale une variété du 1/2 penny officiel, surcharge locale, ayant double surcharge, dont une renversée :

1/2 penny, vert, surch. noire.

KASHMIR.

Le *Philatelic Record*, en présence des tirages incessants et de la... philosophie des collectionneurs qui recueillent toutes les variétés qu'on leur crée après coup, conseille d'ajouter une page à l'albun pour les nouveaux timbres ronds qui viennent d'arriver. Il paraît que les anciens coins, complètement usés, pour satisfaire aux demandes réitérées, ont été remplacés par de nouveaux coins, donc par des imitations.

Collectionner les fantaisies postales, c'est déjà une sottise; accepter les imitations officielles, n'est-ce pas de la démençe?

MEXIQUE.

Reçu par M. Ruben la carte-lettre actuelle ayant le timbre 4 centavos, renversé, au-dessus de l'aigle, mais sur le second feuillet.

4 centavos, rouge.

ZACATECAS. La carotte est un légume cultivé un peu partout. Avec de la graine de niais on est certain de bons résultats. L'époque de 1867 ayant été quelque peu troublée au Mexique, on a imaginé des timbres provisoires.

C'est le tour de Zacatecas aujourd'hui. S'inspirant du type Chiapas qui pourrait bien être aussi une carotte, on a composé un timbre de cliché typographiques en lui donnant la forme oblongue et l'inscription centrale :

Franco en
Zacatecas.
dos reales.
1867

Ces timbres imprimés en noir sur azur sont

collés sur lettre, sans date, et oblitérés mi-partie sur le timbre, mi-partie sur la lettre : *Franco en — Zacatecas.*

Il paraît d'après ce qu'écrivit un de nos confrères américains, que la source d'où viennent ces timbres est toujours la même. Pourquoi ne pas obliger le particulier à s'expliquer ?

MONTÉNÉGRÓ.

M. E. Diena possède la carte actuelle 3 + 3 notvch, signalée il y a peu de temps, imprimée seulement pour la première partie, la seconde ne l'ayant pas été :

3 + 3 notvch, noir sur vert.

A propos des cartes de ce pays, le même correspondant nous fait remarquer que le type n'est pas le même pour toutes les cartes. Il y en a un second qui a été fait d'après le premier et facile à reconnaître aux points suivants :

2^e type. Le nez de l'effigie, moins large et plus pointu, n'a pas le crochet formé par un trait horizontal; l'œil est plus ombré, le cou n'a pas ce prolongement pointu à gauche; les inscriptions et chiffres sont en général moins larges, etc., etc.

Ce 2^e type existe pour les cartes 2 et 2 + 2 notvch de janvier 1888 et pour la carte actuelle avec réponse :

Janvier 1888. 2^e type. 2 notvch, rouge sur chamois.
— 1890 1^{er} et 2^e — 2 + 2 — — — —

NOUVELLE GALLES DU SUD.

La carte postale a subi une modification dans son inscription qui reprend, pour la première ligne, sa forme horizontale au lieu de l'avoir cintrée: le format est porté à 161 X 90 mm.

1 penny, violet sur chamois.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Le *Philatelic Record* constate que la carte ordinaire, avec cadre de la carte avec réponse, n'a pas été signalée quoique l'émission soit loin d'être récente. Notre excuse de n'en pas avoir parlé est que nous ne la connaissons pas :

1 penny, rouge-brun sur chamois.

PARAGUAY.

L'ami Arthur enregistre deux timbres de fortes valeurs, sur lesquelles il réclame des renseignements. Ils ont pour type un lion couché ayant derrière lui un bâton surmonté d'un bonnet phrygien et pour légende : *Correos Republica del Paraguay*; ils sont de grande dimension :

5 pesos, bleu.
10 — carmin.

Notre confrère ajoute : « au premier abord ils nous paraissent faux, mais il se peut que nous fassions erreur. *Le lion est horrible*; il a une face presque humaine. »

Nous ne voyons pas ce qu'un lion peut avoir d'horrible ayant la face humaine, mais notre appréciation serait celle d'Arthur, si le timbre représentait un homme avec la tête d'un lion.

PERSE.

La collection de M. de Ferrary contient le 1 kr., brun, 2^e type, que le *Stamps News* prétend faux, sans apporter d'autres preuves que sa compétence agrémentée de quelques mots peu flatteurs pour nous :

1 kran, brun.

PROTECTORAT BRITANNIQUE (BECHUANALAND.)

Nous recevons de ce pays la nouvelle que les timbres avec surcharge : *Protectorat* n'existent plus. On fait usage maintenant des timbres du Bechuanaland.

PUTIALA.

Le 1 anna, surcharge sur deux lignes horizontales existe avec double surcharge : 1^o rouge, 2^o noire.

1 anna, brun-violet, surch. rouge et noire

RÉUNION (ILE DE LA)

La *Revue Philatélique* décrit une carte dont on aurait vu des exemplaires oblitérés : *Sainte Rose 30 Juin 1874*, date antérieure à celle des premières cartes connues. Elle aurait pour inscription :

Ile de la Réunion

Carte Postale

destinée à circuler à découvert dans la circonscription du même bureau.

Prix : 5 centimes

M.

à Saint.

Elle a un cadre formé d'un filet épais, 106 1/2 × 62 1/2 mm; dans le coin droit supérieur un rectangle pour le timbre.

Sans valeur, noir sur carton blanc

RUSSIE.

M. A. Scheweleft nous écrit :

« On a trouvé à Virgoloovo une feuille des timbres à 1 kop., sans foudres, non dentelés qui ont été tous employés. Les 2 et 3 kop. existent aussi dans le même état :

1 kop., jaune orange
2 — vert
3 — carmin

« On vend à Moscou, à prix impossible, le 14 kop soi-disant *non dentelé*, mais la marge n'est large que d'un seul côté.

« J'ai cinq timbres, 7 kop. sans foudres, du haut de la feuille, tous perforés en haut et des côtés :

7 kop., bleu.

« Pendant les fêtes du nouvel an, on a employé souvent pour affranchir les cartes de visite, des timbres 2 kop., avec foudres, coupés par moitié. J'en possède plusieurs sur enveloppe :

1/2 timbre 2 kop., vert

« Vous avez remarqué sans doute que les nouvelles cartes postales et les cartes-lettres ont le timbre imprimé sur fond pointillé de couleur. Je possède la carte-lettre à 5 kopeck sans ce pointillé et piquée 13 1/2, car les cartes-lettres sont piquées 13 1/2 ou 11 1/2.

5 kopecks, violet sur crème

« J'ai trouvé les variétés suivantes de la carte-lettre 5 kopecks :

a) *piquée 13 1/2 à droite et en bas seulement.*

5 kopecks, violet sur crème

b) *piquée 11 1/2 non piquée à droite.*

5 kopecks, violet sur crème

c) *piquée 11 1/2 en bas seulement.*

5 kopecks, violet sur crème

7 — bleu et rouge sur chamois

d) *double piquée 11 1/2.*

7 kopecks, bleu et rouge sur chamois

e) *non piquée.*

5 kopecks, bleu et rouge sur chamois

« J'ai vu des cartes 3 kop, inscription et armoiries noires où le timbre est à moitié coupé à droite et une autre où le timbre est à gauche et une moitié à droite, erreurs provenant de ce que la séparation des cartes a été mal faite.

« Il est question d'émettre des timbres officiels, l'envoi gratuit de la correspondance officielle étant aboli depuis quelques mois.

« J'ai vu la carte-lettre avec le piquage qui ne se prolonge pas jusqu'en bas et des deux côtés. Cette carte-lettre a paru le 23 avril dernier. »

7 kopecks, bleu

DEMIANSK (*Novgorod*). Le petit timbre 3 kop. impression noire sur papier couleur couchée a eu un prédécesseur. M. Von der Beek nous a fait voir ce même timbre en noir sur papier bleu-gris, percé en ligue.

3 kopeck, noir sur bleu-gris

SKOPIN (*Riazan*). On nous signale les variétés suivantes du timbre de 1888 :

3 kopecks, vert, non dentelé
3 — — — — — verticalement

ZIENKOW (*Pollava*). Depuis le 6 mars on se sert d'un nouveau timbre dont le type ne rappelle aucun de ceux de cette administration.



Au centre d'un ovale à fond uni, surmonté d'une couronne, le chiffre 3 en blanc; au-dessus: *Marka* (timbre); au-dessous de l'ovale, centré: *Zienkow. Selsk-Potschti* (de la poste rurale de Zienkow); aux angles, un chiffre et de chaque côté. Le fond est quadrillé.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

3 kopecks, brun-violet

ST-MARIN.

Cette microscopique république fait emploi depuis avril dernier de cartes pour colis dont il y a les valeurs suivantes signalées par M. E. Diena :

25 centesimi, bleu sur saumon
50 — — — blanc
75 — — — rose
1 lire 25 c., — vert
1 — 75 — — jaune
2 — 70 — — grise

Comme disposition, ce sont les cartes d'Italie mais aux armoiries de la République et comme timbre c'est le type des cartes postales ayant la valeur en dessous.

SALVADOR.

The Stamp News mentionne des timbres non dentelés de la série courante et oblitérés :

2 centavos, brun
5 — bleu
10 — violet

Lorsque les timbres mis hors d'usage rentreront à New-York, chez M. Seebeck, il est probable qu'on trouvera bien d'autres raretés !!!

SIAM.

Un correspondant de la *Revue Philatellique* signale à ce journal un timbre à effigie, de 2 atts, vert et rose, surchargé en noir: 1 att, n'ayant reçu aucune surcharge. Ce timbre occupait le milieu de la feuille :

2 atts et 1 att, vert et rose, avec et sans surch. noire

ZANZIBAR

C'est le moment où jamais de répéter comme jadis un collaborateur de *l'Ami des timbres*: *Goutex-en, goutex-y, goutex Zanzibar*, car il paraît que les timbres de Zanzibar sont arrivés.

Seulement il sera bon de ne pas trop goûter du Zanzibar, pensons-nous.

Les enveloppes de Suède.

Les enveloppes de Suède n'ont guère fait parler d'elles. Emises le 1^{er} janvier 1872, elles ont été placées dans les albums, uniquement pour compléter la collection. Elles n'ont pas éveillé jusqu'ici de ces desirs comme les enveloppes de Prusse, par exemple; il est vrai que leurs variétés sont inconnues ou à peu près. Le *Timbre-Poste* a bien signalé, en août 1875, une modification apportée au dessin du timbre, dans les cors de poste, mais ce changement a été enregistré sans y attacher grande importance et nous-même, nous ne nous sommes plus occupé de ces enveloppes. Après tant d'indifférence générale, il était nécessaire de mieux faire connaître ces délaissées : c'est ce que nous allons essayer d'entreprendre.

La circulaire de la Direction générale des postes, publiée le 23 décembre 1871, s'exprime ainsi à propos des enveloppes timbrées :

CIRCULAIRE

DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POSTE ROYALE. N° XXXI

98. Décret concernant l'introduction des enveloppes et cartes postales.

Dès le commencement de l'année prochaine, le public trouvera moyen de se servir d'enveloppes et de cartes postales pour sa correspondance par voie postale.

Ces enveloppes et cartes sont munies au coin droit supérieur d'un timbre imprimé de couleur bleue, contenant sur fond artistiquement buriné, les armes *trois couronnes*, et au-dessus le mot « Sverige » et dans le bord inférieur les mots : « tolf öre ».

Le timbre appliqué sur les enveloppes, forme l'affranchissement d'une lettre simple pour l'intérieur du pays, la Norvège et le Danemark.

Si le poids de la lettre est supérieur au port d'une lettre simple ou si elle est adressée à un pays étranger ou doit être recommandée, l'augmentation du port est payée par des timbres apposés sur l'enveloppe.

Pour dix enveloppes le prix est de 1 riksdaler 25 öre, tandis qu'en vendant un plus petit nombre d'enveloppes, le prix est 13 öre la pièce ;

Le prix des cartes postales est 12 öre ;

Si la carte est adressée à d'autres pays que la Suède, la Norvège et le Danemark, la différence entre la valeur de la carte ou 12 öre, et le prix d'affranchissement pour une lettre simple pour le même pays où la carte est adressée, se paie avec des timbres qu'on y appose.

Les enveloppes et cartes postales seront à la disposition du public, dans tous les bureaux de poste au fur et à mesure de l'avancement du tirage.

Stockholm, le 20 Décembre 1871.

La Direction générale de la poste royale,

Emission du 1^{er} janvier 1872.

Armoiries de Suède (d'azur à trois couronnes d'or, deux et une), dans un double ovale guilloché contenant, en haut: *Sverige*; en bas: *tolf öre*; de chaque côté, un cor de poste tenu par un cordon à nœud.



Ce type a été refait diverses fois, comme on le verra par la suite.

Ouvrons une parenthèse pour faire connaître les curieux détails que nous avons appris, non sans peine, sur les armoiries de Suède et qui seront lus avec intérêt, pensons-nous, par nos lecteurs.

Le *Véritable art du blason*, de Menestrier, Lyon, 1671, s'exprime ainsi :

« Les armoiries de Suède sont d'azur à trois couronnes d'or depuis l'an 1396, lorsqu'après l'élection d'Éric faite à Morastem au mois de Juillet, on traita de l'union de la Suède, du Danemark et de la Norvège en un seul Royaume, à condition que chacun de ces Etats retiendrait ses lois sous un même souverain, lequel demeurerait quatre mois de chaque année dans chacun de ces Royaumes avec sa cour et ses officiers de Justice pour pourvoir aux nécessités de ses sujets, etc, Marguerite, mère d'Éric faillit tout troubler pour avoir dit à son fils, à l'occasion de cette union, que la Suède les nourrirait, la Norvège les vêtirait et le Danemark les défendrait.

« Ces armoiries des trois couronnes furent dès lors gravées sur une pierre qui se voit encore au lieu où se fit cette union (1), et l'élection d'Éric. Les anciennes armes de Suède étaient d'azur à trois barres ondes d'argent, au lion couronné d'une couronne ducal. Il serait difficile de trouver quelles ont été les armoiries des rois de Suède jusqu'à Gustave, de la maison de Wasa, qui fut couronné l'an 1523 à Stockholm, ayant été prêt de se rendre maître de ce royaume parce qu'on ne pouvait plus souffrir le gouvernement des Danois.

« Il portait écartelé de Suède ancien et de Suède moderne et sur le tout tiercé en bandes d'azur, d'argent et de gueules à une gerbe d'or brochant sur le tout : ce sont armes parlantes parce que Wasa en langue suédoise signifie une gerbe. Il y a de lui des monnaies de l'an 1532 où il est représenté d'un côté avec une longue barbe et de l'autre ses armoiries de Wasa avec cette légende : *Deus dat cui vult*. La couronne qui est sur les armoiries est ouverte.

« Eric son fils lui ayant succédé portait en l'an 1562 les trois couronnes des trois royaumes unis et sur l'écu une couronne fermée d'un demi-cercle, terminée par un globe croisé comme la couronne des archiducs, mais sans bonnet. Ses armoiries ont été ainsi sur les monnaies, sa devise était un sceptre tombant des nues avec les mêmes mots que son père : *Deus dat cui vult*.

« Jean III, frère d'Éric succéda à son frère que l'on enferma parce qu'il avait perdu le sens. Il porta les trois couronnes et les armoiries de la famille comme on voit sur ses monnaies. Ces trois couronnes furent l'occasion d'une longue guerre entre le

Danemark et la Suède (2), laquelle ne se termina que par les arbitres, qui conclurent que chacun des partis les porterait (3) jusqu'à ce qu'il apparût du droit de l'un d'eux, sans que le port de ces armoiries put servir de prescription ni donner aucun droit à celui qui ne l'aurait pas d'ailleurs. »

Voici une autre version de Chautard. *Imitation des monnaies du type esterlin* :

« Albert de Mecklembourg fit le premier fabriquer des gros d'argent, puis, à l'exemple de ce qui se faisait déjà en Norvège, il employa la tête de face dans le style des monnaies anglaises, enfin il imprima au revers, les armes de Suède (d'azur à trois couronnes d'or, deux et une). »

Comme Albert de Mecklembourg régnait en 1363-1389, les armoiries de Suède, trois couronnes sont donc antérieures à l'Union de Calmar, 1397. Nous en avons la confirmation par les témoignages suivants :

10 Numismatique du moyen-âge, par J. Lelewel, 3^e partie, page 57 :

« Albert de Mecklembourg (1365-1388) qui termina l'extinction des Folkungiens, paraît être le premier qui fit battre le gros d'argent. On y voit les armoiries de la Suède, les trois couronnes, la tête de face, à la couronne triflée, portrait du XIV^e siècle, etc. »

20 M. le comte Maurin de Nahuys, un très savant numismate, nous écrit :

« Les trois couronnes étaient déjà depuis longtemps les armes de Suède, avant que l'union de Calmar, 1397, eût réuni les trois royaumes scandinaves : le Danemark, la Norvège et la Suède.

« On voit les trois couronnes sur les sceaux et les monnaies d'Albert de Mecklembourg, roi de Suède de 1363 à 1389. Son sceau, appendu à des Chartes de 1364 et 1365, porte l'effusion aux trois couronnes entouré de la légende : *Secretum Alberti Dei gracia suecor. Gothor regis*.

« Les monnaies portent également les trois couronnes avec les légendes : *Albertus Rex* et au revers : *Moneta Suecica*.

« Les trois couronnes d'or sur champ d'azur, qui forment le blason de Suède, représentent les trois anciens royaumes réunis de Suède (4), de Gothie (5) et de Finlande (6).

« Ce ne fut que sous le règne de la reine Marguerite, fille du roi de Danemark Waldemar III, après que les royaumes de Danemark, de Norvège et de Suède eurent été réunis en 1397, qu'on chercha à faire prévaloir cette fausse opinion que les trois couronnes n'étaient pas expressément les armes personnelles de la Suède, mais qu'elles faisaient allusion à la réunion des trois royaumes précités, réunis en 1397. »

(A continuer).

(1) L'union de Calmar a été signée en 1397, rompue en 1438 renouvelée en 1454-1467, une dernière fois en 1520 et définitivement rompue en 1523.

(2) De 1363 à 1570.

(3) La paix de Stettin a donné droit aux deux pays (Danemark et Suède) de porter les trois couronnes que Chrétien III avait déjà introduites dans les armoiries du Danemark et que ce pays a encore aujourd'hui. Ce droit fut confirmé à la paix de Knared en 1613.

(4) Svaland, ou la partie centrale de la Suède actuelle; (5) ou le Gothland, ayant appartenu au Danemark, s'étend sur la partie méridionale; (6) le Nordland.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE**AÇORES.**

Les timbres des Açores seront supprimés avec la fin de l'année et remplacés par les timbres de Portugal.

AFRIQUE ORIENTALE (C^{ie} BRITANNIQUE).

Nous pouvons, grâce à M. Stanley Gibbons reproduire le type dont nous avons parlé le mois dernier. On dit que les timbres 8 annas et 1 rupee, gris, sont d'un usage fiscal. Pourquoi diable, alors, ne diffèrent-ils pas des autres timbres?

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Nous recevons de M. J. Goutier la communication suivante extraite du journal : *El dia*, 5 septembre 1890, paraissant à Montevideo :

« BUENOS-AYRES. — Grande falsification de timbres-poste.

« A Buenos-Ayres la Direction générale des postes a découvert une grande falsification de timbres-poste, laquelle date depuis longtemps, à ce qu'il paraît, et s'est étendue à toute la république.

« La ressemblance des faux avec les vrais devait être parfaite, puisqu'ils ont pu entrer dans tous les bureaux, en quantité, sans que personne ne s'en soit aperçu, voire même le public qui recevait les lettres.

« Pour le moment, on ne peut entrer dans de plus longs détails. On assure que plusieurs personnes compromises sont entre les mains des autorités »

La Prensa annonce la falsification du 50 centavos et le *Petit Journal* de Buenos-Ayres parle d'un vol de timbres de cette valeur.



Depuis le 12 septembre, on a mis en circulation les enveloppes 8 centavos modifiées en 5 centavos, par l'application de gros chiffres sur l'ancienne valeur. Cette transformation a été faite il y a plus d'un an comme nous l'avons annoncé ici ; si la mise en

usage n'a pas eu lieu plus tôt, c'est qu'on voulait écouler les anciennes enveloppes de cette valeur :

Format ordinaire 150×85 mm

5 sur 8 centavos, rouge sur paille vergé

La carte-lettre à 2 centavos existe également avec l'inscription : *Vice Presidente — de la Republica.*

2 centavos, bleu

AUTRICHE.

Les timbres-poste à 2 et 3 kreuzer et 1 piaster sont entrés en usage :

2 kreuzer, bistre et noir

3 — vert bout. —

1 piaster, outremer —

Les cartes avec cadre ont paru en Bohémien, Roumain et Polonais :

2 kreuzer, brun sur chamois (Roumain)

2 + 2 — — — — (Polonais)

2 + 2 — — — — (Bohème)



Au type ci-contre, nous avons reçu la bande ayant le timbre à droite imprimé en couleur sur papier paille :
Dimension : 180×75 mm :

2 kreuzer, bistre-jaunâtre.

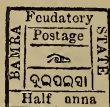
Au même type, il existe des cartes-lettres avec texte allemand seulement et des cartes postales, savoir :

Cartes-lettres : 3 kreuz., gris-vert sur bleu-vert, int. blanc
— 5 — rose — gris — —

Cartes postales : 2 — brun, Allemand
— 2 + 2 — —
— 2 — — Bohème

BAMRA.

Un journal américain n'ayant pu obtenir les timbres de Bamra, cherche à les discréditer en



publiant une lettre du Directeur des postes de Calcutta qui avoue ne pas connaître l'Etat de Bamra, ce qui est . . . impardonnable.

Quoi qu'en dise ce Directeur des postes, nous pouvons certifier que cet Etat existe et que les timbres sont de la plus parfaite authenticité. Voici ci-contre les 20 variétés du 1/2 anna de l'émission actuelle. On remarquera que le seizième timbre a *Postage* en deux mots, variété que nous n'avons pas signalée.

BAVIÈRE.

La carte postale signale une variété de la carte avec réponse, 10 + 10 pf., ayant *Bavière* sur les deux parties :

10 + 10 pfennig, carmin

BELGIQUE.

Nous avons deux cartes de service :

Commissariat de l'arrondissement de Tongres. — Indr n° — Carte correspondance de service — en dessous les armoiries et un rectangle de chaque côté; puis, M., une ligne oblique à gauche avec : *Contre-seing* et en bas, l'avis : *Les cartes correspondance de service ne sont valables, etc., etc.*

Sans valeur, noir sur carton gris

Caisse générale d'épargne et de retraite. — Sous la garantie de l'Etat. — Carte correspondance de service; en dessous, deux cercles pour le timbre de départ et d'arrivée; quatre lignes d'adresse et un avis en bas; à gauche, en biais : *Contre-seing* :

Sans valeur, noir sur chamois.

BHOPAL.



On commence à se payer du luxe. Après les méchantes vignettes que l'on connaît, en voici une autre, moins laide, ayant les caractères indous d'autrefois dans un double cercle et la même inscription : *H. H. Nawab Shah Jahan Becam*;

des branches couvrent le fond du timbre, sauf aux quatre côtés où l'on a réservé une place pour les lettres *B* (*hoba*) *L* (*central*) *I* (*india*); en bas un petit cartouche pour la valeur. On a maintenu les caractères indous en relief.

M. de Ferrary qui nous fait connaître cette émission n'a pu nous dire combien il y a de variétés à la feuille, le même système ayant été suivi pour cette émission que pour les précédentes, c'est-à-dire graver autant de timbres que la feuille en doit contenir :

1 anna, bleu terne foncé sur blanc uni

BRÉSIL.

Le *Philatelic Record* nous apprend qu'il y a deux formats de l'enveloppe 300 réis, celui connu 119 X 94 et ensuite 139 X 78 mm.

300 réis, rose

Le même, signale les variétés suivantes des timbres-poste actuels :

1^{er} type 100 réis, rose, non dentelé
2^e — 100 — lilas, —

Le 50 réis, au nouveau type, est en usage depuis peu :

50 réis, vert

BULGARIE.

La carte postale à 5 sto., a pour timbre, depuis le 25 août dernier, le type des timbres-poste actuels, trois lignes d'inscription en bulgare et deux pour l'adresse :

5 sto., vert sur blanc

La Carte postale ajoute au même type de timbre :

10 sto., rouge sur crème

CANADA.



La compagnie télégraphique « Great North Western Telegraph Company » a émis un timbre de franchise à l'exemple des compagnies des États-Unis d'Amérique. Nous en donnons le type, grâce à M. Donald A. King. Au centre, une

bande courbe avec le nom de la compagnie; en dessous : *of Canada*; plus bas : *frank* — n° et un chiffre de contrôle rouge; à la partie inférieure, une signature et le mot *complimentary*; dans les angles supérieurs, le millésime 1890, qui limite l'emploi à une année et nous promet par conséquent d'autres émissions.

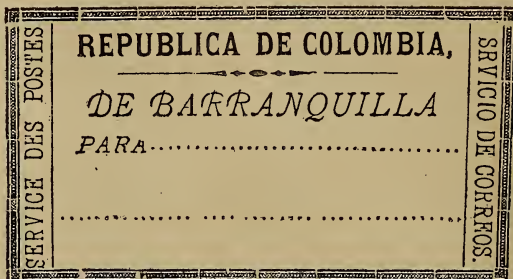
Gravé et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

Sans valeur, bleu, chiffre rouge

CEYLAN.

Le *Philatelist* dit, que sur la carte actuelle de 3 cents, il y a suppression du mot *To*. Cette mesure doit être bien récente car celles que nous avons reçues il y a un mois avaient encore ce mot :

3 cents, lilas sur jaune



ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.

M. G. Michelsen fait annoncer au *Philatelist* une quantité de variétés découvertes parmi le stock des timbres qu'il a achetés au gouvernement de Colombie. Nous avons vu la plupart de ces timbres, qui certainement ont été recueillis à l'imprimerie et ne sont par conséquent que des tirages d'essais. Nous citerons comme preuve, le 10 pesos, 2^e type de



1877; qui se présente en trois nuances de vermillon, alors qu'il a toujours été rose depuis sa naissance jusqu'à sa mort.

Un nouveau 5 cents aux armoiries de la République dans un double cercle, est arrivé le mois dernier. Il a

pour inscription : *Correos de la Republica de Colombia*; cadre rectangulaire ayant un chiffre aux angles supérieurs et *cinco centavos* en gros caractères, à la partie inférieure.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier azuré, piqué 13.

5 centavos, bleu sur azur.

Un journal américain reproduit la cubierta officielle ci-haut, émise, dit-il, en 1886. Dimensions : 96×52 ^m/_m.

Sans valeur, noir sur papier blanc uni.

MAGDALENA. Le même confrère reproduit la cubierta ci-contre en usage à Magdalena. Dimensions : 130×65 ^m/_m.

Sans valeur, noir sur bleu uni.

— — — vergé bâtonné.

ESTADOS UNIDOS DE COLOMBIA.

(SERVICIO DE CORREOS.)

AGENCIA POSTAL NACIONAL EN MAGDALENA.



Sale de en de 188....

Remite Ajente Postal

FRANCE.

Le carton de la carte à 10 centimes a la teinte chamois très foncé depuis le 15 septembre dernier :

10 centimes, noir sur chamois très foncé.

Le timbre à 75 centimes, retiré si étourdiement, est reparu depuis le 15 octobre :

75 centimes, noir sur orange.

On se sert pour les colis postaux, dans Paris, du timbre ci-contre, représentant deux serpents dans une roue ailée surmontée de la couronne murale avec foudres; sur les côtés de la roue : *N° — Dépôt* et autour : *Messagers nationaux — colis postaux*; en bas, sur un cartouche : 25 centimes.

L'impression est noire sur papier blanc, piqué 11.

25 centimes, noir.

L'administration, en collant un de ces timbres sur le paquet, délivre un semblable *non gommé*, à l'expéditeur, comme preuve d'affranchissement, ce qui n'est pas bien adroit, car il serait plus facile de donner une souche avec le même numéro plutôt que la reproduction exacte du timbre, ce qui amènera inévitablement des abus.

GRANDE BRETAGNE.

On nous communique la réponse qui a été obtenue à *Somerset House*, relativement à l'enveloppe 10 pence.

L'exemplaire qu'on nous a fait voir, est une fantaisie obtenue par faveur. On a même imprimé à cette occasion, les enveloppes composées suivantes : 10+1 p., 10+1 1/2 p., 10+2 p., 10+2 1/2 p., 10+3 p., 10+4 p., 10+6 p., 10+10 p., 10+1 sh.

Pour le public, il n'est pas délivré d'enveloppes 10 pence autrement que par la combinaison des deux timbres 6 et 4 pence. Quant au motif, on n'a pu nous le dire : c'est un mystère qu'il ne faut pas chercher à pénétrer.

D'où il résulte que M. Buhl a gagné l'occasion de se taire lorsque nous disions que l'enveloppe 10 pence n'existait pas.

Après avoir annoncé différentes fois l'apparition du 80 paras sur 5 p., lilas et bleu, le *Stamps News* dit l'avoir reçu :

80 paras sur 5 pence, lilas et bleu, surch. noire.

GUYANE ANGLAISE.

La valeur *one cent* a été appliquée aussi sur le 4 dollars vert, type reproduit le mois passé :

1 cent sur 4 dollars, vert et noir, surch. rouge.

On menace de surcharger les 5 et 6 dollars.



ITALIE.

Le Ministre Secrétaire d'Etat pour les postes et télégraphes.

Vu l'article 136 du règlement approuvé par le décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954 (série 3) qui établit treize sortes de timbres-taxe spéciaux et que parmi les espèces établies il y a celle de 20 centimes, nouvellement créée;

Vu que, par l'article 259 du même règlement, furent supprimés les timbres-taxe de 1 et 2 centimes, autorisant ce ministre de les faire transformer en autres timbres-taxe au moyen de l'adjonction de la légende imprimée par les soins de l'office des cartes-valeurs; Etant convenu de commencer à utiliser lesdits timbres-taxe pour en faire des 20 centimes,

Décrète :

Article premier. Une partie des timbres-taxe de 1 centime, mis hors d'usage par l'article 259 du règlement, approuvé par le décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954 (série 3), seront transformés en timbres-taxe de 20 centimes, créés par l'article 136 dudit règlement, au moyen de la substitution faite par l'office du gouvernement des cartes-valeurs, avec la légende : « centesimi venti » en surcharge.

Art 2. Lesdits timbres-taxe ainsi transformés seront mis en cours le 1^{er} octobre 1890 et seront employés jusqu'à l'épuisement. Le présent décret sera enregistré à la Cour des comptes.

Rome, le 29 août 1890.

LACAVA.

M. G. B. Cresto qui nous envoie ce document, nous en remet un autre qui annonce la vente des cartes-mandats pour le 1^{er} octobre et modifie la couleur des 10, 15 et 20 francs.

Le Ministre Secrétaire d'Etat pour les postes et télégraphes.

Vu l'article 2 du décret royal en date du 2 juillet 1890, n° 6954 (série 3), par lequel fut approuvé un nouveau règlement général pour le service des postes et aussi l'article 177 du même règlement;

Devant pourvoir à la mise en exécution du service des mandats-poste, créés par l'article 20 de la loi du 12 juin 1890, n° 6889, modifiant en même temps les couleurs des mandats de 10, 15 et

20 lire, lesquelles sont indiquées dans ledit article 177 du règlement, puisque l'atelier des papiers-valeurs du gouvernement, chargé de leur fourniture, rencontre des difficultés à obtenir de ces mêmes couleurs :

Décrite :

Article premier. Le service des mandats-poste, établi par l'article 20 de la loi du 12 juin 1890, n° 6889 (série 3^a) et qui n'a pas été mis en vigueur en même temps que les autres parties de la dite loi, suivant l'article 2 du décret royal en date du 21 juillet 1890, n° 6954 (série 3^a) aura effet le 1^{er} octobre 1890.

Le même jour commencera la vente des mêmes cartes, par les directions et les bureaux de 1^{re} classe, avec faculté au public d'en faire usage immédiatement.

Art. 2 Les couleurs des cartes de 10, 15 et 20 lire sont établies ainsi :

a) Le carton pour telles de 10 lire sera blanc avec l'impression sur la face en rouge-marron sur fond atténué de même couleur et en noir au verso.

b) Le carton pour celles de 15 lire sera également blanc avec l'impression au recto en jaune foncé sur fond atténué de même couleur et en noir pour le verso.

c) Enfin le carton pour celle de 20 lire sera également blanc avec l'émission du recto en bleu sur fond atténué de même couleur et au verso en noir.

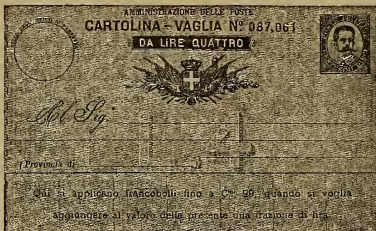
Le présent décret sera enregistré à la Cour des comptes et publié dans la *Gazette officielle* du Royaume.

Rome, ce 1^{er} septembre 1890.

Le Ministre LACAVA.

Timbrente ha facoltà di scrivere qui retro qualsiasi comunicazione all'indirizzo del destinatario. Questi può staccare e ritaccare il poliziotto.

Il mittente medesimo deve apporre a lato della cartolina la propria firma leggibile. Indeterminato anch'esso il luogo, affinché una cartolina possa essere a lui restituita, qualora il destinatario non fosse trovato. Orem poi mettere in posta, come una cartolina ordinaria.



LIRE QUATTRO

N° 087,061

Questo poliziotto deve essere fornito del mittente, per essere restituito a lui, quando il destinatario non fosse trovato. Orem poi mettere in posta, come una cartolina ordinaria. Il mittente medesimo deve apporre a lato della cartolina la propria firma leggibile. Indeterminato anch'esso il luogo, affinché una cartolina possa essere a lui restituita, qualora il destinatario non fosse trovato. Orem poi mettere in posta, come una cartolina ordinaria.

Voici le fac-simile des mandats parus le 1^{er} octobre. Celui soi-disant sans valeur n'a pas le talon de droite, mais seulement le talon à 10 centesimi :

10 centesimi,	rouge sur orange.
10 — + 1 lira, — —	chamois rougeâtre
10 — + 2 — — —	rose
10 — + 3 — — —	vert
10 — + 4 — — —	bleu pâle
10 — + 5 — — —	jaune
15 — + 10 — — —	rouge marron sur blanc
15 — + 15 — — —	jaune sur blanc
15 — + 20 — — —	bleu — —

La carte avec réponse 7 1/2 + 7 1/2 centesimi a le millésime 90 et l'inscription (*Provincia di —*), à gauche, au lieu d'avoir (a) *Provincia* à droite :

7 1/2 + 7 1/2 centesimi, carmin sur rose

JAMAÏQUE.

Le timbre 4 pence, surchargé 2 1/2 pence, est bien authentique. Nous l'avons reçu directement. Il paraît que ce timbre n'est que provisoire, cette valeur ayant été demandée à Londres.

Le 6 pence, orange est paru



enfin depuis peu :

2 1/2 pence sur 4 p., brun-jaune et noir
6 pence, orange

Une variété du 1/2 penny, *official*, se présente d'après le *Philatelic Record*, sans la lettre o. Il y a donc des Ramolot partout ?

1/2 penny, vert, surch.-noir.

MEXIQUE.

Le timbre "cerrado sellado", reproduit n° 322, nous est parvenu imprimé en mauve :

Sans valeur, mauve. (Mexico D F)

MONTÈNEGRO.

Rencontré par *La Carte postale* le 2 nov., rouge sur chamois, variété b (avec destiné à) n'ayant pas de cadre :

2 nov., rouge sur chamois

NICARAGUA.

Le *American J. of Ph.* mentionne quelques variétés de surcharges appliquées sur l'enveloppe 10 centavos, voir Seebeck.

a) Double surch., une en travers et une en bas du timbre ;

b) Double surch., une en travers et une à l'angle inférieur gauche de l'enveloppe ;

c) Triple surch. en travers du timbre.

Pourquoi s'est-on arrêté à ces trois variétés ? C'est bien peu, maître Seebeck !

NORD DE BORNÉO.

The Post Card mentionne une carte 1 cent ayant le timbre avec les mots *postage & revenue* dont il n'existerait que deux exemplaires. Avec un peu de patience on en trouvera d'autres :

1 cent, orange sur blanc

Le Philatéliste annonce comme devant paraître bientôt, les timbres-poste avec *postage & revenue* :

1/2 cent, rose
1 — orange
4 — carmin.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le même, annonce une carte 3 pence, vert, semblable à celle connue, de même valeur, mais ayant en plus : *and for France* sous les trois lignes d'inscription de droite :

3 pence, vert sur blanc

ROUMANIE.

Un confrère a annoncé que le 25 baui avait été imprimé par erreur, en rouge-brun au lieu de bleu et que ce timbre n'avait eu cours que pendant quelques jours.

D'après une information officielle, il n'y a jamais eu de timbre semblable; s'il en existe, nous dit-on, c'est l'œuvre d'un faussaire.

Le papier à filigranne présentant des difficultés pour l'impression de beaux timbres, il a été résolu qu'on reviendrait purement et simplement au papier blanc uni.

RUSSIE.

On a commencé à mettre en vente des bandes de 2 kop. avec instructions au-dessus du timbre, comme nous l'annoncions il y a quelques mois. M. Notthafft nous a fait voir une de ces bandes annulée, dimensions 444X76 mm, ayant deux lignes d'inscription de la couleur du timbre, qui se traduisent par : *Lorsque le port représente plus de 2 kop. on colle à côté (de l'estampille) les timbres complémentaires* :

2 kop., vert-jaune sur chamois

Le 3 1/2 roubles a des foudres comme la plupart des autres valeurs ; les cors de poste ont été rendus plus petits, nous ne savons trop pourquoi :

3 1/2 roubles, gris et noir

Les cartes avec réponse 3 + 3 kop. ont subi le même changement que les cartes ordinaires. Elles se présentent avec l'impression de couleur au lieu de noir :

3 + 3 kopecks, rouge sur chamois

ARZAMASS. (Nijnij Novgorod). Il y a une nouvelle



émission pour laquelle il paraît qu'on s'est mis en frais.

Le type nous donne les armoiries connues dans un double ovale ayant pour inscription : *Zemskaja potschta* (Poste rurale) à gauche et *Arzamas Onjesda* (de l'arrondissement d'Arzamas) à droite; chiffres aux angles; le fond du timbre est complètement pointillé en couleur.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

5 kopecks, mauve

SCHLESWIG-ANGLER (chemin de fer de)



La compagnie du chemin de fer de Schleswig - Angler fait usage depuis le 16 mai 1883, c'est-à-dire depuis l'ouverture de ce chemin de fer, d'une série de timbres dont nous avons huit valeurs, toutes au même type ci-contre, savoir :

10 pfennige.	orange sur blanc, piquée	12, 14 1/2
20 —	bleu-vert — — — —	—
50 —	bistre — — — —	—
80 —	vert-jaune — — — —	—
1 mark,	bleu sur paille — —	—
3 —	orange — bleu — —	—
5 —	vert — rose — —	—
10 —	brun — vert — —	—

SERBIE.

Comme il fallait s'y attendre, la carte ordinaire à 5 para a subi le même changement que la même carte, avec réponse. Les armoiries sont à gauche, le timbre à droite, le cadre en carmin, le carton rose :

5 para, gris-vert sur rose, cadre carmin.

SUISSE.

La Carte postale nous apprend que le dernier tirage des cartes à 10 centimes montre à l'angle inférieur gauche la date et le chiffre du tirage : VII 90. 720,000 :

10 centimes, rose vil

Le même confrère signale une erreur de la carte 5 + 5 cent. ayant à droite « Lato riservato all' indirizzo » non ponctué, qui se lit de bas en haut au lieu du contraire :

5 + 5 cent, noir sur chamois

SWAZIELAND.

D'après une communication reçue par le *Philatelic Record*, les timbres avec surcharge, sur une étendue de 15 1/2 m^m, caractères plus larges, seraient l'œuvre de faussaires.

TRAVANCORE.

Le 2 chuckrams a le papier uni avec filagramme des 1 et 4 chuck :

2 chuckrams, orange

VICTORIA.

Le 1 penny n'est plus brun, il est rouge-brun :

1 penny, rouge-brun

Reçu l'enveloppe 1 penny, sur papier azuré, au format 137 × 79 m^m et patte de fermeture arrondie :

1 penny, brun-jaune s/azur vergé

La *Revue Philatèlique* annonce deux autres formats : 133 × 105 et 147 × 97 (ne serait-ce pas 147 × 89 ?) ayant la patte de fermeture pointue pour la première, arrondie pour la seconde :

1 penny, brun-jaune s/ blanc vergé

Le brave Arthur nous apprend qu'à la suite d'un concours, deux nouveaux types de timbres ont été adoptés pour janvier prochain.

Le 2 1/2 pence aura l'effigie de Victoria dans un panneau sur la droite ; à côté des branches de fougères et au-dessus la constellation de la croix du sud : *Victoria* en haut, valeur en bas.

Le 5 pence aura un camée ? surchargé d'une couronne de laurier ; *Victoria* et la valeur comme le précédent.

Les réimpressions d'Antioquia.

En février 1889 nous dénoncions, parce qu'elles se rapportaient aux timbres vrais, sauf la teinte, le papier et certaines retouches, les réimpressions des 2 1/2, 10 centavos et 1 peso de 1869.

En juin, nous écrivions que, suivant un avis reçu de Medellin, il n'y avait jamais eu de réimpressions, et on nous promettait de nous en fournir la preuve. M. Michelsen qui avait vendu de bonne foi ces timbres, nous avisa, à son tour, qu'il prouverait leur authenticité par une déclaration de l'im-

primeur. Nous n'avions qu'à attendre ces preuves qui viennent de nous arriver. Voici d'abord une attestation de la poste par laquelle il est prouvé qu'aucune réimpression n'a jamais été autorisée.

Medellin, le 24 juin 1890.

Moi soussigné, pour satisfaire à la demande qui m'a été faite par M. Julio Uribe S.

CERTIFIE :

Que jusqu'à ce jour on n'a pas fait de réimpressions des timbres-poste à l'inscription, *Estados Unidos de Colombia*, de ceux qui étaient destinés à affranchir les lettres et la correspondance.

Signé : DOMINGO HINCAPIÉ.

Le soussigné, agent consulaire de France à Medellin, certifie cette traduction conforme à l'original et que M. Domingo Hincapié est bien le directeur des postes au Département d'Antioquia et qu'il est en plein exercice de ses fonctions.

Medellin, le 4 juillet 1890.

Signé : JULIO URIBES S.

Voici ensuite l'attestation promise par M. Michelsen, qui a fait citer le lithographe pour répondre à certaines questions posées par notre correspondant et que nous trouvons inutile de reproduire ici, puisque nous avons les réponses du lithographe.

Bogota, le 6 mars 1890 M. Daniel Ayala s'étant présenté au cabinet de M. le juge fut assermenté par celui-ci dans la forme légale et sous la gravité du serment, promet de dire la vérité sur ce qu'il sait et, à cet effet, expose ce qui suit :

A la première question, il répond qu'il est majeur et domicilié dans la ville. A la deuxième, que c'était lui qui était chargé par le Gouvernement de l'ancien Etat d'Antioquia de la fabrication des timbres de 2 1/2, 10 centavos et 1 peso qu'on lui fait voir. A la troisième, qu'après avoir minutieusement examiné ces timbres, il n'hésite pas à les déclarer et reconnaître comme absolument authentiques et qu'ils sont indubitablement les mêmes gravés par lui et imprimés à son établissement pour le Gouvernement de l'ancien Etat d'Antioquia. A la quatrième, que ces timbres ont été gravés en 1868 ou 1869, s'il se rappelle bien, qu'il lui semble qu'on a imprimé de ces timbres jusqu'à la fin de 1873 ou le commencement de 1874, qu'il ne peut dire avec précision combien de ces timbres ont été imprimés en tout, ni combien de tirages il y en a, parce qu'il n'a pas sous la vue ni ses livres, ni ses comptes, mais qu'il se rappelle qu'on faisait plusieurs tirages à des époques différentes pendant la période indiquée ci-dessus. A la cinquième, que ces timbres ne furent jamais réimprimés ni par le Gouvernement ni par aucune autre personne, et que les planches furent grattées par la pierre-ponce et le sable en 1875 ou 1876. A la sixième, que malgré le plus grand soin, chaque fois que l'on fait un nouveau tirage d'une même émission, il existe des différences provenant soit de transports défectueux, soit parce que les encres employées ne sont pas exactement les mêmes, soit parce que les éléments employés à la fabrication des encres diffèrent en quantité ou en qualité, etc.; on peut aussi trouver des différences de couleur dans un même tirage, par suite du plus ou moins de force de l'encre; quant au papier, on peut presque affirmer qu'il n'y a pas deux tirages, faits à des époques différentes, sans qu'on y trouve des différences dans les papiers et en ce qui concerne la gravure, il y a aussi des différences insignifiantes entre des tirages différents provenant des transports défectueux et de la nature des

matrices, qui fait que parfois les transports ne sont ni aussi clairs ni aussi précis qu'ils devraient l'être, car il doit faire remarquer que chaque fois qu'on finit un tirage, on détruit les transports sur lesquels il a été fait, et il faut les refaire toujours pour chacune des émissions postérieures.

On lui a lu sa déclaration, qu'il approuve et ratifie en toutes ses parties et signe avec MM. le juge et le secrétaire en titre.

Le soussigné juge certifie qu'il a reçu directement et personnellement cette déclaration qu'il a fait écrire en sa présence.

Signé : MANUEL PARAMI, DANIEL AYALA,
ANTONIO ESCALLON, secrétaire en titre

Après avoir lu cette déclaration il n'y aurait qu'à s'incliner, si les faits ne venaient contredire ce que M. D. Ayala a affirmé sous serment.

En 1874, lorsque les timbres de 1869 allaient disparaître, nous reçûmes le 2 1/2 centavos dans un état d'usure tellement prononcé que parfois les chiffres ou les armoiries en sont complètement effacés. Et cependant, il n'y a aucune retouche et les timbres de 1874 sont identiques à ceux

de 1869. Le 10 centavos, à peu près dans le même cas, nous arrivait aussi, en 1874, sans retouche. Donc, si les timbres étaient encore en 1874 ce qu'ils étaient au début de l'émission, c'est-à-dire sans retouche aucune, il est clair que les timbres retouchés que nous dénonçons comme des réimpressions, ont paru après coup.

Voici en quoi consistent ces retouches : le 2 1/2 centavos a le 2 de 1 2 plus ouvert, mieux formé, dans l'angle supérieur; celui de l'angle inférieur est de plus grande dimension, ainsi que le 1 et le trait horizontal qui sépare ces deux chiffres; sur les armoiries, la banderole qui touchait presque l'ovale à droite, est écourtée : elle s'arrête à l'aile et cette aile se prolonge au delà du drapeau !

Il est à remarquer aussi que c'est à un report nouveau que nous devons la réimpression, puisqu'il y a cinq rangées horizontales de cinq timbres à la feuille, tandis que les timbres de 1874 avaient cinq rangées horizontales de six timbres !

Le 10 centavos a les rosaces des angles supérieurs formés de quatre parties au lieu de huit, détail auquel on ne peut cependant s'arrêter, puisque parfois les timbres authentiques n'en ont que quatre; le c de correos est plus éloigné du haut à la réimpression; le dessin extérieur recourbé au milieu du côté droit, a été relié à celui du haut, retouche faite assez maladroitement; enfin, les chiffres sont plus gros et ces espèces de tulipes ouvertes qui les renferment ont été ombrées et se présentent en couleur au lieu d'être blanches.

Ce sont donc bien là des retouches et non des reports défectueux comme on veut nous le faire croire.

Les tirages du 1 peso ayant été moins fréquents, cette valeur n'a pas été retouchée, mais elle a contre elle la fraîcheur d'impression, sa gomme blanche et non brunâtre, son papier blanc mat et le report nouveau qui donne un trait de séparation aux timbres au lieu d'un double. Enfin nous achetions l'an dernier ce qu'il restait de timbres 1 peso à l'administration des postes et les timbres étaient conformes en tous points à ceux que nous avons toujours connus.

Puisqu'il est prouvé par les pièces qu'on vient de lire, qu'il n'y a jamais eu de réimpressions officielles, voyons celles renseignées antérieurement.

Au type ci-contre, chiffres ombrés aux angles, paru en juillet 1873 et supprimé vers le mois de

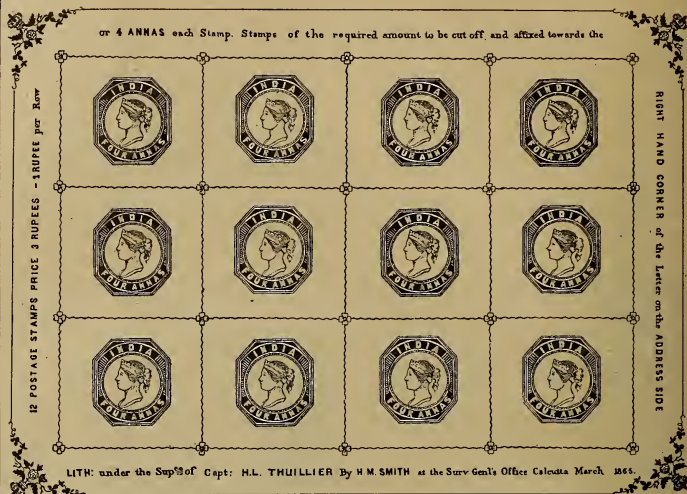
mars 1874, il existe des réimpressions sans retouche et cela se conçoit, vu le peu de temps que ces timbres ont eu cours. Ces réimpressions ont le papier blanc azuré comme du reste d'autres réimpressions de 2 1/2, 10 centavos et 1 peso, types 1869, imprimées en même temps. Or, cette teinte de papier était celle employée en 1879/80 par le même lithographe Ayala, pour l'émission des timbres de Tolima, dont il se vendit en Angleterre de grandes quantités, qui avaient été dérobées, a-t-on dit.

Si donc le papier accuse un tirage de 1879, il y a eu réimpression, contrairement à ce qu'avance le lithographe D. Ayala et ce qu'il y a de plus grave ici, c'est que ce tirage a eu lieu si pas par le lithographe au moins chez lui. Nous avons pu constater par le 1 peso, seule valeur que nous possédons, que les timbres de 1889 sont de même report que celui de 1879 qui avait donc été conservé.

On effaçait, nous dit-on, le report après le tirage. C'est possible, car le report des timbres 5 centavos, 1873, n'est pas le même que celui des réimpressions 1879 sur papier blanc azuré. Au lieu d'un double trait de séparation, il y a deux traits distancés d'un millimètre. Trois timbres horizontaux donnent en largeur 64 mm, tandis que la réimpression en a 66 !

De quelque façon qu'on envisage cette affaire, il est certain que ces réimpressions ne sont que des carottes. Qui faut-il accuser ? Nous l'ignorons absolument.





Les premiers timbres des Indes anglaises.

Une exhumation des plus intéressantes nous vient de M. J. Moquette. Il s'agit d'un fragment de feuille du 4 annas, octogone, des Indes anglaises, dont nous avons pu reconstituer la feuille grâce à celle du 1/2 anna, de cette époque, que nous possédions.

L'inscription se lit de gauche à droite, savoir : (1)
12 postage stamps. Price 3 rupees — 1 rupee per Row or 4 annas each Stamp. — Stamps of the required amount to be cut off and affixed towards the right hand corner of the Letter on the address side, ce qui veut dire : 12 timbres-poste. Prix 3 rupees. 1 rupee par rangée ou 4 annas chaque timbre. Les timbres du montant demandé doivent être coupés et fixés vers l'angle droit de la lettre, du côté de l'adresse.

En bas de la feuille : Lith. under the Sup^y of Capt H. L. Thuillier by H. M. Smith at the Surv. Gen's Office Calcutta, March 1855.

Lithographié sous la direction du capitaine

(1) Les caractères italiques indiquent ceux qui manquaient au fragment de feuille du 4 annas.

H. L. Thuillier, par H. M. Smith du bureau de l'intendant général à Calcutta, mars 1855.

D'après le fac-simile que nous donnons, on voit que les feuilles ne comptaient que douze timbres. Le lithographe avait songé tout d'abord à donner des facilités à la comptabilité en présentant des feuilles de 3 rupees comme pour le 1/2 anna, plutôt que de chercher à simplifier le tirage par des feuilles composées d'un grand nombre de timbres. On a donc dû chercher à remédier à cet inconvénient au plus tôt, et la preuve, c'est qu'il y a eu deux autres reports, après avoir pourvu les différents bureaux de cette valeur.

Par cette découverte de M. J. Moquette, on a la certitude aujourd'hui que les timbres avec filets ondulés pour cadre ont paru les premiers et qu'ils avaient bien le même emploi que ceux sans cadre. On comprend aussi pourquoi on rencontre un si grand nombre de timbres découpés suivant leur forme, le public ne pouvant se décider à étendre la langue entière sur de grands placards de timbres qui auraient du reste couvert à peu près toute la lettre.

Voulant chercher à nous rendre compte du motif pour lequel on avait maintenu encore cette

distance exceptionnelle de 3 ^{mm} entre deux timbres; après avoir reconnu les inconvénients de ceux avec filets extérieurs, nous avons mesuré le cadre intérieur de la feuille 4 annas retrouvée si miraculeusement et nous avons relevé 115 ^{mm} dans la plus petite largeur et 165 dans la plus grande. Or, quatre timbres de 21 1/2 ^{mm} de large donnent 101 ^{mm} y compris les marges de 3 ^{mm} et six timbres de 24 ^{mm} de haut donnent, marge comprise, 165 ^{mm}. Il est donc probable qu'on a dû utiliser ce fameux cadre qu'on croyait absolument nécessaire et qu'en plaçant quatre timbres dans la plus petite largeur et six dans la plus grande, on sera parvenu à obtenir des feuilles de vingt-quatre timbres, par le simple changement dans l'inscription, des chiffres 12 remplacés par 24 et 3 rupees par 6. Cette demi-satisfaction expliquerait pourquoi on a fait ensuite un 3^e report.

Ce 3^e report réduit à 2 ^{mm} la distance entre deux timbres qui est précisément celle qui existe pour les 2 annas. N'aurait-on pas adopté pour le 4 annas la mesure plus rationnelle prise pour le 2 annas, en plaçant huit timbres par rangée horizontale et dix par rangée verticale, encadrant simplement la feuille d'un double filet et mettant pour toute inscription, en haut : *eighty four annas (sic) postage stamps* et en bas : *Price twenty rupees*? Nous devons le croire. Aussi tirons-nous les conclusions suivantes :

Puisque les premiers 4 annas ont été terminés en mai 1855, il n'est guère possible qu'ils aient été émis en même temps que les 1/2 anna et 1 anna, terminés respectivement en mai et juillet 1854 et qui ont paru en octobre, même année. Il est donc probable que le 4 annas n'a vu le jour qu'en juillet 1855 pour la première fois; vers septembre pour le 2^e report et vers la fin de l'année pour le 3^e report, en même temps que le 2 annas.

Rappelons que les timbres commandés à Londres chez MM. De la Rue et C^{ie} n'arrivèrent aux Indes qu'en novembre 1855; que cet envoi n'était pas composé de 2 annas et que ce n'est que plus tard qu'arriva cette valeur imprimée en vert, timbre que nous avons toujours considéré comme essai et dont il n'y a eu que quelques feuilles d'imprimées, si nos renseignements sont exacts. Si donc la commande d'un 2 annas n'a eu lieu qu'après celle des autres valeurs, c'est assurément parce qu'on n'en faisait pas encore usage.

La date de 1855 donnée généralement pour les timbres commandés à Londres est, selon nous, inexacte; elle doit être plutôt 1856.

Comme on le voit, la découverte de M. J. Moquette est fertile en enseignements.

Dernières nouvelles.

DIEGO-SUAREZ.



Nous mettons sous presse quand nous recevons de M. Vervelle une série de timbres qui ont paru le 5 septembre 1890. Il y en a quatre valeurs de types différents.

Le 1^{er} type nous donne un bateau de pêche portant le drapeau français; en haut : *Diego Suarez*, en bas : *République française*, sur le côté, un carré pour le chiffre de la valeur et le mot *postes*;

Le 2^e type représente deux têtes de femme dont une négresse; disposition du 1^{er} type pour les inscriptions;

Le 3^e type montre deux têtes de femme dont une de Mercure; disposition des précédents;

Le 4^e type reproduit Minerve; disposition des précédents.

Lithographiés et imprimés en noir sur papier blanc.



1 centime, noir sur blanc.

5 — — — —
15 — — — —
25 — — — —

Voici le décret de création de ces timbres :

NOUS GOUVERNEUR

de la colonie de Diego Suarez et dépendances

Vu le décret du 22 novembre 1889, relatif à la suppression de la franchise postale dont jouissaient les correspondances des troupes en service à Diego Suarez,

Vu nos divers arrêtés en date des 25 janvier, 24 février, 1^{er} mai, 15 juillet, 3 août 1890, ordonnons de transformer en timbres de 0-15 des coupures de diverses valeurs,

Attendu que, par suite de ces transformations, l'approvisionnement général des timbres-poste de la Colonie est complètement épuisé, et qu'il y a lieu de prendre immédiatement des mesures en vue d'assurer le service de la poste, conformément aux prescriptions du bureau central de l'Union postale, en date du 1^{er} juin 1890, qui stipulent que les correspondances expédiées à l'intérieur doivent être obligatoirement affranchies en timbres-poste.

Sur la proposition du chef du service de l'intérieur,
Vu l'urgence,

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

Article premier. — Il sera immédiatement pourvu au tirage des figurines de diverses valeurs strictement indispensables pour assurer le service de la poste, à Diégo Suarez, savoir :

15,000 de 0-25
15,000 — 0-15
6,000 — 0-05
4,000 — 0-01

Art. 2. — Ces figures d'un dessin spécial, conformes aux types ci-annexés, seront exclusivement affectées à la colonie de Diégo Suarez.

Art. 3. — Le tirage de ces diverses coupures sera exécuté en présence d'une commission spéciale composée de :

MM. Le Bargin, sous-chef de bureau de 1^{re} classe des directions de l'intérieur ;

Poirier, agent chargé du service de la poste ;

Terrentroy, écrivain auxiliaire des directions de l'intérieur.

Cette Commission dressera procès-verbal de ses opérations et les quantités de valeurs énumérées au dit procès-verbal seront portées en recette dans les écritures du Trésorier-Payeur de la Colonie et prises en charge par lui, sous le titre de : « Timbres-poste Coloniaux ».

Leur compte de distribution.

Aussitôt après le tirage des quantités fixées dans l'art. 1^{er}, les dessins seront effacés sur la pierre, en présence de la Commission.

Art. 4. — Il demeure entendu que ces timbres, d'un tirage spécial, ne seront employés qu'à titre tout à fait provisoire et que les coupures qui seront trouvées en dépôt au Trésor ou à la poste au moment de l'arrivée dans la Colonie des timbres-poste demandés en France, seront détruits ou incinérés en présence d'une commission.

Celles qui seront trouvées en possession des particuliers seront échangées contre des timbres-poste du modèle réglementaire (1).
Procès-verbal sera dressé de cette opération.

Art. 5. — Le chef du service de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, provisoirement exécutoire, qui sera enregistré, communiqué, publié et affiché partout où besoin sera et soumis à l'approbation de M. le sous-Secrétaire d'Etat au Ministère du Commerce, de l'Industrie et des Colonies.

Antsirane, le 5 septembre 1890.

(Signé) E. FROGER.

Une anerie.

La *France Australe* du 14 août 1890, publie l'annonce suivante :

(1) Va-t-on faire des visites domiciliaires et corporelles ?

N. D. L. R.

TIMBRES-POSTE.

AVIS AUX COLLECTIONNEURS.

La pierre lithographique, qui avait servi pour confectionner les timbres de la Nouvelle Calédonie, Napoléon III, et qui avait été gravée en 1859 par Triquerat, a été poncée et a servi à d'autres travaux; la pierre lithographique manquant dans le pays.

Les timbres de cette sorte, que des marchands vendent en France 350 francs la feuille, sont faux.

Ainsi, parce que la pierre lithographique qui portait les timbres de Napoléon III a été poncée, les timbres qu'on vend en France sont faux ! A ce compte-là, tous les timbres dont la gravure a été détériorée, sont également faux.

Gaieté des adresses.

Un bon point à l'Administration des postes belge pour nous avoir remis, sans retard, les deux lettres portant les adresses suivantes :

- 1° Monsieur Moens of Brussels
Belgium
Belgium
England.
- 2° Monsieur Gibémoïense
Bruxelles.

La mort vient de nous enlever, presque subitement, le 8 octobre dernier, un de nos amis les plus sincères et les plus dévoués :

M. le Chevalier Félix CAROTTI

Avocat à Florence.

Depuis plus de trente ans que nous le connaissons, il n'avait cessé de nous rendre service, nous mettant au courant de ce qui se faisait ou devait se faire en Italie.

C'est grâce à son obligeant concours que nous avons pu publier l'histoire des timbres de Naples, Sicile, Modène, Romagne, Toscane, St-Marin et que nous pourrions aborder, l'un de ces jours, l'histoire des timbres d'Italie.

C'est encore à notre infatigable ami que nous devons d'avoir pu annoncer le premier, en 1865, les enveloppes du Piémont 1818 et 1820 et d'avoir pu confondre cet excellent Usigli.

Nous attendions des renseignements, tout à fait inédits sur les timbres de Naples et Sicile, pour la seconde édition de l'histoire des timbres de ces pays, quand nous avons appris sa mort.

Nous perdons en notre ami, notre plus ancien et plus fidèle collaborateur ; le *Timbre-Poste*, un de ses plus fermes soutiens.

Bruxelles. — Imprimerie DE NEEF, rue aux Laines, 48.



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à **J.-B. MOERNS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

AVIS

Tous les abonnements expirent avant le présent numéro. Prière aux personnes désireuses de le renouveler de nous en faire part au plus tôt, joignant à leur demande le coût d'abonnement fr. 6.00, soit en mandat postal ou timbres-poste neufs.

CHRONIQUE

ARGENTINE.

Les cartes-lettres officielles sont plus nombreuses que nous ne pensions. Au type B. Rivadavia, reproduit n° 332, il y aurait des cartes-lettres semblables pour tous les ministères. Et cela se conçoit. Nous avons reçu en attendant les autres :

Republica Argentina
Ministerio de Hacienda,

Republica Argentina
Ministerio del Interior.

Il y aurait donc à recevoir encore les cartes-lettres des ministères des affaires étrangères, de la guerre et de la marine. Ces deux derniers ministères

ne n'étant pas séparés, il est probable qu'il n'y a qu'une espèce de carte pour les deux.

Finances : 5 centavos, rouge sur azur uni, int. blanc, piqué
Intérieur : 5 — — — — —

Nous ne savons si les chiffres 5 de l'enveloppe 8 centavos ont été jugés trop petits ; toujours est-il que nous recevons une de ces enveloppes où les chiffres sont plus gras et de dimension plus grande. Ils ont $8\frac{1}{2} \times 4\frac{1}{2}$ au lieu de $7 \times 3\frac{1}{2}$.

5 sur 8 cent, rouge et noir sur paille vergé.

AUTRICHE.

KARTEN-BRIEF

zur pneumatischen Expressbeförderung.



Voici le dessin de la carte-lettre pneumatique.

Elle porte le nouveau type de timbre à droite et a pour inscription : *Karten-brief — n° — für pneumatischen Expressbeförderung. — An.*

L'impression est lilas sur rose, intérieur blanc.

15 krenzer, lilas.

Nous reproduisons le timbre 1 piaster dont nous parlions le mois passé.

Il existe aussi à ce type, avec chiffres en haut, les 10 et 20 paras et les 2 et 5 piastres, savoir :



10 paras sur 3 krenzer, vert et noir	—
20 — — — —	rose —
1 piaster — 10 —	bleu —
2 — — 20 —	olive —
5 — — 50 —	violet —

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Il nous vient deux cartes postales nouvelles aux types ci-contre :

A droite est le timbre 2 ou 3 pence, types des timbres-poste, mêmes valeurs. Au milieu de la

POST  CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



POST  CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



carte, partie supérieure : *Post card* et les armes d'Angleterre entre ces mots : plus bas : *The address etc* Dimension : 140 × 89 mm.

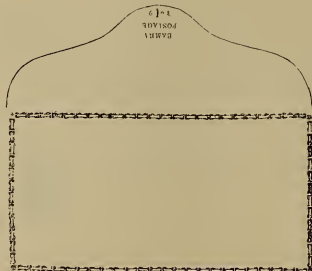
2 pence, carmin sur blanc
3 — vert sur chamois.

BAHAMAS.

Le 6 pence, au type des 1 et 4 pence, est en circulation, écrit le *Philatelist* :

6 pence, lilas.

BAMRA.



Les enveloppes nous sont enfin parvenues. Elles ont un cachet fin de siècle qui les distingue de toutes les autres enveloppes. La face est ornée d'un cadre qui diffère suivant le format.

Celui que nous donnons en premier appartient au format 117 × 65 mm, dimension qui varie un peu suivant le pliage ; la patte de fermeture porte l'inscription : *Bamra — postage* et des caractères indiens pour troisième ligne. La coupe de cette patte varie énormément, car elle semble faite aux ciseaux ; elle est cependant généralement échancrée de chaque côté, mais c'est l'extrémité qui prend toutes sortes de formes.

L'impression du dessin et de l'inscription est noire.

Format 117 × 65 mm.

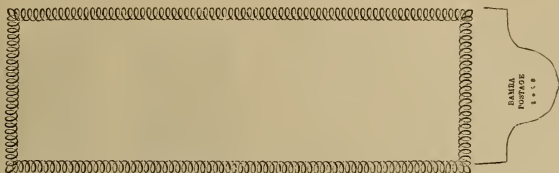
6 pies (1/2 anna) noir sur blanc.

VARIÉTÉ.

Nous avons rencontré plusieurs exemplaires n'ayant pas la troisième ligne d'inscription en caractères indous :

6 pies (1/2 anna) noir sur blanc.

L'enveloppe-sac a des petits festons sur la face ; la patte de fermeture est placée à droite et se présente aussi sous toutes les formes ; l'inscription : *Bamra — postage* est la même que celle des précédentes enveloppes, mais la troisième ligne, en caractères indous, diffère par son troisième signe.



Dimensions : $180 \times 63 \frac{1}{2}$ mm

6 pies (1/2 anna) noir sur blanc.

Quelques mots sur les timbres-poste de la première émission, déjà introuvables.

Les 3 pies (1/4 anna) et 6 pies (1/2 anna) existent en seize variétés sur deux rangées verticales, répétées deux fois, les premières renversées par rapport aux dernières; toutes les banderoles se dirigent à droite.

Les 1, 2, 4 et 8 annas ont quatre-vingts variétés sur dix rangées verticales. Le mot : *Postage* se présente au 1 anna, bleu, avec le G renversé; le 6^e caractère indou au lieu d'être marqué o a un point ou bien manque; au 2 annas, *postage* est en deux mots : *po stage* et aussi *postge*; le 6^e caractère indou est marqué par un . ou manque; au 4 annas, jaune, *postage* se lit : *po stage* ou *postge* et le 6^e caractère indou se présente par un point; quant au 8 annas, il a : *postage* marqué *postge* et le 6^e caractère indou marqué par un point ou manquant.

Ces quatre dernières valeurs ont la banderole tournée soit à droite ou à gauche vers le haut et aussi vers le bas, à gauche.

BHOPAL.

Ce n'est pas un anna la valeur du type reproduit le mois passé, mais 8 annas. M. Evans nous a montré la feuille qui compte dix timbres sur deux rangées verticales. Il y a trois timbres où le mot : *shah* est écrit *hab* et un autre ayant *Jaban* pour *Jahan* :

8 annas, bleu.

BRÉSIL.



Il a paru en septembre dernier un nouveau type de timbres de journaux donnant la croix du sud dans un ovale entouré de l'inscription : *Correio — E. U. do Brazil*; plus bas : *Jornaes* et à la partie inférieure : *10 reis* 10 devant une vue de Rio de Janeiro! Ce tim-

bre est plus grand que beau.

Imprimé en couleur sur papier chamois, piqué 14 :

10 reis, bleu sur chamois.

La *Revue Philatélique* parle d'une carte postale 40 reis et d'une carte-lettre en préparation. Nous attendons patiemment leur arrivée pour en parler.

Il paraîtrait qu'on prépare aussi une série nouvelle de timbres de journaux et deux autres de timbres-poste, la première à l'effigie de la république, la seconde à l'aigle brésilien.

Pour qui toutes ces émissions ?

CEYLAN.



La carte postale de fin 1885, 10 cents, brun sur chamois, est devenue 3 cents par l'application de la surcharge : *Three cents* sur deux lignes horizontales, en noir, les valeurs primitives biffées d'un trait.

3 cents sur 10 c., brun et noir sur chamois.

Le *Stamp News* annonce en plus :

3 cents sur 5 c., bleu et noir sur chamois.

Ce dernier a vu le timbre-poste 5 cents surchargé sur le 15 cents avec la surcharge *renversée* et aussi ce même timbre sans les mots "and revenue,,". La main des faussaires londoniens n'aurait-elle pas passé par là ?

CHAMBA.

On annonce les timbres suivants :

6 annas, bistre sur blanc, surch. noire

12 — brun — vermillon —

Service : 3 — orange — blanc —

— 6 — bistre — —

— 12 — brun — vermillon —

COTE D'OR.

Le *Monthly journal* a reçu une carte, au type des timbres en cours, de la valeur de 1/2 penny. Dimension 122×86 mm.

1/2 penny, vert sur chamois.

DANEMARK.

M. Ed. Ruben nous a fait voir un timbre 20 øre, actuel, sur papier blanc uni, piqué 14, dont voici l'histoire en deux mots :

Il y a un an, notre correspondant achetait de ces timbres, dit-il, qu'il envoya à l'administration des postes pour être renseigné. On confisqua les timbres et le résultat de l'enquête fut, qu'un employé avait imprimé sur la planche officielle des 20 ôre et qu'il s'était même servi de la machine de l'administration pour les denteler.

Tout cela nous paraît une fable. Un employé n'a jamais les facilités de se servir des planches de timbres, de la presse et de la machine à denteler. Et les aurait-il qu'il ne se servirait certainement pas d'un papier spongieux, comme le spécimen qu'on nous a montré et absolument impropre au tirage.

Notre avis est, qu'on se sera servi d'un acide quelconque pour faire disparaître le filigramme qui n'est déjà guère visible, ce qui a amené la détérioration du papier que nous avons constatée.

Un journal allemand signale une modification de l'inscription de la carte-lettre 4 ôre qui porterait aujourd'hui sur la partie destinée à être déchirée : *Man aabner Kortet ved at afrive Randen*, au lieu de : *Kortet aabner ved at afrive Randen*.

4 ôre, bleu sur blanc.

ÉTATS-UNIS DE COLOMBIE.



Ferreo, le tout imprimé au milieu de l'enveloppe :

5 centavos, noir sur rouge, format 148x82 mm.



ANTIOQUIA. La série des timbres de 1889 est complétée par les cinq timbres suivants, tous de type différent. Ils sont aux armoiries de la République dans un double cercle contenant l'inscription : *Departemento de Antioquia*.

Aux 20 et 50 centavos, le chiffre est sous le cercle et plus bas : *centavos* sur une bande cintrée : *Republica de Colombia* est sur un cartouche horizontal, en haut pour le 20 centavos, en bas pour le 50

Le 1 peso a : un peso sur une banderole, en bas,



et le chiffre 1 de chaque côté; *Republica de Colombia* est à la partie supérieure, sur un cartouche horizontal.



Les 2 et 5 pesos ont le chiffre dans les angles supérieurs, *dos (cinco) pesos*, dans le cercle, en ligne courbe et *Republica de Colombia* sur le cartouche inférieur; les dessins du fond sont différents à chacune des deux valeurs.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier varié :

20 centavos,	bleu sur blanc,	piqué 13 1/2
50 —	vert — — —	—
1 peso,	vermillon — — —	—
2 —	noir — solferino, — — —	—
5 —	— vermillon — — —	—

Ces deux derniers ont le papier glacé et la couleur couchée.

VARIÉTÉS.

2 pesos,	noir sur solferino, non dentelé
5 —	— vermillon —

D'après le *Philatelist*, le 50 centavos aurait été imprimé en chocolat, puis retiré de cours parce qu'il contenait sur la feuille, comme 50^e timbre, un exemplaire du 20 centavos de cette couleur :

50 centavos,	brun chocolat
20 —	— — — (erreur).

Nous croyons que ce renseignement demande confirmation.

A propos des timbres Almaguer, voici la dépêche que M. Michelsen a reçue du Directeur des postes de cette ville, le même qui a conçu ces timbres, de connivence, croit-on, avec un marchand de timbres allemand. On s'est trop hâté aussi d'annoncer l'emprisonnement de M. Almaguer, (qui est un nom de ville) au lieu de M. Lemos, le Directeur des postes d'Almaguer :

Almaguer, le 4 Septembre 1890.

Monsieur Gustave Michelsen, à Bogota.

Timbres provisoires que j'envoie ne sont pas authentiques.

Signé ZENON J. LEMOS.

Le même correspondant nous avise que les derniers provisoires d'*Antioquia* sont bons. C'est possible, mais la création de ces timbres n'a eu certainement d'autre but que de contenter (?) les amateurs de timbres.

Enfin ceci est pour la bonne bouche, le congrès de Bogota discute en ce moment un projet de loi pour rendre nationales toutes les postes. Son adoption donnera la mort aux postes départementales, qui devenaient par trop fécondes.

FINLANDE.



Il nous vient le timbre ci-contre par l'entremise de M. Langlois. Dans un double ovale la valeur: 40 (penni); autour: *Abo läns Kustangbats-aktie-*

bolag; chiffre aux angles, dans un cercle; fond pointillé.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11:

40 (penni), vert.

FRANCE.

La *Revue Philatélique* a vu une bande de papier chamois ayant 318^m sur 53 de haut et le timbre 1 centime aux deux extrémités.

Cette variété n'est pas difficile à obtenir. Il suffit pour cela, de présenter au timbrage, des feuilles sur lesquelles on réclamera deux timbres dans la largeur et au lieu de séparer les feuilles en deux, on les séparera après le second timbre.

HAÏTI.

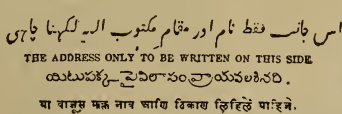
Reçu de M. Roussillon le timbre à effigie 3 cent., porteur de la surcharge: deux 2 cent., en rouge, appliquée en plein et sans respect sur l'effigie du malheureux Salomon;

2 sur 3 cent., bien surch. rouge.



HAYDERABAD.

Une carte postale a paru en octobre dernier. Nous en donnons le fac-similé. Cette carte



1/4 anna, orange sur chamois.

fin de siècle brille du même éclat que les enveloppes Bamra. Dimension: 124 X 73^m:

HONG KONG.

On annonce l'émission des timbres suivants. Au type en cours et probablement au filagramme C A et couronne:

10 cents, brun-violet sur papier rouge.
30 — vert — — blanc
48 — lilas — — —

Avec surcharge noire:

20 cents sur 30 cents, vert et noir sur blanc.
50 — — 48 — violet — —
1 dollar — 10 — brun violet — rouge.

Puis, pour les deux usages postaux et fiscaux, au type des timbres fiscaux:

2 dollars, vert sur blanc.
3 — lilas — —
5 s/10 d., brun — rouge.

INDES ANGLAISES.

Le *Philatelic Record* annonce que par suite d'un

changement de taxe et en vue d'utiliser les enveloppes 4 1/2 annas, celles-ci seront surchargées de la nouvelle valeur 2 1/2 ou 3 annas.

ITALIE.

La *Gazette officielle* du 17 octobre publie le décret ministériel suivant:

Le Ministre secrétaire d'Etat pour les postes et télégraphes.

Conformément à l'art. 238 du règlement approuvé par décret royal du 2 juillet 1890, n° 6934, (série 3.) etc., etc.

Décree:

Article premier. La quantité des cartes à 75 centimes qui existe encore pour les colis postaux, retirées de la circulation par l'art. 238 du règlement approuvé par le Décret royal du 2 juillet 1890, n° 6934, (série 3.) sera transformée en cartes de 60 centimes, également pour les colis, insinués par l'art. 219 dudit règlement, au moyen de la substitution, par l'office du gouvernement des cartes-valeurs, de la légende: *centesimi sessanta*, à l'actuelle.

Art. 2. Les dites cartes ainsi transformées, seront mises en usage le 1^{er} novembre prochain et adoptées entièrement le pre

mier semestre 1891; après cela celles restées en possession du public seront admises à l'échange jusqu'au 30 juin 1892.

Le présent décret sera enregistré à la Cour des comptes.

Rome, le 29 septembre 1890.

Le Ministre, LAGAVA.

JHALAVAR.

Les derniers timbres se présentent sur papier blanc vergé et sur papier blanc jaunâtre vergé :

1/4 anna, vert sur blanc jaunâtre vergé.
1/4 — — — — —

KASCHMIR.

Le *Philatelic Record* parle de retouches apportées aux coins des timbres rectangulaires, qui auraient en plus une ligne extérieure pour cadre. Comme il faut des couleurs "gentilles", on a imprimé les 4 et 8 annas comme suit, sur papier natif vergé :

4 annas, noir, orange, bleu, rouge.
8 — — — — —

LEEWARD (ILES).

Il y existe déjà des timbres fiscaux. Il paraît, d'après la *Revue Philatèlique*, qu'un type spécial de timbre-poste pour ces îles des petites Antilles situées sous le vent, sera émis le 1^{er} janvier prochain. Inévitablement les timbres du groupe Leeward : Antioa, Dominique, St-Christophe et Vierges seront remplacés.

Le nouveau type représentera la junéville Victoria à gauche, dans un hexagone et aura pour inscription : *Leeward Islands, Postage & Revenue*; puis la valeur en bas :

1/2 penny, vert et violet, piqué 14 (C A et couronne).

1	—	rose	—	—	—
2	1/2	—	bleu	—	—
4	—	—	orange	—	—
6	—	—	brun	—	—
7	—	—	vert	—	—
1	shilling	—	rose et vert	—	—
5	—	—	bleu	—	—

MAYOTTE.

Cette possession française a fait usage de la carte ci-contre, que fait connaître la *Revue Philatèlique*. Elle rappelle par ses inscriptions et sa disposition les cartes des colonies

CARTE POSTALE

PRIX pour la FRANCE, l'ALGÉRIE, les COLONIES FRANÇAISES et les PAYS ÉTRANGERS avec lesquels l'échange des Cartes postales est autorisé : 20 centimes.

M

a

Département) ou
Pays :

L'usage de cette carte est limité à la correspondance postale. Elle ne peut être utilisée pour la transmission de lettres, de cartes de visite, de mandats, de chèques, de coupons de paiement, de billets de banque, etc. Elle ne peut être utilisée pour la transmission de lettres, de cartes de visite, de mandats, de chèques, de coupons de paiement, de billets de banque, etc. Elle ne peut être utilisée pour la transmission de lettres, de cartes de visite, de mandats, de chèques, de coupons de paiement, de billets de banque, etc.

Sans valeur, noir sur blanc azuré.

françaises connues, sauf le cadre qui est différent et qui a "un ornement léger qui plait à l'œil", au dire d'Erard.

Impression noire sur carton blanc azuré. Format 118 X 73 mm de cadre :

NORVÈGE.

Le timbre 2 øre, sans surcharge, n'est pas encore en circulation, contrairement à ce qui a été dit. Il y a encore un stock considérable de timbres surchargés à écouler, avant de songer à émettre ce timbre.

La carte, sans cadre, valeur 5 øre, annoncée depuis 1888, est seulement en usage depuis quinze jours ; celle à 3 øre est jaune pâle :

Carte-postale, 5 øre, vert-bleu sur blanc rosé, jaune pâle —

Le *Philatelist* a vu le 1 kr. 50 ayant l'ovale central en bleu foncé au lieu de bleu-clair et le cadre extérieur en vert. Notre confrère croit à une erreur d'impression. Nous ne partageons pas cet avis. Ou ce timbre appartient à une nouvelle émission ou c'est un tirage d'essai :

1 kr. 50 øre, bleu et vert.

NOSSI BÉ.

De l'émission juillet 1889, M. Le Roy d'Étiolles nous fait connaître le 5 c. avec petit chiffre, imprimé sur les 10 et 20 centimes, comme le fac simile :



5 c sur 10 c. noir s/ violet, surch. bleu.
5 c. — 20 c. bistre s/ vert, — bleu.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Le *Philatelic Record* publie un article du *Tasmanian Mail*, du 23 août 1890, d'où il résulterait que nous sommes à la veille d'avoir une série nouvelle de timbres, lesquels seraient employés par l'*Insurance Department*, la poste, par suite de conven-

tions avec celui-ci, ayant trouvé que son travail n'était pas assez rémunéré pour les 1700 livres qu'il recevait. En conséquence, paraîtront des timbres qui auront pour inscription : *Government Security* et pour dessin un phare d'où partira un rayon de lumière. Les valeurs seront : 1, 2, 3, 6 pence et 1 shilling.



Signalé par le *A. J. of P.* le timbre ci-contre imprimé à (?) sur enveloppe de papier blanc vergé, format (?) et employé par le Département du Trésor :

Sans valeur, noir.

Il existe aussi un timbre de chemins de fer, type reproduit n° 329, que nous n'avons pas signalé :

1 penny, lilas.

PORTO RICO.

Nous avons reçu les timbres-télégraphe municipaux de Yaucó dont nous parlions en décembre 1889. Le type est comme celui ci-contre, sauf le nom qui n'est pas dans un cartouche au 40 centimos et dont les lettres sont blanches. Il y aurait :



2 c. offic, bistre sur vert, piqué 11 1/2.
3 — — rouge — jaune, —
10 1/2 c. — mauve — chamois —
21 c. — rouge — saumon —
40 — — brun — blanc —



Les 3 et 21 c. ont sur le cartouche inférieur gauche le nom du lithographe : *Oletín P. R.* ; celui de 40 c. a le nom : *Fr. Catalá* après : *El Alcalde.*

Au type ci-contre, nous avons vu aussi de *Juncos* :

3 c., offic, rouge sur jaune, piqué 11 1/2.

Une carte postale à l'effigie du royal bébé vient d'être mise en circulation. Le timbre est à droite. L'inscription est : *Ultramar. — Union postal universal. — Union postale universelle. — Espana. En este, etc.,* et trois lignes d'adresse.

ULTRAMAR
UNION POSTAL UNIVERSAL
UNION POSTALE UNIVERSELLE
ESPAÑA.
En este lado se escribe solamente la direccion



A _____

Impression de couleur sur carton saumon :

3 c. de peso, vert sur saumon.

POUNTCH.

Certains timbres officiels nous parviennent sur papier uni bâtonné, jaunâtre :

1/4 anna, noir.
1/2 — —
2 — —

RÉUNION (ILE DE LA).

ILE DE LA RÉUNION

CARTE POSTALE

destinée à circuler à découvert dans la circonscription du même bureau.

Prix : 5 centimes.

A

à Saint

Voici le fac-simile de la carte signalée n° 334.

Sans valeur, noir
sur carton blanc.

QUEENSLAND.

Il nous est arrivé, imprimés sur papier blanc épais uni et piqués 12 :

2 shillings, outremer.
5 — carmin
1 pound, vert foncé.

Le 5 shillings est oblitéré septembre 1888; ils sont tous trois du type de grande dimension, de 1882.

ROUMANIE.

Le timbre-poste à 50 bani, orange, est en usage depuis peu :

50 bani, orange.

Voici maintenant le fac-simile d'un mandat poste ayant à droite le type des timbres poste actuels.

L'impression est noire sur carton gris-bleu, par feuille de huit exemplaires, sur quatre rangées horizontales; le timbre est en couleur. Format : 202×121 mm :

50 bani, orange sur gris-bleu.

On annonce la prochaine apparition de cartes-lettres.

RUSSIE.



Voici le dessin du nouveau timbre 3 1/2 roubles annoncé le mois passé. On remarquera qu'il ne diffère du précédent que par les cors de poste rendus plus petits sans motif et par l'addition des loundres :

3 1/2 roubles, gris et noir.

VARSOVIE. A la fin de juillet de cette année, dit le *Philatelist*, la commission sanitaire de Varsovie a donné des ordres pour que les docteurs fassent leur déclaration, au bureau sanitaire, des maladies contagieuses qu'ils auraient rencontrées. A cet effet, des cartes spéciales sanitaires ont été préparées sur les cartes habituelles.

Si les cartes ordinaires ne diffèrent que par l'impression qu'on a pu ajouter au verso, nous ne voyons là rien de bien intéressant pour les collections.

SOROKA (*Bessarabie*). Les timbres de 1880 sont



connus comme ayant une bande bleue ondulée et le fond du timbre rose; nous avons un exemplaire annulé avec le fond gris :

3 kop., rouge et jaune, fond gris, bande bleue.

Le même type, imprimé en 1884 avec bande rose et bleue, a aussi d'habitude le fond rose. Nous l'avons également avec le fond gris et un autre avec deux fers de lance dans les angles, un rose et un jaune, par suite de report défectueux :

3 kop. rouge et jaune, fond gris, bande bleue et rose.

3 — — — — — (4 fers de lance).

ST-VINCENT.

Annoncé par le *Philatelic Record* la réduction de valeur du 4 pence, devenu 2 1/2 pence par la surcharge "2 1/2 d.", en noir et par le trait annulant la valeur primitive :

2 1/2 sur 4 pence, lie de vin et noir.

SIAM.

Le 3 atts a été accomodé de la même façon que le 2 atts pour en faire un timbre de 1 att :

1 sur 3 atts, vert et bleu, surch. noire.

SIRMOOR.

Les timbres surchargés : *Ou S.S.S.*, existent pour les valeurs suivantes, renseignées par le *Monthly Journal* :

6 pies, vert, surch. rouge.
6 — — — — — noire.
1 anna, bleu, — rouge.
2 — rose, — — — — — noire.

VARIÉTÉ.

Ayant double surcharge:

6 pies, vert, surch. noire et rouge.

URUGUAY.

On nous a fait voir les variétés suivantes de la série actuelle :

1 centavo, vert, non dentelé.
1 — — — — — non dentelé, horizontalement.
1 — lilas-ardoise, piqué 15.

WURTEMBERG.

Le *Monthly Journal* signale des enveloppes dont il aurait vu 38 variétés de 3 pf. et 37 de chacune des 5 et 10 pfennig. En plus, une carte-lettre de 10 pf., type des enveloppes.

Les renseignements que nous avons pris à Stuttgart nous apprennent que ces enveloppes et cartes ont été faites récemment, sur commande, par un habitant de cette ville :

Enveloppe : 3 pfennig brun (38 variétés)
— 5 — — — — — vert (37 —)
— 10 — — — — — rose (37 —)
Carte-lettre 10 — — — — — —

ZANZIBAR.

Ce ne sera pas encore cette fois que nous goûterons du Zanzibar. Il paraît, d'après ce que dit le *Stamp News*, que ces timbres sont des carottes d'un nommé *Ponney*. Continuez, jeune homme, vous irez loin.

ZOULOU LAND.

Mentionné par le *Philatelist* le timbre de 6 p., violet, de Natal, ayant reçu la surcharge : *Zululand* en noir :

6 petite, violet, surch. noire, piqué 14 (C A et couronne)

Le timbre de Patzcuaro.

Dans notre n° 333 nous faisons appel aux renseignements, sur le timbre de Patzcuaro que nous reproduisons et dont le *Philatelic Journal of America* avait parlé avant nous, donnant en même

temps le fac simile d'une lettre portant l'adresse suivante :

S^{ra} Retana y C^a
Suplicada.

Morelia.



Cette lettre portait le timbre ci-contre où il y a absence de toute valeur : néanmoins, on lui donna de suite celle de 2 reales; quant à sa date d'émission, on n'hésita pas un moment de lui donner celle de 1867.

Répondant à notre appel, un de nos correspondants fait d'abord bonne justice des affirmations du journal américain, en nous faisant remarquer que rien ne prouve que la lettre dont on donne le fac simile, a passé par la poste, aucun cachet ou griffe ne s'y rencontrant et le timbre n'étant pas même oblitéré. Au contraire, le mot : *suplicada*, synonyme de *favorecida* ou *P. A. C.* (Por apreciable conducto), est un des termes employés en espagnol pour les lettres qui sont confiées à un ami, lorsqu'on veut éviter la dépense du port.

On aurait donc tout simplement utilisé une de ces lettres sur laquelle on a collé la marque d'oblitération de Patzcuaro. A l'appui de son dire, notre correspondant nous adresse, de 1874, le 25 centavos, bleu, ayant en surcharge : *Morelia-2482*, et oblitéré en noir du cachet ci-haut appliqué mi-partie sur le timbre et mi-partie sur la lettre.

Ces lignes mettront fin, pensons-nous, aux espérances que MM. les carottiers avaient pu concevoir un moment.

Bibliothèque des timbrophiles.

M. Westoby vient de résumer en un joli volume d'une centaine de pages, le catalogue complet des timbres-poste, enveloppes, bandes et cartes de la *Grande Bretagne*, depuis 1840 à 1890. Cet ouvrage, illustré de tous les types de timbres, est un réel progrès sur tout ce qui s'est fait jusqu'ici : on est fixé en quelques mots sur tout ce qu'on a à apprendre.

La *Société Philatélique* de Londres vient également de faire paraître un nouveau volume : *The Stamps of Tasmania*, par A.-F. Bassett Hull. Déjà, en 1887, la *Société Philatélique* de Londres avait publié une histoire assez complète des timbres de cette colonie anglaise. L'auteur a pensé qu'il pouvait achever ce travail en apportant toutes les pièces officielles qui existent, tant sur les timbres-poste que sur les enveloppes, cartes et timbres

fiscaux et en élucidant tous les points restés obscurs.

Nous pouvons affirmer que M. Bassett Hull a parfaitement réussi dans son entreprise et que nous possédons aujourd'hui, dans ses moindres détails, tout ce qui peut intéresser les timbrophiles sur les timbres de la Tasmanie.

En plus de la reproduction de tous les types en phototypie, nous avons, heureuse innovation, une carte géographique de ce pays.

Tous les timbrophiles voudront certainement se procurer ce livre et donner ainsi un encouragement aux écrivains qui consacrent leur temps à rendre l'étude des timbres utile et instructive.

Le timbre à souche de Russie.



La question du timbre à souche a été étudiée un peu partout. Jusqu'à présent l'idée n'a pas été mise en pratique, probablement parce qu'elle est impraticable.

M. Werkmeester possède dans sa collection quatre épreuves d'un timbre dont le dessin a assez d'analogie avec le type

de Russie 1864, sur lequel il a été probablement copié. Le projet serait donc postérieur à cette date.

Dans les angles supérieurs se trouvent deux lettres B. K., les premières sans doute des mots : *Wnoutreunaja Korrespondencia* (correspondance intérieure). Le coupon, en dessous, a une inscription russe qui se traduit par *coupon pour annulation du timbre-poste à 3 kop.*

En détachant ce coupon, le timbre par ce fait ne pouvait plus servir; mais l'enlèvement du coupon était facile par la manipulation des lettres : c'est le motif pour lequel ce projet n'a pas encore été adopté.

Le premier timbre a à côté l'inscription manuscrite "timbre ordinaire comme ils sont faits à présent."

Le deuxième a "sur papier mince et faible avec une autre substance collante".

Le troisième "en mouillant le timbre collé sur l'enveloppe on peut l'en détacher, mais l'impression reste sur l'enveloppe."

Le quatrième. "Le même, collé sur la face."

Ces quatre épreuves sont piquées ainsi que la souche :

3 kopecks, noir et burelé rose sur blanc

Trois raretés d'Espagne.

Il s'agit d'erreurs d'impressions :

1852 12 cuartos, bleu-vert
1855 2 reales, vert vif
1856 2 — bleu-vert

La première de ces variétés a été annoncée par le catalogue de la *Société Philatélique* de Londres ; les deux autres par Viator, dans le *Philatelic Record* de 1881. A en croire Viator, le timbre 2 reales 1855 était le résultat d'une erreur commise par suite de l'introduction d'un cliché de cette valeur dans la planche du 2 cuartos dont il avait par conséquent la couleur. Nous cataloguâmes ce timbre, sur cette affirmation, mais n'ayant aucune confiance dans les deux autres raretés, nous nous abstinmes. Il était impossible, suivant nous, de retrouver en 1856 l'erreur du 2 reales 1855, cette erreur ayant été corrigée après le premier tirage, sur la planche du 1 real où se rencontre un exemplaire du 2.

Mettant la dernière main à un travail sur les timbres d'Espagne, nous avons voulu faire plus ample connaissance avec ces trois raretés. Elles avaient changé, entre-temps, de propriétaire ; cependant, sur notre demande, les timbres nous furent obligeamment communiqués.

Le premier, le 12 cuartos, bleu-vert, de 1852, a un air fort respectable. Nous comprenons jusqu'à un certain point les jours heureux qu'il a dû faire passer à son propriétaire, qui se croyait en possession d'une rareté rarissime. Mais un œil soupçonneux aperçoit bientôt une légère trace jaunâtre rappelant un trait vertical à l'encre : une autre partie, d'un jaune plus accentué sur le chignon, dénonce un autre trait qui a dû croiser le premier. Il y a donc eu là une croix à l'encre qu'on a cherché à faire disparaître ; mais en obtenant à peu près ce résultat, on a fait d'un 12 cuartos violet, un 12 cuartos bleu-vert, devenu de suite une erreur d'impression, malgré la différence sensible qui existe entre la teinte obtenue par un acide et la couleur du timbre de 6 reales ; si l'on examine le papier du 12 cuartos, bleu-vert, on s'aperçoit aisément que son encollage a disparu et que le papier *boit*.

Quant aux deux autres raretés, nous ne nous expliquons pas qu'on puisse faire erreur. Passe, pour un collectionneur de première année, mais pour une vieille moustache ! c'est impardonnable. Les deux timbres ne ressemblent en rien aux timbres 2 cuartos 1855 et 1 real 1856 avec lesquels ils auraient soi-disant été imprimés. Le papier est

visiblement détruit par l'acide et les teintes absolument différentes. On ne place pas cela dans une collection sérieuse.

Nous proposons de réunir ces trois carottes au champ de repos, au cimetière des réprouvés, et leur mettre cette épithaphe commune :

Sic transit gloria mundi !

Les Maisons de confiance.

Un de nos correspondants nous écrit :

« Un marchand de timbres nommé Krippner, de Freiberg (Saxe), a été arrêté sur la dénonciation de M. H. Decker, de Hanovre, et de M. Holman. On a trouvé chez lui plus de cinquante griffes d'oblitération, fausses.

» La spécialité de ce M^r consistait à annuler des timbres qui, neufs, sont bon marché et annulés, rares !

» En prison, il a dit que son principal débouché était l'Amérique.

» Les fausses annulations sont exécutées avec une adresse inouïe, *tout le monde* s'y est laissé prendre et ce n'est que la grande quantité de certains timbres rares qui a donné l'éveil. Cela va faire réfléchir plus d'un amateur d'annulations et triompher votre principe de donner la préférence aux timbres neufs, pour le moment du moins, car pas plus que les amateurs d'antiquités ne se laissent décourager par les fabriques de bibelots anciens, les amateurs de timbres ne se laisseront décourager par les Krippner et autres.

» Il paraît que l'individu a amarré une forte somme en peu de temps à ce métier, car on me dit qu'il a de la fortune. »

Nous espérons que le sieur Krippner sera récompensé suivant ses mérites, mais il en est d'autres, aussi coupables, qui ne rendent pas l'argent qu'ils ont encaissé indûment en garantissant comme authentiques des timbres qu'ils savaient faux, et qui jouissent encore de l'impunité.

Faut-il nommer M. Dorsan Astruc devenu aujourd'hui Astruc Dorsan, qui, après avoir été l'agent accrédité (!!) et le complice de S. M. Marie I^{er}, roi des carottiers, a le toupet d'annoncer dans l'Annuaire Frémy !!! que sa maison « a été fondée en 1860 !!! qu'elle est la plus ancienne !!! la plus importante !!! et QU'ELLE NE S'OCCUPE QUE DES TIMBRES AUTHENTIQUES !!! »

Et les Sedang S. V. P. qui ont laissé de si tristes souvenirs dans les albums et dans les bourses des amateurs, qu'en faites-vous, ô suave Astruc ?

Le Timbre annonce que le S^r H. Koch, de Vienne, vient de suspendre ses paiements. « Vient » est une figure de rhétorique ; le fait est qu'il les a toujours suspendus pour nous.

EN SOUSCRIPTION :

SEPTIÈME ÉDITION

du

Catalogue prix-courant illustré

de

TIMBRES-POSTE

Timbres-taxe, bandes, enveloppes, cartes, télégraphes, mandats, offices particuliers, timbres de chemins de fer, essais, etc., etc.

par

J.-B. MOENS

Le volume sera grand in-8° Jésus à 2 colonnes de 1200 à 1400 pages environ.

Il contiendra toutes les variétés en général et la nomenclature de tous les différents formats d'enveloppes. Il sera illustré de plus de 8000 gravures imprimées séparément et dans le texte. Les différents types de cartes postales seront tous reproduits soit en grandeur naturelle, soit en diminutif.

Désireux de fournir un travail aussi exact et aussi complet que possible, nous prions instamment nos lecteurs, correspondants et souscripteurs, de bien vouloir nous faire part, le plus tôt possible, des erreurs et omissions qu'ils auraient pu rencontrer dans la 6^e édition de notre catalogue et de nous en fournir la preuve s'il y a moyen. Afin de ne pas entraver la publication, nous espérons qu'on voudra bien nous répondre par le retour du courrier si nous avons besoin d'avoir recours à la bonne volonté de nos souscripteurs.

Conditions de souscription.

Cet ouvrage paraîtra par fascicule de 150 pages environ de texte et des gravures s'y rapportant. Il sera terminé dans l'année.

Pour éviter les réclamations plus ou moins fondées qui se sont produites antérieurement, en pareille circonstance, les envois seront expédiés recommandés.

Il ne sera donc admis aucune réclamation, lesquelles devront être faites au bureau de poste de destination, dans le cas où, exceptionnellement, des fascicules ne parviendraient pas aux souscripteurs.

Le prix du volume, franco, est fixé comme suit :

a. *Pour les pays de l'union postale universelle.*

Les 400 premiers souscripteurs paieront fr. 30 (1) (24 marks, 24 shillings, 6 dollars, 13 1/2 florins Autriche).

Les souscriptions suivantes sont fixées à fr. 40 (32 marks, 32 shillings, 8 dollars, 18 florins Autriche).

b. *Pour les pays hors de l'union.*

Non recommandé, la différence de port en sus, fr. 5,00.

Toute demande qui ne serait pas accompagnée du montant (soit en mandat-poste, coupons d'intérêts échus, billets de banque) sera considérée comme nulle.

Pour tout accusé de réception, il y a lieu d'ajouter le port de la lettre ou de la carte.

En présence des frais énormes que nécessite l'établissement de celivre, et pour couvrir en partie nos déboursés, nous attendrons pour nous mettre à l'œuvre d'avoir les 400 souscriptions qui nous sont indispensables.

Nous prions donc les personnes désireuses de recevoir le catalogue, de nous en faire part immédiatement.

REPRODUCTION DES VARIÉTÉS DE TIMBRES.

A côté de cette souscription nous en ouvrons une autre qui sera le complément de la précédente.

Nous avons pensé être utile à tous en donnant la reproduction fidèle des variétés de timbres telles qu'elles ont été émises et cela par les nouveaux procédés aujourd'hui en usage.

C'est en présence des nombreuses contrefaçons qui se produisent chaque jour qu'il est devenu indispensable de connaître les différentes variétés qui existent de certains timbres reproduits plusieurs fois. Il sera donc aisé aux amateurs de s'assurer par eux-mêmes de l'authenticité de leurs timbres ou de recomposer au besoin les diverses planches qui comportent un certain nombre de variétés.

Pour donner une idée de cette publication, nous reproduisons les planches de timbres comme nous l'avons fait pour celle de Bamra page 106, n° 335. Nous ferons de même pour tous les pays qui se trouvent dans ce cas, savoir : Afghanistan, Bamra, Bhopal, Bolivie, Brème, Cundinamarca, Egypte, États confédérés, États-Unis, États-Unis de Colombie, Guyane anglaise, Hanovre, Hawaï, Hayderabad, Inde portugaise, Japon, Jhind, Jummoo, Kashmir, Labouan, Maurice, Nevis, Nouvelle Galles du Sud, Oldenbourg, Pays-Bas, Philippines, Portugal, Queensland, Rapaëpele, Soruth, Suisse, Tasmanie, Tolima, Uruguay, Venezuela, Victoria et peut être d'autres que nous passons.

Comme bien on le pense, nous ne pouvons donner toutes les variétés, dont quelques-unes n'existent dans aucune collection.

(1) Les 400 premières souscriptions de la 6^e édition ont été couvertes en moins de trois mois; actuellement les amateurs offrent inutilement fr. 40 pour un exemplaire d'occasion.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION.

a. *Pour les pays de l'union postale universelle.*

Pour les 400 premières souscriptions, fr. 10 (8 marks, 8 shillings, 2 dollars, 4 1/2 florins autrichiens).

Pour les souscriptions suivantes, fr. 15 (12 marks, 12 shillings, 3 dollars, 6 1/2 florins autrichiens).

b. *Pour les pays hors de l'union.*

Non recommandé. La différence de port en sus fr. 2,50.

On peut souscrire facultativement :

a. Pour le catalogue.

b. — les reproductions des variétés,

c. — le catalogue et les reproductions.

Prière aux souscripteurs de donner lisiblement leur nom et domicile et adresser leur souscription à

J.-B. MOENS, 42, rue de Florence, Bruxelles.
(Belgique).

Pour paraître en janvier 1891

HISTOIRE

des

TIMBRES-POSTE

et de toutes les marques d'affranchissement employées en

ESPAGNE

suivie de l'histoire générale des timbres fiscaux mobiles depuis leur origine jusqu'à nos jours.
(Janvier) 1840 --- 1890 (Décembre)

par

J.-B. MOENS.

Joli volume grand in-8°, jésus, de 500 pages environ, imprimé sur beau papier velin, illustré de 450 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs-de-lampe.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première comprend les timbres-poste, les timbres de de l'insurrection carliste, les enveloppes et timbres de retour, les timbres de franchise, les enveloppes postales, les cartes postales, les timbres-télégraphie et enfin un chapitre des plus intéressant est consacré aux curiosités postales : timbres-poste faux, timbres fiscaux et timbres étrangers ayant circulé en Espagne.

La seconde partie est réservée aux timbres fiscaux mobiles émis par le gouvernement, les municipalités et les diverses corporations : collèges de notaires, avocats et procureurs.

On trouvera aussi des détails fort intéressants sur l'histoire et l'origine des armoiries tant de l'Espagne que des villes qui ont émis des timbres : Barcelone, Burgos, Madrid, Malaga, Puerto de Sta.-Maria, Séville, Valence, Valladolid.

Prix : fr. 20. — Par la poste fr. 22.

Bruxelles, — Imprimerie DE NEEF, rue aux Laines, 48.

LE TIMBRE-POSTE

EN COURS DE PUBLICATION

Septième édition du Catalogue Prix-Courant illustré de Timbres-Poste, Timbres-Taxe, Bandes, Enveloppes, Cartes-Télégraphes, Mandats, Offices particuliers, Timbres de chemins de fer, Essais, etc. etc., par **J.-B. MOENS**, en souscription, fr. 40.00
Atlas des Variétés de Timbres pour faire suite au catalogue, fr. 15.00

ALBUM TIMBRES-POSTE, pour commençants, 1 joli vol. illustré, pleine toile anglaise, titre doré sur le plat. fr. 2.00
 Envoi par la poste, port en sus. 0.45
 Cet album est classé par ordre géographique, s'ouvre à l'italienne et contient 2760 cases; il est suivi d'une table alphabétique et illustré d'environ huit cents types gravés d'après les originaux, et cent cinquante armoiries officielles des principaux États du globe. Charmant volume in-8° oblong.

CATALOGUE GÉNÉRAL et détaillé des Timbres-poste, Enveloppes et Cartes postales officiellement émis dans la République du Pérou depuis la première émission: 1857 à 1886. Ordre chronologique et notes se rapportant à tous les timbres falsifiés et les contremarques fausses qui ont pu être constatés par la Société Philatélique Sud-Américaine à Lima, in-8°. fr. 3.75

CATALOGUE ILLUSTRÉ de Timbres-poste Locaux de l'empire d'Allemagne en vente aux prix marqués chez J.-B. Moens; in-12 de 75 pages. fr. 0.75

COSTER (Ch. H.). Les timbres adhésifs des postes privées des États-Unis d'Amérique, illustré de 217 gravures, in-18, papier de Hollande. fr. 4.00

COSTER (Ch. H.). Les enveloppes timbrées des postes privées des États-Unis d'Amérique, 1 vol. in-18, sur papier de Hollande, illustré de 115 gravures. fr. 4.00

HÉRALDIQUE UNIVERSEL. Armoiries des principaux États du Globe, grand in-plano, contenant 158 écussons imprimés en noir, des pays qui ont adopté les timbres-poste, publié par J.-B. Moens, d'après les documents officiels. fr. 1.00

KOPROWSKY (Samuel). Les timbres-poste ruraux de Russie. Nomenclature générale de

tous les timbres connus jusqu'à ce jour, avec leurs prix de vente. Précédé d'une introduction sur l'histoire des postes rurales avec notes géographiques et historiques. Un appendice comprenant l'alphabet russe suivi des mots qu'on rencontre le plus communément sur les timbres ruraux, permet à chacun de déchiffrer facilement toutes les inscriptions russes des timbres, illustré de 130 gravures, in-8°. fr. 2.50

Même ouvrage imprimé sur papier de Hollande. fr. 4.00

LEROY LOUIS. Histoire du Timbre-poste français. Paris et Bruxelles, un vol. in-12, illustré de 60 figures dans le texte. fr. 3.50
 Par la poste. fr. 3.75

LÉVY (Louis) de Rio de Janeiro (Brésil) **TIMBRÉE**, Mazurka pour piano. Hommage à Jean-Baptiste Moens à l'occasion du Jubilaire du journal le Timbre-Poste (1863-1887) Grand in-4. Franco. fr. 1.00

MAGNUS (Dr). Timbres de Moldavie et de Roumanie, 2^e édition, revue, corrigée et augmentée, illustrée de 30 gravures sur bois, in-12. fr. 1.50
 Le même ouvrage, imprimé sur papier de couleur tiré à quelques exemplaires seulement, fr. 6.00

MOENS (J. B.). Histoire des Timbres-poste et de toutes les marques d'affranchissement employées en Espagne suivie de l'histoire générale des timbres fiscaux mobiles, depuis leur origine jusqu'à nos jours. Janvier 1840-1890 Décembre, un joli volume, grand 8° Jésus de 564 pages, imprimé sur beau papier velin satiné, illustré de 450 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs de lampe. fr. 20.00
 Par la poste pour les pays de l'Union, fr. 22.00
 Relié et doré sur tranche. fr. 30.00
 Par colis postal suivant le pays.



LE
Timbre-Poste

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

ILLUSTRE DE 320 GRAVURES

SUIVI DU

TIMBRE FISCAL

DIX-HUITIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 80 GRAVURES

BRUXELLES

J.-B. MOENS, Négociant en Timbres-Poste

42, RUE DE FLORENCE, 42

1891

LE TIMBRE-POSTE

EN COURS DE PUBLICATION

- Septième édition du Catalogue Prix-Courant illustré** de Timbres-Poste, Timbres-Taxe, Bandes, Enveloppes, Cartes-Télégraphes, Mandats, Offices particuliers, Timbres de chemins de fer, Essais, etc. etc., par **J.-B. MOENS**, en souscription, fr. 40.00
- Atlas des Variétés de Timbres** pour faire suite au catalogue, fr. 15.00

ALBUM TIMBRES-POSTE, pour commentants, 1 joli vol. illustré, pleine toile anglaise, titre doré sur le plat. fr. 2.00
Envoi par la poste, port en sus. 0.45
Cet album est classé par ordre géographique, s'ouvre à l'italienne et contient 2760 cases; il est suivi d'une table alphabétique et illustré d'environ huit cents types gravés d'après les originaux, et cent cinquante armoiries officielles des principaux États du globe. Charmant volume in-8° oblong.

CATALOGUE GÉNÉRAL et détaillé des Timbres-poste, Enveloppes et Cartes postales officiellement émis dans la République du Pérou depuis la première émission: 1857 à 1886. Ordre chronologique et notes se rapportant à tous les timbres falsifiés et les contremarques fausses qui ont pu être constatés par la Société Philatélique Sud-Américaine à Lima, in-8°. fr. 3.75

CATALOGUE ILLUSTRÉ de Timbres-poste Locaux de l'empire d'Allemagne en vente aux prix marqués chez J.-B. Moens; in-12 de 75 pages. fr. 0.75

COSTER (Ch. H.). Les timbres adhésifs des postes privées des États-Unis d'Amérique, illustré de 217 gravures, in-18, papier de Hollande. fr. 4.00

COSTER (Ch. H.). Les enveloppes timbrées des postes privées des États-Unis d'Amérique, 1 vol. in-18, sur papier de Hollande, illustré de 115 gravures. fr. 4.00

HERALDIQUE UNIVERSEL. Armoiries des principaux États du Globe, grand in-plano, contenant 158 écussons imprimés en noir, des pays qui ont adopté les timbres-poste, publié par J.-B. Moens, d'après les documents officiels. fr. 1.00

KOPROWSKY (Samuel). Les timbres-poste ruraux de Russie. Nomenclature générale de

tous les timbres connus jusqu'à ce jour, avec leurs prix de vente. Précédé d'une introduction sur l'histoire des postes rurales avec notes géographiques et historiques. Un appendice comprenant l'alphabet russe suivi des mots qu'on rencontre le plus communément sur les timbres ruraux, permet à chacun de déchiffrer facilement toutes les inscriptions russes des timbres, illustré de 130 gravures, in-8°. fr. 2.50
Même ouvrage imprimé sur papier de Hollande. fr. 4.00

LEROY LOUIS. Histoire du Timbre-poste français. Paris et Bruxelles, un vol. in-12, illustré de 60 figures dans le texte. fr. 2.50
Par la poste. fr. 3.75

LÉVY (Louis) de Rio de Janeiro (Brésil) **TIMBRÉE**, Mazurka pour piano. Hommage à Jean-Baptiste Moens à l'occasion du Jubilaire du journal le Timbre-Poste (1863-1887) Grand in-4. Franco. fr. 1.00

MAGNUS (D^r). Timbres de Moldavie et de Roumanie, 2^e édition, revue, corrigée et augmentée, illustrée de 30 gravures sur bois, in-12. fr. 1.50
Le même ouvrage, imprimé sur papier de couleur tiré à quelques exemplaires seulement, fr. 6.00

MOENS (J. B.). Histoire des Timbres-poste et de toutes les marques d'affranchissement employées en Espagne suivie de l'histoire générale des timbres fiscaux mobiles, depuis leur origine jusqu'à nos jours. Janvier 1840-1890 Décembre, un joli volume, grand 8° Jésus de 564 pages, imprimé sur beau papier velin satiné, illustré de 450 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs de lampe. fr. 20.00
Par la poste pour les pays de l'Union, fr. 22.00
Relié et doré sur tranche. fr. 30.00
Par colis postal suivant le pays.

LE TIMBRE-POSTE

MOENS (J.-B.). Supplément 6^e édition (1888) du catalogue prix-courant de timbres-poste, enveloppes, bandes, cartes, télégraphes, offices particuliers, mandats, timbres de chemins de fer, fiscaux, essais, etc. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres du Pérou, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-18 illustré de 42 gravures. fr. 8.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Parme, Modène et Romagnes, vol. in-18 illustré de 12 gravures. fr. 6.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Toscane, St-Marin, Église, 1 vol. in-18, illustré de 31 grav. 6.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Maurice, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-18 illustré de 44 grav. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Saxe, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-18, illustré de 25 gravures. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres du Grand-Duché de Luxembourg, depuis leur origine, jusqu'à nos jours, vol. in-18 illustré de 26 gravures et planches tirées à part. fr. 15.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Mecklembourg-Schwérin et Strelitz, vol. in-18 illustré de 12 gravures. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Tour et Taxis, depuis leur origine jusqu'à leur suppression (1847-1867), vol. in-18 illustré de 27 gravures et armoiries. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres d'Égypte et de la Compagnie du canal de Suez, vol. in-8 illustré de 50 gravures et armoiries. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Belgique, depuis leur origine jusqu'à nos jours, 2 vol. in-18 illustrés de 90 gravures et armoiries. fr. 8.00

MOENS (J.-B.). Les timbres de Wurtemberg, 1847-1880, 2 vol. in-18 illustrés de 66 gravures. fr. 8.00

MOENS (J.-B.). Timbres de la République Argentine et de ses diverses provinces (Buenos-Ayres, Cordoba, Corrientes, Entre-Rios, Jujuy, San-Luis, Santa-Fé, Santiago del Estero), 2 vol. in-18 illustrés de 90 gravures. fr. 8.00

MOENS (J.-B.). Timbres des Duchés de Schleswig, Holstein, Lauenbourg et de la ville Bergedorf, 1 vol. in-18 illustré de 20 gravures. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Prusse, 1 vol, in-18 illustré de 37 gravures. fr. 4.00

Chacun de ces derniers volumes est précédé d'un Précis historique et géographique et les renseignements appuyés de documents officiels; quelques notes traitent de l'origine et de l'histoire des armoiries.

MOENS (J.-B.). Manuel du collectionneur de timbres-poste ou nomenclature générale de tous les timbres adoptés dans les divers pays de l'univers, 1862. 1^{re} édition, tiré sur papier vert. fr. 1.00

MOENS (J.-B.). Postage-Stamps illustrated a general nomenclature of every postage stamp and fac-similes of all types issued up to the present time in the different countries of the world (1840-1864). Translated by Dr C.-W. VINER, A. M. with the Stamps, that have appeared since the publication of the french edition added. 623 illustrations. By P. SCHMITZ and F. DEBAEDEMAEKER. London, 1864, in-12, demi-marquain. fr. 15.00

MOENS (J.-B.). On the falsification of postage stamps or a general nomenclature of all the imitations and Forgeries as well as of the Various essays Stamps of all Countries, translated by E. DOBLE, in-12, broché. fr. 1.00

MONGERI (F.). Croissant-Toughra armoiries de l'Empire Ottoman, brochure in-12, illustrée, imprimée sur papier de Hollande. Prix franco. fr. 2.00

Brochure indispensable aux collectionneurs de timbres-poste, pour connaître l'origine des armoiries se trouvant sur les timbres de Turquie.

PHILBRICK A. & WESTOBY. W. The postage and telegraph stamps of Great Britain. Londres 1882, 1 vol, in-8 avec 100 gravures. fr. 15.00

PHILATELIC SOCIETY. The Postage stamps. Envelopes and Post Cards of Australia and the British Colonies of Oceania, with autotype illustrations, compiled and published by the Philatelic society. London, vol. grand in 8°, ayant 27 planches, contenant plus de 900 types de timbres, cartes et enveloppes de la Nouvelle Galles du Sud, Nouvelle Zélande, Van Diemen, Tasmanie, Victoria, Australie occidentale et Australie

LE TIMBRE-POSTE

du Sud, Queensland et îles Fiji, toutes les variétés des vues de Sidney, et des têtes laurées de la Nouvelle Galles du Sud et les variétés de timbres, trône, de Victoria, etc. Franco. fr. 17.50

PHILATELIC SOCIETY, LONDON. The Postage Stamps Envelopes, Wrappers, Post Cards, and Telegraph Stamps, of the British Colonies in the West Indies, together With British Honduras and the colonies in South America With Thirty two sheets of Autotype illustrations. fr. 35.00

TIMBRES D'OFFICES Américains, précédé d'une introduction sur leur origine par feu M. JAMES LESLEY, Vice-Consul des États-Unis. Bruxelles, 1868, in-12 de 32 p. fr. 0.50 (Manque les gravures)

TIMBRE-POSTE (Le). Journal illustré du collectionneur, paraissant le 1^{er} de chaque mois. Revue des émissions nouvelles, avec vignettes dans le texte; Chronique de la Timbrophilie, nouvelles diverses de tous pays, concernant les timbres. 30^e année, 1892. Conditions d'abonnement (franco) : pour tous les pays.

Un numéro. fr. 6.00
" 0.60

On peut obtenir :

1 ^e année, 1863, in-4 ^o br. 26 grav.	" 5.00
2 ^e " 1864, " 57 "	" 20.00
3 ^e " 1865, " 132 "	" 5.00
4 ^e " 1866, " 139 "	" 10.00
5 ^e " 1867, " 147 "	" 5.00
6 ^e " 1868, " 129 "	" 5.00
7 ^e " 1869, " 128 "	" 5.00
8 ^e " 1870, " 132 "	" 5.00
9 ^e " 1871, " 92 "	" 5.00
10 ^e " 1872, " 138 "	" 5.00
11 ^e " 1873, " 151 "	" 5.00
12 ^e " 1874, " 146 "	" 5.00
13 ^e " 1875, " 113 "	" 5.00
14 ^e " 1876, " 140 "	" 5.00
15 ^e " 1877, " 114 "	" 5.00
16 ^e " 1878, " 230 "	" 5.00
17 ^e " 1879, " 256 " avec sup.	" 6.00
18 ^e " 1880, " 237 "	" 6.00
19 ^e " 1881, " 338 "	" 6.00
20 ^e " 1882, " 278 "	" 6.00
21 ^e " 1883, " 200 "	" 6.00
22 ^e " 1884, " 204 "	" 6.00
23 ^e " 1885, " 236 "	" 6.00
24 ^e " 1886, " 275 "	" 6.08
25 ^e " 1887, " 432 "	" 10.00

26 ^e année, 1888, in-4 ^o br. 249 gr. avec sup.	fr. 6.00
27 ^e " 1889, " 283 " " "	" 6.00
28 ^e " 1890, " 389 " " "	" 6.00
29 ^e " 1891, " 400 " " "	" 6.00

Exemplaires d'amateur ayant chaque numéro tiré sur papier de couleurs variées : 1863, 1866 à 1891, par année. fr. 10.00
L'année 1887 excepté, est de fr. 14.00

Depuis 1879, il est donné chaque mois, un supplément de quatre pages traitant des timbres fiscaux.

TIMBRE-POSTE (Le) Numéro jubilaire (1863-1887). 36 pages grand in-8^o à 2 col., illustré de 53 grav., types de timbres et armoiries, et contenant en plus les portraits de MM. F. Breitfuss, F. Carotti, Ch. Diena, Majr Evans, Ph. de Ferrary, G. Fouré, R. Krause, J.-N. Marsden, H. Lubkert, le Dr Legrand, J.-B. Moens, F. Mongeri, et L. Rodet.

Sommaire : Avant-propos : Comment naquit le « Timbre-poste. » Renseignements sur les premières enveloppes et timbres de Russie; Les timbres-poste en Italie; Notes sur quelques timbres-poste des Bermudes; Le 6 kreuzer 1849 de Bavière; Réflexions sur les timbres allemands employés par fractions; A propos du timbre français 20 c. et du chiffre-taxe noir même valeur de 1875; De quelques essais intéressants; Les timbres-poste de Guinée; De quelques enveloppes de Hambourg; Biographie de M. le docteur Legrand; De l'utilité des timbres oblitérés; Croissant-Toughra, armoiries de l'Empire ottoman; Les premiers timbres français; Notations des monnaies dans l'Inde; Particularités postales; Quelques remarques à l'occasion de ce numéro jubilaire.

Prix franco. fr. 2.50

TIMBRE FISCAL (Le). Journal illustré du collectionneur.

1 ^e année 1874, in-4 ^o br., 91 grav.	fr. 3.00
2 ^e " 1875, " 62 "	" 3.00
3 ^e " 1876, " 44 "	" 3.00
4 ^e et 5 ^e " 1877-1878, en 1 vol.	" 6.00

La collection des 5 années. " 12.00

Depuis Janvier 1879, le *Timbre fiscal* est donné en supplément aux abonnés du *Timbre-Poste*.

LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

VINGT-NEUVIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 320 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, Négociant en Timbres-Poste
42, Rue de Florence, 42.

—
1891

Bruxelles. — Imprimerie L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1891

Acores, 125.
Afghanistan, 57.
Afrique centrale et angl. de l., 125'.
 — méridionale — 25', 37', 49'.
 — orientale — 37', 49', 65', 105, 113, 126.
Allemagne empire, 1, 49, 126.
Angola au Congo. *Les timbres d'*, 58.
Antille. *Les timbres à l'*, 18.
Antioquia, 127.
Argentine, 1', 13', 22, 45, 37', 50', 65', 77', 89', 97, 111, 126.
 — **Cordoba**, 13'.
Association pour la protection timbro-philique, 88, 101.
Australie du Sud, 20', 39', 86, 97, 113.
Australie du Sud. *Documents relatifs aux timbres de l'*, 86.
Australie occidentale, 97, 156.
Autriche, 2, 14, 39, 51, 77', 105, 126'.

Bahamas, 97.
Bamra, 2, 26, 35, 51', 77, 50, 105, 113.
Bamra. *A propos des timbres de*, 35.
Barbades, 97.
Bavière, 26, 113, 126.
Bechuanaland Brit., 3, 26.
Belebei, 8'.
Belgique, 14, 26, 39, 51, 65, 75', 89, 97.
Bermudes, 126.
Bhopal, 3, 65, 105.
Bibliothèque des timbrophiles, 122.
Bogorodsk, 20.
Bolivar, 25'.
Bolivie, 14, 2', 66, 90'.
Bongouroufay, 8'.
Brazil, 14', 39, 52', 79', 98, 112, 126.

Canada, 3.
Cap de Bonne-Espérance, 40, 80'.
Cartes postales. *A la recherche de*, 94.
Canea, 26, 59'.
Canea. *Les timbres provinciaux de*, 59'.
Ceylan, 14', 27', 39', 66, 80, 126.
Charkoff, 8'.
Chiquas, 129.
Chili, 92.
Cypre, 15.
Colombie Rep., 15', 26, 40, 66, 79', 90, 98', 113, 126'.
 — **Antioquia**, 127.
 — **Bolivar**, 98', 114.
 — **Canea**, 26, 59'.
 — **Tolima**, 66.
Colonies françaises, 81, 105, 114'.
Comores (Iles), 10.

Congo, 27.
Congo français, 66', 98, 111', 127.
Cordoba, 13'.
Correspondance, 136.
Costa-Rica, 15, 27.
Côte-d'Or, 3', 27, 40', 106, 115'.
Cuba, 53, 66, 106, 120, 127.
Cuba. *Les faux timbres de*, 120.
Curacao, 115', 127.

Danemark, 3, 53.
Danois sans plagramme. *Les timbres*, 23.
Demande de renseignements, 24', 48'.
Diego-Suarez, 3, 113', 127'.
Dominicaine, 27, 53, 67', 80, 99, 111, 127.
Dominicaine. *A propos des timbres surchargés de la R.ép.*, 111.

Echos du Congrès postal de Vienne, 96.

Egypte, 15', 27.
Equateur, 58, 80', 81', 96.
Equateur. *Les timbres officiels de l'*, 96.
Espagne, 15', 21, 61, 76, 87, 87.
Espagne. *Histoire des timbres de l'*, 61, 76, 87.
Espagne. *Imitation du 12 c. 1865 d'*, 24.
Espagne. *Le 2 reales bleu 1851 d'*, 87.
Etats-Unis d'Amérique, 4', 15, 27', 40, 81, 90, 115'.

Falkland, 53', 90.
Fausseurs et voleurs, 35.
Faux timbres, 50.
Fidji, 41, 67', 81, 106', 116.
Finlande, 54', 67', 81'.
 — **Helsingfors**, 51'.
France, 4, 16, 28, 54, 107', 116.

Gabon, 16, 60'.
Gadistech, 81'.
Gaieté des adresses, 11.
Gaieté des annonces, 36.
Gambie, 91.
Grande Bretagne, 4', 16, 28', 11', 99', 127.
Grèce, 16, 41, 51, 81, 91'.
Grenade, 16', 29'.
Griaznowetz, 81'.
Guadeloupe, 16', 42, 116', 127.
Guinée, 91.
Guyane anglaise, 4, 17', 29, 93.
 — **hollandaise**, 81, 100'.
Gwalior, 81, 91, 117'.

Haiti, 4, 17', 55, 81.
Hawnaian, 106.

Hayderabad, 29, 42', 63, 82', 106.
Helsingfors, 54'.
Honduras Britannique, 29', 42', 69, 91, 100', 128.
Honduras République, 100'.
Hong-Kong, 17, 20', 12', 69.
Hongrie, 101, 106.

Indes anglaises, 18, 29', 42, 45', 58, 60', 117', 128.
Indes anglaises. *Le 4 annas octogone des*, 45', 78.
Indes néerlandaises, 18, 18'.
Indo-Chine, 4.
Irbid, 8'.
Italie, 5', 29', 55', 70, 82, 91', 101, 125'.

Jamaïque, 18, 55, 82', 101.
Japanaise Carotte, 76.
Jeypore, 117'.
Jhind, 117, 128.
Johore, 18', 21', 83', 91'.
Jummoo-Kashmir, 18, 30, 91.

Kologriff, 102.
Kolonna, 20'.
Kongour, 33, 102'.
Krasny, 110'.

Labonan, 70, 106.
Lagos, 18, 70.
Leeward, 5', 18', 30, 42, 82', 128.
Liberia, 70, 82'.
Liebedjan, 130.
Lombay, 33.
Luxembourg, 18, 92', 106, 128'.

Madagascar, 70', 101', 105, 117.
Malacca, 42', 55', 92, 128.
Malte, 18.
Martinique, 18, 43, 83', 102', 129.
Mashonaland, 18.
Maurice, 6', 18, 30, 43', 70, 107', 118', 129'.
Mexique, 6, 22', 24', 30, 43', 55', 59, 70', 83', 92', 102, 107', 118, 120', 129, 134'.
 — **Celaya**, 92'.
 — **Chiquas**, 129.
 — **Morelia**, 107'.
 — **Patzcuaro**, 22', 50.
 — **Querétaro**, 107', 129.
 — **Vernacruz**, 71', 83'.
 — **Zacatecas**, 55'.
Mexique. *Les bandes timbrées du* 120', 184'.

Monaco, 43', 56, 70', 92, 107, 129.
Monténégro, 129'.
Morelia, 107'.

Nabha, 118.
 Nandgam, 56°.
 Natal, 72°, 83, 92°.
 Negri, Sembilan 107.
 Nicaragua, 31°, 44°, 56, 92.
 Nicolsk, 8°.
 Nord de Bornéo, 6, 15°, 30, 44, 107, 129°.
 Norwège, 19, 44, 53.
 Nossi-Bé, 6°, 19, 44°, 56, 107°, 129°.
 Nouveau Brunswick, 6, 31.
 Nouvelle Ecosse, 6, 31.
 Nouvelle-Galles du Sud, 7, 31°, 44, 56°, 72, 92, 108, 118, 130.
 Nouvelle Rép. d'Afrique du Sud, 7.
 Nouvelle Zélande, 19, 32°, 44°, 57°, 118.
 Noworjew, 73°, 131°.

Ochansk, 57°, 74.
Oldenbourg. Les premiers timbres d'
 133°.
 Orange, 19°, 32°, 45, 72, 118.
 Ossa, 20, 109.
 Oustioujua, 103°.

Pahang, 72, 83, 102°, 118.
 Paraguay, 19°, 108, 118°.
 Parme, 102.
Parist-Incident, 93.
Parist. Encore le, 112.
Patzcuaro. Le timbre de, 2°, 59.
 Pays-Bas, 108, 119°, 130.
 Perak, 19°, 32, 57, 72, 102.
 Pereiaslaw, 57°.
 Philippines, 19°, 83, 92, 119.
 Podolsk, 20°.
 Porto-Rico, 130.
 Portugal, 32, 57°, 72.
Pousse des feuilles, 75.
 Prilouky, 84.
 Pskoff, 33°.
 Pattialla, 45, 73°, 108, 119.

Queenstand, 7°, 32°, 45.
 Queretaro, 107°, 129°.

Referendum, 11.
Réponse à notre demande de renseignements, 95.
 Réunion, 7°, 108°, 130°.
 Rjeff, 74°, 103.

Rostoff s/ Don, 45.
 Roumanie, 8, 19, 45, 73°, 92, 102°.
 Russie, 8°, 20°, 23°, 33°, 45, 57°, 64°, 73°, 83°, 102°, 109°, 119°, 130°.
 — Bebelei, 8°.
 — Bogorodsk, 20.
 — Bougourouslan, 8°.
 — Charkoff, 8°.
 — Gadatsch, 84°.
 — Grizowetz, 84°.
 — Irbit, 8°.
 — Kolegriff, 102.
 — Kolomna, 20°.
 — Kougour, 33, 102°.
 — Krasny, 119°.
 — Liebedjan, 130.
 — Loubny, 33.
 — Nicolsk, 8°.
 — Noworjew, 73°, 131°.
 — Ochansk, 57°, 74.
 — Ossa, 20, 109.
 — Oustioujua, 103°.
 — Pereiaslaw, 57°.
 — Podolsk, 20°.
 — Prilouky, 84.
 — Pskoff, 33°.
 — Rjeff, 74°, 103.
 — Rostoff s/ Don, 45.
 — Schadrinsk, 23°.
 — Solikamsk, 74, 84°.
 — Starobeylsk, 130.
 — Tichvin, 20.
 — Tscherdina, 8, 109°.
 — Weissiegonsk, 20, 45.
 — Welsk, 8°, 131.
 — Wolgda, 61°.
 — Zadonsk, 8, 33°.
 — Zolotonoscha, 9°.

Saint-Christophe, 9, 103.
 Sainte-Lucie, 103.
 Saint-Pierre et Miquelon, 74°, 84°, 131.
 Saint-Thomas et Prince, 33.
 Saint-Vincent, 9.
 Salvador, 33°, 45, 84, 93°, 119.
 Sarawak, 57°, 103.
Schadrinsk. Un timbre provisoire de
 23°.
Sedangs. Les timbres de, 21.
Sedangs. Mort du Roi des, 10.
 Selangor, 84.

Serbie, 9, 20°, 93, 109, 119, 131.
 Seychelles, 34.
 Siam, 21, 58.
 Sierra Leone, 103.
 Sirmoor, 9°.
 Solikamsk, 74, 84°.
 Soruth, 74, 93.
 Starobeylsk, 130.
 Suède, 9°, 34, 57°, 59°, 74, 75°, 84, 85°, 93, 103°, 131.
Suède. Les enveloppes de, 59°, 75°, 85.
 Suisse, 21, 34, 104, 131.
Suisse. Les anciens timbres de, 104.
 Swazieland, 9.

Tabago, 119.
 Tanger, 9, 21°.
Tapling. La mort de M., 63.
 Tasmanie, 34, 45°, 103, 119, 131.
 Terre de feu, 58°.
 Terre-Neuve, 9°, 21.
 Tichvin, 20.
 Tolima, 66, 85°, 110.
Tollma. Les faus timbres de, 85°, 110.
 Transpal, 21.
 Travancore, 109, 134.
Tribunaux, 124.
 Trinité, 21.
 Tscherdina, 8, 109°.
 Tunisie, 21, 24.
 Turquie, 48°, 85, 93°, 103, 109°, 132.

Uruguay, 45°, 110°, 120, 132.

Venezuela, 10, 74, 85.
Venezuela ressuscités. Les timbres 1887-
 1888, 74.
 Veraacruz, 71°, 83°.
 Victoria, 10, 21°, 35°, 45, 103°, 132°.
Vivacités du Capitaine Tic. Les, 10.

Weissiegonsk, 20, 45.
 Welsk, 8°, 133.
Wolgda. Les timbres taxe de, 64°.
 Wurtemberg, 21, 35.

Zacatecas, 55.
 Zadonsk, 8, 33°.
 Zolotonoscha, 9°.
 Zouloulard, 85°, 116, 132°.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées

à J.-R. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE).

Depuis le 10 décembre, nous écrit-on, les bandes et les enveloppes sont retirées de cours. Pourquoi? C'est un mystère que n'éclaircit pas l'avis suivant, recueilli dans le *Philatelist* :

Avis au sujet des enveloppes timbrées et des bandes timbrées.

A partir du 10 décembre 1890, les bureaux de distributions ne vendront plus de bandes ni d'enveloppes timbrées. A partir de la même date il est ordonné à l'administration Impériale des postes de ne plus les laisser confectionner ni mettre en vente. Il est laissé au public le soin de se procurer des enveloppes et des bandes non timbrées et d'y coller le timbre nécessaire.

Les enveloppes et bandes timbrées du nouveau modèle qui, au 10 décembre 1890 se trouvent encore entre les mains du public, peuvent encore être employées.

De plus, les enveloppes et bandes timbrées au timbre ancien modèle, conservent aussi leur valeur jusqu'au 31 janvier 1891.

Berlin le 27 novembre 1890.

Le secrétaire de l'administration des postes Impériales
 VON STEPHAN.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Nous avons chaque mois de nouvelles émis-

sions, destinées sans doute à refaire les finances si délabrées de ce pauvre pays qui a pris un nom cependant si plein de promesses. Cette fois, nous avons le timbre de 1/4 centavo venant relever de ses fonctions provisoires le 12 centavos qui a fait l'interim par la surcharge noire d'abord, rouge ensuite et qu'on nous promettait même jaune.



Le type est à l'effigie du général Tristán, Paz voulons-nous dire, tournée vers la droite dans un double ovale ayant pour inscription : *Republica Argentina*; au-dessus, un cartouche contenant : *Correos y telegrafos*; au-dessous : *Centavo 1/4 centavo*; cadre rectangulaire.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

1/4 centavo, vert

La bande 1 centavo est remplacée assez misérablement par le type ci-contre, nous donnant, nous semble-t-il, la même effigie qu'autrefois,

c'est-à-dire le général Don José A. Alvarez de



Arenales tournée à droite dans un ovale, avec l'inscription du précédent: cadre rectangulaire contenant dans les angles supérieurs un chiffre et en bas un cartouche sur lequel: un centavo. Le timbre est imprimé

à droite sur bande portant l'inscription: *República Argentina* — Impresos Papier manille. Dimension: 244×160^{mm} :

1 centavo, vert, vert vif

M. le Roy d'Etiolles nous procure une autre bande de 2 centavos, à l'effigie d'un général quelconque (le général Boum! peut-être), (1) tournée à droite dans un double cadre ayant l'inscription: *Republica Argentina*; en dessous, nne bande cintrée portant: *Correos y telegrafos* et plus bas: *cent^{os} 2 cent^{os}*; cadre rect. debout:

2 centavos, violet vif.

Nous avons rencontré six différents types de surcharge sur les enveloppes 8 centavos devenues 5 centavos de par le barbouillage officiel. Nous reproduisons ces 6 types.

(1)

(2)

5

5

5

5

(3)

(4)

5

5

5

5

(5)

(6)

5

5

5

5

Du 5^e type nous avons vu des exemplaires avec double surcharge:

1^{er} à 6^e types: 5 sur 8 centavos, rouge et noir.

double surcharge.

5^e type: 5 sur 8 centavos, rouge et noir.

La *Revue Philatélique* publie le décret suivant ordonnant l'incinération d'un timbre-poste 2 1/2 centavos condamné avant d'avoir vécu. C'est toujours un timbre auquel nous avons échappé.

(1) Décidément c'est le général Alvear.

Buenos-Ayres, 22 septembre 1890.

Vu la note précédente de la commission des valeurs postales et l'information de la section administrative, qui s'est produite à ce sujet, de laquelle il résulte que les timbres-poste de la valeur de 2 1/2 centavos ne sont pas employés pour l'affranchissement de la correspondance urbaine depuis quelque temps par disposition de la Direction générale et que la Compagnie Sud-américaine de Banque est en train d'imprimer par commande de cette administration 1,500,000 timbres de la valeur indiquée; étant donné que l'article 2 de la loi des tarifs postaux et télégraphiques exige pour la correspondance urbaine un affranchissement équivalant à la moitié du tarif établi pour la correspondance nationale intérieure, et ordonne qu'on adopte la valeur inférieure, quand cette moitié aura fraction de façon qu'on devra recevoir pour le port de la correspondance urbaine 2 centavos pour chaque 15 grammes ou fraction et d'accord avec les vues de M. le Procureur du Trésor, le Directeur général décide:

1^o De fixer le port de la correspondance urbaine à deux centavos pour chaque quinze grammes ou fraction.

2^o Ordonne à la compagnie Sud-américaine de billets de Banque de suspendre l'émission de 1,500,000 timbres de 2 1/2 centavos qu'elle imprime par commande de l'administration.

3^o De brûler tous les timbres de cette valeur qui existent dans les bureaux de poste et tous ceux qu'aura imprimé la compagnie Sud-américaine de Billets de Banque, laquelle opération sera pratiquée en présence de la commission de valeurs postales avec intervention de la section administrative devant laquelle se fera l'acte correspondant.

4^o L'incinération pratiquée, on en donnera compte au ministère de l'intérieur élevant la présente avec ses antécédents y demandant l'approbation nécessaire et la décharge de la quantité que comportent les valeurs inutilisées.

ESTANIS S. LEBALLOS.

F. DE VEYGA.
Secrétaire.

AUTRICHE.

L'enveloppe 5 kr. est en usage. Elle est au type des bandes et cartes. Format: 133×117^{mm} : fleuron allemand à la pate de fermeture:

5 kreuzer, rose-carmin:

Et au même type, le mandat-carte pour paiement des contributions ayant les armes à gauche et le timbre à droite et pour inscription: *Korrespondenz-karte Korrespondenz listek*, etc.

2 kreuzer, noir sur vert.

BAMRA.

Nous disions le mois passé que les 1/4 et 1/2 anna avaient 16 variétés et que toutes les banderoles se dirigeaient à droite, omettant de dire qu'il existait du 1/2 anna, une variété ayant: *Ramra* pour *Bamra*.

En plus de ces seize variétés, M. Evans nous a montré deux rangées incomplètes de huit timbres horizontaux du 1/2 anna qui prouvent qu'il a dû exister des feuilles de quatre-vingts variétés comme pour les autres valeurs. Nos feuilles de seize seraient probablement les premières émises et sans

doute dans le but d'activer le tirage, on aura fait une composition de 80 timbres. Reste à savoir s'il y a eu des feuilles de 16 timbres pour les 1, 2, 4 et 8 annas.

Sur les 1/2 anna (80 variétés), les banderoles vont dans les deux sens : droit et gauche.

BECHUANALAND (BRITANNIQUE).

Le timbre 1/2 penny surchargé : *four pence* est en possession de M. Lundy avec cette surcharge renversée :

4 pence sur 1/2 p., vermillon et noir.

BHOPAL.

Un correspondant du *Philatelic Record* signale à ce journal l'émission d'une nouvelle planche de

24 timbres, 2 annas, bleu, piqués et non piqués et cet avis que le piquage se fait à la main avec l'aide d'un poinçon ! Il y aurait à la première rangée, 2^e timbre, l'erreur : *Beegam* pour *Begam* et à la quatrième rangée, 2^e timbre : NAWAH pour NAWAB ; enfin il y a 24 variétés nouvelles du 4 an. sans erreurs !

2 annas, bleu, non piqué.
2 — — piqué.
4 — jaune — et non.

CANADA.

Le 6 cents a pris la teinte brun-rouge :

6 cents, brun-rouge.

Suivant M. King, le timbre télégraphe de franchise de 1888 de la *Canadian Pacific Railway* n'existe pas.

CÔTE-D'OR.

Voici la carte dont nous parlions le mois passé.

1/2 penny, vert sur chamois.

The Stamp

type des timbres Leeward quia décidément la corde aujourd'hui :

5 shillings, lilas et bleu.

10 — — rose.

20 — vert —

Filagramme C A et couronne, piqure 14, probablement.

DANEMARK.

La carte-lettre 8 øre avec la nouvelle inscription sur le bord inférieur, est en usage depuis le 15 décembre :

8 øre, carmin sur blanc.

La carte avec réponse à son inscription modifiée. A partir de la 3^e ligne elle est :

DANMARK

Brevkort med forudbetalt Svar.

(Carte postale avec réponse payée).

Paa denne Side skrives kun adressen (Côté réservé à l'adresse).

Point d'avis à gauche.

10 + 10 øre, carmin sur chamois.

DIÉGO-SUAREZ.

Nous devons à M. Le Roy d'Étiolles le renseignement suivant, au sujet de l'incinération des timbres provisoires dont nous avons parlé en novembre dernier :

Procès-verbal de l'incinération des vignettes de Diégo-Suarez.

Aujourd'hui dix octobre mil huit cent quatre-vingt-dix,

POST CARD



GOLD COAST

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



News signale un timbre de 3 pence, jaune, autype connu : 3 pence, jaune.

Et d'autres valeurs au

La commission nommée par M. le Gouverneur en date du 5 septembre est composée de :

MM Le Baigue sous-chef de 1^{re} classe des Directions de l'Intérieur.

Poirier, agent du service postal ;

Terrentrov, écrivain auxiliaire des Directions de l'Intérieur ;

S'est réunie à l'effet de procéder à la destruction des timbres-poste confectionnés pour servir provisoirement dans la Colonie et existant à ce moment au bureau de la poste

Les timbres ont été incinérés. Les quantités et valeurs des timbres-poste détruits sont :

à 0,15	3546	timbres, valeurs fr.	531 90
à 0,25	6903	—	" 1725 75

En conséquence, la somme de deux mille deux cent cinquante-sept francs soixante-cinq centimes doit être déduite dans les écritures.

Les Membres de la Commission,

LE BAIGUE,

POIRIER,

TORRENTROV.

On n'a donc rien trouvé en possession du public, qu'on ne parle que des timbres trouvés à la poste. En résumé, il y aurait eu de vendu de l'émission du 5 septembre 1890 :

4000	exemplaires de 1 centime
6000	5 —
11454	15 —
8097	25 —

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Les enveloppes nouvelles ont un filagramme nouveau que nous reproduisons ici. On remarquera que la lettre S est plus ornée et qu'elle n'enlève que le jambage droit de l'U.

M. Rechert qui nous envoie cette communication ne

nous signale qu'un seul format : 160×90^{mm} .

2 cents, vert sur blanc v. r. g.

FRANCE.

M. Le Roy d'Etiolles nous envoie la carte actuelle à 4 lignes d'adresse, valeur 10+10 centimes, ayant l'impression sur les deux côtés de la première partie, le second étant vierge de timbre et d'inscription :

10+10 centimes, noir sur bleu pâle.

Le même, nous adresse la carte-Lettre 25 centimes avec avis en bas où le pointillage vertical ne va pas au-delà de celui horizontal. Avec cette même piqure il y a cette même carte, sans avis :

25 centimes, noir sur rose, sans avis

25 — — — — avec — pointillé.

25 — — — — — — — pointillé.

Les cartes de remboursement par tubes pneumatiques sont remplacées par des feuilles de papier divisées en deux parties et mesurant, chacune d'elles : 135×142^{mm} avec timbre à droite et adresse imprimée : à l'intérieur une formule imprimée à remplir :

30+30 centimes, noir sur chamois.

GRANDE-BRETAGNE.



Voici le nouveau timbre du Levant ayant la surcharge noire : 80 paras appliquée sur le 5 pence et dont nous avons parlé tout récemment :

80 paras sur 5 pence lilas et bleu, surch. noire

Nous apprenons que le timbre 1 pound doit être changé de couleur, parce que celle qu'il a aujourd'hui ressemble trop à une photographie ! Le timbre sera imprimé en vert ; filagramme couronne, piqure 14 :

1 pound, vert.

GUYANE ANGLAISE.

Le *Philatelist* nous apprend que le 3 cents a été retiré de cours, un mailin ayant fait un 8 cents de ce 3 cents.

HAÏTI.

Le *Philatelic Record* déclare avoir vu le 3 cents, bleu, type Salomon, à l'état non dentelé :

3 cents, bleu.

Nous avons en même temps, surchargé : deux 2 cent, type reproduit le mois passé : 1° avec double surcharge : 2° avec deux 2 cent :

2 sur 3 cents, bleu, surch. rouge en double.

2 — 3 — — — — — deux pour deux.

« J'ai vu, nous écrit M. Le Roy d'Etiolles, le nouveau type des timbres qui doivent être mis en usage le 1^{er} janvier 1891. Il a été fabriqué à Paris et représente les armes d'Haïti avec palmier surmonté d'un bonnet phrygien.

Afin d'écouler les timbres en stock, les valeurs suivantes, au nouveau type, seront seulement émises :

1 cent, rose.

2 — violet.

7 — bleu.

INDO-CHINE.

Le *Journal officiel* de l'Indo-Chine française publie l'arrêté suivant dans son numéro du 30 octobre 1890 que nous remet M. Le Roy d'Etiolles.

ARRÊTÉ.

Le gouverneur général de l'Indo-Chine, officier de la Légion d'honneur et de l'Instruction publique,

Vu le décret du 12 novembre 1889,

Vu le rapport de l'inspecteur faisant fonctions de directeur des postes et des télégraphes de l'Annam et du Tonkin, rendant compte du prochain épuisement de l'approvisionnement des timbres à 15 centimes ;

Attendu que ces timbres sont d'un usage courant, et qu'il est indispensable de prendre des mesures pour faire face à leur consommation ;

Vu l'urgence ;

Sur la proposition du Président supérieur p. i. au Tonkin,

ARRÊTE :

Article premier. L'inspecteur, chef du service des postes, est autorisé à surcharger, pour les transformer en timbres à 15 centimes, les quantités et catégories de figurines ci-dessous énoncées

1° 30000 timbres à 20 centimes.

2° 40200 — — 30 —

3° 12000 — — 35 —

4° 24000 — — 40 —

5° 18000 — — 75 —

6° 30000 — — 1 franc.

Article 2. Le Résident supérieur p. i. au Tonkin est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Saïgon, le 15 octobre 1890.

Signé, PIQUET.

Le travail de surcharge allait commencer quand

un télégramme du gouverneur est venu donner contre-ordre, probablement par suite de l'arrivée de timbres de la métropole. Nous espérons publier incessamment le décret rapportant celui qu'on vient de lire et on nous promet le spécimen du type qui avait été préparé comme modèle de surcharge.

ITALIE.

Un confrère parisien annonce que le 5 lire va être démonétisé et qu'il recevra la surcharge de 20 centesimi. On aurait découvert qu'un facteur de la Banque Nationale aurait découpé l'ovale du timbre vert 5 centesimi qu'il remplaçait par l'effigie du 10 centesimi.



C'est là un poisson qui nous arrive trois mois trop tôt !

Les timbres de paquets ont été accommodés à la sauce postale en surchargeant l'ancienne valeur par des traits. Cmi 2 et l'emploi primitif par *valevole per le stampe* (valable pour les imprimés). Cette surcharge est noire :

2 sur 10 c.,	vert-olive, surch. noire.
2 — 20 —	bleu — —
2 — 50 —	géranium — —
2 — 75 —	vert — —
2 — 1,25 —	jaune — —
2 — 1,75 —	brun — —

M. Diéna nous adresse avec ce type, le décret qui établit cette transformation :

Suivant les dispositions de l'art. 257 du règlement approuvé par le décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954 (3^e série) etc. etc.

DÉCRET.

Les timbres spéciaux pour le service des colis postaux, transformés en timbres-poste ordinaires de 2 centimes pour la correspondance à l'aide de la surcharge : *Valevole per le stampe* (valable pour les imprimés) Cmi 2, suivant l'art. 257 du Règlement approuvé par décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954 (3^e série) seront mis en vente à partir du 1^{er} décembre prochain et pourront être utilisés jusque tout le mois de juin 1891 ; après cette date ils ne seront plus valables pour l'affranchissement, mais seront admis à l'échange pendant la durée d'une autre année.

Le présent décret sera enregistré à la cour des comptes.
Donné à Rome le 10 octobre 1891.

Le Ministre,
Signé : LACAVA.



Nous avons reçu le mandat-poste 75 centesimi dont on a enlevé le talon, surchargeant le timbre du chiffre 60 sur la valeur primitive et un trait de chaque côté. sur 75 :

60 sur 75 centesimi, rose, surch. noire.

Ce mandat est remplacé

par un autre, au même type, sans surcharge et ayant les dimensions du précédent, sans talon. L'impression est en couleur sur carton paille.

60 centesimi, brun sur paille.



Le timbre-taxe surchargé nous est également parvenu. Sa surcharge est noire, elle est appliquée sur le 1 centesimi.

20 sur 1 cent. jaune, carmin et noir.

Enfin voici un décret où le ministre des postes et télégraphes annonçait en novembre dernier la mise en vente de cartes postales à l'usage des Députés.

« Il a été établi par une disposition récente la création de cartes postales spéciales exclusivement réservées aux députés au Parlement national qui seront mises en vente par le seul bureau de poste de la Chambre.

« Ces cartes postales sont entièrement conformes à celles ordinaires, mais à la partie supérieure gauche, du côté de l'adresse, il se trouve les armoiries du gouvernement et la légende au-dessous : *Camera dei Deputati* (Chambre des Députés).

LEEWARD (îles).



Les timbres de ces îles nous sont parvenus en date du 2 Décembre de Nevis, qui fait partie avec Antigua, Dominique, St-Christophe et Vierges du groupe Leeward.

Nous donnons ci-haut les types décidément en faveur. Ils sont à l'effigie de Victoria, à gauche, dans un rectangle portant l'inscription : *Leeward Islands*. à la partie supérieure ; *Postage* à gauche, *& Revenue* à droite : valeur en bas sur fond ligné pour les timbres en pence et sur fond blanc pour les shillings.

Imprimés en couleur sur papier blanc, au filagramme C A et couronne, piqué 14 :

1/2 penny, vert et violet

1 — rose —

2 1/2 — outremeur —

4 — orange —

6 — brun —

7 — vert bronze —

1 shilling, rose et vert

5 — bleu —

On nous annonce l'émission de cartes postales dont nous reproduirons le mois prochain le type.

Un de nos confrères parisiens, qui disait le mois dernier avoir vu ces timbres a eu la malchance de donner une couleur fautive pour les 6 et 7 pence, précisément comme la *Revue Philatèlique* qui avait fait connaître la première ces timbres. Il y a des *basards* malheureux quand on veut faire croire qu'on ne mange pas les pommes du voisin.

MAURICE (île).



Dans un moment de pénurie, la poste a porté la valeur de l'enveloppe 8 cents à 50 cents, en appliquant au bas de l'effigie, en travers : 50 cents en noir. Cette augmentation de prix pouvant tenter les faussaires, on a appliqué en rouge, à gauche du timbre, le cachet de la poste : couronne dans un cercle avec les mots : *General Post Office Mauritius* et comme surcroît de précaution, le maître des postes a ajouté sa signature à la plume : L. M. C. P. (Louis Martin, Colonial Postmaster). Il est bon cependant d'être prévenu que pour faire L. M. de ces hiéroglyphes.

Cette enveloppe a paru le 5 novembre dernier. Il y en a eu mille exemplaires de surchargés, dont 350 ont été livrés aux bureaux de l'union postale universelle. Celui que nous recevons de Port-Louis a, prudence extrême, le timbre et le cachet de la poste oblitérés !

8 sur 50 cents, bleu, surch. noire

MEXIQUE.

Le *Philatelist* a reçu les cartes nouvelles suivantes au type chiffre dans un cercle :

2	cents, carmin	sur	blenâtre, surch	en	bleu
2	—	—	rose	—	carmin
3	—	—	blenâtre	—	bleu
3	—	—	rose	—	carmin

NORD DE BORNEO.

The *Philatelic World* a reçu le 25 cents, bleu, surchargé en rouge : *Eight cents*, sur deux lignes. Annoncé sous toutes réserves :

8 cents sur 25 c. bleu et rouge.

NOUVEAU BRUNSWICK ET NOUVELLE ÉCOSSE.

Nous empruntons au *Philatelic Record* cette nouvelle que les premiers timbres de ces deux colonies anglaises auraient été réimprimés.

Ces réimpressions ont toutes le papier blanc uni

mince, teinté dans certains cas, de la nuance du timbre qui elle-même diffère des originaux :

Nouveau Brunswick, 3 pence, vermillon	—	6	—	noir-bleuté.
—	—	1	shill.	noir-violet
Nouvelle Écosse, 1 penny, brun.	—	3	—	bleu.
—	—	6	—	vert-foacé.

Le shilling de la Nouvelle Écosse n'a pas été vu.

NOSSI-BÉ.

Une nouvelle fournée de timbres surchargés nous arrive par l'entremise de M. Le Roy d'Étiolles qui nous remet en même temps l'acte de naissance de cette carotte officielle. On remarquera certain art. 4 qui défend la vente de ces timbres au public, afin de laisser aux administrateurs de la poste, le bénéfice entier de leur spéculation. Le gouvernement français ne mettra-t-il donc pas fin à ce tripotage indigne ? Voici l'arrêté :

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE.

Liberté, Égalité, Fraternité,

ARRÊTÉ.

Nous, administrateurs de Nossi-Bé,
Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1890 ;

Considérant que l'approvisionnement des timbres-poste en coupures de 0 fr. 25 deviendra insuffisant pour assurer le service ;

Vu l'approvisionnement des figurines de 1 fr., 0 fr. 75 et 0 fr. 20 dont l'emploi n'est pas usuel et qui se détériorent par la manipulation,

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. Il sera délivré au public à partir du 1^{er} novembre prochain, au prix de 0 fr. 25 des timbres de 1 fr. 0 fr. 75 et 0 fr. 20.

Art. 2. Lesdits timbres porteront à l'encre noire les empreintes N S B 25 c. en caractères différents. (Pourquoi ?)

Art. 3. Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de :

- MM. le chef de bureaux de l'intérieur ;
- le Commissaire principal de police,
- le Receveur de la poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Receveur des postes, et la prise en charge par le même employé des timbres-poste transformés.

Art. 4. Afin d'éviter les abus qui pourraient être faits des surcharges, il est expressément recommandé au Receveur de la poste de ne les délivrer que contre remise au guichet des lettres à affranchir.

Art. 5. Le présent arrêté sera enregistré, communiqué partout où besoin sera, inséré au *Moniteur* et *Bulletin officiels* de la Colonie.

Hall-Ville, le 23 octobre 1890.

JOSEPH-FRANÇOIS.

Cet arrêté et tous les précédents, ne sont pas sérieux. Ils existent uniquement pour faciliter la vente de timbres qui s'expédient presque entièrement à Paris et ailleurs, pour y être vendus probablement au bénéfice de ceux qui les créent.

Resignons-nous donc à les faire connaître, puisqu'il le faut :



Il y a trois types de timbres, suivant les fac-simile. Les deux premiers occupent les deux premières et les deux dernières rangées horizontales, c'est donc le type avec double filet qui est le plus rare. Car il y a des variétés

rares !

1^{er} 2^e et 3^e types 25 c. sur 20 cent. bistre s/vert surch. noire.
— — 25 c — 75 — carmin — —
— — 25 c — 1 franc, bronze — —

NOUVELLE GALLES DU SUD.

On annonce pour le 1^{er} janvier l'apparition d'un 2 1/2 pence, représentant une déesse debout sur le globe terrestre, avec une bannière sur laquelle : *Advance Australia*, et regardant un navire en marche. Les angles sont remplis, en haut par des ailes, en bas par des chiffres : le mot *pence* est dans un rectangle à la partie inférieure et *New South Wales* occupe la bordure.

NOUVELLE RÉPUBLIQUE DE L'AFRIQUE DU SUD.

Nous avons reçu les timbres suivants, sans millésime, et avec armes en relief :

2 sh., 6 p., 4 s., 5, 6. 10 shillings, violet sur jaune
— — — 1 livre, — — —
Armes renversées 1 penny — — gris
— — — 2 sh. 6 p., — — jaune.

QUEENSLAND.

Sur papier blanc uni épais, type 1882 de grande dimension, nous avons rencontré :

5 shillings, brun foncé.



Au même type, nous avons le 5 shillings, carmin, imprimé sur papier blanc épais, mais ayant en filigramme la lettre Q surmontée d'une couronne comme le fac-simile.

Les timbres de cette émission avaient jusqu'ici le filigramme double Q et couronne de petite dimension, des timbres ordinaires et couché horizontalement :

5 shillings, carmin

Le *Montly Journal* public, d'après le *Evening Observer* de Brisbane du 25 octobre dernier, la nouvelle suivante :

« Le maître général des postes de Queensland a, de commun accord avec le maître général des postes des Colonies australiennes, approuvé le dessin d'un 2 1/2 pence devenu nécessaire pour l'affranchissement postal de la Grande-Bretagne, type qui sera mis en emploi l'an prochain. Le dessin reproduit la tête des timbres actuels de Queensland mais diffère par quelques particularités. La couleur du timbre est rouge. La tête est contenue dans un cercle avec un fond rosâtre. Au-dessus du cercle, en lettres blanches sur une bande, est le mot : *Queensland*. Le chiffre 2 1/2 d., en blanc, apparaît dans les angles inférieurs d'une manière très claire et lisible. Entre les chiffres sont les mots : *Two pence half penny*, aussi en blanc.

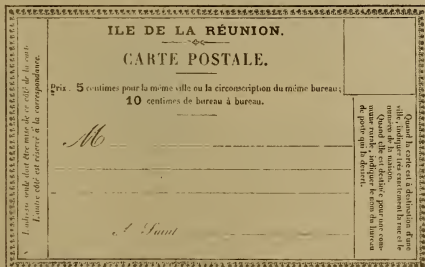
« Le dessin d'un timbre 1/2 penny a également été approuvé. Il a été considéré comme nécessaire d'avoir ce timbre à propos de l'introduction du 2 1/2 pence, parce qu'il est bon de pouvoir l'employer avec d'autres timbres. Ce timbre sera imprimé en vert pâle et sera de forme oblongue. C'est la même tête de la reine, mais dans un ovale, avec le mot : *Queensland* au-dessus et 1/2 d. dans un cercle de chaque côté et les mots : *Half sous un penny* sous l'autre.

RÉUNION.

La carte ci-contre a été reçue par nous en communication de M. LeRoy d'Étiolles. Le cadre est absolument différent des cartes connues :

Sans timbre, noir sur blanc

Le même correspondant nous a fait voir la carte



connue, avec fleurs de lis dans les angles :

Sans timbre, noir sur blanc.

Enfin, il paraît que la carte annoncée comme étant de Mayotte appartient décidément à la Réunion, où elle aurait été émise. Dont acte.

ROUMANIE.

MM. les collectionneurs de Bucharest s'amusent à changer la couleur des timbres.

Un de nos confrères, cependant né malin, fait le jeu de ces MM. en leur donnant une réclame que ces timbres ne méritent en aucune façon. Ce n'est pas notre opinion que nous donnons ici, mais un renseignement que nous avons pris à la poste.

Il n'y a pas encore de 50 bani orange...

Nous avons reçu le timbre-poste 10 bani en carmin :

10 bani, carmin.

Le 2 bani *taxe* nous parvient imprimé :

2 bani, vert sur paille.

RUSSIE.

BELEBEI (Onfa). Depuis le 15 août dernier cette nouvelle poste emploie le timbre ci-contre portant la valeur en chiffres au centre d'un double ovale qui a pour inscription : *Belebeïskoi ou (jstnoi) zem (skoï) Potschti*. De la poste rurale de Belebei : en bas la valeur : *Deïe kop* (deux kop.); cadre rectangulaire avec chiffres romains aux angles.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc :

2 kopecks, rouge vir.

CHARKOFF (Charkoff). Depuis le 8 août dernier nous avons un type nouveau avec la corne d'abondance qui avait disparue un moment. Et pour innover, le chiffre est maintenant au-dessus au lieu d'être au-dessous des armoiries. L'ovale contient les inscriptions de toujours.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

5 kopecks, outremer vif

BOUGOUROUSLAND (Samara). Il y a une nouvelle émission, mais l'impression de ces timbres est des plus défectueuses. C'est à peine si on peut en voir le dessin. Le type rappelle celui supprimé, mais le chiffre est plus grand, ainsi que le manteau.

Lithographié en couleur sur papier

blanc :

2 kopecks, lie de vin, vif

Variété. Tête-bêche.

2 kopecks, lie de vin, vir

Les feuilles sont composées de quatre rangées horizontales de cinq timbres têtes-bêches placées les unes sur les autres.

IRBIT (Perm). On n'a trouvé rien de mieux pour

varier le type connu que de produire celui ci-contre. Les caractères sont en général plus grands et le fond du timbre a des cercles au lieu de festons. Les feuilles ont dix variétés sur deux rangées horizontales répétées en retiration, soit par conséquent vingt timbres.

Les dix variétés de droite sont renversées par rapport à celles de gauche :

2 kopecks, noir et rose sur blanc azuré

NICOLSK (Wologda). Nous avons une nouvelle

poste locale qui a émis le timbre ci-contre, aux armoiries dans un écu, en trois couleurs : rouge, vert et jaune, avec impression noire, le tout dans un ovale ayant pour inscriptions, en haut : *Marka* (timbre); à gauche : *Nicol'skoy* (de Nicolsk); à droite : *Zem'skoy Potschty* (de la poste rurale); en bas, la valeur : *Deïe Kop* (deux kopecks); cadre rectangulaire bleu ayant la valeur en chiffres aux angles

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

2 kopecks, noir, bleu, rouge, vert et jaune

TSCHERDIN (Perm). Le timbre signalé n° 329, n'a plus le papier blanc, mais violet; piqué 12 1/2 :

3 kopecks, rouge sur violet

WELSK (Wologda). Le timbre de 1889 n'est plus !

Il a été remplacé tout récemment par celui ci-contre aux mêmes armoiries et avec les mêmes inscriptions, placées cette fois sur une banderole au-dessus de l'écu; en haut, sur un cartouche blanc : *Trois Kopecks*; en bas : 3 Kop. dans un petit cercle

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

3 kopecks, rouge

ZADONSK (Woronéje). Les timbres 5 kopecks de février 1889 sont actuellement imprimés en bleu,

avec chiffres carmins, sauf celui du centre qui est blanc sur fond carmin :

5 kopecks, lilas et carmin, piqué 11 1/2

ZOLOTONOSCHA (Poltava). Le type de 1880, refait en 1885, est refait à nouveau. Ce qui le distingue à première vue, ce sont les inscriptions supérieure et inférieure qui, au lieu d'avoir les caractères couchés, les ont droits. Au 2 kop., le chiffre est plus grand et au 10 les chiffres sont couchés.

ПОЧТОВАЯ МАРКА
ЗОЛОТОНОСЧА



ЦѢНА 2 КОП.

2 kopecks, jaune, vert et noir

10 — — rouge —

SAINT-CHRISTOPHE.

La *Revue Philatèlique* parle d'une nouvelle émission provisoire. Le 1 penny, épuisé, aurait été remplacé par le 1 2 penny revêtu de la surcharge *One penny* et la valeur primitive biflée :

1/2 sur 1 penny, carmin surch., noire

SAINT-VINCENT.

Le 2 1/2 pence, surcharge noire sur le 1 penny, est imprimé en bleu vif. Ce timbre vient de nous parvenir ainsi en remplacement de celui, même valeur, dont la surcharge avait été appliquée sur le 4 p. lie de vin :

2 1/2 pence sur 1 p., bleu vif et noir.

SERBIE

Le *Philatelist* nous apprend qu'il existe une formule télégraphique en impression noire sur papier grisâtre : 215 X 260 mm avec le timbre 5 para noir à gauche et le mot **ТЕЛЕГ** en dessous :

5 para, noir.

La *carte postale* annonce avec cadre, la carte 10 para imprimée uniformément en carmin sur chamois :

10 para, carmin sur chamois.

SUÈDE.



Deux enveloppes viennent de nous parvenir. Elles ont été émises le 12 décembre dernier. C'est toujours le même type d'enveloppes depuis 1872, imprimé à droite. La plus petite des deux valeurs sert aux cartes de visite dont la patte de fermeture n'est pas gommée et qui se glisse dans

une incision de la patte inférieure. Format 109 X 71 mm.

4 ôre, gris, noir, sur blanc vergé

5 — vert foncé — azur —

On paie 1 ôre de plus que la valeur nominale.

De nouvelles enveloppes à 10 ôre d'un format plus grand et de qualité de papier supérieure paraîtront bientôt. Il a été aussi question de bandes timbrées à 4 et 5 ôre, mais elles se sont attendre, comme les nouveaux timbres dont on a fait maints essais qui n'ont pas plus été adoptés que le type reproduit il y a quelque temps au *Timbre-Poste*.



SIRMOOR.

Voici le type des timbres surchargés dont il a été plusieurs fois question ici.

SWAZIELAND.

M. Tamsen nous écrit qu'il a été émis trois nouvelles valeurs, type des timbres Transvaal avec surcharge : *Swazieland* en noir, comme ceux parus antérieurement. Il n'y a pas d'erreur de surcharge :

2 shillings 6 pence, jaune, surch. noire.

5 — gris-bleu —

10 — brun-clair —

TERRE-NEUVE.



Le timbre de 3 cents a été remplacé par ce ridicule type représentant un buste d'enfant dans un cercle ayant pour toute inscription : *Newfoundland* ; cadre rectangulaire portant un chiffre dans les angles supérieurs et au milieu de la partie inférieure, entre les

mots : *three cents* :

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

3 cents, ardoise.

TANGER (MAROC).

Le bureau de poste français établi à Tanger a reçu des timbres spéciaux que nous remet M. Le Roy d'Etiolles. Ce sont les timbres français surchargés : 5 (25,50) centimos et 1 peseta en couleur :

5 centimes sf 5 cent. vert, surcharge carmin.

25 — — 25 — rose, — —

50 — — 50 — carmin, — —

1 peseta — 1 fr. vert, — —

VENEZUELA.

M. E. Diena a reçu la carte avec réponse 10x10 cent du type refait, c'est-à-dire avec timbre ayant le fond ligné horizontalement de la carte ordinaire :

10-10 cent, vert sur chamois.

VICTORIA.

Les timbres-taxa doivent être introduits le 1^{er} janvier dans le service postal et cependant on en voit déjà dans les albums. Au centre, un petit octogone avec chiffre de la valeur sur fond outremer ; en haut : *postage due* cintré ; en bas : *Victoria* sur une ligne horizontale.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme V et couronne, piqués 11 1/2 :

pence : 1, 2, 4, 5, 6, 10, brun-rouge et outremer
shillings : 1, 2, 5, — — —

Les vivacités du capitaine Tic.

The American Journal of Philately est favorisé exceptionnellement d'un rédacteur dont les vivacités rappellent assez celles du capitaine Tic, de joyeuse mémoire. Pour un rien, le voilà planté sur ses ergots.

Nous avons eu la témérité bien grande d'émettre cette réflexion, en lisant certaine lettre d'un Directeur des postes niant l'existence de l'Etat de Bamra, que ce serait peut-être par dépit de n'avoir pu se procurer les timbres de cet Etat, que le journal aurait publié cette ânerie. Il n'en a pas fallu davantage pour voir se redresser devant nous, de toute sa hauteur, le capitaine Tic et pour nous entendre dire : Preuve que vous êtes " absurde et stupide ", c'est qu'il y a eu rétraction de ce qui a été écrit (après notre observation, bien entendu).

On peut admettre au besoin, que la rétraction est une quasi-preuve qu'il n'y a pas eu dépit, mais cette rétraction n'est-elle pas une preuve flagrante d'une ignorance aussi crasse que celle de cet étonnant Directeur des postes ? Il nous paraît qu'en pareille circonstance on est mal venu de lancer aux autres les épithètes " d'absurde et stupide " lorsqu'on les mérite si bien soi-même.

Passant à un autre grief, les vivacités du capitaine Tic redoublent parce que nous avons fait remarquer timidement, mais ironiquement, que les trois variétés de l'enveloppe surchargée de Nicaragua, renseignées si inopinément par le *A. J. of P.* étaient en nombre insuffisant. Ce à quoi on nous répond sans *bébégyer* :

« M. Moens sait bien que les enveloppes Nicaragua furent faites

par la *American Bank Note* et que l'enveloppe en question fut surchargée à Nicaragua et non à New-York. Que la surcharge fut nécessaire, cela fut prouvé par le petit stock d'enveloppes 5 c. non surchargées qui furent délivrées à M. Seebeck quand le vieux stock lui fut donné en paiement des timbres de 1890, etc., etc.

« L'animosité de ce que dit M. Moens est dans son désir d'injurier certain marchand qui a le restant de ces timbres.

« Ici l'éditeur du *Timbre-Poste* fut stupide. »

Malgré le ton impoli de M. le rédacteur américain anonyme, nous pouvons dire en toute sincérité que nous n'avons visé, par nos remarques, aucun marchand ni même " certain marchand. " Tant pis pour celui qui s'est trouvé atteint. Nous avons voulu seulement mettre un frein à la rapacité de ceux qui passent effrontément des contrats pour l'exploitation en grand des timbrophilites. Et puisqu'on nous force à revenir sur cette affaire, nous dirons sans détour ce que nous en pensons.

Est-il admissible qu'un pays comme le Nicaragua et autres pays remuants de l'Amérique centrale, où les bureaux de poste sont le plus souvent dépourvus de timbres ou tout au moins d'un assortiment, ait cru devoir songer un moment à ce public si négligé, en lui procurant une émission provisoire d'enveloppes dont celui-ci ne fait guère emploi, et cela au moment où on allait les retirer de cours ? Il y a eu certainement d'autre raison que celle d'être agréable au public. Entre gens si bien faits pour s'entendre, on ne pouvait raisonnablement refuser une émission provisoire avec double et triple surcharge, qui coûte si peu, en reconnaissance d'une fourniture gratuite de timbres pendant dix ans. C'est là, suivant nous, le secret de cette émission.

Toute la fureur de cet esprit si élevé, qui préside aux destinées du journal américain, ne provient que du dérangement que nous avons apporté, par nos remarques, à certaines *co-hominaisons fifi-financières*. S'il en est ainsi, nous ne le regrettons pas, et le cas échéant nous agirons de même, dussions-nous encore affronter les colères et les vivacités du capitaine *Ti-hictetic*.

Mort du roi des Sédangs.

David Mareyna, se disant roi des Sédangs, vient de mourir à Kwalo, dans la province de Pahang, d'une piqûre de serpent : d'autres prétendent qu'il s'est suicidé. Les nouvelles de Singapour annoncent qu'il est mort " chrétiennement... Ce n'était donc pas un coréligionnaire du banquier (!) Dorsan-Astruc, lequel a renversé son nom en Astruc-Dorsan ? En apprenant la grave nouvelle, ce der-

nier, l'agent accrédité de S. M. Marie I^{re}, a pris immédiatement le deuil pour son Auguste maître. On dit que le prochain numéro de l'*Echo de la Timbrologie* paraîtra encadré de noir. C'est bien le moins que le jeune Frémy puisse faire pour celui qui lui a procuré de si beaux dividendes, par la vente des timbres!! de Sedang.

Gaîté des adresses.

Nous avons parlé récemment de la perspicacité des employés de poste belges; voici plusieurs échantillons de celle des employés hollandais:

Mons. JOHAN K. KONING,
Philatelischen.

BOEKHANDEL (Hollande).

Cette carte était expédiée de Paris, la ville des lumières. On donnait Bockhandel (libraire) pour un nom de ville!

L'adresse suivante avait pour origine Leipsick:

FROM JOHAN K. KONING,

UITGEVER (Nederland).

Ces deux cartes sont arrivées sans encombre à Amsterdam.

Décidément les Belges et les Hollandais étaient nés pour vivre ensemble.

Autre preuve de la perspicacité de nos œdipes postaux:

MESSRS FABRIQUE DE BOUGIES

VALVARDE.

Cette adresse figurait sur une lettre de Liverpool et est arrivée sans retard à la Stéarinerie de Haeren près Vilvorde.

Referendum.

Puisque le *referendum* tend à devenir une règle générale, usons-en pour le nouveau Catalogue prix-courant, pour lequel une souscription est ouverte en ce moment.

Plusieurs souscripteurs nous ont exprimé le désir de nous voir partager notre travail en deux parties: 1^{re} postale, 2^e fiscale. Avant de prendre une détermination, nous posons la question suivante à nos acheteurs et souscripteurs:

Le Catalogue doit-il rester ce qu'il était pour la 6^e édition?

Ou préfère-t-on le voir divisé en deux parties: postale et fiscale?

Du nombre de voix pour l'une ou l'autre de ces

propositions dépendra notre résolution. EN TOUT CAS, LES DEUX PARTIES SONT INDIVISIBLES ET NOUS N'ACCEPTONS DE SOUSCRIPTION QUE POUR LE CATALOGUE COMPLET: PARTIE POSTALE ET FISCALE.

Le chiffre des souscriptions étant aujourd'hui de 200, il est probable que nous aurons réuni pour mars prochain le chiffre de 400 qui nous est indispensable pour nous mettre à l'œuvre. Nous prions donc les personnes intéressées à la question de vouloir nous répondre le plus tôt possible.

Avis aussi aux retardataires habituels.

EN SOUSCRIPTION:

SEPTIÈME ÉDITION

du

Catalogue prix-courant illustré

de

TIMBRES-POSTE

Timbres-taxe, bandes, enveloppes, cartes, télégraphes, mandats, offices particuliers, timbres fiscaux et de chemins de fer, essais, etc., etc.

par

J.-B. MOENS

Le volume sera grand in-8^o Jésus à 2 colonnes de 1200 à 1400 pages environ.

Il contiendra toutes les variétés en général et la nomenclature de tous les différents formats d'enveloppes. Il sera illustré de plus de 8000 gravures imprimées séparément et dans le texte. Les différents types de cartes postales seront tous reproduits soit en grandeur naturelle, soit en réduction.

Désireux de fournir un travail aussi exact et aussi complet que possible, nous prions instamment nos lecteurs, correspondants et souscripteurs, de bien vouloir nous faire part, le plus tôt possible, des erreurs et omissions qu'ils auraient pu rencontrer dans la 6^e édition de notre catalogue et de nous en fournir la preuve s'il y a moyen. Afin de ne pas entraver la publication, nous espérons qu'on voudra bien nous répondre par le retour du courrier si nous avons besoin d'avoir recours à la bonne volonté de nos acheteurs.

Conditions de souscription.

Cet ouvrage paraîtra par fascicule de 150 pages environ de texte et des gravures s'y rapportant. Il sera terminé dans l'année.

Pour éviter les réclamations plus ou moins fondées qui se sont produites antérieurement, en pareille circonstance, les envois seront expédiés recommandés.

Il ne sera donc admis aucune réclamation, lesquelles devront être faites au bureau de poste de destina-

tion, dans le cas où, exceptionnellement, des fascicules ne parviendraient pas aux souscripteurs.

Le prix du volume, franco, est fixé comme suit :

a. Pour les pays de l'union postale universelle.

Les 400 premiers souscripteurs paieront fr. 30 (1) (24 marks, 24 shillings, 6 dollars, 13 1/2 florins Autriche).

Les souscriptions suivantes sont fixées à fr. 40 (32 marks, 32 shillings, 8 dollars, 18 florins Autriche).

b. Pour les pays hors de l'union.

Non recommandé, la différence de port en sus, fr. 5,00.

Toute demande qui ne serait pas accompagnée du montant (soit en mandat-poste, coupons d'intérêts échus, billets de banque) sera considérée comme nulle.

Pour tout accusé de réception, il y a lieu d'ajouter le port de la lettre ou de la carte.

En présence des frais énormes que nécessite l'établissement de ce livre, et pour couvrir en partie nos déboursés, nous attendrons pour nous mettre à l'œuvre d'avoir les 400 souscriptions qui nous sont indispensables.

Nous prions donc les personnes désireuses de recevoir le catalogue, de nous en faire part immédiatement.

REPRODUCTION DES VARIÉTÉS DE TIMBRES.

A côté de cette souscription nous en ouvrons une autre qui sera le complément de la précédente.

Nous avons pensé être utile à tous en donnant la reproduction fidèle des variétés de timbres telles qu'elles ont été émises et cela par les nouveaux procédés aujourd'hui en usage.

C'est en présence des nombreuses contrefaçons qui se produisent chaque jour qu'il est devenu indispensable de connaître les différentes variétés qui existent de certains timbres reproduits plusieurs fois. Il sera donc aisé aux amateurs de s'assurer par eux-mêmes de l'authenticité de leurs timbres ou de recomposer au besoin les diverses planches qui comportent un certain nombre de variétés.

Pour donner une idée de cette publication, nous reproduirons les planches de timbres comme nous l'avons fait pour celle de Bamra page 106, n° 335. Nous faisons de même pour tous les pays qui se trouvent dans ce cas, savoir : Afghanistan, Bamra, Bhopal, Bolivie, Brème, Cundinamarca, Egypte, États confédérés, États-Unis, États-Unis de Colombie, Guyane anglaise, Hanovre, Hawaii, Hayderabad, Inde portugaise, Japon, Jhind, Junimoo, Kashmir, Labouan, Maurice, Nevis, Nouvelle Galles du Sud, Oldenbourg, Pays-Bas, Philippines, Portugal, Queensland, Rajpcepla, Soruth, Suisse, Tasmanie, Tolima, Uruguay, Venezuela, Victoria et peut être d'autres que nous passons.

Comme bien on le pense, nous ne pourrions donner toutes les variétés, dont quelques-unes n'existent dans aucune collection.

(1) Les 400 premières souscriptions de la 6^e édition ont été couvertes en moins de trois mois; actuellement les amateurs offrent instantanément fr. 40 pour un exemplaire d'occasion.

CONDITIONS DE SOUSCRIPTION.

a. Pour les pays de l'union postale universelle.

Pour les 400 premières souscriptions, fr. 10 (8 marks, 8 shillings, 2 dollars, 4 1/2 florins autrichiens).

Pour les souscriptions suivantes, fr. 15 (12 marks, 12 shillings, 3 dollars, 6 1/2 florins autrichiens).

b. Pour les pays hors de l'union.

Non recommandé. La différence de port en sus fr. 2,50.

On peut souscrire facultativement :

a. Pour le catalogue.

b. — les reproductions des variétés,

c. — le catalogue et les reproductions.

Prière aux souscripteurs de donner lisiblement leur nom et domicile et adresser leur souscription à

J.-B. MOENS, 42, rue de Florence, Bruxelles.
(Belgique).

Pour paraître en janvier 1891

HISTOIRE

des

TIMBRES-POSTE

et de toutes les marques d'affranchissement employées en

ESPAGNE

suivie de l'histoire générale des timbres fiscaux mobiles depuis leur origine jusqu'à nos jours.

(Janvier) 1840 --- 1890 (Décembre)

par

J.-B. MOENS.

Joli volume grand in-8°, Jésus, de 600 pages environ, imprimé sur beau papier velin, illustré de 450 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs-de-lampe.

Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première comprend les timbres-poste, les timbres de l'insurrection carliste, les enveloppes et timbres de retour, les timbres de franchise, les enveloppes postales, les cartes postales, les timbres-télégraphe et enfin un chapitre des plus intéressants est consacré aux curiosités postales : timbres-poste faux, timbres fiscaux et timbres étrangers ayant circulé en Espagne.

La seconde partie est réservée aux timbres fiscaux mobiles émis par le gouvernement, les municipalités et les diverses corporations : collèges de notaires, avocats et procureurs.

On trouvera aussi des détails fort intéressants sur l'histoire et l'origine des armoiries tant de l'Espagne que des villes qui ont émis des timbres : Barcelone, Burgos, Carthagène, Madrid, Malaga, Puerto de St^a-Maria, Séville, Tarragone, Valence, Valladolid.

Prix : fr. 20. — Par la poste fr. 22.

Bruxelles. — Imprimerie DE NEEF, rue aux Laines, 48.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Voici le fac-simile de la bande portant l'effigie du général Alvear que nous signalions le mois passé et parue fin novembre. C'est un des chefs-d'œuvre de la fameuse compagnie américaine des billets de banque. La poste, en acceptant des images d'Epinat semblables, n'avait nul besoin de changer de fournisseur :

2 centavos, violet vif sur manille.

On nous confirme que la bande 1 centavo est bien à l'effigie du général Arenales.

M. Marco del Pont nous écrit qu'il a vu les enveloppes 8 centavos, surchargées 5 en rouge. Ce n'est pas par spéculation, nous dit-il, c'est caprice ou bêtise de la Compagnie Sud Américaine des Billets de Banque. Et la poste trouve la

chose tellement naturelle qu'elle n'y attache aucune importance :

Enveloppe : 5 centavos, rouge, surch. rouge

Le même correspondant nous annonce que des timbres de hautes valeurs sont en préparation. Il y aura pour dégarnir les porte-monnaies des collectionneurs, les valeurs suivantes :

1 peso,	à l'effigie du général San Martín.
5 —	— La Madrid (?).
10 —	— Vicente Lopez.
20 —	— de l'Amiral Brown.
50 —	— du Doyen Fuenc.



CORDOBA. Depuis 1888 vivent à Cordoba les timbres-télégraphe que vient de découvrir M. Marco del Pont. Au centre, les armoiries déjà connues par les timbres-poste : au dessus, l'inscription : *Telegrafo Provincial* ; en dessous : *Cordoba* et un chiffre de chaque côté dans un cercle :

à gauche : diez (*quaranta*) ; à droite : Centavos.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

10 centavos, bleu.
40 — vert-bleu.

Notre correspondant a vu ces deux timbres sur lettre.

AUTRICHE.

La *Revue Philatélique* mentionne le timbre actuel 5 kreuzer n'ayant aucun des chiffres 5 aux angles et tenant à un autre timbre au grand complet :

Sans chiffre, rose.

Un de nos correspondants vient de nous remettre, de 1850, le 2 kreuzer noir sur papier blanc à grosses vergeures, montrant des traits en filigranne qui annoncent des inscriptions en lettres majuscules. L'oblitération n'était pas bien claire : elle ne nous a pas permis de lire le nom de la ville :

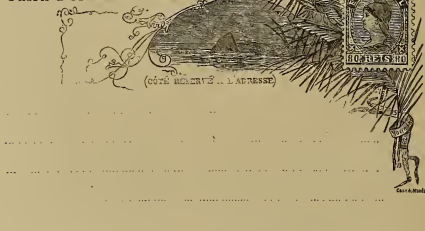
1850, 2 kreuzer, noir sur blanc vergé.

BELGIQUE.

Reçu de M. A. Robyns une carte de service

Reçu par l'entremise de M. Le Roy d'Etiolles, la carte ci-contre ayant pour timbre une tête de liberté dans un ovale contenant : E. U. do Brazil—80 reis 80, imprimé à droite; à gauche du timbre, des palmiers et une

CARTE POSTALE
Union Postale Universelle



vue de Rio-de-Janeiro : à gauche, angle supérieur : Carte postale, Union postale universelle; en bas : Côté réservé à l'adresse; sous le timbre la date novembre 15; quatre lignes d'inscription pour l'adresse. Le timbre et les inscrip-

tions sont rouges, le reste bleu sur carton blanc. Dimensions : 130×80 mm :

80 reis, rouge et bleu.

L'enveloppe de 200 reis annoncée par le décret du 15 décembre 1888 (Voir *Timbre-Poste* n° 316), vient enfin de paraître, il y a environ un mois. C'est le type connu. Format 118×78 mm :

200 reis, noir sur blanc vergé, sans filigranne.

CEYLAN.

Le 4 cents a été surchargé comme en 1889 :

du ministère de l'intérieur et de l'instruction publique ayant pour inscription :

Ministerie van Binnenlandsche Zaken en Openbaar Onderwijs. Algemeen Bestuur, etc.

*Aanwijzer n°
Dienst-Briefkaart.*

puis les armoiries avec drapeau et un cercle de chaque côté ; quatre lignes d'adresse, un avis en bas ; à gauche, en biais : *Tegenbandtekening.*

Sans valeur, noir sur azur.

BOLIVIE.

Les timbres au type actuel, 9 étoiles, sont en circulation depuis le 1^{er} novembre avec le piquage 12, comme suit :

5 centavos, ontemer.
10 — orange
20 — vert.
50 — rouge.

BRÉSIL.

Le 50 reis est actuellement imprimé en vert glauque :

50 reis, vert glauque.



2 cents, avec cette exception que la valeur primitive n'est plus biffée d'un trait mais couverte par : 2 cents.

MM. Whitfield King et Cie nous envoient plusieurs variétés de ce timbre : c'est ce qui manque le moins à Ceylan :

2 cents sur 4 c., rose, surcharge noire.

VARIÉTÉS.

Surcharge renversée à la partie supérieure.
2 cents sur 4 c., rose, surch. noire.

*Double surcharge, la seconde renversée à la partie supérieure.
2 cents sur 4 c., rose, surch. noire.*

CHYPRE.

Avec la surcharge : *Postage surcharge*, on nous signale :

4 pence, olive, CA et couronne,
6 — — gris.

Puis de l'émission 1881, avec les deux lignes de surcharge qui se touchent au lieu d'être distancées :

30 paras sur 1 p., rouge, surch. noire.

Enfin de l'émission 1882 avec chiffres qui doivent être de chaque côté, un exemplaire ayant une seule fois 1/2 en *bas*, sur la valeur :

1/2 sur 1/2 piastre, vert, simple surch. noire.

COSTA-RICA.

Le stock de timbres livré à M. Seebeck en

échange des nouveaux pour 1891, contenait une erreur plus ou moins volontaire. Le mot *Officiel* a été écrit : *Ofical* !

40 céntavos, bleu, surch. noire *Ofical*, lettres capitales.

Notre remarque n'a pas pour but d'atteindre « certain marchand ».

COLOMBIE (REPUBLIQUE DE).

Il nous arrive le timbre contre aux armoiries dans un ovale et l'inscription : *Republica de Colombia*; chiffres dans les angles supérieurs.

Imprimé en couleur sur papier verdâtre, piqué 13.

1 centavo, vert.



ESPAGNE.

Les inscriptions en lettres gothiques ayant cessé de plaire, on a imaginé d'employer des lettres grandes capitales pour la première ligne. Les deux suivantes sont aussi de ca-

UNION POSTAL UNIVERSAL

UNION POSTALE UNIVERSELLE

ESPAÑA

A



ractères plus grands et *Espanan* n'est plus ponctué. Les trois lignes d'adresse, au lieu d'être marquées par des traits, le sont par des petits points :

10 centimos,
rouge chair sur
chamois.

En este lado se escribe solamente la direccion.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *Philatelic Journal of America* mentionne les enveloppes suivantes au nouveau filagramme :

1	cent, bleu, sur blanc, format 4 1/2	86×150 m/m
1	— — — manille — 6	?
2	— vert — blanc — 3	83×140 —
2	— — — paille — 3	—
2	— — — chamois — 3	—

EGYPTE.

Le *Journal Officiel* du 17 décembre dernier publie le décret suivant :

Nous, Khédive d'Egypte,

Sur la proposition de Notre Ministre des Finances et l'avis conforme de Notre Conseil des Ministres :

DECRÉTONS :

ARTICLE PREMIER.

Les taxes pour les cartes postales originales et à destination de l'Egypte, sont réduites à 3 millièmes pour la carte postale simple et à 6 millièmes pour la carte postale avec réponse payée.

ART. 2.

Le présent décret entrera en vigueur le 1^{er} janvier 1891.

ART. 3.

Notre Ministre des Finances est chargé de l'exécution du présent décret.

Fait au palais d'Abdine, le 5 Gamad-el-Awel 1308 (17 décembre 1890).

MÉHEMET THEWFIK.

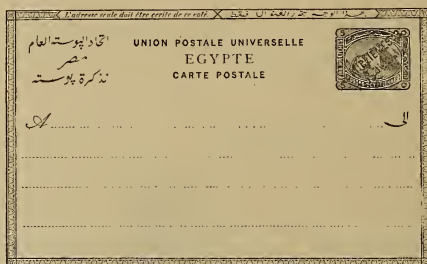
Par le Khédive :

Le Président du Conseil des Ministres,

Ministre des Finances,

RIAZ.

Voici le dessin des nouvelles cartes. On a utilisé celles à 5 millimètres pour en faire des 3 millimètres par la sur-



charge oblique, sur le timbre :

3 millimètres sur 5 m.,
carmin surch. noire.
3 x 3 millimètres sur
5 x 5 m.,
carmin, surch. noire.

FRANCE.

Une enveloppe-réclame de grand format est signalée par la *Revue Philatellique*. Elle porte, imprimés à droite, le timbre à 15 centimes et les inscriptions suivantes : " Cette enveloppe timbrée ne doit pas être vendue plus de 10 centimes. *Enveloppe réclame* pour la vente et la publicité, s'adresser à M. Calvel, 3, Avenue Gare, Perpignan. „

15 centimes, bleu sur (?)

GABON.

Le *American Journal of Philately* signale avec surcharge 25, en biais, sur les 5 et 10 centimes actuels des Colonies françaises :

25 sur 5 c., vert sur vert, surch. noire,
25 — 10 — noir — lilas — —

GRANDE BRETAGNE.

La tornure télégraphique 10 pence a paru le 1^{er} janvier avec l'impression de couleur pour le timbre et noir pour la formule sur papier *jaune-paille* au lieu de blanc :

10 pence, bleu sur jaune paille

Le *Philatelic Record* signale la bande imprimée sur commande ayant le papier blanc vergé et en emploi depuis longtemps :

1 penny, brun-rouge

GRENADE.



nue en bas :

2 shillings orange et vert, surch. noire.

Il faut croire que « l'estoc » de timbres fiscaux à 2 shillings est bien grand qu'il peut combler tout déficit lorsque, par aventure, une valeur de timbres-poste est épuisée. Le voici qu'il reçoit la surcharge ; *Postage* en haut : *and d* au milieu et *Reve-*

I

GRÈCE.

La carte 5 lepta a été imprimée à Athènes, écrit l'*Echo de la philologie*. Elle est du tirage peu soigné.

5 lepta, noir sur chamois foncé.

GUADELOUPE.

Reçu par M. Langlois le décret suivant et le timbre.

Arrêté transformant les timbres-poste de 1 franc en timbre (sic) de 5 centimes.

Le GOUVERNEUR DE LA GUADELOUPE ET DÉPENDANCES, Attendu que l'approvisionnement des timbres-poste en course de 5 centimes est complètement épuisé ;

Vu l'approvisionnement important des timbres-poste de 1 franc dont l'emploi n'est pas usuel,

Vu la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du public et de n'apporter aucune entrave dans l'expédition des correspondances ;

Sur la proposition du Directeur de l'intérieur,

ARRÊTE :

Article 1^{er}. — Jusqu'à la réception des timbres-poste de 5 centimes, il sera délivré au public, au prix de 5 centimes, des timbres-poste de 1 franc.

Ces timbres-poste porteront, frappés par l'imprimerie du Gouvernement à l'ancre (sic) noire, la vignette ci-dessous :

5 C.

G P E

Art. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis par M. le trésorier payeur à une commission composée de :

MM. le chef du service des contributions ou son délégué ; les chefs des 2^e et 3^e bureaux de la direction de l'intérieur ou leurs représentants ;

le receveur comptable des postes.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de la transformation des timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du trésorier payeur et la prise en charge par le receveur comptable du service des postes des timbres transformés.

Art. 3. — Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin* officiels de la colonie.

Basse-Terre, le 17 décembre 1890.

A. LE BOUCHER.

Par le Gouverneur ;

Pour le Directeur de l'intérieur :

Le Chef de service délégué,

C. CHAPP.



Comme on vient de voir le timbre de 1 franc, figurine assise, a reçu la surcharge 5 c. et en dessous les lettres G P E en noir :

50 c., sur 1 fr. vert bronze et noir.

GUYANE ANGLAISE.



Au type de la série actuelle ci-contre, nous avons reçu le timbre de 5 cents imprimé d'une seule couleur, bleu outremer et le 8 cents en lilas avec cartouche noir :

Le papier est blanc, le filigranne C A et couronne ; piqure 14 :

5 cents, outremer.
8 — lilas et noir.

Les valeurs en cours sont donc 1, 2, 4, 5, 6, 8, 12, 24, 48, 96 cents.

HAÏTI.

M. Le Roy d'Etiolles a réuni quelques variétés du 3 cent bleu, surchargé, savoir :

Au lieu de : DEUX :

DL ; UX ; EUX ; DEUX ; DEUXXX ; DEU

Puis la surcharge complète : *deux 2 cent*, en double et en triple ou enfin avec un trait au-dessus de deux ;

Puis un timbre surchargé tenant à un autre, non surchargé.

Nous recevons la carte ci-bas, sans timbre. Une place a été réservée à droite pour l'affranchissement ; elle est indiquée par un petit rectangle. Dimension : 126 × 93 mm.

Impression de couleur sur carton blanc :

Sans valeur, carmin.

ADMINISTRATION DES POSTES D'HAÏTI

Carte Postale

Ce côté est réservé exclusivement à l'adresse.

M



Imp. Amblard rue des Minimes.



Voici le timbre dont nous parlons le mois passé et qui nous vient par M. Le Roy d'Etiolles. C'est un trophée militaire autour d'un palmier au-dessus duquel le bonnet phrygien. En bas : *République d'Haïti* : en haut : 2 cent 2.

L'exemplaire communiqué est imprimé sur papier blanc, piqué 13 1/2 :
2 cent, bleu.

C'est la couleur adoptée contrairement à ce qui a été dit le mois passé : le 7 cent sera violet et non bleu.

HONG-KONG.

Les timbres signalés tout récemment ne sont pas en usage. Sont-ils imprimés seulement ?

INDES ANGLAISES.

Il paraîtrait qu'il a existé des timbres faux de 1 rupee, qui sont lithographiés et dont le dessin est imité à la perfection. Ils n'ont pas de filigranne, c'est leur seul défaut, dit-on. L'imitation date au moins de deux ans. Le faussaire est arrêté en ce moment.

INDES NÉERLANDAISES.

Nous avons annoncé après le *Timbre* que le 5 cent était *carmin*. Il n'est pas question d'un changement du 5 cent. outremèr.

JOHORE.



Les timbres à 2 cents ont la surcharge ci-contre mesurant : 13 sur 2 1/2 m^m et imprimée en noir.

2 cents, rose, surcharge noire.

JAMAÏQUE.

On annonce la carte 1 penny surchargée : *Half penny*, en noir. Cette nouvelle a besoin d'être confirmée :

1/2 sur 1 p., bleu, surcharge noire.

JUMMOO-KASHMIR.

Le timbre-télégraphe officiel 1 anna a le papier blanc *vergé* :

1 anna, noir.

Les timbres-poste officiels 4 et 8 annas ont le papier blanc mat comme les 1/2 et 1 anna :

4 annas, noir.

8 — —

LAGOS.

Le 3 pence a sa couleur changée, écrit la *Revue Philatélique*. L'impression est lilas, valeur en surcharge brune. Papier et piqure des valeurs en cours :

3 pence, lilas et brun.

LEEWARD (ÎLES).

Voici le dessin de la carte signalée le mois passé. Elle est comme toutes les

UNION POSTALE UNIVERSELLE
LEEWARD ISLANDS (ILES SOUS LE VENT)
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



cartes qui s'impriment chez MM. De La Rue et C^e, à Londres. Il y en a 4 espèces :

1 penny, carmin sur chamois.
1 1/2 — brun — —
1 + 1 — carmin — —
1 1/2 + 1 1/2 — brun — —

LUXEMBOURG.

On s'occupe, dit-on, de la fabrication de timbres poste à l'effigie du Grand-Duc. Ces timbres seront livrés au public le 1^{er} mars prochain.

Faut-il que le Grand-Duc soit pressé de prouver que le roi de Hollande est bien mort, cette fois !

MALTE.

Les enveloppes ont la firme *Thos. De La Rue & C^e Patent*, sous la patte de fermeture. Format 153 × 96 et probablement 201 × 127 m^m :

2 pence, bleu.

MARTINIQUE.

M. Le Roy d'Etioles nous envoie de nouvelles surcharges, appliquées sur les 10, 20 et 25 centimes, type figurine assise. La surcharge est ainsi :

MARTINIQUE

05 c.

MARTINIQUE

15 c.

Il y aurait, nous dit-on, des 05 sur 10, 20, 30, 35, 40 centimes, des 15 sur 20, 25, 75 centimes.

Voilà qui promet, sans compter les variétés, car une poste française qui se *respecte* doit avoir des variétés.

MASHONALAND.

MM. Whitfield King et C^e nous annoncent l'émission des timbres suivants :

Pence, 1, 6.
Shillings, 1, 2, 2 1/2, 5 et 10
Livres, 1, 2, 5 et 10.

A plus tard les détails.

MAURICE.

Le même correspondant nous avise que la surcharge 50 cents aurait été appliquée aussi sur quelques enveloppes de 1878, indépendamment de celles de 1882 :

50 cents sur 8 c., bleu, surch. noire.

NORD DE BORNEO.



Voici le timbre signalé le mois passé et qui ne nous inspire qu'une médiocre confiance.

NORVÈGE.

Nous avons raison d'accepter sous bénéfice d'inventaire le 1 k. 50 øre, imprimé en bleu avec cadre vert. Informations prises à la Direction générale des postes, ce timbre y est inconnu !

Qu'en pense le *Philatelist* ?

NOSSI-BÉ.

M. Le Roy d'Étiolles a une variété où les lettres N S B, sont celles du 1^{er} type, la valeur : 25 c. du 2^e type et le cadre formé de deux filets, du 3^e type, mais moins carré.

Ne faudrait-il pas un petit décret pour régulariser cette émission ? On semble l'avoir oublié là-bas :

25 c sur 20 c. brique sur vert, surch. noire.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Les timbres de chemin de fer existent encore dans les valeurs suivantes :

3 pence, brun, jaune.
4 — rouge.
6 — vert.

ORANGE.



Le 3 pence nous arrive avec les deux mystérieuses lettres : B W en surcharge noire, sans variété !... pour les différents timbres que nous avons vus :

3 pence, outremer, surch. noire

PARAGUAY.

Signalé par un confrère allemand, les timbres actuels ayant reçu en surcharge le mot : *Oficial* en bleu, mais d'une façon très irrégulière. L'émission ne le serait-elle pas tout à fait, *irrégulière* ?

1 centavo, vert, surch. bleue.
2 — carmin, — —
5 — bleu, — —
10 — violet, — —
15 — orange, — —
20 — rose, — —



Voici les deux timbres signalés il y a quelques mois et dont « l'horrible tête » a si fort troublé l'ami Arthur.

Il nous revient que ces timbres ont été fabriqués à Londres, d'où ils sont offerts, par le faussaire, sous différents faux noms, aux amateurs et marchands.

5 pesos, outremer, piqué 16.
10 — carmin, —

PÉRAK.



Comme les timbres de Johore, la surcharge est changée. Elle mesure 10 x 2 mm : elle est aussi imprimée en noir

2 cents, rose, surch. noire.

PHILIPPINES.



M. Moquette nous fait observer qu'il existe deux types de surcharge du 8 cent., sur 2 4 8 c. de peso dont nous donnons ici le fac-simile.

Le 1^{er} type de surcharge a le fleuron séparant les inscriptions du haut de celles du bas, qui touche presque la lettre o de *Habilitado*, tandis qu'au 2^e type, ce fleuron, plus petit, est distancé de 1 1/2 mm.

Le chiffre 8 est plus étroit au 1^{er} type qu'au 2^e : le 2 de 2 4 8 cent. est plus ouvert au premier : après *Grat* il y a un petit point au 1^{er} type et un gros, plus éloigné, de L, au second.

ROUMANIE.

Ainsi que nous l'annonçons il y a peu de temps, on a renoncé au papier à filagramme. Il vient d'arriver, sur papier uni, piqués 14 1/2.

1 1/2 bani, rouge sang
3 — violet
5 — vert
10 — brique.
15 — olive
25 — outremer.

RUSSIE.

Nous avons la carte de renseignements d'adresses, de *Moscou*, au type actuel, avec impression *noire* de la formule :

3 + 9 kop. carmin sur chamois.

BOGOROSK (Moscou). Les teintes des timbres piqués sont légèrement modifiées, comme suit :

5 kop. bleu,	an lieu de bleu vif.
10 — —	pâle. — bleu vert.
5 — rouge,	— —
10 — rose,	— rouge.

**KOLOMNA (Moscou)**

Le 26 novembre a paru le type ci-contre qui n'indique pas précisément un progrès. Il y en a trois valeurs imprimées sur feuilles de douze rangées horizontales de huit timbres-

Les quatre premières rangées sont de 3 kop., les quatre suivantes de 2 kop., et les quatre dernières de 1 kop.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2.

1 kopeck, bleu, bleu foncé.
2 — — —
3 — — —

OSSA (Perm). Le timbre 4 kop., brun, a servi comme 2 kop., par sa division en deux parties et cela avant la seconde émission, arrivée trop tardivement :

1/2 timbre, 4 kop., brun.

PODOLSK (Moscou).

M. Vonder Beeck, ayant eu l'occasion de causer timbres avec un extré-
sior de l'administration de Podolsk, nous écrit qu'il doit exister un type rappelant celui reproduit ici et qui serait le premier émis en 1870 ou 1871. Au lieu d'un ovale, les armoiries sont dans un cercle.

Il n'y en a eu que 300 exemplaires lithographiés par le nommé Emelianoff, un pauvre diable aimant trop la dive bouteille, qu'on a voulu avantager en lui commandant cette émission. L'exécution étant des plus défectueuses, ces timbres n'ont guère été en usage et c'est à peine si une cinquantaine ont été employés, la commande d'autres timbres ayant été faite aussitôt ailleurs.

L'ex-tresorier espère retrouver les exemplaires qu'il a conservés. Leur impression était sur papier blanc :

5 kopecks, vert sale.

TICHOVIN (Novgorod). Le timbre de 1889 a été modifié depuis juillet 1890. Les armoiries ont la partie supérieure rouge et inférieure bleue au lieu du contraire : les chiffres des angles inférieurs sont or sur noire et rouge au lieu d'être blanc sur noir :

5 kopecks, noir, or, rouge, bleu et argent

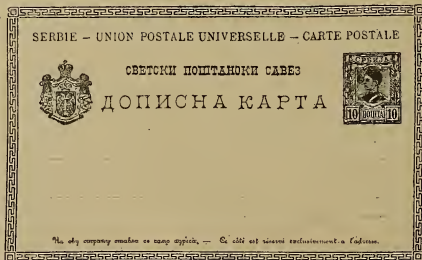
WEISSIEGONSK (Tver) Les timbres de 1883 ont changé de couleur, savoir :

1/2 kopeck, noir sur gris ter, piqué 10 1/2.
2 — — jaune vif —

Le 5 kop. sera bientôt changé également.

SERBIE.

Voici la carte signalée le mois passé. Elle a la grecque plus large pour cadre



et existe comme suit :

10 para, carmin sur chamois.
10 + 10 para, carmin sur chamois.

SIAM.

On s'est bien trouvé des surcharges. Voilà le 3 atts qui devient 2 atts par une surcharge analogue à celle qui en avait fait un 1 att :

2 atts sur 3 atts, vert et bleu, surch. noire.

SUISSE.

La carte à 5 centimes a actuellement IX 90 280000, ce qui n'est pas une nouvelle bien grave, mais qui a son importance pour... quelques amateurs :

5 centimes, noir.

TANGER.



Nous donnons le fac-simile des timbres employés à Tanger par le bureau de poste français et annoncé par nous le mois passé.

Reçu par M. Le Roy d'Etiolles l'extrait du Bulletin mensuel des Postes et des Télégraphes N° 12 de décembre 1890 :

CORRESPONDANCE POSTALE ÉTRANGÈRE

TIMBRES-POSTE SPÉCIAUX POUR LE BUREAU FRANÇAIS DE TANGER.

A partir du 1^{er} janvier 1891, les timbres-poste de 5 centimes, 25 centimes, 50 centimes et 1 franc, à l'usage du bureau français de Tanger, présenteront, sur chaque figurine, l'indication imprimée de la valeur en monnaie espagnole (centimos et peseta).

Les timbres-poste français, ainsi surchargés, ne seront valables que pour l'affranchissement des correspondances mises à la poste dans le service français au Maroc, à l'exclusion des correspondances originaires de France, d'Algérie et des autres bureaux français à l'étranger.

Si des timbres-poste à l'usage exclusif du bureau français de Tanger étaient apposés sur des correspondances de toute autre provenance, ou devrait considérer ces timbres-poste comme étant sans valeur et taxer en conséquence les objets qui en seraient revêtus.

Les timbres-poste non surchargés (sans indication de la valeur de monnaie étrangère) de 5 centimes, 25 centimes, 75 centimes et 1 franc, ainsi que tous les autres timbres-poste français du type ordinaire, continueront à être valables pour l'affranchissement des correspondances déposées à la poste française au Maroc.

Le Directeur-général des Postes et des Télégraphes :

J. DE SILVER

TERRE NEUVE.

Les cartes actuelles, dit un journal allemand, ont le carton blanc au lieu de saumon :

1 cent, vert.

2 — rouge.

TRANSVAAL.

M. Tamsen nous fait remarquer que le 1 shilling,

vert, piqué 12, de 1883, existe avec *tête bêche*, et, conséquence assez naturelle, les provisoires 1/2 penny de 1885 :

Têtes bèches.

1 shilling, vert, piqué 12.

1/2 sur 1 — — et noir —

De ce dernier il y a, comme on sait, deux variétés : surcharge de bas en haut et de haut en bas.

TRINITÉ.

Signalé par la *Philatelic Record* cette nouvelle qu'il existe des enveloppes pour lettres enregistrées ayant une ligne de perforation près du côté droit, au travers de la patte et des deux épaisseurs de l'enveloppe, et sur la patte est imprimé typographiquement en rouge : *To withdraw contents, cut away per— forated portion of envelope* (pour retourner le contenu, enlevez la partie perforée de l'enveloppe) en lettres capitales sur deux lignes. A travers la partie inférieure du dos (pas du côté de l'adresse) de l'enveloppe est imprimé en rouge sur trois lignes : *If any investigation is required to be — made about this letter the envelope must — accompany the Complaint.*

2 pence, bleu, surch. rouge, format G.

TUNISIE.

Les cartes avec réponse payée se présentent, dit la *Carte Postale*, comme suit :

Réponse, avec accent

Réponse, sans —

M. Le Roy d'Etiolles nous dit que le 5 francs, timbre et taxe fond pointillé, viennent de paraître : 5 francs, violet sur lilas.

Enfin on nous communique deux timbres, sans pointillé, de 5 et 15 centimes, ayant : à percevoir, en lettres couchées (40×4 mm) au lieu d'avoir un 1 en perforation. Il paraît que cette application s'est faite au début :

5 centimes, vert, surch. noire.

15 — bleu, —

VICTORIA.



Les timbres-taxe que nous annonçons le mois passé sont en usage depuis novembre dernier.

En voici le fac-simile. Les valeurs ont déjà été données par nous.

WURTEMBERG.

C'est décidé. Les mandats à 40 pfennig ne seront plus vendus par la poste. Oyez plutôt :

Département des Affaires étrangères.

A partir du 1^{er} février de cette année, les cartes-mandats avec timbre de 40 pfennig ne seront plus vendues au public. Les cartes-mandats de 40 pfennig qui sont entre les mains du public pourrout être employées, car l'échange n'aura pas lieu. Au lieu de ces cartes-mandats, à partir d'une époque déterminée, des formulaires ne portant pas de timbre imprimé pour les cartes-mandats pour l'étranger, devront s'employer et seront fournis par la poste au public, avec les timbres requis.

Stuttgart, le 18 janvier 1891.

MITTRACHT.

Les faux timbres de la République Argentine

Les journaux se sont émus, le public aussi, la poste, les collectionneurs, tout le monde enfin, de la découverte inattendue de faux timbres qui se délivraient, s'il vous plaît, par la poste de Buenos-Ayres, voire même par les bureaux de la province. Ces imitations étaient tellement réussies qu'elles avaient passé inaperçues. On se demandait par quelles combinaisons machiavéliques les faussaires avaient réussi à tromper tout le monde et à rendre la poste complice de leur spéculation.

Une enquête minutieuse fut ouverte par la police: elle vient d'aboutir. La coupable, dans cette mystérieuse affaire, c'est la Compagnie Sud-Américain des Billets de Banque qui, sans crier gare, a changé le type 5 centavos, sans autorisation, et sans en donner avis à la poste... Et voilà tout!

Franchement, celui qui a découvert que le type actuel ressemblait tellement à l'ancien, qu'il a passé inaperçu, doit être un fier imbécile.

Quant à la contrefaçon du 50 centavos, c'est une bien autre histoire, tout aussi grave et bien autrement ténébreuse.

La Compagnie Sud-Américaine des Billets de banque, toujours elle, ayant opéré le déménagement de ses ateliers dans un autre local, une demi-feuille de ces 50 centavos, alors en préparation, fut perdue dans la rue. D'où émoi extrême quand on apprit la nouvelle, et, nécessairement, des timbres qu'on foulait aux pieds ne pouvaient qu'être faux! Après enquête on s'aperçut qu'il n'en était rien, ce qui mit fin aux émotions de tout le monde.

Voilà donc beaucoup de bruit pour rien. Mais c'est égal, si nous avions à confier ou à faire imprimer des valeurs, ce n'est certes pas à la Société Sud-Américaine des Billets de Banque que nous nous adresserions, l'ordre ne semblant pas être une de ses vertus dominantes.

Comme suite à ces incidents, le Directeur général des Postes, qui ne connaît pas grand chose aux timbres, a employé un moyen extrême. Il a nommé une commission, pour éviter le renouvelle-

ment de semblables faits et savoir ce qu'il y aurait lieu de faire des valeurs postales.

M. Marco del Pont, un collectionneur, a été nommé Président de la commission, et, sur le rapport qui a été présenté, le 2 1/2 centavos a été décommandé à l'imprimerie où le coin, heureusement, n'était pas encore achevé; 5000 bandes 1/4 centavo, dont le prix de revient était supérieur au prix de vente, payèrent leur haute valeur de leur vie et furent impitoyablement brûlées. Enfin, si l'autorisation réclamée est accordée, les timbres à l'effigie d'hommes vivants, seront également brûlés.

Quant aux formules télégraphiques on en fera bientôt un feu de joie, la poste ayant décidé que le paiement des dépêches s'opérerait dorénavant en espèces, comme autrefois.

Le timbre de Patzcuaro.

M. Mekeel, directeur du *Philatelic Journal of America*, nous envoie l'article qu'il a publié dans son journal, en réponse à celui qui a paru au *Timbre-Poste*, n° 336 et que voici:

« Un correspondant du *Timbre-Poste* avance cette théorie que le local de Patzcuaro, dont nous donnons la gravure à la page 322 du VI^e volume, ainsi que la lettre, n'aurait jamais passé par la poste parce qu'on y voyait le mot « Suplicada » à l'angle inférieur de gauche. Pour plus de preuve, il dit que ceci est le dessin de la marque d'oblitération employée à Patzcuaro. Ces assertions sont parfaitement correctes, mais ne diminuent en aucune manière le caractère du timbre qui était, sans aucun doute, un provisoire imprimé au moyen de la marque d'oblitération usuelle (1).

« Le mot « Suplicada » est en espagnol une partie du verbe « prier » ou « supplier ». Dans sa signification « prier », il n'a aucun rapport avec le cas qui nous occupe et sa présence sur la lettre peut être attribuée à l'une ou l'autre de plusieurs raisons (?) Il nous suffit de dire que nous avons vu des lettres portant des timbres gouvernementaux estampillés dans toutes les règles et ayant le même mot; nous avons vu par contre des lettres avec

(1) Un timbre provisoire formé par un cachet d'oblitération, ne marquant aucune valeur, qu'on n'annule pas et sur une lettre sans grille postale, voilà du neuf.



le timbre de Patzcuaro où le mot en question manquait.

« Nous dirons, pour conclure, que ces timbres ont été trouvés sur des lettres écrites par différents individus de Patzcuaro à MM. Retana et C^o de Morelia, en 1867. Nous avons acheté les lettres de cette maison, y compris la correspondance de 1865 à 1870, et toutes, sauf quelques-unes avec le provisoire de Patzcuaro, étaient pourvues de timbres réguliers gouvernementaux, de correctes émissions. Il n'était donc pas difficile d'en conjecturer le caractère.

« Les circonstances dans lesquelles ces timbres ont été trouvés, écartent toute possibilité de fraude. »

M. Mekeel a bien voulu joindre à son article une lettre portant le fameux Patzcuaro, qui n'a fait que fortifier l'opinion que nous avons émise. Et s'il faut écarter toute idée de fraude, cette marque est bien certainement une mystification.

Cette lettre, comme celle qui a été reproduite par le journal américain, ne porte aucune trace de passage à la poste et le timbre ou plutôt le cachet est vierge de toute souillure.

M. Mekeel nous écrit qu'il n'y a pas de *preuve absolue* que nous sommes en présence d'un timbre, mais il y a, dit-il, preuve suffisante pour satisfaire le peu de collectionneurs qui ont été assez heureux de se procurer un exemplaire du provisoire Patzcuaro.

Il faut avouer que ces « quelques collectionneurs » ne sont pas bien exigeants s'ils se contentent de ces preuves ? A nos lecteurs de juger si un cachet d'oblitération peut être considéré comme un timbre-poste, dans les conditions où il se présente ici.

Les timbres danois sans filigramme.

Nous avions raison de suspecter l'exactitude des renseignements qui nous avaient été fournis par M. Ruben, sur les timbres actuels sans filigramme. D'après des informations prises à source officielle, il est absolument impossible qu'on puisse faire des tirages frauduleux.

L'impression des timbres est confiée à la maison H. H. Thiele, aussi ancienne que considérée, sous la surveillance d'un commissaire du gouvernement et avec toutes les garanties voulues. Après chaque tirage, les planches sont enfermées ; l'imprimeur doit rendre compte des feuilles avec filigramme qu'il reçoit de l'Etat. Toute feuille manquante doit être remboursée par 100 couronnes.

Les timbres sans filigramme de 8 et 20 öre qui ont été vus, furent imprimés ainsi pour essayer les planches de timbres et furent envoyés avec d'autres maculatures, à une fabrique de papier, pour être détruits. Mais il paraît qu'un employé eut l'indélicatesse de s'approprier ces timbres-maculatures et les vendit à un marchand de timbres. M. Ruben les ayant envoyés à la poste, pour obtenir des renseignements, son envoi fut confisqué. Depuis cette époque, les timbres de mise en train sont brûlés immédiatement avec les autres maculatures d'imprimerie.

Donc, il n'y a jamais eu de tirage frauduleux et les timbres sans filigramme qui ont été vus ne sont que des essais de mise en train, imprimés sur papier ordinaire.

Un timbre provisoire de Schadrinsk.



Voici à propos du timbre bleu, ovale brique, de 1889, quelques lignes adressées à un de nos correspondants. Elles montreront combien est grande la naïveté de ces directeurs de poste de Russie.

« Il est étonnant combien les collectionneurs cherchent à savoir tout ce qui se fait, même en secret. Vous avez raison, les timbres bleus avec cadre brique ont effectivement existé, mais ils ont été émis, contre gré, dans le nombre de 2000 pièces seulement.

« Pendant l'année dernière (1889), j'avais commandé à un lithographe des timbres du dessin connu, laissant à son choix la liberté des deux couleurs, mais comme je vous l'ai écrit, le lithographe mit de tels retards dans l'exécution de la commande, que je le menaçai de m'adresser ailleurs si les timbres n'étaient pas prêts pour une certaine époque.

« Ne voilà-t-il pas qu'au mois de mars on me présente divers échantillons dont j'en choisis un, provisoirement, c'était le timbre bleu avec l'ovale en couleur brique. Je commandai ensuite les timbres roses, ovale bleu, dont je vous en ai envoyé. Comme les premiers ne furent mis en circulation que provisoirement, je ne vous en ai rien dit, *ne les considérant pas comme une émission*. Je n'en ai que quelques pièces, si vous insistez pour les avoir, je vous les enverrai. »

Voilà les collectionneurs avertis, les timbres provisoires ne sont pas des timbres.

Imitation du 12 cuartos 1865 d'Espagne.

Un M. D....teit, de Paris, le même à qui nous devons une imitation du *timbre-taxe* lithographié de 15 c. de France, encouragé sans doute par le succès de son industrie, a imité avec assez de réussite, le timbre 12 c. 1865 d'Espagne, dont il vend des exemplaires, avec la tête renversée dans le cadre.

Reconnaissable au fond ligné de l'ovale où les lignes sont plus distancées; les ombres de la figure sont plus courtes d'un $1/2$ m. à partir de l'oreille; la narine, au lieu d'être marquée par un trait presque vertical, l'a en oblique vers la gauche; la bouche n'a pas de trait oblique final.

Quant au cadre, c'est celui du timbre authentique dont on a fait disparaître l'effigie rose en lui substituant celle imitée.

Les timbres de Sédang.

(ÉPILOGUE)

La grande nouvelle du jour, c'est le remboursement des soi-disant timbres de Sédang. C'est grâce à la persévérance du *Timbre* et du *Timbre-Poste*, que des remiords, sont-ce bien des remiords? se sont enfin fait jour auprès des vendeurs. On annonce, un comble, dans le journal de Frémy, oui, *Frémy*, lecteurs! que M. Astruc (l's ne se prononce jamais) autrefois Dorsan-Astruc et Astruc Dorsan, un peu banquier, agent accrédité de S. M. l'aventurier Marie I^{er} et M. Ch. Schaupmeier dont tous les journaux ont parlé récemment d'une façon irrévérencieuse, le nommant Schaup., le même qui écrivit si exactement l'histoire des timbres de Sédang sous le modeste nom de Ch. Solrac, ont résolu de rembourser leurs acheteurs, s'il s'en trouve encore qui ne l'ont pas été!!!!

Faut-il féliciter ces messieurs de leur résolution? Le troisième compère Frémy prétend que non, tout remboursement, selon lui, étant toujours une perte sèche!...

Allons, Messieurs les naïfs, profitez du moment, passez à la caisse! MM. Astruc (toujours sans prononcer l's) et Schaupmeier vous y convient.

Demande de renseignements.



JOHORE. Nous nous joignons à l'*Ami* pour obtenir des renseignements sur le.... timbre (?) ci-contre, imprimé en gris noir sur papier blanc.



Un timbre du Mexique, resté mystérieux, demanderait à être mieux connu, la surcharge, quoi qu'on en dise, ayant toujours été suspecte. Espérons que ces lignes seront lues par quelque collectionneur mexicain scrupuleux.

MEXIQUE. — Le *Philatelic Journal of America* a reçu de Vera-Cruz le timbre ci-contre imprimé en rouge sur papier bleu et piqué. Il servirait à la taxe des lettres non affranchies ou insuffisamment. Ne serait-ce pas plutôt à taxer les collectionneurs?



EN SOUSCRIPTION :

Septième édition

DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

TIMBRES-POSTE

Timbres - taxes, Bandes, etc.

Voir les détails de l'annonce, pages 11 et 12.

Afin de donner à chacun le temps de se décider, le prix du catalogue reste fixé à fr. 30 et les reproductions à fr. 10, JUSQU'AU 1^{er} AVRIL PROCHAIN. A partir de cette date, nous comptons nous mettre résolument à l'œuvre.

Le *referendum* du mois dernier (voir page 11) reste ouvert. Ils nous a démontré jusqu'ici que la grande majorité des souscripteurs désire le catalogue divisé en deux parties.

Histoire des Timbres-poste d'Espagne

Voir l'annonce page 12. — Paraîtra très incessamment.

Bruxelles. — Imprimerie DE NEEF, rue aux Laines, 48.



Abonnement par année
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à **J.-B. MOENS**
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES
 Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Il nous vient par M. Le Roy d'Etiolles, une carte-lettre officielle de la série avec timbre ovale 5 centavos, servant à la Direction générale des Postes. Elle a pour inscription, à gauche, angle inférieur : *Dirección General — de Correos y Telégrafos* et à l'angle droit supérieur : *Servicio* au lieu du timbre :

Sans valeur, noir sur azur, piquée

D'habitude, la partie gommée des bandes est celle supérieure, le même correspondant nous remet un exemplaire du type actuel avec le bord inférieur gommé et les coins coupés comme aux autres bandes :

1/2 centavos, brun sj chamois.

AFRIQUE DU SUD (C^{ie} ANGLAISE DE L').

Cette compagnie a établi depuis juillet dernier une poste dans le Mashonaland, pays situé au nord du Bechuanaland. Cette poste existe du Bechua-

naland, au mont Hanipden, dans le nord-est du Mashonaland. Il y a deux types de timbres pour les valeurs énumérées le mois passé, savoir :



1^{er} type. Armoiries avec supports : une vraie zoologie; au-dessus, un lion avec tête humaine, qui n'a absolument rien " d'horrible " ; plus haut, une inscription, sur deux bandes courbes : *British South Africa Company*; en bas, sur un cartouche la valeur en toutes lettres.

2^e type. Mêmes armoiries, de plus grande dimension: inscriptions comme au 1^{er} type; en dehors du rectangle, une bordure ornementée.

Gravés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14; les lettres qu'on peut rencontrer en filagramme appartiennent à



une marque de fabrique : monogramme entre les mots : *Pure Line & Wove Bank* :

1 ^{re} type.	1 penny,	noir
—	6 —	outremer
—	1 shilling,	bistre
—	2 —	vermillon
—	2 — 6 p.,	violet ardoise
—	5 —	orange.
—	10 —	vert-bleu
2 ^e type	1 pound,	bleu terne
—	2 —	chair
—	5 —	vert olive
—	10 —	bistre-rouge

Malgré leurs valeurs élevées, ce sont des timbres-poste, mais qui doivent avoir vraisemblablement deux usages : postal et fiscal. On nous suggère même que l'émission a été faite dans le but d'être agréable aussi aux collectionneurs.

AUSTRALIE DU SUD.



Tous les pays d'Australie ayant adopté un nouveau tarif postal en entrant dans l'Union postale universelle depuis le 1^{er} janvier, ont dû émettre de nouveaux timbres. Nous avons donc un 2 1/2 pence, valeur représentant la taxe de l'union.

Pour obtenir cette valeur on a surchargé le 4 pence : 2 1/2 d. sur l'effigie plaçant une grosse barre sur la valeur primitive, le tout en rouge.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigramme S A, et couronne, piqué 10 :

2 1/2 p, sur 4 p. vert, surch. rouge

BAMRA.

Le *American Journal of Philately* a rencontré sur le chemin de Damas, deux enveloppes au type de timbre actuel imprimé sur la patte, en deux formats : 117×65 et 180×61 1/2 mm ayant un dessin qui varie sur la face, suivant le format. Il y a une variété du premier format où la troisième ligne de caractères indoustans manque.

BAVIÈRE.

Le timbre 2 marks est annoncé par le *Philatelist* comme ayant le filigramme lignes ondulées verticales et le piquage 15 :

2 marks, jaune orange.

Le même, renseigne la carte postale 10+10 pfennig, sans la faute *Bavière* sur aucune des deux parties :

10+10 pfennig, carmin.

Il existerait encore au filigramme, lignes horizontales :

Carte postale : 5 pf., vert, millésime 91.
Mandat : 20 — outremer —

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Le 4 pence sur 1/2 p., surcharge renversée, n'ayant pas été vu par le *Monthly Journal*, celui-ci doute de ce que nous avons écrit.

Nous le prions de s'adresser à M. Lundy qui l'a reçu sur une de ses lettres. Notre confrère peut-il nous rassurer sur le Puttialla 1/2 anna, double surcharge qu'il annonce ?

BELGIQUE.

Le timbre à 35 centimes, destiné aux lettres recommandées de l'intérieur du pays est imprimé. Sa couleur est ocre jaune ; le texte en langue française et en langue flamande.

Nous ne sommes pas dans la confiance des Dieux, mais nous espérons bien que si le mot *timbre-poste* doit être traduit en flamand, que ce ne sera que par *kopje* (petite tête) ou en bruxellois par *kopke*. Il nous semble que lorsqu'on passe par les prétentions les plus ridicules de MM. les Flamingants, que c'est bien le moins qu'on se serve d'expressions qui sont à la hauteur de ceux qui les réclament.

L'origine de *kopje* date de 1849. A cette époque les timbres avaient l'effigie de Léopold 1^{er} et pour toute inscription : *Postes*. Le public flamand trouvant que l'expression *kopje* était celle qui convenait le mieux aux timbres, leur donna ce nom qui n'a même pas été modifié depuis pour les timbres aux armoiries !

BOLIVIE.

Le 100 centavos, jaune, est paru dit le *P. K.*

100 centavos, jaune, piqué 12.

COLOMBIE (RÉPUB. DE).

CAUCA. — Nous avons annoncé d'après un correspondant, que les timbres de Cauca devaient être des carottes. Le *Philatelist* publie un article du journal « Los Avisos » de Quibdó du 31 août 1890, ainsi conçu :

Timbres provisoires. — Le secrétaire du Trésor, avec l'assentiment de l'administration des postes nationales, a autorisé le préfet de Atrato d'émettre des timbres provisoires qui seront employés pour le service des postes par les districts qui n'ont pas de timbres-poste nationaux. En vertu de cette autorisation, les timbres rouges qui sont actuellement nécessaires ont été fabriqués et 1,000 eu ont été remis aux fonctionnaires du Trésor. Ceux-ci sont actuellement en usage par les postes de Rio Sucio, Turbo et Carmen.

M. le docteur Molly n'a-t-il pas annoncé jadis l'ouverture de la poste de Moresnet quand elle avait été fermée par ordre ? Il ne serait pas impossible que ce soit là encore une annonce pour les gogos ?

CEYLAN.

Nous reproduisons la carte-timbre de 10 cents qui a reçu la surcharge noire : *three* sur la



valeur primitive :

3 cents sur 10 c.,
brun, surch. noire

CONGO.

Pour régulariser les émissions des timbres à 5 et 10 centimes, il vient de paraître à l'occasion de la mise en usage du timbre de 10 francs, le décret suivant :

L'Administration Générale du Département des Affaires Étrangères.

Vu les articles 16 et 21 du décret sur les postes du 16 septembre 1885,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Il est émis des valeurs suivantes destinées à l'affranchissement des correspondances :

Un timbre de 5 centimes de couleur verte ;
— 10 — — rouge ;
— 10 francs — jaune.

Un exemplaire de chacun de ces timbres est annexé au présent arrêté.

ART. 2. — Les timbres de 10 centimes émis par l'arrêté du 1^{er} juillet 1886 et actuellement en circulation continueront à être admis par les bureaux de poste pour l'affranchissement des correspondances concurremment avec la valeur du même import faisant l'objet de l'alinéa 3 de l'art. 1^{er} du présent arrêté.

Bruxelles, le 1^{er} janvier 1891.

EDM. VAN EETVELDE.

Le timbre de dix francs est du type des autres valeurs 3/4 à droite.

10 francs, ocre-jaune, piqué 15.

COSTA-RICA.

Ce n'est pas seulement le 40 c., qui a l'erreur (?) *ofical*, mais encore le 5 centavos. Avec de patientes recherches on trouvera certainement toutes les autres valeurs. C'est peut-être chose faite, mais *Prudentia mater sapientie*, comme dit Gruat père lorsqu'il ne montre qu'une partie de son « estoc ».

CÔTE D'OR.

Signalé par M. Le Roy d'Etiolles, le nouveau timbre :

2 1/2 pence, bleu, valeur en orange

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Les 1/2 et 1 real de la 1^{re} émission et le 1/2 real vert de la 2^e émission, ont été contrefaits. C'est M. Parisot qui nous les a offerts, ainsi qu'à d'autres correspondants. Si ce M. n'est pas le faussaire, qu'il le désigne, il doit le connaître.

EGYPTE.

Nous trouvons la pièce officielle suivante dans l'*Ami des Timbres*. Elle se rapporte aux cartes surchargées parues le 1^{er} janvier et dont nous avons parlé, n° 338.

ADMINISTRATION DES POSTES ÉGYPTIENNES

En vertu du décret Khédivial du 17 courant, les taxes pour les cartes originales et à destination de l'Égypte seront réduites à partir du 1^{er} janvier prochain, à 3 millièmes pour la carte postale simple et à 6 millièmes pour la carte postale avec réponse.

En conséquence, en attendant qu'il soit émis de nouvelles cartes aux prix sus-indiqués, il sera mis en vente, dès le 1^{er} janvier prochain, des cartes postales actuellement en cours, simples et avec réponse, avec une surcharge de 3 millièmes. Ces cartes seront vendues séparément ou par paquets de 10 cartes simples ou de 5 avec réponse, au prix de mil 30 (PT3) chaque paquet.

Les cartes avec surcharge peuvent être également adressées à l'étranger à condition que la taxe de 3 millièmes, qui demeure en vigueur pour les cartes postales à destination des pays de l'Union, soit complétée par l'adjonction de 2 millièmes en timbres-poste sur la carte simple ou sur chacune des deux parties de la carte avec réponse.

L'administration continuera à mettre en vente des cartes simples et avec réponse de 5 millièmes pour l'étranger.

Il reste bien entendu qu'il sera accepté pour l'intérieur de l'Égypte des cartes simples émanant de l'industrie privée, affranchies avec 3 millièmes.

Alexandrie, le 29 décembre 1890.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Il y a lieu d'ajouter au nouveau filigramme des enveloppes :

1 cent, bien sur blanc, format 4 1/2



Atlantic Telegraph Co. Nous avons reçu quatre valeurs au type ci-contre dont l'émission remonterait à 1889.

Au centre d'une croix les lettres *AT Co* et en bas : *commutation* ; en haut un chiffre valeur imprimé en couleur sur blanc, piqués 12 1/2.

1 cent, vert
5 — bleu
10 — brun
25 — carmin.

ÉQUATEUR.

Deux cartes lettres nous viennent de M. Le Roy d'Étiolles. A reproduire le mois prochain :

5 centavos, bleu sur orange
10 — orange sur bleu

FRANCE.

Rencontré par M. Le Roy d'Étiolles la carte-lettre actuelle à 15 centimes ayant la piqure plus bas que l'avis : *Pour ouvrir... le pointille.*

15 centimes, bleu sur gris, avis au-dessus du piquage.

GRANDE-BRETAGNE.

On annonce que la carte 3 pence a été retirée de cours par suite des nouveaux tarifs avec l'Australie.

Depuis le 1^{er} février 1891, les principales compagnies de chemins de fer du Royaume-Uni, qui ont adhéré à une convention avec le Maître général des Postes, acceptent et transporteront par le premier train ou paquebot en partance, les lettres simples à destination de l'intérieur, d'un poids ne dépassant pas 1 once, pour être retirées à la station destinataire ou jetées dans la boîte postale la plus rapprochée de là, pour être distribuées par les facteurs, aux conditions et règlements ci-dessous :

1. Toute lettre destinée à être transmise par un chemin de fer devra être remise à une station de voyageurs de la Compagnie du chemin de fer sur la ligne de laquelle cette lettre doit voyager pendant les heures où la station est ouverte au public, et remise à un employé du bureau des marchandises, ou si ce bureau est fermé, au bureau des voyageurs. Ces lettres ne peuvent être remises dans les bureaux de poste ni acceptées par les employés de la poste.

2. Il sera fixé un port de 2 pence supplémentaire, au port de la taxe ordinaire de 1 penny, pour une lettre ne dépassant pas une once. Le total 3 pence défrayera le coût total de la transmission. Aucun employé d'une compagnie de chemin de fer ne pourra taxer plus à la distribution d'une lettre par chemin de fer, ni aucun employé de la poste à moins qu'il soit reconnu qu'elle ait été acceptée contrairement aux règlements de la poste.

3. Avant qu'une lettre par chemin de fer puisse être acceptée par un employé d'une compagnie de chemin de fer, l'expéditeur doit fixer sur l'enveloppe, de la même manière que pour une lettre ordinaire, un ou plusieurs timbres-poste de la valeur de 1 penny qui doivent à la réception de la lettre, être annulés par l'employé du chemin de fer, et doit de plus, payer à l'employé 2 pence en espèces, ni plus ni moins. L'employé y collera et annulera un timbre adhésif émis par la compagnie de chemin de fer. Ce timbre indiquera simplement qu'une somme de 2 pence a été payée à la compagnie.

4. Aucune lettre ne sera admise pour transmission comme lettre par chemin de fer si :

- a) elle dépasse une once comme poids ou si
- b) elle est adressée à un pays étranger ou à une colonie ou possession anglaise ; ou si

c) par les mots on remarques elle paraît destinée à être enregistrée ou si

d) elle contient ou paraît contenir une montre, monnaie, bijou ou tout autre objet qui, s'il était envoyé par la poste sans être enregistré, serait sujet à être enregistré par la poste ; ou qui

e) contient ou paraît contenir un objet qui, d'après les règlements ne peut pas être transmis par la poste aux lettres.

5. Toute lettre par chemin de fer, trouvée par un employé de la poste comme ayant été acceptée en contravention de l'art. 4 (a) sera taxée au double du port manquant au taux de l'intérieur, comme si c'était une lettre affranchie 1 penny et dont le poids dépasse une once. De même, toute lettre de chemin de fer trouvée par un employé de la poste comme ayant été acceptée en contravention aux règlements 4 (c) et 4 (d) sera taxée 8 pence (h). Toute lettre de chemin de fer acceptée en contravention aux règlements 4 (b) et (e) sera remise à un fonctionnaire des Postes et traitée de la manière indiquée par le Maître Général des Postes.

6. Une lettre par chemin de fer, sera envoyée et ensuite passera successivement par chaque compagnie (lorsque ce sera nécessaire), par le premier train ou paquebot en partance à la station destinataire lorsque cette station se trouve sur la ligne d'une des compagnies qui ont accepté la convention. Par exemple une lettre remise à *Walsfor Station* pour *Barrow in Furness Station*, sera transférée de Londres à la ligne N. O. à la ligne Furness à Carnforth.

7. Une lettre de chemin de fer peut être adressée à une station de voyageurs pour être réclamée (voyez exemple b) ou à la résidence actuelle du destinataire, avec addition de la station de chemin de fer à laquelle elle doit être transmise (voyez exemple c). Une lettre adressée par exemple (b) sera retenue à la station de l'adresse pendant une période ne dépassant pas 7 jours de la date d'arrivée. Afin d'obtenir la remise, le destinataire ou son agent devra s'adresser au bureau des bagages, si ce bureau est fermé, au bureau des voyageurs pendant les heures où ce bureau est ouvert au public. Une lettre adressée par exemple (c) sera transférée à la halte du bureau de poste la plus proche de la station de l'adresse pour être distribuée dans la tournée ordinaire du bureau de poste. Toute lettre non adressée à une station pour y être réclamée sera remise à la poste. Toute lettre de chemin de fer adressée à une station pour y être réclamée dans un délai de 7 jours, sera remise entre les mains d'un employé des postes pour être traitée comme lettre ordinaire non remise au destinataire.

9. Tous les renseignements concernant les mesures prises pour l'acceptation et l'expédition des lettres par chemin de fer pourront être obtenus localement par les employés des compagnies de chemins de fer ou par compagnies que cela concerne. Bien que, cependant, les employés fassent de leur mieux pour renseigner l'expéditeur d'une lettre de chemin de fer, il restera toujours à l'expéditeur à connaître s'il gagnera ou perdra du temps en envoyant ses lettres comme lettres de chemin de fer ou par la voie ordinaire, sans que les compagnies ou le Maître Général des Postes acceptent aucune responsabilité pour n'importe quel renseignement donné à cet effet.

10. Les lettres remises selon les prescriptions de cet avis seront, en ce qui concerne la sécurité et la compensation en cas de perte ou autrement mise en tant sur le même pied que les autres lettres mises à la poste. Les compagnies en transportant ces lettres agiront simplement comme mandataires sous la seule responsabilité du Maître Général des Postes, mais les compagnies prendront le soin nécessaire pour la sécurité des lettres dont elles se chargeront.

On dit, que toutes les compagnies de chemins de



revenue of single post letters by railway; en haut, le nom de la compagnie; en bas : *Railway*.

Le papier est blanc, la piqure 11 :

2 pence, vert.

Le *London Chatham & Dover* a le même type de timbre non dentelé, avec simple changement de nom.

Il n'y a que 55 compagnies de chemins de fer en Angleterre et en Ecosse et 32 en Irlande !

Allons-y gaiement !



GRENADE.

Le timbre de 8 pence est devenu 1 penny (quelle dégringolade!) par la surcharge : *Postage and Revenue 1 d*, en noir.

1 p. sur 8 p., gris et noir.

GUYANE ANGLAISE.

Le 1 cent, nous écrivent MM. Whitfield, King et Cie, est actuellement vert :

1 cent, vert.

HAYDERABAD.

Le timbre de la carte postale, écrit le *Timbre*, a le dessin modifié. Au centre, une étoile à cinq branches entourée du croissant; tout autour, la va-

leur, en anglais et en trois idiômes indiens. Les angles sont remplis par des arabesques, quatre lignes de texte, la 1^{re}, 3^e, 4^e en idiôme indien, la 2^e en anglais. Dimensions : 125×75 mm.

1/4 anna, rouge sur chamois.



HONDURAS BRITANNIQUE.

La carte 5 cents a reçu la surcharge noire : 3 cents en partie sur l'effigie et en partie sur l'ancienne valeur :

3 sur 5 c., brun, surch., noire

HONGKONG.

Le 10 cents est devenu 7 cents par la surcharge « 7 cents » en noir, sur l'effigie :

7 cents sur 10 c., vert et noir.



INDES ANGLAISES.

Depuis le commencement de janvier on se sert du timbre vert 4 annas 6 pies porteur d'une surcharge noire réduisant sa valeur à 2 1/2 annas. Voir le dessin ci-contre.

2 1/2 sur 4 an. 6 pies, vert-jaune, surch. noire.

L'enveloppe 4 an. 6 pies a subi le même sort. Elle a reçu la surcharge : *two sur four*, de sorte que la voilà devenue : 2 an. 6 pies.

2 an. 6 pies sur 4 an. 6 p., orange et noir.



ITALIE.

Nous avons reçu de M. E. Diena la carte à l'usage des députés, dont il a été question ici il y a plusieurs mois. En voici le fac-simile. Comme on peut s'en assurer, elle ne diffère de la carte ordinaire, que par la suppression des ar-



CARTOLINA POSTALE
(CENT. 10.)



XX. Sul lato anteriore si scrive soltanto l'indirizzo
(Provincia di _____)

moires sous la valeur et leur reproduction sur le manteau royal, à gauche, angle supérieur; sous ces armoiries : *Camera dei deputati*.

Imprimé en couleur sur papier-carton paille :

10 centesimi, carmin.

Le même
correspondant
nous adresse
une carte avec
réponse ayant
sur la pre-
mière face la
valeur (cent.
15.) au lieu de
7 1/2, ce qui
prouve qu'on

CARTOLINA POSTALE CON RISPOSTA
(CENT. 15.)

NB. Sal. foto autografo si scrive soltanto l'indirizzo.




 (Provincia di _____)

NB. Alla postazione dove essere incollata anche la parte della risposta.



n'est pas bien
fixé s'il faut
mettre le prix
des deux car-
tes, ou le prix
de chaque
carte. La se-
conde partie
n'a plus de va-
leur, sauf sur
le timbre; elle

n'a même
plus d'armo-
ries. Sous les
mots : *Car-
tolina postale*, il
y a simple-
ment : *Ris-
posta*, et une
ligne de plus
pour l'adres-
se, donc qua-

CARTOLINA POSTALE
RISPOSTA

NB. Sal. foto autografo si scrive soltanto l'indirizzo.



 (Provincia di _____)

NB. Questa parte può essere incollata anche.



tre au lieu de
trois pour
chacune des
parties : enfin
il n'y a que sur
la première
partie qu'on
trouve le mil-
lème 90 :

7 1/2 X 7 1/2 cents,
carmin sur rose.

M. P. Fabri nous annonce l'émission d'un 20 c^t
vert, provisoire, à l'effigie du roi Humbert, sur-
charge appliquée sur le 5 centesimi comme il a été
fait pour les 30 et 50 centesimi :

20 c. sur 5 c. vert et noir.

JUMMOO KASHMIR.

On nous avait signalé il y quelque temps des
timbres-télégraphes de hautes valeurs que nous
n'avions pu nous procurer. Ils nous arrivent enfin,
avec les suivants :

Papier blanc mat :

2 rupees, vert russe
5 — brun chocolat
10 — vermillon
25 — violet vif

Même papier, télégraphes officiels.

4 annas, noir
1 rupee, —
2 — —
5 — —
10 — —
25 — —

LEEWARD (ILES).

Il existe aussi des bandes au type des timbres de
la carte reproduit le mois dernier :

1/2 penny, vert
1 — carmin

MAURICE.

Nous venons de recevoir des enveloppes pour
lettres enregistrées en plusieurs formats, valeur
8 cents, timbre imprimé sur la patte de fermeture :

8 cents, outremere.

MEXIQUE.

On annonce deux valeurs nouvelles d'enveloppes,
savoir : 4 et 6 centavos. Elles sont absolument
semblables aux autres, en cours, c'est-à-dire avec
des armoiries dans l'angle gauche :

4 centavos, rouge
6 — —

NORD DE BORNÉO (COMPAGNIE ANGLAISE DU).

Le 25 cents, surchargé 2 cents, est authentique
si nous en croyons les renseignements reçus de la
Compagnie. Il y aurait en plus :

8 cents sur 25 cents, bleu, surch. rouge.

NICARAGUA.



La compagnie Hamilton, Seebeek et C^{ie} a donné pour type de timbre cette année, Cérès, la déesse de l'Agriculture. On sait qu'elle a dans ses attributions les carottes. Serait-ce une douce allusion que ferait la peu scrupuleuse société, à la carotte eiffelienne qu'elle tire annuellement aux collectionneurs ? Cela ne nous étonnerait pas.

Donc voilà Cérès pour 1891. Elle a la main gauche appuyée sur les armoiries du pays; à gauche une ruche, future abondance de la société, le tout dans un cadre rectangulaire ayant la partie supérieure cintrée et les mots : *U P U 1891 — correos-correos*, et en bas : *Nicaragua* et le mot : *centavo* précédé et suivi d'un chiffre.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

Timbres-poste.	Timbres de service.
1 centavo, brun	1 c. vert, surch. carmin
2 — vermillon	2 — — —
5 — bleu	5 — — —
10 — gris	10 — — —
20 — rouge-brun	20 — — —
50 — violet	50 — — —
1 peso, brun	1 peso, — — —
2 — vert	2 — — —
5 — carmin foncé	5 — — —
10 — orange	10 — — —



Les cartes sont d'un type nouveau. Dans un cadre orné avec armes aux angles, sont, à droite, le timbre Cérès; à gauche, les armoiries dans un ovale d'où se détache une banderole ayant : *Servicio de correos*; entre les armoiries de gauche et le timbre de droite : *Republica de Nicaragua* sur une bande courbe, en dessous de laquelle : *Tarjeta postal para el interior* ou *union postal universal*; trois lignes d'adresse, la première commençant par *Sr*;

sur le fond, en rouge pâle, la carte du Nicaragua :

Imprimées en couleur sur carton de couleur :

2 centavos, vert	bleu sur rouge pâle
3 —	bleu foncé — jaune
2+2 —	vert blei — rouge pâle
3+3 —	bleu foncé — jaune

Il y a encore des bandes et des enveloppes au même type de timbre, savoir :

Bandes 1 centavo, vert	
— 2 —	—
— 4 —	—
Enveloppes 5 —	bleu sur blanc
5 —	— — — jaune
10 —	gris — blanc
20 —	carmin — jaune
50 —	brun — —
50 —	violet — —

NOUVEAU BRUNSWICK & NOUVELLE ECOSSE.

Il paraît que les réimpressions dont nous avons parlé d'après un confrère anglais, sont inconnues du Département des Postes au Canada, et cela met du trouble dans l'âme du rédacteur du *Monthly Journal*.

Il ne nous étonnerait pas que ces réimpressions, inconnues des autorités, ne fussent tout simplement les timbres qui se délivrent uniquement pour les collections des bureaux de postes.

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Nous avons reçu, grâce au changement du tarif postal, une série de nouveaux timbres, savoir :

1 1/2 penny. Le 1 penny, imprimé en gris-perle, a reçu en travers, sur la valeur originale, la surcharge : *Half penny*, en noir.

7 1/2 pence. C'est le 6 pence qui est sacrifié. Il est imprimé en bistre, et reçoit la surcharge noire : *Seven pence — half penny*, sur deux lignes.



12 1/2 pence. Le 1 shilling, imprimé en vermillon, voit sa valeur augmentée d'un demi-penny, toujours par le moyen si pratique de la surcharge : *Twelve pence, half penny*, sur deux lignes.

Enfin, un type nouveau nous représente une dame (qui ne doit pas être la reine Victoria) exécutant des exercices sur la boule; elle porte une bannière à la main, sur laquelle on lit : *Advance Australia*; dans les angles supérieurs, un dessin qui a la prétention de nous faire voir des ailes; dans ceux inférieurs, 2 1/2 et pence au milieu; à gauche : *New-South*; en haut : *Wales*; à droite : *Postage*.

Tout cela nous semble bien ridicule.

Ces timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc, au filagramme N. S. W. et couronne, piqués 10 et 11 1/2 :

1/2 penny sur 1 p.	gris-perle. surch. noire, piqué 11 1/2
7 1/2 pence — 6 p.	bistre — — — 10
12 1/2 — — 1 sh.	vermillon — — — 10 1/2
2 1/2 — — —	outremer — — — 11 1/2

Enfin, voici un *timbre-taxe* dont il existe une série entière, imprimée en vert, filagramme N S W, piqués 10.

Représente sur fond guilloché un chiffre dans un ovale avec l'inscription : *Postage due* — penny; en bas : N S W.

Pence, 1 2 3 4 6 8, vert
shillings, 5 10 20 —



NOUVELLE ZÉLANDE.



Voici un type émis le 1^{er} janvier dernier qui ne restera guère en usage, espérons-le. On a fait à cette pauvre Victoria une tête fin de siècle qui n'avantage certes pas ses traits royaux. Il ne devrait pas être permis de mettre ces choses-là en circulation officiellement. Ce n'est pas la reine Victoria, c'est une asthénique.

Quoi qu'il en soit, celle qu'on représente pour la reine Victoria a la couronne et le voile; elle est tournée à gauche dans un double ovale contenant : *Postage and Revenue*; en dessous, sur une bande cintrée : *New-Zealand*; puis : 2 1/2; il y a encore

dans les angles l'inscription microscopique : *two pence half penny* et quelque chose comme des vapeurs et des volcans!

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme petite étoile, piqué 11 1/2 :

2 1/2 pence, outremer.

ORANGE.



Nous avons un nouveau timbre 1 penny ayant la surcharge : 1 d. en noir sur le timbre-poste de 4 pence.

Nous avons rencontré les variétés suivantes :

1d, 1d, 1d,

et enfin la première variété avec le 1 qui chevauche plus haut que le d.

1 penny sur 4 p. outremer et noir

Ce timbre a paru en décembre 1890.

Il paraît qu'il existe des 3 pence bleu avec surch. B W en trois types : BW, BW, Bw.

PÉRAK.

Le *Monthly Journal* décrit la carte officielle suivante :

« Sans timbre, avec inscriptions sur quatre lignes, dans le centre supérieur : *On Government Service* (gothique). — Perak — *Post-Card*. — *The address only to be written on this side*. »

sans valeur, noir sur blanc jaunâtre

PORTUGAL.

La nouvelle suivante est prise dans la *Revue Philatélique* :

« Ce pays vient d'émettre un timbre spécial destiné à la transmission en franchise de port, pour l'intérieur, de la correspondance expédiée par la *Société portugaise de la Croix Rouge*. »

« Ce timbre, de la grandeur des timbres-poste en cours porte, dans un double ovale à fond ligné rouge, une croix rouge au milieu d'un écusson à fond blanc. Dans l'intérieur de l'ovale, on lit, en haut : *Sociedade portugueza da cruz vermelha*; en bas : *Porte franco*. Les angles sont remplis par des ornements noirs sur fond ligné rouge. »

sans valeur, rouge et noir sur blanc, piqué 12 1/2.

QUEENSLAND.

Signalé par le *Ph. Record*, les 1 et 2 pence actuels sans dentelure :

1 penny, vermillon pâle
2 — laiteux

Nous avons reçu deux nouvelles valeurs : 1/2 et 2 1/2 pence.



Le 1/2 penny peut faire concurrence, comme type... de laideur, à celui de 2 1/2 pence de la Nouvelle-Zélande reproduit plus haut. Avec énormément de bonne volonté, on peut encore se figurer la reine Victoria tournée vers la gauche dans un ovale, avec valeur en chiffres de chaque côté et pour inscription, en haut : *Queensland* ; en bas : *half penny* dans les angles ; fleurons de chaque côté, en haut.

Le 2 1/2 pence rappelle les timbres en usage, sauf que l'effigie est dans un cercle avec le nom du pays au-dessus, la valeur en chiffres de chaque côté en bas, et *two pence half penny*.



Imprimés en couleur sur papier blanc au filigramme Q et couronne, piqués 13 :

1/2 penny, vert
2 1/2 — carmin

Vu le 1 pound avec le filigramme reproduit en janvier :

1 pound, vert foncé,
RUSSIE.

KOUNGOUR (*Perm*). Le *Philatelist* a reçu :

1 kopeck, noir sur bleu foncé, piqué 12.

LOUBNY (*Poltava*). Le même, signale :

5 kopecks, rouge et vert, chiffre noir.

PSKOFF (*Pschoff*). On se sert depuis le 1^{er} janvier de deux nouvelles valeurs de timbres au type reproduit ici. Au centre d'un ovale, avec les inscriptions du timbre 5 kop., les armoiries, le tout dans un losange renfermé dans un rectangle ayant un chiffre aux angles.



1 kopeck, vert pâle
10 — rouge

ZADONSK (*Woroneje*). Emission d'un nouveau type en deux valeurs : 1 et 5 kopecks. Dans un petit cercle surmonté d'une couronne, le chiffre de la valeur : banderole au-dessus ; inscription en dessous.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2.

1 kopeck, violet vif
5 — bleu et bistre.

Le fond est différencié à chaque valeur : ligné verticalement au 1 kop., il est pointillé au 5.

SAINT-THOMAS ET PRINCE.

C'est à tort qu'on a accusé le Directeur des postes d'avoir fait une spéculation personnelle de l'émission provisoire de 1889. Le *Philatelist* publie deux documents qui en sont la preuve, les voici :

ADMINISTRATION DES RELATIONS DE LA PROVINCE.
Service des postes.

Par ordre supérieur, il est porté à la connaissance que ne possédant aucun timbre-poste de 5 reis, il est décidé que quelques timbres 10 reis réduits par un timbrage à 5 reis remplaceront le manque de ces timbres.

21 août 1889.

Administration des relations de la province de St-Tomé.

L'administrateur,
JOAQUIN AUGUSTO DA SILVA.

ADMINISTRATION DES RELATIONS DE LA PROVINCE.
Service des postes.

Cette administration porte à la connaissance du public que, par ordre supérieur, 2000 timbres de la valeur de 20 reis réduits par un timbrage à 5 reis, mettront fin à la pénurie, dans les bureaux, pour ces derniers manquants.

Administration des relations de S. Tomé, 10 décembre 1889.

L'administrateur,
JOAQUIN AUGUSTO DA SILVA.

SALVADOR.



La compagnie Hamilton, de New-York, n'a pas manqué de nous gratifier (convention Seebeck) de sa série annuelle de timbres-poste, cartes et bandes. Et cette exploitation continuera ainsi pendant dix ans si elle ne soit pas renouvelée.

Voici le nouveau type de timbre. Au centre, un volcan, un petit bateau qui va sur l'eau et un train de chemin de fer, le tout dans un cercle ayant quatorze étoiles à la partie supérieure ; à gauche et à droite, un chiffre ; au-dessus : *C. A.* ; plus haut : *Correos del Salvador* ; à la partie inférieure, un cartouche pour le mot : *centavo* (*Centavos* ou *peso*) à droite, angle inférieur, le millésime 1891 ; enfin de chaque côté des palmiers viennent prendre la place des deux énormes carottes qui seraient plus de circonstance.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

7 centavo, vermillon
2 — vert clair
3 — violet
5 — rouge-brun
10 — bleu
11 — violet
20 — vert
25 — bistre jaunâtre
50 — bleu foncé
1 peso, brun



Les enveloppes et les bandes sont de même type. Forme ovale ayant les armoiries (volcan, etc.) au centre et pour inscription : *Correos del Salvador—1891.* 1891 — et la valeur.

Le timbre est imprimé à droite sur papiers variés :

Enveloppes : 1 centavo, violet sur rouge pâle
2 — rouge — blanc
5 — brun — jaunâtre
10 — vert — blenâtre
11 — orange — rouge pâle
20 — carmin — jaunâtre
22 — brun — —
Bandes 2 centavos, brun sur rouge pâle
3 — — — —
6 — — — —



Les cartes ont au centre la Justice assise ; à droite, le timbre type des timbres-poste actuels ; à gauche, les armoiries avec l'inscription : *República de Salvador* ; entre les armoiries et le timbre : *Tarjeta postal* ; cadre orné contenant : *Correos Nacionales* en haut et les armoiries dans les angles.

1 centavo noir sur vert
2 — — — jaunâtre
3 — — — rose
2x2 — — — jaunâtre
3x3 — — — rose

Un journal allemand a reçu le type Liberté avec drapeau, de 1887, valeur 3 centavos, avec timbre circulaire « *contra sello* » légèrement modifié. « Les

autres valeurs suivront probablement », dit notre confrère. Pour nous, cela ne fait aucun doute. M. Seebeck ne s'est-il pas fait le grand pourvoyeur des collectionneurs ?

SEYCHELLES.

Les timbres de 25 cents et les enveloppes de 8 et 16 cents seront décidément, nous écrit M. Le Roy d'Etiolles, mis en usage en mai prochain.

SUÈDE.

Le timbre 10 öre sur 12 öre a été rencontré avec la surcharge *renversée*. Mais cette découverte on ne la fait payer que de 50 à 60 mark !

Le 6 öre, jaune, *timbre-taxe*, a été découvert aussi avec impression double face :

Timbre-poste : 10 öre, sur 12 öre, bleu, surch. bleue.
Timbre-taxe : 6 — jaune, double face

Le timbre de service, 20 öre, doit être imprimé en bleu au lieu de rouge, nous écrit M. Le Roy d'Etiolles.

SUISSE.

Aujourd'hui, 1^{er} mars, a dû être mis en cours une nouvelle valeur : 3 francs, jaune-brun. Il est du type figurine, connu :

3 francs, jaune-brun

TASMANIE.

Il nous arrive une nouvelle valeur 2 1/2 pence. C'est le 9 pence, imprimé en bleu pâle et surchargé : 2 1/2 en bas et d sur l'effigie.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigrane : T A S et piqué 11 : 1/2.

2 1/2 sur 9 p. bleu pâle, surch. noire

Nous avons une bande pour imprimés de la valeur 1 penny, la forme est ovale à bords festonnés. Représente l'effigie en relief à gauche de la reine Victoria dans un ovale ayant pour inscription : *Tasmania postage — one penny*. S'applique aussi sur les enveloppes, l'une et l'autre s'obtiennent sur commande du public :

1 penny rouge sur blanc
Dimensions 215x300 m/m.

Nous reproduirons les deux types le mois prochain.

TUNIS.

L'enveloppe 15 centimes au lieu d'avoir le papier bleu pâle, l'a d'un bleu *foncé*. (Communication de M. Le Roy d'Etiolles) :

15 centimes bleu sur bleu oncé 123x96 m/m

La carte-lettre existe sur papier rose *mince*.

25 centimes noir sur rose

VICTORIA.



Il nous vient par M. de Ferrary, deux valeurs nouvelles : 2 1/2 et 3 pence. La première est tout simplement enfantine. L'Age de Melbourne a trouvé qu'elle était " distinguée ". Pas difficile l'Age de Melbourne.

Divisé en deux parties, le 2 1/2 pence a à droite l'effigie minuscule de la reine Victoria ; à gauche, une tapisserie ayant cinq étoiles, des fougères et Stamp Duty sur une banderole ; à la partie supérieure : two pence, half penny.

Le 3 pence a encore l'effigie de Victoria dans un petit ovale sur fond de couleur ; un cartouche porte le mot : Victoria à la partie supérieure et five pence à celle inférieure : stamp duty sous l'effigie. Fond couvert d'ornements variés.

Imprimés en couleur sur papier de couleur ou blanc, filigramme V et couronné, piqués 13.

2 1/2 pence, rouge sur jaune
3 — brun rouge sur blanc

WURTEMBERG.

Avis du Ministre des Affaires Étrangères, division pour les établissements de commerce conservant le retrait des timbres-poste de l'ancien modèle.

Les timbres-poste suivants de l'ancien modèle (avis du 25 décembre 1889, journal officiel, n° 301) servant aux relations habituelles :

Le timbre, les cartes Drucksachen et les bandes à 3 pf., vert-clair ;

Le timbre, la carte-postale et les enveloppes à 5 pf., violet ;

Le timbre d'enveloppe pour mandats à 15 pf., orange ;

Le timbre brun-rouge à 25 pf. ;

Le timbre vert-gris à 50 pf. ;

Peuvent être encore employés jusqu'au 28 février de cette année, pour l'affranchissement des envois postaux.

A partir du 1^{er} mars 1891, les timbres sus-désignés perdent leurs validités.

Le public est autorisé à échanger jusqu'au 31 mars 1891, les timbres de l'ancien modèle contre des nouveaux.

Pour les enveloppes 5 pf. violet et les bandes à 3 pf. vert, pendant la période du 1^{er} au 31 mars, il sera remis dans les bureaux 6 pf. pour une enveloppe et 7 pf. pour deux bandes.

Les envois postaux qui, après le 28 décembre 1891 seront remis affranchis au moyen de timbres-poste de l'ancien modèle seront rendus à l'expéditeur avec la mention de l'invalidité des timbres employés ; en cas d'impossibilité, ils seront traités comme non affranchis.

A partir du 1^{er} avril les établissements postaux ne seront plus autorisés à échanger les anciens timbres-poste.

Stuttgart, le 25 janvier 1891.
MITTNACHT.

Faussaires et voleurs !

Un journal de Francfort, le *General Anzeiger*, en date du 30 janvier, parle d'une affaire de faux timbres à 10 pfennig dont on a trouvé de grandes quantités à Francfort, chez les bouchers, épiciers, etc., où les faussaires faisaient des achats contre remise de faux timbres. Il y a un grand nombre d'arrestations. On cite les frères Bauer, lithographes à Höchst, comme les principaux inculpés.

Les exemplaires annulés par la poste sont fort recherchés en Allemagne. On parle de 10 marks qui auraient été payés pour un exemplaire !

L'impression de ces timbres est fort défectueuse, la dentelure est inégale. Il y a trois points au lieu d'un au-dessus de P F, en dessous, à droite, le cou de l'aigle est trop maigre, les lettres de Reichspost en haut, sont inégales ; les banderoles de la couronne descendent trop bas, les penes des ailes touchent le cercle au lieu d'en être distantes, etc.

Il y a même un 2^e type, ce qui prouverait que l'idée, étant bonne, elle était mise en pratique par plusieurs faussaires. C'est probablement d'Allemagne que vient ce second type.

Le *Frankfurter nachrichten* du 20 février enregistre la nouvelle suivante :

« Berlin, 18 février. — Hier un vol a été commis au Musée postal de l'Empire, entre 11 heures du matin et 1 heure de l'après-midi, temps réservé à la visite de l'Exposition. On a enlevé une quantité de timbres-poste de valeur, en partie impossible à remplacer et notamment des Gwalior, Nouvelle-Ecosse, Venezuela, Chili, Pérou et la Nouvelle Zélande, formant ensemble une valeur de plus de 2,000 marks. »

A propos des timbres de Bamra.

Preuve que l'État de Bamra existe, c'est que nous venons de recevoir une lettre du Rajah de cet Etat. Oui, ma foi, une lettre et directement, sans intermédiaire ! Ce n'est pas là un mince honneur pour nous et nous nous en trouvons extrêmement flattés....

La lettre est de petit format, absolument fin de siècle ; elle est ornée tout autour d'un dessin de fantaisie, rappelant assez les lettres d'étranges des enfants ; en plus, elle a un cachet, celui du Rajah *es vé pé*, que nous avons pris au premier abord, pour un cachet commercial.

Le but de la lettre est exposé d'une façon fort courtoise. Le Rajah, déjà plusieurs fois nommé, qui semble avoir dans ses attributions les fonctions de commissaire de police, réclame de notre obligeance le nom et l'adresse exacts de la personne de qui nous tenons le timbre de Bamra que nous avons envoyé là-bas et qui a été reconnu faux (ce qui n'est pas étonnant, puisque c'est un fac-simile coupé de notre journal), son intention « étant de remettre l'affaire entre les mains du gouvernement allemand (1) par l'intermédiaire du gouvernement indien ou par le secrétaire d'Etat de notre gracieuse souveraine. »

Comme on le voit, le Rajah de Bamra ne badine pas et certainement qu'il ne tolérera pas qu'on imite ses inimitables timbres. Aussi, pour être agréable à sa Hautesse, lui avons-nous envoyé *illico* un spécimen de notre journal et des explications par lettre. Et qui sait si maintenant le Rajah ne va pas devenir un de nos meilleurs clients et renforcer l'élite des collectionneurs!

Cette aventure nous remet en mémoire ce qui nous arriva en.... 1857 ou 1858.

Un beau jour, nous recevons du commissaire de police l'invitation de passer immédiatement à son bureau. Inquiet comme on l'est toujours en pareille circonstance, nous nous empressons de déférer *immédiatement* à son désir. Lorsque, tout tremblant nous nous présentons devant notre Cerbère. Quel est votre nom, nous dit-il?

— Jean-Baptiste-Philippe-Constant Moens.

— Vous avez écrit à Florence pour y obtenir des timbres?

— Oui, Monsieur

— Pourquoi?

— Pour les revendre.

— Pour les revendre, et à qui?

— Aux collectionneurs.

— Il y a donc des personnes qui collectionnent et qui achètent ces machins-là?

— Parfaitement!

— N'est-ce pas plutôt dans le but de les imiter?

— Si c'était pour les imiter, je n'en demanderais pas des centaines, un seul suffit.

— C'est bien, vous pouvez vous retirer.

Quelques jours après, visite du commissaire à la Galerie Bortier. Nous nous hâtons de lui présenter les pancartes de timbres mis en vente.

— Et vous trouvez acheteur de *cela*, nous dit-il?

— Comme vous le voyez.

Le commissaire hausse les épaules et nous fait signer une déclaration pour être envoyée au gouvernement Toscan afin de rassurer celui-ci sur nos noirs desseins et il nous remet enfin, contre quittance, les centaines de timbres 1 quattrini et un soldo que nous avions demandés à Florence.

C'est égal, si nous pouvions être appelé aujourd'hui chez le commissaire de police pour une commission semblable, ce n'est plus en tremblant que nous nous y présenterions.

Gaieté des annonces.

Une feuille espagnole, après deux années d'existence, apprend à ses lecteurs, qu'elle cesse de paraître, mais

« elle laisse de se publier pendant un temps indéfini; sa réapparition la fera dans des biens différentes conditions; et elle aura une section des *Philotellia* (bonté divine cela manquera!) semblable à celle des journaux étrangers qui s'occupent de cette matière.

» A nos souscripteurs et annonceurs nous les envoyons notre considération la plus distinguée; et à nos collaborateurs un étroit et tendre embrassement; et à tous en général nous leur disons..... jusque après.

Le Directeur,
RS PINGARRON.

EN SOUSCRIPTION :

Septième édition

DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

TIMBRES-POSTE

Timbres - taxes, Bandes, etc.

Voir les détails de l'annonce, pages 11 et 12.

Afin de donner à chacun le temps de se décider, le prix du catalogue reste fixé à fr. 30 et les reproductions à fr. 10, **JUSQU'AU 1^{er} AVRIL PROCHAIN.** A partir de cette date, nous comptons nous mettre résolument à l'œuvre.

Le *referendum* de Janvier (voir page 11) reste ouvert. Ils nous a démontré jusqu'ici que la grande majorité des souscripteurs désire le catalogue divisé en deux parties.

Histoire des Timbres-poste d'Espagne

Voir l'annonce page 12. — Paraitra très incessamment.

(1) La lettre était adressée à M. Moens, Bruxelles (Allemagne!)

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PAIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS : 6.00
LE NUMERO 0.60Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MONNAIE-POSTE OU
TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

—
AFGANISTAN.

Le *Monthly Journal* a rencontré le 1 abassi de 1871 imprimé en laque carmin sur papier blanc vergé ordinaire :

1 abassi, laque carmin sur papier blanc vergé.

Egalement le second type du même timbre sur blanc vergé bâtonné, imprimé sur la même feuille que le 1^{er} type !

2^e type, 1 abassi, carmin sur blanc vergé bâtonné.AFRIQUE MÉRIDIONALE (C^{ie} ANGLAISE DE L').

Nous voici déjà au provisoire et aux surcharges. M. de Ferrary nous remet le 6 pence avec la surcharge noire : 1/2, 2 et 4 d. et le 1 shilling ayant 8 d. :

1/2	sur 6 p.	outremier, surch.	noire
2	—	—	—
4	—	—	—
8	—	1 sh. bistre,	—



On annonce pour bientôt ces valeurs *sans surcharge*.

AFRIQUE ORIENTALE (C^{ie} ANGLAISE DE L').

Au type des timbres en annas, il vient de paraître deux nouvelles valeurs :

3 annas, noir	sur rouge-vermillon
4 1/2 — ardoise	— blanc

Au même type, plus grand et en relief, avec banderole en-dessous, ayant : *Registration two annas*, il nous vient des enveloppes pour lettres enregistrées. Disposition de celles connues des colonies anglaises. Nous reproduirons le type le mois prochain :

2 annas, outremier sur blanc, 123 x 81mm.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Les timbres de fortes valeurs dont nous parlions il y a peu de temps, étaient destinés, paraît-il, en principe, aux dépêches télégraphiques. Il arrivait que souvent les télégrammes étaient couverts de timbres : c'est pour obvier à ce désagrément qu'il avait été résolu d'émettre des 1, 5, 10, 20, 50 pesos. Depuis, la girouette gouvernementale ayant amené

la suppression d'emploi des timbres pour l'affranchissement des dépêches, il se fait aujourd'hui que gravés et imprimés, sauf le 1 peso, ils n'ont plus de destination. On vient cependant d'émettre le 5 pesos que nous reproduisons le mois prochain.

Avant de passer à une autre classe de timbres-télégraphes nous avons à faire connaître les renseignements suivants :

Les lignes télégraphiques n'appartiennent pas toutes à l'Etat; il y a des provinces qui ont les leurs, d'autres sont exploitées par des compagnies privées, enfin le public peut aussi envoyer des dépêches par les télégraphes de chemins de fer.

En 1887, par suite de conventions intervenues entre les parties intéressées, il fut décidé que la valeur de la réponse des dépêches réponse payée, serait envoyée au destinataire en timbres collés à la dépêche : c'est ce qui explique pourquoi les timbres créés en 1888, en vertu de cette convention, ont tous une partie blanche ou talon.

Nous avons déjà fait connaître plusieurs de ces timbres; en voici quelques autres :



COMPANIA TELEGRAFICA DEL RIO DE LA PLATA. Armoiries de l'Uruguay et de l'Argentine dans un double cercle ayant le nom de la compagnie; cadre rectangulaire contenant la valeur en chiffres dans les angles inférieurs et *centavos* au milieu :

10 centavos, orange, piqué 11 1/2
40 — gris fer, —

FERRO CARRIL ANDINO. Locomotive de face vers la gauche dans un double ovale avec inscription; cadre rectangulaire ayant des fleurons aux angles supérieurs et le mot *centavos* entre deux chiffres en bas :

10 centavos, vert-bleu, piqué 11 1/2
40 — bleu, —

FERRO CARRIL ARGENTINO DEL ESTE. Même dessin que le précédent, sauf que l'ovale est coupé à la partie inférieure : au-dessus, sur un cartouche horizontal : *Ferro carril* et un ornement au-dessus; en bas : 10 (40) centavos 10 (40) :

10 centavos, noir, piqué 11 1/2
40 — brun-rouge, —



FERRO CARRIL BUENOS-AIRES AL PACIFICO. Armoiries de la République au-dessus des armoiries du Chili; banderole avec le nom de la compagnie; cadre rectangulaire ayant la valeur dans les angles inférieurs et *centavos* au milieu :

10 centavos, brun-rouge, piqué 11 1/2
40 — bleu, —



FERRO CARRIL BUENOS-AIRES Y PUERTO DE LA ENSENADA. Dans un rectangle cintré intérieurement du haut, une roue ailée, un chiffre en dessous et plus bas : *Centavos*; nom de la compagnie dans le cadre :

10 centavos, carmin, piqué 11 1/2
40 — bistre-gris, —



FERRO CARRIL CENTRAL NORTE. Locomotive de profil à gauche dans un double cercle ayant pour inscription le nom de la compagnie; cadre rectangulaire avec chiffres aux quatre angles, une roue ailée au milieu de la partie supérieure et *centavos* au milieu de celle inférieure :

10 centavos, bleu, piqué 11 1/2
40 — violet vif, —

FERRO CARRIL GRAN OESTE ARGENTINO. Locomotive de face vers la droite dans un double ovale avec nom de la compagnie; chiffres aux quatre angles et *centavos* en haut et en bas :

10 centavos, brun-rouge, piqué 11 1/2
40 — carmin, —



FERRO CARRIL A LOS COLONIAS. Armoiries de Santa-Fé dans un double cercle ayant le nom de la compagnie; au-dessus, une banderole ayant : *Ferro carril*; au-dessous, le mot *centavos* entre le chiffre de la valeur placé aux angles :

10 centavos, gris-bleu, piqué 11 1/2
40 — rouge, —

Il est probable qu'il en existe d'autres, entre autres : Telegrafo Provincial de Entre Rios, del Telegrafo Rio Uruguay et Ferro carril Central Argentino.

AUSTRALIE DU SUD.

Le 4 pence violet, actuel, a reçu la surcharge o.s. ce qui lui donne un usage officiel.

4 pence, violet, smrch. noire.



Il y a eu d'émis le 1^{er} janvier, en plus du 2 1/2 pence, une autre valeur : 5 pence. C'est le 6 pence qui en a fourni les moyens. Imprimé en brun, il a reçu, sur la valeur primitive, un gros trait et au-dessus : 5 d. en rouge.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme S A et couronne, piqué 10 1/2 :

5 sur 6 pence, brun, smrch. rouge

Il faut croire qu'on n'est pas très satisfait des 2 1/2 et 5 pence, ce que nous nous expliquons fort bien, car il est ouvert un concours pour l'obtention de nouveaux types. Le *Vindin's Philatelic Monthly* publie à ce propos l'avis suivant :

Bureau général des Postes, Adelaïde,

31 décembre 1890.

Il est ouvert par la présente un concours de dessin pour timbres-poste de 2 1/2 et 5 pence respectivement, ainsi que pour une carte de 2 pence.

Dans le dessin doit figurer l'effigie de la Reine et les timbres doivent être du même format que le timbre 2 pence, actuel.

Les dessins ne doivent pas porter de nom d'auteur, mais une devise ou nom de plume. La devise ou nom de plume doit être reproduit avec le nom réel de l'auteur dans une lettre qui ne sera ouverte que lorsque le jugement sera prononcé.

Un prix de L. 5 sera payé pour le meilleur dessin de chaque timbre et pour la carte postale.

Les dessins doivent être envoyés au Maître général des Postes avant le lundi 4 février à midi.

CHARLES TODD,

Maître général des Postes et surintendant des télégraphes.

Ces timbres, ce concours, nous les devons à l'union postale *universelle* et les taxes ne sont pas seulement changées jusqu'à présent ! Quelle est cette plaisanterie ?

AUTRICHE.

Nous apprenons que les 20, 24, 30 et 50 kreuzer seront changés. L'effigie sera dans un hexagone, les chiffres des angles en italique.

Il paraît que cette mesure est prise parce que des personnes trop ingénieuses ont falsifié les chiffres des 2, 3, 10 et 15 kr., en les remplaçant par des chiffres de hautes valeurs, qui répondent aux mêmes couleurs.

BELGIQUE.

La *Missive*, 10, rue de la chaussée d'Antin, Paris, a voulu étendre ses affaires en Belgique. Elle vend les cartes-lettres 10 c. rose sur gris avec annonces, à raison de 5 centimes, comme l'indique la surcharge bleue : 293^e édition — vendue 5 centimes.

Les opérations de la *Missive* marchent vite si elle en est à sa 293^e édition ; mais sont-elles plus sérieuses que cette compagnie qui vendait (?) à Bruxelles les enveloppes avec annonces à 8 centimes, lesquelles étaient toujours épuisées quand on en demandait ?

BRÉSIL.

Le 200 reis a été vu par le *Monthly Journal*, imprimé sur papier blanc uni épais :

200 reis, ardoise

Il nous arrive par M. Le Roy d'Etioles une carte-lettre 80 reis ayant le type de la carte reproduite en février et pour inscription : *Carte Bilhete* — (*Nesto ludo só venderço*) ; dans l'angle gauche inférieur : *Brazil* ; sur la seconde partie extérieure de la carte une reproduction de l'hôtel des monnaies. Le tout en impression rouge sur chamois, intérieur blanc, sauf la vue de Rio, qui est en bleu.

80 reis, rouge et bleu.

CEYLAN.

L'*Ami des Timbres* nous apprend qu'il y a des nouvelles surcharges appliquées sur les timbres *télégraphes*. La valeur du haut et du bas est biffée d'un trait, valeur en lettres, en bas seulement, en petites capitales, la première lettre de chaque mot un peu plus grande ; gros chiffre au centre :

20 cents sur 50 cents bleu, smrch. noire

40 — 50 — — —

60 — 1 roniep brique, — —

80 — 10 — violet, — —



Voici le fac-simile de la carte 10 cents devenue 5 cents de par la surcharge de la valeur nouvelle et par un trait cachant la valeur primitive :

5 cents sur 10 cents, brun, smrch. noire

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.

On a découvert une erreur d'impression : le 4 pence aurait été imprimé en *vert* au lieu de *bleu* !! Malheureusement cette découverte a été obtenue au moyen d'un agent chimique. Le papier a perdu tout encollage et le verso du timbre est verdâtre.

Cette ignoble carotte fera certainement des victimes tant elle est réussie.

COMORES (ÎLES).

Le sultan d'Ajouan a demandé au gouverneur de Mayotte l'établissement d'un bureau de poste et des timbres spéciaux !

Ces îles sont sous le protectorat français. (Renseignement de M. Le Roy d'Étiolles.)

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE DE).

On annonce l'émission de deux nouveaux types de timbres :

5 centavos, bleu
20 — violet clair

CÔTE D'OR.

Reçu par MM. Whitfield, King et C^{ie}, le nouveau type de cette colonie anglaise dont nous parlions en janvier et dont il existe :

5 shillings, lilas et bleu
10 — — — rose
20 — vert —



EQUATEUR.

CORREOS DEL ECUADOR

TARJETA-CARTA

Señor _____



Voici la reproduction des deux cartes-lettres annoncées le mois passé ici :

5 centavos, bleu
sur rose.
10 centavos, bleu
orange sur bleu

Nous avons reçu un nouveau format de l'enveloppe 5 centavos:

CORREOS DEL ECUADOR

TARJETA-CARTA

Señor _____



5 centavos, bleu foncé
sur orange vergé
(125 x 80 m/m).

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *American Journal of Philately* nous donne des nouvelles des enveloppes de 1891 :

- 1° La désignation des formats est remplacée par des lettres au lieu de chiffres ;
- 2° Les enveloppes n° 2 sont supprimées ;
- 3° Une enveloppe H, Hh, Hhh, suivant la qualité,

mesurant 4 1/2 et 9 1/2 pouces (119 × 250 mm) ;
 4° L'enveloppe I autrefois 8 est raccourcie de 1/16 de pouce ;

5° Le format de la bande est allongé ;

6° L'enveloppe N ancien n° 11 a aujourd'hui 4 1/4 × 5 1/4 pouces (113 × 138 mm) ;

7° Les enveloppes de première qualité L. M. N. seront fournies sur papier blanc seulement ;

8° Les autres enveloppes de première qualité seront toutes de papier blanc, sauf en cas de demande de papier ambre ;

9° Les enveloppes 4 cents des formats « extra letter » ont été changées de la 3^e qualité à la première. La dénomination « one cent » est ajoutée aux formats « extra letter » ;

10° Il ne sera fourni aucune autre enveloppe que celles comprises dans le décret. Bravo !

En résumé les formats seront désignés ainsi : n° 3 devient A ; n° 4, B ; n° 4 1/2 C ; n° 5, D ; n° 6, E ; n° 9, F ; n° 7, G ; n° 8, I ; n° 12, K ; n° 1, L ; n° 10, M ; n° 11, N.

Il n'y aura plus d'enveloppes à 10, 30 et 90 cents, ni des 4 c. sur bleu, chamois, manille et manille foncé, ni d'enveloppes à 5 cents sur bleu et sur chamois.

Au commencement de cette année, ajoute notre confrère américain, le bureau de poste de New-York manquant d'enveloppes 4 et 5 cents sur bleu et sur chamois, en réclama à Washington : contrairement au décret déjà en vigueur, le département envoya à New-York, un mille de chacune de ces enveloppes avec le nouveau filagramme. Quelques jours après, les erreurs ayant été découvertes la vente en fut arrêtée par un télégramme du Département, au Maître des postes de New-York, ordonnant en même temps le retour à Washington des enveloppes invendues, soit 2500.

Voilà une erreur au moins singulière. Un décret paraît. Le maître des postes de New-York n'en prend pas plus connaissance que celui de Washington et l'imprimeur qui doit avoir reçu des ordres imprime contrairement aux décisions prises.

Nous craignons bien qu'il n'y ait dans tout ceci, non une erreur, mais une carotte américaine de la plus belle venue.

Il y aurait en somme aujourd'hui les enveloppes et bandes suivantes au nouveau filagramme :

A	2 c. vert	sur blanc et paille
Aa	2 — —	— chamois
A	1 — bleu	— blanc
C	1 — —	— —
D	1 — —	— manille
D	2 — vert	— blanc et paille

Dd	5 — bleu	sur chamois (erreur?)
Dd	5 — —	— bleu (— ?)
Ecc	1 — —	— manille
Ff	4 — carmin	— chamois (erreur?)
—	4 — —	— bleu (— ?)
K	1 — bleu	— manille (bande)
—	2 — vert	— —

FIDJI.

Signalés par le *Stamp News* les timbres 2 pence surchargés : 2 1/2 d., en gros caractères noir et le 4 pence sur le 1 penny, lilas au lieu de 3 pence lilas :

2 1/2 pence sur 2 p., vert, surch. noire.
 4 — — 1 p., lilas — —

Ce dernier aurait été vu employé en juin dernier.

GRANDE BRETAGNE.



The Stamp News a vu le timbre ci-contre émis par une société privée qui met des boîtes à lettres dans certains clubs londoniens ; les lettres sont prises les dimanches et distribuées en province le lundi matin, alors que la poste ordinaire ne fait la distribution ce jour-là qu'à midi ou le soir.

Le timbre montre simplement le chiffre de sa valeur dans un double ovale ; au-dessus et au-dessous : *Court Bureau* ; cadre rectangulaire debout :

1 penny, brique, piqué 11 1/2.

Nous ne nous expliquons pas comment la poste gouvernementale se laisse faire la concurrence lorsqu'elle a le privilège exclusif de la remise des lettres.

GRÈCE.

Les cartes-lettres commandées par le gouvernement viennent d'arriver de Trieste, nous écrit M. Chaïdopoulos. Seulement, dit un journal grec Harnès, aucune loi n'autorisant cette émission, il va falloir d'abord la soumettre à la chambre des Députés....

D'après notre confrère grec, les cartes-lettres n'ont pas de timbre, lequel sera imprimé à Athènes. Le carton est violet clair au verso et blanc au recto ? En tête, une inscription en caractères grecs, signifiant « lettre courte » et sur le même côté, gauche, toujours en grec : « Pour décheter il faut enlever la marge dentelée. » Il y aura deux valeurs : 20 et 25 lepta. Enfin, lorsque la loi sera votée, on nous promet des bandes et des enveloppes timbrées.

Quand les ormes seront en feuilles, nous y attendrons ces émissions.

Cueilli dans le même journal : « Les 2 lepta impression d'Athènes viennent d'être imprimés.

Les 5 'lepta, piqué 11 et 1 lep. piqués 11 1/2 et 13 1/2 ont été vus par notre confrère. Mais est-ce un piquage officiel? Voilà la question.

GUADELOUPE.

M. Le Roi d'Etiolles nous remet un décret en date du 21 février 1891 conforme à celui du 17 décembre 1890 reproduit n° 338 sauf qu'il est signé : Par le Gouverneur, le Directeur de l'Intérieur P. FELLET. Il s'occupe d'une nouvelle transformation du 10 centimes en 5 centimes :

5 sur 10 c., noir sur lilas, surch. noire.

HAYDERABAD

La carte actuelle nous a été montrée par M. Ridpath avec croissant et inscriptions

اس جانب فقط نام اور مقام مکتوب الیہ لکھنا چاہی

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.

యిటుపక్క పెవిలాసంవ్రాగువలకినది.

या बाजस फल्ल नाव आणि त्रिबाण लिहिलें पा देजे.



indoues en
surcharge
noire :

HONG-KONG.



Voici les types des timbres dont nous parlons en décembre.

Le 20 cents a en plus de la surcharge : 20 cents, des caractères chinois à gauche, ainsi que le 50 cents; le 1 dollar est exempt de surcharge de caractères chinois.

20 cents, sur 30 cents, vert, sur blanc (CA et couronne).
50 — — 48 — violet — —

50 — — 48 — violet



Le 5 dollars affecté aux usages postaux et fiscaux a le type du 10 dollars avec les chiffres supérieurs biffés d'un trait et 5 dollars, en bas, la valeur primitive cachée par la surcharge :

5 dollars sur 10 d., brun-violet
sur rouge (CA et couronne)

HONDURAS BRITANNIQUE.



Le 10 cents sur 4 p., violet,
a reçu une nouvelle surcharge
qui en fait un 6 cents, comme
le fac-simile ci-contre :

6 c., sur 10. c. 4 p., violet, surch. noire.
6 — 10 — 4 — — rouge.

 La couleur du 3 pence, dit un journal allemand, est outremer avec surcharge 6 cents C'est probablement le timbre arrivé de Londres qui remplace le précédent :

6 c. sur 3 p., outremer, surch, noire.

Le timbre de 2 cents, rose, a été agrémenté de
 ja surcharge : 1841 - Hong-
 Kong - Jubilee - 1891 en
 noir. Cette surcharge interlo-
 quera sans doute plus d'un de
 nos lecteurs. Elle est relative
 à la cession de cette île à l'An-
 gleterre qui eut lieu le 22 jan-
 vier 1841. Les timbres surchar-
 gés ont été en usage pendant trois jours !

2 cents, rose, surcharge noire.

INDEX ANGLAISES.

Signalé par *The Stamp News* le 2 annas actuel avec la surcharge : On en violet et en grands caractères : LES

2 annas, outremer, surch, violette.

LEEWARDS (ÎLES.).

On nous révèle l'existence d'enveloppes à 172, 1 penny et 2 pence, cette dernière pour les lettres recommandées.

MALACCA.

A reçu, *dit-on*, une enveloppe de 5 cents, imprimée en bleu, effigie de la reine Victoria dans un cercle et pour inscription :

Straits Settlements, Registered letter post :
5 cents, blen.

MARTINIQUE

Des timbres annoncés en février, il nous est venu :

05 sur 10, 20, 30, 35 c. (2 nuances)
15 — 10, 20, 25 c

Les 5 et 15 sur 20 sont semblables à ceux connus de 1888, sauf qu'il y a une variété où le 5 chevauche à droite, ce qui existe aussi sur les feuilles des autres timbres de l'émission 1891.

MAURICE.

Les enveloppes de 50 cents, commandées à Lon-

dres, seront, nous dit M. Le Roy d'Etiolles, imprimées en *jaune* sans changement de dessin. Il y a donc encore des admirateurs de la couleur jaune ?

Voici le dessin de l'enveloppe dont nous

parlions dans notre dernier numéro. L'émission date de février.

L'effigie en relief de Victoria est tournée à gauche dans un double cercle festonné à l'extérieur et contient : *Mauritius registration eight cents*.

Le timbre est placé sur la patte de fermeture; sur la face, à gauche : R dans un ovale : à droite, un rectangle pour un timbre; au milieu : *Registered letter*, etc.

8 cents, outremer, formats 132×84 et 152×95 mm



Nous avons parlé de l'enveloppe 1878 surchargée : 50 cents en noir comme l'enveloppe 1882. Nous en donnons ci-contre le type. Il n'y aurait eu que 36 exemplaires qui auraient été surchargés :

8 cents, outremer, surch. noire et carmin.

M. Le Roy d'Etiolles nous apprend que le conseil d'administration de l'île a décidé d'abaisser la taxe des lettres à 10 cents, conformément au vœu de l'administration générale des postes d'Angleterre. En attendant les timbres commandés à Londres, les 16, 25 et 38 cents, devenus inutiles, seront surchargés : 10 cents.

MEXIQUE.



UNION POSTALE INTERNATIONALE

EN 1878 LE SERVICE POSTAL DU MEXIQUE A ÉTÉ REJOINT
ET C'EST AINSI QUE LE MEXIQUE A ÉTÉ REJOINT

UNION POSTALE INTERNATIONALE

Voici le fac-simile de nouvelles cartes. L'inscription française a été mise à gauche et celle espagnole à droite, au lieu du contraire : elles ne sont pas ponctuées. L'aigle de gauche est refait et le dessin dans l'inscription cintrée est différent.

Imprimé en couleur sur carton blanc :

Union postale : 2 cents, carmin, texte vert foncé.

— 3 — rouge — —
interior : 6 — outremer — rouge foncé.

Un 12 centavos est venu renforcer la série des enveloppes avec timbre chiffre à droite et armoiries à gauche. Format 160×90 mm :

12 centavos, rouge.

MONACO.

Le *Journal de Monaco* annonce que des cartes-mandats vert clair ont été introduites dans le service postal, lesquelles se délivrent gratuitement au public.

Depuis le commencement de mars les cartes à 10 centimes sont vendues avec le carton chamois comme les cartes de France :

10 centimes brun sur chamois.



Le nouveau type de timbre est entré en vigueur au commencement de mars. Il n'y a pas eu de décret. Ce nouveau type, plus drôle que beau, représente l'effigie du prince Albert I^{er} tournée à gauche dans un ovale, accostée à droite de l'écusson du prince fuselé argent et gueules et soutenu par une femme couronnée représentant la Principauté et assise sur un cartouche debout portant la valeur : 1 fr. Une branche de laurier est placée sous l'effigie du prince et *Postes* en dessous ; à la partie supérieure : *Principauté de Monaco*.

Imprimé en noir sur papier teinté jaune, piqué 13 1/2.

1 franc, noir sur jaune.

NICARAGUA.



Nous avons parlé le mois passé d'une série de timbres de service avec surcharge carmin. Voici le fac-simile. Il y a comme on sait :

centavos : 1 2 5 10 20 50
pesos : 1 2 5 10

Tous imprimés en vert avec surcharge carmin.

M. M. Langlois nous signale une série de timbres-télégraphes à ce type, avec surcharge : *Telegrafos* en majuscules de couleur bleue dans les valeurs suivantes :

5 centavos,	violet,	surch.	bleue.
10 —	outremer —	—	—
20 —	jaune —	—	—
50 —	orang.-br. —	—	—
1 peso	brun-roug. —	—	—
2 —	vert foncé —	—	—
5 —	rose carm. —	—	—
10 —	orange —	—	—

NORD DE BORNÉO.

Le 1/2 cent est annoncé comme existant avec l'inscription : *Postage & Revenue*. Allons, tant mieux, ce timbre manquait au bonheur des populations :

1/2 cent, rose

NORWÈGE.

La carte avec réponse 3×3 ôre à l'impression jaune pâle comme la carte ordinaire de cette valeur :

3×3 ôre. jaune pâle.

NOSSI-BÉ.



Puisqu'on ne croit plus aux décrets, on s'en passera, s'est-on probablement dit à Nossi-Bé. Et pour ces raisons il nous arrive trois types sans le moindre acte de naissance. M. Le Roy d'Étiolles, qui nous les soumet, les a reçus directement de cette possession française.

Nous avons parlé, n° 338, du 25 c. surcharge noir sur le 20 centimes, brique sur vert. Nous reproduisons d'abord ce type.

Un autre qui appartient à la même série a les

lettres NSB en haut, un dessin en dessous et 25 c. imprimés en noir sur le 1 ranc.



Enfin un 40 centimes, émission de 1877, nous vient surchargé d'une façon toute simplette. Un petit chiffre 25 en bleu sur le 40 et c'est tout :

25 c. sur 40 c., vermillon, surch. noire,

Un exemplaire de ce dernier est oblitéré : 4 juin 1889.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

De même que la carte à 3 pence, celle à 2 pence a reçu aussi un changement dans son inscription ; le carton est paille et non blanc. Au lieu de *For the United Kingdom, by the long Sea Route*, il y a aujourd'hui : *For the United Kingdom — and other Countries to — which Post Cards may — be sent :*

2 pence, outremer sur paille.

NOUVELLE ZÉLANDE.



Le *Philatelic Journal of America* reproduit le type de la série employée par le « Government Insurance Department » dont le nom se trouve sur les timbres et dont nous parlions, n° 336. Au centre, un phare et les lettres *VR* de chaque côté ; à la hauteur du phare : *State Security* ; dans les angles supérieurs : *N. Z.*, dans ceux inférieurs, le chiffre de la valeur.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filigranne NZ et étoile, supposons-nous, piqués (?)

1/2 penny,	violet-ardoise.
1 —	bleu.
2 —	brun-rouge.
3 —	chocolat.
6 —	vert.
1 shilling,	rose.

Le même journal reproduit le timbre officiel ci-contre employé par le *Public Trust Office* ayant au centre une couronne dans un cercle et pour inscription : « *On Public Trust Office Business — free.* »

Sans valeur, noir sur blanc, piqué



On annonce pour bientôt l'émission d'un 5 pence.

ORANGE.

Le *Philatelic Journal of America* a, paraît-il, donné la signification des deux lettres *B. W.* en surcharge noire, lesquelles signifieraient (*Bank Wessel*) et donneraient par ce fait un usage fiscal à ces timbres.

Nous ne pouvons rien contrôler de ce qu'avance notre confrère.

PUTTIALA.

Le *Monthly Journal* annonce l'apparition d'une enveloppe 2 annas, pour lettres enregistrées, timbre appliqué à la patte de fermeture avec armes en dessous: surcharge: *Puttiala State* au lieu de *Puttiala State*:

2 annas, bleu, 255×107 m/m.
2 — — 132×82 —

QUEENSLAND.

Le 2 sh. 6 pence, nous arrive sur papier épais, avec le filigranne Q et couronne, reproduit en janvier:

2 sh. 6 pence, vermillon.

Le 2 shillings, outremer, de cette série, est supprimé. Il faisait double emploi avec le 2 shillings brun.

ROUMANIE.

Le nouveau type de la carte simple a été appliqué à la carte double:

5×5 bani, noir sur rose.

RUSSIE.

ROSTOFF SUR DON (*Ekaterinoslaw*). — Les timbres de 1883 sont imprimés sur papier à grosses vergeures. Les feuilles présentent des têtes-bêches et des timbres couchés horizontalement:

2 kop., bleu.
2 — — tête-bêche.
2 — — couché horizontalement.

WEISSIEGONSK (*Tver*). Le 1 kopeck est paru en noir sur vert vif, piqué 10. Type des timbres en cours:

1 kopeck, vert vif.

SALVADOR.

M. Langlois nous écrit que toutes les valeurs d'enveloppes existent sur papier uni: blanc, paille, saumon, bleu et que les bandes sont contrairement à ce que nous avons dit:

2 cents rouge sur saumon.
3 — bleu —
6 — vert —
12 1/2 — brun —

TASMANIE.



Voici le nouveau type qui nous vient de M. de Ferrary. Comme nous le disions le mois passé, la surcharge est appliquée en noir sur le 9 pence, bleu pâle:

2 1/2 pence, sur 9 p., bleu pâle, surch. noire.

Voici également le type de bandes et d'enveloppes montrant l'effigie de la reine Victoria en relief à gauche et dont il existe les variétés suivantes:



Bandes: 1 penny rouge sur blanc (215×300 m/m).
— 1 — — — — — vergé (104×269 —).
— 1 — — — — — bleu — — —
Enveloppes: 1 — — — — — (138×80 m/m).
— 1 — — — — — bleu — — —
— 1 — — — — — chamois (149×81 m/m).

URUGUAY.

Les derniers timbres émis ont reçu la surcharge *Oficial*. Voici le dessin de l'un d'eux. Elle a été faite d'une façon si maladroite que la surcharge a dû être appliquée une seconde fois. Il y aura donc des variétés à l'infini.



1 cent, vert, double surch. noire.
2 — carmin — —
5 — bleu — —
7 — brun — —
10 — vert-bleu — —
20 — orange — —
28 — brun — —
38 — blanc — —
1 peso, violet. — —

VICTORIA.

La série des *timbres-taxa* a été augmentée d'une valeur nouvelle, au type connu, depuis le 30 décembre dernier:

1/2 penny, brun-rouge et outremer.

Le 4 annas octogone des Indes anglaises.

L'attention des timbrophiles s'est fixée sur les timbres 4 annas des Indes anglaises, à la suite d'un article que nous avons publié au *Timbre-Poste*, n° 335, où nous donnions la disposition de la

feuille du premier tirage. Nous avons reçu à ce sujet un grand nombre de lettres ; on nous fait généralement remarquer les différences qui existent soi-disant parmi le dessin des effigies.

M. Breitfuss, plus affirmatif que nos autres correspondants, prétend qu'il doit y avoir autant de variétés que de timbres, s'il n'y a pas eu retouche.

Les différences qui nous sont signalées, résident, soit dans les lignes verticales du bandeau du diadème qui sont entières, écourtées ou qui ont disparu, des sourcils plus ou moins arqués, des ombres manquantes, des yeux de formes variées, des lèvres pincées, des narines impossibles ou absentes, des nez invraisemblables garnis même de ver-rue, des chignons allongés ou raccourcis comme nous montre M. P. Fabri, etc., etc., mais ce ne sont là en somme que mauvais tirages, reports défectueux ou usés, comme le prouvent les lignes principales de la tête, des cheveux et du cou, lesquelles sont *toujours identiques*.

Pourquoi aurait-on fait du reste plusieurs dessins de la tête ? La multiplication d'un dessin par le report n'était pas chose inconnue aux Indes, les 1/2 et 1 anna, parus avant le 4 annas, ayant été imprimés par le report lithographique. Ceux-ci présentent même des variétés à l'infini, comme les 4 annas, toujours par suite de l'imperfection du report. On peut relever sur ces timbres des effigies variées, voire même des festons divers, suivant que l'encre était plus ou moins fluide lorsqu'on a procédé au tirage. Et s'il fallait s'arrêter à ces détails, il y aurait lieu de les rechercher également sur les cadres du 4 annas, où les lettres se fondent parfois dans les lignes blanches de l'ovale, ou aussi, pour ne citer qu'un seul cas en dehors des timbres indiens, sur les timbres de Roumanie de septembre 1872.

Enfin, preuve qu'il n'était pas nécessaire d'avoir plusieurs dessins de la tête, c'est que le report s'est fait effigie par effigie, ce que démontrent celles qui chevauchent et la régularité mathématique des timbres de la feuille que nous avons reproduite.

Mais s'il n'y a pas de types différents. n'y a-t-il pas, nous dit-on, une retouche quelconque. Non, car les retouches complètent *toujours* un dessin ; elles ne les diminuent *jamais*.

Au début de l'émission, le 4 annas avait le type ci-dessus montrant le diadème avec lignes verticales *complètes* sur le bandeau. Ces lignes, probablement peu profondes sur le dessin, ont disparu insensiblement et nous voyons, communication de



Mr Piet Latauderie, outre les timbres de la feuille reproduite, deux exemplaires verticaux se tenant, avec les filets de cadre, oblitérés par hasard de la date de leur arrivée

en France : Marseille 30 Mai 1855, où les lignes ne sont plus visibles en entier, l'usure ayant enlevé leur partie supérieure, ce qui prouve que les derniers timbres imprimés de ce premier report, dénonçaient déjà une usure, par suite sans doute d'un tirage rendu plus conséquent par le petit nombre de timbres à la feuille et par l'obligation de devoir fournir tous les différents bureaux de poste qui se trouvaient dépourvus de timbres de cette valeur.

M. de Ferrary possède depuis peu, de ce report, un groupe de deux timbres horizontaux ayant les filets ondulés extérieurs imprimés en rouge au lieu de bleu. Faut-il considérer ces nouveaux venus comme étant des raretés rarissimes inconnues jusqu'ici ? Nous ne le croyons pas.

Comme *essais* ces timbres devraient nous donner jusqu'aux moindres particularités du dessin du premier tirage. Or, c'est ce qui n'est pas. Et pour ne parler que du bandeau du diadème, il se présente sans les traits verticaux et quelques petits points de couleur annonçant, pour qui est prévenu, qu'il y a eu là des lignes verticales. Ce sont donc bien des exemplaires imprimés sur une planche fatiguée.

Il ne peut être question non plus d'épreuves de mise en train, ces sortes d'impressions ayant toujours lieu au début et non à la fin d'un tirage : les épreuves doivent donc se montrer avec le dessin complet.

Faut-il voir dans ces timbres l'idée d'une modification dans le tirage ? Encore moins, car par leur état d'usage, ils démontrent qu'ils ont été obtenus à la fin d'un tirage qu'on avait hâte de terminer pour renoncer aux filets extérieurs et faire un report nouveau.

Y aurait-il eu parfois erreur d'impression ? C'est à notre avis chose impossible, la nuance d'un rouge-orangé et l'impression toute fraîche ne se rapportant à aucun des timbres émis.

Nous devons croire que l'administration des postes, dans le but de compléter sa collection ou

celles des bureaux de poste étrangers, aura chargé l'imprimeur de ce nouveau tirage et celui-ci, voulant simplifier sa besogne, aura imprimé d'abord la bordure de la feuille avec le cadre du timbre et les filets ondulés, en rouge, puis l'effigie en bleu, au lieu d'imprimer comme autrefois le cadre en rouge, puis la bordure, les filets et l'effigie en bleu.

Nous considérons donc ces timbres, jusqu'à preuve du contraire, comme appartenant à un tirage de fantaisie.



Pour le 2^e report les timbres laissent entre eux un intervalle blanc de 6 à 6 1/2 mm et non 3 comme nous avons dit par erreur, ayant donné la mesure de la marge d'un seul timbre et non de deux.

De ce report, il nous vient de M^r E. Diena, une lettre en date du 3 mai 1856, affranchie par deux timbres en groupe, où l'effigie du premier est bleu-vif et du second bleu-pâle, ce qui montre l'irrégularité du tirage. Le nez de la première effigie est pointu et n'a pas le crochet de la narine; la seconde effigie a le nez busqué du juif Astruc et l'œil plus marqué; quant au bandeau du diadème, il est complètement blanc, tandis que le premier timbre laisse apercevoir des traces de traits à la base de ce bandeau. Ne sont-ce pas là toutes déficiences de tirages lithographiques que nous retrouvons encore sur deux autres groupes de deux timbres communiqués par le même correspondant, timbres qui ont affranchi des lettres datées : 17 mai et 3 juin 1856?

N'ayant pu examiner que quelques groupes de timbres, nous ne pouvons affirmer que ce deuxième report n'offre que des exemplaires avec le bandeau du diadème complètement blanc ou à peu près; mais tout fait supposer qu'il n'y a pas eu de lignes sur aucun de ces timbres, le 3^e report qui a dû suivre de bien près le 2^e ne montrant que des exemplaires sans lignes verticales et toutes les particularités des 1^{er} et 2^e reports, pour les effigies.

En somme, il y aurait, sur papier plus ou au moins épais ou plus ou moins blanc, la gomme brune ayant communiqué une autre teinte au papier, les timbres suivants :

Emission d'avril ou mai 1855.

1^{er} Report. Timbre encadré d'un filet bleu ondulé à 8 mm de distance, avec rosace aux angles 12 timbres à la feuille sur trois rangées horizontales.

a) L'effigie est dans un octogone; elle a des traits verticaux sur le bandeau du diadème :

4 annas, rose-crevette, effigie bleu vif, bleu

Nous avons de ces timbres où les traits verticaux manquent du haut ce qui est l'indice d'un commencement d'usure.

VARIÉTÉS

Ayant l'effigie renversée dans le cadre.

4 annas, rose-crevette, effigie bleue.

4 — vermillon, — — vif.

Ce dernier timbre, nous l'avons rencontré en double exemplaire sur une lettre ou l'année manque malheureusement. Ces timbres ont une marge de 1 1/2 mm du haut, mais l'état du bandeau indique le tirage auquel ils appartiennent; quoique séparés, on reconnaît bien vite qu'ils ont été détachés d'une même feuille, ce qui prouverait que le tirage a donné des feuilles entières où tous les timbres avaient l'effigie renversée. Un même timbre, brique, que possède M. de Ferrary montre le bandeau n'ayant que des lignes verticales devant : sa teinte semble dénoncer un autre tirage.

b) Même effigie ayant le bandeau du diadème uni ou ne montrant que de légers traits à la base :

4 annas, rose-crevette, effigie bleu vif et pâle

4 — vermillon, — —

4 — — vif, — —

2^e report. Le timbre n'a pas les filets ondulés. Il laisse un espace blanc de 6 à 6 1/2 mm entre 2 timbres dans la largeur et 4 dans la hauteur. 24 timbres à la feuille sur six rangées horizontales (?)

Effigie avec bandeau, variété b du 1^{er} report et parfois avec le bandeau tout à fait blanc :

4 annas, vermillon, effigie bleu vif et pâle

4 — — — — —

Emission de fin 1855.

3^e report. Semblable au 2^e report. L'espace blanc entre deux timbres est réduit à 2 et 2 1/2 mm en largeur et 1 3/4 en hauteur. 80 timbres à la feuille sur dix rangées horizontales (?)

Le bandeau du diadème n'a plus les traits verticaux ou très peu à la base.

4 annas, vermillon, effigie bleu foncé.

4 — — vif, — — vif.

Nous avons conservé les dates de septembre et fin 1855 pour les 2^e et 3^e reports jusqu'à preuve du contraire et parce que les timbres de MM. De La Rue et C^{ie} de Londres, arrivés aux Indes en novembre 1855, étaient déjà en usage le 4 janvier 1856, ainsi qu'il résulte d'une lettre que possède M. Diena et qui était affranchie avec un 8 annas, rose sur azur.

Il est à supposer que les autres valeurs imprimées à Londres n'ont été mises en circulation qu'après épuisement des timbres lithographiés.

Demande de renseignements.



Voici un timbre indien sur l'origine et l'usage desquels il serait bon d'être fixé. L'impression est violette sur papier mauve vif.

Nous rappelons par la même occasion que les renseignements manquent toujours sur le timbre ci-contre bleu imprimé en relief sur papier blanc.

Est-ce qu'il ne se trouvera donc pas un seul collectionneur de ce pays pour nous dire ce que vaut ce timbre?



Enfin voici un timbre qui semble avoir une origine turque et sur lequel l'*Ami* réclame des renseignements. Nous nous joignons à notre confrère :

20 paras, rose et noir.

Les timbres à l'aniline.

Un de nos correspondants réclame en son nom et au nom d'un groupe d'amis, le moyen de reconnaître les timbres imprimés à l'aniline.

Voici le moyen demandé ; il est infailible :

Mettre à l'eau les timbres sur lesquels on désire être fixé. Si la couleur se détache, c'est qu'ils ont été imprimés à l'aniline... Et voilà !

EN SOUSCRIPTION :

Septième édition

DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

TIMBRES-POSTE

timbres-taxe, bandes, enveloppes, cartes, télégraphes, mandats, offices particuliers, timbres fiscaux et de chemins de fer, essais, etc., etc.,

PAR

J.-B. MOENS

L'ouvrage sera divisé en deux volumes. Le premier contiendra :

- 1^{re} partie : les timbres-poste et télégraphes ;
- 2^e — les enveloppes et bandes timbrées ;
- 3^e — les cartes postales ;
- 4^e — les mandats.

Le second volume comprendra les timbres fiscaux mobiles.

Le chiffre de 400 souscriptions ayant été atteint, le prix est fixé à dater de ce jour 1^{er} avril :

a) Pour les pays de l'Union postale universelle :

40 francs (32 marks, 32 shillings, 8 dollars, 18 florins autrichiens).

b) Pour les pays hors de l'Union.

45 francs (36 marks, 36 shillings, 9 dollars, 21 florins autrichiens).

Reproduction des variétés de timbres :

a) Pour les pays de l'Union postale universelle :

15 francs (12 marks, 12 shillings, 3 dollars, 6 1/2 florins autrichiens).

b) Pour les pays hors de l'Union.

Fr. 17.50 (14 marks, 14 shillings, 3 1/2 dollars, 8 florins autrichiens).

Vient de paraître :

HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE

ET DE

toutes les marques d'affranchissement employées en

ESPAGNE

suivie de l'histoire des timbres fiscaux mobiles depuis leur origine jusqu'à nos jours

(Janvier) 1840 — 1890 (Décembre)

PAR

J.-B. MOENS

Joli volume grand in-8°, Jésus, de 560 pages, imprimé sur beau papier velin, illustré de 40 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs-de-lampe.

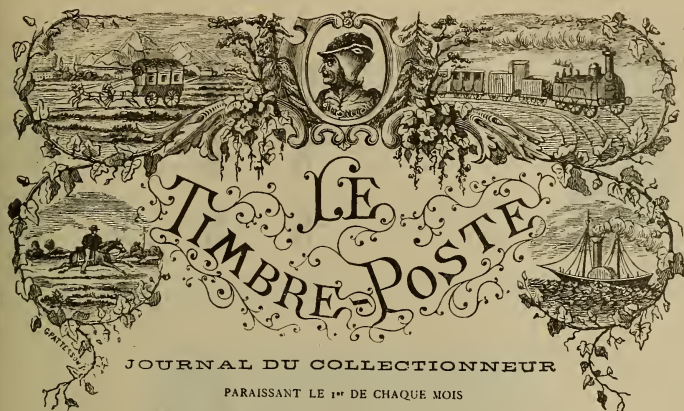
Cet ouvrage est divisé en deux parties. La première comprend les timbres-poste, les timbres de l'insurrection carliste, les enveloppes et timbres de retour, les timbres de franchise, les enveloppes postales, les cartes postales, les timbres télégraphe et enfin un chapitre des plus intéressants est consacré aux curiosités postales : timbres-poste faux, timbres fiscaux et timbres étrangers ayant circulé en Espagne.

La seconde partie est réservée aux timbres fiscaux mobiles émis par le Gouvernement, les municipalités et les diverses corporations : collèges de notaires, avocats et procureurs.

On trouvera aussi des détails fort intéressants sur l'histoire et l'origine des armoiries tant de l'Espagne que des villes qui ont émis des timbres : Barcelone, Burgos, Carthagène, Madrid, Malaga, Puerto de S^{te} Maria, Séville, Tarragone, Valence et Valladolid

Prix : 20 francs. — Par la poste : 22 francs.

Bruxelles. — Imprimerie DE NEEF, rue aux Laines, 18.



Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

 Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MONNAIE-POSTE OU
 TIMBRES-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE

ALLEMAGNE (EMPIRE.)

L'écartement des 3 lignes réservées à l'adresse était de 10 et 11 m/m.; il est aujourd'hui uniformément de 15. Nous remarquons cette disposition nouvelle sur la carte marquée 391 g. du 5 pfennig et sur la carte sans timbre :

 Sans timbre, noir sur chamois pâle.
 5 pfennig, vert — — —
AFRIQUE MÉRIDIONALE (C^{ie} ANGLAISE DE L').

Voici le dessin de l'enveloppe que nous décrivions le mois passé :

Le timbre est en relief blanc sur couleur et estampillé à la patte de fermeture sur enveloppes de formats variés ayant

sur la face, en bleu : *Registered letter*. — *R. This letter, etc* ; à gauche, un rectangle avec *Registered* dans un cadre oblong ; à droite, un rectangle debout pour le timbre d'affranchissement.

Imprimé en couleur sur papier toile blanc vergé :

2 annas, outremer

Formats : 132×81 et 253×107 m/m.

AFRIQUE ORIENTALE (C^{ie} ANGLAISE DE L').

Les timbres provisoires surchargés ont vécu ce que vivent les roses. Ils ont été remplacés par le type ci contre, le même que celui des autres valeurs, sauf que le cartouche inférieur est blanc et que la valeur y est ajoutée en couleur.

Imprimé sur papier blanc, piqués 14 :

1/2 penny, bleu, valeur en rouge.

2 — vert, — — —

4 — brun, — — noir.

8 — brigue — — outremer.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



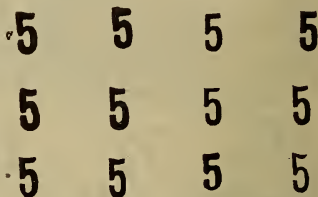
Le timbre de 5 pesos nous est arrivé trop tard le mois dernier. Il représente l'effigie du général La Madrid, tournée à droite dans un ovale ayant pour inscription : *Republica Argentina* ; au-dessus, un cadran de pendule, une rosace voulons-nous dire et plus haut, sur un cartouche horizontal :

Correos y telegrafos ; en bas : le chiffre 5 et pesos au-dessus.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 pesos, outremer.

Voici encore six nouvelles variétés de la sur-



charge des enveloppes 8 centavos devenues 5 centavos. Cette surcharge est noire.



Nous n'avons pas encore reproduit les cartes officielles de la vice-présidence. Les voici :

2 centavos, bleu sur blanc.

4 — brun —

AUTRICHE.

Le 3 kreuzer, vert, type en cours, a été vu par la *Revue Philatélique* sans les chiffres aux angles. Le timbre était oblitéré.

Il serait bon, croyons-nous, de bien examiner ces sortes de variétés : il est si facile d'opérer un grattage :

Sans valeur, vert foncé.

Voici le décret concernant l'émission des timbres, que nous annonçons le mois passé :

Décret du Ministère du Commerce du 11 mars 1891, concernant l'émission de timbres-poste au nouveau type de 20, 24, 30 et 50 kr

Les timbres de l'émission 1890 à 20, 24, 30 et 50 kreuzer seront prochainement imprimés dans les mêmes couleurs que celles établies par le décret du Ministère du Commerce du 27 juin 1890, concernant l'émission de nouveaux timbres-poste. (*Journal officiel*, n° 133, 1890), mais avec modification au dessin du timbre.

Les timbres-poste du nouveau type sont un rectangle vertical à bords dentelés.

Ils portent l'effigie de S. M. l'Empereur d'Autriche tournée vers la gauche, entourée d'un encadrement rectangulaire contenant sur fond uni des deux côtés, l'inscription blanche : *kais künigl. oesterr. post.*, tandis que, en haut et en bas est l'indication de la valeur : *kreuzer* en lettres blanches sur fond uni.

Ce rectangle est évidé aux quatre angles par des hexagones, renfermant le chiffre noir sur fond blanc.

Ces timbres sont imprimés en typographie sur papier pourvu de fibres noir-brun.

Les nouveaux timbres-poste à 20, 24, 30 et 50 kr. seront émis à l'épuisement de la provision des timbres actuellement en cours de chaque catégorie.

A partir du 1^{er} septembre 1891 prochain, les timbres des catégories susmentionnées seront mis hors cours. A partir de ce jour, les fonctionnaires des postes et débiteurs de timbres-poste ne pourront vendre que des timbres au nouveau type, mais à partir de ce jour, les timbres-poste à 20, 24, 30 et 50 kr. de l'émission 1890 encore en circulation privée pourront s'échanger contre des timbres au nouveau type, auprès de tous les employés des postes.

BAMRA.



Les timbres-poste ne vont plus par 20 mais par 16 variétés. Et comme le type était le *ne plus ultra* de ce qu'on pouvait rêver à Bamra, on s'est contenté, pour faire disparaître les nombreuses erreurs qu'on pouvait rencontrer parmi ces timbres, de recomposer le même type par les mêmes caractères et clichés typographiques, pour faire de nouvelles erreurs. Pour les 1/4, 1/2, 1, 2, 4, annas,

ce sont 16 mêmes variétés avec dessin central qui varie par la position (voir ci-haut) ; pour les 8 annas et 1 rupee, on a fait quelques modifications à ce dessin pour les 6 timbres des deux premières rangées horizontales (voir ci-haut). On remarque pour toutes les valeurs :

Postage à la 1^{re} rangée, nn P majuscule, sauf au 5^e timbre.

—	2	—	—	—	—	—	5 ^e et 4 ^e —
—	3	—	—	—	—	—	au 2 ^e 3 ^e et 1 ^e —
—	4	—	—	—	—	—	

L'impression est noire sur papier de couleur :

1/4 anna, noir sur rouge.
1/2 — — — vert vif.
1 — — — jaune vif.
2 — — — rouge.
4 — — — —
8 — — — rose lilas.
1 rupee, — — —

VARIÉTÉS.

Foundatory-Postage pour *Feudatory-Postage*.

8 annas, rose lilas.

Postage pour *Postage*.

1 rupee, rose lilas.

Bamra pour *Bamra*

8 annas, rose lilas.

1 rupee, —



De M. Roussin, nous tenons le nouveau timbre d'enveloppe ci-contre. On dirait que notre ami le Rajah veut absolument faire des coquetteries aux collectionneurs. Il se met en frais, cette fois, pour leur plaire. Les inscriptions sont aujourd'hui

dans un cadre ornementé, mais par contre, l'enveloppe n'en a plus, ce qui n'est pas un mal. Au lieu d'être imprimé sur la patte de fermeture, le timbre se trouve sur la face, à droite, angle supérieur :

1/2 anna, noir, s/ blanc vergé. Format 137x80 mm.

BELGIQUE.

Nous nous sommes rendu dans les bureaux de la *Missive* pour y obtenir des cartes-lettres avec annonces. Elles étaient épuisées comme toujours... Mais l'exemplaire qu'on nous a montré était de la 315^e édition ! On nous a promis que dans un mois il y aurait un nouveau tirage, la 450,000^e édition sans doute. Espérons que les cartes ne seront pas épuisées avant le tirage.

Le *Timbre*, voulant sans doute compléter nos renseignements, annonce que le 35 centimes est en circulation. Nous défions notre confrère de produire un seul exemplaire.

Les timbres de chemin de fer ont, nous dit

M. Hirschland, un filagramme qui se répète deux fois à la feuille et qui ne couvre qu'une partie des timbres. C'est une roue ailée entourée de l'inscription : *Chemins de fer de l'Etat belge*, ou encore : les armoiries de Belgique avec l'inscription : *Royaume de Belgique*.

Toutes les valeurs existent avec filagramme.

Nous apprenons par la *France* du 21 avril qu'il est question en Belgique de créer une carte postale à 30 centimes et une autre express avec réponse payée.

Attendons, sans trop d'impatience, le résultat de cette nouvelle.

Le timbre-télégraphe à 5 centimes doit avoir sa couleur changée, nous ne savons trop pourquoi. Cette modification aura lieu après l'épuisement des timbres actuels. Voici l'arrêté qui décide le changement de couleur :

N° 158

TÉLÉGRAPHES.

Modification de la couleur du timbre-télégraphe à 5 centimes.

Le Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes,

Vu l'arrêté royal du 8 septembre 1879 (R. 1571) portant création d'un type de timbre-télégraphe à 5 centimes, et notamment l'article 2 qui autorise le Ministre des Travaux Publics (actuellement Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes) à régler la couleur de ce timbre ;

Revu l'article 1^{er} de l'arrêté ministériel du 8 septembre 1879 (R. 1571).

ARRÊTÉ :

ARTICLE UNIQUE. — Le timbre-télégraphe à 5 centimes sera dorénavant imprimé en couleur rouge-brun.

Bruxelles, le 9 mars 1891.

J. VANDENPERREBOOM.

BRÉSIL.

Voici la carte-lettre signalée le mois passé et émise le 6 Mars dernier :

80 réis, rouge et bleu sur chamôis.

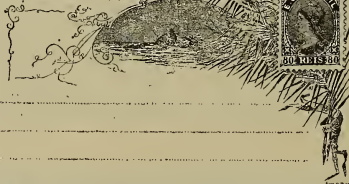
La *Carte Postale* annonce la carte 80 réis avec l'impression bleue renversée par rapport à l'impression carmin :

Sortis, carmin et bleu, fond renversé.

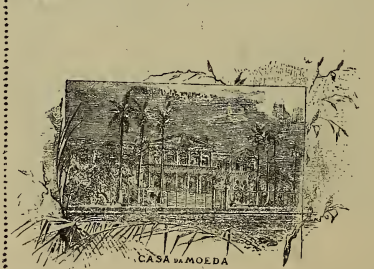
Une carte postale à 40 réis

CARTA BILHETE

(Nunca lido só o endereço)



Brazil



nous arrive par l'entremise de M. Le Roy d'Etiolles. C'est le type de la première partie de la carte-lettre que nous reproduisons ci-haut avec cette différence qu'il y a : *Bilhete postal* dans l'angle gauche supérieur et (*Nestelado só o endereço*), sous la vue de Rio :

40 réis orange et bleu.

CUBA.

Le roi bébé figure maintenant sur les cartes postales à 3 centavos, écrit *The Stamp News* : 3 centavos, carmin sur chamois.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

ULISES HEUREAUX.

Général de Division de l'Armée nationale, Pacificateur de la Patrie et Président constitutionnel de la République.

En vue de remédier à la quantité réduite de certains timbres et d'autres manquant complètement, il a été résolu d'habiliter quelques-uns des espèces de timbres retirées de la circulation, des années 1879 et 1880, afin de compléter les quantités de toutes les classes nécessaires.

Les espèces qui seront habilitées, sont les suivantes :

Timbres-poste (émission de 1879.)

4500 timbr. de 1/2 real (1/2) coul. violette s/ gris habilité pour \$ 1		
2500 — — 1/2 — (1/2) — (sur blanc) — —	080	
160 — — 1 — (1) (ronge sur blanc) — —	090	
2000 — — 1 — (1) — (chamois) — —	050	

Emission de 1880.

6000 — — 020 (jaune) — —	002	
2500 — — 005 (azur) — —	001	

Enveloppes postales (émission de 1880.)

600 enveloppes de 0.10 (vermillon)	200	—	030
	200	—	010
	200	—	050
830 timbres de 001 (jaune)	200	—	060
	200	—	070
	200	—	080
	230	—	090

131 — — — — — \$ 1 —

Soit 14 de 0.01 (vert) 6 de 0.20 (gris) 16 de 0.50 (jaune), 22 de 0.02 (vermillon) 12 de 0.40 (gris foncé) 14 de 0.75 (azur) 33 de 0.03 (azur) & de 0.04 (violet) 6 de 1 (doré).

Les timbres habilités porteront une croix rouge ou bleue avec les lettres U. P. U. (Union Postale Universelle) et le prix pour lequel ils sont habilités.

Dès que les timbres de l'émission ordonnée à la date des 17 et 26 décembre 1890 seront prêts à être mis en circulation, les présents timbres et les enveloppes seront retirés de la circulation.

Fait au Palais National de Saint-Domingue le 20 mars 1891, 48^e année de l'Indépendance et 28^e de la Restauration

Le Président de la République,

U. HEUREAUX.

Contresigné : Le Ministre des Finances et du Commerce,
SANCHEZ.

Ce document sent la carotte à plein nez. D'habitude, les fortes valeurs de timbres ne manquent jamais ; ici elles font défaut depuis le 30 centavos (1 fr. 50) jusqu'au 1 dollar (5 francs). Et comment s'y prend-on pour pourvoir à ce manque extraordinaire de timbres ? En surchargeant même des 1 centavo dont on fait des 1 dollar ! Nous connaissons, par ouï-dire, le miracle de la multiplication des pains, voilà qui est plus fort et plus lucratif surtout, la multiplication des dollars par le changement du cuivre (1 centavo) en or !

Mais où la carotte est manifeste, c'est lorsque

« le Président constitutionnel » vient affirmer qu'il manque des 1 et 2 centavos. Et cependant il lui en reste encore assez pour en faire des dollars toujours et rien que des dollars ! On recueille même à cet effet un tas de timbres de toutes valeurs, voire même les inconnus (1 cent., jaune, 40 c., gris, 4 c., violet) ; enfin la rapacité est tellement grande que les six malheureux timbres de 1 dollar qu'on a pu réunir, reçoivent, eux aussi, la surcharge qui leur conserve la valeur, c'est vrai, mais qui en font de telles raretés qu'il n'y aura que six millionnaires pour acheter de perles semblables. Jugez donc, six timbres pour 500,000 amateurs !

Le décret que nous donnons, il est probable qu'il aura été reçu par tous les journaux. M. Parisot, le même à qui nous devons les faux timbres 1862 de la République Dominicaine, aura eu à cœur de donner le plus de publicité possible à cette émission et quand il quittera son pays, comme il nous l'annonce, pour venir en Europe recueillir les fruits d'une combinaison aussi malpropre, créée par un gouvernement sans pudeur, il espère être reçu les bras ouverts partout, car il paraît qu'il a fait l'acquisition d'à peu près toute l'émission si... nécessaire.

Et c'est le « Pacificateur de la Patrie » qui prête les mains à cette duperie !

A quand l'entrée de la République Dominicaine dans l'alliance de la carotte Seebeck et Cie ? ou plutôt à quand le départ d'Ulises ?

Les timbres dont nous devons malheureusement nous occuper sont, on l'a vu plus haut, de l'émission 1879 et 1880. Ils ont en surcharge une croix de Saint-André et les inscriptions :

P
U U
2 Centavos.

le tout en bleu.

FALKLAND (ILES).



Les îles Falkland entrées dans dans l'Union postale universelle depuis le 1^{er} janvier, ont dû, pour pouvoir satisfaire aux taxes postales, émettre des timbres à 1/2 penny. Un coup de ciseaux dans le sens oblique, a fait des timbres 1 penny, deux moitiés de timbres à 1/2 penny, avec valeur : 1/2 d., en noir, appliquée sur chacune des deux parties. Cette communication nous vient de MM. Whitfield King et Cie qui nous remettent en même temps la pièce suivante, sans date :

AVIS DU GOUVERNEMENT.

Par la présente il est donné avis qu'à partir du 1^{er} janvier prochain les lettres à destination de l'Angleterre, les Indes et les Colonies devront être affranchies par 2 1/2 d., la taxe simple au lieu de 4 d., d'autrefois.

Jusqu'à l'arrivée des timbres 2 1/2 d., le timbre 1 d., coupé diagonalement en deux peut être employé pour les timbres 1/2 penny, ainsi [1]

Par ordre.

(signé) SNEEDEN SARGUINETTE,
Maître des Postes.

Réformant l'orthographe française, MM. De La Rue et C^{ie} de Londres ont écrit bravement *reponse* sans accent, sur l'avis de la première partie des cartes à 1 1/2 x 1 1/2 penny :

1 1/2 + 1 1/2 penny, brun sur chamois.

FINLANDE.

Un arrêté du ministre de l'intérieur de Russie du 19 mars 1891 décide que, conformément au § 1^{er}, observation a, du Manifeste de S. M. l'Empereur, en date du 31 mai (12 juin) de l'année dernière, ayant trait à l'unification du service postal du Grand-Duché de Finlande avec celui de l'Empire, les timbres-poste de l'empire sont introduits en Finlande à partir du 19 avril (1^{er} mai) 1891, aux termes suivants :

Les lettres et envois sous bande expédiés dans toutes les provinces du Grand-Duché de Finlande, ainsi que les lettres et envois expédiés du Grand-Duché dans toutes les provinces de l'Empire et à l'étranger, sont affranchis avec des timbres-poste de l'Empire portant toutefois un signe particulier, un petit rond, indiquant que le prix de ces timbres est encaissé par le Trésor Finlandais. En conséquence de ce qui précède sont prohibées la vente en Finlande de timbres-poste non revêtus de ce signe particulier en forme de rond, ainsi que la vente des timbres-poste revêtus de ce signe dans les autres parties de l'Empire.

Suivent différents articles relatifs aux taxes postales ; mais nous avons un avis de la Direction générale des Postes donnant la description des nouveaux timbres.

Les timbres-poste pour la Finlande sont fabriqués d'après le modèle de ceux qui sont en circulation à l'intérieur de l'Empire, mais avec une certaine différence, qui consiste en petits ronds ayant à leur centre des points de la même couleur que le timbre-poste sur lequel ils sont apposés. Ces petits ronds se trouvent sur les timbres-poste de 1, 2, 3 et 7 c., au milieu de l'ovale, à partir de l'inscription du prix du timbre presque jusqu'à la couronne, ils forment toute une ligne et vont en diminuant graduellement en hauteur, sur les timbres-poste de 4, 10, 20, 50 c. et 1 r. — ces ronds sont placés aux quatre coins à raison d'un petit rond dans chaque coin ; sur les timbres-poste de 11, 15 et 70 c. il y a par un petit rond de chaque côté de la couronne et enfin sur les timbres-poste de 3 r. 50 c. et de 7 r. le dessin guilloché sur fond blanc entre le cadre et l'ovale est remplacé aux coins par quatre ronds avec un point noir au milieu. Pour ce qui est des enveloppes timbrées de 7 et 14 c., des cartes postales ouvertes de 3 c., et des cartes-postales fermées de 7 c., les petits ronds avec

un point au milieu sont disposés à l'extérieur du cadre du timbre, à raison de trois ronds en haut et de trois ronds en bas, dont le rond central est plus grand que ceux de gauche et de droite ; les enveloppes timbrées de 10 et 20 c., les cartes postales ouvertes de 4 c. et les cartes postales fermées de 10 c. ont par un rond dans les quatre lignes de l'ovale du timbre et les bandes — trois ronds avec un point au milieu au haut du cadre, le rond du milieu étant plus grand que ceux de droite et de gauche.

Pour qu'on différencie les timbres, cartes, etc., de Finlande, de ceux de Russie, nous ne voyons pas le motif d'une décision aussi peu pratique que celle d'avoir deux séries de timbres.



HELSINGFORS. — Cette poste a supprimé son timbre qui se trouve remplacé par celui ci-contre que nous remet M. E. Diéna. Au centre d'un double cercle à extérieur perlé, est le chiffre de la valeur sur fond or : autour, l'inscription : *Helsingfors* *Stadtpost* *Kaupungin posti* *Helsingissä* ; cadre rectangulaire debout avec chiffre aux quatre angles : dessin de chaque côté ; *pennia*, en bas, entre les chiffres : *penni* en haut.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

10 penni, bleu terne et or.

FRANCE.

Reçu, par M. Le Roy d'Étiolles, la carte-Jettre 15 centimes, bleu sur gris, ayant l'avis renversé à la partie inférieure du verso de la carte :

15 centimes, bleu sur gris.

GRÈCE.

M. J. N. Chaïdopoulos nous envoie du tirage local, paru le 18/30 mars :

2 leptas, ocre jauné très pâle, piqué 13 1/2.

Il paraîtrait que la machine est réparée, cette fois. Ce n'est pas malheureux.

Dorénavant toutes les feuilles qui sortiront des ateliers de la Monnaie, sauf les 25, 50 lep. et 1 drachme, dont les planches sont différentes, seront piquées 13 1/2.

La direction du bureau de poste d'Athènes, désespérée de ne pas voir arriver les timbres piqués, avait fait l'acquisition, sur ces entrefaites, d'une petite machine à perforer. Elle a mis en vente, le 18/30 mars dernier, les suivants :

Impression belge : 40, 50 leptas et 1 drachme, piqués 11 1/2
— d'Athènes : 1, 5, 10, 20, 25 leptas, — —

Enfin, tout ce qui passe par le bureau d'Athènes subira le même sort, c'est-à-dire sera piqué. C'est ainsi que nous recevons du type antérieur :

1 leptas, brun, piqué 11 1/2
2 — ocre-jaune — —

Les timbres-poste paraissent maintenant sur papier mince et même les *timbres-taxe*, dont nous avons :

2^e type, 5 lepta, vert.

The Monthly Journal dit avoir vu le 20 lepta, *timbre-taxe*, piqué 13 horizontalement et non dentelé verticalement. C'est fort bien, mais est-ce le premier type ou le second ?

20 lepta, vert, non dentelé vertical. (?) type

HAÏTI.

La *Carte-postale* reproduit une variété de la carte que nous avons fait connaître, n° 338. Elle se distingue par le trait plus court sous la première ligne; *carte-postale* a les *e* finales avec trait à la hauteur des lettres, un cadre oblong pour le timbre et trois lignes pointillées au lieu de trois traits :

Sans valeur, rouge-vermillon.

M. Le Roy d'Etiolles nous écrit que les 3 et 5 cents, au nouveau type, seront mis en usage vers le mois de juin prochain, comme suit :

3 cent, gris clair bleuté
5 — orange

ITALIE.



Le timbre 5 centesimi, Humbert, n'a pas décidément été surchargé 20 cent., mais 2 c. On a jugé que l'augmentation de la valeur était trop grande pour encourager les... habiles. La surcharge consiste dans

cmi angle gauche inférieur, et

2 à l'angle droit :

2 sur 5 c., vert, surch. noire.

On annonce pour bientôt un nouveau 5 lire remplaçant celui existant, qui décidément est condamné.

La carte à 10 centimes, carmin sur crème, a le millésime 91 ; de même, la carte pour l'étranger :

10 centimes, carmin sur crème
10 — — — vert

Les *timbres-taxe* à 2 centesimi deviennent 10 et 30 centesimi de par la surcharge reproduite en janvier :

10 centesimi, sur 2 c., jaune, carmin et noir
30 — — — — —

Voici le décret qui autorise cette transformation :

Le ministre secrétaire d'Etat pour les postes et télégraphes ;

Vu l'art. 239 du règlement approuvé par Décret royal du 2 juillet 1890, n° 6934 (3^e série) ont été supprimés les timbres-taxe de 1 et 2 cent, en autorisant ce ministère de les faire trans-

former en timbres-taxe d'autres valeurs, à l'aide d'une surcharge spéciale imprimée par l'atelier gouvernemental des papiers-valeurs :

Vu le décret ministériel en date du 29 août dernier par lequel il a été décidé de transformer en 20 cent., les timbres-taxe de 1 cent.

Etant important d'ordonner un approvisionnement de timbres-taxe de 10 et de 30 centesimi,

DÉCRÈTE :

ARTICLE PREMIER. — Les timbres-taxe postaux de 2 cent., retirés de la circulation par l'article 239 du règlement, approuvé par le décret royal du 2 juillet 1890, n° 6934 (3^e série) seront transformés, partie en timbres-taxe de 10 cent., et partie en timbres-taxe de 30 cent., à l'aide de la substitution, par l'atelier gouvernemental des papiers valeurs, respectivement de la légende : *centesimi 10* et *centesimi 30*, à la valeur actuelle.

ART. 2. — Les dits timbres-taxe ainsi transformés, seront mis en usage du 1^{er} mars 1891 et employés jusqu'à leur épuisement.

Le présent décret sera enregistré à la Cour des comptes.

Donné à Rome le 18 janvier 1891.

Le ministre,
(Signé) LA CAVA.

JAMAÏQUE.

Le provisoire a cessé. Le timbre définitif 2 1/2 pence, type des 1/2, 1 et 2 pence est en circulation depuis mars dernier :

2 1/2 pence, lilas, cartouche bleu.

Le *Monthly Journal* note les variétés suivantes, qui ne sont pas l'œuvre, espérons-le, de cette association de filous, dont la spécialité est de faire des doubles et triples surcharges :

Timbre-poste : 2 1/2 p., sur 4 p., rouge-brun, double surch. noire.
— officiel : 1/2 penny, vert — — —
1/2 — — — — —

[dont une renversée.

MALACCA.



Nous donnons le fac-simile de l'enveloppe que nous signalions le mois passé. Il y en a 5 formats, savoir :

132 X 83 mm
150 X 95 —
203 X 125 —
227 X 100 —
292 X 154 —

MEXIQUE.

ZACATECAS. — Faisons les honneurs de la reproduction au timbre de Zacatecas, dont nous parlions sans enthousiasme dans notre n° 334.



Notre opinion est toujours la même que c'est une carotte annoncée, cependant comme une grande

rareté, alors que ces timbres sortent de terre comme des champignons. Tous les exemplaires que nous avons vu étaient très douteux.



Voici du même pays deux enveloppes. De quelle époque sont-elles, est-ce encore de 1867 ? C'est ce qu'on ne dit pas. Le timbre est trappé à droite et repré-

sente tout simplement la valeur : 5 c. ou 10 c. surmontée d'une banderole avec le nom *Zacatecas*; en dessous : *franco* et plus bas, au compositeur : *Habilitado*, en noir.

L'impression est en couleur sur papiers variés :

Format 188 x 80 mm
5 centavos, rouge sur azur.
Format 150 x 82 mm
10 centavos, bleu sur blanc vergé.

MONACO (PRINCIPAUTÉ DE).

Au nouveau type Albert I^{er} avec *poupée*, il nous est venu depuis le commencement d'avril :

5 francs, rose sur teinté vert

Du même type, ont vu le jour le 15 avril, savoir :

Timbres-poste, 1 centime, vert olive
2 — violet foncé
Carte-postale, 10 — brun sur chamois
Enveloppe, 5 — bleu, format 153 x 117 mm

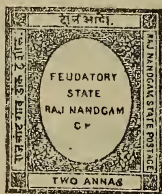
On nous avait écrit officiellement qu'il n'y avait pas eu de décret. M. le Roy d'Etioles nous remet l'avis suivant, extrait du *Bulletin mensuel des postes et des télégraphes*, n° 3, mars 1891.

Principauté de Monaco ; émission de timbres-poste à l'effigie du prince Albert I^{er}

A partir du 1^{er} avril 1891, la principauté de Monaco émettra des timbres-poste à l'effigie de S. A. S. le prince Albert I^{er}; les catégories et les couleurs actuelles ne seront pas modifiées.

Les timbres-poste monégasques de toutes catégories, de fabrication antérieure à celle du nouveau type, ne cesseront pas d'être valables pour l'affranchissement des objets de correspondance de la principauté

NANDGAM.



Nandgam, ou plutôt Nandgaon, écrit le *Philatelic Record*, a émis des timbres d'une simplicité remarquable.

Au centre d'un ovale est l'inscription : *Feudatory State Raj Nandgam C. P.* ; cadre rectangulaire portant pour inscription, à droite : *Raj*

Nandgam State Postage et la contre-partie en langue indoue, à gauche ; en bas, la valeur et l'équivalent en indou, en haut.

Imprimés en lithographie sur papier blanc, non dentelés.

1/2 anna, bleu
2 — rouge

Le *Stamp News* ajoute :

1/2 anna, bleu-pâle sur chamois pâle
NICARAGUA.

M. Langlois nous dit qu'il s'est trompé pour la couleur de la surcharge de certains timbres-télégraphe qui serait :

10 centavos, outremer, surch. carmin et non bleu
2 pesos, vert — — —

NOSSI-BÉ.

De nombreuses surcharges doivent bientôt paraître. Ça nous manquait !

NOUVELLE GALLES DU SUD.



Signalé par un confrère allemand une enveloppe au type jubilaire 6 pence, avec lettres *O. S.* dans les angles supérieurs, et réservée aux lettres recommandées, comme l'indiquent, du reste, les deux lignes en croix et l'inscription : *Registered Letter*. Au milieu se lit : *The Cashier. — Department of Public Instruction. — Sydney*; à gauche : *Public School Savings Bank Returns. — Public School. — 189*.

6 pence, carmin, sur blanc, format 220 x 96 mm.

Voici quelques documents sur les derniers timbres émis. Nous les cueillons dans le *Stamp News* :

Post-office général, Sydney, 5 décembre 1890.

D'accord avec les prévisions de la 16^e section de l'acte du timbre, Son Excellence le lieutenant-gouverneur, avec l'avis du Conseil exécutif, a bien voulu approuver l'émission d'un nouveau timbre de la valeur de 2 1/2 pence et dont la description est la suivante, savoir :

Femme debout représentant la Nouvelle-Galles du Sud tenant une bannière avec la devise « *Advance Australia* » sur un globe avec un océan et un vapeur dans le lointain, indiquant l'usage du timbre pour « *Pocéan postage* », l'introduction de la devise s'appliquant à l'acte des colonies qui ont toutes adopté le port de 2 1/2 pence. Dans les deux coins supérieurs sont des ailes qui annoncent la rapidité, dans les deux coins inférieurs sont des écussons portant les chiffres « 2 1/2 » et entre eux le mot « pence », l'espace en haut et de côté contenant les mots : « *New South Wales Postage* » La couleur du timbre est bleu foncé.

DANIEL O'CONNOR.

Post-office général, 13 décembre 1890.

NOUVEAUX TIMBRES-POSTE

D'accord avec les prévisions de la 16^e section de l'acte du timbre, S. E. le lieutenant-gouverneur, avec l'avis du Conseil exécutif, a bien voulu approuver l'émission d'une nouvelle série

de timbres-poste (la description suit) pour être employés seulement en rapport avec le nouveau système de port dû sur la correspondance non affranchie et insuffisamment qui doit être mis en usage le 1^{er} janvier prochain.

Description des nouveaux timbres.

Grand chiffre sur fond guilloché dans une bande ovale contenant en haut: « Postage Due », valeur dessous, Kangaroo et émin en cercles sur des écussons de côté, avec feuille vers le bas, le tout entouré d'un bord avec N° 5 IV, en bas. Valeurs, 1, 2, 3, 4, 6, et 8 pence; 5, 10, 20 shillings. Couleur verte.

DANIEL O'CONNOR.

Post office général, le 13 janvier 1891.

D'accord avec les prévisions de la 16^e section de l'acte des timbres, S. E. le lieutenant-Gouverneur, avec l'avis du Conseil exécutif, a bien voulu approuver l'émission de trois timbres-poste des valeurs de 1/2 penny, 7 1/2 pence et 12 1/2 pence, ces timbres étant du même dessin que les derniers one penny, 6 pence et one shilling, avec les nouvelles valeurs imprimées en encre noire sur les anciennes valeurs.

DANIEL O'CONNOR.

NOUVELLE ZÉLANDE.



On a pris à tâche, dirait-on, à la Nouvelle-Zélande, de ridiculiser la reine. Le type 5 pence qui nous parvient, montre le buste d'une vierge quelconque, mettons Notre-Dame des Grâces (?), portant la couronne dans un rectangle ayant l'inscription: *New Zealand*, en arc, au-dessus; *Postage & Revenue*, au-dessous; la valeur 5d, de chaque côté.

Imprimé en couleur sur papier et filagramme des autres timbres:

5 pence, bistre-olive

Ce timbre a été émis le 12 février, dit le *Ph. Journal of America*.

PÉRAK.

La surcharge qui était de 15 m/m sur 2 3/4 aux cartes à 1 cent, est aujourd'hui de 14 1/2 x 2 3/4, mais la lettre R a le jambage de droite en oblique au lieu d'être arrondi et avoir l'extrémité recourbée. (M. le Roy d'Etiolles):

1 cent, vert, surch. noire sur chamois.

PORTUGAL.

Voici le timbre signalé au n° 339 de ce journal:

sans valeur, rouge et noir.



RUSSIE.

OCHANSK (PERM). — La poste rurale qui avait été supprimée en 1881 a été rétablie. Voici le timbre qu'elle emploie actuellement. Dans un rectangle debout, en haut, un triple cercle or et rouge ressemblant assez à une cible et supportant une balance contenant des branches en or; en dessous, un écusson d'or aux armoiries surmonté d'une couronne; bande en forme de fer à cheval au milieu du timbre, contenant en noir sur rouge: *Ochanskoy Ziemskoy Potchty*. (De la poste rurale d'Ochansk): en haut: *две копейки* (deux kopecks) en rouge; en bas: *2 марка 2* (2 timbre 2) également en rouge; cadre formé d'un trait noir.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

2 kopecks, noir, rouge et or.
vermillon et or.

PERFIASLAW (POLTAVA). — Le timbre de 1884 a repris faveur. Avec quelques retouches, le revoici en circulation depuis février dernier.



Au centre d'un ovale, une tour avec couronne sur la flèche; inscription du type 1884. Le chiffre à la base de l'ovale est plus large ici.

Imprimé en couleur sur papier de couleur, piqué 11 1/2:

5 kopecks, bistre sur vert.

SARAWAK.

Le 12 cent a reçu la surcharge noire: 5 c.:

5 c. sur 12 c., vert et bleu, surch. noire.



SUÈDE.



Si le nouveau timbre s'est fait désirer, il ne faut certes pas regretter l'attente. Le type qui nous arrive est réellement superbe. La tête du roi finement gravée en taille-douce, se détache d'un ovale

perlé à fond uni : au-dessus : *Sverige*; au-dessous : *öre 5 (20 öre)*; dans les angles supérieurs, un cor de poste; cadre rectangulaire debout.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme couronne, reproduit plus haut, piqué 13 :

5-öre, vert-jaune vif.
20 — bleu.

Une autre valeur : 10 öre, carmin, attend l'épuisement des timbres en cours avant de paraître.

Voici un décret qui fournira quelque copie à certains confrères qui n'ont pas l'habitude de citer la source où ils puisent trop volontiers leurs renseignements sans jamais la citer. Histoire de ne pas faire de réclame.....

DÉCRET

Concernant la mise en vente au public de certaines sortes de nouveaux timbres-poste,

La Direction Générale de la Poste Royale a fait confectionner des nouveaux timbres des valeurs de 5.10 et 20 öre, imprimés en taille-douce.

Les nouveaux timbres sont imprimés sur un papier mince ayant pour filigranne une couronne royale sur chaque timbre et dont le dessin est le suivant :

Au milieu du timbre, se trouve le buste de Sa Majesté le Roi Oscar II, vu du côté gauche et entouré d'un cordon ovale perlé ; en haut du timbre se trouve le mot « *Sverige* » courbé en arc, avec un cor de poste des deux côtés ;

La couleur du timbre de 5 öre est verte, celle du timbre de 10 öre, rouge-carmin, et celle du timbre de 20 öre est bleue.

Avec les susdits timbres de nouvelle production, ceux actuellement en cours peuvent même être employés à l'affranchissement jusqu'à nouvel ordre

Les nouveaux timbres sont mis en vente au public par les bureaux de poste, au fur et à mesure que la provision des timbres de 5, 10 et 20 öre en typographie sera épuisée à la poste.

*Stockholm, Par la Direction Générale de la Poste Royale,
le 13 mars 1891.*

(signé) E. VON KRUSENSTJERNA.
e. f.

AKE HERMANSSON.

A tous les chefs de bureaux de poste concernant certaines espèces de nouveaux timbres.

Référant à son décret de ce jour, concernant la mise en vente au public de nouveaux timbres ordinaires des valeurs de 5, 10 et 20 öre, imprimés en taille-douce, la Direction Générale de la Poste Royale a, par la présente, voulu donner à la connaissance et à l'observation de tous les chefs de bureaux de poste :

Que l'envoi de ces timbres aura lieu seulement du dépôt des timbres de la poste, suivant que les timbres actuels des valeurs en question imprimés en typographie seront épuisés au dépôt prescrit ;

Il appartient ensuite aux chefs de bureaux de poste qui sont en droit de fournir en dû ordre les bureaux de poste et les facteurs ruraux, qui en dépendent, ainsi que les expéditions de poste à bord des bateaux à vapeur en activité, d'un nombre suffisant des nouveaux timbres ordinaires des dites valeurs.

Les nouveaux timbres qui seront délivrés du dépôt de timbres-poste, aux bureaux de poste constants et aux intendances de

poste, doivent dûment figurer dans les comptes des fonds qu'ils sont de droit (?)

Stockholm, le 12 mars 1891.
(signé) E. VON KRUSENSTJERNA.
e. f.

AKE HERMANSSON
SIAM.

Le provisoire 1 att n'est plus. Nous tenons de MM. Whitfield King et C^{ie}, cette valeur au type des autres, imprimée uniformément en vert : 1 att vert.

TERRE DE FEU.



Annoncé par la *Revue Philatélique*, « un timbre local pour le territoire de la Terre de Feu et qui sert pour les communications entre les cinq Colonies dernièrement établies dans ce pays. » Il y aurait : 5, 10, 20, 50 centavos.

Le 10 seul est en cours actuellement. Au centre du timbre est une sorte de Soleil avec la lettre P recouvrant des marteaux de mineurs disposés en croix, le tout traversé par une banderole avec les mots : *Tierra del Fuego*. En haut, à gauche, une étoile ; en bas, à droite, une enveloppe de lettre. A gauche du timbre : *Diez* ; en haut : *Centavos* ; à droite : *Oro* ; en bas : *local*. Aux quatre angles les chiffres 10.

Lithographie en couleur sur papier blanc, par Kiddy y Cia, *Limá St Martin 351* ; piqué 12 : 10 centavos, rouge-carmin.

Le 4 annas, octogone, des Indes anglaises.

Nous avons reproduit, n° 335, la feuille de 4 annas marquée : mars 1855, date que nous avions prise, avec quelque apparence de raison, comme étant celle à laquelle les timbres avaient été terminés. C'est, paraît-il, une erreur. On vient de nous montrer une lettre datée : Pondichéry, 9 mars 1855. Cette date serait donc celle de l'émission de ce timbre, et il est fort probable alors, que mai et juillet 1854 sont les dates d'émission des timbres 1/2 et 1 anna.

Les timbres d'Angola au Congo.

M. Hirschland a bien voulu nous faire voir une enveloppe adressée de Boma à Bruxelles et portant un timbre de 100 reis, lilas, d'Angola, oblitéré Banana 11/11, sans millésime et expédiée via Lisboa à Bruxelles On y trouve en plus le cachet de Lisbonne, 17 décembre 1884 et celui de Bruxelles, 20 décembre même année. M. Hirschland estime que cette enveloppe est la preuve qu'avant l'émis-

sion de timbres au Congo, on y employait ceux d'Angola.

Au premier abord, notre correspondant semble avoir raison, mais en y regardant de plus près, on acquiert bientôt la certitude que la lettre écrite à Boma a été envoyée par porteur à Banana, à bord du bateau portugais faisant le service des postes et venant d'Angola. Il est donc naturel que l'affranchissement s'est effectué en timbres d'Angola comme cela se pratique du reste partout, dans le Levant, où les lettres remises à bord des bateaux-poste sont affranchies au moyen de timbres de la nation à la quelle appartient le bateau.

Il n'est jamais venu à l'idée de personne de dire que les timbres allemands, anglais, autrichiens, français, avaient cours dans tel ou tel pays, parce qu'on en rencontrait oblitérés de ces pays.

Enfin, on peut être certain que le Congo n'a jamais fait usage que de ses propres timbres, ce dont nous nous sommes assuré en haut lieu.

Les timbres provisoires de Cauca.



Nous avons, dans notre numéro 339, publié un avis relatif aux timbres provisoires de Cauca, extrait du journal « Los Avisos » de Quibdo. En empruntant la nouvelle à notre con-

frère *Der Philatelist*, nous faisons entendre que cet avis ne nous inspirait qu'une médiocre confiance. Or, d'après une communication que nous fait parvenir M. G. Michelsen, l'éditeur du journal « Los Avisos » ne serait autre que M. Rei, le receveur des postes qui, malgré toutes ses fonctions, trouve encore le temps de cultiver la carotte, car décidément ces timbres ne sont que des carottes. Oyez plutôt :

« En ma qualité d'administrateur général des postes nationales et par ordre de la direction générale des postes, je vous informe que les timbres que vous avez eu la bonté de m'adresser, n'appartiennent à aucune des émissions de timbres que le gouvernement national ou départemental du Cauca a ordonnée ou autorisée et que l'émission de ces timbres constitue un abus très grave de la part du sieur Rei (receveur des postes nationales à Quibdo), fait pour lequel il sera sévèrement puni. »

Une autre déclaration du secrétaire du Gouvernement, Pedro Antonio Molina, que nous communique M. Michelsen, nous apprend que les mille timbres dont il est question dans le journal « Los

Avisos » sont semblables à ceux qui existaient.

On a cherché à confondre l'envoi des timbres ordinaires avec l'émission soi-disant provisoire.

Encore le timbre de Patzcuaro

Le *Philatelic Journal of America* accuse M. Escalante d'avoir mis en circulation de faux timbres de Patzcuaro, ce qui serait réellement un comble, le timbre de Patzcuaro étant sans valeur. Un autre collectionneur vient à la rescousse et reconnaît que M. Escalante lui a offert ce timbre neuf. M. Escalante, ajoute-t-il, est un philatéliste bien noté, mais pas très scrupuleux, ce qui n'est pas précisément bien clair, l'un étant l'antipode de l'autre. M. Escalante proteste et nous envoie une lettre dont voici les principaux passages :

« Lorsque je vis annoncé le timbre de Patzcuaro dans le journal de la *Scott Stamp and Coin Co*, je m'adressai à l'administrateur des Postes de cette ville, lui demandant de ces timbres s'il en restait encore. Je reçus, à la suite de ma lettre, une quantité imprimée, les uns en noir sur azur, les autres en bleu sur blanc, et des explications qui me furent données, j'acquis la certitude que le dit timbre n'avait jamais été employé. Je n'ai jamais remis des exemplaires à mes correspondants que sur leur demande et à titre gratuit, et je ferai de même à toute personne qui m'en demandera. »

G. ESCALANTE

Nous déclarons la cause entendue et les débats clos.

Les faux timbres.

On écrit à la France, de Francfort-sur-Mein :

« Le sieur Valentin Baner, lithographe à Francfort-sur-le-Mein, originaire de Hœchst, qui a avoué avoir falsifié 16,000 timbres-poste de 10 pfennig, a été condamné à quatre ans de prison ; son frère et trois autres individus qui ont vendu les timbres-poste falsifiés ont été condamnés, le premier à deux ans et demi et les autres à neuf mois de prison. »

A propos de faux timbres, voici ce que les journaux « sérieux » ont servi ces jours-ci à leurs abonnés :

« Le dernier mot de la contrefaçon — Un industriel fort habile, sinon très scrupuleux, vient d'être condamné par les tribunaux d'Alexandrie à cinq mois de prison pour avoir fabriqué des momies avec des peaux d'âne soigneusement préparées ! »

« Ces momies étaient étiquetées sous l'appellation d'anciens rois d'Egypte. Tous les Pharaons ont passé par là les uns après les autres. Une fois les rois épuisés, l'intelligent trafiquant se rejecta sur les grands prêtres. »

« M. de Rothschild acheta, paraît-il, une de ces dépouilles conservées et la paya au poids de l'or. »

En présence d'une illusion perdue que va faire M. de Rothschild ?

Les enveloppes de Suède.

Suite — Voir le n° 334.

Il résulte de tous ces renseignements que la Suède était bien en droit de reprendre les armoiries

qu'elle avait avant 1397 (traité de Calmar); que c'est en tous cas faire bon marché de la vie des peuples que d'entamer une guerre pour un cas aussi futile et surtout la prolonger pendant sept ans (1563-1570): enfin, il nous paraît que les arbitres ne brillèrent pas par une intelligence bien vive, puisqu'ils n'ont pu résoudre cette question, cependant si simple, des trois couronnes, en réclamant la production de monnaies ou sceaux de Suède antérieurs à 1397.

La vraie signification des trois couronnes serait celle-ci :

1° Elles annonceraient au début la réunion des trois royaumes : Svealand, Gothland et Nordland, jusqu'en 1397 ;

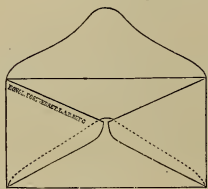
2° De 1397 à 1523, ce sont les armes de l'Union : Suède, Norvège, Danemark ;

3° Depuis 1809, les trois couronnes ou trois royaumes réduits à deux, rappellent le démembrement de la Suède qui dut abandonner la Finlande à la Russie.

Nous fermons la parenthèse pour revenir à notre sujet.

Les enveloppes ont le timbre dans le coin droit supérieur. Il est imprimé en relief blanc et en couleur sur papier blanc uni.

Un seul format, moyen : 150 × 85 mm.



S'il n'y a qu'un seul format, en revanche il y a plusieurs variétés par la coupe. Au début, les enveloppes avaient le modèle ci-contre donnant la patte de fermeture

échancrée de chaque côté et arrondie à l'extrémité; les pattes latérales sont en biais jusqu'à l'endroit où elles se rencontrent, puis elles vont en formant une courbe; la patte gauche a une inscription en relief : *Kongl (iga) Postverket L. (lithografiska) A (kttie) B (olaget) Nhp (Norrvöping)*, ce qui se traduit par : Poste royale. Compagnie lithographique à Norrvöping.

Ce modèle d'enveloppe resta en vigueur jusqu'en 1879.

Le type des timbres est demeuré toujours le même. Il a été refait en 1872, 1873, 1874, 1875, 1879 et 1884. On reconnaît les diverses émissions aux cors de poste dont les cordons sont placés de diverses façons; mais le guillochage permet mieux, par les

points de couleur et leur position avant ou après chaque lettre, de reconnaître le type auquel le timbre appartient.

1^{er} TYPE. Voir plus haut le dessin qui donne une idée assez exacte du type : les cordons des cors de poste, de droite et de gauche se terminent en biais, sans gland, ces derniers vers le bas.

Nous en avons deux variétés. La première a le guillochage très large et peu soigné : c'est le motif pour lequel sans doute le graveur a dû améliorer son travail. Il n'y a pas ici, dans le guillochage, les points de couleur dont nous venons de parler et qui se rencontrent pour tous les autres types :

12 öre, bleu pâle

Après avoir épuisé un tirage qui a dû être fort restreint, il est probable que la variété suivante a vu le jour quelques mois après, si elle n'a été émise en même temps.

Emission du Mars (?) 1872.

2^e TYPE (1^{er} type retouché). Les retouches consistent dans le burelage qui devient plus serré ici et qui ressemble assez au point de dentelles : les cors de poste restent ce qu'ils étaient, les lettres n'ont subi aucune altération : quant aux points devant : *Sverige* et *tolf öre*, ils sont ainsi placés :

S V E R I G E :
T O L F Ö R E :

Les o sont ronds et le tréma a öre assez rapproché du bord :

12 öre, bleu, bleu pâle

Ce timbre est refait en 1873; les plus anciennes enveloppes que nous avons vues sont oblitérées 65-73.

Emission du mai ? 1873.

Modèle d'enveloppe de 1872.

3^e TYPE. Le cor de poste de gauche a le nœud du cordon placé de travers et penchant à droite, les extrémités sont avec glands, celle de gauche est en biais vers le bas, celle de droite est presque horizontale; les extrémités du cordon à gauche sont relevées



Sur les inscriptions du guillochage, nous relevons les points de couleur suivants :

S V E R I G E :
T O L F Ö R E :

Les *o* ont la forme ovale, *ôre* a le tréma rapproché du bord :

12 *ôre*, bleu terne, bien terne foncé, outremer, outremer foncé.

Un successeur est donné à cette enveloppe en 1874, nous en avons la preuve par un exemplaire oblitéré : 17-1-74.

Emission du janvier 1874.

Modèle d'enveloppe de 1872.



4^e TYPE. Le cor de poste de gauche a le pavillon fort ouvert, les extrémités du cordon à gland sont relevées et celle de droite touche presque le cor; à droite, les extrémités du

cordon sont obliques, à gauche, vers le bas, relevée à celle de droite et distancée de l'embouchure du cor.

Comme points de couleur nous avons :

! S ! V ! E ! R ! I ! G ! E ! !
! T ! O ! L ! F ! Ö ! R ! E ! !

Les *o* sont ovales et le tréma de *ôre* est plus distancé du bord qu'aux précédents :

12 *ôre*, bleu pâle, bleu très foncé, bleu terne, outremer, outremer vif.

Le 18-3-75 nous avons une enveloppe qui nous annonce un nouveau changement de type.

Emission du mars ? 1875.

Modèle d'enveloppe de 1872.

5^e TYPE. Le nœud, au cor de poste de gauche, est de travers, il penche à gauche; les extrémités du cordon, avec glands, sont en biais vers le bas, à gauche et relevées à droite; au cor de poste de droite, le cordon plus court à gauche qu'à droite, est en oblique vers le bas à gauche et l'extrémité relevée à droite.



Devant les lettres des inscriptions, nous remarquons les particularités suivantes :

! S ! V ! E ! R ! I ! G ! E ! !
! T ! O ! L ! F ! Ö ! R ! E ! !

Même observation qu'au type 1875, sauf que le tréma de *ôre* a les deux points plus éloignés l'un de l'autre :

! 12 *ôre*, bien terne, outremer vif, bleu, bleu pâle, bleu foncé

Exceptionnellement ce type a paru en bleu, bleu pâle et bleu foncé, après la couleur outremer.

Un 6^e type se présente à nous, oblitéré 30-10-80. Est-ce bien le 6^e type, car après tous ces changements annuels, on peut se demander s'il n'est pas des variétés qui nous ont échappées. Nous ne le croyons pas cependant et voici nos raisons :

Jusqu'en 1876 toutes les enveloppes avaient la patte de fermeture gommée sur une étendue de 10 centimètres environ; après cette date, elles paraissent avec une gomme d'à peu près 13 centimètres et toutes les enveloppes en outremer de n'importe quel type ont ce dernier celles imprimées en bleu et bleu pâle parues après elles et qui ont la grande gomme. Nous en concluons qu'on a dû reprendre un moment les anciens types que nous voyons imprimés en bleu outremer et oblitérés des dates, 1876, 1877, 1878 et 1879.

Ce 6^e type doit avoir été émis avant la date indiquée sur l'enveloppe oblitérée que nous avons vue, parce que celle-ci est d'un modèle nouveau et que nous possédons des exemplaires neufs du premier modèle. Nous supposons que la date d'émissions pourrait être 1879.

Emission de

1879. ?

6^e type de plus grande dimension. Il a un demi millimètre de plus en largeur et en hauteur, soit $33 \frac{1}{2} \times 19 \frac{1}{2}$ au lieu de $33 \times 19 \frac{1}{2}$, ce qui donne au bord extérieur une ligne blanche plus prononcée entre deux lignes de couleur: à gauche, l'ovale du cor est plus allongé que d'habitude et les extrémités du cordon sont placées horizontalement; il en est de même pour le cor de poste de droite.



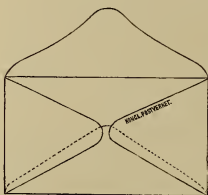
Pour les points de couleur de l'ovale, voici ce qu'ils sont :

! S ! V ! E ! R ! I ! G ! E ! !
! T ! O ! L ! F ! Ö ! R ! E ! !

Les *o* sont ovales, mais le tréma de *ôre* placé un peu de côté se trouve dans les festons extérieurs :

12 *ôre*, outremer pâle, outremer vif.

Émission du octobre 1880.



Les enveloppes de cette émission appartiennent au 6^e TYPE. Elles n'en diffèrent que par la coupe de l'enveloppe.

Les pattes latérales ont seules été modifiées :

elles vont en arrondissant jusqu'aux extrémités. L'inscription en relief, au lieu d'être sur la patte gauche, est sur la patte droite, et elle n'a plus que les deux mots *Kongl. Postverket* (Poste royale). Dimension : 151×87 mm.

12 öre, outremer pâle, outremer vif, bleu laitoux

Sous la date du 16 4-84 nous avons le 7^e type.

Émission du avril 1884.

Modèle d'enveloppe de 1880.



7^e TYPE. La dimension de ce type est celle du précédent, avec cette même particularité que le filet blanc se trouve entre deux filets de couleur, au bord extérieur.

Les cordons ont, aux deux cors, les extrémités légèrement relevées et sur une ligne horizontale.

Les points de couleur sont :

S V E R I G E .
T O L F Ö R E .

Même remarque pour les o qu'au précédent type, mais les points, à leur place, du tréma de öre, empiétant davantage sur l'extérieur.

12 öre, outremer pâle, vif, bleu laitoux.

L'emploi des enveloppes 12 öre a été supprimé en suite d'un changement de taxe annoncé le 27 novembre 1884, par la circulaire ci-après :

CIRCULAIRE

DE LA DIRECTION GÉNÉRALE DE LA POSTE ROYALE.

101

A tous les Administrateurs de la poste, concernant certains nouveaux timbres, enveloppes et cartes postales.

Depuis que Sa Majesté Royale, par son gracieux décret du 5 juillet dernier (dont il est fait mention dans la circulaire de la Direction générale de la Poste royale n° XXXVI de l'année précédente) a fait part du changement de taxe pour le port des lettres et cartes postales destinées à l'intérieur du pays, qui doit être introduit dès le 1^{er} janvier 1885,

La Direction générale de la Poste royale a pris en conséquence ses dispositions pour l'émission de timbres, cartes postales et enveloppes comme suit :

Timbres ordinaires et de service de la valeur de 10 öre ;

Enveloppes de la même valeur ;

Cartes postales ordinaires :

1) Simples de 5 öre ;

11) De la même valeur, accompagnée chacune d'une carte pour la réponse, également de la valeur de 5 öre ; ainsi que des cartes postales de service de la valeur de 5 öre ;

Les nouveaux timbres de service et les enveloppes de 10 öre ont le même type que les timbres de service et les enveloppes actuelles de 12 öre, à l'exception cependant des chiffres et aussi en ce que la couleur des timbres de service de 10 öre et du timbre de la valeur sur l'enveloppe de la dernière valeur sont changées en rouge carmin.

À la vente au public, les enveloppes de la valeur de 10 öre, il y a lieu d'observer d'abord ce qui a été arrêté concernant le rabais pour achats d'au moins une centaine d'enveloppes à la fois, ainsi que le paiement pour dix enveloppes de la valeur de 10 öre, qui doit être effectué par 1 krona 5 öre, tandis qu'au contraire les enveloppes doivent être payées 11 öre la pièce, quand il s'agit d'une quantité inférieure.

Stockholm, le 21 novembre 1884.

WILHELM ROOS.

C. E. SUNDBERG.

Émission du 1^{er} janvier 1885.

Modèle d'enveloppe de 1880.



La dimension de ce type est celle des 5^e et 6^e types 12 öre.

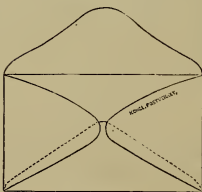
Les caractères sont plus gras qu'antérieurement : les cordons des deux cors sont très maigres et presque horizontaux ; ils sont très légèrement ondulés. Nous avons les points de couleur placés comme suit :

S V E R I G E .
T O L F Ö R E .

10 öre, rose-carmin, rose-rouge.

Le modèle de l'enveloppe change en 1888.

Émission de janvier 1888.



moins effilée.

Les pattes latérales de l'enveloppe sont plus larges, notamment vers les extrémités arrondies ; la patte de fermeture est moins échancrée et l'extrémité par conséquent

Le type de timbre reste le même; le papier est légèrement azuré:

10 öre, rose, rose-carmin

La nouvelle taxe rendait inutiles les enveloppes de 12 öre. L'Administration les fit rentrer de tous les différents bureaux et prit la résolution que nous avons consignée déjà au *Timbre-Poste*, n° 373, mais dont nous rappelons les principales dispositions :

ORDONNANCE

CONCERNANT LA SURCHARGE DE CERTAINS TIMBRES ORDINAIRES, OFFICIELS ET ENVELOPPES.

L'emploi de la valeur des timbres ordinaires de douze et de vingt-quatre öre, ainsi que des enveloppes de la valeur de douze öre ayant actuellement diminué, la direction générale de la poste royale a fait surcharger de la valeur dix öre, un nombre de ces timbres et enveloppes qui se trouvaient au dépôt de timbres de la poste aux lettres, lesquels se trouvent modifiés comme suit :

Sur les enveloppes, au-dessus de la partie inférieure du timbre, il est imprimé en couleur bien foncé, une bande rectangulaire se terminant des deux côtés en flèche sur laquelle on lit: *Kongl Postverket*; sous la bande, la valeur: *Tio öre* est imprimée dans la même couleur et aussi au milieu du timbre.

Fait à Stockholm, par la direction générale de la poste royale, le 30 septembre 1889.

WILHELM ROOS.
e. f.

E. HEDENSTRÖM.

Publié le 2 octobre 1889.

A continuer.

La mort de M. T. K. Tapling.

C'est avec un sentiment de douleur que nous ne pouvons exprimer et qui est partagé par les timbrophiles de toutes les parties du monde, que nous avons à annoncer la mort prématurée du Vice-Président de la Société Timbrophilique de Londres, M. Thomas Tapling, décédé à Gumly Hall, Leicestershire, le 11 avril passé.

Depuis quelques semaines déjà, il était connu que M. Tapling était malade; il avait pris froid en remplissant ses devoirs parlementaires et ses autres fonctions à Londres, et il en était résulté une pleurésie; mais aussitôt qu'il fut en état de voyager, il retourna à sa maison de Leicestershire, qu'il avait récemment quittée et où on espérait qu'avec les soins, il serait bientôt rendu à la santé. Ces espérances malheureusement ne devaient pas se réaliser.

Rien ne faisait présager cependant un dénouement fatal jusqu'au moment où survinrent de dangereuses complications; aussi ce fut avec un grand saisissement que la majorité de ses amis apprit que la catastrophe avait eu lieu, et que le premier des timbrologues anglais et l'un plus fidèle des amis n'était plus.

Ce que nous pleurons en lui, ce n'est pas l'intelligent et opulent collectionneur qu'il était, car il y avait à côté de tout ce que la fortune peut acheter et de ce que l'intelligence peut concevoir, cet esprit bon et généreux qui semblait lui faire autant de plaisir à contribuer, d'augmenter les collections des autres que d'ajouter à la sienne. Aussi était-il non estimé mais aimé de tous ceux qui étaient en rapport avec lui.

Personne ne lui enviait ses trésors. Ils étaient toujours ouverts à ses compagnons collectionneurs (1), mais on s'en réjouissait, car ils étaient en bonnes mains : c'est ce qui rend sa perte irréparable.

Un aperçu de la carrière de M. Tapling fut publié, il y a quelques années, et nous ne pouvons reproduire ici que quelques particularités principales.

Il est né en 1855 et commença à collectionner les timbres vers l'âge de 10 ans, comme tant d'autres jeunes gens; contrairement à beaucoup, il paraît avoir conservé pour la collection un intérêt intelligent pendant ses jours scolaires, qui s'est bientôt développé pour en faire un timbrophile ardent. Il alla à Harrow à 15 ans et ensuite à Trinity College, Cambridge, où, en 1878, il passa avec honneur ses examens de gradué en jurisprudence. Il entra à la *Société Philatélique* de Londres en 1871 et fut ainsi mis en contact avec tous les principaux collectionneurs anglais qui sans doute confirmèrent le goût qu'il avait déjà acquis, qualité dans laquelle il devait plus tard prendre une place si préminente. Après avoir passé ses examens, il étudia la médecine pendant un certain temps, mais la jurisprudence était sa profession et il fut appelé à la barre en 1880 et, pensons-nous, resta quelque temps au Circuit Norfolk.

La mort de son père, en 1882, changea complètement le cours de sa vie. Il se trouva à la tête de la firme bien connue: *Thomas Tapling et Co de Gresham Street à Londres* et, abandonnant la profession qu'il avait choisie, il consacra toute son énergie dans les nouveaux devoirs qui lui étaient arrivés d'une manière si inattendue.

Dans l'année précédente, il avait été élu Vice-Président de la Société philatélique de Londres, poste qu'il a toujours rempli d'une manière capable.

En 1882 il eut la chance d'acquiescer la collection de Mr W. E. Image, à cette époque l'une des plus belles de l'Angleterre, ce qui rendait la sienne la plus considérable et avec toutes les additions importantes qu'il y a faites depuis, elle est au moins l'égale en plusieurs points, à la seule collection du monde qui est peut-être supérieure comme entier à la sienne.

Cherchant un nouveau débouché pour son énergie. il se mit sur les rangs de la division Harborough de Leicestershire à l'élection générale de 1885; dans les intérêts conservateurs et quoique défait à cette occasion par une infime minorité de 166 voix, il fut largement compensé l'année suivante par une majorité de 1138 voix. Si pendant les quelques années de sa vie parlementaire il ne s'est pas mis en évidence, ce n'était pas qu'il manquât d'habileté pour s'exprimer clairement et d'une manière concise lorsque l'occasion se présentait, mais plutôt parce que son opinion était que, dans les circonstances actuelles, le meilleur service qu'il pouvait rendre à son parti était de lui donner son vote sans gaspiller du temps en donnant aussi ses raisons.

Le travail aimé qu'il a pratiqué pendant ces quelques années a porté des fruits d'une valeur incalculable pour la timbrophilie.

Nous ne voulons en aucune façon dénigrer les efforts d'autres qui ont aidé à placer la Société timbrophilique de Londres dans la position qu'elle peut justement revendiquer en vertu de l'excellent travail qu'elle a accompli; mais les membres de cette société reconnaîtront tous que sans son assistance et sa direction, bien des parties de cet ouvrage n'auraient pas été développées.

Toujours aimant la chaire et peut-être, le malheur récent paraît l'indiquer, ne pouvant supporter le froid sans risque de maladie, il fit un voyage aux Indes, il y a environ 18 mois.

Entre autres trésors, il rapporta à la maison une masse de papiers

(1) C'est grâce à M. Tapling que nous pourrions reproduire bien des timbres dans le catalogue en préparation, sa collection ayant été mise obligamment à notre disposition. J.-B. M.

intéressants concernant les anciennes émissions du post-office des Indes, et ceux-ci, espérons-le, verront bientôt la lumière dans un ouvrage que la Société timbrophilique de Londres prépare, et qui sera peut-être le dernier ouvrage timbrophilique accompli par lui. M. Tipling a aussi révisé le catalogue descriptif des timbres publié par le gouvernement indien, et dont une seconde édition sera probablement émise avant peu.

Il n'y a que quelques mois qu'il quitta la maison de Kingswood Dulwich, où il avait tant de fois accueilli ses amis et montré l'hospitalité la plus large aux nombreux collectionneurs y attirés par la renommée de sa collection, afin de résider parmi ceux qui l'avaient élu leur représentant et qui avaient pu apprécier le vrai travail de celui qui s'était d'abord présenté à eux comme un étranger.

Il faisait vraiment des amis partout où il allait, et c'est peut-être une consolation pour ces amis de savoir combien sont nombreux ceux qui sont éprouvés par sa perte.

EO, B. EVANS.

Le timbre-taxa de Wologda.

Le timbre de Wologda, appliqué sur la carte que nous reproduisons, a été employé à toutes sautes. De 1873 à fin 1879, nous le voyons affranchissant les lettres; de 1879 à 1882 nous le rencontrons sur des timbres, comme oblitération, ainsi que le prouve le type ci-contre, et en même temps (1880) comme timbre-taxa, voir la carte ci-bas expédiée de Moscou. Voici la traduction de l'adresse :



Gouvernement de Wologda —

Arrondissement de Kadnikoff — Baillage de Zouboff, village — Maximowskaja au villageois —
Euthyme André Popoff.

Les cachets à date se lisent :

1^{re} CACHET : Moscou 13 septembre 1880 (cachet du bureau central de Moscou) :

2^e CACHET : Date du départ : Moscou 14 septembre 1880 ;

3^e CACHET : Kadnikoff 17 septembre 1880 (bureau de poste impérial).

De ce bureau, la carte a été remise à la poste rurale de Kadnikoff pour être expédiée au village de Maximowskaja et à cette occasion la poste rurale y a appliqué son timbre bleu, grande utilité, qui indique la taxe à percevoir.

Quant à la carte elle-même, c'est celle en cours de 1879 à 1882.

Histoire des timbres d'Espagne.

Dans notre numéro précédent nous annonçons la mise en vente de ce livre. Voici quelques appréciations de nos acheteurs :

« J'ai reçu, hier, l'histoire des timbres d'Espagne, que vous avez eu l'amabilité de m'envoyer.

« Comme tous les ouvrages sortis de votre plume, ce travail considérable fait honneur à votre érudition et sera bien accueilli des philatélistes avancés.

A. D.

« J'ai parcouru, sans avoir le temps de l'étudier, votre beau livre sur l'Espagne dont je vous salue infiniment gré. Je le recommanderai de mon mieux à mes amis.

V. R.

« Je viens de recevoir pour mes Pâques le livre d'Espagne qui est une œuvre vraiment colossale. Je compte le lire dans mes moments de loisir et en attendant je vous félicite de ce travail « ponderosus ». Il est probable que j'aurai plus tard des louanges à vous adresser, mais je ne puis le faire qu'après lecture.

A. P.

« J'ai reçu, il y a deux jours, le formidable volume sur les timbres d'Espagne. Si le temps ne me faisait absolument défaut, j'aimerais d'écrire une revue bibliographique dudit travail. Mais je dois me borner à vous présenter mes félicitations.

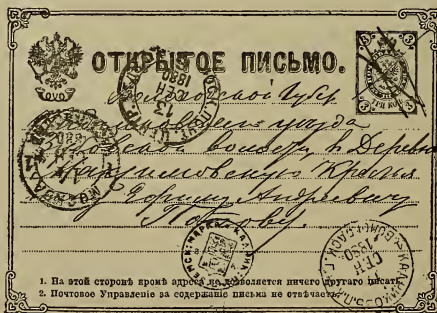
E. D.

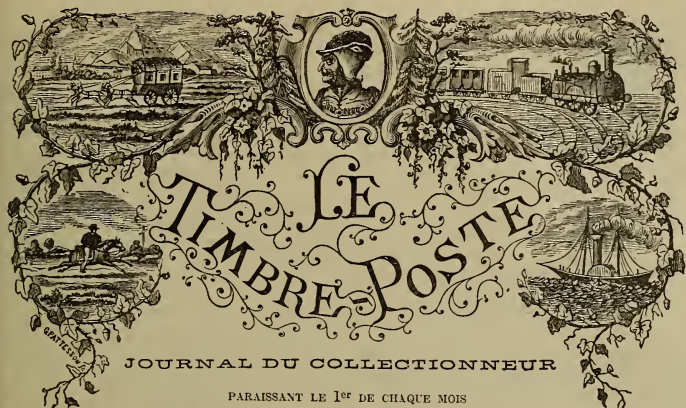
« J'ai lu votre livre d'Espagne et j'en suis enchanté. Cependant, si je puis me permettre une observation, j'aurais aimé trouver les timbres numérotés suivant votre catalogue. Cela aurait facilité les recherches.

H. F.

« Quant à votre histoire d'Espagne, je trouve votre ouvrage magnifique sous tous les rapports et digne de votre nom et conforme à toutes vos autres œuvres philatéliques. Dans le cas où vous auriez l'intention de la faire traduire en langue allemande, je me mets à votre disposition.

R. F.





JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

 Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTES NEUFS.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).



Les timbres de fortes valeurs commencent à arriver. Le mois dernier nous montrions ici le 5 pesos; depuis, il nous est venu deux autres valeurs : 1 et 20 pesos.

Comme nous l'avons dit dans notre n° 338, le 1 peso représente l'effigie bien connue du général San Martín à gauche, dans un ovale perlé, contenant : *Republica Argentina*; au-dessus, en arc : *Correos y telégrafos*; au-dessous, dans les angles, le chiffre 1 et au milieu : *101 peso*.

Le 20 pesos représente l'amiral Brown, après

une chute de cheveux; l'effigie est à gauche dans un rectangle cintré du haut et portant au-dessus : *Correos y telégrafos*; en bas, un chiffre dans les angles et *pesos* au milieu; sur les côtés : *Republica*, à gauche; *Argentina*, à droite.

Imprimés en couleur sur papier blanc, pi-
qués 11 1/2 :

1 peso, bleu indigo.

20 pesos, vert-bleu pâle.

De la première valeur il existe un essai imprimé en bleu foncé sur carton blanc; du 20 pesos, on a imprimé des épreuves en bistre, noir, vert, outremer, carmin, violet, bleu foncé et violet-brun, également sur carton blanc.

Le 50 pesos, nous écrivons qu'il ne sera pas mis en vente; le 10 pesos très probablement, tous deux seront alors brûlés! Amen.

Depuis le 1^{er} mai on se sert d'un nouveau timbre à l'effigie de B. Rivadavia, tournée à gauche dans un double cercle contenant : *Correos y telégrafos* — *Republica Argentina*; cadre

rectangulaire ayant un dessin dans les angles supérieurs, un chiffre dans un petit rectangle, dans ceux inférieurs et le mot *centavos*, entre les chiffres.



La compagnie Sud-Américaine s'est surpassée cette fois : son timbre est fort bien exécuté.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

8 centavos, rouge vif.

L'émission de ce timbre est ainsi annoncée :

POSTES ET TÉLÉGRAPHES. Le public est avisé qu'à partir du 1^{er} mai prochain, il sera mis en vente les timbres de 8 centavos récemment imprimés. Ils porteront le portrait de Rivadavia et auront la couleur carmin.

R. CALVO,
comptable général.

Maintenant que la taxe à 8 centavos est rétablie, il ne faut pas désespérer de voir les enveloppes 8 centavos, surchargées 5, resurchargées 8.

AFRIQUE ORIENTALE (c^{ie} ANGLAISE DE L').

Le 2 annas, oblitéré : *Mombassa, 20 Mars 1891*



nous vient avec la valeur primitive, biffée par un trait et 1/2 anna en diagonale, le tout à la plume ; en plus les lettres : *M B.*

Le 4 annas, bis re, oblitéré 4 Avril 1891 arrive avec la surcharge noire-violette :

1 Anna, dans la largeur :

1 sur 4 annas, bistre, surch. noir-violet.

BELGIQUE.

Reçu une carte avec réponse du Ministère des Chemins de fer, Postes et Télégraphes (lettres petites capitales), ayant cette inscription suivie de :

Ordre de service n° 18 de 1877.

N° de l'indicateur
ou 189 .

Carte-correspondance
de service.

M. commençant la première des quatre lignes d'adresse ; à gauche, de bas en haut :
1 c. 12 — Bon 4 de 1891.

La seconde partie est semblable à la première sauf l'inscription de gauche qui manque.

L'impression est sur les 1^{re} et 4^e faces :

Sans valeur, noir sur carton blanc.

BHOPAL.

La vie des timbres est courte à Bhopal. Revoici le 1/2 anna, rouge, carré, refait en 32 variétés nouvelles sur quatre rangées verticales. Ce qu'il a d'extraordinaire ici et voilà déjà plusieurs fois que cela se présente, c'est qu'il n'y a pas la moindre faute d'orthographe dans les mots de l'inscription :

1/2 anna, rouge.

1/2 — — piqué 7.

Une feuille des non dentelés que nous avons rencontrée se présente avec les 3^e et 4^e timbres n'ayant pas l'inscription en relief, dans le cadre octogone :

1/2 anna, rouge, sans inscription en relief.

BOLIVIE

Un de nos confrères signale les 1 et 2 cent., type en cours, piqués 12 :

1 centavo, carmin.

2 — violet.

CEYLAN.

Les 25 et 28 cents ont reçu la surcharge : *fifteen cents* en lettres capitales sur deux lignes, sur l'ancienne valeur.

15 cents sur 25 cents, brun, surch. noire.

15 — — 28 — — bleu-gris — — .

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE DE).

TOLIMA. Vu par le *Monthly Journal*, le timbre 1 cent, type du 5 cent 1886, imprimé en brun-gris, sur blanc et piqué 12 :

1 cent, brun-gris.

On nous soumet le timbre 1 cent, vert, légende : « Correos nacionales », etc., avec la surcharge : *10 centavos*, en noir, timbre qui ne nous inspire aucune confiance :

10 cent. sur 1 c., vert sur verdâtre.

CONGO FRANÇAIS.



Le timbre des colonies françaises de 15 centimes piqué, a été surchargé : *Congo Français — 5 c.*, en noir.

Il n'y aurait en que 1,500 exemplaires d'émis !

5 sur 15 c., bleu, surch. noire.

VARIÉTÉ.

5 sur 15 c., bleu, double surch. noire.

CUBA.

Voici un document que nous trouvons dans la

Revue Philatélitique, il est relatif au changement de couleur des timbres.

Du Ministère d'Outre-mer, avec le N° 3 et en date du 30 Décembre dernier, on communique au Gouverneur général le Décret royal suivant :

« Excellence : Le 6 Septembre dernier, Monsieur le Ministre des finances m'a fait remettre le Royal Décret à continuation :

« A cette même date je dis au Directeur général des contributions indirectes ce qui suit : — « Excellence : — Vu l'expédient suivi dans cette Direction générale pour avoir été ordonné par le Ministère d'Outre-mer d'après le Royal décret du 8 Mai dernier sur la convenance qu'il y aurait à ce que les timbres-poste de l'île de Cuba fussent imprimés avec les couleurs indiquées par les pays faisant partie de l'Union postale Universelle, dans le but d'éviter que la grande ressemblance des couleurs avec lesquelles on peint les timbres de 20, 50, et 10 centavos de peso et celui de 1 centavo de peso, donne lieu à des fraudes en employant les uns pour les autres, par ex : celui de 1 centavo de peso pour son similaire de 10 ; et considérant que l'emploi des couleurs bleue, rose et verte qui distinguent ceux de 25, 10 et 5 centimos, d'après les échantillons envoyés par l'administration des Postes de Berne rendra très difficile la substitution des uns par les autres, car il est hors de doute que la susdite fraude n'obéit qu'à la grande ressemblance des demi teintes qu'on emploie dans les timbres actuels : le Roi (q. D.g.) et en son nom la Reine Régente du royaume, d'accord avec ce qui a été proposé par Votre Excellence a bien voulu ordonner que l'impression des timbres-poste pour les provinces d'outre-mer se vérifient avec les couleurs convenues par les pays qui constituent l'Union postale Universelle, selon l'ordre donné par ce Département Ministériel.

« Ce que par ordre du Roi je vous transcris pour qu'il y ait lieu à disposer pour son exécution. De même et aussi par ordre royal je vous en donne connaissance.

Et à mon tour et par ordre du Roi je vous le communique aussi pour votre intelligence et pour ce qu'il y aurait lieu à ordonner pour son exécution.

« Et S. E. ayant signé l'ordre d'exécution le 21 de ce mois, ou le publie dans la gazette officielle pour que le public en ait connaissance.

« Porto-Rico, Janvier 28 de 1891

Le secrétaire du Gouvernement général
LEOPOLDO CANO

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).



Voici les fac-simile des timbres, série 1879 et 1880 dont nous parlions le mois passé. La surcharge est bleue ou rouge, savoir :

1^{re} TYPE 1879.

50 c. sur 1 real, rouge, surcharge bleue sur chanois.
80 — — 1/2 — violet, — rouge — blanc.
90 — — 1 — rouge, — bleue — —
1 peso — 1/2 — violet, — rouge — gris.

Pour écouler plus facilement ces surcharges, on a créé des *erreurs* ! D'habitude les erreurs ne profitent guère à celui qui les commet, ici tout est bénéfique. Il y a :

80 c. sur 12 real, violet, surcharge rouge sur gris.
1 peso — 1/2 — — — — blanc.

Notons qu'il n'y a que 25 exemplaires de chacune de ces erreurs : tout le monde ne pourra donc être carotté.

2^e TYPE 1880.

A. Papier blanc.

1 c. sur 5 c., bleu, surcharge rouge.
2 — — 20 — bistre, — bleue.
2 — — 1 fr., — — — et noir.

Le « 1 franco » surchargé 2 *clavos* existe avec le chiffre 1 à trait droit et à trait oblique, lettre *f* minuscule.

Un mauvais placement de la feuille pendant l'impression, donne le *P* à gauche supérieur ; *U* au milieu, dans un losange ; *Clavos* à gauche et 2 à droite, angles inférieurs :

2 c. sur 20 c., bistre, surcharge bleue.

B. Papier blanc, burelé rose.

1 c. sur 5 c., bleu, surcharge rouge.
2 — — 1 fr., bistre, — bleue et noir.

Ce dernier a le trait du chiffre 1 oblique, et *franco*, *f* minuscule.

Nous n'avons pas vu les 131 timbres « rares ». On les réserve sans doute pour des temps meilleurs.

FIDJI.



Voici comment a été accoumodé le nouveau timbre de 2 1/2 pence dont nous parlions tout récemment :

2 1/2 pence sur 2 p. vert, surch. noir.

FINLANDE.



On a vu par les pièces qui ont été publiées le

mois dernier, que les timbres russes avaient été introduits en Finlande avec quelques modifications. Les 1, 2, 3, 7 kopecks ont une série de cercles entourant l'ovale;



Les 4, 10, 20 et 50 kopecks et 1 rouble ont des cercles aux angles extérieurs;

Les 14 et 35 kopecks ont deux cercles à la partie supérieure, un de chaque côté de la couronne impériale;

Les 3 1/2 et 7 roubles ont un cercle noir dans les angles intérieurs, au dehors de l'ovale.

Tous ces timbres sont au type, foudres ajoutés aux cors de postes :

- 1 kopeck, jaune-orange.
- 2 — vert-jaune.
- 3 — rose.
- 4 — —
- 7 — bleu.
- 10 — —
- 14 — — et carmin.
- 20 — —
- 35 — lilas — vert.
- 50 — —
- 1 rouble, brun — orange.
- 3 1/2 — jaune — noir.
- 7 — gris —

Il n'y a pas de 70 kopecks, nous écrivons.



- 1 kopeck, orange sur manille.
- 2 — vert —

Quant aux enveloppes, elles nous arrivent en un seul format, celui d'ordinaire. Les 7 et 14



kopecks ont en dehors du timbre, en haut et en bas, trois cercles, celui du milieu plus grand que les autres.

- 7 kopecks, bleu sur crème.
- 14 — — — — azur.

Les 10 et 20 kopecks, ont ces cercles également en dehors, mais aux angles :

- 10 kopecks, bleu sur crème.
- 20 — — — — azur.

Si nous passons aux cartes-lettres et aux cartes-postales, nous avons pour les premières le 7 kopeck avec 3 cercles au-dessus et au-dessous du timbre, à l'extérieur, et pour le 10 kopecks un cercle aux angles :



САКРЫТОЕ ПИСЬМО.



Для конверта — отрезать края по 1,00 см.

- 7 kopecks, bleu sur chamois.
- 10 — — — — gris.



САКРЫТОЕ ПИСЬМО. — Carte-Lettre.

Всероссийский Почтовый Союз. — Почта.
Union Postale Universelle. Russie.



Для конверта отрезать края по 1,00 см. — Décoller la bordure le long du rectangulaire.

Quant aux cartes-postales, le type des 3 kopecks ont les cercles du 7 kopecks précédent, comme les 4 kopecks ont les cercles du 10 kopecks carte-lettre.



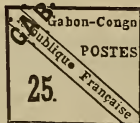
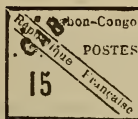
СТКРЫТОЕ ПИСЬМО
с ОБЛАЖИТЕЛЬНЫМ ОТВЕТНЫМ.



За конверт отрезать края по 1,00 см.



ВСЕИМПЕРИЙ ПОЧТОВЫЙ СОЮЗЪ. РОССИЯ.
UNION POSTALE UNIVERSELLE. RUSSIE.
ОТКРЫТОЕ ПИСЬМО. CARTE POSTALE
OU DÉCLATÉRIUM OUVERT. AVEC RÉPONSE PAYÉE.



Les premiers sur papier vert, les seconds sur papier rose.

ART. 2. — La préparation de la forme et le tirage au ont lieu en présence de MM. Kébé, sous chef de bureau de 1^{re} classe des Directions de l'Intérieur, et Dorliac de Borné, commis des postes, faisant fonctions de receveur dans la colonie.

ART. 3. — Aussitôt le tirage terminé et en présence de ces fonctionnaires, la forme sera détruite et les caractères distribués.

ART. 4. — Les timbres comptés et remis au Receveur des postes recevront, par les soins de cet agent, l'empreinte d'une griffe spéciale G A B, à titre de garantie d'authenticité.

ART. 5. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Libreville, le 18 mai 1889.

signé : de CHAVANNES.

Par la Commission Général p. l. ;

Le Directeur de l'Intérieur,
signé : WEBER.

HAYDERABAD.

Le 1/2 anna est actuellement rose-clair :

1/2 anna, rose clair.

HONDURAS BRITANNIQUE.

La carte 3 cents a fait son apparition. Type et disposition de la formule 5 cents, supprimée :

3 cents, carmin sur chamois.

D'après *The American Philatelist* il y aurait eu surcharge : SIX au lieu de 6, sur le timbre 10 cents :

Six sur 10 c., violet, surch. rouge.

HONG-KONG.

Le 30 cents. cc et couronne en filigramme est devenu 14 cents de par une surcharge noire :

14 sur 30 cents, violet, surch. noire.

Из этой статьи выведены только цифры. — Only figures are taken from it.

3 kopecks, carmin sur chamois.
3x3 — — — —
4 — — — —
4x4 — — — —

GABON.

Nous n'avons pas encore donné l'arrêté par lequel les timbres locaux 15 et 20 centimes ont été émis dans cette colonie française. M. Le Roy d'Etiolles nous donne l'occasion de réparer cette omission.

L'arrêté est extrait du *Bulletin officiel* administratif du Gabon-Congo, de mai 1889, savoir :

N° 78. — ARRÊTÉ PRESCRIVANT LA FABRICATION DE TIMBRES-POSTE.

Nous, Lieutenant-Gouverneur du Gabon-Congo, Commissaire Général p. l., Chevalier de la Légion d'honneur, Vu nos arrêtés du 28 décembre 1885, 7 février, 8 mars, 27 mars, 16 avril et 1^{er} mai 1889 prescrivant la transformation de timbres-poste au moyen de surcharges ;

Considérant qu'à défaut de figurines pouvant être surchargées il devient nécessaire, pour assurer le service postal, de procéder à la fabrication sur place de vignettes spéciales ;

Considérant que le Département a été avisé de cette nécessité par notre cablogramme en date du 9 mai 1889 ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur ;

Auons arrêté et arrêtons ce qui suit :

ART. 1^{er}. — Il sera procédé par l'imprimerie du Gouvernement de la Colonie à la fabrication de :

1,500 timbres-poste de 25 centimes
1,000 — de 15 —

conformes au type ci-joint.

On Postal Service.

INDES ANGLAISES.

Il nous arrive une nouvelle carte de service rappelant celle connue. Les caractères sont en général plus petits, les armoiries plus larges

EAST INDIA



POST CARD

(The address only to be written on this side.)

To

THE POSTMASTER

of

et les mots :
To The
Postmaster . . .
of pour
l'adresse.

Imprimé en
vert-jaune sur
papier épais jaunâtre :

Sans valeur, vert-jaune.

ITALIE.

L'arrêté qui décide le changement des timbres 5 centimes pour en faire des 2, nous est remis par M. E. Diena. Cet arrêté est ainsi conçu :

Vu l'art. 239 du Règlement général sur le service des postes, approuvé par décret royal du 20 juin 1889, n° 6152, 3^e série, par lequel ont été mis hors d'usage les timbres poste de cinq centimes à l'effigie souveraine, leur substituant des timbres aux armoiries royales;

Vu aussi l'art. 132 du dit règlement par lequel un nouveau timbre de cinq lire a été créé;

Vu dernièrement l'art. 137 du règlement général sur le service des postes, approuvé par décret royal du 2 juillet 1890, n° 6954, 3^e série, concernant les règles à suivre pour les modifications ultérieures que l'on pourrait faire aux timbres-poste déjà existant;

Sur la proposition de notre Ministre, Secrétaire d'Etat pour les Travaux Publics, Intérieur, Postes et Télégraphes.

Nous avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE 1^{er}. Les timbres poste de cinq centimes retirés de la circulation par l'art. 239 du Règlement approuvé par le décret royal du 20 juin 1889, n° 6152, 3^e série, et restés sans emploi dans les magasins du Gouvernement, seront transférés en autres de deux centimes et mis de nouveau en usage. Cette transformation consiste dans la surcharge de la légende : *centimes 2*, en encre noire. Les timbres ainsi surchargés seront valables jusqu'à la fin du mois de décembre 1891; après cette date il sera accordé un an pour l'échange de ceux qui seraient restés en possession du public.

ART. 2. Les timbres-poste de cinq lire, établis par l'art. 132 du Règlement susdit sont modifiés, soit par la forme, soit par la couleur, comme suit :

A. Au champ elliptique dans lequel se trouve l'effigie du souverain sera substitué un champ circulaire;

B. La dite effigie, les ornements et les légendes seront en couleur rouge marron;

C. Le fond de la légende et des chiffres de la valeur seront de la couleur azur de Berlin, les chiffres se détachant en blanc.

Les nouveaux timbres seront mis en usage à partir du 1^{er} mai 1891 et ceux en cours cesseront d'être valables au 1^{er} juillet suivant; ces derniers seront toutefois admis à l'échange jusqu'à la fin de juin 1892.

Donné à Rome, le 26 Mars 1891.

HUMBERT.

BRANCA.

Vu le garde des Sceaux,

L. FERRARIS.

Malgré ce décret nous attendons encore le 5 lire.

LABOUAN.

Voici le 2 cents, rose, filagramme CA et couronne, qui devient 1 cent par la surcharge noire : *one cent* :

1 cent sur 2 cent. rose, surch. noire.

LAGOS.

Emission d'un 2 1/2 pence, bleu, type en cours :
2 1/2 pence, bleu.

LIBÉRIA.

The American Philatelist publie la nouvelle suivante :

« Nous avons reçu de M. H. Corbett une enveloppe 3 cents avec timbre rectangulaire rappelant par les contours le timbre de la carte postale. L'inscription est : *Liberia. — Inland Postage. — Three cents*. L'oval central était primitivement occupé par le portrait de quelque homme d'Etat, mais il a été soigneusement gratté par suite d'un changement de gouverneur ». Format 148 × 84 m/m : »

3 cent, rouge et bleu sur blanc.

Il existe à ce type une carte postale ayant les dimensions 135 × 91 m/m et le cadre et les inscriptions du timbre de la carte :

3 cents, rouge et bleu.

MADAGASCAR.



Il y avait longtemps que nous n'avions eu de nouvelles de cette colonie française. M. Le Roy d'Etiolles vient de nous montrer une enveloppe de lettre qui lui a été adressée en date du 27 avril 1891, qui porte de nouvelles surcharges sur les timbres piqués : 0,5 sur 40 centimes et 15 sur 25 centimes, en chiffres qui feront certes jeter cette exclamation : « Kolossal ! » à nos voisins allemands.

Nous remarquons sur les exemplaires qui nous sont communiqués que le chiffre 5 se rapproche ou s'éloigne du 0 et que pour le 15, ce chiffre est parfois appliqué obliquement :

05 sur 40 c., vermillon sur paille, surcharge noire.
15 — 25 — noir — rose. — — —

MAURICE.

L'enveloppe ovale de 50 cents imprimée en jaune serin, couleur décidément fort recherchée, est en circulation depuis le 9 avril 1891. Il y en a une réserve de trois mille exemplaires :

50 cents, jaune serin.

Voici l'avis relatif aux enveloppes 8 cents pour lettres recommandées :

AVIS.

OFFICE GÉNÉRAL DES POSTES.

Le public est informé par la présente, qu'à partir de demain, 6 courant, des enveloppes toile pour les tres enregistrees, timbées 8 cents, de petit et grand format, seront délivrées à ce bureau.

F. MARTIN.

Maître des Postes Coloniale.

Office général des Postes, Port-Louis 5 février 1891.



MEXIQUE.

Reproduit par le *Philatelic Journal of America*, ce timbre-taxe qui aurait été émis, au dire de notre confrère, par le maître des postes de Vera-Cruz.

Imprimé en couleur sur couleur, piqué 11 :

20 cents, rouge sur fond bleu.

De nouvelles cartes doivent paraître très incessamment. Elles ont un cadre grec, contenant pour les 2 et 3 centavos, les mots : *Union postal universel* en haut et *Union postale universelle* en bas ; à droite, le timbre actuel ; à gauche, l'entité : *Servicio postal Mexicano* ; en dessous : *Tarjeta postal*, un aigle et *Carte postale* ; deux lignes pointillées d'adresse et un avis en deux langues dans l'angle inférieur gauche, où les accents n'ont pas été observés pour l'inscription française.

Le 2 centavos a les lettres du cadre en caractères gras ; le 3 centavos en caractères maigres, cependant nous en avons vu aussi en caractères

res gras, de cette dernière valeur.

L'impression est verte sur carton blanc varié :

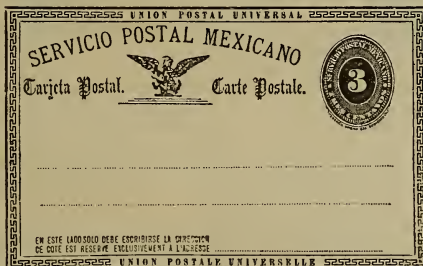
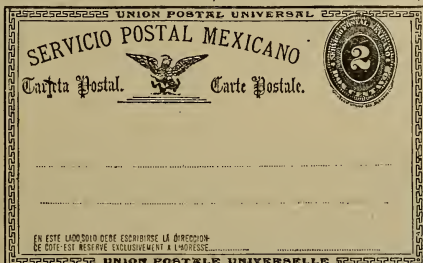
2 centavos, carmin, inscr. vert-jaune sur blanc rosé.
2 centavos, carmin, inscr. vert sur blanc.
3 centavos, rouge, inscr. vert sur blanc.
3 centavos, rouge, inscr. vert-jaune sur blanc rosé.

Cette dernière a les lettres maigres.

Le 5 centavos a la même disposition. Il a à gauche et à droite, dans le cadre : *Servicio interior* ; *Tarjeta postal* est en capitales, et plus bas il y a au-dessus des deux lignes d'adresse, le mot : *Señor*.

L'impression est carmin sur carton blanc varié :

5 centavos, outremer sur blanc.
5 centavos, outremer sur blanc rosé.



CARTE POSTALE

Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse.



MONACO.

M

Voici

le fac-simile de

la nouvelle
carte-postale :
10 centimes, brun
sur chamois.



NATAL.

En attendant le timbre commandé en Angleterre, le 4 pence, brun, au filagramme C A et couronne, piqué 14, a reçu la surcharge : *Two pence half penny* sur deux lignes couvrant plus ou moins bien l'ancienne valeur. Plusieurs timbres portent : *pence*. A été émis le 22 avril dernier :

2 1/2 sur 4 pence, surcharge noire.

VARIÉTÉ

2 1/2 sur 4 pence, brun, surcharge noire, *pence*.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le 2 pence, type du centenaire, existe non seulement avec le filagramme N S W et couronne, mais aussi avec les lettres N S W sans couronne, qui est le filagramme des timbres fiscaux. (Emprunt fait au *Philatelic Record*).

2 pence, bleu.

ORANGE.

Il semblerait qu'avant de se décider à mettre la surcharge au milieu du timbre 3 pence, on a essayé d'abord de la placer sur le mot *drie*. L'effet n'étant pas saisissant, on a surchargé une seconde fois comme le fac-simile que nous avons donné il y a peu de temps, de sorte que certains timbres se montrent avec double surcharge : une au milieu, une sur le mot : *drie* :

1 sur 3 pence, outremer, 1 surch. noire.

Le 4 pence a été accomodé comme le 3 pence, mais plus heureux que ce dernier, il a échappé à la double surcharge :

1 sur 4 pence, outremer, surch. noire.

Nous avons vu la carte provisoire, 1 penny, imprimée en noir sur gris chiné :

1 penny, brun-rouge, sur carton gris chiné.

PAHANG.

D'après *Der Philatelist*, le 2 cents de Malacca a reçu la surcharge *Pahang* en lettres noires 15 1/2 × 2 1/2 mm :

2 cents, rose, surch. noire.

PEKAK.

Nous trouvons au *Monthly Journal* l'annonce d'une nouvelle variété de surcharge, du mot *Perak*. Elle mesure 7 1/2 m/m sur 2 1/2 de haut. Il y a des timbres qui ont le K plus large que d'autres; il y a même un timbre qui a FERAK :

2 cents, rose, surch. noire
2 — — — — FERAK.

PORTUGAL.

Nous empruntons à un confrère le document suivant relatif au timbre de la Croix-Rouge, extrait du *Diario do Governo* du 17 août 1889.

MINISTÈRE DE LA GUERRE

Dom Luis, par la grâce de Dieu, roi de Portugal et des Algarves, etc.

Faisons savoir à tous nos sujets que les Cortès générales ont décrété la Loi suivante, que Nous sanctionnons :

ART. 1^{er}. Les lettres et les imprimés expédiés par la Société portugaise de la Croix-Rouge, se rapportant exclusivement aux sujets qui concernent le but principal dont elles s'occupent, sont exemptés du paiement de port.

ART. 2. Les lettres mentionnées dans l'article précédent, pour qu'elles jouissent du bénéfice y indiqué, devront passer, non cachetées, par la poste, afin que les autorités postales puissent exercer sur elles le contrôle nécessaire.

ART. 3. La Société portugaise de la Croix-Rouge authentifiera avec un timbre-poste spécial, qui sera oblitéré au bureau de la poste, toutes les lettres et tous les paquets d'imprimés qu'elle expédiera, en prenant de cette manière

la responsabilité de toute infraction à cette loi, ou des réglemens de la poste, etc.

Donné au Palais de Cintra, le 9 août 1889.

LE ROI.

Contresignatures : JOSÉ-JOQUIM DE CASTRO.
EDUARDO-JOSÉ COELHO.

PUTTIALIA.

Nous reproduisons l'enveloppe pour lettres enregistrées dont il a été question au n° 340 :

2 annas, bleu, surcharge noire.

ROUMANIE.

A l'occasion du vingt-cinquième anniversaire du règne de S. M. le roi Charles I^{er}, il a été employé du 10/22 mai dernier, pendant trois jours,

une série de timbres au fac-simile ci-contre.

Le type représente l'effigie du roi à gauche, dans un double ovale, ayant pour inscription : *Romania — Jubileu de 25 ani al Domnului regelui Carol I*; cadre rectangulaire ayant dans les angles un chiffre ou le mot : *Bani*.

Les timbres ont l'impression de couleur sur papier blanc; piqure actuelle.

1 1/2 bani, rouge.
3 — violet.
5 — vert.
10 — brigue.
15 — gris.

Nous avons une épreuve imprimée en noir sur papier blanc uni :

5 bani, noir.



CARTA POSTALA

Il y a également des cartes postales à 5 bani, ayant le même type de timbre imprimé à droite et armes à gauche; au milieu,



en lettres couchées : *Carta postala*; plus bas, quatre lignes d'adresse :

5 bani, noir sur rose,
verso :
chamois-pâle.

A l'occasion de cette émission, la Direction générale des postes a fait paraître l'avis suivant en date du 7/15 mai 1891.

La Direction générale des postes et télégraphes porte à la connaissance du public qu'à l'occasion des fêtes du jubilé de 25 années de règne de S. M. le Roi, les offices des postes du pays débiteront des timbres et des cartes postales d'une émission spéciale ayant les couleurs et les valeurs de celles en cours et l'inscription commémorative autour de l'effigie de S. M. : *Jubileu de 25 ani al Domnului Regelui Carol I^{er}*.

Par conséquent, le public est prié d'avoir en vue que, dans l'intervalle de ces trois jours de fête du jubilé, il ne sera donné cours, dans l'intérieur du pays, qu'aux correspondances qui seront affranchies avec les timbres mentionnés.

Signé : GORJAN, directeur général.

S. DUMITRESCU, chef de division.

Voici maintenant les quantités qui ont été imprimées :

Timbres-poste. 1 1/2 bani 128,700
— 3 — 128,960

Timbres-poste. 5 bani 63,960
— 10 — 63,700
— 15 — 129,492
Cartes postales 5 — 78,000

RUSSIE.

L'enveloppe 5 kop., format ordinaire, avec foudres ajoutés aux cors de postes, est en circulation depuis le courant de mai dernier :

5 kopeks, violet sur crème.



NOWORJEW (*Pskoff*). Depuis l'an dernier (l'exemplaire que nous avons est oblitéré 14 décembre 1890), il a été mis en circulation à Noworjew, qui vient d'adopter l'usage au timbre, le type ci-contre qui a un chiffre au milieu d'une étoile renfermée dans un

était dit que les timbres lithographiés mis hors cours seraient brûlés en présence de certaines autorités qui... Mais voici du reste le paragraphe qui en parle :

ART. 6. En présence du Ministre de l'Instruction publique, du Président des Comptes et du Trésorier général du Département, il se pratiquera mensuellement, dans le Palais du Domaine, l'incinération des timbres annulés; on dressera un acte en triple expédition qui indiquera le nombre et la valeur des timbres brûlés, et dont on conservera un exemplaire dans ce Ministère, un autre à la Cour des Comptes et un autre à la Trésorerie générale.

En lisant ce paragraphe, on doit se dire que toutes les précautions étaient bien prises pour la destruction complète des timbres lithographiés. C'est là une grave erreur. S'il y a eu autodafé, on se sera contenté d'un simulacre en détruisant quelques papiers inutiles; quant aux timbres, ils ont été mis en lieu sûr par quelque gros bonnet et la preuve, c'est qu'il vient d'en arriver des quantités considérables sur le marché.

Dans un pays où l'ordre de Bolivar se négocie pour quelques timbres étrangers, il faut s'attendre à tout.

Honni soit qui mal y pense? A. B.

La pousse des feuilles.

Un nouvel organe de la timbrologie manquait paraît-il au bonheur de tous. Désormais les collectionneurs n'auront plus rien à désirer.

Le nouveau journal a paru à Rio de Janeiro. Il est écrit en français!! suivant un avis en tête de la feuille Brésilienne. En voici du reste un échantillon.

A mes confrères,

L'Amateur de la timbrologie, qui se présente aujourd'hui à tous ces collègues à l'étranger, a pour but demander aux mêmes, leur appui, pour bientôt pouvoir occuper une place d'honneur parmi ceux, qui font une glorieuse marche dans l'autre mer.

L'Amateur de la timbrologie est le premier organe qui étant publié au Brésil et en français, tâchera de bien faciliter, et faire ses collègues connaisseurs de tous les faits concernant au commerce de timbres-poste en général.

Tout mon désir à présent est recevoir de mes collègues et amis leur appui et considération, pour pouvoir bien vaincre ce grand obstacle, que je viens d'entreprendre.

L'Amateur de la timbrologie aura une section pour la chronique des nouveautés, où seront insérés les noms de tous les collectionneurs et marchands qu'envoient des nouveautés de son pays, ainsi que des sections pour les articles de grands mérites.

Enfin, l'Amateur de la timbrologie viendra d'or en avant remplir une lacune dont nous voyons bien privée notre timbrologie brésilienne.

LA RÉDACTION.

Tout le journal (?) est dans ce goût là.

Les enveloppes de Suède.

(Suite. Voir le n° 341).

Emission du octobre 1839.

La modification des enveloppes 12 öre en



10 öre s'est faite au moyen d'une surcharge. Un gros chiffre 10 cache en partie les armoiries; au bas de l'ovale est un cartouche orné portant en lettres blanches, sur fond de couleur : *Kongl postverket* sur deux lignes et plus bas, en dehors du cartouche : *tio öre*, le tout en impression bleue.

Cette surcharge ayant été appliquée non sur le dernier tirage des enveloppes, mais sur toutes celles retournées par les différents bureaux, il se trouve qu'on peut rencontrer des enveloppes de diverses émissions qui ont reçu la surcharge, savoir :

1^{er} modèle d'enveloppe.

4 ^e type, 10 öre sur 12 öre, bleu terne, surch. bleue					
4 ^e - 10 - - 12 - - - - -	outrémer	-	-	-	-
5 ^e - 10 - - 12 - - - - -	-	-	-	-	-

2^{me} modèle d'enveloppe.

6 ^e type, 10 öre sur 12 öre, outrémer surch. bleue					
7 ^e - 10 - - 12 - - - - -	-	-	-	-	-

Il est probable qu'on peut rencontrer d'autres variétés que celles-ci : ce sont là des recherches à faire. En tout cas, une étude semblable est devenue nécessaire pour les cartes qui présentent les mêmes particularités.

En 1890, nous avons une émission d'autres enveloppes, laquelle est annoncée par l'ordonnance suivante publiée le 12 décembre même année :

77

ORDONNANCE.

Concernant l'introduction et la mise en vente par la poste, d'enveloppes de la valeur de 4 et 5 öre.

Par une gracieuse lettre particulière à la Direction générale de la poste, Sa Majesté a ordonné que des enveloppes de 4 et 5 öre, doivent être préparées et mises à la disposition du public par les soins de la poste.

Concernant ces enveloppes, Sa Majesté a déclaré que le paiement pour dix enveloppes de la valeur de 4 öre serait de 45 öre et pour dix enveloppes de la valeur de 5 öre, 55 öre; quant à la vente d'un plus petit nombre, ces mêmes enveloppes doivent être payées 5 öre chaque enveloppe de 4 öre et 6 öre chaque enveloppe de 5 öre.

Pour l'achat d'au moins cent enveloppes, on jouira, suivant les ordonnances déjà publiées, d'une réduction d'un pour cent sur le montant de l'achat.

Ces enveloppes destinées aux cartes de visite ont une dimension d'environ 103 m/m de longueur et 71 de largeur; elles sont munies, au coin droit supérieur, d'un timbre ovale



Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS **6.00**
 LE NUMÉRO **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTES NEUFS.

CHRONIQUE.**ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).****5****5**

Voici encore une variété
 de surcharge appliquée sur
 les enveloppes 8 centavos,
 devenues ainsi 5 centavos.

La bande à 1/2 centavo a actuellement le papier
 gris-brun :

1/2 centavo, brun

**AUTRICHE.**

Quelques collectionneurs pri-
 vilégiés ont obtenu la série des
 nouveaux timbres qui doivent
 prendre cours après l'épuise-
 ment de ceux en usage. Il
 paraît qu'il s'écoulera encore
 quelque temps avant d'être gra-
 titifié du nouveau type. En attendant ce plaisir,
 nous en donnons le dessin :

20 kreuzer, brun, piqué 14

BANRA.

Notre ami le Rajah va bien. Ne pouvant livrer
 la première émission des timbres, qui est épuisée,
 il en a fait faire une réimpression. Quand nous
 disons réimpression, c'est plutôt une recom-
 position que nous devons dire. Les feuilles ont
 quatre-vingt timbres, soit quatre fois vingt
 variétés. Nous reproduisons ici le 1/2 anna.

On remarquera que toutes les banderoles sont
 dirigées vers la droite, ce qui n'est pas le cas
 pour les timbres vrais, où les banderoles se pré-
 sentent dans différents sens. La composition est
 la même pour toutes les valeurs, sauf les modi-
 fications survenues dans le remaniement ap-
 porté à la valeur. Ainsi le 1/4 anna n'a pas
 la septième variété avec le B renversé comme
 les 1/2, 1, 2, 4, 8 annas, ni la dixième variété
 avec les lettres RA également renversées, parti-
 cularité qui n'existe que pour le 1/2 anna.

Les couleurs de la réimpression sont un peu
 différentes :

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

1/4 anna, jaune vif
1/2 — rose vif
1 — bleu foncé
2 — vert vif
4 — jaune vif
8 — rose vif

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

BAMRA
postage
ମାସ୍‌ଲକ୍‌ଂ

Nous avons l'enveloppe actuelle avec le timbre renversé à la partie gauche inférieure
1/2 anna, noir.

BELGIQUE.

Le timbre avec inscription bilingue a fait son apparition vers le 20 juin. Il n'y a eu ni avis au public ni circulaire postale. On s'est contenté d'en fournir les bureaux de poste sans un mot d'explication. Lassé d'attendre les instructions, certains bureaux ont commencé à les vendre au public, vers le 20 juin, ce que voyant, d'autres bureaux ont fait de même et voilà comment le nouveau venu est de ce monde sans le moindre tambour ni trompette. Il est probable que avis et circulaire ont été oubliés et que plus tard on régularisera peut-être l'état civil de ce 35 centimes attendu si impatiemment par les populations.

L'usage est destiné, comme on sait, aux lettres recommandées pour l'intérieur et aussi pour les lettres-télégrammes.

L'effigie qu'on remarque au milieu du médaillon rond est celle de Léopold II, gravée à Paris par Mouchon, qui s'est amusé, rappelons-le, à introduire dans la barbe toutes sortes de rebus. On peut voir : R 7-35, puis sur la joue, à la naissance de la barbe : 14727. L'inscription du timbre est : *Postes Belgique — Belgique Posterijen*; dans les angles supérieur gauche et inférieur

droit, le chiffre 35, 35 quoi? On n'a pas jugé nécessaire de le dire, l'inscription flamande des mots : *Postes et Belgique* devant suffire; dans l'angle supérieur droit, des fleurs et des fruits...; en bas, une roue d'engrenage en raccourci, une ancre et aussi : *Hen* (premières lettres du nom du dessinateur Hendrickx) et à côté des chiffres, les initiales du graveur A. D. (A. Doms). Il a donc fallu dépenser le talent de trois personnes pour nous donner un tel timbre!

L'impression est en couleur teinte sur papier blanc, piqué 14 :

35 centimes, brun chocolat

On nous avait dit que le timbre serait ocre : nous aimons à croire que ce n'est pas là la couleur annoncée.

Au moment de paraître on nous avise que la date officielle de la mise en usage du 35 centimes est le 1^{er} juillet.

Il paraît que les enveloppes de petit format ne seront plus fabriquées : on se contentera d'épuiser ce qui en existe.

Une nouvelle qui nous paraît une véritable fumisterie et qui a été annoncée par tous les journaux, petits et grands, sérieux et non, est celle de l'émission d'un timbre *referendum* qui serait apposé par le public sur les lettres qu'on ne voudrait pas voir délivrer le dimanche. On en ferait l'expérience pendant un certain



temps et, suivant le cas, on supprimerait ou non les distributions du dimanche. Ce ne serait que la couleur qui aurait arrêté jusqu'ici nos ministres pour donner suite à ce projet si nouveau. Il nous semble cependant qu'en fait de couleur, ils n'ont jamais été bien embarrassés, nos ministres... Mais nous y pensons, est-ce que le bleu céleste ne serait pas leur affaire; cette couleur doit être particulièrement agréable à la Providence.

Il est cependant un moyen plus pratique qu'un referendum par le timbre dominical. Que les personnes qui ne veulent pas de distribution du dimanche, n'écrivent pas de lettres ce jour-là et si réellement le vœu général est de voir arrêter toutes les affaires un jour, le manque de correspondance le prouvera mieux que les lettres avec timbre dominical qu'on peut multiplier à l'infini, comme les votes favorables à Napoléon III au bon temps jadis; enfin si la majorité est pour la continuation de ce qui existe, il sera toujours aisé aux personnes d'un avis contraire, d'alléger la besogne des facteurs, quand elles le voudront.

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE).

Nous avons deux enveloppes employées pour le service fluvial; le timbre ordinaire est à droite; à gauche du timbre, un



La Carte postale décrit deux cartes où non-seulement le cadre est différent, mais aussi le timbre. Reconnaisables aux points suivants :

1^{er} type. A pour auteur, ainsi que l'annonce l'inscription gauche inférieure : *Lit. de Demetrio Parvedes Bogota*. La grecque est maigre, le dessin avant et après les inscriptions du cadre est assez large; *Colombia* de l'entête est

BRÉSIL.

Voici une nouveauté qui date du 1^{er} juin dernier. Dans un rectangle, au centre, une tête de liberté à droite, coiffée du bonnet Phrygien avec les angles du rectangle coupés à l'intérieur; dans les angles, un fleuron; à gauche : *corveio*; à droite : *E. U. do Brasil*; en haut : 100; en bas : *reis*; le cadre extérieur est ligné rouge; le timbre est imprimé en deux couleurs.



Quoique le timbre plait à l'œil il est de médiocre facture.

Imprimé sur papier blanc uni épais, piqué 13 : 100 reis, rouge et bleu

La carte lettre a paru à la même date imprimée en rouge sur vert, type reproduit en mai : 80 reis, rouge sur vert

Le timbre de journaux nous est également parvenu :

20 reis, vert.



vapeur et l'inscription : *Servicio postal fluvial*, au-dessus. Format 82 X 150 m/m. :

5 cent., noir sur bleu uni
10 cent., noir sur jaune uni



sans ponctuation. Nous bornerons là nos remarques, suffisantes pour reconnaître le type.

2^{me} type. A gauche, angle inférieur : *Lit. D. Parvedes Bogota*; grecque plus épaisse et plus confuse; dessin plus gras avant et après les inscriptions du cadre; *Colombia* ponctué :

2 centavos, noir sur orange, 1^{er} type
2 — — — — — 2^{me} —



CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Le timbre de 5 pence imprimé en lilas rose est devenu 2 1/2 pence par la surcharge noire : 2 1/2 d., en noir :

2 1/2 sur 3 p. ; lilas, rose, surch. noire

CEYLAN.

Voici en quoi consiste la surcharge des timbres 25 et 28 cents signalés le mois dernier.



DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Le fameux décret que nous avons publié en mai dernier et qu'on voudrait nous défendre de critiquer, a un *errata* qui a paru dans la *Gaceta oficial* du 28 mars dernier. Il est ainsi conçu :

ERRATA.

Au lieu de 830 timbres, lisez : 830 enveloppes de 15 centavos ;
Au lieu de 131 — — 164 — — habilités pour 1 peso.

Détail des 164 enveloppes.

ANCIENS PRIX MARQUÉS sur les ENVELOPPES	QUANTITÉS	COULEUR du TIMBRE	COULEUR de la SURCHARGE
Enveloppes de 0.01. . .	14	vert	carmin
— 0.02. . .	22	rose	—
— 0.05. . .	33	bleu	noir
— 0.20. . .	6	bistre	vert
— 0.25. . .	20	violet	orangé
— 0.30. . .	5	carmin	noir
— 0.40. . .	12	brun	bleu
— 0.45. . .	8	violet	orangé
— 0.50. . .	16	jaune-pâle	carmin
— 0.75. . .	8	vert	brun
— 0.75. . .	14	bleu	carmin
— 1.00. . .	6	or	—

Remarquons que les 1, 2, 25, 50, 75 c. et 1 dollar *n'ont jamais été en usage*. Le fournisseur de ces enveloppes, M. Seebeck, interrogé, a répondu qu'il n'avait soumis que quelques échantillons de ces valeurs. Et ce sont ces échantillons qu'on vient de surcharger dans les quantités qu'on vient de voir et qui existent en plusieurs formats et papiers !

Voici maintenant les enveloppes rencontrées par M. Le Roy d'Étiolles ou qui sont signalées par le *American Journal of Philately* :

Format 138 × 78 m/m (patte pointue).

40 c. sur 30 c., rose, surch. bleue sur paille vergé
1 peso — 2 — — — carmin — blanc —
1 — — 5 — bleu — noir — — —
1 — — 20 — bistre — verte — — —

Format 138 × 78 m/m (patte arrondie).

50 c. sur 10 c., rose, surch. bleue sur azur vergé
60 — — 15 — jaune, — noir — — —
70 — — 15 — — — — blanc — —

Format 140 × 79 m/m (patte arrondie).

30 c. sur 10 c., rose, surch. bleue sur azur vergé
40 — — 10 — — — — paille — —
40 — — 10 — — — — blanc — —
1 peso — 5 — bleu, — noir — — azur —

Format 150 × 84 m/m (patte pointue).

1 peso sur 1 c., vert, surch. carmin sur orange uni
1 — — 2 — rose, — — — blanc vergé
1 — — 2 — — — — — azur —

Format 153 × 86 m/m (patte pointue).

80 c. sur 15 c., jaune, surch. noire sur blanc vergé
90 — — 15 — — — — — paille — —
1 peso — 1 — vert, — — — carmin — orange uni
1 — — 2 — rose, — — — — blanc vergé
1 — — 2 — — — — — azur —

Format 158 × 60 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 20 c., bistre, surch. verte sur bleu vergé

Format 185 × 95 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 25 c., violet, surch. brune sur blanc vergé
1 — — 25 — — — — — bleu — —

Format 210 × 97 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 50 c., orange, surch. carmin sur bleu vergé

Format 213 × 93 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 40 c., brun, surcharge bleue sur blanc uni
1 — — 60 — vert, — — — — — noir — —

Format 229 × 100 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 50 c., orange, surch. carmin sur blanc uni
1 — — 50 — — — — — paille vergé
1 — — 75 — bleu, — — — — — blanc uni

Format 241 × 101 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 30 c., carmin, surch. noire sur bleu vergé
1 — — 40 — brun, — — — — — blanc uni
1 — — 40 — — — — — bleu vergé
1 — — 45 — violet, — — — — — brune — blanc uni
1 — — 45 — — — — — bleu vergé

Format 280 × 119 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 75 c., bleu, surch. carmin sur bleu vergé
1 — — 1 peso, or, — — — — — — —

Format 280 × 128 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 75 c., bleu, surcharge carmin sur blanc uni

Format 306 × 128 m/m (patte arrondie).

1 peso sur 1 peso, or, surch. carmin sur paille vergé

Sur les 37 enveloppes ici renseignées, il en est onze seulement qui ont été cataloguées, naturellement sans surcharge ; si nous comparons notre liste avec l'*errata*, nous remarquons deux valeurs qui figurent par 6 exemplaires et ces valeurs ont été vues chacune en deux variétés de formats ou papiers !

Devant cette constatation, tout commentaire devient superflu. Nous serions cependant curieux de savoir combien de fois on a multiplié le chiffre 131, devenu 164.

Trois timbres gravés par la *American Bank-Note Company* nous sont remis par M. Le Roy d'Etiolles. Ils appartiennent au type en usage :

50 centavos, ardoise, piqué 12
1 peso, carmin —
2 — brun —

Le *Philatelic Record* annonce au même type :

3 centavos, gris-bleu
5 — orange

COLONIES FRANÇAISES.

Quel est le journal qui n'a pas reproduit l'article du *Figaro* du 8 juin dernier ? Résumons-le par devoir :

« Les colonies françaises auront un timbre-poste spécial. Le type sera le même pour toutes les colonies, le cartouche seul sera différent et marquera le nom de la colonie. Le type aura une légère ressemblance d'ensemble avec le timbre-poste français actuel ; la vignette représentera le commerce et la navigation, debout sur un bateau, séparés par un mât ; en tête, les mots *République Française* — « Colonies » ; au centre, le prix du timbre.

L'article se termine en désapprouvant la spéculation des surcharges à laquelle n'ont pas su résister maints receveurs des postes des colonies qui se font ainsi des bénéfices annuels de 40,000 francs !

ÉQUATEUR.



Les enveloppes 10 centavos ont vu leur valeur surchargée : 5 centavos 5 sur la valeur primitive :
Format 140 × 82 m/m :

5 c. sur 10 c., orange sur blanc, azur, paille et orange vergés

Der Philatelist signale au format 125 × 80 m/m :

5 centavos, bleu sur azur vergé
5 — — orange —

Cette dernière au type : *Union postale universelle*.

La *Carte postale* nous apprend que M. Seebeck a fait école. Un nommé M. Etheridge vient de passer un contrat avec la République de l'Équateur, qui lui donne les mêmes avantages que les

républiques du centre de l'Amérique ont accordé à l'immortel Seebeck. Le contrat est pour dix ans. Il y aura chaque année une émission de timbres, enveloppes, bandes, cartes, timbres-télégraphes et tout ce qu'on pourra inventer pour soutirer des écus au public.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *timbre-taxe* 1 cent, nous vient par M. Hatcher, avec l'impression vin clair, piquage 12 :

1 cent., vin clair

FIDJI.

Le *Am. Journ. of Philately* a vu au type connu :

4 pence sur 1 p., bleu, surcharge noire, piqué 10

FINLANDE.



Voici encore deux des types mentionnés le mois dernier.

GRÈCE.

Le 40 lepta, impression locale, est en usage depuis le mois dernier :

40 lepta, violet
40 — — piqué 11 1/2

GUYANE HOLLANDAISE.

Emission des 1 et 5 cent, chiffre, type connu, annoncées par *Der Philatelist*.

1 cent, gris-bleu
5 — bleu

GWALIOR.

Signalé par le *A. J. of Philately*, l'enveloppe 1/2 anna avec armes en surcharge violette, format ?

1/2 anna, vert, surch. violette

HAÏTI.

Au type reproduit N° 338 il y a seulement en usage :

1 cent, violet vir
2 — bleu
7 — vermillon

اس جانب فقط نام اور مقام مکتوب الی لکھنا چاہیے

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE

ಎಲ್ಲವನ್ನೂ ಪರಿಸರಂತ್ರಾಯಕವೆನಿಸಿದೆ.

या बाकल फक्त नाम और मातल लिखने चाहिये



HAYDERABAD.

La nouvelle carte nous est arrivée avec un timbre dont le type rappelle celui des timbres de 1871. En voici du reste le dessin. Imprimé en orange sur carton chamois :

1/4 anna, orange sur chamois

ITALIE.

Le nouveau timbre à 5 lire nous est parvenu. Il est à l'effigie du roi, 3/4 à droite dans un cercle ligné horizontalement; dans les angles, un chiffre blanc sur fond bleu; cartouche ligné bleu en haut, portant : *Poste italiana* et en bas un autre cartouche également ligné bleu contenant : *cinq lire*.

5 lire, carmin et bleu

Piqure et filagramme des timbres en cours.

Sur chaque rangée des 5 c. verts, surchargés : 2 c., il y a un 2 sans aucun plein du bas : se rencontre 6^e sur la 2^e rangée horizontale. Communication de M. P. Fabri :

2 c. sur 5 c., vert, surch., noire

La *Filatelìa* nous renseigne sur l'émission d'une carte de la Croix-Rouge qui doit servir en temps de guerre... pour avoir des nouvelles des soldats blessés ou malades.

Cette carte a le format de la carte actuelle avec réponse, c'est-à-dire quatre faces. L'effigie du roi se trouve sur la première face, ainsi que des armoiries qui rappellent celles des cartes des députés. Dans le milieu :

Alla Presidenza della Croce Rossa Italiana et à gauche, verticalement : Servizio della Croce Rossa Italiana per Notizie circa feriti e malati.

Sur la 2^e face se trouvent imprimées les indications nécessaires pour les demandes de nouvelles concernant les militaires.

Sur la 3^e face sont les armoiries à gauche et 4 lignes pointillées pour l'adresse : *Al Sig. . . . via . . . in . . . Provincia di.*

La 4^e face a la croix Suisse autour de laquelle : *Convenzione di Ginevra 22 agosto 1864*; puis en grands caractères : *Croce Rossa Italiana* sur la première ligne et *Notizie sanitarie intorno al militare* sur la 2^e.

Sans valeur, brun sur rose

JAMAÏQUE.



Ci-contre le dessin de la carte surchargée renseignée il y a peu de temps ici et qui décidément est authentique.

Le *Coll. de T. P.* annonce des cartes au type en cours avec *Union Postale Universelle* :

1 penny, bleu sur chamois

JOHORE.

Reçu le 24 cents, vert, avec la surcharge noire qui en fait un 2 cents :

2 c. sur 24 c., vert, surch., noire



LEEWARD (ILES)

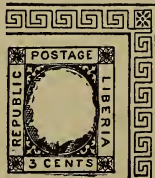


Voici le dessin des deux enveloppes que nous annonçons il y a peu de temps :

1 penny, rose
2 1/2 pence, outremeur

LIBERIA.

En plus de la carte signalée le mois passé, il



en existe une autre avec effigie; toutes deux ont l'impression en rouge et bleu :

3 cents rouge et bleu 1^{re} type
3 — — — 2^e —

MARTINIQUE.



Les timbres-taxe ont subi l'outrageante surcharge : *Timbre-poste*, en haut; 65 c. ou 15 c. au milieu; *Martinique* en bas. Est-ce dans un but utile? C'est possible, mais il est peut-être permis d'en douter. Il y en a diverses espèces, savoir :

05 sur 10 c., noir, surch. rouge et noire
05 — 15 — — — — —
15 — 20 — — — — —
15 — 30 — — — — —

Un timbre a la lettre e de *Martinique* dont la partie supérieure est cassée. Cela existe pour les deux valeurs.

MEXIQUE.

Il paraît, si nous en croyons le *Boletín de la Sociedad filatelica nacional* que les timbres-taxe dont nous avons déjà eu l'occasion de parler

plusieurs fois ici, en reproduisant même deux



types, sont parfaitement authentiques. D'après ce journal, il n'y a qu'une valeur : 20 centavos. Le système des timbres-taxe serait actuellement en emploi par quatre villes : *Vera-Cruz, Mexico, Irapuato et Celaya*.

La première de ces villes a eu successivement le type reproduit, n° 338 imprimé en rouge sur bleu et piqué 12; n° 342 imprimé en rouge, quadrillé vert sur blanc et piqué 11 1/2, et enfin, le type que nous reproduisons maintenant, toujours en rouge sur bleu pâle et piqué 11 1/2.

Mexico, Irapuato et Celaya ont un timbre analogue en rouge; celui de Mexico doit même être remplacé à l'heure qu'il est.

De l'émission 1872, le *Am. journal of Philately* signale sur papier vergé, les timbres suivants :

12 centavos, bleu, piqué (1)
25 — rouge non piqué

Nous supposons que le papier n'a pas le moiré bleu habituel au revers

La carte-lettre à 4 centavos a, paraît-il, été imprimée en noir sur papier blanc épais au type ci-contre, ayant les



SERVICIO POSTAL
MEXICANO.

TARJETA-CARTA.

Señor

SERVICIO INTERIOR

SERVICIO INTERIOR

DEBE ABRIRSE POR LOS PUNTOS

inscriptions *servicio interior* :

4 centavos, rouge
sur blanc épais
4 centavos, rouge
sur blanc azuré

NATAL.

On a émis une carte postale de la valeur 1 1/2 penny :

1 1/2 penny, brun sur chamois

NORWÈGE.

Les cartes à 3 + 3 øre ont fait leur apparition imprimées sur les 1^{re} et 3^e faces (*Carte-postale*) : 3 + 3 øre, orange sur blanc

PAHANG.

Le 24 cents Malacca a reçu une surcharge analogue à celle de Johore dont nous parlons plus haut :

2 sur 24 cents, vert, surch. noire

PHILIPPINES.

Une valeur qui n'a pas été signalée, type Alphonse XIII et que nous adresse M. le Roy d'Étiolles, est :

25 c. de peso, bistre
25 c — bleu

Cette dernière couleur est celle actuelle.

RUSSIE.

Le timbre 7 kop. avec foudres a été vu non dentelé.

7 kopecks, bleu

GADIATSCHE (Poltava). Les émissions par trois continuent. C'est du reste le chiffre aimé des



Dieux et de l'administration de Gadiatsch...

La dernière ponte était de juillet dernier, celle-ci étant du 1^{er} avril, il n'y a donc que neuf mois entre les deux naissances. On ne perd pas son temps là-bas.

Le premier timbre a les armoiries lilas dans un cercle à fond carmin contenant la valeur; au dehors et en haut : *Gadiatshkaya* (de Gadiatsch); en bas : *Zimsk* (aya) *Potcht*a (poste rurale) en lilas, le tout encadré d'un trait carmin :

3 kopecks, lilas et carmin sur blanc

Le deuxième timbre nous montre sur les armoiries, St-Georges terrassant pacifiquement le dragon (ne serait-ce pas plutôt un fontainier tenant la lance?) au-dessus, l'inscription cintrée : *Marka Gadiatshkoy Zimskoy Potchti* (timbre de la poste rurale de Gadiatsch); à gauche : *Tri* (trois); à droite : *Kop* (kopecks); en bas : *Tri Kop* (trois kopecks). Le fond du timbre est jaune :



3 kop., lilas et jaune



Le troisième type se présente avec les armoiries bien confuses dans un double ovale contenant l'inscription du précédent; cadre rectangulaire à fond uni de couleur ayant un chiffre 3 dans les angles.

Imprimé en couleur sur

papier blanc :

3 kop., violet vif

GRIZOWETZ (Wologda). On s'est décidé le 1^{er} mai dernier à reprendre pour les timbres, les armoiries adoptées en 1873 et abandonnées en 1880. Elles sont placées dans un ovale portant pour inscription : *Griazovetzkaya zimskaya potchti* (de la poste rurale de Griazowetz); en bas : *tshetyre kop.* (4 kopecks); valeur dans un petit cercle dans les angles, fond ligné verticalement.



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc vergé :

4 kopecks, outremer

PRILOUKY (Poltava). Le timbre « tête de veau » est imprimé actuellement en noir sur brun foncé :

5 kopecks, brun foncé

SOLIKAMSK (Perm). Le 4 kop. que nous annon-



cions le mois passé est en notre possession. Il est d'un type nouveau. Au centre les armoiries surmontées d'une couronne, le tout dans un ovale portant pour inscription : *Solikamskoi Zimskoi Potchti* (de la poste rurale de Solikamsk), en bas, la valeur : *Tshetyre kop*; dans les angles du rectangle, un chiffre.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2.

4 kopecks, rouge

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Voici une surcharge de la dernière émission qui nous est remise par M. Vervelle, où les chiffres et la lettre c. sont de dimension plus petite. Il n'y a eu dit-on que cinquante exemplaires de cette variété. Que de crève-cœur chez les amateurs!



15 c. sur 35 c. noir sur orange, surch. noire

SALVADOR.

Le 2 centavos a été surchargé : un centavo, en noir. Est-ce que la maison Seebeck regretterait son contrat qu'elle ne fournit pas ses timbres en temps ou bien est-ce en prévision de l'avenir que nous avons cette émission provisoire?

1 centavo sur 2c., vert, surch. noire

Selangor.

Le 24 c. de Malacca a reçu une surcharge qui en fait un 2 cents :

2 c. sur 24 c., vert surch. noire

SUÈDE.

Le timbre officiel de 20 öre a été imprimé en bleu, au lieu de rouge, suivant l'ordre de service en date du 24 avril dernier qu'on lira plus loin à l'article « enveloppes de Suède ».

20 öre, bleu

Le timbre-poste à 10 öre, carmin, type nouveau, est entré en usage au commencement de juin passé :

10 öre, carmin

TURQUIE.

Le 22 juin ont paru les timbres actuels 10, 20 para et 1 piastre avec la surcharge noire oblique : *imprimé*, dans un rectangle et l'équivalent de ce mot en caractères turcs.

Les autres valeurs, 2 et 5 piastres paraîtront fin juin ou commencement de juillet.

La raison d'être de cette surcharge nous échappe complètement :

10 para, vert, surch., noire
20 — rose, —
1 piastre, gris, —

VENEZUELA.

Annoncé par le *I. B. J.* la carte 10 c. de 1889 ayant une surcharge circulaire composée du mot : *Caracas* au centre et autour : *Tesoreria gpal de Instrucion publica* appliquée avec un timbre à main.

Ce cachet ne doit pas avoir plus de valeur à notre avis, que le cachet d'une maison de commerce. C'est pour marquer le nom de l'expéditeur, rien de plus.

ZOULULAND.



Le timbre de Natal « Revenu » est employé comme timbre-poste par la simple surcharge : *Zululand* qui en change le pays d'origine et l'emploi.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme C A et couronne, piqué 14 :

1 penny, violet, surch., noire

Les enveloppes de Suède.

(Suite et fin. — Voir le numéro précédent).

L'épuisement des enveloppes surchargées nous vaut une émission nouvelle, annoncée comme suit le 6 mai dernier :

Circulaire de la Direction générale de la Poste royale.

30

DÉCRET

concernant la mise en vente au public de nouvelles enveloppes timbrées.

La Direction générale de la Poste royale a fait confectionner de nouvelles enveloppes de la valeur de 10 öre pour être livrées au public.

Les nouvelles enveloppes dont le timbre ressemble à celui des enveloppes actuelles de même valeur, sont plus grandes que celles employées jusqu'à présent et faites de papier bleuâtre.

Concernant l'achat de ces nouvelles enveloppes, relativement au prix, les dispositions pour les anciennes enveloppes de même valeur restent établies, de sorte que pour dix enveloppes le prix s'élève à 1 couronne 5 öre, tandis que pour tout achat d'un nombre inférieur, chaque enveloppe doit être payée 11 öre. Pour tout achat d'au moins cent enveloppes, on jouira d'un pour cent de rabais sur le montant.

Stockholm, le 24 avril 1891.

De la Direction générale de la Poste royale,
H. A. KOLMODIN. HENNING BJÖRKLUND.
e. f.
AKE HERMANSSON.

31

A tous les chefs de bureaux de poste, concernant certaines nouvelles enveloppes timbrées et timbres de service.

La Direction générale de la Poste royale a voulu, par la présente, se référant à son décret de ce jour, concernant la vente au public de nouvelles enveloppes timbrées de la valeur de 10 öre, communiquer en même temps que les timbres de service de la valeur de 20 öre seront maintenant imprimés en bleu au lieu de rouge.

Stockholm, le 24 avril 1891.

De la Direction générale de la Poste royale,
H. A. KOLMODIN. HENNING BJÖRKLUND.
e. f.
AKE HERMANSSON.

Les premières enveloppes à 10 öre n'ont été mises en circulation que vers la fin de mai.

Émission de fin mai 1891.

Semblable au type des émissions précédentes, timbre frappé à droite, angle supérieur.

Imprimé en couleur sur papier azur vergé ; format 150 × 125 m/m.

10 öre, carmin, vif.

Il n'y a pas d'autres enveloppes jusqu'à présent.

Les faux timbres de Tolima.

Les premiers faux timbres de Tolima, type 1870, datent de 1887. Ils ont été contrefaits pour le compte d'un certain Guillermo Arciniégas, par l'imprimeur Pedro Martínez, résidant à Nêiva (Tolima). Ces imitations existent en plusieurs variétés : nous en avons deux. Elles ont été faites d'après les deux timbres de la première rangée des timbres authentiques, mais au lieu du mot VALE on a mis Vale; le chiffre est



moins gras, la tête plus creuse, les dessins typographiques du cadre plus éloignés.

Existent en noir sur papier blanc et sur azur unis.

Faut-il dire que l'imprimeur en fut pour ses frais et que jamais Arciniégas ne songea à le payer?

En juin 1889, nous écrivions qu'un « spéculateur avait obtenu du gouvernement l'autorisation de refaire les timbres dont les dessins originaux n'existaient plus ». En effet, cette autorisation se trouvait entre les mains d'une personne qui n'était autre que le fameux Arciniégas. Sur la production de ce certificat signé par le secrétaire des finances, les imprimeurs Samper Matiz et Ayala commençaient, en 1890, à réimprimer les timbres de 1884-87, lorsque M. Michelsen, de qui nous tenons ces renseignements et qui prend la responsabilité de la publication, apprit ce qui se passait et fit immédiatement une enquête. Il eut bientôt la certitude que jamais il n'avait été délivré d'autorisation et que celle produite par Arciniégas était fausse.

Le gouvernement ordonna alors à l'imprimeur de détruire ce qui avait été fait, ce qui eut lieu en présence de notre correspondant, M. Michelsen.

Mais voilà qu'Arciniégas rentre de nouveau en scène. Il annonce encore une fois qu'il est le seul propriétaire des timbres authentiques de Tolima et, comme preuve, il fournit des... *imitations* des timbres de 1884-87.

Arciniégas, pour qui tous les moyens sont bons pour se fournir quelque argent, a volé, il y a quelques années, une quantité énorme de timbres de Tolima, qu'il fit vendre à Londres par l'entremise d'une maison de cette ville. Plainte ayant été portée contre ce chevalier d'industrie, un procès criminel est pendan.

Et voilà l'homme qui est le seul, l'unique propriétaire des timbres authentiques de Tolima!

Un autre faussaire, Alfredo Torres, résidant à Honda (Colombie) a expédié, paraît-il, partout, des quantités de timbres faux de la première émission, appliqués même sur lettres. Ce sont ces timbres qu'on vendait à Paris, il y a quelque temps en les garantissant comme authentiques.

Documents relatifs aux timbres de l'Australie du Sud.

The Federal Australian Philatelist d'avril dernier contient quelques documents concernant

les timbres de l'Australie du Sud, que nous nous faisons un devoir de placer sous les yeux de nos lecteurs.

Bureau du Secrétaire colonial.

Adalaïde, 23 octobre 1854.

A partir du 1^{er} janvier 1855 il sera émis des timbres-poste, et les personnes auxquelles ils seront nécessaires pourront les obtenir au bureau général des postes et chez tous les maîtres des postes de la province. Le règlement suivant devra être suivi en ce qui concerne leur emploi.

Toutes les lettres et paquets devant être affranchis devront être pourvus de timbres, à moins qu'il n'arrive que les maîtres des postes se trouvent dépourvus de timbres de la valeur exigée, auquel cas l'affranchissement se fera au moyen d'un cachet.

Les timbres devront être fixés à l'extérieur des lettres et paquets et en haut de l'adresse et aucun maître des postes ne devra tenir compte des timbres appliqués partout ailleurs sur ces lettres et paquets.

Les chefs des départements gouvernementaux pourront obtenir des timbres du maître général des postes sur demandes motivées et devront mensuellement rendre compte de l'emploi des timbres dans la forme déterminée et dont ci-dessous le modèle (1).

Par ordre de son Excellence,
R. T. FINNIS.

(1) La note dont il est question ici mentionne les timbres de 1, 2, et 6 pence. La *Société Philatèlique*, de Londres, assigne aux timbres de 1 penny et 6 pence la date d'octobre 1855. Il est probable qu'il y a eu retard dans l'émission comme semble l'indiquer l'avis suivant:

Bureau général des postes.

Adalaïde, 26 octobre 1855.

Des timbres-poste des valeurs respectives de 1 d., 2 d. et 6 d. étant actuellement émis, le public est informé par la présente que, conformément à l'ordonnance n° 20 du décret du P. O., il ne sera accepté aucun argent en paiement d'affranchissement de lettres à expédier. Les personnes mettant des lettres à la poste devront y appliquer le nombre de timbres requis quelque temps avant de les déposer dans les boîtes aux lettres, car lorsque les timbres sont humides au moment du dépôt, il se peut qu'ils s'enlèvent, ce qui mettrait les lettres dans les mêmes conditions que celles non affranchies.

JOHN WATTS,
Maître général des postes.

Bureau général des postes.

Adalaïde, 8 juillet 1857.

Le public est informé par la présente que des timbres-poste de la valeur de one shilling sont actuellement émis et qu'ils peuvent s'obtenir aux bureaux des postes de la colonie.

Les personnes mettant des lettres à la poste, devront appliquer le nombre de timbres requis un certain temps avant de les mettre à la boîte, car lorsqu'elles y sont mises quand les timbres sont humides, ceux-ci peuvent se détacher, ce qui ferait que la lettre serait considérée comme non affranchie.

JOHN WATTS,
Maître général des postes.

Bureau général des postes.

Adalaïde, 17 décembre 1860.

Le public est informé par la présente que des timbres-

poste de la valeur de *nine pence* seront émis, et qu'à partir du 24 de ce mois ils peuvent être obtenus aux bureaux des postes de la colonie.

Les personnes mettant des lettres à la poste devront y appliquer le nombre de timbres requis quelque temps avant de les déposer dans les boîtes, car les timbres, encore humides, peuvent se détacher, ce qui ferait traiter la lettre comme non affranchie.

Le meilleur moyen de faire adhérer fortement les timbres consiste à bien le mouiller antérieurement, et puis légèrement la partie gommée, prenant soin de ne pas enlever la gomme.

JOHN WATH,
Maître général des postes.

Bureau général des postes.

Adalaïde, 20 juillet 1866.

Le public est informé que des timbres de la valeur de 10 d. sont émis et peuvent être obtenus aux bureaux des postes de la colonie.

J. W. LEWIS,
Maître des postes.

Bureau général des postes.

Adalaïde, 23 janvier 1867.

A partir du mardi 24 courant, des timbres de la valeur de *quatre pence* et de deux shillings pourront s'obtenir à ce bureau.

J. W. LEWIS,
Maître des postes.

Bureau général des postes.

Adalaïde, 6 septembre 1876.

Comme suite à la réduction de la taxe d'affranchissement des lettres expédiées par la voie de Brindisi, un timbre de *eight pence* a été émis et peut actuellement être obtenu au bureau général des postes.

CHARLES TODD,
Maître général des postes.

Histoire des timbres d'Espagne.

Continuons les remarques faites par nos acheteurs :

J'ai lu avec le plus grand plaisir votre magnifique volume *Histoire des timbres d'Espagne*, qui est une preuve de plus de votre érudition dans ce que vous traitez.

D^r TH.

Envoyez-moi donc un exemplaire de votre livre : *Histoire des timbres d'Espagne*, qui, dit-on, fait merveille.

C. L.

J'ai reçu votre *Histoire des timbres d'Espagne*. Je l'ai lue en partie et je vous félicite des soins, de l'érudition et de l'intérêt apportés à cet ouvrage.

H. A.

J'ai bien reçu votre *Histoire des timbres d'Espagne*, que j'ai déjà consultée souvent. C'est un travail bien fait et bien présenté. La partie qui concerne les timbres *Impuesto de Guerra* m'a surtout intéressée.

P. C.

J'ai reçu votre grand ouvrage sur les timbres d'Espagne. Je vous félicite de tout cœur sur le succès et le fini de ce travail qui a dû vous occasionner un prodigieux labeur. C'est de beaucoup le plus complet de tous les travaux qui ont été publiés sur ce sujet et il est d'une grande valeur pour les collectionneurs.

E. D. B.

Votre étude sur les timbres d'Espagne est superbe! magnifique! comme tous les travaux de la maison Moens.

L. B.

Le 2 reales, bleu, 1851 d'Espagne.

Dans le livre sur les timbres d'Espagne que nous avons mis en vente tout récemment (1) nous avons donné toutes les raisons qui nous engageaient à considérer le timbre bleu 2 reales, 1851, comme étant un *essai*. Un de nos correspondants qui ne partage pas notre avis, nous écrit à ce propos :

Pour ce qui concerne votre remarque sur le 2 reales, bleu, de 1851, je ne puis comprendre les raisons qui vous ont poussé à considérer ce timbre comme étant un *essai*, car ces raisons n'ont rien de concluant. Ma propre opinion est, comme je suis sûr que beaucoup la partagent, que c'est une erreur de nommer cela un *essai*.

Vous vous trompez en avançant qu'il n'existerait de ce timbre qu'un spécimen, puisqu'il y en a un neuf dans la collection de feu M. Tapling.

Votre dévoué,
E. D. BACON.

Notre contradicteur ne partage pas notre opinion. C'est son droit. Mais sur quoi base-t-il la sienne? il ne le dit pas, ce qui n'est pas suffisant.

Sensible cependant aux observations de M. Bacon, nous nous sommes adressé immédiatement à l'imprimerie nationale du timbre à Madrid et nous venons de recevoir la réponse suivante :

Madrid, le 24 juin 1891.

Monsieur J.-B. Moens, à Bruxelles,
Sur ce que vous désirez savoir du timbre 2 reales, bleu, de l'année 1851, je puis vous dire que c'est un *essai spécial* que M. Bartholomé Coromini, le graveur du timbre, conservait dans un album qu'il vendit jadis à son cousin M. Estruch, lequel le vendit à son tour. Cet album contenait en plus un grand nombre d'essai de timbres bleus, etc.

Il résulte qu'il n'y a jamais eu de timbre officiel à 2 reales, bleu, comme vous le dites fort bien, dans votre livre sur les timbres d'Espagne.

Voilà tout ce que je sais sur ce timbre qui n'existe probablement qu'en exemplaire unique au monde.

L'opinion de M. Bacon sera-t-elle ébranlée par la lecture de cette lettre? Nous l'espérons. Cependant si elle ne l'était pas, nous ne voyons aucun inconvénient à ce qu'il conserve cette opinion.

Quant au second reproche que nous fait notre correspondant, nous dirons qu'il est possible que M. Tapling possédait ce timbre 2 reales, bleu, à l'état neuf. Mais comme on nous avait désigné cinq ou six collectionneurs aussi bien favorisés et que *tous sans exception* n'avaient que des imitations, nous devons croire, jusqu'à preuve du contraire, que notre regretté ami s'était fait voler de la même façon que les collectionneurs dont nous parlons.

(1) Prix 20 francs, par la poste, 22 francs.

Association pour la protection timbrophilique.

COMITÉ: *Président*, T.-W. CBEVELEY. *Vice-Président*, N...
Secrétaire-Trésorier, CHARLES-J. PHILIPS.

F.-G. BEPLER, T. BUHL, F.-R. GINN, P.-M. BRIGHT,
G. CALLE, M. GIWELB, D. BROSNAN, Major E.-B. EVANS,
J.-W. JONES, W. BROWN, DOUGLAS GARTH, STAFFORD
SMITH, W.-T. WILSON.

Statuts. — But. — ARTICLE PREMIER. L'Association
est constituée :

A. Pour protéger les collectionneurs et marchands contre
la fraude, et particulièrement s'entendre et prendre des
mesures pour empêcher la fabrication, la vente et la circulation
dans une intention frauduleuse, des imitations de
timbres-poste et autres objets intéressant la timbrophilie,
en y comprenant l'imitation frauduleuse d'une partie quel-
conque de leur procédé de fabrication ou de leur annulation
autorisée ainsi que de leur surcharge.

B. De procurer tous les renseignements qui pourraient
être utiles pour empêcher que les timbrophiles ne soient
trompés.

C. De prendre telles mesures générales dans l'intérêt des
timbrophiles, qu'elle jugera convenable.

Membres. — ART. 2. Tous les timbrophiles au-dessus de
vingt-et-un an peuvent être élus membres de l'Association.

ART. 3. Les candidats-membres doivent être présentés
par trois membres de l'Association, ballottés dans une
assemblée générale et élus à la majorité des trois quarts des
membres présents. Les noms des candidats avec ceux des
parrains doivent être envoyés au secrétaire qui saisira la
première occasion de notifier les noms des candidats aux
membres de l'Association; mais le nom d'aucun candidat
ne pourra être soumis au ballottage avant la deuxième
assemblée générale qui suivra sa présentation.

ART. 4. Les administrateurs de l'Association seront :
un président, un vice-président et un secrétaire-trésorier.

ART. 5. Si une accusation ou une affaire portant atteinte
à l'honneur ou à la conduite d'un membre était portée devant
le comité, celui-ci devra, dans une séance convoquée
spécialement à cet effet, après avoir donné à ce membre
toutes les facilités pour nier ou expliquer l'accusation,
expulser ou démettre ce membre lorsqu'il sera convaincu
que sa conduite ou sa manière d'agir est contraire aux
intérêts ou au bien-être de l'Association. La majorité des
trois quarts des membres présents sera nécessaire pour
toute résolution à prendre à cet effet, et cette résolution
sera sujette à appel dans la seconde assemblée générale de
l'Association qui suivra cette expulsion.

ART. 6. Aucune personne non membre de l'Association ne
pourra être présente aux assemblées en n'importe quelle
circonstance, excepté sur la recommandation du Comité.

Comité. — ART. 7. Les affaires de l'Association seront
administrées par un Comité de 15 membres, comprenant le
président, le vice-président, le secrétaire et douze autres
membres.

ART. 8. Pour les réunions du Comité, sept formera un
quorum.

ART. 9. Une assemblée générale annuelle de l'Association
se tiendra au mois de mai, dans laquelle les administrateurs
et membres du Comité seront élus, pour remplir leurs fonc-
tions pendant une période prenant fin à la prochaine assem-

blée générale annuelle; il peut être pourvu, mais à un
emploi qui deviendrait vacant par toute l'assemblée gé-
nérale sur avis donné conformément à l'art. 16.

Les administrateurs et membres du Comité sortants sont
rééligibles.

ART. 10. Le secrétaire-trésorier s'occupera de la cor-
respondance de l'Association, dressera les procès-verbaux
des séances et se chargera des fonds. En tous temps, il
fournira les renseignements concernant les affaires de
l'Association, que le Comité ou une assemblée générale
pourraient demander et présentera une balance des
comptes arrêtés au 31 mars, à la première assemblée
générale de l'Association qui aura lieu pendant le mois
d'avril de chaque année, afin qu'elle puisse être lue et
soumise à l'Association, à l'assemblée générale annuelle de
mai.

Lors de la présentation de cette balance, deux membres
seront nommés vérificateurs (l'un d'eux sera membre du
Comité), pour vérifier les comptes et la balance et en faire
un rapport à l'assemblée générale annuelle de mai.

Cotisation. — ART. 11. La cotisation annuelle des
membres est deux guinées.

ART. 12. La cotisation est due à l'admission des membres
et annuellement par anticipation le 1^{er} mai de chaque
année.

ART. 13. Tous les membres qui n'auront pas envoyé leur
cotisation au trésorier le 1^{er} juillet, après que les réclama-
tions requises auront été faites, ou qui n'auront pas donné
au Comité un motif plausible de leur défaut de paiement
seront considérés comme démissionnaires. Pour redevenir
membres de l'Association, ils auront à être réélus confor-
mément à l'art. 3.

Réunions. — ART. 14. Des assemblées auront lieu à des
intervalles ne dépassant pas trente jours et toutes les fois
que le Comité les fixera et aux dates, heures et endroit qu'il
designera; convocation en sera faite, par la poste, au moins
trois jours d'avance aux membres résidant dans le Royaume-
Uni.

ART. 15. Pour les décisions aux assemblées générales
douze membres formeront un quorum.

Dispositions générales. — ART. 16. L'Association,
à toute assemblée générale sur convocation avec la date de
l'assemblée peut prendre toute décision portée à l'ordre du
jour, excepté suspension ou modification aux Statuts, élec-
tion d'administrateurs ou de membres du Comité; dans le
cas d'une place vacante dans le courant de l'année, il ne
pourra y être pourvu que par convocation lancée au moins
trois semaines d'avance.

ART. 17. Aucune action légale de n'importe quelle espèce
ne sera entreprise par le Comité à moins que l'objet de cette
action n'ait été porté devant une assemblée générale et cette
action approuvée.

ART. 18. Tous les actes de l'Association aux assemblées
générales et toutes les communications adressées aux
membres doivent être considérés comme strictement privés
et confidentiels, et ne peuvent être divulgués à n'importe
qui ne faisant pas partie de l'Association pour quelque
motif que ce soit. Tout membre coupable d'infraction à cette
règle sera passible de l'exclusion.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00 LE NUMÉRO 0.60	Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées à J.-B. MOENS Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.	TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTES NEUFS.
---	--	---

CHRONIQUE.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

Nos lecteurs ne seront peut-être pas fâchés de faire la connaissance du doyen Funes. Coiffé de son bonnet de coton, il devait être considéré comme ayant le plus de valeur de toute la galerie des grands hommes de la république; malheureusement les dieux ne l'ont pas voulu et les 100,000 exemplaires de ce timbre qui avaient été imprimés, ont été impitoyablement brûlés. C'est en souvenir de ce mémorable événement que nous avons tenu à faire connaître les traits du brave homme.

L'épreuve que nous avons eue est imprimée en couleur sur carton blanc :

50 pesos, outremer

BELGIQUE.

Il nous arrive deux cartes de service ayant

comme titre : *Carte postale de service* et des petites armoiries en-dessous; à l'angle gauche supérieur : *Ministère — des — Chemins de fer, Postes et Télégraphes — Administration — de la Marine*, puis quatre lignes de points, la première commençant par *M.*; à gauche, en oblique : *contre seing*; en bas, l'avis connu. Nous avons la même carte avec réponse imprimée sur la 1^{re} et 4^{me} faces :

Carte ordinaire : sans valeur, noir sur carton blanc.

— réponse : — — — — —

Voici la circulaire oubliée; datée du 20 juin, les bureaux ne la possédaient pas le 30!

N° 140.

POSTES.

Création d'un timbre-poste à 35 centimes. — Suppression de l'enveloppe timbrée de petit format.

LE MINISTRE DES CHEMINS DE FER, POSTES ET TÉLÉGRAPHES,

Vu l'arrêté royal du 9 juin 1834, portant création d'un nouveau type de timbre-poste et autorisant le Ministre des Travaux publics (actuellement Ministre des Chemins de fer, Postes et Télégraphes), à déterminer les valeurs, les cou-



leurs et les dates d'émission des marques et formules postales d'affranchissement, en général.

Vu l'arrêté royal du 19 décembre 1877, pris en exécution de l'article 29 de la loi du 29 avril 1838 et décrétant l'émission d'enveloppes timbrées pour l'affranchissement des lettres,

ARRÊTE :

Art. 1. — Un nouveau timbre-poste, à 35 centimes, de couleur rouge-brun, sera émis le 1^{er} juillet 1891.

Art. 2. — L'enveloppe timbrée, de petit format, est supprimée.

Cette formule continuera néanmoins d'être utilisée jusqu'à épuisement des quantités existantes.

Bruxelles, le 20 juin 1891.

J. VANDENPEERBOOM.

BAMRA.

Selon l'I. B. J., le type d'enveloppes récemment mis en circulation aurait été employé pour en faire des timbres-poste.

Aurait paru :

1/2 anna, noir sur vert

BOLIVIE.

Reçu de M. Le Roy d'Etioilles la carte avec réponse ayant le timbre à 9 étoiles à droite et la disposition des cartes ordinaires. Sous : *Tarjeta postal*, il y a à la première partie : *Con respuesta pagada* et à la seconde partie : *Respuesta*.

L'avis est en caractères plus grands et les accents sur *i* et *u* ne sont pas



Si

ESCRIBASE EN ESTE LADO
ÚNICAMENTE LA DIRECCION.



Si

ESCRIBASE EN ESTE LADO
ÚNICAMENTE LA DIRECCION.



UNION POSTAL UNIVERSAL.



UNION POSTAL UNIVERSAL.

exagérés cette fois; *Sr* est de caractères plus grands, mais par contre : *Union postal universal* est de caractères plus petits.

Impression sur les 1^{re} et 4^e faces sur carton chamois pâle :

2 + 2 centavos,
bleu

C'est la *American Bank-note Co* qui est l'auteur de ces cartes : on ne s'en douterait guère.

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE).

D'après le *American Journal of Philately* le 1 cent actuel serait imprimé en bleu sur bleu. N'est-ce pas le timbre vert falsifié?

1 cent, bleu sur bleu?

Reçu par M. Michelsen une cubierta avec cadre orné 142 × 95 m/m, portant à gauche, angle supérieur, sur deux lignes : *República de Colombia*; à droite : *Servicio Postal Interior*; entre ces deux inscriptions, les

armoiries avec drapeaux, surmontées d'un aigle, puis les inscriptions suivantes : — *Peso* — *Gramos* — *Número* — *Certificacion oficial* — *Saldo de Manizales, el de... de 189* — *Remite*; dans l'angle inférieur droit : *Manizales Imp. por Ramon Gomez G.*

Sans valeur, noir sur blanc

Le *Monthly Journal* décrit une autre cubierta officielle ayant des éventails dans les angles; au centre supérieur : *Republica de Colombia*, en

capitales ombrées sur un cartouche droit à extrémités de fantaisie; au-dessus, quatre lignes: *Servicio de correos nacionales — certificado oficial — peso . . . gramos — No sale de Bucaramanga en . . . de . . . de 188*, puis *Remite* dans l'angle supérieur gauche et *El Administrador* dans

l'inférieur gauche. Cadre formé d'une ligne double de 123×66 m/m.

Sans valeur, violet sur blanc

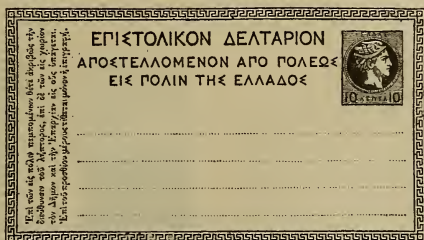
GAMBIE

Le 1 penny, arrive en carmin avec le filigramme CA et couronne :

1 penny, carmin.

GRÈCE.

L'impression locale de la carte à 10 lep. outremer sur chamois



nous la donne aujourd'hui en bleu foncé sur chamois foncé :

10 lepta, bleu foncé

GUINÉE.

La carte à 10 réis a, dit le *Philatelic World*, un cadre nouveau, c'est-à-dire semblable aux autres valeurs 20 et 30 réis :

10 réis, bleu sur chamois

GWALIOR.

Le *Philatelic* a reçu avec la surcharge *Gwalior* en noir :

9 pies, carmin, surch. noire
12 annas, brun sur rouge, — —

Puis les enveloppes suivantes :

1/2 anna, vert, surch. noire, 120×93 m/m
1 — brun, — — —
2 — outremer, — — 132×84 m/m
2 — — — 252×107 m/m

Le format du 1 anna nous semble bien extraordinaire, car d'habitude il n'a que 124×71 m/m.

HONDURAS (RÉPUBLIQUE).

La *Revue Philatèlique* décrit le timbre qui a été émis le 1^{er} juillet dernier :

« Effigie à droite du général Bogran, président de la République; en haut : *Republica — de Honduras* sur deux banderoles; immédiatement au-dessus de l'ovale, en lettres microscopiques : *Servicio postal*; en bas : *centavos* et à chaque angle inférieur le chiffre indiquant la valeur. Sur les côtés, une profusion d'ornements parmi lesquels on retrouve dans un triangle le petit château fort de la dernière émission. »

5 centavos, vert, piqué 12

ITALIE.



Il nous vient le 10 centesimi, rouge, à effigie du roi Humbert avec la surcharge *Cmi 20* :

10 centesimi, rouge, surch. noire

Ci-contre le nouveau timbre 5 lire décrit le mois dernier.

JOHOR.

Voici une variété du 24 c. devenu 2 c. Ici le mot *Two* a les lettres droites au lieu de les avoir couchées :

2 sur 24 c., vert, surch. noire



JUMMOO KASHMIR.

Nous venons de voir le timbre-télégraphe de 8 annas qui existait, paraît-il, avec les autres valeurs depuis toujours. Et on ne nous le disait pas !

8 annas, noir sur blanc jaunâtre
8 — — — — — mat.

Nous avons encore reçu les suivants :

2 annas, noir sur jaunâtre
2 — — — — — blanc mat
1 rupee, — — — — — vergé

MALACCA.

La carte ci-contre est employée aux usages officiels comme l'indique du reste son inscription *and by Officers authorized to frank.*

L'impression est noire sur carton blanc.

Sans valeur, blanc To

OFFICIAL POST CARD

STRAITS SETTLEMENTS.

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



C'est M. Le Roy d'Etiolles qui nous a fourni un spécimen de cette carte.

LUXEMBOURG.

Sous la date du 23 juillet dernier nous recevons deux valeurs au nouveau type que nous reproduisons ici. Représente l'effigie du Grand Duc 3/4 à gauche dans un ovale, ayant pour inscription : *Grand Duché de Luxembourg — centimes* et un chiffre dans les angles inférieurs.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués.

10 centimes, carmin
25 — bleu



MEXIQUE.

CELAYA. Voici le dessin du *timbre-taxe* employé à Celaya. Il ressemble à ceux que nous avons fait connaître. En haut : *Falta de porte*; en bas, la valeur entre deux fleurons; au centre, la lettre T sur fond ligné horizontalement.

Imprimé en couleur sur papier azuré, piqué 11 :

20 centavos, rouge



MONACO.

Si nous en croyons ce que plusieurs confrères écrivent, l'enveloppe 15 c., effigie de Charles III aurait paru à la dernière heure, imprimée sur papier vert au lieu de blanc. Il n'y en aurait eu que 1,500 d'imprimé.

15 centavos, rose sur vert, 153 × 117 m/m

Au commencement de juillet ont paru à l'effigie d'Albert I^{er} :

Timbre poste 15 centavos, rose sur blanc
— — 50 — violet — jaune
Bandes 1 — vert-bronze sur chamois
— 2 — violet — —

tion. Elle ne porte pas de timbre, les armoiries de la Grande-Bretagne en tenant lieu. Au revers : *This card must only be used for offi-*

NATAL

On a commencé à mettre en usage dans les premiers jours de juin le timbre ci-contre remplaçant le provisoire 4 pence surchargé : 2 1/2 pence. Le nouveau venu a l'effigie à gauche de la reine Victoria dans un ovale contenant : *Natal postage* et la valeur en bas, en chiffre, sur un cartouche blanc divisant l'ovale; cadre rectangulaire debout.

Imprimé en couleur sur papier blanc, au filagramme CA et couronne, piqué 14 :

2 1/2 pence, outremer



NICARAGUA.

Signalé par la *Revue Philatélique* un timbre oblitéré 10 centavos, bleu, sur lequel on aurait vraisemblablement omis le mot *telegrafos*.

Quel guignon de faire des erreurs se dira le brave Seebeck en se frottant les mains.

10 centavos, bleu

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Les dernières recrues sont devenues timbres officiels de par la surcharge noire : *O S* à la partie supérieure du timbre. M. de Ferrary nous envoie ainsi :

1/2 penny, gris perle et noir, surch. noire
2 1/2 pence, outremer — —
7 1/2 — bistre et noir — —
12 1/2 — vermillon et noir — —

PHILIPPINES.

M. Le Roy d'Etiolles a reçu la 10 c., de peso, non plus imprimé en vert, mais en rose brun :

10 c. de peso, rose brun

ROUMANIE.

Le mandat avec timbre 50 bani existe sans le

timbre. Un de nos correspondants a rencontré cette variété sur une feuille de 8 mandats.

sans valeur, noir sur gris

On nous signale une variété « très rare » de la carte postale du Jubilé où l'effigie a changé de place avec les armoiries. Celles-ci sont donc à droite et l'effigie à gauche.

5 bani, noir sur rose

SALVADOR.



Ce n'est pas une mais deux surcharges qu'il existe sur les timbres 2 centavos, savoir : un centavo ou 1centavo. Nous en donnons le fac-simile :

Un centavo sur 2 c, vert, surch. noire
1 — — — 2 — — —

SERBIE.

Signalé par le *Philatelist* une carte à 5 p. avec nouveau cadre grec rouge, le reste comme les cartes connues. Il n'y en aurait eu que 2 à 300 exemplaires d'imprimé :

5 para, vert et rouge sur rose

SORUTH.

Nous avons le 1 anna, piqué, imprimé en bleu gris et oblitéré. Est-il d'émission nouvelle? Nous ne savons :

1 anna, bleu gris, piqué.

SUÈDE.

Dans le courant de juillet on a mis en cours un timbre poste de 2 öre et un timbre officiel, même valeur; cette dernière au type des autres valeurs, le timbre poste au type chiffre :

Timbre poste 2 öre, orange
— officiel 2 — —

TURQUIE.



Voici en quoi consiste la surcharge appliquée sur les timbres-poste. Était-il donc bien nécessaire de créer deux séries, une pour la correspondance, une pour les imprimés? Carotte et mystère!

Outre les trois valeurs signalées le mois passé nous avons reçu :

2 piastre, jaune, surch. noire

5 — jaune orange, surch. noire

Jusqu'ici on n'a pas signalé de surcharge renversée.

L'incident Parisot.

M. Philippe La Renotière de Ferrary et M. Dorsan Astruc étant intervenus pour l'arrangement du différent survenu entre MM. Parisot et Moens, celui-ci n'hésite pas à reconnaître qu'en dénonçant les faux timbres de la Rép. Dominicaine 1862 et 1865, il n'a pas voulu accuser M. Parisot d'en être l'auteur, mais qu'il a voulu remonter à la source pour connaître le faussaire, la bonne foi de M. Parisot étant absolument hors de cause dans cette circonstance.

Quant aux timbres surchargés de la Rép. Dominicaine émis cette année, il est parfaitement entendu que M. Parisot n'est pas l'auteur de cette spéculation, si spéculation il y a; il en a acheté d'une façon régulière et licite. La responsabilité de la spéculation remonterait donc au gouvernement de la Rép. Dominicaine ou à ses employés subalternes, ce qui résulterait des documents fournis par M. Parisot. C'est du reste ainsi que le *Timbre-Poste* l'a déclaré et M. Moens renouvelle volontiers sa déclaration.

16 Juillet 1891.

Approuvé par M. Moens, la rédaction ci-dessus qui sera insérée au prochain numéro du *Timbre-Poste*.

P. LA RENOTIÈRE DE FERRARY.

Approuvé l'écriture ci-dessus et le contenu.

H. K. PARISOT.

Approuvé l'écriture ci-dessus et son contenu,
DORSAN ASTRUC.

Pour les personnes qui ne seraient pas au courant de ce qui a motivé l'intervention de MM. Ferrary et Dorsan Astruc, nous ajouterons :

Qu'en suite des articles parus au *Timbre-Poste* de mars et mai, le nommé Parisot s'est aperçu que son honneur et ses affaires avaient été atteints par nos réflexions qu'il qualifiait : « diffamatoires ». Et en raison de ces circonstances, il a estimé que, honneur et affaires, valaient ensemble 20,000 francs qu'il nous réclamait, en nous intentant une action....

Nos articles n'ayant eu pour but que l'intérêt des collectionneurs, nous nous sommes adressé à nos correspondants, confrères, amis, éditeurs et rédacteurs de journaux timbrophiliques et

aux principales sociétés. Nous avons reçu immédiatement une approbation complète de notre conduite, sauf de la part de la société de F..... qui, après trois semaines de réflexions a jugé que nous devions exposer la chose au président, après quoi la société en délibérerait. Est-ce assez de fatuité ?

Enfin, puisque grâce à l'intervention de M. de Ferrary dont l'amitié en cette circonstance nous a été si précieuse, amitié qui du reste ne nous a jamais fait défaut un seul instant, et au concours inattendu de M. Dorsan Astruc, les blessures faites à l'honneur et aux affaires du Parisot sont aujourd'hui cicatrisées, nous ne voulons pas différer plus longtemps de présenter ici tous nos remerciements aux personnes qui n'ont pas hésité à prendre notre défense en nous apportant l'appui de leur opinion, de leur nom et de leur autorité, nous donnant ainsi un témoignage éclatant de leur estime et de leur sympathie.

Nous venons de nommer M. Dorsan Astruc. Nous lui devons tout particulièrement des remerciements car, oubliant ses rancunes, il n'a pas hésité à venir nous offrir ses services *sans conditions*. Aussi sommes-nous heureux de lui témoigner publiquement toute notre reconnaissance en constatant que c'est grâce à lui que nous étions parvenu à rassembler des documents pour notre défense, si le Parisot plusieurs fois nommé ne s'était laissé convaincre que son honneur n'avait nullement été entamé par nous.

Encore une fois, merci à tous, merci.

A la recherche de cartes postales.

J'étais à Christiania dans le courant de l'été 1889. Je voulais gagner Bergen par les Valdars et le Hardanger pour revenir à mon point de départ par le bateau-poste. Je partis donc par un des premiers trains du matin, passant par Drammen, petite ville dont les timbres comprendront bientôt autant de place dans les albums que la ville n'a de superficie et j'arrivai au Randsfjor où je m'embarquai. La traversée fut pour moi des plus agréables et des plus instructives, le capitaine parlant exceptionnellement le français, aussi étais-je à Odnes, lorsque je m'en croyais encore loin.

Odnes est la première station des Valdars, pays où les chemins de fer sont absolument inconnus, la nature du sol ne se prêtant pas à l'établissement d'une voie ferrée et la population peu aisée, répartie sur une grande étendue, ne

pouvant assurer de fameux bénéfices. Les principales lignes en Norvège donnent au maximum 2 0/0 de dividende, aussi toutes les lignes n'ont-elles pas de première classe.

Les seuls moyens de communications sont donc les voitures, toujours à deux roues. Il y en a à une et deux places, les premières sont appelées karioles, les secondes kjaeres. Les premières ont cet avantage sur les secondes, c'est qu'on y est ficelé comme un saucisson et qu'elles sont fort commodes à verser. L'une et l'autre étant découvertes, on y est rôti ou trempé jusqu'aux os, suivant les circonstances; en tous temps, fourbu. Il est vrai qu'il reste au voyageur cette ressource de se choisir à Christiania une voiture plus commode.

Les routes sont inaccessibles de septembre à juin. Elles sont fort bien entretenues par le paysan, sous forme de corvée; c'est à celui-ci encore qu'incombe la charge du transport de la correspondance postale, moyennant 16 öre par kilomètre !

Je m'étais dit qu'en présence des moyens de communications aussi peu faciles et vu le nombre restreint de voyageurs visitant ce pays, que je pourrais sans difficulté aucune me procurer des cartes postales d'anciens types. J'étais donc résolu à visiter les différents bureaux de poste que je rencontrerais sur mon chemin. Et comme le souper n'était pas prêt à mon arrivée à Odnes (en Norvège on n'y est jamais pressé et il est indispensable pour le voyageur de ne jamais l'être), et désireux de partir de grand matin pour arriver bon premier aux relais, je m'inquiétai où était situé le bureau de poste. On m'indiqua une maison isolée sur la grand'route, entourée de jardins et portant comme tous les bureaux de poste une plaque avec un cor de poste, surmonté d'une couronne. J'essayai d'ouvrir la porte du jardin qui résista à mes efforts; ne comprenant rien à cette résistance, je levai les yeux et je vis, au-dessus de la porte, une inscription en langue Norvégienne qui ne m'apprenait rien, mais que je devinai. J'allai donc plus loin où une main m'invitait à poursuivre le chemin, une autre à m'avancer vers l'intérieur d'une cour où, heureusement mes mollets ne firent la connaissance d'aucun chien... Mais où était situé le bureau de poste? il n'y avait là aucune indication. A tout hasard, j'ouvris une petite porte : c'était un réduit; j'entrebaillai une autre porte, le pendant d'une semblable; ce

n'était pas encore ce que je cherchais, au contraire. C'était un endroit où d'habitude on se rend seul, furtivement. Ici il y avait place pour cinq personnes...; de plus, c'était le *lieu*, où, comme je l'appris plus tard, on conserve d'habitude les fourrares l'été, ce qui prouve un odorat complaisant de la part des campagnards norvégiens. Je me disposais à ouvrir la porte voisine quand j'en vis sortir trois dames qui avaient... siégé ensemble. L'occasion était trop belle, je la saisis au vol et m'avançant vers elles en esquissant mon plus gracieux sourire, je leur demandai de m'indiquer le bureau de poste. Ce dernier mot fit comprendre toute ma phrase, car en Norvège parler le français ou l'iroquois c'est à peu près la même chose; on me montra un perron que je gravis bravement et je pénétrai dans la place sans plus de façon. Il régnait là une obscurité assez grande. Si les yeux ne m'apprenaient rien, l'odorat me révéla que j'étais dans une cuisine. En effet, mieux fait à un demi-jour, j'aperçus alors une ménagère dans l'exercice de ses fonctions, qui me fit remarquer, dans un angle de la place, une porte qui donnait accès au bureau de poste. Il y avait là un vieux bonhomme expédiant une dépêche et une demoiselle — sa fille peut être! — Le maître des postes abandonnant son travail, se campa devant moi et je lui demandai des cartes postales. Sa réponse fut un bienveillant sourire. Je m'aperçus que je n'étais pas compris et je réclamai des « post card. » J'avais à peine formulé ce désir qu'on me présentait une boîte à cigares contenant toute la réserve des cartes postales de ce bureau, consistant en cartes à 5 öre et avec réponse, ce qui ne faisait pas précisément mon affaire, les cartes étant les mêmes que celles vendues à Christiania. J'insistai pour avoir des « tio öre. » Est-il possible de faire pareille demande avait l'air de dire le maître des postes qui me montra tout triomphalement qu'en ajoutant un timbre de 5 öre, on avait une carte à 10 öre. J'eus l'air émerveillé d'une idée aussi pyramidale, j'achetai quelques cartes et sortit laissant au maître des postes une idée bien singulière de mes facultés mentales. Le début n'était pas heureux, j'allai souper.

Le lendemain j'étais à Fagernes sans avoir vu de bureau de poste sur ma route. Ma première pensée en arrivant fut de me renseigner où était le bureau de poste, en attendant le souper... qui toujours n'était pas prêt. Mais pour éviter

des mécomptes, je me fis accompagner de l'interprète. Le bureau de poste était encore situé sur la grand-route, avec la plaque habituelle, cor de poste; il n'y avait pas de jardin, c'est vrai, mais par contre le bureau de poste était transformé en magasin d'épicerie et autres objets.

Précisément comme nous entrions, le maître des postes-épiciier, servait du café. Il abandonna son client et l'interprète lui exposa le but de notre visite. J'eus aussitôt devant moi... une boîte à cigares, où se trouvaient pêle mèle, timbres-poste et cartes postales. Je n'eus pas de peine à constater que les cartes 5 et 10 öre formant tout l'assortiment du bureau, étaient les cartes en usage. Mais, en fouillant la boîte, je mis la main sur un fragment de feuille de *timbres taxe* à 10 öre que je ne connaissais pas, ces timbres n'étant pas encore en cours à mon départ de Bruxelles. Je mis de côté ces timbres pour les acquérir, mais le maître des postes les remplaça immédiatement dans la boîte, « ces timbres ne pouvant se vendre au public ». J'achetai alors quelques cartes dont on ne voulait pas contrôler le nombre. Cet excès de confiance étonnera sans doute nos lecteurs, mais le peuple norvégien étant essentiellement honnête, et ne trompant pas, il juge les autres comme lui-même.

Après Fagernes, j'eus la constance d'aller à la recherche du bureau de poste de Fosheim. Celui-ci n'était pas une maison de rentier ni un magasin d'épicerie, c'était un hôtel. La boîte à lettres était placée dans le corridor. C'était une... boîte à cigares ouverte dans laquelle je trouvai quelques cartes postales qui attendaient leur départ, plus le tricot d'une habitante de l'hôtel. Comme essai, je mis à mon tour une carte dans la boîte à cigares et j'appris qu'elle était parfaitement arrivée à destination. Quant au bureau de poste, c'était la cuisine de l'hôtel... Je n'y trouvai que des cartes ordinaires, toujours dans une boîte à cigares.

A Grindaheim, c'était encore dans une cuisine d'hôtel qu'on avait établi le bureau de poste; même réserve de cartes postales qu'à Fosheim. Dois-je le dire? toujours dans la fameuse boîte à cigares. Quand je pénétrai dans le bureau de poste-cuisine, il y avait là un jeune coq qui avait des petits airs vainqueurs. On voyait qu'il était de la maison; peut-être appartenait-il bien au personnel de la poste...

A Nystuen le froid était si intense à mon arrivée et la pluie si abondante, qu'au lieu de demander le bureau de poste, je réclamai aussitôt une chambre dont je détalai au plus vite le matin, ayant eu l'heureuse chance de me trouver à proximité de la réserve de fromages qui, par leur parfum, rappelaient assez les bottes de Pandore.

A Loerdal j'arrivai comme les carabiniers d'Offenbach; le bureau de poste était fermé.

A Goudvangen, l'éternelle boîte à cigares ne renfermait que des cartes ordinaires. Le bureau y était si petit qu'il fallait rester au dehors.

A Eide je ne trouvai pour tout bureau de poste qu'une maison qui semblait abandonnée et qui était hermétiquement fermée. Elle avait conservé la plaque « cor de poste. » Au moment du départ du bateau, je vis sortir de ce singulier bureau de poste toutes sortes de marchandises! C'est alors que je crus comprendre que l'hôtel où j'étais descendu était peut-être une succursale de la poste. J'y avais remarqué sur une table quantité de lettres et de cartes que chacun allait consulter et dont il prenait connaissance...

En arrivant à Odde je découvris le bureau de poste dans une cave d'hôtel... M'y étant présenté à diverses reprises et trouvant toujours le bureau fermé, un voyageur eut l'obligeance de m'apprendre que le maître des postes habitait à dix minutes de là et qu'il fallait aller l'y chercher. J'eus la chance de rencontrer ce singulier maître des postes qui me toisa insolemment, sans répondre à ma demande et qui partit, non sans maugréer, pour sa cave. Quand il ouvrit sa tanière, je vis la poste restante étalée sur une table pour la facilité des intéressés. Chacun y prenait ce qui lui était ou ne lui était pas destiné.

Sur ma demande de « post card, » mon ours m'avança sa boîte à cigares d'un air de méfiance et il ne fut réellement rassuré que lorsque je lui payai les quelques cartes que je pris et qui étaient comme toutes celles que j'avais recueillies, de l'émission en cours. Faut-il dire que le bureau de poste fut fermé après mon départ?

En arrivant à Bergen, je ne fus pas plus heureux, et le bateau-poste même que je pris, n'avait d'autres cartes que celles en vente partout.

Je revins donc bredouille à Christiania.

X.

Réponse à notre demande de renseignements.

Le soi-disant Johore reproduit en février dernier n'est pas un timbre-poste, c'est un *chop* ou marque de fabrique. Encore une illusion perdue pour l'heureux possesseur de cette étiquette.

Échos du Congrès postal de Vienne.

A partir du 1^{er} juillet 1892 les échantillons pourront avoir une dimension de 20 centimètres; Les taxes sur les mandats internationaux seront diminuées;

Les bijoux pourront être transportés par la poste comme lettres chargées;

Les cartes de visite pourront porter des inscriptions;

Pour les journaux internationaux, on pourra obtenir des abonnements à la poste;

Enfin, à l'avenir les administrateurs des postes poursuivront les vendeurs de faux timbres pour collections. Il était temps!

Que vont devenir les faussaires qui ne pourront plus réclamer une vingtaine de mille francs de dommages-intérêts, rien que sur la production d'un billet Lachâtre?

Les timbres officiels de l'Équateur.

L'usage des timbres officiels a été introduit en 1890 par un simple ordre du ministère des finances duquel il ne reste aucune trace!!!

Il n'y a qu'à Quito qu'on fait emploi de ces timbres. La surcharge est appliquée au fur et à mesure des envois succédant de courriers et sur les envois même. Cette surcharge sert d'oblitération.

Or, il arrive aujourd'hui des quantités de timbres annulés de toutes les valeurs et venant de différents points de cette République. Ce sont donc probablement les employés qui appliquent à leur profit le timbre officiel sur tout ce qu'ils reçoivent de timbres oblitérés.

La première livraison de la 7^e édition

DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

paraîtra le mois prochain.

Nous faisons appel à la bonne volonté de nos lecteurs pour obtenir la communication des timbres suivants qui nous sont nécessaires pour compléter la reproduction des différents types :

Afganistan	1875/76	les 12 variétés du 1 shahi	
—	—	— 3 —	— 2 —
—	—	— 3 —	— 4 —
Bamra	1890	93 —	1/2 anna
Bhopal	1877	— 20 —	— 1/4 — noir, cadre à 1 filet
Cundinamarca	1893	— 4 —	— 10 cent.
Guyane angl.	1862	— 24 —	— 2 cents
—	—	— 24 —	— 4 —

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES.

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTES NEUFS.

CHRONIQUE.

ARGENTINE (RÉPUBLIQUE).

La bande 1 centavo a le papier manille du 1/2 centavo (*Monthly journal*).

1 centavo, vert

AUSTRALIE DU SUD.

D'après l'*I. B. J.*, les 1 penny et 2 pence auraient reçu la surcharge O. S. en lettres maigres et allongées.

1 penny, vert, surch. noire

2 pence, brique, — —

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

On annonce que le timbre 1 penny serait bleu. Nous n'en croyons rien.

1 penny, bleu

BAHAMAS.

L'enveloppe 4 pence a été surchargée 2 1/2 d. en rouge.

2 1/2 p. sur 4 p., violet ardoise surch. rouge

La même, avec la surcharge rouge barrée et une nouvelle surcharge en noir.

2 1/2 p. sur 4 p. violet ardoise, surch. rouge et noire

Puis avec la valeur barrée et surchargée en noir.

2 1/2 p. sur 4 p., violet ardoise, surch. noire

Emprunt fait au *American journal of Philately*.

BARBADES (ILES).

Le *Stamp News* annonce un nouveau format d'enveloppe pour lettres enregistrées.

2 pence, outremer, format 226 × 194 mm

BELGIQUE.

Nous avons une carte de service ayant les inscriptions :

Province d'Anvers. — Service technique

Indicateur n° du

Carte correspondance de service.

puis de petites armoiries avec supports entre deux cercles, quatre lignes pointillées d'adresse, un avis en bas sur deux lignes et à gauche, en

oblique, un double trait, sous lequel : *l'ingénieur provincial de l'arrondissement de Thurnout.*

Sans valeur, noir sur blanc

Ce qu'on croyait une plaisanterie va devenir une réalité.

L'idée biscornue de notre ministre des travaux publics est poursuivie par celui-ci avec ténacité.

Un journal de Gand, *l'Impartial*, annonce que le type des timbres-poste actuel sera remplacé par un type nouveau, comprenant le timbre proprement dit, avec ajout d'une bande réunie par une piqure. La bande portera « ne pas remettre le dimanche ».

La distribution de la correspondance n'aurait donc lieu qu'en cas d'absence de bande.

BRÉSIL.

Le *American journal of Philately* a rencontré le 50 reis, non pas vert, mais bleu. Notre confrère répond de l'authenticité de ce timbre :

50 reis, bleu

Le timbre de journaux 100 reis est en usage :

100 reis, violet vif

CHILI.

D'après le *Philatelist*, les timbres fiscaux sont valables pour l'affranchissement des lettres par suite du décret du 21 avril dernier, et même les timbres télégraphe : le 20 c. est signalé comme ayant affranchi une lettre :

20 cent., bleu foncé

On annonce trois nouvelles valeurs comme devant paraître prochainement.

15 et 25 centavos et 1 peso

COLOMBIE (RÉPUBLIQUE DE).

BOLIVAR. — Le *Stamps News* a reçu les timbres de 1891, aux types connus. Nous reproduisons le 1 centavo d'un type nouveau.



1 centavo, noir
5 — orange
10 — bleu
20 — rouge
50 — vert
1 peso. violet

CONGO FRANÇAIS.

Les timbres avec surcharge ne se faisant, c'est entendu, que par nécessité, on avait imprimé

d'abord 1,500 timbres, mais l'appétit, la nécessité voulons-nous dire, ayant fait épuiser ce tirage il a fallu procéder à un second. Voici les arrêtés que nous trouvons dans la *Revue Philatétique*.

ARRÊTÉ

autorisant la transformation de 1,500 timbres poste de 0.15 centimes en timbres de 0.05 centimes.

Nous, Commissaire général du gouvernement au Congo français, officier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 :

Vu le décret du 11 décembre 1888 ;

Attendu que l'approvisionnement des timbres-poste en coupure de 0.05 sera bientôt terminée ;

Vu l'approvisionnement des figurines de 0.15 centimes ;

Vu la demande du Receveur des postes en date du 20 mars 1891, relative à la nécessité de faire face aux besoins de ce service ;

Vu l'urgence ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur ;

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1^{er}. — Il sera procédé à la transformation de 1,500 timbres de 0.15 cent. en timbres de 0.05 cent. au moyen d'une simple surcharge avec un timbre humide.

ART. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de :

MM. Le Trésorier-Payeur, Président

Le Chef du bureau de finances ou son délégué,

Le Receveur de la poste.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de transformation à apporter aux 1,500 timbres-poste. Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Receveur des postes et la prise en charge par le même fonctionnaire des timbres transformés.

ART. 3. — La vente de ces timbres-poste transformés n'aura lieu que pour servir à un affranchissement, la poste immédiat (sic) au guichet même du Receveur de la poste.

ART. 4. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Libreville, le 24 mars 1891.

Signé : P. S. DE BRAZZA.

Par le Commissaire général du gouvernement :

Le Directeur de l'Intérieur,

Signé : C. CRISIER.

ARRÊTÉ

autorisant une nouvelle transformation de 2,000 timbres de 0.15 centimes en timbres de 0.05 centimes.

Nous, Commissaire général du gouvernement au Congo français, officier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Vu le décret du 11 décembre 1888 ;

Vu notre arrêté en date du 24 mars 1891 autorisant la transformation de 1,500 timbres-poste de 0.15 centimes en timbres de 0.05 centimes ;

Vu la lettre du Receveur des postes, en date du 21 avril courant par laquelle il fait savoir que ces timbres-poste transformés sont épuisés ;

Vu l'approvisionnement des figurines de 0.15 centimes.

Vu la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du service;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur;

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1^{er}. — Il sera procédé à la transformation de deux mille (2,000) autres timbres-poste de 0.15 centimes en timbres de 0.05 centimes dans les conditions déterminées par l'arrêté du 24 mars 1891.

ART. 2. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré au *Journal* et *Bulletin officiel* de la colonie.

Libreville, le 22 avril 1891.

Signé : P. S. DE BRAZZA.

Par le Commissaire général du gouvernement :

Le Directeur de l'Intérieur,

Signé : C. CERISIER.

DOMINICAINE (RÉPUBLIQUE).

Les enveloppes de fortes valeurs devenues si inopinément indispensables, au point qu'un seul individu a pu les acquérir, sont plus nombreuses que nous ne pensions. Nous en avons décrit 37, il faut nous résigner à faire connaître tout ce qu'on a cru devoir créer...

Format 158 × 78 m/m (patte pointue)

30 c.	sur 10 c., rose, surch.	bleu sur blanc vergé
40 —	10 — — — — —	— — —
50 —	10 — — — — —	— — —
1 peso	sur 2 c., rose, — — —	— — —
1 —	— 5 — bleu — — —	— — —

Format 158 × 78 m/m (patte arrondie)

1 peso, sur 1 c., vert, surch. rouge sur paille vergé

Format 140 × 79 m/m (patte arrondie)

40 c.	sur 10 c., rose surch.	bleu sur blanc vergé
50 —	10 — — — — —	— — —
60 —	15 — — — — —	jaune — —
70 —	15 — — — — —	— — —
1 peso	sur 5 c., bleu — — —	— — —

VARIÉTÉS.

A. Par suite d'INADVERTENCE (!) la surcharge a été appliquée à l'angle inf. gauche.

40 c. sur 10 c., rose, surch. bleu sur paille vergé

B. Pour les mêmes motifs, les lettres U P U manquent.

50 c. sur 10 c., rose, surch. bleu sur blanc vergé

C. Un comble, l'ancien timbre manquait, on a néanmoins SURCHARGÉ avec conviction une enveloppe sans timbre.

50 c. sans timbre, surch. bleu, sur blanc vergé

Format 149 × 83 m/m (patte arrondie)

1 peso sur 1 c. vert surch. rouge sur paille uni

Format 150 × 81 m/m (patte pointue)

40 c.	sur 10 c., rose surch.	bleu sur blanc vergé
40 —	10 — — — — —	— — —
		paille —

50 c.	sur 10 c., rose surch.	bleu sur blanc vergé
50 —	10 — — — — —	— — —
1 peso	5 — — — — —	bleu — —
		noire — —

Format 155 × 86 m/m (patte pointue)

70 c. sur 15 c., jaune, surch. noire sur blanc vergé

70 — — 15 — — — — — paille —

80 — — 15 — — — — — — — —

Format 160 × 88 m/m (patte arrondie)

1 peso sur 5 c., bleu surch. noire sur blanc vergé

Format 168 × 91 m/m (patte arrondie)

50 c. sur 10 c., rose, surch. bleu sur paille vergé

Format 185 × 95 m/m (patte arrondie)

50 c. sur 10 c., rose, surch. bleu sur blanc vergé

1 peso — 5 — bleu — — — — —

Format 215 × 95 m/m (patte arrondie)

1 peso sur 20 c., bistre, surch. verte sur blanc uni

1 — — — 45 — violet — — — — —

Format 211 × 101 m/m (patte arrondie)

1 peso sur 60 c., vert, surch. noire sur blanc uni

Format 260 × 112 m/m (patte arrondie)

1 peso sur 75 c., bleu, surch. rouge sur blanc vergé

1 — — — 75 — — — — — paille —

Il y a donc 69 variétés sur 164 enveloppes surchargées. Pas de commentaires, n'est ce pas ?

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Les timbres télégraphe de la *Western Union Company*, pour 1891, sont, dit le *Ph. J. of America*, imprimés en brun rouge.

sans valeur, brun rouge

Les timbres-taxe 2, 3, 5, 10, 30 et 50 cents sont signalés par le *American Journal of Philately*, comme ayant la nuance du 1 cent signalé récemment par nous.

2, 3, 5, 10, 30, 50 cents, vin clair

FALKLAND.

Il a été émis des timbres de 1 1/2 penny et 2 1/2 pence, conformes aux timbres en cours :

1 1/2 penny, vert

2 1/2 pence, bleu

GUYANE ANGLAISE.

L'enveloppe pour lettres enregistrées est actuellement imprimée par MM. De la Rue et C^{ie}. Le *Stamp News* annonce le format 152 × 94 m/m.

GRANDE BRETAGNE.

Nous avons un timbre de la compagnie du *Great Northern Railway* sur lequel nous avons obtenu les renseignements suivants :

Les diverses compagnies de chemins de fer

ont établi, dans la Grande Bretagne, avec l'approbation du maître général des postes, un service pour l'envoi, par train express, des



manuscrits que les rédacteurs de journaux expédient à leurs directions.

Ces manuscrits doivent être remis en gare et sont envoyés comme lettre express à un tarif tout à fait spécial.

Le timbre qui nous occupe a des armoiries dans un double cercle ayant pour inscription : *Great Northern Railway — News letter* et en surcharge noire, sur trois lignes : *101 miles to — 200 miles — 5 d.* ce qui fait supposer qu'il doit y avoir d'autres valeurs.

Impression de couleur sur papier blanc uni, piquage 10 :

3 pence, rose, surch. noire

GUYANE HOLLANDAISE.

Voici le fac-simile du dernier timbre 1 cent.



HONDURAS BRITANNIQUE.



Il y a une nouvelle série de timbres dont voici les deux types. La tête de la reine Victoria est à gauche dans un cercle ayant en haut le nom d'origine, à droite et à gauche : *Postage*; sous l'effigie la valeur dans les angles. sur fond uni ou ligné :

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme CA et couronne, piqués 14 :

- | | |
|--------------------------------------|--|
| 1 ^{er} type, 2 cents, rouge | |
| — 3 — brun | |
| — 6 — bleu | |
| 2 ^e — 12 — violet et vert | |
| — 24 — jaune et bleu | |

HONDURAS (RÉPUBLIQUE).



Dans notre dernier numéro nous avons décrit le nouveau type à l'effigie du général Bogran, que nous reproduisons aujourd'hui avec un autre type à la même effigie à gauche mais d'une dimension plus grande et réservé aux 2, 5, et 10 pesos.

A la partie supérieure, de chaque côté, les armes du pays et plus haut, l'inscription : *República de Honduras*.

Imprimés en coul. sur papier blanc, piqués 12 :

- | | |
|---------------------------------------|--|
| 1 ^{er} type, 1 centavo, bleu | |
| — 2 — bistre-jaune | |
| — 5 — vert | |
| — 10 — vermillon | |
| — 20 — rouge brun | |
| — 25 — brun violet | |
| — 30 — gris perle | |
| — 40 — vert | |
| — 50 — bistre foncé | |
| — 75 — violet vif | |
| — 1 peso, brun | |
| 2 ^e — 2 — centre noir | |
| — 5 — violet | |
| — 10 — vert | |

Il est à remarquer que ce pays, comme la République dominicaine, a besoin de timbres de fortes valeurs...

Honni soit qui mal y pense !

Il y a ensuite une série de bandes de quatre valeurs ayant le même général en relief dans un ovale, avec les mêmes inscriptions que les timbres-poste; chiffres de chaque côté. Le timbre

est imprimé à droite, le papier est azur uni. Dimension : 210 × 270 m/m :

- | |
|----------------------------|
| 1 centavo, bistre jaunâtre |
| 2 — bleu foncé |
| 5 — vert |
| 10 — vermillon |

Ce n'est pas tout, il y a des enveloppes au même type, timbre estampillé à droite, savoir :



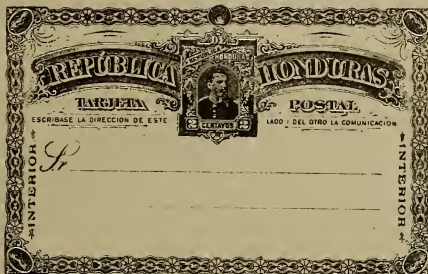
Format 138 × 90 m/m

5 centavos, vert sur blanc uni
10 — vermillon — —

Format 250 × 100 m/m

20 centavos, bleu foncé sur blanc uni
25 — noir — —

On n'a pas oublié non plus de nous gratifier de cartes postales au même type de timbre que voici. Il y en a



deux séries :
1° pour l'extérieur, (voir le dessin)

2 centavos, orange sur blanc
2 + 2 centavos, orange sur blanc

2° Pour l'union postale universelle avec les inscriptions ci-après : *carte postale — ce côté est réservé (te?) exclusivement à l'adresse — escribase de este lado unicamente la direccion; à gauche et à droite : union postale universelle :*

2 centavos, carmin sur vert
2 + 2 — — — —

Les cartes avec réponse sont imprimées sur les 1^{re} et 4^{me} faces.

HONGRIE.

Signalé par l'I. B. Z. une enveloppe 170 × 132 m/m pour envois d'argent, ayant à droite quatre lignes; à gauche, un cercle pour le cachet de la poste et au-dessous : *Felvero hivatol Kelti betéztijé*; en-dessous, à gauche : *Súly . . . gram*, puis plus bas : *Porto (ezemzett terhére . . . kr., etc.)*, trois lignes d'adresse et pour timbre une couronne avec cor de poste et *Árá 1 kr.*, en-dessous : *Postai penzes tevelboríték* au-dessus :

1 kreuzer, noir sur grisâtre

ITALIE.

On nous écrit que le timbre 10 c. surchargé : 20 c. et renseigné ici le mois dernier doit être une mystification. En tous cas l'exemplaire que nous avons reçu avait affranchi la lettre qui nous avait été adressée de Gênes.

Le *Montly Journal* annonce avoir reçu de la même ville, un timbre 1879 20 c. surchargé en noir cmi 20, d'un correspondant qui a cru devoir taire son nom et qui, sans garantir l'authenticité du timbre a pu cependant en faire usage pour l'affranchissement de sa lettre.

Nos correspondants d'Italie devraient bien nous dire quelles sont ces plaisanteries de mauvais goût.

JAMAÏQUE.

D'après le *Am. Journ. of Philately*, le 1/2 penny existerait avec la surcharge semblable aux 1 et 2 pence.

Notre confrère aurait rencontré la surcharge provisoire « official » sur une étendue de 16 et 17 1/2 m/m.

MADAGASCAR.

Nous avons deux timbres parus en juillet



dernier. Inutile de dire que ce sont encore de ces maudites surcharges qui ne font plus le bonheur des amateurs. Le chiffre 5 est appliqué sur le 10 ou sur le 25 centimes des Colonies françaises.

Il en a été fait 3,000 de chaque espèce, tandis que des 05/40 × 15/25 antérieurement émis il y en a eu 9,500 de chacune de ces valeurs.

5 sur 10 c., noir sur lilas, surch. noire
5 — 25 — — — rose — —

Après avoir épuisé toute la réserve de timbres à faire des surcharges, on s'est décidé à créer des timbres locaux qu'il sera probablement aussi difficile d'avoir que les autres.

M. Dorsan Astruc nous a remis la série qui se compose de trois valeurs d'un même type.



Dans un rectangle l'inscription : *Postes françaises — Madagascar* et un chiffre qui peut aussi bien représenter des francs que des centimes.

Impression de couleur sur papier de couleur :

5 (centimes) noir	sur vert d'eau
10 — — —	bleu pâle
25 — brun	chamois

MARTINIQUE.

Le timbre 2 c. est devenu 1 centime par la surcharge noire : *Timbre-poste 01 c., Martinique*. Pourquoi la surcharge : *Timbre-poste* que portait déjà le timbre? Est-ce pour varier les plaisirs? en tous cas, il est temps de mettre un terme à cet abus de surcharges dont la Martinique a la spécialité :



01 c., sur 2 c., brun sur bistre, surch. noire

MEXIQUE.

Le *American Philatelist* signale, à l'état non dentelé, le timbre officiel :

Sans valeur, orange

ROUMANIE.

Nous avons une carte-lettre qui a paru vers la fin de juillet. A droite le type du timbre-poste à l'effigie du roi Charles I^{er} et pour inscription : *Carta postala in-*

CARTA POSTALA INCHISA

(valabilă numai în raionul oraselor)



chisa — Valabilă numai în raionul oraselor, puis quatre lignes pour l'adresse.

Imprimées en noir sur carton gris, piquées :

5 bani, noir sur gris

RUSSIE.

La carte de Moscou pour renseignements est du type actuel avec inscriptions rouges et armes en relief avec foudres, au revers des inscriptions :

3+9 kop., rouge sur chamois

KOLOGRIF (Kostroma). La poste a cessé d'exister. A cette occasion on a brûlé le stock de timbres et tous les livres se rapportant à cette poste. C'est ainsi qu'on simplifie le moyen de conserver les archives.

KOUNGOUR (Perm). Nouvelle émission de timbres, nous donnant les armoiries dans un écu;



an-dessous : *Kougourskaja* (de Kougour); seconde ligne : *Zemshaia Postekt* (Poste rurale); dans le médaillon : *Marka* (timbre) et à côté la valeur : *Odna* (un) *Dvîé* (deux) *Piat* (cinq) *Descit* (dix) *kop.*

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 111/2:

1 kopeck,	jaune
2 —	vert
5 —	bleu
10 —	carmin

PAHANG.

Voici le facsimilé du 24 cents, devenu 2 cents et dont il a été question ici il y a deux mois.



PARME.

On a découvert (!?) récemment des variétés de timbres 1852 trop nombreuses que pour être authentiques. Il y a des 5, 10, 15 cent., double face, de 5 et 15 c. têtes bèches, des 25 c. avec le verso 5 c. ou 15 c. en violet et des 10 c. gris qui ont un 40 c. gris au verso. Nous devons déclarer n'avoir trouvé rien de suspect à ces timbres si ce n'est leur présence sur des lettres plus que suspectes.

Ces timbres ne proviendraient-ils pas de déchets d'imprimerie qui auraient été retrouvés?

PERAK.

Avec surcharge : *1 cent Perak* sur trois lignes, en noir, l'I. B. Z. signale :

1 c. sur 6 c., violet, surch. noire.



OUSTIOUJNA (NOVGOROD). —

Émission nouvelle (?) de timbre-poste rappelant le type connu, sauf le cadre qui est tout-à-fait différent; les caractères d'inscriptions varient aussi.

Imprimé en noir sur papier de couleur, percé en lignes : 3 kopecks, noir sur orange.

RJIFF (*Tver*). Parmi les timbres de la dernière émission, il s'en est trouvé quelques feuilles à l'état non dentelé.

SAINT-CHRISTOPHE.

Le 1 penny épuisé a été remplacé, dit-on, par le 2 1/2 pence, surchargé : *one penny*, en noir : 1 penny sur 2 1/2 pence, outremer, surch. noire

SAINTE-LUCIE.

On annonce les valeurs suivantes, au type connu :

6 pence, lilas, valeur en bleu	
5 shillings, —	rouge jaunâtre
10 — — —	noir

SARAWAK.

Le 5 cents provisoire n'est plus. Il vient d'être remplacé par un timbre sans surcharge au type des autres valeurs; en plus, il a été émis un 10 cents :

5 cents, bleu et vert
10 — rouge —

SIERRA-LEONE.

Émission d'un 2 1/2 pence, au type connu. Filagramme C A et couronne, piqué 14.

2 1/2 pence, bleu

Tudeladt kortbref postbefordras icke alsom brefkort.

SUÈDE.

Voici le dessin de nouvelles cartes-lettres, rappelant celles supprimées avec cette exception qu'elles ont des

Oppnars enkeltst karten affvande.



KORTBREF.



Oppnars enkeltst karten affvande.

inscriptions aux trois côtés :

5 öre, vert sur azur, piquée
10 öre, carmin sur azur, piquée :

TURQUIE.

Nous avons appris la raison d'être des timbres pour imprimés. La voici telle que nous la recevons :

Les éditeurs de journaux ayant une réduction de 15 p. c. sur les taxes, la surcharge est là pour empêcher l'emploi de ces timbres sur lettres. Et comme le public n'est pas admis à acheter de ces timbres, toute personne qui réussirait à en obtenir et qui les emploierait pour l'affranchissement de ses journaux ou correspondances verrait ses envois surtaxés. Cependant, malgré la défense, les personnes connues peuvent les employer sans payer de surtaxe....

Le directeur des postes a, paraît-il, remarqué que la surcharge : *imprimé* avait été mise au singulier et a résolu de faire confectionner un nouveau cachet où le mot *imprimé* aurait un S

final. Vu la manière défectueuse dont la surcharge est appliquée, on réclamerait de l'imprimerie du gouvernement l'impression de cette surcharge.

VICTORIA.

Émission d'une enveloppe en forme d'écu. Au centre l'effigie de la reine Victoria, à gauche, dans un cercle et pour inscription : *Victoria*, en haut; *three pence*, en bas; ornements sur le fond.

Le timbre est estampillé sur la patte de fermeture ;

format 148 × 90 m/m.

3 pence, rose sur blanc

Le 1 penny actuel est annoncé comme imprimé sur papier rose, piqué 14, filagramme connu : 1 penny, brun sur rose



Association pour la protection philatélique.

L'Association pour la protection philatélique avertit les philatélistes qu'il existe les contrefaçons suivantes :

CEYLAN. — Non dentelés 4, 9 pence 1 sh. 9 p., 2 shillings (étoile en filag.)

Piqués 4, 9 pence et 2 shillings (étoile en filag.)

MALACCA. — 4 c. sur 5 c. bleu avec les surcharges rouge et noire falsifiées et renversées sur timbres vrais.

SAINT-VINCENT. — 1890, 2 1/2 sur 4 d. brun.

NATAL. — 1877, 1/2 sur 1 d. noir et jaune; la surcharge double ou renversée est fausse.

1 sh. noir et lilas avec surcharge au milieu ou une double surcharge.

CHYPRE. — 6 p. et 1 sh., la surcharge sur les timbres anglais est fausse.

GRANDE BRETAGNE. — Levant, 80 paras sur 5 d., noir, lilas et bleu.

VICTORIA. — 1857, 2 d. (reine sur trône) en paire avec K P — L Q, a été montrée à l'Association. Il est probable que la feuille entière a été imitée. 1858/65 1 sh. bleu piqué et non, aussi en paire.

NOUVELLE GALLES DU SUD. — Vue de Sydney, 1 d. rouge avec et sans nuages; presque toujours offerts en double exemplaire.

1854, 3 p. vert sur papier blanc uni.

TASMANIE. — 1852, 1 d. bleu, première émission.

CANADA. — 3 p. piqué. La perforation est fausse.

Le comité de l'Association se met à la disposition des philatélistes pour contrôler les timbres mentionnés ci-dessus. Il suffit de s'adresser à M. Ch. J. Phillips, 8, Gower street, Londres W. C., en ajoutant le port de réponse.

Les anciens timbres de Suisse.

Le prix des anciens timbres suisses s'est élevé peu à peu et a fini par atteindre des prix insensés. Il n'en fallait pas plus pour tenter la cupidité. D'habitude, on s'abstient de nous offrir les timbres suspects. En cette occasion, nous avons été plus favorisé (?).

Un de nos correspondants, dans le but de s'assurer si un groupe de 4 timbres neufs : *Poste locale*, croix non encadrée de 1850, qu'on lui offrait, était bien d'ancienne émission, le prix de 2,000 francs qu'on en exigeait, réclamant certaines précautions, a songé à nous les faire voir.

Comme dessin et comme impression, les

timbres correspondent parfaitement aux timbres anciens : il n'y a que la gomme blanche unie au lieu de jaunâtre fendillée et le papier blanc azuré légèrement au lieu de crème, qui diffèrent. Au contact de la main, les timbres, par leur gomme encore trop fraîche ont une tendance à se replier sur eux-mêmes, comme la baudruche : ce ne sont pas les timbres anciens qui se comporteraient ainsi.

Autre remarque : trois des quatre timbres 1850 qui nous ont été soumis, montrent des traces de la croix ajoutée officiellement, en mars 1851. Un de ces quatre surtout, a encore toute la partie supérieure droite de la croix, c'est-à-dire les trois premiers traits, ce qui est absolument la condamnation de ces timbres : On n'a jamais pu montrer en 1850 ce qui n'a été ajouté qu'un an plus tard. Il est donc certain que nous sommes en présence d'une réimpression qu'on cherche à écouler discrètement et il est fort probable qu'avant de faire disparaître la croix, on aura exécuté aussi un tirage des timbres *Poste locale*, avec croix.

On nous avait déclaré jadis que la réimpression des anciens timbres de Suisse était impossible. Ceci prouve que devant l'or, rien ne l'est.

Nos lecteurs sont avertis.

P. S. Cet article préparé pour notre numéro de juillet n'a pu trouver place ici jusqu'à présent. Grâce à cette circonstance, nous pouvons répondre dès maintenant aux arguments qu'on nous adresse en faveur de ces timbres.

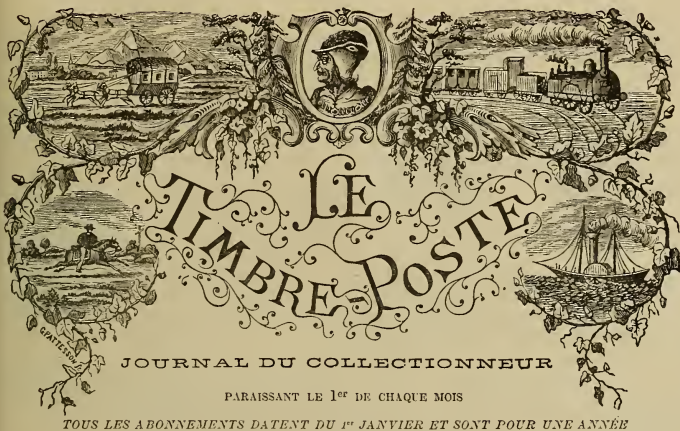
C'est d'abord un certificat d'authenticité signé par trois experts... et l'assurance que toute réimpression est impossible, le grattage des planches ayant eu lieu il y a des années.

Que les experts veulent bien, pour nous confondre, nous expliquer la présence de cette croix créée en 1851 et qui figure sur des timbres de 1850.

Si la réimpression est décidément impossible, nous serions donc en présence d'une fraude plus grave, la photogravure.

Ainsi que nous l'écrivit à l'instant un de nos correspondants, on lui a offert depuis peu, plus de 60 de ces timbres neufs, avec et sans croix, *orts post* et *poste locale*.

Y a-t-il fraude oui ou non ? Nous attendons la réponse des experts.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
 PRIX UNIFORME POUR TOUS PAYS **6.00**
 LE NUMÉRO **0.60**

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées

à **J.-B. MOENS**
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTES NEUFS.

CHRONIQUE.

AFRIQUE ORIENTALE.

Les timbres 3 et 4 annas ont été reçus par
 M. Le Roy d'Étiolles avec la surcharge à la
 plume : 1/2 ou 1 anna :

1.2 anna sur 3 annas, noir sur vermillon, surch. noire
 1 — — 4 — bistré, — —

Ces timbres étaient oblitérés avril et mai 91.

AUTRICHE.

Des timbres du Levant 1 piaster, nous avons
 vu les variétés suivantes :

1^{er} Sans chiffre de surcharge;

2^e 1 piastre;

3^e 1 piaster 1 en bas, 10 en haut, à droite;

4^e Sans surcharge, mais 10 en blanc renversé au dos de la
 partie supérieure.

BAMBA.

Un de nos confrères allemands annonce la
 série complète des timbres au type de l'enve-
 loppe avec les fautes *Bamba*, etc. Notre confrère
 avoue ne pas avoir vu les timbres. Il est donc

probable que la soi-disant nouvelle série
 appartient aux types que nous reproduisons
 n° 341 et non à celui de l'enveloppe.

BIOPAL.

Le 1/2 anna, rouge, type rectangulaire avec
 B L C I aux angles a vu ses 32 variétés refaites
 avec la faute N W A B pour toutes. Il y a quel-
 ques variétés avec N retournée; le 8^e timbre
 a aussi le mot : *Shah* où l'S a été surchargé d'un
 H et *Jahan* avec H surchargé d'un A. Le graveur
 ayant omis ces lettres a voulu réparer sa bétise.

12 anna, rouge vif sur blanc uni

12 — — — — piqué 7

COLONIES FRANÇAISES.

On sait que les colonies françaises auront en
 1892 un type de timbres uniforme, avec les diffé-
 rents noms sur un cartouche. Voici d'après
 M. Dorsan Astruc quels seront ces noms :

Congo français, Diego Suarez et dépendances,
 Guadeloupe et dépendances, Guyane, Inde
 (Etablissements de l'), Indo-Chine, Martinique,

Mayotte, Nouvelle-Calédonie et dépendances, Obock, Océanie (Établissements de l'), Réunion, St-Pierre et Miquelon, Sénégal et dépendances, soit 14 séries nouvelles à l'horizon.

CÔTE D'OR.

Le *Philatelic Record* signale l'enveloppe de la Grande-Bretagne, 2 pence, pour lettres enregistrees comme ayant reçu l'impression : *Gold Coast Colony* en lettres noires au-dessus du timbre. Notre confrère ne ferait-il pas confusion avec le type reproduit n° 312 ?

2 pence, outremer, surch., noir, 152 × 98 m/m

CUBA.

La couleur des timbres actuels 5 et 10 c. de peso est changée comme suit depuis le 1^{er} septembre dernier. C'est probablement à cause d'une falsification du 5 c. de peso rencontrée en janvier dernier :

5 c. de peso, vert émeraude
10 — rose violacé

Cette émission est annoncée par la pièce ci-après :

Administration centrale des Rentas de tabacs et loteries.

Le gouverneur de cette île, sur la proposition du Directeur des finances et exécuter des ordres pour le gouvernement de Sa Majesté, a résolu avec celui-ci qu'on mettra aussitôt en circulation les timbres poste de 5 et 10 centavos, couleur vert et rose respectivement, reçus de la fabrique nationale et que par conséquent les timbres de ces classes qu'on emploiera prendront seuls cours à la date du 1^{er} septembre prochain, à partir de quelle date les autres seront nuls et d'aucune valeur.

Ce qui est publié dans la *Gaceta oficial* par consentement général.

Havane, le 7 août 1891.

A. MARQUES DE GAVIRIA.

FIDJI.



Le 2 1/2 pence surchargé vient d'être remplacé par le type ci-contre que nous remettront MM. Whitfield King et C^{ie}. Il ne diffère guère des autres timbres connus que par l'inscription de la valeur.

Le papier reste blanc :

2 1/2 pence, brun chocolat, piqué, 10

FRANCE.



Depuis le 1^{er} septembre, les timbres pour

colis postaux ont le type ci-contre. A droite, est la partie réservée à l'affranchissement du colis, elle est gommée ; au milieu le reçu ; à gauche, la souche. Dimension : 144 × 39 m/m.

Le tout est imprimé en noir avec fond bistre :

25 centimes, noir et bistre

HAWAIIAN.

Les enveloppes 1 et 2 cents ne sont plus lithographiées mais gravées. Nous avons ainsi sur papier blanc uni jaunâtre le 1 c. et sur papier mat le 2 c. :

1 cent, vert. format 151 × 86 m/m

2 — carmin, — — —

Le *Philatelic Record* révèle l'existence de timbres 5 cents actuels privés de dentelure horizontalement :

5 cents, outremer

HAYDERABAD.

Vu l'enveloppe 2 1/2 annas, imprimée en vert-jaune sur papier blanc vergé, avec jarretière ronde à la patte de fermeture :

2 1/2 annas, vert-jaune 138 × 79 m/m

HONGRIE.

Le 5 kreuzer à vu son type refait suivant l'ancien modèle : le fond est ligné rose, le chiffre est actuellement noir ; filagramme connu ; piqure 11 1/2 :

5 kreuzer, rose, fond ligné, surch., noir

Doit avoir paru au commencement de septembre.

LABOUAN.

The Stamp News a reçu avis qu'il n'y avait jamais eu de timbre *one cent* surcharge sur le 2 cents et qu'il n'est pas question d'en émettre.

L'I. B. J. dit que le 8 cents a reçu la surcharge noire : 6 cents sur deux lignes :

6 c. sur 8 c., violet, surch., noir

LUXEMBOURG.

Les timbres de 10 et 25 centimes, à l'effigie du nouveau grand duc ont été surchargés S. P. ; mais contrairement aux autres timbres, ceux-ci sont réservés exclusivement au service de la maison d'Adolphe...

MADAGASCAR.

Ce ne sont pas trois valeurs seulement qu'il existe du type reproduit le mois dernier, mais six ! M. Dorsan Astruc nous donne les quantités qui en ont été imprimées :

18,000 du 5 centimes
 12,000 — 10 —
 12,000 — 15 —
 3,000 — 25 —
 2,000 — 1 franc
 1,000 — 5 —

Nous avons fait connaître les couleurs de 5, 10 et 25 centimes, nous pouvons donner celle du 15 centimes qui est outremer sur azur :

15 centimes, outremer sur azur

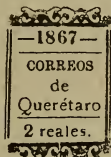
MAURICE.

La dernière malle nous apporte un timbre provisoire qui allait être mis en circulation, nous écrivait-on. Le 38 cents est la victime choisie pour recevoir la surcharge :

two cents en lettres capitales noires, comme le modèle. En 1885, nous avons eu une surcharge analogue, sur le même timbre, mais elle était énoncée : *2 cents* avec trait sur la valeur primitive :

2 cents sur 38 cents, violet, surch. noire

MEXIQUE.



Voici deux timbres qu'on prétend avoir été émis en 1867. Le premier à *Morelia* avec impression bistre sur blanc jaunâtre; le second à *Querétaro*, imprimé en brun rouge sur blanc :

2 reales, bistre sur blanc jaunâtre
 2 — brun rouge sur blanc

MONACO.

Nous venons de recevoir à l'effigie d'Albert 1^{er} :

Timbre-poste : 5 centavos, bleu sur blanc
 — 50 — violet sur orange
 Enveloppe : 15 — rose sur bleu-vert

Cette dernière a le format 146 × 113 m/m

NEGRI SEMBLAN.

Le timbre de Malacca 2 cents a été surchargé *Negri Sembilan*, en noir :

2 cents, rose surch. noire

NORD DE BORNÉO.

Les timbres 10 cents bleu « Postage & Revenue »

ont reçu la surcharge noire : *6 cents* sur deux lignes, écrit l'I. B. J. :

6 c. sur 10 c., bleu surch. noire

NOSSI-BÉ.



Le besoin de *timbres-taxe* s'étant fait sentir, on a surchargé une partie de timbres-poste *inutiles* de l'inscription : *Nossi-Bé — chiffre-taxe — à percevoir*, en deux types, pour rompre l'uniformité.

Au 1^{er} type, *Nossi-Bé* en lettres grasses, nous avons :

20 c. sur 1 cent., noir sur bleu, surch. noire
 30 — 2 — brun — bistre — —
 50 — 30 — — — — —

Au 2^e type, *Nossi-Bé* en lettres plus allongées, il y a :

35 c. sur 4 cent., violet sur bleu, surch. noire
 35 — 20 — brique — vert, — —
 1 franc-35 — noir — jaune — —

Pour qu'on ne puisse douter de l'authenticité de ces surcharges, voici le décret :

République Française.

Liberté — Égalité — Fraternité.

ARRÊTÉ :

Nous, administrateur p. i. de Nossi-Bé,

Vu le rapport de M. le Secrétaire général faisant connaître qu'il existe, tant dans la caisse courante de la poste, que dans le caveau de sûreté du Trésor, une grande partie de timbres-poste de 001, 002, 004, 030 et 035 n'ayant pas ordinairement cours dans la colonie.

Considérant que, contrairement au règlement sur le service des postes, le receveur ne possède pas de chiffres-taxe pour apposer sur les lettres non-affranchies ou insuffisamment affranchies,

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1^{er}. A partir du 10 août prochain, il sera transformé 3,000 timbres de 001, 002, 004, 030, 035 et 1 franc (1).

Les dits timbres porteront à l'encre noire d'imprimerie les empreintes : *Nossi-Bé, chiffre-taxe* (020, 030, 035, 050 et 1 franc) à percevoir.

ART. 2. Les timbres-poste à transformer seront remis à la commission, composée de :

MM. Walwein, secrétaire général;

Champon, commis de 1^{re} classe des directions de l'intérieur;

Durand, receveur de la poste.

(1) Le décret parle d'un 75 c., chiffre qui a été biffé à la plume.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge des receveurs des postes, et la prise en charge par le même employé, des timbres-poste transformés.

Art. 3. — Le secrétaire général est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera.

Hell-Ville, le 5 août 1891.

LANREZAC.

Voici d'après M. Dorsan Astruc quelles sont les quantités qui ont été imprimées :

300 de 0,20 sur 0,01 et 0,30 sur 0,02
250 — 0,35 — 0,69 — 0,35 — 0,20
1,200 — 0,35 — 0,30
700 — 1 f. — 0,35

NOUVELLE GALLES DU SUD.

M. Thornhill a découvert un 3 pence, tête laurée, imprimé sur papier *vergé* blanc :

3 pence, vert

PARAGUAY.

Un de nos correspondants nous écrit :

« Un marchand de Buenos-Ayres qui a la spécialité des timbres faux vend en ce moment les réimpressions des timbres 5 et 10 centavos du Paraguay.

Ainsi que vous pouvez vous en assurer par les spécimens que je vous envoie, le papier est plus jaunâtre et la piqure a l'1 1/2 au lieu de 12 1/2 :

5 centavos, brun jaunâtre
10 — vert

« Le même marchand a contrefait dernièrement les officiels du même pays, 1, 2 et 5 cents sur 15 c. piqués. Voici à quoi on peut reconnaître les vrais des faux :

« 1° Dans les vrais le mot *oficial* et la valeur ne font qu'un seul et même timbre, de sorte que l'on a gravé un timbre « oficial » pour chaque valeur; si vous prenez la longueur du mot *oficial* vous trouverez une petite différence.

« 2° Dans les faux, le mot *oficial* est le même pour toutes les valeurs et la valeur a été ajoutée après coup, de sorte qu'elle n'est pas régulière comme dans les vrais, où elle ne fait qu'un timbre avec le mot *oficial*. »

PAYS-BAS

Le *Timbre* fait pressentir une émission prochaine de timbres à l'effigie de la jeune reine. Les moutards ont décidément la corde partout.

PUTTIALLA.

Le timbre de service 1/2 anna a actuellement la surcharge imprimée uniformément en noir :

1/2 anna, vert, surch. noir

RÉUNION.

Les timbres en usage viennent de recevoir la surcharge oblique : *Réunion* probablement en attendant les timbres particuliers à cette île. On ne chôme pas dans la patrie de maître Choppy :



1 cent, noir	sur bleu surch. noire
2 — brun	— bistre — —
4 — violet	— bleu — —
5 — vert	— vert — —
10 — noir	— lilas — —
15 — bleu	— azur — —
20 — brique	— vert — —
25 — noir	— rose — —
35 — noir	— jaune — —
40 — vermillon	— bistre — —
75 — carmin	— rose — —
1 franc, bronze	— vert pâle — —

VARIÉTÉS.

a. Double surcharge :

5 centimes, vert sur vert surch. noire

b. Ayant RÉUN ON sans 1

2 centimes, brun sur bistre surch. noire
5 — vert — vert —

Au type 1877, figures allégoriques, il y a :

30 centimes, bistre	surch. noire
40 —	vermillon —
75 —	carmin —
1 franc,	vert bronze —

et au type effigie de la liberté, de 1872/73 :

40 centimes, orange	surch. noire
80 —	carmin —

L'Officiel publie l'arrêté suivant :

Art. 1^{er}. — A partir du quinze juillet prochain, les timbres-poste actuellement en usage dans la Colonie cesseront d'y avoir cours, et seront retirés de la circulation pour être remplacés par des timbres-poste aux mêmes types, et portant en diagonale le mot « Réunion » — imprimé en noir.

Art. 2. — Un délai d'un mois, à partir de cette époque, est accordé aux détenteurs de timbres actuels pour en faire l'échange dans tous les bureaux de poste.

Art. 3. — Indépendamment des timbres mentionnés en l'article 1^{er}, le service des postes est autorisé à mettre en circulation 200,000 timbres-poste surchargés pour les catégories suivantes dont l'approvisionnement est devenu insuffisant :

100,000 de 0,02 cent.
100,000 — 0,15 —

La surcharge se fera sur le timbre de 0,20 centimes.

Décès, dentelles, briques sur vert dont l'approvisionnement excède les besoins de la Colonie.

Art. 4. — Le chiffre représentant la nouvelle valeur sera frappé en noir sur la valeur primitive.

Les timbres à transformer seront remis par M. le trésorier payeur à une commission composée de :

M. le chef du service des postes ou son délégué;

Un chef de bureau de la direction de l'intérieur ou son représentant;

Le receveur comptable des postes.

Cette commission sera chargée de suivre les opérations de la transformation des timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de son opération pour la décharge du trésorier payeur et la prise en charge par le receveur comptable des timbres transformés.

ART. 6. — Les timbres-poste retirés de la circulation seront réintégrés au Trésor, s'ils sont en feuilles entières. Ils seront incinérés dans le cas contraire.

ART. 7. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin officiel* de la Colonie.

Saint-Denis, le 28 juin 1891.
LOUGNON.

RUSSIE

Nous avons vu la carte-lettre 10 kop. avec avis en russe et en français, celui-ci ayant : « Détachez la bordure le long du pointillé : »

10 kopecks, bleu, pointillé rose sur gris

VARIÉTÉ.

La piqure se continue jusqu'aux bords :

10 kopecks, bleu, pointillé rose sur gris

L'enveloppe 5 kop. avec foudres existe en ce moment en 3 formats : 145 × 60 m/m, 145 × 120 et 115 × 80.

OSSA (*Perm*). — Les timbres de 4 et 8 kopecks ont été employés par fraction comme suit :

1/2 timbre 4 kop., brun

1/2 — 8 — bleu

1/4 — 8 — —

TSCHERDINA (*Perm*). — Copié sur le timbre



Koungour du mois dernier, nous avons le timbre de Tscherdina avec ses armoiries. Les inscriptions sont les mêmes que celles qui ont été déjà données.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, carmin

L'exemplaire rencontré à la date du 21 avril 1891.

SERBIE.

La carte 5 para nous vient imprimée uniformément : cadre, timbre et inscriptions en vert sur carton rose. Il y a quatre lignes pointillées d'adresse :

5 para, vert foncé sur rose

TASMANIE.

Les premiers timbres 9 pence, surchargés 2 1/2 étaient imprimés au début en bleu pâle et

piqués 12; ceux qui nous arrivent sont d'un bleu plus vif, piqués 11 1/2 avec la surcharge légèrement différente : le *d* plus couché est moins ouvert, le trait de séparation de 1/2 est plus court et plus gros; le petit 2 un tant soit peu plus petit :

2 1/2 pence sur 9 p., bleu vif, surch. noire

TRAVANCORE.

Un journal allemand nous apprend que le 2 annas est actuellement imprimé en rose, au lieu de orange :

2 annas, rose

TURQUIE.



Les nouveaux timbres de Turquie, car il y en aura de nouveaux, paraîtront en mars 1892. En voici le dessin. Les armoiries sont celles adoptées sous le règne du Sultan actuel. Elles ont été décrites dans la brochure « Croissant Toughra » de M. Mongeri, comme suit :

« L'écu est surmonté de la coiffure impériale avec l'aigrette et du Toughra de S. M. (ici le Toughra est au centre); à droite, une lance, un drapeau (rouge) des hallebardes, un canon, une cuirasse, deux sabres et trois boulets; à gauche, également une lance, un drapeau (vert), un revolver, une balance s'appuyant sur deux livres (les lois), une corne d'abondance et une ancre; au centre, sous l'écu se trouve un trophée relié par une trompette et formé de casques et de flèches. Le tout repose sur une console à laquelle sont suspendus les ordres impériaux de l'Osmannie, du Medjidié, du Nichani Eftichiar, du Nichani-Imtiaz et du Chefakat. »

Ces armoiries sont dans un cercle avec inscriptions turques au-dessus et au-dessous. (Nous ne nous chargeons pas de les traduire); à gauche et à droite, supérieur, la valeur en chiffres turcs; en bas, en chiffres ordinaires et la valeur en lettres microscopiques, le tout sur fond de losanges avec bordure pour cadre.

Les valeurs seront : 10, 20 paras, 1, 2 et 5 piastres. Donc pas de 5 paras, ni de 25 piastres. Notre exemplaire est de 10 paras, vert pâle et piqué 13 1/2.

Il avait été décidé en principe que ce type servirait aussi pour les imprimés avec une modification, mais il paraît que la surcharge vaut mieux.

On continuera à surcharger mais avec *imprimés* au pluriel, ce qui a son importance.

Nous avons la carte actuelle de 20 paras où l'impression rose est à peine visible. Le timbre occupe la place habituelle, mais n'a seulement que la première impression; quant au fond du timbre qui fait toujours le sujet d'un second tirage, il est placé plus haut, de sorte qu'il y a deux timbres verticaux composés 1° du fond, 2° du timbre.

L'exemplaire que nous avons a été adressé d'Andrinople à Paris d'où la carte a été retournée à son lieu d'origine, le destinataire étant parti sans laisser son adresse :

20 paras, rose sur crème

Il y aurait, d'après la *Carte Postale* une autre variété, n'ayant pas la seconde impression.

20 paras, rose sur crème

URUGUAY.



Le timbre 5 centesimos violet sert décidément à parer aux imprévoyances de l'administration. Le voici redevenu provisoire depuis le 19 août dernier, les 5 centesimos bleus étant épuisés. On s'est contenté d'appliquer la surcharge rouge, oblique : *Provisorio 1891*. On nous dit qu'il existe des variétés, ce qui n'étonnera personne. Il y a entre autres des timbres ayant :

ovisorio, isorio, orio, orio.

91 1 1891.

5 centesimos, violet, surcharger rouge

L'avis d'émission qui accompagne toujours les timbres est ainsi conçu :

DÉCRET :

Par décision de la Direction générale, seront mis en usage le 19 de ce mois, une série de provisoires de 5 centesimos du type de l'émission du 1^{er} décembre 1886 qui auront la surcharge : *Provisorio 1891* en diagonale et en couleur rouge carmin.

Montevideo, le 17 avril 1891.

Le Secrétaire.

ZOULOULAND.

Extrait du *Monthly Journal* la pièce suivante relative au timbre 1 penny de Natal surchargé *Zululand* :

Zouloulund, n° IV, 1891.

PROCLAMATION

de S. E. Sir Charles Bullen Hugh Mitchell, Commandeur de l'ordre très distingué de St-Michel et St-Georges, Gouverneur et Commandant en chef des colonies de Natal, Vice-

amiral et Chef suprême de la population locale, Gouverneur du Zouloulund, etc., etc.

Attendu que la 3^e section de la loi n° 2 de 1890 donne pouvoir au Gouverneur, par proclamation, de diriger, créer, déterminer et décrire la couleur à employer pour les timbres-poste ;

Et attendu que, par proclamation n° 11, 1887, en date du 21 juin 1887, les lois alors en vigueur dans la colonie de Natal furent déclarées autant que possible applicables comme ayant force de loi à observer sur le territoire du Zouloulund ;

Et attendu que la loi n° 2, 1890 de Natal intitulée : « Loi pour autoriser l'emploi de timbres-poste dans l'usage postal, » est en vigueur dans le Zouloulund ;

Et attendu qu'un autre timbre de one penny de Natal, timbre de revenu, surchargé : *Zululand* a été émis et employé maintenant au Zouloulund pour des usages postaux, et qu'il est désirable que ce timbre soit destiné à être employé à des usages postaux ;

Pour ces motifs et en vertu des pouvoirs dont je suis investi, je décrète et informe que les timbres mauves avec les mots « Natal Revenue » inscrits en tête et les mots « one penny » inscrits en bas, et avec le mot : « *Zululand* » en lettres noires surchargées à travers le recto dudit timbre seront considérés et déclarés être des timbres-poste dans l'acceptation de la dite loi n° 2, 1890.

Dieu sauve la Reine!

Donné, etc.

C. B. H. MITCHELL,
Gouverneur du Zouloulund.

W. WINDHAM.
Secrétaire du Zouloulund.

A propos des timbres de Tolima.

CHER MONSIEUR,

Excusez-moi si je suis forcé de revenir encore au sujet de ce fameux Arciniegas, mais voici les faits :

Peut-être avez-vous lu dans le n° 8 du *Philatelist* du 15 mai dernier une annonce de MM. Grau et Strung de Barranquilla (Colombie), mettant en garde les collectionneurs et marchands de timbres-poste, contre les timbres de Tolima 1884 de 20 c. et 5 et 10 pesos qui, d'après une communication officielle ne furent jamais émis par le gouvernement de Tolima.

Ayant reçu ces timbres de ce gouvernement, en vertu d'un contrat, j'écrivis aussitôt que j'eus connaissance de l'annonce à MM. Grau et Strung, leur demandant de bien vouloir me communiquer la pièce officielle dont ils parlaient.

Je reçus comme réponse de ces Messieurs, qu'ils ne pouvaient assurer si lesdits timbres de Tolima avaient ou non été émis par le gouvernement et que l'annonce insérée dans le *Philatelist* l'avait été par ordre de Arciniegas qui leur avait promis d'envoyer les documents voulus, pour prouver la fausseté des timbres.

Vous êtes à même de juger aujourd'hui de ce que vaut cet Arciniegas. Cependant, je trouve fort incorrect de la part de MM. Grau et Strung de publier une annonce semblable sans être en possession des documents qu'ils prétendent posséder et cela sur l'asser loi d'une personne aussi peu digne de foi qu'Arciniegas.

Comme je vous l'ai dit, j'ai acheté en 1885 les vieux timbres existants à Tolima, par contrat, et ceux qu'on

prétend aujourd'hui n'avoir point existés, étaient de ce nombre. J'en ai échangé et vendu à mes amis et correspondants qui, inquiets de l'annonce du *Philatelist* me questionnent à ce sujet. J'ai voulu mettre fin à leurs inquiétudes par cette lettre.

Je vous ai remis, cher Monsieur, deux lettres de MM. Samper, Matiz et Ayala qui prouvent la vérité de mes assertions au sujet des falsifications d'Arciniégas des timbres 1884-87. Il ne me reste qu'à mettre en garde les amateurs et marchands contre les timbres de Tolima offerts par Arciniégas et ses agents.

Agréez, cher Monsieur, etc.

D^r G. MICHELSEN.

A propos des timbres surchargés de la République Dominicaine.

Voici d'abord quelques lignes que nous envoie M. F. Carreras y Candi de Barcelone. Notre correspondant accepte, nous écrit-il, toute la responsabilité de leur publication.

« La résolution dictée le 20 mars dernier par le pouvoir exécutif, ordonnant de rendre valables les timbres et les enveloppes d'affranchissements retirés de la circulation et appartenant aux années 1879 et 1880 déjà connu du monde philatélique, a trouvé paraît-il, une opposition de la part du Directeur général des postes de Saint-Domingue, M. José Maria Pichardo Betancourt, qui, ayant protesté énergiquement que l'émission était contraire non seulement aux lois en vigueur, mais encore avec les prescriptions contenues dans les règlements de l'union postale universelle, s'est vu destitué de ses fonctions le 15 avril, *sans motif aucun* et après 6 années de services honorables.

« Les timbres surchargés qui ne pouvaient être mis en circulation ni être rendus valables, se vendront par l'entremise de..... Ils ont été convertis en objet de spéculation. »

Nous avons encore une lettre du consul de Belgique à Saint-Domingue, dont nous extrayons les lignes suivantes :

« Il résulte de mes investigations que les timbres d'émissions 1879 et 1880 ont été habilités le 20 mars dernier et qu'ils ont été vendus, *sans être mis en circulation dans le public* à deux individus, les sieurs.....

« Ces timbres achetés évidemment dans une intention de spéculation..... contre les collectionneurs, ont été dirigés sur... à l'adresse de... Les plis ainsi adressés étaient couverts des dits timbres pour attester certainement leur mise en

circulation et la poste n'a jamais eu que cette occasion d'oblitérer ces timbres. »

Enfin nous avons appris de source officielle, que l'irrégularité de l'opération a été dénoncée au Bureau de l'union postale de Berne pour le mettre en garde contre la circulation des dits timbres et enveloppes dont aucun spécimen n'a été soumis à son contrôle en conformité des art. 3, 4 et 5 du traité du 9 octobre 1874 et de l'art. 1^{er} du règlement de détail et d'ordre pour l'exécution de ce traité.

Dans les conditions où se présente cette émission, faut-il ou non collectionner ces timbres et enveloppes ? Poser la question, c'est la résoudre.

Les cartes lettres officielles de la République Argentine.

Les cartes lettres « *oficio postal* » avec timbre 5 centavos, ont été émises il y a deux ans par le docteur Carcano, directeur des postes sous l'administration du président Juarez Celman. Elles étaient destinées à remplacer les timbres officiels pour les différents ministères et la direction des postes.

Chaque ministère reçut donc un millier de ces cartes lettres à titre d'essai. Il arriva que quelques-uns les mirent en emploi, mais y renoncèrent bientôt à cause des inconvénients produits par la gomme qui ne permettait pas de copier les correspondances; d'autres ministères ne s'en soucièrent guère, tel fut celui de la marine. Plus tard, vu leur peu de succès, il fut décidé que ces cartes-lettres seraient vendues par la poste, puis qu'elles seraient brûlées. Mais au moment décisif, il se trouva qu'il n'y avait plus que sept mille cartes lettres sur les 20,000 qui en avaient été imprimées. L'autodafé eut lieu néanmoins en mai dernier, avec les 1 1/2 et 3 centavos, cartes lettres doubles et les fameux 50 pesos.

Il n'y eût qu'un seul tirage de ces cartes, lesquelles existent comme suit :

Ministerio del interior
— de Guerra
— — Hacienda
— — Justicia
— — Marina
— — Relaciones Exteriores

Direccion General de Correos y Telegrafos

Cette dernière n'a pas de timbre, mais le mot « *servicio* » en tient lieu. R. S.

Encore le Parisot.

Se posant en victime, l'infascible Parisot croit donner le change à l'opinion en nous requérant d'insérer la lettre que voici :

Paris, le 30 août 1891.

Monsieur J.-B. MOENS, éditeur du journal le *Timbre-Poste*.

42, rue de Florence,

Bruxelles.

MONSIEUR L'ÉDITEUR,

Dans le dernier numéro (*sic*) de votre journal (n° 344, août 1891), vous avez fait suivre la publication de l'article rectificatif adopté de commun accord à l'intervention de Messieurs Ph. de Ferrari et Dorsan Astruc, d'un long commentaire que vous essayez de rendre blessant pour moi. Je dédaigne de relever les plaisanteries banales que vous vous permettez à mon égard. Je tiens à constater seulement que la rédaction proposée, approuvée par vous reconnaissait formellement mon entière bonne foi dans toute cette affaire. Je croyais pouvoir compter sur l'exécution loyale de l'arrangement accepté en votre nom. Je me suis trompé. Votre devoir en effet, aussi bien vis-à-vis de Messieurs de Ferrari et Dorsan Astruc que vis-à-vis de moi était de publier purement et simplement la rectification à laquelle j'avais droit et que vous vous êtes engagé à insérer (*sic*). Vous ne connaissez pas sans doute, les usages constants suivis par la presse en de pareilles circonstances ? ignorez-vous aussi les convenances les plus élémentaires qui interdisent à un galant homme de revenir sur un différend terminé, alors surtout que l'intervention d'arbitres tels que Messieurs de Ferrari et Dorsan Astruc y a mis fin ?

Je laisse vos lecteurs juges de la correction de vos procédés.

Vous croyant désormais débarrassé de la crainte légitime que vous inspirait l'issue du procès intenté (*sic*) par moi, vous semblez vous efforcer d'atténuer par de perfides insinuations, la portée des déclarations formulées par vous et signées en votre nom.

Tous les collectionneurs seront très désireux (et je partage leur désir), de connaître le nom de la personne à laquelle vous faites allusion dans la partie finale de votre entrefilet intitulé : *Echos du Congrès de Vienne*.

Encore un mot : dans votre dernier numéro, se trouvait encarté un avis annonçant la vente pour trois francs des timbres d'une valeur faciale d'au moins soixante-cinq francs. Quel rabais considérable!!!

Le nommé Moens (pour employer votre langage), qui a horreur de la spéculation et qui n'a pour but que l'intérêt (*sic*) des collectionneurs, tiendra peut-être à éclaircir ceux-ci sur l'opération ou le traité qui permet la publication d'une aussi alléchante (!). En vertu de la loi je vous requiers (*sic*) d'insérer la présente lettre dans le plus prochain numéro (*sic*) de votre journal et je vous salue.

H.-K. PARISOT.

La sottise querelle que nous cherche le Père Lachicane est cousue de fils blancs. Si le particulier a compté sur nous pour rétablir l'état de santé d'un porte-monnaie atteint d'anémie chiro-

nique, il se trompe étrangement. Pour en finir, voici notre réponse :

Nous refusons toute discussion avec un... Parisot. Nous ne lui reconnaissons pas la qualité voulue de faire la leçon à qui que ce soit, encore moins de nous parler de ce qu'il ne connaît pas, lorsqu'il essaie de nous faire la morale.

Un proverbe dit avec raison : « qui se sent morveux se mouche. »

La première livraison de la

7^e édition

DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

paraîtra à la fin du mois courant.

Nous faisons appel à la bonne volonté de nos lecteurs pour obtenir la communication des timbres suivants qui nous sont nécessaires pour compléter la reproduction des différents types :

Afganistan	1875/76	les 12 variétés du 1 shahi			
—	—	— 3	—	— 2	—
—	—	— 3	—	— 4	—
Bhopal	1877	— 20	—	1/4 anna, noir, cadre à 1 filet	
Cundinamarca	1833	— 4	—	— 10 cent.	
Guyane angl.	1862	— 24	—	— 2 cents	
—	—	— 24	—	— 4	—

Nous prions nos souscripteurs de bien vouloir nous excuser si cette première livraison n'a pu paraître plus tôt, mais nous avons rencontré des difficultés de toute nature que nous ne sommes pas encore parvenus à surmonter, principalement pour les reproductions des planches dont nous devons encore différer la publication.

Pour ce qui est du catalogue, nous sommes obligé de nous occuper en même temps des cinq parties dont se compose le livre, ce qui cause des retards que nous ne saurions éviter surtout pour la publication de cette première partie.

(1) Un lapin à qui comprendra cette phrase. J. B. M.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

 Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTES NEUFS.

CHRONIQUE.

AFRIQUE ORIENTALE. (C^{ie} Brit. de l')

Une nouvelle valeur a été émise, écrit le
Monthly Journal. Elle correspond pour le type
 aux autres timbres :

2 1/2 annas, noir sur jaune

AUSTRALIE DU SUD.

Lestimbres 4 et 6 pence ont reçu la surcharge :
 O S. en lettres noires et allongées : (*Stamp
 News*.)

 4 pence violet, surch. noire
 6 — bleu, — —

BAMBA.

Les derniers timbres qui nous arrivent sont
 encore du type carré et non du type de l'enve-
 loppe. Mais il y a un changement apporté aux
 8 annas et 1 rupee qui ont aujourd'hui les
 variétés du 4 annas 1891 dont ils ont même la
 couleur. Contrairement à cette émission les
 nouveaux arrivés ont les deux premiers carac-

tères indiens, énonçant la valeur, séparés des
 trois autres :

 8 annas, rouge 16 variétés
 1 rupee — 16 —

Pas une erreur à signaler parmi les 16 varié-
 tés.

BAVIÈRE.

On signale l'enveloppe de 10 pfennig, format :
 149 × 119 m/m, ayant le papier blanc côtelé et
 sans dessin à la patte. C'est probablement une
 enveloppe de commande :

10 pfennig, rouge

BRÉSIL.

Le timbre de journaux 100 reis de l'émission
 1890 est actuellement en usage, dit la *Revue
 Philatélique* :

100 reis, carmin sur blanc

Et de la série type *croix du sud*, a paru :

20 reis, vert sur blanc

COLOMBIE (République).

Le *American Journal of Philately* a vu le

timbre 5 centavos de 1860, couleur ardoise portant les chiffres 50 en haut et en bas du cercle perlé, tandis que dans le cadre, il y a : 5 cent. Le type serait celui du 20 centavos.

Il est probable que puisque nous connaissons déjà un 5 c. introduit dans la planche du 20, qu'il y a eu aussi un 20 dans la planche du 5 et que le changement a été fait imparfaitement ici :

1860 — 5 + 50 centavos, ardoise

Ces erreurs ont dû être fréquentes dans ce pays, car nous avons vu récemment le 10 centavos de 1859 avec le chiffre 20 en dessous du cercle perlé et 10 au-dessus :

1859 — 10 + 20 centavos, jaune

BOLIVAR. — Nous avons donné d'après le *Stamp News* les couleurs fautives des timbres 10 et 20 centavos qui doivent être :

10 centavos, carmin
20 — bleu

COLONIES FRANÇAISES.



Voici d'après le volume « Histoire du timbre-poste français » dont nous parlons plus loin, quel est le type des timbres qui doit paraître le 1^{er} janvier 1892.

Il représente le commerce et la navigation; en haut : *République française — Colonies — Postes*; en bas un cartouche pour la valeur et plus bas pour le nom de la colonie.

CONGO FRANÇAIS.



Il nous arrive quatre timbres sur lesquels nous manquons de renseignements. Ils sont tous quatre oblitérés : *Libreville 26 août 1891* et appartiennent chacun à un type différent avec la même disposition et les mêmes inscriptions : *Postes — Congo français*.

1^{er} Type. Représente une branche de bananier (?); le 2^{me} type, un palmier; le 3^{me} type, le drapeau français (?); dont les couleurs sont sigülièrement annoncées; le 4^{me} type, une tête de nègre (Bamboula sans doute).



Gravés sur bois et imprimés uniformément en noir sur papier blanc.

5 centimes, noir
10 — —
15 — —
25 — —

Depuis le 2 septembre dernier il existe des timbres 1 centime surchargés : *Congo français 5 c*; comme la dernière émission 15 cent devenue aussi 5 centimes :

5 centimes sur 1 c., noir sur bleu, surch. noire
5 — 1 c., — — rouge

Ce dernier a le c plus éloigné de son chiffre. Preuve d'émission nous est remise par M. Dorsan Astruc, savoir :

Arrêté autorisant la transformation de 5000 timbres-poste de 0 fr. 01 cent. en timbres de 0 fr. 05 cent.

NOUS, COMMISSAIRE GÉNÉRAL DU GOUVERNEMENT AU CONGO FRANÇAIS, OFFICIER DE LA LÉGION D'HONNEUR.

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Considérant que l'approvisionnement des timbres-poste, en coupure de 0 fr. 05 cent. est épuisée;

Vu l'approvisionnement des figurines de 0 fr. 01 cent.

Vu la demande du Receveur des postes, en date du 1^{er} septembre 1891, relative à la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du service.

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1. — Il sera procédé à la transformation de 3000 timbres de 0 fr. 01 cent. en timbres de 0 fr. 05 cent. au moyen d'une simple surcharge avec un timbre humide.

ART. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de :

MM. le Trésorier-payeur, *Président*;

le Chef de bureau des finances, ou son délégué;

le Receveur des postes.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de transformation à apporter aux 3000 timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Receveur des postes, et la prise en charge par le même fonctionnaire des timbres-poste transformés.

ART. 3. — La vente de ces timbres-poste transformés n'aura lieu que pour servir à un affranchissement immédiat, au guichet même du Receveur des postes.

ART. 4. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exé-

cution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Libreville, le 2 septembre 1891.

Par le Commissaire général absent :

Le Lieutenant-Gouverneur,

Signé : CH. DE CHAVANNES.

Le Directeur de l'Intérieur,

Signé : C. CERISIER.

COTE D'OR

GOLD COAST COLONY.



Nous avons reçu la preuve que l'enveloppe existe bien sans banderole. En voici le fac-simile :

2 pence, outremere noir, 153 x 98 m/m



CURAÇAO.

Timbre provisoire 25 cent
ayant cette valeur en sur-
charge sur le 30 cent.

25 cent sur 30 c., gris perle, surcharge
noir.

DIEGO-SUAZÉ

On s'est bien trouvé jusqu'ici des timbres provisoires et il semble qu'on n'est pas prêt à renoncer à mettre les collectionneurs à contribution.

Voici un bien triste timbre qui nous est remis par M. Le Roy d'Etiolles. Une femme tient une épée et se repose sur un bouclier, derrière elle se montre un soleil rayonnant.



Inscription : *Diego-Suarez, Poste — République française* et le millésime 1891, la valeur en chiffres à côté du bouclier.

Lithographié sur papier blanc :

5 centimes, noir

Comme on pourrait douter de l'authenticité de cette caricature, voici de quoi convaincre les plus incrédules :

République française.

LIBERTÉ — ÉGALITÉ — FRATERNITÉ

Le Gouverneur de la Colonie de Diego-Suarez et
dépendances,

Vu le rapport de M. le chef des bureaux de l'Intérieur

faisant connaître que l'approvisionnement de la colonie en timbres-poste de cinq centimes (0 fr. 05) et des chiffres-taxes de cinquante centimes (0 fr. 50) et de cinq centimes (0 fr. 05) est épuisé et qu'il y a lieu de prendre immédiatement des mesures en vue d'assurer le service de la poste, conformément aux prescriptions de l'union postale universelle;

Vu l'urgence,

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. — Il sera immédiatement pourvu au tirage de chiffres-taxes et de figurines des diverses valeurs strictement indispensables pour assurer le service de la poste à Diego-Suarez, savoir :

Chiffres-taxes de 0 fr. 50 c. 1,500

— — 0 fr. 05 — 1,500

Timbres-poste — 0 fr. 05 — 3,000

ART. 2. — Ces figurines et chiffres-taxes d'un dessin spécial seront exclusivement affectés à la colonie de Diego-Suarez.

ART. 3. — Le tirage de ces diverses coupures sera exécuté en présence d'une commission composée de :

MM. Ferlus, chef des bureaux de l'Intérieur,

Poirier, receveur des Postes,

Torrentroy, écrivain auxiliaire à la Direction de l'Intérieur,

Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations et les quantités et valeurs énumérées au dit procès-verbal seront portées en recette dans les écritures du Trésorier-Payeur de la Colonie et prises en charge par lui sous le titre : *Timbres-poste coloniaux en dépôt*.

ART. 4. — Aussitôt après le tirage des quantités ci-dessus fixées en l'article 1^{er}, les dessins seront effacés sur la pierre en présence de la commission.

ART. 5. — Il demeure entendu que ces timbres et chiffres-taxes d'un tirage spécial ne seront employés qu'à titre tout à fait provisoire et que les coupures qui seront trouvées en dépôt au Trésor ou à la poste, au moment de l'arrivée dans la colonie de timbres-poste et chiffres-taxes demandés en France seront détruites et incinérées en présence d'une commission.

Celles qui seront trouvées en possession des particuliers seront échangées contre des timbres-poste réguliers.

Procès-verbal sera dressé de cette opération.

ART. 6. — Le chef des bureaux de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté provisoirement exécutoire, qui sera enregistré, communiqué et publié partout où besoin sera, et soumis à l'approbation de M. le Sous-Secrétaire d'Etat des Colonies.

Anthrane, le 18 septembre 1891.

Par le Gouverneur :

F. FROGER.

Le chef des bureaux de l'Intérieur,

A. FERLUS.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *American Journal of Philately* fait connaître une série de timbres-télégraphe émise en 1883. Nous en donnons ici le fac-simile.

Papier couleur, piqure 12 :

1 cent, ardoise sur blanc

5 — noir — jaune

10 — — — vert

25 — — — vermillon



FIDJI.

Suivant la *Revue Philatélique* le 4 pence n'aurait plus de surcharge :

4 pence, violet

FRANCE.

Les timbres pour colis postaux dont nous avons fait connaître le type le mois dernier ont été imprimés non seulement en bistre mais dans les couleurs ci-après, depuis le 7 octobre dernier :

60 centimes, noir, fond bleu pâle
85 — — — vert jaune

Les premiers servent pour les colis postaux envoyés contre remboursement dans un bureau de la compagnie concessionnaire; les seconds pour remboursement à domicile.

Il y a eu antérieurement un autre timbre typographié ayant au centre, dans un cercle, le caducée et les inscriptions ci-après :

COLIS POSTAUX

DE PARIS POUR PARIS

SERVICE CONCESSIONNAIRE DE L'ADMINISTRATION DES POSTES
DIRECTION ET BUREAU CENTRAL : 36, RUE DU LOUVRE.
N° D'ORDRE. N° DU DÉPÔT.

ETIQUETTE.

300 bureaux de dépôt chez les débiteurs de tabac et papetiers dont la liste est affichée dans les bureaux de poste.

PRIX : 25 CENTIMES

25 centimes, noir sur blanc

GUADELOUPE.

Avant de faire paraître les timbres définitifs, les diverses colonies françaises vont nous faire avaler une autre série « provisoire. » Voici celle de la Guadeloupe. Les timbres en cours ont reçu la surcharge : *Guadeloupe* en largeur et nécessairement les ouvriers typographes se sont trompés et le

prote n'a rien vu. Il existerait au type ci-contre :

1 centime, noir	sur bleu,	surch. noire
2 — brun	— bistre,	— —
4 — violet	— bleu,	— —
5 — vert	— verdâtre,	— —
10 — noir	— violet,	— —
15 — bleu	— azur,	— —
20 — brique	— vert,	— —
25 — noir	— rose,	— —
35 — —	— orange,	— —
40 — vermillon	— bistre,	— —
75 — carmin	— rose,	— —
1 franc,	bronze — vert,	— —

Au type tête de Liberté :

30 centimes, brun, surch. noire
80 — carmin, — —

M. Le Roy d'Etiolles à qui nous devons cette communication nous fait remarquer les variétés ci-après :

GUADELOUPE pour GUADELOUPE :

A. Type figurine.

1 centime, noir	sur bleu,	surch. noire
4 — violet	— —	— —
10 — noir	— violet,	— —
15 — bleu	— azur,	— —
40 — vermillon,	— bistre,	— —
75 — carmin,	— rose,	— —

B. Type tête de Liberté.

30 centimes, brun, surch. noire
80 — carmin, — —

GUADELOUPE pour GUADELOUPE

20 centimes, brique sur vert, surch. noire
25 — noir — rose, — —

GUADELOUPE pour GUADELOUPE

2 centimes, brun sur bistre surch. noire
5 — vert — verdâtre —
20 — brique — vert —
25 — noir — rose —
35 — — — orange —
1 franc, bronze — vert —

Pour faire les choses en règle, on a fait paraître l'arrêté suivant :

Arrêté prescrivant l'impression du mot Guadeloupe sur les timbres-poste de la Colonie.

LE GOUVERNEUR DE LA GUADELOUPE ET DÉPENDANCES,

Vu le vœu exprimé par le Conseil général, dans sa séance du 15 décembre dernier tendant à faire établir des matrices spéciales, propriété exclusive de la colonie pour la confection des timbres-poste, cartes postales, etc., nécessaires aux besoins de l'office colonial;

Vu la dépêche ministérielle en date du 6 mai dernier annonçant l'adoption pour les timbres coloniaux d'une nouvelle figurine dans laquelle sera réservé un cartouche en blanc où le nom de chaque colonie sera imprimé par voie de second tirage;

Vu la même dépêche autorisant l'administration locale à se servir provisoirement des timbres actuellement en usage en y faisant imprimer à l'aide de caractères typographiques le mot : *Guadeloupe* sur chaque figurine,

Sur le rapport du Directeur de l'intérieur,
Le Conseil privé entendu,

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. — Les timbres-poste actuellement déposés au trésor, en seront retirés pour recevoir, à l'encre noire, l'impression du mot : *Guadeloupe*, qui en sera faite conformément au type ci-après :

GUADELOUPE

ART. 2. — Ces timbres seront remis par le trésorier-payeur à une commission chargée de suivre à l'imprimerie du Gouvernement le travail d'impression dont il s'agit.

ART. 3. — Cette commission est ainsi composée :

Le chef de service des contributions ou son délégué ;
Les chefs des 2^e et 5^e bureaux de la Direction de l'intérieur ou leurs délégués ;

Le Receveur-Comptable des postes.

ART. 4. — Cette commission donnera décharge au trésorier-payeur des timbres qu'il livrera, puis opérera dans ses caisses le versement de ces mêmes timbres après qu'ils auront été modifiés.

La commission devra en outre dresser procès-verbal détaillé de toutes ses opérations.

ART. 5. — Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré au *Journal* et au *Bulletin* officiels de la colonie.

Basse-Terre, le 3 août 1891.

NOUET.

Par le Gouverneur :
Le Directeur de l'intérieur,
A. MATHIVET.

GWALIOR.



Voici les 9 pies et 12 annas dont nous avons parlé récemment et qui ont la surcharge noire.

9 pies, rose, surch. noire

12 annas, brun sur rouge,
surch. noire

Voici aussi l'enveloppe
dont nous avons signalé
deux formats avec timbre
à la patte de fermeture
et surcharge noire :

2 annas, outremer, surch. noire



INDES ANGLAISES.

Signalé par la *Revue Philatèlique* deux timbres-télégraphe 1 et 2 annas ayant l'effigie de Victoria en bas et au lieu d'une seconde effigie, un gros chiffre en haut.

Papier blanc avec couronne et *India* en filigramme, piqués 14 :

- 1 anna, vert jaune
- 2 — carmin-brun

JEYPORE.

Il existerait, d'après le *Montly Journal*, une série des timbres indiens actuels avec la surcharge verte : *Ray. — Service*, savoir :

1/2 anna, vert,	surch. verte
1 — brun violet	—
2 — outremer	—
4 — vert olive	—

JHIND.

Le même, signale avec la faute *Jeind* et *Jhind-ervice* les timbres suivants :

<i>Jeind</i> 1/2 anna, vert,	surch. rouge
1 — brun violet	— noire
1 — —	— rouge
2 — outremer	—
8 — violet	— noire
<i>Jeind-service</i> 1/2 — vert	— rouge
1 — brun violet	— noire
2 — outremer	— rouge
<i>Jhind ervice</i> 1 — brun violet	— noire

Notre confiance en ces timbres est excessive-ment modérée.

MADAGASCAR.

Les timbres de 1 franc et 5 francs sont du type des autres valeurs, sauf qu'ils ont un fond guilloché comme nous le prouve la communication de M. Le Roy d'Etiolles « Ils sont imprimés par 10 variétés ainsi que les autres valeurs :

- 1 franc, noir, guilloché rouge sur jaune
- 5 — violet — — blanc

A propos de ces timbres voici ce qu'on nous écrit :

« Il est à peu près impossible de se procurer

les timbres de Madagascar et Diégo Suarez, voici pourquoi :

« Un parent d'un marchand de timbres de Paris, employé à bord d'un des steamers des messageries maritimes qui font le service entre ces pays et l'Europe est fort bien avec les autorités françaises à Madagascar et *c'est à son profit que toutes ces surcharges ont lieu*. On en passe quelques-unes à la poste et les autres sont envoyées par lui après avoir reçu le timbre d'oblitération de la poste, à son parent de Paris qui les vend cent fois la valeur ».

Nos lecteurs feront leurs réflexions eux-mêmes. . .

MEXIQUE.

On nous remet un groupe de deux timbres 2 centavos, rouge, papier vergé, portent chacun en filigramme une lettre R (15 m/m sur 9) et un 10 c. vermillon papier uni ayant la même lettre

Quelle pourrait bien être la signification de ces lettres ?

MAURICE.



Les timbres 38 cents, devenus 2 cents par leur surcharge, ont été enlevés en quelques jours (8 au 15 septembre), y compris un second tirage de 13,000 ce qui met l'émission à 33,000 timbres. Ce n'est pas le besoin de cette valeur qui se faisait si vivement sentir, c'est la spéculation qui s'est emparée de ces timbres et chacun s'est approvisionné en vue de la fortune.

Les affaires allant bien, le Trésorier des postes fit surcharger 122,000 autres timbres composés cette fois de 46,268 9 pence déjà surchargés 38 cents (émission de 1878) et 3,577 18 cents rose (1880) et enfin 72,155 timbres 4 cents carmin actuels.

Les 2 sur 17 cents, rose, sont appelés, paraît-il, à devenir une grande rareté vu la petite quantité émise dont il y a lieu de déduire 4 à 500 à expédier au bureau central de l'union postale à Berne. Restera donc 3,000 timbres pour le public et les collectionneurs.

Les timbres en question sont surchargés tous : *two cents* comme on le verra du reste par les fac-simile que nous donnons ici :

2	cents	sur	38	cents,	violet	et	noir,	surch.	noir	—
2	—	—	17	—	carmin,	—	—	—	—	—
2	—	—	4	—	—	—	—	—	—	—

Le graveur ne nous a pas livré le 38 cents que nous reproduirons le mois prochain.

NABHA.

D'après *The Stamps News* la carte postale des Indes 1/4 anna aurait été surchargée : *Service — Nabha* -- *State* sur trois lignes en noir et armes en-dessous :

1/4 anna, brun, surch. noire

NOUVELLE GALLES DU SUD

Les timbres à 3 pence ont été imprimés sur papier au filigramme chiffre 10, probablement pour utiliser le stock de papier. Il n'y aurait eu qu'un tirage de 150 feuilles, soit 18,000 exemplaires, écrit le *Philatelic Record* :

3 pence, vert

NOUVELLE ZÉLANDE

On annonce l'émission d'une carte postale 5 pence (1) avec l'inscription : *New Zealand — Island and Australian — Post card*; les armes entre ces deux derniers mots; puis : *The address, etc.*

5 pence, noir sur blanc, 124 × 70 m/m

ORANGE.

Signalé par *Der Philatelist* deux cartes provisoires 1/2 penny, semblables à celle de 1 penny connue depuis 1889. La première a le timbre brun 1/2 penny collé et surchargé des armes avec drapeaux; la seconde a le timbre 1 penny, orange, surchargé 1/2 p. :

1/2	penny,	brun-noir	sur	blanc,	113 × 75	m/m
1/2	sur	1	—	orange	—	122 × 75 —

PAHANG.

Le 8 cents Malacca a été surchargé : *Pahang* en noir écrit l'I. B. :

8 cents, jaune, surch. noire

PARAGUAY.

REPÚBLICA DEL PARAGUAY.
CARTA-TARJETA POSTAL.



Emission de cartes-lettres (142 × 86 m/m), ayant pour inscription : *Republica del Paraguay* — *Carta-Tarjeta postal* au fac-simile ci-contre :
2 cent, rouge sur jaune
3 — bleu — —

PAYS-BAS.

A l'exemple de ce qui s'est passé en Espagne, le papa Guillaume III a été mis hors de son cadre sur les timbres pour y faire figurer aujourd'hui sa fille, la toute jeune reine Wilhelmine : c'est le seul changement apporté au type des timbres.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

5 cents, bleu terne

On nous dit que les valeurs dont se compose la série sont les suivantes sans changement de couleur des timbres en cours :

5, 7 1/2, 10, 12 1/2, 15, 20, 22 1/2, 25 et 50 cent.

Les cartes ont les armoiries à droite et le portrait de la souveraine à gauche.

Ces timbres et cartes ne se délivrent pas encore au public. Mais voici le type de la carte :



BRIEFKAART

(ICART POSTALE)

ALLEGRIET POSTVERZENDING GELIJK POSTALE VERVOERD

Zijde moet hier afdrukken. (Cité réservé à l'adresse)



PHILIPPINES.

Les 5 et 20 cent de peso sont changés de couleur, savoir :

5 c. de peso, brun-olive

20 — saumon

PUTTIALA.

Décidément l'orthographe *Patiala* a la corde aujourd'hui. Le *Philatelic Record* nous dit que la carte 1/4 anna a été surchargée de ce mot.

1/4 anna, brun, surch. noire

SALVADOR.

C'est au tour du 3 centavos de recevoir une surcharge diagonale de haut en bas et de gauche à droite. L'épécimen que nous remet M. E. Diena, porte : 3 centavos. Toutes les valeurs y passeront bien certainement, les intérêts de ce cher Seebeck l'y obligent :

5 centavos, sur 3 c., violet, surch. noire

RUSSIE.

KRASNY (*Smolensk*). — On ne connaissait pas encore de timbres à Krasny. En voici un oblitéré, 16 juillet 1891, qui serait en usage, dit-on, depuis un an. Au centre, le chiffre 3 dans un double cercle contenant l'inscription en caractères russes : *Марка КРАСНОГО ЗЕМСКОГО ПОЧТЫ*.

Krasninskoy Ziemskey Potchty (Timbre de la poste rurale de Krasny); bordure festonnée à l'extérieur.

Imprimé en couleur sur papier blanc uni :

3 kopecks, rose



Il est un autre timbre appartenant à cette même poste qui doit avoir succédé au précédent et qui porte dans un écu un chapeau fort et un canon sur lequel un oiseau ! : au-dessus : *Zemskaja Potshta* (Poste rurale); au-dessous : *Krasninskaya Onjesda* (de l'arrondissement de Krasny); de chaque côté, un chiffre dans un cercle; cadre rectangulaire avec fond de couleur.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc mince :

3 kopecks, bleu vif

SERBIE.

La carte avec réponse, 5 + 5 para existe aussi avec le carton rose et le cadre vert comme la carte simple de cette valeur décrite le mois passé :

5 + 5 para, vert sur rose

TABAGO.

Der *Philatelist* rapporte que le 4 pence gris a été surchargé : 2 1/2 pence en noir.

2 1/2 pence, surch. noire

TASMANIE.

Le *Montly Journal* a vu le 10 p. noir, filagramme chiffres italiennes 10, qu'il dit être « grande rareté ». Notre confrère doit faire erreur, ce timbre étant connu depuis 1870 et ayant toujours été tel qu'il le décrit; enfin, il n'a jamais été considéré comme une rareté.

URUGUAY.

Nous n'avions pas remarqué que le 8^e timbre de la 3^e rangée horizontale porte le millésime 1391 pour 1891 :

1391, 5 centavos, violet, surch. rouge

Les faux timbres de Cuba.

Les faux timbres de Cuba nous sont renseignés par les documents suivants, nous remis par MM. Gutierrez frères.

Administration Centrale des rentes de tabacs et loteries.

Excellentissime Monsieur,

Devant répondre au décret marginal de V. E. en date du 27 décembre passé, j'ai l'honneur de vous informer que, ayant scrupuleusement examiné les timbres de 5 centavos collés sur différentes cartes et paquets que l'administration générale des postes m'a remis pour reconnaître leur légitimité, j'ai observé que dans ceux examinés remis par la dite administration et les vrais existants, il y a les différences suivantes :

1^o Dans ceux examinés que je qualifie de faux, toutes les lignes, dans n'importe quelle direction de forme, sont plus fines que dans les vrais;

2^o Le nez et l'oreille du buste du roi qui se montrent dans dans chacun des timbres cités, paraissent plus clairs que dans les authentiques;

3^o Dans le mot : *Julia* situé sur la tranche du cou du dit buste, on observe que les lettres qui s'y trouvent se détachent et s'isolent dans les authentiques et qui, dans ceux examinés paraissent confuses et brouillées et l'U et le J surtout diffèrent du caractère du restant qui forme le nom de l'auteur;

4^o La couleur est perceptiblement plus claire dans les faux que dans les vrais.

J'ai l'honneur de fournir ces explications à V. E. pour en faire ce qu'elle juge opportun.

Havane, 5 Janvier 1891.

JOSÉ LOPEZ.

Pour copie,
GAVIRIA.

Don Eugenio Julia y Gover, Chef honoraire de l'administration, premier graveur, chef du Département de gravure et de reproduction de la fabrique nationale du timbre et Don José García Morjas qui vient en second. — Certifions :

Que nous reconnaissons pour être des timbres de communications de 5 centavos de peso actuellement en circulation dans l'île de Cuba, lesquels nous ont été remis par la Direction générale des contributions indirectes le 14 de ce mois, nous avons procédé à l'examen des mêmes, d'où il résulte qu'ils sont tous faux, reconnaissables des vrais par les différences suivantes :

1^o Dans le tracé du timbre, toutes les lignes du cadre, du fond et des ornements ont de la pureté au lieu d'être grenues;

2^o Au buste de S. M. il manque de la pureté de ton qui se remarque dans le légitime, surtout entre le cou et la machoire;

3^o Les cheveux à la partie supérieure portent des lignes

à l'intérieur des mèches; et pour cette raison plus visibles au clair; comme aussi, le manque d'ombres dans les cheveux, à l'oreille et à la nuque.

4^o Tout le timbre est plus clair, pour être plus délicat dans ses lignes.

5^o Au piquage vertical il manque un point;

6^o La teinte d'impression des timbres est tout à fait distincte étant plus claire;

7^o Il semble que ce timbre a été reporté sur pierre d'après un timbre authentique; et, en vertu de l'ordre de la dite Direction générale nous expédions la présente pour le très illustre Chef-Directeur de cet établissement.

Madrid, le 17 Février 1891.

Eugenio Julia, etc., etc.

Les timbres contrefaits ayant été mis à notre disposition, nous trouvons qu'ils ont l'impression fort mauvaise et le dessin tout à fait confus; le 5 c de peso, a la teinte vert-bronze foncé et la piqure officielle 14; quant au 10, la teinte rappelle assez le timbre vrai, mais l'exemplaire que nous avons sous les yeux, a une large marge aux quatre côtés et une piqure, plutôt une hachure assez irrégulière. Nous relevons le chiffre 12 sans grande certitude.

Les bandes timbrées du Mexique.

L'introduction des bandes timbrées au Mexique date du 1^{er} juillet 1885. Il y en a deux séries, nous ne savons trop pourquoi, les valeurs étant les mêmes pour chacune d'elles. Ce sont :

1^o pour l'intérieur;

2^o pour l'union postale universelle.

On a commencé par exécuter le tirage des bandes pour l'intérieur en les imprimant d'abord une à une, par deux exemplaires ensuite; plus tard par cinq.

Le tirage laisse énormément à désirer; quant à la séparation des bandes, lorsque les feuilles en présentaient plusieurs, elle se faisait d'une façon toute primitive, au couteau. On a ainsi des bandes déchiquetées, déchirées, coupées de travers dans tous les sens, suivant les caprices du couteau. C'est le peu de soin apporté à la confection des dites bandes qui nous a valu toutes ces variétés que nous allons énumérer. En 1890 cependant les bandes sont coupées à la machine.

Notre ordre chronologique est établi d'après les remarques que nous avons faites sur un nombre considérable (plusieurs milliers) de bandes qu'il nous a fallu examiner une à une, sous toutes les faces. A l'appui de notre opinion nous fournissons les raisons qui nous ont engagé

à l'émettre; il sera donc facile de contrôler notre dire et rectifier s'il y a lieu.

Emission du 1^{er} Juillet 1886

1^o POUR L'INTÉRIEUR



Esta fajilla sirve para impresos cuyo peso no exceda de 60 gramos.

Sr.

Estudo de

Cette émission est composée de deux types distincts :

1^{er} TYPE. — Vignette formée de l'aigle Mexicain devant une chaîne de montagnes ayant au-dessous l'inscription cintrée : *Servicio postal de los Estados Unidos Mexicanos*; à droite, angle inférieur, les lettres *Mex*, omises sur notre dessin, qui sont ou l'abréviation de *Mexico* ou peut-être le nom du graveur; sous la vignette, un creux contenant : *Fajilla para impresos* et à droite un rectangle ayant le type des timbres-poste de 1884 à l'effigie du Curé Hidalgo dans un ovale guilloché, contenant l'inscription : *servicio postal Mexicano*, la valeur, et un chiffre dans les angles à l'extérieur de l'ovale; cadre rectangulaire.

Sous la vignette, à gauche : *Sr*; plus bas, trois lignes d'inégales dimensions, la dernière commençant par : *Estado de*; à droite, en lettres capitales : *Servicio Interior*; à gauche : *Esta fajilla sirve para impresos cuyo peso no exceda de 60 gramos*.

Avant de poursuivre, empruntons à M. Maury les lignes suivantes, à propos des armes du Mexique :

« L'aigle debout sur un nopal (*cactus opuntia* ou *raquette*) et tenant un serpent dans ses serres a été adopté en 1821 par l'empereur Augustin

Iturbide pour l'écusson des armes nationales du Mexique; le drapeau mexicain : vert, blanc, rouge, fut appelé le drapeau des trois garanties : Patrie, Religion, Liberté; sur le blanc se trouvaient ces armoiries.

Leur origine remonte aux Aztèques ou Mexis, immigrants venant du Nord qui, en 1325, arrivèrent « au pays des lacs », l'*Anahuac*, où ils devaient fonder *Mexico-Tenuchtitlan*, et après des centaines d'années de marche, de luttes et de misères, à travers le nouveau monde, cherchant toujours la terre promise par leur dieu Huitzilpochtli (1) et qu'un aigle tuant un serpent devait leur révéler. »

Nous abandonnons les armoiries du Mexique pour reprendre nos observations.

La vignette, rectangle du timbre compris, mesure 95 ou 95 1/2 m/m; le rectangle du timbre est à égale hauteur de la vignette.

L'inscription de gauche a *gramos* ponctué; cette ponctuation est au dessous de l'S de *impresos* (2);

(1) Mexico veut dire ville de Mexitli, deuxième nom de ce dieu Huitzilpochtli; *Tenuchtitlan*, nom de Tenuch, l'un des chefs Aztèques, ou bien *tenuchtili* (nopal sur un rocher).

(2) Lorsqu'on voulut imprimer des 2 centavos, il fallut remplacer le chiffre 60 par 120, ce qui amena un déplacement du mot *gramos* dont la ponctuation a été reculée à droite jusqu'entre les deux derniers mots de la ligne précédente.

SERVICIO INTERIOR.

La première ligne d'adresse se dirige sur l'N de *interior*;

La deuxième ligne d'adresse se dirige entre l'R et le V de *Servicio*;

La troisième ligne d'adresse se dirige sur l'S de *servicio*;

Fajilla para impresos est complètement dans le creux (1).

Ces détails sont nécessaires comme on le verra plus tard.

Gravé sur bois et imprimé en noir sur papier orange-brunâtre, sauf le timbre qui est imprimé en couleur.

L'extrémité de la bande, du côté du timbre, est gommée au verso et les angles coupés, ce qui existe pour toutes les émissions, jusqu'en 1890, sauf les cas que nous désignons.

Nous n'avons de ce type qu'une seule valeur : l'impression en est faite sur le bois même, bande par bande, ce qui est facile à constater par leur examen :

60 gramos, 1 centavo, vert

VARIÉTÉ.

L'extrémité gommée avec coins coupés est à gauche au lieu d'être à droite :

60 gramos, 1 centavo, vert

(A continuer).

Bibliothèque des timbrophiles.

La *Société philatélique* de Londres se contentait autrefois de vivre. Elle a bien changé depuis. Nous avons reçu successivement depuis peu des études complètes sur les timbres des colonies anglaises australiennes, un volume spécial sur les timbres de la Tasmanie, un autre sur les colonies anglaises d'Amérique du Nord et voici qu'il nous arrive un livre sur les colonies anglaises des Indes Occidentales et les colonies de l'Amérique du Sud, sans compter d'autres travaux qui nous viendront bientôt si nous sommes bien informé.

La *Société française de timbrologie*, au contraire, à peine sortie de l'œuf se prit à courir tant et si bien qu'à la fin, essoufflée, elle dut prendre du repos. Une douce somnolence gagna bientôt tous les membres et la barque de la société s'en alla à la dérive. On se demandera d'où cette activité d'une part, cette indifférence de l'autre ? De ce que l'élément jeune s'est introduit

à Londres, tandis qu'à Paris le sort de la *Société française de timbrologie* se trouve entre les mêmes mains, depuis 1874. Que celle-ci suive donc l'exemple qui lui est donné à Londres et les beaux jours renaîtront bientôt à Paris. Il suffit pour cela que le pilote, qui a bien mérité de la timbrophilie, passe le gouvernail à un autre pilote, plus jeune et qu'il prenne le commandement de la barque. Sous son égide, on évitera les écueils et nous ne verrons plus la *Société française de timbrologie*, qui compte tant de membres remarquables, être à la remorque de bien d'autres sociétés.

Nous revenons à la publication de la *Société philatélique* de Londres. Comme les précédentes, elle est éditée avec luxe ; l'impression en est des plus soignée et le texte enrichi de 32 planches en phototypie, reproduisant timbres, cartes et enveloppes dans leurs moindres détails.

Les notes préliminaires sont dues la plupart à M. Bacon, un jeune membre de la *Société Londonienne* qui semble destiné à devenir dans un temps donné le chef de la philatélie anglaise.

Le livre passe tour à tour minutieusement en revue toutes les émissions relatives aux pays suivants :

Antigua, Bahamas, Barbades, Bermudes, Dominique, Falkland, Grenade, Guyane Britannique, Honduras Britannique, Indes occidentales (Cie angl.), Jamaïque, Leeward, Montserrat, Nevis, Saint-Christophe, Sainte-Lucie, Saint-Vincent, Tabago, Trinité, Turk et Vierges.

Pour les Barbades nous trouvons des détails sur la fourniture des timbres de MM. Parkins, Bacon et Cie, depuis 1851 jusqu'à 1858. Nous constatons là qu'un envoi de timbres rouges a été fait le 28 décembre 1854, non dentelés certainement, les 6 p. et 1 sh. expédiés le 14 octobre 1858 étant dans cet état. L'emploi d'encre chimique qui bleuissait le papier étant encore en emploi en Angleterre en 1854, il est donc certain que les timbres rouges qu'on expédiait à la même époque aux Barbades étaient imprimés de cette façon. Or, comme il n'existe plus d'envoi de timbres rouges non dentelés, on peut conclure que ce timbre n'a jamais existé sur papier blanc, d'autant plus qu'il n'en existe pas un seul exemplaire dans les collections.

Pour la Guyane anglaise, il est établi ici que les premiers timbres parurent le 1^{er} juillet 1850, sauf le 2 cents, qui aurait vu le jour le 1^{er} mars 1851 ; les timbres rectangulaires 1 cent.

(1) Il y a souvent entre *para* et *impresos* un trait noir (bloquage d'imprimerie).

rouge et 4 cents bleu parurent ensuite le 1^{er} janvier 1852 et non en 1850.

Le timbre 12 cents, de 1860, avec surcharge 3 d. en rouge, ne serait qu'une marque postale. C'est fort possible. Cependant il est curieux de constater que cette marque ne se rencontre que sur le 12 cents de 1860...

De l'émission de 1882, nous apprenons qu'il y a, non pas 12 variétés, mais 24 du 1 cent et 36 du 2 cents.

Pour le Honduras, la société renonce à la date du 1^{er} janvier 1866 que nous avons donnée, comme date de l'introduction des timbres dans la Colonie, parce que le *Timbre-Poste* les a annoncés en janvier 1866, ce qui est une erreur, le *Timbre-Poste* n'en ayant parlé qu'en février.

Il y a rectification de dates aussi pour la Dominique et la Grenade. Les timbres auraient été émis respectivement en juin 1874 et en 1861, les timbres n'ayant été expédiés à la Grenade que le 27 avril 1861.

A la Jamaïque nous trouvons aussi une rectification de la date d'émission. Il paraîtrait que la date du 8 mai 1858 est celle de l'émission de timbres *anglais* en usage là bas, le service des postes n'ayant passé sous la direction du gouvernement local que le 1^{er} août 1860 et les premiers timbres émis le 23 novembre, même année.

La société philatélique ne mentionne pas les pièces suivantes :

Office général des Postes.

20 novembre 1861.

Pour la plus grande facilité des personnes profitant des avantages offerts pour l'affranchissement d'avance des imprimés et journaux envoyés de la Colonie, S. E. le Gouverneur, en comité exécutif, a autorisé l'emploi de la moitié d'un timbre de 1 penny, actuel, comme affranchissement du port de 1/2 penny. Le timbre doit être coupé diagonalement de manière à rendre le timbre 1/2 penny, triangulaire, la seule forme pour laquelle il sera reconnu en affranchissement de port.

Alex. J. BRYMER,
Maître des postes de la Jamaïque.

Office général des Postes.

28 août 1862.

TIMBRES-POSTE.

L'attention du public est appelée sur ce fait que le timbre de 1 penny est le seul que le gouvernement permette de diviser et à être employé dans l'état divisé, (formant le timbre de 1/2 p.)

Toute lettre sur laquelle se trouve fixé un timbre d'une autre dénomination sera traité comme non payé.

Alex. J. BRYMER,
Maître des postes de la Jamaïque.

Office général des Postes.

10 septembre 1862.

TIMBRES-POSTE DE 3 PENCE

Pour la facilité du public, des timbres-poste de la valeur de 3 pence ont été importés et on peut les obtenir à ce bureau.

Ces timbres s'adaptent bien pour les lettres par bateau.

Alex. J. BRYMER,
Maître des postes de la Jamaïque.

Après un avis en date du 1^{er} avril 1879 trop long que pour reproduire ici, sur l'entrée de la Jamaïque dans l'union postale universelle, nous avons le document suivant.

Office général des Postes.

1^{er} avril 1879.

UNION POSTALE UNIVERSELLE.

En référence à l'avis de même date, le public est averti que pour le moment les cartes postales pour les pays faisant partie de l'union seront les cartes postales de 3 pence, converties par le bureau de poste par l'impression sur le timbre des mots : « universal postal union » et 1 1/2 penny, placé à travers le timbre en relief (!!).

Toute personne actuellement en possession de cartes 3 pence est priée de les renvoyer au maître des postes de la Jamaïque afin de les échanger pour l'émission maintenant autorisée.

Fred. SULLIVAN,
Maître des postes de la Jamaïque.

Nous avions espéré trouver quelque chose de concluant sur les timbres de Sainte-Lucie de 1863, surchargés *Half penny* et *six pence* en 1885, notre espoir a été déçu : on ne mentionne même pas ces timbres. Il était cependant désirable de voir ce point élucidé ou discuté.

A la Trinité les timbres de 1851, *n'importe leur couleur*, sont considérés comme valant 1 penny. Nous ne partageons nullement cet avis. On peut admettre que l'imprimeur ait imprimé fantaisieusement ou par hasard des timbres d'une couleur, plutôt que d'une autre, mais les tirages successifs sur deux papiers et avec répétition des mêmes couleurs fait supposer qu'elles représentaient chacune une valeur différente. N'avons-nous pas eu ensuite les timbres lithographiés dans la Colonie, en deux couleurs rouge et bleu rappelant parfaitement les timbres reçus d'Angleterre ? S'il y avait eu uniformité de valeur, sans égard à la couleur, on se serait bien gardé, nous semble-t-il, d'émettre des timbres en rouge et en bleu.

Nous bornerons là nos remarques sur ce livre qui est tout un monde de révélations et dont peuvent avoir connaissance nos lecteurs, en nous envoyant un mandat-poste de 35 francs somme qu'ils ne regretteront certes pas.

Tribunaux.

Les journaux rapportent que le tribunal de Cologne vient de condamner un marchand de timbres-poste à deux ans et quatre mois de prison pour avoir oblitéré lui-même d'anciens timbres-poste neufs et pour les avoir vendus ainsi, comme ayant été oblitérés par la poste même avant leur mise hors cours.

Par ces procédés de falsification, le marchand était parvenu à donner à certains timbres une valeur énorme.

Nous publions, de concert avec notre ami
CH. ROUSSIN, de Paris :

L'Histoire du Timbre-Poste Français

par Louis LEROY

Ancien Sous-chef au bureau du personnel des Postes et des
Télégraphes, ancien Receveur principal du Rhône.

*Très élégant volume in-16, caractères élzéviriens, orné de
60 gravures dans le texte.*

PRIX : fr. 3.50, par la poste : fr. 3.75.

L'auteur de cette œuvre, hélas ! posthume, a eu soin d'en
décrire le caractère dans la dédicace suivante :

- « Jolie petite estampe, aussi modeste qu'utile, c'est sous
- « ton égide que circulent journellement des millions de
- « correspondances relatives aux sentiments du cœur, aux
- « sciences, aux affaires.
- « Tu es dans toutes les mains, tu es... à toutes les lèvres,
- « et cependant, combien peu te connaissent autrement que
- « pour t'employer.
- « C'est ton histoire que je vais écrire, l'histoire de tes
- « quarante ans.
- « J'ai dit « histoire ». Le mot pourra paraître prétentieux
- « pour une causerie familière, plaisante même parfois, dans
- « laquelle les renseignements alternent avec l'anecdote.
- « Je la dédie à la grande famille postale et aussi, dans un
- « sentiment de reconnaissance pour toi, à ceux qui, seuls,
- « t'entourent de la jalouse sollicitude que tu mérites : aux
- « collectionneurs. »

M. Leroy a prouvé que la forme spirituelle peut, par
moments, s'allier à la science et rendre la lecture d'un
ouvrage technique à la fois utile et agréable.

Voici, d'ailleurs, le résumé succinct des principales
matières contenues dans l'ouvrage :

Mode d'affranchissement et tarifs appliqués en France
antérieurement au timbre-poste. — Réforme postale en
Angleterre. — Origine du timbre-poste ; son développe-
ment ; ses transformations successives jusqu'à ce jour. —
Lois et règlements. — Dérivés du timbre-poste français :
cartes postales, cartes-lettres, enveloppes et bandes tim-
brées. — Timbres coloniaux. — Timbres télégraphiques ;
chiffres-taxes. — Fabrication ; consommation annuelle ;
contrefaçon et emploi frauduleux du timbre-poste. — Légis-
lation pénale.

Là, pour reposer l'esprit, se place un chapitre humoris-
tique : « Le Timbre-poste à la Correctionnelle. »

Puis l'auteur trace l'histoire du timbre-poste français
pendant les jours néfastes de 1870-1871.

Enfin M. Leroy s'adresse aux collectionneurs. Il en parle
en homme qui était lui-même un collectionneur ; il connaît
les belles collections ; il sait les timbres de prix, les timbres
rares ; il nous mène à la « Bourse aux timbres », etc...
Chapitres pleins de charme et d'intérêt, sous tous les
rapports.

A la suite des pages laissées par M. Leroy et mises au
point après son décès par son ami M. Camille Blondiot,
figurent des notes complémentaires présentant également
un grand intérêt, notamment en ce qui concerne les nou-
veaux timbres coloniaux, le côté artistique et diverses
particularités des timbres français.

L'ouvrage se termine par un tableau synoptique de tous
les timbres émis de 1849 à 1891.

VIENT DE PARAÎTRE

Le premier fascicule (84 pages de texte et
24 de gravures)

de la 7^e édition

DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

*Le prix est porté à 40 fr. à dater de ce jour et à
15 fr. pour les reproductions de planches.*

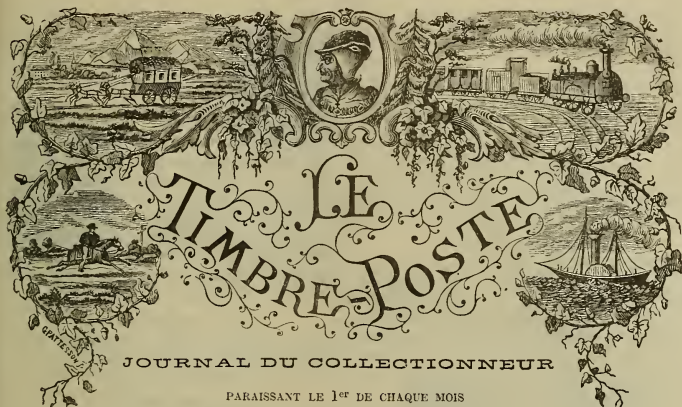
Nous faisons appel à la bonne volonté de nos
lecteurs pour obtenir la communication des
timbres suivants qui nous sont nécessaires pour
compléter la reproduction des différents types :

Afghanistan	1875/76	les 12 variétés du 1 shahi
—	—	3 — 2 —
—	—	3 — 4 —
Bhopal	1877	— 20 — — 1/4 anna, noir, cadre à 1 filet

Nous prions nos souscripteurs de bien vouloir
nous excuser si cette première livraison n'a pu
paraître plus tôt, mais nous avons rencontré des
difficultés de toute nature que nous ne sommes
pas encore parvenu à surmonter, principalement
pour les reproductions des planches dont nous
devons encore différer la publication.

Pour ce qui est du catalogue, nous sommes
obligé de nous occuper en même temps des cinq
parties dont se compose le livre, ce qui cause
des retards que nous ne saurions éviter surtout
pour la publication de cette première partie.

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



Abonnement par année

 PRIX UNIFORMES POUR TOUTS PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

 Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTES NEUFS.

AVIS

Tous les abonnements expirent avec le présent numéro. Nous prions les personnes désireuses de le renouveler de bien vouloir nous en avvertir et joindre à leur demande le coût de l'abonnement 6 francs en mandat-poste ou timbres-poste neufs.

CHRONIQUE.

AÇORES.

On nous informe qu'une nouvelle émission de timbres et probablement de cartes et enveloppes aura lieu incessamment pour cette île.

Le *Monthly Journal* signale des demi-timbres 5 reis. Devons-nous répéter que ces timbres sont faux, et l'œuvre de certain directeur des postes aux Açores qui nous a gratifié déjà de fausses surcharges, appliquées en double ou renversée sur les timbres même valeur?

AFRIQUE CENTRALE (C^{ie} anglaise de l').

Cette compagnie a emprunté les timbres de la



C^{ie} de l'Afrique méridionale en attendant qu'elle ait ses timbres à elle. On s'est contenté pour le moment de surcharger les timbres de la voisine des trois premières lettres de l'alphabet : B. C. A. en noir, dédaignant le 1 1/2 penny. Il y a donc :

1 penny,	noir,	surcharge noire
2 pence,	vert et rouge,	— —
4 —	brun et noir,	— —
6 —	vert,	— —
8 —	brigue et bleu,	— —
1 shilling,	bistre,	— —
2 —	vermillon,	— —
2 — 6 p.,	ardoise,	— —
5 —	orange,	— —
10 —	vert-bleu,	— —
1 pound,	bleu terne,	— —
2 —	chair,	— —
5 —	olive,	— —
10 —	bistre-rouge,	— —

AFRIQUE ORIENTALE (C^{ie} anglaise de l').

Signalé par le *Stamp News*, les variétés suivantes :

2 1/2 annas,	noir sur jaune, non dentelé	
2 1/2 — — — — —	verticalement :	
4 — — — — —	brun,	
8 — — — — —	bleu,	
1 rupee,	rose,	

ALLEMAGNE (Empire).

La *Carte postale* annonce la carte 5 + 5 pfennig avec lignes espacées :

5 + 5 pfennig, vert sur chamois

ARGENTINE (République).

Depuis le 5 octobre on a mis en circulation le timbre de 1 cent. retouché, dont la gravure était usée. Les chiffres des angles sont plus larges, le fond du timbre est couvert aujourd'hui de lignes verticales et celui sur lequel se détache l'effigie n'a que des lignes horizontales au lieu d'avoir le fond quadrillé; enfin la valeur : *un centavo* est sur une plus grande étendue :

1 centavo, bistre

Le *American Journ. of Philately* a rencontré un 15 centavos, bleu, fond de lignes croisées, surcharge *oficial* d'abord en noir et 1884 1/2 c. en rouge, cette dernière surcharge imprimée sur la première qui est de caractères différents de ceux connus.

Si la surcharge 1884 1/2 c. est authentique, il est probable que l'application du mot : *oficial* a été faite d'abord comme *essai* et qu'on aura utilisé ensuite la feuille pour en faire des 1/2 centavo :

1/2 centavo sur 15 c., bleu, surch. noire et rouge

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

M. Langlois nous dit posséder ou avoir vu, les timbres fiscaux suivants ayant affranchi la correspondance :

1 R dans les angles supérieurs et POSTAGE biffé par deux traits.

4 pence,	rouge vif,	surch. noire (CA et couronne)
6 — — —	mauve,	— rouge (—)
1 sh.,	vert	— noire (CC et couronne)

AUTRICHE.

Par une communication du même correspondant, nous apprenons qu'il possède les timbres fiscaux ci-après, ayant affranchi des lettres :

1850,	3 kreuzer,	vert et noir
1863,	5 — — —	noir et gris, jaune sur blanc
1873,	5 — — —	vert et noir
1877,	5 — — —	vert et —

Les timbres de 2 et 5 piastres sont actuellement au type ci-contre qui a reçu la surcharge 2 (5) piastres à la partie inférieure, laissant les deux angles blancs :



2 piastres, vert-bronze et noir, surch. noire

5 piastres, violet et noir, surch. noire

Le *Club autrichien des Philatélistes* note deux variétés de cartes postales actuelles ayant 129 × 81 m/m de cadre et 127 × 79 m/m.

Les cartes bilingues présentent cette différence que pour la première carte la 4^e ligne de l'adresse se trouve à la hauteur de la 1^{re} ligne de l'avis du bas, ce qui n'est pas le cas pour la 2^e variété où elle est à la hauteur de la 2^e ligne de l'avis.

BAVIÈRE.

La carte à 5 pfennig a le filigramme lignes ondulées verticales et le millésime 91 :

5 pfennig, vert sur chamois

BERMUDES.

Le timbre 1/2 penny est actuellement imprimé en vert et au filigramme CA et couronne :

1/2 penny, vert

BRÉSIL.

La carte lettre de 80 reis a été émise avec le carton rose :

80 reis, rouge sur rose

CEYLAN.

Les derniers timbres télégraphes, écrit l'*Ami des timbres*, avaient la surcharge de la valeur en lettres au bas du timbre seulement; aujourd'hui les timbres ont les lettres capitales en haut et en bas et gros chiffres au centre :

20 cents	sur 50 c.	bleu, surch. noire
40 — — —	50 — — —	— — —
60 — — —	1 rupee,	brun — —
80 — — —	1 — — —	— — —

COLOMBIE (République).



Le *Philatelic Record* rapporte qu'il connaît en fait de curiosité postale une paire de timbres 5 et 20 c. violet de l'émission 1859 :

5 + 20 cents, violet

Voici trois timbres télégraphiques qui nous parviennent par MM. Langlois et Gréau. Les deux derniers types rappellent ceux de 1888: quant au 5 centavos il est d'un type tout à fait nouveau.



centavos.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier de couleur :

5 centavos,	vermillon	sur blanc
10 —	jaune	— gris
20 —	bleu	— blanc

Nous avons vu la *Cubierta* actuelle de 70 cents; sa couleur est bleue ;

70 centavos, bleu sur blanc

A propos des *Cubiertas* de cette émission, il paraît qu'il y a sur chaque feuille de dix exemplaires du 1 peso, un spécimen qui porte : 1 pesos :

1 pesos, vermillon sur blanc

ANTIOQUIA. Annoncé par la *Philatelic Record* les timbres suivants, non perforés verticalement :

5 centavos,	noir	sur jaune
10 —	—	— vert

CONGO FRANÇAIS.

Les quatre timbres renseignés le mois dernier ne nous sont pas venus de Libreville comme nous le fait dire, nous ne savons trop pourquoi, le *Courrier des timbres poste*. Ces timbres viennent en droite ligne de Marseille d'où ils sont originaires. Cette filouterie a fait heureusement long feu : elle est offerte inutilement à 20 centimes la série !

Il faut espérer que ce sont là les derniers produits des faussaires, lesquels seront poursuivis d'office par les administrations postales lorsqu'un petit bout de loi leur en aura donné les pouvoirs. Les masques d'honnêteté tomberont alors et nous ne verrons plus les audacieux réclamer des dommages pour accroc fait à un honneur dont ils n'ont souci que pour en tirer des écus.

CUBA.

Les timbres à 5 centavos ayant manqué, l'administration autorise l'emploi des timbres

coupés diagonalement. Voici du reste l'avis que nous trouvons dans le *Am. Journal of Philately* :

Par ordre des autorités et à cause du manque de timbres de 5 centavos, au Trésor, l'usage du 10 centavos coupé diagonalement sera permis pour l'intérieur. Les timbres coupés ne seront pas acceptés pour affranchissement extérieur, pour lesquels les timbres de 2 1/2 centavos ou valeurs moindres peuvent être employés.

Je vous fais savoir ceci pour que vous le publiez dans votre journal et le fassiez ainsi savoir au public.

Que Dieu vous accorde encore de nombreuses années.

Daté de Puerto Principe, le 20 septembre 1891.

Signé : JOSÉ B. ARRONDO
Maitre général des postes.

CHACAO.

Signalé par la *Revue Philatelic* la carte avec réponse, type chiffre :

5 + 5 cent. carmin sur rose

DIEGO SUAREZ.



Voici les *timbres-tasse* qui devaient « assurer le service de la poste » à Diego Suarez. Le fait est qu'ils n'ont été émis que pour le bonheur d'un agent des postes, M. Poirier, lequel a tout acquis si nous en croyons un de nos correspondants. Voilà au moins un Poirier productif.

DOMINICAINE (République).

Les timbres surchargés de 1891 étant invendables neufs, on les a oblitérés ! La série est annoncée ainsi par un marchand de Londres...

Des timbres qui n'ont jamais été en usage et trouver moyen d'en vendre d'oblitérés, c'est un problème que les carottiers seuls pouvaient résoudre.

GRANDE BRETAGNE.

Le *Philatelic Record* mentionne l'enveloppe 1 penny comme étant d'un nouveau type pour les enveloppes de commande. Il y aurait sur la tranche du cou les lettres : S. H. (Somerset House). N'y aurait-il que ces différences ? Elles seraient bien minimes alors.

GUADELOUPE.

En plus des erreurs signalées le mois dernier, il existerait les suivantes :

Surcharge renversée :

25 centimes, noir sur rose

Double surcharge :

2 et 25 centimes

GUADELONPE pour GUADELOUPE.

2,5, 35 cent et 1 franc

GNADELOUPE pour GUADELOUPE.

5 centimes

Il n'y aurait eu suivant M. Le Roy d'Etiolles, du type « tête de liberté » que 1,050 exemplaires du 30 c. et 750 du 80.

Le même correspondant nous a fait voir de l'émission antérieure, chiffre surchargé :

5 sur 1 c., noir sur bleu, double surcharge

HONDURAS BRITANNIQUE.

Le 3 pence, brun, devenu 3 cents par une surcharge, en a reçu une seconde qui en fait un 5 cents par une barre sur le chiffre 3 et FIVE au dessus.

Le 3 pence, outre mer, devenu 6 cents également par la surcharge: 6 cents a vu le chiffre barré et remplacé au dessus par un 15 en rouge. Espérons que les timbres ne seront plus surchargés une 3^e fois :

5 c. sur 3 c., 3 p., brun, surch., noire

15 — — 6 — 3 p., outremer — — et rouge

L'I. B. J. annonce le 1 penny, C. A. et couronne en filagramme comme ayant reçu la surcharge 1 cent sur deux lignes.

1 cent sur 1 p., vert, surch., noire

Ces timbres ont le filagramme C. A. et couronne, piqués 14.

Der Philatelist annonce aussi l'émission d'un 1 cent sans surcharge, *probablement* au type des derniers timbres émis; filagramme C. A. et couronne, piqué 14 :

1 cent., vert

Le *Philatelic Record* a vu avec surcharge renversée :

6 cents, violet et noir, surch., noire

6 — — — — — rouge

INDES ANGLAISES.

En plus des deux valeurs de timbres télégraphie signalées le mois dernier, il existe, d'après le *Courrier des timbres-poste*, les suivantes, variant légèrement par le cadre :

4 annas, bleu

8 — brun

1 rupee, vert-gris

ITALIE.



Le timbre de 5 centesimi a letype changé. Les armoiries au lieu d'être sur fond uni se détachent sur fond ligné horizontalement; les lettres et chiffres au lieu d'être sur fond de couleur sont sur fond blanc; l'ornement des côtés est aussi modifié. Quant à la raison d'être d'un semblable changement, elle nous échappe tout à fait.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme couronne, piqué 14 :

5 centesimi, vert

JHIND.

Les variétés *Jeind* que nous signalions avec crainte, d'après le *Monthly Journal*, sont bel et bien authentiques, nous écrit-on. Elles proviennent de la collection d'un employé supérieur des postes aux Indes. Il n'y aurait eu de retrouvé que 3 séries de ces erreurs, les autres ayant probablement été vendues au public; quant à la variété *ervice*, elle a été rencontrée par MM. Stanley Gibbons et C^{ie} parmi les timbres reçus de l'office des postes. Dont acte !

LEEWARD.

Les enveloppes pour lettres enregistrées sont en usage. Il y en a deux formats signalés par le *Monthly Journal*. Ce sont : G. et H. :

2 pence, Outremer

Nous reproduirons les types le mois prochain et celui de la bande 1/2 penny qui vient de paraître.

LUXEMBOURG.



Les timbres à l'effigie du Grand-Duc circulent depuis le 1^{er} novembre avec les lettres S. P. comme le modèle ci-contre, lettres placées dans les angles supérieurs.

10 centimes, rouge, surch. noire, piqué 11 1/2

25 — bleu — — —

MALACCA.

L'I. B. J. a reçu les 30 cents avec le filagramme C. A. et couronne, piqué 14 :

30 cents, rouge violacé

La carte officielle existe d'après la *Carte postale*, imprimée sur carton bleu, gris et gris-bleu.

MARTINIQUE.

Reçu par M. le Roy d'Étiolles, le *timbre-taxe* 20 c. devenu timbre-poste 15 c. par une surcharge ici abrégée en *poste* au lieu de *timbre-poste* :

15 sur 20 c., noir, surcharge noire

Le timbre-poste 25 c. devenu 15 c., existe avec la surcharge renversée :

15 sur 25 c., rose, surcharge noire

MAURICE.

Le 8 cents, bleu, annoncé depuis longtemps comme ayant le filagramme CA et couronne a seulement paru en octobre dernier :

8 cents, bleu

Voici le dessin de la surcharge renseignée le mois passé et les dates d'émissions des diverses surcharges :



10 septembre,	2 c. sur 38 c.,	filas 1879,	surch. noire
12 —	2 c. —	4 c., rose	1885 — —
16 —	2 c. —	17 c., —	1879 — —
— —	2 c. —	38 c., filas	1878 — —

Ces deux derniers ayant été épuisés aussitôt, on fit un second tirage du 2 sur 4 c., rose, dont il y avait une réserve importante, en attendant les timbres 2 cents qui devaient arriver d'Europe le 23 septembre.

Comme toujours, il y a des erreurs de surcharge. Celles-ci ont été faites par spéculation :

A. *double surcharge, la seconde en haut* :

2 c. sur 38 c., filas 1879, surcharge noire

B. *double surcharge la seconde en haut, renversée* :

2 cents sur 38 c., filas 1879, surcharge noire

2 — — 4 c., rose 1885, — —

2 — — 38 c., filas 1878, — —

C. *même que b., avec double trait sur* MAURITIUS.

2 cents sur 38 c., filas 1878, surcharge noire

D. *simple surcharge renversée en haut* :

2 cents sur 4 c., rose 1855, surch. noire

2 — — 17 c., — 1889 — —

2 — — 38 c., filas 1878 — —

MEXIQUE.

Les lettres en filagramme que nous avions remarqué sur certains timbres, existent, paraît-il, de la manière suivante répétées dix fois à la feuille, de manière à ce que chaque timbre de la rangée horizontale porte une de ces lettres :

CORREOSEUM

Les trois dernières lettres signifient *E(stados)*, *U(nidos)*, *M(exico)*.

Le *American Journal of Philately* prévoyait cette émission en mars 1890.

CHIAPAS. — Signalé par *The Stamp News* la découverte d'un timbre 12 real. noir sur bleu pâle et un demi-timbre 4 reales employé pour la moitié de sa valeur :

12 real, noir sur bleu pâle

12 timbre, 4 real, — — rose —

QUÉRETARO. — Nous recevons de M. Gurdji les lignes suivantes à propos du timbre reproduit dans notre numéro 346.

Permettez-moi de vous dire que c'est une carotte à la Mexicaine, dont je connais le fabricant. Pendant mon voyage au Mexique j'ai obtenu plusieurs de ses soi-disant provisoires et je n'ai aucun doute que le Mordia est de la même provenance.

M. Escalante qui nous a envoyé ces deux timbres a la parole.

MONACO.

La carte-litre à 15 centimes à l'effigie du nouveau Prince, est en vigueur depuis peu :

15 centimes carmin sur gris

MONTÉNÉGRÓ.

Le timbre à 7 novitch est actuellement imprimé en rose, piqure 12 1/2 :

7 novitch, rose

NORD DE BORNEO.

Voici le dessin du nouveau timbre surchargé :

6 c. sur 10 c., bleu, surch. noire



NOSSI BÉ.

Après les 20, 30, 35 et 50 cent, *timbre-taxe* on s'est aperçu qu'il en fallait d'autres et aussitôt on en a créé de 5, 10, 15, 25 c. en 2 types, mettant cette fois les mots : *chiffre taxe*. C'est M. Dorsan-Astruc qui nous fait part de la nouvelle et qui nous adresse la copie de l'arrêté par lequel les timbres sont créés. Ils sont imprimés par dix sur deux rangées horizontales, la première d'un type, la



seconde d'un autre, comme les fac-simile. Voici les quantités imprimées :

5 et 10 c., 1,000 de chaque
15 et 25 — 1,500 —

Les timbres ont la surcharge comme suit :

5 c. sur 20 c., brique, surch. noire sur vert
10 — — 15 — bleu — — — blanc
15 — — 10 — noir — — — violet
25 — — 5 — vert — — — verdâtre

On remarquera cette singularité que l'on crée des valeurs que l'on possède et cela au moyen de surcharges. Pour le 5 c. on prend des 20 c.; pour le 10 on prend des 15, pour le 15 des 20 et pour les 25 des 5!!

Voici l'arrêté extrait du *Moniteur officiel* de Nossi Bé du 24 octobre 1891.

ARRÊTÉ :

Nous, administrateur p. i. de Nossi Bé,

Vu notre arrêté en date du 5 août dernier relatif à la transformation des timbres poste en chiffres taxe de différentes valeurs.

Vu la lettre de M. le Secrétaire général nous faisant connaître que les chiffres taxe de petites valeurs sont complètement épuisés et qu'il n'est plus possible par suite au Receveur de la poste d'assurer le service;

Vu l'approvisionnement considérable des timbres de 0,05, 0,10, 0,15 et 0,20 existant (80,000) dans le caveau de sûreté du Trésor.

Avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE 1^{er}. — En attendant l'arrivée dans la Colonie de chiffres taxe demandés en France, il sera transformé sur place 5,000 timbres de 0,05, 0,10, 0,15 et 0,20 en chiffres taxe 0,05, 0,10, 0,15 et 0,25. Les dits timbres porteront à l'encre noire d'imprimerie : *Nossi Bé. — 5 c., 10 c., 15 c., 25 c., — A percevoir.*

ART. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de :

MM. Walwein, Secrétaire général;
Du Mesquil, Commis de l'intérieur;
Durand, Receveur de la poste.

La dite commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge et la prise en charge par le Receveur de la poste des timbres-poste transformés.

ART. 3. — Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Hell-Ville, le 15 octobre 1891.

Signé : LAURELZEC.

On nous annonce que des faux timbres ont paru à Marseille, genre des Congo français, reproduits le mois passé.

PAYS-BAS.

On délivre les valeurs suivantes du nouveau type :

10 cent, rose carmin
12 1/2 — gris

Le *Timbre* fait remarquer que les cheveux de la jeune reine ont été allongés sur la réclamation de la reine-mère qui les trouvait trop courts!

PORTO RICO.

On annonce de nouveaux tirages des 1 et 5 cent, de peso imprimés maintenant comme suit :

1 cent de peso, vert foncé
5 — — — vert

RÉUNION.

Les timbres à 2 et 15 centimes dont parle le décret, reproduit n° 346, nous sont parvenus. La surcharge a été appliquée sur l'ancienne valeur : 02 c ou 15 c et en plus du mot : *Réunion* en oblique :



0,02 c. sur 20 c., brique sur vert, surch. noire
0,15 — — 20 — — — —

VARIÉTÉS.

0,02 (sans c) sur 20 c., brique sur vert, surch. noire

avec lettre *N* de RÉUNION qui chevauche plus bas.

0,5 c. sur 20 c., brique sur vert, surch. noire

avec lettre *N* de RÉUNION qui chevauche plus bas.

15 c., sur 20 c., brique sur vert, surch. noire

Le *Am. Journal of Ph.* signale les variétés suivantes de la surcharge : *Réunion* :

a. Double impression côte à côte : 5, 20, 30 c.

b. Double impression l'une au dessus de l'autre : 10, 20, 30 c.

Nous connaissons d'après M. Le Roy d'Etiolles :

80 cent., carmin

ayant : ÉUNION, REUNION (sans accent), RÉUNION (premier N étroit), RÉUNION (U étroit), R. ÉUNION.

RUSSIE.

LIEBEDJAN (*Tamboff*). Le timbre cygne en relief au loin d'être imprimé en rouge sur jaune, est actuellement imprimé en noir sur vert :

5 kopecks, noir sur vert

STAROBYELSK (Charkoff). Le timbre modifié de 1888 est actuellement imprimé en rouge sur jaune, piqure 12 1/2 :

3 kop., rouge sur jaune

NOWORJEW (Pskoff). Le timbre que nous avons



fait connaître n° 342 n'était que le successeur de celui ci-contre qui, outre l'étoile possède des lettres dans chacune des branches qui sont les premières des mots de l'inscription suivante se lisent : à gauche : *Noworjew Oujesta* (District de Noworjew); en haut : *Zemsk Potschta* (poste rurale); à droite : *Phowskoi Gouberny* (du gouvernement de Pskoff); en bas : la valeur; petits chiffres dans les angles :

5 kopecks, violet ardoise, piqué 11 1/2

Le chiffre au centre de l'étoile est plus petit ici, mais plus gras.

WELSK (Wologda). Le type de 1886 est rentré en faveur. Après avoir été imprimé en vert, puis en rouge en 1888, abandonné en 1889, le revoici en violet en 1891 :

3 kopecks, violet sur blanc, piqué 11 1/2

SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Les timbres des colonies françaises ont été frappés d'une surcharge oblique, comme l'annonce l'arrêté ci-bas que nous envoie M. Le Roy d'Étiolles.

N° 43 du 23 octobre 1891.

N° 193. — Arrêté prescrivant que les timbres-poste actuellement en usage dans la colonie cesseront d'y avoir cours et seront remplacés par des timbres-poste aux mêmes types et portant en diagonale les mots : « *St-Pierre-Miquelon* », imprimés en noir ou en rouge.

St-Pierre, le 15 octobre 1891.

Le Gouverneur des îles St-Pierre et Miquelon ;

Considérant que l'émission nouvelle de timbres-poste spéciaux à chaque colonie sera prochainement terminée, et que d'un autre côté il y a lieu de diminuer dans la mesure du possible la trop grande quantité de ces timbres que forme l'approvisionnement du service de la Poste ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur ;

Arrête :

ARTICLE 1^{er}. — A partir du jeudi 5 novembre 1891, les timbres-poste actuellement en usage dans la colonie cesseront d'y avoir cours et seront retirés de la circulation pour être remplacés par des timbres-poste aux mêmes types et portant en diagonale les mots : « *St-Pierre-Miquelon* », imprimés en noir et en rouge.

ART. 2. — Un délai d'un mois, à partir de cette époque, est accordé aux détenteurs de timbres actuels pour en faire l'échange dans tous les bureaux de poste.

ART. 3. — Les timbres-poste retirés de la circulation seront réintégrés au Trésor s'ils sont en feuilles entières.

Ils seront incinérés dans le cas contraire.

ART. 4. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera inséré à la Feuille et au Bulletin officiels de la colonie.

P. FEILLET.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur,

TU. BERGÉS.

La surcharge dont il s'agit consiste dans l'inscription oblique : *St-Pierre-Mon*, en petites capitales, comme suit, au type figurine :

a. *surch. de gauche inf. à droite sup. en noir.*

1, 2, 4, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 75 cent. 1 franc

même surcharge en rouge.

1, 2, 10 centimes.

b. *surcharge de droite sup. à gauche, inf. en noir*

1, 2, 75 centimes.

1 franc.

même surcharge en rouge.

1, 2, 10 centimes.

SERBIE.

Signalé par la *Carte postale* :

Avec grecque allongée pour cadre, deux lignes d'adresse, armoiries au centre et cadre vert, les deux parties coupées et imprimées sur les deux faces :

1^{re} avec réponse 'en caractères russes' sur les deux faces ;

2^{re} — réponse payée — — —

3^{re} — réponse d'un côté et réponse payée de l'autre.

Puis la carte 5 paras, vert, 4 lignes et cadre carmin, même grecque, et comme variété ayant quadruple impression du cadre :

5 paras, vert sur rose

Nous ajouterons avec quatre lignes très rapprochées, sans cadre, imprimé sur le recto et une autre sur les deux faces :

5 paras, vert sur rose

5 — — — double face

SUÈDE.

On nous informe que le 30 öre, à effigie, est en circulation :

30 öre brun.

On annonce pour bientôt l'émission de nouvelles valeurs à ce type.

SUISSE.

La *Carte postale* signale les variétés de cartes suivantes :

5 centimes, noir VII 91	3,141,000
5 + 5 — — I 91	120,000
10 — rose VI 90	1,200,000
10 + 10 — — VII 00	48,000

Ces dernières de caractères neufs.

TASMANIE.

La variété du 10 p. noir dont parlait récemment le *Monthly-Journal* est non dentelée. C'est ce que disait du reste notre confrère.

TURQUIE.

Le bureau de Galata, dépourvu de 10 paras, avec surcharge « imprimé », a été autorisé à couper les timbres de 20 paras en deux.

1/2 timbre 20 paras, rose

Les nouveaux timbres paraîtront avant la date de mars 1892 qui leur avait été assignée, le stock actuel commençant à s'épuiser. L'impression des 10, 20 paras et 1 piastre est faite; nous avons désigné la couleur du 10 paras, celle du 20 est rose, et 1 piastre, bleu; les *timbres-taxe*, au même type, seront tous *noirs*: la carte ordinaire et avec réponse auront le nouveau type.

URUGUAY.

Le timbre provisoire de 1891 a reçu, fin septembre, la surcharge : *official* en oblique de haut en bas et de gauche à droite. Il n'y a eu que 500 exemplaires de surchargés :

5 centesimos, violet, surch. rouge et noire

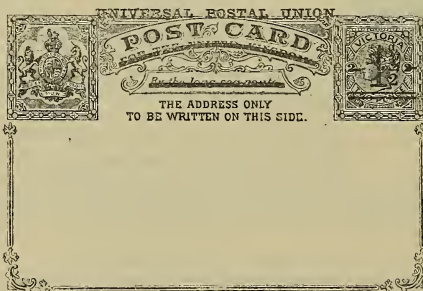
On a, paraît-il, fait d'autres surcharges de bas en haut et de gauche à droite pour les autres valeurs. Nous avons vu ainsi :

2 centesimos, rose, surch. noire

VICTORIA.

La carte à 2 pence devenue inutile sans doute a reçu la surcharge : *Universal Postal Union*, un trait sur les 2^e et 3^e lignes, deux sur la valeur en toutes lettres du timbre et un sur chaque chiffre et le chiffre 1 1/2^d sur l'effigie, le tout en rouge. Comme il fallait une carte avec réponse on a utilisé celle de petit format qui a reçu la surcharge : *Universal Postal Union* entre la 2^e et 3^e lignes; quant au timbre il a été arrangé de la même façon que la carte à 2 pence. Voici du reste les fac-simile :

1 1/2 sur 2 p., violet, surch. rouge sur chamois
1 1/2 + 1 1/2 sur 1 p., violet, surch. rouge sur chamois



ZOULULAND.



Nous reproduisons le nouveau timbre qui vient de paraître et qui porte la surcharge noire : *Zululand* comme le 1 penny antérieurement émis :

2 1/2 pence, violet sur auzr, surch. noire

Le *Monthly Journal* a vu des timbres de Natal « revenue » surchargés *Zululand* en noir et ayant affranchi la correspondance postale :

5 shillings, lilas et carmin, surch. noire
9 — — — — —

VICTORIAN

Post CARD.
UNIVERSAL POSTAL UNION.

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.

J



THE ATTACHED CARD IS FOR THE REPLY.

Les premiers timbres d'Oldenbourg.

C'est le 5 janvier 1852 que les premiers timbres d'Oldenbourg ont été mis en usage ainsi qu'il résulte de l'ordonnance du 28 décembre 1851 qu'on lira plus loin. Les timbres étaient de trois valeurs et d'un même type, refait pour chacun et non obtenues par report avec changement de chiffres.

Dans un rectangle variant de grandeur (18 ou 17 de large sur 20 ou 21 m/m de haut), sont, à la partie supérieure les armoiries d'Oldenbourg-Delmenhorst sur manteau ouvert, surmontées de la couronne ducale; en dessous, sur un écu, la valeur en *thaler*; à gauche, *en grolle*; à droite, en *Silbergroschen*; en bas est le nom du pays; fond couvert d'arabesques.

L'impression de ces timbres est noire sur papier de couleur:

1 30 thaler, bleu, bleu foncé

1 15 — rose, rose vif

1/10 — jaune, jaune vif, jaune pâle.

Les feuilles des timbres 1 30 thaler contenaient deux variétés en nombre à peu près égal et reconnaissables aux points suivants:



1^{re} VARIÉTÉ, *a.* La couronne paraît plus grande qu'à la deuxième variété;

b. Le chiffre 1 de 1 15 a le trait de liaison prononcé;

c. Le 5 de 15 a la tête presque droite;

d. *Thaler* a la lettre *r* qui touche presque l'II;

e. Les creux inférieurs de l'écu sont arrondis tous deux; celui de gauche touche presque l'II de *thaler*;

f. La pointe de l'écu est au milieu de la lettre *N* ouverte d'*Oldenburg*;

g. le *g* de *gr* est très ouvert;

1^{re} VARIÉTÉ, *a.* La banderole touche presque les deux côtés du cadre;

b. La couronne est plus large qu'à la deuxième variété;

c. Le chiffre 1 de 1 30 a un trait horizontal maigre;

d. *Oldenburg* a la lettre *N* distancée de la pointe de l'écu;

e. Le creux inférieur gauche de l'écu est distant de la lettre *H* de *thaler*;

f. Les traits de liaison *thaler* sont minces;

g. Dimension, 18 sur 20 1 2 m/m.

2^e VARIÉTÉ, *a.* Les banderoles sont plus distantes du cadre qu'au premier type;

b. La couronne est plus étroite;

c. Le chiffre 1 de 1 30 a le trait horizontal gras.

d. *Oldenburg* a la lettre *N* touchant la pointe de l'écu;

e. Le creux inférieur gauche de l'écu touche la lettre *H* de *thaler*;

f. Les traits de liaison de *thaler* sont gras principalement sur l'*a*;

g. Dimension: 18 1 2 × 21 m/m.

Enfin, les dessins des angles inférieurs sont tout à fait différents aux deux variétés.

Le 1 15 thaler a peut-être été imprimé comme le 1 30 thaler, c'est-à-dire avec deux variétés à la feuille, cependant la première variété est fort rare. Voici les points de comparaison:

h. Il n'y a pas de plein à la partie droite de l'écu;

i. Dimension: 18 1 4 × 19 3 4;

2^e VARIÉTÉ, *a.* La couronne paraît plus petite;

b. Le premier chiffre de 1 15 a le trait de liaison fort petit;

c. Le 5 de 15 a la tête creusée;

d. *Thaler* a la lettre *r* à la distance voulue;

e. Le creux inférieur de l'écu est en pointe à gauche et à un demi m/m de *H* de *thaler*; il est arrondi à droite;

f. La pointe de l'écu est à la gauche de l'X fermé d'*Oldenburg*;

g. Le G de *gr* est presque fermé;

h. Il y a un plein à la partie supérieure droite de l'écu;

i. Dimension : 18×20 m/m.

Cette seconde variété a subi probablement une retouche, car nous la rencontrons ayant le creux gauche de l'écu touchant presque le r de *thaler* et le creux de droite d'une forme plus pointue et ayant un plein partout, qui s'est accentué sur toute la partie droite.

Nous n'avons pas vu autre chose.



Pour ce qui est du 1/10 *thaler*, nous n'avons constaté aucune différence parmi les nombreux timbres que nous avons examinés. Il est donc probable qu'il n'y a pas eu de variétés.

Il en est de même du 1/3 Silbergroschen qui a paru plus tard, le 30 janvier 1855, mais pour celui-ci, il existe une imitation tellement réussie qu'il est bon d'être prévenu pour ne pas être dupé.



Le premier des deux timbres que nous reproduisons photographiquement nous donne le dessin du timbre authentique, le second celui du timbre faux.

On remarquera que la lettre s de *Silb* est plus fermée au timbre vrai qu'au timbre faux; que G de *Gr* a la lettre plus fermée et que la ponctuation est plus rapprochée de l' au timbre vrai; enfin, les deux creux inférieurs de l'écu sont plus larges au timbre faux. On pourra, par la comparaison des deux timbres, établir encore bien d'autres différences.

Voici maintenant le décret d'émission des trois premiers timbres :

Publication du gouvernement concernant les timbres-poste.

Oldenburg, 28 décembre 1851.

Pour l'introduction des timbres-poste, il est porté à la connaissance générale, comme suite à la publication du 16 courant, concernant le traité de l'Union postale Austro-Allemande :

1) Sur les timbres-poste, la valeur est indiquée dans un écusson au-dessous des armoiries couronnées d'Oldenburg-Del-

menhorst en fractions du thaler et sur une banderole, à droite de l'écusson, en silbergros, à gauche, en grote.

Au-dessous de l'écusson, se trouve sur une banderole la dénomination : *Oldenburg*.

Les timbres-poste à 1/30 — 2 2/5 gr. — 1 s gr. sont bleus
— 1/15 — 4 4/5 — 2 — — rouges
— 1/10 — 7 1/5 — 3 — — jaunes

2) Les lettres seulement peuvent être affranchies au moyen de timbres-poste, sauf les lettres expédies en remboursement ou les échantillons de marchandises et les envois sous bande.

L'affranchissement se fait de manière que les timbres nécessaires à la couverture du port dû, suivant le tarif, soient placés seulement sur le recto de la lettre, coin supérieur gauche, en mouillant la matière collante qui se trouve sur le verso des timbres et en appuyant sur ceux-ci.

Dans le cas où les timbres se détacheraient, les lettres seront considérées comme non affranchies.

4) Le port manquant des lettres affranchies insuffisamment par l'envoyeur, sera indiqué sur la lettre et sera payé par le destinataire.

Si le montant des timbres était supérieur au port dû, l'envoyeur supportera la perte.

Les timbres adhérents sont oblitérés par le bureau de poste originaire et perdent ainsi leur valeur future.

5) Les lettres affranchies par des timbres peuvent être mises dans les boîtes aux lettres comme celles non affranchies. Les lettres recommandées doivent être remises au guichet d'expédition.

6) L'imitation frauduleuse et la falsification des timbres-poste, ainsi que l'usage de ces timbres, imités ou falsifiés, est défendue selon les lois pénales actuellement en vigueur.

7) Les timbres-poste sont obtenables aux bureaux de poste, à partir du 5 janvier prochain.

Du gouvernement d'Oldenburg, le 28 décembre 1851.

Mutzenbecher,

BARNSTEDT.

Les bandes timbrées du Mexique.

(Suite — voir n° 347).

2^e TYPE. — L'impression du 1^{er} type se présentant fort mal, on songea à y apporter remède. Le graveur fut donc chargé de faire disparaître certaines lignes pour rendre le type moins noir. Cette modification se constate principalement à l'aigle qui se trouve complètement dégagé; la montagne a le sommet arrondi et les lignes moins nombreuses à divers endroits: l'inscription par ce fait devient plus nette et la gravure considérablement éclaircie. Ce sont ces modifications qui forment le deuxième type.

Quant aux inscriptions de la bande, elles restent ce qu'elles étaient pour le premier type, mais le 2 centavos porte : 120 *gramos*, dans l'avis de gauche.

L'impression continue par un exemplaire à la fois, toujours sur la gravure :

60 *gramos*. 1 centavo, vert
120 — 2 — rouge

VARIÉTÉS.

a. Ayant les angles coupés et gommés à gauche au lieu de les avoir à droite.

60 *gramos* 1 centavo, vert
120 — 2 — rouge



Esta fajilla sirve para impresos cuyo peso no exceda de 60 gramos.

S.

SERVICIO INTERIOR.

Estado de

b. Comme a, mais la vignette et l'inscription typographique imprimées des deux côtés.

120 gramos, 2 centavos, rouge

Les derniers tirages accusent une très légère détérioration du bois qui se déclare par une petite ligne blanche verticale entre l'I et le C de *Mexicanos* laquelle se prolonge en partie sur la montagne:

60 gramos, 1 centavo, vert
120 — 2 — rouge

VARIÉTÉS.

Les angles coupés et gommés sont à gauche au lieu d'être à droite:

60 gramos, 1 centavo, vert
120 — 2 — rouge

Afin de ménager sans doute la gravure, il avait été pris, avant la détérioration du bois, un cliché qui devait être de plomb, car par suite d'un accident qui n'aurait pu se produire avec un cliché en galvano, nous constatons sous la lettre A de *Mexicanos* la présence de plusieurs petits traits devant un espace blanc. Quoiqu'il en soit nous voilà en présence d'une variété nouvelle où l'inscription du creux de la vignette est presque au bord, sauf à gauche, au lieu d'être dans le creux. Cette particularité est constante à cette variété.

L'impression a lieu, toujours par unité, ce dont nous avons la preuve par les nombreux exemplaires que nous avons vus et qui ont une marge satisfaisante tant en haut qu'en bas.

La vignette, rectangle compris, mesure 93 m/m: 120 gramos, 2 centavos, rouge

VARIÉTÉ.

Pour imprimer des 1 centavo on a appliqué, par erreur, le timbre de cette valeur sur des bandes réservées au 2 centavos et ayant par conséquent, 120 gramos. Cette bande dont nous n'avons rencontré qu'un seul exemplaire dans la collection de M. de Ferrary, a les coins coupés et gommés à gauche au lieu de les avoir à droite:

120 gramos, 1 centavo, vert

Ici reparait en scène le bois abandonné un moment. Il se montre à nous avec une composition nouvelle des inscriptions typographiques; la ligne blanche verticale du dessin s'accroît de plus en plus et elle se dirige obliquement à gauche à partir du C de *Mexicanos*.

La vignette mesure, rectangle compris, 93 1/2 à 95 m/m;

Le rectangle du timbre est à égale hauteur de la vignette;

L'inscription de gauche, *a gramos* dont la ponctuation est directement sous le C de *cuyo*;

La première ligne est placée entre les lettres I et N de *interior*;

La deuxième ligne est placée devant le V de *servicio* dont l'S chevauche le plus souvent;

La troisième ligne est placée entre S et E de *servicio*;

Fajilla para impresos est dans le creux de la vignette; la ponctuation chevauche souvent.

L'impression se continue par exemple, probablement sur une seconde presse:

60 gramos, 1 centavo, vert

VARIÉTÉS.

La vignette et les inscriptions sont imprimées en double:

60 gramos, 1 centavo, vert

L'inscription de droite, mal venue, se présente en creux et non en noir:

60 gramos, 1 centavo, vert

En imprimant des 2 centavos on prend par mégarde la bande du 1 centavo dont l'avis de gauche a par conséquent: 60 gramos pour 120:

60 gramos, 2 centavos, rouge

(A continuer).

Correspondance.

Londres, 18 novembre 1891.

A M. l'Éditeur du *Timbre-Poste*.

Cher Monsieur,

Dans votre intéressante revue du catalogue récemment paru de la « London Philatelic Society » insérée dans le *Timbre-Poste* de ce mois, vous dites que l'on n'a pas fait attention aux timbres de S^{te}-Lucie de 1863 surchargés « Half penny » et « Six pence ». Ceci doit être une erreur de votre part car vous trouverez ces deux timbres mentionnés dans les « Remarks » ajoutées à 1863, page 126 et les timbres illustrés, plus loin, sous les n^{os} 230 et 231.

Si vous lisez attentivement l'article sur Trinidad, vous arriverez, j'en ai l'intime conviction, aux mêmes conclusions que moi, que tous les timbres « sans valeur indiquée » sont d'une même valeur « one penny » ou que vous modifieriez l'opinion que vous avez émise à ce sujet.

Les timbres bleus et rouges imprimés dans l'île ne furent pas en usage concurremment, la rouge étant la dernière couleur employée. Les autorités postales ne devaient pas se donner la peine de faire de dépense extra de timbres imprimés dans l'île, si, comme vous le pensez, le timbre bleu représentait une autre valeur que le one penny, car on pouvait facilement faire la valeur du bleu en employant un nombre suffisant de timbres représentant one penny, jusqu'à ce qu'on les reçut d'Angleterre.

Votre dévoué,
E. D. BACON.

M. Bacon trouve que si le timbre bleu était d'une valeur supérieure à 1 penny, il n'était pas nécessaire de faire la dépense d'un timbre de cette valeur, puisqu'on pouvait y suppléer en employant un nombre plus grand de timbres rouges, valeur 1 penny.

Mais à ce compte là il ne serait nécessaire de n'employer jamais qu'un seul timbre de la plus petite valeur, lequel servirait pour tous les affranchissements.

Notre avis est, que si l'on a émis des timbres bleus confectionnés dans l'île, c'est qu'ils manquaient apparemment et qu'on pouvait si peu employer le système que préconise M. Bacon, c'est que peu après on était obligé de créer des timbres rouges. S'ils avaient eu l'un et l'autre la valeur de 1 penny, rien n'obligeait de multiplier les couleurs.

POUR PARAÎTRE FIN COURANT

Deuxième fascicule (160 pages de texte avec gravures)

de la 7^e édition

DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

A cet envoi sera joint une partie des reproductions de planches pour les personnes qui y ont souscrites.

Le prix est actuellement:

Pour le Catalogue	fr. 40.00
Pour la reproduction des planches	15.00

Un des plus beaux cadeaux d'étréennes, c'est assurément le livre qui vient de paraître:

HISTOIRE DES TIMBRES-POSTE

ET DE

toutes les marques d'affranchissement employées en ESPAGNE

suivie de l'Histoire des timbres fiscaux mobiles, depuis leur origine jusqu'à nos jours (janvier 1840 à 1890 (décembre)

par J.-B. MOENS

Volume in-8^o Jésus de 564 pages, imprimé sur beau papier velin, illustré de 460 gravures sur bois, lettrines, têtes de pages, portraits et culs de lampe.

Prix, 20 francs; par la poste, 22 francs.

Bruxelles, Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.

LE TIMBRE-POSTE

MOENS (J.-B.). Supplément 6^e édition (1888) du catalogue prix-courant de timbres-poste, enveloppes, bandes, cartes, télégraphes, offices particuliers, mandats, timbres de chemins de fer, fiscaux, essais, etc. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres du Pérou, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-18 illustré de 42 gravures. fr. 8.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Parme, Modène et Romagnes, vol. in-18 illustré de 12 gravures. fr. 6.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Toscane, St-Marin, Église, 1 vol. in-18, illustré de 31 grav. 6.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Maurice, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-18 illustré de 44 grav. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Saxe, depuis leur origine jusqu'à nos jours, vol. in-18, illustré de 25 gravures. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres du Grand-Duché de Luxembourg, depuis leur origine, jusqu'à nos jours, vol. in-18 illustré de 26 gravures et planches tirées à part. fr. 15.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Mecklembourg-Schwérin et Strelitz, vol. in-18 illustré de 12 gravures. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Tour et Taxis, depuis leur origine jusqu'à leur suppression (1847-1867), vol. in-18 illustré de 27 gravures et armoiries. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres d'Égypte et de la Compagnie du canal de Suez, vol. in-8 illustré de 50 gravures et armoiries. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Belgique, depuis leur origine jusqu'à nos jours, 2 vol. in-18 illustrés de 90 gravures et armoiries. fr. 8.00

MOENS (J.-B.). Les timbres de Wurtemberg, 1847-1880, 2 vol. in-18 illustrés de 66 gravures. fr. 8.00

MOENS (J.-B.). Timbres de la République Argentine et de ses diverses provinces (Buenos-Ayres, Cordoba, Corrientes, Entre-Rios, Jujuy, San-Luis, Santa-Fé, Santiago del Estero), 2 vol. in-18 illustrés de 90 gravures. fr. 8.00

MOENS (J.-B.). Timbres des Duchés de Schleswig, Holstein, Lauenbourg et de la ville Bergedorf, 1 vol. in-18 illustré de 20 gravures. fr. 4.00

MOENS (J.-B.). Timbres de Prusse, 1 vol, in-18 illustré de 37 gravures. fr. 4.00

Chacun de ces derniers volumes est précédé d'un Précis historique et géographique et les renseignements appuyés de documents officiels; quelques notes traitent de l'origine et de l'histoire des armoiries.

MOENS (J.-B.). Manuel du collectionneur de timbres-poste ou nomenclature générale de tous les timbres adoptés dans les divers pays de l'univers, 1862. 1^{re} édition, tiré sur papier vert. fr. 1.00

MOENS (J.-B.). Postage-Stamps illustrated a general nomenclature of every postage stamp and fac-similes of all types issued up to the present time in the different countries of the world (1840-1864). Translated by Dr C.-W. Viner, A. M. with the Stamps, that have appeared since the publication of the french edition added. 623 illustrations. By P. SCHMITZ and F. D'RAEDEMÄKER. London, 1864, in-12, demi-maroquin. fr. 15.00

MOENS (J.-B.). On the falsification of postage stamps or a general nomenclature of all the imitations and Forgeries as well as of the Various essays Stamps of all Countries, translated by E. DOBLI, in-12, broché. fr. 1.00

MONGERI (F.). Croissant-Toughra armoiries de l'Empire Ottoman, brochure in-12, illustrée, imprimée sur papier de Hollande. Prix franco. fr. 2.00

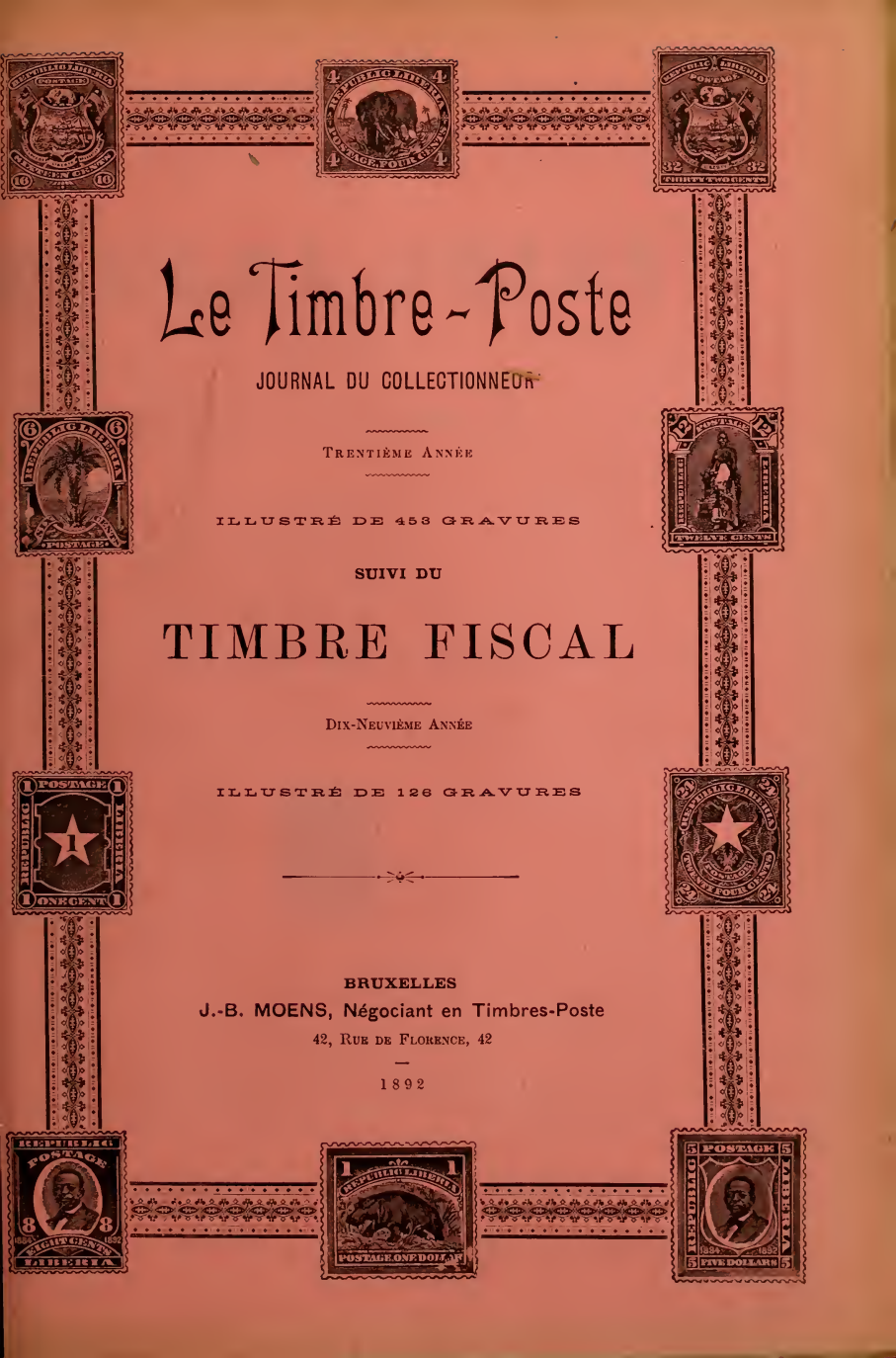
Brochure indispensable aux collectionneurs de timbres-poste, pour connaître l'origine des armoiries se trouvant sur les timbres de Turquie.

PHILBRICK A. & WESTOBY. W. The postage and telegraph stamps of Great Britain. Londres 1882, 1 vol, in-8 avec 100 gravures. fr. 15.00

PHILATELIC SOCIETY. The Postage stamps. Envelopes and Post Cards of Australia and the British Colonies of Oceania, with autotype illustrations, compiled and published by the Philatelic society. London, vol. grand in 8°, ayant 27 planches, contenant plus de 900 types de timbres, cartes et enveloppes de la Nouvelle Galles du Sud, Nouvelle Zélande, Van Diemen, Tasmanie, Victoria, Australie occidentale et Australie

LE TIMBRE-POSTE

du Sud, Queensland et îles Fiji, toutes les variétés des vues de Sidney, et des têtes laureés de la Nouvelle Galles du Sud et les variétés de timbres, trône, de Victoria, etc. Franco. fr. 17 50		26 ^e année. 1888, in-4 ^o br. 249 gr. avec sup. fr. 6.00
PHILATELIC SOCIETY, LONDON. The Postage Stamps Envelopes, Wrappers, Post Cards, and Telegraph Stamps. of the British Colonies in the West Indies, together With British Honduras and the colonies in South America With Thirty two sheets of Autotype illustrations. fr. 35.00		27 ^e " 1889, " 283 " " " 6.00
TIMBRES D'OFFICES Américains, précédé d'une introduction sur leur origine par feu M. JAMES LESLEY, Vice-Consul des États-Unis. Bruxelles, 1868, in-12 de 32 p. fr. 0.50 (Manque les gravures)		28 ^e " 1890, " 389 " " " 6.00
TIMBRE-POSTE (Le). Journal illustré du collectionneur, paraissant le 1 ^r de chaque mois. Revue des émissions nouvelles, avec vignettes dans le texte; Chronique de la Timbrophilie, nouvelles diverses de tous pays, concernant les timbres. 30 ^e année, 1892. Conditions d'abonnement (franco) : pour tous les pays. fr. 6.00		29 ^e " 1891, " 400 " " " 6.00
Un numéro. " 0.60		Exemplaires d'amateur ayant chaque numéro tiré sur papier de couleurs variées : 1863, 1866 à 1891, par année. fr. 10.00
On peut obtenir :		L'année 1887 excepté, est de fr. 14.00
1 ^e année, 1863, in-4 ^o br. 26 grav. " 5.00		Depuis 1879, il est donné chaque mois, un supplément de quatre pages traitant des timbres fiscaux.
2 ^e " 1864, " 57 " " 20.00		TIMBRE-POSTE (Le) Numéro jubilaire (1863-1887). 36 pages grand in-8 ^o à 2 col., illustré de 55 grav., types de timbres et armoiries, et contenant en plus les portraits de MM. F. Breitfuss, F. Carotti, Ch. Diena, Majr Evans, Ph. de Ferrary, G. Fouré, R. Krause, J.-N. Marsden, H. Lubkert, le Dr Legrand, J.-B. Moens, F. Mongeri, et L. Rodet.
3 ^e " 1865, " 132 " " 5.00		Nominaire : Avant-propos : Comment naquit le « Timbre-poste. » Renseignements sur les premières enveloppes et timbres de Russie; Les timbres-poste en Italie; Notes sur quelques timbres-poste des Bermudes; Le 6 kreuzer 1849 de Bavière; Réflexions sur les timbres allemands employés par fractions; A propos du timbre français 20 c. et du chiffre-taxe noir même valeur de 1875; De quelques essais intéressants; Les timbres-poste de Guinée; De quelques enveloppes de Hambourg; Biographie de M. le docteur Legrand; De l'utilité des timbres oblitérés; Croissant-Toughra, armoiries de l'Empire ottoman; Les premiers timbres français; Notations des monnaies dans l'Inde; Particularités postales; Quelques remarques à l'occasion de ce numéro jubilaire.
4 ^e " 1866, " 139 " " 10.00		Prix franco. fr. 2.50
5 ^e " 1867, " 147 " " 5.00		TIMBRE FISCAL (Le). Journal illustré du collectionneur.
6 ^e " 1868, " 129 " " 5.00		1 ^e année 1874, in-4 ^o br., 91 grav. fr. 3.00
7 ^e " 1869, " 128 " " 5.00		2 ^e " 1875, " 62 " " 3.00
8 ^e " 1870, " 132 " " 5.00		3 ^e " 1876, " 44 " " 3.00
9 ^e " 1871, " 92 " " 5.00		4 ^e et 5 ^e " 1877-1878, en 1 vol. fr. 6.00
10 ^e " 1872, " 138 " " 5.00		La collection des 5 années. fr. 12.00
11 ^e " 1873, " 151 " " 5.00		Depuis Janvier 1879, le <i>Timbre fiscal</i> est donné en supplément aux abonnés du <i>Timbre-Poste</i> .
12 ^e " 1874, " 146 " " 5.00		
13 ^e " 1875, " 113 " " 5.00		
14 ^e " 1876, " 140 " " 5.00		
15 ^e " 1877, " 114 " " 5.00		
16 ^e " 1878, " 230 " " 5.00		
17 ^e " 1879, " 256 " avec sup. " 6.00		
18 ^e " 1880, " 237 " " " 6.00		
19 ^e " 1881, " 338 " " " 6.00		
20 ^e " 1882, " 278 " " " 6.00		
21 ^e " 1883, " 200 " " " 6.00		
22 ^e " 1884, " 204 " " " 6.00		
23 ^e " 1885, " 236 " " " 6.00		
24 ^e " 1886, " 275 " " " 6.08		
25 ^e " 1887, " 432 " " " 10.00		



Le Timbre-Poste

JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

~~~~~  
TRENTIÈME ANNÉE  
~~~~~

ILLUSTRÉ DE 453 GRAVURES

SUIVI DU

TIMBRE FISCAL

~~~~~  
DIX-NEUVIÈME ANNÉE  
~~~~~

ILLUSTRÉ DE 126 GRAVURES

BRUXELLES

J.-B. MOENS, Négociant en Timbres-Poste

42, RUE DE FLORENCE, 42

—
1892



LE

TIMBRE-POSTE

JOURNAL

DU COLLECTIONNEUR

TRENTIÈME ANNÉE

ILLUSTRÉ DE 453 GRAVURES



BRUXELLES

J.-B. MOENS, Négociant en Timbres-Poste

42, Rue de Florence, 42.

—
1892

Bruxelles. — Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.

TABLE DES MATIÈRES

ANNÉE 1892

Açores, 13, 61*, 73*, 85, 109, 121, 137.
— Angra, 61*, 85, 109, 121.
— Horta, 61*, 85, 109, 121.
— Ponta Delgada, 73*, 85, 109, 121.
Afganistan, 1, 13, 25*, 49*, 85, 137.
Afrique méridionale, 13, 25, 37*, 138.
— orientale, 37, 85.
Allemagne confédérée du nord, 90, 93.
— *A propos des enveloppes surchargées*, 90.

Allemagne (empire), 13, 25, 37, 49.
Angola, 85.
Angra, 61*, 85, 109, 121.
Annam et Tonkin, 61, 121.
Antigua, 14.
Antioquia, 15*, 50*, 63*, 81*, 99.
— *Variétés du 5 c 1889 d'*, 81*.
Ardatoft, 33.
Argentine, 1*, 14, 25, 38, 49, 61, 122*, 138*.
Atkarsk, 130.
Australie du sud, 1, 14*, 49, 109.
— occidentale, 85.
Australie, 25, 38, 49, 73, 86*, 97, 109.
Avis, 13, 137.

Bahamas, 38*, 62*, 109*, 124, 138.
Bama, 2, 14.
Bangkok, 33.
Barbades, 25, 62, 97*, 109.
Bavière, 2, 14, 26, 38, 124.
Bechuanaland, Brit., 26, 38*, 50, 73.
Bordeaux. Le 4^e type 20 c de, 57*, 80*.
Bosnie et Herzégovine, 98*.
Bougoulma, 115.
Bougouroulsan, 145.
Bouzoulouk, 79*.
Brésil, 14, 26*, 62*, 74, 98, 110, 139.
Buenos-Ayres, 92*, 147.
Buenos-Ayres. Une émission de timbres
a, 147.

Bulgarie, 26*, 110*.
Canada, 14*, 38, 62, 98, 139.
Cap de Bonne-Espérance, 26, 74, 86*,
98*, 124*.
Cap vert, 26.
Cauca, 15*, 72*.
— *Les timbres de*, 72*.

Central American Steamship Co., 50, 94*,
110*.
Ceylan, 50, 98*, 125*.
Chamba, 26, 87.
Charkoff, 79.
Cherson, 33*, 69*.
Chiapas, 30.
Chili, 62, 125, 139*.
Chypre, 38*, 50.
Cochin, 74*.
Colombie Rép., 14*, 26*, 38*, 50*, 62*, 74*,
87*, 99, 110, 125*.
— **Antioquia**, 15*, 50*, 63*, 99.
— **Bolivar**, 27*, 38*.
— **Cauca**, 15*.
— **Panama**, 75*.
Santander, 27, 125*.
Colonies françaises, 2.
Congo (Etat Indép. du), 75, 110, 139.
— français, 15, 50, 75, 99, 111, 140*.
Cook (Iles), 63, 90*.
Costa-Rica, 2, 51, 75*, 99*, 111.
— **Guanacaste**, 111.
Côte-d'Ivoire, 141*.
Côte d'Or, 141.
Cuba, 2, 27, 38, 43.
Curacao, 2, 15*, 27, 51, 63, 87, 100*.

Dates d'émissions erronées, 92*.
Découverte inattendue, 71*.
Deux timbres qui ne sont plus mysté-
rieux, 10*.
Diégo-Suarez, 5, 15*, 76, 141*.

Egypte, 16*, 63, 76, 87*, 125.
Enveloppe peu connue (une), 149*.
Equateur, 27*.
Espagne, 2, 16*, 28, 51, 63, 87, 111*, 126,
141*.
Etats de l'Égypte. Le 1/2 baj, olive des, 90*.
Etats-Unis d'Amérique, 16*, 28*, 51, 63,
76*, 93*, 105*, 118*, 126, 141*.
— *Les env. 1853 d'*, 93*, 105*, 118*.
Exposition intern. de timbres à Paris,
84, 133.

— — (Projet), 59.
— — (Visite), 116.
Falkland, 28, 63, 141.
Fausseurs et escrocs arrêtés, 12.
Fidji, 64*, 100*, 126.
Finlande, 28*.
France, 2, 16, 51, 57*, 63, 76, 80*, 100, 111,
126*, 142.
Funchal, 87*, 113, 128.

Gadiatch, 115, 145.
Gaîté des adresses, 24.

Gibraltar, 64.
Classof, 33.
Grande Bretagne, 2, 17, 29*, 51*, 64, 71*,
76, 100, 111*, 127*, 142.
Grèce, 17, 21*, 39, 80.
Grecs. A propos des timbres, 21*.
Grecs. L'acte de naissance des premiers
timbres, 80.
Grenade, 17*, 29*, 40, 51, 64*, 127, 142*.
Griazowetz, 33, 44, 55.
Guadeloupe, 40, 64, 77, 142*.
Guanacaste, 111.
Guatemala, 28, 77, 87.
Guinée française, 142*.
Guinée portugaise, 29, 142*.
Guyane anglaise, 77, 111.
— française, 51*, 57, 142*.
— hollandaise, 2*, 111*, 127.
Gwallior, 64, 142.

Haïti, 52, 142*.
Hawaïan, 2*.
Holkar, 29, 40.
Honduras Britannique, 3*, 52.
— République, 112*, 127*, 142.
Hong-Kong, 29, 52*, 77.
Hongrie, 40*, 100.
Horta, 61*, 85, 109, 121.

Indes anglaises, 3, 29*, 52*, 64*, 113
— (Établissements français), 142*.
— néerlandaises, 17*, 30, 41, 65.
— portugaises, 41*.
Indo-Chine, 142*.
Irbis, 33, 44*.
Islande, 127.
Italie, 3, 30, 41, 65*, 127.

Jamaïque, 53*.
Japon, 65, 77.
Jeyore, 3*, 65.
Jhind, 77, 128.
Johore, 17*.

Kotomua, 44*.
Kotelitch, 130*.
Kousnetz, 33*.
Krementschoug, 130*.

Labouan, 3*, 53, 65, 113, 143.
Lagos, 143.
Leeward, 4*.
Lgoft, 130*, 145*.
Liberia, 17, 53, 65*, 100*, 113*, 128, 143.
Liebedjan, 115.
Louga, 19*.
Luxembourg, 41.

Maçao, 128°, 143.
 Madagascar, 4.
 Madère, 87°, 113, 128.
 — Funchal, 87°, 113, 128.
 Malacca, 4, 17°, 30°, 41°, 53°, 66°, 128.
 Malte, 17, 31.
 Maroc, 18°, 128°.
 Martinique, 4, 66°, 143°.
 Mayotte, 144°.
 Mexique, 4, 8, 23°, 30°, 41°, 53, 59, 66, 77°, 82°, 91, 101, 105, 113°, 128°.
 — Chiapas, 30°.
 — Morelia, 58°, 66.
Mexique. Les bandes timbrées du 8, 23°, 82°, 91.
 — *Les timbres tace du* 59, 105.
 Moldavie. *A propos des faux timbres de* 47.
 Moldavie *de la poste autrichienne. Les timbres de* 11.
 Moldavie. *Les timbres de* 79.
 Monténégro, 41°, 53, 151.
 Monténégro. *Les dernières cartes-postales du* 151.
 Morelia, 58°, 66.
 Morelia. *Les timbres de* 58°.
 Morou. *Ce que valent les accusations de* 59.
 Morschansk, 33.
 Mozambique, C°. 128°, 144.
 Musée du Timbre-Poste, 152.

Nabha, 54.
 Natal, 67, 87.
 Negri, Sembilan, 4°.
 Nevis, 67.
 Nicaragua, 5°, 30°, 67.
 Nord de Bornéo, 5, 18, 31, 54, 67, 77°, 87, 128°, 144.
 Norvège, 42, 54°, 101.
 Nossi-Bé, 5, 18°, 54.
 Nouvelle Calédonie, 32°, 42, 101°, 114°, 144°.
 — Galles du Sud, 5°, 18°, 42°, 54, 67°, 78, 87, 128, 144.
 — Rép. d'Afrique, 78.
 — Zélande, 6, 18, 32, 36, 78, 101°, 129.
 Nouvelle Zélande. *Le timbre brun 1 p. de la* 36.
 Nowanuggur, 87.

Obock, 32, 42°, 54°, 67°, 78, 81, 87, 114, 144°.
Obock. Les timbres d' 81.
 Océanie. *Etablissements franç. de l'* 144°.
 Ochansk, 33°, 55°.
 Oldenbourg. *Les premiers timbres d'* 72, 135°.
On lit dans le Mon. Societ. Phil. Roma- 136.
 Orange, 6, 18, 20°, 32°, 114, 139°, 144.
 Orange. *Les timbres télégraphe d'* 20°.
 Ossa, 44.
 Ourjoum, 44°.
 Oustioujna, 88.

Pahang, 6°.
 Panama, 75°.
 Paraguay, 58, 78, 88, 129°, 144°.
 Pays-Bas, 18, 32, 42, 68°, 78, 88.
 Perak, 6°, 69, 145.
 Perm, 44°, 55.
 Perou, 88.
 Perse, 6°, 18, 114.
 Philippines, 42°, 69, 78, 114.
 Ponts Delgada, 73°, 85, 109, 121.
 Porto-Rico, 6, 43, 69, 102, 114.
 Portugal, 43, 55, 69°, 78°, 88, 102°, 114, 129°, 145°.
 Protectorat Brit. des rivières d'huile, 115, 129°.
 Pskoff, 70°, 88.
 Puttiala, 55, 78, 102.

Queensland, 18°, 33°, 43, 55, 58°, 79, 102°, 145.
 — *Variétés des timbres, (9bre 82),* 58°.

Réunion, 11, 19°, 33°, 43, 145°.
Réunion. Le 52 c. de la 11.
 Riask, 34°.
 Rjeff, 19°, 115, 131.
 Roumanie, 7, 33, 44, 102, 115, 130.
 Russie, 7°, 19, 33, 44°, 55°, 69°, 79°, 88°, 102°, 115, 130°, 145°, 149°.
 — Ardatoff, 33.
 — Atkarsk, 130.
 — Bogorodsk, 19, 130.
 — Bougoulma, 115.
 — Bougourouslan, 145.
 — Bouzoulouk, 79°.
 — Charkoff, 79.
 — Cherson, 33°, 69°.
 — Gadiatsch, 115, 145.
 — Glasoff, 33.
 — Griazowetz, 33, 44, 55.
 — Irbit, 33, 44°.
 — Kolomna, 44°.
 — Kotelnitch, 130°.
 — Kousnetz, 33°.
 — Kremenchoug, 130°.
 — Lgoff, 130°, 145°.
 — Liebedjan, 115.
 — Louga, 19°.
 — Morschansk, 33°.
 — Ochansk, 33°, 55°.
 — Ossa, 44.
 — Ourjoum, 44°.
 — Oustioujna, 88.
 — Perm, 44°, 55.
 — Pskoff, 70°, 88°.
 — Riask, 34°.
 — Rjeff, 19°, 115, 131.
 — Sapojok, 44°.
 — Schatz, 7°.
 — Solikamsk, 45°.
 — Soroka, 145°.
 — Tichvin, 34°, 102°.
 — Weissiegonk, 145.
 — Zadonsk, 19, 145.

Russie Zienkow, 146°.
 — Zolotonoscha, 19, 34, 89°.

Sainte-Lucie, 35°, 45°.
 Saint-Marin, 94, 102, 115°, 131°, 145, 146.
Saint-Marin avec surcharge. Encore 148.
 Saint-Pierre et Miquelon, 7°, 20°, 34, 89, 146°.

Saint-Thomas et Prince, 45°, 79.
 Saint-Vincent, 8.
 Salvador, 35°, 70, 146.
 Samoa, 55, 70°.
 Santander, 27, 125°.
 Sapojok, 44°.
 Sarawak, 45°, 79, 89°, 115, 146.
 Schatz, 7°.
 Selangor, 8°, 146.
 Sénégal, 79°, 140°.
 Serbie, 45°, 50°, 89.
 Seychelles, 56.
 Shanghai, 19, 45°, 79, 103, 115, 131°, 146.
 Siam, 70, 103.
 Sierra Leone, 70.
 Sirmoor, 20, 45, 103.
 Sokotra, 35, 45°.
 Solikamsk, 45°.
 Soroka, 145°.
 Suabehi, 89°.
 Suède, 8, 20°, 45, 56, 70, 79°.
 Suisse, 8, 36, 56°, 89, 115, 131.
 Suisse. *Les anciens timbres,* 82, 104.
 Sultanat, d'Anjouan, 146°.
 Sungai Ujong, 8°, 82, 104.
Surcharge. Il n'y a qu'à l' 94.
 Swazieland, 115.

Tabago, 70, 90, 116°, 146.
 Tanger, 79, 103°.
 Tasmanie, 8, 56°, 79, 115, 131, 146°.
 Terre-Neuve, 56°.
 Tichvin, 34°, 102°.
 Timor, 147.
Tolima de 1896. Les, 95°.
 Tonga, 46°, 56, 90°, 108, 146.
 Transandine, 108, 131.
 Transvaal, 131.
 Travancore, 46, 90, 147°.
Tribunes timbrophiliques. Les, 47.
Turcs. Les raretés de timbres, 136.
 Turk (îles de), 116°.
 Turquie, 8, 33, 46°, 56°, 70, 136.

Uruguay, 36°, 46°, 56°, 70°, 116°, 131°, 147.

Victoria, 147.
 Weissiegonk, 145.
 Wurtemberg, 71, 133.

Zadonsk, 19, 145.
 Zienkow, 145°.
 Zolotonoscha, 19, 34, 89°.
 Zoulouland, 80, 90, 104°.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUT PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

 Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées

à J. - B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTES NEUFS.

CHRONIQUE.

AFGANISTAN.

L'Ami des timbres nous apprend que le dernier type est refait : inscriptions circulaires plus nettes, cercle intérieur plus large.

a. Papier blanc bâtonné vergé.

 1 abasy, lilas
 1 rupee —

c. Papier blanc, mince, bâtonné.

1 rupee, lilas

Papier blanc vergé épais.

 1 abasy, lilas foncé.
 2 — —
 1 rupee —

Papier de couleur mince.

 1 rupee, violet sur vert
 1 — — — rouge

Papier de couleur épais.

 1 rupee, mauve sur vert
 1 — violet — —
 1 — — — rouge.


ARGENTINE (République).

Voici, d'après la *Revue Philatelique*, le type qui devait assurer le bonheur de de tout le monde lorsqu'une décision est survenue et a mis fin à une vie si chère.

Le type représente l'effigie de Lopez dans un ovale portant pour inscription :

Republica Argentina; au-dessus : *Correos y Telegrafos*; au-dessous, la lettre S entre deux chiffres 10; plus bas encore : *diez pesos*.

Le spécimen communiqué à l'impression noire sur carton blanc :

10 pesos, noir

AUSTRALIE DU SUD.

Il paraît, si nous en croyons le *Monthly Journal*, qu'il y a surcharge des lettres allongées O S pour le timbre suivant :

2 1/2 pence, brun et vert, surch. noire

BAMBA.

Le même journal nous révèle l'existence d'un 4 annas, lilas, de la série 1890, en 20 variétés, et un 4 annas, rouge, de la série, en 16 variétés, naturellement avec les fautes de rigueur :

4 annas, lilas, 1890	
4 — — — — —	<i>Eudatory</i>
4 — — — — —	rouge, 1891
4 — — — — —	— — — — —, <i>Bamba</i>

BAVIÈRE.

On signale un mandat de 20 pf ayant le timbre sans couleur, millésime 188, *coupon* et *Post-Annahme stempel*; filagramme, lignes ondulées verticales :

20 pfennig, sans couleur.

BHOPAL.

Le 8 annas, annonce le *Monthly Journal*, a été imprimé en bleu verdâtre, sur papier vergé. Notre confrère *espère* ! recevoir ces timbres piqués et non :

8 annas, bleu verdâtre

COLONIES FRANÇAISES.

La carte 10 centimes, noir sur *chamois*, a été adoptée pour les colonies françaises :

10 centimes, noir, sur *chamois*.

COSTA RICA.

Le 5 cents de 1890 existe, *non dentelé* écrit *The Metropolitan Philatelist*. Cela ne nous étonne nullement. Ce qui nous étonne le plus, c'est que toute la série n'existe pas non dentelée.

CUBA.

Administration générale des Rentes et Loteries.
— Effets timbrés.

Le Gouverneur général, d'accord avec l'information de la Direction générale des finances et cette administration centrale et sur la proposition de la Banque espagnole de cette île, a décidé, en date d'hier, que ladite Banque prendrait, à cause de la consommation plus grande, 30,503,000 timbres-poste de 5 centavos et 22,500 de la même classe, de 10 centavos, de ceux reçus de la Fabrique nationale pour la consommation de 1892-93 et, en vertu de cette résolution, l'autorisation a été concédée pour que les timbres-poste de 10 centavos puissent être divisés diagonalement en substitution des 5 centavos qui s'épuisent.

De même et à la même date, on a résolu que les timbres mobiles de « Pagos el Estado » de 1 peso et les timbres mobiles spéciaux de 5 centavos qui sont épuisés, soient remplacés pour la consommation restante des deux années, le premier par les timbres de « transportes » de 1 peso et les seconds par les timbres mobiles de 5 centavos, ce qui sera publié dans la *Gazette officielle*, pour que tout le monde en prenne connaissance.

Havane, le 8 octobre 1891.

Le marquis DE GAVIRIA.

Les timbres spéciaux mobiles sont donc remplacés par les timbres mobiles... Mais lesquels ? un peu de clarté ne nuirait pas.

Nous avons un avis de l'administration centrale de la Havane du 15 septembre 1891, autorisant l'emploi des timbres à 10 centavos coupés diagonalement et à peu près dans les mêmes termes que l'avis publié le mois passé.

Le 5 centavos, vert, qui nous arrive, a le papier blanc épais :

5 centavos, vert.

CURAÇAO.

Le 50 cent. a été outragé de la même façon que le 30 cent., en recevant la surcharge : 25 cent.

25 sur 50 c., violet, surch. noire

ESPAGNE.

La carte à 10 centimes a paru, dit-on, avec un changement d'inscription ; *Union postal universale* a de grandes lettres et les deux lignes suivantes sont aussi de caractères un peu plus grands. Format 142 × 90 m/m :

10 centimes, rouge-brun, sur *chamois*

FRANCE.

La carte 15 c. existe comme variété avec deux piquages en dessous, le premier à la place habituelle, le second au bord. Communication de M. Le Roy d'Etiolles :

15 centimes, bleu sur gris

GRANDE-BRETAGNE

On nous annonce que le 2 pence, actuel, a reçu la surcharge : *Govt Parcels*, en noir :

2 pence, vert et carmin, surch. noire.

GUYANE HOLLANDAISE.

Les *Timbres-taxe* ont de nouveaux chiffres en surcharge noire suivis de *cent.*, et semblables à ceux employés pour les mêmes timbres, des Pays-Bas. Ce sont des chiffres elzéviriens que nous avons sur les valeurs suivantes, en attendant les autres, sans doute :

2 1/2 cent., lilas, surch. noire	
5 — — — — —	
10 — — — — —	

HAWAÏAN.



Nous devons à M. Moreau de connaître le timbre de 2 cents qui vient de paraître et qui nous donne les traits peu royaux de la reine Kamakaha Liliuokalani 3/4 vers la gauche et ayant dans les cheveux un papillon, signe de

la *constance*..., le tout dans un ovale renfermé dans un rectangle, avec chiffres aux angles.

La reine Liliuokalani est née le 2 septembre 1838, elle est la sœur du roi Kalakaua, à qui elle a succédé; elle est mariée le 16 septembre 1862 à John O. Dominis, gouverneur d'Oahu et Maui.

L'impression de ce timbre est en couleur sur papier blanc, piqué 12:

2 cents, lilas ardoise.

L'enveloppe 4 cents, gravée, nous vient:

Format 150 × 85 mm

4 cents, rouge-orange sur blanc uni

4 — — — — — intér. bleu

HONDURAS BRITANNIQUE.



C'est le 27 octobre dernier que, au dire du *Monthly Journal*, les timbres surchargés dont nous avons parlé en décembre, ont été mis en usage.

Le même, décrit les suivants, avec surcharge renversée:

6 c. sur 10 c., noir et lilas, surch. rouge
6 — 10 c., — — — — — noire.

INDES ANGLAISES.

On sait que le timbre, 1 rupee, contrefait, était destiné à avoir un successeur. C'est chose faite, paraît-il, du moins le type est gravé. Il représente la reine Victoria. Le dessin rappelle, au dire du *Stamp News*, le 10 p. actuel de la Grande Bretagne, avec lettres I R dans les angles, et pour inscription: *East India Postage*. Même piqure et même filagramme que les timbres actuels:

1 rupee, carmin et vert.

L'I. B. J. annonce que le 4 annas, olive, a été accommodé comme le 4 annas-6 pices, il y a quelques mois, c'est-à-dire qu'il a été surchargé: 2 1/2 as:

.2 1/2 sur 4 annas, olive, surch. noire.

ITALIE.

La carte avec réponse 7 1/2 + 7 1/2 c. existe, nous écrit M. Diena, avec le millésime 91 sur la 1^{re} partie:

7 1/2 + 7 1/2 c., rose sur rose

JEYPORE.



Nous avons parlé récemment de timbres de service qui nous sont remis maintenant par MM. Stanley Gibbons et C^{ie}. Il y en aurait deux séries, la première imprimée en bleu, la seconde en noir et en rouge.



De la première série, il y aurait:

1/2 anna, vert,	surch. bleue
1 — brun-violet	— —
2 — outremer	— —
4 — olive	— —

La seconde série serait composée comme suit:



1/2 anna, +	
1 — brun-violet, surch. noire	
2 — outremer	— —
4 — olive	— —
1/2 — +	
1 — brun-violet	— rouge
2 — outremer	— —
4 — olive	— —

LABOUAN.



Voici en quoi consiste la surcharge dont nous avons parlé tout récemment.

On dit que les timbres de la Compagnie du Nord de Bornéo sont employés aujourd'hui à Labouan qui n'aurait plus ses timbres.

LEEWARD (îles).

Voici le dessin du timbre d'enveloppe pour lettres enregistrées. Il représente l'effigie de la reine Victoria à gauche et en relief dans un double cercle ayant pour inscription : *Leeward island Registration — two pence*; l'estampille est sur la patte de fermeture :



2 pence, outremeur



Une bande à 1/2 penny a paru en même temps, le timbre est du type ci-contre qui est celui des colonies anglaises :

1/2 penny vert sur maille

MADAGASCAR.

Voici la copie de l'arrêté qui nous a valu les vignettes de 5 centimes à 5 francs. Elle nous vient de M. Le Roy d'Étiolles :

Le conseiller d'ambassade, Résident général de la République française à Madagascar, chevalier de la Légion d'honneur ;

Vu la lettre de M. le chef du service postal français à Madagascar, en date du 9 juin courant, par laquelle ce fonctionnaire expose que, par suite du retard apporté dans la réception des timbres-poste demandés en novembre dernier à l'administration des postes métropolitaines, il a fallu procéder plusieurs fois à des surcharges au moyen desquelles il a été créé, par la modification des timbres-poste existant, en grand nombre, des figurines des types manquants, mais que par suite de ces opérations successives, l'approvisionnement général a été considérablement diminué, et que par suite, les timbres-poste de toutes catégories vont bientôt manquer ;

Et propose, en conséquence, d'émettre sur place des timbres-poste de diverses catégories, pour assurer les besoins du service postal.

Considérant l'urgence,

Arrête :

ART. 1^{er}. — Une commission composée de :

MM. A. d'Anthoard, vice-consul, chancelier de la Résidence générale ;

Garnot, lieutenant d'infanterie de marine ;

A. Jully, architecte de la Résidence générale ;

Dussburg, imprimeur ;

sera chargé de préparer et de procéder à l'émission des timbres-poste dont les catégories et les quantités sont fixées ci-après :

- à cinq centimes, dix-huit mille
- à dix centimes, douze mille
- à quinze centimes, douze mille
- à vingt-cinq centimes, trente mille
- à un franc, deux mille
- à cinq francs, un mille.

ART. 2. — Cette commission sera chargée de choisir et d'arrêter le type et la couleur des figurines et d'en surveiller l'impression en prenant toutes les mesures de sécurité propres à empêcher les fraudes et les contrefaçons.

ART. 3. — Le résultat de toutes ces opérations sera consigné sur des procès-verbaux signés de tous les membres.

ART. 4. — Elle se réunira sur la convocation de son président dans le plus court délai possible.

Tananarive, le 29 juin 1891.

MALACCA.

Le 24 cents, vert, filagramme CA et couronne, aurait reçu un trait noir horizontal sur la valeur et 10 cents au milieu du timbre :

10 c., sur 24 c., vert, surch. noire

MARTINIQUE.

Nous avons reçu le 2 centimes, surchargé simplement : *Martinique* — 0,1 c. en noir :

0,1 centime sur 2 c., bistre, surch. noire

Il y a une variété où le 1 est creux du haut et du bas.

Le 30 centimes, *timbre taxe*, surchargé : *Timbre-poste 15 c. Martinique*, nous vient avec les fautes suivantes :

artinique, (sans m)

Martinique, (m qui chevauche vers le haut)

Mart inique, (en deux mots)

Timbre-poste, (T qui chevauche vers le bas)

imbre-poste (sans T)

Surcharge renversée.

15 c. (5 penché vers la droite)

Du 5 centimes autrefois : *timbre taxe à 15 centimes*, il y a aussi :

Martinique (M qui chevauche vers le haut)

imbre-poste (sans t)

0,5 (chiffre 5 penché vers la droite).

MEXIQUE.

Avec le papier uni contenant le nouveau filagramme, nous avons :

1 centavo, vert

2 — rouge

NEGRI SEMBILAN.



Nous reproduisons le type que nous avons signalé ici il y a quelques mois et qui vient d'être

remplacé par le type que nous reproduisons également. Celui-ci représente un tigre sortant des jungles; en haut : *N. Sembilan*; à gauche et à droite : *postage*; en bas un cartouche avec valeur.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filigramme CA et couronne, piqués 14 :

- 1^{er} type, 2 cents, carmin, surch. noire
2^{me} — 1 cent, vert
2 — rose
5 — bleu



NICARAGUA.

La série des timbres télégraphe comprend aussi la valeur, 1 centavo imprimée en bistre avec surcharge bleu, type que nous reproduisons ici.

1 centavo, bistre, surch. bleu

NORD DE BORNEO.

Voici d'après le *Monthly Journal* quelles sont les quantités de timbres qui ont été surchargés :

- 5000 de 2 sur 25 c.
5000 de 8 sur 25 c.
10000 de 6 sur 50 c.

NOSSI-BÉ.

La direction des postes de Nossi-Bé voyant, comme sœur Anne, rien venir, s'est décidée à créer de nouveaux *timbres-taxe* (c'est bien le nom qui leur convient le mieux) pour parer aux éventualités.... Ne riez pas, voici la preuve que des timbres étaient nécessaires. Elle nous est fournie par M. Dorsan-Astruc.

Arrêté :

Nous administrateurs p. i. de Nossi-Bé,

Vu notre arrêté en date du 15 octobre dernier, relatif à la transformation de timbres-poste en chiffres-taxes de différentes valeurs;

Considérant que ces chiffres-taxes sont complètement épuisés et qu'il n'est plus possible par suite au Receveur de la poste d'assurer le service des lettres taxées (1).

Vu l'approvisionnement considérable de timbres (72.000) existant dans le caveau de sûreté du Trésor (2);

Avons arrêté et arrêtons :

Art 1^{er}. En attendant l'arrivée des chiffres-taxes officiels demandés en France, il sera transformé sur place 10.000 timbres de 0,15, 0,20 et 0,75 en chiffres-taxes de 0,10, 0,15 et 0,25. Les dits timbres porteront à l'encre noire d'imprimerie : Nossi-Bé, 0,10, 0,15 et 0,25 à percevoir.

Art. 2. Les timbres à transformer seront remis à une commission composée de :

- (1) C'est navrant !
(2) Pourquoi avons-nous eu alors toutes ces surcharges antérieures ?

MM. Walwein, secrétaire général.

Du Mesnil, commis de l'intérieur.

Durand, receveur de la poste.

Ladite commission dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge et la prise en charge par le Receveur de la poste des timbres transformés.

Art. 3. Le présent arrêté sera enregistré et communiqué partout où besoin sera.

Hell-Ville, le 16 novembre 1891.

Signé : LAUREZAC.

La surcharge en question est la même que celle, 1^{er} type, reproduite dans notre n° 348; en haut : *Nossi-Bé*, un trait, la valeur et *à percevoir*. Elle a été appliquée sur :

- 0,10 sur 5 c., vert, surch. noire, piqué 13 1/2
0,15 — 20 — brique sur vert, — — —
0,15 — 75 — rose, — — —

Le même correspondant nous envoie un timbre avec surcharge oblique : 1891 — *Diego Suarez* — 5 c. sur le 10 c. Cela devient assomant, ces surcharges :

5 sur 10 c., noir sur violet, surch. rouge.

Nous reproduirons le type le mois prochain.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Sindin's Philatelic Monthly* annonce que l'enveloppe pour lettres enregistrées a été émise surchargée : *Three pence* en deux variétés de chacun des deux formats, soit *three pence* en lettres minces et en capitales françaises (1) et barre courbée sur l'ancienne valeur.



UNION POSTALE UNIVERSELLE.
POST CARD.
NEW SOUTH WALES—Nouvelle-Galles du Sud



(The Address only to be written on this side.)
ICE CÔTÉ EST RÉSERVÉ À L'ADRESSE

To

The other half is for the Reply only.
La carte ci-jointe est destinée à la réponse.

La carte postale 1 p. du centenaire serait devenue 1 1/2 penny, par le chiffre 1 1/2 placé à la partie centrale avec valeur primitive barrée, changement appliqué aussi à la carte avec réponse de même valeur. Voici les fac-simile.

NOUVELLE ZÉLANDE.

Mentionné par le *Monthly journal* avec le filigramme N Z et le piquage 13 :

1 penny, bistre

Le même, parle d'un timbre 1 p. 1874, piqué 10 en haut et 12 1/2 sur les trois autres côtés.

Enfin le même confrère parle d'une enveloppe 4 pence surchargée. Il nous semble, à première vue, que de même qu'il faut un lièvre pour un civet, il faut aussi une enveloppe pour la surcharger. Or, la Nouvelle Zélande n'a jamais eu d'enveloppe...

ORANGE.

Nous avons vu les timbres-télégraphe suivants ayant été employés à la correspondance postale :

surcharge : tele-graaf sur timbres-poste

1 penny, brun rouge, surch. bleu violet
6 pence, rose, — —

même surcharge sur timbres fiscaux :

1 shilling, brun, surch. bleu violet
1 — gris bleu — —

surcharge T F sur timbres-poste :

1 penny, brun rouge, surch. noire
6 — rose — —
1 shilling, orange, — —

surcharge T F sur timbres fiscaux :

1 sur 7 sh., violet, surch. noire



PAHANG.

Le nouveau type de Pahanq est semblable au timbre de Negri Sembilan avec changement de nom :

1 cent, vert
2 — rose
5 — bleu

PERAK.

Type de Negri Sembilan et Pahanq, sauf le nom. Existe dans les mêmes valeurs :

1 cent, vert
2 — rose
5 — bleu



PORTO-RICO.

Voici une pièce officielle qui nous renseigne sur une nouvelle émission.

Par le ministère d'outremer, sous le n° 3 en date du 13 décembre dernier, on communique à ce gouvernement général l'ordre royal suivant :

Excellence,

En date du 6 novembre dernier, le ministère des finances m'a transmis l'ordre suivant : Par cette date, j'avertis le directeur général des contributions indirectes de ce qui suit :

Excellence, Vu l'expédient donné à cette direction générale par le ministère d'outremer, en l'ordre royal du 8 mai dernier et en suite des conventions portant que les timbres de communications pour l'usage de l'île de Cuba seraient imprimés dans les couleurs signalées pour les pays de l'Union postale universelle et afin d'éviter la grande ressemblance des timbres usités pour les 20, 10 et 5 centavos et 1 centavo et plus et par suite des fraudes qui se commettent en employant des 1 centavo pour des 10 centavos et considérant que l'adoption des couleurs, bleue, rose et verte par lesquelles on distingue les timbres de 25, 10 et 5 centavos, selon les échantillons envoyés par l'administration des postes de Berne, rendra plus difficile la substitution des uns pour les autres et puisqu'il est plus que probable que la fraude provient de la grande ressemblance des teintes dans lesquelles sont imprimés les timbres actuels, le roi (Q D G) et en son nom la Reine, régente du royaume, conformément à la proposition faite par VE a bien voulu décider que l'impression des timbres de communications pour les provinces d'outremer se ferait dans les couleurs convenues par les pays qui forment l'union postale universelle, et qu'ordre serait donné au dit département ministériel.

Par ordre royal je le dis à V. E. pour que vous en preniez connaissance, etc., etc.

Porto-Rico, 28 janvier 1891.

Le secrétaire du gouvernement général
Leopoldo Cano.

PERSE.



Les nouveaux types qui nous arrivent ne sont pas en progrès, bien au contraire. Celui réservé aux petites valeurs nous montre une couronne (est-ce bien une couronne?) à la partie supérieure et aussi la valeur du timbre; en-dessous, un lion; plus bas, une inscription persane avec traduction en-dessous : *Poste persane*; plus bas encore la valeur.

Le type réservé aux valeurs en Kran est à l'effigie du shah dans un ovale; en bas : *Poste persane*, traduction sans doute de l'inscription supérieure, en caractères persans.

L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

- 1^{er} type, 1 shahi, noir
 — 2 — bistre
 — 5 — bleu foncé
 — 7 — gris ardoise
 — 10 — carmin
 — 14 — orange
 2nd type, 1 kran, vert clair
 — 2 — orange pâle
 — 5 — jaune pâle

On dit que ces timbres auraient Vienne pour origine!

ROUMANIE.

Une nouvelle qui va jeter le trouble dans bien des cœurs, nous vient du *Monthly Journal*. Le 5 bani actuel, sans filagramme, aurait été vu piqué 11 1/2 au lieu de 13 1/2. Et ce qui paraîtra peut-être invraisemblable, c'est que le 3 bani a été vu dans le même état!

3 bani, mauve, piqué 11 1/2
 5 — vert — —

RUSSIE.

Le timbre-poste de 7 1/2 roubles, avec foudres n'a été mis en circulation que depuis un mois. Nous donnons ici le type :

7 1/2 roubles, jaune et noir



SCHATZ (Tamboff). — Le timbre bien connu a été légèrement modifié; les ornements de l'ovale ont été changés. C'est ce qui différencie le plus le type du précédent :

3 kopecks, noir sur rose, piqué 11 1/2



SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

Ci-contre le type signalé le mois passé. Sauf les 1, 2 et 10 centimes, il paraît, d'après la *Revue Philatélique*, qu'il y a une faute où la lettre S de St manque et qui se répète pour les autres valeurs.

Nous avons donné en décembre l'arrêté (15 octobre 1891) qui décidait que *tous* les timbres recevraient la surcharge oblique du nom de la colonie. On a vu qu'il en existait de toutes les valeurs. Or, aujourd'hui, voilà qu'on s'aperçoit qu'il manque des 1, 2 et 4 centimes et un décret du 24 novembre, qu'on lira plus loin, décide que la transformation aura lieu devant MM. etc., etc.



Mais ce qu'il y a de plus drôle, c'est que les timbres, au lieu d'avoir une seconde surcharge, qui leur donne une nouvelle valeur, ont : 1 (2. 4.) *St Pierre Mon-cent* imprimé en une fois! On avait donc prévu en octobre ce qui passerait en novembre!! Nous avons la preuve de ce que nous avançons, dans le timbre 2 c. sur 10 c., ayant une double surcharge complète. Si l'impression avait eu lieu en deux fois, nous estimons que la double surcharge n'existerait pas ainsi.

Enfin, n'est-ce pas là, la preuve la plus manifeste, que les administrateurs des postes exploitent les collectionneurs d'une façon indigne et que le gouvernement français laisse faire suivant la devise « Liberté »...

Done, la nouvelle exploitation a au-dessus du mot : *St Pierre Mon*, le chiffre 1 (2, 4) et au-dessous : *cent*

Nous n'insisterons pas sur les variétés de points ou positions variées des chiffres, c'est déjà assez de carottes comme cela, nous paraît-il :

- | | |
|---------------------------|------------------|
| 1 sur 5 c., vert, | surcharge, noire |
| 2 — 10 c., noir sur lilas | — |
| 4 — 20 c., brique-vert | — |

VARIÉTÉ.

Double surcharge.

2 sur 10 c., noir sur lilas, surcharge, noire

Voici maintenant le décret reçu par M. le Roy d'Etioles, derrière lequel les administrateurs abritent leur vertu.

N° 214. — Arrêté relatif à la transformation des timbres-poste de fr. 0,05, 0,10 et 0,20 en timbres de fr. 0,01, 0,02 et 0,04.

Saint-Pierre, le 24 novembre 1891.

Le Gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon, Attendu que le stock des timbres-poste en coupure de fr. 0,01, 0,02 et 0,04 est épuisé;

Vu l'approvisionnement important des timbres-poste existant au Trésor;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

Arrête :

ART. 1^{er}. — Il sera délivré au public des timbres-poste de fr. 0,05, 0,10 et 0,20, ces timbres porteront frappés par l'imprimerie du Gouvernement, à l'encre noire, les vignettes ci-dessous.

- | | |
|-----------------------------|-----------------------------|
| 1 | 2 |
| cent. | cent. |
| sur les timbres de fr. 0,05 | sur les timbres de fr. 0,10 |
| 4 | |
| cent. | |
| sur ceux de fr. 0,20. | |

ART. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis par M. le Trésorier-payeur à une commission composée de :

MM. Coste (Albert), Receveur-comptable,
 Bini (Louis), Chef d'atelier de l'imprimerie,
 et Letourneau (Victor), Ecrivain-auxiliaire.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de la transformation des timbres-poste dont il s'agit.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Trésorier-payeur et la prise en charge par le Receveur-comptable des postes des timbres transformés.

ART. 3. — Le Directeur de l'intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré à la feuille et au bulletin de la Colonie.

Par le Gouverneur :
Le Directeur de l'intérieur,
TH. BERGÈS.

P. FEILLET.

SAINT-VINCENT.

On dit que les timbres à 2 1/2 pence ont reparu surchargés sur le 4 p. brun-violet. Ne serait-ce pas le stock qu'on avait, selon toute vraisemblance, retiré provisoirement de cours ?

2 1/2 pence sur 4 p. brun-violet, surch. noire



SELANGOR.

Même changement de type que pour Negri-Sembilan, Pahang et Perak et dans les valeurs ci-après :

1 cent., vert
2 — rose
5 — bleu

SURÈDE.

Encore une nouvelle valeur à effigie qui est en usage depuis le 27 septembre dernier :

50 ôre, gris

Les timbres de service 50 ôre auront bientôt leur couleur changée.

On nous annonce une enveloppe 2 ôre, jaune. Nous y reviendrons.

SUISSE.

Emission d'un mandat-poste de 15 centimes pour l'intérieur et au type connu :

15 centimes, bleu



SUNGEI-UJONG.

Signalé par le *Monthly Journal*, les timbres 8 et 10 c. ayant la surcharge: *Sungei-Ujong* en noir :

8 cents, orange, surch. noire
10 — ardoise — —

Le type nouveau de Negri-Sembilan, Pahang, Perak et Selangor sert à Sungei-Ujong, dans les valeurs ci-après :

1 cent, vert
2 — rose
5 — bleu

TURQUIE.

L'*Ami Arthur* annonce que la surcharge « imprimé » toujours sans S, est actuellement imprimée en bleu et qu'elle a été rencontrée sur le 20 paras, rose, en attendant qu'on l'applique sur toutes les valeurs :

20 paras, rose, surch. bleue

TASMANIE.

Le 4 pence est annoncé comme étant bistré.

4 pence, bistré

Les bandes timbrées du Mexique.

(Suite. — Voir n° 348.)

Le tirage s'exécutant péniblement par une bande à la fois, on songe enfin à réunir le cliché, au bois, pour faire un tirage par deux exemplaires à la fois. Le cliché prend, nous ne savons trop pourquoi, la place du bois qui prend la sienne, ce dont nous avons la preuve par un exemplaire du 1 centavo qui montre en bas, la partie supérieure d'une vignette où l'écartement du bois est visible.

La première variété de vignette a trois petits traits sous *Mexicanos* et la deuxième ligne d'adresse devant le V de *servicio*; elle mesure 93 ou 94 m/m, rectangle du timbre compris.

Le rectangle est exceptionnellement un peu plus élevé que la vignette.

La seconde variété a 95 m/m et comme particularité une ligne blanche plus ou moins prononcée entre l'I et le C de *Mexicanos*; la deuxième ligne d'adresse est entre R et V de *servicio*.

1^{re} variété (petits traits) 60 gramos, 1 centavo, vert
2^e — (ligne blanche) 60 — 1 — —

Nous n'avons pas vu cette dernière bande qui doit exister puisque nous avons rencontré la première variété avec un fragment de la seconde.

VARIÉTÉ.

Ayant les angles coupés à gauche au lieu de droite :

1^{re} variété (petits traits) 60 gramos, 1 centavo, vert

Comme il n'a pas été rencontré de 2^e variété du 2 centavos avec 120 gramos, il est probable que le changement des chiffres à gauche n'a pas été fait. Nous avons donc :

1^{re} variété (petits traits) 60 gramos, 2 centavos, rouge
2^e — (lignes blanches) 120 — 2 — —

VARIÉTÉ.

Ayant les angles coupés à gauche au lieu de les avoir à droite :

1^{re} variété (petits traits) 60 gramos, 2 centavos, rouge

Toutes ces variétés prouvent surabondamment qu'il n'y a aucune direction sérieuse à l'imprimerie nationale du timbre où le désordre doit exister à l'état chronique. Pour un premier tirage on a à fournir tous les bureaux de poste de la République. Mélancoliquement on procède à l'impression des bandes, une à une, sur le bois d'abord, le bois retouché, fatigué, sur un cliché et quand, voyant le peu de succès d'une accélération aussi grande, on se décide à imprimer jusque deux bandes à la fois, en réunissant le cliché au bois, celui-ci est absolument abîmé. Bien mieux, au lieu d'épuiser le tirage de l'une des valeurs avant de passer à une autre, on imprime quelques bandes du 1 centavo, puis quelques autres du 2 centavos, pour reprendre le tirage des premières, puis des secondes tant pour l'intérieur que pour l'extérieur, en modifiant ou ne modifiant pas les chiffres dans l'avis de gauche et quand enfin on a terminé ce travail d'hercule, l'impression des bandes, on se trouve en présence d'un bois complètement détraqué.

2° POUR L'UNION POSTALE UNIVERSELLE.

Elles sont absolument semblables aux bandes précédentes pour le type *retouché*, mais les inscriptions en dehors de la vignette sont les suivantes, en lettres capitales :

UNION POSTAL UNIVERSAL. — UNION POSTALE UNIVERSELLE.
MEXICO. — MEXIQUE.

Il y a quatre lignes pointillées pour l'adresse.

Nous n'avons aucun point de repère pour reconstituer l'ordre chronologique de nos bandes si ce n'est les divers degrés de détérioration de la gravure.

1° Nous avons le cliché de plomb sans ligne blanche, mais avec altération sous A de *Mexicanos*, soit trois petits traits. Nous n'avons rencontré qu'un seul exemplaire du 2 centavos et aucun du 1 centavo. Le tirage a dû être exécuté, selon toute probabilité, par bande ainsi que les suivantes :

Fajilla para impresos reste au bord du creux de la vignette, la ponctuation chevauche presque sous l's du dernier mot ;

La vignette, rectangle compris, mesure 94 m/m.

Union postale a le P en-dessous de l'endroit où finit le creux de la vignette ;

La première ligne d'adresse finit à la hauteur de O de *postal* ;

La quatrième ligne est plus longue à droite que les précédentes :

Type *retouché* (petits traits), 2 centavos, rouge

2° Nous avons la gravure avec *légère* ligne blanche verticale, donc pas plus que de la précédente, nous n'avons rencontré de variété annonçant plusieurs compositions.

La vignette, rectangle compris, mesure 95 m/m.

Union postale a le second N en-dessous de l'endroit où finit le creux de la vignette ;

La première ligne d'adresse finit à la hauteur de O de *postal* ;

La quatrième ligne est plus longue à droite que les deux précédentes :

Type *retouché* (ligne blanche), 1 centavo, vert
— — — — 2 — rouge

VARIÉTÉS.

a. Ayant les angles coupés à gauche au lieu de droite :

Type *retouché* (ligne blanche), 1 centavo, vert
— — — — 2 — rouge

b. Ayant la première ligne finissant à la hauteur de S de *postal* ;

Type *retouché* (ligne blanche), 1 centavo, vert
— — — — 2 — rouge

c. Comme b, mais les angles coupés à gauche au lieu de droite :

Type *retouché* (ligne blanche), 2 centavos rouge

3° La même vignette, avec ligne blanche *prononcée*, est utilisée pour les bandes suivantes :

a. *Fajilla para impresos* occupe le creux de la vignette ; celle-ci a 94 m/m, rectangle compris ;

Union postale a le milieu du second N en-dessous de l'endroit où finit le creux de la vignette ;

La première ligne est à la hauteur du T de *postal* ;

La quatrième ligne est plus longue à droite que les précédentes :

Type *retouché* (large ligne), 1 centavo, vert
— — — — 2 — rouge

b. Comme a, sauf :

Union postal a les lettres U et N cassées du haut ; *Union postale* a le premier mot qui finit devant le creux ;

La première ligne est à la hauteur de S de postal;

La quatrième ligne est plus courte à droite que les deux dernières :

Type retouché (large ligne blanche), 1 centavo, vert
— — — — — 2 — rouge

c. Comme b, sauf :

La vignette avec rectangle a 95 m/m.

Union postal n'a plus les lettres U et N cassées;

La première ligne est à la hauteur de P de postal;

Type retouché (large ligne blanche), 1 centavo, vert
— — — — — 2 — rouge

d. Union postal n'a pas les lettres cassées; le creux de la vignette finit entre les deux mots :

Union postale;

La première ligne est à la hauteur de S de postal;

La troisième ligne est plus courte à droite que les deuxième et quatrième :

Type retouché (large ligne blanche), 1 centavo, vert
— — — — — 2 — rouge

VARIÉTÉ.

N'ayant pas les angles coupés :

Type retouché (large ligne blanche), 2 centavos, rouge

On a trouvé qu'il n'existait pas assez de variétés, c'est pourquoi MM. les faussaires en ont inventé d'autres. Nous avons vu des lettres de l'union avec l'avis de gauche en rouge, de caractères et chiffres absolument différents.

ÉMISSION DE NOVEMBRE (?) 1886.

Le type des timbres ayant été changé le 1^{er} juillet 1886, les bandes devaient subir le même sort. Elles paraissent vers la fin de 1886. Le nouveau timbre représente un chiffre sur fond de couleur dans un ovale guilloché contenant la même inscription que le précédent. L'aigle n'est plus dans un cartouche : il a des inscriptions cintrées et *Servicio postal Mexicano* au-dessus; *fujiilla para impresos*, au-dessous. L'impression est noire pour les inscriptions typographiques; le timbre est en couleur. C'est toujours aussi le même papier orange-brunâtre.

Les bandes pour l'intérieur existent en deux variétés; celles pour l'extérieur, en trois. Ayant voulu nous rendre compte de la façon dont le tirage avait eu lieu, nous avons, grâce au peu de soin apporté à la séparation des bandes, rencontré un exemplaire 2 centavos « interior » avec timbre dans un gros cadre ayant en-dessous un fragment de gros cadre appartenant à la

bande inférieure. Nous étions donc certain que les bandes avec ce cadre se trouvaient l'une sous l'autre; poursuivant nos recherches, les deux lettres *yo* qui nous apprenaient que les bandes de l'intérieur étaient bien au-dessus de celles de l'union postale; enfin une bande de l'extérieur nous donnant en bas une ligne pointillée nous apprenait quelle était la place qu'elle occupait ainsi que les autres bandes.

La composition des cinq variétés a servi d'abord pour le 1 centavo, ensuite pour le 2. Il n'y a que le simple changement de chiffre 60 (gramos) remplacé par 120.

(A continuer.)

Deux timbres qui ne sont plus mystérieux.

Un de nos correspondants a trouvé sur une lettre de Russie de 1889 deux timbres oblitérés ayant vécu côte à côte, avec ceux du gouvernement. Notre correspondant attire notre attention sur sa découverte et espère par nous obtenir des renseignements. La suite de cet article prouvera que sa confiance n'a pas été mal placée.



Nous nous sommes adressé à un savant qui s'est empressé de nous donner les renseignements suivants :

Le 1^{er} type, imprimé en rouge, présente dans les angles supérieurs deux triangles croisés dans l'intérieur desquels une lettre hébraïque; celle de droite a, outre sa signification, une valeur arithmétique puisqu'elle vaut huit, comme 8^e lettre de l'alphabet hébreu; à gauche, se trouve une autre lettre qui vaut dix parce qu'elle est la dixième lettre; les deux lettres font donc un total de 18 et signifie *vie*.

Entre les deux lettres, il y en a quatre autres qui correspondent à celles du bas, et qui signifient : pour *Roschachana* (1) c'est-à-dire : que la vie vous soit accordée à l'occasion de Roschachana; dans le milieu, il y a deux lettres hébraïques, initiales de *mogal tob*, bonne destinée, souhaite

(1) La fête du nouvel an chez les Juifs s'appelle : Roschachana.

qu'on fait à Roschachana; enfin dans les angles inférieurs se trouvent à droite et à gauche une palme, dite Leulab et un Schoffar.

Le second type imprimé en bleu, en haut, dans les angles, le même mot *viet* et un chiffre 18, les deux colonnes sont celles du temple de Salomon et en perspective on aperçoit la Montagne de Sion illuminée par le soleil levant et sur le premier plan se trouve l'arche sainte sur le couvercle duquel se trouve à droite et à gauche, une tête de Chérubin ailée; on voit sur l'une des barres qui servent à porter l'arche, le mot *Jérusalem*.

Le 52 centimes de la Réunion.

ÉPILOGUE.

Cher Monsieur MOËNS,

Je vous avais promis que dès mon arrivée à St-Denis (Réunion) je m'occuperais du 52 centimes déclaré authentique par la Société française de timbrologie malgré les preuves du contraire que vous aviez fournies. J'ai tenu parole.

Un collectionneur qui avait acheté un de ces timbres ayant porté une plainte au Sous-secrétaire d'Etat des Colonies, une enquête fut faite à St-Denis par M^r CRÉMASY, chef du Service des Douanes et Postes. Celui-ci me sachant au courant de l'affaire, me pria de lui transmettre les documents que je pourrais avoir. Je lui fis donc parvenir le numéro du *Timbre-Poste* parlant de ce timbre. A la suite de cette enquête, l'inventeur du 52 centimes, reconnu coupable, s'est vu infliger une retenue de 3 mois sur ses appointements soit 1,950 francs et il n'a dû qu'à ses relations de ne pas être révoqué; le prote de l'imprimerie qui s'était prêté trop complaisamment à des combinaisons peu licites a reçu un blâme, de même que les personnes qui avaient cru pouvoir affirmer l'authenticité d'un timbre faux.

J'aurai à vous entretenir bientôt d'une autre affaire du même genre; j'attends des nouvelles complémentaires par le prochain courrier.

Votre dévoué,

J. NALÈS.

Rédacteur en chef de l'Union des Timbrophiles.

Le coupable fait toujours partie de la Société française de timbrologie. Jusques à quand ?

Les timbres de Moldavie de la Poste Autrichienne.

Le *Timbrofilul* a une façon toute particulière d'écrire l'histoire. Après les duperies collées

sur lettres dont il a été question autrefois, voilà qu'il nous apprend que le Directeur de la poste Autrichienne de Jassy a jadis mis en usage des timbres de 27, 54, 81, 108 paras, 5, 40 et 80 paras qui n'étaient pas conformes aux autres, émis par le gouvernement, mais qui doivent cependant être collectionnés puisqu'ils ont eu un emploi légal.

La vérité, la voici :

Cherchant à nous procurer les anciens timbres de la Moldavie, nous insistâmes auprès du Directeur de la poste autrichienne à Jassy pour en obtenir. Après avoir attendu quelque temps nous reçûmes enfin de ces timbres mais les types varièrent suivant l'époque à laquelle nous en recevions. Et comme nous l'appriâmes plus tard, ce n'étaient que des imitations créées dans le but de voler les amateurs, car le fait est que *ces timbres n'ont jamais été en circulation*. Nous les avons du reste vendus comme faux. Voir notre catalogue.

Il n'y a jamais eu non plus de 27 paras imité à Jassy, comme le dit le *Timbrofilul*, par la raison bien simple que ce timbre était absolument inconnu à cette époque, son existence n'ayant été révélée que plus tard, en 1869.

..

Ces lignes n'ont pu entrer dans la composition du journal du mois dernier; elles nécessitent aujourd'hui un post-scriptum pour répondre aux amabilités d'un certain Morio.

Ce particulier qui nous semble frappé d'imbécillité, émet des idées si saugrenues, des propos si incohérents, nous accuse si naïvement, que nous nous demandons s'il n'est pas de ceux à qui le royaume des cieux appartient.

Il nous accuse ni plus ni moins d'avoir trompé tout le monde et le docteur Legrand serait notre complice ! *il veut* que la lumière se fasse ; *il veut* « un réponse positif » à sa question et il est même décidé « à nous faire voir dans toute notre nudité et dans nos actions »...

Il avance ce fait incroyable que nous aurions vendu les timbres de Moldavie faux pour authentiques, en les annonçant comme émis *par la poste de Jassy*; que, du reste, ces timbres sont faits par nous-mêmes, ainsi que le prouvent nos clichés, qui ressemblent en tous points à ces types....

Mais bougre d'idiot, vous ne savez donc pas lire que pour avancer une accusation aussi bête ? et ne suffit-il pas d'ouvrir nos catalogues pour s'assurer

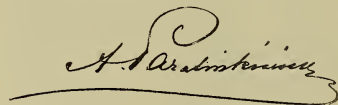
que nous vendons les timbres de Moldavie *faux* pour ce qu'ils sont et *déliés* ou vendus si vous voulez, par le bureau de poste *autrichien* établi à Jassy. Vous êtes donc complètement ramolli que pour ne savoir faire de distinction entre nos clichés qui se bornent, la plupart, à reproduire une tête, quelquefois même sans le chiffre de la valeur et toujours sans cadre, timbres gravés sur bois, qu'on ne peut employer qu'en impression typographique, tandis que les timbres de Jassy et les authentiques, s'impriment avec un timbre à main? votre imbécilité se complète par la prétention d'écrire un journal en français et si bêtement rédigé que nous ne nous sommes jamais senti le courage de le lire. Donc, si vous ne savez ni lire ni écrire, que savez-vous, ô capitaine?

Vos confrères vous proclament le plus grand et le plus ancien des timbrophiles roumains. En présence du spécimen que nous offre votre honorable personne, nous nous demandons ce que doivent être les autres.

Votre ignorance est tellement crasse que vous ne savez pas le premier mot des timbres que vous nous accusez d'avoir faits, car sinon vous sauriez ce que tout le monde sait, c'est que tous les marchands avaient de ces timbres et que la plupart les tiraient de la même source que nous.

Voilà, ô grand maître de la Franc-Maçonnerie, illustre rédacteur du *Timbrofilul*, ce que nous avions à vous dire. Vous connaissez maintenant *en partie* ce que nous pensons de vous. Notre réponse maintenant sera pour nos lecteurs.

En consultant notre ancienne correspondance, nous avons retrouvé un certain nombre de lettres du Directeur des postes autrichien, de Jassy, dont voici la signature :



L'une de ces lettres nous a rappelé un fait qui nous était sorti de la mémoire, après vingt-huit ans, ce qui s'explique, c'est que les timbres demandés à Jassy venaient de... Bucarest! ce qui va refroidir considérablement le zèle de celui qui a été touché si tardivement de la grâce.

Il nous paraît qu'avec ces éléments, l'enquête

n'est pas difficile. Le réceveur des postes autrichien a dû se créer des relations à Jassy pendant les années qu'il habitait cette ville, on pourrait y savoir ce qu'il est devenu; nos amis de Vienne pourraient tenter une démarche à la Direction générale des Postes. Et s'il vit encore, le receveur des postes nous dira certainement de qui il tenait les timbres qu'il nous a vendus, à nous et à d'autres, pendant l'espace de six à sept ans.

A Bucarest, où les graveurs ne doivent pas être nombreux et où les types ont dû être gravés, il y aurait peut-être moyen d'être renseigné.

Quoique le temps pour nous ne soit guère aux enquêtes, nous allons faire ce qu'il nous est possible pour retrouver le filou qui a su se cacher jusqu'ici et qui sait? Mais non, ce serait trop drôle.

Nous prévenons charitablement le très honorable Morio que dans le cas où il se permettrait encore de nous écrire comme il l'a fait, que nous serions obligé de déposer ses lettres au parquet.

Fausseurs et escrocs arrêtés.

On nous annonce au moment de mettre sous presse que la bande de filous Londoniens qui exploitaient impunément les amateurs jusqu'ici, vient d'être arrêtée. On a trouvé chez les coupables quantité de coins destinés à la fabrication des timbres, puis des machines à piquer, percer, etc. Espérons qu'on va mettre à l'ombre pour longtemps tous ces escrocs.

POUR PARAÎTRE LE 10 JANVIER COURANT

Deuxième fascicule (176 pages de texte avec gravures)

de la 7^e édition

DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

A cet envoi sera joint une partie des reproductions de planches pour les personnes qui y ont souscrites.

Le prix est actuellement :

Pour le Catalogue fr. 40.00

Pour la reproduction des planches . 15.00

Nous avons différé l'envoi de ce fascicule à cause de l'encombrement de fin d'année à la poste,

Bruxelles, Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUT PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANGAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTES NEUFS.

AVIS

La rédaction de notre catalogue réclamant tout notre temps disponible, nous devons, à notre grand regret, avvertir nos correspondants qu'il ne nous est plus possible d'expertiser les timbres qu'ils nous envoient chaque jour. En conséquence, nous venons les prier de suspendre tout envoi de ce genre aussi longtemps que nous serons occupé par notre catalogue.

CHRONIQUE.

—
ACORES.

En voyant que le chroniqueur du *Monthly Journal* avait oublié de mettre ses lunettes pour s'assurer de l'authenticité de certaines variétés de timbres, nous nous sommes permis de l'avertir qu'il se trompait. Il faut croire que c'est là, chose exorbitante de notre part, car notre confrère semble ne pouvoir nous pardonner de lui avoir ouvert les yeux.

AFGANISTAN.

Le même journal a reçu des Indes, des timbres de 1 abassi et 1 rupce en cours qu'il déclare être des imitations. L'impression est mauve-lilas sur papier blanc mince, bâtonné vergé pour le 1 rupce, de fantaisie pour le 1 abassi. Sont-ce là les timbres annoncés le mois passé d'après l'*Ami des Timbres*?

AFRIQUE MÉRIDIONALE (C^{ie} angl. de l').

Une nouvelle valeur, 3 pence, imprimée en noir avec *three pence*, en vert, a paru ces jours derniers :

3 pence, noir et vert.

Le *Ph. Record* annonce pour bientôt des enveloppes pour lettres recommandées. Elle va bien la compagnie.

ALLEMAGNE (Empire).

Les contrefaçons dont nous avons parlé ici autrefois, ont engagé l'administration des postes à changer son type de timbres qui paraîtra en avril prochain. Il représentera la *Germania*

d'après le monument du Niederwald et aura la forme hexagone.

ANTIOG.A.

On signale le 6 pence, papier uni, comme ayant été rencontré, *non dentelé*. Ce timbre et celui piqué, de même papier, ne proviendraient-ils pas de découvertes faites chez l'imprimeur?

ARGENTINE (République).

Nos correspondants de ce pays ont négligé de nous faire connaître les renseignements que nous puisons au *Courrier des timbres-poste*. Le 1/4 centavo aurait le papier azuré et les inscriptions plus fortes, et le 6 c. l'ovale plus arrondi et les lettres retouchées.

1/4 c. vert sur bleuté
6 — gris-bleu

Le *Monthly Journal* a découvert quelques variétés d'anciens timbres :

Type 1888. 2 cent. vert-jaune
— 3 — vert-bleu
— 5 — rouge
— 6 — —

Enfin le 1 c. 1889 (probablement novembre 1888) non dentelé verticalement, ainsi que le 5 c. 1890 :

Type 1888. 1 cent. bistre-brun
— 1890. 5 — rouge-vif

AUSTRALIE DU SUD.



Vaut mieux tard que jamais. Voici le dessin de la nouvelle surcharge qui a été appliquée sur la plupart des timbres en cours. Nous les avons renseignés en temps utile. Elle existe aussi sur le 1/2 penny de 1883 :

1/2 penny, brun-rouge, surcharge noire

BAMBA.

On nous a fait voir deux timbres se tenant du 4 annas, rose lilacé, émission de septembre 1890, dont nous ne connaissons que le timbre imprimé en rouge :

4 annas, rose lilacé, type septembre 1890

BAVIÈRE.

Le P. K. annonce les enveloppes suivantes, imprimées pour compte de particuliers :

Format 120×95 m/m.

3 pfennig, brun sur blanc uni, int. bleu

Format 155×124 m/m.

10 pfennig, carmin sur blanc
20 — bleu — —

Le type est avec cors de poste dans les coins supérieurs.

Le même journal a vu la carte postale :

5 pfennig, vert, lignes ondulées horizontales

BELGIQUE.

Nous avons vu avec le mot *CRVIMF* :

1 centime, gris

BRÉSIL.

Le *Postillon* décrit trois nouvelles cartes-lettres de 80 réis.

La première a le timbre, les inscriptions et la vue de Rio, imprimés en carmin et renversés ; le papier est saumon, intérieur blanc ;

La deuxième a le timbre etc. en brun-rouge ; le papier est chocolat, intérieur blanc ;

La troisième est comme la première, mais le papier est crème, intérieur blanc avec 24 lignes rouges :

80 réis, carmin sur carmin
80 — rouge-brun — chocolat
80 — carmin — crème, int. ligné

CANADA.



La carte a vu son type refait. La banderole qui supporte l'inscription *Canada Post Card* a les extrémités plus effilées ; les C de *Canada* et de *Card* sont fermés. Quant au type de timbre, la tête, moins grosse, est mieux faite,

le chignon se rapproche davantage de l'ovale et le fond sur lequel se détache l'effigie a les lignes plus rapprochées ; les chiffres de chaque côté sont placés dans des cercles formant saillie à l'extérieur ; il n'y a pas d'ornements au-dessus de ces cercles, et celui placé au-dessous est plus petit et plus distancé qu'autrefois. Dimension : 23 × 26 1/2 au lieu de 23 1/2 × 26 :

1 cent, bleu-outremer sur chamois pâle

COLOMBIE (Répub. de).

Le *American Journal of Philately* donne le dessin d'une *cubierta* officielle, portant pour inscription dans un cadre ornementé : *Republica de Colombia*, entré, puis *Admons de correos Nacionales* — *Certificacion oficial* — *Salio de...* en... de 188 — *Remite* ; à gauche, les armoiries du pays. Dimensions : 120 × 90 m/m.

Sans valeur, noir sur blanc, bâtonné bleu

Le type des *cubiertas* est changé. On semble

bien pressé là bas, la précédente série venant à peine d'être complétée.



Republica de Colombia est aujourd'hui sur une ligne horizontale; à gauche, *vale diez centavos correos Nacionales*; à droite: *10*, dans un petit cercle ornementé, ayant *valor declarado* plus bas: *Salido de... en de... de 189* en dessous et sur le cartouche ligné: *Remite:*

10 centavos, noir sur rose

ANTIOQUIA. — L.J. B. Z. annonce comme erreurs d'impression au type actuel :

1 centavo, jaune
2 1/2 — vert foncé
10 — rose

Trop de fleurs, dirait Calchas!



cauca. — *Le Am. Journ. of Philately* nous fait connaître le type ci-contre, qui sort un peu de tout ce qu'a produit jusqu'ici ce pays. Au centre, les armoiries de la Colombie dans un cercle avec l'inscription: *Provincia de Cauca — Correos*; cadre rectangulaire ayant un chiffre aux quatre angles; en haut: *Republica de Colombia* sur un cartouche blanc, et en bas: *Cinco centavos*.

Imprimé en lithographie sur papier de couleur :

5 cents, rouge sur rose

CONGO FRANÇAIS.

Le 25 centimes rose de 1881 a reçu la même surcharge que le 1 centime en 1891, c'est-à-dire: *Congo français — 5 c.*

5 sur 25 c., noir sur rose, surcharge noire

M. Dorsan Astruc nous annonce de ce timbre un tirage de 2,000 et nous fournit l'arrêté suivant :

Nous, Commissaire général du Gouvernement au Congo français, Officier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840,

Considérant que l'approvisionnement des timbres-poste en coupures de fr. 0,05 est épuisé,

Vu l'approvisionnement des figurines de fr. 0,25.

Vu la demande du Receveur des Postes en date du 2 décembre 1891, relative à la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du service,

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

Avons arrêté et arrêtons :

Art. 1^{er}. — Il sera procédé à la transformation de 2,000 deux mille timbres-poste de fr. 0,25 en timbres de fr. 0,05 au moyen d'une simple surcharge avec un timbre humide.

Art. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de : MM. le Trésorier-payeur, Président; le chef du Bureau des Finances ou son délégué, et le Receveur de la Poste.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de transformation à apporter aux 2,000 timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de ces opérations pour la décharge du Receveur des Postes et la prise en charge par le même fonctionnaire des timbres-poste transformés.

Art. 3. — La vente de ces timbres-poste transformés n'aura lieu que pour servir à un affranchissement immédiat au guichet même du Receveur de la Poste.

Art. 4. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré aux *Journal et Bulletin officiels* de la Colonie.

Libreville, le 4 décembre 1891.

Pour le Commissaire général absent :

Le Lieutenant-gouverneur,

Sig.: CH. DE CHAVANNE.

Pour le Commissaire général du Gouvernement :

Le Directeur de l'Intérieur,

Sig.: C. CERISIER.

CURAÇAO.

Les timbres à l'effigie de la jeune reine sont imprimés. Ils paraîtront donc bientôt.

On nous annonce les suivants, au type ci-contre :



12 1/2 cent, vert
15 — rose
25 — brun

DIÉGO-SUAREZ.



Après le Cerisier du Congo, voici le Poirier de Diego-Suarez qui a porté de nouveaux fruits. C'est bien là la preuve que l'exploitation est plus étendue qu'on ne supposait.

Le 1^{er} type a la surcharge de gauche à droite et de bas en haut, tandis que le 2^e type, chose plus grave, a la surcharge de gauche à droite, mais de haut en bas. Il paraît que cette distinction était de toute nécessité :

5 c. sur 10 c., noir sur violet, surch. rouge
5 — — 20 — brique sur vert, — noire

EGYPTE.

On se sert depuis le 1^{er} janvier d'une nouvelle valeur, 3 millièmes, imprimée en couleur sur papier blanc au filagramme étoile et croissant, piqué 14.



Nous reproduisons ici le type qui rappelle les autres valeurs de cette série.

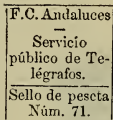
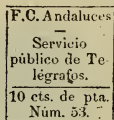
3 millièmes, brun-rouge

Ce timbre est employé pour les lettres circulant de la ville pour la ville, taxe réduite de 5 à 3 millièmes.

La *carte-lettre* 1 piastre a reçu une modification, au dire du *Postillon*. L'inscription arabe serait différente et celle en français serait aujourd'hui : *Communication écrite fermée*. Ce dernier mot aura donc été ajouté :

1 piastre, bleu sur azur

ESPAGNE.



La Compagnie des chemins de fer de l'Andalousie fait emploi de deux timbres que nous reproduisons ici et qui servent à affranchir les dépêches télégraphiques expédiées par ses lignes. Le type est des plus simples : *F. C. (Ferro Carris) Andaluces — Servicio público de Telégrafos 10 cts. de pta. ou Sello de peseta* et un numéro plus bas.

Imprimé et composé typographiquement en couleur sur papier blanc, piqués 13 1/2 :

10 cts. de peseta, bleu, 100 (1) variétés.
1 peseta, rouge, 100 (1) —

La Compagnie a commencé à se servir de ces timbres en 1883 : ils étaient non dentelés ; ce n'est qu'en 1886 qu'ils ont été piqués.

La Compagnie des chemins de fer de l'Anda-

lousie est la plus importante de l'Espagne ; elle possède un réseau qui comprend les provinces de Malaga, Cordoba, Séville et Cadix, et pour le service de ses deux cent et des gares, elle a une ligne télégraphique qui est sa propriété. Le gouvernement, en lui accordant l'autorisation d'utiliser les lignes pour le service public, prélève un tantième de la recette. Pour en faciliter le contrôle, il est fait usage de timbres qui ne se délivrent pas au public et qui restent mi-partie sur le télégramme et mi-partie sur le talon.

On nous fait espérer que sous peu, il y aura une émission nouvelle de ces timbres, moins primitive.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Reçu de M. Le Roy d'Étiolles, l'avis suivant extrait du journal *La Tribune* du 3 décembre 1891 :

Nouvelles cartes postales qui seront prêtes la semaine prochaine.

Birmingham, Conn. déc. 8 (spécial). Les nouvelles cartes postales séries A et C seront émises pour le public le 15 décembre. Les fournisseurs de Shelton ont reçu avis hier que cette date était arrêtée. La carte A connue comme carte d'hommes de commerce est la plus grande. Elle a 3 1/4 pouces sur 6 1/8 et est imprimée à l'encre noire sur manille. La carte C a 2 15/16 pouces sur 4 5/8, imprimée en bleu sur gris-perle. Les deux cartes portent la vignette du général Grant.



Nous reproduisons les deux cartes dont fait mention la *Tribune* ; la première est imprimée en noir sur chamois pâle ; la seconde en bleu sur blanc et non gris-perle comme dit le journal :

1 cent, noir sur chamois 155 x 95 mm
1 — bleu — blanc 117 x 74 —

FRANCE.

Un correspondant de la *Revue Philatélique* a acheté dans un bureau de poste, à Paris, une bande horizontale de huit timbres à 15 centimes, actuels, ayant seulement la partie supérieure dentelée :

15 centimes bleu

Le timbre de 15 c. va subir un petit changement; il sera imprimé sur fond quadrillé bleu pour empêcher tout report lithographique: enfin il y aura un *timbre-taxe* de 50 centimes, au type en usage.

GRANDE BRETAGNE.

Le 2 1/2 pence actuel a paru avec la surcharge : *Govt Parcels* :

2 1/2 pence, violet sur azur, surch. noire

GRÈCE.

On délivre depuis le 15 Janvier, nous écrit M. Chaidopoulos, le 2 lep., impression d'Athènes, non dentelés et piqués 11 1/2 :

2 lepta, bistre pâle
2 — — — piqué 11 1/2

GRENADA.



Le 8 pence, bistre, a reçu un nouvel outrage. Après avoir été estampillé: 1 penny, le voilà qu'il devient 2 1/2 pence comme on le verra par notre fac-simile :

2 1/2 sur 8 p., bistre, surch. noire
2 1/2 — 8 p., — — — tête bêche

INDES NÉERLANDAISES.

Les *timbres-taxe* ont subi le même sort que les timbres de la Guyane Hollandaise. Les chiffres sont élzéviriens et suivis du mot : *cent*, en noir.

On nous annonce la prochaine émission d'une carte postale 7 1/2 cent, rose. Voici le fac-simile des nouveaux timbres à l'effigie de la jeune reine dont nous connaissons la valeur 20 cent :

20 cent, bleu

JOHORE.



Nous avons ici le Sultan Aboubakas tourné à droite dans un rectangle entré du haut et contenant une inscription en caractères indiens: en

bas, entre la valeur : *Johore postage & revenue*; dans les angles supérieurs, une couronne :

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 14 :

2 cents, lilas et jaune
1 — — — noir
5 — — — vert
6 — — — bleu
1 dollar, vert — rouge

LIBÉRIA.

Les journaux reproduisent une lettre par laquelle il est dit que les enveloppes et cartes postales à l'effigie du Président, sont fausses. En réponse à cette information d'un ex-directeur des postes, nous certifions avoir reçu enveloppes et cartes de l'administration des postes actuelle qui ne doit pas débiter de fausses enveloppes ou cartes que nous sachions.



MALACCA.

Voici le dessin du timbre surchargé que nous avons signalé le mois passé :

10 c. sur 24 c., vert, surch. noire

Les cartes 3 cents ont reçu des surcharges



variées, consistant soit dans un chiffre appliqué sur la valeur primitive, ou : *two cents*, sur l'effigie. En voici du reste les fac-simile :

2 sur 3 cents, bleu surch. rouge
2 — 3 — — — — — noir
two cents — 3 — — — — —

La première carte a été émise le 16 Novembre à Singapore, de 10 heures du matin à une heure du soir! 250 exemplaires ont été vendus. (Mais combien en reste-t-il pour les collectionneurs?) : la deuxième a été émise le 19 Novembre à Penang, la troisième a été vendue à Singapore, entre les 16 et 19 Novembre.

MALTE.

Le timbre de 5 shillings a le filigranne C A et couronne.

5 shillings, carmin

MAROC.



L'I. B. J. nous fait connaître le timbre ci-contre sur lequel il donne les renseignements suivants :

Ce timbre aurait été créé par le fils du vice-Consul de France à Mazagan qui a établi un service postal entre cette ville et la capitale Maroc, desservi par des courriers arabes. Le chiffre représenté sur le timbre serait le port de la taxe, soit 25 centimes.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 :

25 (centimes), carmin

NORD DE BORNEO

Le 4 cents. *Postage & Revenue* est en usage :

4 cents, rose

NOSSI-BÉ

M. Le Roy d'Etiolles nous dit avoir vu de la 3^e émission, de *timbres-taxes*, « si nécessaires au service, » le 25 c. sur 20 c. type figurine. Ce serait, paraît-il, le résultat d'une erreur ! On en fait donc aussi à Nossi-Bé (?) :



25 c. sur 20 c., brique sur vert, surch. noire

Voici une variété qui n'a pas été signalée et où le dessin qui sépare la valeur des lettres N S B est différent :

25 c. sur 1fr. vert bronze, surch. noire

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Voici en quoi consiste la surcharge dont nous avons parlé en janvier :

3 pence sur 4 pence, carmin, surch. noire

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Un de nos correspondants nous écrit à propos du timbre 1 penny, bistre, que nous renseignions le mois passé, d'après le *Monthly Journal* :

« J'ai vu à Londres le 1 penny NZ, soi-disant brun. C'est le 1 penny, rouge, oxydé, lequel est presque noir. Il ne faut pas mettre ses lunettes pour s'apercevoir de la supercherie. »

Nous espérons que la remarque de notre correspondant ne fera pas monter le chroniqueur du journal en question, sur son cheval de bataille.

ORANGE.

Le P. K. annonce en plus des timbres télé-

graphes donnés par nous le mois passé, les suivants qui auraient eu un usage postal :

1 shilling, orange : lettres T F
5 — vert : TELE-GRAAG

PAYS-BAS.

La série des timbres à l'effigie de la jeune reine se complète peu à peu. Ont paru :

15 cent. brun-clair décembre 1891
50 — vert janvier 1892
22 1/2 — vert-bleu décembre 1891
25 — violet — —
50 — bistre — —

et on nous annonce pour port réduit de la ville pour la ville pour le 15 janvier (?) :

3 cent., jaune

Reste à mettre en usage les 7 1/2 cent, 1 et 2 1/2 florins.

L'enveloppe 5 cent. a également été mise en circulation :

5 cent, bleu

PERSE.

Les journaux français rapportent la nouvelle suivante qui nous paraît assez énigmatique :

« Les timbres destinés au service de la poste persane se gravent et s'impriment à Paris. C'était un embaumeur de la rue d'Argenteuil, M. Honvaux, qui était chargé d'en assurer l'expédition dans de petites caisses plombées, et après vérification des agents de la Monnaie.

« Sur chaque envoi, M. Honvaux parvenait à soustraire cinq cents à deux mille timbres qu'il revendait à des collectionneurs.

« L'ambassade de Perse à Paris ayant été informée de ces fraudes, une plainte fut portée contre l'embaumeur coupable par M. Nazar-Aga, ministre plénipotentiaire de Sa Majesté Naser-Eddin. L'instruction de cette affaire, confiée à M. Dopffer, vient d'aboutir à l'arrestation de M. Honvaux, sous l'inculpation d'abus de confiance. »

QUEENSLAND.



L'entrée dans l'union postale, des colonies anglaises de l'Australie, nous a valu la nouvelle carte dont voici le fac-simile.

1 1/2 penny, brun-violet sur chamois

RÉUNION.

Il paraît qu'il manquait à notre bonheur des timbres avec gros chiffres, ce dont personne ne se doutait. L'administration des postes, toujours aimable, a pensé à nous en gratifier. Oyez plutôt le décret reçu par M. Le Roy d'Étiolles :

Administration de l'Intérieur.

Par arrêté du 30 novembre 1891, le service des postes est autorisé à émettre en circulation la quantité de deux cent mille timbres-poste surchargés pour la catégorie de fr. 0,02, dont l'approvisionnement est devenu insuffisant. 200,000 timbres-poste à fr. 0,02.

La surcharge se fera sur les timbres de fr. 0,20. Déesse, dentelles, brique sur vert, dont l'approvisionnement excède les besoins de la Colonie.

Indépendamment de la surcharge du chiffre 2, ces timbres devront porter en diagonale le mot : *Réunion*, imprimé en noir.

La nouvelle valeur sera frappée en noir et en chiffres gras sur la valeur primitive. Les timbres à transformer seront remis par le Trésorier payeur à une commission composée de :

M. le Chef du service des postes ou son délégué ;

Un Chef du bureau de la Direction de l'Intérieur ou son représentant ;

Le Receveur-comptable des postes.

Cette commission sera chargée de suivre les opérations de la transformation et de la surcharge des timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Trésorier-payeur et la prise en charge des dits timbres par le Receveur-comptable.

Les timbres-poste dont la transformation et la surcharge auront été défectueuses, seront incinérés.

Extrait du *Récueil* de la Réunion, du 3 décembre 1891.



Après le décret sont venus les timbres avec gros chiffres. Il faut croire que les 2 ne forment pas la richesse de l'imprimerie du gouvernement, car on en a employé trois différents :

- 1° Chiffre avec trait horizontal. Voir 1^{er} type
- 2° — — — — — creusé légèrement
- 3° — — — — — relevé. Voir 2^e type

Sur la feuille qui nous a été communiquée par M. Le Roy d'Étiolles, nous avons trouvé plusieurs erreurs. La première se trouve première

sur la deuxième rangée et porte : *Ruénion* ; la seconde est répétée deux fois, elle a : *Réunio* ; il y a encore *Réunio n*, *Réun on* et *Reunio*.

Ces fautes existent-elles sur les timbres sans gros chiffres ? Nous en doutons beaucoup, car le mot : *Réunion*, qui devait être imprimé depuis juin 1891, semble avoir été imprimé en même temps que les chiffres 2, c'est-à-dire aujourd'hui !

RUSSIE.

BOGORODSK (*Moscou*). — Depuis la fin octobre dernier circulent des timbres à 1 et 5 kop. dans les couleurs suivantes :

1 kop. violet, piqué 11 12

5 — carmin —

LOUGA (*St-Petersbourg*). — Le type de 1886 a



été refait. Les lettres du centre sont moins grandes ; les dessins de chaque côté du chiffre central sont en couleur au lieu d'être blancs et les chiffres des angles sont de dimension plus grande. Il y a encore bien d'autres détails à relever : nous faisons connaître les principaux.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 12.

3 cents, rouge-vermillon

RJEFF (*Rjeff*). — Il vient de paraître une enveloppe à 3 kopecks, ayant le timbre ci-contre aux armoiries, imprimé à gauche, angle supérieur. Les inscriptions du cercle dans lequel sont renfermées les armoiries se lisent ainsi : *Rjeffskaya Zemshaya Potcha* (Poste rurale de Rjeff).

L'exemplaire qu'on nous envoie est oblitéré 3 décembre 1891.

Format 151 × 117 m. m.

3 kopecks, or sur blanc et azur uni

ZADONSK (*Woronje*). — Le 5 kop. de 1891 a actuellement le chiffre plus grand :

5 kopecks, bleu et bistre, piqué 11 12

ZOLOTOXOSCHA (*Pollara*). — Le 2 kop., par suite d'une augmentation de taxe a vu son chiffre surchargé 3 :

3 sur 2 kopecks, vert et noir

SHANGHAI.

Le 2 cents est actuellement piqué 12 et le 15 cents, piqué 15, tous deux avec le tilagramme

Kong hoo (conseil municipal) en caractères chinois :

2 cts., brun, piqué 12, papier jaunâtre
15 — bleu, — 15, —

Quant aux autres valeurs, elles ont le papier jaunâtre :

5 cents, rouge, piqué 15, papier jaunâtre
10 — noir, — 15, —
20 — violet — 15, —

Le 5 cents seul reste sur papier *uni*.

ST-PIERRE MIQUELON.



Voici le type dont nous parlions le mois passé et dont on a fait encore paraître :

1 sur 10 c., violet, surch. noire
2 — 15 — bleu, —
4 — 30 — bistre, —
4 — 40 — vermillon, —

SIRMOOR.

Le 3 pils a été surchargé : *On, S. S. S. en noir* (*De Postiljon*) :

3 pils, jaune, surcharge noire

SUÈDE.



Voici le fac-similé de l'enveloppe 2 öre, annoncée ici le mois passé. Elle a à l'extérieur l'inscription : *For lokal för ständelsen utan spriffligt meddelande* (pour la communication locale, sans notes écrites). Format

109×72 m/m. :

2 öre, ocre jaune.

Les timbres-télégraphe d'Orange.



Les premiers timbres-télégraphe parurent en juillet 1885. Comme il n'y avait pas de timbres spéciaux, on employa les timbres qu'on avait et on les surchargea : *Telegraaf* à la main. C'est ainsi que nous avons :

a. TELE-GRAAF, 7 1/2 et 10 sur 2 1/4 m/m.
de haut en bas, sur timbres-poste :

1 penny, brun-rouge, surch. bleu-violet
3 pence, bleu (1), — —
3 — — — — — carmin
6 — rose, — — — — — bleu-violet
1 shilling, orange, — — — — —
5 — vert, — — — — —

b. Même surcharge, de bas en haut :

1 penny, brun-rouge, surch. bleu-violet

3 pence, bleu, surch. bleu-violet
3 — — — — — carmin
6 — rose, — — — — — bleu-violet
1 shilling, orange, — — — — —
5 — vert, — — — — —

Nous n'avons pas vu les 5 shillings, verts, mais ils ont été signalés :

c. Même surcharge, en biais :

1 penny, brun-rouge, surch. bleu-violet
3 pence, (1) — — — — —
6 — rose, — — — — —

VARIÉTÉ

Double surcharge :

6 pence, rose, surch. bleu-violet

Nous mettons un (?) pour les timbres que nous n'avons pas vus et qui doivent nécessairement exister.

d. Même surcharge horizontale :

6 pence, rose, surch. bleu-violet
6 — — — — — noire

En 1886, pour ménager la réserve des timbres-



poste, à 1 shilling, on emploie les timbres-fiscaux de cette valeur qu'on surcharge également à la main.

e. Sur timbres-fiscaux :

TELE-GRAAF (8 et 10 1/2 sur 2 1/2 m/m.).

a. Sur une ligne horizontale :

1 shilling, brun, surch. bleu-violet
1 — — — — — noire

VARIÉTÉ

Surcharge renversée :

1 shilling, brun, surch. bleu-violet

b. En biais :

1 shilling, brun, surch. bleu-violet
1 — gris-bleu, — — — — —

Le système fort primitif de surcharge à la main est abandonné pour l'impression typographique qui se réduit cette fois aux lettres TF.

Emission de . . . mai (?) 1888.

a.



b.



a. Surcharge en capitales TF ($6\ 1/2 \times 2\ 5/4\ m/m.$),
en noir :

1 penny,	brun-rouge,	surch. noire
3 pence,	bleu,	— —
6 —	rose,	— —
1 shilling,	orange,	— —

VARIÉTÉS

ayant double surcharge l'une sous l'autre :

6 pence, rose, surch. noire

ayant FTF T :

6 pence, rose, surch. noire

ayant TFTF le premier F surchargé d'un T :

6 pence, rose, surch. noire

b. Petites lettres capitales TF ($6\ 1/2 \times 2\ 1/4\ m/m.$),
en noir :

1 shilling, orange, surch. noire

c. Lettres grasses TF ($8\ 5/4 \times 5\ 1/2\ m/m.$),
en noir :

6 pence, rose, surch. noire

c.



d.



d. Lettres grasses TF ($9 \times 4\ m/m.$), en noir :

6 pence, rose, surch. noire

Les timbres-fiscaux, employés en cette occasion, n'étant pas de la valeur voulue, on les surcharge : *Een shilling*, en caractères gras, au milieu de la largeur du timbre : TF en haut, la valeur originale étant biffée par un ou plusieurs traits :

Emission de 1888 (f)



Surcharge TF ($6\ 5/4 \times 2\ 5/4\ m/m.$); un trait
sur la valeur.

1 shilling,	sur 9 sh.,	olive, surch. noire
4 —	— 8 —	jaune, — —

VARIÉTÉS



Les lettres T et F sont plus étroites

($6\ 1/2 \times 5\ 1/4\ m/m.$) :

1 shilling	sur 9 sh.,	olive, surch. noire
1 —	— 8 —	jaune, — —

ayant EEN pour EEN :

1 shilling,	sur 8 sh.,	jaune, surch. noire, type 1
1 —	— 8 —	— — — — 2

L'épuisement des 9 et 8 shillings réclame un nouveau sacrifice. Le 7 shillings, violet, est choisi pour recevoir une surcharge. Ici les lettres sont plus distancés.

Emission de 1889 (f).

Surcharge TF ($8 \times 2\ 5/4\ m/m.$) :

1 shilling, sur 7 sh., violet, surch. noire

VARIÉTÉS

La valeur est surchargée de deux traits :

a. Gros trait au-dessus :

1 shilling sur 7 sh., violet, surch. noire

b. Gros trait au-dessous :

1 shilling sur 7 sh., violet surch. noire

EEN pour EEN :

1 shilling sur 7 sh., violet, surch. noire

Tels sont les timbres que nous connaissons jusqu'ici. Nous comptons sur nos lecteurs pour compléter notre liste, s'il y a lieu.

A propos des timbres grecs.

La révision de notre catalogue réclamant de nouvelles études et un examen de tout ce qui a été écrit depuis la première édition, le travail de M. Glasewald était donc tout indiqué pour être consulté par nous, l'auteur ayant été récompensé plusieurs fois pour cette étude.

Tout d'abord M. Glasewald change la date d'émission des premiers timbres et déclare qu'elle est du 26 novembre 1860 et non de 1861 comme « d'anciens prétendent ». Touché par cette réflexion, nous avons consulté notre réserve de renseignements où nous trouvons deux décrets :

le premier du 8 juin 1860, le second du 24 août 1860, ce dernier modifiant la couleur de tous les timbres renseignés dans le premier décret; mais ni l'un ni l'autre ne parle de la date d'émission. Le journal *Hermès* nous apprend bien que les timbres ont été émis le 1^{er} octobre 1861, suivant le décret du 5 septembre même année, mais nous n'avons pas ce décret, confirmé cependant par une brochure : *Exposé général de l'organisation des postes en Grèce, depuis 1829 au 1^{er} octobre 1861*, écrite par le Directeur général des postes, Th. Léonardos qui se termine ainsi : « Nous avons pensé qu'il serait intéressant de compléter les notions qui précèdent par l'indication des recettes de poste pendant le dernier trimestre de l'année 1861, ÉPOQUE PENDANT LAQUELLE LA LOI SUR LE TIMBRE-POSTE FUT MISE EN VIGUEUR.

Le Directeur des postes ne pouvait se tromper, puisqu'il écrivait en décembre 1861, nous n'avons donc pas cru devoir changer la date que nous avions adoptée, d'autant plus que M. Glasewald ne fournit aucune preuve de ce qu'il avance. Sa parole et c'est tout.

M. Glasewald supprime le 10 lepta, sans chiffre au revers, de l'impression française et donne à cette valeur avec chiffre, la date de février 1861.

Pour le 10 lepta sans chiffre, nous pouvons certifier qu'il existe : ce n'est pas même une rareté; quant à la date, nous ne voyons pas pourquoi elle serait différente de celles de toutes les autres valeurs.

M. Glasewald parle d'une émission *intermédiaire* composée de deux valeurs qui formeraient la transition de la gravure en acier à la gravure sur bois. Et il n'hésite pas à donner la date d'émission : janvier 1862, sans nous dire si ces timbres sont d'impression française ou grecque. Nous avons cherché ces timbres et nous avons été assez heureux que pour rencontrer le 20 lepta qui montre la gravure usée, indice de tirages fréquents, ce que démontrent du reste les timbres que nous avons vus, qui ont les dates : 29 avril, 12 juin, 13 septembre, 5 novembre, 2 décembre 1870 et avril 1871; quant au 1 lepta, il est à présumer qu'il a été imprimé à Athènes par les ouvriers français chargés de mettre au courant les imprimeurs grecs, comme cela s'est pratiqué pour les timbres belges et italiens gravés à Londres. Quant à la gravure, tout le monde sait que les impressions françaises ou grecques sont faites sur les mêmes planches et que si les timbres se présentent avec des ombres plus

ou moins épaisses, n'importe à quel endroit, c'est le plus ou moins d'expérience de l'imprimeur qui en est cause : il n'y a donc pas lieu de s'arrêter à ces détails et c'est assez déjà que de former les deux séries : française et grecque.

Il y a, nous apprend M. Glasewald, des timbres faux de 5, 10 et 20 lepta. Nous les avons recherchés sans grand succès; mais, sur les indications qui nous sont données, nous avons été assez heureux que de mettre la main sur le 5 lepta, ayant le chiffre ci-contre, désigné comme étant celui que portent les timbres faux. Et sait-on où nous l'avons vu :

Sur les feuilles de timbres ordinaires, parmi ceux qui ont habituellement le chiffre ci-contre ! Une impression trop fluide aura donné le premier résultat. Enfin, si c'est là le faux timbre de M. Glasewald, il faut avouer qu'on peut le considérer comme vrai, puisqu'il vient d'une source absolument correcte : l'imprimerie royale.

Pour le 10 lepta faux, M. Glasewald nous dit que le chiffre 10 a un trait de liaison, comme le modèle. N'est-ce pas encore à l'emploi d'une encre trop fluide que nous le devons ?

Quant au 20 lepta faux, il a été reconnu par circulaire administrative; le timbre de M. Glasewald a au revers le chiffre ayant la forme de notre modèle. Est-ce celui de l'administration :

Si nous n'avons pas adopté la date réformée par M. Glasewald, prétendant que les 30 et 60 lepta ont été émis en 1875, c'est que nous croyons qu'il confond avec le décret du 13 septembre 1875, qui se contente d'annoncer « qu'il est ajouté aux sept classes de timbres, deux autres et une carte postale... » Quant à la date d'émission, il n'en est pas question, comme toujours, parce qu'elle était remise, sans doute, aux calendes grecques, qui, cette fois, a été le 20 mai 1876, comme l'ont annoncé tous les journaux timbrophiliques de cette époque.

Si nous avons critiqué un peu tardivement le travail de M. Glasewald, c'est parce que nous n'avons pas eu l'occasion d'en prendre connaissance plus tôt, et pour nous éviter aujourd'hui le reproche de ne pas avoir profité de cette étude.

5

5

10

20

Les bandes timbrées du Mexique.

Suite. — Voir n° 349.

1^o POUR L'INTÉRIEUR.

SERVICIO POSTAL MEXICANO.



FAJILLA PARA IMPRESOS.

A.

Esta fajilla sirve para impresos cuyo peso no excede de 60 gramos.



SERVICIO INTERIOR.

Estado de

Variété a. Le timbre est placé dans un rectangle *pointillé*;

La première ligne de l'adresse est en face de l'I de *servicio*; la deuxième devant l'E : ces deux

lignes sont à cinq m/m de ce mot;

L'avis de gauche se termine avec ponctuation: *peso* a le P directement sous l'E et S de *Esta* et la ponctuation sous l'O de *impresos*.

SERVICIO POSTAL MEXICANO.



FAJILLA PARA IMPRESOS.



Variété b. Le timbre est dans un rectangle formé d'un *gros trait*; type ci-contre et inscription du 1^{er} type.

La première ligne d'adresse est entre l'I et l'O de *servicio*; la deuxième devant l'R : ces deux lignes sont distancées de ce mot, la première par 3 m m., la deuxième par 1;

L'avis de gauche a la ponctuation à la hauteur de l'S pour le 1 centavo; *peso* a le P sous le T de *Esta* et l'S de *gramos* est entre les deux mots *impresos* *cuyo* dont les deux dernières lettres *yo* chevauchent.

60 gramos, 1 centavo, vert, variété a

— — 1 — — — b

120 — 2 — rouge, — a

Les lettres *yo* ne chevauchent pas sur le 2 centavos, par contre la lettre A de *Esta*, chevauche. Il n'existe pas de 2 centavos, variété b, imprimé sur les bandes réservées au 1 centavo.

VARIÉTÉS D'IMPRESSION.

1^o Ayant 120 GRAMOS, pour 60 GRAMOS et *vice-versa*, à gauche.

120 gramos, 1 centavo, vert, variété a

60 — 2 — rouge. — b

2° Ayant double timbre, le second sans couleur.

120 gramos, 2 + 2 centavos, rouge et sans couleur, *variété a*

3° Les angles coupés et gommés à gauche au lieu d'être à droite.

60 gramos, 1 centavo, vert, *variété b*
60 — 2 — rouge, — b

4° Sans ponctuation après *gramos*.

60 gramos, 1 centavo, vert, *variété b*

5° Sans ponctuation après *gramos*; *Esta fujilla* en un mot :

60 gramos, 1 centavo, vert, *variété b*

6° Même que la précédente, mais les angles sont coupés, à la partie gauche, gommée :

60 gramos, 1 centavo, vert, *variété b*

7° Même que 6°, mais la patte est gommée au recto :

60 gramos, 1 centavo, vert, *variété b*

Un accident ou un tirage nouveau déplace la composition de la *variété b*, savoir :

a. La première ligne d'adresse est devant le second I de *servicio*; la deuxième devant l'E de ce mot : ces deux lignes à 5 m/m de l'inscription de droite ;

b. L'avis de gauche est ponctué sous le C de *cuyo*; peso à le P sous l'S de *Esta* :

120 gramos, 2 centavos, rouge, *variété b*

Esta chevauche dans divers sens.

Erreurs d'impression

Timbre renversé

120 gramos, 2 centavos, rouge, *variété b*

Ayant les mots cintrés *postalmexicano* réunis en un seul :

120 gramos, 2 centavos, rouge, *variété b*

Un nouveau tirage produit une nouvelle variété dans le déplacement des lignes de la *variété a*, du 1 centavo.

a. La première ligne d'adresse est placée entre le V et l'I de *servicio* et la deuxième à 2 millimètres en-dessous de la première lettre de ce mot; ces deux lignes sont distancées de 3 1/2 m/m de l'inscription de droite ;

b. L'avis de gauche n'a pas de ponctuation; peso à le P cassé et placé sous l'A de *Esta* :

60 gramos, 1 centavo, vert, *variété b*

2° POUR L'UNION POSTALE UNIVERSELLE.

Semblables aux précédentes, sauf l'inscription de la bande qui est en lettres capitales, comme suit :

UNION POSTAL UNIVERSAL... UNION POSTALE UNIVERSELLE. MEXICO... MEXIQUE.

Ainsi que nous l'avons vu plus haut, il y a trois variétés de chacune des valeurs qui se trouvent sur la même feuille, à la suite des deux autres pour l'intérieur. Nous les donnons suivant l'ordre qu'elles occupaient sur la feuille.

(A continuer.)

Gaieté des adresses.

Il nous arrive, en date du 22 décembre dernier, une lettre partie des Indes anglaises et portant l'inscription :

J.-B. Moens Esqr.

Mauritons (sic)

La lettre est allée à Maurice, puis nous est arrivée *directement*.

Ce que c'est pourtant que d'être connu : toutes les lettres vous arrivent !

VIENT DE PARAÎTRE

Le deuxième fascicule (pages 85 à 290 et planches 25 à 96)

de la 7^e édition

DU CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

A cet envoi a été joint pour les souscripteurs des planches, celles relatives aux pays : Afghanistan jusque et y compris la Guyane anglaise, soit 83 pages.

Le prix est provisoirement fixé :

Pour le Catalogue fr. 40.00

Pour la reproduction des planches . 15.00

Nous faisons un nouvel appel à l'obligeance de nos correspondants et souscripteurs, pour les prier de bien vouloir nous communiquer les feuilles de timbres suivants :

JAPON

Février 1874.

4 sen, rose, caractères syllabiques, n° 74 de notre catalogue
10 — vert, — — — — — n° 77 — —

Février 1875.

10 sen, bleu, caractères syllabiques, n° 98 de notre catalogue
30 — violet — — — — — n° 100 — —

Mars 1875.

1 sen, bistre, sans caract. syllab., n° 103 de notre catalogue

Mars 1876

5 sen, vert, sans caract. syllab., n° 111 de notre catalogue

Le troisième fascicule paraîtra le plus tôt possible. Nous prions les impatients de se rappeler qu'on n'improvise pas un catalogue du jour au lendemain et que leurs réclamations ne font que retarder la publication, puisqu'elles nous obligent en leur répondant, à perdre un temps que nous pourrions utiliser pour calmer plus tôt leurs impatiences.

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNEE

Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées

à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTES NEUFS.

CHRONIQUE.

AFGANISTAN.

Le timbre 1 shahi de 1872/73 qui n'était connu qu'imprimé en noir, a été découvert sur enveloppe originale datée du 28 septembre 1873, imprimé en violet.

Il y a donc vraisemblablement deux séries 1, 4 shahis, 1/2 et 1 rupee comme il en existe deux pour les émissions de 1874/75 et 1875/76.

1 shahi, violet

AFRIQUE MÉRIDIONALE.

Notre nouveau et grand confrère *The London Philatelist* décrit une enveloppe pour lettres recommandées qui aurait été émise récemment. Nous espérons pouvoir la reproduire le mois prochain :

2 pence, bleu sur blanc, 151 x 98 mm

ALLEMAGNE (Empire).

Il y aurait trois variétés de la carte 5 pfennig suivant le *Monthly Journal* :

- 1^{re} Lignes d'adresse resserrées et *Au* à 56 mm environ du bord gauche de la carte ;
- 2^{re} Lignes d'adresse plus espacées 15 mm entre les lignes : *Au* comme 1^{re} ;
- 3^{re} Lignes d'adresse espacées et *Au* à 14 mm du bord de la carte.

Les cartes avec réponse n'ont été rencontrées que pour les deux premières variétés.

ARGENTINE (République).

Il a paru de nouvelles bandes au type connu sur papier parcheminé transparent :

12 cent, brun sur blanc 243 x 157 mm
 12 — — — chamois 234 x 162 —

AUTRICHE.

The Stamp News nous apprend que la carte postale actuelle 2 x 2 kreuzer pour la Pologne a une erreur contenue sur la partie réservée à la réponse, laquelle porte : *Böhm* changé en *Pola*.

Il y a aussi une erreur dans la carte-lettre



3 kr. où la quatrième ligne d'instruction a *Wydrubona* pour *Wydrukova*.

BARBADES (Iles).

La carte avec réponse 1 1/2 + 1 1/2 penny a été convertie en cartes à 1 + 1 penny par l'addition d'une surcharge violette à travers le cartouche inférieur. Nous avons encilli la nouvelle dans le *Monthly Journal*:

1 + 1 sur 1 1/2 + 1 1/2 p. mauve, surcharge violette

BAVIÈRE.

L'I. B. J. fait remarquer que les enveloppes et bandes ont cessé d'être imprimées depuis le 1^{er} janvier, à l'exemple de ce qui s'est fait en Allemagne.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Les timbres anglais ont été surchargés : *British Bechuanaland* sur deux lignes :

1 penny, lilas,	surcharge noire
2 pence, vert et rose,	— —
4 — vert et brun,	— —
6 — violet sur rouge,	— —

Le *Stamp C. J.* annonce les timbres du Cap de bonne Espérance, avec la même surcharge, mais verticale et ancre en filigramme :

1 penny, carmin, surcharge noire
2 — bistre, — —

Ces timbres auraient été émis vers la fin Décembre dernier.

BERMUDES.

On annonce une carte avec réponse 1 + 1 penny, type de celles en cours :

1 + 1 penny, carmin sur chamois

BOLIVIE.

Vient de paraître la carte postale 1 centavo avec le timbre armoiries à neuf étoiles :

1 centavo, bleu sur vert pâle

Il y a quelque temps nous recevions de Valparaiso un article sur les anciens timbres de Bolivie annonçant toutes sortes de découvertes : retouches inconnues, nombre de timbres sur les feuilles, inférieur à celui connu. Ayant des raisons pour ne pas croire à la sincérité de ce qu'on nous écrivait, nous nous abstinmes de faire paraître l'article qui devait servir, paraît-il, de réclame à l'auteur. Depuis, les timbres sont arrivés à tout le monde et ils ont été reconnus faux. Impression empâtée, obtenue, dit-on, par l'héliogravure. Les couleurs sont violet-brun pour les 5 centavos, bleu ardoise et foncé pour

les 50 et 100 centavos. Il y a aussi des timbres 50 centavos, jaunes : ce sont ceux que nous avons reproduits dans notre catalogue et qui ne sont malheureusement que trop réussis. Le papier est légèrement azuré.

BRESIL.



L'enveloppe à 100 réis vient d'être remplacée par le type ci-contre, représentant une tête de Liberté coiffée du bonnet phrygien. Pour autant que nous en jugeons par le fac-simile que donne l'I. B. J., ce type est d'une bien misérable facture. Le papier est blanc, le timbre imprimé en relief, à droite (?) :

100 réis, rouge foncé, format 131x88 m/m

Deux variétés de cartes-lettres signalées par le *Monthly Journal* :

La première n'est pas piquée au sommet seulement, tandis que la seconde n'a pas de perforation ; toutes deux sont gommées et dans les deux cas l'impression est très rapprochée du côté droit. L'intérieur est jaune pâle avec 36 lignes bleues :

50 réis, rouge et bleu sur rose, piquée en haut
50 — — — — — non piquée



BULGARIE.

Le 30 stotinki a été surchargé 15 en noir depuis le commencement de février :

15 sur 30 stotinki, brun, surcharge noire

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

On signale la bande 1/2 penny comme ayant le papier blanc :

1/2 penny, brun sur blanc

CAP VERT.

Le 40 réis, jaune, a été vu *non dentelé*, par le *Monthly Journal* :

40 réis, jaune

CHAMBA.

Le même journal mentionne les erreurs :

Timbre de service : 1 reepe, gris, surch. noire CHAMBA
Carte postale service : 1/4 anna, brun, — — STATE

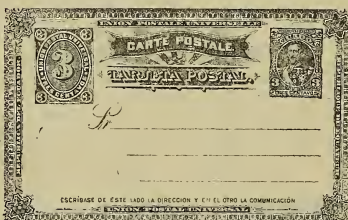
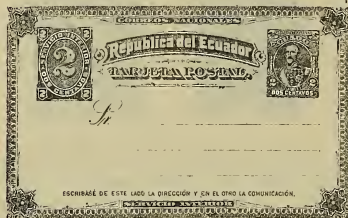
COLOMBIE (République).

Au type de la *cubierta*, reproduite le mois passé, il existerait :

20 centavos, noir sur jaune

avec impression de couleur à droite sur papiers variés :

5 centavos, carmin sur blanc uni, 152×90 m/m
10 — vert — paille — —



Les cartes vont également par deux. Dans un cadre fleuroné de 132×81 m/m, à droite, le type des nouveaux timbres-poste; à gauche, un autre timbre ayant un chiffre dans un ovale, et pour cadre un rectangle; entre les deux timbres : *Correos nacionales* — *Republica del Ecuador* — *Tarjeta postal* pour la carte à deux centavos et *Union postale universelle* — *Carte postale* — *Tarjeta postal* pour celle à 3 centavos; en bas : *Servicio interior* ou *Union postal universal*.

Imprimé en couleur sur carton de couleur :

2 centavos, brun sur gris-azuré
3 — bleu — blanc

C'est tout, pour le moment.

ESPAGNE.

Chemin de fer de l'Andalousie. Nous nous attendions à une huitième merveille... Le timbre de 1892, hélas ! est semblable au type reproduit le mois passé. La seule différence est que les filets extérieurs du cadre sont plus épais !

10 c. de peseta, bleu
1 peseta, rouge

L.J. B. Z. parle d'une carte, avec réponse, où le timbre serait à droite au lieu d'être à gauche et qui aurait été retirée de l'usage. L'exemplaire signalé a été employé à Saragosse le 26 septembre 1891 :

15 + 15 centimos, gris-lilas

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

La *Postal Telegraph Co.*, fait usage, depuis 1892, d'un nouveau type que fait connaître le *Amer. Journal of Ph.* L'impression est en couleur sur papier blanc, piquage 131/2 :

Sans valeur, bleu



FALKLAND (Iles).

Le 1 penny, connu jusqu'ici imprimé en rouge lie de vin nous arrive en orange-brunâtre; filigramme CA et couronne, piqué 14 1/2 :

1 penny, orange-brunâtre

FINLANDE.

Nous avons catalogué, d'après nos confrères, avec trop de confiance le 70 kop. que nous ne connaissions pas. Informations prises à Helsingfors, le timbre n'existe pas....

HELSINGFORS. — Cette poste locale a mis en circulation une nouvelle carte, disposition de celles connues, mais avec le nouveau type de timbre et des caractères différents pour la formule qui, pliée, mesure 124 sur 70 m/m.



Korrespondenskort.

Fill

gatan N°

STADSPOSTEN I HELSINGFORS.

Impression bleue sur blanc, timbre en trois couleurs :

10 penni, bleu et bistre, centre or.

GUATÉMALA.

Selon M. E. Dena, il y aurait de l'émission 1886, imprimée en taille douce, le 10 centavos non encore signalé :

10 centavos, rouge

GRANDE BRETAGNE.



2 1/2 pence, outremier

Le même jour a été mis en vente une carte-litre assez coquette au fac-simile ci-contre.



LETTER CARD



TO OPEN THE LETTER CARD, TEAR OFF THE EDGE AT THE PERFORATION.

Le type de timbre est celui de la carte à 1 penny imprimé à droite. A la partie supérieure, les armes du pays et *letter-card* en dessous; en bas, un avis sous la piqure :

1 penny, carmin sur bleu pâle

Le *Monthly Journal* a reçu le timbre actuel 1 penny, non gommé au verso, mais bien sous l'impression, au recto, suite d'une erreur provenant de ce que les feuilles sont gommées avant l'impression. Il suffit donc de mouiller le timbre pour en faire disparaître toute trace d'impression. S'il en est ainsi, pourquoi n'imprimerait-on pas toujours *sur* la gomme? La poste laverait les timbres au lieu de les oblitérer et tout serait dit!

En septembre dernier, nous avons reproduit un timbre de la *Compagnie Great Northern Railway* et nous disions qu'il devait exister d'autres valeurs que le 3 pence. M. Bacon vient nous prouver que nous avions raison, en produisant au même type :

2 pence, rouge, 1 mile à 100 miles

4 — — above 200 —

GRENADA (Ile de).

On nous fait remarquer que nous n'avons pas signalé la variété ci-contre du timbre fiscal 2 shillings portant 1 d sur la valeur primitive et *Postage and Revenue* au dessus. Le timbre connu avait 1 d, entre *Postage et Revenue* :



1 p. sur 2 sh., jaune et vert, surch. noire

GUINÉE.

Découvert par le *Monthly Journal*, le 40 réis, jaune, ayant sur la feuille un exemplaire comme le 40 réis, bleu, avec la faute *Mocambique* :

40 réis, jaune

HOLKAR.

On annonce l'émission prochaine de nouveaux timbres 1/4 anna, jaune, 1 anna, vert et 2 annas, rouge.

HONG-KONG.

Le *Philatelic Record* a reçu les timbres-poste 2 et 10 cents actuels, le premier avec S. D. dans les angles supérieurs et le second avec S. O. et des lettres chinoises dans les angles inférieurs. La surcharge est noire; elle a été faite avec un timbre à main. Le tout est de savoir si elle a réellement une valeur :

2 cents, carmin, — surcharge S D en noir
10 — violet sur rouge, — S O —

INDES ANGLAISES.



Le 2 annas 6 pies, type définitif (?) est paru le 5 janvier dernier, il rappelle le 4 annas 6 pies pour la forme, mais le dessin extérieur est différent.

Le 1 rupee dont nous annoncions l'apparition il y a peu de temps, ne paraîtra que dans quelques mois. En voici le fac-simile :

Imprimés en couleur sur papier blanc, au filigranne étoile à cinq branches, piqués 14 :

2 annas, 6 pies, vert-jaune

1 rupee, vert, cadre carmin

La carte 1 1/2 anna et celle avec réponse même valeur, ont vu leur prix porté à 1 anna.

UNIVERSAL POSTAL UNION · UNION POSTALE UNIVERSELLE
BRITISH INDIA INDE BRITANNIQUE
POST CARD CARTE POSTALE
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



Elles ont reçu, par conséquent, la surcharge :
One anna, en noir, à la partie supérieure. Elles
ont fait leur apparition le 1^{er} janvier 1892 :

1 sur 1 1/2 anna, bleu, surch. noire
1+1-11/2+11/2 — — —

INDES NÉERLANDAISES.

Au type de la jeune reine dont nous avons
donné le dessin le mois passé, il faut ajouter :

25 cent, violet
50 — rouge foncé

Et une *carte-postale* :

71/2 cent, carmin sur chamois

ITALIE.

D'après M. Diena, le *timbre-taxe* 30 sur 2 c.,
existerait avec la surcharge renversée :

30 sur 2 c., jaune et carmin, surch. noire

MALACCA.



Les timbres de 1 et 32 cents ont été surchargés,
le premier : *one cent* en lettres capitales sur
deux lignes, le second : *Thirty cents* :

1 sur 8 cents, jaune, surch. noire
30 — 32 — orange, —

Signalée par *The London Philatelist* une carte
officielle ayant en capitales romaines : *Post Card*;
en dessous, en gothique : *Straits Settlements*,
puis : *The Address*, etc. La moitié inférieure de la
carte est occupée par trois lignes d'instructions :
To the — Registrar of Servants — Singapore;
le coin supérieur droit a les armes royales :

Carte officielle, Registrar of Servants, noir sur chamois.

MALTE.

On nous a fait annoncer un 5 shillings fila-

gramme CA et couronne. Ce timbre n'existe
qu'avec CC.

MEXIQUE.

Le 20 centavos, rouge vif nous est parvenu avec
le nouveau filigramme,
piqué 12 1/2 :



20 centavos, rouge-vif
CHIAPAZ. Ci-contre le
fac-simile du timbre 1
real, découvert il y a

peu de temps.

NICARAGUA.



Ici l'appétit de la Compagnie Hamilton est
plus grand que pour l'Equateur. Il y a des tim-
bres-poste, des timbres officiels, des timbres-
télégraphe, des bandes, des enveloppes, des
cartes ordinaires et avec réponse. Pésignons-
nous à examiner ces carottes.

Les timbres-poste sont de dix valeurs, toutes
à un seul type, mais les 2 et 5 centavos ont les
chiffres de la valeur qui ne sont pas en oblique.
Au centre, est le débarquement de Christophe
Colomb; au-dessus, *Correos Republica de*; en
dessous : *Nicaragua-centavos* ou *pesos*; cadre
rectangulaire.



Les timbres officiels sont du même type, avec
surcharge en bleu : *Franqueo oficial*;
L'impression est en couleur sur papier blanc,
piqués 12 :

Timbres-poste.

1 centavos	brun-jaune
2 —	rouge
5 —	bleu
10 —	ardoise
20 —	carmin
50 —	violet
1 peso,	brun-foncé
2 —	vert
5 —	carmin
10 —	orange

Timbres officiels.

brun-jaune, surch. blanc
— — —
— — —
— — —
— — —
— — —
— — —
— — —
— — —
— — —

Pour les enveloppes on a jugé qu'il fallait cinq valeurs. Le type appartient à celui des bandes, avec impression à droite, savoir :

5 centavos, bleu	sur saumon	154 × 90 m. m.
10 —	ardoise	— azur 160 × 92 —
20 —	rouge	— paille 186 × 95 —
30 —	brun	— — — —
50 —	violet	— — — 212 × 106 —

Les cartes postales sont ou pour l'intérieur, ou pour l'union postale.

Dans un cadre ornementé sont, à droite le type des timbres-poste et à gauche du timbre : *Servicio de Correos — Republica de Nicaragua — Tarjeta postal — para el interior ou union postal universal*; un avis au bas pour les premières.



Les timbres télégraphe sont du type des précédents, mais les couleurs varient; à la partie supérieure est la surcharge en couleur : *Telegrafos*. Il y a en plus un 25 centavos :

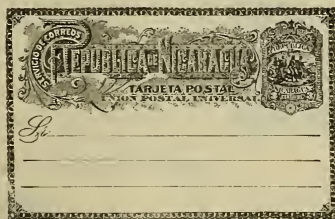
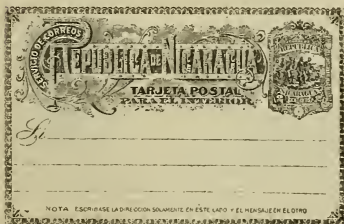
1 centavo,	outremer
2 —	brun
5 —	vert
10 —	orange
20 —	ardoise
25 —	jaune
50 —	carmin
1 peso,	bleu-foncé
2 —	vermillon
5 —	violet vif
10 —	carmin



Les bandes sont de trois valeurs au même type. Au centre d'un ovale large le débarquement de Christophe Colomb; autour, sur fond guilloché, en haut : *Correos Republica de*; en bas : *Nicaragua — centavos* (s); de chaque côté, un chiffre; cadre ovale festonné.

Imprimé en couleur sur papier saumon uni, timbre à droite :

1 centavo,	bleu foncé	162 × 278 m. m.
2 —	—	— 162 × 278 —
4 —	—	— 162 × 278 —



L'impression est en couleur sur carton paille, sur la 1^{re} et 4^e faces pour les cartes avec réponse et piquage à la séparation :

2 centavos, bleu	sur paille
2 2	— — —
3 —	carmin, — piquée
3 + 3	— — —

NORD DE BORNÉO.

Ce n'est pas sur le 10 cents *Postage* seulement

que la surcharge 6 cents a été appliquée, mais aussi sur le type : *Postage & Revenue* : 6 cents, sur 10 c. bleu, surch. noire

NOUVELLE CALÉDONIE.

Voici le tour de la Nouvelle Calédonie de nous envoyer des surcharges, ce qu'elle n'avait plus fait depuis longtemps. Le décret ci-après nous apprend que les 10 centimes manquaient dans cette colonie française.

N° 1343. — **Décision.** — Transformation des timbres-poste de 0 fr. 40 centimes en ceux de 0 fr. 10 centimes. Du 20 Décembre 1891.

Le Gouverneur de la Nouvelle Calédonie et dépendances, chevalier de la Légion d'honneur et officier d'Académie, Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres-poste à 0 fr. 10 c. ;

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances :

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur ;

DÉCIDE :

ART. 1^{er}. — Jusqu'à la réception des timbres-poste de 0 fr. 10 c., il sera délivré au public, au prix de 0 fr. 10 c., des timbres-poste de 0 fr. 40 c.

Ces timbres porteront, frappée à l'encre noire, la vignette ci-dessous (voir le type ci-contre).

ART. 2. — Une commission composée du Trésorier-payeur et du Chef de bureau de la Direction de l'Intérieur, ou de leurs délégués, ainsi que du Receveur-comptable des Postes et Télégraphes, sera chargée de suivre l'opération de transformation des dits timbres-poste.

Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations, pour la régularisation dans les écritures du Trésorier-payeur de la transformation ci-dessus prescrite ;

Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Nouméa, le 23 Décembre 1891.

Pour le Gouverneur en tournée et par délégation,
Le Chef du service Administratif de la Marine,
AN. GAILLANDE,

Par le Gouverneur :

Pour le Directeur de l'Intérieur et par délégation,
Le Chef du 1^{er} bureau,
ADVISE DESRUSSIEUX.

La surcharge a été appliquée comme on peut le voir sur les deux types de 1877 et 1881 :



10 c. sur 40 c., vermillon, surcharge noire
10 c. — 40 c., — — — piqué 13 1/2

NOUVELLE ZÉLANDE.

Deux cartes officielles ont été signalées par le *Philatelic Record* :

Le dessin est composé d'une bordure spéciale de fantaisie avec ornements carrés aux angles. L'entête est sur l'une : *On Post office Business*, et sur l'autre : *Colonial & Foreign Parcel Post*. Toutes deux ont les armoiries royales au centre et *New Zealand* au dessus en petites capitales égyptiennes ; cadre carré à droite ayant : *Date stamp* ; trois lignes d'adresse :

Post office, noir sur blanc
Parcel Post — — chamois

Le *Monthly Journal* a reçu les timbres actuels au piquage 10 et le filagramme NZ et étoile :

1 penny, rose
2 pence, violet
3 — jaune
1 shilling, brun-rouge

OBOCK.

Cette possession française de l'Afrique orientale, ne voyant pas venir les timbres spéciaux qu'on lui avait promis, s'est décidée à s'en payer une série. Elle a donc surchargé les timbres des colonies du mot *Obock* (13×4 mm) en cintre, au dessus du chiffre. Il y aurait, d'après M. Dorsan Astruc, les valeurs suivantes :

1 centime, bleu, surch. noire	25 centimes, rose, surch. noire
2 — brun, —	35 — jaune, —
4 — violet, —	40 — vermillon, —
5 — vert, —	75 — carmin, —
10 — bleu, —	1 franc, vert, —
15 — bleu, —	

ORANGE.

Nous trouvons dans le *A. J. of Ph.* la carte provisoire ci-contre ayant la surcharge : 1/2 d. en noir :

1/2 sur p., orange,
surcharge noire



PAYS-BAS.

La carte avec réponse au nouveau type de timbre est en circulation :

5 + 5 cent, bleu

QUEENSLAND.

Nous avons omis, le mois passé, de signaler au nouveau type, la carte avec réponse :
112 + 1 1/2 p. brun-violet sur chamois



REUNION.

Voici la 3^e variété du chiffre 2 dont nous parlions le mois passé.

ROUMANIE.

La carte à 5 bani, noir sur rose, a subi un petit changement. *Carta postala* avait autrefois ces deux mots sur une longueur de 48 1/2 m/m, portée aujourd'hui à 52 :

5 bani, noir sur rose glâce

RUSSIE.

ARDATOF (*Nijni Norgorod*). — On constate un petit changement apporté aux timbres de 1884. Aux 3 kop. les chiffres des angles sont plus allongés et le mot TPK est suivi d'un point; aux 5 kop. il n'y a qu'une légère différence aux lettres de l'inscription inférieure; le piquage n'est plus 13, mais 11 1/2 :

3 kopecks, vert
5 — rouge

CHERSON (*Cherson*). — Voici un timbre en usage depuis le 1^{er} janvier 1891. Il représente l'aigle impérial dans un rectangle entouré de l'inscription des timbres précédents. Le cadre, la couronne et la partie centrale de l'aigle sont dorés, le reste est imprimé en bleu.



Lithographié et imprimé

en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

10 kopecks, bleu et or

GLASOFF (*Viatcha*). — Le timbre oblong du 1^{er} janvier 1888 a un camarade 3 kop. On s'est contenté d'ajouter un jambage aux deux autres des côtés, pour former III; mais quand il a fallu imprimer à nou-



veau des 2 kop., on a dû les remplacer par deux jambages, plus forts aujourd'hui :

3 kop. vert, jaune et noir
2 — — — — — modifié

GRIAZOWETZ (*Wologda*). — Le type du 1^{er} mai 1891 se présente imprimé :

1 kop., rouge-brun sur pelure
4 — jaune

IRBIT (*Perru*). — Les timbres qui s'imprimaient on retraitation par feuille de vingt exemplaires divisés en deux parties par dix variétés, sur papier blanc mince satiné, ont subi une modification dans le type et dans le tirage.

La deuxième ligne a les caractères plus espacés, à la troisième ils sont plus rapprochés, la cinquième variété a le mot NOVTA touchant presque les deux côtés.

Les dix variétés sont devenues vingt variétés.

2 kopecks, noir et rose sur blanc épais

KOUSNETZ (*Saratoff*). — Armoiries dans un



écu portant au dessus, sur deux lignes : *Saratofshoy Guberny* (Gouvernement de Saratoff); puis : *Potchetovaya*; à gauche : *Ziemskaia*; à droite : *Marka*, ce qui veut dire (timbre postal rural); en bas : *Kousn(etz)ko* *Ouzgeda* (du district de Kousnetz).

Impression de couleur sur papier blanc, piqué 13 1/2 :

5 kopecks, bleu et rose

MORSCHANSK (*Tamboff*). — Il nous arrive un nouveau type ayant dans un ovale les armoiries bien connues; autour, l'inscription des émissions précédentes.

La partie centrale est imprimée en brun, sauf le centre teinté pâle bleu; le cadre est de cette dernière couleur.



Lithographié sur papier blanc, piqué 12 :

5 kopecks, bleu et brun

OCHANSK (*Perru*). — Depuis le 1^{er} janvier, le timbre de 10 kop., bleu, a été supprimé pour être remplacé, le même jour, par le timbre ci-contre réservé aux lettres recommandées.



Au centre, un écu d'or surmonté d'une couronne idem dans un rectangle, ayant pour inscription, en haut et

en bas, sur fond noir : *piat kop* (cinq kop.); à gauche et à droite : *piat kopecks* (cinq kopecks); au dessus des armoiries : *Ochanskoï Zemskoï Potchtî* (de la poste rurale d'Ochansk); en bas : *Dlia zakaznoï Correspondenzii* (pour correspondance recommandée).

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

6 kopecks, noir, rouge et or

RIASK (*Riazan*). — Une nouvelle émission des



timbres nous donne les deux types ci-contre. Le premier rappelle celui de 1887, imprimé en rose lilacé, sauf qu'il n'a qu'un filet extérieur et que le k central est plus grand.

Le second type a le dessin des angles qui varie, sauf à l'angle gauche supérieur; le chiffre central est de petite dimension.

Impression typographique noire sur papier de couleur :

3 kopecks, rose violet

TICHVIN (*Novgorod*). — Voici le type de 1891

ayant comme toujours les armoiries au centre avec fond extérieur quadrillé bleu et rouge; en travers, cintré: une inscription russe; à gauche, 18; à droite, 91; en bas, la valeur en chiffres dans les angles et *kop.* au milieu; à la partie supérieure, trois lignes portant : *Tichvinskaya Zemskaya Potshta* (post rurale de Tichvin); au milieu : *Ziemsico* (assemblée territoriale).

Les armes sont rouges, les inscriptions noires, la partie supérieure bleue, le fond rouge et bleu, la bande or et argent, sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, noir, bleu, rouge, or et argent.

ZOLOTONOSKA (*Poltava*). — Le 2 kopecks actuel, devenu 3 kop. par une surcharge, existe aussi avec la même surcharge sur les timbres 1885 :

3 sur 2 kopecks, vert et jaune, surch. noire

Voici, à ce propos, un extrait du règlement de

la XXVII^e assemblée ordinaire du district rural de Zolotonoska, tenue le 27 septembre 1891 :

« Sur la motion du membre du Conseil de la ville, M. W. Causura, l'assemblée a résolu :

« 1^o D'augmenter le port des lettres payé jusqu'à présent pour la correspondance expédiée par la poste rurale de 2 à 3 kopecks.

« 2^o Etablir des permis pour la durée d'une année et demi-année, en payant un rouble pour recevoir des lettres et en payant deux roubles pour recevoir lettres, journaux et correspondance simple de tout genre.

« Pour une demi-année, cette taxe est la moitié.

« Le port de 3 kopecks commence le 1^{er} décembre 1891, et les permis le 1^{er} janvier 1892.

« Les billets sont établis pour les personnes qui cherchent la correspondance à la poste rurale; celles à qui la correspondance sera livrée à domicile paieront la nouvelle taxe. »

ST-PIERRE ET MIQUELON.

L'arrêté qu'on va lire, ordonnant de nouvelles surcharges, nous est parvenu trop tard le mois passé pour le reproduire, ce que nous faisons aujourd'hui.

ARRÊTÉ

relatif à la transformation des timbres-poste de fr. 0.10, 0.15, 0.30 et fr. 0.40 en timbres de fr. 0.01, 0.02, et fr. 0.04.

Saint-Pierre, le 29 décembre 1891.

Le Gouverneur des Îles Saint-Pierre et Miquelon, Vu l'approvisionnement important des timbres-poste existant au Trésor;

Attendu que le stock des timbres-poste en coupure de fr. 0.01, 0.02 et 0.04 est épuisé;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

ARRÊTÉ :

ARTICLE 1^{er}. — Il sera délivré au public des timbres-poste de fr. 0.10, 0.15, 0.30 et 0.40. Ces timbres porteront, frappés par l'imprimerie du Gouvernement, à l'encre noire, les vignettes ci-dessous :

1 cent.	2 cent.	4 cent.
------------	------------	------------

sur les timbres de fr. 0.10,	sur les timbres de fr. 0.15,	sur les timbres de fr. 0.30 et 0.40.
---------------------------------	---------------------------------	---

ART. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis par M. le Trésorier-Payeur à une commission composée de : MM. Coste (Albert), Receveur-comptable; Blin (Louis), Chef d'atelier de l'imprimerie et Letournel (Victor), Écrivain-auxiliaire.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de la transformation des timbres-poste dont il s'agit.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Trésorier-Payeur et la prise en charge par le Receveur-comptable des Postes des timbres transformés.

ART. 3. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué partout où besoin sera et inséré à la *Feuille* et au *Bulletin officiels* de la Colonie.

Par le Gouverneur :

Le Directeur de l'Intérieur,

Signé : Th. BERGE.

Signé : P. FEILLÉ.

SAINTE-LUCIE.



Le timbre de 4 pence a reçu la surcharge : *One penny*, sur deux lignes en noir, suivant le fac-simile :

1 penny sur 4 pence, brun surch. noire

Le *Monthly Journal* signale en plus :

1/2 penny, sur 3 p., lilas et vert, surcharge noire.

La surcharge *one half penny* est sur trois lignes.

SOKOTRA (Ile de).

Divers journaux annoncent une émission de timbres pour cette île. Ce seraient les timbres de Chypre qui feraient provisoirement le service d'affranchissement des lettres par l'addition de la surcharge : *Sokotra*; les cartes postales auraient, sur l'ancienne dénomination : *Sokotra Island*. Notre confrère signale :

Timbres-poste : 12 anna sur 1 piastre, carmin surch. noire

— 1 — 2 — bleu —

Cartes postales 12 — 1 — carmin —

Sokotra, île d'Afrique, serait située au sud de la presqu'île arabique dans le golfe d'Aden.

SALVADOR.



Il n'y a seulement que des timbres-poste, des bandes, des enveloppes et des cartes; la compagnie *Hamilton* n'a fourni ni des timbres officiels, ni des timbres-télégraphe. L'émission date du 1^{er} janvier dernier.

Le débarquement de Christophe Colomb (ou y tient !) est au centre du rectangle des timbres-poste : à la partie supérieure : *Servicio postal del Salvador*; à celle inférieure : *centavos* ou *un peso*; dans les angles du bas, un chiffre : à gauche : *América*; à droite : *Central*.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1 centavo, vert
2 — jaune brun
3 — outremer
5 — ardoise

10 centavos, vermillon
11 — brun foncé
20 — orange
25 — violet brun
50 — jaune
1 peso, carmin

On remarquera que les 2,25 et 1 peso ont les inscriptions de la valeur en lettres blanches au lieu de les avoir en couleur, comme les autres valeurs.



Il y a quatre valeurs de bandes, toutes d'un seul type.

Au centre d'un écu, l'inévitable débarquement de *Christophe Colomb*; à la partie supérieure : *Servicio postal del Salvador*;

à celle inférieure :

Centavos et un chiffre de chaque côté :

à gauche, la valeur en lettres, à droite :

Centavos; cadre formé de huit festons. Imprimés en relief à droite sur bandes de papier azur uni :



2 centavos, brun	150 × 295 m m
3 — —	165 × 254 —
6 — —	172 × 251 —
12 12 —	140 × 303 —

Les enveloppes ont le même type, imprimé à droite, sur formats variés :

1 centavo, vert	sur blanc	153 × 90 m m
5 — ardoise	— bleu	— —
10 — rouge	— paille	— —
11 — brun	— saumon	— —
20 — orange	— paille	— —
22 — bleu	— saumon	160 × 92 m m

Les cartes postales existent en trois valeurs pour celles ordinaires et en deux valeurs pour celles avec réponse.

Les cartes pour l'intérieur et celles pour l'union postale sont semblables, sauf que les premières ont : *Correos nacionales servicio interior* à la partie supérieure et celles pour l'union ont à gauche et à droite, dans le cadre : *República del Salvador* et en haut : *Union postale*

universelle; en bas : *Union postal universel*.

L'impression est en couleur sur cartons variés; sur les 1^{re} et 4^e faces pour les cartes avec réponse, qui ont un piquage à la séparation :



Intérieur	1 centavo, bleu	sur vert d'eau
—	2	— brun — bleu pâle
—	2 + 2	— — —
Union	3	— vert — blanc
—	3 + 3	— — —

SUISSE.

La *G. T.* publie la nouvelle suivante :

« Des timbres d'un nouveau modèle viennent d'être adoptés pour les cartes postales et seront dorénavant uniquement employés; d'abord pour les cartes à 5 centimes, puis, dans le courant de cette année, successivement pour les autres espèces (cartes postales simples : 10 centimes et doubles à 5 + 5 et 10 + 10).

« Les cartes postales actuelles frappées des anciens timbres continuent cependant à pouvoir être utilisées.

« Les nouveaux timbres diffèrent peu des anciens. Seul le petit écusson a été modifié, de manière à mettre la croix qu'il renferme en harmonie avec l'arrêté fédéral du 12 décembre 1889 concernant les armoiries de la Confédération. »

TURQUIE.

D'après un journal américain la surcharge :

imprimé existerait en rouge! Espérons qu'on nous en enverra en vert, violet, jaune, etc.

10 paras, vert, surch. rouge

D'après le *Monthly Journal* il y aurait eu 25 séries complètes de ces timbres...!!!

URUGUAY.

On nous adresse de l'émission provisoire 1891, les variétés suivantes :

avec double surcharge l'une sur l'autre :

5 centesimos, violet, surch. rouge

avec double surcharge, partie de la seconde à gauche et partie à droite :

5 centesimos, violet, surch. rouge

avec accent aigu sur l'i :

5 centesimos, violet, surch. rouge



Il nous arrive deux timbres surchargés en rouge comme nos dessins, c'est-à-dire, le 1 centesimo vert, ayant : *Provisorio — 1892* et le 7 centesimos : *Cinco centesimos, Provisorio 1892.*

1 centesimo, vert surch. rouge

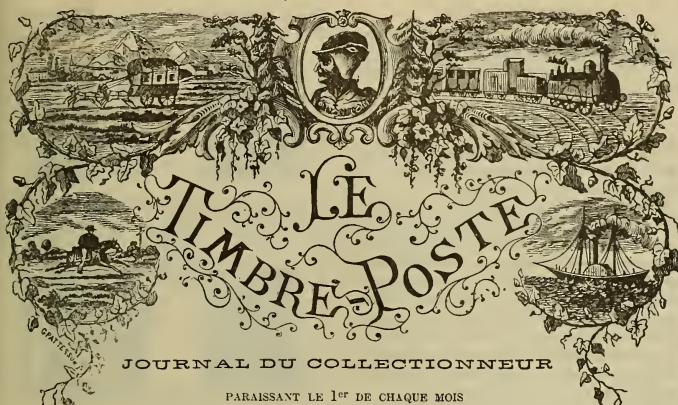
5 sur 7 — brun, — —

Le timbre brun 1 penny de la Nouvelle Zélande.

Nous avons reçu une lettre d'un de nos correspondants de Londres qui affirme l'authenticité du timbre 1 penny, brun, que contestait un autre correspondant. Il paraîtrait que toutes les sommités timbrophiliques de l'Angleterre sont d'accord que le timbre est bon et il paraîtrait aussi que le correspondant qui niait ici l'authenticité n'avait pas tort, le timbre qu'il a vu n'étant pas l'exemplaire déclaré bon.

Puisqu'on a remis en usage le filigramme NZ pour le 2 pence, vermillon, nous ne voyons pas pourquoi le 1 penny, brun, de cette émission n'aurait pas été imprimé sur ce papier. Avec quelques recherches qui sait si on ne finirait par trouver le 6 pence, bleu, ayant ce même filigramme.

Bruxelles, Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUT PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à J.-B. MOENS
Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTES NEUFS.

CHRONIQUE.

AFRIQUE MÉRIDIONALE.

Les enveloppes dont nous parlions le mois



dernier sont en notre possession. Elles portent au centre d'un ovale en largeur les armes en relief des timbres-poste et pour inscription : *The British South Africa Company*; au pied de l'ovale : *British central Africa*, ce qui fait supposer que les deux compagnies emploient les mêmes enveloppes; au-dessous, une banderole ayant : *Registration two pence*.

Le timbre est appliqué sur la patte de fermeture s'ouvrant à droite; sur la face : *R* dans un ovale, à gauche; *British central Africa Administration*, en haut; puis trois lignes d'inscriptions et un carré à droite pour le timbre :

Formats : 151 × 97 mm et 220 × 100 mm :

2 pence, outremer sur papier toile blanc.

AFRIQUE ORIENTALE.

On annonce le remplacement du 1/2 anna, par un autre, imprimé en jaune :

1/2 anna, noir sur jaune

Antérieurement à cette émission, le 3 annas aurait reçu la surcharge : *half anna* :

1/2 anna sur 3 ann., noir sur vermillon, surch. noire

ALLEMAGNE (Empire).

La carte à 5 pfennig 1091 F, a été vue sans le mot : *An* :

5 pfennig, vert sur chamois

L'annonce des nouveaux timbres serait une fumisterie d'un journal politique de Paris.

ARGENTINE (République).

La carte-lettre, au dire du *Monthly Journal*, est plus mince qu'autrefois, et la teinte en chamois pâle avec piqûre continuée jusqu'aux bords :

2 cents, brun-marron sur chamois pâle.

AUTRICHE.

Nous tenons de M. C. Ledermann, les enveloppes et cartes pneumatiques suivantes qui doivent paraître très-incessamment.

Cette émission est en tous points semblable à celle de 1890, sauf qu'on a ajouté deux lignes d'avis sous : *zur pneumatischen Expressbeförderung* pour les enveloppes et cartes-lettres et que l'avis des cartes qui était de deux lignes incomplètes les a vues complétées par ce même avis ; enfin l'enveloppe est vierge maintenant de toute inscription sur la patte de fermeture et la carte-lettre qui a 3 m/m de plus, a aujourd'hui le mot *An* devant la première des quatre lignes d'adresse, au lieu de l'avoir au-dessus :

Enveloppe pneumatique, 15 kreuzer, rose violacé sur rose	
Carte-lettre	— 15 — — — —
Carte	— 10 — — — —
— réponse	— 10 + 10 — — — —

BANGKOK.

M. Breitfuss possède le 5 cents, brun-violet, avec la surcharge noire B :

5 cents, brun-violet, surch. noire.

BARBADES (îles).

Voici le dessin de l'enveloppe 4 pence, devenue 2 1/2 pence.

BAVIÈRE.

Les cartes suivantes existent avec le millésime 92 et le filagramme lignes verticales :



5 pfennig, vert sur chamois	
3 + 3	— brun — —
5 + 5	— vert — —

BECHUANALAND BRITANNIQUE.



Nous reproduisons les timbres des deux séries,

grâce à M. Planus qui a bien voulu nous les remettre. Ce sont d'abord les deux timbres du



Cap surchargés verticalement : *British Bechuanaland*, puis les timbres anglais, dont il y a quatre valeurs.



BELGIQUE.

Nous avons vu dans une collection particulière, le timbre 1 centime, vert-jaune où le mot : *centime* n'existait pas :

1 (centime), vert-jaune.

Un de nos confrères a annoncé la prochaine suppression du timbre de 2 francs et la réapparition du timbre de 5 francs. Renseignement pris à la direction centrale, cette nouvelle y est inconnue et il n'existe jusqu'ici aucune circulaire ministérielle qui parle de ces changements. Un timbre de 2 francs du reste est plus utile qu'un de 5.

CANADA.

Nous recevons le 5 cents imprimé en gris-noir, en date du 8 mars dernier :

5 cents gris-noir.



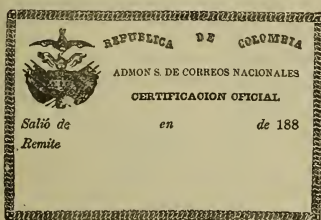
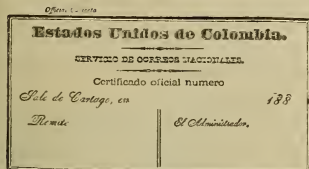
CHYPRE.

Un journal américain garantit l'authenticité d'un timbre, au type ci-contre, ayant le CC et couronne, au lieu du CA et couronne :

1/2 penny, vert, surch. noire.

COLOMBIE (République de)

Nous donnons le dessin de trois nouvelles *cubiertas*, savoir :



1^{re} type, sans valeur, noir sur papier jaune
2^{me} — — — — — blanc
3^{me} — — — — — — —

BOLIVAR. Nous avons poussé une reconnaissance parmi nos 80 centavos, vert, de 1880, et non seulement nous avons trouvé un exemplaire ayant le millésime 1886, déjà annoncé, mais un autre ayant 1380! Lorsque plus tard on écrira l'histoire des timbres de ce pays, un Chalmier quelconque prétendra que l'invention du timbre-poste revient à l'Etat de Bolivar puisqu'il en faisait usage 460 ans avant l'Angleterre.

CUBA.

Réparons une omission du mois dernier et signalons :

2 mil^{le} de peso, violet

GRÈCE.

Voici quelques promesses sans échéance :

De l'impression de cartes-lettres et de la préparation de bandes et enveloppes, portant un timbre-poste imprimé.

Loi A2N!

GEORGES I^{er},
Roi des Hellènes.

Ayant voté d'une voix unanime avec la Chambre, Nous avons décidé et ordonnons ce qu'il suit :

ARTICLE 1^{er}.

Il sera permis dans l'intérieur ainsi que pour la correspondance avec l'étranger, l'usage des cartes-lettres, bandes et enveloppes portant un timbre imprimé de quelques-unes ou de toutes les classes existant.

ARTICLE 2.

Il sera perçu pour toute carte-lettre, en dehors de la taxe du timbre-poste, une surtaxe jusqu'à 2 leptas, pour chaque enveloppe jusqu'à 1 1/2 lept et pour toute bande 1/2 lepton,

ARTICLE 3.

Il pourra être permis, par décret Royal, à des particuliers, l'impression de cartes-postales qui seraient acceptées dans les bureaux de poste si elles portent apposé un timbre-poste d'une valeur analogue.

ARTICLE 4.

La taxe des lettres échangées entre le Pirée, Athènes et les environs de ces deux communes sera fixée à 10 lept. tous les 15 grammes ou leur fraction.

ARTICLE 5.

La taxe des cartes de visite à expédier dans la même ville sera fixée à 2 leptas.

ARTICLE 6.

Il sera réglé par décret royal tout ce qui concerne l'exécution de la présente loi.

Cette loi ayant été votée par la Chambre et étant approuvée aujourd'hui par Nous, sera publiée dans le *Journal Officiel* et exécutée comme une loi de l'Etat.

Athènes, le 29 mars 1891.

GEORGES.

Le Ministre de l'Intérieur,
THÉODORE P. DELIVANNIS.

Vu et approuvé le grand sceau de l'Etat.

Athènes, le 30 mars 1891,

Le Ministre de la Justice,
AL. TH. ZAÏMIS.

Ce décret se trouve rapporté par le suivant :

De l'exécution de la loi A2N de 1891 concernant l'impression de cartes-lettres et la préparation de bandes et enveloppes portant un timbre imprimé.

GEORGES I^{er},
Roi des Hellènes.

Vu l'article 6 de la loi A2N en date du 29 mars 1891 concernant l'impression de cartes-lettres et la préparation de bandes et enveloppes portant un timbre imprimé.

Sur la proposition de Nos ministres de l'Intérieur et des Finances, Nous avons décidé et ordonnons :

ARTICLE 1^{er}.

Les cartes-lettres auront la forme rectangulaire 14 c/m. de longueur sur 8 c/m. de hauteur y compris la marge

dentelée et elles porteront sur la partie du devant les mots : « ΒΡΑΧΕΙΑ ΕΠΙΣΤΟΛΗ » (Vrahia epistoli = brève lettre) et de côté, la phrase : « Αποσφραγίζετε! ἀποσφραγίζοντες τὸς διακρίτους ὑπεριθύμιους » (apostfraghisete aferoumenou tou diatrikou perithorieu = elle est décahétée en ôtant la marge perforée, et sur le coin droit un timbre imprimé; elles seront faites d'un papier bi-couleur, intérieurement blanc et extérieurement bleu.

ARTICLE 2.

Le timbre apposé sur les cartes-lettres sera de trois classes : de 10, 20 et 25 lepta, de forme rectangulaire de 22 m/m. de base sur 18 m/m. de hauteur, portant au milieu la tête de Hermes, ayant en haut le mot ΕΛΛΑΣ (Hellas = Grèce) et en bas le mot ΛΕΙΤΑ (lepta = centimes), portant des deux côtés la valeur en chiffres arabes et de couleur semblable à celle des timbres-poste en cours des mêmes classes.

ARTICLE 3.

Les dimensions des enveloppes seront diverses, mais elles ne dépasseront pas les 15 c/m. quant à la longueur et les 12 c/m. quant à la largeur. Le timbre-poste y imprimé sera de cinq classes : de 2, 10, 20, 25 et 40 lepta de forme d'ellipse, d'axes de 30 m/m. et de 25 m/m.; il portera au milieu la tête d'Hermès avec casque et tout autour sur la partie supérieure le mot : ΕΛΛΑΣ et sur l'inférieur le mot ΛΕΙΤΑ et au milieu des côtés le numéro de sa valeur répétée. La couleur du timbre de 2 lepta sera bistre, celle de 10 jaune, celle de 20 rouge, celle de 25 bleue et celle de 40 violette.

ARTICLE 4.

Les bandes auront une longueur jusqu'à 50 c/m. et une largeur jusqu'à 10 c/m., le papier en sera de couleur paille dont l'une des extrémités sera gommée; mais il est permis, en tout cas, à la Direction Générale, le changement de la forme et du papier; le timbre imprimé sur ces bandes sera de cinq classes : de 1, 2, 5, 10 et 40 lepta, de forme et de type semblables à ceux des timbres-enveloppes et des couleurs, pour celui de 1 lepton, brune; pour celui de 2, bistre; pour celui de 5, verte; pour celui de 10, jaune, et pour celui de 40, violette.

ARTICLE 5.

La taxe supplémentaire des enveloppes sera fixée à 15 lepta toutes les 10 enveloppes, celle des bandes à 5 lepta toutes les 15 bandes et celle des cartes-lettres à 2 lepta la pièce et elle sera déposée d'avance à la caisse publique par les bureaux de poste.

ARTICLE 6.

L'administration des cartes-lettres, des bandes et des enveloppes est soumise aux règlements de l'administration du timbre-poste.

ARTICLE 7.

La préparation des cartes-lettres, des enveloppes et des bandes sera permise d'être faite à l'étranger, la commande d'impression étant faite par le Ministre des Finances, soit directement, soit par l'entremise de la Direction Générale des Postes et Télégraphes.

Les enveloppes, cartes-lettres et bandes fabriquées à l'étranger seront expédiées dans des caisses au Ministère des Finances, elles seront livrées au dépôt du papier timbré dès que leur quantité sera comptée dans la monnaie nationale devant un représentant du Ministre des Finances et le Directeur de la Monnaie.

ARTICLE 8.

L'époque de la mise en usage des cartes-lettres, bandes

et enveloppes sera fixée par décision des Ministres de l'Intérieur et des Finances.

Notre décret daté du 13 août de l'année passée sur l'exécution de la loi Α2Ν est annulé.

Les mêmes Ministres seront chargés de faire publier et exécuter le présent décret.

Athènes, le 31 janvier 1892.

GEORGES.

Les Ministres
de l'Intérieur, AL. TH. ZAIMIS.
des Finances, THEODORE P. DILIVANNIS.

GRENADÉ.

Le 8 pence, surchargé : 2 1/2 d., existe en deux types. Le second diffère du premier, déjà reproduit, par les chiffres 1/2 plus gras, le 2 étant couché :

21/2 sur 8 p., bistre, surch. noire

GUADELOUPE.

On nous dit avoir vu du type tête de Liberté:

Guadeloupe. Guadbloupe et Guadelouep.

30 centimes. bistre, surch. noire

Ces fautes existent aussi sur les derniers 4 c. réus, type figurine :

4 cents, violet sur azur, surch. noire

On signale un timbre-taxe « peu connu, » le 40 c. noir sur bleu. Voilà du vieux neuf, annoncé au *Timbre-Poste* de septembre . . . 1884!

HOLKAR.

Les timbres que nous annoncions le mois passé, nous sont parvenus. Ils ont le type du 1/2 anna en cours :

1/4 anna, jaune d'or, piqué 14 i 2
1 — vert foncé —
2 — rouge orange —

Le *Monthly Journal* rapporte qu'il a reçu le timbre rose, rond, provisoire, imprimé en noir intense, couleur à l'huile, au lieu de noir-brunâtre, couleur à l'eau.

Le papier serait un peu plus foncé.

Est-ce une nouvelle émission, est-ce pour répondre aux demandes de timbres, c'est ce qu'il serait important de savoir.

HONGRIE.

Magyar kir. posta és távirat.

Távirat-lap.

A m. kir. posta-és táviratvátsalnak



La carte-lettre dépêche a été remplacée par une autre ayant le type ovale des enveloppes, suivant le facsimile :

31 kreuzer, brun, chiffre bleu

Le texte de la formule est bleu.

INDES NÉERLANDAISES.

La carte 7 1/2 cent., type chiffre, n'est pas sur carton chamois comme nous l'avons dit le mois passé, mais sur carton rose, avec verso blanc :

7 1/2 cent, carmin sur rose

INDE PORTUGAISE.

Il se trouve dans la collection de M. de Ferrary, deux timbres au type ci-contre qui n'ont jamais été mentionnés nulle part. C'est le type 1871 retouché en mai 1876 agrémenté d'une étoile en juin 1877, remis provisoirement en circulation en octobre 1883.

Il diffère du type, plus connu, par les lignes verticales du fond de l'ovale qui sont au nombre de 34 et par la lettre S de *serviço* qui est plus petite que les autres :

1 1/2 réis, noir, surcharge noire
6 — vert —

Le 4 1/2 réis n'a pas été rencontré jusqu'ici, mais il est probable qu'il existe.

ITALIE.

Depuis le commencement de mars, circule la carte-lettre avec le nouveau timbre à 5 centimes. Point de changement à la formule :

5 centimes, vert sur gris

LUXEMBOURG.

M. Schreuder nous avertit que les timbres à l'effigie du Grand Duc Adolphe sont arrivés à Luxembourg et qu'ils remplaceront bientôt ceux aux armoiries ; le piquage est modifié.

MEXIQUE.



M. E. Gréau nous a montré le nouveau timbre

pour lettres en retour que voici et dont il y a des impressions en brun et en violet. Papier blanc, point de piqure :

sans valeur, brun
— — violet

Le *Philatelic Journal of America* annonce avec le filagramme : *Correoscum* :

3 centavos, vermillon
4 — —
6 — —
25 — —



MALACCA.

Le 8 cents surchargé : *One cent* est épuisé. On a utilisé la réserve du 6 cents sur lequel on a appliqué la même surcharge.

Voici ci contre :

1 cent sur 6 c, lilas, surch. noire

MONTÉNÉGRÓ.



Union postale universelle
ОТБОРНО ИСМО
CARTE POSTALE.

Администрация пошты Црногорских
Administration des postes de Monténégro.



На овом етикету налази се само адреса.
Ова етикет је искључиво намењена за адресу.

Les cartes ont vu leur timbre changé de couleur depuis le commencement de cette année ; pour les 2 Novitch la couleur est jaune serin, pour les 3 nov. elle est vert-jaune ; les premières ont le le carton chamois, les secondes bleu-vert. Ce changement a été opéré pour les cartes simples et avec réponse :

2 Novitch jaune
2 + 2 — —
3 — vert-jaune
3 + 3 — —

Les deux variétés des cartes antérieures existent encore aujourd'hui, c'est-à-dire que l'avis a « destiné à » avec (a) italique ou (a).

Nous ne savons si toutes les cartes avec réponse sont semblables aux nôtres ; mais nous avons constaté sur nos exemplaires que la première partie porte l'impression de la deuxième et vice versa. On peut donc lire sur la carte RÉPONSE : *La carte ci-jointe est destinée à la réponse.* Voici le dessin :



Union postale universelle
ОУБОРЕНО ПИСМО.
CARTE POSTALE.

АДМИНИСТРАЦИЈА ПОШТА И ПРОКОРСКИ
Администрация почт и телеграф.
САГОРОП — АСРОПЕ



Друга страна самог се одвоји
La carte ci-jointe est destinée à la réponse.
На другој страни самог се само одвоји.
Ce côté est spécialement destiné à l'adresse.

NORWÈGE.

Le 1 öre est actuellement brun foncé :

1 öre, brun-foncé

NOUVELLE CALÉDONIE.

C'était dans le programme. Les deux types reproduits le mois passé existent avec la surcharge renversée.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

L'I. B. J. reproduit la carte ci-contre d'un type tout à fait nouveau :

POST CARD.

(The Address only to be written on this side.)

To _____

(The Receiver should cut at rear of this half and send the Reply on the other half.)

1 penny, lilas sur chamois

La Carte postale dit que la nouvelle carte 1 1/2 p. bleu a les accents placés d'une façon fantaisiste sur le mot *côté* écrit : *côte* c'est à dire sur le c et devant l'e.

The Stamp Collector's Journal dit avoir vu une bande timbrée du 1/2 penny, portant la surcharge noire : *half penny*.

Dimensions (?).

1/2 sur 1 penny, ardoise surch. noire sur blanc

Signalé par le Monthly Journal, des bandes imprimées pour compte de la National Association of Sheepbreeders of Australasia dont le nom se trouve en travers, au-dessus du timbre, qui est de type adhésif en cours.

Impression de couleur sur papier mince, timbre à (?), format : 223 × 140 mm. :

1 penny, violet sur rose-foncé	1	—	—	saumon
1 — — — — —	1	—	—	jaune
1 — — — — —	1	—	—	vert
1 — — — — —	1	—	—	bleu

Le même, signale une variété de l'enveloppe officielle pour lettres enregistrées ; elle aurait le timbre imprimé à droite au lieu d'être sur la patte ; format : 222 × 97 mm.

6 pence, carmin sur blanc vergé

Comme preuve de la fausseté des timbres-fiscaux soi-disant employés à l'usage postal, The Quaker City Philatelist, publie le document suivant qui en proscrit l'usage :

AVIS

Timbres-fiscaux non valables comme timbres-poste.

Quantité de lettres ayant été mises récemment à la poste portant des timbres fiscaux, au lieu de timbres-poste (les lettres dans ce cas doivent être retournées à leurs auteurs par le bureau des rebus) ; il est donné connaissance par le présent, et ce en vue d'éviter des ennuis au public et en même temps pour les propres affaires de notre Département, que les timbres-fiscaux ne sont pas valables, comme timbres-poste.

Saul SAMUEL.

Office général des postes, Sydney, le 9 mai 1873.



OBOCK.

Voici le dessin du timbre que s'est payé cette colonie française et dont nous avons parlé le mois passé.

Cette même surcharge a été appliquée sur les tim-

bres-taxe de 5, 10, 30, 60 centimes :

5, 10, 30, 60 centimes, noir, surch. noire

La disette étant venue... depuis qu'on a songé aux collectionneurs, les timbres de 15 et 25 centimes ont été surchargés : OBOCK en grosses lettres, sur une ligne horizontale, puis un chiffre de couleur sur la valeur primitive, savoir :

1 sur 25 c., rose, surch. rouge
2 — 15 — bleu, — —
4 — 15 — — — — — noir

PAYS-BAS.

Le 7 1/2 cent, brun-rouge, nous est parvenu dans le courant du mois dernier :

7 1/2 cent, brun-rouge

PHILIPPINES.

Le London Philatelist signale de l'émission 1890 à l'état non dentelé :

5 mil de peso, violet

ART. 7. — En cas de non paiement, l'expéditeur peut réclamer le remboursement de la somme versée, non compris le montant des droits fixés à l'article 6.

ART. 8. — Les délais de préemption et de prescription sont les mêmes que pour les mandats ordinaires d'articles d'argent.

ROUMANIE.

Le 50 bani, *timbre-taxe*, est vert depuis le 16 février dernier. (*Echo de la Timbrologie.*) :

50 bani, vert

RUSSIE.

Il a été découvert un 14 kopecks oblitéré, bleu et carmin avec l'aigle et les cors de poste renversés :

14 kopecks, bleu et carmin

GRIAZOWETZ (*Wologda*). — Nous signalions le mois passé deux timbres : rouge-brun et jaune sur pelure. Il paraît qu'il en est d'autres, au même type :

4 kopecks, outremer
4 — vert glauque
4 — rose
4 — brique

On nous fait espérer que ce n'est pas tout !

IRBIT (*Perm*). — Nous donnons le fac-simile de la nouvelle variété du timbre renseigné le mois dernier :

2 kopecks, noir et rose



KOLOMNA (*Moscou*). — Il vient de paraître un nouveau type de timbres, conforme pour les armoiries à tous les timbres connus de cette administration ; le cadre est rectangulaire et contient la valeur en chiffres aux angles ; à gauche, cintré : *Kolomenskoï* (de Kolomna) ; à droite : *Zemskoï Potschti* (Poste rurale) ; en bas : *odn (a) (deux, tri) Kop.*, 1, 2, 3 kopecks.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1 kopeck, bleu
2 — —
3 — —
1 — rouge
3 — —

Les diverses valeurs sont réunies sur une même feuille. On peut donc avoir, les suivantes, se tenant :

1 + 3 kop., bleu
2 + 3 — —
1 + 3 — rouge



OSSA (*Perm*). — Le timbre de 1890 n'est plus vert, mais rouge ; les lignes horizontales vertes ont été conservées :

2 kopecks, rouge et vert, piqué

OURJOUR (*Viatha*). — Découvert par M. Ed.



Von der Beeck le type ci-contre émis en deux valeurs le 29 novembre 1891.

Au centre d'un ovale, les armoiries sur fond de couleur et pour inscription : *Ourjoumskaia Zemskaia Polschtovaia Marka* (Timbre-poste rural d'Ourjoum) ; en bas, la valeur : *Dvîé (tri) kop* (2, 3 kopecks) ; dans les angles, un chiffre en biais.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 :

2 kopecks, bleu foncé
3 — vert-bleu

PERM (*Perm*). — Le nouvel élu, le voici. Au centre d'un rectangle les armoiries avec couronne et de chaque côté le chiffre 5 ; au-dessus, en cintre : *Ziemskaia Potschta* (Poste rurale) ; au-dessous : *Piat kop* (cinq kopecks) ; en bas : *Permskaho Ouyez'da* (du district de Perm) et tout en bas : *Zakaznoe pismo* (lettre recommandée) ; en haut, dans les angles : un chiffre 5.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, carmin



SAPOJOK (*Riazan*). — Un nouveau type nous



arrive en trois variétés pour chacune des deux valeurs, remarquables par les dessins placés de chaque côté de l'écu. Au 5 kop. ces dessins sont placés dans le même sens, ce qui n'est pas le cas pour le 10 kop.

Lithographiés en couleur sur papier blanc, piqués 13 :

5 kopecks, rouge et vert, 3 variétés
10 — vert et jaune, 3 —

SOLIKAMSK (Perm). — Depuis les premiers



jours de janvier dernier on fait emploi du timbre ci-contre ayant les armoiries des timbres connus dans un rectangle contenant, à gauche : *Solikamskoy*; à droite : *Zemskoy Potshti* (De la poste rurale de Solikamsk), dans les angles, un chiffre.

Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, jaune, jaune-orange



SAINTE-LUCIE

Le 6 pence, coupé en deux verticalement, a reçu la surcharge : 1/2 d. en noir suivant notre fac-simile. Cette transformation a eu lieu le 29 janvier dernier :

12 sur 1/2 timbre 6 p., lilas et bleu, surch. noire

SAINT-THOMAS ET PRINCE.

Le timbre 40 reis a reçu la surcharge oblique : R 50 dans un petit cadre oblong :

50 sur 40 reis, brun, surch. noire



SARAWAK.

Le 3 cent. a été converti en 1 cent. par la surcharge : *one cent.* en noir sur la valeur originale. C'est ainsi que se présente l'exemplaire qui nous est adressé obligeamment par M. Planus :

1 sur 3 cent., lilas et bleu, surch. noire



STRANGHAI.

On annonce une série de *timbres-taxe* parue le 7 janvier dernier et ayant en surcharge : *Postage Due*, lettres gothiques appliquées sur les timbres actuels, savoir :

Avec *flagramme connu* :

2 cents, brun, surcharge noire, piqué 12

10 — noir — — — 15

20 — lilas — — — —

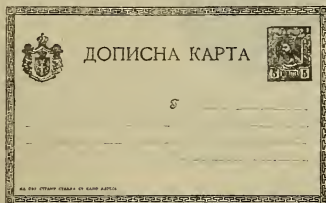


papier uni :

5 cents, rose, surch. noire, piqué 15
15 — bleu — — — —

Cette série serait provisoire en attendant la série définitive; il y aura bientôt aussi des enveloppes à 2 et 5 c., des bandes à 1 et 2 c. et une carte-poste à 1 c.

SERBIE.



Une carte pour l'intérieur a paru le 1^{er} mars dernier. Nous en donnons le fac-simile.

L'inscription supérieure a 66 1/2 m/m sur 5 : la première ligne est plus courte et commence au milieu par la lettre *С*, l'avis est à gauche au lieu d'occuper le milieu de la partie inférieure; enfin si la grecque est la même, elle commence et finit différemment :

5 para, vert sur chamois jaunâtre

3+5 — — — —

La carte avec réponse a l'impression sur les 1^{re} et 3^e faces.

SIRMOOR.

Le *London Philatelist* mentionne le timbre de service :

1 anna, jaune, surch. noire



SOKOTRA.

Voici le dessin des timbres nouveaux sur l'authenticité desquels on émet des doutes. Sont-ils justifiés? Nous ne pourrions le dire.

SUÈDE.

Le *P. K.* fait observer que le 90^e timbre de chaque feuille a le chiffre plus large du bas que les autres timbres et qu'il a le mot : *Frimärke* précédé d'un gros point. Cette remarque de ponctuation s'observe aussi, ajoute notre confrère, aux 32^e 34^e 36^e 38^e 40^e 82^e 84^e 86^e et 88^e timbres.

TONGA.

L'I. B. J. décrit une carte-lettre portant le timbre ci-contre aux armoiries en relief dans un ovale contenant; *Postage one penny Tonga* pour inscription et imprimé à la patte non gommée. Au recto, se trouve en impression noire : *Tongan — envelope letter*; à gauche, en-dessous, les

observations pour l'emploi, sur trois lignes : *This envelope is intended for use within the Kingdom only, and must not contain any enclosure.* (Cette enveloppe est délivrée pour l'emploi dans l'intérieur du royaume seulement et ne peut rien contenir).

Le format est de 201 × 204, fermée elle a 117 × 81 m/m et ressemble aux enveloppes-lettres d'Egypte.

Impression de couleur sur papier de couleur :

1 penny, rouge, brique sur chamois pâle

Le même, fait connaître une enveloppe pour lettres enregistrees portant sur la patte de fermeture le petit placard-ci-contre aux armoiries et l'inscription : *Tonga Registration* en haut; 6 d. de chaque côté.

Comme disposition l'enveloppe rappelle celle de la Grande-Bretagne pour le même usage : R sur la face, à gauche; rectangle à droite; *Tonga Registered letter* entre eux.

Imprimé en couleur sur papier toile, format 153 × 97 m/m :

6 pence, rouge sur bleuté

TURQUIE.

Les timbres de 1 piastre ayant manqué momentanément à Bagdad, en février dernier, on a eu recours aux deux piastres en les divisant en deux d'un angle à un autre, surchargeant chacune des deux parties du joli dessin que voici. M. Roussin nous affirme avoir reçu ces timbres amputés sur lettres :

1/2 timbre 2 p., jaune, surch. noire

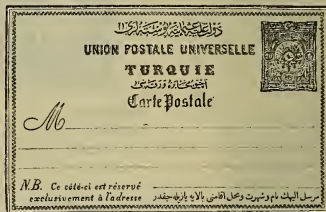


Les nouveaux timbres sont en circulation. En même temps la carte à 20 paras est venue et celle



avec réponse même valeur. Il n'y a aucun changement pour la formule, le timbre seul est changé :

20 paras, rouge sur blanc
20 + 20 — — — —



TRAVANCORE.

On signale les timbres suivants :

1 chukram, vert
4 — rose-rouge

URUGUAY.

Les timbres à 1 centesimo provisoires étant épuisés et la commande faite à Londres n'arrivant pas, l'administration des postes a fait surcharger le 20 centesimos, orange, de l'inscription noire sur quatre lignes : *un centesimo*



— *Provisorio* — 1892 et pour que les collectionneurs ne puissent pas épuiser ce tirage, on ne délivre les timbres que sur la présentation de l'imprimé qui s'affranchit sur place. L'émission date du 14 février :

1 sur 20 centesimos, orange, surch. noire

On remarque les variétés suivantes parmi les provisoires signalés le mois passé : 81^e timbre : 18 92; 98^e timbre : *Provisorio* pour les deux valeurs; puis le 30^e timbre du 1 cent. a : 1 892 et le 5 *centésimos* (accent grave) au 43^e timbre :

18-92	1 centésimo, vert, surch. rouge		
—	5 sur 7	—	brun —
Provisorio 5	— 7	—	— —
—	1	—	vert —
1 892	1	—	— —
centésimos 5 sur 7	—	brun	— —

Il y aura bientôt une émission nouvelle de timbres confiée à MM. Waterloo et fils.

Les 1 c vert, 2 c, rose, 5 c bleu et 10 c rouge auraient déjà été expédiés de Londres. (*The London Philatelist.*)

A propos des faux timbres de Moldavie.

Après les cinq ou six insolentes lettres de l'éminent (tout le monde devient éminent) Moroin, qui nous accusait d'être l'auteur des faux timbres de Jassy, nous avons fait paraître quelques lignes dans ce journal, n° 349. A la suite de cet article, le capitaine... en retraite (c'est Moroin) nous écrivit une carte, en date du 8 janvier, où il nous annonçait « qu'il nous couperait les ongles qui nous ont poussé trop longues » et que « sa réponse serait digne ».

Il faut croire que ce n'est pas la partie du bonhomme, d'être digne, car jusqu'ici il s'est tenu coi. Si le capitaine-manicure croit battre en retraite, il se trompe, il faudra bien qu'il parle et qu'il fournisse les preuves de son accusation. Nous l'en défions.

Les tribunes philophiliques.

Poursuivant une même idée, plusieurs éditeurs ont annoncé que leur journal « est une tribune où chacun peut venir exprimer librement sa pensée et donner son appréciation. » Fort bien, mais l'éditeur d'un journal est, avant tout, responsable vis à vis de ses lecteurs, de ce qu'il imprime. Il doit donc forcément redresser les erreurs de ses collaborateurs, ou prévenir ses lecteurs qu'il décline toute responsabilité, s'il n'a pas été à même de pouvoir s'assurer de l'exactitude de ce qui est avancé.

Pour la tribune d'aujourd'hui, puisque tribune il y a, on a procédé d'une autre façon. Liberté de tout dire, même de rééditer des choses invraisemblables. Qu'on en juge :

Un timbrographe s'avance et déclare qu'en plus des trois types du 3 grote de Brème, décrits récemment par un journal allemand, il en a découvert un quatrième : d'où les différences.

On pourrait même en découvrir bien d'autres, une douzaine au moins... de faux... Mais ce que n'a pas découvert l'écrivain, c'est que le *Timbre-Poste*, de juillet 1869 (il y aura bientôt 23 ans!), a révélé l'existence de ces trois types et d'autres, en ajoutant que les feuilles de ce 3 grote avaient 120 timbres sur dix rangées horizontales, chacune de celles-ci ayant quatre fois les trois types placés côte à côte. Et comme le 3 grote n'a jamais changé depuis sa naissance jusqu'à son décès (non dentelé, percé ou piqué), il n'y a donc aucune place pour un quatrième type.

Si l'auteur, on a défaut l'éditeur, avait mis moins de précipitation à écrire ou publier cet article, il aurait eu le temps de se renseigner sur ce qui avait été publié et il se serait évité le désagrément d'enfoncer une porte ouverte, tout en ne dérangeant pas les jeunes collectionneurs.

Mais ceci n'est qu'une pécadille. Un autre écrivain prend gravement place à la tribune et tout d'abord déclare qu'il n'admettra pas qu'on reproduise son article sur les premiers timbres des Philippines, sans son autorisation. Le sujet étant épuisé depuis des années, il fallait s'attendre à des révélations inattendues. Aussi notre étonnement n'eut-il pas de limites lorsqu'aux premières lignes nous reconnûmes qu'on nous servait un rossignol de 30 ans. Il est même question dans cet article de ce fameux 10 cuartos 1855 lithographié...

L'auteur qui se sent en verve, écrit un autre article dans le même journal qui a ses préférences. Cet article traite des timbres cantonaux de la Suisse, sujet inépuisable s'il en fut. Voici ce qu'il nous apprend, sans rire :

Les timbres de Zurich ont été émis en Février 1843; il y a deux types du 4 rappen, quelques différences pour les 6 rappen.

A Genève on a émis un 10 c. en 1884 (faute typographique qu'il faut lire 1848); en 1846 le port réduit à 5 centimes! réclame un second timbre de cette valeur qui est un peu différent du 10!: en 1845 il paraîtrait qu'on a émis un 5 c., vert sur blanc!! mais on ne sait pas si ce

sont là des essais ou des contrefaçons!; enfin, antérieurement au premier timbre cité on a émis un petit timbre de 15 mm. sur 14 imprimé en noir sur jaune!!! (Ceci mérite bien trois points d'exclamation.)

C'est en 1845 qu'une enveloppe d'un SEUL format aurait vu le jour et provenant de l'imprimerie de M. Schmidt; quant aux timbres, ils auraient été imprimés à FRANCFORT S/MEIN, (alors que tout le monde sait le contraire.)

Ce n'est pas tout. Le canton de VAUD a également émis deux timbres, 4 et 5 cent.; l'auteur nous apprend, cette chose extraordinaire, que le 4 cent. est plus rare parce qu'il a été moins employé que le 5. (J'te crois!)

Autre nouvelle, il y aurait eu à Neuchâtel et à Winterthur des timbres spéciaux...

Veut-on faire maintenant un pas en arrière et retrouver ces articles? Qu'on ouvre le *Magasin pittoresque* 1863, pages 383 et 384; 1864, pages 59, 60; 1865, pages 263 et 264. C'est là qu'ils ont été copiés *textuellement*. Mais ce qu'il y a de plus drôle dans toute cette affaire, c'est que l'auteur qui n'a pas été à même de redresser une seule des nombreuses erreurs, bien excusables, il y a 30 ans, dont se trouvent émaillées ces articles, défend qu'on ne touche à ses pommes qu'il a cependant été cueillir sur l'arbre du voisin sans autorisation.

Si l'éditeur du journal auquel nous faisons allusion tient absolument à occuper la première place dans la presse philatélique française, comme il l'écrit modestement dans le numéro qui contient toutes ces supercheries, nous lui conseillons amicalement de mieux choisir ses collaborateurs : ils finiraient par le compromettre.

Voilà ce que, en résumé, la Tribune Libre a produit de *sérieux* jusqu'ici. Il y a bien encore un article sur les timbres de la République Dominicaine, mais celui-là est un article-réclame d'une personne tout à fait désintéressée dans la question, qui a cru cependant devoir prendre le faux nez... par modestie. Savourez le final du boniment :

« La plupart des grands marchands, ont catalogué ces timbres (les surcharges de 1891) et les amateurs commencent à s'en préoccuper.

« Nous croyons qu'ils sont appelés à devenir de véritables raretés dans peu de temps » etc., etc.

On ne sait pas si ce sont les timbres ou les marchands qui sont appelés à devenir des rare-

tés. En tous cas l'article peut se résumer en ceci : *Prenez mon ours!*

A propos de timbres de la République Dominicaine et des tribunes timbrophiliques, il nous vient une idée. Nous avons publié des attestations du consul de Belgique résultat d'une enquête faite en commun avec le consul de France à Santo-Domingo, d'où il résulterait que les étiquettes surchargées sont sans valeur. Mais il y a là, à Paris, un petit bonhomme qui a les poches pleines de *preuves* contraires et qui n'a probablement pas encore songé à la Tribune Libre.... Si ces lignes lui tombent sous les yeux, comme nous l'espérons, car il reçoit son abonnement par un intermédiaire, nous lui conseillons beaucoup de monter à la tribune (celle du *Timbre-Poste* par exemple) et de confondre ceux qui ont osé douter de l'authenticité de ces timbres. Quelques lignes bien senties revues par « des omniscients » auraient vite raison de tout ce qui a été publié et c'est alors surtout que les collectionneurs « commenceraient à se préoccuper » de ces timbres; pour notre part nous promettons de faire disparaître de notre catalogue « un lapsus un peu trop fort (sic) »

Mais des *preuves* n'est ce pas, *rien que des preuves*? des paroles et des gros mots nous en avons assez.

On nous annonce l'arrestation à St-Louis (E. U.) de Rosendo Fernandez, de Madrid, pour vente de faux timbres espagnols.

C'est probablement le même qui a été arrêté à Brème il y a deux ou trois ans.

POUR PARAITRE FIN AVRIL COURANT

LE 3^e FASCICULE

de la 7^e édition de notre

CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

Ce fascicule comprendra les pages 261 à 436 ainsi que les gravures.

Un nouvel envoi de planches sera fait aux souscripteurs.

Le prix reste fixé : fr. 40 pour le catalogue, 15 pour les planches.

Encore une fois nous prions les impatients de se calmer et de nous faire grâce de leurs réclamations, notre imprimeur ne pouvant nous livrer plus d'une feuille de 16 pages par semaine.

Bruxelles, Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNEE

Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUT PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

 Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTES NEUFS.

CHRONIQUE.

AFGANISTAN.



Nous reproduisons les trois valeurs de timbres qui ont été signalées ici d'après l'*Ami des Timbres* et dont les types ont été refaits. On pourra juger par eux des différences qui existent avec ceux antérieurs à cette émission :

- 1 abassy, lilas, sur papiers variés
 2 — — — — —
 1 rupee — — — — —

ALLEMAGNE (Empire).

D'après D. B. Z. il y aurait parmi les cartes de l'union postale de 1878 et 1886 des différences dans la greek, tant pour les cartes ordinaires que pour celles avec réponse.

ARGENTINE (République).

La bande 1/2 centavo, chiffre en bas, nous parvient avec le mot : *Impresos* en caractères plus grands et plus étendus : 15 1/2 × 1 1/2 m/m :

1/2 centavo, brun sur chamois pâle

AUSTRALIE DU SUD.

Le P. K. déclare avoir vu le timbre provisoire 2 1/2 pence, avec la surcharge : O. S. en caractères gras comme autrefois :

2 1/2 sur 4 p., vert, surch. rouge et noire

AUTRICHE.

On nous annonce pour 1893 la réforme de tous les timbres, etc., par suite de l'adoption du franc pour ce pays, la Bosnie et la Hongrie.

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Le timbre surchargé : *British Bechuanaland*, dernièrement émis, existe, dit le *Stamp News*, avec la surcharge double :

1 penny, rouge, surch. noire

BERMUDES (Iles).

L'usage des enveloppes enregistrées a été introduit aux îles Bermudes. Voici le fac-simile des timbres occupant la patte de fermeture. La disposition de ces enveloppes est celle de toutes les autres réservées au même usage. Papier toile blanc,



format 133 × 83 m/m :

2 pence, outremer

Il n'existe pas de timbre-poste 1/2 p., vert.

CEYLAN.

Une carte avec réponse 5 + 5 cents, au type de la carte ordinaire, est annoncée par la *Carte postale* :

5 + 5 cents, bleu sur chamois

CHYPRE.

Il a paru des cartes avec réponse au type des cartes ordinaires, savoir :

1/2 + 1/2	piastre, vert	sur blanc
1 + 1	—	carmin — chamois
1 1/2 + 1 1/2	—	brun — —

COLOMBIE (République de).

ANTIOQUIA. — Nous empruntons à l'I. B. J. cette nouvelle qu'il existerait de nouveaux timbres ayant tous le type ci-contre, mais variant par les angles pour chacune des différentes valeurs.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 13 :

1	centavo, brun	sur brunâtre
2 1/2	—	violet — lilas
5	—	noir — gris

CENTRAL AMERICAN STEAMSHIP C^o.

The *American Philatelist* décrit sous ce titre les timbres suivants :

Les timbres sont oblongs et mesurent 26 × 20 m/m avec vapeur au centre et le nom de la compagnie en arc, au dessus. Aux côtés inférieurs du dessin central : *Newspapers 1 oz 2 cts.*



Letters 1/2 oz 5 cts. Le chiffre de la valeur est dans un écusson au centre, en bas, avec la valeur en anglais à gauche, en espagnol à droite. La date 1886 est au sommet avec *US* et *Mexico* dans les coins supérieurs, piqués 11 :

2 centavos, vert
5 — carmin

La compagnie qui a émis ces timbres n'existe pas en ce moment ; on croit qu'elle a été englobée par la *Pacific Mail Co.*

CONGO FRANÇAIS

On a surchargé à l'envers : *Congo français 10 c.*, 10,000 timbres 25 c, rose, probablement pour mieux les distinguer des 2,000 nouvelles surcharges 5/25 rose :

10 c., sur 25 c., noir sur rose, surch. noire

Le décret de transformation est ainsi conçu :

Nous, Commissaire général du Gouvernement au Congo français, Officier de la Légion d'honneur,
Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Considérant que l'approvisionnement des timbres-poste en coupures de fr. 0.05 et de fr. 0.10 est épuisé ;

Vu l'approvisionnement des figurines de fr. 0.25 ;

Vu la demande du Receveur des Postes, en date du 29 février 1892, relative à la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du service,

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

Avons arrêté et arrêtons :

ART. 1^{er}. — Il sera procédé à la transformation de : (deux mille) 2,000 timbres-poste de fr. 0.25 en timbres de fr. 0.05, (mille cinq cents) 1,500 timbres de fr. 0.25 en timbres de fr. 0.10 au moyen d'une simple surcharge avec un timbre humide.

ART. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de MM. le Trésorier-payeur, président ; le Chef de bureau des Finances ou son délégué, le Receveur de la Poste.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de transformation à apporter aux (trois mille cinq cents) 3,500 timbres-poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du Receveur des Postes, et la prise en charge par le même fonctionnaire, des timbres-poste transformés.

ART. 3. — La vente de ces timbres-poste transformés n'aura lieu que pour servir à un affranchissement immédiat au guichet même du Receveur de la Poste.

ART. 4. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré, communiqué partout où besoin sera, inséré et publié au *Journal et Bulletin officiel de la Colonie*.

Libreville, le 29 février 1892.

Pour le Commissaire général absent :

Le Lieutenant-gouverneur,
Signé : CH. DE CHAVANNES.

Pour le Commissaire général du Gouvernement :

Le Directeur de l'Intérieur, p. i.
Signé : A. LIPMANN.

COSTA-RICA.

MM. Waterloo et fils de Londres ont fourni à cette république une série de timbres annoncés par le *Monthly Journal*, comme suit :

Les armes sont gravées au centre du timbre pour les diverses valeurs et quoique les dessins ne sont pas tous d'un égal mérite, toute la collection est des plus élégantes et l'exécution excessivement fine. Tous portent l'inscription : *Costa-Rica — Correos y telegrafos* avec : U. P. U. dans un monogramme et comme il n'y pas de date nous pouvons espérer que c'est une émission plus ou moins permanente.

Gravés en taille douce, papier blanc ou teinté, piqués 15 :

1	centavo,	bleu-crayeux
2	—	orange
5	—	violet
10	—	vert
20	—	rouge
50	—	outremer
1	peso	vert-bronze sur jaune-pâle
2	—	rouge-foncé — gris-pâle
5	—	bleu-foncé — bleu-pâle
10	—	brun — chamois

CURAÇAO.

Un de nos confrères annonce que décidément le timbre surchargé 50 cent est une carotte.

ESPAGNE.

Il a été émis récemment une carte-réponse avec cadre pour l'intérieur et à l'effigie du roi bébé au milieu de la carte :

15 + 15 cents, bleu sur chamois

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

La carte-lettre a actuellement l'indication : *Series 6* et la perforation en croix à gauche (La *Carte-Postale*) :

2 cents, vert sur blanc

FRANCE.

Le 15 centimes a paru avec le papier quadrillé le 1^{er} avril dernier, nous écrit M. Roussin. Le quadrillé n'est visible qu'au verso :

15 centimes, bleu

Le *timbre-taxe* 50 c. type en cours, est en usage :

50 centimes, noir

Un confrère annonce la suppression des filets en haut et en bas des bandes.

GRANDE-BRETAGNE.

Les couleurs des enveloppes suivantes ont été changées depuis le 29 mars dernier :

1 1/2 penny, jaune	au lieu de brun
2 pence, brun-rouge	— bleu
10 — brun	

Le 2 1/2 pence déjà connu est de la même date : quant au 6 pence il a la teinte plus claire.

Les cartes-postales à 1 penny et avec réponse ont été changées le 1^{er} avril et les autres retirées de cours. Elles ont pris le type des cartes supprimées à 3 pence et ont pour inscriptions :

UNION POSTALE UNIVERSELLE
POST CARD—GREAT BRITAIN & IRELAND

(GRANDE BRETAGNE ET IRLANDE)

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



DES CARTES POSTALES EN VENTE
PAR LES BUREAUX
DE LA POSTE UNIVERSELLE
ET DES BUREAUX
DE LA POSTE

Union postale universelle — Post card - Great Britain & Ireland — (Grande Bretagne et Irlande) — The address, etc.

Le timbre est à droite; impression de couleur sur carton chamois :

1 penny, rouge-vermillon
1 + 1 — — — piquée

On annonce l'apparition probable d'un 4 1/2 pence.

GRANADE.

Le *London Philatelist* a reçu le timbre provisoire de 1 penny sur 8 p. avec la surcharge renversée :

1 sur 8 p., brun, surch. noire renversée

GUYANE FRANÇAISE.

Le *Moniteur de la Guyane française* publie en date du 20 février 1892, un avis par lequel les timbres se trouvent surchargés en noir du mot : *Guyane* en oblique, comme le fac-simile que nous adresse M. Dortan-Astruc avec l'arrêté qu'on lira plus loin.

Il y aurait à ce type :

centimes : 1, 2, 4, 5, 10, 15, 20, 25, 30, 35, 40, 75
franc : 1

Inutile de rappeler les couleurs, tout le monde les connaît.

Du type figures allégoriques, il y aurait :

centimes : 35, 40, 75
franc : 1



Enfin du type, tête de Liberté :

30 centimes, brun surch. noire

Les cartes postales existent aussi avec la surcharge :

10 centimes, violet, surch. noire

10 + 10 — bleu, — —

Et les cartes-lettres :

15 centimes, bleu, surch. noire

25 — rouge, — —

Voici l'arrêté :

Cayenne, le 8 février 1892.

Le Gouverneur de 1^{re} classe, chargé des fonctions de Gouverneur de la Guyane française,

Vu l'article 66 de l'ordonnance organique du 27 août 1828;

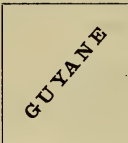
Vu la dépêche ministérielle en date du 1^{er} décembre 1891, annonçant l'adoption pour les colonies de nouveaux types de timbres-poste sur lesquels sera imprimé le nom de chaque colonie, et prescrivant de prendre dès maintenant les mesures propres à faciliter la substitution des nouveaux timbres aux figurines actuellement en usage;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur;

Le Conseil privé entendu,

Arrête :

ARTICLE PREMIER. — Les timbres-poste actuellement en usage dans la colonie recevront, à l'encre noire, l'impression du mot *Guyane*. Cette impression sera faite conformément au modèle ci-après :



ART. 2. — Ces timbres seront remis par le Trésorier-payeur et le receveur comptable des postes à une commission chargée de suivre à l'imprimerie du gouvernement le travail d'impression.

ART. 3. — La Commission sera ainsi composée :

Le chef du bureau des finances à la Direction de l'Intérieur ou

son délégué;

Le Chef de l'imprimerie du Gouvernement;

Le Receveur-comptable des postes.

ART. 4. — La commission donnera décharge au Trésorier-payeur et au Receveur-comptable des postes des timbres qu'ils livreront, puis opérera dans leurs caisses le versement de ces mêmes timbres après leur modification.

Elle dressera un procès-verbal détaillé des opérations.

ART. 5. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté, qui sera inséré au Moniteur et au Bulletin officiels de la colonie.

Cayenne, le 8 février, 1892.

ALBERT GRODET.

Par le Gouverneur,

Le Directeur de l'Intérieur,
D'INGREMARD.

HAÏTI.

La série actuelle existerait au dire de M. Roussillon, avec le piquage 16, sauf le 2 cent. qui n'a pas été vu.

HONDURAS BRITANNIQUE.

Au type en cours il y aurait une carte avec réponse :

3 + 3 cents, carmin sur chamois

HONG KONG.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
HONG KONG

POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



UNE DROITE EN L'INTERIEUR
DES Lignes
DE CHIFFRE - POINTS ET LIGNES
A LA REPRODUCTION

Voici le fac-simile d'une nouvelle carte avec réponse 3 cents. Elle n'a pas de cadre. Comme disposition c'est celle de beaucoup de cartes des colonies anglaises :

3 + 3 cents, brun sur chamois

Le 2 cents, rose, actuel est signalé par la *Revue Philatélique* avec lettres : S O. et des caractères chinois en surcharge noire en haut et en bas. Est-ce un timbre officiel?

2 cents, rose, surch. noire

The *London Philatelist* mentionne l'existence du 1 dollar sur 96 c., brun sur rouge, n'ayant pas la surcharge chinoise et le *Ph. Journal of Great Britain*, signale le 20 sur 30 c. émis dans les mêmes conditions :

20 sur 30 c., vert et noir, sans surch. chinoise
1 d. — 96 c., brun sur rouge — —

INDES ANGLAISES.



Nous donnons les dessins de quelques timbres télégraphe qu'il ne nous avait pas été possible de reproduire plus tôt :



8 annas, brun
1 rupee, gris-vert
2 — 8 an., orange
5 — brun-orangé
10 — vert



JAMAÏQUE.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
JAMAICA (JAMAÏQUE)
POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



Les nouvelles cartes nous sont parvenues. En voici le dessin :

1 penny, bleu sur chamois pâle
1 + 1 — — — — piquée

LABOUAN.

Le dernier des Labouan existe, paraît-il, avec la surcharge renversée :

6 c. sur 8 c., violet, surch. renversée

LIBÉRIA.

On nous avise de l'émission d'une série de timbres composée des valeurs suivantes :

1 cent, rouge	16 cents, mauve
2 — bleu-clair	24 — vert-foncé
4 — vert, centre noir	32 — bleu-pâle
6 — —	1 dollar, ardoise, centre noir
8 — brun	2 — brun-foncé —
12 — carmin	5 — carmin —

Nous espérons pouvoir donner le dessin de ces timbres le mois prochain.

MALACCA.



C'est au tour maintenant du 24 cents, vert, de recevoir la surcharge : *One cent*, en noir :

1 sur 24 cents, vert, surch. noire

La Gazette Timbrologique ajoute :

1 sur 12 c., violet-brun, surch. noire

Le même confrère a reçu deux timbres aux types Seychelles imprimés également en deux couleurs et portant pour inscription, en haut : *Straits Settlements*; sur les côtés : *postage*; en bas, la valeur. Piqure et filagramme connus :

25 cents, violet-foncé et vert
50 — olive — rose

Réparons un oubli et mentionnons les cartes 3 + 3 cents avec les surcharges des cartes ordinaires :

2 + 2 sur 3 + 3 cents, bleu, surch. rouge
2 + 2 — 3 + 3 — — — — noire
two + two — 3 + 3 — — — — —

MEXIQUE.

Le American Journal of Philately, dit avoir vu sur papier vergé horizontalement :

1884, 2, 3, 10, 20, 50 centavos, vert
2 pesos bleu

et le *Ph. Journal of America* :

1892, 5 centavos, outremer
10 — rouge

Ces deux derniers ont le papier vergé verticalement et le filagramme *Correoseum*.

MONTENEGRO.

On nous a fait voir la carte avec réponse 2 + 2 novtch signalée le mois passé n'ayant pas de timbre sur la première partie, fautive par son inscription, la seconde partie ayant par contre un second timbre au revers, à droite :

2 + 2 novtch, jaune sur chamois

La *Carte-postale* mentionne d'autres variétés :
1° sans timbre sur la 1^{re} partie, sans timbre sur la seconde :

2 + 2 novich, jaune sur chamois
2 + 2 — — — —

NABHA.

Le 1 an 6 pies a été surchargé : *Nabha State*, en noir, écrit le *Am Joun. of Phil.* :

1 anna, 6 pies, bistre, surch. noire

NORD DE BORNÉO.

La *Revue Philatelique* annonce avoir reçu au type connu :

6 cents, solférino

NORWÈGE.



Nous avons quelques timbres de chemins de fer à faire connaître :

Norges Statsbaner. Il existe un 500 øre au type ci-haut qui n'a pas été signalé :

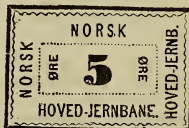
500 øre, noir sur vert pâle, piqué 11 1/2



Quant aux autres valeurs, elles répondent au type ci-contre, de dimension plus petite. Elles sont au nombre de quatre :

5 øre, noir sur bleu,	piqué 11 1/2
10 — — — — —	jaune — —
50 — — — — —	vert-bleu — —
100 — — — — —	rose — —

Du *Norsk Hoved-jernbane*, il y a une série de trois timbres, savoir :



5 øre, bleu	piqués 8 1/2
10 — chamois	— 8 1/2
25 — rose-violacé,	— 11 1/2

NOSSI-BÉ.

Le *timbre-taxe* 25 sur 20 c., signalé dans notre n° 350 est, paraît-il, une erreur qui se trouve parmi les timbres de 15 sur 20 c. Ces sortes d'erreurs sont du reste possibles et la preuve c'est qu'à la Réunion on a imprimé 52 pour 25. Il est vrai que c'étaient des erreurs de commande !

Le dernier timbre 25 sur 75 cent. existe dit la *Revue Philatelique* avec la surcharge renversée :

25 sur 75 cent., carmin, surch. noire

OBOCK.



Voici en quoi consistent les surcharges signalées le mois passé et parues en mars dernier.

NOUVELLE GALLES DU SUD

Il a été découvert récemment, nous dit M. Bacon, un timbre 2 pence, 12 janvier 1856, ayant le filigramme 8, chiffre à double trait :

2 pence, bleu

L'enveloppe 1 penny se présente en format ordinaire avec la patte de fermeture coupée carrément à l'extérieur :

1 penny, vermillon, 137 × 79 m/m.

Les enveloppes avec surcharge pour lettres enregistrées ont fait leur temps. Nous avons reçu au type du 4 pence, les suivantes :

format 133 × 82 m/m et 153 × 93 m/m

3 pence, carmin

Le *Vindin's Ph. Monthly*, annonce une nouvelle valeur de *timbres-taxe* :

1/2 penny, vert



On fait usage de timbres de chemins de fer dans cette colonie anglaise. M. Langlois nous en adresse deux valeurs aux types ci-contre.



Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 10 :

3 pence, bleu foncé
6 — brique

PARAGUAY.

La série des timbres officiels a paru avec le mot : *oficial* en caractères plus petits et imprimés typographiquement en noir :

1	centavo, vert,	surcharge noire
2	— rouge,	—
5	— bleu,	—
7	— orange,	—
10	— carmin,	—
15	— marron,	—
20	— bleu,	—

PORTUGAL.

Voici enfin des nouvelles des timbres à l'effigie du roi actuel :

Sa Majesté le Roi a résolu de changer le timbre d'affranchissement de la taxe à 25 réis, actuellement en usage, par l'entremise du Secrétaire d'Etat pour les Travaux publics, Commerce et Industrie et usant du droit lui conféré par le paragraphe 3 de l'article 11 du décret royal ayant force de loi en date du 29 juillet 1885, adopte les dispositions suivantes :

1° Les timbres d'affranchissement de 25 réis, du nouveau type seront délivrés sur la partie continentale du royaume le 1^{er} mai prochain et aux îles Açores et Madère le 1^{er} juin suivant ;

2° La fourniture, échange et remise des nouveaux timbres seront faits en conformité du décret du 3 février 1887.

PUTTIALA.

Le 1 anna a été surchargé : *Patiala* écrit le *Monthly Journal* :

1 anna, brun-violet, surch. noire

QUEENSLAND.

Le *Vindin's Ph. Monthly* rapporte qu'il existe

des timbres de chemins de fer, et il en donne la description suivante :

Ces timbres sont un peu plus larges que le 5 sh. anglais et portent pour inscriptions : *Queensland Government Railways*, dans un cartouche rectangulaire contenant dans un ovale allongé une locomotive et entourant ce qui forme de nouveau un petit cartouche dans lequel les mots : *Newspapers and Parcels* sont imprimés avec la valeur en lettres ; au bas un cartouche de forme rectangulaire, le tout dessiné tristement et imprimé sur papier ordinaire et piqué :

1 penny, rose
3 pence, brun
6 — vert
1 shilling, violet

RUSSIE.

GIAZOWETZ (*Wologda*). — Voici comment on nous donne l'explication de ces timbres multicolores parus ces derniers temps. L'imprimeur chargé de l'impression des timbres imprime des enveloppes multicolores destinées à envelopper le thé d'un de ses clients. Ayant reçu une commande de l'administration des postes de lui fournir 60,000 timbres, sans désignation de couleur, il a jugé convenable d'utiliser celles qu'il employait dans ce moment et l'administration s'est déclarée satisfaite....

OCHANSK (*Perm*). — Voici un timbre d'émission toute récente. Dans un ovale, les armoiries au centre et pour inscription : *Ochanskoi Ziemschoi pot-schti* (de la poste rurale d'Ochansk) ; aux quatre côtés la valeur en toutes lettres : *Dwie kopieki* (deux kopecks).



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 11 1/2 :

2 kopecks, rose-carmin

PERM (*Perm*). — Le timbre 5 kop., carmin, annoncé ici le mois passé, existe aussi imprimé en bleu :

5 kopecks, bleu

SAMOA.

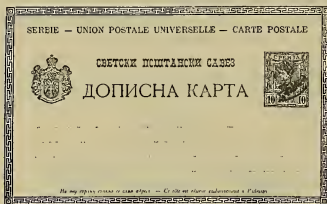
Le *Vindin's et Ph. Monthly* a reçu un nouveau timbre 2 1/2 pence à l'effigie du roi Malietoa Laupepa dans le centre et *Samoa postage* en courbe au-dessus et la valeur au-dessous :

Imprimé sur papier blanc, au filagramme
N Z et étoile, piqué 12 1/2 :

2 1/2 pence, rose

SERBIE.

Une nouvelle carte a paru au commencement
d'avril. Elle est du type ci-contre différent de



la carte précédente par la grecque qui com-
mence et finit différemment ; par la 3^e ligne de
caractères plus grande aujourd'hui, par l'avis en
lettres italiques au lieu de ronde et enfin par le
carton jaune olive ;

10 paras, rouge sur jaune-olive

VARIÉTÉ.

Les grecques sont retournées aux quatre côtés :

10 paras, rouge sur jaune olive

SEYCHELLES (îles).

Émission de cartes-postales avec réponse, au
type connu :

4 + 4 cents, carmin sur chamois

8 + 8 — brun — —

SUÈDE.

Le *Tidning för frimarksammlare* certifie que
les premières réimpressions datent de 1871 et
non de 1868. Or, nous les vendions en 1868 et nous
les mettions en vente dans notre catalogue
de 1869 !

Que devient cette affirmation ?



SUISSE.

On nous envoie le type ci-
contre comme étant celui qui
sera employé pour les cartes-
postales.

TONGA.

Le *Philatelic Record* mentionne au type des
enveloppes reproduit le mois passé :

1 Octobre 1891 — 6 pence, rouge sur azur, form. 117 × 81 m/m

1 Janvier 1892 — 6 — — — blanc, — 151 × 98 —

— — — 6 — — — — — 225 × 101 —

Nous lisons dans le *Stamp News* qu'il existe
des timbres provisoires 4 et 8 pence ayant la
nouvelle valeur surchargée sur les 1 penny et
2 pence. Émission du 23 novembre 1891.

4 sur 1 penny, rose, surch. noire

8 — 2 pence violet, — —

TASMANIE.

M. Bassett Hull a eu
l'obligeance de nous adres-
ser la nouvelle enveloppe
pour lettres enregistrées
au fac-simile ci-contre,
répondant pour le type à
l'enveloppe 4 pence du
même usage. L'inscrip-
tion est *Tasmania — Registration fee.*



Le timbre occupe la patte de fermeture placée
à droite ; sur la face, les inscriptions habituelles
des lettres recommandées avec R dans un ovale
à gauche et un rectangle à droite pour le timbre.
Le fournisseur de ces enveloppes est De La Rue
de Londres :

Sans valeur, outremer

11 y a deux formats F et G.



Deux nouveaux timbres ont paru le 12 février
dernier. Ce sont les types De La Rue, employés
pour toutes les colonies.

Imprimés en couleur sur papier blanc au fila-
gramme T A S, lettres obliques, piqués 14 :

2 1/2 pence, violet-rougeâtre

5 — bleu-pale

TERRE-NEUVE.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
NEWFOUNDLAND (TERRE-NEUVE)

POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



Le *American Journal of Philately* a reçu la

carte ci-jointe avec réponse imprimée en couleur sur carton chamois.

2 + 2 cents, carmin



TURQUIE.

Les nouveaux timbres ont été surchargés du mot :

Imprimé, en noir, toujours sans S.

20 paras, rose, surch. noire

URUGUAY.



Les timbres gravés par MM. Waterloo et fils de Londres dont nous parlions le mois passé, sont arrivés là-bas et ont été mis en circulation, en partie, le 8 mars dernier.

Il y en a deux valeurs de type différent, mais ayant les mêmes armoiries dans un cercle ou ovale avec chiffres en bas. Voici du reste leurs dessins.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 15 :

1 centesimo, vert
2 — rouge

Voici comment est annoncée cette émission :

Direction générale des postes.

Par disposition de la Direction générale, le 9 du courant, sera mise en circulation une nouvelle émission de timbres-poste de un et deux centesimos, imprimés les premiers en couleur verte, et les seconds en couleur carmin.

Il est accordé un terme de 90 jours depuis celui de la date pour retirer de la circulation ceux de mêmes valeurs en usage actuellement, devant vérifier l'échange de ceux-ci pour ceux de la nouvelle émission dans les trente derniers jours du délai accordé, opération à laquelle sont autorisés tous les bureaux de poste de l'État.

On prévient qu'une fois le délai prescrit expiré, les timbres de l'émission qui sont retirés, seront considérés comme nuls et n'ayant aucune valeur pour l'affranchissement.

Montevideo, le 8 mars 1892.

Le Secrétaire.

La Revue Philatélique publie l'avis suivant relatif à une émission antérieure :

Direction générale des postes de la République orientale de l'Uruguay.

Par disposition de la Direction générale, le 18 du courant, sera mise en circulation une série provisoire de timbres-poste de un centesimo chacun, même type et valeur que ceux émis le 1^{er} janvier 1888, qui portera imprimé en couleur carmin « 1892 provisorio » et une autre série également provisoire de timbres de 5 centesimos même type que ceux actuellement en cours de sept centesimos, qui portera également l'impression suivante en couleur carmin : *cinco centesimos* « provisorio 1892 ».

Montevideo, le 16 janvier 1892.

Le Secrétaire.

Le 4^e type 20 c. de Bordeaux.

Le *Constitutionnel* et après lui l'*Union postale Universelle* ont parlé de la découverte de

M. Robert. Il s'agit d'un 20 c. que celui-ci déclare être un 4^e type de Bordeaux. . . .



Nous avons vu le timbre qui nous a été communiqué par l'acquéreur, M. de Ferrary et nous devons déclarer, d'accord avec ce dernier, que le timbre en question n'annonce nullement la provenance qu'on lui donne. Ce serait peut-être comme le dit M. de Ferrary, un timbre faux qui aurait passé à la poste. Nous devons dire cependant que, renseignement pris, l'administration des postes n'a jamais eu connaissance d'un faux timbre de 20 centimes.

L'exemplaire qui nous occupe porte le n° 2240 qui appartient au bureau de poste de Marseille; cette oblitération est conforme, dans tous ses détails, à un des deux types 2240 employés dans cette ville.

Voici le signalement du mystérieux timbre. Nous reproduisons le type plus haut :

- Perles ovales;
 - Les épis ne dépassent pas la tête;
 - Les lignes des cheveux ne sont pas ondulées, elles sont régulières et suivent le contour de la tête;
 - La mèche de cheveux est très ondulée du bas;
 - Les traits du cou sont formés par des lignes;
 - Le dessin des angles est trop grand;
 - c de 20 c. est trop petit;
 - Répub. franç.* en lettres grasses trop petites, remplit presque tout le cartouche supérieur.
- Paraît avoir été contrefait d'après le 2^e type de Bordeaux dont il a la dimension.

Variétés des timbres de Queensland.

(Novembre 1882).

Nous avons fait connaître, n° 328, les remarques que nous avons faites sur les timbres de l'émission de novembre 1882. Ces remarques étant incomplètes, il nous faut revenir forcément sur ce sujet.

Emission de novembre 1882.



L'émission est composée de cinq valeurs : 1 penny, 2, 4, 6 pence et 1 shilling.

Le type est le même pour toutes les valeurs : il n'en diffère que par les dessins des côtés latéraux.

Le 1 penny n'existe pas en

deux variétés comme nous l'avons dit, mais en quatre, disposées comme notre dessin.

Ces variétés sont répétées cinq fois dans la largeur et six fois dans la hauteur, les feuilles contenant 120 timbres.

Le 1 penny a exceptionnellement ici une ponctuation après le mot *penny* : c'est ce qui peut le faire reconnaître du 1 penny émis plus tard :

1 penny, rouge chair, pâle, vif

Des 2 et 6 pence il n'existe pas de variété ; ces deux valeurs ont le même type de timbre et sont imprimées comme les suivantes et les 1 penny par feuille de 120 :

2 pence, bleu laiteux, outremer, pâle, vif

6 pence, vert jaune, pâle et vif

Le 4 pence se présente en deux variétés placées



côte à côte horizontalement et variant toujours entre elles par les ornements des côtés latéraux :

4 pence, jaune, jaune serin, jaune vif.

Le 1 shilling qui clôture la série a également deux variétés sur une ligne horizontale avec les mêmes différences que les timbres désignés plus haut :



1 shilling, violet, pâle, vif, foncé.

En 1889 (?) le besoin de remplacer la planche du 1 penny se fait sentir. Les timbres se distinguent d'abord par l'écartement qui, au lieu d'être de 1 1/2 m/m est de 2 1/2.

Il n'y pas de ponctuation après le mot *penny*, contrairement aux timbres même valeur de 1882. Ce type est modifié : la ligne du cou à partir du menton est éclaircie et forme des blancs qui

no se remarquaient pas antérieurement, les ombres étant complètes ; les dessins des côtés latéraux sont différents des timbres 1882 et ils n'ont pas de variété.

Mais s'il n'y a pas de variétés pour les dessins, il y en a pour les lettres. Le mot : *Queensland* est tantôt avec un L étroit, tantôt avec un L large. Les deux variétés de cette lettre L sont l'une à côté de l'autre, pour les rangées horizontales impaires et elles sont répétées cinq fois ; sur les rangées horizontales paires, il n'y a que des L étroits.

La planche a été utilisée jusqu'ici pour les 1 penny, 2 pence et 2 shillings :

1 penny, rouge chair, jaune orange, jaune d'or
2 pence, outremer vif
2 shillings, brun, brun pâle

Les timbres de Morélia.

Undenos correspondants ayant élevé des doutes

sur l'authenticité des timbres de Morélia et de Quéretaro, nous avons prié M. Escalante, qui nous avait fait connaître ces timbres, de bien vouloir nous donner les renseignements qu'il pourrait avoir. Il s'est adressé immédiatement à l'administrateur des postes de Morélia et voici la réponse qu'il a reçue :

L'administrateur des postes de Morélia soussigné vous fait savoir par la présente qu'il est certain qu'il existe dans



les archives de ce bureau quelques feuilles de timbres semblables à ceux mentionnés par M. Escalante à qui j'en ai remis.

Pour ce qui concerne l'usage comme affranchissement de la correspondance, je crois qu'on le fit, et cela d'autant plus que l'annulation du timbre que j'ai envoyé à M. Escalante correspond parfaitement à celle qu'on employait à cette époque et aussi suivant l'existence des timbres rencontrés dans les archives, ce qui fait présumer qu'ils furent imprimés pour être employés provisoirement.

Morelia, le 11 janvier, 1892.

(Signé) E. GOMEZ & TALAVÉRO.

Cette déclaration porte le cachet de l'administration des postes de Morelia et elle est écrite sur la lettre adressée par M. Escalante à ladite administration.

M. Escalante espère pouvoir nous donner nos apaisements au sujet des timbres de Quérétaro.

Les timbres-taxe du Mexique.

Cher Monsieur MOENS,

D'après les renseignements qui nous sont parvenus du Mexique, de source absolument certaine, les soi-disant *timbres-taxe* du Mexique dont il a été plusieurs fois question dans votre estimé journal, comme du reste dans tous les journaux s'occupant de philatélie, manquent absolument de caractère officiel, n'étant que le produit d'une assez habile spéculation.

L'ingénieux inventeur de ces étiquettes qui a sans doute envié les lauriers que M. Dauth s'est acquis par la création en Allemagne des fameux « timbres » jaunes pour lettres adressées aux soldats (planche 3, cliché 91a de la nouvelle édition de notre catalogue), les a fait imprimer à ses frais et en a envoyé des quantités à plusieurs administrations postales du pays avec prière de les coller sur les lettres non affranchies au lieu de les marquer au tampon avec le chiffre de la somme à percevoir. La plupart ont décliné l'offre généreuse, mais celles de Celaya, Irapuato, Monterey et Vera-Cruz ont donné dans le piège. En conséquence notre bonhomme a vu ses étiquettes dûment employées et oblitérées par la poste et voilà son affaire faite.

Les nouveaux timbres-taxe pleuvaient à verse sur les philatélistes des cinq parties du monde qui les recevaient à bras ouverts, personne ne se doutant que ces curieuses étiquettes authentication annulées, n'étaient que des carottes, bien qu'il fut assez suspect que la Direction générale des postes mexicaine aurait borné le bienfait des timbres-taxe à quelques administrations seulement.

J. H. ANBEISER,
BARON DE SCHELL,

Editeurs et rédacteurs der *Grosses Handbuch der Philatelie*.

Ce que valent les accusations de Moroiu.

Nous attendions avec une certaine curiosité, les révélations pompeusement annoncées par Moroiu. Après nous avoir accusé de faux, sans pouvoir fournir aucune preuve, après nous avoir annoncé une réponse « digne » ! le brave capitaine ne trouve, après trois mois de réflexions, que cette seule ressource, celle de parler de la pluie et du beau temps. Il n'ose pas même nous envoyer son journal !

Voici comment le très honorable entre en matière :

« Dans quelques articles precedents nous avons démontré, à nos lecteurs qu'il y a eu plusieurs émissions des timbres de la Moldavie : Cela nous a attiré des insultes de la part de M. J.-B. MOENS, ainsi que de la part du *Illustrirten Briefmarken journal* de Leipzig. Nous n'entrerons pas en discussion avec des imbeciles et des bougres (titre de M. Moens) qui sans savoir rien, vient de parler des choses sur les quels n'ont aucune connaissance positive. Nous les plaignons seulement de s'être laissé duper par quelque mauvais plaisant de Roumanie, qui a voulu semoquer d'eux, et prouver leur ignorance sur les timbres de notre pays. »

Après ce préambule l'éminent écrivain commence à fournir quelques dates sur les timbres de Moldavie et donne même pour finir le rapport du contrôleur de l'atelier des timbres réclamant une indemnité pour frais de voiture, pour « vasse pour la gomme, » pour un pinceau, etc., toutes choses palpitantes d'intérêt ; puis il termine en s'écriant :

« M. Moens ? qui est bougre maintenant ??? je vous ai laissé parler et vous et les autres imbeciles pour avoir le droit de vous dire aujourd'hui. *Taisez-vous tas d'ignorants, et de stupids et faites amende honorable si vous avez un gramme d'honneur.* »

C. M. MOROIU.

Et voilà comment le grand et illustre capitaine soutient l'accusation de faux, portée contre nous !

Qu'on colloque au plus tôt cet idiot dans une maison de santé : il en est temps.

Nous croyons devoir clore toute discussion avec Moroiu : on ne discute pas avec les fous.

Projet d'exposition internationale de timbres-poste.

Dans ces dernières années, plusieurs villes importantes des pays étrangers ont été le siège d'expositions ayant pour but de faire connaître les principales collections de timbres et les travaux dont ces derniers ont été l'objet. Vienne, Dresde, Munich, Anvers, Amsterdam et Londres ont vu s'ouvrir des expositions internationales qui ont éveillé la plus vive curiosité et le plus grand intérêt. Mais jusqu'à ce jour, aucune tentative semblable n'a été faite en France. Ce

n'est pas que la collection et l'étude des timbres ne soient pas en faveur. Nous croyons que, sous ce rapport, la France n'a rien à envier aux pays étrangers, malgré le peu d'estime témoignée généralement aux collectionneurs. L'exposition de 1878, comme celle de 1889, n'ont été témoins que d'efforts isolés, ainsi que les expositions partielles du Palais de l'Industrie : de la part de l'Administration des Postes, peu de timbres, mais plutôt le matériel de fabrication de ces derniers et celui de l'exploitation des services; de la part des pays étrangers, quelques cadres des timbres en usage, accompagnant les produits naturels. Ça et là quelques expositions de marchands glissées sous un prétexte pédagogique, ou comme bibelots ou échantillons d'impression d'un établissement privé.

L'idée mise en pratique avec succès dans les pays étrangers, pouvait-elle être reprise en France? Quelques personnes l'ont pensé. Réunissant plusieurs membres des trois Sociétés Timbrophiles qui siègent à Paris, M. LESOURD a constitué un Comité provisoire ayant pour but de préparer les bases de cette exposition. Une circonstance extrêmement favorable donne en ce moment toutes les facilités pour faire cette exposition. M. BERNARD, directeur de l'exposition de *Blanc et noir* qui se tient au *Palais des Arts Libéraux* au Champ de Mars, offre au Comité de mettre à sa disposition tout le matériel employé à cette dernière à des conditions très avantageuses.

Le Comité composé d'amateurs que n'anime aucun sentiment personnel, a pensé qu'il devait faire appel à la conciliation, et à cet effet, a décidé que chacune des trois sociétés (*Société Française de Timbrologie, Société Timbrophile d'Echanges et Société Philatélique Française*) seraient invitées à désigner quatre membres, deux collectionneurs et deux marchands pour faire partie du Conseil d'administration, qui sera composé de douze membres, six amateurs et six marchands. Au conseil se joindra le Comité promoteur de trois Membres amateurs, appartenant aux trois Sociétés et qui formeront le Bureau. Au Comité d'administration appartiendra la solution de toutes les questions que soulève cette exposition. Les objets exposés le seront dans des cadres d'un même modèle, mis à la disposition des amateurs moyennant une faible rétribution. Les marchands trouveront à des prix raisonnables les emplacements nécessaires pour exposer leurs timbres et en opérer la vente.

Les administrations postales seront invitées à prêter leur concours en exposant leurs collections particulières, les essais de timbres et le matériel servant à la fabrication. Enfin, après l'exposition, des récompenses consistant en médailles de toutes sortes, mentions honorables, seront distribuées et un souvenir de l'exposition offert à tous les exposants.

Tels sont les principaux éléments du projet d'exposition à Paris. Au Conseil d'administration appartient de faire le règlement; mais nous devons ajouter que l'idée des promoteurs est

d'ouvrir l'exposition dans les premiers jours de juillet pour profiter de la présence à Paris des amateurs de province, à l'occasion de la Fête Nationale, et des familles parisiennes prêtes à partir en vacances, et de la faire durer pendant le mois d'août, période habituelle des voyages, choisie pour venir à Paris par les amateurs de province et de l'étranger.

Nous ferons connaître dans de prochains articles, la suite donnée à cette proposition. Dès à présent, nous faisons appel à toutes les sociétés timbrophiles de France et des pays étrangers, à tous les amateurs et marchands, et aux journaux que nous invitons à reproduire le présent article.

Toutes les demandes de renseignements doivent être adressées à M. LESOURD, secrétaire général, 36, rue du Cherche-Midi, à Paris, ou à M. le Dr LEGRAND, président du Conseil d'administration, 136, avenue de Neuilly, à Neuilly (Seine).

Dr LEGRAND.

Nous avons dénoncé le mois dernier le sans gêne d'un rédacteur trop fécond, congédié depuis par l'*Union postale Universelle*. Cet écrivain peu délicat a fait paraître depuis, dans d'autres journaux, des articles empruntés toujours au *Magasin Pittoresque*. Que ceux qui veulent comparer *Les Notes philatéliques sur les premiers timbres de Grèce* parues dans l'*Echo de la Timbrologie* avec l'article de M. Natalis Rondot, ouvrent le *Magasin Pittoresque* de 1864, page 215 et ils seront édifiés. De même pour l'article sur les *Premiers timbres-poste anglais* paru dans le même journal et toujours dû aux *inspirations* de M. Flandrin. C'est ainsi que se nomme le fournisseur d'articles pour journaux (10 et 15 c. la ligne).

POUR PARAÎTRE DANS LA HUITAINE

LE 3^e FASCICULE

de la 7^e édition de notre

CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

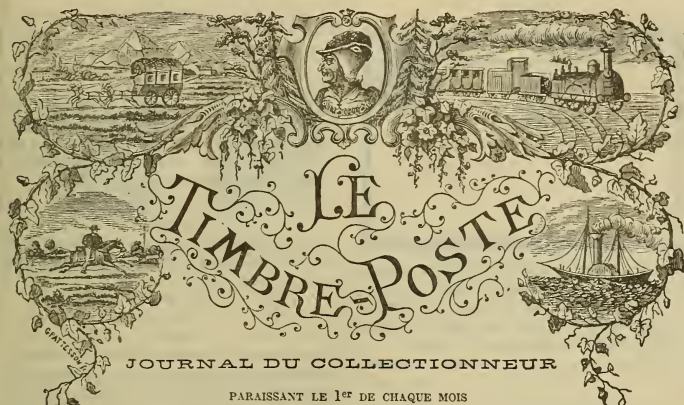
DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

Ce fascicule comprendra les pages 261 à 468 ainsi que les gravures.

Un nouvel envoi de planches de timbres formera le complément de la souscription.

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

PRIX UNIFORMES POUR TOUTS PAYS 6.00

LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU MONTANT EN MANDAT-POSTE DU TIMBRE-POSTE REQUIS.

CHRONIQUE.

AÇORES.

Le 100 réis, type en relief, est signalé par *Der Philatelist* comme se présentant avec la surcharge *brune*!

100 réis, lilas, surch. brune!



Les îles Açores divisées en trois districts : *Angra*, *Horta*, *Ponta Delgada* ont les mêmes timbres mais avec nom différent. Voici les types des deux premiers districts :

50 réis, bleu

ANNAM & TONKIN.

Le *Monthly Journal* mentionne l'existence

d'un groupe de quatre timbres 1 sur 4 c., gros chiffre, ayant en plus de la surcharge de chacun des timbres, une autre, à cheval sur le groupe.

ARGENTINE (République).

Sur notre demande de timbres 1 1/4 cent. et 6 cents « retouchés » qui avaient été signalés par un de nos confrères, on nous répond que ces timbres n'ont jamais existé. Quant aux timbres-faux de 2 centavos, nous en avons vu un exemplaire... c'est une mauvaise impression du timbre authentique.

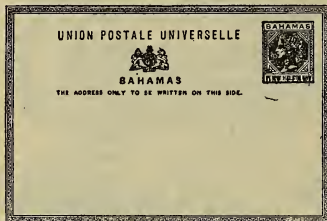
La *Carte-Postale* renseigne la carte-lettre 2 c. ayant les traits pour l'adresse remplacés par des points : le carton est mince, la piqure n'est pas continuée jusqu'aux bords :

2 cents, brun sur crème

La bande à 2 centavos, à la teinte mauve-foncé et le mot *Impresos* en lettres italiques plus grandes qu'autrefois :

2 centavos, mauve foncé

BAHAMAS.



Le *American Journal of Philately* annonce la modification de la carte 1 penny et cette même valeur avec réponse. La surcharge : *One penny* a été appliquée sur l'ancienne valeur des deux cartes comme le montrent nos fac-simile :

1 penny sur 1 1/2 p., carmin sur chamois
1 + 1 — — 1 1/2 + 1 1/2 — — —

UNION POSTALE UNIVERSELLE



THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.

REPLY.



BARBADES (Iles).

La carte à 1 1/2 penny a reçu la surcharge : *One penny*, comme la carte avec réponse, même valeur :

1 sur 1 1/2 penny, violet, surch. noire

Der *Philatelist* annonce pour le 1^{er} juillet prochain, une émission de timbres et de cartes-postales d'un nouveau dessin : 1/2, 1, 2 1/2, 5, 6, 8, 10 pence, 2 sh. 6 pence, une carte avec réponse 1 + 1 penny.

BELGIQUE.

Le 1 centime se présente aussi, dit l'*Année Timbrologique* avec *centim* et nous trouvons que le 5 centimes a, avec un peu de bonne volonté : *centimés* et le mot : *Belgique* avec traits verticaux, devant, entre et après l'u et le final de ce mot.

BRÉSIL.

L'*Écho de la Timbrologie* rapporte que la dernière carte à 40 reis (effigie de la République a 18 lignes horizontales au verso...

On annonce au type : « constellation » le 1,000 reis, paru le 1^{er} avril :

1000 reis, brun

Le *Courrier des timbres-poste* qui se fait l'écho de cette nouvelle, ajoute : « Nous apprenons au dernier moment, que ce timbre n'a été tiré que pour faire une expérience, il sera prochainement remplacé par un nouveau type ».

Un timbre qu'on annonce avoir paru le 1^{er} avril... pour faire une expérience, *hum ! hum !*

Nous avons signalé l'enveloppe 100 reis au format 151 × 88 m/m, on nous dit qu'il en existe un autre : 134 × 104 m/m :

100 reis, rouge-foncé

CANADA.

La bande 1 cent et la carte avec réponse même valeur, auraient leur type refait comme la type que nous avons signalée :

Bande : 1 cent, bleu sur chamois-pâle

Carte : 1 + 1 — — — — —

CHILI.

Cueilli dans le *American Journal of Philately*.

• Le Président de la République a émis le décret suivant en date d'hier :

Est permis l'emploi de timbres fiscaux des valeurs de 2 et 5 centavos ; pour l'affranchissement de la correspondance pour l'intérieur du pays, pour les correspondances envoyées, voie de terre à la République Argentine et venant de Arica et Tacna et toute correspondance de transmission pour la Bolivie par la voie de terre.

Le public est informé que la correspondance pour l'étranger, sauf celles qui peuvent être expédiées par voie de terre à la République Argentine, continueront à être affranchies par des timbres-poste de 10, 20 et 50 centavos, suivant le poids.

Santiago, le 21 janvier 1892.

L'ADMINISTRATEUR.

Malgré cet avis nous recevons nos lettres affranchies avec des timbres fiscaux et non avec des timbres-poste.

COLOMBIE (Répub. de).

Voici une nouvelle Cubierta officielle renseignée par le même confrère :

Impression noire sur papier blanc :

sans valeur, noir sur blanc



Renseigné par l'I. B. J. le 2 centavos, rouge sur rose, type semblable au timbre actuel 5 centavos de 1890 :

2 centavos, rouge sur rose, piqué 13



Antioquia. Voici le dessin des deux timbres que nous renseignons ces jours-ci.

COOK (Iles).

Le *Monthly Journal* nous fait connaître qu'une série de timbres et de cartes postales viennent de paraître. Elles ont été imprimées à la nouvelle Zélande à la requête du résident anglais à Rarotonga, l'île principale de ce groupe d'îles.

Les timbres sont piqués 13 et ont sept étoiles au centre et pour inscription : *Postage Cook Islands* sur deux lignes et *Federation* en haut ; la valeur est en dessous, le tout dans un cadre rectangulaire en forme de chaîne semblable à celui des timbres officiels de la nouvelle Zélande.

Les cartes postales ont une impression identique à droite à celle des timbres adhésifs et une légende sur quatre lignes dans le centre supérieur : *Federation of the Cook Island-Post Card* (avec les 7 étoiles entre ces deux mots). — *Within the Federation only* — *The address only*, etc. Sans cadre. La carte est double, mais avec un seul timbre ; la seconde partie étant retournée en cas de réponse.

Nous donnons les quantités qui ont été imprimées d'après notre confrère.

Timbres-Poste 1 penny, noir,	imprimé 2760
— 1 1/2 — mauve,	— 2580
— 2 1/2 pence bleu,	— 2820
— 10 — carmin,	— 480
Cartes Postales 1 — bleu sur bleuâtre,	— 583

CUBA.

Le *Monthly Journal* décrit une variété de la carte postale 1879, avec impression double du timbre, inscription et bordure, mais seulement avec simple impression du fond. Les deux impressions sont tête bêche à un espace d'environ 2 m/m entre elles.

25 c. de peseta, carmin, double imp.

CURAÇAO.

M. Schreuders nous dit avoir vu les cartes 2 1/2 et 2 1/2 + 2 1/2 cent, type chiffre, imprimé en vert sur carton vert de mer :

2 1/2 cent, vert sur vert de mer

2 1/2 + 2 1/2 — — —

EGYPTE.

On annonce l'enveloppe 2 piastres surchargée : 5 millièmes, en noir :

3 mil sur 2 p., orange, surch. noire

ESPAGNE.

De *Postiljon* écrit ce qui suit :

« Notre correspondant espagnol nous mande : viennent d'être falsifiés les 15 c et 25 c d'Espagne en cours. Cette falsification est la troisième qui a lieu avec le timbre de 25 c. »

De ces lignes nous croyons comprendre que le 25 centimos a été contrefait trois fois et le 15 c une fois. On le voit, on prend goût en Espagne à reproduire... le bébé royal.

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Le *Metropolitan Philatelist* signale une série de timbres télégraphes de la *Pacific Postal Telegraph Cable Company*, mais ne sait pas à quelle émission elle appartient.

« Timbres oblongs mesurant 44 × 22 m/m. Au sommet en deux lignes est le nom de la compagnie ; sur un arrière plan on voit le soleil pointant au-dessus d'une rangée de collines avec un poteau télégraphique au premier plan. En dessous, se trouve : *This Stamp will be accepted at any office of the Pacific Postal Telegraph Co, in payment for telegram. Chas. R Hosmer Gen'l Manager.*

« Dans le coin inférieur droit est un cercle de 11 m/m de diamètre contenant la valeur en chiffres et en lettres. La piqure mesure 12 :

10 cents, brun
15 — noir
40 — vert-clair
50 — bleu

FALKLAND.

Le 6 pence arrive imprimé en jaune orange : 6 pence, jaune-orange

FRANCE.

La *Revue Philatélique* publie les pièces suivantes concernant les nouveaux 15 c et taxe 50 c et les modifications à apporter aux bandes timbrées.

*Division du matériel et de l'exploitation électrique. —
5^e bureau*

Modifications aux timbres-poste à 15 centimes.

Les timbres-poste à 15 centimes sont actuellement imprimés en bleu foncé sur un fond continu bleu clair. Dès que l'Agence de la fabrication aura épuisé l'approvisionnement des figurines de ce modèle qu'elle possède encore en magasin, c'est-à-dire vers le milieu du mois de mars, l'Administration fera mettre en service des timbres à 15 centimes modifiés en ce sens que l'impression en bleu foncé sera faite sur un fond quadrillé de couleur blanche.

Au moment de la réception des nouvelles figurines, les agents devront les comparer attentivement avec celles qu'ils posséderont, provenant des tirages précédents, afin d'en saisir toute la différence et de ne pas s'exposer à considérer comme faux les timbres du dernier tirage. Il est recommandé aux agents de ne mettre en vente les nouveaux timbres qu'après avoir écoulé complètement le stock des anciens.

*Division du Matériel et l'exploitation électrique. —
5^e bureau.*

Modification aux bandes timbrées.

Les bandes timbrées actuellement mises en service portent indépendamment de la figurine d'affranchissement, deux filets parallèles, l'un en haut, l'autre en bas.

Les bandes timbrées qui seront livrées par l'Agence vers le milieu du mois de mars et à partir de cette date ne seront plus revêtues des filets dont il s'agit.

Les agents sont invités à prendre bonne note de cette modification.

Division de l'exploitation postale. — 4^e bureau. — Division de la comptabilité. — 2^e bureau. — Division du matériel et de l'exploitation électrique. — 5^e bureau.

Chiffres-taxe à 50 centimes

Une décision ministérielle en date du 5 novembre 1891 a autorisé la création de chiffres-taxe de la valeur de 50 centimes.

Dès à présent, les agents peuvent se procurer un approvisionnement de ces chiffres-taxe. Pour la fixation des quantités à demander, ils devront se conformer aux indications du Bulletin mensuel, de février 1891, page 83.

FIDJI.



Une nouvelle valeur a été jugé nécessaire. On a appliqué la surcharge $1/2$ d. en noir sur le timbre 1 penny, actuel, en attendant sans doute le timbre sans surcharge :

$1/2$ d sur 1 p. outremer, surch. noire piqué 10.

GIBRALTAR.

Un confrère allemand annonce le 50 centimos violet employé par fraction pour 25 centimos :

$1/2$ timbre, 50 centimos, violet

GRANDE BRETAGNE.

Le 1 livre vert aurait reçu depuis le 9 mars dernier la surcharge noire : *I.R. Official (London Philatelist)* :

1 livre, vert. surch. noire

GRENADE (Ile).

L'emploi des *timbres-taxe* a été introduit dans



cette ile. le 18 avril dernier, écrit *Der Philatelist*. Le type rappelle celui de la Trinité réservé au même usage. Ils ne se vendent pas au public.

Imprimés en couleur sur papier blanc au filagramme CA et couronne, piqués 14 :

1, 2, 3, pence, noir

The London Philatelist a eu en mains un 6 pence, orange-vermillon, piqué 15 ayant des vergeures horizontales éloignées.

Une humble remarque. Ces vergeures n'appartiennent-elles pas à la bordure de la feuille qui a toujours un certain nombre de lignes ?

Nous avons en ce moment devant nous le 1 penny porteur de quelques lignes *verticales* éloignées et rappelant parfaitement un timbre vergé, sauf la moitié du timbre qui est *uni*. Un simple déplacement des lignes ferait de notre timbre un exemplaire vergé.

GADELOUPE.

Signalé par la *Revue Philatèlique* le timbre figurine :

30 centimes, brun, surch. noire,	GADELOUPE
30 — — — — —	GADELOUPE
30 — — — — —	GADELOUPE

GWALIOR.

L'enveloppe pour lettres enregistrées, 132×82 m/m a été rencontrée par *I. B. J.* ayant le nom du pays en-dessous du timbre et les armes plus bas :

2 annas, outremer, surch. noire

INDES ANGLAISES.

Voici encore un timbre-télégraphe qui ne nous était pas rentré de la gravure le mois passé.

Ainsi que nous l'avons déjà dit ce timbre est bleu :

4 annas, bleu clair

Le *Monthly Journal* a parlé d'une carte de service dont voici le fac-simile.

L'impression est en couleur sur papier blanc épais :

Sans valeur, vert-jaune





On Postal Service.
EAST INDIA POST CARD
 (The address only to be written on this side.)

To

INDES NÉERLANDAISES.

M. Schreuders nous avise qu'il a vu les cartes suivantes :

5 + 5 cent, bleu sur bleu
 7 1/2 + 7 1/2 — rose — rose

Le type est celui avec chiffre.

ITALIE.

CARTOLINA POSTALE
 (CENT. 10.)



N° 354. See also notice of carte postale, l'ultimo.

11

(Provincia di _____)

La carte à l'usage des députés a eu son type d'armoiries modifié d'après le décret publié l'an dernier, nous écrit M. E. Diena. On remarquera

qu'il y a suppression de drapeaux et que la couronne royale surmonte aujourd'hui le manteau ouvert sur lequel sont les armes de Savoie. Millésime 91 au lieu 90 :

10 centimes, rouge sur paille pâle

La carte ordinaire a le millésime 92 :

10 centimes, rouge sur paille pâle

Personne n'a signalé encore, nous écrit le même correspondant, que le 1 lire, *timbre-taxe* imprimé en bleu vif a le chiffre foncé au lieu de brun :

1 lire, bleu vif et rouge foncé

JAPON

Reçu par MM. Forbin et Cie le timbre « officially sealed » d'un type rappelant celui connu, mais ayant : *Department of communications of Japan* au lieu de : *General Post office of Japan* :

Sans valeur, bistre, piqué 13 1/2

LABOUAN

Le 6 cents surchargé sur 8 cents existe avec la surcharge rouge :

6 sur 8 cents, violet, surch. rouge
 6 — 8 — — — — renversée

Der Philatelist ajoute :

6 sur 8 cents, violet, surch. noire renversée
 6 — 8 — — double, — — —

LIBÉRIA

Le *Monthly Journal* renseigne au type II, les enveloppes suivantes F et G. dont il n'avait été signalé que le format 112.

Elles ont un grand R dans un ovale sur la face, à gauche :

10 cents, outremer foncé, format F
10 — lilas rosé, — G



Nous avons indiqué les couleurs et les valeurs d'une série nouvelle de timbres avec laquelle nous allons faire plus ample connaissance. Ces timbres ont été gravés et imprimés par les soins de MM. Waterlow & sons : ce n'est pas de la paccotille De la Rue & C^e, ce sont de magnifiques timbres comme on en voit peu depuis quelque temps.

Les inscriptions sont toutes les mêmes : *Republic Liberia — Postage* et la valeur. Les 1 et 2 cents ont une étoile à cinq branches dans un rectangle debout avec chiffres au centre et aux quatre angles ;

Le 4 cents a un éléphant dans un ovale large avec chiffres dans les angles du cadre oblong ; le dessin central est noir ; le reste en couleur ;

Le 6 cents montre dans un ovale un palmier bien solitaire, sur fond de couleur ; *six cents* sur une banderole ; *postage* en-dessous, et un chiffre dans les angles supérieurs ;

Le 8 cents et le 5 dollars nous donnent l'effigie en noir du président Johnson dans un ovale pour le 8 cents et dans un écu pour le 5 dollars ; les millésimes en noir 1884-1892 rappellent la présidence de cet Adonis ;

Le 12 cents fait voir . une dame indigène dans le costume national mitigé par un bracelet... et une robe partant de la taille ; elle est appuyée sur une colonne pour se donner plus de contenance, cadre rectangulaire debout :

Les 16 et 32 cents représentent un assemblage de toutes sortes de choses qui pourraient bien être les armes de la République : vaisseau, soleil, palmier, charrue, etc., dans un écu avec drapeaux de la République et éléphant pour cimier.

Ces deux valeurs ne diffèrent que par quelques menus détails.

Sur le 24 cents reparait l'étoile à cinq branches sur fond guilloché dans un ovale, le tout dans un rectangle avec valeur en chiffres aux angles ;

Le 1 dollar nous fait admirer un mignon hippopotame en noir dans un cadre oblong avec chiffre dans les angles supérieurs.

Le 2 dollars rappelle le 24 cents sauf qu'il y a quelques petites différences aux angles du rectangle.

Les timbres sont imprimés en couleur sur papiers variés, au filagramme ovale à quatre festons avec cercle au centre et trait au-dessus et au-dessous, piqure 15 :



1 cent, rouge-vermillon	16 cents, mauve
2 — bleu	24 — vert sur jaune
4 — noir et vert	32 — bleu-gris
6 — vert	1 dollar, outremer et noir
8 — noir et brun	2 — brun sur jaune
12 — rose	5 — noir et rouge

MALACCA.

Le timbre 1 sur 24 cents signalé le mois passé, n'existe pas. C'est le 1 sur 8 cents vert qui existe suivant le fac-simile que nous donnions.

Par contre, il existe avec la surcharge sur deux lignes :

One cent sur 2 c., carmin, surch. noire
— — — 4 — bistre, — —



Voici le type des deux timbres signalés le mois passé.

La *Carte Postale* nous apprend que les cartes définitives au type des colonies en faveur, viennent de paraître :

2 cents, carmin
2 + 2 — —

MARTINIQUE.

On nous a fait voir le 05 c. sur 40 c., figurine assise et *Martinique* au-dessus du chiffre, dont l'état civil n'a pas été publié jusqu'ici quoique le timbre nous paraisse authentique :

(5 c. sur 40 c., vermillon, surch. noire

D'après *Der Philatelist*, le 01 c. sur 2 c., aurait la faute *artinique* pour *Martinique* :

01 sur 2 c., brun sur paille, surch. noire

MEXIQUE.

Plusieurs journaux annoncent l'émission de *timbres-taxe* à Morelia : 2, 4, 6, 8, 10 et 20 centa-

vos et le *Ph. journal of America* dénonce aussi des *timbres-taxe* de Guanajuato de 20 centavos.

Tous ces *timbres-taxe* n'ont aucune valeur et ont une même origine : *Celaya*.

On signale le timbre de 1886 10 c. brun-violet, non dentelé horizontalement :

10 c., brun-violet, non dentelé horizont.

NATAL.

Le 1 penny de 1864 C C et couronne a été rencontré par le *Monthly journal* à l'état non dentelé :

1 penny, rouge, non dentelé

NEVIS.

Le *Postoffice* rapporte qu'il a trouvé le 1 penny, vert, de 1879, avec le filagramme C A et couronne.

En 1879 la couleur de ce timbre était lilas avec le filagramme C C et couronne; en 1882 on changea le filagramme en conservant la couleur, laquelle devint rose en 1884.

Il n'y a donc jamais eu de 1 penny, vert.

NICARAGUA.

Le même confrère a trouvé parmi les officiels 1890, le 1 centavo, non dentelé *horizontalement*.

En cherchant bien on trouvera bien toute la série non dentelé, non dentelé horizontalement et non dentelé verticalement.

NORD DE BORNÉO.

Le 8 cents, vert, *Postage & Revenne* a reçu la même surcharge que le 12 cents, c'est-à-dire : 6 cents, en noir. Il y a une variété avec le c de cents retourné :

6 sur 8 cents, vert, snreh. noire

VARIÉTÉ.

lettre c retournée

6 sur 8 cents, vert, surch. noire

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le 7 mai dernier a été émis un nouveau timbre de 1/2 penny. Effigie à gauche de la reine Victoria diadémée sur fond de lignes horizontales dans un ovale portant : *New South Wales Postage* et *half penny*, ces deux inscriptions séparées de chaque côté de l'ovale par un ornement; chiffres dans les angles inférieurs, ornements dans ceux supérieurs. Papier à filagramme des timbres en cours.

1/2 penny, gris, piqué 12

OBOCK

Voilà la colonie d'Obock dans le mouvement, grâce à l'escale des steamers des messageries maritimes. On peut donc s'attendre à toutes sortes de surcharges comme pour les colonies de Diego Suarez et Madagascar.

Obock a débuté par la surcharge cintrée pour la série complète des timbres-poste, pour certains timbres-taxe et aussi paraît-il pour les cartes postales et les cartes lettres :

Cartes postales	10 centimes, noir sur violet
— 10 + 10	— — bleu-pâle
Cartes lettres	15 — bleu — gris
— 25	— noir — rose

Depuis, elle s'est ravisée et voilà *Obock* qui se présente en surcharge, sur une ligne droite; viennent ensuite les provisoires imprimés en petit nombre.

Nous donnons plus loin le décret du 29 février 1892 créant les timbres 1/25 2/15 4/15 que nous avons déjà signalés; puis les décrets 25 mars et 6 avril créant d'autres timbres pour renforcer l'approvisionnement de certaines valeurs !

Nous avons donc :



avec surcharge *Obock* sur une ligne droite (*voir 1^{er} type*).

5 centimes, vert,	surch. noire
10 — violet	— —
15 — bleu	— —
25 — rose	— —
40 — vermillon	— —
1 franc, vert-bronze	— —

Puis les suivants avec la même surcharge *Obock* en noir et la nouvelle valeur en couleur (*2^e type*) :

2 sur 10 c., violet,	surch. noire et rouge
4 — 25 — rose	— — — —
5 — 25 — —	— — — —
20 — 10 — violet	— — — —
30 — 10 — —	— — — —
35 — 25 — rose	— — — —
75 — 1 fr. vert-bronze	— — — —
5 fr. — 1 — —	— — — —

Nous allons oublier les *timbres-taxe* avec : *Obock* sur une ligne droite :

10 centimes, noir, surch. noire
30 — — —

Voici les décrets qui régularisent pour la forme les émissions que nous venons de signaler.

COLONIE D'OBOCK.

Arrêté du Gouverneur.

Le Gouverneur de la colonie d'Obock : Attendu que le stock des timbres-poste de 0.01, 0.02 et 0.04 est complètement épuisé.

Vu l'approvisionnement important des timbres-poste de 0.15 et 0.25 existant au trésor,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Il sera délivré au public des timbres-poste de 0.15 et 0.25. Ces timbres-poste porteront en surcharge les chiffres suivants en noir et en rouge :

1 rouge 2 rouge 4 noir

sur les timbres de 0.25 sur les timbres de 0.15 sur les timbres de 0.15

ART. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis par le trésorier-payeur par groupes de 7,000, au fur et à mesure des besoins à une commission composée de

MM. Deloncle, sous-comm^e chargé de l'administration,
Oehlschlager, interprète militaire,
Manigaud, archiviste-comptable.

Cette commission est chargée de suivre l'opération de la transformation des timbres dont il s'agit.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du trésorier-payeur et la prise en charge par l'agent chargé de la poste.

Obock, le 29 février 1892.

Le Gouverneur,
Signé : LAGARDE.

Le Gouverneur de la Colonie d'Obock :

Vu l'arrêté du 29 février 1892 portant que les timbres-poste de 0.25 et 0.15 seront transformés en timbres-poste de 0.01, 0.02 et 0.04 ;

Vu le faible existant des timbres-poste de 0.15 en approvisionnement ;

Vu l'épuisement du stock de timbres-poste de 0.05, de 0.35 et 0.75 ;

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les différentes catégories de timbres-poste à transformer seront surchargés des chiffres 1 à l'encre rouge, 2 rouge, 4 noir, 5 rouge, 75 rouge.

Pour les timbres-poste de 0.35, il sera employé des timbres de 0.25 dont on surchargera les chiffres 25 des chiffres 35 en rouge.

Cette surcharge sera faite sur les timbres-poste suivants :

7,000 de 0.25	seront transformés en timbres de 0.01	
3,500 — 0.15	—	0.02
7,000 — 0.25	—	0.04
7,000 — 0.25	—	0.05
1,000 — 0.25	—	0.35
1,000 — 1.00	—	0.75

ART. 2. — La commission désignée par l'arrêté du 29 février 1892 assistera aux opérations de la transformation et dressera procès-verbal de ces opérations dans les conditions déterminées par le dit arrêté.

Obock, le 25 mars 1892.

Signé : LAGARDE.

Le Gouverneur de la Colonie d'Obock :

Vu les arrêtés du 29 février et 25 mars 1892,

ARRÊTE :

ARTICLE PREMIER. — Les différentes catégories de timbres-poste à transformer porteront les surcharges suivantes :

1 à l'encre rouge	sur les timbres de 0.25	
2	—	0.10
20	—	0.10
30	—	0.10
35	—	0.25
75	—	1.00
5 fr.	violette	1.00

ART. 2. — Ces surcharges seront faites sur les timbres-poste suivants :

1,000 de 0.25	seront transformés en timbres de 0.01	
2,000 — 0.10	—	0.02
1,000 — 0.10	—	0.20
1,000 — 0.10	—	0.30
1,000 — 0.25	—	0.35
600 — 1.00	—	0.75
600 — 1.00	—	5.00

ART. 3. — La commission désignée par l'arrêté du 29 février 1892 assistera aux opérations de la transformation et dressera le procès-verbal de ces opérations dans les conditions déterminées par le dit arrêté.

Obock, le 6 avril 1892.

Signé : LAGARDE.

PAYS-BAS.

POSTERIJEN.

DIENSTBRIEFKAART.





Aan _____

Reçu par M. Schreuders une carte officielle, dont nous donnons ci-dessus le dessin, et qui a été mise en circulation le 1^{er} mai dernier. Le cadre mesure 150 × 100 m/m. et porte pour toute inscription : *Posterijen — Dienstbriefkaart — Aan* et quatre lignes de points pour l'adresse : sans valeur, noir sur rose

Le même correspondant nous apprend que la



BRIEFKAART

(CARTE POSTALE)

ALGEMEEN POSTVERZENDINGS BUREAU ROTTERDAM

Zijde voor het adres bestemd. (Côté réservé à l'adresse)



carte à 5 cent, type à effigie de la reine imprimée à droite, est en circulation depuis le commencement de mai. C'est le tirage qui n'avait pas encore vu le jour et qu'on se décide à utiliser :

5 cent, bleu sur bleu, revers blanc

PERAK.

Au type, tigre, le B. C. signale :

8 cents, orange

PHILIPPINES.

Nous avons vu le 10 pesos, brun, télégraphe, que nous annonçons dans notre catalogue avec un ? . Ce timbre est du premier type, effigie d'Alphonse XII :

10 pesos, brun

Nous annonçons dans le même livre un 2 c. de peso, premier type Alphonse XII surchargé en noir : *Habilitado pa correos de un real* dont il n'est pas question dans aucun décret. Nous supposons à tort que c'était un essai. Le timbre a bel et bien été en usage, on vient de nous en adresser un exemplaire oblitéré :

1 real sur 2 c. de peso, carmin, surch. noire

L'Echo de la Timbrologie révèle l'existence des timbres suivants, à l'effigie du roi bébé :

10 c. de peso, carmin
15 — brun-rouge
20 — gris

PORTO-RICO.

Reçu les timbres suivants au type royal bébé :

6 m. de peso, rose
1 c. — bistre
40 — — ardoise

PORTUGAL.

On avait annoncé que les nouveaux timbres paraîtraient le 1^{er} mai dernier. Se rappelant que l'exactitude est la politesse des rois, Charles I^{er} a fait son apparition à l'heure dite. Sa bonne grosse figure est tournée 3/4 à gauche dans un ovale renfermé dans un rectangle ; à gauche : *Correios* ; à droite : *Portugal* ; en haut : *R^o 25 R^o* ; en bas : *Continente*. Ce type n'a rien d'extraordinaire, au contraire : on s'aperçoit que le pays, dans la débâcle, a fait des économies.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 12 :

25 réis, vert

Voici des documents qui promettent encore

d'heureux jours pour la collection ; toutes les valeurs seront surchargées : 2 1/2 réis., sans compter les colonies portugaises, divisées en 20 districts... qui auront chacune leur série de timbres. Il y aura là de quoi permettre aux Portugais de payer une partie des dettes qu'ils ont si allègrement contractées.

Voici ce que publie le *Diario do Governo* du 9 mai 1892.

Direction Générale des Postes, Télégraphes et Phares.

Ayant résolu de remplacer les timbres d'affranchissement de 5, 10 et 50 réis, ainsi que les cartes-postales de 10 réis, Sa Majesté le Roi, par le secrétaire d'Etat, du Commerce, des Travaux Publics et de l'Industrie, faisant usage du droit que lui donne le n° 3 de l'art. 11 du décret ayant force de loi, en date du 29 juillet 1886, a arrêté les dispositions suivantes :

1^{re} Les timbres d'affranchissement de 5, 10 et 50 réis et les cartes-postales de 10 réis du nouveau type seront mis en vente dans la partie continentale du royaume le 1^{er} juin et aux Açores et Madère le 1^{er} juillet prochain.

2^o La fourniture, l'échange et la remise des nouveaux timbres et cartes postales seront faits en conformité des instructions réglementaires qui font partie du décret du 3 février 1887 publié au *Diario do Governo* du 10 du même mois et de la même année et des dispositions de l'article 3 des instructions relatives au service de comptabilité des timbres, télégraphes et phares, approuvées par décret du 23 août 1886.

Donné le 7 mai 1892

Vicomte de CHANCELLIROS, Ministre des Travaux Publics.

Le 14 mai 1892, le même journal rapporte ce qui suit :

Direction générale des Postes, Télégraphes et Phares.

Voulant mettre à profit les timbres d'affranchissement qui sont retirés de la circulation évitant d'inutiliser des valeurs importantes, Sa Majesté le Roi, par son secrétaire d'Etat des Travaux Publics, Commerce et Industrie, ordonne que les dits timbres de toute taxe seront appropriés par l'application d'une surcharge de 2 1/2 réis. Ils circuleront simultanément avec les timbres de 2 1/2 réis du type actuel.

Fait le 7 mai 1892

Vicomte de CHANCELLIROS, Membre des Travaux Publics.

RUSSIE.

CHERSON (*Cherson*). Voici un nouveau timbre ayant la corne d'abondance au-dessus d'un gros chiffre 5; l'ovale qui les renferme a l'inscription connue; chiffres aux angles intérieurs du rectangle.

Le cadre extérieur, l'ovale et le chiffre sont dorés, le reste rouge sur blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopuks, rouge et or



PSKOFF (*Pskoff*). Le 27 avril dernier a été mis en cours le timbre ci-contre ayant pour inscription, en haut : *Pokowski ouyezd*. (Arrondissement de Pskoff; en bas : *Ziensch (aja) Potchta* (poste rurale).

Lithographié et imprimé en noir, bistre et bleu sur blanc, piqué 11 1/2 :

5 kopecks, noir, bistre et bleu

SALVADOR.

Discrètement, on a fait des variétés de surcharges que nous trouvons au *Monthly Journal* :

Un Centavo,	sur 2 c, vert
UN CENTAVO	— 3 — violet
Cinco Centavos	— 3 — —
CINCO CENTAVOS	— 3 — —

SAMOA.



Voici en quoi consiste le timbre que nous renseignions le mois passé. L'effigie est de face dans un cercle perlé; inscription : *Samoa postage*, à la partie supérieure; 2 1/2 d dans chaque angle et *two half pence* entre eux.

Imprimé en couleur sur papier blanc au filagramme N Z et étoile, piqué 12 1/2 :

2 1/2 pence, rose carminé

SIAM

Il y aurait eu deux variétés de surcharge, au dire du *Monthly Journal*, de la carte 4 atts sur 1 att. Sur l'une, la surcharge est plus petite que sur l'autre; les mots : *Union Postale Universelle* ont 13/4 et 1 1/16 pouces respectivement.

Il y aurait aussi des cartes avec réponse 4 + 4 atts avec le mot *Kedah*, en demi cercle. Kedah serait un état voisin de la province de Wellesly, dans les « Straits Settlements » et payant tribu à Siam.

4 atts sur 1 att, vermillon sur jaune, variété
4 + 4 — carmin chamôis, KEDAH

SIERRA LEONE.

Un correspondant du même journal dit avoir au filagramme CA et couronne :

3 pence, jaune, piqué 14

SUÈDE

Il a paru un timbre 1 öre, écrit l'*Echo de la Timbrologie*. Type ???

1 öre, brun-vertâtre

TABAGO.

Le 4 pence a reçu la surcharge : *half penny*, en noir :

1/2 penny, gris, surch. noire

TURQUIE

Nous avons reçu la série entière des timbres « imprimé » dont nous signalions le 20 paras, le mois passé :

10 paras,	vert,	surch. noire
20 —	rose,	—
1 piastre,	bleu-pâle,	—
2 —	ocre-brun,	—
5 —	mauve,	—

URUGUAY.

Depuis le 19 avril il a été mis en usage un nouveau timbre appartenant à la série gravée à Londres.

A la partie supérieure droite, les armoiries; à celle inférieure un chiffre; sur bande-rolle traversant le timbre : *Republica O. del Uruguay*, dans le coin gauche inférieur, le soleil qui fait assez triste figure...; sur un cartouche horizontal, la valeur en toutes lettres.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 15 :

5 centesimos, bleu

M. J. Castro nous a communiqué les variétés suivantes :

Surcharge renversée :

1 centesmo,	vert,	surch. rouge
5 sur 7	—	bistre, — —
1 — 20	—	orange, — —

Double surcharge dont une renversée :

1 centesimo,	vert,	surch. rouge
5 sur 7	—	bistre, — —

Double surcharge, l'une sur l'autre :

1 centesimo, vert, surch. rouge

Double surcharge, l'une sous l'autre :

1 centesimo, vert, surch. rouge

Double surcharge, la seconde à cheval sur deux timbres :

1 centesimo, vert, surch. rouge

Non dentelé verticalement :

1 sur 20 cent., orange, surch. noire

CENTÉSIMO (accent circconflexe) :

1 sur 20 cent., orange, surch. noire

18 92 pour 1892 :

1 sur 20 cent., orange, surch. noire

WURTEMBERG

Le nouveau tirage des cartes postales donne, dit la *Carte Postale*, l'avant dernière ligne d'adresse plus longue que la dernière :

10 pfennig, carmin et noir

Une découverte inattendue.



Qui aurait pu s'imaginer qu'il existait encore un timbre de la Grande Bretagne qui aurait échappé aux recherches si minutieuses de cette foule de fins collectionneurs de timbres que l'Angleterre peut à juste titre se vanter de posséder et cela malgré l'assistance des autorités postales qui conservent la première feuille de chaque valeur de timbres. Eh bien, malgré tout, voici qu'un heureux hasard vient de me mettre en possession d'un timbre absolument inconnu jusqu'ici.

Il s'agit d'un timbre de 10 pence, brun, de juillet 1867, dont on ne connaissait jusqu'à présent que celui imprimé sur papier à *tige de rose* (n° 91 nouveau catalogue MOENS, 45a *Grosses Handbuch der Philatelie*), et que je possède imprimé sur papier à filagramme *emblèmes héraldiques*. Et à ce propos je me demande pourquoi cette appellation *fleurs héraldiques*, une feuille de trèfle n'ayant jamais été considérée comme une fleur.

L'exemplaire que j'ai découvert est dûment oblitéré et a passé par la poste. L'existence de cette humble violette qui s'est dérobée jusqu'ici à tous les regards, ne saurait s'expliquer que par le hasard qui aurait mêlé une feuille égarée du papier à l'ancien filagramme, au papier *Tige de rose*, lors de l'impression dudit timbre.



Le n° 4 du *London Philatelist*, le brillant organe de la *Société Philatélique* de Londres, s'occupe de deux timbres de 4 pence, petite jarretière sur papier blanc. L'existence de ce timbre m'est connue depuis longtemps sans que j'eusse, je l'avoue, attaché à cette variété l'importance qu'elle mérite. Dans le *Grosses Handbuch der Philatelie* je me suis borné en décrivant les timbres, petite jarretière, d'en désigner le papier sans faire la distinction du plus ou moins bléauté. Mais en examinant attentivement ces timbres, je dois confirmer que le papier de l'un est aussi blanc que celui des timbres à grande jarretière et l'oblitération de mon exemplaire est absolument nette, de sorte que toute idée de fraude doit être écartée.

Vous voilà donc en présence de deux énigmes dont nous attendons la solution de MM. nos collègues d'Outre-Manche.

J. H. ANHEISSER.

Les timbres de Moldavie (1).

Ce n'est pas sans répugnance que nous avons examiné de près les articles nauséabonds de l'illustre Moroin. Comparant les dates qu'il donne avec celles qu'on trouve au *Timbre-Poste* de 1870 et 1871, nous relevons quelques inexactitudes qu'il importe de rectifier.

Pour mieux nous faire comprendre, il nous faut revenir sur les renseignements qui nous ont été fournis jadis par M. A. Georgiadi, notre défunt correspondant.

Les premiers timbres ont été émis le 15 juillet 1858 (voir les documents 975, 5,895 et 6,313). Il y avait quatre valeurs pour lesquelles « le département a fait confectionner les sceaux nécessaires, au nombre de quatre », soit un timbre à main pour chaque valeur.

Le tirage s'est fait en deux fois, constaté par les documents 5,895 et 6,313, savoir :

Valeurs	TIRAGE DU		
	1 ^{er} Juillet 1858	11 Juillet 1858	Total général
27 paras	6,000	992	6,992
54 —	10,000	992	10,992
81 —	2,000	480	2,480
108 —	6,000	3,520	9,520
			29,984

Il n'y a pas eu d'autre impression.

Les 27 et 54 paras étaient réservés aux petites lettres, les premiers pour une distance de 1 à

(1) Faute de place cet article n'a pu paraître le mois passé.

8 postes (la poste a 12 à 14 kilomètres), les seconds pour une distance de plus de 8 postes.

Les 81 paras pour une *grande* lettre.

Les 108 paras pour celles avec récépissé.

Le 17 septembre 1858 (n° 8,823), le ministre des finances J.-A. Cantacuzin propose d'abandonner la taxe des lettres, d'après la distance et le poids, et de porter le prix à 40 paras pour les lettres simples et 80 paras pour celles avec récépissé, quel que soit la distance. Cette proposition est acceptée et le nouveau tarif mis en vigueur le 1^{er} novembre 1858.

Par suite de cette nouvelle émission les premiers timbres se trouvent supprimés et n'ont plus d'emploi puisqu'ils ne répondent plus à aucune taxe.

Voici du reste ce que le directeur des postes de Jassy accuse avoir trouvé de ces timbres dans la caisse du défunt caissier. L'avis est du 26 février 1859; il est adressé au ministre des finances. Nous mettons les chiffres à côté de ceux qui ont été imprimés : on jugera de suite du degré de rareté de chacune des valeurs.

QUANTITÉS.			
Valeurs.	Imprimée.	Inventue.	Vendue.
27 paras	6,992	2,325	4,667
54 —	10,992	5,244	5,748
81 —	2,480	1,307	1,173
108 —	9,520	3,432	6,088
	29,984	12,308	17,676

Nous avons dit que les timbres de la seconde émission avaient été mis en cours le 1^{er} novembre 1858. Ils ont été supprimés le 25 juin 1862, lorsque parurent les timbres destinés aux deux Principautés.

« *Jusqu'en 1862*, écrit notre correspondant, M. A. Georgiadi, le service postal dans les deux principautés, fut très irrégulier. MM. Manovarda et autres s'attachèrent *dès lors* à le régulariser. » **Donc à partir de 1862.**

L'éminent Moroiu nous apprend lui, que M. Manovarda a été appelé en fonction en 1859 pour réorganiser les postes et il l'accuse d'avoir profité de sa situation pour mettre en circulation des *faux timbres* de 27, 54, 81, 108, 5, 40 et 80 paras. *Mais ajoute-t-il, comme ils ont affranchi des lettres, il faut nécessairement les admettre dans les collections!!*

Peut-on supposer qu'un officier des postes eût fait circuler des timbres faux, à une époque où le public ne les employait guère et eût risqué sa position tout cela pour quelques

paras? M. Manovarda n'avait du reste pas même la ressource des collectionneurs qui n'existaient en 1859 qu'à l'état de mythe. Et comment cet officier des postes aurait-il pu faire usage en 1862 ou même en 1859, des timbres mis hors d'usage en novembre 1858?

On a attendu la mort de M. Manovarda pour salir la mémoire de celui-ci. C'est là un acte de couardise bien digne d'un Moroiu. Le motif, il est inutile de le dire, tout le monde l'a deviné. Après cela, c'est peut-être pour ne pas faire de la peine à M. Manovarda qu'on a attendu son décès pour l'accuser.

Le dernier timbre de Cauca.



Nous recevons de M. G. Michelsen, les lignes suivantes : Le timbre de Cauca signalé il y a quelques mois par le *American Journal of Philately* est de fantaisie comme tous les pré-

cédents timbres de Cauca. Ce qu'il y a de plus drôle ici c'est que les auteurs ont donné au pays un nom qu'il n'a jamais eu. Il n'y a pas de *Provincia del Cauca*, et non de *Cauca* comme le porte le timbre, mais *Departemento*; autrefois c'était : *Estado Soberano*.

Ce timbre n'a donc pas plus de valeur que tous ses prédécesseurs.

Les premiers timbres d'Oldenbourg.

(Suite, voir N° 348.)

Nous n'avons pu donner antérieurement la copie du décret émettant le timbre 1/3 sgr. de 1855. Nous le trouvons aujourd'hui dans l'*Y. Briefmarken Zeitung* et nous en profitons pour combler une lacune de notre article.

Ordonnance du Gouvernement relative aux timbres d'affranchissement pour envois sous bande.

Oldenbourg, le 30 janvier 1855.

Se rapportant à l'ordonnance gouvernementale du 28 décembre 1851 relative aux timbres d'affranchissement et par modification à l'article 2 du dit, est porté à la connaissance, par la présente, qu'à partir du 1^{er} février de cette année, les envois sous bande pourront, de même que les lettres, être affranchies au moyen de timbres adhésifs, lesquels sont de couleur verte avec impression en noir de la valeur ou 4 Schwaren, sur un écusson aux armes d'Oldenbourg avec une couronne, et fractions du Silbergrosschen répétées en noir sur les bandes des côtés droit et gauche de l'écusson, en-dessous duquel est le mot : *Oldenbourg*.

Ces timbres pourront s'obtenir à tous les bureaux de postes, à partir du jour susdit.

Bruxelles, Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année

 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTES DEMANDES D'ABONNEMENT DOIVENT ÊTRE ACCOMPAGNÉES DU MONTANT EN MANDAT-POSTE OU TIMBRES-POSTES NEUF.

CHRONIQUE.

AÇORES (Iles).

Voici le type du timbre appartenant à la série du District de *Ponta Delgada*, il est semblable à ceux d'Angra et Horta que nous connaissons déjà.



AUTRICHE.

M. C. Ledermann nous avise que, par arrêté du ministère du commerce en date du 13 mai dernier, il doit être émis à partir du 1^{er} juin, pour les postes autrichiennes du Levant, un nouveau timbre de 2 kreuzer avec la surcharge : 8 para, pour l'envoi d'échantillons.

Il faut croire que l'émission a dû subir quelque retard, car on nous avise à la date du 20 juin, de Constantinople, que le timbre n'a pas encore paru. On nous parle même d'un

20 piastres sur 2 florins, comme devant paraître incessamment.

La bande actuelle a le papier blanc, dit l'I. B. J. :

2 kreuzer, bistre et noir sur blanc

A l'occasion de l'exposition de musique et de théâtre, des cartes correspondances spéciales seront émises, nous écrit M. Ledermann. *Correspondenz-Karte* est en cintre; à droite, le timbre des autres cartes dont on a conservé la disposition en supprimant le cadre. Au revers, des vues variées au nombre de six :

2 kreuzer, bistre sur chamois pâle

Le même correspondant nous dit que sous peu seront émises de nouvelles cartes officielles, de nouvelles bandes et des *timbres-taxe*!

BECHUANALAND BRITANNIQUE.

Le 12 penny existerait avec la surcharge verte; filagramme ancre :

12 penny, noir, surch. verte

12 — — — — double

BERMUDES.

Emission d'une carte avec réponse 1 1/2 + 1 1/2 penny, semblable à celle ordinaire :

1 1/2 + 1 1/2 penny, carmin

BRÉSIL.

M. Machado nous écrit que le 100 réis se présente aujourd'hui en rose, rouge et carmin et la seconde impression en vert-bleu au lieu de bleu; enfin cette valeur existerait avec le centre renversé :

100 réis, rose et vert-bleu	
100 — rouge,	—
100 — carmin,	—
100 — — —	centre renversé

L'enveloppe même valeur compte trois formats; certaines enveloppes ont par erreur un second timbre en relief blanc :

Formats 132 × 105, 134 × 110 et 152 × 93 m/m :

100 réis, rouge	
100 — — et blanc	

Le premier format a le papier blanc vergé, les autres, uni.

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

Le 2 1/2 pence n'a plus de surcharge, il est au type Déesse, mais avec chiffre dans l'angle droit supérieur; ancre en filagramme, piqué 14 :

2 1/2 pence, réséda

CENTRAL AMERICAN STEAMSHIP CO.

Dans notre n° 353 nous parlions des timbres de cette compagnie. En voici le dessin que nous reproduisons d'après le *Mekeel's W. S. N.* Nous en avons donné la description. Il paraît qu'il y en a cinq valeurs qui doivent avoir vu le jour en mai ou juin 1886 et qui servaient à l'affranchissement des lettres du port d'embarquement au port de débarquement des vapeurs de la compagnie :



1	centavo, vert
2	— carmin
1 sur 5	— vert, surch. rouge
10	— bleu
50	— brun

Le 1 centavo a été peu en usage. C'est par suite d'erreur de l'imprimeur que ce timbre a vu le jour au lieu d'un 5 cent. C'est pour obtenir cette dernière valeur que le vert, 1 centavo, a été surchargé en rouge.

COCHIN.

L'émission prévue depuis longtemps vient de nous parvenir. Il y a une série composée de trois timbres et de trois enveloppes, savoir :



Le timbre représente au centre d'un ovale les attributs de la Divinité du pays, le tout dans un rectangle ayant en anglais, à la partie supérieure : *Cochin* et à celle inférieure : la valeur en toutes lettres; à gauche et à droite l'équivalent en caractères indous.

Les timbres sont imprimés en couleur sur papier blanc-grisâtre, piqués 12 :

Papier mince ou épais :

1/2 puttan, jaune-orange, vif, pâle, très pâle	
1 — magenta, vif, très vif, pâle	
2 — violet, vif	

Le puttan vaut environ 13 centimes.

Les feuilles du 1/2 puttan sont composées de 48 timbres sur huit rangées horizontales; celles du 1 puttan ont 24 timbres sur quatre rangées et celles du 2 puttan 12 timbres sur deux mêmes rangées, ce qui fait supposer que l'unité de monnaie est divisée en 12 puttans.

Les enveloppes représentent les mêmes attributs dans un losange placé sur un autre losange renversé, le tout dans un cercle perlé avec les inscriptions des timbres-poste. L'impression du timbre est à droite sur papier blanc bâtonné vergé; format 119 × 93 m/m :

1/2 puttan, jaune-orange	
1 — magenta	
2 — violet	



Cochin est sous le protectorat Britannique. Il est situé sur la frontière Nord de Travancore et possède une population de 400,000 habitants.

COLOMBIE (République).

On signale de 1870 le 5 centavos imprimé en noir sur jaune. Ce timbre n'a jamais été en usage, c'est un *essai* dont il y en a même d'oblitérés!

Un de nos correspondants, qui n'ose pas nous confier son timbre, nous envoie un calque du 1 peso, timbre télégraphe de 1888 ayant les armes de la République dans l'angle gauche supérieur; plus bas : *Republica — de —*; puis

dans l'angle inférieur 1 sur fond de couleur; à droite supérieur, une banderole en zigzag portant : *telegrafos* — *Nacionales* — *Colombia* et enfin, en bas, le mot : *peso* relié au chiffre 1 de l'angle gauche par un cartouche fond blanc :

1 peso, vert foncé sur vert clair



PANAMA. — On annonce le remplacement des timbres « carte de l'Isthme » par une série d'autres gravés par la *American Bank Note Company* qui n'a fait que reproduire le type connu avec quelques petites variantes :

1	centavo, vert	sur blanc, piqué 12
2	— rose	— —
5	— bleu	— —
10	— orange	— —

CONGO.

L'imprimerie de Malines ne pouvant fournir des cartes à 10 et 15 centimes nécessaires aux besoins du service, l'administration du Congo a fait imprimer à Bruxelles, chez Hayez, des cartes provisoires à l'ancien type, impression noire, où le carton est chamois pour le 10 centimes et blanc pour le 15, au lieu du contraire. La lettre *M* est écartée de la première ligne d'adresse au 10 c. et rapprochée au 15 centimes : c'est encore le contraire des précédentes cartes.

Quelques collectionneurs ayant eu vent de cette émission ont pu s'en procurer en temps, d'autres sont venus trop tard, après l'expédition des cartes au Congo, ce qui a motivé de leur part des réclamations absolument ridicules, l'administration n'étant pas tenue de délivrer des timbres ou cartes à Bruxelles :

10	centimes, noir	sur chamois
15	— — —	— blanc

On annonce comme devant paraître incessamment de nouvelles cartes à l'effigie du roi Léopold.

CONGO FRANÇAIS.

Nous recevons de M. Dorsan Astruc deux timbres nouvellement parus, les 20 et 40 centimes, surchargés : *Congo Français* 5 (10) c.

Cette émission a ceci de particulier, que les deux premières lettres de *Congo* sont majuscules :

5 c.	sur 20 c.,	brigue	sur vert,	surch. noire
10	—	40 —	vermillon	— paille, — —

Il y a 1,200 timbres de la première valeur et 1,000 de la seconde.

COSTA RICA.



Voici quelques types de la nouvelle série dont nous parlions récemment, n° 353.

Ainsi que nous l'avons dit, toutes les valeurs sont aux armoiries du pays. Au 1 centavo elles sont dans un rectangle avec chiffres en biais aux angles;

Au 2 centavos, les armes sont dans un ovale irrégulier et les chiffres de chaque côté;

Au 5 centavos, c'est dans un cercle que l'on a mis les armoiries; un chiffre dans les angles supérieurs;



Au 10 centavos, on a renfermé les armoiries dans un écu, plaçant un chiffre dans chaque angle;

Le 20 centavos nous donne les armes dans un double cercle, avec valeurs en chiffres dans les angles supérieurs;

Quant au 50 centavos, ces armes sont dans un écu avec colonne et chiffres de chaque côté.



Imprimés en couleur sur papier blanc, pi-
qués 15 :

1	centavo, bleu pâle
2	— jaune-orange
5	— violet
10	— vert
20	— rouge
50	— bleu

DIÉGO-SUAREZ.

Nous découpons dans la *Revue Philatélique* la pièce suivante, preuve que les timbres émis sont bien provisoires et nécessaires... à la continuation de l'exploitation des amateurs :

De Diégo-Suarez et dépendances :

Le Gouverneur,

Vu le rapport de M. le chef des bureaux de l'Intérieur faisant connaître que l'approvisionnement de la colonie en timbres-poste de 0.05 cent. est épuisé et qu'il y a lieu de prendre immédiatement des mesures en vue d'assurer le service de la poste, conformément aux prescriptions de l'Union postale universelle.

Attendu que l'approvisionnement des timbres de 0.10 c. et de 0.20 est assez important pour permettre la transformation d'un certain nombre.

Vu l'urgence,

Décide :

ARTICLE PREMIER. — Pour suppléer à l'absence de timbres-poste de 0.05 c. Il sera transformé en timbres de cette valeur 2,000 timbres de 0.10 et 3,000 de 0.20. Ces timbres porteront imprimé en diagonale à l'encre noire pour les timbres de 0.20 et à l'encre rouge pour les timbres de 0.10 : 1891. — Diégo-Suarez — 5 c.

ART. 2. — Une commission composée de :

MM. Ferlus, chef des bureaux de l'Intérieur.
Poirier, Receveur des Postes,
Terrentoy, écrivain auxiliaire.

Sera chargée de suivre l'opération de transformation des timbres-poste.

Cette commission dressera procès-verbal de ses opérations.

ART. 3. — Aussitôt après la transformation des quantités fixées en l'article premier les dessins seront effacés sur la pierre en présence de la commission.

ART. 4. — Il demeure entendu que ces timbres ne seront employés qu'à titre tout-à-fait provisoire et que les coupures qui seront trouvées en dépôt au Trésor ou à la Poste au moment de l'arrivée dans la colonie des timbres-poste demandés en France, seront détruites et incinérées en présence d'une commission.

Celles qui seront trouvées en possession des particuliers seront échangées contre des timbres-poste réguliers.

ART. 5. — Le chef des Bureaux de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision provisoirement exécutoire, qui sera enregistrée, communiquée, publiée partout où besoin sera et sera soumise à l'approbation de M. le sous-secrétaire d'Etat.

Antsirane, le 19 novembre 1891.

Par le Gouverneur :

Le Chef des Bureaux de l'Intérieur,

Signé : A. FERLUS.

Signé : F. FRÖGER.

EGYPTE.

L'administration des postes égyptiennes a publié l'avis suivant, nous écrit M. Fischer :

Administration des Postes.

AVIS.

Le public est informé que d'ici peu il ne sera plus mis en vente des enveloppes timbrées de P. T. 2 et qu'à partir du 15 et il sera mis en circulation des enveloppes timbrées de P. T. 2 avec surcharge de 5 millièmes.

Alexandrie, le 9 juin 1892.

Le 15 juin ont donc été mises en vente les enveloppes à 2 piastres portant la surcharge noire : 5 millièmes 5 et l'équivalent sur une seconde ligne, en caractères turcs. Il n'y a en vente que le format : 176 × 117 m/m; le petit format n'est pas encore en usage :

5 mill. sur 2 p., orange, surch. noire

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



La *Mekel's W. S. N.* reproduit le type des timbres de la *Pacific Postal Telegraph Cable Company* dont nous parlions dans notre numéro précédent. Nous le reproduisons à notre tour.

Western Union Telegraph Company. Le timbre télégraphe de franchise pour 1892 a conservé son type. Il n'y a que le millésime et la couleur de changés :

Sans valeur, vermillon.

FRANCE.

La *G. T.* rapporte que les timbres-poste à 2 et 4 centimes noirs et 5 fr. brun-rouge ont été retirés de l'usage comme ceux de 20 et 40 cent. noirs et 2 fr. brun-rouge supprimés antérieurement.

GRANDE BRETAGNE.

L'enveloppe 2 1/2 pence, outremer, existe avec date et sans date. Ces dernières sont vendues à la poste, tandis que les premières sont obtenues sur commande.

En comparant les deux cadres ovales on remarque qu'ils sont différents et que le 2 1/2 pence, outremer, a hérité du cadre du 2 1/2 pence brun-violet :

2 1/2 pence, outremer

Signalé par le *Ph. Record* le timbre télégraphe 3 shillings, ardoise, sur papier à filigranne, ancre, planche 1, qui n'était pas encore connu :

3 shillings, ardoise

M. Anheiser nous a montré le 4 pence, petite jarretière, qu'il déclare dans l'article publié ici le mois dernier comme ayant le papier blanc. Nous ne sommes pas de cet avis; le timbre a parfaitement une teinte verdâtre.

GUADELOUPE.

Le 5 centimes, type figurine, existe avec double surcharge (*Revue Philatélique*) :

5 centimes, vert, double surch. noire

GUATÉMALA

De la série 1886, le *Am. Journ. of Philately* a découvert une variété non encore cataloguée et qui se trouve sur la quatrième rangée. Elle porte à la dernière ligne : 255 pour 25 centavos :

255 centavos, rouge, surch. noire

GUIYANE ANGLAISE.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
BRITISH GUIANA—GUYANE BRITANNIQUE
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



La carte 3 cents a été surchargée : 2 cents sur le centre du timbre et la valeur primitive biffée par deux barres horizontales :

2 c. sur 3 c., carmin, surch. noire

HONG-KONG.

Le 50 cents sur 48 violet, n'a plus les caractères chinois noirs :

50 sur 48 c., violet, surch. noire

JAPON.

Signalé par le *A. J. of Ph.*, au type en cours et piqué 13 :

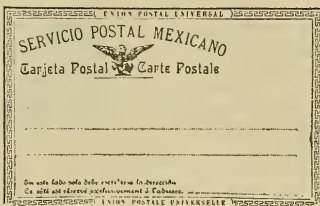
3 cents, rose-lias

JIIND.

On nous annonce la toute récente émission de ce qui suit.

<i>Timbres-Poste</i> :	1 an. 6 pies, bistre-gris	surch. noire
—	3 annas, orange	—
—	6 — bistre	—
—	12 — brun-rouge s/rouge	—
<i>Timbres de service</i> :	3 — orange	—
—	4 — olive	—
—	6 — bistre	—
—	12 — brun-rouge s/rouge	—
—	1 rupee, gris	—

MEXIQUE.



MM. Forbin et Cie nous ont fait voir une variété de la carte actuelle 2 centavos, ayant au verso, celle-ci-haut, *sans timbre*. On remarquera que les inscriptions du cadre supérieur et inférieur, sont entre parenthèses; que l'aigle n'a qu'un trait à la base, au lieu de trois; que la deuxième ligne *non ponctuée* est formée de caractères gothiques absolument différents et que les deux lignes d'avis sont en ronde; enfin, il y a huit grecques en bas, de chaque côté de l'inscription, au lieu de sept et celle de gauche supérieure est irrégulière.

Impression verte sur carton blanc; timbre rouge :

2 centavos, rouge sur blanc

Le A. J. of Ph. a reçu :

1872 50 cents, jaune, sur vergé, non dentelé

1884 3 — vert sur uni, non dentelé verticalement

Le même, annonce de l'émission actuelle au filigranne *corrosum* :

4 cents, rouge

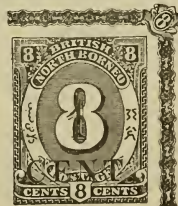
Pour les lettres en retour, voir type n° 352, il existe, toujours d'après le même confrère, le timbre avec le nom : *Chihuahua*, sous *Posta oficina* :

sans valeur, rouge-brun, *Chihuahua*

NORD DE BORNEO

La carte-postale 8 cents a été réduite de valeur par l'application de la surcharge : 1 cent, en noir, sur le chiffre primitif, le mot *cent* en dessous :

1 sur 8 cents, vert, surch. noire



NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Am. Journ. of Philately* a vu le 4 pence, brun, 1869 (1867 sans doute) ayant le filagramme 10 et non dentelé. Ne serait-ce pas un *essai* imprimé sur le papier du 10 pence?

4 pence, brun, (1867) fil. 10

Le *Philatelic Record* mentionne l'existence de la carte postale 1 penny, imprimée sur carton blanc :

1 penny, mauve sur blanc

NOUVELLE RÉPUBLIQUE D'AFRIQUE.

M. E. Gréau nous a montré, oblitérés, et au 1^{er} type, inscriptions sans armoiries :

6 pence, violet sur jaune, 21 mai 1898

5 shillings, — — — 24 — —

2 — — — gris 24 — —

NOUVELLE ZÉLANDE.

Le même correspondant possède avec marge très satisfaisante, de l'émission juillet 1891 :

6 pence, bleu, non dentelé

OBOCK.

Deux timbres se tenant, sont signalés par la *Revue Philatèlique*, avec la surcharge horizontale : *Obock*, l'un des deux n'ayant pas le chiffre 4 de la surcharge :

4 sur 15 c., bleu, surch. noire

PARAGUAY.

La *Revue Philatèlique* rapporte que les timbres actuels ont la surcharge 1892 en noir et qu'elle a été rencontrée sur les timbres suivants :

1 centavo, vert, surch. noire

2 — carmin —

5 — vert —

On annonce le remplacement prochain des timbres par d'autres qui reproduiraient les effigies des divers présidents de cette république.

Nous avons été mal informé en donnant certaines couleurs aux timbres, surchargés *oficial* en noir ; il faut lire :

7 centavos, brun et non orange

10 — violet — carmin

15 — orange — marron

20 — rose — bleu

50 — gris

PAYS-BAS.

Le 1 florin du nouveau type, a fait son apparition, tout récemment, dit-on :

1 florin, bleu-ardoise

PUTTIALA.

Les timbres suivants ont fait leur joyeuse apparition en mars dernier avec la surcharge : *Patiala* (dernière orthographe) :

Timbres-poste :	9 pies,	carmin,	surch. noire
—	1 an. 6 p.,	bistre-gris	—
—	3 annas,	orange	—
—	6 —	bistre	—
—	12 —	brun-rouge	s/rouge
Timbres de service :	4 —	olive	—
—	8 —	violet	—
—	1 rupee,	gris	—

VARIÉTÉS.

a. ayant le 2^e A de *Patiala* est plus petit

b. — 2^e A — — marqué A

c. — L — — plus petit

PHILIPPINES.

Un de nos correspondants, comme on dit quand on ne veut pas citer la source où l'on prend ses renseignements, nous écrit que les timbres télégraphe ont été changés le 1^{er} janvier dernier, en conservant le type, savoir :

1 c. de peso,	rouge
2 4/8 —	bleu
5 —	olive
10 —	vert-clair
12 4/8 —	brun-noir
20 —	brun-rouge
25 —	vert-foncé
1 peso	orange
2 —	brun-clair
5 —	violet-brun
10 —	carmin

PORTUGAL.

Les timbres-poste de 5, 10 et 50 réis, ont paru le 1^{er} juin :

5 réis, marron-clair

10 — mauve-foncé

50 — bleu

La carte a fait également son apparition, en voici le dessin :



BILHETE POSTAL
10
PORTUGAL E HESPAÑA
DEZ REIS



Watts lado ad se enquera a direccão.

10 réis, lilas, sur chamois

QUEENSLAND.

On annonce l'émission du 5 avril dernier, d'un timbre de 3 pence, sans changement de type, ni de papier, ni de pigments :

3 pence, brun-pâle

RUSSIE.



BOUZOULOUK (*Samara*). — Changement de dessin apporté au type des timbres de l'administration rurale de Bouzoulouk.

La dimension est plus petite; le mot *Kop* n'existe plus sous le chiffre, mais par contre on a embelli le timbre par les armoiries du gouvernement de Samara, représentées à la partie supérieure, par un cerf dans un écu.

Lithographié en couleur sur papier blanc, non dentelé :

3 kopeks, rose

CHARKOFF (*Charkoff*). — Le dernier timbre émis, décrit par erreur le mois dernier comme étant de Cherson, existe aussi avec surcharge oblique noire dans un petit cadre oblong :

5 kopeks, rouge et or, surch. noire

SAINT-THOMAS ET PRINCE.

Voici d'après le *Philatelic Journal of Great Britain*, la copie du décret par lequel le timbre de 50 reis a été surchargé :

Administration postale provinciale.

En vertu d'ordres décrétés par le Secrétaire général du Département, cette administration informe que, agissant d'après l'ordre du Gouverneur de la Province et pour satisfaire à l'urgence du service, des instructions télégraphiques ont été envoyées à l'administration postale de Principe pour surcharger les timbres de 40 reis par 50 reis.

Administration postale de S-Tomé, 20 juin 1891.

L'Administrateur,

Sig. : JOACHIN AUGUSTA DA SILVA.

SARAWAK.

M. M. Langlois nous fait remarquer que les derniers 1. c. reçus portent la surcharge : *one cent*, au lieu de : *One Cent* sur l'ancienne valeur 3. c. :

1 sur 3 cents, lilas et blanc, surch. noire

SHANGHAI.

Le 15 cents, bleu. *Due postage* existe sur papier filigranné :

15 cents, bleu

SÉNÉGAL.



C'est au tour de cette colonie de parler. M. M. Forbin et Cie nous ont fait voir le 15 centimes ci-contre, portant la surcharge oblique *Sénégal* en haut et 75 en bas; la *Revue Philatolique* signale en plus le 5 centimes qui aurait vu porter sa valeur à 1 franc, par une surcharge analogue. Oblitérés : mai 1892. C'est à se demander si ces timbres sont bien sérieux :

75 sur 15 c. bleu, surch. noire

1 fr. — 5 — vert, — —

SUÈDE.

L'I. B. Z., rapporte qu'il sera émis incessamment des timbres à 1, 2, 3 et 4 öre. Ils auront le papier à filigranne couronne et porteront au centre un chiffre blanc sur fond guilloché; autour, un ovale de couleur, ayant : *Sverige* en haut et *Frimärke*, en bas.

L'ovale est séparé de chaque côté par une bande portant : *öre*; autour de l'ovale, cadre avec étoile à 5 branches dans les angles rectangulaires :

1 öre, bleu, ovale brun

2 — jaune, — bleu

3 — — — brun

4 — bleu — rouge

TANGER.

Le bureau de poste français a complété sa série, en surchargeant les 15 centimes, bleu : *15 centimos* en noir, ce qui rendra plus intelligible, l'inscription primitive :

15 c. sur 15 c., bleu, surch. noire

TASMANIE.

On annonce l'émission de bandes timbrées à 12 et 1 penny, effigie de Victoria en relief dans un ovale et une autre à 2 pence, représentant un ornithorynque, avec la légende : *Stamp Duty* :

1/2 penny, rouge sur blanc uni, 280 × 105 m/m

1 — — — — — vergé, 270 × 110 —

2 pence, — — — — — uni, 280 × 105 —

Il y a des bandes à 1 penny mesurant 292 × 115 m/m, avec l'inscription : *Newspaper Only*, dans les couleurs ci-après :

1 penny, rouge sur orange, jaune, rose, bleu foncé et pâle vert, violet, rouge foncé, saumon, chamois

ZOULOULAND.

Le *Monthly Journal* ajoute aux timbres *Natal Revenue* surchargés *Zululand* et employés à la poste, le suivant :

1 livre, noir et vert

Le 4^e type 20 c., de Bordeaux.

Il y a quelques mois, M. V. Robert, rendait compte, dans son journal, de la découverte d'un 20 c., de France, qu'il venait de faire et qu'il considérait comme étant un 4^e type de Bordeaux. Sur nos remarques ici, et ayant revu depuis le timbre, notre confrère dut convenir qu'il s'était trompé et que sa découverte, fort intéressante, sans doute, n'était qu'une imitation employée frauduleusement à Marseille.



M. Robert qui tient absolument à découvrir un 4^e type de Bordeaux a fait depuis, d'autres recherches. Il nous arrive aujourd'hui, tout triomphant, en présentant un nouveau timbre. « que M. Moens le veuille ou non, dit-il, il existe un 4^e type de Bordeaux et celui-là n'est pas faux; nous l'avons montré aux hommes les plus compétents, et tous sont d'accord que la découverte est du plus haut intérêt. » Et plus loin, il nous donne le signalement de son 4^e type comme suit :

« 1^o La ligne *REPUB. FRANC.* en antiques larges, comme dans le faux, remplit le petit encadrement supérieur de haut en bas, ce qui n'existe dans aucun des trois types connus ;

« 2^o Les perles de l'ovale sont plus grosses d'au moins un tiers que dans les autres types ;

« 3^o L'épi dépasse le front et vient toucher les perles de l'ovale, ce qui n'existe dans aucun ;

« 4^o L'ensemble du timbre a des différences qui ne peuvent s'apprécier que de visu ;

« Le timbre porte l'oblitération 786, et est assurément original.

« La discussion est de nouveau ouverte sur ce 4^e type. »

La discussion ne sera pas bien longue, car un examen minutieux du timbre en question, nous a appris que nous étions en présence... d'un 2^e type de Bordeaux ! On en jugera par notre photogravure.

L'exemplaire, il est vrai, a été obtenu sur une

planche usée et est quelque peu défiguré par une impression défectueuse donnant lettres, grecques et perles plus grasses, ce qui se produit souvent dans les tirages lithographiques, mais le dessin de ce soi-disant 4^e type, est identique dans tous ses détails au 2^e type qui a toujours l'épi dépassant le front comme le 3^e type...

On nous rapporte que beaucoup de timbres de Bordeaux ont été signalés par les agents, comme faux ; mais après examen par le service de fabrication, on n'en a jamais reconnu de faux.

Nous ne savons comment « les hommes les plus compétents » ont examiné le timbre de M. Robert ; ce qu'il y a de vrai, c'est qu'on ne saurait découvrir de 4^e type, puisqu'il n'a jamais existé.

L'acte de naissance des premiers timbres grecs.

Nous avons été assez heureux que pour rencontrer le décret d'émission des premiers timbres qui virent le jour ainsi que nous l'avons dit le 1/13 octobre 1861. Voici le décret :

Décret

Pour l'exécution de la loi concernant le Timbre-poste.

OTHON

PAR LA GRACE DE DIEU

ROI DE GRÈCE

Ayant en vue la loi en date 21 mai de l'année dernière, concernant le timbre-poste et pourvoyant à son exécution, sur la proposition de Nos ministres de l'Intérieur et des Finances, Nous avons décidé et Ordonnons.

ART. 5. — Les droits postaux seront payés d'avance, conformément à l'article 9 de la loi, par l'apposition de timbres-poste dont la forme, le genre, les classes ainsi que la couleur de chaque classe ont été réglées par nos décrets en date du 8 juin et 21 août de l'année dernière.

ART. 19. — La Direction générale des Postes, devant pourvoir à la stricte exécution de la loi concernant le timbre-poste et des décrets y relatifs, publiera des instructions détaillées à tous les employés de poste du Royaume.

ART. 20. — La loi concernant le timbre-poste sera mise en vigueur à partir du 1^{er} octobre, année courante. Après cette date toute ordonnance contraire à cette loi sera abrogée.

Nos Ministres de l'Intérieur et des Finances feront publier et exécuter le présent décret,

Athènes, le 5 septembre 1861.

Au nom du Roi :

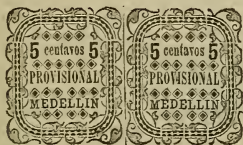
La Reine,

signé : AMALIE.

signés : E. A. SIMOS.

CH. CHRISTOPOULOS.

Variétés du 5 cent. 1889 d'Antioquia.



Nous avons fait connaître en temps utile qu'il y avait six variétés du 5 centavos de 1889, placées sur trois rangées horizontales, la quatrième étant occupée par deux timbres de 2 centavos. MM. Forbin et C^{ie} nous font remarquer qu'il existe d'autres variétés que nos correspondants attribuent à un second tirage de huit variétés. Après moultes recherches parmi nos timbres, nous avons acquis la certitude qu'il n'y a jamais eu que six variétés à la feuille, mais par suite sans doute d'un accident arrivé par un mauvais assemblage des clichés, les variétés de la seconde rangée horizontale se trouvent modifiées comme on pourra s'en assurer par nos dessins.

La troisième variété, notre 1^{re} type ici, a le dessin central supérieur du cadre, retourné, c'est-à-dire que le cliché, forme tulipe, est au-dessus au lieu d'être en-dessous; les quatre premiers losanges sont réunis au lieu d'aller par deux.

La quatrième variété, notre 2nd type, n'a que de très légères différences; le croissant de droite placé après la dernière rangée de losanges, est un tant soit peu déplacé: il est plus droit et plus rapproché des losanges; enfin il y a un cliché de blocage entre le v et l'i de *provisional*.

Les derniers timbres d'Obock.

M. le Vicomte de Méré publie dans l'*Union Postale Universelle*, un article, l'*assiette au beurre*, que nous regrettons de ne pouvoir reproduire en entier. Cet article qui contrarie certaines spéculations vaudra à l'auteur d'être excommunié en règle, par les intéressés. Désireux de partager en aussi bonne compagnie, cette excommunication, nous nous faisons un plaisir de reproduire ici ce qui est relatif surtout aux derniers timbres d'Obock.

« L'émission des derniers timbres d'Obock, dit M. de Méré, est une plaisanterie inacceptable par les collectionneurs, elle a comblé la mesure

et fait déborder un nouveau flot de ridicule sur les valeurs coloniales des années dernières.

« C'est l'heure ce me semble, de jeter un coup d'œil sur les événements du passé...

Ici l'auteur rappelle tout ce qui s'est fait à Nossi-Bé, Madagascar, Diégo-Suarez où la vente exclusive était réservée à quelques-uns et il conclut :

« Quel est le remède à apporter à cet état de choses? Collectionneurs et marchands il est bien simple, et je vous garantis son efficacité. Servez-vous de vos journaux pour dévoiler la supercherie, mettez en interdit les nouveaux timbres et soyez une année sans en acheter. La leçon sera bonne pour tous : Les colonies cesseront d'émettre des valeurs absurdes à tirage inconsidéré et les détenteurs de timbres existant seront heureux de les liquider à leur juste et très minime valeur.

« Marchands, achetez de bons timbres qui gagnent chaque jour et doublent parfois de valeur en peu de temps et laissez aux riches spéculateurs qui ont de l'argent à perdre, ces carrés de papiers, multicolores, qui n'ont pour eux ni histoire, ni passé, et qui n'auront pas d'avenir.

« Du reste déjà la méfiance s'accroît et les prix fléchissent d'une manière consolante; les fameux 9 timbres 0.25 Nossi-Bé, vendus il y a quelques mois 150 francs, peuvent se trouver à Marseille à 60. On m'a proposé hier les timbres à percevoir Nossi-Bé 10/5 et 15/20 à 1 fr. 60 la paire, quelle dégringolade heureuse. Elle confirme complètement ma théorie de l'abstention.

« Quelques mots sur OBOCK :

« Le capitaine Russel acheta pour la France, en 1859, ce coin de désert à Aboubeker, moyennant 10,000 thalaris. On n'en prit possession effective qu'au moment où les Anglais s'établirent à Périm. Il fallut seize années pour ébaucher le squelette de notre prétendu établissement colonial qui n'est en effet qu'un dépôt de charbon pour nos navires. En 1889 l'organisation fut complète. Elle se compose comme personnel administratif d'un gouverneur et de huit fonctionnaires. L'élément militaire est représenté par un lieutenant qui commande à une *demi-compagnie* d'infanterie de marine. Obock, un village de huttes, est situé par 11°58' de latitude Nord et 40°59' de longitude Est. Les quatre établissements rudimentaires européens ne sont pas situés dans le village. Ils sont bâtis en planches;

trois au cap Obock et le quatrième, le plus important, le dépôt de charbons de la compagnie Mesnier est établi sur le plateau des Sources.

» La chaleur torride de 47° à 48°, le manque d'eau et surtout le vent Kramsin rendent le séjour dans cette colonie à peu près impossible aux Européens. La statistique de 1891 a montré qu'il n'y avait dans le territoire que huit femmes européennes dont quatre sœurs de charité.

» Et c'est pour ces rochers volcaniques, arides, qui sont sans vie, sans relations, qu'on a émis 40 valeurs postales!!! Comment ne pas sortir des gonds? Le 5 francs surtout m'horripile avec sa grosse surcharge bleu lilacé. Pour avaler celle-là par une chaleur pareille, j'ai recouru à toi, O BOCK de Strasbourg. »

VICOMTE DE MÉRÉ.

Les anciens timbres suisses.

Il y a quelques mois, on nous invitait à donner notre avis sur un groupe de quatre timbres, *poste-locale*, neufs, que nous déclarâmes suspects parce qu'ils avaient le papier légèrement azuré, une gomme blanche, etc. Nous avions tort, comme le correspondant qui nous avisait que les timbres avaient été obtenus par la photographie. Nous avons appris depuis que les timbres étaient authentiques, mais que les différences que nous avions constatées provenaient d'un lavage auquel se livrait avec ardeur une maison de Genève. On nous engageait par la même occasion, à faire une étude des premiers timbres suisses, le classement donné jusqu'ici étant incorrect.

Le temps ne nous permettant pas d'étudier la question, nous remîmes ce travail à des temps meilleurs. L'échéance est arrivée : le catalogue le réclame. Il nous a donc fallu bon gré mal gré, examiner sérieusement les timbres suisses, afin d'affronter déceimment la critique.

Précisément un correspondant du *Philatelic Record* avait signalé à ce journal qu'il possédait les timbres oblitérés suivants :

Orts-post	avec croix encadrée oblitéré	18 octobre 1850
Poste-locale	— — —	25 — —
Orts-post	sans — — —	10 — —
Poste-locale	— — —	Juillet 1851
Rayon I	avec — — —	30 octobre 1850
— sans	— — —	22 — —

Un autre de nos correspondants nous a montré un timbre *orts-post* oblitéré St-Gall, 16 juin 1850, avec croix sans encadrement.

Ces renseignements nous ont été d'un grand secours, car il résulterait de ces oblitérations que les timbres avec croix encadrée n'auraient pas été émis le 26 mars 1851, comme l'a écrit notre correspondant M. Schulze dans le *Timbre-Poste*, puisqu'ils étaient déjà en usage en octobre 1850 comme le démontrent les observations citées plus haut. Et comme le groupe de timbres qu'on nous a fait voir montrait des restes de croix, il ne faut pas être doué d'une bien grande perspicacité pour deviner que les timbres sans la croix encadrée ont suivi ceux avec encadrement.

La modification à apporter au classement serait donc celle-ci :

Emission du 5 Avril 1850

Croix encadrée d'un trait.

Orts-post,	2 1/2 rap,	noir et rouge
Poste-locale,	2 1/2 — — —	—
Rayon I,	5 — — —	sur bleu
— II,	10 — — —	— jaune

Juin 1850. Croix sans encadrement.

Orts-post,	2 1/2 rap,	noir et rouge
Poste-locale	2 1/2 — — —	—

1^{er} octobre 1850. Les mêmes.

Rayon I,	5 rap,	noir et rouge sur bleu
— II,	10 — — —	— jaune

Les timbres sur papier blanc ont été émis en suite de la loi fédérale du 25 août 1851 et devaient être mis en usage le 1^{er} janvier 1852. Néanmoins nous avons rencontré un 5 rappen, oblitéré 19 novembre 1851.

Emission de novembre 1851.

Rayon	I	5 rap,	bleu et rouge
—	II	10 —	jaune —
—	III	15 —	rose —
—	III	15 cents,	—

Le 10 rap n'a pas été émis : les 15 rap et 15 cents sont avec petits chiffres.

Il n'y a pas d'autre changement à apporter au classement des autres timbres.

Les bandes timbrées du Mexique.

(Suite. — Voir n° 350).

Variété a. Pour bien établir une division marquante entre les bandes de l'intérieur et celles de l'extérieur, le timbre se trouve dans un rectangle formé de *gros trait*;

Fajilla para impresos au lieu d'être en lettres capitales est en caractère gras;

Union postal a le premier N de *union*, cassé; La ponctuation de *impresos* est directement entre l'I et le C de *Mexicano* et devant l'O de *union*;

SERVICIO POSTAL MEXICANO.



Fajilla para impresos



La première ligne d'adresse se termine à la hauteur du P de *postal*;

Les deuxième et troisième lignes se terminent sur une même longueur; la quatrième est un peu plus courte à droite:

Variété b. Le timbre est dans un rectangle pointillé;

Fajilla, etc., est en lettres capitales;

Union postal a le premier N de *union*, cassé;

La ponctuation de *impresos* est sous l'I de *Mexicano* et l'O de *union*;

Mexique est ponctué;

La première ligne d'adresse est à la hauteur de T de *postal*;

Les trois dernières lignes se terminent sur une même longueur.

Variété c. Le timbre est dans un rectangle pointillé;

Fajilla est en lettres capitales;

Union postale n'a pas le premier N de *union*, cassé;

La ponctuation de *impresos*, est sous le C de *Mexicano* et l'I de *union*;

Mexique n'a pas de ponctuation;

La première ligne d'adresse se termine à la hauteur de P de *postal*;

Les deuxième et troisième lignes terminent sur une même longueur, mais la quatrième est plus courte à droite de 2 1/2 m/m.

1	centavo, vert, variété a	a
1	— — — b	b
1	— — — c	c
2	— rouge — a	a
2	— — — b	b
2	— — — c	c

ERREURS.

Le rectangle ne porte pas de timbre.

Sans timbre, variété a

Le rectangle n'a pas de timbre, mais celui-ci est renversé à l'extrémité gauche de la bande.

2 centavos, rouge, variété a

Le timbre est renversé dans le rectangle.

2 centavos, rouge, variété b

Ayant double timbre 1 centavo, le premier légèrement rouge au recto et rouge au verso.

1 + 1 centavo, rouge et vert, variété a

Ayant double timbre, le premier en relief sans couleur.

1 + 1 centavo, vert et sans couleur, variété a
2 + 2 — rouge — — b

Ayant double timbre 2 centavos, de couleur.
2 + 2 centavos, rouge, variété b

L'extrémité coupée est à gauche au lieu d'être à droite.

1^o gommée

1	centavo, vert, variété a	a
1	— — — b	b
1	— — — c	c
2	— rouge — a	a
2	— — — b	b
2	— — — c	c

2^o noir gommée

1 centavo, vert, variété a

L'extrémité droite coupée, n'a pas de gomme

1 centavo, vert, variété b

(A continuer.)

Bibliothèque des Timbrophiles.

M. C. Lindenberg, un écrivain allemand bien connu, se propose de passer en revue toutes les émissions d'enveloppes des pays allemands et d'en faire le sujet d'une étude spéciale qu'il publiera en brochure. L'auteur, par ses connaissances timbrophiliques et par la position qu'il occupe, est à même de nous faire profiter largement de bien de détails inédits. Malheureusement pour ceux qui, comme nous, ne lisent pas la langue allemande, cette bonne fortune sera considérablement atténuée. Quoiqu'il en soit, saluons l'apparition de la brochure « Der Briefumschläge von Braunschweig. »

D'après cet opuscule, que nous avons en ce moment sous les yeux, les enveloppes auraient été imprimées à Berlin, en vertu d'un contrat du 8 mai 1855 passé entre le chef de la Direction duale des chemins de fer et postes de Brunswick et le Directeur de l'imprimerie de l'Etat à Berlin, qui arrête que ladite imprimerie se chargera de la fabrication des enveloppes, y compris les coins, etc., au prix de 70 sgr. 4 pf. pour 100 enveloppes de moyen format et 8 sgr. 6 pf. pour celles de grand format.

La gravure fut confiée à M. Schilling. Les premiers tirages datent des 10 au 19 juillet 1855; la livraison fut faite le 21 et déjà le 24 paraissait

undécrot fixant l'émission des premières enveloppes au 1^{er} août 1855. (Voir le *Timbre Poste*, 1888, page 51, qui donne la copie de ce décret.)

Du 21 juillet 1855 au 24 octobre 1862 il a été livré, en format ordinaire : 483,900 enveloppes de 1 sgr., 258,300 de 2 sgr. et 211,900 de 3 sgr. ; en grand format il y eut seulement 18,300 de 1 sgr., 19,200 de 2 sgr. et 15,100 de 3 sgr.

M. Lindenberg étudie les oblitérations avec décrets à l'appui ; il nous donne même les dates d'émissions des nuances et il signale en fait d'erreurs les enveloppes de formats ordinaires : 1 sgr. sans couleur, qui était inconnue, et 2 sgr. avec deux tresses et sans gomme.

De la même série (1863) avec *grande gomme*, l'auteur prouve victorieusement que le 2 sgr. grand format ne peut exister, puisqu'il n'en a pas été imprimé et que celles qui circulent doivent avoir la gomme fausse, puisque l'adoption de la couleur outremer date de octobre 1862, alors que celles qu'on présente ont la teinte bleu terne, qui est antérieure à cette date.

Voici les nombres imprimés :

	1 sgr.	2 sgr.	3 sgr.
Ordinaire format	387,400	102,900	130,400
Grand —	9,200		1,500

En *essais*, il existerait, au format ordinaire, le 1 sgr. jaune et au grand format le 1 sgr. rose, avec inscription : *Probe*.

Passant à l'émission 1865, nous voyons que la première livraison fut faite le 10 février 1865, mais les enveloppes n'ont été mises en vente, suivant toute vraisemblance, qu'en octobre, suivant le décret du 28 août publié le 9 septembre 1865.

La tresse et le fleuron allemand des pattes, ont été employés simultanément, ce dernier en plus grande quantité ; quant aux motifs, ils sont inconnus. Les 2 et 3 sgr., grand format, avec tresse, se rencontrent très rarement.

Il a été livré du 10 février 1865 au 28 octobre 1869 :

	1 sgr.	2 sgr.	3 sgr.
Ordinaire format	410,700	162,900	163,300
Grand —	21,500	5,500	5,700

En erreurs d'impressions, il est signalé, d'après M. Fouré, sans désignation de format : 3 gr. ayant deux tresses, 2 gr. sans tresse, 1 gr. sans couleur et 3 gr. avec deux timbres dont un sans couleur.

Quant aux enveloppes de la poste locale, leur

histoire reste dans les ténèbres. Voici ce qu'en dit M. Lindenberg :

« Ce timbre à main servait d'abord (le premier connu est daté du 22 janvier 1847), à marquer les lettres de la ville délivrées à la poste de Brunswick, dont on payait le port. Plus tard, on introduisit l'usage de timbrer d'avance les enveloppes présentées à la poste, contre paiement du port, 3 pfennig. Plus tard encore, il paraîtrait que la poste a vendu de ces enveloppes avec le timbre. C'est ainsi qu'il se rencontre sur des enveloppes d'espèces variées ; il est très difficile de constater celles qui ont été vendues par la poste (Moen 137/87, 113/178). On trouve le plus souvent des enveloppes 149/82 sur papier blanc et bleuâtre vergé. »

Enfin l'auteur déclare ne pas avoir réussi à découvrir les trois types qui existent, dit-on, de cette enveloppe.

Exposition internationale de timbres à Paris.

L'exposition de timbres aura lieu à Paris en dépit des critiques et nous lui souhaitons grand succès. Les expositions d'Amsterdam, Anvers, Londres, Munich (de joyeuse mémoire), Vienne, etc., etc., ont prouvé que les expositions de timbres étaient possibles. Pourquoi celle de Paris serait-elle impossible ?

Nous engageons amateurs et marchands à concourir à une exposition qui doit être une réussite lorsqu'elle a à sa tête un timbrophile de la valeur du D^r Legrand.

Règlement et programme peuvent s'obtenir en s'adressant à M. le D^r Legrand, 136, Avenue de Neuilly à Neuilly s/Seine près Paris.

POUR PARAÎTRE DANS LA HUITAINE

LE 4^e FASCICULE

de la 7^e édition de notre

CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

Ce fascicule comprendra les pages 469 à 562 ainsi que les gravures, ce qui terminera le 1^{er} volume.

Pour la suite, nous demandons un moment de répit.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
 PRIX UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MONnaie-POSTE OU
 TIMBRE-POSTE NEUFS.

CHRONIQUE.

—
AÇORES.

On nous informe que la carte à 10 reis est conforme à celle du Portugal, sauf le nom et la couleur :

Angra : 10 reis, vert sur chamois
 Horta : 10 — — — —
 Ponta Delgada : 10 — — — —

AFGANISTAN.

Le *Timbre* rapporte que la *Madras Mail* du 12 Mars dernier annonçait l'émission prochaine de cartes postales ainsi que des timbres et des enveloppes à 1/2 anna.

AFRIQUE ORIENTALE (C^{ie} Brit. de l').

Le *Monthly Journal* certifie que le 12 anna noir sur jaune est un mythe.

M. Maury, qui l'a annoncé, maintient-il son existence?

ANGOLA.

M. Roussin nous fait remarquer que les 50 reis,

bleus, ont l'inscription du cartouche inférieur qui varie. Les premiers parus ont, comme les 50 reis, verts, le chiffre 5 droit et très rapproché du zéro ; *reis* est composé de lettres de la hauteur du cartouche, avec jambage inférieur de l'r plus élevé ;

A la 2^e variété, le 5, plus éloigné du zéro, est plus large, plus incliné et a la tête plus élevée ; le mot *reis* est formé de lettres plus petites qu'à la 1^{re} variété et l'extrémité de l'r n'est pas relevée :

Type couronne 50 reis, bleu, 1^{re} variété
 — 50 — — 2^e —

Nous n'avons rien vu de semblable parmi les autres valeurs, ni parmi les autres timbres des colonies portugaises.

AUSTRALIE OCCIDENTALE.

Signalé par le *American Journal of Philately* deux nouvelles valeurs au type du 4 pence en cours ; filagramme C A et couronne, piqure 14 :

2 12 pence, bleu
 5 — ocre

AUTRICHE.

Correspondenz-Karte.



Eko

Timbre (sur les lettres)
 1/2 penny, carmin

Voici le fac-simile de la carte émise à l'occasion de l'Exposition de musique et de théâtre dont nous avons parlé le mois passé.

A propos du 8 paras, on nous écrit qu'on s'est aperçu au dernier moment qu'il n'y avait pas de monnaie divisionnaire en Turquie permettant de vendre ces timbres par unité, et pour ce motif on s'abstient de les mettre en cours. Néanmoins le Directeur des postes de Constantinople a cédé la majeure partie de ces timbres à des spéculateurs qui ont pu les employer sur leurs lettres. En effet, plusieurs de ces lettres nous sont arrivées, parfaitement affranchies, tant de Constantinople que de Vienne et avec cette variante de l'envoyeur « qu'on a discontinué le débit parce que la taxe était contraire à celle de la convention de Berne. »

BERMUDES.

Ce n'est pas un, mais deux formats qui existent de l'enveloppe pour lettres enregistrées 2 pence. Nous venons de recevoir les formats 131 × 83 et 226 × 103 :

2 pence, outremers.

Le *Monthly Journal* publie précisément à propos de ces enveloppes, le document suivant :

Bureau de poste colonial,
24 mai 1892.

AVIS.

Des enveloppes telles pour lettres recommandées peuvent s'obtenir à ce bureau et aux bureaux de Saint-Georges, Ile d'Irlande, et aux divers bureaux de recette, au prix de 2 1/2 pence chaque, ou 12 pour 2 sh. 2 1/2 p. petit format, 5 1/4 × 3 1/4; et 2 3/4 pence chaque ou 12 pour 2 sh. 7 p. pour le grand format 9 × 4.

AUBREY G. BUTTERFIELD,
Directeur des postes colonial.

Nous avons reçu la carte avec réponse

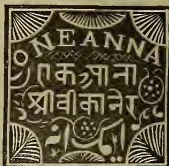
1 1/2 + 1 1/2 penny, carmin. C'est probablement celle annoncée comme étant de 1 penny :

1 1/2 + 1 1/2 penny, carmin

BIKANIR.



Les timbres ci-haut de 1/4 et 1/2 anna, imprimés en rouge et datant de 1884, ont toujours été considérés comme timbres fiscaux, sauf par M. Roussin, qui ajoute dans son catalogue une autre valeur, 1 anna, en deux types le premier comme étant de 1880, le second comme ayant été émis en 1884.



M. Evans, dans le *Monthly Journal*, a reçu avis que le timbre du 1/4 anna, d'un type ressemblant à celui que nous reproduisons, imprimé en noir, aurait été employé il y a une dizaine d'années comme timbre-poste.

Il y aura donc lieu d'éclaircir le mystère qui plane sur tous ces timbres :

1/4 anna, noir.
1/2 — rouge
1/2 — —
1 — —
1 — —

CAP DE BONNE-ESPÉRANCE.



Voici le nouveau timbre 2 1/2 pence que nous renseignements le mois passé :

2 1/2 pence, réséda

L'*Echo de la Timbrologie* a reçu la carte 1/2 penny, type en cours, carton blanc épais : 121 × 74 m/m.

1/2 penny, vert

d'Etiolles... qui a fait ces découvertes, nous les trouvons signalées par la *Revue Philatélique* :

1 cent	sur 25 c.,	chif. 1, rouge,	tenant à un autre sans 1
5	— 25 —	— 5, — différent	— sans Obock
35	— 25 —	— 35, — tenant à un autre ayant 3	
75	— 1 fr.,	— 75, — — —	— 5
1	— 25 c.,	ayant Obock	

Puis avec double surcharge :

1 cent	sur 25 c.,	chiffre rouge
4	— — 25 —	— noir
5	— — 25 —	— rouge
75	— — 1 fr.,	— —
1	—	franc

D'autres collectionneurs venant à la rescousse, signalent :

4 cent sur 25 c., chiffre noir, tenant à un autre sans le 4

Double surcharge, l'une en haut, l'autre en bas :

2 cent sur 15 c., chiffre rouge

PARAGUAY.

On nous a fait voir quelques variétés non signalées dans notre dernier catalogue, savoir :

1881, 2 c.,	vermillon, non dentelé verticalement
— 2 —	— double piqure verticale
— 4 —	— brun, — — —
— 1 —	— bleu, — — — horizontale
— 2 —	— vermillon, — — —
— 4 —	— — — — —
1884, 2 —	— rouge, non dentelé
— 1 —	— vert, — — — horizontalement
— 5 —	— bleu, — — —

PAYS-BAS.

Il circule depuis le 1^{er} juillet des cartes officielles avec réponse, type reproduit au n° 354 et employées pour le service des colis postaux. L'impression est noire sur vert-pâle, les deux parties tiennent par le haut.

Il y a aussi de ces cartes officielles, simples, imprimées en bleu, avec texte imprimé au revers :

Carte officielle,	sans valeur, bleu
—	réponse, — vert

PÉROU.

Der Philatelist, a rencontré sur une enveloppe azur, format 143 × 80 m/m, l'inscription manuscrite suivante : *con 10 cts por falta de estampillas, Santilicon* et le cachet rond : *Franca Iquitos*; dans l'angle droit le cachet de la poste : *Iquitos ub pral 29 mar 92*. Ce serait donc une enveloppe provisoire débitée pour 10 centavos, faute de timbres.

Notre confrère omet de renseigner la couleur des deux cachets.

PORTUGAL.

Le 1^{er} juillet a donné le jour au 80 reis, nouveau type :

80 reis, vert pâle

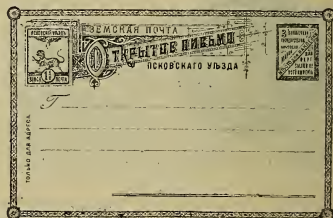
RUSSIE.

OUSTIOUJNA (*Viatha*). — Le timbre de 1891 a été refait. On a employé les mêmes clichés typographiques, mais ils diffèrent par les détails. Il y a six variétés sur deux rangées verticales, les feuilles ont deux fois cette composition, soit douze timbres.

Cette émission se reconnaît de la précédente, par le manque de ponctuation à : *posta* et par le piquage 11 1/2 remplaçant le perçage en lignes :

3 kopecks, orange

PSKOFF (*Pskoff*). — La poste de Pskoff vient



de donner l'exemple aux postes rurales en émettant une carte-postale dont voici le fac-simile :

A gauche, le type des timbres-poste avec l'inscription que nous avons fait connaître; au milieu : *Ziemschaja Potschta* (Poste rurale); *Olkhietoe Pesino* (lettre ouverte); *Pskovshago Ouyesda*; (de l'arrondissement de Pskoff); à droite, faisant pendant au timbre de gauche : *Timbre-poste impérial de 5 kopecks*, dans la partie gauche; *Pour expédition dans tout l'Empire*, dans la partie droite; sur la bande oblique : *Place pour coller*; les trois mots verticaux à gauche, devant les lignes de l'adresse : *Seulement pour l'adresse*. Cadre de 136 × 87 m/m, imprimé en couleur sur carton mince bleu :

1 1/2 kop., bleu sur bleu

Si toutes les postes rurales adoptent la carte-postale, nous aurons encore du plaisir.



ZOLOTONOSCHIA (*Poltava*).—
Viennent de paraître deux
timbres aux armoiries con-
nues, dans un écu et avec
les inscriptions des précé-
dents.

Les armes et l'écu sont or
sur fond vert ou rouge, le
reste imprimé en noir et
rouge sur papier blanc, piqués 12 1/2 :

3 kopecks, or, noir et vert
10 — — — rouge

ST-PIERRE ET MIQUELON.

Voici un décret qui crée de nouvelles sur-
charges. Nous le devons à l'obligeance de
M. Dorsan Astruc.

N° III. — Arrêté relatif à la transformation des timbres-poste.

Saint-Pierre, le 20 juin 1892.

Le Gouverneur des îles Saint-Pierre et Miquelon.

Considérant que le stock des timbres-poste en coupure de
0,01, 0,02 et 0,04 est épuisé ;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

ARRÊTE :

ARTICLE 1^{er}. — Il sera délivré au public des timbres-
poste de fr. 0,25 qui porteront frappés par l'Imprimerie du
Gouvernement à l'encre noire, les vignettes ci-dessous ;

1 cent. 2 cent. 4 cent.

ART. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis
par M. le Trésorier-Payeur à une Commission composée de :

MM. Coste (Albert), Receveur-comptable,
Blin (Louis), Chef d'atelier de l'Imprimerie,
et Letournel (Victor), écrivain-auxiliaire.

Cette Commission sera chargée de suivre l'opération de la
transformation des timbres-poste dont il s'agit.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la
décharge du Trésorier-Payeur et la prise en charge par le
Receveur-comptable des Postes, des timbres transformés.

ART. 3. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exé-
cution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué
partout où besoin sera et inséré à la *Feuille* et au *Bulletin*
Officiels de la colonie.

P. FÉLLET.

Par le Gouverneur :
Le Directeur de l'Intérieur,
TH. BERGÈS.



SARAWAK.

Ne sachant probablement
plus que surcharger, l'admi-
nistration des postes a utilisé
le stock des 3 cents 1871 en
les marquant : *One cent*
sur l'effigie et un trait sur
la valeur primitive. Commu-
nication de M. E. Planus :

1 cent sur 3 c., brun surch. noire sur jaune

SERBIE.

Signalé par le *Monthly Journal* deux timbres
verticaux non dentelés, se tenant :

1 dinar, lilas, non dentelé

SUAHILI.

L'I. B. J. reproduit deux types de timbres



qui seraient arrivés aux mains
du Directeur de ce journal
« d'une façon merveilleuse ».
Ils auraient été émis par le
sultan Fumo Bakari en juillet
1889. Plus loin, notre confrère
oubliant cette date, annonce que les timbres
ont été employés depuis 1885 à 1890...

La capitale du Sultanat Suahili est Witu ou
Witu, nom sous lequel on désigne parfois le
pays même cédé à l'Angleterre le 1^{er} juillet 1890,
en échange de l'île d'Heligoland.

Les timbres auraient été gravés et imprimés
à Witu. Le premier tirage serait noir, puis en
couleurs variées. Il n'y a pas d'indication de
valeur, le papier en tenant lieu. Il y aurait :

1^{er} type, 1 pesa, vert clair
— 2 — jaune
— 3 — brique
— 4 — rose
— 5 — rouge foncé
2^e type, 1 rupee, brun clair

La rupee équivaldrait à 2 fr. et le pesa à
4 1/2 centimes.

Les caractères arabes sont
blancs sur noir, ajoute notre
confrère, ce qui ferait supposer
que les papiers sont de couleur.
L'inscription signifie : *Marque*
postale du Sultanat Suahili
avec petites différences de des-
sin pour chacune des valeurs.
Notre 1^{er} type représente le
2 pesa ; le 2^e type, le 1 rupee.



Tout cela est fort bien, mais nous nous
demanlons ce qu'on pouvait bien faire des
timbres-poste à Witu, dans un pays où les
Européens sont pour ainsi dire inconnus.

SUISSE.

Il a paru le 1^{er} juillet un timbre de 30 centi-
mes, figurine debout. Le type, le même en
apparence que les autres timbres, diffère cepen-
dant par les détails : le bras de la figurine n'est
pas ombré, la croix est plus longue et plus large,
les étoiles moins ombrées, les caractères du mot :

franco sont autres; enfin le cartouche sur lequel est *Helvetia* a plus de saillie, etc., etc. :

30 centimes, roux, piqué 11 1/2

Le *Timbre* annonce l'apparition pour juillet d'un mandat de 25 centimes pour les envois de 20 marks au maximum; la différence de la taxe devant être ajoutée au timbre pour les sommes supérieures à 20 marks, le mandat de 50 cent se trouve supprimé.

TABAGO.

La carte 1 1/2 penny a été surchargée : *half penny* ou *one penny*, en grandes capitales romaines, verticalement (*Monthly Journal*) :

1/2 sur 1 1/2 p., brun, surch., noire

1 — 1 1/2 — — —

TONGA.

L'enveloppe que nous avons décrite est changée. Voici le nouveau type. Le timbre est aux



armoiries et occupe la patte de fermeture, à droite; au-dessus : *Tonga Registration*; de chaque côté : 6 d.; sous la patte, le nom du fabricant : *John Sands, printed and Stationer, Sydney*. Sur la face : *Tonga — Registered letter — This letter*, etc., comme sur les enveloppes analogues; à droite : la lettre *R* dans un ovale; à gauche, un rectangle avec l'avis habituel; dans l'angle gauche inférieur : N° ...

Ces enveloppes ne sont pas appelées à un grand succès, la gomme n'adhérant pas.

Imprimé en couleur sur papier toile blanc :

6 pence, rouge

TRAVANCORE.

Les cartes avec réponse sont employées à Travancore, écrit l'I. B. Z. Ce sont deux cartes ordinaires tenant par le haut et piquées. Format : 136 × 78 m/m. :

8 + 8 cash., carmin sur chamois

ZOULOULAND.

Certains timbres anglais ont été surchargés *Zuluand*, savoir :

9 pence,	violet et bleu,	surch. noire	
1 shilling,	vert	—	—
5 —	rose	—	—

Le 1/2 bajocco, olive, des Etats de l'Eglise.



M. E. Diena vient de lever un lièvre. Dans un article fort bien écrit, il démontre, dans la *Filatelica*, que le timbre 1/2 bajocco, olive, des Etats de l'Eglise, est faux. En effet,

ce timbre n'est qu'une imitation et nous ne comprenons pas comment elle n'a pas été dénoncée plus tôt, son apparition datant de 1871 ou 1872 !

Le timbre a été obtenu par report lithographique. Tous les détails du dessin se correspondent parfaitement, mais l'impression laisse souvent à désirer et se montre fort empâtée. Sur les timbres vrais, les timbres sont séparés par deux traits allant dans toute la largeur de la feuille et coupés par d'autres doubles traits verticaux; au timbre olive il n'y a qu'un trait, formant cadre; une grande marge démontre que les timbres sont très distancés entre eux, ce qui n'est pas le cas pour les timbres vrais.

On a porté récemment la valeur de ce timbre, écrit M. Diena, à 100 marks : nous avons donc cru devoir avertir nos lecteurs pour qu'ils ne se laissent pas prendre à cette carotte de 20 et des années.

A propos des enveloppes surtimbrées de l'Allemagne confédérée.

On a conçu des doutes sur l'authenticité de certaines enveloppes surtimbrées, entre autres celles à 2 groschen de Brunswick, Mecklenbourg-Strelitz et Oldenbourg. Sans nous prononcer sur leur authenticité, voici une pièce que nous livrons aux chercheurs.

N° 182. Concernant le débit des anciennes enveloppes timbrées de Saxe, Oldenbourg, Mecklenbourg-Strelitz et Brunswick.

De commun accord avec les gouvernements du Royaume de Saxe, les grands-duchés d'Oldenbourg et de Mecklenbourg-Strelitz, ainsi que du Duché de Brunswick, les enveloppes en usage autrefois dans les pays susnommés et trouvées à la fin de l'année dernière à l'inventaire, sont revêtues par l'imprimerie royale de Berlin, suivant le même mode que celui employé pour les enveloppes prussiennes, timbrées, des timbres Nord-allemand à 1 groschen et en partie aussi avec des timbres à 2 groschen. Les établisse-

ments postaux vendront les enveloppes remises ainsi en vigueur :

Les anciennes enveloppes du Royaume de Saxe dans le cercle de la Direction supérieure des postes à Leipsick ;

Celles du Grand-Duché d'Oldenbourg dans le district de la Direction supérieure des postes à Oldenbourg ;

Celles du Grand-Duché de Mecklenbourg-Strelitz dans le district de la Direction supérieure des postes à Schwévin ;

Celles du Duché de Brunswick dans le district de la Direction supérieure des postes à Brunswick.

Les établissements postaux que cela concerne auront à ce sujet des instructions spéciales de la part des Directions générales postales qui leur sont préposées.

Il y a donc assimilation complète, à partir de ce jour, entre les dites enveloppes collées à l'usage général des enveloppes munies des timbres d'affranchissement nord-allemand.

Berlin, le 5 octobre 1893.

Enfin voici un document qui n'a pas encore été publié et qui concerne les enveloppes de Prusse.

N° 137. Concernant l'utilisation des anciennes enveloppes timbrées prussiennes.

Le nombre des enveloppes timbrées prussiennes mises hors d'usage au commencement de cette année est si grand que, pour des considérations économiques, l'Administration générale des Postes a décidé de revêtir les dites enveloppes de timbres légaux et de les faire mettre en vente sans tarder. A cet effet, l'imprimerie royale de cette ville a déjà reçu des directions postales supérieures les enveloppes timbrées prussiennes à 1 silberg propres à cette opération.

En premier lieu l'imprimerie royale collera des timbres Nord-allemands à 1 silberg, sur les timbres qui représentent l'aigle prussien et qui portent une marque timbrée de couleur gris argenté et les mots : *Cercle postal Nord-allemand*, six fois répétés et dépassant de quelques lignes et de tous les quatre côtés le timbre y apposé. Grâce à cette marque timbrée les enveloppes seront encore à reconnaître alors que les timbres Nord-allemands en seraient détachés.

Ces anciennes enveloppes prussiennes dont on aurait détaché les timbres Nord-allemands collés par l'imprimerie royale, doivent être considérées comme de nulle valeur par les établissements postaux. Par conséquent, elles ne sont propres ni au remboursement ni à l'échange, et si elles devaient être utilisées par le public à l'affranchissement de lettres ou d'envois postaux, les expéditions sont soumises au port ou au port supplémentaire tarifé.

En ce qui concerne l'annulation de valeur avec le timbre de consignation des lettres ou timbre d'affranchissement les prescriptions générales restent en vigueur pour les anciennes enveloppes prussiennes collées de timbres Nord-allemands.

Les anciennes enveloppes prussiennes timbrées, collées de timbres Nord-allemands ne seront, en premier lieu, débitées que par les établissements postaux à Berlin, Breslau, Cologne, Dantzig, Francfort s/Oder, Königsberg (Pr.), Magdebourg, Posen et Stettin, au sujet de quoi les établissements postaux respectifs reçoivent encore des instructions spéciales de la part des directions supérieures postales dont ils relèvent.

Les anciennes enveloppes prussiennes timbrées à 2 silberg, sont de la même façon collées de timbres Nord-allemands à 2 groschen et mises en vente.

Ce travail sera fait dans le courant du mois de juillet,

et l'Administration générale des Postes en informera le public par une publication officielle.

La vente s'effectue au prix de 13 pfennig et respectivement 25 pfennig.

Berlin, le 24 juillet 1893.

Les bandes timbrées du Mexique.

(Suite et fin. — Voir n° 253.)

Par suite sans doute d'un nouveau tirage, la variété A se trouve modifiée comme suit :

A *Mexique*, l'I est parfois sous le P de *union postale* ou entre les deux mots ; la première ligne d'adresse se prolonge jusqu'à l'S de *postal* au lieu d'être sous le P ;

La quatrième ligne au lieu d'être plus courte à droite a la même longueur de ce côté que les deux précédentes.

1 centavo, vert, variété a — I
2 — rouge — a — I

Une nouvelle modification de cette variété a, nous donne :

Un déplacement de *Mexico-Mexique* dont l'I de ce dernier mot est presque sous le second N de *Union postale* ;

La première ligne ne va que jusque S de *postal*.

Les trois autres lignes se terminent sur une même longueur.

1 centavo, vert
VARIÉTÉS.

L'extrémité aux coins coupés n'est pas gommée :

1 centavo, vert, variété a — II

L'extrémité aux coins coupés est à gauche au lieu d'être à droite.

1° Non gommée :

1 centavo, vert, variété a — II

2° Gommée :

2 centavos, rouge, variété a — II

Emission de Janvier (?) 1890.

1° POUR L'INTÉRIEUR.

Les bandes sont coupées plus régulièrement et se présentent ensemble en deux variétés nouvelles. La partie gommée de droite n'a plus les angles coupés ;

Variété a. L'aigle est à 4 1/2 m/m du haut de l'inscription cintée ;

Le timbre est dans un rectangle pointillé ;

Fajilla, etc., se termine à égale distance de l'extrémité droite de l'aile de l'aigle ;

La première ligne d'adresse est entre les deux mots de droite ; la deuxième ligne est devant l'R de *servicio* ; la troisième est plus écartée à droite

de 4 1/2 m/m; *servicio interior* est en lettres capitales grasses.

Variété b. L'aigle est à 3 1/2 m/m du haut de l'inscription cintrée;

Le timbre est dans un rectangle pointillé;

Fajilla, etc., est à 2 m/m plus à gauche de l'extrémité droite de l'aigle;

La première ligne d'adresse est en face de V de *servicio* et la deuxième entre l'E et l'R;

Les trois lignes pointillées finissent uniformément.

Servicio interior a les lettres en capitales grasses :

60 gramos,	1 centavo,	vert,	<i>variété a</i>
—	—	1	— — — b
120	—	2	— rouge, — a
—	—	2	— — — b

VARIÉTÉS D'IMPRESSION.

Ayant la partie gauche gommée au lieu de la droite :

120 gramos, 2 centavos, rouge, *variété b*

Ayant deux timbres, le 2^e à droite du 1^{er} :

60 gramos,	1 + 1 centavo,	vert,	<i>variété a</i>
120	—	1 + 1	— — — a
120	—	1 + 1	— — — b

Ayant le rectangle sans timbre, mais celui-ci appliqué à gauche et renversé vers l'extrémité de la bande :

60 gramos, 1 centavo, vert, *variété a*

Les inscriptions typographiques, *sauf l'aigle*, sont imprimées deux fois :

60 gramos, 1 centavo, vert, *variété a*

Gramos très peu visible se trouve reculé vers la droite, le G étant sous l'M de *impresos* :

60 gramos, 1 centavo, vert, *variété b*

Sous *Fajilla para impresos*, les armoiries renversées sans aucune inscription :

60 gramos,	1 centavo,	vert,	<i>variété a</i>
60	—	1	— — — b

2° POUR L'UNION POSTALE UNIVERSELLE.

Les bandes de 1890 ne nous pas parvenues. Il nous faudra forcément attendre leur émission pour en parler.

Malgré le grand nombre de variétés ici décrites, il est probable que nous aurons encore à revenir plus d'une fois sur ce sujet. Nous espérons donc que nos lecteurs voudront bien compléter notre travail en nous faisant connaître les variétés qui doivent inévitablement nous avoir échappé.

Dates d'émissions erronées.

Lorsque nous rassemblions les matériaux pour notre travail : « Timbres de la République Argentine », on nous fit observer que l'administration des postes avait fait erreur dans la publication de son « Anuario de Correos » en attribuant aux timbres de la 2^e série une date inexacte. Et comme preuve on nous apportait la pièce suivante, datée du 15 octobre 1859 :

ART. 1^{er}. Le tarif postal établi par les lois du 26 juin 1857 et du 2 octobre 1858 est réformé comme suit :

Les lettres, tant de l'extérieur que de l'intérieur de l'Etat payeront 1 peso si elles ne dépassent pas 4 1/2 gros et 4 réaux en plus pour chaque 4 1/2 gros en plus, excepté celles circulant d'un point à un autre de la capitale, qui payeront seulement 4 réaux, si elles ne dépassent pas 4 1/2 gros et 2 réaux pour chaque 4 1/2 gros en plus.

ART. 2. Les autres dispositions des lois citées restent en vigueur. Ce décret aura force de loi, à partir du 1^{er} janvier 1860.

Cette pièce nous paraissant



concluante, nous adoptâmes la date du 1^{er} janvier 1860 comme étant celle de l'émission des timbres « Tête de Liberté. »

Mais ne voilà-t-il pas qu'il nous arrive aujourd'hui un timbre 1 peso, bleu, de cette émission, sur une lettre portant le cachet de la poste : *Correos de Buenos-Aires 25 nov. 59*. C'est là une preuve plus concluante que la première.

Pour élucider la question, nous avons fait de nouvelles recherches parmi nos documents où nous trouvons une lettre de feu M. de Posadas, le directeur des postes de la République Argentine, qui nous dit que, conformément à la loi du 2 octobre 1858 et suivant celle du 15 octobre 1859, réduisant à un taux uniforme le tarif postal, les nouveaux timbres parurent le 3 septembre 1859.

Cela ne nous paraît pas absolument clair. La loi du 15 octobre 1859 réforme le tarif postal pour le 1^{er} janvier 1860 et il se trouve que ce tarif était réformé six semaines avant la loi...

Ce qu'il y a de plus clair pour nous, c'est que les timbres en question étaient déjà en usage en novembre 1859. Or, comme l'Etat indépendant de Buenos-Ayres est rentré dans la Confédération Argentine, le 10 novembre de cette année, nous nous demandons si ce n'est pas à cette occasion et à cette date, que les timbres ont été émis. C'est un point à élucider.

ALLEMAGNE CONFÉDÉRÉE DU NORD. Dans notre n° 71 de novembre 1868, nous annoncions que les pays du Sud employant des timbres en kreuzer, avaient reçu une enveloppe 3 kreuzer qui avait été émise le 1^{er} novembre 1858. Dans son article sur les *enveloppes timbrées*, M. le docteur Magnus donna la date du 1^{er} janvier qui était celle des enveloppes à 1 groschen, présumant avec assez de raison qu'elles avaient été émises en même temps. Cette date a été acceptée depuis par tout le monde.

Un de nos correspondants nous rappelle ce que nous écrivions au *Timbre-Poste* et nous engage à faire des recherches à ce sujet, ce que nous avons fait. Voici le résultat :

N° 183. Concernant l'introduction d'enveloppes timbrées à 3 kreuzer.

Sur les ordres de l'administration générale des postes, l'imprimerie royale de cette ville, a confectionné des enveloppes timbrées à la valeur de 3 kreuzer qui seront vendues au public, à partir du 16 octobre courant par les établissements postaux du cercle postal nord allemand, qui font leur comptabilité en monnaie de florin, et cela au prix de 10 kreuzer pour 3 pièces. Il y a similitude de dessin et de couleur entre les timbres de ces enveloppes et les timbres à 3 kreuzer antérieurement en cours.

Les établissements postaux participants reçoivent des instructions plus spéciales de la part des directions supérieures postales dont ils relèvent.

Berlin, le 5 octobre 1868.

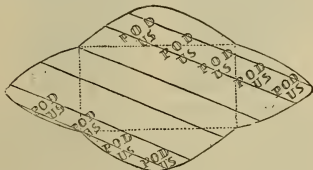
Voilà qui est concluant. La date d'émission est du 16 octobre et non du 1^{er} janvier 1868.

Les enveloppes 1853 des États-Unis d'Amérique.

Après avoir vu l'élite des collectionneurs américains entreprendre tout à tour l'étude des enveloppes timbrées des États-Unis d'Amérique et décrire minutieusement toutes les variétés de types, filagrammes, papiers, formats et coupes d'enveloppes, pattes de fermeture et gommages, nous devons supposer qu'il devenait inutile pour nous de revoir tous ces détails et nous nous étions contenté d'enregistrer le résultat de ces études, l'unanimité des écrivains étant qu'il existait cinq types du 3 cents, un du 6 cents et deux du 10 cents. Notre surprise n'a donc pas été peu grande en constatant ces derniers temps qu'il existait plusieurs types du 6 cents. Poursuivant nos recherches, pour les autres valeurs, nous sommes arrivé à des résultats tout à fait différents de ceux qui ont été publiés. Si les remarques que nous avons faites l'ont été

par d'autres, elles l'ont été d'une façon si discrète que nous n'en avons rien su.

La première série d'enveloppes, on le sait, est composée de trois valeurs : 3, 6 et 10 cents. Le type représente pour toutes trois l'effigie à gauche du général Washington dans un ovale guilloché, imprimé à l'angle droit supérieur d'enveloppes dont le format et le papier varie et ayant d'habitude les vergeures plus ou moins obliques venant de droite à gauche ou de gauche à droite et pour filagramme les lettres P O D et U S en-dessous. Voir ci-contre.



Les inscriptions, l'effigie et le guillochage étaient sans doute mobiles : c'est ce qui expliquerait à certain type le déplacement des lettres à presque chaque tirage, les nombreuses retouches ou substitutions d'effigies et la façon d'immobiliser les guillochages en plaçant aux extrémités un petit filet courbé ou horizontal et quelquefois l'un et l'autre.

D'après ce que nous savons, les premières enveloppes seraient parues aux dates suivantes :

Les 3 c., rouge et 6 c., vert,	le 4 août 1853
6 — —	— 17 octobre —
10 — vert,	— 2 avril 1855

Cependant, d'après des renseignements officiels reçus jadis par nous de Washington, le 3 cents aurait vu le jour plus tôt, c'est-à-dire le 1^{er} juillet 1853, renseignement que nous n'avons pu contrôler jusqu'ici et qui du reste est de moindre importance.

C'est une erreur de croire, comme il a été dit, que c'est par suite de l'usage du guillochage que celui-ci a reçu des réductions et produit différents types. Il suffit d'examiner les dates d'oblitérations que nous avons rencontrées et que nous donnons plus loin, pour s'assurer que les trois premiers types ont paru en même temps et que, si le guillochage du 2^e type 10 cents est de dimension moindre que le 1^{er} type, c'est qu'on a repris, avec certaines modifications, le 1^{er} type 3 cents qui avait été abandonné.

Mais l'usure dont on n'a pas parlé jusqu'ici est celles des effigies. Établies dans de mauvaises conditions et l'inexpérience de l'imprimeur aidant, on a mis successivement hors d'emploi, pour le premier tirage, quinze variétés du 3 cents émises en même temps, suivant toute apparence, puis une autre plus tard; quatre du 6 cents et enfin 2 du 10 cents. Ce sont toutes ces variétés que nous allons décrire, tout en faisant connaître les dates les plus reculées qui ont été relevées par nous sur les enveloppes oblitérées qui nous ont été communiquées, afin de nous rapprocher le plus possible de la date de la mise en usage de toutes ces enveloppes.

(A continuer.)

Les surcharges, il n'y a qu'à !

Un de mes amis m'ayant demandé dernièrement s'il y avait quelque chose d'officiel dans une émission de timbres de Saint-Marin avec surcharge, je n'ai pas hésité de m'adresser au directeur de toutes les postes de la République, dans le but d'éclaircir ce point.

Bien obligeant, M. le Directeur. Il vient de me répondre par la lettre suivante, qui prouve à tout le monde que le phylloxéra de la surcharge de spéculation a fait son apparition dans la petite République.

Voici ce document :

RÉPUBBLICA DI SAN MARINO

St-Marin, 8 juillet 1892.

Direzione della Poste.

—o—

Monsieur,

Il est de fait qu'on a émis des timbres-poste provisoires, c'est à dire :

10,000 à 30 cent.	réduits à	5 cent,
20,000 à 10 —	—	à 5 —
40,000 à 20 —	—	à 10 —

Tous les timbres de ces trois sortes, aussitôt mis en vente, ont été achetés par des spéculateurs qui ne sont pas disposés à les vendre à un prix inférieur de 50 centimes la pièce.

Comme il s'agit d'une petite quantité, ces timbres seront certainement vendus à des prix plus élevés, et surtout quelques centaines qui, par mégarde de l'imprimeur (!), ont été surchargés avec impression renversée, et que l'on dit avoir été payés même 2 ou 3 francs chaque.

Pour vous procurer de ces timbres, si vous le

désirez, vous pouvez vous adresser à M..... qui en a fait l'achat,

Les cartes-mandats ne sont pas encore en usage, mais ce sera pour le mois prochain.

Des anciens timbres, il ne reste que des 2, 20 et 25 cent., car les autres valeurs ont été achetées aussi tout récemment.

Les nouveaux timbres de 1 lira et de 45 cent. seront en cours à partir du 15 courant, au plus tard; de même, ceux de 5, 30 et 40 cent. avec changement de couleur.

Dans la certitude d'avoir satisfait au désir exprimé par votre lettre, je vous présente, Monsieur, mes salutations distinguées.

Dévoué

(signé) G. BONELLI.

Ce document nous fait connaître qu'après avoir obtenu des 5 cent. en sacrifiant des 30 et des 10 cent., on s'est procuré des timbres de cette dernière valeur à l'aide d'une surcharge sur les 20 cent. !

Je serais curieux de savoir si le Ministère des Postes et Télégraphes d'Italie, duquel dépend le bureau de St-Marin, a connaissance de ces faits, et je lui demanderai pourquoi il n'approuve pas suffisamment le petit bureau de la République, de manière à pouvoir satisfaire aux besoins du public et surtout aux exigences des collectionneurs et des marchands de timbres. Il y a quelques mois, le Directeur des Postes de la République, auquel j'avais demandé des bulletins pour colis postaux, se refusait de me les procurer, n'ayant pas l'autorisation du Ministère des Postes italiennes. Le *placet* vint plus tard de Rome, et les bulletins me furent expédiés. Nul doute que le Ministère italien ait dû être avisé aussi de cette émission provisoire.

Il y a quelques années, les journaux politiques annonçaient que la République de Saint-Marin avait refusé des offres brillantes de la part de quelques spéculateurs pour l'installation de la roulette et du trente et quarante, ce qui valut des louanges unanimes à la petite République. Voilà, par contre, à présent que quelques-uns de ses fils se laissent aller à une spéculation philatélique qui sera suivie de bien d'autres, sans doute, si l'Italie continue à laisser faire.

Je ne veux pas être trop sévère vis-à-vis des spéculateurs; je réclamerai seulement que le fameux canon dont Napoléon fit cadeau à la

République de Lilliput soit chargé..... (pas de peur) et salue, de cent et un coups, du haut du mont Titan, la naissance de ces timbres.

EMILIO DIÉNA.

Les Tolima de 1886.

Nous avons sous les yeux les timbres de Tolima émis en 1886. Leur classement mérite d'être rectifié.

Émission de janvier 1886.



Il y en a quatre valeurs, d'un seul et même type, mais différant entre elles par le cartouche inférieur qui est ajouté dans le report.

Au 5 centavos, le cartouche est cintré et les chiffres renfermés dans des ovales.

Au 10 centavos, le cartouche est également cintré, mais les chiffres sont dans des ovales coupés à l'intérieur;

Au 50 centavos, le cartouche est horizontal avec chiffres encadrés dans un octogone large;

Au 1 peso, le cartouche est horizontal avec chiffres dans un ovale.

Le papier est blanc, la pigure 11 :



5 centavos, brun-jaune, brun
10 — bleu
50 — vert-gris
1 peso, vermillon

Toutes ces valeurs se rencontrent à l'état non dentelé :

5 centavos, brun
10 — bleu
50 — vert-gris
1 peso, vermillon

En avril 1886, le 5 centavos paraît avec le papier mauve et non bleuté comme il a été dit; pigure 11 :

5 centavos, brun-jaune

A la même date paraissent de nouveaux timbres copiés sur les précédents.

Émission de avril 1886.



Cette émission se distingue de la précédente par l'aigle plus petit dont les ailes ne touchent pas la banderole; par contre, à gauche, l'aile touche presque l'ovale et les fers de lance touchent l'ovale de chaque côté; la ponctuation est ici plus éloignée à Tolima qu'au précédent type.

L'impression est fort défectueuse; papier

blanc, pigure 11 :



1 centavo, gris
2 — mauve-rosé
2 1/2 — orange-brunâtre
20 — citron
25 — noir
2 pesos, lilas
5 — jaune-orange
10 — rose

VARIÉTÉS.

On rencontre les têtes bèches :

20 centavos, ci ron
2 pesos, lilas

Non dentelé verticalement :

25 centavos, noir

Comme pour les timbres de janvier 1886, le type est le même pour toutes les valeurs. On s'est contenté d'ajouter à la partie inférieure un cartouche qui diffère pour presque toutes les valeurs et de si pitoyable façon qu'il y a presque autant de variétés à la feuille qu'il y a de timbres. Et non-seulement les chiffres sont différents, mais les petits rectangles ou ovales sont encore incomplets du haut, parce qu'ils empiètent sur le dessin ou bien montrent, au-dessus des chiffres, une partie lignée ou incomplètement lignée et même blanche. Par contre, le 2 cen-

tavos a le cartouche éloigné du dessin, laissant ainsi un large espace blanc.

Le 1 centavo a le cartouche cintré et les chiffres dans de petits cercles ;

Le 2 centavos a de même le cartouche cintré mais les chiffres sont de petits cercles avec cadre octogone extérieur (notre gravure n'est pas bien exacte) ;

Les 2 1/2, 20 et 25 centavos, 2, 5, 10 pesos, ont tous le cartouche horizontal et les chiffres dans de petits octogones.

Emission de mai 1886.



Quatre valeurs formant le complément de la série d'avril 1886, savoir :

5 centavos,	brun-violet, brun
10 —	bleu, bleu vif
50 —	vert vif
1 peso,	vermillon



Le 5 centavos se distingue par l'espace blanc au-dessus du cartouche cintré.

Le 10 centavos a le cartouche horizontal et les chiffres dans de petits octogones ;

Le 50 centavos a le cartouche horizontal, mais les petits octogones renfermant les chiffres sont plus élevés que ceux de janvier 1886 ;

Le 1 peso a le cartouche horizontal et les chiffres dans des octogones.

Il n'y a pas eu d'erreur d'impression, tous les timbres de couleurs autres que celles que nous venons de donner, sont des *essais* ; également les timbres non dentelés.

Bibliothèque des timbrophiles.

Nous venons de recevoir une brochure en langue allemande de 70 pages, qui s'occupe spécialement des réimpressions. Elle a pour auteur M. F. Kalckhoff.

En parcourant rapidement ce livre, nous nous demandons s'il est appelé à rendre de réels services aux collectionneurs. Au point de vue de l'énumération des réimpressions, c'est parfait. Mais, à notre avis, une brochure qui traite spécialement des réimpressions, doit au moins donner le moyen de les reconnaître. Or, c'est ce qui n'est pas.

A Bamra l'auteur signale les timbres actuels comme réimprimés. Que ce soit sur le grand nombre de demandes qu'on ait imprimé plus de timbres qu'il n'en fallait pour un Etat microscopique, c'est possible, mais nouveaux tirages d'un timbre en cours ne peuvent jamais être considérés comme étant ce que nous sommes convenus d'appeler réimpressions.

A l'Equateur il est signalé différents timbres réimprimés. Nous ne connaissons que de vulgaires imitations.

Pour la Finlande, les enveloppes 1860 et 1871 réimprimées nous sont absolument inconnues.

Du Mexique, il est signalé une grande partie de timbres comme étant des réimpressions. Ne sont-ce pas les trouvailles faites aux imprimeries ?

Enfin, de Nowanuggur, M. Kalckhoff nous parle de la réimpression d'un timbre en cours...

Bref, la brochure a du bon, à condition d'être complétée par les renseignements qui peuvent aider à reconnaître les réimpressions et avec les dates de tirage dont l'auteur ne s'est pas préoccupé.

VIENT DE PARAÎTRE

LE 4^e FASCICULE

de la 7^e édition de notre

CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

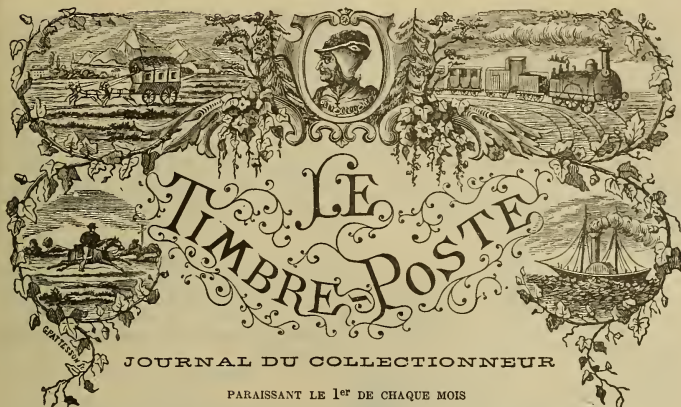
DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

Ce fascicule comprend les pages 469 à 552 ainsi que les gravures et termine le 1^{er} volume.

Pour la suite, nous demandons un moment de répit.

Bruxelles. Imp. L.-G. LADRENT, 43, rue de l'Hôpital.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOIS

TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNEE

Abonnement par année

PRIX UNIFORME POUR TOUT PAYS 6.00
LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
doivent être adressées
à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
TIMBRES-POSTES NEUFS.

CHRONIQUE.

AUTRICHE.

Nous trouvons au *Moniteur du collectionneur* le décret suivant relatif aux cartes postales de l'Exposition de musique et de théâtre. Il est extrait du journal officiel du 3 juin 1892.

En suite de la demande faite par la Commission de l'Exposition musicale et théâtrale qui a lieu à Vienne cette année, il sera émis des cartes-correspondances spéciales qui se distingueront des cartes officielles en cours en ce qu'il n'y aura pas de cadre sur le recto de ces cartes.

Cette innovation est portée à la connaissance des bureaux de poste R. I. avec l'information que le concessionnaire Auguste Neuhaus, à Vienne, a reçu l'autorisation de débiter ces cartes pendant toute la durée de l'exposition susdite.

M. Lederman jun^r nous informe que dans la feuille des ordonnances des postes et télégraphes du 4 juillet 1892 il est donné avis de l'émission de nouvelles bandes timbrées. Suivant l'ordonnance du ministre du commerce du 25 juin 1892 il sera mis en cours, à partir du 1^{er} août de cette année, en remplacement des bandes ac-

tuelles à 2 kr., de nouvelles de 15 cent. de large et de papier plus fort.

BARRADES (Iles).

Le timbre de 4 pence a reçu la surcharge :



quels n'avaient peut-être pas ordre de se tromper :

1/2 p. sur 4 p., brun surch. noire
1/2 — — — — — rouge

La série annoncée pour le 1^{er} juillet a fait son apparition. En voici le type qui nous paraît assez réussi. C'est, nous dit-on, la Grande-Bretagne représentée sous les traits d'Amphitrite, la déesse de la



mer, qui doit être bien étonnée de se voir ici.

Les poètes la représentent se promenant sur les eaux, dans un char en forme de coquille, traîné par des chevaux marins et tenant à la main un sceptre d'or pour marquer son autorité sur les flots. Ici le sceptre nous paraît être un trident; comme signe de sa dignité, la déesse tient en main le globe; le cadre est rectangulaire et porte à la partie supérieure : *Barbados* et inférieure la valeur en toutes lettres.

Imprimés en couleur sur papier blanc, au filigramme C A et couronne, piqués 14 :

1/2 penny,	vert
1 —	carmin
2 1/2 pence,	outremer
5 —	bistre-gris
6 —	violet, valeur en rouge
8 —	orange, — outremer
10 —	vert-bleu, — carmin
2 sh. 6 p.,	noir, — orange

La nouvelle carte est entrée en usage en même temps.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
BARBADOS (BARBADE)
POST CARD
THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN
ON THE REVERSE
OF THE CARD

Nous en donnons le fac-simile. Tenant par le haut, les deux parties sont piquées à la séparation.

1 + 1 penny, carmin sur chamois
BOLIVIE.

On annonce l'apparition de la carte avec réponse, 2 + 2 centavos :

2 + 2 centavos, bleu
BOSNIE ET HERZÉGOVINE.

WELPOST VEREIN (UNION POSTALE UNIVERSELLE)
SOJETSKI POSTANSKI SAVEZ
CORRESPONDENZ-KARTE (CARTE POSTALE)
DOPISNA KARTA
ADMINISTRATION DE LA BOSNIE-HERZÉGOVINE

An }
Gosp. }

1/2

1/2



Depuis le 1^{er} juillet circulent des cartes à 5 kr. et avec réponse 5 + 5 kreuzer en destination des pays de l'union. Elles ont pour inscription :

Welpost verein (Union postale universelle)
Sojetski postanski savez
Correspondenz-Karte (Carte postale)
Dopisna Karta

Administration de la Bosnie-Herzégovine.
puis An. Gosp. et quatre lignes d'adresse.

Le timbre connu est à droite :

5 kreuzer, rose
5 + 5 — —

BRÉSIL.

Il existe une tête bêche du 100 reis placée dernière sur la troisième rangée horizontale :

Tête bêche, 100 reis, bleu-vert et rouge

Nous avons reçu cette même valeur imprimée en outremer :

100 reis, outremer et rouge

CANADA.

On annonce les couleurs des timbres-télégraphie 1891 et 1892 de la *Great North Western Telegraph Co.* savoir :

Sans valeur, carmin, 1891
— vert clair, 1892

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.



Dans les premiers jours de juin il a été émis une enveloppe de 1 penny à l'effigie en relief de Victoria dans un ovale guilloché, portant pour inscription : *Postage one penny — Cape of Good Hope.*

L'impression est à droite sur papier blanc vergé, dans les formats 120 × 95 et 147 × 91 m/m.

1 penny, rose

Le *Monthly Journal* signale une carte avec réponse ayant le timbre ovale de la carte simple, même valeur et qui aurait paru à la même époque :

1 + 1 penny, brun sur chamois, 140 × 80 m/m

CEYLAN.



Un changement de taxe, sans doute, a amené l'émission de timbres à 3 cents. La surcharge n'étant pas inconnue dans cette colonie anglaise, on s'est servi des 4 et 28 cents pour en faire des 3 cents :

3 sur 4 cents, mauve-violet, surch. noire
3 — 28 — bleu-gris, — —

COLOMBIE (République).

Le 50 centavos, piqué 10, a la teinte bistre-pâle, au lieu de brun-rougeâtre :

50 centavos, bistre

ANTIOQUIA. Le *American Journal of Philately* a rencontré deux timbres actuels, se tenant : 2 1/2 et 5 centavos, imprimés uniformément en gris, ce qui semblerait faire croire à une erreur dans la composition de la planche du 5 centavos. Or, les feuilles que nous avons, sont sans erreur....!?

2 1/2 + 5 centavos, gris

CONGO FRANÇAIS.

Nous copions dans la *Revue Philatélique* l'arrêté suivant relatif aux timbres dont nous avons signalé l'existence en juillet :

Transformation de 1,200 timbres-poste de 0 fr. 20 en timbres de 0 fr. 05 et de 1,000 timbres de 0 fr. 40 en timbres de 0 fr. 10.

Nous commissaire général du gouvernement au Congo français, officier de la Légion d'honneur,

Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840 ;

Considérant que l'approvisionnement des timbres-poste en coupures de 0 fr. 10 et de 0 fr. 05 est épuisé ;

Vu la demande du Receveur des Postes en date de ce jour, relative à la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du service ;

Vu l'approvisionnement des figurines de 0 fr. 20 et de 0 fr. 40. Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur ;

Avons arrêté et arrêtons :

ARTICLE PREMIER. — Il sera procédé à la transformation de :

1° Douze-cents timbres de 0 fr. 20 en timbres de 0 fr. 05.

2° De mille timbres de 0 fr. 40 en timbres de 0 fr. 10 au moyen d'une simple surcharge avec un timbre humide.

ART. 2. — Les timbres-poste à transformer seront remis à une commission composée de :

MM. le Trésorier-payeur, président ;

le chef du bureau des finances ou son délégué, le receveur de la poste.

Elle dressera procès-verbal de ses opérations pour la décharge du receveur des postes et la prise en charge par le même fonctionnaire des timbres-poste transformés.

ART. 3. — La vente de ces timbres-poste transformés n'aura lieu que pour servir à un affranchissement immédiat au guichet même du receveur de la poste.

ART. 4. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communiqué

partout où besoin sera et inséré et publié au *Journal et Bulletin Officiels* de la Colonie.

Libreville, le 13 mai 1892.

Pour le commissaire général absent :

Le Lieutenant-Gouverneur,

Signé : CH. DE CHAVANNES.

Par le Commissaire général au gouvernement :

Le Directeur de l'Intérieur, p. i.

Signé : A. LIPPMANN.

COOK (Iles).

FEDERATION OF THE COOK ISLANDS

POST CARD.

WITHIN THE FEDERATION ONLY

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



Nous tenons de l'obligeance de MM. Stanley Gibbons la carte ci-haut imprimée en bleu sur carton blanc, 126 × 157 m/m :

1 penny, bleu sur blanc



Le type des timbres est celui de la carte. L'impression est en couleur sur papier blanc, piqués 13 :

1 penny, noir
1 1/2 pence, violet
2 1/2 — bleu
10 — carmin

COSTA-RICA.



Voici le fac-simile des quatre valeurs qui nous sont parvenues après l'impression du journal, le mois passé.

CURAÇAO.



BRIEFKAART

1 KREUZER



Voici le type de la nouvelle carte.

FIDJI.

Le timbre provisoire 1/2 penny a été remplacé par le type ci-contre, ayant au centre d'un cercle perlé les lettres V. R. entrelacées; au-dessus, sur un cartouche horizontal: *Fiji*; au-dessous; *Postage half penny* et un chiffre dans les angles intérieurs.



Imprimé en couleur sur papier blanc, pi-qué 10 :

1/2 penny, gris-perle

FRANCE.

La *Gazette Timbrologique* annonce le 20 cent. brique, ayant la couleur verte des deux côtés :

20 cent., brique sur vert

GRANDE BRETAGNE.

L'émission d'un 4 1/2 pence est décidée : On parle même du 1^{er} octobre comme devant donner le jour à ce timbre. Il est imprimé en deux couleurs : rouge, centre vert. Faut-il dire qu'il représente la reine Victoria? La bande intérieure est circulaire avec l'inscription : *Revenue and Postage*, sur une espèce de croix pattée; chiffres aux quatre angles.

HONGRIE.

L'I. B. J. nous apprend qu'il existe depuis le 1^{er} juillet dernier une carte-annonce timbrée 2 kreuzer, qui se vend 1 kreuzer. Elle peut circuler comme les autres cartes, en Hongrie, Autriche et Allemagne, mais avec un timbre supplémentaire de 3 k. pour les autres pays.

Le timbre est à droite, les armes à gauche; au milieu : EGY KRAJCAREKT KAPHATO (*obtenable pour 1 kreuzer*) — HIRDETMEYES LEVELEZŐ-LAP (*carte postale-annonce*) — CARTE-POSTALE —

UNION POSTALE UNIVERSELLE. Au dos se trouvent, le long des bordures, des annonces, tandis qu'au milieu est réservé un espace pour les communications écrites :

2 (kreuzer), bleu sur bleu pâle

LIBÉRIA.

UNION POSTALE UNIVERSELLE.
CARTE POSTALE.
POSTAL CARD.
LIBERIA.

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



THE ANSWERED CARD IS INTENDED
FOR THE ANSWER.
LE CARTÉ CI-JOINT EST DESTINÉ
À LA RÉPONSE.

LETTER-CARD.



INLAND.

Emission d'une carte avec réponse et d'une carte-lettre. La première a le portrait d'un négroillon quelconque dans un ovale avec l'inscription : *Liberia 3 cents*; il est imprimé à gauche et l'écu de la République à droite; entre le timbre et l'écu :

Union postale universelle
Carte postale
Postal card
Liberia

The address only, etc.

puis quatre lignes d'adresse et dans le coin gauche inférieur : *Le (sic) carte ci-jointe est destinée à la réponse (sic) avec traduction anglaise au-dessus.*

Les deux parties tiennent par le haut avec piqure à la séparation :

3 + 3 cents, bleu sur chamois

La carte-lettre nous montre à droite un autre négroillon, plus laid que le précédent et portant dans un rectangle la même inscription. A gauche du timbre, au milieu de la carte : *Letter-Card*;

quatre lignes d'adresse et le mot : *Inland* dans le coin gauche inférieur :

3 cents, noir sur chamois

MEXIQUE.

Deux variétés signalées par le *Philatelic journal of America* :

1856 2 reales, vert sur vert foncé
1861 1 — noir — jaune

Le premier est surchargé Puebla, le second Vera-cruz.

Il n'est pas admissible, suivant nous, que ces timbres aient été en usage : il est probable qu'on aura teint le papier en vert et en jaune.

Un confrère italien annonce d'autres variétés de 1886-1888, également sur toutes sortes de papiers de couleur !

NORWÈGE.

On signale l'émission de nouvelles cartes, *Brekhort* (un mot) sans encadrement :

5 öre, vert sur blanc
5 + 5 — — —

NOUVELLE CALÉDONIE.

Les timbres à 30 centimes, type figurine ont été employés comme 10 centimes, en les surchargeant comme ci-contre, décision prise le 25 mai dernier, ainsi qu'il résulte du document publié plus loin.

L'impression de la surcharge des timbres du côté droit de la feuille est renversée, contrairement aux timbres du côté gauche :

10 sur 30 centimes, bistre, surch. noire
10 — 30 — — — renversée

Voici l'arrêté :

N° 466. — Décision. — Surcharge de timbres-poste de fr. 0.30 du 25 mai 1892

Le Gouverneur de la Nouvelle-Calédonie et dépendances, Chevalier de la Légion d'honneur, Officier d'Académie,

Vu l'insuffisance d'approvisionnement des timbres-poste de fr. 0,10;

Vu la nécessité de ne porter aucune entrave à l'expédition des correspondances;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

Décide :

Art. 1^{er}. — Jusqu'à la réception des timbres-poste de fr. 0,10, il sera délivré au public, au prix de fr. 0,10, des timbres-poste de fr. 0,30.

Ces timbres porteront, frappé à l'encre noire, la vignette ci-dessous :

(Reproduction de la surcharge qui se trouve sur les timbres)

Art. 2. — Une Commission composée du Trésorier payeur p. l. et du Chef du 3^e bureau de la Direction de l'Intérieur,

ou de leurs délégués, ainsi que du Receveur-comptable des postes et télégraphes, sera chargée de suivre l'opération de transformation des dits timbres-poste.

Cette Commission dressera procès-verbal de ces opérations, pour la régularisation dans les écritures du Trésorier-payeur de la transformation ci-dessus prescrite.

Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution de la présente décision qui sera communiquée et enregistrée partout où besoin sera.

Nouméa, le 25 mai 1892.

Sign. : E. LAFFON.

Par le Gouverneur,
Le Directeur de l'Intérieur p. l.,
L. GAUJAROU.

Voici un autre arrêté prescrivant l'impression des mots *Nlle Calédonie* sur les timbres-poste de la colonie.

LE GOUVERNEUR DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE ET DÉPENDANCES, CHEVALIER DE LA LÉGION D'HONNEUR, OFFICIER D'ACADÉMIE.

Vu le décret organique du 12 décembre 1874;

Vu la dépêche ministérielle du 1^{er} décembre 1891, concernant l'adoption pour les colonies de nouveaux types de timbres-poste sur lesquels sera imprimé le nom de chaque colonie, et prescrivant de prendre les mesures propres à faciliter la substitution des nouveaux timbres aux figurines actuellement en usage;

Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur,

ARRÊTE :

ART. 1^{er}. — Les timbres-poste actuellement en usage dans la Colonie recevront, à l'encre noire, l'impression des mots *Nouvelle-Calédonie*. Cette impression sera faite conformément au modèle ci-après :



ART. 2. — Ces timbres seront remis par le Trésorier-payeur et le Receveur-comptable des postes à une Commission chargée de suivre le travail d'impression.

ART. 3. — Le Directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera communiqué et enregistré partout où besoin sera.

Nouméa, le 24 juin 1892.

E. LAFFON.

Par le Gouverneur :
Le Directeur de l'Intérieur p. l.,
L. GAUJAROU.

NOUVELLE ZÉLANDE.



Reçu par M. Planus les 1 p. et 2 pence, actuels, surchargés en oblique d'un angle à un autre, des lettres : o. p. s. o. (On Public Service Only) ce qui leur donne un usage officiel :

1 penny, rose, surch. violette, piqué 11 1/2
2 pence, lilas, — — — 10

PORTO-RICO.

Le *Ph. J. of Great Britain* annonce la carte-postale :

3 c. de peso, bleu sur chamois

PORTUGAL.



Le défilé des timbres provisoires a commencé le 25 juillet dernier.

C'est d'abord le 5 reis avec : *Provisorio* en lettres grasses ; puis le 10 reis avec cette même surcharge en petites lettres :

5 reis, noir, surch. noire
10 — vert, — —

On avait annoncé que tous les timbres seraient surchargés : 2 1/2 reis et voilà qu'ils conservent leur valeur avec la surcharge : *Provisorio*, absolument inutile.

Les émissions portugaises ne manquent pas de gaieté.

PUTTIALA.

Il nous arrive les suivants avec la surcharge : SERVICE *Patiala State* :

Service 3 annas, orange sur blanc, surch. noire
— 6 — bistre — — —
— 12 — brun — rouge, —

En plus des trois variétés signalées n° 355, ces trois valeurs se présentent avec le premier A de *Patiala* plus petit.

Du 6 annas il y a une variété avec *FATIALA* tant pour les timbres ordinaires que pour ceux de service :

timbre-poste 6 annas, bistre sur blanc, surch. noire
timbre de service 6 — — — — —

Le 1/2 anna existe aussi avec la surcharge *Patiala* :

timbre poste : 1/2 anna, vert, surch. noire

Le *Ph. Journ. of Great Britain* a vu le 1 anna surchargé : *Puttiala State Service*, ce dernier mot imprimé à l'envers une seconde fois sur *State* :

1 annas, brun-violet, double surch. noire, *Service*

QUEENSLAND.

Le 5 shillings actuel, est annoncé par *The Stamp News* comme existant à l'état non dentelé : 5 shillings, carmin (Q et couronne)



Voici le dessin des timbres de chemins de fer renseignés ici n° 353. Rappelons les couleurs :

1 penny, rose
3 pence, brun
6 — vert
1 shilling violet

ROUMANIE.

Il y aurait depuis le 1^{er} juillet passé un mandat de 25 bani semblable au 50 bani en usage :

25 bani, bleu

RUSSIE.

TICHVIN (*Novgorod*). — Le millésime 1891



des timbres précédents était plein de promesses. Nous voici au type 1892. Il est à peu près le même que celui qu'il remplace, sauf que l'inscription supérieure est sur trois lignes tenant à peu près toute la largeur du timbre ; le millésime 1773 est en chiffres blancs au lieu de noirs ; plus de lauriers ! ; millésime 1892 : C'est tout.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

5 kopecks, noir, rouge, bleu, or, argent

M. Von der Beeck nous dit avoir découvert un exemplaire 1891 sans les lauriers et sans les lignes diagonales, c'est-à-dire que le tirage en bleu a été omis :

5 kopecks, noir, rouge, or et argent

ST-MARIN.

Les timbres annoncés le mois dernier dans l'article de notre collaborateur M. E. Diena ont fait leur apparition à la date annoncée : 15 juillet.

5 centesimi, gris-vert
30 — orange
40 — brun
45 — vert-olive
1 lire, rouge et jaune

SHANGHAI.

Nous avons les 2 et 15 cents papier jaunâtre à filagramme, avec la surcharge : *Postage Due*, tenant à un même timbre, *non surchargé* :

2 cents, bistre, avec et sans surch.
15 — bleu, — — —

SIAM.

Nous trouvons mentionné dans le *London Philatelist* l'existence de 2 variétés du 3 atts surchargé 2. Celle connue a 16 1/2 m/m; celle qui vient d'être découverte en a 14 1/2. Les chiffres tant européens qu'indigènes sont plus petits et les caractères centraux plus longs.

SIRMOOR.

Les timbres officiels sont surchargés de lettres plus petites. Nous les rencontrons ainsi :

3 pies, orange, surch. noire
6 — vert, — rouge
1 anna, bleu, — —
2 — carmin, — noire
6 pies, vert, — rouge, S gauche renversé

D'habitude il y a simple ponctuation après les 3 lettres S. Nous avons cependant :

1° S. S. S

3 pies, orange, surch. noire
1 anna, bleu, — rouge
2 — carmin, — noire

2° S. S. S. (gros point après le 2° S)

6 pies, vert, surch. rouge

3° S : S : S ; S : S : S ; S : S : S

1 anna, bleu, surch. rouge

TANGER.

On nous écrit de cette ville :

« Il n'y a pas de timbres à 15 centimes surchargés. Ce timbre, du reste, n'avait aucune raison d'être, toutes les correspondances partant de Tanger pour l'extérieur payant 25 centimes et celles pour l'intérieur étant affranchies au moyen de timbres spéciaux. »

Depuis le 1^{er} juillet dernier on a établi un service postal privé pour la ligne Tanger, Larache, Alcazar, Foz et vice-versa, qui aurait, d'après un confrère, reçu l'approbation de la Direction générale des postes de France, laquelle reprendrait le service le 1^{er} janvier prochain. Un autre confrère

nous apprend que l'exploitation est faite par les grands magasins du Printemps de Paris qui ont une agence à Tanger; que ce service est absolument inutile puisqu'il y a déjà un service postal marocain et un autre, anglais. Il doit donc y avoir spéculation de la part de M. Jaluzot, le propriétaire des grands magasins du Printemps, lequel s'est déjà distingué en 1889 lorsqu'il s'agissait de la reproduction de la Tour Eiffel et qui compte sans doute plus sur la vente des timbres aux collectionneurs que sur celle de son service postal inutile.

La série des timbres se compose actuellement de six valeurs, mais une septième (1 franc) est attendue. Elles sont toutes au même type. Deux palmiers devant une vue de la côte Marocaine; cadre rectangulaire ayant chiffres dans les angles du haut et en bas sur un cartouche; à la partie supérieure : *Postes*; à celle inférieure : *Tanger-Fez*.

Imprimés en couleur sur papier blanc ou teinté, piqués 13 :

5 (centimes), vert	sur verdâtre
10 — noir	— lilas
15 — bleu	— blanc
25 — noir	— chair
30 — carmin	— rose
5 francs, violet	— blanc

TONGA.

Le *London Philatelist* rapporte que les timbres 1 et 2 pence ont une étoile noire dans les angles supérieurs afin de prévenir la fraude qui pourrait faire de ces valeurs des 4 et 8 pence, par la surcharge si primitive que nous connaissons.

Une émission nouvelle est en gestation. Il y aura 1 penny, 2, 4, 8 pence et 1 shilling.

TRANSANDINE (République).

L'I. B. Z. a reçu d'un de ses correspondants cet avis que les timbres de la République du Brésil employés dans les provinces méridionales portent le surcharge : *Rep. Transandina*, depuis qu'elles sont séparées de la mère-patrie.

Il est bon de n'avoir qu'une confiance limitée dans cette information.



ZOULOULAND.



Nous reproduisons les types des trois timbres que nous signalions dans notre dernier numéro :

9 pence, violet et bleu, surch. noire
1 sh., vert, surch. noire
5 — rose, — —

A propos des anciens timbres suisses.

En reproduisant notre article sur les anciens timbres suisses, le rédacteur de la *Revue Philatélique Suisse* fait les réflexions suivantes au sujet de ce que nous avons dit du lavage des timbres à Genève. Voici comment il s'exprime :

« Nous laissons à l'auteur de cet article toute responsabilité pour les allégations contenues dans cette phrase. Il serait préférable, si le cas s'est vraiment présenté, de désigner clairement les personnes par leur nom et leur adresse, plutôt que de porter préjudice à d'honorables maisons de Genève en se livrant à de vagues accusations. »

Nous n'acceptons pas la leçon que veut bien nous donner M. P. Stroehlin, mais pour lui prouver que nous n'avons pas agi à la légère, voici ce que nous écrivait un de ses amis :

« Les timbres *Orts post* et *Poste locale* 2 1/2 rap. étaient très souvent oblitérés à la plume par une croix à l'encre rouge ou noire; or il est connu que depuis un ou deux ans, certains marchands suisses peu scrupuleux, ayant découvert la manière de faire disparaître ces oblitérations, font un commerce lucratif et vendent ces timbres lavés comme neufs.

« Au commencement surtout cette opération détériorait le rouge et nous trouvons beaucoup de ces timbres où cette couleur a été repeinte à

la main, ce qui se voit facilement en mettant le timbre à l'eau. Maintenant ce travail se fait mieux, mais on peut reconnaître les timbres au papier plus blanc qu'il ne l'est pour les originaux. En outre, l'opération rend le papier mou et buvard et si les timbres n'ont pas été encollés ensuite, on peut les reconnaître parfaitement.

« Ceci se trouve surtout pour les *Orts post* et *Poste locale* encadrés et les *Orts post* non encadrés. Les *Poste locale* non encadrés se rencontrent beaucoup moins oblitérés à la plume, MAIS L'HISTOIRE DES QUATRE EXEMPLAIRES QUE VOUS CONDAMNEZ EST CONNUE ICI. Je ne citerai pas de noms mais je puis vous dire que ces timbres ont été achetés sur lettres avec oblitération à l'encre par un marchand suisse, qui les a revendus à un autre marchand, lequel les a fait laver pour les revendre comme neufs à votre client. »

M. Stroehlin qui paraît ne rien savoir de cette affaire qui n'a cependant rien de mystérieux, paraît-il, pourra, après informations et s'il le juge nécessaire, combler une lacune de notre article, et publier, sous sa responsabilité, le nom et l'adresse du marchand en question. Qu'il se rappelle cependant le cas Parisot!

Le timbre dominical de Belgique.

Nous nous imaginions qu'après les observations fort justes de la presse, notre vertueux ministre des postes et des chemins de fer, renoncerait à son projet de timbre dominical : nous avions compté sans son entêtement bien connu.

Poursuivant son idée baroque, M. Van den

Peereboom a donné ordre à l'imprimerie du timbre, à Malines, de lui préparer un timbre dominical comme il l'avait conçu, c'est-à-dire avec une inscription française et une flamande à la partie inférieure des timbres actuels.

Sur les deux valeurs préparées (10 et 25 c.) nous n'avons obtenu que le 25 c. ci-contre.

L'inscription, quoique en deux langues, n'en est pas moins un rébus, car « ne pas livrer le dimanche » s'applique plutôt au timbre qu'à l'objet à expédier par la poste,



pour qui ne connaît pas les pieux desseins de celui qui veut nous ménager, malgré-nous, une place au ciel.

L'impression de ces timbres reste la même qu'autrefois, il n'y a qu'un talon avec piqure de séparation en plus et de la même couleur que le timbre.

D'habitude lorsqu'on écrit une lettre, c'est qu'il y a urgence, le timbre dominical ne saurait donc être employé en cette occasion ; si au contraire il n'y a pas urgence, pourquoi cette naïveté de Calino d'expédier une lettre à laquelle on ne doit pas donner attention ? N'est-il pas plus simple alors de ne pas l'écrire ?

On cherche à simplifier la besogne des employés et on oblige ceux-ci à une double manipulation : celle des envois pressés et celle de ceux qui ne le sont pas. Et quand un employé voudra justifier un retard, il ajoutera simplement au timbre de la lettre un talon qui autorise une remise d'envoi.

On nous fait espérer que nous aurons une série complète de timbres dominicaux, ce qui serait un comble de bêtise, surtout pour le timbre de 35 centimes, réservé aux lettres express.

..

La *Chronique* vient d'exposer dans son musée, le fac-simile d'un timbre dominical qui n'a guère de chance d'être adopté, et c'est fâcheux. Au lieu de l'effigie du roi, on voit celle de l'inventeur du timbre dominical qui, franchement, mérite de passer à la postérité.

L'inscription est : *Postes dominicales*.

Les timbres-taxe du Mexique.

Voici une lettre que l'administrateur des postes de Mexico écrit à M. Barral y Diaz de cette ville, en réponse à une demande d'informations au sujet des timbres-taxe du Mexique et que nous trouvons dans le *Mexico Postal* du 1^{er} août dernier :

ADMINISTRATION DES POSTES DU DISTRICT GÉNÉRAL,
MEXICO D. F.

En réponse à la lettre que vous m'adressez en date d'aujourd'hui, je vous communique que je connais les timbres « falta de porte » sur lesquels vous demandez des explications, timbres émis par les bureaux de villes que vous mentionnez. En ce qui concerne la légalité, je n'ai aucun doute sur le droit que nous avons, administrateurs des postes, d'émettre ces timbres pour le service postal intérieur, bien que nos lois et règlements ne nous donnent point liberté absolue d'user de ce moyen pour les correspondances non affranchies. Donc, la Direction générale des postes a sanc-

tionné les diverses émissions de timbres « falta de porte » que les chefs de bureaux cités par vous ont mis en circulation et cette direction générale a été si satisfaite du système, que certainement l'année prochaine elle l'établira dans toute la République en faisant une émission générale.

Le premier bureau de poste qui émit les timbres *falta de porte* fut celui d'Irapuato ; peu de temps après celui de Vera-Cruz se procura une petite quantité de timbres au bureau d'Irapuato et lorsque cette quantité fut épuisée, il en émit une nouvelle émission. Comprenant les avantages du nouveau système, je demandai à mon collègue d'Irapuato une quantité assez petite de ses timbres : il m'en envoya 2,000 différant du dessin des antérieurs et se distinguant de ceux-ci par le T orné du centre et le prix centavos au lieu de cts.

Le motif pour lequel il ne m'a pas envoyé les premiers, c'est qu'ils étaient déjà épuisés et que, pour satisfaire à ma commande il m'a envoyé ceux que je vous indique.

Au commencement de l'année passée, l'administrateur des postes de Celaya adopta le système des timbres « falta de porte » faisant une émission de la valeur de 20 centavos et comme mes timbres reçus d'Irapuato étaient presque épuisés j'en demandai 3,000 que j'employai dans mes bureaux. Enfin, ceux-ci épuisés, je fus convaincu par l'expérience de l'avantage du système et j'émis pour l'usage de mon bureau, les timbres de « falta de porte » du même dessin que ceux que vous m'envoyez.

Cette émission comprend 10,000 timbres de 20 centavos qui est la taxe de manque d'affranchissement la plus commune pour le service intérieur et 3,000 de 8 centavos qui est la taxe la plus commune pour le manque d'affranchissement pour le service urbain et 5,000 avec la valeur en blanc que l'on inscrit à la main quand la taxe à percevoir n'est pas de 8 ou 20 centavos.

Après cette explication je crois avoir satisfait à votre demande et je ne vois aucun inconvénient à ce que vous fassiez usage de ma réponse.

Mexico, le 26 juillet 1892.

L'Administrateur des postes,
L. NAVA.

Cet administrateur des postes nous paraît exceptionnellement au courant de ce qui se passe en dehors de son bureau, mais il a une singulière façon d'employer les *timbres-taxe*. Ceux-ci sont destinés au contrôle des sommes à percevoir. L'Administrateur des postes de Mexico, lui, emploie des timbres sans valeur, laquelle est ajoutée à la plume ! Mais que devient alors le contrôle, sans compter la garantie à laquelle a droit le public ? C'est un mystère qu'il sera difficile d'approfondir.

Les enveloppes 1853 des Etats Unis d'Amérique.

(Suite. — Voir n° 356.)

3 CENTS, 5 TYPES — 18 VARIÉTÉS

1^{er} TYPE. Il se distingue des autres par le guillochage exceptionnellement réduit, mon-

trant de chaque côté 7 points de couleur.



L'effigie se présente avec l'œil sans prunelle, une petite mèche de cheveux divisée en deux parties devant l'oreille, une en oblique sur l'oreille et cinq autres mèches vers la nuque, le sommet de la tête étant absolument uni; quant à la toge ou costume classique dont est revêtu Washington, elle est retenue par un gros bouton en relief et deux plis au-dessus.

Rencontré oblitéré 10 octobre 1853.

2^e TYPE. A. Le guillochage donne 8 1/2 points de couleur à gauche et 9 à droite; ce guillochage est fixé par un trait oblique aux extrémités.

Quant à l'effigie, c'est celle du 1^{er} type dont on a pris un cliché.

La date la plus ancienne est 2 février 1854.

2^e TYPE. B. Le cadre ovale est celui du 2^e type *a* précédent, mais l'effigie est différente : devant l'oreille il y a une grosse mèche un peu cintrée, une autre, plus longue, sur l'oreille, à une direction oblique; sur la tête elles forment deux étages avec cheveux plus détaillés, plus finis; la queue laisse indépendante la mèche placée sur l'oreille; la toge à un bouton en relief et au-dessus trois petits plis.

Oblitéré 3 octobre 1853.

2^e TYPE. C. Même cadre que A et B.

L'effigie refaite, à une toute autre physionomie : œil sans prunelle, nez plus large, grand trait vertical au coin de la bouche. La disposition des cheveux est nouvelle : grosse mèche en tire-bouchon devant l'oreille, longue mèche partant des tempes dans une direction oblique sur et au-delà de l'oreille, cinq grosses mèches du sommet de la tête descendant vers la nuque, et marquées par des traits réguliers; creux entre l'oreille et la queue, celle-ci effilée terminée par un nœud; toge à gros bouton en relief et trois plis au-dessus, deux partant dans une direction oblique, le premier presque vertical.

Oblitéré 27 février 1854.



2^e TYPE. D. Paraît être la variété *c* retouchée. La mèche devant l'oreille assez longue est interrompue par une autre, assez courte, sur l'oreille et placée presque horizontalement; au-dessus une mèche oblique divisée en deux parties; sur la tête deux étages de cheveux assez détaillés vers le bas, sur certains exemplaires; toge à gros bouton en relief, trois plis au-dessus.

Les exemplaires rencontrés n'ont pas de date d'oblitération.

3^e TYPE. A. Le cadre guilloché est formé de 10 points de couleur à gauche et 9 à droite; les extrémités du guillochage sont retenues par un fillet courbé touchant pour ainsi dire les mots : *Three* et *cents*.

L'effigie est celle du 1^{er} type 3 cents dont on a pris un cliché. Nous nous en rapportons donc à la description donnée plus haut.

Oblitéré 27 août 1853.

3^e TYPE. B. Cadre du précédent.

L'effigie se présente avec deux mèches de cheveux venant des tempes, la première assez mince, effilée à son extrémité inférieure et légèrement recourbée, la seconde couvrant en partie l'oreille qu'elle dépasse à droite; sur la tête cinq grosses mèches. La queue laisse un certain creux entre elle et l'oreille; toge à gros bouton en relief, trois plis au-dessus, le premier plus gros.

Oblitéré 3 septembre 1853.

3^e TYPE. C. Cadre des précédents.

L'effigie rappelle celle du 2^e type C. Une grosse mèche recourbée à l'extrémité est placée devant l'oreille à peu près à égale longueur; une mèche oblique cache l'oreille en partie et prend naissance à l'extrémité de la mèche précédente; deux étages de quatre grosses mèches sur la tête; queue tordue, effilée vers l'extrémité.

Toge à gros bouton en relief, trois plis assez gros au-dessus.

Oblitéré 28 septembre 1853.

3^e TYPE. D. Cadre des précédents.

Nouveau type d'effigie. A un m/m devant l'oreille, une grosse mèche de cheveux assez courte, légèrement oblique; sur l'oreille une autre grosse et courte mèche dont l'extrémité vient se confondre dans la queue tordue à l'extrémité; deux étages de cinq mèches sur la tête.

Toge à gros bouton en relief et *trois* petits plis au-dessus.

Oblitéré 8 septembre 1853.

3^e TYPE E. Cadre des précédents.

Effigie d'un type nouveau. L'œil est moins éloigné ici qu'au précédent; grosse mèche de cheveux perpendiculaire et recourbée légèrement à gauche devant l'oreille assez longue; du milieu de cette mèche part une autre en oblique sur l'oreille; sur la tête quatre mèches à deux étages, une cinquième non divisée au-dessus de celle placée sur l'oreille et qui va se confondre dans la queue.

Toge à gros bouton en relief, *quatre* petits plis au-dessus.

Oblitéré 23 octobre 1853.

3^e TYPE F. Cadre des précédents.

L'effigie nous paraît être celle de E avec retouches : même mèche de cheveux devant l'oreille; celle sur l'oreille est plus longue, moins grosse et se prolonge à peu près jusqu'à la queue; sur la tête quatre grosses mèches descendent dans la nuque.

Toge à gros bouton en relief; *quatre* plis au-dessus.

Oblitéré 6 novembre 1853.

3^e TYPE G. Cadre des précédents.

L'effigie est plus soignée que celles antérieures. Des tempes descend une mèche ondulée devant un cheveu qui s'égare, le tout devant l'oreille; celle-ci est recouverte en partie par une mèche en oblique; sur la tête quatre grosses mèches et cinq en dessous; queue tortillée, très mince du bas.

Toge à gros bouton en relief; au-dessus, *trois* plis dont le premier plus gros, se séparant des autres du haut.

Nous n'en avons pas vu d'oblitéré.

3^e TYPE H. Cadre des précédents.

Nous paraît être l'effigie de H retouchée : la mèche n'est plus précédée d'un cheveu vagabond; elle est presque perpendiculaire devant l'oreille; sur l'oreille une très grosse mèche de cheveux; sur la tête deux étages de cheveux qu'on a quelque peu détaillés; queue tordue, mince du bas.

Toge à gros bouton en relief; au-dessus *trois* plis, le premier plus gros.

Oblitéré 9 novembre 1853.

3^e TYPE I. Cadre des précédents.

L'effigie est d'un nouveau type moins bien fait. Une mèche cintrée est à un m/m devant

l'oreille; une autre, très grosse, en oblique, cache en partie celle-ci; quatre autres grosses mèches sur la tête, trois plus bas; creux entre l'oreille et la queue.

Toge à gros bouton en relief; *trois* plis au-dessus.

Oblitéré 24 janvier 1854.

4^e TYPE. A. Le 2^e type a, reparait avec une modification au cadre.



Le guillochage a, à ses extrémités un filet courbé, en plus du trait oblique cassé en partie au guillochage inférieur gauche.

Quant à la tête elle subit les changements suivants : la petite mèche

en deux parties devant l'oreille est légèrement modifiée; celle sur l'oreille est maintenue telle quelle; de grosses mèches partent de l'oreille presque horizontalement; le crâne dégarni a reçu des lignes légèrement ondulées et assez rapprochées. Le bouton en relief d'autrefois est creux et devient par conséquent une agraffe placée presque horizontalement; les deux gros plis sont remplacés par *trois* autres plus petits, légèrement relevés.

Point d'enveloppe oblitérée avec date.

4^e TYPE. B. Même cadre que le précédent.

L'effigie est retouchée à nouveau. La mèche double n'est plus divisée : elle forme une grosse mèche plus longue; l'oreille est couverte en partie par une mèche plus grosse que celle de A et plus longue.

Le bouton reste creux mais il a une direction oblique vers la gauche et les trois plis au dessus sont brisés du milieu et relevés au lieu d'être couchés.

Point d'enveloppe oblitérée à date.

5^e TYPE. A. Le guillochage est refait : Il y a 9 points de couleur à gauche, 8 1/2 à droite, ligne courbée aux extrémités. Les inscriptions sont de mêmes caractères que le 4^e type, c'est-à-dire T large et E E étroits.

L'effigie est également nouvelle. Elle rappelle celle du type 4 a. La mèche double est allongée, une longue grosse



mèche couvre le dessus de l'oreille, une autre plus longue au-dessus, va jusqu'à la queue; à partir des tempes les cheveux sont relevés en ondulations.

Gros bouton en *relief* à la toge et *trois* plis au-dessus, l'inférieur peu marqué.

Le plus souvent, les traits courbés fixant les guillochages sont à peine visibles.

Un spécimen nous montre que l'emploi de cette enveloppe avait lieu déjà le 17 janvier 1855.

5^e TYPE. B. Point de changement, si ce n'est aux inscriptions : les T sont plus étroits, les EE plus larges.

Vu oblitéré 8 mars 1856.

A été réimprimé en 1861 sur papier blanc et chamois à vergeures verticales.

6 CENTS, 1 TYPE — 4 VARIÉTÉS.

1^{er} TYPE. A. Le cadre guilloché a 8 1/2 points de couleur à gauche et 9 à droite, précisément comme le 2^e type 3 cents dont on a sans doute pris un cliché.

L'effigie est celle du 1^{er} type, 3 cents, dont on a dû prendre également un cliché, système qui n'a été suivi que pour le premier tirage.

Nous n'avons pas d'enveloppes oblitérées; tout indique cependant que c'est bien le 1^{er} type.

1^{er} TYPE. B. Cadre du précédent.

L'effigie est celle du 3 cents, 3^e type B, c'est-à-dire avec deux mèches partant des tempes, la première plus mince, effilée du bas et légèrement ondulée; la seconde couvre en partie l'oreille qu'elle dépasse à droite.

Voir la description plus haut, pour le reste.

1^{er} TYPE. C. Cadre des précédents.

L'effigie est d'un type nouveau. Elle est plus jeune, il y a deux grosses mèches descendant des tempes, l'une sur l'oreille, en oblique, l'autre devant l'oreille et finissant en tire-bouchon; six mèches irrégulières sur la tête et quatre plus bas; la queue n'est que le prolongement de la troisième mèche venant des tempes. Toge à gros bouton en relief avec *trois* gros plis d'égale épaisseur au-dessus.

1^{er} TYPE. D. Cadre des précédents.

L'effigie a une grosse mèche relevée du bas, descendant des tempes devant l'oreille et presque jusqu'à l'extrémité de celle-ci; grosse mèche sur l'oreille prenant naissance entre celle-ci et la première mèche relevée; sur la tête quatre

grosses mèches à deux étages; la queue part de la mèche placée sur l'oreille. Toge à gros bouton en relief et *trois* plis au-dessus.

Ce type a été réimprimé en 1881; c'est donc bien le dernier émis.

10 CENTS, 2 TYPES.

1^{er} TYPE. L'ovale contient un guillochage qui donne à gauche neuf points de couleur et 8 1/2 à droite, précisément comme le 5^e type 3 cents imprimé à la même date; ce guillochage n'a cependant pas été obtenu par cliché, car il diffère par les détails; les extrémités sont fixées ici par un *trait oblique*. Quant à l'effigie, c'est celle du 5^e type 3 cents dont il a été pris un cliché.

On sait que l'émission date du 2 avril 1855; nous n'avons donc pas à relever les dates d'oblitérations.

2^e TYPE. C'est le 1^{er} type 3 cents auquel on a apporté quelques modifications.

Le guillochage ne nous paraît pas avoir subi de retouche; les inscriptions sont de caractères différents, sauf le T de *ten* qui est de large dimension.

Quant à l'effigie de 1853, retouchée, elle diffère par les points suivants : l'œil a été agrandi, la petite mèche double a été allongée ainsi que l'oreille; les cheveux sont mieux marqués : il y a deux rangées de cinq mèches en y comprenant celle placée sur l'oreille. Les deux plis au-dessus du bouton de la toge ont été portés à *trois*.

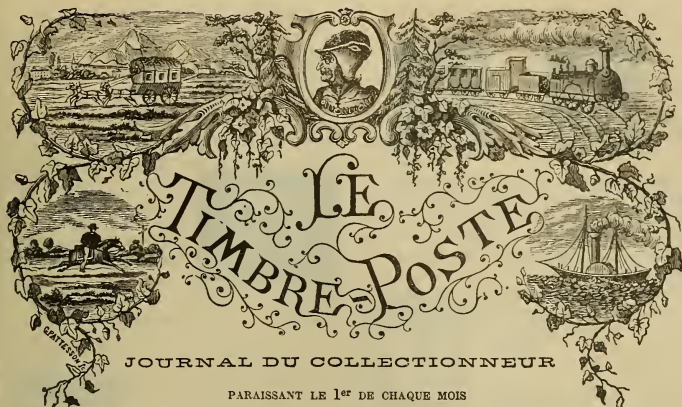
Nous avons vu une enveloppe oblitérée : 31 juillet 1855.

On a fait des réimpressions de ce type en 1861. Toutes ces variétés d'enveloppes existent dans l'un ou l'autre des formats ci-après :

" Plain Letter "	83 x 140 m/m, modèle 1
" — Note "	73 x 120 — — 1
" Official "	89 x 220 — — 2
" Ruled Letter Note "	83 x 140 — — 3
" — — — "	— — — — 4
" — Ladies — "	65 x 119 — — 5

Il nous reste à faire connaître l'ordre chronologique des enveloppes 1853. (A continuer.)





JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISSANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNEE

Abonnement par année

 PRIE UNIFORME POUR TOUTS PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

 Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

 TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DE
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTES REÇUS.

CHRONIQUE.

—
AÇORES.

Angra, Horta, Ponta-Delgado. Chacun de ces districts a mis en vente au nouveau type connu :

80 reis, vert jaune

AUSTRALIE DU SUD.

L'I. B. J. annonce au type du 4 p. en cours, filagramme S A et couronne et piqués 14 :

2 1/2 pence, bleu

5 — bistre

AUTRICHE.

On nous informe qu'il n'y a jamais eu de bande officielle 2 kreuzer sur papier blanc.

BARBADES (iles).

On nous dit que le nouveau type des timbres représente les armes des îles Barbades octroyées en 1685 par Charles II.

BAHAMAS.

Une nouvelle enveloppe 2 1/2 pence est entrée



Bahamas postage — two pence half penny.

Imprimé à droite sur papier blanc vergé, format 152 × 88 m/m :

2 1/2 pence, outremer

BELGIQUE.

Lu dans la *Chronique* :

On nous assure — mais nous ne donnons la nouvelle que sous réserves — que M. Vandenberghe, cédant à la voix de l'impartialité, va faire confectionner des timbres poste spéciaux à l'usage des israélites, avec cette inscription :

Ne pas livrer le samedi.

BENIN.



Les timbres de Benin n'étaient pas prévus dans le programme des fêtes, les voilà néanmoins qu'ils entrent dans la danse et d'après le pas qu'ils exécutent, il faut s'attendre à une sarabande des écus bien caractérisée qui n'aura de Benin que le nom.

Voici pour commencer la série de quatre timbres avec la surcharge : *Benin*, en noir, savoir :

5 centimes, vert, surch. noire	
10 — violet —	
15 — bleu —	
25 — rose —	

Vient ensuite l'invitation à la valse des surcharges :

40 sur 15 c., bleu, surch. noire chiffre rouge (1,50 émis)	
75 — 15 — — — (600 —)	
75 — 15 — — — noir (100 —)	

Voilà une occasion pour notre confrère Robert d'agiter son tonnerre s'il n'est pas en réparation.

Benin est situé dans la Guinée supérieure, sur le Golfe de Guinée, à l'E. du Dahomey, entre 4° et 90' lat. N.

BRÉSIL.

La série « Croix du Sud » est renforcée d'une valeur nouvelle parue le 1^{er} août dernier :

500 reis, vert bronze

BULGARIE.



Перво Българско издание въ Пловдивъ.

La carte ordinaire 5 stot. a reçu une seconde

impression qui nous fait voir la façade de l'exposition de Philippopoli. Elle a parue au commencement de septembre; en bas, une inscription en caractères russes, signifiant : *première exposition Bulgare*, le tout en bleu pâle :

5 stotinki, vert surch. bleue pâle

CENTRAL AMERICAN STEAMSHIP C^o

Nous avons parlé du timbre télégraphe surchargé de la *Central American Steamship Co.* En voici le type d'après le *American Journal of Philately*:

5 sur 1 cent, vert, surch. rouge

COLOMBIE (République)

Il y a une série nouvelle de timbres pour 1892.

Les uns ont changé de type, les autres de couleur seulement. Ce sont :

Ancien type

1 centavo, rouge sur jaune, piqué 13	
2 — vert — blanc —	
5 — noir — chamois — 10/12	
10 — brun — rose — 13	
50 — mauve — mauve —	
5 pesos rouge — mauve —	

Registro : 10 centavos, brun sur saumon, piqué 13



Les 20 centavos, 1 et 10 pesos, sont d'un autre type. Nous reproduisons la première de ces valeurs. Le 2 1/2 centavos, *Retardo* est également changé. Voici les couleurs de ces derniers en attendant que nous puissions reproduire les types :

20 centavos, bistre sur bleu, piqué 10

1 peso, bleu — vert —

10 — bleu — blanc —

Retardo : 2 1/2 centavos bleu — saumon —

congo (Etat indépendant du).

La plupart des journaux relatent l'existence d'un 5 francs, gris. Un confrère plus zélé a même annoncé que cette valeur avait été changée en 3 fr. 50 par une surcharge et un autre, surenchérissant, a donné le fac-simile.

Nous sommes autorisé à dire que le timbre de 5 francs, gris, n'est pas en usage. Il a été imprimé avec le 10 francs, mais il ne sera en cours qu'après l'épuisement des timbres violets. Une dizaine de ces timbres ont été livrés à quelques gros bonnets, c'est tout. Quant au fr. 5.50 il n'en a jamais été imprimé.

CONGO FRANÇAIS.

Il existe des 5, 10, 15 centimes sur 25 c. avec la surcharge *Congo français*, c'est à dire avec les deux premières lettres majuscules :

5, 10, 15 cent. sur 25 c., noir sur rose, surch. noire

COSTA RICA.

GUANACASTE. Le *American Journal of Philately* a reçu le timbre fiscal 2 centavos, bleu, surchargé : *Guanacaste et Carreos*, en noir :

2 centavos, bleu, surch. noire

ESPAGNE.

TARJETA POSTAL

PARA

PORTUGAL Y GIBRALTAR

ESPAÑA



A

En este lado se escribe solamente la dirección.



UNION POSTAL UNIVERSALE

UNION POSTALE UNIVERSELLE

ESPAÑA



A

En este lado se escribe solamente la dirección.

Voici le fac-simile de la nouvelle carte à 5 centimos vert et celle à 10 centimos, celle-ci avec les armoiries d'Espagne à gauche :

5 centimos, vert sur chamois

10 — rouge —

FRANCE.

La carte à 10 centimes a depuis le 3 septembre dernier le carton bleu-verdâtre. On nous dit qu'il est fort probable que cette carte reparaitra incessamment en violet comme autrefois et que la mesure actuelle n'a pour but que d'utiliser le carton bleu-verdâtre.

10 centimes, noir sur bleu-verdâtre

La *Revue Philatélique* donne l'avis suivant extrait du *Bulletin mensuel des Postes et des Télégraphes* de juillet dernier :

Division du matériel et de l'exploitation électrique — 5^e bureau. Changement du papier employé pour la confection des cartes-postales.

Une décision ministérielle, en date du 26 mars 1892, a autorisé, pour la confection des cartes-postales, la substitution d'un papier couleur bleu-verdâtre au papier de teinte chamois clair.

La livraison des cartes fabriquées dans ces conditions pourra commencer vers le milieu du mois d'août. Il est recommandé aux agents de ne mettre en vente les nouvelles cartes qu'après avoir écoulé complètement le stock des anciennes.

GRANDE BRETAGNE.

Le 4 1/2 pence, vrai dessin linéaire, est en usage depuis le 15 septembre dernier. Comme nous l'avons annoncé, le type est à l'effigie de Victoria à gauche dans un cercle, avec valeur en chiffres aux quatre angles et pour inscription : *Postage & Revenue*. Le type est bien en des sous de tout ce qu'a produit la maison De La Rue et C^e, de Londres.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 14; filigramme couronne :

4 1/2 pence, rouge, centre vert

Pour trancher les difficultés résultant de la communication d'un brevet et de son état descriptif, le ministre du commerce, d'accord avec celui des postes a créé une carte postale sur laquelle est imprimée une formule de demande pour obtenir le mémoire descriptif d'un brevet quelconque. Le coût est fixé à 5 p. ou 50 centimes.

GUYANE ANGLAISE.

La carte avec réponse 3 + 3 c a été également surchargée : 2 cents :

2 + 2 sur 3 + 3 cents, rose, surch. noire

GUYANE HOLLANDAISE.

Le *Timbre* rapporte qu'on a émis du 3 au 5 août un timbre provisoire de 2 1/2 cent par l'application de la surcharge : 2 1/2 cent sur les 50 cent, le vapeur *Prins Maurits* qui apportait les 5 cent à l'effigie de la jeune reine n'étant pas arrivé en temps.

Nous nous demandons en quoi l'arrivée des



timbres de 5 cent pouvait-elle remplacer les timbres de 2 1/2 cent.

La disette était tellement grande que les timbres de 3 cent furent vendus 2 1/2 cent, toujours d'après le même journal.



Enfin le 12 août un timbre provisoire fut émis. Il était apposé sur les lettres par l'employé qui oblitérait aussitôt. Sur le fond de ces timbres se détache verticalement en jaune de haut en bas, le mot: *Frankeerzegel* répété cinq fois, la première et la dernière fois en caractères gothiques, les autres en caractères ordinaires; dans la largeur, au-dessous de *Suriname* et au-dessus de *Frankeer-Zegel*, le même mot également en jaune.

L'impression de ce timbre est noire sur papier blanc, piqué 10 :

2 1/2 sur 50 c., orange, surh. noire
2 1/2 c., noir et jaune

En voyant ces timbres provisoires, un spéculateur a eu l'idée de surcharger : 2 1/2 cent, la carte à 5 cent.

HONDURAS (République).

La série de 1892 destinée à rançonner les collectionneurs, est parue. Elle sera certainement reçue sans plus d'enthousiasme que les précédentes.

Au centre d'un ovale ayant pour inscription : *Republica de Honduras*, nous voyons Christophe Colomb indiquant à un de ces compagnons la terre qu'il croyait être la côte orientale des Indes, qu'il nomma San-Salvador et qu'il venait enfin de découvrir le 12 octobre 1492 après soixante-dix jours de navigation, d'où la date marquée à ses pieds, sur le timbre; à la partie supérieure de l'ovale, les armes de la République; dans les angles : 1892-1893; à la partie inférieure, de chaque côté de l'ovale, un chiffre, puis : *centavos* — *centavos* et *servicio postal* plus bas.

Imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 12 :

1 centavo, gris	30 centavos, outremer
2 — bleu	40 — orange
5 — vert-jaune	50 — brun
10 — vert-bleu	75 — carmin
20 — rouge	1 peso, violet-vif
25 — orange-brunâtre	



Ce bon M. Seebeek qui prétend aujourd'hui céder ses drogues en fixant aux marchands les prix qu'ils doivent les vendre, ce qui est du dernier comique, a songé encore à une émission de bandes, enveloppes et cartes.



Les bandes et les enveloppes sont de même type. C'est toujours Christophe Colomb qui a décidément plus de chance que de son vivant; ici il est en relief ainsi que les armes de Honduras placées à la partie inférieure d'un cercle guilloché qui porte pour inscription, en haut : *Republica de Honduras* et au-dessus : *Servicio postal*; en bas, de chaque côté : *centavos* et un chiffre et le millésime : 1892-1893 au milieu, le tout dans un grand piquet de rectangle.

L'impression est à droite sur papier de couleur manille pour les bandes, paille uni pour les enveloppes :

Bandes :	1 centavo, gris-vert, 170 × 284 m/m
—	2 — rouge, —
—	5 — vert, —
—	10 — bleu, —
Enveloppes :	5 — vert, 153 × 91 m/m
—	10 — bleu, 159 × 92 —
—	20 — rouge, 187 × 95 —
—	25 — brun, 242 × 105 —

Les cartes ont un cadre guilloché qui diffère pour chaque valeur et pour timbre un agrandissement du timbre-poste lequel est à droite; à gauche, les armes du pays et pour inscription, au milieu de la partie supérieure.

Celles à 2 centavos : *Tarjeta postal* — *Republica de Honduras* — *Escribase la direccion de este — lado i del otro la comunicacion*; puis *interior* de chaque côté;

Celles à 3 centavos ont : *Carte-postale* — *Republica de Honduras* — *ce côté est réservé exclusivement à l'adresse—escribase de este lado unicamente la direccion et union postale universelle* de chaque côté.

Enfin comme fond, dans une gloire, Christophe Colomb debout avec l'inscription circulaire : *Don Cristobal Colon descubridor de la America primer almirante*.

Comme de juste il y a des cartes simples et avec réponse, celles-ci piquées à la séparation

des deux parties pour le 3 centavos seulement.
L'impression est sur la 1^{re} et 4^e faces :

2 centavos, vert sur chamois	
2 + 2	— — —
3	— bleu —
3 + 3	— — —

INDES ANGLAISES.



Voici deux valeurs de timbres-télégraphe, les 25 et 50 rupees qui complètent, si nous ne nous trompons, la série nouvelle des timbres actuellement en usage.

L'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme : *India* et couronne, piqués 14 :

25 rupees, violet vit
50 — carmin vif

Les timbres-poste 4 et 8 annas actuels ont reçu la surcharge : *On H S M* en noir :

4 annas, olive, surch. noire
8 — violet, — —

LABOUAN.

Un confrère anglais a interviewé le Directeur des postes de Labouan qui lui aurait déclaré que s'il emploie les timbres du Nord de Bornéo, c'est en attendant la réception des nouveaux types commandés à Londres. Et comme preuve qu'il emploie encore les timbres de Labouan il fait un 6 cents du 16 cents gris bleu, par une surcharge.

Et cependant voici ce que le Directeur des postes, H. Holkaad, nous écrivait en date du 26 avril 1892.

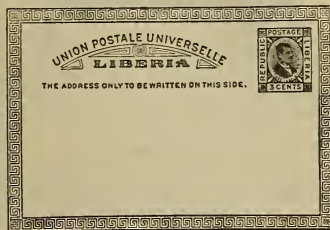
J'ai bien reçu votre lettre du 21 mai . . . Je regrette de ne pouvoir vous envoyer les timbres de Labouan, car ils

ont été tous vendus pour faire place à ceux du British North Borneo qui sont actuellement en usage dans cette colonie.

Et voilà que le *Philatelic Journal of Great Britain* de septembre passé, annonce qu'il a vu les timbres de la nouvelle émission, sans changement de type, mais avec impression de couleur sur papier blanc uni, dans les valeurs et couleurs ci-après :

2 cents, carmin
6 — vert
8 — violet
10 — brun
12 — bleu
16 — gris
40 — ambre

LIBÉRIA.



Nouvelle carte postale ayant un timbre à effigie dans un ovale renfermé dans un rectangle et pour inscription : *Republic Liberia Postage 5 cents*; le cadre est formé d'une grecque comme les cartes antérieures; la formule a pour inscription : *Union postale universelle-Libéria — The address etc., etc.*

3 cents, brun et bleu sur chamois

Nous avons vu à l'exposition de Paris, la série des timbres en cours à l'état non dentelé et la même série avec la surcharge microscopique : *official* en rouge ou en noir.

MADÈRE.

FUNCHAL. — Ce district emploie au nouveau type :

80 réis, vert-jaune

MEXIQUE

Nous avons reçu quelques valeurs non encore signalées ici, avec filagramme : *Correoscutum*. Résumons ce que nous avons vu, piqués 12 1/2 :

Papier blanc vergé.

2 centavos, rouge-carmin
4 — vermillon

Papier blanc uni.

1 centavos, vert	6 centavos, vermillon
2 — rouge-carmin	10 — —
3 — vermillon	20 — —
4 — (1)	25 — —
5 — outremer	

Le 12 centavos est toujours brun-violet; le 4 centavos existe probablement aussi sur papier uni



Le *American Journal of Philately* reproduit le timbre pour lettres en retour ci-dessus, ne différenciant guère de celui que nous avons fait connaître il y a peu de temps :

sans valeur, rose, non dentelé

Le *Philatelic Journal of America* signale les timbres de 1885, non dentelés, sur papier vergé :

1, 4, 10 centavos, vert

Il révèle aussi l'existence du 1 centavo, *bleu*, au lieu de vert, probablement changé de couleur, et enfin une *erreur d'impression* du 5 centavos 1886 imprimé en rouge-brun.

Comment aurait-on pu faire une erreur d'impression, la couleur rouge-brun n'étant pas employée? C'est probablement un essai, rien de plus.

A propos des timbres sur papier de couleur, un de nos correspondants nous écrit :

« Vous avez bien raison de considérer les timbres sur papier de couleur comme étant des carottes; il y a quelques jours, on m'a offert le 1/2 real bleu sur papier jaune. Or, le timbre était teint, sa couleur disparaissant en le mouillant. »

NOUVELLE-CALÉDONIE.



Voici le fac-simile du timbre dont nous parlions le mois passé. La surchargée a été appliquée sur les timbres en cours dont il y a deux types. La *Revue Philatologique* donne comme ayant été surchargés :

A. Type Commerce et Paix.

35 centimes, noir sur jaune, surch. noire
1 franc, olive, — —

B. Type Figurine, piqués 15 1/2.

5 centimes, vert,	surch. noire
10 — violet,	—
15 — bleu,	—
20 — brique sur vert,	—
25 — noir sur rose,	—
30 — brun,	—
75 — rose,	—
1 franc, olive,	—

OBOCK.

Les suivants sont arrivés avec la surcharge :
Obock sur une ligne droite :

Timbres-poste :	4 centimes, violet,	surch. noire
— 20	— brique sur vert,	—
— 75	— rose,	—
Timbres-taxe :	5 — noir,	—
— 10	— —	—
— 15	— —	—
— 20	— —	—
— 30	— —	—
— 40	— —	—
— 60	— —	—
— 1 franc,	— brun,	—
— 2 —	— —	—
— 5 —	— —	—

ORANGE (Etat d').

Le timbre de 3 pence, surchargé I p. a été appliqué sur les cartes, avec surcharge des armoiries du pays, en noir :

1 p. sur 3 p., bleu et noir

PERSE.

On annonce la prochaine apparition d'enveloppes 5, 7, 10 et 14 chahis et de cartes 2 et 3 chahis et avec réponse.

PHILIPPINES.

Les journaux annoncent le complément de la série actuelle par les valeurs ci-après :

6 mil. de peso, rose
15 — brun-rouge
40 — ardoise
80 — orange

PORTO RICO.

La carte avec réponse 3 + 3 cent bleu a été mise en circulation avec la carte ordinaire même valeur, déjà signalée ici :

3 + 3 cent, bleu sur chamois

PORTUGAL.

Le 1^{er} septembre ont été mis en vente les timbres suivants au type nouveau :

15 réis, brun-rouge
20 — mauve

On nous annonce que la surcharge *Provisorio* du 5 réis, sera rouge désormais : comment n'y a-t-on pas pensé plus tôt ?

Emission d'une carte avec réponse 10 + 10 réis avec timbre à gauche comme la carte simple déjà reproduite, n° 355. L'impression est sur la 1^{re} et 3^e faces, les deux parties tenant par le côté gauche :

10 + 10 réis, mauve foncé

Cueilli dans le *London Philatelist*, l'avis ci-après paru dans le *Diario do Governo* du 23 mai 1892 :

Sa Majesté le Roi ordonne que la surcharge à laquelle se rapporte l'avis du 7 courant il soit substitué le mot : *Provisorio* et qu'il est entendu que ces timbres du type substitué circuleront à leurs valeurs respectives avec les timbres du nouveau type.

Palais, 10 mai 1892.

Vicomte de CHANCELLIROS.

PROTECTORAT BRITANNIQUE DES RIVIÈRES D'HULE.

L'*Illustr. Brief. Zeitung* annonce que le musée postal de Berlin a reçu des spécimens des timbres anglais actuels surchargés : *British — Protectorate — Oil — rivers*, en noir :

1/2 penny,	vermillon,	surch. noire
1 —	lilas,	— —
2 pence,	carmin et vert,	— —
2 1/2 —	violet et bleu,	— —
5 —	lilas et —	— —
1 shilling,	vert,	— —

ROUMANIE.

Le *American Journal of Philately* annonce le 2 bani, vert, *timbre-taxe*, avec armes en filigramme, timbre dont l'émission a sans doute été retardée pour épuiser les anciens tirages :

2 bani, vert, piqué 11 1/2

On annonce l'émission d'une bande 1 1/2 bani, noir sur blanc et une carte-lettre 15 bani, brun sur gris, au type des cartes 1890.

RUSSIE.

BOUGOULMA (*Samara*). — Le timbre de 1889 a été refait en deux variétés placées irrégulièrement sur la feuille et ne différant du type supérieur que par quelques menus détails.

Imprimé en couleurs sur papier blanc : sept rangées horizontales de dix timbres :

2 kopecks, vert-bleu

GADIATSCHE (*Poltava*). — M. Roussin nous a fait voir le 1^{er} type ayant : 3 EMCK en haut, et imprimé en orange. Qu'est-ce cela ?

3 kopecks, orange sur blanc uni

LIEBEDJAN (*Tambaff*). — Le timbre de 1891, cygne en relief, existe en vert-d'eau au lieu de vert-jaune :

5 kopecks, vert-d'eau

RJEFF (*Teer*). — L'enveloppe avec timbre rond arrive dans un format nouveau : 148 × 81 m/m., le timbre est toujours imprimé à gauche :

3 kopecks, or sur gris



SAINT-MARIN.

Voici le fac-simile du timbre 1 lire différant des autres valeurs par le chiffre de la valeur placé dans les angles supérieurs.

SHANGHAI.

Le timbre de 5 cents sur papier blanc, piqué 15, a été surchargé 2 cts avec l'équivalent en caractères chinois, en-dessous. Il n'y a eu que 1,500 exemplaires d'imprimés et le débit n'a duré que deux jours, ce qui nous paraît extraordinaire :

2 sur 5 cents, rose, surch. bleue

SARAWAK.

Le timbre 1 cent n'a plus de surcharge. Il est imprimé en violet avec valeur en noir :

1 cent, violet et noir

SUISSE.

La carte à 10 centimes est actuellement du type de la carte à 5 centimes. Elle a, dit l'*I. B. J.*, la marque de contrôle : V1 92 960000.

10 centimes, carmin sur chamois

SWAZIELAND.

Le 1/2 penny est annoncé par l'*Echo de la Timbrologie* comme ayant la surcharge carmin :

1/2 penny, gris, surch. carmin

TASMANIE.

Le *Monthly Journal* a vu les enveloppes suivantes avec double et triple timbre dont il n'annonce pas les formats.

1 + 1	penny, rouge	sur blanc
1 + 1/2	—	—
1 + 1 + 1/2	—	—
1/2 + 1/2	—	—
1/2 + 1/2 + 1	—	—
1/2 + 2 p	— et vert —	—

C'est de la haute fantaisie comme on voit.

Le même journal a reçu deux cartes postales. La première ayant le 1 p carmin sur blanc avec le timbre ovale en relief, 1/2 d. vermillon en-

UNION POSTALE UNIVERSELLE
TOBAGO (TABAGO)

POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



TABAGO.

Voici le fac-simile de la carte annoncée
il y a peu de temps ici.

dessous. La seconde est du type ordinaire De La
Rue avec le profil dans un cercle; inscription :
Union postale universelle; avis en anglais seule-
ment dans le coin inférieur :

1 penny, carmin et vermillon sur blanc 122 x 75 m/m
1 1/2 + 1 1/2 — brun — chamois 140 x 90 —

TURK (iles de).

UNION POSTALE UNIVERSELLE
TURKS ISLANDS (ILES DE TURC)
POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



Le *American Journal of Philately* a signalé
la carte 1 1/2 penny et celle avec réponse même
valeur, comme ayant reçu la surcharge 1 d en
noir :

1 sur 1 1/2 p. brun, surch. noire
1 + — 1 1/2 + 1 1/2 p — —

Nous découpons dans le *London Philatelist*,
l'avis suivant :

Avis du Gouvernement.

*Réduction des droits postaux des îles de Turk pour toutes
destinations à l'étranger.*

Avis est donné ici qu'à partir du 1^{er} juillet et suivant, les
droits d'affranchissement des îles de Turk pour tous les pays
seront les suivants :

Pour les lettres 2 1/2 d par 1/2 once.

Pour les cartes postales 1 d chacune.

Pour les cartes avec réponse 2 d chacune.

Pour les journaux, livres, papiers de commerce et échan-
tillons, 1/2 d par once, pour l'union postale avec minimum
de 2 1/2 d pour un paquet de papiers commerciaux et 1 d
pour un paquet d'échantillons.

Pour la recommandation de n'importe quel article ci-
dessus nommé, 2 d.

Pour un accusé de réception d'un article recommandé,
2 1/2 d.

Grand Turk, 6 juin 1892.

Par ordre,
J. C. CRISSON,
Maître des postes.

URUGUAY.

Nous avons obtenu le dessin du timbre 10 cen-
tavos qui doit être livré bientôt à la circulation.



Représente un amour (?) Terpi-
sichor, peut être, dans un cos-
tume bien primitif, tenant une
banderole sur laquelle est l'ins-
cription : *Republica del Uru-
guay*; à droite, l'écusson du pays;
à gauche, le chiffre 10; en haut :
Correos; en bas : *centesimos*.

Imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 15:

10 centesimos, orange

La couleur orange est celle adoptée pour le
timbre; quant à notre essai, il est carmin-violet, et
piqué 15.

Une visite à l'exposition des timbres à Paris.

Je ne suis pas fâché d'apprendre aux nom-
breux (cela fait toujours bien) lecteurs du *Tim-
bre-Poste* que je me suis rendu bravement à
Paris (je dis bravement, rédacteurs des journaux
anglais) pour juger de l'exposition interna-
tionale (?) des timbres qui s'est ouverte dans cette
ville le 15 septembre dernier. Je ne dissimule-
rais pas, par la même occasion, que les autori-
tés chargées à la frontière de garantir la
France contre le fléau du choléra, qui y règne
cependant, ont trouvé, rien que sur ma bonne
mine, que je n'étais pas un infect; bien mieux,
ils m'ont rajeuni de 7 ans sur le passeport sani-
taire qui m'a été délivré immédiatement. Et pour
qui en douterait, j'ai là précisément sur moi —
par hasard — le dit passeport légalisé conforme
à la mairie du IX^e arrondissement de Paris.

J'ai eu la bonne fortune en arrivant dans la
grande ville, de rejoindre un des miens amis,
un exposant, qui m'a introduit à l'exposition
24 heures avant son ouverture. J'ai donc pu
juger des derniers préparatifs. Et, comme je
n'étais connu de personne, j'ai pu faire *incognito*,
une promenade d'exploration dans la trop grande
exposition et prendre mes notes tout à l'aise.

Ce qui frappe tout d'abord, c'est la quantité
énorme de timbres français et des Colonies
françaises que chacun a tenu à faire voir. C'est
peut être fort intéressant pour celui qui vend ces

timbres, mais je dois humblement avouer que cela m'a laissé absolument froid. Un des exposants a même cherché à me persuader que c'était par patriotisme et que lui, s'il s'occupait tout particulièrement des Colonies françaises et de leurs *surcharges* (surtout des surcharges), c'était... parce qu'il était français!

Convertir des petits sous en louis, tout cela par patriotisme, voilà qui est beau, grand, noble et chevaleresque!

La Direction générale des postes de France a exposé aussi... une feuille de chacune des valeurs des timbres-poste et taxe et un choix de cartes et enveloppes....

Un exposant paie 100 francs pour étaler des essais d'enveloppes.... de France et des pattes d'enveloppes officielles d'Angleterre, par patriotisme peut-être.

M. E. Greau nous fait voir neuf feuilles de 15 essais chacune des timbres lithographiés de Bordeaux et quelques exemplaires du 1 franc vermillon de France. M. Robert pourra constater avec moi que le 4^e type 20 c., de Bordeaux ne s'y trouve pas...

M. E. Vervelle a de fort jolies choses en timbres... de France et Colonies et surtout une exposition fort complète des timbres de la Colombie. Nous avons vu là les 5 et 50 cents actuels non dentelés, la série nouvelle des timbres pour 1892 et une foule d'autres choses des plus intéressantes.

MM. Forbin et C^{ie} ont un cadre avec timbres rares d'Espagne et d'autres timbres et cartes des plus précieux.

M. Schoeller, le directeur de la *Carte Postale* expose une fort jolie série de cartes et cartes-lettres du Mexique.

MM. Mors, Dorsan-Astruc, et d'autres dont les noms m'échappent ont des timbres rarissimes : ce dernier a entre-autres des non dentelés de Ceylan dans un état parfait.

Enfin, il n'y a pas jusque l'inoubliable Parisot qui n'ait prit part à l'exposition en se payant deux cadres où l'on peut admirer les timbres et les enveloppes surchargés de la République Dominicaine.

Les enveloppes ont passé par la poste et nécessairement elles n'ont pas été taxées puisqu'elles se trouvaient sous la protection du décret du 20 mars 1891. Elles ont toutes la date du 1^{er} mai 1891 et sont adressées à :

M. H.-K. Parisot, poste restante à Paris.

L'écriture de l'envoyeur étant celle de Parisot lui-même, je me suis demandé ce qu'il pouvait avoir de si pressé et de si confidentiel à se dire le 1^{er} mai 1891, que pour s'écrire quantité de lettres et employer des enveloppes de valeurs si élevées *Prudence et mystère!*

J'ai remarqué aussi une enveloppe fort intéressante portant deux timbres surchargés 2 cts, oblitérés 9 juillet 1892, qui m'ont rendu rêveur lorsque je me rappelai ce paragraphe, du décret du 20 mars 1891 qui dit :

Dès que les timbres de l'émission ordonnée à la date des 17 et 26 décembre 1890, seront prêts à être mis en circulation, les présents timbres et les enveloppes SERONT RETIRÉS DE LA CIRCULATION.

Et comme les timbres « de l'émission ordonnée » ont été reçus depuis longtemps, j'en suis à me demander pourquoi je rencontre des timbres démonétisés depuis plus d'un an, reparaitre aujourd'hui. Mystère, profond mystère.

Un exposant italien montre une collection de timbres de son pays où les principales raretés sont fausses.

L'Angleterre est richement représentée par les expositions de MM. Stanley Gibbons Limited, Buhl et C^{ie}, etc., etc.

Les premiers ont une collection fort complète des timbres de l'Australie occidentale et de la Nouvelle Galles du Sud avec les diverses planches de cette dernière colonie et une quantité d'autres timbres; les seconds ont les planches entières des timbres des Philippines, Nouvelle Galles du Sud, Tasmanie, Victoria, des Hawaï 5 et 13 cents, 1^{re} émission et quelques Chiapas. C'est assurément une des plus belles expositions.

MM. Bright et Son demandent inutilement 6,000 francs d'un groupe de quatre timbres 1/2 neugr. bleu de Saxe, qu'ils exposent avec d'autres timbres rares.

M. Taylor réclame 250 francs! pour l'enveloppe Grande-Bretagne, 10 p. bleu, qui n'a jamais été en usage, et qu'il expose avec 103 autres enveloppes du même pays.

Parmi les exposants suisses, MM. Blanchard et Hauser ont pu réunir chacun une quantité de timbres de choix de la Suisse et de ses cantons, avec toutes les variétés des premières émissions : c'est splendide!

Le Département des Finances de Genève produit une lettre de M. W. Pasteur, directeur des postes, adressée au Président du Département des finances où il propose l'émission d'un timbre

de 5 cent, *Port cantonal*. Cette lettre est datée du 12 mars 1845. Si la proposition est du 12 mars, le timbre n'a donc pu être émis le 1^{er} avril 1845 comme il a été dit. (Le plus ancien timbre que j'ai vu a la date du 5 octobre 1845.)

A cette lettre sont joints un timbre de 10 c. et une moitié de ce timbre.

Du même pays arrive par l'entremise de M. Goegg un tableau de timbres faux pas bien méchants, avec le manuscrit pour reconnaître les fac-simile des originaux. Etait-ce bien nécessaire ?

Le *Postillon* de La Haye représente assez tristement son pays par l'étalage des timbres forts malpropres des Pays-Bas, dont trois exemplaires de la 1^{re} émission qu'il déclare être sans filagramme, *ce dont je doute beaucoup*.

Une belle collection de timbres : fiscaux, essais, etc. du Luxembourg, ayant appartenu à feu mon ami Hoferlin, est exposée très avantageusement par M. Kuck qui s'en est rendu acquéreur.

Enfin le côté plaisant de cette exposition, ce sont certaines inscriptions que j'ai relevées et que voici :

Estampille blue, blanc; oblitéré par plume; Gomme purpure; curieusement estampillé; lettre A près de la ligné; fils croisés; papier blue douteux; très minces par les coins inférieurs; corona du centre d'une paire; erreur de perception, etc.

Il me paraît que la commission n'aurait pas dû laisser passer cela.

Mais le clou de l'exposition c'est assurément l'admirable collection du Japon réunie avec tant de patience par M. le docteur Legrand. Il y a là à peu près toutes les feuilles entières des premières émissions, vieilles connaissances que j'ai été bien aise de revoir; il y a en plus, quantité de cartes, enveloppes, bandes, et fiscaux du même pays.

Quelques joyaux ont été détachés de la collection du même pour être exposés dans un cadre séparé, savoir : les rarissimes Maurice 1847 1 penny et 2 pence *Post office*; les variétés des mêmes valeurs *Post paid*; celles de 1859 2 pence, effigie avec bandeau, les Réunion, Guyane anglaise, etc.

Faut-il parler des tapisseries et tableaux de timbres qui proviennent plus de patience que d'intelligence chez leurs auteurs ?

En plus, de tout ce que je viens de décrire, l'exposition des timbres a réuni les livres et

journaux qui s'y rattachent. Chaque éditeur a tenu à faire connaître ce qu'il a publié et je trouve parmi eux les livres de mon ami J.-B. Moens qui expose la 1^{re} édition de son catalogue (70 pages) et le 1^{er} volume de l'édition la plus récente (562 pages).

Il y a encore exposition de diplômes, règlements, statuts de sociétés dont je ne saisis pas bien l'intérêt.

Je crois avoir fait connaître tout ce que j'ai vu. Il ne me reste qu'à certifier que, suivant moi, l'exposition est un succès dû absolument au concours désintéressé de ses organisateurs, lesquels n'ont guère ménagé leur temps pour mener à bien leur entreprise. Je leur adresse ici mes félicitations les plus sincères, car ils ont bien mérité de la timbrophilie. Qu'on me permette cependant quelques observations.

Le Palais des Arts Libéraux est trop grand, trop éloigné du centre de Paris. La lumière y est trop vive; elle n'est guère propice aux timbres qui réclament un jour plus tempéré. J'ai constaté que plus d'un timbre avait perdu déjà ses fraîches couleurs, le jour de l'ouverture. En s'éloignant du centre de la ville, on perd volontairement une recette assurée : celle des curieux et des désœuvrés, laquelle n'est pas à dédaigner.

Ainsi, lors de l'exposition d'Anvers, il y eut de 7 à 8,000 entrées le premier jour, soit une recette de 5,600 francs, les abonnés du Palais ayant leur entrée gratuite. Par qui a-t-elle été payée cette somme de 5,600 francs ? assurément par les curieux et non par les amateurs. Cette recette tombée les jours suivants à 30, 40 et 50 francs n'en a pas moins été faite et ce qui est possible à Anvers, doit être facile à Paris.

Enfin, puisque les albums passés et présents ne réunissent pas les conditions voulues pour bien collectionner, pourquoi n'ouvrirait-on pas un concours à la future exposition, afin de donner aux amateurs cet album-type que tout le monde cherche, que personne ne trouve ?

X.

Les enveloppes 1853 des Etats-Unis d'Amérique.

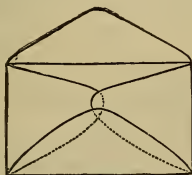
(Suite et fin. — Voir n° 357.)

Emission du 4 août 1855.

Cette émission comprend, pour les 3 cents, les 4 premiers types et leurs variétés; pour les 6 cents, vert, les deux premières variétés de l'unique type. On en trouve la preuve par les

dates que nous avons relevées sur les enveloppes que nous avons vues et qui sont toutes de août à novembre 1853. S'il est certaine variété que nous n'avons qu'avec la date de janvier ou février 1854 ou sans date, il est un autre indice, où le type n'indique pas son émission, qui vient démontrer que ces variétés appartiennent bien au premier tirage. Nous voulons parler de la réclame de l'imprimeur qui a marqué de son nom la généralité des enveloppes de 1853, décision qu'il a dû prendre lorsque le 1^{er} type était imprimé et les enveloppes pliées. Défense ayant été faite par le gouvernement de continuer cette réclame, les enveloppes du deuxième tirage n'ont pas le nom : *G. F. Nesbitt, N. Y.*

I



La lettre N devant le type indique que ces enveloppes ont le cachet rond de Nesbitt.

1^o « Plain Letter » 85 × 140 m/m. Modèle I.

	Type 1.	3 cents, rouge	sur blanc
N	2 A.	—	—
N	2 B.	—	—
N	2 C.	—	—
N	2 D.	—	—
N	2 E.	—	—
N	2 F.	—	—
N	2 G.	—	—
N	2 H.	—	—
N	2 I.	—	—
N	2 J.	—	—
N	2 K.	—	—
N	2 L.	—	—
N	2 M.	—	—
N	2 N.	—	—
N	2 O.	—	—
N	2 P.	—	—
N	2 Q.	—	—
N	2 R.	—	—
N	2 S.	—	—
N	2 T.	—	—
N	2 U.	—	—
N	2 V.	—	—
N	2 W.	—	—
N	2 X.	—	—
N	2 Y.	—	—
N	2 Z.	—	—

N	Type 3 I.	3 cents, rouge	sur chamois
—	3	—	—
—	4 A.	—	—
—	4 B.	—	—
—	4 C.	—	—
—	4 D.	—	—
—	4 E.	—	—
—	4 F.	—	—
—	4 G.	—	—
—	4 H.	—	—
—	4 I.	—	—
—	4 J.	—	—
—	4 K.	—	—
—	4 L.	—	—
—	4 M.	—	—
—	4 N.	—	—
—	4 O.	—	—
—	4 P.	—	—
—	4 Q.	—	—
—	4 R.	—	—
—	4 S.	—	—
—	4 T.	—	—
—	4 U.	—	—
—	4 V.	—	—
—	4 W.	—	—
—	4 X.	—	—
—	4 Y.	—	—
—	4 Z.	—	—

VARIÉTÉS

ayant les vergewes horizontales au lieu de les avoir obliques.

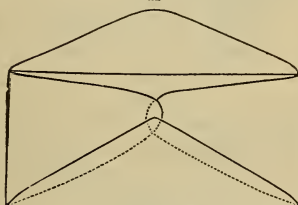
Type 3 A.	3 cents, rouge sur blanc
— 3 D.	—
— 3 F.	—

2^o « Plain Note » 75 × 120 m/m. Modèle I.

Type 1.	3 cents, rouge-vif sur blanc
— 2 B.	—
— 2 C.	—
— 3 B.	—
— 3 C.	—
— 3 D.	—
— 3 E.	—
— 3 H.	—

Emission du 17 octobre 1853.

II



Une seule valeur : 6 cents, rouge, en deux variétés de l'unique type :

« Official » 99 × 220 m/m. Modèle II.

Type 1 A.	6 cents, rouge sur chamois
— 6	—
— 1 B.	—
— 6	—

Emission de 1854.

Un type, deux variétés :

« Plain Letter » 85 × 140 m/m. Modèle I.

Type 1 D.	6 cents, vert-jaune sur chamois
— 6	—
— 6	—

VARIÉTÉ.

Timbre chevauchant à 2 1/2 cent. du bord.

Type 1 D.	6 cents, vert-bleu sur blanc
-----------	------------------------------

« Official » 99 × 220 m/m. Modèle II.

Type 1 C.	6 cents, rouge sur
— 6	—
— 1 D.	—
— 6	—

Emissions des janvier et 2 avril 1855.

Il y en a deux valeurs : 3 et 10 cents, savoir :

« Plain Letter » 85 × 140 m/m. Modèle I.

Janvier 1855. Type 5 A. 3 cents, rouge sur chamois

Janvier 1855 Type 5 A. 3 cents, rouge sur blanc
 Avril — — 1 A. 10 — vert — chamois
 — — — 10 — — — blanc

VARIÉTÉS.

ayant double impression, la première sans couleur.

Type 5 A. 3 cents, rouge et sans couleur sur chamois
 Sans couleur.

Type 5 A. 3 cents, sans couleur sur chamois
 Cette dernière est oblitérée Buffalo 6—1858?
 « Plain Note » 75 × 120 m/m. Modèle I.

Type 5 A. 3 cents, rouge sur blanc

Nous n'avons rencontré de ces 3 cents qu'avec la date du 20 juin 1855; mais tout fait supposer qu'elles ont été émises en même temps que les 10 cents.

Le papier chamois se présente encore en brun, jaune et jaune vif.

Émission de juillet (?) 1855.

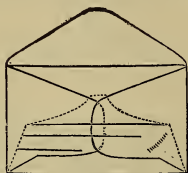
Une seule valeur : 10 cents.

« Plain Letter » 85 × 140 m/m. Modèle 1.

Type 2, 10 cents, vert olive sur chamois
 — 2, 10 — — foncé — blanc

Émission de janvier (?) 1856.

III



Une valeur : 3 cents.

« Ruled Letter Note » 85 × 140 m/m. Modèle III.

Type 5 A. 3 cents, rouge sur chamois
 — — 3 — — — blanc

Émission de mars (?) 1856.

Ne diffère du précédent type que par certaines lettres d'inscription.

« Plain Letter » 85 × 140 m/m. Modèle 1.

Type 5 B. 3 cents, rouge sur chamois
 — — 3 — — — blanc

Le papier diffère beaucoup : il est blanc et blanc azuré, chamois, brun, jaune-brun, saumon et jaune vif.

VARIÉTÉ.

Le papier au lieu d'être vergé est uni nuagé et présente des traces de bâtonnage; mais point de filigramme.

Type 5 B. 3 cents, rouge sur chamois

« Plain Note » 75 × 120 m/m. Modèle 1.

Type 5 B. 3 cents, rouge sur blanc

« Ruled Letter Note » 85 × 140 m/m. Modèle IV.

IV



Type 5 B. 3 cents, rouge sur chamois
 — 3 — — — blanc

Ce modèle d'enveloppes a remplacé celui de janvier 1856.

Émission du 7 octobre 1859.

« Ruled Ladies Note » 65 × 119 m/m. Modèle V.

V



Type 5 B. 3 cents, rouge sur blanc

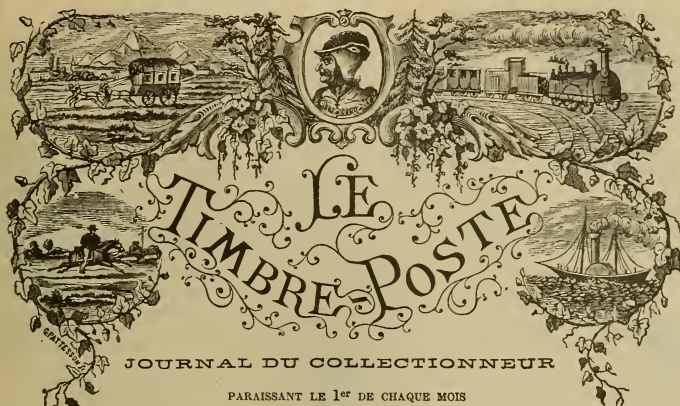
En 1861, avant la destruction des coins, on a procédé à quelques impressions de ces enveloppes, mais sur bandes de papier vergé verticalement, savoir :

Type 5 B.	3 cents,	rouge sur chamois et sur blanc			
— 1 D.	6 —	vert — — —	—	—	—
— —	6 —	rouge — — —	—	—	—
— 2.	10 —	vert — — —	—	—	—

M. Coster nous a appris, n° 193 de ce journal, qu'il y avait des enveloppes originales avec vergetures verticales : nous les avons cherchées en vain.

On nous avait fortement engagé à ne pas entreprendre ce travail de Bénédicton qu'on nous déclarait impossible. Nous croyons avoir démontré que c'est à tort. Peut-être avons-nous omis des formats de certaines variétés qui n'ont pas été rencontrés par nous ou bien encore des variétés de type. Aussi comptons-nous sur le bienveillant concours de tous nos lecteurs pour nous faire connaître, après vérification, les lacunes de notre travail.

Il paraît que les enveloppes de 1857/64 ont subi également de nombreuses retouches. Nous nous en occuperons l'un de ces jours.



JOURNAL DU COLLECTIONNEUR

PARAISANT LE 1^{er} DE CHAQUE MOISTOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNEE

Abonnement par année
 PRIZ UNIFORMES POUR TOUTS PAYS 6.00
 LE N^o M^o 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées

à J.-B. MOENS

Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTES NEUTRES.

CHRONIQUE.

AÇORES.

La carte avec réponse 10 + 10 reis existe pour *Angra*, *Horta* et probablement pour *Ponta Delgada*, (cette dernière nous ne l'avons pas encore reçue). Impression sur les 1^{re} et 3^e faces, les deux parties tenant à gauche :

Angra :	10 + 10 reis, vert sur chamois
Horta :	10 + 10 — — —
Ponta Delgada :	10 + 10 — — —

Les timbres 15 et 20 reis sont aussi en circulation dans ces trois districts :

Angra :	} 15 reis, brun-rouge
Horta :	
Ponta Delgada :	} 20 — lilas

ANNAM ET TONKIN.

Un de nos amis qui est allé quelque peu guerroyer dans ces contrées, a eu le loisir de recueillir des timbres surchargés, parmi lesquels il a trouvé les variétés ci-après :

- a. A et T étroits 5 m/m, chiffres de 9 m/m
 1 sur 2 c., brun sur paille, surch. noire
- b. A et T larges 4 m/m, chiffres de 9 m/m
 1^o surch. renversée; 2^o surch. double
 1 sur 2 c., brun sur paille, surch. noire
- c. A et T larges 4 m/m, chiffres de 9 1/2 m/m
 1^o surch. de côté, 2^o surch. double.
 1 sur 2 c., brun sur paille, surch. noire
- d. Même que c, mais le T n'a pas les traits
 verticaux
 1 sur 2 c., brun sur paille, surch. noire

VARIÉTÉ. Sans A

- 1 sur 2 c., brun sur paille, surch. noire
- e. A étroit, T large, 4 1/2 m/m; chiffre 10 m/m
 1 sur 4 c., violet sur bleu, surch. noire
- f. A étroit, T large 4 1/2 et 4 m/m;
 chiffre 9 1/2 m/m
 Le T n'a pas les traits verticaux
 1 sur 4 c., violet sur bleu, surch. noire
- g. A et T larges 4 m/m; chiffre 9 m/m
 5 sur 10 c., noir sur lilas, surch. noire
- h. A et T larges 4 et 4 1/2 m/m; chiffre 10 m/m
 5 sur 10 c., noir sur lilas, surch. bleue

ARGENTINE (République).



Ce pays a tenu à nous donner cette fois des timbres qui satisferont tout le monde (?), tant par le fini que par la ressemblance des portraits des grands hommes qu'elle nous fait voir. C'est la Compagnie sud-américaine qui s'est chargée de leur confection.

Il y aura trois types. Le premier est à l'effigie de B. Rivadavia, tournée à gauche dans un rectangle ayant toutes les inscriptions en bas : *Republica Argentina*, centavos et un chiffre de chaque côté. Il y a quatre valeurs : 1/2, 1, 2 et 5 centavos.

Le deuxième type nous donne cette fois un vrai Belgrano, celui connu jusqu'ici étant absolument de fantaisie. L'effigie est tournée à gauche, entre branches de palmier formant cercle; au-dessus : *Republica Argentina*; en bas, un chiffre entre le mot : centavos répété de chaque côté. Est employé pour les valeurs en dizaines : 10, 12, 16, 24, 50 centavos.

Le troisième type ne sera prêt que pour la fin octobre, il est destiné aux 1, 2 et 5 pesos. Il représentera San Martin en costume de général, dans la fleur de l'âge, d'après le meilleur portrait connu. On a mis au rancart le vieux San Martin que l'on connaît en pékin et dont le type gravé ainsi a été refusé pour ce motif.

Les deux premiers types ont été émis le 1^{er} octobre dernier; l'impression est en couleur sur papier blanc au filagramme soleil; piqure 11 1/2.

Les deux exemplaires que nous avons reçus sont des essais : 5 centavos, carmin ; 50 centavos, vert.

Quant aux timbres eux-mêmes, voici les couleurs adoptées :

1 ^{er} type	1/2 centavo,	bleu
—	1	— brun
—	2	— vert
—	5	— carmin
2 ^e	10	—
—	12	— bleu
—	16	— ardoise
—	24	— brun
—	50	— vert

3 ^e type	1	peso,	carmin foncé
—	2	—	vert foncé
—	5	—	bleu foncé

Le *Courrier des timbres-poste* donne à propos des timbres remplacés, la décision suivante, prise par le directeur général des postes :

Démonstration des valeurs postales.

Les valeurs postales actuellement en usage devront être échangées dans un délai de trois mois, à dater du 1^{er} octobre 1892, contre des valeurs de la nouvelle émission. Passé ce délai, les postes n'admettront pas pour l'affranchissement de la correspondance d'autres valeurs que celles de la nouvelle émission. Tous les bureaux de poste de la République mettront en vente, dès le 1^{er} octobre, les valeurs de la nouvelle émission et feront l'échange des anciennes.

L'I. B. J. donne le décret d'émission des timbres dont nous venons de parler. Il porte la date du 27 août. Il est ainsi conçu :

ARTICLE PREMIER. A partir du 1^{er} octobre, il sera émis de nouveaux timbres dans toute la République. Il y en aura trois types :

- I avec la tête de Bernardino Rivadavin
- II — — Manuel Belgrano
- III — — José de San Martin

N° I. Les timbres portent la valeur en unités et fractions de centavos; ils ont l'effigie de Rivadavia à gauche, entre des palmiers; en haut : *Republica Argentina* dans un demi cercle et en dessous en ligne droite la valeur (1).

N° II. Les timbres portent la valeur en dizaine, ils ont l'effigie de Belgrano à gauche, entre des palmiers; en haut : *Republica Argentina* en demi cercle et en dessous en ligne droite, la valeur (1).

N° III. Les timbres portent les valeurs en peso, ils ont l'effigie de San Martin en uniforme, à gauche; en haut : *Republica Argentina*; en dessous, la valeur, les deux inscriptions en ligne droite.

ART. 2. Les valeurs et couleurs de la nouvelle émission sont les suivantes (2) :

1/2 centavo, bleu	24 centavos, brun
1 — brun	50 — vert
2 — vert	1 peso, carmin foncé
5 — carmin	2 — vert foncé
10 — ardoise	5 — bleu foncé
16 — gris	

A la même date ont encore paru des enveloppes, des bandes, des cartes-lettres, des cartes simples et avec réponse.

REPUBLICA ARGENTINA

Impresos



(1) Nos dessins ne se rapportent nullement à cette description.

(2) Les valeurs et les couleurs ne sont pas celles que nous recevons.

Les bandes sont au type réduit des timbres-poste de 1/2 à 5 centavos. Elles ont pour inscription, en lettres de fantaisie : *Republica Argentina — Impresos*, ce dernier mot en italique ; la partie extrême de la bande est gommée et les angles coupés ; elles se paient 2 centavos par 10 bandes, en plus de la valeur :

1/2 centavo, bleu,	sur manille, 242 × 80 m/m
1 — brun-jaune,	— —
2 — vert,	— —
4 — gris-vert,	— 115 × 200 —

Les cartes ont le même type, elles mesurent 132 × 79 m/m. Elles ont quatre lignes pointillées pour l'adresse et, pour toute inscription, dans l'angle gauche inférieur : *Escribase en este lado la direccion*. Il y en a deux valeurs :

2 centavos, vert,	sur chamois
4 — gris-vert,	—



Escribase en este lado la direccion

UNION POSTALE UNIVERSELLE
REPÚBLICA ARGENTINA
(REPÚBLIQUE ARGENTINE)



Pour l'Union Postale Universelle il n'y a qu'une valeur : 6 centavos. La formule est de même dimension et de même type de timbre, que les précédentes. L'inscription supérieure est la suivante :

Union postale Universelle
Republica Argentina
(République Argentine)
Comunicacion — Communication.

Quatre lignes pointillées d'adresse.

Pour les cartes avec réponse dont l'impression est sur la première et troisième face, les deux parties tenant par le haut, il n'y a d'autre différence que pour la seconde partie qui a, au lieu de *Comunicacion* etc., *Respuesta paga— Réponse payée*.

6 centavos, lie de vin sur chamois
6 + 6 — — —

Ces cartes se paient 5 centavos par 10 exemplaires en plus de la valeur, et celles avec réponse 10 centavos.

Les cartes-lettres sont de même type que les précédentes. L'inscription est la suivante : *Carta Postal* en lettres de fantaisie, puis trois lignes de points pour l'adresse :

CARTA POSTAL



2 centavos, vert	sur paille, verso blanc
4 — gris-vert	— —

Contient 10 centavos par paquet de 10, en plus de la valeur.

Les enveloppes sont de deux formats : grand et moyen ; elles ont le type des cartes postales imprimé à droite avec impression de couleur sur papier paille vergé :

5 centavos, carmin.



L'enveloppe se paie 6 centavos.

Le 12 octobre, en vue de célébrer le 400^e anniversaire de la découverte de l'Amérique, il a été émis deux timbres, que nous n'avons pas encore reçus, 2 et 5 centavos, qui n'ont eu cours qu'un seul jour. Le tirage se compose de 100,000 timbres de chacune de ces valeurs. Compte-t-on épuiser ce tirage en un jour ? C'est douteux.

L'Annonce Timbrolologique donne le décret relatif à ces timbres et que voici :

Buenos-Ayres, le 12 septembre 1892.

En commémoration du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.

Le Directeur Général des Postes et des Télégraphes de la République Argentine,

DÉCISION :

ARTICLE PREMIER. Le 12 octobre prochain sera mis en circulation dans toute la République un type unique de timbre-poste de deux valeurs destinées à commémorer le quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique.

ART. 2. La correspondance qui sera déposée dans les bureaux ce jour-là, pourra être affranchie avec les timbres-poste précités dans l'article antérieur.

ART. 3. Les timbres-poste auront la valeur de deux et cinq centavos. Ils représenteront les trois caravelles de l'expédition de Colomb, au moment où elles aperçurent la terre. En haut seront inscrits les mots : « Republica Argentina ». Sur le côté gauche, la date « 12 octobre 1492 » et à droite « 12 octobre 1892 » ; en bas, de chaque côté, sera indiquée la valeur des timbres-poste. L'impression sera faite en encre bleue de deux couleurs différentes.

ART. 4. La section administrative adoptera les mesures nécessaires pour l'application de cette décision et pour l'incinération des timbres-poste restant, d'après les instructions qu'elle a reçues.

ART. 5. Une note sera passée au très éminent artiste M. Eduard de Martino en le remerciant du modèle qui a contribué à l'impression du timbre-poste de Colomb, et à M. le docteur Jose Marco del Pont, M. Norberto, R. Fresco et M. Julio Carrié, pour l'intelligent concours qu'ils ont prêté.

ART. 6. Qu'il soit rendu compte, pris note, publié et archivé.
(Signé) C. CARLÈS.

PEDRO N. ELIÇAGARAY, secrétaire.

Un de nos confrères annonce que le 10 pesos a été contrefait et vendu par différents bureaux de poste. Cela nous paraît absolument improbable.

BAHAMAS.

Les cartes 1 penny et avec réponse, ont été émises sans surcharge au type à effigie dans un ovale, de 1 1/2 penny :

1 penny, carmin sur chamois
1 + 1 — — —

BAVIÈRE.

Le *Stamp News* signale le 3 pf. non dentelé de 1881 avec lignes verticales en filagramme :

3 pfennig, vert, non dentelé

Un avis de la Direction générale des postes et télégraphes rappelle que les timbres, cartes et bandes émis le 1^{er} janvier 1890, seront retirés de la circulation et perdront leur valeur à partir du 1^{er} février 1893.

BELGIQUE.

On nous dit que le 1 centime a été vu avec la surcharge : centimf. En cherchant en vain cette variété, nous avons rencontré : centime, ponctué, centim sans é final et 1 centimf.

1 centimf, gris
1 centime. —
1 centim —
1 centim —
1 centim —

BOLIVIE (République de)

Le jour de l'inauguration du premier (!!) chemin de fer en Bolivie, soit le 15 mai dernier, il a été mis en usage une série de timbres pour imprimés. Une bande de journal qui nous a été communiquée prouve que l'émission est sérieuse, les timbres étant dûment oblitérés.



Dans un rectangle en hauteur sont les inscriptions obliques : *Correos de Bolivia* — *Impresos* et la valeur en

toutes lettres ; entre ces deux inscriptions un train de chemin de fer composé de cinq singulières voitures ; aux quatre angles un chiffre.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier de couleur, piqués 11 :

1/2 centavo,	rouge sur jaune
1 —	rose — chair
2 —	violet — bleu
10 —	jaune — jaune
20 —	vert — vert
50 —	rouge — rose
1 boliviano,	jaune — jaune
2 —	brun — lilas
5 —	noir — blanc
10 —	

VARIÉTÉ.

BOLIVIANOS pour BOLIVIANOS

2 bolivianos, brun sur lilas.

La valeur la plus élevée pour les lettres est de 50 centavos ; celles pour les imprimés sont de 1, 2, 5 et 10 bolivianos !

CAP DE BONNE ESPÉRANCE.

POST CARD

CAPE OF GOOD HOPE

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE



Voici les cartes signalées ici il y a peu de temps.

CAPE OF GOOD HOPE (CAP DE BONNE ESPÉRANCE)

REPLY PAID POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE

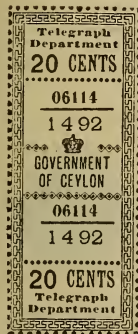


NOT FORWARDED FROM A POSTAGE
PAID CARD
UNLESS THE ADDRESS IS WRITTEN
ON THE REVERSE

CEYLAN.

La surcharge 5 cents a été appliquée sur le 4 c. rose et également sur le 28 c., mais celle-ci en double :

3 sur 4 c., rose, surch. noire
3 — 28 — gris, double — —



On nous annonce l'émission de nouveaux timbres-télégraphe où l'effigie de la reine a disparu. Dans un rectangle allongé les inscriptions suivantes : *Telegraph — Department — 60 cents*, un n° puis 1/4/92 — *Government of Ceylan*, un n° — 1/4/92 — 60 cents — *Telegraph Department*.

20 cents, bleu-vert
40 — bleu-foncé
60 — brun-foncé
80 — olive-foncé

Toutes ont le cadre différent et ont le piquage 12 1/2. Ce sont probablement des timbres provisoires émis le 1^{er} avril

1892, comme l'indique la date qu'ils portent.

CHILI.

Nous lisons dans le *American Journal of Philately* que la *American Bank Note Company* de New-York, s'occupe de la fourniture de timbres des valeurs de 15, 25 centavos et 1 peso, qui seront mises incessamment en circulation.

Le même confrère signale aussi les cartes officielles suivantes : Bordure ornée de 141 × 89 mm. Timbre sans valeur placé au coin droit supérieur ayant les armes du Chili surmontées du buste de Colomb et entouré par une bordure portant : *Correos* au-dessus, *Chile* au dessous ; écus avec étoile aux angles.

L'inscription du centre supérieur est : *Tarjeta de Servicio* sur une ligne courbe avec ornements de fantaisie en dessous. Dans le coin supérieur gauche un double cercle ayant : *Administracion Ppal de Correos—Santiago* avec locomotive au centre :

Sans valeur, noir sur orange
— — — bleu-vert
— — — vert pâle
— — — blanc-grisâtre
— — — brun-gris
— — — saumon
— — — rose

VARIÉTÉ.

Sans cercle ni locomotive :

Noir sur glacé bleuâtre, revers blanc non glacé

COLOMBIE (République de).



Voici les timbres nouveaux de la série 1892. Ils sont aux armoiries de la République dans un double cercle portant : *Republica de Colombia* avec encadrements différents.

Le timbre *Retardo* a ce mot, en bas, au-dessus de la valeur.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier de couleur, piqués 13 :

1 peso, bleu sur vert
2 1/2 centavos, violet — saumon

Le 10 pesos, bleu sur blanc, n'a pas changé de type, contrairement à ce que nous avons dit.



Le correspondant qui nous avait signalé un timbre télégraphe de 1 peso, décrit dans notre n° 355, s'est enfin décidé à nous le communiquer. Voici donc le type :

1 peso, vert sur vert

SANTANDER. — Le *American Journal of Philately* a reçu le nouveau type ci-contre, aux armoiries de la République et ayant pour inscription : *Departamento de Santander—Correos*, dans le cercle qui les entoure ; en haut : *Republica de Colombia* ; en bas : 5 centavos 5.



Lithographié et imprimé en couleur sur papier blanc, piqué 13 :

5 centavos, rouge sur rose

EGYPTE.

Le *Postwertzeichen-kunde* a annoncé que le timbre de 1 p. était surchargé 2 piastres et que le 10 piastres avait été supprimé.

On nous prie de démentir formellement ces nouvelles; mais on nous dit que, aussitôt épuisés, les 3 millièmes seront imprimés en jaune et ceux de 2 piastres deviendront brun-rouge. Pour quoi ce chassé-croisé de couleurs? *Chi lo sa*.

ESPAGNE.

M. F. Carreras y Candi nous fait remarquer qu'il y a eu deux compositions de la carte 10 centimos, la première ayant *universelle* (u cassé), tandis que la seconde a *universelle*; l'avis est ponctué à la première et non à la seconde qui a les lettres *la dir* (ecceion) qui chevauchent; enfin le carton est chamois foncé pour celle-ci et pâle pour celle-là.

La carte avec réponse 5+5 c., type du petit roi, est en circulation ainsi que les cartes ordinaires à 15 c.

5 + 5 cent de p., vert sur chamois
15 — — brun
15 — — bleu

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.

Nous recevons de MM. R. Hatcher et G. Calman, la communication suivante :

Le 1^{er} janvier prochain, l'effigie bien connue de G. Washington disparaîtra de nos timbres-poste de 2 cents et sera remplacée par un nouveau modèle qui représentera la découverte de l'Amérique par Christophe Colomb.

Le Ministère des postes a conclu et signé le 27 septembre un contrat avec la *American Bank Note Company* de New-York pour graver et imprimer la nouvelle série de timbres-poste « Colomb ». Il n'a pas encore été décidé définitivement quelles sont les valeurs qui seraient émises, mais il est probable qu'on maintiendra celles qui existent si on n'y ajoute pas de nouvelles valeurs.

Les nouveaux timbres auront les mêmes dimensions que celles d'aujourd'hui pour la hauteur, mais ils auront au moins le double de largeur afin de trouver place pour les diverses illustrations historiques que l'on y compte mettre.

Les autorités ont déjà décidé d'adopter les suivantes :

1° Colomb, voyant pour la première fois la terre d'Amérique;

2° La flotte de Colomb sur mer, d'après une gravure de la *Revista de la Marina*;

3° Le débarquement de Colomb, d'après un tableau de Vander Lyn, qui se trouve à Washington;

4° Colomb réclamant des secours à la Reine Isabelle;

5° Le vaisseau amiral de Colomb, la *Santa-Maria*, d'après Alfred Harrie;

6° Colomb faisant le récit de son voyage à Ferdinand et Isabelle, après son premier voyage.

Enfin, sur un de ces timbres sera le portrait de Colomb, qui ne sera pas de fantaisie comme tous ceux connus.

Tous ces timbres paraîtront le 1^{er} janvier 1893.

FIDJI.

Le *Philatelic Record* rapporte que le 4 pence a été surchargé 5 d en noir.

5 sur 4 pence, lilas surch. noire

FRANCE.

Dans les premiers jours d'octobre ont paru de nouveaux timbres colis postaux au fac-simile ci-contre. Il y a trois valeurs ayant les inscriptions ci-après :

I. Colis postal, apport à la gare, 25 c.

II. Colis postal, valeur déclarée jusqu'à 500 fr., 10 c.

III. Colis postal, livraison par exprès, 25 c.

L'impression est en couleur sur couleur, pi-qués 13 1/2 :

Valeur déclarée 10 c. rouge sur blanc
Apport 25 c. brun — jaune
Exprès 25 c. vert — blanc

Il y a encore une série de timbres au type ci-contre, dont voici les valeurs; piqure 11 1/2 :

0.50 c., rouge
0.80 — —
1.05 — —
1.10 — —
1.30 — —

Les quatre plus fortes valeurs diffèrent du 50 centimes par les inscriptions ci-après :

Le 85 c. a : Plus 60 c. chemin de fer 3 k. gare
— 1.05 — — 80 — — 5 — —
— 1.10 — — 85 — — 3 — domicile
— 1.30 — — 1.05 — — 5 — —

La *Revue Philatétique* a vu la bande timbrée à 2 centimes, gommée au verso et au côté opposé du timbre :

2 centimes, brun sur chamois



Le même confrère signale le télégramme fermé à 50 centimes, noir sur bleu où l'inscription : *Pour ouvrir etc.*, se trouve au dessous du pointillé :

50 centimes, noir sur bleu

Les journaux rapportent que sur la proposition de M. le député Mesureur, un concours de timbres-poste va être ouvert pour l'obtention d'un nouveau modèle de dessin où reparaitrait l'effigie de la République.

Nous demandons un orme

GRANDE-BRETAGNE.

Le timbre en relief de la carte postale, qui s'obtient sur commande, a été employé pour répondre aux demandes d'enveloppes à cette valeur, utilisées le plus souvent pour imprimer. Il en existe sur papier blanc et sur papier azuré et, si on le désire, sur tous les papiers imaginables :



1/2 penny, vermillon

Le 4 1/2 pence a été surchargé : *Govt Parcels* :

4 1/2 pence, rouge, centre vert, surch. noir e

GRENADE.

Les *timbres-taxe* ayant manqué, en avril (?) dernier, les timbres-poste de 8 pence ont été surchargés en noir, sur trois lignes : *1 d (2 d)* — *surcharge* — *postage* :

1 sur 8 p., brun, surch. noir e

2 — 8 — — — —

GUYANE HOLLANDAISE.

Ces quelques lignes, d'un de nos correspondants, nous apprennent comment on fait les émissions provisoires :

« Des spéculateurs ayant appris que l'approvisionnement du 2 1/2 cent commençait à diminuer, par suite de son nouvel emploi, qui obligeait la poste à compléter l'affranchissement des cartes à 5 cent, celles à 7 1/2 cent étant épuisées, achetèrent la totalité des timbres à 2 1/2 cent. Ils avaient compté que la poste serait forcée ainsi d'émettre un timbre provisoire, ce qui arriva. Le 50 cent parut avec la surcharge : *2 1/2 cent* et la poste annonça qu'elle n'en vendrait pas des exemplaires séparés, mais seulement sur les cartes à 5 cent, devenant ainsi 7 1/2 cent. En deux jours le stock fut vendu. La poste

fit donc une seconde émission de timbres provisoires, qu'elle ne vendit cette fois, au maximum, que par dix exemplaires à la fois, à tout acheteur, et cela en attendant les timbres expédiés de Hollande, le 7 septembre, par le steamer *Prins Maurits*. »

HONDURAS (République).

Voici les deux cartes que nous n'avons pu reproduire le mois passé :



ISLANDE.

Signalé par la *Revue Philatélique* au type en cours :

50 aur, carmin, cadre bleu
100 — — — — brun

La carte avec réponse a subi quelques modifications. Les inscriptions sont en deux langues : islandais et français, tandis que jusqu'ici la langue française ne figurait pas sur ces cartes :

10 + 10 aur, rose

ITALIE.

Nous tenons de M. E. Diena la nouvelle carte pour colis postaux, valeur 60 centesimi, ayant à la partie supérieure les armoiries modifiées de Savoie sur manteau royal, entre branches de chêne :

60 centesimi, brun sur paille pâle

JHIND.

Reçu le 8 annas, violet, avec la surcharge :
Service Jhind State.

8 annas, violet, surch. noire

LIBÉRIA.

Le portrait représenté sur la nouvelle carte à 3 cents est, nous apprend un confrère, celui de M. Welcker, ancien directeur des postes de Libéria.

MACAO.



Les timbres 40 et 80 reis servent comme timbres de journaux, valeur 2 1/2 reis, par l'application de la surcharge noire : *Jornaes 2 1/2 reis.*

2 1/2 sur 40 reis, brun, surch. noire
2 1/2 — 80 — gris — —

MADÈRE.

De même que pour les districts d'Açores, il a été émis pour celui de *Funchal* :

15 reis, brun-rouge
20 — lilas

Il a été mis aussi en circulation une carte avec réponse de 10 + 10 reis, semblable aux cartes d'Angra, etc.

10 + 10 reis, vert sur chamois

MALACCA.

Au type du 25 c. reproduit n° 354, il existe avec le même filagramme et la même piqure :

1 cent, vert

MAROC.



Le timbre de 25 centimes, rouge, du service privé entre Mazagan et Maroc, nous vient par l'entremise de MM. Forbin et C^{ie}, porteur de la surcharge noire : *10 cents.*

10 cents sur 25 c., rouge, surch. noire

MEXIQUE.



La carte dont nous parlions en juillet dernier a une compagne, mais avec timbre chiffre dans un ovale imprimé à droite et formule en carmin :

5 centavos, outremer sur blanc.

MOZAMBIQUE (Compagnie de).



Le 19 juillet est paru une série nouvelle des timbres à effigie de Don Luis, type bien connu, mais portant la surcharge : *Comp^a de Moçambique.* Cette surcharge nous rend rêveur. Y aurait-il deux séries ou l'ancienne a-t-elle fait place à la nouvelle? C'est ce que l'avenir nous dira. Voici les valeurs :

5 reis, noir,	surch. rouge.
10 — vert	— noire
50 — rose	— —
25 — violet	— —
40 — chocolat	— —
50 — bleu	— —
100 — brun	— —
200 — lilas	— —
300 — orange	— —

NORD DE BORNEO.

Le 5 cents noir a été surchargé :

1 cent en rouge. Nous en donnons ici le fac-simile :

1 sur 5 cents, noir, surch. rouge
La carte surchargée reproduite n° 355 existe en 3 types.

Le premier a été décrit; le deuxième a les lettres à double trait et une ligne sur la valeur primitive; le troisième a les lettres et chiffres plus gros que le deuxième et le trait a une contrepartie fine :

1 sur 8 c., vert, 2^e type
1 — 8 — — 3^e —

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Signalé sous réserve par le *Monthly Journal* les timbres 1 et 2 pence, surchargés diagonalement : O. P. S. O. (*On Public Service Only*). Ne serait-ce point des timbres de la Nouvelle-Zélande dont il s'agit?

Le 1 shilling a été rencontré non dentelé :

1 shilling, brun

Il a été imprimé sur commande une enveloppe à 1/2 penny, type des timbres-poste, pour les imprimés. Format 140 × 83 m/m.

1/2 penny, gris sur blanc

NOUVELLE-ZÉLANDE.

Le 1/2 penny a actuellement les lettres N. Z. et étoile; piqués 12 1/2 :

1/2 penny, rose

Le 6 pence existe aussi avec la surcharge violette : O P S O.

6 pence, brun, surch. violette

ORANGE.

BRIEF

ORANJE



KAART.

RIJSTAAT.

Voici le fac-simile de la carte annoncée le mois passé. C'est 1 1/2 d que le timbre a reçu en surcharge, et non 1 d comme nous l'avons dit :

1 1/2 sur 3 pence, surch. noire

PARAGUAY.

Vient de paraître une série de timbres-télégraphe au fac-simile ci-contre. Au centre d'un cadre oblong, les armes du Paraguay et pour inscription, au-dessus : *Republica del Paraguay*; en-dessous, un gros chiffre et centavos de chaque côté.

On nous informe que la série comprend des valeurs depuis 2 centavos jusqu'à 25 pesos. Mais on ne nous en remet que trois. Ce renseignement n'est pas précisément complet.

Lithographiés en deux couleurs, sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

2 centavos, brun, fond gris, valeur en noir

4 — jaune, — — — —

30 — vert, — — — —

On nous écrit de l'Asuncion que les timbres surchargés 1892 sont des fumisteries.

Le décret suivant nous donne la date d'émission des timbres officiels dont nous avons déjà eu l'occasion de parler ici. Mais il paraît que les 1, 2 et 7 centavos avaient paru peu avant le décret :

Direction générale des Postes.

On fait savoir que la Direction générale des postes mettra en circulation, à partir de cette date, les timbres-poste suivants, pour l'affranchissement des correspondances officielles avec l'extérieur :

De 1 centavos (sic), de couleur verte

2	—	—	rouge
5	—	—	azur
7	—	—	café
10	—	—	violette
15	—	—	orange
20	—	—	rose
50	—	—	grise

Tous ces timbres sont perforés et lithographiés sur papier blanc de fil fin, contenant l'écusson national dans la partie supérieure, et à l'intérieur la valeur en grands chiffres et en outre l'inscription :

Union Postal Universal. — Paraguay.

Asuncion, le 22 juillet 1892.

ANGEL D PENA.
Directeur général.

PORTUGAL.

Pour varier les plaisirs et écouler plus facilement le stock des timbres, on a surchargé les 5 et 10 reis du mot : *Provisorio* en carmin et en biais, d'un angle à un autre; le 20 reis a subi le même sort et tous trois ont été mis en cours le 1^{er} octobre dernier.

On pourra juger de l'effet bœuf que fait la surcharge, par notre fac-simile :

5 reis, noir, surch. carmin

10 — vert, — — —

20 — rose, — — —

PROTECTORAT BRITANNIQUE DES RIVIÈRES D'HUILE.



Le mois passé nous révélions l'existence des timbres de cette future possession anglaise. Voici deux de ces types.

**BRITISH PROTECTORATE
OIL RIVERS**

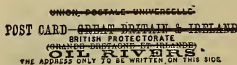


Le *Philatelic Record* annonce que les enveloppes anglaises pour lettres enregistrées ont également reçu la surcharge : *British — Protectorate — Oil Rivers*, en noir et qu'il en existe les formats F. G. H² :

2 pence, outremer, surch. noire

Enfin, nous avons la carte anglaise surchargée de la même inscription, et dont voici le type :

1 penny, vermillon, surch. noire



ROUMANIE.

Emission d'une carte avec réponse 5 + 5 bani au type de la carte simple :

5 + 5 bani, noir

RUSSIE.

Le 35 kopecks, avec foudres, est en usage depuis août dernier, écrit *The London Philatelist* :

35 kopecks, lilas et vert.

ATKARSK (*Saratoff*). On sait que le timbre de 1885, supprimé depuis 1888, a été imprimé en bleu pâle et piqué 12. — M. Von der Beeck a découvert ce même timbre, oblitéré et imprimé en bleu foncé :

3 kop., bleu foncé et noir.

BOGORODSK (*Moscou*). M. Von der Beeck a rencontré le 5 kopecks, rose, *timbre-taxe* de 1877 imprimé sur papier blanc vergé. Les exemplaires se trouvaient sur lettres de 1880 :

5 kopecks, rose sur blanc vergé

KOTELNITCH (*Viatchka*). Malgré sa grande résolution de ne plus employer de timbres, l'administration rurale de Kotelnitch, revenant sur sa décision, a remis en cours, le 1^{er} août dernier, un timbre qui rappelle un peu ceux qu'elle a eu jadis. Dans un rectangle large por-

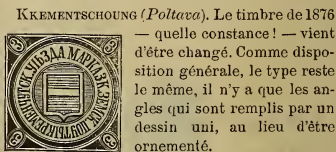


tant un chiffre aux angles, est l'inscription : *Postcht (ovaja) Marka* (timbre-poste), en haut, dans un ovale; au centre : 3 kop.; en bas : *Koteln (itschoskoi) Ziem (skoi) Ouprav (i)* (de l'administration rurale de Kotelnitch).

Imprimé en couleur sur papier blanc :

3 kopecks, bronze.

Il y a quatre variétés placées verticalement et différant légèrement entre elles; il y a même une rangée de têtes bèches.



Lithographié en couleur sur papier blanc :

3 kopecks, brun-jaunâtre

LGOFF (*Koursh*). — Nous avons reçu trois types de timbres qui seraient en ce moment en



usage. Voici ce que le Président de l'administration de Lgoff écrit à ce sujet :

« Après l'émission des timbres jaune-brunâtre, on a émis en même temps, juillet 1891, des timbres de trois dessins, dont voici les échantillons, desquels l'administration possède une grande quantité. »

Il est probable que la date de juillet 1891 est une erreur et que c'est plutôt juillet 1892 qu'on aura voulu dire, ces timbres étant annoncés comme nouveautés. C'est égal, trois types, c'est beaucoup !

Le 1^{er} type a les armoiries dans un cercle avec l'inscription : *Marca Lyovskoi Ziemskoi Pot-shti* (timbre de la poste rurale de Lgoff) ; en bas : *Piat kop* (5 kopecks).

Le 2^e type a les armoiries dans un losange; le 3^e dans un ovale avec les inscriptions du 1^{er} type. Ce dernier ne nous est pas rentré de la gravure, ce sera pour le mois prochain.

Lithographiés et imprimés en couleur sur papier blanc, piqués 11 1/2 :

1^{re} type 5 kopecks, rose
2^e — 5 — bleu et vert
3^e — 5 — vert et jaune

RJEFF (*Tver*). Il faut croire qu'on a imprimé des enveloppes sur n'importe quel format, car nous recevons :

a. timbre à gauche :

3 kop, or sur azur, 148 × 116 m/m
3 — — — paille, — — —
3 — — — blanc, int. rose, 140 × 81 —

b. timbre à droite :

3 kop., or sur bleu, 148 × 116 m/m

ST-MARIN.



Voici le dessin des timbres surchargés en suite d'une... pénurie de certaines valeurs. Cette surcharge est noire, comme les desseins du spéculateur.

SHANGHAI.

Nous devons à l'obligeance de MM. Whitfield King et C^{ie} de pouvoir reproduire le timbre que nous signalions le mois passé :

2 sur 5 cents, rose, surch. bleue.



SUISSE.

Les cartes avec réponse sont au nouveau type :

5 + 5 cent, noir sur chamois
10 + 10 — carmin —

TASMANIE.

Nous avons vu, avec double surcharge, la seconde renversée entre deux timbres :

2 1/2 sur 9 p., bleu pâle, double surch. noire

Signalons aussi au filagramme T A S, 1^{re} type, 1/2 penny, orange et T A S, 2^e type, 1 penny carmin, tous deux non dentelés :

1/2 penny, orange
1 — carmin

TRANSVAAL.

Le *London Philatelist* a reçu en communication un 5 livres ressemblant au type de l'émission actuelle. Sa valeur est exprimée : *Vijf pond stg.* Il est arrivé sur un colis d'or postal :

5 livres, vert foncé

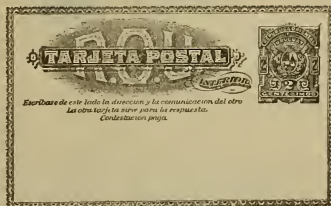
TRANSANDINE (République).

Un de nos correspondants du Brésil, à même d'être bien informé, nous écrit :

« Les provinces du Sud du Brésil ont été domptées depuis plusieurs mois. Elles n'ont jamais usé d'aucun timbre surchargé : *Rep. Transandina*. Vous pouvez en être sûr, parce que je suis en rapports constants avec ces provinces et que j'ai reçu maintes lettres pendant ces derniers temps, lors des insurrections militaires : ces lettres portaient toujours les timbres Brésiliens. »

URUGUAY.

Le 15 septembre a donné le jour à une série complète de cartes-postales et à une carte-lettre.





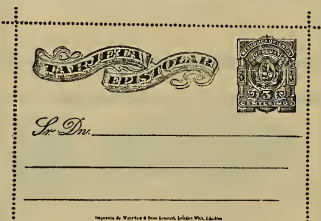
Escríbase de este lado la dirección y la comunicación del otro
Contestación paga.



Impreso de Waterloo & Son Limited, London W.14, England



Impreso de Waterloo & Son Limited, London W.14, England



Impreso de Waterloo & Son Limited, London W.14, England

Il y en a pour l'intérieur et l'extérieur, ce qui est bien un luxe inutile. Les cartes pour l'intérieur ont le cadre formé d'une grecque et pour inscription : *Tarjeta postal* — *interior*, les premier et troisième mots cintrés; plus bas : *Escribase de este lado la dirección y la comunicación del otro*; puis : *Sor Don* et deux lignes d'adresse; la carte avec réponse a le cadre formé de festons et l'inscription : *Tarjeta postal*, brochant sur *R. O. U.* (Republica Oriental Uruguay); plus bas, le mot : *interior* qui chevauche, puis l'inscription : *Escribase etc.*, suivie pour la 1^{re} partie de : *La otra tarjeta sirve para la respuesta. Contestación paga.* Il n'y a pas d'inscription de lignes pour l'adresse. A droite, est un timbre rectangulaire aux armoiries de la République.

Les cartes pour l'*union postale universelle* ont : la carte simple à 2 centesimos : *Union postal universal* sur une ligne ondulée et *Union postale universelle*, plus bas; dans l'angle gauche : *Tarjeta* et en-dessous, l'avis : *Escribase etc.* Timbre des précédentes, à droite; point de cadre ni de lignes d'adresse.

La carte avec réponse, même valeur, a : *Union postal universal* sur une banderole placée sur le mot : *Tarjeta*, en lettres de fantaisie; plus bas, sur une ligne droite : *Union postale universelle*; en dessous : *Escribase*, etc., et pour la première partie : *Contestación paga.* Timbre des précédentes à droite; point de cadre ni de lignes d'adresse.

Le 3 centesimos a un cadre de fantaisie et pour inscription : *Tarjeta* (en cintre) — *Union postal universal* (sur banderole) et — *Union postale universelle* (en cintre,) puis l'avis : *Escribase etc.*, et le timbre à droite; point de lignes d'adresse.

La carte avec réponse est du même type avec : *Contestación paga* au-dessous de la ligne d'avis.

Enfin, la carte-lettre a toujours le même timbre et pour inscription, sur une banderole ondulée : *Tarjeta epistolar*; en dessous, trois lignes d'adresse, la première commençant par *Sr Don*; au verso un avis de sept lignes.

Ces cartes ont été imprimées par MM. Waterloo et Sons, Limited, London, ainsi qu'en témoigne l'inscription de chaque carte.

Carte-postale intérieur	2 centesimos, vert sur verdâtre
—	2+2 — bleu — azur
— union	2 — orange — chamois
—	2+2 — bleu — paille
—	3 — rouge — jaune
—	3+3 — brun — magenta
Carte-lettre	3 — violet — gris

Nous allons oublier de dire que les cartes avec réponse ont l'impression sur les 1^{re} et 4^e faces et que les deux parties tiennent par le côté gauche.

Voici maintenant l'avis d'émission de ces cartes :

Direction générale des postes et télégraphes.

Par disposition de la Direction générale, le 15 courant, il sera mis en circulation une émission nouvelle de cartes postales des valeurs suivantes :

De 3 centesimos (carte-lettre), imprimé en violet;	
— 2 —	(simple) pour l'intérieur, imp. en vert;
— 4 —	(double) réponse payée, pour l'intérieur, imp. en azur;
— 2 —	(simple) pour la Rép. Argentine, imp. en vermillon

De 4 centesimos (double) réponse payée pour les divers pays de l'Union postale universelle, imp. en azur ;

— 3 — (simple) pour les divers pays de l'Union postale universelle, imp. en vermillon ;

— 6 — (double) réponse payée, pour les différents pays de l'Union, impression en marron.

Il est accordé un délai de 90 jours, à partir de la date indiquée, pour retirer de la circulation les cartes de mêmes valeurs en usage et pour les échanger contre celles de la nouvelle émission, dans le délai fixé.

Montevideo, le 12 septembre 1892.

LE SECRÉTARIAT.

WURTEMBERG.

Il nous arrive deux cartes obtenues sur commande. La première a pour inscription, en caractères gothiques :

K. Württemb. Postgebiet.

Drucksache.

La première ligne a les armoiries entre les 2^e et 3^e mots et en plus quatre lignes d'adresse, la première ayant au-dessus : *an* ; la dernière précédée de *in*.

La seconde carte a : *Bucher-Zittel* sans armoiries, le mot *An* et trois lignes d'adresse.

Toutes deux ont le timbre 3 pfennig, brun, à l'angle droit supérieur :

Drucksache : 3 pf., brun sur chamois

Bucher-Zittel : 3 — — —

Exposition internationale de timbres à Paris.

Distribution des Récompenses.

Jury de l'exposition internationale de timbres-poste.

Paris, Septembre 1892.

RAPPORT

présenté par M. Dorsan Astruc au comité de l'exposition et relatant les travaux du jury, et les résultats des dits travaux.

Etaient nommés membres du jury : M. le Dr *Legrand*, président ; *Astruc Dorsan*, secrétaire.

MM. *P. Castle*, *Emile Diéna*, *Erard Le Roy d'Etiolles*, *Gincelb*, *Pierre Mahé*, *Vervelle*.

Vu le peu d'importance de certains concours, le jury a modifié la nature des récompenses attribuées aux dits concours ; à d'autres concours il a ajouté quelques mentions honorables.

Ont été supprimés : les concours n°s 3, 7, 12 et

13 auxquels aucun exposant ne s'était présenté. Un 17^e concours a été établi.

Le 15^e concours (*Une collection de timbres faux, en nombre suffisant, intéressante au point de vue de la difficulté de les reconnaître, et des ouvrages ou notes imprimées ou manuscrites, traitant cette question*) ne comportait qu'un seul exposant : M. Goegg. Pour des raisons qu'il serait trop long d'énumérer, le jury, à l'unanimité, réprovoque l'exposition de M. Goegg, comme contraire aux intérêts des collectionneurs et des marchands, et *supprime ce concours*.

Désirant faire l'application de l'article 20 des *Dispositions générales*, le jury (qui remercie M. le Docteur Legrand du concours dévoué qu'il lui a apporté) et vu l'extraordinaire beauté de son exposition, qui sans sa participation aux travaux du jury, eut certainement obtenu les plus hautes récompenses, et en reconnaissance de ses nombreux travaux publiés depuis 1864 sur toutes les branches de la timbrologie, lui décerne, d'accord avec le comité, une haute récompense spéciale qui sera ainsi désignée : *Grande médaille d'honneur de l'Exposition*.

Les résultats des différents concours sont les suivants :

Grande médaille d'honneur de l'exposition (Médaille d'or)

Décernée à M. le Dr Legrand.

Premier grand prix de l'exposition (Médaille d'or)

Décernée à M. J. B. Moens.

Cette récompense attribuée au huitième concours (d'après l'article 6 des dispositions générales) remplace les deux premières médailles de vermeil attribuées à M. J. B. Moens dans la deuxième section dudit concours.

Deuxième grand prix de l'exposition (Médaille d'or)

Décerné à Stanley Gibbons Limited.

Cette récompense, conformément à l'article 6 ci-dessus indiquée, leur est décernée *aux lieu et place* des récompenses suivantes qu'ils avaient obtenues.

Au 1^{er} concours : une 2^e médaille de vermeil.
— 2^e — — — —

2^e section du 8^e concours : 1^{re} méd. d'argent.
9^e — — — 1^{re} — de bronze.

1^{er} concours de l'exposition des plus grands
nombres de timbres rares.

Médaille de vermeil : MM. Emile Mors.

- 1^{re} médaille d'argent : Théodor Buhl et C^{ie}
 2^e — Piet-Lataudrie.
 1^{re} médaille de bronze : Jules Bernichon.
 2^e — Victor Robert.
 1^{re} mention honorable M. Langlois.
 2^e — Ch. Schaupmeier.

2^e concours de l'exposition la plus complète des timbres de toute nature d'un même pays.

MM.

- 1^{re} médaille de vermeil : Hauser Dapfner, Suisse.
 2^e — Blanchard Louis —
 1^{re} médaille d'argent : Mackenzie, Nevis.
 2^e — Kück J., Luxembourg.
 1^{re} médaille de bronze : Rustant, Adrien, Philippines.
 2^e — Pétritz, Saxe.
 3^e — Rausch Emile, Luxembourg.
 1^{re} mention honorable : Brown Will., Malacca.
 2^e — Tcharkisan, Turquie.
 3^e — A. O. Marquis, Macao.

4^e concours de la plus importante collection d'enveloppes, de bandes, de cartes et de cartes lettres entières : 1,500 pièces au minimum.

- Médaille de vermeil : MM. Schöeller.
 Médaille de bronze : Schwab.
 Mention honorable : Huet.

M. Schöeller a été dans l'impossibilité d'exposer la collection entière dont il donne un aperçu. Le jury, en lui décernant sa médaille de vermeil, tient compte de la première partie de son ouvrage sur les cartes postales, et du journal la Carte postale, qu'il publie mensuellement.

4^e concours de la collection la plus importante de timbres fiscaux. 5,000 au minimum.

- Médaille d'argent : MM. Morley Wacter.
 Mention honorable : Roussillon Emile.

6^e concours d'un ensemble de 250 à 500 bons timbres quelconques exposés sous verre, et se recommandant tout spécialement par la beauté des exemplaires, leur rareté relative et leur bon état de conservation.

- Médaille d'argent : MM. Grignard.
 1^{re} mention honorable : Devoitine.
 2^e — Levillain.

2^e concours de l'ouvrage ou de la collection d'ouvrages les plus utiles pour l'étude des timbres, catalogues, monographies, etc.

MM.

- Médaille de vermeil : Major Evans.
 1^{re} médaille d'argent : Société française de timbrologie.

- 1^{re} médaille de bronze : Blondiot Camille.
 2^e — Senf, de Leipzig.
 3^e — Société de Santiago.
 1^{re} mention honorable : Planus Edouard.
 2^e — Belin Maurice.

2^e section. Journaux.

- Médaille de vermeil : *Philatelic Record*, Th. Buhl et C^{ie}, édit.
 1^{re} médaille de bronze : *Ph. of Great Britain*, W. Brown, éditeur.
 2^e — *Revue phil. française*, Soc. ph. franc., édit.
 3^e — *Stamp News*, Th. Buhl et C^{ie}, édit.
 1^{re} mention honorable : *Ill. Brief. Litung*, Senf de Leipzig, édit.
 2^e — *Echo de la timbrol.*, Ed. Frémy, éditeur.

9^e concours du meilleur album.

MM.

- Médaille d'argent : Sent, frères, Leipzig.
 1^{re} médaille de bronze : Yvert et Tellier.
 2^e — Bernard et C^{ie}.
 1^{re} mention honorable : Théodor Buhl et C^{ie}.

10^e concours de la collection de toutes les publications timbrophiles d'un ou de plusieurs pays, avec le catalogue détaillé de ladite collection.

Mention honorable à M. Tillot qui a réuni l'exposition presque complète des journaux timbrologiques existant actuellement.

11^e concours du meilleur système de reliure mobile et d'arrangement des timbres ou cartes dans l'album.

- Médaille de bronze : MM. Derepas.
 1^{re} mention honorable : Petritz.
 2^e — Koning.

14^e concours des pièces se rapportant au service de la poste à toutes les époques et dans tous les pays.

Mention honorable à M. Ouy.

16^e concours des objets relatifs aux timbres ne rentrant pas dans un des concours précédents.

Concours divisé par le jury en 3 sections.

1^{re} section : gravures et essais.

- Médaille de bronze : MM. Hellé.
 Mention honorable : Gréau.

2^e section : Petits meubles et tableaux.

- Médaille d'argent : M^{me} Vroomans-Leclercq.
 Médaille de bronze : M. Tissier Philippe.
 Mention honorable : M. Michailowitsch.

5^e section : Panneaux.

- Médaille de bronze : MM. La Caille.
 Mention honorable : Bardy.

17^e concours. Encouragement à la propagande timbrophilique par les Sociétés et Journaux.

Médaille d'argent : Société timbrophile d'échanges.

Médaille de bronze : *Union postale universelle*.
1^{re} mention honorable : Société timbrophile de Reims.

2^e mention honorable : Société Lombarde de Milan.

M. Emile Diéna seul membre étranger du jury, présent à la dernière séance, a déclaré que lui et ses collègues étrangers dont il est convaincu d'exprimer l'opinion, n'avaient dans l'attribution des récompenses tenu aucun compte des services rendus à l'exposition par quelques sociétés et journaux timbrophiles. Il a fait remarquer que ces services spéciaux ont dû concourir au succès de l'exposition, et qu'il fallait en tenir compte d'une façon spéciale.

Le comité n'ayant pas mis à la disposition du jury des récompenses particulières, que l'on pourrait appeler de mérite, on aurait pu se borner à mentionner publiquement leurs noms ; mais pour répondre aux témoignages de sympathie qui lui ont été accordés, il a déclaré suivre volontiers ses collègues français dans l'appréciation nouvelle que le jury a été invité à faire, en tenant compte des services rendus.

Les efforts faits pour la réussite de l'exposition, s'ils échappent à l'appréciation des membres étrangers, seront du moins reconnus par ce nouveau témoignage.

C'est pourquoi le jury, se ralliant à l'opinion exprimée par M. Emile Diéna, a proposé au Comité l'institution d'un 17^e concours intitulé : *Encouragement à la propagande timbrophilique par les Sociétés et Journaux* auxquelles ont été attribuées les récompenses mentionnées ci-dessus.

Le jury, en terminant ses travaux, tient à remercier publiquement les membres étrangers MM. Castle, Giwelb et Emile Diéna de leurs sentiments de justice et d'impartialité et des rapports remplis de cordialité qu'ils ont entretenus en toutes circonstances avec leurs collègues français.

Pour conformité :

Le Secrétaire-rapporteur, membre du Jury,
DORSAN ASTRUC.

Le Président : D^r LEGRAND.

P. Castle, Emile Diéna, Giwelb, Erard
Le Roy d'Etioles, Pierre Mahé, Vervelle.

..

Tout le monde approuvera la décision prise par le jury de décerner la grande médaille d'honneur à M. le docteur Legrand. C'est là un faible hommage vis-à-vis des services immenses rendus à la timbrophilie, depuis 1864, par notre savant et ancien collaborateur.

Contrairement à ce qui s'est passé à Londres, les publications timbrophiliques ont eu le pas et avec raison, sur les collections de timbres. C'est ainsi que nous avons obtenu la plus haute distinction de l'exposition, ce dont nous remercions sincèrement ici le jury. C'est là pour nous une double satisfaction, car en nous décernant la plus haute récompense, le jury ratifie les décisions antérieures prises à notre égard, dans toutes les expositions passées.

Il y a eu des mécontents. Il y en a toujours eu, il y en aura toujours : c'est dans le programme des expositions.

On remarquera avec nous que les enveloppes et les timbres surchargés de la République Dominicaine n'ont pas été primés !... Un ami maladroit de Parisot avait cependant tout tenté pour faire décerner à l'exposant une mention... honorable ! Le jury ne s'est pas laissé influencer. Avec ses timbres, l'illustre Parisot n'a remporté qu'une veste, ce qui nous paraît suffisant... O maman !

Les premiers timbres d'Oldenbourg.

(Suite. — Voir n° 348).

L'étude que nous avons fait paraître sur les premiers timbres d'Oldenbourg est devenue incomplète depuis la découverte toute récente d'une variété du 1/15 thaler dont nous allons parler et qui nous vient de notre correspondant, M. J.-H. Anheisser.

On a vu qu'il existait deux variétés, la dernière ayant subi une retouche aux creux inférieurs de l'écu. Il faut croire que cette première retouche n'a pas été trouvée suffisante, car la découverte de M. Anheisser nous montre ce timbre non seulement retouché aux creux de l'écu, mais encore aux dessins des quatre angles. Celui de gauche supérieur notamment a un v au-dessus duquel est un trait ondulé simulant deux moires ; plus bas, contre le cadre, un petit trait oblique est ombré du haut, de lignes horizontales ; le 5 de gauche a la tête relevée comme à la première



retouche, ce que nous avions omis de constater; devant le chiffre 2 de droite les traits se trouvent réduits au nombre de cinq au lieu de huit. Enfin une retouche maladroite continue le filet intérieur de l'angle gauche supérieur jusque sur le gros cadre.

La variété en question a été retrouvée par nous, parmi nos timbres: elle n'est donc pas introuvable.

On lit

dans le *Mon. Societ. Filatelie Romane*:

« Dans la séance du 29 juillet on a constaté que l'ex-secrétaire (C.-M. Moroiu) s'est approprié le titre de Président de notre société!! qu'il a écrit sous ce titre à plusieurs de nos membres, et même à des sociétés étrangères, qu'il a lésé ainsi notre société en lui causant aussi des préjudices moraux, pour quelles raisons le nommé fut obligé de se retirer de la Société. »

Après la lecture de ces lignes nous écrivîmes au Président de la Société reconstituée, M. D.-C. Butculescu, afin de savoir s'il approuvait la conduite de Moroiu à notre égard, et s'il voulait nous désigner les personnes qui auraient à se plaindre de nous, ainsi que le prétendait le trop fameux Moroiu. Voici la réponse, que nous adresse le secrétaire de la Société, elle nous venge complètement des injures du particulier.

Bucharest, le 21 octobre 1892.

Monsieur,

A cause de multiples occupations, il m'a été impossible de répondre plus tôt à votre estimée du 29 septembre.

La conduite du sieur Moroiu envers vous a été réprochée par toute notre Société; ce fut même un des griefs que nous avions contre lui. Notre honorable Président, M. D.-C. Butculescu, ne s'est pas mêlé autrement dans cette affaire qu'en blâmant la conduite de Moroiu.

Enfin, au nom de notre Société, je vous déclare que personne n'a le moindre mécontentement envers vous.

Nous ne connaissons pas la personne qui vous a vendu les timbres-poste moldaves, elle ne nous intéresse pas.

Il résulte de tout ceci, que le Moroiu n'est qu'un imposteur — ce que nous savions depuis longtemps — et que la Société Philatélique a bien fait de se débarrasser d'un être qui doit se considérer fort honoré lorsqu'on se borne seulement à lui mettre le pied quelque part.

Les raretés de timbres tures.

On a dû être étonné, comme nous, de l'énorme quantité de timbres « rares » découverts en Turquie depuis quelque temps. Un de nos correspondants, sur lequel on a essayé de tirer à boulets rouges, nous en donne l'explication.

« Des essais et des déchets d'imprimerie ayant été retrouvés, on a utilisé ce qu'il était possible pour y appliquer des surcharges plus ou moins authentiques, dans tous les sens imaginables. Il y a eu ainsi des erreurs de surcharges, des

erreurs d'impression, des têtes-bêches, enfin tout ce que la carotte a pu inventer pour soutirer des écus et enlever des mollaires sans douleur. La plupart de ces « raretés » sont collées sur des lettres anciennes ou autres, dont on a enlevé parfois les timbres primitifs pour les remplacer par les raretés qui sont bel et bien oblitérées du cachet de la poste, formalité qui s'obtient facilement, paraît-il, des employés de poste ottomans pas bien scrupuleux. »

Nous nous expliquons aujourd'hui pourquoi nos essais tures ont été épuisés en si peu de temps. Ils sont probablement devenus des raretés depuis qu'ils sont retournés en Turquie.

Le Timbre dominical de Belgique.

(Dernières nouvelles).

C'est entre deux *pater* que cette sottise idée du timbre dominical germa dans le cerveau malade de notre ministre des chemins de fer, postes et télégraphes, M. Vandenpeereboom. C'est encore entre deux *pater* et au sortir de son oratoire, que l'émission a été résolue par ce dernier. Elle serait, au dire de l'*Indépendance Belge*, décidée pour le 1^{er} avril prochain. C'est en effet la date qui convient le mieux à une fumisterie, Voici ce que dit notre consœur :

L'administration des postes vient de donner l'ordre de suspendre la fabrication des timbres actuellement employés pour l'affranchissement des lettres et colis postaux.

Toutefois les timbres actuels pourront être utilisés comme par le passé et seront vendus dans les bureaux de postes jusqu'à épuisement complet du stock en magasin.

La collection distribuée en ce moment sera, pense-t-on, à peu près épuisée d'ici au 1^{er} avril, et à partir de cette date on mettrait en circulation un nouveau timbre gravé sur le type de celui dit « dominical » qui désormais serait seul employé.

Complétons ces renseignements. Ce ne sont pas seulement les timbres-poste et les timbres de chemin de fer qui seront réformés, les timbres-télégraphe subiront le même sort. Ils portent en collier, l'inscription suivante :

Dépêche à expédier quand on voudra.

De cette façon, le personnel des postes, télégraphes et chemins de fer pourra rester en prière aussi longtemps qu'il le jugera convenable.

Il nous semble qu'on pourrait même compléter la réforme pour les enveloppes, les cartes-lettres et même les enveloppes-lettres *inventées* par notre ministre 48 ans après l'Angleterre, en les surchargeant : *A expédier quand il plaira à l'Administration.*

Reste à savoir si le public suivra notre trop zélé ministre dans toutes ses divagations.

Bruxelles. Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.



TOUS LES ABONNEMENTS DATENT DU 1^{er} JANVIER ET SONT POUR UNE ANNÉE

Abonnement par année
 PRIS UNIFORMES POUR TOUT PAYS 6.00
 LE NUMÉRO 0.60

Les demandes d'abonnement et la correspondance
 doivent être adressées
 à **J.-B. MOENS**
 Rue de Florence, 42 (Avenue Louise), BRUXELLES

Les lettres non affranchies sont rigoureusement refusées.

TOUTE DEMANDE D'ABONNEMENT
 DOIT ÊTRE ACCOMPAGNÉE DU
 MONTANT EN MANDAT-POSTE OU
 TIMBRES-POSTES NEUFS.

AVIS

Nous rappelons à nos lecteurs que tous les abonnements expirent avec ce numéro. Pour éviter toute interruption dans l'envoi du journal, nous prions les personnes désireuses de renouveler leur abonnement, de bien vouloir nous en faire part en temps et de joindre à leur demande le coût d'abonnement, 6 francs, en un mandat-poste ou en timbres-poste.

CHRONIQUE.

AÇORES.

Un timbre de 75 reis, carmin, pour lettres recommandées, type en cours et une carte-lettre 25 reis, ont été émis le 15 décembre courant.

Pour le type de la carte-lettre, voir plus loin : Portugal :

Timbre-poste : 75 reis, carmin

Carte-lettre : 25 — vert sur chamois foncé

AFGANISTAN.

Nous avons reçu le 2^e type 1 abassi imprimé en rose et aussi en vermillon sur papier blanc vergé bâtonné, avec cet avis que les autres valeurs étant épuisées, on nous adressait les timbres de la nouvelle série.

Le 1 abassi étant conforme à ceux reçus antérieurement, on peut en conclure que ceux que nous avons reproduits n° 350, sont faux :

1 abassi, rose, sur blanc vergé
 1 — vermillon, — —

Voici maintenant les types de la nouvelle émission composée de trois valeurs :



Les timbres sont oblongs et imprimés unifor-

mément en bleu-ardoise plus ou moins foncé sur papier pelure rose.

Les 1 abassi ont les feuilles composées de



verticaux.

1 abassi, bleu-ardoise, pâle, foncé sur rose
2 — — — — —
1 rupee, — — — — —

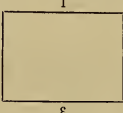
VARIÉTÉ.
Tête bêche.

1 abassi, bleu-ardoise, pâle, foncé, sur rose

Nous remarquons que le 1 rupee est de dimension moins grande que les deux autres valeurs.

Ayant consulté M. le docteur Legrand sur les inscriptions, voici ce qu'il nous écrit :

Il faut lire les inscriptions de ces timbres en caractères arabes de droite à gauche, comme il est figuré ci-contre, mais alors il faut tourner les timbres de



gauche à droite, pour placer successivement en haut la partie où se trouve la légende à lire. En commençant à l'angle supérieur droit, on lit : *Mah 'soul Kana*, qui veut dire : « revenu, droit de poste, timbre-poste. En continuant la lecture à gauche par le n° 2, on trouve : *Dak Khana*, qui veut dire : bureau de poste ; puis en tournant toujours le timbre de gauche à droite et par conséquent sur le côté inférieur (3), on trouve des chiffres que nous transcrivons tout à l'heure, et au-dessous, toujours de droite à gauche, ce qui suit : *Dowlet*, empire, puis *afgha*. En suivant par le 4^e petit côté, toujours dans le même sens, *ni stan*, fin du mot commencé au troisième côté. On lit donc : *Mah 'soul Kana Dah Khana Dowlet afgha — nistan*; timbre-poste (sens de postage) du bureau de poste de l'empire de l'Afghanistan.

Cette légende est commune aux trois timbres, ainsi que la date d'émission. Celle-ci se compose de chiffres placés le long du bord inférieur, au-dessous de la concavité du T (arabe). Nous y trouvons les chiffres arabes connus : 1, 3, 0, 9, soit 1309, ce qui correspond parfaitement à notre année 1892, date de leur émission.

La partie centrale varie avec la valeur du timbre. Pour déchiffrer celle-ci, remettons en place le timbre, comme pour la lecture de la première ligne. Nous pouvons lire : d'abord à droite sur le 1 abasy : *Yak mekal* (nom d'un poids en usage dans le pays); à gauche et un peu au-dessus, *abasy*; soit : pour un mekal, un abasy.

Un timbre de 2 abasy, on lit : *fi mez hal dou*, soit : pour deux mekal; à gauche, *abasy* et au-dessous, *dou*, deux, soit : deux abasy.

Au timbre d'une rupee, on lit, en haut à droite, *yak*, un; à gauche, *rupya*; à droite, sous *yak*, *mekal* et *seh*, qui veut dire trois, d'où une rupee pour trois mekal.

Il faut noter que les timbres ci-dessus portent un grand nombre de lignes en zig-zag, disposées verticalement. Ces lignes n'ont aucune valeur pour la légende, et sont de simples ornements de remplissage.

AFRIQUE MÉRIDIONALE (C^{ie} anglaise de l').

Le *Philatelic Record*, nous apprend cette nouvelle qu'il y aura incessamment une émission d'enveloppes à 4 pence, pour les lettres recommandées et en deux formats.

ARGENTINE (République).

Avant tout renseignons le timbre *non dentelé* qui se trouve dans une collection à Buenos-Aires :

60 centavos, bleu-noir



Les timbres dont nous avons donné le décret qui fixe au 12 octobre leur émission, nous sont parvenus. Ils représentent comme on l'a dit les trois caravelles composant la flotille de Christophe-Colomb

lorsqu'il découvrit l'Amérique. Elles ont pour cadre un rectangle large portant pour inscription : *Republica Argentina*, en haut; 12 octobre 1492 à gauche; 12 octobre 1892 à droite; *centavos*, en bas; chiffres aux angles inférieurs.

L'impression est en couleur sur blanc, au filigramme *Soleil*, piqués 11 1/2 :

2 centavos, bleu
5 — — foncé

Le tirage des timbres était de 400,000, il a été enlevé en quelques heures. Voir à ce sujet les curieux renseignements que nous publions plus loin sous le titre « Une émission de timbres à Buénos-Aires. »

Nous avons vu le décret relatif à ces timbres. Il est imprimé en noir sur carton blanc, avec timbre 5 centavos en bleu-foncé au milieu.

BAHAMAS.

Le *American Journal of Philately* constate l'existence de la carte provisoire avec double surcharge sur la première série :

1 1/2 + 1 1/2 penny, carmin

BENIN.

Les nouveaux timbres n'ont pas encore été imprimés... Mais voici en attendant, le décret qui régularise l'émission dont nous avons parlé



dans un de nos précédents numéros et que nous trouvons dans la *Revue Philatélique* :

Arrêté :

Nous, Colonel-Commandant supérieur des Etablissements français du Benin, Commandeur de la Légion d'honneur;

Attendu que le stock des timbres-poste existant dans la colonie, bien que suffisant jusqu'à la fin de l'année courante, ne contient pas certaines catégories qu'il est indispensable d'avoir;

Sur la proposition du Lieutenant-Gouverneur :

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS,

Le Chef du service des Postes et Télégraphes est autorisé à faire, au moyen d'un compoiteur, les modifications suivantes :

1,000 timbres à 0.05	seront surchargés à 0.01 cent.		
1,500 — 0.15	—	—	0.40 —
600 — 0.15	—	—	0.75 —

La plus-value résultant de cette surtaxe sera notifiée au trésorier particulier de Porto-Novo.

Porto-Novo, le 16 août 1892.

Signé : A. DODDS.

Par le Commandant-supérieur,

Le Lieutenant-Gouverneur,

Signé : VICTOR BALLOT.

Le timbre 1 sur 5 c. dont il est question ici, n'a pas encore été signalé par nous. Il a la surcharge rouge :

1 sur 5 c., vert, surch. rouge

BERMUDES.

Le 1/2 penny, vert, annoncé à diverses reprises est enfin paru :

1/2 penny, vert

BOLIVIE.

Nous n'avons pu donner le mois dernier la couleur du 10 bolivianos qui est lilas sur mauve :

10 bolivianos, lilas sur mauve

BRÉSIL.

Le 500 reis qui nous était arrivé en vert bronze nous vient maintenant en vert jaune pâle et le 15 octobre a paru un 700 reis au même type :

500 reis, vert jaune sale

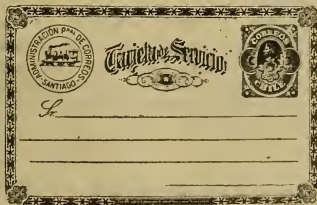
700 — chocolat

CANADA.

Le 15 cents de 1868 aurait existé sur papier vergé verticalement (*Am. Journ. of Philat.*) :

15 cents, violet

CHILI.



Nous avons parlé dans notre dernier numéro de cartes officielles. En voici le type d'après le *American Journ. of Philately*.

CONGO (État indépendant du)

Nous avons dit que le timbre de 5 fr. gris n'était pas en circulation et qu'il n'y avait jamais eu de surcharge faisant de ce timbre un 3.50. A cela le *Postiljon*, qui a le plus souvent sa place derrière, nous répond que ce que nous avons dit est inexact. Sommé de s'expliquer, le directeur nous écrit que son journal est fait par un de ses correspondants d'Amsterdam à qui il a demandé des renseignements, après quoi le *Postiljon* fait le mort.

Voici la preuve que le 5 fr. gris, vient seulement d'être mis en cours :

**Département des affaires étrangères.
Postes.**

Emission de valeurs postales

Le secrétaire d'Etat du département des affaires étrangères, vu l'article 15 du décret postal du 16 septembre 1885 (bulletin officiel, 1885, p. 36.)

ARRÊTE,

ARTICLE PREMIER. — Il est émis :

1° Un timbre de 5 francs en couleur grise;

2° Une carte postale de fr. 0.25 impression bleue sur fond blanc pour le service international;

3° Une carte postale impression rouge sur fond jaune paille pour le service intérieur.

Un exemplaire de chacune de ces valeurs est annexé au présent arrêté.

ART. 2. — Les cartes postales internationales de fr. 0.25 et celles de fr. 0.10 pour le service intérieur, les timbres de 5 fr. de la seconde émission, actuellement en circulation, continueront à être admis par les bureaux de poste.

Bruxelles, le 25 octobre 1892.

Comte de GREELLE-ROGIER.

Le 5 francs gris est du type du même timbre violet; quant aux cartes, elles ont une composition nouvelle, en mêmes caractères, des cartes



avec timbres « palmiers ». Les inscriptions ont des longueurs différentes et la lettre M n'a pas de liaison recourbée à droite.



L'impression des timbres est en couleur sur papier blanc, piqués 15 et celle des cartes en couleur sur carton de couleur :

Timbre-poste : 5 francs, gris
Carte postale : 10 centimes carmin sur chamois
— 15 — bleu — azur

CONGO FRANÇAIS.

La *Revue Philatélique* publie la pièce suivante :

ARRÊTÉ

portant autorisation de transformer 3,000 timbres de fr. 0.25 en fr. 0.15; 2,500 timbres de fr. 0.25 en fr. 0.10; et 2,000 timbres de fr. 0.25 en fr. 0.05.

Nous, commissaire général du gouvernement dans le Congo français, officier de la Légion d'honneur,
Vu l'article 51 de l'ordonnance organique du 7 septembre 1840;

Considérant que l'approvisionnement de timbres-poste de fr. 0.15, de fr. 0.10 et de fr. 0.05 va être incessamment épuisé;
Vu la demande du receveur des postes en date du 4 courant relative à la nécessité de faire face d'urgence aux besoins du service.

Vu l'approvisionnement en figurines de fr. 0.25;
Sur la proposition du Directeur de l'Intérieur :

AVONS ARRÊTÉ ET ARRÊTONS :

ART. 1^{er}. — Il sera procédé à la transformation de :

1^{re} 3,000 timbres-poste de fr. 0.25 en timbres de fr. 0.15;
2^e 2,500 — — — 0.25 — — — 0.10;
3^e 2,000 — — — 0.25 — — — 0.05;

Au moyen d'une surcharge au timbre humide indiquant la valeur des figurines transformées.

ART. 2. — Les timbres poste à transformer seront remis à une commission composée de :

M. le Trésorier-payeur, président;
M. le chef du bureau des finances;
M. le Receveur des postes.

Cette commission sera chargée de suivre l'opération de ladite transformation et en dressera procès-verbal pour la décharge du Receveur et la prise en charge par ce même fonctionnaire des timbres ainsi transformés.

ART. 3. — La vente des dits timbres ne pourra avoir lieu que pour servir à un affranchissement immédiat, au guichet même de la poste.

ART. 4. — Le directeur de l'Intérieur est chargé de l'exécution du présent arrêté qui sera enregistré et communi-

qué partout où besoin sera et inséré au « Journal officiel » de la Colonie.

Libreville, le 5 août 1891.

Pour le Commissaire général absent :

Le lieutenant-gouverneur,

Signé : CH. DE CHAVANNES.

Par le commissaire général du Gouvernement :

Signé : LIEPMANN.

De ces surcharges on nous signale une variété où l'inscription est verticale :

15 sur 25 c., rose, surcharge noire

Le *Monthly Journal* annonce ce même timbre avec la surcharge rouge et les lettres mystérieuses E N R (ou B) :

10 sur 25 c., noir sur rose, surcharge rouge



Enfin les surcharges ne suffisant pas encore au service de la poste, on applique verticalement sur le timbre-taxe de 1 franc, l'inscription : *Congo français*—timbres-poste 10 c. en noir, soit de bas en haut ou de haut en bas :

10 c. sur 1 fr. brun rouge, surcharge noire.

Comme toutes les colonies françaises, le Congo a été gratifié du timbre ci-contre représentant, comme nous l'avons déjà dit, le commerce et la navigation.



La série est composée des valeurs ci-après ayant toutes le piquage 13 1/2 :

1 centime, noir	sur bleu, surch. rouge
2 — brun	— paille. — bleue
4 — brun	— bleu, — —
5 — vert	— verdâtre — rouge
10 — noir	— lilas — bleue
15 — bleu	— blanc — rouge
20 — bistre	— vert — bleue
25 — noir	— rose — rouge
30 — bistre	— bistre — bleue
40 — vermillon	— paille — —
50 — carmin	— rose — —
75 — noir	— orange — rouge
1 franc,	vert-bronze — verdâtre — —

Le timbre à 15 centimes a le papier quadrillé des timbres français actuels; les enveloppes existent en deux valeurs dont trois formats pour la plus élevée. Le timbre est imprimé à droite :

5 centimes, vert et rouge sur blanc	116x 71 m/m.
15 — bleu — — — bleu-vert	116x 71 —
15 — — — — —	122x 96 —
15. — — — — —	146x 112 —

Il existe encore deux cartes et deux cartes-

lettres. Nous reproduisons leurs types plus loin (voir Inde (Etablissements de l')).

Carte postale :	10	c. noir et bleu sur bleu-pâle
—	10+10c.	— — — —
Carte-lettre :	15	c. — — — gris
—	25	c. — — — rose

L'impression des cartes avec réponse est sur la première et deuxième face, les deux parties tiennent par le haut. L'emploi des cartes en bleu-pâle fait supposer qu'il est définitif pour la France.



CÔTE D'IVOIRE.

Cette colonie a reçu une série semblable de timbres-poste, enveloppes, cartes et cartes-lettres comme ceux que nous venons de décrire pour le Congo français.

CÔTE D'OR

Mentionné par le *I. B. Z.*, la carte 1 penny type à effigie de Victoria dans un cercle et adopté pour toutes les colonies :

1 penny, carmin sur chamois

DIÉGO-SUAZÉ ET DÉPENDANCES.

A reçu également une série de timbres-poste, enveloppes, cartes et cartes-lettres. Voir le détail au Congo français.

Que va devenir Madagascar sans timbres de 5 francs ?



ESPAGNE.

Le gouvernement espagnol a délivré à M. de Fabregas de Barcelone, un brevet l'autorisant à éditer des annonces sur une carte-lettre. Un décret royal du 3 juin dernier a autorisé la fabrique de timbres à fournir 10,000 cartes au

concessionnaire. L'emploi qui devait commencer le 1^{er} novembre passé en est retardé.

Dans un cadre formé d'un tremblé avec ornement aux angles, est l'effigie du roi Bébé; à la partie supérieure : *Carta-Tarjeta*, trois lignes pointillées pour l'adresse et en dehors de la piqure, en bas : *Abrase por la linea perforada*.

Impression de couleur sur papier jaune-paille :

15 centimes, brun

ÉTATS-UNIS D'AMÉRIQUE.



Reçu par l'entremise de la « Scott Stamp et Coin Co. », la carte avec réponse dont voici le fac-simile. L'émission date du 27 octobre dernier. En haut, à droite, est le timbre à effigie du général Grant tournée à gauche dans un ovale ayant pour inscription : *Message card* ou *reply card one cent*. La formule, formée d'un cadre de fantaisie contient à la partie supérieure :

Postal Card with Paid Reply

United States of America

This side is for address only.

En bas, à gauche : *Detach annexed card for answer.*

La seconde partie est semblable, sauf la première ligne d'inscription qui est : *Reply postal card*; sans avis dans l'angle gauche inférieur.

Impression noire sur chamois pâle, les deux parties tenant par le haut.

1 + 1 cent., noir sur chamois pâle

Cette carte est de toute beauté et elle est en tout supérieure à ce qui a été fait jusqu'ici. On annonce bientôt une autre valeur : 2 + 2 cents.

FALKLAND.

Emission d'une carte 1 penny et avec réponse, au type effigie de Victoria dans un cercle et adopté par les Colonies anglaises.

1 penny, carmin sur chamois
1 + 1 — — — —



FRANCE.

Une variété de la carte avec réponse est renseignée par le *Monthly Journal*. Elle a l'impression au dos de la première moitié laissant la seconde partie absolument blanche :

10 + 10 cent. noir sur lilas

GRANDE-BRETAGNE.

Les enveloppes pour lettres enregistrées portent sous la lettre R, les mots : FEE PAID. Nous avons vu les formats : F et G :

2 pence, outremor

GRENADE.



Nous reproduisons le type des timbres-taxe provisoires, signalés le mois passé.

Le *American Journal of Philately* renseigne les variétés ci-après :

- a. Têtes béches;
- b. Point après SURCHARGE et POSTAGE;
- c. Point après POSTAGE;
- d. Deux points après SURCHARGE;
- e. Deux points après POSTAGE.
 - 1 sur 8 p., bistre, surch. noire
 - 2 — 8 p., — — —
- f. Point après SURCHARGE;
- g. — — g de POSTAGE;
- h. virgule — 1 d.
 - 1 sur 8 p., bistre surch. noire
- i. Deux points après SURCHARGE et POSTAGE;
- j. Point après POSTAGE et deux points après

SURCHARGE.

2 p., sur 8 p., bistre surch. noire

GUADELOUPE ET DÉPENDANCES.

GUINÉE FRANÇAISE.



Voici le type des timbres réservé à la Guadeloupe et à ses dépendances. Le nombre de timbres, les enveloppes, les cartes et les cartes-lettres est le même que pour le Congo français. Même remarque pour la Guinée qui n'a cependant pas d'enveloppes.

GUINÉE PORTUGAISE.



L'I. B. J. reproduit le type ci-contre qui doit être émis incessamment et qui est de beaucoup supérieur à ceux du Portugal.

L'impression de ce timbre serait en couleur sur papier blanc et piqué :

5 reis, orange

GUYANE FRANÇAISE.

Le type des timbres de cette colonie porte simplement le mot *Guyane*, ce qui a dû paraître suffisant. Même émission que pour le Congo français.



GWALIOR.

La carte-postale a la surcharge mesurant 15 au lieu de 13 m/m.

1/4 anna, brun, surch. noire

HAÏTI.



Le timbre de 2 cent. ayant manqué, on a surchargé : Deux, 2 cent., en rouge les 3 cent. ardoise qui existaient déjà en deux variétés :

- 2 sur 3 cent. ardoise, surch. rouge, grand chiffre 3
- 2 sur 3 cent. ardoise, surch. rouge, chiffre 3 plus petit

HONDURAS (République).

La *Philatelic Record* annonce sur papier blanc uni ayant : *Standard Linen* en filigramme, deux formules, pour télégrammes; dimensions : 210 x 173 m/m :

3 reales, noir sur blanc.

4 — — — —

INDE (Etablissements de l').

INDO-CHINE.



Les timbres et les enveloppes de ces deux colonies, sont les mêmes que ceux des autres

colonies françaises. Quant aux cartes et aux cartes-lettres en voici les fac-simile.

CARTE-LETTRE



20

Pour ouvrir la carte-lettre, déchirer en suivant le pointillé

CARTE POSTALE

Ce côté est exclusivement réservé à l'adresse.



M

LABOUAN.

On a dit que les timbres de cette colonie avaient été supprimés et remplacés, provisoirement suivant les uns, définitivement suivant d'autres, par les timbres de la Compagnie du Nord de Bornéo. Depuis, il a été annoncé une série nouvelle à l'ancien type sur papier uni, ce qui faisait supposer, avec une apparence de raison, que les timbres du Nord de Bornéo, n'avaient été que provisoires.

Mais voilà que nous apprenons par une lettre de Londres que les nouveaux timbres émis il y a peu de temps ont été retirés et le stock mis en possession d'une maison coloniale de cette ville. Et on nous offre ces timbres *ad valorem* avec une certaine commission.

Nous craignons bien que le tirage sur papier uni n'ait été fait que pour les amateurs et peut-être bien par la Compagnie du Nord de Bornéo, qui aura sans doute hérité des planches de timbres de Labouan.

LAGOS.

Nous trouvons renseigné à l'I. B. Z. l'émission de cartes, 1 penny et avec réponse au type

actuel des colonies anglaises, effigie de Victoria dans un cercle :

1 penny, carmin sur chamois

1 + 1 — — —

LIBÉRIA.

The Stamp News, publie la pièce officielle suivante :

Avis postal

BUREAU GÉNÉRAL DES POSTES. MONROVIA.

N° 592.

Le 1^{er} septembre une nouvelle série de timbres-poste constituant la 4^e série de timbres de la République et une nouvelle carte-postale constituant la 3^e de la série seront émises pour l'usage dans les bureaux de poste de Libéria.

Les dénominations des nouvelles valeurs sont : 1, 2, 4, 6, 8, 12, 16, 24, 32, cents 1, 2, 5 dollars.

La nouvelle carte-postale se distingue de l'ancienne par le portrait de l'hon. J. T. Wiles, feu le maître-général des postes.

Les timbres et cartes de l'émission de 1885 et 1886, sauf le timbre « domestic » (1) 3 c. ne seront plus reçus à partir de cette date aux bureaux de cette République. Les personnes possédant de ces timbres peuvent les échanger contre des nouveaux en en faisant la demande au bureau général des postes à Monrovia ; elles obtiendront légalement les dits timbres.

ARTHUR BARCLAY,

Maître-général des postes.

19 août 1892.

Le 16 cents *officiel* est annoncé avec l'erreur officiel à droite comme sur le 32 cents.

MACAO.

Le *Courrier des Timbres-poste* annonce avoir reçu les 200 reis, violet, avec surcharge rouge, chiffre appliqué aux deux côtés sur la valeur primitive :

30 sur 200 reis, violet surch. rouge

L'*Echo de la Timbrologie* a vu avec la surcharge renversée :

2 1/2 reis sur 40 reis, brun, surch. noire

2 1/2 — — 80 — gris, — —

Il existerait même de ces timbres avec *petite* surcharge noire et aussi renversée :

2 1/2 sur 40 reis, brun, surch. noire

2 1/2 — 80 — gris, — —

Ces 2 1/2 reis auraient été créés le 11 août 1892.

MARTINIQUE.



Connue comme tant d'autres colonies françaises par ses surcharges. L'envoi de timbres spéciaux mettra *peut-être* fin au zèle des trop ardens administrateurs.

La série nouvelle est ce qu'elle est pour les autres colonies.

MAYOTTE.

Est restée jusqu'ici indifférente aux surcharges. A reçu comme les autres colonies une série de timbres, enveloppes, cartes et cartes-lettres.



MOZAMBIQUE (Compagnie de)

Les timbres signalés le mois passé sont provisoires. Ils appartiennent, nous dit-on, à la Compagnie Mozambique qui n'a rien de commun avec la Colonie de Mozambique.

NORD DE BORNEO.

Divers journaux rapportent que les 25, 50 cents 1 et 2 dollars ont été regravés, les planches ayant été détruites dans un incendie.

C'est donc la 3^e fois qu'on grave ces timbres, en 1886, en 1888 et en 1892, ou est-ce une nouvelle qui retarde de quatre années?

NOUVELLE CALÉDONIE ET DÉPENDANCES.



Les timbres de la nouvelle série répondent au type ci-contre. Elle est composée des mêmes valeurs et des mêmes espèces que celles que nous avons fait connaître pour le Congo français.

NOUVELLE GALLES DU SUD.

Le *Vindin's Ph. Monthly* a reçu l'enveloppe actuelle 2 pence, ayant les lettres O S dans les angles supérieurs et du format officiel :

2 pence bleu sur blanc
2 — — — azur

Les enveloppes 4 et 5 pence, O S sont en préparation, et celle à 6 pence supprimée.

OBOCK.

OCÉANIE (Établissements de l')



Malgré l'émission provisoire d'un timbre de 5 francs, la colonie d'Obock a été traitée sur le même pied que les autres. Attendons-nous à

voir émettre cette valeur qui manque à la nouvelle série; quant aux Etablissements de l'Océanie ils ont reçu le même envoi.

ORANGE.

Le 3 pence qui sert décidément à toute sauce a été surchargé 2 1/2 en noir, écrit *The Stamp News* :

2 1/2 sur 3 p., outremer, surch. noire

PARAGUAY.

Le Directeur général des postes voulant associer le service qu'il commande aux fêtes données à l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, a ordonné de surcharger du buste de Christophe Colomb les 8,000 enveloppes qui restent à la poste.

Le *Courrier des timbrophiles* complète ce renseignement. A gauche du timbre, dit-il, est imprimé en noir au moyen d'un tampon en caoutchouc, une espèce de timbre portant dans un cadre rectangulaire le buste de Christophe Colomb, d'après le dessin des timbres Chiliens de 1852 et les inscriptions :



Republica — Colon — 45 centavos — del Paraguay au milieu; à gauche : 2 octobre; à droite : 1492-1892.

Notre confrère a bien voulu nous communiquer cette enveloppe, ce qui nous permet de reproduire le type :

5 + 15 centavos, bleu, surcharge noire sur paille

Le même confrère nous apprend qu'un timbre poste a été émis à cette occasion et qu'il n'a été en usage qu'un jour comme l'enveloppe.

Le type nous donne le buste de Bareiro, ancien Président du Paraguay. Dans le haut : *Paraguay*; en bas la valeur, à gauche et à droite : *Union postal Universal*. En plus, un autre ovale en largeur, ayant : 1492 — 12 de octobre — 1892.

10 centavos, violet, cachet violet foncé

Quant à l'émission prochaine, voici toujours d'après notre même confrère, comment se trouverait composée la série :

- | | |
|-------|----------------------------|
| 1 c., | effigie de Cirilo Rivarola |
| 2 — | Salvador Jovellano |
| 4 — | Juan Bautista Gil |
| 5 — | Higinio Uriarte |
| 10 — | Candado Barcero |
| 14 — | Bernardino Caballero |
| 20 — | Patricio Escobar |
| 32 — | Juan Gonzales |

Les trois derniers présidents seraient encore en vie ainsi que Higinio Uriarte, Gil a été assassiné en plein jour d'un coup de fusil et Rivarola poignardé.

PÉRAK.

Nouvelle valeur au type « tigre » :

8 cents, orange

PORTUGAL.

Viennent de paraître (15 novembre) :

1° Le 75 reis, carmin, type des autres valeurs au nouveau type ;

2° Le 25 reis Don Luis, surchargé comme l'indique notre dessin du mot : *Provisorio*, en noir et dans le sens oblique ;

75 reis, carmin

25 — violet, surcharge noire

La carte-lettre, avec le seul changement de type de timbre a paru également. En voici le fac-simile :

25 reis, vert, sur chamois foncé



QUEENSLAND.

Des formules télégraphiques, valeur 1 shilling ont échappé jusqu'ici à toute description. Nous voyons au *Philatelic Record* la découverte de l'une d'elles.

Dimension 198 × 164 m/m ayant à droite un timbre de one shilling rappelant le type des timbres adhésifs de dimension un peu plus grande avec l'inscription : *Telegraph* en haut ; *one shilling*, en bas. Dans le centre supérieur des armes et en dessous : *Electric Telegraph Queensland* en lettres gothiques, puis, *Dated*. 188.

Impression noire de la formule sur crème uni avec timbre de couleur :

1 shilling, brun-chocolat



REUNION.

Cette colonie bien connue des collectionneurs par le fameux timbre de 52 centimes dû à une erreur !!! a reçu les mêmes avantages que les autres colonies.

RUSSIE.

BOUGOUROUSLAN (*Samara*). Le 2 kopecks est actuellement solferino sur papier blanc mince avec têtes bèches par deux rangées :

2 kopecks, solferino
2 — — tête bèche

GADIATSCHE (*Poltava*). Le timbre orange 3 kop dont nous parlions récemment est en usage aujourd'hui. Le même type a été imprimé en rouge-carminé pour le centre et en vert pré pour le cadre :

3 kopecks, vert pré et carmin

Ce timbre qui rappelle celui de 1884 est imprimé sur deux rangées horizontales de dix tandis qu'il y avait autrefois deux rangées verticales de 10, avec la teinte rouge et vert-jaune foncé.

LGOFF (*Koursh*). Voici le type qui nous manquait le mois passé :

5 kop. vert et jaune

SOROKA (*Bessarabie*). Le timbre est actuellement jaune pâle au lieu de jaune-brun et son type refait à l'ovale moins large et le dessin des angles plus petit. Papier blanc, piqure 13 :

3 kopecks, jaune, brun-noir, rouge et bleu



Il existe une enveloppe de ce type imprimé à droite, en une seule couleur, sur format 142 × 79 m/m. Le papier est blanc vergé :

3 kopecks, brun

WESSIEGONSK (*Tver*). Le timbre de 5 kop nous arrive sur papier très épais, piqure 11 1/2 :

5 kop, rose-violacé

ZADONSK (*Woroneje*). Le timbre de 1 kop. de 1892 a le chiffre un tant soit peu plus grand et la nuance plus vive :

1 kopeck, violet vif, piqure 11 1/2

ZIENKOW (*Poltava*). — Il a paru un nouveau type en deux couleurs, l'un des deux étant



probablement un *timbre-taxe*. Dans un rectangle, au centre, un chiffre; en haut : *Marka*; à droite : *Zienkowsk (oi)*; en bas : *Selsk (oi)*; à gauche : *Potschi*. (Timbre de la poste rurale de Zienkow). Ce type est composé de clichés typographiques par trois timbres placés perpendiculairement et répétés cinq fois par demi-feuille, l'autre moitié ayant les timbres renversés par rapport aux autres. Papier blanc, percés en lignes sur couleur :

3 kopeks, rouge
3 — vert

SAINT-MARIN.

Les mandats viennent de paraître :

10 c.	bleu	sur chamois	en dessous de 1 lire
10 —	—	violet	— 1 lire
10 —	—	jaune	— 2 —
10 —	—	rose	— 3 —
10 —	—	vert	— 4 —
10 —	—	orange	— 5 —
15 —	violet	bleu-gris	— 10 —
20 —	—	—	— 15 —
25 —	violet	—	— 20 —



SAINT-PIERRE ET MIQUELON.

A mis en usage les timbres, enveloppes, cartes et cartes-lettres au type ci-contre et dont le détail a été donné pour le Congo français.

SALVADOR.

Voici déjà un timbre provisoire. Le 5 cent, ardoise, a été surchargé : *1 centavo* :

1 sur 5 c., ardoise surch. noire

SARAWAK.

On annonce que le 8 cents aurait fait l'office de 2 cents par une surcharge !

2 sur 8 c., rose et vert et surch. noire

SELANGOR.

On annonce qu'un 8 cents existerait au type "tigre."

8 cents, orange



SÉNÉGAL ET DÉPENDANCES.

Emission de timbres, etc., comme pour toutes les autres colonies.

SHANGHAI.

Il aurait été émis le 5 septembre dernier un 5 cents rose sur papier à filagramme et le 6 même mois un 10 cents, orange, et le même comme *timbre-taxe* avec surcharge noire :

Timbre-poste 5 cents, rose
— 10 — orange
Timbre-taxe 10 — — surch. bleue

SULTANAT D'ANJOUAN.

Encore une des rares colonies qui n'a pas trafiqué de ses timbres. Il existe comme pour les autres une série semblable.



TABAGO.

L'*J. B. J.* annonce au type effigie de Victoria dans un cercle, type de timbres des colonies :

1/2 penny, vert sur chamois
1/2 + 1/2 — — —
1 — carmin — —
1 + 1 — — —

TASMANIE.

UNION POSTALE UNIVERSELLE
TASMANIA

POST CARD

THE ADDRESS ONLY TO BE WRITTEN ON THIS SIDE.



SEE LISTING PAGE 15, JUNE 1900

Emission d'une nouvelle carte postale universelle au fac-simile ci-haut. Imprimé en couleur sur carton chamois :

1 1/2 penny, brun
1 + 1 1/2 — —

Le *American Journal of Philately* ajoute une autre carte à celles-ci. Le 1 1/2 penny, formé de la carte 1 p. carmin, avec addition en-dessous d'un autre timbre 1/2 p. vermillon. Cette carte a dû précéder celle que nous avons décrite :

1 1/2 penny, carmin et vermillon, sur blanc

Le *Monthly Journal* décrit des bandes avec les mots : *Newspaper only* — from, ayant le timbre ovale 1/2 p. et imprimées comme suit :

1/2 penny, rouge sur jaune, rouge-orange, bleu-pâle et blanc

On ne dit rien de la dimension.

TIMOR.

Le *Nordisk Frimaerkeblad* écrit que trois valeurs des timbres de Macao ont été surchargées : *Timor 2 1/2 reis*, en diagonale :

2 1/2 sur 20 reis, rose, surch. noire

2 1/2 — 40 — brun, — —

2 1/2 — 80 — gris, — —

TONGA.

Le 6 pence arrive en orange au lieu de bleu :

6 pence, orange

TRAVANCORE.



Le 1 chuckram a son type refait. La conque est plus large; les inscriptions circulaires sont plus grandes et le mot *one* plus éloigné de *chuckram*; les fleurons des côtés sont également de plus grande dimension; enfin le

timbre mesure 26 1/2 au lieu de 25 1/2 m/m. :

1 chuckram, outremeur, format 136 X 79 m/m

Contrairement à ce qu'on nous a fait dire, le timbre-poste 1 chuckram n'a pas été changé de couleur : il reste outremeur. Il n'y a que le 2 chuckram qui est rouge.

URUGUAY.

Afin de perpétuer le souvenir du 4^e centenaire de la découverte de l'Amérique, l'administration des postes a fait confectionner un timbre... d'oblitération ! qui a servi à annuler les timbres de tous les objets qui ont circulé par la poste le 12 octobre dernier.

Si l'idée est originale, elle est au moins économique et ne doit guère gréver le budget.

Pour ceux qui trouveraient intérêt à cette oblitération, voici son signallement. Grand ovale de 26 X 49 m/m. Autour : *Correos y telegrafos R. O. del Uruguay — Montevideo*; dans l'ovale, en haut : *12 octobre 1892 — Centenario del descubrimiento de America*.

Du haut du ciel, ta demeure dernière, es-tu content, mon cher Colomb ?

VICTORIA.

Le *Vindin's Ph. Monthly* possède, dit-il, un exemplaire du 1 penny, imprimé en carmin au lieu de brun. Et l'*I. B. J.* annonce que les 1 et 2 pence sont actuellement de cette couleur.

Attendons des renseignements plus précis.

Une émission de timbres à Buénos-Ayres.

A l'occasion du quatrième centenaire de la découverte de l'Amérique, il a été émis le 12 octobre dernier deux timbres qui n'ont eu cours qu'un seul jour. Cette émission a produit à Buénos-Ayres un effet tout à fait inattendu. Aussi, les marchands et les collectionneurs en ont-ils été tout ahuris. Ils s'étaient proposés d'acheter de grandes quantités de ces timbres, quand la poste, afin d'éviter un accaparement, décida de n'en vendre au maximum que par une feuille de chaque valeur; elle pensait avec raison que les 400,000 timbres imprimés suffiraient amplement à satisfaire à toutes les demandes : elle avait compté sans le public.

Dès cinq heures du matin... la poste centrale où devaient se vendre ces timbres et qui n'ouvre qu'à huit heures, était assiégée par des milliers de personnes. A 7 1/2 heures la foule impatiente brisait une des portes et faisait irruption dans le bureau. Il se produisit alors des bousculades dont on n'a pas idée. Le Chef de bureau ordonna donc aux employés d'ouvrir les 14 guichets et de commencer immédiatement la vente par feuille maximum de 50 timbres de chaque valeur. Mais voici ce qui arriva : ceux qui réussissaient à obtenir des timbres à un guichet essayaient d'arriver à un autre pour se procurer d'autres feuilles, d'où bagarre, mêlée générale et cris sans fin : c'était paraît-il le désordre le plus complet. La police, impuissante à contenir la foule, dut réclamer du renfort, ce qui lui permit, non sans un suprême effort, de faire évacuer le bureau et faire sortir tout le monde.

Lorsque l'ordre fut rétabli, à l'intérieur du moins, la vente de timbres recommença, mais cette fois par dix pièces de chaque valeur et on utilisa par la même occasion, pour le débit des timbres, les bureaux de valeurs déclarées et des lettres recommandées; à 2 1/2 heures la vente cessa : les timbres étaient épuisés.

La moitié du tirage avait été envoyé en province : partout le public épuisa ce qu'il put obtenir.

Etant donné surtout la classe de monde dont était composée la foule, il est facile de comprendre qu'il était matériellement impossible d'approcher des bureaux. Je crois que tous les portefaix, et tous les domestiques de Buenos-Ayres s'y étaient donné rendez-vous. Un chef de grande maison, pas collectionneur du tout, m'a avoué avoir envoyé plus de quarante personnes pour acheter de ces timbres; moi-même j'ai suivi cet exemple en envoyant plusieurs domestiques pour tâcher d'obtenir quelques centaines de ces bienheureux timbres et malgré cette précaution j'ai failli ne pas en avoir du tout. Dans la rue, les gamins qui étaient parvenus à se faufiler jusqu'aux bureaux, vendaient chaque timbre 50 centavos, 1 piastre et même davantage.

Les collectionneurs et surtout les marchands sont furieux en général, leurs calculs ayant été déjoués. Les uns prétendent que la poste a fait du négoce; les autres disent que c'est la commission des valeurs qui en a fait son profit, mais tout cela n'est que calomnies. Il est possible que quelques employés aient pu profiter de leur situation pour réaliser quelques bénéfices malgré les précautions prises par le Directeur général, mais ce sont là des faits isolés qu'il est impossible d'éviter avec un personnel aussi grand.

L'erreur a été de faire une émission aussi limitée; il est vrai que personne ne pouvait prévoir une demande aussi importante et qu'on ne pouvait s'attendre à une pareille folie.

On exige aujourd'hui une piastre par timbre (1) mais je crois que ce prix doit infailliblement baisser de beaucoup, vu les 200,000 timbres de chaque valeur qui en existent et dont aucun n'a été perdu.

X.

Encore les Saint-Marin avec surcharge.

Je dois à l'obligeance de M. Moens la communication du n° 9 (septembre) du *San-Marino-Philatelist*. Son éditeur, M. Otto Bickel, a cru trouver une allusion personnelle dans les quelques mots que j'ai écrit à la suite de la lettre du Directeur des postes de Saint-Marin, publiée ici, n° 356. Je m'empresse d'affirmer que, ne connaissant absolument pas M. Bickel, je n'avais aucune raison de le soupçonner. J'ajouterais

même, que dans le but d'éviter toute polémique et toute réclame, j'avais omis à dessein, en reproduisant la lettre du Directeur des postes, le nom de la personne à laquelle on me disait de m'adresser pour obtenir les timbres surchargés.

M. Bickel a cru se trouver visé et, enfourchant son cheval de bataille il s'est posé en défenseur des surcharges. Dans sa noble ardeur il a bien voulu me traiter de « mal instruit » ce dont je tiens à le remercier, des compliments de l'espèce étant toujours fort agréables d'un inconnu.

Après les attestations du Directeur des postes, avouant que les trois sortes de timbres surchargés avaient été achetés, aussitôt mis en vente, par des *spéculateurs*, je me demande ce que devient l'affirmation contraire de M. Bickel qui prétend que les timbres de 5 sur 10 cent. ont été délivrés par petites quantités et « que personne ne pouvait se procurer plus de six pièces. » Je laisse aux lecteurs du *Timbre-Poste* le soin d'établir eux-mêmes leur jugement tout en constatant que M. Bickel ne nie pas la spéculation de la première émission. Dont acte!

Je ne sais comment M. Bickel a lu mon article où il n'a jamais été question d'accuser « l'Etat le plus antique du monde » de se laisser aller à la spéculation des surcharges. J'ai parlé de quelques fils de la Grande République de Saint-Marin qui ne dédaignaient pas la spéculation. M. Bickel y a vu une allusion personnelle. Pourquoi? La vérité du précepte latin: *excusatio non petita, accusatio manifesta* me paraît trouver ici une nouvelle et brillante confirmation, car personne n'avait demandé à ce Monsieur de démontrer qu'il était resté étranger à l'émission des timbres surchargés et que les trois émissions, agrémentées de variétés et d'erreurs, n'avaient été créées que pour répondre aux exigences du service et qui sait peut-être, pour assurer la tranquillité publique.

Tout « mal instruit » que je suis, je maintiens que le Ministère des postes et télégraphes à Rome a, en quelque sorte, une surintendance sur les bureaux de la République et je pourrais même affirmer qu'au point de vue postal et télégraphique, la République de Saint-Marin fait partie du royaume d'Italie. C'est même celui-ci qui représente la République aux congrès postaux, et si les valeurs postales sortent de l'atelier des papiers-valeurs du gouvernement italien c'est par le consentement de ce dernier. Du reste, les correspondances circulant entre les

(1) On prétend même qu'ils ont été vendus jusque 50 fr. !
N. D. L. R.

deux Etats sont assujetties au tarif de celles destinées à l'intérieur du pays. S'il y a eu réellement pénurie de timbres, il était facile de s'adresser au bureau de Rimini plutôt que d'émettre des timbres surchargés pour les voir acheter immédiatement par des tripoteurs.

J'avais prévu, en juillet dernier, que de nouvelles surcharges surgiraient : Qui a bu boira. Et voilà que le 9 septembre les timbres de 20 centimes réduits à 10 cent., toujours par une surcharge (chiffre 10 de chaque côté) ont été « mis en course » comme dit M. Bickel. Tout est donc au mieux dans la meilleure des Répu-

bliques, et les collectionneurs peuvent se réjouir d'avoir été gratifiés de quatre émissions dans l'espace de trois mois...

Pour ne pas abuser des instants des lecteurs du *Timbre-Poste*, je veux bien reconnaître ici combien j'étais « mal instruit ». Si j'ai péché c'est en bonne compagnie, car « le *London Philatelist*, la *Deutsche Briefmarken-Zeitung*, pour ne pas citer d'autres journaux, partagent entièrement ma manière de voir.

Attendons-nous à de nouvelles disettes et par conséquent à de nouvelles surcharges!

E. DIÉNA.

Une enveloppe peu connue.

L'administration des postes de Russie a mis en vente, pour le service local de la ville de St-Petersbourg, en 1845, une foule d'enveloppes de tous formats depuis le Tom Pouce (86 × 48 m/m), jusqu'au format aux proportions éléphantiques (170 × 113 m/m).

Parmi le tas nous rencontrons une enveloppe-lettre extrêmement rare dont il n'y a que quelques exemplaires de connus et qui vient de nous être gracieusement communiqué par M. Breitfuss, et dont voici le fac-simile.

Cette enveloppe-lettre a une patte de la forme d'une enveloppe. La partie réservée à l'écriture se plie à l'intérieur, en deux, dans la largeur, puis en trois dans la hauteur pour entrer ainsi dans la patte qui forme enveloppe. L'écriture est donc parfaitement à l'abri de toute indiscretion.

Comme à cette époque, les enveloppes n'avaient pas leur fermeture gommée, la cire en tenait lieu, le plus souvent. C'est le cas de l'exemplaire que nous avons vu, aussi doit-il à cette circonstance d'avoir eu les extrémités coupées lorsqu'il fallut ouvrir la lettre.

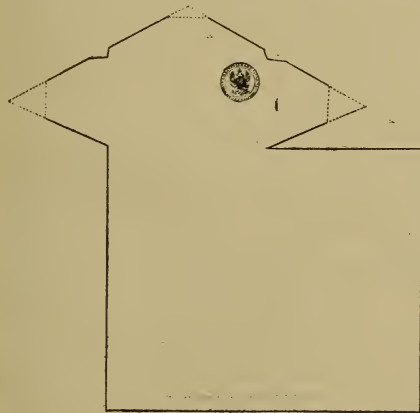
Devant supposer que les pattes se rejoignaient, nous avons reconstitué les parties absentes que notre dessin montre par un pointillé.

Le timbre occupe la partie supérieure. Pliée, l'enveloppe-

patte mesure 112 × 64 m/m et ouverte, la feuille a les dimensions : 230 × 190 m/m.

La rareté de cette enveloppe s'explique facilement, le public ayant dû la délaisser pour ne pas perdre son temps à plier une enveloppe

qui devait être un rébus pour beaucoup. Aussi l'administration n'a-t-elle pas persisté à continuer à mettre en vente cette enveloppe phénomène.



Bibliothèque des timbrophiles.

Les journaux et les brochures ne manquent pas aujourd'hui. Ce qui manque le plus, disons-le sans détours, ce sont les acheteurs.

A quoi bon constater l'apparition de journaux. Ne sont-ils pas tous indispensables, ne comblent-ils pas tous une lacune? On parle de créer à Londres un journal pour les fiscoaux, les timbres de chemins de fer, les télégraphes et les curiosités : c'est encore une lacune... si l'éditeur a de l'argent à dépenser. Attendons-le à l'œuvre.

En fait de brochures, nous en avons reçu en français, en espagnol, en allemand et en anglais. Procédons par ordre de date :

La première brochure a pour titre : *Connaissances philatéliques*, par Victor Flandrin. En 60 pages, l'auteur a réuni bien des choses. Fort bien écrite, cette brochure donne de très bons conseils à tous, pour la bagatelle de 1 franc.

La deuxième, en langue espagnole, est de M. Abel Fontaine. Elle est intitulée : *Guia Filatelia centro y Sud-Americana*. Elle contient les adresses de tous les timbrophiles de l'Amérique du Centre et du Sud. On ne se douterait guère de rencontrer tant de collectionneurs dans ces contrées. Mais combien y en a-t-il de sérieux et de persévérants? Ce travail peut être utile pour les échangistes, mais qui leur dira quelles sont les personnes en qui elles peuvent avoir confiance? La brochure a 135 pages y compris les annonces; le prix n'est pas indiqué.

En allemand, nous avons reçu deux opuscules : *Les enveloppes de Mecklembourg Schwérin et Strélitz*, puis *Les enveloppes de Lubeck*. Elles ont pour auteur M. C. Lindenberg qui annonce pour bientôt d'autres études.

Les premiers pourparlers avec l'imprimerie royale de Berlin pour l'émission de timbres au Mecklembourg-Schwérin, datent du 1^{er} juin 1853, écrit M. Lindenberg. Ils cessent en décembre même année, l'entente n'ayant pu se faire sur le tarif des monnaies.

En août 1855, l'émission ayant été décidée, l'inspecteur des postes du Mecklembourg-Schwérin, M. Flügge, imagine le timbre de 4/4 shilling qui permettra de faire le décompte pour les valeurs 1/4, 1/2, 3/4 schilling. La convention est signée et par la même occasion des enveloppes paraissent en deux formats et quatre valeurs, le 1^{er} juillet 1856.

Il y eut des essais envoyés à l'administration de Mecklembourg, imprimés en divers formats, couleurs et valeurs avec l'inscription transversales pour toutes : *1 schilling*. On ne sait où ces essais ont passé.

M. Lindenberg nous fait connaître dans son livre le nombre d'enveloppes qui ont été imprimées à l'époque à laquelle on a procédé à leur impression. Il nous donne la copie des décrets et nous entretient de toutes les variétés qui existent; enfin il nous apprend que le stock, à la suppression des timbres spéciaux de Mecklembourg (84,302 timbres et 86,672 enveloppes), a été vendu, nous allons dire donné, pour la somme de cent thalers!

Rien de bien neuf pour le Mecklembourg-Strelitz. Le décret ne fait que confirmer la date d'émission qui nous était connue. Il n'y a eu qu'une fourniture d'environ 300,000 enveloppes en deux formats et trois valeurs parmi lesquelles se trouvaient quelques-unes ayant par erreur la patte de Saxe.

Déjà, en juin 1850, il avait été question d'émettre des timbres, mais ce projet avait été abandonné et ne fut repris qu'en 1862 et décidé en 1863. L'enveloppe avec petite gomme que garde précieusement un collectionneur allemand est, comme le fait remarquer très judicieusement M. Lindenberg, une carotte, la grande gomme datant de janvier 1864. Tous les enveloppes du Mecklembourg-Strelitz ayant paru dix mois plus tard devaient avoir ce gommage.

La brochure de Lubeck rapporte que, pendant les trois derniers trimestres de 1862, la poste avait vendu pour 1,220 marks 5 shillings de timbres à l'étranger et destinés aux collectionneurs. En suite d'un avis du consul général à Londres, on apprit qu'on avait contrefait les timbres dans cette ville, ce qui amena la proposition du Directeur général des postes, en date du 23 février 1863, de changer les timbres. Cette proposition fut acceptée malgré la nouvelle de Londres que les faussaires avaient renoncé à leur fabrication et restaient sous la surveillance de la police. Mais on avait en perspective la vente aux collectionneurs qui devait couvrir et au-delà les frais de fabrication de la nouvelle série, le changement de timbres fut donc maintenu et on se payait par la même occasion une série d'enveloppes timbrées.

M. Lindenberg entre dans les détails de fabrication, donne la nomenclature complète des

enveloppes et nous apprend finalement que le stock de 578,000 timbres et 49,812 enveloppes a été vendu à un négociant de Paris pour la somme de 600 thalers.

Ces brochures fort intéressantes se vendent, la première m. 1.25, la seconde 75 pfennig. Donc à la portée de toutes les bourses.

Arrive enfin un *volume* en langue anglaise de 726 pages, traitant des falsifications : *Album Weeds; or How to Detect Forged Stamps*, tel est le titre du livre qui a pour auteur le rév. R. B. Earée, bien connu par ses travaux timbrophiliques. Ce livre est dédié au grand duc d'York, l'unique fils du prince de Galles, qui l'a accepté. C'est la première fois qu'un personnage aussi important montre publiquement l'intérêt qu'il prend à la timbrophilie, ce qui est une bonne recommandation pour l'étude de M. Earée. Elle n'avait cependant pas besoin de cette recommandation pour être appréciée du public timbrophile.

Ce livre, des plus intéressants, donne le moyen de reconnaître toutes (?) les imitations dont le nombre égale celui des timbres authentiques. Ce qui ne nuit certes pas à l'ouvrage, ce sont les nombreuses illustrations de timbres et d'oblitérations qui s'y trouvent.

A a été fort bien édité par la maison Stanley-Gibbons, Limited de Londres, suffisamment connue.

Nous mettons sous presse quand, mettant le comble à... notre bonheur, nous recevons la brochure du docteur Fr. Kalckhoff, traduite de l'allemand et complétée par M. Harry Hilckes avec le concours de M. le Major Evans. Elle est intitulée : *Illustrated Catalogue of all known Reprints*.

Nous ne savons pour quel motif on a jugé bon d'y introduire les impressions multicolores de l'Afghanistan, qui ont été faites lorsque ces timbres avaient cours. Si ce sont des tirages de fantaisie, ces timbres pouvaient être employés et la preuve c'est que nous en avons reçu d'oblitérés. Ce ne sont donc pas là des réimpressions, pas plus que les Bamra et Nowanuggur, ceux-ci encore en usage. Rappelons ce que nous avons dit : les soi-disant réimpressions de l'Equateur ne sont que de faux timbres. C'est là un fait prouvé depuis longtemps.

Pour le Portugal, on signale que la réimpression 5 reis 1853, a été retouchée. Ne serait-il pas plus convenable de dire que la réimpression

appartient au 2^e type retouché, qui a fort bien été en usage, ne l'oublions pas. D'après la brochure, le 25 reis, rose, Don Luis serait du type 1857. C'est une erreur, il appartient au type 1856 qui n'a jamais été imprimé en rose.

A part ces petites observations, sans grande importance, la brochure mérite d'être consultée à tous égards et nous reconnaissons avec plaisir que nous l'avons mal jugée ici, lorsque nous en avons parlé une première fois.

Les dernières cartes postales du Montenegro.

Le *Timbre-Poste* a déjà fait connaître, n° 334, que les cartes 2 et 2 + 2 novtch rouge sur chamois de 1890 se présentent en deux types bien distincts du timbre. Le 2^e type diffère du 1^{er}, celui des timbres adhésifs, par les détails suivants : le nez moins large et plus pointu n'a pas le crochet formé par un trait horizontal; l'œil est plus ombré, le cou n'a pas ce prolongement pointu à gauche, les inscriptions et chiffres sont en général moins larges, etc.

Les dernières cartes postales (sans encadrement) montrent les deux types pour le timbre de 3 novtch que l'on n'a pas rencontré aux émissions précédentes. La description du second type du 2 novtch sert aussi pour le second du 3 novtch, mais, tant que l'impression peu soignée permet d'en juger, les deux types refaits, qui sont probablement l'œuvre d'un graveur local, ne me semblent pas identiques.

Les cartes simples de la dernière émission ont demandé deux tirages pour chaque valeur, les formules étant imprimées uniformément en noir, et les timbres en jaune-serin pour le 2 novtch et en vert-jaune pour le 3 novtch. Les cartes avec réponse ont demandé un double tirage en noir et un double tirage en couleur pour chaque valeur.

On n'a employé que deux compositions typographiques de la formule que l'on a placée l'une à côté de l'autre, et comme les cartes ont été tirées par feuilles de quatre exemplaires, on a imprimé chaque paire deux fois, l'une renversée par rapport à l'autre pour les cartes simples; pour les cartes doubles une impression de chaque paire se trouve d'un côté et une de l'autre côté de la feuille.

A la 1^{re} variété de la formule typographique, la lettre P du mot OTBOPEHO est d'un caractère différent et quelque peu plus bas des autres lettres; la troisième ligne pour l'adresse mesure 45 mm.; l'avis porte : *destiné à*.

A la 2^e variété de la formule, la partie supérieure droite du manteau des armoiries est incomplet, à la suite d'un accident survenu au cliché; la troisième ligne pour l'adresse a 35 mm.; l'avis porte la lettre s de est renversée et *destiné à*, au lieu de *à*.

Les compositions typographiques des cartes

avec réponse sont les mêmes que celles des cartes simples; on a ajouté à la 1^{re} variété de la formule non seulement : REPONSE (sans accent), et le mot russe correspondant, mais aussi : *La carte ci-jointe est destinée à la réponse*, précédé de l'équivalent en caractères cyrilliques. Toutes les cartes avec réponse 2 + 2 et 3 + 3 que j'ai rencontré portent par erreur ces deux indications sur le même feuillet.

Il y a une remarque spéciale à faire pour les cartes 2 + 2 novitch : les deux variétés de la formule se présentent respectivement soit avec les armoiries entières, soit avec manteau incomplet, ce qui montre que chaque cliché des armoiries est passé d'une composition à l'autre, mais pour l'un des tirages seulement.

Comme l'impression des timbres a été exécutée en une seule fois pour les quatre exemplaires des cartes simples, et en deux fois pour les cartes doubles, et les timbres, ainsi que je l'ai rappelé plus haut, se présentent en deux types, chaque variété de la formule a reçu l'un ou l'autre type, suivant la place occupée à la feuille.

Chaque feuille de cartes simples de 2 et 3 novitch porte une fois le 1^{er} type du timbre et trois fois le 2^e; les feuilles des cartes doubles portent deux fois le 1^{er} et deux fois le 2^e.

Il en résulte la nomenclature suivante :

Carte 2 novitch, noir sur chamois-pâle, timbre jaune-serin :

- a. 1^{re} variété de la formule, 1^{er} type du timbre
 b. 2^e — — — — 2^e — —
 c. 1^{er} — — — — 2^e — —

Carte 3 novitch, noir sur vert-bleuâtre, timbre vert-jaune :

- a. 1^{re} variété de la formule, 1^{er} type du timbre
 b. 2^e — — — — 2^e — —
 c. 1^{re} — — — — 2^e — —
 d. 2^e — — — — 1^{er} — —

Cette dernière trouverait son origine ou de ce que la feuille des cartes aurait reçu l'impression des timbres de deux manières ou bien de ce que l'on aurait utilisé comme carte simple le 1^{er} feuillet des cartes 3 + 3 novitch.

Carte 2 + 2 novitch, noir sur chamois, timbre jaune-serin :

- a. 1^{er} feuillet (*), 1^{re} variété de la formule (avec les armoiries cassées de la deuxième), 1^{er} type du timbre.
 2^e feuillet, 2^e variété de la formule, 1^{er} type du timbre.
 b. 1^{er} feuillet, 1^{re} variété de la formule, 2^e type du timbre.
 2^e feuillet, 2^e variété de la formule (avec les armoiries entières de la première), 2^e type du timbre.

Carte 3 + 3 novitch noir sur vert, timbre vert-jaune :

- a. 1^{er} feuillet, 1^{re} variété de la formule, 1^{er} type du timbre.

2^e feuillet, 2^e variété de la formule, 1^{er} type du timbre.

b. 1^{er} feuillet, 1^{re} variété de la formule, 2^e type du timbre.

2^e feuillet, 2^e variété de la formule, 2^e type du timbre.

A ces nombreuses variétés il faut ajouter les erreurs suivantes, déjà signalées ici, n° 353 :

2 + 2 novitch, pas de timbre sur la 1^{re} partie
 2 + 2 — — — — — réponse
 2 + 2 — — — — — 1^{re} partie,

avec un deuxième timbre au revers à droite.

EMILIO DIÉNA.

Musée du Timbre-Poste.

Nous avons reçu la lettre-circulaire suivante que nous transcrivons sans y rien changer.

Cher Monsieur,

Ayant eu le plaisir de lisant votre adresse dans le Directoire de M. Mekeel de St. Louis, Etas Unis; je vous envoie espérant que nous nous mettons en relations d'échange. Si vous voulez me répondre avec votre manco-liste de ce pays, et d'Australie, je vous enverrai ceux que j'ai dans mes duplicats, et vous dirai ceux que je manque de votre pays. Comme j'ai presque cinq milles variétés dans mon collection, vous verrez que je manque les presentes émissions et pas les plus communes. Si les échanges ne sont pas égales, nous enverrons des timbres neufs ou d'argent pour faire balancer. Je veux aussi que des timbres, les cartes entières, les bandes, les enveloppes coupées [], et locales. Si vous êtes marchand vous pouvez si vous voulez m'envoyer un feuille d'approbation, votre prix courant, et un numero de journal philatelique, si vous vous en parriez.

Croyez moi monsieur d'être, en attendant votre reponse,

Le votre respectueusement,

A. D. V.

AUX SOUSCRIPTEURS

de la 7^e édition du

CATALOGUE PRIX-COURANT ILLUSTRÉ

DE

Timbres-Poste, Taxe, Bandes, etc.

Nous avons le plaisir d'annoncer à nos souscripteurs qu'un nouveau fascicule leur sera adressé dans les premiers jours de janvier prochain. Il se composera de la deuxième partie complète, se rapportant aux enveloppes timbrées.

On nous excusera du léger retard apporté à l'envoi de cette livraison, ayant été forcé de prendre du repos par suite d'un surmenage trop grand; nous avons rencontré ensuite mille difficultés pour établir sur de nouvelles bases cette deuxième partie du catalogue, qui a dû être complètement remaniée; enfin l'enthousiasme de notre imprimeur n'était pas bien grand pour reprendre son travail.

Nous allons nous mettre activement aux cartes postales et aux mandats, les 3^{me} et 4^{me} parties, pour clôturer enfin par les timbres fiscaux.

Bruxelles, Imp. L.-G. LAURENT, 43, rue de l'Hôpital.

(*) Je considère comme 1^{er} feuillet celui n'ayant ni le mot REPONSE ni le 2^e avis.